
UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

Publiée sous la direction du Ministère de l'Education Nationale

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

CALVADOS

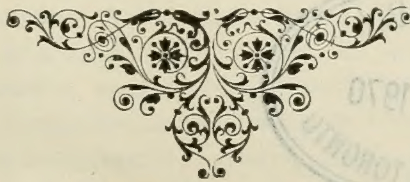
SÉRIE E SUPPLÉMENT

TOME TROISIÈME

CANTON DE TROARN

(ARTICLES 1297-1678)

RÉDIGÉ PAR MM. A. BÉNET ET R. N. SAUVAGE,
Archivistes en chef du Calvados,
ET LOUIS COLLET,
Membre de la Société des Antiquaires de Normandie.



CAEN

LIBRAIRIE JOUAN & BIGOT

98, Rue Saint-Pierre, 98

1943

INTRODUCTION

M. Armand Bénet, mon avant-prédécesseur, publia en 1897 le tome Ier de l'*Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790* (1) pour l'arrondissement (ancien) (2) de Caen : cantons de Caen (sauf la ville), de Bourguébus, de Creully et de Douvre, — et, en 1904, le tome II : cantons d'Evrecy et de Tilly-sur-Seulle. Le tome III, que voici enfin, concerne le seul canton de Troarn.... (3). C'est que les analyses que l'on y trouvera des registres et dossiers conservés, ont été développées dans le sens de l'instruction du 25 mars 1909. D'ailleurs, l'expérience du passé, et, plus encore hélas ! celle du présent, démontrent l'intérêt essentiel qui s'attache à la divulgation, sous la forme, imparfaite, de l'inventaire (à défaut de dépouillements intégraux qu'il n'est guère possible d'envisager), de documents mal gardés par les collectivités qui les détiennent et soumis à des risques sans cesse accrus de destruction.

Depuis la publication, en 1912, par mon prédécesseur, M. Georges Besnier, de son admirable *Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800, conservés dans les Archives communales du Calvados*, nombre de ces documents alors reconnus, ont disparu des locaux municipaux, plus ou moins bien aménagés et surveillés, qui les renfermaient. C'est ainsi que, pour le canton de Troarn, malgré des recherches attentives, je n'ai pas retrouvé, à Bavent, le registre des délibérations communales finissant au 8 brumaire an VI (G Besnier, *op. cit.*, p. 138), — à Giberville, les deux cahiers de délibérations du commun de 1718-1722, 1723-1728 (*Ibid.*, p. 145), — à Merville, le plan de la châtellenie de 1752 (*Ibid.*, p. 149), — à Robehomme, tout au moins deux dossiers relatifs aux communaux (*Ibid.*, p. 151), — à Sannerville, les actes de catholicité antérieurs à 1692 (*Ibid.*, p. 154).... Ces pertes ne sont pas compensées par les quelques découvertes d'articles non signalés par le *Répertoire* et qu'a permises l'établissement du présent Inventaire.

Ce tome III d'E Supplément, rédigé en partie par M. A. Bénet (4) et par M. G. Besnier, était à l'impression en 1914 : les premières feuilles tirées furent alors perdues. Je dus en reprendre la rédaction à frais nouveaux, et je n'aurais pu la mener à fin sans le concours diligent et dévoué de M. Louis Collet, instituteur honoraire, membre de la Société des Antiquaires de Normandie.

N'étant pas en mesure de poursuivre la publication de l'Inventaire de H Supplément (5), j'ai cru devoir donner, dans un premier appendice, l'analyse, établie par M. Bénet, du petit fonds ancien conservé aux archives de l'hospice de Troarn. J'y ai joint l'inventaire des actes de catholicité, de 1739 à la Révolution, pour la paroisse de Banneville-la-Campagne, et de 1712 à 1793 pour celle d'Emiéville, établis, d'après les exemplaires des Archives départementales, afin de combler, pour partie, les lacunes qu'offrent actuellement les Archives de ces communes (6).

(1) Il est regrettable que, du premier coup, l'*Inventaire* n'ait pas été mené au moins jusqu'à 1800.

(2) Notons que le décret du 10 septembre 1926 (*Journal Officiel* du 13-14) a rattaché la sous-préfecture de Falaise à Caen, celle de Pont-l'Evêque à Lisieux, mais non pas précisément supprimé ces deux arrondissements.

(3) Reste à inventorier, dans l'ancien arrondissement de Caen, le canton de Villers-Bocage.

(4) Sur les notes de feu M. Le Lorier et de feu M. le chanoine Deslandes, en ce qui concerne les communes de Bréville et de Robehomme.

(5) T. I (1891) : hôpitaux de Lisieux et de Bayeux; t. II (1900) : hôpitaux de Honfleur, Orbec, Bois-Halbout.

(6) Une dernière addition se réfère à un registre de catholicité de Laize-la-Ville (canton de Bourguébus), retrouvé depuis l'*Inventaire* publié en 1897.

*
* *

Les communes de l'arrondissement de Caen ont donné matière à différentes monographies étendues, dont une est hors de pair : celle de M. le commandant H. Navel, sur Feuguerolles-sur-Orne. La bibliographie des travaux, de portée et de valeur bien diverses, publiés sur les communes de l'ancien arrondissement de Caen (la ville de Caen exceptée), que nous donnons ci-après, n'est assurément pas complète. Mais, telle quelle, nous espérons qu'elle rendra des services.

D'une manière générale, sont à consulter : l'excellente introduction, de M. Georges Besnier à son *Répertoire* cité ci-dessus, qui fournit des notions précises, à la fois, sur les anciennes divisions, les anciens organismes administratifs (1) et sur les sources de l'histoire du Calvados (2) ; — le *Précis de l'histoire et de l'archéologie normandes,* publié par la Société des Antiquaires de Normandie (*Bulletin,* t. XXXVI (1924-1925) et XXXVII (1926-1927), particulièrement l'exposé de M. R. Doranlo sur l'*Archéologie antique en Normandie, des origines au X*[e] *siècle* (3), qui est à dépouiller en détail et auquel nous renvoyons une fois pour toutes, — ainsi qu'aux tomes I (Caen, Hardel, 1846, et réimpresion de Le Blanc-Hardel, 1898) et II (1850) de la *Statistique monumentale du Calvados,* d'Arcisse de Caumont, — au *Calvados pittoresque et monumental de Georges Mancel,* etc. (Caen, Rupalley, 1846-1847, in-folio, publication inachevée), — à *La Normandie illustrée* (Nantes, Charpentier, 1852-1855, 2 vol. in-folio), — à *La Normandie monumentale et pittoresque* (Le Hâvre, Lemale, 1893-1899, 10 vol. in-folio, Calvados, arrondissement de Caen, — au *Congrès archéologique de France, LXXV*[e] *session tenue à Caen en 1908 par la Société française d'archéologie* (Caen, Delesques, 1909, 2 vol. in-8°), — à *L'Art en Normandie,* de G. Huard (Paris, Beaux-Arts, 1928, pet. in-folio, VIII-273 p., pl.), — à Fernand et Marthe Engerand : *Les trésors d'art religieux du Calvados.* Tome I, *Caen et l'arrondissement de Caen* (Caen, Marigny et Joly, 1940, in-4°, XLVII-427 p., pl.).

D'un point de vue plus strictement historique, il convient d'utiliser avec critique :

Le chanoine Michel Béziers : *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux.* (Edition G. Le Hardy, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 1894-1896, 3 vol. in-8°) ; — l'abbé Gervais De La Rue : *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement* (Caen, impr. Poisson, 1820, 2 vol. in-8°) et *Nouveaux Essais* (Caen, Mancel, 1841-1842, 2 vol. in-8°) ; — Georges Mancel : *Documents, notes et notices pour servir à l'histoire du département du Calvados* (Caen, impr. Hardel, 1852, in-8°) ; — Georges Lesage : *A travers le passé du Calvados. Glanes, traditions, souvenirs* (Caen, Bigot, 1927-1943, 5 vol gr. in-8°) ; — Frédéric Vaultier : *Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. X, 1836, pp. 1-296, carte) et *Recherches historiques sur l'ancien doyenné de Vaucelles* (*Ibid.,* t. XII, p. 1-87, carte) ; — Paul de Longuemare : *Etude sur le canton de Tilly-sur-Seulles* (Caen, 1907, extrait de l'*Annuaire de l'Association Normande,* 1907-1908, in-8°, VI-458 p.) (4).

Voici, maintenant, un essai de relevé bibliographique pour chacune des communes de l'arrondissement de Caen :

(1) Cf. aussi L. Legrix : *Notes pour servir à une géographie historique du Calvados* (*Annuaire de l'Association normande,* 1872 et 1873), et le médiocre *Dictionnaire topographique du département du Calvados* de C. Hippeau (Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°, LVI-330 p.).

(2) Rappelons deux bonnes études méthodologiques : Joseph Guillaume : *Comment concevoir une monographie paroissiale* dans : V. Carrière : *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale,* t. II, Paris, Letouzey et Ané, 1934, in-8°, pp. 303-345 ; Jacques Levron *Comment préparer une étude d'histoire communale. Esquisse d'un plan de travail* (Grenoble, Arthaud, 1941, in-12, 92 p.).

(3) T. XXXVI, pp. 37-318

(4) Cf. Gaston Lavalley : *Catalogue des ouvrages normands de la Bibliothèque municipale de Caen,* Caen, Jouan, t. I, 1910, pp. 561-569; t. II, 1911, pp. 122-123, 175-176 : guides et notices divers. Ajoutons-y : *les Voyages en France,* d'Ardouin-Dumazet, *La Côte Normande,* de Georges Lanquest : *de Honfleur à Ouistreham* (Paris, journal « Le Home », s. d., in-16, 128 p., fig.), *de Ouistreham à Port-en-Bessin* (103 p. fig.), la *Basse-Normandie,* de Louis Dimier et René Gobillot (Paris, Delagrave, 1911, in-18, VII-509 p., carte, fig.), Henri Vuagneux : *A travers le Pays d'Auge* (Paris, Dentu, 1889, in-18), chap. X : Creully, Lasson, Fontaine-Henry. Etc...

AIRAN (1)

Eglise : B. M., 1870, pp. 596-597.

ALLEMAGNE (devenue **FLEURY-SUR-ORNE,** par décret du 12 avril 1917)

Histoire : B. A., t. XVII, p. 383, t. XXXII, pp. 296-297.

Antiquités : M. A., t. XII, pp. 438-440; B. A., t. XIII, p. 235, t. XL, pp. 318-319-346.

Eglises : B. M., 1842, pp. 181-182 pl., 1871, pp. 198-200, 418-419 fig., 1872, pp. 529-530 fig.

AMAYÉ-SUR-ORNE

Histoire : Macé : *Notes sur la commune d'A.* (Extrait du *Bulletin de l'Assoc. agricole et horticole des instituteurs de Valcongrain,* 1877, pp. 177-181).

Antiquités : B. A., t. XLVI, p. 280.

Eglise : B.M., 1844, pp. 30-32, B. A., t. III, p. 417.

AMBLIE

A. du Buisson de Courson : *Amblie-sur-Seulles. Notice sur une paroisse rurale en Basse-Normandie.* (Saint-Lo, Letréguilly, 1873, in-8°, 17 p.) — *Les seigneurs d'Amblie* (B. A., t. XXXVII, pp. 1-41).

AMFRÉVILLE

Antiquités : B. A., t. X, pp. 537-542, pl., t. XI, p. 61, t. XLVIII, pp. 587-588, 622-628 — *Annuaire de l'Assoc. Normande,* 1880, pp. 408-409.

ANGUERNY

Eglise : B. M., 1871, pp. 99-100.

ARGENCES

G. Lesage : *Chroniques argençaises* (Caen, extrait du *Bulletin du Syndicat agricole de Bourguébus,* 1911-1913, in-8° obl., 101 p.) ; *Les vignobles d'A.* (*Mémoires de l'Acad. des Sc., Arts et Belles-Lettres de Caen,* 1910, pp. 79-128) *Le culte à A. pendant la Révolution* (Caen, extrait de *L'Echo paroissial d'Argences,* 1912, in-8°, 26 p.). — L. Collet : *Procès de dîmes à Rupierre et à Argences. Ch. Fr. Eudes de Mézeray, curé de Rupierre* (*1715-1739*). (B. A., t. XLIV, pp. 310-370).

(1) B. M. désigne le *Bulletin Monumental,* B. A. le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* M. A. les *Mémoires* de cette Société, C. A. les *Congrès Archéologiques* tenus par la Société française d'archéologie.

AUDRIEU

Histoire : B. A., t. XXXIII, pp. 275-276, XLVII, pp. 243-265.

Antiquités : B. A., t. I, p. 101. — B. M., 1863, pp. 539-540.

Eglise : B. M., 1845, p. 215, 1863, pp. 539-540, 1906, pp. 22-23. — C. A., 1908, pp. 133-138, 618-619, 670-671, pl. — *Ann. de l'Ass. normande,* 1861, pp. 436-438.

AUTHIE

Histoire : B. A., t. XIV, pp. 378-379 n.

Antiquités : B. A., t. VI, pp. 298-301, XVII, p. 56, XVIII, p. 252.

Eglise : B. M., 1837, pp. 39-40, 1870, p. 302, 1872, pp. 67-68 fig.

AVENAY

Eglise : B. M., 1844, pp. 14-15.

BANNEVILLE-SUR-AJON

Eglise : B. A., t. XVIII, p. 458, t. XX, p. 7.

BARON

Antiquités : B. A., t. II, p. 130, t. VIII, pp. 343 505, t. XVII, p. 502.

Eglise : M. A., t. XXIV, pp. 662-669, pl. — B. M. 1843, pp. 334-336, 1872, p. 519.

BASLY

Eglise : B. M., 1871, pp. 421-422 fig. — C. A., 1908, pp. 660-661.

BAVENT

Château de Beneauville : B. A., t. XVIII, p. 90, t. XXXIX, pp. 422-423. — B. M., 1845, p. 223 (1).

BELLENGREVILLE

Eglise : B. M., 1849, p. 510 fig., 1870, p. 609.

BÉNEAUVILLE

Ernest Gautier : *Le fief de B.* (B. A., t. XLVIII, pp. 578-584).

Château : B. M., 1870, pp. 602-603, fig.

BÉNOUVILLE

Antiquités : M. A., t. VI, pp. 435-436, t. XII, pp 323-336 pl., t. XIX, pp. 485-500 pl. — B. A., t. II, pp. 679-680, t. VI, p. 309.

(1) Cf. au tome II de l'Inventaire de la série E des Archives du Calvados d'A. Bénet et R. N. Sauvage (Caen, 1928, in-4°), l'inventaire du fonds de la *seigneurie d Bavent* (pp. 164-246).

Eglise : B. A., t. XVII, p. 51, t. XVIII, pp. 179-180, 234, 389-390, t. XXIX, pp. 365-372, t. XXXIII, p. 382, t. XLVI, p. 294 pl. — *Bull. archéologique*, 1897, pp. 116-122 pl. — B. M., 1913, p. 303.

Châteaux : Henry Soulange-Bodin : *Châteaux de Normandie*, t. I, Paris, Van Oest, 1928, in-4°, pp. 16-22, pl.; *Journal des Débats*, 19 août 1928; *La Côte de Nacre*, n° 10, nov. 1928.

Port : *Croix du Calvados*, 23 mai 1937.

BÉNY-SUR-MER

Abbé Leherpeur-Dupray : *Notice sur la paroisse de B.* (Caen, Domin, 1886, in-8°, VIII-125 p.)

Eglise : B. A., t. XVIII, pp. 235-237, 253-254.

BERNIÈRES-SUR-MER

Eugène Liot : *Bernières-sur-Mer.* (Caen, imp. Adeline, 1897, in-16, 73 p.) — Hervé Leguillon : *Bernières-sur-Mer des origines à la Révolution.* (Caen, imp. Caennaise, 1927, in-8°, 176 p. pl.) — François Deschamps et Raoul Doranlo : *Recherches sur Bernières-sur-Mer* (B. A., t. XLI, pp. 194-243, XLII, pp. 369-382).

Histoire : B. A., t. XXXV, pp. 387-389. XXXVI, pp. 499-510. — *Baiocana*, 1909, pp. 95-96.

Antiquités : B. A., t. II, p. 130, t. XXXI, p. 434, t. XXXIV, p. 341, t. XXXV, pp. 420-429, 574-576 pl., t. XXXVI, pp. 539-542, t. XXXVII, p. 490. — G. Mancel : *Camp romain de Bernières.* (Caen, s. n. 1840, in-8°, 1 p.).

Eglise : B. A., t. XV, p. 51, t. XXXI, pp. 354-355, t. XLIII, p. 45. — B. M., 1843, p. 180.— C. A., 1843, p. 180, 1908, pp. 193-204 pl., 666-667.

BEUVILLE

Antiquités : B. A., t. XXXVII, pp. 1-36, t. XXXVII, pp. 454-458 pl. — (Voir **Biéville-sur-Orne**).

BIÉVILLE-SUR-ORNE

Général J. Morel : *Biéville-sur-Orne. Histoire d'une petite commune du Calvados.* (Caen, Jouan, 1911, in-18, 415 p., pl.) — Voir aussi les articles de l'abbé Frédéric Alix, dans *La Plaine de Caen. Bulletin régional des paroisses de Biéville-sur-Orne, Cambes, Villons, Epron, Hérouville, Saint-Contest, Beuville, Blainville* (1910-1914).

Antiquités : B. A., t. IV, p. 256, t. X, p. 537.

Eglise : B. A., t. XXVII, pp. 76-77, t. XXXI, p. 356. — B. M., 1871, pp. 442-443 fig.

BILLY

Eglise : B. M., 1870, p. 601.

BLAINVILLE-SUR-ORNE

Abbé Alix : *B. dans l'histoire.* (*La Bonne Cité. Bull. par. de Notre-Dame de Blainville*, 1926-1928; *Un protégé de Colbert : messire Jacques Belin, curé de B., 1680-1737* (*Mémoires de l'Acad. des sc., arts et belles-lettres de Caen*, 1914, pp. 1-85), B. A., t. XXXVII, pp. 479-482.

Antiquités : B. A., t. IV, p. 256, t. XXIX, pp. 391-393, t. XXXII, p. 359, t. XXXVI, pp. 537-538, t. XLIII, pp. 339-349. — (Voir : **Biéville-sur-Orne**).

BONNEMAISON

Antiquités : B. A., t. XLVI, p. 280.

BOUGY

Antiquités : B. A., t. VI, p. 14. — (Cf. **Evrecy**).

Eglise : B. A., t. XXII, p. 25. — B. M., 1843, pp. 339-342 fig. — C. A., 1870, p. 322.

BOURGUÉBUS

[A. Guilmeth] : *Bourg de Bourguébus.* S. l. n. d., in-8°, 20 p. (inachevé). — *Croix du Calvados*, supplément du 9 nov. 1929.

BRÉCY

Jules Roger : *Brécy. Notes sur cette commune au XIXe siècle.* (Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1892, in-8°, 61 p. pl.) — H. de Chanterenne : *L'ancienne paroisse de B.* (B. A., t. XVII, pp. 458-471). — H. Soulange-Bodin, *op. cit.*, pp. 22-25, pl.

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Histoire : *Annuaire de l'Assoc. normande*, 1868, pp. 531-533.

Antiquités : M. A., t. XIV, pp. 129-130 fig.

Eglise : B. M., 1867, p. 85.

BRETTEVILLE-SUR-ODON

Histoire : M. A., t. XII, pp. 88-112. — Commandant Henri Navel : *Les vavassories du Mont Saint-Michel à B. et à Verson* (B. A., t. XLV, pp. 137-165). — Robert Carabie : *La proprié-*

té foncière dans le très ancien droit normand (XI[e]-XIII[e] *siècles*). T. I : *la propriété domaniale* (Caen, Bigot, 1943, in-8° (50)-347-LXXVII, p. carte; pp. 25-146).

Eglises : B. A., t. XXVIII, p. 236. — B. M., 1842, pp. 519-523.

Folklore : B. A., t. XXXV, pp. 385-386.

BRÉVILLE

Albert Le Lorier : *Monographie historique et statistique de la paroisse et commune de Bréville* (Bréville, l'auteur, 1898, in-8°, XV-311 p. pl.).

Eglise : B. A., t. XVIII, p. 90, t. XXI, p. 257.

Château : Annuaire de l'Assoc. normande, 1869, pp. 513-515, fig.

BROUAY

Cf. **Gavrus.**

BULLY

Antiquités : B. A., t. XVII, p. 502, t. XXXVI, pp. 512-519 pl.

Eglise : t. III, pp. 187-188. — B. M., 1844, pp. 29-30, 1853, p. 553 pl., 1925, pp. 226-227.

CABOURG

Ad. Sergent : *Almanach-Annuaire illustré de Cabourg-les-Bains.* (Paris, chez l'auteur, rue Geoffroy-Marie, 6, in-16, années 1860, 1861, 1862, carte, fig.) (1). En 1864, le même auteur donna un *Almanach de Cabourg illustré,* et en 1867, un *Almanach-Annuaire* plus réduit. — *Notice sur Cabourg-les-Bains.* (Paris, impr. Voitellain, [1868], in-18, 24 p.) — J. Sévrette : *Cabourg et ses environs... Le Homme. Ouistreham.* (Paris, Hachette, 1882, in-16, 223 p., carte, fig.) — Henry Lumière : *Cabourg dans le passé, dans le présent.* (Caen, Jouan, 1901, in-8°, 8 p. (2).

Eglise : B. A., t. I, p. 106.

CAGNY

Antiquités: B. A., t. III, p. 436, t. XIII, pp. 80, 475

Histoire : M. A., t. XXXIV, pp. 183-184.

CAIRON

Antiquités : B. A., t. XXVIII, p. 79, t. XL, pp. 358-360.

(1) Nous ne connaissons que ces éditions, mais il a dû y en avoir d'autres.

(2) Ajoutons, à titre documentaire : Alfred Piat : *Projet de création... d'un port de guerre et de commerce en eau profonde à Cabourg...* (Paris, impr. Alcan-Lévy, 1887, in-4°, 35 p., cartes).

Eglise : M. A., t. XXVI, pp. 606-611.

CAMBES (CAMBES-EN-PLAINE,
décret du 21 novembre 1937)

Antiquités : M. A., t. X, p. 322. — B. A., t. XXIX, pp. 376-379 pl., 386.

Eglise : B. M., 1870, p. 302, 1872, pp. 68-70 fig.— (Voir : **Biéville-sur-Orne**).

CAMPANDRÉ

Antiquités : B. A., t. III, p. 211, t. XXII, p. 16, t. XLVI, pp. 279-280.

CARCAGNY

Eglise : B. A., t. XXXIV, p. 400.

CARPIQUET

Antiquités : B. A., t. I, p. 192.

Eglise : B. M., 1842, pp. 518-519.

CHEUX

Histoire : Bull. Soc. de l'hist. de Normandie, t. X, 1905-1909, pp. 324-331.

Eglise : B. A., t. VI, p. 117. — B. M., 1871, p. 342.

CHICHEBOVILLE

Antiquités : B. M. 1870, p. 604.

CLÉVILLE

Histoire : B. A., t. XXXIX, pp. 528-531.

CLINCHAMPS-SUR-ORNE

Histoire : R. Triger *in* : *Rev. hist. et archéol. du Maine,* t. III, 1878, pp. 279-308, 1922, pp. 49-56. — [abbé Lefournier :] *Croix commémorative. Scène touchante qui se passa près la vieille Croix de Percoville après l'audacieux coup de main d'Ambroise de Loré sur les Anglais, maîtres de Caen, 29 septembre 1431.* (Caen, impr. Delesques, 1886, in-8°, 16 p.) — Paul Le Brethon *in* : *La Révolution française,* 1926, pp. 313-314.

Antiquités : B. M., 1840, pp. 196-198 pl.

Eglise : B. M., 1844, pp. 166-168, 1871, p. 431.

COLLEVILLE-SUR-ORNE

Histoire : B. A., t. XLIV, pp. 412-413.

Antiquités : B. A., t. II, p. 292.

COLOMBIERS-SUR-SEULLE

Antiquités : B. M., 1850, pp. 238-240.

Eglise : B. M., 1849, pp. 496, 505, 1872, pp. 522-

...

523 fig., 1906, pp. 30-31.

CONDÉ-SUR-LAIZON

Antiquités : B. M., 1862, pp. 184-185 fig. — *Mém. Académie sc., arts et belles-letires de Caen*, 1907, pp. 1-14. — M. A., t. IX, pp. 149-164.
Eglise : B. M., 1844, pp. 192-195 fig.

CONTEVILLE

Antiquités : B. A., t. IV, pp. 571-573, t. V, pp 248, 251, 256, t. VI, pp. 5, 55-56, 208, 312, t. VII, pp. 16, 88, t. IX, pp. 138-167.

CORMELLES

Antiquités : B. A., t. XXXII, pp. 303, 310-311. — B. M., 1842, pp. 187-188.

COURSEULLES

Histoire : *Annuaire du Calvados*, 1847. (Caen, impr. Delos, in-12, pp. 288-291.) — Eugène Liot : *Courseulles-sur-Mer*. (Caen, impr. Adeline, 1894, in-18, 123 p.) — Henri Moisy : *Les de Meullent, baron de Courseulles, 1204-1453* (*Mém. Académie sc., arts et belles-lettres de Caen*, 1914, pp. 119-136). — B. A., t. XXXV, pp. 408-418, t. XLVI, pp. 334-337.
Antiquités et monuments : M. A., t. IX, pp. 577-579, B. A., t. XXXIX, pp. 422, 430-431. — B. M., 1847, pp. 238-240 fig., 1865, pp. 684 fig.

CREULLY

Histoire : R. A. L. Pezet : *Les barons de Creully* (*Bull. Société agric., sc., arts et belles-lettres de Bayeux*, 1852-1855, pp. 253-509). — [B. Pont et L.-A. Berthaud] : *Creully par les rédacteurs du Haro*. (Caen, Pagny, 1840, in-8°, 15 p. (1).
Eglise : B. M., 1846, pp. 46-51 pl.
Château : E. Vrac : *Une visite au château de Creully* (Caen, impr. Lanier, 1894, in-16, 32 p. pl.) — B. A., t. XXXIII, pp. 351-352, t. XXXIX, pp. 526-528. — B. M., 1846, pp. 51-61, fig., 1870, pp. 557-558.

CRISTOT

Cf. **Gavrus.**

(1) Cf. au tome II de l'Inventaire de la série E des Archives du Calvados d'A. Bénet et R. N. Sauvage (Caen, 1928, in-4°), l'inventaire du fonds de la *baronnie de Creully* (pp. 77-161).

CURCY

Antiquités: B. A., t. IX, pp. 553-555, t. XI, p. 245.
Eglise : B. M., 1844, pp. 43-44.
Châteaux : B. M., 1844, pp. 44-46 fig.

CUVERVILLE

Eglise : B. A., t. XXXVI, p. 566.

DOUVRE-LA-DÉLIVRANDE

Histoire : F.-G. Fossard : *L'ancienne fondation de la chapelle de Notre-Dame de La Délivrande*. (Diverses éditions des XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles, cf. E. Frère : *Manuel du bibliographe normand*, t. I, p. 480). — Abbé Eugène Laurent : *Notre-Dame de La Délivrande* (Sur les diverses éditions et la critique de V.-E. Pillet, cf. G. Lavalley, *op. cit.*, t. II, p. 180). — *Notice sur la chapelle de L. D. depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. (Caen, impr. Ve Pagny, 1862, in-16, 108 p.) — Abbé G. Grente : *N. D. de L. D.* (Caen, impr. Domin, 1913, in-8°, 18 p.) — Abbé Léon Jules : *N. D. de L. D. Le pèlerinage. La basilique. Essai historique*. (Caen, impr. Domin, 1924, in-12, 234 p. pl.) — R. P. Victor Lepetit : *Un centenaire : le choléra de 1832 à L. D.* (Caen, impr. Domin, 1932, in-12, 59 p. fig.) — Id. : *Un antique pèlerinage : N. D. de L. D.* (Paris, Enault, 1939, in-8°, 221 p. fig.) — R. N. Sauvage : *Histoire de l'ancienne découverte de l'image miraculeuse de N. D. de L. D.* (Rouen, Société des Bibliophiles normands, 1938, in-4°, IX-16 p.). — *Baiocana*. 1910, pp. 115-138, 1911, pp. 85-90, 108-109 (1).
Antiquités : B. A., t. III, pp. 211-212, 216, t. X, p. 540, t. XXXVIII, p. 474, n. 30.
Eglises : B. M., 1871, pp. 443-446 fig.— C. A., 1908, pp. 213-216. — *Annuaire Assoc. normande*, 1868, pp. 512-513.

EMIÉVILLE

Eglise : B. M., 1870, pp. 608-609.

EPINAY-SUR-ODON

Rémy du Vivier et Etienne Deville : *Epinay-sur-Odon. Notes et souvenirs*. (Paris, impr. Frazier-Soye, 1917, in-8°, VII-212 p., 23 pl.).

(1) Les *Annales de N. D. de L. D.*, qui paraissent depuis avril 1906, sont à consulter avec profit.

EPRON

Histoire : B. A., t. XXXIV, p. 358. — *L'Intermédiaire des chercheurs,* 1937, c. 888.

Eglise : B. M., 1842, p. 495. — (Voir : **Biéville-sur-Orne**).

ESCOVILLE

Histoire : A. de Blangy : *Robert d'Escoville* (M. A., t. XXX, pp. 1-11, pl.).

Antiquités : B. A., t. X, p. 508, t. XXXII, pp. 5, 359.— *Annuaire Assoc. normande,* 1880, p. 410.

ESQUAY-NOTRE-DAME

Eglise : B. A., t. III, p. 417.

Antiquités : B. A., t. XVII, p. 502, t. XLVII, p. 309.

ETAVAUX

Eglise : B. M., 1842, pp. 184-185 fig.

ETERVILLE

Histoire : A. de Blangy : *Erection de la paroisse d'Eterville en un plein fief de haubert par Henri IV* (B. A., t. XV, pp. 421-442).

Antiquités : B. A., t. VIII, p. 505.

Eglise : B. M., 1843, pp. 324-325.

EVRECY

Histoire : Lanfranc de Panthou : *Monographie de la commune d'E.* (B. A., t. XXI, pp. 1-180), B. A., t. XI, pp. 307-310.

Antiquités : M. A., t. XXVI, pp. 368-379 pl. — B. A., t. IV, pp. 467, 471, 476, t. V, pp. 115, 116, 168, 175, 181. — B. M., 1861, pp. 89-104 fig.

Eglise : B. A., t. I, p. 351. — B. M., 1844, pp. 9-14 fig., 1847, p. 374 pl. — C. A., 1908, pp. 680-681 pl. — *Annuaire Assoc. normande,* 1864, pp. 630-631.

FEUGUEROLLES-SUR-ORNE

Histoire : commandant Henri Navel : *Monographie de F., des origines à la Révolution française* (Caen, Société des Antiquaires de Normandie, extrait du B. A., t. XXXVIII et XXXIX, 1931, in-8°, 528 p. pl).

Antiquités : B. A., t. XXXI, pp. 357-358, 424 pl., t. XXXIV, pp. 395-396, 399, t. XLIII, pp. 370-371, t. XLVII, p. 309.

FIERVILLE-EN-BESSIN

M. A., t. XXV, pp. 173-176.

FIERVILLE-LA-CAMPAGNE

Eglise : B. M., 1844, pp. 15-17, 1847, p. 368, 1851, p. 516 fig., 1863, p. 554-555 fig., 1870, pp. 597-600 fig.

FLEURY-SUR-ORNE : voir **ALLEMAGNE**

FONTAINE-ETOUPEFOUR

Antiquités : B. A., t. XLIV, p. 414.

Eglise : B. M., 1834, p. 330.

Château : B. A., t. IX, p. 27, t. XVIII, pp. 288-292 pl. — B. M., 1843, pp. 330-333 fig., 1863, pp. 217-218.

FONTAINE-HENRY

Antiquités : B. A., t. XVIII, pp. 250-252, t. XL, p. 359-360.

Château : B. M., 1836, pp. 350-353, 1886, pp. 352-353. — C. A., 1908, pp 216-221, 718-721 pl. et fig. — *Annuaire Assoc. normande,* 1868, p. 513. — P. Le Cacheux et H. Prentout : *Blaise Le Prestre. L'église Notre-Dame de Saint-Lô et le château de Fontaine-Henry* (B. A., t. XXXIV, pp. 267-280). — Comte Pierre d'Oilliamson : *Le château de F.-H. et ses seigneurs* (*ibid.*, t. XLI pp. 142-154). — H. Soulange-Bodin, *op. cit.*, pp. 39-46, pl.

Eglise : C. A., 1908, pp. 221-222.

FONTENAY-LE-MARMION

Histoire : B. A., t. XVIII, pp. 282-287 (1).

Antiquités : B. M., 1896, pp. 199-215 fig. — B. A., t. XXXV, pp. 442-452, 481-483, 510-512, t. XXXVI, pp. 79-80, 282-284, t. XLV, pp. 361-362, 367-368.

Eglise : B. M. 1871, pp. 448-449.

Château : B. M., 1836, pp. 238-245.

FONTENAY-LE-PESNEL

Antiquités : B. A., t. I, p. 101.

Eglise : B. A., t. XXXIV, p. 400.

FRÉNOUVILLE

Antiquités : B. A., t. XXXIX, pp. 405-406.

Eglise : B. M., 1870, pp. 605-606 fig.

LE FRESNE-CAMILLY

Histoire : B. A., t. IV, pp. 72-87.

Eglise : M. A., t. III, pp. 301-320 pl. — B. M., 1838, pp. 81-82, 1871, p. 448, 1906, p. 20. — C. A., 1908, pp. 617, 628 fig.

(1) Cf. G. Saige : *Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion.* (Monaco, 1895, in-4°).

GARCELLES

Antiquités : B. A., t. VIII, pp. 511-512, t. IX, p. 68, t. X, pp. 535-536.

GAVRUS

Histoire : A. du Buisson de Courson : *Communes rurales de l'arrondissement de Caen : Gavrus, Cristot, Brouay.* (Saint-Lô, impr. Letréguilly, 1874, in-8°, 48 p.) et *Recherches nobiliaires sur la Normandie* (Caen, Le Blanc-Hardel, 1876, in-8°, XV-570 p.).

Antiquités : B. A., t. VIII, p. 505.

GIBERVILLE

Antiquités : M. A., t. VI, pp. 362-366 pl. — B. M., 1867, p. 719 fig.

GRENTHEVILLE

Eglise : B. A., t. XLVI, pp. 311-312.

HAMARS

Antiquités : B. A., t. I, p. 350.

Eglise : B. M., 1844, pp. 47-48.

HERMANVILLE

Eglise : B. M., 1871, p. 449.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Antiquités : M. A., t. X, pp. 318-325. — B. A. t. XIII, pp. 81, 211, t. XXXVI, pp. 519-520. *Annuaire de l'Assoc. normande,* 1883, p. 436.

Eglise : B. A., t. XXXVI, pp. 487-488 pl., t. XL, pp. 272-278, t. XLII, pp. 336-337, 355-361 pl., t. XLV, pp. 332-334, t. XLVIII, p. 584. — B. M., 1842, pp. 489-495 fig., 1866, pp. 416-419 fig., 1870, p. 303 fig., 1871, pp. 434-435, 1872, pp. 70-72. (Voir *L'Intermédiaire des chercheurs,* 1936, c. 429-430 et, plus haut, **Biéville**).

HÉROUVILLETTE

Histoire : Charles Gervais : *Hérouvillette* (B. A. t. VIII, pp. 79-114).

Antiquités : B. A., t. I, pp. 533-537.

IFS

Antiquités : M. A., t. IX, pp. XXII-XXIII. — B. A., t. III, pp. 304, 308, 313, t. XLII, pp. 315-316.

Eglise : B. M., 1842, pp. 186-187 pl., 1871, pp. 441-442 pl. — C. A., 1908, pp. 672-673.

JUVIGNY

Histoire : B. A., t. XXXIX, pp. 452-453.

LANGRUNE

Histoire : Eugène Liot : *Langrune, Saint-Aubin, Tailleville....* (Caen, impr. Adeline, 1895, in-12, 81 p.).

Eglise : B. A., t. V, p. 117, t. VI, p. 117, t. XI, pp. 247-248. — C. A. 1908, pp. 204-212 pl., 1911, t. II, pp. 144-145.

LASSON

Eglise : B. M., 1865, pp. 513-516 fig. — C. A., 1908, pp. 356-358 pl.

Château : B. M., 1863, pp. 765-766. — *Bulletin de la Soc. des beaux-arts de Caen,* t. V, pp. 450-466. — H. Soulange-Bodin, *op. cit.,* pp. 69-71.

LION-SUR-MER

Histoire : Eugène Liot : *Lion-sur-Mer, Hermanville.* (Caen, impr. Adeline, 1896, in-16, 69 p.). — *Mémoires de l'Acad. des sc., arts et belles-lettres de Caen.* 1909, pp. 306-307.

Antiquités : B. A., t. II, pp. 140-141, t. XL, pp. 353-355.

Château : H. Soulange-Bodin, *op. cit.,* pp. 72-73.

LOUVIGNY

Eglise : B. M., 1842, pp. 524-526.

Athis : B. A., t. II, pp. 567-568, t. XXXII, p. 323.

LUC-SUR-MER

Histoire : Eugène Liot : *Luc-sur-Mer. Le passé, le présent.* (Caen, impr. Adeline, 1891, in-16, 80 p. pl.) — Pierre Laurent : *Luc et son passé.* (Caen, impr. Caron, 1935, in-8°, 7 p.) — *Baiocana,* 1910, pp. 85-91.

Antiquités : travaux d'Edmond Hue : *Mém. Acad. sc., arts et belles-lettres de Caen,* 1909, pp. 313-332 ; *Luc-sur-Mer néolithique et romain* (*Bulletin de la Soc. préhistorique française,* 1925 et 1936, et à part) ; B. A., t. XLIV, pp. 387-402, t. XLV, pp. 375-386 ; d'A. Bigot, du Dr Doranlo, de Vaullégeard, etc. : B. A., t. XIII, p. 473, t. XXXI, pp. 330-337 pl., t. XXXVIII, pp. 535-539, t. XLIV, p. 372, t. XLVI, pp. 333-334.

Eglise : B. A., t. VI, pp. 223-224, t. XVII, pp. 202-203, t. XLII, pp. 345-352 pl. — B. M., 1871, pp. 446-448 fig. — *Annuaire de l'Assoc. normande,* 1861, p. 429.

MAIZET

Antiquités : B. A., t. XI, pp. 606-608, t. XIII,

p. 45. — *Annuaire de l'Assoc. normande,* 1883, pp. 433-435.

Eglise : B. A., t. VII, pp. 417-418. — B. M., 1844, pp. 32-33.

MALTOT

Antiquités : B. A., t. XXXIII, pp. 334-337, 361.

Eglise : B. A., t. XVIII, pp. 244-245, t. XLVI, p. 293. — B. M., 1840, pp. 105-106, 1843, pp. 319-323.

MANNEVILLE

Antiquités : M. A., t. XII, p. 425 pl.

MARTRAGNY

Histoire : B. M., 1849, pp. 227-231. — *Baiocana,* 1909, p. 17.

MATHIEU

Histoire : Baiocana, 1909, pp. 126-127.

Antiquités : B. A., t. XXVIII, pp. 320-321, t. XXX, pp. 400-410, t. XXXI, pp. 371-374.

MAY-SUR-ORNE

Histoire : Le Behot : *Notice sur May-sur-Orne.* (Caen, impr. Adeline, 1894, in-16, 59 p.).

Eglise : B. A., t. XIV, pp. 63, 65, t. XV, p. 398, t. XVI, pp. 1-2, 8, 395, t. XVII, pp. 223-224.

MERVILLE

Antiquités : B. A., t. V, p. 110, XXXIII, p. 351

MISSY

Antiquités : B. A., t. IV, p. 261.

MONDEVILLE

Antiquités : B. A., t. II, p. 602, t. VIII, p. 341, t. IX, p. 404, t. X, pp. 503-529, t. XI, p. 255, t. XXIX, pp. 353-354, t. XXX, p. 410, t. XXXII, pp. 282-284, 310-311, t. XXXIX, p. 474, t. XLII, pp. 311-314, t. XLIII, p. 361.— *Annuaire de l'Assoc. normande,* 1880, pp. 409-410.

Eglise : B. A., t. XXVIII, pp. 216-219, t. XXXIII, pp. 368-369 pl., t. XLII, pp. 355-361 2 pl. — B. M., 1842, pp. 188-189.

MONDRAINVILLE

Antiquités : B. A., t. XIII, pp. 475-476.

Eglise : B. M., 1840, pp. 109-110.

MONTS-EN-BESSIN

Histoire : B. A., t. XI, pp. 439-441, t. XIII, pp. 436-441.

MOUEN

Eglise : B. A., t. I, pp. 348-350, t. VI, p. 25. — B. M., 1845, p. 217, 1871, p. 206, 1906, pp. 30-31.

MOULT

Antiquités : B. M., 1846, pp. 632-633.

Eglise : B. M., 1847, pp. 548-550 fig., 1870, pp. 615-617 fig. — C. A., 1870, p. 4.

NEUILLY-LE-MALHERBE

Histoire : René Dubourg : *Quelques pages d'histoire locale. Les Vassel, seigneurs de N. le M.* (*Annuaire de l'Assoc. normande,* 1924, pp. 185-286). — B. A., t. XXXV, pp. 383-384.

Eglise : B. M., 1843 p. 342.

NORREY

Histoire : Auguste Edline : *N. près Caen et son histoire* (Saint-Arnaud, impr. Saint-Joseph, 1896, in-8°, 52 p.).

Eglise : Etudes de G. Huard : *Normannia,* 1931, pp. 1-27; *L'église de Norrey* (Condé-sur-Noireau, impr. de la Presse condéenne, 1933, in-8°, 34 p. fig., carte). — B. M., 1842, p. 410, 1872, pp. 352-353 fig. — C. A., 1908, pp. 338-349 pl., 674-675. — *Annuaire de l'Assoc. normande,* 1861, p. 439.

NOYERS

Histoire : B. A., t. XLV, p. 391.

Antiquités : B. A., t. XLIV, p. 414.

OUÉZY

Eglise : B. M., 1844, pp. 182-185 fig.

OUFFIÈRES

Eglise : B. M., 1844, pp. 46-47.

OUISTREHAM

Histoire : Eugène Liot : *Oystreham-Ouistreham.* (Caen, impr. Adeline, 1893, in-18, 134 p. pl.). — *Guide-Notice pour l'église et le pays de O.* (Caen, impr. Haulard La Brière, s. d., in-8°, 15 p.). — *Côte de Nacre. Syndicat d'initiative d'Ouistreham-Riva-Bella.* (La Délivrande, impr. Gazeau, 1931, in-12 obl., 42 p. pl). — *Ouistreham-Riva-Bella.* (*Côte de Nacre*). *Guide officiel illustré.* (La Délivrande, impr. Ga-

zeau, [1934], in-12 obl., 56 p. pl.). — B. A., t. XLI, pp. 352-353 (1).

Antiquités : B. A., t. VI, pp. 133-135, 308-309, t. XLI, p. 272.

Eglise : B. A., t. XI, pp. 327-328, t. XXII, p. 157, t. XXXIII, p. 351, t. XLIII, p. 44. — B. M., 1842, p. 193 fig., 1925, p. 224. — C. A., 1908, pp. 187-193, 668-669 pl. — Abbé Bouillot : *Eglise Saint-Samson d'Ouistreham.* (La Délivrande, Gazeau, 1936, in-8°, 16 p. fig.).

PÉRIERS-SUR-LE-DAN

Antiquités : B. A., t. IV, p. 377.

Eglise : B. A., t. XI, p. 432, t. XXXV, p. 496, t XLIII, p. 361 ; t. XXXVII, pp. 512-521 : R. Doranlo : *La nef de l'église de Périers-sur-le-Dan,* pl. — *Annuaire de l'Assoc. normande,* 1882, p. 386.

PIERREPONT

Antiquités : B. M., 1843, pp. 286-287.

PRÉAUX

Eglise : B. M., 1844, pp. 35-37.

PUTOT

Eglise : Annuaire de l'Assoc. normande, 1861, p. 438.

RANVILLE

Antiquités : B. A., t. II, p. 604, 662-665, t. XXXII, p. 359. — B. M., 1843, p. 573 fig.

REVIERS

Histoire : Edouard Michel : *Notice sur R.* (Caen, impr. Domin, 1899, in-16, 16 p.).

Antiquités : M. A., t. XII, pp. 440-441. — B. A., t. XXXV, pp. 513-564.

Eglise : abbé Léon Tolmer : *Un poème latin de Marin Le Verrier, recteur de l'Université de Caen, et l'église de R.* (B. A., t. XLIV, pp. 439-441).

ROCQUANCOURT

Eglise : B. A., t. VI, p. 332. — C. A., 1908, p. 127 fig.

ROSEL

Eglise : B. M., 1847, p. 366, 1871, pp. 424-427 fig., 1925, p. 225. — C. A., 1908, pp. 358-359.

(1) Cf. aussi : Gérard-Gailly : *L'héroïque sergent d'Ouistreham (Michel Cabieu)* Caen, Bigot, 1938, in-18 47 p., — la plus récente et la meilleure étude sur cet épisode local de la Guerre de Sept ans.

ROTS

Histoire : B. A., t. II, pp. 431-459, t. XIII, p. 86, t. XV, p. 83. — Abbé F. Alix : *Exemption de Rots. Fief et manoir Saint-Ouen* (Flers-de-l'Orne, impr. Catholique, 1913, in-8°, 7 p.)

Antiquités : B. A., t. XLII, p. 340.

Eglise : G. Huard : *La restauration de la nef de l'église de Rots.* (B. M., 1914, pp. 107-128, pl. et fig.) ; *Les églises de Rots et de Norrey* (*Normannia,* 1931, pp. 1-27). — B. A., t. II, pp. 431-459, t. V, pp. 139-144, 280-282, t. VI, p. 7, t. XXVII, pp. 332-334, t. XXIX, pp. 361-362. — B. M., 1871, pp. 342-343 fig., 1872, pp. 94-95 fig., 1914, pp. 107-128 pl. — C. A., 1908, pp. 332-338 pl.

RUPIERRE

Cf. **Argences.**

SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Eglise : B. A., t. II, pp. 148-149, 211-214.

SAINT-ANDRÉ-DE-FONTENAY (devenu par décret du 4 décembre 1911 **SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE)**

Histoire : B. A., t. XXX, pp. 386-387.

Antiquités : M. A., t. XII, p. 428.

Abbaye de Saint-Etienne de Fontenay : Pierre Carel : *Etude sur l'ancienne abbaye de Fontenay.* (Caen, Le Blanc Hardel, 1885, in-8°, VI-100 p. fig.). — Paul de Farcy : *Abbayes de l'évêché de Bayeux. Tome Ier : Cerisy, Castillon, Fontenay, Longues.* (Laval, impr. Moreau, 1887, in-4°, 127 p.) — B. A., t. III, pp. 368-407, t. XVIII ,pp. 282-287. — B. M., 1849, pp. 133-140 pl., 1885, pp. 337-342.

SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY

Antiquités : B. A., t. XLIII, pp. 387-388.

Eglise et paroisse : B. A., t. XLIV, pp. 413-433, t. XLVI, p. 290.

SAINT-AUBIN-SUR-MER

Histoire : [Lumière (Henry) :] *Saint-Aubin-sur-Mer.* (Caen, Massif, 1880, in-32, 58 p.) — *Saint-Aubin-sur-Mer. Livret-Guide.* (Saint-Aubin-sur-Mer, Delaunay, s. d., in-18, 24 p.).

Antiquités : V.-E. Pillet : M. A., t. XII, pp. 410-413 et *Mélanges.* (Bayeux, Léon Verel, 1849, in-8°, pp. 14-17). — B. A., t. I, pp. 120, 291, 344, 347, 355, 369, 516, t. IV, p. 379, t. XLVIII, pp. 544-546, t. XLIX. — Cf. **Langrune.**

SAINT-CONTEST

Histoire : abbé Elie : *Histoire de la paroisse de S.-C. depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.* (Caen, Jouan, 1901, in-8°, XII-407 p. pl.).

Antiquités et monuments : B. A., t. V, p. 329, t. XVI, p. 144, t. XVII, p. 28, t. XXXVIII, pp. 518-519 pl.

Eglise : B. M., 1842, pp. 496-499 pl., 1871, pp. 417-418. — C. A., 1908, pp. 232-241.

SAINT-GABRIEL

Eglise : B. M., 1838, pp. 84-85, 1870, pp. 556-557, 1925, p. 219 fig. — C. A., 1908, p. 629.

Prieuré : Ph. Deshayes : *Mémoire sur l'église du prieuré de S.-G.* (M. A., t. I, pp. 468-471 pl.). — abbé Laffetay : *Notice historique et archéologique sur le prieuré de S.-G.* (B. M., 1842, pp. 116-126). — [A. de Caumont] : *Le prieuré de S.-G.* (Caen, Jouan et Bigot, 1930, in-16, 12 p. fig. Extrait de la *Statistique monumentale du Calvados*). — Elie Lambert : B. A., t. XLIII, pp. 45-46, et *Annuaire de l'Assoc. normande*, 1932, pp. 131-134. — B. M., 1838, pp. 84-85, 1842, pp. 96-98, 1846, p. 166, 1870, pp. 555-557, 1925, p. 219.

SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

Eglise : B. M., 1842, pp. 498-500.

Abbaye d'Ardenne : Eugène Liot : *Excursion à l'abbaye d'Ardennes* (Caen, impr. Delesques, 1890, in-12, 65 p. pl.). — *L'abbaye d'Ardennes près Caen.* (Caen, impr. Caennaise [1930], in-12, 12 p., fig.) — Elie Lambert : *L'abbaye d'Ardenne*, B. A., t. XLV, pp. 192-264, pl.— M. A., t. XVII, pp. 537-554.— B. A., t. I, p. 185, t. II, p. 307, t. VIII, p. 19, 242-244, t. XXVIII, p. 214, 222-223, 226, t. XXX, pp. 369-372, t. XLIX. — B. M., 1842, pp. 500-517 pl., 1847 p. 431. — C. A., 1847-1848, pp. 69-71 fig. 1908, pp. 360-366 pl. (1).

SAINT-MANVIEU

Histoire : B. A., t. XXVII, p. 318, t. XXXIV, p. 402.

Antiquités : B. A., t. XXXVIII, pp. 561-562 pl.

Eglise : B. A., t. I, pp. 95-96, t. XXXVIII, p. 554.

(1) M. A. Bénet a publié, en 1905, l'inventaire sommaire du fonds de l'abbaye d'Ardenne, conservé aux Archives du Calvados (Caen, impr. Delesques, in-4°, 335 p.).

SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY

Antiquités : B. A., t. XXXVI, p. 543.

Eglise : B. A., t. XVI, p. 85, t. XLI, p. 329. — B. M., 1844, pp. 173-174 fig.

SAINT-MARTIN-DE-SALLEN

Antiquités : B. A., t. II, p. 304, t. III, p. 196, t. XLVI, p. 280.

SAINT-PAIR

Cf. **Troarn.**

SAINT-VAAST-SUR-SEULLE

Histoire : [Comte A. de Blangy] : *Notice historique sur la châtellenie de Saint-Vaast.* (Caen, impr. Adeline, 1885, in-8°, 242 p., 6 pl.), et *Journal des fouilles de Saint-Vaast. Siège de 1356.* (Caen, impr. Valin, 1889, in-8°, 179 p., atlas in-4°, 194 p.). — Charles Osouf : *Saint-Vaast-sur-Seulles. Son histoire et sa légende.* (Caen, impr. Olivier, 1932, in-8°, 27 p. pl. (Extrait du *Journal de Caen*).

SAINTE-CROIX-GRAND'TONNE

Histoire : A. du Buisson de Courson : *Notes sur l'ancien fief de ou du Maillot.* (B. A., t. XXIX, pp. 251-264). — *Mémoires Acad, sc., arts et belles-lettres de Caen*, 1909, pp. 303-305.

SAINTE-HONORINE-DU-FAY

Antiquités : B. A., t. VII, p. 370, t. XLIII, pp. 369-370.

Eglise : B. M., t. III, p. 417. — B. M., 1844, p. 33.

SALLENELLES

Histoire : B. A., t. XLV, pp. 296-300.

SECQUEVILLE-EN-BESSIN

Eglise : B. M., 1871, pp. 200-204 fig. — C. A., 1908, pp. 349-356 pl.

SOLIERS

Histoire : B. A., t. VI, pp. 310-311.

TAILLEVILLE

Antiquités : B. A., t. XVI, p. 150, t. XXXII, p. 275.

Histoire : M. A., t. XXXIV, pp. 182-183.

TESSEL

Eglise et paroisse : B. A., t. XIV, pp. 369-370, t. XV, pp. 64-70, t. XVIII, p. 246, t. XXXIV, p. 400, t. XLV, pp. 390-392.

THAON

Antiquités : R. Doranlo : *Une pierre à légende inédite du Calvados.* (Le Mans, extr. de *L'Homme préhistorique,* 1912, in-8°, 12 p.).

Histoire et église : M. A., t. XII, pp. 113-124 pl. — B. A., t. XVII, p. 375, t. XVIII, pp. 50-51, 247-248, 252, 457, t. XXII, p. 161, t. XXXIII, pp. 390-391, t. XLVI, pp. 235-259 pl., 299-306. — B. M., 1842, pp. 98-99 fig., 1843, p. 181, 1853, p. 424, 1871, pp. 85-91, 671 fig., 1906, p. 24. — C. A., 1908, pp. 222-231 pl.

TILLY-SUR-SEULLE

Histoire et antiquités : B[onnemains] (E. de) : *Recherches sur les sires de Tilly.* (Thonon-les-Bains, 1891, gr. in-8°, 93 p.) — [G. Le Hardy] : *Etude historique sur Tilly.* (Caen, impr. Valin, 1897, in-8°, 29 p.) — A. de Blangy : *Tilly-sur-Seulles. Emplacement du Castrum sive Fortalicium.* (Caen, impr. Valin, 1899, in-4°, 31 p., 4 pl.). — B. A., t. X, pp. 257-266 (1).

Eglise : B. M., 1857, p. 660.

TRACY-BOCAGE

Antiquités : B. A., t. XXXIX, pp. 496-497.

Eglise : B. A., t. XL, pp. 254-255, t. XLVI, pp. 292-293.

TROARN

Histoire : abbé A. Longuet : *Notice sur la paroisse de Troarn et Saint-Pair.* (Caen, impr. Domin, 1913, in-8°, 138 p., 48 pl.). — B. A., t. XXXVIII, pp. 524-526.

Antiquités : M. A., t. XII, pp. 437-438. — B. A., t. III, p. 316, t. XXXVIII, p. 466. — B. M., 1910, pp. 318-322 fig.

Abbaye de Saint-Martin : cf. en dernier lieu : R. N. Sauvage : *L'abbaye de Saint-Martin de Troarn, des origines au* XVI[e] *siècle* (M. A., t. XXXIV) (2), *Baiocana,* t. III, pp. 173-176 t. IV, pp. 189-193, et *Mémoires de l'Acad. des sc., arts et belles-lettres de Caen,* 1911, 2[e] *partie,* pp. 25-98.

(1) Sur Vintras, voir, en dernier lieu : Maurice Garçon : *Michel Vintras, hérésiarque et prophète* (Paris, Emile Nourry, 1928, in-8°, XII-193 p.). — Sur les « apparitions » de 1896, cf. G. Lavalley, *op. cit.,* t. II, pp. 184-185. Ajouter, entre autres : abbé Ferdinand Brette : *Les apparitions de Tilly. Consultation théologique* (Paris, Téqui, 1897, in-8°, 67 p.).

(2) A consulter, naturellement, aussi pour toute la région.

TROISMONTS

Antiquités : B. A., t. I, pp. 273-275, t. XVII, p. 502, t. XLVI, p. 280.

VACOGNES

Eglise : B. M., 1844, pp. 34-35.

VALCONGRAIN

Histoire et antiquités : V. Chatel : *Archéologie... Découverte de silex taillés et d'une petite hache celtique dans deux des... tombelles... des bois de Valcongrain.* (Caen, impr. Philippe, 1864, in-8°, 4 p.) ; *Géologie, archéologie préhistorique, gallo-romaine et moyen-âge* (sic) *à Plessis-Grimoult, Saint-Martin-de-Sallen et Valcongrain.* (Caen, impr. Valin, 1878, in-8°, 4 p.) ; *Excursion scientifique à frais communs à Valcongrain, Campandré, le Mont-Pinson, le Plessis-Grimoult et Saint-Martin-de-Sallen, le mercredi 17 septembre 1879.* (Caen, impr. Valin, 1879, in-8°, 4 p.). — A. R., : *Excursion scientifique* (*géologie*), *archéologie, préhistorique, gallo-romaine et moyen-âge* (sic) *de Campandré-Valcongrain.* (Caen, impr. Valin, s. d., in-8°, 8 p.). — B. A., t. I, pp. 347, 350, t. II, pp. 304, 396, t. III, p. 196-197, t. IV, pp. 629-632, t. VII, pp. 374-375.

VALMERAY

Antiquités : B. A., t. II, p. 130, t. VIII, pp. 13, 15-16, 155-164 pl., 271-272.

Eglise : B. M., 1870, pp. 594-595.

VARAVILLE

Histoire : Une excursion sur les côtes du Calvados [*Le Home-Varaville*]. (Paris, impr. Bracke, s. d., in-8°, 58 p., pl.). — M. A., t. XX, pp. 367-394, t. XXVI, pp. 719-734, t. XXXIV, p. 519. — B. A., t. V, pp. 249-250, 253, 260-273.

VAUSSIEUX

Histoire : commandant Lais : *Un camp d'instruction en Normandie sous Louis XVI.* (Yvetot, impr. Bretteville, 1932, in-16, 32 p.) — Pezet : *Bayeux à la fin du* XVIII[e] *siècle* (*Mémoires de la Soc. d'agric., sc., arts et belles-lettres de Bayeux,* t. V, 1859, pp. 23-52). — A. Dédouit : *Un souvenir inédit du camp de Vaussieu* [1778] (*Mémoires de la Soc. des sc., arts et belles-lettres de Bayeux,* t. II, 1893, pp. 1-6).

VAUX-SUR-SEULLE

Antiquités : B. A., t. XVII, pp. 213-218.

VENDES

Pierre de Longuemare : *Monographie de la commune de Vendes.* Paris, Rousseau, 1908, in-8°, VII-241 p. pl. (Extrait de l'*Annuaire de l'Assoc. normande,* 1909).

VENOIX

Histoire : Charles Marie : *Les trois Brébeuf.* (Caen, Le Blanc-Hardel, 1875, in-8°, XI-228 p.). — Abbé G.-A. Simon : *Les anciens seigneurs de Venoix.* (*L'Ami de tous. Bull. par. de Venoix,* août, nov. 1931). — Abbé F. Alix : *Venoix dans l'histoire* (*Ibid.,* 1934-1937).

Antiquités : B. A., t. III, p. 299, t. VI, p. 337.

Eglise : B. A., t. VIII, pp. 2-3. — B. M., 1842, pp. 523-524. — *Croix du Calvados,* 27 juin 1937.

VERSON

Histoire : en dernier lieu : Victor Hunger : *Histoire de Verson.* (Caen, Brunet, 1908, gr. in-8°, 376-378 p., pl.)— Voir : **Bretteville-sur-Odon.**

Antiquités : B. A., t. II, p. 394, t. VIII, p. 505, t. XXX, pp. 414-415, 423-424 pl.

Eglise : B. M., 1843, pp. 326-330.

VIEUX

Antiquités : Maurice Besnier : *Histoire des fouilles de Vieux* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LXIX, 1910, pp. 225-335, pl. et fig.). — Raoul Doranlo, B. A., t. XXXVI, *op. cit.* — R. N. Sauvage : *La destruction d'Aregenua Viducassium* (*Vieux*) (B. A., t. XXXVIII, pp. 472-475). — B. A., t. XXXVI, pp. 471-476, 512-519 pl., t. XXXVII, pp. 490-492, t. XXXVIII, pp. 23, 468-475, t. XXXIX, pp. 464-467, t. XL, pp. 287-288, t. XLIV, p. 372. — C. A., 1908, t. II, pp. 504-505, 516-544.

Eglise : B. A., t. I, p. 348, t. VII, pp. 16, 86, t. IX, pp. 220-239 fig. — B. M., 1844, pp. 17-19.

VILLERS-BOCAGE

Histoire : [A. Guilmeth :] *Bourg de Villers-Bocage.* (S. l. n. d., in-8°, 56 p. (inachevé). — *Baiocana,* 1911, pp. 70-77.

VILLONS

Eglise : B. M., 1848, p. 494. — C. A., 1847-1848, p. 75.

VILLY-BOCAGE

Antiquités : B. A., t. VI, p. 30, t. VIII, pp. 339, 509-511.

VIMONT

Histoire : *Baiocana,* 1909, pp. 109-110.

Eglise : B. M., 1870, pp. 609-610.

Val ès Dunes : abbé Le Cointe : *Conspiration des barons normands contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, et bataille du Val des Dunes en 1047.* (Caen, Le Gost-Clérisse, 1868, in-8°, XI-90 p.) et *Revue catholique de Normandie,* 1893-1894, pp. 390-412, 421-453. — M. A., t. XII, pp. 413-416. — B. A. t. IV, p. 571, t. V, pp. 167-168, 205, 256, t. IX, pp. 138-167, t. XXIX, p. 390.

R. N. SAUVAGE.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE E. SUPPLÉMENT

COMMUNES *(Suite)*

CANTON DE TROARN

Troarn.

E Suppl. 1.297. — BB 1 (Liasse). — 10 pièces, papier.

1730-1751. — Délibérations : défense à une action devant l'Election contre le fermier des bois de Troarn (1732). — Choix de députés « pour être présents au procès-verbal commencé à dresser par le s[r]......, ingénieur du Roy, sur le jugement du parfait du canal, lequel doit être clos et arrêté..... demain ou jeudi » et pour procéder à la bannie des Grand et Petit Lesqueret. — Minutes de pétitions à l'abbé de Troarn et aux officiers des Eaux et forêts de Caen pour obtenir homologation de ladite bannie: depuis les guerres, la taille montée à 1.500 l. de principal, les crues à proportion allant à 30 s. pour l., le séjour des cavaliers dans le bourg, la garde-côte, le dixième, l' « industrie », le fauchage de la grande rivière, surchargent les habitants; le marais n'est pas à leur « bienséance », vu l'éloignement et l'incommodité des passages; le produit subviendra aux besoins de l'église, frais de fauchage, curage du canal, entretien d'un pont de bois qui va être placé de neuf. Retrait des bestiaux dud. marais pour conserver le peu qui reste d'herbe; réparation du fossé (1748). — Autorisation aux trésoriers de la fabrique de payer la cote à laquelle avait été imposé l'herbage du Sel, de la mense abbatiale (1750). — Demande en modération de la taille de 1752, vu la perte presque totale tant des herbages que du marais, que l'inondation y cause encore actuellement (13 juin 1751). — Cf. GG. 1 à 3: délibérations des années 1647 à 1657; 1692-1693; 1707; 1717; 1730-1745.

E Suppl. 1.298. — CC 1 (Liasse). — 1 pièce, parchemin, 5 pièces, papier.

1586 copie-1743. — Quittance de 404 l. pour le droit d'usage sur 100 acres de marais, 300 acres de bruyère et 252 acres de marais en commun avec les habitants de Bures (1708) ; sommation d'avoir à retirer la quittance de finances dudit droit, payé 50 s. et 5 l. pour frais de commandement (1728). — Sommation pour les droits de confirmation (déclaration du 27 sept. 1723) ; extrait du rôle du 1[er] mars 1735: pour 12 acres de terre en marais à Janville, 112 l.; 40 acres nommées les Beaux-Perrés, 277 l.; 25 acres nommées l'Esqueret, 167 l. 5 s.; 100 acres au-dessus du moulin, 553 l., le tout aliéné à Simon Le Maréchal, représenté par le s[r] du Mesnil Le Bâtard; procès-verbal de saisie de deux cavales hors d'âge, 3 vaches à lait et 3 génissons, dans le marais du Contrecœur (1736). — Extraits du désistement de Simon Le Maréchal de l'adjudication à lui consentie de certain marais par l'abbaye (23 juin 1586). — Requête à fin

d'exécution de l'arrêt du Conseil du 2 oct. 1737 déchargeant les paroissiens de Troarn, Bures et Janville de la somme de 1.000 l. à laquelle ils étaient taxés pour droit de confirmation (nov. 1737).

E Suppl. 1.299. — DD 1 (Liasse). — 32 pièces, papier.

1731-1782. — Marais commun avec Bures, Saint-Sanson et Basseneville. — Signification de sentence des Eaux et forêts de Caen défendant de mettre des oies dans le marais (7 août 1731). — Procédure relative au curage des rivières et fossés; extrait de sentence des Eaux et forêts condamnant lesd. quatre paroisses à payer 950 l. au fermier de l'abbaye pour leur part des frais du curage (9 déc. 1760); mémoires, suppliques, etc: lesd. habitants n'ont jamais curé ni fait curer les rivières et canaux dont il s'agit... jusqu'à l'année 1759, qu'il plut à un sieur Tesson, soi-disant porteur de procuration des abbé, prieur et religieux de Troarn, d'intenter, sous leur nom et celui du s[r] Oursin de Digoville, une action contre lesd. habitants pour travailler et faire travailler sous trois jours, etc.; chapitre de l'abbaye du 6 juin 1768, désistement de toute intervention dans lad. affaire, ont signé: DD. Bunel, prieur claustral, de Marigny, Lamy, Ygou, Yvon, Charpentier, Hébert, de Grou, Poullain, Robert, Le Jeune, Guilbert; délibération du commun de Troarn du 24 mai 1767. — Délibération du 6 mai 1781 « pour reprendre l'instance pendante au Conseil contre Messieurs et dames de Polignac et d'Espect, tendant à faire casser l'inféodation et subrogation du s[r] Boullon Morange à eux faites à l'occasion des landes et marais de cette paroisse », et pour fixer les droits de marque des bestiaux pâturant dans les marais, droits destinés à « payer le bray et graise, le surplus employé à faire faucher la grande rivière de Dive ». — Extrait informe du compte des bannies de différentes portions des marais, de 1761 à 1781: l'île Colombelle, 200 l. le 20 janvier 1761, 355 l. en 1771; les Courbes, 195 l. en 1761, 170 l. en 1775; les Contrecœurs, 550 l. en 1765; l'Ile Colombelle, les Courbes et l'Ile aux porcs, 510 l. en 1765, 1.165 l. en 1768; l'herbage Saint-Jean, 260 l. en 1775, 735 l. en 1779; total des recettes, 16.551 l. Dépenses: imposition de la rivière de Divette: 6.471 l., curage et travaux : environ 1.500 l., procédures: environ 6.000 l. ; total des dépenses: 15.950 l. Part revenant à chacune des quatre paroisses: 142 l (1782).

E Suppl. 1.300. — DD 2 (Liasse). — 3 pièces, parchemin. 4 pièces, papier.

1703 copie-1761. — Le Lesqueret. — Requête des habitants de Janville à l'Intendant, contre l'adjudication consentie au s[r] Drouet par les habitants de Troarn, d'une partie du marais du Lesqueret, moyennant 400 l. « Cette même question fut agitée en l'année 1705. M. Foucault, conseiller d'Etat, pour lors intendant en cette généralité,... plein de lumière et d'attention pour le bien des communautés, ayant remarqué... que les deniers provenant desd. usages étaient appliqués en la meilleure partie à payer la taille de lad. paroisse de Janville,.... rendit une ordonnance le 27 janvier de lad. année..., laquelle est toute d'esprit juridique et doit servir en quelque sorte de règlement entre les parties... Il ordonne que l'adjudication faite au bénéfice d'un particulier sera exécutée selon sa forme et teneur, qui est le même fait d'aujourd'hui, et, qu'après l'expiration d'icelle, les fossés seront comblés..., dont les frais seront pris sur le prix de la dernière année de jouissance de l'adjudicataire, pour être à l'avenir lesd. portions de marais... pâturées par les bestiaux des usagers en la manière qu'ils faisaient avant l'adjudication, si mieux n'aiment les parties, pour leur grande utilité et commodité, convenir de laisser les choses en l'état qu'elles étaient pour lors », (3 fév. 1719): l'affaire renvoyée aux Eaux et forêts de Caen. — Signification aux religieux de Troarn de sentence des Eaux et forêts de Caen, obtenue contre eux le 9 sept. 1709, requête de Robert Le Batard, s[r] du Mesnil, « seigneur haut justicier de Troüard, étant de présent dans les prisons royales de Rouen », réitérée par son fils Thomas, le 1[er] sept. 1730. — Partage du marais entre les paroissiens de Troarn et Janville: P.-A. Jue, R. Aubert, Ch. Pointel, N. Troussel, députés de Troarn, G. Busnel, P. Le Neveu, députés de Janville, après avoir fait arpenter led. Lesqueret par Michel Martine, jouxte l'abbaye et d'autre côté le marais de Janville, butte sur les s[rs] Fanet et Boullement, d'autre sur la petite rivière du moulin de Troarn, sous la permission des religieux, seigneurs et tréfonciers desd. paroisses, en présence de MM. Lhonoré, curé de Janville, de Fribois, de Gaillon, éc., et Montpellier, ont procédé au partage comme il suit: les paroissiens de Troarn auront, du côté des herbages de l'abbaye, 12 acres ½, à raison de 12 pouces pour pied et 22 pieds à la

perche, à prendre en droite ligne du bas vers les srs Fanet et Boullement jusqu'au haut sur la petite rivière du moulin; il sera fait, à moitié frais, un fossé de séparation de 5 pieds de profondeur, 8 de largeur dans le haut et 3 dans le bas (9 déc. 1736) — Délibération des paroissiens de Janville nommant leurs députés pour procéder aud. partage, demandant décharge de 112 l. à quoi ils ont été taxés pour droit de confirmation desd. marais, qu'ils possèdent comme fieffes de l'abbaye et non par engagement du Roi, défendant la pâture des oies et réglant la pâture des bestiaux qui ne sera permise que du 1er mai à Noël et qu'aux animaux *stabulés* pendant tout l'hiver chez les propriétaires et à cet effet marqués par J. Faucillon et enregistrés par Le Bonnois (28 août 1736); semblable délibération des paroissiens de Troarn (4 nov. 1736); ces deux délibérations homologuées par sentence de la maîtrise des Eaux et forêts de Caen des 10 oct. et 23 nov. 1736; copie d'ordonnance de Morin de Banneville, subdélégué de l'Intendant à Caen, homologuant le partage de partie du marais du Lesqueret avec les paroissiens de Saint-Pair, auxquels il en est cédé 6 acres ½, et la bannie conjointe pour 6 ans de la portion appartenant à Troarn au profit de Robert Le Battard, et de la portion appartenant à Saint-Pair au profit de Th. Le Queux, moyennant 15 l. l'acre, pour le produit en être affecté au paiement des droits d'usage (28 août 1703). — Bannies de la portion du Lesqueret, appartenant aux habitants de Troarn, moyennant 279 l. par an, pour 2 ans (14 juil. 1748), puis 150 l. par an, pour 3 ans (29 oct. 1750), etc. — Consultation de Carré, avocat à Rouen, au sujet d'une saisie de bestiaux non marqués, opérée dans le marais de Troarn (appel d'une sentence de la maîtrise d'Auge du 14 juil. 1744) : « il est bien vrai que les habitants de Troarn en 1736... obtinrent une sentence... qu'ils ne pourraient y faire pâturer que leurs propres bestiaux, à l'effet de quoi serait fait une estampe... dont on serait tenu de les marquer..., mais on ne voit ni de près ni de loin qu'il en ait été question depuis...; cette sentence n'a pas été même imprimée, lue, publiée et affichée... » (1761).

E Suppl. 1.301. — DD 3 (Liasse). — 25 pièces, papier.

1551 copie-1818. — Bruyères de Sannerville, Touffréville, etc. — Quittances de droits de francs-fiefs ou d'usage pour les paroisses d'Escoville, Touffréville, Sannerville, Hérouvillette et Bavent: 6 écus, prix de 2 chevaux saisis pour partie du paiement de 52 écus (1578); 31 l. 10 s. (1606); 60 l., solde de 300 l. (1625); 110 l. (1639); 292 l. 10 s. et 29 l. 5 s. pour les 2 s. p. l. (1701). — Enquête de Raoul Trexot pour l'affieffement des terres vaines: mainlevée (10 sept. 1551) accordée à l'abbaye et à ses hommes pour les marais de Troarn et des Terriers, ainsi que pour les bruyères de Janville, Saint-Pair, Bures, Robehomme, Sannerville et Touffréville, après production d'un cahier de 8 feuillets parchemin, collationné le 21 nov. 1433, contenant confirmations accordées par Guillaume, duc de Normandie et roi d'Angleterre (1068), Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie, saint Louis, le pape Eugène III, etc., de copie de sentences du roi Henri, l'une entre l'abbaye et Robert d'Ussy, l'autre entre l'abbaye et Roger de Gratepanche, données à Falaise en 1129, etc.; copies modernes de l'opposition desd. habitants de Sannerville et Touffréville (28 août) et de l'audition des témoins (8 sept.). — Autre mainlevée (1628); sentence du Bailliage (16 nov. 1725). — Sentence de la maîtrise des Eaux et forêts de Caen contre Ph. de Cauvigny de Boutonvilliers, sgr d'Escoville, pour chasse sur les bruyères de Sannerville et Touffréville (13 oct. 1732). — Signification aux habitants desd. paroisses de l'arrêt du Conseil du 29 oct. 1751, autorisant l'abbé de Troarn à réunir à son domaine les bruyères autrefois en vignes à Touffréville, Sannerville et Saint-Pair (mai 1752). — Réglement pour la pâture des « anciennes vignes » (22 vent. an V).

E Suppl. 1.302. — DD 4 (Registre). — Grand format, 94 feuillets et 10 feuillets supplémentaires, papier.

1773-an IV. — Dénombrement des bestiaux que chaque habitant du bourg de Troarn a droit de faire pâturer dans les marais appartenant aud. bourg. — Procès-verbal de la marque opérée le 28 mai 1773, en suite de la délibération du général du 19 mai, par Avril, marchand, et Le Bailly, notaire; perception d'un droit de 2 s. par tête de bétail renouvelée chaque année. — F° 35: recette des droits de marque pour les communes de Troarn, Bures, Banneville et Saint-Sanson, du 1er floréal au 2 thermidor an II; f° 55 v°: compte du produit des droits: recette: 7.390 l., dépense : 5.151 l. 6 d. — F° 74 v°: compte au 8 germinal an IV, recettes: 8.642 l.

E Suppl. 1.303. — GG 1 (Registre). — Moyen et petit format, 372 feuillets, papier.

1564-1693. — Paroisse Sainte-Croix : baptêmes, mariages, sépultures; assemblées du commun. — Curés : le sacristain de l'abbaye : Dom Jacques Regnauld, 1564-1580; Dom Guillaume Morin, 1658-1669; Dom François de Vayre, avril-septembre 1670; Dom Albéric de Vienne, février 1672-1691. — Vicaires : Thomas Blandin, Jean Mesaize, 1569; Jacques Borel, 1643; Jean Moulin, 1649; Pierre Le Roy, 1651; Gilles Sepvaux, 1653; Gabriel Tirard, 1658 ; Jacques Martin, 1661 ; Julien Guéroult, Le Roy, 1663; Roger, 1667; François Morcel, 1668; Madeline, 1676; Thomas Hue, 1681 . — F° 1 et suiv. : assemblées du commun, octobre 1647-août 1657 : élections des collecteurs, du procureur syndic annuel, enrôlements, dérôlements, etc.; audiences de contrats. — 1648, 5 juillet : collecte du fouage, 10 sols pour 2 ans. — 1649, mai, impôt du sel, 48 boisseaux; 18 juillet, taille, 1597 livres. — 1650, janvier, M. Deschamps, élu à Caen, choisi pour arbitre d'un différend avec la paroisse de Saint-Sylvain; 13 mars, enquête sur les pauvres, dont il se trouve 21, l'abbé de Troarn se charge de 9, les 12 autres recevront 7 sous par semaine, souscription des possédant-fonds à cet effet; 7 août, dégrèvement de Nicolas Mésaize. — 1651, 20 avril, demande en modération de la taille : des cotes montant à 350 l., éteintes par mort ou départ, sont rejetées depuis deux ans sur les autres contribuables, « savoir, pour les décédés, Nicolas Mesaize, imposé à 230 l., dont le fils Simon a été déchargé en l'Election..., pour les fugitifs, Jacques Le Berrurier, imposé à 16 l...; il n'y a pas 20 acres de terre dans la paroisse payant tailles, tout le reste appartenant aux gentilshommes, bourgeois et autres exempts »; 30 avril, les paroissiens « ne jugent pas les collecteurs à sel... assez solvables..., pour à quoi remédier..., ils consentent que lesd. collecteurs lèvent la somme de 12 l. par chacun des 3 quartiers de l'année, qui est la somme de 20 sous à raison de chaque boisseau de leur impôt, laquelle somme... assise au marc la livre... de l'impôt... demeurera au profit desd. collecteurs pour subvention de leur faiblesse »; 13 août, vote de poursuites contre les huissiers et sergents du Magasin à sel, à l'occasion du recouvrement de l'impôt du sel des années 1644 à 1647 : « si desd. deniers sont demeurés à payer, ça été par la morosité desd. sergents, lesquels auroient tiré leur quintessence des collecteurs desd. années et par leurs courses en auroient eu la substance... »; 24 sept., bannie des fruits du cimetière; 8 oct., élection de collecteurs nouveaux pour l'arriéré du sel des années 1644 et 1645. — Oppositions à divers fulminatoires : Dom Le Paultonnier, prieur du Désert, Dom J. Foucault, aumônier. — 1654, mars, élection des trésoriers; avril, du messier; 11 oct., vote de 50 l. assises au marc la livre de l'impôt, pour le collecteur du premier quartier, qui fera également la collecte du second quartier, le collecteur désigné ayant été refusé par l'Election. — 1655, 11 avril : adjudication du fouage à 8 sols par feu. — 1656, 24 juin : élection d'un custos en remplacement de Champion, décédé, aux gages de 15 l. par an et jouissance de ½ acre de terre. — Au revers du cahier : 1648, sel, 6 setiers; taille, 1794 l.; audiences; baptêmes, mariages, sépultures, de 1653 à 1656.

F° 59 et suiv. : baptêmes, mariages, sépultures de 1658 à 1667. — 1658, 13 janvier, inh. de Jean Malherbe, prêtre, dans le cimetière; 14 oct., bapt. de François Mésaize, âgé de 7 ans, d'après attestation de Me Pierre Le Roy, ancien vicaire, à présent curé de Saint-Pair, parrain : François Servien, évêque de Bayeux; 1660, 26 déc., décès de la servante de M. de La Cousture, économe. — 1661, 13 oct., inh. du vicaire Gabriel Tirard, dans le chœur de l'église. — 1662 ,15 fév., inh. du portier de l'abbaye dans l'abbaye; 30 mai, inh. de Christophe Le Seigneur, verdier des bois de Troarn. — 1663, 2 août, Jean Malherbe, éc., sr de La Tarillière, témoin. — 1664, 26 août, bapt. de Charles du Mesnil, fils du sr de Bellecroix. — Au revers du cahier, testament de Louise Durand, témoin J. Esnault, chirurgien; audiences de contrats.

F° 127 et suiv. : « Pueri baptizati in ecclesia Sancte Crucis de Troarno, incipiendo a festo sancti Michaelis in mense septembri, per me Jacobum Regnauld, presbiterum, religiosum et sacristam in monasterio Sancti Martini de Troarno, ac etiam per meos vicarios in anno Domini 1564 » : 15 oct. 1564-6 oct. 1569, partie en français. — Mariages : 1564; 1568. — « Sequuntur nomina puerorum baptizatorum... per me Jacobum Regnauld... a prima die mensis januarii anno Domini 1569, secundum edictum regis » : 1569-1570, en latin ; « il faut noter que depuis cet an précédent, maistre Thomas Blandin, curey de Saint-Gilles de Trouart, et messire Jehan Mesaize, prebstre aud. lieu, ont estey vicaires dud. Sainct-Crouex, recours à leurs registres ». — Baptême par Dom Jacques Regnauld, 1580.

F° 140 et suiv.: baptêmes: 1678-1691: 1679, 5 janv., Jean Guyard, chirurgien, parrain. — 1682, 28 juin, baptême conféré, après enquête et sur avis de l'Evêque, à une fille de 20 ans, bâtarde du s^r^ de La Rosière, de Touffréville « qui n'avoit jamais été baptisée.., fait extraordinaire parmi des chrétiens », marraine, Marie Bouet, femme du s^r^ Mesaize des Fontaines, receveur de l'abbaye. — 1685, 18 sept., René Boursin, directeur des aides à Caen, parrain du fils de J. Varret, « commis aux aides dans le département de Troarn ». — 1686, 21 avril, Jacques Jousset, homme d'affaires de l'Abbé, parrain. — 1687, 22 août, bapt. du fils de Marie Renou, de Mesnil-Mauger, femme de J. Gardin, charpentier, parti travailler à Paris, laquelle « ne croyant pas être si près de ses couches, s'étoit engagée par le chemin pour s'acquitter du vœu qu'elle avoit fait d'aller en pèlerinage à N.-D. de la Délivrande, ce qu'elle a continué de faire ». — 1688, 25 juil., baptême fait par Dom André Anteaume. — 1689, 5 oct., baptême d'une fille de François Sauvegrain, s^r^ de Boisfontaines, chirurgien.

Assemblées du commun: 1693, 11 juin, élection d'un procureur pour « vaquer aux déclarations des communes et marais qu'on est obligé donner »; 12 juil., reddition des comptes de Me Lubin Le Chevallier « d'une année du revenu du trésor, qui se monte à... 51 l., suivant la bannie qui en a été faite, et, de 4 l. 10 s. pour deux fosses dans lad. église », dont « il a employé pour la nécessité de lad. église... 34 l., suivant mémoire ».

F° 181 et suiv.: Mariages: 1678-1691: 1686, 21 janv., dispense accordée à une paroissienne du Mesnil-Oger par Me du Ronceray-Auberie, chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, official de l'abbé de Saint-Ouen de Rouen. — 1687, 27 août, sentence d'Alexandre de Hally, chanoine, official de Lisieux. — 1691, 17 janv., Me François Micoin, sculpteur, témoin.

Assemblées du commun: 1692-1693: collecteurs, enrôlements; 1693, 15 février, « pour satisfaire aux ustensiles du milicien », on lui donnera 60 s. par mois; 5 juil., élections de Jacques Martinne, trésorier, pour 3 ans, de Joseph Lubin, custos, pour un an.

F° 211 et suiv.: « Morts ensépulturés en l'église et cimetière de la paroisse Sainte ✝ de Trouar »: 1678-1691. 1678, 24 janv., inh. de Philippe Roger, s^r^ de La Martinière, en présence de Gilles Sepvaux, curé de Bures, François Morel, curé de Saint-Sanson, anciens vicaires; 17 mai, Ch. Roussel, noyé en allant pêcher, inhumé après visite du chirurgien et permission du Bailliage; 13 juin, Mathieu Drieu, garde pour le sel à Troarn. — 1679, 24 juil., Simon Aubé, maréchal; inhumations faites du 17 sept. au 24 oct. dans le cimetière de Saint-Pair, à cause de l'interdit jeté sur le cimetière de Troarn. — 1685, 10 mai, Jacques Simon, s^r^ de Querville. — 1689, 9 mars, « la fille bâtarde de feu le s^r^ de La Rosière Gueron, de Touffréville », baptisée le 28 juin 1682; 17 juil., Marie du Celier, veuve de Hébert du Chesne, chapelier.

F° 248 et suiv.: baptêmes, mariages, inhumations: 1676-1677: 1er oct. 1677, inh. de H. Bonvallet, « capitaine ou brigadier pour le sel ».

F° 265 et suiv.: baptêmes, mariages, inhumations: 1674-1675: 1674, 1er mars, bapt. d'une fille de « Nicolas Languille, s^r^ de La Rivière, bourgeois de Caen, garde dans la brigade établie pour la gabelle à Troarn »; 6 mars, inh. dans l'église abbatiale, d'Etienne Paultronnier, religieux non profès; 27 déc., Fr. de La Chaumette, éc. s^r^ de La Monge, capitaine commandant la brigade de la gabelle, parrain.

F° 289 et suiv.: baptêmes, mariages, inhumations: 1668-1673: 1668, 13 nov., inh. de J. Fourmage, dit Duhamel, maître tailleur; 1669, 6 janvier, Th. Le Maignent, éc., s^r^ de St-Clément, parrain; 4 avril, inh. d'Antoinette Cantel, sage-femme jurée; 2 mars, Guil. Godry, « faisant profession de vendre du gibier »; 16 sept., Th. Joncery « faisant profession de charrier avec chevaux »; 22 déc., Anne, fille de J. Le Marchant, éc., s^r^ de Sainte-Croix. — 1670, 16 sept., Madelaine Formage « maîtresse tailleuse ». — 1671, 14 mai, fiançailles de François Louvel, s^r^ de Valfort, et de Marie Mesaize, fille de Simon, s^r^ des Petitsprés, archer des gardes du roi en la prévôté de l'hôtel; 8 sept., bénédiction de la seconde cloche de l'église, nommée Anne par Dom Simon Le Pautonnier, prieur du Désert, et Anne de Turgot, femme de M. du Touchet, « lad. cloche refondue par la diligence de Mathurin Gondouin », trésorier. — 1672, 3 janv., fiançailles de Guil. Boullement, s^r^ des Vignes, bourgeois de Caen, et de Marie Rémanger; 20 fév., fiançailles de Louis Boullement, s^r^ d'Inglemare, bourgeois de Caen, et de Marie Pauthonnier, de Saint-Pair; 11 oct., mar. de Pierre Bourdel, boulanger. — 1673, 19 fév., bapt. de Catherine, née « hors mariage » de Marie Rémanger et Guillaume Boullement; 15 juin, mar. de R. Apvrille, marchand

cirier, et Madelaine Auber, marchande mercière; 19 juin, mention de Catherine Michel, « matrone et sage-femme »; 27 juin, bapt. d'un fils de Guil. Bernier, capitaine commandant la brigade des archers du sel; 10 oct., mar. de H. Dodeville, couvreur en gleu; 21 oct., fiançailles nouvelles, et 25 nov., mar. de Guil. Boullement, bourgeois de Vaucelles de Caen, tabellion royal à Troarn, âgé de 25 ans, et de Marie Rémanger, âgée de 24 ans; 18 nov., Jacques Maréeal, marchand boucher. — Familles Anzerets, Auber, Avril, Bouet, Boullement, Canivet, Champion, Daujon, Delauney, Dionis, Foucault, Gervaise, Groult, Hue, Julian, Leboucher, Lefebvre, Le Roy, Mesaize, Othon, Samson, Touchet, etc.

E Suppl. 1.304. — GG 2 (Registre). — Moyen format, 295 feuillets, papier.

1691-1720. — Baptêmes, mariages, inhumations, certificats de bans : assemblées du commun. — Curés: Dom Jouvin, 1691; Dom Saint-Marc, 1693; Dom Michel Robillard, 1711. — Vicaires: M. Desprez, 1691; Poulain, 1693; M. Bazire, 1697; Baron, 1699; Marc Le Vée, 1707; F. Sonnet, 1712; Gilles Robillard, 1720.

F° 1 et suiv., 1692, 22 janv., inh. dans l'abbaye de Jacques Jousset, procureur de l'Abbé. — 1694, 7 mars, Jacques d'Astin, éc., s^{r} de Fort, parr.; 14 juin, J. Couespel, capitaine de la brigade, témoin; 4 juil., Gilles Aubert, contrôleur, parr. — 1695, 28 fév., Jean-Louis, fis de René Jousset, procureur de l'abbaye, filleul de J. L. du Bouchet de Sourche, abbé de Troarn, représenté par F. Morcel, curé de Saint-Sanson; 19 mai, F. G. Piedoue, éc., vicomte d'Evrecy, parr. — 1696, 13 mars, bapt. d'une fille de Pierre Housset, maître de la poste de Troarn, nommée par François Villette, receveur général des postes de Basse-Normandie. — 1697, 8 janv., inh. de Nicolas Tiflaud, de Montargis, charretier dans l'artillerie, présence de Michel Le Coq, maître d'école de Troarn (19 juin, « acolite de la paroisse »).

F° 60: le cahier de janvier 1698-avril 1699 a été relié f° 68 après le cahier de mai 1699-mai 1700. — 1703, 19 mars, enfant trouvé sous la boucherie; 22 sept., inh. d'Antoine Delalonde, maître cordonnier. — 1705, 11 janvier, Antoine Peignot de Chambenard, agent de la ferme des aides, parrain.

F° 110 et suiv.: de 1707 à 1713, assemblée du commun, baptêmes, mariages et sépultures enregistrés sans distinction à leur date. — 1708, 22 juill., obéissance au mandement envoyé par M. des Fonteneiles, maître des Eaux et forêts des Bailliage et Vicomté de Caen, aux paroissiens de Troarn « qui encharge à iceux de faucher la rivière » ; 29 juil., procès intenté par l'abbaye devant les Eaux et forêts pour le curage d'un fossé; 30 oct., récolement des papiers du trésor à la prise en charge de Thomas Boullement, bourgeois de Caen. — 1709, 17 fév., examen du compte rendu en justice de la gestion de Robert Apvrille, comme trésorier du 29 sept. 1679 au 29 septembre 1685 : recettes, 291 l. 10 s.; dépenses, 225 l. 6 s.; 7 avril, élection d'un trésorier et de fondés de pouvoirs pour examiner les comptes du trésor et du marais communal, ainsi que pour assister le 9 avril à l'adjudication devant l'Intendant des travaux de réfection de la nef de l'église; 27 oct., pouvoir donné au trésorier Bunel des Acres de faire fondre les deux cloches de l'église; 22 déc., demande faite par M. de Trouan, capitaine de dragons au régiment d'Epinay, de lui fournir une écurie, pour loger ensemble tous les chevaux de sa compagnie; 29 déc., Jean Aubert, maître fondeur de cloches de Lisieux, s'oblige, moyennant 95 livres, des deniers du trésor, à fondre deux cloches « de bon son et bien d'accord », du poids de 700 livres environ, de la fonte des deux anciennes cloches; emprunt destiné à payer M. de Trouans et les autres officiers des dragons en quartier d'hiver à Troarn. — En 1709: naissances, 14; mariages, 2; décès 32; en 1710, naissances, 14; mariages, 1 ; décès, 49. — 1710, 6 avril, allocation annuelle de 20 livres au vicaire pour le pain et le vin nécessaires à la messe, « cela eu égard à la cherté du pain et du vin »; 18 mai, bannie du marais communal; 15 juin, élection de Pierre Balout, comme procureur triennal pour traiter les affaires de la paroisse dans l'espace de 3 à 4 lieues: exempté de la taille, du sel, du logement des gens de guerre et de toutes autres impositions, il tiendra les paroissiens au courant et sera remboursé de tous ses frais; 29 juin, poursuites contre Robert Apvrille, syndic, pour la reddition de ses comptes ; renouvellement et précision de la procuration de Pierre Balout; 7 septembre, reconnaissance unanime par les paroissiens des abbé, prieur et religieux de l'abbaye comme seigneurs tréfonciers de leurs communes, sans préjudice des droits d'usage; 1er nov., requête à l'Intendant au sujet de 15 habi-

tants taillables décédés depuis la chevauchée de 1709, payant ensemble 80 livres. — 1711, 7 juin, instance devant la Cour des Aides contre les sieurs Fauet et Mésaize, « pour leur disputer leur bourgeoisie ». — 1712, 20 mars, séparation d'un marais entre Troarn et Janville; 29 mars, Thion, chirurgien à Troarn ; 16 octobre, élection d'un procureur pour 3 ans; d'un paroissien pour faucher la grande rivière et porter en bateau les juges des Eaux et forêts; 24 octobre, baptême fait à domicile par le curé avec l'autorisation épiscopale, à condition de faire porter dans un mois l'enfant à l'église. — 1713, 26 mars, demande de faire bannir au plus tôt les réparations de l'église « preste à accabler » et interdite par l'Abbé ; 9 avril, les 2.750 l. dues pour la réparation de l'église seront payées sur le revenu de l'adjudication du Lesqueret (500 l.) et au moyen d'une imposition proportionnelle des possédant-fonds ; 21 mai, poursuites contre les fermiers généraux de l'abbaye au sujet de leur imposition à la taille; 1er juin, 10 l. pour la dépense d'un pèlerinage à La Délivrande; 18 juin, bannie, sous l'approbation de l'abbaye, d'un marais communal pour payer la taxe fixée par l'arrêt du 17 déc. 1712 ; 7 juillet, commande d'une chape noire et d'un drap mortuaire; 22 oct., destitution d'un fossoyeur.

F° 193 et suiv.: assemblées du commun: 1714-1717; 1714, 24 avril, carreau pour l'église voituré à raison de 5 s. le pied; 1715, 30 mai, 10 l. au curé et à ses clercs « pour une procession de la N.-D. de la Délivrance »; 29 septembre, prorogation de la jouissance du marais communal en compensation du dommage causé par les inondations. — 1716, 22 mars, diminution par le collecteur d'un sol par seizième de l'imposition du sel à chaque paroissien; 14 juin, clôture du cimetière « de barrière et échaliers de manière qu'il n'y entre aucunes bêtes, à l'exception de quelques bêtes à laine que l'adjudicataire pourra y mettre » ; 19 juillet, autorisation au trésorier de faire repaver l'église, faire quelques réparations au clocher,changer une clochette de procession cassée ; argent du tronc de la Vierge employé à faire « une contretable en carreaux à ladite chapelle ».

F° 211 et suiv: Baptêmes, mariages, sépultures: 1714, 10 juin, devis des réparations de l'église adjugées pour 285 l. à Mathieu Féré, maçon, matériaux fournis, l'ouvrage devant être achevé dans 3 mois. — 1717, 8 avril, mariage de Noël Alorge, sr de Malicornes, de Verneuil, avec Marie-Marguerite Jousset. — 1719, 19 avril, Noël Guesdon, acolyte; 24 mai, J.-B. Duplessis, contrôleur et directeur des postes, parrain. — 1720, 12 janvier, Noël Guesdon, minoré.

E Suppl. 1.305. — GG 3 (Registre). — Moyen format, 261 feuillets et pièces intercalées, papier.

1720-1745. — Baptêmes, mariages, sépultures, etc., correspondance relative aux bans. Depuis 1730, assemblées du commun, notamment en décembre pour les enrôlements et dérôlements. — Curés : Dom Michel Robillard; Dom Jacques Vimard, 1725 ; Dom Philippe Dubreuil, 1732. — Vicaires : Gilles Robillard, Fr. Troussel, 1729 ; Lambert Quesnel, 1731; C. Le Roy, 1741.

1720, 30 déc., bapt. d'un fils de J.-F. Hamby de Gervillier, receveur des aides au bureau de Troarn; Dom Et. Le Maire, parr. — 1721, 19 avril, inh. en présence de Dom L. Le Commandeur, prieur du Désert ; 11 juil., Michel Davant, âgé de 21 ans, trouvé noyé dans la rivière de Saint-Sanson, du côté de Troarn; — 1722, 8 mars, inh. de G. Gallette, confrère du Saint-Sacrement, par Dom R. de Nolent, prieur de Réville et du Goulet. — 1723, 29 juin, « la tour octogone et le pignon a été réédifiée par Daniel Rousselin, maître tailleur de pierres, et Mottelay, maître charpentier, par le prix de 1.230 l. et les matériaux qui leur sont restés, qui n'étaient pas grand chose. M. l'Abbé a payé 300 l., MM. les religieux 200 l., le reste payé par la fabrique, aux soins de Dom Michel Robillard, curé dud. lieu », led. ouvrage commencé en juillet 1721 ; Noël Guesdon, sous-diacre de la paroisse. — 1724, 4 nov., N. Morin, éc., sr de La Fallaize, lieutenant de cavalerie, par.; 22 nov., M. de La Joye, capitaine de la brigade au sel; 29 nov., enfant trouvé sous les halles, ondoyé par Anne Lizoret, « notre sage-femme ». — 1725, 12 avril, inh. de Dom Michel Robillard, âgé de 50 ans, vis-à-vis la chapelle Sainte-Catherine. — 1726, 11 août, inh. du domestique de D. Gilles Artur, prieur de Réville, prieur claustral et grand chantre.

F° 50 et suiv.: 25 juin, assemblée du commun, le sr de La Houssaye, fermier des bois de Troarn, compris à la taille de 1729 par occupation, comme ayant dépouillé; procès à l'Election. — 1729, 8 février, inhum. par Me Gilles Robillard, curé du Ham; 23 février, bénédiction d'une cloche, « laquelle a été augmentée et pèse 313 l. », par Dom

Jacques Vimard, sacristain de l'abbaye, curé de la paroisse, prieur du Clos Vasse et prieur claustral; 15 sept., inh. de Madame Allorge, fille du s^r R. Jousset, dans l'abbaye, par permission de l'Evêque de Dol, abbé.

F° 66 v° et suiv.: Opposition au monitoire concernant la succession de Dom de Forges, sous-prieur, par C. N. Bouet, maréchal, Couet, lieutenant de cavalerie, régiment de Berry, L.-J. Huard, chirurgien à Crèvecœur, etc. — 1731, 26 oct., inh. d'inconnu, décédé en l'auberge à l'enseigne de l'image Saint-Martin. — 1732, 26 oct., Dom François Troussel, par. — 1733, 10 mars, inh. en présence de Jousset, agent général des affaires de M. l'Abbé; 10 avril, présence de Dom Louis-Alexandre Guymoneau, prieur de Juviguy.

F° 99 et suiv.: Opposition au monitoire concernant la succession Guillaume Laloy: « Jean Lefèvre, archer du sel, nous ayant fait dire qu'il étoit au lit malade, nous nous y sommes transportés pour recevoir son opposition », etc.; 3 juillet, bapt. fait par Dom Le Roy, prieur de Tailleville. — 1734, 21 juil., inh. de Fr. Du Sault, éc., s^r de Saint-Onais, brigadier du sel. — 1735, 19 juil., fête de « la conférence érigée dans le doyenné de Trouart, sous l'invocation de sainte Anne, à laquelle assistèrent MM. les députés des doyennés de Cinglais et Vaucelles associés à lad. conférence, sous le directoriat de Mre Bénard, curé de Banneville, à la prière duquel M. Plantin, curé d'Estrées-la-Campagne, eut l'honneur de prêcher devant Mre J.-L. de Boucher de Sourches, évêque-comte de Dol, abbé de Trouart, qui voulut bien s'associer à lad. conférence ». — 1738, 1er juin, bapt. d'un fils d'Ant. Lami d'Abbeville, éc., employé dans les fermes; (f°s 184-185 à placer avant les f°s 175 et suiv.) ; supplément des cérémonies du baptême de Guillaume-Joseph-René-Hippolyte Morin, fils de Mre Guil. Morin, chevalier, s^r de Montcanisy, et d'Anne-Marie Le Cordier de Varaville, ondoyé le 12 juillet 1737, par le curé de Biéville-en-Auge; rectification, par ordonnance du lieutenant-général du Bailliage du 23 avril 1750: « cet enfant est le second de deux jumeaux dont l'aîné est Alexandre-Guillaume, également ondoyé à Biéville », signée Le Cordier de Montcanisy, mère des jumeaux, Morin de Banneville et Le Cordier de Varaville, leurs oncles. — 1739, 12 mai, mariage d'Olivier-Henry Bunel de La Londe et de Marguerite de Clinchamps d'Ornay; — 1741, 19 mars, abandon, en augmentation des gages du custos, de la jouissance de ½ acre de terre au Castellet; 5 oct., bapt. de Marie-Françoise, fille de René-Richard Huillard d'Agneaux et de Marie-Esther Fleury; — 1743, 31 août, inh. par Dom L. Le Commandeur, prieur du Désert, prieur claustral. — 1744, 16 août, bapt. des fils de Jean-François Alix « matlacier », 21 août, de Ch. Poret, « croquetier », de Th. Le Comte, serrurier; 19 sept., témoins : L. Duval, cordonnier; Ch. de Lespinne, écuyer, toilier de Vaucelles de Caen, qui a déclaré ne savoir signer; 29 sept., Lambert Quesnel, curé de Saint-Pair. — 1745, 26 janvier, Fr. Perier, cuisinier et mercier; 21 fév., Nicolas de La Porte, perruquier; 8 avril, Ch. Martinne, cordier; 29 juillet, J. Dunis, menuisier ; 25 août, G. Cahagnie, boulanger; 5 sept., Augustin Mazeline, tailleur, etc.

E Suppl. 1.306. — GG 4 (Registre). — Moyen format, 338 feuillets et pièces intercalées, papier.

1747-1792. — Inhumations. — Curés : Dom Phil. Dubreuil, Dom Robert Delau, 1757; Poullain, 1786, août; Le Barbier, 1789, mai; Le Baron, 1791, juin. — Vicaires : Ch. Le Roy, Quesnel, 1749 ; P.-L. Carue, 1754 ; Fr.-Jq. Boullongne, 1763; J.-Ch. Noël, 1766; N.-H.-R. Guérin, 1773; Coutances, 1774, juil.,; Lefébure, 1779; Verson, curé de Bérou, 1782; août, Le Barbier; Cyprien Pépin, 1789; Dalos, 1792.

1747, 11 janvier, C.-Ph. Guérard, huissier ; 13 mars, un homme inconnu mort chez Pointel, cabaretier, « ayant sur soi des livres très orthodoxes », procès-verbal de reconnaissance; 19 avril, Ch. Martin, chandelier; 17 sept., Fr. Bretoure, apprenti coutelier, âgé de 21 ans; 30 déc., J.-B. Wanouvre, originaire de Resbourg, juridiction de Bergues, province de Flandre, « cavalier dans Rohan..., ici depuis environ 6 mois ». — 1748, 13 avril, Guil. Després, coutelier; 15 avril, Jacques Dubois, filassier; 30 août, Quesnel, chapelain de l'abbaye. — 1749, 10 fév., Jacques Morel, chirurgien; 22 avril, M. Morin, maître d'école dans le bourg; 19 mai, Guesdon, maréchal; 25 juil., inh. dans « le coin du cimetière destiné à la sépulture des enfants morts sans baptême »; 15 sept., Ph. Dorey, dit La Rivière, barbier; 30 oct., Jacques Dubosq, poissonnier; 3 déc., inh. de R. A. Morcel, veuve Le Masquerier, maîtresse d'école. — 1750, 4 juin, feu A. Troussel, potier; T. A. Laumônier, doyen du doyenné de Troarn. — 1751, 28 mars, C. Le Roy, curé de St-Samson. — 1752, 22 janv., Fr. Giffard, giboyeur, 21 mai, C. A. Pinquenet-Champ-

bénard, receveur pour les fermiers généraux de M. l'Abbé; 16 oct., J.-B. Le Clerc, marchand drapier; Dom Du Breuil, curé, prieur claustral, Dom Th. Guilbert, aumônier. — 1755, 24 janv., M. Paisant, marchand de bœufs; 29 avril, A. Troussel, sabotier, Ch. Quesnel, curé de Cléville; 30 juin, Ch. Pouyer, marchand faïencier. — 1758, 5 août, R. Fumée, de la paroisse de Haute-Chapelle, âgé de 72 ans, décédé par accident dans la cour de l'abbaye. — 1759, 14 mars, N. Jollain, charron; 7 juin, J. Grenout, veuve Giffard, âgée d'environ cent ans. — 1761, 7 juin, visa du registre par l'évêque de Bayeux. — 1762, 28 avril, Henri Busnel, s[r] des Acres, âgé de 67 ans; Dom C.-L. Lamy, chantre, prieur du Désert, Dom de Marigny, salinier, Dom Le Monnier, sous-chantre, prieur de Dive; 17 août, Dom Fr. Le Charpentier; 26 oct., J. Fr. Radiguet, maître d'école, âgé de 50 ans. — 1763, 1[er] juin, P.-L. Carue, vicaire de cette paroisse et curé de Cagny. — 1764, 30 janv., Dom C.-L. Lamy, prieur claustral, de Gron, infirmier, Robert, sous-chantre. — 1766, mars, C.-L. Lamy, grand chantre, de Marigny, prieur claustral; avril, inh. dans la nef, le 3, de J.-B.-A. du Plessis, directeur de la poste de Troarn, âgé de 82 ans; le 11, de M.-F.-E. du Plessis, directrice de la poste, âgée de 40 ans. — F° 150 v°, le 14 fév. 1766: « Dom Pierre Philippe Dubreuil, ancien curé de cette paroisse, religieux, sacristain de l'abbaye, chambrier, prieur du Goulet, chapelain de Sainte-Catherine du Clos Vast et ancien prieur claustral, âgé d'environ 67 ans, décéda dans lad. abbaye et fut inhumé le 15, vis-à-vis la chapelle de Saint-Benoît... » — 1767, 27 fév., F.-V. de Sainte-Croix, ingénieur. — 1768, 25 fév., J.-B. Dunis, bedeau de l'abbaye, dans le cimetière de l'hôpital, par Dom Bunel, prieur claustral. — 1770, 29 juill., deux noyés. — 1771, 3 déc., F. Thiou, chirurgien, âgé de 52 ans, « trouvé mort et noyé dans un fossé du marais de Troarn, après que la justice en a eu connaissance, s'étant transportée sur les lieux ». — 1772, 12 mai, Dom Ygou, sous-prieur; Dom Charpentier, Dom Hébert. — 1773, 22 fév., J.-C. Noël, curé de Cagny; 22 nov., N. Ricard, couvreur. — 1774, 6 janvier, M. Courcy, tonnelier; 11 juil., J. Geffroy, apothicaire. — 1775, 21 fév., Dom Hugues Denis de Marigny, salinier de l'abbaye, âgé de 81 ans. — 1776, 1[er] mai, Dom Pierre Robert, dit Bourbey, sous-chantre, dans le bas-côté gauche du chœur; 11 sept., sœur Marie-Reine Huin, première supérieure de l'hôpital de Troarn, « âgée de 80 ans et de religion 58... après 22 ans de gestion dans sa charge de supérieure, a été inhumée en face de la chapelle de la Sainte-Vierge dans l'église de cette paroisse... présence des Sœurs de la charité, Angélique Chapelin, supérieure de la maison de Caen... » — 1777, Dom C. Lamy, prieur du Désert, âgé de 73 ans. — 1778, 13 nov., Dom T. Guillebert, aumônier de l'abbaye, âgé de 59 ans, dans le chapitre, au pied de la marche d'en haut, contre le mur du côté du Nord, par Dom Ygou, prieur claustral. — 1779, 11 nov., Ant. Saint-Bonet, marchand chaudronnier, originaire du Limousin; 1779-1780, inh. de quelques personnes originaires d'Auvergne. — 1780, 15 fév., inh. de J. J. Z. P. Le Bailly, notaire, âgé de 42 ans. — 1781, 4 janvier, L. Perrée, vitrier; 27 août, Th. J.-F. Le Fébure, vicaire de Troarn et curé de Saint-Hilaire de Petiville, diocèse de Coutances, âgé de 28 ans. — 1782, 5 février, L.-E. Mariette, directeur de la poste et buraliste des aides, âgé de 78 ans; 13 avril, Dom J.-J. de Senne, religieux, acolyte, âgé de 52 ans; 10 nov., J.-B. Le Chasseur, ancien serrurier du Roi, chez M. Bunel, son beau frère; 28 déc., opération césarienne par « M[e] Jacques Morel, chirurgien en ce bourg, présence de Marie-Françoise Allix, sage-femme jurée, épouse de M[e] H. Bollot, chirurgien en ce bourg. — 1784, 2 janv., « le corps de Dom C. J. Muley, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, âgé de 48 ans... a été transporté de cette paroisse en l'abbaye... pour y être inhumé »; 2 mars, F. J. Bouet, un des administrateurs de l'hôpital. — 1785, 28 janv., M[e] J. Morel, chirurgien, âgé de 70 ans. — 1786, 14 janv., Denis Perrée, bourrelier; 27 mars, F. Barthélemy, maître d'école, âgé de 48 ans; 12 juil., Dom Robert Delau, curé de cette paroisse, âgé de 70 ans, 4 mois et 5 jours, dans le chapitre de l'abbaye, par Dom P. Yvon, prieur claustral; 31 déc., Dom Charpentier de Valborel, prieur du Closvast. — 1787, 11 fév., inh. de Dom Michel-Louis-Charles Degron, infirmier de l'abbaye, âgé de 56 ans. — 1788, 21 déc., M. du Trosne, de Beuvron, trouvé mort au pont de Saint-Sanson, « qu'on dit avoir été jeté de sur le pont sur la glaise »; permis d'inhumer. — 1789, 31 mars, J.-J. Ricard, fermier général de l'abbaye; 2 mai, M[e] Charles Poulain, curé de cette paroisse, âgé de 64 ans, dans le chapitre de l'abbaye. — 1791, 29 mars, « L. Brière, tué en cassant du bois avec de la poudre, la cheville lui

a traversé la tête, est tombé mort aussitôt, inhumé après en avoir prévenu M. Divet, juge de paix, qui a signé »; 9 sept., inh. « dans l'ancien cimetière de la ci-devant paroisse Saint-Pair ». — 1792, 29 sept., inh. « dans l'ancien cimetière de la ci-devant paroisse de Saint-Pair, suivant la permission qui en a été donnée par les citoyens vicaires - généraux du Calvados, vu l'interdiction dud. cimetière »; 3 nov., procès-verbal de remise des registres d'état civil au maire de Troarn; 19 nov., décès de L. Chopin, âgé de 80 ans, natif d'Argences, « enseignant le latin, à lire et à écrire. » — Familles Ancelle, Bruley, Bunel, Bunouf, Dagommet, Eude, Foucque, Guesdon, Hervieu, Lecornu, Paysan, Pointel, Putot, Retout, Tesson, Torcapel, Troussel, etc.

E Suppl. 1.307. — GG 5 (Registre). — Moyen format, 282 feuillets, papier, 95 pièces intercalées.

1746-1769. — Baptêmes et mariages, certificats de bans. — Inhumations de 1746 : 6 fév., Marie-Anne-Elisabeth de Guernon, épouse de Philippe de Monfiquet, âgée de 26 ans; 6 nov., Thomas Dumesnil Le Bastard, vivant noblement; 6 déc., « Roch-Nicolas, né de ce matin du légitime mariage de Laurent Uncibel, soldat du régiment de Nassau, compagnie Lanzenhagen, de la paroisse de Molsheim, et d'Anne Boitard, sa femme, native de Haguenau, nommé par M. Roch de Clavers [de Mongest], lieutenant aud. régiment, et d^{elle} M.-A. Paumier, belle-fille de M. Le Balif, receveur des aides ». — 1747, 16 avril, L. Hernuf, tanneur. — 1748, 29 oct., Durand, cavalier du régiment de Dampierre, compagnie de Tresve; 28 nov., Huillard d'Aigneaux, receveur général de feu l'Abbé, évêque-comte de Dol. — 1749, 7 janv., N. Cliquet, toilier; 21 fév., Luce Bourdon, religieuse, maîtresse d'école de Troarn, marraine. — 1750, 7 oct., Ch. Pointel, corroyeur. — 1752, 18 mai, mention de Fr. Bougon, acolyte. — 1756, 23 janv., J. Colleville, serrurier; 17 mars, fille naturelle d'Et. François, cavalier de Royal-Cavalerie, compagnie du Souillier; 25 nov., Charles-Simon Le Boucher, s^{r} de La Londe, bourgeois de Caen, contrôleur et receveur des domaines au bureau de Troarn; Fr. Aubin Le Boucher, s^{r} d'Arquenay, gendarme anglais, en quartier à Riom. — 1758, 8 juin, N. Roussel, boutonnier; 21 oct., mar. d'Henri Bollot, natif de Liège, dont la famille est fixée depuis plusieurs années à Troarn. — 1759, 31 mai, P. Tesson, procureur de l'abbaye; Louis Le Bras, secrétaire de l'abbé de Saint-Cyr ; 11 sept., Henri Bollot, chirurgien juré. — 1763, 18 fév. Henri-Faustin Bollot, maître des écoles. — 1767, 3 nov., mar. de J. Discour, brigadier aux Dragons de Languedoc, ayant tenu garnison à Caen pendant 2 ans, « vu le consentement du maître-de-camp du régiment... attestant qu'il n'a contracté aucun engagement depuis qu'il est dans le corps ».

E Suppl. 1.308. — GG 6 (Registre). — Moyen format, 277 feuillets, papier, 31 pièces intercalées.

1770-1792. — Baptêmes et mariages, certificats de bans, etc. — 1770, 6 avril, Pascal Le Bally, notaire de Troarn; 10 avril, Charles Le Clert, de Troarn, brigadier de Bourbon-Cavalerie. — 1771, 16 avril, J.-J. Hervieu, chirurgien. — 1774, 8 novembre, baptême fait par François-Guillaume Robert Igou de Cressy, ancien prieur pensionné « de l'abbaye » de Royal-Pré, prieur claustral et sous-prieur de l'abbaye de Troarn, membre de l'Académie des Belles-Lettres de Caen. — 1776, 9 octobre, Jean Le Marchand, sergent royal. — 1777, 10 juillet, Jacques-Robert Martin, maître de danse, fils de feu Jacques Martin, commissionnaire des pages de la petite écurie; 21 novembre, J.-P. Dallibert, receveur des aides pour le département de Troarn. — 1778, 17 février, Nicolas Lapersonne, maître d'école. — 1779, 24 avril, refonte des deux cloches, bénies le 29 : Dom Delau fait don d'une troisième cloche, pesant 335 livres; 23 août, Charles Renouf, trésorier — 1780, 5 janvier, J.-B. Lerat, maître d'école. — 1782, 9 février, Jean Le Marigner, custos; 12 avril, Perrinne Delaunay, 27 mai, Charlotte Billiard, dentelières ; 3 mai, J.-B. Geffroy, apothicaire. — 1783, 23 avril, Jacques Philippe, acolyte. — 1784, 20 juin, Charles Règle, soldat du régiment de la Marine ; 21 août, Michel Eude, « buraliste »; 23 nov., J.-L. Le Marinier, custos. — 1785, 10 juil., Marie Asselin, sage-femme ; 20 septembre, François Lépiney, notaire. — 1786, 4 juillet, Charles Guérard, ancien soldat de la Reine-Dragons. — 1787, 4 août, Alleaume, receveur de l'abbaye; 17 septembre, Charles Lemaître, apothicaire. — 1788, 1er janvier, Pierre Collin, couvreur. — 1789, 3 février, requête au lieutenant général du Bailliage par Jean-Robert Bosquain, fils de père protestant disparu, pour obtenir autorisation de faire publier ses bans; 29 mars, F. Le Terrier, commis aux aides; 28 juil., extrait de décès de Ch. Le

Boucher, maître d'école à Tourgéville, inh. le 4 avril 1788, âgé de 50 ans. — 1790, 12 janvier, Félix Larose, cavalier de la maréchaussée; 9 fév., Moulinet, receveur des domaines ; Auguste de Beaupré, ancien secrétaire au bureau militaire du Comité général national de Caen; 17 avril, mention comme marraine de Marie-Louise, comtesse de Sinard, chanoinesse du noble chapitre de Troarn; 3 nov., Blanvillain, chapelain de l'abbaye; 19 déc., « Nous, curé de Sainte-Croix de Troarn soussigné, d'après la permission de Mgr l'évêque de Bayeux à nous accordée le 23 août dernier sous le seing de M. Desfrènes, vicaire-général, et de M. Jouenne, sous-secrétaire, avons led. jour procédé à la bénédiction du chœur de cette église rebâti à neuf, ainsi que de la nef aussi rebâtie à neuf du côté du Midi... » — 1791, 5 janv., Pierre Mancel, commissaire de la municipalité. — 1792, 3 janv., Louis Desprès, cafetier; 12 avril, « an quatrième de la liberté françoise »; 20 avril, Joseph Apvrille, maire, 22 déc., J.-C. Poulain, médecin. — F° 274: « 3 novembre 1792, l'an I de la République, en exécution de la loy du 20 septembre ».

E Suppl. 1.309. — GG 7 (Registre). — Grand format, 130 feuillets.

1787-1863. — Hôpital. — Journal de recettes et dépenses du 9 juin 1787 à 1820; délibérations de la commission administrative du 17 juillet 1827 au 30 décembre 1862. — En 1787, 219 l. 9 s. pour 627 livres de viande, à 7 sols la livre; 72 l. pour 3 pièces de bière et 5 l. 15 s. pour brassage et entrées au buraliste des aides: 10 l. pour 3 mois des gages de la servante; 50 l. pour une année de gages d'une autre servante; 30 l. pour lever du sel à Caen; au 20 octobre, recette: 1.234 l. 3 s. 6 d.; dépense: 1.313 l. 4 s. 3 d. — 1788: 564 l. pour 24 sommes de pommes à 23 l. 10 s.; 216 l. pour un tonneau et une barrique de 87 pots de cidre; pour entrées de boissons: 5 l. 17 s. pour 300 pots de bière, 13 l. 13 s. pour 120 pots de cidre, 5 l. 5 s. 6 d. pour 120 pots de vin rouge; 150 l. pour une pièce de 120 pots de vin; gages du domestique, 90 l. — Recettes: 308 l. provenant de l'argenterie de la cotte morte de feu Dom Delaud, curé de Troarn; rentes de M. l'Abbé: pension du comte fondateur, 376 l., obits, 36 l. 10 s. 6 d., gages de la maîtresse d'école, 64 livres, douze cents bourrées, 40 boisseaux de froment; de la mense conventuelle, 100 l.; de l'obiterie, 147 l. pour 36 boisseaux de froment mesure du tripot de Troarn; de l'aumônerie, 264 l. 3 s., pour 240 boisseaux d'orge (Les mêmes rentes montent en 1788 à 219 l. pour le froment et 467 l. 16 s. 8 d. pour l'orge). — 23 fév. 1789, visite des réparations à faire au chœur de Dive, pour la cotte morte de D. Ygouf; — achats de blé: 1789, 4 avril, une somme à 47 livres; le 22, un sac à 52 l.; le 9 mai, à 53 l., le 30, à 54 l.; le 6 juin, à 56 l. 10 s.; le 20, à 69 l.; le 4 juillet, à 60 l., le 18, à 57; le 1er août, à 62, le 22, à 48; le 5 septembre, à 53, le 19 à 52; le 3 oct., à 54, le 17, à 40 l.; le 28 nov., à 52 l., le 30, à 50 l.; — 1790, 16 janvier, tonneau de 800 pots de gros cidre, 100 l.; 21 février, 30 l. pour lever du sel à la gabelle; 28 mai, mille livres de sel gris, 22 l. 10 s.; 29 mai, tonneau de cidre, 121 l. 4 s.; 28 livres de beurre, 18 l.; 773 livres de viande à 7 s., 270 l.; — arrêté le 17 août 1790 à 17.932 l. de recette et 17.317 l. 2 s. 2 d. de dépense. — 1790, décembre, 7 sacs de blé, 203 l. — 1791, 29 mars, vingtièmes de 1790, 31 l. 14 s., 2 d.; vente d'une vieille vache, 60 l., etc. — Arrêté à nouveau au 26 pluviôse an II; recette: 13.631 l. 13 s. 6 d.; dépense: 13.357 l. 19 s. 7 d.; au 25 brumaire an IV à 1.527 l. de recette et dépense; au 1er nivôse an VIII à 624 l. de recette et dépense

E Suppl. 1.310. — II 1 (Plan). — 1m20 sur 0m48, papier, collé sur toile.

1746. — Apanage d'Auge. — Cours de la rivière de Dive depuis Cabourg jusqu'à Troarn, relatif au procès-verbal des ouvrages nécessaires pour empêcher l'inondation de la vallée d'Auge, suivant l'arrêt du Conseil du 17 août 1744.

E Suppl. 1.311. — II 2 (Liasse). — 4 cahiers, petit format.

1787-1790. — Rôles de recouvrement pour les collecteurs des impositions de la paroisse de Sannerville. — En 1787: taille, 804 l. 11 s. 6 d. ; accessoires, 522 l.; capitation, 521 l. 5 s.; rejets, 3 d. 3/8 pour livre sur les 638 l. 6 s. auxquels se monte la taille des assujettis au rejet; rachat de la corvée, 310 l. 10 s. 2 d.; exempts: le curé, M. Desplanches, chevalier de Saint-Louis; douze non-imposés. — En 1789: taille, 787 l. 3 s.; accessoires, 511 l. 8 s. 3 d.; capitation, 509 l. 6 s ; rejets, 3 d. 2/3 pour livre sur les 657 l. 3 s. auxquels se monte la taille des assujettis au rejet; quatorze non-imposés. — En 1790: imposition ordinaire, 789 l.

2 s.; accessoires, 447 l. 8 s. 9 d.; capitation, 792 l. 6 s.; l'abbé de Troarn, 103 l. 4 s. 2 d.; M. Desplanches 20 l. 13 s., le curé faisant valoir sa dîme, 108 l. 7 s. 6 d., etc.

E Suppl. 1.312. — H 3 (Liasse). — 13 pièces, parchemin.

1484-1742. — Familles: *Bar*, du Buisson. — Vente à Jean de Venoix, éc., s^{gr} de Venoix, de la Luserne et de Grouchet, par Guil. Beuze et Lucete, déguerpie de Jean Tartvenu, de Bavent, d'une pièce de terre sise à Bréville et Amfréville, à la Mare Dyvete, en la clôture dud. écuyer, pour 70 s. t., 5 s. de vin, avec quittance de 3 s. de rente acquis par led. seigneur de Richart Hadebiques et de 5 s. de rente dûs pour droit seigneurial (21 avril 1484). — Echange entre Hébert Penguye et Guil. Robert, du Buisson, de 3 quartiers de terre, delle du Camp de Trouart, butte le chemin du Roi, contre autant de terre, delle des Cardonnes (1509).— Vente à Jean de Lestar par Girart Vachement, de Ranville, moyennant 65 s. t. et 2 s. 6 d. de vin, de 6 s. 6 d. de rente, moitié d'une rente constituée par J. Andrieu, de Bréville, à Nicolle Roy, prêtre de Saint-Aignan-de-Cramesnil, le 21 juil. 1477 (à Caen) et transférée le 12 juin 1492 (à Varaville) à Guillemine, veuve de Guil. Ollyvier, de Bures, fille de Germain Cortoys, et à son neveu Jean Basset, fils d'Henri, d'Hérouvillette (1519). — Noël Audrieu rachète à Guil. Audrieu, de Bréville, tuteur de la fille de feu Pierre Audrieu, une rente de 38 s. qu'il lui avait constituée à Varaville, le 22 juil. 1574 (1585). — Reconnaissance par Jacques Le Brun, s^{r} de Beuzeval, à Regnault Thoubel, bourgeois de Caen, d'un billet de 20 écus, qu'il avait signé à Jacqueline Thoubel pour fourniture de soie (1598). — Contrat de mariage de Pierre Bars, fils de Jean, et de « Jenequelle » Auvray, fille de Claude, tous du « Bisson » : la fiancée apporte lit garni de plume, ciel de courtine, nappe d'entour, robe de drap noir, robe perse, linge à volonté, le coffre de sa mère, vache et génisse, 12 bêtes à laine, un mouton gras pour le banquet de noces, une pipe de gros cidre, 4 boisseaux de froment, 13 l. 10 s. de don pécuniaire, et 30 s. de rente en don héréditaire, 20 livres d'étain ouvré, 10 s. pour partie de ses bagues; présents: Mes Martin Pautrat et Pierre Gohier, prêtres, du Buisson (1608) ; acte de reconnaissance mentionnant la vente faite au décès dud. Pierre Bar en 1612 (1617). — Partage de la succession de P. Le Prévost, bourgeois de Caen, entre Charles Bar, fils Jean, et Jeanne Audrieu, veuve de Germain Bar, son frère, de Bréville, d'une part, Pierre Bar, fils mineur de Pierre, et son oncle Charles Bar, du Buisson, d'autre part, et la fille mineure de Gilles Bar, assistée de son tuteur Simon Bourdon, d'Amfréville, et de ses proches parents Jacques Hadebicque et Louis Canu, d'autre: comprenant une maison, jouxte François Trémançois, éc., s^{r} de La Rivière, 1 acre de terre à Amfréville, delle du Jonchet, 15 vergées et 3 quartiers à Bréville et au Buisson, delles de la Champagne, des Cardonnets et de la Fosse ,11 vergées à Gonneville, delles des Aubieux, des prés de Blerville, etc., 10 s. et 1 poule de rente foncière, 20 s. de rente hypothèque; chargée de 39 s., 1 chapon, 4 boisseaux de froment et 10 boisseaux d'avoine dus à la baronnie de Varaville et divers (1630). — Partage entre Pierre et Charles Bar du lot échu à leur ligne (1634). — Contrat de mariage de Jean, fils de Robert Bar et Roberde Conard, avec Aulne, fille de Jean Andrieu et Françoise Pagny, tous du Buisson: apport en dot, lit, coffre, « corset, corps et manches de canisy ou de couleur, tel qu'il plaira à ladite fille », 1 vache, 1 génisse, 12 bêtes à laine, 6 livres d'étain ouvré et une rente de 60 s. en don héréditaire (1631, reconnu en 1645). — Fieffe par Roch Rault, s^{r} de La Coudraie, bourgeois de Caen, à Vincent Bar, du Buisson, de moitié « d'un venet à prendre le poisson », sur la côte de Merville, et moitié d'un autre venet, dit le Venet Maugille, moyennant 6 l. de rente foncière (1661). — Contrat de mariage de Pierre, fils de Pierre Bar et Catherine Pagny, du Buisson, avec Catherine, fille de Guillaume Le Var et Jeanne Noury, de Sallenelles: apport en dot, lit, coffre, habit de creseau, 1 vache, 1 génisse, 12 moutons, 10 l. t. de don pécuniaire, 12 livres d'étain, 20 l. et 1 chapon de rente sur Jacques Goguet, de Bénerville; reçu le lit, le coffre, 9 livres d'étain et la vache (1673). — Autre contrat de mariage de Nicolas, fils de Pierre Bar et Françoise Langlois, du Buisson, avec Marie, fille de Jean Auvray et Jacqueline Enos, de Merville: apport en dot : lit, 8 draps, 12 serviettes, 2 habits, 2 coffres, 1 vache; 15 l. t. et un génisson promis par le beau-frère et le frère de l'épousée (1710). — Autre contrat de mariage de Jacques, fils des précédents, et d'Anne, fille de Charles Audrieu et Marie Mesaize, de Bréville: apport en dot: 40 l., lit, 12 draps, 12 ser-

viettes, coffre, habit de noce et un génisson, le tout évalué 68 l. (1742).

E Suppl. 1.313. — II 4 (Liasse). — 15 pièces, papier.

1784-1811. — Famille *Chardon*. — Lettres écrites à Auguste Chardon, jardinier à l'abbaye de Fontaine-Daniel, par son frère, jardinier chez M. Laguette, à Thiais, près Choisy-le-Roy (1784-1790), etc... « En fait de nous autre jardinié notre plus grande resource c'est Paris, pour à l'égard des places, ille s'en présente d'un jour à l'autre, mais les maitre son curieux de voir les gens et pour cela faire ille faut estre sur les lieu... » Une lettre adressée à M. Gourdin, religieux de Fontaine-Daniel. — Carnet de journées (1809-1810).

E Suppl. 1.314. — II 5 (Liasse). — 4 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.

1732-1813. — Famille *Duclos*, de Janville et Ranville. — Partages de la succession d'Etienne et Pierre Duclos, de Janville (1755-1763). — Testament de Michel en faveur de sa femme, Marie-Anne Bazire (1781). — Extraits baptismaux, l'un copié sur arrêté imprimé de l'Administration départementale du Calvados, du 5 nivôse an V, nommant 39 porteurs de contraintes des contributions directes. — Contrat de mariage de Michel Duclos et Marie-Anne Bazire : apport en dot : lit, « ciel et rideaux de damas de Caux, une courtepointe de Siamoise... », meubles et argent, le tout évalué 360 l. (1755). — Achats par Pierre Duclos, de Ranville : prise en fieffe de 30 perches de terre, delle de la Haute Vesque, moyennant 8 l. de rente (1788) ; 15 perches, delle des Buissons, moyennant 150 l. (an VI). — Contrat de mariage de Pierre Duclos et Marie-Jeanne Coespel, sous seings (1780), sept signatures.

E Suppl. 1.315. — II 6 (Liasse). — 87 pièces, papier.

1701-1774. — Familles : *Fortin*, de Bures. — Quittances de fermages, etc. ; fieffes de Touchet, Du Frêne-Le Chevalier-Martinne ; baux Outardel, Flauts, Le Mancel ; herbages des Rivières, à l'Abbé de Troarn ; rente Duchâtel-Dubusq (11 l. et deux chapons maigres, vingtièmes à déduire), etc. — Enquête sur un pied cornier coupé dans la vente de la Brière, allouée 30 l. à Pierre Fortin, charpentier, par Baranger, adjudicataire des bois de l'Abbé : J. Gillette, sergent à Troarn, âgé de 29 ans, dépose qu'en signifiant à Fortin la sentence appointant à faire preuve, il lui aurait remontré « de ne point souffrir la preuve, qu'il lui en coûteroit bien et qu'on rapporteroit que son apprenti auroit coupé led. pied cornier, lequel Fortin lui dit : qu'est-ce qu'il lui pourroit en arriver davantage... quand tout seroit vendu, il n'y en auroit pas pour payer [Baranger] ». D'autres témoins déposent qu'à l'audience précédente, Baranger, condamné à 100 l. d'amende, dit à Fortin : « il faut que je paye pour toi... ; à quoi fut répondu par led. Fortin qui pleuroit : prenez une obligation, je vous paierai en 10 ans » et qu'il offrit enfin de payer en 5 ans (1710). — Transaction dud. P. Fortin, charpentier, avec le fermier des aides arrêtant à 75 l. tous frais d'amende, confiscation et droits du quatrième (de 3 sous par pot) sur 350 pots de cidre ; signification que led. Fortin cesse son commerce de boissons au détail (1720). — Contrat d'apprentissage : P. Fortin, maître charpentier, s'oblige à montrer à G. Le Sueur le métier de charpentier pendant un an « autans que sons esprit en pourras comprendre », moyennant 45 l. (1720, de la main de Le Sueur). — Criée au marché d'Argences d'un génisson égaré, arrêté par P. Fortin, reçu 13 s., 4 d. (1722). — Brevet de prise à loyer pour 3 ans d'une vache estimée 25 l. (1729). — Certificat par le curé qu'un incendie a détruit la maison de la veuve P. Fortin (1740). — Quittances d'un cercueil, 70 s., de l'inhumation, 1 l. 5 s. (1763). — Remise par François Fortin, collecteur, au sergent de Bény, du rôle des chemins (corvée) de Bures, montant à 202 l. 13 s. 6 d., pour en faire la recette (1768).

E Suppl. 1.316. — II 7 (Liasse). — 5 pièces, parchemin, 41 pièces, papier.

1672-an VIII. — Famille *Le Chevallier*, de Beneauville et Moult. — Traités de mariage : de Guillaume Le Chevallier et Françoise Morice, sous seings (1682) ; apport en dot : meubles et 30 l. ; de Michel, leur fils et Marguerite Jardin : apport en dot de la future : lit, linge, coffre, vache, habit de noces, 10 l. d'étain, 30 l. ; apport du futur : 1 acre de terre à Moult (1711) ; de Jacques, leur fils, et Catherine Bénard, même apport en dot sauf 15 l. d'étain et 50 l. (1741) ; reçus des futurs ; reçus par N. Henry et A. Pinchard de la dot de leurs femmes, filles de Michel Le Chevallier. Autres traités de mariage de Michel Le Chevallier, fils de Jac-

ques, et Catherine Malbranche, de Sannerville : apport en dot : mobilier, sans argent, évalué 150 l. (1767) : de Pierre La Basse et Marguerite-Catherine-Louise Le Chevalier, fille des précédents (an II). — Tutelle des mineurs de Louis Malbranche, opposition au second mariage de sa veuve (1782-1785). — Extraits baptistaires. — Laissez-passer délivré à Michel Le Chevalier par le maire de Caen (1767). — Déclaration donnée à Michel Le Chevalier, par François Le Chevalier, son frère aîné, des héritages de Guillaume Le Chevalier, leur père : deux maisons, 1 vergée ½ de terre à Beneauville, maison, jardin, 2 acres, 2 vergées et 3 pièces de terre à Moult, faisant 7 l. 10 s., 2 chapons gras, 12 alouettes, demi-poule de rente à M. de Beneauville et 10 l. 5 s. à la veuve « Viliaux » (1715). — Vente par Guillaume Le Chevalier à son frère d'un droit de vue, moyennant 6 l. 10 s. (1672). Achat par Michel Le Chevalier de 2 acres 2/3 de labour à Moult, mesure du lieu, butant les chemins d'Argences à Beneauville et du Valmeray à Vimont, tenues du fief de Moult, en exemption de toutes charges seigneuriales, moyennant 160 l., à charge de laisser jouir quatre ans le fermier (1736). Déclaration et requête pour le dixième (1734). — Baux par M. de Fribois de Beneauville à Michel et Guillaume Le Chevalier de divers immeubles (1712-1713). — Quittances du visiteur des poids et mesures de la vicomté de Saint-Sylvain à Michel Le Chevalier, toilier, de 4 s. 4 d. pour deux quartiers (1736-1737). — Quittances de la collecte de la taille de la paroisse de Moult, 1733, taille, 917 l., capitation et accessoires, 607 l. 4 s. (2 déc. 1733) ; 1748, taille, 1.014 l., capitation et accessoires 1.000 l. 4 s., à déduire les 4 d. pour l. de remise accordée au collecteur (10 fév. 1749), plus 65 l. 18 s. 8 d. payés à N. Sorel « pour une sentence obtenue contre les paroissiens de Moult en 1747 ». Autres quittances de la collecte du sel (1739) : 667 l. 9 s. (la quittance pour solde donnée le 5 juil. 1740). — Quittances à Michel Le Chevalier pour trois acquisitions de domaines nationaux à Sannerville, adjugées les 26 janv. 1791, 11 prair. an IV, 23 flor. an VIII.

E Suppl. 1.317. — II 8 (Liasse). — 4 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.

1606=an II. — Familles : *Le Chevallier* et *Malbranche*. — Traité de mariage de Louis Malbranche et Catherine Labbé, de Sannerville ; apport en dot : 300 l., deux coffres, lit, etc., 30 livres d'étain, une platine de cuivre, deux vaches et un génisson, ledit mobilier estimé 900 l. ; apport du futur : maison et jardin, Grande-rue, à Troarn (1735). « Pour tous droits de notaire, vacation, formule, contrôle, sceau et insinuation, 53 l. 10 s. payés par led. futur » (s. d.). Signification de 96 l. de droits pour n'avoir fait contrôler ni insinuer ce contrat (1751). — Partage de la succession mobilière de François Labbé (1740) ; 7 chevaux avec leur harnais, 5 vaches, 2 génisses, 6 porcs, 123 bêtes à laine, 2 charettes, charette à bois, 2 banneaux, 2 charrues, 7 herses, 3 rouleaux, selle et bride, bride de somme, essieux, roues, etc. ; 2 gobelets, 1 tasse d'argent ; 2 plats, 2 pots, une quarte, un tiers, 13 assiettes, choquet, salière, 10 cuillers d'étain, 12 assiettes, 6 fourchettes, 6 cuillers d'étain fin, 3 fourchettes de fer ; rasoir et son étui ; 95 serviettes, 9 doubliers, dont 4 de Damas, 1 de Petite Venise, 8 nappes, 12 napperons, 67 draps, dont deux douzaines de deux lais, 24 chemises, 3 paires de bas ; 7 petits livres ; vieille chaise de tapisserie ; fauteuil de bois enfoncé de paille, garde cendre, landiers, pelles à feu, pincettes, 3 fers à dresser du linge... ; armoire de quatre panneaux ; 150 livres de chanvre ; un métier à matelas, un « trouil », un dévidoir, cages à volaille ; 15 fûts, 3 barils ; ...un tonneau de 600 pots de gros cidre, 3 de petit cidre, etc., etc. — Extraits baptistaires (1665, 1706, 1737). — Vente d'un tiers d'acre en pré à Sannerville, franc de toutes charges autres que reliefs et treizièmes, moyennant 18 l. 15 s. (1606) ; réméré de 3 vergées de terre à Sannerville, moyennant 52 l. 15 s., y compris 10 l. de « renfort de prix » (1643). — Procédures diverses.

E Suppl. 1.318. — II 9 (Liasse). — 2 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.

1739=an IX. — Famille : *Lunel*, de Villers-Bocage. — Contrat de mariage de Pierre Lunel et Marie Houlbey : 150 l. de dot, coffre de 20 l. et mobilier fourni par les grands parents, estimé 80 l. (1739). — Partage de la succession de Jacques Houlbey, d'Amayé, entre François et Jean Lunel (an IX). — Procès entre François Lunel, lieutenant dans les fermes du Roi, en la brigade de Merville, son frère Jean et Ch. Delaville (1785-1786). — Vente par François Lunel, à son frère Jean, cordonnier à Villers, de maison et jardin à Villers (1787), pour payer le tiers coutumier de son fils mineur et 277 l., en quoi il a été condamné envers son acquéreur par sentence de la haute justice de Villers du 8 mars 1786.

E Suppl. 1.319. — II 10 (Liasse). — 1 pièce, parchemin, 5 pièces, papier.

1731-1813. — Famille : *Osmont*. — Transaction sous seings entre Lambert Osmont et Nicolas Lamy, tuteur des mineurs Hébert, de Bretteville-sur-Odon, pour terminer trois procès en instance au Parlement, au Présidial et en Vicomté de Caen (1731). — Accord entre la veuve et les fils de Lambert Osmont sur la succession de celui-ci (1738). — Traité de mariage de Pierre Osmont, fils de Lambert Osmont, et de Geneviève Thomas, de Banneville-sur-Ajon : apport en dot 550 l. de meubles, 300 l. données par Me Jacques Thomas, curé de Banneville-la-Campagne, 50 l. données par le père de la future (sous seings, 1766). — Partage sous seings « du don mobil » échu aux frères Le Conte « de la tierce partie des héritages restés du décès de notre dame Marie Godard, veuve de Mre Claude de Franqueville » : indication des servitudes réciproques des deux lots. (Pièce détériorée par l'humidité ; 1779, le nom du lieu manque). — Fieffe à Michel Valette, d'une maison à Saint-André-de-Fontenay, relevant de l'abbaye, exempte de toutes autres charges que treizièmes et relief, moyennant 14 l. de rente (1738) ; partage des immeubles de Michel Valette (sous seings, 1813), un lot acquis par M. Osmont.

E Suppl. 1.320. — II 11 (Liasse). — 5 pièces, parchemin, 88 pièces, papier.

1756-1824. — Familles *Poulain*, de Saint-Georges-des-Groseillers : succession abandonnée de Pierre Poulain, « chéfetier », décédé à Bavent le 25 avril 1824. — Contrats de mariage de : Pierre Poulain, fils de Pierre et Françoise Robillard avec Marguerite Blais (sous seings, 1791, déposé au notariat de Caen, an X), séparés de biens, apport en dot : lit garni, courtepointe, quatre rideaux en toile chinée, armoire, buffet de chêne, table et petit coffre, 10 livres de vaisselle d'étain, 24 draps, 24 chemises, 6 habits, glace, 12 serviettes, 2 doubliers, 24 coiffes, 24 mouchoirs, batterie de cuisine, et 300 l. ; de Pierre Poulain, fils Jean, avec Françoise Robillard (sous seings, 1759), apport en dot : « li fourni,... 6 livre de veselle de tain coumun,.. un rouet », 50 l., etc., 4 marques, 7 signatures ; de Jean Blais et Anne Jeanne (sous seings, 1756), 3 marques, 10 signatures. — Prise en pension de Jean Blais par son gendre Pierre Poulain (1797). — Succession Robillard Ronfeugerai (an XI). — Ventes d'immeubles à Saint-Georges-des-Groseillers, ayant appartenu à Jacques Poulain, fils de feu Jean, maître des petites écoles de la paroisse (1787-an VIII) ; d'une maison, rue des Bons-Enfants à Caen (an XII). — Billets, quittances, poursuites, correspondance ; quittances de loyer à Caen, Escoville, Bavent, etc.

E Suppl. 1.321. — II 12 (Liasse). — 5 pièces, papier.

1755-1777. — Famille *Renouf*. — *Compte du Trésor de Saint-Samson-en-Auge*, pour les années 1755-1756. Recettes : fieffes, fermages, bancs, etc. ; total : 321 l. Dépenses : custos, 32 l., échange d'une cloche, 2 l. 5 s., impôt des dunes de Sallenelles, 2 l. 16 s., etc. Total : 204 l. 4 s. 3 d. Ce compte rendu par Ch. Renouf, le 24 avril 1764 ; quittance du reliquat, du 8 déc. 1765. — Reçu « de 300 l. pour le mur du cimetière » (1769). — Sommation pour 9 l. 10 s. restant de 19 l. pour avoir fauché « la grande rivière depuis le pont de Saint-Samson jusqu'à la limite de Troarn, ainsi que la tranchée de Troarn », etc. (1777).

E Suppl. 1.322. — II 13 (Liasse). — 11 pièces, parchemin, 5 pièces, papier.

1574-1777. — Familles diverses. — Retrait par P. Dujardin, au droit des frères Delamare, sur les frères Duchemin, de 3 vergées, à Escoville, delle du Meslyer, butant sur le chemin de Touffréville et le chemin Saulnyer (1574). — Accord (1577) entre Robert de Boucquetot, sr de Rabu, pour sa femme Marguerite de Haultemer, héritière de Jean de Haultemer, sr du Mesniltison, et d'Antoine de Haultemer, « curé de Sainte-Eugenne à Clarbec (*sic*) », et Christophe Feullet, bourgeois de Lisieux, au sujet du décret des biens de Robert Sevestre au Pré-d'Auge et à Formentin, représentant le droit de Jean Lambert, curé de Formentin (créance résultant d'actes de 1556 à 1574). — Abandon par J. Guilbert, d'Airan, à Raoulin Bouffey, dit Fouquet, de Billy, hameau du Tort, du droit de réméré qu'il s'était réservé en lui vendant le jardin de la Fresnaye, à Airan, hameau de Coupigny, moyennant 5 écus et 30 s. (1597). — Vente par Marin Bouet, de Saint-Pair, près Caen, de la « Maison du Four avecques une fuye à pigeons » et 2 acres, 13 perches de terre, à « Bennevillette, delle du Mezizier », boutant « le chemin tendant au pont du Fort », relevant du fief de « Banevillette », vavassorerie Bouet, moyennant 133 écus un tiers, et 4 écus de vin (1599, pièce mutilée). — Constitution par Jacques

Auvray, huissier à Saint-Sylvain, à son frère Michel, de 26 l. 18 s. 6 d. de rente au capital de 377 l., pour terminer leurs arrangements de famille avec leur mère (1640). — Traité de mariage entre Robert Cassigneur, de Demouville, et Marguerite Gardin, de Brucourt; apport en dot: 5 l. de rente (sous seings, 1666, mention de 2 signatures et 4 marques, reconnu au tabellionage de Grangues, 1670). — Constitution par J.-L. Le Rempeur, à Pierre Naude, tous deux bourgeois de Caen, d'une hypothèque de 7 l. 4 s. 4 d. sur une pièce de terre acquise de R. Pouchin, etc. (1680). — Cession par Jean Delorme, de Garcelles, à Marin Boissard, son beau-frère, de Sannerville, de la part de sa femme, Isabeau Macquerel, dans la succession de sa belle-mère, Marie Douville, à Sannerville, moyennant 120 l. pour les immeubles et 80 pour les meubles, remployées pour la dot sur 5 vergées ½ de terre à Garcelles, delle des Derrières (1686). — Transaction entre F. Allais, s[r] de La Chaussée, de Beuzeval, et L. Allais, sergent royal à Grangues, d'une part, et les héritiers de G. Hurel, de Saint-Martin-aux-Chartrains (sa veuve, remariée à David Le Cousteur, de Corbon, et ses gendres, Le Normand et Grente), d'autre part, au sujet d'une maison et cour plantée à Roncheville, fieffée aud. Hurel, moyennant une rente de 30 l. et un chapon (1693). — Délibération pour la tutelle du fils mineur de M[e] Christophe Dupont et de Léonore Geffroy, à Caen (vicomté de Caen, 12 mai 1700). — Extrait de l'inventaire des papiers de J. Chaufray, huissier priseur-vendeur en la sergenterie de Briquessard (1718). — « Compte [informe] de société pour l'entreprise de la fourniture des bois et lumières aux corps de garde établis le long des côtes de la généralité de Caen, pendant les neuf derniers mois, 1758 ». Dû: 9.580 livres ½: chandelle à 12 s., 5.747 l. 26 s.; 28.668 bûches à 35 l., 10.033 l. 16s.; 9.556 fagots à 30 l., 2.866 l. 16 s. Total: 18.648 l. 18 s.; dépenses réelles: 14.660 l. 7 s., reste à répartir 3.988 l. 11 s. La société étant composée de 20 sols, divisés ainsi qu'il suit: Rose et Housset, 5 sols, Malafait, 4 s., Marescot, 3 s., Le Gendre, 2 s., Aubert, 1 s., le sol étant de 199 l. 8 s. 6 d. Mention des quittances du 16 fév. au 29 mai. — Traité de mariage de J.R. Ancelle, et de Marie-Françosie Le Boucher, de Troarn, apport en dot: mobilier évalué à 100 l., lit, commode, coffre, table, 1 tonneau de 700 pots, hardes valant 45 l. (1764). — Procédure aux Consulats de Paris et de Caen entre Pierre Blascher et Pillard, marchands de Caen (1765-1767). — Mémoire informe pour le « clergé, la noblesse, les habitants du bailliage de Pont-Audemer » contre l'échange consenti à M. de Barville, avocat général de la Cour des Aides de Paris, des domaines de Pont-Authou, Pont-Audemer et Montfort contre le comté de Montgommery (1777).

Amfréville.

E Suppl. 1.323. — BB 1 (Registre). — Grand format, 22 feuillets, papier.

1788-1790. — Délibérations: 5 octobre 1788, à l'issue des vêpres; assemblée des membres de la municipalité pour nommer trois adjoints afin de coopérer à la répartition de la taille de l'année suivante: Pierre Cœuret, François Langlois et François Foucques (Le Sieur, syndic); 12 octobre, le rôle de répartition de la corvée, arrêté (Binard, greffier); 23 novembre, à l'issue de la messe, publication du mandement de la taille pour 1789. — 1789 : 20 déc., copie des lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale portant que tous titulaires de bénéfices et supérieurs d'établissements ecclésiastiques seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens dépendant desd. bénéfices, etc. (18 novembre); arrêté du Comité national, municipal et permanent de Caen, pour la publication et affichage dans toute l'étendue du ressort, à laquelle fin il en sera envoyé un exemplaire aux syndics de chaque paroisse (arrêté au Comité le 8 décembre, l'abbé de Jumilly, président, J. Gueroult fils, Penon, Marie, Lefauconnier l'aîné, Joseph, Boiszerard, Charles Lhonoré, Deslonchamps, Daubert, électeur, L. Brunet, Le Moine, J.-P. Bisson, P.-D. Fauvel, Le Petit, électeur, Hermerel-Dujardin, Pitet l'aîné, et Gueroult, secrétaire en chef). — Lecture et publication du rôle du supplément des ci-devant privilégiés, remis à Jean Le Corneur, collecteur de l'année présente, pour en faire le recouvrement. — Transcription ou enregistrement de lettres patentes du Roi, etc.; délibérations, élections de la municipalité, etc., jusqu'au 7 novembre 1790.

E Suppl. 1.324. — DD 1 (Liasse). — 2 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.

1668-1777. — Communes et marais. — Défaut donné à Caen par Pierre Sevestre, sieur de

Précourt, procureur du Roi subdélégué de l'intendant Chamillart, commissaire départi à la réformation des eaux et forêts en la province de Normandie, généralité de Caen, exerçant la juridiction vu l'absence du vicomte de Caen, commissaire subdélégué pour lad. réformation, contre les paroissiens en commun d'Amfréville, instance de Jean Morice et Simon Le Courtois, leurs procureurs-syndics pour les affaires concernant les marais et communes: lesd. paroissiens réassignés à huitaine, pour se voir condamner à mettre aux mains desd. syndics l'argent convenable pour soutenir devant le Conseil privé l'appel interjeté par Gervais Voisvenel, sieur du Mesnil, du jugement rendu par l'Intendant les renvoyant en possession de partie desd. communes usurpées par led. Voisvenel; signification aux paroissiens par Jean Lalouette, sergent royal à Varaville, résidant à Bavent (1668). — Délibérations des paroissiens des 11 novembre 1708, 29 septembre 1709, portant nomination de collecteurs; du 20 octobre 1709 pour trouver les moyens de se pourvoir de sentences rendues en la maîtrise de Caen entre MM. Bigot, se disant seigneurs des marais d'Amfréville, lesd. paroissiens et Voisvenel ; appel, par suite du préjudice du règlement qu'ont fait rendre lesd. Bigot, par rapport au petit nombre des bêtes à laine qu'ils mettraient dans le marais; nomination de Charles Courtois, auquel ils accordent 60 sous par jour qu'il sera employé à la poursuite dud. procès, ce qu'il a accepté, parce qu'il lui sera fourni une somme avant son départ, eu égard à la dépense; on lèvera, pour commencer la poursuite, 100 livres sur le commun de la paroisse, gentilshommes, bourgeois et possédants héritages, à raison des facultés de chacun et des terres possédées dans la paroisse. — Déclaration devant les notaires de Caen par divers habitants d'Amfréville, qu'ils révoquent la procuration passée sous leurs noms, devant Fleury, notaire à Varaville, le 11 du présent mois, à Jean Le Sieur, par laquelle on leur fait donner pouvoir d'adhérer à la sentence rendue aux Eaux et Forêts de Caen, le 21 janvier 1709, entre le seigneur Bigot et les paroissiens, au sujet de l'exploitation des herbes du marais d'Amfréville, dont on leur fait consentir l'exécution, attendu qu'elle leur a été extorquée par surprise, sans en connaître la conséquence, déclarant Nicolas Foucque, l'un d'eux, que Richard Morice, agent des affaires de Bigot, se transporta quinze jours avant, un dimanche après midi, en sa maison, où il lui dit de signer un acte qu'il lui présenta, qu'il lui dit être fait pour éviter des frais aux paroissiens au sujet dud. procès, lequel acte était en blanc, y ayant seulement deux ou trois lignes d'écriture, etc.; semblable déclaration des autres y dénommés que led. billet leur fut présenté sous les mêmes raisons et couleurs, auquel ils signèrent sans que led. Morice leur en eût donné lecture, n'y ayant pareillement aucun notaire, ce qu'ils n'osèrent refuser, attendu qu'ils sont vassaux de Bigot et parties redevables de rentes aud. seigneur (1710, 28 juillet). — Arrêt interlocutoire du Parlement de Rouen entre Jean Lesieur, sieur de La Fosse, stipulant les paroissiens et possédants héritages d'Amfréville-sur-la-mer, appelant de sentence du Bailliage de Caen du 17 janvier 1735, et Jean de Venoix, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Amfréville, stipulé par Jean de Venoix, écuyer, son fils, et Robert Bigot, chevalier, seigneur de Sassetot, Bréville et autres lieux (1736) ; significations y relatives (1737-1738). — Arrêt du Parlement recevant l'intervention de Thomas Foucques, officier garde-côte, et de Gervais Voisvenel, sieur de Lescarde, avocat, docteur agrégé en l'Université de Caen, propriétaires d'héritages à Amfréville, sur l'appel par les paroissiens de lad. sentence de 1735 (1740). — Délibération des propriétaires et habitants d'Amfréville, parmi lesquels Jean de Venoix, seigneur et patron honoraire d'Amfréville, devant Hélye de La Lande, notaire à Varaville, à l'issue de la messe paroissiale, à l'endroit accoutumé à faire toutes diligences et actes publics, pour empêcher que les habitants de Sallenelles fassent dépouiller par leurs bêtes, une portion de marais ou commune appartenant au général d'Amfréville, le prétendant commun et indivis, ce que les délibérants ignorent, vu que led. usage n'a été souffert aux habitants de Sallenelles que depuis que le fossé partageant le terroir en marais desd. paroisses s'est trouvé rempli par le flux et reflux de la mer : on fera un fossé neuf, du côté de Sallenelles, pour partager les communes des deux paroisses, etc.; témoin : Jean-Pierre Nicolle, sergent, demeurant à Saint-Pierre de Caen, et Jacques Berot, sergent à Varaville, demeurant à Gonneville; autre délibération, led. jour, d'autres habitants s'opposant à l'exécution dud. fossé qui est inutile, car il ne pourra subsister, attendu que le flux et reflux de la mer le remplira, et n'enten-

dent contribuer à l'imposition y relative, vu qu'ils en ont assez de payer les impositions dues au Roi (1743). — Exécution par J.-J. Morice, député des habitants, de la transaction entre le seigneur et les paroissiens pour le tiers lui appartenant dans les marais (1759). — Procuration devant Jacques-Jean-François Varin, notaire à Varaville, par Jean de Venoix, marquis de Venoix, seigneur et patron du lieu d'Amfréville, Ecajeul, etc., demeurant en son château d'Amfréville, Jacques Foucques de La Moissonnière, curé d'Amfréville, Jacques Foucques, sieur des Hayes, bourgeois de Caen, Gabriel Foucques, sieur de La Moissonnière, bourgeois de Caen, Louis Le Sieur, sieur de La Fosse, et autres possédants fonds d'Amfréville, en raison de l'opposition des habitants de la Haute et Basse Ecarde, hameaux d'Amfréville, à l'arrêt du Conseil du 14 juin précédent touchant la clôture et le partage des marais en tant qu'il en appartient aux habitants possédants fonds (1768, 21 août). — Requête au Roi et à son Conseil par les habitants d'Amfréville, intervenants, contre Auger Dufossé, négociant à Rouen, en présence de Claude-Jean de Venoix, marquis de Venoix, lieutenant au régiment du Roi, et Jean-François de Venoix, chevalier d'Amfréville, sous-lieutenant au même régiment, fils et héritiers du marquis de Venoix, seigneur d'Amfréville, Bréville et autres lieux; led. Auger veut leur enlever les marais d'Amfréville ou de Lécarde, contenant environ 300 arpents, sur la rivière d'Orne, ancienne propriété des seigneurs d'Amfréville et de Bréville et de leurs habitants, dont ils ont les titres depuis 1483 ; arrêt de l'Echiquier de Normandie de 1509 maintenant lesd. seigneurs et habitants; en 1693, adjudication par décret de la terre de Bréville, dans laquelle la propriété du marais est énoncée comme une dépendance de cette terre ; en 1753, le marquis d'Amfréville conçut le projet d'en tirer parti et demanda le partage entre lui et les habitants, qui s'y opposèrent, mais en 1754 le grand maître des Eaux et Forêts ordonna le partage en 3 lots, dont 2 pour les habitants; cette ordonnance fut confirmée en 1758 par le Parlement de Rouen; réclamation des habitants de Ranville, nouveau procès y relatif; partage définitif entre le seigneur et les habitants d'Amfréville; desséchement par le seigneur du tiers lui appartenant : il en a fait un des meilleurs pâturages de la province, où l'on engraisse des bœufs pour la capitale et où on élève des chevaux du plus grand prix; les habitants imitèrent son exemple. Mais Auger veut le leur enlever en le faisant envisager comme dépendant du domaine du Roi, sous le prétexte faux que c'est un terrain délaissé par la mer et une grève encore couverte dans les hautes marées; il a surpris un arrêt du Conseil du 27 février 1774, qui, sur sa demande de concession, a ordonné un arpentage, etc. Opposition des seigneurs d'Amfréville et des habitants; procédure y relative. Mémoire pour les habitants ; réplique à celui d'Auger, etc (1775). — Arrêt du Conseil, déboutant Antoine Auger du Fossé de ses prétentions et maintenant lesd. seigneurs d'Amfréville et les habitants en la propriété, jouissance et possession des marais (1777, copie délivrée en 1835 par le Maire d'expédition authentique de 1782, existant aux archives de la mairie).

E Suppl. 1.325. — GG 1 (Registre). — Moyen format, 80 feuillets, papier.

1617-1650. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Curés: Rob. Le Machois, doyen de Troarn, +1663; vicaire et obitier: J. Deschamps, 1661. — 1618, 18 nov., Guil. Le Vastier, s^r du Mesnil; 1620, 19 fév., mar. de J. Aubert, de La Cambe, et de Marguerite d'Amfréville, fille naturelle de Robert de Venoix, s^r d'Amfréville; présents: Ch. de Venoix, sieur d'Ecajeul, Jacques Le Bailleul, s^r de Beauvais; 15 avril, Jacques Le Brun, éc., s^r de Sallenelles ; Ch. de Monchy, s^r de Momont — 1622, 9 oct., Jean Marie, procureur au Présidial, Françoise Le Brun, femme de M. le baron de Maillosq. — 1623, 29 janv., bapt. de Robert, fils de Gilles de Venoix, s^r d'Acqueville, et de d^lle Françoise de Foulongne, parr.: Rob. de Venoix, marr.: d^lle Charlotte de Venoix, femme de Georges de La Fresnaye, sieur de Saint-Aignan. — 1624, 16 fév., Jacques de Venoix, fils de Gilles, bapt. le 27 mars 1625, parr. : Ch. de Maillot, fils de défunt François, baron de Maillot, marr., Françoise de Venoix. — 1625, 13 mars, Bénédic de Venoix, fils de Gilles, bapt. le 22 fév. 1629, marr.: Marie de Saffré, fille de M. d'Asché, éc., sieur de Fontenay; 22 juin, inh. de François, fils de défunt Ch. Denis, éc., sieur des Jonchets. — 1627, 12 mars, bapt. d'un enfant, étant en la maison de J. Morice pour nourrir, apporté par la nourrice, à la requête de Jacques Robert et Péronne de La Brière, de N.D. de Froide-rue de Caen, absents, stipulés par le parrain et la marraine ; acte signé exceptionnellement ; 1er juin,

Fr. de Pailleul, sieur de Franqueville. — 1628, 24 juin : mar. de Guillaume, fils de défunt Charles de Sainte-Marie-Outre-l'Eau, éc., sieur du Bose, de la par. de Mille-Savates, et de d^lle^ Catherine, fille de défunt Jean de Venoix, sieur du lieu ; présents, Robert et Charles de Venoix, oncles, et Gilles de Venoix, cousin de l'épouse. — 1629, 6 mai, Marguerite Isnel, veuve de Jacques Le Brun, sieur de Sallenelles ; 21 sept., bapt. de Catherine de Venoix, fille de Gilles, âgée de onze mois, marr. : Franç. Le Brun, veuve du baron de Maillot. — 1630, 21 mai, bapt. de Marie de Venoix, fille de Gilles, née le 8 oct., marr. : Marie Vauquelin, femme de Bénédic de Foulongne, éc., sieur d'Anctoville ; parr. : Nicolas Le Touzé, sieur de Longuemare ; 29 nov., mar. de Jean Le Sec, de Bretteville-sur-Laize, et de Jeanne d'Amfréville, fille naturelle du seigneur dud. lieu. — 1631, 25 nov., Robert Foucques, custos ; 30 nov., inh. d'Anne de Venoix, fille de Jean, éc., s^r^ d'Amfréville, âgée de 60 ans, demeurant en la maison de Robert, son frère aîné. — 1632, 7 oct., défunt Guil. Le Vattier, éc., de Bréville ; 18 oct., bapt. de Madeleine de Venoix, fille de Gilles ; marr. : Madeleine, fille de Georges de La Fresnaye, éc., sieur de Saint-Aignan, assistée de Robert Le Vavasseur, curé de « Bretheville-l'Arguilleuse », chanoine de Bayeux. — 1635, 18 mars, Pierre Foucques, sieur des Marecqs, bourgeois de Caen ; 22 avril, Jq. Foucques, âgé de 35 ans, « n'ayant pu être administré pour avoir été prévenu de mort subite, agité de fièvre chaude de laquelle il fut pris le jour de Pâques, ayant été administré aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie » ; 17 mai, mar. de François, fils de Louis Trémanssois, éc., sieur de La Planche, et d^lle^ Radegonde Le Vattier, et de Catherine Courtois ; présents : Louis et Laurent « dits Trémanssois », frères dud. François ; 23 mai, bapt. de Marguerite de Venoix, fille de Gilles, née le 2 nov., marr. : Anne Vielard, femme de Tanneguy de Launoy, éc., sieur de Cricqueville, conseiller d'Etat et Président au Parlement de Normandie, parr. : Roland de Foulongne, éc., sieur du Londel ; 31 mai, J. Le Haguais, sieur des Joncquets, sergent à Varaville ; 7 oct., Jeanne, fille de Benoit Mesaize, née le 1er dud. mois, « baptisée par led. Mesaize en sa maison étant en article de mort, ayant repris quelque vigueur fut apportée en l'église et les exorcismes et cérémonies qui précèdent le baptême et l'onction de l'huile sacrée et du S^t^ chrème lui ont été administrés » ; 9 déc., bapt. de Jean de Venoix, fils de Gilles. — 1636, 18 janv., bapt. d'un enfant sous condition, « sur ce qu'il a été rapporté que la sage-femme nommée Jeanne, femme de R. Lannoy, de Ranville, voyant lad. fille en péril de mort, lui avoit fait quelque chose et mis l'eau, mais n'étant pas bien assuré de ce qu'elle avoit dit, lad. sage-femme n'ayant pu venir à l'église » ; 3 mars, Nicolas Thibault, fils Socrate. — 1638, 1er juin, Gabriel Blin (30 ans), Nicolas Ogier (32 ans), Jacques Picquot (15 ans), Jean Picquot, noyés en mer, en revenant de la pêche dans un petit bateau, suivant procès-verbal de Borel, sergent royal à Varaville, et mandement de Girot, lieutenant des Eaux et Forêts, tenant l'Amirauté de Caen ; 20 juin, le corps de Robert de Venoix, fils de Gilles, mort le 19, âgé de 15 ans, inh. au chœur de l'église, proche le maître-autel ; 1er nov., bapt. de François de Venoix, fils de Gilles, parr., Fr. de La Fresnaye, éc., sieur de Saint-Aignan, marr. : Jeanne Jean, femme de Jacques d'Astin, éc., sieur du lieu. — Au revers du registre : « Ensuit le registre des fiançailles de Saint-Martin d'Amfréville (1628-1650) ; 1628, 28 mars, de Guil. de Sainte-Marie-Outre-l'Eau, marié le 24 juin ; 1635, 15 août, Jacques Trémanssois, fils de François, éc., sieur de La Rivière, avec Geneviève Canu ; 1650, 27 janv., Alexandre Bidart, bourgeois de Caen avec d^elle^ Anne Denis, fille de feu Ch. Denis, éc., sieur du Martel ; 5 fév., Charles d'Amfréville, fils naturel de feu Robert de Venoix et d'Andrée Normand, avec Rogière Saales ; 31 juil., Nicolas Foucques, sieur de La Moissonnière, bourg. de Vaucelles de Caen, avec Philippine Picquot. — Oppositions et désistements.

E Suppl. 1.326. — GG 2 (Registre). — Moyen format, 128 feuillets, papier.

1639-1663. — Vicaire : 1662, Nicolas Roger. — 1639, 4 mars, inh. de François de Venoix, fils de Gilles, levé en la maison de Michel du Port, où il était en nourrice ; 9 déc., Catherine, veuve de J. Martine, sage-femme. — 1640, 3 juin, Jacques de Maillot, sieur de Sallenelles ; d^elle^ Marguerite d'Algot, veuve du sieur Denis des Jonchets, éc. ; 23 juin, la veuve Foucques, « accablée d'un monceau de terre et pierres, qui tomba sur elle, étant à tirer de la pierre en une carrière au Mont d'Aulne, appartenant à Pierre Foucques, et mourut tout subitement étant retirée de dessous la terre, ayant fait le signe de la croix et prononcé

le nom de Jésus, en la présence du sieur d'Astin et ses valets qui aidaient à la retirer » ; 14 sept., Charlotte de Sainte-Croix, veuve Mourice, sage-femme ; 6 déc., bapt. de Tenneguy de Venoix, fils de Gilles, marr. : Madeleine d'Harcourt, femme de Robert de Bailleul, éc., sieur du lieu. — 1641, 11 sept., Jeanne Liévelatte, femme de Mathieu Geffran, sage-femme ; 12 nov., Me Jean Soysnard, curé « du Poerier ». — 1642, 29 déc., inh. de Guillaume Picquot, noyé le 28 nov. avec son frère Charles et Nicolas Liévelatte, « étant en mer pour cueillir des filets qu'ils avoient posés la veille ». — 1643, 3 juillet, supplément des cérémonies du baptême à un enfant qui meurt dans l'église, après lesd. cérémonies. — 1644, 23 oct., inh. du domestique du sieur d'A., tombé du haut de la maison comme il était sur le toit pour hausser la cheminée. — 1645, 23 avril, Françoise Le Brun, femme de Maximilien-Thomas Le Fauconnier, éc., sieur des Courdornes ; 10 août, inh. de Robert de Venoix, éc., sieur d'A., âgé de 85 ou 86 ans, présence de Marin Aupoix, bourgeois de Caen, Jacques Millay, etc..., tous de la par. de Sottevast, à 2 lieues de Valognes. — 1646, 19 avril, Nicolas Bardel, noyé en mer étant à cueillir ses filets ; 16 oct., bapt. de Françoise, fille de Louis Trémanssois, sieur de La Champaigne, et dlle Catherine Sordais. — 1647, 26 juin, J. Normand, sergent royal à Varaville ; 14 oct., Marie Le Telier, femme d'Olivier Bidart, sieur de La Champaigne, bourg. de Caen, 52 ans, morte de fièvre chaude ; 17 oct., Perrine Morant, veuve Audrieu, servant de sage-femme. — 1648, levée du corps de Jacques Simon au moulin des Vases pour être inh. à Ranville, suivant qu'il l'a requis en son lit, malade. — 1649, 30 juin, inh. de Charles de Venoix, éc., sieur d'Ecajeul, âgé de 86 ou 87 ans, dans le chœur, « entre le banc des prêtres et les bancs sieuriaux » ; 8 juil., inh. de Gilles de Venoix, éc., sieur d'A., âgé de 65 ans ; 13 juil., Me R. Vendel, procureur de M. d'A., décédé au manoir ; 3 oct., levée du corps de Charles Denis, éc., sieur du Martel, (46 à 47 ans), en sa maison du Clos Norette, hameau des Ogers ; 28 oct., le lieu du Prevost, appartenant au sieur d'A. — 1650, 24 fév., mar. d'Alex. Bidart et d'Anne, fille de défunt Charles Denis, présents : Charles Denis, éc., sieur du Martel, frère de l'épouse, etc. ; 22 mars, inh. dud. Alex. Bidart (35 ans). — 1651, 25 oct., mar. de Bernardin Bénard, éc. sieur de Vauville, garde-côte d'Ouistreham, fils de feu Gilles, et de Renée Le Gros, de la par. de Mathieu, avec Françoise de Venoix, prés. G. de Coulonche, éc., sieur de Saint-Georges, etc. — 1652, 3 avril, Jacques Picquot, mort d'hydropisie (30 ans) ; 17 oct., Nicolas Picquot, mort de dyssenterie. — 1653, 24 juil., inh. d'Anne d'Amfréville, 38 ans ; 26 sept., levée du corps de Me Jacques Marie, ci-devant procureur au Présidial, en sa maison de Longuemare et conduit jusqu'au Mont de Bréville pour être inh. à Saint-Jean de Caen ; 14 déc., Jeanne Simon, femme Gobet, du hameau de la Basse Esquarde (70 ans), morte de maladie subite. — 1655, 5 déc., Charles Le Sauvage, sieur de La Verdure, Thomas Le Cerf, sieur du Haume, bourgeois de Caen. — 1656, 14 juil., P. Morice, noyé en rivière d'Orne, proche la mer, où il était allé pêcher pour se nourrir et sa famille, 35 ans. — 1657, 13 mai, Jacques Le Fauconnier, éc., sr de Feuguerolles ; 20 oct., P. Robert, berger de Mme d'Amfréville, *homicidé* le dimanche précédent, la nuit ; visite du lieutenant-criminel, son greffier, un chirurgien et un sergent de Caen. — 1658, 8 nov., inh. dans le chœur de l'église de Bréville, de Me Simon Desmonts, curé dud. lieu. — 1659, 3 sept., inh. de deux jumeaux, visités par Hubert Hellain et Michel Le Gendre, chirurgiens, et Nicolas Hellain, sergent à Varaville ; 1er nov., Nicolas Picquot (25 ans), Pierre (22 ans) et Jean (20 ans) Liévelatte, pêcheurs, noyés en mer. — 1660, 28 déc., Guil. Picquot, acolythe. — 1661, 24 sept., Me Julien Peschard, curé de Mathieu ; 15 oct., inh. de J. Deschamps, obitier, vicaire d'A. (72 ans), levé au hameau du Moustier. — Au revers du registre : bapt. d'enfants naturels (1634-1661) ; 1661, 29 mars, bapt. de François, né de Jeanne Mardieu, pauvre femme mendiante de la par. d'Angerville, accouchée en la maison de Mme d'Amfréville, étant allée demander l'aumône.

E Suppl. 1.327. — GG 3. (Cahier). — Moyen format, 39 feuillets, papier.

1666-1673. — Curés : Guillaume Ameline, + 1710. Vicaires-obitiers : Jean de Verdun, + 1666 ; Guil. Picot, + 1671, Thomas Hue. — « Nota que à la fin... de ce registre il y a plusieurs attestations... des baptêmes... parce que, pendant 4 ans de déport, depuis 1663 jusqu'à 1666, on n'a point écrit de registre de rien par la négligence de Me Nicolas Roger, pour lors desservant ». — 1666, 28 mars, inh. de Jean de Verdun, obitier adopté par certificat des paroissiens. — 1667,

26 nov., fianç. et mar. de Louis Denis, éc., sieur des Jonchets, fils de Harry, avec Catherine de Sainte-Marie-Outre-l'eau, par le ministère de M. d'Outreleau, prêtre, frère de la future, présents : Jacques de Venoix, éc., sieur d'Amfréville, et Denis, éc., sieur des Cours, Jean de Venoix, éc., sieur d'Acqueville, Guil. Foucques, éc., sieur du Mesnil-Mentot, Louis Le Mancel, éc., sieur de Rupont. — 1671, 1er déc., inh. de Guil. Picot, obitier, présence de MM. les curés et prêtres de la conférence du doyenné de Troarn.

E Suppl. 1.328. — GG 4. (Cahier). — Grand format, 14 feuillets, papier.

1674-1678. — Bapt., mar., sépultures; certificats d'assemblées du commun (mutilé). — 1675, 19 mai, élection du trésorier: Jean Le Sieur, remplaçant Louis Canu. — 1677, 25 juil., Jacques de Christot, trésorier; — 1678, 18 sept., Jean Le Sauvage, trésorier; assemblée pour la collecte des deniers mentionnés dans un certificat passé devant Jacques de La Pye, tabellion à Varaville, présents: Mme Françoise de Foulongne, Bénédic et Jean de Venoix, etc...; procès pour empêcher la bannie de partie des marais ou communes d'A. depuis le moulin des Vases jusqu'au droit du chemin de Cagny qui fait la séparation des terroirs de Sallenelles et d'A. — Election des collecteurs, enrôlements, dérôlements.

E Suppl. 1.329. — GG 5. (Cahier). — Petit format, 24 feuillets, papier.

1678-1681. — Vicaire-obitier, Jean Adam. — 1680, juin, Jean Le Sieur, tué en revenant du marché de Troarn; 12 juin, inh. de Françoise de Foulongne, veuve de Gilles de Venoix, éc., sieur d'A. — 1681, 16 fév., bapt. de Madeleine, fille de Jacques de Venoix, éc. seigneur d'A., et de Marie de Monstaut; parr.: Bénédic de Venoix, seigneur de Venoix ; marr. : Marie-Madeleine de Vendes ; 18 juin, inh. d'Anne de Cheminguy du Blouet, femme de Bénédic de Venoix, chev., sieur du Fontenil, décédée en la par. de Saint-Pierre de Caen. — Assemblées du commun.

E Suppl. 1.330. — GG 6. (Cahier). — Petit format, 24 feuillets, papier.

1681-1684. — 1682, 24 avril, inh. de Louis Le Trémançois, éc.; 16 mai, bannie de la pâture ; 17 oct., opposition à quérimonie, de J. Tostain, domestique du curé et autres; 30 nov., Simon Touzet, trésorier. — 1683, 18 juil., collecte d'imposition spéciale; 22 sept., destitution de J. Picot, trésorier, remplacé par Fr. du Post. — Elections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements, etc.

E Suppl. 1.331. — GG 7. (10 cahiers). — Moyen format, 94 feuillets, papier

1684-1699. — Vicaires : Ch. Bertheaume ; Jacques Haribel; Philippe Morel; 1693, N.-F. Morel, éc., sr du Butel ; 1694, N. Quesnot ; 1695, Pierre Quesnot ; 1698, Mathieu Robert. — « Voyez pour l'an 1687 des enregistrements à la fin de ce registre que le sr Haribel avait oubliés ». — 1684, 8 août, bapt. de Gilles-François de Venoix, fils de Jacques, parr.: François de La Fresnée, sieur de Saint-Agnan, marr.: Madeleine Maurin. — Fo 11, certificats: 3 sept., bannie des terres du trésor: 4 acres, 8 vergées, 10 perches, delles du Clos Fouques, La Closture Loysette, Le Ruel Bigot, les Campagnes, les Carrières, le Long-Bouet, Cagny, les Fossettes, « une vergée, delle de la Gehaude que J. Le Sieur prétendoit avoir été échangée... contre la vergée et demie, delle du Faycué, sans préjudice pour le trésor de retourner sur son échange... comme ayant été surpris au regard de la valeur de lad. vergée et demie et n'ayant point été parlé d'un chapon auquel elle est sujette »; 16 sept., élections de collecteurs, de François du Post, trésorier, continué, de Jean Bourdon, échevin. — 1687, 1er juin, élection des messiers, « pour la garde des grains, lesquels pourront se faire payer sur les bêtes qu'ils prendront en dommage: par chaque cheval, cavale, vache, cochon, 5 s.; par oie, 1 sol; par brebis, 1 liard; par chaque pouche..., au cas qu'ils y trouvent des grains en herbe, ou s'ils les trouvent dans les froments, vesces ou pois, 5 s.; par chaque filet à prendre cailles, 5 s. ». — 1689, 2 février, « pour... bailler un fusil et épée à Jean Castel, soldat élu pour la revue de mars prochain, [les paroissiens] l'ont saisi d'un fusil appartenant à Ch. Le Post, auquel ils ont promis en cas de perte payer le prix de 10 l., et une épée appartenant à François du Post, en cas des pertes lui en rendront une autre bonne et prendront un *recepissé* dud. Castel en les y mettant aux mains »; 6 mars, levée au marc la livre de la taille de 45 l. pour faire habiller le soldat élu pour la milice. — 1690, 19 avril, élection d'un deuxième garde-côte, visiteur des filets, « aux termes de l'édit ».— Fo 13: 1689, 30 sept., attestation d'un baptême donné le 5 août 1669.— 1693, 14 sept.,

Françoise Marie, femme de Ch. Le Sauvage, bourgeois de Caen, « surprise de maladie en sa maison de Longuemare, où elle est décédée ». — 1694, 19 avril, Jeanne Picot, noyée par accident; 8 oct., inh. de d[elle] Catherine de Sainte-Marie (60 ans), décédée à Salienelles; 3 nov., bapt. en l'église de Sallenelles, « à cause de l'interdiction de l'église d'A., par son mauvais état et décadence, par sentence de M. l'Archidiacre du 30 août..., en conséquence de la négligence des trésoriers... et en particulier de M[e] Pierre Le Sieur, prêtre, précédent trésorier »; 22 nov., l'interdit doit durer jusqu'au samedi prochain. — F° 66: le curé, après un don de dix livres pour réparation à la couverture de l'église, fait une nouvelle avance de dix livres pour exciter les autres paroissiens à contribuer volontairement et sans taxe, s'il se peut, moyennant l'abandon du droit d'émonder les ormes du cimetière, de trois pommiers du cimetière, infructueux, le premier devant la porte de la nef, un autre grand vieux au gâble de la tour, le troisième, un petit vieux du côté de la mer, enfin d'un boisseau de pommes. — 1696, 27 mars, par permission du procureur du Roi au Bailliage criminel, alors sur les lieux, inh. de J. Ottron, « homicidé proche la maison nommée présentement le Lieu brûlé, ou la maison du Four, en laquelle demeure François Le Post, dimanche, la nuit venant, led. corps transporté en la maison du sieur de La Mare-Fouques, en attendant la visite ». — 1698, 5 janv., inh. de Jacques de Venoix, éc., seigneur de la paroisse (75 ans), présents : MM. de Croismare, Saint-Denis, de Touchet, de Roussel de Sainte-Paix. — F° 88: assiette au marc la livre de la taille de 11 l. restant dues à la veuve de J. Marin et à Fr. Belamy pour la charpente de la tour, année dernière; 25 nov., inh. de Pierre Le Sieur, prêtre, de la paroisse. — 1699, 24 avril, mar. de Gabriel Hue, sieur de Montaigu, seigneur de Lauchevinière, fils de feu Jacob, éc., et de Marie Sansborne, avec Anne de Vernay, présents: Louis Midou, éc., sieur des Hais, Robert de Baillehache, éc., seigneur de Ranville, Robert de Gouville, éc., seigneur du Mesnil-Patry, conseiller au Bailliage de Caen, Al. Heunet, sieur de Saint-Sauveur, avocat du Roi, à Evrecy. — 1698, 20 juil., pouvoir à Jacques Lordonné, procureur syndic, de poursuivre Pierre Berthe, fermier des deux tiers des grosses dîmes; il sera remboursé de ses avances et recevra 15 s. par jour pour ses vacations ; 16 nov., imposition de 7 sous, 6 d., par feu pour logement et mobilier du vicaire. — 1699, 19 déc., inh. de Marie Morice (60 ans), après avoir reçu l'Extrême-onction, « n'étant capable des autres sacrements, à cause de la démence d'esprit où elle étoit depuis longtemps ».

E Suppl. 1.332. — GG 8. (Registre). — Grand format, 22 feuillets, papier.

1712-1714. — Assemblées, inhumations. — 1712, 3 juil., appel à la Cour des Aides, contre Nicolas Foucques, se disant bourgeois de Caen; 16 août, Geneviève Lair, « au regret de tout le monde, tuée par hasard d'un coup de fusil chez M. des Fontaines-Foucques, à la sortie de la messe où elle assista avec beaucoup de religion ». — 1713, 3 sept., emploi à la réparation des murs du cimetière de 30 l., prix de la vente faite par Jean Le Sieur, syndic, d'un quartier de terre, appartenant au trésor, à Jacques Le Sauvage, bourgeois de Paris, représenté par Jacques Hue, greffier en chef du bureau des finances, son beau-frère, du consentement de François de Venoix, seigneur du lieu; 18 sept., ouverture du tronc: 4 l. 12 s., pour réparer la bannière et la croix; 10 oct., bannie des travaux du cimetière, adjugés à Fr. du Homme et Jacques Hébert, d'Hérouvillette et J. Amey du Buisson: réparer les murailles, avec les avant-murs nécessaires, et reboucher l'*échallier*, proche le lieu Saint-Martin, avec des *inters* de bois sur la porte du côté du hameau du Moustier; 21 déc., remploi de remboursement au Trésor de trois parties de rente hypothèque au denier 14. — 1714, 22 mai, réception des comptes du trésorier de 1699 à 1701; 17 oct., emploi de 15 l. 10 s., réduits à 13 l. 5 s. à cause des derniers décris de l'argent, payés par le sieur Aze, et de 16 l., réduites à 12 l. 5 s., restant des 30 l. payées par le sieur Le Sauvage, pour vente de terres du trésor: réparations aux bannières et ornements chez Bunel aîné, brodeur, de Saint-Pierre de Caen, et afin qu'il n'y ait point de retardement... pour éviter aux pertes qui s'ensuivent encore à cause du décri prochain de l'argent, autorisation au syndic de verser lesd. sommes entre les mains du curé.

E suppl. 1.333. — GG 9. (Registre). — Moyen format, 411 feuillets, papier.

1699-1750. — Curés: Charles Le Guay, 1711, +1749. — Vicaires: Mathieu Robert, Th. Hue, Julien Lavalley, J.-B. Lioult; 1708, F. Heudeville; 1710, Fr. Le Cornu; 1712, J. Le Boucher; Gilles

Groult, 1710, + 1732; J.-J. Goubert; J.-R. Morice; Marin Jeaunière; Pierre Denis, + 1758. — 1704, 15 avril, inh. de Bénédic de Venoix, prés.: François et Jean de Venoix, éc., seigneurs d'A. — 1708, 20 mai, acte complété le 7 janvier 1712. — 1709, 15 oct., L. de Saint-Pierre, « professeur des écoles ». — 1710, 16 juin, inh. de Guil. Ameline, curé d'A., 72 ans, par Th. L'Aumônier, doyen, curé de Cagny, Ch. Le Guay, curé du Buisson, etc. — 1712, 5 janv., Georges de Vicq, Marie-Anne de Fribois de Touchet, Marie-Anne de Touchet de Béneauville. — 1716, 29 juin, élection du syndic, Jean Le Sieur. — 1717, 30 janv., collecte d'imposition spéciale. — 1718, 7 juin, députation pour défendre au procès, à juger en définitive dans huit jours au plus tard à la Table de marbre de Rouen, avec les MM. de Montville-Bigot au sujet des marais communaux; 16 oct., choix d'arbitres pour examiner aux Eaux et forêts de Caen combien il y avait de bestiaux deux ou trois ans avant l'achat des marais, combien il y en a actuellement et combien ils en peuvent porter. — 1719, 30 août, Jean Touzet, 30 ans, noyé à la pêche. — 1720, 14 janv., bapt. de Pierre, sorti des œuvres de P. Biron et Philippine Cahaguet, de la R. P. R., se disant mariés, fermiers de Longuemare. — 1723, 27 fév., Jacques Thouroude, berger chez la veuve Lecerf, de Sallenelles, noyé, rejeté par la mer après plusieurs jours; 1er avril, Ch. Normand, noyé, perdu pendant trois semaines. — 1724, 22 août, Jacques-Alexis de Touchet de Béneauville. — 1725, 1er nov., bapt. de Bernard-Hippolyte-Toussaint, fils de François de Venoix, seigneur d'Anctoville, et de Charlotte de Robillard, parr. : Bernard de Robillard, marr. : Catherine Denis des Jonchets; 7 déc., transaction avec Ch. Le Courtois, ancien trésorier, après sentence du Bailliage de Caen du 28 juillet 1723 sur reddition de comptes. — 1726, 28 fév., P. Touzet, matelot, noyé mardi à la pêche, permis d'inh. de Renouf, procureur du Roi en l'Amirauté, qui en fit la levée, mercredi 27, sur les côtes d' «Oystreham», son district; 21 août, mar. de Jacques de La Gonivière, éc., sieur de Saint-Louet, Bazanville et Lignerolles, fils de feu Michel, lieutenant général du bail. de Torigny, avec Marie-Anne, fille de Guil. de Boctey et de Marie de Venoix, présents: Jean de Venoix, éc., seigneur d'A., et Suzanne de Vicq, sa femme, etc.; 4 déc., un enfant inconnu, de 11 à 12 ans, pauvre mendiant, s'étant arrêté chez Simon Canu pour y prendre son repas, trouvé mort le lendemain dans une de ses étables. — 1727, 4 août, notoriété par J.-P. Potel, notaire à Varaville, du bapt. de Ch. Simon, à la fin de 1702, le registre de lad. année s'étant trouvé perdu par la négligence des héritiers de M. Ameline; 7 mars, inh. de N. Foucques, sieur des Fontaines, 71 ans, dans l'église, proche les fonds, du côté du Midi; 14 nov., J. Lancelin, de Saint-Pierre de Caen, trouvé noyé mercredi entre la Rocque de Sallenelles et le hameau de l'Ecarde, « étant équipé dans le bâtiment de J. Heurtaud, maître de navire de Caen, ils auroient été obligés de quitter un câble et un ancre par le mauvais temps entre la Rocque de Sallenelles et Saint-Martin, et le jour suivant serait allé avec un matelot d'Oystreham pour chercher lesd. ancre et câble et auroient eu le malheur d'être noyés tous deux ». — 1730, 26 janv., « M. L. Morice, depuis peu nommé curé de Sallenelles, la collation du bénéfice prise ensuite sans être encore accommodé pour le déport et jusqu'à l'apprécie d'iceluy demeurant à Caen, le bénéfice n'étant desservi par personne sinon par le curé de Bréville, absent, ci-devant curé de Sallenelles,.. sur la réquisition faite par Marguerite Picot, femme de Martin Hue, avant sa mort, d'être inhumée en notre par. d'A., j'ai été en la par. de Sallenelles, faire la levée de son corps, après en avoir demandé le consentement à J.-B. Morice, frère dud. L. Morice, qui me l'a accordée comme chose raisonnable pour l'absence de MM. les curés, après m'en avoir assuré toute garantie ». — 1731, 27 déc., interdiction de l'église Saint-Germain de Sallenelles, parce qu'elle s'en va en ruines et qu'on prend les mesures pour sa réédification en un autre lieu. — 1736, 22 mai, bapt. de Jeanne, fille de Pierre Gobet, noyé ces jours passés; 20 juillet, bapt. par Cl.-J. Hugon de Touars, chanoine de Tilly, archidiacre d'Hyesmes, vicaire général de l'évêque de Bayeux. — 1737, 5 mai, Jacques Le Roux, matelot, de Dieppe, 40 ans, au rapport de matelots de la même ville, noyé ces jours passés, permission de l'Amirauté, après procès-verbal de visite sur les lieux, au Câtillon, sur la grève, au bord de la rivière. — 1738, 22 fév., inh. de Gilles Groult, obitier d'A., 61 ans; 11 déc., J. des Landes, d'Hermanville, trouvé noyé sur le bord de la rivière d'Orne, à l'Est, sur le territoire d'A. — 1741, 8 août, bapt. de Marie-Françoise, sortie du futur mariage de Jacques Bourdon, et Marguerite des Loges, dont les bans ont été faits dès le commencement de juin; suivis

d'opposition pour parenté au 3e degré; demande de dispense présentée à l'Evêque de Bayeux comme commissaire du Saint-Siège, reçue par l'abbé de Graville, vicaire général, pour l'absence de l'évêque, alors à Toulouse, sous condition d'information régulière par M. Laumosnier, doyen de Trouard; mar. et légitimation, le 20 janvier 1742 — 1742, 23 juin, J. Bardel, 25 ans, noyé vendredi dernier sur le matin, d'un coup de vent, étant en mer; 22 oct., Marie Le Post représente qu'elle ne prétend point passer outre sur la promesse de mariage qu'elle avait faite sous le commandement de ses père et mère. — 1746, 2 juin, Ph.-H. de Vicq, éc., 28 ans, inh. dans la chapelle de la Vierge; 15 nov., mar. des fermiers du Lieu brûlé, provisoirement sur Bréville, en attendant la décision d'un procès entre les paroissiens de Bréville et d'Amfréville qui réclament chacun led. Lieu brûlé; 27 nov., opposition au mar. de J. Touzet, fils de Jacques, fils de Jean, avec Anne Le Courtois. — 1749, 7 janv., opposition par Simon Touzet, fils de Jean, au mar. de son fils Jean, avec Marie Touzet, fille de Jean, fils d'Antoine; protestation du père de Marie qu'aucun retour ni civilité ne l'engagera à consentir aud. mariage; 18 janv., rétractation desd. oppositions, les deux parties s'étant expliquées et renonçant à toutes disputes, représailles et amertume, pour vivre ensemble parents et bons amis; inh. de Ch. Le Guay, curé d'A., 72 ans.

E. suppl. 1.334. — GG 10. (Registre). — Moyen format, 326 feuillets, 1 p. int., papier.

1751-1775. — Curés : Gilles Peschet (1750 † 1756), Jacques Foucques de La Moissonnière († 1785). — Vicaires: Th. Philippe; Le Comte; J. Lempérière (1771-1785). — 1752, 12 fév., mar. d'Olivier Milet, de Neauphe, gén. d'Alençon, depuis 2 ans maître d'école à A. — 1753, 4 janv., N. Bourdon, 70 ans, mort d'une chute en descendant de sa chambre. — 1754, 10 janv., bapt. de 3 filles de Guil. de Sainte-Croix et d'Anne Le Gras: « obierunt illæ tres parvulæ postridie sui baptismæ »; 25 avril, inh. de J. de Venoix, seigneur, patron d'A.; 5 nov., M. Huet et M. Le Normand, noyés à la mer, levés au Moulin des Vases; 25 nov., P. Le Normand, trouvé noyé aud. moulin. — 1756, 11 mai, inh. de Gilles Pêchet, curé d'A. (62 ans), dans l'église de Bréville, à cause de l'interdit de celle d'A., par M. Laumosnier, curé de Cagny, doyen de Troarn. — 1757, 27 oct., inh. dans l'église de Bréville, pour la même cause, de Suzanne de Vicq, veuve de Jean de Venoix, 70 ans. — 1758, 16 mars, inh. dans le chœur de Bréville, de Pierre Denis, vicaire d'A., 53 ans. — 1760, 5 fév., J.-J. Le Neveu, capitaine de la brigade de l'Ecarde; 28 fév., serment de Jeanne Le Cormeur, veuve de Mathieu Le Normand, « qu'elle s'acquittera avec le plus de fidélité et de diligence qu'il lui sera possible de la charge d'assister de nuit et de jour dans leurs couches les femmes pauvres et riches de la paroisse »; — « j'ai dîmé comme novale une pièce de terre appartenant à M. Foucques-Deshayes, appelée vulgairement Lormelée, plantée en blé ». — 1761, 14 juin, visite de l'évêque de Bayeux, liste des confirmés: 125 hommes, 108 femmes, de 9 à 62 ans; 11 mai, inconnu noyé; 2 oct., Fr. Marguerite, trouvé péri sur les dépendances de la paroisse. — 1763, 2 mars, Et. Bertheaume, employé dans les Fermes. — 1765, 29 déc., inh. de L. Oger, maître d'école, 80 ans. — 1766, 3 janv., J.-B.-R. Fissiau, jardinier du marquis de Venoix, orig. de Jouy, dioc. de Soissons. — 1767, 22 oct., Ch. Simon, capitaine de vaisseau, Marie-Anne-Félicité Le Normand, de Victot, épouse de messire Jean, marquis de Venoix. — 1768, 3-7 sept., J. Picot, 35 ans, N. Le Normand, 24 ans, et Simon Le Normand, matelots, noyés en mer, rapportés au Moulin des Vases. — 1769, 7 fév., 27 juil., Fr. Violard, P. Gondouin, employés dans les fermes; 31 juil., inh. de Louis Le Vasnier, directeur des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Caen, 45 ans. — 1770, 24 fév., mar. de Jacques Touzet, réhabilité le 17 janv. 1778; 16 nov., bénédiction de cloche, nommée Marie-Jeanne par les seigneurs d'A.; 18 mai, René-M. Cléric, de Plougouvallen, dioc. de Léon, 17 ans, trouvé noyé, déclaration de J.-F. Cléric, capitaine, « à bord duquel il était embarqué ». — 1771, 20 mai, première communion : 22 garçons, 8 filles; 26 mai, prix du catéchisme, 5 dont le cinquième a 5 *ex-æquo;* prix de dispute ou dialogue, 5 ; 20 nov., inh. dans la chapelle Saint-Mathieu d'A., prés. de M. Le Comte, curé de Montviron, ancien vic. d'A. — 1772, 6 sept., délibération, comptes de Robert et Morice, anciens trésoriers de la fabrique; J.-P. Fleury, Fr. Le Maistre, Jacques Poisson, employés dans les Fermes; 26 août, Me Louis Couvrechef, dit Adonis, ancien fermier de M. de Manneville; 31 août, inh. de J. de Venoix, seigneur d'A., de Bréville, etc. — 1773, 28 août, P. Le Post, fermier des

grosses dîmes; 9 nov., J.-L. Picot, capitaine de navire. — 1774, 4 mai, R. Lentaigne, empl. dans les Fermes, capitaine de la brigade des Ecardes, Jacques Le Fortier capitaine de la brigade ambulante d'A., P. Le Mars, empl. dans les Fermes; 23 mai, première communion: 17 garçons et 17 filles. — 1775, 3 janv., J.-B. Thorel, lieutenant dans les Fermes, brigades d'A.; 5 mars, inh. à Bréville de F.-H. Foucques de La Contrie, 42 ans.

E Suppl. 1.335. — GG. 11. (Registre). — Moyen format, 334 feuillets, 3 pièces, papier.

1776-1792. — Curés : Augustin-Guillaume-Nicolas Antoine (1785-mai 1791); Gilles-Augustin Le Prieur. — Vicaire: G.-A. Le Prieur, 1786. — 1776, 9 janv., bapt. de Marie-Charles-Pierre Jean, fils de Claude Jean, marquis de Venoix, seigneur de Bréville, Amfréville, Ecajeul, etc., officier au Régiment du Roy-Infanterie, et de Marie-Antoinette-Françoise-Joséphine Desfriches de Brasseuse-Doria ; Claude Postel, maître d'hôtel de la marquise douairière, et Anne Le Mur, femme d'Ant. du Prey, sage-femme de Saint-Pierre de Caen, ont tenu l'enfant aux noms de Louis-Joseph de Lesquin, marquis de la Ville-Meneuse, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue Vieille-du-Temple, et Perrette-Françoise de Lesquin de La Ville-Meneuse, épouse d'André Desfriches de Brasseuse, marquis d'Oria, demeurant au château de Pont-de-Vaux, par. de Marly ; 17 nov., jubilé et première communion: 31 garçons, 18 filles; noms et surnoms: Caline, Grandine, Le Vrelu, la Blonde, etc.; 13 fév., Renée Bucey, veuve Dedes (?), trouvée dans sa maison, morte d'un coup de fusil. — 1777, 18 nov., J.-B. dit Marchand, 16 ans, Aug. Durosel, 13 ans, et un jeune homme inconnu écrasés sous les ruines d'une carrière appelée le Trou doré, à Ouistreham. — 1778, 12 juil., bapt. de Marie-Jean-Louis, fils de Jean-François de Venoix, comte d'Amfréville, et de Marie-Thérèse Léopoldine de Giovanni de Verclos; 28 janv., L. Touzet, 48 ans, et Thomas Le Normand, 16 ans, matelots trouvés noyés sur la côte de Lion et rapportés à A.; 27 décès. — 1779, 25 juil., première communion: 18 garçons, 16 filles; 6 oct., confirmation sur le Plain de Bréville: 82 hommes ou garçons, 92 femmes ou filles, de 9 à 40 ans; 22 nov., P. Touzet, 31 ans, noyé à la mer, transporté au Moulin des Vases ; 59 décès. — 1780, 2 mai, inh. de Jacques-Georges Dericq, ancien capitaine au régiment d'infanterie du Dauphiné, capitaine du château des Invalides, chevalier de Saint-Louis, 60 ans ; 32 décès. — 1781, 14 oct., le prince et la princesse de Condé, parr. et marr. par représentation d'une fille du comte d'Amfréville; 12 nov., inconnu décédé en la ferme du comte d'A., sans connaissance, auquel on n'a pu donner les sacrements; 50 décès. — 1782, 16 juin, première communion: 17 garçons, 14 filles ; 7 nov., Michel Plisson, d' « Ammeville » en Picardie, caporal de la compagnie de Varennes, 52 ans, noyé dans la rivière; 35 décès. — 1783, 17 fév., et 7 mars, procurations en blanc de la marquise douairière de Venoix et de Jean Le Normand, éc., seigneur de Victot, Montchamps, Petit-Corbon, etc., pour tenir sur les fonts une fille du comte d'A.; 32 décès. — 1784, 22 avril, un pauvre, décédé chez J. Colville, fermier du comte d'A., qui a dit s'appeler Charles, de la par. de Sourdeval, dioc. de Coutances, et n'a pas dit son nom de famille; 22 août, Simon Langlois, noyé en mer ; 30 décès. — 1785, 1er mai, bénédiction d'un terrain réuni au cimetière par le curé Foucques de La Moissonnière, le vicaire J. Lempérière et G.A. Le Prieur, prêtre, demeurant en la paroisse ; 28 mai, inh. dans le cimetière, proche la croix, de Jacques Foucques de La Moissonnière, curé d'A., lequel a gouverné avec édification la par. pendant 28 ans; 52 décès. — 1786, 13 juil., inh. par crainte d'infection et contagion de Victoire Bénois, 18 ans, fille du fermier du comte d'A., décédée le jour même; 36 décès, 46 en 1787. — 1788, 28 janv., mar. d'Ant.-Fr. Binard, notaire de Varaville, demt à Amfréville, originaire de Montfort-sur-Risle, dioc. de Rouen, et M.-A.-Fr. Robert, d'A. ; 5 fév., Ch. Blondel, syndic des matelots; 27 nov., mar. de J.-J.-Fr.-X. Fauvel, canonnier postier, par permission de Loisel, capitaine des canonniers, compagnie de Ranville; 19 janv., inh. de J. Othon, dit Boufler, poissonnier. — 1789, 10 mars, P. Magdelaine, garde-côte de Bénouville, originaire et matelot d'A.; 31 oct., J. Le Corneur, capitaine des matelots; 7 janv., inh. d'Ol. Milet, ancien maître d'école; 19 juin, Ch. Magdelaine, 21 ans, matelot, noyé dans la rivière ; 30 sept. L.-I. Gaugain, femme de J.-J. Le Cerf, maître d'école. — 1790, 29 nov., Victor Outardelle, 2 ans ½, consumé dans les flammes d'un incendie accidentel arrivé dans la maison de son père. — 1791, 14 mai, mar. de Fr. Geffroy, charpentier « de son style »; 14 oct., inh. de Pierre Yvon, ci-devant religieux de Troarn; J.-L. Perreux, maître d'école.

— 1792, 7 déc. remise du registre à l'officier municipal. — Familles Bardel, Baudet, Bellamy, Boulard, Bourdon, de Burges, Cabourg, Canu, Couret, Colard, Courtois, Delaunay, Dessillons, Dubosq, Dullos, Dumont, Fauvel, Firmin, Foucques, Frémont, Galopin, Geffroy, Gillette, Gobet, Gohier, Gourdot, Guérard, Guillemette, Harang, Hodent, Huet, Jardin, Jehenne, Lair, Langlois, Le Chevallier, Legrand, Le Post, Le Sieur, Liégeard, Liévelatte, Lordonné, Loyseleur, Malcouronne, Malet, Marguerite, Marin, Marquet, Martine, Mesaize, Morice, Normand, Oger, Ornière, Outardelle, Philippe, Picot, Queudeville, Renémesnil, Robert, Rozée, de Sainte-Croix, Scot, Simon, de Than, Thibout, Touzet, Villery, etc.

Argences

E Suppl. 1.336. — BB 1 (Cahier). — Moyen format, 20 feuillets.

1788-1790. — Nomination, « d'une voix unanime », par les « propriétaires et biens tenans desdites paroisses [Saint-Patrice et Saint-Jean] et bourg d'Argences, en qualité de syndic de l'Assemblée municipale », pour remplacer Pierre-Nicolas Guesdon, décédé depuis le 7 octobre 1787, date de sa nomination, de Busnel du Jonquay, avocat au Bailliage et Siège Présidial de Caen, et nomination, en son remplacement, comme membre de l'Assemblée municipale, de Nicolas Bornet, « âgé de 58 ans, payant pour ses vingtièmes sur cette paroisse la somme de 3 l. 18 s., et pour ses taille, capitation et accessoires la somme de 96 l. » Busnel a nommé « pour lui aider dans lesdites fonctions de syndic, lorsqu'il ne pourra les remplir sur tous les points d'administration demandés, les sieurs Duval-Destin et Osmont, qui deviennent les deux premiers députés suivant la délibération du 7 octobre dernier » (9 mars 1788).— Nomination pour collecteurs en 1789 de Jean-Pierre Le Saunier, meunier, et Jean Guesdon, laboureur; en 1790, de Jean Hervieu, fils Pierre et Pierre Duval-Destin (5 octobre 1788). — Délibération sur la lettre des procureurs syndics du Département de Caen, projetant de demander au Roi le rétablissement des anciens Etats de la province de Normandie: « il a été unanimement délibéré et arrêté de prier MM. les procureurs syndics du département de Caen de vouloir bien présenter à l'assemblée prochaine du Département la présente délibération, aux fins de solliciter... le rétablissement des Etats.. et de supplier S. M. de vouloir bien, en accordant la tenue de ces Etats, ordonner qu'il y aura pour le Tiers-Etat assez de députés pour soutenir avec efficacité son intérêt vis-à-vis du Clergé et de la Noblesse... » (12 octobre 1788). — Réception (16 octobre) et lecture et affichage (19) de trois arrêts du Conseil fixant au 1er mai la tenue des Etats généraux, et concernant la collecte des tailles. — Lecture du mandement pour la taille de 1789, dérôlements et enrôlements (30 novembre 1788). — Nomination, en remplacement de Louis Chuquet, décédé, en qualité de membre de la municipalité, de Duhamel, ancien notaire, propriétaire, âgé de 50 ans, payant 26 l. 11 s. 4 d. de vingtièmes, et 13 l. 19 s. 3 d. de taille, capitation et accessoires, et protestation de partie des paroissiens contre cette nomination (29 novembre 1789). — Déclaration des ci-devant privilégiés: les religieux de Fécamp, « seigneurs, patrons et barons, dont tous les biens sont affermés, excepté leurs rentes et droits seigneuriaux, dont nous ne pouvons déterminer la valeur »; le curé de Saint-Patrice, faisant valoir le tiers de la dîme du territoire d'Argences et les terres de son bénéfice (environ 10 acres, avec maison, cour et jardin), dont il paye les décimes à la Chambre ecclésiastique et les honoraires du vicaire; le curé de Saint-Jean, en portion congrue, qui ne fait valoir que son manoir presbytéral et jardin et quelques terres d'obit (environ 3 acres), dont il paye les décimes; Mme de Marguerie, noble, « faisant valoir son entretenant de maisons, cour et jardin dans le bourg et, en outre, viron 3 acres de terres en herbe et plant » ; Mme Marguerie de Neuville, non domiciliée, biens affermés; M. de Villeneuve, non domicilié, fonds affieffés; de La Rivière, Ségouin, Soson, Busnel, avocat, Guillot, Fouque, Guesdon, bourgeois de Caen, dont les biens sont affermés. Taxés d'office: Hédiard, revendeur du sel et tabac: 20 s., Jacques Le Barbier, étapier: 21 l., Jacques Jean, garde de MM. de Fécamp et du quart en réserve: 13 l., Jean Geffroy, tenant le bureau des aides: 3 l. « Possédant fonds et les faisant valoir dans les paroisses étrangères »: la dame Lefèvre, mère du curé de Saint-Jean, qui vient de Sainte-Geneviève du Val de Saire, près Valognes, Livet, du Theil, près Vassy, la veuve Denis, la veuve Hamon, les héritiers de Robert Cailloué, Ursin et Pierre Baudouin, Pierre-Robert Cailloué, Charles Bouvet, Jean Solenge, les héritiers de Charles Leclerc, veuve Pierre

Guesdon, Louis Maubant et les représentants Dupray, Robert et Charles Ancelle, Jean et François Julien, Jacques Jean, Charles Ancelle, Jean Thorel, Philippe Bisson, la veuve Charles Prempain, Noël Le Bas, Pierre Exmelin; «... le bourg d'Argences n'est rien moins que riche, son territoire consiste en grande partie en vignobles de mauvaise qualité, et... les habitants sont surchargés et considérablement grevés par le passage très fréquent des troupes et très souvent exposés aux maladies épidémiques qui en réduisent la plus grande partie dans la misère » (30 novembre 1789). — Nomination, en qualité de syndic, de Duval-Destin, en remplacement de Busnel, démissionnaire « pour cause d'infirmité... et étant éloigné du bourg de plus d'une demi-lieue », et, en qualité de membre de la municipalité, en remplacement de Louis Chuquet, décédé, de Louis Hervieu, propriétaire du bourg, âgé de 34 ans, payant 15 l. de vingtièmes et 90 l. de taille, capitation et accessoires (6 décembre 1789). — Election de la nouvelle municipalité (31 janvier et 2 février 1790) : maire : Pierre-Michel Gouget, curé de Saint-Patrice; procureur: Jean Cailloué. — Fol. 12 à 20: délibérations, arrêté, enregistrements des lois, déclarations des curés-bénéficiers, etc., du 7 février au 23 mars 1790.

E Suppl. 1.337. — CC 1. (Liasse). — 2 cahiers, 4 et 6 fol., petit format, papier.

1705-1712. — Taille. — 1705: assiette de 594 l. 4 d.; 575 l. de principal; 14 l. 7 s. 3 d. pour les 6 d. pour livre de droit de collecteur; 9 l. 3 s. 1 d. pour le droit de syndic perpétuel, greffier des rôles; 2 l. pour les quittances du receveur; 2 l. pour le sceau; 3 l. 4 s. pour la vérification du présent etat ; « en outre, est escrit sous la ligne des particuliers en la grosse du présent ce qu'un chacun doibt au marc la livre de la somme de 270 l. 16 s. pour les ustancilles des trouppès de cavalerie, y compris... » 3 l. 6 s. 6 d. pour le greffier ; 29 s. 6 d. pour le contrôle du certificat, frais de notaire, etc. — Mandement de l'Intendant des 29 oct. et 1er nov.; l'assiette faite par Robert Du Pray, Jean Prempain et Jacques du Cahier, collecteurs; 127 assujettis. « Exempts: Me Philbert *de* Gruchey, pbre, curé dud. lieu, jouy de moitié de la dixme; Me Jean Lebrun, pbre, curé de Saint-Jean, jouy de l'autre moitié de la dixme; Pierre Baudard, esc., sr de Graville ; Jacques-Louis de Marguerie, esc.; la damoiselle veuve du sr de Saint-Aubin ; Jacques Onfroy, munier, ayant traitté du droit d'afranchissment au terme de l'esdit de Sa Majesté du mois de juillet 1702, deubment vérifié et imposé en lad. année 1702, à 21 l. 14 s., laquelle somme sera déduitte ausd. collecteurs par le sieur receveur des tailles aux termes dud. édit ». — Etat dressé par le greffier des rôles d'Argences, le 28 janvier 1705, signé : Dupray, De Graville-Baudart et marqué par Prempain et Cahier. Au pied: « L'original de la présente rendu exécutoire par Nous Conser du Roy et président en l'Election de Caen, ce 19 janvier 1705 ». Signé: D'Amayé. — 1712 (10 janv.) : assiette de 619 l. 14 s. 3 d., dont: 580 l. de principal, 14 l. 10 s. de droit de collecte, 2 l. pour quittances, 4 l. pour le sceau, 8 l. 6 s. 9 d. pour droit de syndic, 3 l. 5 s. pour le greffier, 3 l. 12 s. 6 d. pour la vérification ; mandement de l'Intendant du 26 oct. Collecteurs: Gabriel Lefebvre, Pierre Bertaut et Robert Solenge ; 133 assujettis. Exempts: Philbert Gruchey, ancien curé de Saint-Patrice, Adrien Moullin, curé actuel, qui « jouit de sa portion congrue », Jean-Charles Duvaldestin, curé de Saint-Jean, qui jouit de la moitié de la dîme à ferme; Pierre Baudart, éc., sieur de Graville, « jouit de partie de sa terre, un harnois » ; Jacques-Louis de Marguerie, éc., sieur de Neufville, « jouit de sa terre, un harnois »; la damoiselle veuve du sieur de Saint-Aubin Borel, « jouit de sa terre »; Jacques Onfroy, meunier.

E Suppl. 1.338. — DD 1. — (Liasse). — 3 pièces parchemin, 5 pièces, papier.

1717-1790. — Plan des marais d'Argences, sans date ni légende. — 21 nov. 1717 : devant Claude Osmont, notaire en la haute justice d'Argences, assemblée des paroissiens de Saint-Jean et de Saint-Patrice, « nobles et exempts, paroissiens et possédant héritages », pour délibérer « sur le fait d'une taxe de 45 l. à eux demandée pour leurs marais, brières et communes ». Ordonnance de l'intendant Guynet du 19 mai 1717, « par laquelle il paraît que les nobles et exempts doivent payer la moitié de lad. somme et l'autre moitié par les taillables ». Les 11 présents « ont trouvé bon » que la somme soit versée entre les mains de Guesdon, collecteur de l'année, par Adrien Moulin, curé de Saint-Patrice, et Richard Solenge, « en diminution de ce qu'ils doivent pour la jouissance qu'ils ont de la petite commune ». Parmi les présents : Jacques-Louis de

Marguery, chevalier, seigneur de Neufville, Louis Le Poutrel, sieur de Beaupré, bourgeois de Caen, « Filbert Gruchey ». — 10 août 1777 : copie s. d. (sur parchemin timbré « Rép. Fra. Calvados », taxée à (0 fr. 75), signée Duhamel, d'extrait d'un registre du notariat d'Argences : bannie à Argences « de la réquisition de Jean Choppin, Jean-Jacques Mondey Dumoutier, Louis Osmont, chirurgien, André-Pierre Duvaldestin, Guillaume Guesdon, Pierre-Nicolas Guesdon, tous trésoriers et habitants dud. bourg, députés et duement autorisés », de deux portions de bruyères « faisant partie de la Bruyère ou Plain du Mesnil, à prendre le long d'une pièce de terre nommée la Cohardière », à titre de fieffe perpétuelle, aux conditions de réparer le chemin à la charge des habitants « depuis le haut de la Vallée Saint-Eustache aller à l'extrémité desdites bruyères et plain du Mesnil en tendant au bac du Ham », d'acquitter, à la décharge des habitants, une rente de 100 s. due au domaine du Roi « pour droit de vignage », etc. ; la première pièce, adjugée pour 15 l. 15 s. à Jean Le Perreux, et la seconde à Pierre Baudouin, « moyennant l'entretien et réparation en bon état dud. chemin au droit de lui ». — 6 août 1780 : signification par Jean Hamon aux habitants du bourg, requête de Pierre-Etienne Oursin de Montchevrel, leur donnant assignation d'avoir à comparaître le lendemain en la Maîtrise des Eaux et Forêts pour répondre à sa requête du 4 août (dont copie). — Montchevrel, seigneur et patron de Saint-Pierre-Oursin et du Mesnil d'Argences, remontre que, par délibération du 15 mai précédent, les habitants auraient décidé que « les entrées du marais d'Argences seraient fermées à clefs, dont une serait déposée chez un des députés qui se seraient nommés et choisis (*sic*), et l'autre aux mains d'un nommé Fleuriot », ce qui prive le suppliant, « qui est propriétaire et seigneur du marais et commune d'Argences, ainsi que ses vassaux », de l'usage qu'ils ont. Il rappelle que, le 29 juillet, il avait fait signifier aux paroissiens qu'il s'opposait à l'exécution de cette délibération, protestant que « c'était une innovation absolument contraire au droit commun et gênant la liberté d'aller et venir... », avertissant les paroissiens que, s'ils persistaient, « led. seigneur se verrait contraint de prendre la voie en tel cas requise ». Les barrières ayant été posées et fermées, le requérant demande que les habitants d'Argences soient appelés pour être condamnés « à rendre libres les barrières dont il s'agit », et, « pour la voye de fait par eux commise », condamnés en 500 l. de dommages et intérêts. — A la suite : mandement donné d'appeler les paroissiens aux fins de la requête, 30 août 1781. Signification par Jean-François Méry, huissier à Caen, requête d'Etienne de Montchevrel, receveur général des finances de la généralité de Caen, demeurant à Paris, rue Boucherol, près la Fontaine au Marais, stipulé par Gosse, fondé de procuration, demeurant à Saint-Pierre-Oursin, à Louis Osmont, d'Argences, de se trouver jeudi à 9 h. du matin, pour être présent à « la vendue » des meubles saisis le 27 « et d'y faire trouver adjudicataires solvables pour la conservation de ses biens ». — 19 oct. 1781 : signification faite par Jacques Hamon, sergent à Argences, requête des paroissiens stipulés par Louis Osmont, l'un de leurs députés, à Oursin de Montchevrel, « aux qualités qu'il pocède », qu'ils se désistent de l'opposition qu'ils ont formée au procès intenté par lui, offrent payer la taxe de l'exécution et frais faits depuis, « sous toutes leurs réserves pour autres poursuites » ; ils versent 300 l. « en pièces de six et trois livres ». — 29 octobre 1781 : reconnaissance donnée à « Maître Ozenne, procureur des habitants d'Argences au Parlement à Rouen », par Lebrun, avocat de Montchevrel, de 228 l. 1 s. 3 d. pour le montant d'un exécutoire, et d'autres sommes pour frais faits « pour obtenir la sentence rendue au siège de Sainte-Paix, près Caen, qui déboute lesd. habitants de l'opposition faite à la saisie des meubles d'Osmont ». — Mandement d'exécution de recouvrement de dépens, auxquels les habitants ont été condamnés en Parlement, par arrêt du 23 mars 1781, poursuite de Montchevrel. — 21 mars 1790 : assemblée du Conseil géneral de la commune d'Argences, requête du procureur de la commune , sur l'avis des maire, officiers municipaux et notables. Il y est décidé que « la butte Sainte-Catherine appartenant auxdits habitants comme étant un prolongement de leurs bruyères », serait fieffée acre par acre, avec charge par les adjudicataires de « faire et entretenir un chemin allant au bac du Ham, de 20 pieds de large, un autre de 13 pieds pour accéder à la ferme de « M[rs] de Féeamp » et un autre de 40 pieds de largeur (14 de chaussée), se clore de haies vives, etc. Bannie des terres ; 10 parcelles pour la somme globale de 199 l. 9 s. Déclaré que

le tout est tenu en franc bourgage relevant de la baronnie.

E Suppl. 1.339. — FF 1. (Liasse). — 1 pièce, papier

1768. — *Police.* — Placard timbré des armoiries de l'abbaye de Fécamp, « à Caen, de l'imprimerie de Jean-Claude Pyron, imprimeur du Roy et de ses Fermes Générales, de l'Université, de la Ville et de S. A. S. Mr l'Amiral ». « Extrait des minutes du Greffe pour mettre dans le coffre du thrésor ». — 2 janv. 1768, requête au bailli du bailliage et haute-justice d'Argences et Saint-Gabriel, par le procureur fiscal desd. bailliage et haute-justice, remontrant que, par son arrêt du 6 août 1765, le Parlement de Normandie, à l'occasion de l'incendie de Bolbec, a donné un règlement « pour prévenir les malheurs qui pourroient arriver par le peu d'attention que l'on donne au feu » ; pourquoi il demande qu'il soit ordonné que les dispositions de l'arrêt soient exécutées dans les bourgs et villages de la juridiction. A la suite, règlement en conséquence : art. 1er : les maisons des aubergistes, cabaretiers, chandeliers, boulangers, maréchaux, seront couvertes en tuiles ou ardoises, ainsi que leurs étables et écuries ; art. 2 : les écuries et étables seront planchéiées et « on sera tenu d'y avoir des lanternes » ; art. 3 : défense de déposer des cendres dans les greniers, d'envoyer chercher du feu par les enfants, de fumer dans les écuries ; art. 4 : défense d'aller chercher du feu avec des liens de paille, « enjoint de se servir d'ustanciles qui mettent à couvert des accidents du feu » ; art. 5 : défense d'avoir des amas de paille, bois, etc., de battre dans les granges, la nuit ; art. 6 : défense de tirer aux baptêmes, etc., feux de la Saint-Jean, de la Saint-Martin, de la veille de Noël, des Rois, etc., sous amende de 100 l. aux contrevenants. Enjoint aux curés du ressort de lire ledit règlement « aux prosnes de leurs messes paroissiales les dimanches qui précéderont les fêtes de Noël ou des Rois et le jour Saint-Jean-Baptiste ». Un exemplaire sera déposé au coffre du trésor de chaque paroisse.

E Suppl. 1.340. — GG. 1. (Registre). — Recueil de 161 et 43 feuillets, 113 pièces jointes, papier.

1643-1703. — Baptêmes, mariages, inhumations. — *I. Paroisse Saint-Jean :* B., M. et I., sans distinction, de 1643 à 1656 (fos 1 à 23), de 1663 à 1666 (fos 38 à 46). — *Copies :* B. : 1666 à 1687 (fos 47, 52 à 54, 56 à 64, 66 à 78). — M. : 1667 à 1674 (fos 48 à 51, 73 et 74). — I. : 1667 à 1672 (fos 51-55-65). — *Minutes :* B., M., I. : 1675 à 1692 (fo 84 et suivants). — *Nota.* 1° de 1675 à 1691, les actes des deux paroisses sont ensemble sur des registres ou fragments de registres différents ; 2° quelques actes se trouvent parmi les registres de certificats aux fos 9, 10 et 11 (1676 à 1680). — *Lacunes :* B., M. et I. aux années 1646 et 1647, 1657 à 1663, quelques actes seulement pour ces années. M. : 1674 à 1681, 1684, 1687, 1688 et 1690. I. : 1682 à 1689.

II. *Paroisse Saint-Patrice :* B., M. et I : 1663 à 1674 (fos 23 à 38, en mauvais état, gâtés par l'humidité) ; 1674 à 1692 (fos 78 à 143, d°) ; 1703 (fo 161). — *Nota.* Les actes de 1686 et 1687 sont aux fos 78-79, 122 et 127. Le fo 139 est le double du fo 138. Les actes de 1692 sont en double.

III. Les pièces jointes, cotées de 1 à 106, sont à la suite des B., M. et I. des deux paroisses. Les cotes 107 à 113 sont comprises entre les fos 19 et 22 des registres de certificats qui suivent.

IV. Audiences de contrats et certificats de délibérations de la communauté : de 1643 à 1656, parmi les actes de catholicité de Saint-Jean, (fos 1 à 23) ; de 1647 à 1689 : 2 recueils particuliers cotés 1 à 43 ; de 1685 : fo 117 des reg. de l'état civil. Très nombreuses lacunes.

Paroisse Saint-Jean. — Curés : Charles Lollier † janv. 1645. Prêtre desservant pour Jacques Le Pouterel : Thomas Jean, 1647 à oct. 1689, Jean Le Brun, 1689. Vicaire : Rolland Rouillard, 1644. Prêtre : Lempérière. — Le 1er acte de catholicité est du 11 août 1643. — 6 sept. 1643, bapt. d'Ursin Brasdefer, fils de Pierre, éc. sieur de Mesnil ; parr. : Ursin Vautier, sieur du Hamel, marr. : dlle Anne [de Mal] herbe ; 10 janv. 1644, bapt. par Rolland Rouillard, d'Anne Hamel, fille d'honnête homme Jean Hamel, bourgeois dud. lieu, et de Jeanne Le Chesne ; parr. : Pierre Ancelle, marr. : dlle Anne de Malherbe. — 25 juin 1644, inh. de « Jacques Boquet, de Bonneville-la-Louvet, demeurant au moulin à papier » ; 30 sept. 1644, inh. de la femme de Jehan Le Poutrel, sieur du Colombier ; — fo 3 : « Me Charles Lallier, prêtre, curé de Saint-Jean d'Argences, est décédé le sixe jour de janvier 1645 et a esté inhumé le samedy septiesme » ; 8 fév., inh. de Michel Poussin en l'église de Saint-Jean, « ayant renoncé à l'hérésie et ayant communié et receu le saint sacrement d'extrême onction » ; 13 juill., « l'inhumation de Me Marin Houvet, prêtre, curé de Saint-

Patrice, a esté faicte en l'église de St-Patrice d'Argence »; 20 sept., « Jacques de Bourrienne, de la parroisse de Clécy, viconté de Vire, étant de présent aux prisons d'Argence, a recogneu et confessé que un enfant sorty de Louyse Bœssée est de ses propres œuvres, ce qu'il a signé, etc. », ledit jour, bapt. « de l'enfant qui est un masle et a esté nommé Jacques par Noël Bœssée et Catherinne Ancelle »: 15 oct., bapt. de Jean Auber, fils de Jean Auber, chirurgien, et d'Aulne de La Perelle; parr.: Jean Le Poutrel, éc., cons^{er} au Présidial de Caen, marr.: damoiselle Aulne Malherbe. — 3 mai 1647, naissance et bapt., le 18, de Pierre Ancelle, fils de Charles; parr.: Pierre de Brasdefer, éc. sieur de Mainneville. — (Reg. irrégulièrement tenu du 1er janv. 1646 à 1648, 2 actes en 1646 et 2 actes en 1647). — 2 fév. 1648, bapt. de Jean Auber, fils de Jean, parr.: Jean de Saffray, éc., marr.: d^{lle} Marguerite de Scelles; 2 fév., bapt. de François Hamel, fils de Jean; marr.: d^{lle} Françoise Cossart ; 24 mars, bapt. à Saint-Patrice, « pour l'absence du curé et du vicaire », de Françoise Cucu, fille de Charles, marr.: d^{lle} Françoise Cossart. — 17 juin 1648, mariage de « honneste homme », Guillaume Le Per et « d'honneste fille » Jordaine Poutrel. — 21 mars 1649, inh. « d'un pauvre passant du païs de Beausse, estoit lavandier et s'appelloit François..., dans l'hostel Dieu d'Argences », présence de Roulland Rouillard, vicaire; 1er av., bapt. de Catherine Baudouin, fille de François; marr.: Catherine de Palme, femme de Jean Le Poutrel, éc., conseiller au Présidial de Caen ; 22 août 1649, bapt. de Jean-François Le Poutrel, fils de Jean Le Poutrel, sieur du Colombier, « l'enfant âgé de 14 ou 15 ans », parr. Jean Le Poutrel, éc. sieur d'Argences, conseiller au Bailliage de Caen; marr.: d^{lle} Aulne Malherbe ; lequel enfant « est party le lendemain pour aller à la Nouvelle France »; 29 août, bapt. de Jean Le Nepveu, fils de Clément, parr.: Jean Le Poutrel, s^{r} de Perteville, bailli d'Argences, marr.: Regnée Hamel, femme de Charles Ancelle. — 5 fév. 1650, bapt. de Robert du Pray, fils de Mathieu, marr.: d^{lle} Françoise de Brasdefer, fille de Pierre, éc., sieur de Mainneville, parr.: Robert du Hamel; — 24 av., bapt. de Marie Ancelle, fille de Jacques; marr.: d^{lle} Catherine de Palme, femme de Jean Le Poutrel, éc., sieur d'Argences, conseiller au Présidial de Caen ; — f° 11 : « Maistre Pierre Du Hamel, prêtre, curé de Valmeray, est décédé le mercredy, viron deux heures après midy, ving deux^{e} de mars 16^{c} cinquante et un et a esté inhumé le lendemain audi lieu ». — 23 nov. 1650, « Mademoiselle de Mainneville est décédée, le lendemain fut inhumée dans l'église de Saint-Patrice. » — Juillet 1651, Me Jean Le Poutrel, éc., sieur d'Argences, conseiller au Bailliage de Caen, parr. de Jean Ancelle, fils de Charles. — 19 fév. mariage de Nicolas Jouan, sieur de La Maslière et de Catherine Guesdon. — 19 mars, Jean Le Poutrel, sieur de Perteville bailli d'Argences, parr. de Jean-François Ancelle, fils Pierre. — 21 janv. 1652, inh. d'une femme Vacher au cimetière de Toussaints, « et deux ou trois jours auparavant, on fist une fosse dans la chapelle de Toussaints, pour lever un thrésor, où on vouloit enterrer lad. femme; on en fut empesché par Jean Hamel et autres parrens »; — 16 mars: « J'ay célébré le mariage d'entre Pierre Gosse et..... Beaudouin, suivant la sentence de M. l'Official d'Argences du jour d'hier, par laquelle il fut ordonné qu'ils seroient mariés, attendu qu'elle est enceinte »; — 14 avril, bapt. de Catherine Morand, fille de Michel, marr. honnête fille Catherine Le Gruchey, sœur du curé de Saint-Patrice, parr.: Me Charles Calbry, curé de Vimont; — 25 juillet 1652, bapt. de Jean Gosse, fils de Pierre, parr.: Jean Houx, « huissier exploitant par tous le royaume de France », marr.: Barbe Le Houx, femme de Jean Guesdon. — 18 déc., inh. dans l'église de Gabrielle du Pray, femme de Mathieu Ancelle, « demeurant en la maison sieurale de Moult ». — 29 novembre 1653, mariage de Charles Jollain, fils de Jean et de Florence Moutier, présence de Jacques Bertin, curé de Conteville; 23 déc., inh. au cimetière de Toussaints de Philippine Hane, âgée de 45 ans, « qui avoit esté l'espace de trente-deux ans dans un lict malade sans s'aider de pieds ny de mains »; 31 déc., bapt. de Philebert Le Gruchey, fils Robert, parr.: Philebert Le Gruchey, curé de Saint-Patrice. — 7 avril 1654, inh. de Marie Houvet, femme de Pierre Aucel, par « Jacques Le Pouterel, prebstre, bachelier en théologie et curé de Saint-Jean d'Argences » ; 6 sept., bapt. de Louys Joan, fils de Nicolas, parr.: Louys Scelles, éc., sieur de La Varengère; 28 sept., « Marguerite, femme de Jacques Follebarbe, femme ordinaire pour assister les femmes estant en travail d'enfantement », déclare qu'elle a bapt. une fille pour Charles Ancelle, « à l'instant qu'elle l'a veue venir au monde », l'enfant inhumée dans l'église. — 29 juin 1655, bapt. de Georges Lassery, fils de Jean; parr.: Georges de

Foucques, éc., sieur du Joncq[uet]. — 27 janv. 1656, inh. dans l'église de Pierre Solange, lequel « avoit esté tué à coups de cousteau par un nommé Laurens Douville et Anthoine Othon, de la parroisse de Moult, et il n'est registré en ordre » ; 18 av., Jacques Busnel et plusieurs autres attestent « que jé célébré le mariage d'entre Jean Hervieu et Catherine Busnel, le vingt cinqe jour de juillet 16c quarante sept ». — Fo 38 : « Registre des baptesmes et inhumations faictes en l'église Saint-Jean d'Argences en l'année m VIc cinquante sept et années suivantes. Et premièrement.. » Suit un acte de bapt de 1660. Au verso, actes de mar. de 1658 et 1657 ; fo 39, acte de bapt. de 1657. Lacunes : fév. 1657 à nov. 1661. — Bapt. de Françoise Moisson, fille de François et d'Anne Le Houx, marr. : dlle Françoise de Brasdefer, fille de Pierre, éc., sieur de Mainneville, parr. : Noël Le Houx, frère d'Anne. — Pour 1662, trois actes seulement. — 17 fév. 1663, bapt. de Pierre, fils de Robert Du Hamel, sieur de Blancheporte et d'Anne Dyglin ; 24 fév., inh. dans l'église de Jean Hamel, sergent ; 1er av., bapt. de Marie Hamon, fille de Jean et de Marie Bardel, marr. : dlle Marie Costard, fille de Philippe Costard, éc., sieur du Fresne, parr. : Thimothée Le Mascrier, de Frénouville ; 1er mai, jour Saint-Jacques et Saint-Philippe, bapt. de Nicolas Ancelle, fils de Pierre, fils de Jean ; parr. : Nicolas Clémen, éc., sieur de Plainville, marr. : dlle Marguerite de Roudes, femme de Philippe Costard. — 6 mai 1664, bapt. de Charles Moisson, fils de Charles, parr. : Pierre de Brasdefer, éc., sieur du Désert, marr. : Marie de La Pérelle ; 4 sept., « Moy soubsigné, Pierre le Pesteur, prestre, curé du Mesnil-Frémentel, confesse avoir leu et examiné ce présent registre des baptesmes, mariages et inhumations par le commandement de M. le Grand Vicaire de Fescamp... » ; 21 oct., bapt. d'Adrian Ancelle, fils de Charles, parr. : Adrian des Raguaiz, éc., sieur de Mongruvault, marr. : dlle Marguerite de Roulde, femme de Philippe Costard. — 7 nov. 1666, bapt. de Claude Guesdon, fils de Claude, parr. : Claude James, curé de Moult ; 12 mai, bapt. de Philippe du Hamel, fils de Robert, parr. : Philippe Costard, marr. : dlle Françoise de Brasdefer. — 10 mai 1668, bapt. d'Ollivier Ancelle, fils de Pierre, fils de Jean l'aisné, et de Françoise Cinglaiz, parr. : Ollivier Houssé, bourgeois de Caen, huissier ordinaire du Grand Prévôt de l'Hôtel du Roi en Basse-Normandie. — Fo 52 : 16 avril 1669, bapt. de Louis Ancelle, fils de Charles, parr. : Jacques-Louys de Marguerie, éc. fils de M. de Neufville, marr. : dlle Marie Le Poutrel, fille de M. d'Argences Le Poutrel ; 13 nov. 1669, bapt. d'Urbain Le Boucher, fils de Jean et d'Elisabeth Le Sieur, marr. : Catherine Gallard, femme du sieur Jean Haren, marchand à Caen, parr. : Urbain Dauchain, conser du Roi, lieutenant général en la Vicomté de Caen. — Reprise des baptêmes fo 56. — 21 juillet 1670, bapt. de Jean-François Jollain, fils de Charles, marr. : Regnée Le Poutrel, fille du bailli d'Argences. — 6 janvier 1671, bapt. de Jean Féré, fils de Robert Féré, maître chirurgien juré à Caen, et de Françoise du Hamel ; 16 avril, bapt. de Louis Jullien, fils de guillaume, parr. : Louis Poutrel, éc., qui signe : Louis d'Argences Poutrel. — 31 janv. 1672, Robert Féré, bourgeois de Caen et maître chirurgien juré à Argences, parr. ; 8 nov. 1672, bapt. d'une enfant présentée par « Elizabeth Le Vavasseur, femme jurée à recepvoir les enfants naissants en lad. parroisse », Marguerite Hamon, née des œuvres de François Ancelle. — 23 juil. 1673, bapt. de Marie-Louise Féret, fille de Robert Féret, « bourgeois de Caen, exerçant l'art de chirurgie à Argences ». — Fo 66 : 17 oct. 1674, bapt. d'Aulne Féret, fille du même. — 29 août 1675, bapt. d'un « enfant masle, sous condition, trouvé seul lundy dernier, quatre heures de matin, soubz les halles », nommé Ollivier, présent Robert Houvet, sous-diacre ; 17 nov., bapt. d'Anne de La Perrelle, fille de Guillaume, bourgeois de Caen, et de Françoise de Brasdefer ; marr. : dlle Anne Vaultier, parr. : Pierre Maunoury, bourgeois de Caen. — Fo 111, 5 mai 1683 : bapt. de Jacques-Louis Ancelle, fils de Georges ; parr. : Jacques-Louis de Marguerie, éc., sr d'Argences ; 4 juil., bapt de Marie-Thérèse Dupray, fille de Robert et d'Anne Baulard, marr. : dlle Marie-Anne de Brasdefer, parr. : Simon Dastin. — 3 sept. 1684, bapt. de Philippe Dupray, fils des mêmes, parr. : Philippe Beaulard, bourgeois de Caen. — 24 fév. 1686, bapt. de Jacques-Louis de La Croix, fils de Nicolas et de Michelle Gilles, parr. : Jacques-Louis de Marguerie, marr. : Marie Hüe. — Fo 124, 8 déc. 1688 : bapt. de Marie-Anne du Hamel, fille de Jean, notaire royal, marr. : dlle Marie-Anne du Bois, épouse de Jean Costart, éc., sieur du Fresne, parr. : Louis Le Pouterel, sieur d'Argences. — Fo 131, 15 mai 1689 : bapt. d'un enfant apporté par la sage-femme, né le 12 « de Margueritte Follin, de la parr. d'Isigny et mariée à Antoine Viard, de la parr. de la Cambre, lequel Viard est décédé il y a 6 mois lequel enfant

j'ai lessé à la garde de lad. Follin, sa mère, et a elle enchargé d'en faire fidèle garde sur les peines au cas appartenantes », présent Me Lempérière qui a rédigé l'acte. — F° 158, 1er av. 1691: bapt. de Jean Dupray, fils de Robert, parr.: Jean Brun, curé de Saint-Jean, marr.: dlle Jeanne Fossé, veuve de M. de Brasdefer, sieur de Mainneville, marraine également d'Anne-Thérèse, sœur jumelle. — F° 146, 10 janv. 1692: bapt. d'une enfant présentée par Jacqueline Vigne, sage-femme de Moult, née de Jeanne (*blanc*), « laquelle a déclaré estre des œuvres de M. de Grez-Putot, de la parr. de Méry, suivant la déclaration qu'elle a faicte entre les mains du sr Bailly d'Argences. » — F° 48 intitulé « Mariages » 1667. — F° 49 : 5 juill. 1671, mariage de Robert Féré et de Françoise Hamel, « ce fait par l'ordonnance de M. l'Official de Mondeville »; à la marge « Mariage de Mr des Prolais ». — F° 125: 11 nov. 1687, mariage de Jacques Dornay et Jeanne Le Liepvre. — Fos 9 et 10 des registres des certificats : mariages de 1676 (1), 1677 (1); 1678: 14 fév., de Jean Théaulx, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen, et de Françoise Ancelle, « bourgeoise de Sainct- Jean d'Argences » ; 1680 (2). — F° 54 intitulé « Inhumations » 1667. — 30 janv. 1667, inh. dans l'église de Catherine Colleville, femme de Jean-François Poignant, bourgeois de Caen « et toutefois hostelier à Argences »; 3 déc., dans l'église, de Jean Auber, chirurgien juré au Bailliage de Caen, résidant à Argences; 21 av. 1671, dans le cimetière, d'un enfant de Guillaume Jullien, par le vicaire de Moult (Lair?). — F° 65: inh. de fin 1672, 1673 (2), 1674 (1), 1676 (2); 2 sept. 1676, inh. dans l'église de Robert du Hamel, en présence des curés de Valmeray, Vimont, Billy, Canteloup. — F° 101 bis: placard au dos duquel, sur deux colonnes, sont des mentions de décès sous l'intitulé « Faut registrer... l'inhumation de Charles Houvet qui mourut le 25 janv. 1679, etc. » pour les années 1679 et 1680. — F° 11 des reg. des certificats, sur feuille informe portant au dos note de versements faits au curé : inhumations de 1676; indiqué au 8 avril 1676, l'inh. de Robert Du Hamel (voir supra: 2 septembre) mentionnant les présences du prieur de Canon, du vicaire de Moult, outre celles portées au f° 65. — F° 153: 23 oct. 1689, inh. « de Me Thomas Jean, prêtre, curé de Saint-Jean d'Argences, dans lad. église, par Mr le curé du Mesnil-Frémentel, promoteur de l'Exemption de Fécamp. » (*Nota:* le successeur de Thomas Jean enregistra chronologiquement les actes, sans distinguer les baptêmes, des mariages ou des décès.) — F° 160: « Le jeudy troisième jour de novembre 1689, Me Jean Le Brun, prêtre, gradué, de la parroisse de Mondeville près Caen, prist possession du bénéfice de Saint-Jean d'Argences, et commença à desservir ladite parroisse le 1er jour de janvier de 1690 ». Prêtre desservant en novembre et décembre: Robert Houvet. — Autres actes concernant les familles: Ancelle, Allain, Baudouin, Bégin, Bence, Bigot, Boessе, Castel, Cœuret, Dieudonné, Donnay, Dufé, Dupont, Durand, du Val, des Vignes, Eudes ou Euldes, Follebarbe, Geffray, Giot, Gossé, Guesdon, Hamel, Havey, Hébert, Hellain, Hervieu, Jéhan Jollain, Jullien, Laurent, Langlois, Le Boucher, Le Bourgeois, Ledain, Leliepvre, Lenepveu, Le Roux, Le Roy, Le Sueur, Lorette, Lucas, Mabon, Montpellier, Parleliepvre, Pied, Pesquerel, Porée, Poulain, Prempain, Quesnel, Rouxel, Samson, Seigneurie, Unfray, Vacher, Vaudon, Vincent. — *Divers:* f° 10 v°: 24 juin 1650, bannie d'un cierge dit « du jour Saint-Jean », de cire jaune, adjugé à Robert du Hamel pour 5 l. Autre bannie d'un cierge de cire blanche, adjugé à Jeanne, fille de Pierre Ancelle, mis à prix à 4 l. ½. — F° 12, 24 juin 1651: « A la grande messe de l'église Saint-Jean d'Argences, [Jeanne] Ancelle, fille de Pierre, dudit lieu, a apporté à lad. église un cierge de cire neuf blanc pesant quatre livres et demye qu'elle a donné à la fabrique de lad. église pour le cierge du jour de Saint-Jean, pour estre à l'advenir p[rins] (?) au plus offrant, et après avoir esté condui[te] la procession et cérémonies de l'Eglise faictes le même jour à vespres, le mesme cierge a es[té] banny et surhaussé jusques à huict livres, après plusieurs enchères adjugé à honneste fille Cath[erine] Le Gruchey, sœur de Maistre Philebert Le Gru[chey], curé de Sainct-Patrice d'Argences, qui a cauxionné sa sœur, laquelle s'est submise apporter un cierge neuf de cire blanche le jour Saint-Jean pro [chain en] lad. église, pesant huit livres... », présence du curé de Saint-Patrice et des curé d'Ouville, de Barneville, de Jacques Veniel, prêtre, Robert Le Guay, bourgeois de Caen, etc. — F° 12 v°, même certificat d'apport de cierge par Robert Hamel, sergent, suivi de bannie, « jusques à huict livres et demye... et adjugé à Jean [Le] Poutrel, fils Mr Robert, huissier en la Cour des Aydes, à la cauxion dud. son père... » F° 14, 16 juin 1652, issue de la messe, « bannie au rabais d'un cierge qui fut mis à prix le jour Saint-Jean

dernier par Catherine Le Gruchey... le tout suivant la sentence donnée par Me Jacques Le Bourguignon, prêtre, curé de Montdeville, Official d'Argences, le vendredi quatorzième jour du présent mois et an, par laquelle il est ordonné que le cierge donné en l'église de Saint-Jean par Jeanne, fille de Pierre Ancelle, chandelier aud. bourg d'Argences, pour estre banny à l'advenir pour la feste du jour Saint-Jean, pour servir led. jour en les festes solennelles de l'année à faire le service dans lad. église, serait rebanny au rabais, issue de la messe dud. Saint-Jean d'Argences aux despens de lad. Le Gruchey, led. cierge pesant deux livres et demye et enchéry par... [*inachevé*]. — F° 43: « Le sabmedy sept^e jour de juin (1664), moy Thomas Jean, prêtre, ay apporté deux cyboires, un calice, deux boettes et un soleil d'argent qui ont esté acheptés par le R. P. Domp Paol Le Coq, religieux de Fescamp, qui en a payé le tiers, et les deux autres tiers tant par les paroissiens de Saint-Jean que Saint-Patrice, savoir, un calice, un cyboire et une boette pour Saint-Patrice, un cyboire et une boette pour Saint-Jean et le soleil commun pour les deux paroisses ». — F° 101 *bis:* Placard intitulé « Les Quinze vingtz de Paris », avec l'attache de François de Nesmond, évêque de Bayeux, autorisant la publication d'indulgences et des quêtes dans les églises du diocèse les jours de Pâques et Noël pour 1679 seulement, en faveur de l'Hôpital des Quinze-vingts. (Imprimerie de M. Le Prest, rue Saint-Jacques, à la Couronne de France, 1679). — *Paroisse Saint-Patrice.* — Curé: Philebert Gruchey. F^os 23 à 38: reg. en mauvais état, beaucoup d'actes rendus illisibles par l'humidité. Au dos: « Ce registre appartient à Jean Gruchey, demeurant au bourg d'Argences en l'an 1726 ». — Nov. 1663, inh. *intra* de Philippe Mauger, « proche la porte ». — F° 26, 25 mars 1664, bapt. de Daniel-Philippe Costard, fils de Philippe, éc., sieur du Fresne, et de d^lle Marguerite « Derode », parr.: Daniel Mase, éc., conseiller au Présidial; marr.: damoiselle [*blanc*] Chéron. — 7 juin 1664, bapt. de Nicolas Etienne, fils de Pierre et de Gratienne Amyot, parr.: Nicolas [Clemen (effacé)], sieur de Plainneville, marr.: dam^lle..... de Brasdefer. — F° 28 v°: 15 déc. 1668, bapt. de Louis Le Poutrel, fils de Jean Le Poutrel, éc., sieur d'Argences, et de « Chaterine de Palme », parr. : Hercule « Poutrel », curé de Rupierre, marr.: damoiselle Marie « Pouterel ». — F° 29: « Le présent registre a esté veu par Nous en l'acte de visite le 29 septembre 1666 et ordonné que led. registre soit divisé en trois pour distinguer les mortuaires des baptistaires et l'un et l'autre des mariages. Item, que M. le Curé fesse ses diligences pour recouvrer les viels registres antérieurs au présent, à peine d'en répondre par soy mesme, Roussel, vic. gl. ». — 22 juin 1670, Henry-Louis [Le Poutrel], parr., damoiselle de Brasdefer, marr. — F° 30: « Soit icy enregistré les baptesmes. Fait en l'acte de visite, etc. », signé: Roussel. — 9 oct., 1666, bapt. de Jean Costard, fils de Philippe Costard, éc., sieur du Fresne et de damoiselle Marguerite de Roulde ; parr. : Jean Costard, éc., sieur de La Chapelle, marr.: damoiselle Marguerite Labbé. — F° 31 v°: « Du jeudy 9 de février mil sept cents vingt-six j'ay baillé à l'abaye de Royalle Pray pour neuf livres huit sols de bœuf, sur quoy... etc. ». — F° 34, 11 mai 1670, inh. de Jean Le Poutrel, âgé de 76 ans. — 24 juil. 1670, mariage de noble homme Philippe..., escuyer, sieur de Tourlaville, et de noble dame M... Sandret, veuve de feu noble homme A... de Foulognes (mots effacés par l'humidité). — 1er sept. 1670, inh. de Gilles Le Poutrel, âgé de 30 ans, « dans l'église, sous les cloches »; 30 sept., bapt. de Henry Piard, fils de François ; parr. : Henry-Louis Le Poutrel, éc., marr.: damois^lle Marie Costard. — F° 36: 27 nov. 1673, mar. de Jean de Marguery, éc., sieur de « Bré », et de Marie Costard, présence de Loïs de Marguerie, éc., sieur d'Eran, de Philippe Costard, éc., sieur du Fresne, leurs frères. — F° 37: 5 sept. 1674, bapt. de Philippe de « Marguerit », né le 31 août, fils des dessusd.; parr. : Philippe Costard, éc., sieur du Fresne, marr.: damoiselle Charlotte de « Marguerit », présence de Jean de Marguerit, éc., son frère, de Louis de Marguerit, éc., sieur d'Eran, de Pierre Costard, éc., sieur de La Chapelle. — F° 82: 26 déc. 1674, décès de Charles de Brasdefer, éc., sieur de Mainneville, inh. le 28 en l'église. — 5 av. 1675, inh. de Catherine Maselin, veuve de Robert Gruchey, par le curé d'Héritot. — F° 91: 2 janv. 1678, mar. d'Antoine Blanchard, éc., sieur de Douville, et de damoiselle Anne Le Poutrel, signatures: A. Blanchard, Anne Le Pouterel, F. Le Pouterel, B. de Marguerie, Costart, Ourry. — F° 98, 11 juil. 1679, bapt. de Louis Blanchard, fils des mariés; parr.: Louis Le Pouterel, marr.: dam^elle « Jasne » Le Pouterel. — 22 oct. 1679, mar. de Charles Lenepveu et

« Chaterine Lejunehomme », par Pierre Lempérière, prêtre. — F° 102 : 25 nov. 1680, mar. de honnête homme Jacques Exmelin et Marie Hamon, par le R. P. Marc Cornet. — F° 103, 21 juil. 1681, « a esté enterré le corps de Philippe Costard, écuyer, sieur du Fresne,.... en l'église de Saint-Patrice » ; 4 oct., bapt. de Catherine Blanchard, fils d'Anthoine, éc., sieur de Douville, et de dam^elle^ Anne Le Pouterel ; parr. : Jean de Marguerie, éc., marr. : dam^elle^ Catherine de Palme. — F° 106 : 5 oct. 1682, bapt. d'Antoine Blanchard, fils des mêmes ; parr. : Antoine de Beaurepaire, marr. : dam^elle^ Marguerite Blanchard. ; 25 oct., marr. : dam^elle^ Françoise Brasdefer (qui a fait un merc). — F° 110 : 6 mars 1683, inh. en l'église de Saint-Patrice de dam^elle^ Marguerite de Roudes, 53 ans — F° 119 : 27 juin 1685, inh. de Nicolas Jouan « en la chapelle Sainct-Orter » ; 17 nov., déclaration faite par Gabriel « Buisson » et Madeleine Prempain, sa femme, « qu'ils renonce à leur religion prétendue réformée quils ont par le passé professée et quils embrase la foy catholique, apostolique et romaine et quils se vont faire eclerser pour abjurer en bref », signé : Bisson ; 22 nov., maistre Abraham « Bochard », chirurgien, bourgeois de Caen déclare « qu'il renonce à sa religion prétendue réformée et qu'il enbrace la religion catholique, apostolique et romaine ». Signé : A. Bouchard ; 1er déc., mar. de Jean de Borel, éc., sieur de Saint-Aubin, et de dam^elle^ Cécile de Fouque ; signatures : Jean de Borel, Cécile de Fouque ; de Fouque ; J. Le Pouterel, Renée de La Chaîne. — F° 79 : 20 oct. 1686, bapt. de Marguerite-Françoise de Boirel, née le 17, fille des dessusd., parr. : Georges de Fouque, éc., sieur du Jonquet ; marr. : dam^elle^ Françoise de Brasdefer ; 5 déc., mar. de Nicolas de Bonnechose, éc., sieur de la Flurielle, et dam^elle^ Marguerite Labbey. — F° 127 : 16 oct. 1687, décès, et inh. le 17, de dam^elle^ Marie Le Pouterel, veuve de feu « Monsieur du Roumoie (?) », éc., « en la chapelle de Monsieur d'Argences ». — 30 déc. 1687, bapt. de Charles de Boirel, fils de Jean de Boirel, éc., sieur de Saint-Aubin, parr. : Charles de Sillans, éc., sieur de Bosqroger, marr. : dam^elle^ Marie de Boulloie [signé : Boullair]. — F° 134 : 1690 [quantième non indiqué], inh. dans l'église de dam^elle^ Marie de « Boulonoie », femme de Georges de Foucque, éc., sieur du Jonquet. — 11 oct. 1690, mar. de Jean Le Pouterel, sieur de Petitville, bailli d'Argences et de Saint-Gabriel, et de dam^elle^ Anne de Courcy, présence de Jean Le Brun, prêtre et curé de Saint-Jean. — 27 fév. 1691, « a été enterré le corps de maistre François Auber » ; 2 mai, « a été enterré un enfant à la porte de la chapelle Saint-Ortaire » ; 30 sept., bapt. de Guillaume, fils naturel de Marie Salmon, de la paroisse de Grandville, « qu'elle dit estre des œuvres de Charles Deschamps, cavallier en la compagnie de Mr de la Motte, régiment de Girardin, tenu sur les fons de baptesme par Guillaume La Motte la Court, cavalier dans la compagnie de Beuseville, du mesme régiment, et Isabeau Pécheré ». — F° 137 : 30 mars 1692, inh. « du corps d'un junehomme, mort le 29 chez Jean Morant, où il fut laissé malade le jour précédent par un lieutenant de cavallerie, qui dit qu'il se nommoit La Fontaine, qu'il estoit au service de Mr de Mortègne ». — F° 139, double du précédent : f°s 142-143, double de l'année 1692. — F° 136 : acte de 1703, bapt. de Marie-Thérèse Marguerite, fille de François et de Catherine ....., marr. : dam^elle^ Marie-Thérèse des Anières de Fontenelle ; parr. : Henry Bodard, éc., sieur de Graville, par Saint-Gabriel, prêtre ; f° 161 : actes de mai à décembre 1703. — Autres actes concernant les familles : Ancelle, Barbier, Baudouin, Bence, Bertaux, Bisson, de Bonnefous, Bonnet, Boullet, Buisson, Butor, Cailloué, Cayé, Chopin, Chuquet, Cingal, Cuirot de Bellecour, Dubois, Du Hamel, du Val Destin, Doublet, Hervieu, Houvet, Fleuriot, Jollain, Julien Leboucher, Lechevalier, Lecornu, Leclerc, Lehoux, Le Masquerier, Morand, Osmond, Onfroy, Pinson, Pigache, Poret, Robert, Solange, Thieuvin, Thorel, Vacher. — *Pièces annexes :* 1699 à 1774. — Dispenses de bans ou autres, certificats de publications contrôlées adressés aux curés d'Argences, brouillons de publications établis par les mêmes, invitations à faire les publications par les tabellions, consentements à mariages, oppositions à monitoires. Ces pièces concernent les familles Barbier, Bence, Bonnet, Boullet, Butor, Cayé, Chuquet, Cingal, David, Delalande, Delaunay, Desprez, Desrues, Exmelin, Hamon, Giffart, Gosselin, Guesdon, Guillot, Jean, Lamy, Lantrain, Lassery, Lebosq, Leboucher, Le Houx, Leperreux, Lerouge, Le Thon, Lcuvet, Marguerite, Martin, Malet, Mauban, Motte, Moulin, Osmont, Onfroy, Vassal, Vincent, Tinard, Totain. Elles proviennent des paroisses d'Audrieu, Basseneville, Brevans, Canteloup, Cérences, Cléville, Douville, Emiéville, Hé-

ritot, Janville, Magny-le-Freule, Mesnil-Baclev, Mézidon, Moult, Robehomme, Saint-Etienne de Caen, Saint-Samson, Saint-Sylvain, Saint-Sauveur de Caen, Troarn, Urville. — *Pièces* n° 5: juil. 1698, oppositions à monitoire « pour le moulin à orge du Fresne, à la requête de Mrs de Fécamp »; n° 20: même date, autres oppositions à monitoire obtenu par le sieur Baudouin; n° 107: sept. 1698, autres oppositions à monitoire obtenu par Baudouin et Ursin Vautier, bourgeois de Caen; n° 36: 28 août 1704, assignation donnée par Philippe du Hamel, sergent au bailliage et haute-justice d'Argences, requête du curé de Saint-Jean, à « Michel Lilois, marchand chaussetier, étalant au marché d'Argences » à comparaître en la juridiction de Sainte-Paix, près Caen, par devant le bailli d'Argences, « pour se voir condamner en l'amende, intérêts et dépens, de ce que led. Lilois, au mépris du St Sacrement de l'Eucharistie, ne se seroit mis en devoir de salluer ny mettre à genoux jeudi dernier au matin, 21 de ce mois, lorsque led. s^r curé le portoit à un malade..., quoique led. Lilois en fut averti et exhorté par plusieurs personnes ...»; n° 42: reçu de Pierre Pierre, commis pour la vente des registres de baptêmes, mar. et sép., de la somme de 7 l. 10 s. versée par Pierre Guesdon, marguillier comptable de la paroisse Saint-Jean, pour 1710 ; n° 110 : 25 mars 1769, autorisation donnée au curé de Saint-Jean, par Avisse, procureur fiscal d'Argences, d'inhumer un homme mort, enseveli sous les ruines de sa maison, avec indications utiles pour la rédaction de l'acte de sépulture. — *Audiences de contrats. Certificats:* A. *Registres de bapt., mar. et sép. de Saint-Jean* (f°s 1 à 23) : f° 1, lecture d'un contrat fait le 19 avril 1643 par Marin Houvet, curé de Saint-Patrice; 11 sep. 1644, audience de contrat, instance de Jehan de Cardonville, fils de Jacques, bourgeois de Caen; 23 oct., autre instance d'Ursin Vautier, « recepveur commis par le Roy à Caen »; 13 nov., autre d'un bail d'une vache de poil caillé, instance de Georges Basly, baillée à ferme à Florent de Basly, demeurant à Argences; 8 déc., autre de bail d'une vache de poil brun caillé, instance de noble dame Catherine de Boivin, épouse de noble homme Guillaume de Saffray, seigneur et patron de Danneville et Vimont, baillée à ferme à Marin Rouxel; 25 déc., autre de bail d'une vache de poil rouge caillé, baillée à ferme à Michel Bisson, instance de Robert Le Pouterel, huissier à la Cour des Aides; autre d'un bail d'une vache de poil noir, donnée à ferme à Laurens Quesnel, par le même; 22 janv. 1645, lecture d'un bail de deux juments de harnois à poil rouge, et de deux bœufs, un de poil rouge et l'autre de poil caurre, instance de Charles Gauguelin, sieur de Labarière, et délaissés par led. Gauguelin aud. Le Roux pour s'en servir le temps dud. bail; 5 fév., lecture d'un bail d'une jument à poil rouge bai, requête de Pierre Brasdefer, éc., sieur de Mainneville, à Laurens Dujardin; 7 mars 1649, lecture d'un contrat, passé devant François-Jean Hamon et Jacques Varin, tab. pour le siège de Moult, de vente faite par Catherine Duchemin, femme séparée de Guillaume Chaperon, à Robert Duhamel, de maison à Argences, « en ville », pour 200 l. t. et 100 s. de vin; f° 10 v°: 5 sept. 1649, lecture d'un contrat de vente, devant Pierre Vincent et Pierre Guilbert, tabell. royaux de Saint-Sylvain pour le siège d'Airan, le 8 août 1649, requête de Jean Le Poutrel, sieur de Perteville, bailli d'Argences, acquéreur de Jean Hamel, procureur d'Etienne Bataille, héritier de feu Jean Asse, curé d'Argences, d'une vergée; f° 14 v°: 6 avril 1652, lecture d'un contrat du 20 oct. 1652, devant Jean Hamon et Jacques Varin, requête de Jean-François Poignant, bourgeois de Caen, qui a baillé à fieffe et rente perpétuelle à Regné Jollain un jardin avec maison pour 7 l. 10 s. et 1 chapon de rente ; 18 août 1652, audience d'un contrat, fait par Thomas Jean, prêtre, vicaire ; 11 août 1652, échange entre Jean Le Poutrel, sieur de Perteville, bailli d'Argences, et Jacques Desobeaux, sieur de Saint-Germain, de terres sises: delle du Closage, delle du Fond du Val et delle de l'Arpent, devant Jean Hamon et Robert du Hamel, tab. de la haute-justice d'Argences; f° 17: 22 fév. 1654, audience de contrat pour Philippe Costart, éc., sieur de Bissière, acquéreur de cour, jardin et maisons, de Mathieu, Guillaume, Jean et Mathieu Ancelle, père et fils, devant Jean Hamon, l'aîné et Robert du Hamel, le 4 fév. 1654; f° 22: 24 sept. 1656, audience d'un contrat d'acquêt fait par Pierre Cailloué et son fils, de Catherine Le Pouterel, fille de feu Galloys Le Pouterel, bourgeois de Caen, pour 500 l. t. et 50 l. de vin, d'une maison, étable et grange, avec portion de terre, devant Thomas Le Sueur et Jean Chrétien, tab. à Caen. Etc. — *B. Registres des certificats:* f° 1: 16 mai 1647, Charles Houvet, en son nom et comme tuteur de la fille sous-âgée de défunt Thomas Houvet, cohéritiers en la succession de feu

Adrien Houvet, curé de Saint-Patrice, demandeur pour 29 années d'arrérages de trois boisseaux d'orge de rente foncière due aux prêtres de Saint-Patrice, produisant titres pour justifier sa présentation ; f° 2 : 24 fév. 1664, assemblée du commun, issue de messe, devant Thomas Jean, curé de Saint-Jean, 21 présents, « lesquels ont esleu pour leur procureur sindicq général et spécial de certain mesage la personne de Robert du Hamel, l'un d'iceux, et lui ont donné plain pouvoir de poursuivre en leur nom, touttes les affaires de lad. parr., tant en demandant que en deffendant, en quelque juridiction que ce puisse estre, et ce poursuivre jusqu'à arrest deffinitif et aussy gérer et négotier pour iceux parroissiens toutes leurs affaires comme s'ils y estoient en propre personne, pour bailler response, plégier et de aplicquer, de les rapporter, relater, appeller en touttes juridictions, sy besoin est, spétialement poursuivre en leur nom le procès pendant en l'élection à Caen par devant MM. du Présidial » ; f° 4 v° : 30 juin 1669 : audience d'un contrat de vente faite par Pierre Cailloué à Jean Ancelle, fils Jacques, d'une ½ acre de terre, « delle de Toussaints », pour le prix de « sept vingt saize livres et 30 sols de vin », devant Jean Bougon et Jean Ollivier, le 13 mai 1669 ; 6 juil. 1670, assemblée du commun, 22 présents, pour délibérer sur une sentence rendue en l'Election, le lundi précédent, accordant à Claude Guesdon décharge de « faire la recollation des deniers qui sont deubz aux héritiers de deffunt Jean-François Poignant » parce qu'il était collecteur de la taille l'année dernière à Valmeray. « Pour éviter à fraiz », l'assemblée élit Pierre Ancelle, fils Gabriel, et Charles Ancelle pour faire la collecte ; f° 7 v° : 22 mai 1672, assemblée du commun « pour éviter la preuve d'une sentence donnée en Election à Caen du neufe jour du présent mois et an, entre Jean Le Pouterel, sieur de Beaupray, et lesd. parroissiens, lesd. parroissiens consentent que led. Le Pouterel soit entièrement radié du roolle à taille de lad. parroisse dès à présent et pour les années suivantes, qu'il n'y sera nullement emploié, demeure deschargé des gué et fouage, et pairont lesd. parroissiens la moitié du raport sur lad. sentence et autres deniers déboursés, se réservant lesd. parroissiens, en cas que led. Le Poutrel face acte de desrogeance, à ce pourvoir suivant les déclarations du Roy » ; f° 7 v° : 3 avril 1673, ass. des parroissiens de Saint-Jean, requête de Jean Ancelle fils Jacques, trésorier de l'église, informant les paroissiens qu'il est prêt à rendre ses comptes ; prié de continuer ses fonctions de trésorier, il refuse ; sont alors élus pour trois ans Charles Solenge et François Ancelle, fils Pierre, à compter de la veille ; 7 mai 1673, lecture d'un contrat passé devant Jean Desments et son adjoint, tab. à Saint-Silvain pour le siège d'Ecoville, le 27 nov. 1672, par lequel Pierre et Thomas Le Roy, vendent à Pierre Ancelle, fils Charles, bourgeois de Caen, ½ acre de terre sise « delle de la Coconière » pour 80 l. et 30 s. de vin ; f° 9 v° : 26 janv. 1675, ass. du commun autorisant les collecteurs en charge à recevoir du sieur Le Boucqueloie ou autres, la somme de 221 l. pour les étapes de la parr., et celle de 257 l. 10 s., à quoi se trouve monter le quartier de la taille, « le tout, sauf erreur de calcul, et en tirer acquit au nom et décharge desd. parroissiens, promettant avoir pour agréable tout ce que lesd. collecteurs auront fait touchant ce subjet, et du tout ils sont demeurés d'accord et sen sont obligés par l'obligation de tous leurs biens » ; f° 12 : 2 août 1676, ass. du commun : 13 présents, dont Henry-Louis de Marguerie, éc., sieur de Neufville, Georges de Foucque, écuyer, sieur du Jonquet, « tous manants, habitants et possédants héritage dans lad. parroisse...., tous lesquels ont donné pouvoir, puissance et authorité à vénérable et discrepte personne Me Philebert Gruchey, curé de Saint-Patrice, et à Jean Ancelle, fils Jacques, de mettre pasturer leurs bestes à laine jusques au nombre de deux centz dans la campagne, brière et commune dud. lieu et aux lieux à eux appartenant, tant de temps qu'il leur plaira... » ; f° 117 des registres des B., M. et I. : 14 janv. 1685, ass. du commun, « les parroissiens ont persisté au certificat du dimanche 27 août dernier, fait entre Thomas Thiévin et eux, et sans avoir esgard au certificat du dernier jour de décembre dernier passé devant Me Philebert Gruchey,... que lesd. parroissiens sont fort surprins que led. Thiévin a esté baillé à enroller à la taille et que ce n'a esté leur intention de l'imposer et donnent pouvoir aux collecteurs de la présente année de ne le pas imposer aud. roolle à taille de lad. parroisse » ; f° 14 : 18 sept. 1689, assemblée du commun pour élection de collecteurs des deniers de la taille en 1690 : collecteur porte-bourse de première échelle : François Malbranche ; collecteurs de basse-échelle pour les deux derniers quartiers : Jean Bénard et Pierre

Miaulle. En outre, ont continué (les paroissiens assemblés) Jean du Hamel pour leur procureur scindiq... »; f° 19: 29 sept. 1697, extrait du certificat passé par les paroissiens d'Argences portant nomination de collecteurs de la taille pour 1698: Robert Le Petit, porte-bourse, Martin Bisson et Jean Prempain, fils Jean, pour la basse-échelle. Extrait copié au dos d'un certificat de publication des bans du mariage de Marie-Madeleine Ancelle et de Nicolas Chouquet, adressé par le curé de Moult en fév. 1696 à celui de Saint-Jean.— *Pièces annexées à ce registre:* f° 16: 28 nov. 1683, monitoire obtenu de Toussaint Callard, curé de Druval et official de l'exemption de Fécamp pour le siège de Sainte-Paix, sur requête du curé de Saint-Jean, expositive que « certains malfaiteurs, enfants d'iniquité, n'ayant la crainte de Dieu devant les yeux, ny appréhendant de la damnation éternelle, lesquels, tant dans les années précédentes que le jeudi unze^{me} jour dud. mois de novembre, ont rompu et cassé la couverture d'un tronc qui est dans l'église dud. lieu de Saint-Jean d'Argences, destiné pour resserrer les deniers que les parroissiens et autres donnent journellement et aux festes et dimanches aux plats qui se cœuillent dans lad. église. Laquelle action sacrilège, lesd. malfaicteurs ont commis avec beaucoup de violence, led. tronc estant bien ferré, attaché et fermé à deux clefs dont led. plaintif est saisy d'une et les trésoriers en charge de l'autre. Ensuite de quoy, lesd. malfaiteurs auront enlevé et volé les deniers qui y pouvoient estre tant led. jeudy unze de ced. mois de novembre que dans les autres années précédentes, dont du tout led. suppliant n'auroit pu jusques icy recouvrer de témoignages de certain. Pourquoy se plaint contre ceux et celles qui auroient connaissance de lad. action et dud. vol commis danslad. église, etc..., soit pour connoistre lesd. malfaiteurs, les avoir ouy nommer, avoir aydé ou favorisé led. vol, ou y avoir contribué en quelque manière que se puisse estre et ne le voudront dire et déclarer à justice soit par crainte, connivence, sollicitation, participation ou autrement, le tout au grand préjudice dud. trésor de lad. église »; f° 18 v°: 25 oct. 1684, accord fait entre Georges Ancelle, d'Argences, et Nicolas Beuzelin, sieur de Lespine, sur une sentence rendue à Sainte-Paix par le bailli d'Argences, le 17 oct., condamnant led. Beuzelin. « Et pour demeurer quitte de lad. sentence et procès et coustage d'icelle et de toutes autres choses, led. Beuzelin a promis payer toutesfois et quantes aud. G. Ancelle la somme de 7 l. 10 s., à quoy il s'est arresté et contenté.... Et en cas que les bestes dud. Ancelle allassent dans les prés dud. Beuzelin, il les chassera et ne pourra les emprisonner; présentement versé 60 s. par la dame Anne Diglin, femme dud. Beuselin, absent, qui a promis luy faire ratiffier toutes fois et quantes »; f° 18 v°: actes de catholicité pour 1689 (cf. f° 123 du reg. des B., M. et S. (en copies).— Seconde numérotation : f° 22 : « registre des certifficats de la taille, sel et autres affaires passées à l'issue et sortie des grandes messes de Saint-Jean et Saint-Patrice d'Argences, commençant le dimanche quatorz^e jour de janvier MVI^c cinquante-sept ». Au-dessous du titre une cédule cancellée: Marin Baudouin reconnaît devoir « six cents mil l. t. » à Thomas Jean, prêtre, « pour prix et loyal pretz a moy faict dont je suis content », 23 juillet 1660; 14 janv. 1657, ass. du commun en présence du curé de Saint-Jean. « Et après avoir esté par moy [curé] deubment jurés de faire bonne et fidelle élection de collecteurs à taille de la parroisse d'Argences et de l'asseoyr à leur âme et conscience », ont élu: pour le 1er quartier François Baudouin, pour le 2e Marguerin Le Petit, Nicolas Leclerc pour le 3e et Pierre Jullian pour le 4e. « Contredit » par 4 présents; 21 janv., ass. pour « récapituler » le certificat du 14, « selon sentence rendue en l'Election à Caen lundi; élus: Charles Ancelle et François Baudouin, fils Martin, pour les deux premiers quartiers, Marguerin Le Petit et Nicolas Leclerc pour les deux derniers, « et pour aider à la haulte eschelle, Jean Jollain »; même jour, modification du rôle, radiations, rejets, additions. « En outre, ont continué pour procureur scindic de leur parroisse aux charges des années précédentes, la personne de Jean Hamel.... Et Jean Jollain, aide à la haulte eschelle, demeure deschargé de la collection de la taille comme s'il estoit collecteur en charge »; f° 26 v°: 4 mars 1657, ass. du commun pour délibérer sur le procès intenté par Pierre Lecointre contre les collecteurs, prétendant être imposé au rôle de « Croycy », élection d'Argentan. Le commun consent qu'il soit imposé au rôle d'Argences à la somme de 60 s., sans pouvoir être « haussé » pendant le temps qu'il demeura imposé à Crocy, veut qu'il paye ses impôts de 1654, 1655 et 1656 entre les mains des collecteurs de ces années, « si faict ne l'a »; pour 1657 il payera 60 s. et le surplus sera rejeté sur le commun, ce que led. Le-

cointe a accepté ; autre certificat : nomination de « mainciers » pour 1657 : Jacques Eudes, « maincier et verdier pour nos sieurs de Fescamp », François Jullian, fils Pierre, et Georges de Basly, aux charges, conditions et gages ordinaires. « Et seront tenus lesd. mainciers prendre et emparquer les bestiaux de quelque nature qu'ilz soient, qu'ils trouveront pasturant tant dans les bois, dans les vignes ou aux boutz que prairies que dans les chemins en terre de la campagne, mesme emparquer les bestes qui pastureront dans les communes et brières de lad. parroisse qui appartiendront à personnes non resséantes et domiciliées dans lad. parroisse » ; f° 27 v° : 25 mars, les paroissiens de Saint-Jean consentent qu'il soit pris une somme de [*blanc*] des deniers du trésor pour « payer les horlogers qui raccommodent une horloge pour la faire sonner sur la grosse cloche de lad. église, et, parce qu'il ne se trouve deniers suffisants pour les payer entièrement, prient humblement Claude Le Pouterel, sieur du Clos, bourgeois de Caen, de prendre la peine de faire l'imposition et cueillir le surplus sur les habitants manantz de lad. parr. et autres qu'il advisera bien estre, et choisir telle personne qu'il souhaittera pour luy ayder à faire lad. imposition et collection ; ont promis payer ce qui sera par luy imposé,.... Et consentent que le roolle que led. sieur et celuy lequel il prendra, soit rendu exécutoire en justice et partout où il appartiendra ; à laquelle fin ils ont nommé Jean Hamel pour en consentir l'exécution et homologation » ; f° 28 : 26 août 1657, ass. du commun devant Jacques Le Poutrel, curé de Saint-Jean : « bannie et adjudication au rabais du fouage ou monnéage deub au Roy pour l'année échue au jour Saint-Jean-Baptiste 1656 », rabattu sur le prix de 5 s. par feu, adjugé à Charles Houvet pour 4 s. par feu « sur tous les manantz et habitans dud. bourg » ; f° 28 v° : 2 sept., ass. « pour satisfaire à une vendue faicte pour la somme de 37 l. 5 s., sur Henry Cailloué, un des particuliers de la parroisse d'Argences, pour les courvées demandées pour la garnison du chasteau de Caen ; iceux ont esleu pour faire l'assiette et collection de lad. somme, Henry Cailloué, Pierre Sohier et Pierre Ancelle, fils Gabriel, lesquels collecteurs seront exempts de la taxe » ; f° 29 v° : 14 oct., devant le curé Jacques Le Poutrel, ass. des paroissiens de Saint-Jean pour procéder à l'élection des « thrésoriers » de la paroisse : élus : Mᵉ Thomas Jean, prêtre, et Henry Cailloué « pour gérer à lad. charge, faire rendre conte aux précédents thrésoriers, si faire le veulent, et eux mesmes rendre bon et fidèle conte après la fonction par eux faicte qui durera l'espace de deux ans à commencer de ce jour..... Et ont nommé pour custos Charles Jollain pendant led. temps, parce qu'ils ont consenty que pendant trois ans led. Jollain jouisse du jardin qui est autour de l'église, tant en fruits et levées, circonstances et dépendances, parce qu'il en payera entre les mains desd. thrésoriers 60 s. par an seulement, et aura un pommier sec qui est dans le jardin au moyen et parce qu'il sera tenu en planter deux jeunes pommiers au lieu d'iceluy dans led. jardin » ; 4 nov., devant J. Le Pouterel, ass. des paroissiens de Saint-Jean, « tous lesquels... recognoissent qu'il ny a auleuns revenus au thrésor de l'église..., et qu'il leur est besoin de faire refondre la grosse cloche de lad. église qui, par accident, a esté cassée et que mesme il est aussy besoin refaire la tour de lad. église sur laquelle le fouldre de tonnerre est tombé dessus depuis peu, ont consenty et accordé qu'il soit levé et assis sur tous les ecclésiastiques, nobles, bourgeois, manantz et habitantz et possédantz héritages en icelle parroisse la somme de [*blanc*]. Pour ce faire, sont élus : Mᵉ Thomas Jean, pr., vicaire de Saint-Jean, Mʳ Claude Le Pouterel, sieur du Clos, bourgeois de Caen, Jean-François Poignant, bourgeois de Caen, et Robert du Hamel, tabellion à Argences, lesquels devront aussi faire alleu tant de la réparation de la tour que pour faire fondre lesd. cloches à telles personnes qu'ils adviseront bien ». Pour obtenir « esmologation » du présent certificat, élection de François Baudouin, fils Henry ; f° 30 : certificat, dont le début manque et qui est cancellé, concernant la déclaration des biens communaux et, pour ce faire, l'élection d'un procureur ; f° 31 v° : assemblée du 13 déc. 1657, dont la suite est au f° 5 : certificat cancellé et remplacé par celui de la réunion du 20 janv. 1658 ; f° 32 : réunion du 20 janv. « du général de la communauté », 37 présents. Il est procédé à l'élection de 4 collecteurs de la taille et subsistance des gens de guerre : Jean Hamel, Robert Baudouin, Pierre Jullian et Michel Touzay. « Et d'ailleurs qu'il est important pour l'accélération des deniers pour la subsistance des gentz de

guerre qui sont de présent en lad. parroisse, envoyés par l'ordre desd. seigneurs d'Alligre, Rotot et Clément, commissaires députés pour la visite des gentz de guerre en la généralité de Caen », Jean Hamon désigné pour faire l'assiette promptement et sera exempt de la taxe. Suit la modification du rôle de la taille. Le certificat cancellé explique que « la parroisse a reçu des garnissaires, lesquels vivent à discrétion jusques à ce qu'il leur ait esté payé et fourny la somme de 600 l. pour cinq termes escheus de la subsistance deub par lad. parroisse »; 3 fév. 1658, nouvelles modifications apportées au rôle sur réclamations; f° 33 v° : 10 fév. 1658, ass. pour élire un procureur chargé de poursuivre les procès intentés aux parr. par Jean Hamon le jeune et par Pierre Beaudouin le jeune, fils et héritier de Robert Baudouin, son père, et soutenir pour lesd. parroissiens que Pierre Baudouin doit faire la charge de collecteur à laquelle son père avait esté élu, (cf. ass. du 20 janv.) ou bien que Jean Hamon le jeune doit continuer à faire la charge de collecteur au lieu et place de Baudouin, « comme il en a commencé suivant le marché et alleu faict entre eux, passé devant tabellion », — poursuivre lesd. procès jusqu'à sentence définitive, « et en cas de descharge dud. Baudouin, appeler de la sentence de descharge et iceluy relever et poursuivre jusque à arrest diffinitif, promettant, etc. », nom du procureur non indiqué ; 16 mars, ass. pour élection de collecteurs du sel : 1er quartier, Georges Prempain; 2e, Jean Prempain, fils Robert, 3e, Abel Le Roy, 4e, Jean Houx, aides : Michel Buisson, Jean Jullian, Jean Biotte, Guillaume Lassery, « et en cas que lesd. collecteurs se cottent, le présent certifficat n'aura nul effect et procéderont tous les parroissiens à nouvelle élection »; f° 35 v° : 24 mars, ass. des paroissiens de Saint-Jean devant Jacques Le Pouterel, curé, présence de Robert Le Pouterel, sieur de Ronceré, huissier en la Cour des Aides. Délibération pour éviter procès, sur assignation à eux donnée, instance de Thomas Jean, vicaire et trésorier de l'église, à comparaitre par devant le bailli de Caen pour amender un défaut, et voir ordonner qu'il sera assis et cueilli sur tous les habitants la somme de 60 l. pour la refonte de deux cloches. Les paroissiens consentent que la somme soit assise et cueillie sur eux par Thomas Jean pour être versée à Aubert, fondeur de cloches. Ils nomment procureur pour faire homologuer la délibération. En outre : « ont donné pouvoir aud. Me Thomas Jean ou au porteur de la présente, poursuivre les parr. de Saint-Patrice sur l'assignation à eux faite ced. jour, par devant M^r le bailly de Caen, ou son lieutenant, pour rendre ausd. parroissiens de Saint-Jean, une cloche à eux appartenante, desquels ils ont esté saisis dès l'année 1638 et faire les offres pour lesd. parr. à ce requises et nécessaires et iceulx poursuivre jusqu'à sentence diffinitive, etc... »; f° 36 v° : 22 sept., ass. des parr. de la communauté pour faire élection de collecteurs de la somme de 38 l. 2 s. 6 d. à eux demandée pour « la courvée du chasteau de Caen, ensemble pour les fraiz de l'exécution faicte par deux des soldats de la garnison dud. chasteau de Caen, de deux chevaulx exécutés mercredi dernier sur Henry Cailloué..., et de la charue de son harnois qui estoit pour lors à labourer à la charue aux champs et qui sont de présent déposés entre les mains du surnommé La Verdure, hostellier à Trouard ». Collecteurs élus pour cueillir 50 l. : Pierre Cailloué et Pierre Gosse ; 6 oct., ass. des paroissiens qui accordent que Jacques Bence, fils Charles, de la paroisse d'Airan, demeurant maintenant à Argences, ne soit compris aux rôles du sel ou de la taille, « au moyen qu'il s'est submis et obligé envers iceux parr. de les acquitter et descharger à l'advenir et dès le prochain terme, du fouage et monnéage deub au Roy en lad. parr. d'Argences, et en apporter acquit après chacun terme escheu, et ne pourra prendre aucune ferme que jusques à la somme de 30 livres »; f° 38 v° : 4 mai 1659, ass., début manquant : la bannie de l'herbe du cimetière de Toussaints, « suivant et conformément aux bannyes et adjudications des années précédentes pour le temps et terme de un an a commenser du jour de Marchesque dernier passé... ». L'herbe adjugée à Charles Ancelle pour 9 l., allant « par moitié » entre les mains des trésoriers des deux paroisses « pour avoir des cierges pour la feste de Pâques aux dictes deux églises »; 18 mai 1659 : élection par le commun d'un procureur syndic : « Pierre Malbranche, au lieu et place de Jean Hamel, sergeant, cy-devant leur procureur, lequel ils ont destitué de lad. charge par ce présent, ce qui a esté notiffié aud. Hamel présent ». A la suite, élection de « manciers » : Regné Fortin, François Vaussard et Guillaume Vandon, « pour prendre garde aulx bleds et autres grains de la campagne dud. Ar-

gences, et aux prairies et bois, tant dépendantz de nos sieurs de Fescamp que de tous les particuliers, et prendre et constituer aux prisons dud. Argence toutes les bestes de hors parroisse qui pastureront sur les brières communes eu terren dud. Argences, et auront les salaires et payements accoutumés »; f° 39 v°: 8 av. 1663, assemblée dont le certificat porte 43 signatures ou mercs des présents qui reconnaissent que Jean Auber, chirurgien, bourgeois de Caen, qui « se serait retiré dud. bourg pour aller demeurer en la ville de Caen, à cause d'un certifficat que lesd. parr. ont cy-devant fait, par lequel, entre autres choses, il est fait mention comme ledit Auber se retiroit dud. bourg touttefois et quantes, néantmoins et veu le secours et soulagement qu'il apporte aux malades et qu'il pense charitablement et particulièrement les pauvres nécessiteux de lad. parr. d'Argences, mesme comme lesdits parr. l'ont trouvé capable de demeurer actuellement, luy, sa femme et famille, dans ledit bourg pour y exercer saditte profession de chirurgien, aux mesmes exemptions, charges et conditions mentionnées par un certificat que lesd. parr. avoient fait et passé audit Auber en dabte du dimanche 22e may 1650, ce que ledit Auber a accepté, moyennant les clauses portées par ledit certifficat, et ont lesd. parr. en faveur de la demeure dud. Auber déclaré qu'ils révoquent tous certifficats faits postérieurement dud. certificat de 1650, présence de Nicolas Aubert, écuyer, sieur d'Ingouville, Charles de Brasdefer, écuyer, sieur de Maineville »; 3 juin 1664, ass. du commun, présence de Me Thomas Jean, prêtre et curé de Saint-Jean, Pierre de Brasdefer, éc., sieur de Mainneville, Philippe Cottard, éc., sieur du Fresne, Jean Le Pouterel, éc., sieur d'Argences, Jean Hamon, tabellion, Jean Le Pouterel, sieur du Collombier, etc., « lesquels ont nommé et constitué leurs procureurs généraulx et spéciaulx les personnes de Nicolas Clemen, éc., sieur de Plainville, et Philippe Cottard, éc., sieur du Fresne, auxquels ou l'un d'eux, ils ont donné plein pouvoir et spécial pour cet effet de faire signiffier à R. P. Dom Paoul Le Coq, au domicile par luy esleu en la maison de personne Jean Niard, demeurant à Sainte-Paix, près Caen, que lesd. habitants et possédants héritages aud. lieu d'Argences se départent de l'opposition par eux formée contre la tenue des pleds faits tenir aud. lieu, requeste de M. le procureur fiscal et à luy signiffiée requeste dud. sieur de Plainville, suivant le pouvoir à luy donné par lesd. possédants héritages, le 18e de may dernier, et déclarent aud. R. P. D. Paoul Le Coq que lesd. possédants héritages entendent commettre lad. opposition en simple protestation que la tenue desd. pledz ne leur pouvant nuire ny préjudicier aulx droitz, libertés et franchises qui leur appartiennent par leurs tiltres et adveu et se rapportent aud. R. P. Le Coq de les tenir quand et ainsy qu'il advisera bien, ce qu'ilz promettent tenir sur l'obligation de tous leurs biens »; f° 41 v° : 2 fév. 1665, ass. du commun « pour fonder procureur scindic [*blanc*] pour poursuivre tous procès et notamment celui intenté par Jean Hamon, tabellion, en baillage », lequel avait « mys le guet d'icelle paroisse à 15 s. par feu », le 25 janvier, mais « rabaissé du jour d'hier par Jean Le Boucher à 10 s. par feu », dire et « soutenir contre ledit Hamon qu'il est à trop cher et que le curé [Philibert Gruchey] a obmis à coucher dans son certifficat qu'iceux parroissiens se réservoient la huitaine de rabais pour accepter lad. adjudication ou rabaisser, et toutes et telles raisons qu'il advisera bien »; f° 42 v°: 22 fév., ass. des paroissiens « lesquels disent et déclarent que tous les ans ils payent au mareschal du guet de Caen surnommé présentement Pouchin, la somme de 16 l. 3 s. 4 d., sans scavoir à quel droit ny quelz tiltres led. Pouchin, mareschal du guet de lad. ville de Caen, peut avoir pour les absubjectir à payer lad. somme, laquelle somme ils luy payent par les quatre quartiers de l'année égallement »; même date: le commun consent que soient cueillies sur eux les sommes de 7 l. t., pour dépens taxés à Jean Mannoury, dit La Brière, par sentence de l'intendant, du 7 janv., de 45 s. pour la contrainte faite par led. Mannoury, de 6 l. 10 s. pour un procès en Election entre les paroissiens et Jean Le Pouterel, sieur de Petiville, bailli d'Argences, somme avancée par Charles Ancelle et Charles Cailloué et autres pour dégager les biens exécutés sur eux par Le Maistre, sergent en Election à Caen. A la suite, nomination d'un procureur syndic pour l'année: Christophe Lejeunehomme, pour poursuivre tous procès « à Caen », tant en demandant qu'en défendant. Le procureur syndic sera payé de 20 s. par jour quand il ira à Caen, à leurs affaires, « lesquels 20 s. seront payés par dix des plus solvables de lad. parroisse que led. procureur pourra contraindre par toutes voyes deubes et raisonnables, vertu du présent. Et en cas qu'il soit

besoin de deslivrer quelques sentences, les parr. les deslivreront à leurs despens et les deniers advancés par les plus solvables seront recueillis sur tous autres contribuables... »

E Suppl. 1.341. — GG 2. (Registres. Moyen format, 335 feuillets

1692-1752. — Baptêmes, mariages et sépultures des paroisses Saint-Jean et Saint-Patrice, savoir: Saint-Jean: f°s 1 à 82 (1692 à 1709), lacune: février 1694 à janvier 1696; f^{os}192 à 335 (1710 à 1752), voir le reg. des décès de 1749 à 1752 dans GG 3);— Saint-Patrice: f°s 83 à 191 (1693 à Juillet 1709). — *I. Saint-Jean:* curés: Jean Le Brun (1689 à 1705), Jean-Charles du Valdestin (1706+1741), Selle (1742). — 10 janv. 1692, présentation au baptême par Jacqueline Vigne, sage-femme de Moult, d'une fille d'Anne de La Roche qui a déclaré au bailli d'Argences être des œuvres de « Monsieur de Greez-Putot, de la par. de Méry », nommée Anne; 1693, Jean du Hamel, syndic d'Argences et notaire, désigné comme témoin ; juillet 1693, mariage célébré par François Le Lieuvre, curé de Bourguébus; 1696, 26 janv., bapt. de Jeanne de La Croix, fille de Nicolas de La Croix, « meunier au moulin à bas », parr.: Jean du Hamel; 17 mai, bapt. de Marie du Cayer, fille de Jacques, « meunier au Vernier » ; f° 16 v°: 20 mars 1697, décès « sur la paroisse de Saint-Jean, de Jean Costart, escuyer, s^{r} du Fresne », inh. le 21 en l'église Saint-Patrice, « présence de MM^{rs} les curés de Héritot, Rupierre, Cantelou, Vimont, Bellengreville et autres » ; 11 janv. 1698, inh. dans l'église de Pierre L'Hoillé, fils de [*blanc*], enfant en nourrice, le père demeurant à Bellengreville, « chez M. des Fontenelles »; 5 fév. 1698, mar. de Regné de Bonnefons, éc., sieur d'Estimanville, fils de feu François de Bonnefons, éc., sieur de Launey, et de feu Catherine Vaquier, de Mons, et de Marie Margueritte du Bois, v^{e} de feu M. Dornancourt Vallée, fille de Jean-Jacques du Bois, éc., sieur du Val, et de d^{lle} Madeleine de Cairon, de Saint-Etienne de Caen, ci-devant de la paroisse de Saint-Jean d'Argences, présence de J.-J. du Bois, père de l'épouse, de Guillaume du Bois, éc., son frère, d'Anne du Bois, v^{e} de M. du Fresne, de Louis Le Pouterel, sieur d'Argences, et autres; 18 juin 1698, bapt. de Marie-Françoise Mannoury, fille de Pierre Mannoury, bourgeois de Caen, procureur en l'Election et Grenier à sel, et d'Elisabeth Colville, parr.: Guillaume de La Perrelle, bourgeois de Caen, marr.: Marie Colville, enfant décédée et inh. dans l'église le même jour ; 20 juill. 1698, inh. « dans la vieille nef de Saint-Jean » de Philippe Vandon; 3 sept., inh. au même lieu, de Pierre Donné, fils de Mathieu; 24 mars 1699, inh. « dans la nef » de Charlotte Ancelle, veuve de Jacques Eudes, dit La Place; 25 mars, bapt. de Pierre Ancelle, fils de Jacques Louis, parr. : Pierre Ancelle, fils de Charles, bourgeois de Caen et greffier de la haute justice d'Argences ; 17 août 1699, inh. dans l'église de Charles Houvet, en présence des curés de Billy, Bellengreville, Vimont, Saint-Patrice, et des vicaires de Beneauville et d'Airan ; 1er déc. 1699, inh. dans l'église de Charles Ancelle, 80 ans, en présence des curés de Billy, Bellengreville et Saint-Patrice, et du vicaire d'Airan ; 28 fév. 1700, bapt. de Marie-Elisabeth du Hamel, fille de Jean, notaire et syndic d'Argences. — Les f°s 35 et 36 donnent les actes de juill. 1700 à mars 1701, qui sont « des copies conformes [sans signatures] délivrées pour être mises au greffe estably en la ville de Bayeux ». Les f°s 37 à 40, sont les minutes signées des actes de juill. 1700 à mars 1701. Note finale du reg. de 1701, f° 42 v° : « Le jour de l'Ascention de 1701, on commença à porter la bannière neuve ; elle a coûté 15 livres dont 3 ont esté payées par François Ancelle par sentence de Sainte-Paix »; f° 44 v°: 25 oct. 1701, bapt. de Henry-Louis de Marguerie, fils de Jacques-Louis, éc., sieur de Neuville et du « Mesny » d'Argences, et de Regnée d'Oliançon, son épouse ; parr. Louis-Gabryel de Marguerie, marr.: Marie-Anne de Collibœuf; 15 janv. 1702, abjuration de Madeleine Bouchard, fille d'Abraham et d'Elisabeth Louvet, entre les mains du curé, « par commission donnée par le R. P. Prieur et Grand vicaire de Fécamp », en présence de noble Dame Regnée d'Oliançon, [elle signe : Renée d'Olleanson] ; 24 janv., mariage de lad. Madeleine Bouchard, fille d'Abraham Bouchard, « m^{e} chirurgien », et de Richard Féret, fils de Robert et de Françoise du Hamel, en présence de Jacques-Louis de Marguerie, et de Marie-Anne Coulibeuf ; 27 janv., bapt. de Marie-Angélique Féret, fille de Richard Féret, en présence de Robert Féret, sieur des Praslets; 6 déc. 1702, inh. « dans la court Saint-Jean » d'Anne Le Boucher, fille de Charles ; 23 janv. 1703, bapt. de Marie-Françoise-Laurence Gueudon, fille de Claude ; marr. : d^{lle} Marie-Jacqueline de Neuville,

par. : Henry Bodard de Graville, éc. En juin, sept. et nov., inhumations d'enfants « dans la court de Saint-Jean » ; 3 avril 1704, bapt. de Robert Croiset, fils de Nicolas, parr. : Robert Poignant, sieur des Hautchêne, bourgeois de Caen ; 26 août 1704, inh. dans l'église de Robert du Hamel, fils de Robert, « lequel a été apporté de la paroisse de Vimont où il étoit demeurant », en présence des curés de Vimont, Moult et Saint-Patrice d'Argences ; 6 fév. 1705, Jean-Charles Duvaldestin, prêtre, desservant de Saint-Jean, parrain ; 4 mai 1705, inh. dans la nef de Françoise Enault, femme de Pierre Lejeunehomme, en présence de Gosselin et de Saint-Gabriel, prêtres de Caen ; 13 sept. 1706, inh. dans l'église d'Henry Cailloué, en présence des curés de Héritot, Saint-Patrice, Bellengreville et Saint-Sauveur ; 11 juin 1707, inh. dans l'église de Hamon, âgé de deux ans (en marge : 1 l. 10 s.) ; 5 juill. 1707, inh. dans l'église d'Elisabeth Ancelle, femme de Louis Lefebvre, dit La Roche (en marge : 3 l.) ; 18 juill. 1707, inh. dans l'église de Jeanne Prempain, veuve de Claude Houvet, en présence du curé de Saint-Patrice, de Durand et Jacques Roux, prêtres (en marge : 3 l.) ; 24 juill., inh. dans l'église de Gillonne, femme de Robert Vandon (en marge : 1 l. 10 s.) ; 29 sept., inh. dans la nef d'une enfant de Pierre Lejeunehomme, « ondoyée à la maison par Mre Philbert Gruchey, prêtre, autrefois curé de Saint-Patrice » ; 13 juill. 1709, bapt. d'une fille présentée par la sage-femme ordinaire, qu'elle a dit être du mariage d'André Panier, serrurier, et de Jeanne Vérel, « laquelle, led. Panier nous a dit être son épouse et dont ne nous a fait aparoir aucun contrat de leur mariage » ; f° 191 : 17 av. 1710, bapt. de Louis Houvet, fils de Jean et de Renée Féret, parr. : Louis de Fréard, éc., qui signe : de Chicheboville, marr. : Elisabeth de Fréard ; 8 oct. 1710, inh. dans la nef de Thomas Le Roy, 65 ans, en présence de Moulin, curé de Saint-Patrice ; 15 nov. 1710, bapt. de Françoise Hamon, fille d'Olivier, et d'Elisabeth Pépin, marr. : Françoise de Grizi, parr. : Jean Hamon. — 23 déc. 1710, bapt. de Jean-François-Charles-Hyacinthe Duvaldestin, fils de Pierre et de Françoise de Grizi, marr. : Marguerite Lebaillier, grand-mère, parr. : le Curé ; 20 sept. 1711, inh. dans l'église de Robert Duprey ; 6 déc., inh. dans l'église d'Anne Houvet, veuve de Charles Solenge ; 23 déc., bapt. de Guillaume Duvaldestin, fils de Pierre et de Françoise de Grizy, parr. : Guillaume Duvaldestin, aïeul de l'enfant, marr. : Marguerite de Grizi ; 25 août 1712, bapt. de Louis Aumont, fils de Claude, procureur à Saint-Sylvain ; parr. : Louis de Fréard, éc., sieur de Chicheboville ; 8 sept., bapt. de Philippe Onfroy, fils de Pierre, parr. : Claude Osmont, marr. : Madeleine de Saint-Gabriel ; 12 mars 1713, bapt. de Marie-François Duvaldestin, fille de Pierre, marr. : Anne de Grizy, parr. : Abraham Gallet ; 23 av. 1714, inh. dans l'église de Michel Calloué, 32 ans, en présence du curé de Saint-Patrice, de Lefèvre et Durand, prêtres ; 30 juin 1715, bapt. d'une fille appartenant à François Juguais, « de la paroisse de Plaix, évêché de Saint-Brieux-le-Pieux en Bretagne », et de Marguerite Angot, son épouse, de la ville d'Eu, paroisse Saint-Laurent ; 28 mai 1716, inh. dans l'église de Jean du Hamel, notaire, 61 ans, en présence des curés de Vimont, Airan et autres ; 20 sept., inh. dans la nef de Jean Ancelle, dit Le Prevost, âgé de 22 ans : « il tombait de mal caduc et fut trouvé mort dans son lit » ; 24 mars 1717, inh. dans l'église de Marie Jolain, veuve de Martin Beaulard, « autrefois bourgeois de Caen », 80 ans, en présence du curé de Saint-Patrice. — En 1719, 25 inhumations, 15 en 1720, 14 en 1721. — 20 mars 1720, inh. dans l'église, « de la réquisition de sa famille », d'Anne Dyglin, veuve de Robert Hamel et femme de Nicolas Beuzelin ; 20 oct. 1720, bapt. de Louis-Charles Mallet, fils de François, parr. : Louis de Pierrepont, marr. : Charlotte de Marguerie ; 15 juill. 1721, mariage par Gabriel Durand, prêtre, chapelain de « Saint-Gides », de Pierre-Jean et Marie Bertaut ; 8 janv. 1722, bapt. de Marguerite-Françoise Basly, fille de Pierre ; marr. : Marguerite Le Boucher, veuve de Jean [Le Pouterel], sieur de Beaupré ; 17 sept. 1722, bapt. de Henriette-Renée, fille de Gabriel-Louis de Marguerie, chevalier, sgr. de Neuville, et d'Elizabeth de Borel, marr. : Renée « d'Oleanson », aïeule, parr. : Charles Le Gentil, éc., sieur de « Toutteville » ; 20 janv. 1726, bapt. de Pierre-Robert-Louis Guesdon, fils Robert, parr. : Pierre de Fouques, éc., marr. : Louise de Marguerie, « lesquels assistés l'un et l'autre de la dame sa mère et l'autre de damlle de Borel de la Chapelle, sa tante » ; signatures : Goupillières du Mesnil-Mannetot, Borel de La Chapelle ; 25 nov. 1727, mar. de Pierre Guesdon et Marguerite Cottin, de Méry, célébré par Nicolas Brière, curé de Saint-Symphorien-de-Billy, avec la permission de noble homme Jean François de

Courey, curé de Méry, en présence de Robert Peysant, curé de Monteille, et Durand, prêtre ; signatures : Desclox, curé des Jonquets, Duhamel, Osmont, G. Bourdenceau, R. Bourdenceau, J. Moulin, Delépiney ; 22 avril 1739, inh. dans l'église de Pierre Cailloué, en présence des curés d'Airan, Le Dru, Chevalier et Durand, prêtres et vicaires ; 1[er] nov. 1741, inh. par le curé de Saint-Patrice, dans l'église de Saint-Jean, de « discrette personne maître Jean-Charles Duvaldestein, prêtre, curé dud. Saint-Jean, décédé du jour précédent, âgé d'environ 63 ans » ; 1742, prêtre desservant : R. Durand ; 5 fév. 1742, mar. par Jean Chinard, vicaire d'Airan, autorisé par M. Durand, desservant ; 24 sept. 1742, inh. dans l'église de Pierre Lepetit par Ph. Le Brethon, chanoine de Croissanville ; 6 déc. 1743, inh. dans l'église de Pierre Duvaldestin, par de Saint-Martin, curé de Bellengreville ; janv. 1745, bapt. par A. Orange, curé de Saint-Patrice ; juin 1745, bapt. par P. Thinard, curé de Montreuil ; 20 juill. 1745, inh. dans l'église de Robert Le Petit, par F. Maupas, vicaire de Moult, en présence d'A. Orange, curé de Saint-Patrice ; 20 oct. 1745, mar. de Charles Gosselin et Madeleine Houvet, par Pierre Thinard, curé de Montreuil ; 30 oct., bapt. par Jean Fleuriot, curé de Grandchamp, de Jean-Charles Duvaldestin, fils de Jean-Charles et de Catherine Fleuriot, parr. : le curé de Granchamp, marr. : Marguerite Ameline ; 19 nov. 1745, inh. dans le cimetière de Toussaints, d'un enfant en nourrice chez François Le Rat, « qui est dit, dans l'attestation qui lui a esté donnée, être fils de M. Claude Durgal, officier de M. de Clermont, et de Anne Letant, demeurant à Paris, court du Cardinal, dans l'abaïe Saint-Germain, parroisse Saint-Sulpice » ; 4 août 1748, bapt. d'Olivier-François Maubant, fils de François et de Marie Guilbert, par « Olivier Chauvel, curé de Géros », parr., marr. : Marguerite Guesdon ; 8 mars 1749, bapt. de Marie-Louise Becquet, fille de Joseph et de Marie-Anne Richer, parr. : Louis-Philippe-Henri Fouques de Belleville, éc., sieur de Rupierre, stipulé et représenté par Jacques Guesdon, marr. : noble dame Marie-Charlotte Jouanne-Dépané, stipulée et représentée par Marie-Anne Guesdon. Autres actes concernant les familles : Ancelle, Ancelme, Bally, Batard, Baudouin, Bazire, Becquet, Bégin, Bertaut, Bisson, Butort, Cadet, Cailloué, Carbonnel, Cayer, Chopin, Chuquet, Croiset, Cussi, Delalonde, Debèze, De Than, Dupont, Dupré ou Dupray, du Hamel ou Duhamel, Dusoir, Duval, Duvaldestin, Enault, Fleury, Foucher, Gaigneux, Garnier, Giffart, Gillain, Gosselin, Guesdon, Gueudon, Guilbert, Guillot, Hamon, Havey, Hervieu, Horny, Houvet, Jean, Jeanne, Jollain, Jue, Jullien, Lambert, Lasséry, Leboucher ou Le Boucher, Le Bouteiller, Lechartier, Lechevalier, Leclerc, Ledru, Lefebvre, Lefort, Lehoux, Lejeunehomme, Lejeune, Lemonier, Le Perreux, Lepetit ou Le Petit, Le Rat, Le Roux, Le Rouge, Le Roy, L'Oton, Luard, Lunel, Malbranche, Malet, Marguerite, Martin, Maubant, Miaule, Milet, Minot, Moulin, Moutier, Omont, Onfray, Onfroy, Osmont, Pensée, Pesquerel, Pied, Pinchon, Plaisant, Poret, Quesnel, Roussel, Ruaud, Ruel, Sanxon, Sampson, Sollenge, Thorel, Tostain, Vacher, Vasnier, Vautier, Vassal, Venon, Vérel, Vincent

Notes diverses consignées aux registres de la paroisse. — F[os] 14-15 : « Déclaration du Roy concernant les mariages faicts par d'autres prêtres que les curés des contractans, donnée à Versailles, le 15 juin 1697. Registrée en Parlem[t] » ; f° 42 : « Le jour de l'Ascention de l'année 1701, on a commencé à porter la bannière neuve ; elle a coûté quinze livres, dont trois livres ont esté payées par François Ancelle, par sentence de Sainte-Paix » ; f° 47 : « Le 23[e] juin 1702, le coq de dessus l'église Saint-Jean a esté remis et replacé par des couvreurs qui travailloient sur l'église d'Eran. On leur a accordé 8 livres 10 sols, prix fait. Ils n'ont esté que trois ou quatre heures à le remettre et à s'establir. On questa par le bourg viron 3 livres 10 sols ». A la suite, une mention identique, mais avec cette note finale : « Il avoit été abattu par une tempête » ; f° 77 v° : 20 mai 1708 : « Nicolas Guesdon, maréchal, propose d'acheter le jardin de Saint-Jean apartenant à l'église du même nom », lequel il convient d'aliener « pour subvenir à une partie des réparations qu'il convient faire à l'église ». Il propose de verser comptant 200 l. « aux mains de celuy que la paroisse nommera et autorisera pour ce ». Il promet acquitter à l'avenir 10 s. de rente assis sur le terrain, envers la baronnie d'Argences, etc. ; f° 78 v° : 29 mai 1708 : autre proposition faite par Pierre Ancelle, sieur de Rochefort, bourgeois de Caen, et Nicolas Guesdon, 225 l. « en présence des paroissiens assemblés ». Au pied. « Contrôlé à Argences ce cinq[e] jour de juin 1708, reçu saise sols. Signé : Duvaldestin » ; f° 206 : « Réinhumation d'un cercueil de plomb trouvé dans les ruines de l'ancienne sacristie de

cette église dont le sieur Graville a eu les matéraux ». « Le samedy 22e jour d'avril 1713, a été trouvé dans les dégradations de l'ancienne sacristie étant au côté de l'épître de l'autel de l'ancien cœur, un cerceuil (*sic*) de plomb dans lequel, ayant été ouvert à demy par George et Jean Ancelle, frères, qui le trouvèrent, a été trouvé un cadavre ensevely dans un linceuil qui paraissoit avoir été embaumé ou gommé, lié d'une corde de la grosseur d'un doigt, depuis la tête jusqu'aux piés, sans aucune marque de distinction, lequel nous avons réinhumé dans cette église, le même jour, sous la voûte qu'est au dessous de la susde sacristie, aux présences de Pierre Guesdon, trésorier en cette église, de François Milet, de George et de Jean Ancelle, frères, qui ont signé »; fo 272: une demi-feuille porte des extraits d'actes des années 1736, 1737 et 1738 tirés des registres de Moult, suivant une note de Marescot, curé de Saint-Jean, en 1760. Ces actes concernent les familles : Bisson, Donné, Leclerc, Le Roy, Luard, Malbranche ; fo 277 vo: « Le 16 octobre 1736, Mgr l'Evêque de Bayeux mit l'église de Saint-Jean d'Argences en interdit à cause de ses ruines qui la rendoient absolument impraticable. Le 1er avril 1737, les sieurs Religieux de Fécamp mirent des ouvriers pour en abattre les ruines sous lesquelles un pauvre manœuvre périt. La première pierre fut placée le... par don Louis Hamel, Religieux et procureur de lad. abaïe de Fécamp. Enfin, le vendredy 3 octobre 1738, lad. église fut bénie par dom Romain de La Londe. prieur dud. Fécamp, ayant été bâtie en tout son entier et ornée aux frais seuls de lad. abaye, n'en ayant rien coûté à personne. Du Valdestin, curé de Saint-Jean d'Argences depuis le premier an mil set cen six ». — II. *Saint-Patrice:* Philebert Gruchey, curé jusqu'en 1706 ; Adrien Moulin, prêtre, commis par le curé à partir de 1707. Lempérière, prêtre; fo 83: 10 mai 1693, bapt. de « Françoise Clere de Cordé, damoiselle, fille légitime de Jean de Cordé, éc., sieur de Saint-Aubin, et de damoiselle Cécille de Fouque », parr. Jacques de Fouque, éc., sieur du Mesnil Mannetot, marr. : dlle Françoise-Claire de Fouque : 25 juin 1693: inh. de Jean-Baptiste Jolain « dans le cimetière de Tous les Saints », par Lempérière, prêtre, en présence de M. de Saint-Gabriel, chanoine de l'Hôtel-Dieu de Caen » ; 8 déc.: inh. de Marie Bryon « sous les cloches »; fos 93 à 104 : registre, double de 1693 ; manque le premier feuillet du registre de 1694 ; 27 fév. 1694, bapt. d'un enfant posthume de Jean Morant et de Marie Moulin du Bois, dame du Fresne, nommé Pierre-Louis par Pierre Le Petit, éc., sieur des Isles, marr. : Anne du Bois, dame du Fresne ; 1er mars 1694, décès de Claude Bonnet, « de Han en Picardie », inh. le 2, dans l'église, « proche les fonds » ; fos 109 et 110 : double du registre de 1694 ; 6 fév. 1695, inh. « dans l'église, en la chapelle de Monsieur le baillif » de damlle Françoise de Coursy, 45 ans »; 30 août, bapt. d'Anne Godillon, fille de Pierre, marr. : damlle Anne de Coursy ; 25 mars 1696, inh. dans l'église de Georges de Fouque, éc. ; 4 mai, inh. dans l'église de Marie de Prales, 2 ans ; 18 juin, bapt. de Marie-Magdeleine Regnée de Marguerie, fille de Jacques-Louis de Marguerie, éc., sieur de Neufville, et de dame Regnée de Courcy, parr. : Charles de « Silans », éc., sieur de Bosroger, marr. : Marie-Magdeleine Guérout ; 21 juin 1697, inh. de Jean Costard, éc., sieur du Fresne, 30 ans, dans l'église Saint-Patrice, « en son bancq » ; 3 déc. 1698, inh. dans l'église, « dans sa chapelle », de damlle Catherine de Palme, 80 ans; 19 mai 1699, mar. de Jean Le Bourgeois, sieur de Magneville, et de damlle Françoise « Clère » de Fouque, en présence de François Le Valois, éc., seigneur de Toste, et de Guillaume de la Perrelle ; en 1700 et 1701, plusieurs inhumations au cimetière de Saint-Patrice ; 22 mars 1703, inh. « dans l'église, proche la porte », de Jacques Ancelle ; 17 déc. 1704, inh. dans l'église de Robert Gruchey, âgé de 81 ans ; 3 mai 1705, bapt. de Jeanne Prempain, fille de Jean, par Saint-Gabriel, chanoine de l'Hôtel-Dieu de Caen » ; 7 oct. 1705, mar. de Jean Houvet, fils de Claude et Renée Féret, par Houvet, curé de Saint-Martin-le-Vieil ; 3 déc. 1705, inh. dans l'église, « sous les cloches, contre la chapelle de M. Graville » de Suzanne Fergent; 28 déc., inhumé « en sa chapel le corps de demoiselle Marie-Anne Leaurense Halé, âgée de 42 ans » : 18 octobre 1705, opposition formée par Ursin Vautier au mariage de Pierre Eneault et de Marie-Anne Maufras; 16 déc. 1706, bapt. de J.-B. Hue, fils de François, le parr. : Jean Thiévin, commis aux aydes ; 25 fév. 1707, bapt. par Adrian Moullin, curé, de Jean Gruchey, fils de Philbert Gruchey et de Françoise Féret ; 18 juin 1707, bapt. d'Adrian-Richard Féret, fils de Richard, par le curé de Bellengreville, parr.: Adrian Moullin, curé de Saint-Patrice, marr. : Marie Gamard, épouse de M. Le Roy; 27 mars 1707, bapt. de Jacques-Pierre, fils de Pierre-Baudard, éc., sieur

de Graville, et de Jeanne Desprès, parr. : J.-J. Le Chevallier, éc., curé de Bellengreville ; marr. : Marie-Anne Laurence ; ledit enfant inhumé le 29 mai 1708 « dans la chapelle de cette église » ; 26 juin 1707, bapt. de François Héber, fils de François et de Jeanne Héber, parr. : Louis Le Prévost, curé de Beneauville, marr. : damoiselle Elisabeth Vautier ; 7 avril 1708, bapt. de Jeanne Baudard, fille de Pierre, parr. : Jean de Vienne, marr. : Jeanne Després ; 17 juin 1708, bapt. par le curé de Bellengreville [Le Chevallier] d'Adrien-Richard Féret, fils de Richard, parr. : Adrien Moulin, curé de Saint-Patrice, marr. : Marie Gamard, épouse de M. Le Roy. (*A rapprocher de l'acte du* 18 *juin* 1707*; la similitude des noms fait présumer que l'acte de* 1707 *a été copié par erreur*). — 18 juin 1708, bapt. de Pierre-Adrian Le Rat, fils de François, parr. : Pierre-Adrian de « Safray », éc., marr. : Marie-Jacqueline de Marguerie ; 26 juill., bapt. de Marie-Jacqueline Méaule, fille de Pierre et de Marie Viel, parr. : Jacques Mannoury, marr. : Marguerite-Françoise de Bouet ; 10 sept. 1708, bapt. de Marie-Anne Baudouin, fille d'Ursin et de Barbe « Gueusdon », marr. : Marie-Anne Baudard, parr. : Guillaume Saffrey, éc. ; 28 oct., bapt. de Jean-Bernard-Noël-Hyacinthe Chopin, fils de François, parr. : Jean-Charles Duvaldestin, curé de Saint-Jean, marr. : Charlotte-Aimée Labbey ; dernier acte, f° 189 v° : 3 juill. 1709. — Autres actes concernant les familles : Aimard, Ancelle, Barbey, Bauvais, Baudouin, Bertaut, Boissée, Bryon, Butor, Carbonel, Chopin, Delalonde, Dionis, Donné, Duhamel, Durant, Duvey, Féret, Foucher, Fretin, Giffard, Godillon, Gruchey, Guesdon, Guiffard, Hamon, Hébert, Hervieu, Heude, Huet, Jolain, Lassery, Lebas, Leclerc, Ledain, Lefebvre, Lefrançois, Leheusé, Lenepveu, Le Rat, Louvet, Malbranche, Marguerite, Masse, Miaulle ou Méaulle, Michel, Morant, Moulier, Moulin, Onfray, Prempain, Prunier, Ruel, Royer, Sanson, Solenge.

Notes diverses : f° 92 v° : note de linge : draps, serviettes, nappes, chemises, « calsons », etc. ; f° 108 : « baillé à la fame au moinne de Bily, six pesées de pâton, sur quoy elle a huit souls. Presté à Michel Gifard un boceau d'orge le vingt-cinq février mil sept cent cinq, valant sept souls... » ; f° 187 : 19 août 1708, avertissement donné au prône « que les paroissiens avoient intention de faire grossir leur petite cloche de cents livres à leurs frais et pour cet effet passer certificat devant Nous susdit curé, pour authoriser le trésorier en charge d'en faire l'alleu pour cet effet ».

E Suppl. 1.342. — GG 3 (Registre).
Moyen format, 398 feuillets.

1748-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures. Paroisse Saint-Jean : sépultures : f°s 1 à 145 : 1748-1791 ; f° 163 : 1792 ; baptêmes, mariages : f°s 171 à 398 : 1753-1791 ; f°s 153 à 157 : 1792. — Paroisses Saint-Patrice et Saint-Jean réunies : mars 1792 à janvier 1793 : bapt. et mar. : f°s 145 à 152 ; sépultures : f°s 167 à 170. — Curés : Charles Selle (+ 1758), François Marescot (sept. 1758 + 1777), Lefebvre (mai 1777 à mars 1792). Curé constitutionnel : Lesage (mars 1792). Vicaire : Marescot (juillet 1758).

I. Sépultures : 27 janv. 1750, Geneviève, fille d'Etienne Villiers, « gagne denier », et de Marguerite Pécard, demeurant à Paris, rue des Vertus, à l'Image Saint-Louis, parroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, en nourrice, âgée de 6 mois ; 27 juill. 1755, Pierre Guesdon, aubergiste à Lisieux, décédé la veille à Argences, dans l'église, par Maupas, vicaire de Moult, en présence de Malortie, curé de Canteloup, et de Jouenne, curé de Saint-Patrice ; 24 avril 1757, Nicolas Guesdon, 86 ans, dans la nef, par Vérel, curé de Moult ; 31 août 1758, dans le chœur de l'église, Charles Selle, curé de Saint-Jean, 44 ans, par Pierre Cauvet, curé du Mesnil-Frémentel, promoteur de Fécamp, en présence de Saint-Martin, curé de Bellengreville, d'Aubermesnil, curé de Saint-Patrice, Peschet, curé de Valmeray, F. Maupas, chanoine de Croissanville ; 20 juill. 1759, dans la nef, par Mallortie, curé de Canteloup, Marguerite-Catherine Duvaldestin, en présence de d'Aubermesnil, curé de Saint-Patrice ; 29 sept. 1759, dans le cimetière de Toussaints, de Gabriel Marie, par Duhamel, curé de Saint-Aubin-sur-Algot ; 10 juin 1760, un enfant ondoyé sous condition par M. Chopin, chirurgien juré ; 25 sept. 1760, Jean Guesdon, par J.-P. Massieu, vicaire de Bellengreville ; 6 avril 1761, Jacques-Louis Leclerc, par l'abbé Desloges, prêtre ; 3 mai 1761, Marie-Anne Bisson, par l'abbé Guesdon, prêtre ; f° 43 v° : « Vu par Nous au cours de nos visites, le 4 juin 1761. P. J. C. Ev. de Bayeux ». — 15 août 1762, inh. dans l'église, de Jeanne Mannoury, femme de Nicolas Guesdon, en présence de Le Grand, vicaire de Moult, et de Prémont, curé de Saint-

Patrice; 27 avril 1763, dans l'église, de Jeanne Le Petit, vᵉ de Pierre Cailloué, en présence de Saint-Martin, curé de Bellengreville, P. Massieu, vic. de Bellengreville et curé de Frénouville, de Prémont, curé de Saint-Patrice; 28 juin 1763, dans le cimetière de la paroisse, de Gilles Bénard, en présence de F. Desnieux, curé de Beneauville, de Guersent, curé de Rupierre, de Rolland, prêtre; 7 sept. 1763, dans le cimetière, de Nicolas Onfroy, meunier, en présence de P. Carué, curé de Cagny, de Delan, curé de Troarn, de de Prémont, curé de Saint-Patrice; 24 fév. 1764, dans l'église, de Nicolas Guesdon, par le curé d'Oursin [de Lorme], en présence de Prémont, curé de Saint-Patrice, de Troussel, diacre; 31 juill. 1765, dans l'église, de Jacques Loton, en présence des curés de Saint-Patrice [Gouget] et de Moult [Marescot]; 18 août 1767, d'une enfant mort-née et « ondoyée avec un instrument, étant encore dans le sein de sa mère, mais cependant prête à sortir et ayant même survécu plusieurs heures à l'ondoyement fait par Mᵉ Jacques Rivière, chirurgien, accompagné de Mᵉ J.-B.-Joseph Fleuriot », enfant de Charles Hüe et de Marie Boissel; 23 août, dans l'église, de Marie Boissel, femme de Charles Hue, apothicaire, en présence du curé de Saint-Patrice [Gouget] et de Hébert, vicaire de Vimont; 6 oct. 1767, de Marie-Catherine Hervieu, femme de Charles Chuquet, en présence d'Antoine-Noël Devaux, curé de Grandouet, et de F. Philippe Fanet, carme; le même jour, en présence des mêmes, de François Hue, originaire de la paroisse de Grisy; 24 nov. 1768, de Charles Duhamel, acolyte, par le curé de Saint-Patrice, en présence des curés de Vimont [N. Cadet], d'Oursin, et des vicaires de Rupierre [Vautier], et de Moult [Frouin]; 14 janv. 1769, dans l'église, de Jeanne Duval, femme d'Etienne Peulon, par le curé de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger [T. Jeanne]; 12 août 1770, dans le cimetière de Toussaints, de « Jean Hervieu..., décédé d'hier, âgé d'environ soixante-sept ans, ayant servi dans cette église en qualité de custos l'espace d'environ cinquante-trois années », par le vicaire de Rupierre [Vautier], en présence du curé de Saint-Patrice, du vicaire de Moult [Buro] et de l'abbé Cailloué, acolyte; 1ᵉʳ oct., Cailloué, sous-diacre, témoin; 13 mars 1771, de Thomas Chevron, invalide, par le curé de Moult [Marescot], en présence des curés de Saint-Patrice [Gouget], Rupierre [Guersent], etc.; 23 mars 1772, de Jean-François-Charles-Hyacinthe Duvaldestin, 62 ans, par le curé de Rupierre, en présence des curés de Beneauville [Desnieux], Moult [Marescot], de l'abbé Marescot et de Cailloué, diacre; 4 juill. 1772, de Marie-Anne Duvaldestin; 20 mars 1773, de Marie Gillain, veuve de François Le Boucher, 84 ans, par le curé de Saint-Patrice, en présence de Cailloué, curé de Saint-Clair-de-Basseneville; 30 sept., d'Elisabeth-Marie-Anne-Victoire Cailloué, par le curé de Saint-Patrice, en présence des curés de Moult et de Beneauville [Desnieux], des vicaires de Janville [G. Thouroude] et Rupierre [Vautier]; 13 oct., de Charlotte-Catherine-Françoise Duvaldestin, dans l'église, par le curé de Rupierre [Guersent], en présence des curés de Moult, de Saint-Patrice [Gouget], Saint-Clair de Basseneville [Cailloué] et des vicaires de Cesny [Marescot] et de Rupierre [Vautier]; 19 mars 1774, dans l'église, de Marie-Catherine Hamelin, femme de Pierre Marescot, par le curé de Rupierre; 4 sept., d'Anne Gruchey, femme de Charles Hüe, apothicaire, dans l'église, en présence des curés de Cesny-aux-Vignes [Duhamel], Rupierre, Saint-Patrice et du vicaire de Rupierre; 26 nov., dans l'église, de Françoise Gruchey, épouse de Jacques-Marin de La Rocque, tabellion; 27 mars 1777, décès et inh. le 28 de François Marescot, curé de Saint-Jean, 47 ans, dans le chœur, par Guersent, curé de Rupierre, en présence de Marescot, c. de Moult, de Mallortie, c. de Canteloup, Roussel, c. d'Airan, Blassieu, c. de Frénouville, Gouget, c. de Saint-Patrice; 2 mai 1777, dans l'église Saint-Patrice, de Charles Hue, apothicaire, en présence de Guersent, c. de Rupierre, Vasse, c. de Vimont, Subtil, c. de Bellengreville, Lefebvre, c. de Saint-Jean; 19 avril 1779, de demoiselle Marie de Parisot, épouse de Mᵉ Giffard, apothicaire, par le curé de Saint-Patrice, en présence de C. Bellée, chanoine de Croissanville, Mallortie, c. de Canteloup, F.-S. Beaunieux, c. de Beneauville; 8 janv. 1780, de Marie-Anne Guesdon, par Simon Bidard, prêtre de Vaucelles et chapelain des Ursulines de Caen; 10 janv., de Charles Cailloué, par le même; 15 janv., de Pierre Aucelle, dit le Prevost, par le même; 2 oct., de Marie-Madeleine Lami, par le curé de Couvert [P.-L. Moulin]; 4 oct., d'Elisabeth Mezerel, vᵉ de Henri Lasséri, par le même, en présence de Cailloué, diacre, et de Prempain, sous-diacre; 25 août 1782, de Marie-Catherine Mondey du Moutier, fille de Jean-Jacques, par le curé de Saint-

Patrice, en présence de Cailloué, prêtre, Prempain, diacre; 24 juill. 1783, de Jean Le Rat, par l'abbé Prempain, vicaire de Mathieu, en présence de Maupas, chanoine de Croissanville, de Mallortie, c. de Canteloup, etc.; 3 nov. 1783, de Marie-Anne Bornet, femme de Sébastien Prempain, par Cailloué, vicaire de Saint-Patrice, de Marescot, c. de Moult, Gouget, c. de Saint-Patrice, Méaulle, prêtre ; 10 nov. 1783, de Catherine-Françoise Guesdon, épouse de Pierre Cailloué, par Vasse, curé de Vimont, en présence de Marescot, c. de Moult, Beaunieux, c. de Beneauville, Foucques des Marais, prieur de Réville, de Méaulle et Sauvegrain, prêtres; 20 juill. 1784, de Rosalie Hervieu, par Lefebvre, « prieur de Réville et curé de cette paroisse »; 2 août, de Jean Le Forestier, par le prieur de Réville. (De juillet 1784 à 1787, Lefèvre signe toujours: « prieur de Réville et curé de Saint-Jean ». A partir de 1787, il signe seulement: « curé de Saint-Jean »). En 1788, trois inh. par Calbri, prêtre; 1er oct. 1790, inh. de Jeanne Houvet, veuve de Louis Dupart, par le curé d'Airan [Roussel]; 20 juill. 1791, de Charles Ancelle, par Cailloué, vic. de Saint-Patrice, en présence de Gouget, curé, et de Le Danois, prieur commandataire de Sainte-Marie-d'Ou[tre-l'Eau?], Faget, c. de Valmeray, Lancelin, prêtre. F° 163: 1er janv. 1792, d'Adélaïde Onfroy, par le curé de Saint--Patrice, en présence de Lefebvre, c. de Saint-Jean; 1er fév. 1792, de Louise Claire-Opportune-Henriette Hervieu, par le même; f° 167: 9 janv., inh. à Saint-Patrice, de Marie-Joseph Guesdon, par l'abbé Gouget, en présence de Lefebvre, c. de Saint-Jean, et Cailloué, vicaire. Actes de mars et suivants, par Lesage, curé [unique] constitutionnel, en présence de Gilles Hébert, custos, et Pierre Hébert, son fils. Actes du 25 oct. et suiv., datés de l'an Ier de la République Française.

II. Baptêmes et mariages. — F° 171: 12 juin 1753, un bapt. par François Anquetil, « pr. du diocèse de Rouen ». En 1756 et 1757, quelques actes par L. Boutry, vic. de Saint-Patrice; 18 juin 1758, bapt. de Marie-Anne-Louise Leclerc, fille de Jean, par F. Selle, curé de Maniquerville ; 6 juill. 1758, bapt. par D'Aubermesnil, c. de Saint-Patrice, de Marin-Jean-Henry, fils de Cornière, docteur en médecine, et de dame Jeanne-Catherine Duhamel, mar. : noble dame Renée-Henriette de Marguerye, épouse de Reneville, éc., parr. : Jean-François-Joseph Duhamel, notaire royal: f° 211: 4 juin 1761, mention de [illegible] par l'év. de Bayeux ; 24 sept. 1761, bapt. de J.-J. Denys, fils de Jean, meunier du moulin Vernier, parr.: B. Langlois, vic. de Rupierre; 30 sept. 1762, bapt. de Marie-Anne-Françoise-Jeanne Chevron, fille de Thomas Chevron, « bas officier au château de Caen et résidant en cette paroisse », parr.: le curé, marr.: Marie-Anne Chopin; 12 fév. 1765, mar. de Guillaume Guesdon et Jeanne-Marie-Anne Duhamel, en présence de Laurent Guesdon, curé de Saint-Martin de Villers, de Guesdon, « c. de A. », Lerat, prêtre; 18 mars 1765, bapt. d'Elisabeth-Françoise Lassery, fille de Jacques et de Françoise Devaux, par Antoine-Noël Devaux, curé de Grandouet, parr. de l'enfant, marr.: Elisabeth Mezeray, grand'mère paternelle de l'enfant; 4 fév. 1768, bapt. de Jacques-Antoine Lasséry, fils de Jacques et Françoise Devaux, par Antoine-Noël Devaux, parrain; marr.: Jeanne-Louise Lebaudy ; 11 nov. 1768, déclaration de grossesse faite par Hélène Dubos, de Saint-Clair-de-Basseneville, en présence du prieur des Carmes, F. Julien Clavied, et du sous-prieur, Philippe Fanet; 21 fév. 1770, bapt. de Jeanne-Louise-Françoise Maubant, fille de Louis et de Jeanne Louise Lebaudy, par le curé de Grandouet [Devaux], parr., marr.: Françoise Devaux; 18 mars 1771, bapt. de Marguerite Maubant, fille des mêmes, parr. : Pierre-Nicolas Quédrue-Despréaux, procureur du Roi en la Monnaie de Caen, marr.: Marguerite-Thomasse-Elisabeth Marescot, épouse Despréaux; 26 juin 1774, bapt. par Jacques Lenteigne, prêtre, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université de Caen et curé de Saint-Sauveur de Caen, de Marie-Charlotte Dubos, fille de Charles et de Marie-Anne Lasséry; 27 juill. 1774, mar. de Pierre-Thomas Cuirot de Bellecourt, fils de Pierre et de Marie-Jeanne La Mare, de Mézidon, demeurant à Brévands, diocèse de Coutances, et de Marie-Jeanne-Gabrielle Duvaldestin, fille de feu Jean-François-Hyacinthe et de Catherine-Anne-Susanne Fleuriot; 31 juill. 1774, bapt. d'Armand-Henry-François Faucillère, fils de Pierre-François, perruquier, parr.: Armand de Fribois, des Authieux, représenté par Charles Le Sage, marr.: Henriette-Françoise de Fribois, des Authieux, représentée par Marie Le Boucher, femme dudit Lesage; 11 août 1774, bapt. d'Antoine-Jacques-Pierre-Laurent Lasséry, fils de Jacques et de Françoise Devaux, par Antoine-Noël Devaux, c. de Grandouet, parr.: Pierre-Martin de

Préval, marr. : Françoise Martin de Saint-Laurent; 16 mai 1777, premier acte de Lefebvre, curé; 17 août, bapt. de Jeanne-Marie-Louise Giffard, fille de Jean-Louis Giffard, apothicaire, et de Marie de Pariso, parr.: Jean-Charles-Guillaume de Piquot, éc., seigneur et patron de Magny-la-Campagne, représenté par Jean Guillemette, son domestique, marr.: Marie Guesdon; 31 mars 1778, bapt. par l'abbé [Pierre-François-Robert] Guesdon, acolyte; 30 janv. 1779, mar. de Claude-Jacques Min, originaire de la par. de Bourguignon, en Franche-Comté, vigneron, avec Marie-Anne Solenge; 29 janv. 1781, mar. de François-Léonor de Vernay, éc., chevalier, fils de Jean-Georges-Etienne et de feu Marie-Catherine de Moge, de Saint-Martin de Courvaudon, et d'Anne-Marie-Catherine Le Saunier, fille de Jean-Pierre et de Marie-Anne Duchemin, en présence de Jean-Georges-Etienne de Vernay et de Marie Le Comte, son épouse, de Charles de [Bauche, *mot surchargé*], éc., etc.; en 1782, plusieurs actes par Antoine Prempain, prêtre; 29 mars 1783, Nicolas Malandain, pr., de Saint-Jean de Caen, parr.; 4 fév. 1785, mar. par Le Danois, prieur commendataire de Sainte-Marie d'Auffay et curé de Valmeray; 13 fév. 1786, mar. de J.-J.-Philippe Le Bourgeois, fils de feu Charles et de feu Marie-Madeleine Le Saunier, d'Angerville, et de Marie-Geneviève-Thérèse Donné, en présence de Vernay, éc.; 14 août 1786, « dame Marie-Anne Réquier, épouse du sieur Osmont, m^tre en chirurgie », marr.; en 1788, quelques actes par Calbris, pr.; 17 oct. 1788, Robert Le Danois, prieur commendataire de Sainte-Marie « Dauffay » et curé de Valmeray, parr. de Thomas-Charles-Alexandre Boulin, fils de Thomas, la marr.: Catherine-Marguerite Ancelle, « au lieu et place de dame Jeanne-Elizabeth de Moult de Marguerie »; 1er déc. 1788, « messire Henri-Constant [de Fribois], chevalier, seigneur et patron de Beneauville, de la Varanne, Do et de Folto, accompagné de noble dame Catherine Hue de Beneauville, sa mère », parr. et marr., sign.: Hüe de Bennéauville, Constant de Fribois; 16 mai 1789, Pierre-François-Robert Guesdon, curé de Mouen, parr.; 28 mai 1789, mar. de Denis Lauger, « originaire de la parroisse d'Etreville en Roumois, diocèse de Rouen », et de Marie-Catherine Le Roux, de Saint-Aquilin d'Evreux, en présence de Pierre-Jean-Marin Hettier, commissaire de police de la haute justice d'Argences, à Sainte-Paix, et autres; 28 juill. 1789, mar célébré par Le Danois, prieur commendataire de Sainte-Marie « Dauffay » et curé de Valmeray, en présence du vicaire de Valmeray [Bénard]; en 1790, plusieurs mariages célébrés par Durand, prêtre; Giles Hébert, custos, témoin; f° 153 : 18 mars 1792, dernier acte portant la signature de Lefebvre, curé; f° 155: « Ce registre ayant été clos le 18 mars, époque de la réunion des deux paroisses, ne sert maintenant que de supplément au registre de Saint-Patrice dont les pages sont toutes remplies »; signé: Lesage, curé; 13 déc. 1792, « l'an premier de la République française », bapt. par « le citoyen Antoine-François-Sébastien Prempain, curé de Rupierre », parr. de l'enfant: Louis-Antoine-République Prempain; f° 145: paroisse Saint-Patrice : dernier acte de Cailloué, vic.: 28 fév. 1792; 27 avril 1792, François Baron, maître d'école en ce bourg, parr. de Marie-Rose Le Than; 9 juill., « l'an 4e de la Liberté », mar. de J.-J. Leclerc et de Marie-Anne Le Barbier ; « nous prêtre, homme de loy, curé de cette paroisse et bourg d'Argences,... leur avons donné en N. S. J.-C. et dans la communion de la Sainte Eglise, Catholique, Apostolique et Romaine la bénédiction nuptiale », présent: François-Léonor de Vernay; 20 oct. 1792, l'an 1er de la Rép., bapt. d'Aminthe Thorel, fille de Jean, parr.: le c^en Jean-François-Louis Osmont, juge de paix du canton, marr.: « la citoïenne Madeleine Brière, épouse du c^en Halbique ». Pas de procès-verbal de prise en charge par la municipalité. — Autres actes concernant les familles : Acard, Angot, Ancelle, Aubert, Auzou, Avenel, Barette, Basly, Baudouin, Becquet, Bertaux, Bisson, Blascher, Blot, Boit, Bornet, Boulet, Boulin, Bouvet, Brière, Cahier ou Caillet, Cailloué, Chocquet, Chuquet, Cingal, Clément, Colet, Conard, Corbet, Courtaut, Dauget, Daujon, Delaunay, Denis, Delalande, Delaroque, Desprez, Devinast, Donné, Dorey, Dorieut, Dubos, Duhomme, Dudouit, Duperreux, Dupont, Duport, Duval, Duvaldestin, Duroserai, Exmelin, Faucillère, Féret, Fleuri, Fleuriot, Foucher, Gaillard, Gatelais, Gauguelin, Giret, Gosse, Gosselin, de Grizi, Groult, Guédon, Guérin, Guiot, Guilbert, Haie, Hamon, Hervieu, Hédiard, Houvet, Jame, Jean, Jeanne, Jouvet, Julien, Lainé, Lamer, Lami, Lasséry, Lavarde, Lavinay, Lebailly, Lebarbier, Le Bocq, Le Boucher, Lebouteiller, Lecerf, Lecanu, Lecomte, Lecornu, Lechevalier, Lecœur, Leclerc, Lefort, Lefortier, Lejeune, Lemonnier, Leneveu, Lenoble, Lepage, Leperreux, Lerebours,

Le Rouge, Le Roy, Le Saunier, Lesieur, Lesueur, Le Than, Le Vavasseur, Livet, Loton, Luard, Malbranche, Mallet, Manchon, Maréchaux, Margueritte, Marot, Martin, Maubant, Miaule ou Méaule, Min, Moisson, Morin, Moulin, Onfroy, Osmont, Perdriel, Perdrieu, Picquot, Pilegrain, Pinçon, Pouyer, Prempain, Rames, Renaud, Rocancour, Routier, Salles, Seigneurie, Selle, Solenge, Thieuvin, Thorel, Touroude, Vandon, Vautier ou Vaultier, Vassal, Venon, Vincent, Yver.

E Suppl. 1.343. — GG 4. (Registre).
Moyen format, 298 feuillets.

1709-1759. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Paroisse Saint-Patrice. — Curés: Philebert Gruchey (+ 16 juin 1714), Adrien Moulin (1709-+ mars 1741), Selle (juillet 1741-1744), Antoine Orange (juillet 1744-1755), Charles-François Jouenne (1er juin 1755-+ janvier 1756), Delamare (1756), Lemoyne d'Aubermesnil (avril 1757). Prêtre commis, puis vicaire, René Durand (fév. 1735, juill. 1741). Vicaires: Gilles, Jacques Le Cloutier-Dupré (mars à juin 1755), Boutry (juin 1755, avril 1757). — 15 sept. 1709, bapt. d'une enfant, née le 15 août, nommée Marie-Magdelaine, apportée par Ursin Baudouin, qui « a déclaré ne connoître ny le père ny la mère,.... laquelle j'ai baptisée suivant l'ordre à moy adressée du R. P. prieur de l'abaye de Saint-Etienne de Caen »; est joint la lettre de F François Anteaume; 24 mars 1710, François Sonnet, prêtre, parr. de Jeanne Hébert, fille de François ; 31 mars, bapt. de Marie-Jeanne Baudard, fille de Pierre Baudard, éc., sieur de Graville, et de Jeanne Desprès ; parr. : Charles-François « Duthon », éc., sieur de Moncarville et d'Airan, marr. : Marie-Louise de Marguerie ; 16 nov., inh. dans l'église, « gratis », de Michel Bochard; 24 nov., mar. de Nicolas Leclerc et de Geneviève Louvet, en présence de Robert de Guerpel, éc., sieur de « Renemesny », et de Henry Baudart ; 25 fév. 1711, bapt. de Magdelaine-Elisabeth Féret, fille de Richard, marr. : Jeanne Desprès, épouse de Pierre Baudart, éc., sieur de Graville, parr. : Antoine François [Hue], éc., sieur de Lherondel ; 19 juillet 1711, bapt. de Jacques Dionis, fils de Jacques, parr. : Henry Baudart, éc., sieur de Graville, marr. : Françoise-Claire Borel ; 4 oct. 1712, inh. de... dans la chapelle, de Pierre « Bodard », éc., sieur de Graville ; quelques actes incomplets ; 17 novembre, Charles de Borel, éc., parrain; 16 octobre 1713, bapt. de Henry Baudart, fils de Pierre, parr. : Henry Baudart, éc., sieur de La Motte, marr. : Jeanne Desprès, veuve de Jacques Onfroy ; enfant inh. le 3 nov. « dans la chapelle de l'église » ; 10 mars 1714, inh. de Thomas Le Brun, « valet chez M. de Neuville » ; 16 juin 1714, inh. de Philebert Gruchey, ancien curé de Saint-Patrice, 89 ans, « au pied de la Croix », par Michel Moullin, curé de Moult ; 3 août 1714, bapt. de Claude-Antoine-Henry Paumier, fils de J.-J., marr. : « Henrye »-Françoise-Catherine de Lhérondel, parr. : Claude-Antoine de Fribois, éc., sieur de Billy ; 15 oct., mar. de Jacques Desprès, sieur des Jardins, fils de François et d'Elisabeth Renard, bourgeois de Falaise, et de Marie-Anne Baudart, fille de Pierre et de Laurence Halley. — F° 18, « Monsieur d'Argence Neuville a esté marié l'onze novembre an l'an mil sept cents vingts ». (Les feuillets du registre de 1715 sont interchangés). 19 sept. 1717, bapt. de Jacques-Louis Baudard, fils de Pierre, sieur de Graville, ondoyé la veille, « ay procédé à la cérémonie suivant l'ordre du R. P. Tibault, vicaire général de Fécamp », parr. : Pierre Baudard, éc., marr. : Anne Baudard [*ne sait signer*] ; 26 oct. 1717, mar. de Charles-Henry [Le Gentil], éc., sieur d'Estouteville, fils de feu Charles-Henry et de Barbe de Cavelande, de Hotot, avec Marie-Louise de Marguerie, fille de Jacques-Louis et de Renée « d'Oleansson de Neuville », en présence d'Alexandre de Meurdrac, éc., sieur de La Rosière, et autres; signatures: d'Oleanson de Neuville, mère ; Jacques-Louis de Marguerie Neuville, père ; de « Colbeuf » de Blocqueville; Louis de Marguerie Neuville, frère ; L. de Collibeuf ; de Meurdrac de Larosière ; Jacques Bâton. — F°s 34 et 35, dispenses de bans obtenues par les parties, des officiaux de Fécamp et de Lisieux ; 24 oct. 1719, bapt. de Marguerite « Poutrel », fille de Louis et de Marguerite Le Boucher, marr. : Jeanne Desprès, épouse de M. de Graville, éc., parr. : Louis-Germain Le Boucher, éc.; enfant inh. le 9 sept. 1721 ; 2 août 1720, inh. de Louis Poutrel, sieur de Beauprey, par le curé de Bellengreville ; 16 sept. 1720, Pierre Binet, curé de Vimont, parr. ; 8 nov. bapt. de Jeanne-Louise-Françoise Le Poutrel, fille de Louis Le Poutrel et de Marguerite Le Boucher, marr. : Françoise Le Poutrel, parr. : Jean-André Le Boucher, éc., sieur du Hausé ; 18 mars 1721, inh. d'Elisabeth Morand, « laquelle en voulant apparemment tirer de l'eau, tomba dans un puis,

où elle fut noyée; après en avoir donné avis à MM. les bailly et procureur du roy de Sainte-Paix, M^ire Claude Osmont, nottaire et procureur à St-Sylvin, m'a attesté en présence de... que lesdits balifs et procureur du Roy ont consenty que elle soit inhumée » ; 18 août, bapt. de Louise-Françoise-Elisabeth de Marguerie, fille de Gabriel-Louis de Marguerie, éc., et de Louise-Elisabeth de Borel ; parr. : Jacques-Louis de Marguerie, éc., seigneur de Neuville, marr. : Françoise de Borel ; 9 septembre, inh. dans le cimetière de Marguerite « Poutrel », 2 ans ; 14 sept., déclaration d'abjuration d'Anne Bochard, 40 ans ; « en conséquence de laquelle déclaration l'ayant trouvée suffisamment instruite des mystères de nostre sainte relligion, nous luy avons donné l'absolution de l'hérésie » ; cérémonie faite par l'archidiacre de Caen [Lerebours], en présence de Claude Osmond, de Renée d'Oléanson de Neuville, etc. ; 26 janv. 1726, inh. dans l'église de Pierre Maunoury, procureur en l'Election et Grenier à sel, 79 ans ; 19 mai 1723, mar. de Jacques Busnel, fils de feu Gilles et d'Anne du Merle, de Saint-Pierre de Caen, et de Marguerite [de] Borel, fille de feu Jean [de] Borel, éc., et de Cécile Fouques ; 23 nov. 1723, inh. dans l'église de Claude Osmond, procureur à Saint-Sylvain et notaire à Argences ; 1er fév. 1724, bapt. de Jean Baudouin, fils de Charles, par M. le curé de Rupierre [Ch. Fr. Eudes de Mezeray] ; 31 oct., mar. de Jean-François-Joseph du Hamel, fils de feu Jean et de Catherine Prempain, avec Jeanne « Bodard », fille de Pierre et de Jeanne Desprès ; signatures : Jeanne de Graville Vaudoret, Jeanne Desprès de Graville, Marie-Anne de Graville ; 28 oct., inh. dans l'église de Louise-Françoise-Elisabeth de Borel, épouse de Gabriel-Louis de Marguerie ; 8 nov., inh. de Jacques-Louis de Marguerie Neuville, éc., seigneur du Mesnil d'Argences, dans l'église, « présence de plusieurs curés et gentilhommes » ; 5 juin 1725, mar. célébré par Charles-François Eudes [de Mezeray], curé de Rupierre ; 6 janv. 1726, Nicolas Brière, curé de Billy, parrain ; 7 juin 1726, bapt. de Jeanne-Françoise Le Rat, fille de François, marr. : Jeanne « Bodard », femme de Jean-François-Joseph Duhamel [qui signe : Jeanne de Graville-Baudard], parr. : Robert Lebourgeois, éc., sieur de La Chevallerie ; 15 mai 1727, bapt. de Jean-Pierre-Charles du Hamel, né le 13, fils de Jean-François-Joseph du Hamel, notaire royal d'Argences, et de Jeanne Baudart, parr. : Charles-François Eudes de Mezeray, administrant le bapt., marr. : Catherine Prempain, aïeule paternelle ; 11 fév. 1728, Louis-Henry de Marguerie, éc., parr., Jeanne [Baudard] de Graville, marr. ; 29 mars, noble homme Louis-Gabriel de Marguerie, éc., seigneur du Mesnil d'Argences, parr. [qui signe : Marguerie de Neuville du Mesnil-Mannetot] ; 15 oct. 1729, bapt. par François Hamel, curé de Manneville ; 14 mars 1730, bapt. de Jacques-Louis-Georges Lemoyne, fils de Georges, parr. : Jacques de Fouque, marr. : [Marie]-Louise de Marguerie d'Estouteville ; 19 janv. 1731, bapt. de Marie-Charlotte-Renée de Marguerie, fille de Louis-Henry de Marguerie, éc., et de Marie-Charlotte Jouanne, parr. : François Le Boucher, marr. : Marie-Françoise Jullien ; 15 avril, bapt. par Noël Boissel, prêtre ; 16 fév. 1732, bapt. de J.-J. Etienne Mondé, fils d'Etienne, parr. : Jacques-Joseph Durand, éc., sieur « du Gaillon », marr. : Jeanne de Goupillière, femme de M. du Mesnil-Mannetot ; signatures : Goupillière du Mesnil-Mannetot ; D. de Gaillon ; 17 fév., bapt. de Marie-Louise du Hamel, fille de J.-F.-Joseph Du Hamel, marr. : Marie-Charlotte Despané, épouse de M. de Marguerie, éc., parr. : Henry-Louis de Marguerie, éc. ; 25 août 1733, bapt. de Louis-Charles de Marguerie, fils de Louis Henry de Marguerie, éc., et de Marie-Charlotte Joanne, parr. : Louis-Gabriel de Marguerie de Neuville, éc., marr. : [Jeanne]-Marguerite Le Petit ; juill. 1734, Jean-Gabriel Daumesnil., éc., parr. ; en fév. 1735, plusieurs actes par Pierre Le Dru, prêtre ; en avril, par R. Durand, prêtre ; 12 mai 1735, mar. de François Doublet, fils de feu Jean et de Marie Leclerc, de la paroisse de la Trinité, et de Françoise-Claire de Borel, fille de feu Jean, éc., et de Cécile de Fouque, en présence de Charles de Borel, éc., et de Françoise-Claire de Borel, de Martinbos, de Mainneville ; 21 août 1735, inh. par Jacques Bachelot, curé d'Héritot, de Françoise-Claire de Fouque, femme du sieur de Mainneville [Le] Bourgeois, en présence de Moulin, c. de Saint-Patrice, et de Le Dru ; sept. 1735, Jean Chopin, médecin, mentionné ; 15 nov. 1735, mar. par François Chopin, prêtre, de J.-B. Onfroy et de Geneviève Chopin, en présence d'Onfroy, curé de Soliers, de Charlotte de Marguerie et autres ; 23 nov., bapt. de Gabriel-Louis Duhamel, fils de J.-F. Duhamel et de Jeanne Baudard, parr. : Gabriel-Louis [de Marguerie], chevalier, seigneur de Neuville, marr. : Marie-Anne Desaniere de Beauhamel ; 8 fév. 1736, inh. par Fran-

çois-Eudes de Mézeray, curé de Rupierre, de Charlotte Miaule, femme de François Le Chartier ; 19 mai, Henry-Louis de Marguerie, éc., et Louise de Marguerie de Neuville, parrain et marraine ; 4 oct., bapt. par Jean de Courcy, prêtre, de Françoise-Anne-Charlotte Guesdon, née le 2, fille de Nicolas Guesdon et de Jeanne Maunoury, parr. : Charles-Joachim-Edouard de Colbert, marquis de Croissy, représenté par Michel-André-Vincent, curé de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, selon procuration jointe, passée devant les notaires de Paris, le 2 sept., mentionnant que Croissy était « pensionnaire au Collège de Harcourt, sis rue de la Harpe, paroisse Saint-Hilaire », marr. : Françoise-Anne Le Monnier, représentée par Elisabeth Mannoury, selon procuration du 9 sept. devant le notaire de Mezidon, la dame Le Monnier, de la paroisse de Biéville, et Elisabeth Mannoury, de Colleville, « bourgeoise de Caen ». — F^os 92-94 : dispense de publication de deux bans pour le mariage de Jean-Joseph-Marie de Nollent, éc., et de Louise-Françoise-Elisabeth de Marguerie, délivrées par les officiaux de Bayeux et de Fécamp, les 10 et 12 nov. ; 7 janv. 1737, mar. par Charles-François de Saint-Martin, curé de Bellengreville, de J.-J.-Marie de Nollent, âgé de 17 ans, fils de feu Gilles, chevalier, seigneur de Nollent, et de feu noble dame Gohard, de Saint-Sauveur de Caen, avec Louise-Françoise-Elisabeth de Marguerie, 16 ans, fille de Gabriel-Louis de Marguerie, chevalier, seigneur de Neuville et du Mesnil d'Argences, et de feu Elisabeth de Borel, en présence du père de l'épouse ; sign. : Dépanné de Marguerie, de Margueryе, Subtil de Bellengreville ; 11 janv. 1737, inh. de Renée d'Oleanson, 86 ans, veuve de Louis de Marguerie, chevalier, seigneur de Neuville et du Mesnil d'Argences, dans l'église, par le curé de Moult [de Cairon], en présence de Godey, curé de Canteloup ; 7 avril 1739, inh. dans l'église de Jean Le Bourgeois, sieur de Mainneville, 74 ans ; 23 juin 1740, inh. de Françoise Poutrel, veuve de Jean Desprès ; 31 août, Henry-Louis de Marguerie, éc., et Henriette-Renée de Marguerie, parr. et marr. de Charles-Louis Le Rouge, fils de Robert et d'Elisabeth Le Boucher ; 9 nov., mariage de Louis de Putecotte, éc., fils de feu François et de Marguerite de Gouhier, de la paroisse de Saint-Léger-des-Arassis, et Renée-Henriette de Marguerie, fille de feu Louis-Gabriel de Marguerie, chevalier, seigneur de Neuville et du Mesnil d'Argences, et de feu Elisabeth de Borel, en présence de Henri-Louis de Marguerie, éc., tuteur de l'épouse, de Michel-Alphonse Subtil, éc., seigneur et patron de Bellengreville, Augustin le Hantier, éc., sieur de La Bloquière, de la paroisse de Saint-Germain d'Echauffour, etc. ; 6 mars 1741, inh. d'Adrien Moulin, curé de Saint-Patrice, par le curé de « Granneville », official de Fécamp, en présence du curé de Frénouville [Legros], du vicaire d'Airan, et de Me Pierre Thinard ; 7 nov. 1741, bapt. de Marie-Françoise-Angélique Mondé, fille d'Etienne Mondé, chirurgien, et de Marie-Angélique Hurel, marr. : Marie-Charlotte Dépané de Marguerie, parr. : Selle, curé du lieu ; 21 nov., mar. de Gaspard Osmont, éc., sieur de Boisrousse, 41 ans, fils de feu Gaspard Osmont, et de feu Françoise de Marguerie, de la paroisse de Cléville, et Marie-Catherine de Fouque, 40 ans, veuve de Charles de Borel, éc., fille de feu Jacques de Fouques, sieur du Mesnil-Mennetot, et de feu Charlotte-Aimée Labbé, en présence de Louis de Marguerie, éc., Pierre Baudard, éc., Charles-Alexandre Martinbosc, éc., et Jacques-Gui du Bois, éc. ; 6 janv. 1742, inh. dans l'église de Marguerite Gouhier, veuve de messire « Peucotte », éc., 70 ans, par un « prêtre, chanoine de Croissanville », qui n'a signé ; 7 oct. 1742, bapt. de Louis-Charles de Putecotte, fils de Louis de Putecotte, de Réneville, éc., et de Henriette-Renée de Marguerie, parr. : Charles Le Lasseur (?), éc., sieur de La Baudrière, marr. : Louise Françoise-Elisabeth de Marguerie [qui signe : Louise de Nollent], (f° 142 à 146 : copie d'un jugement du Tribunal civil de Caen, rectificatif de l'acte ci-dessus, daté du 11 oct. 1816) ; 8 janv. 1743, inh. de Barbe Guesdon, par F. Selle, curé de Saint-Jean ; 9 déc., Charles-Louis de Marguerie, parr. : Anne Dastin, marr. ; même jour, bapt. de Marie-Louise-Henriette de Putecotte, fille de Louis, parr. : Henri-Louis de Marguerie, marr. : Marie-Louise de Putecotte ; 5 avril 1744, premier acte de Me Orange, curé de Saint-Patrice ; 1er août, Me Antoine Orange, curé de Saint-Patrice, parr., Marie-Charlotte Jouanne, épouse de Louis-Henry de Marguerie, éc., marr. ; 24 oct., bapt. par Pierre Tinard, curé de Montreuil, parrain de Pierre-Adrien Tinard, fils de Robert ; 21 janv. 1745, inh. dans l'église de Marie-Charlotte-Renée de Marguerie, 14 ans, par le curé de Moult, en présence des curés de Bellengreville, Béneauville, Valmeray, Airan et Saint-Jean d'Argences ; 11 mars, bapt. de Marie-Anne-Françoise Chopin, fille

de Jean-Bernard-Noël-Hiacinthe Chopin, chirurgien juré, et de Marianne-Michelle Le Roy, parr.: François Chopin, desservant la paroisse de « Robbe Homme », qui donne le baptême, marr.: Jeanne de La Tour, veuve de Jacques Brunet « de Brecotte »; 25 mai, bapt. de Jeanne-Charlotte-Renée Duhamel, fille de Jean-François, notaire, et de Jeanne Baudart, parr. : Charles Selle, curé de Saint-Jean, marr.: Henriette-Renée de Marguerie, épouse de Louis de Putecotte, sieur de Réneville; 23 sept., bapt. d'Angélique-Renée de Putecotte, fille de Louis, éc.; 29 sept., bapt. de Jean-Pierre Prempain, fils de Pierre, parr.: Jean d'Auxais, éc.; 15 nov., bapt. de Louise-Marguerite Prempain, fille de Sébastien, parr.: Charles-Louis de Marguerie, marr.: Marguerite Duvaldestin; 24 sept. 1746, bapt. de Henry-Charlemagne de Putecotte, fils de Louis; 25 oct. 1746, mar. par Jacques Châtel, chapelain fondé de Saint-Pierre de Caen; 14 nov., bapt. d'Henriette-Perrine-Elisabeth Bernier, fille de Michel, « procureur de Monsieur de Digoville pour ses terres du Marais des Terriers », et de Magdeleine Gassion; marr.: Jeanne de Lentaigne, épouse Auzouf de Beaumont, conseiller à Bayeux, parr.: le curé de Bazenville [Vautier], « pour et au nom de Messire Pierre Oursin, seigneur de Digoville, receveur général des finances de la généralité de Caen, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, parr. Saint-Roc, et de demoiselle Anne-Magdeleine-Elisabeth de Laurenceau, de Nogent-sur-Seine »; 23 août 1747, Jean Dauxais, éc., parr.; 14 sept., François Chopin, desservant la paroisse de Saint-Clair de Basseneville, parr.; 24 sept., P. Thinard, curé de Montreuil, administre le baptême; 13 nov., mariage par le même de Jacques-Marin de La Rocque, de Montreuil, et de Françoise Gruchet, veuve de feu Pierre Le Poutrel, et de Louis Osmont; 1748, Ursin Baudouin, custos, témoin de divers actes; 11 fév., bapt. de Marguerite-Amable-Anne Béquet, fille de Jacques, parr.: Amable Bailly, receveur des aides au département de « Trouard », marr.: Marguerite Le Poil, femme de J.-J. Avenel, huissier royal, de Saint-Patrice; 7 mars 1748, bapt. de Marie-Renée Chopin, fille de J.-B., chirurgien juré, parr.: Pierre-René Saffray, seigneur et patron de Vimont, marr.: Marie-Charlotte Jouanne, épouse d'Henry-Louis de Marguerie, éc., qui signe: Marie-Charlotte-Jouenne Dépané; 22 août, Charles-Louis de Marguerie, éc., parrain, Anne Poutrel, marr.; 24 sept., bapt. par P. Thinard, curé de Montreuil, d'Alexandre-François de Putecotte, fils de Louis de Putecotte, éc., seigneur du Mesnil d'Argences; 2 sept., inh. dans l'église d'Etienne Mondey, chirurgien juré; 8 mars 1749, bapt. de Françoise-Elisabeth, fille de Jean-François-Joseph Duhamel, notaire royal, marr. : Louise-Françoise-Elisabeth de Marguerie, femme de Jean-Joseph-Marie de Nolent, éc., de la par. du « Han », parr.: Pierre Thinard, curé de Montreuil; 5 sept. 1749, bapt. de Pierre-François-Robert Guesdon, fils de Pierre-Louis-Robert, parr.: Pierre Cingal, huissier-audiencier au Bailliage de Caen, marr.: Suzanne Le Charpentier, v^e de Louis Boisaux, paroisse Saint-Eustache de Paris; 8 mai 1749, inh. par M. des Rotours, curé de Poussy et doyen de Vaucelles, dans l'église, de Marie-Charlotte Jouenne, épouse de Henri-Louis de Marguerie, 38 ans; 18 août 1750, bapt. de Françoise-Angelique de Putecotte, fille de Louis de Putecotte, éc., sieur de Réneville; 21 juin, inh., dans le cimetière d'Angélique de Putecotte, 5 ans; 6 déc., inh. de Jeanne Baudart, femme de Jean-François-Joseph Duhamel, dans la chapelle Saint-Jean de cette église ; 23 mars 1751, bapt. d'Elisabeth-Louise-Henriette de Marguerie, fille d'Henry-Louis de Marguerie, éc., et de Jeanne-Elisabeth--Daniel de Moult, parr.: Henry Daniel, éc., seigneur et patron de Moult, « châtelain de la Lande, des fiefs de la Vieille Mare Graitain en Romois et autres lieux », marr.: Louise-Françoise-Elisabeth de Marguerie, femme de Jean-Joseph de Nollent; f° 212, note: « Françoise-Marie de Putecotte de Réneville, fille de n. homme Louis de Réneville, fut baptisée à Cantelou le 9 décembre 1751, par permission de M. le curé de Saint-Patrice, d'Argences. Y recours »; 1er mars 1752, inh. d'Elisabeth Bourdin, femme de Jean Torel, « laquelle mourut hier, âgée de viron cent ans »; 16 déc. 1752, inh. dans l'église, de François Chopin, chirurgien juré, en présence de Pierre Margueritte, custos; 16 janv. 1753, inh. dans l'église, d'Elisabeth-Louise-Henriette de Marguerie, 20 mois, décédée le 15; 27 juil. 1753, inh. dans le cimetière, de Marie-Louise de Putecotte, 8 ans; 13 fév. 1754, mar. de Jean Duhousset, veuf d'Anne-Thérèse de Courseulles de Franjeu, de la paroisse de Saint-Simphorien des Bruyères, diocèse d'Evreux, fils de Jean du Housset de Boisbuisson et de feu Renée de l'Aumône, du même lieu, et Marie-Anne Duhamel, fille de Jean-François-Joseph et de feu Jeanne Baudart, célébré par Jean-Pierre-Charles Duhamel, prêtre, en présence de Hen-

ry-Louis de Marguerie, éc., sieur de Flamant, Renée-Elisabeth Daniel de Moult, et autres; 8 sept. 1754, bapt. de Jean de Vaux, fils de Jean de Vaux, chirurgien opérateur, originaire de la paroisse « du Zerche », diocèse de Limoges, et de Louise Le Bosc, parr.: François Grassy, chirurgien opérateur, originaire de la ville de Parme en Italie, établi et marié en la ville de Nonancourt, diocèse d'Evreux; 26 oct. 1754, bapt. par Claude-Louis Lamy, religieux de Troarn, parrain, de « Magdelaine-Claudine-Jacqueline-Catherine Ancelles », fille de Jacques, marr.: Magdelaine-Agnés Paumier, de Troarn; 5 août, inh. dans l'église de Marguerite Le Boucher, veuve de Jean-François « Dauxers », âgée de 72 ans; 3 mars 1755, bapt., par Gilles-Jacques Le Cloutier-Dupré, vicaire, de Louis-Félix, fils de Louis de Putecotte, éc., sieur de Réneville; 12 oct., Louis-Philippe-Henri de Belleville de Rupierre, parrain, Gabrielle-Jeanne-Madeleine Maupoint de Vermonnet, marraine; 28 mars 1755, inh., par Pierre Cauvet, curé du Mesnil-Frémentel, promoteur de l'officialité d'Argences, dans le chœur, d'Antoine Orange, curé de Saint-Patrice, 53 ans, en présence des curés de Saint-Jean [Selle], du vicaire desservant [Dupré] et du vicaire de Moult [Maupas]; 9 janv. 1756, inh. dans le cimetière, du côté de l'Evangile, par Vérel, curé de Moult, de Charles-François Jouenne, curé de Saint-Patrice, âgé de 29 ans, en présence de Selle, curé de Saint-Jean, et Boutry, vicaire; 25 janv. 1757, mar. de Marin de Cornière, docteur en médecine de l'Université de Caen, originaire d'Anctoville, fils de feu Ollivier et d'Anne Henry, demeurant à Saint-Jean d'Argences, et de Jeanne-Catherine du Hamel, fille de Jean-François-Joseph Duhamel; f°s 271 et 272: autorisation délivrée à Thomas Chevron, dit « Sans chagrin », natif de Chateaudun en Beauce, sergent de la compagnie du capitaine Laborie au régiment d'Auvergne, délivrée à Rouen le 3 avril 1757, d'aller contracter mariage à Argences; certificat « d'honnête homme et bon chrétien », à lui délivré, le 3 mars, par Delmaz de Gramon, aumônier du régiment; 8 avril, mariage dud. Chevron avec Jeanne Vassal, en présence de « Messire de Marguerie, écuyer » ; 1er oct., bapt. de Louise « Sophye » de Putecotte, fille de Louis, éc., sieur de Réneville, seigneur de Saint-Gilles et du Mesnil d'Argences, marr.: Marie-Charlotte de Nollent, parr.: Charles-Louis de Putecotte; 23 nov., bapt. de Marie-Jeanne-Angélique, fille de J.-J. Mondey Du Moutier, chirurgien, et de Marie-Catherine Giffard; 21 nov., mariage de Pierre Le Bos et Marie-Anne Thinard, par J.-P. Thinard, pr. curé de Saint-Pair-du-Mont; 28 mai 1757, inh. dans l'église, par M. de Saint-Martin, curé de Bellengreville, de Louise de Bonneville, veuve de François « Chaupin »; 1758, divers actes : par : Maupas, vicaire de Moult, Lemoine, prêtre, Marescot, vicaire de Saint-Jean, de Mallortie, curé de Canteloup; 21 nov., inh. dans l'église, « proche les fonds baptismaux », de Jacques Gruchey, écolier, 23 ans, présence de F. Maupas, Lemoine, des curés d'Airan et de Canteloup; 1759, 17 juill., bapt. de Jeanne-Henriette de Putecotte, fille de Louis de Putecotte, éc., sieur de Réneville, seigneur de Saint-Gilles et du Mesnil d'Argences, marr.: Jeanne Daniel de Moult, parr. : Henry-Louis de Marguerye, éc.; 16 oct., mar. par Duhamel, curé de Saint-Aubin-sur-Algot; 14 avril, inh. d'une fille de Pierre Lejeune, « cavalier au régiment d'Arcour, originaire du Pays de Nasseau, Sanrepuque (*sic*) ».— Autres actes concernant les familles: Amand, Ancelle, Anchon, Aulnel, Barbé, Barbier, Basourdy, Bastard, Baudouin, Bazire, Beaumont, Béquet, Bertault, Bisson, Boessée, Bonpain, Bonvoisin, Borel, Bornet, Bouret, Bourienne, Bouvet, Butort, Cailloué, Cayer, Chevron, Chibour, Chapron, Chopin, Chuquet, Colin, Colleville, Collet, Coulibeuf, Couvrechef, Conard, Danjon, De Cucy, Delacroix, Delafosse, Delalonde, Delarocque, Delaunay, Desprès, Denis, Diglin, Dionis, Dorien, Doublet, Doinel, Duchemin, Dumont, Dupray, Dusoir, Eve, Exmelin, Féret, Fouchet, Fouquost, Gaillard, Gefray, Germain, Giffard, Godillon, Gosse, Gosselin, Gruchey, Guesdon, Gueudon, Guilbert, Guillard, Gouvet, Hamon, Hébert, Hélye, Hervieu, Huet, Hulmet, Huslin, Jean, Jolain, Jouvet, Jullien, Lalonde, Lambert, Larcher, Lavinay, Lebarbier, Lebas, Lebosq, Leboucher, Leclerc, Lecointe, Lecomte, Lecordé, Ledaim, Ledenis, Lefebvre, Lefort, Lemaistre, Lemonnier, Lenepveu, Leperdriel, Leperreux, Leperlier, Le Petit, Lepinteur, Le Pouterel, Le Rat, Lerebours, Lhermagé, Loton, Lugan, Mabile, Malet, Mardoré, Marescot, Marguerite, Maubant, Mauger, Maunoury, Mazeline, Méaule ou Miaule, Moignet, Morand, Moulin, Onfroy, Paumier, Perdriel, Piart, Picart, Picot, Pigache, Pillon, Pléplu, Philbert, Poret, Portebos, Pointel, Prempain, Ridel, Robert, Ruet, Solenge, Tarrie, Thorel, Thinard, Totain, Vandon, Vanier, Vassal, Vasse,

Vauquelin, Venom, Viel. — *Bénédiction de cloches :* f° 11 : « L'onze may mil sept cents douze, les cloches ont été bénites par moy, Adrien Moulin, pbre, curé de Saint-Patrice d'Argences »; f° 273: 23 août 1757, « ont été bénites trois cloches par le Révérend Dom Pierre L'Enfant, grand prieur et vicaire général de l'abbaye royalle de Fécamp. La première nommée Jeanne par le Révérend père, assisté de noble dame Jeanne-Elisabeth Daniel de « Moux », épouse de Mr de Marguerie, écuyer. La seconde nommée Claude par messire Claude de Jordanis, écuyer, conseiller du Roi et commissaire de Maryne, assisté de noble dame Jeanne Frenier, épouse de messire de Belleville, écuyer. La troisième nommée Henriette par messire Pierre Fouques de Belleville, écuyer, seigneur et patron de Rupierre et autres lieux, assisté de noble dame Henriette-Renée de Margueryе, épouse de messire de Putecotte de Réneville, écuyer, seigneur de Saint-Gilles et Mesnil d'Argences et autres lieux ». Note finale, d'une autre encre : « pesoient 1.346 l, poids de viconté, qui revenoient à 1.400 l. poids de marc. Fait ce 15 10bre 1764 ».

E Suppl. 1.344. — GG 5. — (Registre). Moyen format, 323 feuillets.

1760-1790. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Paroisse Saint-Patrice. — Fos 1 à 235 : baptêmes et mariages; fos 236 à 323: sépultures. — Curés: d'Aubermesnil (1761) et son « coadjuteur » Desloges, de Prémont (nov. 1761-avril 1764), P. Gouget (1764-1792), Cailloué, prêtre (1782-1792) — I. — *Baptêmes et mariages:* 3 fév. 1760, bapt. de Jeanne-Charlotte-Louise Chevron, fille de Thomas, « soldat invalide », parr.: Charles-Louis de Marguerie (qui signe: Marguerie fils); 13 fév., bapt. d'Olivier-Jean Cornière, fils de Marin, docteur en médecine, parr.: Olivier Cornière, en présence de J.-P. Duhamel, curé de Saint-Aubin-sur-Algot; 20 juil., bapt. de Marguerite-Victoire Bouvet, fille de J.-B.; parr.: de Mallortie, curé de Canteloup, marr.: Marie-Anne de Mallortie; 12 mai 1761, bapt. par « nous, prêtre, coadjuteur de monsieur l'abbé Daubermesnil... » [Desloges]; 7 août, bapt. par l' « ancien curé de Saint-Patrice d'Argences » [d'Aubermesnil] : f° 13, visa de l'évêque de Bayeux; 4 juin 1761, 18 avril 1762, mentions de Jean-Noël Choppin, chirurgien; 2 nov., bapt. de Jean-Constance-Anne *de* Cornière, fils de Marin *de* Cornière [le *de* rétabli par jugement de 1822], marr.: Anne Le Poutrel « du Fresne », parr.: Duhamel, « ministre du sacrement », curé de Saint-Aubin-sur-Algot; 5 nov. 1762, bapt. par Delorme, curé « d'Oursin », de Marie-Catherine Mondé-Dumoustier, fille de J.-J., chirurgien, parr.: le sieur Delorme, marr. : Marie-Catherine-Françoise Guesdon; 17 nov., bapt. par Le Rat, chapelain de Brucourt, de Marie-Anne-Magdeleine Cailloué, fille de Pierre, parr.: Le Rat; 7 fév. 1763, pouvoirs donnés à François Dugués, curé de Fontenay-le-Marmion, de marier Charles Tinard et Elisabeth Le Peinteur; 19 janv. 1764, bapt. de Jeanne-Julie Bouvet, fille de J.-B. Bouvet de La Roulière et de Marguerite Ruchot, parr.: Louis Geffray, au lieu et place de Jacques-Joseph Bridel, de Caen, marr.: Marie-Jeanne-Charlotte Geffroy; 25 mars, bapt. par Choppin, curé de Saint-Clair de Basseneville, de Marie-Magdeleine-Françoise Choppin, fille de Nicolas-François, parr.: Choppin, curé; 16 sept., bapt. d'Anne-Joséphine Cornière, fille de Marin, docteur en médecine, parr.: Pierre-Marin-Joseph Sevestre de Précourt, représenté par Marin-Jean-Henri Cornière, marr.: noble dame Heudine, veuve d'Alexandre-François de Saffray, écuyer, représentée par Marie-Anne Cornière ; 12 mai 1765, bapt. d'Etienne-Fidèle Mondé-Dumoutier, fils de J.-J. ; parr.: Pierre-Etienne Oursin, éc., marr.: Marie-Josèphe-Félicité Laurent, épouse de Louis de Monmerqué, éc. (signatures : Oursin de Monchevé, Laurent Monmerqué) ; 1er oct. 1767, bapt. par Louis-Laurent Guesdon, curé de Saint-Martin de Vilers, de Louis-Marc-Michel Guesdon, fils de Guillaume, parr.: Louis-Laurent Guesdon, marr.: Marguerite-Philippe, épouse de Pierre Guesdon, avoué à Caen; 12 janv., 1768, bapt. de Pierre-Aimé Gruchey, fils de Jean, marr. : Jeanne-Aimée-Renée Bellissent, de Saint-Nicolas de Caen, parr.: Pierre-Guillaume-René Féron, conseiller du Roi, juge au Grenier à sel de Caen; 18 juil. bapt., par Duhamel, curé de Cesny-aux-Vignes, parr. de Marie-Jeanne-Charlotte Mondé-Dumoutier, fille de J.-J., chirurgien; 4 janv. 1769, bapt. de Louise-Henriette Guesdon, fille de Guillaume; parr.: Jean-Louis Guesdon, curé de Troismonts, représenté par J.-B. Regnault ; marr. : Jeanne-Henriette Guesdon, représentée par Charlotte Chapelain ; 18 oct. 1770, bapt. de J.-B.-René Ancelle, fils de J.-B., parr.: Bunel, prieur de l'abbaye de Troarn, représenté par Jacques Morand, marr. : noble dame Daniel de Moult, représentée par Elisabeth

Jardin; 26 juin 1771, mar. de Thomas-J.-B. Bouvet, fils de feu Thomas Bouvet de La Roulière, ancien capitaine, et de Marie de La Motte de Berville-le-Danois, veuf de Marguerite Buchot, avec Marie-Anne Bisson, fille de Gabriel; 9 avril 1772, Elisabeth-Marguerite-Périne-Bernardine Quedrue-Despréaux, marr.; 16 janv. 1773, bapt., par Cailloué, prêtre, de Marie-Madeleine-Françoise Féret, fille de Richard; parr.: François-Joseph Marette, clerc tonsuré; 23 avril, bapt. de Frédéric-Auguste Fleuriot, fils de J.-B. et de Marie-Anne Le Poutrel, parr.: Jacques-Christophe Guersent, curé de Rupierre, marr.: Jeanne-Françoise-Thérèse-Mélanie Fresnier de Belleville, représentée par Marie-Ursule-Jourdaine Malbranche-Huë, sa femme de chambre; 15 fév. 1776, mar. par J.-B. de Lorme, curé de Saint-Pierre-Oursin, de Pierre de Lorierre, de Curcy, et de Jeanne-Françoise-Elisabeth Leclerc; 6 nov., bapt. d'Angélique-Euphrasie Hamon, fille de Jean-Antoine-Henry Hamon, marr.: Angélique Dumoutier, parr. : Charles de Boispépin, d'Airan [signé: Charles de Beaudre de Bois Pépin]; 5 nov. 1779, bapt. de Louis-Marcel Halbique, fils de Louis-André Halbique, apothicaire, parr.: Jacques Rivière, maître chirurgien, marr.: Marie-Félicité Haguenot; 21 juil. 1780, Ursin-Nicolas Despériers, curé de Monney, diocèse de Lisieux, parr.; 31 août, Jacques Euvremer, contrôleur des actes au bureau d'Argences, parr.; 3 oct., bapt. de Marie-Charlotte Margueré, fille de Jean Margueré, capitaine de la brigade; parr.: Jean Margueré, d'Auberville; 26 oct., Jean-Augustin-François Blin, procureur au Bailliage de Caen, et Marguerite Béquet, son épouse, parr. et marr.; 29 janvier 1781, mar. de Thomas-Guillaume Hunger, employé dans les fermes du Roy, fils de feu Thomas et de Gabrielle Davy, originaire de N.-D.-de-Savigny, évêché d'Avranches, élection de Mortain, avec Marie Hébert, fille de feu Gilles et de Marie-Anne Le Danois; 15 juin, Antoine-François-Sébastien Prempain, sous-diacre, parrain. — Reg. de 1782, (feuillets interchangés); nombreux actes par Cailloué, prêtre; 14 janv. 1783, mar. de Robert-Philippe-Victor Le Roux, contrôleur des actes au bureau d'Argences, originaire de Saint-Germain de Lisieux, et de Marie-Jeanne-Angélique Mondé-Dumoutier, fille de J.-J., chirurgien, par le curé de Saint-Sylvain [Guérin] ; 13 avril, bapt. d'Anne-Fragile de Vernay, fille de François-Léonor de Vernay, écuyer, et d'Anne-Marie-Catherine Le Saunier; marr. : Marie-Anne Duchemin, femme de Pierre Le Saunier, de Saint-Jean de Cabourg, parr.: Jean-Georges-Etienne de Vernay, éc., de Grainville; 17 avril, Robert Le Danois, prieur commandataire « d'Aufay » et curé de Valmeray, parr.; 14 avril 1784, Jacques-Christophe Guersent, curé de Rupierre, parr. d'Anne-Félicité Huillard, fille de François; 11 oct., bapt. par Guillaume-François Paulmier, parrain de Julien-André-Hyacinthe Halbique, fils d'André ; 11 avril 1785, bapt. de Marie-Anne-Léonore de Vernay, fille de François-Léonor de Vernay, éc., marr.: Marie Le Comte, épouse de M. de Vernay, éc., de Grainville, parr.: Jean-Pierre Le Saunier; 21 fév. 1786, Gilles-Pierre Dohin-Duquesney, contrôleur des actes, parr.; 10 juil., bapt. par Lefebvre, prieur de Réville et curé de Saint-Jean, de Marie-Anne-Félicité Decouflet, fille de Philippe; parr.: François « Cyre du Soir »; 29 nov. 1788, mariage de Charles-Jacques-Antoine Houssaye, avocat en Parlement et greffier du Bailliage d'Auge à Pont-l'Evêque, et d'Elizabeth-Marie Rivière, en présence de François-Louis Osmont, chirurgien, beau-père de l'époux, de Jean-Pierre-Charles Duhamel, curé de Cesny-aux-Vignes, Lesage, curé de Clermont, et Lecourt, diacre; 29 sept. 1789, bapt. de Claude-Georges de Vernay, fils de François-Léonor, parr. : Claude-Adrien de Vernay, éc., de Grainville-sur-Odon, marr. : Catherine Hervieu, épouse de Louis-Pierre Cailloué. — *Sépultures:* f° 236, 28 avr. 1760, inh. dans l'église, par M. Veret, de Charles Ruchot, en présence de Marescot, vic. de Moult, C. Bellée, c. de f., de Mallortie, c. de Canteloup, Jean-Louis Guesdon, diacre ; 22 sept., Marie Laviney, par le R. P. Germain Carué; f° 234, note de visite de P. J. C. [Pierre-Julien-César de Rochechouart], év. de Bayeux, le 4 juin 1761; 1er sept. et 5 oct., témoins: « F. L. F. Loyer, ch. R. Trinitaire », et Troussel, avocat; 16 nov. 1761, Thomas-Germain-Gabriel Chevron, fils de « Thomas Chevron, invalide de l'hôtel de Caen »; 29 sept. 1762, Louis de « Puttecotte », éc., sieur de Réneville, seigneur de Saint-Gilles et du Mesnil d'Argences, décédé le 28, âgé de 48 ans, « dans l'église, près le pilier du côté de l'Evangile », par le curé de Bellengreville [de Saint-Martin], en présence des curés d'Argences et de Rupierre; 1763, témoins de plusieurs inhumations : Pierre Margueritte, maître d'école; 26 juin, inh. de Jean Le Boucher, journalier, « mort subitement à la campagne, étant à sa journée..., avec la permission de

MM. Avisse et Ségouin de La Rivière, nos juges et pr. fiscal »; 1er avril 1764, par le curé de Saint-Barthélemy du Mesnil-Frémentel et promoteur d'Argences [P. Cauvet], dans le chœur, de Louis-Thomas de Prémont, curé de Saint-Patrice, décédé la veille, 30 ans, en présence des curés de : Canteloup, [de Mallortie], d'Héritot [Doinel], de Rupierre [Guersent], d'Oursin [de Lorme], de Bellengreville [de Saint-Martin], de Saint-Jean [Marescot]; 26 sept., Pierre Hamon, par F. Dosnieux, curé de Beneauville ; 14 déc., Françoise Féret, veuve de Philbert Gruchey, dans la nef ; 11 oct. 1765, de Pierre Baudot, éc., ancien chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, chevalier de Saint-Louis, « en la chapelle de la Sainte-Vierge, à côté du chœur », en présence de Marescot, c. de Moult, de Mallortie, c. de Canteloup, de F. Maupas, chanoine de Croissanville, Lemoine, prêtre; 30 avril 1768, d'Anne Le Poutrel, femme de Jean-François-Joseph Duhamel, notaire, « en la chapelle de la Sainte-Vierge, à côté du chœur », par le curé de Rupierre [Guersent]; 7 sept., de Marie Giffard, femme de Jean Gruchey, dans la nef, par le curé de Moult, en présence de Saint-Martin, curé de Bellengreville, et de Frouin, vicaire de...; 2 déc., Jeanne Guesdon, veuve de Pierre Le Rat, dans la nef, par le curé de Moult, en présence de Marescot, curé de Saint-Jean, Frouin, vicaire, Vautier, vicaire de Rupierre; 11 avril 1769, Richard Féret, dans la nef, par le curé de Grandouet [M. Devaux]; 9 sept., Marie Torigny, veuve de « Louis Poutrel », par le curé de Saint-Ouen [du Mesnil-Oger, T. Jeanne]; 13 août 1770, Marguerite Ruchot, femme de J.-B. Bouvet, par le curé de Saint-Jean, en présence de de Mallortie [curé de Canteloup], Vautier [vic. de Rupierre], Burot [vic. de Moult] et P. Cailloué, acolyte; 19 nov. 1771, Jean-François Duhamel, ancien notaire, dans la nef, par Maupas, chanoine de Croissanville, en présence de MM. Marescot [c. de Moult et c. de Saint-Jean], Guersent [c. de Rupierre], de l'Orme [c. d'Oursin], Dosnieux [c. de Beneauville], Vautier [vic. de Rupierre] et Cailloué, diacre; 21 mai 1772, Catherine-Angelique Moulin, femme de Noël-François Manchon, dans la nef, par M. le curé de Moult, en présence des curés de Saint-Jean, Beneauville, Vautier, vic. de Rupierre, Ancelle, chan. de Croissanville, Cailloué, diacre. En 1773, actes en présence de Cailloué, curé de Saint-Clair-de-Basseneville; 18 mai 1773, inh. de Marie-Marthe Denis, femme de Jean Gruchey, dans la nef, par le curé de Vimont [Vasse], en présence des curés de Canteloup, Moult, Oursin, Saint-Jean; 4 sept. 1774, Anne Gruchey, femme de Charles Hue, apothicaire, dans l'église, par le curé de Rupierre, en présence de Duhamel, c. de Cesny-aux-Vignes, Marescot, c. de Saint-Jean, Marescot, c. de Moult, Le Danois, c. de Valmeray, Vautier, vic. de Rupierre; 5 sept., Marie-Anne-Jeanne Chopin, dans l'église, par le curé d'Airan [F. J. B. Tison]; 9 déc., Catherine Guesdon, veuve de J.-B. Moulin, dans l'église, par le curé d'Oursin, en présence des curés de Moult, Saint-Jean, et C. F. Méaulle, vicaire de Moult; 5 fév. 1776, J.-J. Patrice Ancelle, « dans la nef, par nécessité »; 20 janv. 1777, de Marie-Anne-Françoise Le Poutrel, femme de J.-B. Joseph Fleuriot, dans l'église, sous le clocher, par le curé de Moult, en présence des curés de Rupierre [Guersent], d'Airan [M. Roussel], Canteloup [de Mallortie] et Méaulle, vic. de Moult; 10 mai, de Charles Hüe, apothicaire, dans la nef, par le curé de Canteloup, en présence de Vasse, c. de Vimont, Subtil, c. de Bellengreville ; 21 oct., de Jean-Bernard-Noël-Hyacinthe Chopin, chirurgien, dans la nef, sous le clocher, par le c. de Vimont [Vasse]; en 1779: 31 inhumations. — 12 nov. 1781, de Marin Cornière, docteur-médecin, par le curé de Vimont, en présence de F.-J. Beaunieux, c. de Beneauville, Méaulle, vic. de Moult, Cailloué, pr. ; 27 juin 1782, Jean Leclerc, par le R. P. Cyrille Jumelin, carme de l'Ancienne Observance, en présence de Mallortie, Cailloué et A. Prempain, diacre. En 1784: 34 inhumations; 31 déc. 1784, Jean Lami, décédé le 30, « âgé d'environ cent ans »; 7 fév. 1785, Henry-Louis de Marguerie, éc., chevalier, sgr de Flamant, décédé le 6, dans le cimetière de Toussaints, par le c. de Canteloup, en présence de F. S. Beaunieux, c. de Beneauville, Lefebvre, prieur de Réville et curé de Saint-Jean, Marescot, c. de Moult, Méaulle, vicaire de Moult, et Cailloué et R. Prempain, prêtres; 12 sept. 1785, funérailles de J.-B. Joseph Fleuriot, « sindic militaire », inhumé à Saint-Pierre-Oursin; 16 août 1786, inh. de Pierre Morand, de Moult, « trouvé mort sur Saint-Patrice..., avec la permission des juges du Bailliage d'Argences au siège de Sainte-Paix, après en avoir fait la visite », en présence de son frère Charles; signatures: J.-B. Hue Belleville ; Le Prestre-Chauvin, avocat; 20 sept. 1788, Marie Féret, femme de Jacques Le Barbier, par le curé de Moult, en présence de Lefebvre, c. de Saint-

Jean et Hartel, pr.; 18 mars 1789, Nicolas Chopin; 26 fév. 1790, Jean-Richard-François Bunel, par le curé de Moult [Marescot], en présence de Lefebvre, c. de Saint-Jean, Gouget, c. de Saint-Patrice, Durand et Bacon, prêtres; 1792 (cf. GG. 3). — Autres actes concernant les familles: Ancelle, Angot, Anne, Avenel, Aumont, Ballon, Barbey, Basly, Beaudouin, Beaumont, Bénard, Bertaux, Blot, Bornet, Bouet, Boulet, Bouquet, Bouvet, Busnel, Cabourg, Cailloué, Canon, Charpentier, Chevron, Chesnel, Choquet, Chrétien, Chuquet, Cliquet, Cogny, Colbet, Corderay ou Cordray, de Cornière, Danjon, Delaunay, Decouflet, Delorière, Deny, Donnai ou Donné, Doray, Dubos, Duchemin, Dujardin, Dupont, Dupost, Duval, Eve, Exmelin, Féret, Fleuriot, Foucher, Gasse, Gasselin, Ginard, Gruchey, Guesdon, Guesnon, Guérin, Haley, Halbique, Hamon, Hay, Hédiard, Hélie, Hervieu, Higuet, Hoguais, Houssaye, Houvet, Huillard, Jardin, Jacquemin, Jollin, Jouanne, Jullien, Lamer, Lami, Lamotte, Langer, Lasséry, Latour, Lebarbier, Lebas, Lebaron, Lebailly, Lebée, Leblanc, Leboucher, Lebouteiller, Lebosq, Lechartier, Lecarpentier, Leclerc, Lecointe, Legrand, Legrix, Lefevre, Lefortier, Lejeune, Lejeunehomme, Lemulois, Leneveu, Lenoble, Lepage, Lepainteur, Leperreux, Lepetit, Le Rat, Le Roux, Lerouge, Lesueur, Letan ou Le Than, Livet, Lucas, Maheu, Malfilastre, Mailliochaux, Malet, Manchon, Manoury, Marie, Martin, Marguerite, Maubant, Maurice, Mahéas, Méaule ou Miaule, Meline, Millet, Morion, Moulin, Moussel, Onfroy, Osmont, Paisant, Penchon, Pérée, Peulon, Piéplu, Pigny, Pinson, Philippe, Poret, Pointel, Prempain, Quesnot, Rame, Renault, Renié, Ridel, Roberge, Rochant, Rocancourt, Rossignol, Ruchot, Ruet, Ruette, Saintecloir, Saugrain, Seigneurie, Singal, Tinard ou Thinard, Thomas, Torchi, Touroude, Torel, Traihardy, Vaudon, Vassal, Venon, Vincent, Yver. — *Bénédiction de cloches*, etc... : f° 33: 15 déc. 1764, « ont été bénites les trois cloches de cette paroisse, par Messire J.-B. de Mallortie, curé de Cantelou, la première au nom de Sainte-Henriette, le parrain Messire J.-B. de Mallortie, curé de Cantelou, la marraine, noble dame Henriette-Renée de Marguerie, veuve de Messire de Putecotte de Reneville, éc., seigneur en son vivant de Saint-Gille et Mesnil d'Argences; la seconde au nom de Sainte-Charlotte, le parrain Messire Charles-Louis de Putecotte, écuier, représenté par Monsieur Augustin Rousselin, officier dans le régiment de Cambrési, la marraine noble demoiselle Marie-Charlotte de Nolent; la troisième au nom de Sainte-Marie, le parrain Pierre-Michel Gouget, curé de Saint-Patrice d'Argences, la marraine noble demoiselle Marie-Anne de Mallortie. La 1re pèse 554 l.; la 2e, 426 l.; la 3e, 327 l.; le tout 1.307, poids de viconté qui reviennent à 1.359 l., poids de marc. Voyez le registre de l'année 1757 ». — F° 85, v°, 1775: « samedi 21 mai, ont été bénites les trois cloches de cette paroisse, la 1re au nom de Sainte-Anne, le parrain François Huillard, la marr. Anne Le Saunier; la 2e, au nom de Ste-Marie, le parrain Jean-Charles Moulin, la marraine, Marie-Anne-Elisabeth Cailloué, la 3e, au nom de Ste-Angélique, le parrain, Jean-Jacques-Patrice Ancelle, la marraine, Angélique-Françoise Moulin. La 1re pese 650 l., la 2e 483 l., la 3e 342 l. Le tout 1.475 l. poids de viconté qui reviennent à 1.534 l. poids de marc, c'est-à-dire ajoutant au 1er poids les 4 au cent. » — F° 94, 22 mai 1777, reçu délivré par Lefebvre, curé de Saint-Jean, de la « déposition entière qui lui a été faitte des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Jean d'Argences, tant anciens que ceux de l'année courante », par le curé de Saint-Patrice. — Fos 115-116: « Noms des personnes confirmées à Rupierre le 5 octobre 1779, par Monsieur de Cheylus, évêque de Bayeux », à la suite: « A Moult le 21 octobre 1779. » « En tout 159. »

E Suppl. 1.345. — GG 6 (Liasse). 21 pièces, papier.

1735-1791. — Extraits d'état civil délivrés de 1789 à 1841, concernant les familles Angot, Bunou, Cacheloup, Desloges, Dusoir, Fleury, Foulon, Gosset, Hebert, Huchon, Lavinay, Lecarpentier, Lemonnier, Meaule, Morand, Rivière, Sabine, Vaudon, délivrés par les communes de: Airan, Argences, Billy, Cinq-Autels, Clécy, Cléville, Douville, Durcet, Emiéville, Hérouville, Percy, Poussy, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, Saint-Philbert-des-Champs, Saint-Sylvain.

E Suppl. 1.346. — GG 7 (Liasse. — 2 pièces parchemin, 10 pièces, papier.

1709-1756. — Fabrique de Saint-Jean. — Un registre des comptes informe du trésor (18 fol.), déc. 1709-nov, 1724. F° 18 : arrêté de compte du 21 déc. 1717; dépenses pour l'entretien de l'église: 296 l. 17 s.; recettes: 268 l. 9 s.; trésorier

non désigné. Tarif qui semble ressortir du compte: pour inhumation dans l'église, 3 l., pour inhumation « dans la cour de l'église », 30 s. F° 1, v°: « Rescu vint scint seous pour avoir seonné la cloche pour le neveu de M. le curé d'Eoisit, 1 l. 5 s. ». F° 2: « Rescu de Jean Vaché quinse livres quinse sous pour trois années de la boutique... J'ai rescu trente seous pour avoir sonné la cloche pour le munier du Fresne, 1 l. 10 s. ». F° 4: « J'ai rescu scinquante deux seous d'unt batant de ladite esglise de Saint Jean que j'ay vendut par le consentement de mounscieur le quray, 2 l. 10 s. » F° 6 v°: « Plus un esploit fait a mounsieur Duval de ne sce descesir pat de deniers qui peuve estre dut o tresor de leglise, 1 l. 7 s. ». F° 7: « le père a mounscieur le quray enteré dans l'église n'at pas paié, gratis » (*cancellé*). F° 7 v°: « J'ay peié quatorse seous et persounne qui ont pendu la cloche par le councentement de M. le curé » (*cancellé*), etc. Les fol. 11 à 17 sont blancs; 6 mai 1737: quittance de Jean Le Boucher, trésorier en charge de la paroisse de Saint-Jean, délivrée à Robert Guilbert, de 91 l. 7 s. « pour les frais et vacations que j'ay été obligé de faire... tant en l'Intendance de Caen qu'en bailliage dudit Caen, que devant Monseigneur l'évesque de Bayeux »; 19 fév. 1739: Philippe Dauverne, sergent royal au Bailliage de Saint-Sylvain, à la requête des habitants représentés par Duvaldestin et Jean Hamon, signifie à Jean Le Boucher, un extrait de requête présentée à l'Intendant, le 7 janv., avec la décision déboutant Le Boucher de ses demandes et le condamnant aux dépens; 6 fév. 1739: requête au marquis de Vastan, intendant, présentée par les habitants d'Argences, représentés par Duvaldestin et Hamon, répondant à la sommation qui leur a été faite à la requête de Jean Le Boucher, leur demandant des sommes qu'ils jugent ne pas lui devoir. Ils mettent en avant la quittance de 91 l. 7 s. du 6 mai 1737, et le concordat conclu entre eux, les religieux de Fécamp et led. Le Boucher, passé devant Duhamel, notaire à Argences, le 14 av. 1737: « de quelque œil qu'on regarde la demande dudit Le Boucher, il n'y est nullement fondé, car, d'un costé, il ne peut la faire à ceux qui n'ont point délibéré aux certificats, et, de l'autre, il ne peut mesme rien demander à ces délibérans puisqu'ils l'ont entièrement payé suivant sa quittance du 6 mai 1737. » Ils concluent au rejet de la demande et à la condamnation aux dépens; 1er fév. 1739: signification par J.-B. Morice, sergent au bailliage de Saint-Sylvain, à la requête de Jean Le Boucher, ci-devant trésorier, d'une requête qu'il a adressée le 22 janv. à l'Intendant, demandant à être payé de 318 l. 2 s., employés à exécuter les certificats du 16 fév. 1736, l'élisant trésorier de la paroisse, dont l'église venait d'être interdite à cause de son « état sy pitoyable ». Les religieux de Fécamp «... s'avisèrent de démolir ladite église aux fins de la réunir à la parroisse de Saint-Patrice... Une entreprise sy hardie et sy marquée obligea les paroissiens de s'assembler et de faire un certificat le 23 sept. 1736 où ils continuèrent de députer le supliant pour se pourvoir devant » l'Intendant et l'évêque de Bayeux, « pour arrêter le cours des entreprises desd. sieurs religieux »; 4 janv. 1739: « certificat établi par les paroissiens des deux paroisses devant Nicolas Varin, notaire, etc. »; parmi les présents: Louis-Gabriel de Marguerie, éc., seigneur de Neufville et du Mesnil d'Argences, Henry-Louis de Marguerie, chevalier, Jean-Joseph-Marie de Nollent, chev., etc. ». Ils doivent aviser à « prendre les mesures propres et nécessaires pour prévenir et empêcher les dessains chimériques dud. Le Boucher, ruineux pour lesd. paroissiens » . Duvaldestin et Hamon sont élus pour poursuivre l'action et faire tout le nécessaire « et générallement touttes poursuittes et diligences nécessaires pour, en faisant voir le ridiculle du mémoire de dépenses faittes par led. Le Boucher, parvenir à le faire débouter des conclusions qu'il a prises par lad. requête... »; 7, 8, 15 janv. 1739: requête desd. élus à l'Intendant, contre Jean Le Boucher, « homme d'un esprit inquiet, remuant et turbulent... Il est vray et les supliants eurent connaissance que led. Le Boucher s'est avisé de voulloir mettre tout le bourg en combustion pour plaider contre les prieur et religieux de l'abbaye de Fescamp: quelques-uns, gens d'aussi peu de reflexion que luy, luy ont donné adjonction, mais la plus saine partye des habitants du bourg s'est bien gardée de le faire; au contraire, considérant le peu d'opulence des habitants, les exécutoires considérables obtenus par lesd. relligieux de Fescamp contre eux, dont le payement aurait esté fort onéreux, a pris le party de suplier les religieux de faire à leurs frais l'église, ce qui a été fait. Le turbulent Boucher, pour se signaler dans le goût de celui qui brûla le temple de Phèse, n'a pas suivi cette route... », il a dépensé 318 l. 2 s. 10 d.: « en mauvais procédurier, vacations inu-

tiles, consultations superflues ». Les suppliants estiment que cette somme soit payée à Le Boucher par ceux qui « l'ont authorisé à faire tant de sottises ». A la suite : « Nous Intendant avons débouté ledit sieur Le Boucher sur les conclusions de sa requeste du 15 déc. dernier et l'avons condamné aux dépens de l'instance, sauf son recours, s'il y échet, contre les délibérants, etc. » ; 14, 15, 21 déc. 1738 : mémoire de frais présentés par Le Boucher, suivi de sa requête à l'Intendant, et de signification aux habitants d'Argences ; 4 avr. 1751 : la bannie du « cemetière Toussaint », devant Jean-François Duhamel, notaire, requête de Charles Selle, curé de Saint-Jean, pour 9 ans commençant à Noël 1750 ; défense d'y faire paître et de labourer. L'adjudicataire aura les « tontures et émondes qui sont autour du cimetière, une fois pendant le présent, en réparant bien et dûment les fossés... », devra entretenir les arbres fruitiers « qui sont et pourront être plantés sur le lieu..., souffrira faire les inhumations à l'ordinaire sans en demander diminution ». Adjugé à Jean-Charles Duvaldestin pour 18 l. 2 s. 6 d. ; 15 sept. 1754 : bannie des bancs dans la nef ; d'une place de 3 pieds de large sur 7 de long, du côté de l'autel Saint-Joseph, « à charge de fermer lad. place d'un banq fait dans le goût et modèle de ceux de Saint-Patrice, et délaisser un pied et demy de vuide entre le degré de l'autel Saint-Joseph et led. banq », adjugée à Jean Duvaldestin, pour 3 l. ; deux autres places, adjugées à Pierre Cailloué, et à Robert Duhamel, pour 3 l. chaque ; une autre « du côté de l'autel de la Vierge à prendre un peu au-dessous de la chaire », de 7 pieds sur 4, adjugée à Marie-Anne de la Tour, v^e du sieur Le Roy, à 3 l. ; une place au dessous, adjugée à Gilles Bénard, 3 l. ; 28 déc. 1756 : autre bannie de banc.

E Suppl. 1.347. — GG 8 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces, papier.

1443-1791. — Paroisse Saint-Patrice. — 2 janv. 1443 : devant Jehan Allouf et Jehan Eude, tabellions en la haute justice d'Argences et de Saint-Gabriel, constitution de 10 s. de rente en faveur des obitiers de Saint-Patrice, représentés par Richart Buchard, Thomas Maignant,..... Legros, et Robert, « prestres tous servant Dieu en l'église de Saint-Patrice », par Raoul Bigot, bourgeois d'Argences ; la rente assise sur une vergée de terre en jardin au hameau du Fresne, que tient Guillaume Baudouin, de Rupierre, et sur deux autres petits sillons ; à charge par les prêtres « et leurs successeurs de prier Dieu pour les amis trépassés dud. Bigot, pour lui et pour sa fame, et à dire, chanter et célébrer par chacun an, la vie durant dud. Bigot, une messe du Saint-Esprit, le jour Saint Michel en sept^bre, et après son décès, des trépassés » ; 8 août 1660 : « extrait d'un article » des registres de Jean Hamel, sergent en la vicomté de Saint-Sylvain, « employé à la saisye et decrept par moy faits des maisons et héritages ayant appartenu à deffunt Pierre Varin, instance de Jean de Cardonville, bourgeois de Caen » le 5 déc. 1649, délivré à Philbert Gruchey, curé de Saint-Patrice ; 21 mars 1664 : quittance de Philbert Gruchey à Philippe Cotard, éc., sieur du Fresne, de 3 boiss. d'orge, ancienne mesure, et de 16 s. pour rente qu'il fait « aux prestres et clercs » dud. Saint-Patrice, pour le terme échu à la Saint-Michel ; juin 1679 : déclaration de Philbert Gruchey, aux prieur et religieux de Fécamp, 1° d'une acre de terre plantée en vignes, « sise au vignoble d'Argences, delle de la Vallée Saint-Eustache, en exemption de tout » ; 2° « des terres d'obit dépendant de Saint-Patrice, savoir : le lieu presbytérial, cour et jardin, contenant ½ acre ou environ, clos de murailles, sur lequel il y a plusieurs maisons servant à plusieurs usages dont partye d'icelles sont couvertes de thuilles et le surplus de gleu », ½ acre, « delle de la sente aux ouays », 6 verg., delle de Toussaints, 1 v., « au bout de la ville », 3 v., delle de Saint-More, ½ acre, delle du Closage, ½ acre, delle du haut champ Aumont, 3 v., delle du Ronchevil, 10 v., « au Bisson », 1 a., delle de la Jambe, ½ acre et 6 vergées, delle du Fond du Val, 1 v. de pré « proche le maresq, delle de la bonde.... A cause desquelles maisons et héritages il confesse et advoue estre subjet à loyalle dixme avec foy, hommage seulement, en exemption de toutes rentes ny de payer aulcune coutume aux foires et marchés de la barronnie, subjet comparoir et respondre en la haulte justice et juridiction de lad. barronnie, comparoir au cheminage et banie de four et de moulin, et, à cause de ce, led. sieur curé a droit et liberté de pasturage pour ses bestiaux aux communes, brières et maresq de nosd. seigneurs et y faire prendre rost et feuillies, litière et brière pour son usage, etc... » ; déclaration reçue par Jean Le Poutrel, sieur de Prêtreville, bailli de la haute justice d'Argences, en présence du procureur fiscal ; 4 juillet 1791 : bail entre Duport et

Gouget, curé de Saint-Patrice, de diverses parties de maison, avec certaines réserves du bailleur, pour 9 ans à raison de 50 l. par an.

E Suppl. 1.348. — GG 9 (Liasse). — 5 pièces, papier.

1674-1715. — Procédure pour les dîmes. — 3 oct. 1674, assemblée du commun devant Blouet, instance de Philbert Gruchey, curé de Saint-Patrice, possédant le tiers des dîmes du lieu, et Charles Ancelle, fermier des deux autres tiers appartenant aux religieux de Fécamp, « pour voir dire qu'ils [les paroissiens] seront tenus de payer auxd. sieurs curé et Ancelle la dixme des aigneaux et laines en essence qui ont esté dépouillés avant le jour Saint-Jean dernier, suivant la demande qui leur avoit esté faite par plusieurs fois auparavant..., que defense leur seroit faite de cueillir et emporter les chenivières, fruits croissant dans les jardinages et closages fermés », avant d'avoir prévenu les demandeurs ; copie de réplique de Gruchey et Ancelle, aux défenses de Charles Onfroy et François Solenge, signifiée le 12 nov. 1681. Il y est rappelé la signification du 3 oct. 1674 : « Disent que de droit ceux qui possèdent héritages, fermes, sont obligés advertir les décimateurs pour venir prendre leurs dixmes lors de la récollation des fruits...; pour les poix anglais, les décimateurs n'ont pas jamais prétendu se faire payer de la dixme de ceux qui auraient cru dans les jardins potagers, mais il s'agit de la dixme d'autres jardins où il y a des pommiers et plants, où l'on fait quelquefois de la chanivière et autres sortes de grains, qui contiennent de chacun plus d'une vergée... »; 20 juil. 1687: bail « du tiers des dixmes d'Argences et hameaux en dépendants et du tout et autant qu'il en appartenoit cy-devant aud. sieur curé avant qu'il les eust abbandonnées suivant la déclaration du Roy auxd. Religieux, pour par luy en jouir comme il aurait fait cy-devant », consenti par le procureur de l'abbaye, au curé Philbert Gruchey, pour 225 l. t. de fermage; 17 août 1714: avis de Le Chevalier, avocat conseil, à Rouen, touchant les droits auxquels peut prétendre Moulin, curé de Saint-Patrice, relativement aux dîmes, désirant abandonner la portion congrue: 1° pour 1714, rien; 2° pour les verdages: il ne pourra pas avoir moins que ses prédécesseurs en avaient avant l'option ; 3° pour les vignobles « dont les prédécesseurs du sieur curé avaient la dixme, comme si c'eut été des verdages, qui ont été réduits en terres labourables pour y semer du blé, la maxime *mutata superficie non mutatur jus decimandi* ne peut pas être par luy opposée aux gros décimateurs; c'est par rapport aux propriétaires qu'elle a son effet; mais, concernant les décimateurs entre eux, il faudroit que ce fut une novale pour [*déchiré*] mettre le curé en droit d'exclure les gros décimateurs, ce qu'on ne peut pas valablement prétendre au fait en question... etc. »; 20 nov. 1714: accord passé entre le prieur Filleul et Adrien Moulin, pour terminer le procès pendant entre eux, au Parlement de Rouen...: le « curé rentrera en possession des terres de lad. cure comme du jour Saint-Michel dernier et s'accommodera avec le fermier sans que lesd. sieurs religieux en puissent souffrir aucune inquiétude de la part dud. fermier, et led. sr. curé rentrera en possession au premier janv. prochain des dixmes telles et de la manière que led. sieur Grucher en jouissoit lors de son option, scavoir du tiers des grosses et menues dixmes et verdages, et qu'à l'égard des laines, agneaux et cochons de lait led. sieur curé en aura la moitié des dixmes et il n'aura rien à la dixme du vin, le deffunt sieur Grucher ny les prédécesseurs n'en aiant jamais perçu, et la pension est cessée comme aiant led. sr curé esté payé d'icelle par avance jusqu'au premier janvier prochain ». Le curé paiera 15 l. aux religieux « pour partie des deniers par eux déboursés sur quelques incidents faits aux requestes ou led. sr curé estoit mal fondé ».... Signatures du R. P. Filleul, procureur célérier et bailli général de Fécamp, et de A. Moulin; 8 juill. 1715: requête au Bailli de Caen, par Moulin, demandant qu'assignation soit donnée aux fermiers des 2 tiers des dixmes pour être fait 3 lots du terroir d'Argences « pour estre un d'iceux choisis par led. suppliant ».

E Suppl. 1.349. — GG 10. (Liasse). — 2 pièces parchemin, 75 pièces, papier.

1721-1726. — Procédures (1) entre le curé de Saint-Patrice Adrien Moulin, les religieux de Fécamp et leurs fermiers des dîmes. — Avril-juin 1721: copie de requête au Bailliage par Catherine Prempain, ve de Duhamel, et Claude Osmont, son gendre, fermiers « des deux tiers des dixmes du terroir d'Argences et de la totalité du terroir des

(1) Sur toutes ces procédures, voir aux Archives du Calvados les dossiers H 4.494 à 4.496.

Vignes », troublés par Moulin, qui prétend avoir droit aux dimes du terroir des Vignes, sur tous grains ou fruits autres que le vin; 12 juin 1722: avis de Le Paige, avocat au Grand Conseil, sur la cause évoquée devant le Grand Conseil pour savoir: 1° si les moines de Fécamp peuvent prétendre la totalité des dîmes des grains recueillis sur le canton des Vignes, sous prétexte de la réserve qu'ils se sont faite de la totalité de la dîme du vin. Non, « le traité de 1714 est uniquement relatif aux différentes espèces de choses sujettes à la dixme et nullement à aucun canton particulier de la paroisse »; 2° si le curé « est obligé de contribuer avec les RR. aux réparations du chœur de l'église parroissiale de Saint-Jean. Non, « si les RR. ont retiré dans leur monastère ceux qui desservoient autrefois l'église de Saint-Jean sous le titre de prieuré et si, en leur place, ils ont établi un vicaire perpétuel qui a ses paroissiens distincts et séparés de ceux de Saint-Patrice, il ne s'ensuit pas que les charges du curé de Saint-Patrice ayent peû augmenter à cet égard; elles se trouvent, comme elles l'estoient auparavant, fixées aux réparations du chœur et cancel de son église »; 3° si le curé « est aussi contribuable aux frais du restablissement de la grange dixmeresse située dans l'enceinte de son presbytère... [Il] est tenu à proportion de toutes les réparations et du restablissement de la grange dixmeresse », comme pour le presbytère; « néanmoins, cela peut dépendre de l'usage, en sorte que, si les parroissiens ont compris la grange dans les réparations qu'ils ont faites à la maison presbytérale, ce sera une loy qui mettra le s^r curé en estat d'exercer valablement son recours contre eux, mais à l'égard des religieux il ne peut éviter d'estre condamné »; 17 août 1722: supplique de Moulin au Grand Conseil: il y est rappelé: l'accord passé entre Gruchey, prédécesseur de Moulin, et les moines, en 1686, par lequel Gruchey renonça à prendre le tiers des dîmes et les terres de la cure pour recevoir des moines la portion congrue de 300 l. t., conformément à l'édit du roi; le concordat intervenu entre Moulin et les moines le 20 novembre 1714, les mettant hors d'instance pendante au Parlement *(voir supra)*; l'action intentée par Catherine Prempain et Osmont, son gendre, fermiers des deux tiers des dîmes au Bailliage de Caen, voulant faire condamner Moulin à rapporter « les dixmes perceues par lui au terroir des Vignes », dont ils furent déboutés; l'évocation de la cause obtenue par les moines le 31 janvier 1722, « sans prendre fait et cause de leurs fermiers ». Le territoire d'Argences « est environné d'un costé d'une petite chaisne de montagnes, ou deux cotteaux le long duquel (*sic*) il y a eu de temps immémorial, des vignes plantées et cultivées; c'est ce qui lui a fait donner le nom de terroir des Vignes, quoique ce ne soit qu'un canton qui fait partie de celui de la paroisse en général. Le climat sous lequel ce terroir est scitué, n'est pas advantageux pour la vigne; elle n'y produit que de mauvais vin et en très petite quantité, cela a été cause que plusieurs des propriétaires en ont arraché et mis les terres en culture de labour qui produit du bled, des mars, des légumes, comme les autres terres; ce sont de ces grains dont on dispute la portion de dixme au suppliant sous prétexte qu'il est dit dans le traitté de 1714 que le curé n'a aucun droit sur la dixme du vin... », et il ajoute les raisons de son conseil sur ce point. Il demande à être maintenu en possession du tiers de toutes les dîmes sans distinction de terroir, demande la restitution de celles que les fermiers lui ont « enlevées mal à propos » et, finalement, que les RR. soient déboutés de leurs prétentions; 29 mai 1723: « cy sont trois lots et partages du terroir du bourg d'Argences, etc... », faits par Catherine Prempain, excluant le terroir des Vignes desd. lots; 21 juin 1723: « déclaration que fourny Me Adrien Moullin » à la ve Duhamel et à son gendre « des terres novalles scituez dans la parr. d'Argences ». A la marge, en face de chaque article, les annotations suivantes: « antienne, possédée » ou « antienne, de même », ou « canton des Vignes ». Ladite déclaration signifiée par Jean Thieuvin, sgt., à la ve Duhamel, avec « deffences d'y prendre ny lever à l'advenir aucuns droits de dixmes comme appartenant aud. sieur curé, sans préjudice des droits de dixmes des terres qui sont de présent en labour dans le maresq des Terriers non compris dans la présente... etc. » ; 1er mars 1723 : copie de copie d'une requête des moines de Fécamp au Grand Conseil, « ayant pris le fait et cause de Catherine Prempain, etc. ». Ils rappellent qu'ayant fait évoquer au Conseil une demande formée par leurs fermiers au Bailliage de Caen, en 1721, contre Adrien Moulin, « au sujet d'un enlèvement de dixmes fait par led. sieur curé en l'année précédente sur le terroir des dixmes [pour: des vignes] qui ne luy appartiennent pas... », sur des terres « qui ne sont point du canton du s^r

curé.... ce que mesme il a consenti de restituer par ses deffenses fournies au Bailliage le 28 juin 1721 ». [En marge : « cela n'est pas vray, il ne faut que les lire pour voir le contraire »]. Sur la prétention du curé de lever sa part des dîmes des grains croissants sur le terroir des Vignes, ils disent que « cette prétention est contraire à tout ce qui s'est passé auparavant ». [En marge : « cela est encor faux, car le s^r Gruchey avant son option percevoit sa tierce gerbe dans le canton des Vignes, dont la preuve sera offerte dans les deffenses »]. Les Religieux disent : « le Bourg d'Argences consiste en deux paroisses....., distinguées par chacunne leur église distantes assez considérablement l'une de l'autre [l'église de Saint-Jean étoit dans son origine un prieuré; il n'y a pas 700 pieds de distance de l'une à l'autre] par leurs troupeaux, tailles et curés [il n'y a jamais eu qu'une taille]..., le curé de Saint-Jean, de temps immémorial est réduit à la portion congrue [c'est un prestre qu'ils ont mis à la place de 7 ou 8 moines qui estoient encore dans Saint-Jean en 1300]..., le curé d'Argences a varié, tantôt il a eu sa pension, ensuitte il a demandé la portion congrue;... en 1714 le s^r Moulin demande à rentrer dans son tiers de dixme; « il est dit par le traité que le s^r Moulin n'aura rien dans la dixme du vin [voilà la surprise], ayant reconnu que ny luy ny ses prédécesseurs n'en avoient jamais rien eu ny perceu sur le terroir des Vignes de cette paroisse [de quelle paroisse veulent-ils parler?] parce qu'en effet led. terroir n'a ésté fieffé qu'à condition d'estre cultivé en vignes, le tiltre porte mesme que, faute de cultiver des vignes pendant trois années et d'y mettre la cerpe, lesd. terres et vignes abandonnées seront et de droit réunies au corps de lad. baronnie d'Argences à leur bénéfice. [Si ça esté à cette condition qu'elle estoit faite cultiver auparavant; si c'estoit terre inculte, elle deviendroit donc novalle] ». Sur l'enlèvement de dîmes fait par Moulin, les RR. l'accusent de les « enlever de force et de violence, et quelquefois furtivement [rien au monde ne fut plus faux] ». Ils disent alors que Moulin « n'a droit que de percevoir un tiers de dixmes, sur les lieux de la paroisse de Saint-Patrice d'Argences, estant exclu d'en percevoir sur les terres de la paroisse de Saint-Jean [Saint-Patrice a toujours dixmé partout et Saint-Jean n'a jamais perceu de dixmes], parce que les supliants payent seuls au curé de cette église les 300 l. t. de sa pension, et font les réparations de l'église de Saint-Jean; le sieur curé de Saint-Patrice ny contribue en aucune manière [quelle pitoyable plainte], cependant il enlève les dixmes et les perçoit sur le territoire de la cure de Saint-Jean, ce qui est injuste, etc. [Elle n'a jamais eu de territoire] ». Les RR. demandent que le Conseil ne s'arrête à la demande du curé du 27 août 1722 et condamne Moulin à restituer les dîmes perçues (avoine et pois jaunes) sur les terres du canton des Vignes, et lui fasse défense « de dixmer à l'advenir sur le territoire anciennement planté en vignes... comme aussi de dixmer sur le territoire de la paroisse de Saint-Jean, etc. [Les moines se sont servis du mot de canton pour insinuer une erreur, car il ne signifie pas icy un terroir décimal ny de Saint-Jean, ny de Saint-Patrice mesme, mais bien une 3e partie du terroir d'Argences qui avoit esté partagé en 3]. » Au pied : « Noté qu'il y avoit 3 gerbes de dîme d'avoine, et aussi 3 g. de pois jeaunes perçues par le s^r Moulin sur le terroir des Vignes ». A noter que la copie est tout entière de la main d'Eudes de Mézeray, curé de Rupierre, ainsi que les notes marginales. Il ajoute : « Aussytôt que M^r le Curé de Saint-Patrice a reçu ses papiers de Paris, j'ay fait une copie de leur req^te 2 mars, qu'on ne peut lire sans indignation. Elle ne contient que des mensonges, surprises, erreurs, équivoques, etc. »; 28 juin 1723 : copie d'exploit fait par Jean Hamon, sgt. au bailliage de Saint-Sylvain, aux RR. de Fécamp, au domicile de Pierre Callouet, où Pierre Cauvet, leur procureur fiscal, a élu domicile, requête de Moulin, protestant de nullité l'arrêt du Conseil du 2 mars, à lui signifié le 23, s'élevant particulièrement contre la déclaration « qu'il ne prétend pas dixmer par l'étendue de la paroisse Saint-Jean, laquelle déclaration il n'a donné charge ny pouvoir de faire; il la désaprouve et désavoue formellement, attendu que, quoyqu'il y ait trois fiefs distincts dans l'étendue du bourg d'Argences dont lesd. s^rs Prieur et RR. ont en leur main le fief suzerain, qui leur a esté ausmoné par Richard Ier, duc de Normandie, avec le patronage de l'église de Saint-Patrice qui estoit alors unique dans Argences, il n'y a jamais eu un territoire particulier décimal pour l'église de Saint-Jean; lesd. RR. l'ont fait bastir; elle estoit considérable dans sa grandeur, ce qui en reste en fait foy; c'estoit où les sieurs RR. au nombre de plusieurs qui avoient un prieur, prioient Dieu pour led. Richard, leur

bienfaiteur; ils l'ont abandonnée, elle est tombée en ruine en la pluspart et ils ont laissé dans cette église un prestre qu'ils appellent leur vicaire perpétuel, lequel n'a jamais perçu aucunes dixmes ». C'est aux RR. gros décimateurs « à payer les honoraires de leurd. vicaire », non pas « à mesme le reste des autres dixmes qui appartiennent à l'église de Saint-Patrice comme seule et unique église dud. bourg », mais en les prélevant sur les deux tiers qu'ils perçoivent à leur profit. « Comme led. sieur Cauvet a remis led. arrêt du Conseil aux mains dud. sieur curé et qu'il luy en a donné un récépissé le 23 de ce mois, qu'il luy a dicté luy-mesme, lequel se trouve pur et simple, sans réserve ny protestation contre lad. déclaration et que lesd. s^rs^ prieur et Relig. pourroient peut-être dans la suite prétendre en inférer que ce seroit une approbation, en exécution dud. arrêt et de lad. déclaration si le s^r^ curé gardoit plus longtemps le silence sur cela, led. s^r^ curé... leur déclare par le présent qu'ils ne peuvent rien inférer du récépissé, qu'il n'a pas entendu autre chose que de leur donner un acte comme cet arrest luy a esté mis aux mains, il n'a pas entendu se préjudicier, ny approuver lad. déclaration, ny l'exécuter ». Il demande à rendre ledit arrêt contre son récépissé, « et pour leur refus, led. s^r^ curé proteste de tout ce qui est à protester, etc. » ; 2 juillet 1723 : copie de l'exploit présenté par Hamon, requête de Catherine Prempain et de son gendre, aux moines de Fécamp, répondant à la signification qui lui a été faite, à l'instance desd. Religieux, de l'arrêt du Conseil du 2 mars. « Led. sieurs Religieux sont sommés et interpellés de déclarer et indiquer quel doit être le terroir de Saint-Jean d'Argences, quels en doivent estre les bornes et séparations d'avec le terroir de Saint-Patrice et sur quels héritages ils prétendent avoir le droit de percevoir seuls les dixmes, attendu que lad. v^e^ ne connaît point de terroir particulier de Saint-Jean d'Argences, etc. » ; 24 juillet 1724 : requête au bailli de Caen, par Adrien Moulin pour faire citer en justice les fermiers des moines, « pour voir dire et ordonner que la totalité des dixmes dud. Argences seroit ramassée et recueillie par mains communes et repostées dans lad. grange (dixmeresse), comme il a esté commencé de faire pour celles qui y sont actuellement de la présente récolte, aux fins d'estre ensuite battus à communs frais et partagés. Scavoir : un tiers pour led. s^r^ curé et les deux autres tiers pour lesd. fermiers », comme il se pratiquait antérieurement. Au pied : « Permis d'assigner », signé : Gohier de Jumilly, et à la suite, « signification faite le 25, requête de Moulin, à Nicolas Guesdon et joints, et assignation à comparoir vendredi prochain » ; 23 juillet 1724 : requête de Moulin au bailli de Caen, expositive des faits antérieurs à 1724 et des troubles que les nouveaux fermiers des dîmes apportent audit Moulin, dans la perception des dîmes du terroir des Vignes, sur les terres du fief de Canon (six acres et une vergée), sur les terres novales ; il demande que les fermiers ne le troublent plus dans sa perception des dîmes, qu'ils soient tenus de lui rapporter les dîmes qu'ils ont levées induement, novalles ou autres, la moitié des laines et agneaux ; 27 juill. : « mémoire des grains ou gerbes de dixmes que maistre Adrien Moulin, pr., c. d'Argences a eu en vertu de l'arrest du 2 mars 1723 et de l'arresté du... juillet 1715, et de l'antienne possession de feu Me Philbert Gruchey, son prédécesseur immédiat, perçues pour sa tierce gerbe sur les terres du canton ou terroir des Vignes dud. lieu, pendant la dernière récolte (1723)... » ; 29 juill. 1724 : « extrait des registres du Greffe du Bailliage... » : Moulin, débouté de sa requête du 24, « faute d'avoir mis en cause toutes les parties intéressées » ; 11-16 août 1724 : copie d'arrêt du Parlement, sur appel de la sentence du Bailliage, condamnant les s^rs^ Guesdon à rapporter dans la grange dixmeresse les grains perçus par eux sur le terroir des Vignes ; 17 août : signification, par le même, requête des s^rs^ Guesdon, dud. arrêt aux s^rs^ Lequeux, fermiers généraux, avec mention que lesdits sieurs seront poursuivis par les requérants pour leur faire prendre leur fait et cause ; 19 août 1724 : fragment de mémoire informe (de la main d'Eudes de Mézeray), présenté au Bailliage par Moulin pour se faire adjuger le tiers de toutes les dîmes du territoire d'Argences : « pour détruire de fond en comble le sistème que lesd. RR. se proposent depuis plus de 700 ans et le nouveau projet artificieusement imaginé par led. frère La Londe qui paroist dans sa requête du 1er mars 1723..., etc. » ; 21 août 1724 : copie par extrait de l'arrêt du Parlement du 11 août, signifiée aux s^rs^ Guesdon, et réponse desd. Guesdon signifiée au s^r^ Moulin, déclarant être prêts à exécuter l'arrêt pour éviter saisie de leurs biens ; 22 août 1724 : signification par Jean Hamon, requête des moines de Fécamp, représentés par dom

Gérard de Noyville, célerier de l'abbaye, à Nicolas Guesdon, des lettres patentes du 24 mars 1721, et sommations aud. Guesdon de ne poursuivre procès qu'au Grand Conseil et de se conformer à l'arrêt du Conseil du 2 mars 1723; 23 août: procès-verbal de l'exécution de la déclaration du s^r Guesdon le 21, rapportant les grains logés chez lui, à la grange dîmeresse; 18 sep. 1724: requête de Moulin au Bailli de Caen, demandant à faire approcher Guesdon pour le condamner à rapporter les pommes et poires dîmées sur le terroir des Vignes et transportées ailleurs qu'à la grange ; 26 sept.: copie d'arrêt du Grand Conseil, rendu à la requête des moines, ordonnant que l'arrêt contradictoire du 2 mars 1723 sera exécuté, que les grains déposés en la grange dîmeresse seront battus par deux batteurs préposés par les fermiers des dîmes et le curé, pour les grains être partagés: 1/6 au curé et le reste aux fermiers, les pommes et poires de même, « en attendant l'événement des instances... et le partage des deux terroirs ». Au revers: mentions de lettres expédiées par le curé, le 8 octobre, à Leclerc, son procureur à Paris, « aux fins de donner r^te d'opposition dans la 8^ne »; du même jour, une lettre au même par Eudes de Mézeray, sans doute, avisant que, le 12, il a expédié un modèle de requête ; 29 sept.: procès-verbal dressé par Noël Troussel, sgt. à Troarn, requête de Moulin, constatant que Pierre Guesdon, « coutumier dud. lieu », pressurait du raisin « à luy appartenant » dans un pressoir sis en la cour de ferme de François Mallet. A la présentation de leur bail fait par les Guesdon, père et fils, le curé a protesté et réclamé l'exécution de l'arrêt du 2 mars 1723, et déclaré « intenter clameur de haro », pourquoi il a requis le sergent « de conduire les s^rs Guesdon pour estre mis sur icelluy, et, comme j'éttois en estat de faire lad. conduitte, lesd. Guesdon, père et fils, ont consenty que, au terme dud. arrêt que le s^r curé persoive le tiers de la dîxme du vin, ainsy que des fruits en pommes et poires par compte et nombre ». Néanmoins, ils réservent leur garantie vers les s^rs Lequeux, « veu lequel consentement, ledit haro a esté cessé ». Moulin, en acceptant de prendre le tiers de la dîme du vin, a réservé ses droits sur les deux autres tiers; 18 oct.: Moulin fait signifier aux Guesdon sa protestation de nullité à l'exploit qui lui a été signifié le 10 « au sujet des novalles vin huet »; 12 déc. 1724: procès-verbal dressé par Philippe Le Comte, huissier à Caen, requête des Guesdon, constatant l'impossibilité d'ouvrir la grange dixmeresse, « le sieur curé ayant fait apposer une deuxième serrure dont il n'a voulu livrer la clef, en ayant été sommé ». Les Guesdon n'ayant voulu livrer au curé le tiers des grains, celui-ci s'est obstiné à ne pas livrer la clef, pourquoi Guillaume Lecomte, serrurier au bourg d'Argences, a été requis d'abattre lad. serrure, pour permettre aux batteurs de continuer leur travail; 19 déc. 1724 : requête au Grand Conseil, présentée par Nicolas Guesdon, demandant que les moines veuillent bien répondre à sa sommation du 13 novembre; 10 janv. 1725: réponse à ladite requête, appelant les Lequeux mis en cause; 11 janv. 1725: réplique de Guesdon ne trouvant pas la réponse suffisante, et demandant à être autorisé à poursuivre lesd. Lequeux « aux frais desdits religieux de la Trinité qui, en leur qualité d'évoquants, sont obligés de rendre la cause entière; 29 déc. 1724: arrêt du Grand Conseil du 29 déc., ordonnant que les grains déposés dans la grange dîmeresse, « à l'exception des novalles », seront mis sous séquestre, que le commissaire les fera battre et en rendra un tiers au curé et deux tiers aux Guesdon, sous-fermiers. Sommation du 22 janvier, faite par Troussel, requête de Moulin, aux Guesdon, de restituer au requérant les grains détaillés en l'acte, de rétablir les serrures, remettre les clefs au s^r Gruchey, commissaire établi par le curé pour exécution de l'arrêt du 29 décembre qui leur est signifié. Refus des Guesdon. Saisie des grains de la grange, sommation faite aux batteurs de cesser leur travail, apposition de serrures et clés remises à Philbert Gruchey; 16 janv. 1725: requête des Guesdon, présentée au Grand Conseil, demandant que les moines soient contraints de remettre au procureur du suppliant l'original de l'exploit d'assignation aux Lequeux; 22 janv. 1725: autre copie de l'arrêt du 29 décembre, et procès-verbal de signification dudit aux Guesdon, avec sommation de restituer les grains énoncés battus par les dénommés en l'acte, qui « ont disposé tant de jour que de nuit, ayant pillé les grains... etc. »; 26 janv. 1725: signification par Charles de Saint-Jean, sergent d'Argences, à Adrien Moulin, requête des Guesdon, lesquels, pour se conformer à l'arrêt qui leur a été signifié, accorderont au curé un sixième des dîmes d'Argences ; sommation du 1er février 1725, faite par Hamon, requête de Moulin, aux Guesdon, réclamant une

quittance du partage des « pois communs tant blancs que gris » récoltés en 1724, avec assignation au Bailliage pour se voir condamner à rendre cette quittance ; 11 fév. 1725 : copie de requête d'Adrien Moulin au Grand Conseil, reprenant toutes les raisons des procès successifs et en cours, rappelant l'origine de la suzeraineté des Prieur et religieux de Fécamp sur le territoire d'Argences, des dons de Richard Ier et Richard II ; ducs de Normandie, la construction de « la superbe chapelle monacale sous l'invocation de Saint-Jean », du prieuré ; la soustraction des religieux à la juridiction de l'évêque de Bayeux, l'érection de la haute-justice, etc., « tout cela sans titres, par abus, spoliation, au grand préjudice des intérests de la Couronne, de la franchise et liberté de ses sujets bourgeois dud. Argences et de leurs héritages tenus en franc-alleu...», par divers moyens et en différents temps ; appropriation des deux tiers des dîmes tant du fief-chef que de ceux du Mesnil et de la Cour d'Argences « ou Flaman ». En outre, « l'envie insatiable de s'agrandir toujours aux dépens d'autrui et de l'église du supliant, les auroit porté à surprendre des accords frauduleux de la simplicité de ses prédécesseurs, pour lui retrancher la moitié de la dixme des laines, agneaux et cochons de lait et exclure entièrement l'église d'Argences de la dîme du vin, assez connu par sa mauvaise qualité, qu'en Normandie on apelle vin huet, dont les vignobles sont cultivés sans échalas, sur quelques petites montagnes, colines et coteaux dont la pluspart du terrain est de tems immémorial semé de différentes sortes de grains et planté d'arbres fruitiers à faire du cidre et du poiré... Toutes ces injustes entreprises que l'avidité des moines, qui ne meurent jamais, ont fait peu à peu tant dans les siècles d'ignorance et en certains moments favorables qui arrivent par les changements de titulaires, lesquels entrent dans les bénéfices peu instruits des droits de leur église, ainsi que cela est arrivé au supliant,... n'auroient point empêché que par un miracle assez surprenant l'église d'Argences n'ait conservé jusqu'à ce jour la possession de la moitié des dîmes domestiques connues sous le nom de dîmes de charnage ou sacramentelles et la troisième partie des grosses et menues dîmes, tant sur lesdits héritages du franc aleu et sur les montagnes des vignes et sur ceux desdits deux fiefs du Ménil et de la Cour et de laditte extension dud. fief de Canon... ». Il évoque les griefs contre sa personne : résignation de la cure par Gruchey en sa faveur, en 1707, son investiture canonique par l'évêque de Bayeux et non par les moines, ses tentatives de recouvrer le tiers des dîmes en nature, de préférence à la portion congrue, l'accord de 1714 avec dom Filleul, lequel, « bon religieux, retourné à l'abbaie de Fécamp se glorifia d'avoir bridé la bégace (*sic*) », etc... Les fermiers des RR., « à qui l'avarice servoit de guide et semblables aux machines de Brioché, soutinrent devant le Baillif de Caen que le terroir desdites montagnes et coteaux... avoient esté aumosnés aux dits religieux en exemption de dîmes ». L'arrêt du Conseil du 2 mars 1723 « ne sera-t-il point capable d'arrêter le zèle et l'humilité de l'aimable Frère Maret, nouveau procureur de Fécamp et ne mettra-t-il point de barrières impénétrables à la cupidité des nommés Lequeux et Guédons, nouveaux fermiers? Non, etc. » [La suite n'est plus qu'un mémoire informe de la main d'Eudes de Mézeray, où les diverses étapes du procès sont retracées fidèlement.] «... Tout cela n'a pas empêché que, par une vexation inouïe, lesd. RR. n'ayent engagé lesd. Guesdon, gens aveugles et passionnés, à prétendre exécuter led. arrêt (2 mars 1723), dont l'injustice retomberoit sur le Grand Conseil, si le supliant estoit privé de la moitié de sond. tiers des grains qui sont dans la grange avec les novales... Allez, mes amis, dit Cauvet, pr. fiscal de la haute-justice d'Argences, auxd. Guesdon, faittes du pis que vous pourez, si vous pouvez réussir je vous assure d'homme d'honneur que, quoiqu'on ne vous ait donné que les deux tiers des dîmes à ferme, lesd. RR., pour vous récompenser de leur prester votre nom, ils abandonnent à votre profit la moitié du tiers du curé, jettez son sixe à la rue... Aussitôt dit, aussitôt fait, ils ont enfoncé les serrures de la grange, dont une qui appartenoit au supliant, et lesd. Guesdon, leurs associés et parents, ainsi que deux batteurs à leur dévotion, ont pillé les grains de lad. grange depuis le 23 nov. dernier jusques au 22 janvier dernier ». Les demandes ne sont pas formulées. La requête se termine par cette correspondance : « Je vous dirai le reste de vive voix, car je compte partir demain pour Paris avec de l'argent et des pièces nouvelles. Mr le curé d'Argences vous envoye par la poste la somme de 30 l. t. afin que vous en donniez à M. de Laverdy. J'ai receu l'honneur de votre dernière du 6 de ce mois avec la coppie de la pétition des moines du 5. En attendant, etc. Eudes Mézeray, curé de Rupierre... Ce dim.

11 feb^er 1724 [pour 1725] ». Liasse de 5 pièces : arrêt du Grand Conseil du 29 déc. 1724, ordonnant l'exécution de celui du 2 mars 1723 : que les grains des grosses dîmes soient battus, « à l'exception des novalles », que les grains en provenant seront partagés, un tiers au curé et les deux autres aux Guesdon, et de même pour les verdages et menues dîmes, permis au curé « d'emprisonner les batteurs », les s^rs Guesdon tenus de replacer la serrure arrachée de leur autorité, le curé autorisé à percevoir ses dîmes « dans toute l'étendue de la paroisse de Saint-Patrice », etc. Procès-verbal du 23 août 1724, portant dénombrement des grains contenus dans la grange des dîmes ; sommation faite aux Guesdon, de délivrer une quittance des deux tiers des pois étant dans la grange, à la date du 23 août, et, sur refus, assignation donnée au Bailliage ; 1er mars 1725 : extrait des registres du Grand Conseil, rendu sur la requête du 16 janv., ordonnant que les religieux soient approchés pour payer le défaut obtenu par le curé ; 10 mars 1725 : en exécution de l'arrêt du Parlement de Rouen et à la requête du curé, les Guesdon donnent quittance des pois partagés, provenant du territoire des Vignes ; 21 mars 1725 : requête du curé, signification faite à Philbert Gruchey, qu'il demeure responsable des dommages causés par la vermine aux grains qu'il est chargé de faire battre et sommation d'exécuter l'arrêt de déc. 1724 ; 23 mars : signification de cet exploit par les Guesdon, aux Lequeux pour qu'ils fassent sommation aux religieux, afin qu'ils disent « s'ils entendent que lad. requête en exécution de l'arrêt sur requête qu'ils ont fait signifier auxd. Guesdon par lequel la part du s^r curé est réduite au sixième de tous les grains » soit exécutée. Sinon, les Guesdon se soumettront à la sommation du curé ; 26 mars : requête présentée au Grand Conseil par les Guesdon demandant qu'il leur soit accordé acte de leur déclaration réitérée aux moines de Fécamp, qui ont négligé de faire révoquer l'arrêt sur requête obtenue par Moulin, le 29 déc. 1724, que les moines soient condamnés aux dommages intérêts occasionnés par le dépérissement des grains non battus depuis cet arrêt ; 11 juin 1725 : extrait des reg. du G^d Conseil, défaut obtenu par Mr Moulin, faute de fournir défenses, contre les s^rs Guesdon ; 25 juin 1725 : défenses des Guesdon et autres contre les dires de Moulin sur l'assignation du 10 février ; 26 oct. 1725 : accord entre Moulin et les religieux représentés par dom Amable Marette, procureur de l'abbaye, « pour terminer le procès pendant au Grand Conseil, entre eux, en conséquence des grosses et menues dixmes et novalles existantes des deux paroisses de Saint-Jean et Saint-Patrice dud. bourg d'Argences... ». Ils requerreront du Grand Conseil le choix de deux avocats « pour juger, régler et terminer tous les différents et contestations indécises qui sont entre lesdites partyes, même donner pouvoir aux dits deux avocats de se choisyr un troisième pour surarbitre en cas qu'ils ne puissent convenir, promettant lesdits sieur religieux et curé de Saint-Patrice d'exécuter ce qui aura été jugé, réglé et arrêté par lesdits avocats, renonçant à se pourvoir contre et consentant que le jugement qui interviendra ayt force d'arrest, et même s'obligeant de le faire omologuer audit Grand Conseil ». Procuration donnée en conséquence de l'accord à [*blanc*] devant Pierre Duvaldestin, notaire à Argences, par les parties. — Extrait de la charte de fondation de l'abbaye de Fécamp : « Ego Ricardus, Normannorum dux, etc... », fait par Jean Le Tellier, notaire royal apostolique à Fécamp, sur la charte de fondation présentée par dom François Filleul, religieux, procureur, célerier et bailli général de l'abbaye, le 13 juillet 1712, et collationnée par les notaires, à Paris, le 21 mai 1726 ; 18 juin 1726 : arrêt du Grand Conseil, rendu en conséquence de l'accord du 26 octobre 1725, maintenant le curé dans la possession de son tiers des dîmes, à l'exception de celles du territoire des Vignes, mais à titre provisoire, « jusqu'à ce que les parties aient fait les diligences pour faire faire la distinction des terroirs décimaux des paroisses de Saint-Jean et de Saint-Patrice » ; le condamnant à restituer aux fermiers ce qu'il a perçu sur le territoire des Vignes ; les fermiers condamnés à lui rendre le tiers des grains et paille par eux perçus avant l'établissement du commissaire, suivant l'état donné par eux. Ledit commissaire recevra 200 l. pour sa commission, frais de garde et autres, laquelle somme sera payée : deux tiers par les religieux, un tiers par Moulin. Les religieux condamnés en tous les dépens, etc. — Résumé des clauses de l'accord, informe, sans date ni signatures.

E Suppl. 1.350. — GG 11 (Liasse). — 53 pièces, papier

1724-1725. — Procédures entre Moulin, curé

de Saint-Patrice, et les sieurs Guesdon, fermiers des grosses dîmes. — 24 nov. 1724: signification par Jean Thieuvin, sergent résidant à Argences, requête de Jean Ancelle et joints, à Adrien Moulin, l'appelant à comparoir au Bailliage, à Caen, pour intervenir au procès entre eux et les Guesdon; ladite signification au pied de: 1° copie par extrait du bail des fermiers généraux Jacques et Pierre Lequeux, aux sieurs Guesdon, des deux tiers des dîmes d'Argences; 2° de requête au Bailliage, instance des Guesdon, contre Ancelle, Julien et autres, lesquels « ont affecté de cueillir leurs pommes sans avoir averty le supliant, ce qui auroit obligé le supliant de leur en faire des plaintes, sur quoi, ayant promis d'abord de lui payer la dixme, ont depuis refusé, quoique cependant il se soit mis plus qu'à devoir..., etc. »; 3° l'assignation donnée en conséquence aux s[rs] Ancelle et autres; 11 déc. 1724: contestation fournie par Adrien Moulin, à la requête des Guesdon, signifiée le 24 nov., reconnaissant avoir été saisi des pommes par divers, « mais qu'il n'a exercé que son droit et que sa conduite est dans les règles ». Il dit avoir été informé « que lesd. Guesdon avoient fait plusieurs accomodements avec quantité de particuliers » pour le « frustrer » de sa part des dîmes. Il offre prouver ces dires et aussi qu'il a toujours perçu les dîmes sans trouble ni contestation, « que ledit Guesdon luy-mesme ainsy que les autres paroissiens lui payèrent en entier ledit tiers dont on lui conteste la moitié ». Il demande que les Guesdon soient condamnés à lui rendre les dîmes injustement perçues; 15 déc. 1724: réponse de Nicolas Guesdon à la défense, mettant en avant l'arrêt du G[d] Conseil du 26 sept., n'accordant à Moulin que le tiers des dîmes de la paroisse Saint-Patrice; 15 janv. 1725: réplique aux défenses des Guesdon (original de la main d'Eudes de Mézeray): « Si led. Guesdon avoit aussy de sa part rendu gloire à la vérité, il n'auroit pas eu la hardiesse d'avancer, comme il l'a fait avec la dernière impudence, qu'il a laissé aud. sieur curé le tiers en entier de la dîme des pommes; il est très faux, sauf respect, qu'il ait laissé led. tiers, et il n'est que trop vray que led. Guesdon s'est emparé de la plus grande partie de ce même tiers, ce sont là des faits positifs et dont la preuve couvrira led. Guesdon de honte et de confusion... C'est donc très inutilement que, pour excuser sa friponnerie, led. Guesdon paraît au surplus de son écrit invoquer le prétendu arrest sur requête du 26 septembre dernier, car, outre que le 12 octobre, scavoir cinq jours après la signification dud. arrest, le s[r] curé a esté receu par le Grand Conseil, opposant à l'exécution d'iceluy, c'est que s'il pouvoit jamais avoir lieu, il seroit contraire à l'ord[ce], à la vérité, à la justice et à la possession que l'église d'Argences s'est conservée nonobstant les usurpations évidentes de ceux qui l'ont surpris de la religion de nos seigneurs du Grand Conseil »; 10 fév. 1725: exploit d'assignation au Grand Conseil, par Hamon, requête d'Adrien Moulin, à Nicolas Guesdon père et fils et à divers, appelés devant la haute cour pour se voir condamner à restituer au requérant 50 boisseaux de blé froment, 100 b. d'avoine, 300 bottes de grosses pailles, 400 bottes de menues pailles d'avoine, « avec de la paille du van à proportion », grains battus en novembre et décembre, « lesquelles dixmes, grains et pailles ont esté pillés et emportés... tant de jour que de nuit,... et à rapporter la serrure, etc. »; 6 avril 1725: procès-verbal dressé par le même, requête de Moulin, de l'état des pailles et grains déposés dans la grange, des déprédations causées par la vermine, etc., en présence de Philbert Gruchey, commissaire; 7 avril: les s[rs] Guesdon signifient au curé qu'ils ont proposé deux batteurs pour battre les grains de la grange, de concert avec ceux que le curé voudrait désigner, lequel « présent devant lad. grange n'a voulu rien répondre »; 14 juin 1725: défaut accordé à Moulin, sur sa requête du 10 fév., contre les Guesdon, « à faute de fournir de défenses »; 14 juil. 1725: Charles de Saint-Jean, sergent, requête de Moulin, représenté par Charles-François Eudes de Mezeray, curé de Rupierre, porteur de sa procuration, délivre copie et signifie l'arrêt du Grand Conseil du 29 déc. 1724, obtenu par le curé contre lesdits Guesdon, au sieur de La Bellerie Callard, bailli-haut-justicier dud. Argences, « tant pour lui que pour le s[r] Boulard, advocat fiscal de la haute justice dud. Argences, et le sieur du Valdestin, syndic »..., les sommant « de rendre et de restituer tout présentement au requérant la tierce partie du prix de 69 boisseaux d'orge ou environ provenant de la dîme d'Argences, estant dans la grange dixmeresse du presbytère, que led. haut justicier avoit, au mépris dud. arrest du Conseil et sans ordre, ny tiltre, ni qualité, délivré et distribué le jour de lundi d[er] aux habitans et bourgeois dud. Argences, sur le pied de 5 l. le boisseau, comme aussy le prix de 3 au-

tres boisseaux de bled... », délivrés à 6 l. le boisseau, grains battus par Philbert Gruchey, commissaire établi auxd. grains, du prix desquels lesd. Callard, Boulard et Duvaldestin « se seroient rendus maîtres et auroient publiquement refusé led. sr curé et Me Charles-François Eudes de Mezeray, etc..., de recepvoir par escrit ses dire et raisons sur certain acte que led. sr du Valdestin escrivoit... ». — Ordonnance de l'Intendant (7 juillet 1725), prescrivant que le bailli de la haute-justice d'Argences procédera à la vente des grains au marché, que l'argent en provenant sera déposé entre les mains du syndic Duvaldestin, en attendant décision de justice. — L'exécution aurait été avancée hors du marché, « du consentement du curé et des fermiers qui, voyans la plus grande partie des habitans du bourg d'Argences et connaissans le besoin où ils sont de pain pour vivre, nous ont requis que led. pain (*sic*) soit distribué sur-le-champ... ». Néanmoins, 17 boisseaux furent réservés pour être portés le jeudi au marché d'Argences. Les pailles d'avoine furent délivrées à raison d'un sou la botte, parce que les habitants firent remarquer « qu'ils attendent des troupes à loger, pour lesquelles ils auront besoin de paille pour les coucher, etc... En suite de quoy nous sommes entrés au presbitaire du curé de Saint-Patrice, auquel avons demandé de nous faire voir son grenier, dans lequel nous avons trouvé la quantité de 5 à 6 boisseaux de froment qu'il nous a dit estre pour sa subsistance... »; refus de signer du curé; 11 et 30 avril 1726: requêtes des Guesdon au Grand Conseil, demandant que les moines les dédommagent de leurs pertes occasionnées par les troubles apportés dans la jouissance de leur bail et que Moulin soit débouté, etc

E Supp. 1.351. — GG 12. (Liasse). — 45 pièces papier.

1725-1726. — Procédures concernant Philbert Gruchey, commissaire aux dîmes séquestrées: 3 mai 1725: signification que les Guesdon s'opposent à la délivrance des novales réclamées par Moulin; 26 juil. 1725 : requête de Gruchey au Grand Conseil demandant correction du mémoire de ses peines, salaires d'ouvriers, etc., se montant à 730 l. 14 s., et que les Guesdon soient appelés à lui payer leur part, Moulin ayant offert celle qu'il doit; 26 janv. 1725: signification à Philbert Gruchey, d'avoir à se conformer à l'arrêt du Grand Conseil du 26 sept. 1724, obtenu par les moines de Fécamp, ordonnant que le curé aura un sixième des dîmes, grains, pommes, poires, recueillis par confusion, etc.;29 mars: sommations aux Guesdon, requête de Gruchey, de se présenter à la grange pour recevoir grains et pailles selon l'arrêt du Grand Conseil du 29 déc. 1724 ; 4 avril 1725: les Guesdon déclarent ne rien réclamer des grains et pailles qu'il voulait leur livrer, « estant la part qui apartient au curé de Saint-Patrice » ; 11 avril : nouvelle sommation aux Guesdon, requête de Gruchey, de prendre livraison des grains et pailles, sinon il va « louer à leurs frais et dépens des lieux propres et convenables » pour les loger; 27 avril: sommation de Moulin, demandant à être livré le lendemain de sa part « de pois gris... et lentilles et gerbas et autres »; « état ou mémoire du nombre des gerbes de dixmes de bled, d'avoine, de pois gris et de febves escrues pendant la dernière récolte sur les terres novalles, etc. ». Refus des Guesdon de délivrer les gerbes réclamées par Moulin, « attendu qu'ils n'ont aucune conoissance qu'il y ait aucuns terrains dans l'étendue du bourg et terroir d'Argences qui ait été dixmé par led. sieur curé comme novalles »; 7 juil.: requête de Philbert Gruchey, signification aux Guesdon, qu'il persiste à leur réclamer les 2/3 des frais et débours du temps de sa gestion, offrant leur en donner quittance et leur livrer les 2/3 des grains mentionnés en un exploit du 14 juin; en outre: « que l'intention dud. requérant est de s'en dessaisir et de livrer à Me Adrien Moulin, curé d'Argences, le tiers qui luy appartient desd. grains, et ce lundy prochain sur les sept heures du matin, après quoy et au mesme instant led. requérant déclare aux Guesdon que, vu la disette et cherté des grains et besoins pressants des habitans et bourgeois dud. Argences qui journellement en font demande aud. requérant, les uns par grâce et les autres par menaces, auxquelles led. requérant ne peut plus résister sans se risquer et mesme de les voir par force et violence s'emparer d'iceux grains, il délivrera les deux autres tiers d'iceux auxd. habitans sur le pied et au mesme prix qu'ils valloient jeudi dernier à la halle, invitant lesd. Guesdon d'estre présents..., que l'argent provenant desd. 2/3 desd. grains sera déposé entre les mains dud. sr Duvaldestin, nottaire royal et sindic dud. Argences, en attendant qu'il ait esté pourveu sur la demande dud. requérant... »; il livrera aussi 1/3 des pailles au curé et les deux autres tiers appar-

tenant aux Guesdon seront laissés dans la grange; 16 mai: procès-verbal de constat, requête de Gilles Bénard, gendre de Nicolas Guesdon, relatant que Gruchey a été trouvé dans la grange livrant 15 boisseaux et 1/4 de blé, et 125 bottes de paille « sans en avoir donné aucune part auxdits fermiers »; et, en outre, relatant qu'en une partie de la grange il y a un certain tas de blé non lié en mauvais état, etc.

E Suppl. 1.352. — GG 13. (Liasse). — 1 pièce parchemin, 41 pièces papier.

1726-1732. — Juillet 1726 : déclarations reçues par Thomas-André de Parfouru, éc., notaire à Saint-Sylvain, de: François Le Lièvre, curé de Bourguébus-la-Hogue, âgé de 72 ans, originaire d'Argences, lequel y a demeuré jusqu'en 1686, ayant recueilli les dîmes en 1673 et 1674, comme « dixmeur pour le nommé Pierre Ancelle, fermier d'un tiers de la dixme, Charles Ancelle estant fermier aussy d'un tiers qui avoit pour dixmeur Charles Lenepveu, Me Philbert Gruchey, en qualité de curé percevant l'autre tiers, lequel avait pour dixmeur le nommé Ursin Baudouin, son valet », certifie « qu'il a une entière connaissance, mesme de ses plus tendres années, que ledit sieur Gruchey a toujours possédé et perceu la tierce part de la dixme des grains et des fruits sur tout le territoire dudit bourg d'Argences et hameaux en dépendans, et ce, sans distinction ny exception d'ancien terroir décimal, si vray que touttes les dixmes des grains, mesme de ceux qui croissoient sur les héritages qu'on appelle aujourd'huy le terroir des Vignes estoient recueillies par mains communes et logées par indivis dans la grange dixmeresse du presbitaire, où elles estoient battues aussy à frais communs, ensuite partagées au boisseau; ledit sieur Gruchey en avoit un sur trois et les fermiers des gros décimateurs les deux autres... », parmi les témoins : Jean Déser, curé de Saint-Aignan-de-Cramesnil, doyen de Vaucelles; Jacques Raould, prêtre, de la paroisse de Saint-Jean de Caen. — Autre déclaration de Philippe Blot, marchand boucher, 71 ou 72 ans, originaire d'Argences, qui dit avoir « fait les fonctions de bâtonnier dans le temps qu'il demeuroit chez le nommé Charles Ancelle, fermier desd. religieus, et ce plusieurs années auparavant que led. sr Gruchey eult abandonné sondit tiers des dixmes pour sa pension »; témoins: Nicolas Brière, curé de Billy, etc. — Autres déclarations semblables de Nicolas Beuzelin, « marchand poullaier », d'Argences, 75 ans; il dit que les grains étaient « logés ensemblement dans une grange qui est bastie et située dans la cour du presbitaire, dans laquelle grange on entroit par une grande porte qui avoit des moulures »; d'Ursin Baudouin, domestique pendant 4 ans de Me Philbert Gruchey, curé de Saint-Patrice, et qui recueillit les dîmes « sur tout le terroir d'Argences sans aucune exception de canton, en qualité de bâtonnier et d'éclettier pour le sr curé,... » et aussi « dans le temps que Me François Le Lièvre, présentement curé de Bourguébus, et les nommés Philippe Blot et Charles Leneveu estoient bâtonniers et éclétiers de Charles et Pierre Ancelle, fermiers des deux tiers de lad. dîme »; 23 juil. 1726: sommation, requête de Moulin, aux Guesdon d'exécuter l'arrêt du Grand Conseil du 2 mars 1723; le curé signifie, en outre, « que son intention est que les préposés de J.-B. Moulin, marchand bourgeois dud. Argences, fermier de la dixme appartenante aud. curé, continuent à percevoir le tiers de la dixme sur le terroir des Vignes »; en outre, il demande que la grange soit ouverte comme elle était auparavant, les moines ayant fait boucher en 1716 la grande porte de 8 pieds de large sur 12 de haut, pour que J.-B. Moulin puisse entrer ses grains comme il était de coutume, « les loger par indivis et conjointement avec lesd. Guesdon »; juillet-août 1726: requête de J.-B. Moulin, fermier du tiers de la dîme appartenant au curé, au Grand Conseil, demandant à être maintenu dans le droit de percevoir les dîmes, tel qu'il a été réglé par l'arrêt du 2 mars 1723, contestant la forme et le fond de l'arrêt du même Grand Conseil homologuant l'avis des avocats Lepaige et autres, le 18 juin, insistant sur ce qui se passait antérieurement (baux des deux tiers des dîmes de 1650, 1659, 1678), sur la non-existence du territoire décimal de Saint-Jean, sur la reconnaissance même des moines passée en 1658, sur la sentence du Parlement de Rouen, que l'église de Saint-Jean « n'estoit qu'une chapelle de dévotion et mesme que cette chapelle despendoit de la paroisse »; 2 août--7 octobre 1726: requêtes au bailli de Caen, par les Guesdon se plaignant que le curé ait ouvert une porte dans le mur de la grange, du côté de sa cour, pour rentrer ses grains, etc.; que le curé soit « allé de force et violences, armé de bâtons, avec ses domestiques, pour enlever le tiers des dixmes du canton des Vignes et, non content

de cette première voye de fait, il a eu la malice de démolir et percer la costière de la grange de dixme...., par laquelle brèche il est entré dans la grange des suppliants où il a détassé leurs grains et ensuite pour oster tout usage aux suppliants de la grange, après que leurs grains y furent repostés dedans, il a encore eu la malice de barrer la porte..., etc. », demandent que le s^r curé soit appelé, condamné à rétablir la côtière; 20 nov. : « deffenses que fournit maistre Adrien Moulin: ce procès est une suite des vexations que les religieux ont exercées contre lui depuis qu'il est titulaire de son bénéfice..., il n'y a eu de sa part ni malignité ny violence..., il n'a fait que ce qu'il devoit faire »; il rappelle l'arrêt du 2 mars 1723, le maintenant en possession du tiers des grosses dîmes dans toute l'étendue du terroir d'Argences; il « a suivi la possession que son église s'est conservée comme par miracle depuis l'année 1658 jusques à présent... »; il n'a pas usé de violence : son fermier pendant quelques jours « s'est servi d'un invalide du château de Caen, lequel n'a ramassé que cinq ou six gerbes de dixmes sur le terroir anciennement planté de vignobles... et n'a pas fait la moindre violence »; l'emploi de cet invalide est conforme à l'usage « qu'il est de s'en servir tant pour la dixme que pour la garde des bleds et autres fruits » ; il a été contraint d'ouvrir une porte pour rentrer ses dîmes parce que les Guesdon refusaient de lui donner la clef de la porte; il n'a pas détassé les grains des Guesdon, au contraire: ils étaient pêle-mêle, il les a fait tasser; la porte fut barrée pendant la nuit, « mais elle a toujours été ouverte pendant le jour, excepté quelques heures d'un des jours du mois d'août, qu'on s'aperçut que lesd. Guesdon avoient eu l'affectation de l'ouvrir pendant que le s^r curé disoit la messe et d'emporter la clef, ce qui faisoit que, lad. petite porte étant ouverte sur un grand chemin, lesd. gerbes qui étoient confusément dans la battrie, étoient exposées au pillage des bestiaux et des vollailles; le s^r curé pouvoit-il mieux faire dans ce cas que de barrer la petite porte pendant quelques heures jusqu'à ce qu'on eut trouvé quelqu'un pour garder la grange? » ; 8 janv. 1727: réponse des Prieur et Religieux : le curé de Saint-Patrice, « s'estant imaginé que la grange dixmeresse en question lui appartenoit sous prétexte qu'elle étoit joignante son presbitaire, il obtint des lettres de clameur de loy apparente pour en revendiquer la possession »; mais l'arr. du Grand Conseil du 18 sept. 1725, tout en lui reconnaissant le droit d'y loger sa part des dîmes, le condamnait à payer sa part des dépenses faites en 1716 par les religieux pour la restauration de la grange, à quoi il n'a satisfait; il « ne peut avoir aucun usage de lad. grange, d'où il résulte qu'ils ont été ainsi en droit d'affermer ladite grange aux sieurs Lequeux, fermiers généraux..., lesquels doivent conserver les possessions desd. religieux et en poursuivre les procès pour la conservation, à leurs propres frais et dépens », sous réserve de poursuivre eux-mêmes le curé au Grand Conseil pour le faire condamner à l'amende, etc. ; 30 janv. 1727 : refus des Guesdon de poursuivre le curé de Saint-Patrice pour ses prétentions sur les dîmes du canton des Vignes et sur la grange: « les sieurs Lequeux et Religieux eux-mêmes disputeront cette prétention avec le sieur curé, ainsi qu'ils aviseront bien..., se contentant de dire que lesd. sieurs Lequeux, leurs bailleurs, doivent les faire jouir conformément au bail de 1722, faute de quoy ils doivent dédommager lesd. Guesdon, etc. »; 5 mars 1727: sentence du Bailliage, condamnant Moulin a rétablir la « costière de la grange », à restituer aux Guesdon les grains enlevés sur le terroir des Vignes, « permis aud. Guesdon de faire dresser procès-verbal de l'état des grains étant dans la grange, par experts dont les parties conviendront..; les grains estre battus et repostés dans les greniers pour en estre délivré aux parties ce qui leur peut appartenir »; 2 avril: procès-verbal des experts: le curé absent, un valet se présente et fait entrer les experts par la porte ouverte dans la cour du presbytère; la porte de la rue était fermée de 3 barres; état des grains: 62 gerbes de blé ne devant pas donner plus de 4 boisseaux de froment, 34 gerbes de seigle, 339 de paille de blé, 54 de pois, 11 de lentilles, mangées par la vermine ou pourries, 122 de paille d'avoine, le tout fort endommagé par la vermine, etc.; 19 janv. 1732: requête de Moulin au bailli de Caen, sur le procès pendant devant lui depuis 1726, demandant que les conclusions qu'il a précédemment avancées soient acceptées: il reconnaît que l'ouverture d'une porte dans le mur de la grange « avoit quelque chose de blâmable, les voyes de fait n'estant jamais permises », mais la récolte pressait et les Guesdon lui refusaient la clé de la grange ; il conteste la quantité de grains que les Guesdon disent avoir mis dans la grange avant le 4 août 1726; les témoins appelés

n'ont rien prouvé; il ne prétend plus engranger ses grains dans la grange dîmeresse avant d'avoir payé son tiers, comme semblent le prétendre ses adversaires; « il avouera même fort ingénuement qu'il ne s'est porté à commettre cette voye de fait que par le pernicieux conseil d'un confrère hardy et entreprenant par lequel il avait le malheur de se laisser conduire »; 5 août: à la requête des religieux, signification de la sentence du Bailliage du 28 juillet, condamnant Moulin envers toutes les parties adverses et à payer aux fermiers la vraie valeur des dîmes enlevées par lui sur le terroir des Vignes, estimation faite par experts, pendant les années 1726 et 1727; 11 sept. 1732: signification de la même sentence du bailliage du 28 juillet, à la requête des Guesdon et sommation au curé de faire cesser le trouble auxd. sieurs requérants »; 26 sept.: signification à la requête des Guesdon, à Moulin d'avoir à payer aux requérants le montant de l'exécutoire obtenue par les religieux, fixant à 393 l. les indemnités dues par Moulin, etc.; 29-30 oct.: requête des Guesdon, au bailli d'Argences: après avoir rappelé les litiges qui furent entre eux et le curé, en un exposé, « quelque sommaire qu'il soit, capable de former une idée bien opposée à celle qu'on doit s'attendre d'un prestre et d'un curé », ils ajoutent : « il a fait davantage, car, pour exécuter encore mieux ses desseins, les suppliants ont été informés qu'il n'a rien laissé chez lui, qu'il a retiré tout ou la meilleure partye de ses meubles et effets, et qu'il les menace de résigner son bénéfice affin de leur oster générallement touttes voyes de récompenses et de recours »; ils avouent que, se voyant exposés à perdre ce que le curé leur doit, « ils se sont laissés emporter à la viollence de leurs chagrins et de leurs peines » et ont proféré certaines paroles: « volleur.., fripon.., b... de volleur et de fripon... »; sur quoi le curé aurait intenté un procès à l'extraordinaire « dans l'espérance d'y trouver un moyen de compensation »; ils demandent, « dans une situation aussi triste que la leur, que la justice ne les regarde pas comme criminels; il est vray que les paroles qu'ils ont pu proférer mériteroient un châtiment exemplaire si led. sieur Moulin eût marché dans une autre voye et qu'il eust suivy celle que son caractère luy enjoint et ordonne... etc. »; 13 nov.: sommation, à la requête des Guesdon, à Moulin, de leur payer, en application de la sentence du 28 juillet, la somme de 414 l. 2 s. de dépens payés aux religieux de Fécamp, plus 60 l. pour délivrance de lad. sentence; sur son refus, procès-verbal de saisie de ses meubles ; 24 janv. 1733 : signification, à la requête de Moulin, aux religieux, représentés par Cauvet, avocat au Bailliage, leur procureur fiscal, de l'arr. du Conseil du 18 juin 1726, ensemble du détail de plusieurs pièces de terre « par luy prétendues novalles » et déclarant avoir l'intention de percevoir les dîmes sur ces terres; sommation d'y répondre dans un mois.

E Suppl. 1.353. — GG 14. (Liasse). — 13 pièces, papier.

1726. — Procédure pour la grange aux dîmes. — 13 mai 1726: requête des moines de Fécamp, au bailli de Caen, remontrant qu'en 1716 ils furent obligés de rebâtir la grange dîmeresse, que, par lettres de clameur de loi apparente, obtenues en la Chancellerie à Rouen, le 17 sept. 1724, par le curé, qui en réclamait la propriété, et par arrêt du 18 sept. 1725, du Grand Conseil, ledit curé était autorisé à rentrer ses grains dans la grange, mais devait participer à la dépense de la réédification en proportion de sa part dans la levée des dîmes; ils demandent que des experts soient commis pour établir la part de chacun ; 31 mai: réponse présentée par Féron, procureur du curé: qui, « n'estant qu'usufruitier de son bénéfice et par conséquent n'estant point sujet aux grosses réparations et rédifications tombant à la charge des paroissiens, ce qui est d'un usage et d'une maxime et jurisprudence certaine et incontestable dans la province de Normandie, ne peut être assujetti à rembourser lesd. s^rs religieux de partie de la dépense qu'ils ont deub faire à la rédification et construction de la grange en question...; la démolition et rédification ont été faites en l'année 1716, led. sieur curé n'ayant commencé de jouir de son tiers des dixmes d'Argences qu'en l'année 1715 et qu'auparavant il ne jouissoit que de sa portion congrue que son prédécesseur avoit optée en 1686, ce qui fait qu'il ne peut être aucunement sujet aux grosses réparations et rédifications... etc. » (original de la main d'Eudes de Mezeray); 14-21-22 juin : sentence du bailli ; l'arrêt du Grand Conseil sera exécuté, « les parties conviendront d'experts dans trois jours, autrement en sera nommé d'office »; autre sentence nommant des experts: Germain Lainé, de Saint-Nicolas de Caen, et François Quesnel, de Saint-Julien de Caen, maçons, Pierre-Martin La Viol-

lette et Jacques Martin, de Saint-Martin de Caen, charpentiers, Pierre Le Baron, de Saint-Nicolas, et Jean-Baptiste Poulain, de Saint-Jean de Caen, couvreurs; 27 juin: taxation de frais en exécution d'arrêt du Grand Conseil du 28 août 1725: 110 l. 15 s. 5 d., obtenus par les moines contre Moulin, et autres taxations de dépens arrêtées au Grand Conseil sur arrêt du 18 sept. 1725: 792 l. 18 s. 9 d. — Procès-verbal de visite des experts: estimation des dépenses: maçonnerie: 375 l.; charpente: 350 l.; couverture: 325 l. Total: 1.050 l. — Deux croquis informes de la situation de la grange, au dos de l'un : sommation informe (de la main d'Eudes de Mezeray) aux Guesdon, de rapporter la serrure de la grange, « dans laquelle sont repostés par indivis les dixmes de la récolte dernière qu'ils ont levée depuis quelques jours.., etc. ».

E Suppl. 1.354. — GG 15. (Liasse).— 6 pièces, papier.

1725. — Procédure entre les Religieux de Fécamp, la famille de Marguerie et le curé Adrien Moulin (1). — Avril 1725: mémoire informe (de la main de Mézerai) au Grand Conseil, de Gabriel-Louis de Marguerie, éc., seigneur de Neuville et du Mesnil d'Argences, lieutenant réformé au Régiment de S. A. S. Monsieur le Duc, époux de feu noble damoiselle Elisabeth de Borel, et Henry-Louis de Marguerie, éc., mousquetaire du Roi, dans sa première compagnie des Gris, héritiers de feu Jacques-Louis de Marguerie, éc., seigneur de Neuville et du Mesnil, officier de Barbesière-Dragons, en réponse à l'exploit à eux signifié, à la requête des moines de Fécamp, le 12 nov. 1724: « ce n'est que par de certains mauvais motifs que lesd. Religieux inquiettent lesd. s[rs] de Marguerie au sujet des inhumations des corps dud. s[r] de Neuville, leur père et de lad. d[elle] Elisabeth de Borel, sa bru, qui ont esté faites dans le chœur de l'église paroissiale d'Argences, proche le lutrin; il ne seroit pas difficile de faire connoistre et d'établir que lesd. RR. et lesd. s[rs] de Marguerie ne peuvent et ne doivent prétendre aucuns droits honorifiques dans lad. église, parce que les uns et les autres n'en ont ny tiltre, ny possession. Les honneurs de lad. église appartiennent uniquement au Roy, à cause de son domaine immédiat sur les terres de franc-bourgage, franche-bourgeoisie et franc-aleu de lad. paroisse. Lesd. sieurs de Marguerie, lesd. RR. et tous les autres possédants héritages de la bourgeoisie d'Argences ont payé led. franc-aleu dans les siècles et temps passés, mais, principalement en l'année 1693, la somme de 550 l. t., en exécution et en conséquence de l'édit du mois d'août 1692, ce qui sera justifié au procès. Ainsy quoyque les tiltres pompeux de Seigneurs, Barons, Hauts-Justiciers de la Baronnie d'Argences retentissent à la teste des exploits des RR. ayant pour bases l'humilité et la pauvreté évangélique, le Conseil est trop éclairé pour ne pas s'appercevoir que cette cause intéresse sensiblement les droits de S. M. C'est pourquoy lesd. s[rs] de Marguerie ont tout lieu d'espérer que M. le Procureur général interviendra pour entrer en connoissance de ce procès; l'entreprise est trop hardie de la part desd. RR. pour qu'ils ne soient pas condamnés aux mesmes 1.500 l. t. d'interest auxquels ils ont conclud contre lesd. s[rs] de Marguerie, et aux amendes que méritent de pareilles prétentions..... Si les ducs de Normandie vivoient encore, les RR. ne seraient pas assez ingrats pour oser leur disputer les honneurs d'une église qu'ils leur ont aumosnée avec cheffief des héritages dud. domaine... Sont-ils devenus héritiers de Jean Sans Terre, dernier duc? Sont-ils ses enfants? Du moment que Philippe Auguste, d'heureuse mémoire, Roy de France, a, en 1204, réuny la Normandie à sa couronne à cause des crimes du dernier Duc, il est sans difficulté que depuis ce tems là les honneurs de l'église d'Argences appartiennent neuement au Roy.... Quoique ce soit à M. le Procureur Général à contredire directement la témérité desd. RR., néantmoins soubs son bon plaisir lesd. s[rs] de Marguerie, en qualité de fidelles serviteurs du Roy, ainsy que leurs ancestres l'ont toujours esté dans ses armées, se trouvent obligés d'employer ces justes deffenses pour luy faire connoitre, et au Conseil, combien ils sont à plaindre d'estre persécutés par des moines, mériter par ces moyens sa protection et obtenir de sa justice ordinaire des conclusions en leur faveur, se réservant à sa prudence et à la sagesse de M. le Procureur général d'en prendre de son chef contre lesd. Religieux... ». Les Marguerie ont payé l'ouverture des fosses des deux corps entre les mains du trésorier de l'église. « Les RR. ne s'estoient point encore avisés de troubler les nobles, les bourgeois et autres habitans dud. Argences dans l'usage où ils sont, sous le bon plaisir du Roy, de faire inhumer plusieurs corps dans le chœur de lad. église ». La nef étant petite, fort étroite, le chœur

(1) Voir Archives du Calvados H 4.486.

très vaste, « on y a enterré en tous les tems parce que cela produit un petit casuel à la fabrique... De sorte qu'on est dans la coutume de mettre dans le bas-chœur de lad. église les corps des personnes d'un certain rang, et ceux dud. s^r de Neuville et de lad. dame se trouvent dans la même ligne que celui d'un sieur Costard, éc., et au-dessous sont les corps d'un s^r Bouchard, médecin, de sa sœur, épouse d'un s^r Féret, bourgeois, commis au notariat, etc... Il est à remarquer que l'on a trouvé quantité d'ossements dans le terrain des fosses desd. deux corps en question ». La même chose se passe « dans le chœur de la chapelle monacale de Saint-Jean. Il est vrai que lesd. RR. voudroient la faire inutilement ériger en paroisse, depuis que lesd. RR. ne se sont point fait de scrupules d'exiger dans les derniers tems, des aveus de foy et hommage de quelques pauvres bourgeois dud. Argences qu'ils ne leur devoient pas; on voit que lesd. RR. n'ont point d'autre but que de faire évanouir les droits du Roy dans Argences, et les rentes dues à son Domaine en la vicomté de Caen, de changer les tenures de franc-aleu, d'imposer sur les habitans d'Argences, le joug de vassalité et féodalité seigneurialle dont ils sont exempts, et de vouloir dominer comme de petits souverains dans le bourg d'Argences où ils possèdent près de 10.000 l. t. de rente ». Conclusions: les s^rs de Marguerie déliés de l'action, et les moines condamnés en 1.500 l. d'intérêt envers eux, et aux amendes envers le Roi. — 12 déc. 1724: lettres patentes contenant évocation générale au Grand Conseil de toutes les affaires concernant l'abbaye de Fécamp, signifiées au curé Moulin, qui « a inhumé le corps de Jacques-Louis de Marguerie, éc., sieur de Neuville, ainsy que le corps de la dame épouse de Gabriel-Louis de Marguerie, éc., fils dud. feu s^r de Neuville, dans le cœur de lad. église de Saint-Patrice... », avec sommation de comparaître devant le Grand Conseil « pour se voir condamner en 3.000 l. envers lesd. s^rs requérants pour leurs dommages et sur les autres dépens... », etc.; 8 mai 1725: défenses d'Adrien Moulin (où il omet de qualifier les moines de seigneurs, barons, etc.), à peu près les mêmes que celles des de Marguerie: « la demande desd. RR. n'est qu'une suite de touttes les chicanes dont ils l'accablent depuis très longtemps ». Il rappelle le profit casuel de ces inhumations pour le trésor, et ajoute: « d'ailleurs, le curé met lesd. corps dans les fosses qu'il trouve faittes, ce n'est pas luy qui les ouvre, ny qui en reçoit les droits d'ouverture; il n'est ny trésorier, ny fossoyeur. Et quand mesme ils auroient le droit de s'opposer à ces inhumations, c'est contre les habitans qu'ils devroient se pourvoir et non pas contre lui... », etc.; plan informe du chœur de l'église avec indication de l'emplacement des corps inhumés dans le bas-chœur.

E Suppl. 1.355.— GG 16. (Liasse).— 20 pièces, papier.

1723-1726. — Correspondance de Moulin, d'Eudes de Mezeray, curé de Rupierre, etc., relative aux procès du curé Moulin contre les moines de Fécamp: 23 sept. 1723: Moulin à Leclerc, procureur au Grand Conseil, rue des Prouvaires, à Paris: il demande le renvoi de ses pièces, traite d'une question d'argent et ajoute : « nous sommes sur le pied de retourner; ils persistent à vouloir deux paroisses, ce que je ne conviendré jamais puisque Richard, duc de Normandie, ne leur a aumôné que le fief suzerain, les deux tiers des dixmes et une église; ils ne prétendent pas que j'aye le tiers du vin, puisque l'arrest [du 18 sept.] me maintient dans la possession du tiers des grosses et menues dixmes et verdage; puisque rien ne leur a esté donné exempt de dixme, je ne dois pas estre privé de cette dixme, quoique j'aye fait une transaction par laquelle je m'en passois; ils auroient donc deu faire insérer cet article dans cet arrest cornu où ils ont surpris la religion du Grand Conseil... » ; Rouen, 8 août 1724, Eudes de Mézerai à Le Clerc: « le curé d'Argences me charge de vous envoyer les deux exploits que les grandes manches lui ont fait signifier; il vous est très obligé de l'attention que vous avez toujours pour ses intérest, et il vous demande en grâce de lui continuer votre vigilance et votre protection pour défendre le peu de bien qui reste à Saint-Patrice. Il n'est devenu pauvre qu'à mesure que l'avidité des prs. des moines ont usurpé sur ses droits, il en a des preuves en main, c'est pourquoy il ne demande pas mieux que toutes les causes de son église soient portées au Grand Conseil, il lui sera très avantageux de faire connoistre à tous les souverains Sénateurs qui composent cette auguste cour, combien la témérité du frère La Londe a esté extrême, lorsqu'ils verront soubs leurs yeux une infinité de tiltres authentiques de tous les siècles qui prouvent incontestablement qu'il n'y a jamais eu en aucun tems qu'une seule et unique église paroissiale et un seul rolle de taille, leur justice sera contre le moine La Londe; il a parlé contre sa propre con-

noissance dans sa belle requête [du] 1er mars 1723; elle n'est qu'un tissu d'impostures et de faussetés. Qu'il n'imagine pas se conserver la réputation qu'il s'estoit acquise dans son ordre d'estre un habile plaideur, etc. »; 26 oct. 1724 : « Moulin à Mr du Mezeray, curé de Rupierre, au banc de M. Leclerc, procureur..... : Je suis allé exprès à Trouard mettre 30 l. t. à la poste, que vous receverès samedy matin; j'ay envoyé les canards par M. Oury qui les donnera à Mr Leclerc. Si vous n'aportés pas un autant de l'oposition à l'arest, je ne puis rien avoir et ils se disposent à faire batre incessamment et me délivrer que mon sixième. Si nostre meilleure affaire cloche, nous avons bien perdu du temps et de l'argent ; puisque vous vous portés bien je me console, etc. » Argences, 9 nov. 1724, Moulin, par la plume de Mézeray à Leclerc : il loue son exactitude et sa diligence, ainsi que « la vigueur éloquente de M. de Laverdy, ce n'est pas un homme mou comme..... [points dans le texte : vraisemblablement Lepaige qui avait plaidé précédemment pour lui] ; il faut faire délivrer cet arrêt d'appointé « aux fins des productions respectives et mettre cette affaire en estat d'estre bien instruite... Je souhaitterois que les conclusions de M. l'ad^at^ général puissent estre employées dans led. arrest; elles contribueroient beaucoup au mérite de la cause de ma grange; la playdoyerie de Me Cochin ne consistoit donc que dans des allégations, c'est assez souvent le fort des moines.....; le bail du 20 juillet 1687 qui est une de nos bonnes pièces contre les parties adverses, ne parle non plus de grange que du Grand Turc, et je ne me persuade pas qu'il y ait eu des curés assès inconsidérés pour se rendre fermiers de leur grange presbitéralle, néantmoins les coqueluçons et grandes manches sont assez connus pour avoir de grands desseins pour l'avenir et se préparer des pierres d'attente, quand cela seroit, l'aveu du 31 may 1680 servira d'émétique pour leur faire rendre la grange, et d'emplâtre pour tous les actes rétroactifs de 1680... Mandez-moi, s'il vous plait, combien il faut vous envoyer d'argent; j'ay cette affaire extrêmement à cœur et j'ay bien envie de la voir finir. Comme vous connoissez parfaitement la carte, si vous sçavez que ce semestre icy ne soit pas si favorable aux moines comme celui d'hyver, faittes, s'il vous plait, en sorte que ce procès soit distribué incessamment ». — Argences, 2 nov. 1724 : Moulin, par la plume de Mézeray, au même : « les malades qui sont dans la paroisse de Rupierre et dans la mienne m'empêchent de partir aujourd'hui pour Paris, cela est aussi cause que M. du Mezeray, mon véritable amy, ne peut pas non plus quitter »; il voudrait que le procès de « sa grange » puisse être plaidé le lundi suivant; inquiet de savoir s'il a fait figurer son nom « au bas des deffenses que Me du Mouchet, ad^at^ conseil à la haute justice d'Argences a dû signifier le 8 de juin 1716 » et dont ses parties ne produisent que des copies de copies, il approuve son procureur de s'être muni de lettres de restitution, « car je puis absolument me tromper et il y a plusieurs siècles que l'on dit qu'il se faut guetter des moines de tous côtés »; il ne croit pas les avoir signées et charge son procureur du soin de le vérifier, « vous avez plusieurs de mes signatures [en renvoi : en voici deux] pour en faire la comparaison, le tout avec votre prudence ordinaire et par de certains motifs que vous pénétrez mieux que moy; en effet si mon nom n'y estoit pas ou qu'il eust esté contrefait, la chose deviendroit sérieuse et mon affaire en vaudroit bien mieux », etc.; la lettre est continuée par Mézeray en son nom : « M. le curé d'Argences vient de m'assurer que mon domestique vous a envoyé deux de mes canards »; 26 oct. 1724 : lettre de Mme Osmont, veuve du procureur de Saint-Sylvain, à M. « du Mezeray, curé de Rupierre au banc de M. Le Clerc», le priant de voir « M. Charny, avocat au Grand Conseil, rue Hautefeuille, au sujet de mémoire que je vous avois prié de lui faire voir pour la charge de procureur à Saint-Sylvain; je luy ay écrit deux lettres et luy ay envoyé deux poulardes et je n'ay eu aucune reponse de luy, etc. » — 23 avril 1725, « Trouard », de Mezeray, à Leclerc : Moulin mandé que l'arrêt du 29 déc. 1724 a été exécuté. « Il travaille à vous faire de l'argent; il vous prie d'avoir patience et soin de son affaire »; Mézeray est surpris de l'arrêt du 19 avril qui doit suspendre l'exécution de l'arrêt de décembre. « J'ay fait de mon mieux pour soutenir dans ce procès la justice et la vérité sur lesquelles la faveur ne devroit jamais prévalloir; les moines sont plus dangereux et plus à craindre qu'on ne peut penser, mais le Seigneur est au-dessus de tout et c'est à luy à qui on doit abandonner son sort; vous n'avès rien aussy à vous reprocher non plus que [M. de Laverdy?]... »; il envoie une copie de l'exploit que les fermiers, v^e^ Duhamel et Osmont, firent signifier aux religieux, et une autre copie de « la minutte que M. de Jolivet, ad^at^ au Prési-

dial de Caen et professeur des droits, avoit dressée de sa main », à remettre à Laverdy, qui « a trouvé que cette pièce est de décision »; la lettre sera remise au chevalier de Marguerie, avec le mémoire que Mezeray a préparé pour leur affaire (cf GG 16) et qui pourra servir de modèle pour celui de Moulin, lequel « n'est ny trésorier, ny fossoyeur, qui a mis les deux corps en question dans les fosses qu'il a trouvées faittes, que son prédécesseur et luy ont enterré plusieurs corps dans le bas chœur de la d. Eglise, entre autres un nommé Claude Osmont, dernier fermier desd. RR. », sans que personne ait réclamé contre; il en va de même « dans le chœur de leur chapelle monachale de St-Jean ». Rupierre, 4 sept. 1725: du même au même: « Je ne puis vous exprimer combien je suis mortifié de n'avoir receu qu'aujourd'hui l'honneur de la vôtre dattée du 28 aoust. J'estois chez un de mes voisins vendredi d^er 31 aoust, lorsqu'on l'apporta à mon presbytère, et mon domestique estoit dans les champs à ramasser mes dixmes et le pendart de postillon de Trouardn (*sic*) n'ayant trouvé personne icy, il la remporta et ne la rendit que hier matin lundy, 3e du présent, auquel jour j'estois allé chez Mme la Comtesse de Bréauté, sœur de M. Dombreval, lieutenant de police de Paris... à Hotot, aux fins d'obtenir quelques lettres de recommandation ». Mais M. Dombreval venait d'être nommé à l'Intendance de Tours, « ce qui m'a fait beaucoup de peine, et par surcroît je viens d'ouvrir la vôtre, à laquelle il est bien tard de faire réponse, ainsy vous voyez que, quand je serois un oiseau, je ne pourrois me trouver au jugement du procès de la grange », le 5; ses dixmes « sont en perdition », son ancien domestique s'est marié le 13 août, « cela a causé bien du dérangement dans mon ménage ». Il prie Leclerc de faire pour le mieux: « samedi d^er, nous estions à la feste de St Gilles chez MM. de Marguerie, où je vis M. Moulin, lequel me dist qu'il alloit faire faire des pâtés de lièvre au lieu de volailles qu'il vous avoit promis. J'ai beaucoup de chagrin de tous ce fâcheux contretems; lorsques les moines ont des affaires contre les curés c'est toujours pendant le tems de Pâques ou de la moisson qu'ils les poursuivent plus que dans tous autres... ». — Rupierre, 7 sept. 1725: du même au même. « Mon bon ami M. Moulin est dans une grande impatience de recevoir de vos nouvelles touchant le procès de sa grange »; il se reprocherait l' « épargne » qu'il aurait faite si le mémoire n'avait été imprimé, ce « qui auroit beaucoup contribué à l'instruction de l'instance. Elle auroit peut-être esté jugée.. au fonds.., mais j'appréhende que le Conseil n'ait déjà interloqué; nous avons fait de notre mieux; pour les affaires auxquelles je m'intéresse, je ne suis ny stoïcien, ni quiétiste » et il annonce l'envoi de 6 poulardes;; 18 sept. 1725, Moulin, à Leclerc : « à entendre nos parties, il semble que tout est perdu »; un arrêt lui a été signifié, où il est condamné à un incident, « il n'aura qu'un sixième »: et la grange? Il en demande des nouvelles, ainsi que des 6 poulardes; le curé de Rupierre est à Guibray, il n'a pu retourner à Paris selon l'intention du Procureur; « le dernier voyage m'a coûté fort cher...; tachès que je puisse me tirer des mains de mes ennemis qui m'ont fait manger mil escus depuis 1715 jusque à présent »; 3 oct. 1725, Argences, de Mezeray à Leclerc: de retour d'Argentan où il a passé 15 jours, il a trouvé une lettre de Jobart du 20 sept., donnant connaissance des « injustices criantes qu'on a faites à notre bon amy M. Moulin et à la veufve Duhamel. Si les uns et les autres m'avoient cru, peut-estre que leur sort n'auroit pas été si ruineux »; il s'excuse de n'avoir pu aller à Paris, malgré l'appel de Leclerc, « pour travailler à un petit imprimé et répondre à la requeste caustique que les moines donnèrent le 6 de septembre. On dépouille l'église d'Argences de sa grange et par un excès de cruauté on condamne son curé à des dépends, lors même que ses parties adverses consentent qu'il y reposte sa part des dixmes, ce consentement emportant avec luy une reconnaissance tacite que la cure a droit d'y loger; les dépends auroient dû estre au moins compensés... Quoique M. Moulin soit bien affligé de tant de pertes et dépenses qui ne tendent rien moins qu'à le ruiner, néantmoins il est bien dans la résolution de s'opposer autant qu'il pourra : 1° qu'on ne le dépouille encore de la moitié de son tiers des dixmes; 2° et de rentrer en possession des dixmes usurpées; le procès est plus important pour luy que la grange et il consiste en deux points » : débouter les moines de leur opposition à l'arrêt du 29 déc. 1724 et sur les lettres de restitution; lui, Mézeray, ne pourra aller à Paris avant la Toussaint; il va travailler à un petit imprimé « qui pourra avoir bon effet, de sorte que si nous emportons cette affaire, je veux dire si les RR. sont déboutés de leurd. opposition, comme nous avons tout lieu de l'espérer, cela nous remettra

sur les pieds et M. Moulin se dédommagera un peu de tout ce qui luy en aura cousté ». — Caen, 25 oct. 1725, du même au même : « en attendant que je vous envoye encor de l'argent pour le curé d'Argences, voicy toujours 2 louis de chacun 16 l., dont vous en donnerés un à M. de Laverdy et le prierés de bien se préparer à plaider la cause de M. Moulin ; le frère Marette se vante qu'il faira appointer l'affaire au principal et que, pour l'incident des 2/3 et 1/2, il le faira aussy juger à son adventage, et que du tiers des dîmes que le curé réclame, en attendant arrest, tant sur les lettres de récision que sur la prétendue paroisse de Saint-Jean, il en faira séquestrer la moitié. Ainsy vous voyez jusques où va la hardiesse de ce moine de prétendre, au préjudice des possessions des parties, sçavoir des RR. qui, dans les d[ers] tems, ont eu les 2/3 et le curé l'autre tiers des dixmes d'Argences, faire juger que, par provision, il aura la moitié du tiers des dixmes du curé et que ce demy tiers sera sequestré jusques à ce qu'ils ayent indiqué le prétendu terroir décimal de Saint-Jean. Depuis [plus] de 700 ans que Fécamp possède la baronnie d'Argences, ils ne s'estoient pas encore avisés d'une pareille entreprise, laquelle est contraire, non seulement à la possession qui a précédé le tems de la portion congrue, mais encore à celle qui l'a suivy, et notamment depuis et compris 1715 jusques et compris 1723 ; dans tous ces tems les RR. n'ont point affermé d'autres portions de dixmes que les deux tiers, cela est justifié au procès par pièces du fait des RR. : leur aveu mesme de 1675 dit *les deux parts des grains* » ; l'innovation date de 1724, « soubs prétexte de la déclaration inconsidérée de M[e] Le p [aige], ad[at] de M. Moulin, contre laquelle on a procédé » ; il joint une pièce du 30 avril 1629, montrant qu'il n'y avait qu'une paroisse dans Argences, et un « petit mémoire tiré de Vincent de Beauvais et *Neustria Pia*, dont il résulte que un moine sacriste de Fécamp fut condamné à faire l'office de sacriste à Argences, d'où il faut conclure qu'il y avoit desjà dès le tems de Richard second un prieuré de Bénédictins à Argences », etc. — Rupierre, 4 nov. 1725, du même au même : réponse à une lettre de Leclerc du 29 oct. qu'il a communiquée à Moulin : « après qu'il en eut pris communication, il tira de sa poche et me montra un acte passé entre luy et le frère Marette devant les nottaires d'Argences, par lequel ils ont fait une compromission des procès des dixmes contentieuses entre les mains de deux avocats qu'il plaira au Conseil de nommer pour examiner leurs questions, avec promesse réciproque de se soumettre à leur jugement et de le faire homologuer pour tenir lieu d'arrest entre les parties. Voilà en substance ce que l'acte contient ; mais le s[r] Duvaldestin, dévoué aux RR. de Fécamp, y a glissé des mots dont notre bonhomme d'israélite ne prévoyoit pas la conséquence : pour terminer les procès pendant au Conseil entre eux au sujet des dixmes *existantes dans les paroisses de Saint-Jean et de Saint-Patrice.* Vous voyez que notre client est comme un enfant qu'il faudroit toujours suivre pas à pas ; je luy avois cependant bien recommandé de ne rien signer en mon absence ; je souhaitte pour luy que cette signature ne luy couste pas aussy cher que celles qu'il a apposées dans son dire du 8 juin 1716 devant le haut-justicier d'Argences et au bas de la sentence qu'il tint pour signifiée. Vous comprenez sans doute que les RR. de Fécamp trouvent leur cause mauvaise ou « qu'ils méditent de nouvelles surprises. Sa conduite imprudente ne doit point nous empêcher de continuer à défendre les intérêts d'une église qui sont très mal entre ses mains » ; 10 nov. 1725 : Moulin, au même : il le prie de faire le nécessaire pour « la taxe pour la grange à l'amiable », comme convenu avec dom Marette ; il annonce l'acte de compromission, et ajoute : « mais comme je suis en possession de mon tiers de la paroisse et que je l'é voulu prouver, il ce faut attacher à ce point ; il s'agit des nouvalles et des verdages..... Faite nous, si vous plaist, le plaisir de nous mander qui seront les advocats ; pourveu que le Seigneur nous en donne d'équitable, j'espère qu'ils ne despouilleront pas une pauvre église ; j'espère aussi que vous aurès la charité dy raporter vos soins », etc. — Caen, 19 nov. 1725 : Mézeray, au même : il annonce la signification de l'arrêt « de la grange, avec assignation pour convenir d'experts au sujet de l'estimation en réédification ; je n'ay pas trouvé un seul ad[at] à Caen qui soit d'avis qu'on puisse l'obliger à rembourser lesd. RR. » ; il joint copie de la consultation « d'un des plus habiles », Jolivet ; « vous voyez que je continue de protéger notre bon ami M. Moulin... En vain lesd. RR. crient victoire, ils ne tiennent encore qu'un rat par la queue ; vous ne sauriez croire combien j'ai cette affaire-là à cœur plus que jamais » ; il retournera à Paris et travaillera à cette affaire ; « c'est pourquoy je

fais et je fairay plus[rs] séjours en cette ville pour me munir de bonnes pièces aux fins de revenir au combat contre les ennemis du s[r] curé d'Argences. La chose poura tourner en réplication d'arrest... Tandis que je suis icy je fais furter partout ou je puis pour découvrir les anciens baux des dixmes que un s[r] de Précour, fermier général de la baronnie d'Argences et qui a esté recepveur desd. RR. pendant plus de 40 ans avant l'année 1687, a pu passer à Caen où il demeuroit et où il estoit originaire »; 12 janv. 1726: Moulin, au même : Leclerc réclame 91 l. 4 s. 9 d. pour la taxe de l'arrêt de la grange; Moulin écrira « au prieur qui me marqua qu'il voulloit que la chose se passat à lamiable »; que leur procureur ne se presse pas de lever l'exécutoire; il s'inquiète de « l'affaire des fermiers qui ont entre leurs mains pour plus de 300 l. t. de grains, ce qui fait que je suis épuisé; depuis un an et demy il m'en couste plus de 2.000 l.; cette année les fermiers m'ont encore pillé et je n'é encor pu rien vendre, et n'ayant peu de chose à vendre, cela ne m'empeschera pas de chercher dans la bource de quelque amy pour vous envoier ce que je pouré par M[r] Oury... Je vous envoiré et à M. de Laverdy chacun un couple de volailles pour vos estrennes, en vous souhaitant une heureuse année », etc.; 25 janv. 1726: le même au même: il annonce l'envoi de deux canards et de deux poulardes et de 40 livres « que j'ay encor empruntée... Si j'avais pu vous envoyer davantage, je l'aurois fait, je suis persuadé que vous entrès dans mon malheur et dans les injustices; cet incident me fait bien de la peine, on auroit pu me les parnier (*sic*)». Etc.

E Suppl. 1.356. — GG 17. (Liasse). — 14 pièces, papier.

1725-1726. — Mémoires informes de procédure; la plupart sans date. Contestation de la charte de Richard de Saffray (1208) arguée de faux. — « Le terroir des Vignes, auquel lesd. RR. se sont avisés depuis quelques années donner la dénomination, n'a été inventé que pour se figurer une agréable idée de terrain pour l'imaginaire et chimérique paroisse de Saint-Jean. Le bail de l'année 1659 que lesd. RR. viennent de mettre entre les mains de M. de Laverdy, nous apprend qu'en ce tems-là il y avoit communité de dixmes entre les fermiers desd. RR. et le s[r] curé... Enfin, le s[r] curé a éprouvé l'effet de ce proverbe, *à quelque chose malheur est bon*, car, au milieu de touttes les cruelles persécutions qu'on a fait souffrir à son église et à lui-mesme personnellement, il est arrivé que les conclusions de M. le P[r] général, tuteur naturel pour revendiquer les aliénations des biens de l'église, ont effacé et rescindé par avance la clause frauduleuse contenue dans l'accord du 20 nov. 1714, par laquelle le curé y avoit renoncé à son tiers de la dixme du vin sur des héritages où il a toujours perceu son tiers des dixmes des grains, des pommes et des poires, et par ce moyen son église est insensiblement rentrée en possession de la dixme du vin et il en a joui en 1723 et 1724 et très paisiblement en 1725... ». S. d. (1), travail préparatoire d'une requête de Leclerc sommant Janelle, procureur des moines, de produire diverses pièces énumérées en l'acte: bail général du domaine fieffé et non fieffé du territoire de la baronnie, extrait du terrier de 1576, original de la charte de fondation de 1027, « les deux registres des minutes du tabellionnage d'Argences au siège de Sainte-Paix, près Caen, que le frère Romain La Londe, en qualité de p[r] desd. RR. a emportés », etc. Fragment de requête au Conseil, postérieure à l'arrêt de juin 1726, pour J.-B. Moulin et Guillaume Chaudron, fermiers du tiers de la dîme d'Argences, appartenant au curé: « lesd. RR., moyennant la somme de 15 l. lt. et un récipissé du 31 janvier 1721, ayant trouvé le secret d'emporter au couvent deux registres des minuttes des tabellions royaux d'Argences au siège de Sainte-Paix qui estoient chez un particulier de la ville de Caen, lesquels contiennent plus de 1.000 feuillets et où sont la plus grande partie des baux des dîmes d'Argences depuis 1640 jusqu'en 1677 que le Roy aliéna les tabellionnages, — la preuve littérale devient plus difficile à faire ». — Fragment de mémoire de la main de Mézeray, les premier et dernier feuillets manquent: « C'est donc ainsy que lesd. RR. détournèrent dévotement (ainsi qu'il est parlé dans un concile) les brebis de la suitte de leur curé naturel et légitime et qu'ils s'immiscèrent avec une charité désintéressée à aider le sieur curé de Saint-Patrice à conduire une partie du troupeau d'Argences que le Divin Pasteur n'avoit point confié à leur soins. Ce qui donna lieu à cet abus et à ces premières usurpations, ce fut l'authorité dud. Richard II, lequel, dès les premières années de l'onzième siècle, assembla trois évesques de cette

(1) Cf. aux Archives du Calvados (H 4.494), la mise au net, datée du 23 mai 1726.

province à Fécamp pour les engager à consentir que cette abbaye, avec douze autres églises du diocèse de Rouen, fussent exemptes de la juridiction de l'Archevesque; ils souscrivirent à sa volonté. Robert, frère dud. Richard II qui estoit alors métropolitain, fut d'un grand poids pour entraisner ses suffragants par son exemple, etc.. »; ratification par le pape Benoist VIII, sollicitée par le bienheureux Guillaume, abbé de Saint-Bénigne ; ingérence des moines dans l'administration des sacrements « et à faire les autres fonctions de curés dans lad. chapelle Saint-Jean; ils ne tardèrent pas à trouver le secret de s'arroger le droit d'indépendance de l'Ordinaire de Bayeux; il ne leur fut donc pas difficile d'usurper sur les droits et sur les dixmes de Saint-Patrice puisqu'ils estoient presque autant de curés qu'il y avoit de RR. dans leurd. monastère... Enfin, on peut bien penser qu'ils firent mettre (ce que l'histoire ecclésiastique nous apprend des moines) des fonds baptismaux dans la chapelle monachale de Saint-Jean pour se faire un tiltre sur les deux tiers des grosses dixmes de terres relevantes neument du fief suserain de lad. baronnie qu'ils tenoient en leur main par aumône des ducs de Normandie. Il n'estoit pas surprenant que les moines eussent ainsy entrepris sur le second corps des pasteurs de l'Eglise et sur leurs biens, puisque leur ambition demesurée sur les successeurs des apostres mesme leur donna lieu de s'en plaindre fortement dans le premier concile général de Latran tenu en 1123 en ces termes rapportés dans l'Histoire Ecclesiastique de M. l'abbé Fleury: « Il ne nous reste plus (disoient les evesques), etc.... » Ces plaintes estoient si justes que l'Eglise universelle, assemblée en ce concile en la personne de plus de 300 évesques et où il y avoit plus de 600 abbés, deffendit aux abbés et aux moines de donner des pénitences publiques, de visiter les malades, faire les onctions et chanter des messes publiques, et ordonna qu'ils recepvroient des évesques diocésains les saintes huiles, la consécration des autels et l'ordination des clercs; il fut fait un canon à ce sujet qui est le 17e... La charité fait croire que lesd. RR. se soumirent aux décisions de tant de loix positives de l'Eglize: cela estoit nécessaire à leur salut. Ils rentrèrent par ce moyen dans l'esprit de l'état religieux qui, selon la pensée du grand saint Yves, évesque de Chartres, est la retraite et le silence: *cujus officium est sedere et tacere;* et qu'ils observèrent exactement et régulièrement les vœux et les règles de la vie monastique. Mais lesd. RR. ayant quitté le travail des mains, cessé de cultiver les vignobles que lesd. Richards leurs avoient donnés, lesquels sont en frisches, environ 200 acres, le relaschement, joint aux longues guerres que la France eut avec les Anglais qui firent d'étranges ravages..., tout cela les obligea de se retirer peu à peu à Fécamp... ». — *Pièces diverses:* acte de notoriété d'indigence délivré par le curé du Plessis, diocèse d'Evreux, à une famille du lieu, dont la maison a été incendiée, et recommandée à la charité des fidèles (1726). — Formule de vidimus: « Ego Nicolaus Lambert, clericus Rothomagensis... etc. » à M. Le Provost « humblement et instamment prié de trouver ou de faire chercher par ses amis quelques signatures et escritures dud. Lambert dans la ville de Rouen » (1) (1726). — « Catalogue des cartes du sr Chevillard père, généalogiste du Roi et historiographe de France. A Paris, au coin de la rue Neuve Nôtre-Dame. Avec Privil. du Roi » avec « Avertissement... Ledit sr Chevillard dresse et fait toutes sortes de généalogies et preuves de noblesse, et rend raison des degrez de parenté por les évocations de procès. » (Imprimé, 1720).

E Suppl. 1.357. — GG 18. (Liasse). — 5 pièces, papier.

1744-1757. — 7 août 1744: requête au bailli de Caen, par Charles Duvaldestin, fils et héritier de Pierre Duvaldestin, lequel était fermier des dîmes des moines de Fécamp par bail passé à Rouen le 9 février 1740, demandant, en sa qualité d'héritier, qu'Orange, curé de Saint-Patrice, ne le trouble point dans la perception des dîmes, dans le canton des Vignes où ledit curé n'a aucun droit, et qu'il soit condamné à rapporter les dîmes déjà perçues sur des terres dénommées à la requête. — 4 novembre 1744: transaction entre les parties, devant Louis Hamel, procureur de l'abbaye: Orange, ayant pris connaissance de l'arrêt du Grand Conseil du 18 juin 1726, se désiste de ses prétentions à la dîme dans le canton des Vignes, et s'engage à restituer ce qu'il en a perçu dans la récolte dernière et à payer les dépens; transaction passée devant dom Louis Hamel, procureur de l'abbaye. — 13 juillet 1757: consultation demandée par Antoine-Louis Lemoyne Daubermesnil, curé de Saint-Patrice, à Buffard, avocat à Paris: « nommé à ce bénéfice par MM. les prieur et religieux de Fécamp, qui en sont présentateurs et collateurs, le

(1) Cf. Archives du Calvados. H 4.487.

28 déc. 1756, et duquel il a pris possession le 27 janvier en suivant, il comptait que de plein droit il avait le tiers des grosses dixmes, la totalité des menues et vertes et les novalles; il a cependant été informé que les RR. de Fécamp possèdent les 2/3 des grosses, menues et vertes dîmes, avec, en outre, la totalité de la dixme du canton apelé des Vignes à l'exclusion du s^{r} curé »; il rappelle toute la procédure précédente, la transaction de nov. 1714; il « a bien de la peine à se persuader que, quand bien même un tel acte le priverait de la tierce partie de la dixme du vin, il le privast du tiers de la dixme des blés et autres espèces de grains, pommes, poires et bois qui croissent aujourd'huy dans ce canton, qui n'étoit autrefois composé que de vignes et que l'on a défrichées jusqu'au point qu'au lieu de cent cinquante tonneaux que ce terroir, qui est composé de presque un tiers de ce bourg, raportoit, il n'en raporte pas aujourd'hui plus de sept à huit tonneaux ». Le terroir décimal de Saint-Jean n'existe pas: « est imaginaire; on n'a jamais vu ny entendu parler que les curés de Saint-Jean ayent perçu de dixmes dans Argences, ny qu'il y ait eu un terroir décimal particulier, et la preuve s'en tire facilement du silence que les RR. ont gardé et gardent actuellement sur cet article....., et ils manifestent bien la fausseté des faits par eux allégués dans une requête qu'ils présentèrent la veille du jugement, en disant qu'il y avoit deux paroisses dans Argences, deux rolles de taille, deux etc... »: Le conseil est d'avis que le curé doit signifier aux fermiers des dîmes, « pour eux et ceux qu'ils représentent », qu'il n'opte « qu'à cause du cas provisoire et du dernier état, sans approbation des traités, accords, transactions faits par ses prédécesseurs et jugements rendus en conséquence »; il est d'avis que les transactions faites par les prédécesseurs d'Orange ne sont que personnelles et non réelles, et n'obligent que ceux qui les ont faites; l'arrêt du Grand Conseil est plus embarrassant, mais, cependant, il paraît qu'il n'a été donné que pour faire exécuter la transaction de 1714, qu'il a été mal entendu et, dans ce cas, qu'il n'est qu'un arrêt personnel à l'auteur de la transaction et qu'il ne doit point préjudicier ses successeurs; indication de la manière d'engager la procédure en demande d'option de la portion congrue, selon l'art. 12 de la déclaration de 1731 ; 24 août 1757 : signification faite dans ce sens par le curé, à Robert Duhamel, fermier de la partie des dîmes des moines.

E Suppl. 1.358. — GG 19. (Liasse). — 26 pièces, papier.

1764-1790. — Lots et partages de la dîme des grains, avec « la choisie » du curé et ses réserves. — 7 juin 1767: « ledit lot et le choix que j'en fais ne pourront me préjudicier dans les droits des novales où j'ai coutume d'y percevoir seul la dixme, de celles que j'y pourais prétendre et de celles que j'y réclame dans la pièce nommée « les Pestis » appartenant à M. Guillot, l'avoine qui y est actuellement étant la première récolte qui s'en doit faire depuis son défrichement... »; 1773 : « pour arrêter les difficultés qui se rencontrent au partage dans le champ nommé le Vieux Jardin, appartenant à Nicolas Bonnet, nous soussignés sommes convenus que les nouvalles se percevront dans la suite du côté du bois de M. Guillot jusqu'au quatrième rang d'arbres inclusivement, lequel rang d'arbres est vis-à-vis du petit orme qui est sur le fossé du côté du Plain du Mesnil », signé: Maubant, fermier des grosses dixmes; Gouget, c. de Saint-Patrice. — 1782: réserves ordinaires; « de plus, pour arrester toutes contestations au sujet des novalles près de la cour de M. Guesdon, qui est le triangle, etc.; comme il y a un peu de terrain nouvellement défriché le long de la mare qui borde le haut de cette novale, convenu que, pour cela, il y aura douze petits bouts de sillons qui ne seront point censés novalles et cela à commencer audit angle, etc..., jusqu'au premier rang de pommiers qui sont sur lad. novalle ». — 1783: mémoire des terres novalles avec leurs abornements, approuvé par le fermier Busnel. — 1784: de même: « vu les défrichements qu'on a faits à différents endroits dans la bruyère depuis l'édit de 1768 et notamment cette année au bord du canton des Vignes et qui se trouvent confondus dans led. canton par les nouveaux fossés qu'on fait sur lesd. bruyères », le curé renonce à percevoir la dîme sur une partie, parce que le fermier « abandonne la dixme de MM. de Fécamp sur une petite vergée apartement aux héritiers de Pierre Julien.., se réservant le s^{r} curé de son droit de dixmes sur les nouveaux défrichements qui se pourront faire dans la suite sur lad. bruyère, par tiers... etc. ».

E Suppl. 1.359. — GG 20. (Liasse). — 22 pièces, papier.

1768-1790. — Lots et partages de la dîme des

foins et « S^ts^ foins », avec « la choisie » du curé, et ses réserves; 1770: indication des dîmes perçues sur les prés choisis; 1771: choisie « sans préjudice des novales et prétentions sur le reste de la dixme de la paroisse », etc.

E Suppl. 1.360. — GG 21. (Liasse). — 4 pièces, papier. (Ancienne liasse de six pièces, 1 et 2 manquant).

1700-1712. — Pièces collationnées en 1724 pour production à procès, en débat de tenure entre les religieux de Fécamp et les possesseurs du fief de Canon. — 31 oct. 1700: acte sous seings privés entre « noble dame Jeanne Le Sueur, veufve et non héritière de feu Thomas Béranger, propriétaire des fiefs de Canon, l'un nommé le fief qui fut aux François et l'autre aux RR. de l'abbaye de Bernay, et m^tre^ Jean Le Vigneur, ad^at^ au Présidial de Caen »; lad. dame cède « tous et chacuns les arrérages qui peuvent estre deus jusqu'à ce jour et qu'elle a droit de demander de 50 s. et deux chappons de rente foncière et seigneuriale, à cause de son dict fief de Bernay, sur les maisons et héritages en dépendants restés du décès de Jean Costard, éc^r^, s^r^ du Fresne, scis aux environs du bourg d'Argences, où mond. fief a son extention, lesd. maisons et héritages à luy succédés et écheus de la succession de damoiselle Marguerite d'Eroudes, sa mère, fille et héritière de feu Jean d'Eroude, éc., s^r^ du Fresne, avec tout et tel droit de deshérance qui sur le tout me peut appartenir »; le s^r^ Le Vigneur devra « se faire payer de tous lesd. arrérages et en revendiquera la possession usurpée sur lad. dame, par les RR. de Fécamp, seigneurs dud. bourg d'Argences, depuis le décès dud. Jean Costard, prétendant qu'ils sont relevants de leurs fiefs et que par conséquent ils leur appartiennent au même droit, vu la lignée éteinte de lad. Marguerite d'Eroudes, par le décès dud. Jean Costard, son fils unique »; lorsque le s^r^ Le Vigneur sera rentré en possession de ces biens usurpés, il sera tenu de faire ladite rente de 50 s. et 2 chapons, à la dame Le Sueur, avec 50 autres s. de rente « par augmentation », et autres devoirs seigneuriaux, et les maisons et héritages « demeureront à son profit »; 18 nov. 1707: transaction reconnue le 23 nov. 1709: dom François Filleul, procureur célerier et « baillif » général de l'abbaye de Fécamp, Me Jean Le Vigneur, ad^at^, et noble dame Jeanne Le Sueur, v^e^ de Thomas Béranger, éc., s^r^ de « Cereuil », [Cerqueux], ratifient la transaction passée entre lesd. Filleul et Le Vigneur, en vertu de sentence rendue au Bailliage de Caen le 20 de septembre: Levigneur rentre en possession de 4 pièces de terre « mentionnées et bornées en la déclaration rendue par Louis et Jean de Reoudes, frères, par devant le baillif de Caen, come comissaire député par S. M. le 28 février 1539, lesd. quatre pièces de terre étans déclarées être de la mouvance du fief de Canon qui lors apartenoit aux s^rs^ abé et religieux de Bernay »; les RR. versent 30 l. à Le Vigneur, pour 2 années de jouissance des terres; 17 mai 1709: bail par Jean Le Vigneur de ces 4 pièces de terre pour 9 ans, à Jean Hamon, sergent, demeurant à Argences, pour 25 l. de fermage annuel et 2 chapons : la première pièce, contenant ½ acre mesure du roi, « à prendre dans la cour et manoir du Fresne, appartenant pour tout le surplus auxd. RR. de Fécamp..., dans laquelle l'ayeul maternel dud. feu sieur du Fresne fist en 1640 distraire et séparer celle-cy par le nouveau cours qu'il fist donner à la rivière de Muance, fluant trop près de la maison manable qu'il avoit fait nouvellement bâtir pour rendre son enclos plus beau, etc... », avec des droits communs aux RR., sorties communes, droit de « piller et brasser les fruits qui pourroient croître sur les héritages contenus au présent bail, au pressoir, qui est dans la cour et manoir, fait construire par l'ayeul maternel dud. feu s^r^ du Fresne, égallement pour abienner lesd. fruits comme pour abienner tous les autres qui pourroient croistre sur les héritages écheus aud. RR. de Fescamps... »; la 2e pièce contenant 1 acre, séparé de la première par la Muance ; la 3e, 2 acres plantées en vignes; la 4e, en labour, contenant 2 acres; une 5e « employée (avec la 4e) pour une seule et mesme pièce de terre en l'aveu que rendit Jean Durand, aux RR. de Bernay le 26 avril 1477, comme étant de leur fief de Canon », en labour et plant; il donne encore à bail « les terres incultes et abandonnées, bruyères et pâturages estant à costé et au bout de la dernière des cinq pièces de terre composant le domaine non fieffé dud. fief de Canon aud. Argences, abandonné, ainsy que led. fief de Canon, à lad. dame Le Sueur, ma cédante, par les RR. de Bernay, renonçant au retrait qu'ils en auroient voulu faire cy-devant, suyvant qu'ils y étoient authorisés par la déclaration du Roy du mois de juillet 1702, par accord entre eux du mois de juin 1708... »; le preneur est exempt du logement de gens de guerre,

paiement du droit de *maubouge* « auxquels sont uniquement sujets les possédants héritages et biens tenants en franc-aleu et bourgeoisie dudit Argences... et non les possédants héritages hors bourgeoisie ». — 15 déc. 1712 : vente devant Nicolas Varin, notaire en la vicomté de Caen, pour le siège de Cléville, par Paul Le Vigneur, bourgeois de Saint-Etienne de Caen, à Jean Duhamel, notaire à Argences, de 6 vergées de terre en pâturage et plant. au hameau du Fresne, de 4 acres 3 vergées au même lieu, delle des Gates, « jouxte d'un côté la valée pié et la vigne Vimont, chacun en partie, d'autre côté lesd. sieurs R. de Fécamp, bute d'un bout sur la sente aux ânes et d'autre bout lad. vigne Vimont, etc. », pour le prix de 200 l., « comtées et nombrées en pièces de cent sols » (Les pièces 1 et 3 sont des copies d'Eudes de Mézeray, curé de Rupierre).

E Suppl. 1.361. — GG 22. (Liasse). — 4 pièces, papier.

1721-1818. — Rente constituée en faveur de Saint-Pierre-Oursin. — 21 avr. 1721 : grosse du contrat de vente de 100 l. de rente par les prévôts et échevins de Paris, en exécution de l'édit du Roi de juin 1720, créant 25.000.000 l. de rentes annuelles et perpétuelles au denier 40, garanties par les revenus des droits d'aides et gabelles, à Louis de Seignerolles, huissier ordinaire du Roi en tous ses Conseils, et à Marie-Louise Parisot, son épouse, demeurant cloître Saint-Benoît ; joint : extrait de l'inscription délivré le 16 mars 1765, signé : Radix ; au pied : mention que la rente est devenue la propriété du curé de Saint-Pierre-Oursin, par transport du 15 mai 1756 ; 15 mai 1756 : transport, devant les notaires du Châtelet, de lad. rente, fait par Louis de Seignerolles, demeurant rue de Sorbonne, Pierre de Seignerolles, c^er aux Eaux et Forêts de France, Jean-Henry-Thomas Marchandeau, bourgeois de Paris, rue des Maçons, paroisse Saint-Séverin, comme porteur de procuration de Jacques-Louis de Seignerolles, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Trenel, et de Claude-Louis de Seignerolles, receveur des Domaines au bureau de Lavaur, demeurant rue de Sorbonne, à Antoine Gouye, prêtre, curé de Saint-Pierre-Oursin, « cy-devant dit marais des Terriers », et à ses successeurs curés de lad. cure, en exécution des « lettres patentes du Roy, obtenues par Mre Pierre Oursin, éc., seigneur et patron de Digoville et dud. Saint-Pierre-d'Oursin, C^er du Roy, receveur général des Finances de la Généralité de Caen, données à Compiègnes, au mois de juillet 1752... ; portant permission aud. s^r de Digoville d'ériger et établir une paroisse et cure pour les habitants dud. marais et de donner à lad. cure, entre autres choses, cent livres de rente sur les aydes et gabelles.... Led. s^r de Digoville a aussy obtenu de Mgr l'Evêque de Bayeux un décret d'érection d'une paroisse et cure dans led. marais des Terriers sous le nom de Saint-Pierre-d'Oursin, en datte du douze septembre 1753 » ; le curé est représenté par le s^r de Digoville, demeurant à Paris, rue d'Anjou, paroisse de la Madeleine de Ville-Evêque, par procuration donnée devant Jean-François Duhamel, notaire à Argences, le 20 fév. 1757 ; 8 nov. 1757 : quittance, devant Jean-François Jacquelin, notaire au siège de Formigny, par Antoine Gouye, « cy-devant curé de Saint-Pierre-Oursin, actuellement demeurant en la paroisse de Saint-Laurent-sur-Mer », à Oursin de Digoville, de 4 années d'arrérages de 100 l. de rente, et procuration donnée par le même au même pour se faire payer par la ville de Paris ; la signature de Jacquelin, affirmée véritable par Etienne-Louis-François Tenneguy du Châtel, chev., seigneur et patron de Castillon, Quesney, Canchy et autres lieux, c^er du Roi, lieut^nt général civil au bailliage de Bayeux ; 3 avr. 1756 : lettres du Roi, autorisant Gouye à recevoir l'effet du transport ; 5 déc. 1765 : grosse du contrat délivré en exécution de l'édit de décembre 1764, portant que « toutes les dettes exigibles ou non exigibles de l'Etat qui se trouveraient dues au 1er janvier 1765 seraient remboursées... » au denier 20, portant nouvelle inscription de 100 l. de rente remboursable par 2.000 l., délivrée à J.-B. Delorme, curé de Saint-Pierre-Oursin ; 19 janv. 1818 : extrait des registres du Conseil de Préfecture du Calvados : arrêté dud. Conseil, sur la demande du maire d'Argences, d'envoi en possession de la rente de 100 f. due par l'Etat au profit de l'église d'Argences, à laquelle la succursale de Saint-Pierre-Oursin est réunie, renvoyant la fabrique se pourvoir, « si elle avise que bien soit », vis-à-vis le ministre des Finances.

E Suppl. 1.362. — HH 1. (Plaque gravée de cuivre, 0,330 × 0,280, aux armes de France et de Navarre et de l'abbaye de Fécamp. — Texte sur deux colonnes).

1666. — « Argences. Extrait de la pancarte

et coustume royale de Normandie où il y aura foires et marchez : pour chacun cheval ou jument, quatre deniers par pied, qui seroit seize deniers par cheval ; pour chacun bœuf ou vache, 10 d.; pour chacun mouton, 2; pour chacun cochon ou porc, 10; pour chacune chèvre ou chèvretin, 2; pourceau de lait, 3; veau de lait, 3; agneau de lait, 1; le bourrichet ou cheval sous la mère ne doit rien; l'agneau sous la brebis ne doit rien; toute charge de cheval, denrée, soit viande morte ou pain, excepté le vin en baraut, doit 3 d.; et la charge d'homme de vin, 2 d.; la charge de cheval de bled doit 10 d. ; la charge d'homme, 2 ; la charge de froment, 10; la charge d'homme, 2 ; tous étaliers, chacun 3 d.; toutes charges de drap ou toille doivent 16 d.; la charge d'homme de toille, 4 d.; la charge d'airain ouvré ou non ouvré, 16 d.; la charge d'homme, 3 d.; la charge de cheval de vin ou de voide, 16 d. ; chacune chartée de vin ou autres boires doivent par chacune foire 8 d. ; le cent de mouruë, 16 d. ; la charge de poisson frais ou sallé doit 4 d.; par chacune charge de cheval de sel, 4 d. ; la charge d'homme, 2 d.; la chartée de voide, à l'équipolent de la charge de cheval; toute ustensille servant à mesnage qui ne se pourra porter par une seule personne ou qui outre passera la charge d'un homme, doit 10 d. ; chacune somme de charbon doit 1 d.; la charge d'un homme, 1 d.; et pour la charge d'un homme, 2 d. (*sic*) ; chacune charge de cheval de métaux d'aucune qualité qu'ils soint (*sic*), doivent 16 d.; excepté le fer et l'acier, doivent 16 d. par chacun cent et les charges d'hommes, 2 d.; et pour toutes sortes (*sic*) de marchandises par cent doivent 16 d., avec deffenses de ne peser à autre poids qu'au poids du Roy; la charge de cheval de fruits qui outrepasse, 8 d., et la chartée à l'équipolent; la chartée de foin ou de fourage, 12 d.; pour le cent de laine, comprises le poids, 2 s. 8 d.; pour le cent de cire, comprises le poids, 16 d.; pour chacun cuir verd ou tanné, 2 d.; qui doit le prix et le dénie, perd sa marchandise; le paon ou volaille d'Inde doivent 6 d. par pièce; la chartée de bois, 3 d.; et toutes autres charges de marchandises doivent 4 d.; et les chartées à l'équipolent, autres que celles qui sont comprises; chacun van, 16 d.; la charge de cheval de fil, 2 s. 8 d., comprises le poids; la charge d'homme, 10 d. ; la chartée de vieils drapeaux à faire le papier, 2 s. 8 d.; et la charge de cheval, 8 d.; et pour la charge d'homme de mercerie, 6 d.; le cent de lard, graisse, beurre doivent 16 d. le plus le plus, le moins le moins; chacun moullart à émeudre, percé ou non percé, 16 d. Ville ou bourgade, sortant desdits lieux payeront à raison. — Ce que dessus est contenu et déclaré en la Charte Normande tant en la Coustume ancienne que réformée, y recours et commandé d'observer au Maistre de la Pancarte ou Adjudicataire desdites Coustume (*sic*) de suivre la nature d'icelle, à peine de l'amende. Fait et publié à Caen, de par le Roy et Monseigneur de Montpensier, le 24 juin 1604. Guy Chamillart, conseiller du Roy en ses Conseils, maistre des requestes ordinaire de son Hostel, intendant de la justice, police et finance, commissaire departy pour l'exécution des ordres de S. M. en la Province de Normandie, Généralité de Caen, nous ordonnons que la présente Pancarte sera exécutée selon sa forme et teneur, conformément à l'ancien usage de ladite Province, leüe, publiée et affichée par tout où il appartiendra. Fait à Bayeux, ce 15 esme jour d'octobre 1666 ».

E Suppl. 1.363. — II 1. (Liasse). — 7 pièces, papier, 11 pièces parchemin. (Ancienne cote XXV).

1571-1653. — Titres des familles *Le Brethon* et *Le Haguais*. — 3 oct. 1571 : grosse délivrée par Etienne Duval, sieur de Mondreville, « garde général des saulx » de la Vicomté de Caen, d'une vente reçue par Jehan Lemaistre et Pierre Baton, tabons à Caen, consentie par Jean et Pierre dictz « Canché » à Me Jehan de Boislambert, lieutnt gal du vicomte de Caen, et à dame Marie Godefroy, sa femme, d'une acre de terre au vignoble d'Argences, tenue des francs fiefs de Fécamp, n'y faisant que foy, pour la somme de 80 l. et 50 s. de vin, avec condition de retenue; 2 janv. 1638 : vente devant Pierre Le Danois et Michel Houbel, tabons de Vaucelles pour le siège de Saint-Sylvain et Le Thuit, par Magdelaine Dalleschamps, femme d'Elléazard d'Eterville, sieur du lieu, en qualité d'héritière de Jean Dallechamps, éc., son neveu, permise et autorisée par justice, à la poursuite de ses droits en lad. succession, suivant les lettres par elles obtenues en la Chancellerie de Rouen, le 29 juillet 1638, à Thomas Le Haguais, receveur des tailles en l'Election de Caen, de 3 acres de terre sises « aux vuignes d'Argences, delle de la grande Vallée », closes de fossés, et haies, plantées « en vuignes

et pommiers », jouxte Charles Le Petit, éc., s^r de Guerville, et le s^r de Criquebeuf, buttant sur la grande Vallée de Saint-Eustache et sur plusieurs autres, sujette à foi, hommage et treizièmes à une sieurie non connue de la vendeuse; la vente faite pour 250 l. de principal. — 15 avril 1639: Thomas Morant, baron du Mesnil-Garnier et de Courseulles, etc., garde du sceau aux obligations de la Vicomté de Caen, atteste que devant Mathieu de Lalonde et Michel Lesueur, tab^ons à Caen, Guillaume et Georges « ditz Ancelle », enfants et héritiers de Robert Ancelle, bourgeois d'Argences, vendirent à Thomas Le Haguais ½ acre de terre, « delle de la Grande Vallée », à Argences, bornée par le s^r de Béneauville, le s^r de Criquebeuf, etc., pour 45 l., promettant faire ratifier la vente par Jeanne Canu, leur mère, qui renoncera à y prendre « tous droitz de douaire ou autres choses »; 22 av. 1639: Gilles Le Boucher, éc., licencié aux lois, s^r de Flavigny, bailli vicomtal, garde du sceau aux obligations du bailliage et haute justice d'Argences, affirme que devant Jean Hamel et Guillaume Chapperon, tab^ons aud. bailliage pour le siège d'Argences, Jeanne Canu, veuve de Robert Ancelle, reconnut la vente faite par Guillaume et Georges Ancelle, ses fils, mentionnée cidessus; 6 nov. 1637: fieffe, devant Jean Hamel et Guill. Chapperon, tab^ons en la haute-justice d'Argences, par Hervé Turgot, éc., s^r de Touffréville, à Nicolas Boullon, bourgeois de Caen, de ½ acre de terre plantée en « vuigne, pommiers et poiriers », à Argences « en la barronnerye et bourgeoisie de nossieurs de Feschamps », par 70 s. de rente, moyennant 32 l. de vin; 3 déc. 1637 : devant les mêmes tabellions, retrait « à droit de sang et lingne, clameur et marché de bourse », de la dite fieffe, par Louys Turgot, éc., s^r de Rochefort, demeurant à Caen, représenté par Jacques Rosty, son procureur, moyennant le remboursement des 32 l. de vin, le payement de 37 l. « pour fason de lettres et autres loyaulx coustages »; 19 janv. 1638: copie de fieffe par Louis Turgot à Thomas Le Haguais, de la pièce ci-dessus retirée à Boullon, moyennant paiement de 70 s. de rente, 63 l. 10 s. principal et 6 l. de vin, « payées en pistolles et pièces de vingt sols », en outre, convenu que « après le décès de la damoiselle mère du s^r de Rochefort, à laquelle appartient l'usuffruit et jouissance sa vie durante de lad. rente, que ledict sieur Le Flaguais en fera, sy faire le veult, le racquit ès mains dud. sieur de Rochefort »; 13 janv. 1623: devant Jacques Blondel, éc., s^r et châtelain de Tilly, lieutenant particulier, civil et criminel du bailli de Caen, comparaissent au greffe : Thomas Le Brethon, sieur de Gavrus, président et trésorier g^al de France en la Généralité de Caen, tuteur de la soubsâgée, fille de feu Pierre Le Brethon, s^r de Valbénard, Rouland de Lacourt, s^r du Motet, pour luy et pour d^elle Jeanne de Saint-Ouen, son épouse, veuve, « au précédent de luy », du s^r de Valbénard, Jean-François Le Petit, sieur de Vascongnes, héritier de la d^elle Jeanne Le Petit, sa sœur, pour procéder à la choisie par le s^r de Gavrus, de lots faits par les sieurs du Motet et de Vascongnes, des héritages que le s^r de Vaubénard avait acquis au bourg d'Argences « pendant et constant le mariage d'entre luy et ladicte damoiselle Jeanne Le Petit, sa première femme »; le s^r de Vascongnes envoyé en partage pour moitié par sentence, rendue au Bailliage le 30 juillet 1618, entre lui et Louis Thioult, s^r de Ruqueville, tuteur de la fille soubsâgée du s^r de Vaubénard d'une part, et Rouland de La Court, s^r du Motet, ayant épousé la veuve du s^r de Valbénard; les biens partagés avaient été acquis de Pierre Fernagu, s^r de Quéritot, devant les tab^ons de Caen le 15 mars 1606; 10 fév. 1605: bail par honnête femme Marie Eve, veuve de Pierre Fernagu, s^r de Quéritot, bourgeois de Caen, à Jean Leclerc, d'Argences, pour 5 ans à partir de la Saint-Michel 1604, d'une pièce de terre de 5 acres ½, delle de la Butte verte, pour 42 l. 10 s. de fermage avec une rente de 3 boisseaux d'orge, mesure d'Argences, ou 4 petits boisseaux, que lad. dame est tenue faire à MM. de Fécamp; 13 nov. 1650: bail sous-seing privé par Pierre Ancelle, chandelier, du bourg d'Argences, pour 5 ans commençant à Saint-Michel 1650, par [*blanc*], éc., s^r de Méauty, des 5 ac. ½ ci-dessus, avec le pré des Closages, pour 70 l. de fermage; 28 mai 1610: reconnaissance de bail par Simon Drieu, du Fresne d'Argences, pour 5 ans, commençant à la Saint-Michel 1610, de Pierre Le Brethon, éc., s^r du Valbénard, de divers terres et prés, pour 63 l. et 2 poules à Noël, outre la culture à moitié d'une pièce de terre en vignes, le bailleur fournissant le harnais pour les labours et les cuves pour la vendange ; 6 nov. 1637 : grosse d'un contrat de fieffe, passé devant Guillaume Chaperon et Jean Hamel, tab^ons en la haute justice d'Argences, consentie par Hervey Turgot, éc., s^r

de Touffréville, à Nicollas Boullon, etc.; 2 déc. 1637: grosse, sur parchemin, du retrait de lad. fieffe, par Louis Turgot, éc. s^r de Rochefort, etc.; 19 janv. 1638: fieffe par Turgot à Le Haguais: 26 juillet 1653: grosse d'un contrat, devant Thomas Le Sueur et Guillaume de Laporte, tab^ons à Caen: Richard de Saint-Simon, seigneur de Méautis, fils et héritier de feu Jeanne de Saint-Ouen, v^e de Roullant de Lacourt, chev., seigneur du Motet, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, demeurant à Caen, vend à Magdelaine Le Brethon, v^e de Pierre de Bernières, éc., baron de Louvigny, c^er du Roi en son Grand Conseil, des biens acquis par le s^r du Motet, devant le bailli vicomtal de la haute justice d'Argences, le 8 juin 1635: une portion de terre assise à Argences « en ville », contenant ¼ de vergée et deux perches, close de murailles, « lesquelles sont toutes ruynées », avec dessus « un reste de vieille masure », et, en outre, ce qui lui appartient de « cent sols et 1 quartier d'aigneau de rente fontière », que fait Jean Laurent, fils Cardin, d'Argences, qui avait reçu en fieffe du s^r du Motet et de sa femme, deux pièces de terre en vignes, au Vignoble d'Argences, par contrat passé devant Guill. Chaperon, et Jean Hamel, tab^ons en la haute justice, le 2 janvier 1639; la dame Le Brethon tient quitte le s^r de Méautis du principal et des arrérages de 100 s. de rente, échus depuis le décès de la dame du Motet, rente hypothèque due par Pierre Dupray, lesd. s^r du Motet et dame de Saint-Ouen en ayant reçu l'amortissement: elle verse, en outre, 100 l.; 25 avril 1653: contrat d'échange et contréchange, devant De Laporte et Crestien, tab^ons à Caen, entre Pierre-Louis Le Petit, chev., s^r des Ifs, tuteur de Marie-Salomé Le Petit, sa fille, et Gaspard Le Petit, seigneur de Gournay, tuteur de d^elle Catherine Le Petit, sa fille, représentée par Adam Jullien, bourgeois de Caen, héritiers de Jean-François Le Petit, éc., s^r de Vascongnes, lesquels donnent à Augustin Le Haguais, éc., c^er du Roy en ses Conseils et en sa Cour des Aides, une petite portion de jardin à Argences, « en ville », contenant ½ vergée avec « les oulmes plantés en haye »; en contréchange, les Le Petit reçoivent une pièce de terre d'une acre ½, delle du Champ au moulin, et 1 vergée ½, delle de Saint-Maur; échange et contréchange sans soulte ni débours de deniers, etc.

E Suppl. 1.364. — II 2. (Liasse). — 29 pièces, papier.

1666-1721. — Procédure entre d^elle Françoise et Adrien *Moulin*, frère et sœur, et Jacques *de La Ferrière*. — 10 avril 1666: reconnaissance de 14 l. 5 s. de rente hypothèque, devant Julien Macey et Gilles Degrenne, tab^ons en la vicomté de Mortain, par Michel Moulin, fils de feu Guillaume Talboizière, de la paroisse de Saint-Jean-des-Bois, due à Jeanne Debon, veuve de Toussaint Dubourg, constituée par la somme de 200 l. — 5 janv. 1705: assignation, à la requête de Pierre Dubourg, Michel et Georges Levesque, frères, fils et héritiers de Jeanne Debon, à Michel Moulin, pour passer titre nouvel. — 3 juil. 1719: certificat de dépôt au greffe de la vicomté de Tinchebray, de 33 pièces d'écriture en copies, fait par Françoise Moulin, intimée en appel par Jacques de La Ferrière, éc., appelant de sentence rendue en vicomté du 17 mars. — 20 juil. 1719: Adrien Moulin, curé de Saint-Patrice d'Argences, promet donner adjonction à l'opposition formée par Françoise Moulin, contre la saisie, effectuée à la requête du s^r de La Ferrière, des héritages de Michel Moulin, sieur de Talboisière, leur père. — juil. 1719: ordonnance de Claude Leguidecoq, lieutenant général de la vicomté de Tinchebray, invitant Adrien Moulin à passer sa déclaration « s'il accepte ou renonce à la succession de Michel Moullin ». — 3 sept.: déclaration qu'Adrien Moulin se porte héritier conjointement avec sa sœur, et entend faire juger le s^r de La Ferrière forclos, « pour n'avoir voullu apporter ses prétendus griefs ». — 2 oct.: en bailliage, à Tinchebray, les avocats desd. Moulin ne récusent point Jean de La Roque, lieutenant civil et criminel au siège, « nonobstant l'alliance » avec la partie adverse, représentée par noble dame Charlotte de La Roque, épouse de Jacques de La Ferrière. — 23 oct.: « griefs que fournit en bailliage... Jacques de La Ferrière, éc., appelant », etc.; 3 nov.: réponse de François Moullin: elle excipe que la rente de 50 l. contenue au contrat du 29 avril 1669, a été amortie par Robert de « Meharend », éc., seigneur de « Saint-Christophe »; que le s^r de La Ferrière avait renoncé à la succession de son père, qu'elle a produit l'amortissement et la renonciation du s^r de La Ferrière, le 8 mai 1702, entre les mains de Georges de La Roque, que l'appelant avait été condamné avec son frère, Anthoine de La Ferrière, éc., s^r de

Pailpié, par sentence de mars 1719, etc. — 1ᵉʳ juil. 1720 : sentence où l'on voit que la rente de 50 l. fut constituée au profit de Charles de La Hautonnière, éc., en 1669, amortie en partie par quittance délivrée le 16 fév. 1690 par feu Jacques de La Ferrière, père du poursuivant, par Robert de Méhérent, éc., fils de feu Gabriel de Méhérent ; lad. sentence condamnant les héritiers Moulin à payer au sʳ de La Ferrière, 700 l. de principal pour la partie des 50 l. de rente non amortie, plus 5 années d'arrérages, et aux dépends, etc.

E Suppl. 1.365. — II 3. (Liasse). — 8 pièces parchemin, 15 pièces, papier.

1672-an V. — Titres de propriété des familles *Dupray, Maubant, Halbique.* — 13 juil. 1672 : fieffe devant Jean Hamon et Jacques Varin, tabᵉˡˡⁿˢ au siège d'Argences, par Jean de Cardonville, sʳ de La Cousture, bourgeois de Caen, à Robert Dupray, d'Argences, d'une portion de terre en masure « devant le froc du marché », d'Argences, avec divers droits, à charge de faire bâtir une boutique, chambre et grenier, avec four et cheminée, dans l'espace de 3 ans, moyennant 10 l. et un chapon de rente foncière, lad. terre tenue des sʳˢ de Fécamp, exempte de toute rente, sujette à comparence de pleds et cheminage. — 1ᵉʳ juin 1680 : transaction, sur procès pendant entre Jacques Jullien, sʳ des Parcs, bourgeois de Caen, et Jean de Cardonville, fils de Jacques, et Marie Ducellier sa femme, au Parlement de Rouen ; le sieur des Parcs, ayant obtenu sentence l'autorisant à continuer le décret des héritages du sʳ de Cardonville pour obtenir paiement des arrérages d'une partie de 15 l. de rente hypothèque, moitié de celle dont est redevable Cardonville par contrat du 8 août 1643, en conséquence du racquit que son père, Jacob Julien, avait fait de cette partie de rente en qualité d'acquéreur de Jacques Dufay, par contrat du 3 mai 1674, reçoit pour acquit de la somme de 350 l. que le sʳ de Cardonville se trouve ainsi lui devoir, 2 acres de terre, sises à Béneauville, delle de la Mare ; pour acquitter les frais du décret (391 l. 6 s.), Cardonville cède les 10 l. et un chapon de rente que Robert Dupray lui doit, ce qui fait 210 l. ; et, pour acquitter les 181 l. 6 s. restant, « à la prière de Jean de Cardonville, fils Jacques », le sʳ des Parcs prend « les deniers qui sont deubs aud. de Cardonville, sur les deniers du décrept des hérittages de feu Richard Périer, en qualité de cédé aux droicts de l'adjudicataire des réparations des maisons dud. Périer, sises à Huberfollie ; pourquoi de Cardonville, fils Pierre, a remis au sieur des Parcs une copie de son droit, ainsi que « l'acte du parfait desd. réparations », etc. — 13 mars 1749 : fieffe, par Thomas Dupray, marchand droguiste, à Saint-Pierre-sur-Dive, fils et héritier de Jean Dupray, à Pierre Maubant, marchand, d'Argences, de 1° une maison devant le froc du marché d'Argences, 2° un jardin ; 3° une 1/2 grange, et diverses parcelles de terre, pour 430 l. de rente foncière, plus 25 s. de rente à Nicolas Dupray et la moitié de 2 boisseaux d'orge, mesure d'Argences, et la moitié d'une poule de rente aux héritiers de Vautier de Vauroger ; le preneur pourra défricher les vignes et les convertir en labour. — 30 mars 1761, à Bréville, devant Jacques-Jean Varin, notaire au siège de Varaville, Pierre Maubant constitue, au profit de Louis Prempain, l'un et l'autre demeurant à Argences, hameau du Fresne, 35 l. de rente hypothèque ; le remboursement ne pourra être fait qu' « en espèces sonnantes d'or ou d'argent et non en billets ny aucuns effets royaux de quelques natures qu'ils puissent être, nonobstant tous édits, arrêts et déclarations au contraire..., sans diminution de dixième, vingtième et autres impositions royalles prévues et imprévues », moyennent 700 l. — 23 juil. 1784 : vente, par Louis Maubant, d'Argences, à Louis-André Halbique, marchand apothicaire, d'une maison et dépendances, sise place du marché, sous diverses conventions de mitoyenneté, à la condition de décharger le vendeur de la rente de 13 l. due au sʳ Dupray, de Sᵗ-Pierre-sur-Dive, et le versement de 3.000 l., payées comptant jusqu'à 630 l., et le surplus resté entre les mains de l'acquéreur, « pour par luy payer et distribuer aux différens créanciers privilégiés dud. sieur Maubant, suivant le mémoire... ». — 10 déc. 1784 : mémoire de ce que doit Louis Maubant à l'abbaye de Fécamp pour fermage de plusieurs pièces de terre, etc. — 7 juil. 1787 : devant Jacques-Christophe-Louis Paysant, notaire au bailliage de Falaise pour le siège de Mézidon, Louis-Thomas Dupray-Bayeux, marchand à Saint-Pierre-sur-Dive, reçoit de Louis-André Halbique, apothicaire à Argences, 2.200 l. en espèces et monnaies ayant cours, pour amortissement du principal d'une partie de 130 l. de rente foncière, assise sur une maison sise au bourg d'Argences, acquise de Louis Maubant, par acte du 23 juillet 1784, avec acqui-

sition de la faisance des 2/3 d'une rente de 10 l. et un chapon de rente, que Dupray doit faire à M. « de Lamare Jullien de Tilly », trésorier du Bureau des Finances de Caen, pour compléter l'amortissement; l'autre tiers étant dû par Jacques Dupray, tailleur à Caen, Halbique devra faire l'avance, si Jacques Dupray est défaillant, « sauf son recours et récompense sur le débiteur sans y appeler le s^r^ Dupray, comparant ». — 3 janv. 1788: vente, par Louis Maubant, fils et héritier de Pierre, à Louis-André Halbique, d'une écurie, dont il est fermier par bail du 2 nov. 1786, avec certaines conditions et droits, pour le prix de 240 l. payées comptant. — 2 avr. 1791: devant les notaires de Caen, Michel Julien, s^r^ de Lamare et de Tilly-la-Campagne, doyen des ci-devant présidents trésoriers de France au Bureau des Finances de la Généralité de Caen, demeurant rue Saint-Jean, pour éviter la sommation prête à lui être faite, à la requête de Louis Halbique, de recevoir l'amortissement de 10 l. et un chapon de rente assise sur une portion de terre sise au bourg d'Argences, devant le froc du marché, conformément à l'art. 1er du titre 1er du décret de l'Ass. Nationale du 29 déc. 1790, pour le principal 200 l. et pour le chapon 25 l. — 19 juil. 1793: devant les notaires de Caen, Marguerite et Louis Maubant, à cause de feu Louis Maubant, et Jeanne-Louise Le Baudi, v^e^ de feu Louis Maubant, agissant comme curatrice de Marie-Anne et Marie-Adélaïde, ses enfants mineures, vendent à Pierre Cliquet, meunier à Cléville, une portion de maison à Argences, avec jardin, puits, joignant la maison Halbique, moyennant 2.000 l. dues à l'acquéreur, celui-ci faisant remise du surplus. — 4 floréal an V: devant Pierre-François Varin, notaire, Pierre Cliquet, cultivateur, vend à Louis-André Halbique, apothicaire, l'acquisition ci-dessus, pour 2.050 l., etc.

E Suppl. 1.366. — II 4. (Liasse). — 2 pièces, papier.

1691. — Copie de la charte de Guillaume le Conquérant, confirmant un accord entre le prieuré d'Argences, dépendance de l'abbaye de Fécamp, Roger de Montgommeri et Durand, abbé de Troarn, sur le chemin de la Ramée, dans le marais, collationnée d'après le *Vetus cartularium abbatiæ Fiscannensis,* par dom Claude Gibert, garde des chartes du monastère, le 10 nov. 1691, avec traduction de ladite charte.

E Suppl. 1.367. — II 5. (Liasse). — 3 pièces, parchemin.

1530-1667. — *Divers.* — Décret des héritages de Robert Richard, par messire Jacques Grieu, poursuivant le paiement d'une somme de 10 l. et des arrérages échus de le rente de 2 boisseaux d'orge, mesure d'Argences, décret fait aux plaids de Sainte-Paix, le 7 mars 1530, devant Robert Le Poutrel, sous-sénéchal de lad. justice, en vertu de sentence. — 28 juil. 1604: devant Jean de Lacourt, éc., s^r^ du Buisson, vicomte de Caen, Robine Lecomte, veuve de Jean Febvres, Robert et Denis Febvres, ses fils, renoncent à la succession dud. Jean Febvres, « décédé puis huict jours », de la paroisse de Billy. — 1er avr. 1666: grosse incomplète d'un règlement de compte de tutelle, concernant les enfants Robillard, passé devant Bougon et Lesueur, tab^ons^ à Caen, en présence de Louzouf et Blacher, avocats conseils des enfants Robillard, et de la tutrice, leur mère, pour demeurer hors de procès.

Banneville-la-Campagne

E Suppl. 1.368. — DD 1. (Liasse). — 15 pièces, papier.

1770-1793. — **Guillerville,** commune réunie à Banneville-la-Campagne en 1828. — Procès pour les communaux. — Copie par extrait de sentence obtenue le 28 janv. 1768, par les curé, propriétaires, habitants et tréfonciers de Saint-Pair près Troarn, représentés par Denis Collin, syndic, et François Le Vastois, autorisés par délibération passée devant le notaire de Troarn le 29 mai, avec délibération en forme de règlement concernant le pâturage dans les communaux, visée par l'Intendant et homologuée en la maîtrise particulière des Eaux et forêts de Caen. — Procès-verbal de signification de ce règlement, par Pierre-Philippe Guérard, huissier et sergent royal à Troarn, faite à l'issue de messe, après trois semonces, le 10 juin 1770, « hors le lieu saint, à l'endroit ordinaire et accoutumé à faire diligences publiques tant royalles que particulières », aux paroissiens de Guillerville, leur enjoignant « de faire vider et recoust [rer?] de nouveau, de profondeur et largeur convenable, jointement avec lesd. s^rs^ req^ts^, et ce dans huitaine pour tout délai, le fossé qui partage led. marais de Saint-Pair avec ceux dud. Guillerville, afin que les bestiaux des deux communautés ne puissent divaguer les uns sur les autres, le tout aux charges et obéissance de droit, et de contri-

buer pour leur moitié de ce qu'il en pourra coûter pour ledit travail ». — 5 août 1770 : copie du procès-verbal de l'assemblée du commun de Guillerville devant Jacques-Joseph-Zacarie-Pascal Le Bailly, notaire royal à Troarn, délibérant, « notamment, sur ce qu'étant fort à propos de faire faire ou curer le fossé faisant séparation du marais de Saint-Pair d'avec celui de la par. de Guillerville, joint à ce que lesdits paroissiens et possédants fonds ont été sommés et interpellés par les paroissiens et habitants de la parroisse de Saint-Pair »... ; pour y parvenir, « ils ont nommé et choisy pour députés Louis Aubey et Nicolas Laumosnier, auxquels ils donnent tout pouvoir pour parvenir à la confection dud. fossé, ainsy qu'à la collecte de deniers qui seront, pour raison de ce, déboursés... ; feront faire deux barrières battantes aux deux entrées dud. marais » ; minute signée : Brasnu, Bonnet de Démouville, Gadouet, de Collombelle, du Hosey, Laumonier, Morand, etc. — 13 sept. 1773 : requête à l'Intendant pour obtenir l'autorisation « d'asseoir sur eux, au marc la livre du rolle des vingtièmes », la somme de 158 l. 2 s. 6 d., du marché passé par Aubey et Laumosnier avec René Ancelle et Jean Tassilly d'Argences et Troarn. — 18 mars 1779 : assignation aux paroissiens de Guillerville, par Jean-François Bellamy, huissier au Bureau des Finances de Caen, à la requête des paroissiens de Saint-Pair, demandant de « faire clore les brèches et relever les terres qui sont tombées dans le fossé qui sépare leur marais et celui desd. requérants, qui est presque plein de vase, ce qui donne ouverture à leurs bestiaux de passer journellement dans led. marais de Saint-Pair de Trouard et le dépouiller sans aucun droit ny qualité et y fait un tort considérable ». — 17 avril 1792 : signification faite aux habitants de Saint-Pair par Jean-Pierre Delaunay, greffier de la municipalité de Guillerville, sur requête du procureur de la commune [De La Rue], disant « que l'intention des propriétaires tréfonciers de la susdite paroisse... étant de cesser la communauté qui existait cy-devant dans les marais de Saint-Pair et Guillerville, ces derniers entendant jouir seuls et divisément de leurs marais », pourquoi ils veulent que les propriétaires tréfonciers et usagers du marais de Saint-Pair fassent « vider et reconstruire de nouveau, de profondeur et largeur convenable, conjointement avec lesd. sieurs requérants et ce dans huitaine pour tout délai, le fossé qui partage lesdits marais ». — 28 avril 1792 : devant les assesseurs du juge de paix du canton de Troarn, le juge s'étant volontairement récusé, comparance du procureur de Guillerville demandant que les habitants de Saint-Pair commettent des ouvriers pour travailler au fossé ; réponse de François Marescot, député de Saint-Pair, demandant le renvoi à huitaine pour fournir titre de propriété ; audience du 5 mai : Marescot ne fournit point de titre, mais demande qu'on lui fournisse acte des obéissances réitérées des habitants de Saint-Pair de contribuer à la dépense du travail ; que des arpenteurs soient désignés et payés à frais communs pour accorder 70 arpents de marais à ses commettants ; en outre, demande condamnation des habitants de Guillerville à 2.000 l. pour mauvais traitements aux animaux de ceux de Saint-Pair mis à paître dans le marais, et que le tribunal fasse obligation à ceux de Guillerville de remplir le contre-fossé qu'ils ont creusé ; répondu par De La Rue, procureur de Guillerville, qui produit copie de la signification du 10 juin 1770 faite par les parr. de Saint-Pair à ceux de Guillerville, qu'il demande acte de ce que led. Marescot n'a pas produit de titre. — Le tribunal condamne les parr. de Saint-Pair à participer au travail de confection du fossé, autorise ceux de Guillerville à y faire travailler aux frais de Saint-Pair, si cette commune n'y commet point d'ouvriers, et condamne celle-ci aux dépens ; 5 mai 1792 : assignation sur requête de Marescot appelant du jugement rendu le même jour à comparaître devant le Tribunal du district par le ministère de Lauger, huissier à Argences ; au pied : procès-verbal de non-conciliation des parties, 10 mai 1792, signé : Duperré Delisle. — 22 mai 1792 : autre assignation, requête du même, présentée aux habitants de Guillerville par Hamon, huissier près le Tribunal du district, par laquelle les habitants de Saint-Pair appellent de la sentence du 5 mai dernier, qu'ils prétendent entachée de nullité, le juge étant incompétent, d'avoir à comparoir au domicile de Duperré-Delisle, rue des Croisiers, à Caen, le jeudi suivant 4 juin pour se concilier ; renvois, défauts, etc. — Procès Osmont : 24 avr. 1793, « an 2e de la République » : assignation par Pierre Osmont, de Guillerville, fils Pierre, en son nom et comme représentant ses frères et sœurs, demandant à Laumosnier, procureur de la commune, de donner des ordres aux personnes préposées à la marque des bestiaux destinés pour le marais, « pour marquer demain six

heures du matin les bestiaux qui leurs seront amenés par les requérants »; répondu par Laumosnier: « qu'il est étonnant que le c^{en} Pierre Osmont, père, qui est un homme fortuné et passe différent contras au nom de cest enfans pour avoir lieux de dépouiller les marès de ladite paroisse qui na partien quau pauvre marcenere et quy ont a paine une vache pour les sustanter eux et leurs pauvres enfans. Les paroissiens fortuné et honaite pour facilité les pauvre a leur besoin, ille a ete réglé par la commune a cemble que lon ne meteray a paturer dans ledit marais quatre baite par taite de propriété mazure dans ladite paroisse et que les pauvre qui norais pas le moien den avoir a eux que pour les sustanté a leur besoin et quille en lourais et que ca leur aidray a vivre a eux et a leur enfans. C'est criant contre les Osmon, gans fortuné et qui vive de leur bien, de cherché a depouillé le bien des pauvres et de passé des contra fraudulleux au nom de cest enfans pour avoir cinq drois dans le marais tant en son nom quen celuy de cest enfans. C'est un homme qui cherche locasion de faire périre les pauvre et de leur tirer leur morceau de pain en entier. Et nous getons, cher concitoiens, entre vos bras pour nous randre justice et aitre dezargé de laction contre nous intantés avec dépans, sous toute réserve de fait et droy, ce quil a dicté et signié après lecture. Laumosnier procureur ». 27 avril: procès-verbal de non conciliation des parties.

E Suppl. 1.369. — GG 1. — (Registre.). — Petit format. 100 feuillets, papier.

1635-1674. — Banneville-la-Campagne. — Etat de catholicité et délibérations du commun. — Curés: Jean Convent, desservant le déport, 1633; Pierre Cardin, prêtre desservant, 1635; Guillaume de Loucelles, 1635. Vicaires: Hervé Leblond, 1640; Enguehard, 1663. — F° 3. « C'y est le registre de Me Guillaume de Loucelles, esc^r, pbre, curé de la parr. de Banneville la Champ[agne], contremarqué au nombre de quarante fueillets, auquel il sera tenu mettre par escript lors tous et chacuns les certificats, deslibérat. et autres affaires qui seront devant luy passées par les srs. parr. touchant les affaires et deniers du Roy en la génér. et eslect. de Caen, délivré ce xxie janvier 1635 ». — F° 4 v°, 11 avril 1635: lecture au prône par Pierre Cardin, de l'ordonnance du Roi « portant itératif $comm^t$. à tous officier et ses gents de guerre de se retirer en leurs charges, dans le temps et soubz les peines y contenues, donnée à Senlis le IIIIe jours de mars derniers »; d'une autre, « portant $command^t$ à tous ses gouverneurs et lieutenants gnaux des provinces, $capp^{nes}$ des villes, places et chasteaux de fere actuelle residense en leurs charges de gouvernements, donné à Senlis le 8e de mars »; du « $command^t$ fait par Monseigneur le duc de Longueville à tous nobles et autres de porter déclaration au greffe du bailliage de l'estat des esquipages »; — 10 février 1636: assemblée du commun pour élire des collecteurs « de la taille, taillon, crue et le sol pour feu »; élus: Anthoine Bence, Samson Legrand et Jacques Couvert. En outre, « les susd. parroissiens ont elleu pour procureur scindic de leurd. parr. la personne de Samson Bouet »; — 4 mai 1636: ass. du commun, issue de messe, « pour dellibérer sur l'assignation et procédure faittes en Ellection à Caen et les paroissiens de Trouard et Jacques Couvert »; les paroissiens de Banneville reconnaissent que ledit Couvert est « naturel taillable de lad. parr. de Trouard » et constituent Samson Bouet pour procureur général et spécial pour « acquescer aud. procès »; — 25 mai: ass. du commun pour élire collecteur, en remplacement de Jacques Couvert, Etienne Damion, « et lui ont donné pour ayde la personne de Jacques Lequert, lequel Lequiert sera quitte dud. ayde en payant aud. Damion 60 sols ». — F° 7 v°: 22 juin 1636: Guillaume de Loucelles atteste avoir fait lecture au prône de « certain mandement de par le Roy et les commissaires députés par sa Majesté sur le fait des francs-fiefs et nouveaux acquêts au ressort de la province de Normandie, et pour y satisfaire, en tant que l'article touchant les héritages possédés par les gents de main-morte, nous déclarons qu'au trésor et fabrique de lad. par. sont affectées 4 acres de terre ou viron affermées à 25 à 30 livres »; les paroissiens assemblés « ont dit et déclaré n'y avoir en leur parr., de leur congnoissance, aucuns revenus aparten. à chapitre, collège, prévost de charités, communautés et autres spécifiez aud. mandement, fors et réservé le nombre de six acres de terre sises en lad. par. en plusieurs lieux qui sont des bouts de pièces et enclos de nobles de lad. parr. lesquels sont à usage de commune où ils ont

droict et usage avec les ecclésiastiques, nobles et autres habitants de lad., à raison desquelles communes lesd. paroissiens et habitants ou leurs prédécesseurs payèrent en l'année 1624, dernier jour de septembre, par les mains d'Anthoine Bouet la somme de 30 livres ». — 29 juillet 1636: lecture de « l'ordonnance du Roy portant règlem. pour la fourniture des vivres par étapes aux gentz de guerre tant en la campagne que dans les garnisons, (imprimé à Caen, par Charles Le More, imprimeur du Roy, MDCXXXVI), et l'extrait imprimé des reg. de la Cour portant deffenses de tuer ou prendre des pigeons, donné à Rouen, en Parlem., du 14 janvier 1625 ». — 17 mai 1637 : lecture d'un « mandem. donné de par le Roy à Mr du Lys, son lieutenant au chasteau de Caen, portant deffenses aud. parr. de payer les den. du guet ailleurs et à d'autres personnes qu'à Mathurin Damenay, aud. chasteau de Caen ». — 28 mars 1638: ass. du commun en conséquence d'un mandement des officiers du grenier à sel, ordonnant aux collecteurs du sel de lever la somme de six livres. Les par. « ont dit n'estre en nombre suffisant et ne se sont arrestés pour signer »; 3 présents; — le même jour, lecture nouvelle du mandement du 22 fév. 1638, « donné de par le Roy et le sr Barguillet, comm. extraord. des guerres, par lequel les par. dudit lieu sont chargés d'imposer sur eux 22 l. 13 s. pour la subsistance des gentz de guerre »; — 16 mai 1638: lecture de mand. donné en l'Election le 26 avril, ordonnant la levée de 55 l. t. 6 s. « pour les deux derniers quartiers avec 17 s. 4 d. », et « ne s'est trouvé à l'issue de lad. messe aucun parr. ny collecteurs pour dellibérer sur icelluy mandement ». — F° 11 : 29 août 1638: lecture de deux mandements du Grenier à sel, des 6 juill. et 3 août, « et à l'issue de la messe, j'ay dit et déclaré à Antoine et Sanson dits Bouet, Sanson Legrand, Michel Moysel, Nicollas Lequeyr et Estienne Danjou, pnts., qu'ilz ayent à dellibérer sur les fins des pn. mandem., lesquels m'ont fait responce à scavoir led. Sanson Bouet qu'il n'est parroissien dud. lieu en ce regard, et par les autres a esté dit que n'y ayant en lad. parr. aucuns parroissiens solvables ny qui puissent payer un seul denier, c'est en vain que l'on leur envoye des ordonnances depuis cinq à six ans ». — F° 11: 29 août : lecture au prône d'un mandement de Le Royer, commissaire pour la levée des troupes en Basse-Normandie, ordonnant de lever un homme « propre à porter les armes depuy l'aage de dix-huit jusqu'à quarante ans »; à l'issue de la messe, réunion des paroissiens, qui déclarent « que n'estant en plus grand nombre d'habitants que de sept ou huit, tant en pnts. qu'absents et que d'anciens lesd. Bouet, Danjou, Lebrun, Moysel estants plus aagés de beaucoup que de 40 ans et incommodés de longues et griéves maladies et led. Lebrun lequel aussy incommodé de sa personne, ils ne peuvent satisfaire au contenu du mandement, non plus qu'ilz ont fait depuis cinq à six ans par plusrs et diverses foys... et que, d'ailleurs, ils ne possèdent même fief à héritage ny même meuble mort ny vif »; 17 oct. 1638: lecture au prône de deux mandements donné en l'Election, des 14 août et 27 sept., le 1er ordonnant « cueillir neuf solz quatre deniers pour le don faire à Monseigneur le Duc de Longueville et autres »; — le 2e ordonnant la levée de 22 l. t. 3 s. 8 d. pour la subsistance des armées; — les par. « ne se sont arrestés à l'yssue de la messe pour signer ny pour prendre lesd. mandements ». — 31 oct.: lecture au prône d'un mandement du Grenier à sel du 23 sept. ordonnant aux paroissiens de Banneville « de lever un septier deux minots de sel », — et d'une sentence du même Grenier à sel sur la requête du sieur Donneau: les (5) paroissiens déclarent « pour satisfaire à la teneur de lad. sentence n'y avoir en leurd. par. autre ecclésiastique que moy, dit curé, qui possède et ramasse ma dixme avec un vallet et un cheval, et puis noble Guillaume Morin, escr, sgr. et patron dud. lieu, la dame sa femme et damlle sa fille, avec cinq serviteurs, et Estienne Morin, esc., sr de Beauvais, lequel réside parfoys avec led. sr de Banneville, son père, qui n'ont aucuns harnoys et ne font valloir leur terre; Anthoine Morin, escr, sr du Becquet, la damlle sa femme et un petit enfant, avec cinq serviteurs et un harnois ». — F° 13: 28 nov. 1638: assemblée du commun pour ouïr lecture d'un mandement donné en Vicomté, à Caen, du 23 oct., ordonnant de déclarer « la continence des terres nobles et roturières qui compossent lad. parr. » ; déclaration à faire dans la quinzaine ; le mandement n'ayant pas été exécuté dans le temps prescrit, y est jointe une assignation du sergent Robert Jullien d'avoir à y satisfaire, le lendemain ; les par. « vu laquelle contradiction donnent pouvoir à Me Penon, procr de, pour eux, fonder à lad. assignation et demander temps, compétence d'y satisfaire ». — F° 14: 12 déc. 1638: à l'issue de la

messe, les paroissiens, « à la requeste de Jacques Ricard, soldat de la garnison du Chasteau de Caen, en vertu du mand^{t} par luy obtenu en Election de Caen, du six^{e} jour de ce pnt. moys et an », ont été « adjournées » par le curé ,« en parlant à Samson Legrand, Estienne Danjou, Michel Moysel, Antoine Bouet et Philippe Lebrun, à comparoir demain en lad. juridiction d'Ellection, à Caen, heure de causes, pour voir ordonner que led. Ricard sera déchargé de la charge d'assietteur de lad. parr., année suivante où il auroit esté par eux elleu par eux le dimanche 28 novembre dernier » : déclaration des paroissiens qui « entendent passer autre certifficat..., par lequel ils y déclarent les noms et surnoms des personnes dont ils ont perdu la contribution par le moyen du changement d'octroy... et, de plus, ont nommé Philippe Lebrun pour cueillir la moitié desd. deniers qui seront ordonnés estre levés en 1639, et Samson Legrand au lieu dudit Ricard pour cueillir l'autre moitié, ne pouvant iceux parr. mettre troys collecteurs en une année, à raison du peu de personne contribu. qui y a en leur parr. ». — F° 15, 13 mars 1639 : lecture d'un mandement « de par le Roy, donné à Saint-Germain-en-Laye, du 5e de février, contenant la convocation du baon et arrière-baon, suivant les règlements de S. M., avec l'ordonn. du s^{r} lieutenant gnal de Caen du 7e mars » ; — 20 mars : d'un mandement ordonnant la levée de 10 l. t. « pour les tailles creues et autres sommes y contenues » ; — 22 mai : d'un mandement enjoignant « à tous nobles et possédants fiefs dud. bailliage de se rendre en l'équipage qu'ils sont obligés selon la callité ou valleur de leurs fiefs, en la ville de Caen au premier jour de juin prochain » ; — 7 août 1639 : d'un mandement donné en Election à Caen, 11 juillet, « contenant injonction aux parr. dud. lieu de lever 3 sols 8 deniers pour Monseigneur de Longueville » ; — 20 nov., d'un mandement du 26 oct., contenant injonction aux parr. dudit lieu de lever un septier deux minots de sel » ; — 11 mars 1640 : de « l'extraict des Registres du Conseil d'Estat tenu à Caen le 21e j^{r} de février dernier, avec ordonnance du Roy, dud. jour, de dresser estat et procès-verbaux des terres subjettes aux francfiefs » ; — 10 juin 1640 : d'un mandement de l'Election portant ordre d'élire des collecteurs pour la taille de l'année 1640. — F° 17 : 22 juillet : assemblée des par. issue des vespres (4 présents) ; « lesquels ont dit et déclaré qu'ils sont en si petit nombre et sont sy dénués de moyens, ne possédant pas un pied d'héritage et meuble mort et vif qu'ils ne scauroient aucunem. satisfaire aud. mand^{t} et interpellation, et qu'il n'y a en leur parr. autres personnes plus solvables qu'eux des antiens contribuables qu'ils puissent nommer pour faire lad. collection, et outre que lesd. sieurs Elleus leur ont envoyé par led. mandem. du 21 jour de may dernier, cy devant dabté, un nommé André Paigny, contribuable à la parr. de Banneville, et qui n'estoit demeurant en lad. parr. de Banneville au temps porté et limité pour le changem. d'octroi, avec un nommé Babtisse Quentin, de Bérengreville, qu'ils n'ont jamais vu ny congneu en leurd. parr., et partant lesd. Paigny et Quentin ne pouvoir estre comprins entre les contribuables dud. Banneville, et est ce qu'ils ont dit pouvoir faire quant a présent ». — F° 18 : 23 sept. 1640, à l'issue de la messe, « en présence de maître Hervé Le Blond, pbre, vicaire dud. lieu de Banneville », les paroissiens, au nombre de 5, procèdent à l'élection des collecteurs des deniers de la taille : Estienne Danjou et Pierre Beaumont ; à la suite, plusieurs déclarations de « contredits » et de « désistements », modification du rôle ; — 14 oct., autre modification du rôle en présence de Hervé Le Blond, vicaire, 8 présents ; — 6 janv. 1641 : lecture au prône du mandement du grenier à sel, et à l'issue de la messe réunion du commun pour satisfaire au contenu dud. mandement : Jacques Le Roy est élu pour « le quartier d'octobre (1640) » ; — « 1er dimanche d'avril » : autre élection « pour les quatre quartiers de l'année » : Jacques Le Roy, élu ; — 22 sept. 1641 : lecture d'un mandement « de m^{rs} de La Potherie, Sarrazin et du Tillet, donné à Avranches le 7 », ordonnant la levée de 10 l. pour la subsistance des gens de guerre ; — 6 oct. : lecture au prône d'un mandement « de par le Roy et le s^{r} comte de Solligny, pour advertir les nobles de se tenir prêts en équipages pour servir au premier signal..., donné en Cotentin le 15 de septembre » ; — 5 janv. 1642 : d'un mandement des Elus ordonnant la levée « de 3 sols 4 deniers pour Mrs de Longueville et de Guiche », et la désignation de trois collecteurs pour 1642. — F° 23 : 6 avril : de l'ordonnance de M. de la Potterie, Intendant, du 22 mars, prescrivant aux habitants du lieu d'envoyer « au greffe de maistre Charles Meurdrac, à Caen, tous et chacuns les titres et enseignements vertu desquels

ils prétendent jouir des communes et autres terres spécifiées en icelle ». — F^{os} 23-24-25, 10 mai 1642 : assemblée des par. pour satisfaire à cette ordonnance : « pour l'exécution des lettres patentes du Roy, du moys de may 1640 et du don fait par S. M. à Mgr Seguyer, chancellier de France, des terres vaines, vagues et autres terres dépendantes du Domaine de Roy, sellon qu'il est mentionné dans lad. ordonnance, les habitants de Banneville la Champaigne déclarent qu'il n'y a en lad. parr. aucunes terres vaines et vagues, ny terres inondées, maresc, palluds, ny autres revenus de semblables nature, ny aucune chose dépendante ou usurpée du Domaine du Roy ; déclarent aussy qu'il y a en icelle parr. sept acres de trois et quattre pièces faisant parties de quatre plus grandes pièces dépendantes du domaine non fieffé du fief de Baneville, nommées La Ramée, Le Pont de Fou, Le Pont bas et Langle, et qu'aux bouts desd. pièces sont demeurées lesd. sept acres qui ne pourroient estre labourées à cause de leur humidité, froideur et peu de valleur, ce qui oblige les seigneurs dud. Baneville laisser à labourer lesd. bouts de pièces qui ont esté depuys possédés en commun tant par eux que par les hommes et tenants de leurd. seigneurie, moyennant quelque revenu annuel que lesd. seigneurs en tiroient, en outre les foy, hommages et autres redevances deubs aud. seigneurs de Baneville, et qu'en cette qualité feu Charles Morin, vivant escuyer, seigneur et patron dud. Baneville, a obtenu en l'an 1577 une maintenue de la saisie qui avoit esté faitte desd. communes par Christophe de Thou, chevallier, seigneur de Saint-Germain, con^{er} du Roy, grand maistre inquisiteur et général reformateur des domesnes et forêts de France, pour lors commissaire du Roy en la province de Normandie, et ce parce que led. s^{r} de Baneville luy eut fait apparoir que lesd. communes de Baneville dépendoyent de son fief et qu'il n'y avoit en icelle paroisse aucune chose dépendante du Domaine du Roy. Et du défunt, les sieurs enfants et héritiers dud. feu s^{r} de Baneville, en partageant sa succession, ont aussy partagé les revenus desdittes communes, pour en jouir avec leurs hommes et tenants en commun, ainsi qu'il estoit accoutumé. Et, pour justifier que lesd. communes sont mouvantes et dépendantes du fief de Baneville, est produit : premièrement : une coppie d'adveu rendu par feu Robert Morin, vivant escuyer, seigneur du fief de Baneville, au sieur conte de Villers, chef seigneur dud. fief de Baneville, contenant, entre autres choses, le droit de pasturage dépendant dud. fief de Baneville, en dabte du cinq^{e} jour d'aoust 1555 ; item, une autre coppie d'adveu rendu desd fiefs de Banneville aud. sieur comte par Jean Morin, esc^{r}, s^{r} d'Escajeul, en quallité de tutteur de Charles Morin, esc,^{r} s^{r} et patron de Baneville, contenant aussy le droit du pasturage dépendant dud. fief, en dabte du quinze^{e} jour de juillet 1570 ; item, est justifié l'acte de maintenue fait par led. s^{r} de Thou, commissaire en cette partie, en dabte du deux^{e} jour de novembre 1577, par lequel acte aparoist que de tout temps immémorial les seigneurs de Baneville sont en bonne possession pour eux et leurs hommes de jouir des pasturages et communes de leurd. parr. comme dépendant desd. fiefs de Baneville ; item, est produit un contrat passé devant les tabellions de Trouart et Varaville le troys^{e} jour d'apvril 1576, par lequel aparoist que les parroissiens de Baneville y desnommés en commun avoient reconnu à feu Charles Morin, esc^{r}, s^{r} de Baneville, affin qu'on leur permit de bailler à ferme une portion desd. communes, déclarant et advouant quilz ne le pouvoient faire sans son consentement, attendu que lesd. communes dépendoyent et moiennoyent dud. fief dud. s^{r} de Baneville... Par lesquelles pièces et tiltres lesd. sieur et habitants de Baneville soutiennent, soubs le bon plaisir du Roy et de Nos Seigneurs les Commissaires de Sa Majesté en cette partie, qu'ilz doyvent estre maintenus en la possession et jouissance de leurd. commune comme dépendantes dud. fief de Baneville, et qu'en ce faisant les communes de Baneville ne seront composées ny contenues dans l'estat de celles dépendantes du Domaine du Roy A cet effet, lesd. seigneur et habitants ont signé la présente déclaration qu'ils ont mise ès mains d'Estienne Morin, esc^{r}, s^{r} de Baneville, trésorier de France au Bureau estably à Caen, auquel ils ont donné pouvoir de la présenter où besoin sera et en faire expédier main levée, ainsy qu'il advisera bien. Fait aujourdhuy dix^{e} jour de may 1642. Le tout passé par devant maistre Guillaume de Loucelles, esc^{r}, prêtre, curé dud. lieu de Baneville » ; — 18 juin 1642 : lecture de mandement ordonnant la levée de « dix sols 4 den. pour la paye de six moys finis le derrain jour de febvrier, de 12 solz 4 d. pour la paye de six moys qui expireront le 14e août prochain, de la reveue de cinq^{te} hommes pour la garnison du chasteau de Caen » ; — 15 juin : lecture

d'un mandement du Roy (30 mai) et ordonnance du lieutenant général de Caen (6 juin) portant convocation de l'arrière-ban, et injonction aux nobles de se trouver à Caen le 25 du présent ; — 6 juillet : lecture du mandement du même lieutenant général, du 25 juin, contenant « deffaut par luy donné au s[r] p[r] du Roy contre les nobles n'ayant comparu, et ordonné de se trouver aud. Caen le 25 du présent mois » ; — 13 juillet : lecture d'un mandement du Roi « contenant l'ordre d'enrooller les nobles qui voudront suivre volontairement dans les armées,... devant Perpignan le 30 may 1642 », — et d'un autre mandement donné en l'Election, du 4 février, ordonnant la répartition et levée de 2 s. 6 d. « pour leur part du remboursement du receveur des tailles de Valloignes » ; — 7 sept. : lecture au prône d'une ordonnance « de par le Roy et M[r] le Lieut. gn[al] à Caen, touchant les rentes et aliénations des ecclésiastiques », suivie de la déclaration : « qu'il n'y a aucune rente ni aliénation des héritages et revenus dépendants des trésors et obits de lad. parr. ; — 29 mai 1644 : lecture au prône d'ordonnance « de par le Roy et le sieur Béranger ...,pour la vérification des droicts domaniaux de S. M., du 12 mai ; — 30 oct. 1644 : lecture d'une autre, du 30 sept., ordonnant la déclaration des biens aliénés depuis 1555 ; — 12 mars 1645 : du mandement de la taille et élection de collecteurs : « Robert Lequer et Jean Desprès », et modification du rôle, « en présence de maistre Robert de la Ménardière, escuyer, prêtre » ; — 14 oct. 1646 : de l'ordonnance de M. du Tronchay, intendant de justice en la généralité de Caen, du 23 août, « touchant les taxes du huictiesme sur les propriétaires des aliénations faictes par les communautés séculières » ; sur ce, les paroissiens « ont déclaré n'avoir aucune connaissance, et de plus j'atteste [Guillaume de Loucelles, prêtre] n'estre saisy d'aucuns actes touchant icelles » ; — 15 août 1647 : lecture d'un mandement de l'Intendant, donné à Bayeux, le 2 juil., ordonnant la levée de « 3 livres pour les droicts du s[r] intendant », mention de la remise du mandement à Malbranche, l'un des collecteurs ; — 29 sept. 1647 : de la déclaration du Roi, touchant le changement d'octroi en 1648 et du mandement de l'Intendant ; — 8 déc. 1647 : de : « l'extraict des registres de la Cour de Parlement, portant deffenses de faire œuvres serviles aux jours de dimanches et festes commandées de l'Eglise, en dabte du 7 juin..... ; item, d'autre extraict des registres du Parlement de Rouen, portant injonction aux gents du Roy, substituts d'avertir lad. Cour de leurs diligences touchant les informations des crimes qui méritent condamnation de mort, bannissement, gallères et autres peines, en dabte du 24 sept. 1646 ; item, d'autre, portant deffenses à toutes personnes d'énarrer (*sic*) et achapter des bledz hors les marchés, ny de les enlever hors le Royaume et d'icelle Province, en dabte du 14 aoust dernier ; item, d'un mandement de l'Intendant, ordonnant l'élection d'asséeurs collecteurs des tailles, subsistances et autres droicts de l'année prochaine 1648 » ; — 29 déc. 1647 : lecture d'un mandement donné à Caen le 9 nov., « signé Hüe, Colin et de la Verge », ordonnant la déclaration des biens dépendants du domaine royal ; — 10 mai 1648 : de mandement donné en l'Election, ordonnant la levée de 4 s. « pour leur part des dépenses faictes pour le bien et service de S. M. en l'année dernière 1647 » ; d'un autre, ordonnant la levée de « 4 sols pour le don accordé tant aux députés des Estats qu'à Mgr de Longueville ; — 24 mai : de mandement donné au Magasin à sel, ordonnant la levée de 12 s., « et ce, à proportion de ce que chacun des contribuables est imposé pour sa part de l'impost au roolle de lad. année » ; — 7 juin : de mandement « de par le Roy et Mgr de Longueville, portant deffenses à toutes personnes de chasser dans l'estendue de troys lieues de la ville de Caen » ; — 26 juil. : du mandement du Bureau des Finances de Caen, du 13, avec, au pied, l'attache de l'Election, enjoignant aux collecteurs de 1647 et 1648 de porter les deniers reçus aux receveurs en exercice, avec « deffenses de faire aucunes poursuittes sur les redevables des années précédentes » ; — 9 août : « des lettres patentes du Roy, contenant l'établissement d'une Chambre de Justice pour la recherche et punition des abus et malversations commises au faict de ses finances, données à Paris, le XIX[e] juillet dernier, avec l'extraict des registres de la Cour des Aydes de Normandie du XXIII[e] juillet » ; — 27 sept. : « du vidimus de certain extrait des registres de la Cour des Aydes de Normandie, contenant règlement entre les collecteurs et contribuables pour ce qui reste deub des tailles des années jusques et compris 1646 », daté du 31 juillet ; — 11 oct. : d'extrait des registres de la Cour des Aydes de Normandie, disant « qu'il sera informé contre ceux qui aportent trouble à la perception des droicts des gabel-

les », du 22 août; — 29 nov.: d'ordonnance royale du 14 nov., commandant « à ceux qui ont obtenu des titres de noblesse depuys dix ans de les représenter à M. de Cerberon (?) »; — janvier 1649 : d'extrait des registres de la Cour des Aydes de Normandie, défendant aux officiers des Elections et Greniers à sel de donner des prolongations aux collecteurs, du 26 nov. 1648; — d'une « ordonnance de par le Roy et de Mgr de Tierceville et de Halley », enjoignant aux collecteurs des années 1647 et 1648 de porter les restes dus, du 27 nov. 1648; — et d'un mandement, ordonnant l'élection de collecteurs des tailles pour 1649 ; — 2 mai: « d'un mandement réitératif du précédent: élus: Guillaume Godillon et Jean Le Bret; — 27 juin: assemblée du commun, devant Louis de Loucelles, curé d'Auberville, pour l'absence du curé: élection de collecteurs du sel: Robert Le Queue et Pierre Fresney ; — 31 oct. : assemblée du commun, devant « noble homme Me Robert de Loucelles, prêtre, curé de Brucourt »; établissement de l'état des « contribuables qui se sont retirés de lad. parr. »; — 24 avril 1650 : assemblée du commun pour élection des collecteurs des deniers de la taille; élus: Gédéon-René Lemestre et Adrien Lebrun, absents; — 6 juin: assemblée du commun, devant Louis de Loucelles, prêtre, curé d'Auberville: Gédéon Lemestre déclare que « quelque recherche et diligence qu'il ayt peu faire, il n'a peu retrouver Adrien Lebrun, l'autre collecteur de lad. parr., aux fins d'asseoir et cueillir les deniers de lad. taille »; les paroissiens, « pour éviter aux frais et courses et veu qu'aucuns d'iceux [ont] ouï dire que led. Lebrun n'entendoit revenir en lad. parr., pour ce sujet ils ont esleu et nommé au lieu et place dud. Lebrun, la personne de Gilles Huet »; — 11 sept.: assemblée du commun pour banir « la collection du fouage, mis à prix par Louis Malbranche à vingt sols par teste et à luy adjugé, à charge de raporter les namps de ceux qui, pour ce, ont esté exécutez. Et ce fait, lesd. parr. ont aussy bany la collection des deniers du gué... mys à prix par led. Louis Malbranche à dix-sept sols et demy, et par led. Fresné à quinze sols, et par led. Malbranche à quatorze, et par led. Fresné à treize sols et demy, et à luy adjugé, aux charges de rapporter les namps comme dessus et acquiter lesd. parr. desd. droitz ». — Lacune: avril 1651 à fév. 1652; — 18 fév. 1652: pour l'absence du curé, devant Thomas Jardin, prêtre, curé, assemblée du commun: 10 présents, « lesquels, fondants en estat de commun », ont élus Pierre « Fraisné » et Charles Lebrun pour collecteurs; — 6 avril 1653: bannie de la « collection des deniers du guet au moins offrant et dernier rabaisseur, et a esté mys à prix par Gille Osmont à unze sols par chacun feu »; — 27 juil.: bannie du fouage, « mys à prix par Gille Osmont à vingt-cinq sols par chacque feu, et ne s'estant présenté personne qui l'ayt voulu rabaisser, a esté adjugé aud. Osmont comme au dernier rabaisseur; ce fait, lesd. parroissiens ont reffuzé »; nouvelle opération, le fouage adjugé à Henry Touzet pour 15 sous; — 2 nov. : assemblée du commun pour élire des collecteurs pour 1654 : Guillaume Godillon et Thimothée Le Mascrier, en présence de Tennegui de Loucelles, écuyer; — 31 janv. 1655: assemblée du commun pour élection de collecteurs du sel et modification du rôle; un élu s'étant « cottisé » sur Jean Morant, celui-ci se présente le 7 mars et déclare accepter les fonctions de collecteur « pour éviter procès »; — 2 mai 1660: assemblée du commun pour exécution du mandement ordonnant le changement d'octroi; — 9 mai 1660: bannie de « la collection du gué, adjugé à Roulland Brunet, à troys sols par chaque feu par chaque cartier de l'année, ce qui fait douze sols par feu par chacun an, à commencer comme du jour de marchesque 1659 »; — 14 janv. 1663: assemblée du commun pour élire des collecteurs de la taille: Marin Desprez et Michel Brunet, et du sel : Robert Lequeue, « lequel s'est cotté sur Pierre Bénard, lequel s'est aussi cotté sur Jacques Montpellier, ausquels, instant auxd. Lequeue et Bénard j'ay donné assigné (*sic*) aud. Montpellier à comparoir mardy prochain en lad. juridiction du Magasin à sel, pour estre ouys sur leurd. cottes... »; — 5 déc. 1666: lecture de mandement signé Chamillard, du 25 nov., « touchant les marais ou communes de cette généralité,... pour auquel satisfaire les par. dud. lieu dénommé, assignés à la fin de ce présent, ont esleu et nommé la personne dud. Guillaume Le Brun pour scindic de lad. par. pour aller faire leur déclaration selon les fins dud. mandement »; — 8 janv. 1668: ass. du commun pour élire des collecteurs de la taille: Nicolas Brunet, demeurant à Emiéville, et Jacques Montpellier, présent, « lequel s'est cotté sur Laurent Moisson, présent, lequel a déclaré accepter » ; — 23 avril 1668 : ass. du commun pour élection de collecteur de fouage: Jean Bouet cueillera 10 s. par feu, « lequel cueillera en outre

douze sols six deniers pour en restituer unze sols pour la course dud. Athon, mentionné par led. exploit » ; — 12 juil. 1671 : lecture du mandement portant a révocation du changement d'octroy » ; à la suite : déclarations reçues pour le changement d'octroy, état des arrivants, des partants ; — 23 déc. 1674 : devant les paroissiens, « Hellène Durand», veuve de Jacques Morand, demande que son mari, élu collecteur le 21 octobre, soit remplacé : les paroissiens élisent en son lieu Marin Bourguais. — Autres lectures, réunions du commun pour élection de collecteurs de la taille, du sel, bannies du guet ou du fouage, etc. — F° 77 : « c'est le registre de Me Guillaume de Loucelles, escuyer, presbtre, curé de Banneville-la-Champaigne, où sont employés les mariages, babtesmes, inhumations et proclamations par luy faittes en la parroisse depuis le premier jour de janvier l'an MVIcXXXV » ; — 20 janv. 1635 : inh. dans l'église de Susanne, veufve de François Mignot, — le 24, de Jeanne Danjou ; 6 oct. 1635 : inh. de la servante de Gille Pépin, « décédée de la contagion ». — Lacune : inh. : oct. 1635 à janv. 1638 ; — 28 janv. 1638 : inh. dans l'église de Michelle Le Gendre, veuve de Pierre Convent ; 5 sept. 1639, de Guillaume Pastouret ; 9 fév. 1640, de Jacqueline Guesdon, femme de Jacques Le Roy ; 24 mars 1640, de Charles Le Marinier ; 14 juin 1642, de Samson Bouet. — F° 81 : baptêmes (Quelques actes, de 1633 et 1634, sont de Jean Convent, prêtre desservant le déport) : 23 août 1633, de Jean Morin, fils d'Anthoine, éc., sieur du Béquet, et de dlle Marie Bénard ; par. : Jean Le Boucher, éc., mar. : Marguerite Le Boucher ; — 25 juil. 1634, Henry Morin, éc., sieur de « Balmesnil », et Gillonne Collin, ont un fils « ondoyé » ; — 31 janv. 1638, Olivier de Loucelles, curé d'Auberville, remplace Guillaume de Loucelles ; — 18 mai 1646, bapt. de Jacques Blanpain, fils de Jacques et de Charlotte Bouet ; par. : Guill. Morin, chevalier, seigneur de Banneville ; — ? déc. 1646, de François Le Roy, fils de Charles et de Gillette Le Nepveu, par Louis Noël, vicaire de Sannerville ; — 14 sept. 1642, inh. dans l'église de Gille Beaumont, fils de Pierre ; 10 avr. 1643, décès d'Antoine Bouet, inhumé le lendemain dans l'église ; 8 nov. 1643, de Jacques Le Roy, trésorier en charge, inhumé le 9 dans l'église ; 28 avr. 1645, d'Anne Michel, femme de Georges Laviné, inh. le lendemain dans l'église. — Lacunes : inh. : avr. 1645 à oct. 1648 ; mars 1650 à juin 1657 ; juin 1657 à oct. 1659. — « Le second jour d'octobre 16..... fut inhumé Charles Morin, aagé de vingt ans, vivant page de la Reyne, fils aisné de Mr Le Président de Baneville » ; 1er mars 1660 « fut inhumé Guillaume..... Morin, vivant escr, sr et patron de Banneville, Grent[eville] et Cormelles » ; 23 juin 1664, inh. dans l'église de Françoise Convent, femme de Marin Desprès ; 14 janv. 1665, de Marie Bouet, fille de Jean Louis. — « Le 26 juin 1665 décéda à Caen noble dame Hélène Salomé de la Ménardière et veuve du feu sr patron de Banneville, et fut inhumée le lendemain dans le chanceau de l'église de Baneville » ; — 6 déc. 1669, inh. dans l'église de Marin Desprez ; — 15 mai 1670, dernier acte d'inhumation, de Charlotte Bouet, femme de Jacques Blanpain, « mise dans l'église de Bannevile ». — Reprise des baptêmes : 21 déc. 1647, bapt. de Robert Goussaye, fils de Pierre, par Me Blaise....., vicaire de Giberville ; 12 nov. 1648, naissance d'« Hellène », fille de Charles Le Roy et de Gillette Le Nepveu, baptisée le 26 ; marr. : « Hellène Sallomé de La Ménardière », épouse de Guill. Morin, seigneur de Baneville, parr. :..... Le Nepveu, sieur de La Fosse. — « Le.... jour de.... 1648 nasquit et fut ondoyé seulement un fils pour M. Estienne Morin, chevallier, seigneur de Baneville, et noble dame Margueritte Gillain » ; 18 déc. 1653, naissance de 3 utérins du mariage de Gabriel Collet de l'Epine et d'Elisabeth Bazire, nommés Pierre et Jacques, la fille nommée Suzanne par Jean de La Ménardière, éc., sr de La Commune ; « lesquels trois décédérent le lendemain » ; — 15 sept. 1654, Hélène de La Ménardière, marraine. — F° 86 : 4 avr. 1655, assemblée du commun, à l'issue de la messe : lecture de 3 ordonnances données en la Chambre souveraine des francfiefs et nouveaux acquêts et amortissements, des 19 sept., 11 janv. et 26 fév., et d'un exploit fait aux parr. de Baneville par Benoist, huissier, du 26 mars : les présents, au nombre de douze, « tous manants, hommes et contribuables de lad. parroisse, ont donné pouvoir à Huet, leur procureur, de, en leurs noms, dire et déclarer qu'ils ne possèdent en général ny particulier aucunes communes ny choses subjectes à admortissement et y renoncent à en prétendre aulcunes », de plus, ils protestent contre l'exploit. — F° 87 : reprise des actes de baptêmes : 27 juin 1657, de François Vingal, fils de Charles, et de Marie de La Rogue, parr. : Michel de La Ménardière, marr. : Hélène Morin, épouse de Jean Le Héricy, éc., sieur de Fierville ; 24 juin 1664, de

Jean Philippe, fils de Nicolas, et de Marie Pennier, parr. : Jean de Loucelles, éc., s^{r} de La Noe, marr. : Renée Bouchard ; 31 juil. 1667, de Marie-Angélique Morin, fille du Président de Banneville, seigneur et patron de cette paroisse, et de Marguerite de Gillain, née de la veille, nommée par damoiselle de Touchet, épouse de M. de Fontenil-Béquet, assistée de Nicolas Morin, chevalier, page de S. A. R., en présence de maître Guillaume Thierry, prêtre ; 1er fév. 1671, de Marie-Susanne Enault, fille de Colas, s^{r} de La Fontaine, et de Marguerite Portefer, marr. : Susanne Gillain de Banneville, par. : Adrien Morin de Banneville, seigneur de Banneville ; 27 fév. 1671, de Nicolas Desprès, fils de Marin et de Madeleine Collette, parr. : Nicolas Morin, éc., chevalier de Banneville, marr. : Marie Morin du Béquet ; dernier acte de bapt. du 25 août 1671. — F° 91 : mariages : 22 oct. 1644, « noble personne maistre Guill. de Loucelles, prêtre, curé de Baneville, a administré dans l'église dud. Baneville, le St Sacrement de mariage à Me Jean de Hérissy, chevallier, seigneur de Fierville, d'une part, et noble damoiselle Hellène, fille de Mre Guillaume Morin, chevalier, seigneur et patron dud. lieu de Baneville,... en la présence dud. seigneur de Baneville, de Mre Estienne Morin, chevallier, seigneur de Baneville et de Beaumais, de noble dame Héllène Salomé de La Ménardière, mère de lad. fille, de dom François de Sillens, relligieux en l'abbaye de Caen, de Me Nicollas Vimont, tabellion à Préaux, et de noble homme Me Robert de Loucelles, prêtre, curé de Brucourt... » ; — 26 juil. 1645, mariage de Jean Leblond, s^{r} Dupont, et de Charlotte Bouet, veuve de Pierre Poullain, en présence de Louis Bouet, curé de Manneville, de Henri Leblond, prêtre, de Pierre Durand, Jullian, prêtre, s^{r} de Couville, de d^{lle} « Magdalène » Vattier ; 18 juil. 1649, de Gabriel Collet, s^{r} de Lespine, et de Jeanne Bazire. — Lacune de juil. 1649 à nov. 1653. — 6 nov. 1653, mariage de noble homme Ollivier Housset, greffier héréditaire de la Prévôté générale de Normandie, avec Marguerite Gallard, en présence de Gallard, avocat, père de lad. fille, de M^{e} ....., vicaire dud. lieu, de Me Tanneguy de Loucelles, éc., etc. ; 29 nov. 1653, de Guillaume Lefossé, bourgeois de Caen, fils de Pierre et d'Ambroyse Jouanne, avec Hélène Desprès, fille de Marin et de Françoise Convent, en présence de Jean Convent, curé et doyen de « Saint-Pierre-sur-Dyves », etc. ; 6 janv. 1654, « ont été affidés », Jacques Després et Marguerite de Sainte-Croix, en présence de Jacques et Michel de Sainte-Croix, frères de lad. fille et autres ; 10 janv., opposition à la publication des bans des susdits, par François Desprès, frère de Jacques, « lequel si opose pour raisons qu'il dira en temps et lieu ». Signature de François, suivie de : « Ce fait, jay luy ait [donné] assignation à comparaître par devant M. l'Official de Caen, pour dire les causes, instance dud. Jacques Desprès et protestation de ses intérêts et dépens, présence de Noël du Breuil, et Guill. Le Brun, témoins ». — « Du XIX dud. moy, sentence. L'opposant évincé et permition outre au mariage » ; 8 fév., mariage desd. Desprès et de Sainte-Croix, la demoiselle fille de défunt Jacques de Sainte-Croix, d'Amfréville, en présence de ses frères et de Tanneguy, de Loucelles, écuyers ; 12 oct. 1658, mariage par S. Turpin, chapelain en l'église Notre-Dame de Bayeux, de Pierre Turpin, de Saint-Pierre de Caen, avec Catherine de Louys, de Hotot-en-Auge, « par permission des s^{rs} curés de Hotot et Baneville, en présence de Robert de Sainte-Croix, de nobles personnes Adrian Le Petit, escuier, de Jean de Saint-Simon, esc^{er} » ; 17juin 1659, mariage célébré par Jean Convent, curé et doyen de Saint-Pierre-sur-Dive ; 26 juin 1663, mariages par Me Gilles Enguehard, vicaire. — Lacunes et irrégularités entre le 12 août 1663 et fév. 1667 ; 7 janv. 1670, mariage de Robert Enault, sieur de La Fontaine, fils de Thomas Esnauld et de Julienne Hellard, natifs de Saint-Clair-en-Boscage, avec Marguerite Portefer, fille de Pierre et de Marie Memmel, bourgeoise de Caen, en présence de Pierre Gaugain, sieur du Mesnil, etc. — Autres actes concernant les familles : Auzerée, Beaumais, Binet, Blanpain, Bonaventure, Bourguays, Bures, Cahan, Cassigneul, Charetier, Constance, Danjou, Desprès, Douville, Dubosc, Dumont, Dupont, Durand, Duval, Fontenailles, Foucher, Fouquart, Fresné, Gaugain, Gosse, Goussaire, Guillemine, Heuste, Houssaye, Huard, Hue Huet, Laignel, Lavinay, Laumosnier, Lebourgeois, Lebrun, Ledanois, Lequeue, Leroy, Lesueur, Malbranche, Margaine, Millon, Mignot, Moisson, Montpellier, Morand,, Moysel, Pastouret, Paigny, Pépin, Philippe, Prenpain, Prévost, Ricard, Samson, Sénécal, Torcapel, Touzet, Vingal. — Sont joints : deux feuillets portant les articles 4, 5 et 8 d'un règlement concernant la dîme et des articles de la Coutume commentée par Godefroy.

E Suppl. 1370. — GG 2. — (Liasse de 3 cahiers). — Moyen format, 24 feuillets papier.

1668-1674. — Bapt., mar., inh. — Curé: Guillaume de Loucelles. — 6 déc. 1669, inh. dans l'église de Marin Desprès; 10 mai 1670, de Charlotte Bouet, femme de Jacques Blanpain; 1er fév. 1671, baptême de Marie-Suzanne Enault, fille de Robert, sr de La Fontaine, et de Marguerite Portefer; parr.: Adrien Morin, écr., sr de Grentheville, marr.: dlle « Susanne Gillain Barneville »; 27 fév. 1671, bapt. de Nicolas Desprès, fils de Marin et de Marguerite Collette; parr.: Nicolas Morin, seigneur de Banneville, marr.: dlle Marie Morin du Béquet, en présence de Me Jean Desprez, prêtre; 22 janv. 1673, naissance d'Hélène Quesnel, fille de Jean et de Marguerite Mezaize, baptisée le 23, marr.: Hélène Morin de Banneville, parr.: Guill. de Loucelles, éc., sieur de Villy; — 5 nov. 1673, bapt. d'Etienne Montpellier, fils de Jacques et de Marguerite Bouet; parr.: mre de Heudé, éc., seigneur et patron de Pommanville, marr.: dlle Susanne Gillain de Baneville. — Autres actes concernant les familles: Bénard, Blanpain, Bouet, Bourgais, Cassigneul, Charetier, Danjou, David, Desprez, Durand, Esnault, Foucher, Launé, Lequeue, Millon, Montpellier, Philippe, Raoulline, Samson, Torcapel, Touzet

E Suppl. 1371. — GG 3 (Cahier). — Papier timbré « petit papier », 14 feuillets, papier

1675-1681. — Bapt.. mar., inh. et délibérations du commun. — Curé: Guillaume de Loucelles. — F° 1, lacérations; 9 juil. 1675, décès d'Antoine Morin, éc., sr du Béquet, inhumé le lendemain « dans le chanceau de l'église », présence de Noël Morin, éc., sr du Béquet, son fils, de Laurent Duboys, éc., conser du Roi au Bailliage de Caen ; 22 juil. 1675, décès de « Henry Mottelé, fauconnier, domestique de M. de Banneville », inh. le lendemain, en présence d'Etienne Mottelé, son père, Denise Desplanques, sa femme, « qui ont dit que led. deffunct estoit de la parr. de Missy »; 29 août 1675, mariage par [*lacération*] de Jean Pippart, fils de Mathieu, de Vaucelles de Caen, et de « honneste personne Marguerite Antheaume », en présence de dom Simon Le Pontonnier, dom Jean Foucault, prêtre, chapelain du Closvast, religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Troarn, etc.; 15 mars 1676, Catherine de Gillain de « Barneville », marraine. — Lacune d'oct. 1677 à mai 1681, avec des interversions. — F° 4: deux actes de 1681 ; f° 4 v°, 30 sept. 1678, décès d'Etienne Morin, écuyer, seigneur et patron de Banneville, conseiller du Roi, ancien président trésorier général de France au Bureau des Finances de Caen, inhumé le 1er oct., dans l'église, en présence de Jean-Michel Le Sauvage, Charles Le Haguais, Jacques Le Roy, Isaac Le Roy, curés de Touffréville, Lirose, Manneville, Sannerville et autres. — F° 5, inh. en décembre 1679. — *Cahier pris à revers* : lectures et assemblées du commun : 25 août 1675, assemblée du commun pour l'élection de collecteurs de la taille: Jean Bouet et Jean Torcapel, la modification du rôle et l'élection de collecteur du sel: Philippe Laisné pour le « cartier d'octobre 1675 » et Jacques Montpellier pour 1676 ; 1er déc. 1675: lecture du mandement ordonnant la « levée des deniers de l'ustencille des troupes et pour la réparation des ponts, vannes, chaussées et pavages »; 26 sept. 1677, assemblée du commun pour l'élection d'un trésorier: « les parr. possédants héritages en lad. parr. de Banneville, suivant le résultat de la visite tenue aud. lieu le 19 sept., ont esleu et nommé pour trésorier de l'église dud. lieu, la personne d'Adrian Morin, escuyer, sieur de Grenteville, présent et acceptant aux charges de droict, présents: led. sr de Grenteville, Charles de Boussel, esc., sr de Marrommes, et autres, en la présence et du consentement de M. le Président de Banneville »; à la suite, bannie des fruits du cimetière, adjugés à M. de Grentevillè pour 4 l. t.; 24 sept. 1679, Noël Mariette, venant de Roncheville, vicomté de Thorigny, qui avait déclaré transporter son domicile à Banneville, « dans l'espérance qu'il y pourroit rencontrer quelque meilleure habitation et qu'elle ne s'y est peue rencontrer », déclare « se désister » de sa première déclaration. Autres élections de collecteurs de la taille, du sel; déclarations de changement de domicile; lectures de mandements. Autres actes concernant les familles : Bénard, Blanpain, Bouet, Bourgais, Cassigneul, Charetier, Danjou, Desprez, Durand, Esnault, Foucher, Launé, Lequey, Levesque, Millon, Montpellier, Philippe, Raoulenc, Samson, Torcapel, Touzet.

E Suppl. 1372. — GG 4. (Cahier). — Moyen format 14 feuillets papier, une pièce jointe

1682-1685. — Bapt., mar., inh. et délibérations du commun. — Curés: Guillaume de Loucelles; Jean Le Brethon, vicaire, 1682. — 12 avr. 1683, bapt. d'Adrien François, fils de Joseph de

Bonnenfant, éc., sieur de Villers, et de noble dame Magdeleine Morin, parr. et marr.: le comte de Maigny, assisté de « noble dame espouze de M. de Banneville, présence de Jean Le Breton, prêtre »; 22 juil. 1684, bapt. d'Etienne-Antoine-André de Bonnenfant, fils des mêmes; parr.: Etienne Morin, marr.: Marguerite de Boussel; 24 août 1684, naissance, « sur les douze heures du matin », d'une fille née du mariage de Jean de Loucelles, éc., sieur de La Noé, et de d^lle^ Jeanne Le Tellier, baptisée le 27, du consentement du curé de Sannerville, nommée « Elisabet par noble dame Elisabet de Fournier, espouze de M. de Banneville, assistée de Me Guill. de Loucelles, esc^r^, pbre, curé de Banneville » ; le baptême fait par Me Jean Le Breton, en présence de Pierre Le Fort, s^r^ de La Montaigne ; 8 oct. 1684, mariage de Pierre [Le] Fort, dit La Montaigne, fils de Marin et de feu Marie Le Hériey, avec Marie Le Conte, en présence de MM. de Banneville, père et fils, d'Antoine Sepuaux, dit La Perrelle, Jean de Loucelles, éc., s^r^ de La Noë; 14 déc. 1685, bapt. d'un fils de Jean de Loucelles, éc., s^r^ de La Noë Villy, et de d^lle^ Jeanne Le Tellier; parr.: noble homme Gabriel Desplanches, s^r^ des Londes, conseiller du Roi, élu, marr. : Marguerite Houset. — Autres actes concernant les familles: Bouet, Laviné, Le Marquis, Le Valloys, Montpellier, Sepuaux. — *Cahier pris à revers* : affaires du commun : 13 sept. 1682: « Jean Torcapel, laboureur à deux charues, fermier à moitié de la terre de Mr de Banneville, imposé à 30 l. 10 s. », déclare aux collecteurs qu'il va demeurer prochainement à Sannerville, « en la ferme du sieur de la Chaussaye Pontbrocard, qu'il fera valoir à moitié avec une charue »; 18 oct. 1682, issue de la grande messe, « les collecteurs et contribuables de lad. parr. au nombre de quatre, lesquels seuls composent leur commune, à scavoir : Jean-Charles Bouet, maréchal, Pierre Goussaire, savetier, Philippe Launé et Claude Charetier, journaliers », nomment Jean-Charles Bouet et Marin Desprès, demeurant à Hérouville, pour collecteurs de la taille de 1683; modification du rôle; Claude Charetier est élu collecteur du sel; 10 sept. 1684, Jacques Boysard, laboureur, imposé au rôle de Sannerville à 93 l., déclare venir habiter Banneville, « pour faire valoir à moitié et à une charue la terre de Noël Morin, esc^r^, s^r^ du Béquet ». — Autres élections de collecteurs de la taille et du sel.

E Suppl. 1373. — GG 5. (Cahier). Petit format, 7 feuillets, papier.

1688-1692. — Bapt., mar., inh. Curés : de Loucelles, mort en 1691 : J. Le Brethon, vicaire ; Guillaume Fleury, prêtre desservant, 1692. — 8 déc. 1688, bapt. par le curé de Lirose, « prié et commis par M. le curé de Banneville », parr.: Jean Le Brethon, marr.: noble dame Elisabeth Fournier; pas de signatures, pas de nom indiqué; 6 août 1690, bapt. d'une fille nommée par Etienne Morin et noble dame Geneviève Le Noir, épouse de feu M. Fournier, en son vivant secrétaire du Roi ; pas de nom indiqué ; 30 juil. 1692, inh. dans la nef, par Guillaume Fleury, de Noël Morin, éc., s^r^ du Béquet, âgé de 73 ans, en présence d'Adrien Morin, éc., seigneur et patron de Banneville. — Autres actes concernant les familles: Bouet, Lelièvre, Levallois, Martin, Philippe, Verdun. — Election d'un custos : 5 mars 1690, issue de la messe, devant le vicaire, Adrien Morin, éc., seigneur et patron de Banneville, Noël Morin, éc., s^r^ du Béquet, Pierre Le Fort, sieur de La Montagne, trésorier en charge, Mathieu Leliepvre et Jean Le Vallois, seuls habitants et paroissiens se réunissent pour élire un custos: Robert Duchemin; « et sont conveuus de lui payer par chacun an pour ses peines et salaires, la somme de six livres, à commencer du premier octobre dernier, ce fait pour satisfaire à l'ordre qui en a été donné par M. l'Archidiacre lors de sa visite ».

E Suppl. 1374. — GG 6. (Cahier). — Petit format, papier, 16 feuillets, 1 pièce jointe.

1691-1693. — Bapt., mar., inh. — Curés : Paul Levée, 1691; Guillaume Fleury, desservant, 1691-1692 ; Jean Le Brethon, 1693. — 16 oct. 1691, « a été inhumé noble homme Guill. de Loucelles, curé de la paroisse de Nostre-Dame de Baneville-la-Champaigne, dans ladite église, aagé de 94 ans... »; 2 déc. 1692, inh. dans la nef de Marguerite Le Conte, femme de Pierre Le Fort, sieur de La Montaigne; 30 juil. 1692, inh. de Noël Morin, éc., sieur du Béquet, etc. (Voir *supra* GG 5); 22 déc. 1692, bapt. d'un enfant âgé de trois semaines, né du légitime mariage de Joseph Bonenfant, éc., sieur de Villers, nommé Jacques-Nicolas par Alexis de Touchet, assisté d'Anne de Gaureaul du Mont; 27 août 1693, inh. dans la nef,

par Jean Le Brethon, de Jacques Labbé, 20 ans; 14 sept. 1693, bapt. « de Joseph, fils de noble homme maistre Adrian Morin, escuyer, seigneur et patron de la paroisse de Baneville la Champagne, conseiller du Roy, thrésorier de France au Bureau des Finances de Caen, et de noble dame Elisabeth Fournier ; par.: Nicolas-Joseph Foucault,... intendant.... accompagné de noble dame Catherine Le Tanneur, espouse de feu M. de Cauvigni Beauxamy ». — *Cahier pris à revers :* 1er déc. 1691, mariage par « Paul Le Vée, curé de Baneville, commis pour ce, de messire Claude-Théophile de Bésiade, chevalier, seigneur d'Avaray, colonel du régiment des Dragons, demeurant ordinairement en la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, à Paris, et dlle Angélique Foucault, de Saint-Jean de Caen, en présence de Nicolas-Joseph Foucault, frère de lad. demoiselle, François de Mornist, chevalier, marquis de Brésolle, Jean Regnault de Segrais, chevalier, seigneur et patron de Fontenay-le-Pesnel et du Mesnil-Vité, Adrian Morin, seigneur et patron de lad. parroisse de Baneville, conseiller du Roy, thrésorier de France au Bureau des Finances aud. Caen, et Estienne-Anthoine Morin, escuyer, fils du sr de Baneville ». Pièce annexée : dispense de bans délivrée par l'archevêque de Paris, 27 nov. 1691.

E Suppl. 1375.— GG 7. (4 cahiers).— 10 feuillets, papier. Bapt., mar., inh.

1695-1698. — Bapt., mar., inh. — Curé : Jean Le Brethon, mort en 1698. — 20 déc. 1697 : « avons inhumé dans le cœur de nostre ditte église le corps de feu noble damoiselle Marguerite Morin, décédée à Caen le 20 dud. mois, fille de noble homme monsieur maistre Adrien Morin, escuyer, seigneur et patron de la par.. et de noble dame Elisabeth Fournier, en présence de Mrs de Montcanisi, de Francheville et Fournier, oncles de la deffunte » ; — 27 mai 1698, bapt. de Marie-Catherine Luard, nommée par « M. de la Montagne, capitaine brigadier de Trouard » ; — 22 sept. 1698, décès et inh. le 24 de « Me Jean Le Brethon, prêtre, curé du lieu, par Me Thomas Laumosnier, prêtre, curé de Cagny, doyen du doyenné de Trouard, en présence de Me Pierre Massieu, prêtre, curé de Guillerville, de M. Bénard, prêtre, dud. Guillerville ». — Autres actes concernant les familles: Bouet, Gaillard, Levallois, Luard, Renée, Samson, Sénécal.

E Suppl. 1376. — GG 8. (Cahier). — 2 feuillets, papier.

1786-1788. — Curé : Blondel ; 5 fév. 1788, mariage de Jacques Paris, de Hotot-en-Auge, avec Catherine-Magdeleine Desgenetez.

E Suppl. 1377. — GG 9. — (Cahier). — Petit format. 15 feuillets papier.

1608-1616. — GUILLERVILLE, commune réunie à Banneville-la-Campagne en 1828. — Bapt., mar., inh. et audiences de contrats. — Curé : Gilles Le Taillandier. — F° 1 : « ensuit les noms des personnes tant des baptisés que mariés et inhumés en l'église de Guil. par moy Gilles Le Taillandier, curé dud. lieu, depuis le 1er janvier mil six centz et huict. Et premièrement, etc » : baptêmes, sans date, de Gilles Bénard, fils de Guill. Bénard, éc., sgr. de Guillerville, et de Marguerite Bénard, par. : Gilles Bénard, éc., marr. : noble damoiselle Marthe Noël ; 4 oct. 1609, de Jacques Frémy, fils Richard, parr. : Jacques Turgot, éc., marr. : Madeleine Hüe ; ? juil. 1610, de Noël Dupont, fils de Noël et de Julienne Paisant, parr. : Guillaume-Noël Bénard, marr. : Charlotte de Boussel ; 1er sept. 1611, de Françoise Bénard, fille de Guillaume Bénard, éc., sieur de Guillerville, et de « Jacline Lepley », marr. : damlle Françoise La Dangye, veuve de feu Nicolas Le Pley, sieur de Baugy, parr. : Jacques Bénard, sr de Poussy ; 8 déc. 1611, de Thomas Masseline, fils de Louis et de Catherine Bouet, parr. : Thomas Turgot, fils de Pierre, éc., sr de Rochefort, conseiller au Présidial de Caen, marr. : Mariette Dupont, mère dud. Louis ; 3 fév., d'Antoine Bénard, fils de Guill., éc., sr de Guillerville, parr. : Antoine Morin, éc., sr du Béquet, marr. : noble damoiselle Antoinette Lucas, femme de Thomas Larcher, éc., sr du Courperon ; 24 sept. 1613, de Gilles Bachelet, lequel « fut nommé par Gilles Le Taillandier, curé de Guillerville, et Nicolle Blin, fille d'Antoine » ; 12 nov. 1614, « Marie, femme de Guill. Larcher, accoucha d'ung garçon le mercredi viron unze heures du matin, 12e jour de novembre 1614 et fut nommé Guill. par Guill. Noël Bénard, esc., et Françoyse Le Pley, d'Esmiéville ». — F° 6, « ensuit les mariages.... » : « Guill. Bénard, esc., fils Gilles, sieur de Guill., a espouzé Jacline Lepley et furent mariés à Douvres le..... d'aoust 1610 ». — « J'ai délivré les banes de Anthoine Morin, esc., sr du Béquet, fils de feu noble homme Charles Morin, vivant sieur de Baneville, et de dlle Marye Bénard, fille

de feu noble homme Ferdinand Bénard, vivant, sieur du Fort, le 25 de juillet, et furent mariés à Saint-Jean de Caen par le curé dud. lieu le 26[e] dud. juillet 1611 ». — F° 9, « ensuit les noms de ceux qui ont esté inhumés et enterrés...., Jean Christine a esté enterré le 5[e] j[r] de janvier 1608 soubz la degue du pepistre »; 12 janv. 1608. inhum. de Jean Colas, dans la nef; 12 mars 1609, de Marguerite Bénard, femme de Guill. Bénard, éc., s[r] de Guillerville, enterrée « au bout du banc de ceulx du Fort » ; 20 juin 1610, « noble homme Fernand Bénard, vivant, sieur du Fort, [mort de la veille], a esté inhumé dans l'église au bout de l'autel Saint-Nicolas, qui est l'antienne chapelle de sa maison »; 25 oct. 1610, « noble dam[lle] Renée Lucas, femme de Gilles Bénard, esc., sieur de Guill., a esté inhumée dans le cœur ». — Autres actes concernant les familles: Christine, Dupont, Jean, Langlois, Lepage, Morand, Touchet. — F° 8, note de vêtements : pourpoint, haut-de-chausses, bas-de-chausses, etc. — F° 11, audiences de contrats: ? mars 1612, lecture de contrat de vente faite par Joachim Morant à Jacques Le Boucher, éc., s[r] d'Emiéville, d'une vergée ½ de terre labourable à Guillerville, devant François Hamars et François de La Porte, tab. au siège de Vaucelles, le 5 fév. 1612; 18 oct. 1612, lecture de contrat de vente faite par Jérémie Ouzouf, d'une masure, au droit de sa femme, Marguerite Mauger, à Pierre Turgot, écuyer, sieur de Rochefort, devant Roger Franquet et Jean Lefebvre, tab. à Troarn et Varaville, le 11 oct. 1612; 20 juil. 1614, lecture de contrat de vente faite par Joachim Morant, de 7 vergées de terre, assises à Guillerville, à Pierre Morel, sieur de Garsalles, pour le prix de 225 l., contrat passé « au grand tabellionnage de Caen le 26 juin 1614 ». — Autre lecture de contrat de vente faite par Colas Boufay et sa femme, à Pierre Turgot, éc., sieur de Rochefort, devant les tab. de Troarn et Varaville, Francquet et Lefèvre, le 13 juil., pour 60 l. — F° 14, « tesmoingts a examinés du faict qui se passa le dimanche 7[e] j[r] de septembre [*millésime non indiqué*] à l'ég. de Guillerville », liste de 60 noms, parmi lesquels: Thomas Larcher, sieur de Courperon, Antoinette Lucas, sa femme, « Gire » Bénard, sieur de Guillerville, « Gire » Bénard, « dict le cadet de la maison », Jacques Chauveau, sieur de Neufmaisons, Marguerite Bénard, sa femme, Isabeau Hüe, dict La Morandière, Gilles Le Taillandier, curé de Guillerville, etc.

E Suppl. 1378. GG 10. (Cahier). Petit format. 41 feuillets, papier.

1633-1657. — GUILLERVILLE. — Bapt., mar., inh. — Curés: Pierre Raquidel (1633-1656 (?); Pierre Le Roy, 1656. Vicaires: Jacques Touchard, 1633; Pierre Le Roy, 1647-1656; — 28 juin 1633, mar. par Thomas Catherine, vicaire de Mondeville; 18 sept. 1633, bapt. de Sébastien Le Noble, fils de Guillaume et de Charlotte Le Normant, parr.: « Sipion »-Sébastien de Boussel, marr.: d[lle] Marguerite « Le Goubié », femme de Guill.-Noël Bénard, éc., s[r] de Petitfort ; 26 nov. 1633, bapt. de Louis de Boussel, éc., fils de « Cypion »-Sébastien de Boussel et d'Anne de Héricy ; parr.: Loys-Jacques de Boussel, marr.: Marguerite de Héricy; 10 fév. 1634, décès de « noble demoiselle Charlotte Le Sens, femme de Charles de Bure, escuier, en son vivant s[r] de Drôme ». — F° 2 v°: 19 mars 1633, bapt. de « Regnée » de Bures, fille de feu Charles, en son vivant éc., s[r] de Dromme, et de Charlotte Le Sens; marr.: « Regnée » de La Haye, femme de Jacques Le Boucher, éc., s[r] d'Emiéville, parr.: Guill.-Noël Bénard, éc., s[r] de Fort. — F° 3, v°: 13 mars 1634, bapt. de Françoise Marescot, fille de Guillaume et de Nicolle Otto, parr. : Charles de Bures le jeune, éc., marr.: Françoise Bénard ; 26 mars 1634, bapt. de Jacques Le Boucher, fils de Louis et de « Toynette Cautelle », demeurant à Trouart, « et pour cause de quoy, lad. mère de l'enfant, estant venue au lieu de Manneville, auroit, ced. jour, enfanté en la paroisse de Guillerville; c'est pourquoy par charité, j'é, ced. jour, baptisé led. enfant », parr.: Jacques Bénard, éc., s[r] de Guillerville, marr. : Charlotte Le Normand, femme de Guill. Le Noble; 4 juin 1634, bapt. de Georges Desprès, fils de Robert et de Barbe Guillemette, parr.: Georges Le Boucher, s[r] d'Emiéville, marr.: Jacqueline Le Normand; 18 juil. 1634, décès d'« Ellaine » Larcher, fille de Thomas Larcher, éc., s[r] de Courperon « en son vivant », et de demoyselle Françoyse Le Sens ; 14 nov. 1634, inh. de Louis de Boussel, un an, fils de Scipion-Sébastien de Boussel, éc., sieur de Maromme, « ledit enfant enterré en l'église de Guillerville, trois ou quatre pieds au dessoubz du banc ou place de la damoiselle sa mère, à deux pieds loing de la muraille »; même jour, naissance « d'un filz pour M. de Maromme », baptisé le 10 déc., nommé Charles, par Charles Bénard, éc., s[r] de Démouville, marr.: d[lle] Anne de Bure; 23 sept.

1635, bapt. de Marguerite Bouet, parr.: Guill. Morin, éc., marr.: Marguerite Le Goubé, femme de Guill.-Noël Bénard, éc., sieur du Fort. — F° 12: 4 mai 1634, mariage de Jacques Aubry, sieur de Monmeslin, et de Françoise Bénard, fille de Guill. Bénard, « en présence de noble homme Jean Le Vaillant, esc., s^r du Val, cousin de lad. fille, Jean-Jacques Le Pelley, escuier, s^r de Saint-Loup, cousin germain de lad. fille, Guillaume Bénard, escuier, s^r de Guillerville, frère aisné de lad. fille, damoiselle Jacqueline Le Pelley, nièce de lad. fille et Me Jacques Touchard, prêtre, vicaire »; le mariage célébré par Pierre Raquidel, curé de Guillerville; 23 mai 1638, bapt. d'une fille née le 14 mai 1637 « pour M. de Marromme de Boussel, nommée Hélène par Hélène de La Ménardière, femme de M. de Baneville-Morin, le parr.: Gilles Le Sueur, escuier, s^r de Saint-Pierre ; bapt. d'une autre fille du même, née le 7 mai 1638, nommée Isabeau par Isabeau Morin, femme de Laurent du Bois, éc., cons^er au Présidial de Caen, parr.: Jacques Cœuret, éc., s^r de Plénont ; 12 fév. 1639, décès de François Moutier, « natif de Saincte-Paix près Trouard,... inumé soubz l'if planté au simetière dud. lieu de Guillerville »; 16 fév. 1639, bapt. de Jacques Aubry, fils de Jacques Aubry, éc., s^r de Montmellin, et de Françoise Bénard, parr.: Jacques Bénard, éc., marr.: Regnée Le Boucher, fille du sieur de Courperon, led. enfant décédé le 18 et « inhumé devant l'autel Nostre Damme »; 12 janv. 1640, mariage de Noël Dupont et de Jeanne Le Boucher, en présence de Guill. Bénard, s^r de Guillerville, et de Jacques Bénard, éc., son frère ; 29 janv. 1640, bapt. de Pierre Aubry, né le 16, fils de Jacques Aubry, éc., s^r de Montmelin, parr.: Pierre Morel, éc., s^r de Manneville et de Fourmentin, marr.: Marguerite Varin, femme de Guill. Bénard. éc., s^r de Guillerville, « oncle maternel dud. enfant »; 11 mars 1640, bapt. de Noël Bouet, fils de Jean, né le 25 fév., baptisé et nommé par dom Simon Le Pontonnier, religieux de « Trouart », la marr.: Julienne Robin de « Jehanville »; 20 mai 1640, bapt. de Louis de Boussel, fils de Scipion-Sébastien de Boussel. éc., s^r de Marrommes, et d'Anne Le Hérissy, « parr.: Révérend père en Dieu messire Louis de Moy, abbé de Royal pré et baron d'Ingouville, marr. : dam^lle Anne de Hérissy, veuve de M. de Pierrefuitte »; 24 déc. 1640, inh. de Charles Bachelet « dans le coing du bas de l'église du costé de l'Aquillon. Dieu face pardon à son âme »; 7 juin 1641, inh. de Jean Collin « proche luis de laurian au bas de l'églize. Dieu faisse pardon à son âme » ; 24 juin 1641, naissance de Marie Bénard, fille de Guill. Noël, éc., sieur du Petit Fort, et de Marguerite Goubé, baptisée le 1er juil., parr.: Jean Leboucher, éc., s^r de Branville, marr. : Ambroise Goubé, femme du sieur de Clary, avocat du Roi à Saint-Sylvain ; 18 nov. 1642, inh. de « Cypion »-Sébastien de Boussel, éc., s^r de Marromme, « au cœur de l'église de Guillerville, entre le lieutrain et le banc ou se posent les prestres de chœur de l'églize. Dieu faice paix à son âme »; 1er fév. 1643, bapt. de Pierre Bachelet, né le 18 janv., fils de Gilles et de Thomasse Vautier ; parr. : Pierre Raquidel, curé du lieu, marr.: Marie Bénard, fille de M. du Fort; 20 mai 1643, bapt. de Françoise Aubry, née le 17, fille de Jacques, éc., s^r de « Manmellin », et de Françoise Bénard, marr.: Françoise « Le Pellé », fille de M. de Hellonde, de la paroisse de Douvre, parr.:......, éc., s^r de Lyvet, de la paroisse de Goustranville; 24 juin 1644, bapt. de J.-J. Aubry, fils des mêmes, parr.: J.-J. Le Pelley, éc., s^r de Bougy, marr.: Marie Bénard; 29 août 1644, inh. d'Isabeau de Boussel, fille de feu Scipion et d'Anne Le Héricy: « le corps repose au-dessous du banc de lad. damoiselle, sa mère, environ de deux pieds et à quatre pieds loing de la muraille »; 28 nov. 1644, bapt. de Marie, fille de Jacques de Louie, éc., s^r de Bailleul, et de Jeanne de Focqueville, de la par. de Hotot-en-Auge, et demeurant à Saint-Jean de Caen, bapt. fait audit lieu, « du consentement par escrit de vénérable personne Mr Pierre Chauvin, curé dud. Saint-Jean de Caen »; marr.: Marie Bénard, fille de M. de Petit Fort, parr.: Guill. Labbey, éc., fils de M. de Billy, de Hotot-en-Auge; 11 février 1647, inh. d'Anne Le Héricy, veuve de M. de Marromme; 20 avril 1647, bapt. de Renée Laillier, fille de Gabriel et de Catherine Monnirey; marr.: Renée Le Boucher, fille de feu M. de Rougener, d'Emiéville; parr.: Pierre Le Roy, vicaire; 30 juil. 1647, inh. « devant l'autel Nostre Dame, joignant la muraille », du corps de Françoise Bénard, femme de Jacques Aubry, éc., sieur de Mommelin, « laquelle, estant décédée dans la parroisse de Dosulé, désira estre rapportée dans lad. église de Guillerville pour reposer avec ses ancêtres »; 27 mai 1649, bapt. de Georges Gosselin, fils de Pierre et de Charlotte Renouf, parr.: Georges Le Boucher, éc., s^r d'Esmiéville, marr.: Marie Besnard, fille de M. de

Fort; 1er sept. 1649, bapt. de Jacques Bénard, fils de Guill. Bénard, éc., sr de Guillerville, et de Marguerite Cauvin; parr.: Jacques Morel, éc., sr de Janville; marr.: Marguerite Le Sens, femme de M. de « Plainnemare »; 26 oct. 1650, bapt. de Marguerite de Bure, fille de Jacques de Bure, éc., sr de La Morandière, et de Jacqueline de La Motte; marr. : Marguerite Le Sens, femme de M. de « Pleinemare »; parr. : Alexandre Girot, sieur de Breteul; 17 mars 1651, décès de Guill.-Noël Bénard, éc., sr de Petit Fort, inhumé dans l'église, « entre son banc et l'autel Saincte Anne »; 1er mai 1651, mariage de Guill. de Bauches, éc., sr de Collombelles, fils de feu Guill. de Bauches, éc., sr de Collombelles, syndic de la Ville de Caen, et de Jeanne de Bacilly, avec Anne Larcher, fille et héritière de feu Thomas Larcher, éc., sr de Courperon, et de Françoise Le Sens; 30 nov. 1651, bapt. de Marie de Bure, fille de Jacques de Bure, éc., sr de La Morandière, et de Jacqueline de La Motte; parr.: Pierre Le Roy, vicaire, marr.: Marie de Nolant; 20 juil. 1652, inh. de Marguerite de Bure, fille des mêmes, âgée de deux ans ; 11 déc. 1652, bapt. de Renée de Bure, fille des mêmes; marr.: Renée de Bure, parr.: Guill. Bénard, fils de M. de Guillerville; l'enfant inhumée le 12; 18 déc. 1653 inh. de Jacqueline Le Pelley, mère de Guill. Bénard, éc., sr de Guillerville, « dans le cœur de l'église »; 5 mars 1654, bapt. d'Alexandre Busnel, fils de Charles; parr.: Alexandre Girot, éc., sr de Breteul, marr.: Marguerite Varin, femme de M. de Guillerville; 28 mars 1654, bapt. de Marguerite de Bure, fille de Jacques ; marr.: Marguerite Le Sueur, parr.: Guill Bénard, éc. sr de Guillerville; 21 juil. 1654, inh. dans l'église, de Regnée de Bure; 6 déc. 1654, bapt. de Guillaume Fresné, fils de Pierre; parr.: Guillaume Bénard, éc., sr de Guillerville, marr.: Marguerite Le Sueur; même jour, bapt. d'un enfant né hors mariage, de Charlotte Bichon, « qu'elle dict appartenir à noble homme Robert Le Boucher, escuier, sr de Garcelles »; 10 déc. 1654, bapt. de Hervé Gosselin, fils de Pierre et de Charlotte Renouf; parr.: honnête homme Hervé Cauvin, sieur des Bouttières, marr.: dlle Marguerite Goubé; 26 sept. 1655, Jean Bénard, fils de Guillaume, éc., sr de Guillerville, parrain; 30 déc. 1656, inh. dans l'église, de Thomas Huet ; 7 janv. 1657, bapt. d'Eustache, fils de Jacques de Bure, éc., sr de La Morandière; parr.: Eustache Onfré, éc., sr de Plainemare, marr.: dlle Anne de Bure. — Autres actes concernant les familles: Bachelet, Bardel, Bertrand, Bouet, Boulard, Bourguais, Buisson, Busnel, Cassigneul, Choisne, Collet, Cossier, Deschamps, Desprès, Drieu, Dubosq, Duvey, Euldes, Fleury, Fredelle, Fresné, Gosselin, Hervé, Hellouin, Hongrie, Hue, Huet, Lallier, Lebas, Leboucher, Leclerc, Lefebvre, Lemonnier, Lenoble, Lepontonnier, Le Sénécal, Malbranche, Marescot, Mesnil, Michel, Moissel, Morant, Moutier, Ollivier, Pagnier, Petit, Regnauld, Roussel, Sepuaux, Tion, Tollemer, Touchard, Touroude, Valloy, Vérel,. — F° 40, testament, reçu le 21 nov. 1656, par Le Roy, curé de Guillerville, en présence de Me Jean Esnault, chirurgien à «Trouart», et autres témoins, de Thomas Huet. Parmi les dénommés et bénéficiaires des biens du testateur: Gilles Marescot, custos de l'église, qui reçoit « une veste en corps de drap qui servoit à son usage, pour prier Dieu pour luy »; ledit Huet inhumé dans l'église le 30 déc. 1656.

E Suppl. 1379. — GG 11. (Cahier). — Petit format. 22 feuillets, dont plusieurs coupés, papier.

1657-1671. — Guillerville. — Bapt., mar., inh. — (Bapt.: fos 1 à 4: 1657 à 1663 — fos 10 à 17: 1664 -1671 — Mar.: fos 17 à 21: 1657-1671 — Inh.: fos 21 et 22: 1657-1660; fos 4 à 10: 1660-1671). — Curé: Pierre Le Roy. — Baptêmes, 16 juil. 1657, de « deux enfants, l'un masle et l'autre femelle, appartenant à Charlotte Bichon, qu'elle dict avoir conceu de Robert Le Boucher, escuier, sieur de Gars[elles] »; 16 oct. 1637, d'Elisabeth-Angélique Boulard, fille de Guillaume et de Marguerite Jean; parr.: Henri Cauvin, bourgeois de Caen; marr. : Elisabeth-Angélique Blancard ; 6 janv. 1658, de Charles Fresné, fils de Pierre ; parr.: Charles de Boussel, éc., sieur de Marromme, marr.: Marguerite Cauvin ; 23 nov. 1659, d'Archange Dastin, fils de « Tieri Dastin, escr, sr du Mont », et de Charlotte Girot; parr.: Archange de « Monjean », éc., marr. : Marguerite Cauvin; 4 avr. 1660, de Guillaume Desprès, fils de François; parr.: Guillaume Besnard, éc., sieur de Guillerville, marr.: Madelaine Diavan, femme de « Nicollas le Danois », bourgeois de Caen ; 22 avr. 1660, de Jean Dupont, fils de Michel; parr.: « dom Jean-Baptiste de la Ménardière, escuier, sieur de Giberville », marr.: damelle Marguerite Varin, femme de M. de Guillerville; 14 fév. 1663, de Jacques, fils de Charles de Boussel, éc., sieur de Marromme, et de damoiselle....; parr.:«.... es-

cuier, sieur de Lisle », marr.: dam^lle Catherine de « Montjean »; 27 mai 1664, de Marguerite de Boussel, fille de Charles de Boussel, éc., sieur de Marromme; parr.: Philippe Cotard, éc., sieur du Fresne, marr.: Anne Morin, veuve de M. de Pommainville; 20 déc. 1665, « Marguerite Le Boucher, fille de M. du Hosey », marraine; 13 juil. 1666, « Georges Le Boucher, fils de M. du Hosey », parrain; 14 juil. 1666, bapt. de Jacques de Boussel, fils de Charles ; parr.: le marquis de Silly, marr.: d^lle Marguerite Onfroy; 7 déc. 1666, de Marie-Françoise, fille de « Tenguy » Besnard, éc., sieur de Guillerville, et de d^lle Marie de « Montreul »; parr.: Guillaume Besnard, éc., sieur de Guillerville, marr. : Marie-Françoise d'Amfréville ; 20 sept. 1667, baptême dans l'église du Mesnil-Toufray de Pierre Le Roy, fils de Nicolas et de Blanche Regnauld, parr. : Pierre Le Roy, curé de Guillerville; 5 janv. 1668, bapt. de Marie-Anne de Boussel, fille de Charles de Boussel, éc., sieur de Marromme, et de Regnée Le Maistre ; parr.: Louis de Boussel, religieux de Royal Pré, marr.: Marie-Anne Poutrée; 6 août 1668, bapt. de Charles Le Bon, fils de Guillaume et de Marie Le Bon; parr.: Charles Godard, éc., sieur de Bérigny, marr.: Marie Besnard; 10 janv. 1669, bapt. de Marie-Anne de Boussel, fille des mêmes; marr.: Marguerite Le Sueur, parr.: « dom Charles Le Maistre, religieux de la grande abbaye de Caen », en présence de d^lle Marguerite Le Sueur d'Osmanville; 1er nov. 1669, de « Susanne » Collibeuf, fille de Charles et de Suzanne Deschamps; marr.: Catherine de Montjean, parr.: François Patry, éc., sieur de Saint-Lambert; même jour, de Marie-Angélique Collibeuf, fille des mêmes; marr.: d^lle Isabelle-Angélique Blanquard ; parr.: Alexandre Girot, sieur du Breteul, lieutenant des Eaux et Forêts au bailliage de Caen; 19 sept. 1670, de Marie-Regnée de Boussel, fille de Charles et de Regnée Le Maistre; marr.: d^lle Marie-Regnée Le Maistre, fille de feu Adrien Le Maistre, de la parr. de Barneville; parr.: Tenneguy-François de Boussel, son oncle. — Mariages: f° 18, 19 déc. 1660, de Robert Le Boucher, éc., sieur de Garcelles, vicomte de Saint-Sylvain, fils et héritier en sa partie de défunt Jacques Le Boucher, éc., sieur d'Emiéville, et de d^lle Regnée de La Haye, et d'Anne de Bures, fille de Charles de Bures et de Charlotte Le Sens, célébré par dom Louis du Valle, religieux de Sainte-Croix, en présence de Pierre Le Roy, curé, de Richard Pauger, licencié aux droits, bourgeois de Caen, Jacques de Bures, éc., sieur de La Morandière, etc.; 29 août 1668, du susdit Jacques de Bure et de Marguerite de Vieux, veuve de Michel de La Court, éc., sieur d'Ingreville; 29 avr. 1671, de Jacques de Crémanville, chevalier, seigneur de la Pimelée (?), et Marguerite Le Sens, veuve de feu sieur de Plainnemare, par Gédéon Le Sens, curé et doyen de Périers, en présence de noble personne « domp Louis de Boussel, prêtre, religieux à Royal Pré, Elie Descalle, escuier, sieur du lieu, Charles Le Boucher, escuier, sieur du Hosay », etc. — Inhumations : f° 21, 13 déc. 1657, dans l'église, de Jean Bénard, fils de M. de Guillerville ; 19 mars 1658, dans l'église, de Jacques Bénard, fils du même, « âgé de 7 ans et demi ou viron »; f° 4, 6 nov. 1660, « de honneste homme Richard Le Roy, dans l'église, auprès de honneste femme Jeanne d'Allée, les deux sépulcres se joignant; lad. d'Allée décéda le dimanche six^e jour de novembre, trois ans avant ledit Richard, père et mère du sieur de Guillerville, Me Pierre Le Roy, du Plessis Grimou »; 10 avr. 1662, dans l'église de « Sainte-Paix près Trouard », de Nicolle Le Pontonnier; 16 avr. 1662, au même lieu, de Regné Gaillard, et de Nicolle Le Pontonnier, « huit jours en suivant sa mère morte en grossesse »; 11 juin 1664, de Charlotte, « fille de M. de Garsselle »; 12 mai 1667, dans l'église, de Marie-Françoise Bénard; 4 nov. 1667, dans l'église, de d^elle Jacqueline de La Motte; 20 fév. 1669, dans l'église, de « Charles de Marommes, fils de Charles et de d^elle Regnée Le Maistre, âgé viron d'un mois »; 18 mai 1669, « dans le cœur de l'église » de d^elle Marguerite Cauvin, femme de M. de Guillerville; 26 oct. 1671, dans l'église, de d^elle Marie-Regnée de Boussel, âgée de trois mois, fille de M. de Marromme et de Regnée Le Maistre. — Autres actes concernant les familles: Aulard, Bachelet, Bacon, Boulard, Bunel, Collibeuf, Costée, Deschamps, Desprès, Drieu, Dupont, Eudes, Fleury, Fresné, Germain, Gadillon, Heude, Hervieu, Houard, Hue, Jean, Laumosnier, Le Chartier, Ledru, Lion, Marescot, Mosel, Ollivier, Ossée, Péhu, Prenpain, Regnauld, Requier, Ricard, Sénécal, Tostain, Vivier.

E. Suppl. 1380. — GG 12. (Cahier). — Petit format, 19 feuillets, papier. (*Lacérations*).

1676-1677. — GUILLERVILLE. — Bapt., mar., inh. et assemblées du commun. — Curés : Pierre Le Roy, + 4 janv. 1676 ; Jean Adam, prêtre desser-

vant le déport, 1676. — 18 juill. 1672 mariage de Charles Le Boucher, éc., sieur du « Hausay », avocat du Roi à Saint-Sylvain, avec [Anne Larch]er, veuve [de Guillaume de Bauches], en présence de Laur[rent Le Boucher], éc., sieur de Rougener, de Joseph [Lebo]ucher, éc., sieur de [La] Grandville, de Charles [de B]oussel, éc., sieur de Maromme, de [Ja]cques de Bure, éc., sieur de La Morandière, célébré « par le ministère de Mᵉ Gédéon Le Sens, prêtre, curé de Périers-en-Bessin, doyen de Douvre, par permission sur dispence »; sept. 1672, bapt. d'Antoine-François Besnard, fils de Tanneguy Besnard, éc., sieur de Guillerville, et de dˡˡᵉ Ma[rie] Malfilastre ; parr. : Antoine-François Morin; marr. : Anne de Malfilastre, en présence de Guillaume Bénard, éc., sieur de Guillerville; 28 janvier 1673, bapt. d'une fille, pour Nicolas [Le Roy] et Blanche Regnault, nommée Marguerite par Marguerite Le Boucher, assistée d'Adrian Poete, qui signe : Adrian de Méricourt; 12 janv. 1673, bapt. de Marie-Anne, fille de Charles Go[dard], sieur de Bérigny, et de dˡˡᵉ [Marie] Bénard; parr.: Jacques Godard, éc., sieur de Luserme, marr.: Anne Larchier ; janv. 1673, mar. de Guillaume [Bénard], éc., sieur de Guillerville, et dˡˡᵉ Marguerite de Courseulle, de Saint-Pierre de Caen; 7 nov. 1673, bapt. d'Anne-Charlotte, fille de Charles de Boussel, éc., sieur de Marromme, et de Regnée Le Maistre; parr. : Bernard Dorgier, éc., sieur de Clinchamp; marr.: Anne Larchier, en présence de dom Charles Le Maistre, religieux de Saint-Etienne, et dom Louis de Boussel, religieux de Royal-Pré; 1674, mariage de [Jean] de Baudre, éc., de la paroisse de Loucelles, fils d'[Etienne] de Baudre et de Marguerite Haribel, avec Marguerite de Bure, fille de Jacques et de Jacqueline de La Mo[tte], célébré par Gédéon Le Sens, curé de Périers-en-Bessin et doyen de Douvre, en présence d'Etienne de Baudre, éc., et de Jacques de Bure, éc., sieur de La Morandière, « pères des mariés », de « Jullian de Chaumotel », éc., de dom Louis de Boussel, de Guillaume de Bauches, éc., sieur de Collombelles; 12 mai 1675, bapt. de Pierre, fils de « maistre Charles du Grenier » et de Marie Cauvin, « parrain : Pierre Bénard, escuyer, accompagné de Monsieur son père, Tanneguy Bénard, escuyer, sʳ de Guillerville », marr.: Anne de Courseulle ; 1ᵉʳ mars 1676, bapt. de Marie, fille de Jean de Baudre, éc., sieur de Loucelles, et de Marguerite de Bure; marr.: Marie de Bure; parr.: François de Baudre, éc.; 4 janv. 1676, inh. dans l'église, de Pierre Le Roy, curé de Guillerville, « par Mᵉ Charles Montigny, prêtre, aumônier confesseur ordinaire du Roy, curé de la paroisse de M........ Ladite inumation avoit esté oublié à p[orter] sur le registre à son rang, et moy soubsigné, prêtre, desservant le déport de lad. paroisse [l'ai] mize ce vingt huitième jour du mois... signé: J. Adam »; 21 sept. 1676, mar. de Jean Marescot, de Vaucelles, avec Françoise Morisse, en présence de « honorable homme Charles Godart, esquier, sieur de Pos...., de Bérigny, conseiller au baliage et siège présidial de Caen, de damoiselle Marie Bénard, sa femme, etc. — Autres actes concernant les familles: Collibeuf, Deschamps, Desprès, Doullement, Euldes, Helouin, Gondouin, Laumosnier, Le Dan, Malbranche, Marescot, Le Pontonnier, Olivier. — 8 nov. 1676, assemblée du commun, devant Adam, issue de messe, pour élire des collecteurs de la taille en 1677, et modification du rôle le 15; déclarations de changement de domicile; autres assemblées.

E Suppl. 1381. — GG 13. (4 cahiers). — Petit format, 4, 4, 8, 6 feuillets, papier.

1677-1691. — GUILLERVILLE. — Bapt., mar., inh. — Curé : Pierre Massieu, 1677. — 1ᵉʳ cahier : 1677 et 1678 : 11 juil. 1677, bapt. d'Elisabeth Laumosnier, parr. : Louis Bonnement, (il signe Boullement), marr.: Elisabeth Godart; 22 mai 1678, bapt. de Marie-Thérèse, fille de Charles Colibeuf; marr.: Marie de Bure; parr.: Louis Boullement, sieur d'Inglemare ; 20 août 1678, bapt. par Gabriel Auberée, prêtre, de Saint-Pierre de Caen, de Marie-Elisabeth, fille de Louis Boullement, sieur d'Inglemare, bourgeois de Caen, et de Marie Pontonnier; marr.: Elisabeth Godart; parr.: Pierre Besnard, sʳ de Guillerville ; 4 sept. 1678, bapt. par le même, de Charles, fils de Nicolas Le Roy et de Blanche « de La Renaudière »; parr.: Louis Boullement, sieur d'Inglemare, bourgeois de Caen ; marr. : dᵉˡˡᵉ Marie Bénard, « femme et épouse de Mᵉ Charles Godart, escuyer, sieur de Bérigny, conseiller du Roy au Bailliage et Siège Présidial de Caen », en présence de Marie Pouette et de Marie de Bure. — 2ᵉ registre, 1679-1681 : 30 juil. 1679, « reçu les promesses mutuelles du futur mariage d'entre Jean de La Court, escuier, sieur d'Ingréville, de la parroisse de Maltot, et de damᵉˡˡᵉ Marie de Bure, en présence de dᵉˡˡᵉ Marguerite Du Verney, mère dud. de La Court, etc. »;

3 août 1679, mariage desdits fiancés, en présence de la dame du Verney, veuve du sieur d'Ingreville, d'Anne Larchier, parente de lad. dame, « le tout fait du consentement dud. sieur de Bure-Morandière, absent », en présence de Tenneguy Bénard, éc., sieur de Guillerville; oppositions à « queriemonie » publiée à la requête de Me Charles Godart, sieur de Bérigny ; 4 déc. 1681, inh. dans l'église, d'Anne Larchier, femme de M. du Hausay ; 19 avr. 1681, « Gabriel Auberée de Vonubay, prêtre, licencié aux droits, en vertu de la commission à lui donnée par l'évêque de Bayeux », procède à la réconciliation de la chapelle de Saint-Blaise, en la paroisse de Saint-Martin de Guillerville, hameau du Homme, à la requête de dom César de Zonduty, religieux, aumônier et procureur de l'abbaye de Troarn, en présence de dom Pierre-Louis du Vernay, sous-prieur de lad. abbaye, de dom Louis du Puy, sous-chantre, de Pierre Massieu, curé de la paroisse, de Guillaume Bénard, éc., sieur de Guillerville, de Charles de Boussel, éc., sieur de Maromme; 30 sept. 1681, bapt. par Jean Le Brethon, prêtre, de Banneville, de Pierre, fils de Jacques Gondouin; parr.: Tenneguy Bénard, sieur de Guillerville; marr.: Marie-Marguerite Le Boucher. — 3e registre, 1681-1689: 28 déc. 1681, bapt. de Jacques Leboucher, fils de Simon; parr.: Jacques Dastin, éc., marr.: Marguerite de Boussel; ? mai 1682, bapt. de Marie-Françoise Tostain, fille de Gilles; parr.: Pierre Bénard, éc.; marr.: Marie de Malfillastre, femme de M. Bénard; 27 avr. 1682, inh. dans l'église, de d^{elle} Marguerite de Boussel; 30 juin 1682, opposition « à la quérémonie lue et publiée à la requeste du sieur du Béquet-Morin » par Tenneguy Bénard, éc., sieur de Guillerville, et demoiselle Marie de Malfillastre, son épouse; 27 nov. 1682, inh. de Tennegui Bénard, fils de Guillaume, éc., sieur de Guillerville, devant l'autel Notre-Dame, assassiné au Mesnil-Frementel le 26, à 3 heures, « jour et fête de Saint Estienne martyr, à l'imitation duquel led. s^{r} Bénard pardonna généralement à tous ses ennemis »; 1er août 1683, bapt. de Raphaël-Augustin, fils de Jean de La Court, éc., sieur d'Ingreville, et de Marie de Bure ; parr. : noble homme Raphaël-Augustin de La Court, prêtre; marr. : Marie-Madeleine-Léonore de La Court, en présence de Pierre Bénard, éc.; 3 juin 1685, de Marie-Marguerite de La Court, fille des mêmes; parr.: Pierre Massieu, curé de Guillerville, marr.: Marguerite de Boussel de Marromme; 22 août 1685, de Jacques Dastin, fils de Jacques, éc., sieur de Fort, et de Renée Le Pontonnier; parr.: Jacques Morel, éc., sieur de Janville; marr.: d^{elle} Madeleine Piédoue; 1er mai 1686, de Pierre Gondouin fils de Jacques ; par. : Pierre Massieu, curé ; marr. : « d^{lle} Geneviève de la Court, laquelle n'estant pas suffisamment aagée, d^{elle} Marie de Bure, sa mère, a répondu pour elle sur les saints fonds de batesme »; 19 oct. 1686, de Henry, fils de Jacques Busnel et de Marie Gournay; parr.: Henry Le Boucher, éc., sieur du Doict; marr.: Catherine Hébert, veuve de feu Georges Le Boucher, éc., sieur du Homme; 1er juin 1687, inh. dans le cimetière, « auprès la porte du cœur », de Guillaume Bénard, éc., sieur de Guillerville, lequel « avoit souhaité d'être enterré dans ce lieu par humilité »; 3 juin, inh. dans l'église « devant l'autel Notre-Dame, de d^{elle} Marguerite de Courseulle, femme de M. de Guillerville cy-dessus inhumé », présence de Marc de Courseulles, éc.; 11 janv. 1688: bapt. d'Adrian Dastin, fils de Jacques, éc., sieur du Fort, et de Renée Le Pontonnier; parr.: Adrian Morin, éc., seigneur et patron de Banneville, cons^{er} du Roi au Bureau des Finances; marr.: d^{elle} Catherine Jean, veuve de feu M. du Breteuil; 10 juil. 1688: inh. dans l'église de Charles de Boussel, éc., sieur de Maromme. — 4e registre, 1689-1691: 15 sept. 1689: bapt. de Guillaume Dastin, fils de Jacques; parr.: Guillaume de Touchet, éc., sieur de Venoix, capitaine commandant sur la côte depuis Dive jusqu'à Caen; marr.: d^{me} Marie Morel; 30 oct. 1689: inh. dans l'église, « sous la fenêtre ou l'on met le bénitier », de Jean de La Court, éc., sieur d'Ingreville, « lequel est mort de la mort des justes », en présence de Raphaël-Augustin de La Court, prêtre, son frère; 14 oct. 1690: bapt. de Charlotte-Anne Bunel, fille de Jacques; parr.: Alexandre Turpin, éc., « et parce que ledit parr. n'a point l'aage pour répondre pour l'enfant batizée, Madame Marie Pouette de Condé, sa mère, a répondu en sa place »; marr. : d^{lle} Charlotte-Anne de La Motte ; 15 janv. 1691: note du curé: « Mon père est décédé et fut inhumé le 17 dud. mois dans l'église de Saint-Pierre de Caen » ; 1er fév. 1691 : mar. entre « maître François Fossé de la Bergerie, de la par. Saint-Sauveur de Caen, et d^{lle} Jeanne Boullot, de Guillerville, en présence d'Hyacinthe Fossé, frère de l'époux, de Marie de Bure, veuve de feu Jean de La Court, éc., sieur d'Ingreville, cousine de lad. épouse »; 4 nov. 1691: bapt. d'Anne-Geneviève

Piedplu, fille de Jacques; marr.: Anne-Geneviève de La Court; parr.: Pierre Le Bachelier, éc., sieur du Val. — Autres actes concernant les familles: Bachelet, Bunel, Colibeuf, Deschamps, Descoutlet, Douillet, Drieu, Fleury, Germain, Gondouin, Heuste, Houard, Huard, Laumosnier, Lavinay, Le Dru, Le Mercier, Le Senécal, Marescot, Piedplu, Robin, Totain, Vaquier, Verrey. — *Lectures et assemblées du commun* : 3e cahier : 15 av. 1683 : audience d'un contrat de vente faite par Charles de Boussel, sieur de Maromme, à Pierre Pouchin, bourgeois de Caen, de 4 pièces de terre « en prey », devant Jacques de la Pye, tab. à Trouart, le 10 octobre 1682; 17 oct. 1683: assemblée des « habitants, tant nobles que roturiers » pour élire un trésorier: Robert Marescot.

E Suppl. 1382. — GG 14. — (16 cahiers). — Petit format, en tout 40 feuillets, papier, 6 pièces jointes

1692-1716. — Bapt., mar., inh. — Curé : Pierre Massieu. — 16 août 1694 : bapt. de Guillaume Bénard, fils de Pierre, éc., sieur de Guillerville, et d'Anne de Marguerit; parr.: Guillaume de Marguerit, éc., sieur des Loges; marr.: Marie de Malfillastre; 26 janv. 1696: inh. dans l'église de Guillerville de Marie de Bure (44 ans) ; 23 avril 1696: bapt. de Marie-Françoise-Elisabeth Bénard, fille de Pierre; parr.: Antoine Bénard, éc.; marr.: delle Elisabeth de Marguerit; ledit enfant inhumé le 10 mai; 5 mai 1696: mar. de Guillaume Morin et d'Anne Massieu, de Saint-Pierre de Caen, présence de Jacques Le Roy, curé de Manneville, d'Isaac Le Roy, curé de Sannerville; 3 juil. 1698: bapt. de Marie-Madeleine Dastin, fille de Jacques Dastin, éc., sieur de Fort, et de Michelle Moullin; marr.: Madeleine Pélerin; parr.: Pierre Dastin; 27 sept. 1698: inh. dans l'église de Pierre Dastin, éc. (21 ans); déc. 1698: opposition à la « querimonie de la part de M. labé de Trouar»; 10 déc. 1699: bapt. de Marc-Antoine Marescot, fils Tenneguy; parr.: Antoine-François Bénard, curé de Banneville; marr.: delle Barbe de Marguerit ; 7 mars 1700: bapt. d'André-Adrien Dastin, fils de Jacques Dastin, éc., sieur de Fort et de Michelle Moulin; parr.: André de Chaumontel, éc., sieur de La Grandville, procureur du Roi au bailliage de Saint-Sylvain; marr.: Marie Morel; 1er avril 1700 : bapt. de Pierre-Nicolas, fils né de la veille, à Guillerville, « pour delle Heleine de Marguerit et Nicollas de Marguerit, éc., sieur de Livet, de la paroisse de Bray-en-Cinglais..., ledit enfant né avant le mariage »; parr.: Pierre Bénard, éc., sieur de Guillerville; marr.: Elisabeth de Marguerit; 28 sept. 1700: inh. dans l'église, de Jean de La Housse, âgé de 34 ans; 12 janv. 1701: bapt. de Catherine-Françoise Marescot, fille de Nicolas; marr.: Catherine de Marguerit; parr.: Guillaume Bénard, éc., fils de Pierre Bénard, éc., sieur de Guillerville; 5 oct. 1701: bapt. de Marie-Anne Dastin, fille de Jacques Dastin, éc.; parr.: Laurent Pélerin; marr.: Madeleine Pélerin, frère et sœur; nov. 1702: Marie-Madeleine Dastin et Pierre Bénard, éc., sieur de Fort; parr. et marr.; déc. 1702: Jacques Dastin, éc., sieur de Fort, et Pierre Bachelier, éc., témoins; 13 janv. 1704: bapt. de Marie-Catherine Dastin, fille de Jacques Dastin; marr.: Thomasse Pélerin; parr.: Augustin Pélerin; 11 fév. 1704: inh. dans l'église de Marie de Malfillastre, veuve de feu Tenneguy Bénard, éc.; fo 24 bis attaché: 26 juil. 1703: dans l'église des Jacobins de Caen, par Pierre Massieu, curé de Guillerville, mar. de Charles Chapron, fils de Thomas et de Catherine Bunel, de Guillerville, et de Jeanne Michel, fille de Martin et de Charlotte Barey, en présence de Charlotte Pen[nye] d'Angerville, veuve de M. Bachelier, en son vivant trésorier des finances à Caen, de delle Marguerite-Thérèse [de] Chastel de Rampan, de Norbert de La Court, de Jean Legros et Jean de La Court, de René Maltot ; 21 juin 1704 : inh. dans l'église de Marie-Charlotte de Marguerit, « âgée de viron quinze jours »; 1er août 1704: Françoise de Marguerit et Pierre Bachelier, éc., sieur du Val, parr. et marr.; oppositions à la quérimonie, tant « de la part du sr Morel de Corbie que de la part du sieur Hue de Prébois »; opposants: Pierre Massieu, curé, Bénard, éc., sieur de Guillerville, Dastin, éc., Elisabeth de Marguerit, Françoise de Marguerit, etc...; 31 août 1706: Joseph Morin, de Banneville, et Catherine Morin, parr. et marr.; 27 oct. 1708: inh. dans le cimetière, « l'église neuve n'était point achevée », de Pierre Bachelier, éc., sieur du Val; 31 oct. 1709, « bénédiction de l'église neuve » par Pierre Massieu, curé de Guillerville, « par la permission de Mgr. l'évesque de Bayeux, après l'avoir fait bâtir pour la plus grande partie à mes frais, en présence de Maistre Thomas Laumosnier, prêtre, curé de Cagny, doyen rural de Trouar, de Me Jean Frontin, prêtre, curé du Poirier, de Me Anguerrand Bertot, prêtre, curé d'Emiéville, de noble homme Me Anthoine-François Bénard, prêtre, curé de Baneville, de Mr François Hamelin, prêtre,

curé de Manneville, de M. de Banneville, de Jacques Dastin, escuyer, sieur de Fort, de Pierre Bénard, escuyer, sieur de Guillerville »; 22 sept. 1711, mar. de Jacques Guérin, de Saint-Pair, avec Marie Rohier, en présence de d^{lle} Barbe de Marguerit et de Pierre Bénard, éc., sieur de Guillerville; 16 sept. 1711, bapt., marr. : d^{lle} Marguerite Le Boucher »; 9 juillet 1712, fiançailles de Louis-René Dastin, éc., sieur du Breteuil, et de d^{lle} Madeleine Pelerin, en présence de Pierre Bénard, éc., sieur de Guillerville, et de Léonard de Clinchamps; 11 juil., mariage desdits fiancés, « tous deux de Sainte-Paix près Trouar », présence de noble dame Michelle Moulin, mère de lad. Madeleine Pelerin, de d^{lle} Marie-Madeleine Dastin, d'Augustin Pelerin, de Jacques Le Roy, de Robert-Laurens Pelerin, etc; joint: lettre du curé de « Ste-Paix près Trouar » à son confrère de Guillerville, autorisant le mariage et indiquant que le sieur *de* Breteuil était fils de Jacques Dastin, éc., sieur de Fort, et de d^{lle} Renée le Pautonnier, et la demoiselle Pélerin, fille de feu Gilles Pelerin; « laquelle célébration vous ferès sil ne se trouve poin dempeschement et en cas que Thomas Bequet, s^{r} de la Brière, vous donne un consentement par écrit comme il ne soppose ny ne soppósera point aud. mariage, lequel consentement vous aurés la bonté de mettre en lieu de sûreté »; 15 janv. 1713, bapt. de Louis-Armand-Hyacinthe, fils de messire Jacques Bonnet de Montgommeri, chevalier, comte de La Tour et de Démouville et de Saint-Cyr-sur-Loire, lieutenant général des maréchaux de France au bailliage de Caen, seigneur et originaire de Montgommeri, élection d'Argentan, et de noble dame Elisabeth Godart de Berigny; parr. Messire Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet de Montgommeri, chevalier, seigneur de Démouville, marr.: d^{lle} Marie-Angelique-Adélaïde-Victoire Bonnet de Montgommeri; « cet enfant a esté enterré dans l'église le quinze de juin l'an 1713 »; 11 juin 1716, inh. dans l'église, de Barbe de Marguerit, épouse de M. de Guillerville. — Autres actes concernant les familles : Ally, Bachelet, Bouet, Bourgnais, Busnel, Capitrel, Catherine, Chaperon, Ducart, Fleury, Foucher, Freval, Gaugain, Giffard, Gondouin, Gournay, Gruel, Guillard, Hébert, Heuste, Huet, Jean, Labé, Laumosnier, Lavinay, Leboucher, Le Cornu, Le François, Legrand, Le Roux, Le Roy, Le Noble, Le Poultier, Le Queux, Le Rot, Maquerel (Macrel), Marescot, Massenot, Mazeline, Morant, Morice, Morin, Mondain, Ollivier, Piedplu, Pointel, Prenpain, Royer, Ruette. — *Bannie de biens du trésor:* 1er et 8 janv. 1699, issue de messe, bannie de « deux petits prays nommés la prairie Saint-Martin, estant du trésor de l'église, scis en cette paroisse, jouxte d'un côté le Homme et d'autre les prays de M. de Berigny », adjugés pour 16 ans à Laurens Heuste, par 5 lt. 15 s. par an.

E Suppl. 1383. — GG 15. (Liasse de 7 cahiers). Moyen format, 29 feuillets, papier.

1717-1737. — Bapt., mar., inh. — Curés : Pierre Massieu, + 5 janvier 1718 ; Joseph Coquerel, 1718. — Nombreux actes par : Bertot, curé d'Emiéville, Lamoureux, prêtre, François Lemoine, curé d'Emiéville. — En 1717, Marie-Madeleine Dastin, marr.; noble homme François Bénard, et Jacques-Joseph « du Gaillon », parr.; 14 sept. 1717: mar. de Marin Huard et de Marie André, en présence de Jacques-Abraham de l'Epiney, de noble dame Michelle Moulin, épouse de M. de l'Epiney, de Me Jacques Le Roy, de Marie-Madeleine Dastin, etc...; 22 déc. 1717: inh. dans l'église de d^{elle} de... du Vernay, veuve de M. de l'Epiney, décédée le 21, en présence de François Hamelin, curé de Manneville, d'Antoine-François Bénard, curé de Banneville, inhumation faite par Bertot, curé d'Emiéville; 6 janv. 1718: inh. « dans le cœur de l'église de Me Pierre Massieu, prêtre, ancien curé dudit lieu, décédé le 5, par Bénard, curé de Banneville (l'acte a été rédigé par Bertot, curé d'Emiéville), en présence d'Enguerrand Bertot, curé d'Emiéville, de François Hamelin, curé de Manneville, et de Joseph Coquerel, bachelier en théologie, curé de Guillerville; 7 mars 1718: inh. dans l'église de Jean Le Valois, « trois pieds au-dessus des fons baptismaux »; 6 juil. 1722: inh. dans l'église de Charles Le Bouteiller; 11 mars 1730: bapt. de Marguerite de Bauches, fille de Henry, éc., sieur de Colombelles, et de d^{lle} Margueritte Blanvillain; parr.: Charles Le Boucher, éc., seigneur d'Emiéville, époux d'Elisabeth de Roüen, marr.; 14 janv. 1732: de Luce de Bauches, fille des mêmes; marr.: Magdeleine Langrez, femme de Jean Beuville, « au nom et à la préserce » de Louis de Bauches et de Marguerite-Elisabeth de Bauches; 27 fév. 1734: de Marguerite-Louise de Bauches, fille des mêmes; marr.: Louise de Sainte-Marie Le Boucher; parr.: Guillaume Bénard, éc., sieur de Guillerville; 4 mars 1736: de François de Bauches, fils des mêmes; parr.: Louis de Bauches; marr.: Madeleine Langres, au nom et

en la présence de Luce de Bauches, et bapt. de Marie de Bauches, sœur jumelle de François, mêmes parrain et marraine. — Autres actes concernant les familles: André, Barbey, Baron, Bazin, Boullay, Busnel, Cassigneul, Clouaire, Couvrechef, Dauverne, Desloges, Desmortreux, Ducart, Ducellier, Dupont, Fleury, Guillard, Guillouet, Gondouin, Gourné, Heuste, Huard, Hunault, Laumosnier, Le Bissonnais, Le Boursier, Le Bouteiller, Le Changeur, Lefèbvre, Le Roy, Le Valois, Marescot, Macrel, Mazeline, Moraud, Morice, Moussi ou Moussy, Minier, Philippe, Piedplus.

E Suppl. 1384. — GG 16. (Liasse de 13 cahiers). Moyen format, 26 feuillets, papier, 1 pièce jointe.

1737-1748. — Bapt., mar., inh. — Curé: J. Coquerel + 1749. Quelques actes par F. Le Moine, curé d'Emiéville. — 16 janv. 1738: inh. dans l'église d'une fille née le même jour, de Henry de Bauches, éc., sieur de Colombelles, et de d^lle^ Marguerite Blanvillain, baptisée par la sage-femme; 1er juil. 1740: inh. dans l'église de Guillaume Bénard, éc., sieur de Guillerville, âgé de 45 ans. — En 1743 et années suivantes, nombreux actes par Me Charles Brasnu, prêtre, ou en sa présence. — Autres actes concernant les familles: Aubay, Aubert, Barbey, Dubois, Ducart, Fleury, Fontenailles, Germain, Gournay, Hernié, Heuste, Huart, Huet, Jean, Laumonier, Lavinay, Larcher, Le Bissonnais, Le François, Le Mulois, Le Valois, Mauger, Macrel, Marescot, Meheudin, Morant, Morice, Moisson, Moussy, Olivier, Panel, Piedplu, Philippe, Quertron, Roussel, Sanson, Toussaint.

E Suppl. 1385. — GG 17. — (Liasse de 42 cahiers). Moyen format, en tout 86 feuillets, papier.

1749-1792. — Bapt. et mar. (Le cahier de 1749 manque). — Curés: Charles Brasnu, 1750-1776; Jacques-Louis-Etienne de Larue, 1776-1792. — En 1752, actes par Louis Dumont Le Goupil, prêtre desservant Sannerville. — 13 av. 1752: bapt. de Jean-Pierre Laumosnier, fils de Pierre; parr.: Louis Dumont Le Goupil, en présence de Nicolas Laumosnier, custos; 2 nov. 1752: bapt. de Marie-Jeanne Basin, fille de Michel, par Jacques Le Dru, prêtre; 4 nov. 1753: bapt. de Louis-François Philippe, fils d'Augustin; parr.: Henri de Bauches, éc., sieur de Colombelles; marr.: Louise de Bauches; 23 août 1757: mar. de Louis Le Boucher, éc., sieur du Hausey, fils de feu Laurent Le Boucher, éc., sieur du Hausey, et de Barbe-Jeanne-Elie André, d'Emiéville, avec Marguerite Louise de Bauches, fille de feu Henri de Bauches, éc., sieur de Colombelles, et de Marguerite Blanvillain (avec dispense de consanguinité du 2 au 3 degré, obtenue en Cour de Rome, par l'intermédiaire de Mgr de Rochechouart, donnée à Sommervieu le 31 juil. 1757), en présence de Marguerite Blanvilain, mère de l'épouse, de Françoise Le Boucher, sœur dud. du Hausey, de Pierre et Thomas Goduet, frères, bourgeois de Caen, de Gabrielle Duval Fleury, de Nicolas Laumosnier, custos, etc. — Aux années 1774 et 1775 quelques actes par Jacques Thomas, curé de Banneville, de La Rue, desservant d'Emiéville, Requis, chapelain de Banneville ; 2 juil. 1781, mariage de Jean-Jacques-Henry Sandoz Oteneret, horloger, originaire de Locle, en Suisse, fils de feu Jean-Jacques Sandoz Oteneret et de Jeanne-Marie Huguenin, domicilié depuis quatre ans sur la paroisse Saint-Nicolas de Caen, avec Jeanne-Françoise-Elisabeth Saunier, fille majeure de feu Michel Saunier, aubergiste, et de feu Elisabeth Fontaine, de Saint-Pierre de Caen, en présence de Louise Saunier et Marie-Marthe-Adélaïde Saunier, sœurs de l'épouse, de Me Jean François-Gabriel Coutance, prêtre, chapelain de Royal-Pré, de Me J.-B.-Nicolas Lemonnier, prêtre, de Notre-Dame de Caen, et autres, de Pierre Trébutien, custos; 11 février 1783, mariage de J.-J. Piedplus, fils de Jean-Jacques, de Démouville, avec Anne Lecointe, fille de Jean, de Saint-Germain-Langot, « présence de M. Goduet, de M. Desplanches, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, M. Sohier, Mrs Rogueville, Mascienne, etc. »; Signatures: Sohier de Rocville, Desplanches, Th. Goduet, Duval Fleury Goduet, Louis de Longpré, F. Le Cointet; J.-J. Le Baron; en 1784 et 1785, le témoin habituel est Charles Homo, custos; 28 déc. 1785, bapt. d'Augustine-Marie-Louise Acard, fille de Pierre ; marr. : Marie-Françoise-Julie « Le Damoiselle de Bougeauville », parr. François-Auguste Bonnet de Saint-Bonnet de Démouville, son époux, éc., officier au bataillon de garnison de Penthièvre. en présence de Pierre Delaunay, custos; signatures : Le Damoiselle de Bonnet, F.-A. Bonnet de Démouville. En 1788, témoin d'actes: Pierre Prempain, custos. — 27 nov. 1788, bapt. d'Henri-Auguste Piedplus, fils de Jean-Jacques; marr.: « Mad. Marie-Françoise-Gabrielle Sohiers, épouse de M. Desmares, marchand à Caen, représentée par Mlle Clotilde « Le Vailly », assistée d'Alexandre-César-Auguste Sohiers, ancien gendarme du Roi,

(la marraine signe: C. de Vally); 25 fév. 1790, bapt. par le curé du Poirier [James] de Marguerite-Aimée Delaunay, fille de Jean Delaunay, cordonnier, et d'Anne du Perreux; marr.: « noble dame Charlotte-Jeanne-Aimée Graindorge du Teil, comtesse de Fouchecour, accompagnée de messire Louis-Auguste-Margueritte-Antoine-François, comte de Solivet, chevalier de Fouchecour, seigneur et dame de Guillerville, Fort et autres lieux, représentés et stipulés par Marie-Madelaine Lacerey, d'Argences, et Jean Delauney, en présence de Louis-Philippe faisant les fonctions de custos »; dernier acte de l'abbé de La Rue: 30 juil. 1791. — Registre de 1792: blanc. — Autres actes concernant les familles: Acard, Aubey, Adelin, Ballière, Bissonnet, Bissonnais, Bourbet, Brasnu, Brasseur, Costy, Couvrechef, Cruchon, Delaunay, Ducoudray, Duquesnay, Ernis, Esnault, Fleuri, Fortin, Gosset, Gouet, Guérin, Huard, Huet, Lair, Lamy, Laplanche, Laugeois, Laumosnier, Lavinay, Lebouteiller, Lefèvre, Lemaistre, Leneveu, Le Roy, Letellier, Lomé, Macrel, Maire, Mauger, Mesaize, Midou, Morand, Philippe, Pierre, Prempain, Quétron, Rames, Vasnier, Vivier.

E Suppl. 1386. — GG 18. — (Liasse de 38 cahiers). Petit format, 76 feuillets, papier.

1749-1792. — Inhumations. — Curés: les mêmes qu'au précédent. — 11 déc. 1749, inh., dans le sanctuaire, par François Lemoine, curé d'Emiéville, de « vénérable personne maître Joseph Coquerel, prêtre, curé de Guillerville, en présence de Me Charles Brasnu, prêtre, vicaire de lad. paroisse »; 20 août 1750, inh. de Marin Guillot, « domestique chez le sieur Le Coq, fermier de MM. de Trouarn et de Madame de Franqueville »; 1er nov. 1752, inh. de Jacques Eudes, domestique de MM. Godouet; 23 nov. 1752, inh., dans la nef, par M. Thomas, curé de Banneville, de Luce de Bauches (22 ans), fille de Henri, éc., sieur de Colombelles, et de delle Marguerite Blanvillain, en présence de Lemoine, curé d'Emiéville, de Roger, curé de Manneville, de Nicolas Laumosnier, custos; 2 déc. 1752, dans la nef, de François de Bauches, éc., 18 ans, par Lemoine, curé d'Emiéville, en présence des curés de Banneville [Thomas] et de Manneville [Roger]; 9 nov. 1755, dans la nef, par du Breuil, curé de Troarn, de Jacques Godouet, bourgeois de Caen, « ancien conservateur de l'hôpital et ancien thrésorier des paroisses de Saint-Michel de Vaucelles et de Cuverville *vulgo* la Grosse Tour », en présence de Marie, curé de la Grosse Tour, de Lemoine, curé d'Emiéville, Thomas, [c. de Banneville], Dessardois-Cheux [c. de Demouville], Roger [c. de Manneville], Le Vasnier [chap. de Banneville]; 28 nov. 1756, de Madeleine Le Chevalier, femme de Louis Mauger, fermier de MM. Godouet, par Lemoine [c. d'Emiéville], en présence de MM. les curés de Banneville, Manneville et de Le Vasnier, chapelain de Banneville; 7 fév. 1757, dans la nef, par Lemoine, c. d'Emiéville, de Henri de Bauches, éc., âgé de 62 ans; 5 sept. 1760, dans le cimetière, « de Guillaume Janvrain, domestique de maistre Georges Le Bouteiller, fermier de Me de Manneville, la douairière, dans notre paroisse, et originaire de La Chapelle Biche »; 2 juin 1766, dans le cimetière, par Thomas, curé de Banneville, et en présence de Pégot, chapelain de Banneville, de Jeanne Questron, veuve d'André Devinast; 2 déc. 1768, dans le cimetière, par dom Yvon, religieux de Troarn, en présence de M. de Lorme, curé de Saint-Pierre-Oursin, de Marie-Anne Marescot; 1er sept. 1769, dans le cimetière, de Gilles Midou, par Lemoine, curé d'Emiéville, et doyen de Troarn, en présence de Thomas, curé de Banneville, de de Lorme, « curé d'Oursin », de Hébert, curé de Sannerville; 10 avril 1770, dans la nef, de Marie-Françoise Dauvergne, veuve de Jean Morice et femme de François Lecoq, par Lemoine, en présence de Godard, curé de Lirose, de Lorme, curé de Saint-Pierre-Oursin, et de Busnel, prieur de Troarn; 20 janv. 1771, dans la nef, de Georges Le Bouteiller, 85 ans « fermier de M. du du Theil », par M. Picot, curé de Saint-Pair, en présence de M. Thomas, curé de Banneville, de M. Noël, vicaire de Troarn; 22 fév. 1771, dans le cimetière, de Jacques Morand, en présence de Frémanger, chapelain de Banneville; 11 nov. 1771, dans la nef, de Pierre Godouet, sieur de La Fosse, bourgeois de Caen, par Le Moine, curé d'Emiéville et doyen de Troarn; 9 mai 1772, dans la nef, par dom Yvon, religieux de Troarn, de François Lecoq, 67 ans, « fermier de MM. de Troarn », en présence des curés d'Emiéville et de Lirose, et de Requis, chapelain de Banneville; 6 oct. 1772, dans la nef, par M. Le Moine curé d'Emiéville, de « dame Marguerite Blanvillain, veuve de Henri de Bauches, sieur de Collombelle », en présence des curé et chapelain de Banneville; 22 juil. 1773, dans la nef, de Jeanne Le Masquerier, par M. Delan, curé de Troarn, en

présence de M. Picot, [c. de Saint-Pair], de M. de Valborel, religieux de Troarn, qui signe : Charpentier de Valborel ; dernier acte de Brasnu : 22 mai 1775 ; 1er acte de M. de La Rue : 27 octobre 1775, comme prêtre, et, comme curé de Guillerville : 13 mars 1777 ; — 2 mars 1779, inh., dans le cimetière, de Marie-Anne Marescot, veuve de Jacques Morant, par Daligaux, curé de Saint-Pair, en présence de MM. de l'Orme, curé « d'Oursin », Guersan, c. de Rupierre, Hébert, c. de Sannerville ; 17 janv. 1781, « de vénérable et discrète personne Me Charles Brasnu, prestre, ancien curé de la paroisse », par Charles Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, en présence de MM. Thomas, c. de Banneville, Delan, c. de Troarn, « de l'Orme, curé du Marais », Féron, c. de Lirose, Thouroude, c. de Janville ; — en 1781, témoin habituel : Jacques Harivel, custos ; — 1er avril 1781, de Nicolas « Lomosnier », en présence de Féron, c. de Lirose, Daligaux, c. de Saint-Pair, Le Queux, chapelain de Banneville ; — 1782, custos : Pierre Acard, puis Jean-François Coudray ; 1784, custos : Pierre Daguin, puis Charles Homo ; — 16 oct. 1784, inh. de Richard Bocain, en présence de James, c. du Poirier, l'abbé Villeroy, chapelain de l'abbaye de Troarn ; 2 août 1785, de Marie-Thérèse Chaulieu, veuve de Lecomte, bourgeois de Caen, par Antoine-François James, curé du Poirier, en présence de Charles-François Lepetit, prêtre desservant de Saint-Honorine-la-Chardonnerette, de Capron, c. de Mondeville, Canivet, vicaire de Mondeville ; 15 déc. 1785, de Pierre Laumosnier, en présence de James, c. du Poirier, Noël, c. de Cagny, Pierre Delaunay, custos ; 8 mai 1787, de Philippe Coudray, en présence des curés de Sannerville [Hébert], Cagny [Noël], le Poirier [Petit]. — Les registres de 1789 et 1790 manquent. — Autres actes concernant les familles : André, Bissonnais, Boscain, Bourbet, Cliquet, Couvrechef, Delaunay, Devinast, Ducoudray, Eude, Fortin, Gouet, Harang, Hernie, Huart, Jolin, Laballe, Lair, Lamy, Langlois, Laumosnier, Lavinai, Lechangeur, Lefèvre, Le Maire, Le Maître, Le Mercier, Lepetit, Lomé, Lucas, Macrel, Marescot, Marie, Milon, Morand, Morice, Mulois, Philippe, Piéplu, Questron, Racine, Sorel, Thomas, Vaultier.

E Suppl. 1387. — GG 19. — (2 cahiers). — Petit format, 17 feuillets, papier.

1677-1802. — « Catalogue des mariages, baptêmes, inhumations de la paroisse de Saint-Martin de Guillerville sous mes trois prédécesseurs Mrs Massieu, Coquerel et Brasnu, depuis l'an 1677 jusqu'à l'an 1776 que j'ai été curé ». Ledit « Catalogue » continué par le curé de La Rue jusqu'en 1802. — Tables chronologiques. Au f° 17, copie de lettre à inconnu pour rectifier un extrait délivré, sans date.

E Suppl. 1388. — GG 20. (Cahier). Moyen format, 8 feuillets, papier.

1674-1703. — Manneville, commune réunie à Banneville en 1828. — Bapt., mar., inh. ; délibérations du commun, 1675-1703 (lacunes, 1681-1702) ; audiences de contrats. — Curé : Jacques Le Roy. — Etat de catholicité : 8 déc. 1674, bapt. d'Antoinette Boissard, fille de Jacques et d'Anne Le Bourgeois, parr. : Thomas de La Court, chevalier, seigneur de Garcelles, marr. : Antoinette Colbert, femme de Pierre de La Court, chevalier, seigneur et patron de Manneville, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes à Paris, « le sieur de la Court a déclaré ne scavoir escrire ni signer à cause de son infirmité » ; l'enfant inh. le 16 décembre. — Autres actes concernant les familles : Bellanger, Bénard, Boissard, Bouet, Boufay, Hardy, Lechevalier. — *Affaires du commun :* août 1675, déclarations faites par les contribuables à la taille, du transfert de leur domicile, et publication de ces déclarations ; 27 oct. 1675, assemblée des paroissiens (8 présents) pour élection de collecteurs du sel et modification du rôle ; élus : Michel Cliquet et Germain Jordain ; autre élection par les mêmes, « de collecteurs à taille suivant le mandement à eux envoyé par M. Dreux, chevalier, conser du Roy, à Caen, intendant de justice, police et finances, commissaire départy par le Roy pour l'exécution de ses ordres en la province de Normandie, généralité de Caen, etc. » ; élus : François « Enquehar » et Pierre Lebay ; « le samedi 30 nov., jour et feste de St André », issue de messe, assemblée des paroissiens pour satisfaire au mandement à eux adressé par M. Dreux, concernant « la subsistance des troupes de gendarmerie, cavalerie et dragons » ; « Marien Bouet », dit La Fosse, remplace François « Enquehard », malade, comme collecteur ; 15 nov. 1676, bannie des terres appartenant au trésor : « la pièce des trois cornes et la pièce nommée vulgairement la Croix de Lirose » adjugées à Michel Cliquet, pour 10 l. t., pour 4 ans commençant à la

Saint-Michel 1676; 11 avr. 1677, lecture d'un contrat de vente faite à « messire Pierre de La Court, chevalier, seigneur et patron chastelain de Manneville » par Henry Bouet, d'une maison avec dépendances, jardin et « court au porportant », d'une grange, d'une autre petite maison, de « dix vergées de terre un cart de vergée moins » et 2 piéces en la delle de Balmesnil, pour 900 l.t. de principal et 20 l. t. de vin, contrat du 26 déc. 1676, « devant François Panier, escuier »; autre lecture de contrat du même jour, même acquéreur: vente faite par divers héritiers de Jacques Drouet, de tout ce qui leur revient de la succession pour 150 l. t.; f° 5: « mémoire de ceux qui se sont oposez a la quérimonie obtenue de M. Gilbert, archiprestre, curé de St-Ouen de Caen, visgéren de M. l'Official de Caen, obtenue par François et Jean Boisard, frères, en dapte du dixième juin 1678 »; 30 oct. 1678, lecture d'un contrat passé devant Desmonts, notaire royal, garde-notte en la vicomté de Saint-Sylvain, et Me Louis Fenoult, par lequel Philippe Deliée, éc., sieur de Belleau, ayant épousé Anne « Heute », héritière de Richard « Heuste », sieur de La Perrelle, a vendu à François Panier, éc., sieur d'Angerville, une masure ou « maison bruslée », avec jardin et tout ce qu'il possède à Manneville, tenu du fief de Manneville, pour 150 l. t. de principal; contrat du 15 sept. 1678 ; 9 nov. 1681, assemblée du commun pour élection de collecteurs de la taille, « pour se conformer au mandement à eux adressé par Claude Méliand, chevalier, cons^er du Roy, m^e des requestes ordinaire de son hostel, intendant de justice, police et finances, commissaire départi en sa province de Normandie, généralité de Caen, Anthoine Bachelier, escuier, et Adrian Morin, escuier, sieur de Banneville, cons^ers du Roy, trésoriers généraux de France au Bureau des Finances à Caen, etc. » ; élus : Guillaume Bouet et Toussaint Pierre. — Lacune jusqu'au 10 décembre 1702; 10 déc. 1702, devant Pierre-François Bourbon, prêtre, desservant la paroisse de Saint-Frambault de Manneville, assemblée du commun, pour élire un trésorier, en présence de Me Gesselin (qui signe Geslin), chapelain desservant; élu « pour gérer et négotier le bien et le revenu dud. trésor » pendant l'année 1702 (*sic*) : Robert de La Rue. — Autres réunions pour élections de collecteurs de la taille et du sel, et déclarations pour changement de domicile.

E Suppl. 1389. — GG 21. — (Cahier). — Moyen format, 4 feuillets, papier.

1684-1687. — Bapt., mar., inh. — Curé: J. Le Roy ; 22 avr. 1687, inh. dans l'église, de Marguerite Heute, veuve de Jean Ruette, et de Mignot ; 20 juil. 1687, mariage de Jacques Cliquet et Marguerite Galot, en présence de « messire Rapael (*sic*)-Augustin de la Court, prêtre, chapelain de Manneville ». — Autres actes concernant les familles Bellanger, Bénard, Bouet, Boufay, Boissard, Chatelier, Cliquet, Duhomme, Hardi, Houard, Leber, Lebey, Lechevalier, Le Roy, Levesque, Pagni, Quoniam, Viel.

E Suppl. 1390. — GG 22. — (Liasse de 6 cahiers). Petit format, 14 feuillets, papier

1692-1702. — Bapt., mar., inh. — Curé: J. Le Roy + 1702 ; 10 jan. 1693, bapt. de « deux enfans femelles des œuvres d'Etienne Mauger, dit La Frische et de Michelle Boufay »; 12 janv. 1693, inh. des deux enfants, lesquels « ont rendu l'âme à Dieu en la maison dudit Boufay... et les corps ont été inhumés led. soir bien tar au cimetière...»; 24 mars 1693, inh. dans l'église de Barbe Ruette, fille de François et de Barbe Flicot ; 9 février 1694, inh. de « Jacques Cliquet, de cette paroisse, soldat, âgé viron trente ans » ; 26 avril 1694, inh. de Catherine Michel, femme de Toussaint Pierre, décédée le 25, « sans avoir receu les sacrements, estant trépassée d'une mort subite, ayant été trouvée près son mari aussi près d'expirer » ; 24 juillet 1694, mariage de Toussaint Pierre, veuf, et Magdelaine Boufay ; 24 nov. 1694, de Robert de La Vigne, fils de Jacques et de Madeleine Grenier, de Saint-Nicolas de Caen, et Catherine Bouet, fille de Guillaume et de Jacqueline Bénard, en présence de Jacques de la Vigne, Me Jacques Bouet, Etienne Bouet, Pierre Bouet, tous bourgeois de Caen. — *Les registres de* 1696, 1697 *et* 1699 *manquent.* — 25 oct. 1700, mariage de François Labbey, fils de feu Louis et de Marie Le Roy, « fermier de M. de Baneville », avec Marie Ruette, fille de François et de Barbe Flicot, « fermier de M. de la Court, M^e des Requestes à Paris, seigneur de Manneville et autres » ; 12 nov. 1702, inh. « dans le cœur de l'église » de Jacques Le Roy, prêtre, curé de Manneville, par le doyen de Trouart, en présence des curés d'Emiéville, Guillerville, Banneville, et Cagny. — Autres actes concernant les familles : Bénard, Bouet, Boufay, Boissard, De La Rue, Leber, Le-

bey, Ruette. — F° 12, v°, 22 mars 1698, ass. du commun pour élection d'un collecteur de sel : Claude Le Bey.

E Suppl. 1391. — GG 23. — (Liasse de 11 cahiers). Petit format, 32 feuillets, papier.

1707-1749. — Bapt., mar., inh. — *Lacunes* : de 1741 à 1744. Pas d'actes en 1719, 1731, 1735 et 1736. A noter que la grosse des registres antérieurs à l'année 1749 est versée au bailliage de Saint-Sylvain ; celle des registres de 1749 et années suivantes au bailliage de Caen. — Curés : François Hamelin † mai 1737, Jacques Thomas, 1738-1745 ; Pierre Cassigneul, 1746. — 22 nov. 1709, inh. d'Anne Le Bey, âgée de 90 ans, en présence de son fils Claude, et de Geslin, chapelain de Manneville ; 27 mai 1710, « un pauvre inconnu de la paroisse de Vilmeutiers en Auge, travaillé d'un flux de sang, situé sur le grand chemin, de travers la petite porte du parc, qui tend à Emiéville, vis à vis une pièce de terre nommée les Galtaits, après avoir reçu tous ses sacremens par moy François Hamelin, prêtre et curé de la paroisse de Manneville, ledit pauvre a esté inhumé par le curé d'Emiéville dans le cimetière de Manneville où j'ay assisté » ; — Registre servant pour les actes de 1710, mais délivré pour l'année 1699 : « du 29e avril 1699, le sieur curé de Manneville m'a fourny les grosses de baptesmes pour les années 1693-94-95-96-97-98, au nombre de six ans. Signé Gl. Œustache » ; 4 août 1711, inh. de Barbe Laurens, par le curé de Banneville [Bénard], en présence des curés de Cagny [Laumosnier], Guillerville [Massieu], Emiéville [Le Moine], du Mesnil-Frémentel ; 4 oct. 1711, inh. de Jean Laurens, en présence des mêmes et de Geslin, chapelain de Manneville ; 2 févr. 1713, inh. dans l'église de Noelle Lemoine ; 6 mai 1715, bapt. d'une fille « sortie de Anne La Bouette, sa mère » ; 9 oct. 1718, bapt. par Sébastien Lucas, chapelain fondé de Saint-Pierre ; 19 juil. 1724, bapt. de Charles-Louis Gosselin, né le 16, fils de Charles Gosselin, éc., seigneur et patron de cette paroisse, et de Geneviève-Aimée de Touchet, parr. : Louis-Gaspar Gosselin, éc., seigneur et patron de Noyers, marr. : Marguerite Le Duc, épouse en secondes noces de Richard Rouxelin, éc., seigneur de Briant ; 12 oct. 1724, inh. de « Helaine » Gosse, (78 ans) par le curé de Banneville [Bénard], en présence de M. Laumosnier, curé de Cagny, et de M. Daumesnil, prêtre ; 10 nov. 1726, inh. « dans le cœur de l'église » de Marguerite Le Duc (60 ans), veuve en secondes noces de Richard Rouxelin, éc., sgr de Briant, par le doyen de Banneville [Bénard], assisté des curés de Lirose, Touffréville, Emiéville ; 14 déc. 1732 inh. de Blaise Renaut, jardinier de M. de Manneville, en présence de M. Ph. Le Bargy, prêtre. — « Registre de 1734 » délivré par le lieutenant général du bailliage de Saint-Sylvain, le 13 juill. 1734 ; continué pour 1737 et 1738 ; 15 déc. 1734, inh. de Catherine Brestin, par Lemoine, curé d'Emiéville, doyen de Troarn, en présence de Thommas, prêtre ; 25 mai 1737, inh. par le même de « maistre François Hamelin, prestre, curé de Manneville, âgé d'environ 61 ans, décédé du jour d'hier, apprès une maladie de cinq semaines, pendant laquelle il a beaucoup souffert et avec une patience vrayment chretienne, et a eu le bonheur de recevoir tous ses sacrements avec un empressement des plus édifiants, ayant gouverné la paroisse pendant l'espace de 35 ans et s'étant acquitté fidèlement de tous ses devoirs. Dieu lui ayant donné du talent pour le chant et le confessionnal, il a fait valoir avec fruit l'un et l'autre de ces talents et s'est fait toujours un plaisir d'obliger tout le monde, et enfin il est mort comme il a véscu dans [la] foy de l'église catholique, apostolique et romaine et a esté inhumé présence de Maistre Jacques Thomas, prestre, et de plusieurs autres prestres et curés du doyenné de Troart et de maistre Philippe Hamelin, son frère » ; 24 déc. 1739, bapt. d'Elisabeth-Louise Couvrechef, fille de Louis et de Marguerite Lehudy, parr. Louis Gosselin, éc., sgr de Manneville, mar. : Dominique-Elisabeth-Eléonore Mesnage [de Cagny]. — Autres actes concernant les familles : Balière, Bénard, Bouet, Boissard, Bouffay, Boulaye, Betournay, Busnel, David, De La Rue, Delafosse, Ducelier, Duclos, Hébert, Langlois, Lebaudy, Leboucher, Leber, Lebey, Le Monnier, Le Normand, et Normand, Olivier, Pierre, Ruette, Seigneurie. — 8 mar 1711, assemblée du commun pour élection d'un « collecteur à sel » : Philippe Hélain.

E Suppl. 1392. — GG 24. — (Liasse de 28 cahiers). Petit format, 56 feuillets, papier, 11 pièces.

1750-1792. — Bapt., mar. (Manquent 1750 et 1752). — Curés : Pierre Cassigneul † 1751 ; A.F. Royer, 1752-1763 ; Charles Le Bas, 1764 ; 31 août 1756, mar. d'Urbain-François-Michel Dauchin, sgr. et patron honoraire de Saint-

Louet, Gruchy, Ingy et autres lieux, de la par. de Saint-Jean de Caen, fils de feu Urbain-Louis-François Dauchin, sgr. et patron honoraire de Saint-Louet, et de feu Marie- « Léonord » -Elisabeth Le Prevost, avec Marie-Louise-Henriette Le Vicomte, fille de Pierre-Charles Le Vicomte, chevalier, sgr. et patron de Villy, Voiville et autres lieux, et de Marguerite-Henriette Le Prevost, avec dispense de parenté du 2e degré, « en présence de messire Pierre-Charles Le Vicomte, cher, sgr. de Villy, de messire Jean-Robert Gosselin, chevalier, sgr. et patron du Quesnay, Noyers, Longrais et Manneville, de messire Pierre-Marie-Maximilien Le Vicomte, chevalier, sgr. de Blangy, brigadier des armées du Roy, exempt de ses gardes et Grand Bailly du Cotentin, de messire Pierre Constantin Le Vicomte, chevalier, lieutenant et aide-major des Gardes Françaises, tous trois chevaliers de l'ordre royal militaire de Saint-Louis » ; 20 juin 1764, bénédiction de la petite cloche « à trois heures et demie d'après midi », en présence de M. Lemoine, curé d'Emiéville, doyen de « Trouarn », de M. Lebaudy, sous-diacre, « laquelle a été nommée Frambault par messire Jean-Robert Gosselin, chevalier, seigneur de Manneville, assisté de noble dame Aimée de Touchet, douairière de Manneville... Elle a été fondue à Caen par un nommé Potdevin » ; 29 sept. 1767, mar. de Marin-François de Malherbe, éc., fils de feu Richard et de feu Marguerite Le Comte, veuf de Marie-Françoise-Catherine Héroult Dumoutier, de Saint-Sauveur de Caen, avec Suzanne-Jeanne-Flore Gosselin de Garcelles, fille de feu Louis-Gabriel et de feu Marie-Rose de Couvains, de Saint-Jean de Caen, présence de Gosselin, sgr. de Garcelles, frère de ladite dame, de Jean-Robert Gosselin, chevalier, sgr., patron et châtelain de Manneville, Noyers, Le Quesnay, Longrais et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, maire de la ville de Caen, cousin de lad. dame, de Marie-Françoise Le Vicomte de Blangy, épouse dud. seigneur de Manneville, de la dame de Besons, marquise d'Héricy, du chevalier d'Héricy ; 30 août 1770, bapt. de Jean-Louis-Jacques Raisin, fils de Jacques et de Marie-Anne Couvrechef. ; parr. : Jean-Robert Gosselin, chev., sgr., patron, châtelain de Manneville, Noyers, le Quesnay, Longrais et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, marr. : Marie-Anne le Vicomte de Blangy, son épouse ; 16 fév. 1781, mar. de Charles Mériel, originaire de Neuilly-l'Evêque, demeurant à Saint-Etienne de Caen, et de Jeanne-Henriette La Roche, originaire de Saint-Denis-le-Gast, et demeurant à Saint-Jean de Caen, en présence de Jean-Robert Gosselin, de Marie-Anne le Vicomte de Blangy, son épouse, de Françoise Damaris de Grieu, veuve de Paul-Philippe de Marescot, chevalier de Saint-Louis, de Marie-Anne-Julie de Grieu, veuve de messire Jean-Laurens de Lausouf, éc., de Marie-Julie de Francqueville, épouse de Joseph-Laurens de Grieu, chevalier de Saint-Louis, etc. ; outre les signatures des personnes désignées, on lit celles de : Grieu d'Erneville et de Marie-Julie-Louise d'Erneville. — Au registre de 1781 : « Vu par Nous et trouvé en règle, ce dix octobre mil sept cent quatre vingt un, Daudibert, vic. gé rand. » ; 16 nov. 1782, abjuration « de Philippine-Françoise-Sara Chouet de Vaumorel, fille de noble homme messire Pierre Chouet de Vaumorel et de noble dame feue Charlotte Marguerite Yong, de la paroisse de Hollborn de Londres en Angleterre, diocèse de Londres ». — En 1790, 1791, 1792, témoins d'actes : Charles-François-Xavier Malcouronne, « écolier », Jean Morel, custos, Charles-Barnabé Blanvillain, prêtre ; dernier acte de Charles Le Bas : 24 août 1792. — Pas de remise au maire de Manneville. — Autres actes concernant les familles : Bazin, Ballière, Brière, Cassigneul, Colas, Colette, Costy, Couvrechef, Delarue, Dupuys, Guernier, Jéhanne, Lamotte, Lamy, Langlois, Lecourtois, Lentrain, Le Vavasseur, Malcouronne, Morel, Morice, Osmont, Othon, Picard, Pierre, Prempain, Raisin, Robert, Roger, Sorel, Turmet.

E Suppl. 1393. — GG 25. — (Liasse de 30 cahiers). Petit format, 60 feuillets, papier.

1750-1792. — Inhumations. (En déficit les registres de 1752, 1756 et 1780.) — Curés : Pierre Cassigneul + 1751 ; Royer, 1753-1763 ; Le Bas, 1763 et suiv. — 10 oct. 1751, « le corps de maistre Pierre Cassigneul, prestre, curé de Manneville, décédé du jour d'hyer a été cejourdhuy dix octobre, enterré dans l'église dudit Manneville, présence de MMrs les curés de Baneville, de St-Pair et de Lirose et ce [par] Nous soussigné, curé d'Emiéville » Signatures : Godard, c. de Lirose ; Quesnel, c. de Saint-Pair ; F. Le Moine, c. d'Emiéville ; 21 déc. 1753, inh. de Marie-Mélanie de Canivet, femme de Jean-Charles-Gabriel Valentin, chevalier, sgr. et patron de Vitray et de Lorme, âgée de 25 ans, dans l'église, en présence

des curés de Cagny, doyen de « Trouard », d'Emiéville, de Lirose, de Banneville, de Guillerville ; 5 mars 1761, inh. dans le cimetière, « proche la croix ». d'Elisabeth Bouet, épouse de Nicolas Royer, de Sannerville, en présence de Le Moine, Hébert, Godard, Le Boucher ; 1761 : « Vu par Nous au cours de nos visites, le huit juin 1761, + P.J.C., év. de Bayeux. » — En 1764, témoin : « Pierre Collet, écolier », qui fait une croix pour marque. En 1765, il signe grossièrement ; autre témoin en 1765 : Lebaudy ou L'Ebaudy « soudiacre » : 10 août 1765, inh. d'Etienne Rossignol, « domestique de Mad. de Manneville », en présence de Lemoine [c. d'Emiéville], Le Boucher [chapelain de Manneville], L'Ebaudy, sous-diacre ; en 1766, témoin : Pierre Boudier, « écolier » ; 13 juin 1769, inh. dans l'église de « noble dame Geneviève de Touchet, veuve de messire Charles Gosselin, sgr patron et châtelain de Manneville », décédée le 12, en présence des curés de la Grosse Tour [Marie], de Banneville [Thomas], de Démouville [Lieux], du Mesnil-Frémentel [Cauvet], de Lirose [Godard], de Sannerville [Hébert], de Touffréville [Millet] et autres [de L'Orme, c. d'Oursin, J. Canivet, c. de Giberville, P. Le Dru pr., A. Le Provost, vicaire de Démouville] ; 27 déc. 1770, inh. d'Anne Duval, présent « Me Guéroult, prêtre desservant de la chapelle de cette paroisse. » — 28 nov. 1771, inh. dans la nef de Marguerite-Françoise Lebaudy, femme de Louis Couvrechef, en présence de Noël, diacre de Saint-Pierre de Caen ; 26 fév. 1772, inh. de Marie Lebaudy, fille de feu Jean et nièce de Louis Couvrechef, par le curé de Troarn, en présence de Canivet, c. de Giberville, Valborel, prêtre, Le Provost, vic. de Démouville, Le Requis, chapelain de Banneville, Le Terrier, pr., obitier de Démouville, Guéroult, chapelain de Manneville. — En 1775, Langlois, prêtre, chapelain, Hamelin, écolier, Sorel, sous-diacre, de Cagny, témoins. — En 1777, Michel de Beaupré, prêtre, témoin. — 6 oct. 1779, inh. par Le Nepveu, curé d'Emiéville, de « Madelène » Toustain du Manoir (75 ans), en présence des curés de Cagny [Noël], de Saint-Pierre-Oursin [de l'Orme], de Cuverville [Marie], Guéroult, « professeur dans l'Université de Caen », Sorel, prêtre ; 16 janv. 1783, inh. de Charles Le Bas, âgé de « 91 ans moins quatre jours » par Le Nepveu, curé d'Emiéville, en présence des curés de Cagny [Noël], Frénouville [Blassieu], Beaupré et Hubert, prêtres de Caen, Langlois, chapelain. — Témoin en 1784 : Charles-Barnabé Blanvillain, écolier. — 22 février 1785, inh. de Marie-Anne Couvrechef, femme de Jacques Raisin, laboureur, en présence des curés de Cagny [Noël], Frénouville [Le Dru], Emiéville [Le Nepveu], Saint-Pierre Oursin [de L'Orme], Troarn [Le Barbier], et de Lefoyer, vic. de Sannerville, Le Provost, vic. de Démouville, et Frémanger, prêtre. — En 1786, Philippe, chapelain de Manneville. — Témoins en 1788 et 1789 : Charles-François-Xavier Malcouronne, écolier, Jean Morel, custos ; en 1791, témoins : Blanvilain, prêtre ; en 1792 : François-Olivier Levesque. — Dernier acte de Le Bas : 21 mai 1792. — 31 déc. 1792, « l'an 1er de la République française », acte dressé par Charles-François-Xavier Malcouronne, officier municipal ...., appelé par Pierre Flambard, maire dudit lieu, avec les autres membres de la municipalité, pour, en l'absence de curé dans ladite paroisse, constater la mort de Marie-Jeanne Desaunais, sa mère, originaire de Langrune, etc. » — Autres actes concernant les familles : Bazin, Blanvillain, Brière, Delarue, Duval, Guerrier, Hébert, Heute, Labre, Lassery, Le Bey, Lecourtois, Loisel, Martin, Morel, Morice, Peulier, Pierre, Quesnel, Raisin, Rossignol, Sénécal, Sorel.

Bavent

E Suppl. 1394. — BB 1. — (Registre). — Moyen format. 97 feuillets cotés dont, seuls, 9 sont remplis.

1752-1781. — Délibérations du commun : années 1752, 1760, 1766, 1767, 1769, 1771, 1772, 1773, 1775, 1776, 1778, 1780, = 25 actes. —

Registre coté par Martin Grenier, trésorier, le 1er mai 1752, « pour servir à l'enregistrement des délibérations tant générales que particulières, concernantes les thrésor et fabrique de Bavent. » 5 mars 1752 : élection d'un trésorier : Martin Grenier. Signatures : Neufville Bavent, (rédacteur de l'acte), De Brossard, curé, Louis Brunet, « ancien trésorrier », J Pinson, « entien trésorier », Martin Grenier. 12 avril : « nous soussignez, Henry Samuel Neufville, seigneur et patron de cette paroisse, Auguste Hiacinthe de Brossard, curé, et Martin Grenier, thrésorier de lad. église, avons nommé et nommons par ces présentes, pour custos de lad. paroisse, Jean Noël, cordonnier, de cette parroisse ; pour émoluments nous lui avons assigné et assignons le revenu du

cimetière, tant en herbe qu'en fruits pour en jouir tant qu'il sera custos ; comme ce revenu est modique, nous lui permettons de se pourvoir par devant le juge des lieux pour lui adjuger ce que de droit. Signé : Neufville Bavent, de Brossard, curé, [rédacteur de l'acte], Martin Grenier. » — 10 juin 1761 : « Thérèse Vincent, femme de Louis Deschamps, boulenger, de cette paroisse, a été reçue pour exercer l'office de sage-femme et a fait serment entre mes mains, suivant la forme prescrite dans le rituel... » ; à la suite : enregistrement d'une délibération des paroissiens, passée devant François Varin, notaire de Varaville, issue de messe, le 5 octobre 1760, portant élection d'un trésorier pour six ans, sur la demande de Martin Grenier, trésorier en exercice ; élu : Jacques Lavollay. — 28 septembre 1766 : élection d'un trésorier comptable : Blaise Le Sénécal. — 24 mai 1767 : assemblée des « paroissiens, propriétaires d'héritages », pour examiner « le compte de feu Robert Pinçon, qui est présenté aujourd'hui par Jean-Louis Pinçon et Dominique Pinçon, ses enfants. » Nicolas Le Cœur et Jean Friloux sont élus pour en faire l'examen, « avec M. de Bavent, le sieur curé et le trésorier en exercice......, et d'autant que le coffre du trésor n'a point été ouvert depuis la mort de M. Brossard, curé de cette paroisse, [7bre 1761] et que les deux clefs en sont perdues, nous avons fait abbattre présentement les deux serrures, et n'ayant trouvé dans le coffre aucun argent ni aucuns papiers, nous avons authorisé Jacques Lavolley, trésorier en exercice, de faire raccommoder ledit coffre, y faire mettre trois serrures et trois clefs, de faire la recherche des papiers concernant ledit trésor, afin de les mettre dedans après les avoir retrouvés et en avoir fait préalablement un inventaire.... », 10 signatures. — 20 mai 1769 : assemblée des « paroissiens propriétaires d'héritages » pour recevoir les comptes de feu Robert Pinçon, présentés par ses fils, Jean-Louis et Dominique ; 11 juin 1769 : élection d'un trésorier comptable pour une année : Blaise Sénécal, absent, élu ; 27 août 1769 : « ledit Blaise Sénécal, pour éviter aux frais de la signification qui allait lui être faite dudit acte, a consenti gérer conformément audit acte » ; 10 juin 1770 : ass. « des habitants et possédants fonds pour procéder à l'examen et apurement des comptes des anciens trésoriers de l'église de cette paroisse, et singulièrement celui que doivent la veuve et héritiers du sieur Auguste Basire. » Elus : Nicolas Lecœur et Jean Friloux pour « examener, contester ou accepter lesdits comptes, d'en fixer et recevoir les reliquats pour les remettre aussitôt dans le coffre du trésor de ladite église, en donner toute quittance et décharge vallable, le tout cependant à l'approbation et du consentement par signature de M. de Bavent, du s^r curé et trésorier en exercice. Et comme nous sommes bien informés que du vivant du s^r Briant, curé de cette paroisse [1707-1744], il touchoit lui-même les revenus du trésor et qu'on n'établissoit de trésoriers que pour la forme, ensemble qu'on n'a trouvé aucuns registres en ordre, ce qui se prouve par les actes authentiques qui ont été faits après sa mort, nous avons authorisé lesdits nos députés de recevoir les comptes des héritiers Basire et de les apurer tels qu'ils les rendront de bonne foi et sans exiger d'eux l'ordre et le détail que les loix prescrivent dans de pareils comptes. » — 2 septembre 1771 : ass. du commun, requête de Le Sénécal, trésorier en exercice, pour la bannie des herbes et fruits du cimetière ; « et avoit fait trouver le notaire à cet effet, ... mais, sur ce qu'il lui a été observé que, par un arrêté du s^r curé, du seigneur et du trésorier, pour général, du mois d'avril 1752, contenu au présent registre, que ledit Le Sénécal ignoroit et dont la lecture a été présentement faitte publiquement, ces objets avoient été cédés au custos.., les habitants soussignés, ayant déclaré ratifier ledit acte, consenti qu'il en soit usé à l'advenir comme par le passé, et déclaré ledit Le Sénécal dispensé d'employer cet article dans le compte qu'il rendra, ce dernier a acquiescé à sa demande parce qu'il employera dans son compte les frais qu'elle lui a occasionné ....» Le commun autorise Le Sénécal à faire mettre « sous quinzaine » 3 serrures au coffre du trésor, Neufville-Bavent présent. — 17 mai 1772 : « ass. des habitants et possédans fonds » : pour aviser à la décoration de la nef et « pour procurer des revenus suffisans pour acquitter les charges actuelles et qui peuvent survenir. » Arrêté de faire paver la nef ; le trésorier en charge fera procéder « aux proclamations et ensuite une bannie pour parvenir à la vente de 4 ormes situés sur le plain, vis-à-vis les maisons du presbytère et 4 poiriers situés dans le cimetière. » Le trésorier autorisé à payer le pavage fait par « aleu ». Enfin, arrêté que, « comme plusieurs bans d'une trop grande étendue occupent la nef, au moyen de quoy la

plus part des paroissiens se trouvent sans place, ...on fera faire des bans uniformes de la même grandeur et construction, lesquels bans seront banis après les semonces qui seront faites, pour en jouir par les adjudicataires leur vie durante seulement et celle de leur femme, après quoy il sera procédé à de nouvelles banies après le décès de ceux cy-devant désignés, et sera tenu chaque adjudicataire de faire faire à ses frais le banc suivant le devis qu'il en sera donné. » — 28 février 1773 : ass. des paroissiens « pour remplacer maître Jacques Lavolé et Charles Ozerée dans la fonction de mensiers. » Elus : « maître Joseph Brunet et maître Laurent Foucquet. » En outre ont donné pouvoir à maître Blaize Sénécal, trésorier en charge, « d'employer tous les deniers provenus de l'adjudication du dix-sept de mai dernier, parce qu'il ne fera rien que du consentement de maître Jean-Charles-Nicolas De La Rue, curé de la ditte paroisse....» — 31 mai 1773 : les paroissiens sont convenus « qu'il sera levé sur les propriétaires de lad. par., la somme de 250 livres suivant le rolle du vintième, laquelle somme sera perçue par le collecteur du vintième » pour « réparer la toiture et costière de la nef. » Mention de contrôle, du 4 juin 1773. — 19 décembre 1773 : ass. des « paroissiens habitans et tréfonciers, convoqués en la manière ordinaire tant par billets que par semonces faites les trois dimanches précédents et réitérée aujourd'hui aux prosnes et après que la cloche a été sonnée ;....ont arrêté et délibéré ce qui suit :....nommer un député au lieu et place du sieur Le Cœur, décédé, aux fins d'agir conjointement avec Friloux, député de ladite paroisse aux affaires qui la concernent, suivant et au désir des précédentes délibérations, avec les mêmes pouvoirs....» Elu : Marin Grenier. « Et comme Friloux et le sieur Le Cœur ont reçu ou dû recevoir différents deniers appartenat à la communauté, ledit Friloux et la dame Le Cœur seront tenus dans un mois de ce jour de mettre leurs comptes et pièces justificatives entre les mains du député cy-devant nommé, aux fins par luy de représenter lesd. comptes pour être examinés en présence des sieurs curés de Bavent et de Robehomme ; .... un des députés de Petiville et de Robehomme seront appelés par les députés de Bavent aux fins de la conservation de leurs intérests aux dits comptes....» Le commun décide que, pour parvenir à payer une somme de 1740 l., à laquelle les communautés de Bavent, Petiville et Robehomme sont imposées pour leur marais commun, « pour raison de la rivière de Divette, il sera banni au nom des trois paroisses les menues portions de marais qu'on avoit cy-devant banni, ...pourquoi les députés de Bavent authorisés de faire les diligences nécessaires pour parvenir à ladite bannie, en y appelant ou intimant les députés de Robehomme et Petiville ; et seront tenus les députés de Bavent de payer exactement les impositions faites et à faire pour raison de laditte rivière de Divette, sans que la présente et ce qui sera fait en conséquence, puisse nuir ny préjudicier aux prétentions, actions et demandes des habitants de Bavent, Robehomme et Petitville, pour raison de quoy l'instance pendant entre eux, ainsy que les moyens par eux déduits, restent en entier et sans y donner aucune atteinte....». Le député de Petiville, Georges Bessin, présent à l'assemblée ; les députés de Robehomme « quoiquils y aient été invités », absents. Mention de contrôle du 3 janvier 1774. — 30 avril 1775 : ass. des paroissiens tréfonciers : élection de députés « pour asseoir un rolle de 347 l., à laquelle la paroisse a été imposée pour les travaux du port de Granville....» Elu : Jean Friloux, syndic de la paroisse. — 14 mai 1775 : ass. « des paroissiens et possédans fonds ». Election de députés chargés « d'examiner le compte de maître Sénécal, trésorier.» Elus : Martin Grenier et François Quesnel, lesquels sont autorisés « à employer les deniers qu'il [Sénécal] aura dans les mains, à racomoder les chappes,.... à achepter un ornement noir, celui qui est à ladite église étant hors d'état de servir. » — 10 déc. 1775 : ass. des possédants fonds, « lesquels, après les représentations qui leur a été faite par M. Agasse, député de la paroisse, qu'il est nécessaire d'une somme de 600l. pour la poursuite du procès du marais, et comme il n'y a pas de fonds, ils ont authorisé comme chose provisoire les sieurs Grenier et Friloux à faire l'emprunt de laditte somme, ou bien faire faire l'avance par six des plus hauts cottisés de la paroisse, qui sera remise aux mains de ceux à qui l'emprunt sera fait, parce que ladite somme sera levée au marc la livre sur les tréfonciers immédiatement après la répartition faite suivant le rôle qui sera rendu exécutoire. » — 9 avril 1776 : l'ass. nomme Jean Friloux, syndic, pour asseoir la somme de 347 l. demandée à la paroisse pour les travaux du port de Granville. — 5 mai 1776 : élection de dé-

putés pour « poursuivre l'affaire qu'ils ont intentée contre les faisants valoir le bois de Bavent, contre lesquels ils ont obtenu une sentence provisoire. » Martin Grenier et Robert Le Prévost sont élus et autorisés « à lever sur dix des plus hauts imposés la somme nécessaire.» Ensuite, élection d'un mensier : maître Friloux, syndic. Le trésorier en charge est autorisé à « employer les deniers qu'il a entre les mains des revenus du trésor, pour acheter les choses nécessaires pour raccommoder les ornements de lad. paroisse.» — 15 nov. 1778 : élection d'un trésorier : Guillaume Richer, « auquel ils ont donné pouvoir de faire relier tous les livres de l'église et faire les réparations urgentes de lad. église. » — 2 avril 1780 : élection de mensiers : Guillaume Richer, Pierre Le Canu et Guillaume Deschamps ; « et par le présent ils ont nommés pour remplacer feu maître Martin Grenier pour appurer les comptes de feu Blaise Sénécal, trésorier, et employer les deniers qui pourront revenir des biens dudit trésor, la personne de maître Pierre Grenier.» Mention de contrôle du 5 juin 1780 ; 9 avril 1780 : ass. autorisant « comme provisoire » les mensiers à prendre entre les mains du collecteur Pierre Grenier les deniers nécessaires pour réparer les ponts du marais, faire faire les barrières.... ; 23 avril : « ass. des habitans....après une semonce faite comme provisoire.....pour autoriser les minciers aux fins de payer les ouvriers qui ont fait les barrières,.... et les réparations des ponts.... A cet effet on est convenu qu'ils prendront, lors de la marque, 5 sols par chaque bestiaux qui seront mis au marais, y compris les deux liards qu'on avoit coutume de prendre, parce que, lorsqu'on fera la seconde marque, si on faisoit marquer plus que la première, on paieroit 5 sols à raison de chaque bête qu'on mettroit de surplus, laquelle somme sera payée auparavant la marque.» Mention de contrôle du 5 juin ; 9 juillet : élection de députés « pour le recouvrement des deniers auquel la paroisse est imposée pour la construction de la rivière.» Elus : Guillaume Richer, Jean Friloux et Pierre Le Canu ; 13 signatures, dont celle de M. le ch[evali]er de Reneville ; 26 nov. : début de procès-verbal de réunion des « différents particuliers et habitans possédans fonds, ... assemblés au son de la cloche et après trois semonces faites aux prones des messes paroissiales ....et des billets de convocation....» — Registre arrêté, sans date, par Leprovost, Agasse, G. Deschamps et Delarue, curé. (1)

E Suppl. 1395. — DD 1. — (Cahier). — Moyen format. 18 feuillets parchemin

1768 23 avril. — *Règlement pour la pâture du marais.* — Grosse d'une sentence de Marin Barbey, conseiller du Roi, maître particulier des Eaux et Forêts de Caen, en forme de règlement, rendue sur requête des parroissiens de Bavent, exposant que depuis toujours ils ont joui de la pâture dans le marais commun à leur paroisse et à celles de Robehomme et Petiville ; « mais, comme il arrive presque toujours qu'on abuse des droits des communantés et qu'il est difficile de maintenir une police exacte entre tant de personnes qui ont un droit égal et dont la plupart, ignorant les loix, se croyent authorisés de les enfreindre », ils demandent que soit fixé le droit de chacun pour éviter aux abus et, particulièrement, que ceux qui ne possèdent point d'animaux ne puissent « prêter leur nom pour une certaine rétribution à des marchands ou herbageurs jusqu'au delà de Bayeux [qui] vont dans les mois de février et mars chercher chez eux nombre considérable de bestiaux de toutes espèces », jusqu'à 20 et 25 chacun, ce qui prive les possédants fonds et leurs fermiers du droit qu'ils ont à la pâture du marais. Ils désirent que le droit de pâture soit réservé aux possédants fonds ou aux fermiers qui ont nourri leurs bestiaux pendant l'hiver, accordant, toutefois, un droit de pâture de 4 bestiaux aux pauvres non inscrits au rôle de la taille, pour leur aider à vivre. Ils appuient leur demande de cette autre considération : les frais demandés pour le creusement du canal de la Divette, sont payés par les possédants fonds, et ils ont déjà payé plus de 60.000 l. , « il leur en coûtera peut-être encore des sommes plus considérables avant que cet ouvrage soit fini. » Le règlement rappelle ceux déjà donnés le 9 avril 1639, en 1719 et 1723 ; il accorde le droit de pâture aux possédants fonds ou fermiers, plus les 4 bestiaux en faveur de chaque pauvre non inscrit au rôle de la taille ; impose la déclaration des bestiaux, leur marque avant le 15 mars de chaque année ; sont exclus les animaux atteint de gale, de morve ou autre maladie con-

---

(1) Le registre de 48 folios, finissant le 8 brumaire an VI, signalé au *Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800, conservés dans les Archives communales*, de 1912, p. 138, a disparu.

tagieuses, les chevaux entiers ou hongres, les porcs et autres animaux nuisibles aux pâtures ; il accorde aux gardes commis par les communautés, de saisir et « emparquer au parc de Varaville » les animaux mis en contravention du règlement ; prescrit la confection « d'une boette » fermant à trois serrures où sera enfermée « la marque » particulière à chacune des communautés, qui sera placée dans l'église ou au presbytère, etc. A la marge : signification faite, requête des habitants de Bavent, par J.-J. Berot, sgt royal à Varaville, aux paroissiens de Petiville et Robehomme le 1er mars 1768, et injonction à eux de se trouver à la marque des bestiaux à Bavent, le jeudi suivant, devant l'église du lieu, le matin, ou à Roncheville, « à la barre du Motet » l'après-midi.

E Suppl. 1396. — DD 2. — (Liasse). — Moyen format. 6 cahiers et 2 pièces, parchemin, 46 feuillets cahier, papier, 10 feuillets.

1786 — an IX. — Marais. — I. Extrait des registres du Conseil d'Etat : arrêt du 10 octobre 1786 donné à Fontainebleau : sur la requête présentée au Roi par les syndic et habitants de Bavent, appelant d'un arrêt du Parlement de Normandie du 7 avril 1786, confirmant un arrêt des Eaux et Forêts du 19 juillet 1777, accordant la jouissance exclusive du marais commun aux trois paroisses de Bavent, Robehomme et Petiville, à ceux de Robehomme : les habitants de Bavent font observer que la jouissance du marais a toujours été commune, que, lorsque des frais étaient nécessaires à l'entretien, ils payaient les ¾ de la dépense, « leur part étant trois fois plus considérable que celle des deux autres paroisses ensemble » ; ils produisent 1° un extrait de répartition de taxe arrêté le 24 septembre 1745, 2° une quittance du 23 mai 1766 de taxe, l'une et l'autre imposées par le Roi ; ils citent des actions communes contre les prétentions des moines de Troarn se disant propriétaires du marais, aux années 1671, 1705, 1726, 1766, 1777 ; ils rappellent que l'arrêt du Roi du 24 septembre 1760 en faveur de Boullon-Morange, fut rapporté, que les prétentions des comte et comtesse de Polignac et d'Aspect furent repoussées par des actions communes ; qu'un arrêt du Conseil du 7 août 1784, remettait à un jugement postérieur les décisions à prendre sur toutes ces prétentions ; l'arrêt du Parlement, disent-ils, ruine entièrement 500 familles qui élevaient annuellement plus de 600 bestiaux, les oblige à vendre ces bestiaux « ou presque à les donner », n'ayant « aucune pâture où ils puissent les retirer. » Le Roi ordonne que la requête sera communiquée aux habitants de Robehomme, aux seigneurs de Bavent et de Petiville, aux abbé, prieur et religieux de Troarn, aux administrateurs généraux du Domaine pour information, et, en outre, que tout demeure en l'état antérieur aux arrêts de la Maîtrise des Eaux et Forêts et du Parlement. — II. Extrait des registres du Conseil d'Etat : arrêt du 5 juin 1787 ; donné à Versailles, sur requête des habitants de Petiville et d'Henry-François de Neufville, seigneur et patron de Bavent, seigneur suzerain de Petiville. Les requérants rappellent l'action de Robehomme à l'encontre de ceux de Bavent et Petiville, l'arrêt obtenu par les habitants de Bavent au Conseil du Roi, et ils demandent que l'effet de l'arrêt du 10 octobre 1786 s'étende à ceux de Petiville, dont les habitants de Robehomme persistent à méconnaître les droits. Même arrêt rendu en leur faveur Pièce jointe, mandement pour exécution dud. arrêt. — III. Jugement du tribunal de Cassation du 24 mai 1793 rendu sur l'instance pendante entre la commune de Robehomme, demanderesse, d'une part, et celles de Petiville et Bavent, et le citoyen Neuville, d'autre, de défendeurs ; les religieux de Troarn et les administrateurs généraux des Domaines représentés par le procureur général syndic du département du Calvados, la commune de Robehomme introduisant une incidence, demandant que l'arrêt du Conseil du Roi du 10 octobre 1786 et celui du 5 juin 1787, obtenus par les défendeurs, soient rapportés, et que celui du Parlement de Rouen du 7 avril 1786 accordant l'usage exclusif du marais aux citoyens de Robehomme, exécuté. « Le Tribunal rejette l'incident formé par les maire et officiers municipaux de la communauté de Robehomme, surseoit de prononcer sur les conclusions nouvelles prises par les maires et les officiers municipaux de Bavent et Petiville jusqu'à jugement définitif du procès. » Joint : 27 juillet 1793, instance des maires et officiers municipaux de Bavent et Petiville et du cen Henry-François Neuville, signification du jugement du 24 mai 1793 faite au procureur général syndic du Département, comme représentants des religieux de Troarn, et aux maire et officiers municipaux de Robehomme. — IV. Autorisation préfectorale du 2 prairial an IX, accordée aux maires de Bavent, Petiville et Ro-

behomme, de convoquer extraordinairement les conseils généraux de leur commune pour délibérer uniquement « sur la question de savoir s'il sera réservé des parts dans leurs biens communaux pour les indigents et sur le mode de les administrer et de les répartir. »

E Suppl. 1936. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. — (49 feuillets, ancienne pagination: 1 à 95), 4 pièces jointes

1642-1681. — Baptêmes, mariages, inhumations. — (Quelques actes seulement pour les années 1666 à 1668, 1677 et 1679. Lacunes : février-août 1648, sept. 1653 à jan. 1654 ; tout 1661, août 1663 à nov. 1671 ; déc. 1671 à sept. 1679 ; déc. 1679 à janvier 1681.) — *Paroisse Saint-Hilaire.* Curés : Martin Dumont + nov. 1647 ; Jean Thomas, pr. desservant ; Etienne Busnel, août 1648. Vicaires ou obitiers : Jacques Dumont, vic. et ob. 1648 ; Marin Turgis, 1649 ; Blaise Angot, 1654 ; Gabriel Chesnel, vic. et ob., 1656 ; Michel Cartier, vic., 1657 ; Jean Duchemin, vic., 1660 ; Gilles Morice, vic., 1663 ; Michel « Le Cartier », vic., 1663. — Feuillet de garde : « Mémoire des rentes des obits » : 22 créanciers, (un nom rayé) ; parmi : « les héritiers de Pierre Malherbe, escuyer, 25 s. un chapon » ; total : 19 l.t. 7 s., 3 chapons. Fol. 2 : « Cy est le deux^{e} registre des baptê[mes], mariages et inhumations faictes en l'églize parroissialle de Bavent par moy Martin Dumont, ptre, curé dud. lieu, commenceant le premier jour de janvier mil six centz quarante deux. » 11 mars 1642, bapt. de Guillaume de Sainte-Croix, fils de Jacques, parr. : Guillaume Borel, sergent royal à Varaville ; marr. : d^{lle} Magdaleine Gaultier ; 13 mars, bapt. de Pierre Cougé, fils de Roger ; parr. : Pierre de Vallois, éc., filz de François de Vallois, éc., s^{r} de Boisguillebert ; marr. : d^{lle} Françoise de Vallois, fille de Robert de Vallois, éc., sieur d'Escoville ; 9 juin 1642, certificat que, par trois dimanches, a été publiée aux prônes des grandes messes « l'intention [où] Jacques de Mabrey, escuier, clerc, est de se faire pro mouvoir aux sacrés ordres, à quoy il ne s'est présenté aucun qui y aît voullu mettre empeschement ....led. s^{r} de Mabrey aagé de vingt cinq ans accomplis pour avoir ésté baptisé par Mr Berthin Anfrye, ptre et l'un des curés dud. Bavent, ...» ; 11 juin 1642. bapt. de Louis Herman, fils de Me Mathurin Herman, chirurgien, et Marie Le Hey ; parr. : Louis de Touchet, éc., s^{r} de Beneauvillle : marr. : d^{lle} Magdaleine Gaultier ; bapt. d'un 2e fils jumeau, nommé Pierre, mêmes parr. et marr. ; 17 juin, inh. dans l'église de d^{lle} Susanne Malherbe, femme de Simon Marin, éc., s^{r} du Bois Merville ; 27 août 1642, mariage de François Le Trémançois, éc.. s^{r} des Jardins, de la paroisse de Gonneville, et d^{lle} Magdaleine Gaultier, de Bavent, en présence de Louis *du* Touchet, s^{r} de Beneauville, d'Alexis *du* Touchet, éc., s^{r} du lieu ; 21 nov. 1642, inh. dans l'église de Marin Borel, par Me Noël Halais, ptre, curé de Merville ; 26 nov., bapt. de Catherine Maunoury, fille de Philippe ; marr. : d^{lle} Anne Georges, fille de Jacques Georges, éc., s^{r} des Mares, parr. : Tanguy de Tilly, éc. ; 10 déc. 1642, bapt. de Louis Borel, fils de Guillaume, sergent, et de Marie Hion ; parr. : Louis de Vallois, éc., s^{r} de Beauvoisien ; mar. : d^{lle} Ysabeau de Touchet, fille de feu Louis de Touchet, éc., s^{r} de Beneauville ; 13 août 1643, cérémonies de baptême de Robert de Castillon, fils de Louis ; parr. : Robert de Touchet. éc., s^{r} des Londes ; mar. : Marguerite Desous, fille de feu Jean ; ledit enfant baptisé le 1er août par Saincte Dupoil, v^{e} de Jacques Bardel, sage-femme ; 28 sept. 1643, bapt. de Robert Herman, fils de Mathurin, chirurgien ; parr. : Robert *du* Touchet, éc. s^{r} des Londes ; marr. : dame Rachel de Vassy, femme de Louis *du* Touchet, sieur de Beneauville ; 30 sept. maître Jean Thomas, ptre, parrain ; 5 nov., inh. de Martin Le Piccard, éc., fils de feu Jacques Le Piccard, éc., s^{r} de La Métairie, par M^{e} d'Escoville ; 31 juill. 1644, certificat de publication du mariage de Robert de Touchet, s^{r} de Londes, fils de Louis, seigneur de Beneauville, et de feu Marguerite de Biards, de Bavent, et de Catherine de Chennevière, fille de Guillaume de Chennevière, s^{r} de Hautbois, conseiller du Roi et lieutenant général des Eaux et Forêts au bailliage de Caen, et de noble dame Marie de Marseilly, de Bellou ; 15 nov. 1646, bapt. de Perrine Françoise, fille de Françoise Vacher, « led enfant est du faict et des œuvres de Robert Devinaux (?), éc. s^{r} de Saint-Laurent Bavent » ; 2 déc. 1646, bapt. de Claude de Touchet, fils de Robert de Touchet, éc., s^{r} des Londes, et de Marie de Chennevière, parr. : Me Claude Clérel, conseiller en la cour de Parlement de Rouen, marr. : dame Rachel de Vassy, femme de Louis de Touchet, éc., s^{r} de Beneauville ; 9 déc., bapt. de Gilles Lefebvre, fils de Guillaume, parr. : Gilles de Mabrey, éc., s^{r} du Creneveuil ; 13 déc., bapt. de Pierre Guillemette, fils de Guillemette Marin, de Fresney-le Puceux, « qui a asseuré que led. enfant étoit des œuvres de Guillaume Cocquez, sieur du Buisson » ;

6 janv. 1647, bapt. d'Elisabeth de Vignas, fille de Jacques ; marr. : Elisabeth *du* Touchet, fille de feu Louis, éc., s^{r} de Beneauville ; 5 fév. 1647, certificat de publication du mariage de honorable homme m^{e} Mathurin Harman, chirurgien, et d'honnête fille Marie [Mahieu], fille de feu Jean et de d^{lle} Anne Gaultier ; 7 fév., mariage desdits, en présence de François Le Trémançois, éc., s^{r} des Jardins, Pierre Daumesnil, éc., sieur du lieu, et m^{e} Jean Thomas, pr. ; 17 sept. 1647, inh. de Jeanne Le Bastard dans l'église de Bréville, « suivant la permission que j'en ai donnée à Thomas Le Bastard, son fils, qui me la requise, disant quil y a esleu le lieu de sa sépulture en sa chapelle à luy apart. en lad. église » ; 15 oct., inh. d'Anne Vautier, servante de d^{lle} de Mabré ; 17 oct., bapt. de Marie Dumont, fille d'Isaac ; parr. : André Dupont, « archer du s^{r} Grand Prévost de Normandie », marr. : Marie Paulmier, femme de Jacques Haley, bourgeois de Caen, procureur en Election, à Caen ; 27 oct., bapt. de Jacques Harman, fils de Mathurin, chirurgien, et de Marie Mahieu ; marr. : d^{lle} Elisabeth de Foullon, fille d'Anthoine, éc., parr. : Estienne Courcarel, led. enfant inh. le 2 nov. ; 12 nov., bapt. de Guillaume Daumesnil, fils de Pierre Daumesnil, et de d^{lle} Marguerite Mauvoisin ; parr. : Guillaume Mauvoisin, éc., s^{r} d'Angoville ; marr. : d^{lle} Anne Anthosme, femme d'Isaac Le Chevalier, s^{r} de Brieux ; 23 nov., inh. de Martin Dumont, curé de Bavent, en l'église, « selon la fondation par luy faicte et par augmentation de précédente », par m^{e} Robert Le Mach....(?), doyen de « Trouard », curé d'Amfréville ; 1648 Jean Thomas, pr., desservant le bénéfice « pour l'absence de prestre établi par le sieur économe de lévesché de Bayeux » ; 21 juill., inh. de Guillaume Daumesnil, fils de Pierre, éc., s^{r} du lieu ; oct., Pierre Daumesnil, éc., parr. — 1649 : 19 fév., inh. dans l'église de Louis de Touchet, s^{r} de Beneauville ; 28 fév., inh. dans l'église, de Rachel de Vassy, dame de Beneauville ; 6 mai, bapt. d'Adrian de Touchet, fils de Robert, éc., s^{r} de Beneauville, parr. : Adrian de Touchet, éc., marr. : Elisabeth de Touchet ; 1er sept., inh. d'Adrian de Touchet, éc., s^{r} de Beneauville ; 12 déc., bapt. de Pierre Daumesnil, fils de Pierre, éc., et de Marguerite Mauvoisin ; parr. : Pierre Mauvoisin, éc. — 1650 : 24 fév., bapt. de Guillaume de La Barre, fils de Jean et de Rhode du Nou, parr. : Guillaume Baillehache, éc. s^{r} de Ranville ; 6 mai, inh. de Catherine Allain par Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville ; 7 août. bapt. sous condition d'une fille « trouvée à la porte de l'église », âgée de trois ans environ ; 4 sept., inh. dans le chœur de Robert de Touchet, éc., s^{r} de Beneauville ; 15 oct., inh. de Fiacre de la Brière, serviteur de feu Me de Beneauville, « lequel a esté tué d'un coup de fusil et visité de la Justice, laquelle nous a sommé de l'inhumer dans notre cymetière avec les solennités à ce requises et nécessaires. » — 1651 : 5 janv., « Me Jacques Dumont, pr., demeurant à Bavent, » parrain ; 30 avril, inh. de Pierre Daumesnil, éc., dans l'église, par Me Jacques de Baudouet, curé de Ranville ; 18 mai, « Me Jean Thomas, pr., demeurant à Bavent », donne le bapt. à Henry le Houssu, fils de Pierre, Marin Turgis, vicaire, parr. de l'enfant ; 21 mai, bapt. de Jacques Daumesnil, fils de feu Pierre, éc., parr. : Jacques de Mauvoisin, marr. : d^{lle} Jeanne Daumesnil ; 3 sept., bapt. de Guillaume de Touchet, fils de feu Robert, s^{r} de Beneauville, et de Catherine de Chennevière, parr. : Guillaume de Chennevière, éc., s^{r} du Hautbois, marr. : d^{lle} Marie du Thon. — 1652, 19 nov., inh. de Jacques Devinault par Jacques Dumont, vic. de Bavent. — 1653, 3 mars, inh. de Jean du Clos, « cocher de Monsieur de Saint Laurent » ; 4 mars, bapt. de Louys Lebouteiller, fils de François, parr. : Louis Le Vallois, s^{r} de Beauvoisien, marr. : dame Catherine de Chennevière, veuve de Robert de Touchet. — *Lacune de septembre* 1653 *à janvier* 1654 — 13 mai 1654, inh. « d'un enfant masle, né du mariage d'Etienne Malherbe, s^{r} du Gaillon, et de dame Catherine Chennevière, sa femme, en l'église de Bavent, au lieu et place de M. de Beneauville, dans le cœur de lad. église, et comme led. enfant n'avoit pas receu le sacrement de baptesme sur les fons baptismaux, mais par Jacqueline Joanne, sage-femme de lad. parr., à la présence de Mlle Saint Michel, de la veuve de deffunct Jacques du Clos, de Michelle [*blanc*] et plusieurs autres qui m'ont attesté la chose véritable et l'avoir veu vivre l'espace de deux jours ou viron, ce qui m'a encore esté atesté par Guillemette Lescuyer, sage-femme jurée de la parr. de St Samson, viconté d'Auge, qui a gouverné et gardé lad. dame deux mois et demi depuis son accouchement. » Inhumation faite par Blaize Angot, « vicquaire dud. lieu », en présence de Robert Coltaye, custos ; 26 juill., annulation de fiançailles : « Pierre Guéroult et Marie Closmesnil, d'un mutuel consentement et volontairement, ce sont quittés, et re-

tiré la foy qu'ils sestoient donnée l'un à l'autre en face de l'églize de sépouser,....et promettent ne s'inquiéter jamais en façon quelconque, non seulement pour tout ce qui est dessus d., mais encore pour touttes sortes de procédures faites et intentées en justice, lesd. parties consentent estre mis au néant.....» ; 25 août, mariage de Marin Leblanc par Estienne Busnel, curé de Bavent, en présence de Jean « Verouil », curé de Clairmont ; 15 sept., mariage de Jean Brandin et Guillemette Jardin « par le susd. s^r de Clairmont ». — *Lacunes possibles en* 1655, *vu qu'il y eut cinq actes seulement de janvier à septembre*. — 11 sept., bapt. d'un enfant présenté par les parr. et marr. requérant le baptême sans déclarer les noms des père et mère ; bapt. administré par Jean « Verouil », curé de Clairmont ; 12 nov., inh. dans l'église, « au lieu et place de Messieurs de Beneauville », de dame Catherine de Chennevières, « v^e de feu M. de Beneauville et femme en seconde nopce de Estienne Malherbe, escuyer, sieur du Gaillon » ; 14 déc., bapt. de Nicollas Malherbe, fils desd. : parr. : Nicollas Malherbe, éc., s^r du Gaillon ; marr. : Marguerite Le Sens, dame de Plainemare. — 1656, 25 mars, bapt, par Gabriel Chesnel, « prêtre obitier » ; inh. par Jacques Dumont, « pr. obitier » ; 30 juin, inh. d'Etienne Outardel dans l'église, par Richard Sale, curé d'Hérouvillette ; 6 juill., bapt. d'Anne Le Chandellier, fille de Jacques, s^r des Forges, et d'Elisabeth Le Coq : parr. : Fiacre Boivin, marr. : Marie Le Roy, de Saint-Etienne de Caen. — 1657, 22 nov., bapt par Michel Cartier, vicaire, d'Alexis Foucques, fils de Charles : parr. : Alexis de Touchet, éc., s^r de Beneauville, marr. : d^lle Anne-Marie Duhomme. — 1658, 25 août, J.-J. de Mabré, éc., parr. de J. -J. Hadebique, fils de Pierre ; 2 nov., bapt. de Marie-Anne Devaulx, fille de Charles et de Catherine Desamaison, parr. : Jacques Daumesnil, éc., marr. : Marie Daumesnil ; 26 janv. 1659, bapt. de Gilles Foucques, fils de Jean et de Marie Foucques, parr. : Gilles de Mabrey, éc. — 1660, 18 mars, inh. dans l'église, de Jean Foucques, tabellion ; 25 nov., mariage de Jean Lemoyne et Marie Dalmaigne, parr. : Jean « Veroule », chapelain de la chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville ; 5 nov., inh. d'un enfant de Nicolas Girouard, sergent ; 18 nov., levée du corps de Me Louis Bouet, curé de Manteville, « et a esté porté le corps dud. deffunct en la parroisse dud. Manteville pour estre inhumé en l'église dud. lieu » ; 21 fév. 1662, inh. dans l'église, « derrière les fonds, du corps de la femme au munier du pré » ; même jour, bapt. d'une fille pour Charles Deschamps, par. : honnête homme maître Pierre-Nicolas de Petiville. — 1663, 26 mars, inh. de Simon Girouard, bourgeois de Caen, dans l'église, « lequel avoit esté tué par le feu du ciel dans la campagne d'Escoville, le samedy de Pasques, vingt-quatre^e jour dud. mois et an » ; 26 avril, bapt. de Susanne Hadbique, fille de Pierre, marr. : d^lle Suzanne de Mabré, fille de feu Gilles de Mabré, éc., s^r de Merville, 17 juill., René Busnel, fils d'Henry, s^r des Accres, bourgeois de Caen, parr. ; ? août, bap^t. de Marie Thierry, fille de Jacques, marr. : d^lle Marie de Touchet [fille] d'Alexis de Touchet, s^r de Beneauville. Fol. 45 : nov. 1671, six actes de mariage ; 26 nov., mariage de Georges Le Fortier, fils de feu Daniel et de feu Marie Bellou, et d^lle [Marie de Touchet], fille de feu Robert et feu dame Catherine de Chenn[evière]. Fol. 46, 11 sept. 1679, mariage de Jacques Cauchard, s^r de La Houssaye, conseiller du Roi, directeur général des Domaines et Gabelles de l'élection de Falaise, et de d^lle Suzanne de Merville de Mabrey, en présence de : « noble et relligieuse personne Pierre de Mabrey, prestre, prieur des prieurez de Bavent, d'Audrieu et Saint-Léonard ; m^e Raoul Le Mesnier, prestre, curé de Saint-Germain d'Hectot, m^e Louis Cauchard, s^r du Perron, conseiller assesseur en bailliage et viconté, à Thorigny ; m^e Jacques Roger, s^r des Hogues, conseiller asssesseur aud. bailliage et viconté ; m^e Allexandre Foüasse, sieur de Noirville, conseiller secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France, et de ses Finances, lieutenant général en la viconté et mairie de Fallaize, premier et ancien assesseur en bailliage civil et criminel à Fallaize ; m^e François Foüasse, s^r de La Chesnée, premier eschevin aud. Fallaize ; m^e Jean Foüasse, s^r de Valfontainnes, dud. Fallaize ; m^e Jacques Gillet, conseiller du Roy, directeur général des Aydes à Caen ; m^e Nicolas Le Hot, s^r de Cœurville, advocat en Parlement....» ; 19 avril 1681, inh. de Guillaume Langloys, « fermier de M. de Villerville, dans le bas du chœur de l'église de Bavent, du costé dud. seigneur.» — Pièces jointes : un certificat de publication du futur mariage de Jean-Pierre Putot et Marie-Thérèse-Elisabeth Grenier, du 21 fév. 1786, délivré par Delan, c. de Troarn ; demande de recherche *d'état-civil* par Charles Le Normand (1650-1696) ; dispense de deux bans délivrée à

Cauchard et Mabrey, par Jean Guilbert, archiprêtre, vice-gérant de l'officialité de Caen, 9 sept. 1679 ; extrait de bapt. d'Anne Veroult, 1681. — Autres actes concernant les familles Adeline, Adriane, Andrieu, Angot, Anquetil, Auvray, Baguet, Bar, Bazière, Bazire, Beaunieu, Benest, Berthot ou Bertot, Bertrand, Blacher, Blochon, Blondel, Bohier, Bonnetot, Bouchard, Bourgeois, Bourienne, Caillé, Calbry, Castel, Chrétien, Cingal, Choyère, Colletaye, Collette, Congé, Coullibeuf, Coufarin, Cudeville, Cudeforment, Dagonnet, Delamare, Denise, Deschamps, Desoubz, Devaux, Devinaux, Du Clos, Duchesne, Du Quesnay, Du Val, Fauvel, Ferey, Féron, Fossey, Foucques, Gallot, Gautier, Girouard, Goupil, Guibout, Guillemette, Guillemin, Hache, Hadebic ou Hadebique, Haitier, Haquelon, Harant, Hardel, Hébert, Hémery, Herman, Huard, Hubert, Isabé, Jacqueline, Jardin, Jean, Jemblet, Jenne, Judith, Laier, Laisney, Lalosse ou Laloze, Laloüette, Laurette, Lavolley, Lebastard, Lebeuf, Leber, Lebret, Ledanois, Lefebvre, Leherpeur, Lehoussu, Lejeune, Lemaréchal, Lemaresquier, Lemarinier, Lemesnil, Lemière, Lemoine, Lenglois, Lepelletier, Lepetit, Lepichonnier, Lepicquenier, Leroux, Louvet, Marc, Mauny ou Mosny, Maunoury, Mesnil, Messent, Mezaize, Michel, Millon, Morocq, Noëlle, Ottes, Outardel, Pagny, Pasché, Pellefour, Pilley, Pilon, Postel, Quesnel, Quido, Remon, Roger, Rotrot, Sanson, Sochière, Tassinne, Touplet, Touzet, Thesson, Thouroude, Thorel, Turpin, Vacher, Vasnier, Vaussy, Yevelin.

E Suppl. 1397. — GG 2. — (Registre). — Moyen format. 120 folios, 2 pièces annexées. (Ancienne pagination : 107 à 180, suivie de 12 feuillets non paginés. — A la suite : pages 1 à 135).

1668-1694. — I. *Baptêmes, mariages, inhumations*, juillet 1668-mars 1694. [Lacunes : 3 mai 1672 à janvier 1673 ; avril 1676 à janvier 1677 ; 1678-1682.]. — a) Baptêmes : juillet 1668 à mai 1672, fol. 1 à 13 ; b) Inhumations : octobre 1668 à juillet 1672, fol. 33 à 37 v° ; (les mariages de 1668 à 1673 manquent) ; c) Bapt., mar., inh. 1673 à avril 1676, fol. 13 à 33 (Lacunes : avril 1676 à nov. 1676, déc. 1676. Pour les années 1677 et 1678 trois actes, fol. 38 v°) ; d) Bapt., mar., inh., 1682 à fév. 1683, fol. 39 à 44 (double de ces actes). Fol. 51 à 58 : actes figurant dans une partie et non dans l'autre ; e) Bapt., mar., sép., février 1683 à mars 1694, fol. 58 à 120. — II. *Délibération du commun,* 1682-1684, fol. 44 à 51 ; 1686, fol. 76. (Quelques actes *d'état-civil*). — III. *Divers.* Oppositions à monitoires, fol. 63 v° et 64, (1682-1684). — Notes concernant la dîme des bois (1734-1742), fol. 108 v° et 109 v°.

Curés : Etienne Busnel, Louis Badouet (mars 1683-1693), Le Haribel, 1693. Vicaires et obitiers : Gilles, Morice, Lasnon, 1682, Robert Busnel, 1682-1690, René Bobehier, 1688-1693, Jean Le Petit, 1693.

I. Bapt., mar., inh. — 1669, 11 mai, bapt. de Marie-Angélique de Touchet, fille d'Alexis de Touchet, éc., s^r de Beneauville, et de Marie-Anne du Thon, parr. : Guillaume-François de Séran, éc., s^r de La Tour et baron d'Audrieu, marr. : dame Marie de Marseille, femme d'Alexis Chennevière, éc., s^r du Haubois ; 8 oct., bapt. d'Anne Blanvilain, fille de Bernardin, parr. : dom Pierre de Mabrey, religieux de Saint-Pierre de Caen (*sic*) . —1670, 4 mai, bapt. de Guillaume de Touchet, fils des mêmes ; parr. : Guillaume de Chennevière, éc., s^r de Haudbois ; marr. : Anne-Marguerite de Saint-Laurent, femme de M. de Touchet Courcelle ; 22 août, bapt. de Marie-Angélique L'Amy, fille d'Abraham, parr. : Pierre de Saint-Laurent, éc., s^r de Malpère, marr. : Marie-Anne du Thon, femme du s^r de Beneauville ; 1671, 10 mars, Jean Lalouette, sergent royal à Varaville, parrain ; 6 mai, « Pierre Roussel, de la paroisse du Bouley, proche d'Evreux, demeurant de présent en la paroisse de Bavent, confesse devant Dieu et en face de Nostre mère la Saincte Eglise, catholique, apostolique et romaine, devant M. le curé de Bavent et toute l'honorable compagnie, renoncer entièrement à la religion prétendue réformée, et abjurer l'hérésie d'icelle dans laquelle j'ay vescu longue espace de temps, et la déteste comme une fausse religion, pernitieuse et dannable, et proteste vouloir vivre tout le reste de ma vie dans la religion catholique, apostolique et romaine, désire professer inviolablement la foi de J. Christ, croire en l'Eglise qu'il a institutée, scavoir : la confession des péchés faite au prestre ; la réalité du Corps et du Sang du Seigneur au St Sacrement de l'autel ; l'onction des malades ; le Purgatoire ; la Ste Messe, et tout ce qui est contenu en icelle Eglise dont j'en recoignois pour le chef nostre St Père le Pape ; car cette Ste Eglise est l'arche du Céleste Noé ; quiconque en est dehors périra dans le déluge éternel de l'ire de Dieu ; c'est une bergerie ; toutte brebis qui en sortira sera dévorée ; c'est une vigne ; tout sarment qui en sera retranché

sèchera et sera mis au feu : c'est une bonne mère, et celuy qui ne sera pas son fils en terre n'aura jamais Dieu pour père dans le Ciel. Enfin, moyennant la Grâce de Dieu, je désire suivre humblement et observer de poinct en poinct toutte la règle que J. C. nous a donnée jusqu'au dernier soupir de ma vie et que la Ste Eglise a tousiours suivi, suit et suivra jusques à la fin des siècles..» ; présents : dom Pierre de Mabrey, éc., prieur de Bavent, François de Mabrey, éc., pr., Me Gilles Morice, pr., vicaire, Estienne Busnel, pr., curé de Bavent ; 1673, 28 mai, présenté au bapt. un enfant né de Magdeleine Cocquet qui a déclaré led. enfant être des œuvres de Pierre de la Jeaneste, « tous deux domestiques de don Pierre de Mabré, pr., religieux de St Etienne de Caen, demeurant de présent aud. Bavent » ; 26 juill., rupture des fiançailles de Jacques Pilon et Mathurine Auber, « lesquels promettent se quitter l'un l'autre, suivant le mariage de futur qui avoit été commencé entre eux, et par ce présent le contrat de mariage devient nul et de nul effet et comme les fiançailles et bancs faits ; et de plus, comme lad. Auber demeure pour lors dans la maison de Mr de Saint-Laurent où led. Pillon en faisant la recherche, Me Gabriel du Chappelet, escr, sr de St Laurent, quitte led. Pillon de toutes les procédures qui seroient faictes sur cette matière de prise de corps....» ; 13 sept., inh. de [*blanc*], berger du prieur de Bavent ; 14 sept., bapt. de Marie-Magdeleine Outardel, fille d'Isaac, parr. : Pierre Le Chevallier, marr. : Marie-Anne de Touchet ; 14 oct., bapt. de Marie Lamy, fille d'Abraham, parr. : Thomas du Moustier, sr de Canchy ; marr. : dlle Marie-Anne de Touchet, fille d'Alexis, sr de Beneauville. — 1674, 6 mai, inh. dans l'église de François de Mabrey, éc., prêtre en présence de François Le Vigneur, pr., doyen de « Trouard », Guillaume de la Motte, pr., curé de Bréville ; 5 août, bapt. d'Elisabeth-Henriette de Touchet, fille d'Alexis et de Marie-Anne du Thon, parr. : Henry Lambert, chevalier, seigneur d'Herbigny, marquis de Tyberville, conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, Intendant général de la Marine, marr. : Elisabeth du Thon, femme de Guillaume-François de Séran, éc., chevalier, seigneur et baron d'Audrieu. — 1676, 6 janvier, inh. de Samuel « valet de Mr d'Erne ». — 1677 16 janv., bapt. d'enfant illégitime de Pierre Rouxel, « domestique du prieur de Bavent » et de Marguerite Lorette. — Fol. 33 : Inhumations : 1669, 22 mai, décès de Thomas Girouard, inhumé à Vaucelles de Caen le lendemain ; 7 nov., inh. dans l'église de Susanne de Guerville, veuve de feu Gilles de Mabrey, éc. ; 24 juill. 1670, inh. de Catherine Le Conte, femme d'Isaac du Mont, dans l'église, « parce qu'il a promis paier entre les mains du thrésorier en charge, toutes fois et quantes, la somme de 60 sols sans que l'inhumation et paiement, qui est selon l'ordre, puisse porter préjudice à personne » ; 8 sept. 1671, inh. « d'une pauvre fille nommée la bonne Marie [qui] mourut à l'Arbre Martin, sans autre connaissance de personne. » Fol. 38 : 21 juin 1677, François, fils d'Estienne de Baudre, éc., et de Marguerite Le Haribel, et Renée Buhure, veuve de Thomas Girouard, furent mariés à Bavent. — Fol. 39 : reprise des actes, janv. 1682 ; 8 mars, bapt. sous condition d'un enfant trouvé, « nommé Jean, par Philippe Hébert, désigné par certificat de tous les paroissiens. » (Voir la délibération du commun à sa date) ; 7 mai, inh. de Gervais Le Porcher, « chasseur de bœufs », de Condé-sur-Noireau, « trouvé mort dans le chemin faisant séparation d'une des pièces de terre appartenant à M. d'Erne » ; 5 sept., inh. par Mre Estienne Boulard, de Robert Moulin, domestique de Me Pierre Moisson, procureur en vicomté, à Caen ; 23 sept., inh. dans l'église de Louise de Lafosse, 4 ans, fille d'Ursin de Lafosse, avocat et bourgeois de Caen, et de Marie-Anne de Mabrey, en présence de René Badouet, sieur de Japigny. — 1683 : 28 janv., mariage, par F. Anthoine Picquenard, pr. et religieux des Cordeliers de Caen, de Jacques Roger et Marie Robert ; 6 janv., Guillemette Duchesne déclare « suivant les édits du Roy, qu'elle estoit illégitimement enceinte des œuvres de Jacque Marécal, de Cléville, et a promis apporter tous ses soins affin qu'il n'arrive aucun accident à son enfant pour en estre déchargée devant Dieu et les hommes ». — Fol. 49, v° : 1er mars 1682, bapt. de Jeanne « Albique », fille de Pierre. Fol. 54 : 13 sept. 1682, inh. par F. Louis Touzé, pr. religieux de l'Ordre des Frères mineurs, de Marie Bonnetot, fille de Pierre. Fol. 55 : 16 nov. 1682, inh. de Louise Froger, veuve de Christophe Lorette, en présence de René Badouet, sr de Japigny (au fol. 42 : *Gabriel* Badouet). Fol. 56 v° : 28 oct. 1682, bapt. par le curé d'Hérouvillette [P. Roussel], « de la licence et en présence du sieur vicaire de Bavent, » ; 29 déc., bapt. d'Alexis Le Bastard, fils de François, parr. : Alexis *du T*ou-

chet-Beneauville ; marr. : Marie-Anne *du* Toucecht-Beneauville, sa sœur. Fol. 58 : reprise des actes de 1683 : 25 mars, bapt. de Louis Duchemin, fils de Robert ; parr. : Louis Badouet, curé de Bavent, marr. : Marie de Verdes ; 2 juill., décès de Renée Buhure, femme de François de Baudre, éc. s[r] de Valmont, inh. le 3 dans l'église, par le vicaire de Bavent, en présence de François de Baudre, s[r] de Valmont, de Charles Girouard, s[r] des Longchamps. Fol. 60 : pièce jointe : certificat délivré par Badouet, curé de Bavent, le 26 juill. 1683, portant que Jacques Lavoley et Françoise Buhot ont été mariés « per verba de futuro » ; permission donnée de contracter mariage en dehors de Bavent ; au dos : certificat délivré par René Busnel, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen, portant que lesdits Lavoley et Bulot ont contracté mariage le 30 « per verba de presenty » en l'église de Saint-Etienne de Caen ; 23 nov., mariage d'Ursin de La Pye et Anne Baudoin, par Gaspard Lefebvre, pr., en l'église Saint-Jean de Caen. — 1684 : 10 mars, Gabriel Badouet, « clerc acolythe », parrain ; 12 nov., bapt. de J.-J. de La Pye, fils des susdits ; parr. : Gaspard Lefebvre, pr., marr. : Catherine Dodeman, femme du s[r] de Beaujardin, sergent, bourgeois de Caen ; 30 nov., bapt. de J.-J. Vermée, fils de Jean ; parr. : Charles Le Sueur, éc., s[r] de Petitville, assisté de sa mère (Charlotte-Angélique de Bonnechose), à cause de son âge, marr. : Marie-Anne de Tilly. — 1685 : 5 mars, mar. de François de Baudre, éc., s[r] de Valmont, et de Jacqueline Jean, en présence de Jean Cossé, s[r] des Perelles, de Nicolas Bouet, s[r] des Fresneaux, de Gabriel Badouet, s[r] du Val ; 23 juin, bapt. de J.-B. Le Houssu, fils de Jacques, parr. : Jean Ancelin, s[r] de La Hogue, bourgeois de Caen, marr. : Marie-Anne de Mabrey, femme de M. de La Fosse ; 14 juill., inh. de dame Angélique-Elisabeth, femme de M. de Venoix, dans le chœur de l'église, par le curé de Petiville (qui n'a pas signé) ; 18 nov., Louise Paisant, veuve d'André Chrestien, Marie Lamy et Jacqueline Chrestien, de la R.P.R., déclarent « avoir dessein de se réunir à l'Eglise Catholique apostolique et romaine et la professer dorénavant, ainsy que les autres, pour y vivre et mourir, et par ainsy renoncer à toute hérésie » ; 22 nov., « dame Judit de Cahainne, femme d'Henry de Neufville, éc., sieur d'Hernes, et Henry de Neufville, éc., s[r] d'Eschauffour, son fils aîné, et d[lle] Suzanne de Neufville, et Anne Huel, soy disant fille de Pierre Huel, de la parr. de Saint-Pierre-sur-Dives, demeur[t] en notre parr., lesquelles, pour obéir aux ordres du Roy pour la réunion de ses peuples à une mesme églize, nous ont déclaré qu'ils se réunissent à l'Eglize catholique, apostolique et romaine pour y vivre et mourir dans la doctrine enseignée par N. S. J. C. et par ses apostres, et renoncent à toutes hérézies à ce contraires. . . .» ; 24 nov., abjuration des sieurs Henry de Neufville, éc., s[r] d'Ernes, et Henry de Neufville, éc., s[r] d'Echaufour, père et fils, de d[lle] Suzanne de Neufville, Anne Huel, Marguerite Cailloy, servante chez M. d'Erne, André et Jacqueline Chrestien, Marie Lamy et Louise Paisant, en présence de Louis Badouet, pr., curé de Bavent, de Robert Busnel, vicaire, « lequel a donné l'absolution des hérésies, en faisant l'abjuration d'icelles » ; 20 mai 1686, inh. dans l'église de François de Baudre, éc., s[r] de Valmont ; 25 nov., bapt. de Marguerite Daumesnil, fille de Pierre, éc., et de dame Anne [du Tellier], parr. : Jacques Le Chevalier, éc., s[r] de Brieux ; marr. : d[lle] Marguerite de Mauvoisin. — 1687, 6 mars, bapt. de Louis Vermée, fils de Jean, parr. : Henry-Louis de Tilly, éc., s[r] de Prémarais, marr. : Marguerite Auber ; 24 juin, bapt. de « Marie-Susanne d'Ericq, fille d'Estienne, éc[r], et de dame Susanne de Siville. .», marr. : noble dame Marie Baudry, parr. : Daniel Le Sens, éc., s[r] de Monts, son fils ; 22 nov., levée du corps de Pierre Delande, « décédé en la maison de M. de Soliers, dans l'appartement proche l'écurie », transporté à Bréville et inh. par M. Busnel, vicaire de Bavent, « du consentement de M. Estienne Boulard, pr., faisant en cete occasion, les fonctions curiales pour et au lieu de M. le curé de Bréville,. . . . présence de noble personne Jacque Brunville, fils de M. de Soliers ». — 1688 : 14 janv. bapt. par Etienne Boullard, prêtre ; 21 avril, bapt. par Pierre Picard, pr., de Jacques Marest, fils de Simon, parr. : honnête homme Jacques Cauchard, s[r] de La « Housée », marr. : noble dame Marie-Anne du « Telier », femme de M. Daumesnil ; juin et juillet, bapt. par Bobehier, prêtre. En septembre ledit Bobehier prend le titre de vicaire, conjointement avec Busnel ; 28 sept., bapt. de Pierre-François Duhamel, fils de François, parr. : Pierre de Tilly, éc. ; marr. : Gabrielle de « Garcelle » ; 17 nov., inh. de Jacques de Mabrey, éc., dans l'église, en présence d'Ursin de Lafosse, bourgeois de Caen, Pierre Rouxel, curé de Ranville, Pierre de Launey, curé de Petitville, Robert Le Normand, curé de Varaville,

Pierre Le Canu, curé de Robehomme, Pierre Rouxel, curé d'Hérouvillette, Etienne Boullard, prêtre; 2 janvier 1689, bapt. de Jacques-J.-B. Noël de La Pye, fils d'Ursin, parr. : Jacques de Touchet, marr. . Marie-Anne de Touchet. — 1690 : 16 janv., inh. de Pierre Goupil, serviteur de M. d'Erne, « dans la neve de cette église, proche la grande porte. » ; 1[er] fév., décès de Robert Dupont, s[r] de Roquemont, le 2, inh. « dans la neve proche les fonds » ; 14 mai, bapt. de Susanne Duchesne, fille de Charles, parr. : Louis Badouet, curé, marr. : Susanne de Neufville ; 16 juill., bapt. de Marie-Anne Heusé, fille de Guillaume, marr. : d[lle] Marie-Anne de « Mabray » , parr. : Pierre Hetier, bourg. de Caen ; 9 août, inh. de Pierre, fils naturel de Pierre Perrée, « étant décédé en la maison de M. Dacqueville, dont led. Perrée est fermier » ; 14 oct., mariage de « Messire Guillaume de Touchet, esc., s[r] de Venoix, capitaine commendant sur la coste depuis Dyve jusques à Caen, et d[lle] Margueritte Le Duc, fille de feu Thomas Le Duc, esc., s[r], de Bernières, et poursuitte faicte en conséquence d'une opposition formée par noble homme Gabriel Le Duc, s[r] de S[t] Clou, tant en son nom que de la dame sa mère, en suitte desquelles est intervenue sentence du second du présent moys qui ordonne qu'il sera procédé aud. mariage....», en la chapelle de M. de Coupigny, en présence de Jean Lorsheure, curé de Valmeray, Claude Le Nepveu, chapelain de M. de Coupigny, René-Joseph Eudine, cons[er] du Roi en tous ses conseils, etc. — 1691 : 1[er] oct., décès de François, fils de Jacques Cauchard, s[r] de La Houssaye, directeur des Gabelles et autres fermes unies pour la Généralité de Caen, âgé de 8 ans ; le 2, inh. « dans la neve en la place dud. s[r] de La Houssaye, à la réprésentation de Messire de Mabrey, présence de M[e] Pierre Jouvin, pbre, Ursin de Lafosse, oncle en loy dud. enfant » ; 30 oct., mariage d'Alexis de Touchet, éc., sieur de Fribois, et de d[lle] Marie-Anne de Touchet, tous deux de Bavent, avec dispense « de la parentelle des contractants du trois au quatre[e] degré....présence de Messire Jacques de Touchet, esc[r], sieur du lieu, père dud. époux, noble dame Marie-Anne du Thon, vefve de Messire Alexis de Touchet, seigneur de Beneauville, damoiselle Elisabeth-Henriette de Touchet, mère et sœur de lad. épouse. » — 1692 : 23 avril, décès de d[lle] Jacqueline Jean, v[e] du s[r] de Valmont, éc., en présence de Jean Outardel, son fils ; 23 mai, déclaration de Françoise Parmel, servante du s[r] Hetier, bourg. de Caen, « résidente en sa maison aud. lieu de Bavent », reconnaissant qu'elle est enceinte des œuvres du s[r] Varin ; à la marge : « déclaration fausse et nulle » ; 25 mai, « déclaration véritable » de Françoise Parmel, « ne pouvant souffrir les remords de sa conscience sur le fait d'une déclaration qu'elle avoit faite mal à propos devant moy..; ce qu'elle reconnoit aujourd'hui estre faux et ne l'avoir dit de la sorte que par crainte et intimidation dud. Hetier, son maître, des œuvres duquel elle déclare pour toute vérité avoir conceu, lequel l'avoit menacée de la maltraiter et fait périr sy elle disoit que ce fust de ses œuvres,....et mesme l'avoit frappée d'un coup de bâton sur le refus qu'elle faisoit de faire un tel mensonge, etc », 8 témoins signent ; le 7 oct., bapt. de l'enfant, nommé Jean, né de la déclarante, « cy-devant servante en la maison de Pierre Hétier » ; 11 août, inh. de Mathieu Hommets, « serviteur de M. d'Acqueville », en présence dud. sieur ; 10 nov., bapt. de Jacques-Alexis *du* Touchet, fils d'Alexis *du* Touchet, éc., et de Marie-Anne *du* Touchet ; parr. : Jacques *du* Touchet, éc., seigneur de Beneauville, marr. : Marguerite du Hault Londel, (qui signe : du Holondel de Villons). — 1693 : 8 fév., bapt. d'Augustin-Léonor Bazire, fils de Gilles, parr. : Léonor Cauchard ; marr. : d[lle] Susanne de Mabrey, femme de Jacques Cauchard, directeur général des Cinq Grosses Fermes pour le Roi, à Caen, signatures : Léonor Cauchard, Marie-Anne-Jeanne Germain ; 12 avril, mariage de Louis de Mannoury, éc., s[r] de Perteville, fils de François et de Marie Coulibeuf, de S[t] Germain d'Argentan, et de « Lucresse » Le Duc, fille de Gabriel et de Marguerite Picard, de Bavent, en présence de Louis Vauquelin, éc., s[r] de La Brosse, de Guillaume de Touchet, Pierre Le Cloutier, éc., s[r] de Bois-Hibout, de d[lles] Marie-Anne Le Duc et Marguerite Le Duc, par Le Haribel, prêtre, sur dispense de bans délivrée par Mathurin, évêque de Séez le 6 avril ; 12 avril, décès de dame Marie Buhot, veuve de Pierre de Touchet, 80 ans, inh. le 13, « dans le cœur de l'église, présence de MM. de Touchet, ses enfants » ; 9 mai, décès de Marie-Anne de Mabrey, femme de M. de La Fosse, 37 ans, inh. le 10, « dans la chapelle de la S[te] Vierge » ; 12 août, décès de d[lle] de Roquemon, 60 ans, inh. le 13, présence de M. de Longpré, son fils ; 27 nov., inh. de Jean Mesnil, par M[e] Laurent Dozeville, prêtre ; 17 janv. 1694, inh. de Robert du Chemin, de Giberville, « décédé à la prieuré de S[t] Estienne

de Bavent ». — Autres actes concernant les familles : Adeline, Andrieu, Aumont, Auvray Barette, Basire, Bazille, Berthe, Bertot, Biot, Blancel, Blanvillain, Blochon, Bonnetot, Bosquage, Boulaye, Calbry, Canon, Çardine, Cautru, Cheramy, Choyère, Chrestien, Cœuret, Collette, Coltée, Condor, Cudeforment, David, Delafosse, Delanoë, De La Pye, Deschamps, Desoubs, Duchesne, Dunord, Durand, Feret, Fouque, Franque, Froger, Gady, Gille, Grouard, Guérouit, Hadbique, Hébert, Hecq, Heuzé, Hubert, Jame, Jemblet, Jeanne, Lacher, Lacour, Laisney, Lalose, Lalouette, Latournée, Laviné ou Laviney, Lavolley, Leber, Leblanc, Lebret, Lebrethon, Lecourtois, Ledanois, Lehaguais, Lehoussu, Legrand, Lemaréchal, Lemarinier, Lemoine, Lemore, Lepeltier ou Lepelletier, Liégeart, Lepont, Lorette, Lotte, Maresq, Margueritte, Méhédin, Mesnil, Mézaize, Moisson, Morand, Morin, Mosny, Normand, Othon, Otte, Outardel, Paisant, Pelvey, Pilon, Poignon, Raoult, Ray, Rémon, Robert, Roger, Rogère, Roulland, Surrirey, Tesson, Thouroude, Tibout, Tyerry, Varin, Vasnier, Vauquelin, Vimard.

II. *Délibérations du commun.* — Registre pris à revers, fol. 50 v° : 22 fév. 1682 : établissement d'un rôle « dont est besoin de faire sur les parroissiens et pocédants héritages » pour recouvrer diverses sommes imposées par sentences, « de 116 l.t. pour la nourriture d'un enfant qui a esté trouvé et exposé en lad. parr. ». Election de collecteurs pour faire la collecte de ces sommes, « par 2 s. 6 d. par acre pour la présente année, et qui sera réduite à la moitié pour l'advenir » ; 8 mars 1682 : ass. pour délibérer des affaires « entre le s^r prieur de Bavent et eux, selon la sentence du bailliage. ». Les paroissiens « ont donné pouvoir à Philippe Hébert, « cyndix », de signer l'appel en toutes juridictions au regard dud. s^r Prieur, sans pouvoir accommoder sans lesd. parroissiens.... De plus, ont été d'advis de procéder à la banie d'un enfant trouvé et exposé dans la paroisse pour le changer d'entre les mains dudit Blanchonnerie, de la religion prétendue réformée, ainsi qu'il a été ordonné, au plus offrant et dernier enchérisseur, au prix de 50 livres, à charge par eux de le faire baptizer, nourir et faire instruire jusqu'à sept ans selon sa condition, et a esté mis entre les mains de Jacques Duclos, aux mesmes charges et conditions, et ont consenti que led. Heber, cyndic, lui donne le nom....» (cf. *supra*, le baptême à sa date). — 19 avril 1682 : élection d'un custos : Me Philippe Ameline, « lequel s'est submis et obligé de gérer ladite charge comme il est recquis, sonner l'angelus le matin, midy et le soir, lequel sera obligé de faire les fosses et sonner les cloches, et pour ce huict sols, et pour le récompenser desd. services de custos, ils ont baillé à cueillir sur lesd. habitans de lad. parroisse 5 sols par feu, en tant que sur ceux qui se pourra faire payer sans guarantye, avec le droit qui lui appartient pour les obits, et lesdicts parroissiens consentent que ledit Amelline soict exent des impost de la taille et sel et ne commettant par eux aux autres dérogances que celles qu'ils conviennent présentement » ; 19 mai 1682 : assemblée motivée par l'appel du procès contre le sieur de Mabrey, prieur de Bavent, en Cour des Aydes ; pouvoir donné à Philippe Hébert, syndic, « de se transporter en lad. ville de Rouen pour estre à la vuide dud. procès lorsque besoin sera, et, pour y vacquer, ils ont donné aud. Hébert pouvoir d'emprunter la somme de [*blanc*], laquelle somme sera jettée au marc la livre sur eux et un chaquun deux....». Autre rédaction, du même jour, sur le même objet : les paroissiens assemblés « pour trouver les moyens de revendiquer la possession de deux pièces de terre en pasture ou brière contenant vingt acres ou viron, assises en lad. parr., hameau de l'Arbre Martin, au joucte d'un côté le fossey Lorice, d'autre faisant partie des communes dud. lieu, que dom Pierre de Mabrey, ptre, prieur de Bavent, a usurpé depuis deux ou trois années et s'est fait clore de fossés et labouré sans aucun droict ny tiltre valable....». Pouvoir donné à Philippe Hébert « d'obtenir en son nom lettre de clameur à la chancellerie et icelle signifier aud. sieur prieur au nom de tous les habitans pour le faire condamner à quitter la possession desd. Hayes avec restitution des fruicts depuis lad. usurpation, avec despens, etc. » ; 6 sept. 1682 : bannie des pommes et poires du cimetière, adjugées à Martin Bazire, à 15 l.t. ; 4 oct. 1682 : élection de collecteurs de la taille pour 1683 (suite de cette réunion au f° 44 v°) ; 17 janv. 1683 : modification du rôle de la taille : « à enroller comme derogeants les personnes du s^r Desricq, à la somme de 200 l. ; Timothée Lequeux, Timothée Lemasquérier à 25 ; le s^r des Fresneaux Bouet à 6 ; Justin Du Quesney à 20 ; Nicolas Robert, à 4 ; le s^r Prieur de Bavent à la même somme à laquelle il étoit imposé l'année

dernière....» ; 25 mars 1683 : élection « d'un scindic aux fins de poursuivre et défendre les affaires qui concernent l'intérest de leur communauté tant en Bailliage qu'en l'Election de Caen et en la Cour des Aydes de cette province » : Philippe Hébert, élu, « auquel ils luy ont promis la somme de 12 s. 6 d. par jour pour les affaires qui se traictent en la ville de Caen, en outre tous les deniers déboursés sans préjudice du passé, à quoy led. Hébert demeure réservé. » Ils consentent, en outre, qu'il soit cueilli sur eux tous, « à la réserve des dérogeants », au marc la livre de leur taille de l'année, la somme de 35 l.t. par les collecteurs qui auront 3 s. pour livre à leur bénéfice ; la somme de 35 l.t. versée entre les mains du sindic « pour être employée aux affaires les plus pressantes de lad. parr. » ; 6 sept. 1686 : bannie des pommes et poires du cimetière au profit du trésor : adjudicataire Me Robert Busnel, pr., à 15 l. t., puis surenchère à 16 l. t. par Jacques Le Houssu, qui reste adjudicataire. — Bannie « du bois de la vieille charpente », mise à prix par M. Dericq, éc., et Roger Jemblet, bourgeois de Caen, à 25 l.t. » ; même date, élection de collecteurs : « scavoir deux de haute échelle pour faire collection alternativement des chacun deux quartiers de lad. taille, chacun par moytié et les deux autres pour collègues » ; les paroissiens « ont établis pour lesd. deux 1ers quartiers la personne de Guillaume Le Nepveu et pour les deux autres quartiers Robert Adelinne et Guillaume Heuzey pour son associé, et pour l'associé de Lenepveu, Pierre Bonnetot....».

III. *Divers* : fol. 64 : (reg. à revers), oppositions à monitoires obtenues par dlle des Guiot, supérieure des Nouvelles Catholiques de Caen, Pierre Le Bastard, Fabien Dupont, éc., Charles Roger, bourgeois de Caen,Nicolas Touzet, de Bavent, etc, 1682-1683. — Fol. 108 v° : notes concernant la dîme des bois, désignation des lieux et des années de coupes, 1734 à 1742. — Fol. 117 v° : deux certificats de lecture de contrats non désignés.

E Suppl. 1398. — GG 3. — (Registre). — Moyen format. 100 folios (Ancienne pagination : 139 à 320).

1694-1710. — Baptêmes, mariages, inhumations, (Fol. 33 à 40 : tables, 1682-1711). — *Lacunes* : février à mai 1706, janvier 1709, actes indiqués par note marginale seulement ; assemblées du commun : février et mai 1701). — Curés : Badouet + août 1704 ; Jean-Charles Briant, 1707. Vicaires : Jean Le Petit, 1694 ; Charles Frilloux, déc. 1694 à 1699 ; Thomas Moutier, 1699 à 1705 ; Léonard Huet, 1706. — 1694, 10 avril, bapt. de Catherine [de Touchet], fille de M. de Venoix, éc., sr de Beneauville, et de Mad. Le Duc ; marr. : Catherine Ménage, parr. : M. de Fribois, éc., qui signe : Alexis de Touchet de Fribois ; 16 août, décès de « Charle de La Maglelaine », 45 ans, inh. le 17 « dans la neve de cette église, présence de Me Laurens Dosseville, prêtre » ; 26 août, inh. par le même, « pour l'absence de M. Petit, vicaire » ; 29 août, bapt. de Marie-Anne-Françoise de Touchet, fille d'Alexis de Touchet-Fribois et de Marie-Anne de Beneauville ; parr. : Gille-François de Séran, chevalier, seigneur de Saint-Pierre de La Tour, marr. : Marie-Anne du « Ton » ; 29 sept., décès, et inh. le 30, d'Alexis de Touchet de Fribois, 30 ans, « dans le cœur de l'église » ; 16 oct., décès, 17, inh., de Jacques Pillon, par «F. de la Barrière, religieux cordelier et vicaire du convent de Caen » ; 21 mars 1717, ondoiement par Jean-Charles Briant, par permission de M. de Launé Hue, d'un fils de Jacques-Alexis de Touchet, éc., sr de Beneauville, et de noble dame Catherine Moisand, nommé le 9 mai : Antoine-Anne-Alexis, parr. : Antoine Gilain, éc., sgr. de Bénouville ; marr. : Anne-Madelaine Moysand, en présence de Charles-René Férey Doigné, éc., chevalier de Saint-Louis, Jacques Néel, éc., de Tierceville (cf. GG 4 à sa date). — 1695 : 28 août, décès, 29, inh., de Nicolas Bouet, sr des Fréneaux, dans l'église ; 15 octobre, décès et inhumation dans l'église d'Anne Bazire, femme de Nicolas Hec, par M. le curé de « Petiteville », « pour la fosse de laquelle a été payé 3 l.t. au trésorier ». — 1696 : 3 mars, bapt. de Marie de Touchet, fille de Guillaume *du* Touchet, éc., sr de Venoix, et de dame Marguerite Le Duc ; parr. : Gabriel Le Duc, éc., sr de Saint-Clou ; marr. : Françoise-Angélique-Elisabeth de Touchet, au nom de Marie de Lemière, dame de Fierville ; 17 juin, bapt. de Fabien Vingrand, fils de Michel ; parr. : Fabien Dupont, éc., « sr du Longt pré » ; 15 août, inh. « dans l'église de Madame de Noyez, veve de Jean Lalouette » ; 6 sept., « désistement » de mariage : Pierre « Prentpain » et Anne Le Monnier, déclarent « qu'ils se dédisent mutuellement de lad. promesse. pour certaines raisons particulières, sans pouvoir à l'advenir s'inquiéter en aucune manière, l'un l'autre pour ce sujet » ; 27 sept., inh. de Nicolas Hétier, 12 ans, « fils de M. Hétier, dans l'église. ...., et

pour les droicts de sépulture led. sieur Hétier a paié seulement 40 s. au trésor » ; 7 oct., inh. dans l'église de Jean Fossey, s^{r} des Perrelles, bourgeois de Caen. — 1697 : 26 fév., bapt. de Charles-Jacques-Henry Sainte-Croix, fils de Jacques ; marr. : Marie-Madeleine-Aimée de Touchet, parr. : Charles Le Sueur, éc., s^{r} de Petiville ; 8 juin, bapt. de Marguerite-Léonor de Touchet, fille de Guillaume de Touchet, éc., s^{r} de Venoix, marr. : Marguerite Morel ; parr. : Jacques Barate, éc., s^{r} de Cantelou, qui signe : Barathe de Touchet. — 1698 : 4 fév., inh. dans l'église d'un domestique de M. de Vilerville ; 9 fév., inh. dans l'église de « noble dame [*blanc*] mère du sieur D'Ericq » ; 5 avril, mar. de Mre Jacques de Touchet, chevalier, seigneur d'Amayé, « segond fils de Mre Jacques de Touchet, chevalier, sgr. de Petiville, Beneauville et Fribois, et de noble dame Anne Turgot, avec damoiselle Henriette de Touchet, fille de feu Messire Alexis de Touchet, chevalier, sgr. de Beneauville, et de noble dame Marie-Anne du Thon » ; 27 juill., bapt. de Marie-Anne-Angélique de Touchet, fils desdits ; parr. : Guillaume de Touchet, éc., s^{r} de Venoix ; marr. : Anne du Thon de Beneauville ; 28 nov., inh. dans le chœur de Catherine *du* Touchet, 10 ans, fille de Jacques de Touchet, éc., s^{r} de Venoix. — 1699 : 17 jan., inh. dans le chœur de Jacques de Touchet, éc., en présence du curé de Petiville [P. de Launé], et du curé de Bréville, [de La Rivière] ; 26 juin, bapt. de Geneviève-Aimée de Touchet, fille de Guillaume de Touchet, éc., s^{r} de Venoix, et de Marguerite Le Duc ; marr. : Pétronille-Geneviève de Touchet, parr. : Estienne Le Duc, éc., seigneur de Bailly. — 1700 : 4 janv., inh. dans l'église de Marguerite Malfillastre, 8 jours, fille de Julien, de Caen ; 21 mars, bapt. de Marguerite Milon, fille de Robert ; marr. : Marguerite Le Duc, épouse de M. de Venoix ; parr. : Etienne Morin, éc., s^{r} de Banneville. — Fol. 33 à 40 : « Lettre alphabétique depuis l'année 1682 jusqu'à 1700, des baptêmes.....etc. » avec indication de la page où se trouvent les actes, liste continuée jusqu'en 1711. — 14 mai 1700, inh. dans l'église de J.-B. Noël de La Pye, en présence de J.-B. Manchon, prêtre de Saint-Pierre de Caen ; 12 juin, inh. dans l'église de Jacques de Touchet, 8 ans, fils de Guillaume, s^{r} de Venoix, par ledit Manchon, assisté du curé de Bréville [de La Rivière] ; 29 août, bapt. d'Anne-Geneviève du Rocher, fille de Brice ; parr. : Henry de « Neuville », éc., s^{r} d'Echauffour ; 25 nov., mariage de Jean Hadebique et Catherine Duchesne, en présence de M. de Touchet, s^{r} d'Amayé, M. [Estienne] Carel, et autres ; signatures « de Touchet ; Henriette de Touchet ; Marie-Anne de Touchet ; Madelaine de Touchet ; Herbeline ; Estienne Carel » ; 19 nov. 1701, bapt. d'Anne de Touchet, fille de Guillaume, s^{r} de Venoix, et de Marguerite Le Duc ; marr. : Anne du Telllier ; parr. : Thomas Le Duc, éc., sgr. de Bernière. — 1702 : 17 janv., mar. de Jacques James et de Marie Sanson, en présence de Poisson, prêtre, docteur en l'Université de Caen, et de J.-J. Thomas, prêtre ; 21 fév., mar. d'Alexis Herbeline, éc., sgr. de Rupercy, fils de feu Charles Herbeline, éc., et de d^{lle} Gillette Hellain, et Marguerite Berthe ; 16 nov., déclaration de grossesse d'Esther de Collibeuf, disant être enceinte « des œuvres du s^{r} Fréville, fils de M. d'Héry ; 22 nov., bapt. du fils de Georges d'Héry, éc., s^{r} de Fréville, nommé Jacques-Georges. — 1703 : 23 mars, bapt. d'Anne-Thérèse-Henriette de Neufville, fille de Henry de Neufville, éc., s^{r} d'Echauffour, et de dame Jeanne-Thérèse Collet, marr. : « Anne Le Cordier, seule, à cause de l'absence de Messire Henry de Neufville, seigneur de Bellefond, qui devoit assister ladite dame à la cérémonie du baptesme », en présence de M. de Longchamps ; 5 mai, inh. de Guillaume Baudouin, s^{r} de Beaujardin, dans l'église, en présence de Naude, prêtre, et de M. de Fontaine ; 27 mai, bapt. de Marie-Anne Outardel, fille de Jacques, parr. : Henry de Tilly, éc., s^{r} de Prémarais ; marr. : Marie-Anne de Touchet ; 5 sept., bapt. de Marie-Charlotte Hec, fille de Nicolas. — 1704 : 20 fév., Me Naude, prêtre, parrain ; 12 avril, « une petite fille âgée de viron neuf mois de M^{r} et Mad^{lle} de Ricour, a rendu son âme à Dieu et son corps a été inhumé le lendemain dans cette église par l'ordre de Mme de Fribois » (même acte au fol. 56) ; 17 mai, « sur le rapport qu'il nous a été fait que Marie Lepic, veufve de René Guéroult, étoit grosse par voye illégitime, je soussigné pbre, vicaire de lad. parroisse, m'y suis transporté pour scavoir d'elle la vérité du fait, et après l'avoir interrogée sur sa grossesse, elle m'a déclaré avoir conçu des œuvres de Jean Hadebique, militien de la parr. d'Hérouvillette, sans avoir eu connaissance d'aucun autre....» ; 10 juill., bapt. de l'enfant né de lad. veuve. et inh. de l'enfant le 21 septembre ; 2 août, bapt. par Me Naude, « pbre, desservant en cette paroisse », de Marie-Jacqueline Picard, fille de Michel, parr. : Jacques-Alexis de Touchet, s^{r} de

Beneauville, marr. : Marie-Anne de Touchet ; 7 août, inh. dans l'église de Louis Thirel, 15 mois, fils de Jacques-Louis Thirel, éc., et de Catherine Moisson, « en présence de Jacques-Louis Thirel, escr, son père, de Mr Jean Thirel, escr, et autres » ; 27 août, décès et le 28 inh. de Mre Louis Badouet, curé de Bavent, « dans le Sancta Sanctorum, du côté de l'Evangile, par Mr le Doyen de Trouard, pbre, curé de Cagny, assisté de plusieurs Messrs pbres, curés et vicaires du voisinage et de Thomas Moutier, pbre, vicaire du lieu. » Signatures : Laumosnier [c. de Cagny], Poisson [c. d'Hérouvillette], Naude, Moutier ; 24 oct., inh. par Jacques Naude, pbre, de la parr. de Saint-Pierre de Caen, de Robert de Raumonds ; 22 nov., bapt. de Marie-Cécile de Neufville, fille d'Henry de Neufville, éc., sr d'Echauffour, et de Jeanne-Thérèse Collet, née le 12 ; marr. : Marie-Marguerite Collet ; parr. : Louis Le Roy, éc., sr de Lieury, conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel au bailliage de Rouen, pour le siège de Pont-Autou et Ponteaudemer ; 6 déc., bapt. de Jean-Pierre Vincent, fils de Pierre, marr. : Jeanne-Thérèse Collet, parr. : Pierre Daumesnil, éc. — 1705 : 11 fév., inh. de Françoise Guillemette, femme de Jean Outardel, par le curé de Petiville [de Launé] ; 15 mars, inh. de Marguerite Fouque, femme de Guillaume Le Bret, dans l'église, par le curé d'Hérouvillette [Poisson] ; 11 mai, Jeanne-Thérèse Collet, épouse de M. d'Echauffour, marr. d'Henry-Thomas Hadebique, fils de Guillaume ; 3 juill., décès, et le 4 inh. de M. Ursin de La Pye, sr de Fontaine, 48 ans, dans l'église, par le curé de Varaville, en présence du curé de Petiville, Guillebert et Moutier, vicaires ; 19 août, décès de Marie Cardine, femme de Jacques de Sainte-Croix, inh. le 20, par le curé de Petiville, en présence de Carel, diacre ; 3 nov., bapt. de Gabriel Hec, fils de Nicolas, parr. : honnête personne Mathurin Le Commandeur, sr de La Gygonnière ; 24 nov., bapt. de Guillaume de Cauvigny, fils de Pierre de Cauvigny, éc., et de Geneviève-Pétronille de Touchet, né le 23, parr. : Guillaume de Touchet, éc., marr. : Marguerite Le Duc, son épouse, en présence de M. de Cauvigny ; 23 déc., Henry de Neufville, éc., sr d'Echaffour, et Jeanne-Thérèse Collet, son épouse, parr. et marr. d'Henry Godey, fils de Guillaume ; 25 déc., déclaration de grossesse par Marguerite Mesnil au sr vicaire, en présence de François Poisson, curé d'Hérouvillette ; 27 déc., Anne Adeline déclare s'opposer au mariage de François Picot, en présence du même. — 1706 : 9 janv., l'opposante ci-dessus déclare se désister de son opposition « pour éviter à procès », et « promet audit Picot luy permettre de se marier à qui bon luy semblera, sans qu'elle puisse jamais l'inquiéter en aucune chose » ; 4 mai, inh. par le curé de Petiville [Bloche], en présence de Léonard Huet, vicaire ; 6 août, inh. par « Mr Carel, pbre, de la parr. de St Etienne de Caen, demeurant à présent à Beneauville de Bavent », de René Hébert, en présence du curé de Petiville, et de Pierre de La Fosse, acolyte, de Saint-Jean de Caen ; 15 nov., bapt. de François-Bernard de Cauvigny, fils de Pierre, éc., et de Pétronille-Geneviève de Touchet, parr. : François Bernard, éc., sr de Cauvigny, marr. : Françoise-Angélique-Elisabeth de Touchet, en présence du chevalier de Cauvigny. — 1707 : 25 janv., bapt. par Thomas, prêtre, de Saint-Jean de Caen, de Samuel-Henry de Neufville, fils desd. de Neufville et « Collette», parr. : Samuel Le Cordier, sr de Saint-Laurent, conseiller du Roi et lieutenant général en l'Election de Pont-L'Evêque, marr. : dlle Marguerite « Collette », épouse de Jacques Le Brun, éc., en présence dudit Jacques Le Brun ; 19 fév., Henry de Neufville, éc., sr d'Echauffour, et Anne-Louise Daumesnil, parr. et marr. de Henry-Louis Hadebicq, fils de Guillaume ; 25 avril, inh. de Philippe Ameline, custos, 78 ans ; 13 mai, inh . dans le chœur « à la place de M. de Venoix », d'Anne de Touchet, fille de M. de Venoix et de Marguerite Le Duc ; 14 mai, bapt. de Marie-Catherine Tirel, fille de Jacques-Louis Tirel et de Catherine Moisson, marr. : Anne-Magdeleine-Marguerite Tirel, sa sœur ; 16 mai, inh. de Jacques-Louis Tirel, éc., sr de Beauregard, dans l'église, par le curé de Petiville, en présence de Jean Tirel, son père, de M. Potier, sous-diacre, de Saint-Sauveur de Caen ; 30 mai, inh. de Catherine Desamaison, par Doseville, prêtre, de Bures ; ? juill., inh. d'un fils pour M. de Venoix, âgé d'environ 5 ans, dans l'église ; 21 août,, bapt. par Gaspard de Basly, prêtre ; 26 août, inh. dans l'église d'une fille pour M. d'Echauffour, nommée Marie-Thérèse, 5 ans ; 31 août, inh. de Marie Le Houssu, par le curé de Petiville [de Launé], en présence de Jean-Charles Briant, curé de Bavent, et de François Potier, sous-diacre, de Saint-Sauveur de Caen ; 7 sept., inh. de Prégente Lieu, âgée de 100 ans, par M. Doseville, chapelain, de la paroisse de Bures, en présence de Pierre de Lafosse, acolyte de Saint-Jean de

Caen ; 24 déc., inh. dans l'église de Jean Tirel, 60 ans ; 29 déc , inh. dans l'église de Magdelaine Liée, femme de Jean Tirel. — 1708 : 9 avril, bapt. de Léonard-François Deschamps, fils de François, par J.-B. Gosset, prêtre, parr. : Léonard Huet, pr., vicaire, marr. : d^{lle} Magdelaine Briant ; 15 avril, Henry Samuel de Neufville, éc., s^{r} d'Echaufour, et d^{lle} Anne-Thérèse de Neufville, sa sœur, parr. et marr. ; « et eu égard à leur bas âge, Mme d'Eschaufour a respondu pour Mes^{rs} ses enfants » ; 15 sept., décès de Guillaume de Touchet, éc., s^{r} de Venoix, inh. dans le chœur de l'église par Lenormand, curé de Varaville, en présence des curés de Petiville, Gonneville, Bures, Ranville, Amfréville et autres. — 1709 : fol. 93 : *lacune* : janvier : actes non rédigés, indiqués seulement par des notes à la marge ; 18 mars, inh. dans l'église de Barbe Postel, 70 ans, par le curé de Sannerville, en présence du curé de Petiville et des vicaires de Ranville et d'Amfréville ; 19 mai, Jacques-Alexis de Touchet, éc., s^{r} de Beneauville, et d^{lle} Marie-Marguerite « Colette ». parr. et marr. de Jacques-Auguste Fleury, fils de Jean-Auguste, en présence de François Allais, custos ; 29 juill., bapt. de Magdelaine-Thérèse Hadebique, fille de Guillaume, marr. : Magdelaine Briant de Vaston, en présence de Me Pierre Cauchard, acolyte, de Saint-Jean de Caen. — Fol. 95 et 96 : copies d'actes par Briant, curé ; 14 sept., inh. de Charles Cauvin, bourgeois de Caen, « présence de Pierre-Antoine de La Fosse et Pierre Cauchard, ecclésiastiques » ; 25 sept., bapt. de « Geneviefve-Marie-Magdelainne » de Cauvigny, fille de Pierre de Cauvigny, éc., et de Pétronille-Geneviève *du* Touchet, parr. : Alexandre de Saffray, éc., seigneur de Granville, marr. : Marie-Magdelaine Ménage, de Cagny. — Fol. 97 à 100 : actes rédigés par Me Briant ; 3 sept., inh. d'Anne Paumier, 8 ans, « par Jean de La Fosse, pbre missionnaire » ; 11 nov., inh. dans l'église de Marie Liée, femme de Jacques Cauvin, 74 ans, par le curé de Bures [B. Madeline], en présence du curé de Petiville [de Launé] et de M. Dosseville, chapelain de Bures : 23 nov., mar. de Jacques Hébert et Catherine Roger, en présence de « Me Etienne Carel, curé de Moulinaux, Mme de Fribois. et autres. » — Autres actes concernant les familles : Achard, Adeline, Allais, Allard, Anne, Auvray, Barette, Bazin, Bazire, Beliard, Bertot, Blancel, Blochon, Blondel, Bourguais, Buard, Busnel, Calbry, Choyère, Chrestien, Cœuret, Colet ou Collette, Corbet, Coulibeuf ou Collibeuf, Cudeforment, Delabouche, Delamotte, De La Pye, Desamaison, Desacres, Deschamps, Desprès, Despierres, Desilles, Devinast, Dilaye, Dubuisson, Duhomme, Dumoutier, Duval, Féron, Fleury, Fortin, Fouques, Frilloux, Gady, Galopin, Giot, Godey ou Godé, Groult, Guérard, Guesdon, Guillemette, Hadebique, Harel, Hébert, Hec, Hélier, Hémery, Herbeline, Heuzey, Jame, Lamy, Langlois, Lebaron, Leblond, Leboucher, Lebret, Lecerf, Lefebvre, Lemaréchal, Lemoine, Lemonnier, Lemore, Lenepveu, Lepetit, Lepont, Lépy, Leval, Lorette, Malet, Marie, Mariette, Mazeline, Margueritte, Mesnil, Mézaise, Montaigu, Mony, Morand, Morel, Morin, Moutié, Outardel, Paumier, Picard, Pichon, Picot, Pied, Pilon, Pimare, Poignon, Prempain, Quesnot, Quétil, Raimon, Rault, Ray, Robert, Rogère, Sale, Ste Croix ou de Ste Croix, Tibout, Tirel, Tournière, Touzé, Vaingrant, Varin, Vasnier, Vauclin, Vernée, Vey, Vincent. — *Délibérations du commun* : fol. 44-46 20 fév. 1701, assemblée « pour exécution du mandement envoyé en icelle, par M. l'Intendant en datte du 16 de ce mois » ; élection d'un syndic « pour nommer et conduire devant M. ledit Intendant ou son substitut, les garçons de leurd. parr. jeudy prochain à Varaville » ; élu : Pierre Berthe « qui se comportera suivant led. mandement » ; 29 mai 1701, assemblée pour remplacer un collecteur : élu, Jean Rault ; 1er juin, Jean Rault déclare « se cotter sur Thomas Vimard, Guill. Mesnil, Louis Corbet. » — *Divers* : fol. 18 v° : « J'ai fait un accord avec les pauvres de l'hôpital, passé à l'hotel de ville à Caen le 8 mars 1718 [*rayé* : pour un traict de dixme qu'ils] ont apprendre sur le fief Cruchet, à 40 l. t. par an ». Fol. 19, 20, 21 : « Mémoires des bois qui doivent dixmes et l'année qu'ils ont été dixmés par moy J.-C. Briant, prestre, curé de Bavent ». Années 1712 à 1734, (cf. GG 2 : années 1734-1742).

E Suppl. 1399. — GG 4. — (Registre). — Moyen format. 104 feuillets. (Ancienne pagination : 320-329, 1-169). Une pièce annexe.

1710-1725. — I. Baptêmes, mariages, inhumations : janvier 1710-sept. 1725. — Délibérations du commun : 1720, 1721, 1722. — Fol. 37 à 43 : tables des actes compris entre le 21 juillet 1711 et le 3 octobre 1723. — Curé : Jean-Charles Briant. Vicaires : Léonard Huet, Bobehier, Pierre Le Masurier, 1710-1713 ; Pierre-Antoine de La Fosse, 1714-1719 ; Olivier Poissy, 1719-1723 ; Jac-

ques Prudhomme, 1723-1725 ; Pierre Adeline, 1725. — Actes de catholicité : 1710, 14 mai, inh. de Catherine Heusey, fille de Guillaume, par Me Jacques Briant, prieur de Chagny ; 14 déc., un fils d'Henry de Neufville, éc., sr d'Echaufour, seigneur et patron de Bavent, et de Jeanne-Thérèse Collet, né du 29 déc. 1709, « apporté à l'église pour recevoir de moi, curé, soussigné, [Briant] les cérémonies de baptesme, ayant été baptisé à l'église le mardi 31 décembre de lad. année par permission de Mgr....François de Nesmont, évesque de Bayeux ; et les cérémonies lui ont été par moy administrées, et a été nommé Robert-Charles-Léger par noble homme Robert Bigot, escuier, seigneur et patron de Beuvray, de Bréville, de St Pierre de la Garanne et autres lieux, et noble dame Charlotte du Val, veufve de noble homme François Hardoüin de Oillenson, chevalier, marquis de Courcy, seigneur et patron dud. lieu, de Coulibeuf, de Fribois, Villerville et autres lieux », en présence de Mre J.-J. Thomas, prêtre. — 1711 : 1er janv., bapt. de Luc-Pierre-Alexis de Cauvigny, fils de Pierre de Cauvigny, éc., et de Pétronille-Geneviève *du* Touchet, parr. : Jacques-Alexis *du* Touchet, sgr. de Beneauville, marr. : Luce Le Roy de Touchet-Courcelles, en présence de Jacques-Alexis *du* Touchet, éc., chevaler, sgr. de Courcelles ; 8 avril, Anne-Thérèse de Neufville, marr. ; 1 juin, inh. de Jean Frontin, 15 ans, « noyé au bort du marais de Bavent » ; 28 juin, bapt. de Thérèse-Guillemette Vincent, fille de Pierre, marr. : Thérèse de Neufville, parr. : Guillaume de Cauvigny ; 22 août, bapt. de Pierre-Jean-Charles Leblanc, fils de Pierre, parr. : Jean-Charles Briant, curé de Bavent, marr. : dlle Marie-Jeanne-Charlotte Cauchard ; 5 octobre, inh. d'Anne-Noël Le Houssu, par Laurent Doseville, prêtre, de la paroisse de Bures. — 1712 : 31 janv., Madeleine Briant de Vaston, marr. ; Jean-Auguste Fleury, notaire, parr. ; 6 mai, bapt. de Jean-François Deschamps, fils de François ; parr. : le sieur curé ; marr. : noble dame Thérèse Collet, femme de Henry de Neufville, éc., sgr. de Bavent ; 24 août, bapt. d'Anne-Marie-Pétronille de Cauvigny, fille de Pierre de Cauvigny, éc. ; marr. : noble dame Anne Roulland, femme de Lucien Verie, chevalier d'honneur au siège présidial de Caen ; parr. : Estienne Morand, (qui signe : Morin), éc., sgr de Banneville ; 1er août, inh. dans l'église, de Me Jacques Cauchard, sr de La Houssaie, bourgeois de Caen, 78 ans ; 10 août, bapt. de Henry Allais, fils de François ; parr. : Henry-Samuel de Neufville, éc., sr de Saint-Laurent, fils de M. de Neufville, éc., sgr. de Bavent, marr. : Jeanne de La Fosse. — 1713 : 26 janv., mariage de Mre François Dancerville, chirurgien, fils de Jean et de Marie Hélouin, de Saint-Vigor de Crèvecœur, avec Magdeleine Briant, fille de feu Charles et d'Anne Esnault, par J.-J. Dancerville, curé de Livet, doyen de Beuvron, en présence de J.-J. Thomas, pr., de Saint-Jean de Caen ; 7 avril, ondoiement d'un fils de Henry de Neufville, sgr. de Bavent, nommé, le 19 juillet 1713, Robert-Henry-Philippe, par Robert Despagne, éc., au nom de Henry de « Cahannies », éc., sgr de Verrières et Hamars, et par Marie-Anne Collet, épouse dud. sr Despagne, en présence de Louis Cauchard, sr de La Houssais ; 3 mai, inh. de Michel Veard, en présence de Jacques Briand, prieur de Chagny ; 9 mai, mar. de Richard Langlois avec Marie Lepetit, par le même ; 16 juill., bapt. par Pierre [Antoine] de La Fosse, pr., en présence de Pierre Cauchard, diacre ; 24 sept., bapt. de Guillaume de Cauvigny, fils de Pierre de Cauvigny, parr. : Guillaume de Saffray, sgr. de Vimont, marr. : Catherine de Cauvigny, en présence de Henry de Neufville ; 27 sept., inh. dans l'église, de François Allais, custos. — 1714 : 1er mars, dlle Jeanne de Tilly, marr. ; 28 mai, inh. par Pierre Cauchard, prêtre, de Pierre Desoubs ; 3 juin, bapt. d'Alexis Mesny, fils de Jacques ; parr. : Alexis Herbeline, éc., marr. : Jeanne du Rosé (qui signe : Rosset) ; 9 déc., bapt. par Pierre Cauchard de La Houssaye, de Pierre Heuze, fils de Guillaume ; 22, inh. de René Bunel par Me J.-B. de La Fosse, présent, par ailleurs à un baptême par « Pierre-Antoine De La Fosse ». — 1715 : 8 janv., bapt. de Marie-Anne-Pétronille de Cauvigny, fille de Pierre, marr. : Marie-Anne *du* Touchet, veuve d'Alexis, sr de Beneauville, parr. : Jean-Pierre du Moutier. — Fol. 37 à 43 : « Tables des baptesmes, mariages et inhumations....» du 21 juillet 1711 au 3 octobre 1723, avec indication des pages. — 19 fév., mar. de Nicolas Desprès, custos, avec Marie Degrémont, veuve d'Ulysse Aubert, décédé à Paris ; 5 mars, inh. dans l'église de Philippe « Héber », par Etienne Carel, curé de Moulineaux, en présence de J.-B. de La Fosse et de Me Pierre Cauchard ; 1er juill., inh. de Louis Bazire, en présence dudit Cauchard, curé de Laize, et de Pierre-Antoine de La Fosse, pr. ; 16 juill.,

inh. de Marie Cordier « par moy Mtre Jean-Baptiste Paturel, chanoine de la Goupilaie (*sic*), promoteur de l'Officialité de Bayeux », en présence de J.-B. de La Fosse et de Pierre Le Cœur, curé de Petiville : 4 août, abjuration de « l'hérésie de Calvin » par George Dericq, éc., et profession de foi catholique, ap. et rom. ; « après quoy il a reçu l'absolution par moy Jean-Baptiste de La Fosse, prestre, par commission de Mr de Launé Hue, grand vicaire du Chapitre de l'Eglise de Bayeux, siège vacant », en présence de Jean-Charles Briant, curé, de [Pierre-Antoine de La Fosse, vicaire, de Neufville, Daumesnil, De La Houssaye, De La ....(?)] ; 7 août, Marie-Anne-Françoise *du* Touchet, marr. ; 19 août, mar. de George Dericq, éc., et de dlle Marie-Anne-Françoise *du* Touchet, en présence de Marie-Anne *du* Touchet, sa mère, d'Alexis Herbeline, éc., etc. — 1716 : 6 mars, inh. de Marie Hébert, en présence de Claude de « Mefflet », éc., sr de La Ruette ; 4 avril, Anne-Thérèse-Henriette de Neufville, marr. ; 20 avril, inh., dans l'église, d'Alexis de Cauvigny, 5 ans ; 2 juill., inh., dans l'église de Philippe Roger, par Brunet, pr., de l'évêché de Séez ; 5, bapt. par André Coni, curé de Versainville, de Geneviève-Pétronille-Guillemette de Cauvigny, fille de Pierre, parr. : Guillaume de Cauvigny, éc., marr. : dlle Anne-Geneviève-Pétronille de Cauvigny ; 3 sept., bapt. de Jeanne Dericq, fille de George et de Marie-Anne-Françoise de Touchet, marr. : Marie-Anne de Touchet, parr. : Jean de Venoix ; 28 nov., mar. par Pierre Cauchard de La Houssaye, curé de Laise, du consentement du curé de Saint-Jean de Caen, de Jean Turquetil, de Quetiéville, et de dlle Marie-Charlotte Cauchard, de Saint-Jean de Caen. — 1717 : 15 janv., inh. par Jean-Daniel Bellanger, pr., de Saint-Jean de Caen ; 21 mars, ondoiement par Me Briant, « par permission de Mr de Launé Hue, g.v. », d'un enfant de Jacques-Alexis *du* Touchet, éc., sgr. de Beneauville, et de Catherine Moissent, « lequel a esté nommé [en interligne : ce neuf de may mil sept cent dix sept, par permission] Antoine-Anne-Alexis, par Antoine Gilain, éc., sgr, de Bénouville et Anne-Magdeleine Moisan », en présence de Charles-René Faury Doigné, éc., chevalier de Saint-Louis, de Jacques Néel, éc., de Tierceville. (cf. supra : GG 3, année 1694) ; 25 avril, bapt. de Pierre-Antoine-Henry Leblanc, fils de Pierre ; parr. : Antoine-François de Goupillières, marr. : Anne-Thérèse-Henriette de Neufville : 6 juin, inh. dans le nef, de Jean-Pierre du Moutier, fils de M. de Canchy, lieutenant général de la ville de Caen ; 19 sept., ondoiement par le vicaire, d'un fils de George Dericq et de Marie-Anne-Françoise *du* Touchet, « par permission obtenue du Chapitre de Bayeux, M. de Grainville, grand vicaire » ; au fol. suivant, à la date du 18 sept., même acte inscrit par le curé ; à la suite : imposition de nom, le 21 oct. ; l'enfant nommé Philippe-Henry, parr. : le curé de Bavent, « au nom et place de Philippe de La « Bassesoche », éc. ; marr. ; Henriette-Elisabeth de Touchet ; 23 nov., mar. de Robert Duchemin avec Marie-Anne de La Pye, en présence de Henry de Neufville et de son épouse ; 23 nov., inhumation dans l'église de Marie Blochon, en présence de Pierre « Danguary » (qui signe : Dangui), curé de Sallenelles, et de Pierre Le Cœur, c. de Petiville ; 13 déc., ondoiement d'un fils de feu Jean-Pierre du Moutier et de Françoise-Angélique-Elisabeth *du* Touchet, par permission obtenue de M. de Fontaine, vicaire général, en présence de Pierre de La Fosse ; « lequel [enfant] a esté nommé à Caen » ; 31 déc., inh. dans l'église, par Guillaume Guédon, curé-doyen d'Hérouvillette, de Pierre «Prentpain », en présence de Mre Pierre Le Cœur, c. de Petiville. — 1718 : 5 mars, bapt. de Jean-Pierre Lebidois, fils de Pierre, parr. : Pierre de La Fosse, prêtre ; marr. : [Agnès] Collet ; 28 mars, bapt. de Georges-François Grenier, fils de Martin, parr. : George Dericq, éc., marr. : Marie-Françoise *du* Touchet ; 7 juin, ondoiement d'une fille de Pierre de Cauvigny, éc., et de Pétronille de Venoix, par permission de Durand, grand vicaire de Bayeux ; 15 juin, imposition de nom : l'enfant nommée Françoise-Elisabeth, marr. : Elisabeth Le Bas, veuve de feu M. de Pont, éc. ; parr. : François de Cauvigny, éc., sgr. d'Escoville, Bouttonvilliers et autres lieux. — 1719 : 5 avril, ondoiement, par « ordre » de M. Néel, grand vic. de Bayeux, d'un fils de Jacques-Alexis *du* Touchet, et de Catherine « Moissans », nommé Etienne-Catherine par Jean-Antoine Anquetil, pr., du diocèse de Coutances, le 20 déc. 1729 (*sic*), en présence de François Besnier et François Quesnel ; 26 avril. inh., dans l'église, par Philippe Reray, pr., de Saint-Laurent de Vaston, de Jean Le Monnier, en présence d'Alexandre Briand, pr., de Saint-Laurent de Vaston ; 6 juin, bapt. de Jacques-Alexis-George Dericq, fils de George, « lequel fut ondoyé le 2 avril avec la permission de l'abbé de

Launé Hue, grand vicaire de Bayeux », parr. : Jacques-Alexis *du* Touchet, éc., sgr. de Beneauville, marr. : Marie-Susanne Dericq, femme de Jean de Venoix, éc., sgr. d'Anctoville ; 3 nov., bapt. de Françoise-Angélique-Aimée de Cauvigny, fille de Pierre, marr. : Françoise-Angélique-Aimée de Touchet du Moutier, parr. : Gaspard-Guillaume de Chennevières du Haubois, éc. ; 12 nov., bapt. d'Anne-Cécile Duhomme, fille de Philippe, parr. : Cauchard de La Houssais ; marr. : Anne [Briant] de Vaston. — 1720 : 1er août, inh. dans l'église de Thomas Girouard, sr de Longchamps, 50 ans, par Guillaume Guesdon, pr., curé et doyen d'Hérouvillette, en présence de Pierre Le Cœur, curé de Petiville et de Pierre Cauchard, c. de N.-D.-de-Laize ; 1er août, inh. dans l'église d'Hérouvillette par Briant, c. de Bavent, de Moisson, sr des Carcaux, en présence du curé de Ranville et de celui de Bréville ; 19 août, bapt. de Louis-Henry Godey, fils de Guillaume, parr. : Henry-Samuel de Neufville, éc., marr. : Jeanne Le Commandeur, représentant Thérèse-Agnès Le Commandeur ; 22 août, inh. de Thomas Radigué, de Goupillières, mort chez M. de Beneauville, par Me Lempérière, « prêtre, vicaire de Merville et de Gonneville, son annexe » ; 25 août, bapt. d'Antoine Heuzé, fils de Guillaume, par F. Sébastien de Saint-Jean, prieur des Carmes de Caen ; 28 août, inh. dans la nef de Guillaume Cauvin, sr de Longchamp, par le curé de [*blanc*] et doyen de Troarn, en présence de François La Celle, conseiller du Roi, lieutenant en l'Amirauté de Caen, et de maître Guillaume Jollivet. — 25 fév. 1721, noble dame Jeanne-Thérèse Collet, marraine ; 30 déc., inh. de Jacques Pain, « cuisinier de M. de Beneauville ». — 1722 : 13 mars, bapt. de Jean-Louis *du* Touchet, fils de Jacques-Alexis et de Catherine de « Moissent » de Brieux, parr. : Jean-Louis Auber, marr. : Catherine Panié ; 23 oct., inh., dans l'église, de Marie Dumont, par Pierre Le Cœur, c. de Petiville. — 1723 : 2 fév., bapt. de Léonor-Henry-Marie, fils de Charles, parr. : Léonor [Cauchard], sr de La Houssaye, marr. : dlle Anne-Thérèse de Neufville, en présence de Pierre Dericq, de Saint-Aubin ; 1er mars, inh. d'un fils de Gabriel Le Commandeur et d'Agnès « Collette », âgé de 2 ans ; 14 mars, inh. dans l'église, par Thomas Faucon, curé de Ranville, de Susanne Mabré, veufve de Jacques Cauchard, sieur de La Houssaye, en présence de Pierre Le Cœur, curé de Petiville, et du curé d'Hérouvillette, doyen ; 2 juill., bapt. de Léonor des Bois, fils de Jean, parr. : Léonor Cauchard, sr de La Houssaie, marr. : Thérèse-Henriette de Neufville, [signature d'Anne-Thérèse d'Echaufour] ; 17 nov., Anne-Thérèse-Henriette de Neufville, marr. — 1724 : 25 juill., bapt. de Marie-Marguerite La Pye, fille de Louis-Charles La Pye, sr de Fontainne, et de Marie « Le Houchu » ; parr : Jean-Pierre de La Pye, sr de Valois, notaire royal, marr. : Marie-Marguerite Vautier ; 14 nov., bapt. de Magdeleine-Françoise Ozerée, fille de Pierre, parr. : Pierre Brunet, sr de La Bénardière ; 19 nov., bapt. de Catherine-Thérèse Le Blond, fille de Pierre, parr. : Jacques-Alexis de Touchet, éc., fils aîné de M. de Beneauville, (qui signe : Brieux de Touchet), marr. : Anne-Thérèse de Neufville. — 1725, 28 fév., inh. de Nicolas Desprès, custos ; 14 juin, bapt. par Pierre-Michel Gosse, pr., curé de Touffréville, de Marie-Thérèse Girouard, fille de Pierre, marr. : Marie-Anne Dericq, parr. : Jacques-Alexis de Touchet, [qui signe de Touchet Brieux]. — *Assemblées du commun* : fol. 78 : 22 déc. 1720, élection de collecteurs « par le tableau...., vivant et capable de gérer en lad. charge de collecteurs » ; fol. 80 v° : 20 sept. 1721 : élection de collecteurs des deniers de la taille, « lesquels se comporteront à la confection de leurs rôles suivant et conformément aux règlements » ; fol. 83 : 22 mai 1722, assemblée « pour donner pouvoir à Jean-Charles Briant, pr. c., de Bavent, à achepter, à allouer, faire travailler au lambris de leur église, et lui donner pouvoir de prendre de l'argent qui est entre les mains de M. d'Echaufour pour y faire travailler. ». — *Divers* : fol. 52. v° : 1716, reg. pris à revers : oppositions par divers à monitoire « envoyé à nous sur l'ordre de la Chambre de justice » ; fol. 78, 1720, autres déclarations concernant des monitoires. — Autres actes concernant les familles : Adeline. Allais, Auvray, Baron, Baucher, Bazire, Beauvais, Bénard, Boisard, Bonnetot, Bourguais, Boutelier, Brard, Cauvin, Choyère, Chrestien, Clément, Crevel, Cudefromont, Daindet, Daune, Dauvergne, Davi, David, Delange. de La Pye, Delessart, Deschamps, Desloges, Desprès, Dubois, Duhomme, Dupré, Durocher, Euvelin, Ferey, Feron, Foucques, Foulon, Friloux, Frontin, Gady, Giffard, Girouard, Godey, Goupil, Grenier, Guérard, Guesdon, Gueretin, Hache Halbique, Harel, Haveron, Hébert, Hec, Heusey, Jame, Janne ou Jeanne, Jemblet, Laloy, Langlois, Lamy, Lary, Laugois, Launé, Lavolley, Lebarbier,

Lebidois, Leboucher, Leblanc, Leblond, Lebret, Lecarpentier, Lecointre, Ledanois, Lefermier, Lefoulon, Lehoussu, Lelièvre, Leloup, Lemaznrier, Lemonnier, Lemore, Lenepveu, Lepelti r, Lepont, Letremblé, Leval, Liégard, Marais, Marie, Mauger, Mayeu, Mazeline, Millet, Millon, Mosny, Moisson, Morand, Moutier, Nicole, Othon, Outardel, Ozerée, Pélerin, Pesnel, Petit, Picard, Picot ou Piquot, Pilon, Quesnel, Quidor, Ray ou Rey, Rault, Remon, Roger, Rogère, Ste Croix ou de Ste Croix, Tautain, Thiboult, Trémuel, Vanier, Vaudon, Verel, Vermée, Vermonet, Vincent.

E Suppl. 1400. — GG 5. — (Registre). — Moyen format. 114 feuillets. (Ancienne pagination : 170 à 289, comprenant les années 1725-1735, non paginé pour la suite, Feuillets 15 à 19. — Tables : 1721-1735)

1725-1741. — Baptêmes, mariages, inhumations : sept. 1725 à 1741. — Curé : Jean-Charles Briant. Vicaires :François de La Ravinière Frémanger, 1725-1730 ; Jean-Louis-François Dubisson, 1730-1737 ; Dutrou, 1737-1740 ; B.-S. Duchemin, 1740. — 1725 : 19 sept., inh. dans l'église de Pierre Adeline, vicaire ; 21 oct., bapt. par Charles Dethan, de Charles-Jean Catel, fils de Jean et de Marie Dethan, en présence de Mtre François de La Ravinière Frémanger. — 1726 : 30 janv., bapt. par J.-B. Paturel, pr., chanoine de « Couplière », de Pierre-Louis Moisson, fils de Louis ; parr. : Pierre-Jacques Le Chevalier, éc., marr. : Thérèse-Agnès [Le] Commandeur, en présence de Robert Viel, acolyte ; 16 fév., bapt. de Henriette-Susanne de Saint-Germain, fille de Grégoire, parr. : Henry de Neufville, éc., sgr. et patron de Bavent et autres lieux ; marr. : Susanne Dericq, femme de Jean de Venoix, sgr d'Amfréville ; 5 mai, inh. d'un fils âgé de 2 ans de Gabriel Le Commandeur, bourgeois de Caen, « y demeurant, parr. Saint-Gille ». — 1727 : 27 janv., inh. dans l'église de Pierre Foucques, sr des Marest, par Pierre Le Cœur, curé de Petiville ; 4 fév., mariage de François Le Maréchal avec Marie-Anne Friloux ; 8 fév., bapt. d'une fille desdits, « née dans le mariage susescript, ... laquelle fille précosse a été nommée Marie-Chaterine » ; 8 avril, bapt. de Louis-Thomas Recard, fils de Thomas ; parr. : Louis Le Commandeur, prieur du Désert et religieux de « Trouard », marr. : dlle Agnès Collet, femme de M. Le Commandeur, de Caen ; 8 oct., bapt. de Léonor-Jean Castelet, fils de Jean et de Marie Dethan, parr. : honorable personne Léonord Cauchard, sr de La Houssaie, marr. : Marie-Anne Baillehache Durville. — 1728 : 23 janv., bapt. de Thérèse Gady, fille d'André, marr. : Thérèse Le Commandeur, parr. : Louis Le Commandeur, bourgeois de Caen ; 25 mars, inh. dans la nef, du côté de l'Evangile, de Mre Thomas de Saint-Germain, bourg. de Caen, 30 ans, en présence de Grégoire et Jean de Saint-Germain, bourgeois de Caen ; 14 août, fiançailles, par Pierre-Ambroise de Hébert de Bailleul, pr., de Saint-Michel de Pont-l'Evêque, d'Eustache de Neufville, éc., sgr. du Mesnil, et de Marie-Magdeleine Coquet, veuve de Gabriel Galliot, « officier ché le Roy » ; 15 août, leur mariage en la présence et avec la permission de Me Jean-Charles Briant et permission spéciale de Robert Le Villain, curé de Saint-Michel de Pont-l'Evêque : ledit Eustache, fils de Léonor-César de Neuville, éc., et de Susanne de Neufville, de la parr. de Montreuil, diocèse de Sées : lad. Marie-Magdeleine Coquet, veuve de Gabriel Galliot, sr Dégremont, « officier en la maison du Roy », fille de Gabriel Coquet, éc., sgr. de Genneville, et de Jeanne Le Cordier, de Pont-l'Evêque. Signatures : de Neufville, M. M. Coquet, Le Cordier de Genneville, de Bailleul, Coquet de Bailleul, de Neufville d'Echaufour, Labbey du Moutier, de Bailleul, garde du corps du Roi, de Lépinoy, de Hébert de Bailleul, pr., de La Houssaye, Frémanger, Briant ; 10 juin, inh. de Michel Rouelle, marchand chaudronnier, de la parr. de la Balaine, diocèse de Coutances, « lequel, dans son commerce se retiroit depuis plusieurs années ché Jacques Le Maréchal de notre dite parr., avec ses fils, où il est décédé », en présence de ses fils, François, Pierre et Charles, de François Dolley, de la parr. de Saint-Pierre de Hambye, aussy marchand chaudronnier, du même diocèse, son voisin ; 14 août, inh. « dans le St Lieu » d'une fille de Pierre de Cauvigny, éc., âgée de 3 mois, « morte en nourrice ché Frontin, au village de Roncheville ». — 1729 : 22 fév., mar. de Charles du Thon, chevalier, sgr et patron honoraire d'Airan et autres lieux, fils de Charles-François du Thon, chevalier, sgr d'Airan et de Montcarville, et de Marie-Thérèse Dufour, de Saint-Jean de Caen, avec Anne-Thérèse-Henriette de Neufville, fille d'Henry de Neufville, chevalier, sgr. d'Echaufour, sgr. et patron de Bavent et autres lieux, et de Jeanne-Thérèse Collet, de Bavent, par Jacques-Charles Heudey de Pomainville, « abbé commendataire de Notre-Da-

me-de-Royal-prey ». Signatures : du Thon d'Airan, de Neufville, de Neufville d'Eschaufour, Collet du Thon d'Airan de Neufville, Neufville, du Ruaud de Rupierre, de Heudey, abbé de Royal-prey, de Heudey, chevalier de Pomainville, de La Houssaye, Jeanne de La Fosse de La Ruette, Durville, de Frémanger, Briant ; 9 juin, mar. de François Foucques, fils de Nicolas Foucques, s[r] des Fontaines, de Saint-Pierre de Caen, avec Angélique Briant, fille de Jean-Charles Briant de Vaton ; 7 sept., inh. dans le chœur de l'église de Henry de Neufville, sgr et patron de Saint-Hilaire de Bavent et autres lieux, par Guillaume de Cairon, éc., curé d'Airan, en présence de M. de La Rivière, c. de Bréville, du curé d'Amfréville, de Ch. Le Guay, J. Philippe, E. de Brébisson ; 22 sept., bapt. d'Archange Girouard, fils de Thomas, bourg. de Saint-Pierre de Caen, « né en sa maison de campagne, au village de Roncheville et qui n'a pu estre porté en sa parr. pour y recepvoir le S[t] baptesme sans un extrême danger qu'il ne mourut par le chemin sans estre baptisé. On trouvera son baptistère que j'ai envoyé à M. le curé de Saint-Pierre pour estre inséré dans les registres des baptesmes de sa parroisse ; y recours », signé : de Frémanger ; 14 oct., inh. d'un enfant en nourrice, « fils de M[r] Rault, commis au bureau du passage du bac de Colombelle » ; 19 nov., M. Gabriel Le Commandeur et Thérèse, sa fille, parr. et marr. — 1730 : 15 janv., bapt. d'une fille illégitime, née de Marie Benard, fille de Jean, « vacabonde et sans aveu, se disant de la parr. de Saint-Pierre du Regard, proche Condé » ; 16 sept., inh. de Pierre Picot, 36 ans, « cavalier dans la compagnie de M. de Bavent, lieutenant dans le régiment de Cravate ». — 12 mars 1731, inh. dans le cimetière « d'une fille âgée environ trois ans, de M. de Cauvigny, escuyer ». — 1732 : 2 fév., bapt. de Jean-Pierre Fouquet, fils de Jean, parr. : Jean-Charles Briant, curé, marr. : Geneviève-Pétronille de Touchet, en présence de Pierre de Cauvigny ; 27 avril, bapt. de Henry-Guillaume-André, fils de Gabriel, parr. : Guillaume Guesdon, ancien doyen et curé d'Hérouvillette, marr. : Jeanne-Thérèse Collet ; 7 nov., bapt. de Jean-Phillippe Pilgrain, fils de Fabien, parr. : Philippe-Henry-Robert de Neufville, marr. : Thérèse-Agnès-Jeanne Le Commandeur ; 7 déc., bapt. de Jean-Pierre Le Monnier, fils de Jean, parr. ; Jean-Louis-François Dubisson, pr., vicaire, marr. : Geneviève-Marie-Magdeleine de Cauvigny. — 1733 : 19 juill., inh. par Pierre Le Cœur, curé de Petiville, de Charles Grenier ; 18 nov., bapt. de Marie-Françoise-Thérèse Foucques, fille de Nicolas, bourgeois de Caen, et de Marie Deslongchamps Girouard, parr. : François Cauchard de Vauville, bourg. de Caen, marr. : Thérèse-Agnès-Jeanne Le Commandeur. — 1734 : 5 avril, inh. par Daniel Poisson, prieur de l'Hôtel-Dieu de Condé, d'Elisabeth Féron, veuve de Richard Saint-Germain ; 14 avril, bapt. d'Angélique-Françoise-Pétronille Fouquet, fille de Jean et de Marie-Catherine Pillon, marr. : Françoise-Elisabeth-Angélique de Cauvigny, parr. : Jean-Louis-François du Bisson, vicaire, présence de dame Pétronille-Geneviève de Cauvigny ; 1[er] oct., bapt. de Charlotte-Angélique-Pétronille Le Monnier, fille de Jean, marr. : Pétronille-Geneviève de Touchet, parr. : Charles Lemière, éc., patron de Petiville, cons[er] du Roi en sa Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie. — 1735 : 23 nov., mar. de Jean-François Féron, d'Airan, avec Anne-Angélique Poret, en présence de Catherine Dufour de Neufville, de Henry-Philippe de Neufville d'Eschaufour, de Pierre de Cauvigny, de Guillaume de Cauvigny et Léonord de La Houssaye. — 1736 : 17 avril, ondoiement, par permission de M. Graville, vic. général, d'une fille de Robert-Henry-Philippe de Neufville, sgr. d'Echaufour, et de Catherine Dufour. — 27 juill. 1737, bapt. de lad. Catherine-Henriette, marr. : Catherine Asselin, veuve de M. Dufour, chevalier, sgr. du Bosq Goüet, procureur général de la Chambre des Comptes de Normandie, parr. : Claude-Pierre Estièvre, chevalier, sgr. et patron de Géfosse, cons[er] du Roi au Parlement de Normandie. — 29 mai 1736, inh., dans l'église, de Gabriel Le Commandeur. — 4 nov. 1738, bapt. par André Esnault, curé d'Hérouvillette. — 1739 : 4 déc. inh. dans la nef, d'Augustin Bazire, trésorier de la paroisse ; 5, mar. de François-Guillaume Bauquet, éc., s[r] de Grandval, fils de feu Guillaume Bauquet, éc., s[r] de Grandval, cons[er] du Roi, lieutenant général criminel à Bayeux, et de Françoise Lefèvre, de Saint-Georges de Lison, avec Marie-Jeanne Dericq, fille de Georges et de Marie-Anne de Touchet, par le vicaire de Bavent, « dans la chapelle de S[t] Jean de Beneauville, annexe de nostre église », en présence de Michel-Guillaume Bauquet, éc., frère de l'époux, de Philippe, Henri et Jacques-Alexis-Georges Dericq, éc., frères de l'épouse, de Jacques-Alexis de Touchet, éc., sgr. de Beneauville, oncle de l'épouse, et de Catherine Moisant de Brieux,

de Jeanne-Elisabeth-Henriette Vauclin. Signatures : Marie-Jeanne Dericq, Bauquet de Mauny, Catherine Brieux Moisant, « Deunneay de Voquellent », Bauquet Desbois, Touchet de Beneauville, Philippe Dericq, J. Dericq. — 1740 : 12 janv., inh. par Du Trou, curé de Quilly ; 27 août, mar. de Charles Montigny avec Marie-Catherine Outardel, en présence de Léonor de La Houssaie-Cauchard, ancien maire et échevin de la ville de Caen. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Allais, André, Aubert, Audrieu, Auvray, Balout, Bard, Berot, Bertot, Blochon, Boisard, Bordon, Bourseau, Brunet, Cabieu, Canu, Câtel ou Castel, Châle, Choyère, Chrétien, Clément, Courais, Cudefroment, David, Debarneville, Decaen, Decayé, Delabarre, Delauné, Delavallette, Desacres, Deschamps, Desrues, De Ste Croix, Doisnel, Duhomme, Durocher, Eudié, Euzé, Fabulet, Faucon, Féron, Foucques, Foucquet, Friloux, Frontin, Gady, Gâtine ou Gastine, Gast, Godey, Gueudon, Guérard, Guérinière, Guéroult, Jame, Jeanne, Halbicq, Hébert, Hedié, Hédieu, Héron, Hubert, Lamy, Landrieu, Lanselin, Lantier, La Pye, Laude, Lavoley, Lebarbier, Lebesnier, Leblanc, Leblond, Leboulanger, Lecanu, Lecerf, Leclerc, Ledanois, Lefebvre, Leguidois, Legrand, Lehoussu, Lemaréchal, Lemonnier, Lemore, Lepetit, Lepeulier ou Peulier, Lepont, Lepost, Leroy, Lesage, Le Val, Mauger, Mazeline, Mésèze, Mesnil, Milet, Milon, Moisson, Motel, Morel, Noël, Outardel, Ozerée, Pain, Pasquier, Petit, Pesnel, Picard, Picot, Pilgrain, Pilon, Pinson, Pointel, Poitevin, Prempain, Quentin, Quesnel, Quéty, Raoult ou Rault, Rémon, Ricard, Richard, Richomme, Robert, Rost, Seigneurie, St Germain, Sochon, Tabard, Torcapel, Vauquelin, Varin, Vasnier, Vérel, Vermée, Viger, Violette.

E Suppl. 1401. — GG 6. — (Registre). — Moyen format. 108 feuillets.

1741-1751. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : J.-C. Briant + avril 1744 ; Auguste-Hyacinthe De Brossard, 1745. Vicaires : J.-B.-François Duchemin, 1742 ; Louis Foucques des Marais, 1742-1746 ; Joseph Ledain de Préaux, 1746. — 1741 : 29 janv., bapt. de Marie-Charlotte-Andrée, fille de Gabriel, marr. : Marie-Charlotte Des Jonchets, représentée par Thérèse Le Monnier parr. : George « Desricqs », éc., représenté par Jacques Le Vilain ; 25 juill., mar. de François Quesnel avec Marie-Marguerite Le Fèvre, en présence de M^tre Robert Pinson, chirurgien, d'Alexis d'Herbeline, éc. — 1742 : 22 mai, mar. de Charles Pagny avec Anne Lebret, en présence de François de Frémanger, curé d'Airan ; 3 sept., bapt., par le curé d'Hérouvillette [Esnault], de Marie-Madeleine-Jeanne Decaen, parr. : ledit curé, marr. : Jeanne Manoury ; 2 oct., bapt. de Marie-Charlotte-Pétronille Fouquet, fille de Jean ; marr. : Marie-Pétronille Cauvigny, parr. : Charles-Daniel-Anne Lemière, éc., en présence de Pierre de Cauvigny, éc., de J.-J.-Charles Lemière ; 21 déc., bapt. d'Aimée-Henriette-Marie, fille de Louis, marr. : Marie-Anne de Touchet de Beneauville, parr. : Philippe-Henry Dericq, éc. — 1743 : 6 fév., bapt. de Pétronille-Louise Montigny, fille de Charles, marr. : Pétronille-Françoise Lemière, d'Allemagne, parr. : Louis de Touchet de Beneauville ; 28 mai, bapt. par Jean Palos, vic. de Ranville. — 1744 : 18 fév., inh. « dans la seconde place du cœur de cette église » de damoiselle de Touchet, 18 ans ; 7 mars, mar. de François Le Chevalier, éc., sgr. du Fresne, fils de feu Jacques, éc., et de Geneviève Ruel, de Bures, avec Marie-Madeleine-Geneviève de Cauvigny, fille de Pierre et de Pétronille-Geneviève de Touchet, en présence de Pierre de Cauvigny, de Jacques-Thomas, curé de Manneville, de Pierre-Thomas, frère dud. curé, de Jean Thomas et Jean Harivel, tous de Manneville ; 8 avril, inh. de Jean-Charles Briant, curé de Bavent, âgé de 69 ans, « dans le Sancta Sanctorum, du costé de l'épitre, par M^r le doyen de Trouard, présence des confrères sous-signés » : Laumonier, c. de Cagny et doyen de « Trouarn » ; J. Lemarchand, c. d'Escoville, Esnault, c. d'Hérouvillette, J.-F. Adam, c. de Ranville, C.-J. Duchemin de la Magdeléne, c. du « Bisson », Fouque Desmarais, vicaire de Bavent ; 4 mai, inh. de Catherine Morel, femme de Martin Grenier, dans l'église, par M. Lemarchand, c. d'Escoville, en présence d'André Esnault, Jean-François Adam et Fouque Desmarais, « prêtre desservant la cure » ; 5 juin, bapt. de Charles Chrestien, fils d'Alexis, par Julien Legrand, prêtre ; 14 juin, inh. de Jeanne du Rozel, femme de Pierre Girouard ; 25 août, inh. d'Anne Duquesney, en présence de Louis Briant, prêtre ; 23 sept., bapt. par Me Louis Briant ; 4 nov., bapt. de Jacques-Alexis Hachet, fils de Jacques, parr. : Alexis Herblinne, éc., s^r de Rupercy, marr. : Marie Toison, en présence de Me Louis Briant ; 12 nov., mar. de J.-J. Mosny avec Françoise Noël, en présence de Jacques Cauchard, « officier de la Coste ». — 1745 : 2 janv., inh. de Jacques Prem-

pain, en présence de Me Jacques La Rose, pr., du diocèse de Coutances ; 25 janv., Tasine-Marguerite de Saint-Michel, épouse de Charles Pinçon, chirurgien à Gonneville. marr. ; en février, plusieurs actes par Me Julien Legrand, pr. ; 16 mars, inh. dans l'église, de Laurent Briant, en présence du curé de Petiville [Le Marest] et de M. Mollet ; 30 mars, inh. de Marie Duhomme, en présence de Julien Legrand, pr., et de Guillaume Fouques, clerc ; 12 avril, inh. de Thomas Girouart, bourg. de Caen, 55 ans, par M. de Brossard, curé du lieu ; 27 juin, bapt. de Jean-Pierre Daumesnil, fils de Pierre, « fermier à l'Arbre Martin » ; 11 août, bapt. de Marie-Madeleine Foucher, fille de Baptiste, parr. : François Cauchard, sr de Vauville, en présence de Charles-Martin Jamet, prêtre. — 1746 : 23 mai, bapt. par Pierre Mollet, chapelain de Saint-Jean l'Evangéliste de Varaville ; 30 juill., mariage de Jean Féron, de Ranville, avec Anne Grenier, en présence de Jeanne Genneville Coquet. Témoin habituel : François Quesnel, custos ; 9 oct., bapt. de Louis-Pierre-Guillaume de Cauvigny, fils de Guillaume, éc., sr de « Venoist », chev. de Saint-Louis, et de Françoise-Henriette de Moré, parr. : Pierre de Cauvigny, marr. : Pétronille-Geneviève de Touchet. — Fol. 54 et 55 : « catalogue des paroissiens de Bavent confirmés le 2 juillet 1746 par Mgneur l'évêque de Bayeux », au nombre de 110. — 1747 : Jean-Louis Pinson, chirurgien, parr. en janvier et avril ; 12 août, bapt. de Pierre de « Fumeçon », fils de Pierre, éc., conser du Roi, contrôleur général des Finances, Bois et Domaines de la Généralité de Caen, originiaire de Saint-Pierre de Caen, et de Charlotte-Louise-Marie de Mancel de Sequeville, demeurant à Bavent, parr. : Pierre Rousselin, « officier de la Coste », marr. : Marie-Magdeleine-Michelle de Fumeçon, épouse de Pierre Rousselin, tous deux de Caen ; 10 déc., ondoiement d'un fils pour « Messire de Venoix ». —1748 : 29 janv., baptême du fils de Guillaume de Cauvigny et de la dame de Moré, parr. : René-Louis de Moré, curé d'Avrilley, diocèse du Mans, marr. : Geneviève-Aimée de Touchet, dame de Manneville ; 2 juin, bapt. de Jacques-Claude-Victor Du Bois, né le 31 mai, fils de Jacques-Guy Du Bois, éc., et de Charlotte-Claude Hébert ; parr. : Jacques Denys, éc., sr de Cantepie, de Cambremer-en-Auge ; marr. : Jeanne-Charlotte-Victoire Du Bois, épouse de Jacques-Denis de Cantepie. — 1749 : 10 juill., inh. dans l'église, par Lemarchand, curé d'Escoville de Charlotte-Louise-Marie de Mancel de Secqueville, veuve de Pierre de Fumesson, âgée de 25 ans, en présence des curés de Bavent et d'Hérouvillette. — 1750 : 12 juill., inh. dans le chœur de l'église, par M. Le Chanoine, curé de Varaville, de Jeanne-Thérèse Collet, veuve d'Henry de Neufville, chevalier, sgr. et patron de Bavent et d'Echaufour, décédée le 11, âgée de 72 ans, en présence des curés d'Escoville, [Lemarchand], Ranville [Adam], Sallenelles [Morice], Petiville [Marest] et Bavent ; 9 nov., inh., dans la nef de Jacques-Claude-Victor Du Bois, fils desd. Du Bois et Hébert, âgé de 2 ans ½ environ. — Autres actes concernant les familles Albic, Allais, André, Andrieu, Auvray, Baloup, Bar, Bazire, Beauroule, Bertot, Boisard, Boissais, Bouet, Brion, Brunet, Cabouret, Canu, Chaperon, Chrétien, Cudeforment, Cussy, Decaen, Delalonde, Delamare, Delauné, Desacres, Deschamps, de Ste Croix, Dethan, Deterville, Duhomme, Duquesnay, Durocher, Fabulet, Féron, Foucher, Fouquet, Friloux, Frontin, Gady, Gascoin, Gosse, Gosselin, Grenier, Grigelée, Guérard, Guillemette, Hachet, Hadebique, Haguais, Hareng, Hébert, Hellein, Heudier ou Eudier, Heusey, Jame, Lamy, Langlois, Lanos, Lavolé, Laviney, Lebarbier, Leblanc, Leblond, Lebret, Ledanois. Lefebvre, Legras, Leguidois, Lemarchand, Lemarignier, Lemonnier, Lemore, Leneveu, Lepelletier, Lepont, Lequeux, Lesage, Lesieur, Leval Londe, Marescot, Marie, Mériotte, Mesnil, Milon, Montigny, Morand, Morel, Noël, Outardel, Ozerée, Pagny, Paine, Perrée, Picot, Poret, Prempain, Quesnel, Quétil, Richehomme ou Richomme, Robert, Roger, Rose, Samson, Seigneurie, Sénécal. Thibout, Torcapel, Vassal, Vautier, Vermée, Viger, Yevelin.

E Suppl. 1402. — GG 7. — (Registre). — Moyen format. 114 feuillets.

1751-1716. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : de Brossard. Vicaire : Le Dain. — 1752 : 7 fév., bapt. de Guillaume-Bernard de Cauvigny, fils de Guillaume, éc., sr de « Venoist », chev. de Saint-Louis, ancien capitaine de Dauphin-Infanterie, et de Henriette de Moré, parr. : François-Bernard de Cauvigny, sgr. et patron de Clinchamps, marr. : Pétronille-Guillemette de Cauvigny, représentés par Toussaint Hébert et Anne Féron ; 26 sept., bapt. de Clotilde-Justine Noël, fille de Jean Noël, custos, parr. : Auguste-Hyacinthe de Brossard, curé du lieu, marr. : noble

dame Charlotte-Claude Hébert Du Bois ; 14 mars, inh. de François-Bernard de Cauvigny, sgr. et patron de Clinchamps, « dans le bans de Mr de Cauvigny Venoist, situé dans la nef » ; 5 oct., inh. « de Philippe Le Paumier, pauvre mandian que l'on nous a dit estre de la paroisse de St Jean de Bayeux. » — 1753 : 17 juill., bapt. de Marie-Anne-Louise Le Débonnaire, née le 16, fille de Pierre Le Débonnaire, avocat en Parlement, et de Marguerite Le Trémançois, parr. : Louis-Morin de Vomeray, de Varaville, marr. : Marie-Anne Riboult, épouse d'Eurry de Fontenay, de la parr. du Buisson ; 24 oct., bapt. de Marie-Thérèse-Louise Vassal, fille d'Etienne, parr. : Robert Denize, cavalier de la maréchaussée ; marr. : Thérèse Robillard, « demeurante à l'Abbaye aux Dames de Caen ». — 1754 : 3 sept., mar. de Nicolas Duhomme avec Charlotte Simon, en présence de Françoise Mecflet, Heudey de Mecflet, Mecflet de La Ruette, Mecflet de La Rosière et Bavent ; 18 sept., bapt. de Henriette Boutens, fille de Pierre Boutens, chirurgien, et de Marie Jardin ; parr. : Henry-Samuel de Neufville, sgr. et patron de Bavent et Eschaufour, lieutenant-colonel de cavalerie, major du Régiment Royal des Cravates, chev. de Saint-Louis, marr. : Marguerite-Laurence Maloüin, épouse de Cauchard de La Houssaye, en présence d'Anne-Jeanne Mecflet de La Ruette, Elisabeth Mecflet de La Chapelle et de Jacqueline-Charlotte Guion des Diguères ; 27 juin, inh. « d'un pauvre mandian âgé de cinquante deux ou trois ans, tombé malade dans notre paroisse, ... qui parroist s'appeler François Fossard et estre de la parroisse de Ste Colombe de Graville, suivant les certificats du sieur curé de La Chapelle Fouquet ». — 1756 : 30 mars, bapt. de Marie-Anne Vassal, fille d'Etienne, parr. : Jacques-Auguste Boulongne, cer élu en l'élection de Caen ; 9 juin, bapt. de Marie-Gabrielle Boutens, fille de Pierre, chirurgien. — 1757 : 5 sept., bapt. d'Hyacinthe Boutens, fils du même, parr. : le curé de Bavent, marr. : Marguerite-Laurence Maloüin, épouse de Cauchard de La Houssaye bourg. de Caen, led. enfant inh. le 11 septembre ; 8 fév. inh. de Gervais Bazire, bourgeois de Caen, dans la nef, en présence de Jacques-François Le Trémançois et Guillaume-François Le Dru, prêtres. — 1759 : 12 oct., bapt. de Marthe-Charlotte Bieuron, fille de Joseph, parr. : Charles-Jacques-Anne Lemière, officier de dragons, marr. : Marthe-Charlotte-Josèphe-Alexandrine Lemière, de la par. de Petiville. — 1760 : 10 juin, bapt. de Marie Boutens, fille de Pierre : 22 janv., inh. de Jacques Cauchard, bourgeois de Caen, « officier de la Coste », décédé le 20, âgé de 65 ans, « dans la chapelle de la famille », par Lemarchand, curé d'Escoville, en présence des curés de Petiville [Du Marest], Amfréville [Foucques de La Moissonnière], de Touffréville [F.M. Millet], de Bures [Dauvergne], de M. l'abbé Le Trémançois, pr., et des vicaires de Gonneville et d'Escoville. — Autres actes concernant les familles : André, Anne, Audrieu, Auvray, Baudet, Bazin, Bazire, Bertot, Beuron ou Bieuron, Boisard, Boutens, Brion, Brisse, Brunet, Cabouret, Canchy, Castel, Cauvet, Chatel, Choyère, Chrétien, Closmesnil, Colin, Courcy, Courtois, David, Dallemagne, De La Pye, Delaunay, Delalonde, Desacres, Desbois, Deschamps, Deterville, Dethan, Dosseville, Dubois, Dubos ou Dubosq, Duhomme, Dumont, Duprey, Duval, Eudier, Fabulet, Feron, Foucaux, Fouquet, Friloux, Froment, Gady, Godet ou Godey, Grenier, Grigelée, Guérard, Guesdon, Guilbert, Guillemette, Jeanne, Hadebique, Halbique, Haveron, Hébert, Heudier, Heusey, Lallouette, Lamare, Lamy, Langlois, Leblanc, Lebidois, Lebon, Lebret, Lecanu, Lecarpentier, Lecourtois, Lefebvre, Leguidois, Lelaurier, Leloup, Lemaître, Lemarchand, Lepeullier, Lepont, Lerebourg, Lescuyer, Levêque, Mallet, Massieu, Mauger, Mériotte, Milon, Mosny, Noël, Othon, Outardel, Palhestre, Picot, Picque ou Pique, Pillegrain, Police, Quennement, Quesnel, Quéty, Rault, Renouf, Richehomme, Rouelle, Sainte-Croix ou de Sainte-Croix, Toison, Torcapel, Ursin, Vassal, Violette.

E Suppl. 1403. — GG 8. — (Registre). — Moyen format. 113 feuillets.

1761-1771. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : de Brossard + 7bre 1761 ; pr. desservants : Lanfranc-Charles Jardin, Lemarchand, 1761 ; vicaires : Le Dain, 1761, Lanfranc-Charles Jardin, 1762-1765, Philippine, 1765, L.-C. Jardin, 1767 ; pr. résidant : Cauvet, 1762, 1763. — 1761 : fol. 3 et 7 : note de visite, le 11 juin, par l'évêque de Bayeux ; 19 oct., bapt., par « Je, curé d'Ecoville [Lemarchand], nommé à la cure de cette paroisse », de Henry-François de Neufville, fils de « Messire Henry-Samuel de Neufville, chev., sgr. d'Echaufour, sgr. et patron de cette paroisse, ancien lieutenant-colonel du Régiment Royal des Cravates, chev. de Saint-Louis, et de noble dame Jeanne-Françoise Hue, veuve de messire Jean-

François de Venoix, en son vivant sgr et patron d'Anctoville et seigneur suzerain d'Athis, proche Caen » ; 21 déc., Henry de Neufville et « Madame son épouse, ès qualités », parr. et marr. ; 12 sept., inh., dans le sanctuaire, d'Auguste-Hyacinthe de Brossard, décédé le 11, âgé de 57 ans, par Thomas-Antoine Laumonier, curé de Cagny et doyen de Troarn, en présence des curés d'Ecoville, Robehomme, Amfréville, « Le Bisson », Varaville et autres ; signataires : Laumonier, c. de Cagny, Le Dain, vic. de Bavent, Lemarchand, c. d'Ecoville. — 1762 : 24 mars, bapt. de « Casymir-Hypolite », Boutens, fils de Pierre, parr. : Casimir-François-César de Venoix, marr. : Hypolite de Venoix, sa sœur, « qui ont déclaré ne scavoir signer vu leur peu d'âge » ; 2 avril, Henry de Neufville et son épouse, parr. et marr. de Henry-François-« Fidel » Andrey, fils d'Henry ; 17 avril, Daniel-Anne-Charles Lemière, chev., patron de Petiville, et Marie-Joseph Descamps, son épouse, représentés par Louis Peullier et Susanne Gacouin, parr. et marr. de Jeanne-Félicité Pinçon, fille de Jean-Louis ; témoin habituel : Jean Noël, custos ; 4 oct., inh. par le curé d'Hérouvillette [Esnault], dans l'église, de « Pierre Débonnaire », bourg. de Caen, avocat, en présence des curés de Petiville [Du Marest], Touffréville [Millet], Robehomme [R. Pesnel] ; 13 nov., inh. par le même, dans l'église, de Pierre Cauchard, ancien curé de Manchouville, diocèse de Rouen, décédé le 12 à Bavent, âgé de 74 ans, en présence de Dauvergne, c. de Bures, et R. Pesnel, c. de Robehomme. — 1763 : 15 juill., bapt. de Jean-Henry de Neufville, fils d'Henry-Samuel de Neufville, et de Jeanne-Françoise Hue, parr. : Toussaint Hébert, marr. : Jeanne Halbique. — 12 déc., inh., dans l'église, par M. [des] Marests, c. de Petiville, de Henry-René Le Commandeur, bourg. de Caen. — 1764 : 6 nov., mar. de Jean-Charles Gadi avec Jeanne de Caen, en présence de M. le chevalier de Tilly ; 5 août, inh. de Robert Pinçon, chirurgien ; 5 sept., inh. de Casimir-Hyppolite Boutens, fils de Pierre, chirurgien. — 1765 : 17 mars, bapt. de Casimir-Henri de Neufville, fils d'Henry-Samuel et Jeanne-Françoise Hue, parr. : Toussaint Hébert, marr. : Elisabeth Moisy, son épouse ; 19 avril, inh. de Pierre Vassal, dans l'église, par Pesnel, c. de Robehomme ; 21 août, inh. dans le chœur de l'église, du côté de l'épître, de Georges-François-Victor de Touchet, fils de Jean-Louis et de Victoire-Marie Angot, décédé le 20, âgé de 3 ans½. — 1766 : 27 juill., bapt., par Foucques des Marais, prêtre, « ancien chanoine de Dol », de Jacques-Louis Hébert, fils de Jean, parr. : ledit prêtre, marr. : Marie-Catherine-Jacqueline Le Débonnaire ; 27 nov., Guillaume Foucques des Marais, curé du « Bisson », parr. et d^lle Catherine-Louise Le Débonnaire, marr. ; 23 juin, inh., dans l'église, par Pesnel, curé de Robehomme, de Guillaume-Denis-[Etienne] Le Courtois, ancien conseiller au Bailliage et Siège Présidial de Caen, « décédé d'hier, dans cette paroisse en sa maison du Mesnil de la Barre ». (Joint un jugement ordonnant l'addition du prénom d'Etienne). — 1767 : 30 juin, mar. par Delau, curé de Troarn, de Charles Renouf avec Marie Grenier ; 6 nov., bapt. par Richard Pesnel, c. de Robehomme, parrain, de Michel Boutens, fils de Pierre Boutens, chirurgien ; 22 déc., Henry-François de Neuville, éc., parr. et dem^lle Henriette-Hipolyte de Venoix, sa sœur, marr., « ont déclaré ne scavoir signer à cause de leur jeune âge » ; 31 déc., inh., au milieu de la nef, par Pesnel, de Léonord Cauchard de La Houssaaye, décédé le 29, âgé de 94 ans. — 1768 : présent, et employé comme témoin aux inhumations : Charles Foucques des Marais ; 18 janv., inh., au milieu de la nef, « proche ledit sieur son mari », de Marguerite-Laurence Maloüin, veuve de Léonord Cauchard, âgée de 76 ans, par Lamy, c. d'Ecoville ; 22 janv., inh., dans la nef, proche les fonts baptismaux. de Jean Féron, marchand mercier. — 1769 : 24 juill., mar. de Jean-Guillaume-Antoine Le Provost, fils d'Antoine, et d'Anne Girard, bourg. de Caen, avec Catherine-Louise Le Débonnaire, fille de feu Pierre-Denis Le Débonnaire, avocat, et de noble dame Marie-Marguerite Le Trémançois, en présence des s^rs Foucques des Marais et Lempérière, prêtres, demeurant au Buisson, de Charles-François Foucques, de Bréville ; 22 fév., inh. d'Anne-Madeleine Le Cerf, veuve de Guillaume-Denis-Etienne Le Courtois, cons. du Roi au Bailliage de Caen, dans la nef, par Lamy, c. d'Ecoville, en présence de Pesnel, c. de Robehomme ; 6 mars, inh. de Guillaume de Cauvigny, chev. de Saint-Louis, décédé le 4, par Pesnel, c. de Robehomme. — 1770 : 15 mai, mar. de Marin Jennière, d'Anctoville, domestique de M. de Bavent, avec Anne-Thérèse Deschamps, en présence d'Henry-Samuel de Neufville, de dame Jeanne-Françoise Hue de Lérondel, son épouse, de François-Gabriel de Séran, chev. de Saint-Louis,

« cy-devant militaire au Régiment de Vivarais » (qui signe : cher d'Andrieu). — Extrait des reg. de Croisilles, de 1767 : famille Capitrel. — Autres actes concernant les familles André, Andrieu, Angélique, Anger, Anne, Auvray, Barbey, Barbot, Bardel, Barette, Bazire, Baudouin, Beuron ou Bieuron, Boisard, Bonpain, Bouet, Boulais, Boullant, Boutens, Bretonnière ou de la Bretonnière, Brunet, Bunel, Canchy, Cauvin, Chaperon, Chrétien, Cingal, Colmiche, Daumesnil, De La Noë, Delaunay, Destigni, Déterville, Dethan, Dozeville, Doublet, Duhomme, Duquesney, Duval, Etienne, Eve, Féron, Fouque. Frigot, Friloux, Gady, Gacoin, Giffard, Godard, Gosse, Grenier, Grigelée, Guérard, Guilbert, Guilmin, Halbique, Havron, Hébert, Hec, Héron, Heudié, Heute, Hubert, Jacqueline, Jame, Jeanne, Jeannière, Lair, Lamare, Lamy, Langlois, Lebarbier, Leblanc, Leblond, Lebon, Lebret, Lecarpentier, Lecourtois, Ledésert, Legrand, Lemaistre, Lemarchand, Lemaréchal, Lemoine, Lemore, Lepetit, Lepont, Lequier, Londe, Lucas, Mallet, Mariette, Matieu, Mazeline, Mesnil, Milet, Milon, Montée, Mony, Morand, Noël, Onfroy, Othon, Outardel, Ozerée, Picard, Piedplu, Pinçon ou Pinson, Pilgrain, Prenpain, Prevost, Quesnel, Quétil, Raux, Renouf, Richer, Richomme, Robert, Rogère, Rost, Rouelle, Sanson, Seigneurie, Sénécal, Udié, Vasnier, Vermée, Viget, Vincent, Violette.

E Suppl. 1404. — GG 9. — (Registre). — Moyen format. 148 feuillets.

1771-1781. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : Lemarchand + 1772 ; Jean-Charles-Nicolas de La Rue, 1772 ; vicaires : Jardin, 1772, Ambroise-François-Nicolas Ribou, 1772-1776, Pierre -Rolland, 1776-1780, Anthoine-Thomas de la Fontaine, 1780. — 1771 : 26 juin, bapt. d'Henri-Hippolyte Janière, fils de Marin, parr. : Henri-François de Neuville, marr. : Henriette-Hippolyte Venoix d'Anctoville ; 26 juin,, bapt. de Louis-François Pinson, fils de Louis, parr. : Charles-François [Foucques] Desmarais, marr. : Marie-Anne-Louise Le Débonnaire. — 1772 : 12 fév., mar. de Pierre Le Roy et de Marie-Jeanne Le Frère, par Guillaume-François Pignard, pr. ; 1er janv., [pour 1er fév.], inh. de Jacques Le Marchand, curé de Bavent, âgé de 70 ans, dans le *Sancta Sanctorum,* par Thomas Manchon, c. de Saint-Germain de Varaville, en présence de L. Boutry, chap. de Varaville, Dauvergne, c. de Bures, Fouques de La Moissonnière, c. d'Amfréville, R. Pesnel, c. de Robehomme, Jardin, vicaire, et Pignard, prêtre ; 7 mai, Jean-Henri-Isabel Courcelles, sous-diacre, témoin. — 1774 : 7 juin, mar. de Jacques Brunet et de Marie-Jeanne Friloux, en présence de Louis Foucques des Marais, prêtre, prieur de Réville, d'Henry-François de Neufville, éc. ; 1 er juill., bapt., par Louis Foucques Desmarets, de Louis-Marie-Emmanuel Richer, fils de Guillaume, parr. : ledit prieur ; 2 juill., bapt. par Jean-Henry-Isabel Courcelles, de Jean-Louis Bretonnière, fils de Jean-Louis ; 13 août, bapt. de Jean-Louis de Vaumerey, fils de Gabriel Morin de Vaumerey, éc., et de Marie-Elisabeth Varin des Hautes-Terres, de Bavent, parr. : J.-B. de Mallortie, curé de Canteloup, marr. : Louise Morin Debon, tante paternelle ; 21 août, bapt. d'Aimée-Julie Housset, fille de Pierre-Bernardin-Victor Housset de Catteville, trésorier de l'Extraordinaire des guerres pour la généralité de Caen, et de Marie-Aimée-Julie Barbey, de Saint-Gilles de Caen, parr. : Pierre-Jacques Housset, directeur général des Postes de Caen, grand'père de l'enfant, représenté par Pierre Le Canu, marr. : Marguerite-Aimée Housset, tante de l'enfant, représentée par Catherine Le Melle. Plusieurs inh. par J.-H.-J. Courcelles; 4 août, inh. de Martin « Le Tan », en présence de Pierre Blutel, Courcelles, prêtres; 27 oct., inh. de Marie-Catherine Montigny, dans la nef, par André Esnault, c. d'Hérouvillette, en présence de R. Pesnel, c. de Robehomme, Du Marest, c. de Petiville. — 1775 : 10 juill., bapt. de Henriette-Sophie Richer, fille de Guillaume, parr : Henri-Charlemagne de Puttecotte, chev., sgr. de Rèneville, mar. : Françoise-Auguste de Pierrepont, tous deux de Saint-Jean de Caen ; 1er août, mar. de Charles Vivier, de Troarn, avec Geneviève Guérard, par François-Robert Ygou, prieur de l'abbaye de Troarn ; 16 oct., bapt. de Marie-Marguerite-Thérèse Hadebique, fille de François, parr. : André Le Provost, pr., vic. de Démouville, oncle maternel, marr. : Marie-René Le Cavelier, veuve de Jean Cauvet de Nerval, docteur agrégé aux droits en l'Université de Caen, bailli d'Argences et de Saint-Gabriel, parr. : André Le Provost. — 1776 : 11 janv., bapt. de J.-B. Auvray, fils de Jean-Pierre, par Pierre Rolland, pr. ; 10 mai, inh. de Jean-Louis de Vaumerey, éc., âgé d'un an. — 1777 : 18 nov., mar. de Guillaume Halley avec Marie-Catherine Friloux, en présence de Foucques Desmarais, prieur de Réville ; 17 janv.,

inh., « avec la permission de M. le Procureur du Roy de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen.., de Pierre Petit, fils de Pierre, lequel a été tué le jour d'hier dans le bois de Bavent », par Dauvergne, c. de Bures. — 1778 : 26 mars, bapt., de Henri-François Le Marinier, fils de Jean, parr. : Henri-Samuel de Neufville, de Bavent, marr. : Françoise-Auguste de Pierrepont, épouse de M. le comte de Rèneville. — 1779 : 19 janv., bapt. de Marie-Anne-Catherine Anne, fille de Michel, par Gervais Le Maître, vic. de Colleville ; 30 mars, bapt. d'Anne-Victoire Huet, fille de Joseph, par J.-B. Huet, chapelain de la Délivrande ; 19 juill., mar. de Laurent Acarin, de Noyers, avec Marie-Marguerite Gervais, en présence de Henri-Samuel de Neufville Bavent, de Jeanne-Françoise Hue de Bavent, de Jeanne de Goupillières-Bénouville, de Jean-Henri de Neufville, de Casimir de Neufville. — 1780 : 25 juill., mar. de Pierre-Jean-François Mouillard, de Saint-Ouen de Caen, et de Marie-Anne-Louise Le Débonnaire, fille de feu Pierre-Denis, avocat en Parlement de Normandie, et de Marguerite Le Trémançois, de Bavent, en présence de Jean-Guillaume Le Provôt, avocat en Parlement, de Catherine-Louise Le Débonnaire, de Marie-Catherine-Jacqueline Le Débonnaire ; 12 sept., bapt., par Thomas Varin, chapelain fondé à Saint-Jean de Caen, de Marie-Jeanne-Monique-Félicité Le Guidois, fille de Jean-Pierre ; 13 nov, bapt., par Charles-Jacques-Amédée Busnel, prêtre, de Marie Bunel, fille de Charles ; 1er sept., inh. de Marie La Forge, femme de N. La Pie, par Jacques-Jean-Philippe Pinçon, prêtre ; 19 oct., inh. de Jean-Charles Eve, par Jean-François Hébert, prêtre, de la par. de Vaucelles de Caen. — Autres actes concernant les familles : Acarin, Anne, Auvray, Balout, Basière, Baudot, Bar, Bazire, Bérot, Bieuron, Bloche, Bonnefoy, Boulard, Boutens, Brière, Brion, Cailloux, Cingal, Chemin, Cliquet, Conchy, Corbel, Cudeforment, Crétien ou Chrétien, De La Pie, Delaunay, Denis, Desacres, Desfrênes, Destigny, Doublet, Doucet, Duhomme, Dumont, Dupont, Duverger, Fouque, Fouquet, Fleury, Frémont, Friloux, Gaudien, Gascoin, Geoffroy, Godet, Gosse, Grard, Grenier, Grigelée, Halbique, Halley, Hébert, Herny, Héron, Heute, Hubert, Huet, James, Jeanne, Jenière, Jumel, Labretonnière, Lair, Lamare, Lamy, Langlois, Lavisse, Lavolé, Lebarbier, Lebaron, Lebatard, Leblanc, Leblond, Lecanu, Lecarpentier, Lecœur, Lecourtois, Ledésert, Lefrère, Legras, Lejeune, Lemaître, Lemaréchal, Lemarigné, Lemoine, Lemonier, Leneveu, Lepeigné, Leprévost ou Prévost, Lepeulier, Le Roy, Letan, Letanneur, Londe, Mallet, Marc, Marie, Merescot, Maubant, Mazeline, Mélion, Morel, Montigny, Mony, Nicole, Noël, Onfroy, Oserée, Osmont, Othon, Picard, Pilgrain, Pinson, Piquois, Putot, Quesnel, Quéty, Rault, Renouf, Richer, Robert, Roger, Ruelle, Ste Croix, Sénécal, Tardif, Tonard, Torcapel, Udié ou Hudié, Vasnier, Vassal, Violette, Vivien, Vivier, Voisin.

E Suppl. 1405. — GG 10. — (Registre). — Moyen format. 190 feuillets.

1781-1793. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : de la Rue ; curé constitutionnel : François Carra, juin 1791 + décembre 1792. Vicaires : Pierre-Thomas Lebeuf, 1781 ; Charles-François-Marie Fouques, 1782 à juin 1791. — Fol. 1 à 9 : tables alphabétiques : naissances et décès, 1781 à 1793. Pas de table des mariages. — Fol. 21 : note de visite par : Daudibert, archid., vic. gén., le 12 octobre 1781. — 1782 : 17 janv., bapt. de Claire-Marie Huet, fille de Joseph, par J.-B. Huet, chapelain de N.-D. de la Délivrande, oncle de l'enfant ; 9 avril, mar. de Jean Le Provost, de Colleville, avec Barbe-Elisabeth Boisard, par Jean Lempérière, curé de Véret [et vic. d'Amfréville], en présence de : Delau, c. de Troarn, de Manchon, c. de Varaville ; 1er juin, bapt. de Marie-Françoise Grenier, fille de Jean-Pierre, marr. : Anne-Catherine-Louise-Françoise Goujon-Esnault, parr. : François Esnault, doyen des avocats du Bailliage de Caen et procureur fiscal de la haute justice du marquisat de Bellemare ; 27 août, mar. d'Antoine Féron avec Marie-Jacqueline Havron, en présence de M. de Neufville Bavent, « seigneur et patron de cette paroisse, seigneur suzerain de Petiville et autres lieux, lieutenant au Régiment de Bourbon » ; 25 sept., bapt. de Charles-Henri-Armand Delaunay, fils de J.-J., par Joseph Lemoine, vic. d'Ecoville ; 10 oct., mar. de Jean-Louis Huet, de Saint-Pierre de Caen, avec Marie-Madeleine-Armande Vasnier, de Troarn, en présence de M. de Neufville-Bavent ; 18 nov., bapt. de Marie-Madeleine-Thérèse Outardelle, par André Esnault, curé d'Hérouvillette, et parr. de l'enfant ; 9 avril, inh. de Henri-Samuel de Neufville-Bavent, âgé de 76 ans, par André Esnault, en présence des curés de Troarn [Delau], Varaville [Manchon], Petiville [Du Marest], Ecoville [Lamy], et de MM. Montaigu, le cher de Nollent, le

chᵉʳ de Rèneville ; 29 mai, inh. de Marguerite Laugois, par Louis Boutry, chapelain de Varaville, en présence de Basset, vicaire de Petiville ; 1ᵉʳ juin, inh. de Jeanne-Françoise Hüe, veuve de Henry-Samuel de Neufville-Bavent, par André Esnault, c. d'Hérouvillette, en présence de Basset, vic. de Petiville ; 26 oct., inh. de Jean-François de la Rue, bourg. de Caen, âgé de 85 ans, par Jouenne, desservant de Robehomme, en présence de Du Marest, c. de Petiville ; 11 déc. 1783, inh. de Pierre Boutens, chirurgien. — 1785 : 11 janv., mar. de Pierre Grigelée avec Marie-Anne Desbois, « après qu'il nous a été présenté un acte de M. Saffray de Vimond, chef des cannonniers gardes côtes, de la division de Dives, en date du 1ᵉʳ de janvier dud. an, par lequel il permet au futur, canonier sous son commandement, de se marier toute fois et quantes,....» ; 27 août, mar. de Nicolas Tardif avec Françoise Moni, par Jacques Binet, c. de Brucourt ; 11 janv., inh. de Marie-Catherine-Jacqueline Le Débonnaire, 42 ans, par Manchon, c. de Varaville, en présence de Boutry, chap. de Varaville, Le Terrier, vic. de Bréville, Outardel, sous-diacre. — 1786 : 25 mars, bapt. de Marie-Jeanne-Julie Grenier, fille de Martin Denis, marr. : Marie-Anne-Julie Barbey, épouse de Pierre-Bernardin-Victor Housset de Catteville, consᵉʳ du Roi et son secrétaire, seigneur-châtelain de Merville, Beneauville, Bavent et autres lieux, trésorier des guerres à Caen, parr. : J.-B.-François Bidard de Grandchamp, ancien gendarme de la Garde du Roi. — 1787 : 25 janv., mar. de Pierre Baudet avec Marthe-Charlotte Beuron, en présence de noble dˡˡᵉ Lemière, de dˡˡᵉ Guilain, etc. ; 22 mai, mar. de François Cauvet, avec Susanne Duval, par Lefortier, c. d'Allemagne, en présence de « nobles personnes, messieurs, dames et demoiselles de Malherbe »; signatures : M.A.F. de Malherbe, Fribois de Malherbe, le chevalier de Malherbe, de Malherbe. — 1788 : 8 janv., bapt. de Julie-Adélaïde-Sophie Grenier, fille de Jean-Pierre, marr. : Marie-Marguerite-Julie Fribois de Malherbe, parr. : Charles-Eléazar de Malherbe, de la par. de Bavent ; 15, bapt. « d'une fille née d'hier de René Bazire, qui nous a dit être légitimement avec Jacqueline-Françoise Malagré, mère dudit enfant »; 30, mariage desd. Bazire et Malagré et légitimation de l'enfant baptisé le 15; 20 avril, déclaration de grossesse faite par Marguerite Montée, au curé de Bavent, en présence de son vicaire et d'André Outardel, prêtre ; 1ᵉʳ juin, bapt. de l'enfant de la déclarante, par Gabriel-André-Guillaume Outardel, pr., nommé Isidore-Emmanuel ; 18 déc., bapt. d'André Outardel, fils de François-André, par Outardel, oncle de l'enfant et son parrain ; autres actes par led. Outardel ou en sa présence. — 1789 : 20 mars, bapt. de Victoire-Joséphine-Marguerite Tardif, fille de François, parr. : Pierre Boutens, chirurgien; 6 avril, bapt. de Nicolas-Auguste-Mathurin Follière, fils de Pierre-André, de Robehomme, présenté par la sage-femme de Robehomme, « à cause de la maladie de M. le curé », par François-Jacques Delauney, pr., de Saint-Jean de Caen ; 22 août, François-Jacques Grenier, acolyte, parr. — 1790 : 13 avril, bapt. de François-Olivier-Valentin Baudet, fils de François, par Gabriel-André-Guillaume Outardel, chapelain de Troarn ; autres actes par le même ; 28 août, mar. de François Milon et Henriette Boutens, en présence de « Henri-François de Neufville, cy devant seigneur et patron de Bavent, ancien capitaine au Régiment de Bourbon Infanterie » ; 9 nov., bapt. de Marie-Anne, et de Marie-Henriette, filles jumelles de Jean-Louis Saulet, marr. de la seconde : Marie-Henriette-Aimée-Charlotte de Cauvigny, représentée par Marie-Anne Moteley, parr. : « Messire Alexandre-Alfred Le Picard de Formigny, ci devant seigneur de Formigny », représenté par Jacques Saulet ; 5 fév., inh. de Guillaume Outardel, 66 ans, par Michel-François Roger, c. de Bures, en présence des curés de Robehomme [Pelcerf], Amfréville [Antoine], Varaville [Manchon], et des vic. d'Amfréville [Leprieur], Petiville [Pépin], de L. Boutry ,chap de Varaville, J. Milon, diacre, F. Grenier, diacre. — 1791 : 26 janv, bapt. de J.-J.-Félix-Arsène Le Cœur, fils de Charles-Nicolas-Joseph, marr. : Eulalie Le Cavelier des Etangs, « femme Dupont », parr. : Jacques Dupont ; 16 mars, bapt. de François-Guillaume Corbet, marr. : dˡˡᵉ Marie-Françoise de Bernières, parr. : Guillaume Robert, « citoyen »; 24 avril, bapt. d'Edouard Boutens, fils de Michel-Pierre-Richard, chirurgien, parr. : Thomas Manchon, c. de Varaville ; marr. : Aimée Housset. Dernier acte de Mᵉ Delarue et Mᵉ Fouques : 7 juin 1791. 1ᵉʳ acte de François Cara, c. constitutionnel : 17 juin ; 28 août, bapt. de Thomas-Auguste Noël, fils de François, par Martin, c. de Bures ; 5 nov., bapt. d'Henriette-Eugénie Douetil, fille de Michel, par Ch.-Hy. Jardin, c. de Gonneville-sur-Merville ; 23 nov., mar. par F. Cara, de François-Robert Pinçon, fils de Jean-Louis Pinçon, chirurgien, avec Marie-Anne Boutens, fille

de feu Pierre-François, en présence de Pierre-Michel-Richard « Boutin », chirurgien, frère de l'épouse, Louis Leneveu, custos ; 29 déc., bapt. de Jean-François Morel, fils de J.-B., par Thomas Manchon, c. de Varaville ; 18 fév., inh. de Marie Jamot, veuve Le Cœur, par Boutry, chap. de Varaville, en présence d'Adam, c. d'Amfréville, Manchon, c. de Varaville et Outardel, chap. de Troarn. — 1792 : 5 juin, mar. de Charles Fouchaut avec Marguerite Baudoin, en présence de H.-F. de Neufville, maire ; 9 oct., « l'an premier de la République française », mar. de Joseph Poupinel, d'Hérouville, avec Marie-Anne-Cécile Frémont ; « le 20 novembre, il nous a été apporté au lieu ordinaire des séances de la commune, une fille....», nommée Henriette-Félicité, fille de Jean-Thomas Bisson ; signature : H.-F. Neufville, offer public ; 20 déc., déclaration du décès du cen François Cara, curé de la paroisse, arrivé le même jour, reçue par H.-F. Neufville, offer public. — Autres actes concernant les familles : Acarin, André, Anne, Aubert, Auvray, Balet, Baloux, Bar, Baudet, Baudouin, Bazire, Bazière, Berte, Bertot, Bondis, Bouland, Bourdon, Boutens, Brione, Brunet, Bunel, Cahagne, Cauvet, Cauvin, Chrétien, Corbet, Dallemagne, Decaen, Defrance, Deschamps, Diacre, Doucet, Dubosq, Dumoutier, Duprai, Féron, Foucault, Foucque, Fouquet, Frémont, Friloux, Gascoin, Giffard, Godard, Gosse, Grenier, Grigellée, Guérard, Guidois, Halay, Halbique, Heudier, Houan, Huet, Jacqueline, Jennière, Joanne, Joenne, Labbé, Labretonnière, Lamare, Lapie, Lebailly, Lebatard, Leblanc, Leblond, Lebret, Lebreton, Lecarpentier, Lecanu, Lecerf, Lechevalier, Lecœur, Lecourtois, Ledésert, Lefrançois, Lefrère, Legrain, Legrand, Legras, Leguidois, Lemaître, Lemarchand, Lemarinier, Lemasson, Lemore, Lepec, Lepileur, Lepost, Leprovot, Leronceur, Lesage, Letanneur, Londe, Mallet, Marais, Marie, Meley, Mesaize, Milon, Montée, Montigny, Mony, Morel, Morin, Mouillard, Noël, Othon, Outardel, Ozerée, Panier, Paysan, Penchon, Pépin, Picot, Piquenier, Poittevin, Provot, Putot, Quesnel, Quéty, Rault, Richer, Rioult, Robert, Roger, Royer, Saulet, Sénécal, Tardif, Thibout, Tillard, Troussel, Vassal, Vermée, Vivran, Voisin, Vrard.

BRÉVILLE

E Suppl. 1106. — GG 1. (Registre). — Moyen format, 185 feuillets.

1692-1746. — « Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Bréville, faict par moy subsigné, pbre dudict lieu, commencé au 1er janvier 1692. De La Rivière. » — Led. de La Rivière, Olivier Poissy, curés. — 1694 : 2 juin, inh. de dlle de la Planche. — 1697 : 10 sept., bapt. de Marie-Rogère, marr. : Marguerite de Menneville, parr. : Jacques-François Viger. — 1699 : 8 mars, bapt. de Louise-Françoise Fouques, marr. : Louise « Daumesny », parr. : François de Vencix, sgr. d'Amfréville ; 28 avril, bapt. de Guillemette-Pétronille Bazire, marr. : Pétronille-Geneviève de Touchet, parr. : Guillaume de Saffray, chevalier de Vimont. — 1702 : 12 mars, inh. de Gabriel Fouque, sr Desmarets ; « ce 15 de mars 1702, Margueritte Baudet, femme de Robert Lebret, absent, a déclaré et signé être grosse des œuvres de Jean Morel le jeune, dit Brêquet » ; 31 mars, bapt. d'une fille de lad. Baudet, des œuvres de Jean Morel. — 1704 : 2 sept., bapt. d'un fils de Marguerite Baudet, des œuvres dud. Morel. — 1707, 16 mars, bapt. de Jeanne-Marguerite Pôtel, marr. : Anne-Marie-Marguerite Eury, parr. : Jean-François de La Londe Le Bas. — 1707 : 21 août, bapt. de Jacques-Alexis Hachet, parr. : Alexis de Touchet, seigneur de Beneauville, marr. : Gilone-Louise « Daumesny » ; 26 nov., mar. de Pierre Du Bois, éc., fils de Jacques, sgr de Launey, et de Madeleine de Bonenfant du Méry, avec Gilonne-Louise « Daumesny », fille de Pierre, et d'Anne du Sélier, de Bréville. — 1708 : 10 juin, mar. de Mathieu Marot, de Saint-Pierre de Caen, et de Marguerite Vallée. — 1709 : 20 sept., inh. de dame Le Marchand, veuve du sr Menneville. — 1712 : 18 juill., bapt. de Pierre, fils de Jacques Le Trémançois, éc., et de Marie Vautier. — 1713 : 24 sept., bapt. de Louis-François, fils des mêmes ; parr. : Louis-François Le Cordier, marquis de Varaville, marr. : Anne Le Cordier du Troncq. — 1719 : 13 fév., bapt. de Jacques-François, fils desd. Le Trémançois et Vautier (le futur curé), parr. : n. h. François Euri. — 1724 : 19 nov., bapt. de Marie-Anne-Marguerite Potel, marr. : Marie-Anne Du Quesné, veuve de Le Trémançois, éc. — 1727 : 16 juin, bapt. de François-René-Aimé, fils desd. Le Trémançois et Vautier, parr. : Jacques-François-Daniel de Martragny, marr. : Renée-Françoise Le Cordier. — 1729 : 16 déc., inh. de Jean de La Rivière, curé, âgé de 77 ans, décédé la veille, par Bénard, curé de Banneville, doyen de Troarn. — 1732 : 16 avril, inh. de Marguerite Dumont, femme de Simon Le Frère, par Fran-

çois Laignel de La Londe, chapelain de Douville. — 1737 : 11 sept., bapt. d'Anne-Françoise, fille de Jean-François-Thomas-Timoléon Viger, bourgeois de Caen, et de Marie-Anne-Françoise de Lessard, marr. : Marie-Françoise-Gabrielle Foucques, femme de Dorney, avocat de la Cour des Comptes de Normandie, parr. : Gilles de La Rue, acolyte du diocèse de Bayeux. — 1739 : 1[er] oct, décès de Pétronille-Geneviève de Touchet, épouse de M. de Cauvigny. — 1740 : 7 mai, inh. de Nicolas Roussel, huissier pour le sel, bourgeois de Vaucelles de Caen. — 1741 : 25 juin, bapt. de Marie-Anne Rogère, marr. : Marie-Anne Le Cordier de Varaville, parr. : Pierre Mollet, chapelain de Saint-Jean l'Evangéliste de Varaville. — 1741 : 2 sept., mar. de Pierre Le Débonnaire, avocat au Parlement de Normandie, demeurant à Caen, fils de feu Denis, marchand bourgeois de Caen, et de Madeleine Viel de La Grand'Rue, avec Marie-Marguerite Le Trémançois, fille de Jacques, éc., et de Marie Vautier, de Bréville. — 1743 : 20 janv., inh. de Jacques Le Trémançois, éc., 57 ans. — 23 janv., déclaration de grossesse en présence de Robert Pinson, chirurgien, de Bavent ; 26 mars, bapt. de Pierre-Guillaume Léger, parr. : Pierre-Jacques-Mathieu d'Urville (Moisson), marr. : Geneviève-Pétronille-Guillemette de Cauvigny. — 1744 : 8 juin, marr. : Catherine Morin de Varaville ; 29 juin, parr. : Dominique Eury, éc., s[r] de Fonteney. — 1746 : 10 août, inh. de Thomas-Guillaume-Jean-Joachim Foucques-Dumesni, fils de Thomas Foucques, sieur Dumesni, bourgeois de Caen, et de feu Marie-Anne Collet, de Beaufour, 17 ans. — Autres actes concernant les familles : Amey, Andrieu, Anne, Auber, Bart, Baudet, Bazire, Bourdon, Cabourg, Canu, Coquet, Delamare, Deslandes, Dumont, Durosel, Foucault, Foucques, Françoise, dit Brécourt ou Brécour, Gascoin, Hachet, Langlois, Le Bastard, Le Débonnaire, Le Frère, Léger, Le Haguais, Le Moine, Lequesne, Liévelatte, Londe, Marquet, Mombré, Morand, Morel, Onfroy, Othon, Quidot, Robert, Rogère, Tibout ou Thibout, Torcapel, Trolong, Vallée, Viger, Vincent, etc.

E Suppl. 1407. — GG 2. — (Registre). — Moyen format. 170 feuillets.

1747-1792. — Baptêmes et mariages. — Curés : Olivier, Poissy, Le Trémançois, Dalibert, Dallemagne, desservant en 1792. — 1747 : 15 déc., bapt. de Bernard-Hector-Maurice-Gabriel Outardel, parr. : Bernard-Hector de Cauvigny de Boutonvilliers, seigneur de Saint-Germain-le-Vasson, marr. : Jeanne-Gabrielle Lemasurier Desplaines d'Urville, épouse de M. Jacques-Pierre Moisson d'Urville. —1750 : 17 juin, bapt. de Marie-Louise Lequesne par Louis Fouque des Marais, chanoine de la cathédrale de Dol. — 1751 : 23 nov., mar. de Nicolas Louet, de Saint-Quentin, diocèse d'Avranches, employé pour le sel, premièrement à Ranville, et depuis six semaines à Saint-Aubin d'Arquenay, avec Renée Le Marchand, demeurant à Bréville comme fille de chambre chez M. de Venoix d'Amfréville, sgr et patron de Bréville. — 1752, 7 janv. bapt. de Jean-François, fils né la veille de Jean de Venoix, chev., sgr. d'Amfréville, Bréville et autres lieux, et de Marie-Anne Le Normand de Victot, parr. : Gabriel de Jors de Fribois, chev., baron de Tréboeuf [en correction de : François de Lys, chanoine honoraire de Lisieux, grand oncle de la mère], représenté par Jean de Venoix, chev., sgr. d'Amfréville, marr. : Marie-Anne Nicolas de Victot (corrections suivant sentence de 1761). — 1752 : 11 avril, mar. de François Le Vaillant, sgr et patron de Cauville, fils de feu Henri, éc., et de Marie Le Proux, avec Louise-Marie-Madeleine Grimoult, fille de Louis de Grimoult, éc., sgr. de Moyon et de feu Jeanne-Marie-Madeleine Le Petit ; 4 sept., bapt. de Paul-Félix Le Quesne, marr. : Marie-Anne-Félicité Le Normand de Victot, épouse de Jean de Venoix, seigneur d'Amfréville et Bréville, parr. : Pierre-Paul Le Marchand, sgr de Luc, de La Délivrande en partie et autres lieux, capitaine d'infanterie. — 1760 : 25 nov., mar. d'Henri-Samuel de Neufville, chev., sgr. d'Echaufour, sgr. et patron de Bavent, ancien lieutenant-colonel du régiment royal des Cravates, fils de défunts Henri et Thérèse Collet, de Bavent, avec Jeanne-Françoise Hue de Lhérondelle, fille de J.-B., chev., sgr. de Saint-Martin de Fontenay, du Bosq, Folletot, etc, et de Françoise de Fresnel, lad. Jeanne veuve de Jean-François de Venoix, chev., sgr. d'Anctoville, suzerain d'Athis et autres lieux. Présents : J.-F. Hue de Lérondel (père) et sa femme qui a signé : Fremel de Navarre, Devenoix, d'Amfréville (patron de Bréville) et madame de Venoix qui signe Le Normand d'Amfréville, La Cauvinière, chanoine de Lisieux, le chevalier de Brossard, le chevalier d'Anctoville, de Chaumontel. — 1761 : 30 avril, bapt. d'Eutrope, fils de Louis-André-Hubert de Chaumontel, éc., ancien gendarme ordinaire du Roi, et de Marie-Anne-Catherine-Jeanne Foucques. — 1762 :

28 janv., bapt. de Gabrielle-Angélique, fille de Jacques-François Varin, notaire à Varaville ; 17 juin, bapt. de Marie-Anne-Françoise, fille de François-Henri Foucques, s[r] de La Contrie, et Marie-Catherine-Suzanne Foucques ; 21 juill., bapt. de Victor de Chaumontel, fils des époux de Chaumontel-Foucques, ci-dessus. — 1766 : 7 juill., bapt. d'Allyre de Chaumontel, fils des précédents. — 1769 : 25 janv., bapt. d'Agnès de Chaumontel, fille des précédents, parr. : J.-B. Le Lorier. — 1772 : 25 août, bapt. de Pierre-Joseph, fils de Pierre Patey, maître d'école. — 1776 : 7 août, parr. : Robert Alleaume, notaire de Varaville. — 1780 : 21 sept., bapt. de Louis-Marie, fils de Charles-François Foucques-Desmarais et de Marie-Anne-Françoise Le Cocq, parr. : Louis Foucques-Desmarais, prieur de Réville. — 1784 : 2 sept., mar. de Pierre Le Creps, avocat, et Marie-Anne Le Harivel. — 1786, 20 mars, 26 avril, et 1788, 9 juill., baptêmes par Pierre-Paul-Louis André, précepteur de M. de Venoix, fils du marquis d'Amfréville. — 1789 : 23 fév., bapt. par Le Bret, chapelain et directeur des dames de l'Union chrétienne de Caen.

E Suppl. 1408. — GG 3. — (Registre). — Moyen format, feuillets.

1747-1792. — Sépultures. — 1750 : 25 août, Marie Vautier, veuve de Jacques Le Trémançois, éc. — 1753 : 29 sept., Pierre Vincent, décédé à la ferme des Carmes au Mesnil de La Barre. — 1761 : 29 mai, Olivier Poissy, ancien curé de Bréville, 70 ans ; 2 juill., Marie-Anne-Françoise de Lessard, épouse de Viger, lieutenant général de l'Amirauté de Caen ; 26 oct., Charles Foucques, s[r] de La Contrie. — 1762 : 23 oct., Charles Foucques, s[r] Desmarais. — 1780 : 29 oct., inh. de Marie-Victoire, fille de Thomas-Charles Viger, officier bleu de la marine du Roi, capitaine de bâtiments de commerce au département de Caen, et de Marie-Victoire Le Chartier de La Juganniere. — 1785 : 23 fév., Jacques-François Le Trémançois, curé pendant 25 ans, âgé de 66 ans ; 19 oct., Louis Foucques-Desmarais, ancien chanoine de la Cathédrale de Dol, ancien prieur de Saint-Blaise de Réville, inh. par Louis Boutry, chapelain de Saint-Jean l'Evangéliste de Varaville. — 1787 : 13 déc., Marie-Anne-Françoise Le Cocq, épouse de Charles-François Foucques-Desmarais. — 1792 : 8 juin, Charles-Pierre Renauld, journalier, tué d'un coup de feu, et « ouvert » par Halbic, chirurgien juré, procès-verbal dressé par Binard, juge de paix du canton de Ranville ; 14 oct., un mendiant inconnu, décédé dans l'infirmerie de la maison de Bréville, la visite ayant été légalement faite par le s[r] Binard, juge de paix du canton, et sur lequel il n'a été trouvé aucunes marques de chrétien catholique. — Actes concernant les familles : Amey, Andrieu, Anne, Aubey, Bachelet, Bar ou Bart, Barbot, Baudet, Bazière (correctement : Bazire), Bérot, Bonpain, Boulard, Bourdon, Cabourg, Cauvet, Chrétien, Coquet, Cudeville, de La Cour, Delahogue, de Lamare (Delamare ou Lamare), Delaunay, Douillet, Dozeville, Duhomme, Dumont, Durosel, Duval, Edeline, Escot, Fanet, Féron, Feuillet, Flavigny, Foucault, Foucques, Françoise, Frémont, Gascoin, Gibert, Godefroy, Gosselin, Groscol, Guesdon, Guilbert, Hachet, Halais, Hareng, Harivel, Housset, Huet, Jehenne, Lami ou Lamy, Laugeois, Le Barbier, Le Batard, Le Bon, Le Cerf, Le Cocq, Le Cornu, Le Courtois, Le Duc, Le Febvre, Le Frère, Leguetier, Le Lorier, Le Manissier, Le Masson, Le Moine, Le Neveu, Le Post, Lequesne ou Quesne, Leroux, Le Roy, Le Tellier, Le Valois, Le Vée ou Levée, Le Vieux, Lucas, Madeline, Marie, Marquet, Martine, Ménard, Mériotte, Mignot, Milet, Morand, Morel, Morice, Othon, Outardel, Pagny, Patey, Picard, Pilon, Picot, Potel ou Postel, Potdevin, Regardenbas, Regnault ou Renault, Richomme, Robert, Roger, Rogère, Tardif, Thibout, Torcapel, Touzet, Trolong, Varin, Vautier, Viger, Villery, Vincent, etc.

BURES

E. Suppl. 1409. — DD 1. — (2 cahiers). — 6 et 6 feuillets, 1 pièce jointe.

1782-1783. — I. — 24 sept. 1782. — « Compte général et définitif de toutes les bannies des marais communs aux paroisses de Trouarn, Bures, Basneville et S[t] Samson depuis 1761 et inclusivement jusque à celles qui ont fini à Noël 1781, pour le sieur Sageon de Landolière, de Basneville ». Bannies de : « Lisle de Collombelle » ; « Les Courbes » ; « Les Contre-Cœurs » ; « L'isle aux porcs » ; « L'herbage Saint-Jean ». Recettes : total : 16.551 l.t. Dépenses : total, 15.950 l.t. 17 s. — Procès contre : Boullon-Morange, L'Hirondel, MM. de Polignac et d'Aspect, les religieux de Troarn, pour le curage des rivières. Impositions pour la rivière de Divette, vingtièmes de 1780 et 1781. Réparations de clôtures. Vacations des députés, poursuite de procès. Excédent définitif,

après rectification : 570 l. t. 3 s., « laquelle somme a été divisée en quatre parties égales, ce qui fait pour la part de chaque paroisse, la somme de 142 l.t. 10 s. 9 d. [après rectification] » ; remise à chaque député : Belœuil, pour la paroisse de Bures, Lechevalier, pour celle de Troarn, Duhamel, pour celle de Basseneville, Giffard, pour celle de Saint-Samson. « Tous les actes et quittances concernant les dépenses demeurant nulles ayant été comptées en dépences par le présent, fors et excepté celles de Dom Carlos [Mulley], dont les dits sieurs députés se réservent à compter avec luy, si le cas y échoit ». Les députés conviennent que, si les bannies sont nécessaires, « ils les pourront faire faire tous ensemble ou séparément, aux conditions expresses de faire insérer dans le cahier des bannies à faire que les adjudicataires seront tenus de payer le prix de leurs adjudications par portions égalles aux sieurs députtés des dittes quatre paroisses, les deniers royaux pris en privilège, s'il en existe alors, faute de quoy les dittes bannies demeureront nulles et n'auront aucun effet, à quoy lesdits sieurs députés ont respectivement obligé chacune de leurs paroisses, et sans que le présent compte puisse en aucune façon préjudicier les sieurs députés pour ce qui a rapport aux inthérests des quatre paroisses, et que leurs dires et raisons employés dans le procès-verbal dressé précédemment devant M. Paulmier, subdélégué de Mgr l'Intendant de Caen, au sujet de leurs marais communs et de celuy du Lesqueret, dont la propriété est entre eux contestée, restent dans leur force et vertu [sans que] le présent compte général puisse en rien inférer contre leurs prétentions respectives » ; (cf. *infra* FF 2), 16 copies du compte sont remises aux députés ; « une sera déposée dans le coffre du trésor de chaque paroisse ». Signatures : Belœuil, Duhamel, D. Sageon Landolière, F.-C. Desloges, Guilbert, J.-A. Desloges, Jean Giffard, Ricard, P. Le Chevallier, C. Renouf, Joseph Avril, R. Eve, J. Morin. Quittance délivrée par Auvray Desgiraudière, « avocat ès Conseils du Roy », de 360 l. t. pour honoraires et frais d'une consultation sur une requête au Conseil du Roi pour la communauté de « Barneville », pour « opposition à la concession prétendue par M. de Polignac des communaux de la paroisse », 5 sept. 1780. — II. — 31 août 1783 : « compte que rend le sieur Nicolas René Belœuil, bourgeois de Caen, aux sieurs habitants tréfonciers de la paroisse de Saint-Ouen de Bures, en sa qualité de député du général d'icelle, par délibération en datte du 23 juin 1782, duement visée et contrôlée le 22 et 30 juillet suivant, en forme ». Recettes : 657 l.t. 10 s. 9 d., y compris celle de 142 l.t. 10 s. 9 d. revenant de la gestion générale des marais communs, celle de 515 l.t. versées par les adjudicataires de l'Herbage St Jean pour l'année échue à Noël 1781 ». Dépenses : 558 l. t. 2s. 3 d. = salaires des gens ayant fauché la rivière aux années 1764, 1766, 1768, 1779, 1781, 1782 ; frais de l'enquête de 1777 alloués aux députés Pigeon et Morand ; taille de 1779, article du s^r Fichet, fermier général de la mense abbatiale de Troarn pour les années 1776, 1777 et 1779, « fournitures des lits du régiment du Roy ». A la suite : assemblée du commun, issue des vêpres le 31 août 1783, pour la reddition du compte, les paroissiens résidants avertis par semonces au prône et les propriétaires tréfonciers absents, avertis par Charles Grard, syndic. Pièces justificatives : compte du sieur Belœuil, compte général et la somme de 99 l.t. 8 s. 6 d. versée par le comptable, enfermée dans le coffre du trésor.

E. Suppl. 1410. — FF 1. — (Liasse de 12 cahiers papiers). Petit format. — 126 feuillets.

1540-1764 cop. — *Procédures.* — I. — « arrest du Grand Conseil du 8 février 1540, rendu entre les sieurs abbé et religieux du Trouarn, d'une part, et Jean Doinville, seigneur de St Simon, prétendant l'un et l'autre les marais de Rupierre, par lequel les abbé et religieux sont maintenus en la possession des marais et herbages contentieux. » Jean Doinville, sgr. de Saint-Simon, agissant comme tuteur de ses enfants mineurs et de son épouse Antoinette de Tessay, sgr. de Rupierre, dit d'Ouezy, prétendait avoir tous droits seigneuriaux dans sa seigneurie, sur certaine partie de marais comprise entre « la rivière de Dives d'un côté et le flet de Trouarn qui vient du Ham d'autre côté, les herbages du Ham d'un bout, les pescheries qui furent Robert Le Vavasseur d'autre bout, en ce non compris et excepté une certaine motte contenant deux acres ou viron. » Il avait obtenu, devant l'Echiquier d'Alençon, condamnation des habitants de Janville, « eux disant hommes desd. demandeurs », en basant sa demande sur « une transaction de l'an 1222 que l'on disoit avoir été faite entre les demandeurs et un appelé Malmains, seigneur de Rupierre, qui avoient baillé aucunes pêcheries sur led. marais contentieux en fieffe à

certains personnages pour certaines charges par chacun an envers eux et en avoient toujours été payés jusqu'à ce que lesd. eaux avoient pris un autre cours et auroit été mis en marais, et partant la servitude et droit de pescherie étoit fini et le fond étoit toujours demeuré aud. sieur de Rupierre ». Les abbé et religieux produisaient titres de fondation et dotation de leur abbaye, pour les pièces contentieuses, « données et aumônées, les marais dits et appellés les marais de Trouarn, fruits, profits et revenus et émoluments d'iceux qui se extendent depuis Petiville jusqu'à Cléville, donation confirmée par les ducs de Normandie et rois d'Angleterre, Guillaume en 1068, Henri Ier et Henri II et les rois de France, saint Louis en 1269, et les papes Eugène III (1148), Adrian IV (1155), Innocent III (1210), procès meus entre les demandeurs et « Robertus du Vossey », arrêt du Conseil du Roi Henri Ier, autre procès en 1129 entre les mêmes et un nommé « Grata peretria » [Gratapanchia], un accord intervenu en 1236 entre feu Rogier et Guillaume de Rupierre, sgrs. du lieu et prédécesseurs dudit Doinville, lesquels avoient cédé, transporté et délaissé et promis garantir auxd. religieux, abbé et couvent de Trouarn, prédécesseurs desd. demandeurs, tout le droit généralement par eux prétendu. » Ordonnance du Grand Conseil du 30 sept. 1556 commettant Me Jean Le Vaillant pour information, sur laquelle le Grand Conseil maintient les abbé et religieux de Troarn en possession des parties contentieuses, le sieur Doinville condamné en dommages et interêts « modérés à la somme de 50 livres », et aux dépens. — II. Sentence des Eaux et Forêts de Caen, 13 nov. 1561 : devant Pierre du Bouillon, éc., licencié aux droits, m^e^ enquêteur et réformateur des Eaux et Forêts du bailliage de Caen, a comparu Me Jean Leguerrier, pr., chanoine de l'église collégiale de Caen, vicaire général de Mathurin de Harville, c^er^ et aumônier ordinaire du Roi et abbé de Saint-Martin de Troarn, et procureur stipulant pour les prieur, religieux et couvent de l'abbaye, appelé sur la requête de Me Jean Collet, procureur du roi, « pour bailler par déclaration et faire apparoir des droits de propriété, libertés et franchises qu'ils disoient avoir en un bois vulgairement appelé le Bois de Trouart situé au voisiné d'icelle abbaye, même des droits de propriété franchises et libertés et autres droitures qu'ils prétendent avoir de maresq, rivières et pescheries dudit lieu de Trouart et dépendances, selon leur estente en long et en lay ». Productions 1° d'un acte d'information et main-levée faite par Jean Crespin, baron du Bec-Crespin, m^e^ enquêteur et réformateur des Eaux et Forêts pour les provinces de Normandie et Picardie, en date du 13 juin 1451, octroyant aux religieux toutes droitures « de la manière qu'ils en avoient possédé au précédent la descente des Anglois » ; 2° d'une lettre de confirmation donnée par Guillaume de Harcourt, comte de Tancarville, vicomte de Menin, chambellan, grand maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts du royaume, du 12 mai 1552 ; 3° d'autre lettre « contenant vidissé de plusieurs lettres du Roy, les unes de Charles, Roy de France, adressantes au vicomte de Caen ou à son lieutenant, données à Paris le 21 jour de mars 1401, pour informer du droit que lesdits de Trouart avoient audit bois appellé le bois de Trouart, où ils avoient coutume de tendre aux faulcons et être en possession de tenir lesdits bois en deffence sans que aucuns y eussent droitures, et y prendre aucuns bois en aucune manière sans leur permission, avec pouvoir de prendre ceux qu'ils trouveroient couppant dudit bois, pour en faire payer l'amende....», etc, et autres productions justifiant les titres de possession des abbés et religieux comprises entre les années 1456 et 1549. Mandement donné au « verdrier et sergeant de la verderie de Bavent et tous autres qu'il appartiendra, ne donner aucun empeschement aux dits abbé et religieux de Trouart à la jouissance de ce que dessus, ains leur donner en aide de justice quant requis en seront... » — III. — Aveu de Mathurin de Harville, abbé de Troarn, 20 août 1561 : a). Lettres de Charles IX, Saint-Germain-en-Laye, 8 août 1561, adressées aux Gens des Comptes à Paris et au bailli de Caen, les informant que ledit a fait le serment de fidelité entre les mains du Chancelier ; b). Aveu de Mathurin de Harville pour son temporel le 20 août 1561, en la Cour des Comptes de Paris ; c). Lettres de ladite Cour au bailli de Caen pour l'en informer, 29 août ; d). Requête de Me François Barbey, procureur de Mathurin de Harville, demandant la vérification dudit aveu, présentée à Charles de Bourgueville, éc., lieutenant du bailli de Caen, du 3 octobre ; e). Sentence de Charles d'Emberville, sieur et baron de Verboscq, Caux, Cantelou, conseiller et chambellan du Roi et son bailli, commissaire commis et nommé par MM. des Comptes à Paris, en présence d'Olivier de Brunville, lieu-

tenant général, Charles de Bourgueville, lieutenant particulier, et des conseillers du Roi au Siège Présidial, François Barbey, procureur aud. siège, Pierre Garnier, pr., chanoine en l'église collégiale du Saint-Sépulchre, procureur de Mathurin de Harville, assisté de Pierre Larcher, licentié ès loix, sieur de Bougry, avocat au siège et sénéchal de la baronnie de Trouart. Vérification faite de l'aveu par Pierre Duhamel et Jean de Verdun, licentiés aux loix, avocats pour le Roi aud. siège, stipulant pour le procureur du Roi, « notoirement absent », et Richard Maloisel, commis à la Recette du Domaine du Roi en la vicomté dud. Caen sous Louis Le Vallois, vicomte de Caen : l'aveu fut reconnu conforme au précédent rendu en 1549 et aux autres antérieurement rendus. — IV. — Appointement du 23 juin 1586 sur sentence rendue au Parlement de Rouen, le 17 octobre 1577, entre Saint-Martin de Troarn et Simon Le Maréchal, adjudicataire de certains marais — V. — 9 juin 1660 : arrêt du Grand Conseil sur le procès intenté par Catherine de La Rocque, veuve de Robert Deshayes, bourgeois de Caen, Lucas Deshayes, s^{r} de Montaigu, tant en son nom que comme tuteur des enfants de Robert Deshayes, appelant de l'adjudication faite par Charles Le Roy, sieur de La Poterie, intendant de la généralité de Caen, commissaire député pour la vente et aliénation des terres vaines et vagues, paluds, marais et communes des bailliages de Caen et Cotentin, le 2 octobre 1645, de parties des marais de Bures, Bavent, Ranville, Hérouvillette, Lion, Escoville, Guillerville, Robehomme, Vimont, Saint-Clair de Basseneville, Goustranville, Vierville, Putot, etc., demandant à être maintenus en possession d'une pièce de terre nommée Les Broües, sise dans le marais de Varaville, avec leurs consorts ou ayant cause : Giffard, Lecornu, les abbé et religieux de Troarn, d'une part, contre Jean Le Patou, sieur de la Montagne, substitut de Robert Le Valois, s^{r} d'Escoville, ci-devant prévôt général de Normandie, procureur général de la commission d'adjudication, d'autre part, et Léon, comte de Fiesque, engagiste de la baronnie de Varaville, partie intervenante. En outre, appellations des religieux de Troarn contre Adrien *du* Touchet, éc., et Henri Le Sage, bourgeois de Caen, adjudicataires de portions des marais, le 11 août 1645 ; parties intervenantes : les habitants de Robehomme, « requérans d'être maintenus et gardés au droit d'usage et possession qu'ils ont dans les marais de lad. parroisse de Robehomme, qui s'étendent le long des terres fermes du hameau de Roncheville, des paroisses de Bavent et Petiville, depuis les herbages de Roucheville, Rosières Verquin, Petit Forgeret et autres herbages, la rivière de Dives jusqu'au Faux Souflet, sous l'authorité desd. abbé, religieux de Troarn, seigneurs tresfonciers desd. marais ». Chaque partie appuie sa demande de nombreuses pièces, en original ou en copie. Le Grand Conseil arrête que la ve Deshayes sera remise en possession des prés et herbages des Broües, le Salinier et les Rouilliers ; que les adjudications du quart du marais de Robehomme, Petiville et Bavent faites au profit de Le Vallois, *du* Touchet et autres, seront mises à néant et l'abbaye de Troarn remise en possession avec restitution des fruits ; que les habitants de Robehomme seront maintenus dans leurs possession et jouissance de leurs droits d'usage dans les marais. — VI. — Copie d'extrait des registres du Conseil d'Etat, du 4 août 1661 : sur appel de Denis Hue, bourgeois de Caen, demandeur, à l'encontre de Jacques du Bouchet de Sourches, abbé de Troarn, tant en son nom que pour les religieux de l'abbaye ; Catherine de La Rocque, veuve Deshayes ; Jacques Duport, chargé du recouvrement des deniers de la vente, revente et réunion des Domaines en Normandie, et Robert Le Vallois, s^{r} d'Escoville, « soit disant propriétaire du quart des marais et terres vaines et vagues de Petiville, Robehomme, Bavent et Varraville » ; défendeurs ; Gabriel Graindorge et Louis Varin, parties intervenantes. L'appelant, qui demandait l'annulation de toute la procédure antérieure, y compris l'arrêt du 9 juin 1660, fut débouté de sa demande, condamné aux dépens, les autres parties mises hors de cour, sans dépens. — VII. — Arrêt du Grand Conseil, 30 sept. 1666 : parties au procès : Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille aînée du feu duc, vicomtesse d'Auge, principale demanderesse ; Jacques du Bouchet, abbé de Troarn, et les religieux de l'abbaye ; les habitants de Corbon ; Marie de Fiesque, veuve d'Adrien, sire de Bréauté, tutrice de ses enfants mineurs ; François, sire de Bréauté, chev., son fils ; Louis de l'Espée, chev., sgr. des Authieux ; les paroissiens en commun des Authieux-sous-Corbon ; Catherine d'Angennes, épouse de Louis de la Trémouille, chev., sgr. comte « d'Olone », séparée de biens d'avec son mari, subrogée aux droits de M. de La Ferté Senneterre et de la dame d'Angennes, son épouse : les

paroissiens en commun du Ham; ceux de Brocottes; Thomas de Courseulles, éc., sieur de Brocottes et du Ham; Jean Le Sens, éc., sieur du Mesnil et de Beuvronnet; les habitants de Goustranville; Jean Onfroy, s[r] de Goustranville, secrétaire du Roi; les habitants de Saint-Clair; ceux de Saint-Samson ; Adrien et Pierre Chéron, écuyers, sieurs des Champs; les paroissiens de Putot; Louis de Beauquemare, héritier à cause de sa femme du feu sieur de Putot; Jean de Mauvoisin, éc., héritier de Guillaume de Mauvoisin, sieur de Putot, en partie; Roland Le Breton, éc., sieur de Saint-Pierre; les habitants de Basseneville; Etienne Morin, éc., président au Bureau des Finances, à Caen, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Adrien Gislain, sgr. de Barneville, Louis Achard, baron du Pin, et damoiselle Marie Maillot, sa mère, ayant la garde noble des enfants mineurs dudit Gislain; dame Anne de Bourbon, princesse du sang, duchesse douairière de Longueville et d'Estouteville, veuve de Henri d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, comte de Dunois, de Saint-Paul, de Tancarville, prince souverain de Neufchâtel et Warengen, en Suisse, chev. des Ordres, gouverneur et connétable héréditaire de Normandie, seigneur et patron de Saint-Clair, Basseneville et Saint-Samson, au nom et comme tutrice ayant la garde noble royale de Jean-Louis-Charles et Charles-Paris d'Orléans, enfants mineurs; Alexandre Girot, m[e] particulier des Eaux et Forêts à Caen ; Denis Le Pionnier, conseiller du Roi, substitut du Procureur général en la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen; J.-B. Le Brun, éc., sgr. de Putot et en chef du fief de Putot; le chapitre de Cléry. Parties contentieuses: droits d'usages dans les marais d'Auge; domaine non fieffé du fief de Beuvronnet réclamé par Le Sens pour 60 acres dans le Haut marais; le marais de « Mirabelet Briton » dépendant de Hotot ; défense faite aux enfants Gislain de prendre la qualité de seigneurs de Basseneville et Saint-Samson et de patrons de Basseneville ; droits de visite sur les rivières de Dive, Divette et autres, réclamés par les maîtres des Eaux et Forêts de la vicomté de Caen; une pièce de terre « étant au bout du parc de Corbon, le long de la pièce appellée l'herbage neuve », dépendant du marais de Corbon, dont elle avait été « énervée » ; la commune des Authieux, avec les pièces de la Perche, la Folie et du Désert, sises aux Authieux; la mare du Ham; les Picanières, « depuis la chaussée du Han, le long de la rivière de Dives »; la pièce appelée « les Paroisses, avec les douze acres étant à côté de la pièce appelée les Crouillières »; le marais de Putot; l'acte du 25 nov. 1594, passé entre Mathurin Gislain et les doyen, chanoines et chapitre de Cléry, accordant le droit de présentation à la première portion de la cure audit Gislain contre une rente de 20 livres, « lequel acte sera déclaré nul, vitieux et simoniaque ». Nombreuses pièces produites par chacune des parties. Le Grand Conseil, « émandant et corrigeant, a ordoné et ordonne que l'arrêt du Conseil du 2 août 1662 sera exécuté selon sa forme et teneure, ce faisant que, par M[e] François Basin, conseiller raporteur, lad. damoiselle d'Orléans sera mise en possession de la commune des Authieux, contenant 12 acres, 3 vergées et un quart de vergée, du marecs appellé le Grand Marecs, contenant 761 acres, 3 vergées, à commencer à prendre depuis la chaussée du Ham et cours passant de la rivière de Dives jusques aux terres fermes de Putot et Goustrainville; comme aussi des marecs des dix (*sic*) contenant trente acres;... bornes et limites seront plantées;... fait deffenses aux parties de troubler lad. damoiselle d'Orléans en la possession et jouissance d'iceux;... Le Conseil a maintenu et maintient lesd. abbé et religieux de Troarn en possession et jouissance dud. marais de Vauvert, contenant 164 acres; a maintenu et gardé led. de Fiesque Bréauté et les habitants de Corbon en la possession et jouissance des marecs et commune dud. Corbon, et led. de l'Epée aux pièces du Désert, de la Folie et de la Perche; ensemble lad. dame de Bourbon, esd. noms, et habitans de Saint-Clair aux marecs dud. Saint-Clair, et outre maintient lad. dame de Bourbon, esd. noms, aux seigneuries de Saint-Clair, Barneville et patronage de la seconde portion de la cure dud. Barneville ; fait défense auxd. Morin et Achard, esd. noms, de prendre la qualité de seigneurs dud. Saint-Clair et Barneville, et où ils se trouveront l'avoir prise qu'elle sera rayée ; et, sur les demandes de lad. dame de Bourbon, esd. noms, concernant la seigneurie de Saint-Samson et à ce que le contrat de 1594 soit déclaré nul et simoniaque et qu'elle soit maintenue au patronage de la première portion de la cure de Barneville, le Conseil a ordonné et ordonne que les parties contesteront plus amplement dans un mois, pendant lequel temps les doyen, chanoines et chapitre de Cléry rapporte-

ront les titres, lettres et chartres de la fondation et dotation de leur église; led. de Bréauté, maintenu en la possession et jouissance des pièces de merecs scituées ès marecs d'Hotot, appellées Boitou, Mirabel et la pièce de douze acres ». — VIII. — Imprimé intitulé : « arrest du Grand Conseil du Roy, rendu au profit des habitans de Bures, Saint-Sanson, Barneville et Trouard, contre les religieux, abbé et couvent de l'abbaye de Saint-Martin dudit Trouard, par lequel lesdits abbé et religieux sont déboutés de leurs lettres en forme de requête civile, avec amende et dépens, et lesdits habitans maintenus et gardés dans la possession et jouissance des droits d'usage et pâturage dans les marais de Vauvert, avec défenses auxdits abbé et religieux de les y troubler, et condamnés de combler les fossés, autrement permis de le faire à leur frais et dépens. (Du 5 juin 1671. A Paris, chez Pierre La Carrière, sur le quai de Gesvres, au Rossignol. 1671. Copie imprimée à Caen, de l'imprimerie de Jean Poisson, libraire, rue de Froideruë). » — IX. — Déclaration du Roi concernant les bénéfices vacants, Versailles, 20 fév. 1725, enregistrée au Parlement de Paris le 16 mars 1725, portant réforme des édits de décembre 1691 créant 10 officiers en titre pour avoir la direction des bénéfices vacants, et de nov. 1714, portant suppression de ces officiers, remplacés « par personnes capables et commises à cet effet moyennant une rétribution modique. » — X. — Supplique adressée au marquis de Vastan, baron de Vieux, intendant de la généralité de Caen, le 27 nov. 1737, par Noël Troussel et Charles Pointel, députés de la paroisse de Troarn, demandant que, pour le droit de confirmation de propriété de certains marais, ils soient déchargés, eux et les paroisses de Bures et Janville, conjointement, de la somme de 1.000 l. t. et remboursés de celle de 248 l. t. 5 s. déjà versée au sieur Maupoint, directeur du droit de confirmation. « Les suplians espéroient avec raison que ledit sieur de Maupoint, après les huit à dix jours de délay expirés, leur restitueroit ladite somme de 248 l. t. 5 s., et, pour cet effet, ils ont retourné plusieurs et différentes fois chez ledit sieur de Maupoint depuis ce temps-là, mais, combien que les demandes des suplians ayent été polies, il n'y a pas eu moyen d'engager ledit sieur de Maupoint à exécuter la décision du Conseil du 2 octobre 1737. » A la suite : « Soit communiqué au sieur Maupoint, directeur, pour exécuter la décision du Conseil à peine d'y estre contraint ou de dire les motifs de son refus. » — XI. — Copie de déclaration du Roi qui permet à tous seigneurs et propriétaires de marais, palus et terres inondées d'en faire le desséchement, vérification préalablement faite de l'état et consistance desdits terrains, Versailles, 14 juin 1764 enregistrée au Parlement de Rouen le 13 août 1764, et en l'Election de Caen le 1er octobre 1764. — XII. — « Arrest de la Cour du Parlement de Rouen qui, sur la requête du sieur Philippe, chev., seigneur de Marigny, décharge led. sieur et tous seigneurs, communautés et habitans riverains de landes, marais et terres vaines et vagues, situés dans la généralité de Caen, de toutes poursuites faites et à faire contre eux par le sieur de Boullon-Morange et compagnie, devant M. le Commissaire départi en ladite généralité de Caen », 4 déc. 1764. Jean-Pierre-Louis Philippes, chev., seigneur et patron honoraire du fief de Marigny, relevant du Roi, en la vicomté de Bayeux, appelait au Conseil du Roi des prétentions du sieur de Boullon-Morange, qui avait obtenu, par arr. du Conseil du 24 sept. 1761, la concession de 24.000 arpents de landes et marais dans les élections de Caen, Bayeux, Saint-Lô, Coutances, Carentan et Valognes, sous le prétexte de défrichement et desséchement. Philippes appuyait sa requête de divers arrêts obtenus pour le même motif par : les propr. et habitants d'Hertauville à l'encontre d'un sieur d'Antine (arr. du 29 janv. 1762) ; les propr. et habitants de Saint-Agnan contre Duvrac (arr. du 12 fév. 1763) ; le marquis d'Amfréville, représenté par Guédier, contre Bingeon et ses associés entreprenant sur les landes et marais de Fermanville (arr. du 19 août 1763) ; l'abbé de Maisons contre les mêmes (arr. du 27 août 1764) ; etc.

E Suppl. 1411. — FF. 2. — (Registre). — Moyen format. 22 feuillets et 1 imprimé.

1775. — Procès-verbal d'enquête des 30 mars, 10, 12, 19 et 24 avril : devant Jean-Jacques-Georges Lepaulmier, professeur en droit en l'Université de Caen, subdélégué de l'Intendant, et Yvert, son greffier, en exécution de l'ordonnance de l'Intendant du 10 mars, rendue sur la requête des habitants et possédants fonds des paroisses de Bures, Basseneville et Saint-Samson, représentés par : François Desloges (Bures), Duhamel (Basseneville), Pierre Tesson et Renault Graffé (Saint-Samson), signifiée aux habitants de

Troarn le dimanche, issue de messe, le 9 mars, par Lemarchand, huissier, comparaissent: Pierre Apvrille, Jean Morin, Pierre Le Chevallier et Charles Renouf, assistés de Devaux Gautier, leur avocat, et ils soutiennent que le procès engagé est irrégulier, que l'arrêt du Conseil du 13 nov. 1773 ne leur a pas été communiqué comme il aurait été dû; que le partage des marais réclamé par ceux de Basseneville et joints ne peut s'entendre: 1° du marais nommé Les Lesquerets, appartenant en communauté à ceux de Troarn et de Janville, et ne bornant nullement les trois communautés appelantes; 2° que le partage demandé est maintenant impossible parce que, le 21 nov. 1773, « S.M., par arrêt de Son Conseil, a accordé la revente à titre d'engagement de 100 acres de terre au-dessus du moulin de Trouarn, seises en partie en cette généralité et en partie en la paroisse de Saint-Samson, qui avoient dû estre adjugées en 1577 à Simon Le Maréchal », sur quoi l'Intendant aurait termé la revente au 14 avril 1774, à quoi s'opposèrent les habitants de Saint-Samson et Troarn, et l'instance dure; 3° qu'en cas de partage « ce ne serait que sous la condition que chaque paroisse aurait les... [déchirure] qui se trouveraient au droit d'icelles », mais que, ne connaissant l'arr. du Conseil ordonnant le partage, ils se réservent à plus ample soutien, lorsqu'il leur aura été communiqué. Les députés des communautés appelantes réfutent les défenses de ceux de Troarn: « que ce n'est que pure chicane et des parolles sorties de leurs imaginations pour éluder le partage »; que si l'arrêt du Conseil ne leur a pas été signifié, il « est assez clairement expliqué en l'arr. de Mr l'Intendant qui leur a été signifié, lequel authorise le partage par feux entre les quatre paroisses »; à l'égard du marais dit « Les Lesquerets » ils invoquent la charte de fondation de l'abbaye de Troarn: « et cum consuetudine de marisco et herbatura totius vicinatatis, sicut pater meus prius et ego post eum tenui... »; et ajoutent: « on ne peut révoquer en doute d'après ces parolles que les marais dont il s'agit étaient inféodés avant la fondation de laditte abbaye par les autheurs du fondateur. » A l'appui ils présentent : aveux, rôles de taxes communes et particulièrement celle du 22 juin 1765; appel de ceux de Saint-Samson avec ceux de Troarn pour s'opposer à la saisie des Lesquerets en 1774; ordonnance du grand maître des Eaux et Forêts du 4 nov. 1762; arrêt du Parlement de Rouen rendu en 1586, cassant et annulant l'adjudication faite « au maréchal » et maintenant l'abbaye et ses vassaux dans la jouissance des marais. Le 10 avril, se présentent J.-B. Pigeon et Pierre Morand, le jeune, députés de Bures, élus par délibération du commun du 2 avril 1771 et 1775, lesquels, assistés de leur conseil, Renouf La Coudraye, s'étonnent que Desloges et Belœuil se soient présentés le 30 mars comme députés de Bures, pour requérir le partage des marais communs: « la délibération qu'ils ont vantée... est tout affait irrégulière en la forme et au fond; en la forme, puisque cette délibération ne doit être signée que par quatre ou cinq particuliers qui possèdent, à la vérité, quelques fonds dans Bures, mais dont plusieurs n'ayant point de domicile actuel et véritable dans cette paroisse, ce qui est exactement contraire aux arrests et règlements rendus en pareille cas..; au fond, puisque l'intention des habitants de la paroisse de Bures n'a jamais été qu'il fut procédé à aucun partage des marais dont ils jouissent avec les habitants de Trouarn, ce qui demeure constant par la délibération qu'ils furent obligés de faire à l'issue des vespres de laditte paroisse de Bures le 2 avril 1771 et qui est signée par vingt habitants au moins, attendu que lesd. sr Desloges et joints n'avaient pas voulu leur permettre de former leur opposition à celle qu'ils avaient faitte le matin... » Le commun de Bures ne demande pas le partage des marais, parce que contraire au droit, d'après « les autheurs consultés. M. Bouhier, célèbre arestographe, rapporte en conséquence plusieurs arrêts par lesquels il a été jugé que le droit de paturage commun de trois villages ou paroisses ne pouvait être partagé entre eux. » Le partage entraînerait des frais trop coûteux, créerait de multiples procès « et les pauvres qui jouissaient, au moyen de l'indivision, du droit de mettre appaturer leurs bestiaux dans tous les marais, n'auraient plus la même faculté, parce qu'ils n'auraient pas le moyen de fournir à des frais considérables pour en jouir. » Les députés de Bures déclarent ignorer l'arrêt du Conseil obtenu par les parties de Basseneville, Saint-Samson et les soi-disant députés de Bures, Desloges et Belœuil, l'arrêt ne leur ayant pas été signifié; en outre, ils prétendent « qu'ils sont en état d'établir contre les habitants de Saint-Samson et Barneville qu'ils n'ont pas même le droit aux marais dont ils réclament le partage, que cy ils ont jouy

de la pâture, ce n'a jamais été que par tolérance ou plutôt par un droit abusif que les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Troüarn, jaloux d'augmenter leurs domaines, leurs ont donné en leur fesant rendre aveu comme vassaux de leur baronnie, mais ce droit doit s'évanouir à la vue de la charte de fondation qui ne comprend que les paroisses de Trouarn, Bures et Janville, suivant cette expression qu'on y lit : « de mea quam possideo heriditate partem non modicam studui condonare, in primis videlicet ipsum Troarnum totum et totum eciam alodium de Buris, cum omnibus appendiciis suis et consuetudinibus et redditibus, tam in terra quam in aqua, in pratis, etc., quorum videlicet et appendiciorum nomina hæc sunt :... Johannisvilla, Catavilla, cum Ramata et cum omni consuetudine de marisco et herbatura tocius vicinatis, sicut pater meus prius et ego post eum tenui. » Ils repoussent comme « abusifs » les aveux produits par ceux de Saint-Samson pour justifier leurs droits au partage ; protestent contre la retenue que veut faire la communauté de Troarn, du Lesqueret, et concluent que l'arr. du Conseil doit leur être communiqué par les parties qui prétendent l'avoir obtenu, qu'il est impossible de faire le partage maintenant, s'il doit être fait, et que le Lesqueret doit y être compris, si le partage a lieu. Nouvelle comparution des députés de Troarn pour réfuter les « verbaux » de leurs adversaires. Ils insistent surtout sur la non signification de l'arrêt du Conseil « qui est la base de la demande des parties », regardant comme insuffisante l'énonciation qui peut en être faite dans l'arrêt de l'Intendant, ordonnant l'exécution de l'arrêt du Conseil : « le refus de le communiquer annonce des mistères. » Profitant de la répudiation des droits de Desloges et Belœuil comme députés de Bures, ils reprennent l'argument des nouveaux députés de Bures : « les pauvres qui n'ont d'autres ressources pour mettre leurs bestiaux à paturer que dans les marais, s'ils sont privés de ce secours, ils seront obligés pour la plus grande partie de mandier,....ils ne pourraient (si l'on partageait par feux) fucotiffier (*sic*) les légères portions qui leur seraient assignées. » Ils réfutent, en outre, la prétention de ceux de Bures sur les Lesquerets, en invoquant à nouveau la charte de fondation de l'abbaye, où il n'est point fait mention ni de Basseneville, ni de Saint-Samson : « de mea quam possideo hereditate partem non modicam studui condonare, imprimis videlicet ipsum Troarnum et totum alodium de Bures cum omnibus appendiciis suis et consuetudinibus et redditibus tam in terra quam in aqua, in pratis, molendinis, piscariis, silvis et vineis, simulque hominibus universis, ecclesiis quoque et decimis, quorum videlicet appenditiorum nomina hec sunt : Johannisvilla Catavilla, cum Ramata et cum omni consuetudine de marisco et herbatura totius vicinatis, sicut pater meus prius et ego post eum tenui. » Ils déclarent que les Lesquerets sont seulement communs avec Janville, qui en possède 12 acres, et Troarn, qui en a le surplus ; qu'en outre, en 1703, la paroisse de Saint-Pair était en possession d'une parcelle, avec les deux paroisses de Janville et Troarn, mais que l'acte de 1736 porte partage des Lesquerets entre Janville et Troarn seuls, que des fossés y ont été creusés et que les paroisses de Bures, Saint-Samson et Basseneville ne se sont pas opposées à cet acte de propriété ; en outre, les bannies ont toujours été faites au profit des deux paroisses de Troarn et Janville, à l'exclusion des autres. « Ce n'est point en invoquant les ordonnances des Eaux et Forêts, au titre des marais et communes, qu'ils éluderont l'effet de ces mêmes banies ; ce n'est point au titre de prescription que les habitants de Trouarn soutiennent que la pièce du Lesqueret leur appartient, mais comme leur ayant été concédée ; le titre de consétion (*sic*) se présume par une longue possession paisible et non interrompue au delà de mémoire d'hommes. » Ils remarquent que Bures a déjà été débouté de ses prétentions par sentence du 9 sept. 1709 ; le partage réclamé par leurs adversaires est impossible, tant que l'action engagée par eux et l'abbaye de Troarn, représentée par Tesson, son procureur, en qualité de seigneur tréfoncier du marais, contre la saisine de 100 arpents par le Roi, ne sera pas liquidée. Le 12, réfutation des déclarations des députés de Troarn par ceux de Bures et joints : avant de répondre aux dires des députés de Troarn sur les Lesquerets, ils disent « qu'il est à propos de reprendre l'origine des marais et citent un extrait du Cartulaire de l'abbaye de Troarn de 1234, prouvant que la coutume desdits marais était de payer 4 deniers, 10 œufs et une gélinne par chaque beste mise à pâturer dans lesdits marais communs. » Un arrêt du Grand Conseil du 5 juin 1671 « maintint les habitants de Bures, Barneville, Saint-Samson et Trouart dans leurs jouissances des droits d'usages

dans les marais communs entre lesdittes paroisses »... (joint extrait imprimé de l'arrêt supracit. F F 1). Trois aveux produits par des particuliers de Saint-Samson, prouvent qu'ils ont des droits d'usage dans le marais; un accord du 2 avril 1763 entre les 4 paroisses dit que le produit des bannies des marais communs sera partagé par parts égales, ainsi que les frais et dépenses. Touchant les Lesquerets, ils opposent l'ordonnance d'août 1669, titre 25, art. 1er et titre 19, art. 5, aux déclarations des députés de Troarn ; la Coutume de Normandie, art. 529 sur les partages, et 607: pas de servitude sans titre. « A quoy devret (*sic*) ce réduire le verbal des parties? A démontrer clairement au Conseil l'utilité ou le désavantage du partage des marais... Maintenant... il s'y commet les plus grands abus, en ce que une quantité assez nombreuse d'habitants desdites paroisses, tant locataires que tréfonciers, allouent des bestiaux de différents particuliers des campagnes voisines et même de la ville de Caen, pour 40 sols ou un écu par beste, qu'ils introduisent la nuit dans lesdits marais, qui, à ce moyen, le dépouillent plus que les vrays propriétaires qui en payent les rentes et fesances à l'abbaye de Trouart, ainsy que les impositions annalles qu'il plaît à S. M. faire imposer par nos sgrs. les Intendants de Rouen et de Caen..... Les bannies donnent lieu à une infinité de procès entre lesd. paroisses;... la paroisse de Trouarn est toujours prête à se saisir de l'argent qui en provient; on n'ose lui demander de compte tant elle est difficille de dessenstion;.. il ne peut y avoir d'opposants au partage que ceux qui sous leurs droits y commettent des abus préjudiciable à l'inthérest publicque des 4 paroisses. » Le partage ne préjudiciera pas aux pauvres, « mais il est vray qu'ils ne frauderont pas aussi facilement; mais la fraude ne peut authoriser ce prétendu moyen d'empêchement au partage. » Sur la question des fossés, ils observent: « ces marais ne sont-ils pas partagés de fossés d'avec les terres qui les environnent et pour cela les animaux divaguent-ils? » Les ennemis du partage prétendent-ils « que la moindre atteinte commise sur un bien fond le rendra bientôt inexplorable, impartable et même indécrétable »; les autres disent que « chaque paroisse bonnifierait sa partie à son gré: les fossés qui feraient la séparation desd. marais leur procureraient un très prompt assèchement..., [chaque paroisse] prendrait le comte des bestiaux qu'elle aurait à stabuler, les connaistrait, et à ce moyen serait sûr qu'on n'en pourrait point introduire d'étrangers, etc... Le 19, les députés Pigeon et Morand répondent sur les dires des députés de Basseneville, Saint-Samson et « des prétendus députés de Bures. » Ils écartent la question des Lesquerets, nient les droits prétendus de Saint-Samson et Basseneville, déclarent les fraudes impossibles: « ne scavent-ils pas que le nombre des bestiaux qu'on met à pâturer dans le marais est fixé, et que chaque particulier est obligé de donner une déclaration de ceux qu'il y met ; c'est même ce qu'ils font exécuter tous les ans par les gardes qu'ils ont établis; ne scavent-ils pas encore que les bestiaux doivent être marqués d'une même marque avant? » Les fossés à établir entre chaque part commune, entraîneraient des frais et « n'arrêteraient pas les oiseaux qu'il n'est pas possible de retenir. » Si le partage doit se faire, « il se fera par feux et non par parts égales, et il y aura à cet effet des commissaires nommés pour connaistre le droit de chaque paroisse ». Ils craignent que si le partage se fait entre les 4 paroisses, les habitants de ces paroisses demandent le partage de leur partie « au pied perche », ce qui lèserait les pauvres qui ne pourraient « bonificier » leur part; la presque totalité serait absorbée par les sieurs Desloges et Duhamel qui possèdent les trois quarts de la paroisse. Réponse des députés de Basseneville, Saint-Samson et du sieur Desloges; ceux-ci déclarent que les verbaux des « prétendus députés de Bures » ont été dominés par « l'inthérest particulier qui les anime à s'opposer au partage..; puisqu'il faut parler d'eux nommément, ils commettent des abus dans toutes les saisons de l'année dans lesdits marais; comme ces marais sont souvent inondés par le peu d'inthérest que la trop grande communauté y prend, ils y retiennent l'eau pour y pescher et tirer sans droit ny qualité...; comment osent-ils encore combattre la délibération qui députe les sieurs Desloges et Belœuil compris (*sic*) les plus notables et enfin composant la plus saine partie de Bures, tandis qu'ils ne sont authorisés que de ceux qui, sans en dire davantage, car il est toujours pénible aux honnestes gens de déclarer les coupables... » Alors « ils se départent de tous verbaux par eux fais », si les habitants de Troarn « veullent bien laisser en souffrance le partage du Lesqueret... et consentir le partage des marais en quatre parties égales. » Ils proposent que la question du Lesqueret soit tranchée par un conseil d'avocat choisi

par eux tous. Les députés de Troarn acceptent, « pour leur prouver qu'ils soient ennemis de toute mauvaise contestation », le partage en quatre parties égales, « chacunes en droit soy parce qu'on aura attention lors desd. partages aux réparations que chaque partie doit ». Tous les députés présents demandent au Conseil de bien vouloir nommer un commissaire de la Généralité de Caen, parce que plus près des lieux, « pour éviter à la multiplicité des frais ». Avant de clore, les députés Pigeon et Morand demandent à consulter leur paroisse. A la séance du 24, réponse desd. : leur paroisse accepte les conclusions du 19 avril : partage par « portion égale et au droit de chaque paroisse aux conditions : 1° avoir égard aux réparations que chaque portion devra porter ; 2° le Lesqueret mis à part jusqu'à décision ; 3° frais de l'enquête présente et tous autres supportés par parts égales ». Enfin, ils déclarent « persister en tous leurs soutiens » si les autres députés n'acceptent pas leurs conditions. Joint : arrêt du Grand Conseil du 5 juin 1671 (cf. FF 1, pièce VIII).

E Suppl. 1412. — FF 3. — (Liasse). — Cahier, petit format, 12 feuillets, 5 pièces annexes.

1551 cop. = 1807. — I. — 12 janv. 1791, pièce intitulée « copie de la cotte septième de la communication de Maître Bénard, avoué des habitants de Sannerville et Touffréville » (*sic*). Appel en justice contre les entreprises des officiers municipaux de Sannerville et Touffréville faites sur la grande bruyère de Troarn, commune à Sannerville, Touffréville et Bures. Exposé que : « 1° de temps immémorial, les paroissiens ou général de la paroisse de Troarn sont en bonne et valable possession d'envoyer paturer leurs bestiaux de toutes espèces dans la grande bruyère et commune de Troarn ; 2° qu'ils sont en bonne et valable possession d'y faire semailles, d'y tirer des pierres et cailloux toutes les fois qu'ils en auraient besoin ; 3° que leur possession sur ladite bruyère et commune a toujours été notoire et publique sans avoir jamais éprouvé le moindre trouble. » Or, les officiers municipaux de Touffréville et Sannerville, « le 22 décembre dernier, avaient préposé dans ladite bruyère et commune plus de 60 ouvriers, divisés en plusieurs ateliers, qui y faisaient à différents endroits des fossés de plus de 12 pieds de large et jusqu'à l'extrémité de ladite bruyère vers le bourg de Troarn pour l'enfermer et en prendre possession exclusive à leur profit, etc. » Clameur de haro interjetée par le procureur de la commune de Troarn, convertie en action. Demandé que les fossés soient comblés et que défense soit faite d'entreprendre autre action sur ladite bruyère. — II. — Extrait des actes de la préfecture du Calvados du 10 janv. 1807 : arrêté du Conseil de Préfecture, autorisant le Conseil municipal de Touffréville à plaider devant les tribunaux compétents pour faire valoir ses droits sur les bruyères qu'il revendique, et les conseils municipaux des communes de Sannerville, Bures et Troarn à répondre aux actions de Touffréville. En outre, le maire de Bures autorisé à revendiquer les titres et pièces qui peuvent concerner les bruyères, objet de la contestation. — III. — « Copie de partie des pièces communiquées par les habitants de Sannerville aux habitants de Bures » : 1° arrêté ci-dessus du Conseil de préfecture du 10 janv. 1807 ; 2° délibération du commun des habitants de Sannerville et Touffréville du 28 août 1551 : « suivant l'ordonnance et mandement de M. le commissaire délégué par le Roy pour les places vuides, inutiles et lieux vacants fieffés et baillés, dient qu'à eux comporte et appartient en propriété et possession, à cause de leurs prédécesseurs dont ils sont héritiers, c'est à savoir plusieurs héritages en un tenant assis aux paroisses et aux enclaves des terreurs d'icelles deux paroisses, au droit de leurs quels prédécesseurs ils ont jouy d'iceux héritages qui de présent ne sont labourés et qui contiennent viron le nombre de 500 acres... ; icelle jouissance non seulement par le temps de 40 ans avoit été tenue par lesdits paroissiens desdits héritages en commun qui toujours du depuis continuellement et de tel et si long temps qu'il n'est mémoire d'homme au contraire, parce que à aucunes fois eux où leurs prédécesseurs y ont planté vignes sur portion, et perçu les fruits, en ont toujours jouy et exploité les herbes et autres fruits dessus croissant, tant par leurs bêtes à laine que autres bestiaux, sans débat ni contredit... » S'ils étaient « exhérédés, ils ne pourroient par nul moyen vivre ni faire aucune nourriture dont ils puissent satisfaire au payement de leur taille, rentes et autres aydes, mais leur esconviendroit de tout quitter et abandonner le reste de leurs héritages et s'enfuir et absenter. » Déjà « le président Feu qui avoit commission du Roy notre sire et aussi ample qui appartient, avoit ouy iceux parroissiens en leurs raisons et remontrances, avoit cessé l'effet d'icelle

sa commission et les delessa eux et leurs semblables en leur possession et propriété qu'ils ont auxdits héritages, comme ce est tout nottoire en ce pays, etc. »; 3° : enquête faite par « Roulland Trexot, écuier, conseiller du Roy, notre sire et commissaire pour le Roy..., et Mᵉ Jacques de Cordier, sieur de Grestain », son adjoint; 8 sept. 1551 : comparution de Pierre Vimard et Marin Poitevin, procureurs des paroisses de Touffréville et Sannerville, avec les témoins: Jean Touzet, 80 ans, Julien Hue, 60 ans, Guillaume Leber, 90 ans, Mᵉ Guillaume Hue, prêtre, 70 ans, Guillaume Bréville, 50 ans, « lesquels ont été, par nous, juré de dire et rapporter vérité, les gens d'église en parole de prestre et les séculiers ainsi que tel cas est accoutumé. » Jean Touzet déclare « qu'il a connaissance que du précédent de 60 ans que lesd. paroissiens de Sannerville et Touffréville ont, continuellement et sans contredit d'autres personnes, fait exploiter par leurs bestiaux la levée en herbe croissant sur lesdites communes qui contiennent viron 500 acres;... lesquels [paroissiens] prenoient et emportoient la brière croissante sur ladite commune et partie d'héritage baillée par donation pour leur usage et commodité, et sans icelle demeureroient lesdits paroissiens en grande pauvreté et indigence de biens, à raison qu'ils n'ont autre héritage pour faire leur nourriture dont ils subviennent aux contributions et charges qu'ils payent ordinairement; dit que ce jour passé il a vu des vignes croissantes sur ladite commune, portant fruits qui étoient recueillis en saison convenable par lesd. habitants de Touffréville et Sannerville,... et furent contraints de laisser lesd. vignes à raison des sangliers et bestes sauvages qui sortoient du bois de Trouard.. » Guillaume Leber déclare la même chose, précise que le pâturage se faisait « par bestes à laine et aumailles et chevalines », que les vignes étaient dévastées par « sangliers, cerfs et biches »; déclarations semblables des autres témoins appelés ; 4°, 10 septembre: comparution devant Mᵉ Trexot accompagné de Mᵉ « Hiérosme » Le Picard, éc., son adjoint, Jacque de « Cordum », éc., sieur de Grestain, Guillaume de « Cordum », éc., sieur d'Orbigny, noble homme Thomas de Courseulles, sieur du « Han », Mᵉ Pierre Pery, éc., « procureur pour le Roi quand à ce », et Mᵉ Jean Lebailly, greffier, des procureurs Pierre Vimard et Marin Lepoitevin, « pour empêcher la fieffe au profit du Roy des communes et brières. » Par décision du conseil ainsi composé, les paroissiens de Sannerville et Touffréville maintenus provisoirement en possession; 5° : ordonnance des commissaires généraux députés par le Roi pour la réunion, vente et revente de son domaine, sur la requête des manants et habitants des paroisses de Sannerville et Touffréville, vu l'enquête du sieur Trexot, la décision du conseil présidé par ledit Trexot, et la décision du sʳ Jay, secrétaire du Roi, du 1ᵉʳ déc. 1551, maintenant les habitants de Touffréville et Sannerville en possession de leur bruyère, donnée au Louvre, le 11 déc. 1628. (Copies faites sur pièces déposées aux Archives de la préfecture du Calvados, en avril 1816).

E Suppl. 1413. — GG. 1. — (Cahier). — Petit format. 8 feuillets, (fol. 10 et 11 déchirés).

1677-1678. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Paroisse Saint-Ouen de Bures : curé : Gilles Sepvaux; prêtre résidant: Laurent Dozeville, rédacteur de quelques actes où il se qualifie vicaire de Bures. — 1677 : 25 mars, bapt. de Jacques Foulon, fils de Bertrand *le* Foulon, et de Jeanne Levesque, parr.: Jacques Le Chevalier, éc., sieur de La Fresnée; 22 avril, bapt. de Gabriel Quinement, fils de Gilles, par Mᵉ Laurent Dozeville; 14 juin, mar. de Germain Jourdain, de « Manteville » et Michelle Campion, en présence de « Mᵉ Laurent Dozeville, pr., vicaire dud. Bures »; 25 juill., inh. de Jean Regnault, en présence d'Anthoine Sepvaux, clerc ; 28 juil., « affidailles » d'Adrien Baret et Marie Durand, en présence de Jacques Le Chevalier, sʳ de La Fresnée, d'Anthoine Sepvaux; 8 août, bapt. de Marie-Anne Lecompte, fille de Jean et de Louise Lair, marr.: « dˡˡᵉ Marie de Brieu » qui signe: Marie Le Chevalier; 9 sept., inh. d'Anne Girard, fille de « M. Girard »; 28 sept., mar. de Henry Destord et Marguerite Lenepveu, en présence de Mᵉ Jacques Le Jumel, sʳ de Saint-Jacques, bourgeois de Caen. — Familles : Andrieu, Bourguais, Carel, Duvet, Gastine, Giffard, Girard, Girouard, Gosse, Grenier, Guilmette, Gueretin, Hache, Jourdain, Lafosse, Lesueur, Marais ou Maresq, Martine, Mesaise, Morand, Petit, Quinement, Thorel.

E Suppl. 1414. — GG 2. — (Cahier). — Petit format. 8 feuillets.

1678-1679. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Sepvaux; vicaire: Dozeville. — 1678 : ? fév., inh. de Marie Le Chevalier, fille de

défunt Isaac Le Chevalier, éc., sr de « Brieu », et d'Anne Antheaume, en présence de Jacques Lechevalier, éc., sr de « Brieu », Simon Le Chevalier, éc., sr du Fresne, de Laurent Dozeville, vicaire ; 2 avril, bapt. d'une fille née d'Esther Le Berrurier, hors mariage, qu'elle a déclarée être des œuvres de Jacques Le Chevalier, éc., sr de La Fresnée, à Thomine Giffard, femme de Richard Quinement, sage-femme jurée de la paroisse, « selon la déclaration que lad. sage-femme a fait à Me Gilles Sepvaux, pbre, curé de lad. paroisse, par Philippe, sergent, pour répondre à l'assignation à elle faite faire par led. sieur curé, par led. Philippe, sergent, en date du 16 février dernier,... laquelle fille a été nommée Madeleine Ester... » ; 9 nov., mar. de Gille Sepvaux avec dlle Barbe de Malfillastre, ve de feu Adrien Chéron, sr Deschamps, en présence de Laurent Dozeville, de Richard Lucas, avocat, bourgeois de Caen, de Pierre Bourdel, Michel Vasnier, Catherine Chéron, fille de lad. demoiselle, de Gilles Sepvaux, pr., curé du lieu ; 14 déc., bapt. de Gabriel Morand, fils de Pierre et de Jacqueline Sepvaux, parr. : Gabriel Lair, sr de Saint-Ouen ; marr. : dlle Barbe de Malfillastre. — Familles : Andrieu, Bavent, Bazire, Bourdel, Bourguais, Foucquet, Girouard, Godard, Grenier, Gueretin, Guilmette, Jourdain, Lair, Leberrurrier, Martine, Mesaise, Morand, Nicolle, Outardel, Petit, Quinement, Sepvaux.

E Suppl. 1413. — GG 3. — (Cahier). — Petit format. 8 feuillets.

1681-1682. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Jean Madeline ; Laurent Dozeville, prêtre. — 1681 : 3 fév., bapt. de Marie-Magdelaine Morant, fille de Michel, parr. : Simon Le Chevalier, éc., sr de « Brieu », marr. : Marie Toussaint, femme de M. Bonvalet, capitaine de la brigade de Troarn ; 20 avril, bapt. de Marie-Françoise Andrieu, fille de Toussaint et de Jeanne « Carro », parr. : Jean « Careau » Bellinier, verdier du bois de Troarn, marr. : Gillonne Ménard ; 15 mars, inh. de François Bourianne, « vallet de harnois des Messieurs de Brieu » ; 8 juill., inh., dans l'église, de Louise Lair, femme de Jean Lecomte, trésorier de l'église ; 29 juill. mar. de Richard Cœuret, de Bavent, avec Marie Garnier, en présence de J.-B. Aubry, pr. ; 31 juill., inh. de Jeanne [blanc], femme de Quentin Auvray, en présence des curés de Saint-Samson, Saint-Pair, du sr Hue, vicaire de Troarn, de Dozeville, pr. — 1682 : 30 janv., inh. d'Antoinette, ve de Nicolas Le Berrurier et belle-mère de Quentin Auvray, en présence de Laurent Dozeville, pr. ; « les personnes de Pierre Mesaize, Nicolas Gastine et son compagnon toillier et Jacques Gastine, jeune frère dud. Nicolas, ont apporté le corps et m'ont dit avoir dépensé 26 sols ; led. Mesaize a fait la fosse, et Michel Morand l'a toujours gardée saine et malade deux mois ou environ, onze jours de maladie, gouvernée par led. Morand depuis qu'elle fut chassée dud. Quentin Auvray » ; 7 févr., « Me Jean Hue, sergeant royal à Trouar, nous a présenté la personne de Jean Petit qu'il a saisi de prise au corps suivant et conformément à la sentence rendue à l'Officialité de Caen le lundy vingt septième octobre dernier passé, instance de Guillaume Seigneurie, de la parr. de Bure, contre led. Jean Le Petit, demeurant en lad. parr., par laquelle il fut ordonné que led. Jean Petit seroit pris et appréhendé au corps, pour à laquelle obvier et éviter aux frais qui s'en pourroient ensuivre et aucunement réparer les tors qu'iceluy Petit auroit causé tant aud. Seigneurie qu'à Marie Seigneurie, sa fille, icelui Le Petit a présentement déclaré qu'il prenoit pour sa femme et légitime espouse lad. Marie Seigneurie, luy promettant la fidélité qu'un vertueux espoux est tenu garder à son espouse, suivant et conformément aux promesses par luy à elle faictes dès il y a plusieurs années, et icelle Marie Seigneurie luy a promis pareillement la fidélité que doit garder une espouse à son espoux, veu lesquelles promesses mutuelles, eu esgard aux fiançailles cy-devant faictes et aux proclamations de baons auxquelles nul ne s'est opposé, j'ai... donné la bénédiction nuptiale, présence de... » ; 8 fév., mariage de Jacques Renauld avec Françoise Ameline « du consentement de Laurens Bourgoin, Auguste Drieu, sr de la Drieurie, bourgeois de Caen... » ; 15 mars, bapt. de J.-B. Bourdel, fils de Pierre, parr : Isaac Lechevallier, éc., marr. : Anne de Courseulle. — Familles : Auvray, Bérard, Cœuret, Daubin, Desloges, Faucillon, Gastine, Giffard, Girouard, Hache, Hamon, Jean, Lesueur, Leclerc, Morand, Petit, Renauld ou Regnauld.

E Suppl. 1413. — GG 4. — (Cahier). — Petit format, 8 feuillets.

1682-1683. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : J. Madeline ; Laurent Dozeville, prêtre. — Fol. 1, actes de mars, copies du fol. 7

du reg. précédent. — 12 juill. 1682, inh. de Michel Petit, fils de Jean, dit Jean Le Vert, et de Marie Seigneurie, requête de Guillaume Seigneurie, « son grand-père, et de lad. Marie, mère dud. enfant, âgé de 4 mois, en présence de Jean Le Conte, thrésorier de lad. église » ; 16 août, bapt. de Magdeleine Faucillon, fille de François, parr. : Isaac Le Chevalier, éc., sgr. de Brieux ; 8 nov., Simon Le Chevalier, éc., s^r du Fief, présent au mariage de Martin Vallée avec Marguerite Le Berrurrier ; 9 déc., inh. de Catherine Guillemette, « servante chez Messieurs de Brieux, requête desd. messieurs et des parents d'icelle ». — Familles : Auvray, Bérard, Faucillon, Gastine, Giffard, Grenier, Hache, Leconte, Lesieur, Marais, Martine, Morand, Moustier, Petit, Quinement, Toubard, Vallée, Varin.

E Suppl. 1414. — GG 5. — (Cahier). — Petit format. 8 feuillets.

1683-1684. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Jean Madeline. — 1683 : 11 juin, bapt. de Catherine-Gabrielle Lair, fille de Gabriel et de Catherine Ménard, parr. : Jean Bouchard, chirurgien ; 12 oct., bapt. de Marie-Catherine Moutier, fille de Louis, parr. : Laurent Villette, garde du bois de Troarn ; 7 nov., bapt. d'Anne Le Conte, fille de Jean, marr. : d^lle Anne Le Chevallier, fille du sieur de La Fresnaye ; 9 mars 1684 : inh. de Françoise, femme de Pierre Bourdel, « ayant requis, au raport dudit Bordel, son mari, son corps estre inhumé à Trouar, les droicts deu au bénéfice de Bure saufves, nous avons à cette option acquescé, et l'avons lievré aux mains et charge de Me Hüe, vicaire de Trouar pour y satisfaire ». — Familles : Andrieu, Auvray, Bavent, Blin, Carel, Collin, Foucquet, Foulon, Giffard, Girouard, Godard, Jullian, Lafosse, Leber, Leconte, Lepage, Mignot, Morand, Moustier, Outardel, Petit, Vallée.

E Suppl. 1415. — GG 6. — (Cahier). — Petit format. 8 feuillets.

1684-1685. — Baptêmes, mariages, inhumations. (Lacunes possibles : du 9 mars au 18 mai 1684 ; du 5 novembre 1684 au 2 janvier 1685). — Curé : Jean Madeline. — 19 juin 1684 : inh. de Marie Bourgais, femme de Michel Morand, par Me de Louy, curé de Valmerey, en présence de Me Dozeville ; 25 juin, bapt. de Marie Girouard, fille de Pierre, parr. : Simon Le Chevalier, éc., s^r du Fief, marr. : Marguerite *Ferey*, fille du s^r des Jardins, bourgeois de Caen ; 26 juill., Jacques Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, présent au mariage de Michel Morand avec Marie Frilley ; 28 sept., mar. de Pierre Petit et d'Anne Richard, avec « dispense de la troisième (publication de baons) veu particullièrement la grande amitié qu'ils se portoient mutuellement ;....et eu égard aussi à la familiarité dont ils usoient » ; 5 nov., bapt. de Françoise Hache, fille de Nicolas, parr. : Simon Le Chevallier, éc., sgr. du Fief, marr. : Charlotte-Françoise Prunier. — 1685 : 2 janv., inh. de Françoise Thorel, veuve de Pierre Le Ber [dit] Piancour, « par discrette personne m^e Thomas Hüe, pbre, vicaire de Trouar, à notre assistance et du sieur Dozeville, pbre » ; 10 janv., inh. dans l'église de Jean Le Conte, trésorier de l'église, « par le sieur curé de Janville, à l'assistance des sieurs curés de Saint-Pair et de Saint-Samson, du sieur Hüe, vicaire de Trouar, du s^r Dozeville et de nous, curé du lieu » ; 28 janv., inh. dans l'église de Françoise Téroul, femme de Michel Grenier, « par le sieur Bobehier », assisté du curé et de M. Dozeville ; 3 mars, mar. de Robert Bourguais, fils de Jacques, et d'Anne Jardin, avec Catherine Chéron, fille de feu Adrien et de Barbe Maifillastre, « pour obvier à tout scandale » ; 5 mars, inh. de Jullian Gueretin, dans l'église « solennellement faite par le s^r Hue, vicaire de Trouar, assisté de Me Robert Madeline, prêtre, du s^r Dozeville, aussi prêtre, et de nous curé du lieu » ; 17 mai, inh. dans l'église de Jacqueline Ruel, fille de François, sieur du Fresne, ayant épousé Isaac Le Chevalier, éc., fils du feu s^r de Brieux, « décédée le jour précédent dans son travail d'enfant, âgée de dix huit ans » ; même jour, bapt. de François Le Chevalier, éc., né le 16, fils d'Isaac Le Chevalier, fils du feu s^r de Brieux, et de feu Jacqueline Ruel, parr. : François Ruel, sieur du Fresne, marr. : Anne Antheaume, veuve dud. feu sieur de Brieux. — Familles : Andrieu, Auvray, Bazire, Bourgais, Duvey, Foucquet, Giffard, Girouard, Guéretin, Grenier, Lemarchand, Lesieur, Marais, Martine, Mesaize, Morand, Morin, Moutier, Mulot, Petit, Quinement, Ricard.

E Suppl. 1416. — GG 7. — (Cahier). — Petit format. 12 feuillets.

1685-1688. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : J. Madeline. — 1685 : 14 juill., bapt. de Marguerite-Angélique Vallée, fille de Mar-

tin, parr. : Nicolas Lair, fils du s^r de Saint-Ouen, « cautionné, pour son bas aage, par Catherine Ménard, sa mère », marr. : Marguerite-Angélique Patry ; 16 août, inh. dans l'église, par le curé de Saint-Samson, d'Isaac Le Chevalier, éc., décédé le 15, en présence des curés de Bavent et de Touffréville ; 16 sept., bapt. de Marie-Anne Bordel, fille de Pierre, parr.: Adrien Le Maistre, éc., sgr. du Vannet, marr.: Anne-Olive Le Chevallier ; 16 sept., inh. dans l'église, de d^lle Anne Le Long, veuve du s^r de La Fresnée, 57 ou 58 ans ; 18 sept., inh., dans l'église, de François Le Chevalier, éc., âgé de 3 mois, « et fut fait le treutain de feu Isaac Le Chevallier, son père »; 26 sept., d^lle Marguerite-Angélique Patry, marr. de Marie-Françoise Lemarchand, fille de Jacques ; 2 oct., inh., dans l'église, de Barbe de Malfillastre, femme de Gilles Sepvaux, « dict Hoguette. » — 1686 : 18 mai, bapt. de Jacques Le Sieur, fils de Guillaume, parr. : Jean Outardel ; « le nom de Jacques, donné à cause du fils du parein du mesme nom » ; 20 mai, inh. dans l'église de Gabriel Lair, dit Saint-Ouen, en présence de M. Ménard, son beau-père, par M. de Portefer, curé de Bassenevillle, assisté des curés de Saint-Pair, Saint-Samson, Touffréville, des s^rs Bobehier, Busnel, Hüe, Dozeville, prêtres ; 30 mai, inh. de Roberde, belle-mère de Jean Marest, par le curé de Saint-Pair ; 13 juin, inh. dans l'église, d'Anne Antheaume, d^lle de Brieux, âgée de 67 ans, « par le s^r Chevalier, pre., curé de Barneville, assisté de M. son confrère, de MM. les curés de Bavent, Saint-Samson, de M. Hüe et M. Busnel, du s^r Dozeville, et de nous, curé de Bure. » — 1687 : 7 sept., bapt. de Nicolas Julienne, fils de Nicolas, parr. : Marin Le Chevallier, éc., s^r du lieu ; marr. : Catherine Ménard, femme du s^r Desprès; 21 déc., d^lle Françoise Le Chevallier, marr. de Jean Bérard, fils de Nicolas. — 1668 : Jean Ferey, s^r des Jardins, bourgeois de Caen, parr. de Jean Bourguais, fils de Robert. — Familles : Andrieu, Bourguais, Duvey, Faucillon, Foubert, Garnier ou Guernier, Gastine, Giffard, Girouard, Gueretin, Hache, Julian, Jullienne, Lair, Leber, Le berrurier, Leboucher, Lemière, Marais, Marie, Martine, Mesaize, Morand, Outardel, Petit, Quinement, Renault, Valentin, Varin.

E Suppl. 1417. — GG 8. — (Fragment de cahier). — 1 feuillet.

Avril-septembre **1688.** — Baptêmes, mariages, inhumations. — 5 sept., bapt. d'Anne-Catherine Lemière, fille de René Lemière, sieur des Prés, et de Catherine Ménard, parr. : Pierre Ménard, procureur au Bailliage, marr. : dame Anne du Lubois. — Familles : Hache, Julian, Lesieur, Mallet, Vallée.

E Suppl. 1418. — GG 9. — (Cahier). — Petit format, 12 feuillets.

1688-1691. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Madeline ; Dozeville, prêtre. — 1689 : 13 avril, inh., dans l'église, de Madeleine Noël, épouse de Guillaume Asselin ; 22 sept., bapt. de Robert Bourguais, fils de Robert, parr. : Robert Mallet, bourgeois de Caen, marr. : Marguerite Desjardins-Ferey; 28 janv. 1690, bapt. de J.-J. Le Chevalier, âgé de 4 jours, fils de Simon Le Chevalier, éc., s^r de La Chaussée, et d'Anne Le Mancel, parr.: Jacques Le Chevalier, éc., s^r de Brieux, marr.: Angélique Le Mancel ; l'enfant inh. le 30 ; 22 fév. 1691, inh. dans l'église de René Lemière, s^r Desprez, par le curé de Saint-Samson, assisté du curé de Saint-Pair et du s^r Dozevillle. — Familles : Ameline, Andrieu, Anne, Berard, Blet, Bourdel, Bourguais, Colin, Desprez, Drieu, Faulin, Foubert, Foucquet, Garnier, Giffard, Girouard, Gosse, Hache, Lemarchend, Lesieur, Lemignot, Luard, Mallet, Marais, Marie, Martine, Massard, Morand, Moutier, Outardel, Petit, Pigeon, Quinement, Renault, Ricard, Seigneurie, Sepvaux, Vatier, Vallée.

E Suppl. 1419. — GG 10. — (Cahier). — Petit format, 38 feuillets.

1690-1700. — Délibérations du commun : fol 1 à 12 : 1690 à 1695 (Lacunes : sept. 1693 à déc. 1694) et baptêmes, mariages, inhumations : fol 12 à 38 : 1692 à 1700. — Curés : Robert Madeline ; Doseville, pr., chapelain. — I. *Actes de catholicité* (rien entre le 22 fév. 1691 et le 15 fév. 1692). — 1692 : « Registre mis ès mains du s^r Doseville, le dix septième de janvier 1692, estant à Robehomme, quoyque par l'exploit il soit asseuré ou certifié avoir esté apporté à Bure » ; 16 mars, Pierre Le Chevallier, éc., s^r des Landes, et Marguerite Le Duc, dame de Venoix, parr. et marr. de Pierre Luard, fils de Jacques ; 26 juill., inh. dans l'église, de Hervé Aoustié, 5 ans ; 3 août, inh., dans l'église d'Anne Le Chevalier, femme de Joachim Aoustié, 24 ans, en présence dud. Aoustié, de Jacques Le Chevallier, s^r de Brieux. —1693 : 6 fév., bapt. d'Anne Le Chevallier, fille de Simon, éc., s^r de Brieux, et d'Anne de Secqueville, marr. : Gene-

viève Michel, parr. : Marin Varin ; ledit enfant inhumé le 8, dans l'église, en présence de son père et de Philippe-Auguste Le Chevallier, éc., s^r de la Vallée ; 3 oct., bapt. de Jean, fils « des œuvres de Jacques Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, et de Marguerite Girouard, fille de Pierre Girouard, suivant la déclaration qu'elle a faite et signée ès présence de ...... et de Michelle Mallet, sage-femme de la paroisse » ; 27 oct., inh. de « Marie-Claire, fille de Le Vallois, estant dans cette parroisse chez la femme de Jacques Delafosse, à norrir, ès présence dud. sieur Le Vallois » ; 18 nov., mar. de Marguerite Lair, fille de feu Gabriel Lair et de Catherine Ménard, de Bures, avec Pierre Le Riche, fils d'Hélie Le Riche et d'Anne Lelubois, de Saint-Sauveur de Caen, en présence de Nicolas Morand-Destouteville, Charles Gohier, éc., Jacques Lemière, curé de Tresgots, M. Le Bourgeois, François de La Mare, éc., Robert Mallet, chirurgien ; 14 déc., inh. dans l'église, de Florence Le Chevallier, fille de Jacques et d'Anne Le Long, âgée de 20 ans, en présence de Philippe-Auguste Le Chevallier, Hervé Le Chevallier. — 1694 : 3 fév., mar. de Jacques Martine, fils de Michel et de Catherine Maresq, de Troarn, avec Françoise Le Chevallier, fille de Michel Le Chevallier et de Robine Bonet, en présence de Hervé Le Chevallier, éc., Hervé Epidorge, bourgeois de Caen, etc. ; 19 mars, inh. dans l'église de Marin Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, 35 ans, en présence de Simon Le Chevallier ; 5 oct., bapt. de Françoise Le Chevallier, fille de Pierre Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, et de Françoise « Flauc », marr. : Jacqueline Le Chevallier, parr. : François Morin, éc., s^r de La Poterie ; 5 déc., bapt. de Françoise Le Chevallier, fille de Jacques, éc., s^r de Brieux, et de « Genneviesve » Ruel, parr. : François Ruel, s^r du Fresne ; marr. : Anne Le Mancel. — Fol. 20 : acte du 6 sept. 1711 : bapt. de Jacques-François Petit, fils de Jacques, parr. : Elisabeth-Henriette de Touchet, « au lieu et à la caution de Jacques-François de Touchet, son fils, » marr. : Marie-Anne-Angélique de Touchet. — 1695 : 23 mai, Marie Le Chevallier, marr. de Marie-Anne Duret, fille de Geffroy ; 22 août, « Michelle Mallet, faisant l'office de sage-femme dans la paroisse de Bures, a amené devant nous soussigné curé dud. lieu, Marie Petit, fille de Jean, laquelle a fait sa déclaration estre grosse des œuvres de Denis Pimard pendant qu'ils demeuroient en service chez M. Dhery » ; 22 déc., bapt. de « Genneviesve » Le Chevallier, fille de Pierre Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, et de Françoise « Flaut », marr. : Geneviève Ruel, parr. : Pierre Daumesnil, éc. — 1696 : 23 juin, Jacques, Pierre, Simon Le Chevallier, éc., sieurs de Brieux, et autres, attestent que Pierre Fortin, père de Pierre, demeurant précédemment à Hérouvillette, réside depuis la Toussaint dernière à Bures ; mar. dudit Pierre Fortin avec Catherine Petit ; 4 juin, Etienne Lair, curé de Saint-Pair, présent au mariage de Simon Petit avec Anne Ricard, veuve de Pierre Petit ; 17 juin, bapt. de Marie Le Chevallier, fille de Jacques et de d^lle Ruel, marr. : Jacqueline Le Chevallier, parr. : Pierre Le Chevallier, éc., s^r de Brieux ; 6 oct., mar. de Mathurin Huet, fils de Robert, de Basseneville-en-Auge, avec d^lle Françoise Le Chevallier, v^e de Jacques Martine, en présence de « Hervey » Le Chevallier, de Jacques Epidorge et de « Hervay » Epidorge ; 23 oct., mar. de Jacques Rouault, éc., s^r de Vaux, fils de Philippe et de Catherine Le Tellier, d'Amayé, avec Marie Le Chevallier, fille de Jacques, éc., et d'Anne Le Long, avec dispense de parenté du 3e au 4e degré, « dans la chapelle N.-D. des Champs, proche l'église Saint-Julien de Caen », en présence de « Hervay » Le Chevallier, éc., « Hervay » Epidorge, Charles-Jacques Epidorge, bourgeois de Caen, Robert Morin, éc., s^r de La Poterie. — Fol. 28 : actes du 16 fév. 1710 au 4 mars 1714. — 1697 : 18 avril, bapt. de René et de Jean Miré, fils jumeaux de François Miré et d'Anne Leconte, parr. : de René : « honeste homme René Jousset, agent de l'Abbé de Trouart », marr. : d^lle Anne Le Chevallier ; parr. : de Jean, « honeste homme Tanguin Le Conte », marr. : « honeste femme Jeanne Jumel » ; 12 nov., bapt. de Marie-Anne Paisant, fille de Jacques, par Marin Bazire, vicaire de la paroisse Sainte-Croix de Troarn, parr. : « M. Robert Le Ber, de la paroisse de Troarn ». — 1698 : 8 janv., bapt. de Marie-Anne Le Chevallier, fille de Pierre et de Françoise Flaut, parr. : Simon Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, marr. : Jeanne Bazire ; 21 janv., Françoise Le Chevallier, marr. de Marguerite Ricard, fille de Gabriel ; 10 avril, inh. dans l'église, « sous le banc de Madame St-Ouen », de Charles-Joseph Le Riche, fils de Pierre Le Riche, deux ans, bourgeois de Caen, « demeurant chez lad. dame de St-Ouen » ; 20 avril, bapt. d'Anne Le Chevallier, fille de Jacques et de d^lle Ruel, marr. : d^lle Marie Ruel, parr. : Simon Le Chevaller, éc. ; 18 août, bapt. de Pierre, « des œuvres de Philippe de Malfilastre, homme marié dans la paroisse de Bissière, lequel enfant est

sorti de Françoise Lemarchant, de la paroisse d'Allemagne, estant tous deux domestiques chez un nommé La Brière, aud. Bissière ; et lad. Lemarchand ayant esté chassée, elle est venue se réfugier chez Jacques Lemarchant, son frère, où elle a accouché de son enfant, malgré les poursuittes que je luy ay faitte, où elle a déclaré.... Cet enfant ne requérant que le baptême, moy, etc..... le luy ai ministré (*sic*) après lad. déclaration..» ; 12 oct., Catherine Martin, fille de Jean, de Cailloué, a déclaré « estre grosse des œuvres de Guillaume [*blanc*], domestique avec elle chez M. de La Fosse, lieutenant de l'Admirauté » ; 21 oct., inh. dans l'église, « sous le banc de Madame St-Ouen », de Marie-Marguerite Le Riche, fille de Pierre Le Riche. — 1699 : 8 janv., mar. de Jacques Desclais, fils de Jean et d'Anne Delaunay, bourgeois de Saint-Michel de Vaucelles de Caen, avec Anne Le Chevalier, fille de Nicolas et Robinne Bonnet, en présence de Philippe-Auguste Le Chevallier, Jacques Le Chevallier, Jacques Ruault, éc^rs^, et m^e^ Laurent Dozeville ; 9 mai, bapt. de Jacques Le Chevallier, fils de Pierre et de d^lle^ Flaut, parr. : Jacques Le Chevallier, éc., marr. : Anne « Mancel » ; 25 nov., bapt. de Geneviève-Françoise Le Chevallier, fille de Jacques et de d^lle^ Ruel, marr. : Françoise Flaut, parr. : Guillaume Cauvin. — 1700 : 2 fév., Jacques Petit s'oppose aux bans d'Isaac Colette, de Bavent, et de Françoise Mallet ; 9 fév., Jacques Petit se désiste de son opposition « et permis à lad. Mallet de se marier en continuant de publier lesd. baons, renonçant à l'inquiéter. » — Autres actes concernant les familles : Andrieu, Basin, Basire, Bourdel, Bourguais, Buherel, Delafosse, Desloges, Desprès, Desrues, Drieux, Dupont, Duret, Faucillon, Folain, Foubert, Foucher, Fouquet, Fortin, Gastine, Giffard, Girouard, Grandchamp, Gueretin, Hache, Hamon, Jullien, Jullienne, Leber, Leberrurier, Lebret, Lecornu, Lefebvre, Legrand, Lemarchand, Lemonnier, Lepaon, Lesieur, Levasseur, Luard, Marais ou Maresq, Martine, Mirey, Morand, Paisant, Petit, Pigeon, Quinement, Renouf, Thorel, Touchet, Troplain, Vallée, Vasnier, Vimar. — II. *Délibérations du commun* : « Registre des certificats de la parroisse de Saint-Ouen de Bures ». 25 juin 1690 : ass. du commun, « spécialement pour élire et establir un d'entre eux pour faucher les herbes qui croisent dans le lit de la rivière et les en deuement acquitter et décharger » ; Guillaume Le Sieur, dit La Vigne, « continué à cet office, ... mais, depuis, veu que led. Guillaume Le Sieur la Vigne a dit ne pouvoir quitter pour l'heure présente le travail de M. de Touchet, lesd. paroissiens ont nommé Martin Vallée et Jacques Jullian, lesquels sy sont obligés à la charge qu'il leur sera payé 3 sols par chaque maison, qui sont chaque jour à chacun 18 deniers. Et afin que led. Martin Vallée et Jacques Jullian ne soient détourbés de leur travail à recevoir MM. des Eaux et Forêts, Gabriel Ricard et Louis Le Ber se sont submis les aller recevoir......» ; 19 présents dénommés, pas de signatures ; 10 sept. 1690 : élection de collecteurs : pour « haute eschel » : Pierre Bourdel et Simon Petit ; pour « basse eschelle » : Jean Marest ; 24 déc., élection de collecteurs du sel pour 1691 : Jean Outardel et Jean Marais, « ausquels il est enjoint sy comporter à leur âme et conscience le plus justement que faire se pourra, conformément au mandement » ; 7 janv. 1691 : certificat de délivrance du mandement de la taille et du certificat établissant Pierre Bourdel et autres, collecteurs ; 18 mars 1691, ass. du commun : 15 présents, dont Pierre Bourdel et Nicolas Bérard collecteurs en charge. Les collecteurs déclarent avoir payé « par jour 25 sols au s^r^ [*mot surchargé*], capitaine, pour la paye du soldat pour le quartier d'hyver à commencer du [*surcharge*] de novembre dernier, laquelle somme est à recueillir ». Lundi 26 mars « feste, année présente 1691, de l'Annonciation » : ass. des paroissiens, autorisant cueillir sur eux la somme de 18 l. t. 10 s. « et les 2 sols, ... pour faire subsister le soldat de la misère (*sic*)... Et du depuis, scavoir le dimanche 1er jour de mars 1691 nous a esté adressé un autre mandement par lequel S. M. a ordonné payer pour le soldat nommé pour la milice à la décharge de la paroisse de Bures, ayant servi dans le régiment de Fontenoy, 12 l. pour la subsistance des mois de novembre, décembre, janvier et février dernier passé, à raison de 2 sols par jour » ; le commun autorise les collecteurs à cueillir ces 12 livres. 13 avril 1691, « après le service du Vendredi Saint » : ass. des paroissiens « pour tirer et nommer un soldat pour la milice » ; ils ont nommé Jullian Le Berrurier, « lequel sy est volontairement accordé » ; 9 sept. 1691 : ass. pour élection de collecteurs de la taille en 1692 : Simon Petit, Jacques Hache et Nicolas Gastine ; 27 nov., remise par le curé à Simon Petit des deux mandements de la taille et des étapes et des certificats d'élection des collecteurs et de modi-

fication du rôle ; 23 mars 1692 : ass. des paroissiens ; 17 dénommés « et plusieurs autres présents », pour élire des collecteurs de la somme de « six vingt six livres, tant pour le restant du roolle faict par Robert Bourguais que pour les frais du procès intenté au sujet dud. restant ». Elus : Jacques Luard, Pierre Bourdel et Pierre Morand. Les paroissiens « sont demeurés d'accord qu'en cas que lesd. sieurs ne puissent se faire payer de lad. somme, ils se pourront servir dud. roolle pour le recouvrement de lad. somme en rendant bon et fidèle compte ». Certificat de remise du rôle et du certificat ; 4 mai 1692 : ass. des paroissiens, lesquels « ont alloué à Jacques et Claude Jonchon, père et fils, fondeurs de cloches de St Nicolas de Caen, pour refere la cloche de lad. paroisse, au moyen que lesd. Jonchons s'obligent solidairement la rendre bonne et valable et la prendre au poix et rendre au poix à 5 livres de déchet, parce que sera payé aux dits Jonchon à 18 sols la livre, ainsy que l'augmentation qui ne se doit monter que de 7 à 8 livres, et pour la façon de lad. cloche sera payé, en outre, la somme de 23 livres a eux promise et accordée » ; signatures des deux fondeurs, 11 signatures et 5 mercs des habitants ; 22 juin : ass. pour « nommer Guillaume Le Sieur pour faucher les herbes de la rivière, suivant la coutume ordinaire et recevoir les Maistres des Eaux et Forêts pour les transporter où bon leur semblera », à raison de 2 s. 6 d. par feu ; « se fera payer ainsy qu'il advisera bien » ; 19 sept. : « le tronc de l'église de Bures a esté ouvert, dans lequel on a trouvé 15 l. 8 s., présence de Messire Jean Madeline, ancien curé de lad. parroisse, Robert Madeline, Robert Mallet, bourgeois de Caen, thrésorier dud. lieu, Joachim Authie, s^r de Montreval, bourgeois de Caen...., lequel argent a esté mis entre les mains dud. sieur Mallet, trésorier en charge » ; 21 sept., bannie des fruits du cimetière, « laissés au sieur curé pour fournir de pain et vin pour lad. parroisse » ; 11 janv. 1693 : ass. « pour donner pouvoir aux collecteurs de cueillir la paye du soldat de milice, qui est la somme de 4 s. par jours que lesd. paroissiens lui ont accordés » ; 18 janv., élection de collecteurs du sel : « porte-bourse », Jacques Luard ; « petit collecteur », Geoffroy Renouf ; 15 mars 1693 : ass. « pour faire plainte contre maistre Laurens Dozeville, lequel s'absente festes et dimanches du service divin, disant ses messes ailleurs qu'en cette parroisse, ce qui est cause que lesd. parroissiens perdent la messe aux festes et aux dimanches ; ayant 50 escus de revenu annuellement pour la fondation de Messire Jacob de Touchet, chevallier, seigneur de St Jean, ce qui est contre les intentions du fondateur, lequel désire par icelle que le pbre réside actuellement dans lad. parroisse sans divaguer ailleurs, et pareillement contre les visites qui ont esté par cy-devant faittes en lad. église, particulièrement contre celle qui s'est faite le quatrième mai 1686, en présence de plusieurs paroissieus, par laquelle il est obligé de dire la sainte messe aux festes et dimanches, scavoir en esté entre sept et huit heures et en hyver entre huit et neuf, parce qu'on sera tenu dy fournir d'ornements, pain et vin ; et aussy est obligé d'ayder à chanter la messe et vespres, festes et dimanches, ce qu'il a signé avec les autres parroissiens, ce qu'il n'observe nullement, ce qui oblige lesd. parroissiens de se plaindre. » Signatures : Simon, Pierre et M. Levhevalier, etc. ; 21 déc. 1694 : ass. du commun pour modifier le rôle de la taille de 1695 : donné à enrôler comme dérogeant Laurens Lefebre ; autres assemblées pour établir des collecteurs, modifier le rôle. — Déclarations de changement de domicile aux fol. 7, 10, 15 v°, 36. — Fol. 28 v° : 14 oct. 1711, issue de messe, Jacques Hache, trésorier en charge, fait la bannie des fruits du cimetière, mis à prix par Robert Madeline, prêtre, curé de Bures, à 12 l. t. ; 14 mars 1714, issue de messe, Geoffroy Duret, trésorier en charge, a fait bannir « l'if du cimetière tombé par la tempeste des vents », adjugé au curé par 6 l. t. — III. *Divers*. — *Oppositions à monitoires* : fol. 28 v°, par les s^rs Girouard. Fol. 35 et 36 : août et sept. 1699, par divers, dont la « damoiselle Férey ». Fol. 37 : 25 juin 1706, opposition par Mathieu Le Lièpvre au monitoire obtenu par Jacques de Touchet, éc. —*Visites* : fol. 4 v° : « Le lundy dernier jour de l'année quatre vingt unze, continuant notre visite, accompagné comme dessus (*sic*), serions arrivés sur les unze heures du matin, à l'église St Ouen de Bures de notre exemption ; nous aurions trouvé Me Robert Madeline, prêtre, curé dud. lieu, et Me Laurens Dozeville, pre, desservant en lad. église pour l'obit de Jacob de Touchet, escuyer, de qui nous aurions eté attendus et reçus en la manière en tel cas accoutumé....» ; ordonné de remplacer « un soleil d'arguemin contre un d'argent, ou des deniers des quêtes ou de ceux du thrésor ;... nous avons trou-

vé sur les fonds baptismaux un couvercle de manque à la fontaine, sur quoy aurions ordonné que on en fournirait un de plomb, au lieu de celui de bois que nous y aurions trouvé, et quant au pavé de la nef, remarqué sur le procès verbal de nostre dernière visite que l'ordonnance faite alors pour le repaver n'auroit pas esté exécutée, pourquoy aurions enjoint au sieur curé d'y tenir la main pour faire exécuter lad. ordonnance de réparation par la saisie du revenu du thrésor. » Les ornements trouvés insuffisants, le gable du chanceau menaçant ruine, le mur du côté du midi, pareillement, le lambris de cette muraille, « pourry par la pluye tombée dessus, faute de couverture ; pourquoy nous avons ordonné que la granche dimeresse [sera] instamment saisie pour ces desd. réparations. Nous a esté remontré par led. sieur curé que le calice qui sert à l'église n'est pas en appartenance à la paroisse, mais avoir esté donné par un particulier pour servir à l'église, partant sera remontré à M. l'Abbé de Trouart par Daumalle qu'il est de besoin d'un soleil d'argent, comme aussi de fournir une petite bouët d'argent pour porter le St Sacrement aux malades. » Ordonné aussi de faire diverses réparations extérieures à la nef « soit des deniers du thrésor, soit des questes ordinaires. » La cloche étant cassée depuis deux ans, « a été exhorté de faire une queste extraordinaire pour faire refondre lad. cloche... S'est présenté Me Robert Mallet, thrésorier en charge, mre chirurgien et bourgeois de Caen, lequel a dit n'y avoir aucun denier de la part du thrésor pour cet effet, mais, de sa bonne volonté et pour donner exemple aux autres possédants héritages en lad. parroisse à cet effet, donne de sa part un louis de 66 sols et a dit avoir trouvé pareille aumosne applicable à cet effet de quattre particuliers et quatre particulières, à quoy nous aurions donné, pour quelque peu d'héritage que la communauté desd. religieux de Trouard, possède dans lad. parroisse, la somme de 66 sols. » Ordonné, en outre, « de faire boucher une porte incommode » dans le mur du midi du cheur : « avons exhorté le sieur Dozeville, maistre descolle de la parroisse, de continuer ses services pour l'instruction des enfants suivant la fondation dont il jouit pour cet effet » ; présents : « Monsieur Vilequier, escuyer, sieur du lieu, Jacques Daumaille, » ancien prieur de Cagny, Jean Madeline, ancien curé de Bures, le sieur Dozeville et Mallet, thrésorier » ; signatures : Lossendière ; Favereau, promoteur ; De Villequier ; Daumalle ; R. Mallet ; J. Madeline ; R. Madeline ; Dozeville. — Fol. 9, 24 septembre 1693 : visite par le prieur de l'abbaye de Troarn, « sur les deux heures. Nous n'avons trouvé en estat qu'un ciboire d'arguemin, à quoi la pauvreté de la parroisse n'a pas remédié, ce que nous aurions trouvé excusable à cause de la grande réparation faite dans lad. église par une dépense de plus de 300 l.t., en divers endroits, tant pour le pavage, toiture, chanceau, couvercle de plomb aux fonds baptismaux..... Trouvé encore le gable vers l'entrée de l'église en pareil estat, excusé pour la même raison, cependant exhorté lesd. habitans en présence des sieurs de Brieux, escuyers, et du sieur Delafosse, conseiller du Roy, juge en l'Admirauté de Caen, principaux possédans héritages dans lad. parroisse, de continuer leurs soins et dévotions pour achever lesd. réparations.... Le sr curé enquis si dans sa paroisse il n'y auroit point de scandale et autre, répondu et certifié que tout y est en bon ordre. Et sur le réquisitoire du sr curé que l'escole fut réglée au matin et au soir, le sr Dozeville sera tenu de régler une heure au matin et au soir, à huit heures et demye en hiver et à huit heures et demye (*sic*) en esté, et après midi ladite heure de l'escole sera à deux heures après midy en tous temps, à quoy led. Dozeville s'est submis et obligé.... ; en outre, que lesd. habitans luy fournissent une maison pour tenir escole, sur quoy nous l'avons renvoyé vers lesd. habitans ou les juges des lieux, et d'autant qu'il est deffendu par les règlements de Monsgnr que les filles soient receues à mesme escole que les garçons et que la fondation dud. sr de Touchet oblige led. sr Dozeville d'instruire également les garçons et les filles pour la doctrine chrestienne, nous l'avons exhorté de faire le catéchisme dans la nef de lad. église les samedis du carêsme et de l'advent, festes et dimanches dans lad. église ; à quoy led. Dozeville cest obligé et a déclaré que lad. fondation serait aportée et communiquée aux cohéritiers à Trouar, pour estre fait droit sur ce, comme aussi sur la prétention que led. Dozeville de n'estre point obligé de servir à l'office de lad. parroisse » ; présents : Jouvin, pr., greffier, Jacques Le Chevallier, éc., le sieur Delafosse, Lossendière. — *Lectures de contrats* : fol. 2 : 4 fév. 1691 : contrat du 10 déc. 1690 devant Ursin de La Pye, notaire à Varaville : Pierre Hétier, bourg. de Caen, et « Chatrinne » Morin, sa mère,

ont vendu à Me Guillaume Cauvin, sieur des Longchamps, tuteur principal de son fils mineur, bourg. de Caen, une acre de terre en 2 pièces, sise à Bures, pour 450 l.t. et « autres charges » ; 26 mars 1691 : contrat passé devant Me Anthoine Bazire, éc., et Guill. Jolivet, par lequel Robert Bourguais, bourg. de Saint-Pierre de Caen, héritier en sa partie de Jacques Bourguais, de Bures, a vendu à Pierre Le Chevallier, éc., sr des Landes (?), deux pièces de terre à Bures, l'une en pré contenant ½ acre et ½ vergée, l'autre en labour et plant clos de haies de ½ acre, pour 600 l. t. de principal et 30 l. t. de vin. Fol. 3 v° : 1er juill. 1691 : contrat du 26 juin, devant Ursin de la Pye, vente faite par Jean Drieu, tuteur de ses enfants mineurs, héritiers d'Augustin Drieu, son frère, à Robert Mallet, chirurgien, bourg. de Caen, de deux pièces de terre, l'une appelée « Le Jardin Le Roy » d'une acre, l'autre sise delle de la Cousture, d'une demi-vergée, relevant l'une et l'autre de la baronnie de Troarn, pour 310 l. t. Fol. 5 v°, 24 fév. 1692 : contrat devant Bazire et Jolivet, le 18 fév., achat par Mathurin Le Commandeur, sr de La Gigonnière, de Robert Bourguais, bourg. de Caen, de 2/3 d'acre en la campagne de Roncheville, pour 290 l. t. 13 s. Fol. 7 v° : 4 janv. 1693 : contrat devant Basire et Jolivet, à Caen, le 14 nov. 1692 : « les sieurs prieur et religieux de l'abaye de St Martin de Trouard stipulés par dom Pierre de Lossendière, pbre, prieur de lad. abbaye, lequel en son privé nom et en vertu de l'acte capitulaire et pouvoir à luy donné par les autres fr. R. de lad. abbaye en dabte du 29 octobre, a vendu à Me François de La Fosse, conseiller du Roy, lieutenant civil et criminel en l'Admirauté de France au siège de Caen, tous les héritages, rentes et revenus dependants des obits de lad. abbaye situés en la paroisse de Bures...., moyennant la somme de 3.827 l. 10s., prix principal. »

E Suppl. 1420. — GG 11. — Cahier. — Petit format. 44 feuillets.

1700-1714. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Robert Madeline — 1700 : 1er fév., mar. de Jean Petit, fils de Jean et de Marie Torcapel, avec Esther [Le Chevalier], fille naturelle de Jacques Le Chevalier, éc., sr de La Fresnée, et Esther Le Berrurier ; 1er avril, bapt. de Marie-Anne-Thérèse de Touchet, fille de Jacques, éc., sr d'Amayé, et d'Anne-Elisabeth-Henriette de Touchet, marr. : Marie-Anne de Fribois, parr. : Etienne-Antoine Morin, éc., sgr de Banneville ; 9 mai, Henry de Neufville, éc., sr d'Echauffour, et Henriette-Elisabeth de Touchet, parr. et marr. de Jacques Luard, fils de Jacques. — 1701 : 23 avril, bapt. de Pierre-Jacques Le Chevalier, fils de Jacques, éc., et de Geneviève Ruelle, parr. : Pierre Le Chevalier, éc., marr. : Françoise-Marie-Barbe de « Vaugroult » ; 2 août, bapt. de Jacques-François Le Mareschal, fils de Robert, parr. : Jacques Le Chevallier, éc., sr de Brieux, au nom et à la caution de François Le Chevallier, son fils, marr. : Françoise Le Chevallier ; 24 août, bapt. de Geneviève Bourguais, fille de Jacques, marr. : Geneviève Le Chevallier, à la caution de damoiselle Françoise Flaut, parr. : François Le Chevallier, éc., ; 29 août, bapt. d'Anne-Marie-Cathérine de Touchet, fille de Jacques de Touchet, éc., sr d'Amayé, et d'Elisabeth-Henriette de Touchet, marr. : Anne de La Rivière, marquise de Rabodange, parr. : Gabriel Le Duc, sr de Saint-Clou. — Fol. 5. 1703 : 2 fév., bapt. « sans les cérémonies » d'une fille née le mercredi précédent, fille desd. de Touchet, « par permission de Mgr de Bayeux ». Fol. 6 : acte de mariage du 6 sept. 1705. — 1702 : 5 juill. bapt. de François Le Chevallier, né le 3, fils de Pierre et de Françoise Flaut, parr. : Henry de Neufville, éc., marr. : Françoise-Marie-Barbe Morin ; 11 déc., bapt. d'Elisabeth-Henriette Le Chevallier, fille de Jacques, éc., sr de Brieux, et de Geneviève Ruel, marr. : Elisabeth-Henriette de Touchet, parr. : Henry de Neufville, éc., sr d'Eschauffour. — 1703, 14 janv., Jacques Le Chevallier, éc., sgr de Brieux, parr. à la caution de son fils François ; 2 fév., ondoiement d'une fille de Jacques de Touchet (cf. ci-dessus). — 1704 : 8 juill., bapt. de lad. fille, nommée Madeleine-Jacqueline par Madeleine de Touchet, assistée de Jacques de Touchet, éc., sr de Courcelles ; 2 août, inh. dans l'église de Marie-Catherine de Touchet, fille des mêmes, âgée de 3 ans ; 25 nov., bapt de Jacques-Marin Fortin, fils de Pierre, nommé par Françoise Flaut, « qui a donné le nom de Jacques Lechevallier, son petit-fils », marr. : Marie-Marguerite Delafosse. — 1705 : cf. fol. 12 et 15 ; 9 sept., bapt. de Pierre-Henry Le Chevallier, fils de Pierre Le Chevallier, éc., sr des Landes, et de Françoise Flaut, marr. : noble dame Henriette-Elisabeth de Touchet, parr. : Pierre Le Chevallier, curé de Bellengreville ; 1er nov., bapt. de Marie-Jeanne

Le Chevallier, fille de Jacques, s^r de Brieux, marr. : Michelle Moulin, parr. : Pierre Daumesnil, éc. — 1706 : 26 juin, « un certain homme se disant de Fontenay, aagé viron de 65 ans, demandant l'aumosne, a esté trouvé mort devant la barrière de Jacques Luard ; après la visite de Messieurs de la Justice, M^r le Procureur du Roy et le Lieutenant criminel et autres, je l'ai inhumé dans le cymetière. » — 1707 : 27 avril, inh. dans l'église de Joachim Authie, « à la requeste de d^lle Marie Lechevallier, sa belle-sœur, et Philippe-Auguste Lechevallier, éc., s^r de La Vallée...., après la visite faite du cadavre » ; 12 mai, bapt. de Marthe-Françoise Le Chevallier, fille de Pierre, s^r de Brieux, et de Françoise Flaut, marr. : Françoise Le Chevallier, parr. : Robert-François Morin, éc., s^r de « Vaugroult » ; 2 oct., bapt. de Jacques-Alexis de Touchet, fils de Jacques, parr. : Jacques-Alexis de Touchet, éc., s^r de Beneauville, marr. : Marie-Angélique de Touchet. — 1708 : 25 mars, bapt. de Geneviève Le Chevallier, fille de Jacques et de d^lle Ruel, marr. : Marie Le Chevallier, parr. : François Le Chevallier, éc., 30 avril, inh. de Jean Drieu, en présence du curé de Saint-Pair (Dupendant) et de Levée, vic. de Troarn ; 16 sept., inh. dans l'église de Henry Le Chevallier, fils de Pierre, âgé de 3 ans ; 20 oct. François Le Chevallier, éc., et Françoise Le Chevallier, parr. et marr. — 1709 : 16 juin, inh. dans l'église d'« une fille de Jacques Lechevallier, éc., et Geneviève Ruelle » ; 5 nov., inh. dans l'église de Pierre Le Chevallier, éc. — 1710 : 2 janv., inh dans l'église de François de Bordeaux ; 25 fév., mar. de Robert Le Houssu et de Marie-Françoise de Brague, fille de « Charles Brague », éc., et de d^lle Claude Ménard, d'Annebault, en présence de Jacques de Touchet, d'Henriette de Touchet, de Claude Ménard. — Fol. 35 : 1711 : 22 fév., inh. dans l'église de Simon Le Chevallier, éc., s^r de Brieux, 55 ans, en présence de François Delafosse, lieutenant de l'Amirauté de Caen ; 28 fév., bapt. d'un enfant hors mariage de Jacques-Georges « d'Héry », s^r de Fréville, et de Catherine Girouard, présenté par Anne Le Ber, sage-femme de Troarn ; 1er avril, Marie-Anne Le Chevallier, marr. ; 6 sept., bapt. de Jacques-François Petit, fils de Jacques, marr. : Marie-Anne-Angélique de Touchet, parr. : Jacques-François de Touchet, petit-fils d'Elisabeth-Henriette de Touchet qui le cautionne. — 1712 : 29 mai, bapt. de Marie-Angélique Petit, fille de Marin, marr. : Marie-Angélique de Touchet, parr. : Jacques de Touchet, à la caution de Henriette-Elisabeth de Touchet, sa mère ; 1er nov., bapt. de Georges de Touchet fils de Jacques, parr. : Philippe des Acres, marr. : Marie Lesert, « tous domestiques du s^r de Touchet » ; signatures : Philippe Desacres, George Dericq, Marie-Anne de Touchet et mere de Marie Lesert. — 1713 : 10 mai, inh. dans l'église de Jacques Le Chevallier, s^r de Brieux, 68 ans, en présence de N. Le Chevallier ; 21 oct., inh. dans l'église de Marthe Le Chevallier, 6 ans. — 1714 : 11 janv., Pierre Le Chevallier, éc., et Anne Le Chevallier, parr. et marr. d'Anne Lemoigne, fille de Pierre ; ? fév., bapt. de Pierre Catherine, fils illégitime de Jacques de Touchet, et de Catherine Girouard ; 15 avril, bapt. de Marie-Magdelaine-Aymée de Touchet, fille de Jacques, marr. : Marie-Magdelaine-Aymée de Touchet, parr. : Jacques de La Gonnivière, éc., s^r de Saint-Louet ; 11 oct., mar. par C. Dunot, curé de la paroisse d'« Héroudville », diocèse de Coutances, d'Adrian-George Dunot, sgr. d'Harmonville, fils d'Henry Dunot, sgr. de Berville, d'Harmonville et autres terres et seigneuries, et de noble dame Madelaine Le Boulleur, avec damoiselle Marie-Marguerite Delafosse, fille de François Delafosse, conseiller du Roi, lieutenant général en l'Amirauté de France au siège de Caen, et de damoiselle Marguerite Ferey ; signatures : Adrian-George Dunot d'Harmonville, Marie-Marguerite de La Fosse, Charles Dunot, Delafosse, MM. de Berville, Marguerite Ferey-Delafosse, D. F. Bourienne, Marie de La Fosse, R. Madeline, C. Dunot, curé d' « Héroudville », Françoise Bourrienne, J. Le Chevallier, M. F. Daubin. — Fol. 31 et 32 : actes d'oct. à déc. 1717. — Autres actes concernant les familles : Ameline, André, Andrieu, Authie, Basire, Bouet, Bourguais, Bordel ou Bourdel, Cardinne, Chrétien, Collette, Desloges, Douville, Dozeville, Drieu, Duhomme, Duret, Faucillon, Foison, Fortin, Foubert, Fosse, Giffard, Godé, Gosselin, Guérard, Guéretin, Guido, Grenier, Halbique, Hamon, Huet, Jullian, Lair, Lalouette, Leber, Leberrurier, Lebidois, Leclerc, Lefevre, Legrand, Lehoussu, Lelièvre, Lemaréchal, Lemonnier, Lemoyne, Lesueur, Liégard, Lorette, Luard, Maheut, Martinne, Mallet, Maunoury, Mesaize, Miray, Morand, Morel, Nourry, Outardel, Paisant, Pannier, Petit ou Lepetit, Pigeon, Ponchon, Quinement, Renouf, Ricard, Reussel, Seigneurie, Torcapel, Tostain, Troplin, Vauquelin. — *Assemblées du commun.* — Fol. 12 v°, 21 juin

1705 : élection d'un trésorier au lieu et place de Pierre Le Chevallier, éc., s^{r} des Landes. Elu : Jacques Hache. Fol. 22 : 22 sept. 1706 : assemblée, « requeste de Jacques Hache, trésorier en charge, ... pour bannir les terres appartenantes à leur communauté, au thrésor dud. lieu, pour éviter aux frais qu'il conviendroit faire pour faire venir les notaires gardes notes royaux pour passer icelle adjudication » ; les bannies seront pour 6 ans à partir de la Saint-Michel : une vergée au clos Borel, adjugée 6 l. t. ; ½ acre delle de Bure, 20 l. t. 15 s. ; ½ vergée delle des Prés, 4 l. t. 10 s. ; une vergée au clos Binet, 6 l. t. ; ½ vergée au clos Hamel, 3 l. t. ; une vergée, 7 l. t. 5 s. ; 3 quartiers, delle du Champ Dolent, 4 l. t. 15 s. ; 1 vergée ½ en 2 morceaux, 2 l. 15 s. ; au total : 49 l. t. ; non bannie : 1 vergée ½ delle des Coutures. — Fol. 36 et 37 : 16 oct. 1712 : bannie des terres du trésor, requête de Jacques Hache, trésorier ; élection d'un trésorier dont le nom est illisible. — *Divers* : fol. 6 : 16 mai 1706 : oppositions au monitoire obtenu par « discrette personne Adrien Morel, pbre, curé, D^{r} en théologie, esc^{r}, sieur de Corbon, et le Sr Germain de Pierre, dit Bachelet, esc^{r}, s^{r} du Val » faites par M. de Touchet, éc., et dame Elisabeth de Touchet ; 17 juill., opposition formée par Jean Foubert au monitoire obtenu par Jacques de Touchet.

E Suppl. 1421. — GG 12. — (Cahier). — Petit format. 43 feuillets.

1715-1726. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : R. Madeline + juillet 1721 ; Robillard, vicaire de Troarn, desservant, et Richard Castel, pr. desservant en 1721 ; Jean de Montigny, 1722 ; François Le Mercier, pr., chapelain. — 1715 : 22 janv., mar. de Pierre Petit et Françoise Lenoble, par F. Sonnet, vicaire de Troarn ; 18 fév., bapt. par le même ; 29 nov., Marie-Anne de Touchet, marr., Robert-François Delafosse, parr. de Marie-Anne Chrétien, fille de Louis. — 1718 : 8 sept., bapt. de Geneviève Lemoyne, fille de Pierre, marr. : dam^{lle} Geneviève Ruel, parr. : François de La Fosse, lieutenant de l'Amirauté de Caen. — 1719 : 16 mars, inh. dans l'église de damoiselle Anne Le Mancel, « femme de deffunt m^{r} de La Chaussaye de Brieux », âgée de 50 ans, en présence d'Olivier de Bonnechose, éc., et de François Le Chevallier de Brieux, éc. — 1720 : 15 fév., bapt. de François-Charles Guérard, parr. : Robert-François Delafosse, marr. : Geneviève Le Chevallier ; 14 mars, mar. de Gilles Sepvaux avec Marie-Marguerite de La Verdure, en présence de Jacques de Touchet, éc. ; 2 juin, inh. « dans le cimetière, proche la Croix », de Me Laurens Dozeville, pr., âgé de 88 ans, par Robillard, curé de Troarn, en présence du curé de Basseneville et plusieurs autres ; 9 sept., inh. dans l'église de Marguerite Férey, femme de M. de La Fosse, âgé de 55 ans, en présence de son mari et de Robert-François de La Fosse ; 25 déc., bapt. de Jacques-François Foison, fils de François, parr. : Jacques Le Chevallier, éc., marr. : Marie-Anne Le Chevallier. — 1721 : 24 juill., mar. de Pierre Mirey avec Madeleine Paysant, veuve de Jacques Paysant, par François Le Mercier, chapelain de Bures, « ce après les fiançailles faittes du jour précédent par feu M. le curé de Bures, en vertu du pouvoir verbal que led. feu s^{r} curé m'a donné de son vivant de faire dans lad. paroisse de Bures toutes fonctions dans son absence, ... led. s^{r} curé estant alé subitement de vie à déceds, et de l'atestation de la mort de Jacques Paysant, premier mary de lad. Magdelainne, de certain Le Grand, escuier, s^{r} de Vaux, cy-devant lieutenant dans le Régiment de Champagne, dans lequel led. Paysant servoit en qualité de soldat », en présence de Jacques de Touchet, éc., sgr. de Moulineaux, Bény et autres lieux ; même date, inh., dans l'église, par Guillaume Guesdon, curé d'Hérouvillette et doyen de Troarn, de Robert « Magdeline », c. de Bures, en présence de Le Roy, pr., de Jacques de Touchet, sgr. de Moulineaux ; 16 août, mar. de Marin Moisson et Anne Morant, par Robillard, vicaire de Troarn, « desservant à Bure suivant la permission de M. Buffard, docteur et professeur en théologie, vicegérant de l'Officialité de Caen », en présence de Jacques Le Chevallier, éc., s^{r} des Landes ; 26 août bapt. de Jacques-François Petit, fils de Pierre, parr. : Jacques-François *du* Touchet, sgr. de Moulineaux, éc., marr. : Marie-Anne *du* Touchet ; 3 oct., bapt. par François Le Mercier, pr., chapelain, de Henry-Robert Petit, fils de Charles, parr. : Robert-François de La Fosse, marr. : Henriette Le Chevallier ; 2 déc., inh. par Robillard, vic. de Troarn, « vu l'absence de M. Castel, desservant de lad. paroisse » ; 4 déc., Jacques-Noël de Touchet, éc., « sgnr des paroisses de Moulineaux, Beni et autres », présent à inh. ; 7 déc., déclaration de grossesse par Jacqueline Faussillon, devant, Mre Richard Castel. — 1722 : actes divers « par M^{tre} Fran-

çois Le Mercier, pbre, chappelain et desservant en lad. parr. » ; 9 fév., inh. de Marguerite Guérretin, par Jean de Montigny, curé de Bures, en présence de François Le Mercier et de François Le Chevallier, éc., sr du Fresne. — Fol. 23 v°, note marginale : « ce jourdhuy [29 mars] dimanche des Rameaux, issue de la messe, jay pris possession de cette cure » ; 21 mai, « moy soussigné de Montigny, ... après avoir été authorisé et receu pouvoir de M. Haveron, prestre ,curé de Saint-Gilles de Caen, comme il parait par sa lettre qu'il m'a adressée en date du dix huit du présent mois et à moy présentée par Madame de Touchet....», mariage de François-Gabriel de Vauquelin, éc., sr d'Ennecy, fils de feu Louis de Vauquelin, éc., avocat du Roi au Bailliage et Siège présidial de Caen, et de feu Marie-Aimée Dufour, âgé de 22 ans, de Saint-Jean de Caen, avec Marie-Anne-Angélique de Touchet, fille de Jacques-Noël de Touchet, éc., sgr. et patron de Moulineaux et de Bény en partie, et d'Elisabeth-Henriette de Touchet, de Saint-Gilles de Caen, âgée de 23 ans ; 5 nov., bapt. de Marie-Thérèse Henry, fille de François Henry, garde des bois de Bures pour l'abbaye de Troarn. — 1723 : 12 janv., mar. d'Antoine de Cheux, éc., sr de Banneville, fils de feu Charles et de dame Anne de Bonnet, d'Ouézy, avec Marie Le Chevallier, fille de feu Jacques, éc., sr de Brieux, et de noble dame Geneviève Ruel, par Mre Malouin, pr., docteur en théologie, curé de N.-D. de Sainte-Paix, de Caen, vice-promoteur en l'Officialité ; 25 fév., inh. dans la nef, « au second rang », de Simonne Le Chevallier, âgée de 19 ans ; 28 fév., bapt. de Françoise-Geneviève Le Bert, fille d'Antoine, parr. : Jacques-Gabriel-François Le Maître, éc., sr de Vauvers, marr. : Geneviève Le Chevallier ; 6 juill., inh. dans l'église, « au second rang d'en bas le long du couroir (*sic*) au dessus du bénitier », de François Delafosse, lieutenant de l'Amirauté au siège de Caen, âgé de 68 ans ; 10 oct., bapt. de Marie-Geneviève de Cheux, fille d'Antoine et de Marie Le Chevallier, marr. : Geneviève Ruel, parr. : Jean-François de Cheux, éc., sr de Banneville. — 1724 : 20 août, déclaration de grossesse par Catherine Le Petit, surnommée La Verte, laquelle « a protesté de conserver l'enfant qu'elle porte, promettant le faire baptiser, l'élever et l'instruire de la religion catholique et apostolique et sans être en aucune manière à la charge de cette paroisse » ; 1er oct. 1725, baptême de Henriette-Françoise Douville, fille de Jean, marr : Françoise Le Chevallier, parr. : Henry de *Tochet* (qui signe H. *Toché*). — Autres actes concernant, les familles : Allais, André, Andrieu, Ancelle, Beaudouin, Bérard, Bouchard, Bouet, Bourguais, Canon, Chrétien, Collette, Daragon, Delaplanche, Desloges, Desrues, Douville, Duny, Etienne, Faucillon, Foison, Foubert, Foulon, Gastine, Giffard, Gilles, Guérard, Guérin, Guilbert, Gomo, Hamon, Huet, Jean, Jullianne, Kydoe, Lair, Langlois, Leberrurier, Lebidois, Lecerf, Lechevey, Lefebvre, Lefort, Lelièvre, Lemaréchal, Lemoyne, Lenoble, Leroy, Levert, Lesueur, Liégard, Loisel, Loison, Lorette, Luard, Marais, Mehedin, Milet, Milon, Morant, Mulot, Nourry, Pestelle, Petit, Pigeon, Prodhomme, Quinement, Renouf, Ricard, Vardon, Valée, Vauquelin, Vautier, Viel. — *Assemblées du commun.* Fol. 32 v° : 1er janv. 1724, modification du rôle : « à enrôler les faisant valoir le lieu de la Tuillerie, les faisant valoir les Bois de Bures dépendant de Trouard, à deux cents livres [à la marge : bail 1460 l. t. des Bois de la paroisse de St Ouen de Bures], les faisant valoir une acre dans les Rivières de Bures à 3 l. t. 10 s., ...l'herbage des Faucage, l'herbage de Bures, l'herbage Lozier, la moytié de l'herbage Sur le dit, ½ acre dans Longrais, les quatre acres dans l'herbage Sur le dit, faisant moytié de ladite herbage, etc. ». Fol. 33 v° : 13 fév., nomination de collecteurs du sel : Thomas Jean « pour premier collecteur porte-bourse », et Guillaume Le Sueur, dit Bourguement, pour « petit » collecteur. Fol. 33 v° : 8 oct. 1724 : élection de collecteurs de la taille de 1725 : Jean Milon, c. porte-bourse, et Jacques Lemarchand « pour la basse échelle ». Fol. 38 v° : 29 oct. : ass. pour « élire un d'entre eux pour défendre et répondre au procès qui leur est injustement intenté de la part de Louis-Charles de La Pye au sujet d'une herbage nommée la Rozière Verquin » ; élu : Jean Milon. Pour les frais et ses vacations, le commun consent qu'ils soient déduits de ses impositions de l'année prochaine. En marge : « Il y a eut sentence à l'Election de Caen le mois suivant, qui maintient en possession les parroissiens de Bures d'imposer à leur taille les occupants lad. herbage et les parroissiens de Robehomme condamnés aux dépens ». Fol. 39 : « jeudy, 21 décembre, fête St Thomas », issue de la haute messe, modification du rôle. Fol. 40 : 28 janv. 1725 : élection de collecteurs du sel : Jean Le Petit et François Foubert. Fol. 41 : 6 mai : élection d'un procureur pour soute-

nir le procès intenté par l'occupant de la terre de Mme de Touchet ; élu : Philippe Bardel. Fol. 41 v° : 10 et 25 juin : oppositions formées par Antoine Le Bert et Françoise Pillet, veuve Lair, au monitoire obtenu par Simon Mésaize.

E Suppl. 1422. — GG 13. — (Cahier). — Petit format, 75 feuillets.

1725-1740. — Baptêmes, mariages, inhumations : déc. 1725 à déc. 1740. — Délibérations du commun : 1725 à 1741 inclus ; lacune : 1728. Pièce jointe : indications pour la forme à donner aux déclarations des taillables et la régularité des certificats (épinglé au fol. 23). — Divers : fol. 5 : bénédiction de cloches, 1726 : fol. 19 v° : note concernant les dîmes, 1730 ; fol. 33 : oppositions à monitoire, 1733. — Curé : Jean de Montigny. *Baptêmes, mariages, inhumations.* 1725 : 25 déc., bapt. de Jeanne-Jacqueline Benedict, fille de Robert, marr. : Elisabeth-Henriette-Jeanne Dennecy, représentée par sa mère, parr. : Jacques-François de Touchet, éc., sgr. de Moulineaux et de Bény. — 1726 : 22 juill., inh. de Marie-Françoise-Angélique de Vauquelin Dennecy, âgée de 14 mois ; 30 juill., bapt. de Marie-Anne-Françoise-Jacqueline Drieux, fille de Jacques, marr. : Marie-Anne de Touchet, parr. : François Le Chevallier, éc., sr de Brieux ; 3 nov., bapt. de Catherine-Jeanne de Vauquelin, fille de François-Gabriel et de Marie-Anne-Angélique de Touchet, marr. : Marie Mersant, parr. : Pierre Bidegrain. Ladite enfant inh. dans l'église le 6. — 1727 : 2 mai, inh. dans la nef, « au premier rang au droit du crucifix », de Pierre Le Chevallier, éc., 24 ans ; 23 août, mar. de Guillaume Le Sueur et Catherine Petit, par Daniel Saint, pr., de Saint-Jean de Caen. — 1728 : 27 juin, bapt. de Guillaume-Gabriel de Vauquelin, fils de François-Gabriel et de Marie-Anne-Angélique de Touchet, marr. : Marie-Anne de Touchet de Fribois, parr. : Guillaume-Ambroise de Maupoint ; 30 août, bapt. de Marie-Jacqueline-Andrée Loisel, fille de Robert, marr. : Marie-Anne-Angélique de Touchet, épouse du sr Dennecy, parr. : André-Adrien Dastin, éc., sr de Fort. — 1729 : 5 juin, bapt. de Gabrielle-Catherine Pigeon, fille de François, marr. : Catherine Sallen, parr. : Gabriel de Vauquelin, éc., sr Dennecy ; 7 août, bapt. de Henry-Pierre-Anthoine Desloges, fils d'Anthoine, parr. : Pierre Gosse, prêtre, marr. : Henriette *du* Touchet ; 26 nov., mariage de Jacques Halley, « demeurant à la maison des bois de Bures et garde desd. bois appartenant à l'abbaye de Trouard » avec Charlotte Cally. — 1730 : 15 janv., Geneviève Le Chevallier et François Le Chevallier, éc., sr de Brieux, parr. et marr. de Marie-Françoise-Geneviève Quinement, fille de Pierre. — 1731 : 2 mars, bapt. de Geneviève-Ursule-Honorine Le Chevallier, fille de François Le Chevallier, éc., sr du Fresne et de Marie-Ursule de Chaumontel, parr. : Louis de Pierrepont, éc., marr. : Geneviève Ruel ; 13 sept., inh. dans l'église par Jean Laignel, curé de Saint-Samson, de Jacques Le Chevallier, éc., sr des Landes, en présence de Gilles Duval, c. de Barneville, de Louis-Henry de Bonnechose, aussi curé de Barneville, et d'Alexandre de Saffrey. — 1732 : 29 mars, bapt. de Marie-Ursule Le Chevallier, fille de François, sr du Fresne, et de Marie-Ursule de Chaumontel, « morte après son enfantement », marr. : Marie « la Roucelle », parr. : Pierre Petit ; 30 mars, inh., dans l'église, « au dessous du banc du sr de Brieux, le long du chemin », de Marie-Ursule de Chaumontel, femme dud. sr de Brieux, éc., âgée de 24 ans ; 21 oct., bapt. de Robert-René Desloges, fils d'Antoine et d'Elisabeth Gosse, parr. : Robert Hüe, sous-diacre, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen, marr. : Marie-Anne Jouanne ; 9 déc., inh. dans l'église, « au droit de la petite porte le long du couroir », de Marc-Antoine Desloges, marchand, 58 ans, « avec l'assistance des srs curés soussignés » : H. Briant, curé de Bavent, De La Fosse. En marge : mention du bapt. du défunt le 4 fév. 1674 : fils de René et de Marguerite Bouet, son parr. : Antoine Le Chevallier, éc., sr de Brieux, sa marr. : Marie Tostain. — 1733 : 14 avril, mar. de François Le Chevallier, éc., sr du Fresne, fils de feu Jacques, sr de Brieux, et de Geneviève Ruel, 35 ans, avec Marie-Anne de Touchet, fille de feu Jacques-Noël de Touchet, éc., chev., sgr. et patron de Moulineaux et Bény en partie, et d'Elisabeth-Henriette de Touchet ; signatures : F. Le Chevallier, Marie-Anne de Touchet, Ruel, Henriette de Touchet, de Touchet Moulineaux, Françoise Flauts, de Touchet Dennecy, Anne Le Chevallier, Henriette Le Chevallier, Geneviève Le Chevallier, Roussel de Moulineaux, Vauquelin Dennecy, de Bény de Touchet, le cher de Beaumont, etc. ; 24 nov., mar. de Robert-Gilles Dagier, éc., sr de Rufosse, 47 ans, fils de feu Jean Dagier, éc., sr de Rufosse, et de Madeleine Le Roy, avec Geneviève Le Chevallier, fille de feu Pierre, éc., sr des Landes, et de Françoise Flauts, âgée de 37 ans ;

signatures : R. Gille Dagier, Geneviève Le Chevalier, Françoise Flauts, Ruel, F. Le Chevallier, A. de Cheux, Anne Le Chevalier, de Touchet du Fresne, Henriette Le Chevalier, de Touchet Moulineaux, Cauvin de Beaumont, J.-B. Ruel, Marie Desacres Bunel, R. Montigny. — 1734 : 7 mars, bapt. de François-Robert-Auguste de Saffrey, fils d'Alexandre-Auguste de Saffrey, éc., et de Françoise Le Chevallier, né le 6, parr. : Robert-Gilles Dagier, éc., s^{r} de Rufosse, marr. : Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont de Chaumontel; 12 mars, bapt. d'Elisabeth-Henriette-Pétronille Le Chevalier, fille de François, s^{r} du Fresne, et de Marie-Anne de Touchet, parr. : Pierre de Cauvigny, éc., s^{r} de Venoix, marr. : Elisabeth-Henriette de Touchet. — 1735 : 23 mai, bapt. de Marie-Anne Le Chevallier, fille des mêmes, marr. : Marie-Anne de Touchet, femme de M. « d'Ennecy », éc, parr. : Antoine de Cheux, éc., s^{r} de Benneville. — 1736 : 25 fév., bapt. de Jacques-Gabriel Balon, fils de Gilles, marr. : Thérèse-Jeanne-Agnès Le Commandeur, parr. : Jacques Mallet, bourgeois de Caen ; 29 mai, bapt. de Marie-Françoise de Saffrey, fille d'Alexandre-Auguste éc., s^{r} d'Erneville, et de Françoise Le Chevallier, née le 26, marr. : Marguerite de La Fosse, veuve du s^{r} des Roussard (*sic*), éc., parr. : André de Chaumontel, éc. ; 11 oct., bapt. de Louis-Henry Dozeville, fils de Jacques, parr . : René-Henry Le Commandeur, marr. : Thérèse-Agnès Le Commandeur. — 1737 : 13 fév., inh. de Marie-Françoise d'Enneville, âgée de 9 mois ; 8 avril, déclaration de grossesse par Marguerite Barbey, et « nous a déclaré n'avoir rien fait qui puisse empêcher la naissance de l'enfant qu'elle porte, au contraire, elle espère, avec le secours de la grâce de Dieu, le bien dœüment conserver et ellever en la crainte de Dieu » ; 9 août, Robert-Gille Dagier, éc., s^{r} de Rufosse, et Marie-Anne de Touchet Dennecy, parr. et marr. de Gilles Quinement, fils de Pierre ; 5 déc., inh. de François Le Roux, « valet du s^{r} Dagier, tué sous un arbre à pressoir, laquelle inhumation a été faite après que led. s^{r} Dagier a obtenu permission du s^{r} Hommery, procureur fiscal en la haute justice de Trouarn ». — 1738 : 18 mai, inh., dans l'église, d'Alexandre-Auguste de Saffrey, éc., âgé de 80 ans, au « 3e rang de la nef, du costé vers la mer, le long du mur » ; 19 mai, inh. dans l'église « proche la chaire, le long du mur », de Geneviève Le Chevallier, femme du s^{r} Dagier, éc., 43 ans, « baptisée le 22 décembre 1695, Mr Daumesnil, parr., Gennevième Ruel, marr. » . — 1739 : 10 fév., bapt. d'André-Jacques Le Chevallier, fils de François, s^{r} du Fresne, et d'Anne de Touchet, marr. : Elisabeth-Henriette de Touchet, parr. : André de Chaumontel ; 24 fév., Robert-François-Auguste de Saffrey, à la caution de sa mère Françoise Le Chevallier, parr., et d^{lle} Henriette-Louise Le Chevallier, à la caution de son père, François Le Chevallier, éc., s^{r} du Fresne, marr. de François-Henry Mazeline, fils d'Antoine ; 30 sept., déclaration de grossesse par Anne Bardel, veuve de Jacques Bourguais, « à laquelle femme nous avons enjoint de conserver bien et deuement l'enfant dont elle est enceinte, de lui faire administrer le saint sacrement de baptême et de le garder de tout mal et danger qui pourroient luy arriver par sa faute et sa négligence, et de l'élever en la crainte de Dieu, l'instruire des principaux mistères de la foy catholique et luy donner bon exemple, ce qu'elle a promis faire » ; 9 nov., bapt. de l'enfant de la déclarante, reconnu par son père Jean Guéretin, lequel « a promis faire norir et elever led. enfant selon son estat et sa condition », nommée Jeanne-Magdeleine, bapt. fait par dom Pierre-François Hinfray, religieux de Troarn et parr. de l'enfant. — 1740 : 19 juill., Françoise Le Chevallier de Saffray, présente au mariage de Jacques Bordel avec Marguerite Barbey ; 25 sept., Elisabeth-Henriette de Touchet, marr. d'Elisabeth-Jeanne Drieux, fille de Jacques ; 8 déc., bapt. de François-Gabriel Le Chevallier, fils de François, s^{r} du Fresne, parr. : François-Gabriel de Vauquelin, éc., s^{r} d'Ennecy, marr. : Marie-Anne Le Chevallier. — Autres actes concernant les familles : Ancelle, Andrieu, Aubert, Barbé ou Barbey, Bardel, Ballon, Basourdy, Bazire, Benedict [alias Loisel], Boisard, Bonpain, Bourguais, Cally, Cassigneul, Catherine, Coquerel, Daragon, Delauney, Denize, Desloges, Douville, Drieu, Duval, Eve, Faucillon, Fleury, Foison, Foubert, Forbin, Foret, Giffard, Gille, Girouard, Gondo, Guérard, Guilbert, Heleinne ou Helain, Huet, Jolain, Laîné, Lair, Lamy, Lebaron, Le Ber ou Lebey, Lebray, Leclerc, Lefebvre, Legrand, Lehec, Lehochu, Lelièvre, Lemarchand, Lemaréchal, Lemoyne, Lesueur, Levasseur, Liégard, Loizel, Luard, Marescot, Marguerite, Martinc, Mazeline, Mehedin, Milon, Morand, Morel, Moussy, Noury, Outardel, Paisant, Petit, Pigeon, Prodhomme, Putot, Quinement, Ricard, Vallée, Vasnier, Viel. — *Délibérations du commun.* — Fol. 3 v° : 19 mai 1726 : assemblée « en forme de général pour

authoriser Jacques Bourguais, trésorier en charge, de faire fondre la cloche du clocher, laquelle est cassée et pèse viron 200 livres, et de l'augmenter de 30 livres de mettail, de sorte qu'elle pèse 230 livres, sans y comprendre la diminution de la fonte lorsqu'elle sera refondue, et sur laquelle cloche est écrit : Ay esté bénitte par Mre Robert Madeline, prestre, curé de ce lieu, et nommée Marie-Anne par Noble Dame Marie-Anne de Touchet de Fribois et messire Jacques de Touchet, Escuyer, seigneur de Beneauville et Petiville, à la diligence de Maître Robert Mallet, bourgeois de Caen, trésorier de cette église. 1692. Jonchon ma faitte. » En outre, autorisation est donnée au trésorier d'en faire fondre une autre de 180 l., « pour estre daccord avec la grosse cloche, suivant l'advis du fondeur » ; il pourra « passer aleu avec tel fondeur qu'il jugera à propos » ; le général de la paroisse l'autorise « de faire les diligences qu'il sera nécessaire de faire sur les redevables du trésor, tant sur les précédents trésoriers que sur autres » ; 15 signatures dont celles de : Vauquelin Dennecy, F. Le Chevallier, J. de Touchet. Fol. 7 v° : 2 mars 1727 : élection d'un syndic : Pierre Guéretin. Fol 17 v° : 15 janv. 1730 : modification du rôle : à enrôler « les faisant valloir les pointes, la delle aux Crapaux, la tette de Rivière, la delle des Percaux..., » Fol. 19 v° : 2 juill. 1730 : élection d'un procureur pour la poursuite du procès « intenté devant les Elus de Caen, de la part du s^r^ de La Houssaie, ci-devant fermier des bois de Bures appartenant à l'abbaye de Trouart » ; sont élus Jean Guilbert et Jean Milon. Fol. 19 v° : 29 oct. 1730 : élection de deux collecteurs pour le sel : Robert Foulon et Pierre Langlois. Fol. 20 v° : 10 déc. 1730 : modification du rôle de la taille, et, « veu que leur paroisse de Bures n'a point été déchargée d'une somme de 180 livres que Anthoine Desloges a aportée pour l'herbage de Beneauville située en la paroisse de Bavent, suivant le mandement de 1726 et dont led. Anthoine est encore saisi, suivant aussi la remise qu'il en a donnée à Jean Milon le 4 octobre 1728,... et veu que led. Desloges occupe et jouit actuellement de ladite herbage de Beneauville, lesd. paroissiens ont enrôlé led. Desloges à la somme de 180 livres pour l'ocupation de lad. herbage, laquelle sera ajoutée à la ligne dud. Desloges, qui est de 300 livres, suivant le mandement de l'arnée ». Fol. 23 v° : 2 sept. 1731 : assemblée « pour destituer Guillaume Daragon de la charge de collecteur principal de lad. paroisse comme étant insolvable et incapable d'exercer lad. charge de collecteur. » Fol. 29 v° : 30 nov. 1732 : modification du rôle de 1733 : « à enroller Etienne Eve en la paroisse de Barneville, faisant valloir Les Rozières appartenant aux héritiers ou représentants Jacques Le Chevallier, éc., s^r^ des Landes. » Fol. 53 v°, 28 avril 1737 : « Pour obéir au mandement de M^r^ l'Intendant du 26 janvier ont nommé pour sindic Maître Jean Guéretin et pour trésorier de leur paroisse Maître Jacques Bourguais. » Fol. 66 v° : 20 déc. 1739 : élection d'un collecteur du sel, « au lieu et place de Louis Chrétien, lequel a été nommé d'office, mais lesd. paroissiens, connaissant les infirmités dud. Chrétien, ne pouvant marcher ny à pied, ny à cheval, ont nommé la personne de Charles Prodhomme pour collecteur principal du sel et François Fortin pour petit collecteur. » Fol. 68 v° : 27 déc. 1741 : Louis-Bourguais, collecteur principal de la taille ; modification du rôle : « à enroller les faisant valloir les héritages à Madame d'Enneville, une herbage nommée les Batailles, une autre nommée l'Edit (*sic*), Le Clos aux Comptes, l'herbage de la Haute Noe, la Grande Clutinne, les Roncheville, La Rozière Verquin, Le Petit Forguerit, les herbages sur l'Edit (*sic*), le Grand Forguerit (*alias* Fort guerit), le Pré Prumerolles, etc. ». Autres assemblées pour élections de collecteurs du sel ou de la taille, ou modification des rôles. — *Divers.* Fol. 5 v° : 24 août 1726 : bénédiction de cloches par vénérable personne Philippe Boudin, curé de Saint-Martin, docteur en Sorbonne ; la grosse nommée : Jean-Louis-Henriette par Henriette *du* Touchet, dame et patronne de Moulineaux et Bény, assistée de dom René, éc., s^r^ de Nolent, pr., religieux de Troarn, prieur du Goulet, représentant Jean-Louis de Bouchet de Sourches, évêque et comte de Dol, abbé commandataire de Saint-Martin de Troarn ; la petite nommée Catherine par Catherine Moisant de La Luserne, dame de Beneauville, assistée de J.-B. de Vauquelin, éc., s^r^ Dennecy. Fol. 19 v° : à la marge : « Instruction pour les dîmes de Bures : le vendredy 7 juillet 1730 il y a eu sentence en Bailliage de Caen qui apointe le procès que j'ay contre les S^rs^ abbé, prieur et religieux de Trouard. J'ai donné six livres à M. de La Mare, mon avocat, pour son plaidoyer qui a été fort beau et très long. Il a fait connaître que les menües et vertes dismes m'appartiennent avec la moitié des grosses dîmes, suivant un bail du 29

décembre 1657 qui m'a été communiqué par les s^{rs} de Trouard, et que le temps qui s'est écoulé depuis 1686 jusqu'à présent et celui qui s'écoulera dans la suite, ne peut être opposé au droit du curé et de ses successeurs. J'aurois eu même la provision de cette disme, sest sans quon (*sic*) ne fit pas remarquer aux juges que depuis huit ans que je suis curé de Bures, je me suis toujours réservé par mes quittances à rentrer dans les droits négligés par mes prédécesseurs ; et la raison fontière sur laquelle on sapuis pour macorder la moitié des grosses dismes avec la totalité des menues dixmes, c'est que depuis le bail de 1657 jusqu'à 1686 il n'y a que 29 ans, ce qui suffit pour me donner l'option ou de prendre 300 livres ou bien la moitié des grosses dixmes avec la totalité des menues et vertes dixmes. Sentence : du vendredi 7 juillet 1730 devant Mr de Jumelly, ouï le procureur du Roy, ordonné que par provision les par tyes de Mallon jouiront des dixmes en aquitant la portion congrüe et au principal apointé, joint tels écrits ». Fol. 23 : pièce jointe : « Il faut faire signer ceux qui escrivent au droit de leur article et ceux qui ne scavent pas signer, M. le Curé y mettra ce qui suit : Nous prestre curé soussigné attestons la déclaration cy contre véritable ; ce qu'il signera. Il faut que M. le curé, les collecteurs de la taille et du sel année présente [1731] signent à la fin de l'estat que je remplirai. Il faut que tous les articles soient signés des particuliers et attestez de M. le curé. Et sy quelquun veut rectifier sa déclaration, M. le curé la réformera. » Fol. 33 v°, 21 juin 1733, assemblée de plusieurs personnes pour s'opposer au monitoire des habitants de Troarn « au sujet de Guillaume Laloy ». Parmi les signataires : Mme Denneville ; Françoise Le Chevallier Saffray.

E Suppl. 1423. — GG 14. — (Cahier). — Petit format. 62 feuillets.

1741-1760. — Baptêmes, mariages, inhumations : janv. 1741 à 1747 ; bapt. et mar. : 1747 à 1760. — Délibérations du commun : 1741 à 1743. — Divers : bénédictions de cloches, de navire, fol. 40, 44, 59. — Curé : Jean de Montigny. — 1742 : 15 janv., inh. « dans l'église, devant l'autel de la Sainte Vierge, au premier rang de la nef, le long du mur », d'Elisabeth-Henriette de Touchet, décédée la veille, 67 ans, requête de Jacques-François de Touchet, son fils, éc., sgr. et patron de Moulineaux et Bény, en présence des curés de Robehomme, Basseneville, Saint-Samson, Huet, prêtre, chapelain en l'abbaye de Troarn ; 17 mars, bapt. de Marie-Françoise Le Chevallier, fille de François, s^r du Fresne, et de Marie-Anne-Thérèse de Touchet ; 18 mars, inh. « dans l'église au premier rang de la nef, devant l'autel de la Ste Vierge », de Marie-Anne-Thérèse de Touchet, femme de François Le Chevallier, éc., s^r du Fresne, en présence des curés de Basseneville et Saint-Samson ; 12 juin, Henriette de Vauquelin d'Ennecy, présente au mariage de Pierre Lamy avec Marie Loisel. — 1743 : 30 avril, bapt. de Jean-Henry Lamy, fils desd., parr. : Jean de Venoix, d'Amfréville, éc., marr. : Jeanne-Elisabeth-Henriette de Vauquelin d'Ennecy ; 18 mai, bapt. de François Le Hec, fils de François, parr. : François Le Chevallier, éc., s^r du Fresne, marr. : Anne Champin ; 20 déc. 1744, inh. dans l'église de Marie-Françoise Le Chevallier. — 1745 : 3 janv., inh. « dans l'église, le long du mur de la nef et au segond rang vers la mer », de Marie-Madeleine de Cauvigny, femme de François Le Chevallier, éc., s^r du Fresne, 36 ans, en présence de Charles Le Roy, vic. de Troarn, et de Louis Fouque Desmarais, desservant de Bavent. Fol. 19 : « noms des enfants et autres personnes de la paroisse de Bures confirmés par Mgr de Bayeux, le samedy deux juillet 1746 au plain de Bavent » : 50 noms. — 1746 : 30 oct., inh., dans l'église, de Jacques-François de Touchet, éc., sgr. et patron des paroisses de Moulineaux et Bény, en présence de François Le Chevallier, éc., s^r du Fresne, de Bernardin de Marguerye, éc., sgr. de Courcy, de Gilles Le Coq, éc., sgr. de Vaucelles. — 1749 : 10 avril, bapt. de François Jullienne, fils de Nicolas, marr. : Marie-Ursule Le Chevallier, assistée de dom Thomas Jacques Guillebert, religieux de Troarn, aumônier ; 6 août, bapt. de Françoise-Thérèse Foubert, fille de François, parr. : André Le Chevallier du Fresne, éc., marr. : Marie-Ursule-Honorine Le Chevallier du Fresne. — 1750 : bapt. de Robert-Augustin Desloges, fils de François et de Marie-Françoise Desloges, parr. : Robert Hue, pr., chanoine du Saint-Sépulchre de Caen, marr. : Marie Le Breton, épouse de M. Boullard, docteur, professeur royal en la Faculté de médecine de Caen. —1752 : 24 mai, bapt. d'Adrien-Honoré Guérard, fils de Pierre. parr. : Adrian-Honoré-Léonor de Mons, chev. sgr. de « Varville », marr. : Catherine-Honorine de Mons, fille dud. sgr. de « Varville ». — 1756 : 5 août, bapt. de Dominique-Claude Doze-

ville, fils de Pierre, parr. : Dominique de Berthie, c^er du Roi, trésorier des Ponts et Chaussées de la Généralité de Caen, receveur des Tailles de l'Election de Caen, marr. : Marie-Catherine-Claude Janelle, épouse de M. Fouque, sgr. et patron de Rupierre ; 28 nov., bapt. de Marie-Léonor-Marthe Beuzelin, fille de Jean, marr. : Marie Le Maréchal, « se disant représenter dame Marie-Léonor du Moutier, femme de s^r Jean-Gille Blutel. bourgeois de Saint-Jean de Caen », parr. : Guillaume Bourgais, « soy disant représenter Dom Robert Delan, prestre religieux de l'abbaye de Trouarn ». — Autres actes concernant les familles : Andrieu, Barbey, Bardel, Beuzelin, Boisard, Bourguais, Brion, Chrestien, Daumalle, Desloges, Drieu, Dubois, Duval, Foison, Fortin, Foubert, Foulon, Gady, Giffard, Girouard, Guay, Goubé, Guérard, Guéretin, Guesdon, Hamon, Hélain ou Elein, Henry, Hüe, Jeaume, Jullienne, Lamy, Langlois, Le Boucher, Le Cavellier, Lehec, Lehochu, Lelièvre, Lemarchand, Loizel, Marescot, Marie, Mazeline, Milon, Morand, Morel, Nicole, Noury, Outardel, Petit, Pigeon, Prodhomme, Putot, Quétin, Quinement, Ricard, Robillard, Scelles, Trihan, Trillais, Vallée. — *Délibérations du commun.* — Fol. 8 v° (registre pris à revers), 28 avril 1743 : Assemblée du commun « au sujet des 19.800 l. demandées pour la réparation du pont de Cabour, auquel les paroissiens de Bures n'ont aucun intérêt et par conséquent ne sont point obligés d'y contribuer, laquelle somme leur a été demandée par ministère de Nicolas Heudier, instance de André Cléret, adjudicataire des réparations ». Les paroissiens nomment maître Jean Guéretin pour faire au nom de leur communauté « toutes les diligences requises et nécessaires pour empescher le payement de cette somme demandée et se joindre avec les autres députés des paroisses cointeressées au payement de lad. somme » — Autres assemblées pour élection de collecteurs ou modification des rôles. — *Cloches.* — Fol. 40 v° : « Le meroredy 5 de may 1751, ont été mis aux mains de Mr Gillot, maître fondeur de cloches de Grafiguy en Lauraine, les deux cloches de cette parroisse pour estre fondues, et sur la grosse est écrit : L'an 1726, jé été bénie.. etc. [*cf. supra GG* 13] ... —Jacques Bourgeais, trésorier, Jacques et Pierre Les Chauchards, fondeurs Lorains Et sur la petite ...etc. Lesquelles deux cloches pesse, la grosse cent quatre vingt quatre livres et la petite cent trente, qui font en tout trois cent quatre livres ». Signatures: J. Gillot, De Montigny, Pierre Dozeville, Jean Andrieu, Martin Meilen ; fol. 44 : 16 janv 1752 : bapt. des deux cloches : « Sur la première et grosse cloche pesant 540 livres est écrit : J'ay été bénie l'an mil cent cinquante et *un* par vénérable homme Jean de Montigny, prestre, curé de cette parroisse, et nommée Joseph-Honorinne par Messire Odet-Joseph de Giry de St Cir, prestre, abbé de St Martin de Trouarn, Conseiller d'Etat ordinaire du Roy, représenté par Dom Jacques Vimar, prestre, religieux, antien prieur claustral de Labbay de Trouarn et Prieur du Goulet, assisté de Damoiselle Gennevieve-UrsuleHonorinne Le Chevallier, fille de Messire François Le Chevallier, Escuyer, seigneur de Saint-Pierre-du-Fresne. Et au dessus est écrit : Le Sr Pierre-Anthoinne-Henry Desloges, trésorier en charge. Et sur la seconde et petite cloche pesant trois cent quatre vingt douze livres est écrit : L'an mil sept cent cinquante et *un* ay été bénie par Vénérable et discrète personne Jean de Montigny, prestre, curé de St Ouen de Bures, et ay été nommée Elisabeth-Jeanne par Dame Elisabeth Gosse, veuve du sieur Anthoine Desloges, assistée du sieur de Montigny, curé de ce lieu ». Signatures : Vimard, religieux de l'abbaye de Troarn et prieur du Goulet, J. Montigny, curé, C. Le Roy, curé de Saint-Samson, De Saffray, Metaer, Le Chevallier, Le Chevalier, De Metaer, Demare, ..., Elisabeth Gosse. — F° 59 v° : 28 fév. 1756 « a esté nommé un navire en nostre ditte parroisse, lequelle a été nommé Charles par le sieur Charles Simon fils, assisté de Damoiselle Jeanne Morice, parrain et marraine, ce qu'ils ont signé après lecture et les cérémonies requises en pareil cas. »

E Suppl. 1424. — GG 15. — (Liasse). — 10 cahiers de petit format, 19 feuillets.

1747-1757. — Inhumations. — 1748 : 23 juill., inh. de François-Gabriel Le Chevallier, éc., 8 ans, fils de François, éc., s^r du Fresne, « dans l'église, entre les deux tombes, au costé du septendrion, au premier rang de la nef ». — 1750 : 24 avril, inh. de François Le Chevallier, éc., s^r du Fresne, 55 ans, « dans notre église, au second rans, viron trois pieds loin du mur du costé du mur vers la mer », en présence des curés de Basseneville, de Saint-Samson et de Quesnel, vic. de Troarn ; signatures : Metaer, Dubuisson. — 1753 : 7 fév., inh. de dame Thérèse du Closmesnil, femme de Pierre Dozeville, marchand, 20 ans, « dans l'é-

glise, au troisième rang de la nef depuis les pilliers de la tour, le long du couroir ou chemin ver la mer », en présence de Le Roy, c. de Saint-Samson, Charles Quesnel, vic. de Troarn, et Louis-Joseph Le Dain, vic. de Bavent. — 1754 : sans date, inh. de Louis Edelinne, d'Amfréville, « mort subitement à la loge du Bois de Bures appartenant à l'abbaye de Trouard, lad. loge étant dans le car en réserve et où les sabotiers et auxtres ouvriers se retirent pour coucher, manger et boire, ...après avoir reçu réponse verballe d'inhumer de justice ». — Autres actes concernant les familles : Barbé ou Barbey, Bardel, Bazire, Boulon, Bourguais, Chrestien, Clemence, Daumalle, Descoins, Desloges, Douville, Dubois, Duval, Drieu, Edeline, Fortis, Fouber, Gady, Giffard, Guérard, Guéretin, Hamon, Helain, Henry, Hüe, Isabelle, Jeanne, Jeaume, Lamy, Langlois, Lecerf, Lehec, Lehochu, Lelièvre, Lemarchand, Marescot, Mariette, Mazeline, Milon, Morand, Morel, Nicole, Outardel, Petit, Pigeon, Prodhomme, Putot, Quinement, Ricard, Scelles.

E Suppl. 1425. — GG 16. — (Cahier). — Petit format. 82 feuillets.

1757-1771. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : de Montigny + juin 1757 ; Delamare, desservant, 1757 ; Jean-Pierre Dauvergne, 1758. — 1757 : 29 mars, bapt. par Joseph Denize, pr. et procureur des Jacobins de Caen ; 6 juin et 3 juill., bapt. par François-Guillaume-Robert Ygou, sous-prieur de l'abbaye de Troarn ; 12 juin, inh. de Jean de Montigny, pr., curé de Bures, âgé de 72 ans, dans le sanctuaire, par Quesnel, curé de Saint-Pair, en présence des curés de Sannerville [Philippard], de Touffréville (qui n'a pas signé), de Frénouville [A. R. F. Busnel]. — 1760 : 12 oct., transport et inh. du corps de Pierre-Jacques Lieux de Touffréville « où, allant à Caen, s'est blessé en tombant de dessus son cheval et y est mort », inhumé « au pied de la porte du clocher, à droite en entrant et tout contre la costière de lad. église,... de la réquisition de sa famille qui a exigé qu'il fut rapporté à Bures ». — 1761 : fol. 26 : 7 juin, visa de : P. J. C., évêque de Bayeux (répété au fol 29 de GG 15). Fol. 26 : liste des confirmés : 34 noms sur 3 col. : 13 hommes, 21 femmes ; 1er sept., inh. de Robert-Augustin Desloges, « dans la nef, du costé de Trouarn en entrant et vis à vis de la première croisée et contre la costière », par Le Roy, c. de Saint-Samson, en présence de Pesnel, c. de Robehomme. — 1762 : 25 déc., inh. de Jean Guéretin « dans la nef, à deux pieds et demy de la costière du costé du midi, entre les deux croisées, de façon que viron un pied de la fosse se trouve vis à vis de l'embrasure qui est construite dans le susd. mur de costière ». — 1763 : 11 janv., inh. de Barbe Ruette, veuve dud. Guéretin, au même lieu. — 1765 : 23 mars, bapt. de Clément-Jacques Andrieu, fils de Jacques, parr. : « dom Clément-Louis de Toché, relligieux de l'abbaye de St Martin de Trouart, ordre de St Benoît et prieur de St Pierre et St Paul de Roz » ; 7 déc., bapt. d'André-Jacques-Nicolas Ricard, fils de J.-J., marr. : Marie-Marguerite-Aimée Bénard, épouse de Jacques-André Le Chevalier, éc., sr du Fresne, parr. de l'enfant ; 26 août, « convoi et transport de vénérable et discrette personne Maître Léonore-Jean-Jacque Bellœil, pr., doyen des Chapelains fondés en l'église parroissialle de St Jean de Caen, lequel était venu passer les vacances en notre ditte par., ches Mr Bellœil, son frère..., inhumé dans le chœur de St Jean de Caen ». — 1766 : oct., inhumations par Delan, c. de Troarn, et J.-C. Noël, vicaire de Troarn, en présence de Jean Andrieu, custos. — 1767 : 29 sept., bapt. de J.-J. Martin Milon, fils de Martin, parr. : dom J.-J. Desennes, moine de Troarn, marr. : Anne-Elisabeth Férey ; 1er juill., inh. de Louis-Antoine Le Cocq, sgr. d'Houtteville, fils de Nicolas-François Le Coq, sgr. et patron de Beuville, Vaucelles, Houtteville, Rubercy et Outreval, 45 ans, de la par. de Saint-Sauveur de Caen, « lequel étant venu passer quelques jours en cette par. chez Mr Du Bucq, y est décédé », inhumé dans la nef « du costé de la chapelle de la Sainte Vierge par Mr le curé de St Julien de Caen.» Signatures : Lefebvre, c. de Saint-Julien, Ygou, sous-prieur de Troarn, Hébert, religieux de Troarn, Delan, c. de Troarn, Godard, c. de Liroze, Millet, c. de Touffrévillle, C. Noël, vic. de Troarn, Guillebert, Charpentier, Dauvergne, c. de Bures. — 1768 : 6 juin, inh. de Marie Guérin, femme de Pierre Guérard, « dans la neffe, du costé du septentrion, proche les fonds », par Dom Charles Poullain, moine de Troarn, en présence de Thouret, c. de Barneville, J.-B. Leperchey, vic. de Barneville. — 1769 : 11 fév., inh. de Martin Milon, trésorier en charge, « dans la neffe, tout contre le mur de costière du costé de la mer, de façon que viron un pied du coffre se trouve, vis à vis de l'embrasure qui se trouve pratiquée dans le mur et viron un pied sous la

première croisée en entrant.» — 1770 : 3 juill., bapt. de Guillaume-Charles Ricard, fils de J.-J., parr. : Guillaume-Charles Merville, procureur au Bailliage et Siège présidial de Caen, marr.: Marguerite des Forges, épouse de Louis Mariette, de Troarn. — Autres actes concernant les familles : Andrieu, Anfrie, Auvray, Ballon, Bardel, Bauquain, Bazourdy, Boisard, Bourguais, Chapelle, Clarel, Coiffey, Daragon, Daunet, Dauvergne, Delacroix, Desloges, Dozeville, Drieu, Drouet, Dubos, Duhomme, Duval, Esbire, Esmeron, Foison, Fortin, Foubert, Gady, Gay ou Guay, Guérard, Guéretin, Guesdon, Hélain, Hue, Laîné, Lamy, Lalonde, Langlois, Laplanche, Leclerc, Lecompte, Ledresseur, Lefebvre, Lehec, Leherpeur, Lelièvre, Lemaître, Lemarchand, Lenoble, Lepost, Leroux, Letorey, Loisel, Marais, Marescot, Mazeline, Mésaize, Milon, Miray, Morand, Nourry, Outardel, Paris, Perrée, Petit, Pigeon, Quinement, Ricard, Robillard, Robin, Samson, Sbire ou Esbire, Scelles, Thiboult, Thorel, Toustain, Trilly, Trillaye, Villiard. — *Divers.* — Fol. 33 v° : 20 juin 1762, bénédiction de la grosse cloche par Jean-Pierre Dauvergne, nommée Jacqueline-Marie-Françoise-Suzanne, par Marie-Françoise-Suzanne le Cocq de Beuville, épouse de Guillaume-Robert Du Châtel, seigneur « Dubuscq », assistée de Jacques-André Le Chevalier, sgr. du Fresne et de Carpiquet, « ainsi qu'il est écrit sur lad. cloche qui pèse 581 livres. » Fol. 33 v° : bornage des terres du trésor ; 25 juin 1762 : « Toutes les terres dépendantes du trésor de Bures ont été arpentées et à chacque pièce on y a planté des devises de chacque costé affin d'en conserver les possessions ; laquelle opération a été faite à la diligence du sieur Jean Guéretin, trésorier en charge de lad. par., en la présence de Me Jean-Pierre Dauvergne, pr., curé...»

E Suppl. 1426. — GG 17. — (Cahier). — Petit format, 105 feuillets.

1771-1788. — Baptêmes, mariages, inhumations. (Lacune : inhumations : 1773). — Curé : Dauvergne, 1772. — 6 fév., bapt. de Victor-François Ricard, fils de J-J., par dom Pierre-Robert Bouchet, moine de Troarn, parr. : « Me J.-J. Georges Le Paulmier, conseiller du Roy et son professeur ès Facultés des droits de l'Université de Caen, ancien recteur de la même Université, avocat au Parlement de Paris, subdélégué de M. l'Intendant de cette Généralité, ancien directeur de l'Académie des Belles-Lettres de Caen et lieutenant du Sénéchal général de l'abbaye de Ste Trinité de la même ville », marr.: Marie-Anne-Françoise Crevel, épouse de maître Léon-Jacques-Gabriel Agasse, avocat au Parlement de Paris et procureur du Roi au siège général de l'Amirauté de Caen et dépendances; 19 mars, inh. de François Le Herpeur, « dans l'allée du milieu de l'église, proche les fonds, vis à vis les deux premières croisées du bas de l'église, dans la première clef au dessus des fonds. » — 1773: 29 avril, bapt. de Marie-Françoise-Sophie Ricard, fille de J.-J., née le 23, marr.: Marie-Charlotte-Françoise Le Coq de « Biéville », épouse de Jean-Georges Le Paulmier, parr. : Roland Revel, procureur du Roi au Bailliage de Caen, « la dame mareine représentée soi-disant par Marie-Françoise Ricard, et le parein représenté par André Ricard. » — 18 août 1775 : mar. de Pierre Morand et Marie-Marthe-Léonore Beuzelin, par Robert « de Lan, pr., curé de Trouarn et prieur du Clovas. » — 1776: 9 août, bapt. de Rose-Henriette Hec, fille d'Antoine, marr. : Marie-Elisabeth de Varin, épouse de Gabriel Morin de Lisle de « Vaumerai », éc., de Varaville, parr. : ledit Morin ; 24 août, mar. par Thomas-Jacques Guilbert, pr., aumônier de l'abbaye de Troarn, de J.-B. Le Hochu et de Marie-Magdeleine Faucillion. — 1777 : 8 oct., bapt. de Thomas-J.-B. Le Hochu, fils de J.-B., parr. : dom Thomas-Jacques Guilbert, aumônier de l'abb. de Troarn ; 31 déc., bapt. de Robert-Pierre-François-Thomas Morand, par dom Robert Delan, curé de Troarn, sacristain de l'abbaye et prieur du « Clovas » ; 23 mars, inh. de Desloges-Dumesnil (Pierre-Antoine-Henry), 48 ans, « le long de l'allée vis à vis de la chaire et de l'embrasure qui est dans le mur à droite en entrant », par dom François Lecharpentier de Valborel, moine de Troarn, en présence de J Mauduit, Ygou, prieur de Troarn, Féron, c. de Lirose, Poullain, vic. de Troarn ; 22 sept., inh. de Marie-Françoise-Suzanne Lecocq de « Beuville », ve en premières noces de Jacques-François de Touchet, sgr. de Moulineaux, et en secondes de Guillaume-Robert du Châtel, sgr. de Bucq, âgée de 67 ans, « au milieu de l'allée de la neffe et au haut de la neffe, dans la première clef du bout de la chapelle de la Ste Vierge et de St Ouen », par Jean-Charles-Nicolas de Larue, c. de Bavent, en présence de Hébert, c. de Sannerville, Poullain, vic. de Troarn, Delan, c. de Troarn, Thouroude, c. de Janville, Thouret, c. de Barneville, — 1779 : 9 sept., inh. de François Desloges, par Jean-Fran-

çois Féron, c. de Lirose, en présence de Charpentier, Poulain, c. de Saint-Samson, Lefebvre, vic. de Troarn. — 1780 : 7 mars, Thomas-Jacques-François Lefebvre, pr., vic. de Troarn, parr. de Thomas-Vital-François Morand, fils de Pierre ; 5 sept., bapt. par François-Guillaume-Robert Ygou, prieur de Troarn et vicaire général de l'Abbé, de Pierre-Constant Lenglois, fils de Pierre ; 17 oct. 1782, inh. de J.-B. Le Hochu, trésorier. — 1785, 19 juill. inh. de Michel Le Haribel, « custos et maître d'écolle », 45 ans. — 1786 : 14 mars, inh. d'Elisabeth-Louise Gosse, veuve de Marc-Antoine Desloges, par dom Robert Delan, c. de Troarn, en présence de Poullain, c. de Saint-Samson, Coutance, c. de Robehomme, Degron et Charpentier de Valborel, religieux ; 16 oct. 1787, inh. de Lemoine, fils d'Augustin, ondoyé pendant l'accouchement « par Mr Morel chirurgien, qui a présidé à ce fâcheux accouchement ». — Autres actes concernant les familles : André, Andrieu, Anfrie, Angot, Aubey, Auvray, Ballon, Bardel, Beuzelin, Birey, Blancard, Boisard, Boscage, Boscain, Bourguais, Capelle, Chrétien, Coesne, Collette, Daragon, Desloges, Dozevillle, Drieu, Duval, Elein, Elizabeth, Ernis, Fleury, Foison, Follet, Foulon, Gady, Giffard, Gosse, Guérard, Guéretin, Guesdon, Guillot, Hamel, Hec ou Le Hec, Hue, Isabel, Jamles, Jollain, Laîné, Lapersonne, Lecarpentier, Léchevey, Lebarbier, Lenglois, Lefebvre, Leguai, Leharibel, Leherpeur, Lehochu, Lejeune, Lelièvre, Lemarchand, Lemonnier, Lepetit, Lépiney, Lissot, Malfilastre, Marescot, Marie, Mazeline, Michel, Morand, Morel, Moutier, Neuville, Nigost, Outardel, Paisant, Petit, Piéplu, Pigeon, Poussard, Putot, Quetil, Quinement, Ricard, Robillard, Roussel, Sbire, Scelles, Tardif, Thomas, Troprès, Vasnier, Vaumousse, Vauquelin, Vautier. — *Bénédictions de cloches* : fol. 57 : 18 juin 1780 : « la grosse cloche de Bures pesante 585 l. a été bénite par Nous Jean-Pierre Dauvergne, curé de Bures, et a çoise Desloges, veuve du sieur François Deslo- été nommée Marie-Françoise par Dame Marie-Franges, assistée du sieur René Desloges, son frère. » Fol. 81, 24 mars 1784 : bénédiction de trois cloches par le sieur Dauvergne ; « la grosse pèze 791 livres, la seconde pèze 584 livres et la troisiesme 434 livres, laquelle bénédiction a été faite présence du sieur Bellœuil, bourgeois de Caen, trésorier en charge... etc. »

E Suppl. 1427. — GG 18. — (Cahier). — Petit format. 35 feuillets.

1788-1793. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : Dauvergne, † octobre 1788 ; Ybert et Nicolas Martin, prêtres desservants, 1788-1789 ; Michel-François Roger, sept. 1789 au 24 mai 1791 ; Martin, curé constitutionnel. — 1788 : 22 juill., « M. Briard, médecin de la paroisse de St Etienne de Caen, et Mademoiselle Bellœuil, de N.-D. aussi de Caen, ont été mariés dans cette église de Bures par M. Briard, prêtre, frère de l'époux, en présence de Mr Méry, curé de Notre-Dame, et l'acte de la célébration de mariage a été couché sur le registre de lad. parroisse de Notre-Dame de Caen, ainsy on y aura recours au besoin » ; 17 oct., bapt. de François-Auguste Desloges par Simon Villeroy, chapelain de Saint-Martin de Troarn ; 16 oct., inh. de Me Jean-Pierre Dauvergne, curé, décédé le 15, âgé de 65 ans, par Michel Millet, curé de Touffréville, « doyen de l'exemption de Troarn », en présence de Hébert, vic. de Sannerville, Bunel, c. de Bassenevile, Delarue, c. de Bavent, Foucques, vic. de Bavent, Poullain, vic. de Troarn, Charpentier de Valborel, religieux, Thouroude, c. de Janville, Féron, c. de Lirose, Coutance, c. de Robehomme, Poulain, c. de Saint-Samson. (Un acte précède, cancellé et déclaré nul, relatant l'inh. du sieur Dauvergne, par Me Le Bas, curé de Manneville, doyen de Troarn, portant sa signature et celle de Blanvillain, pr.). — 1790 : 5 oct., mar. par Bernardin-Louis-Julien Roger, pr., « originaire de la paroisse de Vassy, délégué par maître Michel-François Roger, curé de Bures » ; 9 juin, inh. de Louis Le Désert, originaire de la paroisse de Landizac, 24 ans, domestique, en présence de J.-B.-P. Pelcerf, pr. — 1791 : 24 mai, mar. de Louis Reglay, d'Amfréville, demeurant à Troarn, et d'Anne Gost, en présence de Le Barbier, c. de Troarn, (dernier acte de M.-F. Roger). — 1792 : 18 juin, bapt. de Victor-Laloy-Magloire Andrieu, fils de Laurent Andrieu. — Autres actes concernant les familles : Andrieu, Bardel, Barette, Capel, Cassigneul, Desloges, Devinast ou Vinast, Duval, Eve, Foison, Foubert, Foulon, Grard, Helain, Henry, Héritot, Lavauquet, Ledésert, Lefèvre, Leguai, Lehoux, Lemarchand, Lepetit, Marescot, Marie, Martin, Morand, Morel, Neuville, Ozerée, Piéplu, Pigeon, Putot, Quinement, Scelles, Tardif, Troprès, Vaumousse.

CABOURG.

E Suppl. 1428. — CC 1. — (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1699-1750. — Procédures relatives à la taille. — 18 mai 1699 : sentence rendue en l'Election de Caen entre Robert Dumesnil et associés, collecteurs de la taille de 1697, de Cabourg, réquérant l'exécution des biens de Pierre Yevelin, Jacques Babin et Pierre Daubert, taillables, pour avoir payement du « restant deub de leurs imposts en ladite année », lesquels prétendaient « que les sommes par eux restantes de leurs dits imposts, doivent vertir sur et en diminution de la part qui leur doit revenir au marc la livre, de la somme de 600 l. provenant de la jouissance de l'herbage des Broües, appartenant au général de lad. paroisse de Cabourg et à tous les vassaux de la dame comtesse de Saint-Géran, dame et patronne d'icelle paroisse....» ; lad. dame reçue partie intervenante au procès ; les collecteurs déboutés de leur action, les frais compensés. — 28 août 1750 : signification à M. Henry Bénard, procureur en la Cour des Aydes, d'une copie d'arrêt rendu en ladite Cour le 8 août 1675 entre Nicolas Collette et Souverain Raisin, porteur de procuration des propriétaires des « Broos » et pâturages de la paroisse de Cabourg, prenant le fait de Denis Mauger, collecteur de 1673, des deniers de la taille, appelants d'une sentence rendue le 18 mai 1674 en l'Election de Caen, pour procès mû entre eux et Charles Gloron, ordonnant que ledit Gloron « payera son impôt entier sans aucune diminution, à laquelle fin, la saisie faite par les collecteurs de lad. paroisse sur ses biens, tirera outre, et a maintenu et maintient lesd. appelants et descendants des dénommés au contrat de fieffe faite par leurs prédécesseurs en 1569 et accords faits entre eux résidants et taillables en lad. parroisse, suivant leurs dits contrats en la propriété, possession et jouissance des pasturages en question, faisant lad. Cour deffenses aux autres taillables demeurant en icelle et qui y viendront s'y habituer soit par translation de domicile ou autrement, d'y mettre aucuns bestiaux à peine de tous dépens, dommages et intérêts desd. propriétaires, et aux collecteurs de leur faire aucune part ni diminution sur leurd. impôts du revenu d'iceux. »

E Suppl. 1429. — DD 1. — (Liasse). — 1 pièce parchemin, 42 pièces papier.

1568-1826. — Procédures concernant les biens communaux. — 22 juin 1568 (copie de 1787), vidimus délivré par Jean Bréard, garde du scel des obligations de la vicomté d'Auge pour le Roi et le duc de Montpensier, vicomte héréditai, d'un accord passé devant Jean Le Vasseur et Jean Du Mézeray, tabell. royaux au siège de Dive et Branville, mettant fin au procès « meu et pendant aux assises de Caen entre les hommes et paroissiens de Cabourg, prétendant avoir droit de mettre pâturer leurs bêtes à laine sur le domaine non fieffé de la sieurie du lieu, en payant cinq deniers pour pièce, d'une part, et deffunt noble homme Gautier Le Comte, seigneur de St Denis, et demoiselle Anne de Fontenay, son épouse, seigneur et dame à cause d'elle, du fief, terre et seigneurie dud. lieu de Cabourg, contredisant la droiture, d'autre part » ; les paroissiens disent avoir obtenu ce droit de Charlotte du Chastel, dame du Robieu, mère d'Anne de Fontenay, par transaction reconnue devant Jean Lelièvre et Nicolas Troussel, tabell. en vicomté d'Auge, le 27 sept. 1545 ; n'étaient pas compris pour paiement des 5 d. « les aigneaux de l'année » ; en outre, le seigneur s'était reservé le droit « de retenir ce pouvoir quand il verra bon à jouir dudit Domaine » ; les paroissiens soutenaient que cette clause de retrait « leur étoit si préjudiciable qu'ils ne la devoient souffrir » et demandaient « relief » de cette transaction à noble homme Mathieu du Chastel et d^lle Guyonne Le Comte, sa femme, dame de la terre de Cabourg, lesquels voulaient exercer leur droit de reprise. Abandonnant l'exercice de ce droit, ils donnent à fieffe aux paroissiens leur domaine non fieffé, dont « ils seront contribuables en la taille dud. lieu », comprenant « une dunette, domaine, pâturage et excroit de mer de laditte parroisse de Cabourg, d'autant qu'il en pouroit venir par alluvion, fors la marre à prendre oiseaux,... bornée le tout ensemble d'un costé la mer, d'autre côté les gange du Grand marais de Cabourg et Varaville, etc.... Sans comprendre à la présente fieffe le droit sieural en général de la Côte dudit Cabourg, tant en prise d'oiseaux, poissons gras, garenne près le hâvre, les varets et gravage, qui, de droit singulier, appartiennent à la dignité dud. fief,... réservation ... que led. sieur et dame et leurs hoirs pourront faire construire et bâtir à leur profit un colombier et moulin à vent au lieu où anciennement il y en avait un, qui est à l'endroit nommé le Moulin » ; les paroissiens s'engagent à payer 40 l. t. et « une géline blanche » de rente foncière au terme de la Saint-Michel en sep-

tembre, avec « droit et devoir sieuriaux totalement que lesdits vassaux sont sujets faire à leur seigneur par la coutume du pays. » — 8 fév. 1720 : copie d'extrait des registres du Conseil d'Etat : sur requête des habitants de Cabourg disant que, le 9 sept. 1583, leurs ancêtres avaient obtenu de leur seigneur le droit de passage sur la rivière de Dive, moyennant une rente de 60 l. t. « et autres menues charges », qu'ils ont jouy de ce droit jusqu'en 1677, « que le sieur Cousin fut autorisé par arrest du Conseil à faire construire un pont de bois auxquels furent attribués les droits de passage ; cependant, pour indemniser lesdits habitants, il fut stipulé qu'ils seroient exempts de payer aucuns droits de passage sur ledit pont » ; mais le s^r^ Bouet, adjudicataire des droits de passage, veut les contraindre au péage. Le Grand Conseil, faisant droit sur leur requête, ordonne que les habitants de Cabourg soient maintenus dans leur droit de passage sans payer, « soit en allant de Cabourg à Dive ou revenant de Dive à Cabourg..., à pied ou à cheval ». — 7 nov. 1729 : requête adressée au bailli de Caen par Antoine Duchemin, marchand, demeurant à Cabourg, lequel a fait clore de fossés une pièce de terre nommée le Carel, tenue de Pierre Julien, sgr. de Goupillières, par 30 l. t. et « deux bons lapins » de rente foncière, mais s'est vu faire défense de continuer son fossé par Morin et joints, demandant que le sgr. de Goupillières soit appelé pour être joint à la défense ; un plan joint. —27 août 1752 : copie de certificat de réunion des paroissiens de Cabourg devant Hélye Delalande, notaire à Varaville, en présence de François Sorel et Thomas Bertheaume, employés dans les Gabelles ; établissement d'un règlement de la pâture « dans les bros », interdisant de mettre, à partir du 1er oct. suivant, d'autres chevaux et juments à pâturer que ceux qui appartiendront propriétairement à ceux qui jouissent pour lors du droit de pâture dans les communes. — 12 mai 1771 : grosse sur parchemin de certificat d'assemblée du commun devant Jacques-Jean-François Varin, notaire à Varaville, pour établissement d'un règlement de pâturage dans la commune ou « Brocs », partie enclose, où chaque habitant « par feu » pourra mettre pâturer une jument avec son poulain, ou une vache avec un génisson ou 3 génissons, et dans la partie non close chacun 12 brebis ; règlement de la marque, de la subrogation de droits, etc. — 30 avril 1774 : procès-verbal de la « marque » des bestiaux en exécution du précédent règlement. — 18 juillet 1775 : soutien des paroissiens contestant à un nommé Rivière, garde-chasse du comte de Persan, le droit qu'il prétend avoir de mettre des bestiaux au pâturage dans la commune : n'ayant point « de feu » dans la paroisse, il ne peut avoir ce droit. Note informe attachée à la pièce : « M. de La Brunetière, gentilhomme, ses fermiers, point de droit ; Le Brun, fermier de Louis Vincent, point de droit. » — 14 janvier 1777 : copie d'extrait des registres du Conseil d'Etat : le Conseil, sur la requête de Joachim Simon, tendant à obtenir de S. M. la concession de 200 acres, « connues soubs le nom de Marais », situées paroisse de Cabourg, pour être desséchées par lui, « avec les privilèges et exemption portées par la déclaration du 14 juin 1764 », reçoit opposant le s^r^ Doublet, comte de Persan, et les paroissiens, et refuse la concession demandée. — 14 mars 1787 : 2 copies du 8 mai 1813, d'un acte établi par Antoine-François Binard, notaire de Varaville, résidant à Amfréville, requête des députés de la paroisse de Cabourg, demandant l'établissement d'une copie authentique de l'acte du 22 juillet 1568, passé entre les habitants et Mathieu du Chastel, éc., et Guyonne Le Comte. — 21 oct. 1791 : homologation par le Tribunal du district de Caen, d'un règlement de pâturage établi par les habitants de Cabourg, le 21 mars, avec copie de requête au District, renvoi au Tribunal et copie de l'assemblée générale des habitants nommant des députés pour poursuivre l'homologation. — 21 pluviôse an IX : délibération du Conseil municipal sur les améliorations à apporter aux communaux : curer les fossés, relever les digues le long de la Divette, « bondes » à reconstruire, abreuvoirs à creuser, barrières à rétablir, etc. ; établir un règlement pour le pâturage : « la multitude de chevaux qu'un abus destructif du fond y a laissé introduire depuis quelques années, si contraire à la sagesse des anciens règlements, ainsy qu'aux arrests de la cy-devant Cour de Parlement de Rouen » ; adjudications des travaux décidées et nomination de commissaires pour surveiller et recevoir les travaux : « comme tous les ouvrages ...nécessiteront une certaine dépense qui est à la charge de 72 propriétaires de ces pâturages, arrestons qu'il sera perçu sur chaque propriétaire une somme de quatre francs...» ; élection d'un receveur pour rassembler ces sommes. — Actes ou copies d'actes de 1568 à 1818 : mentions d'un aveu du 5 juin 1619, rendu par les habitants à

M. de Varinières, sgr. de Cabourg, relatif « aux brots »; d'un bail du 12 nov. 1668, fait par M. de Saint-Géran, de la garenne ; d'une transaction du 7 déc. 1657, entre M. Pierre Le Sens de Boisroussel, sgr. voisin, les paroissiens et François de Varinières ; d'un contrat de vente du 15 août 1714, de la terre de Cabourg faite par la dame v^{e} de Saint-Géran, aux prince et princesse de Soubise ; d'un bail à rente du 25 janv. 1716, fait par les acquéreurs à Nicolas Doublet, chevalier, sgr. de Persan, c^{er} du Roi en sa Cour de Parlement ; d'une transaction du 14 janv. 1719, passée devant les notaires du Châtelet, entre M. de Persan et d^{lle} Marie Le Sens, dame de Surhomme, paroisse de Varaville ; d'une requête, du 20 mars 1782, dudit de Persan, concluant à l'abandon du tiers de la Garenne compris dans l'acte du 1568 pour maintenir les habitants dans les mêmes droits sur les deux autres tiers, se privant ainsi « d'un revenu de 12 à 1.500 livres de rente »,... ledit seigneur « désirant faire, comme ses prédécesseurs, le plus grand avantage de ses vassaux, » etc. — Ancienne liasse de 27 pièces (du 11 sept. 1796 au 7 janv. 1826) : signification faite par Bon-Guy de Persan, « propriétaire commun et foncier des terrains vulgairement nommés les Broets, dune et dunette de Cabourg, formant sa cy-devant garenne ouverte...», présentée à Geffroy, agent et officier municipal, l'intimant « d'avertir tous les citoyens qui ont droit au pâturage en vertu de la transaction du 22 juillet 1568 », qu'il met, sous la responsabilité dud. Geffroy, au pâturage « une génisse sous poil rouge et une jument hors d'âge sous poil bay marqués de la lettre P., qu'ils n'en ignorent et les regardent comme le remplacement des lapins dont la loy du 9 juin 1790 (v.s.) interdit l'usage en garenne ouverte, sans, toutefois, oster aux propriétaires des terrains sur lesquels les lapins trouvaient leur nourriture, la faculté d'y faire vivre d'autres animaux...» ; 4 vendémiaire an V : délibération des habitants de la commune de Cabourg, nommant deux d'entre eux pour « s'opposer aux prétentions » du s^{r} Doublet Persan, les habitants de Cabourg « étant seuls propriétaires des pâturages » ; « copie d'une signification des habitants de Cabourg contre le c^{en} de Persan, du 3 floréal an V » : les habitants disant avoir joui paisiblement du droit de pâturage dans les Brots depuis 1568, que les ancêtres du c^{en} Persan avaient bien le droit de garenne dans ces pâturages, mais « qu'ils n'auraient dû l'exercer que sur environ dix acres de terrain ou dunes situés près le quay ou havre de Dives, tandis qu'ils l'avaient induement étendu sur plus de demi-lieue de terrain », que la loi ayant supprimé les garennes, le c^{en} Persan ne peut plus rien prétendre mettre sur les propriétés des co-propriétaires, etc. ; 19 prairial an V : signification de divers actes, requête de Doublet de Persan aux habitants de Cabourg demandant, en outre, paiement de la somme de 858 l.t. à lui due pour frais de comblement de fossés exécuté selon la sentence de la Maîtrise des Eaux et Forêts de 1773, et sommation de combler à nouveau les fossés qu'ils ont rétablis ; copie de la sentence du 10 juillet 1773 ; autre copie de sentence du 1er août 1782 par les Maîtres des Requêtes de l'Hôtel ; autre copie d'un arrêt rendu le 14 janv. 1777 au Conseil d'Etat du Roi, déboutant le s^{r} Simon de sa demande de concession de marais ; autre copie d'acte passé devant les notaires de Paris le 12 mai 1784, établissant que compte a été fait au procureur de de Persan, des dépens, taxes, débours à lui dus pour poursuite de l'affaire Simon ; 23 prairial an V : 2 copies d'extrait du registre des délibérations de la commune de Cabourg disant le c^{en} Persan non recevable en ses demandes; au pied, homologation par l'ad^{on} du canton de Ranville du 25 prairial, ; 8 floréal an IX : sommation faite, requête de Persan, aux habitants de Cabourg, à comparaître au Tribunal civil d'arrondissement de Caen « aux fins de faire juger l'instance pendante entre les parties au ci-devant tribunal du département du Calvados » ; 1er thermidor an IX : sommation de l'avoué des habitants à l'avoué de Persan d'avoir à communiquer ses pièces « et particulièrement les originaux dont on a signifié des copies qui sont illisibles » ; 5 thermidor : itérative sommation ; 21 messidor an IX, signification de défaut accordé à Persan contre les paroissiens ; 6 fructidor an IX : sommation d'avoué à avoué ; 6 frimaire an X : autre pareille sommation; 12 prairial an X : lettre adressée à Miocque, homme de loi, demeurant à Caen, porte Saint-Julien, par Poret, accompagnant l'acte d'assignation de Persan (qui manque), ; invitation faite d'avoir à consulter avec MM. Simon Regnault et Chrétien « et de les prévenir le plus tôt possible dans la crainte que la partie adverse ne les consulte » ; prier M. Le Chevalier « de faire les petites avances nécessaires d'ici à la St Jean, on fera à cette époque une recette particulière pour le soutien de ce procès, et alors je vous

solderai ce qu'il faudra, ne le pouvant faire auparavant » ; il annonce qu'il a réclamé « au moins dix fois » les titres de la commune chez M. Laceray, sans avoir pu les obtenir ; il prie Miocque de les réclamer ; 7 floréal an IX : lettre au même adressée par Geffroy : « Je vous donne avis que M. Persan se dispose à venir au 1er may prochain, jour de la marque des bestiaux de la commune, avec un huissier pour faire soi-disant une signification aux habitants pour leur faire deux demandes : la première est d'un droit pour Hesseville, la seconde pour mettre des moutons dans la commune en remplacement de ses lapins... On m'assure qu'ils sont de concert, le maire, l'adjoint et lui... »etc ; défense informe présentée par Le Chevalier, avoué des habitants de Cabourg ; note informe de pièces nécessaires pour poursuivre. — 5 avril 1806 : signification faite par Bénard, avoué de Persan, à Le Chevalier, « qu'il est chargé de reprendre la suite de l'instance pendante en ce tribunal entre feu Bon-Guy Doublet de Persan et les habitants de ladite commune, au nom du s^{r} Godefroy-Charles-Antoine Doublet de Persan, fils et héritier de feu son père, tant en son nom personnel que pour le s^{r} Godefroy-Charles-Henry Doublet de Persan, et pour la dame Thérèse-Antoinette Doublet de Persan, v^{e} de Soibenêt » ; 28 mars 1817 : jugement par défaut, faute d'avoir constitué avoué, obtenu par M. Godefroi-Charles-Antoine Doublet de Persan, chef d'état-major des Gardes nationales d'Eure-et-Loire, demeurant à Chartres, et ses cohéritiers, contre les habitants de Cabourg ; signification de ce jugement au maire ; 5 juill. 1817 : Dupont l'aîné, successeur de Le Chevalier, signifie à Bénard qu'il prend la poursuite du procès pour les habitants ; 9 juill. : signification d'avoir à produire ; 16 juill. : requête présentée au Tribunal Civil de Caen, par Exupère Morin, le jeune, Elisabeth Thomas Le Brun, v^{e} Mioque et autres « ayant feu » à Cabourg, et « ayant d'après le règlement du 16 novembre 1791 droit au pâturage des biens communaux », demandant à être reçus partie opposante aux prétentions du s^{r} de Persan ; 28 nov. 1817 : dire des habitants demandant que l'action du s^{r} de Persan soit rejetée, n'ayant pas produit ses anciens titres ; 27 déc. : sommation de Dupont à Bénard, d'être prêt à plaider ; 15 juin 1818 : sommation de Bénard à Dupont « de rendre dans le jour la communication à lui faite le dix mars dernier, faute de quoi il y sera contraint par toutes voyes de droit » ; 10 avril 1819 : requête adressée au Tribunal Civil par Godefroi-Charles-Antoine Doublet, vicomte de Persan, demandant que Dupont, avoué des habitants, rende les pièces produites le 10 mars 1818 ; 15 avril 1819 : sommation de Dupont à Bénard d'avoir à compléter sa communication (pièces à communiquer indiquées) ; 31 mai 1819 : signification de M^{e}. Lemore aux avoués des parties qu'il est avoué de la dame Thérèse-Antoinette Doublet de Persan, v^{e} de J.-B. Soibenêt, capitaine de cavalerie, demeurant à Paris, héritière de feu Bon-Gui Doublet de Persan, laquelle déclare se rendre partie intervenante à l'instance ; 7 janv. 1826 : signification de Lemore à Me Godard, avoué des habitants et aux autres avoués des parties en cause, d'avoir à produire.

E Suppl. 1430. — GG 1. — (Registre). - 221 feuillets de différents formats.

1679-1750. — Baptêmes, mariages, inhumations : nov. 1679-fév. 1750. (Lacunes : 1696, du 25 juin 1700 au 3 mai 1705). — Lectures de contrats et délibérations du commun : 1679 à 1731. (Lacunes : 1709, 1711, 1713 à 1715, 1716 à 1723, 1725, 1727, 1728 et 1729). — Paroisse Saint-Michel : curés : G. Bertrand, 1679-1692 ; Jacques Le Garibel, janv. 1692-1695 ; Marc-Antoine Dupuids, janv. 1697, avril 1722 ; Léonor Touraille, juill. à sept. 1722 ; J.-B. Ancelle, oct.-déc. 1722, desservant ; Pierre Scelles, 1723 + oct. 1732 ; Pesnelle, nov. 1732-1745 ; Picquechef, août-déc. 1745, desservant ; Jean-Richard Anger, janv. 1746. — *Etat de catholicité* : 19 déc. 1679, inh. dans l'église de Guillaume Cardine, bourgeois de Caen ; 29 janv. 1680, bapt. d'Anne Duvey, fille de Richard et de Marie Yvelin, marr. : Anne Deshayes, parr. : Michel Viruault, bourgeois de Rouen. Fol 2 : entre des actes de juill. et déc. 1680 . inh. par Duclos, curé de Varaville, le 25 janv. 1681, de Marie Mauger, de Merville, décédée à Varaville, « dont les cérémonies ont été faictes par M^{r} le curé de Cabourg, à cause de l'impossibilité du chemin de l'église de Varaville au Houme » ; 24 avril 1681, inh. de Richard Duvey, « noyé dans la rivière de Dyve et Cabourg, suivant la permission donnée par le juge de l'Amirauté de Dyve» ; 17 sept. 1681, bapt. de Pierre, fils de Pierre-François Constant, sieur de La Croix Constant, et Denise Chauvelot, bourgeois de la ville du Havre, parr. : Pierre Féré, bourgeois de Dive, marr. : Anne Chauvelot ; 17 juin 1682, inh. de Nicolas

Duvey, « lequel avoit esté submergé dans la rivière dudit lieu, suivant la permission de M. Le Lieutenant gén. criminel de Caen et le procès verbal rendu par Brethier, sergeant à Varaville » ; 12 juill. 1682, bapt. de [*blanc*], fille de Nicolas Daigneaux, s^r de la Noë, bourgeois de Caen, parr. : Jacques-Simon Guerville, bourgeois de Caen, receveur des droits des fermes unies en l'Amirauté de Dive, marr. : Anne Foucques, de Saint-Pierre de Caen ; 1er août 1682, inh. dans l'église, d'une fille de 4 ans, de Nicolas Daigneaux, nommée Catherine ; 20 oct. 1682, bapt. de François du Mesnil, fils de Robert du Mesnil, le jeune, et de Françoise Foucques, parr. : Gilles Blaisot, s^r de La Fontaine, bourgeois de Caen, marr. : Françoise Bertrand ; 10 nov., mar. de Jean Le Sieu, s^r de La Fosse, d'Amfréville, et d'Anne Colette, en présence de Jean Robert et Jean Bourdon, de Gonneville ; 9 mai 1683, bapt. de Jean Morin, fils de Jean, parr. : Mre Jean Castel, s^r de La Croix, chirurgien, demeurant au bourg de Dive, marr. : Anne Yvelin ; 9 mars 1684, bapt. de François Mirey, fls de Jean, marr. : Françoise Prunier, de Varaville, parr. : Philippe Le Maréchal, bourgeois de Caen ; 5 nov. 1684, Me Jean Castel, s^r de La Croix, chirurgien, de Dive, parr. : 15 nov. 1685, bapt. de Pierre, fils de Robert du Mesnil, le jeune, parr. . Pierre de La Londe, s^r de La Pierre, bourgeois de Caen, marr. : Marguerite Foucques ; 28 sept. 1687, bapt. de Marie Morin, fille de Jean, parr. : Jean Lesieu, s^r de La Fosse, d'Amfréville, marr. : Marie Coullyan, de Douville ; 2 nov. 1687, bapt. de Marguerite Collette, fille de Jacques, parr. : Henri du Fresne, s^r de La Bresche, de Douville, marr. : Marguerite Foucques ; 9 janv. 1688, bapt. de « Jean Mesnil », fils de Robert, parr. : Jean Grentel, marr. : Marie Mauger, femme du sieur des Vignes, de Troarn ; 5 fév. 1688, inh. de Clément Héroult, de N.-D. de Caen, « trouvé mort sur le bord de la mer. » Au fol. 17 des actes de 1685 et 1686 succèdent à des actes de 1688 ; 5 déc. 1688, inh. dans le chœur de l'église, de Noël Morin ; 12 oct. 1692, bapt. par Jean Beuze, vic. de Beuzeval ; 8 fév. 1692, inh. de Charles Gloron, « dans l'église, au dessous de la Chapelle de la Vierge » ; 26 oct. 1692, bapt. de J.-J. Morin, fils de Jean, parr. : le curé de Cabourg, marr. : Catherine Leblois, en présence de Marc-Antoine Leblois, éc. ; 7 mai 1693, bapt. par Antoine Dupissot, curé de Périers, de Guillaume Babin, fils de Jacques ; 14 sept. 1693, inh. dans le chœur de l'église de Suzanne Le Sommelier, par le curé de Dive [Du Bourget], en présence de Robert Quesnel et Jacques Le Canu, prêtres ; 15 nov. 1693, inh. de Gilles Fœsche, 65 ans, de Lion, « ayant esté noyé en nostre coste au huict du présent mois et trouvé le jour d'hier » ; 2 déc. 1693, inh. de Jean, « sorti de la fornication de Jean Grantel et d'Anne Rochier, de St Pierre-Assi, diocèse de Lisieux, âgé de cinq à six ans. » Fol. 30 : 7 mentions d'actes de décès du 1er janv. au 18 fév. 1694, sur le registre de 1693 ; fol. 31 : actes cancellés ; notes d'actes de catholicité. — 16 janv. 1695, Antoine Morin, éc., parrain. — (Une autre rédaction du même acte, avec d'autres de l'année, au fol. 35 v°, indique : « Antoine Morin, escuier, sieur de Balmesnil. ») 30 sept. 1694, mar. d'honnête homme Henry Osmont, fils d'Augustin et de Marie Ménard, de N.-D. de Caen, avec Marie-Françoise Le Haribel, fille de feu François et de Suzanne Le Sommelier, en présence de Nicolas Osmont, Noël Regnauld, s^r de La Champagne ; 25 oct., inh. « d'un homme noyé par le débris d'une barque ou gribane. » — Fol. 35 v° : divers actes de 1695, avec la mention : « collation faite par moy curé de Cabourg soubzsigné, sur un registre porté au greffe de Bayeux le 6 may 1699. Signé : Dupuis. » 6 nov. 1695, mar., célébré par G. Dupissot, vicaire de Dive. Dernier acte de Le Haribel : 25 déc. 1695. — Lacune : année 1696. — 14 fév. 1697, mar. d'Elie de La Rüe et de Catherine Dumesnil, « présence de Messire Charles du Soir, s^r des Longchamps, Claude Tantet, etc. » — 28 janv. 1698, inh. par Noël Niard, vic. de Varaville, et par permission du curé de Cabourg, de René Yvelin, demeurant au Homme, dans l'église de Cabourg, « à cause de la difficulté du chemin. » — 12 janv. 1700, inh. dans la nef de Jeanne Guillot, veuve de Germain Berthes, en présence de Vincent du Bourget, curé de Dive, et de Raphaël Le Battart, curé du Buisson ; 29 juin, bapt. de Charles Mauger, fils de Nicolas, parr. : Charles du Soir, marr. : l'épouse de Laiguel, sergent à Caen. — 7 mai 1705, inh. dans le cimetière, de Marie Ferey, veuve de François Le Lis, par le curé de Trousseauville, en présence des curés de Dive et de Périers ; 20 juin, inh. de « la fille de Jacques Mauger, âgée environ de deux ans, » par Michel Le Baron, pr. de Saint-Nicolas de Caen ; 6 déc., bapt. de Louis-Pierre Mauger, fils de Jacques, marr. : Marguerite Le Cloustier de Mezières, parr. : Louis de Poussemaille. — 25 janv. 1707, inh. dans

la nef de Laurence La Lande, femme du s^r^ des Longchamps, en présence de Claude Tantet et François de Grainville ; 6 mars, Deshayes de Montégu, bourgeois de Caen, parr. — 5 fév. 1709, mar. de Charles Du Soir, s^r^ des Longchamps, et de Marie-Jeanne Nouissement ; 11 août : « Mesire Pierre Vauloger, de Varaville, a, par ordre de Mgr de Bayeux à nous, curé de Cabourg soussigné, adressé, renoncé à la relligion protestante et fait abjuration de l'hérésie, présence de...» — 8 juin 1710, bapt. de Marie-Anne Du Soir, fille de Charles, s^r^ des Longchamps, et de Marie-Jeanne Nouissement, marr. : Anne Le Chanteur, femme de Charles Loret, parr. : Jean Nouissement. — 15 fév. 1711, inh. de Jeanne Yvelin, 4 ans, de Varaville, « à cause de la difficulté du chemin ; » 4 juin 1711, inh. de Jean de L'Ange, 10 ans, noyé dans le Rüel des Esseaux, « par permission de MM. le lieutenant criminel et le procureur du Roy, à Caen.» — 17 janv. 1712, bapt. de Marguerite Du Soir, fille de Charles, s^r^ des Longchamps, parr. : François de Grainville, notaire, marr. : Marguerite Du Soir, femme de Claude Tantet ; 10 mai, bapt. de Marie-Renée Collette, fille de Nicolas, parr. : Jacques Le Trémançois, éc., marr. : Renée Botel, femme du sieur Berthe. — 12 mars 1713, bapt. deCharle-François-Claude Du Soir, fils de Charles, parr. : Claude Tantet, marr. : Marie Du Soir, femme du sieur La Chesnée Grainville ; 15 nov., inh. dans la nef, de Charles Du Soir, s^r^ des Longchamps, en présence de Nouissement, Tantet et de Grainville ; 26 juin, 1715, inh. dans l'église de Françoise Despierre, veuve de Robert Dumesnil, par Guilaume Manchon, vic. de Dive, en présence de Nicolas Lorier, pr., Gilles Halemin, acolyte, et Claude-François Dacqueville. — 18 juill. 1715, bapt. de Jacques Tardif, fils de Gilles, marr. : Marie Du Soir, femme du s^r^ La Chesnée Grainville. — 1er juin 1721, bapt. de Marie-René Yevelin, fille de Charles, marr. : Renée Botel, parr. : Pierre Berthe, s^r^ Després. — 28 mars 1722, inh. de Charles Le Roy, « submergé dans la mer le 26 du présent, et trouvé sur la côte de Cabourg..., par la permission de MM. les Juges de l'Amirauté de Caen » ; 13 avril 1722, inh. dans l'église de Marc-Antoine « Dupuy », curé de Cabourg, par Antoine Le Touzé-du Bourg, curé de N.-D. de Dive, en présence de J.-B. Chippel, vic. de Dive ; quelques actes dressés par J.-B. Chippel ; 26 avril, deux bapt. par François Duval Auguste, religieux de Sainte-Croix ; 14 juin, mar. par F. J.-B. de Saint-Augustin, pr., ; 18 juill., inh. de Marie-Anne Mauger, fille de feu Quentin, par Touraille, curé de Cabourg. — 17 sept., inh. de maître Léonor Touraille, « proche la Croix du cimetière, par Antoine du Pissot, curé de Périers, présence de Maistre Antoine Le Touzé Du Bourg et Maistre J.-B. Chippel, pr., curé et vicaire de Dive » ; 11 oct., inh. par Rouelle, pr. ; J.-B. Ancelle, prêtre desservant, recevant des attestations de divers pour établir les actes de baptême de deux enfants nés en 1702 et 1721. — 8 août 1723, inh. par Pierre Rouelle, vicaire de Dive ; 15 juin, bapt. de Gaspard-Louis-Joseph « Le Metayer », fils de Charles, éc., s^r^ de La Londe et de Marie Ricouf, parr. : Gaspard-Joseph de Morel, éc., s^r^ de Secqueville, sgr. et patron « de plusieurs paroisses et garde des Côtes général », et autres, marr. : Louise-Catherine Le Cloutier de Grangues, enfant ondoyé le 23 fév. 1723. — 16 juill. 1724, inh. dans le chœur de François Yevelin, par Pierre Rouelle, vic. de Dive. — 28 oct. 1724, inh. « d'une fille du légitime mariage de Charles *Le Metée*, escuier, et de demoiselle Marie Ricouf ». — 21 fév. 1725, inh. d'Anne du Soir, femme de .... Brians, par Le Touzé, curé de Dive ; 25 fév., bapt. par Pierre Lefebvre, pr. de Saint-Nicolas de Caen ; 14 juin, bapt. par Hervey Molet, vicaire de Dive. Les fol. 107 à 115 portent des actes de 1723 à 1727 et le double de ces actes ; le papier replié laisse des lacunes dans les plis ou déchirures. — 14 sept. 1727, bapt. de « Charles Le Mettée », fils de Charles, éc., et de Marie Ricouf, parr. : Jean Déterville, de Saint-Germain « la Blancharde », marr. : « Michel » Louet, de Blainville, l'enfant inhumé le 16 dans le cimetière. — 15 avril 1729, bapt. de François « Le Methaer », fils des mêmes, parr. : François de Lessard, curé de Saint-Arnoult, marr. : Françoise Lecorney, de Saint-Arnoult. — 16 mars 1731, bapt. par Le Jamtel, vicaire de Dive. — 11 oct. 1732, inh. dans le chœur de l'église, de Pierre Scelles, curé de Cabourg, par René Duhamel, curé d'Auberville, en présence des curés de Saint-Vaast, d'Heulland, de Branville, Dive, Trousseauville, du Buisson, de Gonneville-sur-Merville ; a seul signé A. Le Touzé Du Bourg, curé de Dive ; 2 nov., mar. par Michel L'Ecuyer, vic. de Dive, autorisé par le curé de la paroisse, de Jacques Fouchet et Marie-Anne de la Rüe. — 1er acte de Pesnelle, curé, 8 janv. 1733 ; 1 fév 1733, inh. de Françoise Hiévelin, femme d'Anthoine Duchemin, par J. Le Porcher, c. de Périers ; 11 août, mar. par le même, de Jo-

seph Postelet et Catherine Duvey. — 11 mars 1736, inh. « de Jean Vasnier, natif d'Oistreham, lequel ayant été noyé a échoué sur cette parroisse et nous a été déclaré catholique, apostolique et romain par le sieur curé de Ouistreham » ; 19 avril, bapt. par P. Caillier, vicaire de N.-D. de Dive. — 13 juin 1737, inh. de Pierre Boissaye, « gardien de l'herbage de M. de Persan » par J. Le Porcher, curé de Périers ; 28 juill., Charles-François-Claude Du Soir, sous-diacre, parr. de Charles Duvey, fils de Pierre. - 16 janv. 1738, bapt. de Pierre Langlois, fils de Jean, par Me Hamelin, curé de Trousseauville. — 25 mars 1740, bapt. par frère Etienne de Cormeille, pr., capucin. — 11 oct 1741, inh. de Jacques Gascouin, par Caillier, vic. de Dive. — 31 mars 1742, inh. de Michel Loustrel, de Saint-Michel-du-Viel-Port, « qui avoit été submergé par les eaux » ; 18 sept., inh. de Pierre Deschamps, par L. Morice, curé de Périers ; 5 mai, deux inh. « par un relligieux capucin, pour l'infirmité du sieur curé ». — 30 avril 1744, bapt. par Beaunieux, vic, de N.-D. de Dive, de Catherine Mauger, fille de Charles ; 27 sept, bapt. de Marie-Magdeleine-Catherine Potelet, fille de Joseph, par le P. Robert, carme, de Caen ; 8 nov., bapt. par Gilles Beaunieux, vic. de Dive. — Janv. 1745 et à la suite, actes par R. Le Bis, vic. de Dive. — 10 avril 1745, bapt. de Charles Clairet, fils de François Clairet, matelot, par Ch. Du Soir, pr. et parr. de l'enfant, marr. : Marguerite Nouissement, épouse de François Heuzey, bourgeois de Dive ; 8 mai, inh. par R. Le Bis, vic. de Dive, de Jean Martin, en présence de C. Du Soir, pr. ; 13 juin, actes par Thadée O'Callaban, pr. desservant ; 14 août, bapt. par F.-J. Piquechef, pr. desservant ; 12 oct., bapt. de François Huet, fils de Pierre, qui s'est déclaré père de l'enfant, et de Marie du Perroir, de Ouistreham ; 6 nov., mar. desdits Huet et du Perroir. — 3 sept. 1748, inh. d'Hélie Montaye, par Jean Saint-Germain, vic. de Dive, assisté de la Confrérie de Dive ; 2 nov., inh. de Henry Mériel, de Langrune, hameau de Saint-Aubin, « après avoir été reconnu par Antoine Flambard, cousin germain en loy dud. Mériel et par Jean Lemarchand. . .., ayant été submergé et trouvé sur le bord du rivage ». — 3 juill. 1749, mar. de Jacques Tardif et de Marie du Perroir, en présence de J.-B. de Parfouru, éc. ; 5 fév., inh. de Marie Deschamps, ve de Charles Mariette, « assisté de la Charité de Dive » ; 30 sept., inh. par Jean de Saint-Germain, vic. de Dive. — Janvier 1750, plusieurs inh. par Charles Du Soir, prêtre, de Cabourg ; 5 janv., inh. d'Antoine Guillot, pêcheur et garde côte, par ledit Du Soir. — Autres actes concernant les familles : Alan, Andrieu, Aubey, Aupoix, Avenel, Babin, Bachelet, Bavent, Baudry, Bénard, Berthe, Besiers ou Besière, Blandin, Bœssée, Bosquet, Breuville, Brians, Buhot, Castel, Closmesnil, Cléret, Collette, Corbel ou Corbé, Courieult, Daubert, Daune, Dazeville, Delahaie, Delange ou De l'Ange, Deschamps, Despierres, Dizé, Doucet, Douliet, Duchemin, Duclos, Dumesnil, Dumont, Duquesnay, Durand, Duvey, Duvieux, Féral, Ferey, Féron, Foucques, Gâcoin, Gady, Gautier, Géran, Geoffroy, Gillotte, Gloron, Goseaume ou Goussiaume, Grangé, Guesnon, Guillot, Guillotte, Hadebique ou Halbic ou Halbique, Harel, Hébert, Helaine, Hoge, Hogues, Jeanne, Jouanne, Jourdain, Lair, Langlois, Leboursier, Lecoq, Lecornu, Ledain, Lefresoney, Legrand, Lelys ou Le Lis, Lemoine, Lepicquenier, Le Roy, Le Var ou Du Var, Le Vieux, Loret, Malcouronne, Mangeans, Marc, Mariette, Masse, Mauger, Mesnil ou du Mesnil, Milon, Mirey, Morel, Morin, Montais, Naze, Ozerée, Paisant, Passard, Pannier, Piedplus, Petitpas, Perchy, Perrée, Picot, Piquet, Philippe, Pléchy, Plessis, Postel, Postelet, Potin, Raison, Renaut ou Regnault, Renemesnil, Richard, Rivière, Robert, Rocquencourt, Roger, Sanson, Septant, Tardif, Tasquet, Tesson, Trousebourg, Vasse, Varin, Valentin, Veules, Villiers, Viveran, Vivien, Yvelin ou Yevelin ou Hiévelin. — *Lectures de contrats, délibérations du commun, divers.* — Fol. 10 : 18 juin 1684, oppositions au monitoire obtenu de l'Official de Saint-Etienne de Caen, par Robert Dagouville, éc., sr de Pontoger, conser du Roi au siège Présidial de Caen, formées par Georges Cardine, bourgeois de Caen, Charles Giret, de Varaville, Julien Morin, de Cabourg. Fol. 12 : 10 fév. 1685, oppositions à monitoire obtenu par la comtesse de Saint-Géran, formées par Jean Ribet et Pierre Pléchy, de Cabourg. Fol. 14, 16 et 17 nov. 1685, oppositions à monitoire obtenu par Zacharie Petitpas, sr de Saint-Gilles, formées par Guillaume Duvey et Robert du Mesnil. Fol. 24 : sept. 1692, déclarations faites par divers, concernant la taille, dont : François Le Lys, « garde des herbages des demoiselles de la Falaise » ; 28 sept., ass. du commun pour élection de collecteurs de la taille « de l'année future 93 » : Robert du Mesnil, le jeune, Jean Picard et Hélie de la Rüe. Fol. 26 : 23 nov. 1692, ass. du commun pour « particulièrement donner pouvoir à quelque d'entre eux

de desfendre et poursuivre le procès contre eux intenté à l'occasion du nommé Hébert, gardain de M. Doublet » ; élu : Robert du Mesnil, le jeune ; 7 déc., ass. du commun pour modification du rôle de la taille, accordé « à l'herbage Vassel au profit des collecteurs et les deniers provenant de l'herbage de La Mare et de Salenelle pour fournir au procès de Varaville » ; et autre réunion « pour passer un bail de leur herbage, en conséquence des proclamations faites les 23 et 30 nov. et 7 déc. ; « lesquels (paroissiens) tous assemblés ont trouvé à propos de le bailler à Jacques Collette, comme l'ayant mis à plus cher qu'aucun autre et ce par les conditions cy après spécifiées, c'est à savoir qu'il en paiera 550 l. par an, pour trois ans ; les 500 au profit de la paroisse et 50 pour la dixme du s[r] curé, conformément et aux termes des anciens baux, et une pistole de vin, du nombre de laquelle il y aura cent soux pour raccomoder la pouche et les autres ou besoin sera. » Fol. 27 v° : 24 mars 1693, ass. du commun « pour nommer des trésoriers pour gérer et servir à l'église deux années consécutifs (*sic*), suivant l'usage et coustume » : élus François Duvey et Antoine Duchemin, « lesquels seront tenus de faire rendre conte au précédents trésoriers dans la quinzaine.... Les mesmes, ce jour, ayant procédé aux bannies des pesches appartenant au trésor, ont publié la pesche de La Noë et lieu du moulin de Cabour, l'ont adjugé à Gabriel Alan, meunier, à la somme de 67 soux, 6 d. par an ; la pesche de La Fosse Divette et le long de la Rivière, banies pour le temps de deux ans et adjugée à Nicolas Closmesnil, par la somme de 3 l., et Nicolas Masse y a pris sa part ; les mares « Neuffe » et S[t] Michel, adjugées à Robert du Mesnil pour deux ans à 6 l. ; la pesche du Grand Ruel, adjugée pour deux ans à la somme de 6 l., par Claude Duvey et Jean Jourdain ». Fol. 28 : 5 avril 1693, ass. du commun pour élection de collecteurs de sel : Jacques de La Hogue et Germain Tasquet, et pour élire un collecteur de la taille en remplacement de Hellie de La Rue, « pris pour le service du Roy sur les vaisseaux » ; 3 mai, lecture d'un contrat, requête de Pierre Tranchevant, bourgeois de Caen. Fol. 29 : 12 juill., lecture d'un contrat, requête de Robert Quesnel, pr., d'une vente de portion de terre à lui faite par Pierre de Launoy, éc., de Cricqueville, pour 90 l. t., Fol. 29 : 19 juill. 1693, le commun autorise Gilles Villière, collecteur de l'année précédente, à cueillir sur la communauté, au marc la livre, les impôts des divers occupants : du pré Deschamps, de la Grande herbage ; 27 déc., ass. du commun pour modifier le rôle : « à enroller les faisants valoir le pray Vibert et le Meshiage, à 10 l., les faisants valoir l'herbage de la Jurée et de Salenele, à 10 l., et au profit des collecteurs l'herbage Vassel. » Fol. 31 v° : 8 déc. 1695, ass. du commun « devant M[e] Guill. du Pissot, prêtre, desservant la paroise de Cabour pour l'absence de M[r] le Curé dudit lieu, en forme de général, les habitants et propriétaires de l'herbage des Brots à eux appartenant » ; location consentie pour 3 ans à titre de fermage à Jacques Collette qui devra payer « entre les mains des collecteurs de la taille, la somme de 600 l., laquelle somme vertira au profit desd. propriétaires ; et, en outre, payer audit sieur curé 20 escus pour sa disme, et entretiendra les ballises à ses frais et dépens, et en outre, payer 15 l. de vin qui sera despencé entre lesdits propriétaires. » Fol. 32, 21 mars 1694, lecture d'un contrat passé devant Antoine Basire et Guillaume Jolivet, not. royaux à Caen, le 11 mars, portant vente faite d'une pièce de terre en herbage nommée : Brèguemoque et l'herbage au Curé, par Jacques Le Roy, de Gonneville, à Simon Jean, éc., de Cabourg, pour 5.800 l.t. ; 4 avril 1694, lecture d'un contrat de vente passé devant les mêmes tabellions, le 1[er] avril, par Jean Le Goux, éc., s[r] de La Vigarière, et Elisabeth Lepoutrel, son épouse, à Simon Jean, s[r] de La Porte, « marchand bourgeois de Caen, d'un herbage nommé l'herbage Hadebicque, contenant 4 acres et demie, tenu de la sieurie de Cabour pour 800 l. t.. » Fol. 36 : 4 avril 1695, élection de trésoriers : François Veuille et Richard Despierres, et bannie des biens du trésor : Le Ruel, 70 s. ; La Noë du Moulin, 50 s. ; Le Long de la Rivière, 32 s. 6 d. ; Les deux mares, 6 l. t. ; 19 juin, ass. des paroissiens « pour éviter à la poursuitte que pourroet faire le procureur du Roy de l'amirauté de Caen, pour les abstraindre à nommer un d'eux garde coste, lesquels ont nommé la personne de David Mauger. » Fol. 39 v° : 8 avril 1697, ass. du commun pour élire deux trésoriers « aux charges et conditions accoutumées, scavoir, de servir à l'église, sonner la cloche et autres..., pour la première année Pierre Daubert et pour la seconde, Estienne Milon. » A la suite, bannies : du grand Ruel, 50 s. ; La Noë du Moulin, 50 s. ; Le long de la Rivière, « savoir, depuis le pont jusques au cut de sac », 30 s. ; la mare Neuve, 75 s. ; la mare Saint-Michel, 15 s. ; 5 mai, ass. du commun

pour élire deux personnes qui poursuivront « ceux qu'il conviendra et qu'ils aviseront bien », pour faire les réparations à la couverture et aux vitres du chœur de l'église et au presbytère, « fourniture de meubles et ustensiles nécessaires et marqués par les status et ordonnances du diocèse », conformément à l'ordonnance faite lors de la visite de l'église ; élus : Jean Morin et Robert Dumesnil, « qui pourront lever 2s. par chaque feu pour faire les avances et poursuites et autres frais à ce nécessaires. » Fol. 41 v°, 9 déc. 1697, ass. du commun « pour consentir que Jacques Babin, l'un d'iceux parroissiens, fermier d'une moitié du pray Deschamps et pour cet effet imposé dans le rolle à la somme de 50 s., soit déchargé de lad. somme, ainsy que des estapes et autres impositions qu'on aurait peü luy demander, attendu qu'il en est déchargé par le mandement comme naturel taillable. » Fol. 42 v°, 26 déc. 1697, ass. du commun où les paroisiens consentent que Jacques Collette, fermier de l'herbage de la paroisse, avance sur son fermage de l'année prochaine la somme de 4 l. t. 10 s. à Jean Duvey, fils de François, « pour racommoder la Gauge. » — 9 fév. 1698, ass. du commun pour modifier le rôle ; « à enroller..., les faisants valloir le pray Deschamps, le prey Vibert, le Meiriage, l'herbage Salnelle, l'herbage Gournay, l'herbage de madame la comtesse de Saint Gérau, etc. ». 19 oct., ass. du commun pour délibérer sur la demande de Marc-Antoine Dupuids, curé, en bailliage, que des experts soient choisis pour dresser un procès-verbal des réparations à faire au chancel de l'église et au presbytère, « necessitées », après la résignation de la cure, par « Mestre Jacques Le Haribel ». Sont élus pour faire « les aleus » : Jean Morin et Jacques Collette. Fol 46 : 21 avril 1699 : élection de trésoriers : 1re année : Pierre Yevelin ; 2e : Jean Grentel. Bannies : Le Ruel, 4 l. t. ; La Noë du Moulin, 56 s. ; Les Vassières ou le bord de la Rivière, 100 s. ; la mare Neuve, 4 l. t. ; la mare Saint-Michel, 60 s. — Fol. 48 : 8 déc. 1698 le commun consent que Jacques Collette, fermier de l'herbage appartenant aux paroissiens, avance sur l'année prochaine de sa jouissance, 20 l. t., « pour payer les matériaux que Jacques Bellenger, maçon, demeurant à Dives, auroit achepté pour raccomodé le presbytère. » — Fol. 49 v° : 6 sept. 1699 : ass. du c. pour recevoir les comptes des trésoriers Pierre Daubert et Etienne Milon, « lesquels renoncent à rien demander au thrésor, attendu que le surplus de ce qui pouvoit rester deub a été mis et fourni par le sieur curé. » — Fol. 50 : 13 sept. 1699 : ass. du commun « pour aider Jean Duvey, le jeune, à poursuivre l'assignation et le procès qu'il avoit commencé à l'encontre de Louis de La Hogue au sujet d'un dommage prétendu à lui fait par les veaux dud. Duvey dans une pièce bordée de leur commune nommée le Carel, pour obliger de La Hogue à se fermer. » Fol. 51 : 14 mars 1700, certificat d'ass. du comm. non terminé. Fol. 54 : 30 mai 1700, ass. des par. propriétaires des Broost et communes, en exécution d'une sentence rendue lundi au Bailliage, pour « convenir combien chaque particulier mettrat de bestes à pasturer dans leurs communes ou Broost, » sentence rendue sur requête du 10 mai présentée par Jean Grentel, syndic « tendant aux fins d'avoir quelque règlement pour rémédier et empêcher l'abus de quelques uns d'entre eux..., qui contre toute sorte de justice alloüant et mettant dans le peu de commune qu'ils ont, un si grand nombre de bestes à pasturer que celles des autres parroissiens ny peuvent subsister... Tant pour entretenir l'union et la paix entre eux que pour le soulagement des pauvres parroissiens qui, comme il n'y a dans leur parroisse de Cabourg ny bois, ny fruits et très peu de grain, tout le terroir consistant ou en sables ou en herbages appartenantes à Mad. la comtesse de St Géran, et affermées à des bourgeois de Caen, ce qui fait que les parroissiens ne peuvent espérer de secour pour leurs ayder à subsister que du reste de pasture que leur laissent les lappins et les passants, ils sont demeurés d'accord de ny en mettre chacun par feu également et autant les uns comme les autres, le tout sauf et sans préjudice des droit de nostre curé que nous réservons. Et après, se sont présentés, Jacques Collette, Jean Morin, Louis de La Hogue qui ont demandé à les mettre au marc la livre : » 37 signatures ou merces. Fol. 55 : 20 juin, ass. des mêmes, en conséquence d'une sommation faite instance de Louis de La Hogue, du 15 juin, pour dire combien la commune peut nourrir de bêtes, « afin que chaque particulier sache précisément ce qu'il y pourrat mettre, en attendant la deffinition du procès pendant en bailliage à Caen, entre Louis de La Hogue et ledit Grentel sindic... Led. Louis de La Hogue ayant refusé dire son sentiment », les paroissiens, « pour éviter aux contestations à naître entre eux, ont jugé à propos d'élire deux particuliers marchands, par l'avis et la délibération desquels ils en passeront tous d'accord », et ont élu « mesire Jean Jullienne, sieur

du Coudray, et mesire Pierre de la Coude, bourgeois de Caen, qui nommeront ce que la commune peut nourrir de bestes pour mettre en exécution la sentence de provision qu'ils auroient obtenue en bailliage à Caen, qui ordonne que le nombre de bestiaux qui pouront vivre dans la commune serat partagé également par feu. » 12 sign. ou marcs. Fol. 56 v° : 28 mars 1701, élection de 2 trésoriers : Jacques Babin et Gilles Tardif ; bannies des biens du trésor : Le Ruel, 55 s.; La Noë du Moulin, 20 s.; Les Vassières, 4 l. t. 2 s. 6 d.; Les Mares, 6 l. t. — Fol. 60 : 12 déc. 1706, ass. des paroissiens, pour bannie de l'herbage leur appartenant pour 3 ans à partir du 1er janv.: Jean Le Franc, bourgeois de Caen, adjudicataire pour 850 l. t. à payer de quartier en quartier et par avance entre les mains du collecteur porte-bourse, « pour ayder à la taille d'un chacun des particuliers propriétaires sans qu'aucun d'iceux puisse [être] inquiété ny imposé à la taille. » De cette somme, « le sieur curé aura l'onzième sol pour la dixme. » Le preneur stipule que ses animaux « boiront aux abreuvoirs ordinaires et qu'il fera partager l'herbage en deux, à ses frais, en cas qu'il le juge à propos. » Fol. 61 v° : 25 avril 1707 : élection de deux trésoriers : David Mauger et Jean Fouques. Bannie des biens du trésor : Le Ruel des Esseaux, 6 l. t.; La Noë du Moulin, 50 s.; Les Vassières, 110 s.; Les 2 mares, 100 s. — 18 décembre 1707, modification du rôle ; en outre, les paroissiens ont, au lieu et place de Jean Gautier, vagabond, nommé collecteur François de La Rue. — 11 mars 1708, ass. pour remplacer comme collecteur Jean Duvey, fils de Denis, « qui est party pour servir sur les vaisseaux », élu Charles Duvieu. Fol. 63 v° : 15 avril 1708, ass. pour examiner les comptes des trésoriers Jean Duvey, fils de François, et Nicolas Mauger, de Nicolas Berthe et David Mauger : « nous avons trouvé que lesdits trésoriers ont emploié ce qu'ils ont receü, et partant nous renonçons à les inquiéter et les avons trouvé quitte. » Fol. 63 v° : 16 sept., ass. pour demander que Nicolas Collette avance 18 l. t. pour les affaires de la paroisse, « laquelle [somme] sera rejetée au marc la livre sur tous ceux qui auront signé et consenty au présent, le tout par les collecteurs de l'année qui va commencer. » Fol. 64 v° : 6 janv. 1709, ass. pour modification du rôle : « à enrôler les faisants valoir de l'herbage de Mad. la comtesse de St Géran,..., de la Jurée..., de la Caicherie et les Dis, ... l'herbage Vassel,...les Gaugettes,... l'herbage Canivet,... l'herbage neufve,... les Cours à Monsr Doublet,... la Garenne,... la terre à Tasquet et à Germain Morin,... le moulin de Cabourg, le Grand Clos,... le bien à Monsr de Montaigu,... les herbages Gouville, Hotot Larche, Le Meiziage, etc... » — 17 fév. 1709, ass. pour « choisir et délibérer qui pourroit poursuivre les affaires de la paroisse et principalement au sujet de la taille ceux qui pourroient être imposés dans le roolle comme occupants...» ; élus : Jean Morin et Nicolas Collet, « auxquels ils ont donné plein pouvoir de appeller et poursuivre à leur nom et place les sieurs Thieux, Delaporte, Héron et autres à la Cour des Aydes. » Il est accordé 70 l. t. pour les frais de poursuite ; 1er avril, élection de trésoriers : Nicolas Collet et François Yevelin. Bannies des biens du trésor : Le Ruel, 100 s. ; La Noë du Moulin, 12 s. 6 d. ; Les Vassières, 6 l.t. 12 s. 6 d. ; Les Mares, 60 s. — Fol. 71 v° : 18 avril 1713, élection d'un trésorier pour deux ans : Nicolas Villière, et bannies des biens du trésor. Registre retourné : fol. 72 : 16 fév. 1710, ass. pour exécution de « l'arrest de la Cour du 16 janv. dernier portant charge auxd. parroissiens d'en choisir quatre d'entre eux pour cottiser les pauvres et les possédants héritages » ; élus : Charles Du Soir, sr des Longchamps, Jean Morin, Nicolas Collette et Nicolas Villière. 9 oct. 1712, ass. pour élection de collecteurs : Nicolas Mauger, Charles Duvey et Pierre de La Hogue. Les paroissiens « ont consenty que Nicolas Collette reçoive de Jean Le Franc, fermier de l'herbage, la somme de 72 l. dont ledit fermier est redevable tant pour la jouissance de l'an passé que pour la présente ». Fol. 83 : 11 juin 1716, ass. pour aviser aux moyens de terminer le procès meü entre eux et le sieur des Fontaines Foucques : décidé que le sr Morin recevra des mains de M. Le Jeune 27 l. à verser au colleur portebourse en décharge de la taille du sr des Fontaines qui devra payer le surplus. — Fol. 84 : reg. pris à revers, v° : 26 janv. 1715, élection de collrs de la taille, modifications apportées au rôle : « qu'on impose l'herbage de M. le Prieur de Rohan à 70 l. t.... etc. » ; 22 avril : élection d'un trésorier : François Dumesnil, pour 2 ans ; bannie des biens du trésor : Le Ruel des Esseaux, 100 s.; La Noë du Moulin, 22 s. 6 d.; Les Vassières et la Guillouse, 40 s.; Les Mares, 40 s. — Fol. 83 v° : 7 juin 1716, ass. pour donner pouvoir à Nicolas Villière et François Yevelin de poursuivre le procès intenté par des Fontaines Foucques, tant à

Caen qu'à Rouen ; autorisation à Yevelin de prendre 27 l. t. de Lejeune, fermier de l'herbage, pour les employer aux frais, « dont il rendra compte ». Fol. 100 : 30 janv. 1723, ass. pour modifier le rôle : « ont imposé pour les fesant valoir » les herbages et les cours du marquis de Persan... » Fol. 102 v° : 18 juill. 1723, ass. autorisant Nicolas Villière à prendre des deniers « de ceux qui tiennent leur herbage » pour payer les réparations à faire ou faites audit herbage. — Fol. 108 v° : 29 mars 1724, ass. « pour attester par un certificat que l'arrest du Conseil de 1699 a été lu, publié et affiché à la porte de l'église pour la seconde fois. » Fol. 115 : 29 nov. 1726, ass. « veu les semonces accoutumées qui ont été faites pour délibérer de nos affaires » ; élection de députés pour examiner les comptes de Nicolas Morin, ancien trésorier, et pour faire les réparations à la nef, élus : M. Le Methaer, éc., Nicolas Colette, François Morin, Antoine Duchemin. — Fol. 126 v°, 13 janv. 1731, modification du rôle de la taille : « à enroller les fesans valoir... la grande herbage de M. de Persan à 240 l.,... la petite herbage Deschamps pour M. des Fontaines Foucques, à 3 l..... la moitié de l'herbage Closmesnil appartenante au sieur de Goupilière, à 6 livres,... la grande Hogue Barabé, appartenante à M. de Goupillière, à 6 livres, etc...». — Autres certificats d'assemblées, élections de collecteurs de la taille ou du sel, etc.

E Suppl. 1431. — GG 2. — (Registre). — Petit format, 274 feuillets.

1750-1792. — Baptêmes, mariages, inhumations. (Lacune : déc. 1776, feuillet manquant). — Curés : Jean-Richard Auger + juill. 1770, Jacques Pétin, janv. 1771, + janv. 1787, Poret, janv. 1787. — 3 fév. 1750, mar. de Nicolas Troussebourg, tisserand, et de Marie Yevelin, par Charles Du Soir, pr., de Cabourg ; 10 janv., inh. de Marie-Jeanne Nouissement, v^e^ de Charles Du Soir par Charles-Thomas Duchemin de La Madeleine, curé du « Bisson », en présence de Caillier, c. de Gonneville-sur-Dive, et de Tison, c. de Trousseauville ; 20 fév., inh. de Marie Le Chevallier, v^e^ de Pierre Duvey, par Pierre Dolendon, vic. de Dive, en présence de Charles Du Soir, pr. — 19 janv. 1751, inh. de Marie Mauger, v^e^ de François Yevelin, par Pierre Dolendon, vic. de Dive, « assisté des frères de Charité dudit Dives » ; 24 mars, inh. de Marie Yevelin, v^e^ de Jean Martine, par le même, assisté par la confrérie ; 10 mai, inh. d'Anne Foucques, v^e^ de Gilles Tardif par le même, même assistance. — 1er mars 1752, Charles-François-Claude Du Soir, parrain ; 14 juin 1752, mar. de François Tardif et Catherine Le Herpeur, par C. Du Soir, « pr. desservant de Dives » ; 25 mars, inh. de Jean Mauger, par C. Du Soir, « chapelain de la Charité de N.-D. de Dives » ; 7 juin, inh. de Joseph Potelet, par le même ; 19 nov., inh. de François de La Rue, par le même, « pr. deservant de Dives, assisté des confrères de Charité de Dives. » — 8 juin 1753, bapt de Marc-Auguste Jame, fils de J.-B. Jame de La Douchetière, officier d'Invalides, et de Marie-Barbe de Percaval, demeurant au Havre de Grâce, et « résidant présentement en cette paroisse. » — 12 fév. 1754, bapt. d'Antoine-François Fouque, fils de François, parr. : Antoine du Simpre, employé en la brigade de Cabourg ; 18 juill., bapt. d'Anne-Catherine Pannier, fille de François Pannier, employé dans les fermes du Roi, parr. : François Sorel, capitaine de la brigade de Cabourg. — 28 mai 1755, inh. de Jeanne Yevelin, femme de Nicolas Troussebourg, par Jean Yvon, curé de Dive ; 23 sept., « est mort en mer dans le vaiseau du Roy « le Deffenseur », comendé par Monsieur Beaussier de Lisle, ledit Louis Jardin, natif de Cabour, département de Caen, lequel a été jetté à la mer », signé : « Michel, com. et aumônier du vaisseau ci-dessus » ; 3 déc., inh. de Barnabé Le Quesne et de Pierre Corbin, matelots de la par. de Bernières, trouvés noyés sur la grève de Cabour, « ayans eu permission d'en faire la levée par M. Viger, lieutenant général de l'Amirauté » ; 30 mars, bapt. de Thomas-Pierre Le Vard, fils de Pierre, par Pierre-Guillaume Formeville, vic. de Dive, parr. : Thomas Bertheaume, employé dans les fermes du Roi. — 17 déc. 1756, inh. de Joseph Le Roy, par Yvon, curé de Dive, assisté de son vicaire, Formeville. — 10 avril 1757, inh. de Charles Corbet, « pescheur, noyé à la mer, à la requisition de Jean-Charles Tardif, garde-coste, qui nous a déclaré en avoir eu permission par parolle verbale de M. le Procureur du Roy de l'Amirauté de Caen » ; 26 sept., inh. de Marie-Jeanne Morin par le curé de Dive, assisté des Frères de Charité. — 4 fév. 1758, mar. de Pierre-Louis Vincent, laboureur, de Bréville, et de Marie-Magdeleine Duchemin, en présence de Jacques Le Cacheux, capitaine de navire, de Vatteville, de J.-B. Huet, chirurgien, de Dive ; 9 avril, inh. de Pierre Boulleville, par Charles Du Soir, vic. de Brucourt,

en présence du curé de Dive, Yvon, assisté des Frères de La Charité. — 9 juill. 1759, mar. de Jacques Blochon, de Petiville, et de Marguerite Morand, en présence de Tengui de Tilly, éc., de Petiville, [ou Bréville] ; 29 mars, inh. de François Sorel, employé dans les fermes du Roi, « ayant été trouvé noyé dans la rivière de Dive » ; 30 mars, inh. de Marguerite Landrin, femme de François Dumesnil, par le vic. de Dive, Lempérière, assisté des Frères de Charité de Dive. — Fol. 69 v° : 13 juin 1761 : note de visite de P.J.C., évêque de Bayeux ; 21 mars, inh. « d'un june homme âgé denviron dix huit ans, petit mousse ou matelot dans (*sic*) le capitaine Moriot, trouvé noyé hier sur la pointe et grève de Cabourg. » Fol. 73 : 24 mai 1762, note de visite par G. de Saint-Affrique, vic. gén. ; 24 juill. 1762, bapt. de Louis Anne, fils d'Anne La Fontaine, v^e de Pierre Duchemin, « garennière », et d'un père inconnu, « qu'elle nous a fait présenter par Marie-Anne Cœuret, femme de Jacques Yevelin, garde-coste de la parroisse de Varaville » ; 26 avril, inh. de Marie-Anne Halbicq, par P. Etienne Letulle, pr. — 31 mai 1763, inh. de Jacques Corbet, par Le Tulle, vic. de Dive. — 6 juill. 1764, bapt. de Marie-Anne Rivière, fille d'Olivier, parr. : Pierre Le Vard, pêcheur, « capitaine des matelots. » — 16 fév. 1765, mar. de Jacques Trouville et de Magdeleine Dazeville, en présence de Jacques Pilâtre, capitaine de navire, de Rouen. Jacques Mariette, custos, témoin d'actes ; 13 août 1765, mar. de Baptiste Pôtelet, boulanger, et de Jeanne Sorel, en présence de Louis Sorel, frère de l'épouse, employé dans les fermes du Roi, François Robillard, capitaine de la brigade de Cabourg ; 26 nov., mar. d'Antoine Mauger et de Marie-Jeanne Mariette, en présence de Thomas Lange, gardecôte de Cabourg, d'André Moriot, capitaine de navire, de Rouen ; 29 oct., inh. de Pierre Férey, par Yvon, curé de Dive, assisté de Pierre-Thomas Mériel, vic. de Dive. — 30 nov. 1766, inh. de Guillaume Le Carpentier, « charpentier, travaillant au pont de Dives, originaire de la parroisse de Ver,... étant noyé dans la rivière de Dives, échoué sur le bord de Cabourg », en présence de plusieurs « charpentiers travaillans aud. pont. » 9 fév. 1767, bapt. de Marie-Françoise Troussebourg, fille de Nicolas, par Martin, curé de Dive ; 8 janv., inh. d'un inconnu « trouvé noyé sur le bord de la mer, dont la visite a été faite par les chirurgiens de l'Amirauté de Caen », en présence de G. Bazin, c. de Trousseauville ; 13 janv., inh. d'un autre noyé inconnu ; 23 avril, inh. de Nicolas Boulleville, par Martin, c. de Dive, assisté de Mériel, son vicaire, et des Frères de Charité ; 13 oct. 1767, inh. de Louis Auger, d'Amfréville, « trouvé assassiné sur le bord du grand chemin de Cabourg à Sallenelles, ... après avoir été visité par Mrs de la Justice. » — 7 avril 1768 bapt. d'Anne-Marie Fouché, fille de Nicolas, présentée par Elisabeth Haute, v^e de Guillaume Petit, de Robehomme, sage-femme, et par Pierre Renault, médecin, demeurant à Dive ; 7 mai, mar. de François Robillard, employé dans les Fermes, fils de feu Gabriel Robillard, s^r de Martigny, et de feu Marie-Françoise Le Bedel, de Caen, avec Marie-Magdeleine Mauger ; 1er déc., inh. de Charles Philippe, « de la parroisse d'Audrieu, [de] l'autre costé de Caen. » — 29 sept. 1769, inh. de Jacques Lunel, originaire de Litteau « proche Cormolin », par Martin, c. de Dive, assisté de Mériel, vicaire. — 30 mars 1770, inh. de 3 matelots, « trouvés échoués sur la coste de Cabourg, dont l'un nommé Pavie, capitaine du navire nommé [*blanc*] de Dieppedale, le second, Guillaume Daché, matelot dans ledit navire, de la même parroisse, et le troisième nommé Le Cerf, pilotte dans ledit navire, de Quillebœuf, sortis du quay de Dives, ainsy qu'il m'a été attesté par Jean Charles Tardif, garde coste et autres, à Cabourg » ; 8 avril, inh. « du mousse du capitaine Pavie, lequel a été trouvé sur la coste de Cabourg submergé » ; 29 juill. inh. « de maître Jean-Richard Anger, curé de cette paroisse », décédé le 28, dans le chœur de l'église, par Cailler, curé de Gonneville-sur-Dive et doyen de Beaumont, en présence de Daigremont, c. de Périers ; G. Année, vic. de Brucourt ; Foucques des Marais, c. du Buisson ; Martin, c. de Dive ; Mériel, vic. de Dive ; Binel, Lempérière, L. Boutry, Laplace, sans indication de cure. — Jusqu'au 1er janv. 1771, actes établis par les curé ou vicaire de Dive. — 6 janv. 1771, bapt. de Jean-François Dasseville, fils de François, par J. Petin, c. de Cabourg ; 15 janv., inh. de Robert Le Court, de Dive, « trouvé mort dans la garenne de Cabourg », par le vicaire de Brucourt [G. Année] ; 12 juin, inh. par le même, « du corps d'un homme trouvé sur la grève, jeté à bord par la mer, inconnu, putréfié et dont la tête et les mains étaient déjà consommées. » — Note marginale : « Par une notte reçue du Havre de Grace, cet homme inconnu paraîtrait se nommer Michel Périer, fils de Pierre, du Havre de Grace... et le nom de la mère serait Jeanne Fillocque » ;

26 sept., bapt. de Victoire-Françoise Robillard, fille de Jean-François, capitaine de brigade dans les Fermes du Roi, par le curé de Dive ; parr. : Jacques Petin, curé de Cabourg, marr. : Françoise-Gabrielle-Catherine-Louise Robillard ; 15 déc., bapt. de Damas-Nicolas Rivière, fils d'Olivier ; parr. : Nicolas Le Pilleur, capitaine général des Fermes du Roi à la résidence de Sallenelle, marr. : Marie Buchard, de Dive. — 19 août 1772, inh. de Marie-Magdeleine-Charlotte Le Vard, par Juhel, vic. de Dive ; 30 sept., inh. de Marguerite Le Grand, f^{me} de Louis Morel, par Bourbet, pr., religieux de Troarn ; 28 déc. 1772, inh. d'un enfant ondoyé dans le sein de sa mère par Bouters, chirurgien ; 30 déc., Gabriel Année, pr., vic. de Brucourt, parrain de Gabriel Deschamps, fils de Jean. — 2 déc. 1774, inh. dans la nef. de Charles Mariette, trésorier, par Martin, curé de Dive, assisté de Juhel, vic. — 1er janv. 1775, inh. de Michel Loisel, capitaine de brigade des Fermes du Roi. — 9 juill. 1777, mar. de Jean-Pierre Le Chartier et Marie-Françoise-Jacqueline Féret, en présence de Guillaume Mouget, fermier du pont de Dive, de Charles Dumont, capitaine de brigade dans les Fermes. — 28 juill. 1778, bapt. de Jean-Pierre Tardif, fils de Charles, par J.-Ch. Juhel, « prêtre desservant de Dives » ; 15 sept., mar., par le même, de Jean-Louis Le Chartier et Catherine Foucques ; 22 oct., bapt. de J.-J. de Suronne, fils de Charles, de Clécy, employé dans les Fermes, et de Marguerite Bryon, « de la par. de St Arc-de-Cire en Nivernais », par Juhel, vic. de Dive. — 10 juin 1779, inh. de Mathurin Miocque, syndic et trésorier, par le vic. de Beuzeval, Laquèze, en présence de L. Boutry, pr., chapelain de Varaville, Duname, c. de Dive, de J.-Ch. Juhel, vic. ; 10 août, inh. de Marie-Anne Guédon, v^{e} de Mathieu Miocque, par L. Boutry, en présence de Duname, Juhel, Laquèze. — 22 avril 1780, inh. de Pierre Patry, de Langrune, hameau de Saint-Aubin, « trouvé échoué sur la côte par Charles Tardif, garde-coste », reconnu par Pierre Mériel, dit Coq, du même lieu, « nous ayant déclaré avoir été perdu dans la plate La Perrine avec beaucoup d'autres le mois de février dernier » ; 24 août ,inh. d'un inconnu trouvé sur la grève ; 9 déc., inh. de Louis Le Vieux et Marie-Anne Foucher, sa femme, « tous deux enveloppés et étouffés par les flammes du feu de l'incendie de leur maison arrivée sur le soir » ; 25 déc., inh. de Jean Simon, capitaine de navire, d'Amfréville. — 28 août 1781, bapt. de Marie-Françoise-Thérèse Le Chartier, fille de Jean-Pierre, par Formage, vic. de Dive ; 3 déc., inh. de Jeanne Sorel, femme de J.-B. Potelet, par Boutry, chapelain de Varaville, en présence de Duname et Formage, c. et vic. de Dive, de Briand, pr. ; 14 déc., inh. de Marguerite Riquier, f^{me} de J.-B. Déterville, par le curé de Dive, en présence de Lecomte, c. de Grangues, Manchon, c. de Varaville, Daigremont, c. de Périers, Labosse, desservant de Trousseauville, Formage, vic. de Dive. — 2 nov. 1782, inh. de Louis Blochon par Rolland, vic. de Dive. — 27 avril 1784, mar. de Jacques-Charles Tardif et d'Anne Veusle, par F.-M. Hébert, « desservant le prieuré de Royal pré » ; 5 avril, inh. de J.-B. Pôtelet par ledit abbé Hébert, en présence de Duname, c. de Dive, Gérente, c. d'Angoville, J.-C. Bellenger, c. de Trousseauville ; 10 avril, inh. de Mathieu Miocque, « syndic », par Guernier, chapelain, vic. de Beuzeval, en présence de Hébert et Duname ; 2 mai, inh. de Pierre Vincent, de Honfleur, en présence de Hébert, Poret, vic. de Dive. — 6 mai 1785, inh. de Catherine Benoist, f^{me} de J.-B. Loriot, par le curé de Trousseauville (J.-C. Bellenger), en présence de Duname et Poret, c. et vic. de Dive. — De 1784 à 1786, Poret, vic. de Dive, présent à de nombreuses cérémonies. — 21 août 1785, inh. « d'une pauvre fille de Fougères ou de Remilliers, se nommant la Foucaude, autant qu'elle a pu le déclarer par son infirmité ou son imbecillité. » — 13 juill. 1786, inh. de Pierre Dubourg Dubouley, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Falaise, noyé malheureusement en prenant un bain de mer le sammedi dernier, 8 du présent mois et trouvé ce jourdhui sur la coste de cette parroisse, ... reconnu sur laditte cote à l'endroit même où il a été trouvé par MM. Michel Levavasseur, pr. procureur de l'abbaye de St Jean de Falaise de Louis-François-Marin Bellami, pr. prieur curé de Notre-Dame de Beaumay, près Falaise et de François Housaye, prêtre, curé de St Pierre de Mallouit, diocèse de Lisieux ». — 5 janv. 1787, inh. de Pierre Féret, par le curé de Périers (Ménard) ; 9 janv. inh. de Jacques Petin, curé de Cabourg, âgé de 62 ans, dans le cimetière, « au pied de la Croix, du côté de l'autel », par Binet, c. de Brucourt, en présence de L. Boutry, chap. de Varaville, Boyer, c. du « Bisson », Ménard, c. de Périers, J.-C. Bellenger, c. de Trousseauville, M. Le Roux, c. de Beuzeval, M Béquet, c. de Merville et de Gonneville, Le Heriey, vic. du même lieu, et Perin, pr. Divers actes par L. Boutry, « curé desservant

de Cabourg » ; Poret, curé de Cabourg, 26 janvier 1787. — 19 sept. 1788, inh. de Marguerite-Françoise-Ursule Mariette, par Guérin, pr. desservant de Dive ; 30 sept. 1788, inh. de Pierre Le Vard, par Levesque, pr. habitué de N.-D. de Caen, en présence de Le Canuet, vic. de Beuzeval — 22 nov. 1789, bapt. d'Angélique-Adélaïde Geffroy, fille de Philippe, par F. Césaire, capucin, pr. ; même jour, autre baptême, de Marie-Charlotte-Julie Mariette, fille de François Jacques, par le même ; 27 avril, inh. de Catherine La Rue, par Pépin, vic. de Dive ; 21 juill., inh. de Marie-Marguerite Hamel, par le curé du Buisson, en présence de Perin, curé de Dive. — 11 sept. 1790, mariage de Maclou-Druon-Joseph de Laury, fils de feu Pierre-Antoine-Nicolas et de feu Hélène-Josèphe Guério, « natif de la par. de Ste Croix-ville, diocèse d'Arras en Artois, et domicilié à St Michel d'Ingouville du Havre de Grâce », et de Marie-Anne Foucher, de Cabourg. — 24 nov. 1790, bapt. de Charles-Guillaume Férey, fils de Charles, par Guesnon, vic. de Dive. — Fol. 272 v°, à la marge : clôture du registre par les maire et officiers municipaux, le 16 décembre 1792. — Autres actes concernant les familles : Acard, Ameline, André, Aubrée, Auvray, Barbey, Bazile, Bazire, Berteaume, Beziers, Blochon, Boissais, Boizard, Boulleville, Brard, Cahagnet, Chauvin, Cléret ,Collette, Corbet, Courais, Daudeville, Dazeville, De Bière, De La Rue, Deléeluse ou L'Ecluse, Deschamps, Déterville, Dizet, Doland, Duchemin, Duclos, Dufour, Duhamel, Dumesnil, Duperron, Duprey, Du Soir, Duvey, Enault, Férey, Folsière, Fontaine, Fouché ou Foucher, Foucques, Foyère, Gabillet, Geffroy, Gimard, Giret, Gondouin, Granger, Grantel, Halbique ou Haldebique, Hamel, Hébert, Henset, Héricey, Huet, James, Jardin, Jouanne, Jourdain, Jouvey, Lafontaine, Lalonde, Lamare, Lange, Lapie, Lapérelle, Lebrun, Lecerf ou Lecherf, Lechartier, Lechevallier, Lecorneur, Lecyeux, Legrand, Lelièvre, Lemarchand, Lemasson, Le Peltier, Le Rat, Le Roy, Le Sieur, Le Vard, Le Vatois, Liégard, Londet, Loriot, Marais, Mairette, Marguerite, Mariette, Martine, Massieu, Mauger, Miocque, Morel, Morin, Morisset, Mouget, Moutier, Mulot, Ollivier, Outardelle, Pennier, Postel, Potelet, Prével, Renault, Rivière, Roger, Roussel, Siméon, Sorel, Susanne, Taquet ou Tasquet, Tardif, Tombette, Torel, Trouleur, Troussebourg, Trouville, Vallée, Varin, Vauclin, Veauléegeard, Veusle, Villière, Vincent, Viveran, Yevelin.

E Suppl. 1432. — GG 3. — (Liasse). — 3 pièces.

1788. — *Procédure pour la dîme* : 26 juill. 1788 : requête présentée au Lieutenant général au Bailliage et siège Présidial de Caen, par Thomas-François Poret, curé de Saint-Michel de Cabourg, contre Champin, de Varaville, qui avait refusé de payer la dîme du foin d'une pièce de terre en prairie, sise à Cabourg, « quoiqu'il en connaisse l'obligation et qu'il y ait satisfait les années précédentes », pour obtenir autorisation d'assigner afin de faire condamner ledit Champin à payer la dîme ; 30 sept. : dire de Champin, qui demande que le curé « prouve par titre ou par possession de quarante ans sur la pièce même qu'il a le droit de la percevoir », affirme que lorsqu'il a payé la dîme, il a toujours fait cette réserve, que le curé n'a pas produit et que le curé de Varaville prétend que la prairie dont il s'agit est du territoire de la paroisse de Varaville.

E Suppl. 1433. — GG 4. — (Liasse). — 4 pièces.

1789. — *Procédure du curé contre Le Rocher* : 13 janv. 1789, sommation faite par Jean Robert, sergent royal à Grangues, requête de Poret, curé de Cabourg, à François Le Rocher, d'avoir à lui remettre une jument « sous poil rouge », qu'il lui avait prêtée en juin 1788, lors de la vente d'un poulain, moyennant certaines conditions verbales, entre autres celle « de la faire servir pour la rendre pleine aud. sr Curé », après la foire Saint-Luc, etc. ; 22 janv., lettre adressée à Miocque, avocat à Port-L'Evêque, par la femme de Le Rocher, « à Periès... Monsieur et cher neveu, ... J'ai l'honneur de vous écrire pour vous dire que Mr le Curé de Cabourg a profité de l'ocasion que mon mary est malade et maime à l'extrêmité pour l'avoir fait assignere pour lui remettre sa jumans...» Après avoir rappelé les diverses demandes du curé, elle ajoute : « et il me demande la garantie de sa jumans pour lui asuré plaine, encore une chose très injuste car il n'a jamais été parlé, sa été lui-maime qu'il la fait prendre dans mon arbage et qu'il l'a envoyé à l'étalon de Mr Lecointe... etc.. » ; 26 fév., Miocque déclare à Quesnel, avocat du curé, qu'il prend la défense de Le Rocher ; 12 mars, signification au curé et à son avocat des défenses de Le Rocher.

E Suppl. 1434. — II 1. — (Liasse). — 4 pièces.

1787-1814. — *Procédure pour obtenir le droit*

de pâturage contesté à Poret, de Caen, ou à ses préposés. — Copie par extrait du procès-verbal dressé le 1er mai 1787, de la marque des bestiaux mis au pâturage dans la « commune » de Cabourg. « Le Sr Curé de Cabourg pour ses droits de dixmes seulement sur la commune et celui de custosage, sur lesquels il a cejourd'hui fait marquer quatre vaches et deux juments ; » 2 mai 1807 : copie de procès-verbal dressé par François Henry, huissier à Caen, à la requête de Jean Fillet, propriétaire, demeurant à Cabourg, locataire verbal « de la maison ci-devant presbitérale, ... appartenant en propriété au sieur Poret », d'une signification faite au Maire de Cabourg, procédant à la marque des bestiaux « destinés à entrer et pâturer dans la commune de Cabourg », requis de faire jouir du droit de pâture le sr Fillet au droit de sa location verbale, droit dont il avait été évincé l'année précédente « on ne sait sous quel prétexte. » A la sommation faite d'avoir à marquer présentement deux vaches, un veau et une jument, le maire répond « que la vérité est qu'il a l'an dernier demandé deux droits sous le nom de Mad. Angot, ce qui aurait été contraire aux lois et règlements usités pour l'administration des biens communaux..., pourquoi il déclare au sieur Jean Fillet ne prétendre nullement refuser le droit dont il est question, mais qu'au préalable il demande qu'il justifie d'un bail qui doit lui assurer sa jouissance.... » etc. Réserves de l'huissier répondant pour le requérant, « qui ne réclame qu'un droit »; 17 sept. 1813 : copie de reconnaissance donnée par le Maire de Cabourg à Poret, propriétaire du presbytère, d'un droit de pâturage dans les biens communaux et promesse de marquer les bestiaux « qu'il présentera ou fera présenter à la marque du mois de mai prochain pour en jouir à l'avenir comme les autres propriétaires; » 3 mai 1814 : sommation par Jean-Pierre-François Lemarchand, huissier à Caen, requête de Jean Poret, cultivateur, demeurant commune de Neuville, propriétaire du presbytère, au maire, d'avoir à marquer les bestiaux de son fermier.

CAGNY

E Suppl. 1435. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. — 267 feuillets, — 3 pièces jointes.

1670-1763. — Baptêmes, mariages, inhumations. — 1°. Fol. 1 à 131 : copies par Thomas-Antoine Laumonier des actes de 1670 à 1739. — 2°. Fol. 131 à 267 : minutes des actes de 1739 à 1763. Actes de 1740 en double. — Prêtres ayant rédigé les actes : Nicolas Bourse, 1670 à 1682, Thomas Laumonier, 1682 à 1716 ; Thomas-Antoine Laumonier, 1716 à 1763. — Fol. 2 : « Coppies collationnées sur les registres des Baptêmes, mariages et sépultures de la parroisse St Germain de Cagny, diocèse de Bayeux, par le sieur Thomas-Anthoine Laumonier, prêtre, curé dudit lieu et doyen de Trouarn, lequel assure à tous qu'il appartiendra que lesdittes coppies sont véritables et conformes aux originaux y recours, après en avoir fait une recherche exacte de tous les actes contenus dans les anciens registres à commencer au 18e jour de may 1670 jusqu'au 13e juillet 1754, sans en avoir pu recouvrer d'autres précédents ce jour 18e mai 1670, lesquels actes pour la plus grande partie sont comme informes et sur des feuilles volantes pour les premières années. » — 1670 : Pierre Putot, fils de Thomas, et François Putot, custos, témoins d'actes. — 1672, 9 fév., mar. de Guillaume Loisel, bourrelier, avec Marie Lallier, en présence de Thomas Laumonier, clerc ; 14 fév., bapt. d'Anne, fille de Jean Desmons, tabellion, en présence du même ; 13 sept., mar. de Michel Barbé avec Anne Gosse, en présence de Charles Féron, curé de Périers-en-Auge ; Valentin Bressin, custos, témoin d'actes. — 1673 : Michel Bourse, diacre, témoin d'actes. — 1676, 9 janv., « ayant apris qu'en la maison d'Eustache Pigeon de cette paroisse de Cagny il y avoit un enfant de nouveau nay par la sage-femme Christine Féray, je me suis en mesme temps transporté en la maison dud. Pigeon, lequel m'a déclaré avec sa femme que Marguerite Adeline, avoit produit un enfant femelle depuis deux jours en leur maison et en mesme temps jay interpellé lad. Adeline de me déclarer si elle est mariée ou non, laquelle m'a dit devant les thémoins cy après dénommés qu'elle étoit femme de Jean Blou, de la paroisse de Notre Dame de Caen, demeurant dans une loge de la foire appartenant à un bourgeois de Paris, ... et après la déclaration cy-dessus mentionnée, je me suis au mesme temps et heure transporté en notre église et ay conféré le St Sacrement de baptesme à lad. fille de laditte Marguerite Adeline, comme ne luy pouvant davantage reffuser à cause de l'infirmité pressante, laquelle a esté nommée Françoise. etc. ». — 27 nov. 1678, bapt. de Pierre Lefebvre, fils de Charles et de Marie La Verdillette, par M. Jean Channevière, pr., en l'absence du curé malade. — 28 nov. 1679, mar. de

Charles Morine, d'Emiéville, et de Jeanne Blanpain, en présence de « Mr Pierre Besognet, diacre, de la par. de La Ferrière Duval, étudiant en l'Université de Caen. » — 24 mai 1680, inh. dans le chœur de l'église de Tranquille Poupart, bourgeois de Caen, « étant venu voir le Prieur de Cagny, son fils, y est tombé malade dans le prieuré où moy Nicolas Bourse, pr., c. de Cagny, je luy ay administré les Saints Sacrements nécessaires en pareil cas. » — 13 fév. 1681, Nicolas Bourse, ajoute à ses qualités, celle de « doyen rural de Trouard »; 8 avril : « Nous a esté exposé par demoiselle Marie Foubert, veuve de deffunt Jacques Daumale, en son vivant conseiller du Roy, Receveur des Amendes en sa Cour de Parlement de Normandie, qu'il y avoit un enfant masle dans le prieuré de Cagny, que Tanneguy Poupard, prieur dudit lieu, norrit par une pure charité comme estant délaissé, lequel elle nous a déclaré estre des œuvres de Jacques Daumale son fils ; lequel enfant est âgé d'environ six ans, et comme elle n'a pu nous déclarer au certain scavoir s'il est baptisé ou non par la sage-femme, n'en ayant qu'une connaissance légère et nullement certaine, nous l'avons baptisé sous condition avec les cérémonies ordinaires, et comme led. enfant a eu une grande maladie et qu'il y pourroit arriver péril si le St Sacrement de baptesme ne lui estoit administré, ce que nous avons fait en la présence de lade. damoiselle Foubert, et a esté nommé Pierre-Jean, etc... » — 1682 : 5 janv., décès de Nicolas Bourse, âgé de 44 ans, « après avoir esté douze ans curé dud. Cagny », inh. le 6 en présence de Thomas Sicot, prêtre; 10 fév., décès d'un fils pour « M. et Mademoiselle de Bérigny, de la paroisse de Démouville, qui étoit à norrice en cette paroisse et fut reporté audit Démouville »; 28 juill., inh. de Marguerite Lallier, sage-femme. — 3 juin 1683, décès et le 4 inh. de Jean Desmons, tabellion. — 16 mars 1684, mar. par permission du curé de Saint-Sauveur de Caen, de Jacques Dépiné, éc., sr de Leraylle, de Cricqueville, et de Marie de Vernay, de Saint-Sauveur, en présence de Laurens de Vernay, éc., sieur du lieu, Georges de Vernay, frère de l'épouse, Anne Le Cerf, damlle Louise de Vernay, Guillaume de Beaulieu et dlle Théodore de Vernay. — 1686, 28 août, mar. de J.-B. Le Brun, éc., sgr. et patron de Putot-en-Auge, et de Théodore de Vernay, de Saint-Sauveur de Caen, en présence de George de Vernay, éc., et autres ; 25 oct., « il a esté apporté un enfant mort, âgé d'un mois, en la maison de Charles Poutrel, cabartier, appartenant à Nicolas Vincelin, soldat au régiment du Roy, dans la compagnie de M. de Cresseron, du pays de Nancy en Loraine, lequel on m'a requis d'inhumer, lequel a été enterré dans le cymetière, présence d'Anne Vincelin, mère dud. enfant ; etc. » 1er nov., mar. de George de Vernay, et d'Elisabeth Dieuavant, de Saint-Pierre de Caen, par permission de Le Tanneur, vic. dud. Saint-Pierre, en présence de Thomas Pouchin, avocat, dlle Marie Pouchin, dud. Saint-Pierre. — 1689 : 29 juill., inh. de Jeanne Devieux, dans la nef, par Mondehare, curé de Grentheville ; 5 nov., décès de Germain Le Cailletel, huissier de chambre de S. A. Madame [*des points*], âgé de 85 ans, « et fut inhumé dans la chapelle Notre Dame de Cagny, par Mr le Curé de Granteville, présence de Mrs les curés du Mesnil Frementel, de Giberville, de Demouville, d'Emiéville, de Frenouville, de Vimont, du Poirier. » — 1690 : 7 fév., mar. de Charles Malloüin, avocat au Présidial de Caen, et de dlle Laurent Poupard, de Vaucelles, « dans la chapelle du prieuré de Cagny, » avec la permission de Guillot, curé de Vaucelles, en présence de Me Jacques Daumale, ci-devant prieur dud. Cagny, Paul Tanneguy Poupart, prieur dud. lieu, Marguerite Daumalle, Guillaume Foucques et Gilles Faucon. — 7 mars, inh. de Charles Le Chandelier par Sicot, curé de Frénouville ; 27 août, inh. de Nicolas Gosse, de Saint-Ouen de Caen, « lequel est mort d'un coup qu'il a receu à la teste, ...après l'information par Messieurs les Gens du Roy qui nous ont permis lever le corps. » — 1691 : 11 janv., inh. par Le Chandelier, curé d'Héritot ; 4 fév., inh. dans la nef, par Le Roy, c. de Manneville, de Noël Laumonier, âgé d'un an; 20 avril, autre inh. par le même, en présence de « Me Christophle Féret, curé de Frenouville »; 28 juin. inh., dans la nef, par Charles Faucon, vic. d'Ecoville, de Michel Lecouvreur ; 16 déc., décès, le 17, inh. de Gille Foucques, sieur Desmarais, « dans la Chapelle de la Vierge », par le c. de Guillerville. — 1693 : 24 août, décès de Jean Roussel, de Vaucelles, « venu au prieuré de Cagny » et inhumé au cimetière ; 19 sept., décès de Catherine Le Cailletel, veuve de M. de La Rosière Castillon, âgée de 70 ans, inh. le 20 « dans la Chapelle Notre Dame de Cagny », par Mondehare, c. de Grentheville ; 30 sept., décès de Jeanne Ducelier, dite la Gibette, inh. le lendemain par Busnel, c. du Poirier. — 26

janv. 1696, inh. de Jean Bellejambe, « qui demeuroit depuis plus de trente ans en cette paroisse », âgé de 70 ans, par Antoine Halay, c. de Vieux-fumé ; 16 fév. 1698, bapt. de Marie, fille de Pierre de La Fontaine et de d^lle^ Renée Périer, marr. : d^lle^ Marie Liégard, de N.-D. de Caen, (qui signe : Marie des Catins Liégard), parr. : Yve de Bailleul, chev., sgr. de Crouay. — 26 juill. 1699, bapt. de François-Pierre de La Fontaine, fils des mêmes, parr. : François Périer, éc., s^r^ de Grancour, marr. : Susanne Bellet (qui signe Susanne de Bernière.) — 30 juill., « par Mr Feret, c. de Freunouville fut faitte l'inhumation de feu Messire Charle Mesnage, escuyer, âgé d'environ huit mois, fils de Messire Gédéon Mesnage, seigneur de La Corderie et autres lieux, et de Dame Margueritte [*des points*], sa femme, et mis dans le chœur de l'église de Cagny. » — 1700 : 7 mai, bapt. de Thomas-René, fils de Mathurin Larcher, marr. : Renée Périer, femme de M. de La Fontaine, parr. : Thomas Laumonier, curé ; 18 mai, « Thomas Poutrel, cabartier à Cagny, a déclaré à Me Thomas Laumônier... que, le 17 du présent mois sur les 10 à 11 heures du soir arriva ches luy une femme qui demanda à y loger, ce qu'il accepta, et l'ayant fait entrer dans sa maison, lad. femme fut tout aussitôt prise du travail d'enfant, en effet elle accoucha d'une fille, accompagnée d'Anne Loisel, veuve de François Le Brun, de, etc..., auxquelles elle a déclaré qu'elle estoit légitime femme d'Olivier Le Normand, Escuyer, sieur des Bois Normand, de la paroisse de Notre-Dame de Fresnel, qu'elle venoit de voir dans la prison de Caen, et qu'elle s'appeloit Magdeleine Bonnet, et m'a led. Poutrel requis de la part de lad^e^. Bonnet de baptiser sa petite fille, ce que j'ai fait,...», nommée Magdeleine, parr. : Louis Massé, de Cagny, marr. : Elizabeth Michel, « d'Autis » ; 19 nov., bapt. de François Laumonier, fils de Teneguy, parr. : François Mesnage, sgr. et patron de Cagny, marr. : d^lle^ Lucresse Mesnage. — 17 janv. 1701, bapt. de François-Louis, fils de Pierre de La Fontaine et de Renée Perier, parr. : François Mesnage, sgr de Cagny, marr. : d^lle^ Lucresse Mesnage, « tante dud. seigneur. » — 1702 : 30 mars, bap^t^. de Charles-Joseph, fils des mêmes, parr. : Charles Le Boucher, chev., sgr d'Emiéville et du Poirier, marr. : Marie-Magdelaine Mesnage ; 6 sept., « une femme qui a dit se nommer Anne Cornussier et estre mariée à Pierre Le Brun, doreur en bois, de la paroisse de St Germain de Renel en Bretagne, estant venue avec sa sœur en la paroisse de Cagny, disant qu'elle venoit de chercher led. Le Brun, son mary qui estoit à Dieppe, et ayant esté retirée par charité dans la maison de Jean Lefebvre, fils de Nicolas, elle y a accouché d'un fils qu'elle a déclaré estre de légitime mariage d'entre elle et led. Le Brun, lequel a esté par nous baptisé et nommé Augustin... », parr. : Augustin Delaunay, de Cagny, marr. : Marie Le Brun, de Saint-Germain-de-Renel, en Bretagne. — 1703 : 19 fév., mar., par Thomas Sicot, c. de Frénouville, de Michel Cassigneul et de Louise-Jeanne Le Petit. — 8 avril, bapt. de Louis-François Faucon, fils de Jacques-François, parr. : Louis François, comte de Pierrecourt, marr. : dame Louise-« Eve », épouse de M. de Nollent, sgr et patron de Frénouville ; 9 mai, inh. de Charles Ricard, « lequel avoit esté malheureusement tué par la roue d'un banneau qui luy avoit passé le jourdhyer sur son corps dans la campagne de Nerval, paroisse de Soliers, suivant la permission qu'en ont donné MM. les gens du Roy et la permission de M. le curé de Soliers ; » 23 sept., bapt. « d'un fils pour François Lefebvre, originaire de St Clément de Tours, sergeant de Marine dans la compagnie d'Ancerville, et pour Aimée Vagain qui nous a dit estre sa femme, laquelle estant avec led. François Lefebvre est partis de Breste pour aler à Paris, avoit accouché dans la maison de Jean Lefebvre, fils Niçolas, qui les avoit par charité retirés, lequel enfant a esté nommé Jacques, etc. » ; le 28, inh. de l'enfant. — 1704 : 11 août, bapt. de René Thomas, fils de Pierre de La Fontaine et de Renée Périer, parr. : Thomas Moutier, vic. de Bavent, marr. : Catherine Leclerc, épouse de M. des Catins, de N.-D. de Caen ; 12 août, décès, et inh. le 13, dans la nef de l'église, de Marie de La Fontaine, fille desd., âgée de huit ans, par le c. du Mesnil-Frémentel et les curés de Frénouville. — 1705 : 30 mars, bapt. de Marie Faucon, fille de Jacques, marr. : Marie-Louise Heüe, dame de Frénouville, parr. : François de Nollent, sgr. de Frénouville ; 26 sept., décès de dame Lucresse Mesnage, femme de M. de Saint-Clou, dans la paroisse de Cinq-Autels, et le lendemain 27, inh. à Cagny, dans le chœur de l'église, par le c. du Mesnil-Frémentel, en présence des curés de Frénouville, du Poirier, de MM. de Cagny, de La Corderie, de Venoix. — 22 mai 1706, « Marie Ruel, femme de François Delaunay accoucha d'une fille qui n'avoit ny de née ny dieux, cependant vivante, mais estant si faible et si languissante que Jeacqueline, sa-

ge-femme, qui avoit acouché lad. Ruel, l'ayant trouvée en cest état, la baptisa et enfin une heure après elle mourut. » — 1707 : 20 juill., décéda Isaac Ruel, « dans le marais de Trouard, après avoir été confessé par ... Relligieux de l'abbaye dud. Trouard », et fut inhumé le lendemain à Cagny ; 19 août, François Mesnage, chev., sgr. et patron de Cagny, et Marie-Magdeleine Mesnage, sa sœur, parr. et marr. de François Cassigneul, fils de Michel. — 1709 : 22 fév., décès de Laurens Lidehard, « homme de chambre de M. de Cagny, de la paroisse de Rosel », inhumé le lendemain dans la nef ; 22 oct., décès de Marguerite Daumaille, veuve de M. Poupard, mère de Paul-Tanneguy Poupard, prieur de Cagny, inhumée le lendemain dans la nef de l'église par Sicot, curé de Frénouville, en présence des curés d'Emiéville, de Manneville, de Grentheville et de Cagny. — 1770 : 19 mai, décès de George Bénard, fils de Pierre, 15 ans, de Saint-Pierre-de-la-Vieille, « qui mandiet son pain et qui estoit demeuré malade depuis quinze jours dans les maisons de M. de la Motte Foucque, diacre », inh. le lendemain ; 23 mai, même rédaction pour Jean Bénard, âgé de 9 ans ; 28 déc., décès de Jacques Lefèvre, dit Bagatelle, 60 ans, « berger de M. le Prieur de Cagny », inh. le 29. — En 1710 et 1711, plusieurs actes par Jean Frontin, curé du Poirier. — 14 oct. 1714, décès de Valentin Bressin, à Saint-Jean de Caen, « d'une chutte qui luy estoit arrivée en bâtissant pour Mr de Canchy, Lieutenant général », inh. le 15 par Frontin, c. du Poirier. — 1715 : 15 janv., Jean Fouques, diacre, parr. de Marie Bénard, fille de J.-J. ; 29 oct., « par permission de M. l'abbé de Pibrac, grand vicaire général du diocèse de Bayeux, vacant par la mort du très digne évesque François de Nesmond, en dabte du vingt septième dud. mois et an, a esté baptisée sans cérémonies la demoiselle, fille de M. et Mad. de Cagny, âgée de trois jours, présence dud. seigneur de Cagny, de Mad. de Vaubénard, mère de lad. dame de Cagny, de Mad. de St-Clou, sœur dud. sgnr, de Cagny, de Mad. de Mennevil-le », signatures : François Mesnage de Cagny, Anne Blouet, Magdeleine de Saint-Simon, M. Mesnage. — 25 oct. 1716, bapt. de Gabriel-François, fils de François Mesnage, sgr. et patron de Cagny, et de Marie-Anne-Eléonore de Bernière, parr. : Gabriel Le Duc, éc., sgr. et patron de Saint-Clou et de Fierville, lieutenant des Maréchaux de France, marr. : Anne Blouet. — 1717 : 9 fév., Anne Augustin, sage-femme de cette paroisse, ondoya le fils de Jean Le Vivier et de Françoise Legrain, dans leur maison, « parce qu'elle n'auroit pas eu le temps de le porter à l'église à cause de son peu de santé, et mourut une heure après », inh. ledit jour ; 21 sept., bapt. de Dominique-Elisabeth, née le 19, fille de François Mesnage et d'Eléonore de Bernière, parr. : Michel-Etienne de Barbery, conseiller d'Etat ; marr. : Marie-Elisabeth de Bernière, en présence du sgr. de Cagny, de Gabriel Le Duc, éc., sgr. de Saint-Clou et de Fierville, lieutnt des Maréchaux de France ; signatures : Elisabeth de Bernière, le cheyer de Camilly, Gabriel Le Duc, de Barberie, Bernières de Gavrus, de St-Contest, de Lasseré. — 1718 : 2 oct., bapt. « sans cérémonies, par permission de M. Néel, Grand vicaire du diocèse de Bayeux », d'un fils des mêmes, né le 30 sept. ; signatures : François Mesnage, Anne Blouet, Marie-Louise de Gavrus ; 18 nov., inh. d'Angélique Putot, par Thomas Laumonier, « ancien curé du lieu » ; 28 déc., « décès de la fille aînée de M. et Mad. de Cagny, âgée d'environ 4 ans, qui n'estoit pas encore nommée, mais seulement baptisée », inh. dans le chœur de l'église par Frontin, c. du Poirier, en présence des curés de Grentheville, d'Emiéville, de Frénouville et de Thomas Laumonier, ancien curé de Cagny. — 1719 : 26 mars, inh. dans le chœur de l'église d'un fils des mêmes, âgé de 7 mois, « lequel avoit esté seulement ondoyé » ; 5 juill., inh. dans l'église de Pierre Putot, dit La Ferrière, en présence des curés du Poirier et de Frénouville ; 11 sept., inh. dans le chœur de l'église de François Mesnage, chev., sgr. et patron de Cagny, 55 ans, en présence des curés du Mesnil-Frémentel, Démouville, Giberville, Banneville, Emiéville, Guillerville, Saint-Pair proche Troarn, Bellengreville, Vimont, Frénouville, du Poirier, de Grentheville ; 26 sept., inh. dans l'église de Robert Laumonier, en présence des curés du Poirier, de Frénouville, Bellengreville, Vimont, Emiéville, Guillerville, Manneville, Démouville, Grentheville ; 5 oct., inh. de Thomas Laumonier, ancien curé de Cagny, doyen de Troarn, âgé de 72 ans, dans le cimetière, par le curé de Saint-Agnan, doyen du doyenné de Vaucelles, en présence des curés du Mesnil-Frémentel, Grentheville, de Vimont, du Poirier, de Secqueville, Chicheboville, Frénouville, Bellengreville, Guillerville, Emiéville, Manneville, Banneville, Sannerville, Démouville, Giberville, Mondeville, Cuverville, Ecoville, Hérouvillette, « et autres » ; 5 déc., inh. dans la nef, de Gille Lioult, « cuisi-

nier de Mad. de Cagny », par le curé du Mesnil-Frémentel, en présence des curés de Grentheville, du Poirier, de Frénouville, de Manneville et de Lirose, « et le susd. Lioult a donné aux pauvres de Cagny, 20 écus pour prier Dieu pour luy. » — 1720 : 22 avril, inh. dans le chœur de l'église de Paul-Tanneguy Poupard, prieur commendataire du prieuré de Cagny, en présence des curés de Frénouville, du Poirier, du Mesnil-Frementel, de Manneville, de Démouville, de Giberville, de Guillerville. — 1721 : 4 mars, inh. dans la nef de l'église, de Charles des Annières, 3 ans, fils de Pierre, de Jurques, et de ... de Saffray. — 1723 : 3 janv., inh. de Charles Marie, 18 ans, de Bretteville-la-Pavée, « lequel étant domestique chès Guillaume Le Rat, fut estropié d'un coup de pied de cheval dont il est mort » ; 21 juill., bapt. de Charles-Victor, fils de Michel Cassigneul, parr. : J.-B. de Bernières, chev. et sgr. de Gavrus, marr. : Marie-Anne-Eléonore de Bernière, de Cagny. — 1724 : 23 oct., inh. de Michel Le Cornu, « de Vaucougré proche S^{t} Lô, lequel estant tombé malade en passant par lad. paroisse, est mort chès Guillaume Le Rat, fermier de Mad. de Cagny » ; du 3 nov. au 5 déc., 5 inh. de personnes décédées « du flux de sang. » — 1727 : témoins d'actes : Robert Ruel, Nicolas Ricard, custos. — 1728 : 2 avril, inh. de Michel Le Sort, « maistre d'eschole », âgé de 74 ans. — 1732 : 14 fév., bapt. de Marie-Catherine, « fille de Marin Corderay, journalier et actuellement milicien engagé pour lad. paroisse de Cagny » ; 22 mars, inh. d'une fille de 5 mois pour Michel Larché, cocher de M. d'Allemagne et bourgeois de Caen » ; 14 avril, inh. de Magdeleine Cassigneul, 86 ans, dans l'église, en présence des curés de Banneville, de Manneville, de Lirose, d'Emiéville, de Démouville, du Mesnil-Frémentel, du Poirier, de Frénouville, de Grentheville, de Bellengreville, de Vimont ; 10 juin, inh. d'un fils de J.-B. Le Maréchal et de sa femme, « domestiques chès Mad. Dumoutier à Goutranville ; led. enfant estoit en norrice en cette paroisse. » — 1733 : 26 nov., bénédiction par J.-B. de La Fosse, prieur de Cagny et de Fresnay, chanoine de Dol, grand vic. de l'évêque comte de Dol, abbé de Troarn, et messe dans la chapelle de Notre-Dame du prieuré de Cagny, par permission de M. de Granville, grand vicaire de l'évêque de Bayeux, et du consentement de Thomas Laumônier, curé de Cagny, du mariage de Pierre Boisard et Marie-Charlotte Le Rat. — 30 oct. 1734 : Susanne-Gabrielle Davy de La Pailleterie, « née et baptisée en la paroisse de St Sulpice de Paris, et de présent demeurant à Caen, paroisse St Jean, âgée de 26 ans, a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et fait profession de la foy catholique, apostolique et romaine, et a receue l'absolution par moy soubsigné Thomas-Anthoine Laumônier, à ce commis par M. l'Evesque de Bayeux », en présence de Bénard, c. de Banneville, de MM. de Gavrus, de Lasson ; « le double est au greffe de l'Officialité de Bayeux » ; signatures : Susanne-Gabrielle Davy de La Pailleterie, Bénard, curé de Banneville, Bernières-Gavrus, Croixmare-Lasson, M. A. E. Bernières-Cagny, Mesnage de Cagny. Note marginale à la minute : « De mandato Illustrissimi et Reverendissimi D. D. Episcopi Bajocensis Pierre Philippe Osmont, avec paraphe. » — 1735 : 4 fév., inh. de Thomas Deliot, âgé de 30 mois et 8 jours, fils de Michel Deliot et de Catherine Dangers, bourgeois de Caen, lesquels, « estant partis de la ville de Caen avec sa femme et sa sœur pour aller à Paris, ils furent obligés de rester au cabaret dud. lieu de Cagny, où cet enfant est décédé. » — 3 mars 1737, bapt. de Louis-Eléonor-Adonis, fils de François-Adonis Couvrechef ; marr. : Marie-Anne-Léonore de Bernières, veuve de François Mesnage, chev., sgr et patron de Cagny, parr. : Louis Le Bas, chev., sgr. et patron de Baron, Tourmanville, cons^{er} du Roi, vicomte de la ville de Caen ; signatures : Marie-Léonore Bernières-Cagny, D. E. E., Menage de Cagny ; M. L. Meritte-Mesnage, Louis Le Bas, du Touchet, Anne du Touchet. — 24 fév. 1738, Thomas-Antoine Laumônier, c. de Cagny, se qualifie de doyen de Troarn. — 1739 : 12 juill., cérémonies de bapt. suppléées d'un fils ondoyé par Catherine Martin, sage-femme d'Airan, par permission du curé de Saint-Pierre-du-Jonquet, de Jacques-Philippe, fils de François-Gabriel de La Fontaine, s^{r} de Francourt, et de Marie-Françoise-Charlotte Dupré Le Lorier, marr. : Marguerite-Jacqueline de Carbonnel, dame et patronne de Saint-Martin et de Saint-André de Fonteray, de Saint-Martin et de Saint-Sauveur de Chaulieu, et autres lieux, parr. : Anonime de Belleville-Fouecques, éc., s^{r} de Rupierre, représentés : la marr. par Thérèse Laumonier, le parr. par Pierre de La Vigne-Entrebas, curé de Rupierre ; 4 août, inh. d'Etienne La Brière, 19 ans, « domestique chez M. Bénard, fermier laboureur de la paroisse de Croissanville, ayant eu la jambe écrasée sous la roue de sa charette, est mort de cet accident » ; 2 déc., inh. dans l'église,

de Pierre Le Rat, fermier du prieur de Cagny, en présence des curés de Cormelles, du Poirier, du Mesnil-Frémentel, de Manneville, de Frénouville. 1741 : 25 janv., inh. d'un homme marié, 40 ans environ, « que l'on m'a dit être de la paroisse de St Malo proche Argentan, duquel je n'ay pu savoir le nom, qui estoit matelot de profession et que l'on a renvoyé à cause de maladie, se retira en passant chez le sr Bertheaume, fermier de Mad. de Cagny qui lui donna le couvert par charité, y est mort d'une grosse fièvre. » — 1742 : 25 fév., mar. de Pierre Groscol et de Marie Le Bas, en présence de Dominique Denis, maître d'école ; 22 fév., mention du mariage de M. et de Mad. de Cagny, « fait au couvent des dames relligieuses de la Charité de Caen, sur la permission de Mgr l'Evesque de Bayeux, par M. le Curé de Rupierre » ; 20 avril, inh. dans l'église, par le curé de Bellengreville, de Jacques Lefèvre, marchand laboureur, en présence des curés de Frénouville, du Mesnil-Frémentel, de Chicheboville, de Béneauville, de Soliers, de Cormelles-le-Royal, du Poirier, de Manneville ; 29 avril, bapt. de Jean-Pierre-Nicolas, fils de Dominique Denis, maître d'école ; 31 mai, bapt. d'Antoinette-Magdeleine-Léonore, fille de Gilles de La Motte, cabaretier, et de Marie-Françoise Dujarier, « allemande », marr. : Dominique-Léonore-Elisabeth Ménage de Cagny, représentant Marie-Magdelaine Frénier, épouse de Gabriel-François Ménage, sgr. et patron de Cagny, parr. : Thomas-Antoine Laumônier, c. de Cagny ; 18 nov., bapt. de Philippe-François, fils de Gabriel-François Ménage, chev., sgr. et patron de Cagny, capitaine au régiment de Tournesis, et de Marie-Magdelaine Frénier ; marr. : Susanne de Monginot, marquise de La Pailleterie, parr. : Philippe Frénier, éc., gouverneur du château de Saint-Cloud ; lad. marr. représentée par Marie-Josèphe Davy de La Pailleterie, sa fille, et le parr. par Philippe Frénier, éc., sgr. d'Hazeville, en présence de Marie-Anne-Léonore de Bernières, mère dud. seigneur, de Jeanne-Elisabeth de Bernières, dame de Baron ; « l'acte cy-dessus a été réformé en conséquence d'une sentence rendue par Mr le Lieutenant général du Bailliage de Caen, le neuf de ce mois, par nous greffier au Bailliage, ce douze mai 1785, signé : Rast ». — 10 janv. 1744, bapt. de Marie-Anne Ménage, fille des mêmes, marr. : Geneviève Massé, pour et au nom d'Anne Blouet de Vaubénard, parr. : Robert Ruel, représentant Philippe Frénier, sgr. d'Azeville, en présence de Jeanne de Goupillières, épouse de M. de Béneauville, et dud. seigneur de Cagny, l'enfant inh. le 20 janvier, dans le chœur de l'église de Cagny ; 1er janv. [pour fév. ?], « noble dame Marie-Magdeleine Frénier, épouse de etc..., a esté rellevée de ses couches et a fait faire les prières de l'église pour cet effet, par moy, etc..., » — 1746 : 24 fév., bapt. de Louis-Auguste-Léonor Mesnage, fils des mêmes : marr. : Marie-Anne-Léonore de Bernières ; parr. : Thomas Laumônier, « pour et au nom de Louis-Auguste de Planta de Vildenberg, sgr. de Riedberg, brigadier des armées du Roy, chev. de l'ordre militaire et royal de St Louis et capitaine au Régiment des Gardes Suisses. » — 2 avr. 1747, bapt. de Jeanne-Elisabeth Mesnage, fille des mêmes, le père « cy-devant capitaine au régiment de Tournésis » ; marr. : Jeanne Frénier, épouse de M. de Planta, représentée par Elisabeth Delaunay ; parr. : Pierre Groscol, représentant François-J.-B. de Bernières, chev., sgr. de Gavrus, Mondrainville et autres lieux, en présence de Marie-Anne-Eléonore de Bernières de Cagny, Philippe Frénier, éc., contrôleur général de la Maison de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, oncle de l'enfant, Pierre-François-J.-B. de Bernières, chev., sgr. de Mondrainville, ci-devant capit. de Dragons : « acte reformé, comme ci-dessus ». — 1748, 3 avril, bapt. de Mathilde, fille des mêmes, marr. : Anne Hébert, parr. : Jacques Lepeltier, en présence dud. seigneur et de dame Goupillières-Béneauville ; 4 sept., inh. de Jean Grente, de « Villers-en-Bocage », demeurant à « Sourdeval-des-Bois, Basse-Normandie », décédé au cabaret de Cagny ; 20 oct, inh. de François Cauchard, « soldat militien dans le Régiment Deschantie,... de la paroisse de Gourfaleur, proche de St Lô, est décédé au cabaret de ma paroisse. » — 1749 : 7 avril, bapt. d'Adélaïde, fille desd. Ménage et Frenier, marr. : Françoise Pigeon, femme Calloué, parr. : Louis Putot, dit La Ferrière ; 12 déc., bapt. de Jean-François, fils de Guillaume Vaumousse et de Magdeleine Olivier, de Saint-Martin du Theil, « lad. Olivier ayant fait ses couches dans le cabaret de mad. paroisse. » — 1751 : 11 janv., bapt. de Philippe Le Coespellier, fils de Germain, parr. : Philippe Mesnage, éc., marr. : Jeanne-Elisabeth Mesnage, représentée par Anne Hébert ; 10 sept., inh. de Claude Baquier, originaire de Hauville, dioc. de Rouen, doy. de Pont-Audemer, 76 ans, « décédé d'hyer dans l'étable d'une pauvre femme nommée Landrée, où il s'estoit retiré

lorsqu'il tomba malade en cherchant sa vie. »1752 : 15 mars, bapt. de Joseph-Jean Chemin, fils de Jean, mercier, de Carel, proche Saint-Pierre-sur-Dive, et d'Anne Bellaye, « laquelle nous a déclaré faire un voyage à la ville de Caen, à pied, pour affaires de conséquences qu'elle n'a pas voulu nous dire, avoir esté arrestée en ma paroisse pour y accoucher dud. enfant chez un nommé Robert Le Coëspelier, cabaretier » · 16 août, inh. d'un enfant de 10 ans « nommé Jean par Jullien Basset, assisté de Marie Le Rendu, lequel enfant est fils de Jean Le Rendu et de Françoise Blanchet, lequel est né en la paroisse de St Nicolas de Coutances.... décédé jour d'hyer chès Gilles Laumosnier, cabartier aud. lieu, lorsque sa mère le conduisoit pour consulter sa maladie a Paris qu'on luy avoit dit estre incurable à la ville de Coutances. » — 15 sept. 1753, inh. de Marie-Anne Le Cointe, 45 ans, femme de Robert Le Coespelier, cabaretier, « ayant épousé auparavant un nommé Touraille, soldat cavalier. » — 11 juin 1755, bapt. de Françoise-Mathilde Lebaudis, fille de Charles-Louis, marr. : Mathilde Mesnage de Cagny, parr. : Philippe-François Mesnage, représenté par le curé. — 10 fév. 1756, inh. de Catherine Legrain, v^e d'André, dit le Médecin. — 1757 : 11 avril, inh. de Gilles Laumônier, en présence des curés du Mesnil-Frémentel et d'Emiéville, et de Le Dru, c. de Frénouville ; 10 sept., inh. de Nicolas Le Bas fils de Jacques, qui, « travaillant à massonner est tombé de dessus une établie et a été tué le jour dhyer dans le moment par un morceau de carreau qui luy a tombé sur la teste. » — 16 oct 1758, inh. dans la nef, de Pierre de La Haye, fermier au prieuré de Cagny, âgé de 92 ans. — « Il n'y a point eu de mors dans la paroisse de Cagny cette année 1759. » — 1760 : 5 juill., inh. dans le chœur de Saint-Germain de Cagny, de Louis-Auguste de Planta de Vildenberc, chev., sgr. de Ridbereg, lieutenant général des armées du Roi, colonel d'un régiment suisse de son nom et beau-frère de M. de Cagny, 55 ans, par le c. de Vimont, (P. Ph. Osmont), en présence des curés de Cuverville, Démouville, Giberville, d'Ecoville, de Manneville, (A.R. Royer), de Banneville (Thomas), du Poirier, (Pouchin), de Lirose (Godard), de Frénouville, (P. Le Dru), *pro* 2^a.— 1761 : 8 fév. inh. de Jacques Lefèvre, par Busnel, c. de la 1re portion de Frénouville, en présence des curés de Soliers, du Mesnil-Frémentel, de Manneville et de Frénouville, des vic. de Bellengreville (J.-P. Massieu), et d'Emiéville (F. Lemoine). — 14 avril 1762, inh. dans la nef, de Michelle de La Haye, fermière au prieuré de Cagny, 65 ans. — Autres actes concernant les familles : André, Angot, Aubry, Bailleul, Barbé, Barrière, Basset, Baudouin, Bénard ou Besnard, Bernardin, Bertheaume, Bidard, Bissonnet, Boisard, Bonnefoy, Bonpain, Bons, Boüet, Boulaye, Bourienne, Boutin, Bressin, Bréville, Brière, Buffard, Busnel, Cailloué, Cambray, Camus, Caniais, Caperon, Carel, Cassigneul, Colleville, Coespellier Conard, Corderay ou Le Corderay, Cornet, Couvrechef, Dalmagne, Danjon, Danjou, David, Delafosse, Delamotte, Delacour, Delarue, Delaunay, Denis, Desclée, Desmons, Desprès, Deterville, Devieux, Dibey, Dodeman ou Daudement, Douétil Dubosq, Ducellier, Ducoudray, Dufour, Dumesnil, Duval, Enguehard, Fabulet, Fauzon, Féray ou Féré, Fleuriot, Fontaine, Fouché, Frénel, Gady, Gaugain, Gervais, Giffard, Gillain, Gille, Giot, Gosse, Goubos, Grente, Groscol, Grou, Grouët ou Groët, Guérin, Guesdon, Guilbert ou Guillebert, Guillot, Hache, Halain, Hamon, Hardy, Hébert, Hellouin, Hignet, Houard, Hüe, Hyaume ou Hyosme, Jean, Labbé, Lallier, Laloo, Lamy, Landré, Langlois, Larcher, Laugois, Laumônier, Launay, Lebaron, Lebas, Lebatard, Lebaudis, Leboucher, Lebrun, Lecharpentier, Lecerf, Lecointe, Lecourtois, Lecreps, Lefèvre, Legrain, Lehomme, Lelièvre, Lemains, Lemaréchal, Lemarinier, Leneveu, Leprévost, Leroi, Lesénéchal, Le Sort, Lesueur, Lévesque, Levivier, Luard ou Louard, Lumière, Mancel, Maseline, Macé ou Massé, Mauger, Meurdrac, Michel, Morin, Nicole, Olivier, Onfroy, Oresme, Pierre, Pigeon, Pilgrain, Planquette, Poutrel, Prempain, Putot, Quesnel, René, Renouf, Ricard, Ruaux, Ruel, Sandrin, Soriel, Taisson, Torel, Tostain, Touzé ou Tousé, Varignon, Varin, Vasnier, Violette. — Mention de relevailles. — Fol. 21 v°, 31 janv. 1685 : « fut bénite une cloche... nommée Elisabeth-Marguerite par demoiselle Elisabeth Colmiche, de la paroisse de Hotot, en présence de M. Tenneguy Poupard, prieur de Cagny. » — 18 avril 1685 : « bénédiction de la grosse cloche : « Dame Jeane-Marie Formage, femme de M. Bazin, conseiller et procureur du Roy au Présidial de Caen, nomma de sond. nom la grosse cloche de Cagny, présence de noble personne Nicolas Dumoutier de Canchy. » Fol. 59 : 13 avril 1707, bénédiction de « trois cloches touttes neuves et nouvellement fondues appartenantes au Trésor de l'église de Cagny, n'y en ayant auparavant que deux » ; la plus grosse

nommée par François Mesnage, sgr. de Cagny, et par Marie-Magdelaine Mesnage, sa sœur; la 2e nommée par Paul-Tenneguy Poupard, prieur de Cagny, assisté de Marie-Angélique de Nollent, femme de Jacques Basin ; la 3e par Jacques Basin, « capitaine de St Pierre de Caen », et par Marguerite Mallouin, en présence du curé du Poirier, Frontin. Fol. 162 v° : « le mercredy 23e de décembre 1744, le tableau de la contretable de l'autel de la paroisse de Cantelou a esté bény dans l'église de Cagny par moi soussigné Thomas-Anthoine Laumônier, pr., curé dud. lieu et doyen de Troarn, présence de Robert, Robert Ruel, père et fils, custos et autres. » Fol. 247 v°: 5 sept. 1760, bénédiction d'une cloche, « nommée Jeanne-Elisabeth par noble demoiselle Jeanne-Elisabeth Mesnage de Cagny, assistée de Philippe-François Ménage de Cagny son frère. » Fol. 249 v°: 15 oct. 1760, bénédiction « de notre grosse cloche et nommée Mathilde par Mlle Mesnage de Cagny assistée de son frère aisné. »

E Suppl. 1436. — GG 2. — (Registre). — Moyen format 234 feuillets.

1763-1786. — Baptêmes, mariages (fol. 1 à 154 ; tables, fol. 147-154) et inhumations (fol. 155 à 234); tables, fol. 231 à 234. — Curés : Thomas-Antoine Laumônier + 1763; Pierre-Léonor Carüé, 1763, + 1772 ; Charles Heute, Jean-François Hébert, N. Dumont, Gilles-François Yon, pr. desservants, 1772; Jean-Charles Noël, 1773. — 1764 : Jean Le Boucher, custos ; 12 fév. 1765, mar. de François Hignet et de Marie-Anne Poutrel, en présence de : G. F. Mesnage de Cagny ; J.-G. de Bonenfant, Mesnage-Comté, cheveer de Cagny, cheveer du Fresne. — 1766 : 11 avril, bapt. de Jeanne, fille desdits Hignet et Poutrel, marr. : Jeanne-Elisabeth Mesnage de Cagny, parr. : Pierre-Léonor Carüé, pr., c., représentant Philippe-François Mesnage de Cagny, fils de François-Gabriel Mesnage, chev., sgr. et patron de Cagny, « malade » ; 27 nov., mar. de Jacques-François Brouard, chev., sgr. de Clermont, cons. du Roi, lieutenant général au Bailliage de Vire et lieutnt gal de police de Vire, fils de feu Guillaume-Charles Brouard et de Marie-Jeanne Lioult, de N.-D. de Vire, avec Jeanne-Elisabeth Mesnage de Cagny, fille de Gabriel-François Mesnage et de Marie-Madeleine Fresnier, en présence de J.-J. Brouard, chev., sgr. de La Motte, oncle de l'époux, de Gabriel-François Mesnage, de Marie-Madeleine Fresnier, de Philippe Fresnier, oncle de l'épouse, de Philippe-François Mesnage, Louis-Auguste-Léonor Mesnage, ses frères. — 1769 : 8 juin, mar. de Marc-Antoine de Saint-Ouen, chev., sgr. et patron du Fresney-sur-mer, veuf de Marie-Marthe-Marguerite de Sarcilly, ci-devant capitaine au régiment de Luxembourg, chev. de Saint-Louis, fils de feu Tenneguy de Saint-Ouen, chev., sgr. et patron de Fresné-sur-la-mer, colonel garde-côte, et de feu Marie-Madeleine Hüe de Luc, avec Mathilde Mesnage de Cagny, fille de messire Gabriel-François Mesnage, chev., sgr. et patron de Cagny, ci-devant capitaine au régiment de Tournésis, et de noble dame Marie-Madeleine Frénier, en présence de Gabriel-François Mesnage, de Marie-Madeleine Frénier, de Pierre-Antoine-Constant Gaucher de Lanoë, président-trésorier de France au Bureau des Finances de Caen, de Philippe Frénier, de Jacques-François Brouard, sgr. de Clermont, de Philippe-François Mesnage, de noble dame « Couspillière » de Béneauville, de Pierre Le Bas, custos. — 1772 : 19 fév., bapt. de Pierre Bressin, fils de Guillaume, parr. : Pierre Colleville, « fermier de Mad. de Cagny, la douairière. » En sept., deux mar. par Pierre-François Méry, c. de N.-D. de Caen, en vertu de la commission de l'évêque de Bayeux. — 1776 : 12 nov., mar. de Jacques Lamy et de Magdelaine Le Bas, en présence de : G.-F. Mesnage de Cagny et Ph.-F. Mesnage-Comté. — 1777 : 4 avril, bapt. d'Anne-Françoise Adeline par François Mériel, c. de N.-D. du Poirier. — Fol. 123 v° : 1782 : 12 mars, extrait des registres de la ville de Vire : mar. célébré à Vire, avec dispense de deux publications de bans et du temps prohibé, de Philippe-François Mesnage de Cagny, 39 ans ½, fils de Gabriel-François Mesnage, chev., sgr. et patron de Cagny, et de Marie-Madeleine Frénier, avec Marguerite-Aimée Mesnage de La Corderie, 29 ans ½, fille de feu Gabriel Mesnage de La Corderie, et de feu Marie-Catherine Lefauconnier, de Saint-Pierre de Caen, « après abjuration de l'hérésie de Calvin faite à Vire par lad. demlle le 20 fév., avec le consentement des parents » : Mesnage de Cagny, père, Brouard, éc., sr de Clermont, lieutenant gal civil et de police au Bailliage de Vire, beau-frère de l'époux, de son épouse, de Claude Levergeois, de Jacques Lautier, etc...; signatures : P.-F. Ménage de Cagny, M.-A. Mesnage de La Corderie, G.-F. Mesnage de Cagny, Lioult de Clermont, Mesnage de Clermont, Brouard de La Motte, Brouard de La Motte, Roger, vic. de Vire, de Parfouru, c. de Vire. — 29 sept., bapt. de Marguerite Hignet,

fille de Pierre-Alexis, « demeurant maître d'hôtel chez M. de Cagny », et de Marie-Charlotte Duchemin, « demeurant aussi au château de Cagny, » en présence de G.-F. et de M.-A. Mesnage de Cagny; 2 déc., bapt. d'Antoinette, fille de Philippe-François Mesnage de Cagny et de Marguerite-Aimée Ménage de La Corderie, marr.: Marie-Magdeleine Frénier, épouse de Gabriel-François Mesnage, représentée par Marguerite-Laurence-Marie, parr.: Jacques-Antoine-Gabriel Mesnage de La Corderie, chev. sgr. et patron de Chicheboville, représenté par Pierre-Alexis Hignet. — 1783 : août, deux bapt. « en l'absence du curé de Cagny », par G. Mangin, c. de Sallenelles et James, c. du Poirier. — 1784 : fol. 136 v°, mention marginale : extrait de l'acte de bapt. de Pauline Mesnage, à Saint-Jean de Caen, le 5 juin 1784 ; au v°, copie littérale de l'acte, « pour me conformer au désir des seigneurs de cette paroisse de Cagny », 5 oct. 1784. lad. Pauline, fille des s^rs^ Ménage de Cagny et de La Corderie, parr. : Gabriel-François Ménage, chev., sgr. et patron de Cagny, grand-père, marr. : Jeanne Frénier de Planta, v^e^ de Louis-Auguste, baron de Planta, lieutenant g^al^ des armées du Roi, représentée par Jeanne-Elisabeth Ménage de Clermont. — Sépultures : fol. 48 : 1763, 9 mai, inh. dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile, de Thomas-Antoine Laumônier, « curé depuis environ 50 ans de l'église paroissiale de Cagny, décédé du jour d'hier, après avoir mené ses paroissiens en procession dans l'église de Frénouville, où il fut pris d'une espèce de faiblesse dont il mourut apprès qu'on l'eut porté au presbytère de Frénouville », par F. Lemoine, c. d'Emiéville, en présence de Le Dru, c. de Frénouville *pro 2^a^*. Fol. 155 : sépultures, 1764 et suiv. — 1767, 8 juill., d'un garçon inconnu « tombé de dessus une charette sous laquelle il a été écrasé, de stature environ de quatre pieds et demi, cheveux bruns, couvert d'un surtout de camelot gris, veste de toile grise, ayant de vieux bas et de vieux souliers, un petit sac rempli d'orviétan et de souliers de palais (*sic*)... après la visite de M. le Procureur du Roy. » — 4 juill. 1769, service de Pierre Fouques de Belleville, éc., sgr. et patron de Cormelles-le-Royal, Saint-Julien, « Fou », porte-manteau du duc d'Orléans, 70 ans, décédé au prieuré de Cagny, transporté en l'église de Rupierre, en présence de Joseph-François Perdrieu, acolythe, et de Pierre Le Bas, custos. — 15 juillet 1772, inh. de Pierre-Léonor Carüé, c. de Cagny, 42 ans, « au pied des degrés de l'autel », par François Le Moine, c. d'Emiéville, doyen de Troarn, en présence de Pierre-François Méry, c. de N.-D. de Caen, des curés de Frénouville, Massieu, du Poirier, Mériel, du c. de Soliers, Heuste, du Mesnil-Frémentel, Cauvet; — 3 oct. 1773, d'Elisabeth Delaunay, femme de Jean Poutrel, dans la nef, par Charles Le Bas, c. de Manneville, en présence des curés de Frénouville *pro secunda*, Le Dru, du Poirier, Mériel. — 2 fév., 1775, de J.-B. Noël, père du c. de Cagny, par le c. de Manneville, en présence des c. de Frénouville et du Poirier. — 6 août 1778, « d'un voiturier nommé Georges Hardy, de la paroisse et faubourg St Laurent de Paris..., tombé de dessus sa charette sous laquelle il a été écrasé », après la visite du Procureur du Roi, et la « permission verbale donnée par M. de Lisle, avocat du Roy. » — 1780 : 4 juill., de Marie Binet, v^e^ Germain Le Petit, par Guillaume-François Le Dru, pr., en présence des curés de Frénouville et de Grentheville, Godeffroy. — 1782, 2 déc., d'Antoinette Mesnage de Cagny, fille de Philippe-François Mesnage de Cagny et de Marguerite-Aimée Mesnage de La Corderie, âgée d'un jour, par le curé de Manneville, doyen de Troarn, Le Bas. — 20 août 1783, de Jacqueline Ducellier, femme de Jacques Bodard, par le curé du Poirier, James, en présence du c. de Sallenelles, G. Mangin. — 18 mars 1784, de François Le Conte, fils de Gabriel et de Marie Meseras, de Bretteville-sur-Odon, « coché au carabas de Rouen, et resté malade dans ma paroisse..., remis à M. le curé du Poirier qui a bien voulu le reconduire à Bretteville suivant le désir de ses parents » ; 10 mai, de Catherine Hamelin, v^e^ de Jean-François Colleville, 88 ans, par Le Dru, c. de Frénouville, en présence des curés et vicaire : de Bellengreville, Laugeois, du Poirier, James, Démouville, Le Provost ; 24 mai, d' « Anne Catherine Guesnier, femme de Jacques Truelle, maître d'écolle de la paroisse de La Lande, proche le Pont-l'Evêque..., étant restée malade à l'auberge dans ma paroisse ; » 23 août, de Marc Huard, de Frénouville, « travaillant chez M. de Cagny, décédé subitement », par Dupont, c. de Giberville, en présence des c. de Frénouville, F. Le Dru et P. Massieu ; 4 sept., de Philippe Fichet, « traiteur à la Victoire, paroisse de St Pierre de Caen, mort hier, étant tombé de cheval et écrasé par une voiture », par le c. de Giberville, Dupont, en présence des curés et vicaires : de Giberville, J. Le Couturier, du Poirier, James, de Démouville, Ch. Le Provost. — 4 juill. 1785, de Marie-

Anne Planchon, femme de François Morand, fermier du prieuré de Cagny, 55 ans, par le c. du Poirier, James, en présence de Massieu et Le Dru, c. de Frénouville, de Dupont, c. de Giberville, et de Suard, vic. du Mesnil-Frémentel. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Ancelle, André, Angot, Aubin, Beaudouin, Billard, Blin, Bodard, Boédord, Boutin, Bressin, Briard, Buffard, Busnel, Caloué, Canivet, Cassé, Cassigneul, Colleville, Cordray ou Corderay, Crevel, Danjon, Dautement, Delaunay, Delorme, Devaux, Dionis, Doitil, Dubosc, Duchemin, Duhomme, Duperreux, Groscol, Guesnier, Guillemette, Hamon, Harang, Héquet, Hignet, Huard, Hyclord, Lamy, Launey, Lavinay, Lebas, Lebatard, Leblanc, Leboucher, Lecerf, Lecoispellier, Lefèvre, Léger, Legougeux, Lejambe, Lemarchand, Lepetit, Leroy, Mancel, Masure, Morand, Oresme, Pain, Paris, Picard, Pierre, Pigeon, Poulain, Poutrel, Prempain, Rames, Raoul, Ricard, Rivière, Royer, Ruel, Simon, Sorel, Touchet. — *Divers* : fol. 88 v°, en note marginale : « Je certifie que le dix juillet 1776, j'ai gardé mon étolle dans la visite que Mr de Rochechouart, Evesque de Bayeux, a fait de mon église. Signé : Noël, curé de Cagny. » Fol. 119 : « Vu par nous dans le cours de nos visites et trouvé en règle ce 15 octobre 1781. Signé : d'Audibert, arch., vic. gén. » Notre marginale : « J'ay soussigné, curé de Cagny, ai porté mon étolle sans la quitter à la visite de M^r l'Archidiacre. Signé : Noël, c. de Cagny. » Fol. 230 : « Catalogue des enfants de Cagny qui ont été confirmé en 1776 » : 48 noms.

E Suppl. 1437. — GG 3. — Reg. dérelié.
Moyen format. — 72 feuillets.

1786-1793. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curés : Noël + 1789, Pierre-Jean-Antoine Lelièvre, 1789-1791. — Antoine-François James, curé constitutionnel, 1791. — Duchesne, vicaire en 1790. — 24 juill. 1786, sép. de Charlotte Duchemin, femme de Pierre-Alexis Hignet, « demeurant en qualité d'hommes d'affaires chez Mr de Canchy », par Le Dru, c. de Frénouville, en présence des curés de Giberville, Dupont, du Poirier, James, de Massieu, c. de Frénouville et de J. Bardel, pr. — 1788 : 27 juill., bapt. par J.-J. Le Sage, vic. de Saint-André-de-Fontenay, de Marie-Jeanne, fille de Joseph Le Sage ; 29 juill., bapt. par Pierre Vautier, pr., de Charles-Alexandre, fils de Jean-Charles Bricon et de Marie-Françoise Vautier. — 1789 : 2 mars, inh. de Magdeleine Le Bas, par le R.P. Fagnies, supérieur des Cordeliers de Vernon. — Actes par Le Dru, c. de Frénouville, James, c. du Poirier, Poisson, « prêtre approuvé pour la paroisse de Bellengreville », P. Vautier, pr. — 8 juill., inh. de Jean-Charles Noël, pr., « maître ès arts en l'Université de Caen », c. de Cagny, décédé le 7, par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, en présence des curés de Giberville, Dupont, d'Emiéville, Lenepveu, de Lirose, Féron, de Frénouville, Le Dru, du Mesnil-Frémentel, Cauvet, de Saint-Pierre-Oursin, Bacheley, du Poirier, James, des vic. de Giberville et Frénouville, Marie, de Levesque et Poisson, prêtres. Dernier acte de Duchesne, vicaire, 30 mars 1791, de Le Lièvre, 5 avril 1791 ; 1er acte de James, curé constitutionnel, 10 juillet 1791 ; 26 sept., « et de Notre Liberté le troisième », mariage de Jacques Regnier de La Perrodière, fils de feu Jacques et de Christine de La Chapelle, avec Catherine Raphaël James, avec dispense de trois bans accordée par Claude Fauchet, évêq. const. du Calvados. — 3 sept. 1792, « l'an 4e de la Liberté et le premier de l'Egalité », bapt. de Marguerite-Aimée Chapron, fille de Jacques ; 29 oct. 1792, « l'an premier de la République française », mar. de Joseph Prempain et de Marie-Olive Léger ; 2 pièces jointes : consentement du 2 mars 1791, de Legouez, certifié par Delavigne, curé de Léaupartie, et par G. Moutier, maire ; dispense de domicile accordée par Hébert, c. c^el de Vaucelles et vic. g^al épiscopal du Calvados, le 9 janv. 1792, à Louis Mesnil, de Démouville et à Marie-Françoise Fauvel, de Saint-Contest. — Autres actes concernant les familles : Ancelle, André, Baille, Bazin, Boutin, Briard, Bricon, Canivet, Chapron, Colleville, Dautement, Delaunay, Delorme, Devaux, Ducellier, Duchemin, Duhomme, Dumont, Faucon, Fontaine, Gervais, Groscol, Havron, Hignet, Lami, Laumônier, Lebas, Leblanc, Lebon, Leboucher, Lecoipellier, Lefèvre, Legouez, Legougeux, Lelièvre, Lepetit, Le Roy, Lesage, Lesaulnier, Létot, Levivier, Loisel, Mancelle, Marie, Mesnil, Morand, Pain, Pellerin, Poutrel, Prempain, Rault, Ricard, Sénécal, Sorel, Tesson, Veraquin, Vincent, Vivier. — *Cloches* : fol. 24, 25 juill. 1788 : bénédiction de cloches par Nicolas Foucault, ancien curé d'Agueville : la grosse pesant 931 l., nommée Magdeleine par Gabriel-François Mesnage, sgr. de Cagny, assisté de Marie-Magdeleine Frénier, son épouse ; la 2e pesant 718 l., nommée Marguerite par Philippe-François Mesnage de Cagny, assisté de Marguerite-Aimée Mesnage de La Corderie, son épouse ; la 3e pesant 505 l., nommée

Jeanne par Louis-Auguste-Léonore Mesnage de Cagny, assisté de Jeanne-Elisabeth Mesnage de Cagny, sa sœur.

LE MESNIL-FRÉMENTEL (1).

E Suppl. 1138. — GG 4. — (Registre). — Petit format. 47 feuillets.

1632-1674. — Baptêmes, mariages, inhumations, fol. 1 à 32. — Lacunes: 1654, 1658, 1660. — Curé: Pierre Le Pesteur (ou Le Paisteur). — Fol. 2: « Registre des baptêmes, des mariages et des funérailles de la paroisse du Mesnil-Frémentel, faict par moy Pierre Le Pesteur, curé de lad. paroisse, pour l'an 1632. » — 20 oct. 1635 « fut enterré le s^r du Mesnil qui mourut de la peste. » 3 mars 1641, bapt. « par le curé de Grandville », de... fils de David Besnard et Marguerite Hyosme, parr.: Pierre Le Pesteur, curé ; 25 mars, bapt. d'Eustache, fils de Marin Laugeois et de Rachel Lepeltier, parr.: « Eustache Onfroy, éc., s^r de Plainemare et capitaine de cent hommes de pied..., qui est le mesme jour qui commença de mesner sa compagnye. » — 25 mai 1643, bapt. d'Eustache, fils de David Besnard, parr. : ledit Eustache Onfroy. — 21 fév. 1644, bapt. d'Eustache, fils de Philippe Bouet, parr. : led. de Plainemare, marr. : Marie Le B. (*sic*), femme de Pierre Lhoste, bourgeois de Vaucelles de Caen ; 22 nov., mar. de Louis Richard et de Jeanne Coquerel, en présence d'Eustache Onfroy et de M. « d'Anisi ». Fol. 10: 11 juin 1645 (? après actes de 1646), présentée au bapt. par Guillaume Brafin et Jeanne Richard, une fille, en présence du père: Antoine Anfrey, éc., s^r du Valgoy, sa mère: Anne Philippe ; « lequel m'a requis de ce faire... lequel enfant il a baillé aux dicts Brafin et Jeanne Richard à norir, promettant led. sieur le faire norir, instruire tant spirituellement que corporellement et indamniser vers tous qui s'en pourroient inquiéter, lequel enfant estoit pressé, comme il m'est dict », nommée Jeanne par Jeanne Picquer et Nicolas Godard. — 22 oct. 1646, naissance, 4 nov., bapt. de Marguerite, fille d'Eustache Onfroy, éc., s^r de Plainemare, et de Marguerite Le Sens, marr. : Marguerite de Lapallud, parr. : Denis Ouardel, éc., s^r de Bordeaux. — 1648, « ce vingt huit^e jour de janvier.... sur les deux heures du soir ou viron acoucha mademoiselle Margueritte Le Sens, femme de Monsr de Plainemare, d'une fille qui fut baptisée par moy, curé du Mesnil-Frémentel le vingt^e jour de février », nommée Eléonore, marr. : Eléonore Gosselin, femme de M. de Boisguilbert, parr. : Henry de Livré, sieur de Villeneufve. — 1649: 3 déc., bapt. d'Anne, fille de Philippe Bouet, marr. : Anne Lamber, parr. : Lefebvre, s^r du Souchet ; 9 mai, inh. de Denis Ouardel, éc., s^r de Bordeaux. — 1650, « dix huit^e jour de février..., à deux heures du matin ou viron, Mademoiselle de Plainemare enfanta un fils. » — 1651, bapt. de Françoise Bouet, fille de Philippe; marr.: Françoise Morin, fille de feu M. de Mondeville, parr. : Pierre Hutrel. — 21 oct., bapt. de Catherine, fille d'Eustache Onfroy, éc., s^r de Plainemare et de Marguerite Le Sens, marr. : Mad. Dangoville, parr. : M. Malherbe. — Pas d'actes en 1654. — 1655, 28 mars, « sur les deux heures du matin, jour de la Résurrection, Margueritte Le Sens, damoiselle femme d'Eustache Onfroy, éc., s^r de Plainemare, accoucha d'une fille », bapt. le 7 avril, nommée Marie par Marguerite, dame de Banneville, la jeune, parrain : Charles Le Boucher, éc., s^r du « Hozé » ; le 12 août 1656, lad. enfant inhumée « dans le cœur de nostre église. » — 1656, 31 août, présentée au bapt. par Jeanne Vateman, femme de Philippe Roguelle, une fille née d'Ysabeau Gosselin, de « Lingrune », des œuvres de Jean Sanson, « de Bossée », « laquelle depuis un mois ou viron c'est venue habiter dans nostre parroisse » ; 8 oct., bapt. d'Eustache, fils de Richard Ducelier, parr.: Eustache Onfroy, s^r de Plainemare, marr. : Jeanne de « Foulloigne. » — 1657: 27 janv., mar. de Jean-François de Patry, éc., s^r de Saint-Lambert, « demeurant aussi depuis quelque temps aud. lieu du Mesnil », avec Anne Lambert, de cette paroisse, en présence de... « Mauvoisin », sieur d'Angoville, de M. Le Sens, d'Eustache Onfroy, de Pierre Besnard; 26 déc., bapt de Marguerite, fille de Richard Ducelier, marr.: Margueritte Onfroy, parr.: Jacques Le Sueur. — Pas d'actes en 1658 ni en 1660. — 1662: 29 mars, inh. dans l'église, de Gabriel Onfroy, éc., s^r du Mesnil; 20 oct., inh. « de la servante de Mlle de Plainemare, nommée Catherinne »; 4 nov. 1663, bapt. de François, fils de Jean Delaunay, parr.: François..., éc., s^r de Saint-Bord, marr. : Marguerite Onfroy. Fol. 23 : « Vu par Nous en l'acte de visite du 23 d'aoust 1664, signé : Placide Roussel... »; au v^o, autre visa du 30 sept. 1666, non signé. — 1668: 3 oct. « suivant la dispense obtenue à Rome, les ides de juillet mil six cents soixante et huict, tant par Guillaume-

(1) Paroisse, puis commune réunie à Cagny par ordonnance du 25 octobre 1826.

François Mecflet, Escuyer, sr d'Azeville, fils de défunt Guillaume Mecflet, escuyer, et de dame Françoise de Vieux, de la paroisse de St Clair en Auge, que par damoiselle Margueritte Onfroy, fille d'Eustache Onfroy, escuyer, sr de Pleinemare, et de Margueritte Le Sens, de la paroisse du Mesnil-Frémentel », mariage desd. en présence du sr de Plainemare et de sa femme, de J.-B. de La Ménardière, éc., sr de Formigny, de la paroisse de Giberville, de Jean-François de Patry, éc., sr de Saint-Lambert, de la paroisse de « Mayé ». — 1669 : 17 mai, inh. dans l'église de « Monsr de La Chapelle » ; 3 mai, « le jour de l'Admirable Ascension », bapt. d'Eustache, fils desd. Mecflet et Onfroy, parr. : Eustache Onfroy, marr. : Mad. de Formigny ; 7-8 juill., décès et inh. d'Eustache Onfroy, sr de Plainemare. Fol. 42, v° : « Catherine Cornet estoit mère de Jeanne Ouardel et Jeanne Ouardel estoit mère de feu Mr de Pleinemare. » — Autres actes concernant les familles : André, de Bally, Besnard, Bouet, Bouffé, Brafin, Chaumer, Delauné, Devaux, Ducelier, Dumarest, Gallos, Gosse, Guilbert, Heurtin, Higner, Hyone, Langevin, Laugeois, Lebai, Leber, Leclerc, Ledin, Lefebvre, Lelièvre, Lesieur, Lesueur, Marquis, Mazeline, Montpellier, Odroid, Pigeon, Putot, Regnault, Richard, Roguelle, Simon, Signeur, Vatier. — *Audiences de contrats*, 1642-1661. — 30 mars 1653, contrat de vente faite par Gabriel Onfroy, éc., à Eustache Onfroy, éc., sr de Plainemare, « du tiers de la succession de deffunt son père, Gaspart Onfroy, escuyer, succession aussi de David Onfroy, Eustache Onfroy, de dlle Catherine Cornet, Jeanne Ouardel, Noémy Leconte, au moyen de 7.200 l. de rente » ; contrat passé devant Jean Chrestien et François de La Porte, tabons à Caen, 17 mai 1652. — Contrat d'accord passé entre lesdits Eustache et Gabriel Onfroy « touchant une fieffe sous le nom de Denis Ouardel, par Jeanne Ouardel, de plusieurs maisons et héritages par 40 l. et deux poulles par an, 18 sept. 1624, devant Jean Chrestien le jeune et Jean Ancelin, tabons à Saint-Silvain. — 24 juill. 1661, contrat d'acquêt fait par Pierre Morel, éc., sr de Formentin, cer du Roi, trésorier général de France au Bureau des Finances, à Caen, de Jean Laugeois, dit Lafosse, d'une portion de terre « en la valée de Granteville » pour 45 l. et 1 écu de vin, acte du 18 juillet 1661, etc...

E Suppl. 1439. — GG 5. — (Liasse). — 31 feuillets.

1674-1692. — Baptêmes, mariages, inhumations (Lacunes : 1676, 1677, 1680, 1681). — Assemblées du commun : 1674 à 1678. — Curés : Pierre Le Pesteur + avril 1678, Pierre Bonnois ou Le Bonnois, 1678. — 1678 : 1er mai, bapt. de Gilles, fils de David Ricard, par Michel Hunerel, pr., « desservant en lad. église, pour l'absence de Me Pierre Le Pesteur, pr., curé dud. lieu », en présence de Jacques Hardy, clerc, « estudiant en théologie à Caen » ; 29 avril, inh. dans le chœur, de Pierre Le Pesteur, c. du Mesnil-Frémentel, « notaire apostolique, promoteur de l'abbaye royalle de Fécamp en l'Officialité d'Argences », par Richard Le Bourguignon, curé de Mondeville « assisté de Mrs les Curés voisins »,... « led. Le Paisteur décédé le jourd'hier en la ville de Caen, au faubourg de Vaucelles en la maison de Mr Fontaine, prestre. » — 1683, 23 fév., bapt. d'un fils de Pierre-Louis Le Petit, sgr des Ifs, et de Gilonne de Piédoue, en présence de noble dame Marie Huet ; 27 avril, « les cérémonies du St Baptesme qui avoient été différées par permission du Très R. Père prieur et vicaire gnal de Fescan, à l'enfant dud. Pierre-Louis Le Petit, ecsuier, et de lad. dame Gilonne Piédoue, ont esté suplées et administrées dans cette église par Messire Pierre-Daniel Huet, Conseiller du Roy en ses conseils, abbé d'Aunay, et a esté nommé Pierre-Daniel par ledit seigneur Abbé D'aunay, assisté de Noble Dame Madeleine Le Petit, épouse de Charles Doynel, escuier, sieur de la Sausserie, présence de Vénérable et discrepte personne Me Pierre-Daniel Piédoue, pbre, Anthoine de St Simon, sous-diacre, et desd. sieur et dame des Ifs » ; 6 juill., bapt. d'un enfant de Jacques Chaperon et Jeanne Aupoids, de Mondeville, présenté par son père « disant que led. enfant estoit pressé ». — 1684 : 10 avril, ondoiement d'un fils de Pierre-Louis Le Petit, sr des Ifs, en présence de Marie Huet ; 17 avril, inh. dans le cimetière, dudit enfant. — 1685 : 3 mai, inh. d'une fille desd. sieurs, « présence de Maître Pierre-Daniel de Launay, pbre, de damlle Marie Huet, lesquels ont déclaré que led. enfant avoit ésté baptisé par la sage-femme à la maison dud. Sr Le Petit et ensuite auroit esté transporté à norir en la parr. d'Hérouvillette, où il est mort et raporté icy, et aussi la sage-femme assignée pour voir dire qu'elle sera interdite d'avoir osé baptiser sans nécessité à la maison du ss Le Petit, par récidive. » — 25 sept. 1686, inh. de Barbe Martin, ve de Louis Gabriel, présence de Robert Gosse, architecte, de Démouville. — 8 déc. 1687, bapt. de Marie-Daniel-

Eulalie, fille de Pierre-Louis Le Petit, sgr des Ifs, née le 6, parr.: Pierre-Daniel de Piédoue, licencié aux droits, c. de la paroisse de Bourgeauville, marr.: Marie-Madeleine Blondel de Tilly, en présence d'Eustache-Laurens Eudine, de Brucourt, de J.-B.-Joseph de Piédoue. — 29 fév. 1688, mar., par ledit Pierre-Daniel de Piédoue, « estant dans l'église paroissiale du Mesnil-Frementel », . de Charles Cardel, de la par^se^ d'Acqueville, et Gabrielle Leliepvre, du Mesnil-Frémentel, en présence de Pierre-Louis Le Petit, sgr des Ifs, de René-Joseph Eudine, s^r^ de Goupigny, de Gillonne de Piédoue, etc. — 1689: 11 mai, bapt. de Jean-Louis, né le 29 janvier, fils de Pierre-Louis Le Petit, chev., parr. : Jean Regnaud de Segrais, chev., sgr et patron de Fontenay-le-Paynel et autres terres; marr.: Catherine Le Tenneur, v^e^ de feu Gaspard de Cauvigny, chev., sgr de Colomby, dame de Langrune, en présence de Marie-Madeleine de Saint-Simon; 23 oct., mention de l'inh^on^ de Thomas Jean, c. de Saint-Jean d'Argences, dans le chœur de l'église de Saint-Jean, faite « par Nous Pierre Le Bonnois, pr. c. du Mesnil-Frémentel, promoteur de l'abbaye et Exemption de Fescamp en l'Officialité d'Argences, présence de honorables personnes Me Philbert Gruchey, pr. curé de Saint-Patrice dud. Argences, Thomas Hüe, pr. curé de Cantelou, Jacques Bertrand, pr curé d'Airan, Jean Le Poutrel, bailly d'Argences, Jean Duhamel et plusieurs autres. » — 1691 : 1er juin, inh. d'une fille de Pierre-Louis Le Petit, éc., née la veille, « baptisée à la mesme heure n'aiant vescu que très peu de moments ou viron demie heure »; 27 déc., inh. de Jean-Louis Le Petit, fils des mêmes, âgé de deux ans. — Autres actes concernant les familles Aubin, Besnard, Bidard, Busnel, Devaux, Ducellier, Guillebert, Hébert, Lallier, Laugeois, Lavallée ou Vallée, Martin, Mazure, Osmont, Putot, Richard, Vallée, Varin, Vergée. — *Délibérations du commun:* fol. 9: 4 fév. 1674, assemblée, 4 présents: David Besnard, Louys Richard, David Ducelier, David Richard, — pour élection des col^rs^ du sel. Elu: David Ducelier. « à ce présent, certifions par la diligence dud. collecteur sont venus les personnes de Mathieu Putot, Louys Laugeois, Richard Laugeois et Eustache Besnard, lesquels ont signé et ratifié lad. élection; fait ce vingt-cinq^e^ jour de febvrier aud. an. » Fol. 12: 6 déc. 1676, Guillaume Laugeois est élu collecteur du sel pour 1677. — 17 janv. 1677, assemblée pour remplacer led. Laugeois, « lequel est mort huit jours après avoir asis et faict faire le rôle du sel »; Mathieu Putot est élu « pour lever le sel et le distribuer à un chachun selon le roole dud. défunt. » Fol. 13: 6 janv. 1678, assemblée, 6 présents, « pour donner pouvoir aux collecteurs année présente de la taille à scavoir à David Ducellier et David Richard, d'imposer la personne de Jean Corbel à la somme de 34 l., et en cas que lesd. collecteurs ne puissent recouvrer payement sur ledit Corbel, attendu qu'il demeure hors élection, de la rejeter sur lesd. parroissiens au marc la livre, lesquels collecteurs seront tenus en aporter diligence qu'ils auront faictes sur led. Corbel auxdicts parroissiens, attendu qu'ils feront contribuer à leurs dépenses les poursuites faites. » — Autres assemblées pour élection de collecteurs du sel ou de la taille; modification du rôle, etc.; le nombre des présents varie entre 3 et 6. — Déclarations pour transfert de domicile. — Registre pris à revers: fol. 16: note de distributions d'aumônes aux pauvres, 1685 et 1694: « du 4e janvier, à Jean Hamon pour les pauvres de Mondeville: 15 s., qu'il a deub mettre aux mains de Mr de la Poterie. A la marge: « du 23e avril, j'ai baillé un boess. d'avoine à la vefve Laloue et à sa fille avec un quart d'orge, m'ont baillé 50 s. retournant bon » etc.

E Suppl. 1440. — GG 6. — (Liasse). — 54 feuillets

1693-1750. — Baptêmes, mariages, inhumations. Lacunes: 1696 et 1741; bapt. et mar.: 1748 et sept. 1747). — Curés : Pierre Le Bonnois + 1728, Pierre Cauvet, 1729. Vicaire : Philippe Lelarge, 1726-1728. — 1693: 20 août, inh. de Nicolas Louvel, fils de Michel, d' « Aubusson », vicomté de Vire, présence d'Etienne Vardon, Gilles Massé et Nicolas Louvel, tous d' « Aubusson. » — 1695 : 21 janv., inh., dans l'église, de Gilles Le Bonnois, décédé à Caen, par. Saint-Etienne; 8 déc., inh. au même lieu, de Marie Nicole, sa veuve. — 17 mai 1697, mar. de Noël Regnoult et Jacqueline Desaunets, présence de Jean Deschamps, pr., de Pierre Le Bonnois et de Gillonne Piédoue. — 27 mars 1700, bapt. de Gillonne-Bernarde, fille de Robert Hardouin et Marthe Quillane, marr.: Gillonne Piédoue, femme de Pierre-Louis Le Petit, éc., s^r^ des Ifs; parr.: François-Bernard de Cauvigny, chev., sgr. de Clinchamps. — 21 mars 1707, bapt. d'un enfant présenté par Marie Férey et Hélaine, femme de Germain Couvrechef, lesquelles déclarent que cet enfant est celui d'une servante demeurant chez M. des Ifs et « mis au monde du mois de novembre dernier, et m'ont dit qu'il étoit pressé pour

le baptiser », nommé Jean. Le 26 mars, comparution devant le curé, de lad. servante : Françoise Guérard, « laquelle m'a dit et déclaré led. son enfant estre des œuvres du sieur Bouteville, sgr de St Cloud, demeurant à Fierville » (Le mot Bouteville et les signatures des témoins d'une encre plus pâle que le texte). — 25 fév. 1709, inh. « d'Abraham Anonime, de la parr. d'Esperon, qui est décédé du jour d'hier dans une estable de m^r Ifs ; » 21 nov., inh. « d'une pauvre mandiante. » — 1710 : 22 mars, inh., dans l'église, de Pierre-Louis Le Petit, sgr. des Ifs, décédé la veille ; 27 mai, mar., par Pierre-Daniel de Piédoue, chanoine de l'église de Bayeux, dans l'église de Cagny, présence du curé de Cagny et avec la permission du curé du Mesnil-Frémentel, de Guillaume-François de Hauchemaïl, éc., sgr. du lieu, fils de feu Jean-François de Hauchemaïl, éc., sgr. du Port, et de Marguerite Gillot, de Sainte-Marie-du-Mont, diocèse de Coutances, avec Marie-Daniel-Eulalie Le Petit, fille de feu Pierre-Louis Le Petit, éc., sgr des Ifs, et de dame Gillonne Piédoue, en présence de Pierre de Bray, éc., de Gillonne de Piédoue, de Pierre-Daniel Le Petit, éc., sgr. des Ifs, de Mlle de La Sauserie. — 25 avril 1711, inh. de François Dubosc, « domestique de M^r D'Auchemaïl » ; 3 mai, bapt. de Robert-Gilles-Daniel, fils desd. Hauchemaïl et Le Petit, parr. : Robert de Hauchemaïl, éc., sgr. du Port, marr. : Gillonne Piédoue, v^e de feu Pierre-Louis Le Petit, s^r des Ifs ; 27 oct. : « Un garçon pauvre revenant du Mont St Michel, quon a dit estre originaire du païs de France, et qui avoit esté malade à l'hopital de Caen, est mort proche le grand chemin du Roy, au bout de l'avenue de M^r des Ifs, et qui pouvoit estre âgé de 13 à 14 ans, a été inhumé dans le cimetière de ce lieu, et moy pbre, curé de cette église, je m'étois transporté sur le bord dud. grand chemin, et il ne pouvoit plus parler. J'ay seulement sur luy fait les prières. On m'a dit qu'il avoit un chapellet et avoit son petit baudrier de coquilles du Mont-S^{t}Michel. » — 1714 : 29 juillet, bapt. de Gillonne-Michelle Ducelier, fille de Jean et de Madeleine Diligence, marr. : Gillonne Piédoue, veuve de Pierre-Louis Le Petit, chev., sgr. des Ifs, parr. : Michel-Gabriel Piédoue, éc., clerc de Caen, en présence d'Estienne Surblé, acolyte, de J.-B. Piédoue, éc. — 10 avril 1728, inh. de Pierre Le Bonnois, c. du lieu, décédé le 9, par Malouin, docteur en théologie, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen, et official de Fécamp, dans le chœur de l'église, en présence des curés de Giberville, de « la Grosse-Tour », de Manneville, du Poirier, de Démouville, de Cagny, de Frénouville, de Grentheville, etc. — 14 mai 1742, opposition formée par Marie-Magdelaine Briard, de Giberville, à la publication des bans du futur mariage d'entre Thomas Manouris, d'Esson, et d'Elisabeth Le Cerf. — 21 avril 1745, inh., dans l'église, de Jacqueline Lepetit, veuve de Richard Cauvet, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen. — Autres actes concernant les familles : Bénard, Bertheaume, Bidard, Bouet, Cassigneul, Chauffer, Conard, Couvrechef, Dauge, Denis, Donnet, Ducelier, Duchemin, Durand, Fanet, Ferac, Fleury, Gosse, Guesdon, Guesnon, Hardouin, Hébert, Laugeois, Laurent, Lecerf, Lecointe, Ledanois, Lepetit, Leséné-cal, Letournelle ou Lestournelle, Loisel, Louvel, Lozay, Martin, Mazure, Pain, Panel, Philippe, Piquenard, Poret, Prenpain, Prodhomme, Rames, Regnoult, Ricard, Ruette, Sanson, Tapin, Torcapel, Totain.

E Suppl. 1441. GG 7. — (Liasse). 88 feuillets.

1751-1775. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Cauvet. Fol. 11 : mention erronée à la date du 23 mars 1753, de l'inh. d'Orange, c. de Saint-Patrice d'Argences (Cf. ci-après). — 8 mai 1754, bapt. de Marie-Anne Rames, fille de Louis, en présence du curé d'Emiéville, F. Lemoine. — 28 mars 1755, mention de l'inhumation d'Antoine Orange, curé de Saint-Patrice d'Argences, dans le chœur de son église, par Pierre Cauvet, curé du Mesnil-Frémentel, promoteur de l'officialité d'Argences, en présence de Selles, curé de Saint-Jean d'Argences et des curés de Moult et Valmeray et du vic. de Moult. — 31 août 1758, mention de l'inh. de Charles Selles, curé de Saint-Jean d'Argences, dans le chœur de l'église par led. Cauvet. — 18 janv. 1762, bapt. par Pierre Cauvet, vicaire de Bavent. — 30 avril 1763, mention de l'inh. de J.-B. Le Canu, curé de Mondeville, dans le cimetière de Mondeville, « proche la Croix, suivant qu'il l'avoit souhaité », par Pierre Cauvet. — 1er avril 1764, mention de l'inh. dans le chœur de l'église Saint-Patrice d'Argences, de Louis-Thomas Frémond, curé dud. lieu, par le même. — 18 avril 1765, inh. de Jean-Pierre Masure, « mort subitement sur le terroir de Cagni. » — 17 déc., 1766, mention de l'inh., dans le chœur de l'église de Sainte-Paix, « près Caen », de Jean Frérai, curé de lad. paroisse, décédé le 15, par le même, en présence des curés du Château, de Saint-Julien, de

Saint-Sauveur de Caen, de M. de Cordé, obitier de la paroisse de Mondeville. — 1er août 1769, inh. de Pierre Pain, de la paroisse de Cormelles, « sans avoir reçu aucun sacrement, étant mort subitement.... par ordonnance de Mr le Bailly d'Argences, Ste Paix et St Gabriel. » — 8 déc. 1772, inh. de Marie Ducellier, « aagée de 99 ans, après avoir receu tous ses sacrements avec une présence d'esprit jusqu'au dernier soupir. » — 25 juin 1773, inh. d'Alexandre Denis, en présence des curés de Manneville: Le Bas, du Poirier: Mériel, de Giberville: Canivet, de Cagny: Noël, de P.E. Lieue, c. de Démouville. — 16 août 1774, bapt. par Hébert, c. de Grentheville, de Marie-Anne-Félicité Canivet, fille de Charles. — Autres actes concernant les familles: Bénard, Bidard, Boisard, Bonnet, Briard, Brière, Canivet, Diligence, Ducellier, Dulondel, Férai, Girouard, Hamon, Hüe, Lecerf, Lecoq, Lefèvre, Legras, Lepeltier, Lepetit, Masure, Morin, Noël, Pain, Philippe, Pierre, Pipart, Poisson, Prodhomme, Rames Ricard, Sanson.

E. Suppl. 1442. — GG 8. — (Liasse). — 58 feuillets, 1 pièce jointe.

1776-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures. (Lacune : inhumations de 1781). — Curés : Pierre Cauvet + 1788, N. Cauvet, 1788. Desservants: N. Cauvet, 1785, J. Le Couturier, 1786-1787. — Fol. 3, 28 mars 1777 : « On a inhumé Mre Marescot, curé de St Jean d'Argences, dans son église, mort de la milière. » — 16 août , inh. « du corps d'un passant. » — 21 sept. 1779, inh. « d'un mandian (en interligne: Pierre Souri) quon ma dit être de la par. de Fréne au bocage. » — 13 juin 1784, bapt., par Prempain, pr., de la paroisse de Saint-Jean de Caen, de Daniel-Pierre L'Ebaudy, fils de Daniel. — 4 nov. 1784, inh. de Marie Lane, par les curés de Grentheville, Godefroy, et Frénouville, Massieu. — 1785: actes par: N. Cauvet, pr. desservant, Picard, pr., Canivet, vic. de Mondeville, J. Le Couturier. — 29 juin 1785, inh. de Jean Ducellier, ancien trésorier, par Canivet, vic. de Mondeville. — 12 sept. 1786, inh. de Pierre Gondouin, par le c. de Grentheville, Godefroy, en présence de J. Le Couturier, prêtre desservant. — 15 fév. 1788, inh. de Pierre Cauvet, curé du lieu, « doyen et promoteur de l'exemption d'Argences », décédé le 14, âgé de 89 ans, par Massieu, c. de Frénouville, en présence de Noël, c. de Cagny, de G.F. Le Dru, c. de Frénouville, de Godefroy, c. de Grentheville, de Le Provost, vic. de Démouville, et de « Cauvet, curé du Mesnil-Frémentel. » — 12 sept. 1789, inh. de Françoise Boufet, ve de Jean Ducellier, par le c. de Soliers, Le Carpentier, en présence de Godefroy, c. de Grentheville. — Pièce jointe: Jeanne Le Brun, veuve de Nicolas Michel, consent que son fils Jacques Michel contracte mariage « avec qui bon lui semblera », acte passé en brevet devant Charles Fouquet, notaire au bailliage de Vire, pour le siège d'Athis, le 27 déc. 1788. — Autres actes concernant les familles: Bénard, Brione, Brunet, Canivet, Colet, Daligats, Déloges, De Vaux, Doré, Ducellier, Férey ou Férai, Gobillet, Lavinai ou Laviné, Lebaron ou Baron, L'Ebaudy ou Lébaudy, Lecerf, Lefèvre, Lepeltier, Le Roy, Masure, Michel, Miray, Moriet, Pain, Prempain, Prodhomme.

CANTELOUP.

E Suppl. 1443. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. 244 feuillets, 1 pièce parchemin, 14 pièces papier.

1707-1792. — Eglise paroissiale de Saint-Jean de Canteloup. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Jue, Jean Godey, J.-B. de Mallortie, curés. — 1707, 31 déc., inh., dans le chœur, de Thomas Jue, curé, par Thomas Laumônier, curé de Cagny, doyen de Troarn; présents, J.-B. Le Chandelier, curé d'Héritot, Jacques Hadebique, chanoine de la collégiale de N.-D. de Croissanville. — 1739, 24 mars, inh., dans le chœur, de Jacques Godey, pr. — 1741, 18 mars, inh. de Pierre Le Bouteiller, par Laurent Maupas, desservant la chapelle du Bois-Roger, à cause de la maladie du curé. — 1742, 8 juin, bénédiction, par Thomas-Antoine Laumônier, curé de Cagny, doyen de Troarn, de l'autel de l'église de Cantelou, construit par les soins et aux frais du curé de présent (Jean Godey). — 1743, 7 mars, bénédiction d'une cloche pesant 440 l., poids du Roi, par Jean Godey, curé, et « nommée par lui sous l'invocation de la Vierge-Marie. Nota que la seconde cloche du poids de 293 l., poids du Roi, fut bénie par moi, pbre, curé de Cantelou soussigné, sous l'invocation de St-Jean-Baptiste, patron de lad. paroisse, et nommée par Pierre Vautier, bourgeois de Caen, accompagné de dame Marie Jue, veuve de Nicolas Godey, le samedi 15e jour de juillet 1724. Ce qui sert à rectifier la date de l'inscription de lad. cloche, où par erreur on a mis MCCXXIV. » Signé: « J. Godey. » — 1743, 3 sept., bapt. de Marie-Anne-Victoire-Charlotte-Félicité-Perpétue, fille de Jean Hélie, sr de La Fontaine, conseiller du Roi en

l'élection de Caen, et de Marie-Félicité Haguenet; marr.: Marie-Anne Lefebvre, grand'mère de l'enfant; parr.: Charles Haguenet, son grand-père. — 1744, 3 nov., bapt. de J.-B.-Jacques-Toussaint Hélie, fils des précédents; 22 déc., « le tableau du grand autel de l'églize de Cantelou, représentant le Baptême de N. S. J.-C. par St Jean-Baptiste a été béni à Cagny, par Monsieur L'aumônier, curé dud. lieu, doyen de Troard, aux présences des soussignez, sçavoir: M. Elouis, peintre de Caen, paroisse de St-Pierre, et autres de cette paroisse de Cantelou. » — 1745, 23 déc., bapt. de Jacques-Thomas Hélie. — 1746, 15 déc., bapt. de Jean-Etienne Hélie. — 1748, 8 janv., de Marie-Françoise-Sophie Hélie. — 1749, 22 avril, de Marie-Rose-Monique Hélie. — 1750, 30 mai, de Marie-Anne-Thérèse Hélie. — 1752, 10 avril, de J.-B.-Charles Hélie. — 1753, 12 mai, d'Antoine-Félix Hélie. — 1754, 3 août, d'Etienne-Bonaventure Hélie. — 1755, 9 août, de Pierre-Romain Hélie. — 1756, 7 sept., de Marie-Victoire Hélie. — 1757, 1er nov., de Toussaint Hélie. — 1758, 29 oct., de Simon Hélie: tous enfants desd. Jean Hélie, sr de La Fontaine, et Marie-Félicité Haguenet. Note : « St Roch et St Sébastien, eleües seconds patrons de la paroisse de Cantelou, en l'année 1758, année en laquelle la paroisse quoy qu'ataquée de la maladie contagieuse grandement, on eut recours à ces deux Sts cy-dessus et on fit une procession extraordinaire à St Roch, parce que la dévotion à ces deux Sts étoit dès auparavant établie dans la paroisse, il ne mourut personne, quoy que la même maladie moissonnât une quantité prodigieuse de monde dans les paroisses voisinnes; et en mémoire et reconnoissance des grâces obtenues par l'intercession de ces grands Sts auprès du bon Dieu, moy curé soussigné ay donné un tableau représentant St Roch et St Sébastien et ay obtenu de monseigneur de Bayeux, par Mr de Nicolay, son vicaire général, que l'on fairoit l'office, à l'avenir, des deux Sts cy-dessus le dimanche prochain de la fête de St Roch et de St Sébastien, et en même temps ay obtenu de mon dit seigneur la permission d'exposer le très-Saint Sacrement les jours de St Roch et de St Sébastien, érigées seconds patrons par l'autorité de mon dit seigneur de Bayeux, suivant la lettre que j'ay receüe à ce sujet de Mr de Nicolay, vicaire général de Bayeux, le 12 octobre 1758. » Signé: « de Mallortie, curé de Cantelou. » — 1760, 6 avril, bapt. de Marie-Cécile Hélie. — 1761, 9 mai, d'Anne-Julie Hélie. — 1762, 15 déc., de Marie-Luce-Perpétue Hélie, enfants desd. Jean Hélie et Marie-Félicité Haguenet. — 1764, 25 avril, mariage de Gabriel-Laurent de Flambart, fils de Laurent de Flambart, éc., et de Judith de Fermanel, avec Marie-Catherine Soufflant, fille de feu Laurent Soufflant et de Marie Guillot, domiciliée de fait à Saint-Jean de Caen, et de droit à Carcagny, led. Flambard, de Villers-en-Ouche, diocèse de Lisieux ; 23 sept., bapt. de Guillaume-Maurice Hélie, fils desd. Jean Hélie de La Fontaine et Félicité Haguenet de La Chesnaye (18 enfants nés en 22 ans du même père et de la même mère). — 1766, 27 mai, inh. d'Agathe de Mallortie « Dubar. » — 1769, 16 juill., bénédiction, par Mallortie, curé, par permission de Pierre-Jules-César de Rochechouard, év. de Bayeux, du petit autel de l'église de Canteloup, « sous l'invocation de la Très-Ste Vierge, de St Sébastien et de St Roch, seconds patrons de l'église paroissialle de St Jean-Baptiste de Cantelou. » — 1775, 9 juill., bapt. par Maupas, chanoine de Croissanville, de John Linch, nègre, demeurant chez M. de Blagny, éc., sgr de la paroisse, né à Tengaterogue, paroisse de la ville de Montréal, Amérique septentrionale, le 16 mars 1743, de Joseph Linch et d'Anne Bara, et nommé Jean-Louis. — 1780, 21 sept., bapt. de Charles-Henri, fils de Léonor-Antoine Hue de Carpiquet, chev., comte de Blagny, sgr. patron haut-justicier de Canteloup, suzerain de Crémanville, ancien mousquetaire de la garde du Roi, et d'Antoinette-Marie-Félicité de L'Estache ; parr. : Charles-Gabriel-Daniel de Frotté, chev., sgr de Couterne ; marr.: Victoire-Adélaïde Du Mesnil de Saint-Pierre ; — 3 sept., bénédiction par Mallortie, curé, d'une croix de pierre placée par lui dans le cimetière ; — 21 nov., inh. de Jean Hélie, sr de La Fontaine, conseiller en l'élection de Caen, âgé de 65 ans. — 1781, 6 oct., inh. de J.-B.-Charles Hélie, prêtre, âgé de 29 ans. — 1782, 26 nov., mariage, sur dispense d'affinité, de Jérôme Thillaye, président au Grenier à sel de Darnetal, fils de feu Jérôme Thillaye, docteur en médecine, et de feu Catherine Leloup, de la paroisse de Saint-Etienne-la-Thillaye, avec Marie-Cécile Hélie, fille dud. feu Jean Hélie et de Marie-Félicité Haguenet.— 1778, 29 sept., mariage de Jean Capelle et de Marie-Victoire Hélie, fille dud. Jean Hélie de La Fontaine: baptêmes de leurs enfants: 1779, 7 août, Marie-Victoire; 1780, 28 juillet, Jean-François ; 1781, 5 sept., Pierre-Victor; 1782, 26 sept., Marie-Anne-Félicité ; 1784, 28 janv., Louis-André-

Joseph; 1785, 6 nov., Louis-Pierre; 1786, 17 nov., Marie-Cécile; 1788, 2 juill., Louis-Auguste; 1789, 26 juill., Marie-Anne-Sophie; 1792, 21 août, Marie-Monique. — Quelques délibérations du commun.

CLEVILLE.

E Suppl. 1444. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. 457 feuillets, 7 pièces papier.

1678-1738. — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Hubert, Thomas Hue, Guillaume Langlois, Georges Legouix, curés. — 1679, 16 juil., bapt. de Georges, fils de Jean de Paysant, éc., s^r de Barneville, et de Renée Formentin, parr.: Georges de Foucques, éc., s^r de Joncquet; marr. : Marie Formentin ; 25 sept., mariage de Nicolas Labbey, éc., s^r de Billy, de la paroisse de Hotot, et de Marie Formentin. — 1681, 15 juin, lecture au prône de la messe paroissiale « d'un certain arrest de la cour de Parlement touchant le périssement d'enfans, donné à Rouen le 6 novembre 1674, ensemble de l'ordonnance de Henry second, de l'an 1556, sur le fait de recellement de grossesse et périssement d'enfants et aussy de l'ordonnance de Henry troisiesme, de l'an 1586, par laquelle il est enjoinct à touts curés de publier et dénoncer au peuple le contenu de lad. ordonnance de Henry second à leurs prônes des messes parroissiales de trois mois en trois mois. » — 1683, 12 mars, bapt. de Guillaume, fils desd. Nicolas Labbey et Marie Formentin; parr.: Guillaume Labbey, éc., s^r des Coudrayes; marr.: Marie Hue. — 1684, 3 mai, inh., dans l'église, de Pierre Le Maistre, m^e chirurgien, l'un des paroissiens, âgé de 35 à 40 ans. — 1685, 9 juin bapt. de Marie, fille de Robert Varin, notaire, et de Jeanne Lefebvre. — 1686, 30 juill., mariage de Jean Cauche, s^r des Enclos, de Saint-Loup-de-Fribois, et de Marguerite Du Val. — « Mémoire des communiants de l'église paroissiale de N.-D. de Cléville pour l'année 1689 (quinzaine pascale). Le tout se monte à 343. » — Semblable mémoire pour l'année 1690: « le tout se montant à 342 personnes ou environ. Mme du Boisroger a été à Ste Barbe et n'en a pas apporté d'attestation; le fils de M. de Barneville, écolier, a fait son devoir à Caen. » — 1688, 29 août, bapt. de Robert, fils de Robert Varin, notaire, et de Françoise Porin ; 7 oct., mariage de Gilles de Bailleul, chev., sgr et patron d'Ammeville, Franqueville, etc., fils de feu François de Bailleul, chev., sgr desd. lieux et de Catherine de Larcher, de Morainville, et Françoise de Bailleul, fille de Jacques de Bailleul, chev., marquis de Croissanville, sgr et patron de Croissanville, Méry, Bissières, Vicques, etc., et de Jeanne Collin, demeurant au château de Croissanville, paroisse de Cléville. — 1690, 27 août, bapt. de Nicolas, fils de Robert Varin, notaire, et de Françoise Porin; parr.: Nicolas Ruault, éc., s^r de Cléville; marr.: Marie-Madeleine de Paysant, fille de Jean de Paysant, éc., s^r de Barneville; 22 nov., inh. dans le chancel de l'église, à la place des sieurs de Cléville, de Barbe Du Moustier, dame de Cléville, veuve de Louis Ruault, éc., s^r de Cléville, âgée de 40 à 45 ans. — 1696, 8 mai, mariage de François Bonnet, éc., sgr de La Cour-Bonnet, fils de François Bonnet, éc., sgr de La Cour-Bonnet, et de Marie Bonnet, de Neaufle, diocèse de Séez, avec Marie-Madeleine de La Rue, fille de Pierre de La Rue, éc., sgr de Jort et de Bernières, et de Marie de Sillans, par Guillaume Bonnet, éc., curé d'Echauffour, diocèse de Séez, frère de l'époux, présents: Charles de Sillans, Marie-Madeleine Guéroult, sa femme, Sébastien de La Rue, éc., s^r de Bernières, François de Courseulles, éc., sgr et patron de La Brevière, Jean-François Colleville, chapelain de la chapelle du Bois-Roger, led. mariage célébré dans la chapelle du Bois-Roger. — 1703, 23 oct., bapt. de J.-B., fils de Sébastien de La Rue, sgr de Bernières, de Rupierre, etc., et d'Anne-Charlotte d'Osmont; marr.: Cécile de La Rue, dame de Mandeville ; parr.: frère J.-B. d'Osmont, chev. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — 1706, 27 avril, cérémonies du bapt. d'Eustache-Sébastien, fils desd. Sébastien de La Rue, sgr de Bernières, Jors, Rupierre Saint-Pierre, Boisroger, etc., et Anne-Charlotte d'Osmond; parr.: Eustache de Bernard d'Avernes, chev. de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Chanu; marr.: Madeleine du Val-David, veuve de Charles Malard, chev., sgr de Boitron; 22 nov., mariage d'Alexandre de Martinbosc, éc., s^r de La Vaucelles, fils de François de Martinbosc, éc., et de Marie Turpin, de la paroisse de Méry, avec Marie-Madeleine de Paysant, fille de Jean de Paysant, éc., s^r de Barneville, et de Renée Frementin; présents: Charles et Pierre de Paysant. — 1707, 17 août, inh. de Thomas Hue, curé. — 1708, 12 sept., mariage de Pierre du Meurier, brigadier des gardes de l'Ordre de Saint-Louis, résidant à Saint-Germain-en-Laye, parisien, fils de Jean du Meurier, éc., et de demoiselle de Gaste-

bois Du Meurier, avec Catherine-Henriette Chamois, fille de Pierre et de Marie Le Débonnaire, bourgeoise de Paris. — 1714, 2 déc., bapt. de Charles-François, fils de Pierre de Paysant, éc. sr de La Boullaye, et de Marie-Madeleine Aubert; parr.: Charles de Paysant, éc., sr de Brémoy ; marr. : Marie-Madeleine de Paysant. — 1716, 4 juill., bapt. de Gilles-Gabriel-Jacques, fils de François Bailleul, éc., sr de Vicques, et de Marie-Françoise-Elisabeth Bailleul ; parr. : Jacques Greley; marr.: Elisabeth Rouland; présent, Marin Le Galois, chanoine de Croissanville. — 1720, 23 mars, inh. dans l'église, de Nicolas Labbey, éc., sr de Billy, âgé de 84 ans; 17 oct., inh., dans l'église, de Jean de Paysant, éc., sr de Barneville, âgé de 79 ans. — 1723, 5 nov., inh. dans l'église de Croissanville, de François de Bailleul, marquis de Croissanville. — 1727, 13 fév., inh. dans l'église, de Pierre de Paysant, éc., sr de La Boulaye, âgé de 49 ans ; 15 juill., mariage de J.-B.-Jacques de Vaumesle, éc., sgr de Saint-Michel-de-Livet, fils de feu J.-B. et de Catherine Dubois, de la paroisse de Saint-Jean du Theuney, dioc. de Lisieux, avec Madeleine-Renée de Paysant, fille de feu Pierre, éc., sr de La Boulaye, et de feu Madeleine de Barassin, de Cléville ; présents, Pierre Du Bois, éc., sgr de Launey, oncle de l'époux, Charles de Paysant, éc., sr de Brémoy, oncle de l'épouse ; 10 nov., inh. de Guillaume Langlois, curé. — 1728, 16 oct., inh. de Suzanne de Tilly, dame de Billy, femme de Pierre Labbey, éc., sr de Billy. — 1735, 24 oct., inh., dans l'église, de Pierre Labbé, sr des Coudraies, éc., âgé de 35 ans. — 1737, 11 juin, inh., dans l'église de Croissanville, de Gabrielle-Marguerite de Sainte-Marie, dame de Croissanville, âgée de 87 ans. — Délibération sur le choix d'un soldat de milice : « veu que ceux qu'ils ont cy-devant nommé, les uns n'ont esté trouvé capables par le capitaine, les autres ont deserté ou se sont absentés, tellement qu'il n'en reste en lad. paroisse à présent de capables, ce que voyant lesd. paroissiens ont requis Louis Beaunies, de la paroisse de Byssière, de vouloir faire le service demandé par Sa Majesté, pendant deux ans, ainsi qu'il est specifié par le mandement à eux envoyé, et qu'ils luy payroient pour ce payment raisonnable; ce que led. Beaunies a bien voulu accepter. Pourquoy lesd. paroissiens luy ont accordé payer d'aujourd'huy huictaine la somme de soixante-dix livres, tant pour les deux sols par jour dudepuis le premier janvier jusqu'à ce jour que pour le salaire à luy accordé pour faire led. service pendant lesd. deux ans. Et si en cas que la milice ne marchast pas cette année ou l'année prochaine, led. Beaunies ne sera obligé de rendre aucuns deniers; aura en outre led. Beaunies l'habit et armes mentionnés en lad. déclaration du Roy et telles qu'elles seront jugées convenables par Monsr le capitaine », lad somme levée sur les paroissiens au marc la livre de la taille (6 mars 1689).

E Suppl. 1445. — GG 2. — (Registre). — Moyen format, 704 feuillets, 59 pièces papier.

1738-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Georges Le Gouix, Charles Quesnel, Joseph Aymé, curés, J.F.L. Grimaux, curé constitutionnel. — 1738, 20 oct., bapt. de Marie-Madeleine-Thérèse, fille de Pierre de « Jorre », éc., sr de « Janneville », et de Marie-Madeleine de Paysant; marr.: Marie Aubert, dame de Partgourney; parr.: Charles de Paysant, éc., sr de Brémoy. — 1740, 3 mai, mariage de Gaspard Osmont, éc., sr de Bois-Roussel, fils de feu Gaspard Osmont, éc., sgr. de Bray, et de Françoise Marguerie, de Bray-en-Cinglais, avec Marie de Beauval, veuve en secondes noces de Charles de Paysant, éc., sgr. de La Boulaye-Brémoy, fille de feu Pierre de Beauval et de Madeleine de Viette ; 19 oct., inh., dans l'église, de Marie de Beauval, femme dud. Gaspard Osmont, âgée de 50 ans. — 1741, 19 avril, bapt. de Louis, fils desd. Pierre de Jort, éc., sr de « Jenneville », commissaire d'artillerie, et de Marie-Madeleine de Paysant de La Boulaie ; parr. : Pierre Baudart, éc., sr de Graville, d'Argences ; marr.: Marie-Anne-Catherine Jamot-Moncarel, épouse de Henri-François Hue, éc., sgr de « Lerondelle. » — 1742, 20 janv., inh. dans le chœur, de Georges Vitard, vicaire du lieu, âgé de 33 ans. — 1744, 7 juill., mariage de Pierre-Louis-François de Mésenge, éc., sr du Gast de La Verrerie, veuf, fils de feu Louis-François de Mésenge, éc., sr du Gast, et de feu Elisabeth de Brossard, de la paroisse de Tanville, diocèse de Sées, et Marie-Madeleine de Paysant de La Boulaye, veuve dud. Pierre de Janneville, fille de feu Pierre de Paysant, éc., sr de La Boulaye, et de feu Marie-Madeleine Aubert; présents, Guillaume-Adrien Aubert, éc., oncle de l'épouse, Alexandre de Mésenge, éc., sr des Loges, frère de l'époux, Jacques-Charles de Mésenge, curé de Digny, évêché de Chartres, Pierre de Brossard, éc., sr du Moutier, Suzanne-Charlotte de

La Haye de Pierrefitte-La Boulaye, Madeleine de Pierrefitte, Marie-Henriette de Neuville, Marie-Madeleine de Fouques-Osmont, Marie-Catherine de Fouques-Boisroussel. — 1745, 8 mai, don à l'église de Cléville d'un soleil d'argent, de la hauteur de 18 pouces, par Le Roy, originaire dud. lieu, prieur de Tailleville, « sous le reigne de Maistre George Le Goüix, pbre, curé de Cléville, et du sieur Delan, pour lors vicaire de laditte paroisse. » — 1752, 14 août, inh., dans le chœur, de Georges Legouix, curé ; 17 octobre, inh., dans l'église de Croissanville, de Françoise de Bailleul, veuve de M. d'Anville, marquise de Croissanville, âgée de 90 ou 92 ans. — 1754, 8 déc., bapt. d'Amable-Auguste, fils de François-Toussaint-Amable de Bailleul, éc., chev., sgr., marquis de Croissanville, et de Thérèse Subtil. — 1756, 6 mai, inh. dans l'église de Croissanville, de René de Bailleul, chanoine de Croissanville, ancien curé d'Urville, âgé de 83 ans. — 1758, 3 mai, bapt. de Michel-Alphonse, fils desd. François-Toussaint-Amable de Bailleul, et Marie-Thérèse Subtil de Bellengreville ; marr. : Marie-Anne des Anières de Bellengreville, grand'mère de l'enfant ; parr. : François-Michel Subtil de Bellengreville, éc., capitaine au régiment de Bourgogne. — 1759, 25 mai, parfait jugé du presbytère de Cléville, construit à la diligence de Me Charles Quesnel, curé, par Robert Féret, entrepreneur, à Airan, et Pierre Le Barbier, entrepreneur, à Argences, substitués à feu François-Nicolas Varin, adjudicataire de la construction par marché du 5 juin 1757, devant le notaire de ce lieu, pour la somme de 4.200 l. La première pierre fut placée le 25 oct. 1757 par le comte d'Harcourt, baron de Cléville, représenté par Hélye de La Fontaine, son receveur, la 2e par le curé, la 3e par Etienne Le Gaulier, la 4e par Georges Varin et la 5e par Adrien Formage, vicaire de cette paroisse. — 1759, dimanche 5 août, sur les 3 heures du matin, le feu a dévoré en moins de 3 heures les attenants du presbytère : deux granges, une écurie, deux charretteries, une cave, le tout d'une longueur de 157 pieds, 1.185 gerbes de froment, quelques gerbes d'avoine, 200 bottes de foin, une tonne, 7 tonneaux, etc. « La petite cave de 19 pieds de long sur 18 pieds de large a été reconstruite en 1759 ; l'écurie de 12 pieds de large sur 19 pieds de long en 1760 ; les deux granges en 1761, de 60 pieds sur 20 pieds. Toute cette reconstruction est beaucoup plus élevée et plus large que l'ancienne. » — 1759, 30 sept., déclaration d'exploitation par le curé du tiers des grosses, menues et vertes dîmes et des novales dépendant de la cure. « Reçu de M. le curé de Cléville 19 l. 4 s. pour le contrôle et 4 s. pour livre des deux derniers baux de sa dixme, sur le pied de 725 l. par an. A Argences, ce 29 oct. 1759. Signé : « Duhamel. » — 1760, 29 avril, bapt. de Louise-Rose, fille de Louis Guitton de La Croix, notaire, et de Louise-Rose Vatteville. — 1763 24 mai, bapt. de Jean-Jacques-Joseph, fils de Jean-François-Joseph Duhamel, contrôleur des actes à Argences, et d'Anne Le Poutrel ; parr. : Jacques Marin de La Roque, notaire à Cléville. — 1766, 9 fév., bapt. de Jacques-Charles-Louis Hurel ; parr. : Charles-Nicolas-Jacques Dupont, fils de Jacques Dupont, sgr. d'Aisy, Lignerolles, Brémoy, La Boulaye, sgr. honoraire de Mousseaux, et de Jeanne-Marie-Charlotte de Paysant, dame de Brémoy et de La Boulaye ; marr. : Anne-Françoise-Madeleine Costart, fille de Nicolas-François Costart, éc., sgr de La Chapelle, Canapville, patron honoraire de Méry, et de Marie-Françoise de Courcy ; — 1767, 8 mai, bapt. de Jean-Jacques Thomas ; parr. : Jean-Jacques Le Cerf, maître d'école de Méry. — 1768, 16 nov., bapt. de Marie-Louise-Françoise, fille desd. Jacques Dupont, éc., gendarme de la garde du Roi, et Jeanne-Marie-Charlotte de Paysant ; marr. : Françoise-Renée de Paysant, tante de l'enfant, épouse de Marc-François Le Boucher, éc. ; parr. : Charles-Nicolas-Jacques Dupont, gendarme de la garde, frère de l'enfant, représentant Pierre-Louis de Larcher, éc., oncle de lad. enfant, de la paroisse de Maltot. — 1769, 15 mars, inh., dans l'église, de Marie-Madeleine de Paysant, veuve de Pierre-Louis-François de Mésenge du Gast, âgée de 56 ans. — 1770, 8 avril, bapt. de Charles-Jacques, fils desd. Jacques Dupont, sgr d'Aisy, et Jeanne-Marie-Charlotte de Paysant de Brémoy ; marr. : Ambroise-Elisabeth Gouhier, épouse de Pierre de Foulques du Mesnil, de la par. du Mesnil-Oger ; parr. : Jean-Charles Osmond, sgr. patron de Bray-en-Cinglais ; 15 mai, mariage de Pierre-François Varin, notaire à Cléville, et Marie-Jeanne Fontaine. — 1771, 9 août, bapt. de J.-J.-Laurent, fils desd. Jacques Dupont et Jeanne-Marie-Charlotte de Paysant ; parr. : Charles-Nicolas-Jacques Dupont de Brémoy, frère de l'enfant ; marr. : Marie-Louise-Françoise Dupont d'Aisy, sa sœur. — 1773, 15 déc., bapt. de Marie-Elisabeth-Sophie, née led. jour au château de Boisroger,

paroisse de Cléville, fille de Louis-Auguste-César de Cordé d'Orbigny, sgr. et patron honoraire de Saint-Pierre-la-Vieille, Orbigny, les Moutiers, etc., et d'Anne-Victoire Décorche; marr. : Elisabeth Barbey; parr.: J.-J.-François de Seulle, maître en chirurgie à Caen. — 1774, 2 juin, bapt. de Pierre, fils de Pierre Angot, maître d'école, de Cléville, et de Marie Marie ; 15 juin, inh. d'Adrien Formage, ancien vicaire de Cléville, nommé à la cure « des Bissons-Villons », âgé de 43 à 44 ans. — 1778, 11 mai, inh. de Charles Quesnel, originaire de N.-D. de Caen, curé de Cléville, âgé de 60 à 61 ans. — 1780, « 29 morts, dont 20 enfants, la plus part de la petite verolle et clinque. » — Note sur M. Quesnel, curé de Cléville : il avait établi l'oraison des quarante heures le dimanche de la Quinquagésime et les 2 jours suivants, ainsi qu'une confrérie de charité composée de 14 membres, à la tête desquels était un préfet et 2 assistants élus chaque année; il en avait rédigé des statuts qui furent approuvés par l'évêque; les confrères étaient spécialement chargés d'ensevelir les morts et de les porter en terre. Il contribua beaucoup à la décoration de l'église, à l'augmentation et à la propreté des ornements et linges, dont il donna une partie; il donna aussi les 2 tableaux placés dans le chœur, les ampoules d'argent pour le baptême, le petit ciboire pour porter la communion aux malades et partie du grand ciboire du tabernacle. Il avait fait un testament olographe (11 mars 1777), déposé chez Létourmy, notaire à Caen et contrôlé le 5 nov. 1781, dont le but principal était que sa succession vertît à l'entretien et augmentation des bonnes mœurs dans sa paroisse, en sorte que, quand le capital de sa succession aurait produit 500 l. d'intérêts, cette somme devait être partagée entre les deux filles de Cléville reconnues les plus vertueuses, au jugement de 12 principaux paroissiens, son successeur à la tête, savoir, 300 l. à la plus vertueuse, avec une croix d'or, et le restant des 500 l., les frais de la cérémonie prélevés, à la 2e fille reconnue la plus vertueuse. Pour l'exécution de ce testament et de celui de sa sœur fait en conséquence, la somme de 2.000 l. en capital devant produire une rente de 100 l. par an, fut placée sur la maison des Jacobins de Caen, par contrat sous seing privé en date du 5 nov. 1781. M. Quesnel fut trouvé mort sur le pavé de sa chambre le matin de la nuit du 8 au 9 mai 1778; il avait gouverné la paroisse 24 ans, 4 mois, 8 jours; son corps fut enterré, selon sa volonté, dans le cimetière « en rang et à côté de la dernière personne inhumée, près l'entrée du côté du levant » (Note de Langlois, vicaire de Cléville, son exécuteur testamentaire avec Doinel, curé d'Héritot, 21 déc. 1781). — 1785, 24 sept., bapt. de François-Charles, fils de Henri Vasnier, directeur de la poste aux lettres de Croissanville, et de Thérèse-Geneviève-Antoinette Pringaux ; parr. : Achilles-François-Ursin Hue, comte de Grais, maréchal des camps et armées du Roi et ministre plénipotentiaire auprès du landgrave de Hesse-Cassel; marr.: Wilhelmine-Charlotte-Henriette-Léopoldine, baronne de Wilk, comtesse de Grais, son épouse, représentés par Gabriel Pringaux et Madeleine Féron. — Délibérations du commun concernant : « la manière et le tems le plus convenables à la distribution de l'aumône léguée par feu M Gouix », curé, aux pauvres de la paroisse; l'élection de plusieurs notables chargés, avec le curé, de dresser tous les ans « un catalogue des plus nécessiteux » et de déterminer la part de chacun à ladite aumône: les 1.000 l. léguées ne produisent annuellement que 44 l. 10 s., à cause de la diminution des vingtièmes et suites: cette somme, très modique relativement au nombre des pauvres, partagée en trois distributions annuelles: Pâques, Pentecôte et Noël, leur procure bien peu de soulagement ; les mois de mars, avril et mai étant la saison où leurs besoins sont plus urgents, tant à cause de la rareté des travaux que de la cherté des grains, il est décidé que lad. somme de 44 l. 10 s. sera toujours convertie en pain pour être distribuée en 2 fois seulement, à Pâques et à la Pentecôte de chaque année (1770) ; — l'emploi de la somme assez considérable revenant au profit de la fabrique après les comptes prêts à être rendus par Pierre Saugrain, trésorier sortant d'exercice; les réparations à la couverture de la tour ,l'établissement d'un plancher neuf, la construction de nouveaux fonts baptismaux, ceux existant laissant échapper l'eau sur le pavé de l'église et crevés dans leur base, d'une forme malpropre et d'une masse volumineuse incommode; sur une portion du terrain occupé on pourrait mettre une bancelle pour asseoir les femmes au bas de l'église; la peinture et dorure des deux petits autels de la nef, qui font un contraste désagréable avec le grand autel; l'enlèvement du crucifix placé entre la nef et le chœur, d'une figure indécente et fracturé en plusieurs endroits ainsi que de la poutre qui le soutient, et la sub-

stitution d'une branche de fer avec quelques ornements légers pour servir d'appui à un Christ d'une moyenne grandeur; — la construction d'un nombre suffisant de bancelles, dont une devant ou derrière les fonts et les autres au-dessus des bancs de la nef, etc. (1774); — la construction dans la sacristie d'une armoire renfermant plusieurs volants à pivots pour y poser les chapes et autres ornements, etc. (1775).

COLOMBELLES.

E Suppl. 1446. DD 1. — (Liasse). — 2 p. parchemin. 1 p. papier.

1661 : 1725 : 1769. — I. 26 avril 1661 : contrat d'acquêt par le trésor de Colombelles, de 6 vergées de terre, delle de la Croix au Batel, vendues par Jean Bethemare pour 120 l. t.; le trésor représenté par Jullian Bourdon, bourgeois de Vaucelles de Caen, trésorier en charge, autorisé par certificat du 10; abornements: ledit Bourdon et les représentants de Jean Lhonneur, d'un bout: les représentants de Mad. de Montgommery, d'autre: Jacques Renault, sieur de La Champagne; lad. pièce relevant des fiefs de Chambeoy, appartenant aux représ^{ts} de la dame de Montgommery, exempte de toutes rentes et charges, sauf foi et hommage, relief et treizièmes; payement comptant: 63 l. payées par Guillaume Jean sieur de Clopée, bourgeois de Caen, ci-devant trésorier, « en diminution de ce qu'il pourra être redevable au trésor », 38 l. 10 s., par Bourdon, somme provenant de la bannie du froment de la Charité de Pâques, adjugée à Fleury Rozée, 23 l. 10 s. par le même, sauf à se faire rembourser par le trésor; « les fermages seront à l'advenir employés à la charité de Pasques. » A la suite: audience du contrat faite le 8 janv. 1662, en présence des paroissiens, et parmi eux: Bourdon, ancien trésorier, Philippe Tostain, trésorier en exercice. — II. 21 janv. 1725 : devant Jacques Faguet, notaire à Caen, dom Jacques Fossard, prieur-curé, Pierre Le Marinier, bourgeois de Caen, trésorier en charge, bannies des biens du trésor et de la charité, pour 9 années: au total, pour le trésor 24 acres 3 verg. ½, en 22 parcelles, sises delles du Champ aux Moissons, de la Garentine, de la Longue Plantière, de la Brière, de la Motte du Houx, de la Hache, de l'Eglantier, de la Basse Garentine, de la Place aux Dames, de la Croix au Battel, de la Valette, de la Pierre du bout, du Champ Beuze, de la Petite Campagne, de la Vallée Vernon, des Perruquettes, de la Fosse au Roy. Total des adjudications: 192 l. 17 s. 6 d. Pour la charité: 9 vergées, delles du Castel, du Mueretin, produisant 7 boisseaux ¾ de froment. En outre, bannie de l'herbe, des fruits et des émondes du cimetière pour 31 l. — III. 16 juillet 1769: devant François Le Danois, notaire à Caen, Me Antoine Fornet, prieur-curé, Jean Poubelle, trésorier en charge, bannies des mêmes terres. Produit: 330 l. pour le trésor; 13 bx. 3/16e de froment pour la charité; 42 l. pour le cimetière. Pour les biens de la charité: « le prix de la bannie desdites terres sera en bled froment, mesure et à six deniers de relâche du meilleur de la halle à bled de Caen, et sera payable à la my caresme de chacque année. » Pour le cimetière: l'adjudicataire devra « souffrir l'abbatis des ormes qui sont dans le cimetière, s'il est ainsi requis et jugé à propos. »

E Suppl. 1447. — GG 1. — (Registre). — Moyen format, 92 feuillets.

1602-1669. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Lacunes: juin 1603 à mars 1608; sept. 1611 à fév. 1612; fév. 1617 à sept. 1618; nov. 1630 à avril 1642. — Bapt.: janv. 1657 à févr. 1659; janv. 1660 à déc. 1663; 1665 à 1668. — Mariages: 1665 à 1669. — (Entre les fol. 82 et 83, trois feuillets ont été déchirés, et entre les fol. 89 et 90 cinq feuillets également déchirés). — Audiences de contrats: 1609, 1610, 1658. — Curés: Simon Halley, 1602-1603; Julien Angot, 1608-1618; Gilles Thouroude, 1642+1651 ; Jacques Durand 1648+1658; Michel Halbout, 1660+1663; Jacques Touchard, pr. desservant, 1664. Vicaires: Martin Dumont, 1618; Jean Beaussieu, 1642; Jacques Touchard, 1643; Guillaume Collard, 1659; Bertrand Langlois, 1661. — Fol. 32 v°: registre renversé: « Ensuit le registre des baptesmes, mariages et sépultures faits en l'église de Sainct Martin de Coullombelles par moy frère Simon Halley, prieur dud. lieu, pour l'an 1602. » 20 mars 1603, bapt. de Jean de Burges, fils de Marin: parr. : noble homme Pierre Le Coustelier et Me Ciprien Féron, pr., curé de Ranville; marr.: Julienne Benoist. — Fol. 31 v°: actes de 1603, 1608 et 1609: 3 juin 1608, bapt. de Richard Lysoré; parr.: Richard Raoullé, greffier en bailliage, à Caen, et « Nicol » Levesque, fils de Jean; marr.: Jacqueline de Burges. — Fol. 1 : actes d'avril 1608 à sept. 1609 : 20 mai 1608, bapt. d'une fille « pour le

monnier de Clopée. » Fol. 2. « Ensuit les noms et surnoms des personnes inhumées en l'église et simetière de Sainct Martin de Columbelles, et des mariages et sépultures (*sic*), baptesmes faicts en iad. église, faicts par moy Jullien Angot, prestre de la paroisse de Culey-le-Pairy, à présent demeurant en lad. paroise, [*en surcharge de:* deservant en lad. église dud.] Columbelles, comensant du jour de Toussaint 1608 et finissant led. jour (*sic*) »; 4 nov., inh. de « Pied pelu »; 8 nov., « a esté ensépulturé et enteré Roger du Fresne. » — 1609, 24 janv., inh. de Guillaume de Burges; 12 avril, bapt. de « Quateline » de Burge, fille de Marin; 6 déc. « Mariette qu'on appelloit la grosse femme fut inhumée et enterrée. » — 1610, 17 mai: publication des bans de Jean de Putecottes, sieur de Réneville, et de Marie Malherbe, fille de feu Pierre, sieur de La Rossière, de Colombelles; 12 mai, « François Allan a esté trouvé noié vis à vis du bac de Collombelles par Morin de Burges et Charles Allan, frère dud. deffunct, lesquels l'ont tiré hors de l'eau, viron cinq à six heures du matin, et viron sur les sept à huict heures cest présenté led. Charles Allan avec un mandement de Mancsel, maître des Eaux et Foretz, pour voir et visiter la pers. dud. Allan deffunct, et pour par après le faire lever et ensépulturer, pour auquel mandement accomplir je me suis transporté près le bac de Collombelles dedans le pré M. de la Garenne, là où jé trouvé la personne dud. deffunct estendu sur l'herbe, habillé en chausses et pourpoinct, lequel jé faict deshabiller, après faict regarder par toutes les parties de son corps, auquel ne cest trouvé aucune plaie ny merdrisseurres ny cicatrice en aucune partie de son corps que ce soit. Le tout faict en la présence de Me Jullien Angot, pbre, de la paroisse de Culley, etc... tous paroissiens de Collombelles; et après lad. visitation faicte je lé faict lever et a esté ensépulturé et inhumé viron douze heures et demye, par moy frère Simon Halley, pbre, prieur dud. lieu... » Témoins habituels: Fleury Gouet, Noël Gouet, custos. — 1611, 30 janv., bapt. de François Le Bé, fils d'André et de Simonne Torcapel, par Pierre Dufour, cordelier, à Caen; parr.: Jean Torcapel, pr., et Marin de Burges; 3 fév., bapt. de Jacques Adam, fils de Jean, par Jean Bassire; Jean Laumônier, custos, témoin d'actes; 29 nov., mariage de Thomas Fabien, fils de Jean, de la paroisse de « Maringny », et « Genne » Leber, fille de Jean, en présence de Jacques Patrisse, sieur du Roncheré, Jean de Lisle, sieur du lieu, Julien Renouf, custos. — 3 sept. 1613, bapt. d' « Issac » Belochon, fils de « Hisabeau » Belochon, « laquelle m'a dict et déclaré led. enfant apartenir à un appellé Nicollas Ferare, monnier au moullin de Clopais, led. baptistère faict à la prière et requeste de lad. Belochon, mère. » — 2 janv. 1614, inh. de « Genne » Duprey, femme de Fleury Gouet, tabellion, en présence de Guillaume François, custos. — 1615: 15 janv., bapt. de « Genne » Ménard, fille de Jean et de Salomé Hugueline; parr.: Pierre Vasard; marr.: « Jenne Ouardel », « Hysabeau » Gallopin et autres »; 25 avril, bapt. de Marie Hervieu, fille de Philippe; marr.: Marie de Guerville et Marie Levesque; parr.: Nicolas Daumalle; 29 avril, bapt. de Marin Vassart, fils de Gilles, par Jean Bassire, pr., de Sainte-Honorine; 14 nov., inh. en l'église de Michelle Gracient, femme de Jean Halley, par Marin Pépin, curé de « Bennevillette. » — 1616: Nicolas de Lavarde, « subdiacre », témoin; 20 oct. mariage de René de Castillon et de Collette Menuel, en présence de Jean Le Coustelier, sieur de La Garenne et de « sa demoiselle. » — 1618: 23 sept., mariage de Jacques Basin et de Magdelaine Jouan, par Me Fleury, curé de Giberville, «pour l'absence du sr Prieur»; 6 nov., inh. de Pierre La Vigne par « Martin du Mont, pbre, me aux arts et curé de Bavent »; 15 oct. 1619, inh. de Catherine Benoist, « par permission de Blondel, sergeant, à Caen ». — 4 avril 1620, bapt. de Jean Lucas, fils de Laurent; parr.: « honneste homme Jean Saviné, barbier de la Santé en la ville de Caen », Bertrand Halley, custos, témoin. — 1621: 12 janv., inh. de Guillaume Le Mestre, « du mestier de cousturier », par Jean Deschamps, pr.; 16 juin, bapt. de Guillaume Le Sauvage, fils de Thomas, « recepveur du Roy en son domaine à Baieux, sa mère, Jeanne Crespin », parr.: Guillaume Thiret, « greffier des appeaux au Bailliage de Caen », marr.: Marie de Guerville, femme du sieur de Rossière-Malherbe; 7 juill., inh. de Cyprien Daumalle, fils de Nicolas, par Michel Mulot, « viquere de Démoville »; 13 juill., mariage de Raulin Martin et « Perringne » Mauffras, par le même, en présence de Jean Deschamps, pr., custos. — Fol. 20: 20 juin 1622, inh. dans l'église de Sainte-Honorine, de Jean « Baszire », pr., par Nicollas Du Val, curé d'Escoville; assistants: Pierre de La Brière, curé d'Hérouvillette, Marin Pépin, c. de « Bannevillette », Simon Desprès, c. de Giberville, Michel Mullot, « viquère

de Demoville », Pierre Hallé, « viquère » d'Escoville, Jean Deschamps, « viquère » de Cuverville, Me Michel Pépin, demeurant à Ranville, Cyprien Féron, curé de Ranville, Me Loys Averey, de Ranville, dom Simon Halley, prieur de Colombelles, « avecques deux religieux Cordeliers du couvent de Caen nommés père Lorge et père Aubin. L'oraison faicte par led. père Lorge » ; 12 oct., inh. de Pierre Varin, par Michel Mulot, vic. de Démouville, « la mort dud. Varin arivée par accident, en émondant ung orme est tombé et cest fendu la teste en trois cartiers; » même jour, inh. de Gabriel de Ranbure, « mathelot », de Caen, « instance et requeste de honneste homme François Le Cordier, me de navire, de la ville de Caen. » — 1623: 1er janv., inh. de noble homme Jacques Patrize, sieur du Rouxeré; 9, décès de noble homme Jean Le Coustelier, inhumé le 10, à Saint-Gilles de Caen; 14 janv., décès et inh. de Charles Heurteaupot, serviteur de M. de La Rossière ; 6 juin, mariage de Richard Allain et d'Isabeau Lisoré, en présence de « honneste Me Richard Raoulle, grefier au bailliage de Caen », de Pierre Allain, bourgeois de Caen, de Jean Levesque, de Fleury Gouet, tabellion, etc. — Actes de 1623 à 1627, aux fol. 24 à 31. — Fol. 25: 12 oct. [ou nov.] 1623, mariage, dans l'église de Mondeville, de Jean Halley, fils de « Bertheran », de la paroisse de Lénault, demeurant à Colombelles, et de Charlotte Le Foullon, de la paroisse « d'Estraham sur la mer », demeurant à Mondeville, en présence de Pasquette et « Genne » Le Foullon, ses sœurs, MM. de La Poterie, La Cousture [Morin] et de Jean Porte, custos; 7 déc., bapt. de Noël Gouet, fils d'Etienne, par Jacques Touschard, pr. — 1624, 7 janv., « a esté paptissée par Me Jacques Touschard, pbre, custos en l'église de Collonbelles, Genne Varin »; 11 janv., fiançailles, 12, mariage de Loys Collet, d'Estrées, diocèse de Lisieux, et de Nicolle Lhermite, de Bavent. — Fol. 26: 27 juin, inh. de Jean Bouffay, trésorier ; 9 oct., bapt. de Valentine François, fille de Guillaume: marr.: noble dame Valentine de Luce, femme du sieur de « Bricourt Torp »; parr.: Jacques Touchart, pr. — Fol. 27: 6 avril 1625, inh., dans l'église d'Amfréville, de Pierre Oton, de Colombelles « où estoit demeurant hostelier. » — « Le dernier iour de may mil six centz vingt cinq honneste homm Henry Maraistz, bourgeois de Caen, est allé de vie à décez, viron cinq à six heures de relevée en sa maison à Collonbelles et a esté porté le premier jour de juin aud. an, à Caen là où il a esté inhumé près ses amis en leur capelle à Sainct Pierre dud. Caen. » — Fol. 28: 8 nov. 1625, décès de Me Jaques Brunel, pr., curé de Saint-Clair de Hérouville, « viron cinq à six heures de matin et a esté inhumé viron cinq à six heures de relevée, la fosse faicte contre le lavatoire du mestre autel. » — Fol. 29: 19 fév. 1626, « Mestre Jean Heuterel, curé de Varaville et doyen, a esté inhumé en l'église de Varaville, inhumation faite par M. Ferant, curé de Salnelles »; 26 mars, bapt. de Thomasse « Genne », fille de « Genne » Hébert, présentée par Louise, femme de Jean Loraille, dit Baron, « laquelle m'a déclaré que Marin Lhonneur luy a donné charge de me la porter à lad. église pour luy donner baptesme. » — Fol. 30: 16 juin 1626, inh. de Louyse Belin, femme de Guillaume Hervieu, « allée de vie à decetz de mal de peste. » — Fol. 24: 1er oct. 1626, inh. de Jean de Hérouville, éc., sieur du lieu, par Ruault, curé de Sainte-Paix près Caen; 26 nov., inh. de Thomas Le Sauvage, dit La Chaussée. — Fol. 34 : 5 sept. 1626, Louise Thierry, femme de Jean Lorest, « sage-femme pour assister les femmes en travail ou gésine d'enfant », présente un enfant « pour fuir et éviter le péril qu'il mourut sans avoir receu led. sacrement »; la mère de l'enfant, Marie Planchon, de Than, le père, « ung nommé Pierre Bellée, de Camilly, près Caen, [lequel] a dit estre de son propre faict et n'appartenir à d'aultre qu'à luy. » — Fol. 33: 1er mai 1627, inh. de Guy Vachot, de la paroisse de Norville, vicomté de Caudebec, mort de maladie contagieuse ; 17 juin, mariage à Saint-Jean de Caen, de Daniel Gallopin, fils d'Etienne, de Colombelles, et de Catherine Bertheaume, fille de Pierre, de la paroisse de Coulvain, par Michel (*blanc*), vicaire de Saint-Jean, en présence de Vigor Bertheaume, pr., oncle de l'épouse, de Simon Halley, prieur de Colombelles; 18 juin 1627, inh. de Jacqueline Féron, femme de Marin Barges, « Dieu luy face pardon. » — Fol. 34: 26 sept. 1627, décès, et le 27, inh. de Me Fleury Gouet, par frère Jacques Bécherel, cordelier, assisté de trois de ses confrères, avec Me Fleury (*blanc*), curé de Giberville, Michel Mullot et le prieur de Colombelles; 28 sept., bapt. de Marie Phiquet, fille de Philippe; parr.: Robert Bonvalet, greffier, de Sainte-Paix; marr.: Marie Malherbe, fille du sieur de La Rosière. — Fol. 35: 23 mai 1628, mariage, à Cuverville, par Jean Soimart, vic. de Cuverville, d'Etienne

Allan et Barbe Lesmeré; 4 déc., bapt. de Corberen Le Ber, fils de Guillaume et de Simonne Franque: parr.: noble homme Corberen Jacques de Morel, sieur de Brucourt; marr.: Charlotte Le Foullon, femme de Jean Halley. — 14 mai 1629, inh. de Gille Delisle, éc., fils de Jean, dans l'église de Mondeville, par Simon Halley, prieur-curé de Colombelles; 30 juin, bapt. de Gilles de La Roche, fils de Jean; parr.: Jean de « Lille », éc.; marr.: honnête dame Marguerite Rault. — 27 janv. 1630, bapt. de Gaspar Noël, fils de Jacques; parr.: Etienne Allain, marr.: « damoiselle Hisabeau Descove, veufve de noble homme Guillaume de Melun, sieur des Closzets »; 27 juin, bapt. de Marin Lemoine, fils « d'Issac »; parr.: noble homme Jean de Lisle; marr.: dam^lle Marie Malherbe, fille de Jean Malherbe, éc.; 11 oct., mariage de Richard Lévesque et Marguerite Prempain, par Me Bourbet, doyen de Vaucelles, de Caen. — Lacune: nov. 1630-avril 1642. — Fol. 41 v°: registre de dom Gilles Thouroude, pr., religieux de Saint-Augustin en l'Hôtel-Dieu de Caen, commencé le 1er mai 1642. — Baptêmes: 1642 à 1660: fol. 42 à 55 et 76 à 78. — 1642, 1er mai: déclaration reçue par Jean Beaussieu, vic., au domicile de Catherine « La Morande », de celle-ci: l'enfant dont elle est accouchée est des œuvres de Jean Berthemare; le 3, bapt. de l'enfant présentée par Guillemette Manchon, sage-femme. — Fol. 47: entre deux actes: « le 4 de janvier 1646 a été baptisé un fils pour Madame de Volaville en sa maison à Clopaix. » — 20 fév. 1648, bapt. par dom Jacques Durant, pr., prieur-curé du lieu, d'Anne Feraire, fille de Pierre. En 1660, bapt. par Jacques Chaventré, pr., Michel Halbout, pr., prieur, dom Philippe Moustier, chanoine régulier de la Maison Dieu de Caen. — Mariages, 1642 à 1662: fol. 55 à 63 et 78 à 81. — Inhumations, 1642 à 1663: fol. 64 à 76 et 81 à 85; 30 mai 1642, d'Isabeau Lucas, par dom Pierre « Perchecher », prieur de Saint-Pierre de Hérouville; 3 déc., de Corberen Leber, fils de Guillaume, âgé de 11 à 12 ans, « garçon comme despourveu d'esprit. » — 1643, 23 mars, dans l'église, d'Anne Galopin, veuve Torcapel; 21 août, dans l'église, de Pierre Thouroude, de la paroisse de Roucamps, par Me Gabriel de Hébert, éc., curé de Démouville, en présence de Gilles Férand, c. de Tilly-la-« Champagne », et les c. de Mondeville, Giberville, etc.; 15 oct., dans l'église, d'Elisabeth Torcapel, femme de Thomas Le Foullon, en présence de Thomas ?, vicaire de Mondeville, et de Me Jacques Touchard; 2 nov. de Claude Potiron, « egipsien passant par le bourgt », en présence de...... « et autres tant egipsiens que normants. » — 1644, 19 avril, de Jehan Leclerc, de Beuville, « lequel avoit esté frapé et jetté dans la rivière le jour précédent,... visité par M. le Grand Prévost et, par son commandement enterré... »; 16 août, dans l'église, d'Anne Cuiré, femme de feu Pierre Thouroude, par le curé de Mondeville, en présence de Jacques Touchard, et du vic. de Mondeville; 1645, 2 fév., d'Olivier Grafin, « serviteur de M. de La Rosière... présence de noble homme Jean Malherbe, s^r de La Rosière »; 15 juill., de Roger Bocain, 3 ans, « lequel, fortuitement se estoit mis un denier dans le corps »; 1647, Jacques Touchard, présent à plusieurs inh., qualifié de: vicaire de Sainte-Honorine; 1650, 19 mai, d'Anne Planchon, 60 ans, « estranglée dans sa maison la nuit précédente, et a esté visitée par les sirurgiens et par Me Dangerville et le procureur du roy avec le grefier... »; 21 juill., de Jeanne Le Haulier, femme d'Hélie Boscain, 45 ans; « a esté aussy enterrée une petite fille trouvée auprès d'elle, morte, qui luy appartenoit, ainsy qu'il ma esté raporté par quelques personnes, mais je n'ay jamais pu scavoir son nom. A esté aussy enterré un petit garçon à elle apartenant, duquel je nay pu scavoir aussy le nom »; 1651, 17 juill., dans l'église, de « Domp Gille Thouroude, pbre, prieur-curé dud. lieu et religieux de Saint Augustin, profès de la maison... présence de plusieurs curés. » 27 (?) 1658 [entre un acte de juin et un de novembre: *déchirures*], « décès de discrepte et vénérable personne domp Jacques Durand, pbre, prieur de la paroisse de Collombelles, digne de lés...., lequel de son vivant a rebasty la.... dudit lieu, relevé les murailles de la... prieuré et faict plusieurs autres augm[entations] tant en son prieuré que à son églize, après avoir receu tous ses sacrements est mort en véritable ecclésiastique et crestien et fut [inhumé] devant le grand autel de lad. église....... de la conférence, a reçu les devoirs de lad. conférence. » 11 sept. 1661, Marie Devie, femme de Pierre Halbout, s^r du Taillis, est décédée et fut inh. le lendemain par M^e [Gabriel de] Hébert, curé de Démouville, « dans le cœur de l'église.... du costé de l'évangile »; 28 fév. 1663, de Jeanne (*blanc*) femme de Jean Lucas, « dans l'église, proche la petite porte »; 13 avril, décès de Michel « Hallebout, en son vivant pbre, chanoine régulier de

la baie du Plessis Grimoult et prieur de Colombelles »; 26 mars 1663, Charles Lysoré décéda « après avoir receu tous ses sacrements par le chapelain de la Conciergerie de Caen. Dieu face pardon à son âme. » — Bapt., mar. et inh. à partir du fol. 85. — 1664, 17 janv., décès de « Caterinne-Aurmanville », femme de Jean Lenglois, inh. dans l'église « près des fonds entre la grande porte (*sic*) »; 1664, 6 juin, inh. de Jacques Godefroy, « lequel sétant allé baigné dans la rivière sest noyé »; 7 déc., bapt. d'un fils pour Jehan Lenglois et Marie Prentpain; parr.: Pierre-Louis Le Petit, éc. — Fol. 92 v° [mis à rebours] : « baptesmes et inhumations de Collombelles, année 1668... », actes de 1668 et 1669 sous une forme laconique. — 28 janv. 1669 « s'est reposé en Dieu Marin Boulard »; en marge « inhumé dans l'église »; 31 mars, même mention pour « une fille aagée de viron un an et demi issue du mariage de Mr L'Oton (?) ». «... A été inhumé la sœur a Daumasle le 8 fevrier... A été inhumé le cocher à Madame de Volaville le 13 février... » Autres actes concernant les familles : Adam, Allan, Allain, Alley, Basière, Bassire, Basin, Belin, Benoist, Biart, Bouchard, Bouffey, Boulard, Brestin, Bretomar ou Brethomare, Bures, de Burges, Capy, Cavé, Caiguart, Chasles, Collet, Daumalle, De La Coudre, Delarocque, Delaroche, Delasalle, Delaunay, Després, Déterville, Dissé ou Disay, Dosdeville, Drœulx, Dufresne, Durocher, Eudes, Fabien, Férier, Flaguais, François, Franque, Frilley, Galle, Gallopin, Gascoing, Germain, Gervaise, Godefré, Gondouin, Gosley, Gouet, Grafin, Grin, Guérin, Halley, Hébert, Hervé, Hervieu, Jean, Jourdain, Lair, Lamy, Lavigne, Laville, Laumosnier, Leber, Leclerc, Lecoq, Ledentu, Lefebvre, Lefoullon, Lefrançois, Legentil, Lemaistre ou Lemestre, Lemarchand, Lemaréchal, Lemesle, Lemonnier, Lenglois, Leplu, Lequesne, Lerille, Lesouef, Lévesque, Lhonneur, Lissoré ou Lisoré, Lorette, Lucas, Madeleine, Mahiet, Mahieu, Maillart, Malherbe, Martin, Ménard, Miray ou Miré, Monnier ou Lemonnier, Moignet, Morant, Motelay, Noël, Nicolas, Ollivier, Oton, Paisant, Panier, Pesnel, Piéplu Pillon, Planchon, Poullain, Poyson, Renauld, Renouf, Rimbault, Roger, Roussel, Rousereau Rozée, Simonne, Sufleau, Torcapel ou Torguapel, Thierry, Thoumine, Varin, Vasard, Villemotte, Voiesdin, Voisin. — Audiences de contrats: fol. 2 v°: 21 fév. 1609: vente par Olivier Galopin à Guillaume Bretomare d'une acre de terre pour 80 l. et 60 s. de vin. — 28 avril 1610, contrat de vente devant Pierre Le Danois et François Hamart, tab. à Vaucelles, de 5 verg. ½ de terre, par Guillaume Bauche à Jacques de Morel, éc., sr de Brucourt. — Fol. 63: 17 nov. 1658, contrat d'échange par Jean du Louzouf, avocat en vicomté, avec Jean Bretmare, de plusieurs pièces de terre « pour demeurer quitte avec led. Bretmare de la somme de seize boisseaux d'orge, deux poules et vingt œufs que led. du Louzouf sera obligé de faire à l'advenir au sr d'Estreham. »

E. Supp. 1448. — GG 2. — (Registre). — Moyen format, 114 feuillets.

1671-1689. — Bapt., mar., inh.: juill. 1671 à fév. 1689; aud. de contrats: 1683, 1685 à 1687 (fol. 68, 84, 91, 92, 94, 95, 101) ; déclarations relatives à la taille: 1685 et 1686 (fol. 85 et 93); oppositions à monitoires: 1678 (fol. 25 et 26). — Curé: André de Bally, 1671; Robert Carrel, 1674, prêtre. Vicaires: Poulain, 1682, Pierre Picard et Louis Billet, 1683, Martin de Montreuil et Pierre Aubry, 1684, Guillaume Le Couppin, 1686, Guillaume Le Capt, 1686, François Postel, 1688 .— 24 août 1671, Michelle Dubois est accouchée d'un enfant qu' « elle a dit avoir gagné de Jean (*blanc*), sr du Rocher », baptisé en l'église de Mondeville par Jacques Touchard, vicaire du lieu; 3 sept., bapt. par Pierre Blouet, vic. de Saint-Clair d'Hérouville; 27 oct., mariage de François Dubosq et de Charlotte Ménard, en présence de Fleury Rozée, notaire, de Jean Allan, custos; 9 fév. 1671 [*pour 1672*], bapt. de Jeanne, fille de Jean Nicolle, « meusnier au hameau de Clopée »; marr.: honnête femme Jeanne Le Danois; parr.: honnête homme Pierre Le Sieur, diacre. — 16 mars 1677, décès à l'hôpital de Caen, de Catherine Boucher, femme de Jean Varin. — 19 juill. 1678, mariage de Jean Varin avec Françoise Bénard, par Denis Aze, c. de Giberville; 25 oct., bapt. de François Buret, fils de Robert; parr.: François Dubosq ; marr.: Jeanne Boisard, « qui nous ont attesté que led. Buret est absent depuis trois semaines de sa maison », en présence de Jean Morant, pr. de Saint-Pierre de Caen. — 1679, témoins d'actes: « Louys Quittebeuf, garde commis pour le sel », et Jean Allan, custos; 23 juin, inh. par Robert Carrel, pr. ; 5 août, inh. de Jacques Fradel « trouvé noyé dans la rivière d'Olne depuis neuf jours par une cheute accidentelle, présence

de Marguerite Fradel sa sœur, de Jean-François Boutheiller, contrôleur ambulant des gabelles et commissaire de grenier de sel, de Jean Rebours, huissier des Finances, de Caen, de Martin Champdavoine et de Charles Bardel, commis pour le sel, « le tout suivant l'ordonnance de MM. les officiers du grenier à sel de Caen » ; 24 déc., bapt. d'Henry Dentard, fils d'Henry, en présence de Jacques Le Jumel, trésorier de l'église, et de Jean Allan, custos. — 1680, 15 avril, inh. de « Margerite » Lemarchant, « par Pierre Perges », (qui signe: Percher), curé et prieur de la paroisse de « Hirouville », en présence de Robert Carel, pr. — Actes divers par Robert Carel, pr., Gabriel de Hébert, curé de Saint-Nicolas, Denis Ase, curé de Giberville, Pierre Roger, c. de Giberville, Etienne Boullard, « praistre et obitier de Hirouville,... pour l'absence et indisposition de André de Bally, curé et prieur » ; 8 juin, inh. dans l'église, de Jeanne Godillon, femme de Guillaume Ruel, par Jean Féron, pr., pour la même raison ; 24 sept., mariage de Jean Nicolle et de Barbe Postel, par Pierre Poulain, vic. de Mondeville, pour la même raison ; 31 déc., inh. dans l'église, de Fleury Rozée, par Henry Le Foullon, curé de Cuverville, assisté de dom Jean Marguerie, chanoine régulier, et de dom André de Bally, prieur-curé de Colombelles. — 1681, 11 fév., « le corps de Perrine Le Revers a esté donné à Mondeville et inhumé dans le cimetière par le s^r^ curé, en la présence de Me Pierre Poulain, pbre, vicaire » ; 11 juill., inh. d'une fille de Louis Vaultier, chevalier, seigneur de Volaville, et d'Elisabeth-Angélique de Blanvillain, dans l'église. « Et nous a esté dit que led. enfant, né du quatrième du présent mois et an, en très bonne santé, a esté ondoyé pour l'urgente nécessité par le ministère de Me Thomas Dujardin, pbre, le sixiesme dud. présent mois et an, ce qui nous a esté attesté par Magdelaine Lefebvre, norrice dud. enfant, et Jeanne Chemin, sage-femme qui la receu, et.... ce qui a esté fait en présence de noble dame Françoise Le Gouez de Toulaville, mère de ladicte dame de Volaville, et lad. inhumation a esté faicte par le ministère de moy Estienne Boullard, pbre, à la prière du sieur prieur, présent, en présence dudict Monsieur de Volaville, etc. » ; 28 déc., opposition à la publication des bans du futur mariage de Guillaume Gouet avec Marie Jeanne, formée par Etienne Boullard, pr., obitier de Hérouville. 1682, 21 mai, mariage en l'église de Mondeville, par Pierre Poulain, chapelain et vicaire du lieu, de Claude Le Sénécal, dud. Mondeville, et Regnée Cousture, de Colombelles, avec la permission du prieur de Colombelles. Autres actes par le même ou par Me Jean Péry, pr., de Saint-Nicolas de Caen, par P. Roger, c. de Giberville, Jean Belamy, pr., « pour l'infirmité,... la maladie,... l'absence du s^r^ prieur » ; 20 déc., bapt. par Me Poulain, de Marie-Magdeleine Allan, fille d'Etienne ; marr. : dame Marie Remauger ; parr. : Henry Lepeltier. — 1683, 12 oct., bapt. de Marguerite, fille d'Olivier Bardel et d' « Heleine » Auber ; marr. : Marguerite de La Montaingne ; parr. : Etienne Bardel, pr., de Saint-Michel de Caen ; 17 oct., inh. de Marin Leclerc, « noyé dans la rivière dud. lieu par accident, estant tombé dedans en voulant attirer un petit bateau pour passer », en présence de Nicolas Gouet, custos. — 1684, 20 avril, bapt. d'Anne, fille de Thomas Malfilastre et Jeanne Le Cornu, par Pierre « Perchée », prieur d'Hérouville ; marr. : Hélène Aubert, parr. : Guillaume Le Roux ; 21 avr., inh. de Jeanne Le Cornu, par Me Coquerel, pr., custos ; Jacques Lévesque, témoin ; 8 juill., inh. de Marguerite Hardouin, v^e^ de Fleury Rozée, dans l'église, par Carrel, vicaire et obitier de Hérouville ; 14 août, mariage de Jacques Crabin et d'Anne Vaugeois, par dom Pierre « Perchée », prieur-curé d'Hérouville. — 1685, 13 mai, bapt. de Pierre-Daniel Le Jumel, fils de Jacques, et d'Anne Bougy ; parr. : Messire Pierre-Daniel Huet, abbé de l'abbaye de Notre-Dame d'Aunay, représenté par J.-B.-Joseph Piédoue ; marr. : Marie-Anne Piédoue. — 1687, 2 fév., imposition de nom à noble demoiselle Anne-Marie-Magdeleine Cousin, fille de Pierre Cousin, éc., cons., secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses Finances, et de dame Marie Aubry, née et baptisée le.... avril 1674. « Elle a eu pour parrain Anonime Cousin, escuyer, son frère, et pour marraine Louise-Marie-Anne Cousin, sa sœur ; » présents : ses père et mère, maîtres François Foubert et Guillaume Le Capt, prêtres. En mai et juin, plusieurs actes par Roland Aubert, prêtre ; 27 août, inh. d'un passant « qui, ayant esté trouvé dans le chemin, malade, auroit esté conduit et couché et alimenté chez Henry Lepeltier », originaire de Tallevende. — 1688, 14 sept., mariage par Jean-François Foubert, pr., de Philippe Le Changeur et Louise Boullard ; 8 oct., inh. de Barbe Duval, femme d'Henry Le Peltier, en présence de Pierre Roussel, c. d'Hérouville, de Jean

Lefebvre, c. de Démouville d'Etienne Boullard, prêtre. — 1689, 8 fév., inh. de Louis Le Pelletier, par Me Louis Cousin, pr., c. d' « Equoville », en présence de Me Boulard, pr., c. de Sainte-Honorine, des curés de Mondeville, de Manneville, de Reviers. Autres actes concernant les familles : Allais, Allard, Allan, Barbé, Bardel, Benoist, Bernard, Biot, Bouffay, Bourgault, Bouteiller, Burot, Canivet, Cardot, Chasles, Cotard, Cousture, Crabin, Dasnière, Daumalle, Delaroque, Dentard, Desprès, Diosny, Dosdeville, Duchesne, Fafin, Fleury, Formage, Giffard, Godillon, Gouet, Groult, Guéroult, Hamon, Hardouin, Hébert, Hervieu, Lamy, Langlois, Lair, Lebey, Lecerf, Lechangeur, Leclerc, Ledars, Lefebvre, Lefoulon, Lefranc, Lemarié, Lemasle, Lemeins, Lemoine, Lepeltier, Lesouef, Malfilastre, Manchon, Megron, Mesnard, Miré, Moisson, Nicolle, Oger, Picard, Roussel, Rouxel, Rozée, Ruel, Sénécal, Torcapel, Varin, Vasseur, Valentin, Vattement, Viger. — *Audiences de contrats.* — Fol. 68 : 21 nov. 1683, acquisition par les sœurs hospitalières de Caen, d'Anne Raoul, devant les notaires de Caen, de 4 parcelles de terre, pour 620 l. — Fol. 84 : 26 août 1685, acquisition par les mêmes, de Nicolas Raoule, acte du 23 mai, devant Le Danois et Jolivet, notaires à Caen. — Fol. 91 : 27 janv. 1686, Pierre et Thomas Lemonnier, frères, Jean, leur neveu, vendent à Hélye Le Peltier, une pièce de terre en labour, delle du Cintel aux Dames, de 10 vergées, « jouxte les héritiers de la comtesse de Montgommery », pour 40 l. et 60 s. de vin ; la terre sujette à faire 12 boisseaux d'orge, mesure ancienne, à l'abbaye d'Aunay ; contrat passé devant Jacques de la Pye et Guil.me Beudouin, sgt à Varaville, 26 nov. 1685. — 24 févr. 1686, Etienne et Nicolas Gouet, père et fils, ont vendu à Thomas Liégard, sr du Catrin, bourgeois de Caen, 1 acre de terre, delle de la Vallée Vernon, ½ cinq vergées, delle de l'Eglantier, autre ½ cinq vergées, même delle, « jouxte les srs du Rosel et Compte de Nancré », relevant des fieffes de l'abb. d'Aunay, pour 100 l. ; contrat passé devant Le Danois et Jolivet, tab. à Caen, le 15 nov. 1685. — Fol. 92 : 3 mars, vente faite par Gilles Digain, de Vaucelles, à Thomas Liégard, « de plusieurs maisons, rocques et jardins », pour 160 l., devant les mêmes tab., le 6 août 1685. — Fol. 93 : 24 nov., lecture de contrat de clameur ou retrait, de 4 pièces de terre, fait par Pierre Fouquet de Christophe de Mondel, vendues à Thomas Liégard, sr des Catrins, par 443 l. 3 s., devant Le Danois et Jolivet. — *Déclarations relatives à la taille.* — Fol. 85 : 30 sept. 1685, Nicolas Ségouin, « sans vocation », imposé au bourg d'Ecouché, élection d'Argentan, à 44 l., déclare y transporter son domicile. Les paroissiens présents, par leur procureur syndic, Henry Le Peltier, s'opposent à ce transfert, « à moins que led. Ségouin ne leur fasse voir bail de ferme ou entreprise dans lad. paroisse, suffisante de porter l'impôt dud. Ségouin. » — Fol. 93 : 15 sept. 1686, la veuve de Jean Valentin, imposée à la somme de 60 s., à Ecoville, déclare venir habiter à Colombelles à la Saint-Michel. « Et se sont les paroissiens opposés. » — *Déclarations relatives à monitoire.* — Fol. 25 et 26 : registre à revers : 30 juill. 1678, opposition formée par Jean Lenglois, « passager au bac », contre le monitoire obtenu et publié à l'instance de Marie Sohier, de Caen, « pour avoir révélation d'un sien cousin qu'on auroit volé et noyé précédant ce jour dans le fossé du bout de la chaussée de Hérouville », suivent ses raisons ; 1er août, autre déclaration faite par Etienne Gouet, pour le même objet, avec les raisons du déclarant.

E Supp. 1449. — GG 3. — (Registre). — Moyen format, 217 feuillets.

1666-1747. — Mariages : oct. 1666 à nov. 1670 (fol. 13 à 20). — Bapt., mar. et inh., avril 1689 à août 1690 (fol. 21 à 24) et 1692 à 1747 (fol. 1 à 13 et 25 à 217 ; pour les années 1717 et 1718 voir les renvois au registre). Tables. 1718 (partielle), 1724, 1725 et 1726 (fol. 127 à 133). Les registres des années 1724 à 1728 sont en double exemplaire. Lacunes : août 1690 à janv. 1692, année 1698, janv. à oct. 1721, nov. 1721 à juill. 1722. — Assemblées du commun : 1699, 1700, 1701, 1703, 1704, 1705 et 1714 (fol. 40, 44, 46, 49, 50, 54, 55, 95). — Divers : bénédiction de cloches, 1728 (fol. 137) et 1734 (fol. 58) ; ordonnance du lieutenant génal du bailliage de Saint-Sylvain 1730 (fol. 145). — Curés : Philippe du Moustier, 1666-1670, Guillaume Le Tulle, pr., desservant, 1690, Michel Le Sénécal, 1692-1722, J.-B.-François Bourdon, pr., desservant, 1723, Jacques Fossard, déc. 1723. Vicaire : François Conespel, 1689. — Fol. 14 : 14 sept. 1666, « jour et feste de l'Exaltation de Ste Croix », mar. de François Daumale et Jeanne Godefroy. — Fol. 18 : 15 août 1669, mariage par Pierre Guillouet, pr., de Saint-Gilles de Caen. — Fol. 13 : 11 nov. 1670, mariage de Nicolas Gouet

et de « Léonor » Capon, par le curé d'Epron. — 1689: fol. 21 et suiv.: actes reçus par: Mᵉ Jacques Bouttin, c. de Saint-Nicolas de Caen, Mᵉ Jean Poisson, c. de N.-D. de Caen, Mᵉ Thomas Le Picquard, c. de Saint-Clair d'Hérouville, concernant les familles: Sénécal, Fleury, Le Viley, Allon, Le Changeur, Auger, Levesque, Miray, Godillon, Latavice, Bouffay, Denize, Lepeltier. — 17 août 1690, bapt. de Charlotte Denyse, fille de Robert; marr.: Charlotte de Grainville; parr.: Jean Guy, sʳ du Tailly. — Fol. 1: 1692, 21 oct., bapt. de Gilles, fils de Jean Demyharen et de Marie Varin; parr.: Gilles Ledard, bourgeois de Caen; marr.: Charlotte de Grainville, de Saint-Clair d'Hérouville, en présence de Jacques Lévesque, custos. — 11 juillet 1694, bapt. de Catherine Simonne (noms des père et mère manquant); parr.: Joseph de Saint-Simon, éc., de Saint-Jean de Caen; marr.: Catherine Le Chapelain. — 3 nov. 1697, bapt. de Jacques Miray, fils de Jean; marr.: damˡˡᵉ d'Anfernet, baron de Monchauvet et « Harelais », consᵉʳ du Roi et son chevalier d'honneur au Siège présidial de Caen; marr.: Marie de La Martinière, femme de Hüe, éc., sʳ de Vauville, consᵉʳ du Roi au Présidial de Caen. — 20 oct. 1699, mariage par le curé d'Ecoville [L. Cousin]. — 20 mai 1700, bapt. de Jacques Miray, fils de Jean; marr.: demˡˡᵉ Anne d'Anfernet; parr.: Jacques Le Chappelain, chirurgien, « tous deux de Sᵗ Jean de Caen ». — 6 juill. 1704, inh. de Charlotte Prempain, vᵉ de David Laugeois, dans l'église, par Jean Le Sénécal, pr. de Saint-Etienne de Caen, « le sʳ prieur curé de la paroisse étant malade. » — 1708, Guillaume Lévesque, custos, témoin, au lieu et place de Jacques Lévesque, inh. le 20 août. — 1709, 15 mars, inh. de Guillaume Touroude, fermier du moulin de Clopée; 19 mars, inh. de Nicolas Deulay, valet au moulin de Clopée; 4 juin, inh. de Jean Ledeharé, de Saint-Gilles de Caen, « noyé dans la rivière », en présence de Gausson, commis, de Pierre Daniel Le Jumel, etc.; 24 sept., inh. de Pierre Tubeuf, de la par. de Saint-Gabriel, « mort d'une cheute de sa charette dans le grand chemin. » — 1711, 22 fév., inh. de François Lévesque, « matelot du Havre, mort sur la rivière dans son batiment »; 3 nov., bapt. de Magdeleine-Françoise-Thérèse Barbey, fille de Philippe; marr.: Marie Lemarchand, de Caen; parr.: Jean Lancelin, pr., curé de Saint-Martin-de-Fontenay. — 4 mars 1713, J.-J. Vicaire, bourgeois de Caen, sieur de Vienne, parr. de Marie-Anne Barbey, fille de Philippe. — 1715, 3 fév., bapt. de Marie-Jeanne, fille de Noël Regnault et de Geneviève Lechevalier; parr.: Jean-Alexandre de Jacquesson, éc., sʳ de Beaumont; marr.: demoiselle Marie-Thérèse Rouault, par J.-J. Thomas, pr. habitué de Saint-Jean de Caen; 4 fév., inh. de Jacques-Noël Regnault, fils des mêmes, âgé de 22 mois, par le même; 26 mai, bapt. de Pierre-Denis, fils de Pierre-Daniel Le Jumel et de Magdelaine Barbey; parr.: honnête personne Denis-Gilles Barbey, sʳ Duhomme, cᵉʳ du Roi, assesseur aux vicomtés de Caen et d'Evrecy; marr.: damˡˡᵉ Jeanne Scelles, son épouse, de Saint-Sauveur de Caen; 13 déc., bapt. de Louise-Françoise-Luce, fille de Louis Lefebvre, par J. Bourdon, pr., docteur en théologie et desservant à Colombelles. — Fol. 109: 1717, 15 sept., bapt. d'Alexandre-Thomas, fils de Pierre-Daniel Le Jumel; parr.: honorable personne Alexandre Maucourt, secrétaire de l'Intendance; marr.: Jeanne-Elisabeth de La Barre, épouse de Thomas Blanchard, éc., cᵉʳ secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses Finances et trésorier de France, à Caen. — Fol. 119: 1718, 15 sept., bapt. de Geneviève Renault, fille de Noël et de dˡˡᵉ Geneviève Le Chevalier; marr.: noble dame Anne Blancard, de la paroisse de Bully, par J.-J. Thomas, pr., de Saint-Jean de Caen; le même jour, bapt. de Marie-Magdeleine Renaut, fille des mêmes; parr.: Nicolas Le Maistre, de N.-D. de Caen; marr.: Marie-Magdeleine Paumier, de Saint-Jean de Caen; 22 sept., inh., dans l'église « par un de nos confrères », d'une fille nommée Eugénie Lelièvre, « qui étoit au service des Religieuses hospitalières de Caen. » — 1719, 14 mai, bapt de Marin, fils de Jean Pain; marr.: Marie-Anne Sacquet; parr.: Marin Barbey, « époux et épouse », de Saint-Pierre de Caen; 14 juill., inh., dans l'église, de Pierre du Val, « commis à la recepte du bureau de lad. paroisse »; 19 juill., inh. d'un enfant baptisé à la maison du sʳ Dauzay, brigadier de lad. paroisse. — 1720, 18 mai, inh. par Mᵉ de Pierrepont, curé de Saint-Clair d'Hérouville, dans l'église, de Jean-François Lefèvre; 27 juill., inh., dans l'église, d'Henry Le Pelletier, par Mᵉ Lefèvre, pr., de Mondeville. — Fol 111, 1721, 2 actes restés en blanc, suivis de signatures. — 1722, 18 juill. mariage par le prieur de Venoix [Le Battard]. — Fol. 112: 26 juill. 1722: « Nous soussigné, doyen de Trouarn, attestons à tous qu'il appartiendra que, sur la commission qui m'a été donnée par Mgr de Lorraine, pour le

droit d'hinumation des exempts et prieurs du doyenné de Trouarn, mettre transporté en la parroisse de Colombelle après le décès de dom Michel Le Sénéchal, pbre, religieux et prieur de Colombelle, où s'est présenté dom Louis Odé de Clinchamps Daniles, pbre, prieur de lopital et supérieur dud. Sénéchal, [qui] a prétendu audit droict de lhinumer; moy, soussigné, sur l'ordre reçu ait prétendu avoir le seul droit. Pour éviter à toutes contestations sans préjudice d'attribution de droit, le s[r] Prieur a consenti que led. s[r] Doyen faira par provision lhinumation saouf et sans préjudice de son droit, ce vingt-six juillet mil sept cents vingt-deux. » Signatures : De Clinchamps Deniles, prieur, G. Guesdon, T. Faucon, curé de Ranville, Chatelais. L'acte d'inhumation du prieur n'est pas porté. 14 août, inh. par François de Pierrepont, c. de Saint-Clair d'Hérouville, de Marie Piedplus, fille de Lorans, « ny ayant point de pasteur en lad. paroisse », en présence de Piepplu, vic. de « Montville »; 26 août, bapt. par [Jacques Le Baron], chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu, et parr. de Jacques, fils de Pierre Esnault; la marr.: dam[lle] Marie-Anne de La Vallée; 30 août, inh. dud. enfant par le prieur de Feuguerolles [L. A. de Clinchamps.] — Autres actes en 1722, par J. Fossard. En 1723, divers actes par J. Bourdon, pr., docteur en théologie; 1[er] juin, mariage de Nicolas Deschamps, de Lesnault, employé à Flers, et Marguerite Lévêque, après levée de l'opposition faite par Guillaume Longuet, « contre lequel a esté rendue une sentence en bailliage de Caen, à laquelle s'est soumis led. Guillaume Longuet par son désistement du vingt huitième du même mois, de l'appel interjetté par luy au Parlement de Rouen »; 21 nov., inh., dans l'église, de Noël Regnaud, dit Champagne, par François de Pierrepont, c. de Saint-Clair d'Hérouville, en présence de J.-B.-François Bourdon, pr., docteur en théologie, desservant à Colombelles, et de Jacques Fossard, pr., chanoine régulier et prieur de Colombelles. — 1725, 19 mars, inh., dans l'église, de Pierre Regnault, 30 ans, en présence du prieur d'Hérouville [Foucher] et de M[r] Adeline. — 1727, 18 déc., inh. d'un enfant baptisé « estant en péril de mort, par un chirurgien nommé La Paire, qui me l'a attesté. » — 1729, 12 juin, inh. de Pierre Le Foulon de Ranville, « noyé dans la grande rivière »; 26 sept., bapt. de Jean Robert, fils de Jean; parr.: J.-J.-Hervé-Philippe Des Marais Dudouet; marr.: « Chaterine »-Marguerite Dieulafait. — 1731, 13 mars, bapt. de Françoise-Luce, fille de Jean Robert; marr.: dam[lle] Luce-Marguerite Le Pailleur; parr.: Roch Le Bourgeois, éc., s[r] Desmareqs. — 1733, 7 juill., bapt. de Jacques-Claude, fils de Jacques Morice; parr.: Louis Morice, pr., curé de Sallenelles; marr.: Elisabeth-Claude Malet. — 1735, 30 janv., décès de Jacques « Dausmale », diacre, 25 ans, fils de Jean Daumalle et de feu Françoise Godillon, de Mondeville, « et inhumé dans lad. paroisse par permission du s[r] prieur, sans que cela puisse empescher les droits dud. sieur prieur et de ses successeurs », en présence de M[e] Pierre Cauvet, vic. de lad. paroisse, et de Jean Daumalle, son père; 10 oct., mariage de Jean Allix, fils de Pierre, et de Marie de La Rocque, fille de feu Jean, en présence de dam[lle] Elizabeth Vallez Desquay et de dam[lle] Anne Vallez. — 1736, 5 oct., bapt. de Paul, fils de Jean Le Boulanger; parr.: Paul Delaistre de Savigny, éc., Jacques Lestorel, custos, témoin. — 1740, 18 janv., bapt. de Paule-Marie-Catherine Gondot, fille de Jean; parr.: Paul de l'Estre de Savigny; marr.: Catherine Dieulafait. — 1741, Guillaume Miray, custos, témoin. — 1744, 26 août, bapt. de Gilles-Benoît-Louis, fils de François Liégard; parr.: Gilles-François-Benoît de Cordey, éc., pr.; marr.: Marie-Jeanne-Marguerite Poignavant. — 1746, 18 janv., bapt. d'un fils présenté par Marie-Anne Lestorel, sorti de Marie-Magdeleine Pagon, originaire de Vire, demeurant à Bavent, enfant reconnu par Pierre Chrestien, fils de Gilles, présents l'un et l'autre, nommé Charles-Pierre; 25 janv., mariage de Pierre Chrestien, et de lad. Pagon. — Autres actes concernant les familles : Allan, Allix, Aubé, Aubin, Aumont, Aveline, Barbey, Baron, Belhestre, Bertot, Bilhue, Billette, Biot, Blouet, Boquet, Bouffé, Bougon, Bougy, Boulard, Bourgaud, Boutrel, Briand, Brunier, Buret, Busnel, Caignard, Châlon, Chrétien, Cliquet, Costil, David, Debled, Decauville, De La Barre, De La Perrelle, Delauney, Demyharen, Dentart, Dessillons, Desprès, d'Eterville, Detouissard, de Sainte-Marie, Dumois, Dunord, Dupont, Dutaillis, Dutrou, Duval, Duvalleroy, Edine, Enaut, Ellain, Exmelin, Férey, Féron, Fleury, Fontenailles, Fossey, Fouchard, Gascoin, Gaugain, Godey, Godillon, Gondot, Gouet, Groult, Guérard, Guillemette, Guy, Hébert, Hervieu, Huard, Hue, Jean, Jollain, Jouvin, Ladan, Lallier, Langlois, Laugeois, Leboulanger, Lecarpentier, Lecerf, Lechan-

geur, Lecointe, Lecoq, Ledard, Lefèvre, Lefranc, Lefrançois, Legras, Le Jeune, Le Jumel, Lelair, Lémelin, Lemoine, Lemarchand, Lemarinier, Lesauvage, Lestorel, Letellier, Liégard, Lisorey, Longuet, Loriot, Lucas, Mallet, Marais, Martine, Marye, Mauban, Meslin, Michel, Mignot, Milet, Miray, Morel, Morice, Morin, Mottelay ou Motelé, Nicole, Osselot, Othon, Outardel, Pain, Paquier, Patry, Paysant, Peton, Piedplus, Pillet, Pofilla, Poubelle, Prenpain, Rafin, Raoult, Renault ou Regnault, Robert, Rocq, Roger, Rosée, Rouxel, Ruette, Samson, Sénécal, Simon, Talmont, Tappin, Touroude, Trouleux, Valentin, Valprey, Varin, Vasnier, Vattement, Violard. — *Assemblées du commun.* Fol. 20 déchiré, au v° de l'onglet, acte du 26 nov. 1673, signatures lisibles: Godefroy, de Bally. — Fol. 40 v°: 22 nov. 1699, issue des vêpres, élection d'un trésorier, « Thomas Ameline, bourgeois de Caen, au lieu et place du s^r des Catins, et on luy a donné pour aide Matieu Marie, et ce pour le temps de trois années à commencer comme de la St Michel dernière. » — Fol. 46 v° : 28 août 1701, traité arrêté entre Etienne Lefèvre, fondeur, demeurant à Caen, le prieur et les paroissiens de Colombelles: il est convenu que led. Lefèvre « fondra dans huit ou dix jours la cloche de leur église par le prix de cinquante livres pour tout prix, à charge par luy de la fondre sur le lieu et soufrir quelle soit augmentée de cent livres de métail et de la rendre du même poids quon la luy donnera y compris le métail quon luy fournira parce qu'il y sera diminué cinq livres par cent, ce que led. Lefèvre a promis de faire et si est obligé de rendre lad. cloche bonne et suffisante et lesd. paroissiens de le bien payer sy tôt la fonte. » Signatures: E. Lefebvre , Le Sénécal, Jumel, Godillon, 6 mercs .— Fol. 50: 18 mars 1703, élection d'un trésorier pour 3 ans commençant à la Saint-Michel 1702 : Jacques Le Jumel, élu, avec François Gabriel, pour aide. — Fol. 54 v°: 28 mai 1704, ass. devant Jean Le Sénécal, « en l'absence de M. le prieur du lieu, mon oncle »; élection de coll^rs « pour asseoir le sel et en recueillir les deniers »: Jean Le Jeune et Pierre Fleury. — Fol. 55: 11 oct. 1705, élection d'un trésorier: Michel Le Sénécal, prieur-curé, élu. Autres élections de collecteurs de la taille ou du sel. — ***Bénédictions de cloches.*** — Fol. 137: 13 janv. 1728, la bénédiction de « la seconde cloche servante à l'usage de l'église », nommée Pierre-Michel par Pierre-Michel Cousin, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, procureur général aux Requestes de l'Hôtel, et par « Madame son épouse », représentés par Pierre Dieulafait, huissier à cheval au Châtelet de Paris, assisté de dam^lle Marie-Anne Le François. — Fol. 158 v°: 2 juill. 1734, bénédiction « de la première cloche servante à l'usage de l'église » nommée « Chaterine », parr. : Messire Jérémie-Antoine Vassel Despars, sgr. et patron de Coulonce, Martilly, Colombelle et autres lieux, officier aux Gardes Françaises, marr.: noble dame Catherine Larché, veuve de Claude-Nicolas Blanpin, éc., sgr. de Sommery. — *Notes diverses.* — Fol. 145: a). « Le présent registre [année 1729, contremarqué par Jacques-Charles Gohier de Jumilly, etc., lieut. particulier au Bailliage et Présidial de Caen] a esté séparé en deux parce qu'il estoit trop gros eu égard au nombre des paroissiens; les trois autres feuilles paraphées, du nombre de douze cydessus, ayant servi à faire le double du présent registre », daté du 13 février 1730, signé: Fossard, prieur; b). « Le présent registre contremarqué par Nous Lieutenant général au Bailliage de St Sylvin et ordonné qu'autant d'iceluy sera déposé en notre greffe, certifié véritable par le curé de Colombelles, sauf au p^er envoi à prendre contre lui plus amples conclusions; partant, deffence à notre greffier de s'en saisir comme étant une entreprise faitte sur notre injonction par le s^r Lieutenant g^al de Caen. Donné à St Silvyn ce quatorze février 1730. Ordonné en outre que les précédents registres dud. s^r Curé nous seront représentés; ce dit jour et an. » Signé Vyel. (Le registre visé contient les actes du 15 mai 1729 au 11 février 1732). — Fol. 157 : c), délivrance du registre « cotté et paraphé au nombre de six feuillets » par le lieutenant général civil et criminel au bailliage de Saint-Sylvain, délivré le 25 mars 1732 « au s^r prieur de la par. de Colombelles dépendant de notre Bailliage,.... aux charges par luy icelle [année] finie, de déposer le duplex en notre greffe au terme de l'ord^ce. » (Le registre contient les actes de janvier 1732 à juillet 1734).

E Suppl. 1450. — GG 4. — (Registre). — Moyen format. 237 feuillets, 2 p. jointes.

1748-1793. — Bapt., mar et inh. (Registre de 1785 en double). — Bénédiction de navires : 1763 et 1778 (fol. 66 et 137); bénédiction de cloches : 1776 (fol. 125). Curés : Fossart + déc. 1748 ; Antoine Fornet, nov. 1748;

+ fév. 1776; Pierre-Henri Leterrier, pr., desservant, 1776; Pierre-Nicolas Briand, 1777, + sept. 1780; Vautier, pr., desservant, 1780-1781; Gilles Le Pelletier, 1782. — Sépultures: fol. 1 à 15, années 1748 à 1755. — 1748, 29 déc., de Me Jacques Fossard, ancien prieur-curé du lieu, dans l'église, au côté droit du sanctuaire; décédé le 28, âgé de 72 ans, inhumé par Michel Marie, c. de Cuverville, en présence d'André Esnault, c. d'Hérouvillette, de François Mesnil vic. de Ranville, et de M. de Savigny; autres signatures: Lemarinier, P. Gautier Desvaux; 31 déc., de François Roussel, receveur au Bureau du lieu, par Antoine Fornet, prieur, en présence de M. de Savigny, éc., et de Jacques Desblés. — 1749, 14 avril, de Marie Desblez, 16 ans, fille de Jacques Desblez, syndic et trésorier en charge de la paroisse; 26 avril, de Jacques Ricquart, marchadd peigneur, de Saint-Michel de Vaucelles, « noyé le 14 du présent mois, sur les onze heures du soir et échoué au bord du pré Mariquet, sur ma paroisse......, selon la permission de M. Viger, Conser du Roi, Lieutnt général et procureur du Roy de l'Amirauté de Caen et dépendance », en présence de son père Jean Ricard, de Boutrais, marchand peigneur, de Caen, de Levesque, marchand foulon, de Saint-Etienne de Caen ; 17 déc., de Pierre Laporte, charpentier, de Biéville, « noyé depuis longtemps, ainsi qu'en fait foi la lettre de Mr Crevel, et tiré de la rivière sur le bord du pré du bac appartenant à Mr de Savigni, sur ma paroisse. » — 1750, témoin d'actes: Jacques Levesque, custos; 19 juil., inhumation de Jean Vivien, originaire de « Marscelley », noyé, « trouvé et hallé sur le territoire de notre paroisse », en présence de J.-B. Lemarinier, sous-diacre; 20 août, de Denis Gouet, en présence de François Salles, « maistre faiseur de bas, paroisse St Gilles de Caen », de Charles Tapin, commis aux aides du bureau du bac; 6 oct., de Georges Gaugain, dans l'église, « proche le bénitier de la petite porte, costé de l'Evangile », en présence de Jacques-Pierre Méritte, pr., de N.-D. de Caen, de Gilles de La Rue, pr., doyen, et de Jacques Le Hériecy, chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu de Caen; 27 oct., de Marie-Charlotte Langlois, veuve de Georges Gaugain, à côté de son mari; 8 nov., de Marie Eve, veuve d'Alexandre François, de Blainville, en présence de Jacques Levesque, custos et trésorier en charge. — 1752, témoins: Guillaume Mauger, custos, J.-B.-Michel Le Marinier, « de l'ordre sacré de diacre » et en 1753, prêtre. — Fol. 15 à 31, baptêmes et mariages de 1748 à 1755 ; 24 fév. 1750, bapt. de Marie-Françoise-Jacqueline Bouffé, fille de Jean; parr.: le prieur, marr : Marie Hudebert, « épouse de monsieur Porée, aubergiste de Hérouville St Clair. » — 21 fév. 1751, bapt. de Gabriel-François-de-Salles Hervieu, fils de François, « couturier » ; parr. : messire Charles-Gabriel-Antoine Gillain, marquis de Bénouville, mestre de camp de cavalerie, cornette de la Compagnie de chevau-légers de la garde ordinaire du Roi; marr.: noble dame Marie-Françoise de Bullion « Delaistre ». — 1753, 16 mars, bapt. de François-Pierre Piedplus, fils de Pierre; parr.: messire Joseph « de Laistre », comte de Fontenay, capitaine de cavalerie; marr.: Marie-Françoise de Bullion « De Laistre. »; 5 sept., bapt. de Joseph-François Brians, fils de Jacques, jardinier de M. de Savigny, parr. et marr., les mêmes. — 27 mars 1754, bapt. d'Anne-Aimée-Renée Piedplus, fille de Pierre; parr. : messire Joseph « de Laistre »; marr.: demlle Anne-Charlotte Fornet. — (*A partir de 1755, les registres de bapt. et mar. alternent avec les rég. de sépultures.*) — 1757, 11 janv., mariage de Pierre-J.-B.-Augustin Le Touzé du Bourg, licencié aux lois, avocat au Parlement de Normandie, fils de Gilles et d'Elisabeth-Jeanne, de Saint-Sauveur de Caen, avec demlle Louise-Jeanne-Marguerite, fille de Le Marinier, conser du Roi en l'Election de Caen, et de Marie-Jeanne-Marguerite Poignavant, de Colombelles, par J.-B.-Michel Le Marinier, c. de Saint-Aignan de Cramesnil et de Saint-Martin de « Rocancour »; parmi les signatures: L. Le Pecq de Lacloture, Pyron Delisle. — 1758, 27 avril, mariage de Pierre Le Marinier, bourgeois de Caen, fils de Pierre, élu à Caen, et de Marie-Jeanne-Marguerite Poignavant, avec Anne-Charlotte, fille de feu Philippe Fornet, bourgeois de N.-D. de Caen, et de Marie Le Roy, en présence de Nicolas Asselot, custos. — 1759, 18 avril, bapt. de Marie-Catherine-Josèphe Briant, fille de Jacques, jardinier de Me de Savigny: parr.: messire Joseph Delaistre de Dulory, représenté par J.-J. Briant, dit Basaman, domestique de Mad. « de Laistre ». — Fol. 53; vo: 14 oct., bapt. de J.-J.-Charles Blot, fils de Jean-Charles, « fermier des grosses dixmes de notre paroisse. » — 1760, 10 fév., bapt. de Joseph-Charles-François-de-Sales Harant, fils de Charles-Nicolas Harant et de Susanne Lesseline, « demeurant chez messire de Laistre de Savigni, en son château de Colombelles, en qualité de cui-

sinier »; parr. : Anne-Joseph « de Laistre », comte de Fontenai proche Paris, sgr. de Changoubert, capitaine au régiment de Bourbon-Bussé-Cavalerie, chev. de Saint-Louis; marr.: Marie-Françoise de Bullion de Laistre; 26 nov., bapt. de Pierre-François-Marc Avpril, fils de Pierre et de Françoise-Marc; parr.: le comte d'Anisy; 27 fév., Jacques Desblés, trésorier en charge, présent à inh. — Fol. 51: 11 juin 1761, déclaration de grossesse par Marie-Catherine Prempin, en présence de Pierre Le Marinier, chirurgien. — Pas de décès en 1761. — 1762, 15 déc., le corps « d'une fille, trouvé ou echué sur le bord de la rivière de notre paroisse..... inh. au lieu ordinaire des cadavres trouvés. » — 1763, 12 sept., bapt. de Marie-Anne-Perrine Le Marinier, fille de Pierre Le Marinier, chirurgien, et d'Anne Fornet; marr. : Marie Gimot, épouse de Lecomte, chirurgien, de Saint-Martin de Caen; parr.: Pierre Le Marinier, élu; 15 nov., mariage de Charles-François Marie, dit Belair, « brigadier de la Mestre de camp, avec la permission qu'il a obtenue de Mr le Marquis de Beuvron et de Mr le Major du Régiment de Commissaire général de la Cavalerie », de la paroisse de Homblie, juridiction de Noyon en Picardie, avec Marie-Catherine Prempain ; 16 mai, inh., par Michel Marie, c. de Cuverville, de Marie-Jeanne-Marguerite Poignavant, épouse de M. Le Marinier, élu, dans le cimetière, proche la croix, en présence de Halley, c. de Giberville, Adam, c. de Ranville, Enault, c. d'Hérouvillette, [Richomme, vic. d'Hérouvillette, P. Lelieux, c. de Démouville, J. Canivet, prêtre] ; 22 sept., inh. au même lieu, de Pierre Le Marinier, élu à Caen, en présence de Duhomme vic. de Mondeville, de Duhomme, desservant de Sainte-Honorine; 11 nov., inh. de Catherine Renault, « dans notre église, sous la chaire. » — 1764, 24 juill., bapt. de Pierre-Jacques-René Piedplus, fils de Pierre; parr.: Jacques-Pierre Roger, avocat; marr. : Marie-Anne Dargouge, épouse dud. Roger; 21 avril, inh. de Charlotte Dauge, proche la croix, épouse de Nicolas Carel, en présence de Jacques Duhomme, desservant de Sainte-Honorine, de Jean Cauvet, pr. ; 4 sept., inh. de Charles Lecerf, domestique de M de Savigni « écrasé sous la roue de la charette qu'il conduisait sur le grand chemin, proche l'orme Heusé »; 18 sept., inh. de Pierre Jeanne, 16 ans, « mousse dans le vaisseau du capitaine Marc, noyé le deux de ce mois, tiré haut par Renard, garde juré des pescheurs, le seize du présent.... ledit cadavre échoué à l'extrémité des herbages de Mr de Laistre de Savigni, vis à vis de Longueval. » — 1765, 3 déc., bapt. de Françoise-Victoire Le Marinier, fille de Pierre et d'Anne-Charlotte Fornet ; parr. : J.-B.-Gilles-Augustin Le Toussé du Bourg, élu à Caen; 30 juill., bapt. de Félix, « trouvé dans le bled de Marie Dumois, ve de Georges Gouet, sur les quatre [heures] après midi, né de [ce] matin à ce qu'on croit », led. enfant inh. le 13 août; 28 nov., inh., sous la chaire, d'Antoine Renault, 15 ans, par Pierre-Augustin Guilbert, prêtre. — 1766, 14 fév., inh. dans l'église, « vis à vis du banc du trésor », de Marie-Anne Carel, épouse de Pierre Lancelin, en présence d'André Enault, c. d'Hérouvillette, de Michel Milet, c. de Touffréville ; 16 oct., inh. d'un garçon né d'hier, de Michel Paysant, cordonnier, « qui a esté ondoyé ou baptisé par le sieur Le Seule, chirurgien de Caen, ainsi qu'il m'a été attesté par Marie-Anne Mirai, sage-femme du lieu, non jurée. » — 1767, 9 juin, inh. de Pierre Tapin, « buraliste, trouvé noyé sur notre paroisse » ; 17 oct., inh., « dans notre église, dans le chœur, contre le ban du côté de l'Evangile », de Paul de L'Aistre de Savigni, en présence de Marie, c. de Cuverville, Hébert, c. de Sannerville, Godard, c. de Lirose, Lebas, c. de Manneville, Esnault, c. d'Hérouvillette, J.-F. Adan, c. de Ranville, Capron, c. de Mondeville. — 22 janv. 1768, bapt. de Jacques-Marie Le Marinier, fils de Pierre et d'Anne-Charlotte Fornet, « de Clopée » ; parr.: Jacques Capron, c. de Mondeville; marr.: Marie-Magdeleine Fournier-d'Auvrecy. — 1769, 24 janv., mariage de Jean-François Piquot, de la paroisse « d'Oizy », et Marie-Anne Rocq, en présence d'Angot Delaistre, de Lion Delaistre Dulory ; 10 nov., bapt. d' « Adrien »-Charlotte Le Marinier, fille desd Le Marinier et Fornet ; parr. : Adrien de Cordey, ancien curé du Mesnil-Germain; marr.: Marie-Renée Le Cavelier, veuve de Jean Cavelier de Nerval, avocat au Parlement de Normandie. — 14 oct. 1770, inh. de Marie Lierlat, épouse de Louis Bouffai, par Me Godard, « doyen de l'insigne église collégialle du St Sépulcre. » — 1771, août et déc., bapt., par Jean-François Hébert, prêtre; 4 janv., inh., par Me Gabriel Hubert, chanoine régulier, curé de Saint-Pierre d'Hérouville; 17 janv., inh. de Marie-Anne-Perrette Le Marinier, sept ans, en présence de Pierre Deschamps, Jean-François Hébert, Robert Le Danois, prêtres de Vaucelles de Caen; 11 avril, inh. de

Marie Hue, d'Epinay-sur-Odon, en présence de « Mrs Guerin et [Le] Couturier et autres » [Onfroy, vic. de Mondeville.] — (Les actes de juill. 1771 à janv. 1772 sont faits par Jean-François Hébert, avec la mention suivie de la signature de Me Fornet « par notre permission. » En septembre, Hébert ajoute à son nom la qualité de « vicaire », mais Fornet raye le mot vicaire et ajoute : « Vicaire, de trop »). Custos, témoin d'actes : Jacques Levesque. — 1772, 25 avril, inh. de Marie-Françoise [rayé: de Sales] de Bullion, épouse de feu M. Delaistre, « dans le cœur, du côté de l'Evangile », par Hubert, c. d'Hérouville, en présence de Goujon, vic. d'Hérouville, J. Canuet, pr., J.-F. Hébert, pr., [vicaire de Colombelles, rayé] Note marginale : 22 mars 1773 : « les mots de Salles ont été biffés au présent en vertu de la sentence du dix neuf de ce mois ». Signé : Du Moustier de Canchy, Revel. — 1773, ? oct., bapt. de Thérèse-Rosalie Le Marinier, fille desd. Le Marinier et Fornet; marr. : Marie-Françoise-Rosalie Décajeul, de Gonneville-sur-Merville, qui signe : Ernault Decageulle; 6 janv., inh. de Marguerite Etienne, « maîtresse d'école », en présence de Pierre-Henri Leterrier, pr., de Démouville; 8 mai, inh. « d'un cadavre, trouvé ce jour, reconnu pour être celui de Pierre André, qui se noya vers la fin du mois de janvier »; 16 sept., inh., dans l'église, de Charles Blot, « à côté de Marie Desbled », en présence du même. — 1774, 20 avril, bapt. de J.-B. Auger, fils de J.-B.; marr. : Marguerite de Bray, de Saint-Gilles de Caen; 25 juill., bapt. de Pierre-François-« Rahoul », fils de messire Anne-Joseph De Laître, comte de Fontenai, sgr. de Chamgoubert, Vaugoulans et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne-George Angot; parr. : Pierre-Claude De Laître, sgr. de Jarzai et autres lieux; marr. : Marie-Françoise Monguiot, épouse de messire Noël-François Angot des Rotours, représentés par J.-J. Esilliard et d^lle Marie Denis, leurs domestiques; 6 avril, inh., « vis à vis de l'hôtel de la Ste Vierge », de Jacques-François Dufresne, bourgeois de Caen, en présence de Jean-François Le Terrier, pr. — 1776, 23 janv., mariage de Guillaume Le François avec Marie-Françoise Denise, en présence d'Angot Delaistre, du comte de Lion, du baron d'Aché, de P.-H. Le Terrier, pr.; 13 fév., inh., par le c. de Manneville [Le Bas], doyen de Troarn, dans l'église, de dom Antoine Fornet, prieur-curé de Colombelles, en présence du prieur de Saint-Pierre d'Hérouville [Hubert], de Duhomme, docteur en théologie, de Le Tournel et Dumont, chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen, de Noël, vic. de Giberville, [de Robert, vic. d'Hérouville] et de P. H. Le Terrier, pr.; 7 juill., inh. par Lepetit, vic. de Ranville, dans l'église, « proche la chapelle de la Ste Vierge », de Pierre Lancelin, en présence de M. Veautier, chapelain de Mr Delaistre, de M. Marie, chapelain de Longueval, [de G. F. Lechaptois, acolithe de C. Motelay, tonsuré]; 27 oct., inh., par le desservant de Sainte-Honorine, dans l'église, proche la chaire, de Noël-François Renault, en présence de Le Provost, vic. de Démouville, de Marie, chapelain de Longueval, de Le Terrier, desservant de Colombelles, de Duhomme, de Charles Blot. — 1777, fol. 131 : « Moy Pierre Nicolas Briand, prêtre, chanoine régulier de St Augustin, profès de l'hôtel Dieu de Caen, Prieur curé de la paroisse de St Etienne du Plessis Grimoult, diocèse de Bayeux, depuis le mois de janvier 1771, pourvu canoniquement du prieuré cure de Colombelle, par permutation, en datte du 13 novembre 1776, faite desdits bénéfices de St Etienne du Plessis Grimoult et St Martin de Colombelle, suis entré en exercice en ladite paroisse et prieuré de Colombelle le premier janvier 1777, ce que j'ai signé »; 25 mars, bapt. de J.-B.-Prosper Le Marinier, fils de Pierre et A.-Ch. Fornet; parr. : J.-B.-Marie Gimat, bourgeois de Caen; marr. : Suzanne-Marie-Anne-Félicité de Mahéas, épouse de Mr Gimat; 8 sept., bapt. de Jean-Joseph Briand, fils de J.-B.; parr. : J.-J. Esilliard, « procureur de Mr de Laistre »; marr. : Marie-Catherine-Josèphe Briand, tante paternelle; 19 juin, inh., dans la nef, de Louise Dugué, épouse de Michel Lancelin, par André Enault, c. d'Hérouvillette en présence de M. Duhomme, docteur en théologie, de Hubert, prieur d'Hérouville; autre signature : Ybert ; 8 août, inh. de Pierre Mallet, décédé sur Saint-Clair d'Hérouville, « en la ferme du bacq », inh. à Colombelles par Gabriel Hubert, prieur de Saint-Pierre d'Hérouville. — 1778, 31 mars, inh. « dans le lieu destiné à la sépulture des étrangers », de « Bigan Meris, matelot du navire *Charlotte*, commandé par le capitaine Jhon Reay, Anglois, tombé à l'eau où il a péri le vingt et un février dernier, en s'embarquant dans sa chaloupe de bord, et trouvé ce jourdhuy sur notre paroisse vis à vis le pré des Religieuses de l'hôtel Dieu », par ordre de M Agasse, procureur du Roi de l'Amirauté, en présen-

ce de Jacques et Georges Lévêque, père et fils, custos; 18 juin, inh. de Louis-Adrien Pinel, de Fécamp, matelot, trouvé noyé de ce jour; 20 juin, inh., de François Dudouit, de Saint-Julien de Caen, soldat au Régiment du Roi, trouvé noyé cedit jour, « faite à la réquisition de Claude Chazeron, sergent major au régiment du Roy-Infanterie. » — 1779, 25 mai, Pierre Hardouin, « écolier de la paroisse de Clinchamps-sur-Orne », parrain ; 11 mars, inh. « de Laurent Romand du Roulland, né du dix may 1713, fils de noble homme Laurent Romand, secrétaire du Roy en la Chambre des Comptes de Dauphiné, de la paroisse de S[t] Hugues de Grenoble, et de dem[lle] Elisabeth Begou La Batie, ancien dragon et commis aux Aides au bureau du bac de Colombelles »; 25 mars, inh. de Paul Le Boulanger, de Saint-Clair d'Hérouville, par Gabriel Hubert, prieur-curé de Saint-Pierre d'Hérouville, en présence de Pierre Cauvet, pr., de François Cabué, trésorier en charge; 18 nov., inh. de Joseph-Laurent-Christophe Detervald, fils de Jean-Louis Detervald, médecin, et de Jeanne Mouchebœuf, suisse de nation, demeurant à Caen, en nourrice chez François Corbet, de Colombelles. — 1780, François Cabué, trésorier en charge, présent à inhumation; 1[er] sept., inh. de M[e] Pierre-Nicolas Briand, par [Le Bas], c. de Manneville, « doien » de Troarn, en présence de Dupont, c. de Giberville, Dumont et Hurel, chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu, Hébert, vic. de Giberville, Hubert, prieur-curé de Saint-Pierre-d'Hérouville. — 1781, 30 janv., inh. de Jacques Levêque, « custos et collecteur en chef de cette paroisse pour la présente année ». — Fol. 161: 9 oct., visa de l'archidiacre: Daudebert; 24 avril, mariage de Pierre Godet et de Marie de La Roque, en présence d'Anne-Joseph Delaistre, comte de Fontenay, Jeanne-George Angot, son épouse, de Charles-J.-B. Saffray, etc. — 1782, 15 déc., inh. de Jacqueline La Reine, femme de François Cabué, trésorier en charge. — 1783, fol. 168: « aujourdhui premier de janvier, je soussigné frère dom Gilles Le Pelletier, prêtre, chanoine régulier de l'Hôtel Dieu de Caen, cy-devant prieur-curé de Saint-Martin de Courvaudon pendant dix-sept ans et prieur-curé de Saint-Martin de Colombelles, par permutation avec M[r] Le Boussu, pourvu dud. bénéfice de Colombelles après la mort du s[r] Briant qui eut aussi le même bénéfice par permutation du Prieuré-cure du Plessis Grimoult, qu'il avait vertu de ses grades, duquel prieuré de Colombelles je suis en possession et jouissance du jour de l'an 1782, ai reçu le présent de M[r] François Cabué, trésorier en charge, etc. »; 2 juin, mariage de Charles Prunier et de Marguerite Chennevière, fille de feu Louis et de Marguerite de Boisne, de la paroisse des Rotours, diocèse de Séez, en présence du comte Delaistre et de son épouse, de Pierre-François-Raoul Delaistre, de François-Aimé Touchet de Beneauville, de Pierre Le Gouix, pr.; 18 nov., bapt. de François-Eugène Desprès, fils de Jean-François; parr. : François-Etienne Varin, bourgeois de Caen, « rue de Froiderue »; marr.: Jeanne Le Pelletier, femme de Thomas Burnel, « capitaine sur les vaisseaux particuliers et premier pilote au service du Roy », demeurant à Colombelles; 26 nov., bapt. de Cyr-Gille-Alphonse Lepelletier, fils de Jacques et de Marie-Barbe Le Pelletier, demeurant à Colombelles, village du Maulouen; parr.: Gilles Le Pelletier, prieur-curé; marr.: Jeanne Le Pelletier, femme de Thomas Burnel. — Fol. 172: Note à peu près semblable à celle du fol. 168 avec cette variante: « cy devant prieur curé de Courvaudon depuis 1765 jusqu'au dernier de décembre 1781. » — 1784, 17 avril, inh. de Marie Cappe, « soi disant de la paroisse de Cairon, en ce diocèse, laquelle décéda le jour dhier, chez le sieur Marlière, brasseur, marchand de bierre en cette paroisse, hameau de Cloppée, icelui sieur l'ayant retirée par charité »; 26 mars 1786, inh. de Marguerite Chennevière, femme de Charles Prunier, 42 ans. — 9 janvier 1787, bapt. de Marie-Julie-Constance-Pacifique Nicolas, fille de François, inhumée le 7 juin. — 1789, 26 janv., inh. de François Daumesnil, « transféré suivant les désirs du défunt en la paroisse de Touffréville, son lieu originaire, pour y être inhumé dans le cimetière dud. lieu, par Jean Lefortier, vicaire de Mondeville, « qui a bien voulu en faire la conduite pour le remettre en la puissance de M[r] le Curé de Touffréville » ; 3 déc., abjuration de « toutes les hérésies contraires à la foi catholique, apostolique et romaine », par Marie-Anne-Marguerite-Jacqueline Rivière, fermière, de Colombelles; 4 déc., mariage de ladite Rivière avec Jacques-René Le Barbier; — 1790, 23 mars, inh. d'un matelot noyé dans la rivière d'Orne; 28 juin, inh. de Gilles Lidard, matelot sur « La Marie-Françoise » du Conquet, de la paroisse de Saint-Paul Pluazelle, diocèse de « Lion », trouvé noyé dans la rivière d'Orne. — 1791, 12 sept. mariage d'Augustin Chemin avec Thérèse-Rosalie Le Ma-

rinier, par J.-B. Le Marinier, pr., demeurant paroisse de Colombelles. - 1792, 5 avril, inh. d'Anne-Joseph Delaistre, mort le 4 « en sa terre de Colombelles », âgé de 70 ans; dernier acte de Lepelletier, 13 novembre. — 1793, actes reçus par Mathieu-Louis Lesseline, officier public; 26 janv., mariage de Daniel Brione, de la Lande-Patri, « actuellement volontaire dans le cinquième bataillon du Calvados », avec Angélique Morin : 6 et 12 fév., témoin de déclaration de décès à la municipalité: Nicolas-Désiré Béranger, « maître d'école. » — Fol. 234 à 237: tables des années 1771 à 1793 avec n° d'ordre 1 à 344. — Autres actes concernant les familles: Adam, Adeline, André, Andrieu, Asselot, Auger, Aupois, Ausanne, Avril, Bertrand, Bourdelet, Blot, Bouffay, Bougon, Bourguais, Briant, Busnel, Cabourg, Cabué, Cadiorel, Caillebot, Catherine, Collette, Colville, ou Colleville, Corbet, Cornu, Chemin, Chesnel, Dallemagne, Daniel, Daudeville, Daumalle, Delacroix, Delaunay, Delarue, Delavallée, Deramé ou Desramé, Desbled, Desprès, Douville, Dubosq, Duclos, Dumois, Dumont, Dupont, Dupuis, Duselier, Enault, Esilliard, Fillet, Foucu, Foulon, Fouques, Frontin, Gallard, Gallet, Gatebled, Gaultier, Gaugain, Germain, Gervais, Gille, Gillette, Giret, Godet, Gosselin, Gost, Gouet, Goulay, Grégoire, Grou, Guillouet, Lair, Lalande, Lamotte, Lancelin, Langlois, Larceneur, Larcher, Lebarbier, Lebaron, Lebas, Leberrurier, Leboulenger, Leblanc, Lecanu, Lechangeur, Lecire, Lecointe, Lecomte, Lecornu, Ledain, Ledard, Lefebvre, Lefrançois, Legast, Legrand, Legras, Lemagnan, Lemarié, Lemarinier, Lemassu, Lemoine, Lepeltier, Lequesne, Le Raistre, Lerebour, Leroi, Lesage, Lesseline, Letellier, Levesque, Liégard, Lioult, Listorel, Malet, Mallon, Manoury, Marie, Martin, Masle, Massé, Maurice, Miray, Moissou, Morin, Motelai, Nicolas, Noël, Nona, Olive, Paquet, Parisot, Pauger, Paylan, Piéplus ou Piedplus, Pierre, Pigeon, Poubelle, Poulain, Prempain, Prunier, Quétron, Regnault, Renault, Sourdais, Tapin, Torcapel, Trével, Tronçon, Valeroy, Vattement, Viel, Vimard, Vivier. — *Divers: Bénédiction de navires*, fol. 66: 16 déc. 1763, de « La Lancize » pour J.-B.-François Darcour, capitaine ; fol. 137 : 24 mai 1778, du navire « François-George », nommé par noble homme messire François-Louis du Plessis, brigadier des armées du Roi, commandeur grand'croix de Saint-Louis, colonel commandant du Régiment du Roi, et par noble dame Jeanne-George Angot Delaistre, épouse d'Anne-Joseph Delaistre, comte de Fontenay, etc. — *Bénédiction de cloches*, fol. 125: 12 juin 1776: la première nommée par Claude-Henry Le Sens, comte de Lion, ancien capitaine de gendarmerie, chevalier de Saint-Louis, et par Jeanne-George Angot Delaistre; la seconde nommée par Anne-Joseph Delaistre, comte de Fontenay, et par noble dame Marie-Anne-Françoise Delaistre, baronne de Saint-Angel; signatures : Angot Delaistre, Delaistre, Le Sens, comte de Lion, Poubelle, trésorier en charge, P. H. Le Terrier, pr. desservant.

CUVERVILLE-LA-GROSSE-TOUR.

E Suppl. 1451. — GG 1. — (Registre). — Moyen format, 34 feuillets.

1623-1633. — « Registre contenant les affaires publiques et communes de la paroisse de Cuverville... » — Copie d'une lettre du XVIIIe s. intercalée entre l'entête et le premier acte, qui se continue dans la marge. — « Ce dimanche septiesme jour de mars..... réunion du commun pour adjuger et banir [l'herbe] du cimetière. » Adjudicataire, Lespinay, pour « cinq quarterons de bled pour la charité. » — 7 mai, adjudication de travail pour réparation « de la couverture de l'église et du trou qui est en la voûte de la tour », adjugé à Eustache Tiéry et Philippe Gosse, pour 8 l. 10 s — 8 oct. 1623, le commun « donne deux grands ormes plantés au cimetière de lad. église pour faire accommoder la demeure du presbiter qui a esté donné par M. de Cuverville », en présence de maistre Pierre Mauger; 15 oct., élection « d'assietteurs et collecteurs du sel »: Estienne Boulard et Michel Gosse; 29 oct., réunion des paroissiens « pour entendre le mandement envoyé par Messieurs les recepveurs et esleus du Roy pour le faict des aindes et tailles en l'élection de Caen en dapte le mardi vingt-quatre jour d'octobre 1623, lesquels parroissiens mont déclaré que noble homme Marc de la Ménardière, sieur et patron de Cuverville, jouit de sa terre noble assise en lad parroisse et demeurant à Giberville; noble homme Estienne de Surville jouit dune quantité de terre dont les paroissiens nen savent le nombre, ledit sieur de Surville demeurant à St Jean de Caen; damoiselle Gilmine Le Ber, demeurant à Bourguébu, jouit de quelques portions de terre, demeurant à Bourguébu; M. de Repichon jouit viron dix ou

douze acres de terre du domaine du Roy, qui jouit par acquest, demeurant à Caen ; Charles Masse, demeurant en cette parroisse, prétend estre privilégié et exempt de taille, et possédant et labourant viron trente acres de terre ; Pierre Pierre, demeurant en lad. parr., laboure viron dix huict acres de terre, se dict privilégié et exempt de taille ; maistre Pierre Ancelin, demeurant à St Pierre de Caen jouit de quelques héritages baillés à ferme, se dict privilégié et exempt de taille ; les héritiers de maistre Robert de Castillon, à cause de leur mère, jouissent de quelques maisons et héritages baillés à ferme, se disent exempts de taille, demeurant à Caen ; Samuel Tyerri jouit aussi de quelques maisons et héréditages baillés à ferme, demeurant à Caen, se dict exempt de taille ; Thomas Tyerri jouit de quelques héréditages assis en la parr., demeurant à Caen ; Jorge Cassigneur jouit du catriesme quil tient à ferme des fermiers des quatriesmes de la ville de Caen, avec quelques autres quatriesmes, ce ne peu valoir soisante soulz, à presant à Démouville. » — 1624 : lacune. — 1625, 2 fév., les paroissiens « délivrent à Denis et à Guillaume Torcapel, 6 l. du nombre de dix-huit l. t. que lesd. demandoient au trésor de l'église pour avoir des réparations qu'ils disent avoir fait à lad. église par le deffunct curé, leur fraire, disant iseux Torcapel navoir emploié ceste partie en leur compte ; toutes fois se tiennent a comptant à la somme de six livres, tenant l'église quitte de tout ce qu'ils en pouvoient demander... » ; 16 fév., réunion des paroissiens, « le fort faisant pour le faible » : Charles Lesmerey rend ses comptes de trésorier ; il reste redevable de 69 l. ; il donnera 30 l. dans huitaine, les 39 l. restant à la St Michel ; 23 mars, élection d'un procureur « pour poursuite de procès en cour des Aydes à Rouen entre les parr. et Pierre Pierre appelant de sentence donnée de Messieurs les Commissaires du régallement des tailles. » Procureur élu : Charles Lesmerey, qui reçoit « pouvoir, puissance et authorité de leurs personnes présentes et par eux fonder en lad. court c. à tous par générallemen fet pour lesd. parr. tout ainsi que si présent en personne, promettant avoir agréable tout ce que par led. procureur sera faict et par ce qu'il ne pourra accorder ni acquitter sans le consentement desd. parr » ; 29 sept., élection d'un trésorier pour l'an présent : Thomas Moutier, « auquel ils ont donné pouvoir de recueillir les deniers deubs et à luy charge de mettre et fournir à lad. église du luminaire, torches, ornements et toutes autres choses nécessaires à lad. église... » ; 9 nov., élection de collecteurs pour le sel : Denis Torcapel, pour « les cartiers d'octobre et janvier », et Jehan Torcapel, fils Pierre, « pour les cartiers d'avril et juillet » ; 30 nov., élection de collecteurs pour la taille de 1626 : Charles Lesmerey, Thomas Moutier, Michel Gosse avec Jehan Torcapel, fils Denis. — 1626, 8 fév., modification apportée au rôle « pour obéir au mandement à taille à eux envoyé par Messieurs les Président, Lieutenant général, premier esleu, offissier esleuz et controleurs esleuz conseillers du Roy en l'Election de Caen en dapte du trois^{me} jour de janvier » ; 6 déc., nomination d'un trésorier : François Torcapel. Autre élection de collect^{rs} pour la taille : Guillaume Torcapel, François Dommain, Michel Le Ber, « et contredict Guill. Torcapel et nomme Jehan Torcapel, fils Denis, et led. Jeh. Torcapel aussy contredict François Dommain... » — 1628, 12 mars, nomination « d'un trésorier à négocier les deniers deus au Trésor » ; François Torcapel « a été continué » ; 24 avril, François Torcapel, trésorier, informe le commun qu'il lui est dû 3 boisseaux ½ de blé pour le pain de charité, et un boisseau pour le cimetière, et il s'oblige à les faire verser ; à la suite, bannie du pain de charité. Divers paroissiens s'obligent à verser du froment entre les mains du trésorier au jour Saint-Michel pour faire le pain de charité de l'année prochaine : François Torcapel, 3 boisseaux ½, Denis Torcapel, 1 b., Philippe Gosse, ¼ de b., Marguerite Touroude, ¼, François Dommain, 2 b. ; 4 juin, bannie de travaux à exécuter à la couverture de l'église, fourniture « tant de cloux que lattes » ; adjugé à Marin Torcapel, à 14 l. 10 s., « à charge par ledit Marin Torcapel la réparer bien et deuement et la rendre preste dans la St Jean prochaine et led. François Torcapel promis et c'est submis et obligé luy bailler le coutent de lad. banye » ; 15 oct., élection d'un trésorier : Jean Boulard. — 1629, 11 mars : nomination d'un « custost, Gilles Huet, auquel ils donnent pour ses gaiges trois vergées de terre sises à la Mare, aussy quil aura à prendre sur le trésor la somme de quatre livres et led. Huet est obligé de sonner en qualité de custost en tout ce qui est de besoing » ; même jour, élection d'un trésorier « pour faire la gestion dud. trésor et fournir à l'église de Cuverville des cierges, livres, ornements et autres choses nécessaires tant au dedans de lad. église que la réparation

d'icelle tour,... ont continué à lad. charge de trésorier la personne de François Torcapel »; même jour, « les parroissiens mon suplié comme curé de lad. parr. que les dix boisseaux de bley détenus par Charles Lesmerey de son compte sois mis au trésor de la parroisse pour fournir aux nécessités de lad. parr., à quoy jé conseniy... les dix boisseaux comptant la somme de 10 l., présence de Me Julien Alain viquaire »; 28 oct., élection d'un trésorier: Guillaume Regnaux (ou Regnault), éc., sieur de Lonprey, « ce que led. Regnault a trouvé tray agréable »; même jour, lecture d'un mandement des officiers du Grenier et magasin à sel, l'élection des collecteurs du sel est différée; Lesmerey « a dit quil falloit remettre lelection à dimanche prochain »; 4 nov., collecteurs élus: François Dommin et Jacques Le Ber. — 1630, 14 nov., élection de collecteurs pour la taille: Etienne Lesmerey, Michel Gosse et Guillaume Gosse, « lequel cest costé sur Jacques Le Ber. » — 1631, 13 fév., assemblée du commun pour exécution « d'un mandement de MM. les Président, Lieutenant, premier esleu, assesseur esleuz et controlleur esleuz, conseillers du Roy en l'Election de Caen... pour passer certiffica et employer les noms des veuves et enfants des taillables qui ce seroient retirez dans les villes amodiés de cette élection, depuis dix ans du jour de la tenue des Estats »; les paroissiens « ont dit et déclaré ny avoir aucunes veuves ny enfants qui soient partis depuis les dix ans »; 7 déc., élection de collecteurs pour la taille: Etienne Boullard, François Torcapel, fils de Pierre, Antoine Torcapel. « François Torcapel a contredict et a nommé Jacques Lebey (ou Le Ber) en sa place. » — 1632, 31 oct., élection des collecteurs du sel: Etienne Lesmerey et Marc Le Bey; modification au rôle; « le commun consent que Charles Lesmerey cueille sur eux seize livres sept solz pour donner ordre au paieur des estappes »; 21 nov., élection de collecteurs pour « la taille, taillon, et creues » de 1633; élus: Jean Boullart, Marin Torcapel avec Jehan Torcapel, fils Pierre, « son suplean », Michel Le Bey, « led. Michel Le Bey nomme à sa place Jacques Le Bey. » — 1633, 23 janv., assemblée du commun pour « passer certificat contenant au vray les noms et surnoms des eclésiastiques, nobles et autres demeurant en lad. parroisse, non imposés, qui font valloir et labourer héritages en icelle, leurs harnois, serviteurs desdits eclésiastiques, nobles non imposés, ensemble les noms et surnoms de ceux qui tiennent les dixmes ausdictes parroisses... Me Guill. de La Niepce possède la disme et luiz faut deux chevaux à la recueillir, un harnois et deux serviteurs et une servante; damoiselle Guillemine Le Ber fait labourer en cette parr. viron douze acres de terre et a une servante qui gouverne deux vaches et encore par saisons quelquefois un harnois pour les faire valoir; et ny a autres personnes en lad. parr. qui font valloir autre chose. » — *Actes de catholicité.* — Registre pris à revers. Au 1er fol.: différents comptes de brebis, agneaux et vérats, etc. « Mémoire des mariages, batesmes et inhumations faictz en l'églize de Cuverville, etc. » — Curé: Guillaume de La Niepce; vicaire, Julien Allain, 1629. — Du 14 déc. 1623 au 20 mai 1625: 12 inhumations; 14 déc. 1623, inhumation, dans l'église, de Pierre Tiéry; 26 sept. 1625, « l'inhumation d'une petite fille pour le sr de Cuverville, seigneur et patron de Cuverville, a esté faicte en la chapelle dud. seigneur »; 4 nov., inh. d'un fils Thierry, « décédé de la peste »; 7, inh. d'un autre enfant Thierry, même cause; 1625, 9 janv., bapt. de Robert de La Niepce, fils de Noël; parr.: Robert de La Ménardière, éc., patron de ce lieu; marr.: Hélaine de La Court, fille de M. d'Angerville. — 1628, 18 nov., bapt. d'Etienne de La Niepce, fils de Noël; parr.: Etienne de Beauval, fils de défunt de Banneville; marr.: Perette Henry, veuve de Pierre du Hauvel. — 1629, 1er déc., bapt. de Robert Lesmerey, fils d'Etienne; marr.: damoiselle Hélène, fille de Marc de La Ménardière. — Actes de bapt., mar. et inh. concernant les familles: Aubey, Boulard, Gosse, Le Ber, Le Bey, Lecanu, Lesmerey, Lefebvre, Moutier, Thierry, Torcapel (Denis, François, Jean, Nicolas et Robert). — *Divers :* 28 mai 1633, lecture d'un contrat de vente faite par François Torcapel, curé du Pin, à Veuclin, bourgeois de Caen, de plusieurs héritages, pour 650 l. et « dont il y en a pour 350 l., tenu du fief du sieur de Cuverville »; tab. de Caen, 1er mai 1633. — Mémoires des grains livrés à M. Deschamps; par les batteurs, etc.

E Suppl. 1452. — GG 2. (Registre). Moyen format. 140 feuillets dont 20 sont restés blancs.

1634-1674. — Note du fol. 1: « Le présent registre contient deux fois soixante et dix feuillets pour Jacques Loisel pbre, curé de Cuverville. J. Loisel, 1634. » — I. *Registre pris au droit* suivant une ancienne cote signée: De Bernières. — Page de garde: 29 mai, dimé six agneaux; comp-

tes d'agneaux et de grains, quittance de Torcapel à Jacq. Loisel pour fermage d'une grange, du 18 juill. 1638. — Fol. 1, 23 mai 1634, lecture d'un contrat d'acquêt fait par Adrien Lefèvre, bourgeois de Caen, de ½ acre de terre; tab. de Saint-Sylvain, 21 oct. 1631; autre contrat d'acquêt par Pierre Anselin, bourgeois de Caen, de 5 vergées de terre, « delle de la Fontaine, tenue des fiefs du Roy, en sa fiefferme de Démouville, et ne faict que foy et homage », pour 85 l. et 30 s. de vin; tab. de Caen, 31 oct. 1634; autre par le même de Denis Torcapel, de 5 verg. de terre, delle de la Vallée, tenue des fiefs de Cuverville, « et ny faict que foy, hommage, reliefs, treizeismes », pour 150 l. et 60 s. de vin; tab. de Caen, 3 nov. 1634. — 1er avril 1635, lecture de contrat d'acquêt de Pierre Ancelin, de tout ce qui revient à Jean Torcapel de la succession de son père Raulin Torcapel, pour 45 l.; tab. de Caen, 26 mars. Note marginale: « 8 draps fins, 17 grosses serviettes, 16 serviettes fines, 2 doubliers pour l'église, 5 petits doubliers fins, un grand doublier fin, 5 chemises, 1 vieille chemise, 4 coiffes. » — 13 avril 1636, « lecture et publication a esté faite ce dimanche trezeesme jour d'apvril 1636, yssue de messe, d'un brevet, d'une vache à poil rouge, appartenant à Me François Regault (*sic*), escuier, sr Dessegretz, advocat du Roy au siège présidial de Caen, qu'il a baillée à ferme à François Domain de la p. de Cuverville, le tout es présence de..., ledit brevet dapté du dix-septesme jour de juin 1634 devant les tabellions de Troard »; 9 juin, lecture de contrat de vente faite par Guillaume Torcapel, de Cuverville à Guillaume Bort, de Démouville: « un bout de maison servant à grange, et autre appartement, et une pièce de terre delle du Clos de la disme, nommée la Taupe, plus 5 vergées de terre en la delle des Carlets, à la charge de paier par chacun an huit boisseaux dorge au Sepulcre de Caen, plus racquit de huit livres de rente au denier dix à Denis Torcapel, et d'argent contant la somme de trente livres, avec 30 sols de vin »; tab. de Caen, 22 mai 1636 ; 6 juill., lecture de contrat d'acquêt par Pierre Ancelin, de Denis Torcapel « de huit livres de rente hypotèque sur Guillaume Torcapel, assises sur une vergée ½ de terre sise au triage du Clos de la disme, pour sept vingts treize livres t. », tab. non indiqué; 7 juin 1636, même jour, lecture de brevet d'une vache à poil rouge, appartenant à François Hamard, de Caen, qu'il baille à Denis Le Bey pour 3 ans, à 60 s. par an; tab. de Vaucelles, 2 juill. 1636. — 26 juill. 1637, lecture de contrat d'acquêt par Jacques Pierre, bourgeois de Caen, de Pierre Goguet, bourgeois de Caen, 5 verg. de terre en 3 pièces, dont 2 à Cuverville, l'une triage de la Fosse Miquelon, contenant ½ acre ½ vergée, la 2e triage des Haultes Orbelées, contenant 1 verg. ½ ; la 3e sise à Colombelles, pour 107 l. 10 s. et 60 s. de vin ; tab. de Vaucelles, 5 juill. 1637; 18 oct., autre contrat d'acquêt de Pierre Ancelin, « segretaire de la chambre des contes du Roy, bourgeois de Caen », de ½ verg. de terre, de François Torcapel, fils de Jean, sise à Cuverville, triage du Houx, pour 14 l.; tab. de Caen, 11 mai 1637; 27 déc., autre contrat d'acquêt par Jean de La Croix, élu « en l'élection du Pont », de Gaspar Hébert, fils de Jean, bourgeois de Vaucelles, d'une ½ acre de terre labourable, delle du Noé Val, pour 1.850 l. et 50 l. t. de vin; tab. de Troarn, 12 nov. 1637; 17 janv. 1638, lecture de contrat d'acquêt fait par Pierre Ancelin, secrétaire de la Chambre des Comptes, de François Torcapel, d'une maison comprenant 2 étables et une charterie, tenue du fief de Cuverville, pour 36 l. et 10 s. de vin; tab. de Caen, 23 déc. — 9 oct. 1639, lecture de contrat de vente « de la condition de ½ acre de terre, delle du Jardin Boisée, faicte par Philippe Gosse, à noble Marc de la Ménardière, sr et patron de Cuverville, par trente livres »; tab. de Troarn, 22 déc. 1626. — 7 oct. 1640, lecture de contrat de vente faite par François Macé, bourgeois de Caen, à Charles Lémerey, de Cuverville, de 4 pièces de terre labourable, la 1re delle du Houx, conten. 1 verg., la 2e delle du Houx, conten. ½ acre; la 3e delle des Haultes Orbelées, conten. 3 verg.; la 4e delle du Champ Piquot, conten. 3 verg., pour la somme de 200 l.; tab. de Troarn, 29 nov. 1639. — 7 oct. 1640, lecture de contrat de vente de Pierre Voieneul (?), sieur de Laubuche, bourgeois de Caen, tuteur de ses enfants, à Charles Lémeré, de Cuverville, de 14 verg. de terre, en 2 pièces, la 1re conten. 3 verg., delle des Orbelées; la 2e conten. 11 verg., delle des Haultes Orbelées, pour 350 l. et 60 s. de vin; tab. de Troarn, 30 mars 1637. — 17 janv. 1644, lecture d'un contrat d'acquêt fait par Etienne Lémeré, de Jacques Pierre, tabellion de Troarn, de plusieurs pièces de terre: 1° un labour conten. 6 acres, avec maison manable, une mare et une grange, et « commencé à bâtir un coulombier volant »; 2° 10 verg. de terre en labour nommées le Champ Piquot; 3° 5 verg. en la delle des Courbaulx ;

4° 1 verg. en la delle du Champ le Roy; 5° trois verg., delle des Cuves; 6° cinq verg., delle des Coutures; 7° demi-acre, même delle; 8° trois verg., delle de la Haye; 9° trois verg., delle des Prais; 10° six verg., delle des Basses Orbelées; 11° trois verg., delle des Haultes Orbelées; pour la somme de 3.000 l. t. et de 50 l. de vin; tab. de Troarn, 31 déc. 1643. — 2 fév. 1648, Marc Lenepveu, fils de Roland, de la parr. de Giberville, demeurant maintenant à Cuverville, s'oppose au mandement de quérimonie impétré par « Loïs Mesnage, escuier, sr de Cagny », daté du 1er août 1647. — 2 mai 1649, lecture de contrat d'acquêt d'Etienne Lémeré, d'une maison exempte de toute rente, appartenant à Antoine Torcapel, pour 80 l. et 10 l. de vin; tab. de Vaucelles, 17 mai 1645. — 9 janv. 1650, lecture de contrat d'acquêt fait par Jacques de La Hogue-Ancelin, d'Etienne Lémeré, d'une cour, jardin, masure, pour 90 l., « sans le vin et la façon dud. contrat, le tout revenant à centz l.t. »; s. d., lecture de contrat d'acquêt fait par La Hogue-Ancelin, bourgeois de Caen, d'une masure appartenant à Roger Franque, tenue des fiefs du sr de Giberville, pour 45 l.; tab. de Caen, 14 avril 1650. — 6 fév. 1656, lecture de contrat d'acquêt par Nicolas Thierry, chirurgien, bourgeois de Caen, de Nicolas Torcapel, fils de feu Jean, de 5 verg. de terre et une maison « jouxte d'un costé le sr du Mesnil-Vité, à cause de sa femme », pour 460 l. ; tab. de Caen, 27 janv. 1656. — 13 mai 1657, lecture d'un accord fait entre Jeanne Le Ber, veuve de Guill. Torcapel, et François Torcapel, son fils, par lequel elle lui cède tout ce qu'elle peut prétendre de la succession de son mari, parce que « ledit François, son fils, s'est submis et obligé de la nourrir et gouverner saine et malade »; tab. de Caen, 7 mai 1657. — 6 avril 1660, bapt. de Barbe Torcapel, fille de Robert et de Marguerite Lémeré. — 6 mars 1661, lecture de retrait fait par Alexis Féré et Marguerite Monfré, de la par. du Poirier, et Robert Briset, curé de lad. par., de 1 verg. ½ de terre, assise à Cuverville ; tab. de Saint-Sylvain, 30 janv. 1661 ; 13 mars, lecture de contrat d'acquêt par Nicolas Thierry, sieur des Noyers, chirurgien, de ?, de Jean et David Auber, pour 515 l. et 10 l. de vin; tab. de Caen, 8 mars 1661. — 15 avril 1635, bapt. de Louise Torcapel, fille de Jean et de Marguerite Féret. — 25 avril 1662, mariage de François des Hayes, éc., vicomte d'Orbec, et de Marie du Val, veuve de feu Etienne de Surville, éc., sr de Bléville. — 11 août 1663, mariage de Pierre Meheudin et de Marie Gosse, fille de Michel. — Folio 11, registre de catholicité commençant à 1634, ordre chronologique non respecté. — 1636, 18 janv., bapt. de Louis Lémeré, fils d'Etienne et de Marguerite Mury; parr.: Louis Regnault, éc. — 1642, 28 mars, inh. de « Me Cyprien Antheaume, pbre, inhumé dans l'église (*sic*) de StAnthoine de Cuverville, devant l'image du Crusifix »; 5 janv., « noble Robert de La Mesnadière, fils de Marc de La Mesnardière, escuyer, sr et patron de Cuverville, Fontenay-le-Pesnel, Escots, Montviette, St Georges et de Bény, trespassa le cinquiesme jour de janvier 1642 et a esté ynumé dans la chapelle de l'église de Cuverville. Agé de 22 ans » ; 28 mai, « noble Marc de La Mesnardière deséda le mardy vingtz huitesme jour de may 1642. Il a esté ynumé dans sa chapelle de Cuverville, duquel lieu il estoit sieur et patron, Escotz, St Georges, Montviette, Fontenay-le-Pesnel, Bény et autres terres à luy appartenant. Agé de 58 ans. » — 1643, 15 fév., bapt. de Barbe Lémeré, fille d'Etienne et de Marguerite Mury, en présence de Jean Royer, curé de Cuverville (*sic*). — 1646, 6 sept., mariage de: « Robert Lelarge, escuyer, seigneur de Goutranville et Cresseron, d'une part, et damoiselle Margueritte de La Mesnardière, fille de Robert de La Mesnardière, escuyer, seigneur et patron de Giberville et de Formigny, en présence de Me Jacques Loisel, curé de Cuverville, et dudit sieur de Giberville, père de lad. damoiselle. » — 1650, 23 mars, inh., dans l'église, de Charles Lémeré. — 1651, 9 fév., de Guillaume Torcapel. — 1652, 23 avril, bapt. de Jacques Lémeré, fils d'Etienne et de feu Marguerite Mury; 22 avril, inh., dans l'église, de Marguerite Mury, femme d'Etienne Lesmeré. — 1653, 17 juin, inh. de Jacqueline Poulain « dans l'église de Nostre-Dame de Cuverville, près le balustre sur lequel est possé limage du crusifis. » — 1659, 8 nov., inh. de Marin Torcapel, « âgé de soysante et quinze ans, ynumé dans léglise devant limage du crucifis sous une tombe rompue »; s. d., mariage de « honneste homme Jean des Champs, bourgeois de Caen, et honneste fille Geneuviesve Guilbert », par « Robert Bénouville, pbre, obitier de St Estienne le Vieil de Caen », en présence de Marie de Castillon, mère de lad. fille, de Pierre Busnel, son beau-frère, Pierre Rault et François Dupont, cousins du futur; 15 nov., inh. de Marin Torcapel « sous la tombe de devant le crucyfis »;

23, inh. de Michelle Mury, veuve de Charles Lémeré, « sous la tombe proche la muraille du costé de la mer. » — 1662, 4 oct., bapt. de François Coullibœuf, fils de Charles et de Suzanne Deschamps; parr.: François Deshayes, éc., vicomte d'Orbec; marr.: Marguerite Dumesnil, femme de David Fortin, bourgeois de Caen, en présence de Robert Torcapel, custos; 7 nov., lecture de brevet, de damoiselle Catherine du Moutier, femme de M. de Bourgueville, à Robert Torcapel, de deux vaches de poil rouge; tab. de Troarn, 3 fév. 1661. — 14 mai 1663, mariage de Guillaume Pannier, bourgeois de Caen, et de Madeleine Buhot, en la chapelle de Sainte-Honorine, par Jacques Lebourguinon, curé de Mondeville, official de Fécamp, en présence de Gabriel de Hébert, curé de Démouville. — Lacune: mai 1663 à avril 1664. — 1664, 5 sept., bapt. de deux enfants jumeaux, de Charles Collibeuf et de Suzanne Deschamps: le fils nommé Michel par Michel Deschamps, de Vaucelles ; la fille Catherine, par Catherine Deschamps. — 1665, 17 avril, inh. de Françoise Fallue, « proche de la croix dans le cimetière. » — 1667: pas d'actes. — 1668, 22 avril, bapt. de Catherine Meheudin, fille de Pierre et de Marie Gosse, « présence de Louis Gaultier, escuier, s^r de Lespagnerie, de la parroisse du Tresgotz, et de Jacques de la Gonnivière, escuier, s^r de la Druerie, de la parr. de Gierville »; 8 déc., lecture de contrat d'acquêt, fait par François Le Cerf, s^r du Homme, bourgeois de Caen, de Laurent Ernault, éc., s^r d'Ecajeul, tant de lui-même que comme tuteur de ses frères mineurs, enfants de feu Richard Ernault, éc., s^r de Sainte-Honorine, de biens sis à Cuverville et Colombelles, pour 1.600 l. et 20 l. de rente à payer à demoiselle Gillonne Marc ; tab. de Caen, 23 juill. 1668. — 1671, 29 nov., lecture de contrat d'acquêt, fait par Marin Lechevallier, de Petitville, d'Etienne Lesmerey, de 11 verg. de terre, delle des Basses Orbelées, fief non déclaré; exemptes de rentes et charges, sauf foi et hommages, reliefs, treizièmes, pour 300 l. et 100 s. de vin, avec condition de pouvoir retirer la terre dans 5 ans ; tab. de Vaucelles, 3 déc. 1667. — Fol. 34: mariages: 1664, 18 juill., de Nicolas Bouet, fils de Gilles, de Démouville, et Marguerite Torcapel, fille de Marin, en présence de Charles Bouet et Louis Fontenailles; 22 juill., de Pierre Bouet, fils de Charles, de Démouville, et de Jeanne Lesmeray, fille d'Etienne et v^e de Thomas Enguéhard, en son vivant de Fontenay-le-Marmion, en présence de François Philippe, sergent royal à Troarn. — (*Les actes de bapt., mar. et inh. postérieurs à oct. 1668 sont en copie jusqu'à déc. 1691 sur ce registre avec quelques différences sans importance. Ici on ne notera que ceux qui présentent quelque intérêt*). — 1683, 4 mai, « noble dame Helainne de la Ménardière, v^e de feu M. du Mesnil-Vité, a esté inhumée dans la chapelle de Cuverville »; 1684, 13 oct., bapt. de Claude Bunel, fille de Gilles et de Jeanne Buot ; marr. : Lucresse Acher; parr.: Renault Lemière, « con^er et acesseur pour le Roy à Caen »; 1686, 10 fév., inh. de dam^lle Marie Lefoullon; 8 oct., mar. de François Lefebvre, bourgeois de Caen, et de Barbe Torcapel, en présence d'Eustache Thierry et Jacques de Surville. — Actes intéressant les familles : Brochet, Bouet, Cassigneul, Coullibeuf, Courseulles, Couvert, Domain, Duval, Gosse, Le Baron, Le Ber, Lebey, Lémeré, Liégard, Meheudin, Samson, Thierry, Torcapel (Antoine, Jean, Guillaume, Pierre, Robert). Curés: Jacques Loisel, 1634-1663, Jean Lefebvre, pour le déport, 1664-1665; Guillaume Cassard, 1665 ; Henry Le Foullon, 1665-1674. — *Registre pris à revers* : affaires du commun: 1er fol. non paginé: quelques notes: « le samedy traize jour de septembre 1670 jay prins du sel à la gabelle. » — 1634, 21 mars, ass. du commun: modification au rôle de la taille, donné à imposer Charles Macé ; 18 juin, nomination d'un procureur pour poursuivre le procès engagé par Charles Macé; 20 oct., nomination de collecteurs du sel : Guillaume Torcapel et Antoine Torcapel ; 12 nov. : « Je Jacques Loisel, pbre, curé de Cuverville, certiffie à tous quil apartiendra que ce dimanche dousiesme jour de novembre, jay faict lecture de certain mandement envoyé par messieurs les Président, Lieutenant, eslus de Caen aux paroissiens de Cuverville, ladicte lecture faicte ledit jour, présence de Jean Jardin filz Jacques et Lebaron, tesm., ledit mandement dapté du vingt septesme jour doctobre »; 19 nov.: « Je soubsiné certiffie à tous quil appartiend que ce dimanche dix neufesme jour de novembre jé adverty les paroissiens de Cuverville au prosne de la messe quilz ayent, suivant le commandement à eux faict par Monsr le baillif de Caen, à nommer deux d'entreux pour estre demain presentz en la maison de ville dud. Caen où la délibération seroit faicte pour envoyer aux Estats à Rouen. Faict est presense de Jean Jardin et [Le Baron]. » — 1635, 25 mars, modification du

rôle de la taille : mise hors du rôle de Charles Massé, bourgeois de Caen; 24 juill., ass. du commun pour arrêter procès en l'Election entre Jacques Le Baron et les parr. « parce que ledit Le Baron est imposé à la parr. de Tury. » — 1636, 21 fév., ass. du commun « pour fere bonne et loyalle nomination de certain nombre dentreux pour fere lassiette et collection de limpost de la taille », élus: Guillaume Torcapel, Etienne Lesmerey, Michel Gosse; « ledit Estienne Lemeré a esté nommé pour cueillir deux premiers cartiers, ledit Guillaume Torcapel pour le troixèsme cartier et ledit Gosse pour le quatrièsme et dernier cartier, lequel Torcapel a mis en son lieu et place la personne de Estienne Boulard abcent, et ledit Michel Gosse a nommé en son lieu et place la personne de Tomas Torcapel » ; 7 mars, ass. du commun « pour satisfere au mandement à eux envoiet par S. M., de MM. ses officiers pour l'Election de Caen...; ont nommé la personne de Jean Torcapel, filz Raulin surnommé La Mare et lequel a accepté et s'est submis de bien et deument porter les armes pour Sa ditte Majesté, pour et à ce décharger lesdits par. sur l'obligation au cas appartenant, lequel a siné se présent »; 6 avril, modifications au rôle, les par. « ont consenty et accordé que François Torcapel, autre paroissien taillable, soit modéré de la somme de huit livres, dautant que ledit Torcapel est pauvre et a perdu la plus grande partye de ses biens et moiens. » — 1637, 8 fév., réunion des parroissiens « desquels aiant print le serment de fere bonne et loialle eslection et nomination de trois dentreux des trois eschelles en leur renc et degré pour fere lasiette et collection de l'impos de la taille pour lanée 1637 »; élus: Etienne Boulard, Denis Leber et François Torcapel. « Marin Torcapel et Jean Torcapel, fils Jean, ont contredit la nomination dudit François et ont nommé en son lieu et place, Philippe Gosse. Michel Gosse, Jacques Leber, Guill. Duval, Guill. Torcapel, filz Marin ont tous contredit ledit Torcapel et ont nommé Bordin Lefebvre en son lieu et place. » — 1638, 24 avril, Thomas Torcapel, ayant transporté son domicile à Sannerville, « a rendu le sertifficat cy devant escrit [ass. du commun le 8 janv., élection de coll. pour la taille, Thomas Torcapel avait été un des élus] avec le mandement de l'année 1638 »; 2 mai, « ont comparu devant moy (curé)... tous parroissiens, manantz et habitantz de lad. parroisse, lesquels d'un commun advis, une voix uniforme, mont dict et atteste que de toutz temps immémorial ils ont cognoissance que jamays les bestiaulx de lad. parroisse de Cuverville nont esté pasturer dans les brières et commune de la parr. d'Escoville, combien que plusieurs des parroissiens de lad. parroisse de Cuverville possèdent héritage dans le terroir dud. lieu d'Escoville, proche et adjacent de lad. parroisse de Cuverville, pour estre lesd. communes d'Escoville distantes dud. lieu de Cuverville d'une lieue ou viron, à cause de quoy ils ny pourroient envoyer leurs bestiaulx quand bien ils y auroient droict et quilz nont jamays prétendu et y renoncent et aussy que jamays aulcuns desd. parr. de Cuverville na esté comprins dans les roolles qui se sont faictz pour la taxe des brières et communes d'Escoville, en tesmoings de quoi lesd. par. cy-dessus nommé ont signé en mon présent registre lesd. jour et an, présence de Me Pierre Bouet, sergeant, bourgeois de Caen, de Jacques Ménard, sieur du Maresq, tesmoings »; même jour, autre certificat donné par les par. devant le curé; « lesquels mont dict et attesté, ce que je connais de ma part estre véritable, que Charles et Estienne Lémeré, père et fils, ne possèdent aulcunes maisons dans la parroisse d'Escoville, ains quils sont demeurant parr., manantz et habitantz dans la parroisse de Cuverville, y faisant leur commune en payant la taille et le sel, ainsy que les aultres parroissiens d'icelle, mesme quils possèdent aud. lieu de Cuverville plusieurs maisons et héritages de Marc de la Ménardière, escuyer, sieur dud. lieu de Cuverville, et plus que lesd. Lemerey depuis la Saint Michel dernier ont prins à ferme les maisons d'Estienne Renault, escuyer, sieur de Bléville, assises dans lad. paroisse de Cuverville avec les héritages qui en despendent, quelques partyes desquels sont assis ou s'étendent dans le terroir d'Escoville, proche et adjacent dud. lieu de Cuverville », en présence de Pierre Bouet, serg. et Jacques Ménard, sieur du Marecq, tém.; 20 août, ass. du commun pour entendre lecture du mandement envoyé « par le sieur Royer, con. de S. M. à ce quilz aient à fournir ung soldat;... étant nommé la personne de Pierre Lefebvre, filz Bardin, présent, ce qu'il na contredit »; 21 nov., ass. du commun pour modification au rôle; « changement doctroy » en exécution du mandement des élus du 30 octobre: « a desroller les personnes de Estienne Boulard, dt à présent à Hérouville, imposé à 49 l. 18 s. ; Jean Torcapel, fils Denis, dt à Hérouvillette.

imposé à 40 l. ; Jean Boulard, dt au Bison, imposé à 37 l. 8 s. ; Michel Le Ber, dt à Trouard, imposé à 40 l. ; Michel Torcapel, dt à Sannerville, imposé à 4 l., ; Noël Auber, dt à Hérouvillette, imposé à 20 s. ; François Torcapel, dt à Cabourt, imposé à 51 s. ; Thomas Torcapel, dt à Sannerville, imposé à 4 l. 18 s. ; Jean Le Ber, dt à Bures, imposé à 6 l. ; Pierre Brochet, dt à St André de Goutrenville, imposé à 12 l. 10 s. ; Anthoine Torcapel, dt à Barneville, imposé à 101 s. ; Pierre Torcapel, dt à Hérouvillette, imposé à 40 s. ; Jacques Pigeon, dt à Hérouvillette, imposé à 4 l. ; Robert Le Ber, dt à Démouville, imposé à 42 l. ; Denis Le Ber, dt à Mondeville, imposé à 60 s. ; Fleury Lemonnier, dt à Varaville, imposé à 20 s. ; Gilles Huet, dt à Bénerville, imposé à 5 s. ; Jean Auber, dt à Montdeville, imposé à 6 d. ; lesd. parr. ont baillé lesd. prénommés pour estre enrollés aux parroisses où ils faisoient leur demeure le dernier jour daust dernier et où ils sont encore à présent... Il faut desroller Jacques Torcapel, dt à Caen » ; 5 déc., ass. du commun « vertu d'un mandement du 24 sept. pour donner à cueillir sur eux au marc la livre la somme contenue audit mandement » ; ont été nommés : Estienne Boulard et Jean Torcapel, fils de Denis ; 5 déc., ass. du commun pour exécution d'un mandement envoyé par le procureur du Roy et du Recepveur du Domaine, « à ce quilz aient à bailler par déclaration tous les fiefs, rentes et héritages, coulombiers dépendans du domaine » ; les paroissiens « disent et déclarent par se présent n'advoir congnoissance dautres seigneurs ni posédants fiefs en ladite parr., sinon Marc de la Mesnardière, escuier, sr du lieu, et viron cinq acres de terre estant du fiefferme de Démouville dont jouist à présent Monsieur de Répuchon ». Note marginale : « controllé à Caen le 1er mars 1751, f° 52, v°, art. 8. Reçu douze solz. Signé : Monsain. » — 1639, 2 fév., nomination d'un procureur : Marin Torcapel, pour procès à l'encontre de Charles et Etienne Lesmeré, père et fils ; 27 mars, le commun remplace Boulard, élu pour faire la collecte de l'année dernière, par Etienne Lesmeré. « Lémeré a contredit en tant qu'il est requérant de l'année et qu'il est vendu, vertu d'un recepveur des tailles, et a donné asination audit général à demain pour procéder entreux et fere quil apartiendra » ; 3 avril, ass. du commun « vertu d'une sentence donnée lundy dernier devant Messieurs les Président, Lieutenant et Eslus de Caen, comme Estienne Lesmeré a esté deschargé du mouvement de sa personne pour cueillir les deniers de la taille des deux premiers cartiers année dernière, et qu'il a esté ordonné qu'il en sera mis un autre en son lieu et place, lesquels d'un accord ont consenty que lad. taille sera cueillie par les personnes de Estienne Boulard, Jean Torcapel, fils Denis et Estienne Lesmeré par frais communs et par mesme assistance et que ledit Lesmeré sera saisy du papier desditz deniers. » — 1640, 8 janv., ass. « pour satisfaire au mandement à eux envoyé par MM. les officiers de S. M. daté du..... qu'il est fait commandement de lever et ceuillir la somme contenue aud. mandement pour la subsistence des gens de guerre, et pour lever et cueillir lesd. deniers ont nommé les personnes de Jean Torcapel, fils Denis, Estienne Lesmeré, lesquels nont contredit » ; même jour, désignation des collecteurs du sel : Guillaume Torcapel et sa femme et François Domain, « ledit Domain pour les deux premiers cartiers et ledit Torcapel et sa femme les deux derniers cartiers » ; 4 mars, ass. des parr. « lesquels ont consenty et accordé que la femme de Guillaume Torcapel quand esté nommée avec son mary pour fere l'assiette et colection de l'impos du sel de ladicte parroisse, que ledit Torcapel demeuroit seul avec François Domain, autre collecteur et aséeur..... le tout vertu d'une sentence donnée à Caen le mardi vingt-uniesme jour de febvrier 1640, devant MM. les Prévosts dud. lieu » ; 24 juin, nomination d'un procureur-syndic : Estienne Léméré ; les parr. donnent à cueillir les sommes dues par des taillables, sur chacun d'eux, au marc la livre « suivant le rolle à taille de l'année 1638, dautant que les collecteurs de lad. année nont peu recevoir de paimens quelques diligenzes quilz aient peu fere sur les dessusd. » ; 1er juill., nomination d'un procureur : François Domain « pour respondre à lasination à eux faite fere par Estienne Léméré, Jean Torcapel, fils Denis et Thomas Torcapel » ; 6 sept., élection d'un trésorier pour l'église : Charles Massé ; 30 sept., pouvoir donné « au porteur, de vendre, aliéner et engager de la terre du trésor de leglize dudit Cuverville aulx fins de paier la somme de six vingtz douze livres, avec les frais et depens provenant de ladite affere. A laquelle somme de six ving douze livres ledit trésor a esté taxé pour le droit damortissement » ; 28 oct., Estienne Léméré et Marin Torcapel sont élus « pour assoer et cueillir les subsistenses, suivant qu'il est contenu

au mandement à eux [adressé] par les commisseres pour ce establis par S. M. en lelection de Caen »; 9 déc., Guillaume Duval est nommé « pour procéder entre Jean Gast et euxdits parroissiens pour le fait des subsistenses de lad. parr. seullement. » — 1641, 23 fév., élection d'un collecteur pour le sel : Etienne Lémeré, absent, « affin d'asoer et cueillir ung minot de sel et fere ce qui est porté par cedit mandement » du grenier à sel; 30 juin, le commun consent que François Torcapel « soit rabatu du taust a quoy il estoit imposé, qui estoit la somme de neuf livres sept soulz, et qu'il soit asis et passé par les aséeurs et collecteurs de lanée présente alla somme de soisante soulz »; 20 oct., élection d'un trésorier : Etienne Lémeré. Philippe Gosse et Pierre Le Ber sont nommés collecteurs de l'impôt des étapes ; 24 nov., « puissance et authorité est donnée aux collecteurs et aséeurs des subsistenses et estapes année présente d'inposer et enroler au rolle desdittes subsistenses la personne de Charles Macé. » — 1642, 27 juill., le commun consent qu'Etienne Lémeré, trésorier, « face acord et marché avec Charles Boet, dit La Malière, de la parr. de Démouville, pour fere ung otel et autres reparations neseseres au moien et parce que lesditz parroissiens ont consenty, consentent et accordent qu'en faisant lesdites reparations il soit paier audit Boet la somme de neuf vingtz saize livres dix sols tournois qui seront prins des deniers provenant du revenu dud. trésor »; 28 déc., ass. du commun « à nombre de général », pour satisfaire au mandement de M. de La Poterie, conseiller du Roi en la Généralité de Caen, du 20 nov.; nomination de Jacques Le Ber, Morin Gosse et Philippe Gosse. — 1643, 5 janv., en présence de Michel Torcapel et Gilles Laugeois, « Pierre Le Ber a prins le faict et charge dasoer et cueillir sa part des deniers de la taille année présente »; 2e mai, le commun assemblé, d'une part, et Guillaume de La Niepce, curé de Sannerville, ci-devant curé de Cuverville, d'autre part, pour transiger sur procès pendant en l'Officialité de Caen: les paroissiens demandaient au curé de rendre les comptes du trésor pour le temps qu'il avait été curé du lieu, et diverses autres choses: couverture de la nef de l'église en paille, emploi de deux ormes, etc. Par accord, le curé verse 15 l.; « accordé en la manière qui ensuit, c'est ascavoir qu'après que lesd. parr. ont recongneu que la tuille par eux demandée avoit esté faitte employer par led. sr de La Niepce, tant sur le cœur que nef de lad. église; de ce que lesd. ormes avoient esté employés à réparer la maison servant de presbytaire en tant que ce qui estoit propre à bâtir et que du surplus led. sieur de La Niepce en avoit fait son profit suivant leur consentement et certifficat de ce passé le quinze doctobre lan 1623, et que pour le revenu dud. trésor nen avoit esté touché par led. sr de La Niepce quau nom du sr de Longpray, trésorier en charge, aux années 1629, 1630 et 31, sellon lelection et institution dud. sr de Longpray passée en lad. parr. le vingt huit octobre 1629, auquel il en a rendu conte il y a plus de dix ans; ce qu'ayant esté délibéré entre lesd. parties, ils ont consenty et accordé soy en aller hors de cour et de procès tant de part que d'autre et sans despans, parce que led. sieur de La Niepce payera toutefoys et quantes entre les mains du trésorier en charge la somme de quinze livres, pour demeurer quitte tant desd. ormes que de touttes sortes d'autres demandes quelconques touchant la gestion et le maniement dud. trésor, de tuilles, sauf aud. parr. qui avaient esleu et nommé led. sr de Longpray à la charge de trésorier aud. année, de le poursuyvre, ou ses héritiers, ainsy qu'ils adviseront bien estre. » — 1644, 4 fév., élection de Dominique Tiéry, Jean Jardin, Marin Domain pour la collecte des deniers de la taille et subsistance suivant le mandement de l'Intendant; 3 juill., les parroissiens « ont dit et déclaré, dissent et déclarent quilz nont jamais eu et nont pour le présent aucune commune, paturages ny brières, ny aucunlz marais en leurdicte parr. de Cuverville et quilz y regnonsent généralement. » — 1645, 19 avril, les paroissiens « ont uniformement et de voix commune consenty et accordé quil soit print et levé par forme daucmatation de prix à ung contrat dacquest fait de trois portions de terre appartenant au trésor de léglise dud. Cuverville, faict par cy-devant à Lemeré, parroysien dud. Cuverville, de la somme de quarante cinq livres, que, pour rembourser led. Lemeré de ladite terre, ladite somme de quarante cinq livres luy soit rendue comme le prix contenu aud. contrat, laquelle somme daucmatation auroit esté payée à Me Nicollas Turgis, me menuisier, bourgeois de Caen, pour deumeurer quitte de la façon et livraison de deux portes servant au grand hôtel de lad. église et aussy des bancs et sièges pozés au costé de la nef de lad. église, suivant le marché faict dentreux et led. Turgis dont nous sommes con-

tents au moien et parce que led. Turgis mettra deux otres paneaux pour revêtir entre lesditz bancs et la closture fermant la nef »; 9 nov., autre déclaration relative aux communes, « brières », « y renonsant pour ladvenir, et, au cas quil ce trouvera aucune chosse en lad. parr. quy soit contenu aud. mand. à eux envoyé par Sa Majesté, ilz consentent par ce présent paier le quadruple de la somme alla quelle ils ont esté taxés. » — 1646, 21 oct., nomination d'un trésorier au lieu et place d'Etienne Lémeré « et dautant quil est question de fere banir les terres dependantes du revenu de lad. esglize », élu : Dominique Férey. — 1647, 3 mars, élection de collecteurs de la taille : Etienne Lémeré, Jean Torcapel, fils Guillaume, Marin Gosse ; 17 mars, élection de collecteurs pour le sel : Guillaume Torcapel, fils de Marin, Jacques Le Ber, « lequel a mis à sa place Marin Torcapel » ; « nous Marin et Guill. Torcapel, père et filz, consentons par ensemble, savoir que ledit Marin, mon père, cueillera les deux premiers cartiers et moy les deux derniers » ; 1er déc., travail préparatoire pour le changement d'octroi. — 1649, ? juill., nomination de collecteurs de la taille : Marin Torcapel, Jacques Leber et Guill. Domain ; « Marin Torcapel a contredit et mis à sa place Philippe Gosse ; Jacques Leber a également contredit et mis à sa place Guill. Torcapel, fils de Marin, et à eux donné asination à comparoir samedy prochain à Caen par devant MM. les Lieutenant et Esleus dud. lieu » ; 5 déc., àss. du commun pour donner la liste « des pers. qui estoient résidentes en autres par. au mois de mai dernier, aux fins destre imposées suivant leurs sommes aulx dittes parroisses » ; 5 déc., délibération du commun « touchant ung chemin qui est au boult de lad. parr., tendant à une mare qui sert particulièrement à abreuver les bestiaux d'icelle, à l'orme du Houx, passant entre les maisons du sieur de Surville, lequel chemin ledit sieur de Surville prétend faire boucher comme prétendant yceluy nestre quune querrière et estre seulement pour la commodité desd. maisons, tant pour aller abreuver les bestiaux allad. mare que pour aller labourer ses héritages, parce que le chemin de lad. parroisse est celui qui passe par derrière lesd. maisons et qui rent de Caen à Escoville, ce que plusieurs particuliers de lad. parr. voloient empêcher... ; surquoy iceux parroissiens, après avoir entreux sur ce délibéré et reconnu par les témoignages des plus antiens, disoient que led. chemin que led. s^r^ prétend fere boucher n'avoit esté faict que pour la commodité desd. maisons et que le chemin qui passe par derrière et qui tent de Caen à Escoville est celuy du vilage qui est bien plus commode et aysé pour lad. parroisse, dautant que celuy que led. s^r^ veut faire boucher est très mauvais et de dificille accès pour estre toujours plein deau en grande quantité et quil faut que les harnois pour y aller passent autour de lad. mare, ce qui ne peuvent faire sans un grand danger et parce que estant véritable que depuis ung an il y eut encore ung des chevaulx dud. Lémeré qui y fut noyé sous une chartée de blé sans pouvoir estre secouru ; de laquelle délibération lesd. parroissiens mont requis le présent certificat pour leur valloir contre lesd. particuliers, ainsy quil apartiendra. » — 1651, 30 avril, élection de collecteurs du sel : Jean Coulibœuf, Pierre Leber ; Pierre Leber, consentant ; Coulibœuf a « contredit et fait asination au général mardi à Caen » ; 30 août, élection de collecteurs de la taille : François Torcapel et Marin Gosse, « lequel a mis le général en asination à samedi », Dominique Thierry ; 14 mai, Jean Collibœuf ayant été déchargé de la collecte du sel, est remplacé par Jacques Courseulles ; élection contredite par François Torcapel, fils de Pierre ; 5 nov., Nicolas Domain, nommé collecteur, « sest absenté du païs » et une sentence enjoint de le remplacer ; élu : Dominique Thierry. — 1653, 8 juin, désignation des collecteurs de la taille : Marin Torcapel, Pierre Leber, Michel Gosse, « ledit Torcapel a demandé pour ayde la personne de Dominique Thierry, ce qui a esté consenty par ledit général. » — 1654, 15 mars, élection de collecteurs du sel : Marin Torcapel et Philippe Gosse ; « Marin Torcapel a nommé à sa place François Torcapel, fils de Pierre » ; 29 mars, ass. du commun pour satisfaire au mandement ordonnant de remplacer Marin Torcapel ; François Torcapel est élu ; 19 juillet, Marin Torcapel est élu « pour vaquer au prosès meu entreux en lelection de Caen et Charles Lémeré. » — 1655, 4 juill., le commun consent que l'impôt de Dominique Thierry soit rabattu à 30 l. et le surplus réparti sur eux. — 1656, 5 mars, les paroissiens « ont résolu et donné pouvoir à François Torcapel, quils ont eslu pour collecteur, année présente, de la taille de leur parroisse, recongnoissants son infirmité et quil nest en estat de pouvoir gagner sa vie et quil auroit esté trop surchargé en ses impositions aux années précédentes, de le dimi-

nuer en procédant à la confection de leur roolle, de le diminuer en son impost de la somme de dix-sept livres, qui est à dire quil ne demeurera imposé quà lad. somme de dix-sept livres pour sa part du mandement et de la leur qui leur a esté envoyé quand à présent, et ont renoncé à len inquieter en aucune façon que se soit et ont donné pouvoir aud. Lemeray daller demain en eslection à Caen pour consentir lomologation du présent certificat » ; 5 juin, nomination d'un procureur : Etienne Lesmeray, pour le procès entre les parr. de « Pontfort » [Ponfol?] et ceux de Cuverville pour l'impôt de Jean Piel. — 1657, ? janv., ass. pour « obéissance au mandement a eux envoyé par S. M. et de M. d'Aligre, commisere ; ont nommé Marin Torcapel, Michel Gosse et Guillaume Duval », collecteurs de la taille ; 18 fév., pouvoir donné à Marin Torcapel de diminuer l'impôt de François Férey et le fixer à 6 deniers — 1658, 13 janv., ass. du commun, « du consentement d'Etienne Lémeré, estant au lid malade », pour nommer des collecteurs de la taille : François Torcapel, fils Guillaume, Jean Gosse et Pierre Leber ; 14 janv., certificat délivré par François Torcapel qui a reçu le mandement de l'Intendant et le certificat « touchant la taille et subsistence pour lanée presente 1658 » ; 24 fév., nomination de collecteurs du sel : Etienne Lémeré et Philippe Gosse ; 17 mars, Philippe Gosse, « aiant esté deschargé de ladicte fonction a cause du fouage » par sentence, est remplacé par Jacques Leber ; 14 juill., les paroissiens autorisent l'échange de deux portions de terre appartenant au trésor :« la première contenant vergée et demye delle du Longacre, qui joust, dung costé, Estienne de Surville, escuier, s^r de Biéville, m^e d'hôtel ordinere du Roy, dautre costé, m^e Pierre du Mesnil, advocat, d'un bout, le chemin de Troart ; la seconde contenant une vergée et demye, aud. Cuverville, delle du Houx, qui jouste, d'ung costé, le s^r patron de lad. parr., d'autre led. s^r de Surville, lesquelles deux piesses ont esté baillée en eschange aud. s^r de Surville, lequel a baillé pour contre eschange trois vergées aud. lieu, delle du Bisonnet, qui jouste d'ung costé led. s^r patron, dautre, led. Thierry, d'un bout, le chemin de Trouard » ; 29 sept., les parr. autorisent un autre échange de 3 vergées de terre appartenant au trésor, avec Pierre Bunel, bourgeois de Caen ; les 3 vergées situées « delle de la Vanier, jouxte, dung coté, le s^r patron dud. lieu, dautre Estienne de Surville, s^r de Biéville, m^e dhotel ordinaire du Roy, d'un bout, sur la terre de Colombelles ; ledit Bunel baille pour contre eschange trois vergées de terre, assises aud. terroir, delle de la Fontaine-ès-faubourt, qui jouxte, d'un costé, led. trésor, dautre, plusieurs, et ne faict rien que foy, hommage. » — 1660, 25 avril, les paroissiens établissent une liste des personnes ayant quitté Cuverville, pour le changement d'octroi : Etienne Lémeré et sa mère, imposés à 380 l. avec 67 l. 5 s. pour le taillon, à Démouville ; Pierre Leber, imposé à 55 s. et 30 s. 6 d. pour le taillon, à Emiéville ; François Torcapel, imposé à 40 et 28 l., à Gonneville ; Michel Gosse, imp. à 9 l. et 40 s., à Escoville ; François Hébert, imp. à 10 et 4 s., à Colombelles ; Jean Jardin, Jacques Lebaron, la ve François Domain, Guillaume Duval, Etienne Lefebvre, la ve Jardin, la sœur « au » Thomas Dutron, Nicolas Dupont, envoyés à Saint-Vigoret, élection de Bayeux, « tous a nen ». — 1661, 10 juill., procès intenté par Léméré et Michelle Fallaize, sa belle-mère, qui, envoyés à Démouville, ont obtenu « par surprise de l'intendant de Caen, une ordonnance par laquelle lesd. parr. ont esté condamné et enchargé de la moythié de ces impost » ; les présents : « Philippe Gosse, François Torcapel, Guillaume Torcapel, Jean Gosse, fils Philippe et Robert Torcapel, tous lesquels presents au nombre de ce quil y a de déliberants de lad. parr. et y demeurant en yselle, nomment un procureur sindict, auquel ils ont donné plain pouvoir, pour eux et en leur nom, présenter requeste de nos seigneurs de lad. cour [des Aides] ou ailleurs quil apartiendra vatier (*sic*) de la surprinse faicte par led. Léméré tant pour le regard dud. envoy que pour lad. recharge, représenter l'opression dud. Léméré et nesesité en quoy il a mis lesd. paroissiens, fere apeler led. Léméré et paroissiens dud. lieu de Démouville pour proséder tout en nouveau sur les raisons dud. envoy et recharge et poursuivre le tout jusque a arest de reglement, promettant lesd. parr. avoir agréable tout ce quil fera. » — 1662, 22 janv., nomination de collecteur du sel « et baillé a enroller la personne de Estienne Lesmeray... » ; 25 juin, ass. du commun « pour bailler certificat des noms et possédants héritages de leur parroisse. Les possédants héritages sont le seigneur du Mesnil Vité, qui en est seigneur et patron, les héritiers de feu s^r de Surville, dont leurs terres sont baillées afferme, Me Jacques Ancelin, s^r de la Hogue, Me Charles du Mesnil, ad^at,

Pierre Besnet, Mr Julien Dufour, Nicollas Tierry, Philippe Tierry, Dlle Gillonne Marc, François de Sepeaulz, sr du Rocher, tous bourgeois de Caen, lesquels ont tous baillé afferme leurs maisons ou héritages, réserve de Nicollas Tierry qui faict valloir une partie de ses héritages. » — 1665, 16 août, bannie du fouage : adjugé à Louis Desloges à 12 sols ½ par chaque feu, pour 3 ans. — 1666, 17 janv., élection de collecteurs pour la taille : Jacques Lebey et Louis Gosse, « et pour eviter aux procès Guillaume Torcapel et Pierre Meheudin, pour satisfaire aud. mandement et pour l'insuffisance dud. Gosse touchant l'assiette et collection des deniers à taille, consentent faire lad. assiette avec led. Lebey et contribuer aux mauvais denier et frais qui pouroient survenir par tiers, à quoy ils s'obligent solidairement lung vers l'autre » ; 19 déc., les paroissiens « déclarent que dans la parr. il ny a aucune commune, marestz, bois, brières ny places vaines et vagues et quil ny en a jamais eu » ; nomination d'un syndic : Etienne Lesmerey. — 1671, 12 juill., déclarations reçues pour le changement d'octroi ; 30 août, état de ceux qui sont venus à Cuverville et de ceux qui sont partis, pour le changement d'octroi. — 1672, 12 juin, certificat de lecture faite au prône de la messe paroissiale « d'ung mandement en forme dordre adressé à Monseigneur de Matignon, ou a Mr le Comte de Thorigny, ou à leur absence à Mr d'Escoville, en dabte du saize jour de may 1672, au bas duquel, en exécution dud. ordre, est latache du sr d'Escoville, dabtée du vingt sept may 1672, par lequel il est mandé aux gentilshommes de sassembler en la ville de Caen à toutes alarmes et de sy rendre en estat de combattre les ennemis du Royaume, et aux habitants de chaque parroisse deslire des capitaines et autres officiers pour commander de leur part à la première ordre, et foy avoir ; à la lecture duquel se sont présentez tous les parroissiens et habitants de lad. parroisse de Cuverville, estant au nombre de sept a scavoir, Estienne Lesmerey, Guillaume Torcapel, Pierre Lebertois, Mathieu et François Millon, Michel Lelièvre et Robert Guernet, lesquels, pour satisfaire a lexécution dud. ordre, ont nommé pour leur lieutenant la personne dud. Lemerey, pour par luy estre conduitz soubs le capitaine qui est ou sera esleu en la parroisse d'Escoville, veu le petit nombre desd. paroissiens. » — 1673, 4 juin, ass. du commun « pour ellir une personne pour faire la fonction et servir de custost en leglise,... et ont nommé Marin Torcapel, filz Guillaume, de lad. paroisse et du consentement dudit son père, lequel sest obligé avec led. son filz, de faire leur service pendant lespace de trois ans ou autant quil sera resident en lad. paroisse, lesquels se sont obligés envers lesd. srs curé et paroissiens de sonner messe et vespres tous les dimanches et festes gardables de l'année et respondre messe et vespres de ce quil pourra savoir, balléier leglise, aller quérir leau et feu pour faire lesd. services, assister quand on portera le Sct Sacrement aux malades, servir lautel, et faire toutes ces fonctions de custost pendant ledit temps, et de sonner tous les soirs et matins le Salut de la Vierge, et lesd. habitants ont consenti et accordé de payer aud. Torcapel la somme de sept livres tournois à prendre sur les deniers provenant du trésor. » — 1674, 23 juill., bannie du fouage : Mathieu Milon, adj. pour 12 sous ½ par feu.

E Suppl. 1453. — GG 3. — (Registre). — Moyen format, 53 feuillets dont 20 sont restés blancs.

1668-1674. — Bapt., mar. et inh. — Curé : Henry Lefoullon. — Fol. 1 : inhumations : 1669, 8 avril, inh. d' « Estienne Lemeray, soubz diacre, dans le cœur de lad. église, proche le pupitre. » — 1671, 8 août, « Damoiselle Salomé Torcapel, femme de Raphaël Toustain, escuier, sr du Manoir, aagée de quattre vingt ans ou viron, a esté inhumée dans la chapelle de St Anthoine de cette parroisse » ; 16 août, inh. de Jeanne Le Ber, ve de Guillaume Torcapel, âgée de 84 ans, dans la nef. — Fol. 2 : mariages : « l'an de grâce 1669, le 14e may, mariage de Pierre le Bertois et Barbe Torcapel, présence de Raphaël Toustain, escuier, sr du Manoir. » — 10 fév. 1671, mariage de Sébastien Hébert, bourgeois de Vaucelles de Caen, et Barbe Lémeray. — 14 fév. 1673, de Denis Vanier, bourgeois de Caen, et Marguerite Lémerey. — Fol. 15 : baptêmes : 24 avril 1670, de Raphaël Bertoie, fils de Pierre et Barbe Torcapel ; parr. : Raphaël Toustain, éc., sr du Manoir ; marr. : Aulne Roxel. — 25 oct. 1670, bapt. de Marie-Salomé Millon, fille de Mathieu et Catherine Lecompte ; marr. : damlle Marie-Salomé Torcapel, femme de Raphaël Toustain, éc., sr du Manoir. — 1er janv. 1672, bapt. de Catherine Millon, fille de François et Françoise Davy ; marr. : Catherine Du Mesnil, femme de M. de La Mare Le Sourdais. — Autres actes concernant les familles Durant, Poignon, Vanier.

E Suppl. 1454. — GG 4. — (Registre). — Petit format, 10 feuillets.

1674-1684. — Bapt., mar., inh. — Curé: Henry Lefoullon. — 3 mars 1674, bapt. de Mathieu Lelièvre, fils de Michel et Jeanne Chrestien ; parr. : Denis Fortin ; marr. : Catherine Du Mesnil, bourgeois de Caen. — 3 oct. 1678, bapt. de Françoise Chalopin, fille de Claude et d'Anne Blanlot, bourgeois de Caen; parr.: Charles Chalopin, marchand, bourgeois de Caen; marr.: Guillemette Le Picart, femme de Guillaume Rouxel, avocat, à Caen. — 20 sept. 1676, inh. de Catherine Du Mesnil, femme de Mathieu Sourdais. — 10 oct. 1676, d'Etienne Lémeré. — 14 janv. 1677, bapt. administré par le curé de Lirose à Suzanne Lebretois, fille de Pierre. — 13 sept. 1677, inh., dans l'église, de Mathieu Sourdais, bourgeois de Caen. — (Lacune: 1682. Voir GG 5). — 13 fév. 1678, mar. par Adam, vicaire d'Amfréville, de Louis Pigeon et Jacqueline Torcapel. — 4 mai 1683, « dame Helaine de la Menardiere a esté inhumée dans la chapelle de Cuverville. » (Cf. autre rédaction dans GG 2). — 13 juill. 1683, inh. d'Anne « La Domaine ». — Autres actes concernant les familles: Douville, Durand, Gosse, Laplanche, Laugeois, Lecerf, Lelièvre, Levalois, Milon, Vasnier ou Vannier.

E Suppl. 1455. — GG 5. — (Liasse). — Petit format. 2 feuillets (1674-1683), 2 cah. de 14 feuillets (1684-1692), 69 cah. de 178 feuillets (1692-1774), 2 p. (manquent : 1708, 1710, 1762).

1674-1774. — Bapt., mar., inh. — Curés: Henry Lefoullon + 1705 ; Richard Lempérière, Villouvet, desservants, 1705 - 1706 ; G. de Saint-Germain, 1706 + 1710 ; Sonnet, desservant en 1711 ; Michel Marie, 1712+1774. Vicaires : Vincent Des Douëts, Michel Beuzelin, Frilloux. (Lacunes en 1675 ; de 1675 à 1679. Voir: GG 2 et GG 4). — 13 fév. 1679, mariage de Louis Pigeon et de Jacqueline Torcapel (donné en GG 2 comme étant du 13 février 1680). — 1er oct. 1684, « a esté baptizé une fille issüe du mariage de Gilles Bunel, bourgeois de Caen, et de Jeanne Büot, aagée de quatre jours, laquelle a esté nommée Claude par noble dame Lucrèce Acher, femme de Jean-Claude de Croisille, escuyer, seigneur et patron de Breteville, de Cuverville et autres lieux, assistée de Mtre Regnault Le Mière, Conseiller du Roy et Lieutenant particulier en la vicomté de Caen, de la paroisse de Nostre Dame dudit Caen. » (Cf. GG 2, rédaction différente du même acte). — 10 fév. 1686, « damoiselle Marie Le Foullon a esté inhumée dans le cœur de l'église, proche la chapelle de Madame de Croisilles, par M. Aze, pbre, curé de Giberville » (Cf. GG 2, même remarque que ci-dessus). — 7 juill. 1686, bapt. d'un fils de Thomas Jeanne et de Catherine Le Valois, par Vincent Desdouets, pbre, vicaire. — 22 déc. 1686, inh. d'Etienne Chalopin, fils de Claude, « dans la chapelle de St Anthoine. » — 1691, 4 janv., bapt. de Claude Laugeois, fils de David et de Louise Le Vallois; parr.: Claude Chalopin, sr du Fresne, bourgeois de Caen. — 27 mai 1691, fiançailles de Jacques de Forest et de Perrinne Violette, veuve de Thomas Le Valois, par Etienne Boulland, obitier et vicaire de Sainte-Honorine [d'Hérouvillette]. — 1er août 1691, mariage de Pierre Le Ber, de Vaucelles, et de Judith Canuet, de Saint-Pierre de Caen. — 21 oct. 1691, bapt. de Pierre Violette, fils de Louis et d'Anne Chalopin; parr.: Pierre Féron, marchand, bourgeois de Caen ; marr. : damlle Marie Postel. — 11 janv. 1692, inh. de Marguerite Du Mesnil, dans la chapelle Saint-Antoine. — 31 oct. 1693, « Madelaine Thiery, fille de Nicolas Thierry et d'Elisabeth Heussé, cy devant de la Religion prétendue Réformée, après avoir donné des marques de sa conversion, a esté inhumée au bas de la nef de l'église de Cuverville par Me (*un blanc*) Cousin, pbre, curé d'Ecoville. » — 10 fév. 1698, mariage de François Lefebvre et d'Elisabeth Gosse, célébré par « Fe Paul Jacob, relligieux de St Dominique, du couvent du même ordre de Caen, pour l'absence du sieur curé et de son consentement. » — 12 nov. 1699, mariage de François Legrain et de Françoise Gosse, en présence de Jean Michel, éc. — 1699, Michel Beuzelin, vicaire, dit « le registre de 1699 envoyé à Bayeux. » Les actes de 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706 sont en minutes et en grosses ou extraits. — Registre de 1701, *in fine :* 1er fév. 1707, réunion des paroissiens « pour confirmer par écrit l'élection qu'ils avoient faite à la messe dernière de M. Thierry, bourgeois de St Pierre de Caen, thrésorier en charge, à commencer comme du jour de St Michel dernier passé 1706, ce que ledit Thierry a signé », présents: « Messire Claude de Croisilles, seigneur et patron du lieu, Messieurs du Déser, Godouet, Morin, etc. » — 24 janv. 1702, mariage de Louis Dorne, fils de Denis et Catherine Torcapel, fille de Jean, par Frilloux, vicaire. — 16 janv. 1703,

bapt. de Marie Le Vallois, fille de Jean, et de Jeanne Le Sage; parr.: Charles Pichard, prêtre. — 1er oct. 1705, bapt. de François-Jacques Frilé, fils de Jacques et d'Anne Jeanne; parr.: François Thierry; marr.: damlle Anne Fortin. — 4 nov. 1705, décéda « Me Henry Le Foulon, pbre, curé de Cuverville, agé d'environ 80 ans et fut inhumé dans le cimetière dudit lieu, proche la Croix, après avoir desservi la cure dudit Cuverville pendant trente ans ou environ, ladite inhumation aiant esté par nous Thomas Laumosnier, pbre, curé de Cagny et doyen rural du doyenné de Trouard, faite présence de MM. les curés de Giberville, d'Escoville, Me Richard Lempérière desservant ledit bénéfice. » — 8 janv. 1706, bapt. de Madeleine Torcapel, fille de Jean et de Marguerite Gauvon; signé : Th. de Villouvet, desservant. — 18 avril 1706, bapt. de Marie-Anne de Vinas, fille de Julien de Vinas et de Marguerite Le Cerf ; parr.: Me Philippe Mottelay, de Giberville; marr.: Made Anne Cassard, de Saint-Michel de Vaucelles, célébré par Guillaume de Saint-Germain, curé de Cuverville « dit la Grosse Tour .» — 22 juin 1706, bapt. de Pierre-Philippe Laugeois, fils de David et de Louise Le Valois; parr.: Philippe Vicaire; marr.: Marie Vicaire, tous deux de N.-D. de Caen. — 21 mars 1706, réunion du commun pour élection de collecteur pour le sel: Jean Torcapel, fils de Jean. — 30 oct. 1706, collecteurs de la taille de 1707: Jacques Forêt et Charles Lecerf. — 6 fév. 1707, bapt. de Joseph Friley, fils de Jacques, et d'Anne Jeanne; parr.: Joseph Cabard; marr.: Marie Dandanne. — 22 mai 1707, collecteur du sel élu: Denis Laugeois; 9 oct., collecteurs de la taille élus: Etienne Heusé et Eustache Thierry. — *Lacune : 1708.* — 13 fév. 1709 abjuration: « Marie Blondel, veuve de Jacques Pelcerf, de la paroisse de St Pierre de Caen, âgée de quarante-deux ans, a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et fait profession de la foy catholique, apostolique et romaine, après quoy elle a reçu l'absolution par moy soussigné, pbre, curé de Notre-Dame de Cuverville ditte la Grosse Tour, à ce commis par Monseignr l'Evêque de Bayeux, ce que laditte Marie Blondel et le sr des Touches, escuyer, Marin de St Germain, bourgeois de Caen ont signé » ; 28 août, inh. « dans le chœur de Notre-Dame de Cuverville, ditte la Grosse tour, de Madame Lucresse-Françoise Acher, patrone et dame de laditte paroisse, femme de Mr de Croisilles, président au siège Présidial de Caen, âgée de soixante et saize ans, décédée le 27 août; laquelle inhumation a été faite par moy, prêtre, curé dudit lieu, en présence de Mr de Croisilles, de Mr de Goutranville, Mr de Tierceville et Mr Dumesnil-Carré, témoins »; 16 sept., inh., dans l'église, de « Reyne Thierry, fille de Mr Thierry, bourgeois de St Pierre de Caen, présence de Messieurs du Carel, Deshommets, Lavallette »; 29 sept., bapt. de François Bouet, fils de Guillaume et Marguerite Thierry, célébré par Frilloux, prêtre, chapelain de Démouville. — 4 juin [1709?], inh. de Louis Gosse, « mort dans la foy de l'Eglise romaine, ce que j'atteste, moy, pbre, curé. » — 1er sept., 1709, élection d'un trésorier: Guillaume Godouet, bourgeois de Caen, avocat en Parlement; 20 oct., nomination de collecteurs de la taille de 1710 : Louis Violette et Michel Laugeois. — (*Pas de registre pour 1710, mais des actes de 1710 et 1709 sur un feuillet, et d'autres actes sans millésime semblant se rapporter à 1710. — La sépulture de Guillaume de St Germain, curé, décédé en 1710, n'est pas indiquée au registre.*) — 11 déc. 1711, inh., dans l'église, d'Anne Chalopin, par Jouvin, curé de Touffréville, en présence de Denis Lebaron, curé de Lirose, et de Denis Châtelet, curé de Giberville. — 16 juill. 1712, bapt. de Catherine Hervieu, fille de Philippe et de Jeanne Torcapel, en présence de Nicolas Marie, sr Desaulnays, conseiller du Roy, enquêteur. — 16 septembre 1712, inh. de Marguerite Legrain, fille de François, par « discrète et noble personne Pierre Hébert, pbre, curé de Giberville »; 30 nov., inh. de Jacques Forest, dans l'église, par le même, en présence de Me Pierre-Michel Gosse, pr., de Caen, et François Auger, pr. — 2 déc. 1713, bapt. de Louis Hervieu, fils de Philippe et de Jeanne Torcapel; parr.: Michel Marie, curé de Cuverville.— 7 nov. 1714, bapt. de Louise-Michel Laugeois, fille de David et de Louise Le Valois; parr.: Michel Marie, curé de Cuverville; marr.: Louise Néel de Tierceville. — 8 avril, 1716, inh. de Thomas Le Vallois, par Pierre Hébert, curé de Giberville (première portion), en présence de Jacques Châtelait, curé de Giberville (deuxième portion), et de Jean-Augustin Laude, curé de Démouville; 9 oct., bapt. de Germain-Denis Laugeois, fils de Thomas et Madeleine Fannet; parr.: Germain Renouf, bourgeois de Caen; marr. : Marguerite Fannet, bourgeoise de Caen. — 18 fév. 1717, inh. de François Marie, par Richard Surbled, curé de Mondeville, en pré-

sence de Pierre Hébert, de Jacques Châtelais, curés de Giberville (1re et 2e portion), et de Jacques-Augustin Laude, curé de Démouville. — 24 fév. 1719, inh. de Marguerite Torcapel, en présence de Pierre Hébert et Jacques Châtelais, curés de Giberville, de Jean-Augustin Laude, curé de Démouville, François Auger, obitier de Démouville. — 3 sept. 1720, bapt. de deux jumeaux, fils de François Grouet et de Barbe Heuste ; l'un nommée François par Marie-Thérèse Letrémansois, épouse et assistée de Me Jean des Planches, lieutenant criminel au Grenier à sel ; l'autre nommé Urbain par Pierre des Planches et Catherine des Planches, sa sœur. — 14 oct. 1721, inh. de Jean Marie, de la paroisse de Cesny, par Pierre Vicaire, pr. et docteur en théologie. — 5 juin 1722, inh. de Georges Juhel, originaire de Coulonces, diocèse de Coutances, domicilié au « Mesnil-aux-Causse », diocèse de Bayeux. — 6 sept. 1722, abjuration : « Catherine Vanier, de Cresseron, fille Michel Vanier, agée d'environ 22 ans, a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et fait profession de la foi catholique, apostolique et romaine, après quoy elle a reçu l'absolution... » — 13 janv. 1723, mariage de François Rozeau Champigny, 55 ans, de la ville d'Eu, et d'Anne Paillet, veuve de Benoist Lavergnac, 37 ans, de la paroisse de Sainte-Marguerite de Paris, « domiciliés l'un et l'autre dans ce diocèse depuis plusieurs années, suivant et conformément à la commission qui m'a esté adressée par MM. Bouchon et Davy, vicaires généraux de S. A. S. Mgr de Lorainne, évesque de Bayeux, de donner la bénédiction nuptialle purement et simplement, sans autres formalités, ladite commission expédiée en forme par acte passé le quatriesme novembre dernier. » — 31 déc. 1724, réunion des paroissiens « pour délibérer des réparations et décorations de l'église ; suivant la cession que le seigneur de la paroisse a faite auxdits parroissiens de sa chapelle pour estre convertie en usage de sacristie et l'acceptation qu'en ont fait lesdits parroissiens, ils sont ce jourd'huy convenus de donner pouvoir et authorité à maistre Jean-Baptiste Morin, procureur en bailliage à Caen et trésorier en charge de lad. église, et luy donnent en effet par ce présent tout pouvoir et authorité de faire, conjointement avec Maistre Michel Marie, prestre, curé de laditte parroisse de Cuverville, tous marchés et alleux qu'il conviendra faire avec les ouvriers pour reporter le grand autel avec la contretable contre le gable du chœur de lad. église, et, parce que ledit gable paroist avoir besoin de réparer, avant que d'y porter contre icelluy laditte contretable et autel, ils ont aussy convenu qu'il estoit plus à propos de le refaire dans tout son entier, et parce que le sieur Curé, en sa qualité de seul décimateur de la parroisse, pouvoit estre obligé à quelque chose pour la réédification dudit gable, il est convenu et promet par ce présent donner et mettre aux mains du sieur trésorier ou des ouvriers la somme de trente livres, moyennant quoy on travaillera incessamment et sera fourny par ledit trésor le surplus de ce qu'il peut convenir pour tout ce que dessus... » Signatures : Marin Torcapel, F. Lefebvre, Louis Thierry, Guillaume J. Ruette, G. Lefebvre, Thierri, Morin, P. Vicaire du Désert, J. Vicaire. — 2 fév. 1726, abjuration d'Anne Poulain, de la paroisse d'Athis « proche Condé-sur-Noireau » ; 27 août, inh., dans le cimetière « devant la grande porte de l'église, de dame Marie de Lafosse, de la paroisse de St Jean de Caen », par Me Jacques Châtelais, curé de la 2e portion de Giberville ; 26 nov., bapt. de Marie-Françoise Lefebvre, fille de Gabriel et de Marguerite de la Vallette ; parr. : Alexis de Herblinne, éc., de Gonneville ; marr. : Marie-Françoise Franque, de Vauville. — 13 oct. 1720, ass. du commun : « à la réquisition de Me Philippe Vicaire, pbre, docteur en théologie et thrésorier en charge de lad. paroisse, j'ai déclaré aux paroissiens assemblés à cet effet que led. sieur Vicaire, en sa qualité de thrésorier, a reçu en payment, pour plusieurs sommes dues audit thrésor, des billets de banque, entre autre deux de cent livres pièce et quatre de dix livres, . et que ne trouvant point de remplacement pour lesdits billets, il entend nêtre pas recherché et ne pas porter les pertes et diminutions qui pourront arriver sur lesdits billets pendant quils seront entre ses mains, mais bien led. thrésor, ce que lesdits paroissiens ont jugé raisonnable et ont consenti unanimement a leffet de la représentation et demande dud. sr Vicaire comme chose juste et équitable, priant cependant ledit sr Vicaire de continuer ses soins à chercher quelque remplacement auxdits billets, et, pour éviter autant que faire ce pourra les pertes et diminutions qui peuvent arriver auxdits billets, lesdits paroissiens trouvant à propos, utille et nécessaire de faire faire à l'église dudit lieu une sacristie autre et plus ample que celle qui y est à présent, et en ce faisant faire à même

temps relever le gable contre lequel est et sera encore attachée laditte sacristie qui sera construite, ils ont donné et donne par ce présent tout pouvoir général et spécial audit s^r Vicaire de faire faire ledit ouvrage suivant le devis cy-attaché [*qui manque*] et le tout avec le consentement et les avis que ledit s^r Curé voudra bien y donner; plus encore, dachetter ou faire faire les ornements qui peuvent manquer à l'église et dont elle peut avoir besoin, le tout fait comme dessus, et, parce que par la déclaration du Roy qui vient de parroittre pour la suppression des billets de banque au premier de novembre, cela ôte absolumnt audit s^r Vicaire les moyens demployer lesdits billets dont il peut être chargé, il est entendu que les articles cy-dessus mentionnés, tant pour la construction dune sacristie que achat dornements, ne préjudicient en rien ledit s^r Vicaire pour les diminutions et pertes qui pourront arriver audits billets, mais bien ledit thrésor, et comme la plus part des possédants heritages de laditte parroisse font leur résidence dans la ville de Caen et que ceux qui résident dans laditte parroisse sont en petit nombre, le présent acte leur sera présenté pour être par eux signé et ratifié, si ils le jugent à propos. » Signatures: M. Laugeois, Marin Torcapel, Morin, Thierry, C. Lefebvre, J. Vicaire, J.-J. Vicaire, J. Lefebvre, Louis Thierry, G. Lefebvre. — 1722 à 1727, nominations par le commun de collecteurs pour le sel, pour la taille. — 22 fév. 1728, ass. du commun: « profitant de la présence de Monsieur Morin, procureur en bailliage et trésorier en charge, trouvant à propos de faire faire ou achetter deux figures sur les deux pieds destault placés aux deux bouts de l'autel, ils ont prié très humblement M. Morin, thrésorier, de faire, conjointement avec M^r le Curé, le prix et marché des deux figures et apporter les diligences nécessaires pour les faire placer dans laditte église. » — 22 mai 1729 ,le commun autorise le s^r curé d'acheter une chasuble blanche pour remplacer celle qui existe, « étant absolument hors detat de servir aux S^ts misteres, étant toute dechirée. » — 11 déc. 1729, élection de collecteurs de la taille de 1730 : Jean Esnault remplace François Legrain, « qui ne réside plus depuis plusieurs années. » — 14 déc. 1730, réunion du commun, « les paroissiens ont trouvé nécessaires et à propos de faire faire deux petits bancs dans les places vuides du haut du cœur, semblables à peu près aux anciens bancs. » — 29 avril 1732: « les paroissiens trouvant à propos et convenable de faire mettre un coq sur le haut de la tour de l'église, ont ensemblement prié M. Morin, thrésorier en charge de laditte église, d'en achetter un et le faire placer, l'authorisant par le présent à faire la dépence qui conviendra et sera nécessaire pour placer ledit coq avec une barre et croix de fer. » — 30 sept. 1731, élection de collecteurs: « Nicolas Sénécal, pour porte-bourse, et Guillaume Bouet, pour son associé. » — 3 août 1732, le commun autorise Morin, trésorier, « de faire saisir et prendre deniers dus par les héritiers de François Cuevrechet qui avait en bannie des biens appartenant au trésor. » — 28 août 1735, inh. d'un inconnu de Saint-François du Havre, « lequel passant, jeudi dernier 25 du présent, par la parroisse, en demandant la charité, fut logé dans les maisons du s^r du Dézert Vicaire par Henry Cassigneul, fermier dud. s^r Vicaire, et y a demeuré jusqu'à hier au soir, qu'il décéda subitement. » — 6 juin 1736, inh., dans l'église, d'Elisabeth Lefebvre, femme de Jean Ruette, en présence des curés de Giberville et autres. — 19 janv. 1739, inh. de Henri Cassigneul, fils d'Henri, par Pierre-Daniel Poitou, curé de Sannerville, en présence de Pierre-Michel Gosse, obitier de Démouville, de Gilles-François Benoist et Gilles-François de Cordey, prêtres. — 6 fév. 1739, « Marie-Jeanne Devinast, de cette parroisse, ayant été mariée avec Gilles Tribouillard le 25 novembre dernier, est accouchée après deux mois onze jours de mariage d'un fils qui a été baptisé » et nommé Jean-François; 1er avril, mariage de François Gourdel, sieur des Valées, conseiller du Roi et son procureur au bureau de la police, à Caen, fils de feu Pierre Gourdel et de Catherine Lempérière, de Saint-Jean de Caen, avec damoiselle Marie-Barbe Vicaire, fille de J.-J. Vicaire et de feu Marie-Barbe de Saint-Martin, de Notre-Dame de Caen; mariage célébré par Pierre Vicaire, docteur et professeur royal de théologie en l'Université de Caen, curé de Saint-Etienne de Caen, en présence de J.-J. Vicaire, Catherine Lempérière, Charles Dubosq, éc., beau-père de l'épouse, de Charles-François de Saint-Martin, curé de Bellengreville, de Philippe de Saint-Martin, tous deux oncles maternels de l'épouse, de Catherine Le Monnier, épouse de Philippe de Saint-Martin, de J.-B. Poignavant, avocat au Bailliage et siège présidial de Caen, cousin germain de lad. damoiselle. — 20 janv. 1743, inh. d'Henry Cassigneul, par Augustin Laude, curé de Démou-

ville, en présence de J.-B. Le Canu, curé de Mondeville, de Gilles-François de Cordey, pr. — 6 janv. 1745, bapt. de Michel Thierry, fils d'Eustache et de Marie-Marguerite Ruette; parr.: Michel Marie, curé de Cuverville; marr. : Marie-Charlotte Lasnon, de Saint-Jean de Caen. — 13 avril 1745, bapt. d'Anne-Gabrielle Lebaron, fille de François et d'Anne-Jeanne Motteley; parr.: Jacques Godouet, de Vaucelles; marr.: Gabrielle du Val Fleury, femme de Thomas Godouet. — 26 oct. 1754, ass. du commun pour la vente de 3 ormes du cimetière, « adjugés à Vicaire, sr du Désert, pour 60 l. qui seront versées entre les mains de Lefebvre, trésorier. » — 15 juin 1755, ass. du commun pour élire un trésorier: « les paroissiens ont unanimement élu et choisi Lefebvre, procureur au bureau des Finances, à Caen, le priant de vouloir bien accepter ledit office... Et le vingt dudit mois et an, le présent acte aient été présenté aux Dames religieuses de la Charité de Caen, comme Dames et Patronnes de la parroisse, et aussi à plusieurs de nos messieurs possédants héritages dans la parroisse, absents tous de laditte élection, elle a été ratifiée et approuvée tant par lesdittes Dames religieuses que par les autres possédants héritages soussignés, à charge cependant et parce que ledit sieur Lefebvre obligera par toutes voies deues les héritiers de feu Louis Violette à reconnoittre la faisance de trois livres de rente audit thrésor et à en donner un acte bien et deuement en forme et à quoy ils l'authorisent par le présent et quant à la gestion. » Signatures: sœur Marie de Sainte-Basile de Montbenard, prieure, sœur Marie de la Présentation-Vicaire, assistante, sœur Marie de Saint-Augustin-Labbé, dépositaire... » — *Lacune 1762 ; en 1767, pas d'actes.* — 11 nov. 1772, bapt. d'Anne-Gabrielle Lebaron, fille de Jacques et de Marie Lucas; parr.: Levieux de Lompré; marr. : la dame Du Val Fleury, épouse de Monsieur Godouet. — Autres actes concernant les familles : Alloy, Basset, Ballière, Bouet, Brunet, Busnel, Cassigneul, Castillon, Ceuvrechet, Chalopin, Chapron, Clément, Courcy, Dandanne, Delaporte, Desloges, Devinast, Domain, Dorne, Douville, Duhomme, Durand, Duval, Esnault, Forest, Franchemiche, Frilley, Giffard, Gosse, Gouet, Grouet, Hervieu, Heute, Huet, Jeanne, Lamy, La Salle, Laugeois, Leber, Leberrurier, Lebertois, Lebourgeois, Lecerf, Lecourtois, Lecyeux ou Lecieux, Lefebvre, Legrain, Lemière, Le Valois, Lucas, Morin, Milon, Panier, Pigeon, Le Pontonnier ou Lepontonnier, Oton, Richard, Ruette, Thierry, Torcapel, Tribouillard, Vaultier, Violette.

E Suppl. 1456. — GG 6. — (Liasse). — Moyen format. 15 cah. de 32 feuillets, 18 p. jointes.

1775-1787. — Bapt. et mar. — Curés: Pierre Delarue, « prêtre, tenant lieu de desservant », 1775; Lefebvre, 1776. — 6 nov. 1777, bapt. de Jean-Pierre-Nicolas, fils de Pierre-François et de Marguerite Boüet; parr.: Nicolas Boüet, architecte, grand-père de l'enfant, de Démouville. — 19 août 1778, bapt. de François-Marc Ballière, fils de Jacques et de Marie-Jeanne de Courcy; parr.: Marin Le Sage, maître d'école de la paroisse de Démouville. — 13 juin 1785, bapt. de Marie-Constance-Alexandrine, fille de messire Etienne-François de Bernières et de noble dame Louise-Catherine-Jeanne Dagier de Rufosse ; parr.: Pierre-André Legoupil Dumont, chapelain fondé de l'église paroissiale de Sainte-Paix de Caen; marr.: Jeanne-Marie Daniel, épouse de François-Jean-Michel Dagier de Ruffosse, seigneur d'Ingouville, grand-père de l'enfant, demeurant à Cesny-aux-Vignes. — 14 juill. 1787, mariage de Gabriel Lefebvre et d'Elisabeth Dorne, de Fontaine-Etoupefour, pièces jointes: requête au Bailliage pour parvenir à obtenir le consentement de la mère du futur et sommations respectueuses sur l'ordonnance du lieutenant général au Bailliage, les 20, 27 juin, et 4 juillet, faites par Jacques Hébert, sergent de la noble sergenterie d'Ecoville, reçu et immatriculé au Bailliage et siège présidial de Caen, résidant paroisse de Démouville. — Autres actes concernant les familles : Ballière, Bouet, Cassigneul, Durand, Lavinay, Le Baron, Lemaître, Lucas, Morin, Mothelay, Thierry, Tribouillard, Vimont.

E Suppl. 1457. — GG 7. — (Liasse). — Moyen format, 24 cah. de 48 feuillets.

1747-1774.— Inhumations.— Curé. Michel Marie. — 1751, 11 mai, inh., dans l'église, de Jean Lebaron; 23 oct., de Jacqueline Saint-Germain, âgée de 81 ans, veuve d'Henri Cassigneul; 5 nov., d'Isaac Lebaron, âgé de 84 ans. — Pas d'actes aux registres de 1755 et 1756. — 5 août 1758, inh. de Marin Durand, âgé de 80 ans. — Pas d'actes au registre de 1768. — 26 sept. 1769, inh. de Gabriel Lefebvre, âgé de 86 ans. — 2 avril 1771, « noble damoi-

selle Marie-Emmée de Montiquet, de la parroisse de Gonneville, agée de six jours, aiant esté confiée a une nourrisse de cette parroisse de Cuverville et décédée de la nuit dernière, a esté par moi, Michel Marie, prêtre et curé de Cuverville, inhumée dans le cimetière de cette parroisse »; 25 sept., Louis Thierry, âgé de 78 ans, inhumé dans le cimetière, en présence de Denis Lemoine, curé d'Emiéville, et de Le Teinturier, pr. — 1er mars 1773, « un fils né d'hier du légitime mariage d'Etienne Lebaron et de Marie-Anne Legras, étant décédé, après avoir été baptisé par Marie, femme de Jacques Lucas, de la parr. de Démouville, faisant depuis plusieurs années l'office de sage-femme », a été inhumé dans le cimetière. — 13 fév. 1774, « Gille Courcy, de cette parr., étant décédé vendredi dernier, sur les sept heures du soir, sur le terroir de Colombelles, par une violente chute en revenant de la ville de Caen, et M. Daigremont aiant donné l'ordre... à M. le prieur-curé de Colombelles, après les assurances quon avait données à M. Daigremont quon navait trouvé au corps dudit Courcy aucunne blessure, et M. Sonnet, prieur-curé de Colombelles, aiant de sa part donné permission que le corps dudit Courcy fut apporté dans notre paroisse pour y estre inhumé dans le cimetière, la cérémonie en a esté faite. » — 11 juill. 1774, « un fils du légitime mariage de Jean-François Ballière et de Magdeleine Chapron, étant venu au monde sur les cinq heures du matin de ce jour sans donner aucun signe de vie après la naissance, mais avant que de venir au monde aiant présenté plusieurs fois une main et la sage femme maiant assuré après plusieurs questions que jay cru lui devoir faire, quelle était bien assurée que ledit enfant était vivant, elle la ondoyé sur la main quil présentait et quil remuait et cela au moins deux grandes heures avant quil vint au monde et sur toutes les assurances qui mont été données et attestées par plusieurs personnes qui étaient pour lors présentes, ledit enfant a été inhumé dans le cimetière sur les sept heures du soir »; 27 nov., « ce jourdhuy dimanche vingt-septieme de novembre 1774, le corps de vénérable et discrète personne Me Michel Marie, prêtre, curé de cette paroisse de Cuverville la Grosse tour, agé de quatre-vingt-huit ans, décédé du jour devant hier, muni des sacrements de leglise, a été inhumé dans le sanctuaire de cette ditte église par nous soussigné prêtre, curé de Démouville, en présence de Me André Le Provost, notre vicaire, et Pierre-Henry Le Terrier, prêtre, de Nicolas et Charles Bouet et Jean Lucas qui ont signé avec nous. » Signatures: A. Leprovost, vic. de Démouville, P. H. Le Terrier, J. Bouet, C. Bouet, Louis Ballière, J. Lucas, P. E. Lieux. — Autres actes concernant les familles: Ballière, Bouet, Cassigneul, Courcy, Daumenille, Devinast, Duhomme, Durand, Esnault, Gosse, Lamy, Le Baron, Lebourgais, Lecerf, Legras, Lemière, Levallois, Lucas, Moret, Thierry, Torcapel, Tribouillard, Violette.

E Suppl. 1458. — GG 8. — (Liasse). — Moyen format. 18 cah. de 38 feuillets.

1775-1792. — Inhumations. — Curés: Pierre Delarüe, desservant, Lefebvre, 1776-1792. Vicaire, André Le Bidois, 1789-1792. — 19 avril 1777, inh. d'Anne-Jeanne-Claude-Louise Motelay, veuve de Jean-François Le Baron, âgée de 75 ans, dans l'église, par le curé de Démouville, en présence de Duhomme, desservant de Sainte-Honorine, et d'Ybert, desservant de Giberville. Signatures: P.-E. Lieux, curé de Démouville, Duhomme, Ybert, pr., desservant. — 14 avril 1779, inh. de Jacques-François Lefebvre, par le curé de Démouville, en présence des curés d'Hérouvillette et Giberville, du prieur de Colombelles. Signatures: P.-E. Lieux, A. Enault, curé d'Hérouvillette, Briand, pr. de Colombelles, Dupont, c. de Giberville. — 23 mars 1781, inh. d'Eustache Thierry, toilier, en présence de Louis Ballière, « entrepreneur de bâtiments ». — Note marginale, en 1781: « Vu par Nous et trouvé en règle ce neuf octobre mil sept cent quatre-vingt-un; signé: D'Audibert, vic. général. » — 16 fév. 1782, inh. de Louis-François Ballière, entrepreneur de bâtiments, en présence de Jacques et Jean-François, ses enfants, et de Michel Thierry, toilier. — 19 mars 1784, inh. de Louis-François-Bernard Mahot, fils de Louis-Gilles Mahot, bourgeois de Caen, et de Marguerite-Jeanne Bayeux; 9 sept., inh. de Marin Durand, en présence de Charles-Etienne Mottelay, clerc, de Giberville. — 4 août 1785, inh. de Marie-Charlotte Cassigneul, veuve de Jean-Lucas, laboureur, en présence de Jean Lavinay, son gendre, et de Jean-Pierre Ballière, entrepreneur de bâtiments; 23 août, inh. de Jean-Pierre Othon, en présence de Nicolas Le Cornu, pr., et de Michel Thierry, custos. — 4 oct. 1788, inh. de Marie-Michelle Thierry, fille de Michel, 16 ans, « étant imbécille dès sa tendre enfance. » — 23 janv. 1789, inh. de Jacques Le Gentil, laboureur, 83 ans 4 mois ½.

Signature : P. Le Rat, prêtre. — 18 juin 1789, inh. de J.-B.-Joseph Cassigneul, par André Le Provost, vicaire de Démouville, et en présence de Le Bidois, vicaire de ce lieu. — 23 nov. 1790, inh., dans le cimetière, de Louise-Elisabeth-Mélanie, fille de Messire Etienne-François de Bernières, chevalier, seigneur du Boële, et de noble dame Louise-Catherine-Jeanne Dagier. — Dernier acte rédigé par Lefebvre, curé : 17 mars 1792, inh. de Marie-Suzanne Boüet, fille de Guillaume. — Dernier acte rédigé par le vicaire Le Bidois : 28 mars 1792, inh. d'Exupère-Joseph-Mamer Lucas, fils de Pierre, « présence de Michel Thierry, custos, et de Thomas-Louis Mezeze, domestique de Mr le Curé. » — « Le présent [registre] arrêté par Nous, Officiers Municipaux, ce seize novembre 1792, l'an premier de la République française » : De Bernières, maire, E. Le Baron, officier municipal. — 20 nov. 1792, acte dressé par les offrs municipaux « sur la déclaration de Marc Durand, boulenger, et veuve Jean Durand, tous deux de cette parroisse, lesquels nous ont déclaré que Pierre Prosper Le Maître, fils de Louis-François Le Maître, laboureur, et de Marguerite Lancelin, demeurant dans cette parroisse, est décédé hier ; après nous être transportés au domicile dudit Louis-François Le Maître où nous nous sommes assurés par nous-mêmes du décès dudit enfant, lequel était âgé de huit jours. » — Autres actes concernant les familles : Ballière, Bouet, Cassigneul, Courcy, Le Plaine, Lavinay, Lefebvre, Le Gentil, Le Roy, ou Leroi, Lucas, Millon, Peullevay, Séguin, Sénécal, Talbault, Thierry, Violette.

E Suppl. 1459. — GG 9. — (Liasse). — Moyen format. 3 cah. de 10 feuillets, 1 p. jointe.

1788-1792. — Bapt. et mar. — Curés : Lefèvre, Garel, Lamy Vicaire : Le Bidois. — 9 avril 1788, bapt. de Marguerite-Françoise-Louise Lemaître, fille de Louis-François, marchand laboureur, et de Marguerite-Cécile Lancelin ; parr. : Pierre Lancelin, marchand laboureur, propriétaire, de Cuverville, grand-père de l'enfant ; marr. : Marie-Madeleine Hugot, son épouse, « au lieu et place de Mde Laure Lemaître, grande mère de l'enfant, retenue pour cause de maladie. » — 13 déc. 1788, bapt. de Louise-Elisabeth-Mélanie de Bernières, fille d'Etienne-François de Bernières, chevalier, seigneur de Boisle, et de Louise-Catherine-Jeanne Dagier de Rufosse ; marr. : Elisabeth de La Brousse, veuve de Pierre-Alexandre Ernault, seigneur d'Ecajeul, représentée par Marie-Jeanne Guesdon, servante, de cette paroisse ; parr. : Louis-Jacques-Charles Dagier de Ruffosse, ancien brigadier de chevau-légers de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, représenté par Emmanuel de Bernières, frère de l'enfant. — 11 nov. 1791, bapt. de Léon-Zacharie de Bernières, fils d'Etienne-François de Bernières, et de Louise-Catherine-Jeanne Dagier de Ruffosse ; parr. : Victor-Auguste-Emmanuel de Bernières, frère de l'enfant ; marr. : Louise Dagier, tante de l'enfant. — 4 mars 1792, bapt. d'Anne-Madeleine Ballière, fille de Jean-Louis et d'Anne Barbé. — 12 sept. 1792 : « Aujourd'hui, l'an 4e de la Liberté et de l'Egalité le 1er, nous, soussigné, curé constitutionnel de Démouville, commis par Mr. leveque du Calvados pour exercer les fonctions dans celle de Cuverville, ont été supplées les cérémonies du baptême à Jacques-François Lefebvre, né daujourdhui du légitime mariage de Gabriel Lefebvre et d'Elisabeth Dorne, qui [a été] ondoyé à cause de danger de mort... jour et an que dessus, nommé par Etienne Le Baron, assisté de Suzanne Chapperon, la grande mère de l'enfant.... » Signé : Garel, curé de Démouville. — « Le mercredi 14 novembre 1792, je soussigné, curé constitutionnel de la paroisse d'Ecoville, à la réquisition des citoyens Etienne-François de Bernières, maire, et Louis-François Lemaître, officier municipal, ai baptisé deux enfants jumeaux, nés dhier du légitime mariage de Louis-François Lemaître et de Marguerite Lancelin ; scavoir, un fils et une fille, le fils le premier venu lequel a été nommé Pierre-Prosper, par Pierre-Prosper Lemaître, frère de l'enfant, assisté de Marie-Madeleine Hugot, grande mère de l'enfant, et la fille a été nommée Marie-Madeleine par les mêmes... » Signé : De Bernières, maire, Lamy, curé d'Ecoville. — « Arrêté par nous, officiers municipaux, ce 16 novembre 1792, l'an premier de la République française. De Bernières, mre, E. Le Baron, officier pal. » — A la suite : 18 décembre 1792 : 1° déclaration de la naissance d'un enfant né du « citoien » Jean-Pierre Ballière, maître maçon, et d'Elisabeth Courcy, faite à Le Baron, officier public ; 2° présentation de l'enfant au même, en présence d'Anne Barbey et de Françoise Ballière, tantes de l'enfant. — Autres actes concernant les familles : Ballière, Cassigneul, Fournier, Lefebvre, Lemaître, Lucas, Miray, Morin, Thierry.

DÉMOUVILLE.

E Suppl. 1460. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. 35 feuillets.

1638-1681. — Bapt., mar., inh. — Fol. 2-15: baptêmes: mars 1638 à mars 1681; fol. 16-26: sépultures: juin 1639 à février 1681; fol. 29-35: mariages: octobre 1639 à décembre 1680. — Paroisse Notre-Dame de Démouville; curés: Gabriel de Hébert, 18 juin 1641; Gabriel Boutemont, desservant en 1653. Vicaires: Jean Rouxel, 1638, Jean Bourdon, 1638, Jacques Gastebois, 1651, Jean Adam, 1672, Vigor Bourse, 1674. — Fol. 1: « Registre des baptistères, mariages, inhumations et audiences appartenant à noble homme Gabriel de Hébert, pbre, curé de Démouville, contenant 58 feuillets pour les baptistères et 52 pour mariages et inhumations et audiences, le tout 110 feuillets .... Il est à noter que celles de devant le dix huitième jour de juin 1641, auquel j'ay pris possession de la paroisse de Démouville, que je les ay exactement recueillis des registres, tant dudit Rouxel, à présent curé de Giberville, que de ceux de maître Jehan Bourdon, auparavant viquaire de lad. paroisse, comme il est encore de présent, ce que je leur ay fait signer, affin que l'on ne puisse prétendre cause d'ignorance, fait ce quinsième may 1641. » Signature de Bourdon, seule. — Fol. 2: « Registre des baptistères de Démouville tant devant ma prise de possession du bénéfice, que j'ai tirés d'un registre que j'ai trouvé, que après », etc.; 22 avril 1638. — 23 juill. 1642, Hélène Malherbe, fille de Nicolas Malherbe, éc., s^r du Gaillon, et d'Hélène de La Court, apportée en l'église « pour luy donner le nom et parachever les cérémonies de l'église, laquelle aagée de [*illisible par humidité*] a été baptisée par maître Jean Le Sage, viquaire de.... l'onsième jour de septembre 1641 et a été nommée par Marie de Coulibeuf, sa grande, présence de maistre........ Calbris, pbre, obitier de Mondeville. » — 20 juill. 1645, bapt. de Jeanne Lerebours, fille illégitime de Gilles Lerebours, suivant « l'affirmation de Françoise Paisant, fille de Pierre, de la paroisse de Coulombières, mère de laditte fille, demeurant pour lors dans la maison de Mademoiselle Du Carel Géri. » — 19 mars 1652, bapt. d'Anne et Marie Bénard, filles de Charles Bénard, éc., s^r de Démouville, et de Magdelaine Dramard, « ayant esté baptisées cy-devant, l'une par moi curé, l'autre par maistre Jacques Gastebois », l'une agée de 15 mois et demy, nommée par Anne de Cheux, « sa grande », et François Colin, éc., s^r de Sannerville; et Marie, âgée de 3 semaines, nommée par Marie Bénard, femme du s^r du Bequet, sa tante, et Robert Le Boucher, éc., s^r de Garsalles. — 1654, actes par Gabriel Boutte-mont, pr. — 9 nov. 1658, bapt. de Marie Leclerc, fille de Guillaume, par Jacques Touchard, pr.; marr.: Catherine-Colette Delaunay, servante de Mad. de la Marche. — 19 juill. 1665, Catherine Du Moustier, femme de M. de Longueville, marr. — Signatures à partir de 1667. — 1670, actes par noble personne Me Gaspard Le Bourgeois, pr. — 20 déc., bapt. de Françoise et Anne Cassigneur, fille de Robert; marr. de Françoise: Françoise Formage, fille de Pierre Formage, s^r des Hommets, avocat au Parlement de Rouen, et de Renée de Saint-Martin, en présence de Charles de Hébert, éc., fils de M. de Boisimont; marr. d'Anne: Anne Thomas, femme de Guillaume Bouet, en présence de Gilles ? — 7 fév. 1671, bapt. de Françoise Canivet, fille de Michelle; parr.: François Havard, « fermier de Guillaume de L'Estre. » — 3 mai, bapt. de J.-B. Bouet, fils de Guillaume; marr.: noble damoiselle Claude Daché, fille de Jean Daché, sgr. du Mesnil-Vité; parr.: J.-B. de La Ménardière, sgr. de Formigny; signature: Claude Acher; 29 juill., bapt. d'Anne Bouet, fille de Philippe; marr.: Anne Bouchard, fille du s^r de La Fosse, avocat en Vicomté; 26 oct., bapt. de Geneviève Hellain, fille de Louis; marr.: Jeanne Tesson, femme du s^r des Hommés. — 7 août 1672, bapt. de Marie-Anne et de Marie Cassigneur, filles de Robert, la première nommée par Anne Bénard, la seconde, par Anne-Thérèse Castel, en présence de Jean Adam, pr. — 3 sept. 1673, bapt. d'Elisabeth-Ursule Toustain, fille d'Olivier; marr.: Elisabeth Bouchard, fille de M. de La Fosse; 24 sept., bapt. d' « Hipolite » Bouet, fils de Philippe; parr.: « Hipolite » Bouchard, « fils de defunt Mr de la Fosse. » — 11 fév. 1674, bapt. d'une fille de Charles Lecerf et de Magdelaine Bénard; marr.: Marie Legrip, femme du s^r Deshommets, en présence de Vigor Bourse, pr. — 21 nov. 1677, bapt. de Jacques Cassigneur, fils de Robert, par Aumont, pr.; parr.: Jacques « Daumal », prieur de Cagny; marr.: Laurence Poupart, v^e de Michel Canivet. — 1678, présent à plusieurs baptêmes: Me Pierre Aubery, prêtre; 4 mai, bapt. de Marguerite de Villy, fille de Jacques, en présence dudit Pierre Aubery et de Thomas Bénard, éc.,

s^r^ de Démouville. — 12 avril 1680, bapt. de Marie Godart, fille de Charles, éc., s^r^ de Bérigny, c^er^ du Roi au Siège Présidial et Bailliage de Caen, historiographe de Sa Majesté, et de damoiselle Marie Bénard; marr.: Marie [de] Campion, femme de Jacques Godart, éc., s^r^ de la Luserne; parr.: Henry Le Comte, éc., s^r^ du Haut Quesné, en présence de Jacques Le Masurier, sous-diacre et d'Alexandre Godart. — Inhumations dans l'église: d'Isabeau Bouet (1640), Allain, « serviteur chez M. Ducarrel » (1640), Jean Cassigneur (1641), Perrine Rouxel, femme de Roger Bouet (1643), Gille Cassigneur (1643), George Cassigneur et Marie Cassigneur (1644). — 26 avril 1650, Louis Brévil décéda et fut inhumé le 27 par le curé de Touffréville. — 20 fév. 1651, « décéda Catherine Rousel, veufve de feu Louis Cassigneur, mère de George et Jacque, et fut enterrée le même jour. » — 2 août 1657, « Pasquet Heitié, de la paroisse de Cormelles, est mort fermier de M. Aubet... et inhumé par moy en l'église de Cormelles le jour suivant. » Autres inhumations dans l'église: de Marguerite Guénet, femme de Robert Gosse (1660), de Gille Bouet, 26 mai, « jour du St Sacrement, après vespres », de Marie Bouet (6 juillet, « par le s^r^ Curé du Mesnil », de Jeanne Bourgeois « vefve de Lestre, estant venue voir un mois auparavant Guillaume de Lestre, son fils » (23 avril 1661), de Jacqueline (*blanc*), « mère de la Canivette » (1661), de Marie Fontenailles, v^e^ de Charles Havard, enterrée le dimanche 6 nov. à midi. En déc. 1661 et en oct.-nov. 1662 et janv. 1663, décès « du flux de sang ». — 2 janv. 1669, d'Etienne Canivet, mort « d'un *noli tangere* à la teste »; 6 avril, décès de Charles Bénard, éc., s^r^ de Démouville, enterré le dimanche 7, « en l'église, après les vespres », en présence d'Alexandre Bénard, éc., son frère « et plusieurs autres personnes de condition »; 7 sept., d'Eustache de « Meflet », fils de Guillaume, éc., s^r^ Dasseville, âgé de sept mois, dans l'église, « estant en norrice en cette paroisse »; 23 oct., inh. de « Charles Retout, fils de Me Marc Retout, bourgeois et bon peintre de Caen,... estant mort à Mondeville, âgé de huit mois le jour précédent, présence de Jacques-François Retout, son frère », qui signe Restout; 28 oct., mort de Dom Jean Le Bourgeois, pr., religieux de l'abbaye de Savigny, inh. le 29 « au cœur de l'église », en présence d' « André, Charles, Jacques et François Le Bourgeois, s^rs^ du Hamel, de Cru et des Mares, et de Beaupré, ses frère, cousin et nepveux. » Autre rédaction au v° (acte cancellé), ledit Le Bourgeois « demeurant depuis quatre mois avec moi par la permission de M. de Roissy son supérieur........, [inhumé] en présence de plusieurs ecclésiastiques et de ses parents, particulièrement d'André Le Bourgeois, escuier, s^r^ Duhamel, et Charles Le Bourgeois, escuier, s^r^ de Beaupré, ses frère et neveu. » — 1670, 17 fév., décès et le 18 inh. de Guillaume Prempain « ny ayant aucuns de ses parents, estant de la religion prétendue réformée, en présence de noble personne Me Pierre Diavant », qui signe : P. Dieuavant, et de Gaspard Le Bourgeois, pr. curé de Giberville; 28 mai, inh. de Pierre Formage, s^r^ de Longueville, bourgeois de Caen, en présence de Thomas Formage, son fils, de Gaspard Le Bourgeois, pr. — 1675, « le jeudy jour de St Marc », décès de François Le Danois, bailli de Saint-Pierre-sur-Dive, « en nostre maison de Caen... enterré aux Croisiers à Caen » le lendemain. — 1676, 4 fév., « M. le marquis de la Luserne fut prins, estant à la chasse, d'apoplexie sur les huit ou neuf heures du matin, amené en ma maison par MM. Demailles, père et fils, MM. de Fribois, des Autieux, d'Hermanville, Anfreville, ou il mourut sur les neuf heures du soir, après avoir receu l'absolution par moy, m'ayant pressé la main en signe de repentir d'avoir offensé Dieu et receu l'extrême onction, et porté en paroisse d'Ouilly huit jours apprès, où il a esté mis dans une cave, le tout présence de quantité de messieurs, dames, médecins et de Me Pierre Aubry, pbre, curé de Poussy, du s^r^ Curé de St Jean de Caen, de m^tre^ Jean Adam... »; 6 mars, décès de Geneviève de Hébert, fille de Charles, inhumée le même jour « en la paroisse de Gonneville près Merville. » — « Le 25 may 1676, Henry d'Aché, s^r^ de Giberville, est mort audit lieu à midy, après avoir esté confessé et receu l'extrême onction et inhumé à Giberville à six heures du soir »; 16 déc., décès de Charles de Hébert, éc., s^r^ de Saint-Laurent, inh. le 17 à Gonneville, « en l'église ». — 5 déc. 1677, de Richard Gosse, âgé de 2 mois, « ayant esté malade de clinque, maladie d'enfant, et de flux de ventre », en présence de Jacques Aumont, pr. — 1679, 19 sept., de Michel Cassigneur, « mort subitement, ayant esté blessé du limon d'une charete et n'a dit autre chose sinon « Jesus Maria, je suis mort », et sa femme y estant courue, expira sans parler entre ses bras. » —26 oct. 1680, décès d'Alexandre Bénard, éc., s^r^ de Démouville, âgé de 90 ans, inh. le

même jour « dans sa chapelle », en présence de Charles Godart, éc., conseiller au Bailliage de Caen, de Thomas Besnard, éc., s^r de Démouville, de Robert Godart, éc., et de Mr Jacques Le Masurier, diacre; 19 déc., décès de Charles Lecerf, « d'une maladie de nature pulmonique. » — Mariages (registres pris à revers, fol. 35 à 29), 6 oct. 1639, de Michel de Basly et Denise Poussin, par Jean Bourdon, pr., en présence de Jean Rouxel, curé de Giberville. — 21 janv. 1648, de Michel Basin et Marie Hellouin, de la paroisse de Rocquancourt, « présence de Me Jean Rouxel, pbre, c. de Giberville, d'Alexandre Bénard, éc., s^r de la Vallée, François Gosse, Jean Essillard, lesquels se sont obligés envers moy de me faire donner par le curé de St Agnan une autre attestation, et me porter garantie en cas que j'en fusse inquiété. » — 10 sept. 1650, de Jean Le Febvre, éc., s^r de La Mesnilière, et Anne de Hébert, « ma sœur », en présence de Jean Rouxel, c. de Giberville, Ursin Le Febvre, pr., Jean-Constantin Héliet, Charles de Hébert, éc., s^r de Saint-Laurent, Nicolas de Hébert, éc., s^r de Boisymont, Michel Le Baillif, bourgeois « et maistre vitrier, à Caen. » — 24 juill. 1653, de Pierre Gosse et Marie Lemoine, tous deux de Rocquancourt, par Gabriel Boutemont, desservant en l'absence du curé. — 5 mai 1669, fiançailles de Jacques Le Baron, de la paroisse ou hameau de Sainte-Honorine, et d'Anne Morant « apprès le traité de mariage fait et signé, et ont reçu la bénédiction nuptiale le 28e de janvier ensuivant par noble personne M^tre Gaspard Le Bourgeois, pbre. » — 11 sept. 1670, de Guillaume de Lestre et de Françoise Havard. — 6 fév. 1672, de Pierre Boulon et de Pasquette Jouvin, en présence de Pierre Proté, c. de Putot, oncle de l'épouse. — 24 août 1673, de Thomas Le Pontonnier, bourgeois de Caen, s^r de La Cavée, et de Marie Croisilles, veuve de Philippe Thierry, demeurant à Cuverville, « apprès avoir fait abiuration de l'hérésie entre mes mains », en présence et du consentement de Henry Le Foulon, curé de Cuverville, Jean Adam, vicaire de Démouville, Jean Adam, bourgeois de Vaucelles de Caen, etc. — 24 avril 1674, de Jean Le Cerf et de Perrine Bouet, par Vigor Bourse, vicaire, en présence de Thomas Bénard, éc., s^r de Démouville; 29 oct., fiançailles d'Alexandre Turpin, éc., s^r de Morel, et de Marguerite Meurdrac, en présence de Guillaume Turpin, éc., s^r de Condé, son frère, et de Marguerite de Hébert, veuve de Richard Meurdrac, sa mère; 26 déc., mariage desdits Turpin et Meurdrac, « par la permission de Maître Jacques de Guerville, curé de N.-D. de Caen », en présence de Marguerite de Hébert, de Gabriel et Guillaume Turpin, éc., s^rs de Calloué et Condé, de Pierre et Alexandre de Hébert, éc., s^rs de Boulon et de Saint-Laurent. — 7 oct. 1675, de Jean-François Lecourt, docteur en médecine en l'Université de Caen, et de Magdeleine Le Febvre, en présence de honorables personnes Charles et Gabriel Le Court, bourgeois de Caen, de noble personne M^tre André Graindorge, docteur en médecine, d'Alexandre Turpin, éc., s^r de Morel, d'Alexandre de Hébert, éc., s^r de Saint-Laurent. — 30 oct. 1679, d'Alexandre de Hébert, éc., s^r de Boulon, fils de Charles de Hébert, éc., s^r de Saint-Laurent, et de Barbe Druel, fille de Jean Druel, éc., en son vivant, capitaine des gardes du corps de S. M., et de damoiselle Marguerite Le Roux, avec la permission et en présence de Georges Lefebvre, « curé dudit lieu » (*sic*), en présence de noble homme Jean Druel, avocat au Conseil, de Marguerite Le Roux, de Renée et Marie Druel, « frère, mère et sœurs » de Jacques Lefebvre, bourgeois de Caen, etc. — Autres actes concernant les familles Adam, André, Basin, Baspré, Bénard, Boisart, Bouchard, Bouet, Boulon, Bervil, Brévil, Busnel, Canivet, Caplain, Capron, Cassigneur, Castel, Chastel, Christot, Cliquet, de Basly, Delaunay, Després, Devaux, Domain, Duchemin, Dupré, Duval, Enguehard, Follin, Fontenailles, Foulon, Fouques, Gosse, Gosselin, Grandier, Hamon, Hardy, Havard, Hélain, Hervieu, Heute, Jollain, Laisné, Laumosnier, Laurent, Lebaron, Lebas, Lebé, Lecharpentier, Leclerc, Lecoc, Lelong, Lemarchand, Lémerey, Lemoine, Lepontonnier, Leprovost, Leterrier, Lucas, Maine ou Lemaine, Malbranche, Maselin, Méheudin, Michel, Mirait, Morant, Morel, Olivier, Othon, Outardel, Péronne, Petit, Prenpain, Putot, Richard, Rouxel, Sental, Thierry, Torcapel, Tousé, Tostain, Toustain, Vannier.

E Suppl. 1461. — GG 2. — (Cahier). — Petit format. 6 feuillets.

1681. — Bapt., inh. — Curé: Pierre Labbey; 23 janv., inh. d'Anne Havard, femme de Pelhestre, par Gabriel de Hébert, ancien curé; 15 mars, de Jacques Villé, « coché de madame de Mesnil Vité, décédé en sa maison à Giberville. » Familles: Lebey, Le Cerf, Havard.

E Suppl. 1462. — GG 3. — (Registre). — Moyen format. 18 feuillets.

1687-1698. — Bapt., mar., inh., 1687 (2 actes de 1689, fol. 2 v°); délibérations du commun : 1688 à 1698; lectures de contrats: 1687 (fol. 18 v°), 1689 (fol. 2 v° et 18). — Curé: J. Lefèvre. — 28 juin 1687, bapt. de Pierre, fils de Thomas Bénard, éc., et de Suzanne Formage; marr.: Marie Bénard; parr.: Pierre Formage, s^r des Hommets, bourgeois de Caen, avocat au Parlement; 21 juill., inh., dans l'église, de Jean Gosse; 20 déc., de Marie Goudier, v^e de François Lefèvre, 70 ans, « apportée de Blainville où elle estoit domiciliée. » — Familles: Beuville, Basin, Gosse, Le Baron, Le Ber, Marescot. — *Assemblées du commun.* — 26 déc. 1688, élection d'un soldat: Jean du Val; 22 mai 1689, élection de messiers: Louis Fontenaille et Jean Hervieu; acte de 1690, inachevé: le commun devait autoriser Me Pierre Formage, s^r des Hommets, avocat, trésorier en charge de l'église, à recevoir l'amortissement de 55 sous de rente que Nicolas et Louis Bouet, frères, et Louis Bouet, leur neveu, faisaient au trésor. —*Registre pris à revers*, fol. 18: 3 avril 1689, bannie du « bled de la Charité », mis à prix par Philippe Bouet à 27 l. ½ par boisseau, aux conditions des années précédentes; 24 avril, pouvoir donné à Henri Cassigneur, trésorier en charge, « de faire achapt de six chandeliers de cuivre pour le grand autel de lad. église, présence du s^r curé »; 22 mai, ass. « pour délibérer touchant le payement d'une somme de 36 livres demandée par le s^r Demandé, procureur au Parlement, pour avoir poursuivi, instance et requête du s^r de St Lieu Piedoue, pour lors trésorier, les affaires du thrésor, contre Hypolithe Bouchard, bourgeois de Caen, pour le faire assujettir au payement d'une rente envers led. thrésor. » Consentement accordé, « lad. somme payée par Robert Gosse, cy-devant thrésorier, des deniers dont il peut encore estre saisi dud. trésor »; 28 oct., ass., requête de Pierre Formage, trésorier en charge, pour procéder « à la fieffe d'un banc en la chapelle Ste Anne »; mis à prix par Thomas Bénard, éc., s^r de Démouville, « à quatorze sols et à lui adjugé pour la première enchère »; 30 oct., ass., même requérant, pour procéder à la bannie de place de la chapelle de Sainte-Anne, « où sont inhumés Charles Bénard, escuier, et demoiselle Magdeleine Dramard, sa femme », ladite place « en ligne droite de la ballustrade joignant la grande porte du chœur estant en long depuis la séparation du chœur jusqu'à la seconde chaisne de la nef qui fait le bout d'une tombe y placée de présent, parce qu'on souffrira le passage pour aller à l'autel et à la chaire et sans fermer et boucher la veue du grand autel, parce qu'on pourra décorer lad. chapelle en sorte qu'on y puisse voir au grand autel comme à l'autel de la Ste Vierge ». Mise à prix par Thomas Bénard, éc., à 15 sols, à lui « définitivement adjugée. » — 5 mars 1690, ass. pour décider des réparations à faire au chœur de l'église, et convenir quelle conduite prendre concernant le paiement des réparations faites à la grange des dîmes, auxquelles les abbé et religieux de Troarn refusent de contribuer; présents: Me Pierre Formage, trésorier, Thomas Bénard, éc., s^r de Démouville ; les paroissiens « ont nommé et establi Jacques Le Terrier, trésorier servant de lad. paroisse, pour faire assigner et poursuivre lesd. s^rs abbé et religieux, tant pour se trouver en lad. paroisse pour estre présents à la bannie qui sera faite des réparations nécessaires au chœur de l'église, que pour voir dire et ordonner qu'ils payeront le tiers des grosses réparations faites à la grange aux dixmes », etc. — 2 avril 1690, bannies des réparations de la nef, Thomas Bénard, éc., s^r de Démouville, présent; mises à prix par Guillaume Lucas, Jean Le Ber et Guillaume Le Changeur, à 55 l. 5 sols, à eux adjugées ; 9 avril, autorisation d'avoir « deux eschelles nécessaires à lad. église » et valant 12 l.; 23 juill., ass., requête de Formage, trésorier, lequel dit « qu'on luy a signifié une taxe pour le trésor de lad. église, touchant les droits d'amortissement et que le s^r des Chappelles Piédoue, héritier aux qualités qu'il possède du deffunt s^r de St Lieu Piédoue, son frère, n'a point rendu compte de quatre années de la gestion du feu s^r de St Lieu, son frère,... » Les paroissiens sont d'avis que le s^r des Hommets se présente, tant devant le Lieutenant général de Caen que devant les juges « du Pont-l'Evêque, pour recouvrer le payement des deniers qu'il peut devoir au trésor comme créancier privilégié, aux fins d'obtenir une provision, comme de six cents livres pour pourvoir [tant] aux réparations urgentes de lad. église, qu'au payement de lad. taxe... » — 25 mars 1691, bannie du pain de la charité de Pâques, « chaque pain pesant deux livres, brié et à la seconde blanche, et faute par led. adjudicataire de satisfaire auxd. conditions, sera poursuivi par led. s^r trésorier en charge »; adjugé à 28 l. par boisseau

à Estienne Gosse. — 29 juin 1692, élection d'un trésorier, en présence de Thomas Bénard, éc. : « ont continué pour une année seulement Mᵉ Pierre Formage, sʳ des Hommets, advocat à la Cour »; même jour, autre « certificat » sur le même objet: élu: Abraham Bouchard, bourgeois d'Argences, « et pour petit trésorier, Louis Fontenaille ». La signature: Des Hommets Formage, est rayée. A la suite des signatures : « S'est présenté Mᵉ Pierre Formage, sʳ des Hommets, lequel dict qu'il ne le nomme que pour une année seulement. » — 6 juill. 1692, nouvelle élection, « la précédente, par laquelle on auroit nommé le sieur Bouchard, d'Argences, sujette à procès »; élu, pour un an seulement, Mᵉ Pierre Formage, sʳ des Hommets; 14 et 29 déc., les paroissiens consentent « que l'on fasse abbattre les deux arbres [en correction: un des deux], qui est en lad. parr. au lieu nommé le Fraudel, pour faire des bans dans la nef », de 6 pieds de long, 8 pouces de large et 2 pouces d'épaisseur, adjugés à Etienne Gosse pour 9 l., « s'obligeant de faire abbattre led. arbre à ses frais et scier pour en faire les ais aud. travail. » — 2 mars 1693, bannie du pain de charité, adjugé à Philippe Bouet, à 36 l. par boisseau, il « baillera caution dans huitaine » ; 14 juin, bannie d'un sommier nécessaire à la grange aux dîmes: 24 pieds de long, 10 à 11 pouces d'épaisseur; adjugé à Jean Marescot, le jeune, pour 12 l. :« il remportera le vieil sommier pour en faire ce qu'il jugera à propos. » — 12 juill. 1693, élection d'un trésorier pour deux ans: Guillaume Le Moine, bourgeois de Caen, « possédant héritage dans la parroisse. » — 28 mars 1694, bannie du pain de charité, adjugé à Etienne Gosse, pour 35 l. ½ de pain par boisseau. — 16 mai 1694, le sʳ curé remontre aux paroissiens « qu'il estoit nécessaire d'avoir une châsse pour le grand autel pour mettre le Saint Sacrement aux jours qu'on le doit exposer, et, que jusques icy il a fallu aller de maison en maison chercher des rubans et des dentelles quand s'est agi d'accommoder et de préparer une châsse pour l'exposition du Saint Sacrement, ce qui est difficile à trouver et ce qui nous a quelquefois, pour le passé, mis au hazard de ne pouvoir exposer le Saint Sacrement »; le commun autorise le sʳ Lemoine, trésorier, à employer 20 l. « ou viron » pour faire orner une châsse des deniers du trésor. — 26 juin 1695, élection d'un trésorier; présents: Sébastien James, obitier de la paroisse, Thomas Bénard, éc., Guillaume Formage, avocat, docteur aux droits, etc. Elu: « Roullan, bourgeois de Caen, possédant héritage en lad. parroisse », pour 3 ans, « à commencer du jour Sᵗ Jean dernier; pour petit trésorier, Robert Després, taillable en lad. parroisse. » — 9 déc. 1696, adjudication des réparations nécessaires à la couverture de « la maison du sʳ obitier », l'adjudicataire tenu de fournir « gleu, latte, faistiers » ; adjugées à Etienne Gosse, pour 15 l. — 19 mai 1697, le commun consent que « le sʳ Roulland, cy-devant thrésorier, relasche Philippe Bouet, dit Malière, de l'exécution qu'il luy a fait faire pour une année, de 15 l. t. de fermage que sa maison fait au trésor, parce que les parroissiens ont consenti qu'on tienne quitte led. Bouet de lad. année de 15 livres pour l'année que le sʳ obitier a occupé sa maison. » — 1697, 15 sept., élection d'un trésorier: Abraham Bouchard, bourgeois de Caen. — 16 février 1698, le commun consent que le trésorier achète: « trois processionnaires, un antiphonaire à l'usage de Bayeux et un supplément du missel, à l'usage dud. diocèse, suivant l'ordonnance de Mʳ l'Archidiacre. » — Autres assemblées pour élections de collecteurs de la taille et du sel. — Audiences: 13 mars 1689, lecture d'un brevet « d'une vache à poil brun baillée à louage pour trois ans par Anne Fontenaille à Magdeleine Féron, femme de Philippe Bouet », en date du 9 mars. — 21 déc. 1687, vente de 3 vergées de terre à Guillaume Lemoine, bourgeois de Caen, par Pierre-Armand de Sainte-Marie, chev., sgr. d'Auvers et de Démouville, pour le prix de « six vingt dix livres », contrat du 13 oct. — 24 avril 1689; contrat de vente de maison faite par Antoine, Gilles et Jean dits Richard, frères, à Louis Richard, leur aîné, pour 40 l. t. et 100 s. de vin, devant les notaires de Varaville, le 23 mai 1688.

E Suppl. 1463. — GG 4. — (Cahier). - Petit format. 8 feuillets.

1688-1690. — Bapt., mar., inh. — Curé: Lefèvre. — 7 fév. 1688, mariage de Pierre Marest avec Jeanne Morant, en présence de Catherine du Moutier, de Saint-Lieu Piédoue; 15 août, bapt. de Claude-Louise Gosse, fille d'Etienne; marr. : Louise Auber; parr.: Jean-Claude de Croisilles, éc., sgr. et patron de Bretteville; 7 août, inh., dans l'église, de René Godart, éc., sʳ de Fort, 22 ans, en présence de Pierre Vérel, pr., de Saint-Michel de Vaucelles, de François Blin, pr., curé de Giberville, de Philippe Piédoue, éc., sʳ de La

Chapelle, de Charles Piédoue, éc., s^r du lieu. — 1689, 16 avril, inh., dans l'église, de Magdeleine Dramard, 55 ans, veuve de Charles Bénard, éc., en présence de Thomas Bénard, éc., son fils ; 13 fév., inh. de François Lefebvre, en présence de François Blin, c. de Giberville; 30 oct., bapt. de Simonne-Elisabeth, fille de Robert Gosse; parr.: Guillaume de Touchet, éc., s^r de Venoix: marr.: Elisabeth Godart; 29 déc., inh. de François Le Baron, en présence de François Blin, c. de Giberville, de Gilles Rouys, pr., de Saint-Jean de Caen. — Familles: Basin, Bouet, Férey, Hélein, Le Ber, Lévesque, Marescot.

E Suppl. 1464. — GG 5. — (Cahier). — Petit format. 6 feuillets.

1690. — Bapt., mar., inh. — 15 juin, bapt. de Marie-Magdelaine, fille de Thomas Bénard, éc., s^r de Démouville, et de Susanne Formage; marr. : Marie Bénard; parr.: Pierre Bénard. — Familles: Bouet, Canivet, Hélein, Lefebvre, Malbranche, Marescot, Moisson.

E Suppl. 1465. — GG 6. — (Cahier). — Petit format. 6 feuillets.

1691. — Bapt., mar., inh. — 19 mai, inh., dans l'église, de Marie Labbé de Saint-Martin, 92 ans, en présence de Pierre Formage, s^r du Carrel, son petit-fils; 17 oct., inh., dans l'église, de Luc Deshays, s^r de Montaigu, de la paroisse de Périers, en la « Croix Quéréon », en présence du s^r des Hommets-Formage, du s^r du Carel, son fils, de Thomas Bénard, éc., s^r de « Démouvillemont »; 24 oct., bapt. de Jacques-Charles, fils de Thomas Bénard, éc., et de d^lle Formage; parr.: Jacques Bazin, s^r du Poirier; marr.: Françoise Formage. — Familles: Canivet, Delaunay, Gosse, Hervieu, Leber, Lévesque.

E Suppl. 1466. — GG 7. — (Cahier). — Petit format. 4 feuillets.

1692. — Bapt., mar., inh. — 4 déc, inh., dans l'église, de Françoise Formage, 30 ans, en présence de Gilles Rouy, vicaire. — Familles: Bouet, Gosse, Hélein, Lévesque, Lorans, Marais, Marescot.

E Suppl. 1467. — GG 8. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets.

1693 (juillet à novembre). — Bapt., mar., inh. — 30 juill., inh., dans l'église, de Me Pierre Formage, s^r des Hommets, bourgeois de Saint-Pierre de Caen, 60 ans, en présence de Pierre Massieu, c. de Guillerville, de Gilles Rouy, pr., de Saint-Jean de Caen; 22 sept., Marie Godart, marr. de Marie-Magdeleine-Catherine Laurens, fille de Nicolas; 7 oct., bapt. de Robert, fils de Thomas Bénard, éc., et de d^lle Formage; parr.: Robert Dramard, éc.; marr.: Marie-Magdelaine Bénard. — Familles: Basin, Bouet, Laurens, Marais, Marescot, Othon.

E Suppl. 1468. — GG 9. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets.

1694. — Bapt., mar., inh. — Familles: Canivet, Doüelle, Hélein, Lesueur, Letellier, Lucas.

E Suppl. 1469. — GG 10. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets.

Janv. **1695**-juin **1696.** — Bapt., mar., inh. — Jacques Le Baron, custos, témoin. — 10 mai 1696, mariage d'Etienne Galeron, 32 ans, de la paroisse de Saint-Ay, diocèse d'Orléans, avec Magdeleine Laurens, en présence de Jacques de Bonnet, éc., chev. et seigneur de la Tour, de Charles Godart, éc., conseiller au Siège Présidial de Caen; 3 juin, bapt. de Marie-Eléonor-Elisabeth, fille de Jacques de Bonnet, et d'Elizabeth Godart; marr.: noble dame Marie de Queudeville, épouse de noble sgr Anthoine de Méry, chev., sgr d'Orcher; parr.: Charles Godart, éc., s^r de Bérigni, conseiller au Présidial. — Familles: Aubin, Fontenaille, Le Ber, Le Cerf, Lecharpentier, Le Rocquais, Lorans, Lucas, Richard.

E Suppl. 1470. — GG 11. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets.

1696. — Bapt., mar., inh. — 29 janv., bapt. de François, fils de Thomas Bénard, éc., et de dem^lle Formage; parr.: Pierre Bénard, son frère; marr.: Marie-Renée Formage ; 3 juin, bapt. de Marie-Eléonor-Elizabeth de Bonnet. (Cf. GG 10). — Familles: Bouet, Canivet, Cassigneur, Fontenaille, Hélein, Le Ber, Le Blanc, Marescot, Othon, Richard.

E Suppl. 1471. — GG 12. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets.

Août et oct. **1697.** — Bapt., mar., inh. — 8 août, bapt. de Marie-Angélique-Adélaïde-Victoire de Bonnet, fille de M. de Bonnet et de d^lle Godart; parr.: Anthoine de Méry, chev., sgr. de Villers, de Glanville et d'Orcher, représenté par Geor-

ges-François de Bonnet, chev., marquis de Varennes ; marr. : Marie Bénard, épouse de Charles Godart, éc., s[r] de Bérigni, c[er] au Présidial de Caen.

E Suppl. 1472. — GG 13. — (2 cahiers). — Moyen format. 8 feuillets.

Fév. **1698** à août **1699.** — Bapt., mar., inh. — 4 fév. 1698, bapt. de J.-B. Bénard, fils de Thomas et de d[lle] Formage ; marr. : Marie Bénard ; parr. : Robert Bénard ; 2 juill., bapt. en la maison des s[rs] des Hommets-Formage, d'une enfant en danger de mort, fille d'Anne Huet, leur servante, des œuvres de Gabriel Hélie, s[r] du Tuilley, « ainsi qu'elle vient de nous le déclarer » ; 20 nov., bapt. de Marie-Claude-Henriette-Bénédicte de Bonnet, fille de Jacques et de d[lle] Godart ; parr. : Jean-Claude de Croisilles, éc., sgr et patron de Bretteville, conseiller et avocat du Roi au Bailliage de Caen ; marr. : Marie Godart. — 9 mai 1699, déclaration faite par Jacqueline Martin, de la paroisse de Manneville, diocèse de Lisieux, « proche le Pont-l'Evêque, larras (*sic*) proche de Beusville », accouchée à l'auberge de Philippe Bouet, dit la Malière, que l'enfant qui vient de naître est « des œuvres du nommé Jean Martin, de lad. parroisse de Manneville, serviteur domestique pour lors chez M. de S[t] Léger, sgr de la paroisse de S[t] Léger. » — 21 juill. 1699, bapt. de Marie-Marthe-Charlotte, fille de Thomas Bénard, éc., et de d[lle] Formage ; parr. : Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron d'Emiéville et du Périer ; marr. : Marie Godart. — Familles : Angot, Beuville, Cliquet, Fontenaille, Le Roy, Lucas, Richard.

E Suppl. 1473. — GG 14. — (Liasse). — Moyen format. 10 feuillets.

1700-1707. — Bapt., mar., inh. — Curé : Lefèvre. — 1700, 30 mai, bapt. de Jean-Charles-Auguste-Alexandre, fils de Jacques Bonnet, chev., comte de La Tour, baron de Saint-Aï et de Voisenas, châtelain du Reliage, sgr des fiefs de Démouville, Cuverville et Giberville, et lieutenant des Maréchaux de France, originaire de Sainte-Foy de Mongommeri, élection d'Argentan, généralité d'Alençon, et de dame Elizabeth Godard ; marr. : Marie-Charlotte de Mongommeri, dame de la Poterie, Bouteillère, Tourgéville et autres terres, tant en son nom qu'en représentant haut et puissant seigneur messire Jean, marquis de Montgommery, chev. des ordres du Roi et Lieutenant général de ses armées, gouverneur de Pontorson, de Castres et autres lieux ; 20 nov., bapt. de Marie-Anne-Eléonor Lucas, fille de Guillaume ; parr. : Charles Godart, éc., s[r] de Bérigny, cons. du Roi au Présidial de Caen ; marr. : Marie-Eléonor-Elizabeth Bonnet.— 1702, 7 oct., bapt. d'Anne-Françoise Bénard, fille de Thomas et de d[lle] Formage ; marr. : Marie-Magdelaine Bénard ; parr. : Robert Bénard ; 22 oct., bapt. de Marie-Thérèse-Julie-Françoise Bonnet, fille desd. Bonnet et Godard ; parr. : Charles Godart, susdit. — 1705, 18 juin, bapt. de Pierre Gosse, fils de Jacques ; marr. : Marie Godart ; parr. : Pierre Formage, s[r] du Carrel, bourgeois de Caen ; 4 oct., bapt. de Michelle-Marie-Simonne Gosse, fille de Robert ; marr. : Marie Morin ; parr. : Michel Le Fournier, marquis de Tilly ; 19 déc., bapt. de Louis Lucas, fils de Jacques ; parr. et marr. : Louis Le Chapelain et Françoise de La Chapelle. — 16 sept. 1706, bapt. de Louis-François-Alexis Bonnet, fils desd. Bonnet et Godard ; parr. : Jean-Louis de Clacy, éc., chev., sgr de Saint-Etienne ; marr. : Marguerite-Françoise-Thérèse de Pierrepont ; 2 déc., bapt. de Marie Fontenaille, fille de Charles ; parr. : Robert Morin, éc., s[r] de Vaugroult ; marr. : Marie Fanet ; 23 mars, inh. de Guillaume de Lettre, âgé de 100 ans « ou viron ». — Familles : Angot, Basin, Bouet, Canivet, Cassigneur, Descot, Desprès, Devaux, Fontenaille, Gosse, Havard, Hélein, Lavinay, Lebaron, Lechangeur, Leterrier, Lucas, Marescot, Maufras, Milon, Regnault, Thomas, Torcapel.

E Suppl. 1474. — GG 15. — (Cahier). — Moyen format. 6 feuillets.

1707-1712. — Bapt., mar., inh. — Curé : Lefèvre ; François Bobehier, prêtre « commis », 1711-1712. — 1708, 7 fév., bapt. de Marie-Anne-Cécile Bonnet, fille de Jacques de Bonnet et de d[lle] Godart ; parr. : Adrien Morin, éc., sgr. et patron de Banneville ; marr. : noble dame Marie Queudeville, v[e] d'Antoine de Méry, sgr. d'Orcher. — 1709, 1[er] sept., « noble dame Marie Bénard, femme de M[e] Bérigni Godart », marr., et Jean-Charles-Alexandre Bonnet, éc., parr. de Marie-Charlotte Bouet, fille de Louis ; 20 oct., inh., dans l'église, de Marie-Adrienne-Cécile de La Tour, âgée de deux ans ; 28 nov., inh., dans l'église, de Marguerite Le Coq, femme de Philippe Bouet, 80 ans, en présence de Charles Bénard, éc. — 1711, 20 janv., bapt. de Marc-Antoine Bonnet, fils de M. Bonnet et de d[lle]

Godart; parr.: Charles-Alexandre Bonnet; marr.: Marie Bonnet ; 17 avril, inh., dans l'église, de Roger Bouet, syndic; 1er nov., inh., dans l'église, du chevalier de Theurey-Dandel, en présence de Félix Dandel, son frère, de François Bobehier, prêtre. — En 1711 et 1712, quelques actes par led. Bobehier ; Nicolas Vallée, custos, témoin. — Familles: Angot, Basin, Beuville, Bouchard, Bouet, Canivet, Cassigneur, Fontenaille, Gosse, Leber, Lechangeur, Lecoq, Lévesque, Leterrier, Lucas, Marescot, Mazeline, Millet, Peignier, Prenpain.

E Suppl. 1475. — GG 16. — (Registre). - Moyen format. 18 feuillets.

1712-1714. — Bapt., mar., inh. — Curés: Jean Lefèvre + 1713. Bobehier, prêtre « commis ». Pierre Youf, vicaire, 1713. Divers actes par Pierre Hébert, curé de Giberville, par Marie, c. de Cuverville. En 1714, Me Pierre Youf se dit « prêtre déportuaire. » — 1712, 10 nov., inh., dans l'église, de Marie Bénard, femme de Charles Godart, éc., sr de Bérigny, âgée de 73 ans. — 1713, 31 mars, inh. de Marie-Charlotte Bouet, par Auger, obitier, de Démouville, « en l'absence de Me Pierre Youf, vicaire »; 30 juill., inh., dans l'église, de Charles Godart, éc., sr de Bérigny, 84 ans, par Pierre Hébert, c. de Giberville, en présence de Jean-François Auger, obitier, et Youf, vic.; 1er oct., décès, et le 2, inh. de Jean Lefèvre, curé de Démouville, âgé de 63 ans, par le curé du Mesnil-Frémentel, « dans le cœur de l'église ». — 1714, 21 mars, le vicaire Youf, au domicile de Henry Cassigneul, reçoit la déclaration d'une « nommée Anne Leclerc, de la parr. de St Germain de la Campagne, diocèse de Lisieux, qui venoit d'enfanter...; elle nous a déclaré qu'elle étoit grosse des œuvres du nommé Jean Greslerot, porte-marteau du bois de Mr Diavan, de la parr. de Tourville, proche St Gatien, diocèse de Lisieux... »; 22 avril, bapt. de Félix Cassigneur, fils de Richard; marr.: Marie-Magdeleine Bénard ; parr.: Félix Dandel, éc., sr de Teurey; 22 juill., bapt. de Louise Le Ber, fille de Michel; marr.: Louise Aubert; parr. : Félix Dandel, éc., sr de Teurey; 29 juill., bapt. de Pierre-Jean-Philippe Hue, fils de Jean; marr.: Marie de Lalande des Hommets; parr.: Pierre Formage, sr du Carel; 30 oct., inh. de Marie Le Gras, ve de Jean Lebahy, dans l'église, par le curé de Cagny, doyen de Troarn, en présence d'Auger, obitier, et de Bézier, acolyte. — Familles: Angot, Beuville, Boisard, Bouet, Canivet, Cassigneur, Delaunay, Delarue, Havard, Lebatard, Le Ber, Leberrurier, Lemoine, Leterrier, Marescot, Marest, Quesnel, Thomas, Trenchant.

E Suppl. 1476. — GG 17. — (Registre). — Petit format. 30 feuillets.

1715-1726. — Bapt., mar., inh. — Curés : François Bobehier, janvier-août 1715; Jean-Augustin Laude, août 1715. — 14 janv. 1715, mariage, par Louis Le Métayer, curé de Tourgéville, de Jean-François Le Métayer, de Tourgéville, avec Marie-Magdeleine Bénard, de Démouville, en présence de Guillaume Formage, de Pierre Formage, Pierre Bénard, Nicolas Le Fournier. Signatures : J.-F. Le Métayer, Marie-Magdeleine Bénard, Formage des Hommets, Bénard, Susanne Formage, M. M. Le Marchant, F. Bénard, Formage, Marie des Hommets, P. Bénard, Marie-Magdeleine de Bayeux, Madeleine Lebedel, Marie-Thérèse Le Marchant, J.-B. Bénard, P. Le Fournier, F. Bobehier, L. Le Métayer; 18 août, bapt. de François-« Léonord »-Philippe-Auguste Gosse, fils de Mathurin; marr.: damlle Marie-Anne de La Tour ; parr.: François Bénard, éc., en présence de J.-B. de Bésiers; 1er oct., mar. par Morel, pr. de N.-D. de Caen; 6 oct., bapt. par Marin Le Cordier, chapelain de N.-D. de Caen; 3 oct., bapt. de Pierre-Léonor-Henry-Philippe Le Terrier, fils de Henry; marr.: Marie-Eléonore-Elizabeth de La Tour; parr.: Pierre Formage des Hommets, en présence de J.-B. de Bésiers; 20 déc., inh., « dans le cœur », de noble dame Elizabeth Godart de Bérigny, épouse de messire Jacques Bonnet-Montgommeri, chev., comte de La Tour, de Démouville, lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Caen, 45 ans, en présence de Nicolas Le Lorier, pr. — 1716, 15 juin, bapt. de Félix et Louise Cassigneur, enfants jumeaux de Richard; parr.: Félix Dandel, éc., sr de Teuré; marr.: Louise Aubert, épouse dudit. Les mêmes, parr. et marr., le 14 déc., de Félix Canivet, fils d'Alexandre; 31 déc., bapt. de Marie-Jeanne-Henriette-Geneviève Le Terrier, fille de Henry; marr. : Marie-Henriette Claudine-Souveraine-Bénédicte de La Tour; parr.: J.-B. Bénard, éc. — 1717, 7 fév., Félix Dandel, éc., sr de Teuré, et Louise Aubert, parr. et marr.; 17 avril, inh., dans l'église, « devant la chapelle du Rozaire », de Charlotte de Bonnefons, ve de Jacques Duquesney, marchand, bourgeois de Caen, 88 ans, en présence d'Auger, pr., de Nicolas Le Lorier, pr. ;

25 juin, mariage, par, Le Cordier, de Martin Bidard et d'Anne de Longueville, en présence de François Bénard, de Marie de La Tour, etc. ; août, J.-B. de Bésiers, sous-diacre, témoin ; 25 oct., inh., dans l'église, par Mr de Surbled, c. de Mondeville, d'Anne Le Trémançois, vve d'Etienne Beausein, éc., 62 ans, « laquelle décéda subitement le jour d'hier dimanche en venant à la première messe », en présence de Jean Le Goües, éc., sr de La Vigannerie, et de Félix Dandel, éc., sr de Teuré, « ses deux beaux fils. » — 1718, août, J.-B. de Bésiers, diacre, témoin; 19 sept., inh., dans l'église, de Pierre du Carel, sr des Hommets, en présence de Guillaume Formage, sr des Hommets, lieutenant particulier des vicomtés de Caen et d'Evrecy, de Thomas Bénard, éc., sieur de « Monsvillemons », par Denis Le Baron, pr., curé de Lirose. — 1719, 6 avril, bapt. d' « un fils trouvé ce matin dans un panier pendu à la clanche de la porte de l'église, étant sous le portail, avec le billet cy attaché [*manque*], qui a été mis en garde chez la Beuvillesse, sage-femme, pour en avoir soin jusqu'à nouvel ordre », nommé Richard. — 1720, 26 juin, Pierre Bénard, éc., sr de Villemont, parr. — 25 juill., inh. de Philippe Le Terrier, par Me Claude Louis Le Chanoine, pr., chapelain fondé en l'église paroissiale de Saint-Pierre de Caen et bachelier en théologie, en présence de Nicolas Le Lorier, pr., de Jean-Augustin Laude, c.; 20 août, mariage de Robert Cassigneul et de Marie Jue, « servante depuis plusieurs années chez Mr des Hommets », en présence « de Mr et Mlle des Hommets, Mr Dagnaux et Mr de Cambénard ». Signatures: R. Cassigneul, M. Formage-Dagnaux, De Cambénard, le marquis de La Tour Montgomery, de Mailloc, marquise de La Tour Mongomery, De Lande des Hommets, « Gomery » des Hommets, Susanne Formage, Charlotte Duquesné, J.-B. Bénard, P. Auberée, J. Delaunay, P.-N.-G. Formage des Hommets, M.-G. Hommest, J.-A. Bonnet; la mariée a fait une croix; 7 sept., inh. de Charles Fontenaille, par Pierre de Hébert, c. de Giberville; 9 oct., inh., dans l'église, de Thomas Bénard, éc., sr de Monsvillemons, par Bénard, c. de Banneville, en présence de Pierre Bénard, éc., sr de Villemons, de J.-B. Bénard, éc., sr des Bréholles, de Guillaume Formage, sr des Hommets. — 1721, 26 janv. inh., dans l'église, d'Anne Bénard, 72 ans, par Bénard, c. de Banneville, en présence de J.-B. Bénard, éc., et autres; 14 fév., inh., par Nicolas Le Lorier, pr., de la paroisse de Saint-Julien de Caen, d'Anne Hervieu, femme de Jean Le Courtois, en présence de Julien Le Courtois, minoré; 6 avril, inh. de Jean de La Père, « fils d'un chirurgien demeurant à Caen », âgé de 5 mois; 2 nov., bapt. de Pierre-Antoine François-Robert Cassigneul, fils de Robert et de Marie Jue; parr.: Pierre-Nicolas-Guillaume Formage, sr des Hommets ; marr. : Anne-Françoise Bénard. — 1722, 19 mai, inh., dans l'église, de noble dame Louise Aubert, 75 ans, épouse de Félix Dandel, éc., sr de Teuré, par Joseph Cousin, c. d'Emiéville; 16 juin, mariage, par Pierre Hébert, c. de Giberville. — 1723, 14 mars, bapt. de Charles-Etienne Morice, fils d'Etienne; parr.: Charles Fouque; marr.: Marie-Madeleine Courcoul; 6 avril, mariage, à Démouville, « par la permission expresse et par écrit de M. le curé de St Pierre de Caen », de François Lasnon et de Marie-Magdeleine Grafain, tous deux de la paroisse de Saint-Pierre de Caen, en présence de Geneviesve Duquesney, de Jean-François Bouvet, sr de La Roulière, chev. de Saint-Louis, capitaine au régiment de Soissonnais, de Thomas Bouvet, sr de La Roulière, de Pierre Bénard, éc., sr de Villemons, de Guillaume Formage, sr des Hommets, de Charlotte du Quesney, de J.-J. Lasnon, de Charlotte et Geneviève Lasnon, « et autres parents et amis »: M. E.-M. Le Marchant, M.-M. Le Marchant, Susanne Formage, Marie de la Lande, Augustin-Charles-Antoine Laude, J.-B. Bénard, Le Baron, c. de Lirose. — Quelques actes par Pallipe De Jardins, « prêtre », ou « prêtre habitué », « en l'absence de Mr le Curé »; 13 juill., Louis Mittaine, c. de Magny-le-Freule, parr. de Geneviève-Elisabeth Le Pelletier, fille de Gille et d'Elisabeth de La Vigne « demeurants à Caen »; 22 août, inh. de Catherine Le Manicier, épouse de Richard Cassigneul, par Pierre Hébert, c. de Giberville, en présence de Denis Le Baron, c. de Lirose; 24 sept., bapt. par Pallipe De Jardins, de Pierre-Louis Cassigneul, fils de Jean; parr.: Pierre Trencheven, sr du Hamel; marr.: Catherine Aubert, épouse du sr de La Morandière, éc. — 1724, 25 janv., bapt. de Charlotte-Marie-Marguerite Cassigneul, fille de Robert; parr.: Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, éc., sr de Démouville ; marr.: Marguerite Bénard; 4 juill., inh. de Jacques-François de La Père, âgée de 5 ou 6 mois. — 1725, 4 fév., bapt. de J.-J.-François Quesnel, fils de Jacques ; parr. : Jean-Charles-Alexandre-Auguste Bonnet, éc., sr de Démouville; marr.: Anne-

Françoise Bénard-Després ; 21 nov., bapt. de Françoise, fille « née du prétendu mariage de Philippe Adeline et de Judith Donné, ses père et mère » ; marr. : Barbe Rouhier ; parr. : Marin Aumont. — Autres actes concernant les familles Ache, André, Basset, Bazin, Berrurier, Beuville, Bouet, Bressin, Briard, Broquette, Cassigneur, Castel, Canivet, Chesnel, Delarue, Ducelier, Fontenaille, Gosse, Harel, Hartel, Hélain, Hüe, Launé, Lavinay, Leber, Leberrurier, Leconquérant Lecourtois, Lemarchand, Lepelletier, Leterrier, Levieux, Lucas, Marescot, Marest, Marie, Morice, Naude, Niard, Outardel, Peignet, Poulain, Quesnel, Richard, Tessonnnière, Thierry, Tranchant, Vérel. — Fol. 3 : assemblée du commun · 27 oct. 1715, élection de collecteurs de la taille : Jean Cassigneul, Louis Hélein et Jean Le Ber ; fol. 29, v° : « vu le relevé par moy Receveur des domaines du Roy au Bureau de Trouart, ce 15 février 1743 .»

E Suppl. 1477. GG 18. (Registre). — Moyen format. 19 feuillets.

1725-1729. — Bapt., mar., inh., 1726 à sept. 1729 ; assemblées du commun, 1725 à 1729. — Curé : Jean-Auguste Laude. — 1726, 12 fév., mariage d'Etienne Hue, du Buisson, avec Elisabeth Bouet, en présence de Bénard du Fresnay, de J.-B. Bénard, de J.-A. Bonnet de Démouville ; 28 fév., inh. de Robert Gosse, par Pierre-Michel Gosse, pr., en présence de Michel et Charles Gosse, ses deux fils ; 11 avril, inh. de Jean Marescot, 84 ans, par Pierre Hébert, c. de Giberville ; 26 juin, inh. de Jacques Herfold, de la paroisse de Méry, 50 ans, décédé en la maison de François Bénard, éc., s^r de La Morandière, en présence dud. Bénard, de Michel Desloges, s^r de Guernon, ancien officier de la marine ; 10 sept., mariage à Démouville, avec la permission de Regnault, c. de Saint-Pierre de Caen, de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, fils de feu Thomas Bénard, éc., s^r du Montvillemons, et de noble dame Susanne Formage, et Marie-Anne de La Gonnivière, fille de Pierre-Jacques de La Gonnivière, éc., s^r de Lignerolle, et de Marie-Magdeleine Vauquelin, de Saint-Pierre de Caen, en présence de Susanne Formage, Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons, François Bénard, éc., s^r du Fresné, J.-B. Bénard, éc., H. Le Métayer, Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, éc., s^r de Démouville. Marc-Antoine Bonnet, éc., Marie-Magdelaine Bénard, Marie-Susanne Bénard, Anne-Françoise Bénard, Marie-Magdeleine Le Marchant, Marie-Thérèse-Magdelaine Le Marchant, Augustin-Rolland Bénard, éc., Marie-Magdelaine-Susanne Bénard, « et plusieurs autres » : E. Le Chanoine, Charlotte du Quesney, M. Ester Piedavant, M. Le Chanoine ; 22 oct., inh. de Catherine Lebahy, v^e de Nicolas de Lalande, s^r de La Seigneurie, et femme en secondes noces de René Déry, capitaine dans le régiment de « Roargue », en présence de Guillaume Formage, s^r des Hommets, lieutenant particulier des vicomtés de Caen et d'Evrecy, « son gendre », de Michel Lebahy, s^r de la Valette, « son frère ». — 1727, 11 fév., mariage à Sannerville, par Pierre-Daniel Poitou, c. de Sannerville, de J.-B. Poitou, fils de Guillaume, et Marguerite Bénard, fille de François Bénard, éc., s^r de La Morandière, et de feu Catherine de l'Epée ; présents : François Bénard, éc., s^r de La Morandière, Catherine Aubert, Alexandre Bénard, éc., s^r de La Morandière, frère de l'épouse, Françoise de Bernière, Marie Postel, Desloges-Guernon, Hue-Pierrepont ; 8 mai, Michel Lebahy, s^r de La Valette, « trouvé mort le jourdhui, sur les dix heures du matin, dans le vestibule de la maison du s^r des Hommets », inh., dans l'église, « sous le clocher, par nous prestre curé dud. lieu, à voix basse et sans lumière, présences de Jacques Gosse et Pierre Gosse, fosseyeurs » ; 11 juill., bapt. de Marie-Magdeleine-Susanne Bénard, fille de Robert, s^r des Près, et de Marie-Anne de La Gonnivière ; marr. : noble dame Susanne Formage ; parr. : Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons ; 6 août, inh., dans l'église, de Pierre Bénard, éc., 6 ans 8 mois, en présence de Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons, son père, de François Bénard, éc., s^r du Fresney, de Robert Bénard, éc., s^r des Près, ses deux oncles ; 14 oct., mariage d'Hubert Canivet et d'Anne Cassigneul, en présence de Robert Bénard, de François Bénard, éc., s^r du Fresney, de J.-B. Bénard, éc., « qui ont bien voulu honorer les susd. de leurs signatures et présences ». — 1727, 11 nov., mariage de Jacques-Florent Cabouret et d'Anne Marescot, par Denis Le Baron, curé de Lirose, « à la prière du sieur curé de Démouville, retenu au lit malade ». En déc. 1727 et janv. 1728, actes par Me Pierre Gosse, pr., obitier. — 1728, 8 juin, bapt. de Jacques Bénard, fils de Robert, s^r des Près, et de d^lle de La Gonnivière ; marr. : Marie-Magdeleine Le Marchant, épouse de Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons ; parr. : Jacques-Charles-François Bénard, éc., s^r du Longprey, brigadier des Gendarmes-Dauphin ;

28 août, bapt. de Marie-Anne Canivet, fille d'Hubert; marr.: Marie-Susanne Bénard; parr.: Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, éc., s^r de Démouville; 28 août, inh., dans l'église, « vis à vis la chapelle du Rozaire », par Me Anthoine-François Bénard, curé de Banneville, doyen de « Trouarn », de François Duquesney, marchand, bourgeois de Saint-Pierre de Caen : présents : Jean-Augustin Laude, curé, et Augustin-Charles-Antoine Laude, « ses deux neveux ». — Familles: Adeline, Angot, Basset, Bazin, Beuville, Boisard, Boüet, Bunel, Cabouret, Canivet, Cassigneul, Ducelier, Gosse, Hélain, Hervieu, Leber, Leberrurier, Leboucher, Lecornu, Lecourtois, Lefebvre, Lehaguais, Lemarchand, Lerat, Marescot, Morand, Morice, Pierre, Quesnel, Richard, Taillebost, Tranchant, Violette, Voisin. — Sur le plat intérieur de la couverture, *in fine:* « l'an 1630 a été délivré des extraits baptistaires par Noël Damntourt (*sic*), tabellion en la sergenterie d'Isigny, vicomté de Bayeux, tirés d'un registre à lui représenté par Barbe Le Pèlerin, veuve de Guillaume Le Quesne, frère du deffunt Me Michel Du Quesne, en son vivant, prestre, curé de Démouville, et les registres rendus à lad. veuve après extraits collationnés. » — A la suite: « les registres de Gabriel de Hébert, curé aussi de lad. parroisse, sont chez Mr de Boullon, à Gonneville, [*et d'une autre encre*] à présent aux mains de Mr de Villemont ». (Cf. GG 1). — *Assemblées du commun.* — Fol. 1, 18 nov. 1725, « réquisition d'Henri Bouet, trésorier en charge dud. lieu, auxquels (paroissiens) ainsi assemblés, le s^r curé a remontré que, le vendredi 27 juillet dernier, il auroit obtenu sentence contre les parroissiens au sujet de la reddition de son compte, portant permission de saisir six des plus solvables d'iceux pour les assujetir à lui nommer des députés pour examiner et appurer son compte, ce qu'il auroit eu l'honnêteté de ne point mettre à exécution lad. sentence, espérant toujours que les esprits se réuniroient et lui rendroient justice, pourquoy led. s^r curé demande auxd, parroissiens de lui nommer des députés pour l'examen de sond. compte, ou qu'à leur refus ils ne trouvent pas mauvais qu'il prenne la voie de droit. » Le commun décide d'examiner le compte du curé les 8 et 9 déc., et sont élus pour led. examen: le trésorier en charge, avec Bonnet, s^r de Démouville, l'un des Bénard, Formage des Hommets, Henri Cassigneul et René Marescot. Le compte de Jean Marescot sera examiné par les mêmes députés en même temps. Le curé a demandé acte de la lecture du procès-verbal de la visite de l'archidiacre, du 12 mai 1725, « pour qu'il y soit pourvu. » Le trésorier est autorisé de faire faire « par bannies, alleux ou à journées », les réparations nécessaires « à l'église, à la grange de dixme et maison du s^r Collinet. » Pour terminer le procès d'entre Henri Bouet, trésorier, et Lhonoré, bourgeois de Caen, fermier du tiers de la dîme appartenant au trésor, au sujet des quarante boisseaux de blé dû « aux termes de Pasques Fleuries des années 1724 et 1725 », les paroissiens consentent que Lhonoré paye aud. Bouet 160 l. avant Noël, plus les frais « qu'il obéit payer aud. trésorier...... Jean Marescot, trésorier, demeure déchargé de 1724 au sujet dud. bled, et sera tenu compte aud. Lhonoré, par led. Henri Bouet, des frais qu'il a faits, tant pour la réparation de la grange de dixme que pour les frais de justice au sujet desd. réparations. » Autorisation donnée aud. Bouet de faire passer des titres nouveaux aux débiteurs des rentes dues au trésor « pour estre remis dans le banq dud. trésor, dont une des clefs lui a été présentement mise aux mains par Robert Gosse, qui en a toujours été saisi depuis qu'il estoit trésorier en 1719. » 14 signatures, dont celles de : Formage des Hommets, J.-B. Bénard, Bénard Dufresnay. Mention de contrôle du 19 novembre. Fol. 2, v°: 23 déc., modification du rôle: « ont enrolé la veuve de Philippe Motelé, comme dérogeante. » — Fol. 3 v°: 27 janv. 1726, issue des vêpres, « Henri Bouet, trésorier en charge, nous a déclaré, présence desd. paroissiens, qu'il estoit saisi de 76 l. 5 s., dont il a représenté les espèces, qui sont 3 louis d'or de 14 livres chacun, 6 écus de 70 sols et 12 l. 5 s. en sous marqués, ce qu'il a signé avec nous, curé dud. lieu, pour lui valoir de décharge en cas de diminution. » — Fol. 6: 2 juin 1726, bannie des réparations à faire à la grange aux dîmes, le paiement incombant pour les 2/3 au trésor et pour 1/3 au « seigneur abbé de Trouard ». Adjugées à Henri Bouet pour 23 l. 5 s. (Le curé était parmi les soumissionnaires). Avant de signer, Henri Bouet déclare, en qualité de trésorier, « que lors de la hausse des espèces, arrivée le 28 du mois de may dernier passé, il n'estoit saisi d'aucunes espèces. » — Fol. 10: 24 fév. 1727, élection « d'un sindic pour les affaires de la paroisse »: Robert Bouet, élu, au lieu et place de Charles Bouet « qu'ils ont par le présent révoqué ». — Fol. 13: 19 oct., ass. pour « enrooler et derooler ceux qu'il

convient......, ce qu'ils ont refusé de signer. » Seule signature : Laude, curé. — Fol. 19, v° : 18 déc. 1729, élection de collecteurs du sel pour 1730 : Thomas Lefebvre et Pierre Pierre. Modification du rôle de la taille : « à enroler les faisants valoir le tiers de la dixme de M^r l'abbé de Trouard, et le tiers de la dixme du trésor, à chacun cinquante livres. » Autres réunions pour bannies, élections de collecteurs de la taille et du sel.

E Suppl. 1478. — GG 19. — (Registre). — Moyen format. 34 feuillets.

1730-1739. — Bapt., mar., inh. ; assemblées du commun, 1729, 1733, 1735 (fol. 1, 3, 14, 15, 16, 20). — Curé : Laude. — 1730, 20 juin, bapt. de Marie-Anne Le Courtois, fille de Jean, par Jacques Godard, c. de Saint-Jean des Essartiers ; 13 sept., inh. de Jean Violette, par Châtelais, c. de Giberville ; 24, inh. de Marie-Léonor-Elisabeth Bonnet, v^e de François Bonnet, éc., sgr. de la Tour, 34 ans, par le c. de Cuverville, en présence de Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, éc., s^r de Démouville, et de Marc-Antoine Bonnet, éc., « ses deux frères » ; « lad. dame a été inhumée dans la chapelle à droite sous la tombe du s^r de la Vallée, son grand oncle. » — 1731, 4 janv., bapt. de Louis, fils de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, et de d^lle de La Gonnivière ; parr. : Louis Le Métayer, c. de Tourgéville ; marr. : dam^lle Anne-Françoise Bénard ; 5 juin, bapt. de Pierre-Jean Gosse, fils de Pierre ; parr. : « Jean Noël, ambulant les fournissem^ts de France » ; marr. : Marie Cauvet ; 27 oct., bapt. de Catherine-Marguerite Pierre, fille de Pierre ; marr. : Marie-Anne Bénard ; parr. : François Bénard, éc., s^r de La Morandière. — 1732, 2 juill., bapt. de Marc-Antoine Bénard, fils de Robert et de d^lle de La Gonnivière ; parr. : Marc-Antoine Bonnet, éc. ; marr. : Marie-Magdelaine-Susanne Bénard de Villemont ; 21 juill., Robert Bénard, s^r des Prés, et Marie-Anne de La Gonnivière, présents au mariage de Jacques Le Ber et de Marie Le Monnier ; 28 juill., inh. de Jeanne Canelle, femme de Thomas Couvrechef, par Nicolas Le Mazurier, chapelain fondé de Saint-Pierre de Caen ; 22 nov., inh. de Jean-Augustin Bénard, éc., s^r de La Ruette, 3 ans ½, dans l'église, en présence de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, son père, de J.-B. Bénard, éc., son oncle ; 6 déc., inh., dans l'église, de François Bénard, éc., s^r de La Morandière, 63 ans, par Denis le Baron, c. de Lirose, en présence de Félix Dandel, éc., seigneur de Teuré, de Robert Bénard, éc., s^r des Prés. — 1733, 18 mai, inh., dans l'église, de Marie Bénard, 82 ans, par Marie, c. de Cuverville, en présence de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, de François Bénard, éc., s^r du Fresnay, de J.-B. Bénard, éc., « ses neveux » ; 26 mai, bapt. de Jacques Le Ber, fils de Jacques ; parr. : Jacques Bénard, éc., s^r de Bazenville ; marr. : Magdeleine-Susanne Bénard, sa sœur, en présence de Marie-Anne de La Gonnivière, leur mère ; 11 déc., bapt. de Marie-Anne-Françoise Bénard, fille de Robert et de d^lle de la Gonnivière ; marr. : Marie-Susanne Bénard ; parr. : François Bénard, éc., s^r du Fresney. — 1735, 11 janv., inh., dans l'église, de Charlotte Duquesnay, veuve d'Augustin Laude, bourgeois de Caen, 71 ans, « à l'entrée du chœur, du côté de l'Evangile », par Marie, c. de Cuverville, en présence de Jean-Augustin Laude, c. de Démouville, et d'Augustin-Charles-Antoine Laude, ses deux fils ; 6 mai, bapt. de J.-B. Bénard, fils de Robert et de d^lle de La Gonnivière ; parr. : J.-B. Bénard, éc. ; marr. : Marie-Gui Le Bacheley, femme de Pierre de Malherbe, représentée par Marie-Magdeleine-Susanne Bénard ; en mai, actes par Gosse, obitier ; 3 sept., inh., dans l'église, de Marc-Antoine Bénard, éc., 3 ans 2 mois, en présence de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, son père, de J.-B. Bénard, éc., son oncle. — 1736, 4 mai, inh. de Charles Gosse, architecte, par Le Baron, c. de Lirose, en présence de Michel Gosse, architecte, son frère. — 1737, 31 mars, inh. de Louis Cassigneul, maçon, « écrazé sous les ruines d'une cotière de maison à Trouarn » ; 16 déc., inh., dans l'église, de noble dame Catherine Auber, v^e de François Bénard, éc., s^r de La Morandière, par Michel Marie, c. de Cuverville, en présence de Denis Le Baron, c. de Lirose. — 1738, 11 fév., mariage de Jacques-Anne Lucas et de Marie-Anne Le Terrier, en présence de A.-C.-C. Desmiéville fils, Marie-Anne de La Gonnivière, M.-S.-M. Bénard de Villemont, Bénard du Fresney, J.-B. Bénard, Bonnet de Démouville, Augustin-Rolland Bénard, Jacques Bénard ; 4 juin, Pierre-Nicolas-Guillaume Formage, s^r des Hommets, lieutenant particulier des vicomtés de Caen et d'Evrecy, parr., et Marie-Magdeleine Bayeux, v^e de M. Dieuavant, marr. de Pierre Basset, fils de Jean ; 25 août, les mêmes, parr. et marr. de Marie-Magdeleine Marescot, fille de Jean. — 1739, quelques actes par Michel Gosse, obitier ; 13 juin, inh. de Nicolas Lucas, couvreur, décédé la veille, « étant tombé de dessus la maison de l'obitier où il tra-

vaillait » ; 27 juin, mariage de J.-B. Bénard, éc., 40 ans, fils de feu Thomas Bénard, éc., s^r de Démouvillemons, et de Susanne Formage, et de Marie-Anne-Angélique Le Sens, 37 ou 38 ans, fille de François Le Sens, éc., et de noble dame Anne Poulin, de la paroisse de Mathieu ; présents : Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons, Robert Bénard, éc., s^r des Prés, Pierre Lefebvre, s^r des Mares, Anne-Françoise Le Sens, Marie-Magdeleine Le Marchant, Marie-Anne de La Gonnivière, Anne-Françoise Lefebvre-Desmares, Marie Le Fèvre et Marie-Thérèse Le Marchant ; 23 sept., inh., dans l'église, de Charles-Alexandre-Jacques de Graindorge, éc., s^r du Theil, âgé de 3 mois. — Autres actes concernant les familles : Aubert, Basset, Bazin, Bazire, Beuville, Bouet, Bunel, Canivet, Cassigneul, Delaunay, De la Cour, Desacres, Ducelier, Doine, Féron, Fouace, Hache, Hélain, Hue, Lebaron, Leber, Leberrurier, Leboucher, Lechangeur, Lecornu, Lecourtois, Lefèvre, Lemarinier, Le Menne, Leterrier, Lévesque, Lucas, Mancel, Marescot, Marie, Peigné, Pierre, Pinchard, Pipart, Quesnel, Richard, Verdast, Violette. — *Assemblée du commun.* — 19 juin 1729, « de la réquisition de René Marescot, trésorier en charge,... au banq du trésor » ; élection d'un trésorier ; décidé de « continuer led. Marescot pour gérer encore une année les biens et revenus du trésor, à commencer du jour St Jean prochain,... ce que led. Marescot a accepté aux conditions des précédens trésoriers ». Il est chargé de « faire vider » les mains de ses prédécesseurs « aux fins de faire refondre la cloche qui est cassée, pour estre rep[endue?] et en bon état au jour Ste Anne prochain. » S'il reste des deniers ils seront employés à l'achat de « deux chapes en damas, l'une de couleur violette et l'autre de couleur verte pour servir aux dimanches de toute l'année », etc. La clef du banc du trésor, restée aux mains d'Henry Bouet, ci-devant trésorier, remise à Marescot ; 3 juill., traité passé avec Jonchon, fondeur, de la paroisse de Saint-Nicolas de Caen, « qui a demandé pour refondre la cloche la somme de 140 l. pour tous frais. » Les paroissiens devront dépendre, porter, rapporter et rependre la cloche à leurs frais ; Jonchon la rendra de même poids, « pourquoy elle sera portée au poids le Roy d'aller et de revenir. » En outre, si elle pèse plus, Jonchon recevra 30 sols par livre ; si elle pèse moins la somme convenue sera diminuée, « ce qui a été accepté par le s^r Curé, les s^rs Bonnet et Chevalier Bénard, écuiers, à ce deputés. » En livrant la cloche, le trésorier versera 100 l. au fondeur. Il est décidé de joindre « le bénitier qui est de métail » pour être fondu avec la cloche ; il sera remplacé par un de cuivre « que led. s^r Jonchon fournira en conscience. » Signatures : Jonchon, J.-B. Bénard, J.-A. Bonnet de Démouville, R. Marescot, Laude. A la suite, le curé note : la cloche, dépendue le 3, fut portée le lundi 4, pesée : 424 l., (le bénitier, 10 l., qui ne fut point fondu), rapportée le 19 août par le harnais de Jean Cassigneul qui l'avait portée. Elle ne pesait que 409 l., « par conséquent 16 livres de diminution que led. Jonchon a tenu compte. » Paiement de 100 l. t. plus 22 l. 10 s. Reste dû 17 l. 10 s. Jonchon ayant fourni 6 chandeliers, un bénitier de cuivre et une clochette pour 93 l., il lui est donc dû 110 l. 10 s. qui seront payés, selon l'engagement dud. Marescot, en deux termes égaux, à Noël 1729 et à Pâques 1730. « Et la cloche fut bénite le 20 août après midi, Jean Marescot et Anne Lucas représentant les parain et marine. » — 24 mai 1733, autorisation donnée à Regnault de La Fontaine (qui signe François Renaud) de faire faire différents travaux d'aménagement, armoires, etc. ; 7 juin, bannies des réparations à faire aux « murs du petit presbitaire », adjugées, à raison de 17 s. le pied perche, à Michel Cassigneul. Note : « Payé 18 l. 5 s. 6 d. pour lad. réparation, suivant qu'il a été mesuré par Charles Gosse, en présence de M. le Chevalier Bénard, le 29 juin 1733 » ; 14 juin, ass. au banc du trésor : élection d'un trésorier : « continué le s^r Regnault de la Fontaine pour une année, ce qui n'a été délibéré qu'après les vespres parce qu'il ne s'est trouvé personne au sortir de la grande messe. » A la suite, bannie de « deux mauvais pommiers », adjugés 17 s. à Hubert Canivet. En note : « Il a payé les 17 s. au s^r de la Fontaine le 28 mars 1734. » — 20 fév. 1735, bannie de 3 pommiers, instance de Regnault, trésorier. « On n'a voulu n'en bannir que deux, ils ont été mis à prix à trente cinq sols payé comptant aud. trésorier. »

E Suppl. 1479. — GG 20. — (Registre). Moyen format. 24 feuillets.

1740-1744. — Bapt., mar., inh. — Curé : Laude. — 1740, 3 avril, bapt. de Pierre-François Bénard, fils de Robert, s^r des Prés, et de d^lle de La Gonnivière ; marr. : Magdeleine Dunot, épouse de François Bénard, éc., s^r du Fresnay ; parr. :

Pierre-Nicolas-Guillaume Formage des Hommets, lieut. part. des vicomtés de Caen et d'Evrecy : 4 juill., inh. de Michel Guillebert, par Marie, c. de Cuverville; 6 juill., bapt., par le même, de Pierre-François Bénard, fils de J.-B. et de Marie-Anne-Angélique Le Sens; marr. : noble dame Anne Pouchin; parr.: Pierre Bénard, éc., sieur de Villemont; l'enfant, inh. dans l'église le 21 nov.; 3 nov., inh. de Françoise Poussemoy, « âgée de 75 à 80 ans, ancienne servante de M. des Hommets. » — 1741, 20 mars, inh., dans l'église, par Marie, c. de Cuverville, de Marie-Magdelaine Le Marchant, épouse de Pierre Bénard, éc., s^r de Villemont, en présence de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, son beau-frère, d'Augustin-Charles-Antoine Laude, son cousin germain, et de Laumônier, c. de Cagny; 1er juillet, Marie-Anne de La Gonnivière, épouse de Robert Bénard, éc., s^r des Prés, présente au mariage de Clair Le Foulon et de Marie-Charlotte Boulard; 30 nov., bapt. de Pierre-J.-B. Bénard, fils de J.-B., et de d^lle Le Sens; marr.: Susanne Formage, veuve de Thomas Bénard, éc., s^r de Montvillemons; parr.: Pierre-François Lefebvre, s^r des Mares. — 1742, 20 nov., bapt. de Philippe, fils de Pierre Adeline et d'Anne Louis, « de la religion prétendue réformée » ; parr. : Michel Yvonnet, de la paroisse de Loucelles; marr.: Marie Touroude, de la par. de Basly. — 1743, 3 fév., bapt. d'Anne-Françoise-Marie-Angélique Bénard, fille de J.-B. et de d^lle Le Sens ; marr. : Anne-Françoise Le Sens, épouse de Le Febvre Desmares; parr.: Robert Bénard, éc., s^r des Prés ; 13 oct., bapt. de Marie-Françoise-Catherine, fille de Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, éc., s^r de Démouville, et de Susanne-Catherine Déliée de Belleau; marr.: Susanne Le Provost, veuve de François-Auguste Déliée de Belleau ; parr.: Georges-François Bonnet, chev., sgr de Sainte-Foy. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Ballière, Basset, Beqmont, Bertheaume, Beuville, Bouet, Brunet, Canivet, Cassigneul, Delacour, Delaunay, Desprez, Devaux, Fontenaille, Gosse, Le Baron, Le Ber, Leberrurier, Lefoulon, Lemaine, Lemonnier, Leperreux, Le Roy, Leterrier, Lorent ou Laurens, Lucas, Mancel, Marescot, Peigner, Pierre, Quesnel, Richard, Tranchant.

E Suppl. 1480. — GG 21. — (Registre). — Moyen format. 26 feuillets.

1744-1748. — Bapt., mar., inh. — Curés : Laude + 1747; Charles Quesnel, prêtre, desservant, avril à août 1747; Roger, août 1747. — 1744, 27 juin, bapt. de Jacques-Anne Lucas, fille de Jacques ; marr. : Anne-Magdeleine Legrand, épouse de Charles Graindorge, éc., s^r du Theil; parr.: Jacques Fournier, chev., sgr., patron et châtelain de Tilly; 6 déc., bapt. par Marie, c. de Cuverville, de Marie-Catherine-Gabrielle Bonnet, fille de Jean-Charles-Auguste-Alexandre et de Catherine Déliée de Belleau; marr.: Marie Godard de Franqueville; parr.: Gabriel-Auguste Déliée, chevalier, sgr. de Belleau. — 1745, 7 janv., mariage de Michel Le Maigre-Desmesnils, s^r du Londel, fils de feu Nicolas Le Maigre, éc., s^r Desmesnils, et d'Anne Langlois, de Saint-Nicolas de Caen, et de Marie-Susanne-Magdelaine Bénard de Villemons, fille de Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons, et de feu Marie-Magdeleine Le Marchant; présents: Catherine Le Maigre de Longprey, sœur de l'époux, Pierre Bénard, éc., s^r de Villemons, père de l'épouse, Marie-Thérèse Le Marchant, sa tante, Augustin-Charles-Antoine Laude, Marie-Anne-Judith Hébert, son épouse; 11 fév., bapt., par Claude-Louis Le Chanoine, bachelier en théologie, c. de Varaville, de Jean Le Ber, fils de Jacques ; 15 oct., J.-B. Bénard, éc., et Marie-Anne-Angélique Le Sens, parr. et marr. de Pierre Le Maine, fils de Pierre. — 1746, 21 mai, bapt. d'Antoinette-Susanne-Françoise Bonnet, fille desd. Bonnet et de Belleau ; marr.: Marie-Françoise de Fribois, épouse de Gabriel-Auguste Desliée, chev., sgr de Belleau ; parr.: Marc-Antoine Bonnet, éc., chevalier de Démouville; 14 déc., bapt. de Pierre-Michel, fils de Michel-Nicolas Le Maigre, s^r du Londel, lieutenant au régiment de Vassy-garde-côte, et de d^lle Bénard; parr.: Pierre Bénard, éc., s^r de Villemont, son grand-père; marr.: « Marie-Anne Langlois, v^e de Nicolas Le Maigre, s^r Desmesnils, ancien major de coste et capitaine au régiment de Lion, sa grande mère. » — 1747, 7 fév., mariage de Joseph Brunet et de Marie-Marguerite Cassigneul, par Pierre Cassigneul, c. de Manneville, « à la prière et réquisition de Me Jean-Augustin Laude, au lict malade »; 24 mai, bapt. de Jean-Alexandre Bonnet, fils du s^r de Démouville et de dame Desliée de Belleau ; 19 juill., bapt. de Jeanne-Françoise Bouet, fille de Jean; marr.: Susanne-Catherine Déliée de Belleau, épouse de Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, éc., s^r de Démouville; parr.: J.-B. Bénard, éc. — Quelques actes par Roger, pr., « pour l'absence du desservant », puis par le même comme « desser-

vant » ; 5 avril, sépulture de Jean-Augustin Laude, c. de Démouville, 60 ans, au milieu du chœur, par Thomas-Antoine Laumosnier, c. de Cagny, doyen de Troarn, en présence d'Augustin-Charles-Antoine Laude, son frère, de Michel Marie, c. de Cuverville, Jacques Philippard, c. de Sannerville, Jacques Thomas, c. de Banneville, André Le Baron, c. de Lirose. — Autres actes concernant les familles: Adeline, Basset, Bouet, Brunet, Calbry, Canivet, Cassigneul, Delaunay, Durand, Fontenaille, Gosse, Germain, Hélein, Launey, Lavinay Le Ber, Leberrurier, Lemaine, Leterrier, Laurens, Mancel, Marescot, Peigner, Pièplus, Quesnel.

E Suppl. 1481. — GG 22. (Liasse). — Moyen format, 120 feuillets, 5 p. jointes.

1748-1760. — Bapt., mar., inh. — Curé Pierre-Eustache Lieux, 1748. « Paroisse Notre Dame et Ste Anne de Démouville. » — 1748, 26 juin, bapt. de Charles-Auguste Bonnet, fils du sr de Démouville et de dame Desliée de Belleau; 9 juin, inh. de Pierre-Michel Le Maigre, sr du Londel, 18 mois, dans l'église, en présence de Pierre Bénard, éc., sr de Villemont, de Michel-Nicolas Le Maigre, ses grand-père et père. — 1749, 5 avril, bapt. de Marie-Thérèse-Magdeleine Le Maigre, fille du sr du Londel et de dlle Bénard; marr.: Marie-Thérèse-Magdeleine Le Marchant; parr.: J.-B. Bénard, éc., en présence de Bénard de Villemont; 22 août, bapt. de François-Antoine Bonnet, fils du sr de Démouville, et de dlle Desliée de Belleau. — 1750, 23 avril, bapt. de Marie-Marthe-Anne-Angélique, fille de Pierre-Nicolas-Guillaume Formage-Deshommets, cer au Bailliage et Siège Présidial de Caen, et d'Anne-Marthe de Jean, fille de M. de Jean, ancien et premier avocat du Roi au Bailliage et Siège Présidial de Caen; marr.: Marie-Anne-Angélique Le Sens, épouse de Bénard, éc.; parr.: Pierre Bénard, éc., sr de Villemont ; 29 avril, bapt. de Marie-Marguerite Bouchard, fille de François ; marr. : Marie-Anne-Françoise-Angélique Bénard, assistée et cautionnée par Marie-Anne-Angélique Le Sens, sa mère; parr.: Pierre-J.-B. Bénard, fils de Bénard, éc.; 1er mars, inh. de Charlotte Giborée, âgée de 40 ans, de la paroisse de « Vieil Pont, proche Argentan, diocèse de Sées », décédée chez M. Bénard, éc., « lequel l'avoit recueillie comme par charité, parce que lad. Charlotte étoit devenue si infirme quelle ne pouvoit plus gagner sa vie », en présence de J.-B. Bénard, éc.; 4 avril, inh. de Magdeleine-Françoise-Thérèse Dunot de Berville, 38 ans, épouse de François Bénard, éc., sr du Fresnay, en présence de MM. Pierre Bénard, éc., sr de Villemont, et J.-B. Bénard, éc., ses beaux-frères; 15 juill., inh. de Marie-Thérèse-Magdelaine Le Maigre du Londel, âgée de 12 mois, en présence de ses père et mère, de M. Bonnet de Démouville, éc.; 30 juill., décès de Marie-Susanne-Magdelaine Bénard de Villemont, fille de Bénard de Villemont, éc., épouse de Le Maigre, sr du Londel, « vivant noblement et ancien officier de la coste dans le régiment de Vassy,.... inh. le même jour à cause d'infection », en présence de son mari, de M. Bonnet de Démouville, éc., et du sr Thomas, c. de Banneville. — 1751, 16 janv., bapt. de Jacques-Gabriel Bonnet, fils du sr de Démouville, et de dame Desliée de Belleau; 29 août, bapt. de Pierre-Jean Berrurier, fils de Nicolas; parr.: « le capitaine Pierre Bacon, de la paroisse St Pierre de Caen »; marr.: Marie-Jeanne Prudhomme, épouse d'Etienne Louvet, de Saint-Pierre de Caen. — 1752, 4 avril, inh. dans l'église, de François Bénard, éc., sr du Fresnay, ancien gendarme du Roi, 60 ans, par Marie, c. de Cuverville, en présence de Pierre Bénard, éc., sr de Villemont, de J.-B. Bénard, éc., ses frères. — 1753, 8 juill., bapt. de François-Auguste Bonnet, fils du sr de Démouville et de dlle Desliée de Belleau; 23 juill., inh. de François Isabelle, 19 ans, fils de Nicolas Isabelle, « maître d'écolle,..... après la visite faite par Mr Legrand Provost. » — 1754, 26 janv., bapt. de Mathieu, fils de J.-B. Adeline, fermier de M. Sohier Campefort, et d'Anne Bosquain, « de la religion prétendue réformée »; 21 mars, inh. de Marie-Charlotte Morel, fille de Jacques Morel, chirurgien, du bourg de Trouarn, en nourrice, âgée d'environ un mois; 12 mai, inh. de Magdeleine Morel, fille du même, « âgée d'environ trois mois »; 13 juin, inh. de Marie-Josèphe Dumont, 27 ans, décédée le 12, fille de Dieudonné-François Dumont et d'Elizabeth Collet, « laquelle est morte chez Mr Bonnet de Démouville, escuyer, chez quoy lesdits père et mère ont été receu charitablement et demeurés près de huit jours, à cause de la maladie de laditte fille... revenant du voyage de la Délivrance (*sic*) ; et sont bourgeois de la ville de Liège, comme il apparaît par le certificat des maîtres et commissaires de lad. noble cité de Liège en dabte du 4 janvier 1754, signé de Fors, greffier, *in fidem* »; 3 nov., inh. de Marie-Judith Mancel, 5 ans, en présence de Pierre Bénard, éc. —

1755, 11 fév., mariage de Thomas-Etienne Orely, « fils de feu Thomas Orely, en son vivant sergent de la compagnie de M. de Granier, de la paroisse de St Omer en la ville d'Ardres, diocèse de Boulogne, province de Picardie, depuis 5 ans chez m^e^ Girard, perruquier, paroisse St Pierre de Caen, avec d^lle^ Marie-Françoise Héroult, de Ste Paix de Caen, présence de Jean-Antoine Le Conte, pr. du diocèse de Coutances »; 6 mars, bapt. d'Antoine-Auguste Bonnet, fils du s^r^ de Démouville et de d^lle^ Desliée de Belleau ; 5 juin, inh. de Pierre-J.-B. Bénard, éc., fils de J.-B. Bénard, éc., et de Marie-Anne-Angélique Le Sens, âgé de 14 ans, en présence de Bénard, éc., s^r^ de Villemont, son oncle. — 1756. 22 janv., inh. de Nicolas Isabelle dit d'Argouges, « maître d'écolle », 62 ans, en présence de Bernardin-Nicolas Isabelle, son fils, domestique chez M. de Villemont; 14 juin, inh., dans l'église, de Marguerite Héroult, v^e^ de Jacques Lieux, marchand, mère du curé, par Marie, c. de Cuverville, en présence dud. curé et de Pierre-François Lieux, ses fils; 2 oct., inh., dans l'église, d'Auguste-Rolland Bénard, éc., 39 ans, fils de Pierre Bénard, éc., s^r^ de Villemont, et de Marie-Magdelaine Le Marchant, en présence de Pierre Bénard, éc., s^r^ de Villemont, de J.-B. Bénard, éc., père et oncle, par Lefebvre, vicaire de Giberville. — 1757, 1er fév., bapt. de Joseph, fils de Martin Le Sage, maître d'école. — 1759, 13 fév., mariage d'André-Jacques Le Chevalier, éc., s^r^ du Fresne, fils de feu François Le Chevalier, et de feu Marie-Anne de Touchet, de Carpiquet, demeurant depuis 15 mois à Démouville, avec Anne-Françoise-Angélique Bénard, fille de J.-B. Bénard, éc., et de Marie-Anne-Angélique Le Sens, en présence de Jean Bénard et d^lle^ Le Sens, père et mère, de Pierre Bénard, éc., s^r^ de Villemont, oncle, de Marie-Marguerite-Aimée et Marie-Anne Bénard, cousines de l'épouse, de Henriette-Elisabeth, Anne et Françoise Le Chevalier, sœurs de l'époux, de noble dame Anne Smith, épouse de M. de Villemont, tante de l'épouse, de Marie-Thérèse-Magdelaine Le Marchant, de Me Jacques Thomas, c. de Banneville ; dispense jointe de publication de 2 bans, délivrée par Poignavant, vice-gérant de l'officialité de Caen ; 7 juill., mariage de Gille Prempain et de Marguerite Cassigneul, en présence de Jean-Alexandre-Charles-Auguste, d'Antoine-François Bonnet, éc., de Marie-Catherine-Gabrielle, de Françoise-Antoinette Bonnet, « nobles damoiselles » ; 4 sept., inh., dans l'église, d'Anne-Françoise-Angélique Bénard, épouse d'André-Jacques Le Chevalier, éc., s^r^ du Fresne, seigneur en partie de Carpiquet, par Godard, c. de Lirose, en présence du s^r^ « Dufresne ». — Autres actes concernant les familles: Adeline, Basset, Bazin, Berrurier, Beuville, Beuzelin, Bidard, Bouchard, Bouet, Calbry, Canivet, Cassigneul, Culey, Dallemagne, Delaunay, Delalande, Delarue, Desmares, Ducelier, Fontenaille, Fontenay, Germain, Gosse, Gosselin, Hélain, Hervieu, Hüe, Jüe, Langlois, Lavalley, Launey, Lebaron, Lebas, Leboucher, Lechangeur, Ledanois, Lelarge, Letellier, Leterrier, Leroy, Lesage, Lucas, Mancel, Marescot, Marie, Mofras, Morel, Morice, Peignee, Piéplu, Quesnel, Scelles, Seigneurie, Saint-Germain, Touchet, Tranchant, Vastel, Vauquelin, Vassy. *Pièces jointes:* supplique de Nicolas Launay, « anspessade » de la compagnie d'Hérault, bataillon de milice de Caen, à l'intendant de La Briffe, pour obtenir l'autorisation de contracter mariage; apostille de l'Intendant; certificat de publication des bans dud. Launay, délivré par le prieur de Gouvix; « consentement à mariage », devant Michel Bourguaize, notaire pour le siège de Bény, sg^rie^ de Bernières; certificat de mariage. — *Notes diverses.* — Fol. 75, v°: « en cette année (1755) au mois de septembre fut faite une mission par le R. Père D. J. Laude, Jesuitte, et fut fait le calvaire qui a été bâti par les aumônes des fidèles, sous la direction et l'entreprise de Me Nicolas Bouet, fils, entrepreneur, dans cette paroisse. » — Fol. 85: « cette année a été acheptée notre croix d'argent, chez Mr Agasse, qui a cousté 932 l. t., le 17 juillet 1756. » — Fol. 105, 1757: « Cette année a été fait notre beufroy, qui a coûté 600 lt. et notre grosse cloche, qui a été nommée Anne par les paroissiens. »

E Suppl. 1482. GG 23. — (Liasse). — Moyen format. 40 feuillets.

1760-1764. — Bapt., mar., inh. — Curé: Lieux. — 1760, 6 août, bapt. de François-Alexandre Prempain, fils de Gilles; parr.: Jean-Alexandre Bonnet, éc. ; marr. : Françoise-Antoine-Susanne Bonnet ; 23 oct., bapt. de Pierre-Eustache Billard, fils de Thomas; parr.: « le s^r^ Pierre Clément, maître plastreur », bourgeois de Caen; marr. : dame Gillonne Clément; 19 déc., bapt. de Marie-Victoire Mesnil, fille d'Etienne Mesnil, « décimateur de cette paroisse »; mardi 2 déc., mariage d'André-Jacques Le Chevalier, éc., s^r^ du Fresne,

fils de feu Jacques Le Chevalier, éc., et de feu Marie-Anne de Touchet, veuf d'Anne-Françoise-Angélique Bénard, et de Marie-Marguerite-Aimée Bénard du Fresné, fille de feu François Bénard, éc., s^r du Fresné, et de feu Madeleine-Françoise-Thérèse Dunot de Berville, tous deux de Démouville, avec dispense du second degré d'affinité par sentence fulminatoire d'un bref de Cour de Rome, portée par Gosset, official général du diocèse de Bayeux, célébré par Jacques Bordel, docteur en théologie, curé de Saint-Martin de Caen, avec le consentement de Bénard de Villemont, oncle et tuteur de l'épouse, en présence de Pierre-François-Louis Le Charpentier, Jacques de la Jehanière, Jacques-Etienne-François Godey, avocat, tous trois de Saint-Pierre de Caen, de Françoise Le Chevalier du Mesnil du Fresne, de Carpiquet, de Henriette-Elisabeth-Pétronille Le Chevalier du Fresne, d'Anne La Motte Le Chevalier du Fresne, sœurs de l'époux; à la suite : « reçu de M. le curé de Démouville mon brevet et ma dispance de mariage », 7 janv. 1764, signé: Le Chevalier du Fresne ; 31 août, inh. de Marie-Charlotte Canivet, 4 ans, décédée « d'une mort accidentelle et casuelle »; 5 nov., inh. de Louis Pizet, 9 jours, fils de Pierre-Antoine Pizet, maître de musique, de Saint-Pierre de Caen. — 1761, 16 avril, Françoise-Antoine-Susanne Bonnet et Charles-Auguste Bonnet, éc., parr. et marr. de Marie-Françoise-Elizabeth Cassigneul, fille de Pierre. — Fol. 12 et 16: 16 juin 1761, visa de Mgr. l'évêque: P. J. C. — 1762, 3 janv., bapt. de Marie-Anne-Aimée, fille d'André Le Chevalier, et de d^lle Bénard du Fresnay; marr.: Marie-Anne-Angélique Le Sens ; parr. : J.-B. Bénard, éc. ; 30 déc., bapt. de J.-B. Le Chevalier, fils des mêmes, nommé par les mêmes parr. et marr.; 21 déc., inh., dans la nef, de Jean-Marin Bouet, trésorier en charge. — 1763, 25 janv., bapt. de Jean-François Le Sage, fils de Marin Le Sage, « croquetier de sa profession et maître d'écolle »; 4 déc., bapt. de Marie-Anne-Geneviève Le Chevalier, fille desd. Le Chevalier et Bénard; marr.: Anne Smith, épouse de feu M. de Villemont, éc.; parr. ; Guillaume-Robert Du Chastel, éc., s^r du But, de la par^se de Bures; 24 août, inh., dans l'église, de Marie-Françoise-Thérèse Le Marchand, dite de Poussy, « demeurante chez M. de Villemont, en qualité de sa belle-sœur », 75 ans, par le c. de Cuverville [Marie]; 6 nov., inh., dans l'église, par le même, de Pierre Bénard, éc., s^r de Villemont, en présence de J.-B. Bénard, éc., son frère, d'André-Jacques Le Chevalier, éc., s^r du Fresne. — Autres actes concernant les familles: Basset, Bazin, Beuville, Bouchard, Bouet, Bidart, Billard, Canivet, Cassigneul, Delalande, Delaunay, Duhomme, Fontenaille, Gosselin, Hélain, Leber, Leberrurier, Leboucher, Lehulle, Leroy, Lesage, Mancel, Marc, Marescot, Morice, Peigner, Violette. — *Notes diverses.* — Fol. 13: « cette année (1761) le chœur de notre église a été recouvert entièrement de neuf; on a mis quatre chevrons sous lattes. Il m'en a coûté pour mon tiers, 66 l. 13 s. 6 d. qui font le tiers de 200 l. qui furent le prix de l'adjudication faitte par Jacques Hélain, laquelle somme jé voulu volontairement payer pour n'avoir point de procès. » — Fol. 33, v°: « cette année (1763) a été construit le portail de notre église, et a coûté 1.300 l. t. avec la porte en bois. On a aussy fait faire le bénitier et les fonts de baptesme en marbre, qui ont coûté 300 l. En outre, la couverture desdits fonts de baptesme qui a coûté 140 l. t. — La porte a été faite de la gestion de feu Jean Bouet, thrésorier. »

E Suppl. 1483. — GG 24. — (Liasse). — Moyen format. 50 feuillets.

1764-1769. — Bapt., mar., inh. — Curé: P.-E. Lieux; vicaire: A. Le Provost. — 1764, 12 déc., bapt. de Marie-Louise-Adélaïde Le Chevalier, fille du s^r du Fresne, et de d^lle Bénard; marr.: Marie-Anne Bénard du Fresné (qui signe: Marie-Anne Bénard Bellanger); parr. : Louis Bénard, éc., s^r des Prés (qui signe : le ch^er Bénard). — 1765, 12 juin, mariage de Pierre de Montfiquet, éc., s^r du Quesnay, fils de feu Jacques de Montfiquet et de feu Marguerite de Bosquet, né à Gonneville et y demeurant, avec Anne du Thon, fille de Pierre du Thon, éc., s^r de Bretteville, et de feu Henriette Le Chevalier, originaire de Loucelles, demeurant à Démouville, présents: Jean-Louis Du Thon, éc., s^r de Bretteville, frère de l'épouse, Henriette-Elizabeth Du Thon, sa sœur, Marguerite Malouin, épouse de M. de La Houssaye, mad. de Villemont, Charles Bonnet, Susanne-Catherine Déliée de Démouville, Anne-Elisabeth Bonnet de Varenville, Marie-Anne Bénard, Jean-Alexandre Bonnet. Parmi les signatures: de Bonnet de Méseray, Bonnet de Démouville, Bonnet de Varenville, Bonnet de Sainte-Croix, Bénard Bellanger; 18 fév., inh., dans l'église, de Marie-Anne-Geneviève Le Chevalier, 15 mois, fille du s^r du Fresne. — 1766,

11 fév., bapt. d'Eulalie-Victoire Le Chevalier, fille desd. Le Chevalier et Bénard ; marr. : Anne Smith, v^e de Bénard de Villemont; parr.: Bonnet, éc., « de la paroisse de Nofle, diocèse de Sées » (qui signe: Bonnet de Mézeray); 13 mai, mariage de Charles-Louis de Bonnet, éc., sgr. du Chastelier et de Mézeray, fils de feu Antoine de Bonnet, éc., et de Catherine de Brossard, de la paroisse de Neauphe, diocèse de Sées, et d'Henriette-Elisabeth du Thon de Bretteville, fille de feu Pierre Du Thon et de feu Henriette Le Chevalier, de Louelles, « habituée depuis deux ans » à Démouville; mariage célébré « dans l'église collégiale du St Sépulchre de Caen par la permission de M^rs les doyen et chanoines », en présence de Marc-Antoine Bonnet, éc., s^r de La Morlière, de Pierre du Thon, frère de l'épouse, de Pierre-Germain-Louis Le Pelletier, éc., s^r de Mollange, de Pierre de Montfiquet, éc., de Marie d'Anisy, épouse de M. de La Morlière, d'Anne du Thon de Montfiquet, sœur de l'épouse. — 1767, 29 sept., « a été célébré en l'église de Varaville, par notre permission, le mariage de Messire Pierre de Tilly, éc., s^r de la Vacquerie, avec noble dame Anne Smith, veuve de feu messire Pierre Bénard, éc., s^r de Villemont » ; 7 nov., mariage de Jacques-Pierre Formage, s^r des Hommets, l'aîné, fils de feu Pierre-Nicolas-Guillaume Formage, s^r des Hommets, ancien lieutenant particulier des vicomtés de Caen et d'Evrecy, c^er du Roi au Bailliage de Caen, et d'Anne-Marthe de Jean, de Saint-Pierre de Caen, avec Marie-Anne Bénard du Frêné de Bellanger, fille de feu François Bénard, éc., s^r du Fresné, ancien gendarme du Roi, et de Françoise-Thérèse du Not de Berville, en présence de J.-B. Bénard, éc., oncle paternel et curateur général de l'épouse, de Jacques-André Le Chevalier, éc., s^r du Frêne, beau-frère, d'Angélique Le Sens, épouse de J.-B. Bénard, d'Eustache-Michel Formage-Beauvais, frère de l'époux ; 10 nov., Jean-Charles-Alexandre Bonnet de Démouville, éc., Suzanne-Catherine Déliée, son épouse, Jean-Alexandre Bonnet de Démouville, leur fils, François-Auguste Bonnet, leur fils, présents au mariage de Marc Roger avec Marie-Elizabeth Le Terrier. — 1768, 2 avril, bapt. de Marie-Sophie-Louise Formage, fille desd. Formage et d^lle Bénard; 17 oct., bapt. de Marc-Auguste Roger, fils de Marc; parr.: Charles-Auguste Bonnet, clerc tonsuré, éc.; marr.: Susanne-Catherine Déliée de Belleau, épouse de Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet; 13 juill., inh. de « Maîtresse » Anne Térin, veuve de Me Robert Le Roy, fermier, par Canivet, vicaire de Giberville; 16 déc., inh. de J.-B. Le Chevalier, éc., s^r du Fresne, âgé de 7 ans, fils de Jacques Le Chevalier, éc., sieur du Fresne, et de Marie-Marguerite-Aimée Bénard. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Bazin, Boudraye, Bouet, Canivet, Cassigneul, Clément, Cliquet, Couvrechef, Delalande, Delaunay, Duhomme, Féray, Gosse, Gosselin, Hélain, Hue, Jamet, Lebaron, Leberrurier, Lemarchand, Leroy, Marescot, Michel, Morice, Peigner, Pigeon, Regnault, Royer, Routier, Ruette, Tranchant, Tinet, Violette. — *Notes diverses.* — 1764, fol. 3: « cette année les fonts de baptesme et le bénitier de marbre ont été faits et ont couté viron 450 l. t. » — 1765, fol. 13: « cette année ont été acheptés le crucifix, l'encensoir, cuvette et burettes d'argent qui ont coûté onze cents et quelques livres chez Mr Perrin, de la gestion de Me Gilles Bouet, trésorier en charge de la parroisse. »

E Suppl. 1484. — GG 25. — (Liasse). — Moyen format. 50 feuillets.

1769-1774. — Bapt., mar., inh. — Curé: P.-E. Lieux; vicaire: Le Provost. — 1769, 16 juin, bapt. d'Henriette-Juliette Violette, fille de Louis, fermier de M. de Longueville; parr.: le curé; marr.: demoiselle Marie-Anne-Aimée Bénard-Bellanger, épouse de M. Deshommets, bourgeois de Saint-Pierre de Caen; 28 juillet, bapt. de Marie-Marthe-Victoire Formage-Deshommets, fille de Pierre et de d^lle Bénard. — 1770, Marie-Anne Bénard-Bellanger, épouse du s^r Formage, et Eustache-Michel Formage, s^r de Beauvais, gendarme du Roi, parr. et marr. d'Adélaïde-Eulalie Le Berrurier, fille de François; 12 sept., inh. de Marie-Anne Bouet, épouse de Pierre Le Terrier, en présence de Pierre-Henry Le Terrier, diacre, son fils; 5 nov.: Pierre-Henry Le Terrier, prêtre obitier, présent à une inh. — 1771, 16 janv., bapt. de Marie-Victoire-Gabrielle Royer, fille de Marc; marr.: dame Marie-Anne-Victoire Adeline Duquesnay, épouse de M. Bidet, s^r de Longrais ; parr. : Jacques-Gabriel Bonnet, éc., s^r de Voisey; 23 août, bapt. de Louis-Jean Gosse, fils de Michel; parr.: Clément-Louis Toché, prieur de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Rost, religieux de Troarn ; marr.: Marie-Magdelaine Varin, de Saint-Jean de Caen; 22 avril, inh., dans l'église, de Pierre-Jacques Formage, s^r des Hommets, « se disant bourgeois de Caen et habi-

tué dans cette paroisse », âgé de 25 ans, par J. Canivet, vic. de Giberville ; 12 mai, inh., dans l'église, de Marie-Anne Bénard de Bedlanger, sa veuve; 14 juin, inh., dans l'église, de J.-B. Bénard, éc., 71 ans, par Marie, c. de Cuverville. — 1772, 6 fév., bapt. de Louis-Auguste, fils de Marie Bouet, dentellière, présenté par la vve Le Bourgeois, sage-femme, lequel a été reconnu par Auguste Delalande, en présence de « Mr l'abbé de Démouville et son domestique », [Charles-Auguste Bonnet de Fort, sous-diacre]; 1er mars, nouvelle déclaration de reconnaissance faite par le père ; 2 mars, Jacques-Gabriel Bonnet [de Voisey] et Bonnet [de Saint-Bonnet], éc., signent l'acte de mariage d'Henry-Michel Bouet et de Marie--Magdeleine-Michelle Bouet; 7 avril, bapt. de Nicolas-François Violette, fils de Louis; parr.: Morin, procureur au Présidial de Caen: marr.: damlle Charlotte-Françoise-Julie Morin, de Saint-Pierre de Caen; 28 avril, Charles-Auguste Bonnet de Fort, sous-diacre, Jacques-Gabriel Bonnet de Voisey, éc., François-Auguste Bonnet de Saint-Bonnet, éc., signent au mariage de Pierre Dupont, bourgeois de Caen, avec Marie-Magdeleine-Michelle Lieux. — 1773, 23 oct., bapt. de Marie-Françoise-Susanne-Geneviève Le Terrier, fille de J.-J.; marr.: Susanne-Catherine Desliée de Belleau, épouse de Bonnet, éc., sr de Démouville ; parr. : François-Auguste Bonnet, sr de Saint-Bonnet; 1er oct., « la veuve Calbry, de cette parroisse, nous a communiqué un certificat de mort de Hubert Calbry, décédé à Brest, dans l'hôtel-Dieu de laditte ville... » — Autres actes concernant les familles : Basset, Berrurier, Bellissent, Beuville, Bouet, Bouillon, Bouillot, Boutraye ou Boutrais, Canivet, Cassigneul, Couvrechef, Delalande, Delaunay, Delarue, Duport, Gosse, Guibert, Heusay, Hue, Langlois, Lavinay, Leber, Leboucher, Lecourtois, Leterrier, Levard, Lucas, Marescot, Prenpain, Regnault, Robert, Royer, Tranchant, Violette, Voisin. — *Notes diverses.* — 1771, fol. 25 et 35: « cette année ont été posées notre balustre et stalles qui ont coûté 1.200 lt., sous les gestions de Nicolas Lavinay et Michel de la Rue. » — 1773, fol. 48: « cette année a été acheptée notre lempe, de la gestion de Me Nicolas Bouet, qui a cousté 230 lt. »

E Suppl. 1485. — GG 26. — (Liasse). — Moyen format, 44 feuillets, 4 p. jointes.

1774-1778. — Bapt., mar., inh. — Curé : Lieux; vicaire: Le Provost. — 1774, 8 nov., inh. de Michel Cassigneul, par Bonnet de Démouville, vic. de Sainte-Marguerite-des-Loges. — 1775, 2 déc., Jacques-Gabriel Bonnet de Voisey présent au mariage de François Despalières avec Marie-Françoise Basset; 2 déc., bapt. par Charles-Auguste Bonnet de Démouville, « prêtre de cette paroisse », de François-Félix-Casimir Launay, fils de feu Pierre; marr.: Rosalie-Félicité de Nollent, dame de Frénouville, épouse de Louis-Auguste de Pierrepont, éc., de Sannerville; parr.: François-Antoine Bonnet, éc., chevalier de Saint-Louis et de Notre-Dame du Mont Carmel, ingénieur ordinaire du Roi; 8 avril, inh. de François Houvet, « petit pauvre mandiant, âgé de viron huit ou neuf ans..., se disant de la paroisse de la Lande Patry »; témoins d'actes: Henry Bouet, « notre custos » et Jean Delauney, « notre domestique. » — 1776, 14 déc., mention du mariage célébré ce jour, à Mondeville, de du Thon de Bretheville, éc., avec Mad. d'Airan de Boispépin. — 1777, 18 nov., mariage, par P.-H. Le Terrier, vicaire de Fontenay-le-Marmion, de Jean-Michel Delaunay, avec Marie-Charlotte Le Terrier; 18 nov., mariage d'Etienne de Launay, avec Anne-Marie Canivet, en présence dud. vicaire de Fontenay-le-Marmion, de Bonnet de Voisey. — Autres actes concernant les familles: Basset, Beuville, Bellissent, Bouet, Bouillon, Boutrais, Canivet, Cassigneul, Chapperon, Delalande, Delarue, Delaunay, Ducelier, Hélain, Heusay, Jéhenne, Lamy, Langlois, Lavinay, Launay, Leber, Leboucher, Lebourgeois, Leterrier, Leroy, Louvet, Lucas, Marescot, Millet, Peigner, Prenpain, Quesnel, Regnault, Robert, Royer, Tinard, Tranchant, Violette.

E Suppl. 1486. — GG 27. — (Liasse). — Moyen format. 150 feuillets, 3 p. jointes.

1778-1792. — Bapt., mar., inh. — Curés: P.E. Lieux + nov. 1782, François Marescot, 1784-1791. Curé constitutionnel: Garel. — Vicaire : A. Le Provost (desservant en 1783 avec J. Le Danois). — 1778, 10 fév., bapt. de Mélanie-Apolline Basset, fille de Jean-Pierre; marr.: Susanne-Catherine Déliée de Belleau; parr.: Jean-Alexandre Bonnet de Démouville; 23 fév., bapt. de Michel Géhenne, fils de Louis-Jean; parr.: Michel Formage des Hommets, sr de Longueville, président-trésorier de France de la Généralité de Caen; marr.: Marie-Anne Belleau, son épouse, « paroissiens de St Nicolas de Caen. » — 1779, 27 avril, mar. de François Piéplu avec Elisabeth Lucas, en présence de

Gédéon-Charles-Désiré de Calmesnil, sgr. et patron de Saint-Martin-de-Fontenay, de Secqueville-la-Campagne, Boissey-en-Auge, Putot-en-Bessin et autres lieux, capitaine de dragons au régiment de Mestre de camp général, de Léon-Nicolas-Urbain de Cairon, sgr. de Barbières, Bombanville et Langrune en partie et autres lieux, capitaine d'infanterie, de Bouthellier de Blangy, du comte de Blangy, de Séran de Mathan, du chev. de Démouville, de Bonnet de Démouville, Depons ; 5 sept., bapt. d'Opportune, née « des œuvres de Françoise Morice, dont le père nous est inconnu », présentée par la femme de Jacques Lucas, sage-femme ; marr. : Luce Bouet, « maîtresse en fait de dentelle » ; 8 oct., inh., « dans la chapelle de Démouville », de Catherine-Susanne Déliée de Belleau, épouse d'Auguste-Alexandre-Charles Bonnet, éc., s^{r} de Démouville, par le c. de Banneville, en présence de J.-J. Le Sage, diacre. — 1780, 7 mars, bapt. d'Aménaïde-Marie-Rosalie, fille de François-Auguste Bonnet, « dont le nom de famille est Bonnet », éc., lieut^{nt} d'infanterie au bataillon de garnison de Penthièvre, et de Marie-Françoise-Julie Le Damoisel de Bourgeauville ; marr. : Henriette-Elisabeth Du Thon, épouse de Louis-Charles Bonnet de Mézeray, éc., s^{r} du Châteiller, ci-devant garde du Roi, par procuration de Louise-Marie Le Goupil de Préfelne, épouse de François-Etienne Le Damoisel, sgr. de Bourgeauville, chevalier de Saint-Louis, ancien officier des mousquetaires gris, capitaine de cavalerie ; parr. : Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet, sgr. de Démouville, éc., chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie ; présents : Jacques Gabriel Bonnet, oncle de l'enfant, capitaine d'infanterie, chevalier des ordres royaux de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont Carmel, Antoine-François Bonnet, oncle, éc., chevalier des mêmes ordres, capitaine au corps royal du génie, membre de l'Académie des belles-lettres de Caen et correspondant de plusieurs académies ; 22 juill., bapt., par Bonnet-Démouville, curé de Saint-Aquilin, diocèse de Sées, de Charles-François-Léonor Bouet, fils de Charles ; parr. : le curé de Saint-Aquilin, éc., licencié de l'Université de Caen ; marr. : Marie-Françoise-Julie [Le] Damoisel de Bourgeauville, épouse de François-Auguste Bonnet de Bonnet de Démouville, officier du bataillon de garnison du régiment de Penthièvre ; 20 nov., mariage de Thomas Bouet avec Anne Le Terrier, par J.-J. Le Sage, obitier, en présence de Bonnet de Démouville ; 13 janv., inh. de Nicolas Bouillon, « surnommé le petit Bosquain, se disant originaire de la paroisse de Barenton en Boscage. » — 1781, 19 mars, bapt. d'Auguste-Gabriel-Claude, fils de François-Auguste Bonnet de Bonnet, et de Julie Le Damoisel ; parr. : Claude Le Damoisel, éc., sgr. de La Guiertière, oncle de l'enfant ; marr. : Gabrielle-Marguerite-Adélaïde de Bouillé de Créance, abbesse de Saint-Léger de Préaux, diocèse de Lisieux, représentés par Gilles Prenpain et Marie-Marguerite-Charlotte Cassigneul, domestiques de M. de Démouville ; led. enfant inh. à Démouville le 21 avril, « quoiqu'il soit mort en la parroisse de Giberville, y étant en nourrice, avec la permission et de l'agrément de M^{r} le curé de Giberville » ; 10 août, bapt. par de La Rue, c. de Bavent, d'Henri-François-Constant Dorne, fils de Guillaume ; marr. : Jeanne-Françoise Hüe de Lérondel, épouse d'Henri-Samuel de Neufville, chev., sgr. et patron de Bavent, d'Echauffour et autres lieux, ancien lieutenant-colonel au régiment des Cravates, chevalier de Saint-Louis ; parr. : Henri-Constant de Fribois, chev., sgr. et patron de Béneauville-la-Campagne, de la Varande, de Dô et autres lieux, représenté par Casimir-Henri Chevalier de Neufville. — 1782, 11 fév., présent au mar. de Jacques du Perreux avec Marie-Catherine Bouet : J.-G. Bonnet de Voisey, capitaine d'artillerie ; même jour, mariage de Jean-François-Charles Bidard avec Marie-Françoise Delalande, présent : le chevalier Bonnet de Démouville, « ch^{er} de l'Ordre Royal et militaire de St Lazare de Gerusalem et de Montcarmel, officier d'infanterie d'Angoumois » ; 20 août, mariage de Charles-François Morel avec Marie-Louise-Victoire Boutrais, par Jacques Marc, aumônier, curé du château de Caen ; 5 déc., bapt. d'Armande-Marie-Charlotte-Françoise-Félicité Bonnet, fille desd. Bonnet et Le Damoisel ; marr. : Marie-Charlotte Labbey, v^{e} de Gabriel-Auguste de Lyée, éc., sgr. de Belleau ; parr. : Charles-Auguste Bonnet-Démouville, licencié en l'Université de Caen et curé de Saint-Aquilin, diocèse de Sées, représentés par Gilles Prenpain, domestique de M. de Démouville, et par Marie-Françoise Germain, épouse d'Etienne Gosse, d'Emiéville, nourrice de l'enfant ; 11 août, inh. de Marie-Anne Le Terrier, v^{e} Lucas, sage-femme ; 9 nov., inh., par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, de Pierre-Eustache Lieux, c. de Démouville, 80 ans, en présence du curé de Lirose [Féron], du curé de la

Grosse-Tour [Lefebvre]. — 1783, 5 mai, mar. de Pierre-Daniel Prempain avec Marguerite Lucas, présents: Bonnet de Démouville, Bonnet de Voisey, Bourgeauville de Bonnet, de Monfiquet d'Argouges, le chevalier du Thon; 29 juill., mariage de Louis Foucques, de Troarn, avec Marie-Françoise Morice, « et lesdits époux ont placé leur enfant qui est une fille [non nommée] sous le voile pendant la célébration de leur mariage pour servir à sa légitimation, si cela suffit, sans préjudice des formalités de droit et de fait à ce nécessaire. » — 1784, 9 janv., premier acte de François Marescot, curé de Démouville, « chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre et membre de l'Académie royale des belles lettres de Caen. » — 1785, 3 oct., mar. de Joseph Le Sage avec Marie-Félicité-Jeanne Canivet, par J.-J. Le Sage, « prêtre obitier de cette paroisse et vicaire de celle de St André de Fontenai en ce diocèse »; 10 mars, inh. de Jean-Charles-Auguste-Alexandre Bonnet de Démouville, chevalier de Saint-Louis, 85 ans, présents: Féron, c. de Lirose, Blondel, c. de Banneville, Dupont, c. de Giberville, Lefebvre, c. de Cuverville, Massieu, c. de Frénouville et Le Provost, vic. de Démouville. — 1789, 13 fév., inh. « d'un enfant mâle dont a hier avorté Marie-Jeanne-Aimée Delaunay, femme de Jean-François Bouffay. » — 1790, 12 janv., mar., par Bonnet-Démouville, c. de Fontaine-Halbout, de Jean-Pierre-François Basset, avec Marie-Catherine Le Chevalier, fille de Jean-Auguste et de Marie Taillebosq, présents: Bonnet de Saint-Bonnet, le chevalier d'Emiéville, Saffray de Vimont, Desplanches, Le Métaer-Desplanches, Depons, Rosalie de Vimont, de Saint-Agnan, Longueville-Léonard Vaucordier, Bourgeauville de Bonnet, Aménaïde Bonnet, Manuel de Bernières. — 1791, 9 janv., inh. de Marie-Anne-Angélique Le Sens, épouse de feu J.-B. Bénard, éc., âgée de 90 ans; 31 mai, bapt. de Marie-Suzanne Marc, fille de Philippe; parr.: Jacques Marc, curé du château de Caen; dernier acte de Marescot: 5 juin; premier acte de Garel, c. constitutionnel: 26 juin; 1er sept., bapt. de Rose-Perpétue Branu, fille de François, par Féron, c. de Lirose. — 1792, 21 avril, Gabriel Bonnet de Voisey et Armande-Marie-Françoise-Charlotte Bonnet, parr. et marr. d'Armande-Françoise-Aimée Bouffey, fille de François; 19 juillet, l'an 4e de la Liberté, mar. de Jacques Richer avec Catherine Delaunay, avec dispense de deux bans accordée par Claude Fauchet, « par la Grâce de Dieu et la volonté du Peuple, évêque du Calvados » (jointe), en présence de M. de Saint-Bonnet; 26 nov., bapt. d'Eléonore-Catherine-Cécile Richer, fille desd. Richer et Delaunay; marr.: Aménaïde-Rosalie-Marie Bonnet; parr.: François-Auguste Bonnet de Saint-Bonnet; 27 nov.: « nous Etienne Cassigneul, premier officier municipal, etc... nous sommes transportés à la maison presbitérale, où nous avons trouvé le citoyen curé, l'avons requis de nous remettre les registres, à la quelle réquisition il a obéi et nous a remis lesd. registres que nous avons de suite porté et déposé à la maison commune, desquels en avons dressé inventaire... » E. Cassigneul, off^er^, Delaunay, s^re^ greffier. — Autres actes concernant les familles: Angot, Aydieu, Ballière, Basly, Basset, Beuville, Bidard, Bisson, Bouchard, Bouet, Bouffay, Boulard, Canivet, Cassigneul, Cingal, Conseil, Coqueret, David, Delalande, Delaunay, Dodement, Dubosq, Duperreux, Foucques, Geffroy, Géhenne ou Jéheanne, Gosse, Guillouet, Hélain, Lamy, Langlois, Launay, Leber, Leberrurier, Lechevalier, Lecourtois, Ledain, Lefebvre, Lemaine, Leroy, Lesage, Leterrier, Lucas, Lumière, Mancel, Marc, Marescot, Mesnil, Milet, Morel, Morice, Moisson, Outardel, Pelfresne, Peigner, Piéplu, Pierre, Prempain, Richer, Robert, Roger, Simon, Taillet, Thibout, Tranchant, Varin. — *Notes diverses.* — Fol. 97 v°, 1785: « cette année, la veille de l'Epiphanie, a été placé dans la sacristie le chappier qui coûtait huit cents francs, sans compter les frais de l'excavation et voûte du gros mur où il entre de deux pieds et demi. »

ÉMIÉVILLE.

E Suppl. 1487. BB 1. — (Cahier). — Moyen format. 6 feuillets, papier.

1631-1637. — Délibérations. — Election de collecteurs par les paroissiens « après avoir sollennelmen juré, comme tel cas est requis, et après avoir meuremen délibéré ensemble. » — Adjudications du reste du pain de la charité.

E Suppl. 1488. — BB 2. — (Registre). — Grand format. 108 feuillets, papier.

1635-1667. — Délibérations, etc. — Mémoire de ceux qui ont payé annuellement le blé de la charité de Pâques; bannies, tailles, recette des étapes, procès, etc. — 1637, répartition de la taxe et impôt du marais des Terriers, des francs-fiefs et

nouveaux acquêts ou communes, et pouvoir pour faire convenir les paroisses d'Argences, Vimont, Bellengreville et Guillerville, de la somme contenue en l'arrêt du Parlement. — 1647, 17 fév., assemblée des paroissiens pour satisfaire au mandement de l'Election de Caen portant commandement de faire élection de collecteurs pour 1642 et 1643, l'imposition desquelles années les paroissiens n'avaient pu faire jusqu'ici à cause de leur très grande pauvreté: nomination de Marin Le Febvre et Marin Hébert. — 1649, 14 mars, élection de collecteurs du sel; « les desusditz, pour éviter à reproche et blasme, ont esleu et signé chacun en son particulier: Thomas Jean a nommé Nicolas Desprez pour les deux premiers quartiers et Michel Rouxel pour les deux derniers, et a signé », etc.; 21 mars, assemblée pour répondre à l'assignation en récapitulation, requête de Michel Rouxel et Nicolas Desprez, élus collecteurs: nomination de Thomas Jean pour procureur général et spécial, avec pouvoir de comparoir en l'Election. — 1649, 17 oct., déclaration des contribuables qui se sont retirés de la paroisse, avec supplique à ceux qui feront le département de l'année suivante de considérer que les contribuables qui restent en la paroisse ne possèdent pas tous ensemble 3 vergées de terre et sont tous de pauvres manœuvres et journaliers, dont la moitié sera contrainte d'aller mendier sa vie à cause de la cherté du grain, la paroisse étant toute possédée par les gentilshommes et bourgeois qui tous font valoir leurs terres par leurs mains, ce qui a été cause que la paroisse a été 6 ans en régale et est prête d'y retomber à cause des locataires, et que ceux qui étaient capables de payer quelque chose s'en vont ailleurs. — 1649, 1er nov., déclaration des paroissiens qu'ils ont certaine connaissance qu'en 1641 il demeura beaucoup de deniers de la taille à payer en recette, à cause de la grande pauvreté des habitants, lesquelles sommes leur ont été remises par la déclaration du Roi de juillet 1648, mais ne peuvent dire précisément ce qui en pouvait encore pour lors être dû, à cause que la plupart ne savent lire ni écrire. — 1658, 27 janv., déclaration qu'il n'y a d'autres communes que le marais des Terriers, mouvant de la baronnie de Troarn, appartenant aux abbé et religieux dud. lieu. — 1661, 27 mars, lecture de mandement de Des Champs, doyen des officiers en Election de Caen, commissaire député et subdélégué de d'Argouges, me des requêtes de l'Hôtel, ordonnant aux habitants de dire au curé les noms des collecteurs de la taille des années 1647-1656, et enjoignant au curé de faire commandement auxd. collecteurs de comparoir devant lui en sa maison de Saint-Contest, ceux de 1656 les jeudi et vendredi de chaque semaine, les autres les mardi et mercredi, en sorte qu'ils ne s'y trouvent pas tous à la fois; enjoint aussi auxd. habitants de certifier au curé s'il y a en la paroisse quelques usurpateurs de noblesse ou quelques prétendus privilégiés, et s'ils ont quelques plaintes à faire contre quelques personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, pour abus et malversations, violences et contraventions aux ordonnances du Roi et au préjudice et dommage des collecteurs et paroissiens ; — sur quoi ils déclarent avoir grand sujet de plainte contre Jacques Capitrel, soi-disant commis pour faire payer les deniers de la taille en 1660, parce qu'il prend toutes les quinzaines 15 sols des collecteurs pour relâcher leurs biens quand il les a pris, sans en faire vendue, ou bien pour ne les pas prendre, et, afin de ne pas perdre temps, il contraint, contre tout ordre de justice, les contribuables par la prise de leurs biens, dont il fait vendue d'une partie à la décharge desd. collecteurs, et se fait bailler de l'argent ou à ses recors pour rendre l'autre, ainsi qu'il a fait par la prise de deux vaches appartenant à Michel Brunet, qu'il a vendues à la décharge desd. collecteurs, dont il a été obligé d'obtenir délivrance, secondement par la prise de deux autres vaches appartenant à Jean Colette, collecteur année présente 1661, qu'il a vendues aussi à la décharge des collecteurs de 1660, qui fut cause que Colette intenta procès pour en avoir justice, ce qui lui a beaucoup coûté sans récompense, dont il s'est plaint en justice mais n'a pas été écouté; en indignation de quoi, Capitrel, n'ayant osé faire payer le prix de la vendue des bêtes dud. Brunet, pour quelque considération, il revint par vengeance prendre trois vaches appartenant aud. Colette, collecteur de 1661, lesquelles il mena en « hostage » en la paroisse de Touffréville pour le reste de la vendue des bêtes de Brunet, quoique Colette n'en fut pas adjudicataire et que le prix de la vendue des deux siennes qui avaient été exécutées auparavant, fut payé et qu'il ne dut rien de son impôt, en quoi il est tout à fait aggravé et consommé en dépense, n'ayant pu retirer ses bêtes dud. « hostage » qu'en baillant 30 sols et 45 sols à Capitrel pour 2 autres vaches appartenant à un des collecteurs, et 5 sols à ses

recors, en sorte qu'il avait eu en une seule journée, tant des collecteurs que de Colette, 4 l. t., dont, craignant le châtiment, il avait, par une précaution dolosive, fait signer lesd. collecteurs par violence comme il n'avait pris deux que 12 sols ½, bien qu'ils assurent qu'il en a eu de chacun d'eux plus de 15 ou 16 depuis un an. — 1644, accord entre les de Bresville et le curé d'Emiéville que celui-ci ne prendra aucunes dîmes dans le parc de devant la porte dud. seigneur et autres lieux, parce qu'il aura toutes les autres dîmes de la paroisse, etc. Rayé: néant, faute par le s[r] de Bresville d'avoir satisfait à sa promesse de bailler 15 pistoles au curé. — « Journal » du curé: 1651, le beurre: 7 s. la livre, et rendre les pots; 1650, appel par le s[r] d'Emiéville de sentence rendue à Saint-Sylvain contre lui et le père du curé. « Le 24[e] jour de febvrier 1651, je partis pour aler à Rouen en tesmoignage, requeste de Després, nonobstant les menasses faites par le sieur du Béquet, etc. » — 1658, prêt par Georges, Robert, Charles et Jean dits Le Boucher, éc., s[rs] d'Emiéville, Garsalles, du Hozey et de La Granville, de 100 l., pour avancer aux gens de guerre entrés dans la paroisse pour le quartier d'hiver pour partie de leur subsistance.

E Suppl 1489. - BB 3. (Registre). Grand format. 130 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1643-1709. — Délibérations, etc. — 1643, 8 mars, prise de possession par Charles de Montigny, du bénéfice de Notre-Dame d'Emiéville, après quoi il a contremarqué ce « journal » pour y être enregistrés les consentements, certificats et audiences en la 1[re] partie; en la 2[e], vers le milieu du registre, se trouveront les affaires concernant le trésor. — Délibérations: tailles, sel; comptes des trésoriers, bannies des terres du trésor, pain de charité, déclarations de domicile, etc. — 1649, fonte d'une cloche cassée dans la tour depuis trois ans (délibération non signée). — 1650, 25 sept., assemblée des paroissiens pour élire quelqu'un d'entre eux pour faire les fonctions de trésorier ; s'est présenté le curé Charles de Montigny, qui a déclaré s'offrir de faire lesd. fonctions pour 6 ans, à charge d'entretenir bien et dûment lad. église en couverture volante, vitres et ornements nécessaires à célébrer le divin service, fournir de pain et vin à célébrer la messe et même pour les communiants à Pâques, faire faire le service de custos ou bailler 7 livres par an à celui qui en fera les fonctions, de se rembourser pendant led. temps de tout ce que lui peut être dû par le trésor, savoir de 55 l. t. qui lui ont été adjugées par sentence de l'official de Caen, de tous les frais et dépens qu'il aurait faits pour faire fondre la cloche, etc., parce que, durant led. temps, il aura tout le revenu du trésor, tant en terre qu'en rentes, se montant à 12 livres, et les fruits du cimetière, plus les arrérages dûs, le tout pour le bien et repos de l'église et du public, et pour éviter à plusieurs inconvénients et troubles dans l'église. Lesquels paroissiens étant prêts de signer après lecture faite, s'est présenté Robert Le Boucher, éc., s[r] de Garsalles, dit du Vey, lequel les a empêchés de signer lad. délibération, qui est pour le bien de l'église. — 1661, 12 juin, lecture au prône d'arrêt du Parlement de Rouen portant ordre aux curés et trésoriers des paroisses de pourvoir incessamment à la nourriture et subvention des pauvres ayant demeuré en leurs paroisses avant et depuis deux ans, en présence des seigneurs et personnes notables d'icelles: 27 pauvres (réduits à 16); cotisations de Georges Le Boucher, éc., s[r] d'Emiéville, Robert Le Boucher, éc., s[r] de Garsalles, Charles Le Boucher, éc., s[r] du Hauzé, substitut de l'avocat général à Saint-Sylvain, Jean Le Boucher, éc., s[r] de La Granville, M. de La Court, m[e] des Comptes à Paris. — 1668, nomination de procureur-syndic pour le procès intenté par le s[r] d'Emiéville et le receveur des tailles; 1669, frais dudit syndic qui a vaqué audit procès une année entière, par plusieurs et divers jours jusqu'au nombre de 46, au moyen de quoi il avait obtenu décharge pour la communauté de grandes sommes de deniers qu'on lui demandait, avec dépens, 10 s. par jour, et ses déboursés. — 1672, élection d'un capitaine et autres officiers pour commander aux habitants: choix de Michel Brunet, capitaine, Isaïe Hébert, sergent de bandes, se soumettant « d'augmenter » d'autres officiers, si besoin est; 25 ou 30 hommes dans la paroisse, sains et dispos, mais tous gens de journée, serviteurs à gages, sans compter ceux qui sont fort vieux, les estropiés, sourds et incommodés, qui ne peuvent servir. — 1673, procès intenté par l'abbé de Troarn pour assujettir la communauté à curer la rivière qui fait moudre les moulins de Troarn: nomination de Michel Brunet pour comparaître aux Eaux et Forêts de Caen et déclarer que les habitants n'étant pas bordiers de lad. rivière et ne tenant aucuns héritages sujets auxd. moulins, n'y peuvent être assujettis. — 1674, sur mandement du duc de Roquelaure touchant le service du

Roi pour la défense du royaume, suivant le règlement général par lequel il a ordonné qu'il sera nommé par chaque paroisse un homme par dizaine de feux, la paroisse ayant 25 ou 26 feux, non compris ceux des veuves, désignation de 3 hommes entre lesquels le capitaine en choisira 2. — 1699, 9 avril, mur « basti de plusieurs pierres qui avoient servi à sepulchres ». — 1700, 6 juin, élection de M. d'Emiéville comme procureur et syndic, avec Charles Brunet pour aide, pour répondre à l'assignation à comparaître devant l'Intendant, requête de Jean-Louis de Bouchet de Sourches, abbé de Troarn, concernant la possession des marais et commune de la paroisse. — 1700, 10 juin, nomination pour syndic de la paroisse dudit seigneur, qui a renoncé à se faire taxer aucuns frais que les curiaux, pour lad. affaire, led. abbé ayant disposé de partie du marais et voulant disposer du tout à l'avenir comme de son propre particulier, nonobstant la jouissance qu'ils ont eue de tout temps immémorial, conjointement avec les paroisses du Fresne, Vimont, Bellengreville, Emiéville et Guillerville. — 1709, 20 mars, rôles des pauvres et des possédant biens qui doivent contribuer à leur subsistance, et de leurs facultés pour être taxés, si mieux n'aiment faire des offres raisonnables : M. d'Emiéville, seigneur (1.500 l.), a offert 1 l. 15 s.; M. de Chaumontel avec son fils, procureur du Roi (800 l.), a offert 1 l.; MM. du Hosay, de Banneville, de Caligny, etc.; 9 l. 4 s. par semaine à distribuer à 18 pauvres. — Note d'audience de contrat par Louis de Malbranche, curé du lieu, en 1596. — Audiences concernant: le s^r de Bresville ou Bréville, Georges Le Boucher, éc., s^r d'Emiéville; Jean de Roudes, éc., s^r du Fresne, et Jeanne Le Boucher son épouse; Jean Le Boucher, éc., s^r de La Granville, Charles Le Boucher, éc., s^r du Hauzay, avocat pour le Roi en la vicomté de Saint-Sylvain et Le Thuit; J.-J. du Thon, Claude de Montigny, s^r des Closages, bourgeois de Caen ; Laurent Le Boucher, éc., s^r de Rougemer; Renée Le Boucher, veuve de Gaspard Le Landois, éc., s^r du lieu; Charles Mesnage, éc., s^r de Collandon, fils de Philippe, seigneur (et patron *effacé*) de « Caigny » (biens au village de Collandon, paroisse d'Emiéville) ; Pierre de La Court, chevalier, s^r dud. lieu, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en la chambre des Comptes de Paris; Charles de Boussel, éc., s^r de Maromme; le s^r de Fourmentin; Robert Le Boucher, éc., s^r de Garsalle, vicomte de Saint-Sylvain; Nicolas Bouet, s^r des Fresneaux; M. d'Angerville; Julien de Chaumontel, éc.; Louise Auber, veuve du s^r d'Emiéville, tutrice principale, et Guillaume de Safray, éc., s^r de Cinq-Autels, tuteur actionnaire des mineurs de Georges Le Boucher, éc., s^r d'Emiéville (vente de la Couture du Vey à Emiéville), etc. — Note cancellée de vente par M. de La Cour à M. de Caligny-Gosselin, de sa terre de Manneville, en novembre 1703. — Procès-verbal de mise en possession par Charles de Montigny, aumônier du Roi, curé d'Emiéville, « vices gerens in hac parte domini decani ruralis de Troarno », de Jean Tostain dans la cure « Sancti Frambaldi de Mannevilla », vacante par la résignation de Louis Bouet, du consentement de Catherine Morel, patronne, en présence de Guillaume de Loucelles, curé de Banneville, Charles Fourmentin, curé de Lirose, Fautra, curé de Sannerville, Pierre Bertot, s^r des Carreaux, etc. (1660). — 1643, 15 mars, nomination du curé Charles de Montigny comme trésorier, avec Zacharie Le Normand, à quoi il consentit, et, afin de se bien acquitter de lad. charge, il alloua à repaver la nef à Fleury Brecin, m^e maçon de la paroisse du Poirier, moyennant 110 s. de l' « astre » et 1 pot de cidre par jour, pour ce 50 livres ; à Raquidel, curé de Guillerville, remboursement de 8 l. 10 s. pour le passement et dentelle d'argent qui est sur le devant d'autel et pavillon de velours; 1 graduel à l'usage de Rome, 10 l.; 1 missel à l'usage de Bayeux de la nouvelle réforme, 10 l. etc. — Journal du curé qui commence en 1651. — 1651, réparations du presbytère par Jean Philippe, m^e maçon, de Sannerville, « led. Jean Philippe, à raison de 12 solz par jour, son filz pareille somme, les trois massons chacun dix solz et le manœuvre six solz. » — 1652, 10 fév., orge, 32 s. le boisseau. — « Cy commence la dépense faite pour l'église, payé et avancée par le s^r curé »: 1655, acheté à la foire royale de la futaine à fleurs et autres choses nécessaires pour faire un dais ou « poesle » sur l'autel, 17 livres. La même année, fait faire un tableau, des gradins et un tabernacle, 192 l., acheté un soleil pour porter le Saint Sacrement, 8 l.; 1656, un ciboire, 8 l., un missel romain, 3 l. 10 s. — 1657, réparations des murailles du cimetière; une porte neuve à taille de carreau avec deux ventailles de bois en menuiserie, 45 l. — 1660, a été démoli un gable qui était au milieu de l'église, faisant la séparation du « chanchel » dans la nef, lequel était prêt à tomber, et, après la démolition, a été mise une ferme de

bois en la place d'icelui, avec un colombage contrelaté, et a été fait « plancher » la moitié de la nef. En la même année 1660 a été fait faire le balustre qui ferme le chœur avec les bancs neufs des deux côtés, fait raccommoder les images, etc. — 1661, une chasuble de camelot vert avec un voile de satin, 14 l. — 1662, une chaire à prêcher, un balustre et un pupitre, 80 l.; la même année, fait faire une augmentation au tabernacle avec 4 anges dorés, 50 l. — 1663, ont été fait faire deux portiques avec deux grands tableaux dessus et deux autres petits tableaux, 204 l. — 1664, ont été fait faire six chandeliers et 2 anges, le tout doré d'or bruni, 65 l.; un devant d'autel de cuir doré, 10 l. — 1670, une chappe de toile d'argent en broderie, 100 l. — 1672, un missel, 13 l. — 1674, un « nappel » avec de la dentelle pour le grand autel, 5 l. — 1679, Perin est venu pour faire les fonctions curiale en qualité de vicaire, aux gages de 50 l. t. par an et sa nourriture, à la réserve des messes de dévotion qu'il célébrera, ainsi que les rétributions des écoliers qu'il enseignera : en marge, note portant qu'il n'avait demandé que 40 livres et que le curé lui donnera 50, s'il s'acquitte bien de ses promesses. — 1679, à son valet, 10 l. pour un quartier de gages. — 1681, 6 janv., « j'ay presté à Monsieur Perin, cy devant mon vicaire, 21 sols en six petites pièces, et le mesme jour led. s^r Perin a déclaré devant Jean Lamy [et Nicolas Brunet, *en interligne*], l'un des habitantz d'Emiéville, qu'il se recognoist incapable d'aucune charge d'âmes et protesté de n'en jamais prendre, (signé) : J. Lamy. » — 1681, valet : 30 l. par an. — 1681, 1er fév., Porée est venu ici pour les messes du Rosaire aux gages de 30 l. par an. Comptes avec Mlle de Chaumontel, Mlle de La Granville, M. de La Motte. — 1682, Le Bouteiller, vicaire, aux gages de 60 l. par an, avec ce qui proviendra du dedans de l'église, à la réserve du jour de la Nativité de la Vierge et de la Toussaint. — De l'autre côté du registre : mémoire ou état de ce qui est dû à M. de Montigny, curé (1661) ; notes de comptabilité, examen de compte de trésoriers, terres du trésor et des obits. — Convocation annexée : « Vous vous arresterés, issue de messe, pour la fonte de la cloche et autres choses en conséquence. »

E Suppl. 1490. — BB 4. — (Cahier). — Moyen format. 16 feuillets, papier.

1719-1728. — Délibérations, etc. — 1719, 19 mars et autres dimanches précédents, Jean Morice, trésorier en charge, a reçu plusieurs comptes et passé plusieurs certificats de décharge, et a fait refus de prendre le présent registre pour en faire état, quoiqu'il ait été fait signer pour cette fin par le juge et pour éviter les feuilles volantes qui ont causé le dérèglement de la fabrique, pour le peu de revenu qui y doit être, et cependant led. Morice convient qu'il y est beaucoup dû ; 16 avril, de la réquisition de Jean Morice, publication et déclaration par le curé aux paroissiens, qu'ils aient à élire un trésorier en son lieu et place, et, pour l'absence de M. d'Emiéville, led. Morice et les paroissiens n'ont voulu faire aucune délibération. — 1726, distribution en pain de 8 boisseaux de froment pour 2 années de la rente que fait M. de Frénouville à la charité de l'église, de 6 boisseaux de froment, mesure ancienne d'Argences, revenant à 4 selon la mesure actuelle : il en sera distribué une livre à chaque communiant et le surplus aux pauvres de la paroisse, sur rôle arrêté par le curé, en présence de M. d'Emiéville et du chevalier du Hosey. — 1726, fonte des deux cloches par Guillaume Chauchard, fondeur de cloches, de la paroisse de Brevans, en Lorraine, proche Chaumont-en-Bassigny. — 2 actes de baptêmes, 2 mariages, 1 sépulture : 1728, 12 oct., mariage, par François Le Moine, curé d'Emiéville, de François Le Chevalier, éc., s^r du Fresne, fils de feu Jacques Le Chevalier, éc., s^r de Brieux, et de Geneviève Ruel, de Bures, avec Marie-Ursule de Chaumontel, fille d'André, éc., et de feu Ursule du Gatelier, en présence d'Antoine de Cheux, éc., s^r de Banneville, Jacques Le Chevalier, éc., s^r des Londes, etc. ; 31 nov., baptême de Françoise-Barbe-Jeanne, fille de Jean-André Le Boucher, éc., et de Marie-Françoise de Tollemer.

E Suppl. 1491. — CC 1. — (Cahier) — Moyen format. 14 feuillets, papier.

1782-1783. — Rôle des taille, capitation et autres impositions pour 1783. Exempts : le curé, Le Boucher, éc., la dame Le Boucher d'Emiéville, la veuve de Le Boucher, éc., s^r du Buisson.

E Suppl. 1492. — GG 1. — (Registre). — Petit format. 70 feuillets, papier.

1607-1653. — Bapt., mar., inh., etc. — Marin Le Grix, curé. (Registre lui ayant servi à Tassilly, puis à Emiéville). — 1611, 20 déc., parr., Jacques de Sainte-Marie. — 1612, 7 oct.,

mariage de Germain Peschet et de Jeanne Jean, en présence d'Anne Bénard, femme de Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville. — 1613, 14 fév., bapt. de Marthe, fille d'Anne Le Boucher, sr de Rougemer, et de Françoise Le Sueur; marr.: Marthe Nouel, veuve de Frémont Bénard, sr de Petit Fort; parr.: Gilles de Nollent, sr de Frénouville. — 1617, 11 août, parr., Jacques Le Boucher, sr de Touchet, avocat du Roi en la vicomté de Saint-Sylvain. — 1625, 27 avril, bapt. de Charles, fils dudit Jacques Le Boucher et de Renée de La Haye; parr.: Charles de La Fresnée, sr de Cramesnil ; 25 mai, bapt. de Renée, fille de (*blanc*), sr de « Bissire », et de Jeanne Le Boucher. — 1628, 13 juill., de Jacques Le Boucher, fils desdits Jacques et de La Haye. — 1630, 25 déc., décès de Guillaume Le Boucher, sr de Rougemer. — 1631, 1er mai, marr., Marguerite Brasard, veuve de Guillaume Le Boucher, sr de Rougemer. — 1631, 28 sept., bapt. de Renée, fille de feu Guillaume Le Boucher, sr de Rougemer, et de Marguerite Brasard; parr.: Charles Le Sueur, sr de Saint-Pierre. — 1633, 17 nov., bapt. de Laurent Le Boucher, fils desdits Jacques et de La Haye. — 1634, 25 mars, décès dud. Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville, avocat du Roi en la vicomté de Saint-Sylvain. — 1635, 11 sept., Jacques Jeanne, né du fait et engendrement de Jean Le Boucher, sr de Bréville, et de Jeanne Bouet, baptisé à la requête dud. Le Boucher comme né par bâtardise. — 1638, 27 oct., décès de Françoise Le Sueur, veuve d'Anne Le Boucher, sr de Rougemer. — 1642, 8 mars, bapt. de Charlotte Germain; parr.: Robert Le Boucher, sr du Vé. — Les actes de catholicité s'arrêtent à 1642. — Audiences de contrats concernant: Jean Le Boucher, sr de Bréville, avocat du Roi en la vicomté de Saint-Sylvain et Le Thuit (1636-1640). — Quittances de Jean Le Boucher au curé Marin Le Grix (1631). — De l'autre côté du registre: mémoire de dépenses pour l'église en 1609 et 1610: vitres, vin de Pâques ; « mémoire des messes que j'ay promis dire pour la devoction des pelerins et pelerines de Nostre-Dame de La Mere pour l'an six centz traize »; délibérations du commun de la paroisse de Tassilly (1609-1610), devant Morin Le Gris, curé dud. lieu; lectures de contrats à Tassilly (1611); quittance à Marin Le Grix, curé d'Emiéville (1612); notes diverses de comptabilité, froment provenant de la dime d'Emiéville en l' « aoustage » (1650), etc.

E Suppl. 1493 — GG 2. — (Registre). — Moyen format. 90 feuillets, papier.

1611-1634. — Bapt., mar., inh., délibérations du commun, etc. — Marin Le Grix, curé. — 1612, 7 oct., mar. de Germain Peschet et de Jeanne Jean, en présence d'Anne Bénard, femme de Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville. — 1613, 27 janv., bapt. d'Anne Rouxel; marr.: Marthe Noël, veuve de Frémont Bénard, sr de Fort. — 1615, 2 janv.; marr.: Charlotte de Boucel, fille de M. de Banneville-Boucel. — 1616, 24 mai; parr.: Guillaume Raulle, curé de Lirose. — 1618, 20 fév., mariage de Jacques Le Boucher, sr de Touchet, et de Renée de La Haye, fille de Guillaume, sr de Coulonces. — 1619, 15 fév., bapt. d'Anne, fille dud. Jacques Le Boucher, sr de Touchet, avocat du Roi en la vicomté de Saint-Sylvain, et de Renée de La Haye; parr.: Georges de Brucourt, sr du lieu. — 1620, 17 mai, baptême de Georges Le Boucher, fils des mêmes. — 1624, 28 janv., bapt. de Robert, fils desd. Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville, et de Renée de La Haie; parr.: Robert Le Bourgeois, sr de Tournay.— 1625, 8 janv., décès d'Anne Bénard, veuve de Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville, inh. au chanceau de l'église, près de la tombe de Jean Le Boucher, père dud. Jacques, sr du lieu. — 1626, 21 juin, baptême de Zacharie Le Normand; parr.: Gilles Le Taillandier, curé de Guillerville. — Les actes de catholicité s'arrêtent à 1625, sauf ceux insérés aux délibérations, notamment en 1627. — Audiences de contrats concernant: Pierre Morel, sr de Garcelles et de Manneville, Thomas Larcher, sr de Courperron (1616); Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville, Anne Le Boucher, sr de Rougemer, Guillaume Graindorge, sr de Fresné Saint-Gabriel; le sr de Clinchant; Thomas Larcher, sr de Courperron; Guillaume Noël Bénard, sr de Fort; Jacques Le Boucher, sr de Bréville, etc. — Délibérations (les premiers feuillets lacérés) : bannies du pain de la charité, taille, sel, procès, etc. — 1622, 9 janv., lecture, au prône, de mandement de l'Election de Caen ; le 16, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont pas connaissance qu'il y ait aucuns domaines ni francfiefs ni nouveaux acquêts, que les fiefs sont appelés, l'un le fief des Douchet, l'autre le fief de Bréville, que possèdent Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville, avocat du Roi en la vicomté de Saint-Sylvain, et Jean Le Boucher, sr de Bréville, par la mort de Jacques, leur père, décédé depuis un an, lesquels

fiefs relèvent du comté de Montgommery ; terres possédées par Françoise Le Sieur, veuve d'Anne Le Boucher, sr de Rougemer, Philippe « Mainaige », sr de Cagny, Guillaume Graindorge, bourgeois de Caen et sr de Fresnay, les malades de Cagny, le trésor d'Emiéville, etc. — 1623, 29 oct., sur mandement de l'Election, déclaration qu'il n'y a qu'un hameau, celui de la Granville, et trois fiefs nobles appartenant à Jacques Le Boucher, sr d'Emiéville, avocat du Roi à Saint-Sylvain, et à Jean Le Boucher, sr de Bréville, frères; droit de quatrième de la paroisse; 24 hommes tenant feu et lieu en lad. paroisse, en laquelle la plupart ne possèdent aucun héritage. — 1623, 3 déc., état des possédant biens de la paroisse, etc.

E Suppl. 1494. — GG 3. — (Registre). — Moyen format. 85 feuillets, papier.

1643-1687. — Bapt., mar., inh. — Charles de Montigny, Guillaume Le Breton, curés. — « L'an de grâce 1643, le dimenche 8e jour de mars, moy, Charles Demontigny, prestre, ay, au nom de Dieu, pris possession du bénéfice Nostre-Dame d'Esmiéville, sans aucune opposition. » — 1646, 13 fév., décès, le 14, inhumation, dans l'église, de Jean Le Boucher, écuyer, sr de Bréville. — 1651, 23 janv., inh., dans l'église, de Françoise Picot, épouse de Charles Le Boucher, éc., sr du Hauset, avocat du Roi au siège de Saint-Sylvain; 24 oct., naissance, bapt., et, le 21 nov., cérémonies du bapt. de Charlotte, fille de Jean Le Boucher, éc., sr de La Granville, et de Françoise Varin; marr.: Perrette Dupré; parr.: Charles Le Boucher, éc., sr du Hozey, conseiller et avocat du Roi à Saint-Sylvain. — 1653, 11 janv., bapt. de J.-B., fils desd. Jean Le Boucher et Françoise Varin; parr.: J.-B. Varin, sr du Parc; marr.: la dlle de Rougemer, led. enfant inhumé le lendemain; 8 juin, bapt. de Marguerite, fille dud. Charles Le Boucher, éc., sr du Hosay, et de Marguerite Le Sueur; marr.: Marguerite de La Palut, veuve de Pierre Le Sens, éc., sr de « Beusval » ; parr.: Eustache Onfroy, éc., sr de Plainemare; 22 juill., mariage de Georges Le Boucher, éc., sr et patron honoraire d'Emiéville, et de Louise Auber, fille de feu Pierre Auber, éc., sr de Valency et du Fossé, en l'église d'Amayé-sur-Orne, présents : Jean Le Sens, éc., sr du Mesnil, Olivier du Maillot, éc., sr du Maillot, Jacques du Maillot, éc., sr de Tracy. — 1654, 23 avril, bapt. de Jacques, fils desd. Jean Le Boucher et Françoise Varin; parr.: Jacques de Courcy, éc., sr de Vieux-Fumé; marr.: Marguerite Varin, femme du sr de Guillerville ; 25 mai, bapt. de Georges, fils desd. Charles Le Boucher et de Marguerite Le Sueur ; parr. : Georges Le Sueur, éc., sr de La Fresnée; marr.: Renée Le Boucher, veuve du sr du Landois; 1er sept., bapt. de Renée, fille de Georges Le Boucher, éc., sr et patron d'Emiéville, et de Louise Auber; marr.: Renée de La Haye; parr. : Laurent Le Boucher, sr de Rougemer. — 1655, 6 sept., cérémonies du bapt. de trois enfants dud. Charles Le Boucher, sr du Hosay, et de feu Françoise Picot, ci-devant baptisés à Bretteville-le-Rabet : Georges, né le 24 janv. 1649; parr.: Georges Le Boucher, éc., sr d'Emiéville; marr.: Jeanne de Basly, femme du sr de La Fredelle; Joseph, né le 5 janv. 1650; parr.: Robert Le Boucher, éc., sr de Garsalle, vicomte de Saint-Sylvain; marr.: Suzanne d'Eschalon, femme du sr de Rougemer; Laurent, né le 12 janv. 1651; parr.: Laurent Le Boucher, éc., sr de Rougemer; marr.: Marguerite Le Boucher, fille du sr de La Granville. Le même jour, bapt. de Renée, fille dud. Charles Le Boucher et de Marguerite Le Sueur; marr. : Renée de La Haye, femme du feu sieur d'Emiéville; parr.: Jacques de Brécourt, éc., sr du lieu; 28 oct., bapt. de Françoise, fille desd. Georges Le Boucher et Louise Auber; marr.: Louise de Sarcilly; parr.: François de Cairon, éc., sr de La Pigacière. — 1659, 26 mai, mar. de Jean Brazard, éc., sr des Fresnes et de Couvert, et de Marguerite Le Boucher, fille dud. Jean Le Boucher, sr de La Granville. — 1661, 6 avril, inh., dans la nef, d'Anne de Bures, femme de Robert Le Boucher, éc., sr de Garsalles, vicomte de Saint-Sylvain. — 1662, 14 oct., bapt. de Jean, fils desd. Georges Le Boucher et Louise Auber ; parr. : Jean Le Sens, éc., sr du Mesnil; marr.: Marguerite Le Boucher, fille du sr du Hauzé; 10 déc., mariage à Cristot, de Jean Le Boucher, éc., sr de La Granville et d'Anne Duverne, après publication faite le 8 à Emiéville, sur dispense ; 15 déc., inh., dans l'église, de Jacques Le Boucher, fils unique du sr de La Granville. — 1663, 15 avril, mariage de Robert Le Boucher, éc., sr de Garsalles, vicomte de Saint-Sylvain, et de Marie Du Moutier, veuve du sr de La Caine, de la paroisse de Saint-Jean de Caen. — 1667, 22 nov., mariage d'Etienne de Nolent, éc., sr de Harcourt, de la paroisse de Frénouville, et de Charlotte Le Boucher. — 1669, 14 juill., décès, le lendemain, inh., dans la nef, de Jean Le Bou-

cher, éc., s[r] de La Granville. — 1670, 16 janv., testament et mort de Jean Guillebert. — 1672, 16 mars, bapt. d'André, fils de Julien de Chaumontel, éc., et de Marguerite Le Boucher; parr.: André Du Verné, éc., s[r] du lieu; marr.: Marguerite Le Boucher; 9 avril, inh., dans la nef, de Marguerite Le Sueur, femme de M. du Hauzé, avocat du Roi à Saint-Sylvain; 13 avril, inh., dans l'église, de Robert Le Boucher, éc., s[r] de Garsalle, vicomte de Saint-Sylvain, en présence de Jacques Le Roy, curé de Manneville, et Pierre Le Roy, curé de Guillerville. — 1673, 13 fév., mar. de Guillaume de Safré, éc., s[r] de Cinq-Autels, et de Marguerite Le Boucher, fille aînée de Charles; 17 juill., mar. de Pierre Cudebert, éc., s[r] de La Noë, de la paroisse de Tracy-sur-Mer, et de Renée Le Boucher, fille du s[r] du Hauzé; 3 août, bapt. de Charles, fils desd. Julien de Chaumontel et Marguerite Le Boucher; parr.: Pierre-Louis de Chaumontel, éc., s[r] du Taillis; marr.: Charlotte Le Boucher, femme du s[r] de Harcourt. — 1675, 29 avril, inh. de Claude de Montigny, chirurgien, de Caen. — 1676, 25 sept., inh., dans l'église, de Marguerite Le Boucher, femme du s[r] de Chaumontel; 11 oct., inh. de Charles de Chaumontel, fils dud. Julien. — 1677, 11 oct., mar. de Guillaume de Bauches, éc., s[r] de Colombelles, et de Marie-Marguerite Le Boucher, fille du s[r] du Hauzé, présent: Gedéon Le Sens, éc., curé de Périers, doyen de Douvre. — 1679, 30 oct., mar. de Nicolas de La Mote, éc., sieur du lieu et du Pray, de la paroisse de Chouain, et de Marguerite Le Boucher, fille du s[r] de La Granville. — 1681, 11 janv., décès de Charles Le Boucher, éc., s[r] du Hauzé. — 1682, 9 sept., décès de Charles de Montigny, curé, âgé de 73 ans, inh. par Robert Vérel, docteur en théologie, présents: Jacques Le Roy et Pierre Bonnois, curés de Manneville et du Mesnil-Frémentel. — 1683, 6 mars, inh., dans le chœur, de Renée de La Haye, veuve de Jacques Le Boucher, éc., s[r] d'Emiéville, âgée de 86 ans. — 1685, 9 fév., décès de Georges Le Boucher, éc., s[r] du Homme. — 1686, 15 janv., bapt. de Louis-Germain, fils de Laurent Le Boucher, éc., s[r] du Hausé, et de Barbe-Jeanne-Hélye André; parr.: Germain André, éc., s[r] de Saint-André; marr.: Louise Auber, dame d'Emiéville; 11 août, inh., dans le chœur, de Georges Le Boucher, éc., sgr. et patron honoraire de la paroisse, âgé de 66 ans. — 1687, 19 fév., bapt. de Pierre, fils desd. Laurent Le Boucher et Barbe-Jeanne-Hélye Andrey; parr.: Pierre Andrey, curé de Saint-Nicolas de Caen; marr.: Catherine Hébert.

E Suppl. 1495. — GG 4. — (Cahiers).
Petit et moyen format. 93 feuillets, papier

1668-1686. — Minutes de partie du précédent.

E Suppl. 1496. — GG 5. — (Cahiers). — Moyen format.
109 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1686-1735. — Bapt., mar., inh. — Guillaume Le Breton, Enguerrand Bertot, François Le Moine, curés. — 1688, 3 fév., bapt. de Gilles, fils de Nicolas de La Motte, éc., et de Marguerite Le Boucher; parr.: Gilles de La Motte, éc.; marr. : Marie de La Motte, frère et sœur du père; 22 août, inh., dans le chœur, de Georges-Louis Le Boucher, éc., s[r] d'Emiéville, âgé de 18 ans 7 mois. — 1689, 10 nov., bapt. de Jean-François de La Motte, fils desd. Nicolas et Marguerite Le Boucher; 22 déc., bapt. de Jean-André, fils de Laurent Le Boucher, éc., s[r] du Hauzay, et de Barbe-Jeanne-Hélie André; parr.: Jean-Hélie André, curé de Ryes, doyen de Creully et syndic du clergé de Bayeux; marr.: Suzanne Le Boucher. — 1691, 7 août, inh., dans la nef, d'Alexandre de Saffrey, fils de Guillaume, éc., s[r] de Cinq-Autels, âgé d'un mois. — 1692, 23 mars, bapt. de Laurent, fils desd. Nicolas de La Motte et Marguerite Le Boucher; parr.: Laurent Le Boucher, s[r] du Hauzey; marr.: Anne-Charlotte de La Motte. — 1693, 18 fév., inh., dans la nef, d'Anne de Verney, veuve de Jean Le Boucher, éc., s[r] de La Granville, âgée de 69 ans. — 1694, 17 fév., mar. de Pierre-Louis de Vernay, éc., de la paroisse de Christot, et de Françoise Le Boucher, fille de feu Georges Le Boucher, sgr. et patron d'Emiéville ; présents: J.-J. de Vernay, curé de La Boulouze, Eléazar de Chaumontel, curé de Bény, Joachim de Vernay, éc., s[r] de Cayer, André de Chaumontel, éc., Louise Auber, veuve de Georges Le Boucher, Charles Le Boucher, sgr. et patron d'Emiéville, Guillaume de Saffrey, éc., s[r] de Cinq-Autels, etc.; 5 déc., bapt. de Nicolas, fils desd. Nicolas de La Motte et Marguerite Le Boucher; parr.: Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron d'Emiéville; marr.: Catherine Le Boucher, sa sœur. — 1696, 23 janv., inh., devant les fonts baptismaux, de Guillaume Le Breton, curé, par Thomas Laumosnier, curé de Cagny, doyen de Troarn, en présence d'Antoine Halley, c. de Vieux-Fumé, Pierre Massieu, c. de Guillerville. — 1708, 5 janv., inh., dans l'an-

cienne chapelle de la Vierge, de Barbe-Jeanne-Hélye André, femme de M. du Hosey; 23 juin, inh., dans l'église, de Marie Le Coq, femme de M. de Chaumontel, âgée de 75 ans. — 1715, 3 sept., inh. de Laurent Le Boucher, éc., s^r du Hosay, âgé de 65 ans. — 1718, 20 juill., mar. de Pierre Bénard, éc., s^r de Guillerville, et de Françoise de Bernard, veuve de Charles Le Boucher, éc., s^r de Soulaville, en présence de dom Joseph Le Paulmier, prieur de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, etc. — 1719, 9 fév., bapt. de Marie-Anne-Emilie-Ursule, fille d'André de Chaumontel, procureur du Roi à Saint-Sylvain, et de Marguerite-Françoise de Pierrepont; marr.: Marie-Ursule de Chaumontel; parr. : J.-B. de Pierrepont, pr., écuyer. — 1720, 12 déc., bapt. de Louis-André-Hubert, fils des précédents; marr.: Madeleine Hue de Pierrepont; parr.: Louis-Augustin de Pierrepont, son fils. — 1721, 11 fév., inh., dans le chœur, de Louise Auber, veuve de Georges Le Boucher, sgr. et patron du lieu. — 1723, 28 oct., bénédiction, par Gabriel-Charles Buffard, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale de Bayeux et official de Caen (note en marge: « Ledit Buffard a été exilé par lettre de cachet, en l'année 1726, à cause du mauvais conseil qu'il donnoit continuellement à Mgr François-Armand de Lorraine, évêque de Bayeux, qui étoit fort attaché à sa personne, et qui ne se conduisoit presque que par luy, ce qui a été cause qu'il a donné dans de grands travers, et ce qui a enfin procuré l'exil audit Buffard ») d'une cloche nommée Françoise-Charlotte, par Abraham-Charles-Claude Le Boucher, éc., s^r d'Escoville, et Marie-Françoise-Elisabeth Simon de Grandchamp; présents: Geslin, professeur en l'Université de Caen, Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron d'Emiéville, etc. — 1724, 26 avril, inh., sous le « lectrin », d'Enguerrand Bertot, curé, âgé de 60 ans, par Guesdon, doyen, curé d'Hérouvillette; présents : François Sicot, curé de Frénouville, Laumônier, curé de Cagny, etc. — 1727, 29 mars, bapt. de Louis-François, fils d'Henri de Bauche, éc., s^r de Colombelle, et de Marguerite-Philippine-Ursule Blanvillain ; parr.: Louis Le Boucher, éc., s^r du Hosey; marr.: Françoise Le Boucher, sa sœur; 22 avril, mariage de François de Cuverville, chevalier, sgr. d'Auzouville, de lad. paroisse d'Auzouville, diocèse de Rouen, âgé de 50 ans, fils d'Antoine de Cuverville, chevalier, sgr. de Sainte-Colombe, et de Louise Le Boucher, âgée de 20 ans, fille dud. Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron honoraire d'Emiéville, et d'Elisabeth de Rouen de Bermonville; présent, Félix de Rouen, chevalier, s^r de Bermonville. — 1728, 15 mai, inh. de Louis Thion, maître chirurgien, de Troarn. — 1728, 12 oct., mariage de François Le Chevalier, éc., s^r du Fresne, fils de feu Jacques Le Chevalier, éc., s^r de Brieux, et de Geneviève Ruel, de la paroisse de Bures, et de Marie-Ursule de Chaumontel, fille d'André de Chaumontel, éc., et de feu Ursule Du Gatelier; présents : Antoine de Cheux, éc., s^r de Banneville, Jacques Le Chevalier, éc., s^r des Londes, Louis de Pierrepont, éc., Madeleine Hue de Pierrepont, Françoise de Pierrepont de Chaumontel, Anne-Henriette Le Chevalier, Françoise Flaux, veuve de Pierre Le Chevalier, éc., Geneviève Le Chevalier, etc. — 1728, 31 (*sic*) nov., bapt. de Françoise-Barbe-Jeanne, fille de Jean-André Le Boucher, éc., et de Marie-Françoise de Tolmer; marr.: Françoise Le Boucher; parr.: Jean-François de Tolmer, éc. — 1730, 22 juill., bapt. de Louis-Laurent, fils des précédents; parr.: Germain Le Boucher, éc., s^r de La Fredelle; marr.: Marie-Anne Oignon, veuve de M. Du Chastel de Tolmer. — Sur la couverture du dernier cahier, placard d'invitation « au service de Monsieur Colmiche, qui se fera mercredy 17 novembre 1728, sur les 10 heures du matin, en l'église St Jean sa paroisse et lieu de sa sépulture, où Messieurs et dames se trouveront s'il leur plaist. » — Notes d'élections de trésoriers, comptes-rendus de leurs gestions de 1696 à 1704; bannies des biens de la fabrique, délibérations concernant les affaires administratives et financières ; élection de custos, bannies. — 1710, 9 fév., rôle de ceux qui ont besoin d'assistance à cause de leurs âge et infirmités et des sommes que doivent contribuer les particuliers possédant biens et héritages en cette paroisse, eu égard aux deux tiers du fonds qu'ils y possèdent: Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron, Julien de Chaumontel, Laurent Le Boucher, Henri Le Boucher, Nicolas de La Motte, éc., Mme de Soublaville, M. de Banneville, de Caligny, sgr. de Manneville, Charles de Montigny, bourgeois, etc. — « Le 16 febvrier, issue de la messe ....., M. d'Emiéville, à son ordinaire, a procédé à la cottisation des pauvres, présence des parroissiens, qui ont refusé signer le présent, et le sieur d'Emiéville et Charles Brunet sont saisis des rolles et distributions faites par eux, qu'ils ont changés selon leur volonté. »

E Suppl. 1497. — II 1. — (Liasse). — 1 pièce, papier.

1667-1668. — Deux feuillets de copies d'actes concernant Marie Le Noble, veuve de Jacques de Baussain, éc., s[r] du lieu, Madeleine Mahéas, sa mère, etc.; biens à Hamars. — Mandement de Guillaume de Malfilâtre, s[r] de Fontaine, licencié aux lois, bailli vicomtal de la haute justice de Thury.

ESCOVILLE.

E Suppl. 1498. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. 48 feuillets.

1602-1644. — Bapt. et inh. — Inh. : 1602 et 1 acte de 1606 (fol. 1) ; bapt. : 1602 à fév. 1620 et mars 1637 à sept. 1644. — Paroisse Saint-Laurent. — Curé: Nicolas Du Val + 1644; desservant: François Le Vigneur, 1644. — Inh.: 1602, 25 août, de Catherine Vippart, femme de François Le Vallois, s[r] d'Escoville et de Beauvoisian; 29 août, « de feu de bonne mémoire noble homme François Le Vallois, s[r] d'Escoville et du Beauvoisien. » — 1606, 17 janv., de Marguerite Hazard, v[e] de Guill. Amellain, « au cimetière, devant la porte du chancel. » — Baptêmes: 15 mai 1603, de Marguerite Jollain, fille de Jehan; parr.: Mathieu Séguin; « ses maraines »: Gabrielle Chambellan et Marguerite Michel. — 9 août 1604, « a esté apporté à baptiser ung enfant femelle par la v[e] François Cassigneur, obstetrisse, laquelle enfant a esté produite sur terre hors le s[t] mariage par Jehanne Godeffroy,.... et luy a esté par moy curé dud. lieu conféré le S[t] Sacrement à la prière et requeste de hon. homme Jehan Thénoult, serviteur du s[r] d'Escoville, qui a recongneu ladicte enfant luy appartenir et estre de son propre faict. » — 21 mars 1605, « a esté apporté à baptiser ung enfant femelle par Jeanne Lomosnier, femme de Jehan Jollain, laquelle enfant elle a dict luy avoir esté baillé à nourrir et allaicter par une certaine femme de la ville de Caen, le parrain, hon. homme Pierre Dutoit, bourgeois de Caen, demeurant à S[t] Ouen, Marguerite, femme de Jacques de la Lande et Regnée, fille de Jacques Gilles, lesquels ont attesté lad. enfant appartenir à Zacharie Tyson, de S[t] Pierre de Caen »; l'enfant nommée « Regnée. » — 31 juill. 1606, de Guillaume Thénoult, fils de Jean et de dam[lle] Gabrielle Chambellan; parr.: noble homme Guillaume de Vastier et Bastien Duchesne; marr.: Susanne Le Rouge, fille de Bertrand. — 9 déc. 1607, de Marguerite Le Ber, fille de Jacques; marr.: dam[lle] Le Vallois. — 14 fév. 1608, de Robert Thénoult, fils de Jean et de Gabrielle Chambellan : « ses parrains »: Nicolas Du Val, pr., curé d'Escoville, et Le Valloys, s[r] d'Escoville ; marr.: Magdeleine Chambellan, femme de Pierre Basire, s[r] du Mesnil. — 31 janv. 1611, de Gabrielle Mézaizé, fille de Jacques; marr.: Gabrielle Chambellan; 6 mars, de Marguerite Thénoult, fille de Jean Thénoult et de lad. Chambellan; marr.: Marguerite du Chapellet; parr.: Robert Boniface. — 21 juin 1612, de Daniel Marie, fils de Jacques; marr.: Charlotte de Boyvin; parr.: Mathieu Séguin. — 11 juill. 1613, de Loys de Valloys, éc., fils de Robert de Valloys, sgr. d'Escoville et de Beauvoisien, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de « noble et vertueuse dame Magdaleine de Boyvin », né le 12 février; parr.: Jean de Varinière, sgr. de La Potterye et de « Cabour », gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, « cons[er] dud. seigneur en ses Conseils d'Estat et privé et guydon de sa compaignye d'hommes d'armes » ; marr.: « noble et vertueuse damoyselle, dam[lle] Gabrielle de Valloys, femme et espouse de noble homme Pierre Voysin, sgr. de Guerville et de La Haye, notaire et secrétaire du Roy en sa Chancellerie et Maison de France, cons[er] dud. seigneur et premier eschevin de la ville de Rouen. » — 19 août 1614, « Marguerite Poignon, fille de Guill. Poignon et de Fabienne Grandouet, ayant esté née, constant les fiançailles desd. Guill. et Fabienne, a esté baptisée à la requête desd. parties et tenue sur les s[ts] fonds baptismaux de lad. église par Fabienne Morel, femme de Richard Paigny, et Fleury Aupoix, de lad. parr., à ce convoqués par led. Poignon. Lad. enfant apportée à l'église lors des espousailles de ses père et mère et posée soubz la touaille le jeudi vingt-cinq[e] jour de septembre. » — 21 décembre 1614, de Loys Séguin, fils de Mathieu; parr.: Loys de Valloys, « assisté de noble seigneur M. d'Ecoville, son père, et de damoyselle Catherine de Boyvin, dam[lle] du Boisguilbert. » — 12 mars 1615, de Marguerite de Valloys, fille de Robert Valloys et de Magdeleine de Boyvin; marr.: « noble et vertueuse dame Françoise (*blanc*), f[e] et espouse de noble seigneur (*blanc*), s[r] de Sallenelles »; parr.: « Guillaume Gallodé, sgr. de Chambrullé et abbé commandataire de l'abbaye d'Ardeyne. » — 15 nov. 1615, de Magdeleine Amellant, fille de Jacques; marr.: Magdeleine de Boyvin ; parr. : Guill. Arnault, s[r] de Lompré. — 12

mai 1616, de Sanson Colette, fils de Robert, par Pierre Hallot, pr.; parr.: Nicolas Du Val, c. du lieu. — 25 mai 1617, Loys de Valloys, parr. de Jean-Louys Thénoult, fils de Jean et de Magdeleine Chambellan; 8 .?., de Gaspar Angot, fils de Gaspar, par Pierre Hallot; parr.: Nicolas Du Val, pr. — 7 janv. 1618, de Robert Séguin, fils de Mathieu; parr.: Robert de Vallois; marr.: Gabrielle Chambellan. — 1619 : « paroisse Sainct Laurent et Sainct Samson d'Escoville »; 2 fév., bapt. de Magdeleine Septant, fille de Mathieu; marr.: Magdeleine de Valloys, fille du s^r d'Escoville; parr. : Geffroy Du Val; 17 fév., de François de Valloys, fils de Robert; parr.: Jacques Boyvin; marr.: Catherine de Boyvin, dame de La Cour-Bonnet. — 16 fév. 1620, bapt. de Magdeleine Thénoult, fille de Thénoult, sergent royal en la serg^ie d'Escoville, et de Gabrielle Chambellan; parr.: Geoffroy du Val; marr.: Magdaleine de Boyvin. — Lacune : fév. 1620 à sept. 1636. Fol. 31: 26 sept. 1636, bapt. de Louis Le Compte. — 20 mars 1637, de Louys de La Pryce, fils de Louys et de Marguerite-Simonne Chrétien, par Nicolas du Val, c. d'Escoville, doyen de Troarn; parr.: Louis de Valloys, chev., sgr. d'Escoville et capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances; marr.: « Léonor » Gosselin, femme de François de Valloys, sgr. du Boisguilbert. — Les fol. 32 et 33 sont formés par une lettre de Fleury Noël, curé de Giberville, pliée en deux et portant sur les parties en blanc des actes de 1637 et 1638, sur deux colonnes: « Monsieur, Je vous prie de Nous faire l'honneur de vous resouvenir du Jubillé de Giberville, et recommander à vostre messe de visiter l'église de Giberville le jour de Pentecoste prochain pour le Jubillé qui est octreié par Nostre Saint Père, ce faisant vous obligerez vostre serviteur Fleury Noël. Signé: Noël, pbre de Giberville », s. d. — Fol. 32: 5 juill. 1637, François de Valloys, s^r de Boisguilbert, parr. — Autres actes de 1637-1639. — Fol. 25 : actes de sept. 1638. — 10 mai 1639, naissance d'un fils de François de Vallois, s^r de Boisguilbert, et de dame « Eléonor » Gosselin, ondoyé le même jour, « les autres cérémonies du baptesme différées. » — 1640, 5 janv., bapt. de Robert Marye, fils de Louis ; parr. : Robert de Vallois, chevalier de l'ordre du Roi, sgr. d'Escoville et de Beauvoisien ; marr.: [Eléonor] de [Gosselin], femme de François de Valloys, s^r de Boisguilbert. — 16 fév., bapt. de Pierre de Vallois, fils desd. François de Vallois et Gosselin; parr.: « hault et puissant seigneur messire Pierre Séguier, comte de Gyen, chancellier de France »; marr.: Magdeleine de Boyvin, épouse de Robert de Vallois. — 16 sept., bapt. d'Henry Haren, fils de Léonard; parr.: Henry de Valloys, fils puîné du sieur d'Escoville; 22 sept. de « Léonor » Vimart, fille de Robert; marr.: « Léonore » Gosselin, épouse de « Louys » de Vallois, chevalier; 5 déc., de Catherine Thénoult, fille de Louis; marr.: Catherine de Valloys, fille du s^r d'Ecoville. — 1641, 23 mars, de Marc-François de La Mare, fils de Cyprien; marr.: « Aliénore » Gosselin, épouse de François de Valloys, sgr. de Boisguilbert; entre avril et août, de François Franque, fils de Roger et de dam^lle de Grimouville; parr.: François de Valloys. — Les fol. 35 et 36 sont formés par un placard d'indulgences concédées par le pape Urbain VIII « aux confrères et bienfaiteurs du Monastère et Hospital des Religieux de l'Ordre St Paul en l'Eglise N.-D. de la Frie, en Languedoc, ruinée pendant les troubles », du 15 oct. 1631, avec, au pied, l'invitation signée: Michel Rochet, vic. général du diocèse de Bayeux, du 4 mars 1637, « aux doyens, curez, prédicateurs, de publier led. avis. » Fol. 35, en tête: « de la part de Monsieur le doyen pour publier dimanche prochain vingt neufiesme et raquetter par les maisons avec un des commis qui passera un des jours de la semaine. » A la suite, actes de bapt. de nov. 1641; 28 déc., « a esté apporté à l'église ung enfant masle ayant attaché un escriteau sur la frette ou langer duquel il estoit enveloppé contenant comme cest enfant appartenoit à Marguerite Millon, fille de Michel Millon, d'Escoville, lequel enfant posé dans l'église dudit lieu jusques après vespres et sur le soir viron cinq heures fut baptisé, led. enfant ayant esté produict sur terre par Joachim Duchemin, fils de deffunct Vincent Duchemin, etc. » — 4 oct. 1642, bapt. de Magdelaine Poulain, fille de Jean; marr.: Magdeleine de Boyvin, dame d'Escoville; parr.: Jacques Loysel, curé de Cuverville. Fol. 38: 3 janv. 1643, d'un enfant apporté par Marguerite Martine, obstetrisse du lieu, assistée de « Hester » Bréville, « produit sur terre par Perrine Bréville, fille de deffunct Jean Bréville », par Nicolas du Val, « desservant pour l'absence du curé », et nommé Jean; 26 août, de Françoise Le Roux, fille de Jacques; parr.: Robert Maryn, chirurgien ; marr. : « noble dam^lle Françoyse » (*sic*). — Fol. 40: 9 sept. 1644, de Louis Mésaize, fils de Jean, par François Le Vigneur, « prestre,

demeurant à Caen, pour défaut de curé ou autre prestre servant en l'église d'Ecoville. » — Autres actes concernant les familles : Amellant, Angot, Aupoix, Bazire, Bréville, Brévonne, Cabouret, Cateline, Colette, Conard, Courseulles, David, Delabarre, Delamare, Denize, Désert, Duchemin, Foucher, Gaugain, Gaultier, Geoffroy, Hache, Haren, Huet, Jollain, Leber, Lebret, Lecompte, Leliepvre, Lemair, Lemonnier, Leprestre, Le Roux, Lesauvage, Losmonier, Marye, Mésaise, Millon, Morin, Nicolas, Nouël, Outardel, Paigny, Poulain, Rendon, Séguin, Septant, Thénoult, Thiret, Touzet.

E Suppl. 1499. — GG 2. — (Cahier). — Moyen format. 7 feuillets.

1627-1633. — Bapt., mar., inh. — Curé : Geffroy du Val. — 12 oct. 1627, mariage d'Etienne Le Roux et de Perrine Auber, par Nicollas du Val, « ci-devant curé d'Escoville. » — 26 juill. 1630, mariage, par le même, de Jean Gaugain et Jacqueline Jolain. — 26 nov. 1631, mariage, par Michel Loisnel, c. de Vaucelles, d'Etienne de Cayde, de Granville, et d'Isabeau Le Conte, d'Escoville. — 27 janv. 1633, mariage de François de Vallois, s^r^ du Boisguillebert, et de damoiselle « Eléonor » Gosselin, fille de feu Jean Gosselin, s^r^ de Gouville et de Sourdeval ; en présence de Michel Loanel, c. de Vaucelles, Robert de Vallois, s^r^ d'Escoville et de Beauvoysien, père dudit Boisguillebert, Magdalaine de Boyvin, son épouse, Anne de Boyvin, dame d'Anneville, damoiselle Elizabeth Cossar, v^e^ du feu s^r^ de Gouville, mère de l'épouse, dam^lle^ Gosselin, dam^lle^ Louise Faroud, dam^lle^ Elisabeth Auboing. — Inhumation, 25 juill. 1628, de Suzanne Le Compte, dans l'église. — 30 avril 1630, décès de Jean Deschamps, pr., chapelain du s^r^ d'Escoville, « de maladie contagieuse de peste » ; inh. le lendemain. — 24 juill. 1630, décès d'Henry Morin, « serviteur domestique du s^r^ d'Escoville », à Hérouvillette, « au logis de sa femme », inh. le 25 dans l'église d'Escoville. — 21 sept. 1631, décès de Pierre Marc, chanoine en l'église cathédrale de N.-D. de Rouen, « estant au logis du sieur d'Escoville. » — Autres actes concernant les familles : Angot, Aupoix, Auber, Auvray, Bazire, Brévonne, Borel, Boscage, Boulongne, Colette, Courseulles, David, Durand, Foucher, Gaugain, Geoffroy, Gondot, Hache, Haren, Hébert, Hue, Jollain, Le Compte, Leprévost, Le Roux, Losmonier, Marye, Mésaise, Millon, Morice, Morin, Outardel, Paigny, Septant, Vimard.

E Suppl. 1500. — GG 3. — (Registre). — Moyen format. 87 feuillets, papier.

1644-1717. — Bapt., mar. — Curés : François Le Vigneur, 1644-1686 ; Louis Cousin, 1687-1707 ; Joseph Cousin, 1708-1712 ; Jacques Lemarchand, 1712. — Vicaires : Hervé Leblond, 1645 ; Jean Le Sage, 1646-1649 ; Nicolas Mauger, 1649 ; Denis Lhonoré, 1656 ; Nicolas Botet, 1665 ; Gilles Lair, 1668 ; René Bobehier, 1671 ; Thomas Le Conte, 1673 ; René Bobehier, 1680 ; Charles Berteaume, 1689 ; Charles Friloux, 1694 ; Emmanuel Le Neveu, 1696 ; Guillaume Guesdon, 1702 ; Pierre-Michel Gosse, 1712. — Fol. 1 v° : Notes généalogiques sur les de Valois : « la naissance de tous les enfants de Messire Robert de Vallois, chevalier, seigneur d'Ecoville, cons^er^ du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, Grand Prévost de Normandie, et de dame Magdeleine de Boivin, son espouse, selon que je les ay trouvées par ordre dans de vieilles heures de N^re^ Dame à l'usage de Rome, qui estoient en la maison d'Escoville. Premièrement : Louys de Vallois, chevalier, à présent seigneur de Beauvoisian, nasquit à Ecoville, le mardy douziesme de febvrier mil six cents treize, à quatre heures après midy. — 2. Magdelaine, à présent abesse de Ste Trinité de Bayeux, nasquit le mardy dix-huitième de febvrier, en la paroisse de St Pierre de Caen, à sept heures du matin, l'an mil six cents quatorze. — 3. Marguerite, à présent prieure en lad. abbaye Ste Trinité à Bayeux, nasquit à Ecoville le samedi dernier jour de février, trois heures après midy, l'an mil six cents quinze. — 4. François, à présent ch^er^, seigneur de Boisguilbert, nasquit le mercredy sisiesme de febvrier à Ecoville, huit heures du soir, mil six cents dix-neuf. — 5. Henry, ch^er^, à présent seigneur de Flamanville, nasquit à Ecoville le vendredy vingt-cinq de febvrier, huit heures du matin, mil six cents vingt-trois, nommé par M^r^ l'Evesque de Tharse et d'Avranches. — 6. Catherine, à présent dame D'Ossebosq, nasquit à Caen, paroisse de St Jean, neuf heures du matin, le dimanche troisième jour d'avril mil six cents vingt-huit, nommée à Rouen par Mme de Blainville. — 7. Laurence, à présent défuncte, nasquit à Caen le samedy onze may, une heure après midy, mil six cents trente, nommée par madame l'Abbesse de Caen. — 8. [*deux lignes, papier rongé où l'on peut*

lire seulement: à Bayeux, nasquit à.]. — [9]. Geneviève de Vallois...... à présent à lad. abbaye Ste Trinité à Bayeux [nasquit] à Ecoville le dimanche quatorze.........., à midy, 1636, nommée par Mde de Vaurouy. » En marge: « Elizabet de Vallois, fille de Mre François, chevallier, sgnr. de Boisguilbert, et de dame Eléonor Gosselin, son épouse, nasquit le mardy huict apvril mil six cents trente-six, à cinq heures 3 quarts après midy et fut nommée par damoiselle Elizabeth Cossart, sa mère grande, sans parrain. — Pierre de Vallois, fils desd. s^{r} et dame de Boisguilbert, nasquit le mardy dixiesme de may 1639 et a esté nommé par messire Pierre Séguier, chancelier de France, et par dame Magdelaine de Boivin, dame d'Escoville, son parrain et marraine. » — Fol. 2: « Registre des baptesmes et des mariages faits en l'église d'Escoville depuis le déceds de maistre Nicolas du Val, pbre, curé dudit lieu et escrit par moy François Le Vigneur, pbre, curé après luy. » — 1° Baptesmes « depuis le décedz de maître Nicolas du Val a[rrivé] le mercredy septiesme de septembre 1644 ». A noter que chaque acte porte un n° d'ordre à la marge, de 1 à 392, dernier acte rédigé par Le Vigneur. — 3 nov. 1644, bapt., par Jacques Bonvoisin, c. d'Hérouvillette, d' « Eléonor » Capon, née le 25 oct., fille de Jean et de Laurence Marc; marr. : « Eléonor » Gosselin, dame de Boisguilbert; parr.: Henry de Vallois, s^{r} de Flamanville. — 1645, 28 mai, de Henry Le Roux, fils de Marin; parr.: le même Henry de Vallois; marr.: Louise Farouet; 26 nov., de Catherine Le Mair, fille de François; marr. « Catherine, fille naturelle du seigneur d'Escoville Beauvoisien »; 21 déc., d'Eléonor Losmonier, fille de Mathieu; marr.: « Eléonor » Gosselin, dame de Boisguilbert. — 1646, 17 mars, d' « Eléonor » David, fille de Jean; marr.: « Eléonor » Gosselin; parr.: Jean de Vallois, s^{r} de Creullet; 23 oct., de Catherine Millon, fille de Laurens; marr.: Catherine, fille naturelle du seigneur d'Escoville Beauvoisien. — 1648, 11 mai, d' « Eléonor » Buhot, fille de Jean; parr.: Louis de Valloys; marr.: « Eléonor » Gosselin; 1er oct., de Magdeleine Lemair, fille de François; parr.: le curé d'Escoville; marr.: Madeleine de Boivin; 9 oct., de Françoise Catherine, requête de Louis Mézaize, qui « a advoué estre de ses œuvres, née hors mariage de Catherine Cabouret. » — 1649, 21 janv., de Jeanne Thénoult, fille de Louis; marr.: Jeanne de Héricy, dame de Beauvoisien; 8 août, de François Millon, fils de Laurent; parr.: François de Vallois; marr.: dame Catherine... (*papier rongé*) ; 15 sept., d' « Eléonor » Bazire, fille de Louis ; marr. : « Eléonor » Gosselin; 19 nov., de Catherine Vimart, fille de Robert; marr.: Catherine de Vallois, dame Dossebosq; parr.: Pierre de Vallois. — 1650, 25 août, de Marie Le Mair, fille de François; marr.: Marie de La Motte; 7 nov., de Louise Losmonier, fille de Mathieu; parr.: Louis de Vallois; marr.: Catherine, fille naturelle...— 1651, 7 mai, ondoiement de Magdeleine de Vallois, fille de François, « et depuis nommée par dame Magdeleine de Boivin, dame d'Ecoville, assistée du s^{r} de Plainemare »; 5 nov., de Robert, fils de Jean Buhot, s^{r} de Saint-Germain, et de Barbe Poulain; parr.: Robert de Vallois; marr.: « Eléonor » Gosselin, au nom de dame Jeanne de Héricy, dame de Beauvoisian. — 1652, 10 fév., de Magdeleine Mézaize, fille de Robert; marr.: Magdeleine de Boyvin, dame d'Escoville; parr. : Pierre de Vausmelle, éc., s^{r} des Vaux ; 17 nov., de Catherine Jeanne, fille de Jeanne Chemin, laquelle « a dit avoir conceu lad. fille des œuvres de Marin Poignon, lequel n'ayant pas voulu l'advouer, on a esté contrainct de la baptizer pour éviter au péril. » — 1653, 24 mai, ondoiement d'un fils de François de Vallois, sgr. de Boisguilbert, et d' « Eléonor » Gosselin, « pour l'absence dud. seigneur de Boisguilbert, son père, suivant la permission en forme de missive, que m'a envoyé Mr Hélye, grand vicaire du Chapitre de Bayeux, le siège vacant, en dabte du 23 dud. mois et an, lequel a esté nommé, le jour des Roys 1654, Louys-René par messire Louys [de] Vallois, chevallier, sgr. d'Ecoville... »; 15 sept., de Catherine Séguin, fille de Mathieu; parr.: Pierre Geofroy, s^{r} de La Maslière; marr.: Catherine de Vallois. — 11 fév. 1654, de Louis Le Compte, fils de Nicolas ; parr.: Louis de Vallois; marr. : Magdeleine de Vallois, fille de François de Vallois, chev., sgr. de Boisguilbert. — 1655, 13 fév., de Thomas Marie, fils illégitime de Marie Gaugain, « laquelle a déclaré led. enfant être des œuvres de Nicolas Le Vigneur, s^{r} du Taillis »; 10 mars, de Louis Geoffroy, fils de Pierre, dit La Maslière; parr.: Louis de Valois, sgr. d'Ecoville-Beauvoisian ; marr. : Magdelaine de Vallois, fille de M. de Boisguilbert. — 1656, 7 fév., de Jean Le Compte, fils de Nicolas; marr.: Catherine de Vallois, dame d'Ossebosc; parr.: Louis de Vallois, fils de M. de Boisguilbert. En fév., baptêmes par Jean du Verdun et Thomas

Boscey, pr.; 11 juin, de François Losmonier, fils de Mathurin; parr.: Louis-René de Vallois, fils de M. de Boisguilbert; marr.: Marguerite du Buse. — 1657, 23 janv., de Magdeleine Lefebvre; marr.: Magdeleine de Boyvin, dame d'Ecoville; parr.: Louis de Vallois, fils de M. de Boisguilbert; 13 avril, de François Thénoult et Marguerite Thénoult, « nés le mesme jour d'une mesme ventrée », enfants de Louis; parr. du garçon, François Le Vigneur, curé du lieu; marr. de la fille, Marguerite du Busc; 31 mai, de Catherine Borel, fille de Guillaume; marr.: Catherine Vallois, fille naturelle de M. de Beauvoisien; parr.: Thomas du Val, archer en la prévôté générale de Normandie. — 1658, 22 fév., de Pierre Jollain, fils de Vincent; marr.: Françoise Le Vigneur; parr.: François de La Vigne, chirurgien, bourgeois de Saint-Pierre de Caen; 20 mars, « s'est présenté devant moy, pbre, curé de ce lieu, la personne de Jean Mézaize lequel ma exposé que le jour d'hier la nommée Marguerite Le Hacguais, de la ville de Caen, vint en la maison de lui dict Mézaize, en cette parroisse, et y laissa un enfant femelle qu'elle dist avoir produit sur terre il y avoit huit jours et qu'elle l'avoit conceu des œuvres de Estienne Mézaize, fils dud. Jean, mais parce que led. Estienne, son fils, lui a absolument desnié qu'il y eust aucunement de son faict et d'autant que lad. Le Hacguais a desclaré que led. enfant n'estoit point baptisé, iceluy Jean Mézaize m'a requis de luy administrer le sacrement de baptesme pour éviter un malheur qui pourroit arriver aud. enfant, et ce sans préjudice du pourvoy que luy et son fils prétendent de prendre contre lad. Le Hacguais, ce que j'ay faict à sa prière et a esté nommée Simonne par Françoise Collette, sa marraine »; signature de J. Mézaize; 30 mars, de Jean-Michel, fils de Louis; marr.: dame Jeanne de Héricy, dame de Beauvoisien; parr.: Louis de Vallois, fils de M. de Boisguilbert; 30 mai, Catherine *Le* Vallois, fille naturelle de Louis de Vallois, sgr. de Beauvoisien, marr.: 21 juill., Marie de La Motte, marr. de Marie Losmonier, fille de Mathieu. — 1659, 21 sept., « Catherine Vallois, femme de Me Jacques Geoffroy, bourgeois et procureur au bailliage et siège présidial de Caen, estant en la maison de M^r^ d'Ecoville, y accoucha d'une fille », baptisée le 23, nommée Magdeleine par Magdeleine de Boivin, dame d'Ecoville, assistée de Louis de Vallois, fils de M. de Boisguilbert; 17 déc., bapt. de Jean Marie, fils de Michel; marr.: damoiselle (*blanc*) du Buisson, fille de M. de Christot; 13 déc. 1660, de Louis Michel, fils de Louis; parr.: Louis de Vallois, fils de feu François; marr.: Marguerite du Busc. — 1661, quelques bapt. par Michel Trousson, pr. « résidant en cette parroisse »; 1er avril, de Jeanne Geffroy, fille de Jacques et de Catherine *Le* Vallois; marr.: Jeanne de Héricy, dame de Beauvoisian; parr.: Pierre de Vaumelle, éc., s^r^ de Vaux. — 1663, 7 avril, de Magdeleine Le Courtois, fille de feu Thomas, « ayant laissé Jacqueline Le Roux, sa veufve enceinte »; marr.: « honneste fille Magdeleine Coussin, damoiselle suivante de Madame de Boisguilbert »; parr.: Henry Le Coq, chirurgien. — 27 janv. 1664, de Louis Le Coq, fils de Henry, chirurgien, et d'Eléonore David; parr.: Louis de Valloys, fils de François de Valloys, chev., sgr. de Boisguilbert; marr.: dame Jeanne de Héricy, dame de Beauvoisian. — 1665, 3 janv., de Magdeleine Burges, fille de Siméon, par Pierre Collet, pr.; parr.: François Le Vigneur; marr.: Magdeleine Boyvin, dame d'Ecoville; 5 sept., de Marie Boullement, fille de Jean, par Denis Regnault, pr., vic. de Ranville; 13 déc., de Magdeleine Millon, fille de Jean; marr.: Magdeleine Boyvin, dame d'Ecoville; parr.: Louis de Vallois. — 13 mai 1666, de Jacques Le Coq, fils de Henry, chirurgien; parr.: Jacques de La Croix, éc., s^r^ du Bois; marr.: Marguerite du Busc. — 1667, 2 mars, de François Boullement, fils de Jean, par Denis Lhonoré, c. de Sallenelles; 7 nov., de Magdeleine Leclerc, fille de Louys Leclerc, avocat au Bailliage de Caen, bourgeois de Saint-Pierre, et de Marguerite du Busc, par le c. de Saint-Pierre de Caen; marr.: Magdeleine de Boivin, dame d'Ecoville; parr.: Jean Desplanches, contrôleur de la taille, bourgeois de Caen. — 1668, 13 mars, de Pierre Boullement, fils de Jean; parr.: Pierre de Vallois, chev., sgr. d'Ecoville-Boisguilbert; marr.: Marguerite de Cormier; 24 août, de Magdeleine Le Coq, fille de Henry; marr.: Magdeleine de Boivin; parr.: l'abbé de « Camberon, son nepveu »; 31 oct., de Jacques Le Prévost, fils de Robert; parr.: Jacques de La Croix, éc., s^r^ du Bois. — 10 déc. 1670, de Jean Le Coq, fils de Henry; parr.: Jean Outardel, sieur du Ruel; marr.: Jacqueline de Gascoing. — 12 avril 1672, de Jeanne Le Roux, fille de Robert; marr.: Jeanne de Héricy, dame d'Ecoville; parr.: Jacques de La Croix, éc., s^r^ du Bois. — 27 mars 1673, de Marie-Charlotte Séguin, fille de Pierre; marr.: Marie-Charlotte de Mannoury,

dame d'Ecoville; parr. : François Le Vigneur, curé du lieu. — 25 nov. 1674, de Charlotte de La Mare, fille de Jean; marr.: Marie de Marguerit, dame de Saint-Germain; parr.: Louis de Valloys, chev., sgr. d'Ecoville. — 11 nov. 1675, de Louis Touzet, fils de Thomas; marr.: Magdeleine de Boivin; parr.: Pierre de Vauxmelle, s[r] des Vaux. — 1676, 18 mai, « d'un enfant trouvé, enveloppé d'un petit haillon d'étoffe bleue rapiécé et recousu en fil blanc, dans un vieil panier attaché à la porte de l'une des chapelles de l'église de ce lieu du costé septentrion...., avec un billet de papier salle ou estoient escripts ces mots: « L'enfant a besoing de Baptesme », lequel aiant esté visité par Marie Danjou, obstetrice de cette parroisse, en la présence de plusieurs autres femmes, elles ont reconnu qu'il est de sexe masculin et ne pouvoir pas estre aagé de plus de dix ou douze heures, et d'autant qu'il y avoit danger que led. enfant ne mourut bien tost pour le froid qu'il a enduré, il a esté baptisé sur le champ », nommé Jacques; 28 août, de Marie-Charlotte Le Mercier, fille de Pierre Le Mercier, s[r] de Villeneufve, et de damoiselle Jeanne Nogué, originaire de Bretagne; marr.: Marie-Charlotte de Mannoury, dame d'Ecoville ; parr.: Pierre de Vaumelle, éc., s[r] des Vaux. — 1678, 3 janv., de Robert Le Coq, fils de Henry; parr.: Robert de La Ronce; marr. : Louise de Beauvoisien; 2 mars, sous condition, d'un enfant né le 18 avril 1675, de Louis de Valloys et de Marie-Charlotte de Mannoury, sgr. et dame d'Ecoville, ondoyé par Jeanne Le Fossey, sage-femme de Saint-Julien de Caen, « dans le péril éminent où elle me jura qu'elle l'avoit trouvé pours lors »; nommé Jean-Louis par Pierre Haulard et Magdeleine Bilheux ; 18 sept., de Marie-Magdeleine de Vallois, fille des mêmes, née le 17; marr.: Magdeleine de Tommeson, femme de François de Marguerit, chev., sgr. de Guibray, cons[er] du Roi au Parlement de Normandie; parr. : « N. Sgnr. Messire Alexandre Bouchard, ch[er], sgnr. haut justicier et vicomte de Blosseville, cons[er] au Parlement de N[ie]. » — 27 janv. 1685, dernier acte écrit par Le Vigneur, portant le n° 392: fol. 42, v°: « Icy finissent les baptesmes administrez en la parroisse d'Ecoville par M[e] François Le Vigneur, pendant le temps qu'il a esté curé de lad. paroisse, qui se monte à 42 ans; lesquels baptesmes sont au nombre de 414. » A la suite: « Registre des baptesmes de L. Cousin, 1687. » — 23 sept. 1688, de Nicolas de La Ronce, fils de Robert; parr.: Nicolas Cousin, pr., titulaire en la cathédrale de Rouen. — 4 sept. 1689, de Charlotte de La Ronce, fille de Robert; marr.: Charlotte de Mannoury, dame d'Ecoville et de Saint-Germain-le-Vasson ; parr.: Philippe Clément, éc., sgr. de Bourgeauville et de Fontenay, cons[er], sec. du Roi et président au Bureau des Finances de Caen. — 11 oct. 1691, par J.-B. Le Chandellier, c. de Héritot, de Marie-Madeleine de La Ronce, fille de Robert; marr.: Marie-Madeleine de Vallois d'Ecoville ; parr.: Thomas Le Chevallier, avocat au Parlement de Normandie.— 28 oct. 1695, de Charles Marie, fils de Robert; marr.: Charlotte de Mannoury d'Ecoville; parr.: Charles Le Chevallier, pr. — 1697, de Dominique-François Marie, fils de Robert ; parr.: Dominique Le Chevallier; marr. : Marie-Madeleine de Vallois d'Ecoville. — 18 janv. 1699, de Marie-Louise Milon, fille de Michel. — 28 oct. 1699, de Marie-Françoise Geffroy, fille de Louis; marr.: la même; parr.: François Poisson, pr. — 1702, 5 nov., de Charles-Louis Guesdon, fils de Pierre ; marr. : Charlotte de Mannoury, dame d'Ecoville; parr.: le curé ; et de François-Guillaume Guesdon; marr.: Marie-Magdeleine de Vallois d'Ecoville, par Guillaume Guesdon, pr. — 9 juill. 1704, de Guillaume Le Roux, fils d'Etienne, par Charles Friloux, obitier de Démouville; parr.: Guillaume Guesdon, vicaire; marr.: Charlotte de La Ronce. — 6 août 1706, de Charlotte Marie, fille de Robert; marr.: Charlotte Hue; parr.: Robert de La Ronce, bourgeois de Caen. Fol. 79, v°: fin des actes de Louis Cousin, au nombre de 198. Fol. 80: actes de Joseph Cousin, « pbre, m[e] ès ars en l'Université de Paris, chapplain titulaire en la cathédrale de Rouen. » — 1710, 7 janv., bapt. de Pierre Touchet, fils de Jacques; parr.: Pierre Cousin, marchand, bourgeois de Rouen; marr.: Charlotte de La Ronce; 9 déc., de Joseph Le Maréchal, fils de Thomas; parr.: le curé; marr.: Marie-Magdeleine Le Mascrier, femme de M. de La Ronce, bourgeois de Caen. — En 1712, actes de Jacques Lemarchand, c. d'Hérouvillette, « docteur en l'Université de Caen. » — Fol. 51: mariages: 1645, 28 fév., de Robert Marie, chirurgien, et Cardine Tesson, avec dispense obtenue de « Jacques Le Febvre, docteur aux droits, exerçant la juridiction de M. l'Official de Caen, pour son absence, comme ancien advocat », en présence de Robert Varin, sieur de Vieux, de dam[lle] Louise Faroüet; 18 nov., en la chapelle de M. d'Escoville, de Pierre Renouf, de la paroisse de Quatrepuits, et Jeanne

Malherbe, de la paroisse de Saint-Jean de Caen, « servante en la maison du sieur d'Ecoville », en présence dud. sgr., de son épouse, des dames de Beauvoisian et Boisguilbert. — 1646, 21 janv., en la chapelle du s^r d'Escoville, d'Olivier Féron, de Bavent, et Catherine Lefebvre, en présence dud. sgr. et de son épouse; 31 juill., de Robert Mézaize et Marguerite Hache, en présence de Magdeleine de Boivin, dame d'Ecoville; 4 déc., de Charles de Biran, sgr. de Casteljalou, d'Ossebosc, de Touffréville et de Houdan, avec Catherine de Vallois, fille de Robert de Vallois, chev., sgr. d'Escoville; présents : Messire (*blanc*) de Biran, sgr. d'Ossebosc, Robert de Vallois, sgr. d'Escoville, pères des époux, Magdeleine de Boivin, dame d'Escoville, mère de l'épouse, Louis, François et Henry de Vallois, ses frères « et plusieurs autres seigneurs et dames. » — 1649, 7 janv., de Michel Le Personnier et Clémence Jouenne, en présence des dames de Boivin, dame d'Escoville, Jeanne de Héricy, dame de Beauvoisian, « Eléonor » Gosselin, dame de Boisguilbert; 19 oct., de Marguerin Foulque et Marie Duchemin, en présence de vertueuse dame « Eléonor » Gosselin, dame de Boisguilbert, de Catherine de Vallois, dame d'Ossebosq; 22 fév. 1655, se présentèrent, dans l'église, devant le curé : « Pierre Geoffroy, dict La Maslière, et Barbe Lorel, demeurant en cette parroisse, lesquels m'ont remontré qu'ils avoient receu la bénédiction nuptiale dans l'église de Vaucelles, faubourg de Caen, par le ministère de maistre (*blanc*) Le Roy, pbre, custos de lad. église, en la présence et du consentement du sieur curé dud. lieu de Vaucelles, dès le vingt-septiesme jour d'octobre de l'an 1653, mais que, sur la difficulté que j'avois faicte de leurd. mariage et mesme le refus de leur administrer les sacrements, ils se seroient pourveus lundy dernier, par requeste, devant M. l'Official de Bayeux au siège de Caen, sur laquelle il auroit esté ordonné par sentence de lad. Officialité en dabte du mesme jour lundy dernier quinze du présent mois, que lesd. Pierre Geoffroy et Barbe Lorel se retourneroient par devers moy pour recepvoir nouvelle bénédiction nuptiale, de laquelle sentence ayant cognoissance pour y avoir esté présent et de la dispense de bans et du présent temps de caresme octroyée par led. s^r official........, je leur ay conféré la nouvelle bénédiction nuptiale, etc. », présent : Vincent Jollain, custos. — 26 nov. 1656, de Jacques Geoffroy, bourgeois de Saint-Pierre de Caen, procureur au Présidial, avec Catherine, fille naturelle de Louis de Vallois, chev., sgr. de Beauvoisian, en présence de Robert de Vallois, chev., sgr. d'Ecoville, des dames Magdeleine de Boivin, Jeanne de Héricy et « Eléonor » Gosselin, dames d'Ecoville, de Beauvoisian et de Boisguilbert. — 28 avril 1663, de David Le Coq, chirurgien, de Caen, et Aliénor David, en présence de Magdeleine de Boivin, « Aléonore » Gosselin, Jacques [de La Croix], éc., s^r du Bois. — 28 mai 1664, de Jean Mézaize et Charlotte Colette, en présence des mêmes. — 10 fév. 1667, par Simon de La Vigne, bachelier en théologie, curé de Saint-Pierre de Caen, de Louis Leclerc, avocat au Bailliage de Caen, avec Marguerite du Busq, d'Escoville ; présents : les curés d'Escoville, de Sallenelles [Denis Lhonorey], et Françoise Le Vigneur, mère de lad. du Busq. — Autres actes concernant les familles : Acard, Achar, Agneaux, Alard, Angot, Aumont, Aupoix, Bazire, Benoist, Boisard, Bonnetot, Borel, Boulart, Boulement, Brion, Brunet, Burges, Busnel, Butor, Caperon, Capon, Chaperon, Cassigneur, Castel, Cœuret, Colasse, Colette, Conard, Corbel, Courseulle, Dangerville, de La Barre, de Lamare, de La Vallée, Desprez, Dorien, Douël ou Doualle, Drolle, Duchemin, Du Douët, Dupont, Durand, Féron, Fleury, Foulques, Garnier, Gaugain, Gaultier, Geoffroy, Giffard, Godefroy, Gondot, Gosse, Grandoit, Guesdon, Guilmin, Hache, Hadebique, Halbicq, Haran, Haulart, Hébert, Hec, Hélie, Heuste, Heuzé, Huet, Jardin, Jeanne, Jollain, Lamy, Langlois, Laugeois, Lavalé, Leber, Lechangeur, Lechevallier, Leclerc, Lecompte, Lecoq, Lecourtois, Ledésert, Leduc, Lefebvre, Leliepvre, Lemair, Lemarignier, Lemareschal, Lemoigne, Lemonnier, Lepicard, Leprévost, Le Roux, Le Roy, Lesauvage, Leseigneur, Leterrier, Lomonier, Lorel, Machue ou Massue, Marette, Marie ou Marye, Martine, Mazeline, Mézaize, Michel, Millon, Milsan, Mirey, Monpellier, Morand, Morin, Moulin, Mouttier, Mulot, Nicole, Olivier, Osmont, Othon, Outardel, Ozanne, Pagny, Parlièvre ou Parelièvre, Peignet, Perrine, Philippe, Picard, Piéplus, Pilheux, Poignon ou Poingnon, Prempain, Rozée, Sauvage, Séguin, Seigneur, Septant, Siméon ou Simion, Simon, Suhomme, Thénoult, Thierry, Torcapel, Touchard, Trevel, Trouvé, Turpin, Valentin, Varignon, Vimart.

E Suppl. 1501. — GG 4. — (Registre). — Petit format. 78 feuillets, papier.

1644-1689. — Inhumations (Les actes compris entre 1660 et 1662 (fol. 30 à 41) sont complètement effacés par l'humidité). — Couverture : fragment de compte de 1598, relatif à des fournitures faites par des apothicaires et soins donnés par des chirurgiens au Corps d'artillerie. — Actes rédigés par F. Le Vigneur, au nombre de 450; ensuite, les actes ne sont plus mentionnés que par la date et le nom des personnes inhumées. — 1644, 7 sept., décès de Nicolas du Val, pr., curé d'Escoville, âgé de 80 ans, inh. le 8, dans l'église, par Jacques Bonvoisin, c. d'Hérouvillette. A la suite, autres actes par le même. — 1645, 17 fév., inh., dans l'église, par le même, de Perrine Mézaize, v^{e} en 1res noces de Guillaume Mézaize et en 2es de Guillaume Outardel. — 12 mai 1646, de Louise Faroüet, v^{e} de feu Pierre Colin, s^{r} de Saunerville, 48 ans, « dans l'église, devant l'autel de la Vierge, comme elle l'avoit requis. » — 1647, 12 mars, de Me Robert Marie, chirurgien, 50 ans, dans l'église. — 16 nov. 1651, décès de Jean de Valois, chev., sgr. de Creulet, fils unique de Louis de Valois, chev., sgr. d'Escoville-Beauvoisian, et de Jeanne de Héricy, âgé de 18 ou 19 ans, « estant en l'Académie de M. de Mesmons, à Paris; le corps inhumé le dix huit dans l'église de Saint Sulpice, faubourg St Germain et le cœur, raporté à Ecoville, a esté inhumé dans l'église dud. lieu le mardy vingt-huitiesme dud. mois et an. » — 29 juin 1654, « (*blanc*), palefrenier de M^{r} d'Escoville-Beauvoisian, fut tué d'un coup d'épée dans le cœur par un nommé Boislandon, page dud. seigneur de Beauvoisian, dans l'écurie de la maison » ; inhumation le lendemain. — 6 août 1655, décès de Magdeleine de Vallois, fille de François de Vallois, chev., sgr. de Boisguilbert, et d' « Eléonor » Gosselin, inh. le 7, dans l'église. — 14 oct. 1659, décès de François de Vallois, chev., sgr. de Boisguilbert, fils de Robert de Vallois, chev., sgr. d'Escoville, âgé de 40 ans, « à la maison dud. seigneur d'Ecoville, scize à la Neufve rue, parroisse de St Pierre de Caen », fut inh. le 15, dans le chœur de l'église d'Hérouvillette. — 26 nov. 1662, décès de Thomas Lecourtois, d'Hérouvillette, tué de plusieurs coups de couteau, « proche la taverne dud. Hérouvillette », inh. dans l'église, « suivant la réquisition dud. deffunct et des parents de sa femme paroissiens de ce lieu. » — 4 oct. 1665, décès de Henry de Vallois, chev., sgr. d'Ecoville-Fermanville, à Rouen; « le corps raporté pasa un jour en cette églize où il fut faict un service fort solennel, et de là fut porté à Bayeux, où il fut inhumé dans l'église des dames religieuses bénédictines le neufviesme jour dud. mois et an. » — 14 fév. 1669, décès de Louis Bazire, serviteur de M. d'Ecoville-Beauvoisian, « en la maison dud. sieur à Creulet », inhumé le lendemain, « dans la chapelle dud. lieu de Creulet, suivant le témoignage dud. seigneur et du sieur du Bois, son gentilhomme. » — 30 déc. 1670, décès de Robert de Vallois, chev., sgr. d'Ecoville, c^{er} du Roi en ses Conseils d'Estat et privé, âgé de 90 ans, « duquel le cœur a esté inhumé le jour ensuivant dans l'église dud. lieu d'Ecoville et le corps y mis en dépost pour estre porté et inhumé dans l'églize des dames religieuses Bénédictines de la ville de Bayeux, dont led. seigneur estoient (*sic*) fondateur et où il avoit de son vivant choisy sa sépulture. » — 20 janv. 1672, « noble dame Jeanne de Héricy, espouze de Messire Louys de Vallois, ch^{er}, sgnr. d'Ecoville fut surprise sur les deux heures du matin d'une apoplexie violente qu'elle luy fit incontinent perdre la parole.... », mourut le même jour et fut inh. le 22, « au haut du chœur de cette église à l'entrée de la chapelle qui est du costé du midy, dans un cercueil de plomb. » — 21 mars 1674, décès de Jacques de La Croix, éc., s^{r} du Bois, inh. le 22, « dans le chœur de l'église de cette parroisse où il demeuroit depuis longtemps, domestique de M^{r} d'Ecoville. » — 19 oct. 1676, décès de Magdeleine de Boivin, veuve de Robert de Vallois, âgée de 80 ans; « le cœur a esté inhumé le mercredi ensuyvant (21 oct.) dans l'église de ce lieu avec celuy dud. deffunct seigneur, son mary, et le corps porté dans un cerceuil de plomb et inhumé le mesme jour, dans l'église des dames Bénédictines de Bayeux, par eux bâtie et fondée, où ils avoient esleu leurs sépultures, le corps dud. seigneur gisant dans le cavot au bout du grand autel, du costé de l'évangile, et celuy de lad. dame dans un autre cavot, à l'opposite, du costé de l'espistre. » — 13 fév. 1677, décès de Catherine du Moutier, fille de Fleury du Moutier, bourgeois de Caen, s^{r} des Vignettes. — 21 octobre 1682, décès et le 22 inh. de Louis de Vallois, sgr. de la paroisse, dans le chœur de l'église. — Autres actes concernant les familles : Auber, Angot, Aupoix, Baudoin, Bazire, Bocage, Boissé, Bonnetot, Boulement, Burges, Cabouret, Capon, Cassigneur,

Castel, Catherine, Colasse, Colette, Conard, Courseulle, Dangerville, David, De La Mare, Desprez, Drolle, Duchemin, Durand, Foulques, Geoffroy, Gondot, Grandoit, Hache, Harau, Haulart, Hébert, Heuste, Heuzé, Huet, Jardin, Jeanne, Jollain, Lamy, Lecompte, Lecoq, Ledésert, Leduc, Lefebvre, Lelièvre, Lemair, Lemareschal, Lemarignier, Lepicard, Leprestre, Leprévost, Le Roux, Le Sage, Le Sauvage, Le Seigneur, Leterrier, Lomonier, Lorel, Marette, Marye, Martine, Mazeline, Mésaize, Michel, Millon, Milsan, Mirey, Monpellier, Morin, Moutier, Mulot, Olivier, Pagny, Poignon, Pilheux, Radon, Rouland, Séguin, Septant, Seigneur, Suhomme, Thénoult, Torcapel, Touchet, Tournier, Trevel, Trouvé, Valentin, Varignon, Vaultier, Vimart.

E Suppl. 1502. — GG 5. — (Registre). — Moyen format. 82 feuillets (dont plusieurs déchirés), papier.

1668-1688 ; 2 actes d'octobre 1714 au fol 82. — Bapt., mar., inh., (minutes des actes contenus aux registres G G 4 et G G 5. Ici on ne notera que les renseignements complémentaires : témoins, signatures). — Curés : F. Le Vigneur + 1687; Louis Cousin. Vicaires: Gilles Lair, 1668; René Bobehier, 1671; Thomas Leconte, 1673. — 1668, 24 août, bapt. de Magdeleine Le Coq, fille de Henry; marr.: Magdeleine de Boivin; parr.: l'abbé de « Camphéroult », son neveu. — Mai 1669, inh. de Siméon Burges, décédé à Merville, hameau de Gonneville, « en service chez Mad. de Malperre. » — 1670, décès de Robert de Valois, et inh. le 31 déc., en présence de Louis de Vallois, de P. de Vallois et de Louis de Vallois. — 23 janv. 1672, présents à l'inh. de Jeanne de Héricy : Louis de Valois, Bobehier, vic., et Lhonoré, pr. — 1673, 27 mars, bapt. de Marie-Charlotte Séguin, fille de Pierre; marr.: Marie-Charlotte de Mannoury, femme de Louis de Valois, sgr. d'Ecoville; parr.: le s^r^ curé, doyen rural de « Trouard ». — Fol. 14, v°: un acte du 23 janv. de la parroisse de Saint-Pierre de Caen, rayé avec cette mention explicative: « [ce] registre sestant trouvé sur la table du presbitaire de St Pierre de Caen, lorsque le s^r^ viquaire dud. lieu fiança les personnes nommées en cet acte rayé, il les écrivit icy par mégarde, pensant que ce fust le registre du lieu de St Pierre. » — 1674, 22 mars, présents à l'inh. de Jacques de La Croix, éc.,, s^r^ du Bois: Louis de Valois, chev., Gratien Mahieu, bourgeois de Caen, son beau-frère, Thomas du Val, archer en la prévôté de Normandie. — 1675, 23 juin, fiançailles de Luc Leliepvre, bourgeois de Caen, et Marie de Cormeille, fille naturelle de Louis de Vallois, chev., sgr. d'Ecoville, en présence de « noble et vertueuse dame Mad. d'Ecoville, douairière, mad. de Saint Germain et mad. d'Ecoville, etc. »; 9 juill., mariage desd. fiancés; 15 nov., bapt. de Louis Perrine, fils de Jean; parr.: Louis de Vallois, sgr. d'Ecoville et autres lieux, « pour et au nom de mad. sa mère et de M^r^ son petit-fils. » — 1678, 2 mars, bapt. de Jean-Louis de Valloys, né le 18 avril 1675, « le même jour et an », décès dud. enfant, inhumé le lendemain, « au pied de la balustre du Sancta sanctorum de l'église de ce lieu, dans un cerceuil de plomb »; présents: Laronce, du Val, de Vaumesle; 28 août, inh. de Catherine Séguin, dans l'église, par Joseph Le Normand, c. d'Hérouvillette; 28 sept., bapt. de Marie-Magdeleine de Vallois, fille de M. d'Ecoville et de Marie-Charlotte de Mannoury; marr.: Magdeleine Tommeson, épouse de François de Marguerit, chev., sgr. de Guibray, c^er^ du Roi au Parlement de Normandie (signé : Thomion), etc. — 21 oct. 1682, « Louis de Valois, chev., sgnr. et chatellain d'Ecoville, St Germain le Vaçon, Bruet et autres ses terres et seigneuries », est décédé; inh. le lendemain, dans le chœur de l'église, en présence de « Messire François de Voysin, pbre, chevalier, abbey de *Canherou*, François de Marguerit, ch^er^, sgnr. de Guibré, cons^er^ de Grand'chambre au Parlement de Rouen, Louis-René de Valois, ch^er^ sgnr. de Boisguilbert, proches parents dud. seigneur deffunct et plusieurs autres en quantité. » — 14 juin 1683, bapt. de Marie-Françoise Le Prévost, fille de Noël; parr.: J.-B.-François de *Vosin*, chevalier, abbé de Campheroult; marr.: Marie-Magdeleine de Vallois, à la caution de sa mère, Charlotte de Mannoury. — 12 janv. 1687, décès de François Le Vigneur, curé d'Ecoville, âgé de 70 ans, « ayant gouverné icelle paroisse avec applaudissement, l'espace de quarante deux ans et mené une vie exemplaire à tous les gens de bien », inhumé le 13, par le doyen, curé de Cagny, « dans le cœur de l'église, soubz l'estrade des clercs, présence d'une grande quantité de personnes, tant ecclésiastiques que séculières. » — Autres actes concernant les familles : Alard, Angot, Auber, Aupoix, Baudouin, Benoist, Blin, Boissey, Bonnetot, Boufard, Boulement, Bréville, Butor, Cabouret, Castel, Caperon ou Chaperon, Cassigneur, Collasse, Collette, Corbel, Daulne, David, de La

Mare, de La Ronce, Desprès, Drolle, Duchemin, Dupont, Durand, Féron, Fleury, Fortin, Fouques, Garnier, Geffroy, Godillon, Gondot, Gouger, Guilmin, Hache, Hadebique, Haran, Haulard, Hébert, Heusé, Heuste, Jeanne, Jollain, Lamy, Larchand, Laumosnier ou Lomosnier, Lecoq, Lefebvre, Lefortier, Leliepvre, Lemaréchal, Lemair, Lemarinier, Leprovost, Le Roux, Le Sage, Lesauvage, Leterrier, Lorel, Marc, Marie, Mésaize, Millon, Mirey, Moulin, Moutier, Mulot, Murie, Nicolle, Olivier, Outardel, Perrine, Philippe, Pilheux, Poignon, Prempain, Radon, Rault, Rocancourt, Rouland, Rosée, Séguin, Simon, Thénoult, Thierry, Touchet, Tournier, Torcapel, Trevel, Valentin.

E Suppl. 1503. — GG 6. — (Registre). — Moyen format. 46 feuillets, papier.

1688-1697. — Bapt., mar., inh. — Curé : Louis Cousin. Vicaires : Charles Bertheaume, 1689 ; Emmanuel Lempérière, 1696. — 6 mars 1691, inh. de Nicolas Le Conte, 78 ans, dans l'église, en présence de Thomas Leconte, curé de La Villette, son fils ; 24 mai, bapt. d'un fils nommé Olivier, né, hors mariage, de Jacqueline Bouet, « laquelle estant soupçonnée destre grosse a fait sa déclaration entre les mains de Mre Thomas Laumosnier, pbre, curé de Cagny, doyen rural de Trouard, qui sestoit transporté en la parroisse de Manneville, à la réquisition de Mre Jacques Le Roy, pbre, curé dud. lieu, où lad. Bouet faisoit pour lors sa résidence.........., ladite déclaration faite au sieur curé de Cagny, présence des tesmoings y nommés, est en dabte du quinze février 1691, ainsi qu'il nous est apparu par l'acte dressé par led. sieur curé de Cagny, à nous présenté par lad. mère de lad. Bouet et qui lui a esté remise entre les mains pour lui valloir et servir. » — Autres actes concernant les familles : Aumont, Aupoix, Bouet, Boulart, Bourdon, Bréville, Brunet, Caperon, Chaperon, Collette, David, Denis, Desmeulles, Doualle, Duchemin, Foulques, Geffroy, Gondot, Gosse, Hache, Haren, Jollain, Lamy, de La Ronce, Le Ber, Lechangeur, Lecomte, Lemaréchal, Lemarignier, Le Roux, Leseigneur, Le Terrier, Marie, Massue, Mazeline, Mésaize, Michel, Milon, Miray, Moutier, Nicolle, Olivier, Osmont, Outardel, Poignon, Poulin, Prévost, Radou, Regardenbas, Riquard, Sauvage, Séguin, Septant, Siméon, Surbled, Torcapel, Touchet, Vimard.

E Suppl. 1504. — GG 7. — (Registre). — Moyen format. 42 feuillets, papier.

1697-1707. — Bapt., mar., inh. — Curé : L. Cousin. Vicaires : Claude Bourdon, 1697 ; Pierre Truffaut, 1698 ; Guillaume Guesdon, 1705. — 1697, 4 avril, bapt. de François, né hors mariage de Marie Miray, laquelle a déclaré, « à la requeste de M^r^ le Promoteur de l'Officialité de Caen, par Mre Pierre Danguin, pbre, vicaire de Ranville, en dapte du 17 de nov. 1696 », que l'enfant était des œuvres de François Milon, fermier d'Ecoville ; 5 juin, bapt. de Dominique-François Marie, fils de Robert ; parr. : Dominique Le Chevallier ; marr. : Marie-Magdeleine de Valois d'Ecoville. — Fol. 6, v° : 14 juill., déclaration faite par Marie Hébert, veuve d'Antoine Dupont, par laquelle, « pour faire l'acquit de sa conscience », elle reconnaît que l'enfant qu'elle a mis au monde le 19 août 1694 « et dont elle n'avoit point voulu passer sa déclaration pour scavoir de quelle personne il estoit provenu », est des œuvres de Pierre Torcapel, « qui demeuroit pour lors chez Jean Torcapel, son père, fermier de madame d'Ecoville. » — 1699, 18 janv., bapt. de Marie-Louise Milon, fille de Michel ; parr. : le curé ; marr. : Marie-Magdeleine de Valois d'Ecoville ; 14 oct., décès et inh. le 15, de Marie-Marthe Bénard, fille de Pierre Bénard, s^r^ de Démouville, âgée de 3 mois, dans l'église d'Ecoville ; 28 oct., bapt. de Marie-Françoise Geffroy, fille de Louis ; marr. : Marie-Magdeleine de Vallois d'Ecoville ; parr. : François Poisson, pr. — 5 nov. 1702, bapt. de 2 jumeaux, fils de Pierre Guesdon : Charles-Louis, nommé par : Charlotte de Mannoury, dame d'Ecoville, et par Louis Cousin, curé ; François-Guillaume, nommé par Marie-Madeleine de Vallois, et par Guillaume Guesdon. — 14 janv. 1703, bapt. de Charlotte-Catherine Bréville, fille de Louis ; marr. : Charlotte de Mannoury, dame d'Ecoville ; parr. : Nicolas Morin, éc., s^r^ de Granteville ; 15 nov. 1704, inh. de Catherine Cochon, femme de Louis Bréville, par Jean Poisson, c. d'Hérouvillette. — 9 juill. 1705, bapt., par Charles Friloux, obitier de Démouville, de Guillaume Le Roux, fils d'Etienne ; parr. : Guesdon, vicaire ; marr. : Charlotte de La Ronce. — 30 nov. 1706, inh., dans l'église, de Pierre Guesdon, par Jean Poisson, c. d'Hérouvillette, en présence de Guillaume Guesdon, pr., son frère. — Autres actes concernant les familles : Agneaux, Aupoix, Boisard, Bosset, Boulard, Bréville, Brion, Brunet, Cabourel, Capperon, Cassard,

Cassigneul, Cochon, Collette, Coltais, Danjon, David, De La Barre, du Moutier, Duchemin, Durand, Geffroy, Giffard, Gosse, Guesdon, Guerpin, Hache, Haren, Hébert, Jollain, Langlois, Leber, Lechangeur, Lechapelain, Lecoq, Lehaguais, Lemaréchal, Lemasle, Lemer, Lemonnier, Leprovost, Le Roux, Marie, Maseline, Massue, Mésaize, Michel, Milon, Moutier, Othon, Picot, Poignon, Prempain, Prévost, Ruel, Sauvage, Séguin, Simon, Simion, Tabourier, Thénoult, Tieurpin, Turpin. — Fol. 13, 29 avril 1699: mention de remise par le curé, à Bayeux, de « six registres des années précédentes ».

E Suppl. 1505. — GG 8. — (Registre). — Moyen format. 27 feuillets, papier.

1707-1714. — 1°: baptêmes, mariages, inhumations: février 1707 à octobre 1714; 2°: assemblées du commun: 1707, 1711, 1712, 1713, 1714 (fol. 4, 11, 14, 15, 17, 18, 25 et 27). — Curés : Louis Cousin, + 1707; Joseph Cousin, 1708. Vicaires: Guesdon, 1707; Fossard, 1708; Gaugain, 1710; Pierre-Michel Gosse, 1712. — 2 sept 1707, inh., dans l'église, de Louis Cousin, curé d'Escoville, par Laumosnier, curé de Cagny, doyen de Troarn. — 13 fév. 1708, inh., dans l'église, de Joseph Biot. — 26 août 1710, inh. de Marie Agneaux, par François Gaugain, pr., de la paroisse de Sannerville. — 29 août 1710, inh. de Jacques Touchet, par François Le Gris, desservant la succursale de Sainte-Honorine. — 8 oct. 1710, mariage de Pierre Cousin, originaire de Saint-Sauveur de Rouen, avec Charlotte de La Ronce, « en présence et du consentement de discrepte personne me Joseph Cousin, prêtre, curé de cette paroisse », célébré par et avec l'autorisation du sieur curé, « Me Nicolas Cousin, pbre, chapellain titulaire en l'église cathédrale de Rouen, oncle dud. époux. » — 21 fév. 1711, inh., dans l'église, de Marie-Charlotte Potier, fille de François Potier, bourgeois de Saint-Michel de Caen. En 1712, quelques actes par Poisson, pr., « docteur en l'Université de Caen. » — Autres actes concernant les familles : Achar, Adeline, Agneaux, Aupoix, Aubin, Aumont ou Osmont, Basset, Boisard, Bouet, Bouffay, Boulard, Borel, Bréville, Brion, Brunet, Cassigneul, Castel, David, Eve, Geffroy, Guesdon, Hache, Hadebique, Halbicq, Harent, Hé, Hébert, Jollain, Lamy, Leber, Leconte, Lefebvre, Lemaréchal, Le Roux, Marie, Maseline, Massue, Mésaize, Michel, Milon, Miré, Mullois, Normand, Olivier, Othon, Outardel, Picard, Picot ou Piquot, Piégnée, Poignon, Prévost, Regnault, Ruette, Sauvage, Séguin, Simon, Siméon ou Simion, Thénoult, Touchet, Vasse. — Fol. 16: 19 mars 1711: bénédiction de la grosse cloche, nommée Françoise-Marie-Magdeleine, « par me Robert de La Ronce, bourgeois de Caen, et dame Marie-Madelaine Le Mascrier, sa femme, représentant Monsieur de Boutonvillers et Madame Marie-Magdelaine de Vallois Descoville, son épouse. » — *Assemblées du commun:* 15 mai 1707 réunion « pour faire fondre et ogmenter les deux cloches qui sont cassées et les grossir autant que la présente tour pourra les souffrir. » — Pouvoir est donné à Mathieu Millon, trésorier en charge, « de faire transporter un fondeur pour en faire aleu avec lesd. parroissiens. » — Fol. 7: 22 mars 1711, élection de Robert de La Ronce comme trésorier. — 10 déc. 1713, autorisation donnée à Thomas Mézaize de poursuivre le procès intenté aux paroissiens, « touchant la recette du sel. » — 11 juin 1713, autorisation donnée au curé de faire faire une bannière, d'acheter du linge, « d'obliger les fermiers du trésor de payer pour ce les sommes qui seront nécessaires »; les quittances qui leur seront délivrées seront remises comme argent par le trésorier Robert de La Ronce. Texte barré. — Autres assemblées pour élections de collecteurs de la taille ou du sel; modifications au rôle.

E Suppl. 1506. — GG 9. — (Registre). — Moyen format. 13 feuillets, papier.

1714-1717. — Baptêmes, mariages, inhumations, 1714-1717; assemblées du commun (fol. 1, 2, 6, 7, 8, 9, 11, 12), 1715-1717. — Curé : Joseph Cousin. Vicaire : Pierre-Michel Gosse, 1715. — 1715, 1er avril, déclaration de grossesse par Marie Sauvage, en présence de Pierre-Michel Gosse, vic. du lieu; 19 mai, bapt. de Joseph Séguin, fils de Michel; marr.: Marie-Madeleine du Quesné, ve de Mr du Val; parr.: Joseph Cousin, curé du lieu ; 22 sept., inh., dans l'église, par Alexandre Lamy, de Marie-Anne de « Covigni », fille de Pierre. — 3 juin 1716, bapt., par Michel Gombault, pr. — 28 juin 1717, inh., dans d'église, par le c. d'Hérouvillette [Guesdon], doyen de Troarn, de Louis Foucques. — 15 janv. 1718, inh., par Pierre-Michel Gombault, pr., vic. de Ranville, de Julie Prunier. — Autres actes concernant les familles: Achar, Aumont, Aupoix, Boisard, Bouffé, Bré-

ville, Castel, Chaperon, Devaux, Foucques, Gosse, Halbique, Hec, Heuste, Jollain, Lamy, Leconte, Lemarchand, Marie, Massue, Mésaize, Millon, Olivier, Othon, Outardel, Picard, Poignon, Prévost, Sauvage, Simion, Touchet, Varin. — *Assemblées du commun:* 10 mai 1716: élection d'un trésorier: René Aupoix. — Nov. 1716, ass. « pour imposer Louis Michel, dérogeant, à la somme de six livres et enroller Pierre Chaperon. » — 6 déc. 1716, ass. « spécialement pour terminer le procès intenté contre Louis Michel, lequel s'oblige de payer la somme de cinq livres, à raison de 25 sols par chaque quartier. » — 5 sept. 1717, ass. pour « nommer la personne de Louis Mézaize, syndic, pour poursuivre Jean Milon contre sa déclaration, auquel il est accordé par jour la somme de vingt sols, en outre les deniers déboursés..., lesquels deniers seront pris entre les mains de Thomas Touchet sur les 5 l. t. que Louis Michel doibt aux mains dud. Touchet. » — 24 oct. 1717, ass. « pour faire faire les réparations et augmentations du cimetière et autres réparations à lad. église, conformément à l'ordonnance de l'archidiacre dans sa dernière visite. » — Autres assemblées pour élections de collecteurs de la taille, du sel, pour modifications du rôle, etc.

E Suppl. 1507. — GG 10. — (Cahier). — Moyen format. 7 feuillets, papier.

1718. — Baptêmes, mariages, inhumations et assemblées du commun. — 27 sept., François Carabie reconnaît que l'enfant dont accoucha Anne Mazeline le 26, est de ses œuvres « et promet épouser lad. Anne Mazeline cittôt qu'elle sera rétablie de ses couches »; 15 oct., mariage desdits et reconnaissance de l'enfant, né le 26 septembre, en présence de Michel Gombault, vic. de Ranville. — Autres actes concernant les familles: Achar, Aumont, Aupoix, Dubois, Giret, Halbique, Leconte, Marie, Mésaize, Picard, Poignon, Piedplus, Sauvage, Touchet, Varin. — 1er nov., élection d'un trésorier: Morin, procureur et bourgeois de Caen; 27 déc., élection de collecteurs du sel pour 1719.

E Suppl. 1508. — GG 11. — (Cahier). — Moyen format. 17 feuillets, papier.

1719-1722. — Baptêmes, mariages, inhumations et assemblées du commun (fol. 5, 7, 10, 12, 15, 16). — Curé: J. Cousin. Vicaire: P.-M. Gosse. En 1719, divers actes, par Gombault, Duval et Gosse, prêtres. — 1719, 10 oct., inh., dans l'église, par le c. de Touffréville [Jouvin], de Marie-Anne Gosse; 9 nov., inh., dans l'église, de Thomas Gosse, par le c. de Démouville [Laude]. — 12 août 1720, bapt., par N. Le Masurier, « pbre, bachelier en la faculté de Théologie de la très célèbre Université de Caen », de Marie-Anne Le Conte, fille de Claude. — 7 janv. 1722, mariage de Thomas-Gaspard Morand, bourgeois de Saint-Jean de Caen, et de Simonne Vautier; 31 janv., mariage de Simon Le Barbier, bourgeois de Rouen, par. Saint-Eloi, avec Marguerite-Eléonore Brice, de N.-D. de Caen, avec la permission de Poignavant, curé de N.-D. de Caen. — Autres actes concernant les familles: Acard, Aubé, Aumont, Aupoix, Boisard, Brion, Chaperon, Colette, Dubois, Gosse, Halbique, Hec, Jollain, Langlois, Laporte, Leconte, Marie, Massue, Mazeline, Millon, Morand, Picard, Prempain, Simion, Séguin, Touchet, Vimard. — 10 sept. 1719, autorisation donnée à Jean Prévost, trésorier, « de faire faire les réparations du cimetière et y faire faire deux bonnes barrières...., faire faire six grands chandeliers de cuivre doré et la croix de l'autel, et deux chasubles, une blanche et l'autre rouge, et deux devants d'autel aussi de la même couleur. » — 20 oct. 1720, ass. « pour recevoir la somme de 1.450 l. en billets de banque, pour acquitter pareille somme qui auroit esté empruntée des deniers du trésor au nom de M. de Boutonvillers, et de laquelle somme le sr La Ronce, agent de ses affaires, auroit fait des billets. » Autorisation donnée au trésorier Jean Prévost, de les recevoir « et de les déposer à large (*sic*) du sr curé pour un mois seulement », pendant lequel mois il fera « accommoder le coffre dud. trésor, pour estre ensuitte mis dedans lesdits billets de banque, ce que la femme dud. Jean Prévost a accepté. » En outre, il est décidé que le coffre, « après qu'il sera raccommodé », sera transporté chez le sr curé, « ce que led. curé a accepté à la prière desd. parroissiens. » 16 signatures et 2 mercs; 8 déc., élection d'un trésorier: « la personne représentant Blanvillain », et modification du rôle: « ont enrollés..., les représentants Estienne Le Guitier, faisans valoir la ferme généralle d'Ecoville à la somme de 350 livres ; François Morant, faisant valoir le cabaret, à la somme de six livres. » — 15 juin 1721, ass. « particulièrement pour mettre les billets de Banque entre les mains de Thomas Mésaize, trésorier en charge, montans à la somme de 1.850 livres, que le trésor a reçu pour argent qui lui étoit dû, authorisans

led. Mésaize d'en faire faire la déclaration et enregistrement conformément à la déclaration du Roy et de déclarer que laditte somme de 1.850 livres faisans le montant desd. billets provient du revenu des biens dud. thrésor, lesquels billets luy ont été mis entre les mains pour l'effet ci-dessus, par nous, pbre, curé de laditte parroisse, en la présence des parroissiens ci-dessous signés, et d'abondant lesd. parroissiens ont autorisé et donné pouvoir aud. thrésorier de déclarer que le onze d'avril 1720 il fut consigné au greffe des consignations de St Silvin par d^lle^ Suzanne de Mabrey, veuve du feu s^r^ de la Houssaye, par Léonard Cauchard, s^r^ de la Houssaye, son fils, la somme de 1.300 livres en quatre billets de la banque royalle, le 1er de mil livres et les trois autres de chacun cent livres, suivant leurs numéros couchés sur le registre desd. consignations, suivant qu'ils y ont été authorisés par sentence de bailliage à St Silvin le neuf d'avril, et est lad. somme consinée pour le raquit et amortissement en principal, arrérages et prorata de 63 livres, 14 sols, 5 deniers, en quoy ils s'étoient constitués au profit des pauvres de laditte parroisse d'Ecoville par contrat passé devant les nottaires de Varaville, le vingt mars 1715, le tout en la présence de Messire Philippe-François de Cauvigny, sgnr. de lad. parroisse d'Ecoville... », 12 sign., 1 merc. Autres assemblées pour élection de collecteurs et modification du rôle.

E Suppl. 1509. — GG 12. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets, papier.

1722-1723. — Baptêmes, mariages, inhumations et assemblées du commun. — 27 avril, inh. de Louis Marie, par J. Le Cors, pr., demeurant en la paroisse; 23 avril, inh. d'un inconnu, de la par. de Montpinçon, diocèse de Coutances, par M. Denis, vic. de Ranville; 15 mai, inh. de Marguerite La Fosse, femme de Louis Geffroy; 6 nov., inh. de Catherine Prempain, femme de Marin Poignon, par Guesdon, doyen de Troarn, c. d'Hérouvillette. — Familles: Brion, Catherine, Chaperon, Fleury, Galard, Lesage, Maire, Marie, Millon, Morand, Poignon, Prempain, Picard, Pupin, Sauvage. — 18 oct. 1722, Louis Geffroy, fils de Pierre, est élu pour poursuivre le procès intenté par Louis Michel. Il lui est accordé 25 sols par jour. Le curé est autorisé à acheter un missel et « faire accommoder les deux autres »; 29 nov., modification du rôle. — 10 janv. 1723, élection de collecteurs du sel.

E Suppl. 1510. — GG 13. — (Registre). — Moyen format. 28 feuillets, papier.

1723-1728. — Baptêmes, mariages, inhumations; assemblées du commun, 1723 à 1728, 1733.— Curé: Joseph Cousin, « chapelain titulaire de St Sever en l'église cathédralle de Rouen. » Vicaires: François Desauque, 1723; Etienne Bénard, 1724. — 4 août 1723, inh., dans l'église, par J. Le Cors, c. de Ranville, de Rouland de Bernières, fils de Jean de Bernières, s^r^ de Louvigny, et de dame « Léonor » (*blanc*), âgé de 3 mois, en présence de Jacques Antoine, pr. — 3 mars 1725, bapt. de Charles-Louis Le Changeur, fils de Michel; parr.: Charles-Louis-François de Cauvigny, chevalier d'Escoville; marr.: Françoise Meulé. — 26 avril 1727, inh. de Pierre Hache, par le c. d'Hérouvillette [G. Guesdon]. — 1er fév. 1728, inh., dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile, de Joseph Cousin, pr., curé d'Escoville, décédé la veille, par Anthoine Bénard, c. de Banneville et « doyen du canton », en présence de Me Thomas Faucon, c. de Ranville, de Jean-Charles Briand, c. de Bavent, de Michel Marie, c. de Cuverville, « et plusieurs autres. » — Autres actes concernant les familles : Aubé, Aumont, Aupoix, Basière, Boisard, Boitard, Boulard, Brion, Carabis, Catel, Capron, Chapron, Colette, David, de La Couture, Geffroy, Gosset, Hache, Hébert, Heute, Jollain, Lamy, Le Baron, Lehecq, Lechangeur, Lecomte, Leguettier, Lemaréchal, Lesage, Marie, Massinot, Mazeline, Mézaise, Millon, Niard, Olivier, Outardel, Pannier, Paumier, Piedplus, Philippe, Picard, Poignon, Prempain, Prévost, Provost, Sales, Séguin, Siméon, Torcapel, Touchet, Vivien. — 1er oct. 1724, ass. « pour ce qui regarde le trésor, à l'égard du trésorier en charge qui, étans saisi des deniers dud. trésor dans le temps de la diminution des espèces, luy sera tenu conte de laditte diminution »; autorisé, en outre, de faire faire les réparations nécessaires à l'église « tant au dehors qu'au dedans. » — 14 juill. 1726, autorisation donnée au curé « à faire faire deux croisées dans le sanctuaire, une balustrade pour fermer le sanctuaire, faire payer et accommoder les marches » du sanctuaire. Parmi les présents: François-Philippe de Cauvigny. — 15 sept. 1726, même autorisation pour les mêmes travaux dans le chœur. — 22 déc. 1726, modification du rôle de la taille, « et

ont taxé les faisans valoir le tiers du thrésor à 70 livres. » — 23 fév. 1727. Charles Geoffroy est élu syndic. — 15 juin 1727. Jean Marie, trésorier, est autorisé à poursuivre Thomas Mézaize, adjudicataire du tiers. — 15 nov. 1733, autorisation donnée à Robert Marie, trésorier, de faire les réparations nécessaires à l'église. Autres assemblées pour élections de collecteurs de la taille et du sel. — Note finale (fol. 27) : « On a changé icy de registre parce que l'on a seu que celui-ci n'étoit point paraphé ni contremarqué du juge royal. » Tous les autres feuillets ont été déchirés.

E Suppl. 1511. — GG 14. — (Registre). — Moyen format. 63 feuillets, papier.

1728-1745. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé: Jacques Le Marchand. Vicaires: E. Bénard; Philippe Le Marchand, 1728; Roberge, 1735; Morice, 1737 ; Laurent Maupas, 1738. — 4 mai 1729, inh. de Robert Milon, par Denis Le Baron, c. de Lirose. — 20 juill. 1732, fiançailles; 22 juill., mariage de Charles Lemore et Marguerite d'Agneaux, par Alexandre Hélie, prêtre, de la paroisse de « Cametour », diocèse de Coutances. — 1733, 4 mars, inh., dans l'église, de Robert de La Ronce; 10 mars, décès, à 90 ans, de noble et vertueuse dame Anne de Bonenfan, veuve de François de Cauvigny, en son vivant, éc., sgr. de Boutonvilliers; le corps, transporté le 11, dans l'église des Carmes de Caen, où il fut inhumé le 12, « proche la chapelle de N.-D. de Pitié. » — Note insérée au registre: « le vendredi vingt-septième jour de mars 1733, décéda à Saint Germain le Vasson, sur les onze heures du matin, à l'âge d'environ 82 ans, après avoir reçu les sacrements, noble et vertueuse dame Charlotte de Manoury, veuve de Messire Louis de Valois, en son vivant écuyer, sgr. d'Ecoville et dudit Saint-Germain-le-Vasson et autres lieux, de laquelle le corps fut inhumé le dimanche suivant [*barré:* sur les sept heures du soir], dans le chœur dud. Saint Germain... »; 21 mai, bapt. de Marie-Charlotte Touchet, fille de Thomas, par Gabriel Le Herre, pr.; 15 août, inh. de Louis Le Prévost, par le même. En janv. 1743, plusieurs actes par Esnault, c. d'Hérouvillette. — 1er juill. 1744, bapt. de Louis-André Acard, fils de Louis; parr.: André Héribel de La Jaunière; marr.: Marie-Jeanne Héribel de La Jaunière de Launay, de Saint-Gilles de Caen. — Autres actes concernant les familles : Acard, Anne, Aubey, Aumont, Aupoix, Boisard, Bouffai, Boulard, Brion, Carabie, Cassigneul Chaperon, Chohier, Cornet, Courcy, de La Roche, Delauney, Dollé, Féron, Fouques, Geffroy, Greindel, Guesdon, Guibert, Guillain-Deshayes, Hache, Haguet, Halbique, Hébert, Hec, Jollain, Lamare, Lamy, Langlois, Laugeois, Lebaron, Lechangeur, Lecouturier, Lecourtois, Leguettier, Lejeune, Lemarchand, Lemasle, Lemonnier, Lemore, Le Prévost, Lepleux, Le Roux, Lesage, Madeleine, Marie, Mazeline, Mésaize, Michel, Millet, Milon, Morand, Morin, Mottelay, Moussy, Nicolle, Olivier, Othon, Outardel, Paris, Paumier, Perrine dit Bréville, Philippe, Picaud, Piedplus, Piégnet, Poignon, Postel, Prempain, Roger, Sauvage, Séguin, Seigneurie, Siméon, Thierry, Torcapel, Touchet, Vasnier, Vaubrun, Viger, Violette.

E Suppl. 1512. — GG 15. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets, papier.

1746. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : J. Le Marchand. — 12 août, inh. de Marie-Madeleine de Vallois, dame et patronne de cette paroisse, de Saint-Germain-le-Vasson, Livet, et le Vey, ve de François-Philippe de Cauvigny, en son vivant chev. de Saint-Louis, lieutenant-colonel des cuirassiers du Roi, sgr. de Bouttonvilliers et de Saint-Sever, âgée de 67 ans, 11 mois, décédée le 10 à Saint-Jean de Caen, inh. dans le chœur de l'église d'Escoville, par Charles Le Gay, curé d'Amfréville, en présence de Robert Hüe, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen, d'Olivier Poissy, c. de Bréville, d'André Esnault, c. d'Hérouvillette « et de plusieurs autres personnes de différents états. » — Familles: Acard, Chaperon, de Courcy, Foucques, Haguet, Jollain, Leplieux, Mazeline, Morand, Othon, Poignon, Torcapel.

E Suppl. 1513. — GG 16. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets, papier.

1747. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé: J. Le Marchand. Vicaire: F.-M. Millet. — Familles: Acard, Chaperon, Leguettier, Le Mullois, Le Plieux, Le Sauvage, Piégnet, Poignon, Siméon, Vaubrun.

E Suppl. 1514. — GG 17. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets, papier.

1748. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé: J. Le Marchand. Vicaire: F.-M. Millet. — 22 fév., mariage de Charles-Louis Le Changeur et de Marie-Magdeleine Touchet, par F. Mesnil, vic.

de Ranville. — Familles : Acard, Aubin, Catherine, de Courcy, Hadebique, Jollain, Lechangeur, Le Prévost, Marie, Millon, Morant, Othon, Vatier, Vaubrun.

E Suppl. 1515. — GG 18. — (Liasse). — Moyen format. 56 feuillets, 4 pièces jointes.

1749-1762. — Baptêmes et mariages. — Curé : J. Le Marchand. Vicaires : Millet ; G.-F. Le Dru, 1757 ; Angerville, 1758 ; Rouxel, 1759. — Fol. 7 : enregistrement par le greffier du Bailliage de Caen, le 27 octobre 1786, en conséquence de l'ordonnance du lieutenant général, rendue sur requête de l'intéressée, de l'acte de baptême « obmis par le s^r curé », de Marie-Jeanne Jollain, daté du 29 juin 1750. — 24 janv. 1751, bapt. de François-Gilles Castel, « fils né d'hier dans la maison dud. Alexandre, d'une pauvre femme nommée Marie Avenel, veuve de Pierre Castel, journalier, décédé il y a environ cinq mois dans la paroisse de St Julien de Caen. » — Fol. 22, v° : enregistrement, par le greffier du Bailliage, suivant l'ordonnance du Lieutenant Général au siège, du 6 décembre 1786, de l'acte de bapt. de Geneviève Touchet, fille de Jacques, sous la date du 8 déc. 1754. En janvier 1757, quelques actes, par G. Le Dru, pr., de la paroisse de Cesny, qui prend, en mai, la qualité de vicaire. — 28 déc. 1758, bapt. de Bon-Louis-Michel Marie, fils de Jacques ; parr. : François-Bon-Louis Bougon ; marr. : Bonne-Michelle Bougon, frère et sœur, de Saint-Martin de Caen. — Fol. 50, v° : 10 juin 1761, mention de visite, par P. J. C., év. de Bayeux. — Autres actes concernant les familles : Acard, Alleaume ou Alliaume ou Alliome, Aubey, Aupoix, Barbot, Boisard, Brion, Catherine, Chaperon, Corbet, du Bisson, de Courcy, de Saint-Jean, Geffroy, Gosselin, Guillain-Deshayes, Hardy, Henry, Jollain, Lechangeur, Lecointe, Lemarchand, Lepelieux ou Leplieux, Lethan, Mallebranche, Marie, Mésaize, Moisson, Monil, Morand, Nicolle, Onfroy, Othon, Outardel, Pain, Perrine, Pesant, Poignon, Prempain, Quétil, Siméon, Thiboult, Touchet, Vaubrun. — Fol. 56 : « les registres suivants sont des actes faits depuis l'entrée de maître Denis Lamy dans le bénéfice cure Descoville, arrivée en janvier 1762. »

E Suppl. 1516. — GG 19. — (Registre). — Moyen format. 34 feuillets, 4 pièces jointes, papier.

1763-1770. — Baptêmes et mariages. — Curé : Denis Lamy. Vicaires : Rouxel ; J.-F. Prévin, 1766 ; L. Guérin, 1769 ; J.-B. Toquet, 1770. — Sur le plat de la couverture : « Maître Denis Lamy est entré en son bénéfice cure Descoville le 1er janvier 1763...... » — 14 fév. 1763, mar. de Pierre Bacon, « cocher chez Mr Descoville, de la paroisse de St Pierre Despins, avec Marguerite-Françoise Boisard. » — 26 sept. 1765, bapt. de Thomas-Louis Mézaize, fils de Thomas ; marr. : dame « Marie »-Louise de Beauché, qui signe : Marguerite-Louise de Bauches, de Merville ; parr. : Thomas Godouet, de N.-D. de Caen. — 10 juill. 1767, bapt. de Marie-Julie-Eléonore Mézaize, fille de Thomas ; parr. : Jacques-André Le Chevalier, éc., sgr. de la paroisse du Frêne, demeurant à Démouville ; marr. : Marie-Anne Bénard-Bellenger, fille de François Bénard du Fresney, éc., et de dame Dunot du Fresney, d^t en la paroisse de Démouville. — 12 sept. 1767, bapt. d'Anne-Marguerite-Françoise-Esther Bacon, fille de Pierre Bacon, « coché de Madame d'Hautefeuille d'Escoville » ; parr. : « Jean-François Cliquet, officier de Madame d'Hautefeuille d'Escoville » ; marr. : Anne-Marguerite Outardel, femme de François Le Sauvage, concierge de M. d'Escoville. — Fol. 22 : 31 mars 1767, « en la chapelle d'Escoville, par permission de Mr de Bayeux », mariage du marquis de Hautefeuille, colonel du Régiment de Normandie, avec Suzanne-Bernardine-Léonore de Cauvigni d'Escoville, célébré par M. de Vacogne, alors curé de Saint-Jean de Caen. « L'acte de la célébration de ce mariage n'a pas été écrit sur les registres de cette paroisse par oubli. » — 1768, 29 janv., bapt. de Marie-« Héleinne »-Victoire Prodhomme, fille de François ; parr. : le s^r curé ; marr. : « Héleinne de la Chayney Mariolle », de Bonnebosq-en-Auge ; 17 oct., bapt., par Delan, curé de Troarn, de Robert-François-Louis Coquerel, fils de François, domestique de Delan ; parr. : led. Robert Delan, curé de Sainte-Croix de Troarn et chapelain titulaire de Sainte-Catherine du Clos Vasse ; marr. : Marguerite des Forges, épouse de Louis-Eloi Mariette, directeur de la poste de Troarn. — Autres actes concernant les familles : Alliaume, Aupoix, Bacon, Boisard, Bonpain, Bréville, Brion, Carabie, Chaperon, Coquerel, Desloges, Garaud, Geffroy, Giffard, Girouard, Guibert, Henry, Jollain, Lamy, Lecarpentier, Lechangeur, Legrand, Le Roux, Mésaize, Michel, Milet, Niard, Outardel, Perrine, Prempain, Prodhomme, Sauvage, Thiboult, Thoumin, Thominne, Violette.

E Suppl. 1517. — GG 20. — (Registre). — Moyen format. 36 feuillets, 5 pièces jointes, papier.

1771-1779. — Baptêmes et mariages. — Curé : Denis Lamy. Vicaires : J.-B. Toquet ; Bourdon-Grammont, 1773 ; Deschamps, 1774. — 2 fév. 1773, bapt., par Bourdon-Grammont, pr., de la paroisse de Verson, de Marie-Catherine-Elisabeth Mésaize, fille de Thomas. — 11 avril 1773, bapt., par Hébert, c. de Sannerville, de Thomas-Anne Geffroy, fils de Charles ; parr. : Hébert, curé ; marr. : Anne Brunet. — 16 mai 1775, bapt., par l'abbé Duhomme, docteur en théologie, à Caen, desservant de Sainte-Honorine d'Hérouvillette, de Pierre Chapron, fils de Charles. — 13 janv. 1778, mariage de Louis Corbet, de N.-D. de Caen, et de Madeleine-Hélène-Julie Lamy, fille mineure de Nicolas Lamy, chirurgien-maître, et de dame Madeleine Brunet, de Beuvron. — Autres actes concernant les familles : Acard, Adeline, Avice, Balière, Basset, Bellais, Boisard, Bonpain, Bréville, Brion, Catherine, Chaperon, Denis, Desloges, Dumour, Girouard, Guibert, Henry, Jumel, Lecarpentier, Lechangeur, Ledard, Legrand, Lemaréchal, Le Roux, Marie, Mésaize, Morand, Olivier, Outardel, Perrine, Pierre, Poignon, Prempain, Prod'homme, Retout, Rossignol, Rouelle, Saunier, Siméon, Thominne, Touchet, Violette..

E Suppl. 1518. — GG 21. — (Liasse). — Moyen format. 60 feuillets, 15 pièces jointes, papier.

1780-1791. — Baptêmes et mariages. — Curé : D. Lamy Vicaires : Deschamps, Paumier, 1781 ; Joseph Le Moine, 1782 ; Torcapel, 1789. — 8 janv. 1781, mariage de Pierre Harang, d'Hérouvillette, et de Catherine Guilmin, en présence de Marie-Anne-Françoise de Saint-Romain, veuve de Jean-Charles Tardif d'Amayé, sgr. de Marchandville, « dont l'épouse est femme de chambre de Maître Paulmier, vicaire de ce lieu (*sic*) » ; 18 oct., bapt. de Denis-Jean-François-Luc Harang, fils desd. Harang et Guilmin, « tous deux domestiques chez noble dame Marie-Anne-François de Saint Romain, veuve, etc....., laquelle a été marraine » ; parr. : Lamy, curé. — 29 déc. 1782, bapt. de Marie-Joséphine-Victoire-Sophie Harang, fille des mêmes ; parr. : Le Moine, vic. ; marr. : la dame de Saint-Romain. — 11 fév. 1783, bapt. de J.-B.-François Prodhomme, fils de François ; parr. : J.-B. Paulmier, vic. de Ranville. — 20 mai 1785, bapt. de Paul-Philippe-Mathieu Vandrin-Bretonnière, fils de François-Mathieu et de Marie-Catherine Grout ; marr. : Marguerite-Pauline Vandrin-Bretonnière, sa tante ; parr. : Philippe-Mathieu Vandrin-Bretonnière, chapelain fondé de Saint-Pierre de Caen. — 20 fév. 1787, réhabilitation du mariage de François Chapron et de Marguerite Aubey, mariés le 21 nov. 1786, parents au quatrième degré, avec dispense obtenue le 15 fév. 1787 de l'évêque de Bayeux (jointe). — 15 fév. 1790, mariage de Jean Marie avec Marie-Madeleine Violette, en présence de Constance d'Hautefeuille ; 14 oct. 1791, bapt., par Lequeux, curé d'Hérouvillette, de Pierre, fils desd. Marie et Violette. — Autres actes concernant les familles : Acard, Alleaume, Aubey, Avice, Boisard, Bonpain, Bréville, Brion, Cabouret, Catherine, Chaperon, Couture, Geffroy, Girouard, Harang, Hardy, Lebas, Leblanc, Lecarpentier, Lechangeur, Ledard, Legrand, Lemâle, Lenoble, Le Roux, Marguerin, Marie, Mézaize, Morice, Morin, Nicolle, Oger, Olivier, Outardel, Pautonnier, Perrine, Pesant, Pierre, Pinson, Poignon, Prempain, Quétil, Rossignol, Rouelle, Roussel, Sieurville, Touchet, Vaubrun, Violette.

E Suppl. 1519. — GG 22. — (Liasse). — Moyen format. 96 feuillets, 1 pièce jointe, papier.

1749-1791. — Inhumations ; assemblée du commun, 1750 (fol. 2). — Curés : J. Le Marchand ; D. Lamy. Vicaires : F.-M. Millet ; G.-F. Le Duc, 1757 ; Angerville, 1758 ; Rouxel, 1759 ; J.-F. Previn, 1768 ; J.-B. Toquet, 1770 ; Bourdon-Grammont, 1773 ; Deschamps, 1775 ; Paulmier, 1780 ; Le Moine, 1782 ; Torcapel, 1789. — 21 juill. 1749, inh. de Louis Mézaize, par dom Jean-Pierre Le Battard, relig. de l'abb. de Fontenay ; 25 sept., de Marie Bisé, femme de Jacques Alexandre, par Esnault, c. d'Hérouvillette. En 1750, témoin habituel : Michel Marie, custos. — 28 juill. 1751, de vertueuse dame Marie Lamy, v^e d'Etienne Le Marchand, de Saint-Michel de Vaucelles, mère du curé d'Escoville, décédée « après avoir vécu en odeur de sainteté », dans la nef « contre le mur du côté de l'épitre », par Michel Marie, c. de Cuverville, en présence des curés d'Hérouvillette [Esnault], de Sallenelles [R. Morice], de Ranville [J.-F. Adam], de Petiville [Dumarest], de Colombelles, de Touffréville, de Sannerville, de Banneville. — 4 nov. 1758, de Jean-François Morel, de Troarn, fils de Jacques Morel, chirurgien aud. lieu de Troarn, à l'âge de 5 mois. — 24 mars 1761, de Catherine Outardel, 70 ans, par Adam, c. de Ranville, en présence de Daigremont, vic. de Ran-

ville. — 30 sept. 1763, de Marie-Catherine Ledain, v^e de Jean-Charles Onfroy, par le c. de Bavent [J. Le Marchand]. — 7 oct. 1767, de Thomas Chaperon, « garde chasse de M. d'Ecoville ». — En 1769, L. Guérin, prêtre, présent à diverses inhumations. — 26 janv. 1779, de Marie Le Guettier, femme de Guillaume Violette, « fermier de Monsieur de St Sever, frère du seigneur de ce lieu. » — 6 nov. 1780, de François-Adrien Manoury, fils d'Adrien, employé dans les fermes du Roi, d'Amfréville, décédé en nourrice. — 3 déc 1780, de Marie-Catherine Outardel, femme de Charles Pierre, « fermier de la grosse dixme des fruits », par François-Louis-Etienne Gautier [qui signe: Vautier], desservant de Colombelles, et inh. de l'enfant desd. Pierre et Outardel. — 15 oct. 1783, de J.-B.-Michel Tardif, fils de J.-J. Tardif, éc., chev. de Saint-Louis, sgr. de Petiville, d'Amayé et Courcelles, et de Henriette-Elisabeth Jeltanvot (?) de Beaumont, de la ville de Verdun, « de présent en leur maison de St Sauveur de Caen », en nourrice chez François Prodhomme. — 11 avril 1785, d'Anne Le Bey, par Jacques-Denis-Colomban Gondouin, pr., du diocèse de Lisieux. — 9 oct. 1787, dans la chapelle de la Vierge, d'Antoine-Charles de Cauvigny, sgr. d'Escoville et de Carteret, chev. de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment du Roi-Infanterie, « ancien chambellan du feu roi de Prusse, au service duquel il a eu le brevet de colonel », décédé la veille « à son hôtel, paroisse de St Jean de Caen », âgé de 83 ans, transféré à Escoville, en présence de Lefebvre, c. de Cuverville, de Genard, c. de Ranville, de Lequeux, c. d'Hérouvillette, de Le Terrier, vic. de Ranville, d'A. Outardel, prêtre. — 28 déc. 1790, de François Sauvage, « concierge de M^r le marquis d'Hautefeuille », par le c. d'Hérouvillette [Lequeux], en présence des c. et vic. d'Escoville, de J. Milon, pr. obitier. — Dernier acte de Torcapel, vic.: 19 avril 1791. — 20 nov. 1791, inh. de Jean Marescot, homme de loi, âgé de 82 ans, par le c. de Touffréville [M. Millet], en présence de Lequeux, c. d'Hérouvillette, de Lamy, c. d'Escoville, de J. Milon, pr. — Autres actes concernant les familles: Acard, Aliaume, Aubey, Aubin, Aumont, Aupoix, Avice, Barière, Baron, Basset, Bénard, Bertin, Beuron, Bieuron, Boisard, Bouffay, Boulard, Brion, Brunet, Catel, Catherine, Chaperon, Colette, Coquerelle, David, Delaunay, Déloges ou Desloges, De Saint-Jean, Deshayes, Duchemin, Fleury, Geffroy, Gibert, Girouard, Gost, Groscol, Guérier, Guibert, Hache, Hardi, Harent ou Harang, Henry, Hommais, Jollain, Jumel, Lamy, Langlois, Lebâtard, Leboucher, Lecarpentier, Lechangeur, Lecharpentier, Lecoq, Ledard, Legrand, Leguettier, Lelièvre, Lemarchand, Lemaréchal, Lemonnier, Lepelletier, Leplieux, Leprovost, Lequesne, Le Roux, Le Sauvage, Le Tellier, Le Vallois, Loisel, Luard, Marie, Mazeline, Mézaize, Michel, Millet, Moisand, Morand, Mottelay, Moutier, Nicolle, Olivier, Onfroy, Othon, Outardel, Paulmier, Piégnet, Perrée, Perrine, Pesant, Picard, Piquot, Poguon, Prempain, Prodhomme, Quétil, Requis, Robert, Rossignol, Rouelle, Séguin, Siméon, Thomine, Thoumin, Thybout, Vaubrun, Vautier, Violette. — Pièces jointes: certificats de publications et divers. Fol. 85, demande de permis d'inhumer un pauvre mendiant « attaqué de haut mal depuis longtemps », faite par « M^r le prieur-curé de Colombelles, à Monsieur le Procureur du Roy ». Autorisation accordée par Dudouet, avocat du Roi, en l'absence du procureur, du 2 fév. 1789.

E Suppl. 1520. — GG 23. — (Cahier). — Moyen format. 6 feuillets, papier.

1792. — Baptêmes et mariages. — Curé constitutionnel: Denis Lamy. — Familles : Acard, Avice, Aupoix, Bonpain, Chapron, Dumont, Langlois, Lechangeur, Le Mâle, Le Petit, Marie, Vandrin-Bretonnière, Vaubrun. — Registre arrêté par les maire et officiers municipaux, le 18 novembre.

E Suppl. 1521. — GG 24. — (Cahier). — Moyen format. 4 feuillets, papier.

1792. — Inhumations. — 16 avril, de Thomas Millet, maître d'école, mort de maladie contagieuse; 14 oct., de Michel Marie, toilier et custos. Registre arrêté par : Lamy, curé, J.-J. Boisard, maire, Plieux, off^r. et Exupère Marie, secrétaire-greffier, le 18 novembre, « l'an Ier de la République française »; 27 nov., enregistrement du décès de Marguerite Lami, veuve de Charles Chapron, et mention de son inhumation « par le citoyen Denis Lamy, curé constitutionnelle. » — Familles: Avice, Bonpain, Brion, Dorne, Henry, Lamy, Lechangeur, Le Mâle, Marie, Mézaize, Millet, Poignon, Rouel, Roussel.

E Suppl. 1522. — II 1. — (Liasse). — 2 pièces.

1708-1810. — I. Copies d'actes concernant les familles : Piégnet, Le Sauvage, Chapron (1708-

1736). — II. Demande de copie d'acte par le greffier du Tribunal civil de Caen, concernant Jean Jollain (1810).

GIBERVILLE

E. Suppl. 1523. — GG 1. — (Registre). — Moyen format. 74 feuillets, papier.

1608-1616. — Baptêmes: fol. 3 à 9, 1607 à 1616; inhumations: fol. 23, 1606 à 1609; fol. 27 à 30, 1610 à 1616; mariages: fol. 32 et 33, 1608 à 1616; audiences de contrats: fol. 11 à 13, 1614 à 1616; fol. 34 à 47, 1608 à 1614; déclarations pour monitoires: fol. 24 à 27, 1609; affaires de la communauté: fol. 10, 14 à 21, 30 et 31, 34 à 36, 47 à 74. — Curés: 1re portion: Simon Desprès; 2e portion, Fleury Noël. — I. *Etat de catholicité*. — 2 nov. 1607, bapt. d'« Hélainne » Le Vavasseur, fille de François; marr.: damoiselle Jehanne, femme de noble homme Marc de La Ménardière, sieur de Cuverville. — 20 janv. 1609, bapt. de Hélainne Devaux, fille de Charles et de Jeanne Desprès; marr.: Jeanne de La Serre, femme de Marc de La Ménardière, sr de Cuverville; 8 mars, bapt. d'Anne Levavasseur, fille de François et de Marie Fillemonts; marr. et parr.: Anne Fontaine, femme de Michel Lesueur, bourgeois de Caen, et Hélainne Guillemain, fille de Pierre, et Jacques Le Roux, fils de Robert. — 12 avril 1610, bapt. de Bertrand Devaux, fils de Charles et de Jeanne Desprès; parr.: Marc de La Ménardière; 29 mai, bapt. d'un enfant posthume: Regné Patard, fils de feu Jehan et de Regnée (non nommée). — 30 juin 1611, « j'ai porté l'extrait au greffe de M. Le bailly de Caen, suivant le comandement qui m'a esté fait par Lucas, sergent à Trouard, suivant l'ordonnance de M. Vauquellin, président et lieutenant général et mestre des requestes ordinaires de la Rayne. » — 20 janv. 1612, bapt. de Hélainne Viel, fille de Callas; marr.: Jeanne de La Serre, femme de Marc de La Ménardière; 6 mai, bapt. de Louis Le Roux, fils de Robert; parr.: Marc de La Ménardière; 5 août, bapt de Louis de Saint-Jean, fils de Charles; parr.: Marc de La Ménardière. — 2 oct. 1614, bapt. de Pierre de Saint-Jean, fils de Charles, parr.: « honneste homme Pierre Duprey, bourgeois de Vaucelles. » — 6 août 1615, bapt. d'Hélainne Le Roux, fille de Robert, marr.: dlle Hélainne de La Ménardière, fille de Marc. — 23 juill. 1614, inh. de Jacques Hamel, mort « en la maison de Mathieu Guivrys, fermier de la terre et sieurie de Giberville. » — 14 fév. 1613, « noble homme François Regnault, sieur de Segretz, et damlle Collombe de La Ménardière, fille de feu Noël-Jean-Louys de La Ménardière, vivant sieur de Cuverville, ont esté espouzés en l'église de Giberville par moi Simon Desprès, pbre, curé de lad. paroise. » — Autres actes concernant les familles: Bouquet, Desloges, Duchemin, Fleury, Fouques, Fredelle, Gossé, Gournay, Guillourchel, Hamel, Hébert, Huet, Lefaucheur, Lemoigne, Lenepveu, Malbranche, Mannoury, Morand, Patard, Prunier, Viel. — II. *Audiences*. — 19 nov. 1614, lectures de contrats de ventes faites à honneste h. Thomas Le Sauvage, bourgeois de Caen, par les héritiers de Georges Blossier, de terres sises à Giberville, pour 27 l. t. 10 s. et 30 s. de vin, (tab. de Sainte-Paix, 16 août 1614); 17 mai 1615 par noble h. Jean des Malvilles, sr de La Tour, à Gaspard Boulard, d'une vergée et ¼ de terre en la delle du « Millyeu », tenue des « fieux » du sr de Giberville, pour 45 l. t., (tab. de Sainte-Paix, 7 avril 1615); 12 juill. 1615, par Robert Le Faucheur, à Jacques Lenepveu, « à condition de dix années », de 2 pièces de 3 vergées, tenues de la sieurie de Giberville, pour 132 l. t., (tab. de Sainte-Paix, 10 sept. 1595). 2 juin 1616, par Charles Devaulx, à Marc de La Ménardière, sr de Cuverville, à condition de quatre ans, de 5 vergées de terre sises en la delle du Malasis, pour 38 l. t., (tab. de Troarn, 4 fév. 1616); 16 juin 1616, par le même au même, « à condition de six ans », d'une acre de terre en la delle du « boult gist », pour 60 l. t., (tab. d'Escoville, 14 janv. 1614); 12 juill. 1615, par Robert Le Faucheur, à Jacques Lenepveu, de deux pièces de terre, en la delle des Brebis, contenant ½ acre, tenues des « fieux » du sieur de Giberville, « à condition de dix ans », pour 310 l. t. et 35 s. de vin, (tab. d'Argences, Troarn et Varaville, 18 sept. 1595); 14 oct. 1615, par Jean et Charles dits Le Faucheur, frères, l'un demeurant « au Pont le Vesque », et l'autre à Caen, à Gaspard Boulard, bourgeois de Caen, de leur part de la succession de Robert, leur père, pour 100 l. t. et 40 s. de vin, (tab. d'Argences, 9 août 1615). 16 oct., 1608, Jean Fredelle, Charles Devaux, François Le Vavasseur, Marc Lenepveu affirment que Jean Huet a vendu à Symon Desprès, curé, « ung bout de maison », pour 67 l. t. et 40 s. de vin, (tab. de Troarn, le 9 oct. 1608); 11 oct. 1609,

vente faite par Rapsard et Jean dits de Chastillon, sieur de La Rogue, de Mondeville, à noble homme Pierre Malherbe, s^r de La Tour, de la terre du Gaillon, assise à Mondeville et Giberville, pour 6.000 l. t. et 320 l. t. de vin, (tab. d'Auvillars, 7 oct. 1609) ; 13 juin 1610, par Jehan Noël, s^r de La Fresnée, à Chapperon, bourgeois de Caen, de 5 vergées de terre, pour 100 l. t. et 30 s. de vin, (tab. de Caen, 1er juill. 1610) ; 19 juin 1611, par Charles de Vaux, à Gaspar Boullard, bourgeois de Vaucelles, de 3 vergées de terre en la delle du Milieu, pour 105 l. t. et 20 s. de vin, (tab. de Vaucelles, 3 juin 1611) ; 15 janv. 1612, par Raulinne Devaulx, fille de Jehan Devaulx, à Gaspard Boullard, bourgeois de Vaucelles, d'une portion de maison, cour et jardin, pour 180 l. t. et 30 s. de vin, (tab. de Vaucelles, 28 déc. 1611) ; 17 fév. 1613, par Pierre Thomas, de Folletot, à Marc de La Ménardière, s^r de Cuverville, stipulé par la dam^lle, sa femme, d'une vergée ½ de terre en la delle de la Platte fosse, jouxte le Roi, d'un côté, et d'un bout sur ledit s^r de Cuverville, pour 32 l. t., « à condition de trois ans de pouvoir retirer lad. terre en rendant le prix principal », (tab. de Troarn et Varaville, 30 janv. 1613) ; 17 mars 1613, par Charles Devaux, à Gaspard Boulard, de 7 vergées de terre en la delle de Longui, jouxte le Trésor, et d'une ½ acre en la delle du Milieu, jouxte le Trésor, pour 210 l. t., (tab. de Caen, 14 mars 1613) ; 17 mars 1613, par Pierre Thommas, à Gaspard Boullard, de 5 vergées de terre, delle de la Basse Longue Raye, jouxte le Trésor, pour 100 l. t. et 20 s. de vin, « à condition de deux ans », (tab. de Vaucelles, 25 nov. 1612) ; 21 avril 1613, par François Fleury, fils de Jean, à Gaspard Boullard, d'une vergée ½ de terre, delle des Barbulets, pour 30 l. t. et 20 s. de vin, (tab. de Vaucelles, 15 avril 1613) ; 22 déc. 1613, par Charles de La Mariouze, s^r des Fontaines, à Gaspard Boullard, de 3 vergées ½ de terre en la delle du Cloucheval, pour 80 l. t. et 60 s. de vin, (tab. d'Auvillars, 17 déc. 1713) ; 9 mars 1614, par Thomas Julien, bourgeois de Caen, à Gaspard Boullard, de 3 vergées de terre, delle de la Vallée Souder, pour 90 l. t. et 60 s. de vin, (tab. d'Argences, 4 mars 1614) ; 18 mai 1614, par Pierre Thomas et Jacques, son fils, à Gaspard Boullard, d'une demi-vergée de terre, delle du Val de plein bœuf, et une vergée ½ en la delle du Meslier, pour 90 l. t. et 20 s. de vin, (tab. de Vaucelles, 17 mai 1613) ; 19 oct. 1614, par Jacques Fleury, à Gaspard Boullard, d'une ½ verg. de terre en la delle du Viel Val, en la Vallée, pour 12 l. t. et 10 s. de vin, (tab. de Sainte-Paix, 1er oct. 1614) ; 26 oct. 1614, Gilles Olivier, de Mondeville, échange avec Gaspard Boulard d'une ½ verg. de terre, sise à Giberville, delle de la Teste, contre 2 portions de terre, sises à Mondeville, « échange fait sans soulte, ni deniers », (tab. d'Auvillars, 24 oct. 1614). — III. *Déclarations pour monitoire:* 25 oct. 1609, Jacques Le Nepveu déclare qu'il s'oppose à la publication de la « queremonye » obtenue et impétrée de la part de Jean Fleury ; 8 nov. 1609, oppositions de Laurent Voisin et Charles Huet ; 15 nov. 1609, signification faite à Charles Huet, à la requête de Jean Fleury, d'avoir à comparaître demain à Caen ; 15 nov. , opposition formée par Robert Morant ; 22 nov., oppositions de Jean Duchemin et Jean Huet ; même jour, certificat donné par le curé, que, lors de la lecture du mandement de « queremonye » obtenu par ledit Fleury, « plusieurs des par. de lad. par. commencèrent à dire que cestoit grande pitié que davoir tant de paine por ceste queremonie... ». — IV. *Affaires du commun.* — 16 mars 1608, assemblée pour délibérer sur la demande faite par Gaspard Boullard, bourgeois de Caen, fermier d'un trait de la dîme appartenant à Symon Desprès, curé de la première portion, et à Fleury Noël, curé de la deuxième d'un bail de la dîme pour 6 ans, par 60 s. par an, « ce que les paroissiens accordent pour l'amytié qu'ils portent audit Boullard », les 60 s. payables à la Saint-Michel entre les mains du trésorier de l'église ; 2 fév., fête de La Chandeleur, 1609, élection de collecteurs pour la taille de 1609, selon le mandement du 15 janv. ; élus : « Guillaume Gourney pour la grande eschelle, François Lemoigne pour la seconde, Pierre Duchemin pour la dernière » ; 1er mars 1609, Guillaume Gournay et François Lemoigne remontrent que Pierre Duchemin « n'avoit voulu prendre sa charge pour agréable et auroit fait venir les parr. par devant les esleus » ; Jacques Fleury est nommé collecteur à la place de Duchemin ; 26 juill. 1609, Jacques Lenepveu, trésorier en 1608, est remplacé par François Levavasseur ; 18 avril 1610, établissement d'un certificat portant que « Jehan Patart est décédé depuis 15 ans ou viron, lequel étoit imposé à 6 l. t., lequel Patart est mort sans héritiers pour payer sa taille, excepté sa femme imposée maintenant à 5 sols. Edouard Patart, bourgeois de Caen, jouit des héritages de Jehan

Patart pour les 2/3, Thomas Julien, bourg. de Caen, jouit d'une pièce d'héritage, les héritiers de défunct Guillaume Laurent, bourgeois de Caen, jouissent à présent d'une pièce de terre appartenant au trésor de Giberville, que led. défunct Laurent auroit acquise de Thomas Devaux, l'un des contribuables à taille de lad. paroisse, Jehan Fleury, bourgeois de Vaucelles de Caen, jouissant de 4 ou 5 acres d'héritages ou viron en lad. par., lesquels héritages lui appartiennent à cause de la succession de son défunct père, lequel estoit imposé au rôle à taille de lad. par. lors de son vivant », lequel certificat « véritable faict par leur accord et consentement » en exécution du mandement de MM^rs les Esleus en date du 29 mars »; 10 juin 1610, élection d'un trésorier pour un an: Marc de La Ménardière, s^r de Cuverville; 13 mars 1611, Jean Bouet, couvreur, requiert payement des réparations faites à la toîture de l'église, suivant le traité fait entre lui et défunt François Levavasseur ; les paroissiens, les réparations « veues et vérifiées » autorisent le payement ; 17 avril 1611, les paroissiens donnent procuration à Jacques Lenepveu et à Gilles Huet pour poursuivre le procès intenté par Pierre Thommas, devant le Bailli de Caen; présents: Marc de La Ménardière et Fleury Noël, curé de la 2e portion; 24 juin 1611, nomination d'un trésorier: Jacques Lenepveu ; 10 juill. 1611, bannie au rabais de la collecte « du fouage deu au Roy, adjugée à Jacques Lenepveu pour sept sols six deniers comme au plus rabaissant, à la charge de délivrer les namps exécutés par le sergent et les rendre à ceux qui sont exécutés et de payer ledit fouage entre les mains du sieur receveur »; 17 juill. 1611, le commun s'oblige d'acquitter et décharger Marc de La Ménardière, trésorier de l'église, de la somme de 82 l. t. 10 s. payée par lui ce jour à honnête homme Gaspard Boullard, adjudicataire de la dîme appartenant au trésor, « sans en avoir reçu aucune chose dud. Boullard »; 6 nov. 1611, établissement d'un tableau des taillables sortis de la paroisse, en obéissance au mandement du 20 sept. sur le changement d'octroi; 18 mars 1612, élection « de maisiez por garder les grains et pasturages », élus: Jacques Fleury et Jehan Huet. « élection faite en la maison dudit sieur de Giberville »; 25 mars, le commun décharge Symon Desprès des dépenses qu'il a faites pour réparations à la clôture du cimetière, exécutées par Robert Le Roux; même jour, bannie de l'herbe du cimetière à Jacques Lenepveu, pour 30 sols; 17 mars 1613, « le lundi jour et feste de la frérie de la résurrection de Notre Sauveur et redempteur Jesus Christ », bannie des herbes du cimetière, adjugées à Denis Desprès pour 30 s. t., « puis renchéries par Jacques Lenepveu pour 32 s. 6 d. » ; même jour, élection de messiers: Thomas Malbranche et François Lemoine; 14 avril 1613, déclaration à fournir aux élus qu'il n'y a « aucune personne en la paroisse qui se dient ny soient exemptes en lad. parroisse de la contribution à taille »; 16 juin 1613; réunion pour élire un trésorier au lieu et place de Charles Devaux, élu lors de la visite de l'église, élection contestée par noble homme Jacques Vautyer, sieur des Costey, tuteur des enfants de feu François de La Ménardière, sgr. et patron de Giberville; le commun se divise: les électeurs du premier trésorier maintiennent l'élection par eux faite et refusent de signer; un autre groupe élit François Vautier, sieur de Chaumont, frère dudit Jacques ; 23 juin, autre élection sur sentence donnée au Présidial de Caen: Gilles Huet est élu; 30 juin, nouvelle réunion pour le même objet, sur sentence du Présidial ayant mis hors de charge ledit Huet; le commun maintient Huet trésorier; 7 juill. 1613, Jean Bouet, couvreur, adjudicataire de travaux à l'église, par marché fait avec Fleury Noël, curé de la 2e portion et trésorier, est reconnu avoir bien rempli le marché et les par. l'en déchargent; 4 août 1613, réunion du commun pour indiquer les personnes non contribuables à la taille: Marc de La Ménardière; 1er nov., Charles Devaulx, élu trésorier lors de la visite de l'église par l'archidiacre le 30 mai dernier, en procédure avec le s^r du Costey, tuteur des enfants de feu François de La Ménardière, est frappé de sentence lui interdisant de recevoir aucuns deniers ; le commun, dont Marc de La Ménardière, donne « pouvoir, puissance et authorité audit Devaux de bien fidellement gérer et ne gaspiller les affaires dud. trésor et recepvoir les fermages qui sont deues en l'année présente, à la charge d'en rendre bon et loyal conte à la fin de lad. année, ce que led. Devaux a promis et s'est obligé faire... » ; 12 janv. 1614, élection de collecteurs des deniers de la taille de 1614: Guillaume Gournay, Louys Lemoigne, Pierre Fleury, dit Bénart ; 19 janv., modifications au « rolle et papier »; 25 mai 1614, le commun consent et accorde à Jacques Lenepveu, trésorier, d'acheter du plomb pour réparer

les gouttières de l'église; « le plomb devra être acheté en présence des sieurs curés »; 6 juill., élection d'un trésorier « suivant ordonnance du sieur Archidiacre » ; élu: François Lemoigne ; 22 mars 1615, élection de messiers, Marc de La Ménardière, présent; élus: Pierre Fleury, dit Bénart, et André Mannoury; 10 mai 1615, bannie de l'herbe du cimetière, adjugée à Jacques Le Nepveu pour 30 s.; 17 mai 1616, réunion du commun sur mandement des Eaux et Forêts de Caen du 8 mai, demandant déclaration des « bois de haulte futaye, terres vagues, marecs, palutz, patis, landes, pescheries ou aultres choses où le Roy peult prendre domaine », déclaration négative ; 19 juin 1616, élection d'un trésorier en remplacement d'Etienne Fleury, « destitué » lors de la visite de l'archidiacre ; Jacques Fleury le remplace; 19 juin 1616, élection de Joseph Frédelle, nommé custos avec 10 l. t. de gages à prendre sur le trésor, « à charge par ledit custos de sonner le couvrefeu tous les soirs, sonner midi tous les jours du caresme à midy »; 11 oct. 1615, assemblée « pour satisfaire au paiement de certaine vendue faicte par Pierre Lucas, sergent royal à Trouard, d'une vache exécutée sur Gilles Hébert, instance et requeste de noble h. Noël Auber, sieur des Berguitz, Thomas Marc, bourgeois d'Evrecy, et Jacques Collet, bourgeois de Caen, commissaires et recepveurs commis et députés aulx Estats derniers de cette province, nommés pour faire distribuer en la vicomté de Caen les vivres nécessaires aulx gens de guerre qui se lèveront por le service du Roy »; le commun autorise « ledit Hébert à cueillir sur eux la somme de quinze livres au marc la livre, augmenté du sol por livre en collection, afin qu'ils soient déchargés de la poursuite »: 29 janv. 1607, modifications apportées au rôle de la taille; en note: « le mandement porte cxx l. t. et taillon ix l. t. »

E Suppl. 1524. — GG 2. — (Registre). — Moyen format. 130 feuillets.

1661-1704. — 1°, un reg. de 57 fol., contenant I. les minutes: a) « Registre des baptesmes », fol. 2 à 5; « Registre des mariages », fol. 6, 7, 8, des années 1661-1668 (manque le registre des inhumations); b) les bapt., mar., inh. de 1671 à 1676, fol. 12 à 20. II. les copies des actes: a) 1676 à 1685, fol. 20 à 31; b) bapt., mar, inh. de 1661 à 1691, fol. 32 à 55. (Lacune de février 1668 à avril 1671). — 2°, un cah. de 16 fol., année 1676, bapt. mar., inh. et délibérations du commun des années 1676-1677. — 3°, un cah. de 24 fol., années 1677 à 1680, bapt., mar., inh., audiences et délibérations du commun, 1677 à 1680 et 1 acte de 1683 (manque 1678). — 4°, un cah. de 12 fol., 1686 à 1688, bapt., mar., inh. et affaires du commun, 1686-1694. — 5°, un cah. de 21 fol. 1688-1694 et 1 acte de 1704, assemblée du commun. — Curés: 1re portion: Sébastien Turpin, 1661-1663, Henri Le Foullon, 1663-1676, Pierre Roger, 1681 + 1688, François Blin, 1689; 2e portion: Pierre Dieuavant, 1661-1671, Aze, 1672 + 1697. Vicaires : Nicolas Roger, 1666. 1° « Registre des baptesmes, mariages et inhumations de l'église de la parroisse de St Martin de Giberville, commenceant en lannée mil six cents soixante et un, fait par moy, Sébastien Turpin, pbre, curé de la première portion de cette église ». Fol. 1 v°, table des baptêmes, de 1661 à 1668, sur deux colonnes. 30 nov. 1661, bapt. de Pierre Lemarinier, fils de Louis et de Françoise Panel, parr.: Pierre Dieuavant, curé de la portion de Saint-Nicolas. 8 fév. 1663, bapt. de Pierre Le Nepveu, fils de Marc et de Madeleine Basire, parr. : Pierre Dieuavant. 7 mars 1664, bapt. de Hélène Guillemin, fille de François et de Judith Lhonneur, marr.: Hélène de La Ménardière, femme de M. du Mesnil-Vitey. 19 mai 1665, bapt. de Hélène Duchemin, fille d'Auguste et d'Anne Jean, marr.: dlle Claude Acher, parr. : Pierre Dieuavant. 5 août 1666, bapt. de Hélène-Marie de Lorme, fille de Pierre, sieur du lieu, et d'Anne de Sainte-Marie, marr.: Hélène de La Ménardière, femme de Jean d'Acher, sieur et patron du Mesnil-Vitet; parr.: Henry d'Acher, sieur et patron de Giberville, Cartigny et autres lieux. 4 mars 1668, bapt. de Jean Lemière, fils de Jacques et de Thomasse Le Brethon, marr.: Anne Jean, veuve de Jean Touchet, sieur des Jardins. 26 nov. 1667, mar. de Jacques Le Bret, bourgeois de Caen, et de « damoiselle » Antoinette Dieuavant, en présence de J.-B. de La Ménardière, seigneur et patron de Formigny.— Inhumations de 1661 à 1668, d'après les copies: 2 janv. 1661, inh. *intra* de Philippe Olivier, « proche la grande porte » ; 19 oct. 1662, inh. *intra* de Jeanne Vienne, femme de Jean Devaux, « proche le confessionnal » ; 24 mars 1662, inh. *intra* de Catherine Devaux, fme de Louis Le Roux; 5 avril 1663, inh. *intra* de Louis Le Roux; 5 nov. 1663, inh. *intra* d'Annon (*sic*) Vaussard, « proche la grande porte »; 16 août 1664, inh. *intra* de Georges Fleury. Lacune de fé-

vrier 1668 à avril 1671. 5 août 1671, inh. *intra* de Marc Le Nepveu, fils de Roland ; 23 août 1671, inh. *intra* d'Anne Lefebvre, femme de Jacques Deslandes ; 19 oct. 1671, inh. *intra* de Madeleine Bazire, veuve de Marc Le Nepveu ; 3 juin 1672, inh. *intra* de Jean Hébert, « suivant l'ordonnance et permission de M. Legardeur, lieutenant criminel au Bailliage et siège Présidial de Caen, d'autant que le corps dud. Hébert avoit esté trouvé mort dans la paroisse de Ste Paix, venant de quérir une chartée de foin » ; 5 mars 1673, bapt. de Marie-Madeleine Guilleminne, fille de François et de Judith Lhonneur, marr. : Françoise de Mecflet de Giberville, veuve de J.-B. de La Ménardière, éc., seigneur de Fourmigny ; parr. : Denis Aze, curé de Giberville ; 15 juin 1673, mar. de Robert Jeanne, de Saint-Sauveur de Caen, et de Marie Goubin, de Notre-Dame, par Jean Yvon, obitier à Notre-Dame de Caen, en présence de Françoise de Mecflet, veuve de J.-B. de La Ménardière ; 5 août, affidation de Jean Petit, de Saint-Jean de Caen, et de Suzanne Aze, en présence de Jean Yvon, obitier de N.-D. de Caen, et d'Anne de Fonteneau, de N.-D. de Caen ; 10 août, mar. des susdits, en présence de Jean Yvon, d'Anne de Fonteneau, v^{e} de Marin Tostain, sieur de La Garende, et de Françoise de Mecflet ; 26 fév. 1674, fiançailles de « honneste homme Thomas Chouquar, fils de Jean et de Marie Le Cousturier, de la par. de Fourmigny, vicomté de Bayeux, et honneste fille Barbe Lugan-Desprès, en présence de noble dame Françoise de Mecflet..., de Jean Chouquart, père dudit futur espoux, honneste homme René Fouques, Thomas Mabire, Michel Voisin, cousins dud. futur espoux, de la paroisse de Fourmigny, de honneste homme Thomas Regnault, bourgeois de Caen, aussi cousin dud. Chouquart, David Lugan, oncle de lad. fille » ; 7 déc. 1674, inh., dans l'église, de Jacques Devaux ; 5 janv. 1676, inh., dans l'église, de Girette Thommine, femme de Henry Canivet ; 22 janv., fiançailles de « honneste homme » Robert Langlois, fils de Jacques et de Perrette la Gobette, d'Amfréville, et de « honneste fille » Françoise de La Cour, fille de Nicolas et de Jeanne Lorette ; 26 mai 1676, « ce jourd'huy Messire Henry Acher, seigneur et patron de Giberville, âgé viron de trente-sept ans, a esté inhumé dans le cœur de l'église dudit lieu, après avoir receu les sacrements de l'église, par nous curé de la seconde portion, présence de Henry et Guillaume Canivet de lad. parroisse » ; 8 nov. 1676, fiançailles de Jean-Claude de Croisilles, éc., seigneur de Bretheville, et de Lucrèce Acher ; contrat du 31 oct. 1676, devant André Le Cat, tab. pour la sergenterie de Villers ; 18 nov. 1676, mariage de Jean-Claude de Croisilles, éc., seigneur et patron de Bretheville, et de Lucrèce Acher, de la part de Giberville, en présence de Renée Deshayes, veuve de Jacques Le Boucher, éc., sgr. d'Emiéville, et de Louise Auber, épouse de Georges Le Boucher, éc., s^{r} d'Emiéville, et de Françoise-Ester-Cécile Le Boucher, fille dud. s^{r} d'Emiéville, et de Magdelaine du Maillot, de Magdelaine de Croisilles, sœurs dud. futur époux, et d'autres parents et amis : Gilles Bunel, de Saint-Pierre de Caen, Gilles Mauger, de Giberville, Etienne Ollivier, d'Emiéville, et Jacques Bougon, de Tessel ; 13 déc. 1676, bapt. d'Anne Duchemin, fille de Jacques et d'Anne Jean, par Simon Marais, pr. de Saint-Etienne, desservant le déport de la 1re portion ; 13 fév. 1678, bapt. de Charlotte Maufras, fille de Guillaume et de Jeanne Laugeois, parr. : Martin Champdavoinne, bourgeois de Caen ; 15 sept. 1678, inh., dans l'église, d'Adrian le Raguais ; 4 mars 1679, bapt. de Marie-Françoise Guettier, fille de Guillaume et de Marie Renouf, marr. : Françoise de La Ménardière, fille de feu J.-B., éc., seigneur et patron de Formigny ; parr. : Nicolas de Canroger, fils de M. du Mesnil ; 9 juill. 1680, inh., dans l'église, de Nicolas Devaux, fils de Jean ; 21 janv. 1681, inh., dans l'église, de Bernardin Patard ; 1er avril 1681, inh., dans l'église, d'Henri Canivet ; 16 oct. 1681, mariage de Thomas Le Boëteux, de Saint-Sauveur de Bayeux, avec Jeanne Lenguigneur, de Saint-Pierre de Caen ; 18 oct. fiançailles de Laurent Le Trémançois, éc., s^{r} de La Planche, de la par. de Bresville, et de Françoise de La Cour, veuve de Robert Langlois, de Giberville ; 23 oct. 1681, inh., dans l'église, de Jean Devaux ; 1er janv., fiançailles ; 23 fév. 1683, mariage d'Etienne Malherbe, éc., sieur du Gaillon, de Mondeville, et de Françoise de Mecflet, veuve de J.-B. de La Ménardière, seigneur de Formigny, en présence d'Anne de Mecflet, femme de Jacques Huë, éc., sieur Daumont, et de Michel de Surbled, curé de Mondeville ; contrat de mariage du 7 déc. 1682, sous seings privés ; 20 avril 1683, bapt. de Barbe Maufras, fille de Guillaume et de Jeanne Laugeois ; 4 mai 1683, Hélainne de La Ménardière, de Giberville, a été inhumée en l'église de Cuverville ; 18 juin 1684, bapt. de

Françoise-Catherine Thomas, fille de Jean et de Catherine Le Ber, marr.: «Françoise» Acher, femme de Jean-Claude de Croisilles, éc., seigneur et patron de Bretheville; parr. : Nicolas Malherbe, éc., sieur du Gaillon; 3 sept. 1685, inh., dans l'église, de Suzanne Aze, veuve de Jean Petit, par Lefebvre, curé de Démouville; 20 oct. 1686, fiançailles d'André Lejeunne, fils de Guillaume et de Jeanne Quesdeville, avec Michelle Le Grand, fille de Jean et de Charlotte de La Cour, par Jean Le Jeunne, obitier en l'église de Carpiquet, du consentement de Pierre Roger, curé de Giberville ; 22 janv. 1688, bapt. de Charles Bouët, fils de Roger et de Jeanne Le Haguais, parr.: Charles Le Haguais, curé de Lirose, marr.: Catherine Marin; 6 mai 1688, inh., dans l'église, de Pierre Roger, curé de la 1re portion; 16 juin 1691, mariage de Gilles Busnel, bourgeois de Saint-Pierre de Caen, et de Marie Postel, fille de Jean et de Magdeleine Marc, de Crépon, en présence de François Blin, curé de la 1re portion, de Nicollas Allain, sr de Mosny, frère de lad. Postel. — 2° « Registre contenant les baptesmes, mariages et inhumations faits en la parroisse de Giberville pour l'année 1676 et années suivantes........ Le mardy vingt sixme may 1676, Messire Henry Acher, sieur et patron de la première portion de Giberville, fils de Messire Jean Acher, seigneur du Mesnil-Vitet, et de noble dame Hélainne de La Ménardière, ses père et mère, aagé viron de trente sept ans, a esté inhumé dans le cœur de l'église dud. lieu... » ; « aujourd'huy 3e d'octobre 1677, Michel Fleuri, Jacques Duchemin et Michel Desloges, tous de la paroisse de Giberville, se sont opposés à la quérimonie de Madame du Mesnilvitay, pour raisons qu'ils diront en justice en temps et lieu... ». — *Assemblées du commun:* 29 mars 1676, réunion pour « attester que Jacques Belhaistre est sorti du légitime mariage de Louis Bellehaistre et de Marie Guilleminne, ses père et mère, et qu'il est venu au monde il y aura dix-neuf ans au mois de juillet prochain » ; 23 fév., élection d'un collecteur, au lieu et place de Guillaume Prempain pour 1674, avec Julien Frédelle : élu, Noël Le Ber ; 29 mars, assemblée des paroissiens « pour bannir le blé de la Charité pour faire le pain de Pâques, à charge par celui qui le mettra à prix rendre chaque pain de livre et demie, brié et salé »; mise à prix « par Jean Devaux à dix-huit pains pour boisseau, par Robert Aubin à dix-huit et demi et par Jacques Renouf à dix-neuf et par Guillaume Canivet à dix-neuf et demi et par Robert Aubin à vingt pains par boisseau, à luy adjugé parce que ledit Aubin baillera bonne et suffisante caution dans demain, faulte par lui, elle sera rebannie au rabais sur son compte, ce qu'il a signé... »; même jour, bannie des herbes du cimetière, adjugées à Jean Legrand pour 65 sols; 5 avril 1676, « Robert Aubin et Eustache Lemoigne, adjudicataires du pain de charité, se sont obligés envers lesd. par, dud. lieu de leur livrer au jour de Pentecoste le nombre de quatre vingt pains pesant livre et demie le pain, pour n'avoir satisfait au compte qu'ils devoient rendre du bled qui leur avoit esté livré auparavant ledit jour de Pâques, ce qu'ils ont signé »; 17 mai 1676, lecture de contrat de vente de demi acre de terre, sise delle du Clos Bourdon ou Pierre Duvey, faite par Suzanne Malherbe, veuve d'Etienne Vautier, éc., sgr. de Vaulaville, à Etienne Malherbe, éc., sieur du Gaillon, pour 70 l., la terre relevant du fief de Giberville par foi, hommage, relief et treizièmes; 31 mai, élection d'un trésorier pour remplacer Bernardin Patard et lui faire rendre son compte; élu, Pierre Hettier; 23 août, David Laugeois, maintenant demeurant à Giberville, demande à être imposé à Giberville; mêmes déclarations de Jacques Galard, François Laugeois; 29 nov., élection de collecteurs des deniers de la taille pour 1677: François Laugeois et « pour ainde » Eustache Lemoigne; 1er janv. 1677, assemblée « pour donner pouvoir à noble dame Françoise Le Mecflet, ve de J.-B. de La Ménardière, vivant escuier, seigneur de Fourmigny, de bailler et rendre aveu au Roy, nostre Sire, de six acres de terre ou viron en commune, sizes aud. lieu de Giberville, attendu que lad. dame est tenüe de faire pour lesd. parroissiens la somme de six solz au domaine du Roy »; 14 mars 1677, assemblée pour recevoir les comptes de Bernardin Patard, trésorier, pendant l'espace de 3 ans : « son compte s'est trouvé chargé de la somme de trois cents deux livres douze solz six deniers, et trouvé deschargé de la somme de trois cents dix huit livres neuf solz, partant led. Patard auroit mis plus que receu la somme de quinze livres saize solz six deniers, dont le trésor en tiendra compte audit Patard ; de plus lesd. par. demeurent d'accord aussy que led. Patard paie à Louis Le Pelletier, de la par. de Ste Honorine, la somme de douze livres que led. Pelletier avoit à prendre sur les parroissiens de Giberville

pour le non paiement de deffunct Marot (?), partant led. Pathard prendra lad. somme de douze livres sur led. trésor avec lad. somme de quinze livres saize solz six deniers »; 14 mars, les paroissiens consentent qu'il soit diminué à Pierre Hettier, bourgeois de Caen, trésorier en charge, la somme de 15 l. qu'il a dépensée pour achat de chandelle le jour de la Purification ; 11 avril, bannie du pain de Charité, adjugé à Jean Le Grand pour 19 pains au boisseau; 25 juill., assemblée pour élire un trésorier « pour gérer et recevoir les deniers du thrésor de la paroisse et ensemble pour faire rendre compte à ses devanciers, ainsi qu'il a esté toujours de coustume, lesquels ont nommé la personne de Me Guillaume Le Moine, bourgeois de Caen, boulanger, ce que lesd. paroissiens ont signé », 1 signature: H. Canivet, 8 mercs; 12 sept. 1677, assemblée du commun « pour eslire des collecteurs pour l'année prochaine 1678, suivant le mandement à eux envoié par M. l'intendant, lesquels ont nommé pour la haulte eschelle, la personne de Bernardin Patard, et pour les deux autres (*sic*) la personne de Louis Fleury et pour la troisiesme la personne de Jacques de la Court »; 10 oct. 1677, assemblée « pour bannir le fouage, et sont demeurés d'accord que la personne de François du Pray le recueille sur les contribuables à six solz six deniers par teste parce que il paiera les courses qui ont esté faittes »; même jour, « issüe des vespres », les paroissiens assemblés « requeste de Guillaume Le Moigne, trésorier de lad. parroisse, pour bannir le tiers de la dixme appartenant au trésor de lad. église, pour la réédification de la tour et autres choses pressantes de lad. église; la dixme mise à prix par Eustache Lemoigne à soixante escus....., par le sieur Roger à deux cents dix livres », acte incomplet. — 3°, *Registre des années 1677 à 1680:* état de catholicité (voir *supra*). — *Affaires de la communauté:* 7 nov. 1677, lecture d'un contrat de vente passé devant Etienne Chrestien et Charles Duchemin, le 1er nov., de terres : 1° 7 vergées, delle du Meslier, « jouxte les pbres et obitiers dud. lieu et la sie du Gaillon d'autre, butte sur le sentier de Mondeville, etc. », dépendant de la sie de Giberville, 2° une autre pièce contenant 5 vergées, delle de Beaumont, « jouxte des deux côtés led. sr acquéreur, butte d'un bout sur la sente de Ste Honorine et d'autre sur la dame de Vaulaville, que led. sr du Gaillion a acheptè, pour 550 l. » (Le vendeur et l'acquéreur ne sont pas désignés) ; 28 nov. 1677, assemblée des paroissiens pour modifier le rôle de 1678 : « ont donné à enroller les personnes de Jean Haguaye layné et de Jean Le Haguaye le jeune, frères, comme ayant pris ensemblement une ferme dans lad. par. de Giberville, appartenante à M. Doublet, comme aussy lesd. paroissiens donnent pouvoir aux collecteurs de lad. année soixante et dix huit de hauser de son impost la personne de Eustache Le Moine, quoique collecteur année dernière, attendu qu'il n'avoit esté imposé que comme simple batte[ur] et que maintenant il est preneur de deux fermes, lune appartenant a Madame Labesse et Relligieuse de Ste Trinité de Caen, l'autre a Maistre Guillaume Le Moine, boulanger, bourgeois de Caen »; 19 déc. 1677, assemblée, 13 présents, pour examiner le compte du trésorier, concernant les dépenses faites en réparations au presbytère, « lequel compte s'est trouvé monter à la somme de cinq centz vingt et une livres douze sols six deniers, dont lesd. paroissiens consentent qu'il luy en soit tenu compte et que led. luy vaille pour se faire payer du surplus de quatre cents livres qu'il en auroit desjà touchées; partant il ne luy en seroit deub que la somme de cent vingt et une livres douze sols six deniers », 6 signatures, 8 mercs; à la suite: « moi soubz signé pbre, curé de St Martin de Giberville, pour la première portion,.... m'oppose au présent certificat, attendu que l'affaire en question n'a pas esté communiquée au seigr de la par. et que l'alleu des réparations du presbytère n'a pas esté faict présence des paroissiens et pour autres raisons que je diray en justice,.... signé: P. Roger »; à la suite: « led. jour et an que dessus, les paroissiens estant assemblés ont examiné le compte de Me Pierre Hestier, bourg. de St Sauveur de Caen, ayant esté thrésorier pour une année seullement; suivant la bannie des terres de lad. par., il s'est trouvé avoir receu la somme de 82 livres et led. Hestier se trouve avoir mis par son compte la somme de 118 l. 13 s., partant il auroit plus mis que reçu la somme de 36 l. 13 s., laquelle somme il doit reprendre sur les deniers du thrésor, à quoy lesd. paroissiens ont consenty et ce quils ont signé », 4 sig., 7 mercs. A la suite : « Moy soubz-signé, pbre, curé, déclare m'opposer au compte de Me Pierre Hestier, thrésorier en charge, à raison qu'il ne me l'a pas communiqué pour y mettre mon contredict et autres raisons que je diray en justice, faict led. jour et an que dessus »,

signé: P. Roger; 30 janv. 1678, lecture de contrat de vente, passé devant Estienne Chrétien et Estienne Hello, notaires garde-nottes royaux à Caen, portant vente d'un moulin « moullant.... de bled à farine, une cour devant le moulin, l'avenue allant audit moulin, plantée de saules et oziers, jouxte la portion de commune au marais de Mondeville, d'un côté, et, d'autre, le canal ou vau du moullin », plus, une pièce de terre en pâturage, nommée la « Petitte Noziere », contenant 3 vergées ½ et 5 perches, plus une autre pièce de terre, nommée le Montallais, contenant 3 acres 16 perches et demie, plus la pièce de terre nommée la Grande Nozière, contenant 2 acres, une vergée et demie 6 perches, sis à Mondeville et Giberville, tenus des fiefs des abbé et religieux de Fécamp, « en foy, hommage et traiziesmes pour toutes choses, avec les droits de pasturages en tous temps dans les communes et maresq de Mondeville, mesme dans la grande prairie après la vide des foins, et autres dignitez et droits en despendant »; en outre, 5 vergées en la delle du Champ Grimot, « de la mesme tenure avec les mesmes droits »; et encore deux pièces de terre sises à Giberville, l'une de 3 verg. en la delle du Meslier, l'autre, contenant 1 verg. ½, en la delle du Clos Bourdon ou Pierre Du Vei, «les deux tenues de la sieurie de Giberville, en foy, hommage, reliefs et traiziesmes pour toutes choses. Ladite vente faite par noble dame Hellainne de La Ménardière, espouse de messire Jean [Ach]er, chevallier, seigneur du Mesnil-Vité, d'avec luy civillement séparée quant aux biens, laquelle, en cette qualité et vertu du pouvoir a elle donné par.... authorisation par arrest de la Cour du Parlement de Ro[uen] du deux septembre dernier, et en la présence et du consente[ment] de François de La Fresnaye, escuier, sieur de St Aignan, et de Jean de La Court, escuier, sieur d'Ingreville, parents nommés par ledit arrest », à « Estienne de Malherbe, escuier, sieur du Gaillon, demeurant en la paroisse de Mondeville, à ce présent et acceptant, ladite vente faite par le prix et somme de 2.550 l. qui sera franchement venant ès mains de lad. dame du Mesnilvité, dont il y en a la somme de 2.250 l. pour lesd. moulin, maison et héritages sis à Mondeville, et 300 livres pour ceux scis à Giberville, sans néanmoins que la liquidation ainssy faitte des prix de la présente vente puisse faire division en cas de retraict du présent contrat. » La dame du Ménil-Vité a reconnu avoir reçu du sieur du Gaillon la somme de 350 l. qu'elle employera « au paiement des arrérages des rentes par elles deues à cause de la succession du feu sieur de Cuverville, son père »; les 2.200 l. restant, « du consentement de lad. dame du Mesnil-Vité, demeurées entre les mains dud. sieur du Gaillon par forme de despot et sans insthérest et laquelle il a néanmoins exibée, comptée et nombrée devant lesd. tabellions, en espèces de louis d'or et d'argent aiant cours à l'esdit du Roy, pour estre par luy paiée à la première réquisition de lad. Dame à messire François de Malherbe, chevallier, seigneur de Lébisé, pour le principal des arrér[ages] de 100 l. de rente à luy deuebs par la succession du feu sieur de Cuverville et pour obtenir par lad. dame main levée de ses biens qui sont saisis pour le payement des arrérages, parce que s'il se trouvoit qu'il soit plus deub aud. sieur de l'Ebisé que lesd. 2.200 l., pour le principal et arrérages, lad. dame du Mesnilvité sera tenüe de fournir le surplus; comme aussi, s'il estoit moins deub que lesd. 2.200 l., ce qui en reviendra de bon vertira au profit de lad. dame du Mesnilvité qui sera pareillemnt tenüe faire payement », 4 sign., 4 mercs; 27 fév. 1678, lecture de contrat passé au siège de Vaucelles, par lequel François Guillemin a vendu à Guillaume Lemoigne 3 vergées de terre, delle du Fenil (?), tenue de la sieurie de Giberville, par foi, hommage, reliefs et treizièmes, pour 30 l. et 30 s. de vin, « vente à engagement.... condition retenue par led. Guill. de pouvoir retirer lad. terre dans deux ans. » Même jour, autre lecture d'un contrat passé devant les tabellions de Vaucelles, vente faite par Louise Auber, fille de Jean, bourgeois de Caen, à honnête homme Guillaume Le Moigne, m^e^ boulanger à Caen, de deux pièces de terre labourable, la 1re contenant une acre, delle des Champs Blents, la 2e contenant 3 vergées, « mesure du Roy, ou viron », en la delle du Boulgist, « la première pièce tenue des fiefes du Roy, et l'autre des fiefes de Giberville, et ny font toutes les deux aucunnes rentes ny charges, hors foy, hommages, reliefs et traiziesmes », vente faite pour 250 l. et 100 s. de vin, « la première pièce estimée estre à 155 l. et l'autre à 100. » En outre, ledit Auber a « baillé en pure et loialle fieffe dix vergées de terre ou viron, scizes à Giberville, delle de la Campagne..., tenue des fiefs de Giberville à foy, hommage, reliefs et traiziesmes seullement; item, trois vergées, jouxte d'un costé la terre du trésor de Giberville et d'autre

les héritiers du sieur des Tourailles, butte d'un bout le sieur de Giberville et d'autre la Potterie, lad. fieffe par neuf livres de rente foncière et irraquitable que led. Le Moigne sera tenu faire et paier au lieu et place de lad. Auber au sieur Laumosnier, bourgeois dud. Caen »; 13 avril 1678, bannie du pain de Charité, « chaque pain paisant livre et demie à la seconde estamine, brié et salé, mis à prix par Guillaume Canivet à dix huit [pains par boisseau], et, en cas que led. pain ne paisse pas livre et demie, il sera [tenu] payer un sol par livre »; 19 mai, bannie des herbes du cimetière: mises à prix à 40 s. par Jean Legrand, « parce qu'il faira garder ses bestes de peur qu'il n'arrive aucun mal aux fresnes qui y sont plantés ». Même jour, les par. assemblés en forme de commun « ont déclaré qu'ils n'ont aucune connaissance qu'il y ait eu aucune usurpation n'y engagements faicts du maresq dud. lieu de Giberville »; 7 août 1678, les paroissiens « ont continué la personne de Me Guillaume Le Moine, bourgeois de Caen, cy devant thrésorier »; 28 oct., lecture d'un contrat de vente, passé à Caen le 6 oct.: Michel Jean,, bourg. de Caen, a vendu à Etienne Le Marinier, marchand, bourgeois de Caen, par. Saint-Pierre, « 5 vergées de terre plantées de sainfoing en la delle de dessus les Fourneaux, jouxte Madᵉ de Vaulaville, d'un costé, et led. acquéreur, d'autre, butte, d'un bout, sur la dame de Fourmigny et, d'autre, les hérittiers ou représentants le sieur Maresq, et a déclaré led. vendeur ne scavoir quand à présent de quels fiefs lad. terre est tenue et promet le déclarer lors qu'il en aura connaissance », prix 70 l.; 26 janv. 1679, assemblée du commun, « pour procéder à la vendue du vieux bois qui servoit à la tour de lad. églize », adjugé pour 4 l., à Aze, curé de la seconde portion; 19 mars, bannie du pain de charité, « pain à la seconde estamine, brié et salé », adjugé à Eustache Le Moigne, par dix-huit pains pesant chaque pain livre et demie, « parce qu'il baillera dans trois jours, bonne et suffisante caution ». A la suite, bannie des herbes du cimetière, adjugées à Bernardin Patard, pour 70 sols, puis rebannie « du contredit du chef desd. paroissiens, de trois vergées de terre appartenantes aud. thrésor et ayant esté mises à prix par Jacques du Chemin; veu son insolvabilité, lesd. paroissiens ont consenti qu'elle soit rebanie; lequel a esté mis à prix par Bernardin Patard à soixante solz, ce qu'il luy a esté adjugé, ce qu'il a signé »; 20 août, assemblée des paroissiens pour élire un trésorier: Jean Thomas; 24 sept. 1679, Mᵉ Charles Lausmonier, sieur de Boisnontier, capitaine de la brigade de Caen, de la paroisse de Landelles, où il est imposé à 20 livres, déclare aux paroissiens qu'il a l'intention « de faire son actuelle résidence en la paroisse de Giberville et y prétent [être] enrollé à l'advenir », [*papier rongé par l'humidité*]. Assemblée du commun, « pour donner pouvoir à Jean Thomas, trésorier, de faire rebâtir la tour et la faire recou[vrir], et le prix aiant esté faict avec Mᵉ Jean Rob[ert], du mestier de couvreur, bourgeois de Caen, lequel a alloué, tant pour accommoder et plastrer le bois qui sera employé pour lad. tour, et fournir toutes autres choses nécessaires pour la conservation de lad. tour, pourquoy il lui a esté promis la somme de 52 l. dix sols, présence et du consentement de Mᵉ Pierre Roger, pbre, curé de la première portion.......; et a esté entendu que led. Jean Robert ne sera tenu de fournir que ce qui sera nécessaire tant de son mestier de [couvreur] et du mestier de charpentier... » — 5 nov. 1679, lecture de contrat de vente passé à Alençon le 28 octobre: Guillemette Touchard, vᵉ d'Abraham Brandin, de Mondeville, héritière en partie de « Jacques Touchard, pbre, son oncle, vivant demeurant à Mondeville », a vendu à Etienne Le Marinier, bourgeois de Saint-Pierre de Caen, une pièce de terre de 2 acres, à Giberville, delle des Pépines, pour 120 l. t. — Novembre: bannie « du viel bois de la tour », adjugé à Jean Robert, pour 110 s. — 24 mars 1680, bannie de l'herbe du cimetière: 100 s., à Jacques de La Court; 14 avril, bannie du pain de charité, adjugé à Guillaume Canivet, qui fournira 18 pains ½ par boisseau, « ce qu'il a signé, présence les paroissiens et paroissiennes »; 26 mai, ass. du commun pour recevoir les comptes de Guillaume Le Moine, trésorier pendant 2 ans: « son compte s'est trouvé chargé de 382 l. 14 s. et s'est trouvé déchargé de 412 l. 14 s., partant led. Lemoine a plus mis que reçu la somme de 30 l.; laquelle somme lesd. parroissiens consentent qu'ils la reprennent sur les deniers qui proviendront à ladvenir dud. trésor, à quoy ils ont authorisé le thrésorier de présent en charge, comme aussy de payer la somme de 18 l. par chacun an à Mᵉ [Aze], curé de la seconde portion, suivant le certificat qui avoit esté faict en faveur de Mᵉ Pierre Roger, curé de la première portion, pour ayder à payer son presbitaire, laquelle somme sera payée aud. sʳ Aze du temps [qu']il n'en

a point jouy, estant resté curé, pourquoy montrera le jour de sa réception et le jour que le certificat fort faict pour la somme de 18 l. par chacun an, à quoy lesdict paroissiens authorisent, comme est cy-devant, led. thrésorier de payer audict Aze lad. somme, ce qu'ils ont signé, présence maistre..., ce qu'il a signé avec les paroissiens. » [*papier rongé par l'humidité*] — 15 sept. 1680, bannie du fouage, adjugé à François Du Pray, à 7 sols. — Acte final: 23 mars 1683: « reçu par les mains de Monsr Aze, curé de Giberville, la somme de 21 l. 13 s. en marchandises à moy livrées et 15 l. par les mains de Jean Thomas, trésorier année présente de lad. parroisse, dont je luy ay baillé acquit; lesd. deux sommes revenant à 36 l. 13 s., qui m'estoient deub par led. trésor lors de ma rendue finale de mon comte, qui fut rendu le dimanche 19 décembre 1677, pour les avoir plus mis que receu, dont je leur ay donné acquit, qui ne leurs vallira (*sic*) avecq le présent que pour un seul et mesme, aujourdhuy 29e de mars 1683. » Signé : Hétier. — *4e registre :* lacune : état de catholicité: 1683 à 1686. (Voir *supra* le 1er reg. du volume). — *Affaires de la communauté:* 17 mars 1686, bannie de [*non désigné — fouage?*] adjugé à 2 s. 6 d. pour deux années et chaque « escheues a la marchesque prochaine », à [Jean] Thomas ; 7 avril, bannie du pain de charité: « pain pesant livre et demie à la première blanche, lequel pain a esté mis à prix à 18 pains par chaque boisseau, par Guillaume Maufras, parce que luy sera payé la sommes de cinq.... [*papier rongé*] pour le port suivant la coustume »; 9 juin, assemblée du commun pour bannir « les deux tiers de la grosse dixme dud. lieu et la moitié de la menüe qui [appartient] au trésor, par les curez comme demande leurs pension, les charges portées par le bail quand à ce qui [*papier rongé*].... mises à prix.... cent cinquante livres par le sr Roger, parce qu'il paiera d'avance. Le présent fait présence et du consentement de M. de Croisilles, seigneur de Breteville et thrésorier de l'église de Giberville, ce qu'ils ont signé et ledit bail pour une année seullement. » 7 sign.; 3 juill., assemblée du commun pour bannir le fouage pour une année, adjugé à Jean Thomas, à 5 s.; 11 août, assemblée du commun « pour eslire des officiers suivant le mandement envoyé par S. M.; lesd. paroissiens ont eslu pour capitaine, Roger Bouet; pour sergent, Gilles Le Jeune. » Déclarations de taillables pour être enrôlés ou ôtés du rôle, année 1687 ; 29 sept., ass. du commun pour élire des collecteurs des deniers de la taille de 1687, élus: Gilles Le Jeune, pour la haute échelle « et, pour la basse eschelle, pour luy ainder, la personne de Nicollas Douville. » — 16 mars 1687, ass. du commun pour « banir la charité, la cuire et la rendre au jour de Pasques, à charge par l'adjudicataire de la mettre à la première blanche, pain pesant une livre et demye, le pain adjugé à Pierre Cabieu à vingt huit livres et demye »; « ledit jour, les parroissiens ont donné pouvoir à Jean-Claude de Croisilles, escuier, seigneur de Bretheville et trésorier dud. lieu de Giberville, de compter avec Roux, cirier, de le paier, dont on lui tiendra compte en apportant l'acquit dud. Roux »; 8 mai, bannie de l'herbe du cimetière: mise à prix et adjugée à Canivet pour 4 l. 12 s. 6 d.; 28 août, lecture d'un contrat de vente faite par Jacques Fleury, fils de Michel, à François Morand, de « la moitié de six vergées de terre, delle des Pépines », pour 52 l. 10 s.; 12 oct., réunion des paroissiens, présent: J.-C. de Croisilles, éc., seigneur de Bretteville, « pour élire un thrésorier pour cueillir les deniers et pour gérer les affaires du trésor : élu, Pierre Hettier, bourgeois de Caen, pour trois ans, parce qu'il ne pourra faire aucun marché audessus de 18 l. sans consentement des parroissiens »; 7 déc., réunion du commun pour nommer des collecteurs des deniers de la taille, année prochaine; élus: Eustache Lemoigne, pour « portebourse » et Jean Aubin, « pour ainde. » — 4 avril 1688, adjudication du pain de charité à Gilles Le [Jeunne], par 18 pains et demi au boisseau; bannie des herbes du cimetière, adjugées à Aze pour 100 s.; 13 juin, assemblée du commun pour désigner « deux personnes qui montrent les chemins du Roy dépendant de lad. par. à Mr le Vicomte de Caen, suivant qu'il leur a esté ordonné par led. sr Vicomte. » Sont désignés : Eustache Le Moigne et Pierre Guesdon; « et ont consenti lesd. par. que lesd. Le Moigne et Pierre Guesdon emportent et aient pour leur salaire la somme de seize solz à raison de huit solz chaque pour leur salaire »; 27 juin, réunion du commun pour « bannir au plus offrant une vergée de terre ou viron appartenant à la commune dud. lieu, que Jacques de La Court, de lad. par., a défrichée... et à luy adjugée, et entendu que lad. bannie est pour dix ans à commencer à courir du jour [*détruit par l'humidité*] pour 20 solz »; à la suite : les par. assemblése pour « bailler afferme à

Pierre [Guesdon] pour six ans à commencer du jour St Michel dernier passé, viron une vergée de terre appartenant au trésor, delle de la petite Croix, pour le prix de [*détruit*] solz par chacun an, lesquels il paira aux mains [du] trésorier en charge... » — 5e *registre:* état de catholicité : voir *supra* le 1er reg. du volume. — *Assemblées du commun:* 26 déc. 1688, audience de contrat du 23, dressé au tab. de Caen : « Jessé de Montreuil, bourgeois de Caen, et Françoise Le Sueur, sa femme, fille de Jean Le Sueur, ont vendu affin d'héritage à Pierre-Louis Le Petit, esc., sieur des Ifs, de la par. du Mesnil-Frémentel, absent, stipulé et représenté par noble dame Gillonne Piédoue, espouze dud. sieur des Ifs, portente de procuration passée au notariat de Caen, cent et une perches saize pieds de terre, pasture, seize au terroir de Giberville », et divers biens sis au Mesnil-Frémentel, pour 1.600 l. de principal et 160 l. de vin. — 6 janv. 1689, audience d'un contrat par lequel un « bourgeois de Caen, a engagé à Jacques ..., de Giberville, une vergée ou viron assise... qu'il avoit retirée à droit de sang comme tu[teur] de la fille mineure de Jean Le Masle, de la par. de Colombelles, pour le prix de 159 l., condition de six mois »; 28 mars, bannie du pain de charité, adjugé à Robert Blin, bourgeois de Caen, qui l'a mis à prix à 18 pains par boisseau; 30 mai, assemblée du commun « pour nommer deux hommes pour estre messiers pour garder les grains de lad. parroisse »; Eustache Le Moigne et Jacques de La Court ont été élus, « ce qu'ils ont accepté et signé avec les autres. » — 12 mars 1690, adjudication du pain de la charité à Robert Blin, à dix-huit pains; bannie des « deux ormes du cimetière proche la petite porte et pour étêter les fresnes du cimetière », à M^r de La Croix, à 60 s.; 27 mars, assemblée du commun pour « satisfaire à la déclara[tion du Roi en date] du cinq^e juillet dernier rendue pour...... damortisement et nouveaux acquêts des [biens ? héritages ?] possédés par les ecclésiastiques et autres g[ens de main] morte; ont donné pouvoir à Me Pierre Het[tier, bourgeois] de Caen, thrésorier en charge de lad. église de [Giberville], de donner déclaration que le thrésor de lad. p[aroisse] n'a depuis mil six cents aucuns biens sujets [au droit] d'amortissement... », 6 signatures, 8 mercs; 9 avril, assemblée du commun pour bannir l'herbe du cimetière, adjugée à Pierre Haulard pour 4 l. t. 15 s. « pendant cette année jusque à la marchesque prochaine le vingt cinq^e de mars 1691. » — 21 juin 1693, assemblée du commun « pour satisfaire à la déclaration du Roy touchant les biens de main morte, ont dit [les paroissiens] et déclarent donner par le présent pouvoir à Pierre Guesdon, colecteur de lad. parroisse, de déclarer que le marais, qui leur appartient de tout temps, est de la contenance de quatre acres de terre, au milieu duquel est un court d'eau qui en diminue bien la moitié, ce qu'ils ont signé, et qu'il fait six sols de rente au domaine par chacun an et qu'il peut valoir tout au plus quatre livres », 5 sign., 6 mercs. — 29 juin 1693, bannie de l'herbe du cimetière, « adjugée à Pierre Guesdon pour 50 sols, à charge et condition de n'y mettre point de bestes »; 25 juillet, ass. du commun pour élire un trésorier « qui gèrera pour les parroissiens les biens du trésor de lad. par. pendant le temps de trois années consécutives », Henry Le Pelletier est nommé. — 21 janv. 1691, ass. du commun « pour recevoir les comptes de Mre Jean-Claude de Croisilles, escuier, seigneur et patron de Bretheville, du bien et revenu du thrésor de lad. parroisse, après que lesd. parroissiens en ont été advertis huict jours auparavant, lesquels comptes ayant esté examiné par les curés, thrésorier et parroissiens, il s'est trouvé que son compte de recepte s'est monté à la somme de 1.059 l., 16 s., 6 d., et son compte de dépenses ne s'est trouvé chargé que de la somme de 1.007 l., 4 s., partant led. sieur auroit plus receu que mis 52 l., 12 s., 6 d., de laquelle somme led. sieur demeure redevable au thrésor, et parce que led. sieur a baillé en reprise la somme de 61 l., 12 s., 6 d. sur plusieurs particuliers redevables aud. thrésor, qu'il prie le s^r thrésorier de présent en charge de faire payer, ce qu'il a accepté et promis faire ses diligences dedans trois mois, partant après lad. somme receue il en tiendra compte tant aud. thrésor qu'au s^r Croisilles, ce que lesd. parroissiens ont accepté et signé », 5 sign., 6 mercs. — 1er avril 1691, bannie de l'herbe du cimetière: 5 l., adjugée à Jacques de La Cour; bannie du pain de charité, adjugé à Robert Blin, bourgeois de Caen, « à vingt huit livres et demie, et a promis de donner trois galettes, deux aux s^rs curés et une au thrésorier, et le pain à la blanche »; 16 avril, ass. du commun pour « nommer deux d'entreux pour porter déclaration de la continence du marais ou commune qu'ils possèdent de tout temps, ce qui leur a esté ordonné par M. l'Intendant le

.... avril aud. an »; « ont nommé la personne de Pierre Hétier, trésorier de lad. par., et Jean Thomas, un des habitants, auxquels ils ont donné pouvoir de dire par lad. déclaration que leur marais est seullement de la continence de quatre acres de terre, au milieu duquel il a un court d'eau qui en diminue bien la moitié, ce qu'ils ont signé, lequel paie annuellement au domaine six solz. » 5 sign., 5 mercs; 27 mai, ass. du commun « pour élire des messiers pour prendre garde aux grains » : David Laugeois et Eustache Le Moigne ; sept. 1691, déclarations de taillables pour élection de domicile : « Roger Boët a déclaré que son intention est d'aller demeurer parroisse de Démouville pour y faire valloir la charge de greffier et s'y faire enroller au rôle de la taille. » 1[er] janv. 1692, audience d'un contrat par lequel Charles Devaux, fils et héritier de Jean, a vendu à Jean Thomas une vergée ½ de terre, delle de la Vallée, « en labour, close par un bout de haye et fossé », pour 35 l. t. et 20 s. de vin, « à condition de la retirer dans quatre ans. » — 23 mars 1692, adjudication du pain de charité à Robert Blin par 32 l. ½, « parce que les deux tiers du pain sera de trois livres et le reste de livre et demie » ; auparavant Gilles Le Jeunne l'avait mis à 32 l. « à la toute blanche » et avait promis « trois galettes à M[rs] les curé et thrésorier » ; même jour, adjudication de l'herbe du cimetière à Jacques de La Cour pour 7 livres; 26 oct., ass. du commun « pour bannir la moitié de la dixme tant grosse que menüe appartenant aud. thrésor, bannie faicte faire instance de M[e] Pierre Hettier, bourgeois de S[t] Sauveur de Caen, trésorier.... pour 3 ans à partir de S[t] Jean-Baptiste prochain, à charge par lesd. preneurs et adjudicataires de paier le prix de leur adjudication de quartier en quartier et par avance,... de fournir annuellement le nombre de 11 boisseaux de froment bon et suffisant par chacun an, mesure de Caen, dont 10 seront paiez par avance au jour de Pasques pour ainder à faire le pain de Pasques et l'autre au jour de Noël pour faire un pain bény ; sera aussi tenu led. adjudicataire de distribuer touttes les chaumes et pailles provenant de la dixme aux parroissiens de lad. parroisse sur le pied de 40 solz le cent, pour cela led. adjudicataire ne pourra engranger lesd. grains de lad. dixme hors de la parroisse; à charge aussi par led. preneur de bailler bonne et suffisante cauption dans quinzaine du jour, faute par luy led. sieur trésorier la pourra faire rebanir à ses frais; ladite dixme mise à prix.... par M[e] François Blin à 510 l. » Sign. : Blin, Hétier; 14 déc., ass. des paroissiens, « lesquels, pour subvenir à la nécessité des pauvres habitants de lad. par., à eux et à leurs enfants, considérant qu'il y a environ 40 boisseaux de froment appartenant à la charité dud. lieu, lesquels se distribuent le jour de Pâques, desquels on peut prendre partie pour distribuer par chacune semaine à chacun des plus nécessiteux de lad. par. selon l'ordre qui en sera arresté par M[rs] les s[rs] curés de la par. et led. s[r] de Croisille ; pourquoy sera distribué le nombre de 20 boisseaux jusqu'au jour de Pasques prochain, et pendant les festes de Pasques le nombre de 10, et les 10 autres seront payés par chaque semaine jusqu'au jour de la Pentecoste ; et sera commencé la semaine prochaine; fait et arresté lesd. jour et an que dessus, pour cette année seulement. » Sign. : De Croisilles, Aze, Blin, Hétier, Gilles Le Jeune, H. Lemoine, Canivet, 6 mercs. — 11 janv. 1693, aud. d'un contrat de vente faite par Thomas Le Sauvage, bourgeois de Caen, à Pierre Hétier, bourg. de Caen, stipulé par son fils Frédéric, de 8 vergées de terre, avec une maison, delle des Pépins, pour 450 l. et 30 livres de chandelle pour le vin; 8 mars, bannie du pain de charité, adjugé à Thomas du Pray, à 34 l. ½ le boisseau « à la première blanche et trois galettes pour M[rs] les curés et trésorier en charge. » — 28 oct. 1690, ass. du commun pour élire un trésorier en remplacement de M[e] Pierre Hétier, « dont le temps de la gestion a finit au jour S[t] Michel dernier; lesquels présents ont nommé et continué led. Pierre Hétier pour [trésorier, pour] trois ans et consentent et accordent aud. Hétier par [chacun] an la somme de cents sols » ; 29 oct., ass. des paroissiens qui autorisent Hétier « de mettre dans les mains des sieurs curés la somme de 83 l. t. 14 s. pour payer la taxe de droit d'amortissement de la terre du clos Benoist, à laquelle somme de 83 l. les sieurs curés sont taxés parce que eux et leurs successeurs seront tenus et obligés de faire la rente au trésor de lad. somme cy-dessus dénommée, et à quoy ils obligent tous leurs obits. » 5 sign., 8 mercs. — « Le mercredi onze novembre mil six cent quatre vingt treize, jour et feste de S[t] Martin, patron de l'église de Giberville, les parroissiens assemblés pour donner pouvoir à M[e] Pierre Hétier, trésorier dernier en charge, de paier la somme de 11 l.

11 s. pour la taxe à eux signifiée par le sieur fermier, receveur des taxes des communes........., présence et du consentement de M. [Bliu], curé de la première portion, de Monsieur .... et patron de lad. parroisse, de Me Claude de Croisille, [escuier, sgr. et] patron de Bretteville, de Me Guillaume Lemoigne.... Les frais de l'exécution et faute d'avoir baillé [déclaration?] en temps de droit, se sont montés à la somme de cinq livres. » — 17 janv. 1694, lecture d'un contrat de vente faite par Guillaume Lemoigne, bourgois de Saint-Jean de Caen, à Pierre Hettier, bourgeois de Saint-Sauveur, de 3 vergées de terre sises delle des Pépins (tab. de Caen, 27 déc. 1693) ; 4 avril, bannie du pain de la charité, faite requête de Me Henri Lepelletier, trésorier en charge, adjugée à Gilles Le Jeunne pour 23 pains pesant 1 l. ½, au boisseau; 19 sept., ass. du commun « pour examiner les comptes de Me Pierre Hétier, sr de La Croix, bourgeois de Caen, pour six années expirées à la St Michel de l'an 1692. » Recettes: 1.282 l., dépenses: 1.059 l. 13 s. 3 d., « partant led. Hétier reste redevable de 222 l. 14 s. 9 d., lesquels parroissiens ont signé le présent avec led. thrésorier, et Henry Lepelletier, thrésorier en charge, présent auxd. comptes, les présents faisant fort pour les absents.... en la présence de Mre Jean de Croisilles, chev., seigr. et patron de Breteville sur Bordel, conser du Roy et son advocat au Bailliage et présidial de Caen, etc.... et sur la demande faite par Rouxel, cirier, de la somme de 70 l. restant de cire fournie pendant la gestion de Bernardin Patard, led. Hétier soit authorisé de paier la somme de 70 l. pour que le thrésor demeure quitte de toute chose envers led. Rouxel, sauf la récompense dud. thrésor par qui il appartiendra, ensemble déduction soit faite aud. Hétier de six livres pour rentes adjugées au nommé Maufras, mort en carence de biens. » 9 sign., 6 mercs. — 27 avril 1704, ass. du commun en présence de « Nicolas Malherbe, escuier, seigneur de Ga[illon, trésorier] en charge.... pour émarger sur le présent, suivant son compte en l'autre part [voir l'acte ci-dessus rapporté au v° du fol.] et recevoir le restant de l'argent dudit conte qui se monte à la somme de 123 l. en argent et une quittance de Rouxel, cirier [de] 70 l. avec 6 livres, lesd. 6 livres sur Maufras et 23 l. 10 s. sur les nommés Housset De la Court et sa mère, et pour de la chandelle four[nie] par ledit Hettier pendant la gestion de Henry Le Pelletier, le [tout] faisant lad. somme, dont ledit sr de Malherbe donn[era] quittance de ce jour aud. Hettier, et le présent ne vau[dra] que pour un seul et mesme pour valloir de décharge audit [Hettier], lequel a remis trois bannies aux mains de Me Hébert qui promet les mettre au banc du trésor. » Signé: Malherbe du Gaillon, Gilles Le Jeune, Lepelletier, Jacques Marie, Busquet, et 2 autres signatures illisibles.

E Suppl. 1525. — GG 3. (Registre). Moyen format. 163 feuillets, papier.

1692-1746. — Baptêmes, mariages, inhumations, assemblées du commun. — Lacunes : 1699-1700, 1706, 1711-1716, 1722, 1723. — Curés: première portion: François Blin; Le Vigneur (1694-1699) ; Pierre Hébert (1700-+1728; Etienne Cornet (1730-+1735) ; Louis-Nicolas Halley (1736-1776).— Seconde portion : Denis Aze (+1697) ; Pierre Quesnet, déportuaire (1697-1699) ; Busquet (1700-1707) ; Jacques Chatelais (1707-+1745). La seconde portion réunie à la première après 1745. — 6 juill. 1692, inh. d'Eustache Le Moigne, 70 ans, en présence de Guillaume Canivet, custos. — 7 nov. 1692, inh. de Jean Thomas « dans la nef de l'église, du côté de l'autel de la Sainte Vierge.» — 7 fév. 1693, bapt. de Françoise Guesdon, fille de Pierre et de Marguerite Blin; marr.: Françoise de La Ménardière; parr.: François Blin, curé de la première portion; 21 déc., inh. « d'une femme trouvée morte dans une pièce de terre nommée le Clos Neuf..., après les voyes de justice observées. » — 20 mai 1694, inh. de Thomas Gillette « par Me Pierre Dieuavant, pbre, autrefois curé de Giberville, présence de Me Denys Aze, pbre, et R. Le Vigneur, curé de lad. par. »; 1er août, bapt. d'Anne-Charlotte Jeanne, fille de Martin et de Madeleine Gosse; marr.: Anne Le Cavelier; parr.: Charles Omond, prêtre. — 23 avril 1696, « le lundy de Pâques », bapt. de Marie Clément, fille de François et de Marguerite du... ; « le dimanche de Quasimodo, vingt-neuf avril », bapt. de Pierre Le Jeune, fils de Gilles et de Jeanne Férey; « le même jour, octave de Pâques », bapt. de 2 jumeaux, Noël et Jacques Chesnel, fils de François et de Marie Le François ; 19 mai, mar. de Jean Thomas, fils de Thomas Thomas et de Marie Yver, « de la paroisse de Véret dans le païs Bessin », avec Rachel Canivet, fille de Guillaume et de Gratienne Poutrol ; 9 août, bapt. de Nicolas Lelarge, fils de Nicolas

et de Marguerite Blin; 10 août, inh. dudit enfant « dans la nef de l'église »; foi. 21, « le presbitaire proche l'église a esté faict bâtir par Jacques Châtelais, curé de Giberville de la segonde portion, en l'année 1715, pour la seureté de l'église qui étoit exposée au vol et pour la commodité du prêtre qui y réside, pour l'administration des sacrements aux malades. Laditte église, avant la construction dudit presbitaire, estoit beaucoup négligée en décoration et peu fréquentée, à cause de l'éloignement des maisons, mais, depuis la construction du presbitaire, elle est beaucoup plus fréquentée et on y a faict faire des voûtes et on a mis des ornements de grand prix, tous enrichis de galons d'or et d'argent, sur de riches étoffes de touttes les couleurs; on y a faict construire un autel dédié à la Très Sainte Vierge sous le titre de l'Assumption; on a mis au maître autel un tabernacle des plus riches en sculture et en dorure, accompagné de chandeliers dorés et d'un beau crucifix aussi doré, ce qui n'auroit jamais esté faict sans la proximité d'une maison habitable. Amy lecteur, si l'amour de Jésus en ton âme est gravé, souviens-toy de me dire un *pater*, un *ave*. » (De la main de Châtelais, curé de la 2e portion de 1707 à 1745). Fol. 26, « Registre des communiants de Pâques, 1713 » sur 2 colonnes: 81 noms, dont: M. de Querceville, la servante de M. de Querceville. Fol. 27. « Registre des communiants de Pâques, 1732 » sur 3 colonnes : 94 noms. — 8 avril 1697, « lundi de Pâques », bapt. de François Duchemin, fils de Jacques et de Catherine Marine; 13 mai, inh., dans l'église, de Catherine Le Neveu, femme de Henry Le Peltier; 10 nov., inhumation « dans le chœur de l'église, de Mre Denys Aze, prêtre, curé de la 2e portion, mort le neuf au soir,.. par Monsr L'Aumônier, curé de Cagny et doyen rural de Troarn, assisté de moy prêtre, curé de la 1re portion, et grand nombre d'autres curés et prêtres du canton » ; 3 déc., bapt. de Marguerite Aubin, fille de Jean et de Catherine Le Trouë; parr. et marr.: Marguerite de Basly et Jean de Basly, son frère; 1er janv. « mil six cents nonante huit », bapt. de Jean Laurent, fils de Nicolas et de Catherine Lucas, par le ministère de P. Quesnot, « prêtre, desservant le déport de la seconde portion de la par. »; 23 mai, inh. de Charlotte Boisard, femme de Julien Fredelle « par le ministère de Mre Charles Le Haguais, prêtre, curé de Lirose. » — 11 janv. 1699, bapt. de deux jumeaux, fils et fille de.... de Vaux, et de Madeleine Regnard, « dont le fils a été nommé Jacques par honneste dame Lucresse-Françoise Acher, patronne de Cuverville et de St Martin de Fresné, Montviette et autres, présence de Jacques Auvray, pbre. »; la fille nommée Marguerite. — Lacune du 15 mars 1699 au 24 janvier 1700. — 3 mai 1700, inh. de François Bourget, en présence de Pierre Héber, « curé d'une portion »; 13 juin, bapt. de Charles Clément, fils de François, dit Chamboit, et de Marguerite Le Baron, par Busquet, « curé *pro seconda* »; 21 nov., mariage de Jean Le Moigne, de Saint-Jean de Caen, et de Jeanne Hébert, de Saint-Pierre de Caen, en présence de Guillaume Le Moigne, de Jean Trenchevent, de Jeanne Tranchevent, de Louis Gonard, tous bourgeois de Caen. — 6 fév. 1701, bapt. de Marie-Claude Mottelay, fille de Philippe et de Françoise Poulain; marr.: Françoise Acher; parr. : Pierre Formage; 7 mai, inh., dans le cimetière, de Charlotte de La Cour, femme de Jean Legrand, en présence de Pierre Hébert, curé de Giberville, et de Sébastien Janne, « pbre obitié » de Démouville; 30 mai, bapt. « d'une fille née du jour St Sacrement dernier, des œuvres de Louis de La Porte, de la paroisse de St Contez, et de Monthare, de Tracy », nommée Marie-Madeleine, « ladite Monthare sestant trouvée passant par nostre ditte parroisse en painne d'enfant et y aiant acouché ». — 24 janv. 1702, inh. de François Le Large, huit mois, « dans l'église »; 2 fév., bapt. de Marie-Anne Le Pelletier, fille de Henry et d'Anne Hamel; marr.: Louise Hüe de Malherbe; parr.: Jacques Hüe, éc., sr d'Aumont ; sign.: Hüe d'Aumont, L. Hüe Malherbe; 7 mai, bapt. d'Anne-Jeanne-Claude-Louise Mottelay, fille de Philippe et de Françoise Poullain; marr. : Louise d'Enfernet; parr.: Claude de Croisilles, éc., conseiller du Roi, seigneur et patron de Bretteville, Cuverville, etc. — Lacune du 5 mars au 3 sept. 1704. — 3 sept. 1704, inh., dans l'église, de Marie-Claude Mottelé. — Lacune du 1er avril 1706 au 10 janv. 1707. — 21 avril 1708, inh., de Charles Bellanger, de Pont-Audemer, par A. Faure, curé de Démouville, assisté de M. de Saint-Germain, curé de la Grosse Tour, et de M. Hébert, curé de Giberville. — 31 mars 1709, « le dimanche de Pâques », bapt. de Marie-Anne Le Baron, fille de Jacques et de Catherine de Saint-Vast. — Lacunes du 30 mars 1709 au 2 fév. 1710 et du 11 mars 1710 au 7 janv. 1716; les registres

des années 1711 à 1715 inclus manquent. — 12 mai 1716, bapt. d'Etienne Valette, fils d'Etienne et de Marie de La Tour; parr.: Jean Ruette. — 21 janv. 1717, bapt. d'Anne-Jacqueline Le Jeune, fille de Richard et d'Anne Jeanne; marr.: Anne-Marguerite Dejean; parr.: Jacques Héroult, sieur de Brémont, en présence de Jacques Dejean-Mondésert, avocat au Parlement de Paris, docteur aux droits, et d'Antoine Dejean, chanoine de Toul. — *Nota:* les baptêmes, mariages et sépultures des années 1717 à 1720 sont mêlés: 5 actes de 1720 et 1722 sont intercalés entre des actes du 27 mai 1717 et du 22 août 1716. — 1718, « un mercredi, jour de la Purification Notre Dame, deuxième de février », bapt. de Marie-Catherine Miocre, fille de Joseph et de Marguerite Gillette. — « Le sixième jour de janvier, iour des Roys, par Nous pbre, curé de la segonde portion soussiné, a été inhumé dans le semetière de cette paroisse le corps d'Anne Aumont, veufve du nommé Malet, demeurante en son vivant dans la maison du Moultales..., présence de Jacques le Baron, custos. » — 10 avril 1719, inh., dans l'église, de Guillaume Le Moine; 9 mai, de Madeleine Gosse, 60 ans, « en présence des deux custos, tesmoins ordinaires » (Pierre Haulard et Joseph Moine, ou Lemoine). — 16 janv. 1721, bapt. de Marie-Madeleine Lepelletier, fille de François et de Marie-Elisabeth de Saint-Germain, « marraine, Madeleine Davot, épouse de monsieur de St Germain, de la paroisse de St Michel de Vaucelles; parrain, Thomas de St Germain, aussi de Vaucelles. » — En 1721, pas de mariages, pas de sépultures. — 1722, 3 actes du 1er juin au 28 juill.; reprise des actes le 21 nov. 1723: assemblée du commun pour modifier le rôle de 1723: « ont baillé à enroller la personne de Jean Boisard et les faisant valoir la dixme », acte non signé, nul, sans doute, car, « le mardy trentième iour de novembre mil sept cents vingt-trois, iour et feste St André, issue de la messe paroissiale », nouvelle assemblée, même but, mêmes taillables enrôlés, acte portant 4 sign. et 3 mercs. — 2 janv. 1724, réunion des paroissiens, après les vêpres, pour élire des collecteurs des deniers de la taille: Nicolas de La Cour et Patrice Vautier. — 23 nov. 1723, inh. de Jean Lemoine, « en présence de M. Lemoine, bourgeois de Caen et trésorier de cette église. » — Les actes de 1723 et 1724 (3 chaque année) ne figurent pas tous au registre; pour 1724, 3 inh., dont celle d'un enfant: Marie-Anne Lepeltier, âgée de 5 jours, ne figure pas aux baptêmes, qui n'ont pas été indiqués. — 16 fév. 1726, Gaspard Labbey consent que sa fille Marie-Elisabeth épouse Charles Lebey. — 16 mars 1727, inh. de Catherine Le Désert, épouse de Louis Marescot, « présence de Monsieur Hébert, mon confrère, de Jean de Vaux, son custos, de Pierre Bidard, maistre d'école. » — 27 fév. 1728, inh. de Jean-Charles Lebey, « présence de Mr Hébert, curé dud. lieu, et de Jacques Bidard, custos »; 15 fév., inh. de Vincent Poignon, « mandian, de la paroisse d'Airan », présence des mêmes; 26 avril, inh. de Catherine de Saint-Vast, « présence de M. Hébert, curé de la première portion, de Jacques Bidard et de Jean de Vaulx, custos de lad. paroisse »; 13 août, « le corps de noble et discrette personne Pierre Hébert, curé de la première portion de St Martin de Giberville, décédé du jour d'hyer, sur les six heures et demie du soir, après avoir reçu les sacrements de l'église, aagé de soixante et huit ans ou viron, a été inhumé dans le cœur de lad. église, du costé de l'épistre par nous soussigné, noble et discrette personne Antoine-François Besnard, curé de Banneville et doyen de Trouart, en présence de Me Jean-Augustin Laude, curé de Démouville, Me Michel Marie, curé de Cuverville et Jacques Chatelais, curé de la segonde portion dud. lieu », sign.: Bénard, Hamelin, Laumônier, curé de Cagny, Le Baron, curé de Lirose, Chatelais, curé *pro 2^a*. — 23 oct. 1729, inh. de Marie-Marthe Crevel, veuve de Jean Boissard, dans l'église de Cormeille, en présence de Lancelin, curé de Saint-Martin de Fontenay, de Le Jeune, desservant de Cormeille. — 2 avril 1730, réunion du commun pour procéder à la bannie du pain de charité. — 31 janv. 1733, mariage d'Alexandre-Jean, fils de feu Jean Séran, s^r du Val Roger, docteur en médecine, et de Marie La Rüe, du Mé-Guillaume, et de Madeleine Chatelais, fille de feu Edmond Chatelais, s^r des Hautchamps, et de Marie Le Roux, domiciliés de droit en la par. de Belou ; 13 mars, inh. de Nicolas Laurent, en présence de Jacques-Pierre Méritte, sous-diacre, de Notre-Dame de Caen; 29 avril, inh. de Louis Eudes, 40 ans, « sourd et muet de naissance ». — 12 janv. 1734, inh., dans l'église, de François Hettier, par Cornet, curé de la 1re portion, en présence de Pierre Lefebvre, prêtre, et de J. Ballière; 20 fév., inh. « de ... Gasteblay, fils de Robert et de Marie Lamy, ses père et mère, de la par. de St Pierre de Caen, et touts deux de la relligion prétendue

réformée. » — 9 juin 1735, « jour du Saint Sacrement, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Maître Etienne Cornet, âgé de trente cinq ans ou viron, ayant été curé de ce lieu que depuis 1730 jusqu'à 1735, lequel fut inhumé par maître François Lemoine, prestre, curé d'Emiéville et doyen de Trouard, assisté de Me François, prestre, curé de Cuverville, et de maître Augustin Laude, prestre et curé de Démouville, et de monsieur le curé de Mondeville et de maître Jacques Chatelais, curé dudit lieu, et plusieurs autres »; 30 nov., bapt. d'André Marescot, fils de Louis et de Geneviève Miocre, parr.: J.-F. Cornet, « curé d'Etavaux, desservant de cette paroisse. » — 4 fév. 1736, inh., dans l'église, de Françoise Poullain, « présence de Me Michel Marie, pbre, curé de Cuverville, de Me Augustin Laude, curé de Démouville, etc. » — 3 nov. 1737, inh. de « dame Catherine Deford, veuve du sieur Jean Halley des Fontaines, de la paroisse du Teil, dans l'église, vis à vis le balustre du second autel, par maître Michel Marie, pbre, curé de Cuverville, et de ce requis par les sieurs curés de Giberville, présence de Me Jacques Chatelais, curé de la seconde portion, et de Me Louis-Nicolas Halley, curé de la première portion et fils de lad. dame défunte. » — 11 juin 1738, inh., « dans l'église, de Charles-Alexandre Graindorge, fils de noble homme Charles du Teil et de noble dame Anne le Grand, son épouse, de la paroisse de Mondeville. » — Note: « Le présent contenant douze rolles blancs, en outre, un quart de rolle et le présent dont le double a été déposé aujourd'hui en notre greffe ce douze juin 1738 ou plutost le treize juin 1738. [*Et d'une autre écriture*] : autant du présent remis au greffe du baill. de Caen le 17 juin 1738. Signé: Lemière. Reçu pour le dépost sept sols six d. » — 19 juin 1739, inh., dans l'église, de Charles Poullain, par Me Michel Marie, curé de Cuverville, présence des deux curés de Giberville. — 8 avril 1741, inh., dans l'église, de Gilles Frontin, de « Etreville, décédé en cette paroisse », par Me Michel Marie, curé de Giberville, en présence des 2 curés du lieu. — 27 sept. 1741, inh., dans l'église, de Françoise Poullain, veuve Mottelay, par Michel Marie, curé de Cuverville, en présence des curés de Giberville, « de Charles Poullain, sr de Grandmont. » — 17 déc. 1742, bapt. de Charles Conard, fils de Jean et de Françoise de La Cour; parr.: Charles Poullain, sr de Grandmont, conseiller du Roi en l'élection de Caen. — 1er juill. 1743, mar. de « Guillaume-Jean-Etienne Bocquet, seigneur de Hautbosq, conseiller du Roy, inspecteur des Manufactures de la Généralité de Caen, fils du feu sieur Etienne Bocquet, seigneur de Hautbosq, aussy inspecteur, et de dame Marie-Anne Deschamps, demeurant paroisse St Jean de Caen, d'une part, et Marie-Anne Asselin, fille du feu sieur Antoine Asselin et de dame Guillaumet de la Bergerie, ladite dame veuve du sieur Antoine Hémard, de la paroisse de St Patrice de Rouen, actuellement demeurante paroisse Nostre Dame de Caen.., présence de Louise-Marie-Anne Deschamps, mère dudit sieur Bocquet, Jean-Jacques Bacon de Précourt, escuyer, conseiller du Roy, controlleur général de ses finances, seigneur et patron honoraire de Saint Manvieu... » — 9 août 1743, inh., dans l'église, d'Etienne Motthelay. — 14 avril 1744, inh., dans l'église, « du feu sr Charles Poullain, en son vivant conseiller du Roy en Election, à Caen, âgé de viron 34 ans, par Me Michel Marie, pbre, curé de Cuverville la Grosse Tour, de ce requis par nous pbre, curé de cette paroisse soussigné, présence de Charles Frontin, Adrien Frontin, parents du deffunt », sign. Halley. — 1er juin 1744, bapt. de Marie-Anne-Charlotte Lemoigne, fille de Pierre, bourgeois de Caen, et de Charlotte de La Mare; marr.: Marie-Anne Friand, femme de Nicolas Lemoigne; parr. : Guillaume Crevel, bourgeois de Caen ; 20 juill., mar. de Jean Godard, de Saint-Nicolas de Caen, et d'Anne Larcher, en présence de Jean Hettier, sieur de La Croix, ancien lieutenant de cavalerie et pensionnaire du Roi. — 28 mars 1745, inh., dans l'église, de Me Thomas Lefebvre, par Michel Marie, curé de Cuverville; 25 juin, inh., « dans l'église, de vénérable homme Maistre Jacques Chastelais, pbre et ancien curé de cette parroisse pour la 2e portion, âgé de viron 80 ans, par Me Michel Marie, pbre et curé de Cuverville la Grosse Tour, de ce requis pour nous soussigné pbre et curé de cette parroisse pour la 1re portion, présence de Me Auguste Laudes. » — 19 nov. 1746, bapt. de Jacques Germain, fils de François et de Catherine Maufras; parr.: Jacques Dejean, « docteur ès loix et premier et ancien avocat du Roy, du bailliage et siège présidial de Caen » ; marr.: Anne-Marthe Dejean, sa fille, épouse de Formage des Hommets, conseiller d'honneur au Présidial de Caen. — Autres actes concernant les familles : Aubin, Aumont, Becquemie, Bernier,

Bertois, Blin, Boisard, Bouët, Bourget, Briard, Carel, Cassigneul, Chesnel, Chesnot, Clémence, Clément, Collette, Conard, Dézerd ou Le Désert, Douelle ou Doelle, Douville, De Vaux, Duchemin, Duprey, Dupré ou Du Pray, Esnault, Galeron, Godard, Gosse, Grouet, Guesdon, Guillemine, Hagais ou Le Hagais, Haulard, Hébert, Hélain, Hénault, Jumel, Lacour, L'Arguillier, Laugeois, Laurent, Lavalley, Le Bahy, Le Baron, Le Bas, Le Ber, Le Bey, Le Blanc, Lecharpentier, Lefebvre, Le Foullon, Le Grand, Le Gras, Le Jeune, Le Large, Le Maréchal, Le Moigne, Le Peinteur, Le Peltier ou Le Pelletier, Le Pottier, Le Roux, Levesque, Lubin, Machue, Marescot, Miocre, Mottelay, Poullain, Quesnel, Séguin, Thomas, Valette, Vaussard ou Vausard, Vautier. — *Affaires du commun:* fol. 82 v°, 2 avril 1730: ass. pour procéder à la bannie du pain de charité, « lesquels adjudicataires seront obligés de rendre du pain à la seconde blanche, bien conditionné, de pezanteur de livre et demye et de trois livres, qui sera rendu le dimanche de Pasques de lad. parroisse à la sortie des vespres, suivant la coutume, et qui leur sera livré du blé suivant la bannie, laquelle a esté mize à prix par Etienne Mottelay à 34 livres le boisseau et par Guillaume Crétien, boulenger de Vaucelles à 34 livres et un carteron, et par led. Mottelay à 34 livres et demye et par led. Crétien à 35 livres et à luy adjugé, présence de M^rs^ les curés et de Me Gauthier, thrésorier en charge, et de Mes Pierre et Jacques Boisard, Estienne Mottelay, Mes Jacques Donnet et Charles Poullain, Jean Thomas, Henry Le Grand et autres qui ont signé »; 14 mai, réunion pour délibérer « sur ce qui est proposé aux fins de la reddition des comtes des thrésoriers qui ont esté cy devant en charge, et ensemble au faict du livre en parchemin servant en l'église, pour en faire la perquisition convenable afin de le recouvrer si faire ce peut, ainsi qu'au faict d'une cloche cassée et de la voûte du clocher qu'il faut raccommoder. Surquoy lesdits paroissiens ont été d'avis que le sieur Gaultier, thrésorier en charge, est authorisé de poursuivre et de faire toutes les diligences nécessaires pour faire rendre les comptes à la veuve de Frédéric Hétier et l'obliger particulièrement à faire revenir le livre cy-dessus mentionné au cœur de Giberville, ensuite de faire raccommoder la cloche et la voûte quand les fonds seront rentrés entre les mains du sieur Gaultier, ce que les présents paroissiens faisant fort pour les absents ont signé », 9 sign. — Fol. 86, 9 déc. 1731, réunion pour modifications au rôle. — 2 fév. 1732, pour élire « un collecteur du sel au lieu et place de François Couvrechef, décédé en charge de collecteur, lesquels paroissiens ont nommé la personne de Charles Poulain, ce qui lui servira pour être exempt d'être collecteur dans la suite et l'ont authorisé à ramasser ce qui est dû par la parroisse, et comme il se trouvera que ledit feu Couvrechef n'aura pas vuidé ses mains de ce qu'il avoit reçu, la somme dont il se trouvera redevable sera rejetée au marc la livre sur les parroissiens, aussi bien que les sommes de ceux qui dans la suite seront insolvables, ledit sieur Poulain obligé de faire toutes les diligences possibles... » 10 sign., 2 mercs. — Fol. 87 et 88, réunions du commun des années 1728 à 1730; fol. 87 v°, 15 janv. 1730, modification du rôle, « baillé à dérôler Frédéric Hettier, bourgeois de Caen; la veufve Frédéric Hettier, baillée à enrôler. » — Fol. 88 v°, 18 mars 1731, bannie du pain de charité: « l'adjudicataire fournira du pain à la seconde, du meilleur qui se vende sur l'étal de Caen », adjugé à François Marie pour 34 livres par boisseau. — Fol. 91 v°, 29 mars 1732, assemblée des paroissiens « pour délibérer de leurs affaires et en particulier pour qu'il soit passé en compte au sieur Poullain, trésorier en charge de la parroisse de Giberville, les frais qui ont été faits pour le bois fourni à la clôture du cœur et travaillé par Philippe Marescot et autres ouvriers, dont les quittances seront présentées par ledit sieur Poullain; en outre, se sont présentés les susdits parroissiens pour procéder à la bannie du pain de charité, pour fourniture duquel il sera fourni du bled loyal et marchand, selon qu'il est porté par la bannie et a été d'abord mis [à prix, *rayé*] taque par François Marie à la quantité de 32 livres par boisseau, par Jean Lemoine à 35 et par Gilles Enault à 35 livres et un quarteron et à luy ajugé audit Gilles Enault, laquelle adjudication a été acceptée par ledit Gilles Enault, lequel a promis et s'est chargé livrer le pain à la seconde blanche, pesant trois livres et livre et demie; sur ladite quantité du bled sera fourni un pain béni de deux douzaines de fois-ses pour le jour de Pâques, ledit pain bon et bien cuit, selon toutes les bonnes conditions,... » 9 sign., 3 mercs. — Fol. 91 v°, 29 mars 1732: « aujourdhui se sont assemblés les paroissiens pour authoriser le sieur Poullain pour mettre un monitoire pour le recouvrement d'un petit S^t^ ciboire à

l'usage des malades, de l'écharpe ou voille servant au célébrant pour porter le St Sacrement à la procession et du linge, comme des nappes de communion, qui ont été aussi prises dans la présente église depuis plusieurs années et aussi pour transporter les fonts de baptêmes en un autre lieu, comme aussi de faire venir un vitrier pour la réparation des vitres et à fournir ce qui est besoin pour raccommoder la bannière, ce que les paroissiens ont signé », 7 sign., 2 mercs. — Fol 91 v°, 22 nov. 1733 : « se sont assemblés les parroissiens issue des vêpres parroissiales » pour modifier le rôle, 7 sign., 1 merc.; même réunion : « parce qu'il a été représenté auxdits parroissiens, suivant l'attestation délivrée par Pierre Le Bailly, prêtre, vicaire de la paroisse de Rouvre, que Charles Devaux, collecteur porte-bourse pour l'année 1734, a la jambe cassée et est pour cette raison hors d'état de faire les fonctions de collecteur, pourquoy les susdits parroissiens ont nommé en son lieu et place, pour faire laditte fonction de collecteur, François Aubin, laquelle nomination a été acceptée et signée par ledit Aubin conjointement avec.... » 7 sign., 1 merc. — Fol. 92 v°, 31 janv. 1734 : « se sont assemblés les parroissiens en forme de commun, issüe des vêpres parroissiales pour délibérer de leurs affaires et en particulier de celles qui concernent le trésor, et ont jugé à propos que l'argent dont le sieur Gaultier est redevable sera employé à faire une belle arcade, au lieu et place d'une muraille qui est dans la nef, à abattre les vieilles arcades qui sont sur le travers du cœur et de l'aile comme étant très nuisibles aux côttières de laditte église, à faire une sacristie, à faire une fenêtre sur le bas du cœur, de la grandeur de celles qui sont au-dessus, à regrandir les autres fenêtres de l'aile sur la même grandeur de celles du cœur, à faire un nouveau tabernacle en la place de l'ancien, lequel ancien sera placé sur l'autre autel qui sera porté contre le gable au lieu et place de la vieille sacristie, et une chaire nouvelle et propre pour le prédicateur, et en cas que la somme d'argent dont le sieur Gaultier est comptable ne soit point suffisante, lesdits parroissiens soussignés ont authorisé le s^r thrésorier en charge à avancer les deniers nécessaires pour achever de payer lesdits ouvrages; ont de plus lesdits parroissiens authorisez ledit s^r trésorier en charge de rembourser Thomas Collette de la somme de six livres qu'il a dépensez pour rendre son compte, laquelle somme il ne devoit point dépenser vu que son compte étoit rendu », 11 sign. — Fol. 92, v°, 18 avril 1734 : bannie du pain de charité « après trois semonces faites, comme on a accoutumé de faire ; lesquels parroissiens ont jugé à propos que ledit pain sera à la seconde blanche, bien conditionné, sujet à visite », adjugé à François Marie à 34 l. par boisseau. — Fol. 93, v°, 9 mai 1734, le commun « adjuge à Robert Guilbert la somme de dix livres pour otter les chaussins et pierres dedans l'église. Les pierres seront repostées des deux côtés de la tour et les chaussins seront portés dans le chemin, ce que ledit Guilbert a accepté en présence desdits parroissiens. En outre, ledit Robert Guilbert s'oblige d'oster généralement toutes les vidanges de l'église et du cimetière après le parfait des ouvriers » ; 14 mai, réunion « pour bannir quelques ouvrages concernant l'église, dans laquelle on a convenu de faire une croesée du côté du midi, à relever depuis le bas jusqu'en haut, à regrandir la croesée de la côtière du côté du nord vis à vis de celle qui est à faire du côté du midy, à rempater les murs au dedans de l'église où il en sera besoin, à relever le pavé depuis le milieu du pilié qui porte les deux arcs sous l'aile, à replacer les fonds en autre lieu et de les faire de la manière qui sera jugée la plus propre; on placera un pilié à côté de la croesée à faire du côté du midy en dehors et semblable à ceux qui sont à côté, et enduire à mortier de chaux la côtière de la nef et autres endroits où il en sera besoin [*barré:* et donner un blanc de croix avec colle et tournesol par toute l'église (*en interligne:* sur les murs, endedans], lesdittes croesées semblables à celles qui sont dans le cœur, de la même largeur et de la même grandeur, pour lequel ouvrage seront employés les matériaux qui sont déposés dans le cimetière, et pour ce qui est de la côtière du nord, démolir ce qui ferme le bas de la fenêtre [*raturé :* de blanchir aussi le vieux ar], et d'apposer un blanc de crois avec colle et tournesol sur toutte l'église en dedans excepté le lambry, lesquels ouvrages ayant [été] banni et après plusieurs mots (?) dittes, ont été ajugez à Henry Boüet par prix et somme de 50 écus, ce qu'il a accepté de faire et commencer dans la quinzaine, dont il lui sera payé la moitié en entrant et l'autre moitié au parfait. » — Fol. 103 v°, 4 janv. 1733, réunion des paroissiens « pour procéder à la bannie du vieux bois restant de la construction du ceintre et d'un coffre, et, de l'argent provenant

de cette bannie serait faittes deux petites portes attachées au ceintre, auxquelles on mettra une serrure qui fermera les deux dittes portes, laquelle serrure ouvrira en dehors et en dedans, et seront faittes deux clefs pour être mises aux mains de Mrs les curés; et le vieux bois ayant [été] mis à prix, a été ajugé à Claude Coudray, de la paroisse du Quénay, par prix et somme de 12 l. 5 s. »; fol. 103 v°, 25 janv. 1733, « adjudication des deux portes qu'il faut faire pour fermer le cœur de l'église, consistantes en deux battants à hauteur d'appuy pour le remply et trois barreaux sur lesdittes portes, avec corniches à hauteur du ballustre qui ferme le cœur des deux côtés du ceintre, lesquelles deux portes sujettes à visite, auxquelles seront mises par l'adjudicataire trois pentures à charnière à chaque porte, une serrure à ressort avec deux clefs, et mises à prix à 35 livres par Philippe Marescot, à 32 par André Le Maréchal, à 10 écus par François Aubin, à 28 livres par André Le Maréchal et à 27 l. 15 s. par Philippe Marescot et à luy ajugez, ce qu'il a signé et a promis led. ouvrage pour le 8 de février, d'aujourd'huy en quinze jours. » — Folio 124 v°, 4 mai 1738, réunion des paroissiens « pour nommer et élire un trésorier en la place du sieur Pierre Le Marinier, ancien trésorier en charge..., lesquels ont nommé la personne de Jean Le Désert pour gérer et recevoir les biens et revenus du trésor de Giberville pendant l'espace de trois années, à commancer au jour St Jean-Baptiste prochain, lesquels paroissiens l'othorise à faire rendre compte aux trésoriers précédents », présents non dénommés; fol. 124 v°, 30 mars, bannie du pain de charité, « ledit pain à la seconde blanche, bien cuit et bien conditionné, sujet à visitte », adjugé à Michel Séguin à 32 l. 3 quarterons par boisseau. « Et à l'égard du compte de la veuve Hétier qui est actuellement poursuivie par le sr Lemarinier, trésorier en charge, jusqu'au jour St Jean-Baptiste prochain, pour le reliquat de son compte de la gestion de feu son mary, nous lui avons accordé quatre mois de ce jour, parce que, ce temps expiré, elle s'oblige [*rayé:* conjointement avec le sr Jean-Jacques Gibert, bourgeois de Caen] de payer ce qui sera deubs d'intérest et tout ou partie du capital »; fol. 125, v°, 3 fév., « réunion du commun après trois semonces faites par trois dimanches consécutifs pour rédifier les murs du cimetière, scavoir: une perche de longueur du costé de la barrière et une autre perche contre la petite porte proche le presbitaire, avec une chaîne par chacune perche, les murs de 18 poulces d'épaisseur avec un tablage de 8 poulces d'épaisseur et de 4 pieds du moins de longueur et de hauteur de 4 pieds et demy de hauteur, par dans le cimetière, et les bresche et avant murs seront raccommodée, les chaîne et tablage seront posé à mortié de chaud et joint, seront tirés à moitié de chaud et de sable de mer, lequelle tablage sera conforme à celuy de Démouville et a été mise à prix par Hébert Canivet et à luy adjugée. » — 7 avril 1737, bannie du pain de charité, adjugé à Gilles Enault à 35 l. — Fol. 126 v°, 4 nov. 1736, réunion des paroissiens « en forme de commun pour procéder à la bannie et adjudication de la réparation de la tour; scavoir: une croix de fer neuve d'un pouce et demy de grosseur et de dix pieds et demi de hauteur, la vieille barre de fere sera abandonnée au profit de l'adjudicataire, la vieille pierre sera raccommodée sur laquelle on posera deux bolle (?) de pierre neuve; le cœur de l'église avec la nef sera raccommodé en tuile, bois et lambris; de plus ce qu'il a été cassé du pavé par la pierre en tombant; avec la soudure d'une goutière du milieu de l'église ; de plus quattre crampons; de plus à racommoder le roit de la grosse cloche, lequel adjudicataire travaillera incessament, sujet à visite, et la bare de fere sera coullée à plomb, lequelle ouvrage a été adjugé à François Vautier à 34 l. 10 s. »; fol. 126 v°, 25 mars, assemblée pour bannir le pain de charité suivant la coutume, « sur quoi l'adjudicataire s'est obligez de rendre le pain à la seconde blanche pesant, scavoir : un cent pesant livre et demye et le restant pesant trois livres, et en cas qu'il y en ait de plus de livre et demye et de trois livres, l'adjudicataire s'oblige de payer la somme de 20 livres », adjugé à Jean Lemoine pour 33 l. ½ par boisseau; fol. 131 v°, 1er nov., « feste de la Toussaint », élection de collecteurs du sel : Thomas Collette et Guillaume Lubin, « lesquels commenceront à gérer au commencement de l'année 1739. » — Fol. 135, 15 fév. 1739, réunion du commun où il devait être question de bâtir une sacristie et d'élire des députés pour vérifier le compte de Pierre Lemarinier, ancien trésorier, *non fait* ; 22 mars, bannie du pain de charité, « pain à la seconde blanche pesant, scavoir: un cent pesant livre et demie et le restant pesant trois livres », adjugé à Jean Conard « à 34 livres un quarteron et demy »; 5 juill., réunion

« pour délibérer sur les affaires concernant le trésor de laditte église et en autre (*sic*) pour nommer un député au lieu et place de feu Charles Poullain, décédé le dix juin dernier, lesquels ont nommé la personne de Charles Poullain, sr de Grandmont, son fils, pour examiner avec les autres députés les comptes du sr Pierre Le Marinier, ancien trésorier. » — Fol. 142, 6 janv. 1744, modifications au rôle des tailles; « à enroller les faisants valloir la [*rayé*: terre de Mr Chatelais], la terre du Trésor de laditte parroisse au Val plain bœuf et la charité à huit livres... » — Fol. 143, 4 juin 1741, « les paroissiens tréfonciers dud. lieu se sont assemblés en forme de commun, au son de la cloche, au banc du trésor, après les semonces düement faites par trois dimanches consécutifs aux prosnes des messes paroissiales, pour délibérer sur leurs affaires concernantes le trésor de laditte églisse et particulièrement pour nommer et élire un trésorier pour gérer la gestion (*sic*) dudit trésor, au lieu et place du sr Charles Poullain, conseiller du Roy en l'élection à Caen, thrésorier en charge, lesquels parroissiens, après avoir entre eux murement délibéré, les présents faisant fort pour les absents, ont nommé la personne du sr Charles Poullain, conseiller du Roy en élection à Caen, lequel ils continuent en charge d'une voix unanime pendant une année, à commencer à la St Jean prochaine, 24 juin 1741 et à finir à pareil jour... », 11 sign.; 9 juill., « les parroissiens habitans et tréfonciers de laditte parroisse se sont assemblés en forme de commun, au son de la cloche, après les semonces düement faites par trois dimanches consécutifs aux prosnes des messes parroissiales et ce jourd'hui réitérées au prosne de la messe parroissiale, pour délibérer sur les affaires et besoins concernants l'église dud. Giberville, lesquels...... ayant entre eux mûrement délibéré, ont authorisés et authorisent le sieur Charles Poullain, conseiller du Roy en élection à Caen, trésorier en charge dud. lieu, de faire faire la sculpture de l'autel dédié à la Ste Vierge, de faire racomoder les deux pieds destaux du grand autel avec la sculpture et les deux figures de St Martin et de St Nicolas, de faire faire un parquet pour servir de marchepied à l'autel, de faire racomoder les deux astragales des deux autels avec le pavé du sanctuaire, de faire faire le tableau de l'Assomption de la Ste Vierge et le devant d'autel peints suivant l'ordonnance de Mr de Canchy, archidiacre de Hièmes, et les marchés et alleus nécessaires à ce sujet seront faits en la présence et du consentement dud. sr Halley, curé de laditte parroisse de Giberville, et ont aussi authorisé à cet effet led. sr Poullain de peyer à mesme les deniers du thrésor de laditte paroisse tout ce que dessus dont il luy en serat tenu compte dans la reddition de son compte sur les quittances et mœmœres qu'il en apporterat »; sign. de Poullain, Thomas, C. Le Mareschal, L. Marescot, J. Conard, E. Mothelay, P.-N. Halley. — Fol. 147, 15 juill. 1742, élection de collecteurs des deniers de la taille de 1743; élus: Gilles Esnault et Jean Thomas, 10 sign., 2 mercs. — Fol. 148 v°, 31 mars 1743, réunion « particulièrement pour visiter les ouvrages de maçonnerie faisant la clôture du cymetière dud. lieu alloués à Jean Thomas par bannie du 2 juillet 1741, lequel ouvrage ils ont trouvé bien et düement fait et conforme au devis qui en fut fait dans laditte bannie passée à Giberville devant Nicolas Postel, nottaire apostolique, le deuxième jour de juillet de l'année 1741 pourquoy le sieur Charles Poullain, conseiller du Roy en élection, à Caen, et trésorier en charge de lad. parroisse, est authorisé de payer le restant de l'adjudication audit Jean Thomas, parce qu'il lui en sera tenu compte lors de la reddition de son compte », 10 sign. dont celle de: « Jean Hettier, dit la Croix, pensionnaire du Roy. » — Fol. 150 v°, 7 juill. 1743, « les parroissiens tréfonciers dudit lieu assemblés en forme de commun au sont de la cloche, au banc du thrésor, après les semonces düement faites par trois dimanches consécutifs au prône des messes parroissiales et ce jourd'huy réitérées aux vespres de laditte église », pour nommer un trésorier pour 1743, « ont nommé la personne de Nicolas de la Cour pour laditte année, lesquels parroissiens l'authorisent à faire rendre les comptes des trésoriers cy-devant en gestion »; puis élection de collecteurs des deniers de la taille de 1744: André Le Maréchal et Michel Séguin. — Fol. 154 v°, 15 nov. 1744, réunion des paroissiens pour modifications au rôle de la taille de l'année 1745: « ont donné à enroller les faisants valloir la dixme appartenante à la chapelle de Ste Agate, la terre du Pardon, la terre de messieurs Coniands (?), la terre du Sépulchre, la terre de Charité et du Trésor, à la somme de 90 livres... » — 12 juill. 1744, élection de collecteurs « pour racueillir les deniers de la taille de l'année 1745 »; élus: François Aubin et Jean Le Gentil; 15 sept.,

assemblée des paroissiens « particulièrement pour nommer des députés pour examiner les comptes de feu s[r] Charles Poullain, conseiller du Roy en élection, à Caen, ont nommé les personnes des s[rs] Lemoigne et Michel Cassigneul et André Le Maréchal.... présence de Nicolas de la Cour, trésorier en charge, du s[r] Jean Hettier, dit la Croix, pensionnaire du Roy, etc. » — Fol. 155 v°, 17 mai 1744, assemblée des paroissiens qui, « après avoir mûrement délibéré entre eux, ont authorisé Nicolas de la Cour, trésorier en charge de ladite parroisse, de faire construire deux barrières en bois de chêne, suivant et conformément à la délibération faite et passée le trentième jour de mars 1743 devant Nicolas Postel, notaire apostolique au diocèse de Bayeux, de changer la croix de cuivre, la lampe et l'encensoir et de faire faire un dais propre et convenable pour porter le Très S[t] Sacrement, le tout en la présence et du consentement des députés dans la délibération passée le 30 mars de l'année 1743, et ont été d'avis lesdits parroissiens, les présents faisant fort pour les absens de faire rédifier et racomoder les deux pilliers du costé du couchant pour y placer la bannière ...»; 28 juin 1744, assemblée des paroissiens, lesquels « ont nommé et continué la personne de Nicolas de la Cour pour la gestion du trésor pour l'année 1744 et l'on authorisés à faire vider les comptes des trésoriers précédents et leur en faire payer le reliquat desd. comptes. » — Fol. 157 v°, 21 déc. 1745, « les paroissiens dudit lieu, assemblés en forme de commun, ont consentys que François Aubin, collecteur de l'année dernière, assoye la somme de 25 l. 1 s. pour un quartier de la taille de Jean Hue et une partie de la capitation, suivant qu'il a esté ordonné en élection de Caen le vingt de décembre, et en outre les frais »; fol. 158 v°, 21 déc., « jour de S[t] Thomas, à l'issue des vespres parroissiales, se sont assemblés les par. de ladite parroisse en forme de commun.... pour enroller et déroller »; « ont enrollés comme derogant la personne de Jean Lemoigne à la somme de 36 livres... ont consenti que led. Thomas Collette, collecteur, se diminue de la somme de 20 sols parce qu'il a diminué de tenure. » 10 sign., 1 merc ; 20 juin 1745, assemblée du commun pour élection de collecteurs des deniers de la taille de 1746; élus: Thomas Collette et Jean Grouet ; 4 avril 1745, assemblée des paroissiens qui, « après avoir entre eux mûrement délibéré, ont esté d'avis qu'on fasse blanchir ladite églisse et qu'on fasse autour des murs une corniche en peinture de la manière la plus convenable, qu'on fasse peindre les bancs du chœur et les autres qui seront nécessaires, avec touttes les portes de ladite église, et qu'on y fasse les ornements autour desdits murs qui paraistront nécessaires pour la décoration de ladite église, pourquoy lesd. par., les présents faisant fort pour les absents, ont authorisé Nicolas de la Cour, trésorier en charge, en la présence et du consentement du s[r] curé de ladite par., de faire faire lesdits ouvrages par alloüe ou à journée, et les quittances qui en seront données par les marchands et ouvriers seront allouées dans sont compte lors de sa reddition »; 20 juin, élection d'un trésorier: « est nommé et continué la personne de Nicolas de la Cour pour l'année 1746. » — Fol. 162 v°, 30 nov., assemblée du commun pour modifications au rôle de la taille de 1747: « ont enrollés comme dérogant Jean Lemoigne à la somme de six livres »; 24 juin, élection d'un trésorier: Jean du Prey, élu. Même jour, assemblée du commun pour nommer des collecteurs « pour ramasser les deniers du Roy pour l'année prochaine », élus: Jean De Vaux et Jean Castel; « à ladite délibération se sont opposés J. Collette, J. Lemaréchal et ? Thomas »; 10 juill., assemblée du commun pour « nommer la personne de Louis Marescot, au lieu et place de Jean de Vaux pour haute eschelle; pour basse eschelle, Jean Castel. »

E Suppl. 1526. — GG 4. — (Registre). — Moyen format. 192 feuillets, papier.

1747-1792. — Baptêmes, mariages, délibérations du commun. — Curés: Louis-Nicolas Halley, 1736+1776 ; Jean Canivet, 1773+1775. Desservants: Noël, 1776; Ybert, 1777 ; Jean-Baptiste Dupont, 1778-1792. Vicaires : Jean-Jacques Duhomme et Michel Lemarinier en 1753; Lefebvre, 1754-1757 ; D. Violette, 1758 ; Jean Canivet, 1760×1775; Requis et Noël, 1775; Godey, 1777 ; Charles Hubert, 1779 ; Jacques Le Couturier, 1782; Antoine Godnier, 1786; G.-J. Marie, 1787-1791. — 9 janv. 1749, bapt. de Marie-Madeleine Marescot, fille de Jean et de Marie Couvrechef ; marr.: Marie-Madeleine Morel ; parr. : Jacques Le Chevalier, bourgeois de Caen, paroisse de Vaucelles, « lesquels parrain et marraine ont déclaré savoir écrire et ont signé. » — 23 sept. 1750, mariage de Guillaume-Robert du Châtel, éc., sieur des Loges, fils de Charles-Jacques du Châtel, éc.,

sieur du Busq, et de feu Marie-Thérèse des Monts, d'Estry, avec Marie-Françoise-Suzanne Lecoq, veuve de feu M. du Touchet, seigneur et patron de Moulineaux, et fille majeure de Nicolas-François Lecoq, seigneur et patron de Beuville et de Vaucelles, conseiller-secrétaire du Roi, et de Marie-Madeleine-Luce-Suzanne Blasne de Préaux, de la par. de Bures, en présence de Bernardin Ysabel, custos de la par. de Giberville, de Claude Lecompte, journalier, de Saint-Gilles de Caen, de Jean Bouchard, domestique, et de Marie Galleron, femme de Thomas Lecerf; mariage célébré à Giberville par permission accordée par le s^r de Montigny, curé de Bures. — 2 mars 1763, bapt. de Marie-Marthe-Madeleine-Adélaïde Vautier, fille de Thomas et d'Elisabeth Sabots ; parr. : Philippe Vautier, vicaire de Rupierre. — Lacunes du 12 oct. 1763 au 21 juin 1764, et du 11 fév. 1766 à fév. 1767. — ? 1769, (manque un feuillet entre le fol. 99 et le fol 100), mariage de Jean-François Dunois, de Colombelles, et de Marie-Madeleine Carel, de Giberville. — 28 nov. 1769, mar. de Michel Le Breton, de la Basoque, domicilié à Notre-Dame de Caen, et de Marie Lezin, de la Haute-Chapelle, domiciliée à Notre-Dame de Caen, « en présence de messire Dominique Berthie, écuyer, conseiller-secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France, receveur des tailles de l'Ellection de Caen, Paul de Monfleury, écuyer, seigneur et patron de Trousseauville, noble dame Magdeleine-Thérèse Berthie, épouse dud. s^r de Montfleury, Dominique - Edmond Berthie de Lery, écuyer, Charlotte-Amédée de Maupas, épouse dudit sieur de Lery, noble demoiselle Marie-Thérèse de Beaudry de Balzac, lesquels témoins ont, avec l'époux et l'épouse, signés avec nous sur ce registre »; sign.: Michèle Lebreton, Marie Lezain, Berthie, Berthie de Léry, Berthie de Montfleury, Marie de Balzac, de Maupassant, Berthie de Léry, Lefort, Letellier, L.-N. Halley, c. de Giberville. — Lacune: 22 déc. 1775 au 27 août 1776. — 28 sept 1776, bapt. de Marie-Louise Ysabel, fille de Guillaume et de Geneviève Galleron ; marr. : Marie-Jacques Levasnier; parr. : Jacques-Louis-Nicolas Levasnier, « tous deux de la paroisse St Michel de Vaucelles de Caen, tous deux accompagnés de dame Marie-Jeanne-Suzanne Dumesnil, épouse du sieur Vasnier, leur mère. » — 5 mai 1777, permission donnée à « M. le Curé de Cuverville dit la Grosse Tour, de donner la bénédiction nuptiale à Jean-François Mottelay, fils majeur de feu Etienne et feue de Courcy, et à Anne-Catherine. Gervais. » — 28 juill. 1777, bapt. de Marie-Angélique Varin, administré par Georges-Thomas Morel, pr. curé de Grimbosq, fille de Jacques et de Marie-Madeleine Lepeltier; marr.: Marie-Madeleine Morel, femme de François Lepeltier, grand'-mère de l'enfant, de la par. d'Hérouville; parr.: le sieur Morel, curé; 3 août, bapt. de Charles-Gabriel Marie, fils de Gabriel et de Marie-Jeanne-Elisabeth Conard ; parr.: Charles-Etienne-Philippe Moteley, tonsuré ; marr.: Anne-Catherine Lefebvre, épouse de Jean-François Moteley. — 24 mars 1778, bapt. de Jean-Louis-François Marescot, fils de François et de Marie L'écot; parr.: J.-B. Dupont, curé de Giberville; marr. : Marie-Louise-Françoise-Victoire Pestel de Sarcilly ; 12 avril, bapt. de Jean-Charles Mottelay, fils de Jean-François et d'Anne-Catherine Lefebvre ; parr. : Charles-Etienne-Philippe Mottelay , tonsuré; marr.: Anne-Françoise Bourget ; 19 mai, mariage de Joseph Marie, « ci-devant fourrier dans le régiment de Cuirassiers dont il a congé absolu duement en forme qui constate de plus que le susdit Marie n'a contracté aucun mariage tandis qu'il a été dans la troupe », avec Marie-Madeleine Grouet; 1er août, bapt. de Jean-Louis Ysabel, fils de Guillaume et de Geneviève Galleron, par « maître et discrette personne Jean Hébert, prêtre de la paroisse de Vaucelles de Caen, qui est parr. de l'enfant, la marr. dame Marie-Louise de Launey. » — 27 fév. 1779, bapt. de Madeleine-Marguerite-Sophie Marie, fille de Joseph Marie, dit Millon, et de Marie-Madeleine Grouet; marr.: Marie-Thérèse-Geneviève Varin ; parr. : Charles Hubert, vicaire de Giberville. — 6 nov. 1779, bapt. de J.-B. Leconte, fils d'André et de Louise Lubin, administré par Dupont, curé de Potigny. — 8 oct. 1781: « Vu par nous et trouvé en règle », signé Daudibert, vic. gén. arch. — 5 fév. 1782, mar. de Jean-François Mancel et de Marie-Madeleine Vautier, par « François-Richard-Aimé Langlois, prestre, originaire de St Sauveur de Caen. » Note finale du registre de 1782: « autant du présent et de celui des sépultures déposé au greffe du bailliage de Caen, le trois janvier 1789 », signé Tourniaut (?). — 9 déc. 1783, bapt. de Marie-Madeleine-Perpétue Le Maréchal; parr.: « Jean-Jacques Colet ; sa marreine : Marie-Madeleine Paugy, lesquels n'ont point signé, ne le scachant. » — 6 et 9 juin 1784, fiançailles et mariage de Jean Morice et de Marie-Françoise Paugy, présent,

Noël Collet, huissier au Conseil, de Caen. — 16 janv. 1788, bapt. de J.-B.-Guillaume Roquet, fils de Jean et de Marguerite Marescot; parr.: J.-B. Dupont, curé de Giberville; marr.: Marie-Anne Bonnement, de Vaucelles de Caen. — 1er mai 1789, bapt. de Victoire-Aimée Touchet; parr.: Michel-Victor Tostain; marr.: Jeanne-Aimée Tostain, de Saint-Pierre de Caen. — 12 fév. 1789, bapt. « d'une fille née d'hier de parents inconnus qui ne sont point de cette paroisse ,comme il nous a été attesté par Marie-Jeanne Conard, épouse de Gabriel Marie, et par Marie-Catherine Conard, veuve de Jean-Louis Marescot, nommée Véronique. » — 11 nov. 1790, bapt. d'Eugénie-Aimée James, fille de Jean-Antoine et de Marie-Françoise-Aimée Marescot; parr.: Pierre Simon, commis à la maison de force; marr.: Jeanne-Eugénie Maufras, de Saint-Pierre de Caen. — 31 juill. 1791, bapt. de Marie-Anne-Olive Devaux, fille de François et de Marie Dulondel; dernier acte de Marie, vicaire. — 9 août 1792, bapt. de J.-J. Briard, fils de Jean-François et de Marie-Madeleine Marescot ; dernier acte de Dupont, curé. — 11 sept. 1792, « l'an 4e de la Liberté et de l'Egalité, de la réquisition de MM. les maire et officiers de laditte parroisse de Giberville en datte de ce jour, nous, Me Jacques Capron, prestre, curé constitutionnel de la parroisse de Mondeville, département de Caen, avons baptisé une fille née d'aujourd'huy du légitime mariage de Philippe Le Pont, journalier, et de Marie Morice, de cette parroisse, laquelle a été nommée Marie-Anne-Foy par Marie-Anne Mesnil, assistée de Jean-Baptiste Rame et parain et maraine, lesquels ont signé au présent avec nous ». A la suite, deux autres actes de baptême par le même Capron. — « Le présent a été aresté par nous, oficiers municipaux de la paroisse de Giberville, ce neuf décembre 1792. » Signé: Mottelay, maire ; Hébert, off. mpal; J.-Q. Germain, pr. — Autres actes concernant les familles: Basled, Basset, Bouchard, Briard, Brou, Canivet, Carel, Cassigneul, Castel, Colette, Colleville, Conard, Devaux, Duhomme, Dumois, Dupont, Galleron, Germain, Grouet, Guillemette, Hue, Lalande, Lavalley, Lebahy, Lecomte, Lefebvre, Lemarchand, Lemaréchal, Lepailleur, Machue, Mancel, Marescot, Marie, Martin, Mesnil, Miocre, Morel, Morice, Mottelay ou Mothelay, Pain, Paugy, Rames, Robert, Roquet ou Rocquet, Séguin, Thomas, Tirel, Vautier, Ysabel. — *Affaires de la communauté:* fol. 5 v°, 14 mai 1747, assemblée du commun à l'issue des vêpres, en présence de Jean du Pré, trésorier en charge: « les parroissiens, après avoir entre eux mûrement délibéré, ont été d'avis qu'on fasse racommoder les vieux ornements et qu'on fasse faire un ornement complet, consistant en une chasuble, deux tuniques, de quatre chappes de la même parure pour servir dans les plus grandes fêtes de l'année »; 25 juin: les paroissiens « ont été d'avis de continuer pour gérer la gestion du trésor du lieu la personne de Jean Dupré pour l'année suivante »; élection de collecteurs des deniers de la taille de 1748: Nicolas de Lacour et Jean Machue; de collecteurs du sel pour 1748: André Le Maréchal et Guillaume Balin; « d'un syndic pour faire fournir ce qui sera nécessaire pour les soldats de Varaville ;... ont nommé la personne de Jacques Martin pour laditte fonction. » — 17 déc. 1747, assemblée des paroissiens « pour nommer des députés pour examiner les comptes de Nicolas de Lacour, ancien trésorier de laditte paroisse, de la gestion des biens et revenus dud. trésor;... ont nommés François Galleron, Jean Marescot, André Le Maréchal pour examiner les comptes dud. Nicolas de la Cour, en présence du sieur Halley, curé de lad. parroisse et en la présence du trésorier en charge »; modification au rôle de la taille: « ont enrollés les faisants valloir la terre du sr Jean Lemoigne à la somme de 36 livres et ont enrollés, comme dérogant, le sieur Jean Lemoigne, à la somme de 10 livres. » — Fol. 14 v°, 23 juin 1748: les paroissiens « ont nommé et continué [trésorier] la personne de Jean Dupré et l'ont authorisé à faire payer le reliquat des comptes des anciens trésoriers »; 22 déc., pour modifier le rôle de la taille; « et ont enrollés, comme faisant valloir la terre de l'abaye royalle de Ste Trinité de Caen, dont jouissait Pierre Le Jeune, de la parroisse de Ranville, à la somme de 6 livres. » — Fol. 19 v°, 22 juin 1749: élection d'un trésorier « au lieu et place de Jean Dupré, et ont nommé la personne de Jean-François Lefebvre... pour 1749 »; fol. 20 v°, 18 mai, «.....après avoir mûrement délibéré entre eux, ont esté d'avis d'ajouter une troisième cloche aux deux autres qui sont actuellement dans la tour de lad. église, laquelle servira de grosse cloche, ce qu'ils ont signé après lecture ; et ce même jour s'est présenté Claude Quentin, fondeur, de la province de Loraine, parroisse de Grafiny, de présent demeurant à Caen, parroisse de St Nicolas, lequel s'est obligé

envers lesd. parroissiens de faire et fournir lad. cloche cy-dessus spécifiée par le prix et somme de 31 s. 6 d. par chacune livre de métail bon et bien conditionné, laquelle cloche sera supérieure aux deux autres et d'accord avec les deux autres; et les deniers à ce nécessaires seront pris sur le trésor de lad. église et payés par le trésorier en charge aux mains du sieur Ledos, marchand à Caen, parroisse de S[t] Pierre, et les quittances lui seront allouées sur son compte; et ledit sieur Quentin, fondeur, s'est obligé de donner les dimentions pour les trois batans des cloches afin de les mettre à l'unisson les unes des autres; ce que lesd. par. avec led. Quentin ont signés et se sont obligés respectivement les uns envers les autres, et arresté ced. jour et an que dessus, et a promis de la donner pour le plus tard à Saint-Jean-Baptiste prochaine. » — Fol. 25 v°, 21 juin 1750: assemblée « des parroissiens, lesquels ont continué la personne de Jean-François Lefebvre », et nommé des députés « pour examiner les comptes que rend Jean Dupré du revenu de la gestion du trésor, les personnes d'André Le Maréchal, Jean Marescot, François Galleron, pour examiner ledit compte en présence du sieur curé et du trésorier en charge »; 25 déc., assemblée pour modifier le rôle de 1751, « et ont dérollés la personne du sieur Jean Lemoigne et ont enrollés sa veuve, comme dérogant, à la somme de dix livres. » — Fol. 31 v°, 24 juin 1751, assemblée pour continuer Jean-François Lefebvre comme trésorier. « Et ledit jour, les parroissiens assemblés ont authorisés le trésorier en charge de faire construire une grange pour loger la dixme dud. trésor ou de diminuer une somme de 20 livres pour l'indemnité de la grange, conformément à l'ancienne bannie passée devant Nicolas Postel, ladite somme de 20 livres par chaque année. » — Fol. 35 v°, 30 avril 1752, les paroissiens, « après avoir entre eux mûrement délibéré sur les besoins de l'église, ont esté d'avis de faire mettre à lad. église un soleil pour servir au S[t] Sacrement et un calice d'argent et, pour cet effet, lesd. par. ont authorisés le s[r] Jean-François Lefebvre, trésorier en charge, d'achepter led. soleil et le calice en la présence et du consentement du sieur curé de la parroisse »; 18 juin, élection d'un trésorier : François Lemoigne. — Fol. 39 v°, 1[er] juill. 1753, assemblée des paroissiens pour: « premièrement, nommer un trésorier pour gèrer la gestion du trésor de lad. église, secondement, pour nommer des députés pour examiner le compte que rend Jean-François Lefebvre, ancien trésorier du revenu des biens appartenant à lad. fabrique, lesquels ont nommé et continué la personne du sieur François Lemoigne pour gèrer la gestion du trésor pour l'année qui commence à la S[t] Jean 1753 et finira à la S[t] Jean 1754; et ont nommés pour députés pour examiner le compte dudit s[r] Lefebvre en la présence du sieur Curé et du s[r] trésorier en charge, les personnes d'André Le Maréchal, de Jean Conard, de Jean Marescot »; les paroissiens « ont esté d'avis de faire mettre à lad. église une croix d'argent avec une encensoire et deux burettes aussy d'argent, et, pour cet effet ont authorisé le s[r] François Lemoigne, trésorier en charge de lad. parroisse, en présence et du consentement du s[r] curé de lad. par., du s[r] Jean-François Lefebvre, ancien thrésorier, d'achepter la croix d'argent, l'encensoire avec la navette et les deux burettes aussy d'argent, et les quittances qui lui seront remises par les marchands seront allouées dans son compte. » — Fol. 43 v°, 21 avril 1754: les paroissiens, « après avoir entre eux mûrement délibéré, ont esté d'avis de faire refondre les trois cloches de lad. églisse pour les mettre entièrement et parfaitement d'accord et à l'unisson les unes des autres, ce que lesd. par. ont signé. Et le même jour se sont présentés Jean-Baptiste Bollée et Joseph Gillot, fondeurs, de la province de Loraine, de la paroisse de Grafiny et Brevane, lesquels se sont obligés envers lesd. par. de fondre les trois cloches de lad. église en augmentant d'un poulce la grosse cloche et de les mettre entièrement d'accord et à l'unisson les unes des autres, suivant le jugement et le sentiment des plus habiles mathématiciens et musiciens, parce qu'on peyrat aud. s[rs] Bollée et Gillot, fondeurs, la somme de 200 livres pour faire et fournir tout ce qui serat nécessaire pour la fonte desd. cloches, à la réserve du métail qui sera fourny par le trésor de lad. église et serat acheptè en présence du sieur curé, de François Lefebvre et Jean Dupré, de lad. par., et lesd. fondeurs n'emporteront aucun métail restant de lad. fonte; laquelle somme de 200 l. sera payée aud. fondeurs, scavoir : un tiers après que les cloches seront fondues et les deux autres tiers à la S[t] Michel prochaine, s'obligeants lesd. sieurs Bollées et Gillot de les refondre à leurs frais et dépends si elles ne sont pas trouvées d'accord, ce que lesdits parroissiens avec les fondeurs ont signés et se sont obligés respective-

ment les uns envers les autres... » 23 signatures. Fol. 44, 12 mai 1754 : les paroissiens, « après avoir examiné le restant du métail qui a servi à fondre les cloches de lad. par., ont été d'avis de l'employer à faire un timbre pour l'heure de l'aureloge de lad. églisse, ce que lesd. par. ont signé. Et le même jour s'est présenté Joseph Gillot, de la par. de Grasigny, fondeur, qui s'est obligé envers lesd. par. de fondre ledit métail restant de la fonte desd. cloches et d'en faire un timbre bien conditionné, parce que l'on payrat aud. sr Gillot la somme de 12 livres, de laquelle somme lesd. par. avec led. Gillot sont demeurés d'accord et se sont obligés respectivement les uns envers les autres ; 23 juin, élection d'un trésorier à la place de François Lemoigne : Nicolas Morel. — Fol. 47 v°, 20 avril 1755 : élection de députés pour examiner le compte que rend Jean Lemoine, héritier de feu François Lemoine, son frère, ancien trésorier ; élus : Jean-François Lefebvre, Jean Marescot et André Marescot ; 24 juin, élection d'un trésorier : Nicolas Morel, continué. — Fol. 51 v°, 27 juin 1756 : Nicolas Morel, de nouveau « continué » comme trésorier. — Fol. 57 v°, 27 déc. 1757, assemblée des paroissiens « pour délibérer sur une lettre à eux adressée par Mgr. l'évêque de Bayeux au sujet de l'argenterie qui est dans lad. église, suivant une autre lettre à luy addressée de la part de M. le comte de St Florentin, dont il nous a envoyé coppie avec les lettres patentes du Roy, données à Versailles le vingt-sizᵉ jour d'octobre de la présente année, lesquels parroissiens assemblés, après avoir entendu la lecture de la lettre de Mgr. l'évêque de Bayeux, conjointement avec celle de M. le comte de St Florentin et les lettres patentes du Roy, ont esté d'avis qu'on envoyast à la Cour de la Monnaye de Caen, l'argenterie dont il est parlé, en tout ou en partie, en cas qu'il en soit besoin et que l'on continue d'en recevoir aud. change de la Monnaye, et pour cela ont authorisés et authorisent Me Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge, de faire led. change, en cas qu'il en soit besoin, au bénéfice de lad. église de Giberville, le tout en la présence et du consentement du sieur curé de la parroisse » ; 8 juill., les paroissiens assemblés « ont continué d'une voix unanime led. sr Mottelay pour gérer et faire la fonction de trésorier pour lad. année. » — Fol. 58 v°, 18 juin 1758 : « les parroissiens assemblés ont nommés et continués la personne de Charles-Etienne Mottelay, trésorier présentement en charge, et, pour examiner le compte de Nicolas Morel, cy-devant trésorier en charge de lad. église,... ont nommé la personne de Jean-François Lefebvre, Jean Marescot et François Marescot et André Lemaréchal pour examiner le compte dud. sieur Morel, en présence du sieur curé et du trésorier en charge ; de plus, lesdits parroissiens assemblés ont été d'avis d'authoriser led. Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge, à faire faire une bannière pour lad. église, au lieu et place de l'ancienne qui est usée, et d'acheter un bâton de croix de cuivre argenté pour servir à porter la croix d'argent qui sert pour les processions, le tout en présence et du consentement du sieur curé de la parroisse » ; 1er oct. : les paroissiens « ont été d'avis qu'on achète des ampoules pour les Stes huiles chez un orfeuvre, les plus propres pour cet usage, en argent, au lieu et place des anciennes d'estain qui sont cassées, et de plus un tapy pour mettre sur le lutrain, ce que lesd. par. ont signé et authorisés le sr Mottelay, trésorier en charge à faire lesdits achapts, du consentement du sr curé de lad. parroisse. » — Fol. 62 v°, 11 fév. 1759, assemblée des paroissiens « pour délibérer sur les affaires qui concernent lad. église et particulièrement pour faire marbrer et dorer le grand autel de lad. église, racommoder les statues qui y sont placées, redorer le tabernacle et les chandeliers aux endroits qui manquent de dorure, dorer aussi et marbrer le second autel de la Ste Vierge, y placer deux statues, l'une de St Joseph et l'autre de Ste Anne, de la manière la plus convenable, ce que lesd. par. assemblés, les présents faisant fort pour les autres absents, après avoir examiné et mûrement délibérés entre eux, ont esté d'avis qu'on fasse faire lesd. ouvrages cy-dessus spécifiés de la manière la plus convenable, et ont pour cet effet authorisés le sr Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge de lad. par., de faire faire et allouer lesd. ouvrages au sculpteur et doreur qu'il jugera le plus capable de les exécuter, le tout du consentement et en la présence du sr curé de la par., et les quittances desd. doreur et sculpteur lui seront allouées dans son compte. » Puis, « après avoir entre eux mûrement délibérés sur les comptes des anciens trésoriers qui ont géré la gestion dud. trésor et qui n'ont pas payés le reliquat de leurs comptes, [ils] ont authorisé le sr Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge, conjointement avec le sr curé de la par., à faire payer le reliquat du compte du sr Pierre Le Mari-

nier, bourgeois de Caen et conseiller du Roy en Election dud. Caen, et de faire pour cet effet toutes les diligences nécessaires à ce sujet » ; 8 juill., « issüe de la messe paroissiale de la paroisse de St Martin de Giberville, au lieu ordinaire des assemblées du général et en conséquences des annonces attestées faites aux prosnes des deux dimanches précédents et réytérées ce jourd'huy, par nous prêtre et curé de cette paroisse, de la réquisition du sieur Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge, ce sont assemblés les s^{rs} paroissiens, habitans et tréfonciers de la même paroisse dont les noms vont estre déclarés dans la suite, touts appellés au sonc de la cloche et düement convoqués par billets d'avertissement à eux envoyés pour délibérer entre eux sur les propositions qui vont leurs estre faites de la part des Dames Prieures et Relligieuses de Nostre Dame de Charité de Caën, dames et patronnes de lad. paroisse de Giberville et de celle de Cuverville dite la Grosse Tour, limitrophe de Giberville, en laquelle assemblée il a esté représenté auxdits s^{rs} paroissiens par led. s^{r} curé que lesdittes Dames Relligieuses lui ont fait part d'un projet qu'elles ont concû et dont elles n'ont rien plus à coëur que d'en voir promptement l'exécution, s'il est du goût des paroissiens, comme elles ont tout lieu de l'espérer, d'autant que le principe en a pour but la plus grande gloire de Dieu, et la fin, le bien et l'avantage des paroissiens de Giberville ; led. s^{r} curé déclare par avance auxdits s^{rs} paroissiens qu'il ne peut trop loüer et approuver un si util projet, déjà approuvé de vive voix par l'Illustrissime et Révérendissime Pierre-Jules-Cœsar de Rochechouard, évêque de Bayeux, supérieur majeur de la maison conventuelle des Dames, Prieure et Relligieuses qui ont eûs l'honneur d'en prévenir Sa Grandeur. Voëcy ce dont il est question : tout le monde scait le grand bien temporel et spirituel que procurent les établissements des Sœurs de Providence dans les paroisses qui ont le bonheur d'en avoir pour instruire les jeunes filles et les élever dans la crainte du Seigneur ; les dames prieure et Relligieuses, animées du mesme zèle des premiers fondateurs de ces établissements, souhaiteroient ardemment, en leurs qualités de Dames et Patronnes de cette paroisse, que les paroissiens voulussent bien y faire égallement une fondation d'une sœur de Providence qui leurs seroit envoyée par la Supérieure et Messieurs les Directeurs et administrateurs de la maison de Rouen, aux offres qu'elles font, pour contribuer de leurs chef à cette fondation, de céder et abandonner un corps de maisons manables avec un petit jardin, que lesd. Dames, prieure et Relligieuses de Nostre Dame de Charité feront pratiquer du nombre et faisant partie d'une cour et maison à elles appartenantes dans lad. paroisse de Giberville, relevant de leurs fiefs et seigneurie de Giberville, ce lieu nommé la Cour de la Maison blanche, pour y loger à perpétuité cette sœur de Providence ; aux offres encore de fournir, en outre, pour cette fois seullement, aux dépences nécessaires, non seulement pour mettre lad. maison en bonnes réparations et la meubler en bonne partie, mais aussy pour fermer la portion de cour et jardin et clore le tout de mur, afin de distinguer et séparer cette habitation du surplus dud. lieu retenu par lesd. Dames, parce que, cependant, si, par le malheur des temps ou la révolution des années, cette fondation, contre toute apparence, venait à péricliter et qu'il ne fut pas possible de la maintenir, en ce cas, le fond cy-dessus rentrera sans contredit aux mains de la communauté desd. Dames Relligieuses de Nostre Dame de Charité. Au moyen de ce logement pour une sœur de Providence, il ne reste qu'à aviser à celuy de lui fournir sa subsistance et son entretien ; la chose est aisée : le trésor de Giberville a, grâce à Dieu, des revenus plus qu'il n'en faut pour fournir à tout le nécessaire du dedans et du dehors de l'église ; elle ne manque de rien, tant par rapport aux ornements que pour toute autres chosses ; retirer des revenûes du trésor 150 l. par an pour fournir la nourriture à cette sœur, il n'en serat pas certainement plus pauvre ; on ne peut faire un meilleur employ de son épargne, qui serat égallement suffisante pour réparer et entretenir pour l'avenir la maison offerte par lesd. Dames. Sur quoy lesd. paroissiens dont les noms ensuivent, scavoir : le s^{r} Charles-Etienne Mottelay trésorier en charge de la paroisse de Giberville, le s^{r} Jean-François Lefebvre, ancien trésorier dud. lieu, François Marescot, Robert Paugy, Nicolas Morel, aussy ancien trésorier, Jean-Louis Marescot, Jean Bouchard, Thomas Lecerf et plusieurs autres, ayant conféré entre eux pour délibérer sur ce que dessus, en présence dud. s^{r} curé, du trésorier en charge et des anciens marguilliers, au retour de leur conférence, d'une voix unanime, les présents délibérants et faisant fort pour les absents, ont déclarés et déclarent que rien n'est plus loüable

que le projet desd. Dames, Prieure et Relligieuses de Nostre Dame de Charité et qu'ils en consentent l'exécution avec plaisir; à l'effet de quoy ils ont nommés et nomment pour députés led. s^{r} curé et led. s^{r} Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge, auxquels ils donnent plain pouvoir de faire lad. fondation, au nom desd. s^{rs} paroissiens, conjointement avec lesd. Dames, Prieure et Relligieuses de Nostre Dame de Charité de Caen, et sous les conditions cy-devant ex[posées?], authorisant lesd. s^{rs} députés d'accéder au contrat qui en serat passé et dont lesd. Dames, suivant leurs obéissance aussy reportées dans la même assemblée, feront les frais en circonstances et dépendances, ou plustôt, comme il faudrat peut-être que le contract de fondation soit passé à Rouen pour l'acceptation de la Dame Supérieure de la Providence et de MM. les Directeurs de cette maison, les s^{rs} députés sont authorisés d'envoyer leur procuration *ad hoc*, conjointement avec celle desd. Dames, Prieure et Relligieuses de la Charité, et d'y insérer toutes et telles clauses qu'il conviendrat stipuler dans le contract pour le plus grand bien et l'avantage de la par., loüant et approuvant dès à présent lesd. s^{rs} paroissiens tout ce qui serat fait par lesd. s^{rs} députés et lesd. Dames, Prieure et Relligieuses sans qu'il soit besoin de plus emples pouvoirs n'y ratification. Telle est la déclaration desd. s^{rs} paroissiens qui ont signé après lecture tant sur le registre de la paroisse que sur le double requis par lesd. Dames relligieuses, led. jour et an que dessus. » 17 sign., dont celles de Halley, curé, Violette, vic., des dénommés cidessus et, en outre, celles de: C. Marescot, Jacques Hébert, Jean Lemoigne, Louis Miocre, A[ndré] Lemaréchal, B. Isabelle et une illisible. — Fol. 66 v°, 31 août 1760, assemblée des paroissiens pour « délibérer sur les affaires qui concernent lad. église et particulièrement pour faire réparer le sanctuaire en pavé d'eschantillon; relever les marches qui servent de degrés pour le sanctuaire et les rétablir en neuf; replacer l'ancien pavé dud. sanctuaire aux lieux et places de lad. église qu'il serat nécessaire et un pied d'estail en pierre pour le haut de la tour; faire un lambry de chesne à une hauteur convenable autour du chœur, avec deux stalles des deux costés de la porte qui fermerat l'entrée du chœur, avec deux marchepieds et deux appuy ou prie-Dieu dans lesquels on pratiquera deux petites armoires pour y reposter les livres qui servent à chanter l'office divin; et sur le lambry du bas du chœur qui serat reculé de deux pieds, il serat posé, sur la porte qui en ferme l'entrée, un cintre en fer portant un crucifix avec un petit balustre en fer des deux costés qui reignerat tout le long du lambry du costé de la chapelle de la Ste Vierge et qui irat finir sur une balustrade de fer qui sera mise au lieu et place de l'ancienne balustrade de bois, laquelle balustrade de fer fermera tout le sanctuaire; de plus, replacer l'ancien lambry tout autour de la neffe; faire deux eschabots pour le chœur et, pour le sanctuaire, un banc couvert de maucade, derrière lequel il y aurat un lambry ; de plus, un confessionnal bombé et plus commode que les anciens; et, dans le chœur de lad. église, un aigle de cuivre ou de bois doré pour servir de lutrin, au lieu et place de l'ancien; deux devant d'autel peints et dorés, l'un pour le grand autel, et l'autre pour l'autel de la Ste Vierge; ce que lesd. paroissiens assemblés, les présents délibérants faisants fort pour les absents, après avoir entre eux mûrement délibérés ont esté d'avis qu'on fasse faire lesd. ouvrages cy-dessus spécifiés de la manière la plus convenable et ont pour cet effet autorisés et authorisent le s^{r} Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge, de faire faire et allouer lesd. ouvrages pour lad. église, le tout du consentement et en la présence du s^{r} curé de lad. paroisse et du s^{r} Jean-François Lefebvre, ancien trésorier, et les quittances des ouvriers lui seront allouées dans son compte lors de la reddition », 10 sign. — Fol. 66, 25 déc. 1760: assemblée du commun pour modifications au rôle de la taille de 1761: « ont enrollés led. Robert Cassigneul, de la paroisse de Démouville, à la somme de 3 l. pour la terre du Sépulchre de Caen. » — Fol. 70, 22 fév. 1761, assemblée « pour délibérer sur un exploit du 31 janvier de la présente année, de la part du sieur Pierre-Antoine Gaultier, bourgeois de Caen, stipulé et représenté par le s^{r} Jacques Fouques, son agent ordinaire, par lequel exploit led. s^{r} Gaultier demande la restitution de 16 perches de terre sur vergée et demie qu'il dit appartenir au Domaine dont il est adjudicataire, lesquels parroissiens, assemblés au sonc de la cloche, après avoir pris communication et entendu la lecture de la requeste présentée au Bureau des Finances de Caen et de l'exploit cy-dessus mentionné et avoir entre eux mûrement délibéré, ont soutenus que le s^{r} Gaultier est non recevable dans sa demande, attendu qu'il n'est fait mention dans les anciennes

banyes du trésor et de la charité dud. lieu de la terre appartenante au Domaine du Roy et que la pièce appartenante à lad. charité a diminué d'une demy acre, ce qui fait que lesd. parroissiens ont authorisés led. s[r] Charles-Etienne Mottelay, trésorier en charge de lad. parroisse, de faire toutes les diligences nécessaires pour répondre à l'action intentée par led. s[r] Gaultier, et les frais et dépenses qu'il serat obligé de faire lui seront allouées dans son compte lors de la reddition » ; 28 juin, les paroissiens « ont nommés et continués la personne de Charles-Etienne Mottelay..., et de plus..... ont nommés pour députés pour examiner les quittances du s[r] Pierre Le Marinier, bourgeois de Caen, du reliquat du compte qu'il a rendu à la par. de Giberville, l'année 1739, les personnes de Jean-François Lefebvre et Jean Marescot » ; 13 déc., assemblée pour modifications au rôle : « ont enrollés comme occupant la personne de Etienne Mesnil, fermier de la moytié des dixmes de lad. paroisse, à la somme de 63 livres.... » Fol. 73 v°, 19 déc. 1762, assemblée pour modifier le rôle de 1763 : « ont enrollés la personne de Jacques Debleds, de la paroisse de Colombelles, comme occupant la terre du s[r] des Coutures, bourgeois de Caen, conjointement avec la terre dépendante de la chapelle du Pardon, à la somme de huit livres... », et « ont authorisés Nicolas de la Cour, trésorier en charge,... à achepter un lustre pour servir à éclairer dans l'église dud. lieu pour faire l'office de Noël et autres festes » ; 20 juin : « ont nommé Nicolas de la Cour pour gérer la gestion dud. trésor, au lieu et place du s[r] Charles-Etienne Mottelay, et l'ont authorisé à continuer le lambry du costé de l'autel de la S[te] Vierge jusqu'aux degrés du sanctuaire et revêtir en entier les pilliès de lad. église et faire faire tous les autres ouvrages mentionnés dans l'acte du 31[e] jour d'aoust de l'année 1760 [*Voir supra*], et, de plus, ont authorisé led. trésorier en charge de payer, pour le pain et le vin, blanchissage du linge de l'église, charbon pour l'en[cen]soire, la somme de 48 l. entre les mains du sieur curé. » — 10 oct. 1762, assemblée « pour faire payer le reliquat du compte de feu Jacques Le Pelletier, ancien trésorier de lad. église », lesquels « ont authorisés et authorisent Nicolas de la Cour, trésorier en charge dud. lieu, de faire toutes les diligences requises et nécessaires pour assujettir Jacques-François Lepelletier, fils dud. feu Jacques Lepelletier, à payer le reliquat du compte de feu son père, avec les intérêts exigibles de droit. » — Fol. 80 v°, 17 juin 1764, les paroissiens « ont nommé, après avoir entre eux mûrement délibéré, la personne de Jean-François Lefebvre pour lad. année, et ont nommé députés pour examiner les comptes de Nicolas de la Cour, ancien trésorier de lad. église, les nommés Jean Marescot, François Marescot et Jacques Hébert et led. Jean-François Lefebvre, trésorier, présence du s[r] curé de lad. par. » ; « et lesd. par. assemblés ont authorisés led. Jacques Hébert, sortant de gestion, de faire les diligences nécessaires pour faire payer Jacques Hellain, tenant une maison manable appartenant au trésor dud. lieu, afin de le contraindre au payment et à donner bonne et valable caution comme il est porté dans la banye, lesd. par. le trouvant insolvable » ; 2 déc., les paroissiens « ont enrollés comme occupant le fermier des terres appartenantes à l'abaye de S[te] Trinité de Caen, lesquelles terres sont sises en la parroisse de Giberville, à la somme de 7 l. 10 s. ; ont enrollés comme occupants les faisants valloir la moityé des dixmes appartenantes au trésor de lad. par., à la somme de 70 l., ont réduits à la somme d'une livre dix sols la personne d'Etienne Mesnil, cy-devant fermier de lad. dixme... » — Fol. 84 v°, 3 fév. 1765, assemblée pour délibérer « particulièrement sur la rémission de plusieurs morceaux de terre appartenante aud. trésor faite par les veuves de deux particuliers qui avaient pris à ferme lad. terre et qui sont hors d'estat de pouvoir les faire valloir et les payer ; sur quoy les par. assemblés en forme de commun, ont été d'avis de faire venir un notaire dimanche prochain pour cet effet et ont authorisés le s[r] Jean-François Lefebvre, trésorier en charge de lad. par., de faire rebanir lesd. terres. » — 23 juin 1765, les paroissiens « ont nommés la personne de Jean-François Lefebvre, déjà trésorier, et l'ont continués pour l'année prochaine et l'ont authorisé à faire rendre les comptes des anciens trésoriers et à faire faire les ouvrages qui n'ont point esté faits, et lesd. par. ont nommés pour députés pour examiner le compte de Jacques Hébert, ancien trésorier, les nommés Jean Marescot, Jean Thomas » ; 6 oct., « ont enrollés [pour 1766] Nicolas Delaunay, de la par. de Démouville, pour la terre du Sépulchre, les terres de Pierre et Nicolas Lemoigne, bourgeois de Caen, la terre appartenante au trésor de l'église de lad. par., enrollés comme occupant à la somme de 14 l. et, en outre, il serat imposé au marc la livre, suivant l'aug-

mentation qui a esté donnée par le mandement de la taille de cette année...., et ont lesd. par. assemblés imposés à la somme de 6 l., le sieur Dudouet, fermier général des terres appartenantes à l'abaye de Ste Trinité de Caen, sises en la paroisse de Giberville. » — Fol. 88, 22 juin 1766: les paroissiens « ont nommés Jean-François Mottelay et l'ont authorisés à faire faire les ouvrages qui n'ont point esté faits »; 26 oct., « pour nommer des députés pour faire faire un aigle qui servirat de lutrain à lad. église, comme il a esté arresté par lesd. parroissiens assemblés les années précédentes, lesquels députés seront authorisés de faire et conclure le marché avec celui qui entreprendra de le faire, et ce, en présence et du consentement du s^r^ curé de lad. par. ; lesquels paroissiens assemblés, les présents faisant fort pour les absents, ont nommés Me Jean-François Lefebvre, ancien trésorier, et Me Jean-François Mottelay, trésorier en charge de lad. parroisse, et les ont authorisés et authorisent de faire et conclure led. marché, et, de plus, lesd. parroissiens assemblés, ayant examiné que la couverture de lad. église est depuis longtemps en très mauvais estat et sujette à beaucoup d'entretien parce que les chevrons qui portent lad. couverture sont trop éloignés les uns des autres et que la latte de dessous est presque entièrement pourrie, ils ont authorisés et authorisent led. Jean-François Lefebvre, ancien trésorier, de faire faire toutes les réparations nécessaires pour rétablir lad. couverture et de faire mettre des chevrons de chêne entre les autres qui sont trop éloignés pour remettre lad. couverture en bon estat, et de faire mettre, de plus, deux planches de sappes jointes ensembles sur le lambry de lad. églisse depuis un bout du lambry jusqu'à l'autre, pour pouvoir aller en seurté à la bascule de la lampe de lad. église. » — Fol. 92 v°, 8 mars 1767, les paroissiens, « après avoir pris communication et entendu la lecture d'un extrait du registre du greffe de bailliage civil de Caen, en date du 19 février dernier, et d'une sommation faite au sindyc de cette paroisse par Nicolas Roucamps, huissier, en datte du 28 dud. mois de février, de la part de M. Pierre-Antoinne Gaultier, engagiste des fieffermes de Démouville et Giberville, demeurant à Caen, parroisse de St Sauveur, stipulé et représenté par le sieur Jacques Fouques, son agent ordinaire, demeurant à Caen, parroisse St Jean, lesd. paroissiens et tréfonciers, après avoir entre eux mûrement délibérés, les présents faisants fort pour les absents, ont agréés la réclamation faite pour eux par led. sieur Gaultier, stipulé comme dit est par le sieur Fouques, d'un petit marais sis aud. lieu de Giberville, et qu'ils entendent faire incessamment touts ensembles les frais nécessaires pour dessécher et mettre en valleur led. terrain de marais, conformément à la déclaration du Roy du traize aoust dernier... » 20 sign.; 21 juin, les paroissiens « ont nommés et continués Me Jean-François Mottelay, trésorier en charge, et ont nommés pour députés pour examiner le compte de Me Jean-François Lefebvre, cy-devant trésorier de lad. église, les nommés Jean Thomas, François Marescot et le trésorier en charge, en présence du s^r^ curé de ladite paroisse. » — Fol. 96 v°, 19 juin 1768, les paroissiens « ont nommés et continués Me Jean-François Mottelay..., et ont authorisés led. sieur trésorier en charge de faire faire en parquet deux marchepieds d'autel suivant l'astragale en pierre de devant les deux autels, au lieu et place des deux autres qui sont actuellement dans lad. église et dont on faira faire une porte de celui qui conviendrat le mieux à la petite porte du cymetière, et de faire faire incessamment les deux confessionnaux et touts les autres ouvrages dont les trésoriers cy-devant ont esté authorisés et chargés de faire faire à lad. églisse », 14 sign.; « lesdits paroissiens, après avoir signés l'acte précédent, ont esté d'avis de mettre trois personnes pour sonner les cloches et aider à chanter [cf. GG 5, fol. 45] aux inhumations et aider à sonner les veilles de festes et les jours mesmes desd. festes et les dimanches; lesquels parroissiens ont nommés les personnes de François Marescot, de Gilles Lavallay et Jean Bouchard pour se trouver à lad. église lesd. jours marqués, et, pour cet effet, ils ont accordés à chaquun desd. sonneurs la somme de six livres par chaquun an..»; 16 oct.: « ont enrollés M. Dudoüet, bourgeois de Caen, fermier général des terres de Ste Trinité de Caen, à 9 l., Thomas Léger, faisant valloir la moityé de la dixme, à la somme de 70 l. » — Fol. 99, 26 fév. 1769, les paroissiens «ont esté d'avis qu'on fasse faire une porte ou barrière en fer de la manière la plus convenable pour placer entre les deux pilastres du costé du marais ou commune de lad. parroisse, au lieu et place de celle de bois qui y est présentement, laquelle barrière serat replacée au bout de la sente sur le bord du marais, en faisant construire une petite muraille de cinq pieds de hauteur, avec un petit pilastre en pierre

de taille pour porter d'un costé lad. barrière, laquelle muraille sera construite du costé du fossé de la pièce appartenante aux héritiers du feu s^r Pierre Lemarinier, suivant le consentement du s^r Dubourg, conseiller du Roy en Election à Caen, héritier en sa partie du feu s^r Lemarinier, son beau-père, et l'autre costé de lad. barrière serat attachée au bout de la muraille du Clos du s^r Charles-Etienne Mottelay, suivant son consentement ; et, de plus, la muraille de la petite porte du cimetière du costé du chemin venant à l'église, sera rechaussée d'un pied et demy, et l'enconüere de lad. muraille serat racommodée, et on y placera une porte, au lieu et place de celle qui y est présentement et qui ne peut servir à cause de sa vétusté; en conséquence, lesd. paroissiens assemblés ont authorisés et authorisent le s^r Jean-François Mottelay, trésorier en chare de lad. églisse, à faire faire alloüer ou bannir lesd. ouvrages en présence et du consentement du s^r curé de lad. par. »... et, après avoir examiné le deux anciens pilastres de lad. église, ils les ont trouvés trop faibles et hors d'estat de porter lad. barrière en fer cy-dessus marquée et, en conséquence, ont authorisés led. s^r Jean-François Mottelay, trésorier en charge, d'en faire faire deux autres de deux pieds de fasce quarrée, sur dix piès six pouces de haut de dessous l'architrave, et les deux anciens seront placés au bas de la sente venante à ladite église »; puis, nomination d' « un collecteur pour recueillir la somme de onze livres pour subvenir à la dépense des ouvrages qui restent à faire au port de Granville, lesquels ont nommés la personne d'André Marescot pour collecteur des onze livres ordonnées pour lesd. ouvrages du port de Granville pendant le cours desdittes trois années »; 22 oct., réunion du commun « pour nommer un syndic pour gérer la gestion du recouvrement des sommes comprises dans le rolle des vingtièmes de lad. parroisse pendant trois anns ; lesquels paroissiens assemblés, après avoir délibéré entre eux, ont nommés et continués la personne de Jean-François Lefebvre pour gérer la gestion du syndicat pendant lesd. trois années »; 24 déc., « ont réduit à la somme de 42 l. la personne de Jacques Le Baron, faisant valloir le tiers de la dixme de lad. paroisse; ont réduit Thomas Léger, faisant valloir l'autre tiers de la dixme à la somme de 52 l. » — Fol. 106 v°, 24 juin 1770: assemblée des paroissiens pour élire un trésorier: « ont nommés la personne de Jean-François Lefebvre... et ont nommés pour députés pour le procès pendant au Bureau des Finances à Caen, entre le trésor de cette église et le sieur Pierre-Antoine Gaultier, bourgeois de Caen, les sieurs Charles-Etienne Mottelay, Jean-François Mottelay et Jean Thomas, tous paroissiens dud. lieu, lesquels paroissiens les ont authorisés à transiger ou à poursuivre led. procès »; 14 oct., les paroissiens, « après avoir pris communication et entendu la lecture d'une requête présentée le 24 septembre dernier à Mgr. l'Intendant de Caen par le s^r Jean-François Lefebvre au sujet de la charge de trésorier de lad. église, dont il a esté déchargé par rapport à sa fonction de syndic préposé au recouvrement des vingtièmes, lesd. par. assemblés, après avoir entre eux mûrement délibéré, ont nommé la personne de Jacques Hébert pour gérer la gestion dud. trésor, au lieu et place dud. Jean-François Lefebvre pour l'année présente 1770, et, de plus, ont nommés pour examiner le compte du s^r Jean-François Mottelay, cy-devant trésorier de lad. paroisse, les personnes de Me Charles-Etienne Mottelay, Me Jean-François Lefebvre, François Marescot, en la présence du s^r curé de lad. par. et du trésorier en charge. » — Fol. 111 v°, 6 oct. 1771: les paroissiens, « après avoir mûrement délibéré entre eux et nous, curé de lad. paroisse, ont nommé pour trésorier et continués la personne de Jacques Hébert pour gérer les biens et revenus du trésor dud. lieu, pendant l'espace d'une année, à commencer du jour St Michel dernier et finir à la St Jean prochaine de l'année 1772; et ont authorisés led. trésorier de faire faire et placer six chandeliers de cuivre argenté avec le Criste (*sic*) au milieu desdits chandeliers pour le grand autel; de faire faire des poids de plomb pour l'horeloge de lad. églisse et la faire décrasser; de faire faire deux devant d'autel peint et doré, un pour le grand autel et l'autre pour l'autel de la Ste Vierge; de faire faire en fer une croix dans le cymetière, dont la base serat mise en marbre, de faire argenter la lampe de cuivre de lad. église; et ont authorisé led. Hébert, trésorier, de payer Etienne Mesnil, sergent, pour les frais qu'il fist à l'occasion du peyment de la maison dud. trésor, dû par Hellain, et ont authorisé led. trésorier à faire les réparations de la chapelle de la Ste Vierge en couverture et les réparations urgentes et nécessaires pour la maison dudit trésor, le tout du consentement et en la présence dud. sieur curé de la par. et Me Jean-François Lefebvre »; 15 déc.: « se sont assemblés les anciens et nou-

veaux trésoriers et tréfonciers de lad. paroisse, convoqués par billets d'avertissement à eux envoyés par Jacques Hébert, trésorier pour le présent en charge, lesquels paroissiens et trésoriers assemblés dont les noms en suivent : Me Jean-François Lefebvre, Me Jean-François Mottelay, Me Jacques Varin, Nicolas Morel, François Marescot, Bernardin-Nicolas Ysabel, Guillaume Ysabel, Jacques Hébert, trésorier, après avoir entre eux mûrement délibérés et nous curé de lad. paroisse, ont authorisés led. Jacques Hébert à faire faire deux chandeliers d'acolyte en cuivre argenté, de faire faire un buffet ou armoire pour retirer l'argenterie de lad. église avec lesd. chandeliers et une petite armoire pour retirer les livres servant au chœur pour placer devant le lutrain, ce qu'ils ont signé après lecture. » — Fol. 114 v°, 8 nov. 1772 : assemblée « des anciens et nouveaux trésoriers, paroissiens et tréfonciers de lad. par. convoqués par billets d'avertissement à eux envoyés de la part de Jacques Hébert, trésorier en charge, [en plus des 3 semonces aux messes paroissiales], après avoir entendu la lecture d'une requeste présentée aux Dames Prieure et Relligieuses de la Charité de Caen, par la Sœur Marie-Madelaine Ménard, employée au service de lad. paroisse, sur la délibération desd. paroissiens en dapte du vingt septembre dernier, dont on a signifié coppie à lad. Sœur Ménard par Etienne Mesnil, sergent ; lesdits trésoriers et paroissiens assemblés, après avoir entre eux mûrement délibérés, ont dits et déclarés qu'ils entendent qu'il y ait dans lad. paroisse une Sœur de Providence, conformément à l'acte de fondation qui a esté proposée par lesd. Dames Prieure et Religieuses de la Charité de Caen, laquelle sœur serat en estat d'instruire et faire travailler les jeunes filles de lad. par., de visiter et soigner les pauvres malades dudit lieu, et, pour cet effet, ils ont authorisés et authorisent led. Jacques Hébert, trésorier en charge, de faire toutes les diligences nécessaires pour l'exécution de la délibération du vingt septembre dernier qu'ils confirment de rechef, se que lesd. paroissiens ont signés après lecture », 15 sign. ; 29 mars : réunion « des anciens et nouveaux trésoriers et tréfonciers de lad. paroisse, convoqués par Jacques Hébert, trésorier en charge de lad. église, par billets d'avertissement à eux envoyés dont les noms ensuivent : Me Jean-François Lefebvre, Me Jean-François Mottelay, ledit Jacques Hébert, trésorier, François Marescot, Thomas Aubin, Bernardin-Nicolas Ysabel, Guillaume Ysabel et plusieurs autres, lesquels, après avoir mûrement délibéré entre eux et nous prêtre, curé de lad. paroisse, ont été d'avis de faire mettre des devises et bornes dans toutes les pièces de terre labourables du trésor et de la Charité dudit lieu, pour empêcher les riverains ou voysins desd. terres d'en faire des usurpations, lesquels paroissiens ont authorisés led. Jacques Hébert, trésorier en charge, de faire mettre lesd. bornes et devises en la présence de Me Jean-François Lefebvre et Me Jean-François Mottelay ; et, de plus, lesd. par. assemblés ont authorisé led. Jacques Hébert, de faire faire un lambry dans la sacristie de lad. église, en bois de chêne, le tout comme il conviendrat le mieux et en présence du sr Halley, curé » ; 24 juin : « feste de St Jean Baptiste, à l'issue des vespres paroissiales », assemblée des « anciens et nouveaux trésoriers et tréfonciers, convoqués par Jacques Hébert, par billets d'avertissement », pour élire un trésorier ; « ont nommés et continués ledit Jacques Hébert » ; fol. 115 v° : « mandement de l'année 1772 : « Pierre, Jules, Cæsar de Rochechouart, ... évêque de Bayeux, ... vu les représentations à Nous faittes, la délibération des trésoriers et paroissiens de Giberville en notre diocèse du 8 juillet 1759 et sur la connaissance que nous aurions prise des charges, revenus propres et facultés du trésor de lad. paroisse, Nous avons loüé, approuvé et confirmé, et par ces présentes loüons, approuvons et confirmons l'établissement d'une Sœur de Providence référé dans lad. délibération ; en conséquence et eu égard à l'augmentation de touttes choses nécessaires à la vie, agréons que, sur le revenu dud. tréor, il soit peyé annuellement à lad. Sœur, à compter du jour et terme de St Jean der, une somme de 200 livres, pour, avec le logement que les Relligieuses de la Charité de Caën ont donné et donnent actuellement pour concourir à une si bonne œuvre qu'elles ont sollicitées pour la gloire de Dieu, servir d'honoraires à lad. Sœur de Providence qui, à ce moyen, tiendrat régulièrement et gratuitement une école pour les jeunes filles de lad. paroisse, leurs enseignant à lire, leurs apprenant le catéchisme et les premiers principes de leurs relligion et des bonnes mœurs et veillant à ce qu'elles assistent chrétiennement aux offices divins, leurs montrera aussi gratuitement à faire la dentelle ou quelque autre petit ouvrage qui puisse estre une ressource pour elles et pour leurs familles ; exhortons les

parens à envoyer leurs filles aux instructions qui se feront dans lad. école et à veiller à ce qu'elles s'y rendent assidüement et qu'elles y soient dociles et soumises à lad. maîtresse; enjoignons au sieur curé de Giberville à tenir la main à l'exécution de la présente, laquelle sera lüe au banc du trésor issüe de la messe paroissiale et ensuite registrée ès registres dud. trésor. Donné en nostre château de Sommervieux, sous nostre seing, le sceau de nos armes et le contre seing de nostre secrétaire ce 23 juillet 1772. Signé : Pierre-Jules-Cœsar, évêque de Bayeux. Par mandement: Mabire. » — Fol. 115 v°, 20 sept. 1772: les paroissiens, « assemblés au banc du trésor, après avoir entendu la lecture du mandement de Mgr. l'Evêque de Bayeux et en avoir pris communication, ayant sur cela délibérés, ont esté d'avis que, la Sœur qui est employée dans lad. paroisse ne remplissant point les obligations pour la saignée attachées à sa place, elle ne peut attendre ny recevoir la pension telle qu'elle est marquée dans ledit mandement ny celle qu'elle a reçue depuis le temps qu'elle a esté dans lad. paroisse. » — Fol 118 v°, 6 juin 1773: « après trois semonces düement faites par trois dimanches consécutifs au prône des messes paroissiales et ce jourdhuy réitérées aux vespres de lad. église, se sont assemblés au sonc de la cloche, au lieu accoutumé, les anciens et nouveaux trésoriers, paroissiens et tréfonciers convoqués par billets d'avertissement à eux envoyés de la part de Jacques Hébert, trésorier en charge de lad. paroisse,.. pour délibérer sur plusieurs affaires concernantes le trésor de cette église, pour nommer et élire un trésorier pour gérer la gestion de lad. fabrique au lieu et place de Jacques Hébert;... ont été nommés la personne de Jean-François Mottelay, et l'ont authorisés à faire une serrure bonne et valable pour fermer la sacristie et faire faire les ornements nécessaires pour le service divin, au lieu et place des ornements qu'on a pris et volés dans lad. sacristie dud. lieu... » — 13 juin 1773 : les paroissiens. « après avoir entre eux délibéré au sujet d'un procès intenté par la Sœur Ménard, de laquel il y a une sentence rendue au baliage de Caen, lesquels, paroissiens après avoir mûrement délibéré. ont nommé Jean-François Mottelay avec le trésorier en charge pour aranger et transiger avec laditte Sœur Ménard, et luy payer les frais de laditte sentence du vingt et un mars dernier et ces quartiers de sa pention, ce que lesdits paroissiens ont signé après lecture préférant la paix à toute procédure. Signé: J. F. Mottelay, J. F. Lefebvre, J. Thomas, Jacques Hébert, G. Ysabel, N. Morel, J. Lemaréchal. Et de plus, les dits paroissiens ont renvoyé à délibérer pour la nomination d'un trésorier pour d'aujourd'huy en quinze jours, cedit jour et an que dessus. » Signatures des mêmes. (Le curé, Halley, est absent et l'acte est écrit de la main de Jean-François Mottelay, qui signe: Moteley).

E Suppl. 1527. — GG 5. — (Registre). — Moyen format. 96 feuillets.

1747-1791. — Inhumations. — Curés : Louis-Nicolas Halley+1776. Desservants: Jean Canivet, 1773-1775; Noël, 1776; Ybert, 1777; J.-B. Dupont, 1778-1792. Vicaires: J.-J. Duhomme et Michel Lemarinier en 1753; Olivier Lefebvre, 1754-1757 ; D. Violette, 1758 ; Jean Canivet, 1760+1775 ; Requis et Noël, 1775 ; Godey, 1777 ; Charles Hubert, 1779 ; Jacques Lecouturier, 1782 ; Antoine Godnier, 1786 ; G.-J. Marie, 1787-1791. — 7 mars 1747, inh., dans l'église, de « Jean Hettier, sieur de la Croix, ancien lieutenant dans le régiment de Rosen Cavalerie et pensionnaire du Roy », âgé de 80 ans ; 6 fév. 1750, inh. de Jean-Augustin Carel, en présence de Bernardin Ysabel, « custos »; 13 avril 1753, inh., dans le cimetière, de Marie Duhomme, 82 ans, « présence de Me Jean-Jacques Duhomme, prêtre et vicaire de cette paroisse »; 24 juin 1754, inh. de Jean Legentil, « présence de Olivier Lefebvre, prêtre et vicaire »; 24 mars 1755, inh. de « Marthe Deshommais, âgée de 5 ans et demi, fille de Pierre Formage, en son vivant conseiller honoraire au Présidial de Caen, et de Marthe de Jan, laquelle était en nourrice chez la femme de François Germain, en présence de Bernardin-Nicolas Isabel, custos et de Jean Bouchard » ; 23 sept. 1758, inh. de Marie Couvrechef, femme de Jean Marescot, « présence de François Vattement, custos »; 3 nov. 1760, inh., dans le cimetière, de Jacqueline Boulion, ve de Charles Devaux, 80 ans, en présence de Me Joseph Lefebvre, prêtre; 13 juill. 1762. inh. de « Tiennotte-Michelle-Catherine Longray, fille de Pierre Longray et de Catherine de Lorme, native de la par. de Nostre Dame de Caen, âgée de viron six mois, pendant lesquels elle a été alaitée et nourrie par la femme de Loüis Séguin, de cette paroisse »; 25 juill. 1767, inh. de Jean-Louis Boscet, en présence de François Cingal, custos; 20 mars 1768, inh. d'Etienne Le Cerf,

« de la paroisse de Christo »; 12 déc. 1769, inh. de Michel Séguin, âgé d'environ 90 ans, en présence de Jean Canivet, vicaire, et de Robert André, custos; 6 juill. 1772, inh. de Jean-François Lemaréchal, « dragon du Mestre de Camp Normandie, juridiction de Caen, âgé de 20 ans »; 20 mars 1773, inh. de « François-Hyacinthe Le Sauvage, fils de Charles et de Marie-Françoise-Barbe Lemaréchal, étant en nourrice en cette par. et natif de celle de St-Pierre de Caen » ; 21 août 1773, inh., dans l'église, de Jacqueline Falliie, femme de feu Jacques-René Marin. — Lacune du 21 août 1773 au 29 mai 1774. — 29 mai 1774, inh. d'Anne Picard, veuve de Louis Cassigneul, en présence de Jacques Hüe, custos; autres custos nommés en 1774: Guillaume Isabel, Jean Bouchard, Pierre Basset; 31 mars 1775, inh., « dans le cœur de cette église, le corps de Me Jean Canivet, curé de cette paroisse, par moy soussigné, curé de Manneville et doyen du Doyenné de Troarn, en présence de M^{rs} les curé et vicaire de Démouville ,de Me Pierre Le Terrier et de Me Charles-Etienne Mottelay » ; sign.: J.-J. Lieux, Mottelay, Provot, vic. de Démouville, Le Bas, c. de Manneville. « Contremarqué au désir du procès verbal de ce jour 10 aoust 1776 », signé: Du Moustier de Canchy. Dernier acte du registre : 22 avril, inh. de Louis-Victor Briard, par Noël, vicaire, en présence de Mottelay et d'Aubey De Lanoë, sous-diacre; 26 juill. 1776, « a esté par nous prêtre, curé de Manneville, doyen de Troarn, inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Louis-Nicolas Halley, prêtre curé de ce lieu, décédé d'hier, âgé de 66 ans, après avoir reçu les Sts Sacrements de l'Eglise, présence de Mrs Millet, curé de Touffréville, Hébert, curé de Sannerville, Cauvet, curé du Mesnil Frementel, Mr de Cordé, prêtre de Mondeville, Lefèvre, curé de la Grosse Tour, Vautier, vicaire de Touffréville, Le Terrier, desservant de Colombelles et autres avec nous signés »; sign.: Hébert, c. de S., P. de Cordey, Cauvet, c. du M. F., Millet, c. de T., Le Terrier, pbre, Lefèvre, c. de Cuverville, Lamy, curé d'Escoville, J. Thomas, c. de Banneville, Aubey de Lanoë, diacre, Deloges, diacre, Vauquelin, Le Bas, curé de Manneville, Noël, vicaire de Giberville : « Arrêté le dix août 1776 » ; sign. : Du Moutier de Canchy; 11 août 1776, inh., dans l'église, de Jean-Thomas Colette; 10 janv. 1777, inh d'Augustin Morel par le curé de Démouville, P.-L. Lieux, en présence d'André Le Provot, vic. de Démouville, et de Pierre Godey, prêtre ; 16 mars 1777, inh., dans l'église, de Catherine de Courcy, veuve d'Etienne Mottelay, par le curé de Démouville, « présence de Me Briand, prieur de Colombelles, et Lefebvre, curé de la Grosse Tour » ; 7 juin 1777, inh. de Marie-Anne Le Gentil, femme de Louis Canivet, en présence de Pierre Godey, vic., et de J.-B. Bouchard, custos; 4 fév. 1778, inh. de Marie Boutrais, « morte subitement dans son lit, d'avant hiere au soir, épouse d'Etienne Mesnil, sergant », par C. Hubert, vicaire, en présence de Dupont, curé de Giberville ; 27 mars 1778, inh. de Marie Haulard, par Dupont, curé, assisté de Hubert, vicaire; 10 juin 1778, inh. de Marie-Madeleine Le Pelletier, « par Gabriel Hubert, prestre et prieur d'Hérouville, soussigné, assisté de Messieurs les curés de Baneville et de Mondeville »; sign.: Capron, curé de Mondeville, Thomas, curé de Baneville, Hubert, curé d'Hérouville; 19 juill.. 1778, « a été ondoyé un garçon dans le sein de sa mère par les chirurgiens accoucheurs, lequel est venu au monde mort, comme il nous a été attesté par Marie-Jeanne Galleron, lequel corps a été inhumé dans le cimetière »; 24 juill. 1778, inh. de Marie-Louise Miocre, épouse de Charles Cassigneul, par Me Pelfresne, prêtre, en présence des curé et vicaire de Giberville et de Jean Bouchard, custos; 11 déc. 1779, inh. de Catherine Lucas, v^{e} de Jacques Delacour, en présence de Charles-Etienne-Philippe Mottelay, clerc, et de Jean Bouchard, custos ; 23 avril 1780, inh. d' « Elisabeth Guibert, de St Exupère de Bayeux, maîtresse de la manufacture de cette paroisse, inhumée par Charles Dupont, curé de Potigny, diocèse de Sez » ; 19 déc. 1780, inh. de Marie-Catherine-Jeanne-Elisabeth Marescot « par Nous vicaire assisté de Marie-Elisabeth-Aimée Marescot et de Jean Bouchard, qui ont signé avec nous. » — 13 avril 1781, inh. de Marie-Madeleine Morel, v^{e} de Thomas Lefebvre, par Thomas, curé de Banneville, en présence de Charles-François Godefroy, curé de « Granteville », et des curé et vicaire de Giberville; 16 avril 1781, inh. de Marie-Françoise Lemaréchal, « présence de Messire Pierre-Charles de Coullibœuf et Messire Joseph-Charles Blanchard » ; 20 avril 1781, « le corps de Auguste-Gabriel-Claude De Bonnet, mort d'hier, âgé de viron six semaines, fils de Messire François-Auguste Bonnet de Bonnet, écuyer, officier d'infanterie au bataillon de garnison de Penthièvre, et de noble dame Marie-Françoise-Julie Le Damoisele de Bourgeauville, a été transporté de cette paroisse

en l'église de Démouville, par nous vicaire de Démouville, avec permission de M. le curé de Giberville, pour y estre inhumé en présence de François Prenpain et Henry Boüet »; 1er avril 1783, inh. de Gaston Fortuné, « baptisé à l'autel Dieu »; 19 juin 175, inh. d'Elisabeth Robert, femme de maître Jacques Varin, inhumée par le curé du Poirier, assisté des curés de Cagny, de Grantheville et autres; sign. de James, c. du Poirier; Noël, c. de Cagny, Godeffroy, c. de Grentheville, Huard, vic. du M.-Frémentel, Dupont, c. de Giberville ; 29 janv. 1786, inh. d'Henry Cassigneul, « présence de Mr le vicaire et Motelay, clerc tonsuré », sign.: Antoine Goduer, vicaire, Dupont, curé, C. Motteley; 6 mai 1786, inh. de « Joseph Marie, dit Milon St Martin, en son vivant fourier au régiment des cuirassiers du Roy, qui avait obtenu la récompense militaire de 300 livres de pension chez lui »; 20 mars 1787, inh. de Jeanne Lamoureux, ve de Pierre Mény, de Mathieu, 80 ans, « présence de Mr l'abbé Motteley et de François Paugy » ; 4 avril 1787, inh. d' « André Le Conte, présence de Mr l'abbé Mottelay, clerc tonsuré et de François Paugy, custod »; 5 nov. 1787, « Maître Jean François Mottelay, décédé d'hier à la paroisse de Bourguébus et transporté aujourd'hui à celle de Giberville, lieu de sa naissance, ainsi qu'il l'a désiré », a été inhumé par « Mr Hettier, curé de Garselles, présence de M. le Proveault, vicaire de Démouville, et de M. Dupont, curé de Giberville, et de Marie, vicaire de Giberville »; 30 déc. 1788, inh. de Jean-François Lefebvre, par Dupont, curé, assisté de Le Provost, vicaire de Démouville, et de Charles-Etienne Mottelay, clerc tonsuré ; 26 oct. 1790, inh. de Catherine Grare, femme de Jacques Hébert, par Louis Malet, curé d'Espins; 30 nov. 1790, inh. d'un enfant mort né, « ondoyé sur la jambe gauche, ainsi qu'il nous l'a été attesté par la femme de Jean Rain, faisant les fonctions de sage-femme, et la veuve de Jacques Collette, qui y était présente »; 2 juin 1791, « fête de l'Ascencion », inh. de Jean-François Lemarchand *Manque le registre des sépultures de 1792* (1). — 16 mai 1792, inh. de François Marescot et de Rosalie-Perpétue Colette, par Dupont, curé, l'abbé Mottelay et François Paugy, custos. « Registre arrêté le 9 décembre 1792 par Mottelay, maire, Hébert, offr municipal, et Jacques Germain, procureur de la commune. — Autres actes concernant les familles : Aubin, Beuron, Beuville, Bisson, Bouchar, Briard, Canivet, Cassigneul, Devaux, Dubos, Dumois, Dupré, Duval, Esnault, Galleron, Germain, Grenier, Groüet, Haullard, Hellain, Hüe, Lavalley, Le Bey, Le Ber, Lecharpentier, Ledain, Lemaréchal Lubin, Machue, Maizèse, Martin, Mesnil, Miocre, Morisse, Paugy, Picard, Poignant, Richard, Séguin, Thomas, Vaulard, Ysabel. — *Assemblées du commun:* fol. 43, fin de l'acte du 19 juin 1768: nomination de trois custos. (Voir G.G. 4, à la date); fol. 61 v°, 3 oct 1784: assemblée, « en conséquence de trois semonces et une quatrième de surabondant faite aujourd'hui de la réquisition du sieur Varin, trésorier en charge, et de billets de convocation », des paroissiens, qui « aiant mûrement délibéré sur ce qui concerne la fabrique, il a été statué et arrêté qu'il serat donné par chacun an la somme de 72 livres au nommé Joseph Marie, nommé custos, pour en remplir avec exactitude les fonctions qui sont d'assister aux inhumations, de balleier l'église tous les samedy de chaque semaine, de sonner l'office aux heures accoutumées et portées par la coutume du diocèse, en outre de se rendre également assidu à répondre les messes et services portées au tableau de fondations; fera pareillement gratis les fosses pour la sépulture des pauvres de ladite paroisse, netoiera et remontera l'orloge de ladite église toute fois et quante que le besoin le requièrera; ledit custos prenant possession comme du jour St Michel dernier pour être payé de ses gages au jour St Michel de l'année suivante ou de cartier en cartier, attendu que ledit custod fournira les balais nécessaires à ses fonctions. Quand à la fourniture du pain et du vin jusqu'ici faite par le sr curé jusqu'à ce jour, délibéré et arrêté pareillement qu'il lui sera payé annuellement à l'avenir une somme de 24 livres. A l'égard de la commune ou marais de ladite paroisse, il est nécessaire de procurer l'écoulement aux eaux, d'en empêcher le reflu sur les bords, ce qui occasionne des mauvais airs et engendre des maladies dont les habitans n'ont que trop jusqu'à ce jour éprouvés les funestes effets; qu'il convient pour la facilité publique y construire trois ponts en bois sur pilotis en pierre de Ranville, qu'il sera planté, en outre, des saults sur les deux rives dans toute la longueur dudit marais, dont les dépenses nécessaires à faire pour cette ouvrage, se-

(1) Voir aux Archives du Calvados 4 E Caen 547, ce registre qui ne contient que deux actes.

ront payées par les paroissiens, bien que le produit de ces bois vertira également au bénéfice des paroissiens tréfonciers, en observant que lesdites dépenses à faire seront prises sur la coupe desdits bois en privilèges et qu'il sera crié chaque année. De plus, convenu et arrêté que les bestiaux d'un chacun des paroissiens seront tirés et ne pourront aller en plus outre dans ladite commune depuis le jour de Noël de chaque année et ne pourront y être remis qu'au premier d'avril suivant; les paroissiens dès ce jour prévenus de se conformer à la règle ci-dessus établie, sous peine d'être pris comme fet de dommage. Quand à l'assignation commise au s[r] Charle Morel, sindic, par M[e] Chevalier, garde des Eaux et Forêts, à l'occasion du curage et entretien audit marais, délibéré et arrêté pareillement que les dépenses qu'il a faite et qu'il sera obligé de faire lui seront alloués sur son simple mémoire ; et finallement quant aux travaux à faire audit marais, lesdits paroissiens ont nommés pour y faire travailler sans retardement et d'allouer et banir lesdits ouvrages, les s[rs] Jacques Varin, trésorier en charge, Jean-François Lefèvre et Jean-François Moteley, ce que lesdits paroissiens ont signé après lecture. Fait et arrêté double le même jour et an que dessus. Signatures: Dupont, curé de Giberville, J. Varin, J. F. Motelay, C. E. Mottelay, J. F. Lefebvre, Robert Paugy, J. L. Lemaréchal, J. Marie, Fr. Marescot, Loüis Hélain, F. Mancele, Jean « Madelaiene, Jen. Bouchard (?). »

GONNEVILLE-SUR-MERVILLE (1)

E. Suppl. 1528. — BB 1. — (Cahier). — Moyen format allongé, 17 feuillets, 2 pièces papier.

1600-1624. — Mandements de la taille et du sel; élections de collecteurs; audiences de contrats. — Laurent Varin, Thomas Desfresnes, vicaires. — — 1600, 16 janv., lecture au prône du mandement des Elus du 12, et élection de collecteurs des taille et taillon: Richard Dyvette, pour la grande échelle ; Collas Hubye, pour la seconde ; Pierre Féron, pour la tierce. A la suite supplique des paroissiens: « Messieurs, les povres paroyssiens vous suplye que vous ayez esgard à leur misérable pouvreté, en quoy ils font des pertes lesquelles leur sont arryvées ces temps derniers de la foudre et gresle et tempestes et mesmes à présent des eaulx qui sont tombées du ciel, lesquelles submerge tous les forments quy sont labourez, tellement que lesdits paroyssiens sont tous découragés et près de quitter la paroysse, sy vous navez esgard et pytié d'eulx. » — 1601, 2 (?) mai, lecture par Laurent Varin, au prône, du mandement « de messieurs les grènetiers et procureurs pour le roy au grenyer de Caen » du 27 avril, « et ne se trouve aucunement des paroyssiens dycelle paroysse horsmys des femmes et des enfantz en l'église dycelle paroysse, car ils sont tous en fêtes, et mesme je ne vous pouroys envoyer la copye du rolle de ceste année, car il ny ont rien assis en lad. paroysse »; présents: Charles Le Febvre, custos de Gonneville, Gilles Renouf, du « Bisson », témoins. — 1604, 11 janv., lecture au prône du mandement de la taille; collecteurs élus: Pierre Robert, fils de Jacques, pour la grande échelle; Robert Hadebique, pour la seconde; Noël (?) pour la troisième. — 1614, 5 janv., Thomas Desfresnes, vicaire.; collecteurs élus : Simon Hellain, Germain Andrieu, Charles Désert. — 1615, 18 janv.: Louis Boscher, Robert de La Hogue, Colas Féron. — 1616, 24 janv.: Robert David, Justin Desamaison, Guillaume Désert. — 1617, 5 fév. : Jean Hadebique, Robert Deschamps, Tassin Divette. — 1620, 9 fév.: Guillaume Bougon, Guillaume Pillâtre, Jean Féron. — 1623, 29 oct., élection, « pour faire l'assiette et recollection des deniers du sel, de Pierre Hadebique pour les deux premiers quartiers et Guillaume Pouettevin pour les deux derniers ». — *Audiences de contrats de ventes :* 1613, 17 mars, par Pierre Thouroude, de Roucamp, à Anne Dumoustier, veuve de Pierre Scelles; 1614, 13 juill., par Charles Dastin, sieur de Bléville, d'une vergée de terre, nommée le Jardin Paris, à Guillaume Désert, moyennant 12 boisseaux d'avoine et un chapon à payer à la baronnie de Varaville; 1615, 24 mai, d'un pré, par Jonas Le Sénéqual, à Jean Hadebique; 9 août, par Robert Thibault, à Gilles Nonnant, d'une terre, delle des Saulx, tenue des fiefs de « Madame l'Abbesse » ; 15 nov., par Pierre Rouxel, sieur des Rivages, à Lucas Desjardins de 2 acres de terre, delle du Chaussay ; 1616, 18 sept., par Jacques Bougon à Gabriel de Vendes, écuyer, de terres à Gonneville et Varaville; 1617, 25 juin, devant François Langellier, curé de Merville et Gonneville, par Pierre Otton, bourgeois de Caen, à François Tresmansoys, écuyer, de

(1) Voir plus loin l'inventaire des registres de Merville.

3 vergées en la delle des Champaignes, sujettes à 6 deniers de rente à la seigneurie de Petiville, etc.; 13 août, de terre à Cricheveulle, hameau de Gonneville; 3 sept., par Robert de Launoy, sieur de Cateville, à Charles de Trémansoys, sieur de Cricheveulle, de terres au « Bisson », à Bréville, Gonneville ; 1618, 25 fév., par Pierre Le Bourgeois, éc., sieur du Hamel, à Charles, Marin et Jacques Robert de terre à Gonneville, tenue des fiefs de Varaville et d'Escajeul ; 1619, 13 janv., d'un jardin à Escanneville, hameau de Merville; 1624, 9 juin, de 3 vergées de terre par Louis Trémansoys, écuyer, à Charles Trémansoys, écuyer; 21 juill., par Jean Hébert, écuyer, sieur de Boullon, à Pierre Robert d'une vergée, delle du Messeroy; 28 juill., par Thomine Jumel, femme de Simon Le Provost d'une demi-acre de terre tenue du fief d'Ecajeul à Gilles de Venoix, sieur d'Aqueville, etc.

E. Suppl. 1529. — GG 1. — (Cahier). — Moyen format, 16 feuillets, dont quelques-uns sont déchirés.

1612-1623. — Bapt., mar., inh. — 1612, 23 sept., Sainte Robert, marr. — 13 octobre 1613, bapt. de Sainte Descamps, fille de Robert ; marr. : Sainte Descamps et « Drienne », femme de Louys Roussel ; parr. : Philippe Desamaison. — 1614, 5 mars, de Charles Hélain, fils de Charles ; parr. : Charles Trémansois, éc., et Thomas Hélain ; marr. Colette Bérard, femme de Pierre Robert ; 12 juin, de Charlotte Robert, fille de Pierre et de Colette Bérard ; parr. : Charles Trémansois, éc. s^r de Cricheveulle ; marr. : Thomine Morin, femme de Louis Boscher, et Jacqueline Renauld, femme de Charles Robert; 24 août, Charles Trémansoys, éc., parr. de Charles Le Sénéqual, fils de Jacques. — 1615, 8 fév., d'une fille illégitime de noble homme Jacques Dastin et de « Jenne » Touzet, nommée « Jenne » par « Jenne » Andrieu, femme d'André Roger, et Catherine Lefebvre, fille de Charles ; parr.: Michel Esnault ; 25 avril, de Symonne Sortenboë, fille de Pierre ; marr.: dam^lle Symonne, femme de noble homme François Trémansoys, et Jeanne, femme de Pierre Hubier; parr.: Jacques Robert, fils de Jacques; 29 sept., de Marguerite Josse, fille de « Toussaintz »; marr.: Marguerite, femme de M. de Sallenelles, parr.: Jean Des Jardins, éc. — 1616, 1er mars, de Pierre, fils de Gilles Hadebique; marr.: dam^lle Marguerite de Safray, v^e de Françoys Philippe; 1er mai, de Françoise Des Jardins, fille de M. de Vesquerie; de Michel Robert, fils de Gyrard; parr.: Michel Esnault, pr., et André Hue, marr.: Marie Regnault, femme de François Goupil. — 1617, 22 janv., de « Magdelainne », fille de Lucas « Dejardins », éc., et de Marie de La Mariouze; marr.: Mad. d'Ecoville; parr.: (*blanc*) Dejardins, éc.; 9 avril, de Guillaume David, fils de Robert; parr.: Guillaume Ernault, s^r de Lontpray, et Robert Hadebique; marr.: Andrée Chambrière, demeurant à Amfréville; 19 nov., de « Jenne », fille de Charles Lorent et de « Tiphagne » Defresne; marr.: « Jenne », fille de Gilles Mariette et Catherine Féron, femme de Jean Hue; parr.: Thomas Defresne, bapt. administré dans l'église de « Mereville », par Me Pierre Férant, « nepveu du curé de Sallenelles ». — 1618, de (*blanc*) Renouf, fils de Julien; marr.: demoyselle (*blanc*) Dejardins, parr.: Gilles Poncher et Henry Descamps; 5 août, de Guillaume Regnauld, fils de Pierre, marr.: Anne La Douespe, femme de Guill. Lemyère, sgr. de « Mereville »; parr.: Charles Bertot; 28 oct., de Roger Fiant, fils de Louis et de Jenne Tremançois; parr.: Raulin Le Goupil et Richard Fiant; marr.: dam^lle Marguerite Trémançois, fille du s^r de La Rivière (?). — Quelques actes incomplets. — 25 janv. 1620, de Gabriel de Lahogue, fils de Pierre; parr.: Gabriel de Vendes, éc., et Michel Esnault; marr.: Marguerite Doublet, femme de Toussaint Josse. Fol. 8 : bapt. de 1621, 1622, 1623 (*lacunes*). — Registre pris à revers: mariages (fol. 16) : 1er août 1617: « Louys Hellain épouza Luce Hellain, fille de Thomas Hellain, lequel estoit péry en la mare du Bissonnet. » — 29 oct. 1619, « noble homme Charles Trémansoys, s^r de Criseveulle, espousa damoyselle Françoisse Desjardins, fille de feu Lucas Desjardin, s^r de Levesquerie, et damoyselle Marie de La Mariouze. » — 19 avril 1621, « noble homme Louys de Saffré, s^r de la Brière, épouza damoiselle Charlotte de Boussel, fille de noble homme Jacques de Boussel, sgr. de Benneville, de la paroisse de Gullerville. » — Inhumations (fol. 13) : 13 janv. 1612, de Laurent Varin, vic. de Gonneville, dans l'église du lieu. — 8 déc. 1613, de Jean Hélain « dedans le cœur de l'églize dud. lieu, soubz le pupistre, lequel estoit thrésaurier dud. lieu et fist recouvrir l'église lad. année. » — 3 juin 1614, de Pierre Robert « dedans l'églize de Gonneville, au milieu entre les deux portes »; 22 août, de Jacqueline Masse, v^e de Jacques Robert, « soubz le clocher »; 10 nov., de Jacques Touppe « en lad. églize, trésorier dud. lieu ». — 1615, 29 janv., de Gabriel des Vignes,

« dans l'églize, contre les fons, lequel avoit donné de son vivant l'image du Crucifix et les deux des costés »; 12 mars, de Charles Lefebvre, « au milieu de l'alée, soubz le crucifix dud. lieu, lequel a esté chantre en lad. paroisse trente-cinq ans ou viron »; 18 mars, de François Dorenlot, « à l'entrée de la grande porte par dedans l'églize. » — 3 mai 1616, de Jacques Robert, dans l'église, « en présence de Gilles de Montigny, son héritier comme ayant épouzé sa fille. » — 14 nov. 1618, de Lucas Dejardins, sr de Levesquerie, « dedans le cœur de l'église dud. lieu de Gonneville. » — 1619, 28 janv., de Robert de Saffré, sr de La Mare, « dedans le cœur de l'église de Mèreville »; 30 sept., de Jean Josse, dans le chœur de l'église de Gonneville ; 15 oct., d'Isabeau Vautier, femme de Guillaume Robert, dans l'église de « Mèreville ». — 1620, 19 fév., de Catherine Liéjard, femme de Guillaume Ernault, éc., sr de Longpré ; 29 avril, de Barbe, « la mère de Me Nicollas de La Varde ». — Quelques actes de 1620 mis après d'autres de 1621 ; lacunes : 1622-23. — Autres actes concernant les familles : Allays, Andrieu, Angot, Auber, Bérard, Bérot, Bisson, Bougon, Boscher, Charles, David, Decamps, Declosmesnil, Delahogue, Delamare, Delarue, De Saint-Jore, Desamaison, Désert, Dorenlot, Douelle, Dubois, Esnault, Féron, Fiant, Filleul, Fontaine, Gérard, Giffard, Giret, Hadebique, Hélain, Hue, Isabelle, Josse, Lebarier, Lefebvre, Legoupil, Lemaresquier, Lenoble Lepicquenier, Lerable, Le Sénéqual, Letellier, Lorent, Mahault, Mansel, Masse, Michelle, Mouttier, Othon, Ozerée, Penchon, Poucher, Pougnot, Regnault, Renouf, Roberge, Robert, Roger, Rouxel, Seigneurie, Symon, Sortenboë, Torcapel, Vanier, Vautier, Vimont. — *Divers* : fol. 10 v° : « le dimanche vingte jour d'octobre aud. an [1619], Me Nicollas de la Varde dist sa première messe dans l'église de Gonneville ». — « Le mardy unze jour [février 1620], au soir et durant la nuit, la maison de Jean Vérard fut bruslée. Un nommé Benjamin se tenoit de dedans. La maison en meubles de dedans vallant, à la nomination du peuple, près de deux mille cinq cents livres ; on disoit qu'on y avoit mis le feu d'ailleurs ».

E. Suppl. 1530. — GG 2. — (Cahier). — Moyen format, 2 feuillets.

1655-1686. — Livre de raison du custos (?) Henry Friard. Actes divers concernant les familles : Friard, Descamps, Fouquereul, Lorent, Auton, Oger, Delarue, Touzet. — Remarques diverses : 1661, 20 avril, bapt. d'un fils de Friard et de Gabrielle Hénault, nommé par Jean Le Blais, éc., et Marie Le « Moienne » de Sallenelles. — 1670, 20 mars, inhumation de Charles Lemarchand, « curey de Merville », dans l'église de Merville ; 7 sept., décès de Charles Dinette « ynumé le lendemain dimanche par le pbrestre nommé M. Le Picard, servant en cette paroisse pour les déportuères, M. de Belamy et Marin Robert, et moy j'ay fourny le cofre dud... ; » 12 sept., naissance d'un fils desd. Friard et Hénault, baptisé par Nicolas Le Picard « pbrestre viquière dud. lieu de Merville, placé par Marin Robert, deportuere dud. lieu de Merville... ». — 1661, inh. de Jean Poulain, Gilles de Larue, Thomas Touzet, François Buisson, « mor du flus de sans, tous enterré ledi jour [Saint-Denis] par mestre François Faroles, pbrestre, viquère de Gonneville, parce que le curey estoit apsent... ». — 1668, le Grand Jubilé, commencé le 21 octobre, dura 15 jours. — 1669, « l'oresson des quarante heures en carême » ; 1669, le 11 juin « mardy des festes de la Pentecôte », commença le Grand Jubilé, qui dura 15 jours. — 1670, « le douzième jour d'aoust je me suis rompu la jambe ». — 1672, « ...le douzeyenne jour de juin et jour de Trinité Monsieur Levesque de Bayaieux est venu confirmer à Gonneville ». — 1671, le Grand Jubilé « comm[enç]a le lundi de ferie de la Pantecoste et dura jusques aulx dimanche dernier jour du mois. » — 1673, 14 nov. : « le mariage a esté a conply par entre moy henry Friard et Marie Le Boec » ; à la marge : « elle mourut en septembre en suivant. » — 1676, 21 juill. : « j'ai expouzé Chaterine Graute » (décédée le 18 janvier 1681). — 1682, « le grand jubilé commaça » le 17 mai, jour de Pentecôte, et dura 15 jours. — 1683, 25 nov., « le mariage a esté a conply par antre moy Friard et Anne Roussel », etc.

E. Suppl. 1531. — GG 3. — (Cahier). — Moyen format, 14 feuillets, plusieurs déchirés.

1653-1674. — Baptêmes de 1653 et 1656 ; inh. de février et mars 1656. — Bapt., mar., inh. : novembre 1667 à mars 1671. — Audiences de contrats de 1653 et 1656 (fol. 14) ; assemblée du commun, 1653 ; déclarations de domiciles, 1674 (fol. 12). — Curés : Charles Lemarchant, 1653+1670 ; André Le Bourgeois, 1670. Vicaires : François Faroles, 1653 ; Jean Belami, 1667 ; Nicolas Le Picard, 1670. Fol. 1 : « Registre que met aujourd'hui Me Charles

de Hébert, escuier, trésorier en charge, le 30 de mars 1653 et chifré [*déchirure*] et signé au bout du chifre... à mestre François Farole, prestre, vicqu[aire de la] paroisse de Gonneville, annexe de Merville [dont] est curé mestre Charles Lemarchant. » — 2 juin 1653, bapt., par le curé, d'un fils de feu Richard Ernault, éc. s^r de « Ste Norine », et de Marie du Thon, nommé François par François du Thon, éc. s^r de Bertheville, et par dam^{lle} Catherine de Chennevière, v^e du s^r de Beneauville. — Pas de bapt. entre juin 1653 et fév. 1656. — Fol. 3 : reprise des actes en nov. 1667. — 1668, 10 avril, bapt. de Jacques Robert, fils de Nicolas ; marr. : dam^{lle} Gillonne de La Mare ; parr. : Jacques Le Roux, s^r de Gonneville ; 18 août, bapt. de Louys, fils de Guillaume Dastin, éc. s^r des Colombiers, et de dam^{lle} Marie de Tilly ; parr. : Jacques Dastin, éc. ; marr. : dam^{lle} Françoise de Saint-Laurent, en présence de Marguerite Le Trémançois ; 16 oct., inh. de la femme de Jacques Nolley, en présence du curé de « Bresville », de Picot, pr., de la paroisse d'Amfréville ; 19 oct., inh. « dans la chapelle Notre-Dame », de François Dastin, éc., âgé de 3 à 4 ans, en présence du curé du « Bisson » ; 27 déc., bapt. d'Anne Le Brey, fille de François ; marr. : dame Anne de Saint-Laurent, femme de Charles du Touchet, éc., s^t de Courcelles ; parr. : Jean Robert. — 1669, 6 janv., bapt. d'Anne Herbeline, fille de Charles, éc., et de Gillette Hellain ; 27 janv., inh. « entre les deux chapelles » d'Anne Boscher, 25 ans ; 5 avril, inh., dans l'église de Nicolas Laisney « serviteur domestique de Madame de Malperre »,en présence du curé du « Bisson » et du vicaire de Bavent ; 22 août, inh., « dans l'église, proche les fonts, vers soleil levant », d'un serviteur de Mad. de Malperre ; 14 déc., inh., dans la chapelle N.-D. de dam^{lle} Marie de Tilly, femme de Guillaume Dastin, éc., s^r des Colombiers, en présence des curés du « Bisson », de Varaville, Robehomme, Petiville, Bavent. — 1670, 27 janv., décès et le 28 inh. de François Hadebique, dans l'église, en présence des curés de Varaville et de Petiville, de M. de Clermont, chapelain de la chapelle Saint-Jean-de-Varaville ; 15 mars, inh., dans l'église, « proche la petite porte, vers la mer », par le curé de Bréville, de Michel Esnault, en présence du curé de Cabourg, du vicaire de Dive, de M. de Clermont ; 19 mars, « Mr Charles Le Marchand, pbre, curé de Merville, a esté inhumé en lad. église de Merville » ; 2 mai, bapt. de Charles, fils de Jean des Jardins, éc., s^r de Gonneville, et de Marguerite Perrée ; parr. et marr. : Charles et Geneviève Robert, « lesquels ont promis de faire signer led. sieur de Gonneville » ; mais sa signature manque ; 15 mai, inh., dans le cimetière « proche la chapelle Notre-Dame », de Catherine ... ; à la marge : « inh. d'une servante pour m^r des Colombiers » ; témoins habituels : Henry et Jean Esnault ; 5 juill., inh., dans le cimetière, par du Jardin, c. de Varaville, de Jean Andrieu, en présence de Le Picard, desservant la par. de Merville, et de Jean Belamy, desservant de Gonneville ; 9 sept., inh., dans l'église, « proche la grande porte », d'une fille de Charles Helain ; 26 sept., inh., dans l'église, « proche les fonts », de Jean Bougon, « 25 à 30 ans », par du Jardin, c. de Varaville, en présence des curés de Bréville, Sallenelles et du Bisson et de Picard, vic. de Merville ; 14 déc., inh., dans l'église « derrière la chapelle de Mad. de Malperre », de Roch Le Sénécal, 30 ou 35 ans, en présence de Me Nicolle Le Picard, vic. de Merville. — 1671, 2 mars, inh. d'une fille pour Gilles Houel, âgée de 6 ou 7 ans, dans le cimetière « vers la croix... présence de Mr André Le Bourgeois, diacre, curé de Merville » ; 7 mars, autre inh. en présence du même. — Fol. 14, v° : mariage de 1656. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Baguet, Bénard ou Besnard, Berthier, Blasne, Boscher, Bosq ou Dubosq, Bourgeois, Clausmesnil, Cœuret, Delahogue, Delaunay, Déser, Desprays, De Sainte-Croix, Dionis, Douville, Fauvel, Féron, Formentin, Hadebique, Hallais, Hellain, Henry, Houel, Jumel, Laisney, Lamy, Laurent, Lerable, Le Sénécal, Liégeard, Masse, Montigny, Moustier, Miray, Nolley, Pengny, Peulier, Poitevin, Requier, Robert, Roger, Symon, Turpin, Vautier. — *Audiences de contrats* (fol. 14) ...(*date rongée*) : vente par Nicollas Dupont, bourgeois de Saint-Gilles de Caen, à damoiselle Marie de Blais, v^e de feu (*déchirure*) de Blais, éc., s^r de Longuemare, demeurant aud. lieu. — 11 avril 1653, contrat de vente devant les tab. de Varaville, par Louis et Robert « dictz Hellain, frères », à dame Charlotte de La Mare ; 23 juill. 1656, contrat passé devant les tab. de Rouen, en juin, d'une vente de 37 acres ½ de terre, en plusieurs pièces, sises à Gonneville, pour le prix de 20.000 l., par Jean de ..., s^r de Fontaine, bourgeois de Saint-Roch de Paris, faubourg Saint-Honoré, procureur de François de Montgommery, seigneur d'Ecouché. — *Délibérations du commun* (fol. 12) : 1674, déclarations de domicile par des contribuables à la taille, pour 1675. Fol. 14, 13 avril 165[3], bannie de l'herbe du

cimetière, pour 60 s. à Gilles Gilles. — 11 avril 1653, adjudication « des arbres qui sont alentour du cimetière », adjugés à Mtre Faroles, pr., pour 4 l., « lesquels ont esté paié aud. sr de St-Laurent Boulon [trésorier], par led. Faroles... ». — *Divers.* (Fol. 2) : 3 mai 1653, « issue des vespres sollennelles de la Ste Croix, en l'église de Gonneville, a esté commencé pour la grande Gloire de Dieu et de sa Sainte Mère, l'institution et bannie de deux cierges, lesquels ont esté adiugé à Guillaume Dastin, escuier, sieur des Colombiers, et à damoiselle Genevìefve de Hébert, le jour et an que dessus, le premier cierge, par le sieur de Colombiers, à troys livres et le segond, par damoiselle Genevìefve de Hébert, à deux livres et demye. »

E. Suppl. 1532. — GG 4. — (Registre). — Petit format, 42 feuillets.

1658-1664. — Baptêmes : juill. 1658 à oct. 1663 (fol. 1 à 8) ; inh. : août 1659 à févr. 1664 (fol. 43 à 39) ; lacunes : avril 1662 à mai 1663. — Baptêmes : 9 nov. 1658, de Nicolas, fils de Jean des Jardins, éc., sr de Vesquerie, et de Catherine-Marie Potier ; parr. : Nicolas Hébert, éc., sr de Boisymon ; marr. : damlle Anne de Saint-Laurent Malperre ; 13 déc., damlle Charlotte de La Mare, marr. — 1659, 4 fév., de Guillaume, fils de Guillaume Robert et de Marie-Anne Dastin ; parr. : Guillaume Dastin, sr des Colombiers ; marr. : Marie Boscher, fille du sr des Sablons ; 26 nov., de Catherine, fille de Nicolas Robert, sieur de la Piaphe (*sic*), et de Marguerite Le Maresquier ; parr. : Marin Boscher, sr de Campillet. — 27 mai 1661, de François, fils du sr des Colombiers et de Susanne Varin. — 1663, 17 mai, de J.-J., fils de Guillaume Dastin et de Susanne Varin ; parr. : J.-J. de Chéron, éc., sr de Merville ; marr. : Catherine Ozenne ; 15 juill., de Marie Lavoley, fille de Jacques ; marr. : damlle Marie des Jardins ; 9 août, de Marie Robert, fille de Charles ; marr. : Marie des Jardins, fille de Jean, éc., sr de Gonneville ; 23 août, de Michel, fils dud. sr de Gonneville et de Catherine Potier. — Registre pris à revers : inhumations : 19 sept. 1659, dans l'église, de Charlotte de La Mare, ve de feu Le Roy, bourgeois de Caen ; 17 déc., dans l'église, d'un fils de M. de Gonneville, sr de la Vesquerie. — 1660, 10 juill., dans l'église, de Louise Bessin ; 4 nov., dans sa chapelle (*déchirure*) de Dastin, éc., sr des « Becquais ». — 1661, 8 déc., « jour et feste de la Conception de la Vierge », de Jacques Bougon, dans l'église ; 14 déc., dans l'église, d'André Le Normand. — 22 août 1663, dans l'église, de Catherine Potier, femme de Jean des Jardins, éc. — Autres actes concernant les familles : Adeline, André, Angot, Besson, Blasne, Boscher, Bongon, Bure, Delahogue, Delaunay, Désert, Duquesnay Féron, Fredelle, Gilles, Hadebique, Hallays, Hébert, Hélie, Houel, Lavoley, Lebourgeois, Lebret, Lefebvre, Lehardy, Lesaunier, Masse, Moutier, Nollet, Noury, Ozerée, Poetevin, Ponchet, Robert, Roger, Sortenboscq, Tercapel.

E. Suppl. 1533. — GG 5. — (Cahier). — Petit format, 15 feuillets.

1664-1666. — Bapt. : mai 1664 - oct. 1665 (fol. 1 à 5) ; déc. 1665 à juill. 1666 (fol. 7 et 8) ; inh. : juill. 1664 à fév. 1666 (fol. 5 à 7), mai et juin 1666 (fol. 15) ; mar. : juin 1664 à juill. 1666, (fol. 9 à 13). — Curé : Charles Lemarchand. Vicaire : Alexandre Roussel. — Baptêmes : 1664, 28 oct., de Marie Berthe, fille de Pierre ; parr. : Pierre de Hébert, éc., sr de Boulon ; marr. : damlle Marie « du Ton ». — 9 avril 1665, de François Dastin, fils de Guillaume, éc., sr des Coulombiers, et de damlle Marie de Tilly ; parr. : François de Tilly, éc. ; marr. : Geneviève de Hébert. — 23 mars 1666, de Guillaume Herbeline, fils de Charles, éc., sr de « Rupersi », et de Gillette Hellain ; parr. : Guillaume Dastin, éc. ; marr. : Marguerite le « Tresmançois ». — Inhumations : 2 juill. 1664, dans l'église, de Jeanne Valenbert, femme de Charles Hélain, bourgeois de Caen ; 26 oct., dans l'église, de Nicolas Boscher, sr des Sablons, bourgeois de Caen. Autres actes concernant les familles : Adeline, Auber, Berthe, Bérot, Boscher, Bougon, Dardaine, David, Delahogue, Delauney, Désert, Desvaux, Duhamel, Fauvel, Féron, Ginel, Hadebique, Helain, Houel, Hue, Lavoley, Lebois, Lefebvre, Lemoine, Moutier, Oger, Ozerée, Poetevin, Robert, Roger, Sénécal, Sortenboscq.

E. Suppl. 1534. — GG 6. — (Cahier). — Petit format, 6 feuillets.

1666-1667. — Bapt. : oct. 1666 à avril 1667 ; mar. : oct. 1666 à fév. 1667 ; inh. : oct. 1666 à mai 1667. — Vicaire : Jacques Laurent. — 16 oct. 1666, bapt. de Charles, fils de Charles Robert ; parr. : Pierre de Saint-Laurent, éc., sr de Malpère. — 1667, 20 janv., Guillaume Dastin, éc., présent au mariage de Pierre Touzet et d'Anne Roger ; 14 fév., mar. de Thomas Bigot, bourgeois de Caen et de Luce Delamare, par le vicaire, qui a fait « la bénédiction du lit aud. lieu de Gonneville » ; 15 fév., mar. de Jacques Robert et de Françoise Isabel, avec béné-

diction du lit par le curé de Merville. Fol. 3, inhumations : 1666, 15 oct., de Françoise Verart, v[e] de Benoist Robert, en présence de Picot, pr. — 1667, 11 mars, de Magdaleine de Saint-Jean, femme d'André Hue La Chesnaie ; 10 mai, de Pierre Hadebique, en présence des curés de Merville, Bréville, Amfréville, Sallenelles et du Buisson « et presque de tous les paroissiens de Gonneville ». — Autres actes concernant les familles : Bigot, Deschamps, Esnault, Gervaise, Hadebique, Hallays, Hélain, Laurent, Liéjard, Ozerée, Pilon, Ponchy, Robert, Touzet.

E. Suppl. 1535. — GG 7. — (Cahier). — Petit format, 2 feuillets.

1667 (nov.) = **1668** (avril). — Bapt., mar. et inh. — Jean Belamy, vicaire. — 10 avril 1668, bapt. de Jacques, fils de Nicolas Robert et de « Toinette » Yvelin ; parr. : Jacques Le Roux, s[r] de Gonneville. — Familles : Deser, Dionis, Jumel, Lerable, Liéjard, Masse, Moustier, Robert.

E. Suppl. 1536. — GG 8. — (Cahier). — Petit format, 13 feuillets.

1671 (mars) = **1673** (août). — Bapt., mar. et inh. — Curé : André Le Bourgeois. Vicaires : Jean Belamy, Noël Le Picard. — 1671, 2 avril, inh. d'une fille de Gilles Houël, en présence d'André Le Bourgeois, diacre, curé de Merville et de son annexe de Gonneville ; 22 juill., mar. de Robert Andrieu et de Charlotte Le Sénécal, en présence de Rocq Le Bourgeois, éc., s[r] de Bane, de Jacques Le Bourgeois, éc., s[r] des Marais ; 15 oct., M[e] Pierre Le Sueur, diacre, de la paroisse d'Amfréville, parr. de Nicolas Lavolley, fils de Jacques ; 14 déc., inh., par André Le Bourgeois, pr. curé de Merville, de Marguerite Hadebique. — 1672, 20 janv., bapt. d'une fille âgée de 8 jours, nommée Marie, fille de Pierre Berthe, sergent à Varaville ; marr. : Marie Cardinne, fille de Guillaume Cardinne, s[r] des Jardins ; 17 fév., inh., par Thomas du Jardin, c. de Varaville, de Jeanne Yvelin, v[e] de Pierre Hadebicq ; 5 avril, bapt. « d'Allexis » fils de Charles Herbeline, éc., s[r] de Rubercy, et de Gillette Hellain ; parr. : Alexis du Touchet, éc., s[r] de Beneauville ; marr. : Magdeleine-Aimée de Séran, en présence du s[r] de Rubercy ; 7 avril, bapt. de Françoise Robert, fille de Nicolas ; marr. : Françoise de La Rocque, v[e] de Jean Le Bas, éc., s[r] de la Londe ; 12 juin, « les cérémonies de baptesme ont esté appliquées par Mgr de Bayeux à une fille aagée de viron 15 ans, [née] du mariage de Jean Sevaux, s[r] du Rocher, et damoiselle Marie du Thon, ...nommée par Madame Elisabeth du Thon, femme de Messire de Séran, chevalier, seigneur et marquis d'Audrieu et de la Tour, assistée de noble homme Jacques du Touchet, chevalier, seigneur du lieu » ; 26 juill., inh., dans l'église, « en la chapelle fiefée par feu M. de Ste-Honorine, damoiselle Marie du Thon, femme en segonde nopce de Jean Sevaux, s[r] du Rocher », en présence de Joseph du Thon, éc., s[r] de « Bertheville », d'Alexis du Touchet, éc., s[r] de Beneauville. — 1673, 21 fév., inh., dans l'église, de Batille, fils de Batille, bourgeois de Vaucelles de Caen ; 24 fév., inh., de Jean Bourguais, bourgeois de Caen, « faisant mestier de toillier » ; 11 mai, mar. de Charles Hébert, éc., s[r] de Saint-Laurent, et de damoiselle Magdelaine Le Loutrel, « avec dispense passée en Cour de Rome, le dernier de décembre 1671 et vérifiée le troisième de febvrier 1673, confirmée par M. Legrand, nostre official de Caen. », en présence de Gabriel Hébert, pr., de Nicolas et Alexandre Hébert, frère et fils dud., de Roch Le Bourgeois, éc., s[r] des Bantz, d'Adrien de Chéron, éc. s[r] Deschamps, de Jean Le Chanoine, avocat en la Vicomté de Caen. — Autres actes concernant les familles : Andrieu, Basire, Bernard, Boscher, Bougon, Brot, Claumesnil, Delahogue, Deschamps, Despréries, Douville, Fouques, Gervais, Hadebique, Hallais, Houel, Hue, Lavolley, Lefebvre, Lemaresquier, Lesénécal, Liéjard, Masse, Miray, Montais, Ponchy, Pouquet, Robert, de Ste-Croix, Sortenbost, Simon, Suriray, Torcapel, Varin, Yevelin.

E. Suppl. 1537. — GG 9. — (Registre). — Petit format, 28 feuillets.

1672 (avril) = **1673** (mars). — Bapt., mar. et inh. — Registre tenu par Jean Belamy, vicaire. (Cf. GG. 8). — Familles : Boscher, Claumesnil, Desprays, Fauvel, Fouquet, Herbeline, Hue, Houel, Jacqueline, Ledésert, Lefebvre, Lesénécal, Masse, Montais, Sévaux, Simon, Sortenboscq.

E. Suppl. 1538. — GG 10. — (Registre). — Petit format, 29 feuillets.

1673 (mars à décembre). — Bapt., mar. et inh. — Curé : André Le Bourgeois. Vicaire : Henri Gillette (Cf. GG. 8). — Familles : Andrieu, Bazire, Dubosq, de Hébert, Delahogue, de Sainte-Croix, Fouchet, Frelé, Halays, Lebret, Ledésert, Liéjeard, Masse, Ponchi, Simon, Suriray, Varin, Youf.

E. Suppl. 1539. — GG 11. — (Cahier). — Moyen format, 4 feuillets.

1674 (février à décembre). — Bapt. mar. et inh. — Curé : André Le Bourgeois. Vicaire : Henri Gillette. — 1er avril, bapt. de Marie-Françoise Liégard, fille de François ; parr. : Pierre Dastin, éc., sr de Bléville ; marr. : Françoise de Saint-Laurent « Malpaire » ; 13 avril, inh., « dans la chappelle de Mr des Colombiers », de Marie Le Gouex, 50 ans, femme du sr des Colombiers, par le c. de Merville, en présence de Henry Gillette, « desservant en lad. chappelle » ; 30 avril, André Le Bourgeois curé, se qualifie : « escuier, sieur des Bancs. » — Familles : Adeline, Berot, Dépray, De Sainte-Croix, Deser, Desmonts, Féron, Fredel, Giffard, Gondot, Halays, Héry, Heust, Houel, Lavolay, Lemaresquier, Liégard, Masse, Quesné, Robert, Roger, Sénécal.

E. Suppl. 1540. — GG 12. — (Cahier). — Moyen format, 6 feuillets.

1675. — Bapt., mar. et inh. — Curés : Thomas Hue et Jacques Robert, desservants « pendant l'an du déport. » — 1er fév., inh., par Jean Le Marchand, vic. de Varaville, d'Esther Borel, femme de Nicolas Duhamel, en présence de Thomas Hue, pr. desservant, et Jacques Robert, pr. ; 8 fév., inh., par le même, en présence des mêmes et de Jean de La Hogue, custos, de Robert Péronne, de Sannerville ; 27 fév., inh., par Me Hue, dans la chapelle Saint-Sébastien de l'église de Gonneville, d'une fille de Pierre de Saint-Laurent, éc., sr de Malperre, et de Magdeleine de Séran, « laquelle fille naquit, fut baptisée en la maison par Me Martin Denis, pbre, et décéda le jour précédent », en présence de Martin Denis, pr., de Marin Robert et de Jean de La Hogue, custos ; 22 avril, mar. de Nicole Lelièvre, de Rouen, et d'honnête dame Marie Boullant, ve « de feu Me Jacques Gallye, escuyer, de la parroisse de St Laurens dud. Rouen », après publications aux paroisses de Sainte-Croix, Saint-Ouen et Saint-Laurent de Rouen, avec la permission du « sr Maillet, pbre, docteur de Sorbone, archidiacre et chanoine en l'église de Rouen, vicaire général au spirituel et temporel de Monseigr. l'Illustr. et Révérend. François Rouxel de Médavy, archevesque de Rouen, primat de Normandie... », et le consentement de Pierre Le Lièvre et d'Isabeau de Caux, père et mère de l'époux, donné devant les notaires de Rouen le 17 avril ; 6 oct., bapt. de Daniel-François, fils de noble homme François Ernault, sr d'Ecajeul, et de damoiselle Charlotte Bafar ; parr. : noble homme Daniel Macé, conser du Roi au Présidial de Caen ; marr. : Madeleine-Aimée de Séran ; 18 oct., fiançailles de Jean L'Esnault, « aagé environ de soixante et quinze ans, et Anne David, aagée de soixante ans environ... après avoir veu le traitté de mariage... » ; mariés le 12 novembre. — Autres actes concernant les familles : Bardel, Berthe, Borel, Bougon, Delalonde, Desprez, Diony, Esnault, Fauvel, Hadebique, Hallais, Houel, Ledanoys, Ledésert, Martine, Mirey, Montais, Moulin, Panchon, Quesnet, Simon, Yevelin.

E. Suppl. 1541. — GG 13. — (Registre). — Petit format, 22 feuillets, 1 pièce jointe.

1676-1680. — Bapt., mar. et inh. — Curé : Desdame. Vicaire : Jean Adam, 1678. — 1676, 3 fév., inh. de Me Jacques Robert, prêtre, « enterré dans le cœur de l'église » ; 1er nov., bapt. de Marie-Magdeleine, fille de Pierre de Saint-Laurens, éc., sr de Malperre, « aide-major de lieutenant de mestre de camp du régiment de St Loup », et de Marie-Magdeleine-Aimée de Séran ; parr. : Jacques de Séran, éc., sr de Saint-Loup, Beuseval, Gonneville et autres lieux, mestre de camp de cavalerie et brigadier général ; marr. : Marie-Catherine de Buisson, femme de Charles de Saint-Laurent, éc., sgr. de Questiéville, Granville et autres lieux ; 9 nov., bapt. d'Alexandre, fils de François Désert ; parr. : Alexandre de Hébert, éc., sr de Boulon ; marr : Esther Simon (?) ; 14 déc., décès de Charles Hébert, sr de Saint-Laurent, âgé de 75 ans, « enterré dans le cœur de l'église » le 15, « présence de messieurs ses enfants, parents et amys. » — 1677, 23 mai, bapt. de Charles, fils de François Ernault, éc., sr d'Ecajeul, et de damlle Charlotte Baffard ; parr. : Charles du Thon, sr de Moncarville ; marr. : Anne du Touchet ; 20 juin, bapt. de Magdeleine, fille de Nicolas Robert ; parr. : François de La Londe Lebas, avocat au Bailliage, à Caen ; marr. : Magdeleine-Aimée de Séran, femme du sr de Malperre, éc. ; 14 sept., décès de Charles Desdame, bourgeois de Rouen, « père du sr curé », enterré dans le « cœur de l'église de Ste Croix », par François Renault, curé de Dive ; 20 oct., inh., dans la nef, proche la grande porte, de la ve de François Oger. — 1678, 2 janv., décès de Michel de Blais, éc., 12 ans, « enterré dans l'église de céans devant le crucifix » ; 23 janv.,

bapt. de Magdeleine, fille de Jacques Piedplu; marr.: dam^lle^ Magdeleine Desdame; 3 fév., bapt. de Magdeleine, fille de Louis Roussel; parr.: Pierre de Saint-Laurent, éc., s^r^ de Malperre; marr.: Magdeleine-Aimée de Séran, sa femme; 20 fév., décès de (*blanc*), femme de Pierre Berthe, « cy-devant sergent », inh. dans l'église; 20 mars, décès de Jacques Le Bourgeois, éc., s^r^ des Marests, 35 ans, inh. dans la chapelle Saint-Maur, en présence de Roch Le Bourgeois, son père; 19 juin, bapt. de Magdeleine, fille de Robert Andrieu; parr.: J.-J. Mabré, éc., sgr. de Merville; marr.: dam^lle^ Magdeleine Desdame; 6 juill., bapt. d'Anne, fille de Louis de Blais, éc., sieur de Longuemare, et de Marie-Françoise Hervieu; parr.: Pierre de Saint-Laurent, éc., s^r^ de Malperre; marr.: Anne Dorlano (*sic*), femme de M. du Tron, éc., marquis de Varaville; 4 sept., bapt. de J.-J., fils de Pierre Durieu; parr.: J.-J. de Mabré, éc., sgr. de Merville; marr.: dam^lle^ Marie Le Roux. — 1679, 13 août, inh. de Charles Hellain, bourgeois de Caen, dans l'église, proche la grande porte; 10 sept., bapt. de Pierre Auber, fils d'Adrien; parr.: Pierre de Saint-Laurent, éc., s^r^ de Malperre; marr.: dam^lle^ Magdeleine de Saint-Laurent, sa fille; 29 nov., inh. de d^lle^ Françoise Safré, femme de Roch Le Bourgeois, éc., s^r^ des Bancs, « dans la chapelle St Maur. » — 1680, 8 fév., bapt. d'Alexandre, fils de Louis de Blais, éc., et de Marie-Françoise de Hervieu; parr.: noble personne Alexandre Le Coupte, pr., doyen du Saint-Sépulchre de Caen; marr.: dam^lle^ Catherine de Hervieu; 5 mai, bapt. de François-Pierre, fils de Pierre de Saint-Laurent, s^r^ de Malperre, et de Marie-Magdeleine de Séran; parr.: François de Séran, éc., sgr. de « Beusseval »; marr.: Marie-Anne du Thon; 20 mai, bapt. de Magdeleine, fille de François Ernault, éc., s^r^ d'Ecajeul, et de dam^lle^ Charlotte Baffar; parr.: François de Séran, éc., sgr. de « Beusseval »; marr.: dame Magdeleine, « dame de Bretteville »; 25 mai, inh., dans l'église, de Pierre Picot, s^r^ de Lépine; 6 nov., bapt. d'Alexandre, fils d'Alexandre Hébert, éc., s^r^ [de] Boulon, et de dam^lle^ Barbe Druel; parr.: n. h. Jean Druel, avocat au Parlement de Paris; marr.: dam^lle^ Marguerite de « Meuldrac ». — Autres actes concernant les familles: Auvray, Auber, Barde, Blampain, Boucher, Bougon, Chevalier, Colas, Collette, Collibeuf, Defresne, Delahogue, Delalonde, Deschamps, Després, de Sainte-Croix, Déser, Dionis, Douelle, Dunord, Dunot, Dupont, Esnault, Faucher, Fauvel, Février, Féron, Foulon, Fouquereuil, Fréart, Gervais, Giffard, Gresson, Hadebique, Halais, Hélain, Hénault, Henry, Lamare, Lamy, Laperrelle, Laurens, Leduc, Lepage, Lesénécal ou Sénécal, Levacher, Liéjeard, Lucas, Mariette, Masse, Miré, Moisel, Morant, Néhou, Oger, Ozerée, Piedplus, Poncher, Renault, Renout, Robert, Roger, Roussel, Safré, Salen, Selles, Septant, Simon, Térot, Touzet, Torcapel, Valée, Varin, Viger, Yevelin.

E. Suppl. 1542. — GG 14. — (Registre). — Petit format, 28 feuillets.

1682-1686. — Bapt., mar. et inh. — Curé: Desdame. Vicaire: Pierre Thomas, 1683. — 15 nov. 1682, bapt. de Marie-Magdeleine Halais, fille de Marin; parr.: Pierre-François de Saint-Laurent; marr.: dam^lle^ Marie-Magdeleine de Saint-Laurent — 1683, 7 fév., inh., dans la chapelle Saint-Sébastien, de François-Pierre de Saint-Laurent, 3 ans; 14 fév., bapt. de Marie,......, fille de Pierre de Saint-Laurent et de Marie-Magdeleine de Séran; parr.: messire Cosme de Séran [signe: Cosme de Séran, le chevalier de St Loup], éc., capitaine de cavalerie; marr.: dam^lle^ Marie-Anne du Quesné; 18 mai, bapt. de Marguerite, fille d'Alexandre [de] Hébert, éc., s^r^ de Boulon, et de Barbe Druel; parr.: Richard Voisvenel, s^r^ de Lescarde; marr.: Marguerite de Hébert; 17 juin, bapt. de Jean-Aimé, fils de Guillaume Robert et Anne Hellain; parr.: Jean-François Le Bas, avocat au Présidial, bourgeois de Caen; marr.: Marie-Anne de Touchet; 18 juill., bapt. de Pierre-François, fils de François Ernault, éc., s^r^ d'Ecajeul, et de Charlotte Baffard; parr.: Pierre de Saint-Laurent, éc., s^r^ de Malperre: 3 oct., Mre François « Céran », éc., s^r^ de St Loup et « Beusseval », et dam^lle^ Marie-Anne de Saint-Laurent, parr. et marr. de Françoise-Geneviève Roussel; 14 août, inh., dans la nef, proche les fonds, de Simonne Robert. — 1685, 18 avril, Martin Bourrienne, bourgeois de Caen, parr. de Marie Halais, fille de Marin; 22 mai, mar. par Gabriel de Hébert, pr., de Jacques Le Désert et de Marie Berteaume; 18 sept., inh., « dans le milieu de la nef », de Jean Robert, du Buisson. — 1686, 22 fév., d^lle^ Marie-Magdelaine de Saint-Laurent, marr.; 23 août, bapt. de Marie-Magdeleine-Aimée, fille d'Alexandre [de] Hébert, éc., et de Barbe Druel; parr.: Guillaume Turpin, éc., s^r^ de Condé; marr.: Marie-Magdeleine de « Céran », femme du s^r^ de Malperre, éc.; 25 sept., bapt. de Marie-Magdeleine, fille de François

Ernault, et de Charlotte Baffard: parr.: Gabriel de Hébert, pr. ; marr. : Marie-Magdeleine de Saint-Laurent, en présence de Guillaume de Touchet, éc., s^r de Venoix; 23 oct., bapt. de Marie-Elizabeth, fille de Jacques Le Sénécal ; marr. : dam^lle Elizabeth de Sauques, femme du s^r des Sablons; parr.: Louis Hellain, bourgeois de Caen. — Autres actes concernant les familles : Auber, Bart, Conart, Defresne, Delahogue, Deschamps, Désert ou Ledésert, Duquesney, Duvey, Farin, Fauvel, Foucher, Goupil, Hadebique, Halais, Henry, Lamare, Langlois, Laurent, Leblanc, Lefranc, Lepage, Lerable, Liéjard, Miré, Moutier, Nolet, Pelletier, Ponchy, Robert, Roger, Roussel, Sénécal, Simon, Thiboult, Torcapel, Vaultier.

E. Suppl. 1543. — GG 15. — (Cahier). — Petit format, 8 feuillets.

1686-1689. — Bapt., mar. et inh. — Lacunes : déc. 1686 à août 1687; nov. 1688 à sept. 1689. — Curés : Charles Desdame + 1688. Jacques Lemoine, 1687. — 14 oct., bapt. par Etienne Boullard, obitier de Hérouvillette, de François, fils de Jacques Robert; 29 nov., décès de Gabriel [de] Hébert, pr., ancien curé de Monville, inh. dans le chœur de l'église, âgé de 74 ans, en présence d'Alexandre [de] Hébert, éc.; 9 déc., inh. d'Ester de Saint-André, femme d'André Baucher, dans la nef, devant le crucifix; 27 déc., décès de demoiselle Charlotte La Guarenne, v^e de feu (*blanc*) La Guarenne, éc., inh. « dans la case proche la chese a prescher », en présence de Baucher, s^r de Sablons, son gendre. — 1688, 13 janv., bapt. de Marie-Magdeleine, fille de Jean La Hogue; parr. : Jacques Le Roux, bourgeois de Caen; marr.: Marie-Magdeleine de Saint-Laurent; 27 sept., inh., dans l'église, de Charles Colibeuf, en présence de Jacques Le Moine, pr.; 10 oct., inh., dans l'église, de Charles Desdame, curé, 60 ans. — Fol. 4: 1689, 6 sept., bapt. de Marie-Anne, fille de François « Regnaud », éc., s^r d'Ecajeul, et de dam^lle Charlotte Bafard: marr.: « dam^lle de Beneauville, Marie-Anne de Beneauville de Touchet », en présence d'Alexis, éc., s^r de Touchet. — Fol. 28: 13 sept., bapt. de Marie-Philippine, fille d'Alexandre de Hébert, éc., s^r de Boulon, et de dam^lle Barbe « Duruel »; marr.: dam^lle Marie « Duruel », (qui signe: Druel); parr. : Philippe Le Gouez, éc., — Autres actes concernant les familles : Colette, Deschamps, Féret, Foucher, Fraverade, Halais, Haldebique, Harpean, Hue, Lamare ou Delamare, Lahogue, Ledésert, Lemaréchal, Lerable, Montigny, Morant, Nolet, Ponchy, Prêt, Robert, Sénécal, Septans, Tacquet, Vimond.

E. Suppl. 1544. — GG 16. — (Cahier). — Petit format, 14 feuillets.

1690-1691. — Bapt., mar. et inh. — Curé : Clément Hérambourg. — 1690, 10 fév., mar. de.... fils Jacques Dastin, éc., s^r de Colombiers, et de Susanne Varin, avec dam^lle Marie des Jardins, fille de Jean des Jardins, éc., s^r de Gonneville, et de dam^lle Catherine Potier, en présence de François Ernault, éc., s^r « de Caieu », de Daniel-François-Aimé Ernault; 28 avril, bapt. de Jeanne, fille de Nicolas Ponchi; parr. : noble personne Jacques Deschamps, éc., docteur en droit; marr.: Jeanne Guillebert; 19 août, inh. de Jaclin Mearant, 32 ans. — 1691, 10 fév., bapt. de Robert, fils de Guillaume Pinson, chirurgien, et de Jeanne Mauny; parr.: Robert Boscher, s^r des Sablons; 24 fév., mar. de Jean Hue et d'Anne Herbeline, en présence de Guillaume Herbeline; 4 et 12 mars, inh., dans l'église, de Jacques et Pierre Lavolé, père et fils. — Autres actes concernant les familles: Conard, Delahogue, Delamare, Foucher, Hadebique, Halais, Henri, Héricy, Hue, Jouanne, Lavolé, Leblanc, Lepaulmier, Méarant, Moutier, Nollet, Panier, Ponchy, Robert, Roger, Sénécal, Tibault.

E. Suppl. 1545. — GG 17. — (Registre). — Moyen format, 179 feuillets.

1692-1719. — Bapt., mar. et inh.; lacunes : nov. 1696 à janv. 1698; fév. à juill. 1698; oct. 1699 à 1700. — Assemblées du commun: 1696 à 1706 (fol. 21 à 101); lacunes: 1697 et 1698. — Divers: oppositions à quérémonies, accords, etc. — (A la reliure, les feuillets de 1702, 1703 et 1704 n'ont pas été placés suivant l'ordre chronologique). — Curés: Jacques Lemoine + 1697; Jacques Huey, 1698 + 1705. Desservants: Michel Le Baron, 1705; Jacques Lair, 1706. Vicaires : Quirin Ménard, 1692. Jacques Basire, 1692. Louis Auvray, 1695. Jean Surville, 1698. Charles Friloux, 1699. Michel Douesnel, 1701. Joachim Lavalley, 1709. Jean Lempérière, 1714. — 1692, 7 fév., Marie-Anne de Touchet et Jacques de Touchet, parr. et marr. de Marie-Anne Hue, fille de Jean; 30 avril, inh., dans l'église, de Magdeleine Dastin, v^e de Guillaume Robert, 60 ans, en présence de Louis

Dastin, éc.; 29 déc., bapt. de Catherine-Charlotte, fille de Jean Pain, par Jacques Le Canu, vic. de Merville; parr.: Charles Le Sueur, éc., s^{r} de Petiville; marr.: dam^{lle} Catherine de Blais. Sage-femme de la paroisse : Julienne Mignon. — 1693, 5 janv., Guillaume Pinson chirurgien-juré, demeurant à Gonneville, présent à inh.; 21 fév., bapt. de Jean-Louis Delahogue, fils de Jean; parr.: Jacques Lemoine, curé de Gonneville et Merville; marr.: Louise de Hébert ; 19 avril, inh., dans l'église, de Marin Septans; 9 mai, inh., dans la chapelle de N.-D. de Pitié, de Louis Dastin, éc., s^{r} de Bléville, 25 ans; 21 mai, inh., dans l'église, d'Anne Aubert, femme de Jacques Roger; 10 oct., inh., dans la chapelle Saint-Sébastien, de Pierre de Saint-Laurent, éc., s^{r} de « Malpaire », 60 ans; 16 nov., bapt., par Claude Allais, vic. de Merville, « pour l'absence du s^{r} curé », de J.-J. Bérot, fils de Jean; 25 déc., inh. de Jean Pinson, chirurgien, 70 ans. — 1694, 4 janv., bapt. de Pierre, fils de Guillaume Pinson, chirurgien, et de Jeanne Morin; parr.: Pierre Fauvel ; marr. : dem^{lle} Charlotte Bafard ; 18 avril, inh. de Jean Langlois, fils de Noël, « lequel avait quatre ou cinq ans et avoit esté trouvé exposé à la porte de l'église de ce lieu, il y a viron un mois ou deux »; 20 mai, bapt. de Pierre, fils de Guillaume Allais; marr.: Anne de Herbeline; 26 mai, bapt. de Michel-Charles, fils de Jean de La Hogue; parr. : Michel « Desjardins », éc., sgr. de Gonneville ; marr.: Charlotte Bafart ; 6 oct., inh., dans le chœur, d'Anne de « Monvoisin », par Allais, vic., en présence de François Delahogue, trésorier, et de Nicollas Boscher, custos. Sage-femme: Marguerite Pinchon, v^{e} Lhérable. — 1695, 17 mars, inh., dans l'église, de Marc-Anthoine de Hébert, éc., 3 ans, fils d'Alexandre et de Barbe « Du Ruel », en présence de Louis Auvray, vic.; 26 mars, inh., dans la chapelle de M. de Colombiers, de damoiselle Françoise de Mauvoisin (ou Monvoisin), femme de feu M. des Colombiers, 70 ans (acte répété aux fol. 18 et 24); 27 sept., bapt. d'Henry, fils d'Alexandre [de] Hébert, éc., s^{r} de Boullon, et de dam^{lle} Barbe « du ruel » ; parr. : Henry de Tilly, éc., s^{r} de Prémarais; marr.: dam^{lle} Catherine « de gois » (qui signe: Catrine le Goues). — 1696, 1er janv., opposition au mariage de Catherine Lavolley et de François Robert, formée par Jean Robert, fils de Nicolas; 4 janv., renonciation à ladite opposition. — Fol. 34: 21 juill., bapt. de Marie-Aimée, fille de Guillaume Pinson, chirurgien, et de « Jeannevieufve » Lecousturier; marr.: dem^{lle} Marie-Anne de Saint-Laurent ; parr. : François-Aimé Ernaud, éc., s^{r} d'Ecajeul, en présence de Guillaume de Touchet, éc., s^{r} de « Venouez », et de « Jacque de Barache », éc., s^{r} de Cantelou, (qui signe: Barathe); 27 août, bapt. de Françoise-Marguerite, présentée par Charlotte Colas, sage-femme, née de Jacqueline Morand, qui a déclaré l'enfant être des œuvres de Michel Hébert, éc. — Lacunes: de nov. 1696 à janv. 1698 et de fév. à juin 1698. — Fol. 36: 15 août 1697, enregistrement du bapt. de Jean Colibeuf, fils de François, par le c. de Merville et Gonneville, en présence de Jean Surville, vic. de Gonneville, et à la suite: « et est à remarquer que le présent n'a esté enregistré sur le registre de l'année précédente, ayant esté emporté par les héritiers de feu M^{r} le Curé. » — Fol. 37, demi-feuille détachée : 18 janv. 1698, mar. de Jean Halbique, fils de Paul et d'Anne Chéruel; 10 fév., mar. d'André Vautier et de Françoise Hue. — 1698, 10 juin, bapt. de Marie-Magdeleine-Françoise-Aimée, fille de Jean Lavolley; marr. : dam^{lle} Marie-Magdeleine-Aimée de Saint-Laurent; parr.: honorable personne Jean-François Le Bas, s^{r} de La Londe, en présence de mad^{me} de Malperre; 4 août, bapt. de Guillaume, « enfant masle sorty de l'illégitime mariage de Michel Declin et Marie Delamare » ; 27 oct., bapt. de Gaspard, fils de Jean Halbique; parr.: Gaspard Le Bas, s^{r} de La Londe; marr. : dam^{lle} Marguerite Fossey, (qui font un merc), en présence de honnête damoiselle Laurence Cailletot et de Jean Surville, vic.; 28 oct., bapt. d'Anne-Thérèze-Angélique, fille du même; parr. : François Fossey, s^{r} des « Messerez »; marr.: Anne-Thérèze-Angélique Fossey. — 1699, 2 fév., bapt. de Marie-Catherine, fille de Georges Morin, bourgeois de Caen; marr.: dam^{lle} Marie Des Jardins; parr.: François Ernault, éc., s^{r} d'Ecajeul; 5 mai, bapt. de Marie-Anne-Geneviève, fille de Guillaume Pinson et de Geneviève Le Cousturier; marr.: dam^{lle} Marie-Anne « Arnault » (qui fait un merc); parr.: Pierre Fauvel ; signature de Charlotte Baffart. — Fol. 43: 18 mai, bapt. par Charles Friloux, vicaire, de Marie-Françoise, fille de Jean Brot; marr.: Marie-Françoise Cornière, « à la caution de Marie-Anne Morin, sa mère »; parr.: Antoine Morin, éc. (Au fol. 46, répétition de cet acte, mais daté du 20 mai, et où Morin est qualifié « s^{r} de Balmeny »); 10 juin, bapt. d'Alexis, fils de Richard Jamme; parr.: Alexis Herbelinne, éc. ;

27 juin, bapt. de Marie, fille de Jean Mahieust ; parr.: Denys Laurens:; marr.: Marie Regnault ; 21 mai, bapt. de Marguerite, fille de Jacques Brot; parr.: Jean de Hébert, éc.; marr.: Jeanne Mondehare. — 1699, 4 oct., inh., dans l'église, de Jacques Le Roux s^{r} de Gonneville par le c. de Varaville [Lenormand]. — 1700, bapt. de Guillaume, « sorti de l'illégitime mariage et des œuvres de Jacques Foucault et de Marguerite d'Anneville »; 15 juin, mar. de J.-B. de La Flèche et de Françoise Robert, en présence de Jacques de Caumont, éc., s^{r} du Tremblé, de Jean [de] Hébert, éc., s^{r} de Boulon; 29 juin, bapt. de Marie-Magdeleine-Aimée fille de Pierre Douville; marr.: honnête damoiselle Laurence de Calletot; parr.: honnête homme Marin Bougon; 14 juill., bapt. de Marie-Michelle, fille de Pierre Le Vel; marr.: d^{lle} Marie des Jardins; parr.: Michel des Jardins, éc., s^{r} de Gonneville; 12 août, bapt. de François-Daniel, fils de Pierre Fouque; marr.: Marie-Françoise Cornière, à la caution de d^{lle} Marie-Anne Morin, sa mère; parr.: Daniel-François-Aimé Ernault, éc., s^{r} de « Sainte-Norine ». — Fol. 59: 5 déc., déclaration de 11 paroissiens pour établir l'acte de bapt. de Jacques Simon, « que nous avons exactement recherché sur les registres de lad parroisse. » — 1701, 28 fév., bapt. de Marie-Magdelaine-Aimée, fille de Pierre Bouet; marr.: n. d^{lle} Marie-Magdelaine-Aimée de Saint-Laurent de Malperre; parr.: Nicolas du Moustier; 14 mars, bapt. de Jacques, fils de Guillaume Fauvel; parr.: Jacques Blanvillain; marr.: d^{lle} Marie [de] Hébert; 19 mai, mar. de Jacques Robert, fils de Nicolas, et de d^{lle} Marguerite Friard, fille de Jacques Friard, éc., s^{r} de Bruneville, et de d^{lle} Catherine de Beaumont, d'Auberville; 25 mai, inh., dans la chapelle de Michel des Jardins, s^{r} de Gonneville, de d^{lle} Jacqueline-Françoise de La Motte, fille de (*incomplet*) ; 28 mai, bapt. de Marie-Anne-Elizabeth, fille de J.-B. de La Flèche; marr.: d^{lle} Marie-Anne-Elizabeth de Sauques; parr.: n. h. Daniel Scelles, bourgeois de Caen; 2 août, n. dame Marie-Magdeleine-Aimée de Séran, v^{e} de M. de Malperre, éc., présente au mariage de Jean Robert, fils de Charles et de Jeanne Taillefer ; 16 août, mar. de Jean Robert, fils de Nicolas et de Jacqueline Le Brasseur, en présence de la même; 11 sept., bapt. de François, fils de Jacques Brot; parr. : n. h. [Daniel]-François Ernault, éc., s^{r} de Sainte-Honorine ; marr. : d^{lle} [Marie]-Magdeleine de Sainte-Honorine, sa sœur ; 23 oct., inh., dans l'église, de « honneste dam^{lle} Charlotte Bafard », femme de François Ernault, éc., s^{r} « de Caieul », 55 ans; 24 nov., mar. de Marin Bougon et de Marie Vaultier, en présence de Michel des Jardins, éc. s^{r} de Gonneville, et de « A. Herbelinne ». — 1702, 26 janv., inh., dans le cimetière, de Laurent Le Trémançois, éc., s^{r} de La Planche, 75 ans; 23 fév., bapt. de Marie-Jacqueline, fille de Guillaume Pinson, en présence de Michel des Jardins, et de d^{lle} Barbe « Druel », qui signe : Diriel (*sic*) ; 8 oct., bapt. de J.-B., fils de J.-B. Delaflèche ; parr. : J.-B. « d'Hébert », éc. ; marr. : d^{lle} Magdeleine Ernault; 4 avril, bapt. de Jean, fils de Jacques Robert et de Marguerite Friard; parr.: Jean Robert; marr.: Catherine de Beaumont, femme de Jacques Friard, éc., s^{r} de « Brunneville »; témoin habituel: Nicolas Boscher, custos; 23 mai, bapt. de Nicolas Aimé, fils de Jean Robert; parr.: « noble et discrette personne Nicolas du Moustier, éc., s^{r} de Canchi »; marr.: d^{lle} Marie-Magdeleine-Aimée [de Saint-Laurent]. — 13 août, bapt. de Marie, fille de Jean Robert, fils de Charles; marr.: Marie-Anne-Elizabeth de Saucques; parr.: J.-J. Le Hoc; 24 sept., bapt. de Marie-Françoise, fille d'Alexandre Lefebvre; marr.: « honeste damoiselle » Marie-Anne Morin; parr.: « honneste homme » Jean-Anthoine Eury, éc., (qui signe: Eurry de Fontenay) ; 14 nov., bapt. de Jeanne-Catherine, fille de Nicolas Robert; marr.: noble personne Catherine de Fréville; parr.: noble pers. J.-B. Denis; 14 nov., bapt. de Marie-Anne, fille d'Alexis Herbeline, éc., et de Marie-Marguerite Berte; marr.: Marie-Anne de Touchet; parr.: Jacques de Touchet; 13 déc., inh., dans la chapelle de Saint-Sébastien « appartenant à feu M. de Malperre et ses héritiers », de dame Magdeleine de Séran, v^{e} de M. de Malperre, décédée le 11 « à Beuseval », en présence de Raphaël Le Batard, curé du Bisson, de Michel Douesnel, vicaire. Fol. 77, v°: copie d'un acte de « baptistère » fait par le curé en 1709, sur le texte « escript de la main de feu maistre Michel Douesnel, vicaire de lad. parroisse et qui a esté aussi mon vicaire, lequel j'ay inhumé à Merville le trentième de mars 1709 », le dit acte ...« escript sur une veilleue feuille de papier »; suit l'acte daté du 29 mai 1702: bapt. de Catherine-« Joseph », fille de Richard James. — 1703, 1er mai, bapt. de Marguerite, fille de Guillaume Pinson et de « Jeanne Viesve » Le Couturier; marr.: Marguerite Friard, v^{e} de Jacques Robert; parr.: Jean Pelfour; 26 mai, mar. de Jean Pelfour, fils de feu Jean Pelfour et de Marie Vaultier, avec

Marguerite Friard, fille de Jacques Friard, éc., et de Catherine Beaumont, v^e de Jacques Robert, avec dispense de parenté du 3e au 4e degré; 24 sept., bapt. de Marie-Magdeleine-Charlotte, fille de J.-B. Delaflèche; marr.: Magdeleine-Aimée Le Bas; parr.: Jean-Charles-Claude Eurry, éc. ; 9 nov., bapt. de Marie-Anne-Marthe, fille de Jean Robert; parr.: Nicolas du « Moutier », s^r de Canchy; marr.: honorable et noble personne Marie-Anne de Saint-Laurent. Fol. 83: 7 fév. 1703, Jean Pain, s'oppose à la publication des bans du futur mariage de Jean Rosée et de Madeleine Masse, veuve, « de viron deux mois », de Pierre Lebret; 16 fév., le même déclare, « après avoir tout considéré », l'opposition nulle et « partant qu'il n'y a aucun enpêchement de ma part qui empesche que led. Jean Rosée ne puisse se marier avec Magdeleine Masse, ma belle-sœur. » — 1704, 30 janv., mar. de Gaspard de Morel, chev., sgr. de Secqueville, fils de Pierre-Louis de Morel, chev., sgr. et patron du Fresne, des Fosez, Secqueville, Frevant, des Estis et autres lieux, et de noble dame Marie-Magdeleine Le Carpentier, de Saint-Pierre de Caen, et de noble demoiselle Marie-Anne de Saint-Laurens, fille de feu messire Pierre de Saint-Laurens, chev., sgr. de Malperre, et de noble dame Magdeleine-Aimée de Séran; signatures: Gaspard de Morel; M. A. de Saint-Laurens; M. Lecarpentier; Beuzeval de Séran; de Chaumontel; du Moustier de Canchy; M. M. A. de Saint-Laurens de Canchy; Anne Morel; Catherine Morel; A. de St-Laurens; Séran de la Tour; M. Ma. de Chaum[ontel]; le vic. n'a pas signé; 9 oct., bapt. de Jacques-Alexis, fils d'Alexis Herbeline, éc., s^r de Ruperci, et de Marie-Marguerite « Berte »; parr.: Pierre Berthe; marr.: Anne Hellain, en présence de Pierre Duquesney, custos; 5 nov. bapt. d'Elizabeth, fille de Marin Robert; marr..: noble (en correction d' « honneste ») d^lle Elizabeth de Sauque; parr.: honnête homme Robert Cornière, bourgeois de Caen. — 1705, 28 fév., bapt. de Marie-Magdeleine-Aimée-Anne, fille de Pierre Aubert, marr.: noble dame Marie-Magdeleine de Saint-Laurens ; parr. : n. h. Jean-Anthoine Eury : sign. : Saint-Laurens Canchy ; Eurry de Fontenay ; 19 mars, bap^t. de Roch, fils de Thomas de Sainte-Croix; parr.: Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Bancs; marr.: honorable dam^lle Marie-Magdeleine de Hébert; 19 mai, bapt. de Nicolas, fils de Jacques Brot; parr.: Nicolas Ponchi; marr.: n. dam^lle Marie-Anne Ernault « de Caieul »; 9 sept., inh., par J.-B. Poisson, c. d'Hérouvillette, dans le cimetière, de Jacques Huey, c. du lieu, « ainsi qu'il a requis par son testament », âgé de 45 ans, en présence de Jean Féron, pr., et de Michel Douesnel, vic., 22 sept., inh., dans l'église, par Charles Leguay, c. du Buisson, de Daniel-Pierre Renouf, 22 ans; 1er déc., bapt. de Jacques, fils « du s^r de Rubercy et de demoiselle Marie Berte »; parr.: « noble personne Jacques-Alexis »; marr.: « Marie-Magdelaine La Londe »; signatures: Laurence de Calletot ; Jacques-Alexis Beneauville. — 1706, 11 mars, bapt. de Jeanne-Jacqueline, âgée de 8 jours, fille de Daniel-François-Aimé Ernault, éc., s^r « de Caieul », et de d^lle Anne-Magdeleine « Beaurepère »; marr.: Jeanne Bazire; parr.: Jacques-Alexis de Touchet, éc., s^r de Beneauville et de Bavent; 13-15 avril, fiançailles et mariage de Charles Mesnil et de Luce Lefebvre, en présence desd. Ernault et de Beaurepaire; 4 mai, bapt. de Marie-Magdeleine-Jacqueline, fille de Guillaume Pinson et de « Jenneviefve » Le Couturier; marr.: « d'amoiselle Marie Magdeline de Cajeul Ernault »; parr.: le curé; 8 nov., bapt. de Marguerite-Jeanne, fille de Nicolas Robert; marr.: « Marguerite Le Midou, épouse de M. de Gonneville »; parr.: Jean-François Le Bas, s^r de La Londe. — 1707, 1er mars, inh., dans l'église, de « Jeanneviefve » Guilbert, v^e du feu s^r de Saint-André, 50 ans; 4 mars, bapt. de Jacques-Charles, fils de Jean Lavoley; marr.: d^lle Anne-Charlotte « Desiardins »; parr.: le curé; 10 août, bapt. de Magdeleine-Françoise, fille « de Alexis, escuier, s^r de Rubercy, et de damoiselle Marie Berte »; parr.: Pierre Berte; marr.: Renée Botel; 15 déc., bapt., « sans les cérémonies accoutumées... par permission de Mgr. l'évesque de Bayeux », d'un fils de Nicolas du Moutier, éc., sgr. de « Coutranville », et de Magdeleine-Marie-Aimée de Saint-Laurens; 1er juin 1708, imposition de nom aud. enfant, nommé Jean-Pierre-Nicolas-Aimé; parr. : Jean-Pierre du Moutier, éc., s^r de Canchy, capitaine de Cavalerie; marr.: n. d. Marie-Anne de Saint-Laurens, dame de « Seqville »; en présence de Gaspard-Joseph de Morel, s^r de Secqueville, de Jean-François Le Bas, s^r de La Londe, et de Michel Douesnel, vic. ; 13 sept., Françoise Lerable déclare « avoir esté enciente pour Gilles Bottay », bapt. de l'enfant né le même jour, nommé Pierre par Pierre Dextre; 23 oct., bapt. de Laurence-Jacqueline, fille de Nicolas Robert; marr.: d^lle Laurence Calletot; parr.: le curé; témoin: Jean Delamare, custos. — 1709, 19 janv. décès à Gon-

neville de « mestre Robert Cornière », bourgeois de Vaucelles, inh. le 20 à Vaucelles; 3 juin, bapt., par Joachim Lavalley, pr., desservant de Gonneville, « par ordre de Mgr. de Bayeux », de Marie-Jeanne, fille de Jean Robert et de Jeanne Talvin. — Fol. 111: 15 avril 1708, « c'est présenté Nicolas du Moutier, seigneur de Coutranville, et a déclaré s'opposer aux bans de Jean Renouf et de Elizabeth Tiret. » — 1710, 10 mars, inh., dans l'église, de d^{lle} Gillette Hellain, 70 ans, présence d'Alexis Herbeline, éc.; 28 mars, bapt. de Marin-Alexis, fils d'Alexis Herbeline, éc., et de Marie Berte; parr.: Marin Bougon; marr.: Anne Herbeline; 13 mai, bapt. de Pierre-Alexandre, fils de Daniel Ernault, éc., s^{r} de Sainte-Honorine, et de d^{lle} Anne-Magdeleine de Beaurepaire; marr.: Anne-Marie de « Belhache de Beaurepere »; parr.: César-Alexandre de Beaurepaire, éc., sgr. et patron de Louvagny; 20 sept., inh. dans la chapelle du s^{r} de Gonneville, de Michel Des Jardins, éc., s^{r} de Gonneville, par Charles Le Guay, curé du Buisson, en présence des curés de Bavent et de Sallenelles; 30 sept., bapt. de Gaspard-Joseph, fils de Nicolas du Moutier, éc., sgr. de « Coutranville », lieutenant général au Siège Présidial à Caen, et de Marie-Magdeleine-Aimée de Saint-Laurens; parr.: Gaspard-Joseph de Morel, chev., sgr. de Secqueville, lieutenant général « des payes » (*sic*) au Bailliage et Siège Présidial de Caen ; marr. : Catherine du Moutier Doublemont. — 1711, 28 janv., bapt. de Gilette-Anne, fille de J.-B. Delaflèche ; marr.: Magdeleine-Anne de « Beaureperre » ; parr. : Gilles Delarue, bourgeois de Caen; 9 mai, bapt. de Barthélemy, fils de Marin Robert; parr.: Barthélemy Scelles; marr.: d^{lle} Elizabeth de « Socque »; 14 juin, Nicolas du Moutier, présent au mariage de François Robert avec Marguerite Guesdon; 21 août, inh. d'un enfant de 10 jours, fils de Nicolas du Moutier et de d^{lle} de Saint-Laurens, dans la chapelle dud. sieur; 31 août, cérémonies suppléées du bapt. d'une fille des mêmes, née le 13 août, « baptisée à l'instant même qu'elle fut née, dans la crainte où on étoit qu'elle ne peût pas vivre, ce qui nous a été attesté pour véritable par des personnes de probité » ; nommée Gabrielle-Aimée ; parr.: Jacques du Touchet, chev., sgr. de Courselles; marr.: n. d. Gabrielle Ruault, épouse de Jules d'Arnausion, chev., comte de Magnac, lieuten^{t} g^{al} des armées du Roi, inspecteur g^{al} de la cavalerie légère de France et gouverneur du Mont Dauphin, en présence de Pierre de Cauvigny, éc., s^{r} de Venoix, de Jean-François Le Bas, s^{r} de La Londe; 8 oct., inh., dans le « cœur » de l'église, du côté gauche, par Robert Le Normand, éc., curé de Varaville, de François Ernault (en surcharge de: Regnault), éc. (en surcharge de: chevalier), s^{r} d'Ecajeul, 59 ans, en présence des curés d'Amfréville et de Ranville (T. Faucon et Ch. Le Guay). — 1712, 28 janv., bapt. de Marie-Magdeleine, fille d'Alexis Herbeline, éc., s^{r} de Rubercy, et de d^{lle} Marie Berte ; 29 juin, inh. dans la chapelle de M. de Gonneville, de d^{lle} Anne de La Fosse Le Midou, âgée de 60 ans, femme de Charles Bunel, bourgeois de Caen; 5 juill., Daniel Ernault présent au mariage de Martin Halais avec Marie Torcapel; 19 août, inh., dans l'église, de Marguerite Patron, 66 ans, par le curé de Varaville [Le Normand], en présence de Guillaume Guesdon, c. d'Hérouvillette, et de Jean Lyout, pr.; 23 déc., inh., dans le cimetière, de d^{lle} Marie des Jardins, v^{e} de M. Dastin, 57 ans, en présence de Charles Le Guay, c. d'Amfréville, de Jean-François Dubreuil, vic. de Merville et Gonneville. — 1713, 1er fév., d^{lle} Anne des Jardins marr. de Marin Robert, fils de Marin; 19-20 juin, fiançailles et mariage de J.-J. de Beaussain, 40 ans, fils de feu Georges, éc, s^{r} de La Croix, et de d^{lle} Marie d'Anisi, de la paroisse de Maizet, avec d^{lle} Marie-Anne Charlotte Ernault, 24 ans, fille de feu François, éc., s^{r} d'Ecajeul, et de n. d. Charlotte Baffart; signatures: J.-J. de Baussen; Marie-Anne Ernault; Daniel Ernault; Anne de Beaurepaire; M. Ernault; Henry-Auguste Cœuret, etc.; 17 sept., bapt. de Jacques, fils de Jacques Le Bidois; parr.: Jacques Lair, c.; marr.: Anne de Beaurepaire; 30 sept., inh., dans l'église, de Pierre-Guillaume de Cauvigny, éc., de la paroisse de Bavent, âgé de 8 jours, « qui avoit été apporté icy en nourrisse », en présence de Jacques Maury, custos, témoin habituel. — Quelques actes par Me Lempérière, vic. de Merville. — 1714, 17 fév., inh., dans l'église, par le c. de Bavent (Briant), de Pierre Guesdon, 70 ans; 2 avril, inh., dans le cimetière, de vénérable homme Martin de Marguerie, éc., s^{r} de Monsort, 84 ans, par le curé de Petiville (Le Cœur), en présence de Jean Lempérière, pr.; 7 avril, bapt. de Marie-Anne-Angélique, fille de M. de « Rupercy », éc., et de Marie Berthe; parr., M. [Jean] de La Vallée; marr.: Marie-Anne de Touchet; 23-24 mai, fiançailles et mariage de François « Goües », éc., s^{r} de Lamberville, 40 ans, fils de feu Philippe, éc. et de n. d. Renée Le François, de Saint-Pierre de Caen, avec n. d. Marguerite Le Midou, 55 ans, fille de Jacques, éc., s^{r} de La Fos-

se, et de n. d. Catherine Aumont; signatures: « Le Goes »; Marguerite Le Midou; de Christot; F. de Christot; Catherine « le Goues »; 14 sept., inh., dans la chapelle Saint-Sébastien, par le curé de Petiville [Le Cœur], de Gaspard-Joseph du Moutier de « Coutranville », fils de Nicolas et de « dame Laurense de Malperre », 4 ans, en présence de Jean-Daniel Bellanger, pr.: 22 oct., bapt. d'Elizabeth-Charlotte, fille de Jacques Bauquet, éc., s^r de Burcy, et de d^lle Elizabeth de « Soeque »; parr.: Charles Bauquet, éc., s^r de Burcy, grand-père; marr.: d^lle Elizabeth de « Socque ». — 1715, 30 janv. bapt. de J.-J., fils de Jean-Pierre de La Pye; parr.: Jacques Le Trémansois, éc.; marr.: Marie-Anne de La Pye; 18 fév., inh. de François Richard, par M. de La Fosse, pr., s^r de La Rosière; 26 avril, inh., dans l'église, de Marie Friard, femme de Pierre Robert, 48 ans; 30 avril, inh., dans l'église, par le curé de Petiville (Le Cœur), d'Elizabeth Tiret, 70 ans; 15 mai, mar., par J.-B. de Pierrepont, pr., demeurant à Sannerville, autorisé par le curé de Saint-Pierre de Caen, de Thomas-Jean-Pierre Hue, éc., 31 ans, et de d^lle Marie-Madeleine-Aimée Le Bas, 18 ans, des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Jean de Caen, en présence de M. et Mme de « Coutranville », de M. et Mme de Mutrécy, de Mlle de Mutrécy, de M. de Grandbois-Chasot, de la d^lle Laurence de Cailletot, mère de l'épouse; signatures: T. J. P. Hue; Marie-Aimée Le Bas; Laurence Calletot; du Moutier de Coutranville; St-Laurens de Coutranville; Cornière-Mutrécy; Hue-Mutrécy; Chasot; Esnault; Boullement; J.-B. de Pierrepont; 18 nov., bapt. de Charlotte Marguerite, fille de Jacques Bauquet, éc., s^r de Burcy, et de d^lle Elizabeth de Sauques; marr.: d^lle Marguerite de Monfiquet; parr.: Charles Le Bourgeois, éc. — Fol. 162, v°: 19 oct., opposition de Pierre Robert aux bans du futur mariage de Catherine Robert, sa fille, avec Louis Pain; 11 nov., Pierre Robert, « se trouvant satisfait de saditte fille, de Louis Pain, son futur époux, lève l'opposition par lui faite »; 26 nov., leur mariage. — Fol. 164, v°: 1716, 6-13 janv., oppositions aux bans d'Alexis Halais et de Catherine Ponchi, par Louis et Nicolas Ponchi, ses frères, puis levée de l'opposition. — 24 janv. 1717, opposition au mariage de Jacques Le Blasne avec Marie Le Maricot, par Gillette Le Tainturier; le 25 oct. 1718, levée de l'opposition par lad. Gillette. — 20 janv. 1716, bapt. de Jean, fils d'Alexis Herbeline, éc., s^r de Rupercy, et de Marie Berthe; parr.: Jean Hue; marr.: Marie-Anne de Herbeline; 22 mars, inh. de l'enfant dans l'église; 1er avril, inh., dans l'église, par le c. du Buisson (Des Aunés), de Jacques Robert, 81 ans, en présence du c. d'Hérouvillette (Guesdon); 26-30 juill., fiançailles, puis mariage de Jacques Beuzeline, 36 ans, de Varaville, fils de feu Thomas et d'Anne Cauvigny, avec Sainte « la du Norde », 42 ans, fille de feu Pierre et de Michelle Vattement, en présence de Jacques Bauquet, éc., s^r de Burcy, de François de Sauques, éc., s^r de La Garenne; 8 déc., bapt. de Jacques-Roch, fils de Jacques Bauquet, éc., s^r de Burcy, et de d^lle Elizabeth de Sauques; marr.: n. d. Marie Hüe; parr.: Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais. — 1717, 6 janv., bapt. d'Anne-Marie-Magdeleine, fille de Marin Bougon, par Guillaume Guesdon, c. d'Hérouvillette, parr.: led. pr.; marr.: d^lle Anne « de Gonneville » [Anne des Jardins]; 9 sept., bapt. de Marie-Jeanne, fille de Michel Canivet et de Jeanne Duquesney; marr.: d^lle Marie-Anne Morin, épouse de J.-B. Denis, éc, s^r Descours; parr.: n. h. Pierre-Louis-Augustin Hue, éc., sgr. et patron de Mutrécy; 22 sept., bapt. de Marie-Magdeleine, fille d'Alexis « Halbeline », éc., et de Marie « Berte »; marr.: Marie-Magdeleine Guesdon; parr.: Jacques Roger; 29 sept., bapt. de Marie, fille de J.-J. Baussain et de d^lle Marie-Anne Ernault; marr.: Gillette Le Teinturier; parr.: Guilaume Germain; le 30, inh. de l'enfant. — 1718, 18 mars, bapt. de Louis-Gabriel-Bonaventure, fils de Marin Robert et de Magdelaine Lelièvre; parr.: Pierre-Louis-Augustin Hue, éc., sgr. et patron de Mutrécy; marr.: d^lle Marie-Elizabeth Denis Des Cours; 18 mai, bapt. de Marie-Anne-Catherine, fille d'Alexis Hallais; marr.: Marie Avril (qui signe Apvrille); parr.: Pierre-Alexandre Ernault, éc., s^r d'Ecajeul « le fils » (qui fait une croix); 24 nov., inh., dans l'église, « vers le crucifix », de d^lle Elizabeth de Sauques, femme de feu M. Des Sablons-Boscher, 75 ans, par le c. de Petiville (Le Cœur); 31 mai, mar. de J.-J. Amory et de Jeanne Ponchy, en présence de Daniel Ernault, éc., s^r d'Ecajeul; 27 juill., bapt. de Marie-Magdelaine, fille de Marin Bougon; marr.: Anne Guesdon; parr.: Alexis d'Herbeline, éc., s^r de Rupercy; 13 sept., bapt. de J.-J., fils de Jacques Henry et de Françoise Dunord; marr.: n. d. Elizabeth de Sauques; parr.: Jean Hellain, prêtre de Vaucelles, qui a baptisé l'enfant. — Autres actes concernant les familles: Adeline, Allais, Amory, Baguet, Bauchet ou Boscher, Baux, Bérard, Berot, Berthe, Beuzeline, Bezière, Blane, Botel, Botey, Bougon, Brandin, Canivet, Caye, Chauvière, Colibeuf, Collet, Collette, Cornière, De-

fierville, Defresne, Delahogue, Delaflèche, Delalonde, Delamarche, Delamare, Delaperrelle, De la Pye, de Ste-Croix, Deschamps, Dionis, Dorieut, Douville, Duchesne, Duhomme, Dunel, Duquesnay, Durel, Fauvel, Foucher, Foucque, Friard, Fricault, Froget, Fromentin, Gambier, Gaultier, Gervais, Godefroy, Goupil, Guérard, Guesdon, Granderie, Hadebique, Halais, Hamel, Harel, Hédié, Henri, Hue, James, Jourdain, Lainé, Lancelin, Lavolley, Laurent, Lebidcis, Lebotey, Lebouteiller, Lebret, Lebreton, Lecoq, Lecousturier, Ledésert, Lefebvre, Lefoulon, Lefranc, Legrand, Lemaréchal, Lemaresquier, Lepelletier, Lepost, Lhérable, Lesénécal, Le véel, Liégeard, Machefer, Maheut, Maraist, Marin, Maruel, Masse, Mériotte, Mesnil, Mesnilet, Mignon, Miray, Morant, Morel, Morin, Mory, Mosny, Moutier, Nollet, Ozerée, Paillet, Pain, Panier, Pelfour, Piegnet, Pinson, Pléchy, Ponchy, Prisey, Quesnel, Quidot, Regnouf, Richard, Robert, Roger, Rosée, Septant, Simon, Tardif, Theuroude, Torcapel, Turin, Vattement, Vauquelin, Vautier, Viger, Vincent. — *Assemblées du commun.* — Fol. 21 v° : 18 mars 1696, élection d'un paroissien « pour queillir... sur les peiant taille : savoir la somme de 12 livres 10 sols pour peier le soldat de milice pour son quartier dhiver ». Jean Delahogue est élu : « led. collecteur rendra à M. La Rivière, bourgeois de Caen, la somme de dix livres qu'il a prestez à la paroisse dont Jean Delahogue et Jean Regnou ont fait leur billet. » Fol. 29 v° : 4 nov., modification du rôle : « ont donné à deroller..., Robert Morin, bgs. de Caen, jouissant à jour passé de la dixme, et les depouillant la dixme du prieuré de Dive,... etc. » Fol. 48 : 24 janv. 1700, assemblée du commun « spécialement pour establir, conjointement avec le s^r^ curé, un maistre d'école, pour estre assidu tous les jours à bien instruire la jeunesse de la parroisse, à leurs monstrer à lire et escrire, jetter et calculer ; conjointement pour establir un custos qui sonne la cloche, feste et dimanche, pour advertir les parroissiens d'assister à la messe et vespres, sonner l'Angelus, soir et matin, aider au s^r^ curé dans ses fonctions pour l'administration des sacrements et inhumations, que baleier l'églize tous les samedys et veille des principales festes... Ont establis, tant pour tenir les petites escoles que pour servir de custos dans lad. parroisse, la personne de Louis de St-Pierre, et luy ont accordé pour ses gages de custos la somme de dix livres..., et, pour les petites escoles, il se fera payer à son âme et conscience des pères et mères qui lui envoyront leurs enfants à l'escole ; et pour la maison à tenir les petites escoles le s^r^ curé s'oblige de donner le lieu nécessaire pour cet effet, sçavoir une salle et une arrière-salle pendant trois ans seulement, et les fruits croissant sur le lieu, d'avec l'herbe, demeureront au bénéfice du s^r^ curé, si mieux n'aime led. maistre d'escolle en payer une pistolle par an au propriétaire de lad. maison et cour et jardin à la décharge dud. s^r^ curé,.. ; et led. maitre d'escole, ne faisant valoir, avec ce qui est mentionné cy-dessus, sera exempt de taille. » Fol. 50 : 4 avril 1700, collecteurs « à sel » : Etienne Le Bidois et Jean Pain ; 18 avril, Etienne Le Bidois ayant intenté procès « en fait de cotte, ayant esté à tord établi collecteur année présente pour la taille à sel », est remplacé par Jean Renouf. Fol. 55 : 20 juin, assemblée « pour authoriser m^re^ Jean Fossey, s^r^ des Maiserez, bourgeois de Caen, thrésorier en charge de la paroisse de Gonneville, à passer contrat devant tabellions, dans la quinzaine, à honneste damoiselle Barbe Du Ruel, v^e^ de feu Alexandre Hébert, éc., sieur de Boulon [fils et héritier du feu s^r^ de Saint-Laurens], pour une partie de 111 sols 1 denier de rente, à laquelle lad. damoiselle s'oblige à l'advenir envers le trésor... » Le trésorier « s^r^ des Messerais Fossey » autorisé à passer contrat, et la dame Du Ruel demeurera quitte envers le trésor de la somme de 160 l. restée due par le feu s^r^ de Saint-Laurent ; parmi les 18 signatures : M. A. de Séran ; de Gonneville. Fol. 56 : 11 juill., Ass. « suivant les admonitions par nous (curé) faites aux prosnes ». Election d'un trésorier, « lequel ne pourra rien employer à la fabrique du trésor et église au dessus de 100 sols, sans le consentement unanime tant du s^r^ curé et paroissiens, et, aprez meure délibération,.. élu Jean-François Le Bas, s^r^ de La Londe » ; pour trésorier servant : Pierre « Mori » ; « et pour custos » : Nicollas Boscher ; signatures : Daniel Ernault ; Fossey, « le fils, pour la maladie de mon père... » ; 13 autres sign., 5 mercs ; au pied, mais cancellé : « Et nous, curé et Michel Des Jardins, écuier, s^r^ de Gonneville, nous nous sommes opposez tant pour raisons que nous dirons en justice, en tant que la nomination du trésorier Jean-François Le Bas, s^r^ de La Londe, ce que nous avons signé ce unze [en surcharge de douziesme] juillet 1700 : Jac. Huey, de Gonneville. » Fol. 57 : 8 août, délibération sur la déclaration du Roi et arrêt du Conseil des 9 et 16 mars. Les paroissiens déclarent à m^re^ Etienne Chaplet, chargé par S. M. du recouvrement des droits d'amortissement, francs-fiefs et

nouveaux-acquets, « que, depuis le cinquième juillet 1689, jusqu'au premier janvier 1700 il n'a été acquis au profit de lad. communauté ny d'aucun particulier dans l'étendue de leurd. parroisse, soit par donations, échange ou autrement par dons et legs et n'avoir été dans la dernière recherche omis ny recelé aucuns héritages ou rentes sujets aud. droits, etc... » Fol. 58 : 4 nov., fieffe d'une pièce de terre nommée « les Buttes », plantée de poiriers, appartenant par moitié au curé et au trésor, en présence du curé et de Jean-François Le Bas, s^r de La Londe, trésorier en charge ; adjugée à François Ernault, éc., s^r « de Caieul », moyennant 47 sols de rente foncière irraquitable. Fol. 68 : 6 janv. 1702, élection de collecteurs de la taille : Charles Robert, porte-bourse, Marin Duquesney et Jacques Bérot. Fol. 69 : 8 janv., Jacques Bérot, « attendu que ce n'est pas son rang », est remplacé par Gilles Delamare. Fol. 74 : 1er oct. : « adjudication définitive d'une place de bancq de la longueur de 5 pieds et de 4 de largeur ou viron », requête de Jean-François Le Bas, s^r de La Londe, trésorier ; la première adjudication, du 1er sept., ne figure pas au registre. Mise à prix, comme précédemment, par le s^r de La Londe, à 20 sols, et à lui adjugée « sans attribution de droit de sépulture... dont et du tout lesd. parroissiens n'ont voulu signer » ; une seule signature : Jac. Huey (le curé). Fol. 83 : 21 janv. 1703, le commun consent que Nicolas Robert soit dérôlé et renonce « à le rechercher à l'advenir au fait de la taille pour faire valoir son bien, ainsi qu'il advisera bien, parce que led. Nicolas Robert renonce à jamais inquiéter ny rechercher lesd. parroissiens pour 36 l. 10 s. t. pour le renvoys suivant le mandement de Mgr. l'Intendant... » Fol. 85 : 7 déc. 1704, établissement, « du consentement » du curé, « d'un custos pour aider et servir festes et dimanches et autres jours qui eschéront, pour nous aider à l'administration des sacrements aux malades et faire, en outre, tout ce qui est du devoir d'un custos... » ; est « establi et receu » Pierre Duquesney, ses gages semblables à ceux « qui ont esté données aux autres cy-devant... » Fol. 87 : 6 janv. 1705, modification du rôle ; présent Marin Bougon, « sindic ». Fol 88 : 6 juillet 1704, Jean Le Bas, s^r de La Londe, trésorier, est remplacé par Jean Gervais, de Gonneville, le trésorier servant, « pour aider au trésorier en charge », est Marin du Quesnay ; parmi les présents : Nicolas du Moustier, éc., sgr. de Canchy, Daniel Ernault, éc., sgr. d'Ecajeul. Fol. 89 : 18 janv. 1705, dérôlement maintenu de Jean de Sainte-Croix, de la somme de 60 s. « pour un herbage qu'il avoit pris sur la par. de Bréville et de laquelle il s'est démis sans en avoir jamais jouy... » Fol. 92 : 13 déc. 1705, assemblée « spécialement pour contester la requeste du s^r Canchy deffendant aux parroissiens de se mettre dans le chœur de l'église ». Pouvoir absolu est donné au syndic (non nommé) de remontrer en justice « qu'il n'y a pas moyen que lesd. parroissiens puisssent se placer dans la nef avec les femmes, attendu que la nef est très petite et qu'elle est tout à fait remplie par les femmes et filles, lesquelles même ne peuvent se placer que très étroitement ; de plus, elle est occupée de la tierce partie par la chapelle dudit s^r Canchy, item de la chapelle du s^r de Caieul, du banc du thrésor et du bancz du s^r Cornière, du s^r de la Londe et du s^r St André ; que même le chœur est encore rempli par les hommes et garçons et qu'il n'y a pas d'apparence que lesd. paroissiens, qui sont au nombre de huit ou neuf cens, puissent se placer dans le chœur, veu que la nef où il n'y a pas de place pour en mettre la moitié ; que si la prétention du s^r de Canchy avoit lieu, il y auroit plus de cinq cens parroissiens qui, tous les jours de festes et dimanches, seroient exposés à perdre la messe, faute de pouvoir l'entendre ny entrer dans l'église ; considéré qu'il n'y a qu'une seule messe... », 16 sign. ou mercs. Fol. 98 : 4 juill. 1706, élection d'un trésorier en remplacement de Jean Gervais : Jean Lavolay ; Marc Halbique, trésorier servant. Fol. 100 : 21 nov., élection de collecteurs de la taille : Richard James, Marin Halais, Gilles Botay ; 28 nov., « pour éviter à la sentence qui interviendroit entre Richard James et les parroissiens », nouvelle élection : Jean Delahogue, Louis Robert et Pierre Le Foulon. — Autres assemblées pour élections de coll^rs de la taille et du sel, pour modifications de rôles, etc. — *Divers.* — Fol. 29 : 28 oct. 1696, Louis Hadebique, de Bavent, reconnaît qu'il lui a été mis entre les mains : « un lit de plume et une couverture de laine, un vieux coffre et un viel bufet, le tout valant 15 livres, et une vieille chaudière de fer et un bassin, le tout valant 30 sols..., et de plus une vache estimée 30 lt. ». Pourquoi il « s'oblige entretenir selon leur condition Jacques et Chaterine Hadebique, aagé de 8 ans ou viron. Et nous parens et voisins soubsignés n'avons rien trouvés dans la maison de feu Chaterine Conard, qu'un demi-cent de foin et une barique à caudelée, et avoir le tout mis entre les mains dud. Hadebique pour les nourrir et entretenir, avec un corset et une pere de brassière pour revestir la

petite fille, et avons laissé dans la maison une couche et un mestier à corder que nous avons reposté dans la maison pour servir à François Hadebique lorsqu'il sera aagé. » Louis Hadebique est autorisé par les parents à « bailler en louage la cour et maison sise en lad. paroisse de Gonneville, pour lui ainder à les norir et entretenir, le tout sans rendre conpte. » Fol. 38: juill. et août 1698, déclarations d'opposition à la « quérémonie » de Louis « le » Blais, s^r de Longuemare ». Fol. 43 : 27 avril 1699, « pour éviter au proceds que m^re Raphaël Le Batard, pbre, curé de la parroisse du Buisson, et m^re Charles Amey, advocat à Caen, seigneur et patron de lad. parroisse du Buisson, estoient prestz à intenter... contre m^re Jacques Huey, pr., curé de la par. de Merville et Gonneville, pour le faire condampner à leurs intérest et dépens pour avoir enlevé et inhumé sans ordre et permission dud. s^r curé du Buisson le corps mort de François Robert..., fermier du s^r de la Poterie Le Coq, en ses maisons et héritages, assises et scituées en la parr. du Buisson, etc »; Huey reconnaît ses torts et promet « de ne troubler pas doresnavant led. s^r curé du Buisson dans aucunnes fonctions curiales dans la court et maisons dud. s^r de la Poterie Le Coq. » Il restitue les droits de lad. inhumation. Fol. 72: 7 mai 1702, déclaration d'opposition à la quérémonie de Marie-Anne de Touchet, v^e d'Alexis de Touchet; parmi les déclarants: Jeanne Couesme, v^e de feu Guill. Herbeline, éc., s^r de Rupercy; 28 mai, d^lle Jeanne Couesme déclare de nouveau s'opposer à lad. quérémonie. Fol. 101: 27 déc. 1706, oppositions au monitoire de M. de « Coutranville ».

E. Suppl. 1546. — GG 18. — (Registre relié). — Moyen format, 150 feuillets.

1719-1753. — Bapt., mar. et inh. — Inhumations de 1753 aux fol. 76-77. — Curés: Jacques Lair + 1747. De Secqueville, desservant en 1746; Jean Lempérière, curé, 1746. Vicaires: Jean Lempérière; Gilles Lempérière, 1727+1729; F. de Sauques, 1730; G. Eudeline, 1731; Charles Guéroult, 1734; Jean Lempérière, 1747. — 1er mars 1719, bapt. de Jeanne-Marie-Jacqueline, fille de Jacques Amory; marr.: d^lle Jeanne-Jacqueline Ernault; parr.: Pierre-Alexandre Ernault, éc., s^r d'Ecajeul; 6 juillet, inh., dans l'église, d'Elizabeth-Charlotte « Bursy », 5 ans. — 1720, 28 fév., bapt. de Jacques-Alexis, fils de Jean Robert; parr.: Jacques-Alexis d'Herbeline, éc. s^r de Rubercy; 7 mai, inh., dans le cimetière, proche la croix, d'Anne Madeleine de Beaurepaire, épouse de Daniel Ernault, éc., s^r d'Ecajeul, 47 ans; 20 oct., bapt. de Daniel-Aimé, fils de Jacques « Bocquet », éc., s^r de Burcy, et d'Elizabeth de Saucque; marr.: Marie-Magdeleine Ernault; parr.: Daniel Ernault, éc., s^r d'Ecajeul; 7 nov., bapt. de J.-J., fils de Jacques Le Sénécal; parr.: Jean-Louis de Blais, éc.; marr.: Marie-Catherine-Charlotte Lebourgeois; 25 nov., inh., dans l'église, par Gaspard Morant, prêtre, de Roch Bauquet fils de Jacques, éc., s^r de Burcy, 4 ans. — 1721, 25 fév., bapt. de Jeanne-Thérèse, fille de Jean-Pierre de la Pye; marr.: Jeanne-Jacqueline Ernault d'Ecajeul; 27 fév., inh., dans l'église, de Marie Berthe, femme d'Alexis de Herbeline, éc., s^r de Rubercy, 50 ans; 25 mars, bapt., par G. Guesdon, curé d'Hérouvillette, de Guillaume-Marin, fils de Marin Bougon; parr.: le curé d'Hérouvillette; marr.: Marguerite Guesdon. Fol. 16: actes manquant, les signatures apposées. Opposition à mariage et levée de cette opposition. — 1722, 22 fév., bapt. de Catherine-Charlotte, fille de Charles Legrand; marr.: Françoise-Charlotte-Emélie de Blais; parr.: « Marque »-Anthoine [Le Bourgeois], éc., s^r de Marais; 7 juill., Daniel Ernault, présent au mariage de Pierre Fauvel et Marie Dunel; 10 août, bapt. « sans les cérémonies accoutumées,.. par permission de S. A. Mgr. de Bayeux », d'une fille de Jacques « Bocquet », éc., s^r de Burcy, et d'Elizabeth de « Socque »; 7 oct., ladite enfant nommée: Marie-Madeleine-Elizabeth; marr.: Marie-Magdeleine Bocquet; parr.: n. et disc. personne Alexandre Philippe, éc., s^r de « Gras Mesnil ». — 1723, inh., dans l'église, par Desaunez, c. du Buisson, de Marin Bougon ; 26 janvier, Marie-Anne d'Herbeline, marr. de Marie-Anne-Catherine Leblanc, fille de Nicolas ; 27 fév., inh., dans le cimetière, proche la croix, par Desaunez, de Daniel-François Ernault, éc., s^r « d'Escageul », 47 ans ; 12 mars, inh., au cimetière, « par moy, pbre, docteur en théologie, curé de Varaville » (Boutry) de Robert Duquesney, fils de Pierre ; même jour, bapt., par le même, de Marie-Catherine Robert, fille de Jean ; 21 mars, bapt., par J. Hellain, chapelain fondé en l'église Saint-Michel de Vaucelles, d'un fils d'André Delamare, nommé André ; 29 mars, bapt., par Lioult, chapelain de Varaville, « dans l'infirmité du s^r Curé dud. lieu, et par sa permission », de Jean Guido, fils de Jean. — Autres actes par le curé du Buisson : 20 oct., bapt.,

par G. Le Conte, chapelain fondé de Saint-Pierre de Caen, « comme en ayant été prié par M. le Curé de Gonneville », d'une fille de Jacques de Closmesnil ; 15-16 nov., fiançailles, puis mariage de François Turpin, éc., s^{r} de Cailloué, 27 ans, fils de feu Gabriel, éc., et de feu Catherine de Blancar, de Hotot, diocèse de Lisieux, avec Anne-Charlotte Des Jardins, 20 ans, fille de feu Michel Des Jardins, éc., s^{r} de Gonneville, et de n. d. Marguerite Le Midou; signatures: François Turpin de Cailloué, Anne-Charlotte Desjardins, Marguerite Le Midou, S. Turpin, Aymar Blancard, Legoes de Lamberville. — 1724, 2 mai, bapt. d'Athanase, fils de Jacques Bauquet, éc., s^{r} de Burcy, et de d^{lle} de Sauque ; parr.: François Sauque, éc., prêtre ; marr.: Marguerite-Charlotte Bauquet ; 30 oct., inh., dans l'église, de Jean-Pierre de La Pye, notaire, par J.-B. Lioult, chapelain de Varaville, en présence de Jacques Le Trémançois, éc.— 1725, 16 janv., Marie-Madeleine-Aimée Ernault, marr. de Marie-Madeleine-Jeanne-Jacqueline Level, fille de Jacques ; 4 mai, déclaration de grossesse faite par Simone de La Motte, « servante de M. Lamberville » ; 21 juin, bapt. de Jean-Antoine, fils de Jean Levéel; marr.: Aimée Le Bas, épouse de Hue de Sainte-Honorine-Mutrécy ; parr.: Dominique Eury, éc., s^{r} de Frenneville; 14 oct., bapt de Pierre François, fils de Jacques Bauquet et de d^{lle} de Sauque; parr.: Pierre-François Bauquet, éc., s^{r} de Burcy ; marr.: d^{lle} Catherine-Elizabeth de Vernay. — 1726, 9 mars, inh., dans le cimetière, de Madeleine, 3 ans, fille de M. de Burcy; 19 mars, inh. de d^{lle} de La Houssaye, 12 jours ; 31 mars, bapt. de Marie-Magdeleine-Jeanne, fille de Jacques Le Sénécal ; marr. : Marie-Magdeleine Ernault d'Escajeul ; parr : Jean-Louis Hellain, chapelain fondé de Vaucelles, qui a administré le baptême. Quelques actes par Le Conte, chapelain fondé de Saint-Pierre de Caen. — 1727, 21 janv., inh., dans le cimetière, proche la croix, de Jacques Lair, curé de Merville et Gonneville, « après avoir servi la cure avec édification et beaucoup de piété, l'espace de vingt ans et avoir souffert de longues maladies avec bien de la patience ; lad. inhumation faite par M. le c. de Varaville, présence de moy, soussigné curé, son successeur... » J. Lempérière ; 23 oct., bapt. de Jacqueline-Elizabeth, fille de Michel Perrette ; marr.: Marguerite-Charlotte Bauquet de Burcy; parr.: Jacques Bauquet éc., s^{r} de Burcy. — 1728, 20 sept. bapt. de Gilles fils de Jacques de Closmesnil; parr.: Gilles de La Rue éc., trésorier de France à Caen; marr.: Jeanne-Catherine Oury, son épouse ; 15 oct., inh., dans la nef, de Jean Robert, trésorier de l'église. — 1729, 26 fév., mariage de Jacques de Fribois, éc., sgr. du Tost et des « Illes », patron de Proucy, fils de feu Louis de Fribois, sgr. et patron de Berné et de Catilly, et d'Elisabeth Lebourgeois, de Saint-Laurent, de Rouen, avec Jeanne-Jacqueline Ernault, fille de feu Daniel Ernault, éc., sgr. d'Ecajeul, et d'Anne de Beaurepaire, en présence de Pierre-Alexandre Ernault, frère, Marie-Magdeleine Ernault, tante de l'épouse, de Marie-Catherine « Uri », etc. ; 11 mai, inh., dans le chœur de l'église, par le curé d'Amfréville (Le Guay), de Gilles *de* Lempérière, vic. de Merville et Gonneville, 28 ans, en présence de L. Boutry, pr., docteur en théologie en l'Université de Caen, J.-B.-Charles Vaâton (qui signe : Briant), curé de Bavent, François Le Frémanger, vic. de Bavent, T.-B. Lioult, chapelain de Varaville; 12 juin, inh., sous le crucifix dans la nef par M. Le Conte, chapelain de Saint-Pierre, de Jacques Bauquet, éc., s^{r} de Burcy, « présence de M. des Marais (Le Bourgeois) »; 15 juin, bapt. d'Anne-Catherine, fille de Jean Le Véel et d'Anne Morel; marr.: Marie-Catherine-Charlotte Le Bourgeois; parr.: Roch-Antoine Le Bourgeois, éc., représenté par Marc-Antoine Le Bourgeois, éc., s^{r} des Bancs ; 27 juin, inh. de J.-B. de La Flèche, noyé, 22 ans. En septembre et octobre, quelques actes par F. de Sauques, « prestre »; 22 nov., inh., dans le cimetière, de Marie Cauvigny, « v^{e} d'un nommé Esnault, bourgeois de Caen », 81 ans ; 26 déc., bapt. de Jacques-Robert, fils de Jacques Le Véel ; parr.: Jacques Robert, bourgeois de Paris ; marr.: Marie Geneviefve Robert. — 1730, 8 janv., bapt. de Pierre-Alexandre, fils de Nicolas Dunel ; parr. : Pierre-Alexandre Ernault, éc., s^{r} d'Ecajeul ; marr.: d^{lle} Marie-Madeleine Ernault d'Ecajeul ; 11 janv., bapt., par F. de Sauques, pr., de Marie-Elisabeth, fille de Jacques « de Burcy ». éc., et de d^{lle} de Sauques ; parr. : Philippe Marc, bourgeois de Caen; marr.: Marie Marc, sa sœur ; 19 janv., bapt. de Dominique, fils de Robert Pinson; parr.: Dominique Eury, éc., s^{r} de Frenneville ; marr.: Marie-Madeleine-Aimée Ernault d'Ecajeul ; 17 avril, inh. de Madeleine Tiret, femme de Robert *de* Pinson. — 1731, 18 avril, mar., avec dispense de parenté du 4e degré accordée par l'évêque de Bayeux, de Pierre-Alexandre Ernault d'Ecajeul, fils de Daniel-François Ernault, « escuyer, cheva-

lier », sgr. de ce lieu et d'Anne de Beaurepaire, avec d^{lle} Marie-Madeleine du Thon, fille de «feux» messire Charles-François du Thon, chev., sgr. de Moncarville, honoraire d'Airan et autres lieux, et de n. d. Marie-Charlotte de Lempérière, de Saint-Jean de Caen, en présence de la dame de Montcarville, de Marie-Madeleine Ernault d'Ecajeul ; 17 avril, inh. par le vic. de Dive, « accompagné des confrères de la Charité », de Jean Delahogue ; sign.: Le Jamtel, prêtre; 11 mai, inh., par le curé du Buisson (Paulmier), de Richard Jeanne, 84 ans. — 1732, 3 mars, le curé se transporte au domicile de Marguerite Bérot, « que j'ay interrogée sur sa grossesse, veû tout le discours du public, qui ne l'a advouée ni deniée » ; 22 oct., inh., dans le cimetière, de Marie-Anne d'Herbeline, fille d'Alexis d'Herbeline, éc., s^{r} de Rupercy, 27 ans, en présence de son père. — 1733, quelques actes par Le Conte, chapelain de Saint-Pierre de Caen, par M. Guéroult, pr., de la paroisse de Livry ; 24 avril, inh. de Louis Delapierre, fils de feu Jean-François, de Brécourt. — 1734, 3 janv., mar. de Jacques de Montfiquet, éc., s^{r} du Quesney, fils de feu Jean, éc., et de Renée de Bougran, avec Marguerite Bauquet, fille de feu Jacques, éc., s^{r} de Burcy, et d'Elizabeth de Sauques ; 10 avril, inh., dans le cimetière, de Pierre Bauquet, éc., fils de feu Jacques, éc., s^{r} de Burcy, 9 ans ; 8 juin, mar. de Robert Pinson, veuf de d^{lle} Tiret, et de Marie Loison, fille de feu Pierre et de Jeanne Columot, originaire de N.-D. de Châteaulandon, diocèse de Sens. — 1735, 14 janv., inh., dans la chapelle de N.-D. de Pitié, de Marguerite Le Midou, épouse du s^{r} Lamberville « et, devant, du s^{r} des Jardins de Gonneville », âgée de 75 ans; 9 juin, bapt. de Renée-Françoise-Elizabeth, fille de Jacques « de Monfiqué », éc., et d'Elizabeth-Marguerite de Bauquet; marr.: Renée de Bougran ; parr.: Pierre-François de Bauquet, éc. — 1736, 4 janv., bapt. de Marie-Magdeleine-Charlotte, fille de Pierre-Alexandre Ernault, éc., s^{r} d'Ecajeul, et de Marie-Magdeleine-Charlotte du Thon; parr.: Charles du Thon, éc., sgr. et patron d'Airan; marr.: Marie-Madeleine-Aimée Ernault d'Ecajeul; 29 mars, inh. de Mad[eleine] Herbeline, fille de M. de Rubercy, éc., 25 ans; 12 août, Marie-Anne-Angélique Herbeline, marr. de Philippe Blasne, fils de Nicolas ; 29 déc., bapt. de Marie-Louise, fille de Jean-Pierre Potel, notaire, et de Marie Pelfour; marr.: Louise-Marie-Marguerite de Banville, v^{e} de Marc-Antoine Le Bourgeois, éc., s^{r} des Bancs; parr.: Jacques Denys, éc., s^{r} des Jonchets. — 1737, 28 juin, bapt. de Marie-Françoise-Jeanne, fille d'Ernault et de du Thon; marr.: Marie-Charlotte de Lempérière de Moncarville ; 4 juill., inh., dans le cimetière, par le c. de Bréville (Poissy), de Marie Bauquet, fille de Jacques, éc., s^{r} de Burcy, et de d^{lle} de Sauques, 8 ans ; 4 août, bapt. de Jeanne, fille de Nicolas Dunel; marr.: d^{lle} Marie d'Herbeline de Rubercy ; 6 août, bapt. de Philippe-Jacques-Jean, fils de Jacques de Monfiquet et de dame « Boquet » de Burcy; parr.: Philippe de Monfiquet; marr.: Elisabeth de Sauques. — 1738, 30 janv., bapt. d'Antoine, fils de Jean Postel; parr.: François-Antoine Morin, éc., s^{r} de Balmeny; marr.: Catherine Morin (qui signe: Catherine Vomeray), par le chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville (P Mollet). — 1739, 16 fév., bapt. de Pierre-François, fils de Jacques de Monfiquet et de Marguerite Bauquet; parr.: Pierre de Monfiquet, éc.; marr.: Françoise de Panthou, son épouse ; 14 juill., mar., par François Le Cornu, curé de Calligny, de Nicolas Le Cornu, de Merville, et d'Elisabeth Torcapel ; 28 juill., mar., par Morice, obitier d'Amfréville, de Jean Riquier et de Marguerite Robert. — 1740, 10 fév., Marie-Angélique d'Herbeline, marr.; 24 fév., inh., dans l'église, proche les fonts, par Mollet, chapelain de Varaville, de Jean-Pierre Postel, notaire, 45 ans ; 6 mai, Dusoir, diacre, présent à l'inh. de Jean Féron ; 17 mai, mar. de Philippe Gas et de Marie Outardelle, en présence de Jean-Louis de Beneauville, de R. Herbeline ; 14 nov., inh., d'une fille de Jacques de Monfiquet et de Marguerite de Burcy, ondoyée par la sage-femme. — 1741, 12 janv., bapt. de Marie-Françoise, fille de Nicolas Le Cornu ; marr.: Marie-« Jannevieuve » Robert, « en l'absence Me François Le Cornu, curé de Calligny, lequel, la ditte Marie-Jannevieuve a déclaré estre pris pour parins »; 7 déc., inh. de Madeleine Herbeline de Rubercy, 30 ans. — 1742, 29 mars Louis Amaury, « acolitte », parr. de Louis Ponchy, fils de Louis ; 13 avril, Marie-Madeleine Ernault, « damoiselle d'Ecajeul », marr. de Marie-Madeleine-Marguerite-Thérèse, fille de Charles Pinson. — 1743, 5 mars, bapt. de Pierre-Jacques, fils de Jacques Du Quesnay, éc., et de « Marguerite Burcy »; parr.: Pierre Mollet, chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville; marr.: Catherine Morin de Vaumeray ; 23 mai, Louis Amaury, « accolyte », présent à inh.; 23 mai, bapt. d'Anne-Jeanne, fille de Jean Delahogue; marr. : Jeanne Tugal-Duchemin ; 29 août,

bapt., par Charles-Thomas Duchemin de La Magdeleine, curé du Bisson, de Nicolas-Charles Marin, fils de Nicolas Le Cornu; parr.: led. curé du Bisson ; 2 déc., bapt. d'une fille non dénommée, de Pierre Morel et de Marie d'Herbeline de Rupercy; marr.: Thérèse Deschamps; parr.: Etienne Bonhomme. — 1744, 26 nov., bapt. de Marguerite-Susanne, fille de Jacques Monfiquet, éc., s^{r} du Quesney, et de Marguerite Bauquet; marr.: n. d. Susanne, signe : Dericq de Venoix, dame d'Amfréville; parr.: Pierre de Cauvigny, éc., 6 déc., bapt. de Thérèse-Anne, fille de Nicolas Le Cornu; marr.: Thérèse de Larue; parr.: Pierre-Alexandre Ernault, sgr. d'Ecajeul. — 1745, 23 fév., mar. de J.-J. Henry et de Marie-Anne-Angélique de « Herbline », fille d'Alexis, éc. s^{r} de Rubercy, et de Marie-Marguerite Berthe ; 26 juill., inh. de Pierre du Quesnay, éc., s^{r} de Montfiquet, 6 ans.— 1746, 21 fév., mar. de Pierre Hadebique et d'Elisabeth Lunel, en présence de M. d'Ecajeul ; 7 avril, bapt. de « Jannevieuve », fille de Pierre Morel et de d^{lle} Herbeline; parr.: Alexis « de Herbeline »; marr.: « Jannevieuve » Du Val ; 22 juin, inh. d'Angélique « d'Herbeline » de Rupercy, femme de J.-J. Henry, 35 ans. — 1747, plusieurs bapt., en mars et avril, par « Jean Lempérière, pr., demeurant en la paroisse de Gonneville, annexe de Merville » ; 3 sept., bapt. de Marie-Anne-Marguerite, fille de Nicolas Le Cornu ; marr. : Marguerite Fossay des Maiserests; parr.: J.-B. Fossay des Maiserets, bourgeois de Caen, et trésorier en lad. église. — 1748, 27 juill., bapt. de Jeanne-Thérèse-Madeleine, fille de Pierre Varin; marr.: d^{lle} Jeanne-Thérèse de Larue de Rotot; parr.: Gilles de Larue, éc., s^{r} de Rotot. — 1749, 5 janv., bapt. de Jean-Pierre, fils de Pierre Morel et de d^{lle} Marie d'Herbeline ; 13 sept., bapt. par Rouelle, « desservant à Cresseron. » — Fol. 76 et 77 : inhumations de 1753 : 2 mars, de Marie-Thérèse Morel, fille de Pierre et de d^{lle} Herbeline de Rubercy, 9 ans, en présence de Jean Lempérière, vicaire, et du custos Amaury : 8 juill., dans l'église de J.-B. Fossey, s^{r} des Mézerets, bourgeois de Caen; 8 août, de Marie « Mezereth », v^{e} de Jacques Poubelle. — Autres actes concernant les familles : Adam, Adeline, Amory ou Amaury, Andrieu, Aubey, Avril, Baudet, Baux, Bénard, Berger, Berthe, Bérot, Bertrand, Bézière, Bisson, Blasne, Blochon, Bocquet, Boscher ou Baucher, Boté, Bouet, Bougon, Bret, Bridet, Cahagnes, Canivet, Catel, Chapperon, Chauvière, Colas, Collette, Collibœuf, Conard, Costard, Davoiene, Declosmesnil, Defrêne, Delaflèche, Delahogue, Delalonde, Delamare, Delaperrelle, Delapye ou de la Pye, Delaunay, Delavache, De Sainte-Croix, Désert, Dionis, Douville, Duchesne, Dunel, Du Quesnay, Esnault, Estienne, Fauvel, Feuillet, Foucher, Fréard ou Friard, Gast, Geffray, Germain, Gibert, Goupil, Guidot, Guillin, Hachet, Hallais, Hamon, Hadebique ou Halbique, Hebert, Hedeline, Henry, Hervieu, Heudier, Heurtel, Hue, Jeanne, Joly, Jourdain, Jullien, Jullienne, Laceret, Laffaiteur, Laisné, Lalier, Langlois, Lavollay, Lebas, Lebatard, Leblanc, Lebotey, Leboucher, Lebouteiller, Lebreton, Lecanu, Lecerf, Lecoq, Lecornu, Ledésert, Lefebvre, Lefoulon, Lefrère, Legrand, Leguidois, Lepage, Lèparc, Lepelletier, Lepicquenier, Leprovost, Lesaulnier, Lesenécal, Lesieux, Levée, Levey, Levéel, Liégeard, Locrel, Machefer, Marin, Masse, Mauban, Mignot, Mirey, Morant, Montigny, Morel, Morin, Moutier, Ozeraie, Pain, Paulmier, Pelfour, Peugny, Perrette, Philippe, Pinson, Ponchy, Postel, Poubelle, Provost, Quéruel, Quesnel, Quidor, Raoult, Regnouf, Riquer, Rivière, Robert, Rost, Samson, Saulet, Simon, Taillefer, Tardif, Tiboult, Torcapel, Touzet, Vaast, Vallée, Vanier, Varin, Vattement, Viger, Vivier, Yevelin. — *Divers.* — Fol. 16 : 1721, oppositions à la quérimonie de la d^{lle} Suhomme. Fol. 83 v°: 1735, oppositions à la quérimonie obtenue par M. de Lamberville. — « La nommée Marie Diony, servante, a déclaré que le valet du s^{r} Caillouet et la femme du Bas lui ont dit qu'ils ont entré dans le jardin voir l'heure, et a signé: M. Diony. » — Fol. 118 : 10 mars 1744, bénédiction de 2 cloches, la 1re « sous le nom et invocation de saint François, par noble homme Pierre-Alexandre Ernault, chevalier, sgr. d'Ecajeul, et par noble dame Marie-Anne-Françoise Hue de Mutrécy, épouse de M. Chasot, escuier. »; la 2e « et plus petite, sous le nom de s^{te} Marguerite, par noble homme Thomas-Jean-Pierre Hue, sgr. de Sainte-Honorine, et par Marguerite des Longschamp, épouse de Nicolas de la Rue, escuyer, conseiller en bailliage à Caen. »

E. Suppl. 1547. — GG 19. — (Registre relié). — Moyen format, 178 feuillets.

1750-1771. — Bapt., mar. et inh. (Les inh. de 1753, qui manquent ici, sont dans GG 18, fol. 76-77). — Curés : J. Lempérière, + 1758; G. Mangin, 1759; Jean-Michel Magnen, 1764. Vicaires : J.

Lempérière, Léonor Eudeline, 1758; Laufranc, Charles Jardin, 1759; Jean Lempérière, 1761; L. Philippine, 1764; Leboucher, 1766. — 1750, 3 fév., mar. de François Bérard et de de Marie Faucher, en présence d'Antoine Le Bourgeois, éc., s^r des Bancs; 20 mars, bapt. par le c. du Buisson (C. T. Duchemin de la Madeleine), de Jeanne-Elisabeth, fille de Gervais Féron; marr.: d^lle Jeanne du Val Collet ; parr.: le c. du Buisson. — 1752, 10 juin, bapt. de Marie-Anne-Magdeleine-Marguerite, fille de Jean Labbé; marr.: n. d. Marie-Anne Ribout, épouse de Dominique Eury, éc., s^r de Fontenay, de la paroisse du Buisson; parr.: led. s^r de Fontenay. — 27 avril 1754, bapt. de Jacques, « né d'aujourd'hui de l'ouvrage de Marie-Jeanne Lebast. » — 6 fév. 1755, bapt. de Pierre-François, fils de Pierre Morel et de Marie d'Herbeline. — Témoin habituel : Jacques Amaury, custos. — 15 juill. 1756, n. d^lle Marie-Madeleine Ernault présente au mariage de Philippe Baron et de Marie-Anne Fauvel. — 1757, 4 janv., bapt. de Jean-François-Etienne, fils de Guillaume-Marin Bougon; parr.: Jean-François-Etienne Lemarchand, bourgeois de Caen ; marr.: Barbe-Catherine-Perrine Lemarchand, femme de M. Varin, notaire ; 14 déc., bapt. de Louis, fils de Pierre Morel et de Marie Herbeline de Rubercy. — 1758, 16 oct., mar., par Magnen, curé de Périers-en-Auge, de Jacques Lami et de Jeanne Magdeleine, en présence d'Antoine-Henry Le Bourgeois, éc., s^r des Bancs ; 23 sept., bapt., par Thomas Manchon de Gournay, c. de Varaville, de Marie-Catherine, fille de Jacques Le Sénécal; parr.: le curé de Varaville; marr.: n. d. Catherine Morin, femme de M. de Vaumeray, de Varaville; 22 déc., bapt., par L. Amaury, pr., « pour l'absence de M. Jean Lempérière, vicaire desservant », de Marie-Françoise-Elizabeth, fille de François Robert, fils de Jean ; 13 sept., inh. de Jean Lempérière, c. de Merville et Gonneville, dans le chœur de l'église de Gonneville, par Thomas-Anthoine Laumônier, c. de Saint-Germain de Cagny, doyen de Troarn, en présence des curés de Varaville (Manchon de Gournay), Robehomme (R. Pesnel), Cabourg (J.-P. Auger), de M. Le Trémançois, prêtre, de Bréville, de M. Mollet, pr., chapelain de Varaville, de M. Lemarchand, vic., chapelain fondé de « Oystreham »; 6 nov., inh. de Françoise Robert, v^e de J.-B. Delaflèche, par J. Lempérière, vicaire « desservant le bénéfice cure, en présence de Me Léonor Eudine, pbre, mon coadjuteur; » 5 déc., inh. « dans la nef, sous le banc à elle appartenant », de d^lle Anne-Thérèse-Angélique Fossey des Maiseretz, bourgeoise de Caen, 82 ou 83 ans, par le c. de Petiville (Du Marest), en présence de « Mr Mangin, nommé à la cure de ce lieu », de Jean Lempérière, desservant, de Foucques Desmarais, c. du Buisson. — 1759, quelques actes par L. Amaury, prêtre; 3 juill., mar. de J.-J. Viger et Anne Liégeard, en présence de M. du Thon d'Ecajeul. — 1760, 12 fév., Alexandre Ernault d'Ecajeul, présent à un mariage; 17 oct., inh. de Guillaume Féron, 14 ans, « mort de mort violente, lequel a été inhumé après l'ordre exprès de M. le Procureur du Roy. » — 1761, 30 janv., Ernault d'Ecajeul présent au mariage de Jacques-Robert Le Véél et de Marie-Marguerite Coquet. — Fol. 75 et 79: 12 juin 1761, visas de l'évêque de Bayeux; 27 juin, inh. de Louis Ponchy, 81 ans, en présence de Jean Lempérière, pr. — 1762, 20 fév., mar. de discrète personne Pierre-François Lefebvre, fils de Pierre-François et d'Anne-Françoise Le Sens, veuf de Magdeleine de La Bazonnière, de Saint-Ouen de Périers, avec noble d^lle Jeanne-Marguerite Le Bourgeois, fille de Marc-Antoine, éc., s^r des Bancs, et de n. d^lle Louise de Banville, de Merville, en présence de « nobles et discrètes personnes, Roch-Antoine Le Bourgeois des Marais, le sieur François des Marais, dame Marie-Françoise Laumône »; 19 sept., inh., dans l'église, de d^lle Marie-Anne-Elizabeth Fossey, 40 ans. — En 1762 30 inhumations.— 1763, 12 juin, bapt. de François-Pierre, fils de Pierre Patey, maître d'école, et de Marguerite Levesque; 24 juin, bapt. d'Henriette-Françoise-Adélaïde, fille de Marin Delamare; parr. : Jean-Pierre François, éc., s^r de Tilly, officier au château de Caen, représenté par Pierre-Alexandre Ernault d'Ecajeul ; marr.: Henriette-Adélaïde de Cuvelier de Bans, femme de M. Des Bancs, éc. ; 12 mai, inh., dans l'église, par le c. du Buisson (Fouques des Marais), de Marie-Françoise Groult, v^e du s^r Le Harivel, f^me de M. de Tilly, 66 ans ; 24 juill., inh., dans l'église, par Boutry, chapelain de Varaville, de Marguerite Fossey des Mézerets, 79 ans. — 1765, quelques actes par Coutance, pr., par G. Mangin, c. de Sallenelles. — 1766, 29 juin, bapt., par led. Mangin, de Pierre-Jean-Raphaël, fils de Thomas Poubel; parr.: le c. de Sallenelles ; marr.: d^lle Jeanne-Françoise Decajeul ; 13 juill., bapt. de Louis-Antoine, fils de Jean Blâne; parr.: Roch-Antoine Le Bourgeois, éc., s^r des Marais ; marr.: Anne du Thon, épouse de Pierre Du Quesney, s^r de Montfiquet; 1er oct., bapt. de Pierre-Auguste-César, fils de Pierre de Montfiquet, s^r du

Quesney, et de la d^lle du Thon de Bretteville; parr.: François Bauquet, s^r de Burcy; marr.: Henriette du Thon de Bretteville, épouse de Charles-Louis de Maizeray, s^r de Bonnet ; 11 janv., inh. « de la nommée vulgairement Marie de Douvre, v^e de Marc Haldebique », 90 ans ; 24 avril, inh., par J. Lempérière, pr. « demeurant au Buisson », d'Elizabeth de Laperrelle. — 1767, 27 janv., bapt. de Michel, fils de Pierre Patey, maître d'école, et de Marie Levêque; 28 mai, inh., dans le cimetière, de n. d^lle Marie-Magdeleine Ernault Décajeul, « 80 ans, 8 mois et 8 jours », en présence de Fouques des Marais, c. du Buisson, de J. Lempérière, pr. — 1768, 23 janv., Marie-Françoise Ernault d'Ecajeul, marr.; Louis Le Bourgeois, s^r des Marais, parr. d'Adélaïde, fille de Mathieu Bérot ; 31 juill., bapt. de Germain, fils d'Etienne Barette; parr.: Pierre-Alexandre Ernault, chev., sgr. d'Ecajeul; marr.: Marie-Magdeleine-Charlotte du Thon, son épouse. — 1769, 18 juin, bapt. de Louise-Julie-Adélaïde, fille de Pierre de Montfiquet, s^r du Quesnay, et d'Anne du Thon; marr. : Louise-Françoise de Cheux, épouse de Philippe *de* Morin, s^r de « Balménil »; parr.: Louis-René de Guerpel, curé de Neauphe, représenté par Louis-Jean de Guerpel, son père, garde du Roi dans la compagnie de Luxembourg; 13 déc., bapt. de Louis-Alexandre-Gabriel, fils de Gabriel Deschamps; parr.: Alexandre-Ernault « Decageüil »; marr.: Louise-Françoise de Cheux. — 1770, 20 avril (vendredi), inh., dans le cimetière de Merville, « pendant l'interdiction de celuy de Gonneville qui avoit été pollué par une effusion violente de sang humain le dimanche précédent, jour de Pâques, après et au sortir des vespres... », de (*blanc*) Coquet ; 27 juill., inh. de Jacques - François - Alexandre Ernault, fils d'Alexandre Ernault, chev., sgr. d'Ecajeul, 36 ans. — 1771, 22 fév., bapt., par Jean Lempérière, pr., « demeurant à Merville », de Jean-Louis-Benoist, fils de Louis ; 29 mars, bapt. de Marie-Anne de Montfiquet, fille de Pierre de Monfiquet et d'Anne du Thon ; 15 janv., inh. de Catherine Marescal, en présence de : De Méhérenc et P. Ricard, également témoins d'autres inhumations. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Andrieux, Anne, Auber, Aubey, Auvray, Bard, Barrette, Baucher, Baudet, Bazières, Benoit, Bérard, Bérot, Beziers, Bisson, Blasne, Boucher, Bougon, Bougy, Boulique, Bourdon, Bréville, Brot, Campion, Canivet, Carel, Catillon, Chauvière, Chrétien, Chuquet, Coepel, Collette, Coquet, Dauvergne, Daveinne, Déterville, Delahogue, Delamare, Delaperrelle, Delaporte, Delarouillerie, Delaunay, Desfrênes, De Sainte-Croix, De Saint-Michel, Devinas, Diacre, Douville, Dubosq, Duchemin, Dunel, Dunord, Duquesney, Durand, Enault, Eudeline, Féret, Féron, Feuillet, Foucault, Foucher, Foucu, Françoise, Gohier, Guesdon, Hadebique ou Haldebique ou Halbique, Hendelin, Henry, Heudier, Hyevelin, Hüe, James, Jaux, Jeanne, Julienne, Labbé, Lami, Lavoine, Lavolley, Lebec, Lebertois, Lebosquain, Lebret, Lechatellier, Lecointe, Lecornu, Ledésert, Leduc, Lefrère, Lemoine, Lempérière, Leperdrier, Lepicquenier, Leprost, Lerable, Lerey, Lesénécal, Lesieur, Lesieux ou Lecieux, Levée, Levéel, Liégeard, Macquerel, Madeleine, Marchand, Marie, Marin, Maubans, Mazeline, Milon, Montigny, Morant, Morel, Morin, Nollet, Outardel, Pagny, Pain, Panier, Patey, Petit, Philippe, Picard, Pimare, Pinçon, Ponchy, Potel, Poubelle, Prothée ou Prothais, Robert, Rogère, Rosée, Rouxel ou Roussel, Samson, Surville, Tardif, Torcapel, Trillot, Varnier, Varin, Viger, Vigier.

E. Suppl. 1548. – GG 20. — (Registre). — Moyen format, 205 feuillets.

1772-1793. — Bapt., mar. et inh. — Curés : Jean-Michel Magnen, + 1779; Béquet, 1779-1791, Curé constitutionnel: Charles-Hyacinthe Jardin. Vicaires: Leboucher; Béquet, 1775; Rolland, 1776; Duprey, 1779; Brasard, 1780; Le Héricy, 1784 ; J. Torcapel, 1787; Edouard Huet, 1788 ; G.-F. Le Héricy, 1789; J.-B.-P. Pelcerf, 1790. — 1772, 2 fév., bapt. de François-Michel, fils d'Etienne Barette; parr.: Pierre-Michel Amey, sgr. et patron du Buisson ; marr. : Françoise Martine, épouse de Jacques Lefèvre, de Saint-Pierre de Caen; 11 fév., déclaration de grossesse par « la nommée vulgairement Françoise Des Mons », du Mesnil-Hubert, en présence de d^lle Marie-Françoise Ernault d'Ecajeul; 12 juin, bapt. de Marie-Adélaïde, fille de Pierre de Montfiquet et de d^lle du Thon ; parr. : Pierre-Antoine de Monfiquet; marr.: Marie-Françoise Laumône, épouse de Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais; 4 août, inh., par Coutance, pr., de N.-D. de Caen ; 13 janv. 1774, bapt. de Jean-François, fils de Louis Diacre; parr.: J.-B. Dieuavant de Nerval. — 1774, 18 janv., mar. de Louis-Gabriel-Amédée-René Sévin, « fils majeur d'ordonnance » de feu René Sévin, chev., sgr. des Appres, cap^ne d'inf^ie dans le régiment de Clermont, « décédé au sarvice de S.

M. », et de n. d. Catherine Favery-Doigné, épouse de Mathieu-Louis Le Gaigneurs, chev., sgr. de Montgâteau, avec noble d[lle] Marie-Jeanne-Françoise Ernault d'Ecajeul, « fille aussi majeure d'ordonnance » de Messire Pierre-Alexandre Ernault, sgr. d'Ecajeul, et de Marie- Charlotte du Thon d'Airan; en présence de Mathieu-Louis Le Gaigneurs, chev., sgr. de Montgâteau, « ayant épousé en troisième noce laditte Catherine Favery Doigné, veuve en la première noce dud. feu messire René Sévin », de Pierre-Alexandre Ernault, chev., sgr. d'Ecajeul, de Gabriel-Jacques Daumesnil, de la dame Tirel, etc. — En avril et juin, quelques actes par N. de Seulle, prêtre. — Juill., mar. par « Nicolas de Seulle, chapelain de S[te] Catherine, diocèse de Sées, et habitué en l'église cathédrale dud. lieu, ensemble en celle de N. D. de Caen; » 4 oct., bapt. de Marie-Catherine-Jacqueline Simon, fille de Jean, par P.-J.-B.-L.-Marie Bulot, pr., de Saint-Martin de Caen; 17 nov. bapt. de Marie-Rose Morin, fille de Philippe, par « Rossignol, pbre, chapelain fondé en l'église N. D. de Caen »; 22 déc., bapt. de Jean-Etienne Barette, par Leboucher, « vicaire de Gonneville et curé de Quesnay. » — 1775, nov. et déc., actes par le même avec les mêmes qualités; 12 déc., Marie-Magdeleine-Charlotte du Thon, épouse d'Alexandre Ernault, chev., sgr. d'Ecajeul, marr., et Jean Lempérière, pr., vicaire d'Amfréville, parr. de Marie-Jeanne-Thérèse La Perrelle, fille de Jacques; 30 déc., inh. de Marie-Anne Bérot, fille de Jean, par Béquet, vicaire. — 1776, 2 juill., mar., par Le Boucher, c. de Quesnay. En 1776, 24 inhumations. — 1777, 1[er] janv., bapt. de Charles-Sylvestre-Emmanuel, fils de J.-B. Duval ; parr. : Pierre-Michel Amey, du Buisson, représenté par Etienne Barette; marr.: Marie-Magdeleine-Charlotte du Thon, épouse d'Alexandre Ernault, s[r] d'Ecajeul, représentée par Henriette Delamare ; 26 janv., bapt. de Guillaume-Henry Bérot, fils de J.-J. Bérot, huissier, et de Catherine Boutens ; 5 fév., mar. de Marin-Philippe-Samuel de Mehérenc avec Françoise-Elisabeth Creveuil, fille de Gillette Eudine, v[e] de Joachim Creveuil ; consentement de la mère donné à Littry devant les notaires de Balleroy, le 27 janv. 1779; 15 fév., mar. de Pierre-François Le Marchand, sergent, de Varaville, et de Marie-Jeanne Torcapel, en présence de Pierre-Alexandre Ernault, sgr. d'Ecajeul et de Gonneville, en partie, de P. Rolland, vic. de Bavent; 2 mars, bapt. de J.-J. Grandière, fils « d'une mandiante qui a accouché dans la maison d'un nommé Jean-Baptiste Pelfour et qui s'est ditte s'appeller Marie-Françoise Sourbieu, de la paroisse de S[t] Pierre de la Rivière, et être mariée à un nommé François Grandière, de la paroisse de Neuville »; 30 sept., bapt. de Pierre-Jérôme Hadebique, fils de Jean-Pierre; marr.: Françoise-Elisabeth Creveuil, épouse de Marin-Philippe-Samuel de Méhérenc; 4 déc., bapt. de Charles-Louis--Rolland Le Harivel, fils de Gabriel-Emar-Léonor Le Harivel, sgr. de Gonneville-sur-Merville, ancien garde du corps du Roi, et d'Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise de Piédoue ; parr.: Rolland-Hubert Le Harivel, éc., sgr. de Flagy, lieutenant au régiment de Penthièvre-Infanterie; marr.: Antoinette-Charlotte-Louise de Piédoue ; signatures : Piédoue-Verrière, Le Harivel de Flagy. — Plusieurs inh. par F. Manchon, c. de Varaville, et par L. Boutry, chapelain; 18 juin, inh., par le c. de Manneville, doyen de Troarn (Le Bas), de Jean-Michel *Le* Magnen, c. de Gonneville et Merville, 61 ans, en présence d'A. Esnault, c. d'Hérouvillette, Manchon, c. de Varaville, Amey, c. du Buisson, L. Boutry, chap. de Varaville, J. Lempérière, vic. d'Amfréville, Bunel, vic., Le Terrier, vic., et de C.-F. Le Petit, prêtre; 13 oct., inh. de Marie-Charlotte Jeanne, femme de Marin La Mare, par de La Rue, c. de Bavent, en présence de P. Rolland, vic. de Bavent. — 1780, 30 janv., bapt. de Pierre-Nicolas-Thomas Morin, fils de Philippe; parr. : Pierre-Nicolas-Thomas Quédrue-Despréaux, c[er] du Roi, commissaire aux saisies réelles et receveur des consignations du bailliage de Caen ; marr.: Marie-Catherine Lantaigne, épouse d'Augustin Marescot, c[er] du Roi, lieut[nt] de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen, l'un et l'autre par représentation; 28 juin, bapt. de Pierre-Alexandre-Auguste, fils de Pierre-François Le Marchand, sergent, de Varaville ; parr. : Pierre-Alexandre Ernault, sgr. d'Ecajeul; marr.: Marie-Elisabeth-Antoinette de La Brosse, l'un et l'autre par représentation ; 26 sept., mar. de Julien James et Jeanne Seigle, en présence de M[re] Ernault, de Marie-Anne du Thon de Montfiquet. — En 1780, 20 inhumations. — 1781, 6 avril, bapt. d'Ursule Thiboult, fille de Jean; parr.: Louis Le Bourgeois, s[r] des Marais; marr.: Marie-Françoise de Laumône ; 30 juin, bapt. de Marie-Jeanne-Baptiste-Louise-Julie Le Bas de La Londe, fille de Guillaume-Sébastien Le Bas de La Londe, ancien gendarme des ordonnances du Roi et depuis officier

de Royal-Piémont-Cavalerie, et de Marie-Anne-Françoise Le Breton ; marr. : Marie-Pierre de Tournebu, dame et baronne dud. lieu, de Moulines, Fontaines-Halbout et autres lieux, v^{e} de Pierre-François-J.-B. de Bernières, sgr. et patron de Mondrainville, Gavrus et autres lieux, chev. de Saint-Louis, demeurant paroisse Saint-Jean de Caen; parr.: J.-B.-François Le Bas de La Londe, prêtre, docteur en Sorbonne, vic. g^{al} du diocèse d'Autun et supérieur du séminaire du même lieu; la marr. représentée par Madeleine Benoist, de Gonneville; le parrain, par Louis Foucques Des Marais, pr., ancien chanoine de Dol, ancien vic. g^{al} de Saint-Omer et prieur de Réville, demeurant à Bréville; 23 août, bapt. de François-Nicolas, fils de Nicolas Robert et de Marie-Madeleine Colleville; parr.: François Hue, curé d' « Oystreham »; marr.: Bonne-Elisabeth Colleville, épouse de M. de Casanove, brigadier des mousquetaires, chev. de Saint-Louis, d' « Oystreham »; 24 fév., inh., par L. Boutry, chap. de Varaville, de Marie-Madeleine du Thon, épouse de Pierre Ernault d'Ecajeul, 65 ans. — En 1781, 26 inhumations. — 1782, 26 janv., bapt. de Marie-Anne-Sébastien, fille de Jean Le Guidois ; marr. : Marie-Anne-Françoise Le Breton; parr.: Guillaume-Sébastien Le Bas de La Londe, son époux ; 5 fév., Pierre-Alexandre Ernault, s^{r} d'Ecajeul, Louis Le Bourgeois, éc., s^{r} Des Marais, officier dans le régiment de Bassigny, et Marie de Laumône présents au mariage de J.-B. Cauvin et Catherine Londel; 17 avril, bapt. de Pierre-François-Marin-Hypolite, fils de Pierre-François Le Marchand, « sergent en la sergenterie de Varaville »; parr.: Jacques-Louis-François Robert, procureur au bailliage de Caen; 29 août, inh., par Manchon, c. de Varaville, de Marie-Françoise-Luce Robert, v^{e} de Guillaume Bougon, en présence de L. Boutry, chap. de Varaville, de J. Lempérière, vic. d'Amfréville, de Fouques, vic. de Bavent; 7 oct., inh., par le même, de Michel-Henry Béquet. — 1783, 15 juill., bapt. de Françoise-Louise-Adélaïde, fille de Guillaume-Sébastien Le Bas de la Londe et de d^{lle} Le Brethon ; parr.: J.-B.-François Le Bas de La Londe, pr., docteur en Sorbonne, vicaire général et supérieur du séminaire du diocèse d'Amiens; marr.: Françoise-Louise « Orbichon » de La Guérinière, représentés par Jacques Torcapel, « acolythe », et Marie-Madeleine-Jacqueline Le Véel; 2 nov., lesd. Le Bas et Le Brethon, parr. et marr. de Jean-Guillaume-Anne Le Touzé, fils de J.-B.; 29 avril, inh., par le c. de Sallenelles (G. Mangin), de Pierre-Alexandre Ernault, sgr. d'Ecajeul, 73 ans, en présence de L. Boutry, chap. de Varaville, et du clergé de Gonneville. — 10 juill. 1784, bapt. de Marie-Jeanne-Anatolie, fille de Jean Le Guidois; marr.: Françoise-Elisabeth Creveuil, épouse de Marin-Philippe-Samuel de Méhérenc. — En 1784, 16 inhumations; en 1785, 18. En août et sept., Torcapel, diacre, présent à plusieurs inh. ; 18 sept., inh., par le c. de La Folie (Nicolle), de Jean Ozeraye. — 1786, 13 janv., bapt. de François-Alexandre, fils de Jean Thiboult ; parr. : Ignace Le Bourgeois, s^{r} Desmarais; marr.: Marie-Françoise-Jeanne Ernault d'Ecajeul, v^{e} de M. Sévin des Après ; 26 janv., bapt. d'Adélaïde-Auguste, fille de Gilles Ponchy; marr.: Jeanne-Adélaïde-Louise de Brossard, v^{e} de Charles-François Ernault, s^{r} d'Ecajeul, en son vivant lieutenant des vaisseaux du Roi, chev. de Saint-Louis; parr. : Exupère-Pierre-Auguste de Bourdon, comte de Gramont, capitaine des vaisseaux du Roi, chev. de Saint-Louis et chef des classes de la Marine dans l'arrondissement des quartiers du Hâvre de Grâce et de Rouen, tous deux demeurant à Saint-Sauveur de Caen, l'un et l'autre par représentation; 4 sept., bapt., par J. Torcapel, pr., parr. de Jacques-Amand Le Cornu, fils de Jacques; le même, au début de l'année, présent à plusieurs inh. avec la qualité de diacre. — 1787, déc., Marie-Anne-Angélique-Augustine Foucques Desmarais, marr.; 5 oct., inh., par L. Boutry, chap. de Varaville, en présence de Boyer, c. du Buisson. — 1788, 2 janv., bapt. de Victor-Parfait Ponchy, fils de Guillaume-Marin Ponchy ; parr. : Pierre-Gilles Roucamp, prieur-curé d'Ernes, diocèse de Séez ; 5 janv., bapt. d'Emilie-Aimée, fille de Louis-Guillaume Samson; parr.: Jean-François-Nicolas Morand, pr., vic de Lion; 14 janv., bapt. par Hue, pr., de Pierre-Mathieu André, fils de Pierre André; 17 sept., bapt., par Thomas Manchon de Gournay, c. de Varaville, de Marie-Catherine-Elisabeth Montigny, fille de Michel-Henry; parr. : led. curé ; marr. : Marie-Elisabeth de La Brousse, v^{e} de Pierre-Alexandre Ernault, sgr. d'Ecajeul, de la par. de Bréville ; 20 sept., témoin de mariage, Louis-Jean-Gabriel Fossey, maître en pharmacie, ancien juge-consul et ancien démonstrateur en chimie en l'Université de Caen (1). — 1789,

(1) 25 déc., bapt. de J.-J-Noël Lamare, soldat de l'Empire, chevalier de la Légion d'honneur le 2 nov. 1814 (Note de M. Le Lorier).

21 fév., mar. de J.-J. Ponchy et de Marie-Anne Gascoin, en présence de Philippe Morin, s[r] de Balmesnil, et d'Anne Rossignol, son épouse; 7 sept., inh. de Marie d'Herbeline de Ruperci, femme de Pierre Morel, 75 ans. — 1790, 11 nov., bapt. de Marie-Anne-Julie Sauvage ; parr. : Guillaume-Sébastien Lebas de La Londe, ancien gendarme des ordonnances du Roi, officier de Royal-Piémont-Cavalerie, commandant la milice municipale de Gonneville. — 1791, 30 mai, bapt. de Félix Montigny, fils de Bazile-Valentin ; parr. : L. Boutry, chapelain de Varaville. Dernier acte de J.-B.-P. Pelcerf, vicaire: 30 mai; dernier acte de Béquet: 7 juill., inhumation en présence de Boyer, curé du Buisson; premier acte de Ch.-H. Jardin, curé constitutionnel: 14 juill.; 8 nov. 1792, l'an I[er] de la République, « au terme de la loi du 20 septembre dernier, titre six, article premier », les registres, contenant 6 actes de mariage et 14 de bapt., « attendu que ceux de Merville, succursale, y sont compris », sont arrêtés par Louis-Barnabé Hallais, officier municipal, par Ponchy, procureur de la commune. D° pour le reg. des sépultures, contenant 5 actes; 15 nov., enregistrement de la naissance de Charles, fils d'Alexandre-Philbert-Pierre Parseval, déclaré par le père, assisté de Denis Fabur et d'Agathe-Sophie-Augustine Parseval, le premier demeurant à Paris, et la seconde à Alençon, la mère nommée Nicole-Marie-Louise de Floissac; sign.: Parseval père, Parseval Brossin, témoin, et Fabur, témoin. Hallais, off. m[al]. — Fol. 200, 21 déc., requête au procureur pour obtenir des feuilles complémentaires, arrêté pris en conséquence. — Autres actes concernant les familles : Allard, Amaury, Ameline, André, Andrieu, Aubin, Aude, Auvray, Bard, Baudet, Barette, Bazière, Benoist, Bérot, Blâne, Boscher, Bourdon, Brion, Cabouret, Canivet, Catherine, Cauvin, Chrétien, Coquet, Dejean, Delaflèche, Delafontenelle, Delahogue, Denis, De Sainte-Croix, Deschamps, Desfrênes, Devinas, Diacre, Diony, Douville, Dubost, Dumont, Dunel, Enault, Fauvel, Féron, Feuillet, Ficet, Foucault, Giffard, Gobet, Gondouin, Guillot, Gyret, Hadebique, Harivel, Henry, Heurier, Heuvelain, Houlbey, Jacqueline, James, Jeanne, Jolis, Julienne, Lamare, Laperrelle, Lavoine, Lavoley, Launay, Lebas, Lebourlier, Lebreton, Lechangeur, Lecomte, Lecornu, Ledésert, Legrand, Legras, Leguidois, Leherpeur, Leize, Lemarchand, Lemarinier, Lemarivain, Lenormand, Leparc, Leriche, Leroy, Lesieur, Le Touzé, Levée, Levéel, Levilain, Levivier, Malhère, Marie, Marin, Martine, Masseline, Montigny, Morel, Morin, Mouret, Moutier, Murian, Nicolle, Othon, Outardel, Ozanne, Pagny, Pain, Pannier, Pastey, Paulmier, Pelfour, Piedplus, Pinson, Pohier, Ponchy, Poubel, Protais, Provost, Prunier, Quidot, Ricard, Richeux, Richomme, Rivière, Robert, Roussel, Samson, Sauvage, Sénécal, Séran, Simon, Tardif, Teillot, Thiboult, Tombette, Vautier, Vivier, Yault, Yélar. — *Divers :* fol. 41 : 11 fév. 1776, « serment prêté par Marie-Magdeleine Pinçon en sa qualité d'accoucheuse ». Ayant présenté un certificat « de la dame Du Coudray, maîtresse sage-femme de Paris, brevetée et pensionnée du Roy, pour démontrer dans toute la France l'art des accouchemens », délivré le 3 juin 1775, attestant que la dame Pinçon « a suivi son cours avec zèle et application, qu'elle y a apris toutes les instructions nécessaires, et que, l'ayant fait opérer sous ses yeux, elle lui a paru très capable d'exercer la profession d'accoucheuse... ». Serment prêté entre les mains du s[r] curé « pendant la célébration des divins mystères, dans la forme prescrite par le rituel de ce diocèse, présence de Louis Ponchy, sindic, de Jean-Pierre Ponchy, trésorier, et de tous les paroissiens assemblés... », etc.

HÉROUVILLETTE.

E. Suppl. 1549. — BB 1. — (Registre). — Moyen format, 90 feuillets.

1649-1663. — Délibérations du commun. — 1649. Fol. 12, oct.: assemblée du commun pour traiter avec les « dismeurs des dismes d'icelle paroisse... qu'ils [les paroissiens] ont par si devant imposés au bas de leur rolle comme derogans a la somme de 150 l. », pour paiement de laquelle somme ils auraient « fait arrester les bleds et grains appartenant à M[e] Anthouesne Féron, pbre, et ses asociez », tant pour cette année que pour les deux précédentes; les paroissiens consentent, par transaction, à réduire le taux des « dismeurs » à 80 l. t. par an, et que le surplus soit cueilli sur eux. Fol. 5, s. d.: les paroissiens, pour transiger, consentent que les collecteurs du sel, Simon Panier et Jean Rozée en contestation avec eux, soient déchargés de la collecte à leur rang et degré, à la condition que Simon Panier verse 7 l. à Jean Rozée. — 1650, fol. 5, 13 fév.: Jean Nicolle, Charles Duc et Henry Delacourt sont élus pour « cueillir au marc la livre sur un chacun d'eux la somme de

200 l. t. 8 s. », de leur part de 12.591 l. 2 s. imposés pour la subsistance des gens de guerre. Fol. 6, 13 mars: Guillaume Nicolle, fils de Robert, est élu pour établir le rôle, recevoir la taxe « pour satisfaire à la nourriture et subsistance des pauvres d'icelle parroisse, suivant et conformément au mandement à eux envoyé par le Parlement de Rouen; après quoi, il la distribuera aux pauvres. » Fol. 7, 24 avril: bannie et adjudication « du pain de la charité de la Feste de Pasques », mis à prix 7 l. par le curé, « aussi pour led. pain, à la charge de payer dans led. jour de St Gille prochain venant,... entre les mains du trésorier, Etienne Boulard »; suit la liste des individus offrant du grain. 5 juin, modifications au rôle de la taille : « les tenants de la dîme continués par lesd. parroissiens à la somme de 150 l. »; pouvoir donné aux collecteurs de cueillir sur eux, au marc la livre, les sommes non recouvrées. — Election d'un procureur-syndic, pour poursuivre tous les procès par devant tous juges: François Le Boutier, auquel il est accordé 10 s. pour aller à Caen, 30 s. « pour aller plus loin,... suivant qu'il avoit esté accordé à Guillaume Nicolles si devant pr. sindic »; [Le Boutier ne sait pas signer]. — Fol. 9, 12 juin : délibération sur le procès Nicolle, représentant le commun, et Me Anthoine Féron, vicaire de Ranville *(en partie effacé par l'humidité)*; 3 juill., bannie du fouage de Saint-Sylvain et de Caen ; celui de Saint-Sylvain mis à prix par Simon Liégard à 20 s., et celui de Caen par François Le Boutier, à 5 s.; 10 juill., certificat de publication du gage-plège de M. de Couronne. Fol. 10, autre rédaction du procès-verbal de la réunion du 3 juill., avec signatures: le nom de Simon Liégard, rayé à la marge, remplacé par celui de François Monfray. — 1651, 26 fév., bannie des bois et émondes du cimetière, mis à prix par Roger Franques à 9 l., à verser le jour de Pâques. Fol. 11, 10 et 17 sept., modification du rôle de la taille, les fermiers de la dîme maintenus à la même somme; 5 nov., élection d'un procureur-syndic: Jean Le Changeur. — 1652, fol. 15, 12 mai: le commun consent que Roger Franques, trésorier, verse au curé 30 l. et 50 s. pour le pain et le vin en attendant que le presbytère soit construit, selon la sentence obtenue par le curé, en Bailliage à Caen, « dont copie sera délivrée aud. trésorier pour son assurance »; 7 juill., élection d'un trésorier « pour conserver le bien et revenu du trésor dependant de la chappelle de Ste Honorine »; élus: Jacques Loisel, curé de Cuverville, et Thomas Torcapel, fils Helye « pour gérer et negotier le bien et revenu de lad. chappelle ». Fol. 16, à la suite du certificat précédent: « Denis Hébert a esté estably custos de lad. chappelle », ses gages fixés à 4 l. par an; 1er déc., les biens meubles de Pierre de La Barre, décrétés instance des paroissiens, lui seront remis, parce qu'il payera 7 l. à Jean Le Provost qui lui avait été donné pour « ainde », en 1649 pour le quartier de juillet. — 1653, 5 avril, assemblée, requête de Roger Franques, trésorier, pour la bannie du reste du pain de charité, « et les obligataires s'en sont obligés par corps envers ledit trésor, desquels les noms ensuivent », 9 pour l'année 1651 et 12 pour 1652; au total: 7 boisseaux. — Fol. 17, 22 déc. 1652, élection de deux collecteurs des frais entraînés par le non paiement d'un quartier du sel de l'année 1648. Autorisation donnée à Thomas Outardel, procureur-syndic, de poursuivre François Onfroy, collecteur du sel de l'année 1652, quartier de janvier, ne faisant pas lad. recette. — 19 janv. 1653, élection de collecteurs de la taille pour l'année; les paroissiens, « après les avoir juré en leur âme et conscience de procéder fidellement et esgallement entre eux des nouvelles ellections, oultre celles de dimanche dernier, suyvant qu'ils m'ont requis pour lad. ellection n'avoir esté autorisée », ont élu François Le Boutelier pour les 2 premiers quartiers, Laurent Boulard pour le 3e et, « par la voix de Roger Franque et Guillaume dit Le Masle », Jean Simon pour le 4e. — Fol. 19, 16 fév., le commun consent que les cotes des personnes « qui pourroient tomber en incommodités de biens » soient cueillies sur les autres au marc la livre, après que, « réquisition faite, signifié sera en la présence du pr. sindic avec quatre des solvables ou des sergeanx, si besoin »; 24 fév., Pierre de La Barre déclare s'opposer aud. consentement. « Compte que baille et rend Etienne Boullard, cy-devant trésorier de l'église, depuis le jour St Michel 1649 jusque au jour St Michel 1651 »: recettes: 107 l. t. pour les fermages de la terre du trésor, plus 6 l. t. 10 s., que doit Philippe de La Barre: 113 l. t. 10 s. Dépenses : luminaire : 29 l. 14 s. payées à Pierre Fortin, cirier à Caen; poursuite de procès en Cour des Aides, à François Le Boutilier, 15 l.; rente aux obitiers: 4 l.; hébergement de soldats du Château de Caen, à Gilles Ren, tavernier: 35 s.; de leurs chevaux, 30 s.; 6 bouteilles d'huile pour la lampe, 60 s.; « pour avoir sonné la nuit des Trépassés »,

30 s.; un verre à la lampe, 7 s.; deux livres de chandelle pour la nuit de Noël, 13 s.; pain de Pâques, 7 s. 6 d.; vin de Pâques, 49 s., deux boisseaux de froment pour le pain de Pâques, 115 s.; visite de l'église, 10 s. ; deux cordes à sonner, 45 s.; procès avec le curé, 13 s.; « plus 6 sols pour avoir prins deffense qui ordonne que le sieur curé produira », etc. — Fol. 20, 15 juin, le commun consent que Thomas Outardel « acquiesce » au procès d'entre les paroissiens et Gabriel Tesson ; 29 juin, bannie du fouage « tant de la vicomté de Caen que de St Silvin », celui de la vicomté de Caen adjugé à François Montrey à 3 s., et celui de la vicomté de Saint-Sylvain adjugé au même à 13 s.; « et depuis rabaissé celui de Caen à 27 deniers » par le même ; 6 juill., élection de Jacques de La Barre, fils Denis pour « racueillir les denier pour la rédification de la loge »; il lui est accordé 2 s. pour livre. — Fol 22, 27 juill., nouvelle bannie du fouage de la vicomté de Caen, adjugé à Pierre de La Barre pour 4 s.; 7 déc., lecture « du mandement à sel... montant à cinq septiers un minot et demy. » — 1654, fol. 23, 11 avril, délibération concernant « les admortissements ». Ont été élus: Samuel Riboult, bourgeois de Caen, Guillaume Nicolle, fils Robert, et Pierre de La Fosse, tous absents. Charles Franques, bourgeois de Caen, est élu trésorier. Bannie de l'herbe du cimetière, adjugée à Roger Franques à 20 s. 6 d.; 29 août 1655, élection d'un trésorier pour la chapelle Sainte-Honorine, par les parroissiens du hameau. Il sera élu pour 2 ans qui commenceront à la Saint-Michel 1655, en remplacement de Jacques Loysel, curé de Cuverville, de Thomas Torcapel, et de Gondot élu à la place dud. Thomas Torcapel. Elu: Thomas Torcapel. Jean Gondot est élu custos pour 2 ans. Il lui est accordé 6 l. 10 s.; « et ont aussi baillé en garde audit trésorier tout le linge et ornements de laditte chappelle, lesquels il représentera à la fin de son compte, et fournira de pain et de vin pour la célébration de la sainte messe... » Fol. 24, 19 avril 1654, bannie du reste du pain de la charité : 12 adjudicataires qui promettent fournir 7 boisseaux 3 quarterons « combles ». Fol. 25, 11 juin 1654, élection de messiers « pour prendre garde à la conservation des bleds de lad. parr. suivant requeste de mr le pr. du Roy. » Elus: Guillaume Nicolle, l'aîné, Jean Belet, Robert Torcapel, fils Raulin, Charles Miré et Marin Baron, « lesquels se feront recevoir en justice et, le serment fait, se comporteront fort fidellement en leur charge, et leur a esté adjugé pour leur salaire a scavoir : par vache, deux sols; par cheval, cinq sols, et par brebis, 6 deniers; par pourceau, un sol. » Fol. 25, 21 oct., Jean Nicolle ayant été « exécuté » par Rosty, sergent à Caen, instance des Elus de Caen, pour 8 l. (procès entre les paroissiens de Ranville et d'Hérouvillette), les collecteurs sont autorisés à rabattre cette somme de la cotte dud. Nicolle. — 1655, fol. 27, 21 fév., « pour faire la récolte des frais qui ont été en l'année 1648, pour une vendue de sel d'icelle parr., icelle vendue faite sur Louis Lemaréchal, montante la somme de 38 l. t. 8 s., ensemble pour l'année 1651 et plusieurs vendues qui auroient esté faites ès quartier de janvier 1652 sur lad. parr., suivant les acquis donnés à Roger Franque, sr de La Fontaine », sont élus : Roger Franque et Marguerin Hadebique. Fol. 28, 28 fév., François Le Boutillier, élu pour faire l'assiette et collection de frais faits sur Louis Lemaréchal et François Monfray « pour les quartiers du temps de leur collecte ». Il est accordé 18 d. pour livre audit Boutillier; 14 mars, autre élection pour « assiette et collection de frais » sur Monfray et Roger Franque. Fol. 30, 5 avril, bannie et adjudication « du pain restant de la Charité de Pasques et de l'herbe du cimetière »: 24 adjudicataires. Election de messiers auxquels il est accordé 1 sol par cheval, vache ou pourceau, ½ liard par brebis. Le commun, « pour éviter au dépérissement des biens prins et exécutés sur Pierre de La Barre, pour la recollection du sel du mois d'octobre quarante quatre, recongnoissant iceux parr. n'en avoir rien payé de leurs imposts dud. quartier, ont consenti que lesd. biens dud. de La Barre luy soient rendus en exemption de tous frais par ceux qui en sont saisis, au moyen et parce que ledit de La Barre tient quitte et déchargés iceux parroissiens de toutes prettentions et demande qu'il eust peu faire, prétendre et demander sur le général et particuliers d'icelle parroisse durant le temps qu'il a esté procureur sindic d'icelle parroisse, trois ans durant, et que les apiaulx intentés tant par led. de La Barre que par les parr. entre eux et led. de La Barre demeurent nuls et vidés, ce que lesd. parr. et led. de La Barre ont eu pour agréable respectivement. » Fol. 31, 14 nov., élection de collecteurs de la somme de 22 l. « pour avoir esté exécutés par les soldats du château de Caen, pour les voitures et hommes. » Il est convenu qu'elle sera cueillie sur le rôle du sel. — 1656, fol. 32, 23 avril, ban-

nie du reste du pain de charité, (15 adjudicataires), et de l'herbe du cimetière, accordée à Thomas Outardel pour 20 s. Fol. 33, 11 juin, « jour et feste de la Sainte Trinité », arrêt des comptes de Roger Franques, lequel se trouve redevable de 46 l. 12 s. 6 d., auxquels il faut ajouter le reliquat reçu d'Etienne Boutier (30 l.) et la somme de 9 l. pour les émondes des bois du cimetière. Jacques de La Barre, trésorier en charge, recevra le reliquat dud. Franques. Fol. 34, 29 oct., bannie du fouage « pour l'Election de Caen », adjugé à Pierre de La Barre à 5 s.; 1er nov., « plain pouvoir, puissance et authorité [donnés] audit Pierre de La Barre de poursuivre en toutes Cours et Elections la personne de Roger Franques pour la rendition de son compte pour la jestion et administration du bien et revenu du trésor de lad. parr., prendre la poursuite du procès en l'estat qu'il est, et iceluy de La Barre ne pourra apointer, ni accorder sans le consentement desd. parroissiens. » Il lui est accordé 10 s. par jour; 5 nov. « à douze heures », déclaration faite par Guillaume Le Masle, en présence de Me Jacques Touchet, pr., et de Nicolas Aimerey, qu'il met le fouage de l'Election de Caen au rabais à 4 sols. — 1657, fol. 35, 25 fév., Roger Franques présente « deux mémoires de frais »; 15 avril, assemblée des habitants du hameau de Sainte-Honorine pour élection d'un trésorier « pour conserver et respondre du bien et revenu d'icelle chappelle »: Thomas Haveron est élu pour 2 ans commençant à la Saint-Michel 1656. Election d'un procureur-syndic: Jean Gondot, « pour conserver et faire vider tous les débours et reliquats d'icelle chappelle, les remettre entre les mains dud. Haveron, qui en tiendra bon et fidelle compte audit trésor, et luy ont accordé deux sols pour livre en apportant bien et deument lettres de ses diligences ». Présents à la réunion: Jacques Loisel, curé de Cuverville, Jacques Touchard, pr., etc. Pouvoir est donné à Jacques Loisel pour faire refondre la cloche cassée de la chapelle. Jean Gondot l'assistera lorsqu'il traitera avec le fondeur. Fol. 36, 21 mai, bannie des terres du trésor de l'église d'Hérouvillette pour une durée de 6 ans, requête de Guillaume Nicolle, trésorier; les adjudicataires devront « masler les terres durant la présente bannye, une fois »: 1° 3 vergées, delle de Toucquebeuf, à la marge, « custos »; 2° ½ vergée, delle du Val, à la marge, « Botillier »; 3° 3 vergées, delle du Val de maresq, « jouxte à présent Monsieur le Président de Couronne », 12 l.; 4°, ½ acre, delle du Haut de Marnicamp, 52 s. 6 d.; 5°, 3 vergées, delle des Prés, « jouxte Simon Liégard, au droit de feu Monsieur de Criqueville et d'autre costé les représentants du sieur de la Mariouse », 9 l.; 6°, 3 vergées, delle de la Fosse à la blonde, à la marge, « Boutillier »; 7°, 1 acre en deux pièces, l'une en la delle du Champ de Beaufou, l'autre en la delle de Rotour, 14 l.; 8°, 1 vergée ½, delle du Val de maresq, « jouxte Monsieur de Couronne », 6 l.; 9°, 3 « cartiers », au même lieu, à la marge, « Boutillier »; 10°, 3 « quartiers », delle du Moulin à voide, « joux[te] le sieur de Longpray, à présent Me Jacques Loysel, pr. curé de Cuverville », 35 s.; 11°, ½ acre, delle des Vagues, 4 l. t.; les adjudicataires « seront tenus d'en garder la pocession et mesure sans qu'on leur en puisse fournir en plus oultre, le scavoir bien et cognoistre... » Fol. 38-39, renchérissements apportés aux adjudications précédentes. Fol. 39, note marginale: « taille 1658: 2.550 livres, plus pour ladicte année 522 livres, somme totale : 3.072 l. t. »; 13 janv. 1658, élection des collecteurs de la taille: Pierre Le Monnier, Thomas Haveron et Philippe Lechangeur, « trois particuliers parroissiens d'icelle parroisse [à charge] de si bien se contenir et gouverner laditte assiette qu'il n'en arrive perte ni dommage au général d'icelle parroisse ». A la suite, modification du rôle. Fol. 40, 24 fév. 1658, élection de collecteurs du sel, à la marge, « 5 setiers 2 minots »; 18 mars, élection d'un procureur-syndic: Jean Nicolle, auquel il est accordé 10 s. par jour pour aller à Caen et 30 sols pour aller à Rouen, avec les deniers déboursés. Fol. 41, 22 avril, certificat, touchant la somme de « six vingt et une livres quatorze sols, ayant esté baillés au capitainne des gens de guerre, suivant la commodement fait avec ledit sieur capitaine et gens de guerre par M. de Ranville, du consentement d'iceux parroissiens pour fuir et éviter au désordre et perte d'iceux »; 28 avril 1658, bannie du reste du pain de la charité de Pâques, requête de Guillaume Nicolle, stipulé par Marin, son fils; 15 adjudicataires pour 7 boisseaux ½. L'herbe du cimetière adjugée au curé pour 20 s. Fol. 43, 22 sept., élection de collecteurs : Guillaume Le Masle, Jacques Ozenne et Philippe Duhomme, pour le guet, « plus les frais qui sont deubz dempar ce jour, à scavoir vingt sols par chacun homme, comprins trente sols deubz à Guill. Le Masle » pour frais par lui déjà faits. — ? avril 1659, bannie du reste du pain de charité, requête de Jacques Marin, trésorier, produit 4 boisseaux ¾. L'herbe du cime-

tière adjugée au curé pour 20 s. Fol. 47, 29 mars 1660, pouvoir donné à Léonard Harent de poursuivre les collecteurs du sel « afin de se voir condamner à se recharger de l'impost de Simon Vitard par eux imposé au sel d'icelle paroisse. » Fol. 48, 4 avril 1660, bannie du pain de charité, produit 6 boisseaux. Fol. 49, 11 juin 1660, sur le procès pendant à la Cour des aides à Rouen entre Jean Nicolle, fils de feu Jean, et Nicolas Torcapel, fils de Jean, d'une part, et les collecteurs d'autre part, le commun consent que la somme réclamée par Jean Nicolle, soit « rechargée »; 25 avril, élection de messiers: Guillaume Nicolles l'aîné et Robert Torcapel. Il leur est accordé 10 [sols] par cheval, 5 s. par aumaille, 1 s. par mouton et brebis, 5 s. par pourceau; « et ont esleu pour leur parc chez Madame de Boisguilbert. » Fol. 50, 2 mai 1660, le commun, pour satisfaire aux conditions du « mandement d'octroy envoyé de par Nostre Sire le Roy à eux paroissiens », dresse la liste des personnes résidant hors de la paroisse au 31 décembre 1659, avec l'indication de leur nouvelle résidence et la somme à laquelle ils sont imposés en leur paroisse. Fol. 52, 19 sept., élection d'un collecteur pour recueillir la somme de 33 l. 11 s. 6 d., sur le rôle du sel, « en quoi iceux parr. sont obligés pour les voitures qu'ils sont obligés de faire au château de Caen »; 21 nov. 1660, élection d'un procureur-syndic: Robert Boulard, fils de Jean, « pour poursuivre la cause pendante au Bailliage, à Caen, entre Madame de Boisguilbert et le Receveur du Domaine de Caen et St Silvin, et persister aux fins contenues en la requeste présentée à M. le Bailly de Caen ou son Lieutenant. » Fol. 53, 5 déc., élection, par les habitants du hameau de Sainte-Honorine, d'un trésorier pour 2 ans: Pierre Le Monnier. — 1661, 9 janv., le commun accorde 28 l. t. à Jean Courtois, collecteur de la taille, « pour lui ainder, n'estant solvable »; il pourra les « racueillir sur le général au marc la livre. » Fol. 54, 23 janv., modification du rôle et « puissance » donnée « de rejetter au marc la livre sur un chacun », les cottes des « non payans ». Fol. 55, 29 mai, assemblée du commun, « requeste et instance de Messire Pierre de Vallois, s^{r} de Hérouvillette, trésorier d'icelle parroisse, stipullé par François Salles », pour bannie du pain de charité : 3 boisseaux, mis à prix après diverses enchères, à 66 s., adjugés à Pierre de La Barre, « à payer à la Saint-Michel prochaine »; 26 juin, Guillaume Picard est élu trésorier pour entrer en fonctions à la Saint-Michel. Fol. 57, 12 fév. 1662, élection d'un collecteur du sel, au lieu et place de Pierre Basire, « pour l'inconvénient à luy arrivé de ces jours derniers de la rupture de plusieurs de ses membres »; Guillaume Picard, collecteur de la taille, est remplacé par « Nicollas Simon et Jacques Postel pour chacun deux quartiers qu'ils cueilleront esgallement par moitié, et ont baillé aud. Simon pour luy aider à faire lad. assiette et collection, Maturin Franque, et aud. Postel la personne de Robert Torcapel, fils Raulin. » Les paroissiens « permettent qu'on cueille au marc la livre les plus insolvables de lad. parr. »; 9 avril, bannie du reste du pain de Pâques, requête de Guillaume Picard, trésorier ; chacun souscrit selon « ce qu'il en prendra. » Fol. 19, 10 avril, déclaration faite par le commun, selon le mandement de la Cour des Aides du 19 juin 1660, qu'il n'a « aucune cognoissance qu'il y ait aucuns bourgeois ni dérogeants en lad. parroisse »; 16 avril, sur sentence rendue en l'Election le 6 mars 1662, Jean Courtois, fils de Jean, est élu pour « cueillir les imposts, avec les frais contenus en lad. sentence » [impôts de trois personnes]. — 21 janv. 1663, Guillaume Le Masle est élu procureur-syndic; 26 mars, bannie du pain de charité, requête de Jacques Le Maréchal, trésorier. — *Autres délibérations, registre pris à revers:* fol. 89, 17 oct. 1649, destitution de Pierre de La Barre, de la fonction de trésorier, avec effet de la Saint-Michel dernière; remplacé par Etienne Boulard. Sont élus: Thomas Outardel, Guillaume et Robert Nicolle, pour, avec le curé, recevoir les comptes de de La Barre; 21 nov., établissement d'un état des sujets à la taille, demeurant hors paroisse, pour le changement d'octroi de 1650. Fol. 85, 30 avril 1651, bannie du reste du pain de charité; 23 adjudicataires promettant fournir 9 boisseaux et 1 quarteron. Fol. 84, 14 avril 1652, même bannie; 9 adjudicataires promettant 7 boisseaux. Herbe du cimetière adjugée au curé pour 20 s. Fol. 82, 20 juill. 1653, élection d'un trésorier des biens de la chapelle de Sainte-Honorine, par les habitants de ce hameau. Elu: Jean Gondot, au lieu et place de Thomas Torcapel; « et ont donné audit Jean Gondot pour estre custos et montrer aux enfants de la parr. 4 livres et une vergée de terre à son bénéfice. » Ils décident de faire refondre la cloche de la chapelle aux dépens du trésor et « ausmones des gens de bien. » Fol. 82, 2 nov. 1653, le commun délibère « touchant l'insolvabilité d'ung grand

nombre d'entre eux sur ce qu'il dépentz de l'impost du sel, tant mors que ceux qu'il (*sic*) se sont retirés d'icelle paroisse, dont les diets paroissiens restant en icelle paroisse en sont surchargés... » Suit la liste « des mors et retirés » depuis l'année 1645, dont l'impôt se monte à 18 boisseaux. Fol. 80, 1er fév. 1654, élection d'un trésorier : Geffroy Franque ; 26 mai 1654, modification du rôle. Guillaume Outardel est élu procureur-syndic : l'argent déboursé par lui sera diminué de son imposition ; il recevra 10 s. par jour pour aller à Caen, et 25 s. pour aller à Rouen. Fol. 79, 2 mai 1655, élection de deux personnes pour faire l'assiette et collection des deniers, « en quoy ils ont été quotizé pour les nouveaux acquêts et droits d'amortissement .» Elus : Jean Nicolle, fils de Robert, et Guillaume Sénéqual, bourgeois de Caen. Fol. 78, 30 mai 1655, élection de collecteurs pour les sommes « dont ils ont esté condamnés pour les francs fiefs et nouveaux acquêts et admortisement et tous les frais qui sont faits du depuis la lecture du mandement jusqu'à ce jour. » Jean Nicolle, élu. Fol. 77, 30 juin 1655, Jean Nicolle, pour cette opération, est autorisé « d'assoir et raceuillir lesd. deniers avecq les parroissiens de Ranville ou collecteurs d'icelle parroisse de Ranville, suivant l'ordonnance de M. le lieutenant général, comme il fut dit que les deux parroisses ne feront que un seul et mesme rolle et asseoir par main commune, dont Fleury Rozze estoit pour lors collecteur, dont il est saisi des rolles. » Fol. 77, 23 janv. 1656, élection de collecteurs de la taille : Thomas Torcapel, Henry de la Court et Martin Baron. Note marginale : « 1656, taille, 3.036 livres. » Fol. 76, « cy est le compte que rend Roger Franque, trésorier... pour les années 1651 et 52, tant en receptes que mises, etc. ». Recettes : bannies de 1651 : 53 l. 10 s. ; de 1652 : 71 l. 2 s. 6 d. Dépenses : location d'une maison pour servir de presbytère : 30 l. ; fourniture de luminaire : 33 l. 10 s. ; aux soldats pour de la bûche : 7 l. 10 s. ; reliure d'un livre pour l'église : 45 s. ; poursuite d'Estienne Boulard, trésorier, pour la « rendition de son compte » : 15 s. ; poursuite de Pierre Eusé, trésorier, pour le même objet : 30 s. ; payé à l'archidiacre pour le droit de visite : 15 s. ; débite : 78 s., et 12 s. pour « salaire du sergeant » ; payé à Guillaume Nicolle « pour l'affaire du général » 45 s. ; aux sonneurs, la nuit de la Toussaint : 48 s. ; pour cordes aux cloches : 66 s. ; pour le vin de la communion, pour 3 ans : 72 s. ; pour la chandelle de la messe de minuit, 18 s., etc. Fol. 75, 9 juill. 1656, bannie du fouage de Saint-Sylvain, adjugé à Jacques Le Maréchal, pour 18 s. ; 5 nov. 1656, assemblée des paroissiens de Sainte-Honorine ; élection d'un trésorier : Robert Mézaize, bourgeois de Caen, « et, en tant que pour un custos, demeuré à l'élection et volonté du sieur curé d'y continuer celuy qui est ou en mettre et élire tel que bon luy semblera, auquel seront mis entre les mains les ornements et linge d'icelle chappelle pour en respondre... » Fol. 74, 12 nov. 1656, bannie des terres du trésor de Sainte-Honorine pour 6 ans commençant à la Saint-Michel dernière : ½ acre, delle du Roguier, 6 l. ; 3 quartiers, delle du Val maresq, 75 s. ; 1 acre, sise à Colombelles, delle du Carrel Turpin, 6 l. 10 s. ; 1 verg. ½, au même lieu, delle de la Haulte espine, 30 s. ; 1 verg., à Hérouvillette, delle du Roguier, 68 s. ; 1 vergée, à Colombelles, delle de la Campe, 75 s. ; ½ 5 vergées, à Hérouvillette, delle du Hault Hacquet, 8 l. ; ½ acre, sise à Colombelles, delle des Perroquettes, 20 s. ; 5 verg., au même lieu, delle du Val Deschamps, 4 l. 7 s. ; 6 verg., au même lieu, delle du Chemin de Caen 12 l. 5 s. Fol. 72, 17 déc. 1656, taille : 2.880 l. ; élection de collecteurs, « contredite » ; 24 déc., élection de Thomas Outardel, Jean Rouzée, François Le Masle et Robert Picard, pour collecteurs de la taille. Fol. 71, 1er janv. 1657, requête de Guillaume Nicolle, trésorier ; bannie des émondes « des bois d'alentour du cimetière » adjugée à 10 l. au curé, auquel il est « permis d'escoupler tous les fresnes et ormes. » Fol. 70, 7 janv. 1657, Roger Franque ayant présenté un mémoire de frais qu'il prétend avoir faits en poursuivant deux particuliers, sans fournir de pièces justificatives, le commun « proteste nullité dud. mémoire. » Fol. 69, 8 avril 1657, requête de Guillaume Nicolle, bannie du pain de charité ; 14 adjudicataires fournissant 8 boisseaux. L'herbe du cimetière adjugée au curé pour 20 s. Fol. 68, 26 mai 1658, élection de messiers : Robert Torcapel, fils de Raulin, Jean Boullard, fils de Guillaume : 5 sols par cheval, 2 s. par vache, 1 s. par pourceau, 1 liard par bête à laine et par « bouche » ; 8 déc. 1658, élection de collecteurs de la taille de 1659 : Guillaume Le Masle, Jean Le Provost, Jean Hébert. Note marginale : « 17cxx 9 l. t. + 13c 54 l. t. + 5c 61 l. t. + 16 l. t. » Fol. 67, 16 fév. 1659, élection de collecteurs du sel ; à la marge, « 5 s[eti]ers 2 minost » ; 23 fév., les élus sont remplacés par d'autres, lesquels se « quotte » sur un autre : 24 fév., « pour fuir et éviter à longitude (*sic*) de procès et frais et cou-

tages », l'opposition est retirée par les autres collecteurs. Fol. 65, 2 mars, autre élection des collecteurs du sel; 13 juill. 1659, les paroissiens « ont assis le fouage de la ville de Caen au plus offrant et dernier enchérisseur ». Jean Boullard, « le plus offrant », 4 s.; 14 sept. 1659, Thomas Outardel, élu collecteur de la taille, ayant obtenu sentence en Election pour être déchargé de la collecte, est remplacé par Léonard Haren, lequel sera quitte de la collection à son rang et degré. Il doit recueillir 745 l. 3 s. 2 deniers. Fol. 61, 6 mars 1661, élection d'un procureur-syndic « pour poursuivre les affaires encommencées et à commencer de quelque nature que ce puisse estre, tant en vicomté, bailliage, eslection et en toutes cours et Eslections. » Fol. 61, 1661, « roolle du nombre des pauvres qui sont en la paroisse... fait et dressé par Richard Salles, pbre, curé, et messire Pierre Le Vallois, sieur de Hérouvillette, stipulé par François Salles, etc. » (Le reste manque). — Autres certificats d'élection de collecteurs de la taille ou du sel. — *Divers:* Fol. 32, 26 mars 1656, audience de brevet, d'une vache pour Marguerite Le Haguais, à Pierre de La Barre, pour 3 ans, commençant le 19 mars, pour le prix de cent sols. Fol. 48, 10 avril 1660, « je me suis exprès transporté au hameau de Ste Honorine... en la maison de Pierre Gascoin, présence de...., et en la maison j'ay trouvé Anne Le Verdier, niesce de monsieur le curé de Noron, laquelle Le Verdier j'ay laissée en la garde de.... » Fol. 51, 31 août 1660, nouveau « transport » au hameau de Sainte-Honorine où le sr curé a « adjourné Anne Verdier en p[ar]lant à sa p[er]sonne à comparoir lundy prochain par devant Mr l'Official de Bayeux au siège de la Court ecclésiastique de Caen, pour dire et déclarer des œuvres dont elle est en sainte (*sic*), laquelle a dit et déclaré qu'elle est en sainte des œuvres de Jean Bosquin.... ».

E. Suppl. 1550. — GG 1. — (Registre). — Moyen format, 50 feuillets, dont plusieurs sont rongés par l'humidité.

1587-1648. — Baptêmes: juill. 1587 à avril 1630 (fol. 1 à 33) et quelques actes de 1648. (Lacunes: sept. 1594 à nov. 1595; janv. 1607 à déc. 1608); mariages: juin 1595 à juin 1630 (fol. 34 à 41); inhumations: mars 1594 à avril 1620 (fol. 43 à 50). — Curé: Pierre de La Barre. Baptêmes. — 24 nov. 1590, de Guillaume Aupoix, fils de Pierre; parr.: noble homme Guillaume Le Sueur; 13 juin 1593, de Guillaume Roulland, fils de Jean; parr.: Guillaume Bauches, procureur-syndic; 18 sept. 1594, de Charles Torcapel, fils d'Adonys; parr.: Charles de La Mérouze, fils du sgr. de Sainte-Honorine; marr.: « la damoiselle, fille du sr de Gonneville »; 18 sept. 1594, bapt. de Fabien « apartenant au sr de Saincte Honorine »; parr.: le sr du Relones (?), en présence du sgr. de Bannevillette et de la femme du vicomte de Caen; 7 nov. 1595, de Vaudrue Vidyer, fille de Jean; marr.: la fille du sr de Sainte-Honorine, en présence de Robert Heuzey, l'aîné et de la dame de Verson; 23 fév. (?) 1596, de Jacques Torcapelle, fils de Philippe; marr.: damoiselle Marie, fille du sr de Gonneville; 12 mai 1596, de Symonne, fille de Jean Gascoing, dict Paris; marr.: damoiselle Marie, fille du sr de Gonneville; 10 août 1596, de Vaudrue Heuzey, fille de Robert; marr.: « la damoyselle de Saincte Honorine »; 29 sept. 1596, de Charles Ozenne, fils de Thomas; marr.: Marie de Gonneville; ? de Christyne Hébert, fille de Pierre; marr.: la fille de Collas Hébert, en présence de Charles Torcapel et de Maude, « chambryère de la damoyselle de Beourgeville »; 16 fév. 1597, de Marie Torcapel, fille de Denys; marr.: la damoiselle de Bosq; 3 nov. 1598, de Jeanne Gascoing, fille de Jean; parr.: Jean Lyégard, curé de Cabourg; 8 nov., de Charles Le Malle, fils de François; parr.: Charles, fils du sr de Sainte-Honorine, en présence de François Heuzey et de Colasse, « chambryère de la damoyselle de Beourgeville »; 21 déc. 1598, de Jeanne Jardin, fille de Philipin; parr.: Jean Duclos, en présence de la « damoyselle de Persil »; 23 janv. 1599, de Jeanne, fille de M. des Fontaines; 21 nov. 1599, de Robert, fils du sr des Fontaines; parr.: Pierre de la Mérouze; 22 juill. 1602, de Margueritte, fille du sr des Fontaines; marr.: la damoiselle de Petiville, en présence du sr de Sainte-Honorine et de damoiselle Anne Grymou; 13 janv. 1603, de Guillaume Picard, fils de Guillaume; parr.: Guillaume du Valtyer, écuyer; 21 oct. 1603, de Marie de La Barre, fille de Thomas; marr.: la damoiselle de Persil; 20 juin 1604, de Robert, fils du sr des Fontaines; parr.: Robert de Venoix, sr d'Amfréville, en présence du sr de Plumetot et de Marie, fille du sr de Sainte-Honorine; 15 janv. 1606, d'Odet, fils du sr des Fontaines et d'Anne Vauquelin; parr.: Odet de Saffray, sr de « Meszy », en présence de Jean de Quesne et de Marie de Saffray. — Lacune entre janv. 1607 et déc. 1608, un feuillet coupé, trace d'onglet. — 15 fév. 1609, de Catherin Franque, fils de François; marr.: damlle Catherine Graindorge; 14 juin 1616, de François Rozée, fils

de Jean et d'Hester Le Foullon; parr.: noble et puissant seigneur « Taindy de Lannoys, s^r de Criqueville et conseillyer pour le Roi nostre Sire en son Grand Conseil ». Fol. 27, v°, 3 actes de 1603 à la suite d'actes de 1625. Fol. 32, actes de 1630 et 1646. Copie d'extrait d'acte du 16 avril 1630, délivré en 1664; deux actes de 1661 et 1665, rédigés par Richard Salles, curé d'Hérouvillette, et par Robert Hébert, son successeur. Fol. 34, « registre des mariages [et sépultures, *rayé*] de moy Pierre de La Barre, pbre, [curé de] Hérouvillette. » — 1er nov. 1629, mariage, en la chapelle de Sainte-Honorine, par Guillaume Macet, vicaire de lad. chapelle, de Jean Bouet, bourgeois de Caen, avec Marie Collet, en présence de Gilles Firmin, procureur. Fol. 43, sépultures, 1598, 7 oct., « damoyselle Jean, fame du s^r de Fontaines, a esté mise en terre dedans l'église de Hérouvillette »; 29 déc. 1614, dans l'église, de Jean Bertot, dit Camart; 24 fév. 1615, « hors le symetyère », d'André Eve; 23 déc. 1615, dans l'église, de Perrette Prétin, femme de François Franques; 3 sept. 1616, dans l'église, de Roger Franques, tabellion; 27 mai 1617, dans l'église, de Pierre Bénard, fils de Michel, du Mesnil de La Barre; 28 déc. 1617, à Ranville, de Jean Roger, « fermyer du s^r de Criqueville », — Autres actes concernant les familles: Aimery, Ameline, Aupoix, Auber, Baron, Basourdit, Bayeux, Bazire, Bénard, Bertot, Blet, Bonet, Bouchard, Bouet, Boullard, Boullée, Collas, Collette, Dauney, Dufresne, Delabarre, Delalonde, Dorbigny, Duclos, Duhomme, Eve, Férey, Ferin, Franques, Gascoing, Gondot, Guéron, Guillemette, Hache, Hamard, Hardy, Hébert, Héleine, Héron, Heuzey, Jardin, Jeanne, Jollain, Laloë, Leber, Leblanc, Leboutillier, Lebret, Lechangeur, Lefebvre, Lefoullon, Lemasle, Lemoyne, Lenglois, Leprévost, Leroux, Leroy, Lorent, Lucas, Marie, Massue, Meuyer, Merchière, Mesaize, Millet, Morel, Nicolle, Onfrey, Oton, Outardel, Ozenne, Pagny, Panche, Panyer, Penelle, Picard, Picot, Pierre, Porte, Postel, Regnard, Regnaud, Regnouf, Robert, Roulland, Simon, Soc, Sohière, Thomasse, Torcapel, Vanyer, Vigier, Vigor, Villerey, Vivier.

E. Suppl. 1551. — GG 2. — (Registre). — Petit format, 60 feuillets.

1649-1677. — Baptêmes: 1649 à fév. 1664 (un acte de 1665, fol. 33); mariages: 1650 à juill. 1663; sépultures: 1649 à fév. 1664. — Baptêmes, mariages, sépultures, de déc. 1676 à avril 1677 (fol. 34 et 45. A noter que, bien que l'intitulé du fol. 1 indique que les actes des baptêmes, mariages et sépultures seront enregistrés séparément, il n'en est rien jusqu'en avril 1656). Audiences de contrats: 1649 à 1663 (fol. 7, 12, 16, 17, 46 à 60). Divers : obligations des obitiers, pain de Pâques (?), fol. 32, 43, 44. — Curés: Richard Salles + 1661. Robert Hébert, 1664. Prêtre desservant: Jean Féron, 1662. Vicaires: Raoul Dupoux, 1650; Jacques Touchard, 1661; Jean Féron, 1661.– 13 fév. 1649, inh. de Jean Panier « soubz l'if du cemitiere... Dieu luy fasse pardon »; 4 nov. 1650, inh., à Ranville, de « la sœur de Me Anthouesne, vicaire de Ranville »; à la marge: « sépulture [de] la mère de Simon Liégard »; 23 mai 1651, bapt. en la chapelle de Sainte-Honorine, d'Anne Bréville, fille de Robert et de « Judix » Lenglois; marr.: Anne de La Fosse, fille de Pierre de La Fosse, « apotiquère »; 26 oct. 1651, « ont esté espousé » Jean Auvrey et Marie Othon, en présence de: « Madame Quatherine de La Rivière avec sa servante »; 17 mai 1652, inh. en l'église d'Hérouvillette, de la femme de Robert Nicolle; 4 sept. 1652, bapt. en la chapelle de Sainte-Honorine, de Robert Du Val, fils de Thomas et de Magdalaine Poulain; parr.: M. d'Escoville; marr.: « Aliénor Gosselin die Madame de Boisguilbert »; 14 sept. 1653, bapt. d'Anne Gascoin, fille d'Olivier; marr.: « Philémone » de Bigot, dame de Couronne; parr.: François Le Sens, s^r du Homme ; 26 nov. 1653, comparution devant Richard Salles, curé, de Roger Franques et de damoiselle Catherine de Grimouville, sa femme, « ses paroissien et paroissienne ». Roger Franques déclare qu'il a « prins pour femme et légitime espouse, damoiselle Catherine de Grimouville et pour le passé lay tenue pour telle, suivant le traité de mariage fait entre nous en dabte de deux^e jour de juillet mil six cents trente neuf et recogneus devant Louis Thenoult et Estienne Lefevre, tabellions royaux en la vicomté de Caen pour le siège de Trouart en dabte de trent^ème jour de novembre mil six centz quarante et un, et suivant les paroles de mariage et foy mutuelle donnée en face de l'église catholique, apostolique et romaine, ce que j'ay déclaré et déclare par le présent, recognoissant que les enfants qui sont sortis de nostre dict mariage sont mes vrais et légitimes enfans et héritiers tant en ma succession que en celle de ladicte de Grimouville; tout ce que a déclaré et déclare seullament lad. de Grimouville, présence de Me Jacques Baudouet, pbre, curé de Ranville. Jacque Marin, beau-père, Jeanne Bou-

chard, ma mère, Geffroy Franques, cousin germain, Jean Le Provo, maistre Michel Marie, chirurgien à Escoville, Jacques Le Maréchal, tesmoins »; 25 fév. 1654, inh., dans l'église, d' « Onffroy » Franques. Fol. 12, v°, « Me Jacques Baudouet, pbre, curé de Ranville, est décédé le dernier jour de juillet 1654 »; 13 nov. 1654, bapt. en la chapelle de Sainte-Honorine, de Jacques Du Val, fils de Thomas ; parr.: Jacques Loisel, pbre, curé de Cuverville ; marr.: Marie Le Monnier. Fol. 15, v°, « Madame de Beneauville est décédée le onzième jour de novembre 1655 et a esté inumée dans le cavo de l'église de Bavent le 12e jour du mois »; 30 nov. 1655, bapt. de Richard Eve, fils de « Gire »; parr.: Charles Voivenel; marr.: Anne de Baillehache; 23 déc. 1655, bapt. de Jacques Gascoin, fils d'Ollivier ; parr.: Jacques Le Roy p[rocureu]r du sr de Couronne; marr.: Marie Ozenne. Fol. 18, v°, « cy est le registre des baptesmes de la parroisse de Hérouvillette, suivant les satuts (*sic*) et décrets synodaux de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime évesque de Baieux, à commenser se vingt sept iesme jour d'avril 1656 » ; 15 sept. 1658, bapt. d'Adrian Franques, fils de Mathurin; parr.: Me Pierre Roussel, curé de Ranville; marr.: Adrianne Bauger; 24 oct. 1658, bapt. par le curé de Saint-Gilles de Caen, d'Eléonor Languille, fille de Louis Languille, sr de Valmarest; marr.: Eléonore Gosselin, dame de Boisguilbert et femme de François Le Vallois; parr.: Guillaume de « Ballehache », sr de Ronceville; 27 avril 1659, bapt. de Jacques Du Val, fils de Thomas; parr.: Jacques Geffroy, procureur au bailliage de Caen, « accompagné de madame sa femme »; 27 juill., de Tenneguy Roger, fils de Pierre; parr.: Tenneguy de « Ballehache »; 10 août, de Pierre Liégard, fils de Simon; parr.: Pierre Roussel, curé de Ranville; 26 déc. 1660, de Jacques Picard, fils de Guillaume, fils de Robert; parr.: Jacques Méry; 19 janv. 1661, de Louis Le Bret, fils de Jean; parr.: Louis de Vallois; 18 mars 1661, de Nicollas Duhomme, fils de Nicollas Duhomme et d'Ysabeau Lefebvre, « ses père et mère hors la loy de mariage »; 30 août 1661, inh. de la ve d'Adrien Dupont, « laquelle par accident a esté brûlée dans sa maison »; 22 nov. 1661, inh., dans l'église, de Charles Eve; 23 nov., présentation d'un enfant appartenant à Marie Varin, des œuvres de « Pierre Manneville, bourgeois de Caen, demeurant au Tour de terre, au bout de la rue de Geôle »; la mère a déclaré que « personne nen sera inquiesté ni recherché en aucune façon », en présence de Me Jacques Méry, clerc; 24 nov., bapt. dud. enfant, nommé Pierre, inh. le 29; 2 mai 1662, inh., dans la chapelle Sainte-Honorine, de Nicolas Torcapel; 2 nov. 1662, inh., au même lieu, de Jeanne Gascoin; 16 janv. 1663, bapt., en la chapelle de Sainte-Honorine, de Barbe Du Val, fille de Jean; marr.: damoiselle Magdalaine Bazire; 12 mai 1663, décès et le 13 inh., dans l'église, de Louis Languille, sr de Valmarest; (*blanc*), bapt. d'Eustache Le Monnier, dans la chapelle de Sainte-Honorine; parr.: Eustache « Fromage », sr de Sainte-Honorine. Fol. 33, 12 mars 1665, inh., au cimetière de Sainte-Honorine, par Le Vigneur, curé d'Escoville, « par l'absence du curé », de Perrette, ve de Mathieu Le Fort. Fol. 34, 1656, « cy est le registre des mariages... » Fol. 38, « cy est le registre des morts...» (avril 1656) : 26 août, d'Anne Lemaréchal, fille de Louis, « par Me Jacques Touchard, pbre, par mon commandement »; 30 sept., dans l'église de Ranville, de Thomas Torcapel; 4 oct., décès de « la demoiselle du Mesnil Beardé », inhumée dans l'église de Ranville le 5; 27 fév. 1657, de Marie Bonet, « servante de M. de La Follie »; 16 mars, inh., dans l'église, de « la fille de M. de La Rivière »; 21 avril, « j'ay enterray Pierre Trufey, de Cherrebourg, requeste de Guillaume Gan, voiturier de Cherrebourg à Paris, vertu d'un mandement de justice »; 6 juill., décès de « Marguerite la Prinsesse, femme de Pierre Le Bret. » Fol. 39, v°, 28 juin 1658, « Me Jacques Durand, pbre, prieur de Coulombelle, est décédé et a esté inumé dans l'église de Coullombelle le 29e jour de ce mois. » Fol. 40, 7 nov. 1658, « Me Symon Le Démon, curé de Bréville, est décédé et a esté enterré dans le cœur de l'église de Bréville le huite jour de ce mois par Me de Guerville »; 20 déc., décès de Girette Gouhier, femme de Guillaume Féron; le 18, décès de sa fille Jeanne Féron; « ont esté inumée sous l'if. » Fol. 40, 26 déc., « Me Anthouesne Féron, pbre, obitier de Ranville, est décédé » ; 3 janv. 1659, « Jean Nicolle est décédé...., a esté asisté de cinq pbres à son enterrement, qui ont dit la messe pour lui. » Fol. 40, v°, « le second jour de febvrier 1659... François Servien, évesque de Baieux, est décédé »; 15 juin, décès de « Monsieur Jean Conainte, fermier du sr de la Fosse », inhumé le 16 dans la chapelle de Sainte-Honorine ; 14 oct. 1659, « noble homme François Le Vallois, escuier, sieur de Boisguilbert, est décédé et a esté inumé le 15ième jour de ce mois dans l'église d'Hérouvillette »; 15 déc., décès, le 16, inh. de Roger

Du Val, fils de Thomas, dans la chapelle de Sainte-Honorine; 13 janv. 1660, inh., dans l'église, de P[ro]serpine Boullard, fille de Jean; 4 juill., Louis Marie « a esté tué par Le Maricquet et est décédé le lundy unze jour de ce mois et a esté inumé dans l'église d'Ecoville »; 16 août, inh., dans la chapelle de Sainte-Honorine, de Jean Rouzée ; 5 avril 1661, décès, le 6, inhumation, dans la chapelle de Sainte-Honorine, de Marguerite Poulain, femme de Robert Torcapel, en présence de Jacques Loysel, son oncle, curé de Cuverville. Fol. 42, quelques bapt. de 1661. Fol. 45, actes de décembre 1676 à avril 1677. Quelques actes aux fol. 49, 50, 53, 54, 55, 56 et 60. Fol. 60, 27 fév. 1649, bapt. de Marie-Magdeleine de La Court, fille de Henry ; marr.: Marie-Magdeleine de La Rivière-Languille; parr.: Jacques de La Rivière-Languille. Fol. 54, v°, 6 oct. 1652, « je me suis transporté au hamel de Saincte Honorine... où j'ay fait enterrement de Janne (*blanc*) de la parroisse de (*blanc*), fille, laquelle estoit retirée depuis deux ou trois jours en la mendiant (*sic*) et cherchant son pain, p[araiss]ant catholique ». Le 16 octobre 1652, « à la requête de Thomas Torcapel, j'ay baptisé une petite fille qui lui avait esté apportée et a esté nommée Jeanne ». Fol. 54, v°, « Me Jean Le Haiguais est décédé le 21e jour d'octobre 1652 et a esté inumé le 22esme de ce mois dans l'église d'Hérouvillette ». Fol. 53, v°, 27 déc. 1652, décès de Charles Jardin, inh. le 28, « et le mardy 31e jour, sa fille a donné en aumone au prestres et clercs de ladicte parroisse 4 livres de rente sur le plus cler de son bien par contrat passé devant Meseent (?) et Le Marynet, son adjoint, le dernier jour de décembre 1652 »; 8 janv. 1653, décès de lad. fille, inh. le 9. — Autres actes concernant les familles : Auberée, Audrieu, Aumont, Auvray, Baieux, Baron, Bazire, Bertot, Bouchard, Boullard, Bourguais, Bosquain, Breville, Butor, Chohière, Collette, Coltée, Courtois, De Burge, De Grimouville, Delabarre, Delacourt, Delacroix, Deloge, Duhomme, Dupont, Du Val, Eve, Féron, Filmont, Fort, Fortin, Franque, Gascoing, Godilon, Gondot, Goulier, Gueltier, Haldebique, Hardy, Harel, Haren ou Harang, Haveron, Hébert, Hélain, Hély, Heuzé, Jardin, Jollain, Laignel, Lebey, Leboutillier, Lebret, Lechangeur, Lecouvreur, Lefebvre, Lefort, Leliepvre, Lemaréchal, Lemasle, Lemonnier, Lenglois, Lepeltier, Leprovost, Letellier, Liégard, Marie, Marin, Mason, Mezaize, Mirey, Monfrey, Nicolle, Onfroy, Othon, Outardel, Ozenne, Paisant, Panier, Piton, Postel, Poulain, Prempain, Renault, Roger, Roulland, Rouzée, Soier, Symon, Tézarre, Tiboult, Torcapel, Toton, Vasnier, Vautier, Vigier, Vigil. — *Audiences de contrats* (Registre pris à revers). Fol. 60, 14 fév. 1649, Michel Niard, bourgeois de Vaucelles de Caen, a vendu à Jean Ozenne, de Sainte-Honorine, 2 portions de terre, delle du Val de Sainte-Honorine, l'une de 3 vergées, l'autre de ½ acre, pour 300 l. et 5 l. de vin, « lad. somme de 100 escus est demeurée en rente entre les mains dud. Ozenne ». Contrat du 2 nov. 1648, devant les tabellions de Vaucelles. — 30 mai 1640, Thomas Ozenne a vendu à Samuel Ribout, bourgeois de Saint-Jean de Caen, 2 parcelles de terre, l'une de 3 vergées, delle du Roquier, l'autre de ½ acre, delle du Camp Beaufou, tenues des fiefs du président de Criqueville; contrat devant les tab. de Caen, du 3 mars 1649. — 31 oct. 1649, Jean de Basly, bourgeois de Caen, a vendu à Jacques, Nicollas et Ollivier « dictz Gascoing », de Colombelles, ½ cinq vergées de terre sises à Hérouvillette, delle du Roguet ou Hoguet, jouxte les héritiers de Robert de Castillon, tenues des fiefs de M. de Criqueville, pour 150 l. et 7 l. de vin; tab. de Vaucelles, le 12 avril 1649; 14 nov. 1649, Jean Hébert a « cédé et transporté » à Thomas Torcapel une maison, deux granges, au hameau de Sainte-Honorine, contre décharge de 15 s. de rente foncière due à Jean Roulland, sr de Longprey, de 5 s. de rente hypothèques et 6 l. versées comptant au vendeur. Amortissement fait au sr de Longprey par le même contrat, tab. de Varaville, 11 nov. 1649; 5 déc., François Le Boutillier a vendu en partie et échangé en partie, à Charles Le Provost une ½ vergée de terre, « hameau des Provost », petit jardin et maison avec grange, cour, dépendant des fiefs de M. de Criqueville, exempte de toute rente, « fors hommage, reliefs et 13e », et, en contre échange, Le Provost a baillé une vergée ½ de terre « faisant moitié de trois », delle du Val, tenue des mêmes fiefs. En outre, il a payé « sept vingt livres comptant » et 60 s. de vin, contrat du 31 oct. 1649, devant Louis Thénoult et Desmont, tab. en la vicomté de Saint-Sylvain, pour le siège d'Escoville. Fol. 58, 2 janv. 1650, lecture d'un brevet, du 18 oct. 1649, devant les tab. de Saint-Sylvain, pour le siège de Colombelles: Pierre Bazire a pris à ferme de Jean Aupoix deux vaches, pour 2 ans à partir de la Saint-Michel 1649; 20 mars 1650, contrat devant les tab. d'Escoville, du 6 mars: Pierre Auvray a vendu à François Picard, une portion de terre « contenant un quartier », tenue

des fiefs d'Hérouvillette par 16 l. et 60 s. de vin, à charge de payer, par l'acquéreur, « 25 sols et une poule à qui deubs s[on]t. » Fol. 57. 22 mai 1650, contrat du 17 mai, devant les tabellions de Caen : Jean Pellerin, bourgeois de Caen, a vendu à Guillaume Le Sénécal, autre bourgeois de Caen, une maison sise au hameau de Sainte-Honorine et tout ce qu'il possède à Hérouvillette et Ranville, tenu des fiefs de feu le Président de Criqueville, pour 1.930 l. payées comptant, dont « 300 l. t. pour la maison et les 1.630 l. t. pour les autres héritages et rentes foncières » ; 29 mai 1650, brevet par lequel Thomas Outardel a pris à ferme de Philippine de Fierville, fille d'Anthoine de Fierville « dit de la Vigne », demeurant à « Ytreham », 3 vaches de poil noir, pour 7 l. 10 s. par an, du 13 mai, devant les tab. d'Escoville ; 16 oct. 1650, contrat du 23 sept. devant les tab. de Varaville : Pierre Boullais, fils de Gilles, a vendu à Robert de La Barre « un quartier » de terre, sis au hameau du Mesnil de la Barre, pour 30 l. et 40 s. de vin ; « l'acquéreur garde les 30 l. pour faire l'amortissement de 20 sols entre les mains de Thomas Guillemette » ; 30 oct. 1650, contrat du 22 sept. devant les tab. de Caen : Pierre de La Barre a vendu à Jacques Eve, s^r de La Cousture, bourgeois de Caen, ½ acre de terre, « delle de la fosse Roger », pour 75 l., « en déduction d'une obligation montante 95 livres » ; 6 nov. 1650, Pierre de La Fosse a acquis de Nicolas Leclert, fils de Jérémie, une portion de terre au hameau de Sainte-Honorine, avec une maison « de présent passée en ruines », tenues du fief Lormier, exempte de toute rente, pour 42 l. et 10 s. de vin « demeurées aux mains de l'acquéreur en acquit de deux années de cinq boisseaux d'orge de rente ». Fol. 55, 7 mai 1651, contrat du 2 avril, devant les tab. d'Escoville : Nicolas Auvray a vendu à François Picard « deux perches de terre en long et une perche et demie en large » tenue des fiefs de M. de Couronne ; 23 juill. 1651, brevet du 16, devant les tab. de Bavent pour le siège de Varaville : Marguerin Hadebique a pris à ferme une vache de poil « roge », de Marie Franque, fille de Roger Franque, pour 3 ans, pour 4 l. par an ; 22 oct. 1651, contrat du 17 juill., devant les tab. de Caen : Augustin Fortin, bourgeois de Caen, a vendu à Guillaume Le Sénécal 1 vergée ½ de terre, au hameau de Sainte-Honorine, tenue des fiefs de M. de Couronne, « delle du camp Beaufou », pour 80 l. de principal et 60 s. de vin. Fol. 53, 29 oct. 1652, brevet, devant les tab. de Vaucelles, du 18 : Michel Le Changeur a pris à ferme, pour 4 années, une vache « à poil roge tirant sur le brun », de Marie Le Changeur, sa sœur, pour 4 l. par an ; 9 fév. 1653, contrat du 4, devant les tabellions de Caen : Pierre de La Fosse, bourgeois de Caen, a acquis d'Olivier Gascoing 1 acre de terre, delle du Champ Bigot, tenue des fiefs Lormier, pour 300 l. de principal et 100 s. de vin ; 3 juill. 1653, contrat du 2 juin, devant Lefebvre et Hamon : le curé d'Hérouvillette a vendu les maisons et héritages qu'il possédait au hameau de Sainte-Honorine, acquis de Richard Du Val, pour 3.000 l. de principal, acquéreur non indiqué ; à la marge : « St Germain ». Fol. 52, 10 août 1653, Louis de Vallois, chev., sgr. de Beauvoisien et Creullet, devant les tab. Lefebvre et Hamon, au siège de Troarn, a acquis de Jean Moisson, s^r des Rivières, 2 acres de terre, delle du Val, tenues des fiefs d'Hérouvillette, par 400 l. et 20 l. de vin ; même date, contrat du 25 juill. : devant Lefebvre et Hamon, Jean Moisson, s^r des Rivières, a vendu « à un nommé noble homme Thomas du Val et à Pierre Geffray, s^r de la Maslière, d'Escoville », 2 acres de terre, delle de la Fosse à la Blonde, tenue des fiefs d'Escoville, avec 1 vergée ½ à Escoville, par 420 l. et 20 l. de vin ; 17 août 1653, brevet devant les tab. de Vaucelles : Jean Auvray « a prins au profit et escroinsent » pour un an, de Jacques Jemblet, bourgeois de Caen, 60 bêtes « allainnes (*sic*) tant grandes que petites ». Fol. 51, 8 avril 1655, brevet par lequel Jean Franque, bourgeois de Caen, a baillé à ferme à Thomas Outardel une vache de poil noir, pour un an, pour 4 l. et une livre de « lanfais » ; 23 avril 1656, sentence condamnant Guillaume Picard, Lorand Boullard et Jean Simon, collecteurs, Guillaume Outardel et François Le Boutillier, par corps et biens, à décharger Thomas Torcapel, de 106 l. de son impôt, avec dépens et 50 l. d'amende, et 60 s. de rapport, — rendue le 11 mars. Fol. 49, 7 juill. 1658, contrat du 19 juin : le Président de Couronne vend « sa terre de Hérouvillette en circonstances et dépendances, tout dépendant et relevant d'icelle terre », à M. de Boisguilbert pour 52.000 l., « en déduction de ladicte somme, de payer à Madame la Présidente de Bernière » 16.000 l. pour le principal de 1.000 l. de rente au denier 16, et 5.100 l. pour 5 années d'arrérages échus au 12 mai 1658 et le prorata jusqu'à ce jour, « à cause de la succession de feu M. le Président de Criqueville » ; 14.000 l. de principal de rente au denier 14 à M. de Longraye (?), avec 760 l. pour le

prorata de ce qui lui est dû depuis le 14 septembre 1657 jusqu'à ce jour; « lequel rembour se fera présence du sieur de la Cour, Me des Comptes »; 2.000 l. pour arrérages à feu de Vilvandi (?); pour arrérages de rente, de la somme de 1.932 l. à Madame de Hèse (?), celle de 1.552 l. 10 s. à M. Lepeltier; celle de 1.500 l. aux Pères Feuilllants; celle de 1.000 l. au sgr. chevalier Fumechon, toutes pour arrérages de rente, soit 43.844 l. 10 s., « dans trois ans d'amortir et les arrérages dans un mois de ce jour....; plus six livres que ledit sieur de Boisguilbert sera tenu faire pour l'advenir au maistre descolle de la paroisse d'Hérouvillette ». Fol. 48, 20 avril 1659, contrat du 25 mars, devant Jambelin, tab. à Varaville: Marin Dupont a vendu à Jacques Moisy, de Bavent, un bout de maison pour 30 l. de principal et 60 s. de vin, relevant des fiefs de Couronne, laquelle maison avait été vendue à Adrien Dupont, père dud. Marin, par feu Pierre Auvrey, par contrat passé devant les mêmes tab. le 19 octobre 1653, « pouvoir retirer lad. maison dans un an de ce jour »; 20 avril 1659, contrat du 26 mars, devant les tabellions de Caen: Guillaume Nicolle, fils de feu Robert, vend à Robert Le Monnier 7 vergées ½ de terre, à Bréville, delle du pré Buquet, tenue des fiefs d'Hérouville, pour 450 l. et 60 s. de vin: « condition à toutes fois et quantes »; 27 juill. 1659, contrat du 19 mars devant les tab. de Caen: Nicolas et Guillaume Torcapel vendent à Guillaume Sénécal deux portions de terre, de chacune une vergée, delle de la Gaulle ou Beaufou et du Valmaresc, tenues des fiefs de M. de Boisguilbert par foi, hommage, reliefs et treizièmes, pour 200 l. de principal et 60 s. de vin. Fol. 47, 24 août 1659, contrat du 22 juill., devant les tabellions de Caen: « Me Louis Languille, sr de Valmarais, a vendu à Messire Charles Dufour, cer aumosnier du Roy, abbé commendataire de l'abbaye de Nostre Dame d'Aulnay, trésorier, chanoine de Nostre Dame de Rouen », des biens sis à Ranville et Hérouvillette, savoir: 4 acres, delle de la Mallyère, 4 acres 1 vergée, delle de la Houlle, 3 vergées, delle de la Hoguette, ½ acre, delle de la Cousture, 5 vergées, delle de Pouq, 5 vergées, delle du Camp Mourier, tenues des fiefs de l'abbaye d'Aunay et du Roi, pour 3.400 l. de principal et 60 s. de vin; 9 nov. 1659, contrat du 31 oct., devant les tab. de Caen, pour le siège de Saint-Sylvain et Le Thuit : Guillaume et Nicollas Torcapel ont vendu à Guillaume Le Sénéal « la condition de deux acres de terre » qu'ils avaient vendue à Jemblet, par 80 l. et 60 s. de vin; 19 oct. 1660, damoiselle Regnée de La Chaîne, veuve de feu Nicolas de Borel, éc., sr de Saint-Aubin, a vendu à Jean Louzouf, avocat et bourgeois de Caen, 5 acres de terre, delle du Champ Bigot, pour 1.400 l. de principal et 30 l. de vin, par contrat du 14 oct. 1660, devant les tabellions de Caen; elle ignore de quel fief cette terre relève, « ne fait que foy, hommage, relief et traiziesmes ». Fol. 46, 27 mars 1661, contrat du 24 mars, devant les tab. de Caen: Guillaume Le Masle vend à Jean *de* Louzouf, bourgeois de Caen, ½ acre de terre, delle du Bout de la Venelle, pour 115 l. et 10 l. de vin; 16 juill. 1662, contrat du 6 mai: Marguerite de La Mariouse, ve de Denis Danarie, sr de la Mare, et son fils ont vendu à Eustache Formage, sr de Sainte-Honorine, avocat au Parlement de Rouen, 20 s. et une poule de rente « de la nature qu'elle est due par Pierre Duhomme », pour 30 l.; 6 mai 1663, contrat du 21 avril, devant les tab. de Troarn: Jean Simon, sr de Grandchamp, bourgeois de Caen, a vendu à Thomas du Val, bourgeois de Caen, 1 vergée de terre, sise au hameau de Sainte-Honorine, relevant du fief de l'abbaye d'Aunay, pour 60 l. et 100 s. de vin. Parmi les actes de catholicité: fol. 7, 9 juin 1652, contrat du 26 mai, devant les tab. de Caen: Jean Moisson, sr des Rivières, bourgeois de Caen, vend à Pierre de La Fosse, sr de Cornier, bourgeois de Caen, 3 pièces de terre, sises à Ranville et Hérouvillette, tenues du fief de Lormier, où il « n'y fait rien que foy et hommage », pour 250 l.; même jour, brevet du 22 avril, devant les tab. de Varaville: Symon Liégard a pris à ferme pour 3 ans, du sr de Ronceville, 2 vaches, l'une de poil noir, l'autre de poil rouge, à commencer du jour de Pâques dernier, pour 16 l. 10 s. et un couple de poules par an. Fol. 12, 8 mars 1654, contrat du 19 janvier, devant les tab. de St Sylvain: Marc Guernier a vendu à Thomas Outardel une grange, la cour de devant, un bout de jardin, « le tour en ville, avec les veues, libertés et dignitez », relevant des fiefs du Président de Couronne, sujette à 16 s. 3 d. de rente et demi chapon, pour 80 l. et 100 s. de vin; « lesd. 80 livres sont demeurées en rente entre les mains dud. acquéreur ». Fol. 12, 27 sept. 1654, contrat du 18, devant les tab. de Saint-Sylvain, pour le siège de Vaucelles: Abel et Gilles Moisson, père et fils, ont vendu la condition de 3 vergées de terre « qui auroient esté engagées à deffunct Robert Nicolle, en la delle de la Commune », pour 60 l. de principal et 6 l. de vin; lecture faite à la

requête de Guillaume Le Sénécal, bourgeois de Caen. Fol. 16, 9 janv. 1656, brevet du 8 déc. 1655, devant les tab. de Vaucelles : à la marge : « Audience Le Masle ; vasche » ; « brevet d'une vache de poil noir » pour dam[lle] de Saffrey, fille de Pierre Saffrey, ch., sgr. et patron de Surville, pour 3 ans, pour 4 l. de fermage, à commencer du jour Saint-André 1655. Fol. 17, 29 oct. 1656, contrat du 12 juin, devant les tab. de Varaville : Liénard Haren a amorti 4 boisseaux de froment, dûs à Jacques Eve, s[r] de la Couture, « par 6 vingt deux livres pour le corps et arrérages » ; 3 déc. 1656, J.-B. et Pierre Franques ont vendu au s[r] de La Malière, 1 acre, ½ vergée, delle du Roquier, pour 300 l. de principal et 10 l. de vin, devant les tab. de Varaville, le 10 sept. ; 30 juin 1658, audience faite par Lefebvre, tab. à Touffréville, de la vente faite par le Président de Couronne de sa terre d'Hérouvillette, à M. de Boisguilbert, [sans détails]. Autres audiences diverses. — *Divers :* fol. 32, 1664 (?), offres de froment pour le pain de la charité de Pâques (?). Fol. 43-44, « obligations des prêtres obitiers » : 26 janv., une messe chantée avec les nocturnes, pour Pierre Heuzé, prêtre, Jean et Roger Heuzé, le jeune ; revenu : une acre de terre, delle du Val Duchemin, à Colombelles (contrat devant Robert Esnot et Henry du Moustier, tab. à Saint-Sylvain, le 6 juin 1514). En mai, veille de l'Ascension, une messe chantée avec nocturnes pour Richard Basire et ses amis ; revenu : ½ acre de terre, delle du Roquier, à Hérouvillette, avec 1 vergée ½ au même lieu ; (contrat devant Robert Esnot et Jean Pesnelle, tab. à Saint-Sylvain, 12 oct. 1518). En octobre : le 8, messe chantée avec nocturnes, pour Jean Besnard, « parce que sa fille Jeanne a donné une acre de terre, delle de la Fosse Martel » ; (contrat devant les mêmes, 1[er] oct. 1519) ; le 12, obit de M[e] Martin Simon ; revenu : 20 s. de rente assise sur terre à Colombelles ; ? obit de Simonne Gondot, veuve de Guillaume Duchemin en 2[es] noces, et de Jean Osenne en 1[ères] : « le vendredi d'après la Toussaint » en surcharge de : « la veille de la Toussaint ». En juin : le 6, une messe haute à Sainte-Honorine, pour Jacqueline Bourdon, femme de François Basire ; revenu : 2 verg. de terre, delle des Lignières (contrat devant Jean Le Renard et Simon Rouland, tab. à Varaville, 5 oct. 1625). En octobre : le 24, messe pour Pierre Lorette et Robine, sa femme, revenu : ½ acre de terre, delle des 4 acres (contrat devant Robert Esnot et Jacques Yvelin, tab. en la vicomté de Saint-Sylvain, 4 oct. 1519). En août : « le jour S[t] Loïs », messe pour Guillaume Regnault et sa femme, bourgeois de Vaucelles ; revenu : ½ acre de terre, delle du Parfond, à Hérouville, (contrat devant Jean Le Dain et Raulin Quesnel, tab. à Saint-Sylvain, pour le siège de Vaucelles et Allemagne, le 1[er] mai 1535). En décembre : « le 17, qui doit être le mercredi des Quatre temps de l'année,..... dire, célébrer et chanter une messe avec les nocturnes » pour Jean Torcapel, fils de Thomas ; revenu : 10 s. de rente fondée sur 3 quartiers de terre, sise à Ranville, (contrat du 10 janv. 1618, devant Fleury Gouet et Jean Le Regnard, tab. à Colombelles). En novembre, « vendredi d'après la Toussaint », mention, déjà faite, de l'obit de Simonne Gondot, revenu : 9 s. de rente assise sur ½ vergée de terre sise à Ranville (contrat devant Girard Rosée et Jean Rabut, tab. à Saint-Sylvain, pour le siège de Colombelles, 8 nov. 1596). En septembre, le 30, une messe pour Jean Le Ber et « Isabel », sa femme ; revenu : 5 vergées de terre à Colombelles, delle du Val Duchemin, (contrat devant Guillaume Du Thon et Jean de la Roque, tab. au siège d'Argences, le 2 sept. 1523). En décembre, le 24, une messe pour Jean Regard, prêtre ; revenu : 10 s. de rente (contrat devant Jacques Esnoult et Pierre Lausmosnier, le 14 mars 1539). En juin, le 23, une messe pour Jean Basire ; revenu : 10 s. de rente assise sur une vergée de terre à Hérouvillette (contrat devant Jean Regnard et François Franques). En outre : deux messes, l'une, « la veille de la Conception » et l'autre « le jour de l'Annonciation », pour Nicolas Duhomme et Gillette Lesour, sa femme ; revenu : 20 s. de rente assise sur une maison et un jardin, sis au hameau de Sainte-Honorine. Messe pour Jean Auvray, « telier », de Sainte-Honorine ; revenu : 9 s. de rente (contrat devant Robert du...... et Geoffroy Franques, le 23 août 1556). Messe pour Jean Liégard, fils de Pierre, « la veille du S[t] Sacrement » ; revenu assis sur ½ vergée de terre, sise à Ranville. A la suite, plusieurs feuillets arrachés.

E. Suppl. 1552. — GG 3. — (Registre). — Petit format, 67 feuillets.

1663-1676. — Baptêmes : janv. 1666 à oct. 1676 (fol. 15 à 33) ; — mariages : janv. 1666 à déc. 1671 (fol. 46 à 49) ; janv. 1672 à oct. 1676 (fol. 44 à 46) ; — sépultures : janv. 1666 à oct. 1676 (fol. 35 à 42). — (*Voir les actes de décembre 1676 à avril 1677, au reg. précédent, fol. 34 et 45*). — Délibé-

rations du commun: déc. 1663 à janv. 1671 (fol. 1 à 14) ; fév. 1664 à janv. 1672 (fol. 49 à 67, registre pris à revers). Audiences de contrats: 1666 à 1676 *passim* (fol. 3, 4, 5, 6, 12, 43). Mémoire des confirmés de 1672 (fol. 33). — Curés : Robert Hébert ; Guillaume Halley, 1666. — *Baptêmes:* fol. 15 à 33: 1667, 24 fév., de Marie Symon, fille de Nicolas, en la chapelle Sainte-Honorine; le 3 avril, au même lieu, d'Anne Moutier, fille de Jacques; 3 mai, d'un enfant de Marie Brousoir, de la paroisse de « Fer », « laquelle a déclaré estre du fait de Laurens du Mesnil, s^{r} de Logerie, demeurant chez lui à Argentel », nommé Laurens; 6 oct., de Pierre Carbonnet, fils de François; parr.: Pierre Roussel, curé de Ranville; 27 nov., de Pierre Oton, fils de Guillaume; parr.: Pierre de Valois, s^{r} d'Escoville ; marr.: n. d. Jeanne de « Herisi », femme de Louis de Valois, s^{r} de Beauvoisien. 1668, 12 nov., de François Le Roy, fils de Pierre; parr.: Jacques de la Croix, s^{r} du Bois ; marr. : Léonord Laumônier, pour et au lieu de François Desoir, s^{r} de Monts, et de dame « Eléonord de Goscelin », v^{e} de François de Valois, s^{r} de Boisguilbert; 16 nov. 1670, de Pierre Boullart, fils de Laurens; parr.: Denis Regnault, vicaire de Ranville; 1671, 21 mai, par René Bobehier, vic. d'Escoville, de Guillaume Oton, fils de Guillaume; parr.: Guillaume Halley, curé d'Hérouvillette; marr.: n. d. Eléonor Gosselin, v^{e} de M. de Boisguilbert, sgr. d'Hérouvillette; 19 sept., de Jeanne-Marie Baron, fille de Jean; parr.: André Simon, s^{r} de Grandchamp, bourgeois de Caen ; marr.: Jeanne-Marie Formage, bourgeoise de Caen; 1673, 15 fév., de Jean-Charles de La Barre, fils de Charles; parr.: J.-B.-François de Voisin, pr., protonotaire du St Siège, seigneur de « Canherou »; marr.: n. d. Charlotte-Marie Manoury, femme de Louis de Valois, sgr., châtelain et patron d'Escoville, cons^{er} du Roi en ses Conseils, gentilhomme ordinaire servant de la Chambre et maréchal de camp; 3 déc., de Marie-Louise Le Haguais, fille de Bonnaventure; parr.: LouisMéritte, procureur au Siège Présidial de Caen; marr.: Marie Dandelle, v^{e} de M. de La Normanderie. Sage-femme jurée : Louise Torcapel. 4 avril 1675, de Susanne, fille de Catherine Le Changeur, laquelle a déclaré que l'enfant était des œuvres de Jean Deserieux, verdier du bois de « Trouard »; 10 août 1676, de Louis, fils de François Le Comte, s^{r} du Couldré, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen, et d'Antoinette Symon; parr.: Louis Bréard, avocat à Caen; marr.: Jeanne Marest, épouse dud. Bréard. — *Sépultures:* fol. 35 à 42, 7 avril 1666, dans l'église, de Jeanne-Guillemette Le Prévost, femme de Pierre Eve. Quelques actes incomplets, noms manquant. 23 oct. 1667, dans l'église, de Pierre Outardel; 18 nov., au même lieu, de François Le Boutillier; 25 mai 1668, en la chapelle de Sainte-Honorine, de Philippe Laisné, bourgeois de Caen; 5 sept. 1668, en la chapelle de Sainte-Honorine, « d'une fille âgée de huit ans pour mestre Eustache Fourmage, s^{r} de Ste Honorine, et damoiselle... » (*inachevé*) ; 19 août 1669, en l'église d'Escoville, d'Isaac Le Roy, « qui l'avoit requis et souhaité en son vivant »; 22 mars 1670, en l'église d'Hérouvillette, de Marie Languille, fille de feu Louis Languille, s^{r} de Valmarest, et de Cardinne Alang; 18 nov. 1670, en la chapelle de Sainte-Honorine, de Barbe Poulain, femme de Jean Buot, bourgeois de Caen; 1er mars 1672, en la même chapelle, de Jean Béhot, s^{r} de Saint-Germain; 24 déc., dans l'église, de Marguerite Le Haguais, bourgeoise de Caen, avec le consentement du curé de Saint-Pierre de Caen; 19 janv. 1673, en la chapelle de Sainte-Honorine, de Pierre Symon, avocat en l'Election de Caen; 11 juin 1673, dans la même chapelle, de Jeanne Thénoult, femme de Jacques Osanne; 19 mars 1674, au même lieu, de Pierre Torcapel ; 5 août, dans l'église, « d'un enfant mâle pour M. Dauge, âge d'environ 5 ans, avec le consentement du curé de Ranville »; 19 août, de Pierre de la Barre, « appellé ordinairement Clousard, son premier nom et changé en la confirmation »; 23 août 1675, dans l'église, de Philippe Outardel. — *Mariages,* fol. 44 à 49. Fol. 45, 31 juill. 1672, de Nicolas de la Barre et Marguerite Boullard, en présence de Fleury Rosée, notaire. — Autres actes concernant les familles: Aubin, Auvray, Baron, Bernard, Bertot, Bonisent, Boulard, Bourienne, Bouvier, Bréville, Brion, Cabouret, Chrétien, Courtois, Delabarre, Dilais ou Dilaye, Duhomme, Eve, Féron, Fleury, Fortin, Fouchaut, Franque, Gallard, Gascoing, Godillon, Gondot, Gouez ou Gouet, Hadebique, Harant, Harel, Haveron, Hébert, Hélain, Hervieu, Jolain, Langlois, Languille, Laumônier, Leboutillier, Lebret, Lechangeur, Lechapelain, Lecharpentier, Lefebvre, Lemâle, Lemarchand, Lemaréchal, Lemarinier, Lemonnier, Leprévost, Lerouge, Leroy, Lesage, Marie, Massue, Michaut, Millon, Morand, Moutier, Onfroy, Osanne, Oton, Outardel, Picard, Picnard, Porée, Postel, Prempain, Prévost, Regnard, Richard, Samson, Séguin, Symon, Torcapel, Tronson, Turmet, Varin, Viger, Villey. — *Assemblées*

du commun, fol. 1, 23 déc. 1663, Jacques Le Maréchal, « cy-devant trésorier », en présence des paroissiens, remet à son successeur Pierre Eve, « le linge estant dans lad. église » : 4 nappes en œuvre, 5 nappes en toille, 3 serviettes en (*papier rongé par l'humidité*), 3 parements d'autel, du nombre desquels une toillette en linge, 3 tuniques, [2] noires et une blanche, 2 chasubles violettes et une noire et une tirant sur le rouge, une blanche, avec les estolles et « phanions »,.. aubes, un surplis. En outre..... 3 pintons d'estains, 4 chandeliers de cuivre, une houe et un piquois, une bêche et une pelle, deux draps mortuaires, une couverture d'autel et un parement d'autel noir ». Présent : Me Pierre Marie, pbre. 23 mars 1664, bannie des émondes du cimetière, adjugées au curé pour 8 l. 5 s. Fol. 2, ... avril 1664, devant Robert Hébert, curé d'Hérouvillette « et de ladite annexe », ass. des paroissiens du hameau de Sainte-Honorine, à la sortie de la messe dite en la chapelle ; élection d'un trésorier : Pierre Lemonnier est continué jusqu'à la Saint-Michel prochaine ; pouvoir lui est donné « d'arester de conte avec les héritiers de feu discrepte personne Me Jacques [Loysel], curé de Cuverville ». Fol. 4, 21 mars 1666, le commun consent que, selon la sentence de l'Intendant, la somme de 70 l., à laquelle ils avaient imposé Jean Morant, bourgeois de Caen, procureur de l'abbé d'Aunay, soit reprise par eux, et pouvoir est donné au procureur-syndic « de passer tous les actes d'acquessement aud. procès ». Fol. 5, 4 avril 1666, les collecteurs de 1665 et 1666 cueilleront la somme de 20 l. pour frais faits par Pierre Eve, procureur-syndic en 1665 ; 12 sept. 1666, Raulin Le Ber et Nicolas Duhomme, « establis pour aides aux collecteurs du sel », seront déchargés « en leur rang et degré » de la collecte. Fol. 7, 23 janv. 1668 (?), élection d'un procureur-syndic : Robert Torcapel. Fol. 8, 27 mars 1667, Jean Morant : [procureur *rayé*] fermier de l'abbé d'Aunay, est taxé au rôle à 60 l., « oultre la taxe de Mr l'Intendant ». Fol. 9, 9 sept. 1668, le commun consent que 34 l. 10 s. de frais faits pour soutenir le procès pendant entre eux et ceux de Ranville, avec la somme de 37 l. 10 s. « du dernier quartier du sel de 1661 », non payée par Philippe Duhomme, collecteur de cette année 1661, soient cueillis sur eux ; il choisit Pierre Eve pour en faire la collecte, auquel il est accordé 4 s. pour livre. Fol. 10, 10 juin 1668, à Sainte-Honorine, élection d'un trésorier pour les biens de la chapelle : Thomas Du Val, élu. Fol. 11, 19 mai 1669, bannie du fouage de Saint-Sylvain : adjugé à 20 s. par feu à Pierre Hélain et Antoine Onfroy, ensemble ; 7 juill. 1669, pouvoir est donné à Nicolas Torcapel de poursuivre « l'affaire d'entre eux et Jean Morant, fermier de M. l'abbé d'Ausné, touchant la taille où ils prétendent que led. Morant est obligé ». Fol. 12, 22 déc. 1669, Jean Tronson, condamné « à lever le quartier d'octobre dernier du sel » ; le commun permet que le procureur-syndic et deux autres le lèvent à la place dud. Tronson. — *Registre pris à revers*, fol. 67, 10 fév. 1664, élection de collecteurs de la taille pour 1664 : Guillaume Picard et Guillaume Otton, « pour chacun deux cartiers, qu'ils cueilleront égalément par moitié et fourniront aux frais egallement par moitié ». Thomas de la Salle est élu procureur-syndic, « auquel ils ont accordé dix sols par jour avec son argent déboursé ». Modification du rôle. Fol. 66, 27 avril 1664, Nicolas Torcapel est élu procureur-syndic ; 21 sept. 1664, autorisation de cueillir sur eux, au marc la livre, les frais d'un procès réclamés par Thomas Le Boutillier et autres rejets se montant à 25 l. t. Fol. 64, 4 janv. 1664, Guillaume Le Masle, élu procureur-syndic, auquel est accordé 10 s. par jour pour vacation à Caen, et 20 s. par vacation à Rouen, et ses débours, « en diminution de sa taille », le surplus rejeté sur eux. Fol. 61, 4 juill. 1666, élection de messiers : Robert Torcapel, fils de Raulin, Robert Torcapel et Pierre Le Monier ; il leur est alloué « le dégast » : 2 s. 6 d. par vache ; 1 s. 3 d. pour 1 veau ; 4 s. pour 1 cheval ; 6 d. pour 1 mouton ; 1 s. pour les porcs. Fol. 60, 24 déc. 1666, élection de collecteurs pour cueillir les impôts de Roger Franque, de l'année 1665, frais de procès, au total 59 l. 12 s. ; élus : Robert Picard et Pierre Eve, auxquels il est accordé 1 s. pour livre. Fol. 58, 5 août 1668, bannie du fouage de Caen : adjugé pour 4 s. 2 d. à Pierre (*nom omis*). Fol. 57, 17 fév. 1669, le commun stipule que Jean Morand, fermier de l'abbé d'Aunay, sera imposé à 40 l. Fol. 56, 10 fév. 1669, élection de collecteurs pour le sel : Jean Picard (1er quartier), Jean Auvrai et Jean Hébert (2e), Charles Prévost (3e), Jean Tronson et Charles Miray (4e) ; en outre, Jean Picard est déchargé « de la garantie avec Pierre Eve en vertu de la cotte pour laquelle led. Eve a esté mis en son lieu et place de collecteur ». Jean Picard devra « relever et recueillir au marc la livre la somme de 36 l. non payée par Philippe Duhomme, collecteur du

sel pour le quartier d'octobre 1661 ». Fol. 55, 23 fév. 1670, remplacement de Roger Franque, collecteur « de la haute échelle », selon l'ordonnance des Elus; élu: Nicolas Torcapel, « auquel ils ont donné pouvoir de faire banir la collection au frais et despens dud. Roger Franque, au profit d'iceux parroissiens ». Fol. 54, 2 mars 1670, Jean Le Bret est éu procureur-syndic. Fol. 52, 7 janv. 1672, autorisation donnée à Pierre Eve, procureur-syndic, de traiter avec Jean Buhot, sr de Saint-Germain, touchant le procès intenté en l'Election. Fol. 51, 25 janv. 1671, fixation du taux de Roger Franque à 60 l.; Nicolas Duhomme « donné en aide à Guillaume Le Mâle, à cause qu'il se trouve trop faible ». 2 août 1671, bannie du fouage de Caen, adjugé à 4 s. par feu à Pierre Eve. Fol. 50, 6 décembre 1671, modification du rôle de la taille; élection d'un procureur-syndic: Pierre Eve, auquel est accordé une indemnité de 10 s. « pour Caen », de 20 s. « pour Bayeux », avec les deniers déboursés, le tout en diminution de ses impôts ; 3 janv. 1672, nouvelle élection de collecteurs « ayant esté ordonné par Mrs les Eslus de Caen que le certificat passé pour cet effet le 6e décembre de l'année 1671 serait recapitulé »: Jean Picard (1er quartier), Philippe Le Changeur (2e), André Marie (3e), François Carbonnet (4e). Autres certificats d'élections de collecteurs de la taille ou du sel, modifications de rôles, etc. — *Audiences de contrats,* fol. 3, 1666, lecture de contrats passés entre dame Eléonord Gosselin, ve de François de Vallois, sgr. d'Hérouvillette et de Boisguilbert, et Jacques Gondot, bourgeois de Caen, Robert Gascoin, bourgeois de Caen, Marin Eve. 9 mai 1666, lecture de contrat passé entre Jean Gondot, obitier de N.-D. de Caen, et Louis Lemoyne, sieur du Marché, bourgeois de Caen. 29 janv. 1668, contrat passé entre Nicolas Symon et Barbe Poulain, concernant « vente de la condition de demie acre de terre ». Fol. 6, 23 sept. 1668, contrat du 11 juin 1668: devant Louis Thénoult et Jean Desmonts, tab. à Escoville, Barbe Poullain, femme civilement séparée d'avec son mari, a acquis de Guillaume Le Masle, une demi-acre de terre, delle des Roquers. Fol. 7, 28 avril 1669, contrat devant les mêmes tabellions: Jacques Osenne a vendu la condition retenue par lui lorsqu'il a vendu 3 vergées de terre à Barbe Poulain, sise à Ranville, delle du Valmaresq.; 4 août 1669, contrat devant François de Fierville, tab. en la vicomté de Saint-Sylvain pour le siège de Colombelles, et Pierre Berthe, sergent : Pierre Eve, fils de Jean, d'Hérouvillette, a vendu à Pierre Dauge, bourgeois de Saint-Gilles de Caen, une portion de terre au hameau du Maresquest, paroisse d'Hérouvillette, pour 40 l. de principal et 5 l. de vin. Fol. 12, 6 sept. 1676, contrat du 12 juill., devant Thénoult et Desmonts, tab. à Escoville: Michel Postel a vendu ce qu'il peut avoir « au maresquet sur les fiefs de Ranville », à Jeanne Le Masle, ve de Jacques Postel. Fol. 43, 13 janv. 1675, contrat du 4 janv., devant Jean Olivier et Jean Bougon, tab. à Caen: Gilles Moisson, chirurgien, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen, a vendu et engagé à Pierre Eve, sr de la Cousture, bourgeois de Caen, ½ acre de terre, sise à Hérouvillette, delle du Carel, 1 vergée ½, delle du Roquier, tenues des fiefs d'Hérouvillette, pour 100 l. t. — *Divers,* fol. 33, « mémoire de ceux qui ont été confirmés le jour de la Trinité en l'an 1672 à Gonneville:..... garçons [24]..... hommes [27]..... femmes [43]... filles [37] ».

E. Suppl. 1553. — GG 4. — (Registre factice). — Petit format, 30 feuillets, 1 pièce jointe.

1677-1691. — Baptêmes, mariages et sépultures: juin 1677 à juin 1691; délibérations du commun: 1683 à 1691 (fol. 14 à 29); audiences de contrats: 1682-1688 (fol. 9, 14, 25). *Quelques actes illisibles: encre pâlie ou humidité.* — Curés: Jean Laisné, pr. desservant, 1677; Richard Hameline, 1678; Joseph Lenormand, mai 1678; Pierre Roussel, 1684; Louis Cousin, pr. desservant, 1690; Michel Grosso, vicaire de Sainte-Honorine et pr. desservant, 1687; Etienne Boullard, pr. obitier et vicaire en 1679, puis desservant en 1682 ; Robert Busnel, vic en 1689. — 6 juin 1677, bapt. d'un fils de Jean Le Bret et Marie Gascoin (*prénoms omis*) ; parr.: Gabriel de Calvimont, éc. ; marr. : Françoise de la Mare-Alain ; 12 janv. 1679, inh., dans l'église, d'une fille « du sr des Careaux Moisson, par permission de M. le curé de Bavent »; mars 1680, inh. dans l'église, de Jeanne Le Sieur, femme de... Nicolle; 14 août 1680, inh., dans la chapelle de Sainte-Honorine, d'une fille pour Louis Le Peltier; 10 avril 1682, inh., dans la chapelle de Sainte-Honorine, par Jacques Le Vigneur, c. d'Escoville, de Thomas Du Val; 7 mars 1684, inh., dans l'église, par Robert Carrel, obitier, avec la permission de Pierre Roussel, curé d'Hérouvillette, de Jacques Eve; 27 nov., bapt. par Estienne Boullard, « prêtre obitier et desservant

dans la chapelle de Ste Honorine, à la réquisition de Me Pierre Roussel, pbre, curé dud. lieu », de Marie-Anne Ruel, fille de Guillaume; parr.: Roussel, pr.; marr.: n. d. Anne Dasseville, épouse de Hue-Daumont; 15 juin 1684, inh., dans la chapelle de Sainte-Honorine, de Magdeleine du Val, par Roussel, c. de Ranville; 21 mai 1688, bapt. d'un enfant « né d'un illégitime accouchement » de Marie Outardel et de Jean Milon, « ce qu'il a signé », nommé François; 14 nov. 1690, inh., par Pierre Roussel, curé de Ranville, de Marie-Magdelaine Grandcourt, femme de Jean Le Provost ; 9 déc., inh., par Etienne Onfroy, de Jacques Dylaie. — Fol. 29, 25 fév. 1689, bapt. de Jeanne-Marie-Marguerite Millon, fille de Louis et de Marie Du Val; parr.: Robert Du Val, archer du Grand Prévôt de Normandie; marr.: n. d. Jeanne-Marie Formage. — Autres actes concernant les familles: Amon, Auvray, Baron, Bernard, Boulard, Bourienne, Bréville, Canon, Cautru, Chrétien, Collette, Delabarre, Delacour, Delasalle, Devieux, Dilais ou Dilaye, Duhomme, Eve, Féron, Fisdelié, Fleury, Franque, Gascoing, Gatevin, Gefroy, Gondot, Gosse, Gouez ou Gouet, Haveron, Hébert, Hélain, Jolain, Langlois, Lebourguais, Lechapelain, Lecomte, Lefebvre, Legarde, Lehaguais, Lehoussu, Le Mâle, Lemaréchal, Lemonnier, Lepeltier, Machue, Marie, Michaut, Millon, Morand, Nicolle, Onfroy, Osanne, Outardel, Picard, Picnard, Prempain, Prévost, Richard, Ricard, Roger, Ruel, Torcapel, Turmet, Vigé, Yvré. — *Assemblées du commun*, fol. 15, déchiré en partie, sept. 1683, déclaration d'élection de domicile. Fol. 16, mai 1684, élection de « deux gardiens pour garder les grains du terroir d'Hérouvillette »: Noël Prempain et François Duhomme. Fol. 17, 25 juill. 1686, bannie du fouage, adjugé à Jean de la Barre, à 3 s. 6 d. par feu. Fol. 19, 3 juin 1685, élection d'un trésorier, « tant pour fournir le luminaire de lad. église que pour faire rendre les comptes aux thrésoriers précédents », élu: Louis Le Boutillier. Fol. 20, 16 sept., Etienne Boulard, obitier, est autorisé à poursuivre Louis Le Boutillier, bourgeois de Caen, pour l'obliger à remplir ses fonctions de trésorier. Fol. 21, 25 nov., le commun consent que Charles de la Barre fasse rendre les deniers du trésor et rendre les comptes des précédents trésoriers. Fol. 26, 4 avril 1688, le commun consent, « pour la décoration de l'église, qu'il soit mis deux tableaux, l'un de l'Ange gardien, l'autre de Saint Sébastien, avec une chaire pour un prédicateur, comme aussi de reblanchir ladite église »; le sieur curé « qui a la charité d'advancer quelques deniers » pour cet objet, en sera remboursé, ainsi que de « dix escus qu'il a déjà advancé pour une chasuble ». 11 juin 1688, élection d'un procureur-syndic, certificat inachevé. Fol. 29, 12 nov. 1690, modification du rôle; « à enroller la personne de la dixme à cinquante livres ». Autres assemblées, élections de collecteurs, modifications apportées au rôle. — *Audiences de contrats*, concernant Jean de la Barre et Jacques Eve (1682), Robert et Jean Haren et Louis du Moustier (1683), Noël Rosée, bourgeois de Paris et Jean Eve (1688). — *Divers*, fol. 14, 8 sept. 1683, bannie du cierge de la Vierge, mis à prix à 2 l. 1 quarteron par Catherine Du Val. Fol. 23, 8 sept. 1687, bannie des cierges de la Vierge : celui du Roi, adjugé à Nicolas Villery, pour 3 l.; celui de la « Rainne », adjugé à François Baron, pour 2 l. 3 quarterons.

E. Suppl. 1554. — GG 5. — (Cahier). — Petit format, 15 feuillets.

1691-1694. — Baptêmes, mariages et sépultures, septembre 1691 à fév. 1694 ; assemblées du commun, 1691 à 1694 (fol. 1, 2 et 6) ; testament (fol. 14 v°). — Curés: P. Roussel; Boullard, obitier, vicaire. — 24 fév. 1692, inh., par Pierre Danguy, vic. de Ranville, de Barbe Prévost, en présence de Boullard, vic.; 27 fév., inh., par Pierre Roussel, curé de Ranville, de Guillaume Le Masle, en présence de Pierre Roussel, c. du lieu, de Danguy, vic. de Ranville; 4 mai, inh., dans l'église, par Louis Cousin, c. d'Escoville, de Jean Millon, en présence de François Morel, pr., de Pierre Du Val, sous-diacre ; 6 sept., inh., par Louis Cousin, « prieur d'Escoville », de Nicolas Picard, en présence de Roussel, curé du lieu, de Danguy, vic. de Ranville; 14 sept. 1693, inh., dans le cimetière de Sainte-Honorine, par Louis Cousin, curé d'Escoville, de Jean Hétier, en présence de Pierre Roussel, curé du lieu, d'Etienne Boullard, vicaire. — Autres actes concernant les familles: Aubey, Bevron ou Beuron, Boullard, Cabouret, Canon, Courtois, Delabarre, Delasalle, Dillaye, Duhomme, Fortin, Hadebique, Haren, Haveron, Hébert, Hélie, Jumel, Lebret, Lehaguais, Lemaréchal, Le Provost, Le Ruel, Lesage, Liégard, Marie, Massue, Millon, Moisson, Morant, Nicolle, Outardel, Ozanne, Pelheste, Picard, Prévost, Retout, Roger, Torcapel. — Assemblées du commun, élections de collecteurs de la taille, du sel, modifications du rôle,

bannie des pommes du cimetière ; testament de Pierre Roussel, curé d'Hérouvillette (fol. 14 v°, (*registre pris à revers*), 3 juill. 1694, rédacteur : Etienne Boullard, vicaire : le testateur déclare que « sa dernière volonté est de donner 50 livres pour avoir un tabernacle à l'église dudit lieu, comme aussi de donner à son serviteur 50 livres pour les services qu'il lui a rendu » ; il reconnaît devoir cinq « chartées » de fagots au doyen de Saint-Germain-le-Vasson, 18 l. à Pierre le Désert, 33 l. à Me Danguy, vic. de Ranville ; pour son inhumation « il entend et veut que douze pauvres y assistent avec chacun un pain de quattre sols » ; il désire être enterré « dans le cimetière, au gable de l'église dudit lieu » ; à son vicaire, il reconnaît devoir « une quittance de décharge envers M. de Sr Sauveur de la somme de 70 livres, pour pareille somme qu'il a receue pour la pension dud. sieur Boullard » ; Me Etienne Boullard est constitué son exécuteur testamentaire.

E. Suppl. 1555. — GG 6. — (Cahier). — Petit format, 24 feuillets.

1694-1696. — Baptêmes, mariages et sépultures (actes de 1694, en double). — Curés : P. Roussel + juillet 1694 ; J.-B. Dolbel, desservant, 1695 ; Jean Poisson, 1696 ; obitier, vicaire : Etienne Boullard ; desservant de Sainte-Honorine : P. Quesnot, 1696. — 15 mai 1694, inh., par Louis Cousin, c. d'Escoville, de Jean Outardel, en présence de Guillaume Ameline, c. d'Amfréville, de Jean Féron, pr., de Pierre Danguy, vic. de Ranville ; 18 mai, inh., par Jean Féron, pr., d'Etienne Michauld ; 6 juill. 1694, inh. de Pierre Roussel, curé du lieu, par Thomas Lausmonnier, curé de Cagny, doyen de « Trouard », en présence de L. Cousin, c. d'Escoville, de Guillaume Ameline, c. d'Amfréville, de Denis Aze, c. de Giberville, d'Etienne Boullard, vic. du lieu ; custos : Robert Boullard ; 20 fév. 1695, bapt. de Henry-Robert Du Val, fils de Robert Du Val, archer pour le Roi en la Prévôté de Normandie, et de Marie Duquesney ; marr. : Marie Du Val, femme de Louis Millon ; l'enfant inh. le 2 mars ; 8 mars 1696, bapt., en la chapelle de Sainte-Honorine, de Marguerite Du Val, fille des mêmes ; marr. : n. d. Marguerite de Brunville, femme de M. de Sainte-Honorine ; parr. : n. h. Jacques Hüe, éc., sr Daumont ; signatures : Marguerite de Brunville, Hüe-Daumont, de Voramber, E. Boullard ; 30 mars, bapt., par M. Poisson, pr., curé, « docteur aux arts » en l'Université de Caen, de Robert Nicolle, fils de Pierre ; 27 nov. 1696, bapt., par P. Quesnot, desservant la chapelle de Sainte-Honorine, de « Catrine Louise Ruel », fille de Guillaume ; parr. : n. h. Jacques Hüe, éc., sr Daumont ; marr. : noble damoiselle Louise Hüe-Daumont. Fol. 24 v° (reg. pris à revers), déclarations de grossesses, 5 oct. 1694, de Jeanne Morel, de Bréville, laquelle s'était retirée chez Jean de la Barre ; 6 oct., autre déclaration reçue au domicile de Mathurin Féron, de Marie-Magdeleine Féron, sa fille. — Autres actes concernant les familles : Allain, Baron, Baudet, Bilheust, Boufé, Chrétien, Courtois, Delabarre, Desbleds, Desmare, Dilaye, Dubuisson, Féron, Gautier, Halbique, Haren, Haveron, Hébert, Hellain, Langlois, Lechangeur, Lecomte, Lefebvre, Lehaguais, Lemaréchal, Le Provost, Le Sage, Le Sénécal, Levieux, Liégard, Masson, Millon, Mombré, Morand, Outardel, Ozanne, Pelhestre, Pongnon, Provost, Quesnel, Ruel, Turmet, Vanier, Yvrée.

E. Suppl. 1556. — GG 7. — (Cahier). — Petit format, 24 feuillets.

1697-1706. — Baptêmes, mariages et sépultures (fol. 1 à 15 v°), assemblées du commun, 1699-1706 (fol. 15 à 24). — Curés : Jean Poisson ; Quesnot, vic. ; Boullard, obitier. — 16 fév. 1697, bapt. de Thomas, fils illégitime de Françoise Féron qui a déclaré que ledit enfant était des œuvres de M. de Ranville ; 23 juill., inh., dans la chapelle de Sainte-Honorine, de Henry Milon ; 5 déc., inh. de Jeanne Le Masle, par le curé de Ranville ; 3 avril 1698, bapt., par Claude de La Mancelière, chanoine au Saint-Sépulchre de Caen, de Marguerite Milon, fille de François ; marr. : dame Marguerite Poisson ; parr. : Jean Poisson, docteur en l'Université de Caen, c. d'Hérouvillette ; 7 sept. 1698, bapt., par J.-J. Fredel, pr., de Marguerite Outardel, fille de Charles ; 13 nov., bapt. de Louise-Marie-Jeanne, fille de Robert Du Val et de Magdeleine Duquesney ; marr. : n. d. Jeanne-Marie Formage, veuve de Nicolas de Sainte-Marie, sr d'Agneaux ; parr. : le curé. — 2 janv. 1699, inh. de Bonaventure Le Hagais, de Bréville, en présence du curé de Bréville, d'E. Boullard, obitier, de « François » Poisson, curé d'Hérouvillette, de Jean Féron, prêtre, de Ranville. — Quelques actes par François Poisson, pr., docteur en l'Université de Caen. — 12 avril 1699, décès, à Saint-Gilles de Caen, de Françoise Le Conte, veuve de Jean Poisson, « en son vivant libraire à Caen », mère du curé d'Hé-

rouvillette, inhumée le 13 à Notre-Dame de Caen. — Quelques actes inachevés. Témoin habituel : Pierre Bion, custos. — 13 oct. 1699, inh. en la chapelle de Sainte-Honorine, de Magdelaine Baron, femme de Jean Havron, en présence de Thomas Faucon, curé de Ranville, de Jean Féron, pr. — Autres actes concernant les familles : Boullard, Canu, Chrétien, Courtois, Déchamps, Delabarre, Delahaye, Deslandes, Desmare, Dilaie, Duhomme, Dumoutier, Du Val, Féron, Gascoing, Gouet, Guidois, Halbique, Hadebique, Haren, Hébert, Jumé, Langlois, Lechangeur, Lehaguais, Lemaréchal, Lemonnier, Lesage, Morant, Outardel, Poingnon, Prempain, Provost, Simon, Yvré. — *Assemblées du commun*, fol. 12, 18 janv. 1699, « spécialement pour déterminer à quoy seroit emploié l'argent qui reste aux mains de Madame Dagneaux du conte de Mr de Ste Honorine ; ils ont consenti que, conformément à l'ordonnance de Mr l'Archidiacre, il soit emploié aux ornements nécessaires à la ditte chappelle », nappe, aube, soutane, surplis, bonnet « quarré, armoire pour serrer les ornements », ceinture, « chasuble vert », etc. — Registre pris à revers, fol. 24, 20 sept. 1699, ass. devant Claude de La Mancelière, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen ; élection d'un trésorier : Jean Prévost, à partir de la Saint-Michel ; 29 nov., taxation des faisant valoir la dîme à 50 l. Fol. 22, 24 sept. 1702, Louis Milon est élu trésorier ; 1er nov., ass. « pour fondre la cloche » ; fol. 21, 3 déc., modification du rôle : « à enrôler les possédans la dixme de Préaux à 16 livres, les possédans la dixme de l'abbaye d'Aulnay à 70 » ; fol. 20, 9 déc. 1703, élection d'un procureur-syndic : Pierre Nicolle, « pour poursuivre l'instance pendante en l'Election à Caen, contre le sr curé de Ranville au sujet de la taille » ; 2 fév. 1704, « pour deröler les faisant valoir la dixme de Préaux » ; 16 mars 1704, le curé de Ranville « faisant valoir la dixme de Préaux », ayant obtenu sentence, à Caen, le 7 janv., ordonnant qu'il serait rayé du rôle de l'année 1703 et que les deniers qu'il avait versés par provision lui seraient restitués, les paroissiens, pensant « qu'il obtiendroit infailliblement pour se faire deroller en l'année présente une pareille sentence », donnent pouvoir à Jean Morant, collecteur, de présenter une requête à l'Intendant pour qu'il soit permis de rejeter sur les autres contribuables la somme de 16 l. à laquelle le curé était imposé en leur rôle ; fol. 19, 30 août 1704, la demoiselle Mérite ayant été déchargée de son imposition par ordre de l'Intendant, le commun consent qu'elle soit rejetée sur eux ; 14 sept., « issue de la basse messe de la chapelle de Ste Honorine », ass. des paroissiens du hameau, lesquels décident de faire faire « un coffre pour mettre tous les papiers, titres, contes rendus concernant le thrésor ; lequel coffre aura deux clefs dont le sr curé aura une et le trésorier en charge l'autre », aussi de « faire une couverture neuve aux fonds et faire qu'ils ferment bien », etc. ; ajouté : « et pour délivrer le calice en ma présence et payer ce qu'il conviendra » ; fol. 18, 28 sept. 1704, Henri Le Guidois est élu trésorier ; fol. 18, 14 déc. « pour enroller les tenans la dixme de laditte paroisse à la somme de 45 l., suivant la sentence donnée en l'Election contre la demoiselleMéritte » ; 26 déc., les paroissiens acceptent l'offre faite par Louis Denis, bourgeois de Caen, qui s'engage de leur payer chaque année 60 l. pour la taille et toutes autres impositions, pendant le temps qu'il exploitera la dîme de la paroisse ; fol. 17, 27 sept. 1705, Jean Prévost est élu trésorier ; pouvoir lui est donné « de recevoir l'année escheüe à la St Michel par avance, en entrant thrésorier, et ainsi continueront les autres thrésoriers d'an en an » ; fol. 16, 5 déc. 1706, modification du rôle : « ont imposé à la taille les faisant valoir la ferme de Madame Dagneaux à 40 l. » En marge : « 662 l. t. de taille » ; fol. 15, 10 oct. 1706, « pour faire des ornements pour le service des morts à mesme les deniers des redevables, scavoir : chappes, tuniques, drap mortuaire, devant d'autel et ce qui peut être nécessaire ». — Autres assemblées pour élections de collecteurs, modifications des rôles, etc.

E. Suppl. 1557. — GG 8. — (Registre). — Petit format, 179 feuillets.

1700-1749. — Baptêmes, mariages et sépultures : 1700 à 1749 ; lacune : mars 1708 à décembre 1714 (voir GG 9) ; assemblées du commun, 1700 (fol. 3), 1707 (fol. 41) ; divers (fol. 6, 26, 119 et 156). — Curés : Jean Poisson ; François Poisson, « prêtre commis » en 1702 ; Jacques Fredelle, autre pr. commis en 1707 ; Guillaume Guesdon, 1715+1738 ; André Esnault, 1738. Vicaires : Quesnot, 1702-1705 ; François Poisson, 1704+1706 ; Pierre Lair, 1715 ; Du Val, 1725 ; Huet, 1737 ; Bourdel, 1741 ; obitier : Et. Boullard + 1705. — 5 nov. 1700, opposition formée par Pierre Dauge, père de Jacqueline Dauge, au mariage de celle-ci avec Gabriel Duhomme ; 18 déc., le même déclare « n'empêcher

lesd. Duhomme et Jacqueline Dauge de procéder à leur mariage, à la seule prière que m'en a faite Mr le curé d'Hérouvillette », déclaration que cette permission ne l'engage en rien, « au contraire, parce que lad. Dauge se marie contre ma volonté et mon consentement » ; à la suite : « vu l'opposition,... et le désistement... », ordonnance rendue à Caen, par « François, év. de Bayeux », prescrivant que le mariage se fera « par le sr Quesnot, vicaire de lad. paroisse d'Hérouvillette, que nous avons commis pour cet effet », datée du 27 janv. 1701 ; mariage célébré le 1er fév. En tête du cahier de 1701, à la suite du millésime, « première année du dix huitième siècle. » — 21 mars 1701, inh., dans le « cœur » de la chapelle de Sainte-Honorine, de dame Marguerite de Brunville, veuve du sr de Sainte-Honorine, en présence de Sébastien James, obitier de Démouville, et de Guillaume Formage, sr des Hommets ; 7 juill. 1701, bapt. de Marie-Magdeleine Du Val, fille de Robert ; marr. : Marguerite Du Val ; 15 oct. 1701, mar. de Nicolas de Malherbe, éc., sr du Gaillon, et de dlle Louise Hue, par Quesnot, vicaire, avec la permission du curé de Saint-Jean de Caen, en présence de : Du Val, Hue-Daumont, Lecourt (?) ; 22 janv. 1702, inh. d'un homme « trouvé mort dans le chemin de Caen à Varaville, qui estoit un cloutié » ; 6 fév., 1703, inh., dans l'église, du sr Dauge, bourgeois de Caen ; 18 fév., mar. d'Etienne Outardel et de Marie-Anne Le Ruel, en présence de noble homme M. Daumont ; témoin habituel : Louis Touché, custos ; 29 avril 1704, inh. « d'un avorton animé », né du mariage de Pierre Sales et de Françoise « La Féronne », baptisé par Marie Féron, sage-femme de Ranville ; 18 sept. 1704, inh. de François Milon, dans l'église, par un « pbre chanoine régulier de St Augustin de l'Ordre de Prémontré et prieur de St Nicolas sur Orne », qui n'a pas signé et ne s'est pas nommé ; 24 nov. 1704, bapt. de Jeanne Lefebvre, fille de Jacques ; marr. : noble dame Jeanne-Marie Formage, ve de Messire Nicolas de Sainte-Marie, chev., sgr. d'Agneaux ; parr. : Jean-Louis-Henri de Borel, sgr. de Malherbe ; 24 fév. 1705, inh., par L. Cousin, curé d'Escoville, d'Etienne Boullard, obitier, « dans le cœur de l'église », en présence du curé, de Guesdon, vic. d'Escoville, de François Poisson, de Pierre Quesnot, vic. ; 12 mai 1706, inh., dans le « cœur » de la chapelle de Sainte-Honorine, d'Adrian Laignel, « pbre, vicaire du lieu », en présence de Pierre Truffaut, vic. de Ranville, de François Poisson ; 28 mai 1706. inh., dans l'église, de François Poisson, obitier, par Pierre Launé, curé de Petiville, en présence de Jean Poisson, son frère, de Jouvin, c. de Touffréville, de Me Frilloux ; 19 juill. 1706, inh., à Sainte-Honorine, de Guillaume Ruel, par Charles Poisson, chanoine régulier de l'Ordre de Prémontrés et prieur de Saint-Nicolas, en présence du curé, de Guesdon, vic. d'Escoville ; 20 août 1707, inh., dans l'église, de Roger Franques, 90 ans, en présence de Guesdon, vic. d'Escoville ; 17 nov. 1707, mar. de Toussaint Hébert et d'Anne Liégard, en présence de Jean-Jacques Fredel, pr., de Jean Sarrazin, obitier d'Hermanville ; témoins : Guillaume Angot, diacre ; J.-J. Fredel (ou Fredelle), pr. docteur en l'Université de Caen ; 14 avril 1708, inh. de Tiénote Conquérant, ve de Guillaume Picard, « âgée de plus de cent ans. » Lacune : mars 1708 à déc. 1714 (voir GG 9). 1715, 26 janv., inh. de Laurent Le Prévost, par Gosse, vic. d'Escoville, en présence de Pierre Lair, vic. ; 19 sept. 1715, inh., dans la nef, de Jean Provost, « âgé de 77 ans, mort de la mesme maladie que le Roy est mort, mesme âge et mesme mois » ; 3 nov., mar., par Le Cœur, c. de Petiville, de noble homme Jean de Venoix et noble damoiselle Susanne d'Hericq, (qui signe Dericq), avec le consentement du curé de Missy, en présence de Mre Le Mière, de Guillaume Guesdon, curé d'Hérouvillette ; 29 nov., mar. de Jacques de Mecflet, éc., sr de la Ruette, de Criqueville, et de damlle Jeanne de la Fosse, de Bavent, célébré par J.-B. de la Fosse, frère de l'épouse, en présence de Claude de Mecflet, minoré, éc., de Pierre-Antoine de la Fosse, pr., de G. Guesdon, curé du lieu, de Jean-Charles Briand, curé de Bavent, de Pierre Maréchal, custos ; 22 déc., bapt. de Guillaume-« Léonord » Milon, fils de Jean ; parr. : le curé ; marr. : Marie-Magdeleine-« Léonord » Rogier ; 1717, 16 août, bapt. de Guillaume Gouet, fils de Jean, par J.-B. de la Fosse ; parr. : le curé d'Hérouvillette ; marr. : Susanne Piédoue ; 29 août, inh., dans la nef, « sous la troisième tombe du costé de la chaire », par Thomas Faucon, curé de Ranville, de François Millon ; fol. 51, blanc entre les actes du 20 janv. 1718 et ceux d'avril, commencés et non terminés ; à la suite : « cette feuille est inutile, je l'ai redoublée à cause du papier marqué ancien dont il fut fait défence de se servir à peine de 100 l. t. d'amende, laissée pourtant à cause des lignes de mariages qui y sont. » Reprise des actes, du 12 nov. 1717 au 6 mai 1718 aux fol.

52 et 53. 1er août 1718, inh., dans l'église, par Briand, curé de Bavent, de Pierre Moisson, bourgeois de Caen, 95 ans, en présence de Moisson, sr d'Urville, avocat et docteur en l'Université, fils dud., et de Moisson, sr de Cousil, son autre fils; 6 déc. 1620, inh., dans la nef de Sainte-Honorine, de Pierre Fleury, par Michel Marie, curé de Cuverville, en présence de Philippe Denis, pr., du curé d'Hérouvillette, de François Le Masle, custos; 7 mai, inh., au même lieu, de Marie (*blanc*), sa veuve; fol. 60, 9 mars 1720, mention de l'inh. de Pierre Jouvin, c. de Touffréville, par Guesdon, curé d'Hérouvillette, doyen de Trouarn, en présence de Thomas Faucon, curé de Ranville, de Bénard, c. de Banneville, de Joseph Cousin, c. de Saint-Laurens d'Escoville, de Jean-Augustin Laude, c. de Démouville, de Pierre-Michel Gosse, pr. (et de Mes Bertot et Quesnot) ; 30 janv. 1721, inh. de Jean Millon, « dans la nef, sous la troisième tombe du côté de la mer », par Charles Le Guay, c. d'Amfréville; 3 août 1722, mar. de Louis Jumel et de Marie Lefebvre, en présence de Jacques Du Val, pr.; 8 juin 1723, inh. de Magdeleine Lamy, femme de Charles Delabarre, par Jacques Le Conte, pr.; 29 déc. 1724, inh., dans l'église, de Pierre Nicole, par Joseph Cousin, c. d'Escoville; 15 août 1725, inh., dans la nef, « sous la seconde tombe à droite », de Laurent Millon; 8 mai 1726, mar. de Jacques Alexandre, fils de Pierre, et d'Elisabeth Trevet, de Saint-Martin de Caen, avec Marie-Magdeleine Bise, fille de feu Gilles, et de Magdeleine Hamel, par Gilles Joanne, c. de Grimbosq, en présence de: Charles Moutié, Gilles Gardenbas, Marie-Jeanne Fiquoy, femme Trévet, Catherine Heurtaut, Jacques de Basly, pr. ; 20 janv. 1727, bapt. de Marie-Thérèse Outardel, fille de Guillaume et de Jeanne Féron; marr.: Marie-Thérèse Le Petit ; parr.: Charles Féron, docteur, professeur aux droits en l'Université de Caen, seigneur de « René Mesnil », « ladite dame est signée (*sic*) dans le registre et à présent décédée, mais l'acte transcrit étant de la nouvelle formule et point signé d'elle »; 12 sept. 1727, inh., dans l'église, « du fils de Voivenel, sr de Lecode », âgé de 4 mois; 23 oct. 1727, inh., dans la nef, « sous la seconde tombe près la grande porte à droite », de Jean Le Bouteiller, bourgeois de Caen; 9 janv. 1735, inh., par Faucon, ancien curé de Ranville, « veu l'indisposition du sieur curé », de Marie Mombray, femme de Jean Cabouret; 25 fév., bapt., par François Coutances, pr. de N.-D. de Caen, de Marie-Anne Lefebvre, fille de Philippe; 2 avril, bapt., par de Gaallon, c. de Ranville, de Laurent Lair, fils de Jacques. Pendant les années 1735 à 1738, actes par N. de Gaallon, c. de Ranville, Th. Faucon, ancien curé de Ranville, et Esnault, vicaire du même lieu; 10 déc. 1738, inh. de Guillaume Guesdon, « ancien curé de ce lieu, au gable de l'église », par Thomas Faucon, ancien curé de Ranville, en présence de Jean-Charles Briant de Vaton, c. de Bavent, de Nicolas de Gaalon, c. de Ranville, (de Le Marchand, c. d'Escoville, de Poitou, c. de Sannerville, d'Esnault, vic. de Ranville) ; 2 fév. 1740, inh. de Catherine de [La] haye, ve de Jean Esnault, « mère du sr curé d'Hérouvillette », par Dom Jacques Fossard, pr., prieur de Colombelles, en présence de: J. Lemarchand, c. d'Escoville, de Ch. Le Guay, c. d'Amfréville, de P. Huet, vic. de Sainte-Honorine ; 8 nov. 1740, mariage de Jean-Pierre De Caen, de Bavent, avec Marie-Madelaine de La Londe, en présence d'Alexis de Herbline, éc.; 11 oct. 1741, inh. de Jean Le Provost, fils de Jean, par le curé d'Escoville (Lemarchand), en présence de Thomas Faucon, ancien c. de Ranville; 5 fév. 1742, mariage de Pierre Picard et de Jeanne Brout, « du consentement de Jacques Brout, père de l'épouse, à présent grabataire, qui m'a déclaré avoir le présent agréable », en présence de J. Lemarchand, c. d'Escoville, de Faucon, anc. c. de Ranville; 14 mars 1742, bapt. de Marie-Marguerite Picard, fille de Jean, par J.-B.-François Duchemin, pr.; 19 fév. 1744, bapt. d'une fille née de ce jour, sortie « ex illicito concubitu » de Marguerite Machue, nommée Marie; 20 mai 1744, inh., dans la nef, de Thomas Dalmaigne, par Guy-Olivier Poissi, c. de Bréville, en présence de Lemarchand, c. d'Escoville, d'Adam, c. de Ranville, de Denis, vic. d'Amfréville; 16 juin 1744, inh. de Catherine Picard, ve de Louis Milon, par Jean-François Adam, curé de Ranville, en présence de Lemarchand, c. d'Escoville, de F. Audemer, vic. de Ranville; 2 oct. 1746, bapt. de Louis Thibout, par André Daniel Maubenc, vic. de la Graverie; 18 janv. 1748, inh. de Louis Outardel, décédé à Bréville, en présence de Guillaume Fouques, vic. de Bréville. — Autres actes concernant les familles : Adeline, André, Augé, Auvray, Azement, Azire, Benoist, Bertaut, Berthe, Beuville, Bieuvron, Bisé, Bougon, Boulard, Bourdon, Bourgeois ou Borgais, Bourrienne, Briand, Brou, Bunel, Buret, Cabouret, Cahagnes, Canu, Chapron, Chrestien, Cliquet, Colleville,

Courtois, Crevel, Dauge, De Caen, Delabarre, Delacroix, Delamotte, Delaperrelle, Deslandes, Desliens, Dilaye, Douelle, Douville, Duhomme, Ervé, Eve, Fleury, Franque, Frémont, Gascoin, Gautier, Gille, Gobet, Gondot, Gouet, Guérard, Guesdon, Guidois, Guillemette, Hache, Hadebique, Halbique, Haran, Haveron, Hébert, Hellain, Heudier, Heuse, Hue, Huet, Ivraye, Jumel, Lair, Lami, Langevin, Laugeois, Lavalette, Lebaron, Lebatard, Lebay, Lebec, Lebon, Lebret, Lecanu, Lechangeur, Lecoq, Lecourtois, Lecouturier, Lefebvre, Lefrançois, Legrand, Leguidois, Lemanicier, Lemarchand, Lemaréchal, Lemasle, Le Neveu, Lenormand, Lepeintre, Lepelletier, Lepetit, Leroullier, Leruel, Lesage, Le Val, Liégard, Lolier, Longuet, Marie, Marquet, Massue, Mateline, Ménard, Merille, Michaux, Millet, Millon, Moisson, Monnier, Monbray, Monfré ou Monfroy, Morant, Moutier, Mulot, Nicole, Onfroy, Osanne, Otton, Outardel, Ozerée, Paris, Picard, Picot, Piedplus, Pierre, Pigeon, Plumet, Postel, Prempain, Prévost, Prunier, Quesnay, Quesnel, Ricard, Roger, Rouelle, Rozier, Salles, Samson, Séguin, Thyerry, Touchet, Troplin, Valentin, Valmarest, Varin, Vatement, Vautier, Viger, Vimar, Vincent, Violette, Yvelin. — *Assemblées du commun* (1700-1707 et 1708) : élections de collecteurs de la taille, du sel; modification des rôles; fol. 41, 18 déc. 1707, « ont continué les occupans la ferme de Madame Dagneaux à la somme de 40 livres, suivant le certificat de l'année passée »; 8 janv. 1708, « pour continuer les tenans de la dixme à 60 livres. » — *Divers,* fol. 6, « noms de ceux qui se sont opposés à la quérémonie du s^r^ de Ranville »; fol. 12, déclarations de grossesses et noms des opposants « à la quérémonie du feu s^r^ curé »; fol. 16, 21 déc. 1702, bapt. de la grosse cloche, pesant 214 l., nommée Charlotte-Louise par n. d. Charlotte de Mannoury, v^e^ de Louis de Valois, sgr. d'Escoville, assistée de Louis Cousin, curé d'Escoville; fol. 26, 5 juill. 1705, « réconciliation » de l'église, profanée le 7 juin, par Thomas Laumonier, curé de Cagny, doyen de « Trouard », suivant l'ordre de M. Launey-Hue, grand-vicaire de Bayeux, en présence de Louis Cousin, c. d'Escoville, de Jacques Lieux, avocat en Vicomté à Caen; fol. 119, 6 déc. 1738, bénédiction de deux cloches, par André Esnault, c. du lieu, « la grosse nommée Marie-Madeleine, par Madame d'Ecoville avec le cadet de mrs ses fils », pèse 365 livres; la seconde nommée « Marie Emée », par Madame de Sainte-Honorine, assistée de M. Durville, pèse 289 livres » ; fol. 156, 13 fév. 1746, « devis et conditions auxquelles sera tenu celui qui relèvera le pavé de l'église de Ste Honorine, succursale, etc. »; travail adjugé à François Duhomme, l'aîné, pour 75 livres, signatures: Esnault, c., Hue Ste Honorine, F. Duhomme, P. Lechangeur, F. Le Masle et une signature illisible, papier rongé.

E. Suppl. 1558. — GG 9. (Cahier). — Moyen format, 31 feuillets.

1708-1730. — Baptêmes, mariages et sépultures: mai 1708 à janv. 1715; un acte de juill. 1717 (fol. 1 à 13); délibérations du commun: sept. 1712 à déc. 1730 (fol. 13 à 31), lacune: 1728 et 1729. — Curés: Poisson; Langlois, desservant, 1712; Guesdon, 1713. Quelques actes par J.-J. Fredelle, pr., docteur en l'Université de Caen. 29 juill. 1711, bapt., par Guesdon, « pbre, demeurant à Fontenay », de Jean Féron, fils de Guillaume; 2 déc. 1713, mariage de Bon-Etienne Le Boucher, fils de Marin, avec Marguerite Guesdon, fille de feu Pierre, tous deux bourgeois de Saint-Julien; fol. 13 bis, attaché au registre: mariage par P. Lair, vicaire de Hérouvillette, de Guillaume Boulard et Marie Lemarchand, célébré le 30 juill. 1715. A la suite, mention « de baptistaires trouvés au derrière du manuel » (1709-1712). — Autres actes concernant les familles : Aupoix, Bardel, Boulard, Bourrienne, Cabouret, Cassigneul, Chrétien, Delabarre, Delahaye, Delorme, Dilaye, Duhomme, Du Val, Féron, Francque, Gady, Gascoing, Ginet, Gosselin, Gouet, Hadebique, Haran, Hüe, Lavolé, Lecomte, Lefèvre, Leguidois, Lehoussu, Le Masle, Lemonnier, Leprunier, Lesage, Locard, Machue, Marie, Massue, Mauger, Michaut, Milon, Moisson, Monbré, Monfré, Morand, Nicolle, Outardel, Picard, Plumel, Prempain, Prévost, Prunier, Roger, Tiboult, Torcapel, Vautier, Viger. — *Assemblées du commun:* Registre pris à revers, fol. 30 v°, 30 juill. 1713, « pour convenir des moyens de faire réédifier la nef de lad. église »; le commun décide « qu'il sera fait alleu avec un menuisier pour faire un plat fonds qui sera payé des deniers du thrésor eschu et à eschoir, conjointement avec les deniers que Madame de Marcay a la bonté de donner »; décide « que le viel if soit banni pour y aider aussi... avec tout le bois qui se trouvera dans laditte nef »; fol. 30 r°, 17 déc. 1713, modification du rôle: « les faisant valoir la dixme » taxés à 35 l. « plus au marc la livre, les autres charges »;

fol. 29, 27 déc., « vente de l'if », 11 l. au curé ; 18 mars 1714, « pour faire fondre la cloche et la faire grossir » ; 30 déc., modification du rôle de la taille : « pour les faisant valloir la dixme le nommé Pierre Daniel Le Jumel, l'ont imposé cette année (sans avoir égard au premier certificat, ayant promis de payer d'avantage), à la somme de 50 l. » ; fol. 28, 27 janv. 1715, le taux des faisant valoir la dîme ramené à 35 l., et « en cas que led. (Le Jumel) veuille poursuivre les deffences », Philippe Laugois est élu pour y répondre ; 25 mars 1715, « pour changer et augmenter le calice de laditte église, appartenant aud. thrésor » ; les deniers seront pris de ceux appartenant au trésor avec 45 l. que donne Mad. de Marcay ; fol. 27, 13 oct. 1715, Jean Morand est élu trésorier, au lieu et place de Jean Francques ; 17 nov., bannie des réparations à faire au mur du cimetière, adjugées à Robert Duhomme, « du mettier de mascon », à 18 l. de principal et 30 s. de vin ; mention marginale : « le 23 février 1716, le parfait dudit alleu a esté jugé et led. travail trouvé bon », signé : Jean Morand, Louis Millon, L. Outardel, Guesdon ; fol. 26, oppositions faites au monitoire de M. de Marcay, stipulé par Me Du Pied ; 18 oct. 1716, procès avec un collecteur insolvable : François Morand ; fol. 25, 1er nov., François Morand, pour éviter procès, remet « son roole » au curé pour compter avec lui devant les paroissiens ; le commun consent que s'il a plus reçu que versé, vu son insolvabilité, les sommes seront rejetées sur eux ; 8 nov., sur le même objet : « les deniers dissipés » et les frais faits, seront rejetés sur eux ; 20 déc., modification du rôle, la taxe des faisant valoir la dîme d'Aunay, fixée à 50 l. ; fol. 24, 27 déc. 1716, même objet, mais la taxe est fixée à 70 l., « et les charges à proportion de son imposition et dessistent par ce présent l'acte en dapte du vingt du présent, dont ils s'obligent solidairement décharger led. sr curé en cas qu'on l'inquiestast, de tous dommages et intérêts » ; 14 mars 1717, Guillaume Longuet est élu pour poursuivre le recouvrement de 106 l. 6 d. sur François Morand ; fol. 23, 2 janv. 1718, modification du rôle : taux des faisant valoir la dîme, maintenu à 70 l. ; 12 juin 1718, Jean Morand, trésorier, est autorisé de verser 61 l. 18 s. 9 d. à « Mr Rousel » pour cierges fournis à l'église « du temps de la gestion de Jean Francques » ; 6 juill. 1718, élection de Philippe Laugois et de Louis Outardel pour poursuivre l'instance intentée par Pierre Fleury « au sujet d'une nommée Anne-Charlotte Massinot, servante dud. Fleury » ; fol. 22, 16 oct. 1718, les paroissiens du hameau de Sainte-Honorine consentent que Jacques Du Val, trésorier en charge de lad. chapelle, fasse faire la réparation du plancher de la nef, « comme il advisera bien et à moins de frais que faire se pourra », en outre, qu'il se saisisse « des papiers qui sont de présent au greffe », présent à l'assemblée : Thomas-Jean-Pierre Hue, éc., sr de Sainte-Honorine ; 6 janv. 1719, « pour convenir des moyens pour establir un colecteur de taille de haute eschelle au lieu et place de François Le Changeur qui se trouve le premier en ordre sur le tableau et condamné en outre par une sentence d'Election du deux du présent mois » ; les paroissiens « attestent que led. François est absolument incapable de faire la cueillette des deniers et de passer pour haute eschelle » ; 28 janv., Jean Gouet est élu pour poursuivre cette instance ; fol. 21, 1er oct. 1719, élection de collecteurs à taille « conformément au tableau » ; fol. 20, 3 déc. 1719, Jean Morand, trésorier, est autorisé à représenter les baux et adjudications « aux employés », sur l'assignation à lui communiquée par le curé ; fol. 19, 2 fév. 1721, Jean Morand, trésorier, autorisé de payer le travail de ceux « qui ont fourni et fait la croissée de la nef », d'acheter du fer pour faire des barreaux, des lattes, des tuiles, etc., de payer à François Morant « 15 souls par chaque journée qu'il travaillera sur lad. église » ; Louis Millon a promis d'apporter dans le cimetière, toute la tuile, le sable, la chaux, le fer, etc., nécessaires ; 22 juin 1721, Louis Outardel est élu trésorier ; fol. 18, 26 oct. 1721, les paroissiens du hameau de Sainte-Honorine, assemblés issue de « messe dite et célébrée par Me Jacques Cornet, pbre de St Etienne, au lieu et place du sr de La Fosse-Duval, pbre, vicaire d'Hérouvillette, desservant aud. lieu de Ste Honorine », font élection d'un trésorier, devant M. Hue de Sainte-Honorine ; élu : Pierre Lefebvre, bourgeois de Caen, remplaçant Jacques Duval, aussi bourgeois de Caen ; 23 nov. 1721, « pour exercer leurs charités envers la veufve François Morand, saisie en ses meubles,... pour éviter et empêcher la vente desd. meubles » les paroissiens abandonnent « les deniers de la taille trop payés par eux, dissipés par son mari ; ne remettent pas à la ditte veuve les deniers dûs au trésor par elle » ; ils consentent que Louis Outardel, fermier des terres de Morand, « se paye par ses mains de la somme deub à Jean Morand pour le thrésor en qualité de thré-

sorier cy-devant »; 21 oct., modification du rôle, le fermier de la dîme taxé à 150 l.; 1er fév. 1722, le même taxé à un boisseau de sel; fol. 16, 24 déc. 1724, le même taxé à 120 l. de taille; en 1726, taxé à 90 l., en 1727, à 150 l. — Autres élections de collecteurs de la taille ou du sel, modification des rôles, etc.

E. Suppl. 1559. — GG 10. - (Registre). — Petit format, 264 feuillets.

1750-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures, mars 1750 à déc. 1792; lacunes: bapt. et mar. du 18 août 1769 au 20 fév. 1770; sépultures du 20 avril 1769 au 20 fév. 1770. — Curés: A. Esnault + nov. 1783; François Hardouin, pr. desservant, 1783-84; Jean-François-Emmanuel Le Queux, 1785. Vicaires: C.-F. Lepetit, Hardouin, Hubert, 1783. — 24 sept. 1750, inh. de Jeanne Gruet, femme de Jacques Nicolle, « cavalier dans les cravates »; 4 oct., inh. de Jacques, leur fils; 13 juin 1751, inh. de Pierre Outardel, par le curé d'Escoville [Le Marchand], en présence d'Adam, c. de Ranville, de Du Soir, vic. de Ranville, de Millet, vic. d'Escoville; 1753, 12 mars, bapt. de Gabriel-André-Guillaume Outardel, fils de Guillaume; marr.: noble dame Gabrielle-Jeanne-Françoise Le Masurier, représentée par son mari : Jacques-Pierre-Mathieu Moisson d'Urville, sgr. d'Hérouvillette et de Vaux-sur-Aure; parr.: le curé; 30 sept., bapt., par Michel-François Millet, vic. d'Escoville, de Michel Ricard, fils de Jacques, nommé par le sieur vicaire, « ne s'étant point présenté de parin »; 9 janv., inh., par Jean-François Adam, c. de Ranville, de Louis Lecarpentier, en présence de Millet, vic. d'Escoville ; 27 fév., inh., par Millet, de Marie Aupoix, veuve de Jean Outardel, en présence de Morice, c. de Sallenelles, et de Fouques de La Moissonnière, vic. de Ranville; 1755, 7 oct., mariage, par Guersent, chapelain fondé de Saint-Pierre de Caen, de Pierre Le Petit, fils de Robert, et de Marie-Catherine Mateline; même jour, mariage, par Pesnel, c. de Robehomme, de Pierre Le Petit, fils de Jean, avec Marie Mateline; 29 avril 1756, mariage de Louis-Charles Louvet, avec Marie-Anne Torel, de « Trouarn », par la permission de M. du Breuil, pr., religieux de Troarn, curé de la paroisse, « servatis servandis », en présence de Jean-Charles de la Briffe-Ponsan, écuyer; 13 août 1758, inh., de François Moisi, de Saint-Germain-du-Crioult, « mort subitement le jour d'hier, étant à travailler en qualité d'aoûteron dans la delle du Val marais », en présence de Jeanne et Anne, ses filles; 17 janv. 1759, inh., dans la nef, « au-dessous du banc de la chapelle St André, le long du mur », d'Anne Milon, par Marie, c. de Cuverville, en présence de divers prêtres non nommés; fol. 171, 10 juin 1760, visa de l'évêque de Bayeux : P. J. C. ; 1762, 10 août, mariage, par Louis-Joseph Le Dain, pr., de Pierre Lelièvre et Marie-Anne Lefebvre; 1763, 31 janv., inh., de Marie Enault, femme de Guillaume Outardelle, « cousine de M. le curé de cette paroisse », dans la nef, « sous la chaire », par le curé de Bavent, en présence des curés de Colombelles (Fornet), Ranville (Rouxel), Varaville (Manchon), Touffréville (Millet), Petiville, Robehomme (Pesnel), du Buisson (Fouques des Marais) ; 22 avril, inh. de Jean Le Bourguais, « trouvé mort dans le clos de la taverne, après visite faite par M. Barbé, Lieutenant criminel, assisté de M. Du Douet, advocat du Roy, et ouvert par Mrs de la Père et Boulard, chirurgiens, qui ont trouvé que cette mort était lefet d'un coup de sang »; 28 juill. 1763, inh. de Jeanne Picard, femme de Robert Courtois, « dans la nef, à côté de la grande porte du côté du nord »; 1765, 26 nov., mariage, par le Père Amand de Saint-Jean, procureur des Carmes de Caen, de Guillaume Outardel et Jeanne Marie, en présence de dom Bourbet, pr., religieux de Troarn, et de Godard, c. de Lirose ; 12 fév., inh. de Pierre Souillé, 84 ans, par Fornet, prieur de Colombelles, en présence de Millet, c. de Touffréville, d'Adam, c. de Ranville, de L. Boutry, chapelain de Varaville, et Lempérière, pr.; 1766, 23 fév., réhabilitation du mariage de J.-B. Bevron et d'Anne Simon, après avoir obtenu dispense de parenté de l'év. de Bayeux ; 13 oct., inh. de Charles Rouelle, « maître d'école de cette paroisse », par Godard, c. de Lirose, en présence de Millet, c. de Touffréville, de Fouques des Marais, c. du Buisson, de Lempérière, pr.; 22 juin 1768, inh., par le Père Julien, prieur des Carmes de Caen, de Marie Cahaignes, ve de Jean Vincent, en présence du R. P. Philippe (Fanet), sous-prieur des Carmes; 1772, 1er juill., inh. de Catherine Picard, veuve de Marin Halbie, en présence de Fouques de La Moissonnière, c. d'Amfréville, de Lempérière, vic. d'Amfréville, de J. Frémanger, vic. de Bréville; 25 oct., inh. de Marguerite Michel, ve en 2es noces de Jean Provost, par Le Trémançois, c. de Bréville, en présence de Lamy, c. d'Escoville, Lempérière, vic. d'Amfréville, Frémanger, vic. de Bréville, Rol-

land, vic. de Ranville; 1773, 13 oct., inh. par le curé de Bréville (Le Trémançois), de Jacques Marie, en présence de Lamy, c. d'Escoville, Rolland, vic. de Ranville, J. Frémanger, vic. de Bréville, Millet, c. de Touffréville; 6 déc., inh. de Jacques Nicolle, soldat invalide, par le curé d'Escoville, en présence de Le Trémançois, Millet, de La Rue (c. de Bavent), Quétil (c. de Lirose), Lempérière, Rolland, vic., Bourdon-Gramont, pr.; 9 janv. 1776, bapt. de Marie-Anne-Françoise Lemonnier, fille de Guillaume; marr. : Marie-Anne-Françoise de Saint-Romain, épouse de Charles-Louis Tardif d'Amayé, sgr. de Marchonville, ancien officier de cavalerie; parr.: led. Tardif, représentés par Marie-Anne Motelay, femme de Jean Franques, et le curé; 1777, 16 juill., bapt. de Louise-Françoise-Michelle Le Monnier, fille de Guillaume; marr.: Marie-Anne-Françoise de Saint-Romain; parr. : Michel-Guillaume Tardif, éc.; 16 nov., inh. de François Thiboult, journalier, 63 ans, « qui fut écrasé hier l'après midy sous les décombres d'une carrière où il travaillait en la parroisse d'Oistreham et qui expira en chemin, comme on le raportoit, après avoir obtenu permission de M. de l'Isle, avocat du Roy et de M. Revel, procureur du Roy, à Caen » ; 1778, 12 août, bapt. d'André Morin, « sorti de Louise Béquet, non mariée, et s'est présenté Joseph Morin, bourgeois de Caen, lequel a déclaré être le père de cet enfant et l'avoir fait sous promesses de mariage et le reconnaît pour vrai enfant qu'il légitime par ce présent, espérant le plutost possible lever l'opposition d'épouser ladite mère de l'enfant »; 3 oct., mariage desd. Morin et Béquet, « l'enfant a été mis sous le voile entre eux et recognu légitime » ; 4 mai, inh., par du Marest, c. de Petiville, de Charles-Louis Tardif d'Amayé, sgr. de Marchonville, ancien officier de cavalerie, âgé d'environ 70 ans, mort de paralysie, en présence de de La Rue, c. de Bavent, Lamy, c. d'Escoville, Le Trémançois, c. de Bréville, Manchon, c. de Varaville, L. Boutry, c. de Varaville; pas d'inh. entre le 14 mai 1778 et le 6 juin 1779; 9 fév. 1779, mariage de Pierre-Michel Outardel et Marie-Anne Beuron, en présence d'Adam, c. de Ranville, qui a autorisé la célébration, et de « J. Bauge, pr., docteur de Paris et bénéficier de l'église collégiale et paroissialle de St Honoré, de l'ordre royal et militaire de St Jean de Jérusalem »; 1780, 18 avril, bapt. de Marie-Adélaïde Le Monnier, fille de Guillaume, par Bunel, vic. de Ranville; 1er juill., bapt. de Jeanne-Marie-Françoise Ricard, fille de Michel ; marr.: Marie-Anne-Françoise de Saint-Romain, v^{e} de Charles-Louis Tardif d'Amayé, sgr. de Marchonville, ancien officier de cavalerie; parr.: J.-J. Tardif, sgr. de Petiville, capitaine au Régiment de Poitou, représenté par le s^{r} curé; 25 nov., inh. de Jean Le Provost, par J.-J. Le Paulmier, vic. d'Escoville; 6 déc., inh. de Michel Harant, « mandiant, décédé d'hier dans cette paroisse, originaire de la parroisse de Bordange, diocèze du Mans »; 1781, 7 oct., inh. de François Marie, âgé de 96 ans, présence de MM. Varin, Le Petit, pr., Paulmier, vic. d'Escoville, Outardel, acolyte; 23 nov., inh., par le c. d'Escoville (Lamy), de Louis Guérin, « mandiant depuis plusieurs années, tombé malade en cette paroisse où il est mort »; 14 déc., inh. de Guillaume Le Monnier, par le vicaire de Ranville (Le Paulmier), en présence de Bunel, vic. d'Escoville, Lemoine, pr.; 1782, 29 oct., mariage par Julien Bauge, pr. et docteur en l'Université de Paris, de Jean-Pierre Thibout et Marie-Anne Du Soir; 14 nov., bapt. de Marie-Louise- Victoire Morin, fille de Joseph; marr.: Marie-Elisabeth Varin de Haute-Terre, (qui signe: Marie de Varin de Vomeray); parr.: Gabriel Morin de Vomeray, éc. ; 20 sept., inh., par Lamy, c. d'Escoville, d'Antoine Gille, tailleur de pierre, en présence de Bunel, vic. de Ranville; 1783, 31 mars, inh. de Marie-Pauline-Claudine-Charlotte-Françoise de Venoix d'Amfréville, fille de Jean-François de Venoix, comte et seigneur honoraire d'Amfréville, et de Léopoldine-Marie-Thérèse de Géorvannix de Verclos, âgée de 24 jours ; 8 nov., inh. d'André Esnault, 80 ans, curé d'Hérouvillette, par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, en présence de Lamy, c. d' d'Escoville, Fouques de La Moissonnière, c. d'Amfréville, De la Rue, c. de Bavent, Coutance, c. de Robehomme, du Marest, c. de Petiville, Bunel, vic. de Ranville, Paulmier, vic. de Ranville, Lempérière, vic. d'Amfréville. En 1784, actes par: J.-B. Genard, curé de Ranville; C.-F. Le Petit, desservant de Sainte-Honorine; Paulmier, desservant de Ranville, témoins habituels : A. Outardel, acolyte, puis sous-diacre, François Picard, custos. En 1785, 27 inhumations, dont 15 en avril et mai; 1786, 23 sept., bapt. de René-Marie-Robert Duhomme, fils de Jean Robert; parr.: René-Guillaume-Isabel Courcelles, bourgeois de Caen, ancien secrétaire des Fermes générales du Roi; marr.: Marie-Marguerite Hennequin, v^{e} de Vaulard-Desjardins, bourgeois de Caen ; 2 nov., Emmanuel-

Frédéric Lecointe, sous-diacre, parr. de Frédéric-Edouard Morin, fils de Joseph; 1788, inhumations en présence de Millon, acolyte, puis sous-diacre, Lemoine, vic. d'Escoville; 4 nov., inh. de Robert Courtois, par Le Terrier, vic. de Ranville, en présence de J. Torcapel, vic. d'Escoville, d'A. Outardel, pr., de Millon, sous-diacre. En 1789 et 1790, présence, aux inhumations, de Torcapel et de Millon; 1792, 7 déc., « la 1re de la République française », déclaration faite par J.-J. Le Sage, de la naissance de sa fille, Marie-Anne-Victoire-Félicité, « présentée par Jeanne Le Roi, sage femme, laquel nous a déclaré avoir été baptisez par le citoyen prestre curé dud. lieu », reçue par J.-Pierre Outardel, « officier publique »; 1er avril, inh. de Pierre Vincent, en présence de J.-Pierre Outardel, et de Duhomme, maire; 13 mai, inh. d'Abel Le Creps, « en son vivant apoticaire en la ville de Caen »; 13 nov., déclaration faite par J.-J. et Nicolas Le Sage, « lesquels nous ont déclaré que le corps de Mathieu Le Sage, leur père, a été inhumé ce jourd'hui dans le cimetière de laditte parroisse par le citoyen Le Queux, curé constitutionnel de laditte paroisse » ; fol. 264, registre arrêté par « Duhomme, maire, le 11 novembre 1792, la 1re de la République française ». Autres actes concernant les familles : Allain, Alleaume, André, Andrieu, Aupoix, Auvray, Bacheley, Barbot, Baudet, Beuron, Bidard, Bornet, Boulard, Bourdon, Bourrienne, Boutrel, Brout, Cabieu, Cabouret, Chaperon, Cliquet, Coudrai, Courtois ou Le Courtois, Dalmaigne, Delabarre, Delalonde, Delaunay, Dilaye, Dolbet, Doinel, Dubosq, Duchemin, Dufai, Duhomme, Durand, Du Soir, Eve, Eudié ou Heudier, Fauvel, Féron, Fortin, Fouchet, Foulon, Franque, Frémont, Frétin, Gady, Gallot, Gascoin, Gauquelin, Gefroy, Gille, Gobet, Greffin, Guéroult, Hadebique, Halbique, Halouin, Harent ou Harang, Hébert, Hélie, Henri, Héron, Hinas, Huet, Julienne, Laîné, Lair, Lami, Launay, Leblond, Lecreps, Ledard, Ledésert, Ledresseur, Lefebvre, Lefiselier, Lelièvre, Lemaine, Lemaréchal, Lemarinier, Lemonnier, Leneveu, Lenglois, Lepage, Lepellieux ou Leplieux, Lepeltier, Lepetit, Lesage, Levieux, Londes, Louvet, Marc, Marie, Mazeline, Ménard, Mériotte, Mesnil, Milon, Moisson, Monfré, Morand, Morel, Morice, Morin, Mulot, Nicolle, Noël, Olivier, Onfroy, Othon, Outardel, Paisant, Peleerf, Picard, Piéplu, Potier, Poulain, Poupinet ou Poupinelle, Prempain, Provost, Prunier, Quénel, Ricard, Richard, Rosée, Rouelle, Rouxel, Sale, Sébire ou Sbire, Simon, Thibout, Touchet, Trevel, Varin, Vautier, Viger, Vincent, Virot, Yvon, Yvraie. — *Divers*, fol. 122, 6 sept. 1771, « ont etés fondues dans le jardin du presbitaire d'Hérouvillette trois cloches pour l'église dudit lieu, du nombre desquelles la grosse a été faite neuve par les soins et en partie aux dépends de maître André Esnault, curé de cette paroisse, laquelle cloche pèse 431 livres, la seconde pèse 311 livres et demie, et la troisième pèse 225 livres. Les trois cloches ont étés bénites le huit septembre, jour de la feste de la parroisse, par Maître André Esnaut, curé de cette paroisse. La grosse a été nommée Marie-Charlotte par madame la marquise de la Motte, accompagnée de Monsieur d'Escoville, la seconde a été nommée Eléonore-Louise par Madame la marquise de Hautefeuille, accompagnée de Monsieur le marquis de Hautefeuille, son mari, et la troisième a été nommée Jeanne-Henriette par Madame de Bavent, accompagnée de Monsieur de Bavent, son mari. Les trois cloches ont etés enveloppées d'onze aulnes de damas à fleur, données par les parins et marines, qui seronts employées à faire une chasuble et deux tuniques. Enregistré ce treize septembre 1771, par moy soussigné curé. A. Esnault ».

Sainte-Honorine-la-Chardonnette, succursale d'Hérouvillette

E. Suppl. 1560. — GG 11. — (Fragment de registre). — Petit format, 3 feuillets.

1648. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Vicaire : Me Jacques Touchard. — 20 oct., bapt. de Pierre « Ossenne », fils de Jehan et de Jacqueline Outardel; parr. : Pierre de la Fosse, « appotiquerre », bourgeois de Caen; marr. : Catherine Le Monnier. — Familles : Delasalle, Godillon, Hébert, Heusé, Leboutilier, Lechangeur, Osenne, Simon, Viger.

E. Suppl. 1561. — GG 12. — (Cahier). — Moyen format, 2 feuillets.

1700-1703. — Baptêmes. — Vicaire : Quesnot. « Cette feuille volante est de la main d'un nommé Mr Quesnot, prestre, viquerre de Ste Honorine, lequel ne tenoit point de registres, pour lequel étoit un ignorant ». Familles : Bouffey, Bourguais, Dauge, Delamotte, Duhomme, Lechangeur, Lefebvre, Lemasle, Lenglois, Marie, Osenne.

E. Suppl. 1562. — GG 13. — (Cahier). — Moyen format, 8 feuillets.

1706-1712. — Baptêmes, mariages, sépultu-

res. — Prêtres desservants: François Legrip ; Marc Lesueur; Langlois, 1712. — 17 déc., 1708, inh., dans la chapelle, de Marguerite Hébert, v^e d'Augustin Le Ruel; 22 juill. 1709, inh., dans la chapelle, de Louise Du Val, 11 ans; 25 juill., inh. de sa sœur Marguerite, 24 ans: 6 fév. 1710, mariage de Philippe Duhomme et de Marie Le Masle, « par l'ordre de Monseigneur de Bayeux, après avoir requis le s^r curé dud. lieu d'Hérouvillette de faire led. mariage en lad. église de Ste Honorine, veu son absence..., après avoir pris l'avis de Monsieur de Grainville, gd. vicaire de Mond. seigneur évêque », en présence de Robert Du Val, archer en la Prévosté; 6 avril 1710, bapt. de Marie-Anne Le Ruel, fille de Robert; parr. : Jacques Daumont, éc.; marr. : n. d. Marie-Anne Dasseville ; 17 mars 1711, inh. de Marie-Anne Dasseville, « dans le cœur de l'église de Sainte Honorine, femme du s^r Daumont, escuier, seigneur du lieu »; 27 avril 1711, inh., dans le chœur, de Jacques Hue-Daumont, éc., sgr. de Sainte-Honorine; 8 mai 1711, inh., en l'église, de Robert Du Val, archer en la Prévôté ; 7 juin, Marie Le Grand, s'oppose « aux bans d'entre Thomas Laugeois et de Magdeleine Fanet »; 14 juill., mariage desdits Laugeois et Fanet, « ladite Legrand ayant été déboutée de son opposition par sentence », le mariage célébré « en l'église Chapelle des Nouvelles Catholiques de Caen »; 3 oct. 1712, bapt., par Robert de l'Isle, chanoine régulier de Saint-Augustin, « pour l'absence du s^r Guillaume Guesdon, pr. c. d'Hérouvillette et de la succursale de Ste Honorine ». — Autres actes concernant les familles : Auber, Benoist, Bouffey, Bourguais, Bréville, Canu, Duhomme, Du Val, Fressé, Gascouin, Gondot, Guillemet, Hébert, Lebahy, Lechangeur, Lefebvre, Lemaréchal, Lemasle, Ledruel, Lucas, Marinier, Morant, Moutier, Osenne, Pelleheste, Torcapel, Toustain. — *Délibération du commun*, fol. 7 v°, 17 mai 1712, assemblée des paroissiens du hameau, devant Marc Lesueur, pr. desservant, « pour l'absence du s^r curé », élection d'un trésorier « au lieu et place de Philippe Laugeois, qui est depuis douze ans trésorier »; élu: Jacques Du Val, s^r de la Fosse, bourgeois de Caen, pour 3 ans, à commencer de la Saint-Michel prochain, « et, comme il est nécessaire et important d'avoir un lieu permanent et fixe pour le logement du s^r vicaire, suivant qu'il est demandé par Monsgn^r l'evesque de Bayeux, ont, avant toutes choses, prié le s^r Hue de Ste Honorine, de bien vouloir faire vider les comptes des précédents trésoriers..., remettre le bien de ladite église en estat et ordre, et pour cet effet faire toutes les procédures qui seront nécessaires pour la conservation d'icelle, dont de ce nous luy donnons pouvoir et authorisons à ce faire, le déclarons et nommons sindic, ne pouvant, vut le bien que feu M^r son oncle et [*papier rongé*] ont fait en la ditte église, faire un meilleur choix, le priant de vouloir bien continuer ses soins pour la conservation et augmentation, décoration d'icelle »; il est, en autre, décidé de vendre le métal restant de la fonte des cloches (30 l.), de bannir les ormeaux de derrière l'église (25 l. 12 s.), de l'if (10 l.), pour acheter un ciboire « qui puisse porter un soleil d'argent. »... « Ce que le s^r Hue de Ste Honorine a accepté. » A la suite: certificat délivré par Langlois, pr. desservant la cure d'Hérouvillette, affirmant avoir reçu la délibération.

E. Suppl. 1563. — GG 14. — (Cahier). — Moyen format, 2 feuillets.

1713-1716. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Vicaire: Pierre Lair. — 12 juin 1714, mariage de Michel Séguin avec Elizabeth Du Val, fille de Robert Du Val, archer en la prévôté de Normandie, et de Marie-Magdeleine Duquesney, en présence des père et mère de la future, de Jacques-François Du Val. — Familles: Bazire, Douville, Duhomme, Hébert, Hüe, Laugeois, Lebaron, Lefebvre, Lemasle, Longuet, Marie, Morant, Moutier, Séguin.

E. Suppl. 1564. — GG 15. — (Cahier). — Petit format, 2 feuillets.

1716-1719. — Baptêmes, mariages et sépultures. — Vicaire: Pierre Lair. — 7 mars 1717, bapt. de Jacques Séguin, fils desd. Michel et Elizabeth; marr. : Marie-Catherine Du Val ; 28 mai 1718, bapt. d'un enfant d'Anne-Charlotte Massinot, « laquelle n'a pas voulu déclarer son complice »; 25 juin 1718, inh., par le curé d'Hérouvillette, de Pierre Gosse, en présence de Pierre Lair, vicaire. Note: « n'ayant point trouvé les extraits enregistrés des baptêmes, il m'a esté attesté par la sage-femme et parents cy après ceux qui suivent ». Suivent 3 actes d'oct. 1718, fév. et nov. 1719 ; 20 oct. 1718, bapt. de Louis Séguin, fils de Michel; parr.: Louis Séguin; marr. : Marie-Magdeleine Du Val. — Familles: Bazire, Douville, Laugeois, Massinot, Morant, Séguin.

E. Suppl. 1565. — GG 16. — (Registre). — Moyen format, 239 feuillets.

1730-1792. — Baptêmes, mariages et sépultures (Copies de jugements rectificatifs de 1785 et 1819). — Curés: Guesdon; Esnault. Vicaires : Jacques Du Val, 1736; Pierre Huet, 1736; François Bourdel, 1741 ; C. Dreux, 1745 ; Guersent, 1747; Pierre-François Méry, 1749; Foucques Des Marais, 1750; Le Goupil-Dumont, 1752; N. Duhomme, 1757; Guillaume Duhomme, mort en 1766; N. Duhomme, 1768-1783 ; Charles-François Le Petit, 1783. — 15 déc. 1730, inh., dans l'église, de Philippe Duhomme ; août-octobre 1736, divers actes par « Mr le Curé d'Estival (Du Val) pour l'absence de M. le vicaire »; 26 janv.. 1736, inh., dans la chapelle, par Jacques Fossard, prieur-curé de Colombelles, de Philippe Laugeois; 19 sept., inh. de Louis Denis, en présence de « Pierre Du Val, ecclésiastique », et de M. de Sainte-Honorine (Hue); 3 janv. 1742, bapt., par A. Esnault, « curé d'Hérouvillette et Sainte-Honorine, son annexe », d'un fils apporté par Jeanne Le Mâle, veuve de Jean Ozanne, faisant l'office de sage-femme, qui a déclaré l'enfant être né d'Anne Laurens, « demeurante chez François Duval, bourgeois de Caen, au lieu de Ste Honorine », lequel se présenta et déclara que ledit enfant était de lui, « en promesse du mariage qu'il espère contracter avec laditte Anne Laurens » ; nommé Charles-François par Charles Marc, bourgeois de Caen; 6 fév., inh. dudit enfant, « lequel a été légitimé lors de la célébration du mariage d'entre ledit Duval et ladite Laurens dans l'église St Etienne de Caen »; 11 fév. 1744, mariage, par Jacques Queudeville, chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu de Caen, « avec l'approbation de Mr le curé d'Hérouvillette, en présence et du consentement de François Bourdel, prêtre desservant de Ste Honorine », de Jean Carré et d'Anne Hébert; 6 mars 1746, bapt. « d'une fille qui avoit été exposée sur le bord du grand chemin », nommée Jeanne, inh. le 7; 1er oct. 1746, inh., dans la chapelle, de Madeleine Bouet, épouse de Philippe Le Changeur, trésorier en charge, par André-Daniel Maubert, vic. de la Graverie, en présence de M. Hue de Sainte-Honorine; 4 juin 1747, bapt. de Jacques, né « du prétendu mariage de Marc Gautier et de Françoise Adeline »; 30 déc. 1754, inh., « dans le cœur de l'église de Sainte-Honorine, sous la tombe du côté de l'Evangile, le long du banc », de noble personne Jean-Pierre-Thomas Hüe, sgr. de Sainte-Honorine, âgé de 70 ans; par Marie, c. de Cuverville, en présence de Fornet, prieur-curé de Colombelles, Lemarchand, c. d'Escoville, P.E. Lieux, c. de Démouville, A. Esnault, c. d'Hérouvillette, et de Legoupil-Dumont, vic. de Sainte-Honorine; 24 nov. 1760, inh., dans le chœur, de Louis-Augustin Dangerville-Dorcher, fils de Louis-Augustin-Jacques-François d'Angerville-Dorcher, chev., sgr. de Grainville, Heulant, Angerville, Sainte-Honorine et autres lieux, et de n. d. Marie-Magdeleine-Jeanne-Françoise « Heue » de Mutrécy, décédé le 22, âgé de 20 ans et 10 mois, en présence de Duhomme, desservant la succursale, de Thomas Pierre, custos ; fol. 109, visa de P.-J.-C. de Rochechouart, év. de Bayeux, du 15 juin 1761; 9 janv. 1766, inh., dans la chapelle, de Jacques Varin, fermier de M. le marquis d'Angerville, par Millet, c. de Touffréville, en présence de Canivet, vic. de Touffréville, d'Esnault, c. d'Hérouvillette, de Duhomme, desservant la chapelle, et de Duhomme, pr.; 23 août 1766, inh., dans l'église, de Guillaume Duhomme, desservant, 45 ans, par Marie, c. de Cuverville; 28 août 1768, bapt., par Duhomme, pr., docteur en théologie, desservant la succursale de Sainte-Honorine; 11 janv. 1769, Jacques Lemaître, diacre, parr. de J.-B. Paisant, fils de Jean; 20 janv. 1769, bapt. de Marie-Anne-Louise-Eugénie, fille de Thomas-Robert-Nicolas, comte d'Angerville d'Auvrecher, et d'Augustine-Marie-Anne-Lucie Dauray de Saint-Pois; parr.: Louis-Jacques-François, marquis d'Angerville, de Grainville, d'Heuland, de Trousseauville en partie, sgr. et patron de Douville, de Sainte-Honorine la « Chardronnette » dite Lormier, et d'autres terres et seigneuries; marr.: Anne-Bonne-Eugénie de Baugy, veuve de h. et p. sgr. d'Auray, marquis de Saint-Pois, représentés par Marin Catel et Jeanne Marie, ve de Pierre Chrétien; 20 juill., Pierre-Henry Le Terrier, sous-diacre, parr. de Pierre-Philippe Le Mâle, fils de Pierre-François; 7 juill. 1776, abjuration de l'hérésie de Calvin, par Jacques Lecomte, âgé de 19 ans « en présence de toute la paroisse »; 1779, registre des baptêmes et mariages en déficit dès l'année même; voir fol. 184 v° l'explication donnée par le desservant ; 14 janv. 1783, inh. de Marie-Anne-Marthe-Charlotte Frémont, en présence de Duhomme, chirurgien; 5 avril 1785, inh., par Julien Beaugé, pr., docteur de l'Université de Paris, premier officier de l'Eglise collégiale et paroissiale de Saint-Honoré, du titre de Notre-Dame des Vertus de Paris, et de l'ordre royal et mili-

taire de Saint-Jean de Jérusalem, de Louis-Jacques-François, marquis d'Angerville d'Auvrecher, sgr. et patron de Douville, Heuland, Grainville, Angerville, Trousseauville, Dive, Périers, Sainte-Honorine la Chardronnette et autres lieux, décédé le 3, âgé de 69 ans. Signatures: Lemoine, vic. d'Escoville, C.-F. Le Petit, dess. de Sainte-Honorine, Julien Beaugé; même jour, inh. de Marie Le Changeur, en présence de Lemoine, vic d'Escoville; 12 mai, inh. de Françoise Marie, en présence de M. Le Petit, c. de Mathieu, de Thomas Pierre, custos; 21 déc., 1786, bapt. de Françoise-Jacqueline Langres, fille de Pierre; marr.: Françoise-Marthe Varignon; parr.: Jacques Royer de Longchamps, chev. de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier major de place, capitaine de cavalerie; 31 mars 1787, inh. de Thomas Pierre, dit La Vigne, custos; 6 décembre, inh. de Luce-Françoise Robert, épouse de Nicolas-Louis Le Baudy, par Lequeux, curé d'Hérouvillette, en présence de Joseph Lemoine, vic. d'Escoville, de Charles-François Le Petit, desservant ; 24 mars 1789, inh. d'Henry-René d'Angerville Dauvrecher, chev., sgr. de Sainte-Honorine, ancien officier du Régiment du Roi, major d'infanterie, décédé subitement la veille, à 40 ans, par Lequeux, c. d'Hérouvillette, en présence de Lepetit, desservant, Torcapel, vic. d'Escoville, Roger, c. du Buisson, Marie, vic. de Giberville; 8 avril 1790, inh., « dans le cœur de cette église, le cœur de Marie-Françoise-Adélaïde d'Angerville d'Auvrecher », fille de feu Henri-René, vicomte d'Angerville d'Auvrecher, et de Renée-Marie-Victoire Turgot, vicomtesse d'Angerville, âgée de 12 ans, « décédée le cinq, au couvent de la Visitation, où son corps a été inhumé le six par permission de M. le curé de S[t] Nicolas; lequel cœur nous a été confié par ledit sieur curé pour être transporté en ce lieu et être mis auprès des cendres de ses ayeux, présence des deux témoins suivants, C. Olivier et F. Vassel; après avoir été attesté par certificat de messieurs les chirurgiens en date du sept du présent et signé: Des Moueux, professeur de chirurgie; Bénard, chirurgien de l'Hotel Dieu ; Bonhomme, curé de S[t] Nicolas de Caen »; en présence de Le Pelletier, prieur-curé de Colombelles, de Marin Le Changeur, custos. Dernier acte de C.-F. Le Petit: 7 août 1792. Fol. 235 v°, 11 nov. 1792, registre arrêté par Duhomme, maire, et Outardel, officier; 13 nov., déclaration de naissance et présentation à la municipalité, de Jean-Antoine-Marie Gilles, fils d'Antoine, présenté par Jeanne Le Roux, sage-femme, « laquelle nous a déclaré avoir été baptisé par le citoyen Jean Milon, prestre, vicaire à Amfréville, assisté de la citoyenne Marie Robert, aussy d'Amfréville ». Signatures: Marie Robert, Milon, vic. d'Amfréville, A. Gilles, Jean-Pierre Outardel, off[r] p.; 1[er] oct., inh. de Louis Jumel, en présence de MM. Prieur et Milon, curé et vic. d'Amfréville. — *Pièces jointes:* 1° copie de jugement du 27 juill. 1785, rendu au Bailliage, sur opposition à la célébration du mariage d'Antoine Gilles avec Marie-Magdeleine Massue, formée par Marie Thiboult; 2°, copie du jugement du 25 fév. 1815, rendu au Tribunal Civil de Caen, portant ordonnance de rectification du nom Lefebvre, à l'acte de baptême de Nicolas Lefebvre, à la date du 29 mars 1775, où il est écrit: Lefèvre. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Aubine, Baron, Bazin, Bellami, Bellanger, Bidard, Bisson, Boquain, Bouet, Boufay, Bourguais, Briant, Bunel, Cabieu, Cabouret, Carel, Catel, Chrétien, Corbet, Conquérant ou Le Conquérant, Coudray, Courcy, David, Delacour, Denis, Desobeaux, Douillet, Douville, Drouet, Duhomme, Duval, Elin ou Hélain, Elisabeth, Faucon, Fauvel, Féret, Féron, Fleury, Fontenaille, Frémont, Gadis, Gautier, Gervais, Gibert, Godefroy, Guillemette, Havron, Hébert, Hémeline, Héritot, Jumel, Lamotte, Langlois, Langres, Larché, Laugeois, Laumonier, Laurent, Lebas, Lebaudy, Lebourgeois, Lecarpentier, Lechangeur, Lecomte, Lefèvre, Lemaine, Le Mâle, Lemanissier, Lemarinier, Lepeltier, Leprovost, Lerat, Lesieur, Letellier, Le Val, Luard, Lucas, Marie, Marin, Milon, Morin, Moutier, Nicole, Onfroy, Outardel, Ozanne, Paisant, Paulmier, Pelfrêne, Picard, Pierre, Pigeon, Poignon, Prempain, Regneaux, Regnault, Renault, Thiboult, Toutain, Tribouillard, Varignon. — *Divers:* fol. 85, 17 oct. 1756, le commun décide de faire réparer la toiture de l'église; travail adjugé à François Duhomme pour 180 l.; fol. 153, 31 mai 1772, « le marquis d'Angerville Dauvrechef, sgr. de ce lieu, ayant fait relever en entier le chœur de cette église et la nef en partie, et ayant de plus donné une portion de terrain pour agrandir le cimetière et ayant fait élever une croix et bâtir une sacristie, je soussigné, docteur en théologie, ancien curé de Périers, chanoine de l'église cathédrale de Bayeux, Official de Caen, ai, par permission de Monseigneur l'evesque de Bayeux, béni de nouveau laditte église avec la portion de cimetière

et la nouvelle croix, en présence de Mgr. Dangerville d'Auvrecher, sgr. dudit lieu, de M[r] le chevalier d'Angerville et autres personnes ». Signatures: Mqs Dangerville d'Auvrecher; le ch[r] Dangerville; P. Le Changeur; Duhomme, desservant dud. lieu; Pesnelle.

JANVILLE.

E. Suppl. 1566. — FF 1. — (Liasse). 19 pièces, papier.

1775-1781. — Procès en 1780 et 1781 en l'Election de Caen entre les habitants taillables de Janville et Charles Le Bouteiller, de Saint-Pair, ayant pris à ferme en 1774 de Philippe Fichet, fondé de procuration de Joseph-Marie Terray, ministre d'Etat, abbé commendataire de Troarn, une pièce en bruyère faisant partie de celle de Janville, pour la défricher et mettre en culture qui, malgré les privilèges pour défrichement des terres incultes, a été compris par les habitants de Janville au rôle à taille; extraits des rôles à taille depuis 1775; appel par les habitants de la sentence de l'Election en faveur de Le Bouteiller; « notes instructives pour servir au procès pendant à la Cour des Comptes de Rouen » entre lesd. habitants et Le Bouteiller: la plus grande partie des terres composant la ferme appelée « la butte de la Folie », était autrefois un vignoble, que la qualité du vin ou la négligence du vigneron fit voir quelque temps inculte; ces vignes abandonnées prirent très bien en herbes, et l'abbé de Troarn, y joignant une portion des bruyères de Janville qu'il prit en forme de triage, fit fermer le tout de fossés et en composa une ferme, il y a moins de 50 ans ».

E. Suppl. 1567. — GG 1. — (Registre). — Grand format, 43 feuillets, papier.

1598-1681. — « Registre des baptesmes, mariages et mortz en la parr. de Nre.-Dame de Janville à commencer du jour S[t] Michel 1598, faictz par moy Pierre Loysel, pbre, religieux à Trouart et curé dud. Janville ». — Curés: Pierre Le Roy (depuis 1627), Marin Byot (1650), Pinel (1673). — *Baptêmes:* 1607, 27 mai: Françoise Busnel, fille d'Ysaye et de Marguerite « de Mathan »; 1608, 11 fév.: Paul Loysel, parr.: Paul Oger, religieux à Troarn; 1609, 17 mai: Marguerin Busnel, fils d'Ysaye et de Marguerite « de Tham », parr. : Marguerin Barbey, curé de Favières. — Lacune de 1613 à 1627. — 1630, 23 avril, Françoise Auvray, bapt. par Guillaume de « Lesclusse », régent des novices de l'abbaye de Troarn, desservant en l'absence du curé Leroy; 1632, 18 janv., Philippe Auvray, marr.: n. d[lle] Jeanne Le Boucher, femme de M. des « Buissières », d'Argences; 1636, 20 juin, requête de Richard Tiffault, qui a assuré qu'Antoine « Malherbre », bourgeois de Caen, l'avait prié de faire baptiser une petite fille étant de son fait, issue de défunte Marie Hue ; bapt. de lad. fille « à cause qu'elle estoit foible et crainte qu'elle ne périst sans avoir receu le S[t] Sacrement de baptesme » (le nom en blanc) ; 1637, 11 mars, Philippe, fils de « Geon » (al. « Guion ») Le François, s[r] du Taillis, demeurant au pont de Janville; 1639, 12 mai, parr.: Pierre Treshardy, fils de M. de Catheville; 1650, 31 juill., à la requête de Michel Baril, un enfant mâle non légitime sorti d'Anne Vasse, laquelle a déclaré, en présence de M. d'Aigremont, official de l'exemption de l'abbaye de Troarn, étant prise à serment par led. official et par dom François Le Chevalier, promoteur de lad. exemption, religieux de lad. abbaye, et Jean Moullin, leur greffier, qu'il était des œuvres dud. Baril, ce que depuis celui-ci a reconnu véritable; 1673, 7 fév., Mathieu Morand, parr.: Mathieu de Rieux, s[r] de La Court, marr.: Marguerite Morel, fille de Jacques Morel, éc., s[r] de Janville. — *Mariages* depuis 1599. Lacune de 1613 à 1629. « Mémoire de tous ceux que j'ay espousez depuis que je suis résident en cette paroisse, qui fut le 10[e] jour d'aoust 1628, et fuz faict curé en l'an 1627 ». (Note du curé Leroy). — *Sépultures :* 1619, 14 juin, décès de Paquette Le Normand, veuve de Robert Loysel, de « Noards », près Lieurey, dioc. de Lisieux, à Guillerville, près l'abbaye de Troarn; son inh. en l'église de lad. abbaye, par Pierre Loysel, son fils, prieur de lad. abbaye, le 16; 1625, 1[er] mars, décès de Marguerin de Malortye, s[r] du Bosgiard, inh. en l'église de « Noards » ; 1630, 27 déc., sépulture par Prévost, docteur en théologie, demeurant à Troarn ; 1631, 28 juill., décès de Robert Saillenfest, père d'Olivier, s[r] de La Ramée, inh. le 29, dans l'église, près la place des Cousteliers, par Michel Mullot, vicaire à Troarn; 1635, 6 mars, mort de Guillaume Rouxel, conseiller du Roi, soi-disant sieur de Janville, enterré à Saint-Pierre de Caen, dans sa chapelle ; 1641, 3 août, inh. de Jean Auvray par Paul Loisel, curé de Bures; 1643, 17 avril, inh. de Michel Hue par Marin Jollain, curé de Saint-Pair ; 1646, 29 nov., inh. de Pierre Le Roy, curé de Janville ; 1650, juin, inh. de Suzanne Thirard, mère de Ma-

rin Byot, curé de Janville. — Délibérations : bannie du fouage, collecteurs et asséeurs de la taille, etc. — Note du curé Sicot, concernant la réception dud. registre en 1681.

E. Suppl. 1568. — GG 2. — (Cahier). — Petit format, 32 feuillets, papier.

1672-1682. — Bapt., mar. et inh. — Curés : Pinel, Jean Desprez, Sicot. — 1674, 15 nov., inh., dans l'église, de Roch Harel, assassiné sur la bruyère de Janville, proche de la pièce plantée, dans le fossé de laquelle il fut trouvé; 1676, 6 août, bapt. de Jacques et Olivier Hunot, frères jumeaux, fils de Jacques, bourgeois de Caen, et de Françoise Marie; parr.: Jacques Morel, écuyer, sieur de Janville; marr.: Marie de La Boullée; 1678, 7 août, inh. de Thomas Hurel, s[r] des Noyers; 1680, 29 fév., inh., dans le chœur, d'Olivier Saillenfest, bourgeois de Caen, « fort honneste homme et bien cregneant Dieu », présents : Thomas Jus, curé de Canteloup, Etienne Lair, curé de Saint-Pair; 1681, 16 janv., bapt. de Marie Magdelaine, par M. de Mares, curé de Rupierre, acte certifié véritable par Thomas Hue, vicaire de Sainte-Croix de Troarn, envoyé par les prieur et religieux de l'abbaye dud. lieu à Janville pour y desservir après la mort du curé Desprez.

E. Suppl. 1569. — GG 3. — (Cahier). — Moyen format, 15 feuillets, papier.

1682-1727. — Bapt., mar. et inh. — Curé : Isaac Sicot. — 1684, 19 juin, mar. de François Patry, écuyer, sieur de Grandchamp, et de Geneviève Hue ; 1685, 25 oct., inh. de Marguerite Œulde, blessée mortellement d'un coup de fusil par un nommé Alexandre, valet; 1686, 11 juin, décès de Marie de La Boullée dite Madame de La Ramée, âgée de 70 ans; 1687, 14 sept., inh., dans l'église, d'Eléonore Le Fauconnier, épouse de Jacques Morel, écuyer, s[r] de Janville; 1688, 4 avril, « je me suis transporté chez Robert Hurel, ayant esté averti que Margueritte Le Seigneur, servante dud. Hurel, avoit accouché d'une fille, sans jamais qu'il y eût eu aucun bruit dans lad. parroisse de sa grossesse. Estant prise à son serment, présents Louis Duclos et Jacques Jourdain, m'a dict et déclaré estre des œuvres d'un certain passant inconnu, qu'elle rencontra dans la parroisse de Mondeville revenant de Caen, qui l'arresta par force et qui estoit ivre, qui lui causa ce malheur »; 30 mai, bapt. de François Patry, fils de François et de Geneviève Hue; 18 juill., « Marguerite Le Seigneur, desnommée en l'autre part s'est transportée devant nous et a déclaré que tout ce qu'elle a dit en sa précédente déclaration estoit par crainte, estant dans la maison de Robert Hurel, à cause de plusieurs menaces qui luy faisoient de la jetter hors et la maltraiter, si elle disoit autrement; de présent, jure et déclare que led. enfant est des œuvres de Robert Hurel, et qu'elle ne le donne pas à d'autres », signé en présence de témoins; 1689, 25 juillet, bapt. de Pierre-Joseph, fils d'Adrian Durant, éc., sieur du Gaillon, et de Marie Morel; parr.: Pierre Marquier, conseiller du Roi; marr.: Marguerite Morel; 1691, 3 janv., bapt. de Marguerite, fille des mêmes; parr.: Bertrand de Gémare, éc.; marr.: Marguerite Morel.

E. Suppl. 1570. — GG 4. — (Registre). — Moyen format, 134 feuillets, 1 pièce int.

1692-1751. — Bapt., mar. et inh. — Curés: Isaac Sicot, Pierre Lhonoré. — 1692, 21 juin, bapt. de Jacques, fils d'Adrian Durand, écuyer, s[r] du Gaillon, et de Marie Morel; parr.: Jacques d'Astin, écuyer; marr.: Marguerite Morel, présents: René-Joseph Heudine, s[r] de Goupigny, trésorier de France à Caen, « et autres telz »; 1693, 30 juill., bapt. de Pierre-Henri-Joseph, fils des mêmes ; parr. : Pierre Marquier, écuyer, trésorier de France au Bureau des finances de Caen; marr. : noble dame Marguerite Le Duc; présents: Guillaume de Touchet, éc., s[r] de « Venouey », Jacques Dastin, éc., s[r] de Fort; 1699, 15 fév., bapt. de Jacques-Louis, fils de François Patry, éc., s[r] de Grandchamp, et de Geneviève Hue ; parr. : François Patry; marr.: Madeleine Patry, enfants dud. s[r] de Grandchamp; 1700, 15 nov., bapt. de Marie-Anne, fille de Jean Kiffe et de Neally Kiffe, « un monsieur et une dame soy disant d'Irlande et avoir esté mariés dans l'église S[t] Jacques à Paris ou chapelle S[t] Jacques », venus il y a environ 8 jours chez Louis Duclos, de Janville, qui s'est chargé de répondre à la nourriture de l'enfant et tous inconvénients pouvant arriver, de manière que personne n'en soit inquiété; 1705, 20 janv., inh., dans l'église, d'Adrian Durand, écuyer, s[r] de Gaillon, âgé de 47 ans; 1709, 22 janv., décès dud. François Patry, éc., s[r] de Grandchamp, âgé de 72 ans, inh. dans l'église; 7 déc., inh., dans l'église, de Pierre Le Bouteiller, s[r] du Douet, âgé de 75 ans; 1719, 19 fév., bapt. de J.-B. Le Houx; parr.: dom Jean de Forges, prêtre, sous-prieur de l'abbaye de

Troarn, prieur de Saint-Martin de Tailleville ; marr.: Marie-Catherine Boullement, femme de Pierre Boullement, notaire royal; 1721, 22 juill., inh., dans la nef, devant l'autel de la chapelle fondée par la famille, de Pierre-Henri-Joseph Durand, éc., s^{r} de Broual, âgé de 27 ans ; 1730, 20 déc., bénédiction de la cloche, nommée Marguerite-Charlotte, par Charles-Henri-François de Fribois, chev., sgr. et patron de Beneauville, Billy, etc., et par Marguerite de Morel, veuve de René-Joseph Edine, éc., sgr. d'Airan et de Coupigny, trésorier général au Bureau des finances de Caen, présents: Joseph Durand, écuyer, s^{r} du Gaillon, etc.; 1751, 8 juin, mariage de Jean-Louis de Fribois, « escuier de main de la Reine », fils aîné de J.-B. de Fribois, chev., sgr. et patron des Authieux, et autres lieux, et de feu Anne Morin, de lad. paroisse des Authieux, diocèse de Sées, et de Marie-Madeleine-Suzanne de Fribois, fille de Charles-Henri-François de Fribois, chev., sgr. et patron de Billy, Campion, Le Tort, etc., et de feu Marie-Anne « Daulmesnil »; 5 oct., inh., dans le chœur, de Pierre Lhonoré, curé, âgé de 60 ans, par dom François Troussel, prêtre, infirmier de l'abbaye de Troarn, prieur de Tailleville. — Délibérations diverses concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1571. — GG 5. — (Registre). — Moyen format, 82 feuillets, 11 pièces int.

1752-1765. — Bapt., mar. et inh. — Curés : Jacques Fresnel, Gabriel Pottier. — 1755, 11 déc., inh., dans le chœur, de Jacques Fresnel, curé; 1760, 27 avril, inh., dans l'église, de Jacques-Joseph Durand, éc., sieur du Gaillon, âgé de 68 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières et spécialement l'établissement de rôles d'impositions pour le paiement des frais de construction du presbytère (1754), en présence de Barbey, subdélégué de l'intendant (1755) ; — la nomination d'un député chargé de faire rendre compte aux héritiers de Mompelier de l'administration que led. feu Mompelier a exercée pour la poursuite d'un procès intenté par la paroisse à l'évêque de Dol, abbé de Troarn (1754), etc.

E. Suppl. 1572. — GG 6. — (Registre). — Moyen format, 65 feuillets.

1766-1778. — Bapt., mar. et inh. — Curés: Gabriel Pottier, Guillaume Thouroude. — 1774, 13 juin, inh., dans le chœur, de Gabriel Pottier, curé, âgé de 72 ans, par Robert Delau, religieux et curé de Troarn, doyen de l'exemption de lad. abbaye ; 1778, 26 fév., bapt. de Marie-Anne-Adélaïde Thouroude ; marr.: Marie-Anne-Adélaïde Housset; parr.: J.-J. Housset, son frère, sgr. de Janville, Saint-Pair, Four, etc., conseiller au siège présidial de Caen.

E. Suppl.-1573. — GG 7. — (Registre). — Moyen format, 69 feuillets, 2 pièces int.

1779-An II. — Bapt., mar. et inh., de 1779 à 1792. — Guillaume Thouroude, curé. — 1779, 22 oct., bapt. de Marie-Françoise-Adélaïde Maubant; marr. : Marie-Françoise-Adélaïde du Bisson, épouse de Housset, sgr. de Janville, conseiller au présidial de Caen; 1780, 9 avril, bapt. de J.-J.-Gabriel Hélie; parr.: Jacques Rivière, chirurgien, de la paroisse de Biéville; 1782, 25 mars, bapt. de Pierre-Anne-Victor Thouroude; parr. : Pierre-Bernardin-Victor Housset, de Catteville, trésorier des guerres; marr. : Marie-Anne-Julie Barbey, son épouse. — Requête, annexée, aux président et membres du Comité de surveillance de Sainte-Marie-du-Mont, par Jean-Charles-Firmin Mennecier, ci-devant curé de Saint-Martin-de-Varreville, pour obtenir « les choses nécessaires à la vie », qu'il ne peut se procurer dans son état d'arrestation, « infortuné par la nature, éloigné de cent lieues de son pays, privé de tous les avantages possibles... » (thermidor an II).

MERVILLE.

E. Suppl. 1574. — GG 1. — (Registre). — Moyen format, 170 feuillets, papier, 4 p. j.

1692-1729. — Bapt., mar. et inh. (Lacunes : année 1695; mars à octobre 1704). — Délibérations du commun, 1695; 1698-1710 (lacune 1702-1703); 1722; 1723; 1727. Délibérations de la communauté du Buisson : 1693 ; 1695-1696. Notes diverses. Quelques actes concernant Gonneville-sur-Merville, annexe de Merville. — Curés: Jacques Lempérière, + 1697; Jacques Huey, 1698; Michel Lebaron, desservant en 1705; Jacques Lair, 1705; N. Lempérière, 1725. Vicaires: Claude Allais, 1693; Auvray, 1696; Louis Gost, 1698; Jean Surville, 1698; Charles Frilloux, 1699 ; Michel Douesnel, 1701, + 1709 ; Joachim Lavalley, 1710 ; Isaac-François Dubreuil, 1712; Gilles Lempérière, 1713; F. de Fouques, 1729. — *Bapt., mar. et inh.* 1692,

fol. 20, 9 fév., inh., dans l'église, de Françoise Hervieu, femme de Jean-Louis Le Blais, éc., s[r] de Longuemare; 18 fév., mar. de Pierre Delarue et de Marie Rouxel, en présence de Jacques Le Conte, diacre; 27 fév., inh. de Noël Férier, en présence de Quérin Ménard, « curé dud. lieu » (*sic*) ; 6 juin, inh., dans l'église, de Renée Le François, femme de Philippe Le Gouey, éc., s[r] de Lamberville et sgr., en sa partie, de Merville, en présence de Quirin Ménard, pr. ; 16 oct., bapt. de Philippe-Marin Hérou, fils de Julien; parr.: Philippe de La Brunodière, pr., chanoine de « Cuerville ». Fol. 1, 1693: témoins habituels: Charles Lucas et Jacques Lecanu, pr.; 25 mars, inh., dans l'église, de Pierre Halais; « Le (*blanc*) a esté enterré le corps d'un homme aagé de viron cinquante ans, de moienne taille, lequel a esté trouvé mort dans les dunes de Merville »; 12 août, bapt. d'Etienne Lemarinier, fils de Marin; parr.: Etienne de Cairon, éc., sgr., patron et châtelain, en sa partie, de Merville ; marr.: Anne-Elisabeth Morin; 23 août, inh., dans l'église, « d'une petite fille âgée de quatre ou cinq ans », pour Pierre Fouquereul ; 1[er] nov., bapt. d'Anne-Charlotte Friard, fille de Charles; marr.: Marie-Anne Morin ; parr. : Charles Morin, son frère; 2 nov., inh., dans l'église, de Pierre Doüel; 28 nov., inh., par Le Bastard, curé du Buisson, de Marie Le Var, femme de Jean Richard. Fol. 10, 1694, 31 mars, inh. de « Symon d'Amargot, de la par. de Saint-Venant-sur-Douvre (?) au diocèse de Tours ». Fol. 27, 26 oct., mar. de Jacques Hérou et d'Anne Friard, en présence de « M[rs] des Marès et de Blays, escuyers » [Le Bourgeois, s[r] des Marets, et Le Blais] ; 29 oct., bapt. de Germain Hérou, fils de Gilles; parr.: Roch Le Bourgeois, éc., s[r] des Marets; marr. : Catherine Le Blais ; 13 nov., « Elizabeth Viger, fille de Charles, s'est présentée à la porte de l'église, accompagnée de Marguerite Lecocq et nous a apporté un enfant à baptiser, des œuvres de Charlottes Loysel qui leur a déclaré en son accouchement que led. enfants estoit des œuvres de Guillaume Touzet, cy-devant militien pour la parroisse de Merville, auquel j'ay administré le baptesme..., led. enfant rendu à lad. Viger »; 25 nov., inh. de Jean du Hammel, valet de M. de La Bretonnière; 12 déc., inh. de Jeanne Dupont, en présence du curé du Buisson. 1695, deux actes seulement. 1696, 16 fév., bapt. de Robert Lucas, fils de Robert; parr.: Robert Dupont, bourgeois de Saint-Jean de Caen; marr.: Jeanne-Marie Le Picquard, bourgeoise de Saint-Pierre de Caen; 1[er] avril, bapt. de Françoise-Catherine Lemarinier, fille de Marin; parr.: François-Anthoine du Touchet, avocat au Présidial, à Caen; marr.: Catherine-Rose Boulard; 2 sept., bapt. de deux enfants de Roch Le Bourgeois, éc., s[r] « des Mares », et de Catherine Le Blais; une fille « la première naye », nommée Catherine par Charles Le Sueur, éc., sgr. de Petiville, et Pétronille de Hervieu; un fils nommé Anthoine par Marc-Anthoine Le Blais, éc., et Louise Hébert, en présence du père; le même jour, inh., dans l'église, des deux enfants, en présence du père et de Marc-Anthoine Le Blais, éc. Fol. 11, 1697, 2 avril, inh. dans l'église, de Jacques Dyvette. Fol. 14 v°, « le troisième may audit an a esté inhumé dans le cœur de l'église de Merville, le corps de maistre Jacque Le Moigne, curé dudit lieu et de son annexe Gonneville, après un grand débat et tumulte fait entre les habitans de Gonneville et paroissiens dud. Merville; les habitans dud. Gonneville prétendoient qu'il devoit estre inhumé dans l'église de Gonneville, parce que le presbitere est scitué sur Gonneville, et mesme avoient fait une fosse dans leur dite église pour ly inhumer, quils ont esté obligé de remplir auparavant que le corps dud. feu curé posast dans leur église. Ledit sieur curé est décédé le deux[ème] dud. mois.., aagé viron de quarante cinq ans... »; inh. faite par le c. de Petiville, en présence des c. du Buisson, de Varaville, Robehomme, Amfréville, Bréville et Ranville; 23 août, bapt. d'Anne-Catherine-Elisabeth, fille de Roch Le Bourgeois, éc., s[r] « des Marés », et de Catherine Le Blais; marr. : Anne de « Chairon » [signe: de Céron]; parr. : Charles Le Bourgeois, éc., s[r] de Beaupré, en présence d'Anthoine Morin, éc., s[r] de Balmeny, de Charles Le Sueur, éc., s[r] de « Petit ville »; 24 oct., bapt. d'Anne Hérou, fille de Julien; marr.: Anne du Louzouf; parr.: Marc-Anthoine Le Blais, éc. Fol. 39, 1698, 4 mars, bapt. de Marie Mériotte, fille de Charles; parr.: Thomas de Sainte-Croix ; marr.: Marie-Magdeleine Hébert; 1[er] juin, bapt. de Jacques-Philippe Huet, fils de Philippe; parr.: Jacques de Boussel, pr., éc., s[r] de Saint-Paix ; marr.: Marie-Magdeleine de Noirterres, dame et patronne du Buisson; 10 mai, mar. de Gilles Auvray et de Jeanne Bertois, en présence de Jean Morin et de Louis Lair, bourgeois de Caen ; 21 oct., bapt., par Jean Surville, vic., de Charles-Hyacinthe Le Comte, fils de Jean; marr.: Marie-Magdeleine [Jean] « des Noires terres », épouse de Charles Amey, sgr. et patron du Buisson; parr.:

J.-B. Coquerel, docteur en théologie ; 13 nov., mar. de Pierre Le Coq et de Jeanne Lemoyne, en présence de Philippe « Le Gey » [Le Gouez], éc., sgr. de Merville ; 7 déc., bapt. de Jeanne-Louise Le Bourgeois, fille de Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais, et de Catherine Leblais ; parr. : Jean-Louis Leblais, éc., s^r de Longuemare ; marr. : Jeanne Auvray, en présence de Marc-Anthoine Leblais, éc. ; 1699, 5 juin, inh. dans la nef, de Charlotte Le Brun ; 27 juill., Philippe Du Doüet, bgs. de Saint-Gilles de Caen, parr. : dam^lle Elisabeth Morin, marr. de Jean-Pierre Roger, fils de Jacques et de Marie Blochon ; 13 oct., mar. de Jacques Le Vel et de Jacqueline Douelle, en présence de Marc-Anthoine Leblais, éc., s^r de Longuemare, et de Marie-Léonor Gohier, sa femme. Fol. 57, 9 juill., déclaration de grossesse, requise par le s^r curé, « en la maison de la veufve de feu Louis Le Goupil ». Fol. 50, 1700, 25 janv., bapt. de Marc-Anthoine-Léonor Le Bourgeois, fils de Roch et de Catherine Leblais ; parr. : Marc-Anthoine Leblais, éc., s^r de Longuemare ; marr. : Marie-Léonor (en corr. de Eléonor) Gohier, en présence de Nicolas Morin, éc., s^r de la « Falesse » ; témoin habituel : Charles Lucas, custos ; 26 mai, bapt. de (*blanc*), fils de Marc-Anthoine Leblais, éc., s^r de Longuemare et de Marie-« Eléonor » Gohier ; parr. : Jean-Louis Leblais, éc., s^r de Longuemare, représenté par Robert-François Gohier, éc. ; marr. : Anne du Lubois, représentée par Marie-Anne Gohier, sa fille ; 2 oct., inh., en l'église, de Marguerite Roger, en présence de Raphaël Le Bastard, c. du Buisson ; 11 oct., inh., dans l'église, de Jean-Louis Leblais, éc., s^r de Longuemare, 60 ans, par le c. de Varaville ; jeudi 2 sept., « aprez avoir esté requis par Me Roch Divette, demeurant en lad. par., de faire lhinumation de feu Jacques Couespel, son valet, décédé depuis plus de vingt quatre heures, suivant l'attestation des personnes soubsignées, et comme led. Jacques Couespel est mort de mort inopinée, sans avoir peu recevoir aucuns sacrements, ayant esté blessé à mort par le fascheux accident de la roüe d'une charette qui luy a escrasé la teste, se sont présentées Marguerite Tanquerey et Jeanne Gondot qui m'ont attesté que led. J. Couespel, vallet, a vescu encore une espace de temps, dans l'intervalle duquel on la transporté en la maison dud. Roch Divette, son maistre, où il a expiré, ce qu'elles m'ont signé et attesté en présence de Me Nicolas Fortin, bourgeois de Caen.... ». 1701, 7 juill., bapt. de Marie-Eléonor Leblais, fille de Marc-Anthoine, s^r de Longuemare, et de Marie-Eléonor Gohier ; marr. : Marie-Pétronille de Hervieu ; parr. : Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais ; 7 août, bapt. de Françoise Gefroy, fille de Mathieu ; marr. : Gabrielle « la Marinière » ; parr. : Marin Le Marinier ; 11 août, bapt. de Charles Moutier, fils de Jean ; parr. : Charles Le Brun, bgs. de Caen ; marr. : Jeanne Picard, sa femme ; 16 août, bapt. de Roch-Anthoine Le Bourgeois, fils de Roch, s^r des Marais, et de Catherine Leblais ; parr. : Anthoine Morin, éc., s^r de Balmesny ; marr. : Marie-Pétronille de Hervieu ; 22 août, inh. dud. enfant « dans la chapelle de Roch Le Bourgeois, escuier, s^r des Bancs », en présence de Michel Douesnel, vic. 1702, 5 juill., inh. de Nicolas Yevelin, par Raphaël Le Bastard, curé du Buisson ; 24 déc., bapt. de Catherine Le Bourgeois, fille desd. Roch et Leblais ; marr. : Marie-Anne de Faury ; parr. : Charles Le Sueur ; 1703, 18 févr., bapt. de Jean-Marc-Anthoine Lepiquenier, fils de Jean ; parr. : Marc-Anthoine Leblais, éc. ; marr. : Marie-Anne-Léonor Gohier ; 27 juin, bapt. de Charles-Augustin Lepost, fils de Jean ; parr. : Charles du Louzouf ; marr. : Anne Fouque [du Lousouf] ; 3 oct., inh. de Charles des Grémons, 46 ans, « noyé par accident et trouvé sur le bor de la mer et terroir de lad. parroisse » ; 27 oct., inh. de Laurens Angotin, « domestique et valet de M. des Marais des Bancs, escuier », en présence de Pierre Lair, pr. ; 16 nov., bapt. d'Emilie-Françoise-Charlotte Leblais, fille de Marc-Anthoine, s^r de Longuemare, et de « Marie-Eléonord Cohier » ; parr. : Roland de La Court, ch., sgr. d'Auval ; marr. : Françoise Hullier, v^e de M. Osmont ; 2 nov., (*pour déc.*), bapt. de Magdeleine-Françoise-Marguerite Le Bourgeois, fille du s^r des Marais et de C. Leblais ; parr. : François de Cairon, éc., s^r de La Maillerie ; marr. : Suzanne Le Bourgeois. 1704, 2 janv., inh., dans l'église, de Jacques Le Vel ; 24 fév., bapt. de Marc-Anthoine Houel, fils de Jacques ; parr. : Marc-Antoine *de* Blais ; marr. : Anne Fouque [du Lousouf] ; 14 oct., « se sont présentés les nommés Nicolas Picquot, Jean Marc, Marie Fouquereul et plusieurs autres qui nous ont attesté que le nommé Gille Vauquelin, décédé de lundy treiziesme dud. mois et an, viron sur les onze heures du matin, a esté retiré du fossé dans lequel il estoit tombé avec son cheval, et avoir eu encore vie un temps considérable aprez en avoir été retiré, ce qui nous ont attesté et signé, présence de Mre Jean Hüe, sindic et greffier de lad. par... » ; même jour, inh. dud. Vauquelin,

87 ans, en présence de Jean Hüe, syndic, de Charles Lucas, custos; 21 oct., bapt. de Jean Lepost, fils de Jean; parr.: Me Jean Lavolley; marr. : « Madame Marie Le Veneur », 1705, 1er fév., inh., dans l'église, de Marie-Magdeleine-Marguerite Le Bourgeois, fille de Roch; 19 fév., inh., dans l'église, de Jeanne-Marie Le Picard, femme de Charles Le Brun, 55 ans; 8 mars, bapt. de Julie-Catherine-Marie Le Bourgeois, fille desd. Le Bourgeois et Leblais, « âgée de huit jours »; parr.: J.-B.-François Heudinne, éc., sr d'O; marr.: Julie-Marguerite Heudinne, sa sœur; 19 oct., pr. desservant, Michel Le Baron; 22 oct., inh., dans l'église, de Pierre Fouquereul; 1706, 27 avril, bapt. de deux jumeaux, enfants de Roch Le Bourgeois, nommés Marc-Anthoine et Roch; les deux enfants inh. le même jour, dans l'église; 28 juin, inh., dans l'église, d'Elisabeth Lepost, 10 ans; 25 août, inh., dans l'église, de Robert Hallais, 25 ans; 18 sept., inh., dans l'église, de « dame Judith Le Bouteiller », en présence de Roch Le Bourgeois et de Germain Colletée ; 18 nov., inh. dans le chœur, de Marie-Pétronille de Hervieu, 70 ans. Fol. 89, quelques actes de 1707, 1708, 1709. Fol. 96, 1707, 10 oct., inh. de Catherine *de* Blais, femme de Roch Le Bourgeois, 35 ans, en présence de Jean-François Le Bas, sr de La Londe, de Charles Le Bourgeois. 1709, 25 fév., inh., dans l'église, de Marguerite-Françoise Le Bourgeois, 3 ans; 30 mars, inh., dans l'église, de Michel Douesnel, pr. vic., 50 ans ; 10 juin, inh. de Jean Le Bray, en présence de Joachim Lavalley, pr.; en sept. et en oct., le même, présent à diverses inh.; 17 nov., bapt. de Philippe Chernot, fils de Jean; parr.: Etienne-Philippe de Cairon, éc., fils de Nicolas de Cairon, éc., sgr., châtelain et patron de Merville; marr.: Catherine Le Bourgeois, fille de Roch Le Bourgeois, éc., sr des « Marés », en présence de « dame Marie Hüe »; 5 déc., bapt. par Joachim Lavalley, pr., « en l'absence de Mr le curé », de Nicolas-Jacques Roger, fils de Jacques; parr.: Nicolas de Cairon, éc., sgr., chât. et patron de Merville ; marr.: dame Marie Hüe. 1711, Joachim Lavalley se qualifie: « prêtre commis par Mr le c. de Merville, cy-devant son vicaire »; 29 nov., bapt. de Pierre-Jacques Roger, fils de Jacques ; parr. : Pierre de Cauvigny, éc.; marr.: Marie-Geneviève de Cairon. 1712, 27 fév., inh., dans la nef, de Robert Morin, sr du Martrey, 63 ans; 7 avril, inh., dans l'église, de Charles Lucas, custos; 10 avril, bapt. de J.-B. « Pied plus », fils de J.-J.; parr. : J.-B. « Couronne » [signe : J.-B. Malcouronne], représenté par Jacques « Couronne », son père ; 5 juin, inh. de Marie Panel, femme de François Morin, « dit Terre labourée »; 30 sept., inh. de Françoise Divette, en présence d'Isaac-Fr. Dubreuil, pr.; 24 nov., le même Dubreuil qualifié de vicaire; 25 nov., fiançailles de Jacques Marot, de Saint-Gilles de Caen, et d'Anne Ferrière, de Merville; le 26, leur mariage. 1713, 10 fév., Phlérence Baudet, témoin à un mariage; 10 juin, bapt. par J.-J. Goubert, pr. « demeurant à Merville »; autres actes par le même et par « Joakhim » Lavalley, pr. 1714, 10 juin, bapt. d'un enfant de Philippe Gast, du Buisson, « pour ne l'avoir pas peu baptisé en leglise du Buisson »; 27 sept., mar. de Philippe Foucher et Geneviève Collard, en présence d'Anne-Geneviève de Cairon et de C.-Ph. de Cairon; 12 oct., inh., dans l'église, de Martin-Nicolas Fortin, bgs. de Caen, par le c. du Buisson, en présence du c. de Sallenelles. 1715, 25 fév., inh. de Jeanne Oger, femme de Mathieu Lemarinier, par le c. du Buisson [Desaunés] ; 25 mai, inh. de Marguerite de Jean, par le même; 27 juill., bapt. d'Anne- « Jeanneviève » Foucher, fille de Philippe; parr.: Philippe-Etienne de Cairon, sr du Châtel; marr.: Anne-Catherine-Elisabeth Desmarets. 9 janv. 1716, inh., « en la place de la tour de l'église », de Guillaume Bézière. 1717, 9 sept., bapt. de J.-Fr. Othon, fils de François; parr. : J.-B. Amey, sgr. et patron du Buisson; marr. : Marie-Catherine Eury de Fontenay ; 12 sept., déclaration de grossesse faite par Luce Lucas, enceinte des œuvres du domestique de M. de Louzouf; 13 nov., bapt. de l'enfant de lad. Lucas, nommé Nicolas. 1718, 10 mars, bapt. « d'une fille illégitime d'une nommée Jeanne Legrand, étrangère et passante par ce lieu, se disant de Saint Loth, des œuvres de François Larcher, me des postes, suivant ce qu'elle a énoncé... », nommée Catherine ; 25 mai [ou 25 juillet, suivant une autre rédaction], inh. de Marie de Lacourt, domestique de M. des Marais, par le c. du Buisson [Desaunés], en présence de M. des Marais [Le Bourgeois] ; 9 nov., inh., dans « la nefve proche le confessionnal », de Vincent Le Véel; 11 nov., inh. de Charles Deschamps, « demeurant en la maison du pressoir de Mr du Douet ». 1719, 22 mars, bapt. de Marie-Françoise-Jeanne-Charlotte Morin, fille de Charles Morin, bgs. de Caen, et de Françoise de La Houssaye; marr.: Françoise de Saffray; parr. : Jean Morin, sr du Martrey; 15 avril, inh., dans la

nef, de Robert Denyse, 55 ans, de Beuzeval, « ayant esté assassiné dans les dunes et y trouvé et receu chex la veufve de la Bouverie, en suite d'une permission de Mr le Lieutenant criminel de linhumer »; 23 juin, bapt. de Françoise-Geneviève Le Scelle, fille de Pierre; parr.: François Fouques; marr.: Geneviève Denys des Jonchais ; 10 sept., bapt. de Mathieu-Nicolas Lemarinier, fils de Mathieu; parr.: Charles Morin, bgs. de Caen; marr.: Anne-Philippe Du Douet; 5 oct., inh., dans l'église, par le c. du Buisson [Desaunés], de Roch Divette, 84 ans; 5 nov., inh., dans le bas de la nef, du côté de l'Evangile, de Michel Jourdain, [acte sur feuillet détaché]. 1720, 20 fév., bapt. de Jean-Louis Henry, fils de Louis; parr.: Jean-Louis-Antoine de Blais, éc.; marr.: Luce du Perré, bgse de Caen; 5 sept., inh. de Marie-Françoise-Jeanne-Charlotte Morin, fille de Charles. 1721, plusieurs actes par Desaunés, c. du Buisson; 1er mars, bapt. de François Othon, fils de François; parr.: François Le Gouet, éc., sr de Lamberville ; marr. : Anne-Charlotte des Jardins, de Gonneville; 5 oct., bapt. d'Augustin Hallais, fils de Pierre; parr. : Jean-Louis *de* Blais, éc.; marr.: Marie Le Bourgeois des Marais. 1722, 5 mars, bapt. de Marie-Elisabeth Morin, fille de Charles et de Françoise de La Houssaye, bgs. de Caen ; 1er août, mar. de Charles Foucher, fils de « feu Noël et Sandrine La Reine » [Alexandrine Le Roy], avec Jeanne Marc; 5 août, inh. d'Ambroise Dauphin, bgs. de Saint-Pierre de Caen, en présence de « M. de Blais », qui signe « Le Blais ». 1723, 24 fév., bapt. de Michel-Auguste Henry, fils de Charles; parr.: Jean-Louis *de* Blais, éc.; marr.: Françoise-Charlotte-Emélie *de* Blais, sa sœur, [le 1er signe: Le-Blais; la seconde: Deblais]; 9 avril, inh., dans la nef de l'église, par le c. du Buisson (Desaunés), de Charles Morin, bgs. de Caen, 40 ans; 12 oct., présent à mar., Marc-Antoine Le Bourgeois, éc., sr des Bancs ; 11 nov., inh. de François Lefebvre, berger de M. des Marais. 1724, 26 mars, bapt. de Jacques-Antoine Henry, fils de Jacques; parr. : Marc-Anthoine Le Bourgeois, éc., sr des Bancs ; marr. : Marie-Catherine-Charlotte Le Bourgeois, sa sœur; sage-femme du lieu: Madeleine Cabour; 29 mai, bapt. de Jeanne-Marguerite Lucas, fille d'Antoine; parr.: Jean-Louis Leblais, éc.; marr.: Marguerite Bazire; 25 juill., mar. de Charles Drodaine et d'Anne Hallais, en présence des sr et dame de La Houssaye, *de* Blais, [signatures: P. Lebret, Marie-Anne Toustain, Emélie Le Blais, Le Blais, Marguerite Bassire]. 1725, pas d'actes avant nov. 1726, 15 mars, bapt. de Marie-Anne-Gabrielle Le Bret, fille de Pierre Le Bret, éc., sr de La Houssaye, et de Marie-Anne Toutain, née le 8, ondoyée par la sage-femme; parr. : Pierre de Meherenc, pr.; marr.: Marie Auvray; 19 mars, bapt. de Marie-Catherine Hüe, fille de Jean; parr.: Jean Hüe; marr.: Marie-Anne d'Herbeline; 23 nov., cérémonies supplées de bapt. à Nicolas-Gaspard Lair, fils de Robert; marr. : Anne-Geneviève de Cairon, épouse de Nicolas de Cairon, éc., sgr., patron et châtelain de Merville; parr. : Gaspard Morand, pr., obitier de Saint-Gilles de Cairon. 1727, 18 fév., mar. de Nicolas Dunel et Jeanne Hüe, en présence de Pierre-Alexandre Ernault, « Décageul » ; 7 mars, inh. de Guillaume Louguet, 64 ans, fermier du sr de Louzouf; 23 mai, inh. de Philippe Maheult, « noyé dans le bieux de Sallenelles, proche le moulin du Buisson », après avoir obtenu la permission de Mrs de l'Amirauté et le consentement du c. du Buisson; 12 juin, bapt. de Roch-Anthoine Le Bourgeois, fils de Marc-Anthoine, sr des Bans, et de Louise-Marguerite de Banville; parr.: Roch Le Bourgeois, éc., sr des Marais; marr.: Marie-Anne-Elisabeth Le Vicomte de Banville. 1728, 21 avril, bapt. de Louis Hüe, fils d'Alexis ; parr.: Louis Henry; marr.: Marie-Anne d'Herbline de Ruberçy; 27 juin, « a été baptisé seulement, après la permission de M. l'abbé Campagne, grand vicaire de Bayeux, en datte du 25 de ce mois », un fils de Marc-Anthoine Le Bourgeois, éc., sr des Bancs, et de Louise-Marguerite de Banville, en présence de Roch Le Bourgeois, éc., sr des Marais; 15 août, imposition de nom à cet enfant, « la permission du sr de Campagne ayant été depuis prorogée jusqu'à ce jour », nommé Antoine-Henry; parr. : Antoine-Henri de Banville, éc., sr d'Ysigny et autres lieux; marr.: Marie-Catherine-Charlotte Le Bourgeois ; 25 oct., mar. de Jean-Louis Delahogue et de Marie Pagny, par le c. d'Amfréville (Ch. Le Guay), autorisé par le c. de Merville, mar. célébré en l'église de Gonneville « pour la trop grande difficulté de se transporter en celle de Merville ». 1729, 29 mars, bapt. d'Emélie-Dorothée Lepiquenier, fille de Jacques; marr.: Françoise-Emélie-Charlotte Le Blais; parr.: J.-L. Le Blais; 9 sept., ondoyement, « les autres cérémonies de bapt. différées jusques à deux mois, suivant la permission à nous adressée par Mr Lefort, chanoine de St Laurent, vicaire général du diocèse de Bayeux, siège vacant », d'un fils né

le 6, de Marc-Anthoine Le Bourgeois et de Louise-Marguerite de « Banneville ». Autres actes concernant les familles: Adam, Amory, Andrieu, Angotin, Auber, Auvray, Bauquain ou Boscain, Bérard, Bernoul, Besière, Beuron, Cabot, Castel, Caval, Chernot, Colibeuf, Collard, Colleville, Cul de Froment, Delahogue, Delange, Delaperrelle, Delarue, Deschamps, Désert ou Le Désert, Divette, Doüel ou Doil, Drodaine, Dubosc, Dumesnil, Dupont, Féron, Fontaine, Foucher, Foucquereul, Foucques, Foucquet, Friard, Geffroy, Giret, Halais, Harel, Henry, Hérou ou Heroul ou Héroult, Heude, Houel, Hue, Huet ou Huey, Hurel, Jeanne, Jourdain, Lallemand, Lamy, Larcher, Laruette, Lebas, Lebertois, Leblanc, Leboursier, Lebouteiller, Lebrun, Lecoq, Legrain, Legrip, Lemaistre, Lemarinier, Lemoine, Lenepveu, Lepesant ou Pesant, Lepiquenier, Lepost, Leprovost, Leselle, Lesénécal, Lesueur, Level ou Levéel, Levieux, Liégeard, Lucas, Macquerel, Maheust, Marc, Marin, Marot, Martin, Martinière, Masse, Maschefer, Mériotte, Mirey, Morel, Moutier, Moulin, Nollet, Oger, Othon, Outardel, Palot, Pesnel, Picquot, Piedplus, Pilate, Pléchy, Poret, Raoult, Rasolet, Richard, Robert, Roger, Rosée, Septans, Suriray, Tanquerey, Tardif, Thouroude, Totain, Tredaine, Tulou, Vanier, Vautier, Viger, Vignon, Yevelin. *Délibération du commun:* 1695, fol. 30 v°, 13 nov., élection de collecteurs : porte-bourse, Jacques Deschamps; seconde échelle, Charles Marc; 3e éch., André Roger; au pied: « Ledit certificat achevé aujourd'hui par moy ptr.-vic. soussigné comme ayant dit la messe paroissialle dud. Merville, ce dimanche vingt septième de novembre 1695, et approuvé André Roger au lieu et place de Pierre Le Scelle ». 1698, fol. 41 v°, 28 sept., ass. des paroissiens, dont Nicolas de Cairon, éc., sgr., châtelain de Merville, Robert Morin, bgs. de Caen, sr du Martrey, trésorier en charge, pour délibérer sur les affaires de l'église et du trésor, et particulièrement de la réédification du clocher, « de la rendition des comptes des trésoriers précédents ». Ils ont été d'avis que le sr du Martrey, trésorier, conjointement avec le sr curé et Mre de Cairon, « soit authorisé faire aleu avec un maistre macon et charpentier pour réparer et réédifier led. clocher..., et ce pour le prix et conditions qu'il sera trouvé à propos par lesd. srs authorizés; duquel aleu il sera fait deux doubles signez des parties, dont l'un demeurera aux mains du trésorier et l'autre aux mains de l'entrepreneur. » Il pourra être fait plusieurs aleux avec différents ouvriers « en cas qu'il ne sen peust trouver un qui voulut entreprendre tout l'ouvrage seul ». Pour couvrir la dépense, on vendra « dix oulmes qui sont dans le cimetière »; il est arrêté « qu'il soit passé un marché par escrit » de cette vente, pour assurer le payement des arbres. « A l'égard de la rendition des comptes lesd. parroissiens ont nommé la personne [*barré:* Nicolas de Cairon, écuier et seigneur et chastelain de Merville, avec nous] led. sr trésorier en charge pour faire toutes les poursuites, diligences requises et nécessaires à cet effet, l'autorisant de poursuivre l'instance qui est desjà pendante en bailliage à Caen pour la rendition des comptes, pour demander au nom des parroissiens qu'il y soit instamment procédé, donnant pouvoir auxd. cy dessus dénommés de fonder pour plaider, escrire et faire tout ce qui sera nécessaire pour obtenir sentence définitive contre ceux qui sont obligés rendre leurs comptes, consentant et accordant lesd. parroissiens qu'il soit accordé aux poursuivants la somme dont on conviendra par chaque jour qu'ils seront obligé de sortir de la par. et qu'ils feront quelque diligence utile pour la rendition desd. comptes, en outre les frais de justice qui leur seront alloué sur leurs mémoires et leur honneur et conscience. » Fol. 44 v°, 1699, 17 mai, élection de collecteurs du sel: Pierre Fouquereul et Michel Besière; « lesd. par. ont donné pouvoir et commandement de distribuer sur chacun d'eux led. sel selon la justice et l'équité et en racueillir les deniers pour estre portés par eux et mis entre les mains du receveur du grenier à sel de l'élection à Caen, à leur décharge. » Fol. 53, 28 oct., élection de collecteurs de la taille : Jean Hue, Charles Marc et Jean Le Picquenier « pour aide basse-échelle. » 1700, 6 janv., modification du rôle; « à enroller les dépouillant et exploitant les herbages de madame de Mons situez sur le terroir de lad. parr. à 25 l.... » ; 9 mai, Philippe Hébert et Philippe Auvray, élus collecteurs du sel. Fol. 58, 13 juin, ass. « pour maintenir « la leu » de la tour..., fait entre le sr du Martrey, de présent trésorier et nousd. curé et mre Olivier Marie, maître maçon de Caen, parce qu'il y sera adjouté deux pieds outre le marché dont on conviendra du prix par le présent avec led. maçon... » (*inachevé*) ; 20 juin, autre tentative de réunion sur le même objet. Fol. 59, 27 juin, autre ass. « des paroissiens et possédants héritages d'ycelle par. en forme de

général et commun... pour conférer entreux scavoir quelle hauteur on donnera à la piramide du cloché de lad. églize, affin que les s^rs curé et pr. de la paroisse, ainsi que tous les habitants et possédants héritages en ycelle puissent commodément entendre de tous les hameaux de lad. parr. qui sont éloignez, le son de la cloche pour assister au service de l'églize, le tout suivant qu'il fut ordonné par sentence rendüee au baliage, Caen, le mercredy 23e de ce mois, à la diligence du s^r curé. Ils ont tous, aprez meure délibération, trouvé bon et esté dadvis qu'on élève lad. piramide de huit pieds au dessus du toit de l'églize... (*que le prix du travail*) soit pris et levé sur toute la communauté de lad. par. à proportion des biens et héritages que possèdent un chacun dans ycelle; lesquels deniers seront cueillis soubs le bon plaisir de Mgr. l'intendant sur tous les contribuables par deux habitants et possédants héritages dud. lieu, scavoir par le s^r curé du lieu, un gentilhomme et paisant pour y conserver chacun leur intérêt et pour un roolle juste des terres et héritages possédés par un chacun dans lad. par., le tout pour éviter aux frais et autres événements qui en pourraient arriver... » 7 sign. dont : M. Leblais et R. Le Bourgeois, J. Huey (curé), et 4 m.; à la suite : « se sont (*corrigé par:* sest) présentés les soubssignez qui ont déclaré s'opposer au certificat cy-dessus et ont déclaré que le certificat premier et « la leu » fait en conséquence, qui est de six pieds, à ce qu'ils mont dit, sortent en leur plain et entier effet... », 4 sign. dont : N. de Cairon et R. Morin; 8 m. Fol. 60 v°, 8 août, élection d'un trésorier pour remplacer Robert Morin, s^r du Martray; l'élu devra faire rendre les comptes de ses devanciers « et se bien acquitter des autres devoirs de trésorier sans pouvoir rien employer pour l'église dud. lieu au dessus de cent sols sans le consentement du s^r curé et des parroissiens... »; élu pour 3 ans, Charles Le Brun, bgs. de Saint-Pierre de Caen. Il est spécialement autorisé de poursuivre « le proceds commencé par le s^r du Martray contre le s^r des Marais ». Election « d'un trésorier de service » : Charles Deschamps; 8 sign. et 5 m.; à la suite : « Roch Divette a déclaré n'authoriser point le trésorier à poursuivre les contes ». Même date, fol. 61, autre certificat « pour passer leur déclaration devant notaires au terme de la déclaration du Roy pour tous les droits des possédants fiefs, terres nobles ou droits féodaux dans l'étendue de la parroisse, ainsi que ceux qui possèdent des droits d'usage et autres droits portez par la déclaration de Sa Majesté, lesquels (paroissiens) ont tous déclaré ne posséder aucuns biens sujets aux dits droits, et pour cet effet ils ont donné plein pouvoir à Charles Le Brun, trésorier en charge, d'en passer sa déclaration au nom de tous les paroissiens par devant tabellions... »; seulement 3 sign. Fol. 62, 2 déc., élection de coll. de taille pour 1701 : Pierre Fouquerel, Pierre Le Vel et Guillaume Bezière. Fol. 63 v°, 26 déc., nouvelle élection d'un trésorier pour remplacer Robert Morin; Charles Le Brun, élu. Fol. 77 v°, 12 janv. 1704, modification du rôle de la taille; « à enroller les faisant valoir l'herbage de Grais, à 26 l.; Robert Morin, s^r du Martray, à 10 l.... ». Fol. 79 v°, 1704, 25 mai, ass. des par. dont : Nicolas et Etienne de Cairon, éc., sgrs. et châtelains de Merville, Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais, Marc-Anthoine Leblais, éc., s^r de Longuemare, Robert Morin, bgs de Caen, Jean Hue, « sindic », (15 dénommés), lesquels avisent aux moyens d'acquitter la dépense de réédification du clocher : « ont esté d'advis qu'il sera levé et ceuilli sur lesd. par. et possédants héritages de lad. par. la somme de 500 l. qui sera levée au mar la livre des acres de terre q'un chacun possède dans lad. par. suivant et conformément à un rôlle qui a du [être déposé au?] presbitère, le tout pour éviter aux frais d'un arrest du Conseil et autres suites; laquelle somme de 500 l. sera payée en trois termes égaux, le premier terme commenceant le premier jour de juin prochain, le second au jour St Michel prochain, et le troisiesme a Pasques suivant. » Sont élus pour recueillir les deniers avec le s^r curé : M.-A. Leblais et Robert Morin, « les marchez et alleus qui seront par eux faits leur seront alluez (*sic*) sur les quittances et mémoires qu'ils en représenteront... » Fol. 81 v°, 1705, 25 janv., modification du rôle : « à enroller..., les faisans valloir l'herbage de Gray, continués, les faisans valloir les herbages des prais Pagny, Philippe Hébert, à 4 l., pour ce qu'ils font valloir à Merville;... à cent sols les dépouillans de la disme ; Me Robert Morin, continuez à dix livres... » 1706, fol. 84, 17 janv., modification : « Charles Lucas a esté enroollé à la somme de 10 sols moyennant et parce qu'il servira de custos à l'advenir comme il a fait par le passé par consentement des par., ledit Lucas accorde la somme de 60 sols aux paroissiens, par chacun an...; à enroller Jean-Louis Lair comme dérogent, à dix livres; la ve Pierre Alais, à dix l., Robert Morin, à 20 l.... ». Fol. 88, 27 déc., modification du

rôle de 1707 ; « le s^r du Martrey, continué à la somme de 10 l. pour la disme qu'il fait valoir ; la damoiselle Hallais, continuée à 10 l.; Me Louis Lair continué; les dépouillans la ferme de M^r des Jardins Marc, ainsi que des terres dépendantes de la dame abbaisse de Caen, ainsi que partie des terres du s^r de Merville, à quatre pistolles: les dépouillans la ferme de madame Du Doüet, à la somme de 30 l.; les faisans valoir l'herbage de Madame de Mons, à la somme de 25 l.; les faisans valoir la dixme, continuez à 15 l... ». 1707, fol. 89 v°, 13 mars, les par. « donnent pouvoir à Jean Lepost, collecteur, pour racueillir la somme de traize (*en correction de* dix, *puis de* douze) l. douze sols six deniers et sans ce qui en suivra pour le derollement de monsieur Lair... ». 1708, fol. 90 v°, 20 mai, élection d'un trésorier : Marin Lemarinier, « et pour trésorier deservant la personne de Noël Euvelin » ; parmi les présents : Nicolas de Cairon, éc., sgr. de Merville, « faisant fort aussi pour Estienne de Cairon, aussi éc., sgr. de Merville », Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais. Fol. 100 v°, 17 mai, ass. des par. « pour établir et choisir deux ou trois d'entre eux pour vacquer aux affaires et procez prest a etre meus pour l'interest de la taille du Roy et recouvrer par eux le payement de lad. taille »; élus: Roch Divette, Jean Lepost et Marin Lemarinier, lesquels seront « récompensés des frais et dépens qu'ils feront pour la poursuite dud. procès contre les collecteurs cy-devant, scavoir: Philippe Beuron et ses associez » ; 22 juill., les par. assemblés « pour délibérer d'un procès intenté par Mr du Lousouf qui demande la jouissance de la chapelle de la Vierge de lad. église et que par ce moyen il continura six livres de rente aumonées par Mr de Marbré dont mons^r son père fut chargé de l'enfossement, et promet aussi d'en payer les arrérages...; ils sont convenus que les six livres de rente seront continuées à l'advenir et les arrérages seront payés entre les mains du trésorier en charges, pour ensuite les employer ce à quoy les parroissiens jugeront à propos, et que à l'égard de la chapelle ils s'en rapportent en justice de la juger à qui elle appartient... ». 1709, fol. 90, 6 janv., modification du rôle: « à déroller M^r des Cours, les faisans valoir les herbages de Mr de Merville, le jeune, les faisans valoir les Dunettes ; à enroller les faisans valloir l'herbage de Mademoiselle du Louzouf, à 50 l....». Fol. 91, 17 fév., établissement « d'un collecteur d'office pour achever de recueillir la taille du nommé Beuron qui s'est rendu insolvable », élu: Philippe Fouché. Fol. 92 v°, 23 juin, ass. en présence de Joachim Lavalley, pr., élection de collecteurs du sel: Philippe Foucher et Jean Moutier, « ce qu'ils ont tous deux accepté ». Modification du rôle: « à enrôler les faisant valoir les dixmes à trois quartrons... ». Fol. 93 v°, 15 déc., ass. « pour élire et choisir une autre personne pour racueillir les deniers restant de la taxe des pauvres au lieu et place de Marin Lemarinier cy-devant trésorier », élu : mestre Jacques Lair, pr. c. dudit lieu; en présence de Nicolas de Cairon, éc., sgr., chatelain et patron de Merville. » 1710, fol. 93 v°, 16 fév., modification du rôle de la taille ; à la marge et d'une autre encre: « à enroler M^r des Jardins Marc pour la derogence das herbages de Mr de la Rougerie et de Mr du Martrey, à la somme 35 l. ». Fol. 94 v°, 18 mai, « élection d'une personne propre et capable de servir en l'église et faire les fonctions de custos, aider à administrer les saints sacrements au s^r curé quand besoin en sera, et vacquer aux autres choses nécessaires à lad. église, sans rien exiger que ce qu'on a coutume de donner au custos, scavoir est : cinq sols pour les petittes fosses et dix sols pour les grandes ». Charles Lucas est continué audit office « à condition de faire les fonctions accoutumées en laditte parroisse, parce que lesdits parroissiens luy ont promis de l'enrôler à la somme de dix sols et donnant en outre par luy la somme de soixante sols quand ils assoiront la taille... » ; 15 juin, élection de collecteurs du sel: Charles Dumesnil et Nicolas Adam ; autre réunion le même jour « pour passer consentement à Marin Bougon de rejetter au marc la livre la somme de 58 l. ainsi que les frais pour la taille de J.-J. Piedplu. » Fol. 95, 7 sept., autorisation donnée à Charles Rosée de cueillir sur eux 18 l. 6 s. 3 d. pour les verser à Nicolas Marie, de Varaville, « deniers qu'il a avancés pour la taille de cette par., et le tout suivant et conformément à la sentence rendue en Election à Caen, le 19 nov. 1709 »; autre autorisation donnée au même, de cueillir la somme de 43 l. « pour remboufser Jean Hue sindyc, qu'il a avancée pour les cavaliers logés en quartier d'hyver à Trouard, aussy bien que cent sols pour les frais que led. Hüe a fait, le tout suivant et conformément aux quittances dud. Hüe. » 1722, fol. 140, 8 déc., modification du rôle: « à deroller Pierre Tardif pour sa faisance valoir de la terre de l'abbaye..., à enroller Pierre Boscain pour les herba-

ges et terres qu'il tient à Merville, à 210 l.; les autres dérogeants continués..., et ont mis pour collecteur, en lieu et place de Michel Bérard, Jean Moutier. » Autres actes d'élection de collecteurs de la taille ou du sel, modification de rôles. *Divers:* Fol. 79 v°, 6 juill. 1704, opposition à « la quérémonie » du s^r de Bléville, formée par Anne du Fresne, de Gonneville. Fol. 105 v°, 1711 : « La chaire de prédication qui est placée dans la chapelle de Notre-Dame a esté donnée et aumonée le dernier de juillet par Estienne de Cairon, escuier, sgr. et patron de Merville, ce que les paroissiens ont attestés avec moy ce 23 aoust 1711 », suivent 4 sign. et 5 m. Fol. 138, en sept., oct. 1721 et janv. 1722, oppositions au monitoire « de la damoiselle de Suhomme. » Fol. 141, 25 mars 1722, « a été bénite par moi p^tre, vicaire de Merville, la cloche de l'église dud. lieu et a été nommée Marie par Mr de Merville et Madame de Coutranville, présence de... » Fol. 141 v°, 1723, fragment de compte des revenus du trésor : « la bannie des pommes à 3 l. t. par Germain Héroult, et un pommier sec adjugé par led Héroult à 57 s. 6 d., cy : 5 l. t. 17 s. 6 d. receu par led. Hüe en 1723 ; le 26 déc. aud. an fut bannie une branche difs à 4 l. t. 16 s. receus par led. Hüe ». 9 avril [1723], reconnaissance par led. Hue de la recette de 15 l. t. « par les mains de M. du Martray, pour le droit de sépulture de Charles Morin, son frère. Item, led. Hue a receu précédent ce jour de M. du Lousouf la somme de 58 l., suivant la sentence qui ordonnait que led. s^r payerait 29 années d'arrérages de quarante sols ». *Pièces jointes:* fol. 159, 163, 169: 1°, 14 mai 1743, lettre du curé d'Ouistreham, au procureur du roi en l'Amirauté de Caen, demandant qu'il soit permis de donner la sépulture, « dans la sépulture de ses pères », à Marie Viel, 16 à 17 ans, qui « estant hier au soir à la pêche de la crevette fut noyée et retrouvée ce matin sur le district de M^r le curé du Buisson ». A la suite: permission donnée par le procureur du roi, au curé du Buisson, « d'enlever le cadavre en question ou de le faire enlever par qui il advisera bien »; 2°, lettre du curé d'Ouistreham à son confrère du Buisson, demandant que permission soit donnée « aux frères et sœurs » de la noyée, d'enlever le corps: « c'est assez l'usage parmi nous de ne point leur refuser cette grâce et cette consolation; agrez que je vous le demande pour eux, ce sont de pauvres enfants sans père ny mère qui priront Dieu pour vous, et moy je vous aurai une entière obligation... ». 3°, 28 fév. 1725, requête à l'Amiral de France ou son Lieutenant-général au siège de Caen », de Jean Marie, d'Ifs, demandant que Jean Vasnier, berger « au Bisson sur la mer », trouvé noyé reçoive sa sépulture. Au pied : le « soit communiqué au procureur du roy », suivi de l'autorisation du secrétaire du roi en l'Amirauté, signée Renouf. — *Le Buisson:* délibérations du commun, 1693-1695. Fol. 18, 6 sept. 1693, élection d'un collecteur de la taille pour 1694: « François Lepost pour les quatre quartiers »; même jour, bannie des fruits du cimetière, adjugés à Gilles Richard pour 110 s.; 22 nov., modification du rôle: « à enroller les faisant valloir la ferme du lieu de Bas appartenant à la [*mot effacé*] de Sallenelles, à la somme de 30 l. », etc. Fol. 19, 11 sept. 1695, « Me Charles Amey, sgr. et patron de la par. du Buisson s'est opposé contre le prétendu monitoire fait publier dans l'église de la par. du Buisson, instance du s^r de la Bretonnière, pour voir dire que les limites et buttes des dunes et pasturages de Merville seront mises vis à vis et à droicte ligne de la gauge de l'herbage de Graie, auquel endroit les dunes, rivage et pasturages de lad. par. du Buisson appartenantes aud. s^r du Buisson se commencent et se continuent jusques au moulin de Maupertuïs, pourquoy le prétendu monitoire ne pourra donner aucune atteinte ny faire aucun préjudice aux droicts dud. s^r du Buisson, non plus qu'au droict que les habitants de Merville ont de mettre leurs bestes à pasturer dans les dunes et pasturages de Merville, comme l'a consenti led. s^r de la Bretonnière au procèds d'entreluy et led. s^r du Buisson, desquels soutiens led. s^r du Buisson a demandé acte au s^r curé du Buisson qui luy a accordé, présence du s^r Loisel, ptre, lecteur dud. monitoire... ». 1696, 16 janv. 1695 (*par erreur*), élection d'un syndic: Jacques Fouquereul. — *Gonneville-sur-Merville :* actes de catholicité, 1698, fol. 39, 4 mars, bapt. de Pierre Fauvel, fils de Pierre et de Justine Dasseville, en présence de Louis Gast, pr., vic. Autres actes dans l'église du même lieu aux fol. 40 et 41.

E. Suppl. 1575. — GG 2. — (Registre). — Moyen format, 255 feuillets.

1740-1791. — Bapt., mar. et inh. (Lacunes : 1743 à 1750, inh. de 1791). Curés: N... Lempérière, 1758 ; Jean Lempérière, pr. desservant, 1758; Léonor Eudeline, son « coadjuteur » ; G. Mangin, 1761; M. Béquet, 1779. Vicaires: Charles

Guéroult, 1740 ; Jean Lempérière, 1750 à 1758, puis 1761-1764; Lanfranc-Charles Jardin, 1759 ; L. Philippine, 1764; Etienne Le Boucher, 1766-1775; M. Bougon, 1775; Michel Béquet, 1776 ; Duprey, 1779; Brasard, 1780; Le Héricy, 1784 ; J. Torcapel, 1787; Huet, 1788; G.-F. Le Héricy, 1789; J.-B.-P. Pelcerf, 1790. — 1740, 11 mars et 29 mai, Charles-François-Claude Du Soir, diacre, présent à inh. 1741, 18 fév., inh., dans la nef, par le c. de Cabourg (Pesnelle), de Roch Le Bourgeois, éc., 65 ans, en présence de Jacques Paumier, c. du Buisson et de C.-F.-C. Du Soir; 15 avril, inh., par Antoine Le Touzé du Bourg, c. de Dives, de Pierre-Philippe Buchard, m^e des postes à Dives, suivant la permission du lieutenant criminel de Caen, en présence de Pierre Coullier, vic. de Dives; 8 sept., inh. de Jean Beuron, en présence de C.-F.-C. Du Soir, d'Anthoine-Henry Le Bourgeois; les mêmes présents à d'autres inh. 1742, 5 avril, inh. « d'un homme, lequel a été trouvé mort sur la coste de Merville », en présence de Ch.-F.-Cl. Du Soir et de Roch Le Bourgeois; 4 juill., présents à un mar.: François Le Bourgeois, éc. et Banville de Banx ; 17 déc., bapt. de François-René Lucas, fils d'Antoine; marr.: Marie de Goumiès, épouse d'Etienne-Philippe de Cairon, éc., sgr. et patron de Merville, aide-major des armées navales, chev. de Saint-Louis ; parr. : François-Charles de Cairon, éc., de Merville, capitaine-aide-major de Condé-Infanterie. 1743, 13 mars, inh., par Charles-Thomas Duchemin de La Magdeleine, pr., curé de N.-D. du Buisson, de Jean Le Compte, en présence de Pierre Mollet, chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste, de Varaville. Lacune de 1743 à 1750. 1750, 6 avril, bapt. de Charles-François, fils de Gaspard Gosselin, employé à la brigade ambulante de Merville; 16 août, bapt. de Marie-Anne-Françoise Robert, fille de Marin ; marr. : Françoise Dumesnil, représentée par « dame Favery-Morin »; parr.: Jacques Favery ; 5 déc., bapt. de Marie-Louise Legras, fille de Jean; parr.: François Le Bourgeois, éc., s^r des Bans ; marr.: Marie-Louise de Banville, « épouse de feu M. des Bans, escuyer ». 1751, 10 avril, Robert Morel, maître-d'hôtel de M. de Merville, et Marie Yon, cuisinière du même, parr. et marr.; 22 avril, Me Elie de Lalande, notaire, et Catherine Sauvegrain, femme de chambre de « Mme Danisy de Merville », parr. et marr.; 16 nov., bapt. de François-Charles Le Bailly, fils de François, employé en la brigade de Merville, et Madeleine Foucques; parr.: Charles Foucques de La Coutrie, bgs. de Caen; 20 avril, inh. de Pierre Guilmin, fermier de M. de Merville, par Amaury, vic. d'Hermanville, en présence d'Amaury, pr.; 14 juin, inh. de dame Lepiquenier, v^e de Pierre Friard, toilier, en présence de Jacques-Christophe Guersent, pr., obitier de Saint-Pierre de Caen, et d'Antoine Lemarinier, custos. 1752, 4 janv.: « Je, pr. vic. de Merville, me suis transporté en la maison de M. du Martrai-Morin, bgs. de Caen, résidant à Merville, pour scavoir de sa servante nommée Marie Henry, dud. Merville, depuis combien de temps elle est enseinte, et elle a déclaré lestre denviron sept à huit mois, ce qu'elle m'a déclaré en présence de Mr Jean-Louis Morin, s^r du Martrai.... ». 22 juill., mar. d'Elie de Lalande, notaire garde-note à Varaville, fils de Jacques, avec Catherine Sauvegrain, en présence de Léonor Achard, éc., sgr. et patron de « Vascoignes », de Marie-Françoise-Catherine Achard, épouse de Charles d'Anisy, éc., sgr. de Merville, d'Anthoine-Henry Le Bourgeois, éc., s^r des Marests des Bancs, de Clément-Victor Desrues, bgs. de Caen; 11 août, inh. d'un enfant de Gratien Laignel, employé en la brigade du Homme, ondoyé par Marie-Anne Bazière, « sache-femme », en présence de Mathieu et Anthoine Lemarinier, père et fils, « du métier de la mer ». 1753, 9 janv., mar. de Marin Langlois et d'Anne Leselle, en présence de « Madame d'Anisy, dame de Merville, de M^r des Bans, esc. »; signatures : Marie-C.-F. Achard Danisy Merville, Desbancs ; 17 janv., bapt. de Charles-François Duvay, fils de Richard, « du métier de la pesche »; 6 juill., bapt. de Pierre-Hélie-Victor Delalande, fils d'Hélie et de Catherine Sauvegrain; parr.: Clément-Victor Depraies; 11 août, bapt. d'Anne-Elisabeth-Marguerite-Aimée Legras, fille de Jean; parr.: Roch-Anthoine Le Bourgeois, éc., s^r des Marais des Bans; marr.: Jeanne-Marguerite Le Bourgeois des Bans. 1755, 26 avril, bapt. de Guillaume-Michel-Mathieu Le Trébutien, fils de Louis et de Marie-Anne-Philippine Langrais; parr.: Guillaume-Michel Langrais, bgs. de Caen; 16 août, mar. de Jacques Le Sénécal et de Marie Postel, en présence de M. d'Anisy, éc., sgr. et châtelain de Merville ; 26 oct., bapt., par le vic. d'Hermanville (F. Amaury), d'Amand Delalande, fils d'Hélie, notaire royal à Varaville; parr.: led. vic.; 17 nov., mar., avec la permission du c. de Varaville, de Pierre Le Cordier, éc., sgr. de Bon, de Beaumont et Chaulieu, veuf « des dammes de Bilheut de S^t-

Vigor et de Marie des Rotours », fils de feu Hervé, éc. et sgr. des mêmes lieux, et de Gilette Moulin, de la par. de Saint-Jean-le-Blanc, avec Catherine-Louise-Gilonne Morin, fille de Louis, éc., s[r] de Vaulmeray, et de Catherine-Louise Morin, de Varaville, avec dispense, en présence de Louis Morin et Catherine Morin, etc.; signatures: Lecordier de Beaumont, Catherine Morin, L.-H. Morin de Vemeray, Catherine Morin, Marie-Catherine Achard (d'Anisy, *barré*) Merville Banville de Bans, M. Morin, Janne de Bans, Julie Menfort, Le Bourgeois, Desmarais, Daumesnil ; 2 nov., inh. d'Elie Delalande, notaire à Varaville, 38 ans, par le c. du Buisson [Fouques Desmarais]. 1756, 22 oct., inh., dans la nef, proche la chaire, de J.-L. Morin, s[r] du Martray, bgs. de Caen, 77 ans, par le vic. de Gonneville, en présence du c. et du vic. de Merville. 1757, 22 fév., mar. de Jean-Pierre Postel, fils de Jean-Pierre et de Marie Pelfour, avec Marie-Agnès Lair ; note finale : « ladite Pelfour a signé au contrat de mariage le 31 de janvier dernier devant le notaire et na point voullut signer aujourdhui, quoique requise » ; 26 juin, bapt. de Jacques-Jean-Etienne Varin, fils de M[e] Jacques-Jean-François, bgs. de Caen, notaire royal garde-notes ; parr. : Jacques-Charles Le Carpentier, de Cricqueville-en-Auge ; marr. : Catherine Letellier, mère dud. Varin ; 6 août, mar. de Jacques Capel et de Marie-Anne Lesueur, en présence de Charles Lesueur, bgs. de Caen, père de l'épouse, d'Etienne Lesueur, de François Malcouronne. 1758, 7 nov., bapt., par J. Lempérière, « ptre-vicaire desservant le bénéfice-cure » ; 7 oct., inh., par Léonor Eudline, pr., « à la réquisition de Jean Lempérière, pr. vic. » ; 19 oct., inh. de Jean Longuet, fermier de M. Dudouet, par J. Lempérière, pr., vic. desservant le bénéfice-cure, en présence de Léonor Eudline, pr., « mon coadjuteur ». 1759, 30 janv., mar. de François Le Corna, de « Salnelle », et de Jeanne Coty v[e] de Guillaume Bar, journalier, de Caumont, « les deux futurs époux demeurant tous deux dans cette par. depuis plusieurs années, l'un en qualité de valet et l'autre en qualité de femme dud. défunt. » ; 24 nov., inh. d'Anne Brard, v[e] de François Mulot, en présence de « Danisy Merville ». 1760, 15 mai, inh. « requête du s[r] Viget, lieut.-général de l'Amirauté, de Jean Blouet, capitaine du navire l'Espérance, de S[t]-Vallery-en-Somme, noyé à la cote et enfoy sous les sables le 27 avril dernier, d'où on la relevé, étant réclamé pour estre catholique romain et connu tel,... en présence d'Anthoine Lemarinier, garge (*sic*) juré des pescheurs de Merville, et Augustin Hallais, custos. » 1761, 13 mars, bapt. de Louis-François, fils de « Roc-Antoine des Marais, éc., s[r] Le Bourgeois des Bans, et de Françoise Laumone, son épouse, *écuyère* » ; parr. : Louis Bouet, éc. ; marr. : Louise Banville, « *écuyère* », représentés par J.-J. Legras et Marguerite Legras ; 25 sept., bapt. par Jean Lempérière, pr., sur permission du curé, de Guillaume-Gabriel Lecorneur, fils de Jean-Baptiste ; 6 oct., mar. de Jean Douville et de Marie-Anne-Elisabeth Delaperrelle, par le même, en présence des dames : Marguerite de Banville, v[e] de feu M. des Bans, Marie-Françoise de Laumone (qui signe : de Laumosne du Martois), de M. des Marais, de Marguerite-Jeanne Le Bourgeois des Bans ; 11 déc., bapt. de Marie-Magdeleine, « fille de Louis Hüe, fils d'Alexis, laboureur de profession, qui s'est lui-même déclaré le père et a reconnu led. enfant pour sa fille, et Marie-Magdeleine Lemarinier, v[e] de feu Richard Duvey, du métier de la mer ; le parrain Alexis Hüe, père dud. Louis, lequel la reconnois aussi pour fille de son fils et consent qu'elle hérite de l'héritage de son fils comme les autres enfants qui pourront naître du mariage dud. Louis Hüe et de lad. Lemarinier lorsque le mariage sera fait... » ; 22 déc., mar. desd. Hüe et Lemarinier, v[e] de Richard Duvey, « décédé le 22 sept. 1757, comme il aparoist par certificat de Monsieur Eustache, commissaire de la Marinne, à Caen... », avec dispense « d'affinité spirituelle au segond degré » et du temps de l'Avent. « Led. Hüe et lad. Lemarinier ont reconnu pour leur enfant Marie-Magdeleine, née et baptisée le 11 de ce mois en cette par., et l'ont présentée au mariage et entendent par le présent mariage rendre ladite fille habile à leur succéder... », en présence du père de l'époux « qui consent aussi à la légitimation de laditte fille. » 1762, 2 fév., inh. « d'un jeune garçon mendien, qui a dit s'appeler François Bulot, âgé d'environ traizes ou quatorze ans, aurigi-naire du diocèse du Mans et loigné de environ unne lieux de Domfront, décédé de hyer, ches Monsieur Bougon, fermier de M[r] de Merville » ; 13 juill., inh. de Jacques Guesdon, de « Robbehomme, demeurant en service à Trouarn, lequel a été tué dans son poste par les Anglois au corps de garde de Merville. » Note d'une autre encre et d'une autre écriture : « La même nuit, les Anglois ont mis pied à terre à Merville et ont tué ledit Guesdon et en ont blessés plusieurs de la garde. » 17 nov., inh.

de Catherine Milon, v^e de Jacques Acard, d'Escoville, « résidant depuis longtemps ches Mr de Merville en cette paroisse où elle est décédée d'hyer. », 82 ans, en présence de Jean Esnault, dit Laroche, jardinier de M. de Merville 1763, 25 mai, bapt. de Jean-Pierre Postel, fils de Pierre ; parr.: Guillaume Foucques des Marais, c. du Buisson ; 27 juill., bapt. de Roch-Joseph-Anthoine Le Bourgeois, fils de Roch, éc., s^r des Marais, et de Marie-Françoise Laumone ; parr. : Marc-Anthoine Le Bourgeois, s^r des Bans ; marr. : Rose-Josephe Le Cavelier ; 2 sept., bapt. de Michel-Mathieu-Sébastien Loison, fils de Sébastien ; parr.: Michel Jean, « domestique de M^r le chevalier des Bans » ; 3 déc., inh. de n. d. Anne de Prépetit, femme de François Le Bourgeois, s^r des Bans, éc. 1764, 3 sept., bapt. d'Ignace Le Bourgeois, fils desd. Le Bourgeois et Laumone; parr.: Ignace de Cairon de La Varende, éc.; marr.: Marie-Catherine-Françoise Achard de Vacogne, épouse de Charles-Adrien d'Anisy, éc., sgr. de cette par., par représentation. 1765, 10 oct., bapt. de Marie-Michelle Auvray, fille de Guillaume ; parr. : Pierre-Michel Amey, sgr. et patron du Buisson ; marr.: Marie-Catherine de Chantepie, son épouse; 5 nov., mar. par Jean-François-Gabriel Coutance, pr. de N.-D. de Caen ; 19 nov., autre mar. par le même; 29 oct., inh. par Mathieu Maizeray, pr. 1766, 5 fév., bapt. d'Alexandre-Casimyr Le Bourgeois, fils du s^r des Marais et « de Marguerite Laumone de la Héberdière » ; parr.: Alexandre Ernault, s^r « Dechageul » ; marr.: « Marie-Anne-Melaenie Traffrons Cuevilier », (qui signe : Traffons Cuvelier) ; enfant inh. le 6 fév.; 17 août, bapt. de Marie-Françoise-Luce Marie, fille de Nicolas, par Garnier, pr. chapelain fondé de Saint-Etienne de Caen. 7 fév., inh. d'un inconnu, « de taille d'environ 5 pieds, qui paroissoit être un perruquier, trouvé mort dans le petit Marais aud. Merville » ; 11 mai, inh. de Pierre Hallais, par J. Lempérière, « pretre demeurant au Buisson » ; 25 août, inh. par Garnier, chapelain de Saint-Etienne de Caen. 1767, 6 avril, bapt. de Roch-Anthoine Le Bourgeois, fils desd. Le Bourgeois et Laumone. 1769, 28 août, bapt. par Jean Lempérière, du Buisson, « à la réquisition de M. le C. dud. lieu de Merville, pour l'absence de mons. son vic. » ; 3 juill., inh. par le c. de Brécour (Binet), de Marie Adam, en présence du c. et du vic. de Merville, et de J. Lempérière 1770, custos : Louis Hüe; 6 mars, bapt. de Marie-Félicité Auvray, fille de Pierre; marr.: Marie Ernault « Dechaguel » (signé: Ernault Decageulle) ; parr.: Roch-Anthoine Le Bourgeois, éc., s^r des Marais, représentant (*blanc*) son second fils ; 10 juin, bapt. d'une fille « des œuvres d'une personne réfugiée chez le nommé Distigny, cy-devant de notre ditte parroisse et qui a fait évasion, laquelle personne sest nommée Marie Cossard et sest ditte de la par. d'Aniaux et mariée soit disant à un nommé Pierre Devic, quelle a dit etre de la par. de St-Georges de St-Lô, rengagé au service du Roy, le tout à nous non justifié malgré notre réquisition », l'enfant nommée Marie-Anne; 22 août, J. Lempérière, pr. parr.; 4 nov., inh. de Philippe Gast, en présence de J.-B. Le Baron, de Cahagnet de Nerval. 1771, 4 nov., bapt. de Jean-Pierre Le Véel, fils de Pierre, par Dufay, pr. ; 10 avril, inh., dans l'église, de Louis Hüe, trésorier en charge et custos. 1772, 1er sept., bapt. de Marie-Catherine, fille de Marie-Françoise Gast « et d'un père inconnu » ; 1er août, inh. de Jeanne Bottée, par N. Deseulle, pr.; 25 août, inh. « d'un enfant mulâtre, décédé en nourrice chez le nommé Jean Douville, sortis du légitime mariage du nommé vulgairement Manibel, nègre et domestique de mons. Gauttier, de Gonneville... » ; témoins habituels : J.-J. Legras et M. Bougon. 1773, 20 fév., bapt. de Marie-Anne-Françoise Douville, fille de Pierre ; parr. : Louis-François Le Bourgeois, représenté par Roch-Antoine Le Bourgeois, son père; 10 août, bapt., par Jean-François-Gabrielle Coutance, pr. de N.-D. de Caen ; 14 mai, inh., dans l'église, de Louise-Marie-Marguerite de Banville, v^e de Marc-Anthoine Le Bourgeois, décédée le 13, 78 ans ; 1er oct., inh., par L. Boutry, chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville, d'Isaac Denis, lieutenant de la brigade de Merville, originaire de Condé-sur-Noireau, 40 ans ; témoins habituels : Louis Ponchy et L. Magnen. Quelques actes sont indiqués comme ayant été portés dans les registres de Gonneville. 1774, 6 sept., bapt., par le c. d'Annebault (Deseulle), de Marie-Anne Legras ; 2 déc., Leboucher, vic., ajoute « et curé de Quesnay » à sa signature. 1775, 3 fév., bapt. de deux jumeaux, nés de François Nollet et de Catherine Collibeuf ; l'un nommé Jean-Pierre, l'autre Charles-François, lequel a pour parr. Charles Dumont, capitaine des employés de la brigade du Hôme ; 30 janv., inh., par permission d'Agasse, procureur de l'Amirauté de Caen, « d'un homme à nous inconnu et jetté par la mer sur notre côte, lequel nous a parut de tail d'environ cinqs pieds et agé d'environ 25 ans, de chevelure noire frisée et qui a été trouvé avec une chemise pour tout vê-

tement. » 1777, 12 avril, déclaration de grossesse de Catherine Beuron, grosse d'environ 5 mois ; « a promis de garder son fruit sain et sauf » ; 26 oct., bapt. de Pierre-Louis-Nicolas Binet, fils de Nicolas ; parr. : Pierre-Louis Le Bret, acolithe, de Merville ; témoins habituels : J. Torcapel et Binet. 1778, 28 nov., bapt. de Pierre-Louis Le Prévost, fils de Laurent ; parr. : Pierre Favery ; marr. : Marie-Marguerite Morin, « vᵉ de feu mons. Favery », de N.-D. de Caen. 21 sept., inh. d'un fils anonyme de Jean Courtoix et de Marie-Anne Héot, originaire de la paroisse de « Bourey », diocèse de Coutances ; le 25, inh. de la mère, le père dit : « employé dans les fermes du roi. » 1779, 9 fév., mar. de Guillaume Gady, fils de Louis et de « demoiselle Françoise Bracque », de Robehomme, et de Marie-Anne Le Marinier, en présence de « messire Jacques de Bracque, de messire Julien de Bracque » (qui signent : de Braque) ; 11 fév., mar. de J.-J. Vivier, avec Marie-Jeanne-Jacqueline-Thérèse Bard, en présence d'Etienne Le Boucher, c. de Quesnay, et de Michel Moutier, c. de « Veaux » ; 17 avril, inh. de Jean-Pierre Colard, en présence d'Amey, c. du Buisson, et de de Méhérenc. 1780, 6 sept., bapt. de Guillaume-Philippe Othon, fils de Pierre ; parr. : Guillaume-Sébastien Lebas Delalonde ; 7 sept., bapt. de Marie-Rose Joanne, fille de Pierre, employé dans les fermes du Roi ; 19 juill., inh. de Guillaume-Marin Bougon, en présence de Le Terrier, vic. de Bréville, et de J. Lempérière, vic. d'Amfréville. 1781, 13 nov., mar. de François Le Cellier, de Domfront, diocèse du Mans, employé dans les fermes, et de Marie Chrétien ; 9 fév., inh. de Pierre-Anne « dit Poulet ». 9 mars 1782, bapt. d'Anne-Marthe Miyo, fille de François, employé dans les fermes, et d'Anne Faito. 1783, 4 janv., bapt. de Jean-Pierre Le Chevalier, fils de Jean, employé dans les fermes ; 4 nov., mar. par dom Louis-Nicolas-Marie Grognet, religieux de la Congrégation de Saint-Maur, de J.-B.-Thomas-Nicolas Vincent, de Caudebec, diocèse de Rouen, avec Marie-Anne-Madeleine Duvey, de Merville, en présence de Marie-Marguerite Morin, vᵉ Faveri, de Jean-François-Louis Lelièvre de Rochefort, de Pierre Favery ; 31 janv., inh. de Jean Goupil, « dit le Muet » ; 21 sept., inh. de Marie-Françoise Le Courtois, en présence de J. Torcapel, sous-diacre. 1784, 23 avril, bapt., par Le Héricy, vic. de Gonneville, de Louis-Anne Blasne, fils de Jean-Jacques ; parr. : Jean-Louis Foucques Desmarais, bgs. de Caen ; 19 déc., bapt. de Pierre-Prosper Le Cellier, fils de François, employé dans les fermes ; Le Héricy, qualifié de vic. de Gonneville et de Merville. 1785, Le Héricy, vic. de Merville, seulement. 25 août., bapt. de Jean-Louis-Auguste Jollain, fils de Louis ; parr. : Louis Andrieu, employé dans les fermes ; 2 sept., bapt. par Thomas-François Poret, vic. de Dives, de Marie-Jeanne-Françoise Le Pelletier, fille de Jean, employé dans les fermes ; parr. : le vic. de Dives ; marr. : Marie-Françoise Gourdel ; 11 avril, inh. de François Le Cellier, employé dans les fermes, de Domfront, 42 ans. 1786, Le Héricy, vic. de Merville et Gonneville. Lacune possible : bapt. et mar., de fév. à nov. ; 3 juin, inh. d'Anne Le Scelle, 80 ans, par Jean Lempérière, pr. ; autres inh. par le même ; 20 déc., inh. par J. Torcapel, pr., de Jean Ozane, de Littry, « au service de J.-J. Andrieu en qualité de petit domestique », 14 ans. 1787, 22 août, bapt. de Marie-Adélaïde Routier, fille de Jean, employé dans les fermes ; 13 oct., mar. de Pierre-Marin Bougon et Marie-Anne-Angélique-Augustine Foucques Desmarais, en présence d'André-Louis-Gabriel Bunel, c. de Saint-Martin de Landelles, diocèse d'Avranches, de Gabriel Bougon, de Pierre Morgeot des Faveris, de Ch.-Fr. Foucques Desmarais, de Guillaume Foucques Desmarais, et autres (J.-L. Foucques, Le Coq Desmarais, Surirey Favery), d'après les signatures ; 23 octobre, inh. de Jean Leprince, de Cerisy-Belle-Etoile ; 27 déc., inh. de Jeanne-Charlotte Sosson, femme de Guillaume Foucques Desmarais ; plusieurs inh. par J. Lempérière, pr., ou en sa présence. 1788, 2 mai, inh. de Jean Le Charpentier, de Castillon, dioc. de Lisieux, « fermier de Merville » ; 29 sept., inh. de Marguerite Laîné, par J. Torcapel, vic. du Buisson. 1789, 1ᵉʳ janv., bapt. de Pierre-Auguste Prentpain, fils de Louis ; marr. : Marie-Anne-Angélique-Augustine Foucques Desmarais ; 9 janv., bapt. de Marie-Anne Lesieur, fille de Jacques, employé dans les fermes ; 21 août, bapt. de Nicolas-Bernard Dubost, fils de Thomas ; parr. : Nicolas Docagne, « acolhyte » ; 22 août, bapt. de Marie-Rosalie Oton, fille de Pierre ; parr. : Guilaume Foucques Desmarais ; marr. : Marie-Charlotte Barbot, épouse de Charles-Guillaume Foucques de La Contrie ; 16 sept., bapt. de Pierre Andrieu, fils de Jean, par Boyer, c. du Buisson ; 20 nov., « vu la difficulté des chemins et du consentement du sʳ curé de Varaville », bapt. de Marie-Louise-Aimée Bougon, fille de Pierre et de M.-A.-A.-A. Foucques Desmarais, de Varaville ; parr. : J.-L. Foucques Desmarais ; 28 mars, inh. « d'un petit mendiant qui m'a dit pendant sa maladie être de la par. de

Condé, se nommer François Le Cocq et être âgé de viron quatorze ans... » ; 16 août, inh. « d'un jeune homme échoué sur cette côte depuis deux jours, qui a paru âgé d'environ 18 ans, cheveux chatains et de taille de 4 pieds 8 pouces, vêtu d'un gilet d'étoffe grise et les devants doublé d'indienne fonds blanc à petits bouquets rouges, d'une veste bleue et d'une culotte de cuir noir » ; 25 sept., inh. de Pierre (*blanc*), « échoué sur cette côte le 20 du présent, âgé de viron 21 ans, et de la paroisse de Vert » ; 12 nov., inh. de Mre Jean Lempérière, 68 ans, ancien vic. de Merville et de celle « d'Enfréville », décédé le 11, dans le cimetière, proche la croix, par le c. « d'Enfreville » (Antoine), en présence de Boyer, c. du Buisson, des c. et vic. de Merville et de J. Lecouturier, pr.. 1790, 7 mars, bapt. de Pierre-Jacques Le Bret, fils de Jacques, par P.-L. Le Bret, pr., chapelain des Dames de l'Union chrétienne de Caen ; parr. : ledit chapelain ; 18 juin, bapt. de Marie-Françoise-Scholastique Le Charpentier, fille de J.-F.-G. : parr. : Charles-Guillaume-Jean-Baptiste Foucques de La Conterie, ancien procureur au Bureau des Finances de Caen ; marr. : Marie-Catherine Foucques ; 19 juin, mar. de J.-J. Lamarre et de Marie-Françoise Hue, en présence de Guillaume Foucques Desmarais ; 15 août, bapt. de Henri-Marin Grain, fils de Pierre, employé dans les fermes ; 12 déc., bapt. de Charles-Guillaume Foucques Desmarais, fils de Charles-François et de Marie-Elisabeth Robert. 1791, le c. Béquet n'a rédigé aucun acte ; le dernier acte de Pelcerf, vic., est du 15 juin ; les actes suivants sont rédigés par Ch.-Hy. Jardin qui se qualifie c. de Gonneville-sur-Merville. Le cahier des sépultures de 1791, manque. — Autres actes concernant les familles : Adam, Alise, Ameray, Aubé, Auvray, Bard, Baru, Bazin, Bellery, Beuron, Binet, Bisson, Blasne, Bon, Boscher, Boüet, Bougon, Brard, Bray, Buisson, Busquet, Cabourg, Calton, Castel, Chrétien, Chuquet, Colard, Colleville, Courtois, Costy, Debray, Delalande, Delaperrelle, Delarue, Delaunay, Desblés, Desfresnes, Distigny, Douville, Dubost, Duclos, Duvay ou Duvé, Enault, Fanet, Fauvel, Féron, Fleury, Fossey, Foubert, Foucher, Françoise, Friard, Gady, Gast, Gombault, Gosselin, Goupil, Haïque, Halais, Halbique, Henry, Héot, Héroult, Heuzé, Hobes, Hüet, Janne, Jean, Joanne, Jollin, Jouan, Julien, Lair, Lamarre, Langlois, Lapie, Larcher, Lasseur, Lavarde, Lavollée, Lebaron, Lebas, Lebertois, Lebret, Lecellier, Lecharpentier, Lecorneur, Lecornu, Lecourtois, Ledésert, Lefèvre, Legras, Lelièvre, Leloup, Lemarchand, Lemarinier, Lemonnier, Leparc, Lepicquenier, Leprévost, Lesueur, Levasseur, Level ou Levéel, Lévêque, Letrébutien ou Trébutien, Levillain, Loison, Lucas, Lumière, Macé, Maheux, Marie, Marin, Mériel, Méritte, Milon, Morel, Moutier, Nollet, Othon, Outaidel, Pain, Paulmier, Pléchy, Postel, Poubelle, Rechet, Richomme, Robert, Rosée, De Sainte-Croix, Sébire, Sénécal, Tardif, Torcapel, Varin, Yvelin. — *Le Buisson*. Fol. 174, 1776, actes rédigés par Jacques Mauduit, vic. ; 3 fév., mar. de Pierre Morin et de Justine Le Rebours, en présence de Nicolas Amey ; 17 août, mar. de J.-B.-Pierre-Alexandre Rivière, de Querville, dioc. de Lisieux, et de Suzanne Anne, de Bréville, par Morand, pr., de Saint-Pierre de Caen, en présence de dame Eury de Fontenay ; 14 sept., bapt. de Pierre Crevon, fils d'Olivier ; 19 oct., acte de mariage, incomplet. — *Gonneville-sur-Merville*. 1776, 23 avril, bapt. par P. Rolland, vic. du lieu, de Marie-Anne Amerey, fille de Pierre. 1785, 5 nov., mar. de Nicolas Hallais et d'Elisabeth Oton. — *Divers*. 1745. « Nota. Le vendredy 24 mai 1754, je soussigné, pr. vic. de Merville, ai, par permission de mons. Hugon, vic.-général de Monsgr. de Rochechouart, év. de Bayeux, béni la chapelle de la Ste Vierge placée en l'église de Merville, appartenante à Messire Charles-Adrien Danisy, escuyer, sgr. et chastelain de Merville qui la faite construire et bénir sous le titre et invocation de la Ste Vierge naissance (*sic*) en l'année présente, année où a été tenue en cette paroisse une mission par les Révérends pères d'Irlande et Langeaigu, de la compagnie de Jésus... » Fol. 57 : « Le thrésorier de Merville a vendu en l'année présente 1756, pour 4 l. t. 16 s. de bois dès émondes du bois du cimetière, et pour 12 l. de pommes, vendues à mons. du Martrey, le 10 octobre ; et de plus il a reçu 15 l. pour l'ouverture de la fosse dud. sr du Martray, ce qui le rend contable de 31 l. t. 16 s. plus que pour les autres années, ce que j'affirme véritable. Signé : Jean Lempérière, vic. de M. » Fol. 78 et 81, 12 juin 1761, visa de P. J. C. (de Rochechouart), év. de Bayeux. Fol. 84, 1762, 11 août : « Nous soussigné, prêtre et curé de N.-D. du Buisson, prié par noble et discrette personne Clément-François Jahier, ptre, chanoine en l'église cathédrale de Bayeux en la prébende de Merville et en cette qualité patron présentateur et collateur au bénéfice de cette parroisse, de le représenter à la cérémonie de la *nommance* d'une seconde cloche donnée à cette même parroisse par Messire Charles-

Adrien D'Anisy, chevalier, sgr., chastelain et patron honoraire d'icelle, suivant qu'il paroist par la lettre missive dud. sr chanoine du 5 de ce mois, ensemble par discrette personne Mre Guilaume Mengin, pr. et c. de cette par., d'en faire la bénédiction, avons fait la bénédiction de lad. cloche, laquelle a été nommée Catherine par noble dame Marie-Catherine-Françoise Achar de Vacognes, épouse dud. seigneur de Merville, assistée de nous pour led. sr chanoine, à protestation par nous, pour luy faite que l'omission de ses noms de baptême et de sa qualité de présentateur au bénéfice dans l'inscription mise sur lad. cloche, ne pourra préjudicier à ses droits, ny à ceux de ses successeurs à lad. prébende... » Signatures : Marie-Catherine-Françoise Achard d'Anisy Merville, Grieu du Lousouf, Danicy Merville, J. Lempérière, Foucques des Marais, c. du Buisson. Fol. 85, même date, bénédiction par le même « ayant été prié par maistre Guillaume Maugin, pr., c. de St Germain de Merville », de la 1ère cloche, « qui a été refondue »; nommée Julie par « noble dame Marie-Anne-Julie de Grieu, veuve de Messire Charles du Lousouf, escuyer, accompaignée de Messire Charles-Adrien Danisy, chevalier, sgr., chastelain et patron honoraire de cette paroisse »; mêmes signatures.

LE BUISSON (1)

E. Suppl. 1576. — GG 3. — (Liasse). — Divers formats, 223 feuillets, papier.

1663-1736. — Bapt., mar. et inh. — Audiences de contrats : 1685-1691, délibérations du commun : 1685-1727. Curés : François Regnault, 1663 à 1682; Raphaël Lebastard, 1684+1704; Michel Douesnel, pr. commis, 1704; Charles Le Guay, 1705-1711 ; J.-B. Coquerel, 1711 + 1712 ; Etienne Debaudre, desservant, 1712 ; Heurtin, desservt, 1713 ; Michel Desaunès, 1714+1729 ; Jacques Paulmier, desservant, puis titulaire, 1729. Vicaires : Marc-Antoine du Désert, 1670 et 1682, pr. desservant en 1682. — *Bapt., mar. et inh.* — Fol. 68 à 83 : actes de 1663 à 1671, et fol. 1 à 13 : actes de bapt. et inh., 1668 et 1669 ; fol. 89 à 99, mar. 1663 à 1671 ; fol. 99 à 105, fiançailles, 1663 à 1683. 1663, fol. 68 : « Registre des baptesmes faits en l'église parroissialle de Nostre-Dame du Buisson. » 6 mai, Denis Sors, sr de Belleville, parr., 1664 ; 10 janv., bapt. de Jacques Le Cousturier, fils de François ; parr.: Jacques Le Chartier, éc. ; 26 août, bapt. d'Elisabeth Le Liepvre, fille de Jacques ; marr.: Elizabeth de l'Espine; parr.: Marguerin Fouques. Fol. 81, un bapt. de 1665. 1666, 28 mars, bapt. d'Etienne Pagny, fils de Jacques ; parr. : Estienne Le Trémensois, éc., sr de La Rivière. 1668, 15 janv., bapt. de François Leliepvre, fils de Jacques ; parr.: François Lemoyne ; marr.: Marguerite Marin, ve de Jacques Le Trémençois, éc. — Les signatures des parr., marr., parties contractantes ou témoins commencent à figurer aux registres en avril 1668. 1670, 21 mars, bapt. de Nicolas Mauger, fils de Vincent; parr.: Nicolas Philippe, sr des Marets, bgs. de Saint-Gilles de Caen ; enfant présenté par Catherine Pagny, ve de Pierre Bars, faisant la fonction de sage-femme. Autres sages-femmes désignées : Nicolle « Aucti » ; Jeanne Ménard, « sage-femme ordinaire de Gonneville »; Marguerite Véel. Fol. 81 v° : « Registre des inhumations... » 16 févr. 1663, du « palfranier de Mr le baron de Maillot » ; 28 sept., dans l'église, de Jean Mauger ; 16 sept., dans l'église, de Jean Le Liepvre. 1664, 11 mars, dans l'église, de Jacques Le Trémençois, sr de La Rivière. 1665, ? mars, « dans le millieu du chœur de l'église, d'honneste personne Vincent Girouard, sr et patron dud. lieu... », 50 ans. 3 mars 1666, de Noël Jullian, fermier de Mr Amey, 1667, 10 janv., dans l'église, de Jeanne Miray, femme de Jacques Le Liepvre ; 30 août, dans l'église, de Jeanne Bougon. 3 mai 1669, dans la nef, d'Estienne Le Trémençois, éc., sr de La Rivière, en présence de M. Duhamel, [de François Le Tremençois, fol. 6]. 1670, 3 fév., dans la nef, « au-dessous des fonts », de « Jeanneviefve Le Liepvre » ; 9 fév., au même lieu, de François Le Liepvre ; 12 juill., dans la nef, de Marie Guillain, femme de Robert Le Goupil, « demeurant en la maison de deffund monsieur de Surville, au hameau de Blesville » ; 30 sept., « d'honneste dame Anne de Lamotte, veufve de deffunct Charles Girouard, en son vivant sr et patron de cette paroisse, dans le cœur de l'église, présence de Mrs Guillaume et Charles Amey, héritiers et représentant les susd... »; 7 oct., de Jacques Coquerel, 7 ans, fils de Coquerel, avocat au Présidial, « dans la nef, prez la chaire, où avoit esté inhumée au même lieu Marguerite Coquerel, sa sœur, aagée d'un an »; 30 oct., de Jean Richard, « par Me Desert, ptre desservant au lieu de dom François Regnault, religieux de

(1) Commune réunie à Merville par ordonnance royale du 29 novembre 1826.

Fontenay, curé dud. lieu. » Fol. 89 : « Registre des mariages... » 1663, 4 fév., attestation par Charles Lemarchand, c. de Merville, d'avoir publié les bans du futur mar. de François Bars et de Catherine Auvray, « à la prière du s^r curé du Buisson, malade à l'extrémité » ; 6 fév., mar. desd. Bars et Auvray, par Regnauld, c. du Buisson. 1665, 19 nov., mar. de Jean Dupont et de Marie Bazin, « après avoir veu l'attestation de M^r le c. de Lingievre, par laquelle il atteste avoir faict les proclamations ordinaires des bans du futur mariage, auxquelles publications il dit sestre opposé Michel Costil, lequel il atteste avoir esté débouté par sentence de justice donnée à Bayeux le 4e d'octobre 1665, et permis à lad. Bazin de se marier à qui bon luy semblera », en présence des parents et amis des époux, « lesquels m'ont protesté tout ce que dessus estre véritable et conforme à l'atestation dud. s^r curé, lequel ils mont asseuré avoir satisfait pour ses droicts, me promettant garantir envers et contre toutes sortes de personnes pour led. contract de mariage. » 15 fév. 1667, de Jacques Le Liepvre et Judith Lemoyne, avec dispense de deux bans « de M^rs les Officiaux de Caen et de la grande abbaye dud. Caen. » 27 fév., mar. de Pierre Bars et de Marie « Lievelatte ». 7 fév. 1668, de Jacques Hiboult, de Merville, et de Charlotte Collard, « lesquels m'ont promis me garantir envers et contre toutes sortes de personnes et d'amende en cas que le s^r curé de Merville, absent, ne voulusse prendre contredict, me promettant de le voir à son retour et de le satisfaire pour ses droicts. » Fol. 102 : fiançailles. 16 fév. 1669, sur le vu du contrat de mariage signé par les parties et Me Gabriel Moisson, c. de Cricqueville, d'Isaac Outardel, de Cricqueville, et Marguerite Guillain, v^e de Charles Le Coq ; 23 fév., Marguerite Guillain déclare « faire arrest sur les proclamations des baons d'Isaac Outardel, pour raisons qu'elle dira en temps et lieu » ; 2 mars, la dame Guillain se désiste de son opposition ; 23 avril, Jean Tousé et Catherine Bars se sont mutuellement et respectivement « quittez au regard des promesses du futur mariage dentreux et a, lad. Bars, rendu les arres aud. Touzé, déclarant de part et d'autre ne se debvoir demander aucune chose, de sorte quils s'en [sont] allés libres de pouvoir de part et d'autre ainsi que bon leur semblera. » 26 mai 1670, fiançailles de Jacques « Malcoronné », fils de Jean, de la par. de « Noïers », et Marie Marin, en présence de Pierre « Malcoronné », frère du futur, Jean « Malcoronné », son cousin, Robert de Burge, Marguerite Marin, v^e de Jacques Le Trémençois, éc., s^r de La Rivière, sa tante... » Fol. 76, 29 déc. 1670 ; parr. : (*blanc*) Touzé, s^r de La Touserie. Fol. 79, bapt. de 1670. Fol. 72, 28 mai 1671, bapt. de Robert et Guillaume Pagny, enfants de Jean et de Jacques ; Robert, né le 17, Guillaume, né le 24, lequel a pour marr. : Françoise Le Trémençois, [un seul acte pour les 2]. Fol. 15 et s., bapt., mar. et inh. de 1672 à 1683. 1672, 14 juill., inh., dans l'église, de Marie-Judith Lemoyne, femme de Jacques Le Liepvre ; 17 oct., mar. de Jacques Jean, de la Chapelle du Faie, et de Marie Lebouteiller. 1673, 29 janv., bapt. de Nicolas et Marie Legendre, enfants de Guillaume, présentés par Marguerite Liégard, sage-femme, le fils nommé par Nicolas Philippe, bgs. de Saint-Gilles de Caen, et par Marguerite Lemarchand, v^e de Charles Picard ; 22 fév., inh., dans l'église, de Jacques Collard ; 9 mars, bapt. de Gilles Bouet, fils de Guillaume, né le 27, présenté par Simonne Lefebvre, faisant l'office de sage-femme ; parr. : Gilles Fouques, s^r des Marests ; marr. : d^lle Marguerite Morin. Sages-femmes mentionnées : Irenne Ménard, Marguerite Varin, Marguerite Véel, Collette Lesueur, Charlotte Collard, Marie Bars ; 4 mai, inh., dans la nef, de Marie Lavollé, v^e de Vincent Mauger ; 18 juin, inh., dans la nef, proche les fonts, de Jeanne Le Liepvre, en présence de Jacques, son père, de Nicolas Philippe, s^r des Marets, bgs. de Caen. Fol. 77, 1674 et 1675 ; 24 nov. 1675, fiançailles, « après avoir veu le traicté de mariage soubs fait privé, signé des parties et de leurs parents et amis », de Olivier Oger et Thomasse Liéjard ; 30 nov., leur mariage ; 29 déc., bapt. de Magdeleine, leur fille, inh. le 30. Fol. 48, 1677, 17 juin, mar. de Louis Le Trémençois, éc., s^r de La Champagne, et de Jeanne Georget ; 22 juill., bapt. d'André Bars, fils de Robert ; parr. : André Le Lambert, bgs. de Honfleur ; 1er sept., se sont présentés Jacques Fouquereul, du Buisson et Jeanne Marie, de Bavent, lesquels ont présenté une fille née de leurs œuvres, réclamant le bapt. de l'enfant, « ce que nous leur avons accordé, parce que led. Fouquereul s'est obligé de la faire nourrir et élever en la foy catholique », nommée Marie. 1er août 1678, inh., dans la nef, de Jean Dupont. Fol. 54, 1680 ; 6 sept., inh., dans la nef, de Jacques Philippe, fils de Nicolas Philippe, « s^r Dudoüe », bgs. de Saint-Gilles de Caen, en présence dud. et de Jean Chanevière ; 6 nov., bapt., en la par. de « Salnelles », de Françoise Le Liepvre, fille de Jacques et de Charlotte Focœur ; parr. : Germain Gobile ; marr. : Françoise Leboullenger.

1682, 15 janv., bapt. de Jean, fils de Louys Goupil et de Charlotte Loyseleur, sa femme, « présenté par Marie Pilley, v^e de Martin Lailler, de Saint-Martin de Caen, se disant servante de Jacques Fouquereul et qu'elle a esté obligée d'assister lad. Loyseleur chez ledit Fouquereul, dans la maison et dans le lit duquel elle a fait ses couches...; ledit Goupil nous a déclaré qu'il méconnaist led. enfant; qu'il est vray qu'il a épousé lad. Loyseleur il y a viron un mois et que même il a signé en justice qu'elle estoit grosse pour luy, contre toute vérité et quil estoit facille de prouver que cestoit des œuvres dud. Fouquereul, tant pour leur conversation et méchant commerce précédent led. mariage que depuis iceluy, ce qui l'auroit obligé de se retirer d'avec elle, ce qu'il a signé... » ; 12 avril, inh. de Jeanne Audrieu, par le c. de Démouville, « à cause de la maladie du s^r curé de ce lieu » ; 30 juin, inh. de (*blanc*) Liéjard, femme de Gilles Richard, par le c. de Sallenelles, « à cause de la retraite de Me François Regnauld, curé de ce lieu, en l'abbaye de Fontenay » ; 9 juillet, inh. de Jacques Dumesnil, en présence de Nicolas Philippe, s^r des Marets, de Philippe Saillenfest, bgs. de Caen. — Autres actes des années 1682 et 1683 aux fol. 76 et 95. 10 juill. 1683, « Renée Deschamps, actuellement demeurante chez Jean Le Conte, journalier, en qualité de servante, nous a déclaré que elle est grosse de led. Jean Le Conte, trompée par luy, sous l'ombre de bonne foy, la chose avouée et attestée devant nous Marc Antoine du Désert, pr. vic... » ; 29 juill. 1683, « devant nous, s'est déclaré Louys Goupil, du métier de savetier, ledit Goupil marié depuis viron ou quinze mois (*sic*) avec Charlotte Loyseleur, actuellement demeurant en la maison de Jacques Fouquereul..., lequel s'est servy de lad. Loyseleur jusqu'à présent. Lad. Loyseleur, femme dud. Goupil, s'est trouvée grosse selon touttes les apparences possibles, sans cependant que led. Goupil ayt du tout aproché depuis plus de dix mois lad. Loyseleur, grosse en ce jour viron trois ou quattre mois, tellement que suivant touttes apparences elle ne l'est pas dud. Goupil, mais plustost dud. Fouquereul, saouf à prouver qu'il a fait fair led. Goupil pour en jouir à son aise. Ledit Goupil nous a attesté et prétend prouver que ce nest nullement de ces œuvres, ainsy que led. Fouquereul est un adultère, en cas de preuves qui en seront faites, ce que led. Goupil a signé ». 22 déc., bapt. de (*blanc*), fille de Louis Goupil, et de Charlotte Loyseleur, sa femme, « laditte fille ayant été deniée par led. Goupil, selon touttes apparences, ce qu'il nous a tesmoigné et signé, présence de..., asseurant n'avoir veu sa femme depuis dix ou douze mois, ce dont tout le public est aussy persuadé, lad. Loyseleur n'ayant osé jurer estre des œuvres dud. Goupil... ». Fol. 106, actes de 1684, 1685 ; 18 sept., « Jean Robert deffunct, en son vivant fermier du s^r de La Poterie Le Coq, a esté enlevé au point du jour, du (*sic*) s^r curé de Gonneville et inhumé en l'église dud. lieu de Gonneville, en vertu d'un mandement où ils alléguaient qu'il avoit souhaitté (*sic*) et dans led. mandement m'ont offert les droicts deubs comme parroissien. » 22 sept. 1686, inh. de Jacques Le Liepvre, dans le cimetière, proche la croix. Vincent Véel, custos, témoin habituel. Fol. 109, 1687, 24 juin, absolution « de l'érésie », à Anne Bénard, de Condé-sur-Noireau, suivant l'ordre de Mgr. de Bayeux ; 24 nov., bapt. de Nicolas Robert, fils de Nicolas ; parr. : Nicolas Philippe, bgs. de Caen ; marr. : Marie Dupont, sa femme. 1688, 28 mars, led. enfant inh. dans la nef de l'église ; 10 août, bapt. de Marie Philippe, fille de (*papier déchiré*) ; marr. : Marie-Anne Philippe ; parr. : Philippe « Saillofest », bgs. de Caen. 1689, 7 mai, inh., dans la nef, d'Anne Collette, femme de Jean Lesieur, en présence de Denis Lhonoré, c. de Sallenelles, de Guillaume Ameline, de [J. Bourdon, Jean Morin] ; 13 oct., inh., dans le cimetière, proche la croix, de Marin Robert ; 15 déc., inh., dans la nef, « à costé des fonts du costé du midy », d'Anne Bars. 1690, 9 août, bapt. par le c. de Merville (Ch. Ambourg), de Jacques Pagni, fils de Pierre. Charles Gille, custos, témoin d'actes. 1691, 26 janv., inh. d'Elisabeth Lemoine, en présence du c. de Sallenelles (Denis Lhonoré) ; 31 août, bapt. de deux jumeaux, enfants de Pierre..., nommés Jean ; inh. le 2 sept. ; 20 sept., inh., « dans le cœur de l'église, contre le mur, sous son banc », de Françoise de Lacour de Grainville, femme de Charles Amey, avocat au bailliage de Caen, sgr. et patron du Buisson. Fol. 129, 1692, 5 mars, inh. de Thomas Robert, en présence de François de Burge ; 9 avril, « nous a esté présentée une fille naturelle de Jeanne Geoffroy et des œuvres de Nicolas Robert, fils Marin, suivant qu'il nous la esté attesté par Catherine Dillaye, sage-femme, et Françoise Larousse » ; 19 août, inh. de Charlotte Fouqu, v^e de Jacques Le Liepvre, en présence de François de Burge et de Jacques Malcouronne. 1693, 24 janv., naissance de Dominique Eury, fils de Robert-Jean-Antoine Eury, éc., s^r de Fontenay, et de Marguerite du Hamel ; 27 janv., bapt. de l'enfant ; parr. : Dominique Creisylle, éc., s^r de Putot, c^{er} du Roi

au siège présidial de Caen; marr.: Anne du Hamel; présenté par Anne Colard, sage-femme. Fol. 134, autre rédaction : « le s^r de Croisille, Président de Caen »; 11 sept., inh. de Jeanne Panier, par Claude Allais, vic. de Merville ; 11 nov., « le jour Saint-Martin, une fille nommée Anne, servante du s^r Duglais, est décédée au Lieu de Bas et portée à Mathieu, sans permission. » 1694, 6 mars, « a esté inhumé dans le cœur de l'église, Guillaume Amey, premier huissier des Finances de Caen, sgr. et patron du Buisson, en présence de Me Guillaume Amey, pr., docteur en l'Université de Caen, Charles Amey, sgr. et patron du lieu, advocat au Présidial, et de Jean-François Amey, s^r du Mesnil, bourgeois de Caen, ses enfants », [de Claude Allais, vic. de Merville et de N.-F. Morel] ; 29 juin, inh., dans l'église, de Marguerite Bars, femme de Jean Léger; 27 juill., inh. de Jean Léger, « proche sa femme, Marguerite Bars cy-dessus »; 6 oct., bapt. de Louis « Heury », fils de Robert-Jean-Antoine et de Marguerite du Hamel; parr.: Louis du Hamel; marr.: Catherine Eury. 1695, 25 oct., mar. de Charles Marc et Marie Bars, en présence de Roch Le Bourgeois, de R. Le Bourgeois, de Marc-Antoine Le Blais; 19 déc., enfant présentée au bapt. par Marguerite Déterville « de mestier de sage-femme. » 1696, 22 janv., délivrance d'attestation de bans de mariage de François Robert, fils de Jean, « demeurant dans la maison de s^r de la Potterie Le Coq, escuyer », et de Catherine Lavolé, de Gonneville; 30 janv., bapt. de J.-J. Eury, fils desd. Eury et du Hamel ; parr.: Jean-Charles-Claude Eury; marr.: Marie- « Térèse » Eury, frère et sœur; en présence de Jean Amey, de Charlotte Collard, « du métier de sage-femme, qui a dit que led. enfant est né du 28 dud. mois ». 1697, 2 juill., inh. de Nicolas Fouques, « valet de François Robert, dans la ferme de mons. de la Poterie Le Coq »; 17 déc., bapt. de Marguerite-Léonor Eury, fille desd. Eury et du Hamel, née le 14 août; parr.: Daniel Eury, c. de Canbernon; marr.: Marguerite Le Duc. 1698, 8 mars, « Giles Auger, fils de François et de Margueritte de Fierville, et de légitime mariage, de la par. de Lécaude, ayant accouché (*sic*) en cette par., allant à la Nostre-Dame de la Délivrande, a été baptisé... »; 13 juill., bapt. de François Lamey, fils de Jean; parr.: François Eury, éc.; marr.: Anne-Marguerite Eury, frère et sœur; en présence de Jacques de Boussel, pr., éc., s^r de Sainte-Paix ; sign.: Jean Amay, de Boussel de Sainte-Paix. 1699, témoin habituel : Denis Ferière, custos. 1700, 9-13 juill., fiançailles et mar. de Nicolas Marie et Catherine Lavolley, en présence de : M.-M.-A. de Saint-Laurens, Marie-Anne de Saint-Laurens, de Jeanne de Pirelle, d'après les sign.; 13 juill., inh. d'Anne Jeanne, femme de Gille Harel, en présence du c. de Merville [J. Huey]. 1701, 1er mars, bapt. de Marie-Catherine Eury, fille desd. Eury et du Hamel; parr.: Dominique Eury; marr.: Marie-Marguerite Eury, frère et sœur; en présence de Charlotte Collard, sage-femme. Fol. 166, 1702, 23 janv., inh., dans le cimetière, « proche la croix », de Marie Richard; 7 fév., bapt. de J.-J. Pagny, fils de Jacques ; parr.: J.-B. Coquerel, pr., docteur en théologie; marr.: Magdelaine Jean, dame du Buisson (qui signe: M. M. des Noirterres du Buisson) ; 14 août, bapt. de Jean-François Eury, fils des mêmes; parr.: François Eury; marr.: (*blanc*) Eury, frère et sœur; 22 nov., inh. de Guillaume Mainfray, serviteur de Jacques Malcouronne, fermier de Montville-Bigot, en présence de J. Huey, c. de Merville, et de Pierre Dangui, c. de Sallenelles; 31 déc., bapt. de Jeanne-Marie-Elisabeth Fouquereul, fille de Jacques; marr.: damoiselle Jeanne-Marie Picard; enfant inh. le 25 janv. 1703, en présence du c. de Merville (Huey). 1703, 22 avril, inh. de J.-B. Buisson, par Michel Douesnel, vic. de Merville, en présence de Pierre Bars, diacre; 2 mai (fol. 167 v°), autre inh. par le même; 1er juill., inh. de Charles Morel, fils de Pierre-Alexandre, bgs. de Caen, dans l'église « entre les fonts et la paroy »; 1704, ? « Françoise Buisson, de Sallenelle, v^e de Jean Hurel, a esté inhumée par Me Jacques Huey, c. de Merville, à cause que j'estois malade »; 9 sept., « a esté inhumée Thérèse Le Bastard, ma sœur, par mons. Jacques Huey, susd., dans la nef de l'église, devant le crucifix, présence de Marc-Anthoine Dupont, curé de Cabourg, Me Michel Douenel, vic. de Merville, Me Pierre Dangui, c. de Sallenelles... »; 14 sept., inh. de Pierre Malcouronne, par le c. de Sallenelles, en présence de Michel Douesnel, vic . de Merville; 16 oct., inh., par Jean Poisson, c. d'Hérouvillette, dans le chœur de l'église, de « Maistre et vénérable et discrète personne Raphaël Le Bastard, pr., c. du Buisson », en présence des c. de Varaville, Petiville et Merville; signatures: Lenormand, P. de Launé, F. Faucon, J. Poisson; ? octobre, inh. « par moy prêtre (Michel Douesnel), par commision, à cause du déceds du s^r curé du Buisson », de Jeanne Giffard. 24 juin 1705, inh. de Guillaume Langot, « noyé et trouvé sur la coste de lad. par., après en avoir obtenu la permission des Juges de l'Amirauté, lequel Langot estoit de la par. d'Oinville, proche

Cany en Caux, aagé de viron 40 ans ». 1706, 28 fév., bapt. de Catherine-Charlotte Morice, fille de Guillaume; marr.: Catherine de Blais; parr.: le curé ; 25 mars, bapt. de Marie Andrieu, fille de Jacques et de « Flupinne » Blin; 13 juin, inh. de Marie-Magdeleine du Buisson-Amey, un an et demi, en présence de Charles Amey, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, sgr. et patron du Buisson, de J.-B. Coquerel, pr., docteur en théologie en l'Université de Caen, de Michel Douesnel, vic. de Merville ; 9 août, inh., dans le cimetière, « du costé du soleil levant », de Nicolas Bénard, « trouvé noyé sur la parroisse »; 12 août, inh. de Pierre Le Vée, « trouvé noyé ». 1707, 17 janv., bapt. de Marie Bisson, fille de Pierre, en présence de Jean-Vincent Dupont, pr.; 26 mai, inh., dans la nef, de Marie Collard, en présence de Jacques Lair, c. de Merville ; 8 déc., « a esté faite (*sic*) sur Anne Amey, issue de Jean et de Jeanne Paris, après avoir eu un témoignage très certain de la bouche de la sage-femme qui la baptizé, présence de plusieurs témoins ». 1708, 8 avril, inh., dans l'église, « a costé des fonds baptismaux du costé du midy », de Marie Oger; 28 oct., inh., de Marc Bars, 84 ans, en présence de M. Douesnel, vic. de Merville. 1709, 28 août, inh. de Marguerite Andrieu, dans le cimetière, « proche la petite porte pour entrer dans l'église »; 10 nov., inh., dans l'église, de Robert-Jean-Anthoine Eury, s^r de Fontenay, 53 ans, en présence de Daniel Eury, pr., éc., c. de Cambernon, de François et Dominique Eury. 1710, Etienne Debaudre, pr. desservant; 30 juillet, mar., par « Charles Le Guay, pr., c. à présent d'Anfréville, deservant à cause de la Pasque le reste de l'année jusqu'au premier janvier prochain ». Fol. 186 v° « Registre par continuation pour ce qui regarde la gestion de lad. cure de N.-D. du Buisson, par moy J.-B. Coquerel, pbre, docteur en théologie ». 1711, 15 fév., fiançailles de Pierre Sanson et de Charlotte Hétier, en présence de Paul-Augustin Joubert, pr., de la par. de N.-D. de Caen, de Marie-Magdeleine des Noiresterres, épouse de Charles Amey, sgr. et patron du Buisson, de Ch.-Hyacinthe Amey, de dam^lle Marie-Anne Philippe, de Ch. Frontin ; 16 fév., mar. desd. Sanson et Hétier, en présence de Joubert, pr., de N.-D. de Caen, de M.-A. Philippe, de Marie Philippe, de Marie-Magdeleine Esnault, toutes de Saint-Julien de Caen; 24 oct., Marie Boulaye, v^e d'Olivier Andrieu, s'oppose au futur mar. d'entre Jean Amé et Magdeleine de Launé, dont deux publications ont été faites, « d'autant qu'il y auroit eu un contrat de mariage fait auparavant et un baon à Bréville, entre led. Amey et lad. Marie Boulaye, à laquelle oposition elle a déclaré persister et nous en a demandé acte, ce qui lui a été accordé ». Fol. 192. 28 juin 1712, inh. de Charles Amey, avocat au Bailliage et Siège Présidial, sgr. et patron du Buisson, « sous son banc », âgé de 72 ans, par Robert Lenormand, c. de Varaville, en présence de Guillaume Amey, son fils, de J.-F. Amey, 1er huissier au Bureau des Finances, son frère, de Robert-Paul Le Petit, son beau-frère, d'André de Chaumontel, éc., c^er, procureur du Roi en la juridiction de Saint-Sylvain, de Ch. Le Guay, c. d'Amfréville ; 2 juill., inh., « devant le portail de l'église », de J.-B. Coquerel, pr., doct^r en théologie, ancien recteur de l'Université de Caen, c. du Buisson, 54 ans, par J. Lair, c. de Merville, en présence de Ch. Coquerel, avocat à Caen, son frère, de Jos. Coquerel, pr., son cousin, de Foubert, pr., « et plusieurs autres prêtres et curés »; 24 juill., bapt. par Joachim Lavalley. 1713, 2 août, bapt. d'Anne-Marie-Marguerite Robert, fille de François ; parr. : Guillaume Guesdon, c. d'Hérouvillette; marr.: Anne-Marie-Magdeleine de Fontenay-Eury, par J.-J. Goubert, pr., « en l'absence du desservant ». 1714, (fol. 204), 7 avril, inh. de Pierre Buisson ; 19 juin, bapt., dans l'église de Merville, « pour maladie de mons. le c. du Buisson, et n'avoir pu baptiser en son église », d'Antoine Gast, fils de Philippe. 1715, (fol. 195), 26 fév., bapt. de Jacques-François Robert, fils de François; parr.: Jacques Le Trémançois, éc.; marr.: Marguerite Eury; 3 mai, bapt. de Michel Bard, fils de Jean; parr.: le s^r curé; marr.: Marie-Philippe Dudouet; 11 août, Nicolas Asselin, acolithe, parr.; 2 sept., bapt. d'Etienne de Sainte-Croix, fils de Jean; parr.: Etienne Desprez, bgs. de Caen; 24 sept., bapt. de François-Jacques-Philippe, fils de Philippe Gast et de Jacqueline Le Maistre, « professant la religion prétendue réformée »; parr.: Guillaume-François Le Baron ; marr.: Luce-Marguerite Le Pailleur, « épouse de mons. Desmarets Du Douet ». 1716, 18 janv., inh. dans l'église, « proche les fonds baptismaux », de Jean Le Febvre, par le c. de Sallenelles (Dangui), en présence de J. Lempérière, vic. de Merville. 1717, 20 juin, bapt. de Marie-Elisabeth Lefebvre, fille de Jacques; marr.: Françoise-Elisabeth de Camroger; 4 août, Anne-Catherine Le Bourgeois et Nicolas Morin, éc., s^r de La Falaise, parr. et marr. de Marie-Françoise Robert, fille de François ; 5 sept., bapt. de Jacqueline Gast, fille de Philippe et de Jacqueline Le Maistre, « professant la religion prétendue réformée »; marr.: Jacqueline Le Bras-

seur; parr.: Jean Morice; 11 nov., bapt. de Michel-Anne Bart, fils de Jean; parr.: le c.; marr.: Marie-Anne-Philippe Du Douet. 30 oct. 1718, bapt., par G. Morand, chapelain fondé de Saint-Gilles de Caen. 1719, 2 janv., inh., par le vic. de Merville, de Marie-Magdeleine du Nord; 9 juill., Laurent Briant, de Ranville, frère d'Anne Briant, s'oppose au futur mariage de Patrice Gady avec Anne, sa sœur; le 11, il se désiste de son opposition; le 18, mariage desd. Gady et Briant, en présence de François-Robert Le Bret, éc., de François Eury, éc., s^r de Fontenay, de Dominique Eury, éc., s^r de Frenneville, de Laurent Briand. 1720, (fol. 206), 15 mai, inh., dans la nef, par J. Lempérière, vic. de Merville, de Jacques Malcouronne; 16 oct., bapt. de Marie-Magdeleine Robert, fille de François; marr.: Magdelaine-Aimée Le Bas [Hüe], de Sainte-Honorine; parr.: Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais. 1721, 18 nov., inh., dans l'église, « proche la grande porte », de Jacqueline Le Braseur, femme de J. Lefebvre, en présence de J. Lempérière, pr., vic. de Merville. 1722, 12 oct., bapt. de Marie-Magdeleine-Anne Lefebvre, fille de Jacques ; marr.: Magdelaine Philippe; parr.: J.-B. Denis, éc., s^r des Cours; 13 oct., inh. dans la nef, par Ch. Le Guay, c. d'Amfréville, d'Anne Morice, femme de Jacques Lefebvre, en présence de J. Lempérière, pr., vic. de Merville. Lacune possible : du 15 nov. 1722 au 13 sept. 1723, (fol. 208). 1723, 24 oct., bapt. de Jacques-François Robert, fils de François ; parr.: François Eury, éc., s^r de Fontenay ; marr. : Marie Vautier. Lacune possible de janv. à sept. 1724. 30 oct. 1726, inh., dans le cimetière, de d^lle Marie-Anne-Philippe Dudoüet, « suivant qu'elle l'avoit requis par son testament », par le c. de Varaville, en présence de J. Lempérière, pr., vic. de Merville. 7 janv. 1727, inh., dans la nef, de Madeleine Ruette; (fol. 214), 6 juill., inh. par J. Lempérière, vic. de Merville, d'Anne Bard. 1728, 29 mars, inh., par le même, de Jean Néhou; 19 juill., bapt. de Marie-Marguerite-Claire Robert, fille de François; marr.: Marguerite Le Trémançois; parr.: Dominique Eury, éc., s^r de Frenneville; 31 déc., inh. de Charles Bay, valet, par Gilles Lempérière, vic. de Merville ; autres actes, par le même, en fév. et avril 1729. 1729, 4 fév., inh. de Michel Desaunez, c. du lieu, dans le cimetière, par le c. de Cabourg (P. Scelles), en présence du c. de Dives (Le Touzé), du c. d'Amfréville (Le Guay) ; 10 juill., inh. par le c. de Merville, dans l'église, de Jean-François Eury; 27 sept., mar. de Charles-Augustin Le Boucher, fils d'Augustin et de Marguerite de Vende, de Saint-Pierre de Caen, avec Anne-Marie-Marguerite du Hamel, en présence de Marguerite du Hamel, de Louis, Marguerite et Marie Eury, de Marie-Françoise-Marguerite Le Boucher, (la mariée signe: Eury de Fontené, ses sœurs signent: Eurry). 26 mars 1730, inh., par F. de Fouques, pr. 7 juill. 1731, bapt. de Guillaume Robert, fils de François; parr.: Guillaume Amey, sgr. du lieu. 1733, 13 janv., inh., par le c. de Sallenelles ; 6 mars, bapt., par Georges Guéroult, pr.; 14 avril, inh., par le c. d'Amfréville, de J.-B. Amey, bgs. de Caen, 24 ans, en présence des c. de Gonneville et du Buisson, de Guéroult, pr., dans le chœur de l'église, du côté de l'Evangile ; 17 sept., mar. de Thomas Fouques, de Saint-Gilles de Caen, et de Marguerite-Léonor Eury, fille de feu J.-R.-A. Eury, éc., s^r de Fontenay, et de Marguerite du Hamel, en présence de Marguerite du Hamel, de Marie-Catherine Eury, de Dominique et Louis Eury, éc., de Charles-Augustin et Charles-Simon Le Boucher, éc., d'Anne-Marie-Marguerite Eury; 2 déc., bapt. de Georges-Charles-François Robert, fils de François; parr. : Georges Guéroult, pr.; marr.: Anne-Françoise-Charlotte « Beau Sein » (signe: de Beausen du Buisson), épouse du sgr. du lieu. 1734, actes, par le c. de Sallenelles (L. Morice) ; 26 juill., ondoiement d'un fils de Guillaume Amey, sgr. du Buisson, et d'Anne-Françoise de « Beau sein », « les cérémonies de bapt. différées par permission de M Poignavant, vic.-général pour l'exemption de l'abbaye de Saint-Estienne de Caen ». 1735, 24 oct., inh., dans la nef, du côté de l'Epître, par le c. de Gonneville, de Marguerite du Hamel, dame de Fontenay, 72 ans, en présence du c. du Buisson et de G. Guéroult, pr. 1736, en mai et juin, oppositions à monitoire, dont une par Eury de Frenneville. Autres actes concernant les familles : Alais, Andrieu, Bard ou Bars, Basque, Baudet, Beuron, Bisson, Boüet, Bougon, Brard, Bréville, Buisson, Chouquet ou Chuquet, Collard, Collet, Collibet, Collibeuf, Delaperrelle, Divette, Dumesnil, Dunord, Dupont, Féron, Fouquereul, Gast, Geffroy, Gilles, Gobet, Guillain, Hadebique, Harel, Héroult, Jeanne, Jullian, Lamay, Langlois, Larue, Lavollée, Lechangeur, Lechevalier, Lecomte, Lecoq, Lecouturier, Lefebvre, Lefoulon, Legendre, Léger, Lehec ou Hec, Leliepvre, Lemonnier, Lemoyne, Lepetit, Lepicard, Leroux, Lesieur, Leval, Levard, Levéel, Levée, Malcouronne, Mauger, Milon, Miray, Morice, Moutier, Oger, Othon, Outardel, Ozerée, Pagny, Paris, Picot, Piéplus, Poitevin, Postel, Queuret, Ricard, Richard, Robert, Sanson,

Sainte-Croix ou de Sainte-Croix, Seigneurie, Sénécal, Théboult, Théroude, Touzet, Vallée, Vasnier, Villy, Yevelin. — *Assemblées du commun.* — 1684, fol. 106 v°, 24 sept., élection de collecteur de la taille : Jacq. Fouquereul ; à la suite, bannie des pommes du cimetière, adjugées à Charles Deschamps, 4 l. t. 1685, fol. 116, 14 janv., modification du rôle : « a enroller ceux qui jouissent de la terre de Sallenelle, à 70 l., et Charles Gilles, du métier de cordonnier », 3 présents ; même jour, élection d'un coll. du sel : Gilles Richard ; 11 fév., élection d'un custos « pour assister à l'office divin et à la messe aux festes et dimanches, sonner soir et matin la cloche et pour faire le divin office et les trois sons des vespres et messes aux festes et dimanches, assister aux malades lorsqu'il en sera requis et tout ce qui sera requis en sa qualité de custos... » (l'acte, continué à la marge, est devenu illisible par l'humidité) ; 13 mai, élection d'un trésorier : Jean Robert ; en sept., déclarations de changements de domicile ; fol. 117, 18 nov., élection de collecteurs : François Robert, pour 2 quartiers, et François Harel, pour les 2 autres ; 30 déc., bannie de vergée ½ de terre appartenant au trésor, « sur les Banques », 4 l. 10 s., à Gilles Richard. 1686, 19 fév., élection d'un coll. du sel : Jacques Le Liepvre ; 18 août, bannie des fruits du cimetière : adjugés au c. pour 14 l. 5 s. ; 6 oct., élection de coll. de la taille : Robert Bars, pour les 2 premiers quartiers, et Jacques des Lauriers, pour les deux derniers ; 8 déc., remplacement de J. Leliepvre, coll. du sel, décédé, par François Le Bertois « pour trois boisseaux qui sont encore à lever » ; 26 déc., ass. « pour consentir que les sommes qui ont esté (*illisible*) par led. Le Liepvre cy-devant mentionné par le certificat par lequel François Bertois a esté esleu collecteur au lieu et place dud. J. Le Liepvre, seront barrées sur le papier pour estre mis entre les mains dud. Bertois. Ces sommes sont : 15 s. receus de la veufve de Jean (*illisible*) ; 30 s. de François Harel ; 9 l. ? s. des faisant valoir la terre de Sallenelle ; 20 s. de Charles Gilles ; 30 s. de Michel Pagny, tous parroissiens ». Fol. 119, 1687, 8 juin, élection de deux « meysiers pour garder les blés et conserver les droits de la parroisse » : François Harel et François Robert. 1688, 29 août, Jean Le Sieur, dit La Fosse, laboureur, demeurant à Amfréville, où il est imposé à 29 l., déclare faire sa demeure en celle du Buisson et prétend y être imposé. 1689, 17 août, bannie de la terre du trésor, « contenant vergée et demye qui avoit esté adjugée à deffunct Robert Bars » ; mise à prix à 4 l. et adjugée au curé ; 19 sept., élection d'un trésorier : François Robert ; même jour, adjudication des fruits du cimetière, 50 s. à Jean Léger ; à la marge : « Léger a payé et on a payé le cierge de Pasques 1689 » ; 21 nov., lecture du mandement de la taille ; à la marge : « a été aussi leu le mandement des communes » ; 28 nov., élection d'un coll. du sel : Nicolas Robert ; « et ont [les paroissiens] continué les faisant valloir la terre de Sallenelle à la somme de 70 l. ». Fol. 120 v°, 11 sept., bannie des fruits du cimetière, « lesquels furent mis a prix dimanche dernier a 4 l. 10 s. par Gilles Richard, en creue par François Harel a cent sols le jour de la Nativité Nostre-Dame et à cent cinq sols par Nicolas Philippe, bourgeois de Caen, et aujourd'hui [divers] les ont enchéries, et adjugées à Nicolas Philippe à sept livres dix sols ». A la marge : « Payé pour racommoder la nef » ; 17 nov., modification du rôle : « ont donné a enroller Nicolas Robert, fils Marin, a 100 s., et François Bertois a la somme de 10 l., suivant quil a esté envoyé par le mandement de mons. l'Intendant, et les faisant valloir la terre de Sallenelle a 20 escus, et Nicolas Yevelin a 50 s., Jean Lesieur, dit Lafosse, à 28 l... ». 1690, 14 mai, « pour fournir et bailler un custos pour servir en leglise, assister mons. le curé du Buisson dans toutes ses fonctions curialles, auquel custos les parroissiens ont accordé de l'exempter de collection tant du sel que de la taille, et que, pour son impost, il ne payera que la somme de 20 sols pour chacun an et il luy sera donné, par chacun feu, la somme de 10 sols par an au jour de Pasques, et à l'esgard des inhumations il lui sera donné comme il est d'ordinaire et a esté usité cy-devant...» le nom resté en blanc. Fol. 123, 10 sept., bannie des fruits du cimetière : 12 l. à Divette ; 17 sept., élection d'un coll. de la taille : Nicolas Robert « pour les quatre quartiers », et modification du rôle : « ont donné à déroller Pierre Pagny et ont continué les faisant valloir la terre de Sallenelle à la somme de 60 l. ». Déclarations de changements de domiciles. 1691, 29 avril, collecteur élu pour cueillir 61 l. « pour aide des cavaliers, au marc la livre sur les taillables », non désigné ; 2 sept., bannie des fruits du cimetière : 6 l. 10 s. à Charles Gilles ; même jour, Jean Léger, élu coll. de la taille de 1692. 1692, 25 mars, ass. « pour nommer un collecteur au lieu et place de Jean Léger qui a laissé le papier » ; élu : Jacques Fouquereul, « parce que cette collection luy vaudra comme s'il avoit esté nommé dès le commen-

cement de l'année ». Fol. 127, sept. : déclarations de changement de domicile avec le taux de la taille des déclarants; 28 sept., les fruits du cimetière accordés au curé pour 60 s. « personne n'ayant voulu enchérir ». 1693, 24 mai, donné à répartir 13 l. « dont Jean Léger seroit demeuré redevable de l'année précédente ». Cf., supra: Merville, GG 1, ass. du commun du Buisson en sept. 1693). Fol. 125, 27 sept. 1693, Nicolas Robert, fils de Marin, déclare : « que son intention est d'aller demeurer a la ville de Caen pour acquérir droit de bourgeoisie suivant l'ordonnance, payent la taille en cette parroisse avant le temps de dix ans »; lecture faite de cette déclaration en présence de Jacques Malcouronne, de Jean « Poetevin » (qui signe : Poutevin). Fol. 162, ass. de 1694, 5 sept., bannie des fruits du cimetière: « personne ne les ayant mis a prix, je les ay mis à 10 livres et a moy adjugés... ». 1695, actes aux fol. 160 et 162; 25 sept., Jacques Malcouronne est élu coll. de la taille, pour les 4 quartiers; 18 déc., modification du rôle: « ont continué les fermiers du Lieu de Bas à la somme de 40 l. ». 1696, actes aux fol. 160, 161, 162; 30 sept., élection de collecteur de la taille, (*blanc*) ; à la suite: « les parroissiens n'ayant mis les fruits du cimetière à pris je les ay mis à 70 sols ». Fol. 151, 1697, 13 oct., élection de coll. de la taille « pour les quatre quartiers: Charles Gilles et Gilles Harel pour aide »; 29 déc., modification du rôle: « à enroller les faisant valloir le moulin de Maupertuis, les dépouillant l'herbage de cajeul (*sic*) à 100 s. et les faisant valloir l'herbage de Maupertuis à la somme de 30 l. ». 1698, fol. 151 et 152, 28 sept., élection de coll. de la taille : Jacques Pagny, pour les 4 quartiers ; à la suite, élection d'un trésorier : Nicolas Robert. 1699, fol. 151 et 152, 20 sept., élection de coll. de la taille : Jacques Pagny, cordier, Pierre Buisson « pour aide ». 1700, fol. 152 et 164, 10 oct., Antoine Heuste, élu collecteur ; modification du rôle : « à desroller la veufve de François Robert et à enroller Nicollas Marie qui a espouzé lad. veufve ». 1701, fol. 164-165 ; 1702, fol. 165, 26 déc., modification du rôle : « ont continué Nicolas Marie à la somme de 20 l., les faisant valloir l'herbage décageuil (*sic*) à la mesme somme quils estois l'an passé ». 1703, fol. 158, 4 nov., Jean Richard, élu coll. de la taille « pour les quatre quartiers »; sans date : « Nous, Jacques Robert et Jacques Malcouronne, fils Jacques, reconnaissons que mons. le c. du Buisson [*nous a communiqué ?*] le mandement envoyé par Mons. l'Intendant pour asseoir la taille de la par. du Buisson, pour luy estre représenté aux fins de renvoyer led. Jacques Robert, taillable de la parroisse. Signé: J. Robert, Jacques « Couronne ». 1704, fol. 158 v°, 170, 6 janv., modification du rôle : « à enroller Jacques Robert et Guillaume Marie ». 1705, fol. 170, 10 avril, acte cancellé, élection d'un trésorier ; autres actes au fol. 171. 1706, fol. 173-175, 1er mai, « l'ouverture du troncq s'est faitte par moy, c. du Buisson, en présence de..., dans lequel on a pris 50 s. pour payer la somme de 4 l., tant pour la tuile, chaux, latte et que pour le travail du couvreur, le tout pour la nef de l'église ». 1707, fol. 175, 176, 177, 178; 15 janv., les paroissiens « ont d'un commun consentement nommé la personne d'Anthoine Heuste, nommé d'office [coll. de la taille] pour les quatre quartiers »; modification du rôle : « à deroler Louis de Saint-Pierre, imposé à la somme de 5 l...»; 7 août, « pour ce qui regarde leur trésor et parce qu'il est si modique et de si peu de conséquence, ne valant au plus que sept ou huit livres de rentes encore assez casuelles, lesd. paroissiens ont laissé cette petite somme aud. sieur curé, affin que par luy il soit fourni du pain et du vin pour dire la messe, avec le luminaire et le blanchissage du linge, ce que led. sr curé a accepté ». 1708, fol. 179, 26 fév., ass. « pour donner pouvoir aux collecteurs nommés d'office, d'imposer Lemarinier et ses associés dépouillant la garenne de mons. de Monville-Bigot, conseiller au Parlement de Normandie, à 10 l.; les dépouillants la terre de mons. Lesauvage, à 15 l. ; les dépouillants l'herbage décajeul, à cent sols ». 1709, fol. 180-181; 16 janv., modification du rôle: « à dérooler les faisant valoir la ferme au Sauvage... »; 7 juill., les paroissiens « ont consenti que l'impost de 15 francs de mons. Le Sauvage, avec la crüe à proportion, soit rejetté sur un chacun d'eux au marc la livre, suivant que le sr Sauvage en a esté déchargé en l'Election précédent ce jour ». 1710, fol. 185, 186. 1711, fol. 186, 187, 188, 189; 8 nov., Jean Bars, élu collecteur de la taille, avec Pierre Buisson, pour aide. 1712, fol. 192, 193; 10 janv., modification du rôle : « à enroller Germain l'Epagne, monnier du moulin de Maupertu »; 17 janv., « les paroissiens nous ont représenté qu'ils auroient omis d'enploier dans le certificat de dimanche, les dépouillants les herbages de Maupertu, et qu'à cette fin ils les donnoient a enroller pour la somme de 40 francs ». 1713, fol. 190, 191, 29 janv., « ont donné à roler Jean Lefebvre desrogeant la terre de mons. de Monville, et Philippe Gast faisant valoir la terre de madame du Buisson, et a conti-

nuer les garandiers faisant valoir la garande de mons. de Monville, scavoir : Mathieu Lemarinier, à 10 l., et les faisant valoir le moulin et l'herbage de Montpertuis et autres maisons dans la cour de bas apartenant à mons. de Monville à la somme de 60 l.... » ; 8 oct., ass., parmi les présents : Marie-Magdelaine de Jean, veuve de mons. du Buisson, sgr. et patron du lieu, Henri Bigot, c^er au Parl^t de Normandie, représenté par Robert Morice, son agent, Marguerite du Hamel, v^e du « s^r de Fontaines » [Fontenay], éc., J.-P. Dudouet, bgs. de Caen, Jacques Le Sauvage, bgs. de Paris; ass. « pour délibérer sur la demande que leur a faite Me Michel Desauney, pr. et curé de lad. par., de quelques ormes plantés dans le cimetière de lad. par. et qui ne portent aucun ornement ni utilité, pour aider a racommoder le prébitaire, ont été d'avis que le s^r Desauney fasse son profit de tous ceux qui se trouveront propres pour bâtir et qui les fasse abbatre, le tout pour aider à la réparation dud. prébitaire, a quoi ils ont d'un commun accord consentis et ont signé ce présent certificat, sans que le s^r curé en puisse divertir aucun, et sera aussi tenu led. s^r curé de conserver leur crois après les ormes abattus, ce que led. s^r curé a accepté et même de faire la redification dud. prebitaire à ses frais, renonçant à demander aucune répétition auxd. paroessiens, parce que néanmoins s'il mouroit avant Pasque prochain, ses héritiers pouroient demander auxdits paroessiens la récompense sur les mémoires et quittances qui seroient représentées et raisonnable à rembourser » ; témoins : Anthoine de Cheux de Banneville, éc., Charles Le Rebours, huissier en l'Amirauté de Caen. Signatures des présents et témoins dénommés ci-dessus, 3 mercs. 1714, fol. 203, 204, 11 fév., « ont donné à enroller Jean Marin, à continuer les faisants valoir la garenne..., le s^r Samson, bgs. de Caen, ayant fait valoir la dîme de lad. par., à la somme de 60 l. » ; 30 sept., parmi les présents : Dominique Eury, éc., s^r de Frenneville ; établissement d'un trésorier ; « comme il ne sest trouvé personne qui ait voulu accepter cette charge, vu la modicité du revenu du trésor, ils m'ont prié, moy susdit curé, de vouloir bien en user comme par le passé et me charger comme mes prédécesseurs l'ont fait, de fournir le pain, le vin et le luminaire, et de faire blanchir le linge de la sacristie, à quoy inclinant et consentant pour faire plaisir auxd. paroissiens, je me suis chargé desd. charges cy-dessus, moyennant quoy ils m'ont délaissé et abandonné le revenu dud. trésor, ensemble les fruits qui pourroient croître dans le cimetière, les vieux pommiers et poiriers qui se trouveront stériles ou sec, à condition de remettre des jeunes à la place, et ce pour le temps de six années... ». 1715, fol. 195-196. 1716, fol. 196-197. 1718, fol. 199-200. 1719, fol. 200, 202-203 ; 17 sept., « les paroissiens ont trouvé bon qu'en conséquence d'une ordonnance faite par la visite (*sic*) le jeudy 14 de ce mois présent et an, le chemin qui conduit au travers du cimetière à la maison presbitérale soit séparé du reste du cimetière par un fossé, ainsi qu'il est spécifié dans lad. ordonnance à la visite, comme aussi que le bois dud. cimetière soit défriché, attendu l'indécence de la chose, à quoi lesd. par. ont consenti et signé » ; 1er oct., Jacques Malcouronne élu coll. et François Robert élu syndic. 1720, fol. 202. 1721, fol. 203-212, 6 janv., modification du rôle ; 31 mars, « pour annuler le certificat du 6 et pour procéder à la confection d'un autre ». 1722, fol. 212, 13 déc., modification du rôle : « à continuer les faisant valoir la ferme de madame du Buisson à la somme de 55 l., et ont promis garantir les imposts de Jean Richard et Jean Ledésert aux charges de droit ». 1723, fol. 212, 213, 12 sept., collect. de la taille élu : François Robert « du hameau du Homme » ; 5 déc., modification du rôle : « à dérôler les faisant valoir la ferme de mons. du Buisson, et pour donner connaissance au collecteur que Jacques Lefebvre jouit par augmentation de l'herbage du Maupertuis d'environ 15 ou 1.600 l. de fermage, et pour charger led. collecteur de l'augmenter à proportion de la taille de la par. et des occupations d'un chacun ». 1724, fol. 213, 8 déc., élection d'un coll. : « ont nommé Jacques Geffroy comme en son rang et degré, suivant le tableau qui a esté présenté il y a environ deux mois par le ministère de Mannourry, procureur en Election ; attendu que lesd. paroissiens trouvent insolvable Jean Beuron qui a esté nommé d'office, veu qu'il n'y a que deux ans qu'il estoit collecteur de la taille de leur paroisse et qu'il n'est pas encore libéré de cette collection à l'égard des paroissiens ». 1725, fol. 209 v°, 210, 21 janv., modification du rôle : « à enroler Germain Héroult et ses associés en qualité de faisant valoir la garenne de Mons. de Monville, à 15 l., et ont été de plus d'avis que Jean Hue et Martin Hue, son fils, soient séparés de ligne et que led. Martin Hue soit imposé à 60 l., en déduction de la somme totale qu'ils payoient ensemblement » ; 7 oct., Jacques Geffroy, élu coll. « suivant l'ordre du tableau ». 1726, fol. 210, 212 ; 1727, fol. 211. — Autres assemblées pour élections de

coll. de la taille ou du sel, modifications des rôles. — *Divers. Lectures de contrats :* 1685, fol. 116, 11 fév., lecture d'un contrat de vente faite par Jeanne Bavent, v^e de François Yevelin, et ses enfants, demeurant à Cabourg, à dame Marie de Bonnefoy, v^e de Guill. Cardine, s^r des Jardins, bgs. de Caen, d'une pièce de terre en labour et pré et « hogues et folle ? », sise delle du Buisson, contenant 3 verg., « d'autant qu'il en avoit acquis Guillaume Bavent, oncle de lad. Jeanne, devant Michel Mérieult et Jacques Boussel, tab. à Varaville, le vingt^e jour juin mil cinq (*en correction de* six) cents cinquante-quatre » ; contrat du 13 nov. 1684, la terre déclarée dépendre « de la baronnye » de Troarn, prix : 111 l. 9 s. et 13 l. de vin. 1687, fol. 118, vente faite par Roch Divette, de 6 verg. de terre, pour 300 l., devant les tabellions de Caen, à Guillaume Amey, premier huissier au Bureau des Finances à Caen, lecture faite requête de Me Charles Amey, avocat, sgr. et patron du Buisson, son fils. 1690, fol. 123, 29 oct., vente faite par Jean Rogère, de Bréville, à François Viger, s^r du Castel, bgs. de Caen, d'une pièce de terre plantée de pommiers et poiriers, dans la Closture aux Andrieux, pour 75 l. t.; contrat du 27 oct., devant Bazire et Olivier, tab. à Caen. 1691, 9 déc., vente faite par Jacques Le Roux, s^r de Gonneville-le-Roux, de 2 pièces de terre, la 1re contenant une acre, comme représentant de Mr du Lousouf, et le s^r du Lousouf représentant le s^r de Merville-Mabré ; la 2e contenant 3 verg., venue de la succesion de Prévost « dont les lots font mention qu'elle est sur Bréville et Le Buisson, quoy que, suivant toutes les apparences, elle soit toute sur Le Buisson, ny en ayant d'autre dans la delle qui fasse mention du terroir de Bréville », sise delle des Anges (ou des Auges), à Thomas Bigot, bgs. de Saint-Pierre de Caen, contrat du 24 nov. devant A. Bolée et Tranchevent, notaires. — *Fragment de compte,* 1686, fol. 118, « Je Raphaël Le Baatard,... fourny les cierges de Pasque, 60 s., 1686 et payé 10 s. pour 2 livres de cierge dont il y en a 30 que jé payé pour mons. Dudouet, pour l'adjudication des pommes de la dernière année, et 20 s. que jé payé de mon argent ; plus payé 20 s. pour l'Assomption aud. an ; plus jé payé 22 s. pour la débite ». Bénédiction d'un bateau ; fol. 119, 24 avril 1687, « a esté bény un batteau sur la parroisse du Buisson, en une commune où estoit autrefois la chapelle Saint-Ouen, proche la parroisse de Sallenelle, nommée Magdelaine par mons. d'Amfréville et la damoiselle de Malperre » Signatures : De Venoix Anfréville, la marr. a fait un mere ; témoin : Vincent Véel, custos. — (Cf. p. 347). *Accord.* 1699, fol. 153, 27 avril, « pour éviter au proceds que Mre Raphaël Le Bastard, pr., c. de la par. du Buisson, et Mre Charles Amey, advocat à Caen, sgr. et patron de lad. par. du Buisson, estoient prest à intenter, prétendant présenter leur requeste aux fins de demander à Mons. le Bailly de Caen, ou son Lieutenant général au lieu, contre Me Jacques Huey, pr., c. de la par. de Merville et Gonneville, pour le faire condamner à leurs intérest et dépents, pour avoir enlevé et inhumé sans ordre et permission du s^r curé du Buisson le corps mort de François Robert, le mardy septiesme jour d'apvril présent mois et an, fermier du s^r de La Poterie Le Coq, en sa maison et heritages assises et scituées en lad. par. du Buisson, et pour lui faire deffence à l'advenir de rien entreprendre sur le distric [desd.] srs. Le Bastard, c. du Buisson, d'une part et led. s^r c. de Merville et Gonneville, d'autre part, reconnaissent à bonne cause l'action que lesd. s^rs Le Bastard et Amey avoient dessein d'intenter, et à tort l'entreprise dud. s^r c. de Merville et Gonneville, et se soumet et oblige de ne troubler pas dorsenavant led. s^r du Buisson dans aucunes fonctions curiales dans la court et maison dud. s^r de La Poterie Le Coq, et en outre led. s^r Huey a répetté les droits par lui pris pour lad. inhumation aud. s^r c. du Buisson. Le présent original fait et escrit sur le registre de l'église parroissiale du Buisson demeuré vers led. s^r Le Bastard, c. du Buisson, et sur celuy de l'église de Gonneville demeuré vers led. s^r Huey, c. d'ycelle, et par ce présent les parties s'en vont hors de cours et proceds et se tiennent à content les uns les autres ». Signatures : J. Huey, R. Le Bastard, C. Amey. — *Protestation contre monitoire :* 1711, fol. 188, 22 mars : « s'est présenté Me Charles Amey, sgr. et patron du Buisson, demeurant par. Saint-Pierre de Caen, lequel a déclaré s'oposer au monitoire fait publier à la diligense du s^r Nicollas de Cairon, chev., sgr. et patron de Merville, pour voir dire que les limites et buttes des dunes et pasturages de Merville seront mises vis à vis et à droite ligne de la gauge de l'herbage de Grais auquel endroit les dunes, rivages et pasturages de lad. par. du Buisson apartenantes aud. sieur du Buisson se comensent et se continuent jusques au moulin de Maupertuis, pourquoy le prétendu monitoire ne pourra donner aucune ateinte ny faire aucun préjudisse aux droits du s^r du Buisson, non plus que au droit que les habitants de Merville ont de met-

tre leurs bestiaux dans les dunes et pasturages de Merville, comme l'a consenty le s^r de La Bretonnière cy-devant tutteur dud. s^r de Merville au procès d'entre lui et led. s^r du Buisson, desquels soustiens led. s^r du Buisson a demandé à noble et discrette personne Me Jacques de Loucelles, pr. et chapelain de Tan, comis pour la lecture dud. monitoire par justisse, ce qui lui a esté accordé par led s^r lecteur dud. monitoire ». (Cf. supra : Merville, feuillet des délibérations du commun du Buisson, GG 1, fol. 19, à la date du 11 sept. 1695).

E. Suppl. 1577. — GG 4. — (Registre). — Moyen format, 190 feuillets, 3 p. j.

1737-1792. — Bapt., mar. et inh.: (lacunes : bapt. et mar., année 1750 ; bapt. et mar., année 1776, en partie). Curés : J. Paulmier, + 1742 ; Charles-Thomas Duchemin de la Magdelaine, 1743 + 1750 ; J.-B. Durand, desservant, 1750 ; Gilles Fontenay, 1751 + 1752 ; Guillaume Foucques des Marais, 1753+1776; Le Barbier, desservant, 1777; Guillaume Amey, 1778+1779; F. Lepetit, desservant, 1779; J.-Ch. Lorge, 1780+1785; Pierre Roger, 1786; Ch. Jardin, curé constitutionnel de Merville et Gonneville, desservant, 1791. Vicaires: Pierre Rolland, 1780; J. Torcapel, 1787; G.-F. Le Héricy, 1788. — 1737, 25 mai, inh., « par permission de mess. les Juges de l'Amirauté de Caen, d'Antoine Paisant, de la par. Doistreham, lequel a esté noyé dans la mer et trouvé sur la coste du Buisson » ; autorisation jointe. 1738, 10 oct., inh. « d'un pauvre âgé d'environ 40 ans, lequel est décédé chez François Robert..., et a dit estre des environs de Bayeux »; 30 déc., inh. « du nommé Noirey, natif de la par. des Oubeaux, cy-devant domestique de Mons. du Buisson ». 1739 ; 18 févr., bapt. par le vic. de Merville (C. Guéroult) ; 20 juill., inh. de Georges Robert, fils de François, « en présence de mons. du Buisson »; 5 oct., bapt. de Marin-Jacques-Roch Adam, fils de Roch ; parr.: Jacques Faveril, bgs. de Saint-Pierre de Caen ; marr.: Marie du Martrey. 1740, 17 fév., inh. par C. Guéroult, vic. de Merville, de J.-B. Panier ; 7 mars, inh., par le c. de Bréville, « dans le cœur du Buisson », de Guillaume Amey, sgr. et patron du lieu, 39 ans, en présence du c. de Merville (Lempérière), de Charles Le Métaer (de Lalonde), éc., de Charles Le Petit de Hautmesnil, avocat au bailliage de Caen ; 8 août, inh., par C. Guéroult, vic. de Merville, de François Robert, en présence de Ch.-Fr.-Claude Dusoir, diacre. 1741, 1er août, mar. de Louis Paumier, de Livry, avec Marie-Françoise Robert, en présence de Me Georges Guéroult, pr., de François et Jean Paumier, de Jean Paulmier, de Charles Guéroult, pr.; 5 déc., bapt., par C. Guéroult, vic. de Merville, de Louis Paumier, fils desd. Paumier et Robert. 1742, 8 mai, inh., dans le chœur, de J. Paulmier, c. du lieu, 39 ans, par le curé de Merville (Lempérière), en présence des c. d'Amfréville (Le Guay) et de Cabourg (Pesnelle). 1743, 14 mai, levée du corps de Marie Vielle, 16 ans, « d'Oytreham », laquelle a été trouvée ced. jour noyée dans la mer sur notreditte paroisse et transportée par notre consentement au lieu de la sépulture de ses pères pour y estre inhumée »; (cf. supra GG 1., pièces jointes) ; 23 mai, bapt. de Nicolas-Charles-Thomas Brice, fils de Nicolas et d'Anne-Charlotte de Beausain ; parr.: le curé; marr.: Anne de Prépetit de Cahan; 29 déc., inh., par C. Guéroult, vic. de Merville, dans le chœur, d'Anne-Françoise-Charlotte de Beaussain, v^e de Me Guillaume Amay, vivant capitaine de milice, sgr. et patron de ce lieu, et épouse de Me Nicolas Brice, en présence du c. de Merville (Lempérière), d'Amaury, sous-diacre et Dusoir, diacre. 1744, 11 fév., inh., par le c. de Merville (Lempérière), de François Ruette, en présence de C. Guéroult, vic. de Merville ; 22 fév., inh., par le c. de Sallenelles (Rich. Morice), de Marguerite Cœuret, v^e d'Eléasard de Beaussain, éc., en présence des c. et vic. de Merville. 1745, 18 juill., abjuration de Jacques Thierry, bgs. de N.-D. de Caen, « du metier d'orfèvre », en présence de C. Guéroult, vic. de Merville, de Jacques de Montfiquet, éc. (de Marie-C.-F. Achard d'Anisy, de Jeanne-Julienne-Marguerite Montfort, de Eury de Montfiquet) ; pièces jointes : 1°, requête du 14 juill. du c. du Buisson à l'abbé de Graville, vic.-g^al de l'év. de Bayeux, sollicitant l'autorisation de procéder à la cérémonie d'abjuration ; 2°, réponse de l'abbé de Graville accordant « tous les pouvoirs nécessaires pour recevoir l'abjuration et absoudre de l'hérésie la personne, lorsque vous la croirés suffisamment instruite et que vous serés moralement asseuré de la sincérité de sa conversion... » ; 31 juill., inh., « dans le bas de l'église proche les fonts », de Nicolas Ruette, ancien fermier de mons. le président de Monville, en présence de Ch. Le Guay, c. d'Amfréville, de J. Lempérière, c. de Merville, et de Rich. Morice, c. de Sallenelles ; 27 oct., bapt. de Charles-Exupère Le Paulmier, fils de Louis ; parr.: le curé; marr.: Anne de Prépetit de Cahan ; 17 nov., bapt. de Pierre Adam, fils de « Rocq »; parr.: Pierre

Noriot-Faveril, bgs. de Caen ; marr.: Marie-Anne de Prépetit de Cahan. 1746, 10 fév., bapt. de Robert-Claude-Michel « Pied plu », fils de Claude, « fermier de Mons. de Mouville » ; parr.: Robert Chantreüil, bgs. de Caen, « hôte à l'Aigle D'or » ; marr.: Magdeleine Jouanne, son épouse. 1747, 18 fév., bapt. de Jacqueline Piedplu, fille du même ; parr.: Jacques Denis, éc., s^r des Jonchets, sgr. de Cantepie ; marr.: Jeanne Duclos, épouse de Pierre-François Desjardins-Lieux, march., bgs. de Caen ; 21 nov., déclaration de grossesse faite par Jeanne Lapie, en présence de Jacques-Paul Duchemin de la Madeleine, éc., garde du corps du Roi, de François Le Gentil ; 21 sept., inh. de Marie Robert, femme de Louis Le Paulmier, en présence des c. et vic. de Merville (Lempérière et J. Lempérière), du c. de Sallenelles (R. Morice) ; 10 nov., inh. de Catherine Chuquet, en présence du c. de Sallenelles et du vic. d'Escoville (Mallet). 1748, 11 fév., inh. de Marie Bard, par Louis Amaury, pr., de Merville ; 21 mai, inh. « d'une fille ou femme à nous inconnue, âgée d'environ 60 ans, nommée Marie, qui avait été débarquée à Lion il y a viron vingt deux (*mot oublié*), laquelle ne se faisoit entendre qu'avec beaucoup de difficulté, du métier de fileuse, qui a demeuré quatre ans dans cette paroisse et a toujours donné des marques de bonne catholique romaine », en présence du c. de Sallenelles (Morice) et de J. Lempérière, vic. de Merville ; 3 juin, inh. de Louis Le Paulmier, en présence du c. de Sallenelles, de P. Denis, vic. d'Amfréville, d'Hélie Delalande, notaire. 1749, présents à des inh. : Me Charles Pinson, chirurgien, R. Morice, c. de Sallenelles. 1750. 16 fév., inh. de J.-J. Bard, en présence de « Rhené-Thome » Duchemin de La Madeleine, éc., brigadier des gardes de S. M., et de J. Lempérière, vic. de Merville ; 15 avril, inh., « à la grande porte de l'église », de Charles Duchemin de La Madeleine, c. du lieu, par André Esnault, c. d'Hérouvillette, en présence des c. d'Escoville (Lemarchand), de Cabourg (Anger), de Sallenelles (Morice), de Petiville (Marest), de Ranville (Adam), de J. Lempérière, vic. de Merville, de Dusoir et Millet, pr,; à la suite, actes par J.-B. Durand, pr. — Les actes de bapt. et mar. manquent. 1751, 9 août, inh., par J. Lempérière; 6 sept., inh., par le c. de Merville (Lempérière), de François Fontenay, de Saint-Jean de Bayeux, 72 ans, en présence de J. Lempérière, vic. de Merville, et de Morice, c. de Sallenelles; 9 sept., inh. par Morice, c. de Sallenelles, de Jeanne Lapaltière, femme de François Fontenay, en présence de J. Lempérière, vic. de Merville; 12 sept., bapt. par François Rast, pr., de Saint-Nicolas de Caen. 1752, 29 oct., bapt. par le c. de Bavent (Le Trémançois) ; 24 mai, inh. de Gilles Fontenay, c. du lieu, 35 ans, « dans le sanctuaire, proche la porte de la sacristie », par le curé de Cabourg (Anger), en présence des c. de Merville (Lempérière), de Sallenelles (Morice), et de Dusoir. 1753, quelques actes de cette année au fol. 126; 31 août, inh. de François Levesque, 45 ans, par Louis Fouques (des Marais), chanoine de Dol, en présence d'Amey du Buisson, de Le Trémançois, c. de Bavent. 1754, pas d'actes, les registres « continués pour 1755 ». 1755, 2 fév., mar. de François-Joseph Morel, avec Anne Crevon, « demeurant présentement dans le moulin de Mons. Gautier, dit vulgairement du Maupertuis ou de Sallenelles, quoique de tems immémorial incontestablement sur cette paroisse » ; 30 oct., inh., par J. Denis, vic. et obitier d'Amfréville, d'Anne Le Cavelier, femme de J. Adam, en présence de J. Lempérière, vic. de Merville. 1757, 20 juill., bapt. de Pierre-Michel Adam, fils de Jean ; parr.: Pierre-Michel Amey, sgr. et patron du Buisson; marr. : dam^lle Magdelaine Dumois, de Saint-Pierre de Caen, par J. Lempérière, vic. de Merville. Pas de décès. 1758, 8 avril, inh. de Pierre Chuquet, en présence de J. Lempérière, vic. de Merville. 1759, 5 juill., bapt. de Jean Adam, fils de Jean, par L. Amaury, pr., de la par. de Gonneville. 1760, 1er sept., inh. « d'un homme mandient, inconnu, mort d'hier chez Allexandre, dans la ferme de mad. de Grosmesnil..., environ 70 ans, de cheveux noirs et gris... » ; 4 août, mar. de Thomas Lefrère avec Marie-Anne-Bouet, en présence de Marie-Anne Riboult, épouse d'Eury, éc., s^r de Fontenay, dud. Eury, de Marie-Catherine Eury. 1761, 10 avril, inh., par François Le Mariey, pr., de Marguerite Liégeard. Fol. 69, 12 juin, mention de la visite de l'év. de Bayeux : P. J. C.; fol. 71 et 73, 24 mai 1762, visa du vicaire-général : G. de Saint-Affrique. 21 août 1762, inh. de Louis Milon, par Fr. Le Mariey, pr. chapelain d'Anguerny. 1763, 14 nov.., bapt., par J. Lempérière, vic. de Merville, de Marie-Françoise-Eléonor Chuquet, fille de François ; 21 mai, inh. par Fr. « Le Marié », pr. chapelain fondé « d'Aguerny » ; 28 juin, inh., par le même, de Louis Milon, en présence des c. du Buisson et de Merville (G. Mengin). 1764, 2 sept., inh., dans l'église « au bas de la nef au costé du soleil de midy », par le c. de Petiville (Du Marest), de Marie-Marguerite Foucques du Marais, 42 ans, en présence des c. de Varaville (Lemarchand), de L. Boutry, chapelain de Varaville,

et de Lempérière, pr., demeurant à Varaville ; 20 nov., mar., par J. Lempérière, pr. 1765, divers actes par le même, « pr., demeurant au Buisson » ; 14 janv., inh. de Marie Blanlo, v^{e} d'Olivier Crevon, fermier du moulin de Maupertuy ; 16 avril, inh. de Jacques Brard, domestique de M. du Buisson. En 1766 et 1767, divers actes par J. Lempérière, pr. ; 11 août 1767, inh. de Marie-Catherine de Chantepye, épouse d'Amey, sgr. et patron du Buisson, 38 ou 39 ans, dans le chœur, par le chapelain de Varaville (L. Boutry), en présence des c. de Petiville (Du Marest), Varaville (Manchon), de Le Boucher, vic. de Merville et de J. Lempérière, pr. 1768, 16 janv., inh. de J.-J. Pagny « par M. l'abbé Desmarais, frère de mons. le curé dud. lieu, et ancien chanoine de Dol », en présence de J. Lempérière ; 23 août, inh. par Lempérière, de François Blézot, fils de François, « lieutenant de la brigade de Salnelles, employé des fermes du roy », en présence de Jean André, « employé en la même brigade ». 1769, Jean Lempérière est dit « demeurant chez M. le c. du Buisson » ; 24 juill., enregistrement du mar. de Guillaume-Antoine Leprévost, avocat, avec Catherine-Louise Le Débonnaire, « l'acte de célébration inscrit dans les formes dans les registres aux mariages de la par. de Bavent, apportés à cet effet par mons. le vic. dud. Bavent, y recours » ; 27 janv., inh. d'André Crevon, fils d'Olivier, en présence des prêtres Lempérière et Foucques Des Marais. 1770, 10 sept., bapt., par le vic. d'Amfréville (Le Comte), de Thomas Morice, fils de Jean-Jacques ; parr. : Thomas-Philippe Le Comte, vic. susdit. 1772, Louis Foucques Des Marais, ancien chanoine de la cathédrale de Dol et prieur de Réville, présent à mariage. 1774, 24 mars, inh., dans l'église « vis à vis la grande porte », de J.-B. Morice ; 2 sept., inh. de Jean Blanchetière, de la par. de « Saint-Beaumer », proche Domfront, 18 ou 19 ans, trouvé noyé, « reconnu et avoué par Messire de Mailly, son maître, lequel nous a répondu de la catholicité et piété dud., en conséquence de tout quoi, après qu'il nous a apparu du consentement de M. Viger, lieutenant général de l'Amirauté de Caen, nous lui avons, comme dit est, donné la sépulture ecclésiastique » ; 9 déc., inh. par Leboucher, vic. de Merville « et curé du Quesnay », de Laurens « Pied plut », 90 ans. 1775, 13 avril, inh. de Dominique Eury, éc., s^{r} de Fontenay, 82 ans, dans la nef, par le c. de Bavent (Delorme), en présence des c. de Petiville (Du Marest), de Varaville (Manchon). 1776, fol. 128, un feuillet de bapt. et mar. incomplet ; 11 déc., inh., dans l'église, de Guillaume Fouques des Marais, c. du Buisson, 56 ans, par Jacques Pétin, c. de Cabourg, en présence des c. de Robehomme (Penel), Petiville (Du Marest), Bavent (Delarue), Sallenelles (Mangin), du vic. de Bavent (Rolland), du chapelain de Varaville (L. Boutry). 1778, 18 juin, bapt. de Marie-Félicité Alleaume, fille de Robert Alleaume, notaire royal à Varaville, et de Marie-Françoise Hébert. 1779, 6 avril, bapt. de Pierre-Frédéric Passot, fils de Nicolas ; marr. : Anne-Susanne de Vende ; 18 sept., inh., par le c. de Manneville, doyen de Troarn (Le Bas), de Guillaume Amey, c. du Buisson, 27 ans, en présence de « mons. Amey, officier d'infanterie », de Le Terrier, vic. de Bréville ; actes divers par : Béquet, c. de Merville, Le Tellier, c. de Hottot, Mangin, c. de Sallenelles ; 8 sept., présent à inh., P.-M. Amey, du Buisson ; 16 nov., inh. de Nicolas Passot, garde, 70 ans. 28 déc., inh. de Pierre-Michel Amey, du Buisson, « officier des gardes-côtes », 45 ans. 1780, 26 mai, inh., par Béquet, c. de Merville, de Laurent-Gervais Féron, en présence de Jean-Charles Lorge, c. du Buisson, de Mangin, c. de Sallenelles, des vic. d'Amfréville (J. Lempérière), de Gonneville (Bravard), de Bréville (Le Terrier),) ; 31 oct., inh., par Boutry, chapelain de Varaville, de Robert Alleaume. 1782, 12 oct., bapt. d'Anne-Eléonore Alleaume, fille de Me Robert, notaire. 1783, 14 août, bapt. de Marie-Antoinette Constance Bougon, fille de Guillaume-Gabriel, « marchand laboureur » ; parr. : Antoine-Jules Petit de Boisdaunay, chev., sgr et patron de Varaville et baron dud. lieu ; marr. : Marie-Anne Le Cordier, son épouse ; 3 oct., inh., par le vic. de Merville (Bravard), de Catherine Adam de la Pommerais, femme de Nicolas-Etienne-René Bougon, contrôleur des vins à Paris, en présence de Manchon, pr., c. de Varaville, de Boutry, chapelain, du même lieu ; acte rectifié selon l'ordonnance du Tribunal civil de Caen du 3 juill. 1812, à la requête de « demoiselle Bougon ». 1783, 1er févr., inh. de Charles-Julien Robert, maître du navire *La Victoire-Adélaïde*, de Saint-Gilles de Caen, trouvé noyé la veille. 1784, 3 mai, mar. de Charles-René de Grindorge, éc., s^{r} de La Jaunière, fils mineur de François de Grindorge et de feu Marie-Jeanne Gaulard, avec Marie-Jeanne Lorge, fille mineure de feu Nicolas Lorge, négociant et ancien juge-consul, à Caen ; en présence des témoins : « pour le marié : Georges-Pierre de Grindorge, éc., son

frère, et Jeanne-Charlotte de Grindorge, sa sœur. Augustin-Mathieu R... ? et Geneviève Elisabeth, son épouse ; pour la mariée : « Charles-François Lorge, ancien négociant et prime-consul à Caen, son aïeul, Gaspard Morice de St-Victor, contrôleur général des fermes du Roy, Charles-Guillaume-Bonnaventure Collet, capitaine dans les mêmes fermes, et dame Marie Goullet : » le marié signe : La Jouanière Graindorge ; 16 janv., inh., par le c. de Merville (Béquet), de Jean-Martin Le Noir, garde des chasses de M. Gaultier. 1785, actes divers par Béquet, c. de Merville ; 18 avril, inh., par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, de Jean-Charles Lorge, c. du lieu, « qui gouverna la parroisse avec zèle et édification », 55 ans, en présence des c. de Varaville (Manchon), Merville (Béquet), Bréville (Le Terrier) et de Vasnier, vic. de Varaville. 1786, 26 janv., inh., par L. Boutry, chapelain de Varaville, de Marie-Anne-Jeanne Bougon, femme de J.-J. Féron, en présence de Lempérière, Le Terrier et Bunel, pr.; 13 févr., inh., par J.-B. Paumier, pr. ; 1787, 26 déc., inh. de Pierre Duval, de Trouville, « échoué sur les sables, en la paroisse et qui a été submergé par la violence de la mer » ; même jour, inh. de Nicolas Rocq, « échoué sur les sables de Merville ». 1788, 8 déc., inh. par Huet, vic. de Merville, de Marie-Anne-Catherine de Sainte-Croix, femme de Louis-Aimé Auber. 1791, dernier acte de Roger, accompagné de Béquet, c. de Merville : 17 juin ; 4 sept., bapt. de Casimir-Arsène Maheut, fils de Jean ; parr. : Pierre-Louis-Michel Foucques-Desmarais ; marr. : Euphrosine Foucques-Desmarais, bgs. de Caen. 1792, 14 avril, bapt. de Sébastienne-Adélaïde-Henriette-Jacqueline, fille de Jean ; parr. : Guillaume-Sébastien Le Bas de La Londe ; marr. : Louise-Françoise-Adélaïde Le Bas de La Londe, de Gonneville-sur-Merville. — Autres actes concernant les familles : Adam, Alleaume, Andrieu, Anne, Auvray, Bachelet, Bard, Bénard, Binet, Blésot, Bouet, Bougon, Brard, Cautard, Chuquet, Colleville, Crevon, Deschamps, Drodenne, Dupont, Féron, Foucault, Giret, Girot, Gost, Gouet, Grenon, Grouet, Hec, Jossin, Julien, Laîné, Lamare, Langlois, Lavollay, Lecavelier, Ledésert, Lefoulon, Lefrère, Lenoir, Leprovost, Loir, Loriot, Maheut, Marc, Marest, Milon, Miocque, Morice, Othon, Pagny, Panier, Passot, Paumier ou Le Paulmier, Postel, Robert, Rogère, Roger, Ruette, Sainte-Croix, Sénécal ou Le Sénécal, Simon, Tesnière, Thiboult, Torcapel, Vautier, Viger.

PETIVILLE

E. Suppl. 1578. — BB 1. (Registre). — Moyen format, 63 feuillets, papier.

1631-1654. — Délibérations. (Registre en très mauvais état, le haut rongé et en partie disparu.)— 1631, réunion des paroissiens en état de commun devant le curé Thomas Vasnier, parmi lesquels Adrien du Touchet, s^r du lieu, François de Tilly, s^r du lieu, pour délibérer sur l'arrêt du Parlement pour les nourriture et entretien des pauvres de la paroisse, qui ont été trouvés au nombre de 12 (suit une liste de 11, dont 8 enfants) ; desquels pauvres Jacques Guerel, fermier de Le Sueur, en a pris un, savoir Jean Frontin, pour le nourrir, pour lui et son dit maître, sieur de Petiville ; élection dud. de Tilly et du curé pour faire la taxe desdits pauvres sur tous les possédants héritages en la paroisse ; et a été consenti par les paroissiens que lesdits pauvres auront chacun 12 sous par semaine. Nouvelle assemblée le dimanche suivant, où figurent lesd. du Touchet et de Tilly, Gilles Le Poupinel, s^r de l'Estanc, Pierre Le Poupinel, s^r de Vaugueroult, etc.; lesdits pauvres réduits à 7, dont la petite-fille de M. de La Hogue ; un des enfants Frontin baillé à M. de Petiville, son fermier ayant accepté de le nourrir ; accordé à chaque pauvre 10 s. par semaine ; élection de François Le Goupil et de Robert Ozeraye, pour faire la cotisation et recollection. — 1631, réunion des paroissiens devant le sergent de Varaville « pour porter les rolles de la taille et du sel de lad. parroisse et desclaration tant des fiefs, fermes et terres dépendantes du domaine du Roy que des fiefs nominaux et consistances d'iceux, ensemble des dixmes, patronnages, terres de roture, boys et rivières qui sont dans chacune parroisse, possédées tant par les ecclésiastiques, nobles et particuliers », lad. déclaration faite à l'issue des vêpres : Roger Le Vallois, s^r du Bas-Manoir, receveur général des rentes en la Chambre des Comptes de Normandie, patron de Petiville, possède 32 acres de terre, avec le patronage de lad. paroisse qu'il a acquis, mais il n'en est pas encore propriétaire, vaut de revenu : 600 livres ; Thomas Vasnier, curé, jouissant de la dîme ; Jean Le Sueur, bourgeois de Caen, possédant le fief de Petiville, contenant 60 acres, et se trouve qu'il y en a 11 acres ½ en roture, le tout baillé à ferme, et est de revenu de 1.000 livres ; (*lacéra-*

tions.) ; possessions d'Adrien du Touchet, éc., François de Tilly, éc., la veuve de Jacques Mabré, éc., demeurant à Bavent, le s^{r} de Vaulgueroult-Morin, éc., Pierre Ruault, éc., s^{r} de La Couture ; Charles Denis, s^{r} des Petits Preys, Gilles Le Poupinel, Roch de La Rocque, Jacques Philippe, Jacques Le Grix, Margucrin Le Sage, à cause de sa femme, Jacques d'Osseville (?), Noël et Roger Jemblet, M. de Castillon, Robert Prunier, tous bourgeois de Caen ; la dame de Collib[œuf], Gilles de Venoix, éc., s^{r} d'Acqueville, les héritiers ou représentants de Nicolle Clément, avocat, etc. — Délibérations concernant le marais (1632-1638). — Fol. 57 (1651 ou 1652), mention d'Isabeau de Maloisel, femme d'Adrien du Touchet, éc., s^{r} du lieu. — 1653, 19 octobre : « A l'issue de la grande messe..., présence de Monsieur Maistre Louis Voisin, escuier, sieur de St Paul, conseiller du Roy et maistre ordinaire de sa Chambre des Comptes de Normandye, sieur et patron de lad. église... et devant les autres paroissiens... a esté arresté qu'il sera fait marché avec le sieur Richard Pauger, maistre escrivain demeurant au bourg de Trouard, pour faire escrire et notter les cayers nécessaires pour former un livre gradal à chanter les messes tant des dimanches que festes solennelles et doubles avec le commun des apôtres, martirs, confesseurs et vierges, suyvant l'usage de Bayeux, ensemble la messe du Sainct Rosaire et de Sainct Blaise avec les Kirié, Gloria et Sanctus, et fournir le vélin, sans que ledict Pauger soit obligé de faire rellier ledict livre, et ce par le prix de 32 l. qui luy seront payées par Robert Le Goupil de lad. parroisse, en déduction de ce qu'il doibt audit thrésor », etc. Signature de Pauger. — 1654. « Aujourd'huy dimanche vingt quattriesme jour de may, jour et feste de la Pentecoste, après vespres, par moy, curé de Petiville soubzsigné, célébrées, c'est présenté devant moy Jean Royer l'aisné, de la parroisse de Saincte-Honorine, du mestier de tailleur de pierre, architecture et autres choses convenables au point qu'il est besoin et nécessaire de faire, lequel a faict marché avec le sieur curé dudict lieu et Robert Le Goupil, Jacques Mariette, François Girard et Anthoyne Berard, faisans forts pour les autres absens parroissiens de ladite parroisse, d'une croix nécessaire au cimetière de la dicte église dud. lieu, par le prix et somme de vingt livres, du nombre de laquelle somme il a reçu quarante sols contant, à déduire sur ladicte somme desd. vingt livres données et aumosnées par Monsieur Maistre Louis Voisin, escuier, sieur de Sainct-Paul, conseiller du Roy et maistre ordinaire de la Chambre des Comptes de Normandie, sieur et patron de Petiville, à charge aux dits paroissiens de fournir le carreau en place nécessaire à faire la dicte croix, excepté les deux marches du pied d'icelle que le dict Jean Royer se submet fournir de pierre de Ranville, et seront tenus lesd. parroissiens les faire prendre et charier dans la carrière dud. Ranville ; et sera la colonne de lad. croix de cinq pieds de hauteur avec le reste des proportions observées, et, pour la croisillon, il y aura d'un costé l'image du Crucifix et de l'autre l'image de la Vierge, et rien autre chose, ce qu'il a eu pour agréable et s'est obligé par corps et biens vers led. parroissiens. »

E. Suppl. 1579. — BB 2. (Registre). — Moyen format, 27 feuillets, papier.

1662-1673. — Délibérations, de décembre 1662 au 19 nov. 1673. — Affaires contentieuses concernant le marais (1666, 1er janvier, 1667, 31 mai, 1668, 24 juin, dernier acte où est cité le curé Thomas Vasnier) ; 1668, 25 nov., délibération « à l'issue et sortie de la grande messe parroissiale de Nostre-Dame de Petiville, par moy Nicolas Roger, pbre, commis à faire le divin service, et icelle par moy dicte et célébrée ; 1668, 9 déc., led. Roger, desservant la paroisse ; 1669, 15 déc., déclaration des paroissiens qu'ils ne veulent pas comprendre dans leur rôle de la taille Thomas Vasnier ; 1670, 2 mars, Pierre Delauney, curé de Petiville (écrit Launé dans l'acte du 25 mars 1670) ; 1671, 20 sept., délibération concernant un petit coin du cimetière tenu pour inutile, adjacent au presbytère que le curé Delauné leur demande, tant pour « carrer » le cimetière que pour la commodité de son presbytère : accordé, pour y bâtir ce qu'il avisera bon, par n. d. Renée Le Vallois, dame et patronne, et Louis Voisin, conseiller au Parlement de Normandie, François de Tilly, sieur du lieu, Guillaume Bourrienne, procureur au Parlement, trésorier de l'église, Robert Le Goupil, etc.

E. Suppl. 1580. — GG 1. (Registre). — Moyen format, 71 feuillets, papier.

1623-1665. — Eglise de Notre-Dame de Petiville. Registre n° 3. Sur la couverture, note paraissant du commencement du XIXe siècle : « Manque les n°s 1 et 2. » La partie inférieure du registre rongée. — Délibérations devant les curés Jean-Heurtault

(1624-1625) et Thomas Vasnier (à partir du 29 novembre 1626), concernant la taille, le sel, les commissaires enquêteurs des Eaux et Forêts, etc.; 1628, 17 sept., bannie des herbes du cimetière, à charge de faire les réparations nécessaires à l'église, consistant en couvertures volantes, etc.; 1633, 24 avril, comparaissent devant le curé Thomas Vasnier les paroissiens; parmi lesquels : Charles Roussel, sieur de Breteville, François de Tilly, sieur du lieu, etc. : dommages causés par les bêtes qui pillent les récoltes ; 1651, 24 sept., bannie du cimetière, adjugée à Bernardin Le Canu, prêtre (plus tard curé de Robehomme). — Fol. 23 : « J'ay commencé le registre des audiences que j'ay faictes en la parroisse de Petiville aux années 1626 et 27 » (et suivantes) : 1630, vente par Roch Le Boucher, bourgeois de Caen, à Gilles de Venoix, sieur d'Acqueville, de deux pièces de terre à Bavent et Petiville, la 1re nommée la Closture Gaultier, contenant 3 vergées, la 2e la Court de Pierre, plantée en pommiers et poiriers, contenant vergée et demie, pour 400 livres de principal et 6 livres de vin ; 1630, 9 juin, vente par André Le Sueur, éc., sr de Monts, demeurant à Petiville, à Roger Le Valloys, sieur de Beaumanoir, receveur général des rentes de la Chambre des Comptes de Normandie, de ses maisons et héritages, du patronage et de tout ce qui lui appartient à Petiville, moyennant 20.000 livres de principal et 600 livres de vin, lesd. héritages tenus en partie de la baronnie de Varaville, en partie de la sieurie de Bavent ; 1630, 23 juin, vente par Pierre Tardif, de Varaville, à Jean Le Sueur, sieur de Petiville, d'une acre de terre à Petiville, delle du Moullin, moyennant 320 l. de principal et 26 l. de vin ; 1632, vente de terre à Bavent et Petiville par François des Marres, sieur du lieu, demeurant à Bavent ; 1633, 7 août, l'église étant en ruines, par la tour qui est pourrie, consentement des paroissiens qu'Adrien du Touchet, sieur du lieu, et François de Tilly, sieur du lieu, amortissent les rentes qu'ils font à lad. église, sortant à chacun 60 sous, et que l'argent qu'ils bailleront soit employé au gable du bout de l'église et la nef pour monter un beffroi au haut dud. gable pour mettre la cloche de l'église, suivant le dessin montré par les maîtres maçons et suivant le marché fait avec le curé Vasnier pour élever led. gable, moyennant 72 l. de principal et 60 sous de vin : suit le marché avec lesd. maçons ; 1634, Roger Le Vallois, sieur de Beaumanoir, patron de Petiville, acte concernant le marais de Petiville et Robehomme, signé par du Touchet. — *Baptêmes, mariages, sépultures.* 1631, 9 oct., b. de François, fils de François de Tilly, éc., sieur du lieu; parr.: André Le Bourgeois, éc., sieur du Hamel ; marr.: Anne Anthionne. — 1632, 20 avril, inh. dans l'église, par Geoffroy du Val, curé d'Escoville, d'Anne de Clinchans, femme en 1res noces du sr de la Tonne; 1632, 1er nov., b. de Madeleine Touzet ; marr.: Madeleine, fille de François de Tilly, éc. — 1634, 4 janv., inh. dans l'église de Le Sage des Noyers, en présence d'Adrien du Touchet et de François de Tilly, sieurs du lieu ; 19 oct., décès de Madeleine, fille du sieur de Tilly; son inh. par Robert Burnouf, curé de Varaville, en présence du curé de Petiville, de Richard Trehot, vicaire de Varaville, et Gilles Lebot, chapelain de Varaville ; 27 déc., décès d'Anne Hion, veuve de Pierre Biot en 1res noces, et en 2es de François Le Goupil, inh. le lendemain par Noël Le Marchand, jacobin, dans l'église, en présence de Noel Hallays, curé de Merville, Gilles Lebot, chapelain de l'hôpital de Varaville, Jean Crestien, vicaire de Merville, etc.; 1635, 13 fév., bapt. de Marie et François, enfants de François de Tilly, sieur du lieu, et de Marguerite Piolin ; parr. et marr.: François Le Valloys, sieur de Beauvoisien, Marguerite Le Tremansois, fille du sr de « Criseveulle » (aujourd'hui Cricheville, hameau de Gonneville), Marie du Touchet, fille du sr de Beneauville, Rocq Le Bourgeois, sr des Bancz (côteau sis au Buisson, commune de Merville) ; 1636, 3 janv. b. d'André, fils desd. François de Tilly, éc., et de dlle Piolin ; parr.: François de Saffray, sieur d'Escoville, Vimont ; marr. : Françoise de Saffray, femme du sr Le Bourgeois ; 1637, 8 avril, inh. d'André, fils dud. François de Tilly, par Jacques Dumont, prêtre, demeurant à Bavent; 30 juin, Tanneguy de Tilly, parr.; 13 sept., mariage de François de Cauvicourt, de Varaville, et de Gillette Berard, de Robehomme, demeurant à Petiville, en présence de François de Tilly, sr du lieu, Marguerite Piolin, son épouse, Pierre de Tilly, religieux de Royal-Pré, etc.; 1638, 8 avril, b. de Madeleine, fille du sieur de Tilly ; marr. : Madeleine Hullin, femme de Robert Du Pont, de Robehomme; parr.: le sr de Louzouf, avocat de la vicomté de Caen ; 20 avril, inh. de Virginie Pillon, femme de Gabriel Trehan, par Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville, en présence de Jean Thomas, vicaire du chapelain de l'Arbre Martin. — A partir du 20 juillet 1638, décès de la maladie contagieuse (le bas du registre étant complètement rongé, plusieurs actes y relatifs ont dis-

paru), entre autres : 21 août 1638, « décédèrent Thomas et Noël Vasnier, mes nepveux, et furent par leur mère inhumez au cimetière de Petiville » ; 27 août, « décéda Pierre Vasnier, fils Michel, et fut inhumé au cimetière de lad. église par sa mère, de la maladie contagieuse » ; 2 sept., « décéda Richard Vasnier, fils Michel, et fut inhumé au cimetière dud. lieu par sad. mère, et de la maladie contagieuse » ; famille Girard : 20 juill., Guillemette Girard, femme de Jean Pelfour ; 17 août, Françoise, fille de Claude Girard ; 18 août, Françoise du Chesne, femme de Claude Girard ; 4 sept., la veuve de Jean Girard et Marin Girard, fils de François, inhumés au cimetière par François Girard, fils de lad. veuve, père de Marin ; 6 sept., Claude Girard, inh. par led. François, son frère, etc. Le dernier acte, en partie rongé (comme la suite) est du 12 octobre 1638 : 1639, 24 mars, décès de Gilles Le Poupinel, sieur de l'Estanc, inh. le lendemain, en présence de Louis du Touchet, s^r de Beneauville, François Le Gouppil, etc. ; 1640, 26 sept., inh. dans l'église de François de Tilly, éc., s^r du lieu, par Antoine Fresnel, pr., Antoine Bureau, curé de Robehomme, Robert Burnouf, curé de Varaville, Richard Trehot, vicaire dud. lieu, etc. ; 1641, 15 mai, b. de Jacques Goupil, témoins, Tanneguy et Louis de Tilly ; 20 sept., b. de Madeleine Gueroult, marr. : Madeleine de Tilly, cautionnée par Marguerite Piolin, sa mère, veuve du s^r de Tilly ; 1642, 31 mai, Vigor Moisson, sieur de Gonneville ; 27 nov., inh. en présence de Jean Thomas, vicaire pour le chapelain de l'Arbre Martin. — Fol. 25, 1623, 20 oct., certificat de Jean Heurtault, curé de Petiville (grenier à sel) ; 1624, 10 nov., lecture au prône par Nicolas Lithehare, vicaire de Petiville, d'un mandement du Roi concernant le grenier à sel de Caen ; 1637, 29 août, devant le curé Thomas Vasnier, vente des pommes du cimetière, pour 12 l. 7 s. 6 d., à Guillaume Gueroult, lad. somme devant servir à recouvrir l'église. — Audiences de contrats : 1642, 27 avril, vente par Charles Duchesne à Jacques Quirel, d'héritages tenus des fiefs de Petiville, appartenant à Jean de Foulongne, éc., s^r du Londel ; 1642, 27 avril, vente par messire Bénédict de Foulongne, éc., sieur d'Anctoville, de terre, à Charles Le Roux, bourgeois de Caen ; 1644, 17 janvier, vente de 2 pièces de terre, la première contenant 3 acres, assise en la delle du Doit, et l'autre au terroir de Gonneville, delle des Fosses, par Philippe Le Sueur, éc., sieur de Petiville, conseiller au Parlement de Normandie, étant à Caen, à Richard Ernauld, éc., sieur de Sainte-Honorine, demeurant à Gonneville, moyennant 1600 livres de principal et 10 pistoles de vin, le tout payé en pistoles d'Espagne, pièces de vingt sous et monnaie ; 1644, vente d'une vergée de terre, del^le des Longs Sillons, par Jean Harel, demeurant à Varaville, à Louis Voisin, sieur de Saint-Pol, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, sieur et patron de Petiville, moyennant 100 l. t. et 60 s. de vin, lad. terre tenue des fiefs de la baronnie de Varaville, sous la vavassorie de la Tonne, led. contrat passé devant les tabellions de la sergenterie de Varaville, en la paroisse de Petiville, au manoir sieurial dud. seigneur, le 9 sept. 1644 ; 1643, 23 juin, vente aud. de Saint-Pol par Achille-François Rubillon, procureur de n. h. André de la Rocque, demeurant à Paris, moyennant 1820 l. t., d'un jardin de 2 acres avec deux petits prés à côté du jardin, nommé le Jardin de la Fosse, à Petiville ; 1646, 16 sept., vente des pommes du cimetière devant Pierre Le Poupinel, sieur de Vaugueroult ; 1654, 1er janv., vente par Charles Roussel, éc., sieur de Bretheville, demeurant à Caen, fondé de François Le Marchand, éc., sieur de Bardouville, maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Normandie, et de Catherine Le Vallois, sa femme, par procuration reconnue aux Requêtes du Palais à Rouen, à Louis Voisin, éc., s^r de Saint-Pol, patron de Petiville, etc., stipulé par Michel de Bayeux, sieur des Bas-Ormes, bourgeois de Caen, de maisons, cours, jardins, herbages, terres... (le bas du feuillet rongé), moyennant 18.700 l. t., dont 10.300 livres pour la part dud. s^r de Bretheville, payables en rentes hypothèques au denier 14, etc. ; lad. audience signée par n. h. Tanneguy de Tilly, sieur du lieu ; 12 avril, vente par Pierre Le Poupinel, sieur de Vaulguerout, demeurant à Avranches, pour faire la recette des aides, quatrièmes, « cart de sel », à Robert Le Goupil, de Petiville, de 60 s. et 1 poule de rente foncière. — Fol. 31 v° : « Du mercredy quinze jour de décembre 1660, Jacques Le Breton, m^e boulanger à Caen et mary de Philippine Vasnier, ma niepce, décéda et fut inhumé le lendemain... dans l'église de Sainct-Sauveur dud. Caen par M. Le Vavasseur, pbre et vicaire de lad. parroisse, avec tous les autres pbres... et clers de lad. église, avec un aussi beau convoy qui se soit veu de long temps pour un homme de sa condition. » 1660, au mois d'août ou au commencement de septembre, fut célébré à Argentan le sacrement

de mariage entre Charles Bahérey, sieur de Bellecroix, demeurant à Petiville, et Marguerite du Mesnil, fille de feu Jacques, éc., conseiller du Roi en l'Election d'Argentan, et de Françoise Canu. Fol. 32 : 1661, note de vente par Claude Clément, conseiller au Parlement de Rouen, de la terre qu'il avait à Bavent et Petiville, à Nicolas d'Heriq, écuyer, demeurant paroisse Saint-Eloi de Rouen, moyennant 35.000 livres de principal et 350 l. de vin ; led. d'Heric à baillé aud. sieur de Saint-Clément 600 livres de rente hypothèque au denier 16 en deux parties, la première montant à 300 livres de rente, de l'obligation solidaire de Bénédic de Foulongne, chevalier, seigneur d'Anctoville et autres terres, conseiller du Roi en ses Conseils, maréchal des camps et armées du Roi, Jacques d'Harcourt, chevalier, seigneur et baron d'Ollonde, et Gabriel de Corduon, éc., s[r] de Grestain ; l'autre partie de 300 l. de rente, de l'obligation de Robert du Breuil, chevalier, en son vivant seigneur et baron de Blangy, Breteville et autres terres. Fol. 33, 1631, 30 oct., à la sortie et issue de la grand'messe paroissiale de Petiville, par Thomas Vasnier, curé, « après avoir adverti au prosne de lad. messe qu'on eust à s'arrester à la fin de lad. messe pour et affin de délibérer de mettre un thrésorier pour gérer le bien et revenu du trésor de lad. église, délibération des paroissiens, dont led. Louis Voisin, sieur de Saint-Pol, sieur et patron de la paroisse, Tanneguy de Tilly, éc., sieur du lieu, Pierre Le Poupinel, sieur de Vaulgueroult, Charles Buheré, sieur de Bellecroix, Jacques Thierry, Jacques Foucques, etc. », nommant trésorier n. h. Tanneguy de Tilly. Fol. 34 : « Maistre Noël Vasnier, prêtre, obitier de la parroisse de Douvres, décéda le saizième jour de septembre 1663 et fut inhumé dans l'église de lad. parroisse par Maistre Pierre Onfroy, prêtre, curé de lad. parroisse, Nicollas Desmoueux, prêtre, Florent Bonnefoy, prêtre, Isaac Baudoin, prêtre, Pierre Bonnefoy, prêtre, habituez en la chapelle de Notre-Dame de la Délivrande.... ; Perrinne Vasnier, ma niepce, décéda en couches d'un fils, le samedi 10[e] jour de novembre sur les quattre heures après midi, et fut inhumée le lendemain en terre par M. le Curé de Sainct-Sauveur de Caen, dans l'église... » (*lacérations*). — Fol. 35 v°, juill. 1664, assemblée concernant la jouissance des marais dépendant de l'abbaye de Troarn. Fol. 36, 13 juill. 1665, quittance au trésorier de l'église ; Thomas Vasnier, curé de Petiville ; Robert Burnouf, curé ancien de Varaville. Fol. 39 : « Baptesmes de l'année 1661 au mois d'octobre aud. an, le 21[e] dud. mois et pour aussi des sépultures de lad. année » : 1662, 16 fév., mariage de Pierre Cosnard, bourgeois de Caen, et de Perrinne Vasnier, bourgeoise de Caen, tous deux de la paroisse de Saint-Sauveur, par dom Michel Regnauld, prieur de Saint-Contest ; 1663, 30 juill., inh. de Marguerite, fille de Guillaume Bourrienne, procureur au Parlement de Normandie, et de Marie Carrey, décédée la veille. Fol. 43 : « J'ay recommencé le registre des baptesmes et sépultures faictz par moy Thomas Vasnier, pbre, curé de Petiville, en l'année 1643, le XIX de septembre » : 1644, 22 juill., décès de Jeanne, fille d'Henri Le Sage et de Marie Denis, bourgeois de Caen, inh. par Jacques Du Mont, prêtre, et Jean Thomas, vicaire de l'Arbre Martin ; 12 déc., inh., en l'église, de Catherine, veuve de Le Duc, médecin, demeurant à Petiville en la maison du s[r] du Touchet ; 1645, 26 fév., b. de Richard Guerel ; parr. : Richard Ernauld, s[r] de Sainte-Honorine ; marr. : Madeleine, fille du feu s[r] de Petiville ; 1646, 10 sept., « décéda Michel Vasnier, mon frère, et fut inhumé le lendemain onze dans l'église de la parroisse par messire Martin du Mont, prêtre et curé de Bavent, Richard Tréhot, vicaire de Varaville, Denys Le Masurier, vicaire de Gonneville, Jacques du Mont, frère dud. curé de Bavent, et Jean Thomas, vicaire dudict sieur curé de Bavent, et Monsieur Castel, vicaire de Robehomme, prêtres, présence de nobles hommes Charles Rouxel, sieur de Bretheville, Adrien du Touchet, sieur du lieu, M[e] Pierre Le Poupinel, bourgeois de Caen, sieur du Vaugueroult », etc. 1647, 6 août, mariage de Philippe de La Haye, bourgeois de Caen, et de Philippine Vasnier, par Baudouin, curé de Ranville, en présence de Charles Rouxel, sieur de Bretheville, Richard Ernauld, s[r] de Sainte-Honorine, Robert du Touchet, s[r] des Londes, etc., les bans publiés par le curé de Saint-Sauveur de Caen ; 1647, 5 nov., inh., dans l'église, de Charlotte Trabot, veuve de Pierre Lefebvre, de la paroise de Mesnil-Durand, diocèse de Lisieux, demeurant chez M. du Touchet, « mère de M. de Lamesnilière, gendre de Madamoiselle Touchet » ; annuel pour lad. défunte, tous les premiers vendredis pour 200 livres ; 1648, 12 mai, bapt. de Charles, fils de Robert Le Goupil et de Marie Guillain, parr. : Charle Rouxel, sieur de Bretheville ; marr. : Judie Guillain, en présence de M. de la Rozière-Gallard, avocat à Caen, du curé de Bavent, et de Pierre Maresq le jeune custos ; 2 oct., inh. de Guillaume Gil-

les, marié en Flandre, de la paroisse de Robehomme, par Bernardin Le Canu, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, en présence de Pierre Le Poupinel, s[r] de Vauguerouit, bourgeois de Caen, trésorier de l'église ; 3 nov., b. de Claude Guerel, parr. : n. h. Claude Fournier, fils de Claude, de Rouen, demeurant à Bavent, en la maison de Clément, conseiller au Parlement de Normandie. — « Du dimanche 22 aoust 1649, après avoir publié le premier baon du mariage encommencé entre André Hadebique, d'une part, et Marie Parc, d'autre part, tous deux de la paroisse de Petiville et de libre condition, suivant les promesses de mariage qui s'estoient faicts l'un l'autre, Venotte Frontin, de lad. parroisse de Petiville, aagée viron de trente ans, aussy de libre condition, s'est opposée à la publication dudict baon au prosne de la messe parroissiale dicte et célébrée par moy soubsigné, disant qu'elle estoit grosse des œuvres dudict Hadebique, soubz promesse de mariage après avoir eu copulation charnelle avec ledict Hadebique en sa maison sans y avoir eu aucun témoing, pourquoy elle s'oppose qu'il soit procédé en plus oultre audict mariage encommencé entre ledict Hadebique et Marie Parc, laquelle a signé » (*le bas de l'acte rongé*). — 1649, 9 sept., « mariage entre honneste homme M[e] Guillaume Bourrienne, bourgeois de la ville de Rouen, et Marie Carrey, fille de deffunct M[e] Pierre Carrey et de Margueritte Le Poupinel, bourgeoise de Caen, en la présence de M. Houel, beau-père de lad. Carrey, Pierre Le Poupinel, oncle de la dicte fille, sieur du Vaulgueroult, bourgeois de Caen, M[e] Charles Laisné, procureur au bailliage et siège présidial de Caen, cousin germain de lad. Carrey..., deux premiers bans faicts par Cauvin, curé de Saint-Jean de Caen, et par M[e] Gabriel Jacques, prêtre, curé de S[t]-Pierre dud. Caen... dispense des autres bans donnée par M[e] Nicollas Le Conte, prêtre, doyen du Saint-Sepulchre de Caen », etc. ; 1649, 28 sept., mariage, par Bernardin Le Canu, d'André Hadebique et de Marie Le Parc, lad. Frontin s'étant désistée de son opposition, portée devant la juridiction ecclésiastique, et ayant laissé célébrer le mariage — « Le vendredy 28 janvier 1650, Thomas Venotte, fils naturel d'André Hadebique et de Venotte Frontin, demeurants en ladicte parroisse, a esté baptisé par M[e] Bernârdin Le Canu, prêtre, bachelier en théologie en Sorbonne, et nommé par Thomas Girard et Anne Maresq, femme de Robert Frontin, frère de ladicte Venotte » ; 1650, 24 mai, inh., dans la nef de l'église, de Louis de Tilly, éc., sieur de la Tonne, par Robert Burnouf, curé de Varaville, en présence de Bernardin Le Canu, Richard Trehot, Marin Turgis, Jacques Du Mont, Jean Thomas, Castel, prêtres, de Bavent, Varaville et Robehomme ; 25 mai, inh. de Thomas Venotte, fils naturel d'André Hadebique et de Venotte Frontin ; 30 juill., b. de Robert, fils d'André Hadebique et de Marie Le Parc ; 1651, 3 juin, inh., dans l'église, de Catherine, fille de Guillaume Bourrienne, procureur au Parlement de Rouen, et de Marie Carrey, par Bunel, curé de Bavent, Marin Turgis, vicaire de lad. paroisse, etc. — 1652, « sentence fut donnée devant M[r] le Baillif de Caen au mois de janvier audict an, entre M[r] Bernardin Le Canu, prêtre, curé de Robehomme, et les héritiers de feu M[r] Anthoyne Bureau, le dernier curé décédé, par laquelle ledict Le Canu, curé, fut esconduit des meubles qu'il prétendoit que lesdits héritiers laissassent dans le presbytaire. Lesdicts héritiers deschargez. » 16 janv. 1652 : « les héritiers du feu curé de Bures, Loisel, furent deschargez des grosses réparations prétendues leur faire faire par les moines de Trouard, et subjets en couvertures volantes devant led. sieur baillif. » ; 3 mai, inh., dans l'église, de Collette Le Boursier, veuve de Charles Denize, demeurant à Petiville, par Bernardin Le Canu, curé de Robehomme, en présence de Gilles Castel, vicaire de Robehomme, Tanneguy et François de Tilly, frères ; 1653, 20 janv., « décéda Jean Houel, bourgeois de Caen et sergeant à Varaville, et fut inhumé le lendemain dans l'église de lad. parroisse par M[es] Robert Burnouf, Georges Busnel, Bernardin Le Canu, prêtres, curez de Varaville, Bavent et de Robehomme, et par M[e] Richard Trehot, Jacques du Mont et Blaise Angot, prêtres, ledit Angot vicaire de Bavent ; » ; 1653, 25 fév., François de Tilly, écuyer, sieur de la Tonne, assiste un mariage ; 16 sept., « Margueritte Le Poupinel, veufve de deffunct Jean Houel, sergeant à Varaville, est décédée et fut inhumée dans l'église dudict lieu par le sieur Bandoit, prêtre et curé de Ranville, Maistre Georges Busnel, prêtre, curé de Bavent, Bernardin Le Canu, prêtre, curé de Robehomme, Maistre Jacques du Mont, prêtre, obitier de Bavent et Gilles Castel, prêtre, vicaire de Robehomme, moy soubsigné curé étant présent, le lendemain jour des quattre temps de septembre qui estoit le 17 ; présence de M. Lainé, procureur du présidial de Caen, et le sieur Bourrienne, son gendre, procureur au Parlement » ; 17 déc., « Marie Scot, femme de

Charles Buheré, sieur de Belle-Croix, demeurant en lad. parroisse, fut inhumée dans l'église dud. lieu près la porte, par vénérables et discreptes personnes M^res^ Robert Burnouf, prêtre, curé de Varaville, Simon Desmonts, curé de Bréville, les curés de Janville et du Buisson, Bernardin Le Canu, prêtre, curé de Robehomme, Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville, Blaize Angot, vicaire de Bavent, Gilles Castel, vicaire de Robehomme, Jacques du Mont, demeurant à Bavent, Jean Thomas, demeurant à Bréville et vicaire de Gonneville, Domp Le Chevallier, relligieux et souprieur de l'abbaye de Trouard, moy susdit curé estant présent » ; 1654, 12 mars, b. de Marguerite Colletée ; marr. : Marie Buheré, fille de M. de Belcroix ; 7 avril, b. de Charles Ysabel ; parr. : Charles de Buheré, s^r^ de Belcroix, marr. : Marguerite Durant, bourgeoise de Caen, de Saint-Julien ; 1655, 3 juin, b. de Marie Colletée ; marr. : Marie, fille de M. de Malpierre ; parr. : Charles Labbé, oncle maternel de l'enfant ; 1656, 15 fév., b. de Marie, fille de Robert Le Goupil et de Marie Guillain ; marr. : Marie Rouxel, veuve de Le Valloys, belle-mère de M. de Saint-Pol, s^r^ et patron de Petiville ; 1657, 22 oct., mariage, à Saint-Gilles de Caen, de Buheré (sans prénom), s^r^ de La Grilière, fils de Charles Buheré, sieur de Belcroix, demeurant à Petiville, (led. s^r^ de La Grilière disant qu'il est bourgeois de Caen), et de [Marie-Salomé] Prunier, fille aînée du s^r^ des Pars-Prunier, bourgeois de Caen ; bénédiction du lit par le curé de Petiville, led. jour, au soir, en présence de Pierre Maresq, Antoine Bérard, led. s^r^ des Pars-Prunier, etc. ; 1658, 7 juill., décès de Madeleine de Tilly, inh. le lendemain dans l'église par Robert Burnouf, curé de Varaville, Bernardin Le Canu, curé de Robehomme, Le Marchand, curé de Merville, Gilles Catel, vicaire de Robehomme, Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville, Farolley, vicaire de Gonneville, Etienne Busnel, curé de Bavent ; 19 nov., marraine, Marie-Salomé, fille du s^r^ des Pars, femme de Buheré, s^r^ de la Grilière. — « Du mardi 18 febvrier 1659, Robert Sohière, fils de François et de Georgette Morin, de lad. paroisse, fut inhumé au cimetière de lad. paroisse par M^res^ Thomas du Jardin et Jean Viroult, prêtres, demeurant à Varaville, moy susdit curé estant présent. Le dict Robert Sohière estant tombé dedans le maresq de lad. parroisse, apportant un tronche de poirier pour Jacques Tierry, trésorier de lad. parroisse, décéda incontinent après qu'il fut retiré de l'eau, présence de François Frontin et Thomas Le Breton, clercs de lad. église » ; 1659, 27 mars, et 1661, 15 juin, marraine, Marie de Tilly ; 1660, 29 nov., mar. d'André de Collibœuf, éc., s^r^ du Beaulieu, et de Marie de Buheré, fille de Charles, s^r^ de Belcroix, demeurant à Petiville, en présence de Pierre Collas, s^r^ de La Haye, Thomas Girouard, s^r^ de Longchamps, beau-frère de lad. Marie. — « Françoise Delacour, veufve de Michel Vasnier, fut inhumée le lendemain 1er janv. 1661, dans l'église de lad. parroisse, près du dict Michel Vasnier, son mari, par Me Estienne Busnel, prêtre, curé de Bavent ; Robert Burnouf, prêtre, par cy devant curé de Varaville ; Noël Vasnier, prêtre et obitier en lad. parroisse de Douvres, moi susdict curé estant présent, en présence de tous les parroissiens et parroissiennes de ladicte paroisse. » Actes de catholicité et bans par : Gilles Lebot, chapelain de Saint-Jean de Varaville (1631), Richard Trehot, vicaire de Varaville (1632), Martin Dumont, curé de Bavent (1637, 1645, etc.), Gervais Prémol, chapelain de l'hôpital Saint-Jean l'Evangéliste de Varaville (1640), Vigor Moisson, vicaire de Gonneville (1641), Jean Du Val, prêtre, de la paroisse de Condé-sur-Vire (1644), Robert Burnouf, curé de Varaville (1645, etc.), Denis Le Masurier, vicaire de Gonneville (1646), Blaise Angot, vicaire de Bavent, Richard Trehot, prêtre, de Varaville (1653), Bernardin Le Canu, curé de Robehomme (1655, 1661), Thomas du Jardin, neveu de Robert Burnouf, curé de Varaville (1657), Etienne Busnel, curé de Bavent (1658), led. Thomas Du Jardin, curé de Varaville (1659, 1660), Le Vigneur, curé d'Escoville (1659), Héroult, chapelain de l'hôpital de Varaville (1660), Tirard, vicaire de Troarn (1661), Noël Vasnier, neveu du curé (1661), Pierre Le Canu, frère du curé de Robehomme, en présence de Tanneguy de Tilly, écuyer (1661), le P. Joseph, carme de Caen (1662), Thomas Du Jardin, curé de Varaville (1663), Pierre Baudouin Viroult, chapelain de Varaville (1663), etc. — Mentions de : Nicolas Lithehard, vicaire de Petiville (1632), Robert Le Goupil, possédant deux sillons de terre redevables de 8 s. de rente au trésor de Petiville (1654), Thomas Le Breton, Charles Frontin, Nicolas Duquesney, clercs de l'église de Petiville (1661), Etienne Busnel, curé de Bavent (1661), Pierre Maresq, clerc et custos de Petiville (1647), Denis Le Masurier, vicaire de Gonneville (1652), Jean Le Brun, vicaire de Varaville (1655), Pierre Collas, s^r^ de La Haye, demeurant à Petiville (1656), Thomas Girouard, sieur de Longchamps (1658), etc.

E. Suppl. 1581. GG. 2. (Registre). — Moyen format, 26 feuillets, papier.

1674-1682. — Pierre Delauné, curé. — 1674, 6 fév., mar. de Charles Piedplu et de Marguerite Cahaigne, de Mathieu, par le curé Pierre Delauné (qui signe : P. de Launé ou P. De launé et même P. Launé) ; 15 mars, inh. de Richard Piedplu, « par ordonnance de justice, estant noyé dans le marest » ; 7 juill., inh. de Marguerite Piolin, veuve de M. de Tilly, par Etienne Busnel, curé de Bavent ; 1675, Gabriel de Tilly, parrain ; 5 mai, bannie des « places restantes dans la nef » : s'est présenté Henri Le Sage, bourgeois de Caen, qui a mis à prix une place vis-à-vis l'autel Saint-Blaise, « depuis le poteau de derrière le banc de M. du Touchet jusqu'à la porte du côté de Saint-Blaise, de la largeur à l'équipollent de l'autel, laissant la place du milieu libre », moyennant 50 s. t. de rente au trésor ; 1677, 17 janv., inh. d'Elisabeth Carrey, femme de François de Tilly, éc. ; 1678, 28 mai, bapt. de Charles, fils de Thomas Lemonier ; marr. : Charlotte-Angélique de Bonnechose ; 12 juin, b. d'Anne-Marie, fille de Quentin Gascoing ; marr. : Anne de Tilly ; 24 nov., inh. d' « un jeune homme de la parroisse de Robehomme, âgé de 22 ans ». — Au bas de la page 38 (1680) : « Icy finit la vieille formule. » — 1680, 28 nov., mar. de Charles du Mesnil, éc., s^r de « Belville en Caux », et de Jeanne de Bonnechose ; 1681, 5 fév., inh., dans l'église d'Henri Le Sage, bourgeois de Caen. — « Mémoire pour la charité de Petiville ». Liste de 15 noms, suivis de l'indication d'un boisseau, d'un 1/2 boisseau, d'un quarteron de froment et de « mercs ». « Toutes les personnes si dessus s'oblige par la prinze de leur bien de aporter leur blé chez le sieur curé dans la Nostre-Dame de septembre prochaine », présence du curé, de François de Tilly et autres témoins. — 1682, 25 mars, inh., dans l'église, d'un garçon pour Henri Le Sage, bourgeois de Caen, 3 à 4 ans. Actes par Jean Viroult, chapelain de Varaville, Pierre Picquenard, prêtre (1677).

E. Suppl. 1582. — GG. 3. (Cahier). — Moyen format, 18 feuillets, papier.

1683-1689. — Cahier en fort mauvais état, rongé et effacé en partie. — Pierre Delauné, curé. — 1685, 18 mai, inh., dans l'église, de Gilles Launé, par Pierre Le Canu, curé de Robehomme, en présence des curés de Varaville, Amfréville, Le Buisson, Bréville, etc. ; 28 nov., Marie-Anne de Tilly, marraine avec Louis Bourrienne ; 1686, 5 mars, assemblée des paroissiens pour délibérer sur la nourriture d'un cavalier pendant le mois de mars, à prendre sur les contribuables ; 30 juin, b. de Charlotte-Angélique Mariette ; parr. : Charles Le Sueur, éc., s^r de Petiville ; marr. : Marguerite Hébert ou Huberd (elle signe Hober) ; 1687, 25 mai, b. de Françoise, fille de Pierre Hettier, bourgeois de Caen ; marr. : Françoise de Vende, parr. : François Le Sage (lad. Françoise inh. le lendemain dans l'église) ; 14 juin, Henri de Tilly, témoin d'un mariage ; 22 juin, inh., dans l'église, de d^lle Marie de Vende, femme de Pierre Etier ; 1689, 19 juill., inh., dans l'église, de François de Tilly, éc.

E. Suppl. 1583. GG. 4. (Registre). — Moyen format, 302 feuillets, papier.

1696-1792. — Pierre Delauné, Pierre Lecour, Louis-André du Marest, curés. — 1696, 23 janv., mariage de Robert Eurry, éc., s^r de Maresqs, et de Marguerite Aubey, tous deux de Saint-Gilles de Caen ; 1700, 3 déc., bapt., par Pierre Delauné, de Louis-Charles, fils de Charles Le Sueur, éc., s^r de Petiville ; parr. : Louis de Bonnechose, éc., s^r de Vaudemont, marr. : Marie de Bonnechose, en présence d'Henri de Tilly, éc., et Martin Bourrienne ; 1701, 8 fév., b. de Louise-Isabeau, fille d'Henri de Tilly, éc. ; marr. : Louise Vallée, parr. : Jacques Du Val, éc. ; 25 juin, inh., dans l'église, d'une fille pour M. de Petiville, âgée de 18 mois environ ; 1702, 1er juin, b. de Marie-Madeleine, fille dud. Henri de Tilly, s^r du lieu ; marr. : Marie-Madeleine Hébert, parr. : Jean de Hébert. — Lacune de 1703 à 1707. — 1709, 19 août, certificat par Jean Hellain, vicaire de Varaville, desservant la chapelle dud. lieu, d'avoir fait trois publications ou bans du futur mariage de Pierre Vauloger et Marie Delauney, veuve Blancel, tous deux de cette paroisse, après avoir reçu attestation du curé de Cabourg comme Vauloger avait fait abjuration entre ses mains de la religion prétendue réformée le matin du dimanche 11 août, suivant l'ordre qu'il en avait reçu de l'évêque de Bayeux, led. certificat délivré à Vauloger après avoir produit attestation de Huet, vicaire de Bavent, comme il l'avait entendu de confesse, au moyen de quoi le curé de Varaville consent que lesd. parties se marient en la paroisse de Petiville, à charge d'apporter l'attestation de leur

mariage, signée du curé de Petiville, oncle de lad. Delauney, pour être inseré dans le registre ; 1710, 22 nov., testament du curé Pierre Delauné, « ayant laissé de quoy pour ma sépulture, hors 20 sols pour avertir Messieurs mes confrères de ma sépulture et inhumation, une douzaine de cierges », et léguant ce qu'il a de meubles aux enfants de ses deux nièces, sans qu'aucun autre y puisse prétendre ; 1711, 8 juill., inh. de Charlotte Hélie, femme de Pierre Samson, par P. Delauney (son dernier acte) ; 1711, 31 août, inh. de Pierre Delauné, curé, par Robert Le Normand, curé de Varaville, en présence de Pierre Le Cour, prêtre ; 4 oct., inh., par Pierre Le Masurier, prêtre, en présence de « Monsieur Dallemagne » ; 11 oct., inh. de Jeanne Blancel, par Le Cour, desservant, en présence de Gilles Delauné ; 1712, 19 janv., bapt., par Pierre Le Masurier, vicaire de Bavent, par permission de P. Le Cour, curé de Petiville, en présence de Pierre de Tilly ; 31 juill., b. d'un enfant mâle de Pierre Aubé et d'Anne Le Sueur, nommé par Louise de Vallée de Petiville et Pierre Le Cour, curé ; 1713, 16 mai, b., par Pierre de La Fosse, de J.-J. Choyère ; parr. : Jacques du Pont, bourgeois de Saint-Pierre de Caen (il signe : J. Dupont Dozival), marr. : Jeanne de La Fosse ; 1714, 7 oct., délibération sur les marais : pouvoir à Pierre Delauney, syndic, de donner et signer la déclaration au greffe de l'Intendant, conjointement avec les syndics de Bavent et de Robehomme, que les trois paroisses jouissent ensemblement et par main commune de 296 acres de marais sujettes aux inondations, valant environ 100 sols l'acre, dont 7 à la main des héritiers du s^r de La Grillière-Buheré, qui ont été engagées par les habitants de Robehomme ; 9 oct., permission par Charles Briant, curé de Bavent, à Le Cour, curé de Petiville, de marier Pierre Du-Monstier, éc., chevalier de Canchy, de Saint-Jean de Caen, et Françoise de Touchet, de Bavent, en présence de Pierre Cauvigny, éc., etc. ; 6 nov., b. de Pierre-Charles Delauney ; parr. : Charles Le Sueur, éc., seigneur de Petiville, marr. : Hélène de Colleville ; 1714, 29 avril, dépositions au monitoire lu en cette paroisse pour avoir révélation d'une vache et d'avoine volées ; 1715, 24 mars, attestation par le curé de publication, issue de la messe, du mandement accordant des vaches royales aux pauvres de la paroisse, et, après la lecture faite, ils ont tous déclaré n'en avoir aucun besoin et en avoir plus qu'ils n'en peuvent passer d'hiver ; 1716, 13 mai, inh. de Charles Le Sueur, éc., seigneur de Petiville, par Briant curé de Bavent ; 19 mai, pouvoir des paroissiens à François Le Courtois et Gilles Delauné, pour poursuivre le procès contre M. du « Ronsereuil » ; 24 mai, marque des bestiaux pour le marais ; 14 juin, procès contre des particuliers de Bures et Bavent qui avaient mis dans le marais des bêtes non marquées ; 1717, 3 oct., délibération pour faire faire un pont bon et commode pour le passage de tous les bestiaux de la paroisse, qui puisse servir à charrue et à charette, entre M. du Mesnilguillaume, éc., et M. Ballon, et un petit pont propre à passer les bestiaux pour la commodité de ceux qui vont au marais, qui sera placé au vieux pont entre M. de Lemière et Pierre Delauney, avec barrière et lisse ; 1718, 15 août, délibération pour la confection du pont et d'un bout de chaussée pour le marais ; 1718, 12 oct., b. de Louis-Charles du Quesney ; parr. : Louis-Charles [Le Sueur] de Petiville, éc., seigneur dud. lieu, marr. : Marie de Hébert de Boullon ; 1719, 12 avril, délibération sur la réparation de la charpente de la nef de l'église, qui empêche de sonner les cloches ; députation d'Henri de Tilly et Pierre Delauney pour faire refondre la cloche ; 30 sept., inh. de Nicolas Laceret, chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, en présence de Boutry, curé de Varaville ; 1720, 3 août, b. de Louise-Charlotte Tardif ; parr. : Louis-Charles [Le Sueur] de Petiville, seigneur, marr. : Louise de Vallée, veuve de Charles Le Sueur, éc., seigneur de Petiville ; 1721, 31 mars, réparations à l'église ; 6 juill., recherche de voitures dans la paroisse pour charrier des matériaux, les ouvriers étant près de quitter l'ouvrage faute de matériaux ; chaque voiturier présentera son mémoire pour être payé ; 21 déc., allocation de 80 l. à Pierre Totain, pour couverture de la nef en tuile et de la tour en ardoise ; 1724, 6 sept., inh. de Marie, veuve de Jacques de Saint-Michel, en présence de Michel Lebrethon, curé de Robehomme ; 30 sept., bapt. de Charles-J.-J.-Alexis Grenier ; parr. : Jacques Lemière, éc., patron de cette église, marr. : Catherine de Moissant, épouse de Jacques-Alexis de Touchet, seigneur de Beneauville (qui signe Catherine Moysant Brieux de Beneauville) ; 21 oct., inh., dans l'église, de Pierre Ballon, sergent ; 1726, 22 janv., inh. d'Henri de Tilly, éc., s^r du lieu, par Michel Le Brethon, curé de Robehomme, en présence de Guillaume Guesdon, curé d'Hérouvillette, Jean-Charles Briant, curé de Bavent, et Pierre Le Cour, curé de Petiville ; 1727, 29 sept., bapt. d'Henriette-Elisabeth, âgée de 3 jours, fille de Pierre de

Tilly, éc., et de Renée de Guerout; parr.: Nicolas Morin, éc., marr.: Louise de Valée, son épouse ; 2 mai, mar. de Nicolas Le Cour et de Marie Fouques, en présence de Marie-Anne de Mathan-Lemière, et d'Anne Lemière, la douairière; 1730, 19 août, b. de Daniel-Anne-Charles, fils de Charles-J.-J. Lemière, éc., patron de Petiville, maître ordinaire en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, et de Marie-Anne de Mathan; parr.: Daniel Lemière, éc., seigneur d'Allemagne, marr.: Anne-Françoise de Brinon de Corday ; 4 déc., bapt. de René-Pierre-François-Anne, fils de Pierre de Tilly et de Renée-Françoise de Guerout, né le 8 février, ondoyé par permission des grands vicaires de Bayeux, le siège vacant; parr.: François Le Bourgeois, sieur de Chicheboville; 1731, 2 fév., baptême d'une fille âgée de 3 jours pour Pierre de Tilly, nommée Louise par Louis Le Sueur, seigneur de Petiville, et Louise de Tilly; 1731, 25 nov., bapt. de Charles-Jacques-Anne, fils de Charles-J.-J. Lemière, éc., patron de Petiville, maître ordinaire en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, et de Marie-Anne de Mathan; parr.: Jacques de Touchet, chevalier, s^{r} de Courselles, marr.: Anne Roulland, veuve de Jacques Lemière, écuyer, patron de Petiville, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Caen; 1732, 1er juin, b. de René, fils de Tanneguy de Tilly, éc., et de Marie Blochon; parr.: René de Tilly, éc., marr.: Madeleine Le Cour ; 1733, 22 oct., b. de Jean-Daniel Robert ; parr.: Daniel Piédoue de *Charsigny,* seigneur d'Héritot, marr.: Marie-Anne de Mathan-Lemière, en présence de Pierre de Cauvigny ; 1734, 18 juin, bapt. d'un fils pour Marie-Tannegui de Tilly, éc., nommé Jean-Pierre ; 4 août, b. de Marie, fille de Jean-Pierre Postel, notaire à Varaville, et de Marie Pelfour, de Petiville; marr.: Marie Vautier, épouse de Le Tremançois, éc., parr. : Nicolas Morin, éc., s^{r} de La Falaise ; 1735 26 juill., b. de Jean-Pierre, fils des mêmes; parr.: Guillaume Turpin de Mercour, éc., marr.: Marie-Marguerite Le Tremançois; 1740, 22 avril, b. de Marie-Anne, fille de Tanneguy de Tilly, éc., et de Marie Blochon; marr.: Anne de Caen, parr.: François Le Batard; 1744, 1er mai, inh., par Laumonier, curé de Cagny, doyen de Troarn, de messire Pierre Le Cour, 60 ans environ (curé de Petiville) ; 27 juill., bapt., par A. Adam, desservant (autres actes du même, 3 août et 23 nov. 1744) ; 11 août, b. de Louise-Madeleine, fille de Pierre de Caen et de Madeleine Mézeze, parr. : Louis Marest, curé de Petiville, marr.: Louise Néel de Tierceville-Lemière, en présence de Duchemin, curé du Buisson, et d'Antoine Adam, desservant ; 1746, 26 janv., b. de Jeanne-Françoise-Pétronille-Marie, fille de Tanneguy de Tilly et de Marie Blochon ; marr.: Françoise de Ris (qui signe F. Dris Dupont Dozival, - dernière survivante des de Tilly à Petiville, morte subitement en 1820) ; 1750, 11 janv., b. de Charles-Michel Marest; parr.: Charles-Jacques-Anne Lemière, éc.; marr.: Louise-Marie-Hélène Néel de Tierceville-Lemière; 1752, 7 nov., b. d'Anne-Hélène Tardif, par J.-J. Duhomme, vicaire de Giberville ; 1755, 22 juill., b. de Marie-Joseph-Louise Moisson, par Mollet, chapelain à Varaville; parr.: Louis-François Le Cordier. éc, seigneur patron et baron de Varaville ; marr. : Marie-Joseph « Descam », épouse de Charles-Daniel-Anne Lemière ; 1756. 8 sept., b. de Marthe-Charlotte-Joseph-Alexandrine, fille de Daniel-Anne-Charles Lemière, chevalier, et de Marie-Joseph Descamps ; parr. : J.-J. Charles Lemière, chev., patron de Petiville, maître ordinaire en la Cour des aides et finances de Normandie, représenté par Georges Bessin; marr.: Madeleine-Marthe Renaldi d'Inglebert, représentée par Hyppolite Scelle du Vallon (Marthe Lemière épousa M. de Piédoue de Charsigné et fut la dernière patronne de Petiville. dont elle fut la très libérale bienfaitrice ; morte le 20 juin 1820) ; 1757, 9 déc., inh. de René de Tilly, éc., décédé la veille ; 1758, 29 déc., inh. de Pierre de La Motte, bourgeois de Vaucelles de Caen ; 1763, 24 nov., inh. de Jacques-Christophe-François-Timoléon Dupont d'Ozival, 66 ans ; 1764, 12 fév., b. de Marie-Catherine, fille de François Tardif et de Catherine Lavolé ; 1766, 15 juill., mar. de Jean Dupont, fils de feu Jacques et de Jeanne de Ris, avec Marie-Anne Benoist, fille de Pierre et de feu Elisabeth Outardel; 1767, 4 mars, b. de Catherine-Pétronille Dupont d'Ozival, fille des précédents ; 1772, 19 janv., inh. de Marie Blochon, femme de Tanneguy de Tilly, éc., 65 ans ; 1773, 14 juin, inh. de Jacques Closmesnil, par Thomas Manchon, curé de Varaville, en présence de Pesnel, curé de Robehomme, de La Rue, curé de Bavent, Esnault, curé d'Hérouvillette, Du Marest, curé de Petiville ; 1775, 27 nov., b. de Louis-François-Lin Benoist; parr.: Louis Fouques Des Marais, prieur de Réville, demeurant paroisse de Bavent, marr.: Anne Tardif, femme de François Leplay, de Varaville ; 1777, 22 juill., b. de Joseph-Henri André ; parr. : Henri-Charlemagne-Aimé de Putecote, chevalier, seigneur de Reneville, capitaine de cavalerie, demeurant à Bavent,

marr. : Marie-Joseph Descamps, veuve de Daniel-Anne-Charles Lemière, patron de Petiville ; 1778, 3 fév., b. d'Henriette-Elisabeth Benoist ; parr. : Jacques Tardif, chev., seigneur de Petiville et d'Amayé, capitaine au régiment de Poitou, marr. : Henriette-Elisabeth Jeheannot de Beaumont, son épouse, représentés ; 1778, 3 sept., inh. par Manchon, curé de Varaville, en présence de Louis-André du Marest, curé de Petiville ; 1780, 23 sept., mar. de Jacques-Thomas Goupy, fils mineur de Jacques et de feu Marie Robert, avec Jeanne-Françoise-Pétronille-Marie de Tilly, fille majeure de Tanneguy, éc., et de défunte Marie Blochon, avec dispense du 3e au 4e degré de consanguinité ; 6 nov., inh. de Tanneguy de Tilly, éc., décédé la veille, âgé d'environ 86 ans ; 1784, 2 déc., bapt. d'Eugénie-Constance-Eléonore Lemarchand ; parr. : M. Basset, vicaire de Petiville (son dernier acte) ; marr. : Marthe-Charlotte-Joseph-Alexandrine Lemière ; 1786, 7 mai, inh. de Marguerite Friloux, femme de Thomas Delauney, dans le cimetière, la sixième du rang, le long de la maison de Mme Lemière, proche la porte qui entre chez elle, par Boutry, chapelain de Varaville ; 2 août, inh. de Marie-Anne-Eléonore Ysabelle, née à « Torrigny », femme de Pierre Le Marchand, ci-devant custos de la paroisse, décédée la veille, *edito fœtu*, 27 ans environ, inh. dans le cimetière, environ à 4 pieds loin de la porte de Mme Lemière, du côté de la mer ; 1787, 27 janv., mar. de Jacques-Pierre-Nicolas Gady, fils de défunts Pierre et Marie-Catherine Laugeois, de Robehomme, avec Marie-Madeleine-Françoise Tardif, fille de François et de Catherine Lavoley, en présence de Pierre-Elie Longuet, cousin de l'époux, de Jacques Tardif, frère de l'époux, etc. ; 1788, 19 juill., mar. de Jacques Tardif et de Catherine-Pétronille Dupont d'Ozival ; 1789, 30 mai, inh. de Thérèse Le Monnier, veuve de Pierre Cauchi, décédée chez les srs André de Lafontaine, au lieu appelé vulgairement la Basse Court. — A l'année 1789 (par l'épin) : « Dénombrement des feux et habitants de cette paroisse, où dans la suitte on pourra remarquer les changements qui s'y seront faits. Commencé par les maisons les plus proches de Varaville et fini par les plus près de Beneauville. Une petite maison inhabitée au hameau Corbey, appartenante à François Tardif. Pierre Benoist, fermier de Monsieur Tardif, seigneur de cette paroisse, ayant chez lui, Anne Leplay, de Varaville, son épouse, 7 enfants vivants, dont cinq garçons et deux filles, deux garçons d'un appelé Loriot de Cabourg, dont il est tuteur, un domestique et une servante. François Tardif, originaire de Merville, demeurant au hameau de la Rivière. La maison de Messieurs Beaufour et Maçons dont il est fermier. A chez lui son épouse, deux garçons dont l'aîné est marié à Gonneville, de la présente année, lequel demeure néanmoins chez lui avec le jeune et son épouse. Pierre-Nicolas Allard, demeurant dans une maison de fief. Marie M. A. Thérèse Robert, son épouse, de Gonneville, un garçon et une fille et un neveu, fils de feu son frère, dont il est tuteur. Marie-Anne Giret, de Varaville, veuve de Nicolas Allard, et un fils âgé de (*blanc*), demeurante dans une maison de fief, au hameau de la Rivière. Une maison appartenante à Nicolas du Quesnai, demeurant au Havre, louée à François Tardif. Pierre du Quesnai, journalier, demeurant dans sa maison du hameau de la Rivière avec Marie-Magdeleine Desfrênes, son épouse, de Gonneville, 2 garçons et 2 filles. Robert Bellery, dans une maison de fief et Marie-Jeanne Harel, sa femme, de la paroisse de Bonnemaison, 3 garçons et une fille. Marie F. Lemoine, veuve de Louis Sanson, de la paroisse de Bons, ayant 2 fils en condition hors cette paroisse. Dans un autre être de maison du même corps de logis, demeure Charles Samson, fils du mari de la ditte veuve, lequel est de cette paroisse. Michel Marest demeure dans une maison à lui appartenante sur le bord du marest, avec deux neveux du même nom. Ensuitte est la maison d'Anne du Quesnay, veuve de Louis Choyère, deux garçons et une fille. Ensuitte une maison pour Jacques Goupil, inhabitée. Ensuitte la maison de Jacques Goupil, qui a chez lui Marie-Catherine Catel, sa femme, de Bavent, 3 garçons et une fille. Les deux jeunes garçons sont de M. C. Câtel, sa femme en secondes nopces. Jean-Pierre Goupil, *vulgo* Poupi, fils aîné vivant de Jacques, demeurant dans une petite maison qu'il tient de Mrs Vincents avec Margueritte Canchy, son épouse, de Bavent, et 3 petites filles. Une autre petite maison appartenante à Mr Tardif, seigneur de Petiville, donnée à ferme au même J. G. Une autre maison appartenante à Mrs Vincents donnée à ferme à Jean Cagniard, protestant de la paroisse de (*blanc*), a chez lui sa femme et deux filles. Jacques-Thomas Goupil, second fils vivant de Jacques, fermier de M Mirey, bourgeois de Caen, demeure avec Jeanne F. P. M. de Tilly, son épouse. François de Caen, demeurant dans une maison à lui appartenante, a

chez lui Marie-Anne Delauney, son épouse, de cette paroisse, et 3 petites filles. Pierre Le Vée, originaire de Bréville, demeure dans une maison appartenante à Mr Longuet de Robehomme, a chez lui Luce Aubey, son épouse, de Gonneville, et une petite fille. Deux maisons du même corps de logis sur le bord du marest, dans l'une desquelles demeure Pierre Delauney, fils feu Thomas. Dans l'autre demeure (*blanc*) Lavolcy, veuve de (*blanc*) Deschamps, avec son petit garçon. Pierre Lemarchand demeure dans sa maison proche Le Vée, a chez lui sa mère, sa femme et une petite fille. Une ferme pour la mineure de Pierre Laugeois, faite valoir par les Mrs de Lafontaine, il y a plusieurs bâtiments et maisons inhabitées. Le presbytère, dans lequel demeure Mr le curé, Michel Dumarest, son neveu, un domestique, et moy. Suit la maison de Madame Lemière, décédée dans le dernier mois de cette année, à Saint-Jean de Caen, a laissé pour tout enfant une demoiselle. Suit la maison des Mrs de Lafontaine, qu'ils ont acquise de Madame Lemière, au lieu appelé vulguairement La Basse-Court, dans laquelle demeure les deux frères, Margueritte Closmesnil, épouse de Henry, trois enfans et sept domestiques. Une maison pour Mr Jemblin, bourgeois de Caen, habitée cy devant par un nommé (*blanc*) Henri, son fermier. Ensuit le Hameau Girard. La première maison appartient aux Mrs de Lafontaine, louée à Claude Vivan, y demeurant avec Françoise Ledésert, sa femme, de Varaville, et deux petits garçons. » (*La suite manque*). — 1790, 16 juin, inh. de Pierre Benoist, fermier de M. Tardif, seigneur de Petiville, par Pelcerf, curé de Robehomme, en présence de Manchon, curé de Varaville, Binet, curé de Brucourt, Boutry, chapelain de Varaville, etc.; 1791, 30 juin, inh., dans le cimetière, près la croix, vers l'occident, de Louis-André du Marest, originaire de Mouen, curé de Petiville, décédé la veille, âgé d'environ 77 ans, « muni des saints sacrements de l'Eglise, dans le sein de laquelle il est mort et vêquit », par Louis Boutry, chapelain de Saint-Jean de Varaville, en présence de Béquet, curé de Merville et Gonneville, Pelcerf, curé de Robehomme, Boyer, curé du Buisson, Huet, vicaire de Bréville, Pépin, vicaire de Petiville, Grenier, diacre : 15 oct, mar. de Michel Le Part et de Marie-Anne Giret, veuve de Nicolas Allard, par Pépin, desservant de Petiville, sur certificat de publication de bans délivré par Jardin, curé consitutionnel de Gonneville ; 1792, 4 mars, bapt. de Pierre-Casimir-Françoise de Caen : parr. : Jacques-Thomas Goupil, marr. : Jeanne-Françoise-Pétronille-Marie de Tilly, son épouse ; 24 mai, inh. de Marguerite Closmesnil, « d'heureuse mémoire », femme de Guillaume-Henri André, dit La Fontaine, 57 ans, par Manchon, curé de Varaville, en présence de Pépin, desservant ; 12 juill., dernier acte dud. desservant ; 7 oct., enterrement que fait faire la municipalité par le curé de Bavent, dont le nom ne figure pas ; 20 nov., baptême, par le curé de Gonneville, de Pierre-François-Casimir Du Quesney, led. acte rédigé par Michel Benoist, maire, et Goupil, officier municipal de la commune de Petiville, suivant la loi. — Parmi les parrains, marraines et témoins : Mme de Petiville (Louise de Vallée) (1707) ; Charles Le Sueur, éc., sr de Petiville, Louise de Vallée, son épouse (1711) ; Marie-Anne de Beneauville, Charles-J.-J. de Lemière, éc. ; Louis-Charles Le Sueur d'Amayé, Louise de Tilly (1712) ; Tanneguy de Tilly (1715, 1716) ; Pierre de Tilly, éc. (1717) ; Charles Le Sueur, éc., seigneur de Petiville, n. d. Thérèse Collet, Grégoire de Saint-Germain, Marie-Marguerite Ballon (1718) ; Henriette-Thérèse-Anne de Neuville (1721) ; Anne Rouland, veuve de Jacques Lemière, écuyer, patronne de la paroisse (1722) ; Louise de Tilly (1726) ; Regnaud de Tilly, éc. (1741) ; René de Tilly, éc. (1742, 1743, etc.) ; Pierre de Tilly (1744) ; J.-J. Dupont Dozival, de Petiville (1746, 1747) ; Jean-Pierre de Tilly, éc., Tanneguy de Tilly, éc., Jeanne-Françoise-« Drise » Dupont d'Ozival, bourgeoise de Caen, dt à Petiville (1750) ; J.-J. de Morel, chevalier, seigneur de Thau, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Caen (1756) ; Richard Pesnel, curé de Robehomme (1768) ; Pierre-Jean-François-Julien de La Pigacière, chevalier, seigneur et patron de Sainte-Marguerite-de-Ducy, Louviers, La Trinité, Meslé et autres lieux, Marie-Françoise-Amable-Charlotte Hébert de Beauvoir La Pigacière (1775) ; Pierre Tardif, de Petiville (1783) ; Pétronille de Tilly, femme de Jacques Goupil (1788), etc. — Actes par : Charles Briant, curé de Bavent (1712, 1720, etc.) ; Pierre-Antoine de La Fosse, vicaire de Bavent (1715) ; Jean-Baptiste Lioult, chapelain de Varaville (1720), Etienne Cardel, curé de Moulineaux, Collet Du Val, curé de Barneville (1721) ; le sr de La Varinière, vicaire de Bavent (1729) ; Pierre du Buisson, vicaire de Bavent, Quesnel, vicaire de Troarn (1732) ; Arsène de Saint-François, carme (1733) ; Pierre Mollet, chapelain de Saint-Jean l'Evangéliste de Varaville (1741, 1758) ; Fouques Desmarais, desservant de Bavent (1745) ; Le Dain, vicaire de

Bavent (1747, 1749, etc.) ; Le Chanoine, curé de Varaville (1749) ; Félix Moulin, ex-prieur des Carmes de Caen (1751) ; Jean Lempérière, vicaire de N.-D. de Dives (1759) ; L. Boutry, chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville (1761, 1771) ; Lantrane-Charles Jardin, vicaire de Bavent (1766, 1770) ; Le Magnen, curé de Merville et Gonneville, son annexe (1771) ; Lemarchand, vicaire de Petiville (1779, 1781) ; P. Rozée, vicaire de Petiville (1781) ; Basset, vicaire de Petiville (1782, 1784) ; Charles-Henry Jardin, vicaire de Petiville (1785) ; Pépin, vicaire de Petiville (plus tard curé dud. lieu, 1786), Boyer, curé du Buisson. — Autres actes concernant les familles André, Benoist, Closmesnil, Hurel, Laugeois, Leplay, etc.

RANVILLE

E Suppl. 1584. — BB 1. (Registre). — Moyen format, 24 feuillets (dont 15 blancs), 3 p. jointes.

1769-1786. (Lacune : juin 1769 à mars 1778). — 18 juin 1769, élection d'un syndic : Pierre-Gilles Hervieu (6 signatures seulement) ; 1[er] mars 1778, « assemblée des seigneurs, habitants et tréfonciers de la paroisse », requête du syndic : P. L. Lemonnier : établissement d'un règlement de la pâture dans le marais : « les présents faisant fort pour les absents, les herbageurs du lieu préalablement entendus, il a été arrêté que les 64 acres 41 perches à nous appartenant et la portion de commune appelée les Parquets, seront dépouillées par les paroissiens seulement, sous les conditions suivantes, etc. » : défense de mettre paître bêtes à laine ou chevaux ; on ne pourra mettre que 30 vaches ou génisses dans les 64 acres, et les Parquets seront adjugés pour 9 ans ; faire marquer les bestiaux ; payer 15 l. par vache ou génisse. « Lemon« nier, sindic et préposé au recouvrement des ving« tièmes de la paroisse », est élu receveur des droits, etc. (14 sign.) ; 22 nov. 1778, ass. requête des trésoriers en charge et du syndic, par semonces au prône et « avertissements particuliers » ; autorisation donnée à deux députés de contracter un emprunt pour la poursuite de l'action commencée au Conseil du Roi, tendant à être maintenu dans la possession du marais (14 sign.) ; 23 avril 1780, « ass. des seigneurs, habitants et tréfonciers », requête de Pierre-Louis Lemonnier, syndic, lequel, en qualité de receveur des droits de pâture, demande nomination de commissaires examinateurs de son compte : Elus : M[tres] Pierre Le Masle et Jean-Jacques Prévost. Il est décidé de porter le droit de pâture à 20 l., « la communauté ayant une dette de plus de 2.000 l. t., à payer à divers. » (18 sign.) ; 4 juin 1781, ass. des habitants et tréfonciers, requête du syndic, « lequel a dit avoir envoyé des billets d'invitation aux tréfonciers non habitants. » Examen de la gestion des années 1778, 1779, 1780 et 1781 : les examinateurs ont déclaré que « le compte n'était point balancé, ni certifié par le comptable,.... point rendu triple au désir de notre délibération en forme de règlement du 1[er] mars 1778. » Le comptable n'a pas donné une 3[e] copie, par économie ; invité à la faire faire, « la dépense lui sera passée en compte. » Renvoi de l'examen au 17 juin : examen du compte et des réflexions des commissaires « déposés sur le banc de notre trésor ». Recettes : 1.984 l. 12 s. 6 d. ; dépenses : 378 l. 8 s. 6 d. ; solde : 1.606 l. 4 s. présentement comptés par le receveur dont le compte est « épuré et soldé ». Les pièces déposées au coffre du trésor ; emploi du reliquat : 1.261 l. 3 s. affectés à la délivrance des titres et pièces « restées à Paris chez M[e] Dumouchet. » Les 345 l. restantes remises à Lemonnier qui les emploiera en recettes dans son prochain compte et paiera de suite scavoir : à M[r] de Ranville, cons[er] au Parlement, 48 l. t., à M[lle] Lécarde, 30 l. t., à M[r] de Montaigu, 30 l. t., à M. de Rochefort, 30 l. t., etc. ». (Total des remboursements : 240 l.). Arrêté que la somme de 396 l., fournie par 13 personnes, sera remboursée sur les premiers deniers à venir. — 20 mai 1782, réparations urgentes à faire à la couverture de l'église, aux barrières du cimetière, aux murs de clôture. Le trésorier autorisé à faire travailler à la couverture, à payer 30 l. à Antoine Féron pour une barrière en bois de chêne « dont les barreaux seront quarrés »..., à dépenser 50 l. pour les murs ; 29 déc., « M[r] Lelièvre de Rochefort, trésorier en charge, dit que les réparations des gros décimateurs mettent la paroisse dans le cas de pouvoir réparer le maître hôtel » ; il propose de faire « regrater ou peindre de neuf le mètre hôtel et donner un blan au cœur et à la neffe ». Le commun l'autorise à faire dresser un devis estimatif et « metre led. devis en banie » ; 30 mars 1783, élection de commissaires examinateurs du compte du receveur des droits de pâture : Lelièvre de Rochefort et Jean-Jacques Leprovost ; 25 mai, assemblée « pour recevoir l'ouvrage faite tante au cœur que la nefe de l'esglise », par le s[r] Prempain (banie du 26 janvier, non au registre).

Ouvrage trouvé conforme au devis, le s^r Prempain déchargé « des sumistions par luy prises », etc. Le commun consent que Jean-Louis Torcapel reçoive 40 l. pour « entretenir et remonter l'aurloge »; J.-J. Féron, ancien trésorier, lui a payé déjà 2 années; il a consenti encore que « l'onoraire du custos » soit augmenté de 24 l. Ces deux sommes seront continuées « jusqu'à l'expiration de la bannie actuelle des terres du trésor »; 28 sept. 1783, réunion « des possédants fonds et propriétaires de la paroisse après les billets de convocation envoyés aux anciens thrésoriers de lad. paroisse, par les thrésoriers en charge. » Autorisation donnée à Lelièvre de Rochefort, trésorier, de faire faire les réparations nécessaires aux ornements de l'église ; 23 nov., « réception de l'ouvrage faitte tant en neuf qu'en raccommodage aux murs du cimetière », par Joseph Tombette ; travail accepté ; 29 fév. 1784, le trésorier autorisé à remplacer la ferrure de la barrière du cimetière ; 16 mai 1784, choix d'un receveur des droits de pâture en remplacement de Lemonnier, décédé : J.-J. Provost, « gratuitement, suivant l'ofre qu'il nous en a faite »; Jean-Louis Torcapel, serrurier, désigné pour apposer la marque des animaux ; le receveur autorisé à dépenser 100 l. pour faire les réparations nécessaires au marais ; 14 nov., Jean-Louis Torcapel continué pour remonter l'horloge moyennant 36 l., les 24 l. d'augmentation accordées au custos, maintenues ; 13 fév. 1785, assemblée annoncée « par semonces et billets de convocation envoyés aux propriétaires non domiciliés, suivant qu'il est prescrit par les règlements » ; réparations à « faire et parfaire » au presbytère, « auxquelles est sujette et obligée la dame Ve Tinard en qualité de légataire des meubles du feu sieur Adam, son oncle, ancien curé de cette paroisse »; il est arrêté « qu'une requête sera présentée au Lieutenant g^al du Bailliage par Lelièvre de Rochefort, trésorier, chargé spécialement de le faire, pour contraindre lad. dame à faire les réparations. » Alors, se présente « M. Le Provost, maitre des postes en cette paroisse, lequel s'est soumis cautionner indivisément lad. dame v^e Tinard pour le fait que dessus »; 23 oct. 1785, le commun accorde 48 l. au s^r curé pour le pain, le vin, le blanchissage et le raccommodage du linge de l'église ; le trésorier autorisé à faire faire 2 surplis ; 1er janv. 1786, bannie au rabais de la place de custos, vacante par la mort de Joseph Bénier, « aux charges... de se rendre au son de la cloche toutes fois que besoin sera pour l'administration des sacrements, pour servir la messe tous les jours, etc. », il aura pour son salaire « deux morceaux de terre comme ci-devant »; mise à prix à 100 l., rabattu à 30 l., puis à 20 l. par Antoine Sénécal, lequel « s'arrangera avec les héritiers du s^r Besnier pour les airures et semences de la terre abandonnée pour ses gages ». (5 sign.) ; 2 avril 1786, ass. des « tréfonciers », lesquels « ont intimé J.-J. Féron de leur déclarer le motif et le droit qu'il prétend avoir » de les convoquer ; l'interpellé répond « que c'était à la réquisition de Mr J.-J. Le Prévost », lequel désire rendre ses comptes de receveur des droits du marais ; répondu « par le s^r Guilbour, pour le s^r Féron, qu'il n'a pas le droit en qualité de sindic d'assembler la paroisse..., et au s^r J.-J. Le Prévost, il a été représenté que le règlement veut que son compte soit rendu en novembre, etc.»; élection de deux commissaires pour examen du compte (16 signatures, contrastant avec les signatures précédentes qui avaient une certaine élégance). Pièces jointes : 1° « extrait du registre des certificats de la paroisse de Ranville », signé Dangui, vic., du 5 janv. 1697. Assemblée du 12 déc. 1666, pour donner « déclaration des marais de lad. paroisse tant de ceux qu'ils possèdent que de ceux qui ont été usurpés » ; ils déclarent posséder « six vingt acres de pastures et marais en deux pièces »; la 1re de 100 acres, « de laquelle commune François Le Cerf, s^r Du Homme, bourgeois de Caen, en a fait fermer viron 6 acres, s'estant rendu adjudicataire par devant M^rs les Commissaires pour la revente du Domaine, à Rouen, de 60 acres, à la diligence de M^tre Jean Duport, prétendant lesd. marais être tenus du Roi, et ce au préjudice de l'opposition formée par Tannegui de Baillehache, s^r du lieu, et des habitants »; la 2e contenant 17 acres, au hameau de Longueval, « de l'autre costé de la rivière d'Orne, jouxte, etc., de laquelle Pierre-Jean Morand, fermier, en a fait fermer 6 acres ou viron, aiant extorqué un contrat de vente de quelques-uns des habitans pour de prétendus dépens et restitutions qu'il disoit avoir à prendre sur eux pour une imposition de taxe de 300 l. t., à quoi Mr du Boullay Favier, lors intendant, l'auroit imposé dans le mandement de 1659, de laquelle pièce led. Morant jouit encore présentement, laquelle vente il avoit faite pour libérer deux habitants de prison, où led. Morant les avoit fait mettre et détenir deux ans entiers. » Ces communes relèvent du fief de Ranville. « Et en outre il en appartient auxd. habitants plus de six vingt acres usurpées par plusieurs

personnes, scavoir : Mr de Bléville, les parrns de Bléville, Mr de Beauregard, Mr Viger et autres, le tout dans l'enclave du vieu cours de la rivière d'Orne, qui fut changé par ordonnance de François Ier en 1532, parce qu'il leur fut adjugé un bac à plat fond pour passer leurs bestiaux, à quoi les habitans de la ville de Caen furent condamnés, à quoi ils ne satisfont, au préjudice des pauvres habitans... » etc. — 2° délibération du 6 avril 1783 « pour le coffre du trésor ». Règlement du compte présenté par Pierre Lemonier pour les années 1781 et 1782 : recettes : 946 l.; dépenses : 280 l.; reliquat : 666 l. Autorisation de rembourser les prêteurs de la somme de 396 l. et retirer quittance « pour solde ». Etablissement d'un nouveau mode de répartition de la pâture : la paroisse et ses hameaux comptant 117 feux : Ranville, 33, Le Mariquet, 36, Longueville, 15, Longueval, 33 ; division du nombre de feux en 3, et tirages au sort 1° des 39 premiers noms qui auront droit de pâture en 1783 ; 2° des 39 suivants qui auront droit de pâture en 1784, et les 39 derniers en 1785. Règlement concernant les accroissements ou diminutions du nombre des feux, proclamation de l'indivisibilité des feux actuels, etc.; droit de pâture fixé à 10 l.; 30 signatures. (Cette délibération ne figure pas au registre). — 3°, délibération du 24 déc. 1786, non « copiée au registre par l'absence de M. Lelièvre de Rochefort, saisi d'une des clefs du coffre » ; élection de commissaires examinateurs du compte que désire rendre Jean Féron, fils de Jean, trésorier pendant les années 1779, 1780 et 1781 ; le curé renouvelle une demande « de fournitures indispensables au service divin qu'on lui avait promise depuis longtemps...», dont suit l'énumération.

E Suppl. 1585. — DD 1. (Liasse). — 4 pièces, papier.

1748-1750. — Procédure contre le Domaine. 4 fév. 1748 (copie authentique de 1847), assemblée du commun devant Hélye Delalande, notaire à Varaville, pour une action intentée par le Domaine, signifiée à Pierre Leprovost, syndic, le 8 janv., portant mention de l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 déc. 1747, ordonnant la revente des marais sur offre de payer au Domaine une rente de 10 l., et du mandement de l'Intendant donné en conséquence. Election de députés : Gervais Voisvenel, sr de Lescarde, Pierre Provost, Jacques Lebaron et le curé, lesquels feront remontrance à l'Intendant que les habitants tiennent du Roi, à cause de son domaine et châtellenie de Caen, les marais de Ranville, une moitié pour 6 l. de rente annuelle et perpétuelle, et l'autre moitié abandonnée par forme de règlement, suivant acte de concession de 1575, disant qu'ils ne sont pas dans le cas de l'arrêt du 5 déc. 1747, demandant à être reçus opposants à l'exécution de l'arrêt, et que « lesdits marais soient tirés de l'affiche », autorisés « de faire telles offres et soutiens qu'ils jugeront à propos pour le bien et avantage de la communauté..., etc. », 14 présents, dont Henry Cornet, éc., sr de La Brethonnière; 27 mars 1748, devant les notaires de Caen, Lequesne et Bénard, procuration donnée par les députés élus ci-devant à (*blanc*) pour présenter requête au Roi et à son Conseil, demandant à être maintenus en possession du marais suivant l'ancienne inféodation de 1575. Permis aud. procureur, si l'adjudication a lieu, de se présenter à l'hôtel du Louvre au jour indiqué pour cette adjudication et surenchérir jusqu'à 50 l.. — 18 mars 1749 (copie de 1847), extrait des registres du Conseil d'Etat : l'Intendant de Caen, ayant, le 17 février 1748, adjugé provisoirement au général des habitants, la jouissance de leurs marais, moyennant 15 l. et à la condition « de rembourser les finances payées par l'ancien engagiste », requête avait été adressée au Roi, tendant « à ce qu'il plaise à S. M. ordonner que lesd. marais ne seront revendus qu'à la charge par l'adjudicataire de payer et rembourser en un seul payement le montant des dépenses qu'ils ont faites pour la conservation de ce marais..., si mieux n'aime S. M. leur adjuger définitivement et sans aucun tiercement ni doublement lesd. marais moyennant une nouvelle rente de 15 l. t. » Indication de ces dépenses et pièces fournies à l'appui, des années 1740 à 1748, et rôles faits en conséquence. M. de Sérigny, avocat au Conseil, offre pour sa partie (non désignée) 100 l. « Le Roy..., ayant égard aux demandes des habitants..., ordonne par grâce et sans tirer à conséquence, qu'ils continueront à jouir des 126 acres de terre en marais, à la charge de payer annuellement au Domaine... une rente de 15 l., outre celle de 30 s. due au Domaine, conformément au contrat de revente desd. marais du 20 décembre 1674... ». Mémoire des « débours pour la paroisse... faits par Mr de Lescarde en qualité de député... » dépenses : 655 l. 4 s. 6 d. Sommes reçues des collecteurs : 666 l. Revenant à la communauté : 10 l. 15 s. 6 d. Mémoire présenté le 25 octobre 1750, suivi de l'apuration du compte.

E Suppl. 1586. — DD 2. (Liasse). — 2 pièces, papier.

1759 (copies de 1847). — Procédure contre M. de Guernon : 24 juill., extrait des minutes de l'ancienne Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen : défense au s[r] de Guernon « de se dire ni de se qualifier de seigneur tréfoncier des Marais de Ranville et Dacajeul », condamné aux dépens. Délibération du 31 déc. 1758 annulée, et décision d'inscription à la marge de la minute de cette annulation. 16 nov. 1759, devant Hervieu, notaire à Varaville, comparaît Jacques Le Baron, député du commun, porteur de copie de la sentence du 24 juillet, etc.

E Suppl. 1587. — DD 3. (Liasse). — Cahier parchemin de 46 fol., 2 pièces jointes.

1766-an VIII. — Procédure contre Avenel : 15 juill. 1766, extrait du registre du Conseil d'Etat : soit communiquée la requête présentée au Roi par Pierre-Antoine Barnabé de Guernon, seigneur et patron de Ranville et d'Ecajeul, « tresfoncier » des marais de lad. paroisse et par le général des habitants et possédants fonds, contenant « qu'ils sont forcés de dévoiler l'artifice de l'un de ces gens entreprenants et dangereux qui n'ayant aucun goût pour l'état de médiocrité auquel la naissance paraissait les destiner, aspirent à la fortune par des projets nuisibles à la société. Le sieur Avenel, parvenu à l'estat d'huissier, a bientôt dédaigné des fonctions ministérielles dont il pouvait tirer une humble subsistance, pour courir après l'ombre de grands domaines, etc. » Avenel, demandeur en concession de partie du marais de Ranville, devait, d'après les projets présentés, construire un chemin de halage sur le bord de l'Orne. Les habitants s'y opposaient, en donnant leurs titres de possession, avec un plan (*manquant*) : titre d'acquisition, 1209, de la moitié du marais faite par Richard d'Ecajeul, des religieux de Saint-Sever : « mediatatem de maresco, de molendino, de feodo Sancti Severi » ; ancienne déclaration des religieux disant avoir : fief, terres, seigneurie assis à Ranville, avec prés, mares, marais, liberté de tendre ou faire tendre aux faucons et autres oiseaux tant de marais et de mer qu'autres oiseaux ; Guillaume Legras et sa femme, sgrs. de cette paroisse, donnent en fief, le 26 août 1405, deux mares à prendre oiseaux sur la mer ; le 16 juill. 1443, leur fils vend son fief à Jean de Baillehache, avec le patronage, les étangs, pêcheries, prés, bois, domaine, pâtures, choses gaives, oiseaux, etc. ; aveu au Roi le 24 octobre 1453, par led. de Baillehache, où sont mentionnés une tente à faucons et autres oiseaux, droit de gravage et de varech, choses gaives, pâtures et communes ; Guillaume et Jean de Baillehache, le 5 mars 1475, partagent la succession de leur père : Jean, puiné, a le fief de Ranville, prés, terres, marais, etc. ; le 17 juin 1494, Jean de Baillehache rend aveu au Roi du fief de Ranville et déclare qu'audit fief appartiennent une tente à faucons et autres oiseaux gentils, droits de gravage, varech, domaines fieffé et non fieffé, etc. En 1524, il paraît qu'il y eut sentence qui adjugea aux habitants de Ranville quelques mares en payant à leur seigneur les droits seigneuriaux. En 1554, le droit d'oiselage, se trouve mentionné dans des lots. Les habitants de Bréville et Amfréville firent valoir leurs titres et furent maintenus en possession. Ceux de Ranville, non. Ils prirent leurs marais à cens et rentes moyennant 4 l. par acre pour la moitié, et le Roi leur abandonna l'autre, à titre de règlement. En 1628, François de Baillehache, « parvenu à l'âge de Sa Majesté » (*sic*), obtint main levée des communes de Ranville. En 1634, il obtint par provision la délivrance d'un marsouin échoué sur le marais. En 1641, Morin, sgnr. du fief d'Ecajeul, donna par bail trois mares à prendre oiseaux dans le marais de Ranville. En 1641, contestation entre le sgnr. de Ranville et les habitants au sujet de trois mares. Ces derniers n'ayant que des baux remontant à l'an 1546 ou 1550, il y eut accord : les habitants, cédant les 3 mares, eurent en contréchange 7 acres de terre dans la campagne. En 1666 et 1667, tentatives d'un sieur Duhomme de se faire adjuger 60 acres de marais contre les habitants, instance restée indécise. En 1677, la terre de Ranville, depuis longtemps en décret, fut vendue et l'acquéreur en rendit aveu le 12 oct. 1680. En 1694, M. de Baillehache était en procès avec un s[r] Rouland, élu, au sujet des marais. Avantages des marais : possibilité d'y faire étangs, mares ou tentes pour prendre des oiseaux de mer. Travaux entrepris par les habitants : fixation du lit de la rivière par digues engazonnées, levées, épis, « qui ont coûté des sommes considérables », ce qui a rendu « la navigation beaucoup meilleure ». Dépenses effectuées par ceux de Ranville : en 1739, 758 l. ; en 1740, 771 l. ; en 1741, 792 l. ; en 1742, 627 l., etc. Tentative entreprise sur les marais en 1748, terminée par arrêt de mars 1749. Autre tentative en 1763.

Les travaux qu'Avenel se propose d'exécuter ont tous été rejetés par les ingénieurs : ils coûteraient « plusieurs millions, sommes capables de ruiner la province... et l'unique effet serait de combler la rivière... Le projet désavantageux que le sieur Avenel paraît avoir affecté d'accréditer est haultement improuvé : la ville de Caen l'a blâmé et a proposé un projet beaucoup plus simple pour conserver la navigation ; ce projet est celui du maréchal de Vauban ; il a été adopté par le sieur Brévedent, autre ingénieur...; enfin ce projet est sous les yeux du Conseil et la Généralité espère avec confiance que S. M. daignera l'approuver... ». « Le Roy en son Conseil a ordonné et ordonne que ladite requeste sera communiquée au s[r] Avenel pour y répondre... » Signé : Devougny. Sans date. « Précis pour le Seigneur et les habitants de Ranville » : analyse du mémoire précédent et récit des faits postérieurs : arrêt du Parlement de Rouen du 11 mars 1769 refusant d'enregistrer les lettres patentes obtenues par Avenel, les déclarant « obreptices et subreptices ». Cassation de cette sentence par arrêt du Conseil du 20 mars 1770. Appel porté au Parlement de Rouen par le maire et les échevins de Caen qui ordonne l'exécution de sa sentence du 11 mars 1769. Arrêt du C[eil] royal des Finances par forclusion le 8 septembre 1772, cassant l'arrêt du 11 mars et ordonnant l'exécution de l'arrêt du Conseil et des lettres patentes, ordonnant l'enregistrement de ces lettres par « les officiers des Requêtes de l'Hôtel du Souverain. Depuis ce temps, Avenel jouit de ces précieux terrains, dont une partie est affermée environ 6.000 l.t. et qui valent bien 10.000 l.t. de rente, à la charge de payer environ 25 l.t. par an au Roy car il n'a plus été question de hallage à chevaux ». Les habitants de Ranville demandent la cassation de l'arrêt du Conseil du 8 sept. 1772 et de tout ce qui a précédé ou suivi. » Moyens : « 4[e] moyen. Jamais les Rois de France ni les ducs de Normandie n'avaient joui des communes de Ranville, ni d'aucun cens sur elles ; par voye d'authorité on soumet ces communes à la mouvance du Roy ; on fait payer à ceux qui se disent représenter les habitants le prix d'une moitié : le monarque devient leur protecteur à titre onéreux, il leur assure à perpétuité, sous les garanties les plus inviolables, la jouissance de leurs communes comme de leur propre et assuré patrimoine. » Sa requête en cassation a été renvoyée aux Bureaux en mars 1778 : « un arrêt rendu au mois de Janvier dernier » (?) déboute les paroissiens. « Il paraît que M. de Forges, qui était raporteur, n'a pas même proposé l'examen de cette affaire au comité, qu'il s'est contenté d'un compte que son commis luy a rendu et qu'il a fait passer l'arrest à la signature de M[r] de Necker. » Pas de signature. Imprimé de 35 pages, à Caen, de l'imprimerie G. Le Roy. An 8. Signé : Simon, défenseur officieux : « Moyens plaidés pour les habitans de la commune de Ranville à l'audience du 27 frimaire an 8, devant le Tribunal du Département de l'Orne, contre le commissaire du Gouvernement, demandeur en tierce opposition contre les jugemens des tribunaux de districts de Caen et d'Argentan des 4 juillet 1792, 15 et 16 février 1793, en présence du citoyen Avenel... Cette cause, importante par son objet, présente à décider la question de savoir si le marais de Ranville doit être envisagé comme une propriété nationale ou comme un bien communal. Si, d'une part, l'intérêt public s'offre au tribunal, de l'autre, cent familles de la classe indigente, qui n'ont d'autre pâturage que ces marais, sollicitent à grands cris sa justice. » L'avocat rappelle tout le cours des débats jusqu'aux jugements de 1792 et 1793 des tribunaux des districts de Caen et Argentan, maintenant les habitants dans la possession de leurs marais. « L'intrigant Avenel n'était jamais sans ressources. C'était en l'an 2 et la France était alors dans l'oubli des lois et dans la confusion des pouvoirs... Enfin l'anarchie cessa. L'autorité judiciaire fut respectée, la pétition d'Avenel fut écartée par l'ordre du jour et, par son décret du 7 fructidor an 3, la Convention renvoya à la Commission des revenus nationaux pour poursuivre les droits de la Nation, s'il y a lieu, tant contre Avenel que contre les habitants de Ranville. » La commission des Domaines a déclaré qu'il n'y a pas lieu à poursuivre contre les habitants, « mais on est parvenu à obtenir une lettre dans les bureaux du ministre, et l'administration du Calvados, entraînée peut-être par un crédit qui n'est pas étranger à la cause d'Avenel, a autorisé les poursuites et surtout la demande en tierce opposition. » Les instigateurs de cette demande pensent que, si les jugements qui condamnent Avenel étaient écartés, « leur concession pourrait revivre et qu'il se ferait entre eux et le fils naturel d'Avenel un nouveau partage de la dépouille des habitants. » Reprise de l'historique de la possession des marais et des entreprises successives par divers pour les enlever à la jouissance des habitants. « Le bon droit des

habitants a toujours prévalu tant qu'ils ont discuté leurs droits devant les Tribunaux légitimes et ils n'ont été condamnés que par les attributions incompétentes de la faveur et de l'intrigue de cour. » Les habitants de Ranville doivent être maintenus en possession par application de la loi du 14 ventôse an 7, « qui défend d'attaquer les inféodations et acensements de ces marais, qui défend au Gouvernement de troubler les acquéreurs et qui consacre, en faveur des habitants, les titres même dont on veut se servir pour les dépouiller...... Le tribunal verra que, dans tous les temps et toutes les fois que les habitants ont pu se faire entendre devant les tribunaux légitimes, ils n'ont eu rien à redouter de la malveillance et de la cupidité, partout ils ont trouvé justice et protection et jamais ils ne l'attendirent avec plus de confiance. »

E Suppl. 1588. — GG 1. (Registre). Petit format, 191 feuillets, 3 pièces jointes.

1640-1700. — I. Bapt., mar., inh. : 1640 à mai 1700. (Lacunes : sept. 1644 à janv. 1645; juill. 1654 à nov. 1656 ; juill. 1661 à juill. 1670 ; 1675 et 1676 (deux actes pour 1676, 1682, 1683 et 1684, jusqu'à juin, quelques actes pour 1682 et 1683). — II. Audiences de contrats : 1649-1654 (fol. 62 à 60), 1650 à 1673 (fol. 59 à 53), (quelques actes d'état civil mêlés, fol. 53 et 54, pour 1672, 1681, 1682 et 1683).— III. Délibérations du commun, 1672 (fol. 53), 1696 (fol. 144), 1696-1697 (fol. 174 à 170). — Les cahiers des années 1692, 1693, 1694 sont en double exemplaire, celui de 1695, en triple. — Curés : Jacques Baudouet, 1639+1654, Antoine Féron, 1654-1656 (+1658), Pierre Roussel, 1656 + 1693, Le Petit, 1695, Thomas Faucon, 1695. Vicaires : Antoine Féron, 1657, Regnault, 1670, Pierre Roussel, 1672, Michel Leconte, 1684+1685, Guillaume Bléaz, 1686, Pierre Danguy, 1688, desservant en 1693. Fol. 2 : « Je dis la messe pour la p^re^ fois en l'église N.-Dame de Ranville, le jo^r^ de Noël 1639 et jay commencé ma résidence actuelle le jo^r^ de la Purification en suivant 2 février 1640, estant âgé de 27 ans. » — 1640, 13 mars, bapt. d'une fille de François de « Ballehache », s^r^ de Longueval, nommée Françoise par d^elle^ Françoise de « Ballehache » ; 3 sept., bapt. de Robert Lecousturier, fils de Jacques ; parr., Tenneguy de Baillehache, s^r^ de Ranville. 1641, 28 juin, inh. de Samson Le Foulon, « noyé le jour précédent passant la rivière à nage à Longueval » ; 30 juin, inh. de Jean Hervieu, « tué le jour précédent par des voleurs, à la Grosse Tour, où Denis Simon fut aussy tué » ; 6 (juillet), inh. de Jean Bréville, fils Raulin « frapé en mesme rencontre que les précédents, dont il est mort, où il faut icy remarquer que les dessusd. ayant esté volés de quelque argent le matin du jour et feste de St Pierre, comme la procession de cette par. de Ranville fust allé à Ste Barbe, en retournant, ils quittèrent la procession qui revenoit en mesme ordre quelle estoit allée et, contre l'advertissement d'un chacun, ils alerent boire où, au partir, rencontrant deux larrons ils commenceerent à dire qu'ils leur avoient osté la bourse et qu'il les falloit prendre, et ainsy inconsidérement ils les voulurent saisir sans avoir aucune armes ny bastons mesmes, ce que voyant les ditz voleurs les frapèrent de plusieurs coups d'espée. Ensuite, peu de temps après, l'un desquels voleurs fut pris pour d'autres vol et pendu à Caen, et l'autre, par un trait remarquable de la Providence divine, au mois de novembre de l'année 1644, ayant volé son m^re^, fut aprehendé pour environ vingt livres valant qu'il luy avoit dérobé, par M^r^ d'Escoville, grand Prevost, et ayant esté trouvé chargé des meurtres précédents, fut justement rompu sur la roue en la ville de Bayeux ; ils estoient natifs d'Estreham. » 3 oct., bapt. de Jeanne Vitart, fille de Jean ; marr., Marguerite Languille, « présence de noble homme Jean de Cordé, chanoine au Sepulchre de Caen. » 1642, 11 janv., bapt. de Jacques Liegard, fils de Simon ; parr., Tenneguy de Lannoy, s^r^ de Cricqueville, en présence de Marie Odierne, fille de Pierre Odierne, vivant bourgeois de Caen ; 8 sept., « jour et feste de la Nativité N. Dame », inh., dans l'église, de Collasse Richer, femme de Nicolas Douville ; 28 oct., bapt. d'Anne Eve, fille de Jean ; marr. : d^elle^ Louyse de Baillehache, fille de feu François de Baillehache, éc., s^r^ de Ranville ; parr. : le curé ; 15 oct. 1643, inh., dans l'église, « au-dessus des fonds », de Michel Cardine « cy-devant custos » ; 11 fév. 1644, bapt. d'un fils de Nicolas Douville et de Michelle « Lachienne... Statim decessit quia natus erat per abortum » ; 10 août, bapt. de Françoise Benest, fille de Noël ; marr. : d^elle^ Françoise de Baillehache ; 1645, 21 fév., décès de « noble homme Robert de la Mare, s^r^ de Criseveulle, et a esté par moy curé de Ranville inhumé dans le chœur de l'église de Criseveulle le jeudy ensuivant 23e dud. mois et an. — Le mercredy 22e dud. mois et an, environ quatre heures après midy, Louise de

Baillehache, petite fille dud. s^r et fille de feu François de Baillehache, s^r de Ranville, mariée au s^r de la Motte, a produit un enfant *per avortum* qui a receu le baptesme de la main du s^r curé de Criseveulle et a vescu environ deux heures et a esté inhumé dans mesme tombeau que led. s^r son bisaïeul. » 9 août, « inhumation en la parr. d'Amfréville de noble homme Rob. de Venoix, s^r d'Amfréville, âgé de 88 ans » ; 27 déc., « ma mère est décédée et a esté inhumée en l'église de Bicelz, au pied de l'autel St Avertin », à la marge : « Inh. de Typhaine Desvaux, ma mère. » — 1646, 31 janv., bapt. d'un fils de Jacques Voisvenel, s^r de Lescarde, et de d^elle Anne Anzerey ; 24 juin, décès de François Le Prévost, « jardinier de M^r le Président » ; 3 oct., bapt. de Françoise Langlois, fille de Marin ; marr. : d^elle Françoise de Baillehache, en présence de Guillaume de Baillehache, éc., s^r de Ronchevillle ; « descessit » ; 1647, 19 fév., bapt. de Françoise Voisvenel, fille de Jacques, s^r de Lescarde, et de d^elle Anne Anzerey ; marr. : d^elle Françoise de Venoix ; parr. : Guillaume Anzerey, éc., s^r de la Hocque ; 4 juin, inh. de Pierre Legrand, fils de Robert, « noyé au lavoir du maresq, en se baignant » ; 12 sept., « a esté inhumée Madame de la Moissonnière en l'église St Michel de Vaucelles » ; 15 sept., inh., en l'église de Saint-Pierre de Caen, d'Angélique Le Sauvage, femme de François Le Cerf, s^r du Hosme ; 16 nov., « a esté inhumé Me Jacques Bonvoisin, pbre, curé d'Hérouvillette, en l'église dudit lieu » ; 23 nov., « a esté inhumé Me Marin Dumont, pbre, curé de Bavent, en l'église dud. lieu. » 1648, 18 fév., mariage, par le curé de « Criseveule », de Gervais Voisvenel, s^r du Mesnil, bgs. de Caen, et de d^elle Magdeleine de Baillehache, fille de François de Baillehache, éc., s^r de Longueval ; 28 mars, inh. de Nicolas Ferand, c. de Sallenelles, en l'église ; 1er sept., bapt. de Thomas Liégard, fils de Simon ; parr. : Thomas Dupont, bgs. de Caen ; marr. : Anne Allain, f^me de Pierre Languille, avocat au Présidial de Caen ; 3 nov., mariage de François Le Cerf, s^r du Hosme, bgs. de Caen, et de d^elle Françoise de Baillehache. 1649, 20 janv., mention de l'inh., dans le chœur de l'église de Bavent, de Louys de Touchet, éc., s^r de Beneauville ; 30 juin, autre mention de l'inh. de Charles de Venoix, s^r d'Escajeul, dans le chœur de l'église d'Amfréville ; 2 juill., inh. de Dominique Rozée, « tué par la cheute des déssus la muraille de la maison du s^r de la Fosse, à Ste Honorine » ; 8 juill., mention de l'inh. de Gilles de Venoix, s^r d'Amfréville, dans le chœur de l'église du lieu. 1650, 18 janv., bapt. de Françoise Le Cerf, fille de François Le Cerf, s^r du Hosme, bgs. de Caen, et de Françoise de Baillehache ; marr. : Françoise de Venoix ; parr. : Tenneguy de Baillehache, éc., s^r de Ranville. Fol. 17 v°. « Le IVe [fév. 1650] est mort noble homme Tenneguy de Lannoy, s^r de Criqueville » ; 20 fév., inh. de Jean du Nord, « tué le jour précédent par la cheute de la carrière de Ranville. » « Le XXVIIe [fév.] est décédé Me François de Fontaine, pbre, bachelier en Sorbonne, et curé de Grainville, recommandable à la postérité pour sa probité et bonne vie exemplaire à tous » (1). 24 mars, bapt. de Pauline Voisvenel, fille de Gervais, s^r du Mesnil, et de Magdalaine de Baillehache ; marr. : Pauline de Baillehache ; parr. : le curé ; 3 avril, inh. de l'enfant « enterrée soubz leur banc » ; 18 avril, mention de l'inh. de Jeanne Heurtaut, f^me de Robert Rouland, s^r de Blancpetit, en l'église de Saint-Pierre de Caen ; 30 avril, Tenneguy de Baillehache, s^r de Ranville, parr. de Charlotte Harel, fille de Louys ; 29 juin, inh. de Thomas Le Cerf, de Caen, en l'église de Saint-Pierre ; 4 sept., mention de l'inh., en l'église de Bavent, de Robert de Touchet, éc., s^r de Beneauville ; 11 sept., inh. de François de Baillehache, éc., s^r de Longueval ; 9 oct., mention de l'inh. de Pierre Voisvenel, s^r de Lembusche, en l'église de Saint-Pierre de Caen ; 9 oct., « Me Antoine Leboucher a dit la messe pour la première fois en l'église du St Sepulchre de Caen. » 1651, 5 sept., mention du décès de Clément Baudouet, « mon frère », inh. le 7 en l'église de « n^re parr. de Bucels soubz le pupitre » ; 16 oct., bapt. d'Anne Marie, fille de François Le Cerf, s^r du Hosme, et de Françoise de Baillehache ; marr. : dame Florimonde de Bigot, femme de Robert de « Bonhomme », sgr. de Couronne et président au Parlement de Rouen, « par M^r le Curé de St Pierre de Caen, en ma présence, p^nce du s^r Colin » ; 18 oct., mention de bapt., en l'église de Saint-Pierre de Caen, de Robert Voisvenel, fils de Gervais, s^r du Mesnil, bgs de Caen ; parr. : Robert de Baillehache, s^r de Longueval ; marr. : d^elle Pauline de Baillehache ; 4 déc., « ont esté noyés aux escores de Ranville, Marin et Gaspard Gallopin, fils Pierre, frères, et Pierre Châles, fils Thomas, leur picoteux ayant esté renversé par la rencontre du cable d'une gribane qui estoit à l'anchre » ; 5 déc., présentation d'un enfant mâle de Tenneguy de Baillehache, éc., s^r de

(1) E Supplément, tome II de l'Inventaire, p. 238, col. 1.

Ranville et de d^elle^ Anne de La Broise, baptisé le lendemain par (*blanc*), curé de Moncy, « et depuis nommé Jacques par Jacques Doucet, esc^r^, sgr. de Pont-Escoulant » ; 11 fév., inh. de Pierre Châles, « trouvé près le port, qui avoist esté noyé le 4e décembre dernier » ; 29 juin, inh. de Marin Gallopin, noyé en décembre ; 8 août, inh., « dans le cimetière de Longueval », de Marie Valois, originaire de Pinguen, « demeurant en la par^sse^ de St Pierre de Caen, près Gémare, décédée subitement d'une apoplexie travaillant à sier pour Jean Rozée, fils Girard » ; 26 oct., bapt., à Saint-Pierre de Caen, de Richard Voisvenel, fis de Gervais, et de d^elle^ de Baillehache ; parr. : Richard Beaugendre, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen ; marr. : d^elle^ Elizabeth de Baillehache. 1653, 29 mars, mention de l'inh. de « Mathieu Baudouet, mon père, en l'église de Bucelz, devant l'autel St Avertin » ; 21 août, bapt. d'Anne Langlois, fille de Marin ; marr. : Anne de La Broise, dame de Ranville ; parr. : Gervais Voivenel, s^r^ du Mesnil ; 29 nov., bapt., en l'église Saint-Pierre de Caen, par M. Courvallet, vicaire, de Jacques Voisvenel, fils de Gervais, s^r^ du Mesnil, et de d^elle^ Magdalaine de Baillehache ; parr. : Jacques Beudouet. 1654, 1er mars, mention du décès de Jacques Guillain, éc., s^r^ du Port, « inhumé le lundy en suivant au soir en l'église de Benouville » ; 31 mars, bapt. de Pauline Eve, fille de Gilles, marr. : d^elle^ Pauline de Baillehache ; parr. : Jean de Baillehache, éc., s^r^ de Longueval ; 2 avril, bapt. d'un fils de Tanneguy de Baillehache, et d'Anne de La Broise ; 4 juin, bapt. de Jacques Girard, fils de Jean ; parr. : Jacques de Baillehache, éc., fils de Tenneguy de Baillehache, éc., s^r^ de Ranville ; 31 juill., inh. de Jacques Baudouet, curé de Ranville, par Antoine Féron, curé du lieu. — De juill. 1654 à nov. 1656, 8 actes seulement. — 14 mai 1655, bapt. de Guillaume Boullard, fils de Laurens ; parr. : Guillaume de Baillehache ; 27 (*mois non indiqué*) 1658, inh. d'Anthoine Féron, curé de Ranville, par Me Pierre Roussel, curé de « Jiberville », dans l'église. A la suite, un acte de 1666 et un autre de 1681 (bapt. de Marie-Marguerite-Nicole, fille de François ; marr. : noble dame Marie Allain ; parr. : Etienne Boullard, prêtre). Fol. 25 : « Mémoire des baptesmes, ... du vivant de Pierre Roussel, pbre, curé de Nostre Dame de Ranville, conseiller ausmonier du Roy, prieur de St Louis dans Monthéry. » 1656, 6 nov., « Je fis le trentain de feu Magdelaine de Baillehache, femme de Monsieur du Mesnil... le 12 dud. mois je dis la grande messe parroissiale. » 27 nov., mar. de Robert Le Peltier et d'Anne Le Bret, en présence de M. de Villeroy, curé « du Port », de Me Jacques Méry, etc. 1657, 3 janv., « un fils pour Tenneguy de Baillehache, s^r^ de Ranville » (?) ; 23 janv., mar. d'Ozias Legrand et de Marie Beuemont, en présence de Robert Legrand et du s^r^ de Roncheville. Note marginale : « Ce jour le s^r^ de Roncheville Baillehache Cadet avec autres, fict faire led. mariage par Me Antoinne, pbre, mon vicaire présent, avec plusieurs menasse et jurements » ; 17 mars, « une fille pour Mr de la Rivière Languille, a esté inhumée dans l'église de Hérouvillette par la permission du s^r^ curé de Ranville et le corps levé par luy » ; 21 août, bapt. de Marie-Magdeleine du Nord, fille d'Antoine ; marr. : d^elle^ Barbe de la Mare ; 2 sept., bapt. de Françoise Langlois, fille de Marin ; marr. : d^elle^ Françoise de Baillehache, « femme de M^r^ Du homme Le Cerf » ; 18 nov., d^elle^ Appoline de Baillehache, marr. d'Appoline Legrand, fille d'Ozias. 1658, 7 janv., bapt. d'un fils pour Mr de Ranville ; 8 janv., M. Jean de Baillehache, parr. de Jacques Feron, fils de Jean ; 6 fév., « un fils pour Mr de Ranville, a esté inhumé dans le cœur proche le lutrin » ; 9 juill., mariage de Fleury Hervieu et Jeanne Marin, en présence de Me Antoine Féron, vicaire, de Gervais Voisvenel, s^r^ du Mesnil ; 27 déc., inh. d'Antoine Feron, vicaire et obitier de Ranville, 58 ans, qui « a desservi en l'église, en cette qualité, trente cinq ans, a esté inhumé dans le Sancta Sanctorum contre le mur de l'église du costé de l'épitre » ; 6 juin 1659, Me Guillaume de Baillehache, parr. de Guillaume Bouchard, fils de Jacques. 1660, 29 janv., cérémonies du bapt. suppléées à un enfant ondoyé, nommé François, fils de Tenneguy de Baillehache, s^r^ de Ranville, et d'Anne de La Broise ; parr. : François de Baillehache, éc. ; 24 juin, imposition de nom à un enfant âgé de 4 ans, nommé Olivier-Charles, fils des mêmes ; parr. : le chevalier de Courvaudon ; marr. : Madame d'Ablon. Même cérémonie pour une fille des mêmes, âgée de 3 ans, nommée Léonor-Louise ; parr. : M. de Beauvoisien Escoville ; marr. : Mad. de Boisguilbert. — Les actes de juillet 1661 à juillet 1670 n'occupent que les fol. 40 v° et 41, avec des actes de 1675, 1679, 1680 et 1681. — « Damoiselle Anne de la Broize décéda au mois de mars 1664, espouse de M. de Ranville. » — Entre les fol. 30 et 40, un petit registre de 8 feuillets, contient des actes de 1666 à 1668 et divers comptes. Il est de la main de Gilles Morice, vicaire de Bavent, et les actes concernent cette pa-

roisse. (Voir ci-dessus, p. 118). — 1670, custos, témoin d'actes : Guillot. — 6 août 1672, déclaration de grossesse faite par Ysabeau Gillot, servante domestique de Jacques Foucques, s^r de Saint-Sever, accouchée au domicile de Tenneguy Bréville, l'enfant déclaré être des œuvres du fils du s^r de Saint-Sever. — Jusqu'en 1672, Pierre Roussel, curé, a dressé peu d'actes; après il les dresse tous et se dit « pbre demeurant au dit lieu ». — 24 mars 1673, bapt. d'Anne-Marie Le Masle, fille de Guillaume ; marr. : d^elle Anne-Marie Le Cerf ; parr. : Pierre Roussel, curé. 1674, 6 avril, « m^re Pierre Roussel, pbre, nepveu du s^r curé », parr. de Pierre Frenier, fils de Fleury ; 17 juin, bapt. d'Anne, fille de Pierre Moisson, s^r des Careaux, bgs. de Caen, et de Marie-Magdeleine Languille ; marr. : dem^lle Anne Le Cerf ; parr. : Gilles de Cristot, avocat, bgs. de Caen ; 9 oct., bapt. de Jean Lecler, fils de Baltazar; parr. : Jacques de Baillehache, éc., s^r de Longueval ; marr. : dem^lle de Baillehache, veuve de François Le Cerf, s^r du Homme. Lacune : années 1675 et 1676, quelques actes au fol. 41. 1677, 28 janv., bapt. de Renée, fille de Pierre Moisson, s^r des Careaux ; parr. : Nicolas Bouet, s^r des Frênes; marr : Renée Le Tellier ; 26 juin, bapt. de J.-B.-Tenneguy Canal, fils de Jacques ; marr. : dem^lle Marie du Houel d'Escajeul ; parr. : Tennegui-J.-B. de Baillehache, éc., s^r de Ranville; 9 déc., le curé reçoit au domicile de Pierre Bonnefoy, au hameau du Homme, la déclaration de Jeanne Renouf, laquelle dit être enceinte des œuvres de Mathieu Lombard, « de la paroisse de Luc, proche Nostre Dame de la Délivrande »; l'enfant nommé Nicolas, bapt. par Me Etienne Boulard, pr. Fol. 53, six actes de 1678, 1681, 1682, 1683. 3 avril 1681, bapt. de J.-B. Picot, fils de Nicolas ; marr. : dam^lle Marguerite Dauge ; parr. : J.-B. Gouye, bgs. de Caen, en présence de Nicolas Lefebvre, s^r de La Perelle, et de Paul de La Perelle, s^r du Taillis, bgs. de Caen. *Registre pris à revers :* actes aux fol. 54 (1671), 53, (1681 à 1683). Reprise des actes de l'état civil : 1684, inhumations, dans la chapelle de Saint-Léonard, hameau de Longueval, de : Marie-Magdelaine, Jeanne et Catherine Foulon, filles de Pierre. 1685, 16 mars, bapt. de Jean Picot, fils de François ; parr. : Jean Roulland, s^r de Longpré ; marr. : Marie Dufour, femme du s^r de Blancpétil; 13 mai, bapt. de Gervais Provost, fils de Pierre ; parr. : Gervais Voisvenel, représenté par Richard Voisvenel, son père, s^r de Lescarde, « à cause de la minorité dud. Gervais »; marr. : dam^elle Marie-Thérèse Couzin, représentée par Jeanne Le Masle, sa nourrice ; 2 juill., « est décédé Me Michel Le Conte, pbre, de la parroisse de Fresnel, desservant en cette paroisse en qualité de vicaire. » Quelques actes, que l'encre pâlie rend illisibles. 27 nov., mariage de Denis Trenchevent, bgs. de Caen, et de Renée Druel, de Croissanville, en présence de Gervais Voisvenel, s^r du Mesnil, de Richard Voisvenel, s^r de Lescarde; 9 déc., bapt., par « Messire Guillaume Bleaz, pbre », d'Anne Langlois, fille de Robert. 1686, 5 fév., bapt., par le même, de Pierre Féron, fils de Jacques ; parr. : m^re Pierre Roussel, curé de la paroisse ; marr. : dam^elle Marie Du Ruel, épouse de M. de Lescarde. Autres actes par le même Bleaz, qui se qualifie vicaire, en avril, ou simplement « prestre, de Ranville ». Autres actes par Pierre Roussel et Etienne Boulard, c. et vic. d'Hérouvillette; custos : Jacques Guillot, témoin habituel. 8 juill., inh. de Jean Conquérant, « dans le cimetière emprès la Croix », en présence de M. « Baubier » et de M. Boulard. 1687, 12 juin, décès et inh., le 13, de Thomas de Baillehache, éc., « dans le cœur de l'église », par le c. d'Escoville ; 8 sept., bapt. de Marie Lemonnier, fille de Simon, par « moi soubsigné [Guillois], commis à desservir la paroisse de Ranville pendant la maladie du curé dudit lieu ». 1688, 20 janv., inh. de Barbe Foulon, femme de Philippe Duhomme, par Pierre Picard, pr., en présence de Pierre Roussel, c. d'Hérouvillette ; 7 mai, inh., dans l'église, par Cousin, c. d'Escoville, de Jacqueline Murie, en présence de Pierre Roussel et de Boullard, c. et vic. d'Hérouvillette. 20 août, inh., par Guillaume Ameline, c. d'Amfréville. de Jacques Foucques, bgs. de Caen, dans l'église ; 1er août 1689, bapt. de Marie-Françoise Liégart, fille de Pierre; marr. : Marie « du Ruel » de Lescarde, qui signe : Druel de Lecarde ; parr.: Pierre Bonnement, capitaine. 1690, établissement par témoins de l'acte de bapt. de Marguerite Jumel ; 27 oct., inh., dans l'église, de Pierre Languille, avocat en bailliage, à Caen, par le c. d'Escoville, en présence de Pierre Moisson, de Gervais Voivenel, s^r du Mesnil, etc. 1691, 13 janv., déclaration de grossesse faite par Marie Féron, fille de François, s^r du Mariquest, bgs. de Caen, disant être enceinte « des œuvres de Guillaume Languille, dit Valmarest, sur la promesse de l'espouser, l'ayant toujours entretenue d'un mariage futur »; 4 oct., inh., dans le chœur de l'église, de dam^elle Françoise de Baillehache, v^e de François Le Cerf,

s^{r} du Homme. 1692, 22 fév., inh., dans la chapelle de Longueval, de Pierre Galopin ; 9 mars, inh., dans l'église, d'Eustache Voisvenel, fils de Richard, et de Marie Druel ; 12 janv., mariage de Bertrand Douville avec Marie Othon, en présence de Richard Dangui, pr., de Pierre Dangui, pr., vicaire ; 17 juill., inh., dans la chapelle de Longueval, d'Anne Bréville, femme de Jacques Gascoin ; 17 juill., inh., dans l'église, de Pierre Bonnement, par Cousin, c. d'Escoville ; 29 déc., inh., « dans le cœur » de l'église, de Pierre de Hébert, éc., s^{r} de Rongeville, décédé à Gonneville. 1693, 2 avril, inh., dans la nef, de Pierre du Nord, par Pierre Roussel, c. d'Hérouvillette ; 26 avril, inh. de Gilles Corbet, « pauvre nécessiteux, mort dans cette paroisse, ...lequel a dit estre de Savigny ou Semigni proche Coutances, fils d'un nommé la Couteure Corbet » ; 26 mai, inh., dans la nef, de Judith Pancher, femme de Jacques Guillot ; 27 juin, inh., dans la nef, par le c. d'Escoville, de Gervais de Voisvenel, s^{r} du Mesnil, 67 ans, en présence de Le Sénécal, prieur-curé de Colombelles ; 5 juill., bapt. d'une enfant illégitime, de Guillaume Languille et de Marie Féron, nommée Anne, inh. le 30 août ; 1er août, inh., dans l'église, par Thomas Laumonier, c. de Cagny, doyen de « Trouard », de Pierre Roussel, curé de Ranville, décédé le 30 juillet, en présence de Michel Le Sénécal, prieur-curé de Colombelles, de Louis Cousin, c. d'Escoville, de Pierre de La Rivière, c. de Bréville, d'Olivier Ferrant ; 11 sept., inh., dans la nef de la chapelle, d'Anne Bréville ; 12 sept., inh., dans la nef de l'église, de Jacqueline Féron, 25 ans, par Pierre Roussel, c. d'Hérouvillette. 1694, 30 janv., inh., par Du Butel, vic. d'Amfréville, de Marie Durand ; 8 juin, inh., dans la nef, par le c. d'Amfréville (Ameline), de Magdeleine Le Bret, femme de François Langlois ; 19 juill., inh., dans la chapelle, de Pierre Caval ; 23 août, inh., au même lieu, de Renée Bouste, femme de Martin Bréville ; 26 août, inh., dans le chœur, par Féron, pr., de Gilles Moisson, bgs. de Caen, 77 ans ; 2 sept., inh., dans la nef, de Jean, 7 ans, fils de Richard Voisvenel et de Marie Druel ; 20 oct., Guillaume Le Fisellier, s'oppose à la publication des bans de Jean Hervieu et d'Anne Le Chevalier « à cause quelle a promis aud. Fisellier l'épouser et lui a donné des gages ». 1695, 12 janv., mariage de Guillaume Le Fiselier avec Anne Le Cour ; 17 fév., inh., dans la chapelle, de Marie Mosni ; 5 avril, inh., dans la nef de l'église, de Marie Roland, fille de Charles ; 8 avril, inh., dans la chapelle, de Jean Rosée, fils d'Antoine ; 12 oct., inh., dans l'église, de Pierre du Nord, fils de feu Pierre, en présence de Jean De Vaux, « estudiant » ; 26 nov., mariage de François de La Valette, bgs. de Caen, fils de Jacques et de Marguerite Heute, « de condition libre », avec Marie Le Grand, v^{e} de Pierre Bonneman. 1696, 3 janv., inh., dans la nef de la chapelle, de Françoise Duhomme ; 16 fév., inh., au même lieu, de Marie Rozée ; 25 juin, bapt. de Robert-François Langlois, fils de Robert ; parr. : Robert de Gouville, s^{r} de Pontoger, c^{er} du Roi au Présidial de Caen, procureur de S. M. en la ville dudit lieu, « président des Traitants de la Généralité de Caen » ; marr. : noble dame Marie-Anne Le Cerf, v^{e} de Laurent « Du Verné » ; 17 oct., bapt. de Jacques-Louis Hervieu, fils de Jean ; parr. : Jacques Hue, éc., s^{r} d'Aumont ; marr. : dam^{elle} Louise d'Aumont. 1697, 29 janv., inh., dans la nef de la chapelle, de Michel Gascoin, fils de Noël ; 3 juin, inh. de Tenneguy de Baillehache, éc., s^{r} de Ranville, veuf de dam^{elle} Anne de La Broise, 76 ans ; 16 juill., inh., dans le chœur, de Jacques de Baillehache, éc., fils de feu Tenneguy, 45 ans, en présence de Pierre Danguy, c. de Sallenelles ; 23 août, décès, au domicile des « représentants le feu s^{r} de l'Epine Bled, hameau du Mariquet », de Catherine Lemonnier, femme de Laurent Boulard, transférée par le c. de Ranville en la paroisse d'Hérouvillette pour y être inhumée, en présence de Jean de La Rivière, c. de Bréville, de Pierre Dangui, c. de Sallenelles, d'Estienne Boulard, obitier d'Hérouvillette, « son fils » ; 6 oct., bapt. de Marie Boulaye, fille de Laurent ; marr. : dam^{elle} Marie « du Ruel », v^{e} de M. de Lescarde ; 5 nov., bapt. d'Anne-Suzanne-Charlotte Vatemen, fille de François ; parr. : Jean-Charles Delestre, bgs. de Caen ; marr. : Anne-Susanne Meritte ; 17 nov., établissement par déclarations de témoins, de l'acte de bapt. d'Anne Le Fizelier, fille de Guillaume et de Magdeleine Milon, baptisée « le jour de l'octave du St Sacrement », quinze ans auparavant ; même chose pour Anne Nicolasse, baptisée le jour Saint-André, quatorze ans auparavant. 1698, 10 janv., inh., dans la chapelle, de Susanne-Charlotte Vatteman, fille de François. Me Charles Bertheaume, prêtre, parrain de plusieurs enfants en janvier. Au fol. 171, deux actes de 1696. 2 nov. 1696, inh., dans la chapelle, de Jacques-Louis Hervieu, fils de Jean ; 11 nov., bapt. de Jean Féron, fils de

Mathurin. 1698, 11 oct., affirmation donnée par Catherine Heusé, veuve depuis six ans, qu'elle est enceinte « des œuvres d'un inconnu sur le grand chemin de Caen, par Vaucelles, environ le point du jour. » 1699, 29 oct., mariage de Pierre Thomas, matelot, et d'Elisabeth Azire, en présence de Pierre Dangui, c. de Sallenelles, de Jean Roulland, c^er^ en l'Election de Caen, de dam^elle^ Marguerite Dauge, femme de Roulland, et d'Anne Roulland, leur fille; 13 déc., Jean Cornet, chev., sgr. de Neufville, la Bretonnière, demeurant à Agnerville, vicomté de Bayeux, forme opposition « à la publication du mariage que voudroit ou prétendroit contracter Noble Dame Marie du Houël, dame de Ranville, veuve de M. de Sr Simon, pour les raisons mentionnées par l'exploit fait au s^r^ curé de Ranville, ce jourd'hui par Michel Pelboy, sergent royal à Caen, et autres raisons que led. s^r^ se réserve à dire en temps et lieu. » 18 fév. 1700, décès de noble dame Marie du Houel, veuve en premières noces du s^r^ de Saint-Simon, et épouse en secondes noces de Robert de Baillehache, éc., sgr. et patron de Ranville, dans le chœur de l'église « viron sur les huit et neuf heures du soir », par Dangui, c. de Sallenelles, en présence du c. de Ranville, du c. d'Hérouvillette, de François Poisson, pr., de Jean Féron, de Jacques Le Lièvre, avocat en vicomté à Caen. — Autres actes concernant les familles : Adam, Asse, Auber, Auvray, Baron, Baucher, Baudouet, Bazire, Benest, Benoist, Besnard, Blanchard Bonnement, Bouchard, Boucmoulle, Boulais, Boulard, Bréville, Briant, Bunel, Canal, Carbonnel, Cardinne, Cardot, Castel, Cavé, Châle, Coltée, Combaut, Conquérant (ou Le C.), Courtois, Daufin, Delabarre, Delamontagne, Delarue, Delasalle, Delaunay, Dislée, Douville, Duhomme, Dujacquet, Dunord, Eve, Feron, Fizelier (ou Le F.), Fleury, Foucaut, Foulon, Fouque, Frenier, Gallopin, Gascoin, Gautier, Gervais, Gillot, Gobet, Godefroy, Gondo, Guérard, Guérin, Guillot, Hache, Hadebique, Harel, Haren, Havron, Hébert, Hélain, Hermenice, Hervieu, Hunot, Jouanne, Laignel, Lambloys, Lamerloye, Langlois, Lebarbier, Lebec, Lebret, Lechangeur, Lechien, Leconte, Lecousturier, Lefoulon, Legrand, Lehaguais, Lemarchand, Lemasle, Lemoine, Lemonier, Lenoble, Lepetit, Lepeltier, Leprévost, Lerenard, Lerévérend, Lesauvage, Lesieur, Letellier, Levêque, Levieux, Liégard, Liot, Longuet, Magdaleine, Mallet, Marie, Marin, Millon, Mesni, Moustier, Niard, Nicole, Normand, Onfrey, Outardel, Pagny, Paucher, Pauchy, Paulmier, Paysan, Pelcerf, Picot, Planchon, Planquet, Poret, Porte (ou Delaporte), Postel, Prempain, Provost, Quesné, Raullette, Roger, Roques, Rosée, Rouland, Ruel, Saulet, Septant, Silard, Siméon, Siot ou Sciot, Thiman, Torcapel, Touset, Valleran, Vallette, Vatemeut, Viger, Villery, Vimont, Vitard, — *Audiences de contrats.* (Registre pris à revers). Fol. 62, 7 fév. 1649, lecture d'un contrat de vente d'une acre de terre sise au « Chentel herbu », par Pierre Languille, porteur de procuration de son père, à Gilles Le Paulmier, déclarée relever des fiefs du Président de Criqueville, pour 23 l., contrat passé à Rouen, le 27 janv. 1649, devant Crespin, et H..., tabellions ; 14 nov., par contrat du 8, Nicolas Languille a vendu 5 quartiers de terre, delle de la Fosse Gautier, relevant des fiefs d'Aunay, pour 50 l. de ppal. et 60 s. de vin ; 13 oct. 1652, par contrat du 8 sept., devant Jean Chrestien le jeune, et Jacques Le Danois, tabellions en la vicomté de Saint-Sylvain, pour le siège de Vaucelles : honnête homme Philippe Beaulard, s^r^ du Taillis, bgs. de Vaucelles, et Marie Surirey, sa femme, ont vendu à Jacques Bonnet, bgs. de Caen, une maison avec jardin, situés au hameau de Longueval, avec tout ce qui appartient aux vendeurs, sauf 30 s. de rente en une partie et 6 s. de rente foncière ; le vendeur payera « comme du jour St Michel dernier passé, cinq boisseaux et demy de froment, mesure Guérard, ou de l'abbaye Ste Trinité de Caen, revenant à trois boisseaux deux tiers mesure d'Arques ou du tripot de Caen », pour le prix et somme de 1.150 l. et 20 l. de vin, « du nombre de laquelle somme est demeurée entre les mains dud. acquéreur, la somme de 150 l. pour acquiter lesd. vendeurs du corps et faisance de quinze l. tournois de rente de création au denier dix, entre les mains de la mère dud. acquéreur ; à charge, en outre, par led. acquéreur, de souffrir le passage de la procession quand elle se fait autour de la chapelle St Léonard, qui est jouxte ledit jardin... » Fol. 61, 20 avril 1653, contrat passé devant les tab^ns^ de Caen, le 29 mars : Raoul Berthin, doyen, curé de Villers-Bocage, au nom et comme procureur de Gabriel de Morin, chev., sgr. de Villers, par procuration passée devant les notaires du Châtelet de Paris, le 2 mars, a vendu, en cette qualité, à Gabriel de Cornet, éc., s^r^ de Fresmont (?), tuteur des enfants sous-âgés de Philippe Houel, bgs. de Caen, le fief, terre et seigneurie d'Escajeul, sis à

Ranville et autres lieux, consistant en domaine fieffé et non fieffé, maison manable, etc., le domaine vendu quitte de toutes rentes et charges, sauf foi, hommage, relief et treizièmes dus au sgr. de Ranville, au prix de 32.000 l. de ppal. et 300 l. de vin, payables à divers à la décharge du vendeur, « ledit contrat traiziesmé par Tanneguy de Baillehache, escuyer, sieur de Ranville » ; 27 avril 1653, par contrat du 21 avril, devant les tabellions de Caen, Nicolas Languille, s^r de La Rivière, a vendu à Louis Languille, s^r de Valmarest, son fils, 4 acres, tenues des fiefs de l'abbaye d'Aunay, pour 900 l. 4 mai 1653, contrat du 23 fév., devant Lysorey et Jouvin, tab^ns à Colombelles : Gilles Le Paulmier, bgs. de Caen, a vendu à François Le Cerf, s^r du « Hosme », bgs. de Caen, 1 acre, delle du « Chinel herbu », relevant des fiefs de M. de Couronne, pour 220 l., avec condition de retenue de deux ans ; même jour, contrat du 17 fév., par lequel Jacques Guillot a vendu, au même, ½ acre, delle de Benstose, tenue, pour moitié, des fiefs de Ranville et, pour l'autre, des fiefs de Couronne, pour 100 l. de ppal. et 40 s. de vin.— *Délibérations du commun.* Fol. 53, 17 juill. 1672, élection de trésoriers : au lieu et place de Pierre Moisson, s^r des Careaux ; élus : Antoine Legrand et Jean Féron, « pour administrer le revenu appartenant à lad. église, faire rendre les contes aux redevables, faire distribuer le pain et faire fournir le luminaire et le vin pour le saint sacrifice de la messe, et laditte élection pour deux années. » Fol. 144, 11 janv. 1696 : élection d'un custos : Jacques Moni, auquel il est accordé « la jouissance de demie vergée de terre, delle du Valmarest et demie acre au Fez de lépine et trois quartiers à la masse Boulard, du tout et autant qu'en jouissoit Jacques Guillot, et, en outre, lui ont accordé qu'il ne paieroit que vingt sous de taille, un quarteron de sel, exempt de toutes charges personnelles, le tout et autant de temps que led. Moni faira son devoir à la satisfaction du sieur curé et des paroissiens ; sonnera, led. Mosni, l'Angelus soir et matin et assistera les prêtres pour l'administration des sacrements et toutes autres charges dépendantes de l'église, ce qu'il a accepté. » Fol. 145 v°, 11 déc. 1695, acte cancellé : élection de Jean Colard pour custos ; même rédaction que ci-dessus, avec, en plus : « outre, M. de Ranvill donne aud. Colard la somme de dix livres. » Fol. 156, 29 avril 1696 : ass. « touchant une taxe sur les marais et commune dud. lieu, signifiée par Jean Le Reboars, huissier, le dernier d'octobre dernier, dans laquelle il est fait mention que lesd. marais aiant esté aliénés par une déclaration du neuf août 1664, par le prix de 1.200 l. et 30 s. de rente, au Domaine de Caen, et comme il est constant que lesd. propriétaires et habitans n'ont jamais possédé lesd. marais en vertu de cette déclaration, mais bien en conséquence d'une vente et adjudication faite en l'année 1576 par le prix de 6 livres de rente paiable au Domaine de Caen, laquelle rente a esté actuellement paiée entre les mains du receveur du Domaine de S. M. à Caen, laquelle aliénation n'est point comprise dans la taxe signifiée. » Sont élus : Me Jean Rolland, s^r du Longpré, conseiller du Roi et élu en Election à Caen, Me Pierre Moisson, avocat au Bailliage et Siège présidial, Robert Langlois, fils de François, pour présenter requête à l'Intendant pour être reçus opposants et obtenir main levée de la saisie faite instance du s^r Mignard, chargé du recouvrement de la taxe. Parmi les présents : Jean Féron, pr. ; Louis Méritte, c^er du Roi, receveur des consignations de la Vicomté de Saint-Sylvain, agent des affaires de l'évêque d'Avranches, abbé d'Aunay ; Pierre Moisson, procureur en Vicomté à Caen ; Tenneguy de Baillehache, éc., s^r de Ranville. 16 sign., 1 m. Fol. 173 : 20 mai 1696, les députés ci-dessus élus rendent compte de leurs démarches près de l'intendant Foucault. A leur requête le s^r Gast avait formé opposition et soutenu que les paroissiens de Ranville étaient taxés à 10.000 l. t. « M. l'Intendant n'avoit statué aucun jugement de décharge, mais seulement avoit proposé aux sieurs député une diminution telle qu'il le jugeroit raisonnable ; en attendant laquelle, il avoit souhaité que lad. requeste et pièces y jointes fussent mises par les srs. députés aux mains dud. s^r Gast pour la régler à sa commodité. » Les députés demandent au commun s'ils doivent solliciter une décharge complète ou accepter une modération de la taxe. Ils sont autorisés à « faire une offre » au s^r Gast, à lui demander « une diminution raisonnable, telle qu'il conviendra pour l'avantage de la paroisse et pour éviter au procès quon seroit obligé d'avoir pour obtenir décharge entière ». S'ils obtiennent satisfaction, ils « refèreront à la paroisse la diminution qu'ils auront eue, affin de pourvoir à la répartition qui en sera faite sur chacun des parroissiens, et, en cas qu'ils ne peuvent convenir avec led. sr. Gast d'une diminution raisonnable, sont d'avis lesd. parroissiens que lesd. srs. députés poursuivent led. sr. Gast par devers mr. l'Intendant, affin d'obtenir de lui, sinon une décharge entière, un

moins une diminution raisonnable, auquel cas ils seront tenus d'en conférer avec lesd. parroissiens et avoir leur avis. » 11 sign., 2 m., et à la suite : approbation signée de : Anne Le Cerf de Verney et Moisson. Fol. 172, 4 nov., élection de Denis de La Barre, pour syndic « en cas qu'il y ait quelque procès » ; il lui est accordé 10 s. par jour et les deniers déboursés. 28 oct. 1696, ass. des « habitants, parroissiens et possédants héritages » relative à la taxe de 10.000 l. t., « pour le paiement de laquelle il y a plusieurs saisies de bestiaux faites sur plusieurs par. à la requeste du sr. Gast ». Les deux certificats précédents sont rappelés, l'action des députés, le renvoi au Conseil par l'Intendant, la poursuite devant le Conseil, « pourquoi les parroissiens ont été dans la nécessité d'emploier des personnes de crédit qui ont bien voulu prester leur ministère et l'emploier à poursuivre une modération, laquelle a esté par eux obtenue après plusieurs poursuites et sollicitations suivant un rolle expédié au Conseil dont ils sont porteurs. » La taxe de 10.000 l. t. réduite à 600 l. t., avec les 2 s. pour livre, monte à 660 l. t.; les frais sont de 200 l. t. Sont élus pour recouvrer ces sommes : Jean Rolland (qui signe : *Rouland*), c^er du Roi, élu à Caen, Pierre Moisson, avocat au Présidial, François Langlois et Jacques Féron. La somme de 860 l. t. sera cueillie « sur tous et un chacun les habitants et possédants héritages de lad. parroisse à proportion des facultés que chaque habitant et parroissien peut avoir, et eu égard aussi aux terres que chaque particulier possède dans lad. par., dans lequel rejet seront emploiés les gros décimateurs qui sont le sr. abbé d'Aulnai et la dame abbesse de Préaux ». Parmi les signatures : Marie Du Hoüel-Ranville ; Anne Le Cerf de Vernay. Fol. 171, 25 nov. 1696, certificat non signé et reproduit au fol. 170, v°. Réunion motivée par la requête du sr. Méritte, « laquelle doit leur être communiquée ». Denis de La Barre, syndic, est autorisé à faire valoir près de l'Intendant que le sr. Méritte, réclamant contre la taxe de 40 l. t. à laquelle il a été taxé par l'Intendant pour la taille, est fermier des biens et terres de l'évêque d'Avranches, abbé d'Aunay, qu'il tient dans les paroisses de Ranville et Hérouvillette pour 1.400 l. t. de dîmes, plus de 300 l. de terre, 150 l. de rente foncière, que le curé et la dame abbesse de Préaux sont obligés de lui paier annuellement, 150 l. t. pour le sequestre, « sur quoi il est en obligation de paier 300 l. t. au sieur curé d'Hérouvillette », soit un revenu supérieur à 1.700 l. t., « sur quoi il devroit paier deux à trois cents livres de taille, mais, pour le respect que les srs. parroissiens ont pour Mgr. l'évêque d'Avranches, ils ne l'ont imposé qu'à la somme de 50 l. t. et les parroissiens d'Hérouvillette à 30 l. t.; et il devroit paier égallement la taxe de 40 l. t. à quoi Mgr. l'Intendant l'a imposé, puisque, sans parler des biens de M. l'abbé d'Aunay, il jouit encore d'un bien à Longueval, qu'il tient à ferme des représentans Le Rompeur, où il fait sa résidence, et consomme toutes les pailles de la dixme, si bien que les habitants sont en obligation de vendre leurs bestiaux, de la valeur du moins de 100 l. t. par an ; et de plus jouit encore de plus de 750 l. t. d'herbages qu'il tient à ferme de Mr. Colbert, de l'autre côté de la rivière ; et jouit encore de Lebidard pour 400 l. t., lesquelles herbages de Lebidard sont situés sur la paroisse de Ranville ; pourquoi il devroit estre à 2 ou 300 l. t. de taille. » Il est demandé que sa requête soit rejetée et que l'Intendant ait « pitié pour l'avenir des misérables parroissiens qui sont obligés de fléchir sous l'autorité dud. sr. Méritte. » 9 sign. et 7 m. 17 fév. 1697, élection de collecteur de la taxe de 860 l. pour les marais : Me Jean Siot ; il lui sera accordé 20 l. t. pour faire la recollection, à prendre « sur ceux qui n'ont pas esté employés dans le roole arresté et signé par Mgr. l'Intendant ; néanmoins ne sera pas tenu ny obligé d'en faire les deniers bons ; s'il se trouve quelque mauvaise paye, ou qu'il y ait quelque poursuite à faire en justice, il la fera aux dépens du commun après en avoir conféré avec lesd. parroissiens. » — *Divers :* Fol. 25 v° (1657), note marginale : « Jé gagné ma cause contre le sr. de Ranville. Il fut ordonné que le terroir seroit partagé en trois, je perdis beaucoup par les avances de cour. » Fol. 26 v° (1658), note marginale : « Nota que le vendredy saint le sr. de Roncheville envoya des cavaliers pour loger chez M. du Homme qui furent repoussés honteusement ; que le samedy je fis les logements, présents le s^r de Roncheville et son frère le chevalier. Je fis déloger les cavaliers que le s^r de Roncheville avoit logés chez Boulart. Il arriva grande contestation entre les dits srs. et moy avec parolles de mespris. » Fol. 27, (1658), note marginale : « Les srs. de Ranville et Roncheville firent emporter les saints foins par force de gens armés ; eux présents vinrent dans mon saint foin avec blasphèmes. » Fol. 40 (1666 ?) : « Mémoire de ce que j'ay vendu..., un génisson,

15 l.; 800 pots de poiré, 24 l.; une jument, 40 l. ; 2 tonneaux de cidre, 60 l.; une vache, 16 l.. J'ay reçu de Mr le Curé... 40 l.; j'ay payé... à divers ; j'ay envoyé 20 l. à mon maistre à Rouen, plus quand j'allay à Rouen, je luy porté encore 20 l., plus je luy envoyé encore 16 l., etc. »

E Suppl. 1589. — GG 2. (Registre). Petit format. 126 feuillets.

1700-1713. — Bapt., mar., inh. — Curé : Faucon. Prêtre obitier : Jean Féron (+1707). Vicaires : Huet (1700), C. Frilloux (1701), J. Leveilly (1702), Pierre Truffaut (1703), F. Heudeline (1707), Sonnet (1707), de Gaalon (1710). — 1700, inh. le 3 juill., dans l'église, d'Etienne Longuet ; 25 juill., Michel Duhomme déclare se désister de l'opposition faite le 24 juin au mariage d'entre Jean Gondot et Marguerite Hervieu, « et qu'il ne scait aucune opposition pour laquelle ne puisse estre fait et célébré entre lesd. partics... » ; 22 août, établissement par déclaration de témoins de l'acte de baptême de Marie Bouchard, fille de Jacques, née le 20 août 1673 ; 3 oct., décès et inh. le 4, dans l'église, de Jacques-François Fouques, fils de Robert. 1701, 2 mars, Pierre Danguy, curé de Sallenelles, parr. de Pierre de Lavalette, fils de François ; 8 mai, bapt. d'un enfant illégitime, né de Françoise Vateman ; 13 mai, le curé se transporte au domicile de lad. Vateman, veuve de Nicolas Lecouturier, et l'interroge : « nous fait réponse que sétoit des œuvres d'un bosquain de ce mois d'août dernier, dont elle ne sait point le nom » ; 7 sept., bapt. de Jeanne-Angélique Fouque, fille de Robert, « peigneur », bgs. de Caen ; marr. : Jeanne-Angélique L'Abbé, fille de feu J.-B. ; parr. : Eléonord Labbé, « escrivain », bgs. de Caen ; 23 oct., bapt. de Catherine Rosée, fille de Pierre ; marr. : delle Catherine Méritte ; parr. : Jean-Charles Dauge, bgs. de Caen. 1702, 18 mars, bapt. de Charles-Marin Chemin, fils de Philippe ; parr. : Gervais Voisvenel ; marr. : Théodore de Vernay ; 29 sept., inh., dans la chapelle de Longueval, d'Elisabeth Hervieu ; 23 oct., inh. de Pierre Monfray, tué dans sa maison, au hameau du Mariquet ; 11 sept. 1703, inh. de Marie-Anne Voisvenel, dans l'église, en présence de Pierre Moisson, avocat, bgs. de Caen, père en loi de lad. Mariarne, de Pierre Moisson, procureur en Vicomté. 1704, 30 janv., mar. de Samuel Bourguet et de Catherine Marie, veuve de Jean Hervieu dit Centdenter, « lequel Jean-Marie est mort estant au service de S. M., sur mer, dans l'hôpital de Vigo en Espagne, comme nous l'ont attesté deux matelots qui ont esté présents à sa mort, le témoignage desquels a esté receu devant notaires, Jolivet et son adjoint au notariat de Caen, la mort duquel Jean Hervieu, dit Cent Denter, nous a esté aussi attestée par Nicolas Basire et Michel Gasquoin, cydessous signés, mathelos de cette paroisse ». Nombreuses inhumations dans la chapelle de Longueval et dans l'église de Ranville : 36 décès pour l'année 1704, dont 22 d'enfants de moins de 13 ans. 1705, 19 mars, bapt. de Marie-Jeanne Fouque, fille de Robert, bgs. de Caen ; parr. : Jacques Auvray, pr. « Le 23 février, Michel Gasquoin a esté noyé et n'a esté inhumé que le dix avril. » « Le samedy sainct unze avril », décès de Gabrielle Marquet, veuve de Jean Truffaut, de la paroisse de Pierrefitte-en-Cinglais, âgée de 85 ou 86 ans, inh. le 13, en présence de Mre Pierre Truffaut, pr., son fils, vicaire du lieu. Plusieurs noyés. 25 décès en 1705. 13 sept., bapt. de Guillaume Hervieu, fils de Pierre ; marr. : Marie-Anne Fouet, bgse. de Caen ; parr. : Guillaume Guesdon, pr. 1706, 9 fév., mar. de Louis Jamblet et d'Elisabeth Hédier, par Jeamblet, pr., obitier de Vaucelles de Caen ; 10 déc., inh. de Pierre Quen, matelot, de Saint-Pierre de Caen, noyé le 28 nov. 1707, 26 avril, inh. d'Etienne Le Foulon, en présence de Nicolas Duhomme, clerc ; 14 mai, décès et inh. le 15, dans le chœur de l'église, « du costé du midy », de Jean Féron, pr., âgé de 70 ans ; 26 nov., mariage de Jean Lelièvre et de Marie Villery, en présence de Charles Bessier, « maître boutonnier », bourgeois de Caen, son beau-frère ; 23 déc., « Pierre et Catherine Legrand, frère et sœur... enfants de Jacques Legrand et Catherine Lemonnier, sont morts dans un embrasement », inh. au cimetière. 1708, sans jour, établissement par déclarations de l'acte de baptême de Nicolas Picot, âgé de 23 ans. 1709, 25 avril, inh. de Claude Mériel, matelot, de Saint-Pierre de Caen, « trouvé noyé dans la rivière de Longueval » ; 6 août, décès de demoiselle Marie Druel, âgée de 50 ans, épouse en premières noces de Richard de Voisvenel, sr de Lescarde, en secondes noces, de Pierre Moisson, avocat, en présence de son mari et « des sieurs de Lescarde, ses enfants ». 1710, 26 janv., naissance et 4 fév., bapt. de Marie-Anne-Charlotte Dauge, fille de Charles, bgs. de Caen ; marr. : dame Marie-Anne de Lalande, femme de M. des Hommes ; parr. : Pierre

des Hommes, son fils ; 12 juill., inh., dans la chapelle de Longueval, de Guillaume Dumont, bgs. de Caen, 80 ans, par François Legrip, pr., en présence de « Maistre Jean-Charles D'Auge, sieur de Lestre » ; 27 nov., inh. de Marie Teurcapel, fille de Julien, 2 ans, par Mr de Gaallon, pr., vicaire, en présence de noble homme François Le Bret. 1711, 14 fév., inh., dans la chapelle de Longueval, de Pierre Cavet, fils de Jean ; 19 fév., bap. de Catherine Langlois, fille de Jean ; parr. : Gervais Voisvenel, sr de Lescarde ; marr. : Marie-Catherine Le Cornu de la Londe ; 20 fév., bapt. de Marie-Louise Mauger, fille d'Antoine ; parr. : noble homme François Le Bret ; marr. : demlle Marie-Louise Le Bret ; 15 juin, inh. de François Andrieu, « noyé dans la rivière d'Orne », âgé de 15 ans, berger, avec la permission « de Mrs le Lieutenant criminel et le Procureur du Roy au Bailliage de Caen » ; 28 juin, bapt. d'Eléonor-Louise Torcapel, fille de Jean ; marr. : damlle Eléonor-Louise de Baillehache, femme de Jean Le Bret, éc. ; parr. : Louis Joubert. 1712, 25 janv., Jacques du Hutrel, aide-major de la milice bourgeoise de Caen, parr. de Marie Homo, fille d'Antoine ; 26 mars, décès de Jean Le Bret, éc., 50 ans, « mari d'Eléonor de Baillehache », inh. le 27, en présence de Me Jouvin, c. de Touffréville, de Me Pierre Danguy, c. de Sallenelles ; 18 sept., fiançailles et mariage le 20, de Jacques Douville avec Marie Liégard, en présence de demoiselle Marie-Louise Le Bret ; 1er oct., décès de Julien Peschar, étudiant à Caen, 16 ans, inh. le 2, en présence de Mre Jean-Charles Dauge, sr de Lestre ; 1er nov., décès de Guillaume Marin, inh. le 2, en présence de Gabriel Outardel, bgs. de Paris. 26 janv. 1713, bapt. de Gervais Féron, fils de Jean ; parr. : Gervais Voisvenel, docteur en droit, bgs. de Caen ; marr. : Marie-Catherine Lecornu de Lalonde. — Autres actes concernant les familles : Alan, Andrieu, Auvray, Baron (ou Le B.), Barot, Basire, Baucher, Baudet, Benoist, Bequemeulle, Bertrand, Blanchard, Bonnement, Bouet, Boulard, Bouley, Bourienne, Bréville, Briant, Cahagnet, Caillé, Capron, Catel, Caval, Cavé, Chemin, Clément, D'Auge, Dauphin, Delavalette, Dilès (ou Dilais), Douville, Dudésert, Dufour, Duhomme, Dunord, Eustache, Féron, Foulon (ou Le F.), Fouques, Frilloux, Ghahainet, Galopin, Gascoin, Gobet, Godillon, Gondot, Gosse, Guesdon, Hadebique, Haran, Hébert, Helein, Henry, Héron, Hervieu, Heurtin, Homo, Jeamblet, Jonet, Joubert, Langlois, Lebaron, Lebatard, Lebourgeois, Lebret, Leconquérant, Lecouturier, Ledésert, Lefiselier, Legrand, Lelièvre, Lemonnier, Leprovost, Leroux, Leroy, Lesage, Lesieur, Letellier, Levieux, Liégard, Longuet, Malet, Marc, Marie, Marin, Mauger, Mériel, Milon, Monfray, Mony, Morin, Moutier, Neuville, Niard, Nicolle, Oger, Olivier, Onfroy, Oton, Outardel, Peisant, Picot, Piquart, Planchon, Poret, Prévost, Quentin, Quesnel, Quigné, Richard, Roger, Rosée, Roulland, Septant, Siot, Torcapel, Touzé, Trévet, Valette, Vatement, Veniet, Viger, Villery. — Tables annuelles.

E Suppl. 1590. — GG 3. (Registre). — Petit format. 158 feuillets.

1713-1728. — Bapt., mar., inh. — Curé : Faucon. Vicaires : Gombault, 1713, Philippe Denis, 1718, Auvray, 1724, F. Desauque, 1724, F. Juhel, 1725, Castel, 1726. — 23 avril 1713, bapt. de Marie-Catherine Outardel, fille d'Etienne ; marr. : damlle Catherine de Bath, ve de Charles Rolland ; parr. : Nicolas Fouques, bgs. de Caen. 1714, 11 mars, opposition formée par Nicolas Marie, « chartier, demeurant à Sannerville, chès Mr de Pierrepont », au mariage de sa sœur Gillette, avec Jacques Carabie, matelot ; 30 avril, opposition retirée ; 5 mai, mar. desd. Carabie et Marie, en présence de Nicolas Marie ; 21 nov., décès de noble dame Anne Lecerf, ve de Laurent du « Verné », éc., âgée de 63 ans, inh. le 22, en présence de Gabriel Hue, éc., sr de Montaigu, d'Antoine-Joseph de Fouloigne, éc., « fils en loy de lad. dame », 1715, 5 fév., déclaration de grossesse faite par Marie Laugeois, d'If, au sieur curé « estant dans l'église et y célébrant un service pour les deffunts, assisté de messieurs nos confrères, Me Charles Leguay, pr., c. d'Amfréville, de Me Joseph Cousin, pr., c. d'Escoville, et de Me Pierre-Michel Gosse, pr. v. de la paroisse d'Escoville » ; 25 maï 1718, inh., dans l'église, par le c. d'Hérouvillette (Guesdon), de Jean Roulland, en présence du curé de Sallenelles et du vic. de Sainte-Honorine. 1719, 3 mars, bapt. de Louis-Gabriel Torcapel, fils de Jean ; parr. : Gabriel Hue, éc., sgr. de Lenguinière et de « Monaigu » ; marr. : noble damlle Marie-Louise « Le Bray » ; 23 mars, inh., dans la chapelle de Longueval, d'une petite fille pour Robert Rosée ; 3 avril, inh., par le curé de « Sarnelle », (Dangui), de J.-B. Nicolle ; 18 oct., inh., dans l'église, d'Anne Le Breton, femme de Jacques Le

Lièvre, avocat en Vicomté, par le c. de Touffréville (Jouvin). 1720, 10 avril, inh. « d'un nommé Roger, suivant le rapport que m'en a fait le s[r] Morin, huissier, lequel Roger auroit esté noyé dans le bateau du chapitaine Germain qui avoit fait naufrage dans la rivière de lad. paroisse, il y a environ quinze jours », en présence de Pierre Féron, custos ; 9 juin, inh. de deux jeunes hommes : Coltée et Regnaut, qui se sont noyés dans la rivière. 1721, 18 fév., François Baron, pêcheur, consent que Jacques Baron, son fils, se marie « toutes fois et quantes qu'il lui plaira, renonçant à mettre opposition à son mariage », en présence de François-Robert Le Bret, éc., s[r] de Ranville ; 13 avril, inh., dans l'église, de Jean Moisson, bgs. de Caen, 50 ans, en présence de (*blanc*) Moisson, s[r] Durville, son frère ; 13 sept., Jacques Leclerc, diacre, assiste à l'inh. de sa mère, Marie de La Haie, veuve de Pierre Leclerc. 1722, 10 fév., mar. de Pierre Le Mière, de Saint-Jean de Caen, avec Françoise de La Porte, de Saint-Pierre de Caen, en présence de Pierre de Gouet, éc., de noble dam[lle] Marguerite « du Verné », de dam[lle] Elizabeth de Montégu ; 17 nov., mar. de Jacques Baron et de Marie Lenglois, en présence de Jean-François Le Masurier, s[r] des Pleinnes, c[er] au Présidial, de J.-B. « Mansel », éc., de noble dame Jeanne de Piédoue, de n. d[lle] Marie-Anne Le Mancel. 1723, 20 sept., bapt. de Marie-Charlotte-Catherine Laugeois, fille de Michel ; parr. : Charles-Jean-Jacques Le Mière, éc. ; marr. : n. d. Catherine Hubert, épouse de noble homme Gabriel de Montaigu ; 9 oct., mar. de Jean-René de Gabillon, éc., fils de feu Pierre et de n. d[lle] Marguerite Favier, de Saint-Amand de Rouen, avec dem[lle] Marie-Anne-Elisabeth Pertel, fille de feu Jacques, c[er] du Roi, assesseur aux vicomtés de Caen et Evrecy, et de feu d[lle] Anne Mallette, de Saint-Etienne de Caen, en présence de n. h. Pierre de Gabillon, éc., de n. h. J.-B. Mancel, de n. dame Jeanne de Piédoue de Pleinnes, de Pierre Féron, custos. 1724, 7 sept., inh. de Jean Renault, bgs. de Caen, greffier en l'abbaye royale de Saint-Etienne de Caen ; 14 nov., bapt. de Pierre Carabie, fils de Jacques ; parr. : Gervais-Pierre-François de Voisvenel, fils de Gervais de Voisvenel, s[r] de Lescarde, assisté de sa mère, Marie-Catherine Le Cornu ; 9 déc., bapt. de Jean-Gervais de la Roque, fils de Thomas ; parr. : Gervais Voivenel, s[r] de Lescarde, avocat, docteur agrégé aux droits en l'Université de Caen ; marr. : Marguerite de Cloville, épouse de M. de Cloville de Planche, c[er] et avocat du Roi au Bailliage de Caen. 1725, 32 décès, dont 24 de janv. à juill. ; 25 sept., mar. de Jean Barbé avec Françoise Castel, v[e] de Pierre Castel, mort sur mer au service du Roi, suivant l'attestation de Desprix, commissaire principal des classes de la Marine, à Caen ; 11 nov., mar. de Pierre-Hervé Marquier, éc., sgr. de Villons, gendarme dans la garde du Roi, fils de Pierre-Hervé Marquier, en son vivant éc., sgr. de Villons, c[er] du Roi, trésorier de France au Bureau des finances de Caen, et de n. d. Jeanne-Henriette de Montreuil de La Chaux, avec dam[lle] Elyzabeth Hue de Montaigu, fille de Gabriel Hue de Montaigu, sgr. de Langenivière, et de n. d. Anne de Verné, de Saint-Pierre de Caen, en présence de n. d. de Montreuil de La Chaux, mère du s[r] de Villons, de Gabriel de Montaigu, père de la d[lle], de dame Catherine Hubert, femme de M. de Montaigu, de Pierre Le Héricy, de la par. de « Cessy », d'Antoine Le Chesne, de Mathieu, de Joseph-Hervé Montégu ; 1726, 5 juill., bapt. de Robert, fils de Marie Picot *ex illicito coitu* ; 12 sept., mar., par François Le Cornu, vic. de Fontaine-le-Henry, de Robert Le Sieur et Renée Lemière. 1727, 16 fév., se présente Jean Hervieu, du hameau de Longueval, lequel déclare que « Marie-Madelaine Alan, son épouse, demeurée malade depuis plus de quatre mois, s'oppose au monitoire envoié de la part de M. le Procureur du Roi de Baieux » ; 8 sept., inh., dans l'église, de Marie-Anne Voisvenel, fille de Gervais, s[r] de Lécarde, et de Catherine La Londe Le Cornu, âgée de 8 ans. 1728, 10 mars, décès de Jean Le Jont, inh. le 11, en présence de Jean-Jacques Bonnement, « faiseur de bas au métier », de Vaucelles, « led. Jont, serviteur valeur de Monsieur de Montaigu ». — Autres actes concernant les familles : D'Aché, Anne, Aubé, Aubert, Bacon, Barbé, Baron, Benoist, Beuron ou Bieuron, Bocton, Bosquain, Bougon, Bouley, Bourget, Bréville, Briant, Cahaignet, Cappe, Carabie, Catel, Cavé, Cellier, Charpentier, Coipel, Conquérant ou Leconquérant, Dallemagne, David, Delabarre, Delamare, Delaporte, Delavalette, Desprès ou Despray, De Saint-Germain, Douville, Duchemin, Dufrêne, Dumont, Dunord, Durand, Duvet, Farin, Faucon, Féron, Frémont, Frontin, Gascoin, Gobet, Gouet, Guillouet, Guilmette, Halbique, Harent, Hébert, Héron, Hervieu, Heurtaux, Hommet, Homo, Jean, Joubert, Lair, Lalier, Langlois, Laugeois, Laumonier, Lavallette, Lavolé, Lebaron,

Lebourgeois, Lebreton, Lecerf, Lechangeur, Lecourtois, Lecouturier, Lefebvre, Lefoulon, Legrand, Lehoussu, Lejeune, Lelièvre, Lemaigre, Lemière, Lemonnier, Lepelletier, Lepetit, Leprovost, Lerenard, Leroux, Lesieur, Lesueur, Letelier, Levalois, Liégard, Longuet, Machue, Malet, Marie, Marin, Martine, Massue, Maubant, Mauduit, Mauger, Méseize, Michelle, Millet, Mony, Moutier, Niard, Nicolle, Panier, Pelbois, Pesant, Picard, Picot, Piedplus, Planchon, Quentin, Quesné, Quesnel, Regnaud, Richard, Rosée, Rouland, Sciot, Simon, Soret, Tibout, Tombette, Torcapel, Touzet, Vauvrecy, Vatemen, Viger, Villery, Vincent, Violette. — Tables annuelles.

E Suppl. 1591. — GG 4. (Registre). — Petit format, 116 feuillets.

1729-1742. — Bapt., mar., inh. — Curés : Faucon, Nicolas de Gaalon, 1734-1740, Adam, 1741. Vicaires : Jacques Dutout, 1729, Guillaume de Bieu, 1729, André Esnault, 1731, Pierre Denis, 1739, J. Palos, 1742. — 1729, 1er oct., décès d'Eléonor-Louise de Baillehache, v de Jean Le Bret, 72 ans, inh. dans l'église le 2, en présence de Guillaume de Bieu, vic.; 16 déc., inh., dans l'église, de Gille Binet, « valet de harnois » ; 23 janv. 1730, décès « d'un enfant anonime chez la veufve de Robert Catel, où il avoit esté mis à nourrisse, aagé de trois jours », fils de Jacques Denis, éc., sr des Junchets, et de dame Charlotte du Moulin de La Fontenelle, de Sallenelles, inh. le 24. 1730, témoin d'actes : Jacques Mosny, custos ; 9 déc., inh. d'un homme âgé de 18 ans, « qu'on dit estre fils d'un Dubois, chirurgieu, de la paroisse de Mézidon en Auge, lequel avoit été tué d'un coup de fusil le six de ce mois dans le marest de cette paroisse... Le mercredi suivant se sont présentés les parens du défunt, qui ont dit qu'il s'appeloit Charles Hélein, sieur du Bois, fils de Philippe et de Françoise Cauvin » ; 30 déc., bapt. de Françoise, fille de Marie Millet *ex illicito concubitu*. 1733, 31 janv., bapt. de Charles-Gilles Provost, fils de Pierre ; parr. : noble et discrète personne Charles Des Chapelles Piedoue ; marr. : noble dlle Marguerite de Montégu. 1734, Jacques et Louis Mony, custos, témoins ; 19 janv., mar., par Guill. Guesdon, curé d'Hérouvillette, avec la permission de Thomas Faucon, « ancien curé de cette paroisse », de Pierre Le Bourgeois et de Marie-Anne Hervieu, en présence d'A. Esnault, vic., et de Le Chanoine, prêtre ; 12 mars, inh. d'un enfant noyé « il y a environ sept semaines et les flots l'ont jetté sur notre marais », avec la permission de Me Renouf, procureur de l'Amirauté, et de Mr de la Fosse, Lieutenant, « et s'est présenté à la sortie de la messe de l'inhumation, Elizabeth Pigeon et Jeanne Beuzelin, de la paroisse *d'Yse*, laditte Elizabeth nous a dit qu'il s'apeloit Jacques Pigeon » ; 15 juin 1735, bapt. de Guillaume-François Thomas Le Sage, fils de Thomas ; parr. : Guillaume-Gabriel de Maupoint, « abé tonsuré, bourgeois de Caen » ; marr. : n. damoiselle Marie Des Jonchez « de Salenel ». 1er août 1736, inh. de Jacques Guérin, 14 ans, « noyé dans notre rivière », en présence de « Louis Troullier, capitaine du vaisseau dont led. Guérin était mouce ». 26 nov. 1737, inh. de Pierre Féron, ancien « custot ». 1738, 10 janv., inh. de l'enfant J.-B., de Marguerite Le Conquérant, 2 mois ½, « par une permission du sr de la Rue, qui en a fait la visite » ; 21 mars, bapt. de deux fils « duplex », des œuvres de Madeleine Plane, « servante du sr Quibout, acouchée dans sa maison de Longueval, sans avoir fait de déclaration de sa grossesse » ; le 22, inh. « duplex » des deux enfants ; 30 oct., inh., par Thomas Faucon, ancien curé de Ranville, de Jean de La Barre, domestique de M. de Voisvenel, sr de Lécarde. Fol. 76, « suite d'enregistrement des mariages, baptêmes et sépultures pour l'année 1738, veu le changement de formule de papier commençant au premier octobre de ladite année ». Le papier ancien porte 3 fleurs de lys en un écu ovale, avec la charge de 16 deniers. Le nouveau papier porte deux timbres de chacun 16 deniers ; l'écu en forme de cœur n'a qu'une seule fleur de lys au centre ; il est accosté de deux lions. Fol. 77, v°, « on a cru être obligé de faire des renvois, veu l'incertitude de besoin de l'ancienne ou nouvelle marque de papier ». 1739, 26 mai, inh. de Magdelaine Boulard, fille de Marguerite, âgée de 12 ans, « sans avoir reçu les saints sacrements, ses parents ne nous ayant point informé de sa maladie » ; 1er juin, inh. de Pierre Jean, noyé aux carrières de Ranville, « en vertu du pouvoir à nous donné par Mrs les Officiers de l'Amirauté de Caen..., lequel pouvoir nous a esté mis aux mains par François Le Vingod, garde et syndic des pêcheurs de la paroisse de Ranville » ; 6 sept., bapt. de Charlotte Provost, fille de Pierre ; marr. : n. d. Marguerite de Verney, épouse de n. h. Louis

Piédoue Des Chapelles ; parr. : Charles Brébant, bgs. de Caen. 1740, 29 fév., inh., par Thomas-Anthoine Laumosnier, c. de Cagny, doyen de « Trouarn », de Nicolas de Gaalon, c. de Ranville, éc., dans le sanctuaire, 55 ans, en présence de Thomas Faucon, ancien curé du lieu, de Charles Le Guay, c. d'Amfréville, de n. h. François de Gaalon, frère du défunt, d'André Esnault, c. d'Hérouvillette. Quelques actes par Me André Esnault. En sept., Me Denis prend le titre de : « prêtre, vicaire et desservant pour l'année seulement ». 1741, 18 avril, inh. d'Antoine Maréchal, de Dieppe, matelot, trouvé noyé dans la rivière ; 26 avril, bapt. de Vital Ravent, fils « des œuvres inlicites de Jeanne Paris, laquelle a déclaré ne vouloir pas dire le père et elle ne nous a point déclaré sa grossesse ; elle est demeurante à présent au hameau de Longueval, servente chez les messieurs Reneauds ». 1742, 24 mars, inh., par Le Fèvre, pr., de François Langlois ; 16 mai, inh. d'un pauvre mendiant de la par. de « Milbecq », proche Sainte-Barbe. — Autres actes concernant les familles : Alon, Bacon, Beauvais, Bénard, Benoist, Beuron, Binet, Bouffay, Boulard, Bréville, Briant, Busnel, Cabouret, Cahagnet, Cara, Carabie, Castel, Cavé, Courtois, Cousture, Cuiret ou Coëret, Cybout, Dallemagne, Dauphin, Delabarre, Delaporte, Delaville, Delaunay, Désert ou Ledésert, Duchemin, Duhomme, Dunord, Esnault, Féron, Foulon, Frémont, Gascoin, Gaudet, Gautier, Gobet, Gondot, Gouet, Guérin, Guillemette, Guillouet, Hadebique, Harang, Hébert, Hélein, Hervieu, Hue, Laillier, Langois, Lavallette, Lebourgeois, Langlois, Lebaron, Lebreton, Lecarpentier, Leconquérant, Lefaiteur, Lefebvre, Lefoulon, Legrand, Leguay, Leguettier, Lejeune, Lemâle, Lemière, Lemonnier, Lepesant, Lepetit, Lerenard, Leroy, Lesage, Lesieur, Letaillois, Letellier, Letestu, Levalois, Levieux, Machu, Malet, Marie, Marin, Martine, Massu, Mauger, Mésaize, Milon, Mony, Morin, Niard, Normand, Onfroy, Outardel, Picard, Picot, Planchon, Provost, Quentin, Richard, Richer, Rogère, Rozée, Sales, Sénécal, Siot, Tombette, Torcapel, Varin, Vatouan, Vautier, Viger, Villery, Vincent. — *Divers.* 15 août 1731, « a esté béniste la cloche de cette paroisse par Mre Thomas Faucon, curé de cette paroisse, laquelle est du poids de 678 l. ». Fol. 34, v° (*registre pris à revers*) : 24 juin 1731, « marché a été fait entre Guillaume Jonchon, marchand dindandier, fondeur de cloches, de St-Nicolas de Caen, lequel s'est obligé envers le sieur curé, trésoriers et parroissiens de leur fondre la cloche de l'église de Ranville qui est cassée, la prendre au pois et la rendre au pois, à raison de huit livres de métail de déchet par cent, parce qu'il a été promis par led. sieur curé, trésorier et parroissiens la somme de 70 l. pour la fonte seulement, parce que la cloche sera portée à son fourneau, à Caen, et la reprendre aux frais du trésor, et en cas qu'elle se trouve plus ou moins pesante, il en sera tenu compte à raison de 27 s. la livre ; en cas que la cloche ne soit ni bonne ni bien faite, il la refondra à ses frais ; à l'égal (*sic*) du paiement, il sera donné en levant la cloche ». Signatures : T. Faucon, Jonchon et 17 autres signatures. 1er juill. 1731, « marché a été fait entre Thomas Siot et Denis Hébert, charpentiers, de cette paroisse, lesquels se sont obligés envers le sr curé, trésorier et paroissiens, de faire le beufroy de la tour de la paroisse de bon chêne, bon et valable, sujet à visite, et de fournir ledit bois à leurs frais et dépends et de la mesme manière qu'il est, et du viel bois faire le plancher parce qu'ils auront le restant, de faire aussi la hune de la cloche, de placer de bons ouis aux fenêtres de la tour pour empêcher l'eau de tomber dans laditte tour et fournir le bois », pour 135 l. Le 8 juill., Jean Levée se présente et rabaisse le marché à 118 l. Fol. 65, v° 1737 : « Il est à remarquer que depuis que la Ste messe a été transférée à la chapelle de Longueval par arest du Parlement, les habitants dudit lieu sont tombez dans un dérèglement dont l'enregistrement suivant fourny une preuve. » Suit la déclaration de grossesse de Marguerite Le Conquérant, en présence de Jacques Mony et Jacques Mony, père et fils, tous les deux custos. Fol. 97 v° : « Bienfaits de Me Thomas Faucon, ancien curé de ce lieu, fait à son église. Cette année a été plascé le Crist au Calvaire de Ranville, la contretable de cette église. Monsieur Adam a pris possession de cette cure. Maître Thomas Faucon en trente huit fit faire une mission, fit bastir la sachristie et le calvaire ; cette année la contretable *dedit et abstulit* à l'église et ses aubes et surplis. Et moy je écrit cecy ce deux janvier mil sept cent quarante un. » D'une autre encre : « Tous lesquels bienfaits n'ont pas été exécutés. » Signé : P. Denis. — Une pièce jointe au registre est une demande d'extrait mortuaire. Au dos, copie informe d'assignation à comparaître devant le Vicomte à la requête du sr Jean Loysel, bgs. de Caen, paroisse Saint-Etienne, faite au sr Jean Le Petit de Grandmont,

demeurant par. Notre-Dame, pour se voir condamner au paiement de la somme de 9 l. 17 s., « pour vente et livrement de marchandises à luy vendues et livrées, depuis le mois d'août 1739, scavoir, celle de 6 l. 10 s. pour une épée argentée, celle de 2 l. t. 15 s. pour une tabatière à la capucine vernie, et douze sols pour autre marchandise. »

E Suppl. 1592. — GG 5. (Registre). Petit format, 185 feuillets.

1743-1761. — Bapt., mar., inh.— Curé : Jean-François Adam. Vicaires : Palos, Faudemer, 1744, Jean-Julien Le Roux, 1746, François Mesnil, 1747, Th. Desmotreux, 1749, Dusoir, 1750, Foucques de La Moissonnière, 1752, Bougon, 1757, Jacques Daigremont, 1758. — 1743, 24 fév., Me François Provost déclare « que le contrat de mariage fait entre luy et Jacqueline Legros... est actuellement cassé et par conséquent qu'il s'oppose que nous procédions davantage à la publication des bans » ; 8 oct., inh. « d'un nommé Hédieu, lequel nous a dit être de la paroisse de « Noyée », proche « Thilil », en présence de Claude Pépin, prêtre. 1744, 6 fév., bapt., par M. Denis, obitier d'Amfréville, « soubs le bon plaisir de M. le Curé », de Pierre Leroy, fils de Jean ; 1er déc., bapt. d' « un fils né du légitime mariage de Jaque Romieu [*d'une autre encre, dans un blanc : employé*] en Languedoc, et de Marie Begle, de la ville de Mayenne ». 1746, 16 avril, inh., avec la permission du lieutenant gal de l'Amirauté, par le vic. d'Amfréville [P. Denis], dans la chapelle de Longueval, du corps d'un noyé « qu'on dit estre le nommé André Le Blanc, matelot de Honfleur », en présence de François Le Renard, garde-côte juré, etc.; 27 mai, bapt. de Jean-Pierre Provost, fils de Pierre ; parr. : messire Charles-Louis de Piédoue, éc. ; marr. : n. d. Marie-Jeanne-Thérèse de Cœuret, son épouse ; 2 oct., bapt. de Marie-Anne Romieu, fille de Jacques, natif de Paulhan en Languedoc, et de Marie Beguelé, de Mayenne, « païs du Maine » ; 2 déc., inh., par le c. d'Escoville [J. Lemarchand], dans l'église, de Marguerite de Burcy, épouse de M. Jacques de Montfiquet, 28 ans, de Gonneville-sur-Merville, « morte subitement dans cette paroisse », en présence de J.-B. Bourdon, éc., d'Esnault, c. d'Hérouvillette. 1747, 3 juin, inh., par Mr André Esnault, de Laurent Prévost, en présence du curé de Ranville, de Denis, vic. d'Amfréville, de F. M. Millet, prêtre. 1749, 26 juin, inh. de Pierre Petit, par le c. d'Escoville (Lemarchand), en présence d'Esnault, c. d'Hérouvillette, de F. M. Millet, pr.; 4 sept., Jean-François-Michel-Arcange Rachine, « accolitte », présent à inh.; 6 sept., inh. de Pierre Le Jeune, dans l'église, par le c. de Varaville (Le Chanoine), en présence de Morice, c. de Sallenelles, de Marest, c. de Petiville, de C.-T. Duchemin, c. du « Bisson » ; 12 oct., inh. de Magdeleine Lebaudy, en présence d'Esnault, c. d'Hérouvillette, de F.-M. Millet, r. 1750, Jacques Le Riche, sous-diacre, témoin le 14 mars. 32 décès dans l'année, dont 27 de sept. à déc. 23 fév. 1751, Jean-François Rachine, diacre, présent à mariage. 1753, 19 juin, déclaration de grossesse faite par Marguerite Guillemette, enceinte « des œuvres d'un particulier qu'elle n'a voulu nommer », en présence de Pierre Gobet, custos, de Foucques de La Moissonnière, vicaire ; 11 juin, inh. de Louis Le Masle, laboureur, par le c. d'Escoville (Lemarchand), en présence d'A. Esnault, c. d'Hérouvillette ; 11 janv. 1755, inh., dans l'église, de Pierre-François Foucques, fils de Foucques de La Moissonnière, bgs. de Caen, 12 jours ; 28 avril 1757, inh. de Pierre Féron, par Foucques de La Moissonnière, c. d'Amfréville, en présence de P. Denis. Marguerite Marie, ve de Jacques Moni, sage-femme jurée de la paroisse. 1758, 19 janv., inh., par Foucques de La Moissonnière, c. d'Amfréville, dans la nef, de Catherine Roger, ve de Jean Post, en présence de R. Morice, c. de Sallenelles ; 27 oct., inh., dans la nef, de Gervais Voisvenel, sr de Lécarde, bgs. de Caen, docteur « aggrégé » en l'Université de Caen, âgé de 64 ans, par le c. d'Escoville (J. Lemarchand), en présence des c. de « Salnelle » [R. Morice], Amfréville (F. de La Moissonnière), Colombelle [de Cornet], Hérouvillette [A. Esnault] et Le Dain, vic. de Bavent. 1759, 5 août, bapt. de Marie-Jeanne Jouin, fille de Pierre-François Jouin, chirurgien, et de Marguerite Falue ; 10 mai, inh., dans l'église, de Marie-Catherine Laville ; 23 mai, inh., dans la nef de l'église, de demlle Marie de Bernières, fille de Mre Jacques-Léonor-Pierre de Bernières, sgr. de Soquence, et de dame Elisabeth de Bernières-Gavrus, âgée d'un mois ; 27 mai, inh. de Pierre Marie, soldat garde-côte ; 17 juin, inh. de Marie Le Grand, ve de Louis Le Mâle, en présence de Jacques Daigremont, vic., de Me André [Le Provost], sous-diacre. Charles et Pierre Gobet, père et fils, custos, témoins habituels. 1760, 25 mars, bapt. de Marie-Françoise Nélaton, fille d'Etienne Nélaton,

cavalier au régiment de Bourbon, compagnie de la Tour, et de Claudine Barillot ; parr. : J.-B. Barillot, cavalier aud. régiment ; marr. : Marie-Françoise Sintgla, femme de J.-B. Cus, cavalier aud. régt ; 9 fév., inh. de Pierre-François Jouin, fils de Pierre-François, chirurgien, âgé de 3 ans ; 15 juin, inh., dans la nef, par le c. d'Escoville (Lemarchand), de Jeanne Paisant, femme de Jean Féron, en présence du c. d'Amfréville (F. de La Moissonnière), de Le Conte, vic. d'Amfréville, Rouxel, vic. d'Escoville. 1761, 7 mars, bapt., par Laurent Marescot, pr., de la paroisse de Saint-Sauveur de Caen, de Jean-Pierre Delaunay, fils de Philippe ; 14 mars, bapt., par André [Le] Provost, pr., de la par. de Ranville, de Jean-Pierre Marie, fils de Pierre ; 7 fév., inh., dans la nef, de François Le Provost, par le c. d'Escoville (J. Lemarchand), en présence des c. et v. d'Amfréville (Fouques de La Moissonnière et Lecomte), du vic. d'Escoville (Roussel) ; 7 mars, inh., par Laurent Marescot, pr., de Saint-Sauveur de Caen, de Jeanne Fouquaux, fille de François. Fol. 178 et 183, 10 juin 1761, visa de l'év. de Bayeux. — Autres actes concernant les familles Acard, Accarin, Aubert, Bacon, Baron, Becquemie, Bénard, Benoist, Bernier, Beuron ou Bieuron, Blin, Bosquain, Boufé, Boulard, Bourrienne, Bréville, Briand, Bulot, Canu, Carabie, Chrétien, Cœuret, Coispel ou Coëpel, Deboves, Degrenne, Delabarre, Delaville, Delasalle, Douville, Dusoir, Duvalerey, Eudier ou Heudier, Féron, Fleury, Foucault, Foucher, Fouchu ou Foucu, Foulon, Fouque, Frémont, Gady, Galopin, Gascoin, Gervais, Gobel, Gouet, Guillouet, Guesdon, Hadebique, Hallot, Harang, Helloin, Hervieu, Honton, Jolain, Lafontaine, Langlois, Laugeois, Launay, Lavalette, Leber, Lebourgeois, Lebreton, Lecarpentier, Lechandelier, Leconquérant, Lecornu, Ledésert, Lefebvre, Lefoulon, Legrand, Leguet, Leherpeur, Lejeune, Lelièvre, Lemaître, Lemarinier, Lemasle, Lemière, Lemonnier, Lepetit, Leporcher, Lepost, Leprovost, Lerenard, Leriche, Leroy, Leroux, Lesage, Lesieur, Letellier, Liégard, Mallet, Maquerel, Marie, Marin, Milet, Millon, Mony, Morel, Morin, Niard, Nicole, Onfrey, Patin, Paysant, Périé, Picard, Picot, Piedplu, Planchon, Potier, Poupinet, Prempain, Provost, Rault, Richard, Robert, Roger, Rosée, Rost, Roumieux, Ruel, Salles, Seiot, Sénécal, Solange, Tibout, Tinard, Tombette, Tomire, Torcapel, Tribouillard, Vassal, Villery, Vimard. — Tables annuelles.

E Suppl. 1593. — GG 6. (Registre). Petit format, 181 feuillets.

1762-1777. — Bapt., mar., inh. — Curé : Adam. Vicaires : Daigremont, Charles-Nicolas-Pierre Moisant, 1765, Pierre Rolland, 1772, Charles-François Le Petit, 1773. — 1762, 20 janv., bapt. de Marie-Catherine Jouin, fille de Pierre-François, chirurgien, et de Marguerite Falue ; inh. le 22 oct. ; 27 avril, bapt., par Laurent Marescot, pr., de la paroisse Saint-Sauveur de Caen, de Marie-Gabriel Le Provost, fils de Jacques ; parr. : Gabriel-Pierre-François Le Roy de Hauttemare ; marr. : Marie-Elizabeth Marescot. — Autres actes par le même. — 20 sept. 1763, bapt., par Marescot, curé de Carpiquet, de Michel Prempain, fils de Jean. 1764, 5 avril, inh. d'un matelot noyé dans la rivière d'Orne, de l'équipage du capitaine Bartelot, « dont il a fait son rapport au greffe de l'Amirauté », en présence de Pierre Maquerel, custos ; 16 juill., inh., par Thomas-Philippe Lecomte, vic. d'Amfréville, de Marie Simon, femme de Gille Cœuret ; 23 avril 1765, inh., dans l'église, par le c. de Bavent (J.-J. Lemarchand), de Pierre-Philippe Blacher, marchand, bgs. de Caen, en présence des curés de : Hérouvillette (Esnault), Bréville (Le Trémançois), Amfréville (Fouques de La Moissonnière), Touffréville (Millet), Sallenelles (G. Maugin) et des vic. d'Amfréville (Lecomte) et Ranville (Moisant). — Les fol. 65, 66, 67 et 68 déchirés en partie. — 1767, 28 déc., Jacques Jeanne, vic. de N.-D. de Caen, parr. d'Elisabeth-Ursule-Julie Le Prévost, fille de Jacques ; 6 sept., bapt., par le c. d'Amfréville (Fouques de La Moissonnière), de Marie-Aimée-Jeanne Cœuret, fille de Pierre-Gilles ; parr. : Mre Jean-Claude de Venoix comte d'Amfréville et lieutenant en second à Roy-Infanterie ; marr. : dame Marie-Françoise-Denise Samson, épouse de M. de La Moissonnière, avocat en Parlement. 4 nov. 1768, bapt. de Scolastique-Vierge-Modeste Cœuret, fille du même ; parr. : Pierre-François Jouin, chirurgien-juré. 1769, 28 nov., bapt. d'Anne-Mélésie Le Mâle, fille de Pierre ; marr. : haute et puissante dame Anne-Elisabeth de Bernières, ve de Messire Jacques-Léonor-Pierre de Bernières, sgr. de Soquence ; parr. : maître « Mélésius Mac-Parlan », prêtre, docteur et professeur royal en théologie, principal du Collège du Bois, de l'Université de Caen, et chanoine du Saint-Sepulchre, représentés par Marguerite Provost, femme de Pierre-Gille Cœuret et Etienne Marie, domestique de lad. dame ; 13 juin, inh.,

dans l'église, par Lecomte, vic. d'Amfréville, d'Anne Thiboult, en présence des c. et vic. de Ranville, de L. Guérin, pr. 1771, quelques actes par André Le Provost, vic. de Démouville, par Pierre-Henry Le Terrier, pr. de la par. de Démouville. 19 mai 1772, bapt. d'Elisabeth Le Mâle, fille de Pierre, « fermier de M. Desplaines Mazurier de Ranville, c^er du Parlement de Rouen ». 1773, 31 juill., mar. de Louis Touset et de Marie Marie, par Pierre-J.-B.-Louis Marie, prêtre de la par. de Saint-Martin de Caen, qui signe : Marie Bulot; 19 fév., inh., par Esnault, c. d'Hérouvillette, de J.-B. Tinard, m^e tailleur d'habits, bgs. de Caen, par. Saint-Pierre, en présence de Foucques de La Moissonnière, c. d'Amfréville, Le Trémançois, c. de Bréville, G. Maugin, c. de Sallenelles, des vic. d'Amfréville (Lempérière), Bréville (Frémanger) et Ranville ; 15 juin, inh. de Charles Le Gros, d'Etretat, « païs de Caux », noyé accidentellement dans la rivière en se baignant, en présence de son père Jean Le Gros et de Jean Vallin, son beau-frère. En 1774, 27 décès ; 12 janv., bapt., par Nicolas De Seulle, prêtre, de la par. N.-D. de Caen, de Marie-Anne-Françoise Théodose Le Ber, fille de Nicolas ; parr. : ledit prêtre ; 27 mai, inh., par Esnault, c. d'Hérouvillette, de Jean-Louis Beuron ; 27 juin, inh., par le même, de Jean Le Jeune, en présence des curés d'Amfréville (Foucques), Escoville (Lamy), Sallenelles (Maugin) et Fremanger, vic. de Bréville ; 3 sept., inh., dans l'église, de Jacques Augustin, capitaine, par Esnault, c. d'Hérouvillette, en présence de Lamy, c. d'Escoville, et de son vic. (Deschamps). 1775, 8 oct., bapt. de Marie-Françoise Féron, fille d'Antoine; parr.: Jean-François-Louis Lelièvre de Rochefort, officier de la Monnaie de Caen ; 29 juill., inh., dans le chœur de l'église, par Le Trémançois, c. de Bréville, de n. dam^lle Cécile de Guernon, fille cadette de M. de Guernon, sgr. de Ranville, décédée le 28, à l'âge de 17 ans, en présence des curés d'Hérouvillette (Esnault), Rupierre (Guersent) et des vic. d'Amfréville (Lempérière), Bréville (J. Frémanger) ; 30 oct., inh. de Pierre Provost, par Esnault, c. d'Hérouvillette, en présence des curés d'Escoville (Lamy), Touffréville (Millet) et Leterrier, prêtre. 1776, 15 sept., Pierre Poussin, « acolite » de Saint-Pierre de Caen, témoin d'inh.; 2 nov., inh., dans le chœur de l'église, d'Angélique Borey, décédée le 1er, âgée de 48 ans, par le c. de Bréville (Le Trémançois), en présence des curés d'Hérouvillette (Esnault). d'Amfréville (F. de La Moissonnière), d'Escoville (Lamy) et de Rolland, vic. de Gonneville. 1777, 30 avril, inh., par Esnault, c. d'Hérouvillette, de Gille Cœuret, en présence de Le Trémançois et Foucques de La Moissonnière, curés de Bréville et Amfréville, et de Frémanger, vic. de Bréville ; 3 mai, inh., par le même, de Jean-Jacques de La Valette, en présence de Lamy, c. d'Escoville et des vic. d'Amfréville (Lempérière), Bréville (Frémanger), Escoville (Deschamps) ; 6 août, inh., par le même, de Françoise Mersan, veuve de Pierre Provost, en présence de F. de La Moissonnière, c. d'Amfréville, Le Trémançois, c. de Bréville, et Frémanger, vic. de Bréville ; 25 nov., inh., dans le chœur, de Messire Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon, éc., chevalier, sgr., patron de Ranville, d' « Ecajeule », de Forges, « Boision » et autres lieux, décédé le 24, âgé de 59 ans, par Le Trémançois, c. de Bréville, en présence d'Esnault, c. d'Hérouvillette — Autres actes concernant les familles : Andrée, Andrieu, Anne, Bacon, Barbey, Bénard, Benoist, Besnier, Beuron, Blot, Bosquain, Boulard, Bourdon, Bourienne, Briand, Brunet, Carabie, Castel, Chrétien, Cœuret, Coignon, Colville, Cornet, Delaporte, Delajennière, Delabarre, Déliot, Desaunais, Desillons, Douesnel, Douillet, Douville, Dubost, Duhomme, Durel, Féron, Fleury, Fontaine, Fouquaux, Frênel, Frilay, Gautier, Genovin, Gervais, Gibert, Girot, Gobet, Guesdon, Guillouet, Guilmette, Harang, Hardouin, Hébert, Hervieu, Heudier, Houlbay, Huet, Jardin, Jouin, Jumel, Lafontaine, Lami, Langlois, Lancelin, Lavalette, Lebaron, Leber, Lebourgeois, Lebreton, Leconquérant, Lecordier, Lecorneur, Lecornu, Ledésert, Lefoulon, Léger, Legrand, Leguettier, Lejeune, Lelaurier, Lemarchand, Lemarinier, Le Masle, Lemonnier, Lenoble, Leprovost, Lerenard, Leriche, Leroy, Lesage, Lesénécal, Liégard, Longuet, Lumière, Mahiex, Maquerel, Mard, Marie, Massieu, Masson, Massue, Ménard, Moisson, Morand, Morel, Niard, Onfroy, Oserée, Outardel, Perdrieux, Périer, Pesant, Picard, Picot, Planchon, Potin, Poupinel, Prempain, Quesnel, Raux ou Rost, Rever, Richard, Robert, Rosée, Roussel, Ruel, Seigneurie, Sénécal, Simon, Thaault, Thinard, Tibout, Tombette, Torcapel, Touzet, Val, Viger, Villery, Vimont. — Tables annuelles.

E Suppl. 1594. — GG 7. (Registre). Petit format, 195 feuillets.

1778-1791. — Bapt., mar., inh. — Curés :

Adam +1784, Bunel (desservant), 1784, Génard, 1785. Vicaires : C.-F. Lepetit, Bunel, 1779, J.-B. Paulmier, 1781, Vasnier, 1785, Pierre-Henry Le Terrier, 1786. — 1779, 28 janv., n. d. Jeanne-Françoise-Mélanie Frénier, vᵉ de messire Pierre Foucques de Belleville, éc., sgr. et patron de Cormelles-le-Royal et Saint-Julien, porte-manteau de Mgr le duc d'Orléans, décédée le 27, âgée de 70 ans, inh. dans le cimetière, par Mʳᵉ Julien Baugé, pr., docteur de l'Université et Faculté de Paris, bénéficier de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Honoré et du titre de N.-D. des Vertus, de Paris, de l'Ordre royal et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, en présence des curés d'Hérouvillette (Esnault), Amfréville (F. de La Moissonnière), de « Salnelles » (G. Maugin), Ranville, et des vic. de Bréville (Le Terrier), d'Amfréville (Lempérière) ; 26 mars, inh. d'un enfant de Thomas Picard et d'Anne Picot, ondoyé par M. de Seules, chirurgien accoucheur de Caen, en présence de « la femme du roitier, sage femme de la paroisse d'Amfréville ». 1780, actes par ou en présence du c. de Bavent (Delarue), A. Le Provost, vic. de Démouville, Paulmier, vic. du « Bisson », Esnault, c. d'Hérouvillette, Victor Adam, écolier, Joseph Besnier, custos ; 14 mars, inh., par Julien Baugé, pr., de Pierre-André Lejeune, en présence de Lamy, c. d'Escoville, G. Mangin, c. de Sallenelles, Briands, pr., de Colombelles, Esnault, c. d'Hérouvillette, Lempérière, vic. d'Amfréville, Paulmier, vic. du « Bisson » ; 29 déc., inh. de Marie Marie, vᵉ de Laurent Provost, par Esnault, en présence de Lamy et Paulmier, curé et vic. d'Escoville. 1787, 1ᵉʳ janv., inh. de Robert Gondot, par Lavalley, obitier de N.-D. de Caen, en présence d'André-Louis-Gabriel Bunel, vic., et de Victor Adam, écolier ; 20 janv., inh. de Jean Déterville, de Saint-Nicolas de Caen, « trouvé noyé à la carrière de Ranville » ; 5 avril, inh. de Pierre Provost, dit Buley, par Esnault, c. d'Hérouvillette, en présence de Lempérière, vic. d'Amfréville, Paulmier, vic. d'Escoville, P. Rolland, vic. du Buisson, de J.-J. Le Sage, pr. ; 41 décès dans l'année ; 7 nov., inh. de Pierre Lieur, surnommé Lacroix, « syndic des matelots ». Fol 36, visa par Daudibert, vic. général, du 11 oct. 1781 ; 27 janv., bapt. de Marie-Ursule-Julie Beuron, fille de Jean-Pierre ; marr. : dame Marie-Ursule Malbranche. Fol. 41, 22 nov., consentement donné devant Michel Foubert et Denis-Gabriel Bréhier, tab^ons au bailliage de Mortain, pour le siège de Saint-Hilaire, par Marguerite Charuel, vᵉ de Jean Restoux, de la par. de Virey, à son fils Gervais, de contracter mariage « avec telle fille que bon luy semblera. » Joint : autre consentement sous seing privé, donné par Marguerite Bacon, à Marie-Anne-Françoise « La Haule », « pour valoir de décharge à Monsieur le Curé de Ranville » ; 1ᵉʳ déc., mar. desd. Retoux et « La Holle », l'époux employé dans les fermes. 1782, 4 fév., bapt., par Charles Lepetit, vic. de Canon, de Jean-Louis Launay, fils de Jean ; 5 juill., bapt., par le même, de Marie-Charlotte-Elisabeth Hervieu, fille de Pierre ; 8 nov., inh., par le même, de Jean-François Féron. 1783, 7 oct., mar. de Pierre Gobet et Catherine Langlois, en présence de Mauger de Vauguérard, cᵉʳ du Roi, receveur des amendes de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen ; 21 oct., bapt., par F. Hardouin, vic. d'Hérouvillette, de Thomas Filmont, fils de François ; 24 juill., inh. de Pierre Le Mâle, 50 ans, laboureur, par le c. d'Amfréville (Foucques de La Moissonnière), en présence des curés d'Hérouvillette (Esnault), Bavent (De La Rue), des vic. d'Hérouvillette (Hubert), Bavent (Fouques), Amfréville (Lempérière), Ranville (Bunel et Paulmier), Lepetit, desservant de Sainte-Honorine. 1784, 16 oct., bapt. de Louis-Joseph Lemonnier, fils de Marin ; parr. : Pierre-Louis Hue ; marr. : Marie-Ursule Malbranche ; 7 fév., inh. de Mᵉ Jean-François Adam, curé de Ranville, âgé de 75 ans, décédé le 5, par Hardouin, desservant d'Hérouvillette, en présence de Le Terrier, vic. de Bréville, De La Rue, c. de Bavent, Lamy, c. d'Escoville, Lemoine, vic. d'Escoville, Fouques, vic. de Bavent, Dupont, c. de Giberville, Lempérière, vic. d'Amfréville, L. Boutry, chapelain de Varaville, G. Augustin Le Prieur, pr., et des vic. de Ranville. 1785, 6 mai, Gabriel-André-Guillaume Outardel, sous-diacre, parr. de Rosalie Outardel, fille de Pierre-Michel ; 22 oct., inh. de Marguerite Falue, femme de M. Jouin, par Lefebvre, desservant de Sainte-Honorine, en présence de Le Terrier, desservant de Bréville, Lemoine, vic. d'Escoville. En 1785, 47 inhumations. 1786, custos : A. Sénécal ; 31 août, bapt. de Frédéric-Jacques-Nicolas-Joseph de Valois, fils de Charles Richard-César-Alexandre de Valois, offʳ de dragons, et de dam^lle Marthe-Catherine Gérard de Fortescu ; parr. : Jacques-Nicolas de Valois ; marr. : dam^lle Thérèse de Sabine, l'un et l'autre représentés par J.-B. Belin et Marie-Anne Crévon, vᵉ de Pierre Brot, en présence de M. de Saint-Blaise ; 3 août, inh., par le c. de Saint-Aubin « Larque-

nay » (Laignel), de Pierre-Louis Hüe, en présence de Lamy, c. d'Escoville, de Pépin, vic. de Bréville,. 1788, 16 fév., mar. de Pierre Lebourgeois et d'Anne-Mélésie Le Mâle ; parmi les signatures : celle de Guernon de Ranville ; 8 oct., bapt. de Marie-Victoire-Firmin Lemarignier, fille d'Etienne ; marr. : dem^lle^ Marie-Anne Ansoult d'Argence ; 26 déc., inh. de Catherine Osmont, femme de Pierre Lepeltier, capitaine des employés de la brigade du hameau de Longueval. 1789, 19 avril, inh. de dem^lle^ Marie de Baillehache, âgée de 36 ans ; 26 avril, inh. de Pierre-François Jouin, chirurgien, en présence de Pépin et Torcapel, vic. de Bréville et Escoville ; 19 oct., inh. de dam^lle^ Françoise Le Lubois, de N.-D. de Caen, « maîtresse descole de cette paroisse ». 1790, 28 fév., bapt. d'Aimable-Ange Westring, fille de Jean-Pierre Westring et de Marie-Jacob Westring, « cousin et cousine au degré de germain avant leur mariage, touts deux hollandais de nation », de religion catholique ; parr. : messire Louis-Romain-Barnabé de Guernon ; marr. : noble dam^lle^ Aimable-Rose-Perpétue-Magloire (de Guernon), frère et sœur. A la marge : extrait de jugement du 14 janvier 1813, rendu par le Tribunal civil de Caen, disant que tout extrait de cet acte devrait dire ladite enfant « fille naturelle du s^r^ Victor-Edmond-Barnabé de Guernon et de Maria-Anna-Kœba Westring, originaire de Namur en Brabant » ; 25 août, bapt., par Me Beaumont, pr., bachelier formé en théologie, professeur de rhétorique dans le Collège du Bois, ancien doyen de la Faculté des Arts et recteur de l'Université de Caen, de Louis-Fulgence Thyerri, fils de Jacques-Louis-Guillaume Thyerri. 1791, 29 août, bapt. d'Aimable-Barnabé-Second-Louis-Aimé, fils de Roger-François-Barnabé de Guernon de Ranville, ancien mousquetaire du Roi, capitaine de cavalerie au service de leur Haute Puissance les Etats de Hollande, et de dame Henriette-Louise Durand ; parr. : Louis-Romain-Barnabé de Guernon de Ranville ; marr. : dem^lle^ Aimable-Rose-Perpétue-Magloire de Guernon de Ranville, frère et sœur. Fol. 195, signification faite aux officiers m^aux^ de Ranville, par Simion, sg^t^ royal au Tribunal du district, requête de J.-B. Génard, « seul curé de la paroisse de Ranville », lequel s'oppose « à ce que mes dits sieurs les Officiers municipaux de Ranville reçoivent ni mettent en possession de la cure dud. lieu aucun prêtre nommé par le corps électoral. » — Autres actes concernant les familles : Adeline, Allaume, Asseline, Aubé, Bacon, Barbé ou Barbey, Belhache, Bénard, Benoist, Béquemie, Beuron, Bosquain, Boulard, Bourdon, Bourienne, Boutinse, Bulot, Cabouret, Canivet, Canu, Carabie, Carel, Chapron, Chrétien, Coiffin, Coipel, Colleville, Corbet, Cousin, Cussy, Daubert, Delaunay, Delacroix, Denis, Derenne, Deschamps, Diodonat, Doinel ou Doesnel, Dosseville, Douillet, Drieu, Duchemin, Duclos, Duhomme, Dulboute, Durosay, Dusoir, Féret, Féron, Filmont ou Philmont, Foulon, Lacour, Lami, Langlois, Laschez, Launay, Laville, Lebas, Lebert, Lebreton, Lecanu, Lechangeur, Lecoq, Lecourtois, Ledard, Lefèvre, Legrand, Lejeune, Lelorier, Lemaire, Le Mâle, Lemarignier, Lemière, Lemonnier, Lendet, Lenepveu, Lenormand, Lepan, Lepetit, Lepied, Leriche, Leroy, Lesage, Lesieur, Londe, Malhère, Malbranche, Maquerel, Marette, Margueritte, Marie, Marin, Massue, Menard, Mérouze, Merry, Millet, Moisson, Moni, Morand, Morel, Morin, Niard, Nicole, Olive, Outardel, Paris, Pelhestre, Perdrieux, Perrée, Picard, Podevin, Ponchy, Poret, Poulain, Prempain, Provost, Quentin, Quesnel, Rault, Restoux, Ricard, Roberge, Roger, Rouland, Roussel, Ruel, Sciot, Sénécal, Simon, Testard, Thomasse, Tiboult, Tirard, Tombette, Torcapel, Touzey, Tronson, Vanier, Vassal, Vardon, Villard, Villery, Vimard. — *Nota.* — Les feuilles de parchemin recouvrant les registres cotés GG 5 et 7, sont des fragments de la grosse d'un accord passé entre le sieur de Courseulles et les dames religieuses Carmélites de Compiègne. Le s^r^ de Courseulles s'étant engagé à fournir deux diamants de la valeur de 4.000 l., plus 200 l. en deniers au monastère des Carmélites, où sa sœur était sur le point de faire profession, il est convenu entre lui et les dames religieuses représentées par Marie-Magdeleine de Jésus, prieure, Marie de la Passion, sous-prieure, Marie de la Nativité et Marie de la Sainte-Trinité, dépositaires, que lui, Nicolas Morand, s^r^ de Courseulles, fournira la somme de 2.200 l. en deniers et un seul diamant « en forme de triangle ». Les dames religieuses s'engagent à fournir à la sœur de Nicolas Morand, nourriture, soins, etc. jusqu'au jour de sa profession. Date : 4 mars ? Signatures des notaires de ? Henaus, Germain.

La couverture du volume GG 6 est une grosse délivrée par Pierre de Bernières, garde héréditai des sceaux de la Vicomté de Caen, d'un contrat passé devant Nicolas Rocque et Richard Martin, tab^ons^ à Caen, portant vente de la condition de retenue

faite par « scientifique personne Estienne Onfroy, sieur de Buron, docteur en médecine », à Mre Thomas de Morant, sr d'Eterville, des héritages qu'il avait acquis de noble homme Jean de Lacourt, sr d'Ingreville, par contrat passé le 10 juillet 1590, héritages sis à Eterville. Une note au dos de l'acte indique 1596 pour date de cet acte.

ROBEHOMME

E Suppl. 1595. — BB 1. — (Cahier). Petit format, 10 feuillets.

1615-1627. — Audiences de contrats (lacune : mars 1617 à fév. 1625). — « Registre des lectures et audiences des contrats et traittés faits et passés devant tab., faict par moy vicaire soubz signé, etc. Signé : Guillaume Le Martinet ». Fol. 1, 29 mars 1615, vente du 18 mars, devant les tabons de « Trouarn » et Varaville, faite par noble homme Pierre Denys, sr de La Hoegue, aux frères Estienne et Gabriel Girard, d'une terre contenant ½ acre, avec maison, la terre « plantée de pommiers et peyriers et autres arbres », plus une demi-vergée, plus une vergée close de haies, pour le prix ppal. de 750 l. et 6 l. de vin ; 17 mai 1615, devant les tabons de Vaucelles, le 26 juillet 1608 : retrait à droit de condition, par Penchon, de Regné Bouchard, bgs. de Caen, d'une pièce de terre en pré « au bout de La Londe, nommée le Clozet » ; fol. 3, 11 avril 1616, contrat du 26 mars : vente faite par Michelle Regnault, veuve de François Mecflet, héritière de feu Robert Regnault, son père, et Claude Mecflet, son fils, d'une vergée de terre, delle des Periers, pour 18 l., à condition de retenue d'un an, à Robert Dupont ; fol. 5, 5 juin 1616, 21 mai : vente faite à Gilles Labey, par noble homme Charles de Beuzeville, sr de Merville, et Magdaleine Labey, son épouse, d'une acre de terre plantée de pommiers et poiriers, pour 150 l. ; 16 oct. 1616 : lecture de plusieurs contrats passés devant les tabons de « Trouarn » et Varaville, les 1er mars 1595, 28 fév. 1598 et 2 oct. 1616 : ventes par Robert Delamare à Michel et Mathieu Penchon, avec ratification faite par Estienne fils dud. Robert, faisant fort pour Guillaume, Gilles et Nicolas dit Delamare, ses frères, de 2 portions de terre, la première plantée delle de la Raye courante pour 15 écus sol et 30 s. de vin ; la seconde en pré « delle des prés De la mare », pour 13 écus et demi sol, etc. (papier rongé) ; fol. 6, 11 déc. 1616, contrat, du 26 nov., de vente faite par Thomas de Fresne, prêtre, « à présent vicaire de Goneville », à Pierre et Gabriel « ditz Girard », de 6 l. et un chapon, une poule de rente « qu'il a droit d'avoir et prendre sur l'obligation de Gilles Ventremare », pour 92 l. de ppal. et 100 s. de vin ; 11 fév. 1617, contrat du 31 janv., de vente faite par Philippe Girard à Pierre Girard, de la condition de retenue d'une vergée de terre en herbage, nommée la Hocgue Sauguet, pour « huit vingt quinze livres » et 60 s. de vin ; fol. 7, 26 janv. 1625 : contrat, du 30 avril 1624, de vente faite par Jean Penchon, bgs. de Caen, à Henri Morin, éc., sr de Balmesnil, demeurant à Caen, de ½ verg., delle des Hecquets, pour 25 l. de ppal. et 20 s. de vin ; 13 avril 1625 : contrat du 24 avril 1624, devant Mathieu de La Londe et Michel Lesueur, tabellions à Caen, de vente faite par Louys Foucques et Catherine Denis, sa femme « d'avec luy séparée de biens », et Jacques Foucques, leur fils, à Jean Penchon, d'une pièce de terre close, nommée le Diguet, contenant 6 verg. ½ pour 500 l. de ppal. et 4 l. de vin ; 10 août 1625, contrat du 26 juill. devant Jean Le Regnard et Simon Roulland, tabons à Varaville, de vente faite par Pierre Girard à François Sorel de ½ vergée de terre pour 100 l. de ppal. et 60 s. de vin ; 8 mars 1626, contrat, devant Etienne Lefèvre et François Foucques, tabons à « Trouart » et Varaville, du 11 mars 1623, de vente par Robert Patry à Robert Dupont « de condition de retenue par droit propriétaire de vente faite aud. Dupont »... (déchirures) ; fol. 10, 29 nov. 1626, contrat, devant Le Regnard et Roulland, le 17 nov., de vente faite par François Penchon à Robert Dupont, d'une acre de terre, delle de dessus la Garde, pour 200 l. de ppal. et 100 s. de vin. — Autres lectures de contrats concernant les familles : Pouchin, Labey, Dupont, Penchon, Girard, Ogier, Allais, Mesaize.

E Suppl. 1596. — GG 1. — (Registre en mauvais état). Petit format, 40 feuillets.

1615-1632. — Bapt., mar., inh. (fol. 1 à 5) : 1615-fév. 1622. — (Lacunes : 8 juill. 1617 au 21 nov. 1620 ; 4 fév.-29 déc. 1621). — Assemblées du commun (fol. 6-40) : nov. 1624-déc. 1632. — Curés : Nicolas Morin (1616), Anthoyne Bureau (1624). Vicaires : Guillaume Le Martinet (1615), Bertrand Cœurdoux (1620). — 6 juin 1615, bapt.

de Catherine Dupont, fille de Robert et de Girette Labey ; parr. : dom Etienne Bureau, sr du Goulet, relig. de l'abb. de Troarn ; marr. : noble damlle femme de M. de La Varende ; 18 juin 1616, bapt. de Gillette, fille de n. h. Charles de Beuzeville, sr de Merville, et de Magdeleine Labey ; parr. : Charles Labey ; marr. : Gillette Labey, femme de Robert Dupont ; 4 sept. 1616, bapt. de Gabriel, fils de Robert Dupont et de Gillette Labé, par Nicolas Morin, curé de Robehomme ; parr. : Gabriel du Moutier, de Caen ; marr. : Jeanne Labbé, fille de Gilles. 10 mars 1617, bapt. de Charlotte, fille bâtarde de n. h. Charles de Vatier, sieur de Peci (?), et de Gillette Meflet ; 8 juill. 1617, mar. de Claude Mecflet et de Perrine Liejard, veuve de Raoulin Aletz. 28 janv. 1621, Jean Penchon, sr du Homme, parrain.— Autres actes concernant les familles : Alez, Anne, Delamare, Duhomme, Dupont, Durand, Frontin, Gady, Gille, Girard, Liéjard, Montaille, Ogier, Patry, Penchon, Renouf. — *Assemblées du commun:* fol. 6, 17 déc. 1624, élection de collecteurs pour le sel de 1625, 14 présents, pas de signatures. 25 juill. 1625, « jour St Jacques et St Christophe », les collecteurs de l'année sont autorisés de cueillir « sur les dicts parroissiens et ayant droit aux communes et maretz dud. Robehomme, à cause du bien et revenu qu'ils possèdent en lad. parroisse », la somme de 67 l. 2 s. pour la taxe des francs fiefs et nouveaux acquêts ; fol. 7, 13 nov., élection d'un procureur général et spécial pour acquiescer à procès ; fol. 9, 19 avril 1626, état des 28 pauvres de la paroisse établi par le commun : fol. 10, 2 mai 1626, le commun déclare aux officiers des Eaux et Forêts qu'en leur parroisse il n'y a « aucuns bois ny forêts, terres vaines et vagues, communes ou landes appartenant à S. M. » ; 17 mai, pour satisfaire à l'ordonnance de la Cour, relative à la nourriture des pauvres, les paroissiens « ordonnent qu'il leur sera délivré à chacun douze deniers par jour pour leur nourriture » ; élection de Gilles Labbé pour faire la collecte des deniers nécessaires sur « les possédants bien en icelle parroisse suyvant un roole et taxe pour ce sujet » ; fol. 11, 13 mai 1626, élection d'un collecteur « du guet qu'ils doibvent et sont tenus faire au château de Caen » : Robert Dupont ; taxe : 2 s. par feu et par quartier ; même jour, élection de messiers : Charles Gilles, Marin Bérard et Gabriel Girard, fils de Noël ; le parc établi en la maison de Jean Ogier ; fol. 12, 23 août, élection de collecteur du fouage dont le terme est échu le jour Saint Jean-Baptiste 1626 : Robert Dupont cueillera 6 s. par feu, devra « délivrer les nams pris par le sergent » et cueillera, en outre, par chaque feu 2 s. 6 d., pour acquitter une somme de 60 s., à laquelle les paroissiens sont condamnés par « Mrs des Eaux et Forêts », et « retirer un pot destain prins sur Pierre Girard par le sergent » ; fol. 16, 11 juill. 1627 : élection de deux paroissiens pour « la conduitte des officiers des Eaux et Forêts en la visite des rivières et cours d'icelles sur ladite paroisse » ; fol. 17, même date : pouvoir donné à Roger Allais et Jean Ogier « de se présenter en la justice de la Cour d'Eglise à Caen, pour et aux fins de retirer les comptes qui sont entre les mains de M. le promoteur de lad. justice, qui y ont estés mis par Mr Nicolas Morin, cy-devant curé et trésorier de l'église dud. lieu, suivant l'ordonnance de lundy dernier ; et même de fournir des contredicts en la reddition desd. comptes que prétend rendre led. Morin de l'année qu'il a négotié le revenu de lad. église » ; 5 sign., 8 mercs ; fol. 20, 2 janv. 1628 : élection de collecteurs de la taille : Thomas Gady, Louis Liéjard et Jacques Auvré ; 9 janv., modification du rôle ; 23 janv. : nouvelle élection de collecteurs, la précédente ayant été cassée par justice : « en présence de Me Louys Besongnet, pbre, curé de Barneville », 8 sign., 6 mercs ; fol. 22, 6 fév., consentement donné pour 5 ans, à Marin Laugeois, de recueillir sur eux la somme de 10 s. pour le guet du château de Caen, et 60 s. pour l'amende encourue devant les Eaux et Forêts pour le marais ; fol. 23, 20 fév. : Thomas Gady, ayant prétendu être empêché par ses infirmités de faire l'assiette et collection de la taille, les Elus demandent qu'il soit remplacé ; le commun soutient que ledit Gady « n'a aulcune malladie qui empesche ou puisse empescher de faire l'assiette de la taille » et demande « qu'il soit visité par chirurgien, selon qu'il plaira à justice ordonner » ; fol. 24 : « certificat qui atteste la possession du marais..., le jeudy 22e jour de juin 1628, jour du St Sacrement », 19 présents. Le commun, délibérant sur une assignation donnée par Lebas, sergent, instance de Me Jacques Gamare (?), sr du Plessis, « aiant traicté avec S. M. pour la vente et revente de ses Domaines », à comparaître le 2 juill. devant les Commissaires députés, Robert Duhomme est élu pour procureur et chargé de déclarer « que les srs abbé et religieux de Trouart sont seigneurs treffonciers des marais, à cause de leur baronnie

de Trouarn, de laquelle relève la paroisse de Robehomme, et que lesd. paroissiens n'ont auxditz maretz que le simple droit d'usage et pasturage de leurs bestiaux, à cause des terres à eux fieffées de lad. baronnie et pour leur aider à payer les rentes deubes aud. s[rs] abbé et religieux, lesquels sont saisis des tiltres concernant lesd. maretz et la délivrance et main levée qu'ils en ont obtenue » ; fol. 28, 20 janv. 1630 : élection de coll[rs] de la taille « après le serment qui est fait suivant la coutume » : Roger Allès (*alias* : Allais), Etienne Bénard et Mathieu Berard ; 3 fév., élection de messiers : Jean Ogier, Gabriel Girard et Charles Gilles (incomplet) ; fol. 29 (début manquant) : certificat où il est question des terres vaines et vagues appartenant au Roi ; fol. 30, 23 fév. 1631, le commun déclare « que, depuis le temps et espace de dix et douze ans, qu'il ne cest retiré aucune veufve ès villes et que, pour les enfants des taillables, il n'y a que Charles Labbé, fils Gilles Labbé, taillable, lequel cest retiré en la ville de Caen depuis cinq ou six ans de ca, et ne scavent point d'aultre » ; fol. 31, 6 juill. : élection de deux hommes « pour faire la conduite desdits officiers [des Eaux et Forêts] en la visite de la rivière de Dyve, cours et courant d'icelle » ; fol. 32, 4 déc 1631, élection d'un trésorier : Mathieu Liéjard ; fol. 34, 14 mars 1632, élection de messiers : Robert Perché, Pierre Duclos et François Penchon, lesquels devront « emparquer toute beste faisant dommage et l'amener au manoir dud. lieu, qui est la maison du seigneur, où ils ont mis et posé led. parc » ; fol. 35, 15 août 1632. Marin Laugeois est autorisé à cueillir sur eux, pendant 5 ans, 2 sols par quartier, pour le guet, et, pour une fois seulement, 4 sols pour le fouage ; fol. 36, 17 oct. 1632 : Mathieu Liéjard est « continué » pour l'année, comme trésorier et le salaire du custos fixé à 6 livres. Autres délibérations portant élection de collecteurs du sel ou de la taille, de messiers, et modification du rôle. Fol. 18, 29 sept. 1626 : testament de Gilles Girard, bgs. de Caen, « de présent en la parroisse de Robehomme, mallade en son lict, sain toutefois en son esprit et entendement » : le testateur fait élection de sépulture en l'église de Robehomme « proche son père » ; il y aura un service solennel le jour de son inhumation, distribution de 12 deniers à chaque pauvre qui y assistera ; don de 14 l. aux prêtres de la paroisse pour 3 messes « haultes », la 1[re], du Saint-Esprit, la 2[e] de la Vierge et la 3[e] des deffunts, avec veilles, vêpres et matines, sonneries la veille et le jour et, pour ce, « dix sols tournois par chacun an au custos » ; à chacune de ces messes, distribution de « douze deniers de pain, par forme de charité », aux pauvres qui y assisteront. Girard donne 100 l. à Anne, sa servante, pour récompense de ses services, « et aussi veult et entend qu'il soit donné à Jacqueline, sa fille et fille de lad. Anne, la somme de six cents livres tournois une fois payés ; ladite somme pour estre emploiée à nourrir et eslever lad. Jacqueline, et après la marier lorsque l'occasion s'en présentera » ; aux Pères Capucins de Caen, 24 l., à Marie Girard, sa filleule, 70 s. de rente, à Gilles Guéroult, « ce qu'il lui peult debvoir », à Bastienne Duclos, « une jénisse », à Gilles Gady, « sa petite jument baillette ». Il établit Gilles Labbé, « son oncle et parrain », exécuteur de ses volontés. Testament reçu par Anthoine Bureau, curé, en présence de 7 témoins (5 sign., 2 m.).

E Suppl. 1597. — GG 2. (Registre). — Petit format, 98 feuillets.

1636-1677. — Bapt. (fol. 1 à 23) : 1636 à août 1670 (lacunes : 1652 à 1663) ; mar. (fol. 37 à 41, 62, 63, 65) : sept. 1637 à 1677 (lacunes : juill. 1652 à déc. 1662, mai 1673 à juill. 1674 et années 1675-1676) ; inh. (fol. 51 à 58, 62-64) : 1637-1674 (lacunes : juill. 1652 à 1663, juin 1672 à mars 1674) ; assemblées du commun (fol. 23 à 50 et reg. à revers : 3 à 30) 1654-1672 ; audiences (fol. 26 à 49 et reg. à revers 3 à 7) 1657 à 1671. — Curés : Anthoyne Bureau, + 1652, Bernardin Le Canu, 1652+1663, Pierre Le Canu, 1663. Vicaires : Marin Moisson, 1637, Gilles Castel, 1640-1659, Pierre Le Canu, 1660. — Fol. 1, mention de l'inh. d'Anthoine Bureau, décédé le 29 nov. 1652 et inh. le 30 « au costé de l'évangile ». — Autre mention du décès et inh. de Bernardin Le Canu, 2 et 3 janv. 1663. — Fol. 2, 12 oct. 1636, bapt. de Guillaume, fils de Robert Liejard ; parr. : Guillaume Le Liepvre, s[r] de l'Espinne ; 11 janv. 1637, bapt. de Marin Laugois, fils de Marin, par M[e] Marin Moysson, « pbre et vicaire de Robehomme » ; 25 nov., bapt. de Jean Gady, fils de Thomas et de Jeanne Féru, sa servante ; 21 déc. 1638, bapt. de Philippe, fils de François Duhomme et de Gillette Gilles ; marr. : Marie Picard, fille de Michel Le Picard, huissier et bgs. de Caen ; 20 janv. 1639, bapt. de Guillaume, fils de Pierre Frontin ; parr. : Guillaume Le Liepvre, s[r] de l'Espinne ; marr. : honneste

femme Marguerite Lefebvre de St-Clair-en-Auge ; 24 fév. 1641, bapt. d'Anne, fille de Michel Le Picard et d'Anne Hélye. 1642, 10 oct., bapt. de Gilles, fils de Roger Gady et de Léonarde Castel ; parr. : Gilles Castel, pr. ; 23 oct., bapt. de Benardin Girard, fils de Jean et de Guillemette Bérard ; parr. : honnête homme Pierre Police, s^r de Launay, pour l'absence de « Bénardin Bernard », éc., s^r de Vauville ; marr. : Catherine Dupont, femme de Guillaume Le Liepvre, s^r de l'Espinne. 1643, 11 juin, bapt. de Laurent Lefebvre, fils de François ; marr. : honnête femme Anne Torcapel, femme de Jean Penchon, bgs. de Caen ; 26 nov., bapt. de Marin Gady, fils de Roger et de Léonarde Castel ; parr. : Marin Moysson, chapelain de M. le Président de Cricqueville ; 28 avril 1644, bapt. de Jean-Charles Bérard, fils de Louis et de Françoise Bureau ; parr. : « Me Jean Vaultier, procureur et advocat en vicomté » ; marr. : Edmée Godart, « ma niepce » ; 12 nov. 1645, bapt. de Jeanne, fille de François Lefebvre et de Magdelaine Frontin ; marr. : Jeanne, fille de Robert Bouchart, procureur en vicomté de Caen ; 24 oct. 1648, bapt. de Jacques, « fils bastard de André Dupont, arché en la Prevosté de Normandie, et de Coliette Liéjard » ; 4 déc. 1651, bapt. de Jacques, fils de Jean Cabouret et de Perrette Guéroult ; parr. : Jacques Delapersonne, bgs. de Caen ; marr. : damoiselle (*blanc*) Le Maistre, fille du s^r de Vauver, de Barneville-en-Auge ; 4 avril 1651, bapt. de Gabriel, fils de Charles Liéjard ; parr. : Gabriel Dupont, exempt en la Prévôté de Normandie. Fol. 17, quelques actes de 1652-1659 et 1660. Lacune : 1652-1663. Fol. 18, 23 mai 1663, bapt. de Pierre, fils de Guillaume Ozerée et de Gillette Gilles, par Noël du Fresne, ancien curé de Saint-Clair-en-Auge ; parr. : Pierre Le Canu, curé de Robehomme ; marr. : d^lle Catherine Dupont, femme de Guillaume Lelièvre, éc., s^r de l'Espinne. 1665, 4 mars, bapt. de Gabriel, fils de François de Tilly, éc., s^r de Prémares ; parr. : Gabriel du Chappelé, éc., s^r d'Eschaufour ; marr. : d^lle Marguerite Piétin (le nom de la mère non indiqué) ; 31 mars, bapt. de François, fils de Jean Cardinne et de Françoise Duclos ; parr. : François Méheust, pr., originaire de Saint-Nicolas de Caen ; 16 avril, bapt. de Jacques Gady, fils de Pierre et de Marie Leblanc ; parr. : Jacques Le Liepvre, éc., s^r de La Londe ; marr. : d^elle Elisabeth Morin ; 10 oct., bapt. de Jean, fils de Jacques Dumont ; parr. : Jacques Vasnier, pr., pour Jean Vauttier, élu. 11 oct. 1668, bapt. de Henry, fils de François de Tilly, éc., et d'Elisabeth de Garselle ; parr. : Gabriel de Garselle, éc. ; marr. : Marguerite Piétin. 24 nov. 1641, « Louis Bérard épousa Françoise Bureau, ma niepce, en présence de Gilles Castel, pbre, vicaire ; de Pierre Bureau, son frère » ; 20 juill. 1648, mar. de Durant Harel et de Léonarde Castel, en présence de Gabriel Dupont, archer du Prévôt des Maréchaux. Fol. 50 v°, mention du décès de Pierre Girard, à Rouen, le 13 juin 1637. Fol 51 : « Mortuaires », 29 juin 1637, de Jean Oger, inh. dans l'église, par Richard Thréhet, vicaire de Varaville. 25 juin 1638, de Guillaume Barbey, dans l'église, par Jean Le Baron, pr., curé de « Coustranville » ; 2 déc. 1639, de Pierre Bureau, neveu du curé, dans l'église, par Thomas Vasnier, curé de Petiville. 25 nov. 1640, de Catherine Jeanne, inh. par Gilles Castel, vic. ; 15 août 1646, de Robert Dupont, inh. dans l'église, par Robert Burnon, curé de Varaville ; 30 mai 1647, de Roger Gady, inh. dans l'église, par Louys Besongnet, curé de Barneville-en-Auge. Lacunes : 1652 à 1663. Fol. 59, « Continuation par moy Pierre Canu, etc... » ; 2 janv. 1663, de Bernardin Le Canu, curé de Robehomme, inh. le 3, par Me François Le Vigneur, curé d'Escoville et doyen de « Trouard » (cf. fol. 1) ; 31 mai 1663, de Charlotte Oger, femme de Louis Miette, « au bas de l'église, proche la grande porte » ; 1664, 27 mars, de Jeanne Gady, fille de Thomas, dans le cimetière, « proche la porte du milieu vers le presbitaire » ; 18 avril, de Guillaume Le Liepvre, éc., s^r de L'Espinne, dans l'église, « en la place qu'il a fieffée » ; 4 mai 1665, décès et le 5 inh., « dans la nef, proche la grande porte », d'un fils de feu Jacques Delapersonne et de « Gillette Girard, après ayant espousé François de Tilly, escuier, s^r de Prémarest, led. fils n'ayant point reçu de nom sur les fonds baptismaux, aagé viron de dix à douze ans » ; 1666, 8 sept., décès de Gillette Girard, femme en secondes noces de François de Tilly, le 9, son inhumation dans l'église, « et a fondé un obit de dix livres dix sols de rente à condition de dire deux messes les deux premiers jours de chaque mois, et un le jour de son inhumation qui est marqué en ce jour, et un autre le jour St Sébastien, et un le lendemain qui sera à haute notte ». 1667, 17 nov., de Perrette Guéroult, v^e de Jean Cabouret, inh. dans l'église : « elle fonda un obit led. jour de mercredi, scavoir de vingt sols de rente pour deux messes, l'une la veille de l'Assomption Notre-Dame et l'autre led. jour de son décès. » 1668, 15

mars, de Gilles Gady, fils de David, inh. dans le cimetière : « a fondé un obit de deux messes et deux Libera, la première le lendemain des Trépassés et l'autre led. quinzième jour de mars, et pour les Liberas, le premier sera le lendemain de la feste de Pasques et le second le jour de Toussaints, et pour ce il a fait par son testament ving sols de rente, etc. » ; 22 juill., de Catherine Dupont, veuve de Guill. Le Liepvre, éc., s^{r} de L'Espinne. « dans l'église, devant l'autel St-Jean-Baptiste » : obit de 10 livres, 10 chapons de rente foncière sur Jacques Dupont, pour 20 messes par an tous les premiers jours du mois et les veilles de N. D. et Saint-Joseph. Fol. 62, reprise des actes de mariage : 20 déc. 1662, de François de Tilly, éc., s^{r} de Prémares, en premières noces, avec Gillette Girard, veuve de Jacques de Lapersonne, en présence de Tenneguy de Tilly. — Autres actes concernant les familles : Allès ou Allais, Anne, Bellanger, Bénard, Bérard, Cabouret, Cardine, Crespin, Delamare, Delaplanche, Deschamps, Duclos, Duhomme, Dumont, Foucques, Frontin, Gady, Gamar, Giffard, Gilles, Girard, Guéroult, Guibet, Hallé, Hamard, Harel, Haren, Hulin, Jamar, Labbé, Lamare (ou Delamare), Leblanc, Lebœuf, Lefebvre, Lefranc, Lehoux, Lepautonnier, Leportier, Lerebours, Lerouge, Liéjard, Lugan, Marets, Marie, Mesaize, Miette, Montaye, Moret, Oger (ou Ogier), Ozerée, Patey, Penchon, Petit (ou Lepetit), Porcher, (ou Leporcher), Quidot, (ou Quidor), Sevestre, Syllandré, Tardif, Viel. — *Bénédiction de cloches* : fol. 6, 11 juill. 1639 : « la grosse cloche a été beniste par moy Anthoine Bureau... et nommée Magdalaine, par Magdalaine Hulin, femme de Robert Dupont, en la présence de Guillaume Le Lièpvre, s^{r} de l'Espinne, pour l'absence de religieuse personne Dom Jean de Lyre, prieur du Goulet. » Fol. 19, 17 janv. 1663 : « deux cloches ont été benittes et nommées par honneste homme Guillaume Bailhache, esc^{r}, s^{r} de Roncheville, et Marie Cyril, femme de Me Jean Charles Vaultier, advocat au bailliage et siège présidial de Caen, pour la grosse ; et la petite a esté nommée par François de Tilly, éc^{r}, s^{r} de Prémares, et Magdelaine Vaultier, fille de M. Jean Vaultier, conseiller du Roy en l'Election de Caen. » — *Assemblées du commun* : fol. 23, 27 déc. 1654, le commun consent que, « pour délivrer les bestes de Thomas Gaddy, décrétées pour le deu de Jean Giffard, cydevant collecteur à sel », la somme demandée soit rejetée sur eux « et que led. Giffard baille son roole et papier pour faire vider les deniers deus. » Thomas Gady et Philippe Gilles sont élus pour faire cette collecte. Fol. 25 v°, 9 mai 1655, élection d'un procureur (*blanc*) pour dire « que lesd. parroissiens ny eux ny aucuns possédant n'a acquis rien du Roi..., ains qu'ils reconnaissent les messieurs abbé, prieur et religieux de Trouard seigneurs tréfonsiers des marés et communes de Robehomme, desquels lesd. parroissiens en ont l'usage pour leurs bestes et oiseaux,... dont ils en sont en possession auparavant que la Normandie apartint à nos Rois de France, ce que plusieurs de nos Rois ont confirmé. » Fol. 25 v°, 30 mai 1655, élection de trésoriers « pour les années 53 et 54 » : Thomas Gady et Claude Liéjard, lesquels « seront saisis dans la quinzaine du mémoire des lettres concernant led. thrésor ; lesquelles lettres, moi curé, me submets en leur présences les reposter dans le coffre de l'église, auquel ils feront apposer deux serrures fermant à clef, dont l'une des clés sera entre mes mains et l'autre entre les mains desd. trésoriers. » Fol. 27 v°, 6 fév. 1656, élection de messiers : Gabriel Guiard, Gilles Guéroult, Gabriel Gady et François Duhomme, lesquels auront par chaque « prinse » 3 sols (*3 lignes brouillées*), devront « prendre foy et serment par devant les juges ordinaires ». Fol. 31, 16 janv. 1657, élection d'Etienne Gady et de Gilles Guéroult pour trésoriers ; pouvoir leur est donné de faire « bannir les réparations tant au chanceau de l'église et autres pour les années passées de cinquante quatre (*sic*) et cinquante six, scavoir led. Gady pour cinquante cinq et led. Guéroult pour cinquante six. » Fol. 33, 18 fév. 1657, élection de messiers : Pierre Gilles (*papier rongé*) Giffard, Pierre Giffard et Guillaume Saint-Mar. Ils auront 2 s. par chaque bête prise ; les animaux seront emparqués pour 24 heures à la maison d'Etienne Gady, et après « au parc ordinaire du Roi » ; Etienne Gady aura 2 s. par bête mise au parc chez lui. 2 avril 1657, Marin Bérard est élu trésorier ; 2 sept., élection de 2 hommes pour conduire les officiers des Eaux et Forêts lors de leur visite ; ils devront être « garnis d'une escaude ou bateau pour en faire la ditte conduite. » Fol. 35 v°, 5 mai 1658, élection de messiers : Robert et Gilles Duhomme, Guillaume Girard et Jean Guéroult : les bêtes prises seront « emparquées au parc roial de Varaville » et paieront 5 sols pour 24 heures. Fol. 36, 23 juin 1658, élection d'un procureur pour la poursuite de procès qui pourront être engagés contre « plu-

sieurs externes qui n'ont aucun droit de pasturage dans les marais de lad. parroisse, nonobstant font piller et dépouiller les herbes, herbages et pasturages desd. marais par des bestes qu'ils amènent du dehors, ce qui apporte un préjudice notable aud. habitants et une perte considérable tant pour les années précédentes [que] lesd. habitants sont presque tombés en une totale ruine et perte de leurs biens, [que] pour les récompenses que lesd. externes se sont fait adjuger sur le contribuable à taille de lad. parroisse pour aucunes vendues qui ont esté faictes cy-devant pour la taille de lad. paroisse, et quoique lesd. externes contreviennent et aient contrevenus aux règlements, sentences et arrêts cy-devant donnés, par lesquels il est expressément ordonné que toutte beste desd. externes n'aiant aucun droit dans led. marais trouvées pillantes et dépouillantes lesd. pasturages soient confisquées au profit desd. taillables. » Procureur élu : Jean Gérard. (*quelques déchirures*), 7 signatures, 14 mercs. Fol. 42 v°, 25 mai 1658, Marin Bérard, trésorier, est destitué de ses fonctions et Jean Ogier élu pour le remplacer. Pouvoir est donné à « Jean Gérard de gérer et faire rendre ce qui est dû pour l'année dernière par ceux qui [ont joui] d'une pièce de terre nommé les... courchamps, appartenante à la communauté de lad. paroisse. » Fol 45 v°, 2 juill. 1662, élection de collecteurs des deniers de la taille et modification du rôle ; « et ont déclaré pour les manans habitants, possédans héritages exempts ou soi-disant exempts : Me Bernardin Le Canu, pbre, curé du lieu, Me Pierre Le Canu, pbre, vicaire, Robert de Venoix, escr, sr d'Amfréville, Bernardin Bernard, escr, sr de Vauville, Guillaume Le Liepvre, sr de l'Espinne, Jean Vautier et son fils, élus pour le Roy à Caen, bourgeois ; Me Philippe Bouchard, advocat, bourgeois ; Henry Le Sage, bourgs. ; Jean et Louis Foucques, bourgs. ; François de Valsemé, soi-disant bourgs. ; Pointel, bourgs. ; Jean Le Cavelier, soi-disant bourgs. ; Gillette Girard, veuve de Jacques de la Presle, François Mesaize, bourgs. ; les héritiers de Laurent Foucques, la veuve de Jean Penchon...... Le dimanche neuf [juillet], Gilles Gady nous a déclaré qu'il tient véritable bourgeois de Caen, François de Valsemé et Jean Le Cavelier. » Fol. 47, 10.... 1662, ass. « pour faire travailler... et continuer la refonte des cloches..., pour trouver du métail ». Me Bernardin Le Canu, pr., et Philippe Penchon, trésorier, ont pouvoir de faire aleu pour la charpente, la couverture, etc. (Feuillets coupés. Lacune : 1662 à 1671. Voir plus loin : Registre pris à revers). Fol. 49, 20 déc. 1671, élection d'un procureur pour répondre à l'assignation donnée à la requête des abbé et religieux de *Trouard*, pour avoir à comparaître au Conseil privé ; procès relatif aux usages des marais de Bavent, Petiville, Robehomme. 18 sep. 1672, ass. « pour bailler à refondre la grosse cloche et les moyens d'y satisfaire payement. » Aleu fait avec Anthoine Chapelle, mre fondeur de Vaucelles, de Caen, pour 40 l. Led. Chapelle « s'est submis et obligé de la rendre preste et bien sonnante et d'accord avec la petite et la rendre au même poids qu'elle est, sans aucun déchet. » Pouvoir est donné au curé et à Julien Bérard, trésorier « pour la quatriesme année, de recueillir la somme de 40 livres sur tous et tels deniers qui sont ou pourront estre deubs par les redevables du trésor. » ***Registre pris à revers :*** les premiers actes ne portent pas de millésime ; fol. 3, 13 janv. ?, élection de collecteurs « de tail et subsitence » : Thomas Gady, Philippe Gilles et Charles Le Porcher ; fol. 4, 16 fév. 1659, ratification d'un accord conclu entre Me Vaultier, élu, et Jean Cardine, lequel avait intenté procès au commun : « ledit Cardinne quitte et délaisse toutes ses prétentions contre les parroissiens, au moien qu'ils ont consenti et consentent que led. Cardine recueille au marc la livre sur tous et un chacun contribuable à sel, la somme de 18 livres, et est à considérer que ceux des parroissiens qui ont logé ou fourny quelque chose, foin ou avoine pour les soldats, pour ce leur sera diminué et rabatu au premier bon. » Fol. 6, 6 mai 1660, établissement de l'état des taillables figurant à leur rôle et résidant hors de la paroisse, avec leur cote ; 19 avril 1661, élection de collecteurs du sel : Jean Cardine (2 quartiers), Pierre Giffard et Guillaume (*sic*) pour les 2 autres quartiers ; en outre, cueilleront 18 l. pour le logement des soldats. Fol. 7 v°, 24 avril 1661, ass. du commun « pour déclarer qu'à leur deceu auroit été prétendu fait certain certificat mardy dernier devant Messen, tabellion, par lequel quelques particuliers de lad. parroisse et autres non encore imposés à la taille de lad. parroisse, auroient, tant en des maisons particulières au sortir de la grand messe parroissiale dicte et célébrée ledit jour, que dans d'autres lieux particuliers, nommé pour enroller plusieurs particuliers soi-disant exempts, bourgeois, privilégiés pour quelque cause que pourroient alléguer, dont aud. certificat lesd. dénommés ont dit et déclarent

qu'ils renoncent pour leur part ny consentir ny poursuivre aucunement, ains au contraire s'en rapportent à justice d'en ordonner, consentent que ceux qui auroient signé aud. certificat levé par led. Messen s'en servent à leur profit ainsi qu'ils adviseront bien, sans qu'ils puissent les (*mot surchargé*) nommés à leur poursuite, et ce pour éviter à tous les frais en cours qui pourroient s'en ensuivre, et ont signé, » 6 sign., 15 m. Fol. 8, « ledit jour et an », établissement de la liste des taillables qui habitent dans l'élection, de ceux qui habitent hors l'élection, « pour le changement d'octroi »; au v°, 28 janv. 1663, élection de collecteurs du sel pour 1663 ; 11 fév. 1663, Jacques Liéjard, fils de Claude, est choisi pour custos : « devra sonner l'*Ave Maria* le matin, le midy et au soir, assister à la visitation des malades, baillier l'église, tenir de l'eau, du sel prest pour faire l'eau benite le dimanche, servir à la messe, etc...; les paroissiens lui ont accordé dix livres à prendre sur le trésor et luy ont encore baillé à jouir de la butte St-Martin, ce qu'ils luy ont accordé (*sic*). » Fol. 10, élection d'un procureur syndic : Jean Cardine. Fol 11, 8 déc. 1663, élection de messiers : 2 s. par prise ; parc établi « à la maison d'Estienne Gady », qui est la maison du seigneur ; au s^r Gady, 2 s. par bête emparquée. Fol. 12 v°, 4 mai 1664, pour terminer le procès pendant en la Cour des Aides, à Rouen, entre le commun et Pierre Harel, bgs. de Dives, demeurant à Périers-en-Auge, les paroissiens paieront 220 l. à Harel, « qu'ils promettent lui paier dans la foire de Dives qui est le huitiesme jour de septembre », et Harel rendra les namps qu'il avait fait prendre. Fol. 13, 22 mai, élection d'un collecteur pour cueillir les 220 l. promises à Harel, « sur les redevables de la taille de soixante et un qui n'auroient pas encore paié leurs imposts, et s'il reste encore quelque chose à paier après que lesd. redevables auront paiés ce qu'ils doivent, le surplus sera rejetté au marc la livre sur tous et chacun des particuliers taillables. » Fol. 15, 7 avril 1665, élection de messiers : 5 sols par prise ; 19 avril, modification du rôle de la taille : « ont baillé à enroller..., à déroller... Et entendent que si il y a encore quelques autres familles qui tiennent quelque ferme en lad. parroisse, que lesd. collecteurs les établissent au roolle et les assoient selon et au portportant de la ferme qu'ils tiennent. » 7 sign. et 3 m. Le 10 mai, deux paroissiens se présentent et signent le précédent certificat. Fol. 16, 31 mai, « pour paier les charpentiers qui ont alloué la tour », on vendra le bois qui touche le cimetière, « après que les charpentiers en auront pris le nécessaire pour leur construction ». Me Jacques Le Liepvre a charge de vendre le reste. 3 oct. 1665, collecteurs pour la cueillette des deniers dus pour le guet, sur le rôle du sel ; 15 nov., élection « d'officiers pour S. M. » : Gilles Gady, capitaine ; Philippe Gilles, sergent ; Jacques Quidot, caporal ; Robert Marest, « porte-tambour » ; fol. 18, 24 oct. 1666, élection de collecteurs « pour cueillir sur tous et un chacun 15 sols par chaque feu, pour iceux deniers estre emploiés à les acquitter envers le recepveur du Domaine, tant de tout ce qui pourroit estre deub de tout le passé jusqu'à ce jour du fouage que d'une sentence donnée entre le Maréchal du guet et lesd. parr. » : élus : Philippe et Gilles Duhomme, Jacques « Delamare » ; 22 déc., Thomas Gady et Jacques La Mare élus pour cueillir 12 l. « sur tous et chacun des contribuables à sel au marc la livre », et en outre 8 sols par feu pour être payés au maréchal du guet ; fol. 19, 16 janv. 1667, « pour bailler déclaration des terres ou herbages situées dans le marais de lad. parroisse dont M. l'abbé est seigneur treforcier, et possédées par d'autres que lesd. parroissiens »... : 1° un herbage nommé « la patrouille », contenant 5 acres, « enclose par M. de St Paul, seigneur de Petiville » ; 2° une autre enclose par Henry Le Sage, 4 acres ; 3° une autre enclose par M. du Touchet, 4 acres ; 4° une autre par Mad. de Petiville, 5 acres, nommée La Hogue Dupont, « tout ce qui a esté usurpé dud. marets..., et ont lesd. par. droict d'y mettre leurs bestes et oiseaux pasturer suivant les adveux qu'ils en ont depuis temps immémorial. » 23 janv. 1667, autre établissement de déclaration « d'herbages usurpées des marets de Robehomme » : les 3 premiers articles comme dessus ; « depuis quelque temps un surnommé Bicheré, s^r de Beleroix et Belcroix demare, [une autre] contenant 5 acres enclose, laquelle herbage a été usurpée à jour passé, ainsi que les paroissiens l'ont déclaré, pour plusieurs récompenses qu'icelui s^r de Belcroix avait à contredire....; plus une autre à M. de Vauville d'une acre ou viron, plus Louis Fouques, bourgeois de Caen, d'une vergée ou viron, plus M. de Petiville, d'une herbage contenant 4 acres. » Fol. 20, 13 fév. 1667, Guillaume Girard élu procureur pour la poursuite d'un procès en Election à Caen, entre les par. et Jean et Louis Foucques :

6 mars, « pour décharger Louis Foucques, bourg. de Caen, ou empêcher qu'il ne soit taxé par aucun seigneur intendant ou autre, en cas de derogeance pour le temps advenir » ; les paroissiens s'obligent, si malgré leur décision le s^r Foucques est taxé d'office, à payer la taxe qui lui sera imposée, parce que led. Foucques paiera toutes les taxes de guet et de fouage de la paroisse ; ils reconnaissent Foucques comme « véritable bourgeois de Caen » et consentent qu'il puisse faire valoir ses terres et héritages comme il advisera bien, 10 sign. (dont celle de L. Foucques), 5 m. Fol 21, 24 avril 1667, élection d'un procureur (*blanc*) pour répondre au procès au Grand Conseil engagé par les religieux de Troarn à propos de diverses parcelles de terre, dont une nommée « Les Cours Champs », « que les paroissiens avaient engagées à Charles (*blanc*) pour demeurer quites d'une récompense qu'il avoit obtenue sur lad. paroisse, pour la taille » ; leur procureur a pouvoir de consentir que lesd. parcelles soient remises en la propriété des abbé et religieux, « ne réclamant que l'usufruit pour les paturages des bestiaux et oiseaux. » Fol. 22, 18 sept. 1667, bannie des terres du cimetière, d'une vergée en herbe sise tant « à la croix proche le cimetière, que à la Croix de la butte St Martin qui contient demi acre de terre ou viron » ; elles sont abandonnées au s^r curé, qui « s'oblige de fermer lesd. pièces de terre sises aud. [lieu de la] Croix,... en fossés et vifve plante,... planter des pommiers et poiriers, entretenir lesd. fossés annuellement » ; il se fournira d'un custos, de pain et vin « en cas que quelquun se voulust opposer à la fermeture desd. pièces pour la jouissance paisible desd. qui s'entend que led. s^r curé reprendra les terres usurpées de lad. Croix St Martin, led. curé en fera la poursuite contre les opposants. » Fol. 23, 5 fév. 1668, Gilles Gady élu procureur pour poursuivre le procès intenté par Robert Le Vallois, s^r d'Escoville, devant l'Intendant ; 16 fév., l'ordonnance rendue par Chamillart, portant que les paroissiens donneront la contenance de leur marais « avec les tenants et aboussants », les paroissiens déclarent ignorer la contenance du marais, « qu'il est bordé des paroisses de Petiville et de Bavent, sans qu'il y ait aucune division qui empêche les bestes et oiseaux de pasturer, et pour ce qui est de l'aboutissement dud. marest, ils n'en scavent autre chose, sinon qu'il est au milieu desd. paroisses et qu'il environne de toutes parts le marest dud. Robehomme. » Fol. 24, 18 mars 1668, délibération sur procès intenté par François de Valsemé : Jean Girard et Thomas Gady sont élus pour la poursuite du procès ; 4 l. seront mises dès demain aux mains de Jean Girard, « qui yra fonder le jour de mardi au nom de la paroisse » ; 9 avril, « certificat qui assure la possession du marais » ; élection d'un procureur pour répondre devant l'Intendant sur l'action intentée par M. d'Escoville. Thomas Gady pourra déclarer que le s^r d'Escoville fut débouté au Grand Conseil de l'action qu'il avait entreprise contre les abbé et religieux de Troarn, il y a environ douze ans ; que n'étant qu'usufruitiers, ils n'ont d'autres connaissances de la contenance dud. marest que celles qu'ils ont fournies précédemment ; « que si le Sgr. Intendant en exige davantage des paroissiens, il leur est impossible d'en faire plus ample déclaration. » 17 déc. 1669, élection de messiers : 3 sols par bête et 5 sols par prise ; au gardien du parc : 3 s. 4 d., plus les frais ; fol. 27, 29 déc., accord avec Guillaume Carrel, bourg. de Rouen. Fol. 28, 25 janv. 1671, élection de messiers : le parc du seigneur établi à la maison de Pierre Tardif, fermier de M. l'abbé de « Trouart » ; pour chaque prise : 5 s., et 5 s. pour le parquage, plus les frais. Fol. 29, 5 juill. 1671, « certificat qui assure la possession du marais ». Pour répondre à l'action intentée par les paroissiens de Bavent, sont élus Jacques Leliepvre, éc., s^r de La Londe, et Jean Cardine ; 25 juill., « certificat d'appel de sentence pour le marais » ; pouvoir donné aux deux procureurs ci-devant nommés pour porter appel de la sentence rendue au Présidial le lundi précédent, en faveur de ceux de Bavent. Fol. 30, 13 sept. 1671, élection de collecteurs « de ce qui est deub d'en par ce jour pour le fouage » : Philippe Duhomme et Jacques Delamare ; taxe : 5 s. par feu ; fol. 28, (*début manquant*), élection de procureurs pour poursuite de l'action intentée par les paroissiens de Bavent : Jean Girard et Gabriel Dupont ; il leur est accordé 4 l. par voyage « si ils y vont tous deux ensemble, et, en cas qu'il n'y en aille qu'un seul, la somme de soixante sols. » Autres certificats d'élection de collecteurs de la taille, du sel, etc. — *Audiences de contrats.*— Fol. 24, 2 mai 1655, contrat devant Guill. De Laporte et Jean Chrestien, tab^ons roy^x à Caen, le 31 mars : Jean Foucques, s^r des Jardins, bgs. de Caen, fils et héritier en sa partie de feu Jacques Foucques, s^r de la Falaise, vend à Nicolas Foucques, s^r de la Mare, mar-

chand, bgs. de Caen, ½ acre en pré pour 285 l. et 15 l. de vin ; payées comptant « sept vingt sept livres » ; le surplus, « sept vingt treize livres », demeuré aux mains de l'acquéreur pour « paier et fournir à l'acquit du vendeur, à l'Hôtel-Dieu de Caen pour le corps et principal de trois années d'arrérages de rente hypotèque de 9 l. t. » Fol. 26 v°, 31 oct. 1655, contrat devant Guill. Messan et Gabriel Jambelin, tab. à Varaville, passé à Petiville le 26 octobre : Philippe Lesueur, c^er au Parlement de Rouen, a vendu à Guill. Le Liepvre, éc., s^r de l'Epinne, 1 verg. de terre plantée de pommiers delle de la Londe, relevant de l'abb. de Troarn, pour 100 l. Fol. 26 v°, 3 oct. 1657, c^at devant Guill. de Laporte et Thomas Le Sueur, tab. à Caen, le 23 avril : François Duhomme vend à Jean Vaultier, c^er du Roy à Caen, « esleu », une portion de terre appartenant à Bastienne Bérard, sa femme, « pour laquelle il fait fort », sur lad. portion « un puis », pour 20 l. et 100 s. de vin, payé moitié comptant et l'autre moitié en déduction de 40 s. et une poule de rente foncière. Fol. 29, 6 fév. 1656, c^at devant Marin Legrip et Hervé Blacher, t^ons en la vicomté d'Auge, 3 déc. 1655 : Jean Penchon, s^r du Home, bgs. de Caen, a vendu à Guill. Leliepvre, éc. s^r de l'Espinne, ½ acre de terre plantée, au hameau de La Londe, pour 250 l. ; 31 août, c^at devant Jacques Le Danois et Jean Ancelin, tab. en la vicomté de Saint-Sylvain : le 3 fév., Robert Panier vend au susdit Guill. Le Liepvre, 1 verg. ½ 200 l. pour constitution de 14 l., 5 s. 8 d. de rente. Fol. 30, 30 avril 1656, c^at devant Guill. Messan et Gabriel Jambelin : le 5 mars, Catherine Ménard vend à Claude Liejard plant et pasturage pour 58 l. 10 s. et 30 s. de vin, « à la charge que led. acquéreur faira vingt sols et une poule de rente au trésor et fabrique de Robehomme, par chacun an. » Gilles Castel, vicaire, parmi les témoins ; 8 fév. 1656, Claude et François « dits Laugeois » père et fils, bgs. de Caen, vendent à Jean Vautier une moitié de vergée et demie, delle du Jardin Bosquet, plantée de poiriers, et autre ½ verg. de terre faisant moitié d'une vergée au même lieu, pour 70 l. et 10 l. de vin, c^at devant les tab. de Caen le 26 janv. 8 avril 1656, c^at devant de Laporte et Le Sueur, tab. à Caen, le 24 mars : Gabriel Dupont, archer en la Prévôté de N^ie, vend à Jean Vautier un jardin planté de pommiers et poiriers clos de haies, contenant 6 verg., pour 900 l. et 50 l. de vin ; 10 déc. 1656, le même vend au même 6 vergées de terre close, pour 430 l. et 10 l. de vin, devant les tab. de Caen ; même date, le même a vendu au même 60 s. et 1 chapon de rente qu'il avait droit de prendre sur Pierre Gady l'aîné, selon contrat de fieffe devant les tab. de Varaville le 27 avril 1650, pour 80 l., c^at devant de Laporte et de La Croix, tab. à Caen, le 26 juillet 1656. Fol. 41, 1er fév. 1660, c^at devant Jacques Bouet et Georges Le Brasseur, tab. en la vicomté d'Auge (Dozulé), le 14 déc. 1659 : Gilles Castel a acquis trois pièces de terre contenant ½ acre, en labour, en la Grande Cousture « faisant moitié... (*papier rongé*)... dellage de Bricqueville ». Fol. 42, 29 août 1660, c^at devant Guill. Messen et Georges Le Cerf, tab. à Varaville, le 23 juin 1653 : Mathieu Hurel, fils de Jacques, de Saint-Vincent-du-Boulley, vicomté de « Resne », vendit à Michel Le Boucher, bgs. de Caen, 45 s. de rente foncière, à prendre sur Gilles Delamare, pour 36 l. et 30 s. de vin, lecture faite « présence Mre Pierre Le Canu, pbre, nostre frère et vicaire. » Fol. 45, 14 mai 1662, c^at devant Jacques Bouet et François Duval, tab. en la vicomté d'Auge en mars : André Legrip, s^r d'Apremont, et Jacqueline de Valeur, sa femme, vendent à François de Valeur, s^r de Bardouville, bgs. de Caen, trois portions de terre : un pré contenant une acre, « le clos Huet », contenant ½ acre, et une autre de contenance non indiquée, pour 700 l. Fol. 46, 5 juin 1662, c^at devant de Laporte et Le Sueur, tab. à Caen, le 2 juin : Gabriel Dupont, archer, vend à Jean Vaultier, élu, 1 acre de terre dans une plus grande nommée « le Camp au Véel », close de haies, plantée de pommiers et poiriers, pour 160 l. ; même date, autre contrat devant les mêmes tab. ; le même jour, Jean Vaultier a acquis d'Etienne [Gady] et d'Isabeau Girard, sa femme, une vergée de terre dans la Closture Gady, plantée de pommiers et poiriers et « autres arbres », close de haies, pour 200 l. et 20 s. de vin, dont 110 l. payées comptant et les 90 l. restant pour libérer les vendeurs de dettes envers l'acquéreur « qui les avoit baillées au s^r Le Roux pour trois années d'arrérages de 30 lt. de rente que led. s^r acquéreur lui avoit transportées à prendre sur lesd. vendeurs. » Fol. 48, 23 .... 1667, c^at devant de Laporte et Jean Bougon, le 18 janv. 1667 : Jean Foucques, bgs. de Caen, vend à Guill. [Carrel], marchand, bgs. de Rouen, divers héritages pour 15.000 l. 3 mai 1667, c^at devant Jacques de La Pye, tab. à Varaville : Louis Foucques a vendu à Guill. Carrel, bgs. de Rouen, une pièce de terre en la-

bour et pré « le hameau Bérard », une autre « le Recrois », ensemble 3 acres, prix 1000 l. En 1668 et années suivantes, autres contrats d'acquêt par Guillaume Carrel. *Registre pris à revers* : fol. 3 v°, 27 janv. 1658, c^{at} devant Lesueur et Chrestien, tab. à Caen, le 22 janv. : Etienne Gady et Isabeau Girard, sa femme, vendent à Jean Vaultier, « esleu aud. Caen », un pré « pour demeurer quitte envers lui d'une certaine eschange. » Fol. 5, 23 mars 1659, 18 mars, devant les tab. de Caen, Pierre Gady a vendu à Jean Vaultier, une portion de pré pour 55 l. et 5 l. de vin. Lecture en présence de Gilles Castel, vicaire, et de Pierre Le Canu, diacre. Fol. 7, 18 avril 1661, c^{at} devant les tab. de Saint-Sylvain au siège de Cairon et Fontaine-Henry, le 4 avril : Gabriel Dupont, exempt en la Prévôté de Normandie, a vendu à Bernardin Bernard, éc., s^{r} de Vauville, une acre de terre pour 150 l. et 12 l. de vin, lecture faite « en présence de Pierre Le Canu, pbre, notre frère et vicaire. » — Autres lectures d'actes de vente concernant : Dupont, Gady, etc. — Fol. 46 v°, 22 oct. 1673, oppositions à « mandement de quérémonie du s^{r} Vaultier », 3 sign. et 9 mercs.

E Suppl. 1598. — GG 2. (Cahier). Petit format, 92 feuillets en assez mauvais état.

1693-1746. — Bapt., mar., inh. (Lacunes : août 1694 à mai 1700; mai 1700 à 1703 ; 1701 à 1710 ; 1713. *Assemblées du commun* ; 1694, 1702, 1706, 1718 à 1727.) — Curés desservants : Th. Vaultier, mai 1693, Hubert, août 1693, Robert Langlois, oct. 1693, Nicolas Hardy, nov. 1693; titulaires : Seigneur, 1700, Michel Le Breton, 1719+1745; François Choppin, 1745. Vicaires : Thomas Vaultier, déc. 1693, R. Pesnel, 1746. — 25 oct. 1693, bapt., par Laurent Dozeville, pr. 18 mars 1694, inh., dans l'église, de Marie Marest, femme de ..... Mézaize, bgs. de Caen. En mai, Thomas Vaultier se qualifie « pbre desservant seul la cure de Robehomme. » 13 août 1694, inh., dans l'église, de Jacques Bellejambe, fils d'Eustache. En 1700, Seigneur se dit « moi seul curé. » Fol. 5, 9 mars 1703, bapt., par Charles Foucques, pr. Fol. 8, quelques actes de 1706 à peu près illisibles, papier déchiré et encre pâlie. Fol. 9, 16 avril 1701, inh., par Laurent Dozeville, pr., de Bures ; 25 nov. 1701, inh., dans l'église, de Jean Gady. Fol. 11, actes de 1710. Fol. 12, actes de janv. 1718 à la suite d'actes de 1711. Fol. 14, 29 mars 1712, bapt. d'une fille de Robert Le Houssu et de damoiselle Marie de Bracque ; parr. : noble homme Charles-Pierre-Jacques de Jean de Crevecœur, éc., marr. : Marie Lequeux, femme de Jean Gady-Lavigne, marchand. 10 mai 1712, bapt. par Jacques Naude, curé de Saint-Martin du Ham, de Henry Durocher, fils de Brice Durocher et de Marie Penehon. 20 sept. 1714, bapt. de Magdeleine-Françoise, fille de Jean Gatine et de Marie Sochon; marr. : Marie-Magdelaine Champin, femme du s^{r} Bridel ; parr. : dom Jacques Gatine, religieux de « Trouart ». 22 juill. 1717, bapt. de Jeanne-Marie-Marguerite, fille de Pierre Naude, bgs. de Caen et de Marie Le Cavellier, « née du jour Ste Marguerite 20e du présent » ; parr. : Jacques Naude, curé du Ham, marr. : Madame « Jane, sa sœur » ; 5 sept., bapt. de J.-B. Aubin, fils d'Aubin, bgs. de Caen ; parr. : J.-B. de Bafart, éc., marr. : Magdelaine Champin, v^{e} de M. Bridet. 10 oct. 1715, mar. de Jacques Morel et de Françoise Foisel, en présence de Henry de Tilly, éc. En janvier 1719, inh., dans l'église, de Catherine Desbiquets, de Nicolas Gady et de Philippe Gady ; 27 nov., inh., dans l'église, de Florent Le Cavelier. 19 avril 1720, inh., dans l'église, de Philippe Gady, en présence des curés de Bavent et de Petiville. 1er déc. 1721, inh., dans la nef, de Robert Gady-La Vigne. 16 mai 1722, inh., dans la nef, de Jean Le Houssu, fils de Robert. 23 nov. 1722, inh., dans l'église, par le curé de Saint-Clair-en-Auge, de Marie Bitot, femme de Louis Le Roy, en présence de Pierre Le Cœur, vic. de Petiville, d'Olivier Poisson, vic. de Bavent. 19 oct. 1723, mar. de Louis-Charles de La Pye, fils d'Ursin de La Pye, notaire à Varaville, et de Marie Le Houssu ; 12 déc., bapt. de Jean-Pierre Dauvergne, fils de Philippe et de Marie « Le Craye » (ou Le Creps) ; parr. : Jean-Pierre de La Pie, notaire à Varaville ; marr. : dame Marie-Renée Duquesney, v^{e} de Robert Le Cavelier. 18 janv. 1724, mar., par J. Naude, curé de Saint-Samson-en-Auge, « du consentement de metre Michel Le Breton, prêtre, curé de Robehomme », de Charles Gady et Françoise Pain ; 10 avril, inh., dans l'église, de Timothée Brunet, 15 mois ; 11 nov. 1725, bapt., par P. Le Cœur, curé de Petiville, de Jean-François Le Roy, fils de François. Fol. 50, « Registre des baptêmes... de l'église paroissiale de Saint-Antoine de Robehomme ». 15 janv. 1727, mar., par Damour, curé de Bonneville-sur-Touque, de J.-B. Vauquelin, éc., fils de feu Louis Vauquelin, éc., avocat du Roi au Bailliage et Siège Présidial de Caen, et de feu noble dame

Marie-Anne Dufour, de Bures, avec demoiselle Marie-Anne De Jean de « Crefcœur », fille de feu François de Jean de « Crefcœur », c^er du Roi au Bailliage et Siège Présidial de Caen, et de dame Jeanne Malouin, en présence de Jacques-François du Touchet, éc., sgr. de Moulineaux et autres lieux. 23 sept., bapt. de Jeanne-Marie Vauquelin, fille desd. Vauquelin et de Crevecœur ; marr. : Jeanne-Marie Malouin de « Crefcœur » ; parr. : François-Gabriel de Vauquelin Dennecy, éc. ; 26 oct. 1727, bapt. de Jean Beauvais, fils de Jean et d'Anne Véroult ; parr. : Jacques Jean de « Crefcœur », c^er du Roi au Bailliage et Siège Présidial de Caen ; marr. : Magdelaine Férard (qui signe Féral), épouse de Pierre-Gaspard Aubert, bgs. de Caen. 18 mars 1728, inh., dans l'église, de Pierre Brunet, s^r de la Bénardière, par le curé de Bures ; 25 déc. 1731, inh., dans l'église, de Pierre-Gaspard Aubert, bgs. de Caen, par le c. de Petiville. 20 janv. 1732, inh., dans l'église, de Louis Le Roy, par le c. de Bures. 20 janv. 1733, mar., par le c. de Saint-Martin-de-Fontenay, de Louis Lancelin, dudit lieu, et de Marie Le Houssu. 13 juin 1734, inh., dans l'église, de Pierre Naude, bgs. de Caen ; 21 juin, bapt., par le c. de Barneville [Bonnechose], de François-Robert Le Chevalier, fils de Nicolas. 13 oct. 1737, inh., dans l'église, de Robert Le Houssu, 64 ans. 6 avril 1738, inh., dans l'église, de Henry-Eustache-Joseph Beljambe, s^r du Londel. 19 nov. 1746, bapt. d'Auguste-Jacques Yevelin, fils de Jacques ; marr. : Marie-Elizabeth Halley, femme de Claude-François Auvrai, éc., s^r de la Poplière ; parr. : Jacques-Auguste Boulogne, substitut du procureur du Roi en la Vicomté de Caen. 17 avril 1742, mar. de Jean Hüe, fils de feu Jean Hue et d'Anne Herbeline de Rupercy, originaire et demeurant en la par^se de Merville, et d'Anne Boisard, fille de feu Etienne et de Catherine Hadebique, originaire d'Escoville. 1er juill. 1742, bapt., par [J.] de Montigny, c. de Saint-Ouen de Bures, « le sieur curé de cette paroisse étant malade ». 25 janv. 1745, inh., par Thomas-Antoine Laumonier, curé de Cagny et doyen de « Trouard », dans l'église, de Michel Le Breton, âgé de 52 ans, en présence des curés de Saint-Clair de « Barneville », de Petiville, de Louis Foucques des Marais (desservant de Bavent), de Boulogne et de Martigny, c. de Bures, de Patrice Gady, custos. 27 avril 1745, mar., après que l'opposition faite à la publication des deux premiers bans par le père de la future a été levée, de Louis Gady, fils de Jean et de Charlotte Matteline, 46 ans, veuf, et de damoiselle Françoise de Bracque, veuve de François Le Houssu, 36 ans, fille de Jacques de Bracque, éc., et de Françoise Le Mercier, « noble de la paroisse de Tournay » ; 25 déc., abjuration « de la R. P. R. de Calvin » par Jean de La Perrelle, 20 ans, « de la paroisse de « Périés » proche Mathieu, diocèse de Bayeux ; 31 déc., inh. de Jean-François Le Houssu, fils de Jean-François et de Françoise de Bracq, 3 ans et demi, en présence de Marie-Françoise Contey, femme de Naude, bgs. de Caen, suivi de « Fin du déport ». Fol. 91 v° : « le Jubilé accordé par le Souverain Pontife Benoist quatorze commença le 20 décembre 1745 et finit le 2 janvier 1746. Choppin, prestre. » *Cloches :* fol. 29 v°, 28 mai 1720, bénédiction de la grosse cloche, nommée Eustache, par Eustache Le Cavelier, assisté de Marie Naude. Fol. 81, 14 mai 1741, bénédiction de la grosse cloche nommée Guillaume-Marie-Thérèse par Guillaume Jean, éc., s^r de Crévecœur, assisté de Marie-Thérèse de Blouet, son épouse. — Autres actes concernant les familles : Allais, Aubin, Bazire, Beauvais, Beljambe, Besongnet, Blanchard, Blascher, Boissais, Bottey, Brac, Brard, Briand, Brunet, Cabouret, Chrestien, Coltée, Conard, Dauvergne, Delacour, Delacroix, Delamarche, Delaplanche, Delauney, De Saint-Michel, Deschamps, Desrues, Doublet, Douillet, Dauville, Ducoudray, Duhomme, Dumesnil, Dumont, Dupont, Durocher, Feuillet, Folière, Fossé, Foulon, Fouques, Gady, Gascoin, Gatines, Gautier, Giffard, Guéroult, Guilbert, Hébert, Hélaine, Jollain, Julienne, Lancelin, Lange, Lebaron, Leberrurier, Leblanc, Leboucher, Lecavelier, Lechevalier, Legalle, Legentil, Lehoussu, Lelièvre, Lemaigre, Lemesle, Lepetit, Leprovost, Lequeux, Leroux, Leroy, Lesbéquets, Liégeard, Marescot, Matteline, Mauger, Morel, Naude, Nigaux, Onfroy, Ozeray, Penchon, Petit, Picard, Pilgrain, Pilon, Quidor, Raymon, Robert, Seigneurie, Thomas, Vallée, Vanier, Vaultier, Yevelin. — *Assemblées du commun :* 5 sept. 1694, vente des fruits : pommes et poires du cimetière, adjugées à Guillaume Bellissent, « 35 livres mises entre les mains d'Eustache Bellejambe, bourgeois de Caen. » Fol. 4, « mémoire des mises et receptes qui se firent depuis que je suis à Robehomme : fourniture de cierges (4 ans), 20 l. t. ; taxe du trésor, 20 l. t. ; pour les frais de la procession de la délivrance pendant 2 ans, 20 l. t... ; pour les frais des cloches, scavoir : pour les avoir déclarées et fait peser au

poix le roy et les avoir fait mener et amener avec les frais du fondeur, 20 l. t....; pour les petits tableaux ou quadres aveque un canon et 4 faux bouquets, le tout, 11 l. t.; pour avoir achepté la balustrade de l'hautel, l'avoir [fait] arracher de l'église St Pierre et l'avoir fait accommoder et voiturer icy, le tout 14 l. t., etc. Recettes : 14 l. t. », incomplet et papier déchiré. Fol. 4 v°, 26 mars 1702, élection de collecteurs du sel, d'un trésorier : François Bréville, bgs. de Caen. Fol. 7 v°, 11 avril 1706, les paroissiens de Bavent ayant « loué une portion des communes du marais de Robehomme sans y avoir appelé les habitants de lad. paroisse de Robehomme », le commun élit un procureur pour s'opposer à cette location; papier rongé, pas de signatures ; même certificat signé au v°, date déchirée. Fol. 24 v°, 7 janv. 1720, élection d'un trésorier : « Monsieur Auber ». Fol. 26, même date, modification du rôle de la taille : « à enroler. Monsieur Aubé à 60 livres » ; v°, 7 mai 1719, modification du rôle de la taille de 1719, « et ont continué le s^r Auber à soixante livres... Et par le dit Dauvergne a déclaré s'opposer contre le présent à l'enrollement du s^r Aubert... » Fol. 27, 2 mars 1721, élection de collecteurs et modification du rôle : « M. Aubé à 60 l. t., les faisant valoir comme dérogeants la terre Monsieur le Mésaise à 80 l. t... Et finalement pour syndic, ils ont nommé la personne de Philippe Dauvergne pour deffendre et répondre à toutes les procédures qui pourront naître du présent certificat... » 12 sign., 7 mercs. Fol. 28, acte cancellé concernant le remboursement d'une rente de 100 l. t. de principal « provenant de deniers de Robert Le Houssu. » 23 mars 1721, Pierre Binet, bgs de Caen, ayant pris à ferme quelques « portions de communes, bannies au profit de la parroisse », les paroissiens déclarent ne pas l'imposer à taille pour cette exploitation pendant les 3 années de sa jouissance. Fol. 30, 6 juill. 1721, élection d'un custos : Patrice Gady, lequel s'est engagé « à sonner bien et deuement les cloches, assister le curé dans ses fonctions pour les malades..., et s'est obligé de tenir les petites écoles pour montrer aux enfants de la paroisse à lire et à écrire. » Le commun le décharge de sa taille, lui accorde 5 s. sur chaque feu, 20 s. pour les inhumations (faire les fosses et sonner les cloches) des grandes personnes, et 10 s. pour les enfants. Fol. 35, 3 nov. 1722, modification du rôle de la taille de 1723 : « à enrôler les faisant valoir... l'herbage Frontin,... l'herbage Morant, la fosse au Mesle, le Bûcher..., le Vieux lieu, le pré de l'Abbaye, le petit Fort Guéret, la rosière Verquin. » Robert Le Houssu est nommé procureur syndic. Fol. 36, 26 juill. 1722, (*cancellé*), « a été annoncé à haute voix, issue de messe paroissiale par moi,... que la communauté [en correction de paroisse] de Robehomme a dessin de retirer une pièce d'herbage nommée les Grands Courts Champs, laquelle annonce servira de première semonce. » Fol. 40 v°, 6 fév. 1724, « n'ayant pu convenir de leurs voix délibérative ce matin, issue de messe paroissiale, se sont retirés pour délibérer mûrement et se sont rassemblés en forme de commun à l'issue des vespres du même jour, après nous avoir notifié à haute voix à l'issue de la messe que telle était leur intention... » Modification du rôle. Robert Le Houssu élu procureur syndic « pour poursuivre les oppositions que l'on pourrait intenter contre le présent certificat.» Fol. 44, 19 nov. 1724, élection d'un trésorier : « Monsieur Naude, bourgeois de Caen. » Fol. 53, 2 mars 1727, élection d'un « sindic pour le cinquantième..., conformément à l'ordre de Monsieur Daube, intendant cy-devant de la Généralité de Caen. » Elu : Simon Pierre. 4 mars 1728, Louis Le Roy délivre un certificat attestant la remise du certificat de la nomination de son père collecteur de l'année présente et du mandement. » — Autres certificats d'élection de collecteurs de la taille, du sel, et modifications des rôles. Fol. 17, juill. 1714. Oppositions au monitoire « du s^r Mesais, escuier », alias « Maiset... ou Méset. »

E Suppl. 1599. — GG 4. — (Registre en mauvais état). Petit format, 215 feuillets.

1746-1792. — Bapt., mar., inh. — Curés : Augustin Pesnel, 1746; Richard Pesnel, 1747+1781; Jean-François-Gabriel Coutance, 1783+1789; Pelcerf, 1789. Curé constitutionnel : Charles-François Ecolasse. Prêtres desservants : G. Beuzelin, Ybert, Vautier, Jouenne, 1781 et 1782; Legendre, 1789; Leroy, 1789. Vicaires : Richard Pesnel, 1746 ; J. Leprieur, 1779. — 31 mai 1746, bapt. de deux jumeaux, enfants de Louis Gady et de Françoise-Catherine de Bracque, la fille nommée Marie-Françoise ; le garçon, Louis-Guillaume, ayant pour parr., Louis-Guillaume Lancelin, de Méry, et marr., Marie [de] Bracque, veuve de Jean Vincent, bgs. de Granville. 21 oct. 1746, bapt. d'Anne-Catherine-Jeanne Durocher, fille de Jean et d'Anne Delaroche ; marr. : Catherine Turpin ; parr.:

Jacques-Auguste Boulogne, son mari, bgs. de Caen, ancien conseiller substitut en lad. ville ; témoins : Louis Gady, 13 ans, « écolier », et Patrice Gady, custos. 8 nov. 1746, inh., dans l'église, sous le banc de sa famille, de Gaspard-Auguste, 2 ans ½, fils de Jacques-Auguste Boulogne, bgs. de Caen. En 1747, divers actes par François Chopin, « desservant de Saint-Clair-en-Auge ». Enfants présentés au baptême par Elizabeth Le Petit, « femme de bonne foy et de probité. » 1748, 30 sept., bapt. de Marie-Anne-Michelle Durocher fille de Jean ; marr. : Marie-Michelle Boulogne (13 ans), fille de Jacques-Auguste, élu en l'élection de Caen, parr. : le curé ; baptême administré par Mollet, chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste, de Varaville ; 6 juill., inh. de Jacques de Saint-Jor, fils de Jean-Pierre de Saint-Jor et de Jeanne de La Perrelle, bgs. de Saint-Pierre de Caen, de la religion protestante. 28 août 1750, inh. de Catherine Vassal, « de flux de sang ». 2 mars 1751, bapt., par Millet, vic. d'Escoville, de Marie Duquesnay, fille de Gilles ; 12 mars, inh., par Choppin, curé de Saint-Clair-en-Auge, de Marie Lebart, veuve de Nicolas Le Roy. Témoin habituel : Jacques Lair, custos. 21 déc. 1752, inh., dans l'église, « près et au-dessus des fonts, le long de la muraille », par Choppin, de Madeleine Poicy, femme de François Bougy, en présence de Boulogne, élu en l'élection. Autre signature : Boulogne-Duchemin. 26 nov. 1752, bapt. de Jean-Michel Gady, fils de Jacques et de Marguerite Fouque, par François-Guillaume Satis, prêtre ; parr. : Jean Cauvet, sr de Nerval, qui signe : Joannes Cauvet de Nerval ; marr. : dlle Marie-« Michel » Boulogne, bgse de Caen, en présence de Jacques-Auguste Boulogne, élu à Caen, et de Catherine Turpin, son épouse. 30 janv. 1753, inh., dans l'église, par Choppin, c. de Saint-Clair-en-Auge, de Pierre Gady, fils de Robert. 24 avril 1754, inh., par le même, « pour l'absence du sieur recteur de lad. parroisse », de Jacques Lair, « journallier, custode de lad. parroisse » ; 13 sept., décès, à Bavent, de Marie-Anne-Catherine Cauvet, 6 ans, fille de feu Jean Cauvet de Nerval, avocat agrégé à l'Université de Caen, inh. le 14, à Robehomme, par « Maricot, prêtre d'Argence » sous le banc de la famille. Custos : Pierre Thomas. 18 août 1754, damlle Marie-Jeanne-Françoise-Renée Cauvet de Nerval, bgse de Saint-Pierre de Caen, marr. de Marie-Jeanne-Hélène Gady, fille de Jacques ; parr. : le curé. 12 mai 1756, inh., par Choppin, de Madeleine Le Bailly. 17 fév. 1757, Jacques-Auguste Boulogne, parr. de Jacqueline-Jeanne-Marie Grenier, fille d'Antoine. 25 nov., décès de Catherine Turpin, femme de Jacques-Auguste Boulogne, inh. le lendemain « sous le banc de la famille », par le c. de Saint-Clair-en-Auge ; 16 juill. 1758, décès de Marie-Françoise Nigaux, femme de Gabriel Halbique, inh. le 17 « après que la visite en a été faite par la justice, attendu que sa maladie passait pour avoir été occasionnée par les mauvais traitements quelle avait reçu de son mary peu de jours auparavant », à la marge, en renvoi apposé au mot mari. « Ob istud crimen in cruces Cadomi suspensus est 25° die aug. 1760. » 3 août 1759, bapt., par Choppin, c. de Saint-Clair-en-Auge, de Louis-René Brard, fils Robert ; marr. : Louise-Rose de Vatteville (qui ne sait signer), de Criqueville, en présence de Louis-Tanneguy-Gabriel de Vatteville, et Pierre Thomas, « custode ». 16 juin 1759, inh., dans l'église, sous le banc de sa famille, de François-Richard Léger, diacre. 13 juill. 1761, inh. de Jacques Duhomme, en présence des curés de Saint-Clair-en-Auge et de Bures. 2 avril 1761, bapt. de Henry-François-Constant Duhomme, fils de Nicolas et de Charlotte Simon ; parr. : Henry-Samuel de « Neufveville », chev., sgr. et patron de Bavent, d'Echauffour, ancien lieutenant-colonel du régiment des Cravattes de France ; marr. : noble dame Jeanne-Françoise Hue de Lérondel, son épouse, stipulés par Jean-Joseph Le Brasseur et Marie-Catherine Le Cavelier. Fol. 61 et 63, visa de P. J. C., évêque de Bayeux, le 11 juin 1761, à la suite : « Monseigneur Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux, a fait la visite de l'église de Robehomme, accompagné de Mrs de Suhard Loucelles et du Gasque, ses vicaires généraux, led. jour et an que dessus, et ont passé la rivière. » 16 août 1761, bapt. de Marie-Françoise Duhomme, fille de François ; parr. : François Choppin, c. de Saint-Clair-en-Auge ; marr. : demlle Marie-Michelle Boulogne, bgse. de Caen. 30 nov. 1761, bapt. de Pierre-J.-B. Le Blanc, fils de Jean ; parr. : Denis Collin, de Saint-Pair ; marr. : Geneviève Le Gras « de Saint-Pair de Trouard », pour et au nom du sr Pierre Cauvet, pbre, curé du Mesnil-Frémentel, et de dame Marie-Renée Le Cavelier, veuve de feu sr Jean Cauvet de Nerval, avocat à Caen et docteur aggrégé en l'Université de lad. ville. » 26 janv. 1762, bapt. d'Angélique-Thérèse-Andrée Lechandelier, fille de Jacques et de Marie Harent ; marr. : Françoise Paysant, sa « grande

mère » ; parr. : François Pesnel, « écolier », représentant dame Angélique-Thérèse Moussard, femme d'Autin, contrôleur au Bureau général du Tabac, à Caen, en présence d'André Enault, curé d'Hérouvillette. 17 janv. 1764, inh., par Choppin, curé de Saint-Clair-en-Auge, de Marguerite Paysant, v^e de Charles Gady. 27 nov. 1766, bapt., par Noël, pr., de Bavent, de Michel-François-Raphaël Desrues, fils de Pierre. 3 déc. 1766, inh. de Jean Desrues, en présence de Simon Lemarchand, « soudiacre de la paroisse de Luc. » 28 juin 1766, bapt. de « Henry Hippolite » Lepetit, fils de Guillaume ; parr. : « Henry Hippolite » de Neufville, éc., s^r de Bavent ; marr. : noble demoiselle Henriette de Venoix-Anetoville, « qui ont apposé leurs mercs. » 13 fév. 1768, dame Marie-Madeleine-Anne-Françoise Le Cavelier, épouse de Brion, greffier en l'Election de Caen, marr. de Marie-Madeleine Le Roy, fille de Louis ; le curé, parr. 29 nov. 1768, bapt., par J.-J. de Sourey, c. de Goustranville, de Marie-Anne-Louise-Charlotte, fille illégitime de Geneviève Yévelin. 29 oct. 1769, inh. de Charles-François « Boullongne », 28 ans, dans l'église, par Manchon, c. de Varaville, en présence de Boutry, chapelain de Varaville. 1er nov. 1769, décès de Marguerite Boulard, femme de Jean Hébert, 36 ans, « dont la mort a été occasionnée par la chute d'une pierre qui lui a tombé du haut de la tour sur la tête comme l'on sonnait, en faisant l'inhumation précédente dans l'église », inh. le même jour. 14 déc. 1770, inh., dans l'église, par Touret, c. de Basseneville-en-Auge, de Marguerite Morel, v^e de Pierre Vassal, en présence du curé de Varaville, de Boutry, chapelain, de Noël, vic. de « Trouart ». 27 nov. 1770, mar. de Toussaint Le Pasquier, fils de Toussaint et de Barbe Morelle, de Basseneville, et de Marie-Anne Duhomme, fille de François et de Marie-Anne Heurtaux, en présence de Jacques-Auguste Boullogne, élu à Caen, de François et d'Auguste Boullogne. Témoin habituel : Jean Drieu, custos. 8 nov. 1771, inh., dans l'église, par le c. de Bavent, de Françoise Coquet, en présence des curés de « Barneville », Bures et Varaville. 17 juill. 1775, inh. de J.-B. Pesnel, 22 ans, dans l'église, par Boutry, chapelain de Varaville, en présence de Le Reveillé, prêtre, desservant la paroisse de Saint-Clair-en-Auge. 18 sept. 1775, bapt. de Guillaume-François-Casimir Longuet, fils de Pierre-Hélie et d'Anne Vassal ; marr. : Jeanne-Françoise Hue de Lérondel, épouse de Henry-Samuel de Neufville, sgr. et patron de Bavent, Echauffour et autres lieux, chev. de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment des Cravattes de France ; parr. : Guillaume-Jean de Crèvecœur, chev., sgr. de Soquence. 18 nov. 1775, inh. de Jacques-Auguste Boullongne, bgs. de Caen, élu en l'Election. 27 juin 1776, inh. de Jeanne de Caen, femme de Charles Gady, par Louis Fouques Desmarets. 16 nov. 1777, François Boullongne, élu à Caen, parr. 23 sept. 1778, bapt., par Thomas Manchon, c. de Varaville, de Jean-François, fils des œuvres de Jean-Claude Solier, soldat, de la paroisse de Parux, diocèse de Toul, en Lorraine, et de Marie-Catherine Gady, « lesquels ont déclaré que leur intention est de légitimer leur dit enfant par la force et vertu de leur espéré mariage d'eux accompli. » 11 fév. 1779, mar. desdits Solier, soldat dans le régiment de Lorraine, ayant « obtenu permission de M. Montalembert, son capitaine, de se marier. » 30 avril 1779, bapt., par Leprieur, prêtre. 14 août 1779, bapt. de Henry-Michel-Hippolite Longuet, fils de Pierre-Hélye ; parr. : Henri-Jean-Etienne Lorieux de Longpré, avocat ; marr. : dem^lle Marie- « Michel » Boulongne. 2 déc. 1780, mar., par G. Beuzelin, pr., de Jean Dumont et Marguerite Gady. 3 sept. 1780, inh., par l'abbé Boulongne, prêtre de N.-D. de Caen, de Madeleine Le Chevalier. Fol. 143 et 148, visa de : J. d'Audibert, archidiacre, 13 oct. 1781. 15 mai 1781, inh., par Le Bas, c. de Manneville, « doien du doienné de Troarn », de Richard Pesnel, curé de Robehomme, 65 ans, en présence des curés de Varaville (Manchon), Bavent (de Larue), Bures (Dauvergne), Saint-Clair-en-Auge (J. Plessis), Hérouvillette [qui n'a pas signé]. 1783, Marie-Françoise-Jeanne Barbey, sage-femme ; 16 sept., bapt. de Marie-Charlotte-Thérèse Dumont, fille de ? Dumont et de Marguerite Gady ; parr. : Jean-Michel Gady de La Vigne, avocat au Parlement de Normandie ; marr. : Charlotte Gady, oncle et tante de l'enfant. En 1783, 21 inhumations : 10 enfants de moins de 10 ans, 6 vieillards de 60 à 85 ans. 3 mai 1785, inh. de Marie-Anne Vassal, épouse de Pierre-Hélie Longuet, « marchand herbageur », par le curé de Merville et Gonneville (Béquet), en présence du curé de Bavent (de Larue) ; 7 mai, inh. de Marie-Renée Le Cavelier, v^e de Jean Cauvet de Nerval, « avocat au Parlement de Rouen, docteur aggrégé aux Facultés des Droits de l'Université, Baillif d'Argences et de Saint-Gabriel, décédée le 4, paroisse Saint-Etienne de Caen, conduite à Robehomme par M^r le vicaire du lieu »,

inh. faite par le c. de Barneville (Vesque) ; 8 mai, inh. de François et Anne Douillet, par Philippe, chapelain de Manneville ; 21 mai, inh. de Marie-Françoise Barbey, par François-Samuel Leroy. 1er août 1785, inh. de Catherine Laugeois, ve de Pierre Gady, 60 ans, et de Marie-Anne Simon, 15 ans, « toutes deux trouvées noyées par accident dans la rivière, vu la permission de Mr Daigremont », par Boutry, chapelain fondé de Varaville. En 1785, 22 inhumations : 4 enfants, 2 vieillards, 2 morts accidentelles. 3 juill. 1787, mar. de Guillaume Boudis, originaire de Céaucé, diocèse du Mans, demeurant au Buisson, et de Marie-Jeanne Bellery, en présence de Mancel, brigadier de maréchaussée, Vincent, maréchal expert de l'école vétérinaire. 4 déc. 1788, bapt. de Jacques Nicolas, « sorti de Marie-Madeleine Leroi, de cette paroisse et de Mr Charles-Nicolas-Joseph Lecœur, de la parse de Bavent et sindic de la même paroisse, qui en a requis le baptême ». 27 janv. 1788, inh. de Nicolas Adeline, par le vicaire de Barneville (Leroy). 6 fév. 1788, inh. de Marguerite-Catherine Delaunay, par le même ; 19 fév. 1789, mar. de Charles-Nicolas-Joseph Lecœur et de Marie-Madeleine Leroi, « vu le consentement de la mère du futur, ve Lecœur, par lequel elle se désiste de l'opposition à la publication des bans qu'elle avait fait commettre par le ministère du Roux, sergent à Trouart. » 8 avril 1789, inh. de Jean-François-Gabriel Coutance, curé, 52 ans, par Manchon, curé de Varaville, en présence de Jean-Charles-Nicolas de La Rue, c. de Bavent, de Pépin, vic. de Petiville, de Charles-François Fouques, vic. de Bavent « et d'autres prêtres soussignés », (Leroy, vic. de Barneville, et Delaunay, prêtre). 3 janv. 1791, bapt., par Fouques, vic. de Bavent. 1er avril 1791, bapt. de Marie-Françoise Vasnier, fille de Laurent, par Gabriel-André-Guillaume Outardel, chapelain de Troarn. 16 nov. 1790, mar., par Jacques Torcapel, vic. d'Escoville, de Pierre-Jacques Lavoley et de Marguerite-Jeanne Le Chandelier. Sépultures en 1791 et 1792, en présence de Jean Delaunay, maître d'école, Jacques Lechevalier, custos (1791) et François-Robert Lechevalier, custos (1792). Dernier acte de Me Pelcerf : 24 mars 1792. Premier acte d'Ecolasse, curé constitutionnel, 28 avril. 31 juill. 1792, « l'an 4e de la Liberté », mar. de Martin Langlois et d'Elisabeth Lefèvre, en présence de Palos, curé de Beuvron (d'après la signature). Registres non arrêtés par la municipalité. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Aude, Bachelet, Barbey, Batton, Bazire, Beauvais, Bérard, Bertrand, Bisson, Boisard, Boissais, Bondis, Bonnet, Bonpain, Boulard, Boulogne, Bourguais, Brard, Bridet, Brion, Brione, Cabouret, Cœuret, Collin, Conard, Coquet, Delalonde, Delaroche, Delaunay, Desrues, Douillet, Drieu, Dubosq, Duholme, Dumont, Dupont, Duquesney, Durocher, Elisabeth, Féron, Follière, Foucault, Fouchet, Gady, Gagny, Genty, Gisle, Gourdel, Grenier, Guéroult, Halbique, Hébert, Hervieu, Heusey, Hurel, Jacquelin, Jardin, Lair, Lamare, Langlois, Laugeois, Lavoley, Lebarbier, Leblanc, Leboucher, Lebreton, Le chandelier, Lechevalier, Lécluse, Ledart, Léger, Lemarchand, Lemesle, Lemonnier, Lemore, Lepasquier, Lepelletier, Lepetit, Leporcher, Lepost, Leprovost, Leroux, Leroy, Lethuit, Lévêque, Longuet, Lordonney, Matheline, Millon, Moisson, Morand, Motelay, Nigault, Oger, Othon, Outardel, Ozerée, Pelhêtre, Patry, Paysant, Pesnel, Philippe, Picot, Picque, Piéplus, Pigeon, Quidot ou Quidor, Regardenbas, Robert, Roger, Rouelle, Simon, Sénécal, Solier, Soulier, Saint-Bonnet, Tardif, Tesson, Thomas, Torel, Trébutien, Varin, Vannier, Vassal, Vaubrun, Vauquelin, Vimard, Yévelin. — *Cloches :* Fol. 104, 13 sept. 1772, bénédiction de deux cloches par Enault, c. d'Hérouvillette, « la grosse » nommée Jeanne, par noble dame Jeanne-Françoise Hue de Lérondel, épouse de Henry-Samuel de Neufville, sgr. et patron de Bavent, Echauffour et autres lieux, ancien lieutenant-colonel du régiment Royal Cravatte, assistée de Guillaume-Jean de Crevecœur, chev., sgr. de Soquence ; « la petite » nommée Marie, par dame Marie-Renée Le Cavelier, veuve de feu Jean Cauvet de Nerval, docteur agrégé en l'Université de Caen, avocat au Parlement, juge à Sainte-Paix, bailli d'Argences et Saint-Gabriel, assistée du sieur Jacques-Auguste Boullongne, conseiller du Roy, élu en l'Election de Caen...»

SAINT-OUEN-DU-MESNIL-OGER

E Suppl. 1600. — BB 1. — (Registre). Grand format, 63 feuillets, une pièce intercalée.

1789-an III.— Délibérations.— 1789, 22 fév., assemblée des habitants et possédant fonds par devant Joseph Le Chevalier, syndic préposé de la paroisse, au nombre de 7, tous nés Français ou naturalisés, âgés de 25 ans, compris dans les rôles des impositions, habitants de cette paroisse, composée de 18 feux, lesquels, pour obéir aux ordres du

Roi pour la convocation des Etats généraux, se sont d'abord occupés de la rédaction de leur cahier de doléances, plaintes et remontrances, ont représenté led. cahier, signé par ceux des habitants qui savent signer et par le syndic ; élection de deux députés pour le porter à l'assemblée qui se tiendra devant le lieutenant-général de Falaise ; élus : Jean-François Gillain et François Picard ; notification annexée du 20, par Berville, huissier royal à Falaise. 1790, 21 fév., ass. « après semonces duement faites » des paroissiens et officiers municipaux pour procéder à la nomination des commissaires pour l'estimation des biens fonds de leur paroisse et à la répartition de l'impôt foncier ; élus : J.-F. Gillain, maire ; Jos. Le Chevalier, off. municipal ; Gabriel Gosse et Pierre Billiard. 1791, 5 avril, élection de deux commissaires « aux fins de suivre les enchères et adjudications des domaines nationaux situés en leur municipalité » : François Billiard et Toussaint Gosse ; 13 nov., ass. des habitants, issue des vêpres, « pour voir s'ils sont dans l'intention de continuer leur maire et leur procureur de la commune ou d'en nommer d'autres en leur place », en outre, remplacer deux membres de la municipalité ; « ayant examiné le nombre des citoyens actifs qu'ils ont dans leur paroisse, ils ont observé que tout ce qu'ils ont de citoyens actifs dans lad. par. sont employés dans la charge municipale, vu quoi ils ont continué leur maire, leur procureur et leurs officiers municipaux. » 1792, 15 janv., les habitants établissent « la note des sitoyens actiffe ; 1° François Gillain, mère, 2° Gabriel Gosse, procureur », etc. ; 13 noms, mais d'une autre encre, entre les lignes, 5 noms ajoutés, (1 maréchal, 1 « arbageur », 1 cordonnier, 1 laboureur, 1 domestique, 11 journaliers). 28 avril ; les maire et off. m^{aux} « de la réquisition de Maître Georges-Noël Le Blanc, prestre, curé », assemblés au presbitère avec led. s^{r} curé, « lequel leur a exposé qu'il prévoit, selon toutte apparence, estre dans la nécessité de s'absenter et voulant en même temps mettre en assurance certains effets appartenant à notre église, pour la conservation desquels il a pris jusqu'à ce jour toutes les mesures possibles, il nous a demandé de nous en charger, lesquels consistent primo..., [calice avec sa patène, ostensoire, ciboire, custode, en argent], desquels objets, nous Maire, du consentement des officiers municipaux soussignés, je me suis spécialement saisy. En suite de quoy, nous étant transportés dans l'église de lad. paroisse avec led. s^{r} curé, où nous avons trouvé dans la sacristie... [suit la liste des ornements sacerdotaux, linges, mobilier liturgique, livres], tous lesquels effets sont les seuls qui sont à notre connaissance que nous avons laissée en leur lieu et place, excepté de l'argenterie dont le maire s'est saisy pour plus grande sureté (*en renvoi :* ainsy que du registre des baptêmes, mariages et sépultures et autres papiers tel que fondations et titres du presbitaire), aux obéissances par luy de les représenter toutes fois et quantes à qui et ainsy qu'il appartiendra. S'est égallement saisy de la clef de la ditte église aux obéissance de droit. Dont du tout nous avons dressé le présent... ». 4 mai ; réunion des maires, off^{rs} mun^{aux} et citoyens actifs inscrits sur les registres des municipalités de Rupierre, Saint-Pierre-du-Jonquet, Héritot, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger et Hernetot, pour « procéder à la formation d'une compagnie pour la garde nationale, pour nommer les officiers de tous grades pour cette même compagnie de soldats de la Constitution et défanseur de la Liberté, de l'ordre et de la paix de l'intérieure » ; élus : capitaine, Jacques Lenoble, d'Héritot ; lieutenant, Jean Gruchet, de Rupierre ; 1er sous-lieutenant, Jean Gruchet, fils aîné, de Rupierre ; 2e sous-lieutenant, Jean Acire, d'Héritot ; 1er sergent, Augustin-Exupère Marc, de Saint-Pierre-du-Jonquet ; 2e sergent, Jacques Putot, d'Héritot ; 1er caporal, Jean Lefebvre, d'Héritot ; 2e caporal, J.-Pierre Lefresne, de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger ; 3e caporal, François Billiard, de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger ; 4e caporal, Auguste Sénécal, d'Hernetot ; 22 juillet, adjudication des herbes et fruits du cimetière ; Le Blanc, curé, adjudicataire pour 66 l. 10 s. ; 15 sept., « l'an quatre rieme de la liberté », Jean Lefèvre, d'Héritot, présente à la municipalité de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, un certificat de résidence, délivré par la municipalité de « Pary », le 9 avril 1792, au nom du s^{r} de Sourdeval ; 23 sept., Frémont, de Saint-Pierre-du-Jonquet, présente un certificat de la même municipalité, en date du 8 août, concernant Pierre-Alexandre Dauger, maréchal de camp, « demeurant à Paris, rue et place du Palais Bourbon, depuis plus d'un an » ; 23 sept., adjudication « de la collection et recette de toutes les impositions quelconques à percevoir dans leur parroisse pour l'année 1792 » ; Jean-Pierre Le Fresne, adjudicataire à 3 den. par livre ; 8 déc., élection d'un commissaire pour recevoir les déclarations des grains récol-

tés en 1792 : Toussaint Gosse ; à la suite, 8 déclarations signées par les déclarants ; 9 déc., « nomination d'une nouvelle municipalité » ; les membres précédemment élus « sont continués » ; même jour, élection « d'un officier publique » : Pierre-Jean Le Fresne ; à la suite, d'une autre encre et d'une autre écriture : « comme le citoyen P.-J. Le Fresne est chargé de commune (*sic*), il s'est déchargé d'officier public ; fait ce 2 thermidor 2e année républicaine. » Fol. 52, enregistrement du certificat de résidence de Pierre-Alexandre Dauger, 50 ans, natif de Compiègne, délivré par la Section des Invalides « le 22 de l'année 1792, la 2e de la république » et certifié par la municipalité de Paris le 2 fév. 1793. Fol. 54, « extrait du registre de la municipalité de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger : Nous maire et offrs municipaux et abitant de la paroisse de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, nous nous sommes assemblés au sont de la cloche au lieu de séeances ordinaire de Saint-Ouen, pour ouvrire le registre au jourd'huy sept mars 1793, pour recevoire ceux qui désirroient ce faire inscrire volontairement, ceux quy voudront ce consacrer à la défense de la patrie, ou l'on n'a fait lecture de la lettre en datte du 5 mars 1793. Trois jours précis après l'ouverture de nos registres, vu qu'il ne s'est trouvé personne, fait ce neuf mars 1793, nous avons clos le présent » ; signatures : J. Gillain, maire ; F. Billiard, officier ; G. Foulon, « Toussaint Gosse, commissere » ; à la suite, « liste des garçons quy sont dans l'age suivant la loy » : 10 noms. Fol. 54, enregistrement du certificat de résidence délivré à Jacques-Charles de Foulques, « vivant de son revenu », 26 ans, demeurant alors rue des Bons Enfants, no 29, à Rouen, depuis le 25 mars 1792, délivré par le Conseil Général de Rouen, le 4 fév. 1793, visé par les District et Département les 1er et 2 mars. Fol. 57, certificat de résidence délivré à J.-C. Billiard, 33 ans, « marchand débitant » ; fol. 58, enregistrement du certificat de résidence délivré par la ville de Rouen, le 26 avril 1793, à J.-F. Piédoue d'Héritot, 58 ans, habitant alors rue Dinanderie, no 5, depuis le 14 janv. 1792. Fol. 59, enregistrement du certificat de résidence délivré par la même municipalité, le 26 mai, au cen de Foulques, demeurant rue des Bons-Enfants, no 29, depuis le 6 août (1792) et auparavant rue Bausine, chez le cen du Taillis, pendant 4 mois. Fol. 60, autre enregistrement concernant le même, délivré le 10 mai. Fol. 61, 4 juill. 1793, certificat de résidence délivré par le Conseil général de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, à Jean-Thomas Jeanne, originaire de Douville, 33 ans, prêtre « qui n'a jamais été fonctionnaire public ni salarié de la nation », lequel « a demeuré en ladite commune, en la maison appartenant au citoyen Fouques, sans interruption depuis le 22 mars jusqu'au 20 juin dernier ». Fol. 62, 6 juill., certificat de résidence et de civisme délivré « au cen Antoine de Foulques, propriétaire ». Fol. 63, 3 messidor an III ; les cens Augustin-Exupère Marc, sergent-major, et François Billard, sergent, « dans la compagnie de la Garde républicaine », se démettent de leurs fonctions, étant l'un et l'autre officiers publics des communes de Saint-Pierre-du-Jonquet et de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger. Enregistrements des titres des lois et décrets.

E Suppl. 1601. — GG 1. (Registre). — Petit format, 93 feuillets, papier.

1601-1681.— Bapt., mar., inh. Lacunes : bapt. : 1661-1667 ; mar. et inh : 1637-1667. Curés : Jean Bonhomme ; Blaise Anthoière ; Thomas Du Val, +1667 ; desservants : Jullien, 1667 ; Pierre Le Roy, 1668. Vicaire : Guillaume Cadel, 1629. « Registre des bapt. du Mesnil-Oger » (fol 1 à 12 ; 1601 à 1616, 1630 à 1635). 1601, fév., bapt. de Pierre Le Chandellier ; parr. : Ge[orges] de Fouques, sr de Longeau. [1602] 22 janv., bapt. de Péronne, fille de Charles de Fouques, sr de Mesnil-Mennetot ; marr. : Péronne de Fouques, femme du baron de Médavy. 1603, 15 janv., de Robert Le Chandellier, fils de Pierre ; marr. : Anne de Mauger, femme de Charles de Fouques, sr du Mesnil-Mennetot ; 12 août, de François, « bastard de n. h. Georges de Fouques, sr de Longeau » ; parr. : François de Fouques, sr des Marestz. 1604, 8 mars, de François Mainfrey, fils de Jean ; parr. : Jean Colleville, pr. c. d'Hernetot ; 18 juill., d'Anne, fille d'Anthoine... ; marr. : Anne [de Mauger], femme de Ch. de Fouques, sr du Mesnil-[Mennetot], (*déchirures*) ; 24 août, de Marguerite de Fouques, fille de Charles, sr du Mesnil-Mennetot ; marr. : Marguerite de Guellon, femme de Nicolas de Fouques, sr du Jonquay. 1605, 6 juin, d'Anne de Fouques, fille de Nicolas ; marr. : Anne de Mauger, femme de Charles de Fouques, sr du Mesnil-Mennetot ; 1606, 5 fév., de Péronne Le Chandellier, fille de Pierre ; marr. : Perronne de Fouques ; 4 juill., de Jeanne de Fouques, fille de Nicolas, sr du Jonquay ; marr. : Jeanne de Fouques,

femme « du s^r de La Cour dubosc ». 1607, 5 avr., d'Anthoine Le Chandellier, fils de Pierre ; marr.: Marie de Fouques. 1608, 3 sept., de Marie de Fouques, fille de Nicollas, s^r du Jonquay ; marr. : Marie de Fouques ; 28 oct., de François, fils de Charles de Fouques, s^r du Mesnil-Mennetot ; parr. : « Révérend père en [Dieu] Messire François de Rouxel, [evesque] de Lisieux ». 1609, 3 mars, de Gabrielle de Fouques, fille du même ; marr. : « Jacqueline-Gabrielle de Mauger, sa tante » ; 8 nov., d'Anne, fille de Nicolas Tesson ; marr. : Anne, fille de Nicolas de Fouques. 1610, 7 nov., de Simon Le Chandellier, fils de Pierre ; parr. : « Simon, bastard fils de noble homme Georges de Fouques, s^r de Longeau. » 1611, 15 mai, de Gabrielle de Fouques, fille de Nicollas ; marr. : Roberde, « femme de Monsieur de Chesny aux vignes » ; 19 mai, de Marguerite de Fouques, fille du s^r de Longeau ; marr. : Anne de Mauger, femme de Charles de Fouques, s^r du Mesnil-Mennetot ; 22 déc., de Pierre Pasquier, fils de Thomas ; parr.: André de Sillans, s^r du « Bosc Rogier ». 1612, (*déchirure*) de Jacques, fils de Thomas... ; parr. : Jacques Hoisbel, pr. c. d'Hernetot. 1613, 13 juin, de Marguerite Gollefrey, fille de Jéhan, nommée par dam^lle Marguerite, fille de n. h. Georges de Fouques, s^r de Longeau, représentée par sa mère. 1614, 30 [janv.], de Claude, fille de Ch. de Fouques, s^r du Jonquay ; marr. : Claude Ruault, femme de Georges de Fouques, éc. s^r de Longeau , 9 fév., de Gabrielle Le Chandellier, fille de Pierre ; marr. : Gabrielle, fille de C. de Fouques, s^r du Mesnil-Mennetot ; 29 mai, de Françoise, fille de G. de Fouques, s^r de Longeau ; parr. : Jehan de Fouques, fils de C. de Fouques, s^r du Mesnil-Mennetot ; marr. : Marie de Fouques ; 11 nov., Loys, fils de Ch. de Fouques, s^r du Mesnil-Mennetot, « aagé de traize à quatorze ans, a esté nommé par Messire Loys d'Angennes, chevallier de (*déchirure*) et seigneur et baron de La Lou[pe] ». 1616, 3 janv., d'Anthoisne Tesson, fils de Jéhan ; marr.: Marie de Fouques ; parr. : Mre Anthoisne Mollet ; 17 janv., de « Massiotte » Tesson, fille de Georges ; parr. : Martin Tesson ; 9 fév., de Georges, fils de Nicolas de Fouques, s^r du Jonquay ; parr. : Georges de Fouques, éc., s^r de Longeau ; marr. : Gabrielle de Fouques. 10 mai, de Louis-Pierre, fils de Germain ; parr. : Loys de Fouques, s^r de Carnette. Voir fol. 50 à 69, copies de Blaise Anthoière : « Il ne se trouve aucun baptistaire dans tous les registres précédents qui ne soit dans celuy-cy.» Suivent les copies des bapt. avec dates à la marge, de 1601 à mai 1660. Fol. 55, actes de 1616 ; 7 déc., de Marguerite Tesson, fille de Pierre ; marr.: Marguerite de Fouques, fille de Georges. 1617, 1er janv., de Françoise Seigneurie, fille de Gisle ; parr. : François de Fouques, fils de Charles, en présence de Marie de Fouques ; 6 avril, de Nicolas Bauchet, fils de Gisle ; marr.: Jeanne de Fouques, fille de Nicolas. 1618, 16 sept., de Guy Seigneurie, fils de Gisle ; parr. : « noble Guy Hue ». 1619 ; 22 avr., de Symonne Emmeline, fille de François ; parr. : Symon, bâtard de Georges de Fouques, éc. ; 31 mai, de Marguerite de Fouques, fille de Nicolas, s^r du Jonquay ; marr. : dam^lle de Criquebeuf ; 6 nov., de Georges Brochet, fils de Gisle ; parr. : Georges, fils de Nicolas de Fouques, s^r du Jonquay. 1620, 26 fév., de Françoise La Ramée, fille de Richard ; marr. : Françoise, fille de Thomas Dalligot, s^r de La Fosse ; 7 mai, de Magdeleine Emmeline, fille de François ; marr. : Magdeleine de Courseule, du « Han ». 1622, 29 mai, de Robert Le Pettit, fils de Loys ; parr. : François de Fouques, éc. ; 10 juill., de Gabrielle « Rue », fille de Michel ; marr. : Gabrielle de Fouques. 1624, 21 fév., de Charles de La Rue, fils de Michel ; marr. : Anne de Mauger. 1625, 25 août, d'Anthoine Molet, fils de Nicolas ; parr. : Me Anthoine Molet. 1626, 5 fév., de Gabriel Le Chandellier, fils de Pierre ; marr. : Gabrielle de Fouques, fille de Charles 10 mai, d'Hélène Méheult, fille de Charles ; marr.: Hélène, « fille du sieur de Criquebeuf » ; 10 sept., de Marie Pulloin, fille de Pierre ; marr. : Marie de Fouques, fille du s^r du Jonquay. 1630, 28 mai, d'Alexandre Pesant, fils d'Hélye Pesant, éc., s^r de Barneville ; parr. : le s^r de Saint-Martin, son oncle ; « le jour St Denys », de Françoise Chapperon, fille de Michel ; parr. : François de Fouques, éc., s^r de Carnettes ; 18 nov., de Katherinne Fosse, fille de Pierre ; marr. : Katherinne de Fouqueville, femme d'Odet de Fouques, éc., s^r des Marest. 1631 ; 1er mai, de Pierre Pesant, fils d'Hélye, s^r de Barneville ; parr. : le s^r de Jourdaux (?) son oncle. 1632, 11 sept., d'Hélène Le Chandellier, fille de Pierre ; parr. : Pierre Hue, s^r de Cricquebeuf ; 30 oct., de Guillaume Rue, fils de Jéhan ; marr. : Jacqueline Denis, femme de Loys de Fouques, éc.. 1633, 1er janv., de Jean *Le* Pesant, fils d'Hélye ; parr. : Jean *Le* Pesant, fils du s^r de Saint-Martin ; marr. : Hélaine, fille de Pierre Hue, éc., s^r de Cricquebeuf ; 17 avril, de Guillaume Vitel ; parr. : Guillaume Hue, éc. ; 17 mai, de

Louis de Fouques, fils de Loys, s^r^ du Mesnil-Mennetot ; marr. : Claude de Fouques, fille de feu Nicolas, éc., s^r^ du Jonquay ; 3 juin, de Françoise Chapperon, fille de Claude ; marr. : Anne de Mauger, v^e^ de Charles de Foucques, éc., s^r^ du Mesnil-Mennetot. 1634, 29 mai, d'Adrien de Foucques, fils de Louis, éc.; parr.: M. de Touchet, éc.; marr.: Anne de Mauger. 1635, 20 mai, de Guillaume Le Chandellier, fils de Jean ; parr. : Guillaume de Fouques, fils de Louys, s^r^ du Mesnil-Mennetot ; 11 nov., de François de Fouques, fils de Louis, éc.; marr. : Françoise d'Auberville, v^e^ de M. de Laloupe, en son vivant, chevalier de l'ordre du Roi. Fol. 60, suite des bapt. (*copies*) : 1637, 17 oct., de Jacqueline Fosse ; marr. : Jacqueline Denys, femme du s^r^ du Mesnil-Mennetot. 1638, 12 mai, d'Alexandre Le Chandelier; parr.: Alexandre « Paysant, fils de Monsieur de Barneville » ; marr. : Claude Fouques, fille de M. du Jonquay. 1639, 7 août, d'Adrien de La Rue ; parr. : Adrien de Fouques, fils de M. du Mesnil-Mennetot; marr.: Anne Leclerc, femme de M. de La Follie, bgs. de Caen ; 22 août, d'Anne Le Chandellier ; marr. : Anne de Marguerie, fille de M. de Saint-Cosme ; parr. : Guillaume de Fouques. 1640, 1er juin, de Marie de Fouques ; marr. : Claude de Fouques ; parr. : Alexandre Paysant ; 18 sept., de Guillaume de Fouques ; parr. : Guillaume Hue ; marr. : « madamoyselle de La Chouquée ». 1641, 12 mai, de Guillaume Le Chandellier ; parr. : Guillaume Hue, éc., s^r^ de Criquebeuf; marr. : Diane Le Sueur; 22 sept., d'Anne de Fouques ; marr. : Anne de Fresnel ; parr. : Elie de Paysant, s^r^ de Barneville ; 1er déc., de Jacques de Fouques, « lequel nasquit le quatre febvrier mil six cens trente quatre » ; parr. : « hault et puissant seigneur Jacques d'Angennes, seigneur de Marville » ; marr. : Charlotte de Blancard. 1642, 19 mars, de Jean *de* Paysant, fils d'Elie, éc. et de Marguerite de Fouques ; parr. : Jean de Courseulles, éc., s^r^ de Brocottes ; marr. : Gabrielle de Fouques ; 9 juill., de Françoise de Fouques, fille de François; marr.: Françoise de Pommereuil, dame de Marville ; parr. : Jacques de Bonnet, s^r^ « d'Eran ». 1643, 4 juill., de Guillaume Le Chandelier; parr.: Guillaume Hue, éc., s^r^ de Criquebeuf ; 12 juill., de Geneviève de Paysant, « nommée par Madame de Cléville »; 31 oct., de Marie de Fouques ; marr. : Marie de « Sylans » ; parr. : Henri de Bonenfant; 8 nov., de François Poyer ; parr. : François de Fouques, s^r^ de Carnettes ; marr. : Françoise d'Algot. 1646, 15 sept., de Jacques, fils de « Thomas-Henri de Valdestin Varin »; marr. : Marie de Fouques. 1653, 3 août, de Cécille, « née, trois ou quatre jours devant », de Georges de Fouques, éc., s^r^ du Jonquay et de Marie Boulonnois; parr.: Daniel de Bonnet, éc., s^r^ de Méautrix ; marr. : Marie-Cécille Le Boucher, femme du s^r^ du Mesnil. 1654, de Charles, fils de Guillaume de Fouques, éc., s^r^ du Mesnil-Mannetot et de Marie de Godet ; parr. : Charles de La Court, éc., s^r^ de Vaudorne ; marr. : Gabrielle de Fouques ; 9 nov., de « deux enfans gemeaux » de Charles Varin et Diane Le Sueur ; le fils nommé François ; parr. : François Le Mazurier ; marr. : Diane Varin ; la fille nommée Françoise par Robert Varin et Françoise Marc. 1655, 19 janv., de Catherine, fille née « hors légitime mariage, de Magdeleine de Hault, dont elle a déclaré père François Mainfrey » ; 6 mai, de Marguerie-Eléonore, fille de Jacques Milet ; marr. : Eléonore, fille de Mr de Pleinemare »; 22 août, de Loys Fouques, fils de Georges, éc., s^r^ du Jonquay, et de Marie Boulonnois ; parr.: Guillaume de Fouques, éc., s^r^ du Mesnil; marr. : Marie de Fouques ; 26 sept., de Jean-Loys, fils de Guillaume de Fouques, éc., s^r^ du Mesnil-Mannetot, et de Marie de Godet ; parr. : Jean Cousin, éc., s^r^ de La Rosière ; marr. : Magdeleine de Godet. 1656, 24 fév., d'un enfant né le 20, « hors le légitime mariage d'Ambroise Louette ou aultrement Lalobette, quelle a donné à François Chapperon... »; 6 sept., de Marie, fille de Guillaume de Fouques, éc., s^r^ du Mesnil-Mennetot ; parr. : Isaac Maloisel, éc., s^r^ de La Court ; marr. : Jacqueline Denys. 1657, 13 oct., bapt., par Nicolas Formentin, pr.; 15 nov., de Marie de Lannoy, fille de Mathieu et de Marie Henry ; parr. : Guillaume Henry ; marr. : Marie de Fou*l*ques ; 16 nov., de Catherine de Fou*l*ques, fille de Guillaume et de Marie Godet ; parr. : Robert Cousin, éc.; marr. : Anne de Fou*l*ques ; 2 déc., d'André, fils de Georges de Fou*l*ques, éc., s^r^ du Jonquay et de Marie Boulonnois ; parr. : François de « Silen », éc., fils du s^r^ de « Beauroger » ; marr. : Françoise « Bras de fer »; 1659, 23 janv., de Jacques de Fouques, fils de Guillaume et de Marie Godet; parr. : Me Jacques de Godet, pr., s^r^ des Recouvrets ; marr. : Charlotte Blanchard, « femme de Monsieur de Gres ». 1660, 8 janv., de Jean, fils de Georges de Fouques ; parr. : Jean Sens, éc., s^r^ du Mesnil ; marr. : Marie de Godet ; 30 avril, de Cécile, fille de Guillaume de Fouques et de Marie de Godet; parr. : Jean Tréhardy, s^r^

des Travers ; marr. : Marie Boulonnois. Fol. 19 « Registres des mariages », (1604-1636, de J. Bonhomme). 1610, 13 juill., de Georges de Fouques, s[r] de Longeau, avec Claude Ruault, de Cléville ; 1612 ; 1[er] déc., mar., par le c. de Brucourt, de Charles Bessin et Françoise Méheult. 1629, 29 juill., de Philippe Tostain, de Lisieux, avec Renée Allais, fille de Pierre, bourg. de Caen, par (*blanc*) Hosée (?), pr., demeurant à Saint-Pierre de Caen, en présence de Guillaume Cadel, pr., de Pierre Hue, éc. ; 6 oct., de François Le Mascrier, de Saint-Pierre-du-« Jonquay » avec Anne Méheult, par G. Cadel, pr., vic. du lieu. 1630, 9 fév., à Cléville, de Louis de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Mennetot, avec Jacqueline Denis ; 5 nov., de Charles de Marguerie, s[r] de Saint-Cosme, vicomté de Bayeux, avec Claude Hüe, fille de Pierre Hüe, s[r] de Criquebeuf. 1632, 19 fév., de Daniel de Bonnet, s[r] de Méautry, de Saint-Désir, près Lisieux, avec Gabrielle de Fouques, fille de feu Charles. Fol. 33, « Registres des mortuerres » (1604-1636), de J. Bonhomme. 1613, 30 oct., de Christian (*blanc*) « du mestier de maréchal », dans l'église. 1614, 4 juin, dans l'église, de Claude Ruault, femme de Georges de Fouques, s[r] de Longeau. 1620, 10 mai, dudit Georges de Fouques, « dans le cœur de l'église » ; 21 nov., de Marie de Fouques, dans l'église. 1626, 17 avril, de Guillaume de Larue, bgs. de Caen, dans l'église ; 15 août, de Charles de Fouques, s[r] du Mesnil-Mennetot, dans l'église. 1627, 20 oct., de Nicolas de Fouques, éc., s[r] de Longeau, dans l'église. 1630, 29 juill., « Michel Chapperon ce beignant, ce noya le dimanche XXVIII jour de juillet », inh. dans l'église. 1633, 27 juin, « dans le cœur de l'église », de Hélainne Hüe, fille de Pierre Hüe, éc., s[r] de Criquebeuf. Fol. 70, registre de Le Roy. 1668, fol. 71 : « il m'a esté laisé un billet en feille volante, escrit de la main de Monsieur Jullien, prêtre deservant en la paroisse du Mesnil-Oger, pour les héritiers de Maitre Thomas du Val, ptre., curé dudit lieu, par lequel il paroist que ledit sieur Thomas du Val a été inhumé dans le cœur de la ditte églize le sabmedy 29[e] jour d'octobre ce qui est véritable, parce que j'ay assisté ledit jour à son inhumation, qui fut faite par le s[r] curé d'Ecoville, doyen de Troüart, présence de Maître Jacques Travers, curé d'Hernetot, M[e] Jean-Baptiste Le Chandelier, curé d'Héritot, et plusieurs autres prêtres. » 1668, inh., dans l'église, de Marie de Foucques, fille de Pierre, éc., s[r] du Parc ; 2 oct., bapt. de Jean Trèshardy, fils de Jean, bgs. de Caen, et de Marie de Fouques. 1669, 7 av., bapt. d'Anne, fille de Guillaume de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Mennetot, et de Marie de Godet ; marr. : Anne Toutain ; parr. : Georges de Fouques ; 22 avril, inh., dans l'église, de Jacqueline Denys, v[e] de Louis de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Mennetot. « après avoir recommandé son âme à Dieu et aux prières de la Sainte Vierge et de tous les Saints, a fondé un obit de cent livres une fois payé... », en présence de Pierre de Foucques, éc., s[r] du Parc, son fils, de M[e] Guillaume Le Maître, curé de Saint-Pierre-du-Jonquay ; 27 avril, inh., dans l'église, de Guillaume de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Mennetot, en présence de Pierre de Fouques, éc., s[r] du Parc, son frère ; 6 déc., « me suis exprès transporté en la maison de Jean Jolly, située dans lad. par., dans laquelle est en gésine Marie Faguet, qui a eu un enfant masle, laquelle m'a dit qu'il est des œuvres de Louis Billard, son voisin, demeurant depuis dix à unze mois en lad. par., ce qu'elle a signé, lui ayant baillé son enfant en sa bonne garde, présence de M[e] Guillaume Le Maître, pr., c. de Saint-Pierre-du-Jonquay, de Jean Genoteau, s[r] de Villeneufve » ; à la suite, bapt. dud. enfant, nommé Gaspard ; le 7, son inh. ; 17 déc., « ont été fiancés et affidés » lesd. Billard et Faguet, en présence de J. Genoteau, s[r] de Villeneufve, et de Jean Grosmesnil, tabellion royal ; 30 déc., leur mariage en présence du s[r] de Villeneufve. 1670, 11 sept., inh., dans l'église, de Charles de Fouques, « éc., chevallier du Menil-Manetot », 3 ans. 27 oct., bapt. de Gabrielle Trèshardy, fille de Jean et de Marie de Fouques ; 7 déc., bapt. de Barbe Le Gallois, fille de René ; parr. : Jean-Louis de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Manetot. 1672, 24 juill., inh., dans le chœur, « par permission de Madame la Contesse Dollonne, estant à présent à Saint-Pierre-du-Jonquay, laquelle la ainsy ordonné », de Robert Demay, 70 ans ; 1[er] nov., bapt. de Jacques Trèshardy, fils de Jean ; parr. : Jacques Jüe, s[r] du Clos, bgs. de Caen ; marr. : Charlotte Jéhanne ; 19 déc., bapt. de Jacques Le Chandellier, fils d'Odet ; parr. : Jacques Jüe ; marr. : Elisabeth Le Masurier, en présence de Jean-François Colleville, pr., chapelain de Boisroger. 1673, 23 avril, bapt. de Charles de la Tour, fils de feu Jacques ; parr. : Jacques Le Masurier, bgs. de Caen ; marr. : Françoise Du Vay, en présence de Jean-Louis de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Mennetot. Présent à différents actes : Jacques de Fouques, éc. s[r] de Launay. Fol. 74, un acte de 1681, par M. Besnard (fol. 22 d'un

reg. dud. Besnard : 20 av., bapt. de Jacques Le Chandelier, fils de François ; parr. : Jacques de Fouques, éc., s^r de Launay. — Autres actes concernant les familles : Algot ou Dalgot, Angot, Bessin, Billard ou Billiard, Bouet, Brochet, Chapperon, Cléroi, Colleville, Delatour, Desillart, Dusault, Emmeline, Fosse, Fresnelle, Gallefrey, Geffray, Gérard, Guillemin, Hameline, Harel, Hélye, Hériot, Heusé, Hoybel, Jolly, Lamare, Laramée, Larivière, Le Chandellier, Le Chartier, Lefebvrier, Legallois, Legrand, Le Mascrier, Le Monnier, Lenoble, Lepetit, Leséneécal, Levair, Lisieux, Mabire, Mainfrey, Marion, Mauger, Méheut, Milet, Molet, Morice, Moulin, Mulot, Paysant, Pesant, Petit, Peullon, Philebert, Philippe, Poyer ou Pohier, Rotrot, Roussel, Rue ou La Rue ou de La Rue, Seigneurye, Silandre, Tesson, Thomasse, Thorel, Vacher, Varin, Vitel. — *Assemblées du commun*. Fol. 30, 27 juin 1620 ; le commun, (8 présents) donne pouvoir à François Rue et Pierre Tesson de déclarer aux officiers de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen, qu'ils « ne sont bordiers ny riverains de la grande rivière de Dyve où lesd. officiers font ordinairement les visitations où ils appellent lesd. paroissiens », lesquels ne sont sujets à telle servitude. Fol. 44, 4 mars 1624, un certificat non signé relatif à l'élection de collecteurs de la taille ; autre certificat sur le même objet ; les paroissiens déclarent « qu'il est hors de leur pouvoir de faire auchune ellection attendu qu'il ne sont plus que sept en lad. par. qui résident, donc il y en a deux qui tous les jours vont mendier leur vie, et des cinq autres il y en a deux collecteurs de l'année passée pour le faict de la taille et deux des autres collecteurs du sel en cette année présente, tous lesquels mont dit et desclaré qu'ils seront contrainct de quitter lad. par., attendu qu'ils ne peuvent recouvrer auchuns payment pour aquiter en recepte, que eux mesmes sont tellement indigens qu'il n'y scauroient satisfaire et que à ce subject il seront forcés de quitter ; voilà tout ce qu'il mont dit... » 5 janv. 1625, élection de collecteurs de la taille : Pierre Tesson et Charles Méheult, « et après mont les dessd. par baillé à enroller Pierre Le Chandellier, fils Pierre, Jean Thomasse, et la veufve de Jacques Le Chandellier, et pour desroller Jean Méheult, Jean Mainfrey, Jean Le Gaullier, Jehan Le Terrier, Loïs Tesson, Jean Thorel, Germain Pierre, Thomas Pasquier, Jacques Tesson, François Ameline... » ; pas de signatures. — *Lectures de contrats*. Fol. 46. 1605, 29 mai, contrat du 2 mai devant les tab. de Saint-Sylvain, au siège de Vaucelles ; Antoine Méheult a vendu à Philippe Piedoue, bgs. de Caen, ½ acre de terre « delle du Chatel » pour 50 l. t., condition retenue ; 5 juin, contrat au même lieu ; 1er juin, vente du même au même, d'autre ½ acre de terre, même delle, 55 l. 10 s. t.. même jour, contrat devant les tab. de Saint-Sylvain, siège de Moult, du 4 mars ; Charles de Fouques, s^r du Mesnil-Mennetot, a vendu à son frère Nicollas, s^r du Jonquay, 1 acre de terre en pré, nommée « les prés de Closey », 240 l. t.,. 1606, 16 janv., contrat au siège de « Grengues-en-Auge », le 18 déc. 1605, vente faite par Nicolas de La Rue à Jacques Trèsbardy, d'une portion de terre en cour et plant, 20 écus et 20 s. t. de vin ; 17 juin, même siège, 4 mai, le même a vendu à François de Fouques, s^r des Marest, la tierce partie d'une pièce de terre en herbage, nommée « l'herbage de la Rue », pour 63 l. t. et 1 écu de vin. 4 juin, au même lieu, Nicolas de la Rue « a congnu avoir eu et receu de noble homme Françoys de Fouques, s^r des Marest, la somme de 30 l. por le supplement et vraye valleur et juste prix du contrat du 15 jour de may. » Fol. 15, 1623, 15 mars, devant les tab. d'Argences, Pierre Vacher et Charles Le Chandellier, le 16 fév., Jehan Méheult a vendu à Pierre Hüe, éc., s^r de Criquebeuf, la condition d'une pièce de terre nommée « le Jardin Bunouf », pour 50 l. t. ; même jour, contrat passé devant Pierre Le Danois et Jean Hamard, tab. à Vaucelles, le 31 janv. : Philémon de Hasley et Jacqueline Gaillard, sa femme, ont vendu 1/3 d'acre de terre, au s^r de Criquebeuf. Fol. 42, 6 oct. 1624, devant les tab. d'Argences, Vacher et Le Chandellier, le 20 sept., contrat de retrait de 10 s. et un chapon de rente que faisait Marguerin Le Vair, de Charles Chapperon. — *Divers*. Fol. 49, feuillet d'un reg. de comptabilité du curé : versements : pour achats de « sarge » à Boullard, drapier ; pour transport d'un demi boisseau « de febves à la foire franche à Caen » ; etc., sans dates.

E Suppl. 1602. — GG 2. — (Registre). — Moyen format, 199 feuillets, 7 pièces jointes, papier.

1674-1792. — Bapt., mar., inh. Lacune : 3 fév. 1690 au 1er mai 1692. Curés : Pierre Le Roy ; Charles Thébault, 1692 + 1726 ; Etienne Bénard, desservant, 1723-1724 ; J. Lecoq, dess., 1725 ; P.-Ph. Aumont, 1726 ; Bonnemie, 1727 ; Michel-André Vincent, 1728 + 1763 ; J. Letot, desservant, 1764 :

Thomas Jeanne, 1764-1788 ; Georges-Noël Le Blanc, 1788, curé constitutionnel. — 1674, 23 mai, Me François Colleville, curé d'Hernetot, parr. ; 2 sept., fiançailles de Pierre Mullot et Michelle Méheult, en présence de Jean-Louis de Fouques, éc., sr du Mesnil-Mennetot, de « Gion Sans Grain » ; 2 oct., mar. desd. en présence de Jacques de Fouques, éc., sr de Launay ; 28 oct., publication des bans du futur mariage d'entre Guillaume Colleville et Marie de La Rue : « en plain prosne s'est opposé Colleville, père dud. Guillaume, lequel a déclaré à haulte voix qu'il s'oppose, et pour cause d'opposition a dit que son fils ne doit, ny ne peut se fiancer ny marier sans son consentement, ce qu'il a signé. » 1675, 14 janv., mar. desd. Colleville et de La Rue, « l'opposition annulée par sentence rendue à Saint-Sylvin le (*blanc*) décembre dernier, par laquelle sentence il est ordonné que Guillaume Colleville, fils dud. Odet, poura contracter mariage avec Marie de La Rue en faisant honneur et civilité à son père, présence de deux de leurs parents, a quoy il a satisfait ce qui m'a été attesté par Claude Aumont et François Hue, deux d'yceux » ; en présence de Jean Trèshardy, bgs. de Caen, de François de Cornet, sr de la Fontaine, bgs. de Caen. 1677, 26 oct., bapt. de Françoise Billon, fille de Jean et d'Anne de Fouques, sa femme. 1678, 22 janv., mar. de François Lucas et d'Elisabeth Roger, en présence de François de Bouet, éc., sr de Courmolin, de Me François Saquet et Jacques Hue, sr du Clos, bgs. de Caen ; 22 av., inh., dans l'église, d'Anne Leclerc, ve de Jacques Trèshardy, sr de la Folie, bgs. de Caen, et femme de François Fleury, sr des Londeaux. 1679, 20 janv., inh. « d'un enfant mandiant malle », de 7 ou 8 ans, « lequel a dit être proche Thury » ; 26 juin, inh., dans l'église, de Jacques Jüe, bgs. de Caen, en présence de Thomas Jüe, pr., c. de Canteloup ; 1er juill., « le sieur de la Bouerie a esté transporté du Menil-Oger... pour être inhumé à Brécourt ». 1680, 14 mai, bapt. de Jean, fils de Jean Trèshardy et de Marie de Fouques ; parr. : Jean de Paysant, éc., sr de Barneville ; marr. : Cécile de Fouques. 1681, 31 mars, inh., dans l'église, de Marie de Fouques, 40 ans, en présence de son mari, de Jean-Louis et Jacques de Fouques. 1683, 19 juill., mar., par Charles Le Cornu, pr., chanoine de Croissanville, de Charles Lemore et Marie Le Chandelier. 1684, 25 mars, Jacques de Fouques, éc., sr de Launay-Manetot, présent à une inh. ; 3 août, bapt. de Pierre, fils posthume de Pierre Lemaître, me chirurgien, et de Françoise Delarue ; parr. : Jean de Paysant, éc., sr de Barneville ; marr. : Marie Trèshardy. 1689, 16 mars, inh. d'Elisabeth Roger, « mandiane de Sainte-Paix près Caen, aagée de deux ans ». Lacune du 3 fév. 1690 au 1er mai 1692. 1692, 21 juin, bapt. de Charles Giosne, fils d'Adrien, par le curé de Saint-Pierre-du-Jonquet ; parr. : Charles Thébault, c. du lieu ; marr. : Charlotte-Aimée Labbey, en présence de Marie de Fouques. 1693, 4 mai, bapt. de Marie-Jacqueline de Fouques, fille de Jacques et de Charlotte-Aimée Labbey ; parr. : Jacques Denys, éc. ; marr. : Marie de Maurey ; 23 sept., inh., dans l'église, de Marie de Godet, 70 ans ; 24 oct., bapt. de Joseph Dumont, fils de François ; parr. : Guillaume Blascher, c. d'Hernetot ; marr. : Marie de Fouques. 1694, 19 avril, bapt. de Charles Lemore, fils de Pierre ; parr. : Charles Le Cornu, c. du Bû-sur-Rouvres ; 26 avril, bapt. de Jacques de Fouques, fils de Jacques, sr du Mesnil-Manetot, et de Charlotte-Aimée Labbey ; parr. : Guillaume Labbey, éc., sr de Tillets ; marr. : Marie de Fouques ; 30 août, bapt. de Jacques-Louis, fils de Charles de Marguerie, éc., sr de Saint-Cosme, et d'Esther de Beuron ; parr. : Jacques-Louis de Marguerie, sr de Neuville ; marr. : Marie « d'Oleanson » (signe : Douilson). 1695, 23 av., mar. de « Charles Drieu et Geneviève Vacher, grosse des œuvres dud. Drieu », en présence de Jacques Denis, éc., sr des Jonchets, de Marie de Fréville, de C.-A. Labbé ; 21 août, bapt. d'Anne de Fouques, fille de Jacques et de C.-A. Labbé ; parr. : Jean de Paysant, éc., sr de Barneville ; marr. : Anne Labbé, en présence de Nicolas Labbey, éc., sr de Billy, de Guillaume Blacher, curé d'Hernetot. 1696, 7 juin, opposition au mar. de Jacqueline Varin et Guillaume Rivière, formée par Scipion-Sébastien Le Noble ; 17 juin, autre opposition au mar. des mêmes, formée par Pierre Milet ; 1er juill., les deux opposants se désistent de leur opposition ; 1er oct., bapt. d'Anne-Aimée-Gabrielle-Toinette de Fouques, fille de Jacques ; parr. : Georges de Fouques, c. des Planches ; marr. : Anne-Madeleine de La Cour. 1698, 12 janv., bapt. de Marie-Madeleine de Fouques, fille des mêmes ; parr. : Charles de Sillans, éc., sgr. du Boisroger ; marr. : Marie de Fréville, en présence de Jacques de Fréville, éc., et de Jacques « Docest », éc., qui signe : Daussais ; 2 août, mar. de Pierre Branu et de Françoise Leboucher, en présence de Charlotte-Aimée Labbey et de Marie de

Fouques ; 20 nov., Guillaume Blacher, c. d'Hernetot, et Marie de Fouques, présents à mariage. 1699, 10 mai, bapt. de Marie-Catherine de Fouques, fille des mêmes ; parr. : Alexandre Turpin, éc., s^{r} de Morel ; marr. : Catherine Philippe, en présence de Guillaume Labbey, éc., s^{r} des Coudrais et de Gabriel Turpin, éc., s^{r} de Cailloué ; 8 sept., inh., dans l'église, de Jacques de Fouques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot, en présence de Louis Le Couturier, c. de Saint-Pierre-[du-Jonquet], et de G. Blacher, c. d'Hernetot. Fol. 62 v°, 4 actes de 1705 ; fol. 62 v°, actes de 1700. 1700, 20 janv., inh., dans l'église, de Marie de Fouques, 28 ans, en présence de Baptiste Le Chandellier, c. d'Héritot, et de G. Blacher, c. d'Hernetot. 1710, 21 sept., inh., dans l'église, de Charlotte-Aimée Labbé, v^{e} de Jacques de Fouques, 44 ans, en présence de Louis Costantin, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, et de G. Blacher, c. d'Hernetot. 1711, 26 mars, inh., dans le cimetière, d'Anne de Fouques, v^{e} de Jean Bisson, 75 ans. 1713, 20 mai, inh. de Charles Hoisbel, en présence de Louis Costantin, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, et de G. Blacher, c. d'Hernetot ; 19 sept., Jacques de Fouques, éc., présent à bapt. ; 30 nov., inh., dans l'église, de Jean Très-hardy, 60 ans, en présence des curés de Saint-Pierre-du-Jonquet (Costantin), et d'Hernetot (Blacher) ; 10 déc., les mêmes présents à inh. 1715, 19 mai, bapt. de Magdeleine Esnault, fille de Jacques, par le c. des Planches, qui signe : Du Mênil-Mannetot, pour l'absence et avec la permission du c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, en présence de G Blacher, c. d'Hernetot, de Jacques de Fouques, éc., s^{r} du Mênil-Mannetot ; 23 mai, inh. de Philippe Colmiche, en présence de G. Blacher, c. d'Hernetot, et de L. Costantin, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet ; 25 août, bapt. de Marie-Anne Colleville, fille de Guillaume ; parr. : Jacques de Fouques ; marr. : Anne de Fouques. 1718, 3 oct., bapt. de Charles Le Chandellier, fils d'Anthoine ; parr. : Charles-Henry-François de Fribois ; marr. : Marie-Magdeleine de Marguerie, en présence de Louis de Marguerie. 1720, 26 août, bapt. de Pierre-Jean-Jacques de Fouques, fils de Jacques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot, et de Jeanne Julien de Goupillière ; parr. : Pierre de Goupillière, c^{er} du roi, sgr. de Goupillière ; marr. : Anne de Fouques. 1721, 12 août, bapt., par (*signature brouillée*) « pour l'indisposition et absence de M. le Curé », de Jean-François Bénard, fils de Noël ; parr. : François de Goupillière ; marr. : Jeanne de Goupillière (du Mesnil-Mannetot). 1722, 20 av., bapt. de Georges de Fouques, fils desd. Jacques de Fouques et Jeanne Julien de Goupillière ; parr. : Louis Aubert ; marr. : Constance Gréard de Goupillière ; 10 sept., bapt., par le c. d'Héritot, d'Antoine Le Chandellier, fils d'Antoine ; parr. : G. Blascher, c. d'Hernetot ; marr. : Anne de Fouques. 1723, 9 juin, inh., dans l'église d'Hernetot, de Magdelaine Blascher, 50 ans, « ayant requist d'estre inhumée dans lad. paroisse d'Hernetot, nous l'avons permist après avoir faict la levée du corps, sans que lad. inh. puisse attribuer aucun droit à lad. paroisse d'Hernetot... », en présence de Gabriel Durand, pr., de Jacques Bachelet, pr., c. d'Héritot ; 18 déc., inh. de Nicolas Billard, dans l'église, en présence des curés d'Hernetot (Blascher) et d'Héritot (J. Bachelet). En 1723 et 1724, actes par Bénard, desservant « à cause de l'infirmité du s^{r} curé ». 1724, 30 oct., bapt. d'Anne-Antoinette-Jeanne de Fouques, fille de Jacques et de Jeanne Julien de Goupillière ; parr. : Pierre-Jean-Jacques de Fouques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot ; marr. : Anne de Fouques. En 1725, le desservant est J. Lecoq ; en 1726, c'est P.-Ph. Aumont. 1726, 26 déc., inh., dans le cimetière, de Charles Thébault, curé du lieu, par le c. d'Hernetot, en présence des curés de Cléville, Héritot, Rupierre et du desservant. 1727, 13 juill., bapt. de Catherine-Pétronille, fille de Pierre Vacher ; marr. : Catherine de Cauvigny, dame d'Héritot et d'Hernetot ; parr. : Pierre de Marguerie, éc., s^{r} de Saint-Cosme, en présence de Piédoüe, abbé de l'abb. de Fontenay, de Pierre de Cauvigny ; (la marr. signe : Catherine de Cauvigny-Charsigné). 1729, 20 janv., bapt. de Jeanne-Toinette-Perrine Colleville, fille de Guillaume ; marr. : Jeanne-« Touenette » de Goupillière, femme de Jacques de Fouques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot ; parr. : Pierre-Philippe Aumont, pr., qui donne le bapt. 19 juill., inh., dans le cimetière, « suivant sa réquisition testamentaire », par Jacques Bachelet, c. d'Héritot, d'Hélène Colleville, v^{e} de Michel-Benjamin Vincent, en son vivant, avocat au Bailliage et Siège présidial de Caen, « et très chère et digne mère de Michel-André Vincent, prestre, curé dud. lieu », 55 ans. 1731, 21 mai, inh., dans l'église, d'Anne de Fouques, 36 ans. 1733, 23 janv., mar. de François-Pierre de La Fontaine, s^{r} de Clerval, fils de Pierre et de Renée Périer, avec Magdeleine de Fouques, fille de Jacques et de Charlotte-Aimée Labbey, en présence de

Marie-Catherine du Mesnil (Mannetot), etc.; 9 oct., inh. de Jacques Février, de Cléville, en présence du curé de Cléville (Trégoüix), « consentant à lad. inh. ». 1734, 9 juin, mar. de Charles de Borel, éc., s^{r} de Saint-Aubin, fils de Jean de Borel, éc., et de feu Cécile de Fouques, de Saint-Patrice d'Argences, avec Marie-Catherine de Fouques, fille de feu Jacques et de Ch.-A. Labbey, en présence de Pierre de Marguerie, éc., s^{r} de Saint-Cosme, de Françoise-Elisabeth de Guerpel, de Charles de « Martinbot », de Jeanne-Toinette de Goupillière, de Madeleine de Fouques; 14 oct., inh., dans l'église, de Jacques de Fouques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot, 46 ans; 7 déc., inh., dans l'église, de dam^{lle} Renée Périer, 74 ans. 1735, 14 mars, fiançailles, par Poignavant, c. de N.-D. de Caen, de Claude-Anthoine Fribois, éc., sgr. et patron de la par. de Béneauville, y demeurant, et de Jeanne Jullien Goupillière, v^{e} du s^{r} du Mesnil-Mannetot, en présence du s^{r} Sicot, pr., c. de Béneauville, de Pierre Jullien de Goupillière, cons^{er} secrétaire du Roi au Grand Conseil, (de Gréard de Goupillière, de Goupillière de Saint-Hillaire, de Goupillière de la Pigacière, de Jacqueline de Saint-Hilaire, de Dubisson de La Pigacière, de Marguerite Ameline, d'après les signatures); 19 mars, mar. desd. de Fribois et de Goupillière, par le même, « curé de la parroisse de N.-D. de Caen, doyen de la Chrétienté dud. Caen, Docteur et doyen de la Faculté de Théologie, Official de Bayeux au siège de Caen, et vicaire général de Son Eminence Monsgr. le Cardinal de Fleury, ministre du Royaume et abbé de Saint-Etienne de Caen, suivant la Commission à Nous adressée par Monsgr. Illustrissime et Révérendissime Evêque de Bayeux, en date du saize de ce mois qui nous commet pour faire la célébration du mariage entre Claude-Anthoine de Fribois, éc., et dame Jeanne Julien Goupillière, quand même ils ne seroient pas nos parroissiens, et nous authorise à célébrer led. mariage dans nôtre église ou autre et même dans une chapelle domestique... », dispense de parenté spirituelle obtenue : « led. s^{r} de Fribois a tenu sur les fonts de baptême et donné le nom à un des enfans de lad. dame »; le s^{r} de Fribois, « chevalier » (en correction d'écuyer), âgé de 39 ans 5 mois, fils de Henri-François de Fribois, ch., sgr. et patron de Béneauville, Billi et autres lieux, et de Magdeleine Piédoue, décédés; lad. Julien, âgée de 36 ans, v^{e} de Jacques de Fouques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot, fille de Pierre Julien, c^{er} du Roi et son secrétaire en ses Finances, Maison et Couronne de France, sgr. et patron honoraire de Goupillière, et de feu Catherine Gillain, en présence de François Sicot, c. de Béneauville, de Gaspard Gouget, c. de Mondeville, « en la paroisse duquel led. mariage a été célébré », de Pierre Jullien de Goupillière, père de l'épouse, de Constance Gréard, femme dud. s^{r}, de François Jullien, éc., s^{r} de La Pigacière (qui signe : Picassieres), d'Elisabeth-Barbe du Bisson, sa femme, de Pierre-Daniel-René (Jullien ?), éc., s^{r} de Goupillière, de Pierre de Fouques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot, de Jeanne Julien Goupillière « et autres » : (P. Le Bargy de Goulliers, de « Sevant »). 1736, 26 avr., bapt. de Charles Hiosne, fils de J.-B.; parr. : Charles de Borel, éc.; marr. : Magdeleine de Fouques. 1737, 6 janv., inh., dans l'église, de Jean Trèshardi, s^{r} de Rondemare; 22 juill., mar. de Jacques Le Chartier et Marie Bisson, en présence de Jeanne-Toinette de Goupillière-Béneauville, de Pierre « Dumesnil-Mannetot ». 1738, 9 et 10 nov., fiançailles et mariage de Louis Hamon et « damoiselle Jeanne Hardy, fille de René de Grimouville et Jeanne Hardy », par un prêtre « en conséquence du pouvoir à lui fait par Monsieur Vicaire, prestre, curé de Saint-Pierre de Caen, docteur et ancien professeur en l'Université de Caen, de marier en campagne »; (signature du pr. : F. Bance.), en présence d'Anonime de Betheville. 1741, 23 août, bapt., par R. P. (Edme-Julien) Lemercier, ancien prieur des Jacobins de Caen, de Jean Le Prévost, fils de Nicolas. 1743, 8 fév., bapt. de Nicolas Le Prévost, fils du même; parr.: Gaspard Osmont, éc., s^{r} de Boisroussel; marr.: Magdeleine de Fouques; 30 sept. et 1er oct., fiançailles et mar. de François Osmond, éc., s^{r} de Bré, fils de feu Gaspard Osmond, éc., s^{r} de Bré, et de feu Françoise de Marguerie, de La Pommeraye, et Magdeleine de Fouques, fille de feu Jacques, éc., s^{r} du Mesnil-Mannetot, et de feu Ch.-A. Labbey, en présence de Gaspard Osmond, éc., s^{r} de Boisroussel, frère de l'époux, de Marie-Catherine (de Fouques) de Boisroussel, sa femme, sœur de l'épouse, d'Hélène Osmond, de Magdeleine de La Boullaye de Genneville, de Nicolas Hüe, éc., s^{r} de (*déchirure*); joint : dispense de deux bans délivrée le 30 sept. par l'Official de Bayeux au siège de Caen. 1745, 14 janv., lesd. époux parr. et marr. de François Hiosne, fils de J.-B. 1746, 15 fév., bapt., par P.-Ph. Osmont, c. de Frénouville, de Pierre Le Chartier, fils de Jacques; parr. : le c. de Frénouville; marr. : Catherine Mauger.

1747, 20 janv., inh., dans l'église, de Pierre de Marguerie, éc., s^r de Saint-Cosme, « 82 ou 3 ans ». 1748, 9-10 sept., fiançailles et mar. de Jean Ancel et Marie Faguet, en présence de François Osmond, éc., s^r de Bré, et de Magdeleine de Fouques ; 24 fév., mar., par Eustache-Philippe-Alexandre Le Sueur des Fresnes, éc., pr. docteur de Sorbonne et chanoine en l'église cathédrale de Bayeux, de Jacques Le Sueur, chev., sgr. des Fresnes, de La Conseillère, Saint-Vigor d'Agy et patron alternatif de Campigny, demeurant paroisse Saint-Sauveur de Bayeux, fils de feu Eustache Le Sueur, chev., sgr. des Fresnes et patron de Campigny, et de Marie-Magdeleine de Grypel, avec Françoise-Catherine de Marguerie, fille de feu René de Marguerie, chev., sgr. de Saint-Cosme, et de Marie-Thérèse-Catherine Le Roux de Langrie, en présence de la mère de l'épouse, de Marie-Charlotte-Félicité de Marguerie de Bricqueville, de Charles-Léon-Gabriel de Bricqueville, de Jean-Antoine Le Breton, éc., s^r de Cambe; joint : dispense de 2 bans délivrée par l'Official du Chapitre de Bayeux. 1750, 8 juin, François Osmond, éc., s^r de Bré, parr.; 7 oct., bapt. de Louise-Jeanne Colleville, fille de Guillaume ; parr. : J.-L.-Marie de « Nolan » ; marr. : Marie-Jeanne-Gabrielle de Mathan. 1751, « pendant le cour de lad. année, il ne s'est rencontré ni baptême, ni mariage, ni sépulture dans lad. paroisse. » 1752, 5 juill., bapt. de Louis-François Le Chevalier, fils de Louis ; parr.: François Osmond, éc., s^r de Bré, marr. : Magdeleine de Fouques ; 14 nov., inh., dans l'église, de Mme de Boisroussel, 53 ans, avec la permission du vic. desservant la par. de Cléville (Langlois). 1754, 22 juill., mar. de Jacques Tesson et Françoise Laisné, en présence de M. et Mad. Osmond, d'Antoine « Dumesnil » (qui signe : le chevalier Dumenil), etc.. 1755. 22 et 23 août, fiançailles et mariage de Robert Neuville et Marie-Anne Peulon, en présence de Pierre de Fouques, du Mesnil-Marnetot, de Henri de Béneauville-Fribois. 1756, 29 av., inh., dans la « neffe », de François Osmond, 58 ans, « en présence des confrères du voisinage. » 1757, 10 juin, mar., par Gui-Philippe-Augustin de La Fontaine, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, d'Antoine-François-Pierre de La Fontaine et Marie-Anne-Hélène Le Guetier. 1759, 28 mars, bapt. de Jean-Pierre, fils de Pierre de Fouques, éc., s^r du Mesnil-Mannetot, et d'Ambroise « de Petitteville » ; parr. : Carles Gohyer (?), éc., sgr. et patron des Champeaux et de Petitteville ; marr. : Jeanne-Toinette Jullien de Goupillière, v^e d'Antoine de Béneauville ; 3 mai, inh., dans l'église, dud. enfant. 1760, 29 fév., bapt. de Henriette-Françoise, fille de Pierre-J.-J. de Fouques, éc., s^r du Mesnil-Mannetot, et d'Ambroise de « Gouhière »; parr. et marr., par procureurs : Antoine de Fouques, éc., s^r du Mesnil-Mannetot, et Françoise « de Corches Gouyer ». 1761, 29 oct., bapt. de Victoire-Charlotte de Fouques, fille des mêmes ; marr. : Ambroise-Elisabeth de Petitteville Gouyer ; parr.: Charles Lehantier, éc.. 1763, 7 janv., bapt. de Catherine-Aimée-Charlotte de Fouques, fille des mêmes ; parr. et marr., par procureurs : Charles Gouyer, éc., et Catherine Hüe de Béneauville (une deuxième rédaction porte la signature : Gouhier des Champeaux) ; 14 déc., inh., dans le cimetière, de Michel-André Vincent, curé de la paroisse, 65 ans, par le c. d'Héritot (Doisnel), en présence des curés de Janville (Pottier), Troarn (Delan), Cléville (Quesnel), Rupierre (Guersent), Hernetot (?). 1764, 17 mai, bapt. de Pierre-Jacques de Fouques, fils des mêmes ; acte rectifié par sentence du 22 août 1772, jointe, laquelle sentence indique que Pierre-J.-J. de Fouques avait été baptisé le 26 août 1720, à Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger (voir *supra*), que son épouse, baptisée le 23 oct. 1733, en l'église de Saint-Pierre-des-Champeaux, était fille de Charles Gouhier, éc., sgr. en chef des Champeaux, et d'Elisabeth-Françoise Décorches ; qu'ils avaient été mariés en l'église de Saint-Gilles de Petiteville, diocèse d'Evreux. Fol. 143, « pourvu canoniquement du bénéfice cure de Saint-Ouen-du-Meniloger, j'ai soussigné, commencé à en faire les fonctions le dimanche 29 juillet 1764. Signé : Thomas Jeanne, s^r de Courchamps. » 1766, 15 mars, bapt. de Jacques-Charles de Fouques, fils des mêmes; parr.: Jacques de « Ponteauger », sgr. d'Aisi, gendarme de la garde du Roi, capitaine de cavalerie, (qui signe : J. Dupon Daisy) ; marr. : Jeanne-Marie-Charlotte de Paisant, dame de Brémoi et de La Boulaie, (qui signe : Paisant Daisy). 1767, fol. 149 : « à défaut de papier, on a porté sur le registre de 1766, le bapt. de Julie » et d'une autre encre : « il faut envoyer au plutôt les anciens [registres] pour éviter à des frais. » 30 nov., bapt. de Julie-Ambroise de Fouques, fille des mêmes ; parr.: Pierre-Jacques de Fouques, éc.; marr.: Henriette-Françoise de Fouques. Témoin habituel : C. Miaulle. 1768, 6 fév., inh. de « Louis-Charle-Magne Gilain », 27 ans, en présence de Jacques Hubert, pr., vic. de Saint-Loup-de-Fribois, et de Char-

les Anne, clerc à la charité dud. lieu de Fribois. 1771, 13 juill., bapt. de Pierre-*Filas* Miaule, fils de Charles. 1773, 5 déc., inh., dans la nef, par Marescot, c. de Saint-Jean d'Argences, de Marie-Magdeleine de Fouques, v^e de François Osmond, éc., 76 ans, décédée le 4. 1774, 10 sept., inh., par Briouze, pr., de Saint-Sauveur de Caen. 1778, 11 mai, inh., dans la nef, de Pierre-Jean-Jacques de Fouques, éc., s^r du Mesnil-Mannetot, ancien officier au régiment de Soissonnais-Infanterie, en présence de Lautour, c. du Ham. 1783, 14 mai, le curé étant absent, « a été aporté à l'église de cette par., par Marie Vacher, épouse de Jean Foulon, de cette par., un enfant né depuis peu de jours qui lui a été donné à nourrir, et y a été bâtisé sous condition par Me Pierre Clément, desservant de la par. de Saint-Pierre-du-Jonquet, soussigné, qui en a été requis et prié par J.-J. Foulon... Lors de l'administration du baptême, cet acte ne fut pas porté sur ces registres qui étaient sous clé. A notre retour... nous avons demandé aud. Foulon et à lad. Vacher de qui étoit cet enfant et de quelle paroisse, et ils nous ont répondu qu'ils ne le savoient point, qu'il leur avoit été confié par le s^r Jean-François-Louis Osmont, chirurgien à Argences, lequel, sur les demandes que nous lui avons faites, nous a déclaré que cet enfant avoit été mis à la porte de sa maison la nuit du onze au douze du présent mois et qu'il l'y avoit trouvé avec un indice qu'il étoit ondoyé... » ; 18 juin, inh. de Pierre Gilain, par Guersent, c. de Rupierre. 1788, 29 janv., bapt., par T. Jeanne, pr., remplaçant le c. malade ; 31 janv., inh. de Thomas Jeanne-Courchamps, curé, 67 ans, par le c. de Rupierre (Guersent), en présence de Poulain, c. de Saint-Samson, d'Ybert, vic. de Saint-Pierre-du-Jonquet, de P. Rozée, vic. de Cléville. 1790, 6 mai, inh. de François Picard, par S. Hüc, c. de Saint-Pierre-du-Jonquay, en présence du c. du lieu et de *N.* Jeanne de Courchamps, pr.. 1791, 7 mars, inh., par Doinel, c. d'Héritot. 1792, dernier acte du reg. : 10 mars. (Voir supra : BBI, la prise en charge des reg. par la municipalité le 28 avril.) — Autres actes concernant les familles : Ancelle, Ango, Aubert, Baudouin, Bénard, Billiard, Billon, Bonpain, Buisson, Bunel, Camus, Capron, Chapperon, Chetville, Collet, Colleville, Colmiche, Cornet, Coudrai, Debailleul, Delarue ou Larue, Delaunay, Deschamps, Desloges, Déterville, Drieu, Dumont, Enault, Faguet, Fergan, Fleury, Foulon, Gaugain, Giosne, Gosse, Gouiet, Guilbert, Guillain ou Gillain, Hameline, Hébert, Henry, Héribel, Hiosne, Hoisbel, Hubert, Joly, Jouanne, Jüe, Julien, Lafontaine, Laisné, Lanière, Lebroussais, Lecanu, Lechandellier, Lechartier, Leclerc, Lecornu, Ledanois, Lefebvre, Lefrène, Léger, Legrand, Lemaître, Lemore, Lenepveu, Lenoble, Lepellier, Leperchey, Lepetit, Leprévost ou Leprovost, Leroy, Letremble, Lion, Locas, Luard, Maciot, Mainfray, Margueritte, Mengeant, Michelle, Milet, Moussel, Mullois, Mullot, Olivier, Outredel, Pairée, Palais, Panel, Peulon, Philippe, Piard, Picard, Pied, Pierre, Pohier, Putot, Quoane, Rebours, Revel, Roberge, Roussel ou Rouxel, Tesson, Thorel, Trèshardy, Vacher, Vauquelin, Viel, Villette. — *Divers.* Fol. 97, 5 mars 1730, ass. des paroissiens délibérant « sur le rétablissement de la grande porte de lad. église, tellement en ruine qu'on la voleroit aisément. » Ils autorisent le curé d'en faire faire une neuve, « à ces frais », parce qu'ils lui ont accordé les 15 livres dus au trésor de lad. église pour la fosse de deffunt Jean Billiard, cinq oulnes qui sont dans l'enceinte du cimetière dud. lieu, au rang des arbres fruitiers, avec la liberté de disposer de la vieille à son bon plaisir... » ; parmi les signatures : J. de Fouques. Fol. 126, 23 sept. 1753, ass. du commun pour élection d'un collecteur du sel : Guillaume Le Guetier, « tréfoncier dans led. lieu. » Fol. 157, « le dimanche Sainte Trinité. 14 juin 1772, ont été bénites les deux cloches, la grosse sous l'invocation de *Marie*, la petite sous celle de Saint Henri (*St, en interligne*) ; avant ce jour il n'y en avoit eu qu'une ici. » Fol. 182, 1786, 15 juin, « fête du Saint Sacrement, avant la messe paroissiale de Saint-Ouen, présence des paroissiens dont quelques-uns sont soussignés, a été béni par moi curé soussigné, un soleil que je donne à l'église de lad. par., en considération duquel don et autres que j'ai faits pour réparations et décoration à lad. église mentionnés dans un registre que je laisse parmi les papiers de la cure, je prie M^rs les curés mes successeurs de vouloir bien dire à mon intention deux messes tous les ans, une le jour Saint Thomas, mon patron, en décembre, temps où j'ai été batisé, l'autre dans la quinzaine de Pâques, temps où j'ai été ordonné prêtre et nommé à cette cure. Fait... Signé : T. Jeanne », sept autres signatures, dont P.-J. Lefresne, « dom de M. le Curé. »

E Suppl. 1603. — GG 3. — (Registre). — Grand format. 36 feuillets, papier.

1763-an V. — Copie du registre des bapt.,

mar. et inh. pour les années 1763-1792 et pour la 5e année républicaine.

HÉRITOT (1)

E Suppl. 1604. — GG 4. — (Registre). — Petit format. 42 feuillets, papier.

1646-1754. — Bapt. (1646 à 1664), mar. (1655 à 1668). Actes administratifs (1663-1672 et délib. de 1754). — Curés : Etienne Le Bunoël, + 1661 ; Nicolas Fourmentin, desservant, 1661 ; J.-B. Le Chandellier, 1663 ; Louis Brisset, vic., 1665. « Registre des baptesmes, mariages et inhumations qui ont esté faictes par moy, Estienne Le Bunoël, prestre, curé de la parr. de Héritot, ayant esté aussy cy-devant curé de la parroisse d'Ernetot. ... Et premièrement ceux que j'ais fais audict Ernetot... » 1646, 12 août, bapt. de Pierre Hoybel, fils de François, en présence de Robert Le Bunoël, pr. 1649, 31 déc., bapt. de Marguerite, fille de Jacques de Louys, éc., sr de Bailleul, et de Jeanne de Foucqueville ; parr. : Guillaume de Foucques, éc., sr du Mesnil ; marr. : Marguerite Labbey. Fol. 5, début des actes de Héritot. 1651, 26 fév., bapt. en présence de Jean du Roy, pr., vic. du lieu. 1652, 20 janv., bapt. d'Odet Fonmentin, fils de Thomas, en présence de Jean-François Formentin, curé de Cléville, et de Jean du Roy, pr., chanoine de « Croixsanville ». 1655, 18 av., cérémonies suppléées données à un enfant baptisé à la maison par Jacques Travers, pr., curé d'Hernetot. 1654, 29 oct., bapt. de Robert, fils de Pierre Le Normand, éc., et de Marie de Louys, né le 20 ; parr. : Robert de Clacy, pr., c. d'Urville ; marr. : Anne de Saint-Germain, femme de Pierre-Jean de Clacy, consr et procureur du Roi à Saint-Sylvain. 1656, 24 fév., François Le Bouteillier, pr., parr. de François Susenne, fils de Martin ; 7 mars, bapt. d'un « fils conceu ex illicito coïtu, fils de Marie Henry, lequel a esté reconneu et advoué par François Vacher, fils Sanson, par lettre missive qu'il m'a envoyée ce dit jour et an. » 1656, 28 sept., bapt. de Marie Delaroche, fille de Thomas ; parr. : Eude Sohier, pr., chapelain du Bosroger ; marr. : Marie Godet, femme de Guillaume de Fouques, éc., sr du Mesnil-Mannetot. 1658, 1er janv., bapt. de Jean-Loys Delaroche, fils du même ; parr. : Guillaume de Fouques, éc., sr du Mesnil-Mannetot ; marr. : Marie Boulonnays, femme de Georges de Fouques, éc., sr du Jonquay ; 6 oct., bapt. de Marie Cosnard, fille de Jacques ; parr. : Jean Hardy ; marr. : Silvie Lépine, femme de Pierre Touset, sr de La Pierre. 1661, 1er nov., bapt., par Nicolas Fourmentin, pr., « pour la maladie du sr curé » ; 18 déc., bapt., par le même, « pour le décès du sr curé. » 1662, le même Fourmentin (ou Formentin) « desservant la dicte église de Héritot l'année présente en déport. » Fol. 32, mariages célébrés à Héritot. 1655, un feuillet arraché entre les fol. 33 et 34, fin de l'acte du mar., par Le Bunoël, d'André Marie et Jacqueline Beaudouin. 1665, 6 juill., mar., par Louis Brisset, pr., vic. ; 22 nov., mar. de François Le Bonnier et Marie Colleville, de Saint-Etienne de Caen, en présence de Robert Colleville, procureur en Election à Caen, de Me François Le Chandellier, pr., de Me Charles Colleville. Fol. 39, 40, 41, oppositions à monitoires, « quérémonies », « fulminatoires », 1664. — Autres actes concernant les familles : Beaudouin, Bouet, Bourrienne, Cosnard, Dumoulin, Faguet, Formentin, Guilmine ou Guillemine, Harcourt, Hardy, Henry, Heuzé, Hoybel ou Le Hoybel, Laroche ou Delaroche, Lebonnier, Lechandellier, Lechevallier, Lecourtois, Lefort, Legaingneux, Legrand, Lesné, Lesueur, Marie, Moulin, Neufville, Outardel, Peulon, Sevestre, Susenne, Tesson, Thorel, Thurin, Trenchant, Trèshardy, Vacher, Vendon. — *Assemblées du commun.* — Fol. 20 à fol. 32 (1663-1671, 1754). Fol. 21, 1663 (?), signatures d'une assemblée, avec, au pied, assignation donnée au com. par Jacques Vacher, « qui a été nommé à son lieu et place » par Thomas Vacher. 1664, 3 fév., élection de coll. pour le sel : Guillaume Colleville, pour deux « cartiers », Pierre Jouanne, pour le 3e, et Eléasard Outardel, pour le 4e ; 21 déc., élection de coll. pour la taille : Jacques Vacher, Simon Gagneux et Jacques Cosnard « pour un corps ». 1665, 21 sept., « bannie au rabais du fouage », adjugé à Charles Delaroche, à 4 s. par feu ; 11 oct., élection d'un syndic pour poursuivre le procès contre Alexandre Colleville, prétendant être « déroslé de leur rosle à taille ». 1667, 12 juin, ass. pour remplacer Lucas Formentin, élu coll. de la taille, le 22 mai, lequel s'est fait décharger par sentence en Election ; remplacé par Pierre Conard et François Lépine ; 19 juin, les par. assemblés « pour recepvoir le conte de la gestion de thrésorier de feu Guillaume Colleville,

(1) Commune réunie à Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger par ordonnances du 18 mai 1833.

pour une année qu'il a géré en lad. qualité de thrésorier de lad. par., led. conte rendu par Alexandre Colleville, son fils et présomptif héritier » : 70 l. t. de recettes, « parce que led. Colleville avoit receu la somme de 80 l. donnée au trésor de lad. parr. par feu Estienne Bunoël, pr., curé dud. lieu, laquelle somme led. feu Colleville avoit faict obligation, laquelle obligation avoict esté mise ès mains de feu Monsr François Fourmentin, pr., curé de Cléville et doyen de Trouard, et ne l'ayant peu retrouver pour la rendre aud. Alexandre Colleville fils, lesd. parroissiens l'en tiennent quitte et bien et deuement deschargé par ce présent, au moyen et parce que led. Colleville demeure redevable pour feu son père, pour lad. qualité de trésorier, tout déduit et valable pour lad. année, de la somme de 10 l. qu'il pourra payer toutes fois et quantes, de toutes lesquelles choses, lesd. parr. avec led. Colleville, sont demeurez d'accord, tesmoings leurs signes cy respectivement mis..., et entendu qu'en cas que lad. obligation se trouve monter à plus grande somme que 80 l., led. Colleville en demeurera comptable du surplus. » 22 juin, « Philippe Lefebvre, pr., c. de Pierrefitte, doyen de Cinglais, commis par Mgr. de Bayeux à faire les visites de l'archidiaconé « Dyems », assisté de J.-J. Pierre, pr., c. de Bourguébu, doien de Vaucelles, pris pour greffier, avons leu et examiné le compte en la feille précédente, lequel compte nous avons receu et aloué en la manière qu'il est et partant avons condamné led. contable de paier la somme de dix l. t. au trésor de lad. par. et les mettre aux mains dud. s^r curé du lieu pour les emploier aux choses les plus nécessaires...» 1670, 19 janv., Charles Hélye, élu en décembre 1669, pour collecteur de la taille, pour la seconde échelle, « auroit obtenu la récapitulation, par sentence donnée en l'Election de Caen », de cette élection ; nouvelle élection de coll. : François Le Chandellier, le jeune ; Charles Laroche et René Hoybel ; 2 fév., nouvelle élection, François Le Chandellier ayant obtenu autre sentence annulant la précédente ; élus : Jean Hélye, François Le Chandellier et François Cosnard. 1671, 7 juin, ass. « pour récapituler le certificat devant fait des coll. de sel pour lad. année, ayant esté nommés, pour les deux premiers quartiers, la personne de Jacques Cosnard, et veu son insufisance par procès-verbal rendu par Giot, sergeant, lesd. par. pour éviter au dépérissement de lad. par. ont nommé, au lieu et place dud. J. Cosnard, la personne d'Etienne Vacher, et pour les deux derniers ont continué la personne de Jacques Poyer... » Fol. 20, 7 juill. 1754, élection de coll. : Pierre Bouet et Pierre Deleaun. Autres élections de collecteurs de la taille ou du sel.

E Suppl. 1605. — GG 5. — (Registre). — Petit format. 82 feuillets, papier.

1669-1691. — Bapt., mar., inh. — Curé : J.-B. Le Chandelier. — 1669, 26 mars, bapt., par Me Jean-François Colleville, pr., chapelain de Saint-Laurent (du Boisroger) ; 15 mai, inh., dans l'église, de Jeanne Gosse, par led. Colleville ; 2 juin, inh. de Jacques Le Chandelier, par François Colleville, pr., curé d'Hernetot ; 17 oct., inh., dans l'église, de Robert Gosse, de Cléville, avec la permission du s^r curé de Cléville, par Thomas Jus, pr., c. de Canteloup. 1670, 23 fév., bapt., par Guillaume Thiéry, pr., vic. de Méry, de Nicolas Cosnard ; 28 fév., inh., dans l'église, d'Alexandre Guillemette, par Pierre Le Chevalier, c. de Cléville, assisté de Fr. Colleville, c. d'Hernetot, et de J.-Fr. Colleville, pr. 1672, 2 fév., inh., dans l'église, par Fr. Colleville, c. d'Hernetot, en présence de J.-Fr. Colleville, pr. ; 6 juill., inh. de Jean Fourmentin. 1673, plusieurs inh. par le même ; 7 sept., inh. d'Anne Colleville, par Guillaume Le Maistre, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, en présence de Fr. Colleville, c. d'Hernetot, et de Thomas Jus, c. de Canteloup. 1675, 14 mai, inh., dans l'église, de Marie Susanne, femme d'Etienne Cruchon, « morte de mort subite » ; 14 août, inh., dans l'église de Cléville, d'Odet Colleville. 1676, 19 mars, inh., dans l'église, de Marie-Anne de Fouques, fille de Georges de Fouques, éc., s^r du Jonquay, de la par. de Saint-Patrice d'Argences, 8 à 10 ans. 1678, 6 mars, bapt, par Lecornu, pr., chanoine de Croissanville, de Marie Tranchant, fille de Charles ; 15 av., inh., dans l'église, de Barbe Colleville, par François Colleville, c. d'Hernetot, en présence de J.-Fr. Colleville, pr., chapelain du Boisroger. 1680, fol. 45, copie des dispenses accordées par Fr. de Nesmond, év. de Bayeux, le 30 janv., à Etienne Delarue, de Saint-Patrice d'Argences, et Marie-Magdeleine Lefebvre, d'Héritot, parents au 4e degré de consanguinité, après enquête faite par de Bonnaire, c. de Vimont, doyen rural de Trouard : « desclarons les enfants qui naistront dud. mariage, légitimes, pourveu toutesfois qu'ils donnent en aumosne avant lad. célébration, la somme de

15 l. pour estre employez en ornements pour lad. par. d'Héritot. » 3 mars, mar. desd. Delarue et Lefebvre, par Ch. Le Cornu, pr., chanoine de Croissanville. 1681, 7 av., bapt. d'un enfant illégitime, « né d'une femme inconnue retirée depuis six mois en la maison de Charles Hélye », nommée Anne Basset, dit Taillebois, originaire de « Saint-Filbert », diocèse de Coustance, des œuvres de Charles Delaunay, selon la déclaration faite en présence de Ch. Hélye, « lequel s'est chargé du soin dud. enfant illégitime, tant pour la nourriture et entretien que pour l'éducation, et d'en bien et duebment respondre en temps et lieu lorsqu'il en sera requis », présent J.-Fr. Colleville, pr. chapelain du Boisroger. 1682, 24 mai, Alexandre Colleville, 50 ans, « a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et fausse religion prétendue réformée dans laquelle il avoit vescu depuis l'âge de vingt ans ou viron, et fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine, avecq toutes protestations de ny retourner jamais, tant en considération de l'injure qu'il fairoit à Dieu en faulsant la promesse solennelle qu'il a fait ce jourd'huy devant Nous, pr., c. d'Héritot, en face de Notre Mère la Sainte Eglise, que pour éviter la rigueur des chastiments portés par édict et Déclaration de Notre Roy contre les relaz... » ; témoins : J.-Fr. Colleville, pr., chapelain de Saint-Laurent du Boisroger, J.-F. Fourmentin, pr., n. h. Louis de Larue, éc., François Mareschal, bgs. de Caen, etc. ; 12 juill., mar. dud. Colleville avec Marie Le Maistre ; 6 sept., inh., dans l'église, de Robert Colleville, bgs. de Caen, procureur en Election et Magasin à sel, à Caen, 62 ans, en présence de J.-Fr. Colleville, pr., de Guillaume Guillot, procureur en vicomté, à Caen. 1683, 23 fév., mar., par Jacques du Quesnay, pr., chanoine de Croissanville, de Jacques du Quesnay et Marie Lefebvre. 1689, 18 juill., inh., dans l'église, de Guillaume Colleville, « fermier receveur de Monsr le Duc de la Ferté, en sa terre d'Héritot », 50 ans, en présence de J.-Fr. Colleville, son frère ; 24 oct., inh., dans l'église, de René Le Chandelier, en présence de J.-Fr. Fourmentin, pr., et de J.-Fr. Colleville, pr.. 1690, 22 fév., bapt., par Morin, c. de Méry, de Pierre Vauclin, fils de René. — Autres actes concernant les familles : Beaudouin, Beauniez, Beauvais, Bienassez, Bouet, Bunel, Charlotte, Colleville, Cosnard, Cruchon, Devinaz, Duquesnay, Fourmentin, Gaigneux ou Legaigneux, Gosse, Gosselin, Gueudon, Guilmette, Guilmine, Hardy, Hastain, Hec, Hélye, Henry, Hoybel, Hüe, Jouanne, Labbé, Laisné, Langrez, Laroche, Lebonnier, Lechandellier, Lefebvre, Lefresne, Lemoyne, Leviandier, Mallet, Mannoury, Mesnil, Outardel, Papillon, Pierre, Poyer, Renaux, Robert, Saint-Germain, Sevestre, Tassilly, Tesson, Thurin, Tranchant, Vacher, Varin. — *Assemblées du commun.* Fol. 52-53, 1682 et 1683, élections de collecteurs ou modification des rôles. Fol. 70. 1686, déclarations d'élection de domicile.

E Suppl. 1606. — GG 6. — (Registre). — Moyen format, 101 feuillets, papier.

1692-1744. — Bapt., mar., inh.— Curés : J.-B. Le Chandelier, +1715 ; J. Montigny, pr. commis, 1715; Jacques Bachelet, 1715. — 1693, 11 avril, Théodore Renoult, pr., vic. de Méry, présent à un bapt. ; J.-Fr. Colleville, pr. chapelain, présent à divers actes. 1695, 11 sept., bapt. de Marie-Anne Vauquelin, fille de René, par J. Colleville, pr., c. d'Hernetot ; 21 nov., bapt. de Marie-Magdeleine Bonnefoy, fille de Pierre ; marr. : Marie-Magdeleine Grout, dame du Boisroger ; par. : Jacques Dausais. 1698, 11 janv., Jean Sénécal, acolyte, parr. de Jean Colleville, fils de Charles. 1700, 27 fév., inh., par J.-Fr. Colleville, pr., chapelain du Boisroger, de François Le Bonnier, en présence de Jean Morin, pr., c. de Méry, de Th. Renoult, pr. chanoine de Croissanville ; 28 juin, inh., par N. Renoult, chanoine et c. de La Prévière, de Jean Hardy ; 2 juill., inh., par le même, de Robert Tesson. 1701, 10 janv., inh., dans l'église, par Philbert Gruchey, c. de Saint-Patrice d'Argences, de Charlotte Hardy. 1703, 25 oct., bapt. de Louise Morant, fille de Michel ; marr. : Cécille de La Rue, dame de Manneville ; parr. : Jacques Jüe. 1704, 17 mars, mar. de Pierre de Rouxel de Médavy, comte de Grancey, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur des ville et château d'Argentan, fils de Jacques de Rouxel de Médavy, comte de Grancey et Médavy, chevalier des ordres du Roy, maréchal de France, et de Catherine de Mouchy d'Ocquincour, avec Marie-Charlotte de Séran, fille de Léonor de Séran, baron d'Audrieu, chev., sgr. et patron dud. lieu, et de Marie-Catherine d'Osmont ; en présence de Léonor de Séran (qui signe : L. de Séran St Pierre), de Sébastien De la Rüe, sgr. de Bernière, du Boisroger et de Rupierre, cousin de l'époux, de Jean-David Auber, de J.-Fr. Colleville, chapelain, de Pierre Leroy, sous-diacre, etc.

1705, 28 mai, déclaration de grossesse, par Françoise Bouet, à son domicile, requête du s^r curé, en présence de J.-Fr. Colleville, chapelain, et de Leroy, diacre ; la déclarante « mise en la garde de son père ». 1707, 20 juill., inh. d'Alexandre Colleville, 75 ans, « trouvé mort dans le grand chemin par la grande chaleur et pauvreté » ; 29 août, Pierre Le Roy, vic. de Hotot, parr.. 1710, 23 nov., Pierre Le Roy, vic. de Cléville, parr. de Pierre Le Roy, fils de Jean. 1711, 7 mai, bapt. d'Anne Raymond, fille de « Jenet » et de Marguerite Joinné, de la par. de Marquant, évêché « Dangoumois », « pauvres mandians qui se sont eschouez chez Charles Marie » ; même jour, inh. de lad. Joinné, et le 9, inh. de l'enfant ; 2 juill., mar. de Jacques Le Trémançois, éc., fils de J.-B. et de Marie Dumont, de la par. de Bréville, avec Marie Vautier, fille d'Ursin et d'Elisabeth d'Eterville, de la par. de Saint-Jean de Caen, en présence de François de La Fosse, c^{er} du Roi, lieutenant de l'Amirauté de Caen. 1713, 6 janv., inh., dans le chœur, de J.-Fr. Colleville, chapelain du Boisroger, 80 ans, en présence de Guillaume Labbé, pr., de P. Le Roy, vic. de Cléville, J.-Fr. Colleville, etc.. En 1714 et 1715, divers actes par Jean Morin, pr., c. de Méry. 1715, janv., bapt., par J. Montigny, pr. commis ; 17 janv., inh. de J.-B. Le Chandelier, « dans le milieu du chœur », par Guillaume Bachelet, pr., curé de Magny-le-Freulle, ancien doyen de Vaucelles, en présence de J. Morin, c. de Méry. 1716, 19 janv., inh., dans l'église, de Robert Neuville, par Jean Godet, c. de Canteloup ; 26 mai, bapt., par Guillaume Langlois, c. de Cléville. 1717, 26 juin, bapt. de Marie-Louise-Charlotte Le Roy, fille de Jean ; parr. : Charles-Henry Le Gentil, éc. ; marr. : « Marie-Louise d'Argence de Marguerie » (le parr. signe : Le Gentil Destoutteville). 1721, 27 avril, bapt., par Guillaume Hurel, desservant la chapelle du Boisroger ; 24 oct., mar. de Jacques Carabye, bgs. de Caen, et Françoise Bachelet, en présence de Robert Boullard, de Pierre Aubert de Jean Bachelet, de Françoise-Elisabeth de Guerpel, de Marie-Catherine du Merle, de Charlotte Rouxel. 1725, 3 août, mar. de Pierre Vacher et de Marguerite Chédeville, en présence de J.-B. Piédoue de Charsigné, sgr. de Héritot, et de Catherine de Cauvigny ; de « Monsieur de Villons » ; 1728, 2 août, bapt., par Etienne Bénard, pr. 1729, 4 oct., bapt. de Jean-François Bachelet, fils de Jean et de Louise du Rondel ; parr. : J.-B. Piédoue, « monsieur d'Héritot » ; marr. : « Madame de St Cosme » (Françoise-Elisabeth de Guerpel). 1731, 8 juill., bapt., par François de Courcy, c. de Méry, de Jacques-Louis Bachelet, fils de Jean ; parr. : Jacques Bachelet, c. d'Héritot ; marr. : Marie-Anne de Courcy, dame de Méry, présent : Jean de Courcy, pr. 1732, divers actes par Le Roy, pr., « desservant la chapelle de St-Sauveur du Boisroger » ; 3 déc., bapt., par A. Vincent, c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, de Georges-Christophe Bachelet, fils de Jean ; parr. : Georges Le Cavelier, c. de Morière ; marr. : Anne « d'Oleançon » (qui signe : d'Oillençon) ; présents : Philippe-Auguste de La Fontaine, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, Françoise-Elisabeth de Guerpel de Saint-Cosme, Marie-Françoise-Charlotte Le Lorier, Pierre de Marguerie, éc., s^r de Saint-Cosme. 1733 et 1734, quelques actes par Le Roy, pr., chapelain. 1734, 20 nov., inh. de Jeanne Le Bonnier, 90 ans, en présence de J.-Fr. Le Roy, pr., de Jean-Hélie de Lafontaine, son petit-fils. 1736, 26 mai, inh., par Charles-François Eudes de Mézeray, c. de Rupierre. 1739, 26 janv., inh., dans l'église d'Héritot, de Ch.-Fr. Eudes, c. de Rupierre, par le c. de Cagny, doyen de Troarn, 54 ans, en présence de Jean Godet, c. de Canteloup, de François Le Frémanger de La Varinière, c. d'Airan ; 17 sept., inh. d'Hélène Le Gaulier, dans l'église de Cléville, par Guillaume Massue, c. d'Hernetot, en présence de Georges Legoüis, c. de Cléville, de J.-Fr. de Courcy, pr. 1743, 30 oct., inh. de François Boüette, en présence de Jean-Julien Le Roux, pr., « et autres » ; signature de Guilbert Epreva (?), « maître-ez-ars. » — Autres actes concernant les familles : André ou Andray, Bachelet, Bance, Beaudouin, Beauvais, Benoist, Besnard, Bonnefoy, Bouet, Boüette, Brière, Brin, Brion, Bron, Butor, Caillot, Caly, Colleville, Cornière, Cosnière, Cruchon, Dangerville, Delaunay, Dionis, Duhamel, Dumont, Dupont, Duval, Etard, Fauvel, Febvrier, Fergant, Fontaine, Foulon, Gyfard, Harcourt, Hardy, Hélye, Henry, Hoybel, Hüe, Jouanne, Jourdan, Jüe, Lagniel, Laisné, Lamy, Laroche, Laurent, Lebas, Lebon, Lebonnier, Lebourgeois, Lechandelier, Lechevalier, Lecoq, Lecornu, Lefebvre, Lefort, Legaigneux, Legaulier, Leguettier, Lenoble, Letremble, Levée, Lormoy, Loysel, Mainfray, Mallet, Marais, Marie, Miaule, Morant, Moustier, Neufville, Outardel, Panel, Peulon, Pierre, Pigeon, Poison, Renault, Robert, Rouxel, Tassilly, Tesson, Thurin, Tranchant, Vacher ou Vascher, Vachon, Varin, Vauquelin, Vérel, Villette — *Assemblées du*

commun : 1716, fol. 60 ; 1726, fol. 75, 14 juill., autorisation donnée au s^{r} curé « de faire incessamment travailler soit par aleu ou autrement » à la réparation du beffroi de la tour, « totalement ruiné, suivant l'ordonnance de l'archidiacre dans sa dernière visite. » Le curé sera remboursé des frais à faire « au marc la livre par les possédans héritage. » 1742 et 1744, fol. 87 : élections de collecteurs et modifications des rôles.

E Suppl. 1607. - GG 7. (Registre). — Moyen format, 20 feuillets, papier.

1744-1754. — Bapt., mar., inh. — J. Bachelet, curé, + 1754. — 1744, 14 mars, inh., par Robert Delan, pr., vic. de Cléville. 1746, 14 av., bapt., par le même, de J.-B. Roussel, fils de Jean ; parr. : le curé d'Hernetot ; marr. : Geneviève Lefèvre, v^{e} de Charles Colleville, s^{r} de la Cavée. 1751, 5 sept., bapt., par J. Langlois, pr., vic. de Cléville ; autres actes par le même. 1754, 24 déc., inh. de Jacques Bachelet, 73 ans, dans le chœur, par J. Langlois, vic. de Cléville, en présence des curés de Saint-Pierre-du-Jonquet (?), de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger (A. Vincent), de Canteloup (de Malortie), d'Hernetot (Levesque), de Méry (P.-G. Gassion), de Cléville (Quesnel), de P.-H. Le Batard, vic. de Cesny (d'après les signatures) ; 30 déc., inh., par Louis Le Tellier, pr., chapelain fondé de Saint-Nicolas de Caen. — Autres actes concernant les familles : André, Bénard, Bouet, Corset, Cruchon, Delaunay, Dieudonné, Dionis, Febvrier, Foulon, Guesdon, Guesnon, Jouanne, Laîné, Lechandelier, Lechartier, Le Gaulier, Marie, Panel, Putot, Préjean, Renouf, Roussel, Tesson. — *Assemblées du commun* : 1750, 1751 et 1754, fol. 12, 14 et 20 ; élections de collecteurs de la taille ou du sel.

E Suppl. 1608. — GG 8. — (Registre). — Moyen format, 106 feuillets, papier.

1755-1782. — Bapt., mar., inh. — Curés : C. Bazin, desservant, 1755 ; Michel Doinel, 1756. G. Paulmier, vic. en 1780. — 1758, 20 juill., bapt. de Marguerite-Françoise Cruchon, fille de Guillaume ; parr. : Claude-Léonor de Mathan ; marr. : Marie-Jeanne-Gabrielle de Mathan. 1764, 20 avr., bapt. de Geneviève-Marie, fille de Marie André, fille de Charles André ; à la marge : « bapt. de Geneviève Marie, ditte la frotte » ; 23 oct., mar. de Jacques Doinel, originaire d'Amayé-sur-Seulles, fils de feu Guillaume et de Jeanne Jeannevière, avec Marie-Charlotte Broux. 1774, 12 juin, bapt. de Charles-Auguste-François, « fils de Messire Jean-François de Piédoue, chev., sgr. et patron d'Héritot, Hernetot et autres lieux, ancien mousquetaire du Roy dans la première compagnie et l'un de ses écuyers servant par quartier, et de noble dame Adelaïde-Flore-Clotilde de Nollent, dame de Frénouville et autres lieux » ; parr. : Louis-Augustin de Pierrepont, éc. ; marr. : Charlotte-Françoise-Catherine Chasot d'Héritot ; signatures : de Pierrepont, Nollent de Pierrepont, Chasot d'Héritot, Doinel, c. d'Héritot. 1778, 5 juin, mar. de Claude-Henry Enouf avec Claude Legrand, en présence de « messire de Piédoue, sgr. et patron d'Héritot, etc., et de n. d. de Nollent d'Héritot ». 1779, 15 nov., bapt. d'Adélaïde-Françoise De Launey, fille de Pierre ; marr. : Adélaïde-Flore-Clotilde de Nollent d'Héritot, dame d'Héritot, Hernetot, Frénouville et autres lieux ; parr. : Jean-François de Piédoue. 1780, 16 avril, bapt. de Jean-Louis-Casimir Bénard, fils de Louis ; parr. et marr., les mêmes par procureurs ; 15 nov., mar. de Jacques-Louis-Romain Le Liégois avec Marie-Catherine Delauney, en présence desd. s^{r} et dame d'Héritot, le s^{r} de Piédoue dit sgr. et patron d'Héritot, Hernetot et « Harcourt ». Les actes de 1780 sont signés par G. Paulmier, pr., lequel a administré les sacrements, sans autre désignation. 1782, 21 fév., bapt. de Félicité Doinel, fille de Jacques ; parr. : Michel Doinel, c. du lieu. — Fol. 57 et suivants : inhumations. 1758, 17 juill., inh. « d'un inconnu que l'on a trouvé mort de maladie dans la grange de maître Etienne Le Gaullier, fermier au hameau de la Rivière, lequel paraissoit estre agé d'environ 60 ans, habillé de haillons en partie en toille et en partie de morceaux de vieille étoffe, ayant sur lui un cantique à l'usage des missions de Lisieux, deux vieils passeports déchirés ou l'on a déchiffré à peine le nom de Michel Bary, de la paroisse de Maisy, département de Cherbourg, compagnie d'Isigny... » ; 31 mai, inh. de Jacqueline Lefèvre, en présence de Quesnel et de Formage, curé et vic. de Cléville. 1761, 8 fév., de Guillaume Doinel, d'Amayé-sur-Seulles, 80 ans, par le vic. de Cléville (C. Formage), en présence de Ch. Quesnel, curé de Cléville ; 14 mars, d'Etienne Le Gaullier, dans l'église de Cléville, par Ch. Levesque, c. d'Hernetot, en présence des c. d'Héritot, de Cléville et de Méry (G. Gassion). 1767, 27 avr., dans l'église, de Marie-Anne Lefèvre, en présence des c. d'Hernetot (Levesque), de Cléville (Quesnel) et de Lemesle et F. Maupas. 1776, 8 oct., de

Marie Viel, en présence de Mallortie, c. de Canteloup, de Chrétien, pr., de Langlois, vic. de Cléville. 1778, 4 déc., de Magdeleine Lefèvre, en présence de Langlois, desservant de Cléville, de Lefebvre, vic. du même lieu. 1782, 21 août, de François Lefèvre, en présence de G. Paulmier, pr., de Chrétien, pr., (« prof. au coll. du Bois », d'après sa signature). G. Paulmier, pr., présent à toutes les inh. de l'année 1782. Fol. 104 et 105, tables des bapt., mar. et sépultures de 1755 à 1782. — Autres actes concernant les familles : André, Aquard, Bénard, Blancard, Blanvillain, Boüet, Bourget, Broux, Brunet, Butor, Cahan, Cornière, Cruchon, Delauney, Denis, Doinel, Dusoir, Enouf, Foulon, Hélain, Hélie, Jardin, Joly, Laîné, Lalonde, Lebaudy, Lechandelier, Lefèvre, Legaullier, Leligois, Lemulois, Letremble, Mallet, Marie, Neuville, Noël, Peulon, Piédoue, Putot, Revel, Roussel, Trenchant, Vérel, Viel. — *Divers*. Fol. 63, 1759, 30 sept., « le sieur Michel Doinel, c..., déclare et fait savoir à tous qu'il appartiendra qu'ayant en la présente année et même depuis 1755 qu'il est curé d'icelle paroisse fait valoir et exploiter par ses mains, au vu et au seu des sieurs paroissiens et habitants de lad. paroisse et des paroisses circonvoisines, la grosse et menüe dixme, avec environ une acre et demie en deux morceaux de terre qui dépend de sa cure, en icelle paroisse, et qu'il espère encore continuer tant qu'il croira luy estre avantageux. Il entend le certifier ainsi au bureau du contrôle d'Argence comme le plus prochain, comme fait véritable et notoirement, comme aux fins de satisfaire à certaine formalité de publication qu'il a [a]prise depuis peu pour la première fois estre exigée des bénéficiers qui veulent faire valoir leur dixme par leurs mains, sous toutes ses protestations et réserves ; ainsi lu et publié à l'issue de la messe paroissiale en présence de... etc. » Signé : Douesnel et 4 autres sign. A la suite : certificat de remise « d'un autant », délivré par Duhamel, contrôleur au bureau d'Argences ; au pied, reçu de la somme de 16 l. 16 s. t. pour le contrôle et les 4 sols pour livre « des deux derniers baux de sa dixme sur le pied de 670 l. par an » ; 4 et 29 octobre. Fol. 11, 6 juill. 1760, autre publication des mêmes intentions.

E Suppl. 1609. - GG 9. — (Registre). — Moyen format, 24 feuillets, papier.

1785-1792. — Bapt., mar., inh. — Curé : M. Doinel. — 1786, 14 déc., Paulmier, pr., présent à inh. 1790, 27 avr., bapt. de Rosalie-Flore-Gabrielle Le Ligois, fille de Jacques-Louis Romain ; marr. : Rosalie-Flore-Gabrielle de Piédoue d'Héritot ; parr. : Jean-François de Piédoue, éc., chev., sgr. et patron d'Héritot, Hernetot, etc., écuyer honoraire du Roi. 1791, 9 oct., bapt. d'Aimée Beaudouin, fille de Guillaume ; marr. : Marie-Charlotte-Aimée Daniel de Guilbert ; parr. : Claude-Thomas-Charles-Alexandre de Guilbert, gendarme de la garde du roi, par procureurs. — Autres actes concernant les familles : Beaudouin, Beauvais, Butor, Chilard, Cruchon, Culey, Delauné, Dionis, Hervieu, Jeanne, Lacroix, Laiguillon, Lalonde, Lefèvre, Leligois, Lemonnier, Lenoble, Morin, Roberge, Tonard, Varon.

E Suppl. 1610. GG. 10. (Registre). — Grand format, 60 feuillets, papier.

1692-an VII. — « Registres des baptesmes et mariages de la parroisse d'Héritot à commencer du premiers jenviers mil six cents quatre vingt douze jusqu'à ce jour (an VII). L'on trouve à la fin une tables qui enseigne les noms et le numéros des pages. » (Copie).

HERNETOT (1)

E Suppl. 1611. — GG 11. (Registre). - Petit et moyen format, 126 feuillets, 3 pièces jointes, papier.

1668-1735. — Bapt., mar., inh. Lacunes : 1681-1683, 1701-1704.— Paroisse Saint-Laurent d' « Ernetot ». Curés : François Colleville, + 1680 ; Grégoire Chefdeville, 168(?)-1689 ; Emmanuel Lenepveu, desservant, 1689 et 1690. Guillaume Blascher, 1691+1732 ; Guillaume Massue, 1733. — 1669, 4 mars, mar., par Jean-François Colleville, pr., chapelain de Saint-Sauveur du Boisroger, de Jean Moustier, de Léaupartie, avec Charlotte Jéhanne. 1670, 14 janv., inh., dans l'église, par le même, d'un fils desd. Moustier et Jéhanne ; 3 août, inh., par Pierre Le Roy, c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, d'Elisabeth Laisné. 1671, 19 août, inh., dans l'église, d'Anne Seigneurie, femme de Pierre Bossey, en présence de J.-B. Le Chandellier, c. d' «Er-

(1) Commune réunie à Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, par ordonnance du 18 mai 1833.

netot » (pour : Héritot), de J.-Fr. Colleville, pr. 1674, 24 fév., inh., dans l'église, de Richard Thommier, 40 ans, par J.-B. Le Chandellier, c. d'Héritot, en présence de J.-Fr. Colleville, pr.; 31 oct., mar. de Jean Du Douet, bgs. de Saint-Etienne de Caen, avec Catherine Le Masurier 1676, inh., par Le Roy, c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger. 1677, 5 nov., inh., dans l'église, de Jean Moustier, le jeune, marchand, 40 ans, par Sébastien Turpin, c. de Montreuil, assisté de J.-B. Le Chandellier, c. d'Héritot, et de Le Roy, c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger. 1679, 18 sept., mar. de Charles Godard, de Cléville, avec Jeanne Hébert, en présence de Jean Mollet, m^e chirurgien, de Caen. 1680, 21 av., bapt. d'une fille « des œuvres de Anthoine Vacher, fils Lucas, et Isabeau Cremier » ; parr. : Jean-François de Bailleul; marr. : Françoise Vacher ; « ce que lesd. père et mère ont signé avec lesd. parrains et marraine, lesquels père et mère se sont submis de bien et deubment descharger lad. parroisse pour la nourriture dud. enfant » ; 12 mai, inh., dans l'église, de Jean Saugrain, cabaretier, par J.-Fr. Colleville, prêtre, en présence de Nicolas Formentin, clerc ; 11 juin, inh., dans l'église, de François Colleville, pr., curé du lieu, 51 ans, par François Hubert, c. de Cléville, en présence de J.-B. Le Chandellier et de Le Roy, curés d'Héritot et de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger; 19 juin, inh., dans l'église, de Gervais Touzay, 40 ans, en présence des mêmes et de J.-Fr. Formentin. 1684, 2 avr., bapt. de Thomas et d'Elisabeth Le Chandellier, enfants d'Odet, en présence de Georges de Fouques. 1688, en oct., bapt. et inh., par Charles Le Paulmier, pr. 1692, 15 janv., inh. dans l'église, de Guilmine Conard, « femme de Monsieur Très Hardy, sieur des Travers ». 1693, 27 déc., inh., dans l'église, d'Elisabeth Bénard, « femme de Monsr de la Folie ». 1695, 8 juill., inh., dans l'église, de Catherine Bunouf. 1696, les actes de cette année sont au fol. 104. 1697, 27 fév., bapt. de Jean Loysel, fils de Jean; parr. : Jean Rabot, pr., c. du Ham ; marr. : Madeleine Blascher. Lacune : années 1701 à 1704 : les actes de 1704-1705 et 1706 sont aux fol. 100, 101, 105 et 106. 1706, 13 fév., bapt. de Charles-Aimé Trèshardy, fils de Jean et de Madeleine Blascher ; parr. : le curé ; marr. : Charlotte-Aimée Labbé ; 27 août, bapt. de Jeanne Dumont, fille de François, en l'église de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, par le c. de Saint-Pierre-(du-Jonquet, Marc Levée) ; marr. : Marie de Fouques ; parr. : Jacques de Fouques, éc., son frère. 1708, 11 mars, inh. de Jean Villette, de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, 17 à 18 ans, « noyé par accident dans la rivière de Dyves en peschant, qui a esté trouvé sur la ditte parroisse d'Hernetot ». 1712, 9 oct., bapt. de Denis Peullon, fils de Guillaume ; parr. : Jacques de Fouques, éc., s^r du Mesnil-Mennetot ; marr. : Madeleine Godey. 1713, 9 janv., bapt. de Jacques Ancelle, fils de Louis; parr. : Jacques de Fouques, éc.; marr. : Marie Thébault. 1716, 21 août, inh., dans l'église, de Charles-Aimé Trèshardy, 10 ans, en présence de Louis Constentin, pr., c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, de Ch. Thébault, pr., c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger. 1732, 6 août, inh., dans le cimetière, de Guillaume Blascher, pr., curé du lieu, 77 ans, par Bénard, c. de Banneville, doyen de Troarn, en présence de Jean Godey, c. de Canteloup, de Guillaume Massieu, « prestre au Ham », de Fr. Eudes de Mézeray, c. de Rupierre, de Pierre-Philippe Aumont, c. de Frénouville. Familles : Ancelle, Bernard, Blascher, Bunouf, Caillot, Conard, Dudouet, Dumont, Dutron, Esnault, Françoise, Frelastre, Godard, Henry, Héribel, Hüe, Jéhanne, Jüe, Laisné, Lechandellier, Lecornu, Legaigneux, Legros, Lenoble, Lepetit, Lerat, Lescuyer, Loisel, Mahet, Marc, Marguerite, Moustier, Peulon, Pierre, Pouhier, Poyer, Reu, Rivière, Saugrain, Sevestre, Tesson, Touzay, Trèshardy, Vacher, Villette.— *Assemblées du commun.* Fol. 65 v°, 22 déc. 1680, à l'issue de la messe paroissiale dite par J.-F. Colleville, pr., « Jacques Vacher, seul paroissien dud. lieu, s'est soubmis de ceuillir le sel de la ditte paroisse ; présence de François Lespine et Pierre Hue, de la paroisse voisine, tmgs. » Fol. 66, 16 janv. 1684, élection d'un collecteur du sel, « et comme il ne reste maintenant que deux hommes, scavoir : Odet Le Chandelier et Louis son frère, seuls imposés au rolle avec quelques veufves, sont demeurés d'accord que led. Louis fera la collection l'année présente dud. sel, et comme il y a quelqu'un a enroller et derooler, ils ont baillé à desroller les personnes de Jacques Vacher et Jean Heribel, décédés en la précédente année et a enroller à leur place leurs veufves. » Fol. 108, 1710, 4 mai, ass. « pour donner à desroller l'herbage Cantelou et les Cours Faguet. » 1711, 6 janv., « pouvoir donné à Charles Ancelle de poursuivre René Pierre, sindic, pour le faire augmenter en sa taxe, par Monseigneur l'intendant. » 11 janv., « pouvoir donné à Pierre

Marguerite, collecteur de l'année, de mettre René Pierre, sindic de lad. par., à la somme de 41 livres, y compris sa taxe, ce qu'il a consenty... » ; 11 oct., ass. des paroissiens « qui sont en fort petit nombre, sçavoir : René Pierre, sindic, etc. » (3 noms), pour élire un collecteur de la taille : François Dumont ; 30 nov., pouvoir donné à Pierre Lenoble et Anthoine Vacher « de poursuivre René Pierre, syndic, pour le faire augmenter en sa taxe... » Fol. 125, 1732, 13 janv., l'assemblée « donne spécialement pouvoir à François Dumont, nommé collecteur pour la ditte année présente 1732, d'asseoir la dite taille sur touts les habitants et occupants... » Autres ass. pour élections de collecteurs.

E Suppl. 1612. — GG 12. (Registre). — Moyen format. 104 feuillets, 5 pièces jointes, papier.

1736-1792. — Bapt., mar., inh. Lacunes : 1741, 1742, 1788, 1789, 1790.— Curés : Guillaume Massue, +1749 ; Charles Lévesque, 1749 + 1776 ; Augustin Goubin et Thomas James, desservants en 1775 ; Méritte, desservant en 1777 ; Pierre Etienne, 1778, curé constitutionnel. Les fol. 5 à 8 portent les actes de 1751 et 1752, au lieu des actes de 1741 et 1742, manquants (faute de lecture en reliant le reg.).— 1749, 6 avr., inh., par T. Vincent, c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger « représentant Monsieur le Curé de Cagny, doyen de Troarn », dans le chœur, de Guillaume Massue, c. du lieu, 60 ans, « en présence des confrères voisins ». 1755, 14 juin, inh., dans l'église, de Robert Féret, « en son vivant maistre maçon de la paroisse de Frenouville ». Fol. 38, visa de P.-J.-C., év. de Bayeux, 6 juin 1761. 1771, 9 déc., inh., dans l'église, de Pierre Trèshardy, en présence de Jean-Etienne Pierre et de Jean-Charles Pierre, « touts deux cousins remué de germain dudit feu Pierre Trèshardy ». 1774, 27 déc., bapt., par le curé du Ham (Lautour). 1775, 11 juin, « dimanche de la Trinité », inh., par Augustin Goubin, pr. desservant, de Pierre-Xavier-Stanislas Pierre, dit la Brière ; 18 nov., inh., par T. James, curé de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, « desservant d'Ernetot », de Marie-Geneviève Durieu, femme de Charles Pierre, dit la Brière, en présence de Doinel, c. d'Héritot. 1776, 8 avr., inh., dans le chœur, par Ch . Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, de Ch. Levesque, curé, 57 ans, en présence de Jean Lautour, c. du Ham, de J.-J. Laumosnier, c. de Saint-Pierre-du-Jonquet, de J.-Chr. Guersent, c. de Rupierre, de Doinel, c. d'Ernetot, de T. James, desservant. 1778, 15 juill., bapt. d'Alexandre-Pierre-Henri Pierre, fils de Jean ; parr. : François Le Boucher, s[r] de Brémoy, officier au régiment provincial de Caen ; marr. : Henriette-Françoise « Dumesnil de Foulque ». 1780, 3 oct., inh. de Marie-Catherine-Agate Le Couturier, par le vic. de Sainte-Marie d'Héritot (G. Paulmier). 1785, 24 mai, inh., par P. Rozée, vic. de Cléville. 1791, 2 août, inh., par Le Blanc, c. de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger. — Autres actes concernant les familles : Angot, Baffard, Basly, Bénard, Biot, Chevalier, ou Le Chevalier, Colleville, Delarue, Duchemin, Duquesnay, Flagère, Gouget, Hébert, Hélain, Julienne, Lechartier, Lecouturier, Léger, Leroy, Marie, Mériotte, Miaule, Pierre, Rivière, Tesson, Thorel, Trèshardy, Vacher, Varin, Varon, Villette.

SAINT-PAIR

E Suppl. 1613. — BB 1. — (Liasse). — 17 pièces, papier.

1721-1754. — « Certificats d'assemblées de la paroisse. On les écrit aujourd'uy sur un registre couvert d'une carte jaune, conformément à l'arrêt de la Cour du 26 juillet 1751, portant règlement pour les trésors, etc. » (Note sur un fragment de lettre de « S. M. de S[t] Placide Moullin », religieuse de N.-D. de Charité, maîtresse des pénitentes, à Quesnel, curé de « S[t]-Prie », près de Troarn, Caen, 10 mai 1754). — Délibérations concernant la taille, les nominations de collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E Suppl. 1614. — BB 2. — (Registre). — Moyen format. 49 feuillets, papier.

1740-an XIII. — Délibérations. — Fol. 1. « Ad majorem Dei gloriam. Le présent régitre cotté et paraphé pages première 1 et cinquante, dernière, 50, par nous, curé de Saint-Pair soussigné, pour servir aux délibérations dud. lieu, suivant et conformément à l'arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour les trésors et fabriques des parroisses, tant des villes que de la campagne : Quesnel. Led. arrêt du 26 juillet 1751. Le plus ancien registre de cette paroisse est du 15 avril 1654. Les actes du s[r] curé qui s'appeloit... (*sic*) Le Gris, ne sont point signés. Le 1[er] de M. Etienne Lair, qui lui succéda, est du 19 février 1662. Il décéda

le 6 aoust 1705. Il avoit résigné en 1703 à M. Nicolas Dupendant, comme il paroît sur un acte du 28 de may aud. an du susd., qui mourut subitement le samedy 8 8bre 1740. M. Jean-Louis de Sourches, évêque de Dol et abbé de Troarn, décédé dans son diocèse en odeur de sainteté le 23 juin 1748, me nomma au bénéfice, et par ses ordres j'en pris possession le même jour. Me Etienne Lair inhumé dans le cimetière près la croix, a été curé 43 ans. Me Nicolas Dupendant, inhumé dans le chœur de l'église, 37. Me Lambert Quesnel inhumé dans le cimetière près la croix. — Extraits sur d'anciens contrats, Philippe Torcapel, curé en 1577, Louis Bardel en 1589, Pierre Le Roy en 16... (*lacération*), Michel Fossard en 1602... (*sic*). Le Gris en 1654. Etienne Lair en 1662, Nicolas Dupendant en 1703, Lambert Quesnel en 1740. » — Délibérations : nominations de collecteurs et de syndics, enrôlements et dérôlements, confection d'un dais pour l'église, etc. — 1752, 25 juin, élection de Joseph Le Queux comme marguillier en remplacement de Georges Le Boutellier ; a été remontré par le curé que, pour satisfaire à l'arrêt du Parlement du 16 juillet 1751, il convient que les titres et papiers du trésor soient mis sous trois serrures à différentes clefs : autorisation aud. marguillier à le faire placer sur le coffre que le curé a fait faire à usage de banc et qu'il veut bien céder pour servir à usage de coffre du trésor, et à démolir les deux piliers qui portent la charpente de la nef pour les relever à la ligne des deux côtières du chœur, comme aussi d' « exaucer » la charpente à la hauteur du lambris que le curé va faire poser. — 1754, 17 nov., sur l'assignation commise aux paroissiens par Oursin de Digoville, receveur général des finances de la généralité de Caen, nomination de Jean Maurice pour lui passer déclaration, au nom des paroissiens, de la commune de Saint-Pair à eux appartenant, relevant du fief Oursin au droit de l'abbaye de Troarn. Led. Maurice ne signe que par une marque. — « En 1764, le 24 juin, les parroissiens de Saint-Pair élurent pour trésorier Me Gabriel Poulain, au lieu et place de M. Daigneaux, qu'ils avoient mis à la taille l'année précédente, ce qui l'obligea d'aller à Caen pour y acquérir le droit de bourgeoisie. Cet acte d'élection est sur les regitres de baptêmes et mariages de la susd. année. » — 1775. Requête aux curé, marguilliers et paroissiens, par Jean-François-Emmanuel Lequeux, prêtre, exposant que, depuis qu'il a embrassé l'état ecclésiastique, il s'est occupé des devoirs de son état et a fait dans cette paroisse, sous les yeux et par la permission du curé, les catéchismes et instructions, qu'il continuera toujours de se rendre utile autant qu'il sera en lui à une paroisse où il a pris naissance et où il a célébré la première messe ; que, suivant l'usage de la province, les ecclésiastiques nés dans une paroisse où il se trouve des fondations à acquitter, ont le droit, sous l'autorité des paroissiens, de la partager avec le curé : demande de le recevoir à cet effet obitier de la paroisse ; admission par les marguilliers et paroissiens (de l'écriture du curé Picot). — 1778, construction d'une sacristie. — 1789, 21 juin, sur la représentation faite par un des délibérants que le malheur des temps, la cherté des grains et les suites d'un hiver rigoureux, la douloureuse perspective de la plus mauvaise récolte en blé dans toute l'étendue de la paroisse y répandent l'alarme et l'inquiétude, que le curé et les principaux propriétaires ne peuvent plus satisfaire aux besoins toujours renaissants des journaliers qui y résident et dont les familles nombreuses ne leur permettent pas de se procurer, et à leurs enfants, au moyen de leur salaire, la denrée de première nécessité, qui se trouve même enlevée de suite chez les boulangers du bourg de Troarn par les habitants du pays d'Auge, qu'il devient sous tous ces rapports intéressant de pourvoir à la subsistance du malheureux, que dans les circonstances actuelles, le « rit » se trouve être la nourriture la plus saine et à meilleure composition qu'on puisse se procurer, que la facilité du lait pour la préparation rend le secours encore plus prompt, et que, pour qu'il soit plus certain, le curé veut bien se charger lui-même de faire faire cette préparation, ainsi que la distribution, parce que les délibérants lui « subjoindront » quelques personnes qui voudront bien le seconder dans la manière de faire les distributions convenables à ceux qui seront reconnus comme les plus nécessiteux, qu'il ne se présente d'autre moyen d'acheter ce « rit » qu'en prenant sur les deniers de la communauté les sommes nécessaires, qu'il est pressant de faire cet achat, parce que celui qui est arrivé à Caen est de la meilleure qualité, que le citoyen honnête qui l'a fait venir le vend au prix qu'il lui coûte, lorsqu'il s'agit des pauvres, et que, sans doute, il sera bientôt vendu, les délibérants ont unanimement arrêté qu'il sera acheté deux « boucauds de Rit » dont la pesanteur peut être de 8 à 900 livres, ce qui reviendra à environ 220 à 230 livres, à raison

de 25 livres le cent, que la préparation du premier se fera jusqu'au temps de la récolte et que le curé voudra bien réserver l'autre pour l'hiver ; la distribution ne sera faite qu'aux familles dont les chefs travailleront, et ceux qui mendieront ou feront mendier leurs enfants, ne pourront y prétendre ; les personnes auxquelles les distributions seront faites, travailleront dans la paroisse lorsqu'elles en seront requises, suivant les prix d'usage ; afin que, dans cette partie, les malheureux fermiers, qui ont à peine l'espoir pour leurs blés d'avoir ce qui est nécessaire pour la semence prochaine et leur subsistance, puissent être secourus ; autorisation au curé de faire distribution de riz aux personnes malades, quoique non comprises dans la classe des journaliers. — 1789, 2 août, construction d'un pont sur le marais de la paroisse, absolument nécessaire pour la jouissance dud. marais et la conservation des bestiaux qui sont journellement exposés à périr dans le fossé. — 1790, 7 fév., élection d'une voix unanime, pour maire, de Jean Daligaux, curé, et des notables. — 1790, 14 mars, assemblée « pour élire de nouveau et d'une manière plus légale, de nouveaux officiers municipaux, et pour le faire plus conformément aux lettres patentes du Roy et aux décrets de l'Assemblée Nationale », par voie de scrutin, comme il est prescrit : maire : la pluralité a été en faveur de Jean Daligaux, curé ; un procureur-syndic, un greffier, deux membres de la municipalité, notables. — Tableau des citoyens actifs et éligibles aux assemblées de District et de Département : Daligaux, curé et maire, Jacques Gillette, vicaire, Labbé, écuyer, chevalier d'Héroussard, Dubois, ancien contrôleur des actes, etc. — Autres délibérations de 1790 à 1792. — « L'an de grâce 1761, le 7 de juin, Mr l'évêque de Bayeux visitant les églises de ce doyenné, fit sa visite dans la nôtre, accompagné de Mrs de Loussel, Du Kast, ses grands vicaires, et du sr de Voisvenel, son secrétaire ; le procès-verbal en doit être parmi les papiers du trésor. Jamais visite ne fut plus nécessaire, car l'église étoit dans un état des plus pytoyable et d'une indécence révoltante. Je l'avois représenté aux paroissiens depuis plusieurs années, ou, pour mieux dire, dès le commencement que je fus nommé curé par (page 1e de ce registre), mais inutilement, et c'est ce qui m'a fait dire que cette visite étoit des plus nécessaires. Voici donc quelle étoit l'état de l'église. L'entrée du cemetière étoit où est présentement le passage d'une seule personne, celle de l'église entre le 1er et le 3e pilier de la cautière du côté du nord. Il y avoit un portique couvert en thuile, qui avançoit dans le cemetière de viron 6 p. et sous lequel la plupart des paroissiens attendoient que le ptre eût commencé l'office pour entrer dans l'église, dans laquelle on descendoit de viron ½ p. Vu l'ordonnance de Mr de B., je fis des sémonces les 9, 16 et 23 aoust ; le même jour les paroissiens se portèrent hûreusément à faire au delà de ce qu'elle leur prescrivoit. La cautière du côté du nord prête à corruer fut relevée en entier, et on y fit 3 croisées ; la porte fut portée au gable, qui fut également relevé en entier, et la grille de fer qui étoit à l'entrée du cemétière du côté du pré de Mr Boullement, fut placée vis à vis du gable ; la porte du clocher, qui étoit au-dessus de la chaire, fut fermée, et on ouvrit la voute de la chapelle de la Ste Vierge pour y en faire une. » — Copie du contrat de fieffe pour le presbytère, passé devant Pierre Boullement, notaire à Troarn, par les paroissiens, assemblés à l'issue de la messe paroissiale, en présence de Jacques Vimard, prieur de l'abbaye de Troarn, et de François Trousset, religieux, représentant lesd. religieux, tréfonciers et possédant héritages en la paroisse, sur représentations du curé que, n'y ayant point de presbytère ni maisons destinées pour son logement, il était de l'intérêt des paroissiens possédant fonds d'aviser aux moyens les plus convenables pour le loger : décision unanime d'acheter ou fieffer les maisons dont jouissait à ferme feu Nic. Dupendant, dernier titulaire et curé de la paroisse, etc. (1740). — Notes sur les bannies de La Rosière, de 1736 à 1762. — Terres du trésor affermées par bannies en 1748, 1755, 1760. — Tables de l'état de catholicité, de 1654 à 1765. « Le régistre le plus ancien de cette parroisse commence en 1654. » « Depuis l'année 1654 et le 15 d'avril aud. an jusqu'au mois de juillet 1791 (*lire 1691*), il y a eu 144 baptêmes. » — Listes des collecteurs du sel, de 1741 à 1761, et de la taille, de 1742 à 1760. — Population en 1752 : 69 communiants, 115 personnes, 27 feux ou maisons. — Additions diverses sur les pages blanches : compte rendu par Jean Amelinne, de Janville, percepteur de la cne de Saint-Pair en l'an X; an XIII, s'est présenté au maire Jacques-Magloire Le Conte, qui a justifié de l'extrait d'un décret impérial le nommant percepteur à vie des contributions directes des communes de Troarn, Bures, Janville et Saint-Pair, etc. — Recouvert d'une feuille de carte à jouer (figures). — Sur le plat : « Les curés ayant cessé de tenir l'état civil,

là finit aussi leur registre pour repasser de suite aux actes des municipalités. »

E Suppl. 1615. — GG 1. — (Cahiers). - Petit et moyen format, 108 feuillets, papier.

1654-1700. — Bapt., mar., inh. — Etienne Lair, curé. — 1656, 11 juin, bapt. de Marguerite, fille de Pierre Dastin, écuyer, sieur du Mont, et d'Anne Girot ; marr. : Marguerite de Croisilles ; parr. : Barnabé Le Veneur, écuyer, avocat. 1657, 4 oct., bapt. de Jacques et de Catherine-Angélique, enfants des mêmes ; parr. : Jacques Morel, écuyer ; marr. : Catherine de Monjean. 1661, 15 juin, inh., dans la chapelle de l'église, d'Alexandre Dastin, écuyer, âgé de 17 ou 18 ans. 1663, 27 nov., mar. de François Patry, écuyer, s^{r} de Granchamps et de Marie Le Pautonnier ; présents : le sieur de La Rivière, Etienne Le Pautonnier, s^{r} de La Noë, etc. 1664, 16 déc., inh., dans l'église, de Pierre Dastin, éc., s^{r} du Mont, âgé de 40 ans. 1665, 14 août, bapt. de Renée-Laurence, fille de François-Tanneguy de Boussel, écuyer, s^{r} de Saint-Pair, et de Marie-Salomé Vautier. 1668, 8 fév., bapt. de Louis, fils de Tanneguy-François de Boussel et de Marie-Salomé Vautier ; parr. : Louis de Boussel, écuyer, religieux de l'abbaye de Royal-Pré ; marr. : Elisabeth-Angélique d'Alincour. 1671, 25 déc., bapt. de Jacques, fils des précédents ; parr. : Jacques Morel, écuyer, s^{r} de Janville ; marr. : Marie Bénard. 1672, 18 août, décès et inh., dans l'église, de lad. Marie-Salomé Vautier. 1673, 9 oct., mar. de Jacques Dastin, écuyer, s^{r} du Mont, fils de Pierre Dastin et d'Anne Girot, et de Renée Le Pautonnier, fille de feu Bertrand Le Pautonnier et de Jeanne Jollain. 1675, 8 janv., bapt. de Simon Dastin, fils des précédents ; parr. : Simon Le Pautonnier, religieux en l'abbaye de Troarn et prieur du Désert ; marr. : Marie Lermitte, épouse de M. de Monjean, écuyer. 1676, 11 juin, bapt. de Guillaume Dastin, fils des mêmes ; parr. : Guillaume Dastin, écuyer, s^{r} des Coulombiers ; marr. : Elisabeth de Patry. 1677, 19 mai, bapt. de Pierre Dastin, fils des mêmes ; parr. : Pierre Dastin, écuyer, s^{r} de Bléville. 1678, 23 déc., décès de Pierre Arondel, s^{r} de La Chesnée, âgé de 60 ans. 1679, 28 déc., inh., dans l'église, de Tanneguy-François de Boussel, éc., s^{r} de « Sainte-Paix ». 1684, 11 juill., bapt. de Jacques et de Louis-René Dastin, enfants jumeaux ; parr. : Louis Boullement, s^{r} de Linglemare, bgs. de Caen ; marr. : Jeanne Le Pautonnier. 1694, 26 sept., mar. de J.-B. Denis, éc., s^{r} des Cours, fils de feu Charles Denis, éc., s^{r} des Cours, et de Madeleine Le Masurier, de la paroisse de Sallenelles et Renée-Laurence de Boussel, fille de feu Tanneguy-François de Boussel, éc., s^{r} de « Sainte-Paix », et de Marie-Salomé Vautier ; présents : Charles Le Masurier, éc., s^{r} de Saint-André, Louis et Jacques de Boussel, éc^{rs}, s^{rs} de « Sainte-Paix », frères de l'épouse, etc. 1695, 19 juill., décès de Louis de Boussel, éc., s^{r} de « Sainte-Paix », âgé de 25 ans. — Testament de Nicolas Mony (4 nov. 1663). — Un des registres recouvert d'un parchemin qui est une assiette faite en lad, paroisse en 1638.

E Suppl. 1616. — GG 2. — (Cahiers). — Moyen format, 89 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

1700-1746. — Bapt., mar., inh. — Etienne Lair, Nicolas Dupendant, Lambert, Quesnel, curés. 1705, 6 août, inh. d'Etienne Lair, ancien curé. 1712, 26 mai, décès de Dastin, écuyer, s^{r} de Fort, âgé de 63 ans, inh. par de Robillard, religieux de l'abbaye de Troarn, curé dud. bourg et prieur du Clos Vast. 1713, 9 avril, bapt. d'André-Louis, fils de Louis-René Dastin, éc., et de Madeleine Pélerin ; parr. : André-Adrien Dastin, éc. ; marr. : Marie-Madeleine Dastin. 1725, 13 mars., bapt. de Michelle-Anne, fille de Jacques Dastin, éc., et de Jeanne Le Queru ; parr. : dom Louis Le Commandeur, religieux de Troarn, prieur du Désert ; vendredi 6 ou 10 avril, décès de Madeleine Le Masurier, veuve de Charles Denis, écuyer, s^{r} des Cours, âgée de 80 ans. 1728, 3 juill., bapt. de Jacques-André, fils de Jacques Dastin, éc., et de Jeanne Le Quéru ; parr. : Louis-René Dastin, éc. ; marr. : Jeanne Le Quéru. 1730, 11 juill., décès de Louis-René Dastin, éc., âgé de 46 ans. 1740, samedi... (*date lacérée*), inh., dans le chœur, de Nicolas Dupendant, curé du lieu, décédé la veille, à l'âge de 64 ans, par Dom Pierre-Philippe Du Breuil, religieux, sacristain de l'abbaye et curé de Troarn, par l'ordre de l'évêque et comte de Dol, abbé de Troarn, à cause de son exemption. 1742, 19 mars, inh., dans l'église, de Jacques Dastin, éc., âgé de 58 ans. 1743, 1er janv., bapt. de Marie-Marguerite-Aimée, fille de François Bénard, éc., s^{r} du Frêney, et de Madeleine-Françoise-Thérèse du Not de Berville ; parr. : Jacques Bénard, éc., s^{r} de Bazanville ; marr. : Marie-Madeleine-Suzanne Bénard de Villemont. 1744, 22 fév., inh. de

Jeanne Le Quéru, veuve de messire Jacques Dastin, âgée de 45 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières, en particulier le paiement de 600 l. accordées à M. Quesnel, curé, pour augmenter son presbytère (1741).

E Suppl. 1617. GG 3. (Cahiers). — Moyen format, 182 feuillets, 24 pièces intercalées, papier.

1747-1791.— Bapt., mar., inh.— Lambert Quesnel, M.-A. Picot, Jean Daligaux, curés. Led. Picot, chanoine du Sépulcre de Caen, desservant la paroisse en l'absence dud. Daligaux. — « Le dimanche de la Dédicace de l'Eglise 1751, année du Jubilé universel, je conduisis les parroissiens en procession à Notre-Dame de la Délivrande ; il y avoit pour lors des persones fort âgées en cette parroisse, mais aucune ne se souvenoit qu'on eût jamais fait ce voyage. » — 1753, 25 sept., mar. de Thomas Boullement, fils de Pierre-Antoine, notaire, et de feu Marie-Catherine Boullement, et Marie-Anne Clouet, fille de feu Louis Clouet de La Saussaye, marchand, et de Catherine Vallée, de la paroisse de Lieuray, diocèse de Lisieux. 1760, 15 fév., mar. de Jacques Morel, chirurgien à Troarn, et de Marie-Anne Boullement, fille de Pierre, ci-devant notaire, et de feu Catherine Boulement, de Saint-Pair. 1779, 22 juin, cérémonie du bapt. de Jean-François, fils de J.-J. Hervieu, chirurgien, et de Madeleine-Elisabeth Lafontaine. — Inhumations : 1760, 25 avril, Pierre-Antoine Boullement, ex-notaire, 76 ans ; 1766, 5 déc., Lambert Quesnel, curé, âgé de 67 ans, inh. par Godard, curé de Liroze, exemption de Troarn ; 1776, 4 fév., dans l'église, de Thomas Boullement, ancien notaire pour le siège de Troarn, âgé de 70 ans ; 1780, 3 janv., Jacques Hervieu, chirurgien, âgé de 37 ans, inh. par Ygou, prieur de Troarn. — Pas d'enterrements en 1785 et 1786. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières. — Bénédiction de la croix du cimetière, par le curé Quesnel, sur permission de Hugon, vicaire général du diocèse (7 avril 1748). « Dictum de la sentence rendue au bailliage de Caen, le 7 de mars 1755, entre le s^r^ curé de Saint-Pair et Denis Le Queux ; le s^r^ curé de Saint-Pair déboutté de son action en tant que le s^r^ Le Queux ne fera dépouiller ses terres converties en herbages que par ses bestiaux domestiques, dépens compensés. » — Un des titres porte : « paroisse de St-Paterne de Trouarn ».

E Suppl. 1618. GG 4. — (Liasse). 3 pièces, papier.

1734-1778. — Extraits des actes de catholicité des paroisses de Saint-Ouen de Caen, Cresserons, succursale de Lion, et Urville ; 1734, 22 sept., mar., à Cresserons, de Jean Auvray, s^r^ de La Bataille, bgs. de Saint-Pierre de Caen, et de Madeleine Denis-Descours, fille de feu Charles Denis, éc., s^r^ des Cours. 1742, 20 déc., mar., à Saint-Ouen, de J.-B. Alexandre Bourdon, enquêteur à Caen, et d'Anne-François Bénard, fille de Thomas Bénard, éc., et de Suzanne Formage, de Saint-Pair.

SAINT-PIERRE-DU-JONQUET

E Suppl. 1619. — BB 1. — (Registre). — Grand format, 39 feuillets, papier.

1753-1792. — Au fol. 1 : « Livres ou registre pour les délibérations de la paroisse Saint-Pierre-du-Jonquay. 1753. L'église de Saint-Pierre-du-Jonquay a esté benitte par le doyen de Cagny le quatre 7^brc^ 1753. Les cloches le mesme jour 4 7bre 1753, et nommé la première Marie, par Mad^e^ la marquize de la Ferté et M^r^ Le Conte de Rabodange, représentée par Anthoinne de La Fontaine et Jeanne Hue, de St-Pierre-du-Jonquay, la seconde Françoise, par Mad^e^ de Belleville et Mr Labbé St-Cyr, aumonier de Mad^e^ la Dauphine, [abbé de Troarn], représenté par M. de Belleville, seig^r^ de Rupierre et suserain de St-Pierre-du-Jonquay, laquelle cloche a esté cassée deux jours après. Les deux petits hôstels ont esté ornée et décorée. Celuy de l'Anontiasson, où l'Ange Gabriel vient annoncé à la Vierge, etc., par le sieur Gabriel de La Fontainne, s^r^ de Francourt, qui seul a fait les frais de bonne volonté, et a esté bénit le jour 4e 7bre 1753. L'autre petit hostel a esté marbré, orné et décoré aux frais d'Emmanuel Hue, sieur Des Longchamps, luy seul en a payé les frais et a fait de bonne volonté un présent à l'église à l'honneur de la Somption de la Ste Vierge, lequel a esté bénit le même jour que l'églisc, 4e 7bre 1753. (*Signé*) : Des Lonchamps Hue. Il a esté ce jourd'huy par Mrs Boisard et La Mare Leguay, architecque de la ville de Caen et de la paroisse de St-Pierre-du-Jonquay, pour la reconstruction de lad. église, réglé et ordonné par lesd. architecque que le confessionnal sera placé dans lad. église contre le mur de la nef, et le costé contre celuy de la tour, que c'est la place qu'il con-

viens y estre pour le mieux, et que ceux qui si sont opposée ont pris le travers, et a esté mis du consentement desd. paroissiens ce 27e aoust 1753. Le onze May 1754, il a esté donné par Madame et Monsieur de Belleville un chasuble complet fond blanq, croix, drap d'argent et jaune, avec des pauost de couleur de feu, à la fabrique de l'église St-Pierre-du-Jonquay, ce qui est reconnu par un reçu du sr curé St-Pierre ; ce présent a esté fait comme ayant nommé la petite cloche Françoise, en second lieu après avoir esté refondue le 11e may 1754 et la quittance mise au coffre de la fabrique de l'église dudit lieu pour y avoir recours en quas de besoin ce 19 janvier 1755. » — Délibérations : 1753, 11 nov., assemblée pour élire et constituer un custos pour servir le curé les dimanches, fêtes et jours de l'année où l'office doit être fait, comme semaine sainte, octave du Saint Sacrement et autres jours semblables, ainsi qu'aux administrations de sacrements et inhumations, pour quoi ils ont consenti que ce soit François Putot, de lad. paroisse, que le curé, M. de La Fontaine, a choisi et nommé ; de Pâques à la Toussaint, il sonnera trois fois la messe, et « tintra » trois fois avant qu'on commence lad. messe, qui se dira à 9 heures, et, de la Toussaint à Pâques, où elle doit être commencée à 10 heures, sonnera comme ci-dessus, ainsi que les vêpres ; comme il n'y a point de trésor, les paroissiens lui paieront à Pâques de chaque année, 10 l. 10 s., répartis sur chaque feu ou ménage, et de plus, lui ont abandonné l'herbe du cimetière, parce qu'il l'exploitera suivant les règlements du diocèse et ne fera aucun dommage à la plante et haie du tour du cimetière, ni aux arbres fruitiers. Décharge à Deslonchamps-Hue des papiers concernant le procès de la paroisse contre l'abbaye de Troarn, et de plusieurs autres papiers concernant uniquement la paroisse, avec la reconnaissance de l'abbé de Saint-Cyr, mis dans un coffre fermant à trois serrures. — Rôle de répartition de lad. somme pour gages du custos : la maison de M. de La Ferté, Joseph Hue, sr du Parc, Emmanuel Hue, sr des Lonchamps, Mme Gymars, etc. — 1755, 12 janv., délibération au sujet d'un procès-verbal dressé devant M. de Cloville, subdélégué de l'Intendance, avec une requête par addition présentée à l'Intendant contre Nicolas Bouet, maçon, entrepreneur de l'église de Saint-Pierre-du-Jonquay, pour sa reconstruction, aux fins de lui faire tenir compte de la refonte de la petite cloche qu'il a cassée, ainsi que de la construction du beffroi et de la tour, où il n'a nullement exécuté son plan et devis ; nomination de procureur pour poursuivre, à charge du remboursement des avances et du paiement de 3 livres par jour pour les voyages qu'il sera obligé faire. — Mémoire des taillables qui ont avancé pour l'année 1762 pour le chemin de Moult à Croissanville au sr Heulant, entrepreneur. — Liste des collecteurs de 1753 à 1764. — Retraits des rôles des tailles. — Déclaration à Barbé, subdélégué, des chevaux de la paroisse. — Tailles, élections de syndics, bannies des fruits du cimetière, etc. — Le feuillet 31 enlevé.

E Suppl. 1620. — GG 1. — (Cahiers). — Moyen et petit format, 132 feuillets, papier.

1654-1724. — Bapt., mar., inh. — Guillaume Le Maistre, Charles Du Mesnil, écuyer, Louis Le Cousturier Louis Costentin, Guy-Philippe-Augustin De Lafontaine, curés. — 1658, 26 mai, bapt. de François Buisson ; parr. : François de Sillans, sr de Rupierre ; 1662, 19 juin, décès de Georges Le Mascrier, tabellion, inh. dans l'église. 1666, 12 oct., Catherine d'Argennes, marraine ; 1667, 18 août, bapt. d'une fille de M. de Villeneufre ; 1675, 18 mars, François Piédoue, éc., sr de La Moysonnière, parrain ; 1685, 31 mars, inh., dans le sanctuaire, de Charles Du Mesnil, curé, âgé de 36 ans ; 14 sept., inh., dans le chœur, de Pierre Bénard, sr des Essarts, âgé de 48 ans ; 1704, 23 déc., inh., dans l'église, de Louis Le Cousturier, curé, âgé de 47 ans ; 1707, 25 juill., inh., dans l'église, de Pierre Hue, sr du Parc, âgé de 42 ans ; 1708, 25 sept., inh., dans l'église, de Jean Hue, sr du Parc, âgé de 75 ans ; 1710, 23 mars, inh., dans l'église, de Louis Hue, marchand, sr des Longschamps, âgé de 35 ans ; 8 juill., bapt. de Louis-Joseph Hue, fils du précédent et de Jacqueline Le Breton ; parr. : Joseph Hue, sr du Parc ; marr. : Catherine Fleuriot. — « Memoyre de ceux qui doyvent payer les pauvres » : la comtesse d'Olone, M. du Boisroger, le lieutenant général, M. de Fontaine-Riant, M. de la Moysonnière, le curé, les religieuses. M. Des Longschamps, La Perrelle, M. Du Val, MM. Saint-Cosme, etc... — Délibérations concernant les affaires administratives et financières et spécialement la fonte de la cloche cassée et la réédification du clocher ; le poids de la cloche sera augmenté de 100 l., et le clocher transporté sur le gable de la nef, parce que le bois du milieu de l'église où il est fixé se trouve tout pourri (1724). — Sur

un feuillet de garde : « Le 9iesme 1661, ma jument a esté couverte du cheval à Jacques de La Tour. »

E Suppl. 1621. GG 2. (Cahiers). — Moyen format, 204 feuillets, 30 pièces intercalées, papier.

1724-1792. — Bapt., mar., inh. — Guy-Philippe-Augustin de La Fontaine, J.-J. Laumosnier, Hie, curés.— 1728, 29 janv., bapt. de Françoise-Gabrielle-Catherine, fille de François-Gabriel de La Fontaine, sr de Francour, et de Jeanne Paris ; parr. : Guy-Philippe-Augustin de La Fontaine, curé, représentant François Périer, écuyer, sr de Grandcourt, capitaine de grenadiers du régiment de Vendôme ; marr. : Catherine Paris ; 1742, 22 9bre, bapt. d'Agnès-Françoise, fille de François-Gabriel de La Fontaine, sr de Francourt, fermier général de la maréchale de La Ferté, et de Marie-Françoise-Charlotte Le Lorier ; marr. : Agnès Langlois, épouse de Benoist-Antoine Turgot, chev., sgr. de Congès, Mesnil-Gondouin, Sainte-Croix, Sainte-Honorine, Lantheuil, etc., conseiller au Parlement ; parr. : Simon-Pierre Le Vaillant de La Ferrière, chev., sgr. de Brécy, Conjon, La Carbonnière, major de la capitainerie garde-côtes d'Asnelles ; 1746, 12 janv., mar. de Jean-Guillaume-Adrien Aubert, éc., fils de feu Nicolas Aubert, éc., sgr. du Mesnil-Touffrey, et de feu Madeleine Le Villain, de la paroisse de Moult, et Madeleine de Pierrefitte, fille de feu Michel de Pierrefitte, éc., sr de Panthou, et de feu Gillette d'Agneaux ; 1747, 28 sept., bapt. de Marie-Elisabeth-Françoise, fille de François-Gabriel de La Fontaine-Francour et de Marie-Elisabeth Proust ; marr. : Marie-Françoise de Beaulieu, marquise de Croissanville ; parr. : Jacques-Gabriel de Sainte-Marie, chanoine de la cathédrale de Dol, doyen de Lanmeur, prieur de Cagny ; 1756, 19 avril, bapt. de Joseph-François, fils de Joseph Hue, sr du Parc ; 1762, 29 sept., inh. de Guy-Philippe-Augustin de La Fontaine, curé, âgé de 72 ans ; 1766, 30 août, inh., dans l'église, de François-Gabriel de La Fontaine, « dit sieur de Francourt », âgé de 74 ans ; 1783, 6 avril, inh., par Le Bas, curé de Manneville, doyen de Troarn, de J.-J. Laumosnier, curé, âgé de 72 ans (1).

(1) Sa tombe, dans le cimetière, offre l'image d'un prêtre couché.

RUPIERRE (1)

E Suppl. 1622. GG 3. (Cahiers). — Petit format, 117 feuillets, papier.

1646-1691. — Bapt., mar., inh. — Charles Périncaltot, Hercule-Philippe Poutrel, François Le Mare, curés. — « Registre des mariages, baptistaires et inhumations de la parroisse de Rupierre, faictz par moy, Charles Périncaltot, pbre, curé de lad. parr. soubsigné, de puis le 15 febvrier en l'an 1646 que je commencai à faire résidance dans lad. parr. après l'année du déport qui estoit en l'an 1645 jusquez en l'anée 1653, premier jour de janvier prochain, computation faite et arestée par moy dit curé, le 17e jour de décembre 1652, tesmoing mon signe cy-mis. C. Périncaltot. » 1648, 20 juin, cérémonies, omises le 6 novembre 1640 (en « l'inundation » faite par Eudes Sohier, pr.), du baptême de François, fils aîné du sr de Boisroger-Silans et de Barbe de Clinchamps ; parr. : Guillaume Besnard, éc., sr et patron de Guillerville ; marr. : Marie de Bonenfant, veuve du sr de La Chouquaye ; 1652, 11 mai, inh., dans le chœur, de dom Alexis Ozane, diacre, frère du sr Boismorel, gendre du sr de Boisroger, patron de Rupierre et autres terres ; 1654, 14 mars, inh., dans l'église, de Marguerin Guillemine, âgé de 50 ans, par Gilles Le Bourgeois, curé de Magny, « par honneur (que moi, curé de Rupierre, je luy ay) defféré ; lequel Guillemine décéda le traizième jour dud. mois de mars, dont audit jour sont obligez les sieurs curés dud. Rupierre célébrer une messe par an des deffunctz à perpétuité pour le repos de son âme et de ses parens et amis trépassez, oultre les autres deniers contenus en la fondation dud. Guillemine, y recours au contract passé par devant Georges Le Mascarier, tabellion royal, et son adjouint pour le siège de Moult, demeurant à St-Pierre-du-Jonquey » ; 4 sept., inh., dans la nef, près l'autel, du côté du midi, de Robert de Courseulle, âgé de 3 mois ½, fils de Thomas, éc., sr et patron de Brecotte, et de Marguerite Daumesnil, fille de Jean, éc., sr de Hautbosq ; 1659, 17 mars (en correction du 4 avril), inh., « du costé de l'espitre du grand autel », de Charles Périncaltot, curé ; 1660, 25 avril, mar. de Jean Ameline, sr de Launay, et de Marie Hue, dame de La Brière, par Hercule-Phi-

(1) Commune réunie à Saint-Pierre-du-Jonquet, par ordonnance du 18 mai 1833.

lippe Poutrel, curé de Rupierre ; 1661, 17 juill., bapt. de François, fils de Jean Ameline et de Marie Hue, fermière de la terre seigneuriale de Rupierre ; parr. : François de « Silens », éc., s^r de Rupierre ; marr. : Léonore Le Fauconnier, épouse de Jacques Fourmentin, éc., s^r de Janville ; 1662, 17 mai, inh., dans le chœur, de Barbe de Clinchamps, épouse du s^r de Boisroger ; 1667, 17 août, inh., dans le chœur, d'André de Sillans, écuyer, s^r et patron de Rupierre, s^r du Boisroger, âgé de 90 ans ; 1668, 5 fév., inh., dans le chœur, de François de Sillans, éc., s^r de Rupierre, par Guillaume Le Maistre, curé de Saint-Pierre-du-Jonquay ; présents : Philippe-Hercule Le Pouterel, curé du lieu, Charles de Sillans, éc., s^r de Bois-Roger, frère du défunt, Georges de Fouque, écuyer, s^r du Jonquay ; 1670, 25 nov., mar. de Jean du Boys, éc., sgr. et patron de Bretteville-sur-Bordel, et de Marie Le Poutrel, fille de Jean Le Poutrel, éc., s^r d'Argences, et de Catherine de Palme, présent Philippe de Costard, écuyer, s^r du Fresne, etc. ; 1680, 11 fév., bapt. de Jeanne, fille de Jean Grosmesnil, notaire aud. lieu, et de Charlotte Fergant ; 1686, 20 oct., bapt. de deux enfants jumeaux de Robert de Cordey, écuyer, s^r de Rambours, et d'Anne Daumesnil ; le 1er nommé Jean-Robert, par Jean de Sainte-Marie, éc. et Marie Daumesnil ; le second nommé Jacques-François, par Jacques de Fauleon, éc., et Françoise Daumesnil ; 1690, 7 nov., inh., dans le chœur, de François Le Mare, curé, âgé de 65 ans.

E Suppl. 1623. — GG 4. — (Cahiers). — Moyen format, 127 feuillets et 1 pièce intercalée, papier.

1692-1747. — Bapt., mar., inh. — Jean-François Formentin, Charles-François Eudes de Mezeray, P. Entrebas de Lavigne, curés. — 1694, 28 avril, bapt. de Sébastien, fils de Pierre Le Bouteiller, s^r Du Douet, et d'Elisabeth Poulain ; parr. : Sébastien de La Rue, écuyer, s^r de Bernières ; marr. : Cécile de La Rue, sa sœur ; 1709, 11 nov., bapt. de Jacques-Charles-Augustin, fils de Jacques-Augustin d'Auxais, écuyer, et de Marie-Suzanne Beaugendre ; parr. : Jacques Beaugendre, écuyer, s^r des Mares ; marr. : Marie-Madeleine Grout, présent, Louis Le Patou, écuyer, s^r de Saint-Sauveur ; 1709, « Charles Houvet, âgé de 40 ans ou viron, ayant été attaqué dans sa maison par une troupe de dix soldats le mardi 26e jour du mois de novembre dernier, viron vers 4 à 5 heures du soir, et maltraité de plusieurs coups de bout de fusils, à la solicitation, selon toutte apparence, de quelque ennemi, est mort de ses blessures le dimanche 8e jour du mois de décembre suivant » ; 1711, 21 juin, inh., dans le chœur, de Sylvie de Sillans, veuve de Paul Osanne, écuyer, s^r de Boismorel, dame et patronne de Rupierre, âgée de 84 ans, décédée dans la paroisse de Cléville, en sa terre du Boisroger ; 1715, 12 fév., inh., dans l'église, de Jean-François Formentin, curé, âgé de 69 ans ; 1737, 30 mai, inh., dans l'église d'Héritot, d'Anne Grosmesnil, veuve de Charles Houvet, « à cause de l'interdit de notre église de Rupierre signifié le mardy 21e jour de may », en présence du chapelain de la charité d'Estrées ; 1739, 21 janv., inh., dans la nef d'Héritot, de Charles-François Eudes de Mezeray, curé de Rupierre, âgé de 54 ans ; 28 août, bapt., « dans l'église d'Héritot, veu l'interdit de notre paroisse », de Victoire-Françoise Hamon ; marr. : Jeanne-Françoise Frenier, épouse de M. de Belleville, éc., porte-manteau du duc d'Orléans, sgr. et patron de Cormelles-le-Royal ; parr. : François de La Salle, avocat au Parlement, premier secrétaire de l'Intendance à Caen ; 1742, 22 fév., mar., par P. Lavigne-Entrebas, curé de Rupierre, « dans l'église des religieuses de la Charité », de Gabriel-François Ménage, chev., sgr. et patron de Cagny, capitaine au régiment de Tournesis, fils de feu François Ménage, chev., sgr. et patron de Cagny, et de Marie-Anne-Eléonore de Bernières, de la paroisse de Cagny, avec Marie-Madeleine Frenier, fille de feu Joachim Frenier, éc., sgr. d'Hareville, contrôleur général des maisons du feu duc d'Orléans, régent du royaume, et de feu Jeanne-Prospère Charlot, de la paroisse de Rupierre ; présents, François-J.-B. de Bernière, chev., sgr. et patron de Gavrus, oncle de l'époux, Louis-Henri Daumesnil, chev., sgr. et patron de Lignères, Saint-Aignan, Gabriel Ménage, chevalier de la Corderie, Dominique-Elisabeth-Eléonore Ménage, sœur de l'époux, Philippe Frenier, écuyer, sgr. d'Harville, contrôleur général, frère de l'épouse, Pierre Fouques de Belleville, éc., sgr. et patron de Cormelles, Saint-Julien, porte-manteau du duc d'Orléans, Jeanne-Françoise Frenier, épouse dud. sgr. de Cormelles, Anonyme de Belleville de Rupierre, cousins de l'épouse, Thomas-Antoine Laumônier, doyen de Troarn, curé de Cagny ; 1743, 22 avril, abjuration de l'hérésie de Calvin, par Etienne Quesnel, de Saint-Nicolas de Caen. — « L'église de Rupierre bénitte le samedy 26 février 1746,

par M. de Cauchy, archidiacre d'Hyèmes, chanoine d'Amayer, conseiller au Parlement » ; 22 juin, bénédiction des deux cloches principales, la première nommée Louise-Philippe-Françoise, par Philippe Frenier, commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, commissaire ordinaire des guerres, gouverneur du château royal de Saint-Cloud, assisté de Jeanne-Françoise Frenier, épouse de Pierre Fouques de Belleville, sgr. et patron de Cormelles-le-Royal, Saint-Julien, Four, porte-manteau du duc d'Orléans ; la seconde nommée Marie-Madeleine, par Marie-Madeleine Frenier, épouse de Gabriel-François Ménage, assistée de Robert de Fréard de Saint-Mars, chev., sgr. et patron de Rupierre ; 7 août, bénédiction de la troisième cloche, nommée Marie-Lucrèce, par Marie-Lucrèce Ménage de La Corderie, veuve de Jacques de Carbonnel, chev., sgr. et patron de Chaulieu, Saint-Martin-de-Fontenay, etc., assistée d'Etienne-Michel Bouret, chev., sgr. de Croix-Fontaine, fermier général du Roi ; présents, Charles-Gabriel de Calmesnil, chev., sgr. de Putot, Fontenay, Chaulieu, etc., Gabriel Ménage, chev. de la Corderie, J.-B. de Mallortie, curé de Canteloup, Pierre Hellouin de Camplaire, sgr. et patron de Secqueville, colonel de la bourgeoisie de Caen, Marguerite-Jacqueline de Carbonnel, épouse dud. Charles-Gabriel de Calmesnil, Pierre Fouques de Belleville, Jeanne-Françoise Frenier, son épouse, Michel Onfroy, curé de Soliers, Louis-Philippe-Henri Fouques de Belleville de Rupierre ; 1747, 23 oct., inh. de Jacques Poignant, marchand peigneur de Caen, âgé de 71 ans 8 mois, « lequel, après avoir professé toute sa vie la religion protestante, tant en Angleterre, Jersey, qu'en France, a abjuré les erreurs de Calvin et de Luther. » — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E Suppl. 1624. — GG 5. — (Cahiers). — Moyen format, 174 feuillets, papier.

1748-1792. — Bapt., mar., inh. — Pierre Entrebas de Lavigne, Jacques-Christophe Guersent, A. Prempain, curés. — Baptêmes et mariages : 1788, 9 janv., mar. de Gilles-Pierre-Auguste de Cauvigny, chev., sgr. et patron de Clinchamps, Grimbosq, Fresné, Cingal en partie, etc., capitaine de cavalerie, originaire de la paroisse de Perteville, diocèse de Sées, fils de feu François-Bernard-Nicolas de Cauvigny, chev., sgr. et patron de Clinchamps, Grimbosq, Fresné en partie, etc., ancien officier du régiment du Roi, et de Françoise-Agnès-Radegonde Lhermite, dame et patronne de Fresné-la-Mère, Vesly, Vesqueville et de Perteville en partie, et Jeanne-Aimée-Lhôte de Livry, fille de feu Michel-Noel Lhote, chevalier, sgr. et patron de Livry, Caumont, etc., chevalier de Saint-Louis, et de Michelle-Jeanne-Marie-Adelaïde Blouet de Cahagnolles, dame et patronne de Rupierre, etc., présents, Agnès-Judith-Pétronille-Françoise Cauvigny de Mannoury, sœur de l'époux, Guillaume-Joseph-René-Hippolyte Morin de Montcanisy, chevalier profès de l'Ordre de Malte, cousin de l'époux, Etienne-Alexandre Lhôte, sgr. et patron de Livry, Caumont, Le Londel, etc., officier de cavalerie, frère de l'épouse, etc.— Inhumations : 1758, 16 mai, Pierre-Guillaume de Formeville, prêtre de Saint-Germain de Lisieux et vicaire de Rupierre, âgé de 30 ans ; 1760, 30 mai, dans le sanctuaire, Pierre Entrebas de La Vigne, curé, âgé de 58 ans ; 1769, 4 juill., Pierre Fouques de Belleville, éc., sgr. et patron de Cormelles-le-Royal, Saint-Julien et Four, porte-manteau du duc d'Orléans, âgé de 70 ans, décédé la veille à Cagny ; 1780, 20 sept., Jean-François-Contest Dujardin, âgé de 2 mois, fils de François Dujardin, peintre et bourgeois de Caen ; 1789, 9 mars, Jacques-Christophe Guersent, curé, âgé de 69 ans.

SALLENELLES

E Suppl. 1625. — BB 1. (Registre). Moyen format. 47 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1788-an II. — Délibérations : 1788, 5 oct., nomination par les paroissiens assemblés en forme de commun, issue de la messe paroissiale, de 3 adjoints pour coopérer avec les membres taillables de l'assemblée municipale à la répartition de la taille et accessoires ; et, de suite, l'assemblée municipale, assistée desd. adjoints, a procédé à la nomination de Jean Le Courtois, comme collecteur porte-bourse pour gérer en 1789, et François Le Vard, pour remplir les mêmes fonctions l'année suivante. — Copie de lettres patentes du Roi sur décrets de l'Assemblée Nationale : portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les 6 derniers mois de 1789 et pour 1790, à raison de leurs biens, dans les lieux où son lesd. biens (29 nov. 1789) ; concernant les municipalités (3 déc. 1789) ; les délits qui se commettent dans les forêts et bois (déc. 1789) ; pour l'admission des non catholiques

dans l'administration et dans tous les emplois civils et militaires (déc. 1789), etc. Lettres patentes de 1790 ; délibérations du 7 mars 1790 au 10 septembre 1793. — Annexé, extrait du registre des inscriptions des jurés de jugement tenu au secrétariat du Directoire du district de Caen (11 nivose an II).

E Suppl. 1626. — GG 1. (Registre). — Grand format. 64 feuillets, papier.

1629-1680. — Fol. 1. « Registre des baptesmes, mariages et sépultures faicts en la parroisse de Salnelles par Me Nicolas Ferrand, pbre., curé dud. lieu. 1632, » 1638, 1er sept., inh., dans le cimetière de Saint-Pierre de Caen, proche la grande porte, de Gilles Mallouin, de Lacy, vicomté de Vire, à présent bourgeois dud. Saint-Pierre. Au v°, 10 janvier 1647, « fut inhumé le corps du noble homme Jean de Clinchamps, seigneur de Mondeville, Les Maizerets, Canteil, Le Bœuf, La Chappelle-Engerboult, et fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Vigor, led. sr agé de viron 58 ans. » Fol. 2, 1634, 7 sept., décès de Perrine de la Motte, femme de Jean Ferrand, mère dud. curé, inh. le lendemain en l'église de Saint-Vigor-des-Maizerets, lad. inhumation et sermon funèbre faits par Gilles Brunet, curé de la « Chapelle en Gerboult ». « Faict par moy Me Nicolas Ferrand, pbre., curé de Salnelles. 1638. » 1641, 7 avril, décès de Jean Ferrand, père du curé, inh. en lad. église de Saint-Vigor le lendemain par Nicolas Fras, curé de Moulines, et décédé chez Pierre Ferrand, curé de Quesney, aud. lieu ; 1645, 17 août, inh., dans lad. église de Saint-Vigor, de Noël Ferrand, prêtre, 48 ans. « Le dimenche cinqe jour de septembre 1638, Madame la Royne Regnante à présent, Anne d'Austriche, femme et espouse de Louys de Bourbon, Roy de France et de Navarre, traizième du nom, accoucha d'un dauphin au contentement de toute la France. Et accoucha au chasteau de Sainct Germain en Laie... Le mercredy 13 de may, veille de l'Ascension de Nre-Seigneur 1643, sur les deux heures après midy, trespassa Louys de Bourbon, Roy de France et de Navarre, dans Saint-Germain en Laye. » Août 1643 (date du jour en blanc), trépassa n. h. « Jacques de Clinchamps, seigneur des Maizeretz, Cantail, le Bœuf, la Chappelle Engerboult, etc. », inh. le lendemain, dans le chœur de l'église de Saint-Vigor des Maizerets ; 1646, 18 mars, trépassa Marguerite Ferrand, veuve de Bertrand Le Boucher, fils Pierre, de Saint-Vigor des Maizerets, inh. le lendemain, dans l'église, par François Le Boucher, curé de la Rocque. Notes du curé Ferrand. Fol. 3, « Registre des babtesmes, mariages et sépultures faictes par moy Nicolas Ferrand, pbre., vicaire de Salnelles, commençant le dimenche huicte jour d'apvril jour des Rameaux 1629. » « 1629, 17 mai, inh. d'Isabeau Londais, par Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville ; 1630, 14 janv., trépassa Jeanne Lievelate, femme de Martin Lesney, « et mourut en travail d'enfant, son fruict mort dans son ventre », enterrée par Jean du Val, vicaire de Merville ; 19 fév., inh., par Denys Le Mazurier, vicaire du Buisson ; 26 fév., bapt. de Jeanne Colard ; marr. : dlle Jeanne Jean, femme de Jacques Dastin, éc. ; 30 avril, bapt. de Gilles Mauny ; parr. : Charles Denys, éc., sr du Martel ; marr. : Françoise Bavent, femme de Guillaume Bars ; 12 nov., mar. de Charles Le Moinne et de Judith Le Sueur, fille de feu Pierre Le Sueur, éc., sieur de Gomesnil, paroisse de « Sainctes Eaues » (Cintheaux) ; 1631, 21 janv., vers minuit, naissance d'un enfant mâle du mariage d'Antoine de Fierville dit La Vigne, et de Louise Le Sueur, hôteliers à Sallenelles, baptisé le 1er fév. et nommé Charles ; 21 fév., décès d'Anne Boullard, femme de Noel Le Var, « dict Mr d'Or » ; 21 août, bapt. de Jean Potin, nommé par Madeleine Canu, femme de Charles Denys, éc., sieur du Martel, pour et au nom de Jean Denys, son fils ; 1632, 25 mars, inh. de Julien Denys, fils de Charles, éc., sieur du Martel, et de Madeleine Canu, âgé de 15 jours, dans la nef, par Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville, « pour l'absence dud. Ferrand qui estoit à Paris » ; 22 mai et 29 déc., inh., par Simon Desmonts, curé de Bréville ; 29 août, premier acte de Ferrand, comme « curé du mois de mars dernier » : inh. de Gillette Godefroy, femme de Robert Godefroy, dit La Ligne ; 1634, 23 fév., bapt. d'un fils d'Henri Denis, éc., sieur des Jonchets, et de dlle Françoise Algot, né le 18 fév. 1632, « tins et nommé Louys sur les fonts de babtesme », par Louis de Foucques, éc., sieur du Mesnil-Mennetot, et dlle Marguerite Denys, femme de Jacques Cousin, éc., sieur du Parcq, et d'une fille appartenant aux mêmes, nommée Ysabeau par Ysabeau Maloysel, femme en secondes noces d'Adrien du Touchet, éc., sieur du lieu, et François Tremansois, éc., sieur des Jardins, lesd. baptemes par Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville ; 19 juill., inh., par Robert Le Machois, curé d'Am-

fréville et doyen de Troarn ; 12 déc., bapt. de Simonne, fille desd. Denis des Jonchets et Dalgot ; parr. : Pierre Dastin, éc.; marr. : Simonne Denys, femme de François Tremansois, éc., sieur des Jardins, de Gonneville (lad. fille décédée inhumée le 2 mars 1637) ; 21 déc., fut apporté à l'église un enfant mâle pour baptiser, « issu des fiançailles » de Martin Larcher, de Carpiquet, et de Perrine Laisney, fille de défunt Foucquet, de Sallenelles ; 7 janv. 1635, leur mariage ; 12 fév., « fut apporté un enfant mâle pour baptiser, issu et procréé hors le sacrement de mariage, présenté par Françoise d'Algot, femme d'Henri Denys, s^{r} des Jonchets, Louise Le Var, femme de Raulin Harel, et autres femmes ayant assisté Marguerite Liegeard, fille de feu Jean, mère de l'enfant, lesquelles ont certifié que lad. mère les a assurées qu'il est engendré des œuvres de Noel Dupont, de Guillerville, ci-devant serviteur de Madame de Sallenelles » ; parr. : François Denys, fils dud. s^{r} des Jonchets ; le 20 avril, inh. dud. enfant, nommé François Marguerite ; 1er déc., mar. de Jean Baguet et de Collette Halbiques, de Gonneville, suivant annonces du mariage faites par Noel Halais, curé de Gonneville ; 1636, 28 fév., naissance d'un fils desd. Denys des Jonchets et Dalgot, nommé, le 2 mars, Charles ; 3 avril, inh. de Nicolas Denys, fils du sieur du Martel (Charles), 2 ans, par Guillaume Gondouin, vicaire du Buisson, pour l'absence du curé Ferrand, qui était au synode, à Bayeux ; 1638, 6 fév., bapt. de Françoise, fille de Charles Denys, éc., sieur du Martel, et de Madeleine Canu ; led. jour, inh. d'un enfant mâle des mêmes, né d'un même accouchement, baptisé à la maison pour éviter la mort ; jeudi 1er avril, décès de d^{lle} Madeleine Canu, femme de Charles Denys, éc., sieur du Martel, inh. le samedi suivant, dans l'église Saint-Gilles de Caen, par Jean Chambrelan, curé de Saint-Gilles, « laquelle mourut d'une longue maladie de son accouchement de deux enfants jumeaux, agée de trente deux ans » ; 14 sept., marr. : Elisabeth Maloysel, femme d'Adrien du Touchet, éc., sieur du lieu, au précédent veuve du sieur des Jonchets ; 1638, 19 sept., fut apportée à l'église une fille issue du mariage d'Henry Denis, éc., s^{r} des Jonchets, nommée Anne par Anne Denys, fille de Charles, éc., s^{r} du Martel, et Françoise Denys, fils dud. s^{r} des Jonchets, à laquelle fut donné led. nom et les huiles saintes à ce convenables, « cresme » et reste des cérémonies au sacrement de baptême appartenantes, ayant été baptisée précédent ce jour, par led. curé, étant malade et de peur d'être prévenue de la mort ; 1639, 23 avril, inh. de lad. Anne Denys, 1 an ½ ; 14 août, bapt. de Jacqueline, fille d'Henry Denis, s^{r} des Jonchets, et Françoise d'Algot ; 14 sept., inh. de Louise Le Monnier par Nicolas Le Rebours, docteur en théologie, curé de « Luc en Baissin » ; 1640, 9 janv., inh. d'Henry Denys, éc., s^{r} des Jonchets, 38 ans ; 1641, 21 avril, mar. en secondes noces, à Graye, de Charles Denys, éc., s^{r} du Martel, avec Anne « Le Gouys », fille de Julien, éc., s^{r} de « Graiz », par dom Jean du Clos, prieur dud. lieu ; 1642, « penultime » août, naissance d'une fille des précédents, baptisée le 7 sept., le nom en blanc ; 15 déc., trépassa honorable et vertueuse dame Marguerite Ysnel, veuve de noble et puissant seigneur Jacques Le Brun, seigneur de « Salnelles, Venoix, La Chappelle-Gruchet, Fontené, Esperville, Bréville », etc., inh. le lendemain, dans le chœur de l'église de Bréville, 72 ans ; 1643, 12 juin, inh. de Perrine Potin, par Michel Le Noir, chapelain et vicaire de Bréville ; 27 sept., inh. de Bonne Bouet, veuve de Guillaume Bourdon, de Bréville, demeurant à Sallenelles, âgée de 105 ans, par Jean Deschamps, vicaire d'Amfréville ; 13 oct., mar., à Saint-Sauveur de Caen, de Pierre Dastin, éc., s^{r} du Mont, fils de Jacques et de Jeanne Jean, de Sallenelles, et d'Anne Gyrot, fille de feu Pierre, éc., s^{r} du Carrel, et de Marguerite de Croisille, de Saint-Sauveur de Caen, par Pierre du Val, curé de Saint-Sauveur ; 6 oct., mar., à Bréville, par le curé Simon Desmonts, de Charles Désert, de Gonneville, avec Anne Rogère, fille de feu Jacques Rogère dit Mal basté, de Bréville ; 20 oct., inh. de Marie Le Pelletier, par Michel Le Noir, chapelain de M. « des Cours dorne » ; 1644, dernier fév., inh., dans le cimetière de Bréville, de Pierre d'Allemaigne, fils d'Etienne et d'Anne Le Meurier, demeurant dans le manoir de Sallenelles, fermiers de M. des Cours d'Orne ; 5 août, décès de Pierre Le Var, « dict M^{r} do » ; 29 sept., naissance d'Alexandre, fils de Pierre Dastin, éc., s^{r} du Mont, et d'Anne Girot, bapt. le 16 octobre ; parr. : Alexandre Girot, bourgeois de Saint-Sauveur de Caen, frère de lad. demoiselle ; marr. : Catherine de Mont Jean, fille de feu Pierre Jean, éc., sieur du lieu, paroisse de Biéville-en-Auge ; 1644, 31 déc., inh. de Marguerite de la Porte, par Michel Le Noir, vicaire de Bréville. « Le vendredy premier jour de septembre 1645, Martin Larcher, de Salnelles, avec Guillaume Baguet, Jean Graiston et Guillaume Le Chevalier, d'Estre-

han, furent submergez dans la mer, au banc nommé le banc de la Ratière, revenants du Havre porter de la sardine. Dieu leur vueille faire miséricorde » ; 15 déc., inh. de Jeanne Garnier, fille de Marc et de Noelle Outardel, demeurant au Lieu de Bas, paroisse du Buisson, lad. fille, âgée de 8 jours, en nourrice à Sallenelles ; 1646, 18 fév., bapt. de Marguerite Ozerée ; marr. : Jeanne Le Febvre, femme de Jean Collibeuf, demeurant à Bléville, fermier de M. de Surville ; parr. : Pierre Morel, fils de Marguerin Morel, dit La Ligue, de Bréville ; « penultime » avril, décès de n. h. Jacques Dastin, sieur du lieu, inh. le lendemain dans l'église de Saint-Pair près Troarn, comme pour lors y demeurant, 59 ans ; 11 nov., bapt. de Marguerite, fille de Charles Denys, éc., sieur du Martel, et d'Anne « Le Gouez » ; parr. : Jean Denys, éc., sieur d'Esperville, frère de lad. fille ; 1647, 20 janv., décès de lad. Anne « Le Gouès », 38 ans, inh. le lendemain par Simon Desmonts, curé de Bréville ; 26 mars, inh. d'une fille de la précédente et de Charles Denys, 4 ans, laquelle n'était pas encore nommée ; 13 avril, décès d'Anne Denys, fille dud. Charles, 3 mois, en nourrice à Merville ; 16 nov., décès de Jacques Bonvoisin, curé d'Hérouvillette, 52 ans, natif de Saint-Jean-le-Blanc, vicomté de Vire ; 23 nov., inh., dans la chapelle Saint-Claude de Bavent, de Martin du Mont, curé dud. lieu, 52 ans, natif de « Bariou » (Berjou), près Condé-sur-Noireau ; 1648, 27 mars, décès de Nicolas Ferrand, curé de Sallenelles, 45 ans ; 11 mai, décès de Gilles Mauny, inh. par le curé de Quesney, en l'église de Sallenelles ; 19 fév., (acte omis sous le curé Ferrand), bapt. de Jacques, fils de M. du Mont ; parr. : Jacques de Venoix, éc., sieur dud. lieu ; marr. : (*blanc*), femme de M. des Bequets, à Gonneville ; 15 sept., bapt. de Charles Le Var, par Guillaume de La Motte, curé de Sallenelles (1er acte). Thomas Andrieu, de Bréville, fermier de M. du Martel, à Sallenelles, décéda le 1er juin 1649 et fut inhumé à Bréville. 1649, 8 août, bapt. de Pierre Dastin, fils de Pierre, éc., sr du Mont ; 2 oct., décès de Charles Denis, éc., sieur du Martel ; 1651, 3 juin, mar. de Thomas Le Vaillant avec Marie Le Var, « autrement Madame do » ; 1653, 17 mars, décès de dlle Jeanne Jean, veuve de Jacques Dastin, éc., enterrée dans l'église de Saint-Pair près Troarn ; 28 août, mar. d'Etienne Malherbe, éc., sieur du Gaillon, de la paroisse de Mondeville, et de dame Catherine de Chennevière, veuve de M. de Beneauville, en présence de Maximilien-Thomas Le Faucornier, sieur de Courdorne, le chevalier de Ranville, Mlle des Jardins, Mlle d'Espiney, etc., Simon Desmonts, curé de Bréville ; 1654, 13 janv., décès de Robert Meheux, sieur du Puis, demeurant chez M. des Courdorne, après avoir été frappé de deux coups d'épée en duel ; 5 nov., décès de Louis Adam, archer de la paroisse de Vieux-Port-sur-Seine, de la brigade de Pont-Audemer : « il est mort d'un courte allaine, après avoir esté confessé » ; 1655, 9 nov., mar. de Guillaume Audrieu et de Marguerite Oger, en présence de Simon Desmonts, curé de Bréville ; 13 nov., décès de Mlle du Touchet, femme de Jacques du Touchet, éc. sieur du lieu, auparavant veuve de Charles Denis, éc., sieur des Jonchets ; 1657, 13 oct., bapt., « pour fuir au péril de mort », d'enfant nommé Jean, sorti des œuvres de Charles [en interligne : Herbeline, sieur de] Rupercy, demeurant à Gonneville, chez M. de Malperre, et d'Anne « Geroult », hors le sacrement de mariage, ainsi qu'ont attesté Gillete Le Brasseur, femme de Jacques Potin, sage-femme, et autres femmes qui ont assisté à l'enfantement de lad. « Gueroult » ; 16 déc. « viron sur les sept heures du soir, fut perdu le bateau de Richard Desetables, de la parr. d'Anelle, viconté de Bayeux, et fut perdu, à la basseau, sur un banc sur Sallenelle, venant du Havre de Grace, chargé de moullins pour porter à Caen, dans lequel bateau estoient un surnommé François Remon La Boutonnière, marchand du Havre, et Jean Marie, aussy du Havre, passager avec Jean Guillot, Pierre Cundebarge, compagnons dud. Desetables ; led. de la Boutonnière fut noié et péri par la mer avec led. de Cudebarge, compagnon, lesquels ont été enterrés et inhumés dans le cimetière de Sallenelle par moy Guill. de Lamotte, pbre, curé dud. lieu » ; 19 déc., décès de Jean de Rupercy. 1658, 2 avril, bapt. d'Henri, fils de Louis Denis, éc., sr des Jonchets, et d' « Elzibeth de Lespine » ; parr. : Charles Denis, éc., sieur du Martel, ; marr. : Hélène de Lonchamps, femme de M. de La Rosière ; 7 nov., décès de Simon Desmont, curé de Bréville, 55 ans, enterré dans le chœur de son église par M. de la Londe Guerville, directeur de la conférence de Cuverville, assisté de tous les curés de lad. conférence. 1659, 10 janv., bapt. de François « Descourdorne », fils de Catherine Le Cousturier, hors mariage ; 29 déc., décès à Sallenelles de Jean du Coffre, archer du « seel » en la barque saunière du Havre, inh. dans l'église, proche la grande porte. 1660, 6 janv., bapt. de Jean Le Marchand, par

Guillaume de Lamotte, curé de Bréville, ci-devant curé de Sallenelles ; actes par Pierre Clouard, vicaire de Sallenelles. 1661, 3 avril, naissance de deux enfants de Louis Denys, éc., s[r] des Jonchets, et d'Isabeau de Lespiné, nommés Olivier et Jacques. 1662, 8 janv., bapt. de Charles Liegard, par Simon Le Hericher, curé ; 1664, 20 avril, décès de Simon Le Hericher, curé, 40 ans, inh. le lendemain dans le chœur, par François Le Vigneur, curé d'Escoville, doyen de Troarn. A la suite dud. acte : « Pendant que M[e] Jean Verdun a esté vicaire en ceste parroisse l'espace de six mois, il a faict quelques baptesmes, dont il n'a faict aulcun registre, et, sur la fin du mois de novembre, il baptisa une fille du mariage de Louis Denis, es[er], sieur des Jonchets, et damoiselle Elisabet de Lespiney, son espouse, et fut nommé Elisabet par Jenneviefve Denis, sa sœur, aud. an 1664 », etc. — « Registre des mariages, baptêmes et enterrements faits par moy Denis Lhonorey, pbre, curé de la parr. de Saint-Germain de Salnelles, commençant le 1[er] jour de janvier 1665 » ; 9 nov., décès de Jean Le Cousturier dit Haultmarest, paroissien de Salleneiles, en la conciergerie de Caen ; 1666, 28 juill., mar. de Guillaume Le Gendre, s[r] du Perré, et de Catherine Le Cousturier ; 12 nov., inh. de Henry Denis, éc., 8 ans ½ ; 1667, 17 fév., bapt. de Marie, fille de Louis Denis, s[r] des Jonchets, et d'Elisabeth de Lespiney ; marr. : Geneviève Denis ; parr. : Charles Denis, éc., s[r] « Desecours » ; 20 janvier *(sic)*, décès de lad. Elisabeth de Lespiney. Après acte du 28 nov. : « ce qui suit est pour éviter si les registres contremarqués estoient perdus et faciliter à trouver ce que l'on pourra chercher » ; actes suivants à partir du 14 janvier 1668. — 1668, 10 mars, naissance de Marie-Madeleine, fille de Charles Denis, éc., s[r] des Cours, et de Madeleine Le Masurier « ; 21 mars, naissance de Guillaume, fils de François Le Cousturier, dit Le Clos, et de Marie Viel ; bapt. le 27, parr. : Guillaume de Bailhache, éc., s[r] de Roncheville ; marr. : Françoise de Saffrey ; 1670, 6 avril, naissance de Jean-Louis, fils de Louis Denis, éc., s[r] des Jonchets, et de *(blanc)* de Sainte-Marie ; parr. : Jean-Louis de Fouques, éc., s[r] du Mesnil-Mennetot, baptisé le 12 et inh. le 13 ; 27 avril, naissance de Laurence, fille de Charles Denis, s[r] des Cours, et de Madeleine Le Masurier ; marr. : Claude Le Marchand ; parr. : Jean Le Grand, conseiller en la vicomté de Caen ; 1671, 5 juin, décès de Jacques Le Hericy, sur les 2 heures du matin, inh. le même jour sur les 5 heures du soir, ne pouvant pas être gardé davantage ; 28 juill., naissance de Marie-Madeleine, fille desd. Charles Denis et Madeleine Le Masurier ; marr. : Catherine de Sainte-Marie ; parr. : Jacques Le Masurier, sieur « de Vaust », bourgeois de Saint-Pierre de Caen, le 2 août ; 1672, 27 sept., naissance de Jean, fils desd. Louis Denis des Jonchets et Catherine de Sainte-Marie, bapt. le 2 oct. ; parr. : Jean de Venoix, éc., s[r] d'Acqueville (décédé en nourrice à Amfréville et inh. le 28 déc.). 1673, 23 nov., bapt. de Jean, fils desd. Charles Denis et Madeleine Le Masurier, né le 18 ; parr. : Jean Le Masurier, élu en l'Election de Caen ; 1674, 10 août, décès de Cécile Le Var, inh. le même jour à cause de la chaleur ; 1676, 29 mai, naissance d'une fille hors mariage de Françoise Buisson, présentée par Marguerite Liegeard, veuve de Pierre Harel, laquelle ayant juré lad. Buisson de dire vérité, a déclaré être des œuvres de François Boulée, en son vivant hôtelier à l'Arbre Martin, paroisse de Bavent, chez lequel elle était servante ; 27 oct., naissance de Charles, fils desd. Charles Denis et Madeleine Le Masurier, bapt. le 1[er] nov. ; parr. : Charles Le Masurier, s[r] de Grandval, bgs. de Caen ; 11 nov., naissance d'une fille hors mariage, de Jeanne Harel, laquelle a déclaré être des œuvres de Jacques Le Sénécal, dit Saint-Germain, de la R. P. R., pendant qu'il demeurait en cette paroisse pour le droit du poisson, avec grand scandale, et depuis au Havre de Grace, nommée Marie le 17 ; en marge : Marie-Jeanne ; 1679, 2 avril, naissance de Madeleine, fille desd. Charles Denis des Cours et Madeleine Le Masurier. — L'état de catholicité (copie du temps), s'arrête au 27 juillet 1680 (voir les originaux à GG 2). — De l'autre côté du registre (de la main du curé Ferrand) : Fol. 1, « Le mardy 22 d'aoust 1645, à la foire de la Guibray à Fallaize, j'achepté le chasuble violet de l'église de Salnelles de l'argent du thrésor, a cousté 10[ll] ». V°, formule de « passe-port » pour voyage en Bretagne à l'église dédiée à « Saint-Meen », pour un affligé de la maladie dont on réclame l'aide de Dieu par les intercessions dud. saint : recommandation aux charités des fidèles. Fol. 2, « Registre des mises et receptes du revenu du thrésor et fabrique de l'église paroissiale de Sainct Germain de Salnelles. Et premièrement, le compte de Maistre Nicolas Ferrand, prestre, curé et thrésorier dudit lieu, commençant le jeusdy huitct[e] jour de juillet 1632, au quel jour il fut constitué thrésorier. » Fol. 3, chapitre des receptes, non rempli. A ce

fol., acte biffé du 22 janv. 1645 : opposition par Jean La Vigne, de Saint-Cosme du Mont, de présent demeurant chez M. des Cours d'Orne, aux bans du mariage de Jean Liégeard et de Marguerite Jean. V°, 21 juin 1635, naissance de Nicolas Ferrand, bapt. le 5 juillet par Pierre Marie, prieur de Saint-Vigor-des-Maizerets ; parr. : le curé de Sallenelles. Fol. 4, « pour sçavoir où l'on est de la lune par le moien de l'épacte. » V°, 11 sept. 1647, « Isaac Auvrey fut submergé dans le bateau de Jean Brassus, tous de Quillebeuf, et fut trouvé le corps à nostre coste, et avons permis aud. Brassus d'enterrer le corps et en avons baillé attestation, Me Guill. de la Motte et moy. » Fol. 5, 18 mai 1645, inh., dans le chœur de l'église de Froide-rue de Caen, d'Antoine Gosselin, curé de lad. église, professeur du Roi en l'Université, principal du collège du Bois. Le même jour et an, inh., dans l'église de Saint-Sauveur de Dives, évêché de Lisieux, d'Adrien Tasset, bourgeois de Dives. 17 mai 1647, « décéda vénérable prélat Jacques d'Angennes, vivant évesque de Bayeux, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, et mourut à sa prieuré de Moustiers, âgé de viron soixante et cinq ans, priez Dieu pour son âme. » 27 mars 1646, décéda, en l'hotellerie de Sallenelles, Jacques Guillebert, natif de Sainte-Honorine-des-Pertes, delà Bayeux, procureur au Parlement de Rouen. Son corps fut porté à Sainte-Honorine. — Feuillets enlevés entre les deux parties ; sur le plat, empreintes du cachet du curé : au centre, un cœur entouré de palmes, un ciboire, avec l'hostie, accosté de deux croix ; légende : M. NICOLAS FERRAND.

E Suppl. 1627. — GG 2. (Registre). — Moyen format, 71 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

1638-1758. — Bapt., mar., inh., certificats, de 1674 à 1723. Sur la couverture du cahier de 1695 : « Led. registre contient tout ce qu'il s'est passé du depuis 1695, le retrait des registres aiant été fait, on les a assemblés les uns avec les autres pour s'en servir, n'aiant pas été remplis chaque année; quoi qu'ils sont un peu brouillés, qu'on se donne un peu de peine, l'on trouvera batemes, mariages, sépultures et certificats. » Sans classement chronologique ; cahiers assemblés au hasard, non placés à leurs dates ; actes dans les places blanches, sans ordre. Pour les premiers actes, cf. la copie analysée à GG 1. — Curés : Lhonorey (1674-1694), Geofroy (1695-1697), Pierre d'Angui (5 mai 1697), acte comme vicaire de Ranville, 13 juin 1697, premier acte comme curé ; en 1711, il signe p. d'Angui et p. d'Anguien. — 1680, 17 décembre, « Guillaume Le Monnier, François Le Var et Jean Liegeard, fils Noel, tous trois de Salnelles, Pierre et Pierre dits Bars et Jacques Colard, de la parr. du Buisson, furent submergés dans la mer, estant allez pour haler leurs foles, et le lundy 23 dud. mois les corps de François Le Var et Jean Liegeard, son serviteur, furent trouvez dans les folles d'Estrehan, viron six lieues dans la mer, et leurs corps furent enterrés dans l'église de Salnelles, les corps des autres n'ont point esté trouvés à ceste coste. » 1681, 28 mars, décès de Charles Denis, éc., sr des Cours, 45 ans ; 1683, 8 fév., décès de Louis Denis, éc., sr des Jonchets, 50 ans; 1685, 14 juill., décès de Marie Denis, 17 à 18 ans ; 1688, 25 août, sur la minuit, naquit une fille procréée, hors le sacrement de mariage, de Marie Liegeard, laquelle a dit et juré être des œuvres de Richard Breville, serviteur d'Antoine Viger en qualité de berger et elle servante, qu'il lui avait donné une croix et que, la voyant enceinte, il s'était retiré et enfui, lad. fille baptisée le même jour; parr. : Antoine Viger ; 1688, mardi 24 (mois omis, entre août et octobre), Antoine Roulant, toilier, bourgeois de Saint-Etienne de Caen, étant venu à Sallenelles pour recevoir du fil et s'étant voulu baigner dans la mer vers midi, fut noyé et a été enterré dans le cimetière, en présence de Charles Doinel (qui signe : Douesny), Eleazar Folcu (qui signe : Fouqu), bourgeois de Caen, témoins ; 1688, 9 nov., mar. de Luc Deshayes, de Saint-Pierre de Caen, et de Geneviève Denis, en présence de Robert de Dramard, éc., sr du lieu, Guillaume Deshayes, sr de la Closture, Jacques Denis, éc., sr des Jonchets ; 1690 (lire 1689), 19 janv., sur les dix à onze heures de soir, Antoine Viger, marchand de poisson, âgé de 45 ans, revenant d' « Estraham », fut submergé dans la mer, et son corps inh. le 21 dans le cimetière de Sallenelles ; 1689, 1er oct., bapt., par J.-B. Coquerel, bachelier en l'Université de Caen, de Jacques, fils de Jacques Denis, sr des Jonchets, et de Catherine de Frevile ; marr. : Catherine de Sainte-Marie, veuve du sr des Jonchets ; 1690, 5 nov., naissance de Charles, fils des mêmes, bapt. le même jour ; parr. : Luc Deshayes, sr de Montaigu, bourgeois de Caen (décédé le 8) ; 1692, 5 fév., bapt. de Marie-Catherine, fille de Jacques Denis,, éc., sr des Jonchets et de Catherine de Freville ; marr. : Marie du Coudray, d'Amfreville ; parr. : François Regnaud (qui signe :

Ernault), éc., s^{r} d'Ecajeul ; 1692, 20 fév., bapt. de Marie-Catherine, fille de Jacques Denis, éc., s^{r} des Jonchets, et de Catherine de Freville, née le 23 janv. ; marr. : Marie du Couldrey de Freville ; 15 oct. aud. an, naissance d'un fils des mêmes, nommé Jacques, baptisé le même jour, décédé le 16 ; 1693, 20 janv., mar. de n. h. Louis Dastin, éc., s^{r} de Bleville, de la paroisse de Gonneville-sur-Merville, et de d^{lle} Marie-Madeleine Denis ; 1694, 23 janv., « décéda un soldat passant le chemin dans l'étable de Jean Le Sieur, cabaretier, âgé de quarante ans ou viron, le poil noir, les cheveux cours et frisé, un habit gris blanc, parements bleus », inh. le lendemain dans le cimetière ; 28 janv., naissance de Catherine, fille de Jacques Denis, éc., s^{r} des Jonchets, et de Catherine de Freville, bapt. le 31 ; marr. : d^{lle} Geneviève Denis, épouse du s^{r} des Haies ; parr. : Jean Denis, éc., s^{r} des Cours ; 1695, 11 août, bapt. de Jeanne-Geneviève, fille desd. Denis des Jonchets et de Freville ; parr. : Jean Denis, éc., s^{r} du Martel ; marr. : Marie de Freville ; 27 sept., inh. de d^{lle} Marie-Madeleine Denis ; 1696, actes par Raphael Le Bastard, curé du Buisson, pour l'incommodité du curé de Sallenelles ; 1696, 10 juill., bapt. de Marie Londais ; marr. : Renée de Boussel, femme du s^{r} des Cours, éc. ; 1697, 5 mai, bapt., par Pierre d'Angui, vicaire de Ranville, de Catherine, fille de Jacques Denis, éc., s^{r} des Jonchets, et de Catherine de Freville ; parr. : Jacques Dastin, éc., s^{r} de Fort ; 13 août, inh. de Jean de La Croix, demeurant à Honfleur, tué le jour précédent à Sallenelles et n'ayant reçu aucun sacrement ; 1698, 23 avril, bapt. de Jacques-François Le Boursois ; parr. : François de Venoix, éc., seigneur d'Amfreville ; marr. : Catherine de Fréville ; 1700, 21 fév., bapt. de Jacques, fils de Jacques Denis, éc., s^{r} des Jonchets, et de Catherine de Fréville ; parr. : Guy de Lepée, s^{r} de « Candpie », de Cambremer ; marr. : Renée de Boussel, de Sallenelles ; 1700, 23 mai, bapt. de J.-J. Charles, fils de J.-B. Denis, éc., et de Renée de Boussel, en présence de Charles Malouin, conseiller aux vicomtés de Caen et Evrecy, d'André de Chaumontel, éc., procureur du Roi au bailliage et vicomté de Saint-Sylvain, par Jacques de Boussel, curé de Saint-Sylvain ; 1702, 17 déc., bapt., par le curé de Saint-Sylvain, de Jeanne, fille de J.-B. Denis, éc., s^{r} des Cours, et de Renée-Laurence de Boussel ; 1704, 22 janv., mar. de Nicolas du Moutier, éc., seigneur de Canchy, fils de Thomas, et de Marie-Anne Onfroy, de Saint-Jean de Caen, et de Marie-Madeleine-Aimée de Saint-Laurens, fille de feu Pierre et de Madeleine-Aimée de Seran, de Gonneville-sur-Merville, en présence de François de Seran, chevalier, seigneur de Beuzeval, colonel des côtes de Dives et d'un régiment de milice, de Gaspard de Morel, seigneur et patron du Fresne et de Secqueville, etc. ; 1707, 29 mai, bapt. de J.-B.-Augustin Robert ; marr. : Marie-Marguerite de la Cour, épouse de Coquerel, avocat ; parr. : Coquerel, docteur en théologie, ci-devant recteur de l'Université de Caen ; 1709, 4 juin, « a été batizé par moi curé sousigné une fille des œuvres de François Viger et Catherine Mériel, laquelle n'a voulu enseigner de sa pasque ; a été nommée Margueritte par Margueritte Canu et Antoine Colard, auquel j'ai demandé ce que c'estoit que le mistère de la Ste Trinité, n'a sceu répondre » ; 1709, 22 juin, inh., dans la nef, de Jacques Denis, éc., s^{r} des Jonchets ; 27 déc., inh., dans la nef, par Nouet, professeur de rhétorique du collège des Arts, de Marie Le Bastard, épouse d'Etienne Le Moine ; 1710, 22 oct., inh., par Coquerel, docteur en théologie, curé du Buisson, de Jeanne du Trou, femme de Pierre de la Rue. — « Mariage fait sans ma permission. Le 12 janvier 1711, M. Le Gai, curé d'Anfreville, a fiancé et donné la bénédiction nuptiale à François Le Broussois, de ma parroisse, et à Marie du Vey, de la parroisse d'Anfreville, sans avoir atestation des baons de moi ny lui avoir donné aucune permission par autrui ny par moi. P. d'Angui. La publication n'a point esté faite au pais natal des deux parties. P. d'Angui » ; 1711, 19 janv., inh. de Renée-Laurence de Boussel, épouse de J.-B. Denis, éc., s^{r} des Cours ; 8 fév., opposition de Pierre Oger aux bans de Jacques Picot et de Barbe Liejard ; 11 fév., désistement, attendu qu'il ne s'opposait qu'au temporel, et non au spirituel ; 1712, fév., (quantième en blanc), bapt. de Charles Potin ; marr. : Madame du Buisson (qui signe : Marie Magdeleine Dejean) ; 1713, 10 avril, bénédiction de la cloche, nommée Henriette du nom d'Henry Bigot, chevalier, baron de Monville, vicomte de « Blasqueville », seigneur de Sassetot, Sallenelle, etc., par Richard Morice, représentant M. de Monville, conseiller au Parlement de Normandie, et Jacqueline Le Brasseur, représentant Marie-Elisabeth Denis, fille de J.-B. Denis des Cours ; 1713, 15 août, bapt. d'un fils sorti des œuvres de Jean Le Prost et de Catherine Roger, nommé Jacques par Jacques-Alexis de Béneauville de Touchet ; marr. : Marie-Anne de Béneauville de Tou-

chet. « Le 5 mars 1714, moi soussigné prêtre curé ai inhumé dans le cimetière de Sallenelle un cors mort trouvé à la Rocque, lequel a esté longtems à l'eau selon les apparences, aiant le visage tout décharné ; le 6 dud. mois, sa femme avec Augustin Morin estant venus pour le reconnoitre, son oncle, suivant les indices que nous lui en avons donné, m'ont dit avoir nom Jean Blais, natif de St-Pierre de Caen. P. d'Angui » ; 1715, 19 fév., bapt. de Marie Hardy ; marr. : Anne-Marie Morin, dame des Cours ; parr. : Jacques de Boussel, curé de Saint-Sylvain (qui signe : J. de Boussel de Ste-Paix) ; 1719, 1er avril, inh., dans la nef, de Catherine de Freville, épouse de feu Jacques Denis, éc., s^{r} des Jonchets ; 1720, 21 avril, inh. d'un enfant mâle nommé Pierre, sorti du mariage de Pierre Le Cerf et de Marie Paisant, de la R. P. R.; 1721, 13 juin, mar. de Robert Gervaize, bgs. de Caen, et de d^{lle} Catherine Denis, fille de feu Jacques Denis, éc., s^{r} des « Jonchées », et de Catherine de Freville ; 1722, 18 août, bapt. d'un enfant de n. h. Jacques Denis des Jonchez du Martel, sans les cérémonies, suivant dispense de l'évêque ; 1722, 8 nov., cérémonies du baptême de Jacques-Charles-François, fils de n. h. Jacques Denis, éc., sieur des Jonchets, et de n. d. Charlotte Dumoulin; parr. : Jacques de Fréville, éc., s^{r} de la Haye ; marr. : Françoise Dumoulin de la Bretesche, led. enfant ondoyé le 18 août par le vicaire de Ranville, suivant permission de l'évêque ; 29 déc., baptême, par Olivier Poissy, desservant (acte biffé). Annexés, extraits d'actes de catholicité de Sallenelles de 1638, 1646, 1649 (famille Liegeard), et 1657; certificat de publications aux prônes de Saint-Germain-de-Varaville par T. Manchon de Gournay, curé (1758). — Délibérations : élections de collecteurs, de messiers, enrôlements et dérôlements, bannie des terres du trésor, etc.; 1695, 25 sept., élection d'un syndic, Jean Le Post, pour 1696 ; 1699, 18 oct., délib. pour remontrer en justice le dommage que les habitants d'Amfreville causent journellement et de nuit avec leurs troupeaux au nombre de plus de 450 vaches et chevaux qui pillent et ravagent tout le terroir : pouvoir à Jean Andrieu, habitant de Sallenelles, de les poursuivre en justice pour enjoindre auxd. habitants de se retirer dans leurs paroisses et de n'incommoder point celle de Sallenelles ; 1713, 1er nov., pouvoir au curé de recevoir l'amortissement d'une rente aumônée aux prêtres et trésor de l'église ; 5 nov., assemblée des paroissiens touchant l'arrêt du Conseil du 15 avril 1687, où il est ordonné que les collecteurs à taille des paroisses du département feront incessamment la levée et perception du droit de fouage et « monoiage » à raison d'un pied par feu sur le pied des feux réglés par les rôles des tailles : liste des contribuables (matelots, poissonniers, cabaretiers, maréchal, laboureurs) ; exempts : Pierre d'Angui, curé, Jean et Jean Denis, écuyers; 1714, 9 déc., déclaration des habitants de posséder seulement quatre acres environ de marais que la mer couvre deux fois par mois, augmente et diminue de temps en temps par l'impétuosité du flot, lesquelles sont de nulle valeur ; 1715, 29 sept., les paroissiens assemblés à l'issue de la messe paroissiale pour élire un collecteur à taille, ont nommé Jean Andrieu, led. certificat ayant été fait sans avoir reçu le mandement, « m'ont garanti qu'il ne m'en arrivera aucun mal, ce qu'ils m'ont promis, led. certificat passé devant moi prêtre curé »; 1722, 4 oct., devant Michel Lhomme, prêtre de Saint-Sauveur de Caen, à l'issue de la messe paroissiale par lui célébrée à cause de l'infirmité du curé, élection de Pierre de Jumel, pour trésorier de la paroisse.

E Suppl. 1628. — GG 3. (Registre). — Moyen format, 385 feuillets, 17 pièces intercalées, papier.

1723-1792. — Bapt., mar., inh., certificats. — Poissy, desservant, puis curé (1723 jusqu'à fin 1729; en 1730, curé de Bréville), L. Morice (1730-1742), Jacques-Richard Morice, en 1742, obitier ou vicaire d'Amfréville, puis desservant, curé en 1743, mort en 1760; Jean-Charles Lorge, 1760-1764; P. Etienne Letulle, desservant, 1764; Vaultier, desservant, 1765 ; Guillaume Mangin, curé, 1765-1787; Accard, vicaire pour l'absence du curé, 1787, desservant, 1788; Pépin, vicaire de Bréville, 1788 ; Jacques Le Couturier, desservant, 1788-1790; Pierre Besiers, curé, 1790-1792. — 1723, 21 fév., inh., par Guillaume Guesdon, curé et doyen d'Hérouvillette, de Pierre « Danguin », curé ; 1724, 6 janv., bapt. de Jeanne-Marie-Louise, fille de J.-B. Denis, éc., sieur des Jonchets, et de Louise Du Moulin ; marr. : Louise du Moulin ; parr. : J.-B. Denis, éc., « sieur descours » 5 sept., inh. de Jacques Liegeard, en présence de Jacques Bachelet, curé d'Héritot ; 4 déc., inh. « d'un nommé » Labbé, sieur de Saint-Germain, employé pour le sel dans la brigade de Sallenelles; 6 déc., inh. de Jean Le Vavasseur, employé ; 1726, 1er fév., inh. de Pierre Le Flamand, de Saint-Gilles de Caen, décédé à l'auberge de l'image Saint-Germain, à Sallenelles ; 1727, 6 déc.,

inh., dans la nef, de J.-B. Denis, éc., « s^r descours », par Charles Le Guay, curé d'Amfréville ; 17 déc. décès, à Sallenelles, de *(blanc)* de Boussel, curé de Saint-Sylvain, inh. à Saint-Sylvain ; 1728, 3 fév., mar. de Thomas-François Néel, éc., sieur de la Neuville, gendarme de la garde du Roi, fils de feu Olivier Néel et de feu Anne-Françoise Le Sens, de Parfouru-l'Eclin, et de Jeanne-Catherine-Gabrielle Denis, fille de feu J.-B. Denis, éc., sieur Descours, et de Renée-Laurence de Boussel ; 10 avril, oppositions à monitoire obtenu par M. de Blocheville de « son altesse monseig^r de Loraine », évêque de Bayeux ; 6 mai, opposition par Madame des Jonchets, qui signe « Charloet des Gonches », et par M. des Jonchets ; 28 déc., bapt. de Jacques-Françoise Larcher ; parr. : Jacques Denis, éc., sieur des Jonchets ; 1729, 19 avril, parrain, Henri Marot ; 1730, actes par Poissy, ancien curé, curé de Bréville, en l'absence du curé ; 21 déc., bapt., par le curé de Sallenelles, dans l'église du Buisson, « où nous avons été envoié pendant l'interdit de nôtre églize pour la célébration des divins mystères et l'administration des sacrements » ; inh., dans le cimetière du Buisson pendant l'interdit de l'église de Sallenelles ; 1732, 16 janv., bapt. de Jeanne Liégard, par le curé de Sallenelles, dans l'église d'Amfréville, pendant l'interdit de la sienne ; 12 fév., mariage « dans notre salle presbiterale, où Monseigneur nôtre Evêque nous a permit de célébrer les divins mystères pendant l'inerdit de notre églize » ; 22 fév., inh. de Jacques Lemoyne, dans le cimetière de l'église de Sallenelles, quoique interdite, mais par permission de l'évêque ; 1732, 29 mars, « moy soussigné pbre., curé de Salnelles, ai béni par permission de monseigneur notre Evêque, les fondemens et la première [pierre] de nôtre nouvelle Eglize, laquelle pierre, j'ay placée au bout du rond point, au lieu et place de monsieur le président Demonville, seigneur et patron de notre parroisse » ; 15 sept., bapt., en l'église du Buisson, pendant l'interdit, de Marie, fille de François du Sault de St Onais, éc., et de « Mariane » Thureau ; marr. : Charlotte du Moulin ; parr. : Jacques Denis, écuyer, s^r des Jonchets, son mari ; 29 oct., bénédiction de la nouvelle église par le curé de Banville ; 30 oct. et 11 nov., bapt., dans l'église d'Amfréville, « faute d'eau dans nos fonds baptismaux » ; 23 nov., bénédiction, par le curé, du cimetière de la nouvelle église par permission de Mgr. Paul d'Albert de Luynes ; 23 nov., inh. de Charles Potin, noyé à la basse eau huit jours avant et retrouvé au bord de la rivière d'Orne, au droit de la paroisse. « Lorsque vous lirez le présent enregistrement et précédent, vous pourez remarquer que ledit Charles Potin est le premier qui ait été enterré dans le cemetière de nôtre nouvelle Eglise » ; 1734, 1er août, bapt. de Guillaume-Charles-Germain Thiboult ; parr. : Guillaume-Ambroise de Maupoint, éc., commissaire des poudres ; 23 sept., bapt. de Jacques-Simon Duvé ; parr. : Jacques Denis, éc., s^r de Cany ; 1735, 22 déc., bapt. de Thomas-Léonard-Georges Violard ; parr. : Marin-Georges-Elie Le Lièvre, éc., s^r de Bois-Fichard ; 1736, 23 oct., bapt. de Jean-François, fils d'Antoine l'Amidabbeville, éc., ancien capitaine d'infanterie, et de Geneviève de Launay ; parr. : François Le Goff, éc. ; 1737, 29 juin, bapt. d'Anne, fille de François Liégard et de Catherine Courtois, « roturiers, de nôtre ditte paroisse » ; 1738, 3 fév., bapt. de Nicolas-François, fils de Claude-Nicolas Violard et de Marie Simon, roturiers, receveurs de la consommation du poisson ; 1739, 12 sept., bapt. de Marie-Jeanne, fille de François « Goff », éc., et de Jeanne Roberge (inh. le 13) ; 1740, 2 nov., bapt. d'une fille sortie de Marc-Antoine Le Maître et de Marie-Anne Bocquain, roturiers, et de la religion protestante, nommée Marie-Madeleine ; 1741, 24 mars, inh., dans la nef, par Le Guay, curé d'Amfréville, de d^lle Marie Denis, fille de feu Jacques, éc., s^r des Jonchets, 50 ans ; 1744, 17 janv., bapt. de Louis Andrieu, par Duchemin de la Magdelene, curé de N.-D. du Bisson ; 1749, 2 juill., bapt. de J.-B.-Jacques fils de Jacques Brot, sergent ; parr. : Jean de Venoix, éc., s^r d'Amfreville ; marr. : d^lle Jeanne-Charlotte-Victoire Du Bois (qui signe Dubois de Cantepie), en présence de M. Jacques de Cantepie ; 1752, 27 déc., bapt. de deux fils « gemeaux », sortis du mariage de Nicolas Lepost et de Marie-Madeleine Le Sénécal, matelots, dont l'aîné, au rapport de la sage-femme, a été nommé François, et le jeune Jean ; 1754, 3 fév., bapt. de deux fils sortis du même mariage ; 1er mai, bapt. de Philippe-François Brot, fils dud. sergent ; parr. : Jacques-François de Christot, avocat au bailliage et présidial de Caen ; 9 oct., inh. de François Le Chevallier, matelot employé dans la patache des fermes, originaire d'Ouistreham ; 1758, 12 déc., inh. de Françoise Guérard, femme de Gaspard Gosselin, employé des fermes ; 1759, 28 mai, inh. de Laurent-François Giffard, originaire de N.-D. du Havre de Grace, pilote dans une corvette du Roi commandée par Fautrel, du Havre ; 1760, 30 juin,

inh., par Adam, curé de Ranville, de Jacques-Richard Morice, curé, 48 ans, décédé la veille ; 1765, 15 mai, bapt. de Marie-Gabrielle, fille de Jean Franque, commis au sel ; 18 mai, bénédiction d'une frégate « percée à 22 canons », du port d'environ 300 tonneaux, construite à Caen par Julien Morice, pour le compte de Gaultier et compagnie, de la même ville, nommée, suivant les ordres adressés à Viger, lieutenant général de l'Amirauté de Caen, par S. A. S. le duc de Penthièvre, *la frégate le Duc de Penthièvre,* pour être commandée par Jean-François Le Netrel de Granville, et faire les voyages de long cours « sous la protection de son Altesse Serenissime que Dieu conserve » ; 22 mars, inh. de David Le Tellier, de Bénouville, noyé le 19 janvier dans la rivière d'Orne et trouvé échoué au pied de la Roque de Sallenelles, sur le gravage du sieur Gaultier, seigneur dud. lieu, sans qu'on ait aperçu aucune marque extérieure sur le cadavre qu'il ait été offensé avant sa submersion, sur permission du sieur Viger, lieutenant général et procureur du Roi au siège de l'Amirauté de Caen ; 1766, 30 août, à Bréville, permission dud. Viger, sur rapport de Jean Othon, garde juré de la paroisse de Sallenelles, de rendre les honneurs de la sépulture au cadavre de Mathieu Prempain, de Ranville, ayant été vu tomber à la mer la veille en portant du sable à Caen et s'étant retrouvé led. jour et tiré à terre par des matelots de Sallenelles ; 1769, 4 sept., inh. de Marin Germain, charpentier dans les navires du Roi ; 1770, 9 fév., bapt. de Joseph-Benoit, fils de François Roussel, matelot, et d'Anne Germain ; parr. : Jean-Fernandès de Casanove, chevalier de Saint-Louis, officier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi ; marr. : Marie-Josèphe Gondo, son épouse ; 5 mai, bapt. de Marie-Françoise-Elisabeth, fille de Jean Othon, garde-côtes de Sallenelles ; parr. : J.-B. Thibout, charpentier de la marine ; marr. : d[lle] Marie-Françoise-Elisabeth Robert, de Bréville ; 18 nov., bapt., par f. Léandre, de Pont-l'Evêque, capucin, à cause de la maladie du curé ; 5 nov., inh. de René-Laurens Demay, capitaine de vaisseau de la ville de Cherbourg, 42 ans ; 4 déc., inh. de Marie-Rose Pallier, femme d'Augustin Le Roux, commis au sel ; 1771, 1[er] sept., déclaration de grossesse de Madeleine Olivier, des œuvres de M[e] Pierre Roucamps, receveur des fermes du Roi et greffier de l'Amirauté, demeurant à Sallenelles, dont elle a passé déclaration en présence de Guillaume Mangin, curé, de sa mère, de Jean Othon, garde juré et syndic des pêcheurs, demeurant à Sallenelles, de François Roussel, pilote. « Protestation de M[e] Pierre Roucamp, receveur des fermes du Roy, contre la déclaration cy dessus, du dimanche premier septembre. Le soussigné proteste de nullité contre la déclaration et déposition cy dessus à son sujet à M. le Curé de Sallenelles sur le présent registre, déclarant prouver le contraire à justice, si besoin est, et enjoint audit s[r] curé de ne point inscrire sur les registres de baptême le nom du deffendeur à l'égard de l'enfant qui doit naître de Magdeleine Olivier, fille de feu François Olivier et de Magdeleine Hamelin, n'étant point de ses œuvres. » 18 oct. 1771. Signé dud. Roucamps et de G. Mangin, curé ; 23 oct., bapt. de Madeleine, fille de lad. Madeleine Olivier ; 7 mars, inh. de Michel Moisson, garde matelot ; 1772, 15 janv., inh. d'Elisabeth Bertot, femme de Robert Le Fortier, garde matelot dans les fermes du Roi ; 22 fév., inh. de Gabriel-François Hennequin, ancien garde dans les fermes du Roi, 50 ans ; 1774, 17 mai, a été présenté sur les fonds de baptême un fils de Jean Andrieu, fermier, et de Marie-Bonne Feron, baptisé le 24 nov. 1772, pour suppléer aux cérémonies de baptême, nommé Théodore-Antoine par Gaultier de Sallenelles, assisté de M[me] de Sallenelles, son épouse, représentés ; 1775 (*porté à tort* 1774), 22 janv., bapt. de Marie-Françoise, fille de Thomas Ruelle, capitaine général de la brigade de Sallenelles dans les fermes du Roi, et d'Aimée-Marie-Jeanne Besselièvre ; 17 février, bénédiction, sur la grève de Sallenelles, d'une « biscayne », nommée *Jeanne-Marie-Josèphe ;* parr. : et marr. : le marquis et la marquise d'Amfréville, représentés ; le vendredi (s.d.), parr. : le curé Guillaume Mangin ; marr. : Marie-Marthe Marinier, épouse de Bellamy, marchand à Caen ; signature de Deseulle, maître en chirurgie, de Caen ; 9 nov., bapt. de Maxent-Jean-Marie, fils de Maxent d'Isembourg d'Hamicourt, paroisse de « Four auvimeux » en Picardie, et de Jeanne Gouley ; parr. : Jean de Bavent, receveur des fermes du Roi ; marr. : Marie Lithare ; 1778, 11 sept., bapt. de Renée-Françoise-Marie, fille de François Gattebois, garde dans les fermes du sel ; parr. : Jacques Binet, capitaine de la brigade de Sallenelles ; 1779, 28 août, inh. de Jean Othon, garde-côte ; 1780, 15 janv., inh., par Bequet, curé de Merville et Gonneville, son annexe, de Jacques Robert, 56 ans, en présence de J.-B. Paulmier, vicaire du Buisson ; 17 et 19 avril, Jean et François Mériel, matelots de Saint-Aubin, trouvés noyés sur la côte de Sallenelles ; 1781, 21 mars,

bapt. de Marie-Victoire Sainte-Croix, par G. Pestel, chapelain fondé d'Ouistreham ; 16 oct., bapt., par le P. Valentin, capucin, de François, né led. jour, fils de « Gioseppe Forioso », et d'Ursule Buquet, native de Fruge en Artois, le père de Naples, de profession d'artificier ; 13 avril, inh. de Pierre-Georges Loisel, aubergiste ; 1783, 16 oct., bénédiction, par Simon Bidard, prêtre de Vaucelles de Caen, du consentement et en présence du curé, après une haute messe de la Vierge, d'un navire construit en cette paroisse par Pierre Thibout, constructeur, nommé *Notre-Dame de la Délivrance*, par haut et puissant seigneur Messire de Venois, comte d'Amfréville, seigneur et patron honoraire dud. lieu, et par très illustre dame de Giovanni de Verclos, son épouse, présence de Foucques de La Moissonnière, curé d'Amfréville, Noël, curé de Cagny, et James, curé du Poirier, et monté par Pierre Le Grand et ses associés ; 19 avril, inh. d'Antoine Richard, officier marinier ; 1784, 6 janv., bapt. de Pierre-Noël-Dominique, né led. jour de Marie-Louise-Elisabeth-Victoire Georget, veuve de Pierre-Georges Loisel ; parr. : Noël Collet ; marr. : Marie-Jeanne Malherbe, vu la déclaration de Pierre-Dominique Dewastre, reconnaissant led. enfant. Biffé et remplacé par l'acte suivant : 6 janv., bapt. de Pierre-Noël-Dominique, né de Marie-Louise-Elisabeth-Victoire Georget, veuve dud. Loisel, et de Pierre-Dominique Dewastre, receveur dans les fermes du Roi à Sallenelles, originaire de Calais, selon la déclaration faite devant Collet, parrain, et lad. Malherbe, son épouse, marraine, et autres témoins de lad. déclaration, ce qu'ils ont signé avec le curé et autres témoins. « Je Noel Collet, reconnois l'acte cy dessus conforme à la vérité en tout son contenu, et du consentement du sieur Dewastre, avons signé le présent » ; 21 fév., lancement et bénédiction à la mer d'un bateau du port d'environ 35 tonneaux, nommé *le Glorieux*, par M. et Mme Bougon, construit à Sallenelles par les sieurs Thibout, pour le compte du capitaine J.-J. Tessel, de Courseulles ; 22 mars, bénédiction d'une patache pour les fermes du Roi, nommée *la Vive Henriette*, par Dambry, contrôleur général dans les fermes du Roi, et Mme Ferot (en remplacement de Mlle Choron, biffé), laquelle n'a pas signé, n'ayant pu s'y rendre ; parmi les signatures : Le Lièvre de Rochefort, J.-B. Thibout, constructeur ; 25 mai, bénédiction par le curé de Merville et Gonneville, d'une patache de port de 30 tonneaux ou environ, nommée *la Svelte Rosalie*, par M. et Mme « Chauron », directeur des fermes du Roi en la ville de Caen, représenté par M. d'Ambrye (qui signe Dambry) ; 14 juill., bapt. de Reine-Aimée, fille de Jacques-François-Grégoire Binet, capitaine de brigade, et de Madeleine Gobé ; 9 déc., bénédiction d'une patache d'environ 30 tonneaux, nommée *la Charlotte-Pélagie*, par M. de « Montcloux », fermier général du Roi, et par Mlle de « Mont Cloux », représentés par Chaslon, contrôleur général des fermes du Roi au département du Havre de Grace ; parmi les signatures : Dewatre ; 1785, 2 avril, bapt. de J.-J. Bouffé ; parr. : Gilles Le Chevalier, employé dans la patache ; marr. : Marie D'olbecq, son épouse (marque de Marie Dollebecq) ; 23 juill., bénédiction d'un navire du port d'environ 100 tonneaux, nommé *le Duc de Normandie*, par Pierre Robert, capitaine dud. navire, accompagné de Madame son épouse ; 16 mars, inh. de Charles Antoine, receveur pour la consommation du poisson ; 1786, 27 juill., mar. de Ravent-Raziphe Mangin, ingénieur géographe des ponts et chaussées de la généralité de Caen, de Saint-Malo de Bayeux, demeurant à Saint-Sauveur de Caen, et d'Anne-Claudine-Marguerite-Jeanne Deschamps, de Saint-Etienne de Caen ; 1786, 19 sept., bapt. de Pierre-Charles, fils de Charles-Guillaume Collet, capitaine général des fermes du Roi à Sallenelles, et de Jeanne-Pétronille Truffaut, parr. : Louis-Pierre Louvel de Janville, chevalier (en correction d'écuyer), conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Cour des comptes, aides et finances de Normandie et de la Commission souveraine du Conseil de Caen, représenté par Pierre La Roze, suivant sa procuration de la veille ; marr. : d^lle Elisabeth Charlot, fille de Charlot, procureur du Roi en lad. Commission, dûment autorisée de ses père et mère, représentée par Marie Collet ; 13 nov., mar. de « Richerd Luttrell », de la paroisse de Saint-Jean de Londres, et de Marie Soyer, fille de feu François et de Marguerite Clerice, de Saint-Pierre de Caen ; 1788, 30 sept., bénédiction par Le Couturier, desservant, d'un navire nommé *Marie-Adélaïde-Urbain*, par Marie-Adélaïde Querière, assisté de Dauchin, monté par Pierre Besier, de Langrune, capitaine dud. vaisseau ; 26 nov., bapt. de Marie-Catherine-Charlotte, fille de Jacques-Grégoire-François Binet, capitaine de la « brigage » des employés de Sallenelles ; 7 sept., inh. de Louis Accard, desservant, 28

ans ; 1789, 19 sept., commencement du procès-verbal de bénédiction des cloches, non achevé, non signé ; 28 oct., bapt. de Louise-Sophie, fille de Pierre-Richard Thibout, entrepreneur pour la construction des navires, et de Marie-Madeleine Montigny ; 18 janv., inh. de Jacques Binet, capitaine de la brigade de Sallenelles, 44 ans ; 14 oct., inh. de Nicolas-Joseph Dumont, originaire de Fumé en Hainaut, receveur des consommations dans le département de Sallenelles, 26 ans ; 11 déc., inh. de Michel-Joseph-François Dumont, fils de feu Nicolas-Joseph et de Catherine-Hélène Le Conte, 3 jours ; 1790, 11 oct., bapt. de Marie-Françoise-Geneviève, fille de Pierre Rouxel, employé dans les fermes du Roi, et de Geneviève Larcher, de Sallenelles ; marr. : Marie-Françoise Trufauld, de Carentan, en la compagnie de Guillaume Le Courtillet, employé dans les fermes du Roi à Ouistreham ; 19 déc., bapt. de Victor-François-Urbain, né la veille de Pierre-François Verrolle, de Courseulles, employé dans la brigade d'Amfréville, qui s'est déclaré lui-même père et a reconnu l'enfant pour son fils, et de Marie Fontaine, de Ducy-Sainte-Honorine ; le parrain, Jacques Verrolle, frère dud. Pierre-François, lieutenant dans la brigade d'Auberville ; 8 fév., inh. de Marie-Madeleine Requis, épouse de Jean Derouet, médecin, 75 ans ; 17 juin, inh., par Le Bas, curé de Manneville, doyen du doyenné de Troarn, dans le cimetière, de Guillaume Mangin, curé, décédé la veille, 60 ans, en présence de divers curés et de Boutry, chapelain de Varaville ; 1791, 3 nov., bapt. d'Angélique-Louise-« Batthide », fille de Nicolas Paradis, « proposé des douannes Nationnales », et de Françoise Le Quesne, demeurant en cette paroisse ; parr. : J.-J.-Maurice Thorel, lieutenant des douanes à Isigny, en la compagnie de Louise de Baupte, femme de François Gazanger, « proposé » auxd. douanes à Sallenelles ; 29 nov., bénédiction, sur le bord de la grève de la paroisse, d'un navire appartenant à Jacques Simon, capitaine, demeurant en cette paroisse, nommé *l'Alexandre*, par Alexandre-Philbert-Pierre de Perceval, demeurant à Gonneville, en compagnie de M[me] de Perceval, son épouse ; 3 déc., ondoiement, par crainte de mort, d'un fils, né la veille, de Charles-René de Graindorge, capitaine des douanes, et de Marie-Jeanne Lorge, en présence de Poitevin, employé dans les douanes, et de Michel Outardel, custos ; le 15 déc., les cérémonies du baptême suppléées par Charles-Jean-François Lorge, curé d'Authie, led. enfant nommé Charles-François ; 31 août, inh. de Modeste-Apolline Robert, fille de Pierre-Michel, aubergiste de cette paroisse ; 1792, 20 fév., mar. de Thomas Torcapel, de Merville-sur-Gonneville, et de Marie-Madeleine Vallée, originaire de « Maîlay » et demeurant depuis plus d'un an à Sallenelles, sur publications à Sallenelles et à Gonneville, par défaut de prêtre à Merville ; 27 mars, bapt. de Marie-Anne-Adélaïde, fille d'Etienne Boeda, aubergiste de cette paroisse ; 25 avril, bapt. de Marie-Catherine-Angélique, fille de J.-J. Lavolay, aubergiste de cette paroisse ; 13 mai, bapt. de Victoire-Hélène, fille de Pierre-Michel Robert, aubergiste, et de Marie-Françoise Lavolay, de cette paroisse ; marr. : Françoise-Victoire Robillard, en la compagnie de Robert Duprey, juge de paix à Dives ; 13 juin, bapt. de Pierre-Richard, fils de Pierre-Richard Thibout, maire de la municipalité et entrepreneur pour la construction des navires, et de Marie-Madeleine Montigny ; 9 juill., bénédiction, par le curé Pierre Besiers, sur le bord de la grève, d'une « biscaine » appartenant à la Nation, qui a été nommée par ordre du département *Le Calvados*, lad. bénédiction faite en présence de M. de Graindorge, capitaine des douanes nationales ; 31 juill., bapt. de Pierre-Louis-Germain, fils de Louis Trouleur, natif de Caen, lieutenant des douanes nationales sur cette paroisse ; 3 août, bapt. d'Antoine-Félix, fils de Félix Potier, capitaine de navire marchand, et de Marie Madelaine, de cette paroisse ; parr. : Antoine Roussel, aubergiste au Havre ; marr. : Marie-Anne Dollonde, son épouse, représentés ; décembre, déclarations de naissances d'enfants qui ont été baptisés par le curé et de décès. Au cahier des sépultures de 1792, copie d'extrait mortuaire tiré du reg. des inhumations de l'hôpital du Fort-Royal, par le commissaire des ports et arsenaux de la marine, ayant la direction du bureau des armements et des classes de ce département, de Jean-Charles Sainte-Croix, de Caen, matelot à 18 livres de solde par mois, embarqué sur le vaisseau de l'Etat *le Palmier*, commandé par Cohars, capitaine de vaisseau, mort aud. hôpital le 17 avril 1780, délivré à Brest le 10 mai 1792. — Elections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc. 1724, 19 nov., délib. des paroissiens pour élire un trésorier : ont établi le curé pour gérer lad. fonction, sans le charger d'autre chose que de l'entretien de pain, vin, cierge, et pour blanchir le linge et autre nécessaire, et sans réparations, et le tout sans rendre compte ; 1727,

16 fév., élection de François Morin, pour gérer la fonction de syndic pour faire la collection du cinquantième, etc.

E Suppl. 1629. — GG 4. — (Liasse). — 6 pièces, papier.

1711-1766. — Publications de bans à Amfréville ; extrait de registre de baptêmes d'Hérouvillette ; dispense par l'évêque de Rochechouart d'empêchement du 4e degré ; demandes de recherches.

SANNERVILLE

E Suppl. 1630. — BB 1. — (Registre). — Moyen format, 32 feuillets, papier.

1789-1791. — Délibérations de la municipalité et sentences de police. — I. *Délibérations :* fol. 1. « Aujourd'hui mardi premier jour de septembre mil sept cent quatre-vingt-neuf, se sont assemblés au son de la cloche, les paroissiens de Sannerville, les présents faisants fort pour les absents, pour délibérer ensemblement sur ce qu'il devait se faire au sujet de la récolte d'un petit morceau de terre en contestation entre les paroissiens et le nommé Trébutien ; en conséquence et d'un commun accord ont décidé qu'il acorderaient une somme de neuf livres au nommé François Durant pour récolter ledit grain et pour le rendre dans la granche de Charles Le Blanc, dont la clef lui sera fournie par ceux qui lont en dépôt... » Signé : Desplanches, syndic ; Le Cheer de Beuville, de Saint-Etienne, Joseph Tostain ; Jean Jamme, François Renaux, P. Pinçon, Pierre Rozier, Marc Mehedin, F. Cruchon (?), Jean Leroux, Hébert, curé de Sannerville. Octobre et novembre 1789, mention que « des avis ont été affichés, lus et publiés ; pour la répartition des nouveaux imposts ;... pour engager les paroissiens à les payer le plus tôt possible ». Signé : Desplanches, « sindic ». Fol. 7, 14 fév. 1790, « en conformité des ordres, décrets et instructions qui nous ont été envoyées par Messieurs les députés de l'Assemblée nationnale et de la Commission intermédiaire du département de Caen, les paroissiens de Sannerville, par le renvoy de l'Assemblée de jeudi dernier, ce sont assemblés aujourdhuy de nouveau après les vespres, en forme de commun et au son de la cloche, les présents faisant fort pour les absents, pour procéder deffinitivement, par la voix du scrutin, à la nomination des officiers qui doivent composer l'assemblée municipalle de la parroisse, pourquoy, après l'ouverture de chaque bultin, les personnes dénommées cy dessous ont été nommés comme ayant eu le plus de voix ; sçavoir : Monsieur Desplanches pour maire ; [*cancellé :* Monsieur Hébert, curé de Sannerville, pour premier adjoint] ; Joseph Tostain, second adjoint ; Jean Jame, notable ; Jacques Gruet, *id.;* Michel Chevalier, *id.;* André Sepveaux, *id.;* François Jollain, *id.;* Jean Le Bey, *id.;* François Mazeline, procureur ; Marc Mehedin, grefier. (Renvoi de la 2e ligne de la liste : Jean Lucas, premier adjoint). Note marginale : Monsieur le Curé n'ayant voulu accepter la nomination, on en a nommé un autre à la suite pour premier adjoint. Signé, fait double, ce dit jour et an que dessus : Hébert, curé de S. ; Desplanches, Joseph Tostain, etc. 13 mai, assemblée pour « rejet » au marc la livre d'une somme (*blanc*) pour les chemins, pour les six derniers mois de 1789 et pour 1790, « sur laquelle somme on a formé les rolles pour estre reucus exécutoirs. » Signé : Desplanches, maire. Fol. 8, 28 fév. 1790, issue des vespres, au son de la cloche, assemblée de « tous les paroissiens pour recevoir le serment des nouveaux municipaux », 13 signatures. 28 mars 1790, procès-verbal de remise « du rôle à taille » de 1790, « avec le rôle des vingtièmes » à Jacques Moutier, « collecteur nommé pour laditte paroisse . » Fol. 2 v°, 17 oct. 1790, « nous membres municipaux de la paroisse de S., nous nous sommes assemblés pour nommer des députés pour aller mercredy vingt du présent mois, à Troarn, au sujet de la défense de la paroisse, nous avons par ce présent [*nommé*] les personnes de Jean Le Beay et Joseph Tostain. » Fol. 31, 24 oct., assemblée « des membres municipaux de la ditte paroisse pour nommer un député pour présenter une requête par un avocat, nous avons par ce présent nommé la personne de Jacques Gruet pour faire la defence des Brières. » Fol. 30, 14 nov., les « maires, officiers municipaux, procureurs-syndics et notables et habitans général des paroisses de Touffréville et Sannerville assemblés en forme de commun, à l'issue et sortie des vespres de la paroisse de Sannerville, après trois semonces bien et duement faites par trois dimanches consécutifs aux prosnes des messes des deux paroisses, la dernière de ce jour, et billets de convocation envoyés aux propriétaires non domiciliés aux fins d'aviser aux moyens les plus urgents et administration (*sic*) de leurs bruyères, communes et anciennes vignes, après avoir mûrement délibéré, ont tous d'une voix unanime convenu que, comme les

dittes bruyères sont susceptibles de diférents chemins, il a été convenu (*sic*) qu'il sera fait des fossés le long desdits chemins pour servir de clôture, lesquels resteront au moins de (vingt *rayé*) quatre pieds de largeur, et, pour y parvenir, il en sera incessamment banni une portion quelconque pour trois, six ou neuf ans, pour subvenir aux frais de cloture... », 44 signatures. Fol. 28, même date, même assemblée, mêmes convocations, mêmes comparants, « aux fins d'aviser aux moyens les plus urgents pour la restingrade (*sic*) de leurs anciennes vignes, les présents faisant fort pour les absents, au son de la cloche, ont délibéré de nommer quatre commissaires pour poursuivre le renvoi en possession devant qui il apartiendra, aux moyens de quoi ils ont nommé les personnes du sieur Arcange Michel et François Daumesnil, de Toufréville, et Jean Le Beay et Jacques Gruet, de Sannerville... », 29 signatures. Fol. 9, 9 déc. 1790, lettre à « Messieurs de département du Calvados : supplie humblement les municipalités des paroisses de Touffréville et Sannerville en conseil de commune et vous remontre quorigineirement leurs bruières communes contenait cinq cents acres en un seul tenant, assises aux enclaves des terroirs des dicelles deux paroisses, jouste, d'un costé, les abbé, prieurs et religieux de Troarn et Bavent, d'autre costé, autres terres labourables desdits paroissiens, butte le bout de la ville de Troarn et d'autre bout bruière prétendue commune entre les paroissiens d'Ecoville et Bavent. Cest bornes sont immuables et précises aux tistres ; les prédécesseurs des supliant y avaient planté vignes et en avaient perçu les fruits dessus croissants, ainsi quil aparait par la sescion que fit autre fois le Président Feu ; ayant commission du Roy pour la vente de son domaine et ce après avoir ouï yceux paroissiens en leurs dire et remontrances, cessa leffet de sa commission, les délaissa eux et leurs semblables en leurs possessions et propriété qu'ils avaient audit héritage. Telle fut encore l'ordonnance de Monsieur le Président Trexo, rendue le 10 7bre 1551, après avoir entendu les habitans de Toufréville et Sannerville en leurs écrit (*une demi-ligne déchirée*) audit an, ensemble son ordonnance de soi communiqué de au procureur du Roy, lenqueste des témoins produit par lesdits habitans, son ordonnance fut concuë en ces termes : « Vu et délibéré le soutien en opposition produit et baillé par les paroissiens de Toufréville et Sanerville comparant par Pierre Vimard et Potevin, procureur duement fondés par lesdits habitants pour empêcher la fieffe au profit du Roy, des communes et brières assises dans les dittes paroisses ; à jour passé baillé par déclaration par Jean Le Coutellier, sergent à Troaurn, les conclusions du Procureur du Roy, l'apointement de Nous donné, l'information faittes par lesdits paroissiens de la posession et jouissances des pâturages desdittes places et bruières ; il est dit, suivant l'avis et opinion du dit Conseil : lesdits paroissiens seront maintenu et entretenu en la possession et jouissance des pâturages des dittes places et Bruyères comme ils étaient par cy devant ; le tout par forme de provision jusqu'à ce que par le Roy notre dit seigneur y ait été autrement pourvu. Si le procureur soutient en vérité, il seraient autrement ouï devant qui il apartiendra. » L'ordonnance cy dessus a esté encore confirmée le 11 déc. 1628 par arrest du Conseil au chateau du Louvre à Paris, allant contre de Jacques Garnier, sire du Plesis, ayant traité avec le Roy pour la vente et revente de son domaine. Ayant assigné lesdits habitants à comparoir le 2 juilet audit an devant MM. les commissaires députés à cette effet, ils furent présentés devant Messieurs les Commissaires généraux tenant leurs séances dans le château du Louvre, produisirent l'ordonnance provisoire qu'ils avaient obtenue de Mr Trexo le 15 X^{bre} 1551, ainsi quelle est transcrite cy-dessus, jointe aux anciennes chartres, titres, aveux, ordonnances, mainlevées rendue avec les traitements (*sic*) proposés à la recherches des terres vaines et vagues. L'ordonnance, le 21 aoust 1628, à la Chambre du Conseil, au Château du Louvre, conçuë en ces termes : Nous Commissaires généraux députés par le Roy pour la réunion, vente et revente de son Domaine avons déchargé et déchargeons les abbé, prieurs et religieux de Troarn, leurs hommes et vasseaux habitant des paroisses de Touffréville et Sanerville des dittes assignations, yceux envoyés en possession et jouissance de tous les héritages contenus en leurs dotation et aveux pour en jouir, ainsi quil avaient fait cy devant. » (Le) 11 X^{bre} de la même année, les abitants obtinrent encore une décharge dans le même tribunal dont voici le prononcé : « Sur la requeste qu'il nous a esté présenté par les manans et habitans des paroisses de Toufreville et Sanerville, tendant à ce qu'il nous plut de décharger des assignations qu'il leur a esté données à la requeste de Jacques Garnier, s^{r} du Plecis, lequel a traité du domaine de Normandie, pour aporter au greffe de

notre commission les titres, contrats et quittances de finances, lesquels ils jouissent d'une pièce de terre appelée Les communes et brières dudit lieu de Touffreville et Sannerville comme étant du domaine de Sa Majesté, non sujete à revente, mais leur apartenant propriétairement, ce faisant les renvoyer à la possession et jouissance de laditte pièce de terre pour en jouir ainsi qu'ils avaient fait cy devant ; la ditte requeste, notre ordonnance étant au pied d'icelle du 6 9bre 1628, quelle serait communiquée au procureur du Roy ; un état de la présentation formée par lesdits paroissiens de Toufréville et Sannerville, le 21 aoust 1551, devant le sieur Trexo, commissaire député par le Roy ; l'enqueste faitte par le sieur Trexo le 8 7bre audit an, un jugement dudit Commissaire dudit mois par lequel il apert les dit habitant avoir esté maintenu par provision à la possession et jouissances desdits paturages ; conclusions des procureurs du Roy quils empeschent les supliant d'être renvoyés et déchargés tant à présent de laditte assignation pour jouir desdittes communes par manières de provision jusqu'à ce quil soit justifié quelle ailie et soit encore de présent au domaine du Roy ; tout considéré, nous commissaires susdits avons deschargé et déchargeons quant à présent lesdits habitants de Toufréville et Sannerville de laditte assignation, yceux renvoyés à la possession et jouissance de laditte pièce de terre pour en jouir ainsi quil ont fait cy-devant. Autre ordonnance de Monsieur La Potrie, commissaire, du 2 8bre 1645, confirmée par arrest du Grand Conseil du dernier 7bre 1651, toutes ces ordonnances en forme des titres invisibles (*sic*) à la possession desdits habitants. — Quoiqu'il en soit, un sieur abbé de Saint Cir, abbé de Troarn, en l'année 1752, le 15 juillet, obtint un arrest sur requeste du Conseil d'état du Roy, quil lui permis d'affermer pour trente années les anciennes vignes à charge de deffrichement. Les habitants ny formèrent aucune opposition ; il en enferma 94 acres et en fit défricher viron quatres acres en deux pièces. Le sieur abbé est venu mort, l'abaye resta en etconoma. Monsieur Labbé Terray succéda et de suittes Monsieur Labé Very, titulaire à présent, en a joui jusqui compris le mois de mai 1789, qu'un groupe dabitants se portèrents aux dittes pièces fermées, les ouvrirent et sen rendirent les maîtres sans autre formalités que la voie de la force. Les biens déclarés nationaux, de présent en vente, nécessitent lesdits paroissiens à réclamer par la voie intérieur sous votre (*autorisation*) les objets envahis et usurpé, même soposer à la vente diceux. Les supliant auraient delibéré en conseil de commune le 14 9bre dernier, ont nommé quatre commissaires pour poursuivre en intégrance la portion usurpée par les sieur abbé et autres. Dans ces vues, le Conseil de la commune assemblé a cru devoir vous établir succin (*sic*) les motifs de leur réclamation fondée sur la possession et jouissance authorisée par les ordonnances et arrest cy devant vantés et leur assure une propriété immuable. Ce considéré, Messieurs, il vous plaise, en etmolagant (*sic*) laditte délibération jointe à la présente, les authoriser de jouir de l'intégrité des dittes bruyères, comme ont fait leurs prédécesseurs, jusque y compris l'année 1752, le tout par provision suivant et conformément aux titres cy-dessus vantés, le tout à la caution du temporel desdittes paroisses, lesquels réserves sont faites de faire répéter les fruits au cas échéant à qui dû sera, les resevoir opposants à toutes ventes quils pourra estre du tout ou partie desdits objets ; ce fesants vous rendrée justice. Présenté ce neuf X^bre 1790 », 30 signatures ; manque la signature de Millet, curé et maire de Touffréville. Fol. 12, 2 janv. 1791, les paroissiens, « après avoir été advertis par trois dimanches consécutifs, toutes les formalités ordinaires observées, ce sont assemblés au son de la cloche à l'issue des vespres de laditte paroisse, les présents faisant fort pour les absents. » Ils procèdent à l'élection de quatre commissaires « accesseurs, pour aider Monsieur le Juge de paix dans les jugements quil sera obligé de prononcer ». Elus : Joseph Tostain, François Guérard, André et Jacques Gruet. « Et, par la même ditte assemblée, il a été question de nommer deux commissaires de suite pour poursuivre lafaire de la closture des communes bruyères de la paroisse, pour laquelle closture il a été fait un haro sur les ouvriers qui y travaillaient par les paroissiens de Trouard, pour laquelle fin, après avoir mûrement délibéré, ils ont nommé les personnes de Jean Le Beay (*et*) Jacques Gruët, auxquels ils ont donné plains pouvoirs de faire pour eux et en leur nom toutes les poursuittes nécessaires et de suivre cette affaire, conjointement avec les deux commissaires de Touffréville jusqu'à définition (*sic*), le tout aux frais de laditte parroisse, et pour l'argent, qu'ils seront obligés debourcer pour les frais, soit d'avocat, procureur, huissiers ou autres, ou pour eux-mêmes,

lesdits paroissiens ont autorisé le trésorier en charge den faire les advances sur lamasse du trésor de la parroisse, ainsi que de payer les ouvriers qui ont déjà travaillé à la closture desdittes bruyères, lesdites avances, bien entendu, ne seront faite sur l'argent dudit trésor que provisoirement, parce que lesdits paroissiens sengagent par la présente de prendre les mesures nécessaires pour rembourcer ledit trésor, soit à même les loyers des parties de bruyères qu'ils ce proposent d'affermer, ou par un reget sur la parroisse... », 11 signatures. Fol. 13 v°, 23 janv. 1791, « nous composant le corps municipal des deux paroisses de Toufréville et Sannerville, assemblé en commun au son de la cloche, à l'issüe et sortie des vespres de la paroisse de Sannerville, après semonces faittes et billets de convocation envoyés aux propriétaires non domiciliés, pour délibérer de leurs affaires de communauté à l'ocasion de leurs bruyères et anciennes vignes, les présents faisant fort pour les absents, le tout d'une voix unanime, ont convenu que, par délibération faitte en commun le dimanche 14 9bre dernier, laquelle duement homologuée, il aurait esté aresté que les bruyères communes desdittes deux paroisses étaient susceptibles de différents chemins, que, pour le bien et utilité d'icelle, il était nécessaire de faire des fossés le long d'iceux, lesquels resteront au moins de 24 piés de largeur, en conséquence, pour parvenir aux frais de cloture, il en serait banni, pour trois, six ou neuf années, une portion quelconque; en considération, il fut mis des affiches et, le dimanche 19 X^bre^ dernier, il fut passé à l'adjudication de la confection desdits fossés et, le lendemain, les ouvriers furent mis en ouvrage par lesdits commissaires nommés, où ils ont travaillé jusque y compris le 22 X^bre^, quatre heures après midy, où un sieur Joseph Avril, se disant procureur de la commune de Troarn, intenta aux ouvriers clameur de haro, sous prétexte que cette bruyère est la grande bruyère de Troarn. Les commissaires parurent le lendemain et il fut ordonné que le haro serait converti en action. En conséquence, les commissaires ont fourni écrit et le sieur Avril a demandé la communication de laditte délibération et, en outre, les titres de propriété ; en conséquence, il est urgent d'autoriser les commissaires qui sont le sieur Le Court, Jean Le Beay, Jacques Gruet et Arcange Michel, pour poursuivre ledit procès intenté, lesquels après avoir mûrement derechef délibéré, ont authorisé d'une voix unanime lesdits sieurs commissaires à poursuivre le procès intenté par ledit sieur Avril et tous autres qui pouraient intervenir à l'ocasion d'icelle commune ; en outre, authorisons de poursuivre la réclamation en reintégranne (*sic*) des communes qui pourraient avoir esté envahis par le sieur abbé Saint-Cir et autres, en considération, les authorisons en notre nom de poursuivre ledit procès et tous autre qui pouraient, intenté à locasion d'icelle, tant estre faits en notre nom que tous autres objets en défendeurs, lesquels authorisons à poursuivre jusquà jugement, décret et arrest définitif, même transiger pour le bien et utilité des deux communauté... », 16 signatures. Fol. 15, 23 janv. 1791, « serment de M^r^ Le Curé de Sannerville, prêté le vingt-trois janvier 1791 et conçu en ces termes : « Je déclare que, fatigué au sujet de tous les propos disparates qu'on répand, on m'a présenté un serment de Mr Tridon, curé de Rongères, député du département de Lallier, qui a été reçu et conçu en ces termes : « J'ai prêté sans restriction le serment civique, je n'hésite pas à le réitérer. Comme Citoyen français, je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationalle et acceptée par le Roi. Comme Pasteur de l'Eglise, je jure de veiller avec soin sur les fidèles dans la paroisse qui m'est confiée. Et comme chrétien fermement attaché à la foi catholique, je déclare qu'en ce qui concerne le régime spirituel de l'Eglise, je ne reconnais d'autorité compétente que celle du St Siège et des Evêques. » Or, je déclare que je tiens comme étant la mienne laditte protestation de serment, néanmoins avec cette observation que Mr Tridon, député à l'Assemblée, est au fait de la suditte constitution, et que moi je n'en ai pas la moindre idée, que je n'ai point vu les articles ci-dessus. (*En renvoi :* les articles ci-dessus sont les articles 21 et 39 contenus dans la lettre d'envoi), que je n'aime point à lire les papiers publiques, ni même à entendre parler de toutes ces matières. Mais pour ne laisser aucun doute sur ma façon de penser, je supplie qu'on parte des expressions de la Ste Ecriture qui ne font que resserrer le serment ci-dessus et qui sont constemment les expressions de mon cœur et dans lesquelles je prie le Seigneur par les mérites de sa Passion de me faire la grace de persévérer et de mourir. Je jure, proteste de tout mon cœur que je suis très résolu de respecter,

d'honorer tous ceux à qui l'honneur est dû, d'aimer tous mes frères en Jésus Christ, d'instruire et édifier tous mes paroissiens, de forcer par ma bonne conduite les ennemis mêmes de mon Divin Sauveur, sinon à aimer sa religion, au moins à la respecter. Je jure de craindre Dieu, d'honorer le Souverain, présentement Louis Auguste mon digne monarque, de veiller avec fidélité et en conscience et pour Dieu sur le second troupeau qui m'est confié depuis plus de trente et un an, d'exécuter les loix du Royaume avec d'autant plus de zèle qu'elles approcheront plus de la Loi Eternelle, des Commandements de Dieu, de l'Eglise, du Droit naturel et des gens écrit dans le cœur de tous les hommes. Je suis résolu enfin et je jure de faire des suplications, des prières, des vœux, des actions de grâce pour tous les hommes, mais particulièrement, non seulement dans le S[t] sacrifice de la messe et les prières publiques, des prières particulières pour Louis Seize, fils aîné de l'Eglise, ainsi que j'ai fait depuis l'heureux et beau jour de Son Sacre, pour les Princes, la famille royalle, encore pour tous ceux qui sont élevés en dignité et font exécuter les ordres du Roi. » D'une autre écriture : « Le serment stipulé dans l'acte scy dessus a été presté le dimanche 23 janvier 1791, dans la chaire de vérité par M[r] Hébert, curé de la parroisse, à haute voix, présence de tous les paroissiens, dont sont signés : Desplanches, mair., Hébert, curé de Sannerville. » Pas d'autres signatures. Fol. 16, 30 janv. 1791, assemblée « des paroissiens en forme de commun » pour désigner des commissaires qui procéderont à la division « de la paroisse » en sections : Joseph Tostain, André Sepvaux, Jean Le Beay et Marc Mehedin ; en outre, « des aides-commissaires » : Jean Trébutien, François Rozier, Louis Aupoix et Nicolas Royer. Fol. 6 v°, 8 mai 1791, « nous paroissiens assemblés en forme de commun, à l'issue et sortie des vespres de la paroisse de Sannerville, après avoir fait sonné la cloche, nous nous sommes assemblé pour faire le remplacement d'un nouveau maire, après avoir été convoqués huit jours en avance ; nous avons suivant les décrets, nommé au scrutin et pluralité des sufrages, nous avons nommé la personne de Monsieur Alais pour maire et par la même délibération nous avons par ce présent fait le remplacement d'un (*en surcharge*) premier adjoint, (*non indiqué*) ; nous avons, par le même scrutin, nommé la personne de Pierre Pinçon pour second adjoint, ayant eu la pluralité des sufrages... », 15 signatures. Fol. 6 v°, 23 mai 1791, « nous municipaux et paroissiens de la paroisse de Sannerville, nous nous sommes assemblés au son de la cloche, les présents faisants fort pour les absents, pour faire prêter le serment au nouveau maire de la suditte paroisse dont la nomination sen est faitte le huit du présent, ce qui a été fait dans la forme suivant les décrets... », 13 signatures. Fol. 4 v°, 5 juin 1791, « la municipalité et le conseille ordinaire de la commune setant assemblé sous la forme ordinaire, Jacques Gruet, le plus ancien des notables, a presté le serment civique comme officier municipal de la paroisse de Sannerville, en présence de la commune, les présents ont signé : J. Gruet, André Sepvaux, notable ; M. Chevalier, notable, Marc Mehedin, greffier ; Alais, maire ; J. L(e)beay, n. » Même jour, à la suite, serment prêté par André Sepvaux qui signe « André Sepvaux procuraire de la commune », et J. Gruet ajoute à sa signature « offic. municipal ». Fol. 5, 5 juin 1791, « la municipalié assemblée en Conseil général, dans la forme ordinaire, s'est présenté Monsieur Michel-Pierre-Louis Prempain, nommé à la cure paroissiale de Sannerville, à la pluralité absolue des suffrages du corps électoral du district de Caen, département du Calvados, réuni pour la nomination des curés constitutionels à nommer dans l'étendue du district, lequel nous a présenté l'instution (*sic*) canonique qui lui a esté donnée par Monsieur Claude Faucher, évesque du Calvados, le vingt-et-un may dernier, sur le vu de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale dud. district de Caen, en datte du vingt et un avril mil sept cents quatre-vingt-onze, nous requérant de l'installé et de le mettre en possession réelle de laditte cure, conformément à sa nomination et à son institution canonique, aux obéissances qu'il a passées de réitérer devant nous le serment civique prescrit par les décrets ; et après l'examen des titres déposés par ledit sieur Michel-Pierre-Louis Prempain, nous l'avons interpellé, ce réquérant Jacques Gruet, faisant les fonctions de procureur de la commune, de prêter le serment requis, à quoy il a déféré et en conséquence nous nous sommes transportés avec ledit curé dans l'église de notre paroisse ; étant entré dans la neffe, ledit sieur curé a prêté le serment publiquement à haute et intelligible voix ainsi qu'il suit : « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est

confiée, d'etre fidel à la nation, à la loi et au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et sanctionnée par le Roi. » Après quoi la municipalité formée comme il est (*dit*) en Conseil général, a installé ledit sieur Michel-Pierre-Louis Prempain curé de ladite paroisse de Sannerville, et la mis en possession réelle de ladite cure, pour, par lui, en faire et remplir toutes les fonctions curiales, conformément à sa nomination et institution canonique, et jouir de tous les droits attachés à ladite cure, aux termes de la Constitution civile du clergé. Et aussitôt après, ledit sieur curé a commencé ses fonctions par célébrer sa grande messe paroissiale, après laquelle nous l'avons conduit à la maison presbytéralle dont nous l'avons également mis en possession réelle et actuelle, et du tout nous avons rédigé procès-verbal sur notre registre de délibérations, nous requérant led. s^r curé de lui en donner une expédition... », 8 signatures. Fol. 17, 7 juin 1791, « estat des linges, ornements, vases sacrés et autres choses à l'usage de l'église trouvé dans laditte église lors de l'installation de monsieur le Curé constitutionnel », dressé par les maire, officiers municipaux et notables composant la municipalité et conseil de la commune. Fol. 18, 12 juill. 1791, « annonce faitte à Monsieur Hébert, cy devant curé : en conformité à l'arrêté du Calvados relatif à l'espulsion des curés et autre prestres réfractaire, nous soussigné procureur sindic de la commune de Sannerville, requis à ce sujet le susdit arrêté, annonçons à Monsieur l'abbé Hébert, cy devant curé de la paroisse de Sannerville, que la huitaine depuis la publication de l'arrêté du Calvados est espirée depuis plusieurs jours. Signé le procureur de la commune. Présenté ce 12 juillet 1791. Marc Mehedin, greffier ». 26 juill. 1791, « moy Christophe David, procureur de la commune de la municipalité, à la requeste de laditte municipalité, j'ai fait et donné citation à Monsieur Hébert, cy devant curé de laditte paroisse, en parlant à sa personne, lui faisant scavoir de se conformer à l'arrêté du Calvados qui porte que tout curé réfractaire sortira de sa paroisse ; ainsy ledit sieur curé est averty de se retirer sous vingt-quatre heures, ou faute à lui de si conformer on prendra la force publique pour lui contraindre ; présenté cedit jour et an que dessus », pas de signature. 7 août 1791, la municipalité de Sannerville, pour exécuter les arrêtés du département et du district de Caen du 30 juillet « relatifs à l'apposition des scellés sur les portes de l'église de Banneville-la-Campagne et à l'enlèvement des vases sacrés, ornements, etc., pour être transférés dans l'église de Sannerville, s'est transportée, accompagnée de M^r le curé constitutionnel et protégée par une brigade de gendarmes nationaux à l'église de la suditte parroisse, dont les portes se sont trouvées fermées, ainsi que celle du cimetière dans lequel elle est incluse. Le cy devant curé, chez lequel la municipalité s'est présentée pour avoir les clefs, a pris communication de la délibération du Calvados et du district ; il a transcrit au pied sa protestation contre tout ce qu'elle contenait ; il a fait refus des clefs et a signé que Mr de Banneville, cy-devant seigneur, a réclamé les vases sacrés, ornements, etc., comme à lui appartenant. La municipalité s'est reportée à l'église pour en faire ouvrir les portes par des ouvriers. Sur le refus de ceux de la paroisse, elle en a envoyé chercher au bourg de Troarn et elle s'est retirée jusqu'au moment de leur arrivée. A l'issue des vespres, la municipalité, accompagnée et protégée comme ce matin, a retourné à Banneville. Elle s'est présentée de nouveau au presbitère pour reïtérer la demande des clefs ; on a fait réponse que M^r le Curé était absent ; sur la réquisition de M^r le Maire, deux ouvriers serruriers de Troarn ont ouvert de force, d'abord la porte de fer du cimetière, ensuitte la principalle porte de l'église. L'église était spoliée de tout ; on y avait laissé ny vases sacrés, ny ornements, ny linges, ny aucune des pièces d'argenterie dont elle était enrichie et qui servaient aux cérémonies de l'autel ; on y a guère trouvé que des choses de rebut, sales et de mince valeur ; voici l'état des objets répertoriés... », qui suit. « Les divers objets ont été transférés dans l'église de Sannerville et les scellés ont été posés sur les portes de l'église de Banneville, le même jour et an que dessus. » Pas de signature. Fol. 21 v°, 22 sept. 1792, soumission de Prempain, curé constitutionnel, s'engageant à verser 48 livres pour « don patriotique » payable en 3 termes. Fol. 21, v°, 11 sept. 1792, la municipalité, « sur la plainte des gardes massiers et sur la réquisition du procureur de la commune que le nommé Jean Marie aurait travaillé le huit et le onze du présent mois pendant l'office divin, a condamné ledit Marie pour avoir méprisé une citation à lui donnée le même jour 8 du mois pour paraître devant la municipalité pour

lui être fait défense de travailler pendant les jours consacrés à l'office divin, à trois jours de prison pour avoir outre passé les défenses de la municipalité. » — *Sentences de police,* fol. 32, 3 oct. 1790, condamnation de Nicole Duvieux « pour vol de la pagnolée à maître Jean Lucas » à six livres « pour dommages » et à 3 livres « pour assignation et les gardes ». Fol. 26, 28 nov. 1790, sur assignation donnée par Bertrand et Jacques Marie à Charles Le More, de Lirose, « il a été ordonné que lesdits Marie et Bertrand et More n'ont aucun pouvoir de tirer de la pierre dans la pièce appartenant à l'abaye de Trouard et défence sont faittes de la part de Monsieur Desplanches, maire de la municipalité, à moins quil nais des ordres diférentes, et la cause renvoyée à dimanche quatre heures après midy, moyennant qu'il aporteront une ordre de la part de Monsieur Aleaume et avec défence d'enlever aucune pierre desdittes carrières ». Fol. 25, 13 mars 1791, autre sentence à l'encontre de Pierre Putot, « qui avait entrepris sur une pièce de terre apartenant cy-devant à l'abé de Troarn ; il a été ordonné que ledit Putot cesera à tirer [de la pierre] davantage den par ce jour, et condamné à payer les dépends ». Fol. 19, 14 août 1791, le curé constitutionnel s'est plaint que Louis Guérard et Pierre Carabit l'ont insulté dans son presbytère : « Nous Maire et Officiers municipeaux avons condamné ledit Guérard et Carabit pour estre mis pendant trois jours aux prisons de la ville de Caen, par forme de correction, pour l'insulte commise ce jourd'huy à Monsieur le Curé Constitutionnel.» Fol. 20, 1[er] sept. 1791, comparution devant la municipalité de Jacques Duchemin et de M[me] Belleville, « dont la ditte dame Belleville a porté plainte contre le nommé Duchemin pour lui avoir tenu de mauvais propos », et « ledit Duchemin ayant demandé que la preuve en soit faite, elle lui est accordée », affaire remise avec citation de témoins pour dimanche prochain. 4 sept., comparution des mêmes avec leurs témoins : « Après avoir ouï les témoins et d'après l'aveu du délinquant, avons condamné ledit Duchemin et Fleury, son complice, à payer les dépens et défenses lui sont faites de récidiver en cas de plus grande peine (*sic*). » — Autres sentences de police, accords entre particuliers, etc.

E Suppl. 1631. — GG 1. — (Registre). — Moyen format, 92 feuillets, papier.

1692-1717. — Bapt., mar., inh. — Curés : Isaac Le Roy, + 1715 ; desservants : Robert de Lysle, 1705 ; Jean Fossard, 1707 ; Jean Lioult, 1708-1711 ; François Gaugain, 1711 ; Pierre-Daniel Poitou, 1712-1715. Vicaire : François Montreuil, 1704. — 26 janv. 1692, inh., dans l'église, de « damoiselle Magdeleine de Pierrepont, aagée de vingt mois » ; 7 avril, bapt. de Marie-Anne Groult, fille de Mathieu ; marr. : d[lle] Marie-Anne de Pierrepont ; parr. : J.-B. de Pierrepont, éc. ; 24 janv. 1694, inh., par le curé de Banneville [Le Breton], de Pierre Lenglois, agé de 18 ou 19 ans, « sans l'avoir pu faire parler » ; 14 juin 1694, « après midy, Jean Lebreton, pbre, curé de Banneville-la-Champagne, certifie que, à la requeste de M. le Promoteur de Caen en la Cour ecclésiastique dud. Caen, et par son ordre verbal, j'ai interpellé Anne Colin de la paroisse de Sannerville de dire et déclarer des œuvres de quelle personne elle paraist estre grosse, et, parlant à lad. Colin trouvée à Sannerville et pour en avoir acte judiciaire et lui estre faict les deffences de droit en semblable occurrence, je luy ay, requeste et parlant comme dessus, donné assignation à comparoir à la huitaine franche, suivant l'ordonnance, en l'Officialité de Caen et faire et procéder en outre qu'il appartiendra. Et lad. Anne Colin, fille de feu Gilles Colin, déclare et faict responce estre enceinte et grosse des œuvres de un nommé Abraham Boisar, fils Marin, demeurant en la ferme de M[r] Deslondes, en lad. parr. de Sannerville, sous promesse de l'assister et de ne la laisser jamais de rien manquer, luy aiant donné mesme une pere de souliers, la sollicitant en son honneur, et a promis en donner advis et advertissement à Françoise Lecousturier, sage-femme dud. lieu de Sannerville pour en faire ensemblement leur devoir, et ay chargé Catherine Colin de en avoir soin... » ; 27 oct., bapt. de Marguerite Boisard, fille de lad. Colin et d'Abraham Boisard ; « la dite fille a été mise entre les mains de la sage-femme. » 5 fév. 1695, inh., dans l'église, de Françoise Drouet, femme de Jean Fouchet, morte en couches. Fol. 12, « les registres de l'année 1695 mont esté mis entre les mains par François Michel, bourgeois de Caen, trésorier en charge, ce huitième février 1695 » ; 29 juin 1696, bapt. de Nicolas Daragos, fils d'André

et de Marie Lefebvre ; parr. : Nicolas de Grimouville, éc., chanoine et principal de Notre Dame de Bayeux ; marr. : d^{lle} Marie-Anne de Pierrepont ; 30 janv. 1697, bapt. de Louise-Henriette de Pierrepont, fille de Louis de Pierrepont, éc., et de d^{lle} Magdeleine Hüe ; parr. : Nicolas de Grimouville, pr., chanoine de Grisy en l'église de Notre-Dame de Bayeux et principal du collège de Bayeux ; marr. : d^{lle} Louise Hue (qui signe Louise Daumont heü) ; 8 juin 1698, bapt. « par nostre sage-femme et par moy curé, soubsigné, baptisé sous condition » de Jean-Pierre Delangle, fils Henri ; 8 sept. 1698, bapt. de Magdeleine Butor, fille de Michel et de Renée Ledru ; parr. : J.-B. de Pierrepont, éc. ; marr. : d^{lle} Magdeleine de Croisilles ; 8 oct., inh. « d'un pauvre mandian, aagé de 25 ans ou viron, se disant estre de auprès de Nostre-Dame de Liesse, après sestre confessé au s^{r} Jouvin, curé de Touffréville, et est mort le sept dud. mois à Foltot, hameau de Sannerville, saisi de 114 s. et de quelques cyseaux... » Fol. 25-26, minutes des actes de 1698 portés en grosse aux fol. 23-24 ; au fol. 26, l'acte de décès du « mandian » porte en marge : « St Mandhon, proche Chalons ». Fol. 27, v°, note finale : « porté à Bayeux les grosses de 1689 : 90 : 91 : 92 : 93 : 94 : 95 : 96 : 97 : 98 ce 30 avril 1699 ». Fol. 29, v°, « récépissé du s^{r} Vautier ». Du 29e avril 1699, le s^{r} curé de Sannerville ma fourny les grosses pour les années 89, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97 et 98. G. Vautier ». 5 juill. 1699, bapt. de Pierre-Louis-François Guesdon, fils de Pierre et de Marie Fierville ; parr. : Louis de Pierrepont, éc. ; marr. : d^{lle} Marie-Françoise Hue, (qui signe : Marie-Françoise Hue de Mutrécy) ; 5 sept. 1699, bapt. de Marie-Magdeleine de Pierrepont, fils de Louis de Pierrepont, éc., et de d^{lle} Magdeleine Hüe ; parr. : J.-B. de Pierrepont, éc. ; marr. : d^{lle} Marie-Françoise Hue de Mutrécy ; 19 mars 1702, bapt. de Marie-Anne Emilie-Sybille de Pierrepont, fille des mêmes ; parr. : Jacques Hue, éc., sieur Daumont ; marr. : Marguerite-Françoise-Thérèse de Pierrepont. Fol. 38, v°, 39, 40, 41, actes de 1714 et 1717 parmi des actes de 1703 et suiv. ; 17 sept 1704, bapt. de Joseph-Etienne Luart, fils de Jacques et d'Anne Cassigneul ; parr. : noble homme Joseph de Banneville (qui signe : Joseph Morin de Baneville) ; marr. : honorable dame Marie-Anne Saffrey (qui signe : Marie-Anne de Saffray) ; 4 déc. 1704, bapt. de Michel Malbranche, fils de Michel ; parr. : François Montreuil, pr., vicaire ; le 6, inh. dud. enfant par François *de* Montreuil ; 6 janv. 1705, inh., dans le cimetière, de Thomas Turpin, « trouvé noyé au terroir de Touffréville, dans un fossé plein d'eau, lequel a été levé par Monsieur le curé de Touffréville, suivant la centence donnée à Caen, en conséquence, du 5e dud. mois et an, après quoy ay fait les funérailles suivant que j'en ay été requis par la femme dud. Turpin ». Lacune : du 3 janv. 1706 au 27 fév. 1707. Fol. 49 à 53, copies des actes de 1707, 1708 et 1709, par Fossart et Liout, prêtres desservants ; 27 sept. 1707, bapt. de Marie-Anne-Françoise-Denise Prempain, fille de Pierre et de Marie Trébutien ; parr. : Denis Le Baron, curé de Lirose ; marr. : d^{lle} Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont ; 3 oct. 1708, bapt. de Marie-Françoise-Jeanne-Emmanuelle Gaugain, fille de Louis et d'Elisabeth Ancelle ; parr. : Jean Desplanches, éc., conseiller du Roi, lieutenant criminel, grènetier et vérificateur général au grenier à sel de Caen ; marr. : d^{lle} Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont ; 14 oct. 1708, bapt. de Jacques Louard, fils de Jacques, et d'Anne Cassigneul ; parr. : Jean Desplanches ; marr. : d^{lle} Marie-Anne Morin de Banneville ; 3 nov., inh., dans le cimetière, de Catherine Rivière, âgée de 80 ans, présence de François Eudeline, pr., obitier de Banneville ; 10 fév. 1709, bapt. de Pierre Michel, fils de Jean et de Marie-Anne Bouet ; parr. : Pierre Legoux, bourgeois de Caen ; marr. : Jacqueline Bouet ; 30 juill. 1710, mar. de Jean-Pierre Dallemagne et de Marie Bouet, en présence de Jean Malbranche, custos ; 28 nov. 1710, Isaac Le Roy, curé, interroge Anne Campie, « de la par. de Panne de puy proche Honfleur », servante de Gilles Torcapel, laquelle déclare qu'elle est enceinte des œuvres de Marin Torcapel, fils de Gilles. Lacune : du 24 janv. 1711 au 6 août 1712. Copies des actes d'avril, mai, aux fol. 69, 71, 72, 80. Fol. 72, 15 fév. 1711, inh. de Timothée Le Mascrier, laboureur, par M. Pierre Jouvin, curé de Touffréville, en présence de J.-B. Lioult, desservant, et de Me Jacques Huard, chapelain de Banneville. Fol. 71, 22 mai 1711, bapt. par Me François Gaugain, desservant, de Joseph Paquier, fils de Marin et de Marie-Magdeleine Lefebvre ; parr. : Joseph Morin, éc., chevalier de Banneville ; marr. : noble dame Anne Safray de Banneville, (le parr. signe : Joseph Morin, chevalier de Banneville, la signature de la marr. manque) ; 25 mai 1711, inh. de Louise Boisard,

« épouse de feu Estienne Bouet », en présence de noble personne J.-B. de Pierrepont, sous-diacre, et de Jean-Pierre Gaugain ; 27 mai, inh. de Mathieu d'Allemagne, en présence de Jean-Pierre Gaugain et de Jean-Michel-Louis Gaugain. Fol. 72, 27 mai. mar. de Pierre Gaugain, fils de Pierre et de Jeanne Déterville, de Troarn, « munier de profession », avec « Helainne Quesnel », fille de Jean et de Marguerite Mezaize. Fol. 73, 28 juill. 1711, mar. de Marin Lecerf, de Saint-Martin de Guillerville, avec Marie Langlois, de Sannerville, en présence de J.-B. de Pierrepont, Hüe de Pierrepont, Louis-Augustin de Pierrepont, Françoise-Margueritte-Thérèse de Pierrepont. Fol. 74, 16 sept. 1711, inh., par Anthoine Bénard, éc., curé de la par. de Banneville, de Marie Milon. Fol. 79, 2 janv. 1712, bapt. de François-Antoine Labbé, fils de François et de Marie Ruette ; parr. : noble homme François Besnard, curé de Banneville, pour François Morin, seigneur de Banneville ; marr. : d^{lle} Barbe de Marguerit. Fol. 80, 5 juin 1712, bapt. de François-Joseph-Paul-Robert Milet, fils de Robert et de Marguerite Malbranche ; parr. : Joseph de Banneville, éc., sgr. et patron de Banneville ; marr. : d^{lle} Marie-Anne-Emilie-Sibille de Pierrepont ; 23 juill. 1712, bapt. de Marie-Louise-Françoise-Augustine Lesere, fille Marin ; parr. : Louis-Augustin de Pierrepont, éc. ; marr. : d^{lle} Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont. Fol. 73, 3 août 1712, inh., dans l'église, « en le banc de Monsieur Desplanches », de Jean-Olivier-François-Robert Desplanches, âgé de 3 mois environ, par Me Marie, curé de Cuverville, en présence d'Urbain Desplanches, éc., s^{r} de Crosville. Fol. 62, 23 sept. 1712, inh., dans le cimetière, d'Anne Sale, femme de Germain Le Bâtard, en présence de « Maistre Jacque Huard, pbre, capelain de Banneville » ; 21 oct., inh. de Pierre Gaugain, par le curé de Guillerville (P. Massieu), en présence de J. Huard ; 8 nov., bapt. de Marie-Léonor David, fille de Noël et de Marie-Anne Mazeline ; parr. : Pierre-Daniel Poitou, desservant la paroisse ; marr. : Marie-Léonor Pigache ; 31 janv. 1713, bapt. de François-Hiacinthe-Alexis Gaugain, fils de Jean-Pierre et de Marie de Courey ; parr. : François Gaugain, vicaire de Lion ; marr. : d^{lle} Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont ; signatures autres que celles des parr. et marr. : Madeleine Hüe de Pierrepont, Madeleine de Pierrepont, « Sibille de Pierpon » ; 19 mai, inh., dans l'église, de François Labbé, 36 ans, par le curé de Cagny, doyen de « Trouard », en présence de Le Roy, curé de Sannerville ; 13 juill., inh., dans le cimetière, de Suzanne Bouet, fille de Jean, en présence de Jacques Huard, chapelain de Banneville, et du curé de Touffréville (Jouvin) ; 19 oct., bapt. sous condition, de Madeleine-Luce Mehedin, fille de Louis ; marr. : Madeleine Hue (de Pierrepont) ; parr. : P.-D. Poitou, desservant ; 21 janv. 1714, bapt. de Françoise Varin, fille de Jean et de Marie Quesnel ; parr. : « Maistre François Huard, controlleur à Trouard » ; marr. : Françoise Quesnel ; 10 mars, bapt. de Jeanne, fille de Jeanne Robert, « servante de Mr Desplanches », des œuvres de Pierre Botterel, « aussy serviteur de Mr Desplanches », « ce que led. Boterel a reconnu », signature de « Pierre Botrel » et merc de « Françoise Le Couturier, sage-femme » ; 21 mai, mar. de Pierre Botrel, « de Persy près Ste Barbe en Auge », avec Jeanne Robert, « de Hamard », et légitimation de l'enfant baptisé le 10 mars ; 27 mai, inh., dans le cimetière, par le curé de Banneville (Bénard), de Jacqueline Ozerées, en présence de « M^{r} le Curé de Lyrose » [Le Baron], de Monsieur des Joiies [Desjoyes]), chapelain de Banneville ; 20 juin 1714, mar., par permission du curé de Robehomme, « qui se dit saisy d'une lettre de Mr Néel, grand vicaire de Bayeux, qui nous permet de conjoindre les futurs en mariage, et de plus led. s^{r} curé de Robehomme atteste estre saisy de l'atestation du s^{r} Laumonier et de M^{r} le marquis de Mosny, en dapte du 3 mars 1714, de la mort de Pierre Bourdon, premier mari de la dame Le Lieure », de Nicolas Guilbert, de Sannerville, 60 ans, avec Marguerite Lelieure, 50 ans, de Robehomme ; 11 juill. 1714, inh., par Jouvin, curé de Touffréville, de Robert David, en présence de M. Le Baron, curé de Lirose, de Desjoyes, chapelain de Banneville. Fol. 38, 24 juill. 1714, mar. d'Anthoine-J.-B. Du Plesyer, de Saint-Gervais de Paris, avec Anne Le Vavasseur, de « Trouard », par permission de Dom Michel de Robillard, pbre, religieux et sacristain de l'abbaye de Troarn, curé de Sainte-Croix de « Trouard », célébré par le curé du Château de Bayeux (Verson), en présence de discrète personne Louis de Pierrepont, écuyer, et d'Isaac Le Roy, pbre, « antien curé de Sannerville ». Signatures : Verson, Le Roy, Du Plessier, L. de Pierrepont, Anne Le Vavasseur. Fol. 47, 31 juill., mar. de Louis Gaugain et de Marguerite Bu-

tor. Fol. 39, 23 sept., bapt. de Marie-Anne-Thérèse Torcapel, fille de Marin et de Marguerite Le Roux; parr. : Philippe Le Roux ; marr. : Marie-Anne-Thérèse Bouet ; 24 sept., bapt. de Marie-Madeleine Le Bastard, fille de Noël et d'Anne Beuville ; parr. : Philippe Le Roux ; marr. : Mad. Marie-Madelaine Montpellier. Fol. 82, 25 avril 1715, bapt. de Pierre-François Milet, fils de Robert et de Marguerite Malbranche ; parr. : Louis-Augustin de Pierrepont, éc.; marr. : Marie-Anne de Saffray, dame de Banneville ; 14 avril 1715, inh., « dans le cœur de l'églize de Sannerville, du costé de l'Evangille », du corps de Maistre Isac Le Roy, pbre, curé de Sannerville, aagé de viron soixante-et-quinze ans.... dont l'inhumation et cérémonie a esté faite par M. Besnard, pbre, curé de Banneville, en présence de Nous Pierre-Daniel Poitou, pbre, curé dudit lieu, résignataire de feu Maistre Isac Le Roy, pbre, et de Mr Jouin [pour Jouvin], curé de Touffréville, et de Mr Le Baron, pbre, curé de Lyrose, et de Maistre Jean-Baptiste de Pierrepont, pbre, et plusieurs autres pbres et curés tesmoins » ; 15 août, inh. de Jacques Torcapel, fils de Gille, par le curé de Lyrose (Le Baron), en présence de M. de Pierrepont, pr. ; 30 janv. 1716, inh., dans l'église, par le curé de Touffréville (Jouvin), de Madelaine de Plemesnil, 25 ans, en présence du curé de Lyrose (Le Baron) et de Fauvel, chapelain de Banneville ; 12 mars, inh., par led. Fauvel, par permission du curé de Troarn, de Gilles Cassigneul, « lequel aurait été écrasé au bois de Troüard sous un chêne et transporté en vie dans la maison ou loge dud. bois, après avoir reçu le sacrement de pénitence par M. le Curé de Sannerville, par consentement tacite de M. le Curé de Troüard » ; 14 avril 1716, inh., dans le cimetière, par le curé de Banneville [Bénard], de Marguerite Rat, veuve de Pierre Heuste, en présence du curé de Lyrose (Le Baron), de M. l'abbé de Pierrepont, de Fauvel, chapelain de Banneville ; 14 avril, bapt., par Pierre Fontaine, pr., obitier de la par. de La Graverie, de Jean-Pierre Fouques, fils de Pierre et de Jeanne Fontaine ; 5 mai 1716, inh., par le curé de Banneville (Bénard), de Gabrielle Touzet, femme de Jean Deschamps ; 8 juin 1716, bapt., par J.-B. de Pierrepont, pr., de Pierre-Daniel Dasnière, fils de Jacques et de Marie Blet ; parr. : Pierre-Daniel Poitou, curé ; marr. : Madeleine Hüe de Pierrepont ; 6 août 1716, bapt, par J.-B. de Pierrepont, de Louis-François Le Chandelier, fils de Pierre-Louis et de Marguerite Barette ; parr. : Louis de Pierrepont, écuyer ; marr. : Françoise de Cornière, dame de Mutrécy ; 26 août 1716, bapt., par Fauvel, chapelain de Banneville, de Jacqueline David, fille de Noël et de Marie-Anne Mazeline ; parr. : Fauvel, pr.; marr. : Jacqueline Thiment ; 8 oct. 1716, mar., par J.-B. de Pierrepont, de Jean Taffé, de Bernières-le-Patry, avec Marie-Anne Le Faucheur, en présence de : Thomas-Jean-Pierre de Sainte-Honorine, de Louis-Augustin de Pierrepont, écuyer, et de Louis Mutrécy. Signatures : Cornière Mutrécy, Lebas Hüe, A. de Pierrepont, Hüe Mutrécy, Hüe, F. Pierrepont, J.-B. de Pierrepont, Hüe. Fol. 91, 2 fév. 1717, mar. d' « André de Chaumontel, Escuyer, Sr de la Grandville, Conseiller, procureur du Roy au bailliage et vicomté de Saint-Silvin, fils de Julien de Chaumontel, Escuyer, et de défuncte Noble Dame Marguerite Le Boucher, ses père et mère, de la paroisse d'Emiéville, d'une part, et damoiselle Françoise-Margueritte-Thérèse de Pierrepont, fille de Louis de Pierrepont, Escuyer, et de Noble Dame Magdeleine Hüe, ses père et mère, de cette paroisse », par J.-B. de Pierrepont, pr., dudit Sannerville, « en l'église de Lirose », en présence de lad. Magdeleine Hüe de Pierrepont, mère de l'épouse, de Louis-Augustin de Pierrepont, écuyer, son frère, de Denis Le Baron, curé de Lirose, Jacques de Boussel, de Saint-Poix, pr., curé de Saint-Silvain, seigneur et patron de Giberville, et de Pierre Boullement, notaire à Troarn. — Fol. 41, 23 nov. 1717, mar., par Jacques Hüe, vicaire de la par. de la « Cambre », de François Gosset, originaire de « Mézy », avec Françoise Quesnel, de Sannerville, en présence de Philippe Nicolas du Val, bailli claustral de l'abbaye de Troarn, de Grégoire Quesnel, Charles et Guillaume de La Ronce, bourgeois de Caen. — Autres actes concernant les familles : Barbé, Basset, Beusselin, Blet, Boisard, Bouet, Bourgeois, Butor, Chaperon, Cliquet, Colin ou Collin, Cruchon, Dannière ou Dasnière, Dallemagne, Daragon, David, Deschamps, Desprez, Douville, Dupont, Fontaine, Fontenailles, Fouques, Gaugain, Gosse, Gruel ou Legruel, Guesdon, Hélain, Heute, Houlbec, Huard, Jamard, Jean, Jollain, Jouanne, Lafosse, Laviney, Lebastard, Leber, Lebeux, Lecerf, Lechandelier, Lefaucheur, Le Dru, Lemascrier, Lemonnier, Lenglois, Leplieux, Leroux, Le Roy, Lesieur, Luard, Maçon, Malbranche, Massue, Michel, Mehedin, Miet, Miocre, Montpellier, Pasquier, Pou-

lain, Putot, Quesnel, Regnault, Ricart ou Riquart. Rivière, Royer, Sepvaux, Taillebost, Torcapel, Tostain, Touchet, Turpin, Varin.

E Suppl. 1632. — GG 2. — (Registre). — Moyen format, 144 feuillets, papier, 43 pièces jointes.

1717-1747. — Bapt., mar., inh. et délibérations du commun. — Curés : Pierre-Daniel Poitou, 1715+1741; Robert-Magloire Jouanne, 1741; Jacques Philippard, 1742. — 23 août 1717, bapt. de J.-B. Bouet, fils de Simon et de Jacqueline Le Barbée ; parr. : J.-B. de Pierrepont, pr.; marr. : d^{lle} Desfontenelles. Cf. GG 1, fol. 92, où sont les signatures des parr. et marr. La marr. signe : Marie-Thérèsse Lebas Hue). 16 mars 1718, bapt. d'Eulalie-Marie-Magdeleine Méhedin, fille d'Antoine et de Marie Lechandelier ; parr. : Pierre-Daniel Poitou, curé de Sannerville ; marr. : Madeleine Hüe de Pierrepont ; 14 avril 1718, bapt., par Guillaume Passard, chapelain de la chapelle de Nostre Dame de la « Delyvrande », de Marie-Magdeleine-Elisabeth David, fille de Noël et de Marie-Anne Mazeline ; parr. : Etienne Sepvaux ; marr. : Marie-Thérèse Biron ; 16 sept. 1718, bapt. de Joseph-Antoine Sepvaux, fils d'Etienne et de Marguerite Malbranche ; parr. : Joseph Morin, éc., seigneur de Banneville ; marr. : d^{lle} Marie-Anne-Elisabeth (Morin) de Banneville ; 13 nov. 1718, par permission de P.-D. Poitou, curé de Sannerville, J.-B. de Pierrepont, pr., a fait la levée du corps de feu Jean Fauvel, chapelain de Banneville, demeurant à Sannerville, et porté à l'église de Sannerville, « lieu de sa sépulture, où l'office et la messe a esté celebrée par M J^{n}-Bp^{te} de Pierrepont, et ce après, comme M. Besnard, pbre, curé de Banneville, m'a requis et prié de luy mettre et donner le corps dudit deffunt, pour estre fait la cérémonie et inhumation dans la nef de l'église de Banneville, j'ay luy ay accordé et consenty en l'accompagnant en cérémonie en l'église de Banneville, où il a esté inhumé ; dont les S^{s} Sacrements de Pénitence, de la Ste Eucharistie, l'Extrême-onction ont été, de nostre consentement, administrés audit deffunt en sa maladie par Me Besnard, pbre, curé de Banneville », le tout attesté par Besnard, en présence de plusieurs témoins, dont Jouvin, curé de Touffréville ; 20 janv. 1719, inh., dans l'église, d'Antoine Sepvaux, en présence de Jean-François Bouillon, chapelain de Banneville ; 28 fév. 1719, bapt. de Thomas-Jean-Pierre-« Emé » Le Chandelier, fils de Pierre-Louis et de Marguerite Barate ; parr. : Thomas-Jean-Pierre Hüe, éc., sieur de Sainte-Honorine ; marr. : Marie-Anne-Emilie-Sibille de Pierrepont ; 23 mai 1719, mar., « par Jean-Baptiste Hüe Delauné, pbre, Docteur de Sorbonne, chanoine, grand trésorier de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, vicaire général du Diocèse, le siège épiscopal vacant », de « Jacques Lemarchand, escuier, Conseiller du Roy, demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Caen, avec Damoiselle Marie-Anne-Sibille-Emilie de Pierrepont, fille de Louis de Pierrepont, escuier, et de Noble Dame Magdeleine Hüe, présence de Louis de Pierrepont, escuier, et de Noble Dame Magdelaine Hüe, père et mère de lad. espouse, de Pierre Lemarchand, escuier, Conseiller du Roy au bailliage et présidial de Caen, frère dudit espoux, de Jean-Baptiste et Louis-Augustin de Pierrepont, frères de lad. espouse, de messieurs Hue de Mutrécy, de Messieurs de Beaumais, Lemarchand, de Madame et Mademoiselle de Mutrécy, de Monsieur et Madame de Chaumontel et autres parents et amis soussignés. » Signatures : Marie-Anne-Emiie-Sibille de Pierrepont, J. Le Marchant, L. de Pierrepont, Le Marchant, Hüe de Pierrepont-Pierrepont, J.-B. de Pierrepont, Pierrepont de Chaumontel, Hüe-Mutrécy, Hüe de Mutrécy, Cornière-Mutrécy, Le Bas-Hüe, de Sainte-Honorine de Chaumontel, C. And. Marchant, de Beaumay, pbre, Jos. Le Marchant, de Vaubesnar, D. Poitou, J. Hüe de Launé; 5 sept. 1719, inh. de Jean-Charles Monpellier, fils de Charles, 7 ans, « blessé sous une charete devant sa porte » ; 6 mars 1720, bapt. d'Antoine-François Royer, fils de Nicolas et d'Elisabeth Bouet ; parr. : Antoine-François Besnard, curé de Banneville ; marr. : noble dame Françoise de Bernard ; 17 juill. 1720, inh., dans l'église, de Marguerite Mézaise, femme de Jean Quesnel ; 25 nov. 1720, bapt. de Louise-Catherine-Marie, fille de Charles et d'Anne Le Comte ; parr. : Augustin de Pierrepont, éc.; marr. d^{lle} Catherine-Urbine Desplanches ; 31 déc. 1720, inh., dans la nef, « vis à vis de la chaire », de Pierre Poitou, pr., natif de La Graverie, 74 ans, « inhumation faite par M^{r} Le Baron, pbre, curé de Lyrose, présence de Messieurs les Curés de Baneville, Guilerville, Emieville, de Mr Amelin, curé de Maneville, de Mr Laudes, curé de Démouville, de Mr Marie, curé de Cuverville, de M^{r} De Lafosse, curé de Touffréville, et de Mr Madelaine, curé

de Bures, et de Mr Gosse, pbre, de Touffréville, et plusieurs autres et de nous soubsigné Pierre-Daniel Poitou..., tous lesquels ont assisté au convoye et inhumation et service » ; 21 mars 1721, inh., dans l'église de Sannerville, « sans attribution de droits », de Jean Quesnel ; 26 août 1721, bapt. de Pierre-Michel Hoeuste, fils de Pierre et de Jacqueline Bouet ; parr. : Pierre-Michel Gosse, pr., de Touffréville ; marr. : Madelaine Hüe de Pierrepont ; 12 fév. 1722, mar. de Pierre Le Prévost, fils de Louis et de Françoise Halbicq, avec Anne Faguet, fille de Jacques et de Marguerite Philippe, en présence de Louis de Pierrepont, éc., de dlle de Mutrécy et de dame Magdeleine Hüe de Pierrepont ; 7 mars 1723, bapt. de Marie-Anne Royer, fille de Nicolas et d'Anne Milet ; parr. : noble homme Antoine-François Besnard, curé de Banneville ; marr. : dlle Marie-Anne-Elisabeth Morin ; 9 mai 1723, bapt. de Marie-Elisabeth Royer, fille de Nicolas et d'Elisabeth Bouet ; parr. : Louis-André de Chaumontel, éc. ; marr. : dame Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont de Chaumontel ; 9 mai 1723, bapt. d'Antoine-Etienne Sepvaux, fils d'Antoine et de Marguerite Malbranche ; parr. : noble homme Antoine-François Besnard, curé de Banneville ; marr. : dlle Catherine Morin (de Banneville) ; 11 juill. 1724, mar. de Denis Lechandelier avec Françoise Barette, de Saint-Pierre de Caen, avec la permission de Jacques Regnault, curé de Saint-Pierre de Caen, en présence de Jacques Le Marchant, éc., conseiller du Roi, garde-sceel au Présidial de Caen ; 4 sept. 1724, bapt. de Pierre-Jean-André Ridel, fils de Jean et d'Anne de Frier ; parr. : Pierre-Jean-André Desplanches, éc., fils de Jean Desplanches, éc. ; marr. : Catherine-Urbine Desplanches ; 16 oct. 1724, mar. de Jacques de Mortreux, d'Emiéville, avec Elisabeth André, en présence de Pierre des Moutreux, de (N. de Chaumontel) et de François Lange « acolitte » ; 9 avril 1725, bapt. de Pierre-Daniel-Louis-Augustin Joncery, fils de René et de Marie-Anne Lechandelier ; parr. : P.-D. Poitou, curé de Sannerville ; marr. : Madelaine Hüe de Pierrepont ; 7 oct. 1725, bapt. de Jacques-Louis Lechandelier, fils de Denis et de Françoise Barette ; parr. : Jacques Le Marchant, éc., garde-sceel au Présidial de Caen ; marr. : Magdelaine Hüe de Pierrepont ; 1er déc. 1725, mar. « suivant la permission de Mr Buffard, Official de Son Altesse Monseigneur de Lorraine », de Jacques Trébutien, de Saint-Laurent des Moutiers, avec Magdeleine Butord, en présence de Hüe Pierrepont ; 22 janv. 1726, bapt. de Catherine Royer, fille de Nicolas et d'Anne Milet ; parr. : Joseph Morin, éc., de Banneville ; marr. : Catherine Morin de Banneville ; 5 avril 1726, bapt. d'Elisabeth-Ursule Royer, fille de Nicolas et d'Isabelle Bouet ; parr. : André de Chaumontel, éc., procureur du Roi au Bailliage et Vicomté de Saint-Silvain ; marr. : Ursule de Clacy de Pierrepont ; 16 sept. 1726, bapt. de Marie-Charlotte-Ursule de Pierrepont, fille de Louis-Augustin et d'Ursule-Jourdaine de « Classy » ; parr. : Louis de Pierrepont, éc. ; marr. : Marie-Charlotte de Montgommery, épouse de M. de Classy ; 11 fév. 1727, mar. de J.-B. Poitou, fils de Guillaume et de feu Marie Julienne, de Sannerville, avec « Marguerite Damoiselle Besnard, fille de François Bénard, escuier, sr de la Morandière et de deffunte dlle Catherine Delespée, de Démouville, présence de François Benard, esc., sr de la Morandière, père de l'épouse, d'Alexandre Bénard, escuier, sr de la Morandière, frère de l'épouse, Françoise de Bernière, etc. » ; 4 sept. 1727, bapt., par Pierre Golley, chapelain de Sainte-Anne-en-Auge, de Pierre Cassigneul, fils de Pierre et d'Anne Lebecq ; parr. : ledit Golley ; marr. : Marguerite Besnard, femme de J.-B. Poitou ; 13 nov., inh., par le curé de Banneville (Bénard), doyen de Troarn, de François Renée ; 23 déc. 1727, bapt. de Madeleine-Louise de Pierrepont, fille de Louis-Augustin de Pierrepont, éc., et de dame Ursule-Jourdaine de « Classy » ; parr. : Jean-Louis de « Clascy », éc., seigneur et patron de Saint-Etienne et de Saint-Cloud ; marr. : Madeleine Hue de Pierrepont ; 20 janv. 1728, bapt., par Gosse, obitier de Démouville, de Nicolas-Joseph Bouet, fils de Marc et de Marie Le Masle ; parr. : ledit obitier ; marr. : Ysabelle-Emilie Gosse ; 21 fév., bapt. de Marie-Françoise-Marguerite Poitou, fille de J.-B. et de Marguerite Bénard ; parr. : François Bénard, éc., sr de La Morandière ; marr. : Marie Postel, femme de René Poitou ; 23 fév., inh. de l'enfant par le curé de Touffréville, en présence de M. de Pierrepont, éc. ; 30 mai 1728, inh. de Jean Le Munier, « mort subitement, sans avoir receu les SS. Sacrements de Pénitence, cependant a toujours vescu en bon chrestien et fréquentoit souvent les SS. Sacrements » ; 12 oct. 1728, mar., par le curé d'Emiéville (Lepas), de François Le Chevalier, éc., sr du Frêne, fils de feu Jacques Le Chevalier, éc., sr de Brieux, et de noble dame « Jeaneviefve » Ruelle,

de la paroisse de Bures, et noble damoiselle Marie-Ursulle de Chaumontel, fille d'André de Chaumontel, éc., et de noble dame Ursulle du Gatelier, d'Emiéville, en présence d'André de Chaumontel, père de l'épouse, de noble dame « Jeaneviefve Ruel », mère de l'épouse, d'Antoine de Cheux, éc., s^{r} de Banneville, de Jacques Le Chevalier, éc., s^{r} des Landes, de Louis de Pierrepont, éc., de Madelaine de Mutréey de Pierrepont, de Françoise de Pierrepont de Chaumontel, d'Anne et d'Henriette Le Chevalier, du curé de Touffréville (de Lafosse), de Françoise Flaux, veuve de Pierre Le Chevalier, éc., de d^{lle} Geneviève Le Chevalier ; 26 déc. 1728, inh. de Joseph Le Peinteur, âgé de 8 jours, « lequel avoit été baptisé à Banneville, par M. le Curé de Banneville et nommé Joseph par Joseph de Banneville, escuier, assisté de damoiselle de Banneville » ; 25 janv. 1729, bapt. de Pierre-Daniel-Auguste Torcapel, fils de Marin et de Marguerite Le Roux ; parr. : le curé de Sannerville ; marr. : d^{lle} Marie-Marguerite Vaultier, femme de M. Fleury ; 6 avril 1729, bapt. de Pierre-Daniel-François Poitou, fils de J.-B. et de d^{lle} Marguerite Besnard ; parr. : P.-D. Poitou, curé de Sannerville ; marr. : Françoise de Bernière, épouse de M. de La Morandière, éc.; 18 sept. 1729, bapt. de Marie-Marguerite Fleury, fille de Jean-Auguste et de Marguerite Vautier ; parr. : Jacques Le Trémançois, éc.; marr. : Marie Fleury, épouse de Robert Dagoumel, de la par. de Beaufour ; 24 sept. 1729, inh. de Pierre Marie, âgé de deux ans, fils de Charles, « lequel a esté noyé dans une mare, dans la cour de feu Mr Desplanches », en présence de Thibault, accolyte ; 2 oct. 1730, bapt., par « discrette personne Antoine-François Besnard, curé de Banneville, et doyen de Troarn, de Madeleine-Antoinette Fleury, fille de Jean-Auguste et de Marguerite Vautier ; parr. : le curé de Banneville ; marr. : Magdelaine Hüe de Pierrepont ; 25 août 1731, bapt. d'Antoine-François Poitou, fils de J.-B. et de Marguerite Besnard ; parr. : noble et discrète personne Antoine-François Besnard, éc., curé de Banneville et doyen de Troarn, représenté par P. D. Poitou, curé de Sannerville ; marr. : Marie-Anne Besnard ; 28 mars 1732, inh. de Marie Lefebvre, femme d'André Daragon, en présence de Louis Maubant ; 4 avril 1732, bapt. de Claude-Louis Maubent, fils de Louis et de Marie Dauge ; parr. : Claude Vasnier, de la parr. de Vaucelles de Caen, « marchand et officier en la Monoie de Caen » ; marr. : Madelaine Hue de Pierrepont ; 19 juin 1732, bapt. de Jean-Louis Le Peinteur, fils de Joseph et d'Anne Malbranche ; marr. : « dame Marie-Anne Morin de Fierville, laquelle dame a nommé pour Jean-Louis de Fierville, son fils » ; 2 juill. 1732, bapt. d'Alexandre-Auguste-Pierre-François Le Roux, fils de Pierre et de Louise-Marie ; marr. : « dame Françoisse Le Chevalier de Danneville de Saffray, assistée de nous pbre, curé de Sannerville, pour et au nom de Alexandre-Auguste de Saffray, escuier, Seigneur de Danneville » ; 20 oct. 1732, mar. de Jean Le Cocq, de Caudemuche, avec Marie Gaugain, en présence de Pierre Desplanches, éc., et de Jean Desplanches, éc. ; 25 janv. 1733, mar., par Chauvel, pr., d'Etienne-Antoine Maubent, fils de Pierre et d'Anne Capitrel, de Saint-Jean d'Argences, avec Marie-Anne Labbey, fille de feu François et de Marie Ruette, en présence de nombreux Maubent ou Maubant, selon les signatures ; 16 mars 1733, inh., par « Me Cristophe Vasnier, pbre, chapelain de Baneville », d'Etienne Marie ; 19 sept. 1733, inh., dans l'église, par Besnard, éc., curé de Banneville, de « dame Madeleine de Pierrepont, espouse de Mr de Pierrepont » ; 2 janv. 1734, inh. de Gille Malbranche, décédé à Lirose, par Gosse, pr., en présence de Vasnier et du curé de Touffréville (de Lafosse) ; 10 janv. 1734, bapt. de Françoise-Aimée de Pierrepont, fille de Louis-Augustin, éc., et d'Ursule-Jourdaine de Classy ; parr. : François-Joseph du Hamel, éc., sieur de Conjon ; marr. : noble dame Madeleine-Anne Lebas, femme de M. Hüe de Sainte-Honorine, éc.; 14 mars 1734, bapt. de Françoise-Marie-Anne Renauf, fille de François et de Marie Bouet ; parr. : François le Cornu, vicaire de Saint-Jean de Caen ; marr. : Marie-Anne Bouet ; 25 mai 1735, bapt. de Jean-Charles Trébutien, fils de Jacques et de Madeleine Butor ; parr. : Jean-Charles Desplanches, s^{r} des Londes ; marr. : Marguerite Besnard, épouse de M. Poitou ; 22 sept. 1735, inh. de Marie-Françoise Jumel, fille de M. Jumel, « faiseur de bas », de Saint-Sauveur de Caen, en présence de Mad. Després. Signatures : v^{e} Desprès, F. de Desprès, Fille de Desprès ; 17 janv. 1736, inh., dans l'église, par le curé de Cuverville (Marie), de Marguerite Besnard, femme de J.-B. Poitou, en présence de Besnard, curé de Banneville, éc., de Le Baron, curé de Lirose, du curé de Touffréville (de Lafosse) ; 15 mai 1736, inh. de Charles-René-Léonor Nicolle, âgé de six semaines, fils de Jean-Charles, bgs. de Caen, docteur aux droits ; 30 août 1736, inh. d'une fille de

Jean Mehedin et d'Anne Maurice, ondoyée par Catherine Lefèvre, sage-femme, en présence de Charles Desplanches, clerc, de Vasnier, chapelain de Banneville ; 5 juin 1737, bapt. de Catherine-Anne-Thérèse-Louise-Michelle Malbranche, fille de Louis et de Marie-Catherine-Anne Labbé ; parr. : Anne-Louis-Joseph Laisné de La Londe, docteur en médecine ; marr. : Catherine-Urbine Desplanches ; 17 mai 1738, inh. de Noël Foulon, « confrère de la Confrairie du Très Saint Sacrement de Trouart » ; 19 août 1738, inh. de Marie-Anne Maubent, six semaines, fille de Louis, boulanger, de Vaucelles de Caen ; 29 sept., bapt., par Jean-François Tostain, pr., de Saint-Gilles de Caen, de François-Urbain-Michel Trébutien, fils de Jacques et de Madeleine Butor ; parr. : ledit curé ; marr. : Catherine-Urbine Desplanches ; 30 janv. 1740, inh. de François Labbé, par le curé de Lyrose (Le Baron), en présence du curé de Touffréville (de Lafosse), de Gosse, prêtre, de (Vasnier), chapelain de Banneville ; 1er mai 1740, inh. de N. Le Provost, « agée de quinze ans ou viron, laquelle étoit innocente de corps et d'esprit et tombeoit de mal caduc du depuis lage de cinq ans » ; 20 mai 1740, inh., par Marie, curé de Cuverville, dans le cimetière, « lieu choisi par ledit Messire Louis de Pierrepont, escuier », en présence des curés de Touffréville (de Lafosse), de Lyrose (Le Baron), d'Hérouvillette (Esnault) et de Vasnier, chapelain de Banneville ; 9 août 1740, bapt. de Marie-Jeanne Le Roux, fille de Pierre et de Jeanne Frilley ; parr. : Pierre Joüet, « cavallier au Régiment Dauphin » ; marr. : Marie-Jeanne (Boissard) ; 5 janv. 1741, inh., « dans le Sanctuaire, de Pierre-Daniel Poitou, curé de Sannerville, décédé le trois », par Denis Le Baron, curé de Lirose, en présence de Pierre-Anthoine de Lafosse, curé de Touffréville, de « Christophle » Vasnier, chapelain de Banneville ; 30 janv. 1741, fiançailles, et 31, mariage de Jacques Malbranche et de Marie-Jacqueline Cliquet, par Robert-Magloire Jouanne, curé de Sannerville, licencié aux lois, en présence de M. de Pierrepont, éc. ; 27 fév. 1741, bapt., par Jean-François Tostain, « prestre, chapelain fondé en l'église Saint-Gilles de Caen », de Pierre-François-Urbain Trébutien, fils de Jacques et de Madeleine Butor ; parr. : ledit prêtre ; marr. : Catherine-Urbine Desplanches ; 6 mars, inh. dudit enfant ; 20 sept. 1742, bapt. de Joseph-Etienne-Louis-Gabriel Millet, fils de Joseph et de Marie-Anne Hébert, par Jacques Philipart, curé de Sannerville, licencié en théologie ; parr. : noble h. Etienne-Gabriel Morin, fils de Joseph Morin, chev., seigneur de Banneville ; marr. : Louise-Madeleine de Pierrepont ; 5 nov. 1742, mar. de Pierre Méhedin avec Marie-Anne Cassigneul, par Jean-Charles Desplanches, chapelain fondé de Saint-Gilles de Caen ; 20 août 1743, bapt. de Jeanne-Françoise Prempain, fille de Jean et de Marie-Anne Poulain ; parr. : François-Pierre-Daniel Poitou, étudiant en l'Université de Caen ; marr. : d^{lle} Jeanne Malfillastre, de Saint-Pierre de Caen ; 16 fév. 1744, bapt. de Marie-Madeleine Bouet, fille de François et de Marie-Madeleine Pasquier ; parr. : Pierre-Louis Bouet, marchand, bgs. de Caen ; marr. : dame Marie-Madeleine Lefebvre, grand'mère de l'enfant ; 27 nov. 1744, inh. de Jeanne Tullon, « domestique chez Mr de Pierrepont, escuyer », par le curé de Manneville (Vasnier) ; 6 janv. 1745, bapt. d'Antoine Ridel, fils de Jean Ridel, « fermier de Foltot » et d'Elisabeth Labbé ; parr. : Antoine-François Royer, pr., desservant la paroisse de Banneville ; marr. : dame Marie Ruelle, v^{e} du sieur François Labbé ; 17 mars 1745, inh. de François Bouet, « dans le cimetière, proche la croix », par le curé de Lirose (Le Baron) ; 11 mai 1745, bapt. de Jean-Joseph Millet, fils de Joseph et de Marie-Anne Hébert ; marr. : d^{lle} Marie-Renée Du Dézert, assistée de son mari, J.-B. Poitou ; 13 juill. 1745, mar. de Nicolas Besongnet, de Banneville, avec Elisabeth-Thérèse Bouet, en présence de Joseph Bouet de Morel, s^{r} de Laverderie ; 3 nov. 1745, inh., dans la nef, de Marie-Madeleine Du Dézert, par Pierre-Antoine de Lafosse, curé de Touffréville, en présence de Royer, desservant de Banneville, de Vasnier, curé de Manneville ; 7 sept. 1746, inh., dans la nef, de dame Marie-Jeanne Philippart, veuve de Pierre Biot, marchand, bgs. de N.-D. de Caen, par Thomas, curé de Banneville, en présence de Le Baron, curé de Lirose, Vasnier, curé de Manneville ; 20 oct. 1746, bapt. de Louis-Michel Besognet, fils de Nicolas et d'Elisabeth-Thérèse Bouet ; parr. : Morel, s^{r} de La Verderie, de Saint-Gilles de Caen ; marr. : Elisabeth Gosse, v^{e} du s^{r} Antoine Desloges, de la par. de Bures ; 30 oct. 1746, inh. de Marie Robert, v^{e} de Jacques Desils dit Herson, de Saint-Gilles de Caen ; 30 août 1747, bapt. de Marie-Jacqueline Tostain, fille de Thomas et d'Elisabeth Millet ; parr. : Jacques Thomas, curé de Banneville ; marr. : Marie-Louise-Armande de Heudey, épouse de Joseph Morin, seigneur, patron de Ban-

neville, Romainville et autres lieux. — Autres actes concernant les familles : André, Aubert, Barbey, Barette, Basset, Besognet, Bouet, Bisson, Boissard, Butor, Cahagnet, Capron, Carat, Cassigneul, Cliquet, Cruchon, Cudeville, Dallemagne, Daragon, Dasnière, David, Delorme, Delarue, Deschamps, Desclés, Destigny, Devinast, Ducellier, Duclos, Duval, Feray, Fleury, Fontaine, Fontenailles, Foulon, Fouques, Gaugain, Gefroy, Gehanne, Girouart, Gosse, Gosset, Gruel, Guillot, Hébert, Hélain, Heuste, Hüe, Huet, Jolain, Joncery, Langlois, Laviné, Le Batard, Lebecq, Leber, Lebey, Lechandelier, Lechartier, Lecerc, Lecocq, Lecointe, Ledru, Lefebvre, Lejeune, Lemoinne, Le Munier, Lenost, Lepetit, Le Peinteur, Le Pelletier, Longuet, Le Roux, Lucas, Madelaine, Malbranche, Marie, Maubert, Mazeline, Mehedin, Millet, Milon, Moisson, Morel, Morin, Moutier, Neuville, Nicolle, Perdrieux, Philippe, Pinel, Pointel, Prempain, Putot, Quiennement, Renauf, Renaux, Renouf, Rétout, Ridel, Rocancourt, Roussel, Royer, Sepvaux, Sirot, Tesson, Torcapel, Tostain, Touzet, Trébutien, Tullon, Varin, Vincent, Violette, Vivier. — *Assemblées du commun* : fol. 25 v°, 24 fév. 1727, issue des vêpres, ass. pour nommer « un sindicq pour raquelir le cinquantienne denier de la parroisse », a été élu Morin Torcapel, « ordonnance de Monsieur Daube, en dabte du 15e janvier 1727.» Fol. 29, 26 déc. 1727, issue de la messe, élection de collecteurs pour le sel en 1728 ; pour « la haute eschelle : Jean Varin ; pour la basse : Jean-Pierre Cliquet. » Fol. 34 v°, 26 déc. 1728, ass. pour modifier le rôle de la taille de 1729. Fol. 37, 19 déc. 1728, pour élire des collecteurs du sel : « Nicolas Royer, le jeune, pour porte-bourse et haulte eschelle, et pour basse, Jean Prempain. » 26 déc., ass. « pour nommer un collecteur du sel au lieu et place de Nicolas Royer » ; élu, Simon Bouet. Fol. 42, 19 nov. 1730, ass., issue de la messe, pour « donner à enroller et desroller.... à enroller les occupants du prez des hautes bruières apartenant aux héritiers de feu Mr Desplanches, à quatre livres ; Thomas Turpin, André Barbey et Nicolas Royer, le jeune, occupant les héritages de Mr Le Chevalier, de Rouen, à cinq livres ; les occupants de l'acre du bas du Catelet, ou Croix Belliard, à vingt sols ; les occupants les héritages appartenant au sr Chapelain de Manneville, occupés par François Lefebvre, à quatre livres. » Fol. 52, 25 oct. 1733, collecteurs du sel élus : Marin Torcapel et Pierre Luard. Fol. 53, 29 nov. 1733, issue des vêpres, ass. « pour nommer à enroller et à desroller ; ont nommé à enroller les faisant valloir les terres d'obit de l'abbaye de Trouard, à la somme de dix livres.» Fol. 139, 2 juill. 1747, ass. du commun, pour nommer des collecteurs des deniers de la taille de 1748 : François Renault, porte-bourse, et Guillaume Le Bey, pour adjoint. — *Divers*. Fol. 49 v° (*cancellé*), note marginale : « Les articles cy a costé sont nuls ». « Conte que rend Noël David, trésorier de la parroisse de Sannerville, pour les années 1725 et 1726 et 1727. Premièrement : recette, la banie de l'année 1725 étant passée devant Boullement, notaire à Trouard, en 1718 et ladite année 1725 étant la dernière année de cette dite banie 1718 commençante à la St-Michel 1719, contenante dix articles, s'a monté par chaqun an à quatre vingt seize livres douze sols, six deniers, dont ledit David est et se rend contable pour les dittes trois années, 357 lt. 8 s. 3 d. (*sic*). De plus, se rend contable pour l'orge, que les Torcapel sont tenus faire audit trésor, à raison de 20 s. par boisseau, pour quatre boisseaux par chaqun an, qu'ils sont douze boisseaux pour trois années, 12 lt. De plus, ledit David se rend contable de quinze livres pour les esmondes et pommes du cimetière par certificat, 15 l. t. De plus, led. David est contable de deux années d'un bancq fieffé à feu Mr Fleury, à raison de 40 s. par an. 4 l. t. Chapitre de dépence. » Fol. 107, note finale d'un cahier : « Monsieur Philippard, curé de cette parroisse, a fait d'une laverie bien mauvaise le salon tel qu'il est, derrière la cheminée de la cuisine ; d'une vilaine cave, la salle telle qu'elle est, de l'autre côté de l'escalier ; a allongé la charterie et fait l'appentif le long de la rue, a fait faire la cheminée de la grande chambre, le petit lieu du jardin et la salle verte, et remplir les allées de chaussain, auparavant impraticables par la moindre pluye. A fait faire l'autel en baldaquin à ses seuls frais, avec les deux statues, et doré le tout, deux devant d'autels, dont l'un en petit point de tapisserie, qui est un pot de fleurs, et l'autre en peinture, qui est une Vierge en extase ; a fourny la moitié de la dépense faitte pour faire l'anse de pannier dans le chœur qui étoit auparavant un plancher bien malpropre ; a fait faire de plus les deux lutrins et les bans du chœur, le tout à ses frais. Godard, curé de Liroze. »

E Suppl. 1633. — GG 3. — (Registre). — Moyen format, 110 feuillets, papier.

1748-1759. — Bapt., mar., inh. — Curés : Jacques Philipart, + 1759. Prêtres desservants : J.-B. Delorme, 1754-1757. Nicolas Ancelle, 1757-1758. Jean Canivet, 1759. — 27 mai 1748, bapt. de Marie-Anne-Thérèse-Scolastique Hébert, fille de Pierre et de Marie-Anne Méhedin ; parr. : Maître François-Antoine Royer, prêtre (de Banneville) ; marr. : Mlle Marie-Anne-Jeanne-Charlotte Desplanches ; 12 janv. 1748, inh. de Marie-Anne-Luce-Félicité Piepbas, fille de François Piepbas Desbois, de Saint-Pierre de Caen ; 20 nov. 1748, inh. de Bernard Coutances, fils de N., marchand passementier de Saint-Jean de Caen ; 9 mai 1749, bapt. de Pierre-François-Urbain Bouet, fils de François et d'Elisabeth Rouxel ; parr. : Pierre de Bonnaire, avocat, de Saint-Gilles de Caen ; marr. : Catherine-Urbaine Desplanches ; 9 juin 1749, bapt. de Marie-Anne Cassigneul, fille de Jacques-Adrien et de Marie Ballet ; parr. : Jacques Thomas, curé de Banneville ; marr. : Anne Le Cordier, épouse de Guillaume Morin de Banneville de Montcanisy ; 30 juin 1749, bapt. de Marguerite, fille de Jeanne David, « fille majeure », enfant présentée par Catherine Lefebvre, v^e de Jacques Boizard, sage-femme ; marr. : Marguerite Ruffin, de Saint-Pierre de Caen ; parr. : Noël David, fils d'Antoine ; 23 mai 1749, inh. d'Elisabeth Rouxel, femme de François Bouet, par Jacques-Adrien Lasseret, prêtre, de Saint-Pierre de Caen ; 5 sept. 1749, inh. de Nicolas Besoignet, de Lassy, par Léonard-J.-J. Belœuil, chapelain fondé de Saint-Jean de Caen, en présence du curé de Banneville (Thomas) et du chapelain (Vasnier) ; 11 mai 1750, mar. de Nicolas Postel, fils de feu Pierre et de Marie-Madeleine Cœurdebarge, veuf de d^lle Anne-Elisabeth Biot, de Caen, avec d^lle Jeanne-Laurence Paillot, fille de Jacques et de Marie de Lauberie, de Saint-Gilles de Caen ; 15 août 1750, inh. de Joseph Bouet, par Le Tellier, curé de Touffréville, en présence de Royer, prêtre, Thomas (c. de Banneville) ; 28 août 1750, inh. de Jean-Charles Trébutien, 15 ans, décédé « d'une mort violente, causée par une chute du haut d'un chesne dans le bois de Troarn », par Thomas, curé de Banneville ; 6 juill. 1751, bapt. de Marguerite-Elisabeth-« Thérèze » Gosselin, fille de Jacques et de Marguerite Angot, « fermiers de la dixme » ; 12 août, Jacques Gosselin, « fermier de l'abbaye de Trouarn », parr. ; 23 nov. 1751, mar. de Théodore Dudouit avec Marie-Françoise Renaux, par François Royer, « prêtre nommé à la cure de Manneville », en présence de « Monsieur Desplanches, de Jean-François-Olivier Le Marchand, Conseiller du Roy, procureur honoraire en la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen ; 12 juin 1751, inh. de Madeleine Royer, fille de Royer, l'aîné, trésorier en charge de cette église, « dans l'église auprès de la porte latéralle », par Thomas, curé de Banneville, en présence d'A. Le Tellier, curé de Touffréville, de Godard, curé de Lirose, de Vasnier, chapelain de Banneville ; 12 janv. 1754, bapt. d'Elisabeth-Aimée Bertot, fille de Pierre et d'Elisabeth-Ursule Royer, par Royer, curé de Manneville ; parr. : ledit prêtre ; marr. : Geneviève-Aimée de Touchet, veuve de Charles Gosselin, seigneur et patron de Manneville ; 5 oct. 1754, bapt. de Marie-Anne-Jacqueline-Françoise Dudouit, fille de Théodore et de Françoise Renaux ; parr. : Jacques Thomas, curé de Banneville ; marr. : Marie-Anne Desplanches ; 21 nov. 1754, bapt. de Marie-Marguerite Gosselin, fille de Jacques et de Marguerite Angot ; parr. : Barthélemy Le Provost, acolyte, de Saint-Ouen de Caen ; marr. : Marie-Marguerite Leneveu ; 4 mai 1754, inh. de Jacques Gosselin, fermier de l'abbé de Troarn, par le curé d'Emiéville (F. Le Moine), en présence des curés de Lirose (Godard) et de Manneville (Royer) ; 29 sept. 1755, bapt. de Denis Marie, fils de Jean, « milicien, de présent au service du Roy » ; 10 janv. 1755, inh. « d'anonyme Millet », enfant morte aussitôt après sa naissance, ondoyée par Marie Millet, sage-femme ; 23 fév. 1755, inh. d'Anne, fille de Toussaint Duvaltouzé et d'Anne Capel, marchand, bgs. de Saint-Pierre de Caen ; 1er nov. 1756, bapt. de Pierre Toussaint, « trouvé dans une auge à la porte du sieur Jean-Baptiste Bouet, cabartier, et, pour distinguer ledit enfant, luy a été donné Delauge pour surnom » ; 19 janv. 1757, bapt. de François Jolain, fils de François et de Geneviève Féray ; parr. : François Belleville, marchand perruquier, bgs. de Caen ; marr. : Marie-Madeleine Morel de La Verderie, bourgeoise de Saint-Gilles de Caen ; 18 sept. 1757, bapt. de François-Louis Delabre, fils de Louis et de Marie Perrée ; parr. : Antoine-François Royer, curé de Manneville, qui a administré le baptême « avec la permission de M. Ancelle, prêtre desservant » ; marr. : Elisabeth-Louise Couvrechef ; 4 août 1758, inh. de Héribert Van Wijck, fils de Richard Van Wijck et de Catherine Van Hœflaken, originaire de Gellecom, bailliage d'Arlnem, province de Gueldres hollandaise, inhumé dans la nef, par Louis Dumont-Goupil, curé de Saint-Pierre-la-Lande, dio-

cèse de Lisieux, en présence de Thomas, curé de Banneville, Godard, curé de Lirose, Vasnier et Ancelle, prêtres ; 20 mai 1758, bapt. de Marie-Catherine-Jacqueline, « fille naturelle de Françoise Maréchal, demeurant chez la veuve Gosselin, fermière de l'abbaye de Trouarn »; 22 juill. 1758, mar. de Richard Duhomme avec Barbe Ridel, présents : Jacques Trébutien, custos, Jacques Duhomme, sous-diacre, et Georges Duhomme, vicaire de Mondeville ; 3 août 1758, bapt. de François-Constant Dudouit, fils de Théodore et de Françoise Renault ; parr. : François Querey ; marr. : Marie-Constance de La Tour, tous deux de Caen ; 9 mars 1759, inh. de « Maître Christophe Vasnier, prêtre, chapelain de Banneville, décédé subitement le jour précédent chez Mr de Pierrepont, écuyer, a été inhumé à la porte du chœur de cette église par M. Thomas, pbre, curé de Banneville, présence de MMrs les Curés de Lyrose [Godard], Manneville [Rayer], de St-Pierre-Oursin [J.-B. de Lorme] et de Jean Canivet, pr. desservant » ; 23 juin 1759, inh., « dans le chœur de l'église, contre le sanctuaire du côté de l'Evangile, par discrette personne Dom Robert Delan, religieux de l'abbaye de Trouarn et curé de la par. dud. Trouarn, le corps de discrette personne Maître Jacques Philipard, Licentié en théologie, pbre de Saint-Sauveur de Caen et curé de cette paroisse », âgé de 68 ans, en présence de « MMrs les Curés de Saint-Pair, de Janville, de Bures, de Touffréville, de Lirose, tous de l'exemption de Troarn, d'Emiéville, d'Ecoville, de Démouville, de Banneville, de Guierville, de Manneville, d'Oursin et plusieurs autres. » Signatures : Laumonier, curé de Cagny et doyen de Trouarn; Thomas (Banneville), Dauvergne (Bures), Le Moine (Emiéville), Jean Canivet (desservant de Sannerville) ; 30 avril 1759, mar. de noble Pierre-Bon-François de Clamorgan, chevalier, seigneur de Taillefer, fils de noble homme Pierre et de noble dame Madelaine de Fontaine, de la par. de Saint-Rémy-Deslandes, diocèse de Coutances, avec noble damoiselle Marie-Louise de Pierrepont, fille de noble homme Louis-Augustin et de noble dame Ursule-Jourdaine de Clacy, en présence de Pierre de Clamorgan, de Louis-Augustin de Pierrepont et de son épouse, de Godard, curé de Lirose, de Jean Canivet, desservant, etc. — Autres actes concernant les familles : Andrey, Aubé, Aupoix, Barbey, Barette, Basset, Bellanger, Bertot, Bertrand, Besognet, Boisard, Bouet, Brasnu, Butor, Capron, Cara, Carabye, Cassigneul, Chibour, Cliquet, Colleville, Conard, David, Delabre, Deschamps, Desprez, Destigny, Devinast, Dosmesnil, Douesnel, Drouet, Dudouit, Duhomme, Feray, Fontaine, Foucault, Fouques, Girouard, Gosse, Grosol, Gruel, Hébert, Hellain, Huber, Hue, James, Jollain, Langlois, Laviney, Lebâtard, Lebay, Leblanc, Lechandelier, Leclerc, Lejeune, Lemarchand, Le Rat, Lerebour, Le Roux, Lesieur, Luard, Machue, Maquerel, Mazeline, Méhedin, Ménard, Millet, Millon, Morice, Moutier, Neuville, Nicolle, Piepbas, Pigeon, Perdrieux, Potrel, Poullain, Prempain, Provost, Putot, Renaux, Rétout, Ridel, Rouxel, Royer, Thorel, Torcapel, Tostain, Trébutien, Villy, Vincent, Violette, Vivier.

E Suppl. 1634. — GG 4. — (Registre). — Moyen format, 279 feuillets, papier.

1760-1792. — Bapt., mar., inh. — Curés: Thomas Hébert, 1760-1791 ; Pierre-Michel-Louis Prempain, 1791. Vicaires : Lefoyer, 1781-1785 ; Michel-Jacques Hébert, 1787-1791. Jacques Trébutien, custos, témoin nommé en plusieurs actes, en 1760. — Actes divers par Le Sueur, prêtre, chapelain de Banneville, en 1760. — 3 fév. 1761, mar. de François Mazeline, fils d'Antoine, avec Marie Deveaux, veuve de Jean Marie; « entendu différents rapports attestant la mort de Jean Marie, vu différents certificats en règle, mais, notamment, un extrait mortuaire imprimé de l'Intendance de Bretagne, hôpital de Bourgneuf-en-Rets, qui dit que le nommé Jean Marie, dit Belle-Etoile, natif de Sannerville, juridiction de Caen, au régiment d'Ailly grenadiers royaux, compagnie du sr de Bernière, est entré à l'hôpital de Bourgneuf-en-Rets le 13 janvier 1760 et y est mort le sept février 1760 ; ledit extrait signé Le Roux, Licencié de l'Université de Paris, recteur de St-Cyr et Bourgneuf-en-Rets ». (L'extrait manuscrit joint, daté du 9 février, dit que « le nommé Jean Marie, dit Belle Etoile, fut trouvé noyé dans un pré près Bourgneuf », que « la sépulture fut faite en présence de Frape Fort et de La Feuillade, deux grenadiers royaux qui ne scavent signer ». Fol. 2, « vu par Nous au cours de nos visites, ce neuf juin mil sept cens soixante et un. +. P. J. C. Ev. de Bayeux. » — 30 déc. 1761, bapt. de Victoire-Anne-Jeanne Trébutien, fille de Jacques et d'Aimée Lacroix, « présence de Monsieur Charles de Guéhébert, écuier »; 24 juill. 1761, inh., dans l'église de Sannerville, d'André Le Sueur, chapelain de Banneville, par Brasnu, curé de Guiller-

ville, en présence de Thomas, curé de Banneville, de Pierre Thomas, son frère, de Jacques Requis, étudiant, et de Thomas Hébert, curé de Sannerville ; 22 nov. 1762, bapt. de Pierre, fils de « Marie Leroy, fille de Jacques et de Marguerite Domain, de la par. de Saint-Léonard de Honfleur, selon qu'elle nous a passé sa déclaration le 19 d'octobre de cette même année, présence d'un nommé Jacques Vincent, maréchal, demeurant à Rouen et frère de la f^e^ d'un surnommé La Pierre, cabaretier à Mondeville, sur le grand chemin, que ledit enfant était des œuvres dudit Jacques Vincent, ledit Jacques Vincent a consenti à lad. déclaration et nous a même prié de baptiser ledit enfant à son nom, en présence de Pierre Le Roux, du s^r^ François Belleville, greffier du bailliage d'Argence » ; parr. de l'enfant : Pierre Féret, de Saint-Julien de Caen, « faiseur de bas » ; marr. : Catherine Grandfils, son épouse ; « et avons exhorté les susdits pareins de veiller à la garde dudit enfant, ce qui nont refusé » ; 21 mars 1762, inh. de Jacques Trébutien, custos ; 3 juill. 1763, bapt. de Marie-Françoise et de Jean-François Neuville, enfants jumeaux, fils de Jean, cabaretier, et de Marie Lair, en présence de Lelièvre, bgs. de Caen, capitaine des chasses de Mg^r^ le duc D'Orléans ; 1764, actes divers : Jean Bouet, custos, présent ; 6 avril 1764, inh., dans l'église, « de Noble Dame Ursule Jourdaine de Clacy, 60 ans, épouse de Noble Homme Louis Augustin de Pierrepont, par Mr Marie, curé de la Grosse Tour, présence de Mr Thomas, curé de Bannevile, Delan, curé de Troart, Le Moine, curé d'Emiéville, de Lorme, curé de Saint-Pierre-Oursin, Le Peuillier, chapelain de Banneville » ; 5 sept. 1765, les cérémonies de bapt. « suplées » à Madeleine Carabis, fille de René, « le baptême ayant été donné à la maison, à cause de danger de mort par Marie Nicole, sage-femme, selon qu'ils nous ont attesté après ample interrogation » ; 20 déc. 1765, inh. de Jeanne Debutte Géhanne, veuve d'André Ridel, âgée d'environ 96 ans » ; 9 fév. 1768, mar. de Joseph Hignet, de Saint-Pair, près Troarn, avec Marguerite Gosselin, en présence de Messire Dufrene (qui signe : Le Chevalier dufresne), de Benard Dufresne ; 24 déc. 1768, déclaration de grossesse faite par Geneviève David, fille de Marin David, « promettant de se comporter dans la suite selon la loi de Dieu et du Prince », en présence de son père. — Divers actes par ou en présence de « Messire Le Boucher, chapelain de Banneville et curé du Quesnay », et d'autres par ou en présence de messire Jean Frémanger, chapelain de Banneville. En 1770, divers actes par Louis Quétel, vicaire de Lirose. En 1773, quelques actes par : Millet, curé de Touffréville, J. Frémanger, vicaire de Bréville, Requis, chapelain de Banneville ; 11 sept. 1775, bapt. de Justin-Armand Destigny, fils de Pierre et de Jeanne Heusé ; parr. : Gabriel Desplanches, chevalier de Saint-Louis ; marr. : Marie-Armand de Metaer, son épouse. Fol. 109, 22 mars 1776, déclaration de grossesse faite par Madeleine Fontenailles, « qui a promis de se comporter en vraie mère dans toutes les circonstances de sa grossesse et enfantement, et ce présence de Marie Marc, femme de Nicole, laquelle sert de sage-femme en cette paroisse » ; 1er déc. 1775, inh., par Hébert, curé de Sannerville et doyen de Troarn, de Marguerite Angot, veuve de Jacques Gosselin, en présence des curés de Touffréville (Millet), de Manneville (Le Bas), d'Emiéville (De Larue) ; 18 mai 1776, inh. de J.-J. Bouet, « trouvé mort en sa maison », inhumation faite « après la visite de Mrs de Justice », en présence de François Renauld, trésorier » ; 17 nov. 1776, inh. de David Dufour, tapissier, « mort chez M. de Pierrepont », par André Vautier, vicaire de Touffréville, en présence des curés de Touffréville (Millet) et Sannerville (Hébert), ledit Dufour de Saint-Jean de Caen ; 14 déc. 1776, inh. de Julien Mayé, 5 mois, fils de Jacques Julien, cavalier de maréchaussée, bgs. de Caen, par. Saint-Jean ; 8 janv. 1777, inh., par André Vautier, vicaire de Touffréville, de François Deschamps, « trouvé mort en l'écurie de Charles Daulne, aubergiste en la grande rue de cette paroisse » ; en note, d'une autre encre : « ledit Deschamps était depuis peu de retour, dit-on, des troupes, et avait été marié ici ; on croit sa femme vivante » ; 9 fév. 1777, inh., par le même, de « Félix, Marie, Félicité de Mecflet, fille de Messire Michel Jean Charles, chevalier de Mecflet, ancien officier d'infanterie, gendarme de la garde ordinaire du Roy et de Noble Damoiselle Marie Félicité Radulph » ; 17 août 1777, inh. de Jean-François Burel, « décédé de maladie contagieuse » ; 1er août 1777, bapt. de Madeleine-Julie-Geneviève Gosse, fille de Jean-Michel et de Geneviève David ; « parr. Mre Pierre Launey, ecclésiastique ; marr. : Madeleine-Charlotte-Thérèse-Henriette Du Thon de Bréteville, Dame et Seigneur d'Eram », en présence de Claude-François Belland Des Communes et de Françoise-Louise Pereine Fierville de la Vigne. — En 1777 et 1778, nom-

breux actes par André Vautier, vicaire de Touffréville, ou en sa présence. Quelques actes par de La Rue, curé de Guilberville, en 1779. 24 avril 1779, bapt. de Modeste-Armand Méhedin, fils de Pierre et de Françoise Cotard ; parr. : Jean-François Collet des Costils, avocat, docteur agrégé en droits ; marr. : Marie-Armande Léonard Dargouge, en présence de « Metaer Desplanches » ; 6 déc. 1780, bapt. de Marie-Madeleine Cruchon, fille de Pierre et de Marie Cara ; parr. : François Belleville, greffier au bailliage de Sainte-Paix de Caen ; marr. : Marie Bouet. 1781, quelques actes par Le Foyer, prêtre. Note finale : « Les maladies épidémiques étant nombreuses et moi, Curé, étant tombé malade, j'écrivis à Mg^r^ l'Evêque de Bayeux par trois fois et au mois de novembre arriva chez moi, pour assister les malades et remplir mes fonctions, M^r^ Le Foyer. Il resta avec moi, et, quoique ses titres fussent pour Sannerville en mon absence, avec les pouvoirs pour Saint-Gilles de Caen, paroisse de Jean-François Le Foyer, je lui donnai le nom de mon vicaire, en place de celui de desservant, cela bénévolement. » En 1781, il y eut 36 décès. — 18 janv. 1781, inh., par Le Bas, curé de Manneville, doyen de Troarn, de : « Messire Louis-Augustin de Pierrepont, seigneur et patron de Frénouville, âgé de 88 ans, décédé du seize du présent en son château de Frénouville, qui a été selon ses dernières volontés transporté à Sannerville pour être inhumé près feu Monsieur son père ; le transport fait par Mrs Massieu et Le Dru, curés de Frénouville, accompagnés de MM^rs^ les Curés de Cagny et Manneville ; l'inhumation et service faits présence des curés de Sannerville, Touffréville, Le Marais, Rupierre, Emiéville et plusieurs autres prêtres ecclésiastiques. » Signatures : P. Massieu (Frénouville), de Lorme (Saint-Pierre-Oursin), G. Ledru (Frénouville), Le Nepveu (Emiéville), Noël (Cagny), Millet (Touffréville), Guersent (Rupierre), Hébert (Sannerville), Le Bas (Manneville). 1781, sans date, « le nommé Charles Guibert, dit Catel, époux de Catherine Torcapel, a été tué d'un coup de pied de cheval, où il a été inhumé » ; 8 juill. 1781, inh. d'Elisabeth Milon, âgée de 75 ans, « absente depuis longtemps, décédée d'hier, réduite à mandier sa vie. » Note : « Dans le courant de ce mois [août], Jean Barbey et Alexandre Boisard sont inhumés à l'hôpital de Troarn. » 28 août 1781, inh. de François Renard, couvreur en glu, « un des chantres de cette paroisse » ; 18 mai 1782, mar. de Jean Trébutien avec Marie-Catherine Sepvaux, en présence de messire Bonnet de Démouville ; 18 août 1782, mar. de Pierre-Jacques-Marin Hébert avec Marie-Thérèse Foucques, « vu la permission de Mrs Bonnet de Démouville et Saffray, de Vimont, chef et capitaine de la Compagnie et Direction de Dives, de marier ledit futur en datte du huit^eme^ de juillet » ; 4 nov., inh. de Jean Bouet, custos ; 24 sept. 1784, bapt. de Jean-Prosper Lucas, fils de Jean-François et de Marguerite-Jeanne Fleury, « fermiers de Mre Desplanches » ; parr. : Jean-François Le Foyer, vicaire ; marr. : « noble dame Marie Armande de Metaer, épouse de Messire Gabriel Desplanches, ancien capitaine d'infanterie et Chevalier de l'Ordre royal militaire de St Louis ». Divers actes où Pierre Mazeline, custos, figure comme témoin. 23 nov. 1785, « Marie Marchand, femme de Joseph Tostain, aubergiste, s'est présentée chez moi avec un enfant femelle, portée par la femme de Noël David, laquelle a été trouvée dans l'auge de laditte auberge environ sur les sept heures du matin, laquelle j'ai baptisée et a été nommée Marie » ; 4 déc. 1785, inh. de l'enfant, avec rappel de son origine ; 8 déc. 1785, bapt. de Marie-Jeanne Pigois, fille d'Etienne, domestique du marquis de Banneville, et de Marie Torcapelle ; parr. : Jean-Marie Gaston, comte de Grieu, officier au corps royal d'artillerie, représenté par Adrien-Joseph Morin, marquis, seigneur de Banneville, chevalier de Saint-Louis ; marr. : Marie-Françoise-« Christine » de Grieu de Banneville. 1786 et 1787, actes en présence de Michel-Jacques Hébert, diacre, puis prêtre, et enfin « neveu et vicaire du sieur Hébert, curé de S. » ; 1er avril 1786, bapt. de Françoise-Gabriel (*sic*) Bertrand ; parr. : Gabriel Bellot, vicaire de Magny-la-Campagne ; marr. : Françoise Bunel, fermière de M. de Banneville ; 11 juill. 1787, inh., par Charles-François Le Petit, prêtre, desservant de Sainte-Honorine, de Pierre-Louis Fleuri, en présence des curés de Touffréville (Millet), Querville-en-Auge (B. Huet), de J.-B. Huet, chapelain de Banneville, et de MM. Hébert, prêtre et vicaire ; 3 avril 1788, bapt. de Louis-François-Thomas Paris, fils de Jacques, « chénetier ou piqueur de Mr de Banneville », et de Madeleine de Genettay ; 2 mai 1788, inh., par le curé de Banneville (Blondel), d'Elisabeth Royer, épouse de J.-B. Mancel, en présence du curé de Querville (Huet), de MM. Frémanger et Prempain, chapelains de Troarn ; 28 oct. 1788, inh. de Michel Foubert, « natif de la par. de Montégu-les-Bois, élec-

tion et diocèse de Coutances, ancien soldat du régiment de Poitou, décédé d'hier chez Jean Pierre Pinçon, fermier de Foltot, où il s'était retiré depuis quelques jours, faisant le métier de rémouleur, étant assuré de sa catholicité » ; 6 janv. 1789, bapt. de J.-B. Huet, fils de Pierre et de Marie-Barbe Huet ; parr. : J.-B. Huet, son oncle, curé de Querville-en-Auge, représenté par Hébert, vicaire de S.; marr. : Marie-Madeleine Bouet, femme de François James ; 1er fév. 1789, bapt. de Rose-Emilienne Le Pigois, fille d'Etienne et de Marie-Catherine Torcapel ; parr. : Pierre Le Chandelier; marr. : Marie-Françoise Malbranche, « gouvernante du fils de Mr de Banneville »; 1791, 27 mai, dernier acte des sieurs Hébert, curé et vicaire ; 1792, 6 sept., bapt., par Carel, curé de Demouville, de : « Heleine Délaïde Dortence » Lassery. — Autres actes concernant les familles : Alain, Andrieu, Aubé, Baudry, Bénard, Benoist, Bertrand, Bertot, Beuzelin, Billard, Bisson, Bissonnet, Blin, Boisard, Boullin, Bouquet, Borel, Bourgeois ou Lebourgeois, Bréville, Brière, Brion, Burel, Butor, Camp d'Avoine, Canu, Cara, Carabis, Cassigneul, Castel, Chaperon, Chevalier, Choix, Cliquet, Costil, Cotard, Cruchon, Danière, Daulne, David, Delabre, Delaporte, Deschamps, Desloges, Dessales, Destigny, Donney, Dorme, Dros, Duchemin, Duhomme, Dudouit, Dumont, Dupont, Eve, Féré, Féray, Feuillet, Fontenailles, Fortin, Fouques, François, Frillé, Gadi, Gâté, Gautier, Geffroy, Giffard, Gilles, Girouard, Gosse, Gosselin, Gruet, Guerrié, Guidot, Guilbert, Hache, Haren, Harivel, Hautpois ou Auxpois ou Opois, Hébert, Heuzé, Hignet, Huart, Hubert, Hüe, James, Jamet, Jolain, Jüe, Labbé, Lami, Lebaron, Lebatard, Lebay, Lebelle, Leboucher, Leblanc, Lebouteiller, Lecanut, Lechandelier, Lechevalier, Lechoix, Leclerc, Lecoipellier, Lefèvre, Legros, Leguétier, Leloir ou Loir, Lemaître, Lemarchand, Lemoine, Lemore, Leroi, Lesieur, Le Roux, Lepesant, Leverrier, Loyer, Lucas, Machue, Malbranche, Mancel, Mangin, Maquerel, Marc, Marie, Mazeline, Méhedin, Miaulle, Michel, Millet, Milon, Moisson, Montpellier, Morand, Moutier, Munier, Neuville, Nicolle, Nourri, Onfroy, Osmont, Pannier ou Le Pannier, Paris, Pégois ou Lepégois, Perdrieux, Pigeon, Pinçon, Pinchard, Poret, Poulain, Prempain, Putot, Rame, Renaud ou Renaux, Ridel, Rosier, Royer, Sale, Samson, Sepvaux, Torcapel, Tostain, Toussaint, Trébutien, Vasnier ou Le Vasnier, Vautier, Violette. — *Divers*, fol. 205 : 2 janv. 1785, assemblée du commun : « nous paroissiens de Sannerville, à l'issue de notre messe paroissialle, ce deux janvier 1785, ayant entendu la lecture des lettres patentes du Roi au sujet des pains de charité, vu la dureté de la saison, en attendant les délibérations prescrites par les lettres patentes, qui se feront au plus tard ce carême, nous avons autorisé Messire Desplanches, qui a bien voulu se charger de recevoir les deniers de laditte charité, à donner aux deux boulangers de cette paroisse de l'argent pour avoir un sac de blé qu'il feront cuire, et faisant du bon pain, pour être distribué aux plus nécessiteux, comme les veuves Cara, Jolain, Basset, Fouques, Machüe et à sa sœur, à la Hébert, la boîteuse, à Jacques Gasse, à Labbé, la ve Duchemin, enfin à plusieurs autres nécessiteux et dignes de commisseration tel que C. Cliquet, D'avoiné, Moutier, les ves Varin. Et la quittance sera représentée par Monsieur Desplanches qui sera reçue en compte aux assemblées », 8 signatures. — Fol. 220, (cahier de 1786), vers sur Louis XVI :

« Le cœur grand, généreux, l'esprit plein de lumière,
Du bonheur des sujets il ouvre la carrière,
Répare un défaut qu'il ne pouvait prévoir,
Car du ministre il fut le fruit de l'indevoir.
— Ainsi Louis Auguste est donc un Roi très sage,
Bon, zélé, bienfaisant, et de son Dieu l'image.
C'est peu de retrancher le brillant de sa Cour,
Le beau, c'est qu'il le fait avec cœur, par amour.
— Prêtez-vous à ses vœux, nation généreuse ;
Prélats, distingués-vous, l'action est pieuse ;
Ministres, secondés l'ardent désir du Roi,
Et que la probité soit toujours votre loi. »

TOUFFRÉVILLE

E Suppl. 1635. — BB 1. — (Registre). — Moyen format, 36 feuillets, papier.

1691-1720. — Délibérations du commun. — Feuillet de garde, v° « déclaration que passa, le 27 juin 1692, Jean-Michel Lesauvage, curé de Touffréville, devant les notaires à « Trouard », en exécution de l'arrêt du Conseil du Roi du 18 mars 1692 », en qualité d'obitier de lad. parroisse, reconnaissant qu'il possède 3 acres, 3 vergées, 25 perches de terre sises à Touffréville : « toutes fois les dites terres ci-dessus déclarées aiant été données et omosnées de temps immémorial aus obitiers de lad. parroisse, lesquelles led. sr curé faict valoir par ses mains à la valleur de 35 livres de rente. » Fol.

1 v°, 1er oct. 1691, ass. du commun devant Jean-Michel Lesauvage, curé de Touffréville, pour « établir un trésorier au lieu et place de Louis Michel, lesquels ont fait eslection de Laurent de Gron pour recepvoir les deniers du trésor deubs de la St Michel » ; 6 janv. 1692, opposition formée par Gilles Mazeline, « au mandement fulminatoire dont j'ai faict publication » ; 13 janv. 1692, ass. des paroissiens, lesquels « se sont arestés et assemblés, en état et forme de commun, issue et sortie de la messe, pour élire des collecteurs pour faire la queillette des deniers. » Elus : Charles Ricard et Jacques Colette. Fol. 2 v°, 14 déc. 1692, « assemblée des parr. en commun pour délibérer de leurs affaires et notamment pour faire eslection d'un sindic au lieu et place de Pierre Mazeline, pour vacquer aux affaires qui pourroient survenir à lad. parroisse, auquel ils donnent dix sols pour chaque journée de vaccation dont il leur fera déclaration, et ne pourra pourtant led. sindic nommé d'office faire aucune fonction de sa charge que du consentement desd. parroissiens, et ont nommé pour sindic la personne de Pierre Gosse auquel ils [ont] donné pouvoir comme dessus. » Fol. 3 v°, un acte nul, recopié à la date du 1er janv. 1693 : « issüe et sortie de la messe parroissiale, par devant Jean-Michel Lesauvage, se sont arrestés et assemblés les possédans héritages et parroissiens, lesquels ont consenti et consentent avoir un surplis au pbre curé de lad. paroisse pour luy servir à faire ses fonctions, ainsi qu'il a été ordonné par le sr Prieur de Trouard [dans l'acte nul : « pour satisfaire à l'ordonnance de Monsieur de Lozoudier, Prieur de Trouard »] du 13e janvier mil six cents quatre vingt douze, jour de sa visite en lad. église, accompagné de Antoine Favereau [variante : Antoine François Favereau], Pbre R., en sa qualité de promotr, et Pierre Jouvin, Pbre, servant de greffier, en présence de Laurent Degron, bourgeois de Caen et trésorier de lad. église et Robert Mazeline, parr. teimoins en la visite des srs desnommés. » Fol. 3 v°, 10 mai 1693, réunion « des parroissiens, habitants et possédants hérittages pour délibérer sur un arest de la Cour en forme dedict du Roy a eux envoyé dud. jour pour la subsistance des pauvres de lad. parroisse, lesquels ont donné pouvoir à Laurent Degron, bourgeois de Caen, trésorier en charge, de délivrer ausd. pauvres la somme de vingt livres des deniers du trésor pour leurs subsistances, à quoy tous les paroissiens, habitants et possédants hérittages s'oblige faire tenir compte aud. Degron en rendant son compte. » Fol. 4 v°, 19 juill. 1693, « les habitans parroissiens se sont arrestés en estat et forme de commun, lesquels ont déclaré et déclarent par ce présent que quoy qu'ils ayent compris dans la déclaration par eux donnée au greffe de Monseigr Lintendant et autres lieux les biens nommés les Vignes de Trouard, cependant ils renoncent à en rien prétendre, déclarant appartenir en propriété aux seigr abbé de Trouar et pour cet effet donne pouvoir à Pierre Mazeline, habitant de lad. parroisse, de retrancher de leurs déclarations par eux données au greffe de Mr Lintendant et autres lieux. » Fol. 4 v°, 2 août 1693, ass. des parr. « pour établir un trésorier au lieu et place de Laurent Degron, de présent en charge, pour recepvoir les revenus dud. trésor au jour et feste du jour St Michel prochain, lesquels après avoir entre eux conféré ont tous eslus la personne de Jean Lefebvre, bourgeois de Caen, possédant maisons et héritages aud. lieu. » 6 sept. 1693, bannie des pommes du cimetière, adjugées à Jean Lefebvre, pour 16 l. 12 s. Fol. 5 v°, 1er janv. 1694, ass. des parr., « et particulièrement pour déroller Jean Niard, bourgeois de Caen, ayant devoyé, faisant valloir le tiers de la dixme de la parr. ; ledit Niard l'ayant abandonnée et délogé de la parr., lequel ayant esté pris en ayde par les collecteurs, lesquels parr. pnts faisant fort pour les absents ont permis aux collecteurs de l'année présente le déroller, lesquels ont signé après lecture avec moy soubsigné curé. » Fol. 6 v°, 28 fév. 1694, ass. « pour les réparations de l'église et particulièrement pour le pavé de la nef qu'il est nécessaire de relever pour le hausser au niveau de celuy du chœur, à quoy cest obligé Me Estienne Gosse, me tailleur de pierre, par le prix et somme de 36 livres à prendre sur les deniers du thrésor qui sont entre les mains de Mr Lefebvre, thrésorier, à charge ausd. parroissiens de fournir tous les matériaux. » Fol. 6 v°, 18 avril 1694, « labanye de l'if a esté faicte et mise à prix par Pierre Mazeline à cinqte sols et par Pierre Gosse à dix livres et à lui adjugée, à condition de le tirer dans cette semaine. » Fol. 7 v°, 27 juin 1694, devant Pierre Jouvin, curé de Touffréville, bannie des terres du trésor, « instance de Jean Lefebvre, bourgeois de Saint-Jean de Caen, de présent trésorier en charge et pour et en sa présence, en faire l'adjudication pour le temps et terme de six ans à commencer du jour Saint Michel à un an l'advenir », à condition, pour les adjudicataires, de « bailler caution

de leurs adjudications si besoin est ou de payer l'année d'avance comme de luy en deslivrer bail, faute de quoy par lesd. adjudicataires, led. trésorier en charge demeure réservé contre eux de les faire rebannir au rabais et leur en faire porter la perte, si aucune il y a ; seront, en outre, obligés lesd. adjudicataires de paier dans le jour St Michel le prix de leurs adjudications et ainsy d'an en an, comme de garder bien et deubment la possession d'icele, et les masler une fois pendant led. bail.... » Suivent les adjudications : une acre en la Fosse de Caen, adjugée à Nicolas Desloges, pour 26 l. 10 s. ; 1/2 cinq vergées, même delle, adj. à Michel Du Celier, pour 13 l. 6 s. ; 30 perches, delle du Mal tailé, adj. à François Baudouin, pour 4 l. 6 s. ; 30 perches, delle des Carrières au Merisier, adj. à Robert Feray, pour 3 l. 15 s. ; 30 perches, même delle, adj. au même, 4 l. ; une vergée, 10 perches, delle de Criquetot, adj. à Pierre Mazelline, pour 5 l. ; une vergée, même delle, adj. à Claude Hue, pour 4 l . ; 30 perches, delle de la Fosse au Sieur, adj. à Pierre Millet, pour 4 l. 2 s. 6 d. ; 30 perches, delle de la Basse Vienne, adj. à Michel Ducelier, pour 2 l. 10 s. ; 30 perches, delle de la Fosse au Sieur, adj. à Olivier Prenpain, pour 4 l. 2 s. 6 d. ; 5 vergées sur la Choulane, adjugée à Guillaume Daumesnil pour 26 l. ; 15 perches en la Croix Do, adj. à Abraham Ricard, pour 2 l. ; 5 vergées, delle du Trésor, adj. à François Millet, pour 27 l. 10 s. ; ½ cinq vergées, en la delle des Vergues ou la fosse Raoul Hüe, adj. à Charles Ricard, pour 14 l. ; 30 perches, Fosse au Sieur, adj. à Pierre Millet, pour 4 l. 2 s. 6 d. ; 30 perches, delle des Feugères, adj. à Pierre Gosse, pour 2 l. Fol. 9 v°, 22 août 1694, « se sont présentés Me Louis Mazeline, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen ; Charles, Jacques et Robert Huart, et Madeleine Oton, et Marie Déterville, Anne Carabie, lesquels ont déclaré sopposer à la plainte faite et leüe req^te^ de Mre Regné de Lecé (?). » Fol. 9, v°, 12 sept. 1694, « suivant l'admonition par Nous faicte au prosne de la messe paroissiale par Nous ditte et célébrée, se sont assemblés, issüe de la messe, en commun, les parroissiens cy-après desnommés, scavoir : Me Marc Le Breton, advocat à Caen, Me Nicolas Le Breton, aussy advocat aud. lieu, Laurent Degron, bourgeois de Caen, Louis Mazeline, aussy bourgeois de Caen, Pierre Mazelinne, Pierre Gosse et plusieurs autres... pour régler le prix du travail faict et bois fourny par Me Louis Michel, bourgeois de Caen, l'un desd. parroissiens, de son métier de menuisier en lad. église, et premièrement pour avoir racommodé les bancs du cœur et fourny bois neuf en ce qui estoit nécessaire, comme aussy d'avoir fourny le bois des priesdieu, proche le grand autel avec un escabeau pour assoir led. s^r^ Curé, plus, pour avoir fourny le bois et fait le travail de douze bancelles, pour lequel travail et fourniture et parachever les marches, pieds et couronnement des bancs placés dans led. cœur, led. Michel Michel a demandé la somme de soixante livres, veu laquelle demande et aprest que led. s^r^ Curé et parroissiens ont remarqué ledit travail cy dessus, ont requis led. Michel de s'arester tant pour fourniture dud. bois et peine d'ouvrier à la somme de cinquante cinq livres, à la condition de faire en outre et fournir le bois nécessaire pour deux bancelles de bois dorne de chaque costé du cœur pour asseoir les enfants de lad. paroisse pendant le service divin, à laquelle somme led. s^r^ Michel a bien voulu s'arrester aux conditions cy dessus, laquelle somme sera payée par led. thrésaurier en charge, déduit ce qu'il peut debvoir de sa gestion quil auroit cy devant eüe en calité de thrésorier du bien et revenu dud. trésor, suivant l'arresté qui en a esté faict précédent ce jour, et de ce que led. thrésorier en charge payra lui en sera tenu compte. » Fol. 10 v°, 6 nov. 1694, réunion des « parroissiens et possédants heritages dud. lieu... pour l'élection d'un thrésorier », lesquels « apprest avoir conféré entre eux ont eleu [*barré* : Pierre Gosse, fermier de Mr Labbé], Me Nicolas Le Breton, advocat à Caen. » Fol. 12 v°, 8 déc. 1695, assemblée « de tous les parroissiens soubsignés... pour trouver les moyens pour récupérer les deniers dont les collecteurs ne pourront estre payés sur les veufves de Jean Helye et Thomas Chapron, tous lesquels ont consenty que lesd. collecteurs en fassent rejet sur le commun en cas qu'ils ne puissent en estre payés. » Fol. 12 v°, 5 fév. 1696, désignation des collecteurs du sel : premier quartier : Jean de Launay, second quartier : Gilles Mazelinne ; à la suite : « nous soubssignés consentons que les clers de l'église recevront annuellement du thrésor la somme de trois livres. » Fol. 12 v°, 12 juin 1696, ass. des parr. et possédants heritages « pour l'élection d'un thrésorier au lieu et place de Me Nicolas Le Brethon, advocat en vicomté, à Caen » ; élu : Regné Vaultier, droguiste, à Caen, à laquelle fin la signification lui en sera faicte par le custos. » Fol. 13 v°, août 1697, bannie des pommes du cimetière, adjugées à Adrien Julien pour 45 s. Fol. 11 v°, 1er déc. 1697, ass. des

parr. « pour authoriser Michel du Cellier, collecteur pour l'année prochaine, à imposer Jacques Faguet, nottaire royal à Trouart, contribuable de lad. parroisse, à la somme de vingt livres à cause de la ferme qu'il tient de la veufve Livaye. » Fol. 15 v°, juillet 1698, élection d'un trésorier « pour recevoir les revenus du thrésor dud. lieu écheues à la St Michel dernière », lesquels paroissiens « assemblés en la manière ordinaire ont uniformément dit qu'ils nomment pour thrésorier, au lieu et place dud. s^r^ Vautier, la personne de Noël Desprez, bourgeois de Caen, pour un an seulement, à charge de faire rendre les comptes à son devancier. » Fol. 15 v°, 26 oct. 1698, élection de collecteurs des deniers à la taille de 1699, élus : François Milet et Jean Moisson, « ledit Milet au lieu et place de Me Jacques Faguet, notaire, qui en a esté déchargé par sentence d'Election à Caen, le vingt de ce mois. » (L'élection de Faguet avait été faite le 28 sept. ; le procès-verbal est barré). Fol. 17 v°, 20 mars 1700, pouvoir donné à Pierre Gosse, trésorier en charge, « de faire refondre la cloche et y adjouter le nombre de 150 livres de métail. » Fol. 17 v°, 5 sept. 1700 : « se sont assemblés les parroissiens et possédants hérittages dud. lieu suivant l'admonition par moy cy-devant faicte au prosne de la messe pour l'élection d'un thrésorier pour recevoir les revenus du thrésor de lad. parr. écheus du jour St Michel dernier 1699 », lesquels ont élu Jacques Le Breton, bourgeois de Caen, « ce qu'il a accepté. » Fol. 18 v°, bannie de 2 parcelles de terre : 1° une acre de terre en la Fosse de Caen, adj. à Michel Du Cellier, pour 24 l. 2°, ½ cinq vergées, même delle, adj. à Pierre Prenpain, pour 16 l. 10 sols. Suite d'une bannie, s. d., dont le début manque. Fol. 19 v°, 19 juin 1701, élection d'un trésorier à la place de Jacques Le Brethon, bourgeois de Caen ; « lesd. parroissiens ayant ensemblement délibéré, ils ont établi uniformément la personne de Pierre Maunoury, pr^r^ en l'élection et grenier à sel, à Caen. » Fol. 19 v°, 18 déc. 1701, modification au rôle : « ont donné Pierre Gosse à enroller à la somme de 170 livres et Thomas Gosse, son fils, en sa ligne en particulier à la somme de 80 livres, dépouillant tous deux plus de la moityé de lad. parr. avec le tiers de la dixme » ; même date, les paroissiens décident « de prendre de l'argent sur les thrésoriers redevables pour faire une fenestre dans la nef de lad. église, ainsy que la dernière, dont moy curé ay bien voulu me charger de la faire faire à journées et d'en prendre quittance, ainsy que celle du mesme costé ; plus, ils sont convenu qu'il estoit nécessaire davoir un crucifix, une bannière et une étolle pour l'administration du sacrement de baptesme. » Fol. 20 v°, 18 juin 1702, élection d'un trésorier : « les paroissiens en forme de commun, d'un commun consentement, et premièrement led. s^r^ Maunoury, ont nommé la personne de Me Jacques Faguet, tabellion dudit lieu, pour en faire les fonctions ainsy que les précédents thrésoriers. » Fol. 22 v°, 20 mars 1704, élection de collecteurs du sel : Pierre Milet et ? Anne, « et ont consenty tous uniformément que Pierre Gosse, syndic de la parroisse, lévera en recepte le nombre de deux boisseaux de sel et payera en lad. recepte à la décharge de lad. parroisse. » Fol. 23 v°, 5 juill. 1705, ass. « des parr. et possédants hérittages pour élire un thrésorier au lieu et place de Noël Desprès, bourgeois de Caen, pour recevoir les revenus du trésor de lad. parr. écheus du jour St Michel dernier 1704 ; tous lesquels présents soubssignés, faisant fort pour les absents, après y avoir délibéré, ont nommé de mon consentement la personne de Me François Mazelinne, bourgeois de [Caen], à charge de faire rendre les comptes aux précédents thrésoriers, et ce pour un an seulement » ; même date, ass. « pour rétablir le petit autel de la nef interdit depuis plusieurs années par M^r^ L'Abbé de Trouart,... tous après avoir délibéré sont demeurés d'accord avec moy que Me Louis Michel, menuisier, bourgeois de Caen, y fasse une contretable de bois de chesne conforme à celle de la Ste Vierge, pour laquelle façon et fourniture de bois, avec lécarye, parplain de devant l'autel, nous avons accordé aud. Me Louis Michel, la somme de 36 livres à prendre sur les thrésoriers redevables, dont la moitié lui sera payée dans huict jours pour l'achapt du bois et l'autre moityé après led. travail et dont il donnera quittance aud. thrésaurier et luy en sera tenu compte, ce que ledit Michel a accepté ced. jour et an que dessus, ainsy que de payer le peintre sur le prix de l'autre chapelle et non davantage. » Fol. 24 v°, 20 juin 1706, ass. pour élection d'un trésorier « au lieu et place de Me Noël Desprès, bourgeois de Caen, pour recevoir une année seulement des revenus dud. thrésor écheüs du jour St Michel dernier et faire rendre compte dans trois mois aux précédents thrésoriers » ; élu : Louis Michel. Fol. 24 v°, 25 juill. 1706, « les parroissiens se sont assemblés en commun pour donner pouvoir aux he-

rittiers de feu Noël Desprès, cy devant thrésorier, de payer à Me Louis Michel, bourgeois de Caen, la somme de 36 livres pour avoir faict et fourny la menuiserye de la chapelle St Joseph et 37 l. 10 s. à Mr Jumel pour le tableau de St Joseph, ensemble 12 livres 10 sols pour le devant d'autel et les différentes couches de peintures et ornements de lad. chapelle, ainsy que de quatre livres pour deux couches de peinture sur le gable de la nef, dont, du tout que dessus en sera tenu compte aud. thrésorier en représentant les quittances... » Fol. 25 v°, 18 sept. 1707, ass. « pour élire un thresorier au lieu et place de Louis Michel, bourgeois de Caen, pour recevoir les revenus écheüs du jour St Michel dernier..., tous lesquels parr. assemblés en la manière ordinaire ont dit uniformément qu'il nomment... la personne de, et d'autant que l'année est trop advancée, le sr Michel a esté continué encore un an, ce qu'il a accepté, et comme le sr Maunoury, thrésorier pour l'année mil sept cens, n'a point rendu ses comptes, le sr du Clos a esté authorisé par le présent certificat de faire les poursuites et diligences nécessaires contre led. Maunoury, l'obliger à rendre son compte, et des frais et dépences que led. sr Michel pourra faire pour cet effet lui sera tenu compte sur le revenu du thrésor ; comme aussi est authorisé led. sr Michel à faire rendre ce qui reste deub tant sur led. sr Breton que sur la ve du sr Des Près, et, en cas qu'il soit obligé de faire quelques dépenses pour cet effet, il lui sera tenu compte comme dessus. » Bannie des fruits du cimetière, adj. à Pierre Mazelinne, pour 25 sols. Fol. 26 v°, 23 sept. 1707, élection de collecteurs des deniers de la taille de 1708 : Pierre Mazeline et Nicolas Desloges ; 9 déc. 1707, « les paroissiens se sont assemblés pour dire et déclarer qu'ils persistent à la nomination des collecteurs de la taille cy-dessus faicte de Pierre Mazelinne et Nicolas Desloges, au lieu et place de Abraham Ricard, nommé d'office, d'autant que led. Abraham n'est solvable pour la gestion de lad. collection. » Fol. 26 v°, 1er juill. 1708, ass. « des parroissiens propriétaires d'heritages de cette parroisse pour faire l'élection d'un thrésorier au lieu et place du sr du Clos Michel... pour le temps d'un an à commencer de la St Michel dernière suivant les semonces et proclamations cy devant faictes, suivant quoy lesd. parroissiens et possédants hérittages ayant ensemblement conféré, ont éleu la personne de Jacques Hüe, bourgeois de Caen, l'un des possédants hérittages. Ce faict, ledit sr Michel nous a remontré que du nombre des particuliers qui sont jouissant de biens du thrésor, est Fr. Milet ,de la paroisse, lequel en est redevable de deux années escheües de la St Michel dernière, scavoir de 23 l. pour les années 1705 et 1706, sur quoy il a seulement payé 3 l. 17 s. pour du travail qu'il a fait aud. sr du Clos, lequel, sestant mis en état de faire ses diligences contre led. Milet, il a trouvé que si peu de biens qu'il a sont saisy pour des debtes privilégiées et que la terre qu'il tient du thrésor est en friche et que led. Milet est dans une situation de ne pouvoir payer ce qui reste desd. deux années de fermage, sa femme estant décédée depuis peu et chargé de huit enfants, sans bien et hors d'état de pouvoir gaigner leur vie, laquelle remontrance lesd. parroissiens, ayant délibéré, sont davis par la conoissance certaine qu'ils ont de l'impuissance dud. Milet, de payer le reste du fermage, que led. Duclos est dispensé de faire aucunes diligences contre luy, et l'ont authorisé de mettre en reprise dans le compte qu'il rendra de sa gestion qu'il a eu du bien du thrésor, le restant du fermage dud. Milet, laquelle somme lui sera allouée, et ont lesd. parroissiens ont signé, se retenant à faire payer led. Milet étant dans le pouvoir. » Fol 28 v°, 2 juin 1709, assemblée des propriétaires et possédants hérittages « pour procéder à l'élection d'un trésorier pour la St Michel prochaine au lieu et place du sieur Jacques Hüe », lesquels « après avoir ensemblement conféré et délibéré, ils ont uniformément nommé la personne de Marc Mazelinne, l'un des propriétaires d'hérittages en lad. parroisse. » Fol. 28 v°, 22 déc. 1709, se sont assemblés « les parroissiens et taillables en commun de lad. parroisse soubssignés pour délibérer touchant une taxe d'office de 150 l., à laquelle Thomas Gosse a esté taxé, contre quoy il s'est pourveu devant Mr lintendant, suivant la requête qui luy a été présentée en dabte du dix de ce mois, dont lesd. parroissiens ont eu communication, sur quoy, ayant ensemblement délibéré, ils sont convenu de la vérité de dénoncer en lad. reqt. et ont demandé, soubz le bon congé et permission de mon seigneur lintendant, qui luy plaise renvoyer led. Gosse par devant les collecteurs de l'année présente pour estre imposé à leurs âme et conscience ». 5 signatures, 10 meres. 23 mars 1710, « à l'issüe des vespres de la parroisse se sont assemblés les parroissiens et possédants hérittages pour l'exécution de l'arrêt du Conseil en

conséquence de la subsistance des pauvres de lad. parroisse, tous lesquels parroissiens et possédants hérittages apprest plusieurs semonces aux prosnes des messes parroissiales nont voulu sassembler et ainsy esté obligé de faire signer dans mon registre les pauvres mesmes en témoin de leur refus, à la réserve de Monsieur Labbé qui s'est taxé lui-même à la somme de soixante et dix livres et du pr. syndic », signatures de : J. Jolain, Isaac Milet, Claude Hue, 4 mercs de Michel Milet, Jacques Milet, Jean le Batard, Henri le Jeune et Henri de Langre. Fol. 29 v°, 7 oct. 1710, acte de mariage de François Couvrechair et de Françoise Laugeois. Fol. 30 v°, 17 juin 1711, assemblée du commun pour élection d'un trésorier ; élu : Me Gilles Desprez, 3 signatures seulement. Fol. 30 v°, 4 sept. 1712, assemblée des parroissiens et possédants hérittages pour l'élection d'un thrésorier au lieu et place de Marc Mazelinne, bourgeois de Caen, pour recevoir les revenus du thrésor écheus du jour St Michel dernier..., ont élu la personne de Me Gilles Desprez, marchant, bourgeois de Caen, demeurant à Vaucelles, à charge de faire rendre compte au précédent thrésorier et ont lesd. parroissiens signés, lequel sr Desprez a bien voulu continuer encore une année », 3 sign. dont celle de G. Desprez. Fol. 31 v°, 18 juin 1713, ass. des parroissiens propriétaires et possédants hérittages pour procéder à l'élection d'un trésorier pour la St Michel prochaine ; « et après avoir ensemblement conféré et délibéré, nous avons uniformément nommé la personne de ... Hébert, l'un des propriétaires et possédants hérittages en laditte parroisse », signatures de L. Michel, P. Jouvin (curé), Degron. Fol. 32 v°, 21 déc. 1713, assemblée pour modifier le rôle de la taille : « ont donné à enroller Me Jean Le Febvre, bourgeois de Caen, pour occupation des terres qu'il fait valloir et d'une troupe de bestes de viron soixante et dix qui dépouillent journellement la parroisse. » Fol. 32 v°, 4 janv. 1714, « à l'issüe de la messe parroissiale célébrée par moi Curé, les parroissiens se sont assemblés pour faire l'élection d'un des parroissiens pour faire les poursuittes des affaires de la parroisse tant présentes qu'à venir, tous lesquels présents faisant fort pour les absents ont nommé Guillaume Daumesnil et Charles Ricard. » Fol. 33 v°, 28 avril 1715, assemblée des « parroissiens et possédants hérittages pour procéder sur les besoins et nécessités de l'église, et aprest avoir ensemblement conféré et délibéré ont donné pouvoir à M. Hebert, bourgeois de Vaucelles de Caen et thrésorier en charge, d'achepter à la foire prochaine une chappe et un devant d'autel de tricolor pour lad. église et changer l'encensoir, consentant qui luy en soit tenu compte sur les deniers du revenu du thrésor. » Fol. 34 v°, 17 mars 1716, ass. pour élire un collecteur de la taille en remplacement de Jacques Baudouin, collecteur pour l'année 1714 ; « ont nommé la personne de Pierre Aupoix, lequel fera la collection des deniers restant à cueillir conjointement avec Guillaume Le Blanc et fera rejet sur lesd. habitants au marc la livre des deniers qui ont été dissipés par led. Baudouin, ainsy que des frais ; il sera tenu bien et deument acquitter à la recepte lesd. habitants et ceux qui ont esté condamné par solidité, si bien et à temps qu'ils n'en seront inquiétés, et lad. collection vaudra de tour et rang aud. Aupoix comme s'il estoit collecteur de la présente pour jouir des privilèges portés par les Parlements. » 14 juin 1716, réunion des parroissiens « pour faire élection d'un dentre eux pour faire les poursuites nécessaires pour estre payé des deniers deus en recepte par feu Jacques Baudouin, collecteur de l'année précédente, tous lesquels ont étably Guillaume Daumesnil et s'obligent de fournir les deniers nécessaires. » Fol. 34 v°, 28 juin 1716, ass. des parr. et possédants héritage « pour procéder à l'élection d'un thrésorier pour la St Michel prochaine : nous avons uniformément nommé la personne de François de Gron, pour un an. » Fol. 35 v°, 27 juin 1717, ass. des parroissiens et possédants héritages « pour procéder à l'élection d'un thrésorier pour la St Michel dernière...; ils ont nommé la personne de Nicolas Le Breton, advocat en vicomté, à Caen. » Fol. 35 v°, 28 nov. 1717, ass. « pour donner ordre aux réparations de la couverture de l'église et de la tour, tous lesquels sont convenus qu'il estoit nécessaire d'y travailler au plus tost et de prendre l'argent nécessaire sur Marc Mazelinne, cy-devant thrésorier et redevable au thrésor, dont il luy sera tenu compte et dont moy, Curé, ay bien voulu me charger d'achepter les matériaux nécessaires et de prendre les quittances des fournisseurs pour estre représentées et dont il en sera tenu compte et, en outre, lesd. paroissiens ont jugé à propos de faire refondre la cloche qui est cassée et d'en ajouter une seconde de viron deux cents cinquante livres pour la commodité du service divin, ce qu'ils ont signé, et en outre d'achepter un missel, deux processionnaires et une aube, et le surplus de l'argent

sera pris dans le coffre du thrésor dans lequel il y a plus de sept cents livres, ce qui a esté arresté après les semonces nécessaires », une seule signature : P. Jouvin, curé. Fol. 36 v°, 6 sept. 1718, « banye des pommes du cimetière », adjugées à 40 s. au « domestique du s^r Curé. » Décidé que les 40 s. seront « employés à achepter des pommiers pour estre mis en plants dans led. cimetière aux lieux nécessaires. » Fol. 36 v°, note finale : « Il n'y a rien de surplus, ausi que les feuilles soient déchirées, le papier nestant plus d'usage. Delafosse, curé de Touffréville. » Sur le feuillet de garde : « Prins dans le coffre du Thrésor la somme de vingt livres pour les pauvres ; ossi dans le coffre 12 lt. 10 s. » ; en dessous, signature ou essai de plume : A. Charlotte Monpellier de Sanerville.

E Suppl. 1636. — BB 2. — (Registre). — Moyen format, 50 feuillets, dont 36 blancs.

1751-1775. — Délibérations du commun relatives au trésor ; lacunes : 1756 à 1765 ; 1770 à 1773. Fol. 50 : « Le présent registre contenant cent pages a été par Nous Charles Le More, trésorier en charge de l'église paroissiale de St-Pierre de Touffréville, contremarqué pour servir à l'enregistrement des délibérations ordinaires et générales concernant les intérêts du Trésor dud. lieu, conformément à l'article neuf de l'arrest de la Cour de Parlement portant règlement pour les trésors et fabriques des Paroisses du 26 juillet 1751. A Touffréville, ce neuf d'octobre 1751. » Signé : C. Le More, av. par. Couverture. « Registre pour l'Eglise paroissiale de Touffréville. — Le Tellier, curé de Touffréville. » Fol. 1, 10 oct. 1751, bannie des pommes du cimetière : Pierre-Louis Beaudoüin, adj^r pour 6 lt., « de laquelle somme Charles Le More, trésorier en charge, sera comptable lors de la reddition de son compte, à laquelle délibération le s^r Le Tellier, curé de la paroisse, préside. » 10 oct. 1751. « les paroissiens dudit lieu de Touffréville, en forme de commun, au banc du trésor, à l'issue de la messe paroissiale, en conséquence de trois semonces faites préalablement aux prônes de trois dimanches précédents, ont procédé à l'examen du compte de Pierre Daumesnil, trésorier de lad. église, pendant les années 1747 et 1748. » Le s^r Daumesnil reste redevable au trésor de 146 l. 11 s. 8 d., « ainsi qu'il est porté par le compte arrêté double led. jour et an, à laquelle assemblée a présidé le s^r Le Tellier, curé de lad. paroisse, et y ont assisté [12 présents], lesquels ont tous signé sur le double dud. compte, dont l'un sera mis incessamment dans le coffre du trésor et l'autre aux mains dud. Daumesnil, pour lui servir de décharge et ont pareillement signé au présent », signatures de Le Tellier et de Le More, seulement. 31 oct., ass. « des possédants fond et habitants, en forme de commun, afin d'autoriser le trésorier en charge d'acheter et de fournir pour ladite église une encensoir, une lanterne pour porter le St Sacrement aux malades, et pour augmenter les gages du custos qui sont trop modiques pour qu'il puisse rendre les services nécessaires à lad. église.» Les paroissiens autorisent l'achat « parce qu'il sera tenu de suivre le conseil du s^r Curé dans l'achat et le choix des choses susdites... Sont pareillement d'avis les s^{rs} délibérants qu'on augmente pour l'avenir les gages du custos jusqu'à concurrence de neuf livres ; c'est-à-dire qu'il sera payé pour l'avenir aux custos choisi par le s^r Curé la somme de 24 livres par chacun an, à commencer à courir de ce jour, dont le premier paiement échéra d'aujourdhui en un an, parce que ledit custos sera sujet et obligé de balayer lad. église deux fois la semaine, les samedy au soir et les dimanches après les complies de chaque semaine, fournir à ses frais les balais à ce nécessaires et généralement de s'acquitter dignement des fonctions de custos et de sacristain, selon qu'il lui sera prescrit et marqué par le s^r Curé, ce qui a été signé, consenti et aresté par Mre Augustin Le Tellier, curé de lad. paroisse, M^{tre} Charles Le More, trésorier en charge, le s^r Lelièvre, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, l'un des principaux tresfonciers de lad. paroisse, Pierre Daumesnil, ancien trésorier, André Michel, Pierre Millet, le s^r Jean Jollain, Jean Rocancourt, Jacques Jollain, Pierre Jolain, led. Jean-Pierre Hüe, custos et autres », 7 sign. 25 juin 1752, « les s^{rs} Curé, trésorier en charge, possédants fonds et habitants de la paroisse de Touffréville, après semonces faites les dimanches onze^e et dix huit^e du présent mois et autre ce jourdhuy au prône de la messe paroissiale, en conséquence de la sommation à eux faite le dimanche quatre^e jour aussi du présent par le ministère de Guérard, sergent à Trouard, à la requête de Pierre Daumesnil, cy-devant trésorier de l'église dud. lieu de Touffréville, de recevoir présentement la somme dont il pourroit être redeva-

ble et reliquata de sa gestion de trésorier, se sont assemblés au coffre du trésor, en forme de commun, les présents faisant fort pour les absents, à l'issüe de la messe paroissiale, aux fins de se décider sur le parti nécessaire à prendre en conséquence de lad. sommation, et après avoir sur ce mûrement délibéré, il a été convenu et arrêté d'une voix unanime qu'avant de recevoir les deniers dont led. Daumesnil est reliquataire, il est nécessaire de faire préalablement ouverture dud. coffre du Trésor pour être par lesd. délibérants dressé procès-verbal ou mémoire des contrats, lettres, écritures et de l'argent y contenu, pour cet effet de faire abattre l'une des deux serrures dud. coffre, attendu que la clef d'icelle serrure qui avoit été mise aux mains du feu s^r de Lafosse, cy devant curé de lad. paroisse, n'a pu être recouvrée après sa mort, et comme lad. serrure ne peut être abattüe que par le ministère d'un serrurier, il a été convenu et arrêté par lesd. s^rs délibérants que M^tre Charles Le More, trésorier en charge, sera tenu d'en avertir un pour le dimanche neuf^e jour de juillet prochain, auquel jour, à l'issüe de la messe paroissiale, l'assemblée desd. paroissiens est renvoyée tant pour abbatre lad. serrure que pour être fait mémoire du contenu dud. coffre, parce que led. Le More aura soin d'avertir led. Pierre Daumesnil de représenter la seconde clef dud. coffre dont il est saisi et laquelle lui avoit été mise lors de son élection de trésorier, auquel dimanche neuf^e jour de juillet prochain sera au surplus délibéré et arrêté sur tout ce qu'il conviendra. Et à l'assemblée cy dessus a présidé le s^r Augustin Le Tellier, curé de lad. paroisse, et à laquelle ont assisté led. Charles Le More, trésorier en charge, led. Pierre Daumesnil, Jean Michel, anciens trésoriers, etc. », sign. de Pierre Hüe, C. Le More, Jean Rocancour, Jean Malbranche, A. Le Tellier, curé. 9 juill. 1752, assemblée, en conséquence de la décision ci-dessus indiquée « pour et en leur présence et de leur consentement être fait ouverture dud. coffre par le ministère de Thomas Le Cointe, serrurier du bourg de Trouarn, à ce requis, par led. Trésorier en charge, et lad. serrure dont la clef est perdue ayant été par led. s^r Lecointe abbatüe, en présence et du consentement cy-dessus, la seconde serrure a été ouverte avec la clef représentée par led. Pierre Daumesnil, quoi fait, il a été procédé au mémoire du contenu aud. coffre ainsi qu'il en suit : premièrement, s'est trouvé dans un sac de toile le nombre de trente sous en sous marqués vieux pour tout argent ; secondement, une liasse de papiers qui sont : 1° le compte de Jacques Benard ; 2° celui de Jean Michel, auquel sont attachés soixante et quatre papiers tant mémoires que quittances, etc. ; 3° le compte du s^r Isaïe Gohier, auquel est jointe une copie informe du même compte ; 4° le compte du s^r Michel de Gron ; 5° le compte du s^r Simon de Valière ; 6° le compte du s^r François de Gron ; 7° le compte de Pierre Le Breton, auquel sont attachés six papiers tant quittances qu'autres ; 8° le compte de d^lle Jeanne Billeu, v^e du s^r Gilles des Prés, auquel sont attachés cinq autres petits papiers ; 9° un compte informe de la D^e V^e du s^r Noël Des Prés, contenant trois feüillets en papier commun ; 10° le compte de Pierre Lefebvre, contenants trois feuillets en papier timbré ; 11° le compte de Me Philippe Lefebvre, contenants deux feuillets auquel sont attachés trois autres papiers ; 12° le compte de Jacques Hébert, contenant deux feuillets en papier timbré ; 13° le compte de Noël Desprès, contenant six feuillets en papier timbré, auquel est attaché un autre papier ; 14° le compte de Marie-Anne Joüanne, v^e de Charles Hébert, contenant quatre feuillets en papier timbré, dans lequel s'est trouvé un billet de banque de dix livres ; 15° le compte de Louis Michel, contenant deux feuillets en papier timbré ; 16° le compte de Pierre Hüe, contenant deux feuillets en papier timbré ; 17° le compte de la Ve de Noël Després, contenant quatre feuillets en papier timbré ; 18° le compte de Louis Mazeline, contenant deux feuillets en papier timbré ; 19° le compte de Laurent de Gron, contenant deux feuillets en papier timbré ; 20° le compte de Marc Le Breton, contenant deux feuillets en papier timbré ; 21° le compte de Jean Hirard, contenant quatre feuillets en papier timbré ; 22° le compte de Germain Subhomme, contenant quatre feuillets en papier non timbré ; item, une liasse de papiers, tant en parchemin qu'en papier commun, contenant quarante pièces d'écritures tant en parchemin que papier commun ; item, une autre liasse contenant quatre vingt traize pièces d'écritures ; item, une autre liasse contenant quatre-vingt une pièces d'écritures. Lesquelles pièces et argent cy-dessus ont été, en présence et du consentement que dessus, après avoir été numérées, remises dans led. coffre, lequel a été fermé par la clef présentée par led. Daumesnil, à lui remise, laquelle il sera tenu représenter à la première assemblée ; a été pareillement convenu et arrêté qu'il sera fait une troisième serrure avec sa

clef aux termes des règlements ; la première desd. trois clefs sera mise ès mains dud. s^r Curé, la seconde au trésorier en charge et la troisième aud. Daumesnil, comme dernier trésorier sortant, pourquoi lesd. délibérants ont authorisé le trésorier en charge de païer aud. serrurier les frais nécessaires pour la serrure neuve et les deux clefs, lesquels frais lui seront alloués dans son compte en produisant quittance de l'ouvrier signée du s^r Curé, ce qui a été signé, consenti et accepté par » etc., sign. de : C. Le More, P. Daumesnil, J.-P. Hüe, A. Michel, Jean Millet, Jean Rocancourt, F. Hüe, A. Le Tellier, curé. 3 sept. 1752, ass. pour procéder à la bannie des fruits du cimetière : adjugés à Le Masson, bourgeois de Paris, demeurant à Saint-Nicolas de Caen, à la somme de 59 l. 19 s., « laquelle somme a été païée argent comptant entre les mains du trésorier en charge. » 29 mai 1753, « a été remise à Pierre Daumesnil une obligation de son fait de la somme de 24 l.t. 5 s., laquelle il avoit mise dans le coffre du trésor le 29 de sept. 1748, lad. somme de 24 l.t. 5 s. reçue par led. Daumesnil pour la vente des deux portes de l'ancienne sacristie..., laquelle obligation faisant partie de la liasse de 81 pièces... Ledit jour et an, le compte du s^r de Valière a été mis aux mains du s^r Curé... Ledit compte du sieur de Valière a été remis dans le coffre du Trésor le 16 de juin l'an 1753. » 17 juin, assemblée au banc du trésor des « s^rs Curé, trésorier et paroissiens propriétaires et possédants fond » pour « autoriser C. Le More, trésorier en charges, à payer au sieur de Valière la somme de 64 l.t. 13 s. à lui transportée par le sieur de la Ruette en sa qualité d'héritier du feu sieur Delafosse, cy devant curé de lad. paroisse de Touffréville, auquel la dite somme de 64 l.t. 13 s. étoit duë par le Trésor pour argent payé par led. feu s^r Curé pour différents achapts par lui faits pour lad. église, suivant l'arrêté des paroissiens en date du 16 juin 1737 ; comme aussi pour authoriser led. trésorier à payer la somme qu'il conviendra pour le dîner des Ecclésiastiques et chantres lorsque la procession ira à Notre Dame de la Dellivrande, ainsi qu'à fournir le pain, vin, faire blanchir les linges de l'Eglise et générallement tout ce qui sera nécessaire pour la célébration des divins offices et ce à compter depuis le premier de janvier dernier. Surquoy lesd. délibérants, après avoir sur ce murement délibéré, ont consenti et consentent que led. Le More paye aud. s^r de la Valière lad. somme de 64 l. 13 s., sous toutes réservations de fait et droit au regard dud. s^r de Valière ; l'ont pareilllement authorisé à payer le dîner des Ecclésiastiques et Chantres lorsque la procession ira à Notre Dame de la Dellyvrande, pour lequel dîner a été fixée, de l'avis du s^r Curé, la somme de douze livres, comme aussi de payer le montant et le prix du vin, pain, blanchissage des linges et autres choses nécessaires pour les messes et divins offices et ce à commencer du premier janvier dernier, dont du tout sera tenu compte aud. Le More lors de la reddition de son compte en justifiant quittance ou mémoire signé et arrêté du sieur Curé. » Signé : A. Le Tellier, curé ; C. Le More ; De Vallière. « Et dans la même assemblée, led. s^r de Vallière a reconnu être comptable de la somme de cinquante quatre livres quinze sous à la décharge des héritiers de feu Marc Mazeline, ancien trésorier, laquelle somme a été présentement payée comptant et mise à l'instant dans le coffre dud. Trésor, sauf la récompense dud. s^r de Vallière sur ceux qu'il appartiendra. Et a led. s^r de Vallière remis aud. coffre trois bannies des 18 septembre 1712, quatre x^bre 1718 et vingt neuf octobre 1724, l'élection de trésorier dud. s^r, ainsi que les quittances concernant lesd. payment en leur meilleure partie ; a été pareillement remis par led. s^r le compte dud. s^r Mazeline, sur lequel lad. somme de cinquante quatre livres quinze sous a été versée led. jour et an », 11 sign. P. 10, 2 sept. 1753, bannie des fruits du cimetière, adjugée à Pierre Daumesnil, pour 3 l. 12 s. 6 d. P. 11, 28 oct. 1753, « la clef du coffre du trésor dont était saisi Charles Le More, a été mise aux mains de Jean Malbranche, trésorier en charge et successeur dud. Le More. » « Le compte du s^r Michel de Gron a été tiré du coffre du trésor led. jour et an et a été mis aux mains du s^r Curé pour être par lui remis à M^r le Procureur du Roi, ainsi qu'il l'a requis... Le compte de Michel de Gron cy-dessus a été ledit jour et an remis par led. sieur Curé au coffre du Trésor ce 21 mai 1758. » 1er sept. 1754, bannie des fruits du cimetière « au profit du Trésor, au plus offrant et dernier enchérisseur, aux charges par l'adjudicataire de paier présentement comptant entre les mains du trésorier le prix de son adjudication, et faute de ce sera procédé à une nouvelle bannie dans le tems de droit et à ses frais, si aucuns il y a, comme aussi de payer la dixme desd. fruits, si bien en tout que

led. Trésor n'en soit recherché ni inquiété, sous lesquelles clauses et conventions et autres de droit et de fait coutumier a été procédé à lad. bannie, » adjugée à Pierre Daumesnil pour 42 l. « Convenu aussi que led. adjudicataire ne pourra cueillir lesd. fruits que lorsqu'ils seront en maturité, et ce de l'avis du s^r Curé, du Trésorier en charge, de Me Pierre Daumesnil et de Me Charles Le More, anciens trésoriers, pour éviter au desgas des arbres, faute de quoi sera led. adjudicataire tenu au dommage. » P. 12, 20 juin 1756, assemblée « des s^rs Curé, trésorier en charge et des habitants tréfonciers au lieu et endroit accoutumé de faire leurs assemblées » pour élire un trésorier, « lequel commencera à gérer et à administrer tant en recepte qu'en dépense toutes les affaires de la fabrique du Trésor de l'église dud. lieu dès le lendemain du jour St Jean-Baptiste prochain, si le cas y échoit et le requiert, et ainsi de suite suivant qu'il est d'usage ; Noël-Michel Millet fut « élu et choisi. » P. 13, 5 sept. 1756, bannie des pommes du cimetière, « aux charges par l'adjudicataire d'en payer la dîme, comme il est d'usage, si bien et en tems que led. Trésor n'en soit nullement recherché ni inquiété, comme aussi de cueillir les fruits dans le tems qu'ils seront en leur maturité, lequel tems sera indiqué et réglé par l'avis et indication du s^r Curé, du trésorier en charge, de Pierre Daumesnil et Charles Le More, anciens trésoriers, et cela aux fins d'éviter aux dommages qui pourroient être causé aux arbres ; » adjugées à François L'Abbé, marchand, bourgeois de Saint-Gilles de Caen, pour 81 l. 19 s. 6 d. P. 17, 23 juin 1765, assemblée des « habitants et possédants fonds de la paroisse », pour élire un trésorier au lieu et place de Le Lièvre, trésorier en charge ; « la gestion dudit trésor commencera le jour St Jean présente année » ; élu Jacques Mutel, « qui a accepté. » 20 avril 1766, assemblée pour aviser « sur les besoins de leur église, où il manque un chasuble violet pour les féries, des amicts, un missel, parce que celui d'à présent est en mauvais état, des cartes pour l'autel et qu'il se trouve plusieurs ornements à racommoder, sur quoy les susdits paroissiens, ayant conférés ensemble, ont autorisés M^r leur Curé et le trésorier en charge et ceux qui le suivront d'acheter les choses nécessaires à leur église, c'est-à-dire les sudittes choses ci-dessus déduittes et spécifiées au présent, à condition de représenter les quittances de leur achat..., et, en cas qu'il n'eut pas de deniers suffisants entre les mains du trésorier en charge, les susdits paroissiens ont consenti qu'on pris dans le coffre du trésor tout ce qu'il faudroit pour le bien de leur église. » P. 18, 19 avril 1767, assemblée en conséquence des semonces faites le dimanche de la Passion, le dimanche des Rameaux et « aujourdhui le St Jour de Pâques », pour délibérer sur les besoins de l'église, qui manque de « chappes de couleur et chappes noires, croix de procession, nappes d'autel, pierre sacrée pour l'un des petits autels et plusieurs autres choses qui ne viennent à la connoissance qu'à fure et mesure ; lesdits paroissiens ayants conférés ensemble ont autorisés M^r leur curé et le trésorier en charge et ceux qui le suivront dans la charge de trésorier, d'acheter générallement touttes les choses nécessaires à leur église, à condition de représenter les quittances de leur achat, quittances dont il leur sera tenu compte lorsqu'ils rendront les leurs... » 12 signatures dont : F. Hüe, « ancien trésorier », P. Daumesnil, « ancien trésorier », Jacques Mutel fils, « pour mon père, trésorier en charge et par son ordre. » Et à la suite : « la délibération cy-dessus m'ayant été présentée par Monsieur le Curé de Touffréville, je l'approuve et ratifie en tout son contenu », signé : Guesdon. P. 20, 21 juin 1767, assemblée pour élire un trésorier pour remplacer Jacques Mutel ; élu : Arcange Michel. P. 21, 13 déc. 1767, assemblée « des anciens trésoriers et possédants fonds de la paroisse de Touffréville, en conséquence de billets à eux envoyés par leur Curé le dimanche précédent pour délibérer sur les moyens d'éclairer leur église ; » « après une mure délibération, ils ont dit qu'il seroit à propos d'élaguer les pommiers du cimetière, surtout ceux qui masquent les fenestres de l'église et en empèschent la clarté, ceux qui nuisent à la croix, à la bannière et au daix lorsqu'on fait la procession, et les autres qui parroissent nuisibles, qu'on coupera aussy tout le bois mort pour du tout en faire des bourrées qui seront vendues au proffit du trésor, que l'argent qui en proviendra sera mis aux mains du trésorier en charge qui en comptera lors de sa reddition de compte... » 5 signatures ; « laquelle délibération des anciens trésoriers a été arrestée par le curé dud. lieu. » Signé : F. M. Millet, curé de Touffréville. 6 mars 1768, assemblée « pour authoriser le trésorier en charge à vendre quelques bourrées et quelques vieux pieds de pommiers qui

sont bas dans le cimetière ; » autorisation accordée. P. 22, 19 juin 1768, assemblée des habitants et possédants fond pour élire un trésorier ; élu François Millet, « présent, qui a accepté ». 11 sept. 1768, bannie « du peu de pommes qui sont dans le cimetière, et après visite faite, elles ont été vendues à Pierre de Launay, par le prix et somme de 33 l. 12 s. 6 d., laquelle somme il s'est obligé de payer en commenceant à cueillir lesdites pommes et a signé. » P. 23, 30 oct. 1768, « après cinq semonces faites à ce sujet par cinq dimanches consécutifs aux prônes de la messe paroissiale, pour délibérer sur l'état actuel de l'église dudit lieu, après avoir fait sonner la cloche, les paroissiens assemblés ont reconnu que le vaisseau de lad. église est dans un état de décadence totale et qu'il est nécessaire d'en reconstruire une neuve, pourquoy ils ont chargé François Milet, trésorier en charge, de faire incessamment toutes diligences convenables pour faire solder aux anciens trésoriers les reliquats de leurs comptes et pour parvenir à la construction de l'église, qu'il convient faire en neuf. Lesd. parroissiens ont nommé M. Milet, prêtre, curé de lad. parroisse, M. le Courtois de Buron et M. Guesdon, avocat, aux fins de faire les démarches convenables auprès de Monseigneur l'évêque d'Orléans, directeur des œconomats, et Messieurs les œconomes séquestres pour, vû que l'abbaye de Troarn est actuellement en œconomat et qu'elle possède une considérable partie des biens de la parroisse, obtenir leur consentement à la construction de lad. église et un arrest du Conseil, si besoin est, qui autorise lad. construction, et ont lesd. s^rs^ parroissiens signé après lecture, etc... » ; « et, avant de signer, les chantres ayant observé aux parroissiens que la somme de six livres qui leur est accordée n'est pas un honoraire suffisant, les parroissiens ont autorisé le trésorier en charge et autres ses successeurs de leur payer la somme de douze livres par an. » Signatures : F. M. Millet, curé ; Guesdon, ad^at^ ; Lelièvre, Le Lièvre de Rochefort ; F. Milet ; J.-P. Hüe ; Jean Rocancour ; Noël-Michel Milet ; Jacques Jolain ; F. Hüe ; F. Daumesnil ; Jean-Pierre Coquerel ; F. Jollain ; J. Milet ; A. Michel. P. 24, 18 juin 1769, assemblée pour élire un trésorier ; élu, « d'une voix unanime », Jean Millet, couturier. 8 avril 1770, « les parroissiens, assemblés au son de la cloche et après trois semonces faites et attestées par M. Millet, leur curé, et, en outre, en vertu des billets de convocation envoyés aux propriétaires par Jean Millet, trésorier en charge, s'agissant d'achepter les ornements nécessaires pour la décoration de leur église et pour la célébration du service divin, sont d'avis et ont décidé que la délibération du 19 avril 1767 sera exécutée selon sa forme et teneur et, en conséquence, lesd. parroissiens ont donné plein pouvoir à M. Millet, leur curé, d'achepter, conjointement avec Jean Millet, trésorier, les ornements nécessaires pour le service divin, des chandeliers, un crucifix, une croix, une encensoire, une lampe..., et, afin de mettre ledit Millet, trésorier, en état de faire lesd. achapts, il lui a été présentement délivré la somme de 817 l. 13 s. 9 d., tirée des deniers qui sont dans le coffre du thrésor ; au surplus, lesd. parroissiens ont authorisé led. trésorier de faire fermer le cimetière, à laquelle fin lui sera tenu compte de ce qui lui en coutera sur les quittances des ouvriers. » P. 25, 20 juin 1773, « les habitants en général se sont assemblés » pour élire un trésorier au lieu et place de Jean Milet ; élu : Pierre-Antoine Desloges-Dumesnil. P. 26, 12 sept. 1773, assemblée des parroissiens pour procéder à l'élection d'un trésorier « attendu que ledit sieur curé a représenté que le s^r^ Desloges Dumesnil prétend estre dispensé de gérer en cette qualité vu ses infirmités et que d'ailleurs il ne possède actuellement aucuns fonds dans la parroisse ; sur quoy les parroissiens, ayant délibéré, sont d'avis, à la pluralité des voix, que la délibération par laquelle le sieur Desloges a été nommé trésorier, lui soit signifiée pour, après sa réponse, estre pris tel party que de raison ; et d'autant qu'il est très provisoire de faire reconnaître la rente due au thrésor par le nommé Charles Le More, les parroissiens ont nommé pour leur député aux fins de faire reconnaître lad. rente et de faire faire au s^r^ Desloges la signiffication dont il s'agit, Jean Milet, trésorier sortant, lequel ils ont auctorisé de faire à cet égard toutes les diligences nécessaires. » L'élection du trésorier et cette délibération portent en marge : « Con^llé^ à Troarn le 14 7bre 1773, quatorze sols. » P. 26, 19 juin 1774, assemblée pour élire un trésorier au lieu et place de Dumesnil-Desloges ; élu : Pierre Milet. P. 28, 24 juin 1775, assemblée pour procéder à l'élection d'un trésorier. Elu : Pierre Jolain.

E Suppl. 1637. — BB 3. — (Registre). — Moyen format, 36 feuillets, papier.

1789-1826. — Délibérations communales, etc.

— Fol. 1-2, état alphabétique des habitants, avec leur profession, commençant à J. : « Le présent [état] araisté après lecture faitte au son de cloche, lequelle contient quarante neuf article, deux doube employs y compris nul, ce que nous avons signé... » (*papier rongé*). La liste ne contient actuellement que 31 noms et un seul double emploi. Fol. 3 à 8, copies des lettres patentes du Roi : du 29 novembre 1789, sur le décret de l'Assemblée nationale portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois de 1789 et 1790 ; du 3 décembre 1789, sur un décret provisoire de l'Assemblée nationale concernant les municipalités ; du 18 nov. 1789, sur le décret de l'Assemblée nationale portant que tous titulaires de bénéfice et tous supérieurs de maisons ecclésiastiques seront tenus de faire, dans deux mois, la déclaration de tous les biens dépendant desd. bénéfices, maisons et établissements ; du 27 nov. 1789, par lesquelles S. M. ordonne l'exécution de deux décrets de l'Assemblée Nationale des 7 et 14 nov. relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres ; de déc. 1789, sur un décret de l'Assemblée nationale concernant les délits qui se commettent dans les forêts et bois. Fol. 10, 24 juin 1790, « à l'issüe et sortie des vespres de la parroisse de Touffréville, se sont assemblés le général de ladite parroisse après semonce et son de cloche », pour établir la municipalité, et les élus prêter le serment civique avant d'agir dans leurs fonctions ; « lequel, après avoir mûrement délibéré, ont été après les formalités requises nommé pour maire Monsieur le Curé de laditte parroisse et pour adjoints Monsieur Le Lièvre et François Rault, et pour procureur de la commune, François Daumesnil et pour secrétaire greffier, Joseph Beaudouin, et pour notables, Nicolas Aubey, Noël-Michel Milet, Michel Le More, Charles Le More, François Tostain et Pierre Jolain, et pour gardes champêtres, Jacques Onfroy, Jean Rocancour, Jean Milet et Philippe Martin, ce qui a été signé après lecture...... Acte du serment presté, les avons renvoyé pour gérer dans toutes leurs fonctions, ce dit jour et an que dessus. » Signé : M. Millet, curé et maire ; Lelièvre ; François Rault. 11 juill. 1790, « après différentes affiches, endjoint aux collecteurs de la paroisse de se saisir des rôles de la taille et autres impositions, ensemble celui des vingtièmes pour la présente année » par la municipalité, et « vu leur refus l'avons ce jourdhuy, du consentement de la commune, déposé chez le... sieur François Le More, l'un d'eux. » (*papier rongé*). Signé : Millet, curé, Lelièvre, François Daumesnil, J. Baudouin, greffier, François Rault. Fol. 10 v°, 14 juill. 1790, procès verbal dressé par le maire d'une réquisition du procureur de la commune demandant que François Le More soit appelé à comparaître « pour le faire condamner en 100 l. d'amende envers les pauvres de la paroisse et à garnir prison l'espace de deux mois » pour avoir, « au mépris des Règlements et Décrets de la Constitution de la Nation, de la Loy et du bien de l'Etat, sorty dimanche dernier, onze du présent, sur les quatre heures et demie d'après midi, comme un furieux, de sa maison, tenant plusieurs propos injurieux et déplacé jusqu'à l'entrée de la grande et petite porte de sa cour et là, hors dans la rue du village, mis sur une pierre les rolles des vingtièmes et de la taille que nous venions à l'instant de lui déposer aux mains en son domicille, les ayant abandonné en tenant encore de mauvais propos, se retira dans sa maison ; le vent les ayant culbutté et jetté par terre, il auraient certainement été perdu par la boue, la pluie et le mauvais temps, si une personne honnête ne les eusse ramassé et déposé à la municipalité, où ils sont encore maintenant. » François Le More est convoqué pour le lendemain quatre heures, « pour aprofondir les faits énoncés audit réquisitoire et... pour être fait droit. » 15 juill., « sur le renvoy de notre ordonnance d'hier, après nous être fait donner lecture par notre greffier en icelle en ce qu'il résulte des faits cy dessus et des informations faitte et autres circonstance, nous avons, de l'avis de nos officiers municipaux et notable, condamné ledit François Le More, pour s'etre de la manière comporté, en trente livres d'amende envers les pauvres de laditte paroisse, à garnir prison huit jour consécutive dans les prisons royalle de la ville de Caen. En outre, comme la perception et recouvrement des deniers royaux ne peut se reculer, avons ordonné qui va etre choisi une personne pour faire la réception des deniers exigibles tant sur les rolles des vingtièmes que celuy de la taille à ses frais et déposé aux mains du Receveur général de Caen, le tout avec dépends, et, pour que la présente soit notoire, elle sera imprimée, lue, publiée et affichée en la parroisse de Touffréville, à ses frais. Si donnons en mandement au premier huissier, notre procureur de la commune et autres huissiers mettre la présente à exécution selon

sa forme et teneur. Donné à notre municipalité le quinzième de juillet l'an de grace mil sept cent quatre vingt dix. » Pas de signatures. Fol. 11 v°, 29 août, sur réquisitoire du Procureur de la commune, a comparu François Rault, qui se plaint que Thomas Thouchet, « lequel a fait deffaut », a cueilli des pois dans un champ nommé Le Jardin Prenpain dont il a la jouissance. « Préalablement les témoins sommairement entendu, l'avons condamné en six livres d'amende pour les pauvres de la parroisse et les frais. Ordonné qui payera ladite somme entre les mains de M. le Curé le quinze septembre prochain. » 12 sept., jugement d'un différend entre un propriétaire et son locataire redevable d'une somme de 18 l. 6 s., « tout compte réciproquement faits » ; ordonné que le locataire paiera 12 l. 6 s. dans la huitaine « avec dépends », le surplus à la Saint-Michel, sinon le bail sera résilié ; même date, différend entre particuliers réglé présentement ; 1er oct., les paiements déterminés par l'ordonnance du 12 sept., rapportée ci-dessus, le propriétaire, de nouveau appelant, est autorisé, le locataire déclarant ne pouvoir payer, « d'expulser les meubles, en présence de notre procureur et de saisir des objets portés à la location passée entre eux deux et ce dans lundy matin prochain huit heures. » Fol. 11 v°, 31 oct., défense faite à deux particuliers qui labouraient deux parcelles de terre « de leur commune » par les « mer et officiers municipaux.... d'attenter ou faire attenter, en aucune manière que ce puisse être, à ces pièces de terre, que au préalable ils fassent apparoir des titres vertu desquelles ils se sont insinué cette intervention » ; 1er nov., diverses sentences de simple police, rendues par la municipalité. Fol. 12 bis (*pièce attachée*), 12 nov. 1790, le citoyen Quenement, jouissant de La Bruière Jollain, « appartenant aux communes de Touffréville et Sannerville, et à eux usurpée par la puissance féodale des titulaires de l'abaye de Trouarn en l'année 1758 et dont lesdits habitants se sont réemparé », a demandé à être continué dans sa jouissance, ce qui lui est accordé par les deux communes, pour 180 l. par an, pour six ans. Fol. 13 v°, « discours fait par Mr Michel Milet, curé de la parroisse de Touffréville, le dimanche 23 janvier 1791, à l'issüe de la messe, relative au serment par lui presté au terme des décrets de l'Assemblée Nationale du 13 juillet dernier, commencé par ces mots : de veiller avec soin sur les fidèles que la Divine Providence a confié à leurs soins ; cette article, conceu en peu de mots, renferme bien des choses. Je commence par vous dire que faisant tous profession dans la parroisse de la religion catholique, apostolique et romaine, nous devons conserver cette sainte religion, qui est la seule et véritable, qui conduit au bonheur éternel et pour le maintien de laquelle nous devons verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, ainsi que lon fait les apôtres et les martire ; mais si c'est un de nos soins, un de nos devoirs, les votres doivent être réciproques, c'est-à-dire que vous devez nous écouter, profiter de nos conseille et de nos instructions, lorsqu'ils ne tendront qua vous conduire au salut et à entretenir la paix et la charité fraternel parmi vous ; nous devons reconnaître le pape comme chef de l'Eglise universel, lui être soumis pour le spirituel en tant qu'il ne blesse aucunes des libertées gallicanes. Nous sommes constitués vos sentinels. Lorsque la sentinelles a averti du danger, on n'a rien a lui reprocher. Voila ce qui regarde le premier article. Passons au 2me et aux autres qui sont : d'etre fidelles à la Nation. Si nous n'y étions pas fidèles, nous nous manquerions à nous mêmes, puisque nous sommes de la Nation ; nous manquerions à nos parens et amis qui sont aussi de la Nation ; nous manquerions à tous les Français qui sont nos frères ; (a la loy) [*entre parenthèses dans le texte.*] Lorsqu'une loi est promulguée et acceptée de tout un royaume, tous les sujets doivent y être soumis, non seulement par la crainte, mais même par un devoir de conscience ; au Roy, puisqu'il est établi de Dieu pour faire observer le bon ordre, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roy. L'Assemblée nationale est la puissance Législatif, le Roy est la puissance Exécutif, auquel nous sommes obligés de nous soumettre et d'obéir, ce que je fais avec un grand et bon cœur, parce que c'est la volonté de Dieu qui nous a été manifestée par les apostres St Pierre et St Paul, ainsi que vous allée l'entendre dans un moment. Attendez vous, mes chers parroissiens, à entendre mille et mille clabaudages et clabaudeurs qui disent qu'on en veut à la religion, qu'on veut la détruire et l'anéantir ; point du tout, on en veut point à la religion, on ne cherche, au contraire, qu'à l'affermir de plus en plus. A qui en veut-on donc ? C'est aux immenses richesses des prêtres, des abbés, des communautés à qui on reproche qu'ils les emploie au luxe, à la vanité, à la débauche et à toutes sortes de mauvais

usage qui scandalisent le peuple, qui leurs donnoient de mauvais exemple ; ils disent aux prélats qui sont les successeurs des Apostres, les princes de l'Eglise : Soit, je ni contredy ny leurs titres ny leurs qualités, mais les apostres n'allaient point en carosse. St Pierre, son frère St André, St Jacques, St Jean l'Evangéliste, étaient de pauvres pêcheurs. Il nen étoient [pas] moins les ministres de la religion. St Paul nous dit dans une de ces Epitres qu'il voyageoit et annonçoit la parole de Dieu pendant le jour et qui travailloit pendant la nuit pour avoir de quoi se substanter et nêtre à charge à personne. Aussi, lui et les autres apostres faisoient des miracles. Mais le temps des miracles est passé ; mais pour parler de J-CH. qui est le roy de la Terre et des Cieux, il étoit si pauvre qui nous dit luymeme que le fils de l'homme n'avoit pas où reposer sa tête et le jour de son plus grand triomphe il ne fit son entrée dans Jérusalem que monté sur une anesse, suivie de son petit pour tous cortège. Fermez les oreilles aux discours empoisonnée de gens qui cherchent a jetter le trouble dans vos conscience et l'épouvante dans vos esprits. Dieu veut qu'on obéissent aux puissances, mais le Diable dit : N'obéissez pas, révoltez-vous. Obéissons à la volonté de Dieu et non à celle du Diable qui cherchent a révolter tout le monde et a jetter le trouble et la confusion par tout. Ecoutons St Pierre notre bon patron, Epitre du 3me dimanche après Pâques, 1re Epitre, ch. 2, verset 11 jusqu'au 18... Epitre de St Paul aux Romains, ch. 13, verset 1 jusqu'au 9me. Cette épitre est celle du 22me dimanche après la Pentecôte. — En conséquence de l'article 39 du décret du 13 juillet dernier et réglé par les articles 21 et 38 de celuy du 12 du même mois (*sic*) concernant la Constitution civile du Clergé, je jure en vertu de ce dernier décret, de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse que la divine Providence a confiée à mes soins ; d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy. Fait à Toufffreville, issüe de la messe, en présence des parroissiens, le 23 jer 1791. Signé : M. Millet, curé de Touffréville. » Nota : la copie n'est pas de la main de Millet, mais le texte du « Discours » porte des corrections de sa main. Fol. 14 v°, 3 juill. 1791, à l'assemblée municipale, « tenue issüe et sortie des vespres de la parroisse », se présentèrent deux des gardes champêtres qui déclarèrent avoir trouvé dans la campagne « une jument hors d'âge, sous poil noir. Vu le défaut de réclamation de cette saisie, avons ordonné qu'elle sera déposée à l'hauberge du sr Tostain, à Sannerville... avec injonction audit sr Tostain de ne s'en désaisir en faveur de qui que ce soit que vertu des ordres de nous. » Fol. 14 v°, 14 août 1791, plainte portée par Jean Rocancourt, qu'usurpation lui avait été faite « aux pièce de terre de la Hogue, dépendant de la cydevant abbaye de Troarn, dont il demande visite, et a signé. » Sur ce, ordonné par la municipalité « que visitte soit faitte ce jourdhuy, issue de la messe... Du même jour, les fermiers du trésor de laditte municipalité ce sont présentés, sur la réquisition du trésorier en charge, pour accélérer les droits dû pour la dixme des terres dont ils jouissent dud. trésor, et, après mûre délibération a été convenu ce qui suit : Que lesdits fermiers, au terme de l'article 9 des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roy, seront obligés payer le dixième du prix de leurs baux dans les mêmes termes y portés, sans préjudice de la taille auquel ils sont imposés, année 1790, ce qu'ils ont avec nous signé. » Signatures de : M. Millet, curé de Touffréville ; François Daumesnil, procureur de la commune ; J. Baudouin, greffier ; Fr. Rault (adjoint) ; Nicolas Aubay, Ni. Aupoix, Jacques Breton, Lami, C. Le More, Michel Le More, (fermiers du trésor ?) Fol. 15 v°, 21 août 1791, sur « réquisitoire » du procureur de la commune, ont comparu devant les membres de la municipalité, Louis Ricard, Jean Rocancour et François Putot, Galisse Dudouit Burel, « lesquels nous ont déclaré qu'ils n'ont jouit de terres et maisons par eux occupées que pour finir leur bail échu du jour St Jean dernier et St Michel prochain, ceux cy que par Reconduction. » 27 nov. 1791, « le sr Nicolas Aubay, notable, nayant voulu gerrer en plus outre, avons nomé pour son remplacement le sr Louis Ricard pour gérer, concurremment avec tous ceux nommés en la première élection que nous avons continué sous leur acceptation. » 4 déc. 1791, « à notre assemblée municipale et de la commune convoquée et au son de la cloche, issue de la messe parroissiale de la parroisse de Touffréville, nous sommes assemblés en conseille municipalle et de commune pour délibérer des affaires de la communauté et notamment pour fixer et déterminer le montant de la somme destinée pour satisfaire aux charges particulier de ladite municipalité pendant la présente année 1791, laquelle somme, après meurement délibéré, l'avons fixée à un sol pour livre de

l'imposition foncière, ce que nous avons signé après lecture... l'endos de notre registre et la présente double ne vale que pour un seul et même. » 20 déc. 1791, ouverture du registre « pour la liste de la loy relative au juré de jugement affin que les citoyens de la commune de notre municipalité ayant les calités requise pour estre electeurs se fasse inscrire. En conséquence ses comparu les sieurs... (*Néant*).» Fol. 16, 22 janv. 1792, « nous sommes assemblés à l'issüe de la messe de la paroisse en forme de commun aux fins de recevoir la démission de Monsieur le Curé, merre (*sic*), qui nous a représenté que son âge ne permet plus de remplir les fonctions, vu quoy nous avons accepté sa démission. » 22 janv. 1792, adjudication au rabais de la perception des impositions foncière et mobilière et droits de patente pour 1792, adjugée à Léonore Falüe pour 20 l. Fol. 16 v°, copie de l' « état des employés de la Régie, de l'Enregistrement et Droits réunis qui exercent leurs fonctions dans l'arrondissement du Bureau de Troarn. » 12 fév., Léonore Fallue, adjudicataire de la perception des impositions foncière, mobilière et droits de patente de 1792, présente pour caution Catherine Le Guetier, v^{e} de François Fallue, sa mère. Fol. 17, 26 fév. 1792, élection « d'un mer » en remplacement de M. Millet, démissionnaire. Elu : Archange Michel. Fol. 18 v°, 15 avril 1792, « registre ouvert pour l'enregistrement de la garde nationnale de nostre municipalité. » Liste de 64 noms. Fol. 19 v°, 13 juin 1792, organisation de la Garde nationale, Lirose réunie à Touffréville. Nomination des officiers et sous-officiers. Capitaine : Jacques Lelièvre ; lieutenant : Michel Le More ; sous-lieutenants : Charles Le More et Louis Ricard ; sergents : Joseph Beaudouin et J.-B. Bœuzelin ; caporaux : Jean Rocancour, François Milet fils Pierre, Nicolas Aubay fils, (4e caporal non nommé) ; 8 juill., Lelièvre, officier municipal et capitaine de la Garde nationale, demande à être remplacé comme capitaine ; immédiatement Michel Le More, lieutenant, le remplace, et est remplacé par François Milet, fils de Michel. Fol 19 v°, 8 juill., « liste de la garde fédératif (*sic*) pour l'année 1792, l'an 4e de la Liberté, savoir : Louis le Gros, dit Magdeleine, Pierre Le Breton, Louis Jollain fils, Joseph Onfroy, Charles Putot, Jacques Le Breton, Caliste Dudouit, J.-G. Beuzelin, sergent, Jean Rocancour, caporal, Nicolas Aubey, caporal, Pierre Coquerel, François Putot. » Fol. 20 v°, 28 mai 1792, « nous, capitaine et officiers des gardes nationaux de la Compagnie de Touffréville, nous étant réunis en assemblée pour choisir huit grenadier de notre compagnie pour ainder a compléter la compagnie de nostre canton..., tous lesquelle se formeront au chef-lieu sous la conduite de leurs chefs le dimanche trois juin prochain sept heures du matin, suivant les ordres que nous Lheur en avons donné... » Fol. 21 v°, 23 juin 1792, deux gardes-champêtres, « faisant leur visite ordinaire pour la conservation des biens ruraux », ont vu, dans une certaine partie des communaux, un troupeau de bêtes à cornes qu'ils estiment à 400, pâturant sous la garde de quatre hommes armés de fusils qui s'opposèrent à la capture et saisie des animaux « sous des propos plus déplacés les uns que les autres » et, « pour obvier à leur intempérance, nous nous sommes retirés en les intimant de nous suivre au greffe de notre municipalité pour etre présents au rapport que nous y en allions faire, ce qu'ayant refusés, nous navons différé de nous y retirer viron neuf heures du soir. » 24 juin, réquisitoire « du procureur de la commune de la parroisse », sur communication du rapport des gardes, appelant les délinquants à comparaître le 28 à la municipalité « tenue dans l'enclave du domicile du sieur Archange Michel, maire », pour se voir condamner en l'amende portée suivant l'article 26 du Code Rural « en cent livres d'inthérêts, pour s'être comportés de la manière exprimée par le rapport desdits gardes, et vu leur dessein prémédité de s'etre armés de fusils pour la garde desdits bestiaux, ce qui ne se presente qu'à coup forcenés ou d'assassins, ils seront condamnés à une détention de trois jours et au désarmement, le tout avec dépends. Et pour que la présente soit notoire, elle sera lüe, publiée et affichée dans tous les endroits accoutumés et notamment aux parroisses de Touffréville et Sannerville et aux voisines à leurs frais. » 26 juin, « signification donnée par le greffier aux délinquants. 28 juin, à l'assemblée municipale, comparution de deux d'entre eux, les autres faisant défaut. Comparaissent également « MM. les maire, officiers municipaux et greffier de la parroisse de Sannerville, lesquels nous ont déclaré prendre fait et cause des sieurs Bertran et Sevaux (comparants), deux de leurs garde champêtre, et demandent qu'ils soient déchargés des poursuites contre eux intentées, vu qu'il a été payé au nommé Jean Rocancour, un des gardes de notre municipalité, une

somme de 8 l. 8 s. par lesdits Bertrand et Sevaux » Rocancour « adjourné à comparoir pour y déduire ces moyens, procéder et répondre ainsy qu'il avisera bien, en notre assemblée municipal le 8 juillet prochain, trois heures de relevée, à laquelle fin les parties comparaisterons sur le présent renvoy pour être fait droit. » Fol. 22 v°, 12 juill. 1792, « devant le maire de la paroisse », comparaît la garde nationale pour désigner 5 grenadiers pour se rendre à Troarn, ch.-l. de canton, pour, avec les autres grenadiers, élire leurs chefs. 16 juill. 1792, se présente à la municipalité « Pierre-Jacques Eude de la Favrie, de la commune de Crasmenil, porteur d'un certificat de résidence et bonnes mœurs a luy délivré par les maire et offrs municipaux de la commune de Lessard, district de Falaise, pour y avoir résidé depuis le 14 janvier 1792 jusqu'au 15 juillet suivant » et déclare faire sa résidence à Touffréville « sous l'acceptation de la municipalité. Vu le certifficat par luy produit nous l'avons accepté. » Fol. 23 v°, déclaration des armes et munitions, séances des 5, 11 et 19 août, 18 déclarations ; au verso, 6 sept., 5 autres déclarations. Fol. 24 v°, 5 sept., « en nostre assemblée général de commune, tenue au lieu ordinaire des séances de nostre municipalité, après avoir convoqué les abitans et fait sonner la seule cloche, les placard affichés aux lieux ordinaires de laditte municipalité, les citoyens assemblés, lecture a été faite 1°... ; (14°) pièce trouvée dans un segrétaire du cabinet du Roy, projet du comité des ministre conserté avec MM. Lameth et Barnave ; (15°) sixième et septième recueil des pièces trouvées dans les papiers du sr de Laporte ; (16°) diverses pièces inventoriées chez Mr de Laporte, lüe à l'Assemblée nationale les 17 août aussi dernier. » Fol. 25 v°, « liste du nombre des chevaux, équipages, voitures existant dans notre municipalité », 14 articles. 9 sept., « du même jour, 9 septembre 1792, nous a été remis par un envoyé du district une lettre en datte du 8 de ce mois, l'an 4e de la Liberté, aux fins d'assembler lundy prochain dix du présent et faire réunir les hommes avec le procès-verbal d'inscription et nomination pour les transmettre aussitôt au bureau du département ; vu quoy et délibéré, la compagnie assemblée, en ce qui résulte du procès-verbal du deux de ce mois rendu au canton de Trouarn, lieu de rassemblement qui étably le refus général de tous les citoyens assemblés de fournir des hommes, sous prétexte qu'ils sont garde coste de tous les temps immémorialle, et vu l'obéissance par nous passée de fournir au prorata pour le nombre demandé, avons demandé que le canton soit rassemblé aux fins que dessus, ne pouvant fournir ny voter qu'en commun, parce qu'à deffaut la compagnie sera autorisée à voter entre elle à l'élection du nombre d'hommes qu'elle doit fournir ou en fournir à lheur fraits, le tout à lheur volonté, ce que la compagnie assemblée a signé, lecture faite. » 15 sign. Fol. 25 v°, 10 nov. 1792, « l'an premier de la République », sur réquisitoire du procureur de la commune, appelant Jean-Pierre Violette de Sannerville « pour se faire condamner en payement de la somme de 250 l. pour le dépouillement des herbes des terres en banon et commune de la ditte paroisse et lui faire deffences de si introduire à l'avenir avec sa troupe de bestes à laine et aucuns bestiaux », jugement rendu par la municipalité : « vu la comparution dudit Violette et soumission par luy faitte de ny pas rentrer à l'avenir, l'avons condamné, par grâce et sans tirer à conséquence, à la somme de 25 l. applicable aux pauvres de laditte commune et ordonné que la présente sera imprimée et affichée tant dans cette paroisse que circonvoisines, le tout aux fins de règlement à ces frais et dépends. » Fol. 26 v°, 2 déc. 1792, « le corps municipal et commun », pour exécuter le contenu de la lettre du procureur-syndic du département du 20 oct., a nommé « pour commissaires aux recherches des registres de baptesme et mariages et mortuaires le citoyen Michel Milet, curé dudit lieu et le citoyen Lelièvre. » Même date, « la municipalité et le cors de commun de la paroisse de Touffréville s'étant assemblée le dimanche deux décembre aux fins de nommer lheur municipalité à l'isue de la messe, ne sétant pas trouvée à portée vu le deffaut de votant, ont renvoyé à l'isue des vespres et vu à cet instant le defaut de citoyens pour voter à laditte nomination, les citoyens cy après soussignés ont déclaré la municipalité permanente et maintenue dans lheur activité. Araisté en assemblée commune et municipal, etc., l'an 1er de la Républic. » Signatures : M. Millet, curé, Lelièvre, François Daumesnil, Jean Milet, Philippe Martin, Guillaume Le Long, François Coquerel. Fol. 26 v°, 9 déc., adjudication au rabais de la perception des impositions foncière, mobilière et patentes ; adjudicataire : Jean Milet, pour 35 l. 5 mars 1793, à l'assemblée commune et municipale, lecture faite de divers documents officiels ; « après avoir donné

lecture de tous les articles détailliée, nous avons ouvert un registre pour l'enregistrement des citoyens qui désireront se vouer au service de la Patrie, suivant et le tout conforme à la loy. » Fol. 27 v°, 2 déc. 1792, registre ouvert pour l'inscription des jurés de jugement, clos le 15 déc., 42 noms. Fol. 27 v°, copie d'extrait du registre des délibérations du Conseil général du district de Caen, du 23 avril 1793, sur l'arrêté du département du 21, portant ordre de procéder au recensement des grains. 25 avril 1793, « l'an 2e de la République », Félix-François Moulin, commissaire nommé par le district, se présente à Touffréville « avant midi, dans l'église, lieu où la municipalité s'assemble » et demande que la municipalité désigne deux commissaires pour l'accompagner chez les détenteurs de grains. Suit la liste des propriétaires de grains et les quantités trouvées chez chacun, grain battu ou à battre. Fol. 30 v°, juin 1793, réquisitions de grains par la municipalité données aux cultivateurs pour l'approvisionnement de la halle de Caen, ou aux non possédants des grains de Touffréville. Fol. 31, 4 août 1793, assemblée pour traiter « de la réparation provisoire des chemins vicinaux de la parroisse. » Un feuillet coupé. Fol. 32, « état des grains de la paroisse de Touffréville, année 1793, l'an 2e de la République française. » Note marginale : « arrêté du 1er 7bre 1793. » Fol. 33, « reçu la réquisition de la municipalité de Trouarn en datte du 10 de ce mois (?) le 11 à midy, pour livrer à la halle du samedy 12 huit sacqs de blé et un sacq de saigle. Le 12 avons requis les citoyens cy apprès » (5 noms). Fol. 34 v°, mémoire de 6 certificats qui confirment la signature du Citoyen Michel Milet ». Fol. 34 v°, 25 brumaire 1793, réception d'un paquet apporté par « le Citoyen La Croix, commissaire nommé par arreté du département du Calvados », paquet « contenant deux lettres du Directoire du District de Caen en datte des 18 et 19 du 2e mois, contenant des réquisitions pour laditte commune, de bled, avoine, foin, paille, bois et chandelle, et ce sous trois jours », et La Croix « a requis l'exécution » des réquisitions, « à quoy defférant nous nous sommes obligés sous notre responsabilité personnelle. » Fol. 35 v°, enregistrement de passeports portant les nos 3 et 4. Fol. 35 v°, « les Citoyens Lefrançois et Levernieux, commissaires expédiés par le Directoire du District de Caen, vertu de pouvoirs donnés le 12 ventôse, pour l'exécution de la loi du 21 pluviôse, qui règle le mode de payement des pensions, indemnités et secours accordés aux parans des déffenseurs de la patrie... Les citoyens commissaires ont fait notre état et ont requis l'agent national de notre commune de faire payer les parents des deffenseurs de la patrie pour le trente du présent, et ce sous sa responsabilité individuelle et collectivement avec les officiers municipaux, ce que nous avons conseuty et signé avec lesdits commissaires ledit jour. » Fol. 36, 5 germinal an V, certificat de résidence délivré par l'agent et adjoint de la commune au « citoyen Pierre, Jacques Eudes de la Faverie, cy devant noble et officier d'infanterie, de la commune de Cramesnil, âgé de quarante un ans..., sur l'attestion des citoyens Philippe Martin, Jacques Onfroy et Jacques Burel », qui a résidé en la commune de Touffréville « chez le citoyen Milet depuis le 16 juillet 1792 jusqu'à ce jour. » Signatures : Eude De La Faverie et Jacques Burelle ; ledit certificat de résidence a été affiché pendant trois jours... Fol. 36 v°, procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 mai 1826, sans signatures.

E Suppl. 1638. — GG 1. — (Registre). — Moyen format, 63 feuillets, papier.

1654-1693. — Baptêmes (fol. 1-29), mariages (fol. 30-50), inhumations (fol. 51-63). — Curé : Jean-Michel Le Sauvage, 1654-1693. Vicaire : Pierre Chastel, + 1661. Prêtre obitier : Jean Lefebvre, 1662. Sur le plat : « Dans ce registre sont les baptistères Mariages et Inhumations de la Parroisse de Touffréville. Par moy Jean Michel Le Sauvage, Pbre Curé de ce lieu depuis le 16 de janvier, jour que je pris possession, année 1654. » Fol. 1, 20 janv. 1654, bapt. par Guillaume Morin, curé, en l'absence de Le Sauvage, de Pierre Hue, fils de Simon ; parr. : « honneste homme Pierre Hue, bourgeois de Caen ; marr. : honneste fille Catherine Bouchard. » 22 avril 1654, bapt., par le même, de Jean Rauld, fils de Jean et de Marie Massard ; parr. : Jean Grandier, bourgeois de Caen. Fol. 2, 7 déc. 1654, bapt. de Catherine-Louise Capron, fille de Marin et de Laurence Marc ; marr. : « discrette, noble et honneste dame Catherine de Vallois, assistée de Louis Marie. » 7 fév. 1655, bapt. de Marie Malbranche, fille de Guillaume et d'Anne Gosse ; parr. et marr. : « honneste dame Françoisse Daumesnil, bourgeoise de Vaucelles, assistée de honneste homme Jean Hy-

rard, aussi bourgeois de Caen. » 21 sept. 1655, bapt. d'Anne Mazeline, fille de François et de Jeanne Hue ; marr. et parr. : « honneste et discrette fille » Anne Degron et Robert Mazeline. Fol. 3, 16 juill. 1656, bapt. de Marie Guilmette, fille de Jean et d'Anne Barière ; parr. et mar. : « honneste et discrette fille Marie Hébert, de Vaucelles de Caen, et honneste homme Jean Lefebvre, de lad. parroisse. » 5 nov. 1656, bapt. d'Elizabeth Mazeline, fille de Thomas et de Marguerite Hue ; marr. et parr. : Elizabeth Hyrard et Jean Le Picard, bourgeois de Caen. 18 mars 1657, bapt. de Gilles Mazeline, fils de François et de Jeanne Hue ; parr. : Gilles Le Paulmier, bourgeois de Caen ; marr. : Anne Lefebvre, de Touffréville ; 25 juill., bapt. de Jacqueline Hue, fille de Simon et de Marie Malbranche ; marr. : Jacqueline Hue, bourgeoise de Caen ; parr. : Louis Hue. 31 déc., bapt. de Jacques de Rocancourt, fils de Pierre et de Jeanne Leblanc ; parr. : Jacques Dieulafait, bourgeois de Caen ; marr. : Marie Déterville. Fol. 4, 8 juin 1658, bapt. de Charles Malbranche, fils de Guillaume et d'Anne Vasse ; parr. : Loys Desterville, bourgeois de Caen ; marr. : Jeanne Degron. 13 nov. 1658, bapt. de Madeleine Ducelier, fille de Jacques et de Roberde Le Terrier ; parr. : Pierre Lenormand ; marr. : Madeleine Brenouzet. Fol. 5, 18 juill. 1659, bapt. de Magdeleine Vattier, « issüe hors mariage, à la requeste de Jean Vattier, bourgeois dud. Saint-Nicolas de Caen, sa mère nommée Anne (*un blanc après cinq mots rayés*), au nom duquel Desprès desnommé, je luy ai conféré le St Sacrement de baptesme, ce qui m'a encore esté confirmé et attesté par Magdeleine Brenouzet, vefve de deffund Charles Desterville, bourg. de Caen, et Anne Vasse, de cette parroisse, ce qu'ils ont signé sur mon registre » ; 2 nov., bapt. de Philippe Guilmette, fils de Robert et de Marguerite Le Blanc ; parr. : Jean Hirard, bourgeois de Caen ; 20 déc., bapt. de Michel Mazeline, fils de Thomas et de Marguerite Hue ; parr. : Michel Lefebvre ; marr. : Jeanne Degron. Fol. 6, 9 mai 1660, bapt. de Jean Beaumont, fils de Thomas et de Jeanne Hue ; parr. : Jean Montargis, bourgeois de Caen ; marr. : Marie Desloges, bourgeoise de Caen ; 14 août, bapt. de Laurent Malbranche, fils de Guillaume et d'Anne Vasse ; parr. : Laurent Degron, bourgeois de Caen. Fol. 7, 8 janv. 1662, bapt. de Jacqueline, fille d' « honneste homme Jean de la Vallée et de Catherine Dodman, bourgeois de Caen » ; parr. : François Degron ; marr. : Marie Bouchard. 9 sept. 1663, bapt. de Laurent Desprès, fils de Michel et de Catherine Théroult ; parr. : Laurent Degron ; marr. : « honneste » fille Marie Déterville. Fol. 8, 21 déc. 1664, de Pierre Moisson, fils d'Etienne et de Marie Lelong ; parr. : Pierre Lebreton, bourgeois de Caen ; marr. : Catherine Dodman, bourgeoise de Caen. Fol. 9, 1er mai 1666, bapt. de Marie Cassigneur, fille de Michel et de Catherine Mazeline ; marr. : Marie Desterville ; 17 août 1667, « a esté apporté une fille à l'église, issue hors mariage des œuvres de Guillaume de la Londe, au raport de Anne Barbay, mère dud. enfant, ce qu'elle a protesté en face de l'église estre véritable ès présence de François Laumonier, custos, de Jeanne Desprès, sage-femme de Banneville et Marie Mayard. » Fol. 10, 18 fév. 1668, bapt. de Marguerite Lefebvre, fille de Jean et de Madeleine Hébert ; parr. : Thomas Le Monnier ; marr. : Marguerite Hébert ; 25 mars, bapt. de Jeanne Beaudouin, fille de Marin et de Françoise Hüe ; marr. : Jeanne Degron ; parr. : Jean Outardel ; 17 sept., bapt. de Jacques Desloges, fils de Jean et de Jeanne Lesvesque ; parr. : « noble homme Jacques Le Chevalier, escuier » ; marr. : honneste fille Catherine Bouchard ; 9 déc., bapt. de Jacques Ricard, fils de Jacques et de Marguerite Gaugain ; parr. : Lair, vicaire d'Escoville, en l'absence du curé ; parr. : Jacques « Dieu Lafaict », bourgeois de Caen ; marr. : Catherine Dodman. Fol. 11, 1er mai 1669, bapt. de Magdeleine Cassigneur, fille de Michel et de Catherine Mazeline ; parr. : Guillaume Baudouin, tabellion de « Trouard » ; marr. : Magdeleine Hébert ; 4 juill., bapt. de Charlotte Gousset, fille de Pierre et de Marie Laumosnier ; parr. : Jean de la Vallée ; marr. : Charlotte Gruier, femme de Jean Hirard. Fol. 12, 12 fév. 1670, bapt. de Laurent Baudouin, fils de Marin et de Françoise Hue ; parr. : Laurent Degron, sr de La Rovère, bourgeois de Vaucelles de Caen ; marr. : Jeanne Degron, sa sœur ; 16 fév., bapt. de Catherine Ricard, fille de Jacques et de Marguerite Gaugain ; parr. : Laurent Degron ; marr. : Marie Hyrard, bourgeoise de Caen. 23 mai 1671, bapt. de Jeanne Lefebvre, fille de Jean et de Madeleine Hébert ; marr. : Jeanne Le Danois ; parr. : Jacques Hébert, tous deux de Vaucelles de Caen. Fol. 13, 22 août 1671, bapt. de Charlotte Langlois, fille de Pierre et de Claude Othon, de Vaucelles, à Caen ; marr. : Charlotte Barochée ; parr. : Marin Othon. (*Les actes ne sont signés qu'à partir de l'année*

1672). Fol. 14, 7 août 1672, bapt. de Jacques Baudouin, fils de Marin et de Françoise Hüe ; parr. : Jacques de La Croix, éc. ; marr. : Marie Mésaize. 7 août 1672, bapt. de Catherine Riquard, fille de Jacques et de Marguerite Gaugain ; parr. : Jean Hirard. Fol. 15, 20 juill. 1675, bapt. de François Baudouin, fils de Marin et de Françoise Hüe ; parr. : Guillaume Baudouin ; marr. : Charlotte Legreie. Fol. 16, 29 sept., bapt. de Pierre Mazeline, fils de Robert et de Guilmette Le Normand ; parr. : Pierre Lefebvre, bourgeois de Caen ; marr. : Catherine Hüe. 31 mars 1676, bapt. de Noël Milet, fils de Michel et de Marguerite Féré ; parr. : Noël Croisière, huissier en l'Election, bourgeois de Caen ; marr. : Catherine Vautier, en présence de Jean-François Vautier, conseiller du Roi, réceveur des tailles, et de Jean Hirard ; 9 août, bapt. de Marie Baudouin, fille de Marin et de Françoise Hüe ; parr. : Jean de La Vallée, bourgeois de Caen ; marr. : Marie Remanger, femme de Guillaume Boullement, tabellion, bourgeois de Caen ; 14 août, bapt. de Marie-Anne Lefebvre, fille de Philippe, contrôleur, bourgeois de Caen, et de Marie Cousin ; parr. : Pierre Lefebvre ; marr. : Marie-Anne Sénécal. Fol. 17, 21 déc., bapt. de Pierre Collin, fils de Gilles et de Simonne Lizoré ; parr. : Pierre Lefebvre, bourgeois de Caen ; marr. : Angélique Guarnier. 4 avril 1677, bapt. de René de La Londe, fils de Guillaume et d'Anne Touret ; parr. : René Lucas, bourgeois de Caen ; marr. : Angélique Guarnier. Fol. 18, 13 mars 1678, bapt. de Marie Colin, fille de Gilles et de Simonne Lizoré ; marr. : Marie Coussin, bourgeoise de Caen ; parr. : Pierre Guernier. Fol. 19, 14 sept., bapt. de Gillonne-Françoise Lucas, fille de René et de Marguerite Verrolles ; marr. : Françoise Verrolles ; parr. : Me Gilles Sepvaux, curé de Bures ; 14 sept., bapt. de Marie Hüe, fille de Claude et de Jeanne Touret ; parr. : Noël Morin, éc., sr du Bocquet ; marr. : Marie Hirard, bourgeoise de Caen ; 10 nov., bapt. de Marie-Magdelène Lefebvre, fille de Philippe Lefebvre, bourgeois de Caen, et de Marie Cousin ; par Me Thomas Jean, curé de Saint-Jean d'Argences ; parr. : Jean-Michel Le Sauvage, curé de Touffréville ; marr. : honnête damoiselle Claude Auvray. Fol. 20, 1er oct. 1679, bapt. de Jean Milet, fils de Jacques et de Louise Le Gruier ; parr. : Jean Hirard, bourgeois de Caen ; marr. : Jacqueline Vautier, bourgeoise de Caen. 15 sept. 1680, bapt. de Jean-François Milet, fils de Michel et de Marguerite Féré ; parr. : Jean-François Vautier, receveur des tailles à Caen ; marr. : Marie Hirard. Fol. 21, 12 fév. 1682, bapt. de Jeanne Milet, fils de Jacques et de Louise Le Gruier ; parr. : Jean Bouchard, chirurgien, bourgeois de Caen ; marr. : Jeanne Degron, bourgeoise de Caen ; 22 nov., bapt. de Gabrielle Milet, fille des mêmes ; parr. : Robert Leguay ; marr. : Gabrielle Le Sauvage. Fol. 22, 20 sept. 1683, bapt. d'un enfant hors mariage, apporté en l'église « et baptisé à cause du péril éniment (*sic*) dud. enfant, qui m'a esté présenté par Marie Mesni et ma dict estre de ses œuvres et de Pierre Cardon, tous deux de la paroisse d'Eterville, et ma dict n'avoir aucune congnaissance quil ait été baptisé, qui a esté nommé par Roger Hüe, François, assisté de Marie Aumont, le tout ès présence de honneste fille Marie Hüe, Blanche Regnauld et plusieurs autres. (Laquelle Marie Mesnil sestoit retirée de la maison de ses parents par crainte destre maltraitée d'eux et estoit par les villages, led. Cardon l'ayant abandonnée, au nom duquel je l'ai baptisé à son adveu). » Fol. 23, 25 fév. 1685, bapt. de Marie-Anne Mazeline, fille de Pierre et de Blanche Regnauld ; marr. : Gabrielle Le Sauvage ; parr. : Robert Boissard ; 1er mai, bapt. de Jacques Hüe, fils de Claude et de Jeanne Touret ; parr. : Jacques Lasnon, bourgeois de Caen ; marr. : Marguerite Le Roy. Fol. 24, 9 juin 1686, bapt. d'Angélique Mazeline, fille de Pierre et de Blanche Regnauld ; marr. : Angélique Le Breton, de Saint-Pierre de Caen ; parr. : Louis Mazeline, bourgeois de Caen. Fol. 27, 27 fév. 1688, bapt. de Magdeleine Mazeline, fille de Gilles et de Jeanne Marc ; parr. : Marc Le Maréchal, bourgeois de Caen ; marr. : Magdeleine Lefebvre, bourgeoise de Caen. Fol. 29, actes concernant l'année 1693 sur feuillet arraché épinglé au registre. *Mariages :* fol. 33, 13 mai 1664, de François Ancelle et d'Anne Lefebvre, « par vénérable et discrète personne Mre Jean Lefebvre, curé de Cuverville, présence de honneste homme Pierre Ancelle, père dud. François, et de honneste homme Jean Hamon, Guillaume Baudouin, tabellion, Marin, ses parens et amis, et de lad. espouse, présence de honneste Pierre Lefebvre, Jean Lefebvre, Jeanne Cassigneur, Charles Morant, Sainte Lefebvre. » Fol. 34, 10 fév. 1665, de Marin Baudouin et de Françoise Hüe « per verba de presenti », en présence de « Guillaume Baudouin, tabellion, Louise Hüe, Jean Lefebvre, Charles Morand, Nicolas Jean, sieur du Couldray et aultres. » Fol. 37, 4 oct. 1667, de honneste hom-

me Jean Hüe et de honneste fille Anne Degron, de Vaucelles ; « suivant la permission dud. sr curé, les ay en mon église de rechef interrogés puis leur serment pris je les ay solennellement conjoints en mariage per verba de presenti, puis dict la Ste Messe en présence de honneste homme François Degron, bourgeois de Caen, père de lad. future espouse, et de honneste fille Jeanne Degron, sa sœur, François Hüe, François Laumosnier. » 13 janv. 1668, de « Jean Lefebvre, mon paroissien », et de Magdelaine Hébert, de Vaucelles, en présence de Robert Hébert, père, Pierre Lefebvre, François Laumosnier, Anne-Marguerite Hébert. *Inhumations* : Fol. 51, 6 juill. 1658, de François Mazeline ; 11 nov., de « Jacques Le Vasseur, âgé de soixante deux ou trois ans, mort d'une mort inopinée, ayant néanmoins depuis dix à douze jours receu le St Sacrement de la Confirmation par Monseigneur Nostre Evesque, et homme de bonnes mœurs » ; 30 nov., dans l'église, de Françoise Vasse, femme de Pierre Hüe. Fol. 52, 3 fév. 1661, de « vénérable personne Me Pierre Chastel, dans le cœur de l'église de Touffréville, pbre vicaire d'icelle église » ; 7 août, dans l'église, de Pierre Hüe. Fol. 53, 10 août, « inhumé dans l'église, un fils pour M. Hüe, bourgeois de Caen, âgé de trois ans » ; 17 oct., dans l'église, d'Adrien Lefebvre, bourgeois de Caen ; 22 oct., dans l'église, de « honneste fille Jacqueline Hüe, issüe du mariage de honneste homme Pierre Hue et de Catherine Robert » ; 8 déc., dans l'église, de Jean de la Vallée, bourgeois de Caen. 21 avril 1662, dans l'église, d'Etienne Lefebvre, le jeune. 15 mai 1662, dans l'église, d'Etienne Lefebvre, le père. Fol. 54, 24 avril 1663, dans l'église, de Simon Hüe. Fol. 55, 18 juin, dans l'église, de Louise Hüe, « une fille âgée de trois à quatre ans, appartenant à honneste homme Pierre Hüe, bourgeois de Caen. » 6 avril 1664, dans l'église, de Thomas Mazeline ; 23 déc., de Michel Desprès. Fol. 56, 3 janv. 1666, de « honneste femme Jacqueline Hébert, femme de François Degron, bourgeois de Vaucelles de Caen. » Fol. 57, 22 janv. 1670, de Guérin L'Islée, bourgeois de Vaucelles ; 3 oct., de Marie Baudouin. 24 janv. 1671, de Louis Laumonier, « ayant esté privé d'entendement et de parolle et d'une mort inopinée » ; 1er mars, de Jean Lefebvre ; 3 mars, « d'une petite fille aagée de cinq à six ans dans l'église. » Fol. 58, 10 janv. 1673, de « honneste homme François Degron, sr de La Rozière, bourgeois de Caen. » 15 mars 1676, dans le cimetière, de Marguerite Gaugain, « après une longue maladie, trouvée morte dans son lit, par moy administrée du St Sacrement de pénitence et euscharistie quelque temps avant son décéds » ; 4 avril, de Jeanne Cassigneur, veuve d'Etienne Lefebvre, tabellion de « Trouard » ; 22 août, de Marie-Anne Lefebvre. Fol. 59, 5 oct., d'Anne Lenoble, femme de François Mazeline, bourgeois de Vaucelles, âgée de 85 ans. 8 sept. 1678, de Marguerite de Verrolle. Fol. 60, 24 août 1680, de Thomasse Touret, « morte d'une lithargie de qui elle perdit tous les sens » ; 31 déc., de François Mazeline, bourgeois de Caen, 80 ans. Fol. 61, 15 déc., de Catherine Vautier, veuve du contrôleur Lefebvre. 14 mai 1683, de « honneste damoiselle Claude Auvray ». 15 déc. 1684, de Jean Hüe ; 7 déc., d'Anne Lefebvre. Fol. 62, 21 juin 1687, d'Anne Faguet. 14 juill. 1688, de Pierre Garnier, bourgeois de Caen. 24 nov. 1689, de Jean Bouchard, bourgeois de Caen ; 26 déc., de Jean Hirard, bourgeois de Caen. — Autres actes concernant les familles Baudouin, Bazoche, Beaumont, Bouet, Capon, Canivet, Cassigneur, Chapperon, Colette, Collin ou Colin, Coquerel, Daumesnil, De La Londe, De Launay, Desloges, Desprès, Ducellier, Faguet, Féré, Gousset, Girouard, Grouet, Guillemette, Hélie, Hüe, Julien, Laumosnier, Leclerc, Lefebvre, Luard, Lucas, Malbranche, Marc, Marie, Mazeline, Michaud, Michel, Milet, Moisson, Othon, Pigeon, Prenpain, Rault, Rocancourt, Simon, Vattier.

E Suppl. 1639. — GG 2. — (Registre factice).
Moyen format, 39 feuillets, papier.

1694-1719. — Baptêmes, mariages, inhumations. (Lacunes : 2 mai 1694 : 29 janv. 1696 ; 1714 à 1719). — Curé : Pierre Jouvin. Fol. 1, 5 mai 1694, inh. d'Anne Degron. Fol. 4, 13 juin 1697, bapt. de Noël-François Jollain, fils de François ; parr. : Noël Desprès, bourgeois de Caen ; marr. : Marie Déterville ; 12 déc., inh. de Thomas Capron. 15 avril 1698, « Jean Jouvin, aagé de seize ans, inhumé dans l'église par Mr le doyen de Trouart. » Fol. 6, 14 nov. 1698, bapt. de Jean Torcapel, fils de Thomas ; parr. : Jean Torcapel ; marr. : Marie Michel. 28 avril 1699, mar. de Pierre Torcapel, fils de Jean et de Catherine Prenpain, de Notre-Dame de Caen, avec Magdeleine Gosse fille de Pierre et de Magdeleine Le Villain. Fol. 7, 7 nov. 1699, bapt. d'Anne Degron, fille de

Laurent et d'Angélique Guarnier ; marr. : Marie-Magdeleine Degron ; parr. : François Degron. Fol. 8, 6 déc., bapt. de Jacques-François Jollain, fils de François et de Marie Harel ; parr. : Jacques Faguet ; marr. : Catherine Milon. 13 fév. 1700, mar. de Bertrand Duhomme, fils de Noël, avec Marguerite Ricard, fille de Marin. 13 janv. 1706, bapt. de Marie-Madeleine Baudouin, fille de Jacques et de Marie-Charlotte Boisard ; marr. : Marie-Madeleine Degron ; parr. : Jean-Pierre Delapye. Fol. 9, ? 1702, « François de Brieux, escuyer, aagé de six mois, est décédé le 19 9bre et inhumé dans l'église par moy curé » ; 2 déc., mar. de Joseph Miocre, fils de Jean et de Marie du Val, avec Catherine Lefebvre, fille de Thomas et de Louise Caumont. Fol. 10, 30 juill. 1703, bapt. de Louis Baudouin, fils de Jacques et de Charlotte Boisard ; parr. : Louis Hüe ; marr. : Marie Vauché ; 12 août, « Pierre Gosse, aagé de viron soixante ans, est décédé le 9e jour d'aoust et inhumé le douze dans la nef de l'église » ; 13 sept., mar. de Gaspard Bouchard, fils de Jean, de Saint-Etienne de Caen, avec Jacqueline de La Loude, fille de Guillaume et d'Anne Touchet. Fol. 11, 21 juin 1700, bapt. de René-François Faguet, fils de Jacques et de Marguerite Philippe ; parr. : Regné Jousset, procureur de l'abbé de « Trouart » : marr. : Gillette Langlois. Fol. 12, 15 mars 1700, bapt. de Louis Basset, fils de Charles et de Marguerite Bréville ; parr. : Louis Bréville ; marr. : Gillonne Levesque ; 24 mars, bapt. de Pierre-Louis Gosse, fils de Thomas et de Marie Michel ; parr. : Pierre Gosse ; marr. : Gillette Langlois. (En marge : « Erreur de temps, il est né bien après. ») Fol. 13, 29 oct. 1703, bapt. de Thomas-Toussaint Gosse, fils de Thomas et de Marie Bouchard ; parr. : Pierre Le Fort, sr de La Montagne ; marr. : Marie-Magdeleine Degron. Fol. 14, 4 mars 1701, bapt. de Magdeleine-Louise Prenpain, fille de Pierre et de Marie Trébutien ; marr. : noble dame Madeleine Hüe, épouse de noble homme Louis de Pierrepont ; parr. : noble et illustre homme Louis Hüe, seigneur et patron de Mutrécy ; 19 nov., bapt. de Jean-Pierre Baudouin, fils de Jacques et de Marie Boisard ; parr. : Jean-Pierre de La Pye ; marr. : Michelle Hüe ; 28 déc., bapt. de Marie-Magdeleine Jollain, fille de François et de Marie Harel ; parr. : Thomas Torcapel ; marr. : Marie-Magdeleine Degron. Fol. 15, 25 fév. 1702, bapt. de Jean-Pierre Torcapel, fils de Thomas et de Catherine Milon ; parr. : Jean-Pierre D'Allemagne ; marr. : Marie-Magdeleine Degron ; 2 juill., bapt. de Barbe Faguet, fille de Jacques et de Marguerite Philippe ; parr. : Pierre Lefort, bourgeois de Caen ; marr. : Barbe Postel. Fol. 16, 8 nov. 1704, inh. de Marie Bouchard. Fol. 17, 1er janvier 1705, bapt. de Marie-Magdeleine Milet, fille de Noël et de Marie David ; parr. : Jacques Faguet ; marr. : Marie Michel ; 6 janv. 1705, bapt. de Philippe Faguet, fils de Jacques et de Marguerite Philippe ; parr. : Thomas Gosse ; marr. : Magdeleine Lefebvre ; 9 sept., bapt. de Marie-Catherine Gosse, fille de Thomas et de Marie Michel ; parr. : François Degron ; marr. : Marie Jouanne. Fol. 20, 23 oct. 1706, inh. de Marie-Jeanne de Brieux, âgée de huit mois. Fol. 21, 7 avril 1710, bapt. de Jean-Louis-Henri Prenpain, fils de Michel et de Marguerite Villy ; parr. : J.-B. Lioult, prêtre ; marr. : damoiselle Henriette de Pierrepont. 22 mai 1712, inh. de Pierre-Louis Gosse. Fol. 30, 20 mai 1711, Marie-Catherine Gosse, âgée de 5 ou 6 ans, fille de Thomas, inh. dans l'église, en présence de Pierre de Loucelle, éc., et de François Jollain ; même jour, inh. de Jacques Luard, fils de Robert, en présence des mêmes ; 7 juill., mar. de Thomas Hue avec Elisabeth Maillard, de Sainte-Croix de « Trouard », en présence de J.-B. de Pierrepont, sous-diacre, et de dlle Françoise-Marguerite-Thérèse de Pierrepont. Fol. 33, 6 fév. 1714, bapt. d'Anne-Elisabeth Cassigneul, fille d'Adrien ; parr. : illustre personne Messire Joseph Morin, écuyer, chevalier (*sic*) et seigneur de Banneville ; marr. : n. dlle Marie-Anne-Elisabeth Morin. — Autres actes concernant les familles Anne, Apville, Bajon, Basset, Baudouin, Brieuz, Butor, Capron, Cara, Cassigneul, Coquerel, Daumesnil, Delaunay, Des Hommais, Desloges, de Langre, Ducelier, Duhomme, Faguet, Germain, Gosse, Hache, Jollain, Le Baron, Le Batard, Le Blanc, Le Buisson, Le Roy, Luard, Mazeline, Mésaise, Michel, Milet, Miocre, Moisson, Morel, Morin, Prenpain, Ricard, Rocancourt, Ruette, Torcapel.

E Suppl. 1640. — GG 3. — (Liasse de 6 cahiers). Moyen format, 43 feuillets, papier.

1720-1733. — Baptêmes mariages, inhumations et délibérations du commun. — Curés : Pierre Jouvin, + 1720 ; Le Baron, curé de Lirose, desservant en 1720 ; Pierre-Antoine De la Fosse, 1720. Prêtre : Gosse. (Les actes de l'année 1727 se répartissent entre les 4 premiers cahiers). Etai

de catholicité. 1er cahier, fol. 1, 9 mars 1720, inh., dans le cimetière « proche la croix », de Me Pierre Jouvin, curé de Touffréville, âgé de 60 ans, par Le Baron, curé de Lirose, « en présence de tous les parents, confrères et parroissiens. » 11 mai 1720, mar. d'Etienne Bouët, fils de feu Etienne et de Louise Boisard, de Guillerville, avec Anne Milon, fille de feu Jean et de Marie Delavile, en présence de Denis Le Baron, curé de Lirose, Pierre Boullement, notaire à « Trouard », Estienne Desprès, bourgeois de Caen, etc., par Delafosse, curé de Touffréville. Fol. 2, 16 janv. 1721, inh. de Marie Le Chandelier, femme de Charles Le (More), par M. Paturel, chanoine de la cathédrale de Bayeux. Fol. 4, 11 août 1721, inh. de Nicolas Hache, par M. Gosse, prêtre. Fol. 9, 19 fév. 1727, bapt. de François Le More, fils de maître Charles Le More et d'Anne Degron ; marr. : Madeleine Le More ; parr. : François Degron, bourgeois de Caen, en présence de Pierre-Louis Hue, custos. 2e cahier, fol. 1, 15 nov. 1722, bapt. de Marie-Jeanne Cottard, fille de Charles et de Marguerite Lebatard ; marr. : Marie Cottard ; parr. : Thomas Cœurpinsé. Fol. 3, 9 mai 1724, inh. de Charles Le More, par Poitou, curé de Sannerville, en présence de François Hüe, custos. Fol. 8, 23 août 1722, bapt. de Jean-Gilles Le Roux, fils de Gilles et de Jeanne Millet ; parr. : Jean Desprez ; marr. : Anne Degron, « tous deux bourgeois de Caen. » Fol. 9, 4 nov. 1722, bapt. de J.-B. Corbet, fils de Jean et de Marie Capron ; parr. : Noël-Michel Milet ; marr. : Elisabeth Cudeville. 9 sept. 1724, inh. de Françoise Guilmette, femme d'Olivier Prenpain. 3e cahier, fol. 2, 5 mai 1725, mar. de Charles Le More, fils de Charles et de feu Marie Lechandelier, avec Anne Degron, fille de Laurent et d'Angélique Garnier, en présence de François Daigron et de Philippe Baunier, sr de La Fosse ; 7 mai, bapt. de Madeleine-Sibille-Emilie Jollain, fille de Jacques et de Françoise Moisson ; marr. : noble dame Hüe de Pierrepont ; parr. : Maître Pierre-Antoine Delafosse, curé de Touffréville, en présence de François Hüe, custos ; 11 juin, inh. de Marie Prenpain, par Poitou, curé de Sannerville, en présence de Pierre Delafosse, curé de Touffréville, et de Lamoureux, chapelain de Banneville. 13 juin 1725, « a été inhumé le corps de Marie Poubel, aagée d'environ cinq ans, décédée dans ladite paroisse et a été inhumée dans l'église, et dont il a été receu quinze livres par le sr Curé pour le thrésor et dont il rendra conte au sr de Vallières, trésorier en charge de laditte année 1735 » ; 25 août, bapt. de Marie-Madelaine Le More, fille de Charles et d'Anne de La Rozière ; marr. : Marie-Madelaine Degron ; parr. : René Le More. 9 janv. 1726, inh. de Jean Millon, en présence du curé de Banneville, doyen de « Trouard » et des curés d'Escoville, Sannerville et Lirose. Fol. 4, 15 janv. 1726, inh. de Marie Millon, femme de Jean, « présence des Messieurs ecclésiastiques du doyenné de Trouard et de ses parents les plus proches, lesquels ont signé manuellement sur notre présent registre » ; 11 juill., inh. « d'une petite fille aagée d'environ quinze jours, de Mr de Vallière, bourgeois de Caen et trésorier en charge de laditte paroisse ». 4e cahier, fol. 1, 4 fév. 1728, mar. de maître Anthoine Desloges, fils de René et de Marie Bouet, de Bures, avec Elisabeth-Louise Gosse, fille de Thomas et de Marie Michel, par Pierre-Michel Gosse, prêtre. Fol. 2, 22 avril 1728, bapt. de Jean-Pierre Malbranche, fils de Jean et de Marie-Anne Butor ; parr. : Pierre-Antoine Delafosse ; marr. : noble dame Hue Magdeleine de Pierrepont. Fol. 4, 2 janv. 1729, bapt. de Marie-Françoise Le More, fille de Charles et d'Anne Daigron ; marr. : Françoise Lecerf ; parr. : François Daigron, bourgeois de Caen, en présence de Louis Simion, custos ; 16 mai, inh., par Le Baron, curé de Lirose, d'Angélique de La Rosière Daigron, âgée d'environ soixante ans ; 31 juill., inh. de François Mazeline, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen, par le curé de Sannerville, en présence de M. Dumanoir et de Desprès, sieur de La Rozière. Fol. 6, 30 août 1729, bapt. « d'une fille, sortie de la veuve Hache, illégitime, fille dont le père est inconnu, laquelle fille a été nommée Marguerite. » 5e cahier, fol. 2, 23 sept. 1731, acte de baptême avec cette mention finale : « cette inscription nulle. Voiez à la fin du présent registre le Baptesme en question. De Lafosse, curé. » 20 sept. 1731, bapt. de Laurens-Jacques-Michel Le More, fils de Charles et d'Anne Degron ; parr. : Michel Degron, sr de La Rozière, bourgeois de Caen ; marr. : Jacqueline Degron. Fol. 5, 23 sept., bapt. d'Elisabeth Ricard, fille de Charles et de Madeleine Mezaise, par le curé de Sannerville ; parr. : François Desloges ; marr. : Elisabeth Gosse, femme de Desloges. 6e cahier, fol. 1, 5 déc., bapt. de Marie-Louise Malbranche, fille de Jean et de Marie Brière (?) ; parr. : Louis de Pierrepont, éc. ; marr. : Marie Michel, veuve de Thomas Gosse. Fol. 2, 13 juill. 1732, bapt. de Ma-

rie-Françoise Millon, fille de Louis et de Marie Lemarchand ; parr. : François-Simon Vallières ; marr. : Marie-Madeleine Gosse ; 17 sept., bapt. de Catherine Malbranche, fille de Gilles et d'Elisabeth Lepainteur ; marr. : Elisabeth Desplanches ; parr. : François-Simon Vallières, bourgeois de Caen. Fol. 5, 3 avril 1733, inh. « d'un petit garçon sorti en légitime mariage de M. Malfiatre, procureur de Caen, lequel enfant étoit aagé d'environ sept à huit jours. » Fol. 6, 5 juin, inh., dans le cimetière « proche le tombeau de Pierre Jouvin, ancien curé de la paroisse », d'Anne De Lafosse, « fille aagée de 80 ans », qui « a rendu son âme à Dieu, le jour du Très St Sacrement de l'Autel, le 4 juin 1733 », en présence de « Mr Besnard, curé de Baneville, qui a fait l'inhumation, laquelle Anne de la Fosse a été inhumée par Mr Besnard, doyen de Trouart et curé de Baneville.» — Autres actes concernant les familles : Canu, Cara, Colard, Coquerel ou Quoquerel, De Launay, Guilbert, Hervieu, Hüe, Huet, Jollain, Lafontaine, Le More, Le Roux, Michel, Millet, Millon, Morin, Mutel, Petit, Pigeon, Poubelle, Rocancourt, Simion, Torcapel. — *Assemblées du commun.* 1er cahier, fol. 4, ? 1721, ass. du commun pour procéder à l'élection d'un trésorier « au lieu et place de Michel Jermere, par le refus fait par le procureur par rapport à son aage. » Elu : Enault, procureur en la Vicomté de Caen et d'Evrecy. Fol. 7 v°, 18 janv. 1722, ass. pour élire des collecteurs du sel, Jean Mazeline et Claude Anne. 18 oct. 1733, ass. pour élire des collecteurs du sel en 1734 : « grand collecteur, Gilles Le Roux et petit collecteur Jacques Jollain. » 7 juin 1722, ass. « des propriétaires possédans hérittages et les parroissiens de lad. parroisses, suivant les trois semonces par Nous [curé] faites, la dernière desquelles a été faite a jourdhuy, aux fins de délibérer touchant la fonte de la cloche, laquelle se trouve cassée par accident, et pour savoir aussy pour trouver des moyens pour vacuer à la fonte de ladite cloche, et sur ce qui a été par nous représenté auxdits paroissiens, possédans hérittages qu'il seroit nécessaire pour le bien et l'utilité de [l'église] au lieu d'une cloche d'en avoir deux dans laditte parroisse, veu principallement qu'il y a des fons suffisament tant aux dépens des deniers qui sont dans le coffre de laditte église, qu'aux dépens de plusieurs fermages qui sont dus par divers paroissiens qui sont jouissans dudit trésor, sur quoy lesdits paroissiens et possédans héritage ayant assemblement conféré sont davis, tant pour eux que pour les absens, qu'il soit fait un alleu par nous prestre curé de laditte paroisse à la présence du sieur Jacques Le Breton et du s^r Vallière, bourgeois de Caen, tous deux propriétaires et possédans heritages dans laditte paroisse pour faire fondre deux cloches pour servir à l'église de laditte paroisse et de payer le prix de l'alleu qu'il conviendra payer, en outre le métail de l'ancienne cloche qui est cassée, et que les deniers nécessaires seront pris de ceux qui sont dans le coffre du trésor, et en cas qu'ils soient suffisans (*sic*) le s^r Curé est authorisé de faire sortir le payement des fermages dus par les fermiers jouissants des biens dud. trésor. Fait présence de maître Nicole Le Breton, avocat à Caen, Noël Millet, Jean Jollain, Jacques Ricard, Louis Millon, Jean Masseline, François Hue, François Lefebvre, Jacques Mallebranche, Michel Duhomme, Jean Michel, Guillaume Moisson et plusieurs autres paroissiens signés au bas du présent certificat. » 15 signatures. Fol. 8, 13 sept. 1722, assemblée « des propriétaires, possédans héritages et des paroissiens... devant nous prestre soubsigné, suivant les trois semonces faites... aux fins de délibérer touchant les ornements nécessaires à laditte église, scavoir plusieurs chasubles de couleurs différentes, un blanc pour les festes de Pasques, Noël et les festes de la Pentecote, un noir pour les morts, un violet, une aube, plusieurs devants d'autel, un surplis et autres linges nécessaires pour le service de l'église consistant en nappes, purificatoires, essuie mains et corporaux, avec plusieurs tappis pour couvrir les autels, un missel à chanter lepistre et le missel à raccommoder et autres livres de cœur à rellier et à raccommoder, plusieurs eschabeaux et une bancelle tournée pour mettre messieurs les ecclésiastiques et autres clercs, ce que lesdits parroissiens ont trouvés très utile à laditte église et dont il sera fait un mémoire exact des choses que le trésorier en charge fournira pour estre reportés dans le coffre dudit trésor ; de plus qu'il soit rendu la somme de dix livres au s^r Curé qu'il a fournis pour délivrer la sentence pour les cloches et autres frais, ce que lesdits parroissiens ont trouvé juste et raisonnable ; de plus un cadre pour mettre au grand autel, pour épargner le linge, et trois chappes de couleur pour le jour de St Pierre, la sacristie à paver et les deux petits coins du grand autel... » 13 sign., 2 mercs. Fol. 9, 27 sept. 1722, ass. des paroissiens « en forme de

général » pour élire des collecteurs des deniers de la taille de l'année 1723. Elus : Georges Morin, pour haute échelle ; Pierre Grouet, pour basse échelle. Fol. 10, 26 janv. 1721, ass. des paroissiens pour élire des collecteurs du sel. Georges Morin et Jacques Delalande. (Couverture : comptes, traces d'un inventaire de 1831).— 2e cahier, fol. 4, 22 déc. 1726, ass. des habitants en forme de général pour modifier le rôle de la taille de 1727 ; 3 déc. 1724, autre réunion pour le même objet, rôle de 1725. Fol. 5, 21 janv. 1725, ass. du commun pour élire des collecteurs du sel de 1725 : Pierre Daumesnil et Thomas Ricard. Fol. 6, 6 janv. 1727, autre assemblée pour élire les collecteurs du sel de 1727 : Jacques Le Baron et François Millet. 23 janv. 1727, ass. « des habitants et paroissiens pour donner leur consentement que M. de Vallière, trésorier en charge, donne et fournisse à laditte église plusieurs devant d'autels qui sont nécessaires à la décoration de la maison du Seigr, scavoir : un vert pour les dimanches, un violet pour le caresme et un blanc pour les festes de Noël. Pasques et autres festes de l'année (et un ornement violet pour les dimanches de caresme), de plus, deux rideaux pour couvrir le tabernacle et plusieurs tapis pour les autels, et un porte-livres pour mettre à l'autel et autres choses nécessaires à laditte église ; de plus, consentent que Mr le trésorier paye trois années, sans préjudice de la quatrième courante, pour pain, vin et blanchissage des linges de laditte église, que le sr Curé a fourni depuis quil est curé de lad. église, scavoir quinze livres par chacun an ; consentent pareillement qu'il soit rendu au sr Curé la somme de trente livres qu'il a payée à Madame Busnel pour ornement blanc qu'elle a fourni au sr Curé et que le sr Curé a payé et pour les bouquets de fausse fleur pour laditte église et dont les quittances seront remises aux mains de Monsieur de Vallière, trésorier en charge ; de plus, consentent qu'on établisse trois enfants de cœur pour servir à laditte église et qui leur soit fait donner des habits honnestes et surplis... » Fol. 8, 8 sept. 1723, ass. des paroissiens et habitants « pour consentir que le sr Trésorier en charge [fasse] payer les enciennes debtes et celles qui sont dues jusqu'à ce présent jour, ce que nous avons signé tous d'un commun accord pour éviter aux frais qui se pourroient faire et consentons pareillement que le sr Curé, qui depuis trois ans a fourni le pain et le vin, soit payé de ce qu'il a advancé à l'absence du trésorier, comme aussi les gages du custos qui lui sont dues, ce que nous trouvons raisonnable. » 6 déc. 1722, ass. des parroissiens pour autoriser le sieur de Vallière, trésorier en charge « pour faire sortir les anciennes debtes du trésor. » (Couverture : « Ce 12 avril j'ai donné à Claude Anne une quittance de 12lt pour le trésor. » — 3e cahier, 30 déc. 1725, assemblée « des habitants en forme de général » pour modifier le rôle de 1726 : « ont donné à enroller les personnes de François Degron et la veuve de François Daigron, veu ce qu'il fait valloir dans la parroisse de Touffréville, et ont donné à deroller les faisant valloir la ferme des srs Masseline. » 2 sign. 1er janv. 1726, ass. des paroissiens en commun, « lesquels tous, d'un commun accord, ont donné à déroller la veufve de François Laurens de Gron et François Degron, son fils, bourgeois de Caen, et à déroller les faisans valloir des srs Masseline, bourgeois. » 8 sign. et 7 mercs. — 4e cahier, fol. 5, 28 nov. 1728, « assemblée des habitants en forme de général... pour modifier le rôle, « donner à roller et déroller les personnes de Pierre Grouard et à enroller Jean Malbranche, Thomas Desloges, Jean Viollette, imposés par les habitants de la parroisse de Touffréville à la somme de vingt livres comme occupants, en ont encore enrollé Jean Varin occupant à la somme de cinq livres. » 12 déc. 1728, assemblée des habitants en forme de général pour élire des collecteurs du sel, « lesquels paroissiens ont nommé de vive voix...» (*blanc*).— 5e cahier, fol. 5, 3 ? 17(31), ass. « des habitants paroissiens » pour élire des collecteurs de la taille de 1732 : grand collecteur : Jean Mazeline ; petit collecteur : Charles Colard. 3 déc. 1730, assemblée pour modifier le rôle, « déroller la personne de Jacques Hüe et Jean Violette, occupants, et à enroller les faisants valloir la dixme à cinquante livres, Hervé Le Jeune à la somme de dix sols, et à enroller Gilles Malbranche et ont déclaré le certificat cy devant nul et d'aucune valeur » (Voir ci-après la réunion du 12 novembre). Fol. 6, 29 oct. 1730, assemblée pour élire des collecteurs du sel en 1731 : Louis de Launay et Guillaume Moisson. Fol. 6, 12 nov. 1730, assemblée pour modifier le rôle de 1731 : « employer ledit Hervé Lejeune et le continuer à la somme de dix sols comme insolvable et à enroller les faisants valloir les deux tiers de la dixme [*barré* : qui est la personne de Gilles Malbranche] et Jean Ricard à la somme de trente livres... ce que les paroissiens ont signé de vive voix (*sic*).»

27 déc. 1729, ass. des habitants pour élire deux collecteurs du sel : Louis Millon et Jean Coquerel ; « décharger ledit Millon un demi-boisseau de sel comme estant diminué de ferme. » — 6e cahier, fol. 7, 19 juill. 1733, assemblée « pour mettre un collecteur au lieu et place de Noël Millet, comme étant incapable de faire la collection à cause d'une longue maladie très incommodé » ; élu : Pierre Prenpain. — *Divers :* 1er cahier, fol. 6, 7 avril 1721, testament de Marc Du Celier, valet de harnais, reçu par le curé. Il veut être enterré dans le cimetière de Touffréville, « proche la croix » ; il désire que des messes soient célébrées pour le repos de son âme et fixe les donations à ce nécessaires : « dix livres à prendre sur les fermages qui lui sont dus dans la paroisse de Touffréville par Pierre Millet, son fermier », pour le service de son inhumation ; pour 30 messes et un service de six prêtres à célébrer dans l'église de Touffréville, il donne 25 l. à prendre « sur Alexandre, Jacques et Gabriel Du Celier, de Soliers, hameau de Four, à cause de sept livres dix sols et une poule de rente qu'ils sont obligés de lui faire. Il veut que la somme de 165 l., à prendre sur la rente de Four et sur les fermages de ses maisons de Touffréville, soit pour faire dire des messes pour le repos de son âme... Il donne à Gabrielle Hache, sa tante, à cause de l'amitié qu'il luy porte et les services quelle luy a rendu depuis qu'il est orphelin, scavoir : un coffre de bois de chesne, dans lequel il y a un coette et une palliasse, un tour de lict de toile et douzeanne dœuvre de serviettes, une carte de deux tiers et cinq assiettes et un plat, le tout de gros estain, et un doublier et cinq serviettes à demies usées et toutes les hardes à son usage, et pour cet effet il sest démi et se démet et se desaisit entre les mains de maître Noël Millet, de la paroisse de Touffréville, qu'il a nommé pour l'exécution et accomplissement du contenu en ce présent testament, auquel il a donné et donne plain pouvoir et autorité de le faire et accomplir de tous et chacun ses biens meubles et actions personnelles jusques à son plain et entier accomplissement... »

E Suppl. 1641. — GG 4. — (Cahier). — Moyen format, 20 feuillets, papier.

1733-1738. — Baptêmes, mariages, inhumations et délibérations du commun. — Curé : Pierre-Antoine Delafosse. — Etat de catholicité : fol. 1, 29 mars 1734, bapt. de Denis-Charles Le More, fils de Charles et d'Anne Daigron, surnommée la Rozière ; parr. : Denis Choyère, bourgeois ; marr. : Armande Artur. Fol. 2, 10 juill. 1734, bapt. de Marguerite Desloges, fille de Thomas et de Madeleine Violette ; parr. : Daumesnil, chantre ; marr. : Marguerite Michel. Fol. 5, 10 avril 1735, bapt. de Marie-Anne-Françoise Le More, fille de René et de Marie-Anne Le Baron ; parr. : Jean Le Baron ; marr. : Anne Daigron ; 17 oct., bapt. de Marie-Anne Prenpain, fille de Pierre et de (*blanc*) ; parr. : Jean-Pierre Le Roux ; marr. : Marie-Anne « La Quoquerelle », en présence de M. Hüe, chanoine du Saint-Sépulchre de Caen ; 10 oct., inh. d'Elisabeth Cudeville, femme de François Lefebvre, par le curé de Sannerville, en présence de Gosse, prêtre, et de Pierre-Antoine de La Fosse, curé de Touffréville. Fol. 9, 22 mai 1736, inh. de François Hue, « qui rendit à Dieu son âme le lundy des festes de Pentecostes le 20 de may », par Poitou, curé de Sannerville ; « 18e jour d'octobre, année susditte, a été inhumé un petit garçon, aagé de deux jours, sorti de Pierre Prenpain... aux présence de Louis Simion, custos. » Fol. 10, « icy finissent les extraits de baptêmes, inhumations et mariages de la paroisse de Touffréville, donnés et délivrés au gref de Caen par moy soubsigné curé, pour recommancer des nouveaux registres audit gref de Caen, par ordonnance de M. le Procureur du Roy. » Fol. 17, 18 août 1737, inh., dans le cimetière, « d'un petit enfant aggé d'environ 4 mois, sorti de M. Paysant, bourgeois de Caen », en présence de Louis Simion, custos. — *Délibérations du commun,* fol. 11, « Registre des certificats de la paroisse de Touffréville, contenant ce qui s'ensuit, scavoir » : fol. 15 v°, 13 déc. 1733, ass. pour modifier le rôle de la taille de 1734 ; fol. 15 v°, 21 nov. 1734, ass. pour modifier le rôle de la taille de 1735 ; 20 oct. 1734, ass. pour élire des collecteurs du sel pour 1735 : François Hüe et Claude Anne ; fol. 14, 13 nov. 1735, modification du rôle de la taille de 1736 ; 28 oct. 1736, élection de collecteurs du sel pour 1737 : Jacques Ricard et Jacques de La Londe ; fol. 13, 25 nov. 1736, ass. des paroissiens pour élire des collecteurs des deniers à taille de 1737 : pour « grand collecteur », Charles Le More et pour « petit collecteur » (*blanc*) ; 2 déc. 1736, ass. pour modification du rôle.

E Suppl. 1642. — GG 5. — (Cahier). — Moyen format, 34 feuillets, papier.

1738-1748. — Baptêmes, mariages, inhuma-

tions et délibérations du commun. — Curé : P.-A. Delafosse. Fol. 2, 1er déc. 1738, inh. de « Magleine Mésaize, femme de Charles Ricard, avec la Ste Messe célébrée par Pierre-Michel Gosse, prestre obitier de Demouville. » Fol. 5, 3 fév. 1739, inh. de « Magleine Lecourtoys, veufve de Jean Rocancourt, laquelle rendit son âme à Dieu le second de février viron sur le déclin du soleil, sur le soir »; 4 fév., mar. de Michel-Gabriel Morel de Laverderie, fils de Danne Morel de Laverderie, bourgeois de Caen, et de demoiselle Marie Lamare, de la paroisse Saint-Gilles de Caen, avec Marie-Magleine Gosse, fille de feu Thomas et de Marie Michel. » Fol. 7, 5 nov. 1739, inh. de François Millet « dans le cimetière, proche la croix »; 8 déc., bapt. de Marie-Rosalie-Ursule Malbranche, fille de Jean et de Marie Butor ; parr. : Augustin de Pierrepont, éc. ; marr. : noble dame de Pierrepont Ursulle-Jourdaine de Classy. Fol. 15, 16 déc. 1741, inh. de Jacques de Lalande, par M. Vanier, chapelain de Banneville. Fol. 17, 17 juin 1742, bapt. de Simon-Michel Cara, fils de Pierre-Isaac et d'Anne Anne ; parr. : Simon de Vallière, bourgeois de Caen ; marr. : Michelle Busnel, femme de La Lande ; 28 nov., mar. de François Royer, sr du Carel, fils de Gabriel Le Royer et de Barbe Grivet (?), de Saint-Nicolas de Caen, avec Marie-Anne Desprès, fille de Jean Desprès et de Marie Benoist, de N.-D. de Caen, « après avoir obtenu la permission de M. le Curé de Notre-Dame de Caen, docteur en théologie, que ledit mariage se célébrast dans l'église de Touffréville, doyenné de Trouart. » Fol. 27, 15 mai 1746, inh. « d'une petite fille de Monsieur du Carel, bourgeois de N.-D. de Caen, aggée de trois jours. » Fol. 29, 21 sept. 1747, bapt. de Marie-Madeleine Millet, fille de Pierre et de Marie-Anne Delaunay, par (Hüe), chanoine du Saint-Sépulchre de Caen; parr. : Thomas Coquerel ; marr. : Madelaine Delaunay. Fol. 33, 1er fév. 1748, « a été inhumé dans l'église, près de la chaire, le corps de maître Pierre-Michel Gosse, prestre, cy devant obitier à Démouville, la messe célébrée par M. le Curé de Cagny et doyen de Trouard, en présence de plusieurs confrères et parents du défunt, lequel Michel Gosse, prestre, pouvoit estre aagé d'environ de soixante et quatre ans et quelques mois de surplus. » Signatures : Laumosnier, curé de Cagny, Quesnel, curé de Saint-Pair, Le Marchand, c. d'Escoville ; A. Esnault, c. d'Hérouvillette ; J.-P. Philipard, c. de Sannerville ; J.-A. Montigny, c. de Bures ; Vasnier. — Autres actes concernant les familles : Anne, Aubey, Baudouin, Boüet, Cara, Corbec, Delaunay, Desloges, Ducelier, Duhomme, Dujardin, Enault, Harel, Hüe, Lamoureux, Le Canu, Le Cavellier, Ledestiné, Lefebvre, Lepesant, Leroux, Luard, Malbranche, Martin, Millet, Millon, Moisson, Mutel, Rocancourt, Ricard. — *Assemblées du commun*, fol. 10, 30 oct. 1740, ass. des paroissiens « en forme de général » pour élire des collecteurs du sel en 1741 ; élus : Charles Ricard et Charles Cotard ; 2 déc., ass. pour modifier le rôle de la taille de 1741. Fol. 14, 29 oct. 1741, ass. pour élire des collecteurs du sel en 1742 : Jean Michel et Thomas Desloges ; 29 nov., ass. pour modification du rôle de la taille de 1742 ; fol. 18, 24 juin 1742, ass. pour élection des collecteurs de la taille en 1743; élus: Jean Le Baron et Jacques Jollain; 28 oct., ass. pour élection de collecteurs du sel; élus: « pour collecteur principal scavoir, la personne de Isaac Cara et pour le second ou consors, la personne de Jean Millet, fils de François »; 21 déc., modification du rôle de la taille. Fol. 20, 1er déc. 1743, ass. du commun pour modifier le rôle, « à la réquisition des collecteurs à taille de l'année 1744. » Fol. 26, 11 juill. 1745, ass. pour élire des collecteurs de la taille en 1746 : Alexandre Boissard et Jean-Pierre Hüe. — *Divers*. Fol. 24, « mémoire des pauvres de Touffréville » sur deux colonnes : 29 noms, chaque nom suivi de : « 1 l. 10 s. », exception pour le dernier qui porte « 2 cartiers. 3 lt. ».

E Suppl. 1643. — GG 6. — (Cahier). — Moyen format, 26 feuillets, papier, 2 pièces jointes.

1748-1754. — Baptêmes, mariages, délibérations du commun et inhumations de 1749. — Curé : P.-An. Delafosse, + 1749. C. Bellée, desservant en 1749 ; A. Le Tellier, 1750. Custos : Louis Simion ; Pierre Hüe, Pierre Le Pesant. — *Etat de catholicité*, fol. 5, 7 juin 1749, « le corps de discrète personne maître Pierre-Antoine De la fosse, prestre, curé de ceste paroisse, aagé de soixante et six ou sept ans, décédé du jour précédent, a été inhumé dans le cimetière aux pieds de la Croix par Nous soussigné curé de Sannerville, en présence de Messieurs les prestres et curés soussignés : J. Philipard, curé de Sannerville, De La Houssaye, Thomas, curé de Baneville. »— « Arrêté le quatorze de Juin 1749 ,signé : Du Moustier. » Autre mention : « aujourd'hui, vingt-

huit octobre 1749, après avoir été informé que, pendant le courant de la présente année, le feu S[r] Curé avoit inhumé deux enfants sans les avoir enregistrés (*sic*), moy, soussigné P[tre] desservant de cette paroisse, à la réquisition de leurs parents, les écrit comme cy après, scavoir qu'au mois de janvier 1749, a été inhumé dans le cimetière, une fille âgée de huit ans de Jacques Desjardins et de Marie Anne Le Blanc..., au mois de mars dernier a été inhumé dans le cimetière un fils de Jacques Moisson et de Marie-Françoise Simon,... ce qui m'a esté atesté par les pères et mères en présence du custos. » Fol. 8, 6 avril 1750, bapt. de Marie-Anne Anne, fille de Pierre-Louis et d'Anne Duhomme ; parr. : Gilles Roussel, garde du bois de Trouard, de la paroisse de Monbray, diocèse de Coutances. Fol. 11, 12 mars 1751, bapt. de Jean-Louis de Launay, fils de Guillaume et de Charlotte Manda, ; parr. : Jean-Jacques Colard, domestique à Caen ; marr. : (Jeanne Le Blanc), de Valognes, demeurant à Caen, servante, en présence de Jean-Pierre Hüe, custos. 1[er] août 1751, bapt. de Charles-Antoine Germain, fils de Charles et de Marie-Françoise Hache ; parr. : Henri-Pierre-Antoine Desloges, s[r] du Mesnil, marchand, de Bures ; marr. : damoiselle Marie-Madeleine Gosse, femme du sieur Morel de La Verderie, bourgeois de Saint-Gilles de Caen ; 22 nov., mar. de Gilles Rouxel, originaire de Saint-Martin de Monbray, diocèse de Coutances, demeurant à « Trouarn » depuis environ 30 ans, garde des bois de l'abbaye, fils de Nicolas et d'Elisabeth Thomas, veuf de Marie-Anne Faucillon, avec Marie-Anne Milet, fille de Noël et de Marie David. Fol. 17, 31 janv. 1753, bapt. de J.-B. Prenpain, fils de Marin et de Catherine Jolain ; parr. : Marin Prenpain, de Frénouville ; marr. : Madeleine Delaunay, en présence de Pierre Le Pesant, custos ; 2 oct., bapt., par François-Michel Milet, vicaire d'Escoville, de Marie-Françoise-Geneviève Delaunay, fille de Guillaume et de Charlotte Mandat ; parr. : Jean Feron ; marr. : Françoise Le Danois. Fol. 21, 5 fév. 1754, mar. de J.-J. Dudouit, laboureur, de Soliers, avec Madeleine Delaunay, en présence de Guillaume Duhomme, prêtre, vicaire de Mondeville ; 30 avril, bapt. de Nicole-François Milet, fils de Noël-Michel et de Jeanne Lefebvre ; parr. : Nicolas Lelièvre, bourgeois de Saint-Pierre de Caen ; marr. : Françoise de Lalonde ; 18 juill. 1754, bapt. de Jean-François-Germain, fils de Charles et de Marie-Françoise Hache ; parr. : François-Michel Milet, vicaire d'Escoville, « de la réquisition du s[r] Curé du lieu » ; 14 oct., bapt. de J.-J.-Calixte du Douït, fils de J.-J. et de Madeleine Delaunay, par François-Michel Milet, vicaire d'Escoville ; parr. : maître Guillaume Duhomme, vicaire de Mondeville ; marr. : Madeleine Huet, « veuve de laboureur » de Soliers. 26 nov. 1754, mar. de Jean-Pierre Tesson, de Saint-Samson-en-Auge, verdier des bois de « Trouarn », y demeurant depuis plusieurs années, avec Marie-Françoise Le More, en présence de Pierre Tesson, procureur de l'abbaye, père de l'époux, de François Degron, bourgeois de Caen, oncle de l'épouse. — Autres actes concernant les familles Anne, Aubey, Clément, Colard, Delaunay, Desjardins, Dudouït, Germain, Jacqueline, dit Destiné, Jolain, Lamy, Le Baron, Le Pesant, Louis, Michel, Milet, Moisson, Morel, Noël, Prenpain, Quoquerel ou Coquerel, Rault, dit Couture, Rouxel, Tibout. — *Assemblées du commun.* Fol. 6, 15 avril 1749, ass. « en forme de général pour établir un sindicq pour gouverner leurs affaires de la paroisse, lesquels ont nommé la personne de Jean-Pierre Hüe, ce que lesdits paroissiens ont approuvés ledit sindicq ». Fol 9, 12 juill. 1750, ass. pour nommer des collecteurs du sel pour 1751. « Après avoir sur ce murement délibéré, ils ont d'une voix unanime nommé pour premier collecteur ou porte-bourse, la personne de Nicolas Le Baron et pour second ou consort, la personne de Jean Corbet. » Fol. 12, 12 déc. 1751, « les habitants taillables de la paroisse de Touffréville, sur la réquisition qui leur fut faite dimanche dernier, après la lecture du mandement de Monseigneur l'Intendant, par François Hüe, collecteur principal de la taille pour l'année 1752, de fixer la somme à laquelle lui et le collecteur son consort doivent imposer Marie-Anne Daumesnil, veuve de Jacques Ricard, attendu qu'elle est dépossédée de sa principalle ferme et qu'un autre fermier en a eu la récolte dernière, ce qui n'est pas au pouvoir desd. collecteurs, vu que ledit Hüe est neveu de lad. Daumesnil, se sont assemblés en forme de commun, les présents faisant fort pour les absents, au son de la cloche et en conséquence des semonces faites au prône de la messe paroissiale, tant mercredi dernier jour et fête de la Conception de la S[te] Vierge que ce jourdhuy, et, après avoir meurement délibéré sur lad. réquisition, ils ont fixé par le présent l'imposition de lad. Daumesnil à la somme de vingt-deux livres de principal, quoi faisant ils ont chargé lesd. col-

lecteurs de l'imposer dans leur rolle à lad. somme de 22 livres de principal, parce qu'au préalable lad. Marie-Anne Daumesnil sera tenue de présenter sa requête à MM. les Officiers de l'Election aux fins d'homologuer et d'authoriser ce que dessus ainsi qu'il appartiendra. » Fol. 13, 9 juill. 1752, « les habitants naturels taillables se sont à l'issue des vespres assemblés, après semonces faites au prône de la messe paroissiale de ce matin, pour nommer entre eux des collecteurs de la taille de 1753 » : premier collecteur ou porte-bourse Nicolas Le Baron, pour second, Charles Ricard ; 22 oct., « les paroissiens et habitants assemblés en forme de commun pour élire des collecteurs du sel pour l'année 1753 », nomment Pierre-Louis Baudouin et Nicolas Aubey ; 10 déc., « les habitants taillables de la paroisse de Touffréville se sont, à la requête de Nicolas Le Baron, collecteur principal de la taille pour 1753, assemblés aux fins de lui donner à lui et à son consort un consentement pour, lors de l'assiette de lad. taille, enrôller et derôller ceux qu'il appartiendra et, après avoir sur ce meurement délibéré, lesd. habitans soussignés faisant fort pour les absens, ont, d'une voix unanime, authorisé et chargé lesd. collecteurs de dérôler la veuve de Louis Delaunay et François Lefèvre, décédés, ce qu'ils ont signé ;... ont pareillement authorisé lesd. collecteurs d'imposer les faisant valloir la pièce nommée la pièce Esvausieu comme occupans, à la somme de 4 l. 10 s.» Fol. 20, 30 déc. 1753, « en exécution de l'arrest du Conseil d'Etat du 22 mai dernier et de l'ordonnance de Monseign^{r} l'Intendant de Caen, du 31 d'octobre aussi dernier, les habitants en général, les présens faisant fort pour les absents, se sont, après semonces et au son de la cloche, assemblés à l'issue des vespres, pour nommer et députer l'un d'eux pour dresser un rolle de répartition et aussi pour faire le recouvrement de la somme de 23 l., à laquelle lesd. habitans sont taxés par lad. ordonnance pour leur cote part de 32.677 l.t. 11 s. 8 d. ordonnés etre levés sur la généralité de Caen par led. arrest, lesquels habitans, après avoir sur ce meurement délibéré, ont d'une voix unanime nommé et député, nomment et députent par le présent pour dresser led. rolle et faire led. recouvrement la personne de Jean Michel, de lad. paroisse.» Fol. 22, 7 juill. 1754, élection des collecteurs de la taille pour 1755 : premier collecteur ou porte-bourse : Louis Baudouin, second ou consort, Guillaume Delaunay ; 14 juill., autre assemblée pour le même objet : élus : Charles Le More et Guillaume Delaunay, « et par ce moyen la nomination de collecteurs faite par lesd. délibérans dimanche dernier demeure nulle et vuide d'effet. »

E Suppl. 1644. - GG 7. — (Cahier). — Moyen format 12 feuillets.

1750-1754. — Inhumations et délibérations du commun. — Curé : Augustin Le Tellier. Fol. 1, « ici commencent les actes des fonctions curialles du s^{r} Le Tellier, curé de Touffréville. » *Inhumations.* Fol. 1, 1er janv. 1750, de Marguerite Capron, femme de Jean Corbel ; 3 août, dans l'église, de Jacques Ricard, laboureur, fils de feu Charles et de feu Barbe Boisard ; 9 oct., dans l'église, de Pierre-Louis Le More, fils de Charles, laboureur, et d'Anne Degron, 11 ans, « décédé de ce matin de maladie contagieuse » ; 16 oct., de Marguerite Desloges, 16 ans, décédée de maladie contagieuse ; 26 oct., d'André Le More, fils des mêmes, huit ans, « décédé de maladie contagieuse, flux de sang » ; 29 oct., de Simon Cara, fils de Pierre-Isaac et d'Anne Anne, 8 ans, « décédé de maladie contagieuse ». Fol. 5, 27 avril 1751, dans le cimetière, de Louis Le Guettier, laboureur, en présence de J. Philipard, curé de Sannerville, Ch. Geffray, G. Guettier, G. Violette, J.-G. Lemanissier, Léonard Langlois, J. Lemarchand, J.-L. Mésaize ; 27 août, dans l'église, de Jacques Le Danois, laboureur, fils de feu Nicolas et de feu Charlotte Dunord. Fol. 7, 29 mai 1752, dans le cimetière, de François Lefèvre, laboureur, en présence de Pierre-Eustache Lieux, curé de Démouville, de Christophe Vanier, chapelain de Banneville, de Michel Milet, laboureur, gendre dud. feu Lefèvre. Fol. 11, 21 avril 1754, de Marie Brard, veuve de Germain Hommet, fileuse, en présence de Noël Hommet, bourgeois de Falaise, son fils. — Autres actes concernant les familles : Brard, Capron, Cara, Cassigneul, Coquerel, Delaunay, Desloges, Destiné, Girouard, Hue, Le Canu, Le Danois, Lefèvre, Le Guettier, Le More, L'Enault, Le Roux, Milet, Moisson, Prenpain, Ricard, Richard. — *Assemblées du commun.* — Fol. 6, 19 déc. 1751, « les habitants taillables se sont assemblés au son de la cloche, en conséquence des semonces faites au prosne précédent ce jour et notamment aujourd'hui, en forme de commun, pour fixer la somme à laquelle les collecteurs de la taille pour l'année 1752 doivent imposer les faisant valloir les deux tiers de la grosse dixme de lad. paroisse, qui ont signifié leur

bail et demandé à être imposé au taux des paroissiens, ainsi que pour donner aux collecteurs un consentement d'enroller et de déroller ceux qu'il appartiendra, et, après avoir sur ce meurement délibéré,... ont fixé la somme que doivent payer lesd. fermiers des deux tiers de la dixme à celle de 40 livres de principal...; ils ont pareillement chargé de déroller Jean Le Baron, au terme du mandement de Mgr. l'Intendant, ainsi que les personnes de Louis Le Guettier, de Thomas Desloges et de Jacques Le Danois, décédés avant le jour Saint-Michel dernier, ainsi que d'enroller la veuve dud. Louis Le Guettier et la veuve de Jacques Le Danois et Pierre Violette ; ont pareillement chargé lesd. collecteurs d'imposer comme occupant la personne d'Eustache Thiéry, de la paroisse de Cuverville, à la somme de dix sous. » Note marginale de la main de Milet, curé après 1760 : « inutile p^r nous. » Fol. 9, 21 oct. 1753, ass. des paroissiens pour élire des collecteurs du sel, à la sortie de la messe : « ne s'est pas trouvé nombre suffisant de délibérants et [vu] qu'il y avoit doute sur celui des paroissiens qui étoit le plus ancien et en rang de passer pour premier collecteur, et pour second, l'assemblée et la délibération a été renvoyée à issue des vespres. » Alors élection de Michel Delaunay pour premier collecteur ou porte-bourse, et Pierre Lepesant, pour second ou consort. — *Divers.* Fol. 2, « le lundi 12e jour d'octobre 1750, Jean-Pierre Hüe a commencé son exercice de custos. » Fol. 7, « le dimanche quinzième jour d'octobre 1752, après les vespres, Jean-Pierre Hue a remis au sieur curé les clefs de l'église et du cimetière avec déclaration de sa part qu'il ne vouloit plus être custos... Le samedi vingt et unième jour du mois d'octobre l'an 1752, le sieur curé de Touffréville a choisi pour custos de l'église dud. lieu la personne de Pierre le Pesant, auquel il a remis les clefs susdites, parce que ledit Pesant s'est obligé et a promis de se bien et deuement acquitter des fonctions de custos, le tout au terme du certificat du trente et un du mois d'octobre de l'an mil sept cens cinquante et un.» (Voir supra BB 2.)

E Suppl. 1645. — GG 8. — (Cahier). — Moyen format, 17 feuillets.

1755-1757. — Baptêmes, mariages et délibérations du commun. — Curé : Augustin Le Tellier. Vicaire : Ph. Bellenger, 1757-1758. — Etat de catholicité. Fol. 1, mars 1755, bapt. de Jean-François Moisson, fils de Jacques et de Marie Hebert ; parr. : Jean Julienne, « bourgeois et carleur de Saint-Michel de Vaucelles » ; marr. : Marie Michel. Fol. 5, 10 fév. 1756, mar., à Sannerville, par J.-B .de Lorme, prêtre desservant, de François Milet, fils de Noël et de Marie David, avec Marie-Anne Violette, fille de Pierre et de Marie-Madeleine Lefèvre, tous deux de Touffréville. « Lesdits François Milet et Marie-Anne Violette ont reconnu pour leur enfant Jean-François, né le premier jour du mois de décembre l'an 1755 et baptisé le deuxième jour dudit mois et an en cette ditte paroisse, et l'avons, de leur réquisition, déclaré légitime par l'imposition du voile imposé tant sur lesdits époux que sur ledit enfant, au terme de notre rituel, dont ils ont requis acte pour être attaché au registre des mariages de la parroisse de Touffréville avec l'extrait du baptême. » Fol. 6, « Extrait du registre des baptêmes de l'église parroissiale de Notre-Dame de Sannerville » : bapt. de l'enfant Millet, « nommé Jean-François par Jean Le Batard, domestique de M^r des Planches, assisté de Jeanne Perdrieux, aussi de cette parroisse, ledit François Millet qui a déclaré estre le père de l'enfant. » Fol. 9, « enregistrement du certificat de la publication des bans du futur mariage d'entre François Millet et de Marie-Anne Violette, de la paroisse de Touffréville, et de la permission donnée par le s^r curé de la paroisse au sieur de Lorme, prêtre desservant en lad. paroisse de Sannerville, de fiancer et marier dans l'église dud. lieu lesd. Millet et Violette. » Suit la copie des certificats de publication et de permission conditionnelle « parce que led. s^r de Lorme sera tenu de se comporter en tout que dessus suivant les règles et les cérémonies prescrites par la Sainte Eglise et les loix du Royaume, parce qu'aussi il me sera rapporté un extrait en forme de l'acte de la célébration dud. mariage pour être enregistré dans notre présent registre pour y avoir tel recours que besoin sera. » Fol. 10, 9 juin 1756, bapt. de François Coquerel, fils de Jean et de Marie Hebert ; parr. : J.-B.-Augustin Renaude, obitier de Courseulles, « à ce commis par le s^r Curé de cette paroisse » ; le jour et fête de Saint André, novembre 1756, « a été par le s^r J.-B.-Augutin Renaude... baptisée sous condition Marie-Anne Delaporte, née depuis deux ou trois jours, comme il paraît par les conjectures qu'on peut avoir, d'un père et d'une mère inconnus, qui a été trouvée dans un panier attaché à la porte de

dame Marie Michelle, v^e du s^r Thomas Gosse, ce matin, sur les sept heures, par Marie-Anne Coquerel, Marie-Anne Delaunay, v^e de Thomas Coquerel, Jean-Pierre Hue, Marie Butor, femme de Jean Malbranche, et autres, à laquelle on a donné le surnom *de la porte*, à cause du lieu où elle a été trouvée »; 12 déc., bapt. de Marie-Catherine-Jeanne-Madeleine Dudouy, par Robert Delan, religieux de Troarn, fille de Jacques et de Madeleine Delaunay; parr. : J.-J. Dudouy, de Soliers ; marr. : Marie-Madeleine Dudouy, sa fille. Signature : Dudoüit. — Autres actes concernant les familles : Bouffey, Cassigneul, Coquerel, Germain, Jacqueline, Lami, Lebourgeois, Lecanu, Ledanois, Legros, Michel, Millet, Moisson, Prenpain, Ricard, Violette. — *Assemblées du commun.* Fol. 3, 14 déc. 1755, ass. pour modifier le rôle de la taille de 1756. Fol. 10, 4 juill. 1756, assemblée des paroissiens taillables, après semonces, au son de la cloche, pour élire des collecteurs de la taille de 1757 « dans le lieu et endroit accoutumé pour faire leurs assemblées ». Premier collecteur élu : Thomas Ricard. Note marginale : « Le certificat ci-contre doit être regardé comme nul, nayant point été signé des délibérants à cause de l'absence de Thomas Ricard, y dénommé. » Fol. 11, 31 oct. 1756, « après semonces et au son de la cloche, après les vespres, les paroissiens et habitants taillables se sont assemblés » pour élire des collecteurs du sel pour 1757 : René « Le Maure » et Charles Germain. — *Divers.* Fol. 15, Enregistrement des lettres données par M. Nicolas, vicaire général de l'Evêque de Bayeux, en date du 6 avril 1757, donnant pouvoir à Jacques De la Mare, prêtre du diocèse de Bayeux, d'administrer les sacrements et d'entendre les confessions des fidèles en la paroisse de Touffréville.

E Suppl. 1646. — GG 9. — (Cahier). — Moyen format, 26 feuillets.

1758-1770. — Baptêmes et mariages. Lacune 1762. — Curés : A. Le Tellier, +1759, F.-M. Millet en exercice dès 1758. Vicaires : Bellanger, F.-D. Collin. Fol. 1, 25 juill. 1758, mar. d'Augustin Levanier, fils de Jacques, et d'Anne Lemoinne, veuf de Marie-Catherine Beauvais, de Sainte-Croix de « Trouarn », avec Marie-Madeleine Le Morc, fille de Charles et d'Anne Degron, célébré par Jacques Langlois, vicaire d'Hérouville, en présence de Jacques Vanier, étudiant, demeurant actuellement à Hérouville, de Jacques Desaunés, « oncle en loi » de l'époux, « de L'Angrunne, de Dom Michel Degron, chantre et infirmier en l'Abbaïe de Trouarn, de François-Daniel Collin, vicaire de Touffréville. » Fol. 5, 12 janv. 1759, inh. d'Augustin Le Tellier (acte rayé) ; 20 mars, bapt. de Pierre-Louis-Joseph Baudouin, fils de Pierre-Louis et de Marguerite Michel ; parr. : Louis Le Comte, domestique chez Mme de Vermonet; marr. : Elisabeth Ricard. Fol. 7, 9 janv. 1760, bapt. de Henriette-Angélique-Sophie Vermonet, « fille de Jean de Vermonet, écuyer, commissaire général des poudres et salpêtres de la Généralité de Caen, et de Gabrielle-Jeanne-Madeleine de Maupoint ; marr. : Mme Angélique-Sophie de Hautefort, marquise de Beringhen; parr. : Messire Henri Camille, marquis de Beringhen, Chevalier des Ordres du Roi et son premier écuyer, gouverneur des ville et citadelle de Châlons-sur-Saône, Lieutenant général pour Sa Majesté de la province de Bourgogne en Châlonnais, comte d'Armainviliers et de Tournant, marquis d'Huxelles, seigneur de Cormartin, Yvry et autres lieux, gouverneur des Châteaux de la Meutte et de Madrid, capitaine des Chasses des parcs et bois de Boulogne et gruyer desdits lieux, représentés par Jeanne-Madeleine de Vermonet et Jean-Gabriel de Vermonet, enfants dud. sieur Jean de Vermonet, écuyer. » Fol. 10, 3 juin 1761, bapt. de Jean Ricard, fils de Jean-Pierre et de Marie-Madeleine Le Gros; parr.: Jean de Vermonet; marr.: Jeanne de Vermonet, sa sœur.— Note : « Vu par Nous, au cours de nos visites le 9 juin 1761. Signé : † P. J. C., Ev. de Bayeux. » Fol. 11, 22 fév. 1763, bapt. de Marguerite-Jacqueline-Madeleine Jollain, fille de Louis et de Madeleine Bisson; marr.: demoiselle Marguerite Philippe, femme de M. Guesdon, avocat à Caen, représentée par Elisabeth Mazeline, femme de Jean-Pierre Coquerel ; parr. : Jacques Le Lièvre, bourgeois de Caen. Fol. 13, 28 oct. 1764, bapt. de Marie-Catherine Leprovost,, fille de Robert et de Marie Groult, par Charles Le Bas, curé de Manneville, qui fut en même temps parrain; marr.: Catherine Milon, bourgeoise de Caen. Fol. 23, 21 fév. 1769, bapt., par Guersent, curé de Rupierre, de Jeanne-Françoise-Mélanie Malbranche, fille de Jean-Pierre et de Marie-Madeleine Hache; marr.: noble dame Jeanne-Françoise-Mélanie Frénier, épouse de Pierre Foucques de Belleville, éc., seigneur et patron de Cormelles-le-Royal, Four et autres lieux, porte-manteau du duc d'Orléans, représentée par Marie-Ursule-Jourdaine Malbran-

che, tante de l'enfant ; parr. : le curé de Rupierre. Fol. 25, 15 fév. 1770, bapt., par Frémanger, chapelain de Banneville, de Jean-Pierre Le Pesant, fils de François et de Jeanne Maufras; parr.: Jean-Pierre Daumesnil; marr.: Geneviève Lami. (Milet, curé de Touffréville, absent, a rédigé l'acte et l'a signé seul). — Autres actes concernant les familles Aubey, Aumont, Basset, Cara, Daumesnil, Destiné, Dudoüit, Enault, Falue, Fessard, Jolain, Le Baron, Lecanu, Lechevalier, Le Guettier, Lemaréchal, Le More, Le Pesant, Levanier, Malbranche, Marin, Maubant, Maufras, Michel, Millet, Moisson, Prenpain, Provost ou Le Provost, Ricard, Ridel, Suzanne, Touchet, Tranchant.

E Suppl. 1647. — GG 10. — (Registre). — Moyen format, 56 feuillets, papier.

1771-1790. — Baptêmes et mariages. — Curé: F.-M. Milet. Prêtre : Vautier, 1771-1781, vicaire en 1785. Fol. 1, 5 fév. 1771, mar. de François Rault, garde des bois de Troarn, originaire de « Lion sur la mer », fils de Noël et de feu Anne Charpin, avec Marie-Françoise Baudouin, fille de Pierre-Louis et de Marguerite Michel ; 20 août 1771, mar. de Pierre-Louis Hüe, fils de Jean-Pierre et de feu Marie-Anne Boisard, avec Marie-Ursule-Jourdaine Malbranche, fille de Jean et de Marie-Anne Butord, par Guersent, curé de Rupierre; signatures: Frenier de Belleville Saint-Julier, Huillard D'hérou, François Saint-Jean. Fol 5, 9 fév. 1773, mar. de J.-J. La Crois Oserée, fils de feu Pierre et de feu Anne Duhomme, de Bavent, avec Marie-Madeleine Delaunay, fille de feu François et d'Anne Le Roux, en présence de Bonnet de Sainte-Croix, Bonnet de Norrey, Charles Oserée, Pierre Oserée, Jeanne Oserée, Jean Le Roux ; 20 oct. 1773, mar. de J.-B.-Louis du Castel, avocat au Conseil Supérieur de Bayeux, originaire de Saint-Gervais de Rouen, fils de feu Louis et de feu Elisabeth Isabelle, avec Marie-Jeanne-Henriette Guesdon, fille de Pierre-Charles Guesdon, avocat au Bailliage et Siège Présidial de Caen, demeurant paroisse Saint-Pierre, et de Marguerite Philippe. La bénédiction nuptiale donnée par Guesdon, curé de Troismonts. Signatures : Du Castel, M. J. H. Guesdon, Guesdon, Philippe Guesdon de Réneville, Du Carel, le ch[r] de Renèville, Lelièvre, Guesdon, curé de Troismonts, M. Millet, curé de Touffréville. Fol. 7, 11 août 1774, mar. d'Etienne-Joseph « Marlière », de la paroisse de Kain, diocèse de Cambrai, « libre de condition, son père étant mort il y a nombre d'années, sa mère ayant donné son consentement par écrit en forme de lettre adressée audit Marlière, visée par le Curé du lieu et deux juge et échevin du lieu, attestée vraye par le vicaire général de Mg[r] l'archevesque de Cambrai », avec Marguerite Daumesnil, fille de François et de Marie-Madeleine Delaplaine. Signatures : Etienne-Joseph Marlier, Daumesnil, François Daumesnil, Camilla Dufour, J[me] Dufour, D'Arbonnet, Fleuriau de Bellemare-Marinier, Archange Michel. 15 oct. 1774, bapt. de Hercule-Cœsar-Charlemagne Du Castel, fils de J.-B.-Louis Du Castel, avocat au Conseil Supérieur de Bayeux, et de Marie-Jeanne-Henriette Guesdon ; parr. : J.-B. Hubert ; marr. : Marguerite Philippe, épouse de M. Guesdon, avocat au Bailliage de Caen, aïeul de l'enfant. Fol. 11, bapt. de François, fils « des œuvres d'Archange Michel, qui s'est lui-même déclaré père et a reconnu ledit enfant pour son fils », et de Marie-Françoise Milet; parr.: François Milet; marr. : Marie-Françoise Baudouin. Parmi les signatures : Vautier, prêtre. 19 fév. 1776, mar. d'Archange Michel avec Marie-Françoise Milet, lesquels « ont reconnu pour leur enfant un fils nommé François et ont requis acte de légitimation pour leurd. enfant qui a été mis avec eux sous le voile. » Fol. 13, 30 juin 1777, bapt. de J.-J. Onfroy, fils de Jacques et de Madeleine Milet; parr.: Henriette Féron, représentant Jacques Lelièvre (*sic*); marr. : Marie-Jeanne-Henriette Guesdon, épouse de M. du Castel, avocat au Parlement de Paris. Fol. 35, 30 avril 1786, bapt. d'Abel-Parfait Putot, fils de François et de Marie-Françoise Touroude; parr. : messire Bernard-Jean Le Courtois; marr.: noble demoiselle Angélique-Françoise Le Courtois, sa sœur. Fol. 42, 23 oct. 1787, bapt. d'Edouard-Désiré Milet, fils de Noël et de Geneviève-Gabrielle Pagny ; parr. : Edouard Fossey, de Caen; marr.: Amélie-Zénobie Hébert, de Caen. Fol. 44, 1[er] mai 1788, bapt. de J.-B. Putot, fils de Charles et de Marie Lefèvre ; parr. : Jean Jame; marr. : Marie-Madeleine La Vigne. Fol. 50, 16 juill. 1789, bapt. « d'une fille née d'hier des œuvres de Geneviève Vaultier et de François Le More, de cette paroisse, qui m'a envoyé un billet conçu en ces termes : Monsieur le Curé, vous aurez la bonté de batiser l'enfant à mon nom et faittes le tout pour le mieux, ce 16 juillet 1789. François Le More »; l'enfant nommée Joséphine par Elisabeth Le Vanier, assistée de Louis Huet, de Saint-Pierre de Caen. Fol. 53, 16 fév. 1790, mar.

de François Le More avec Geneviève Vautier, « auquel il ne s'est trouvé aucun empêchement ou opposition, excepté celle de Hanriette Féron, laquelle a été levée par le mariage qu'elle a contracté avec un autre », en présence de M. Bougy, bourgeois de Caen, de M. Hébert, vicaire de Sannerville. « Lesdits Le More et Geneviève Vaultier ayant présenté à l'église, lors de la célébration, une fille de leurs œuvres, ont requis un acte sur le registre de la paroisse pour la reconnaître de leurs œuvres, la rendre apte à leur succéder comme légitime, ce que Nous Curé dudit lieu avons accordé à leur juste demande. » — Autres actes concernant les familles : Aubey, Aupois, Baudouin, Baudry, Beuzelin, Bouet, Burel, Coquerel, Daumesnil, Delaunay, Desloges, Dudouit, Enault, Féron, Germain, Hüe, Huet, Jolain, Lacroix, Lair, Lami, Le Baron, Lefèvre, Leguettier, Le More, Le Pesant, Le Vanier, Malbranche, Mancel, Marie, Martin, Milet, Milot, Mirai, Morel, Mutel, Onfroy, Outardel, Pinchard, Putot, Ricard, Tesson, Touchet, Touroude, Tostain.

E Suppl. 1648. — GG 11. — (Cahier). — Moyen format, 18 feuillets, papier.

1755-1759. — Inhumations et délibérations du commun. — Curés : A. Le Tellier, +1759, Milet, 1758. Vicaire : D. Collin. Fol. 1, janv. 1755, inh. de J.-B. Guérard, enfant de Philippe Guérard, sergent, du bourg de « Trouard », en présence de sa nourrice, Marie Hébert, femme de Jean Coquerel, et de Pierre le Pesant, custos. Fol. 5, 17 juin 1756, « jour et fête du T. S. Sacrement », inh., par Poitou, prêtre, de Sannerville, de Pierre-Louis le Pesant ; 5 juill., de Marie-Anne Baudouin, six ans, décédée de maladie contagieuse ; 8 juill., de Madeleine Lamy, sept ans, décédée de maladie contagieuse ; 15 juill., de Jacques Jollain, 31 mois, décédé de maladie contagieuse ; 7 sept., de J.-J. Jollain, onze mois, décédé de maladie contagieuse ; 16 déc., de Marie-Anne Delaporte, née de père et mère inconnus, « trouvée dans un panier attaché et suspendu à la porte de Damoiselle Michelle, veuve de Thomas Gosse. » (Voir *supra* GG 8). — Les surcharges ou interlignes des actes concernant les années 1755 et 1756 sont notés à la fin des cahiers de ces années avec indication des pages et lignes. — Fol. 17, acte dressé par justice pour suppléer à l'absence de l'acte habituel : « aujourd'hui 22 janvier 1759, devant Nous Jean-Pierre-Nicolas-Anne Dumoustier de Canchy, pbre, archidiacre et chanoine de l'église cathédralle de Bayeux, Conseiller du Roi, Lieutenant général au Bailliage et siège Présidial de Caen, en présence de Mr Mesnier, substitut de M^rs les Gens du Roi, assisté de Me Jacques Raste, comis au greffe, est comparut devant Nous Me Jacques Lemarchand, pbre, curé de la paroisse d'Escoville, et François Hüe, de la parroisse de Touffréville, lesquels nous ont attesté que Jean-Jacques Germain, fils de Charles Germain et de Marie-Françoise Hache, a été inhumé dans le cimetière de laditte paroisse de Touffréville, le neuf de ce mois, étant pour lors agé de saize mois quatre jours, laquelle inhumation a été faitte par le feu sieur Curé de laditte paroisse, lequel acte il n'a pu conclure vu la maladie dont il est décédé le douze de ce mois, ce qu'ils ont signé avec Nous après lecture faitte. Signé : J. Lemarchand, Hüe, Du Moustier de Canchy, Mesnier, Raste. » (Acte reproduit au fol. 18 par Millet, curé, qui renvoie à l'acte même). 12 janv. 1759, inh., « dans le cimetière proche la Croix, par moi curé de Liroze, de l'exemption de Trouarn, le corps de discrette personne Me Augustin Le Tellier, prestre, originaire de Langrunne, près la Délivrande, et Curé de cette paroisse de lad. exemption, décédé d'hier la nuit d'une attaque d'appoplexie, muni des Sacrements de l'Extrême-onction, lad. inhumation faitte ès présences de M^rs les Curés de Sannerville et Banneville, de MM. Vasnier, chapelain de Baneville, Duhomme, desservant l'église de Sainte-Honorine, et Canivet, pbre, demeurant à Sanerville. » Signatures : J. Philipard, curé de Sannerville, J. Thomas, curé de Baneville, Godard, curé de Liroze. — « Arrêté ce 22 janvier 1759. Signé : Dumoustier de Canchy, Mesnier. » Fol. 17, 12 mai 1759, inh., dans l'église, de Marie-Anne Daumesnil, veuve de Jacques Ricard, par le curé de Ranville. — Autres actes concernant les familles Boisard, Coquerel, Daumesnil, Delaunay, Gervais, Guérard, Hebert, Le Batard, Le Cointe, Moisson. — *Assemblées du commun.* Fol. 5, 11 juill. 1756, ass. du commun pour procéder à l'élection de collecteurs des deniers de la taille en 1757. Elus : Thomas Ricard et Jean Rocancourt. — Notes marginales de la main de Millet, curé successeur de Le Tellier : 1° « Ce certificat ne nous regarde pas. » 2° « Cet acte est inutile p^r Nous ecclésiastiques. » Fol. 9, 26 déc. 1756, ass. des taillables pour modification du rôle de 1757 ; « à imposer les faisants valoir la pièce de Brière en herbe située

sur les Coraux, à la somme de 40 sols. » Acte non signé. Note marginale de la main de Millet : « Cet acte ne nous regarde pas. »

E Suppl. 1649. — GG 12. (Cahier). — Moyen format, 22 feuillets, papier.

1760-1770. — Inhumations. — Curé : Millet. Fol. 1, 16 janv. 1760, de Pierre-Martin-Auguste-Léon Busnel, onze mois, fils de Pierre et de Rose Liénard, bourgeois de Caen. « Le vendredi 10 octobre 1760, Pierre Desjardins Lieux, bourgeois de Caen, a été tué par son cheval, sur cette paroisse, sans qu'on ait eu le tems de pouvoir lui administrer les sacrements. Le dimanche suivant, Mr le Curé de Bures est venu le chercher pour l'inhumer dans l'église de sa parroisse. » Fol. 3, 26 nov. 1761, inh., par le curé de Sannerville, de Marie Tronchon, veuve de Pierre Prempain. Fol. 7, 4 fév. 1763, inh. de Marie Michel veuve de Thomas Gosse, 80 ans, « par Mr le Curé de Cuverville la Grosse Tour, présence de Mrs les Curés cy-dessous signés » : Marie, curé de Cuverville, Lemarchand, curé de Bavent, Godard, curé de Lirose, F. Le Moine d'Auvergne, curé de Bures ; 23 août, d'Anne Degron, femme de Charles Le More, 66 ans, par le curé d'Hérouvillette. Fol. 9, 30 juill. 1764, inh. de Marie Davis, veuve de Noël Millet, 80 ans, par le curé d'Hérouvillette. Fol. 11, 16 oct. 1765, inh. de Charles Prempain, par Quesnot, chapelain du Saint-Sépulchre. Fol. 13, 19 nov. 1766, inh. d'Anne Anne, veuve de Pierre-Isaac Cara, 63 ans, par Rouxel, vicaire de Méry. Fol. 19, 11 déc. 1769, inh. d'André Michel, 84 ans, par le curé d'Hérouvillette. Fol. 21, 21 mars 1770, inh. de François Degron, dit La Rosière, 85 ans, par Fremanger, chapelain de Banneville. — Autres actes concernant les familles : Anne, Carabie, Daumesnil, Delaunay, Dudouit, Hervieu, Jollain, Le Baron, Le Batard, Lecanu, Lecerf, Le Normand, Le Provost, Le Roux, Mallebranche, Martin, Milet, Millet, Moisson, Prempain, Ricard, Tronchon.

E Suppl. 1650. — GG 13. — (Cahier). — Moyen format, 44 feuillets, papier.

1771-1790. — Inhumations. — Curé : Millet. Prêtres : Rouxel (1771), Vautier (1775). Vicaire : Vautier (1781-1785). Fol. 1, 12 avril 1771, inh. de Jacques Jollain, charpentier, 70 ans, par Fremanger, chapelain de Banneville ; 18 avril, de François-Mathieu Le Baron, quatre jours, par Rouxel ; 16 août, de François Jardin, 32 ans, par Fremanger, chapelain de Banneville. Fol. 5, 5 oct. 1773, inh. de Charles Le More, laboureur, 81 ans, par Hébert, curé de Sannerville, en présence du curé de Lirose. Fol. 9, 9 déc. 1775, inh. de Simon le Canus, 88 ans, par Vautier, vicaire de Rupierre ; 23 déc., de Marie-Anne Delauney, femme de Pierre Milet, 70 ans, par Vautier, vicaire de Rupierre. Fol. 11, 20 janv. 1776, inh. de Marie-Anne Pesant, par Vautier, prêtre ; 24 avril, de Marie-Elisabeth Graffey, épouse du sieur Desloges-Dumesnil, par le curé de Sannerville [Hébert], en présence de Dauvergne, curé de Bures, et Féron, curé de Lirose ; 29 avril, de Marie Butor, veuve de Jean Malbranche, par Delan, curé de Troarn, en présence de Hébert, curé de Sannerville, et Féron, curé de Lirose. Fol. 19, 15 juin 1780, inh. de Marie-Anne Desloges, veuve de feu André Michel, par Hébert, curé de Sannerville, en présence de F.-M. Millet, curé de Touffréville, et de Vautier, prêtre. Fol. 21, 24 avril 1781, inh. de Marie-Anne Coquerel, par Vautier, vicaire de Touffréville. Fol. 29, 5 août 1784, inh. de Marie-Madeleine Laplaine, épouse de François Daumesnil, 74 ans, par Jacques Blondel, curé de Banneville, en présence de Hébert, curé de Sannerville, de Vautier, vicaire, et Millet, curé de Touffréville ; 22 nov., inh. de Jacques Mutel, laboureur, par Hébert, curé de Sannerville, en présence de Lefoyer, vicaire de Sannerville, de Vautier et Millet, prêtre et vicaire de Touffréville. Fol. 31, 18 janv. 1785, inh. d'Anne Duhomme, femme de Louis Anne, 72 ans, par Vautier, vicaire, en présence de Jean-François [Le] foyer, vicaire de Sannerville, et de maître Outardel, sous-diacre ; 8 avril, de Charles Tesson, par Hébert, curé de Sannerville, en présence de Le Provost, vic. de Démouville et de Millet, curé de Touffréville. Fol. 35, 2 actes de baptême, avec la note : « ces actes sont sur les registres de 1788 pr les batêmes. » Fol. 39, 26 janv. 1789, inh. de François Daumesnil, par J. Le Fortier, vicaire de Mondeville, en présence de Millet, curé de Touffréville, de Hébert, chapelain de Banneville, dont la signature est suivie de la mention « vic. de Sannerville » ; 27 déc., inh. de François Millet, 66 ans, par Hébert, « vicaire de Sannerville », dont la signature est suivie de la mention « curé de Sannerville » et qui semble le rédacteur de l'acte. — Autres actes concernant les familles Baudouin, Beuzelin, Bourgeois, Burel, Colard, Co-

querel, Daumesnil, Delaunay, Deschamps, Dudouit, Enault, Fleury, Gifard, Hache, Hébert, Jacqueline, Jardin, Jollain, Lamy, Le Baron, Le Blanc, Le Breton, Le Manissier, Lemoine, Le More, Le Pesant, Le Vivier, Malbranche, Mazeline, Michel, Milet, Millet, Mutel, Noury, Pesnel, Ridel, Ricard, Rocancour, Tostain.

E Suppl. 1651. — GG 14. — (Cahier). — Moyen format, 12 feuillets, papier.

1791-1792. — Baptêmes, mariages, inhumations. — Curé : Millet. Fol. 1, 23 avril 1791, inh. de Jeanne Lefebvre, veuve de Noël-Michel Milet, 72 ans, par Thomas Detruissard, « présence de Mr le Curé de cette paroisse » ; 29 juill., bapt., par Prempain, curé de Sannerville, « en l'absence et à la prière de Mr le Curé de Touffréville », de Charles-François Le More, fils de François Le More et de Geneviève Vautier, « de la ville de Rouen » ; parr. : François Totain ; marr. : Marguerite Le More. Fol. 4, 10 juin 1792, bapt. de Marie-Elisabeth-Aimée Beuzelin, fille de J.-B. et d'Anne Dudouit, par Daniel-Jacques Le Bailly, curé de Frénouville, qui fut le parrain ; marr. : Françoise-Elisabeth Milet ; 13 sept., inh. de Noël-Michel Milet, 89 ans, par le curé d'Escoville (qui n'a pas signé). A la suite : « Reçu le double du présent à Caen, le 4 jer 1793 l'an 2e de la République. » Fol. 9, « le 6 novembre 1792, l'an premier de la République française », mariage religieux de Pierre Hodierne, fils de feu Claude et de Marie Rault, de la paroisse de Lion-sur-la-Mer, avec Françoise Morel, fille de feu François et de feu Anne Chéron de Touffréville ; 10 déc., bapt. de Pierre-Arsène Daumesnil, fils de François et de Jeanne-Louise Aubey ; parr. : Nicolas Aubey ; marr. : Jeanne Colin, bapt. administré par : « M. Millet, curé commissaire. » Suit la note : « Reçu le double du présent le 4 jer 1793, l'an 2e de la République ». — Autres actes concernant les familles : Aubey, Beuzelin, Burel, Colin, Crevon, Germain, Girouard, Huet, Lefèvre, Milet, Morel, Pinchard, Putot.

VARAVILLE

E Suppl. 1652.— DD 1.— (Liasse).— 1 pièce, parchemin 4 pièces, papier.

1778-1785. — Communaux et chemins. — Assemblée des paroissiens devant Thomas Manchon, curé de Saint-Germain de Varaville, « au sujet d'un règlement à faire par rapport au dépouillement des communes et chemins dud. Varaville : 1° dorénavant, les étrangers, fermiers ou autres qui ne demeurent point dans lade paroisse et n'y paient point sel et taille, ne pourront envoyer dans lesdites communes et chemins, leurs bestiaux, moutons, bêtes à corne, ou chevaux pour les pâturer, sous peine de saisie et d'emparquement ; 2° que les habitants ayant droit aux dites communes et chemins ne pourront les faire pâturer par les bêtes à laine, chevaux entiers ou hongres, ni par aucune bête viciée, comme aussi ne pourront y mettre des oïes ou autres volatiles prohibées par les arrêts de la Cour ; 3° qu'aucun habitant ne pourra enclore par fossés, balises, ou autrement, aucun chemin de lade paroisse, en tout ou partie... » Parmi les signatures : Le Cordier de Boisdaunay, L. Boutry, chapelain de Varaville, Louis Morin de Vomeray, Morin de Balmesnil, Manchon, curé de Varaville (5 juillet 1778) ; homologation dud. règlement (15 juillet). — Assignation contre Jean Cagnard, marchand herbager, paroisse de Petiville, pour l'obliger à se conformer aud. règlement (16 avril 1785) ; — requête des habitants au maître particulier de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Caen, relative aud. règlement ; un nouvel article fut ajouté le 3 avril 1785, portant que tous les habitants seraient tenus de déclarer aux personnes qui seraient nommées à cet effet, le nombre de bestiaux qu'ils mettraient à pâturer dans lesd. communaux et chemins ; lad. requête contre « un sieur Jean Cagnard, qui fait valoir une ferme sçise paroisse de Petiville et qui s'extend jusques sur celle de Varaville, et qui a cru qu'en faisant stabuler sa troupe de bestes à laine sur laditte paroisse de Varaville, il auroit le droit de l'y faire pasturer au mépris des dispositions portées auxdes délibérations », etc. (6 mai 1785) ; — transaction entre led. Cagnard et les paroissiens (juillet 1785).

E Suppl. 1653. — GG 1. — (Cahier). — Moyen format, 6 feuillets, papier.

1674-1678. — Baptêmes, mariages, inhumations. — 1674, 11 janv., Guillaume Vautier, envoyé par l'Evêque pour remplir les fonctions curiales pendant l'absence du curé ; Jean Allais, custos ; 17 fév., bapt. d'Antoinette-Aimée Morin de Vaumerey, fille de Pierre Morin, éc., sr de Vau-

merey, et d'Angélique Morin ; marr. : Antoinette-Aimée des Périers ; parr. : François de Grieu, éc., s[r] d'Espreville ; 2 nov., inh. de l'enfant de Robert Hallebique, par J. Lemarchand, desservant le bénéfice de Varaville. — Lacune de 1674 à 1677. — 1677, 28 mars, bapt., par Clément Lioult, desservant la paroisse de Varaville ; 16 mai, bapt., en l'absence dud. Lioult, par J. Veroult, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville. Cérémonies du baptême suppléées par led. Veroult, à la fille de Louis Le Cordier, chevalier, seigneur de Varaville, et d'Anne d'Ornano, lad. fille née le 27 avril 1677 et ondoyée le 8 août par Marin Veroult, lors vicaire de Saint-Honoré à Paris, nommée Renée par Yves de Bailleul, s[r] de Vicques, et Renée de Créquy, dame de Maillot. 1678, 1[er] janv., inh., dans l'église, de Nicolas Lebourcier, trésorier de la paroisse, par Robert Duclos, curé de Varaville, en présence de Jean Le Marchand, vicaire. — Autres actes concernant les familles Delalonde, Du Jardin, Moisson, Vauquelin, Vautier, etc. — Sur le plat intérieur, note concernant l'entrée à la confrérie de Saint-Marcouf de François Devaux de La Framboisière.

E Suppl. 1654. — GG 2. — (Cahier). — Moyen format, 18 feuillets, papier.

1678-1681. — Bapt., mar., inh. — Note au fol. 1 : « En l'an 1663, il fut fait un arpentage de la paroisse de Varaville, pour faire la répartition au pied perche sur les possédans fonds dans laditte parroisse d'une somme de 3.176 l. 3 s. 8 d. pour l'acquisition d'une maison presbytérale, dont le prix en principal était de 2.500 l. Le surplus pour traizième et intérêt au denier depuis le jour S[t] Michel 1662 jusqu'au 31 may 1663, suivant une sentence du bailliage de Caen du 15 janvier 1663 et pour les frais d'arpentage. Le terroir de laditte parroisse de Varaville se trouva alors être composé de 1.151 acres et demi vergée. Ce rôle signé le 21 avril 1663 de Robert Prunier, Dumoustier et Gervais. » 1679, 31 déc., inh., dans l'église, de Jean Allais, custos, 60 ans, auquel succède Jacques Leprévost. 1680, 8 oct., Jean Delalonde établi trésorier en la visite ; 13 nov., inh. de Jean Muscadin, 12 ans, de Pont-l'Evêque, laquais de la marquise du Tronc. 1681, 31 mars, acte de baptême lacéré ; marr. : Françoise Morin, veuve de Robert Prunier, s[r] des Parcs ; parr. : Pierre Morin, éc., s[r] de Vaumeray ; 17 avril, bapt. de Louise-Charlotte Blanvillain ; marr. : Louise-Charlotte Le Cordier, fille de haut et puissant seigneur Louis Le Cordier, chevalier, seigneur de Varaville (qui signe Louise-Charlotte Le Cordier du Troncq) ; parr. : François Morin de Balmesnil, éc. ; 6 déc., inh., dans l'église, d'Elisabeth, 2 ans ½, fille de Pierre Lechevallier, bourgeois de Caen, et d'Elisabeth Harel. — Autres actes concernant les familles Alais, Avenel, Bertot, Blanvillain, Cardine, Coltée, David, Delavigne, Denis, Gaigny, Hadebique, Lebattard, Lebourcier, Lechevallier, Leroux, Mariette, Mauger, Mazeline ,Pelfour, Robert, Tardy, Varier, Vautier, etc. — Actes par le curé Robert Duclos, Jean Veroult, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville ; A. Mauger, chapelain de Breholles, etc. — De l'autre côté, délibérations : 1679, 10 sept., bannie des pommes du cimetière, adjugées au curé Robert Duclos, par 14 l. 10 s. ; 1680, 14 juill., bannie du pré Dordonne, appartenant au trésor, à Jean Gilles, l'un des paroissiens, par 9 l. ; 15 sept., bannie des fruits du cimetière à Nicolas Tardy, pour 60 s. ; déclarations de translations de domicile.

E Suppl. 1655. — GG 3. — (Cahier). — Moyen format, 16 feuillets, papier.

1682-1687. — Bapt., mar., inh. — Robert Le Normand, curé (9 janv. 1682). — 1684, 11 fév., honnête homme M[e] Toussaint Habert, chirurgien, demeurant à Bavent ; 11 juill., inh., dans l'église, de Charles Tardif, 45 ans. 1685, 15 avril, inh., dans l'église, de Charles Vautier, 44 ans, trouvé noyé dans le marais de Robehomme, du consentement du curé de Robehomme, et après mandement du lieutenant criminel de Caen. 1686, 20 août, inh. d'Olivier Lefrançois, chapelain de la chapelle de Saint-Jean « dans led. Varaville », en présence de Gaspard Lebourgeois, éc., curé de Brécourt, Laurent d'Osseville, chapelain de Bures ; 8 déc., bapt. de Françoise Marie ; marr. : Charlotte-Françoise Prunier ; parr. : Charles Le Sueur, éc., s[r] de Petiville ; 30 déc., inh. de François Morin, éc., s[r] de Balmesnil, 50 ans, en présence d'Antoine Morin, éc., son fils, Pierre Morin, éc., s[r] de Vaumeray, son frère. — Autres actes concernant les familles Collibœuf, Coltée, David, Denis, Duvay, Fourier, Gaigny, Halbique, de La Londe, de La Vigne, Lefebvre, Lugan, Marie, Mirey, Morin, Pelfour, Rogère, Vanel, Vaultier, Yévelin.

E Supl. 1656. — GG 4. — (Cahier). — Moyen format, 16 feuillets, papier.

1687-1692. — Bapt., mar., inh. — Curé : Robert Le Normand, éc. — 1687, 17 oct., feu Laurens Mirey, sieur des Moulins. — 1688, 10 nov., mar., en la chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste de Varaville, par le curé dud. lieu, de Jean Dunel, domestique du marquis du Troncq, et de Marie Liejard, fille de François, de Gonneville. 1689, 23 août, inh., dans l'église, de Mathieu de Fierville; 30 sept., inh. de Marguerite Morin, 16 ans, fille de feu François Morin, éc., s^r de Balmesnil; 30 oct., mar. de n. h. Gilles de Cordey, fils de feu Jacques, éc., et de Marie Pollin, de la p^se du Mesnil-Germain, avec Charlotte-Françoise Prunier, fille de feu Robert, s^r Despars, et d'Anne-Françoise Morin, d^t à Varaville, en présence de Bernardin Morin, éc., s^r de Monteille, Nicolas Pollin, éc., s^r de La Frémondière, Bernardin Morin, éc., s^r d'Ecajeul, Esprit-Nicolas Morin, éc., fils dud. s^r de Monteille, etc. 1690, 17 janv., bapt. de Marie-Marthe Marie ; marr. : Marie-Salomé Buheré, fille du s^r de La Grillière; parr.: Louis Dastin, éc., s^r de Bleville ; 12 fév., bapt. de Marc-Antoine Leprévost ; parr.: Marc-Antoine de Blais, éc., s^r de Longuemare ; 30 avril, bapt. de Louis-Bernardin Leherpeur; parr.: Bernardin Morin, éc., s^r d'Ecajeul; marr.: Louise Le Cordier, fille du marquis du Troncq, de Varaville. 1691, 24 oct., inh., dans l'église, d'Anne Prunier, veuve de Laurens Mirey, s^r des Moulins, bourgeois de Caen, 45 ans. — Autres actes concernant les familles Baugy, Bourcier, Chrétien, Collette, Durand, Duvey, Fierville, Gaigny, Jeanne, Laisné, Lebattard, Lebourcier, Lemaréchal, Leprévost, Lumière, Mille, Petit, Vautier, Yevelin, etc.

E Suppl. 1657. — GG 5. — (Cahier). — Moyen format, 56 feuillets, papier.

1692-1699. — Noël Nyard, vicaire de Varaville, 1697. — « Estat des baptesmes, mariages et inhumations de la paroisse de Varaville, depuis le dernier décembre 1691, jusque et compris l'année 1699. Extrait fidellement par moy Robert Le Normand, escuyer, pbre, curé dud. lieu de Varaville, sur les registres qu'on estoit obligé de changer et lever tous les ans suivant l'édit du Roy, du mois d'octobre 1691. » 1694, 9 mai, mar. de François Le Cornu, chevalier, seigneur de Ballivières et Boisandré, enseigne des gardes du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, fils de feu Nicolas, seigneur de Ballivières, demeurant paroisse de Boisandré, avec Louise-Charlotte Le Cordier, fille de Louis, chevalier, marquis du Troncq, seigneur, baron, patron honoraire de Varaville, et d'Anne d'Ornano, en présence de Fabien Dupont, s^r de Longprey, etc.; 27 nov., mar. de Guillaume Languille, s^r de Valmarais, fils de Louis, avec Marie-Salomé Buheré, fille de Gilles-Charles Buheré, s^r de La Grillière, tous deux de Saint-Jean de Caen, en présence de J.-J. Buheré, s^r des Parcs, frère de l'épouse ; 27 nov., inh. de lad. Le Cordier, épouse de Le Cornu, seigneur de Ballivière, 27 ans. 1695, 19 oct., mar. de René-François de Saint-Rémy, seigneur et patron de la Motte-Fouque, de Patrice, d'Orgère, etc., fils de Jacques et d'Anne Bidou, de la Motte-Fouque, diocèse du Mans, avec Madeleine-Thérèse Le Cordier, fille de Louis, marquis du Troncq, en présence de J.-B. de Saint-Rémy, chevalier de Cossey, frère de l'époux, Antoine Morin, éc., s^r de Balmesnil, etc. 1696, 7 juill., mar., sur dispense d'Innocent XII, les époux étant parents au second degré, de Nicolas Le Cordier, chevalier, seigneur et patron de la Pyle, capitaine de carabiniers, fils de feu Nicolas, seigneur et baron de Laune, Varaville, etc., et de Renée de Péricard, du diocèse d'Evreux, avec Anne Le Cordier, fille desd. Louis, marquis du Troncq, et d'Anne d'Ornano. 1697, 12 mai, inh. de Gilles-Charles Buherey, s^r de La Grillière, bourgeois de Caen, 60 ans ; 12 mai, inh. d'Anne Le Tremansois, veuve du s^r de Balmesnil, 60 ans, en présence d'Antoine Morin, éc., son fils. 1698, 14 janv., inh., dans le chœur, de Louis Le Cordier, seig^r et baron de Varaville, 69 ans environ; 28 janv., inh., à Cabourg, de René Yevelin, décédé au Homme, sur cette paroisse de Varaville, lequel n'a pas été porté à l'église à cause de l'incommodité des chemins. 1699, 28 nov., mar. de Richard Potier, éc., s^r de Beaumarais, fils de Thomas Potier, éc., et d'Anne Le Fortier, d^t à Brucourt, avec Isabelle Morin, fille de Pierre, s^r de Vaumeray, et de Gillette-Angélique Morin. — Autres actes concernant les familles Drouet, Hébert, Leboursier, Leherpeur, Lemoine, Lumière, Mariette, Pelfour, Tardif, Vassel, Vautier, Yévelin, etc. — Délibérations concernant la taille, les enrôlements et dérôlements, le paiement du soldat de milice. 1693, 6 sept., bannie des pommes et poires du cimetière, pour 15 l., à Gilles Lebourcier, payées comptant à Jacques Tardif, tré-

sorier. 1694, 1er août, bannie de l'herbe pour faire foin du pré Dordonne, appartenant à l'église, pour 100 s.; 5 sept., bannie des pommes et poires pour 26 l., etc. Dans les délibérations, figurent un certain nombre de prés et herbages nommés *hogues :* hamel de la Planche, les Petits Bancs, les Rivages, le Prey des Falaises, les Basses-Terres, Saint-Evroult, les terres d'Ecajeul, l'herbage Saint-Sever, les faisant valoir le Fort.

E Suppl. 1658. — GG 6. — (Cahier). — Moyen format, 84 feuillets, papier.

1699-1711. — Bapt., mar., inh. — Le Normand, curé. — 1701, 1er mai, inh. de J.-J. Buherey, sr des Parcs, bourgeois de Caen, 35 ans ; 7 juill., mar. d'Augustin Léger, sr du Clos, fils de Roch et d'Antoinette de Tilly, de Druval en Auge, avec Françoise Buheré, fille de feu Gilles-Charles et de Marie-Salomé Prunier de Varaville; 18 août, inh. de Madeleine, 4 mois, fille de Richard Potier, sr de Beaumarais, et d'Isabelle Morin. 1702, 1er juin, cahier paraphé par l'évêque de Bayeux, dans sa ville épiscopale. 1704, 10 avril, inh., dans l'église, de Guillaume Languille, sieur de Valmarey, 50 ans ; 25 déc., bapt. de Pierre-Gilles, fils d'Antoine Morin, éc., sr de Balmesnil, et de Marie-Françoise Deshayes ; parr.: Pierre Deshayes, seigneur « d'Orgerie », vicomte d'Orbec ; marr.: Gillonne Morin, tante de l'enfant ; 30 déc., inh. dud. enfant, 8 jours, en la place du banc de son père. 1705, 14 janv., inh., dans l'église, en la place de son banc, de Pierre Morin, éc., sr de Vaumeray, 70 ans, présence dud. Antoine Morin, Richard Potier, éc., sr de Beaumarais. 1707, 27 août, bapt. de François-Antoine Morin, fils desd. Morin et Deshayes; parr.: Charles-François de Cairon, éc., sr de la Maillerie; marr.: Françoise de Beauhenry, grand'mère de l'enfant ; 12 sept., inh., dans le chœur, de Marie-Anne-Françoise Le Cordier, 40 ans, fille de feu Nicolas, baron et seigneur de Varaville et la Pyle ; 27 sept., inh. de « frère Philippes des Jardins, novice de la Compagnye de Jésus, lequel a esté trouvé assassiné sur les dunes de la mer, venant de partir suyvant son obédience pour demeurer en la maison de la compagnie de Jésus, à Caen, laquelle inhumation a esté faitte après la visite de M. le lieutenant criminel de Caen et des chirurgiens, et toutes autres formalités de justice duement observées ». 1708, 6 oct., inh. de Fabien Duport, sr du Longprey, 55 ans. 1709, 8 sept., inh., dans l'église, de Richard de Saint-Germain, 56 ans ; 2 déc., la maison neuve appartenant à MM. Doublet, dite la maison Thuillière, contre les esseaux, dépendant de Varaville. 1710, 22 nov., ondoiement d'une fille desd. Antoine Morin de Balmesnil et de Marie-Françoise Deshayes. 1711, 15 mars, bapt. de Catherine-Louise Marie ; parr. : Charles Le Sueur, éc., seigneur de Petiville; marr.: Louise Desvallée (qui signe de Vallée). — Autres actes concernant les familles Baudouin, Blancel, Bordel, Duhomme, Gast, Lepley, Petit, Robert, Tardif, Vauclin, Vauloger. — 1700, 28 mars, délibération des paroissiens, autorisant Jacques Tardif, trésorier, à employer les deniers du trésor pour paver tout ou partie de la nef et chapelle de Notre-Dame en lad. église, et d'en faire alleu, du consentement du curé. 1702, 5 sept., élection, comme trésorier, de M. de Vaumeray, en remplacement de Jacques Tardif, en la visite de l'archidiacre. — Petou, vicaire desservant la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste (1700) ; Louis Guilbert, vicaire et chapelain de Saint-Jean-l'Evangéliste (1705, 1709) ; Jean Hellain, vicaire de Varaville (1709, 1711) ; Jean-Baptiste Lioult, desservant la chapelle de Saint-Jean de Varaville et vicaire (1711).

E Suppl. 1659. — GG 7. — (Cahier). — Moyen format, 29 feuillets, papier.

1711-1719. — Bapt, mar., inh. — Robert Le Normand, Jean Boutry, curés. — 1711, 30 oct., bapt. de Louis-Henri, fils desdits Morin de Balmesnil et Deshayes ; parr. : Alexandre Deshayes, éc., sr du Tremblé; marr.: Gillonne Le Bourgeois. 1714, 11 oct., bapt. de Pierre Pelfour ; parr. : Pierre Lecœur, curé de Petiville ; marr. : Anne Rouland, veuve de Jacques Lemière, éc., conseiller d'honneur au Présidial de Caen ; 11 oct., inh., dans l'église, de Robert Buheré, 78 ans. 1715, 15 mai, bapt. de Marie-Françoise, fille desd. Morin de Balmesnil et Deshayes ; 27 mai, inh., dans le chœur, de Robert Le Normand, éc., curé de Varaville, 60 ans environ, décédé le 26, en présence de Thomas Faucon, curé de Ranville, Pierre Lecœur, curé de Petiville, Joseph Cousin, curé d'Escoville, etc., par le curé de Banneville. 1715, Michel Le Breton, desservant la paroisse de Saint-Germain de Varavile. 1716, 13 oct., mar. de Pierre Lenormand, éc., conseiller au présidial de Caen, fils de

feu Pierre, éc., et de Marie de Louis, de Saint-Etienne de Caen, avec Renée Le Cordier, de Varaville, fille de feu Nicolas, éc., seigneur et patron de la Pyle, carabinier du Roi, et d'Anne Le Cordier, marquise, « seigneure », baronne de Varaville, par Jean Le Normand, docteur en théologie, doyen de la Faculté et Université de Caen, vice-chancelier d'icelle, curé de Saint-Ouen de Caen, official du cardinal de la Trémouille, abbé de Saint-Etienne de Caen et évêque de Bayeux, en présence de Jean Boutry, curé de Varaville. 1717, 10 août, bapt. de Marie-Madeleine-Aimée Morin, fille desd. Morin de Balmesnil et Deshayes ; marr. : Marie-Madeleine-Aimée de Saint-Laurent, épouse de Nicolas Du Moutier, éc., seigneur de Goustranville, lieutenant général de Caen ; parr. : Nicolas Morin, éc., sieur de La Falaise, lieutenant du régiment de Condé. 1718, 6 juill., bapt. de Barnabé-François Renard ; parr. : Barnabé de Guernon, éc., sieur du Sausé ; marr. : Françoise de Pellevé. — Autres actes concernant les familles Bridel, Denis, Foucher, Halbique, Jouanne, Leherpeur, Lemasurier, Mirey, Tardif, Thierry, Yevelin. — J.-B. Lioult, vicaire, chapelain de Saint-Jean de Varaville (1712, etc.) ; Jacques Feret, prêtre, secrétaire du chapitre de Bayeux (1717).

E Suppl. 1660. — GG 8. — (Cahier). — Moyen format, 29 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

1719-1725. — Bapt., mar., inh. — Boutry, docteur en théologie de l'Université de Caen, curé. — 1719, 4 juin, bénédiction, par le curé, de la cloche de la paroisse, nommée Anne, par Anne Le Cordier, marquise et baronne de Varaville, assistée de Louis Le Cordier de Varaville, chevalier, seigneur et patron de la Pille et autres lieux, son fils ; 16 août, inh., par Briant, curé de Bavent, d'Antoine Morin, éc., sieur de Balmesnil, 50 ans. 1721, 17 fév., mar. de Nicolas Morin, éc., s^r de La Falaise, fils de François et d'Anne Le Tremansois et de Louise-Marie de Valée, fille de feu Jacob de Valée, éc., avec Louise du Val, tous deux de cette paroisse, en présence de Marie-Françoise D shayes de Balmesnil, de Rocq Le Bourgeois, éc., s^r des Marais, etc. ; 24 avril, inh. de Louise de Saint-Germain, fille de feu Richard, 24 ans ; 28 juin, inh. de Françoise de Sales, veuve de Fabien Dupont, sieur du Longpré, 75 ans ; 5 août, cérémonies du baptême conférées par Boutry, à une fille de feu Antoine Morin, éc., s^r de Balmesnil, et de Marie-Françoise Deshayes, née le 20 novembre 1710 et baptisée le 22 dud. mois par le vicaire sans les cérémonies ordinaires, étant autorisé à les différer par permission de « feu notre illustre prélat, François de Nesmond, d'heureuse mémoire, comme il apparoist par nos registres » ; a été nommée led. jour 5 août 1721, Jeanne-Anne-Gillone, par Marie-Madeleine-Gillone Morin de Balmesnil, assistée dud. curé, en présence de M. de La Falaize, son oncle, etc. 1722, 11 mars, inh., dans l'église, de Jacques Tardif, fils de Jacques ; 1er août, bapt. de Louise-Charlotte Lecerf ; marr. : Louise de Valée, épouse de Nicolas Morin, éc., s^r de La Falaisze, lieutenant du régiment de Condé ; parr. : son mari. — Autres actes concernant les familles Fauvel, Fréville, Gaingny, de La Londe, Lebourcier, Leprovost, Miret, Tardif, Vauquelin, etc. — Actes (le curé Boutry étant très souvent malade) par : J.-B. Lioult, chapelain de Varaville (1719-1720) ; J. Feray, prêtre (1719) ; Denis Lepailleur, Jean de Montigny, Guillaume Manchon, curé de Saint-Clair de Barneville (1720) ; François Duval Auguste, chanoine régulier de l'ordre de Sainte-Croix, de la maison de Caen, H. Costuel, vicaire de Saint-Julien de Caen, Denise, desservant le bénéfice de N. D. de « Dyve » (1721), Guesdon, curé d'Hérouvillette, doyen de Troarn (1725), Bertrand Troley, curé du Mesnil-Hubert (1723).

E. Suppl. 1661. — GG 9. — (Cahier). — Moyen format, 29 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1725-1733. — Bapt., mar., inh. — Boutry, curé. — 1728, 24 janv., bapt. sous condition de Jeanne-Catherine, fille de Nicolas Jean, s^r de La Porte, marchand, bourgeois de Caen et officier de la Monnaie dud. lieu, et de Jeanne Champin, inh. le même jour dans l'église, proche les fonts ; 19 mars, inh., dans le cimetière, proche la croix, de Jean Pesriaux, bourgeois de Condé-sur-Noireau, valet du curé, par le curé de Gonneville et Merville, assisté de Scelles, curé de Cabourg, Nollet, vicaire de Dive, Lempérière, vicaire de Merville et Gonneville, Lioult, chapelain de Varaville, etc. 1729, 21 fév., inh., par Jean de Lempérière, curé de Merville et de Gonneville, son annexe, dans l'église, à l'entrée de la chapelle de la Vierge, de Louise de Valée, 50 ans, épouse de Nicolas Morin, éc., s^r de La Falaize, lieutenant réformé au régiment de Condé-cavalerie. — Du 5 juill. 1730 au

5 nov. 1730, inh. de 8 enfants. — 1731, 20 août, mar. de Tanneguy de Tilly, éc., fils de feu Henri, éc., s[r] de Prémarais, et d'Anne de Valée, de Petiville, 30 ans, avec Marie Blochon, fille de feu François et de Catherine Basire, 25 ans ; 2 sept., inh. de Nicolas de La Roche, bourgeois de Caen, en présence de Nicolas Jean, s[r] de La Porte. 1732, inh. de Marie-Françoise Morin, fille d'Antoine, éc., s[r] de « Balemény » et de Marie Deshayes, 18 ans, en présence de François-Antoine Morin, éc., sieur de « Balemény », Louis Morin, éc., sieur de Vaumeray, Nicolas Morin, éc., sieur de la Falaize. — Actes par Mancel, cordelier (1729), Antoine Letousé Du Bourg, curé de N.-D. de Dive (1730), Eloy, carme (1731), G. Eudeline, vicaire de Merville, Michel Faucon, vicaire de N.-D. de Dive, Désert, curé de Saint-Ouen de Caen, Pierre de Baudre, chapelain fondé de N.-D. de « Choin », J.-B. Mancel et Bernardin Langlois, cordeliers, desservants de Varaville pendant la maladie du curé Boutry (1732), J.-B. Lioult, P. Pesnelle, curé de Cabourg (1733).

E Suppl. 1662. — GG 10. — (Registre). — Moyen format, 24 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1733-1736. — Bapt., mar., inh. — Boutry, curé. — 1733, 30 oct., mar. de Jean-Pierre Postel, 32 ans, notaire héréditaire de Varaville, fils de feu Jean-Pierre Postel de Closmare et de Charlotte de La Vigne, de Petiville, avec Marie Pelfour, 25 ans, fille de Jean et de défunte d[lle] Marguerite de Fréard, de Gonneville-sur-Merville, en présence de Rocq Le Bourgeois, éc., s[r] des Marais des Boans, Nicolas Morin, éc., s[r] de La Falaize, Marie-Louise de Banville, épouse de Marc-Antoine Le Bourgeois, éc., sieur des Boans, Jacques Le Tremançois, éc. ; 24 déc., inh., dans l'église, dans la chapelle de la Vierge, par Olivier Poissy, curé de Bréville, de Jacques Tardif, marchand, de Varaville ; 26 déc., inh. de François Boisard, s[r] de Montenval. 1735, 26 juill., mar. de Laurent-Charles-Guillaume Maintrieu, s[r] du Homme, fils de feu François et de Madeleine Aumont, de Bretteville-sur-Dive, avec Françoise Tardif, fille de feu Jacques, marchand, et d'Anne Dubois, veuve de Jean-François de La Pierre, en présence de Jean-Jacques Le Bourcier, chirurgien royal ; 23 août, bapt. de Catherine-Louise-Gilonne Morin de Vaumeray, fille de Louis Morin, éc., s[r] de Vaumeray, et de Catherine Morin ; marr. : Marie-Madeleine-Gilonne Morin ; parr. : Nicolas Morin, éc., s[r] de La Falaize, lieutenant du régiment de Condé-cavalerie ; 22 nov., bapt. de Marie-Jeanne-Pétronille, fille de Nicolas Lecœur et de Jeanne Mollet ; marr. : Marie-Anne de Mathan, épouse de Charles-J.-J. Lemière, éc., patron de Petiville, maître ordinaire en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie ; parr. : Pierre Lecœur, curé de Petiville. 1736, 13 janv., inh. de Jean Boutry, docteur en théologie de l'Université de Caen, curé de Varaville, décédé le 11, « muni des sacrements qu'il a reçu avec une piété édifiante, ayant soustenu la Religion avec une fermeté exemplaire, ayant contribué de ses biens à la réédification et à la décoration de son église, ayant gouverné sa paroisse avec un zèle des plus louables », dans le chœur, du côté de l'évangile, proche le lutrin, par François Le Moine, curé d'Emiéville, doyen de Troarn, en présence de Jean Lempérière, curé de Merville et Gonneville, Jean-Louis-François Dubisson, curé de Quesnay, etc. ; 13 fév., P. Mollet, desservant ; 11 oct., mar., par Bénard, curé de Banneville-la-Campagne, de Guillaume Morin, chevalier, seigneur de Montcanisy, fils d'Etienne-Antoine Morin, chevalier, seigneur et patron de Banneville, et de Marie-Anne de Saffray, de la paroisse de Banneville, avec Anne Le Cordier, fille de feu Nicolas, chevalier, seigneur et patron honoraire de Varaville, et d'Anne Le Cordier, en présence dud. seigneur de Banneville, Guillaume de Saffray, oncle maternel, Bernardin-Adrien Morin, chevalier, seigneur de Vaulaville, oncle paternel, Joseph Morin, chevalier, seigneur de Banneville, frère paternel, Louis Le Cordier, chevalier, seigneur et patron honoraire, frère de lad. d[lle] Anne Le Cordier, Jean de Fribois, chevalier, seigneur de Fierville.— Actes par : Lécuier, vicaire de N.-D. de Dive, chapelain de la charité de la même paroisse, G. Eudeline, vicaire de Merville (1733), Antoine Du Bourg, curé de N.-D. de Dive (1734), Le Porcher, curé de N.-D. de Périers-en-Auge, P. Caillier, vicaire de Dive et chapelain de lad. paroisse (1736).

E Suppl. 1663. — GG. 11. — (Registre). — Moyen format, 147 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1736-1756. — Bapt., mar., inh. — Curé : Le Chanoine.— 1736, 29 déc., inh., dans le chœur, par Jean-Charles Briant, curé de Bavent, de J.-B. Lioult, chapelain de la chapelle de Varaville ; 23 déc., dernier acte de P. Mollet, comme desservant.

1737, 15 janv., premier acte du curé Claude-Louis Le Chanoine, bachelier en théologie ; 21 janv., premier acte de P. Mollet, comme chapelain de Saint-Jean de Varaville; 26 fév., inh., par Pesnelle, curé de Cabourg, de Marie Boutry, sœur du défunt curé, 33 ans. 1739, 7 fév., « suivant la permission de Messieurs les lieutenant criminel et procureur du Roy du bailliage de Caen, enterrement du corps à moitié mangé des poissons et autres animaux, d'une fille de viron 15 à 16 ans, lequel a été trouvé par le nommé Robert Halbique sur la Rivière de Dive, proche le lieu où il demeure, nommé les Ecrées (?), de notre paroisse, lequel corps ou cadavre a été reconnu par plusieurs particuliers être celuy de Marguerite Colmiche, fille de David et Marie-Madeleine Colibeuf, de la paroisse de Barneville, qui avoit servi chez le nommé Leclerc, de St-Samson, laquelle se noyat vers les festes de Noël en passant dans une écaude lad. rivière de St-Samson à Troarn.» 1739, 14 juill., bapt. de Marie-Anne-Françoise Morin de Vaumeray, fille de Louis, éc., et d'Anne-Louise-Catherine Morin; marr.: Anne de La Houssaye; parr.: François-Antoine Morin, éc., s^{r} de Balmesnil. 1742, 20 mai, bapt. de Louis-Philippe et Marie-Anne, enfants jumeaux de Louis Morin, éc., s^{r} de Vaumeray, et de Catherine Morin; parr. et marr.: Philippe-Henri Dericq, éc., Marguerite Le Tremançois, Anne Duplessy, Louis-François Le Tremançois, éc. — 1743, 5 oct., inh., dans la nef, par Ch. Le Guay, curé de Saint-Martin d'Amfréville, de Marie-Catherine Le Chanoine de Bonnetot, sœur du curé, 54 ans, en présence d'Adam, curé de Ranville, Esnault, curé d'Hérouvillette, Briant, curé de Bavent, Lemarchand, curé d'Escoville, Morice, curé de Sallenelles, Duchemin, curé du Bisson, Le Sieur, curé d'Ouistreham, etc. 1744, 30 nov., bapt. de Gabriel, fils de Louis Morin, éc., s^{r} de Vaumeray, et d'Anne-Catherine Morin ; parr.: Jacques Brard, domestique; marr.: Marguerite Renauld, servante domestique. 1746, 2 déc., inh. de Jacques Duquesnay, qui, ayant été pris du mal d'épilepsie, s'est noyé dans le fossé de Desmeserais. 1748, 7 déc., inh. d'Antoine Morin, éc., 41 ans. 1749, 13 sept., inh. de Jean Artois, natif d'un faubourg de Louvain, ancien dragon dans le régiment de « la Colonelle », 80 ans environ, mort chez le baron de Varaville, en présence de Charles Lévesque, curé d'Hernetot ; 11 sept., inh. d'Antoine Yevelin dit Criquy, 50 ans, trouvé noyé dans un fossé dépendant de la ferme de Berné, hameau de la Planche. — 1752, 29 oct., « ont esté bénies par Me Claude-Louis Le Chanoine, prêtre, bachelier en théologie, curé de cette paroisse de Varaville, deux cloches dont la première du poids de quatre cens cinquante cinq livres a été fondue des deniers des possédans héritages, en lad. paroisse, et la seconde du poids de trois cens quatre vingt livres, a été donnée des propres deniers dudit Me Claude Louis Le Chanoine », etc., « ad perpetuam rei memoriam et fideles convocandos ad officium divinum », en la présence de Morice, curé de Sallenelles, Daigremont, J.-F. Adam, curé de Ranville, M. Millet, prêtre, J. Lemarchand, curé d'Escoville, Le Chanoine, prêtre. 1754, 1er oct., inh., dans l'église, par J. Godard, curé de Liroze, de damoiselle Elisabeth Le Chanoine, sœur dud. curé, 68 ans, en présence de J.-F. Adam, curé de Ranville ; Richard Pesnel, curé de Robehomme; des curés de Sannerville et de Bavent, du prieur de Colombelles; de Tostain, chapelain fondé de Saint-Gilles de Caen; Lemonnier, prieur de Dive; Lamy, religieux de « Trouarn »; des vicaires de Bavent et de Ranville, et plusieurs autres prestres et ecclésiastiques. Signatures: Le Chanoine, Le Monnier, r^{x} ben.; Le Dain, vic. de Bavent; J.-F. Adam, curé de Ranville; Foucques de La Moissonnière; R. Pesnel ; Formeville; J.-F. Tostain; B. De Lorme; J. Godard, curé de Liroze ; Daigremont. 1754, 3 oct., bapt. de Marie-Catherine-Adélaïde de Cauvigny, fille de Messire Nicolas-Guillaume de Cauvigny, seigneur de Saint-Sever et du Vay, capitaine du régiment Dauphin et Etranger, et de dame Marie-Anne Le Cordier ; marr. : Catherine Morin, épouse de Louis-François Le Cordier, baron de Varaville, son aïeule maternelle, assistée de Charles-Louis-François de Cauvigny, seigneur d'Audement, Livet, Le Breuil, etc., capitaine au régiment du Roi-Infanterie, son oncle paternel. 1755, 16 nov., « ont comparu devant nous, Pierre Le Cordier, escuier, seigneur de Bon (*sic*), de Beaumont et Chaulieu, fils de feu Hervé Le Cordier, escuier, seigneur desdits lieux, et de noble dame Gillette Moulin, de la paroisse de Saint-Jean-le-Blanq, et damoiselle Catherine-Louise-Gillone Morin, fille de Louis Morin, escuier, et de dame Catherine-Louise Morin..., nous avons donné la bénédiction des fiançailles ou promesses du futur mariage qui sera célébré le jour de demain en l'église de Merville par le sieur curé dudit lieu, auquel nous avons accordé et accordons la permission *servatis servandis.* » — Parrains, marraines, témoins : Louis-

François Le Chanoine, s[r] de Bonnetot, marchand bourgeois de Caen (1743), Marie-Anne Le Cordier de Varaville, Louis-Joseph Le Cordier de Varaville (1746), Catherine-Gillonne Morin de Vaumeray, Gabriel Morin de Vaumeray, son frère, accompagnés de Catherine Morin, leur mère (1750), Jean-Pierre Fossey, s[r] des Mezerets (1752), etc. — Actes par : André Esnault, vicaire de Ranville, Gilles-François-Benoît de Cordey, éc., Adrien de Cordey, curé du Mesnil-Germain, Pierre Fontaine, vicaire et chapelain de la paroisse de « Brécour » en Auge, Jean-François Tostain, prêtre de la paroisse Saint-Gilles de Caen (1738), Thomas Le Bihardel, curé de Brucourt-en-Auge, Olivier Poissy, curé de Bréville, Paulmier, curé du Buisson (1739), Nicolas Le Masurier, bachelier en théologie, Louis Fouques (1740) ; Jacques-Richard Morice, curé de Sallenelles (1742), Charles-Thomas Duchemin de la Magdeleine, curé du Bisson, André Esnault, curé d'Hérouvillette, Peschet, vicaire d'Hérouville, Louis Fouque-Desmarais, vicaire de Bavent, Charles de Caen, capucin (1743), Charles-Marin Jamet, de La Graverie (1744), Jacques Délamare, de Saint-Pierre-Tarentaine (1740), François Brunet, desservant de Sainte-Honorine-du-Fay, Guillaume Labbey, curé de Querville, Jean Lemonnier, curé de Nonant (1747), Charles-François Le Roy, prêtre de la paroisse de N.-D. de Tinchebray, diocèse de Bayeux, résidant à Varaville (1747), Foucque Desmarais, desservant de Périers-en-Auge, Pierre Denis, vicaire et obitier d'Amfréville (1749), Jean-Baptiste Durand, de Saint-Quentin, dioc. de Bayeux (1749, 1750), Richard Pesnel, curé de Robehomme (1750, 1751), et Jacques Daigremont, de Saint-Martin de La Besace, d[t] à Varaville, Philipard, curé de Sannerville (1751), Denize, vicaire d'Amfréville, Laumonier, curé de Cagny, de La Brousse, curé de Bretteville-la-Pavée (1755), Potel, curé de Brucourt, Pottier, curé de Janville (1756), etc.

E Suppl. 1664. — GG 12. — (Registre). — Moyen format, 225 feuillets, papier.

1757-1793. — Bapt., mar., inh. — Curés : Le Chanoine, Manchon de Gournay. — « Aujourd'hui lundy 26[e] de septembre 1757, le corps de Claude-Louis Le Chanoine, curé de cette paroisse, âgé de soixante et trois ans environ, licentié en théologie à l'Université de Caen, décédé de hyer sur les trois heures du matin, a été inhumé dans le chœur dud. lieu, par moy soussigné, Thomas-Anthoine Laumonier, curé de Cagny et doyen de Troüard, en la présence de Messieurs les curés de Ranville, de Lyrose, de Sannerville, de Colombelles, d'Ecoville, de Bavent, de Fourmeville, de Monsieur Daigremont, vicaire dudit Varaville ; » Fornet, prieur-curé de Colombelles ; Brossard, curé de Bavent ; J.-F. Adam, curé de Ranville ; J. Philipard, curé de Sannerville ; J. Godard, curé de Liroze ; Daigremont, curé de Formeville ; J. Lemarchand, curé d'Ecoville ; Laumonier, curé de Cagny. 1758, 1[er] janv., 1[er] acte du curé Thomas Manchon de Gournay. 1760, 29 sept., inh., dans le chœur, par la permission de M. de Varaville, seigneur honoraire dud. lieu, de Pierre Mollet, chapelain de Varaville, 60 ans environ. 1762, 7 juin, bapt. de Louis-Hector Tardif ; parr. : Jacques-Louis Le Trémançois, éc. ; marr. : Anne-Catherine de La Porte de La Brunnetière, représentés par François Foucher et Catherine Tardif, grand-père et grand'mère de l'enfant. 1763, 16 fév., bapt. de Julien Simon, fils de Charles Dumoutier, employé aux gabelles, de cette paroisse ; parr. : François Robillard, capitaine receveur des fermes du Roi. 1764, 3 juill., « Jean-Baptiste Dumesnil, 50 ans, et Antoine Dumesnil, son fils, 18 ans, matelots de la paroisse de Langrunes et dont les cadavres ont été jettés sur la grève par la mer, ont été inhumés dans le cimetière de Varaville, par nous, chapelain de Varaville, en présence de leurs parents et témoins soussignés. » 1766, « 12 aoust, mar. de Messire Antoine-Jules Petit de Boisdaunay, fils de feu messire Nicolas-Pascal Petit de Boisdaunay, chevalier, seigneur de Dracy (*sic*), gentilhomme ordinaire du Roi, et de feue noble dame Marie-Marthe Maussion, demeurant en la paroisse de Notre-Dame de Caen, et noble demoiselle Marie-Anne-Elisabeth Le Cordier de Varaville, fille de messire Louis-François Le Cordier, seigneur et patron de Varaville, baron de Varaville, Gonneville et autres lieux, et de noble dame Catherine Morin de Banneville, de notre dite paroisse. » Certificat de publication délivré par J. Jeanne, vic. de N.-D. de Caen. Mariage célébré présence de messire Louis-François Le Cordier, seigneur et patron de Varaville et baron de Varaville, Gonneville et autres lieux, père de l'épouse ; messire Louis-Joseph Le Cordier, écuyer, frère de l'épouse ; messire Charles de Cauvigny de Daudement, seigneur de Livet et autres lieux ; noble dame Catherine Morin de Banneville, mère de l'épouse,

noble demoiselle Marie-Catherine Le Cordier de Varaville ; Louis Boutry, chapelain de Saint-Jean l'Evangéliste de Varaville, et autres parents et amis. » — 1767, « 19 mai, baptême d'Antoine-Charles-Etienne Petit de Boisdaunay, fils de messire Antoine-Jules Petit de Boisdaunay et de noble dame Marie-Anne-Elisabeth Le Cordier de Varaville, de cette paroisse, nommé par messire Charles-Etienne Maussion de La Courtangay, conseiller du Roi en tous ses Conseils et receveur général des finances, représenté par messire Charles-Louis-François de Cauvigny, seigneur de Daudement et de Livet et autres lieux, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, accompagné de noble dame Catherine Morin de Varaville. » 1767, 20 sept., mar. de messire Pierre de Tilly, écuyer, sieur de La Vacquerie, ancien lieutenant de dragons, fils de feu Pierre de Tilly, seigneur de La Vaquerie, et de feu Catherine Drouard, demeurant en la paroisse du Château de Caen, veuf de Marie-Anne des Longchamps, avec noble dame Anne Smith, fille de feu Dominique Smith, écuyer, et de feu noble dame Marie de Trente, veuve de messire Pierre Bénard, écuyer, sieur de Villemont, demeurant en la paroisse de Démouville, sur autorisation de Goujon, curé du Château de Caen, et de Le Lieux, curé de Démouville, de faire le mariage à Varaville, en présence d'Alexandre Ernault, chevalier, seigneur d'Ecageul, Roch-Antoine Le Bourgeois, écuyer, s^r^ des Marais, François Le Bourgeois, écuyer, Antoine-Henri Le Bourgeois, éc., Charles-Louis Bonet, écuyer. 1768, 13 sept., mar. de Philippe Morin, écuyer, sieur de Balmesnil, fils de Louis Morin, écuyer, sieur de Vaumeray, et de noble dame Catherine Morin de Vaumeray, de Varaville, avec noble dame Louise-Françoise de Cheux, veuve de M. de Magny, écuyer, fille de feu Antoine de Cheux, écuyer, sieur de Banneville, et d'Anne-Marie Le Chevalier, de la paroisse d' « Oësy » ; Jean-Louis de Cheux de Banneville, frère de l'épouse ; Tinard, curé de Saint-Aubin d'Ouézy. 1770, 14 août, bapt. de Guy-Venant-Nicolas Leihtereikels, fils de Jean-Evrard-Laurent-Florent Leihtereikels et de Marie-Jeanne Gallot, employé, originaire d'Allemagne. (Marie-Jeanne Gallot, enterrée le 29 8bre 1770). 1771, 17 fév., bapt. d'Alexandre-Louis de Morin, fils de Gabriel Morin, écuyer, sieur de Lisle, et de Marie-Elisabeth de Varin des Hautesterres ; parr. : Alexandre-Jean-François de Varin, écuyer, seigneur des Hautesterres ; marr. : Catherine-Louise Morin de Vaumeray ; 16 déc., Louis Gady-Lavigne, 35 ans, trésorier en charge, inhumé dans la nef. 1772, 25 janv., bapt. d'Antoine Duval, fils de François, lieutenant aux fermes des gabelles, et de Marie Desaunais, de cette paroisse. 1772, 7 oct., bapt. de Philippe-Charles Morin, fils de Gabriel, écuyer, sieur de Lisle, et d'Elisabeth de Varin ; parr. : Philippe Morin, écuyer, s^r^ de Balmesnil ; marr. : Marie-Anne-Jacqueline-Charlotte de Droulin, épouse de Jean-François-Alexandre de Varin, écuyer, seigneur de Glos et des Hautesterres, représentés par Siméon Othon et Geneviève Toufié ; Pierre Jamot de Boisperré, curé d'Airaine, diocèse de Séez. 1775, 12 fév., le dimanche, le corps de messire Louis-François Le Cordier, chevalier, seigneur et patron honoraire de Varaville et baron dud. Varaville, décédé le vendredi soir en son château de Varaville, muni de tous les sacrements, âgé de 78 ans environ, a été inhumé dans le chœur, par le curé de Varaville, en présence de Boutry, chapelain de Varaville et de Morin de « Vosmeray », écuyer et autres : Louis Morin, de « Vomeray » ; L. Boutry, chap. de Varaville ; T. Manchon, curé de Varaville. 23 mai, Richard Yevelin, employé dans la gabelle, 75 ans, inhumé dans le cimetière ; 30 oct., Marie Brunet, veuve de Jean Baudet, 75 ans, inhumée dans le cimetière. « Elle fut trouvée morte hier dans un fossé plein d'eau, ou elle avoit été jettée par plusieurs coups de cornes d'un torreau. » « Nota. Le lundy 15 7bre 1777, Catherine Allard, veuve de Pierre Allais, a été trouvée brûlée dans le four de la ferme de Monsieur de Boisdaunay. » 1778, 17 juin, Pierre-Louis Morel, employé des gabelles, originaire de Livarot, inhumé dans le cimetière. 1780, 20 fév., Catherine-Louise Morin, épouse de Louis Morin, écuyer, sieur de « Vomeroy », décédée d'hier en cette paroisse, a été inhumée dans le cimetière par Lemarchand, vicaire de Petiville. Lad. dame âgée d'environ 64 ans ; 17 juill., le corps de Gabriel Manchon de Gournay, 50 ans, inhumé dans le cimetière par Pesnel, curé de Robehomme, en présence des curés de Bavent et de Brucourt ; Delarue, curé de Bavent ; P. Rolland, vic. de Bavent ; J. Binet ; Lemarchand, vicaire de Petiville ; R. Pesnel ; L. Boutry. 1781, 2 janv., Louise-Françoise de Cheux, 55 ans, épouse de Philippe Morin, écuyer, sieur de Balmesnil, inhumée dans le cimetière. 1781, 27 avril, noble dame Catherine Morin de Banneville, veuve de messire Louis-François Le Cordier, chevalier et seigneur honoraire de Varaville, décédée

de mercredi, âgée de 76 ans, a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse, au pied de la Croix, par Delarue, curé de Bavent, en présence de plusieurs autres ecclésiastiques : L. Boutry, chapelain de Varaville ; Lemarchand, vicaire de Petiville ; Delarue, curé de Bavent ; Manchon. 1784, 18 oct., Anne Létot, 22 ans, fille de Pierre Létot et de Marie-Marguerite Boutry, de Condé-sur-Noireau, inhumée dans le cimetière par le curé de Petiville ; L. Boutry, chapelain de Varaville ; M. Béquet, curé de Merville et de Gonneville ; Lehericy, vicaire de Merville et de Gonneville ; Fouques, vicaire de Bavent ; Basset, vicaire de Petiville. 1785, 16 sept., Marie-Jeanne Gautron, femme de Jean Paulin, capitaine des employés à la brigade du Homme, 73 ans, inhumée dans le cimetière. 1786, 22 nov., Louis Morin, écuyer, sieur de Vaumeray, 75 ans, inhumé dans le cimetière par Béquet, curé de Gonneville ; présents : l'abbé Royer, curé du Bisson ; Pépin, vic. de Petiville ; Torcapel, prêtre ; Béquet, curé de Gonneville ; L. Boutry, chapelain de Varaville ; T. Manchon. 1788, 10 mars, bapt. d'Adélaïde-Joséphine-Victoire Morin de Balmesnil, née d'aujourd'hui du légitime mariage de Henri-Philippe Morin, écuyer, sieur de Balmesnil, et d'Anne Rossignol, son épouse, de cette paroisse ; parr. : Louis Mullet ; marr. : Adélaïde Rossignol. 1790, 4 mai, Emmanuel Morin, 4 ans, fils de Philippe Morin, écuyer, sieur de Balmesnil, et de Catherine Rossignol, de cette paroisse, inhumé dans le cimetière ; 9 avril, bapt. de Sophie-Frédéric-Elisabeth Morin de Balmesnil, née avant-hier, fille de Philippe Morin, sieur de Balmesnil et d'Anne-Catherine Rossignol, de cette paroisse, par Emmanuel-Frédéric Lecointe, prêtre et parrain, en présence et de la permission du curé ; Mme Lemaignen, marraine ; 25 mai, mar. d'Etienne-Nicolas de Cauvigny de Saint-Sever, ancien officier au régiment Dauphin-Etranger-Cavalerie, fils majeur de Nicolas-Guillaume de Cauvigny de Saint-Sever, ancien capitaine au même régiment, chevalier de Saint-Louis, et de feu Marie-Anne Le Cordier, originaire de Saint-Pierre de Caen, et demeurant depuis temps de droit en la paroisse de Vierville-sur-Mer, avec Marie-Catherine-Pauline Petit de Boisdaunay, fille mineure de feu messire Antoine-Jules Petit de Boisdaunay et de noble dame Marie-Anne-Elisabeth Le Cordier, dame de Varaville, originaire de Saint-Jean de Caen et demeurant depuis temps de droit en celle de Varaville (2e degré de consanguinité dont les parties obtinrent dispense), en présence de Nicolas-Guillaume de Cauvigny, de Saint-Sever, père de l'époux, de noble dame Marie-Anne-Elisabeth Le Cordier, mère de l'épouse ; Antoine-Charles-Etienne Petit de Boisdaunay, officier au régiment des dragons de la Reine ; la comtesse Henriette Le Cordier de Varaville, chanoinesse de l'ordre de Malte ; Louis Boutry, chapelain de Varaville, et autres parents et amis soussignés : Marie-Catherine-Pauline Petit de Boisdaunay ; Etienne-Nicolas Cauvigny de Saint-Sever ; Le Cordier de Boisdaunay ; Le Petit de Boisdaunay ; de Cauvigny de Saint-Sever ; Le Cordier de Varaville ; L. Boutry, chap. de Varaville ; T. Manchon, 15 juin, mar. de Michel-Pierre-Richard Bontems, fils majeur de feu Pierre-François Bontems, maître en chirurgie, et de Marie-Jacqueline Dujardin, de Bavent, avec Anne-Elisabeth-Henriette-Victoire Huet, fille de feu Louis-François Huet et de feu Anne-Françoise Manchon, originaire de Saint-Michel de Vaucelles de Caen et demeurant depuis temps de droit en notre paroisse de Varaville, par le curé Manchon, en présence de la dame Bontems, mère de l'époux ; Pelcerf, curé de Robehomme ; Fouques, vicaire de Bavent ; Joseph Létot ; Louis Boutry chapelain de Varaville ; Fouques, vicaire de Bavent. 1791, 4 sept., bapt. de Victor-Eléasard Morin de Balmesnil, né d'avant-hier du légitime mariage de Philippe Morin, écuyer, sieur de Balmesnil, et de Catherine Rossignol, de cette paroisse ; Victoire Le Viconte, marraine ; Ignace Le Bourgeois, écuyer, sieur des Marais, parrain. 1792, 1er oct., l'an 1er de la République française, bapt. par Manchon, curé de Varaville, d'Alexandre-Auguste-Frédéric Morin de Balmesnil, né la veille de Philippe Morin de Balmesnil et d'Anne Rossignol ; marr. : Adélaïde Rossignol ; parr. : Charles-« Phelix » Morin de Balmesnil (ne savent signer ni l'un ni l'autre). 1793, 21 janv., mar. de Louis Benoist, fils de défunts Louis et Madeleine Lepley, et de Marie-Anne Picard, fille de feu Jean et de Marie-Anne Laugeois, d'Amfréville (dernier acte signé de T. Manchon, curé de Varaville, et de L. Boutry, chapelain de Varaville). — Parrains, marraines : Charles-Jacques-Anne Lemière, éc. ; Marie-Joseph d'Inglebert Lemière (1758) ; Louis-Joseph Le Cordier de Varaville ; Marie-Anne-Elisabeth Le Cordier de Varaville (1764) ; Gabriel Morin, s^{r} de Vaumeray, éc. ; Catherine de Bons (1769) ; Jacques-Philippe Le Fran-

çois, éc., s^r du Manoir (1773) ; Catherine-Louise Le Cordier de Bons; Louis de Cheux, éc., sieur de Banneville (1777) ; Marie-Catherine Le Cordier de Varaville (1781, 1787) ; Antoine-Charles-Etienne Petit, seigneur de Boisdaunay (1781) Pierre-J.-J. Le Cordier, éc., s^r de Chaulieu (1786) ; Charles-Jules-Constantin Petit de Boisdaunay (1787), etc. — Formeville, vicaire de Saint-Sauveur de Dive; de Lagouelle, à la ferme de Bernay ; Louis-René Dieuavant, éc., s^r de Nerval (1757) ; Lanfranc Jardin, vicaire de Merville et Gonneville ; Lorge, curé de Sallenelles (1760) ; Lanfranc-Charles Dujardin, vicaire de Bavent; Lemagnen, curé de Périers-en-Auge (1762) ; Binet, curé de Brucourt; Jardin, vicaire de Bavent; Jenvrin, desservant dans la paroisse de La Chapelle-Biche (1766) ; J.-J. Sourey, curé de Goûtranville, diocèse de Lisieux; Dauvergne, curé de Bures (1767) ; Le Magnen, curé de Merville et de Gonneville, son annexe ; Bazin, curé de Trousseauville (1768) ; Hubert, vicaire de Saint-Aubin de Beuzeval (1770) ; Leconte, curé de Grangues (1771) ; Daigremont, curé de N.-D. de Périers-en-Auge; La Moissonnière, curé d'Amfréville ; Jacques Petin, curé de Cabourg (1777) ; Foulon, desservant la paroisse de Saint-Martin de Bourgeauville (1780) ; Coutance, curé de Robehomme (1783, 1784) ; Bellanger, curé de Trousseauville, Jardin, vicaire de Petiville, Bequet, curé de Gonneville-sur-Merville (1785) ; Châtel, curé de Méry (1786) ; Binet, curé de Brucourt (1787, 1788, 1790) ; Pierre Bougon, fermier à la ferme de M. d'Hautemare (1789) ; Pelcerf, curé de Robehomme; Prieur, vicaire d'Amfréville; Pépin, vicaire de Petiville (1790) ; Huet, vicaire de Bréville; Leroy, vicaire de Basseneville (1791) ; Jardin, curé de Gonneville-sur-Merville ; L. Boutry, chapelain de Varaville (1792), etc. — En 1778, intercalé au registre : « Bref de la S. Pénitencerie. »

VIMONT

E Suppl. 1665. — GG. 1. — (Registre). — Petit format, 86 feuillets, papier.

1595-1615. — Eglise de Notre-Dame de Vimont. — Fol. 7, « Mémoire » des baptêmes, mariages et inhumations faits par Michel « Le Séneschal », curé de Vimont, « en sete enné mil sinq centz quatre vings et quinse ». — 1595, 5 nov., Guillaume de Saffrey, fils de noble Odet de Saffrey, sieur de Maisy, et de d^lle Anne de Thiboult, fut « crestiené » en l'église de Vimont, en présence de nobles hommes Guillaume de Saffrey, son grand-père, Guillaume Le Bourgeois, et d^lle Guillemette de Bonenfant, de Magny-le-Freule ; note dud. baptême sur un feuillet de garde : il est appelé Guillaume de Saffray, s^r de Daneville. 1596, marr.: d^lle Françoise Labbey; parr.: Guillaume de Saffrey, fils d'Odet, éc. 1599, 16 mai, parr. Guillaume de Saffrey, éc., sieur de Vimont ; 6 août, marr.: Marie de Saffrey, fille de Guillaume. 1600, 15 janv., parr. et marr.: Jean Prenpain, curé de Bellengreville, d^lle Françoise de Launey. Fol. 12, état des enfants baptisés, des inhumations et mariages faits par led. curé Michel Le Senechal, du 1er janvier 1603 jusqu'à ce jour 24 avril 1604 (et la suite). 1603, 5 mai, bapt. d'Odet Bouchart; 1er juill., bapt. de Charles, fils desd. Odet de Saffrey, s^r de Maisy et Anne Thiboult ; parr. et marr.: François de Launay, sieur de Petiville, André de Noirville, sieur de « Burrez », Françoise Le Bourgeois ; 1er juill., parr.: Jean Bouchart, papetier. 1604, 11 avril, inh. de Charles de Saffrey, fils desd. Odet et Thiboult; 13 juin, marr.: Françoise de Saffrey, fille dud. Odet, sieur de Maisy; 18 juill., bapt. d'André de Saffrey, fils des mêmes; parr. et marr.: André Le Bourgeois, sieur de La Varende, d^lle Françoise Le Sueur. 1605, 17 nov., bapt. d'Auguste de Saffrey, fils des mêmes; parr. et marr : Jean de La Court, sieur d'Ingreville; Georges de La « Fraysnaye », d^lle Anne de Mauger, femme du s^r du Mesnil-Oger. — Insinuation et enregistrement au greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Bayeux, le 3 avril 1606, par Rogier, greffier. 1607, 6 mai, bapt. de Pierre de Saffrey, fils desd. Odet et Thiboult; parr. et marr.: Robert Delauney, sieur de Vateville, Anne de Bonenfant. 1608, 20 janv., parr.: Guillaume de Saffrey, sieur de Vimont, Jean Prenpain, curé de Bellengreville; 7 juill., bapt. de Marguerite de Saffrey, fille desd. Odet et Thiboult; parr. et marr.: Marguerite Richard, veuve de Robert de Launay, sieur de Criqueville, ... (*blanc*) Anserey, sieur de Tourney, et d^lle Marie Le Bourgeois. 1609, 17 sept., bapt. de Charles de Saffrey, fils des mêmes ; parr. : Charles de Saffrey, sieur de Varaville, d^lle Catherine Le Sauvage, veuve de Le Sieur de Ravenoville en « Quotentin », « produit sur terre », le 13 août, à l'heure de midi. 1610, 15 sept., bapt. de Louise de Saffrey, fille des mêmes; parr. et marr.: Pierre Lucas, s^r de Clermont, d^lle Louise Mallet, veuve

de « Monsieur d'Estrés ». 1611, 1er déc., bapt. de Marguerite de Saffrey, fille des mêmes; parr. et marr.: noble dame Marguerite Richard, n. h. Jean Daumesnil, sieur de « Hautbost »; 18 déc., inh. de Guillaume de Saffrey, sieur et patron de Vimont. 1613, 15 août, bapt. de Gaspard de Saffrey, fils desd. Odet de Saffrey, sieur de Vimont et de Maisy, et d'Anne Tibout; parr. et marr.: Robert de Clacy, sieur de Cahanniers (?), procureur du Roi en la vicomté de Saint-Sylvain, dlle .... (*blanc*) de Saffrey. 1614, 25 nov., bapt. de Madeleine et de « Fleurense » de Saffrey, filles des mêmes ; marr.: Madeleine de Folligny, femme du sr de Ra[ve]noville, ... (*blanc*), Patry, sieur de « Prey commin », Louis de « Parfourot », sieur d' « Alemaigne », Nicolle de La Planche, femme du sieur de Cauvigny.— Fol. 4, copie du testament de Jacques Aubourg, prêtre, qui désire être inhumé en l'église de Vimont, près de ses prédécesseurs curés (s. d.). — Blanc à partir du fol. 30. — Recouvert de parchemin, fragment de procédure de 1569 (?).

E Suppl. 1666. — GG 2. — (Liasse de cahiers). — Moyen et petit format, 39 feuillets, 1 pièce annexée, papier.

1676-1694. — Curés : Cyprien Ledébonnaire (jusqu'en 1680), Jacques Le Chevalier, écuyer (depuis 1681). — 1677, 19 janv., dépôt de grosse du registre au greffe du bailliage de Saint-Sylvain par le curé, qui l'a affirmé véritable; 14 mars, bapt. de Catherine Rouxel; marr.: Catherine de Saffray, conduite par Catherine Docaigne, sa gouvernante, pour son bas âge; parr.: Jacques Fergant, bourgeois de Caen; 19 mars, bapt. d'Anne-Marie, fille de Jean de Saffray, éc., sr de Vimont, et de Marie de Cauvigny; marr.: Anne-Marie Le Chevallier; parr.: Guillaume de Saffray, éc., sr de Maisy, conduit par François Le Lièvre, son précepteur, comme n'ayant l'âge compétent; 28 avril, inh. de Catherine de Saffray, fille des mêmes; 26 oct., décès de Jean de Saffray, éc., sr de Vimont. 1678, 11 janv., bapt., par Jean Channevière, vicaire de Bellengreville, d'un fils de Pierre Guesdon, nommé par Thomas Mériel, bourgeois de Caen, et dame Luce du Douet. 1678, 20 oct., mar. de René Le Chevallier, éc., seigneur et patron d'Engranville, conseiller au Parlement de Normandie, et de Marie de Cauvigny, veuve de Jean de Saffray, sr et patron de Vimont, par Pierre Pannier, sr d'Angerville, chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, en présence de Cyprien Ledébonnaire, curé de Vimont, Hervé Le Chevallier, éc., sr de La Rivière, Pierre Fromage, sr des Hommets, avocat au Parlement de Normandie, et François du Douet, sr des Longchamps, bourgeois de Caen. 1680, 27 juin, inh. de Jean Guesdon, par Jean Le Damoysel, curé de Bellengreville, à cause de la maladie du curé « Ciprian de Bonnaire » ; 4 juill. (lire 24), décès et le 25, inh., dans le chœur, dud. « Ciprian de Bonnaire », curé ; Busnel, desservant après la mort dud. curé. 1683, 7 fév., bapt. d'une fille de Pierre Guesdon, nommée par noble dame Suzanne « Gillé » (qui signe: Susanne Gillain de Barneville), accompagnée de n. h. Alexandre de (Vimont, rayé) Saffray, éc., sieur de Vimont ; 4 oct., mar. de François Morin, éc., sr de La Potrie, de Mondeville, fils de Charles Morin, éc., sieur de Vauguerou, et d'Anne-Barbe Le Petit, avec Jeanne Le Chevallier, fille d'Hervé Le Chevallier, éc., sieur de La Rivière Brieux, et de Françoise Patry, de Clinchamps. 1684, 26 juill., mar. de « honeste et discrepte personne Me » Robert Dallée (signature, sr des Perrelles, en interligne), bourgeois de Saint-Sauveur de Caen, et d' « honeste dame » Luce Dudouet, bourgeoise de Saint-Etienne de Caen, par Nicolas Dallée, curé de « Firville », en présence de Jean Thomas, curé de Fierville (de l'autre portion, en interligne), Hervay Le Chevallier, éc., sr de La Rivière Brieux, François Morin, éc., sr de La Poterie, François Dudouet, sr des Longchamps, père de l'épouse, etc. (Signature très « tremblée » de lad. Luce). 1686, 13 oct., parr. et marr.: Guillaume de Saffray, éc., sieur de « Messy », et Françoise Le Bourgeois, de Chicheboville. 1687, 12 janv., bapt. de Suzanne-Isabelle, fille d'Alexandre de Saffray, éc., sieur de Vimont, et de noble dame Suzanne « Gilay », de Barneville; marr. : noble dame Françoise Patry ; dimanche de Pâques fleuries, inh. de François Dudouet, bourgeois de Caen, 70 ans; 1688, 14 juin, inh. de Suzanne-Isabelle, fille d'Alexandre de Saffray, éc., sieur de Vimont, et de Suzanne « Gilain »; 19 juin, parrain : René de Surrain, d'Angranville. 1691, 21 oct., bapt. de Marie-Suzanne, fille desd. Alexandre de Saffray, seigneur et patron de Vimont, et Suzanne « Gillay ». 1693, 2 fév., bapt. d'un fils des mêmes, nommé par Guillaume et Marie de Saffray ; 25 sept., bapt. d'Adrien Hébert; parr.: Alexandre de Saffray; marr.: Suzanne de Saffray, sa sœur, etc. — Elections de collecteurs de

la taille et du sel ; déclarations de translation de domicile, enrôlements et dérôlements, etc. Collée sur la couverture, quittance au curé de 20 sols pour la grosse et minute du registre des baptêmes, mariages et inhumations à lui délivrées le 31 déc. 1692; servant de couverture à l'un des cahiers, lettre à Le Débonnaire, chez le curé de Vimont, par Geofroy, avocat (Caen, septembre 1670), promettant paiement sous peu de jours de ce qu'il lui doit depuis si longtemps, etc...

E Suppl. 1667. — GG 3. — (Liasse de cahiers). — Moyen et grand format, 100 feuillets, papier.

1694-1749. — Curés : noble homme Jacques Le Chevalier (1694), Gilles-Philippe Le Damoisel, docteur en théologie (1695-1709), Pierre Binet (1711) ; desservant : Jean Jouin (1709-1711). — 1694, 21 mai, bapt. d'Adrien, fils d'Alexandre de Saffray, éc., seigneur et patron de Vimont, et de Suzanne Gillain; parr.: Adrien de Saffray; marr.: Marie de Saffray. 1695, 21 mars, bapt. de « Jeasque » Blanvilain ; parr.: « Jeasque Barathe », écuyer, s^r de Cantelou; marr.: dame Suzanne Gillain, épouse dud. Alexandre de Saffray (qui signe: de Gillain de Vimont) ; 17 avril, inh. de Jean Hébert, meunier, et de Françoise Mouget, sa femme, le même jour en la même fosse; 30 avril, inh. de Jean, fils dud. Hébert, 7 à 8 ans ; 3 mai, inh. d'Olivier, fils dud. Hébert, 12 ou 13 ans; 24 sept., cérémonies du baptême de Marie-Anne, fille desd. Alexandre de Saffray et Suzanne Gillain de Barneville, née et ondoyée le 6 juillet; parr.: Etienne-Antoine Morin, seigneur de Banneville; marr.: Marie-Anne de Saffray de Vimont (dite Mademoiselle de Vimont, cf. 1er mai 1697). 1697, 8 sept., bapt. de Pierre-Hervé Laillet; parr.: Pierre-Jacques des Asnières, s^r des Fontenelles; marr.: Marie-Anne-Françoise de Marli. 1701, 5 avril, mar. d'Etienne-Antoine Morin, fils d'Adrien Morin, seigneur et patron de Banneville, et d'Elisabeth Fournié, avec Marie-Anne de Saffray, fille de feu Jean, seigneur et patron de Vimont, et de Marie de Cauvigny, en présence de lad. Marie de Cauvigny, veuve de René Le Chevalier, seigneur d' « Angranville », conseiller au Parlement de Normandie, Alexandre de Saffray, seigneur et patron de Vimont, Guillaume de Saffray, chevalier de Vimont, frères de l'épouse. 1702, 1er juill., bapt., par Jacques Le Chevalier, curé de Bellengreville, de Jacques-Pierre, fils d'Hervé « Laslié », bourgeois de Caen, et de Catherine Regnault ; parr.: Jacques des Asnières, éc. 1703, 5 avril, inh., dans le chœur, de Suzanne Gillain de Barneville, épouse dud. Alexandre de Saffray, 40 ans. 1704, 3 sept., mar., par le curé Le Damoisel, dans l'église de Bellengreville, celle de Vimont « n'estant pas encor reedifiez », de Pierre Bouffey et Anne Angot. 1704, 7 déc., « l'église de Vimont nouvellement rebastie en la place nommée place de la Magdelaine, en la rue de Vimont, par messire Alexandre de Saffray, seigneur et patron de Vimont, a esté béniste par l'ordre de Monseigneur l'évesque de Bayeux par Monsr le curé de Cagni, doien de Throuard, à la diligence de Mre Gille-Philippe Le Damoisel, pbre, docteur en théologie et curé du dit lieu de Vimont. » 1706, 16 nov., mar. de Jacques de Fréard, éc., s^r de Brunville et d^lle Elisabeth Le Damoisel, dans la chapelle du prieuré de Saint-Benoist, paroisse de Tertu. 1706, 20 nov., bapt. d'Anne-Adrienne Ancelle ; parr. : Adrien de Saffray, seigneur d'Engranville; marr.: Anne-Gillonne de Cairon de La Maillerie. 1707, 31 janv., inh. de Catherine Coquerel, dans le cimetière de la vieille église; 19 juill., bapt. de Pierre-Adrien Hébert; parr. Pierre-Adrien de Saffray, éc., s^r d'Escoville; marr.: Marie-Suzanne de Saffray de Vimont. 1708, 5 janv., inh. d'Isabelle-Danielle de Saffray, fille dud. Alexandre, seigneur, 5 ans ; 9 mai, mar. de Roch Le Bourgeois, éc., s^r des Marais, fils de Jacques et de Marie Niard, de Merville, avec Marie Hue de Lherondel, fille de Jean Hue, éc., s^r de Lherondel, et de Barbe Besnard, de Béneauville-la-Campagne, en présence d'Antoine-François Hue, éc., s^r de Lherondel, de Charles Le Bourgeois, éc., s^r de Beaupré, etc. 1711, 20 mai, décès d'Alexandre de Saffray, éc., seigneur et patron de Vimont, 42 ans, inh. le lendemain, dans l'église, en présence d'Adrien de Saffray, éc., seigneur d'Engranville, et de Pierre de Saffray, éc., *sieur* d'Engranville (qui signe: Pierre-René de Saffrai, ch^er d'Engranville). 1713, le jeudi, la nuit, 30 mars, décès de Marie de Cauvigny, patronne de Vimont, 72 ans, inh. le samedi, dans l'église, en présence d'Adrien de Saffray, seigneur et patron de Vimont. 1714, 2 avril, parr.: Adrien de Saffray, éc., sieur d'Escoville. 1717, 16 oct., déclaration de Marguerite Hébert, qu'elle est grosse de huit mois pour Noël Lucas, soldat, fils de Georges Lucas, en présence de Pierre-Philippe du Breuil, tonsuré; 18 nov., bapt. de l'enfant, Marie-Madeleine. 1718, 25 avril, inh. de Marguerite Hé-

bert, 64 ans ; 27 nov., bapt. de Pierre-Alexandre, fils de Pierre des Anières, sieur de Jurques, et de Suzanne de Saffray ; parr. : Pierre des Anières, seigneur et patron de Jurques, Chicheboville et Franqueville ; marr. : Marie Bazin, son épouse. 1720, 25 nov., bapt. de Charles, fils des mêmes ; parr. : Charles du Thon, seigneur d'Airan ; marr. : Anne de Saffray (qui signe : Saffray Baneville). 1722, 26 mai, mar. de Guillaume de Saffray, éc., fils de feu Jean, seigneur et patron de Vimont, et de Marie de Cauvigny, avec Anne Le Cordier, fille de Louis, marquis, seigneur de Varaville, et d'Anne d'Ornano, par Jean-Jacques Thomas, chapelain fondé en l'église de Saint-Jean de Caen, en présence de J.-B. de Piédoue, seigneur de Charsigné, Etienne-Antoine Morin, seigneur de « Benneville », Pierre de Cauvigny, Joseph-Ignace de Bodinet de « Menneville », Catherine de Cauvigny de Charsigné, Suzanne de Saffray, Danielle-Elisabeth Piédoue de Charsigné, Elisabeth-Isidore Piédoue de Charsigné. 1725, 23 sept., déclaration de grossesse de 8 mois, par Marguerite Hébert, pour Adrien Le Bézeur, fils de Charles ; 3 déc., inh., dans l'ancien cimetière de N.-D. de Vimont de d[lle] Marie Adam, veuve de Pierre Binet, 81 ans. 1726, 5 fév., mar. d'Adrien Le Bézeur, fils de Charles et de Suzanne Le Rat. 1727, 7 avril, bapt. d'Etienne, fils de Pierre-René de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont et Maisy, et de Marie-Marguerite de Launay ; parr. : François de Launay, seigneur et patron d'Eterville, pour Etienne-Balthasar Le Vassor, assisté de Marguerite Potier de la Normanderie, pour Geneviève Le Vassor du Fougeray. 1729, 2 janv., bapt. de Marie-Marguerite-Madeleine-Thérèse, fille des mêmes, née la veille, sur les quatre heures du matin, présent Pierre du Breuil, prêtre, sacristain de la paroisse de Saint-Etienne de Caen. 1730, 10 mars, bapt. de François, fils des mêmes ; marr. : Suzanne de Saffray, épouse de Pierre des « Aniers », seigneur et patron de Chicheboville, pour Anne de Saffrey, épouse d'Etienne Morin, seigneur et patron de Banneville. 1740, 15 oct., bapt. d'une fille trouvée le 10, sur les neuf heures du soir, « dans un auge qui est à la porte de Pierre Rat, cabartier de M. de Vimont. » — Nominations de collecteurs de la taille et du sel ; enrôlements et dérôlements, nominations de syndics, entre autres : 1727, 24 fév., nomination de Joseph Aubry, fils de Jacques, bourgeois de Saint-Etienne de Caen, pour être le syndic de la paroisse, ce qu'il accepte, parce que les paroissiens s'obligent, en cas que lad. charge soit préjudiciable à son droit de bourgeoisie, d'en nommer un autre dès qu'ils seront requis. 1737, 28 avril, assemblée des paroissiens, entre autres messire Pierre de Saffray, éc., seigneur et patron, qui ont nommé Thomas Maquerel pour être le trésorier pendant 3 ans de la paroisse. — Cahiers contremarqués, entre autres, par Alexandre de Mauduit, éc., s[r] de Gomesnil, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Alençon pour le siège royal de bailliage et vicomté de Saint-Sylvain et le Thuit (1716, 1721, etc.).

E Suppl. 1668. — GG 4. — (Liasse). — Moyen format, 160 feuillets, papier.

1751-1792. — Bapt., mar., inh.— Curés : Pierre Binet, Pierre-Philippe Osmont, Nicolas Cadet, Jean-Robert Vasse. — 1751, 13 mars, bapt., par le curé Binet, de Pierre-Etienne-Henri, né le 11 mars, à minuit, fils de messire Etienne de Saffray, éc., seigneur et patron du Bû, et de n. d. Geneviève-Anne-Victoire de Marguerit ; parr. : messire Pierre-René de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont ; marr. : n. d. Anne-Henriette de Saint-Martin, « patronne de Grogne et de Cerceaux » (elle signe : Anne de Saint-Martin du Bu) ; 4 mai, inh. du curé Pierre Binet, décédé la veille, 76 ans, par Thomas-Antoine Laumonier, doyen de Troarn, curé de Saint-Germain de Cagny ; 9 nov., inh., dans le cimetière, proche la croix, ainsi qu'il l'a requis, de messire Pierre de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont, « Maysy » et autres lieux, 63 ans (acte signé P.-Ph. Osmont, curé de Frénouville ; le 3 mai 1752, baptême par led. Osmont, curé de Vimont). 1752, 20 juin, bapt. de François-Augustin, né led. jour, fils d'Etienne de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont, Maisy, Escoville et autres lieux, et de n. d. Geneviève-Victoire-Anne de Marguerie ; parr. : François-Paul de Launay, éc., seigneur d'Eterville ; marr. : Marie-Marguerite-Madeleine-Thérèse de Saffray, au lieu et place de Marie-Marguerite-Thérèse Potier. 1753, 30 avril, mar. de René-Antoine Le Provost, chevalier, sieur du Perron, fils de feu René, chevalier, seigneur de la Motte, et de Marguerite Thiboult, de Saint-Jean-des-Baisants, avec Marie-Marguerite-Madeleine-Thérèse de Saffray, fille de feu Pierre-René, chevalier, seigneur et patron de Vimont, et de Marie-Marguerite de Launay, en présence de lad. de Launay, d'Etienne de Saffray,

frère, François-Paul, seigneur d'Eterville, oncle, Adrien-Bernardin Morin, seigneur de Vaulaville, Jeanne-Françoise-Elisabeth du Bois de Vaulaville, J.-B. Hébert de La Maillardière, chevalier de Saint-Louis, lieutenant général de l'artillerie, et François-Gabriel-Aimé-Nicolas du Moutier de Canchy; 30 juin, bapt. d'Antoinette-Victoire, fille dud. Etienne de Saffray et Geneviève de Marguerie ; marr.: Marie-Anne de Marguerie de « Fugrolle »; parr.: Etienne-Joseph Morin de Banneville, par procuration pour Etienne-Antoine Morin, éc., seigneur et patron de Banneville. 1755, 7 janv., bapt. d'Etienne-Victor, fils des mêmes ; parr. : Pierre-Etienne-Henri de Saffray de Vimont, frère aîné dud. enfant, représenté par Laurens Travers, domestique de la maison; marr.: Antoinette-Victoire de Saffray de Vimont, sa sœur, représentée par Suzanne Lhonneur, aussi domestique; 25 déc., bapt. d'Alexandre-Constantin, fils des mêmes, né le même jour. 1760, 29 juill., inh. d'Antoinette-Victoire de Saffray, 7 ans, fille de M. de Saffray-Vimont, seigneur de la paroisse. 1761, 19 août, inh. de Pierre-André Lanjallé, acolyte de Saint-Julien, faubourg de Caen, demeurant précepteur des enfants de M. de Vimont, 22 ans. 1767, 14 nov., inh., dans le cimetière, suivant ses dernières volontés, de Pierre-Philippe « Aumont », curé, 72 ans. 1768, 14 fév., par Nicolas Cadet, chanoine et trésorier de la collégiale de Croissanville, déportuaire et nommé à la cure de Vimont, bapt. de Jean Le Cler; 5 juill., bapt. de Geneviève-Françoise Guilber par led. Cadet, curé. 1769, 13 mai, par Charles de Saint-Martin, curé de Bellengreville, inh. de Louis de Corbie de La Boutellerie, 70 ans. 1771, 27 mars, inh. du curé Nicolas Cadet, ancien chanoine de Croissanville, 60 ans; 28 mars, inh., par Jean-Robert Vasse, docteur en théologie, desservant de Vimont, de Catherine Mauband, épouse de J.-B. Jouanne, meunier ; 10 oct., mar., par led. Vasse, curé de N.-D. de Vimont, de Jean Rault et Jeanne Bonniau, en présence de Robert-Dominique Gaugain, entrepreneur des ouvrages du Roi en la généralité de Caen. 1773, 30 mars, bapt. de Félicité-Julie Jouanne ; parr. : François Le Neveu, contrôleur des actes à Argences. 1781, 9 janv., mar. de Guillaume Le Coiffier, de Vassy, demeurant à Vimont, et d'Henriette-Jeanne Le Hericy, de « Plainnesèvre » (Pleines-Œuvres), demeurant à Vimont, en présence d'Etienne de Saffray, seigneur et patron de Vimont, Maisy et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, Anne Marguerit, son épouse, etc.; 21 sept., bapt. d'Etienne-Auguste Le Noble; parr.: Etienne de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont, Le Bu et autres lieux, chevalier de Saint-Louis; marr.: Catherine de Fribois, de Béneauville. 1784, 6 fév., inh., par Jean-Robert Vasse, docteur en théologie, curé de Vimont, syndic député à la Chambre ecclésiastique pour le département de Caen, de Jean Foulon. 1787, 12 juill., bapt., par Laugeois, curé de Bellengreville, de Hippolyte-Constantin Le Rat ; parr.: Etienne de Saffray, chevalier de Saint-Louis, chef de division de la compagnie garde-côtes de Dive, seigneur et patron de Vimont, Le Bu, Escoville et autres lieux, représentant Alexandre-Constantin de Saffray, seigneur de Tourville, Vauville et autres lieux, assisté de dame Adélaïde-Anne-Thérèse de Mesnildot, épouse dud. Alexandre-Constantin.

SAINT-PIERRE-OURSIN [1]

E Suppl. 1669. — AA 1. — (Liasse). — 6 pièces et cahier parchemin, 10 cahiers et pièces, papier.

1752-1754. — Erection du marais des Terriers en paroisse de Saint-Pierre-Oursin : traité devant les notaires du Châtelet de Paris, entre Odet-Joseph de Giry de Saint-Cyr, abbé commandataire de Saint-Martin de Troarn, conseiller d'Etat ordinaire, aumônier de la Dauphine, demeurant à Versailles, Louis Le Bas, bourgeois de Versailles, procureur des prieur et religieux de lad. abbaye, et Pierre Oursin, éc., seigneur et patron de Digoville et de Garencierre, receveur général des finances de la généralité de Caen, demeurant à Paris, rue d'Anjou, propriétaire de 866 arpents du marais des Terriers mouvant et relevant de lad. abbaye, sur la proposition dud. de Digoville de consentir l'érection en fief desd. 866 arpents de marais à la charge de relever noblement de l'abbaye. — Analyse des titres et papiers servant à connaître tout ce qui s'est passé à l'occasion du dessèchement du marais des Terriers depuis le traité de l'abbé avec Macquard, en 1699 : traité entre Louis de Sourches, abbé commendataire de Troarn, et Rémy Macquard, ingénieur pour les dessèchements conclu à Paris le 16 juin 1699, portant que le marais des Terriers, à une demi-lieue de Troarn, était

(1) Commune réunie à celle de Vimont par ordonnance du 27 novembre 1826.

presque toujours couvert d'eau, n'était d'aucune valeur, ne produisant que des roseaux, ne faisait point partie de la consistance des revenus de l'abbaye et causait beaucoup de maladies par ses mauvaises vapeurs ; Macquard s'oblige d'en faire le dessèchement à ses frais, à condition d'en avoir la moitié, le choix des lots appartenant à l'abbé ; la moitié de Macquart, ou de ceux en faveur desquels il en disposerait, relèvera des fiefs, terres et seigneuries de l'abbaye, avec un denier de cens annuel par arpent, portant seigneurie directe, droits de treizième et autres droits seigneuriaux ; Macquart sera chargé de l'entretien total des canaux pendant 5 ans ; les droits des particuliers seraient conservés, sous réserve de contribuer à la moitié accordée à l'entrepreneur. Lors de la reconnaissance du traité, Macquard déclara ne faire que prêter son nom à Louis-Anne du Buisson, s[r] du Breuil, et à Elisabeth-Marie Parent, sa femme. Avis de l'Intendant et arrêt du Conseil (1711). (Cf. DD. 2). L'abbé voyant que cet arrêt ne lui accordait que le tiers pour lui et ses religieux, au lieu de la moitié stipulée dans le traité avec Macquart, présenta au Conseil requête en cassation dud. traité, mais le Conseil ordonna, par arrêt du 10 novembre 1711, que l'entrepreneur aurait en propriété la moitié du tiers réservé à l'abbé et la moitié des deux tiers adjugés aux paroisses. Le 19 janvier 1712, traité de société, à Paris, entre Louis-Anne du Buisson, s[r] du Breuil, et sa femme, Jean Oursin, éc., père dud. de Digoville, Louis Bourée, éc., s[r] de Montigny, et Louis-Charles Malé de Montbuisson, stipulant qu'après le dessèchement, ils partageraient par quart la portion délivrée à Macquart, après distraction des 200 arpents à lui promis ; le 9 août 1712, remplacement dud. de Montigny, décédé, par le comte de Verseil. En juin 1713, arpentage du marais des Terriers par Jean Bouet et Robert Gosse : 1.800 arpents ; en mai 1714, nouvel arpentage par François Guibert et Jean-Charles Bouet : 1.732 arpents ; en conséquence duquel, ordonnance de l'intendant Guynet réduisant le sixième des abbé et religieux à 288 arpents 66 perches, ce qui, avec les 25 arpents ordonnés pour la contribution des paroisses riveraines, revient à 313 arpents 66 perches ; la même ordonnance adjuge 70 arpents à la paroisse de Saint-Pair, 78 à Guillerville, 98 à Emiéville, 98 à Bellengreville, 78 arpents 34 perches à Vimont, 130 arpents à Argences, l'autre moitié restant aux intéressés. En 1714, les s[r] et dame du Buisson renoncèrent à leur part au moyen de 50 arpents à eux cédés par les autres associés ; ils furent acquis par Le Cerf et son frère, et les héritiers de Le Cerf les vendirent au s[r] de Digoville. En 1714, partage des 816 arpents restants entre Oursin, le comte de Verseil et Malé ; les diverses parts furent réunies, par acquisition, entre les mains du s[r] de Digoville. L'abbé de Troarn, mécontent des terres échues à son abbaye, présenta requête au Conseil en 1717, par laquelle il offrit de donner aux intéressés au dessèchement, à titre de fieffe perpétuelle, la portion qui devait lui appartenir, à raison de 10 sols par arpent, ce qui fut accepté ; en 1723, ordonnance de l'intendant Guynet portant jugement du parfait de tous les ouvrages servant au dessèchement ; 1726, visite, par Bayeux, ingénieur du Roi, des curages et réparations faits par les associés ; autres affaires en 1742 et 1746. Les abbé, prieur et religieux ayant reconnu que les 313 arpents 66 perches entre eux partagés en 1724, sont absolument mauvais, ne produisent que des fouailles et roseaux, et qu'il est impossible de les améliorer sans y faire des dépenses considérables pendant nombre d'années, et que le succès de cette dépense serait fort incertain, que les 415 livres de revenu qu'ils produisent suivant bail de 1750, se trouvent plus qu'absorbés par les dépenses des fossés qui les environnent et des canaux, etc., consentent à l'érection des marais des Terriers en fief de haubert demandée par Oursin de Digoville aux conditions suivantes : l'abbaye cède à Oursin de Digoville 307 arpents dans les 313 arpents 66 perches de marais aboutant la portion de M. de Digoville, se réservant les 6 arpents environ de l'autre côté du cours de Guillerville, moyennant 418 livres 12 sols 2 deniers de rente foncière et seigneuriale, à charge par led. Oursin de faire les réparations des fossés et canaux servant au dessèchement des marais des Terriers jusqu'à Bures, — et consent que led. marais soit érigé en plein fief de haubert, sous la dénomination de fief Oursin, relevant immédiatement de l'abbaye de Troarn, et que sur led. fief il soit érigé une paroisse sous le nom de Saint-Pierre-Oursin et que les 200 arpents, ci-devant distraits des 866 arpents appartenant aud. Oursin dans le marais des Terriers, et formant la ferme d'Argences, soient pareillement érigés en plein fief de chevalier sous la dénomination de fief des Terriers, qui relèvera nûment du fief Oursin et sera tenu d'y faire une rente seigneuriale de 16 s. 8 d., et de payer au seigneur du fief

Oursin le treizième en cas de mutation, lequel treizième il reportera à l'abbaye; Oursin, ses hoirs ou ayant cause, auront droit de nomination à la cure de Saint-Pierre-Oursin, à condition de faire construire l'église et le presbytère, doter l'église, fournir les cloches, vases sacrés et ornements nécessaires (Paris, hôtel de Noailles, 16 février 1752). Suivent la procuration des prieur et religieux et l'acte capitulaire y relatifs (janvier 1752). — Informations sur led. traité par Urbain Desplanches de Closville, ancien avocat du Roi au Bailliage et Siège Présidial de Caen, subdélégué de l'Intendant, assisté de François Cahagnet, greffier ordinaire. François Picot, curé de Béneauville-la-Campagne, 59 ans : il y a 5 habitations au marais des Terriers ; le nombre des fermiers, leurs femmes, enfants et domestiques est assez considérable pour qu'on puisse dans l'étendue d'un si grand terrain et même qu'on doive y ériger une paroisse, église, presbytère et autres choses nécessaires ; que lad. paroisse ne fera tort à personne, attendu que la plus grande partie du fonds appartient aud. de Digoville, que la grande étendue du marais exige qu'il soit encore bâti plusieurs autres habitations, qui, par l'augmentation d'habitants qui surviendra, forme une nécessité d'y établir une cure, que le dessèchement des marais, auparavant communément sous l'eau, a déjà produit un grand bien parce qu'il y a moins d'exhalaisons et de maladie dans le voisinage, outre que quantité de peuples y a gagné sa vie, ce qui raisonnablement continuera encore ; J.-B. Manchon de Saint-Marc, curé de Chicheboville, 30 ans : 5 fermes et habitations complètes, nouvellement construites ; Pierre Cauvet, curé du Mesnil-Frementel, 52 ans; Henri-Louis de Marguerie, éc., 50 ans, demeurant à Argences; Etienne de Saffrey, seigneur et patron de Vimont, Maisy et Escoville, 25 ans, demeurant en sa terre à Vimont; Gilles de Nollent, éc., 45 ans, demeurant à Frénouville ; Charles Brasnu, curé de Guillerville ; François Le Moine, curé d'Emiéville, ne s'oppose pas à l'érection demandée et veut bien ne pas faire usage des raisons qu'il pourrait apporter à ce que les fermes du Haut Guillier et de Saint-Pierre ne fissent pas partie de la nouvelle paroisse, sur quoi il s'en rapporte à la justice et générosité d'Oursin, reconnaissant, au surplus, que l'érection demandée est utile et nécessaire ; Pierre-Philippe Osmont, curé de Vimont ; Charles-François de Saint-Martin, curé de Bellengreville, ne s'oppose pas à l'érection demandée, la croit utile et même nécessaire, mais parce qu'il a quelque possession d'administrer les sacrements à aucuns dud. marais sur trois fermes, il veut bien passer sous silence et consentir à l'érection, s'en rapportant à la justice et générosité dud. de Digoville de faire ce qu'il jugera à propos pour l'avantage des pauvres et la décoration de son église, ajoutant qu'il est en possession de dîmer la portion de marais acquise par M. de Digoville des sieur et dame Le Courtois, à laquelle dîme il se réserve ; Antoine Orange, curé de Saint-Patrice d'Argences, dit qu'il possède en sa qualité de curé la dîme de sa paroisse en partie et notamment sur le territoire adjacent au marais, que le curé de Saint-Jean d'Argences n'est qu'un pensionnaire pour desservir lad. église de Saint-Jean et administrer les sacrements à une portion des habitants du bourg, pour quoi sa présence et déclaration serait inutile; ajoute qu'il est en possession d'administrer les sacrements dans une ferme appartenant à M. de Digoville, nommée la ferme d'Argences, à cause de la proximité du bourg, quoiqu'elle soit située, bâtie nouvellement, sur la portion de marais appartenant aud. de Digoville, cependant croit l'érection en paroisse demandée utile et même nécessaire, s'en rapportant à la générosité dud. de Digoville pour les pauvres et décoration de l'église d'Argences; Georges Le Bouteiller, s^{r} du Douet, syndic de Guillerville, assigné faute de trésorier marguillier en lad. paroisse, attendu qu'il n'y a ni trésor ni revenu, et le même comme trésorier et marguillier de Saint-Pair; Jacques Le Dain, syndic de la paroisse de Vimont, à défaut de trésorier marguillier, faute de trésor et de revenu ; divers trésoriers des paroisses voisines, etc. (1752). — Confirmation par l'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, dud. traité ou contrat d'aliénation fait par l'abbé et les religieux de Troarn à Oursin de Digoville (1752). — Lettres patentes confirmatives (1752). — Arrêt du Parlement de Rouen entre Pierre Oursin, éc., sieur et patron de Digoville et de Garencière, receveur général des finances de la généralité de Caen, propriétaire de 866 arpents du marais des Terriers relevant de l'abbaye de Troarn, demandeur en enregistrement desd. lettres patentes de juillet 1752 sur lad. cession à lui faite par l'abbaye de Troarn et érection des fief Oursin et des Terriers, led. Oursin défendeur d'oppositions formées à l'enregistrement, Abraham-Charles-Claude Le Boucher d'Emiéville, éc., s^{r} de Fontenay-le-Pesnel, Louis

Le Boucher, éc., au nom des habitants d'Emiéville, Antoine de Saffrey, éc., sieur et patron de Vimont, et Michel-Alphonse Subtil, éc., sieur et patron de Bellengreville, opposants en ce qu'ils prétendent, led. Le Boucher, que la portion de marais à eux accordée doit faire partie de la paroisse d'Emiéville et non de celle qu'Oursin veut faire ériger, led. de Saffray, que la portion de marais de Vimont lui appartient comme domaine non fieffé du fief de Vimont, et led. Subtil parce qu'il serait obligé de rendre aveu à un particulier, au lieu qu'il a l'honneur de relever nûment du Roi ; ils demandent que les communes ou marais de leurs paroisses soient distraits des fonds appelés marais des Terriers, où led. Oursin se propose de faire ériger sa nouvelle paroisse et ses nouveaux fiefs : ordonné qu'il sera passé outre à l'enregistrement, sauf aud. de Bellengreville à se pourvoir en exécution de l'arrêt du Conseil du 10 mai 1717 (1753). — Copie d'acte du 16 mars 1753, devant les notaires au Châtelet de Paris, en addition à celui du 16 février 1752, entre les abbé, prieur et religieux de Troarn et Oursin de Digoville, concernant la mouvance immédiate des portions abandonnées aux communautés et habitants des paroisses, transférés au fief Oursin, en ce qui concerne Bellengreville, Emiéville, Guillerville et Saint-Pair, et à l'arrière fief des Terriers, en ce qui concerne Argences et Vimont. — Décret d'érection de la paroisse de Saint-Pierre-Oursin dans le marais des Terriers par l'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, sur requête de Pierre Oursin, seigneur et patron de Digoville et de Garancière, exposant que toute cette étendue de terrain n'était qu'un lac d'aucun produit, qui n'avait jamais fait partie d'aucune paroisse et occasionnait par ses exhalaisons des maladies considérables dans tout le voisinage, qu'Oursin, son père, joint à trois autres associés, entreprit, en 1711, d'en faire le dessèchement, que l'entretien des canaux et le défrichement allant tous les ans aux 3/4 du revenu annuel, les associés s'en dégoûtèrent et vendirent leur part à Oursin et aud. Pierre, qui est propriétaire du marais, que les abbé et religieux de Troarn ont consenti à l'érection d'une paroisse en qualité de seigneurs tréfonciers, et que la nomination du curé appartiendrait aud. Oursin qui bâtirait l'église et le presbytère et fournirait tous vases sacrés et ornements nécessaires ; parmi les pièces citées, acte passé par le s[r] de Digoville devant les notaires de Paris le 28 mars 1753, cédant au profit du curé des fonds à Bellengreville, par lui estimés 500 livres, et 100 livres de rente sur les aides et gabelles, parce que les curés ne pourront demander aucune dîme sur les 1.726 arpents composant le marais des Terriers, etc. L'église, sous le titre et invocation de saint Pierre, sera nommée Saint-Pierre-Oursin. L'évêque signe : Evêque de Bayeux, nommé à l'archevêché de Sens, château de Versailles, où il est actuellement retenu par les devoirs de sa charge de premier aumônier de la Dauphine (1[er] septembre 1753). — Présentation par led. Pierre Oursin, seigneur et patron de Digoville, de Garancières et de Saint-Pierre-Oursin, d'Antoine Gouye, prêtre du diocèse de Bayeux. — Contrat de donation par led. Pierre Oursin, seigneur patron desd. lieux et de Saint-Pierre d'Oursin, ci-devant dit marais des Terriers, demeurant ordinairement à Paris, de présent en sa terre et manoir seigneurial de Saint-Pierre d'Oursin, des terres y déclarées mouvant de la baronnie de Troarn et d'une maison et presbytère à la cure de lad. paroisse ; renonciation du curé aux dîmes (1753). — Lettres patentes confirmatives du décret de l'évêque de Bayeux, d'érection de la cure et paroisse de Saint-Pierre-Oursin, et permission au fondateur de faire une donation à lad. cure en dérogation à l'article 4 de l'édit d'août 1749 ; et comme il n'y a à présent dans la paroisse d'autres habitants que les fermiers ou domestiques dud. Oursin, autorisation à lui accordée de nommer l'un d'eux pour être trésorier, successivement et à son tour (1754). — Extrait de l'information faite au manoir presbytéral de Saint-Pierre-d'Oursin par François-Paul de Launay, éc., seigneur d'Eterville, maître ordinaire en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, sur lesd. lettres patentes de mai 1753, portant homologation et confirmation du traité du 16 février 1752, entre Oursin de Digoville et les abbé et religieux de Troarn, et érection d'un fief de haubert sous la dénomination de fief Oursin, et encore érection en plein fief de chevalier sous la dénomination de fief des Terriers. Pierre de La Rocque, chevalier, seigneur et patron de Canon, conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, demeurant à Caen ; Louis de Groult, éc., sieur de Beaufort, chevalier, seigneur de Nesle-en-Brie, ancien capitaine d'infanterie, pensionnaire du Roi, demeurant à Caligny, de présent à Troarn, Jacques Vassel, éc., sieur de Valhébert, demeurant à Caen, etc. (1754).

E Suppl. 1670. — AA 2. — (Brochure imprimée).— in-4°, 24 pages, papier.

1754. — Mémoire pour Pierre Oursin, éc., seigneur et patron de Digoville et de Garencières, receveur des finances de la généralité de Caen, demandeur en enregistrement de lettres patentes de mai 1753, portant érection du fief Oursin et de l'arrière fief des Terriers, contre Abraham-Charles-Claude Le Boucher, éc., seigneur d'Emiéville, et Michel-Alphonse Subtil, éc., seigneur de Bellengreville, opposants à l'enregistrement. Ces derniers ont été battus l'année précédente dans leur opposition à l'érection de la paroisse de Saint-Pierre-Oursin. Historique du dessèchement depuis le traité Macquard de 1699; extraits des lettres patentes d'érection desd. fiefs; la seigneurie tréfoncière appartient à l'abbaye de Troarn, etc. — (Rouen, imp. de Jacques Dumesnil, rue de la Poterne).

E Suppl. 1671. — BB 1. — (Registre). — Moyen format, 284 pages, papier.

1789-An III. — « Regître de la municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-Oursin. Bacheley, curé et maire de la dite paroisse. » — « Regître des lettres patentes du Roy envoyées aux municipalités avec ordre de les transcrire sur leurs regîtres », depuis les lettres patentes du 3 novembre 1789. La première délibération est du 14 février 1790. — Au dernier feuillet, notes de naissance et signalements du citoyen Monchevrel, né à Paris le 30 octobre 1745, de la c^ne^ Monchevrel, née à Paris le 17 juillet 1760, d'Adrien-Joseph Oursin Montchevrel, né à Paris le 15 octobre 1788, d'Anne-Louise Oursin Monchevrel, née à Paris le 7 juin 1782, de Jean-Pierre Oursin, né à Paris le 28 avril 1744.

E Suppl. 1672. — DD 1. — (Liasse). — 6 pièces, papier.

1129 cop.-1769. — Marais des Terriers. — « Anciens titres qui concernent les marais des Terriers et qui sont d'une datte bien antérieure à l'entreprise du dessèchement. » — Pièces 1-4, copies authentiques par Pierre Boullement, notaire à Troarn (1753) : — I. Charte de « Guillelmus, comes de Pontivo », étant à Falaise, devant son seigneur Henri, roi d'Angleterre : « habui verbum cum Rogerio de Gratapanchia, patri et filio, de maresco quod calumniabantur contra Sanctum Martinum [de Troarno] et monacos ejus, et rem gestam et tanto tempore a meis antecessoribus possessam et quo modo liberam et communem Regi prefato ostendi, dijudicavit autem Rex et ejus Curia per verba mea et illorum Sancto Martino et monachis remanere marescum quietum et liberum, et amplius non debere fieri inde contra eos calumniam... Hujus finis testes mei sunt : Hugo vicecomes et Robertus frater ejus, Paganus filius Hugonis de Mesdavid, Guillelmus de Corcella », etc.; 1129, « in Pentecosten »; « Original » scellé de cire rouge, sur le dos duquel est écrit : donation des marais des Terriers par le comte d'Alençon. Charte de « Joannes, filius W. comitis Pontivi », rendant à « W. », abbé, et aux moines, de Troarn « mariscum de Vuimunt de quo erat placitum inter abbatiam atque Rogerium de Magnavilla et Rog. de Gratapancha, et quod eis vi abstulerant, et illi milites supradicti libere et cum judicio meæ curiæ mihi reddiderunt, et ego reddidi ecclesiæ Sancti Martini Trouarnensi et monachis ejusdem loci ; testibus W. comite, patre meo, qui vidit et audivit, et Roberto de Neuvilla, et Pag. de Medavid, et Roberto de Ria, et Roberto Sanssone et Hugone et W. Pantul », etc.; au dos : charte de Jean, comte d'Alençon, pour les marais de Vimont ou des Terriers. Mandement de Henri [Ier], roi d'Angleterre, « episcopo Bajocensi et omnibus baronibus et fidelibus suis Oismeis », faisant connaître qu'il a concédé à l'abbaye de Troarn tout le marais dont pled fut en sa cour entre les moines et « Robertum de Usseyo », led. Robert ayant reconnu leur droit ; testibus Roberto, comite de Mellent, et Hugone de Albini, apud Rothomagum »; au dos : donation des marais Terriers par Henri, roi d'Angleterre. Originaux en parchemin des chartes de l'abbaye de Troarn, représentés par Pierre Tesson, procureur général des abbé, prieur et religieux. — 2. Extrait d'un cartulaire intitulé « Parvus liber rubeus, in quo agitur de censibus et redditibus abbatiæ Troarnensis » : « Isti fuerunt præsentes in assisia domini Regis apud Cadomum anno Domini. M. CC XXV, domino Reginaldo de Valle Terri, tunc senescallo, Willelmo Aquarin, decano Sepulchri Cadom., et Dionisio vice comite, justiciario domini Regis, et tenentibus præfatam assisiam : quanti adjudicatum fuit abbati et conventu Troarni, quod nullus homo poterat aliquid habere vel reclamare in mariscis de Vimondo, vel de Esmievilla, vel de

Guillervilla, vel de Fort, vel de Sancto Paterno, vel in aliquibus herbagagiis ejusdem marisci nisi de voluntate eorumdem, præter illos qui eisdem monachis reddunt annuum censum pro herbagiis antiquitus; ita tamen quod ipsi non possunt nec debent pro èo eisdem, vel alicui, facere aliquod damnum vel injuriam quod non debeant emendare per justiciam abbatis vel ballivorum suorum ; et ipsi præfati abbas et conventus sine aliqua contradictione possunt et debent præfatos mariscos pro ut viderint utilitatem suam fore, cuicumque voluerint tradere, feodare quanticumque voluerint, vel quomodo per judicium prædictorum virorum et subsequentium : abb. Cadom., abb. de Fonteneto, prior. de Plesseyo, Rob. de Fontibus, Hug. de Tremieto, Rog. de Argenciis, Rad. de Argenciis, W. de Rupetra, et plurium aliorum ».— 3. Donation à l'abbaye de Troarn par « Simon, dominus de Mool », de l'assentiment de ses frères Gilbert, Raoul et Jean, chevaliers, « pro salute anime Willelmi de Mool, militis, patris nostri, qui in monasterio Troarnensi elegit sibi sepulturam », de 60 s. t. de rente, « scilicet quadraginta solidos turon., quos consueveramus annuatim percipere pro igne nostro in mariscis dictorum monachorum, quos eisdem penitus quietavi, et tenementa que Ricardus Le Marchant et Willelmus Le Saisne tenebant de me cum homagiis suis et omni domino, exigentiis et redditibus que ad me et heredes meos poterant evenire, pro quibus tenementis dicti Ricardes Le Marchant, Willelmus Le Saisne de Tromecort reddebant mihi tres sext. frumenti ad mensuram damundevilla mense septembri, et duos panes et duos capones ad Natale Domini et viginti ova ad Pascha » ; pour parfaire lesd. 60 s., lui et ses hoirs paieront de leur propre aux moines 2 s. t. à la foire du pré, lad. rente pour faire l'anniversaire dud. Guillaume dans le couvent, (1236, octobre). Remise à l'abbaye de Troarn, par « Margareta, relicta domini Radulfi Tellié, militis », de « terram ad ardendum annui redditus » qu'elle leur demandait dans leur marais d'Argences, avec tout le droit lui appartenant héréditairement, à condition d'une rente de 10 s. t. à la foire du pré ; confirmation des donations et concessions faites par ses ancêtres (1240, 1er juin). — 4. Remise par « Rogerius de Berengarvilla, armiger », aux abbé et couvent de Troarn, de 20 s. t. qu'il percevait chaque année en leurs marais « pro viginti quinque quadrigatis terre ad ardendum quas percipere debebam annuatim in dictis mariscis », sur lesquels marais lui et ses hoirs ne pourront rien réclamer, « pro qua dimissione dicti religiosi asportaverunt mihi redditus inferius nominatos, videlicet per manum Ricardi Le Corsu duos solidos cum uno capone super duabus, acris terre », et autres rentes foncières sur Richard Marie, Nicolas Paste, Robert Le Maître, Nicolas Lefèvre, etc., pour terres sises auxdits marais. « Actum anno Domini M. CC...., die jovis ante festum Sancti Joannis ante portam Latinam.» Sur le dos : 1270, transaction entre le seigneur de Bellengreville pour les marais Terriers. — 5. Sentence fixant les limites du marais des Terriers. Devant Hugues Bureau, licencié en lois, lieutenant général du bailli de Caen, en présence de Guillaume de La Rocque, licencié en lois, avocat et postulant à Caen, pris pour adjoint, se sont comparus à Janville, Guillaume Guérin, sr de La Bolonnière, et Maurice de Favery, chanoine de la cathédrale de Lisieux, pour eux et les doyen et chapitre, en présence de François Osmont, éc., sr de Malicorne, leur avocat, et Guillaume Toustain, leur solliciteur, et dom Jacques Le Grand, religieux et bailli de Troarn, pour lui et les autres religieux, et Nicolas Fauvel, éc., sr de Colombelles, leur avocat, et plusieurs autres paroissiens de Janville, Argences, Vimont, Bellengreville, Emiéville, Guillerville, Saint-Pair et Rupierre, suivant l'expédition faite entre les parties aux deux assises de Caen, où il aurait été dit, de leur accord et consentement, que les lieux entre eux descordables seraient vus led. jour, les abbé et couvent de Troarn ayant sommé les doyen et chapitre de Lisieux de faire « la monstrée et obstention » des lieux où ils voulaient prétendre ou demander droiture, il fut répondu que les doyen et chapitre de Lisieux étaient venus seulement pour voir ce que les religieux voulaient montrer et dirent qu'ils ne montreraient rien pour lors nonobstant lad. sommation, après quoi lesd. religieux ont dit et soutenu à cause de la fondation, dotation et augmentation de leur monastère, avoir droiture aux marais Terriers à commencer au-dessus de la chaussée du Vey, à Janville, près ou joignant la pêcherie de la Ramée, à aller tout aval les marais joignant le terroir de Janville et Saint-Pair, jusqu'au pont de Fort, et depuis led. pont à aller « coster » lesd. marais jusqu'au manoir du Homme, sis à Emiéville, appartenant aux religieux, et depuis led. manoir tout aval les marais jusqu'à Vimont et Argences, soutenant y avoir droiture de pâturage pour leurs bestiaux et y pouvoir tendre aux oiseaux et pois-

sons et autres droits à cause de leur baronnie de Troarn, sauf le droit des seigneurs circonvoisins et des habitants des marais, à quoi ils n'entendaient préjudicier. Acte desquelles choses accordé aux parties. Collation sur l'original en parchemin représenté par Claude Joüault, prieur et bailli de Troarn, et René Jousset, procureur et agent des affaires de l'abbé, par Pierre Boullement, notaire de Troarn (1713). — Sur la chemise, notes de procès-verbaux de 1713 à 1769, entre autres de vente, par Le Petit et Morel, ingénieurs, des travaux de dessèchement faits par Maquart, sur requête de l'abbé de Troarn, qui se plaignait de ce que les nouveaux ouvrages limitaient la quantité d'eau nécessaire pour l'exploitation du moulin de Troarn (1713).

E Suppl. 1673. — DD 2. — (Liasse). — 3 pièces et cahiers, parchemin, 5 cahiers et pièces, papier.

1575-1753. — Reconnaissance devant Fleury Bénard et Raoul Philippe, tabellions au siège de Vaucelles de Caen sous Jacques Varin, éc., s[r] « des Pins », conseiller et maître des requêtes ordinaires du duc d'Alençon, garde du scel des obligations de la vicomté de Saint-Sylvain et Le Thuit, par Hélix de Nollent, s[r] de Frénouville, et Jean Le « Maschrier », curé dud. lieu, chanoine du Sépulcre de Caen, d'accord sur leur procès résultant en premier lieu d'un gage-plège obtenu par led. de Nollent pour empêcher que les bêtes, tant aumailles qu'autres de Frénouville n'allassent paître en temps de défense sur les pêtils, tant du domaine non fieffé dud. s[r] qu'autres héritages à lui appartenant, contre quoi led. curé avait opposé, et en autre instance sur l'empêchement voulu mettre par led. s[r] que le curé et autres paroissiens ne missent leurs bêtes chevalines, à laine et porcines, ni autres, réservé leurs bêtes aumailles surannées, à paître et pâturer sur les héritages appelés l'une fois les Préaulx, les Maresqs, et l'autre fois la commune de Frénouville, et sur quoi led. curé et autres paroissiens avaient obtenu mandement de délivrance de leurs bêtes emparquées et faites emparquer par led. sieur, et dont lesd. paroissiens n'avaient fait poursuite ; désistement par led. curé de l'opposition par lui formée contre led. gage-plège et consentement de l'effet d'icelui aud. sieur, et pour le fait de lad. délivrance que led. curé aurait droit de pâturer ses bêtes aumailles surannées seulement sur lesd. Maresqs ou Préaulx ou commune en leur intégrité, suivant les aveux portés, et parce que led. sieur fera paître sur lesd. maresqs ou commune ses bêtes aumailles seulement, réservé qu'au droit de sad. seigneurie il pourra mettre des haras ou bêtes chevalines jusqu'au nombre de 20 bêtes pour pâturer sur lesd. Préaulx, et que led. sieur a reconnu que la clôture par lui faite desd. Préaulx ou Maresqs est au profit de ceux qui ont droit de pâturer sur iceux ; lesd. parties s'en doivent aller hors de cour, sans dépens d'une part et d'autre (1575). — Copie informe du XVIII[e] siècle, suivie de notes : sur partages entre Guillaume et Gilles de Nollent, vers le mois de mars 1603, rentes et privilèges dus à cause du marais de Frénouville partagés également, redevance due par chaque bête aumaille pâturant dans led. marais, qui est d'un boisseau d'orge au terme des anciens aveux ; « il y a plus de 40 à 50 ans que des marchands de beufs passoient dans le marais de Frénouville, MM. de Frénouville s'i ipposèrent, les en empeschèrent et firent placer des ballis à l'entrée dud. marais que le gardien des bestiaux fermoit à clef. » — Assignation aux Requêtes du Palais, à Paris, en vertu de commission ou commitimus obtenu en la Chancellerie du Roi à Paris par Jacques du Bouchet de Sourches, abbé de Troarn, conseiller du Roi en ses Conseils et son aumônier ordinaire, chapelain de la chapelle Saint-Antoine desservie au château de La Bastille, stipulé par Simon Le Pautonnier, religieux en lad. abbaye, prieur du Désert, à Guillaume de Saffray, écuyer, s[r] de Danneville Vimont, pour lui voir faire défense d'usurper ni entreprendre dans les marais des Terriers dépendant de lad. abbaye, se voir condamner à faire remplir les fossés qu'il aurait fait faire dans lesd. marais pour lad. usurpation, réponse dud. de Saffray qu'il n'a jamais eu dessein d'entreprendre sur lesd. marais, qu'il reconnaît lesd. abbé et religieux pour tréfonciers dud. marais et n'y a jamais prétendu que son droit d'usage, que le travail par lui fait à un ancien cours de la rivière de Vimont n'a été que pour « vuide » des eaux et pour l'amélioration dud. marais (1657). Contrôlé à Caen en 1743. Copie sur l'original représenté par Pierre Tesson, procureur général des abbé, prieur et religieux de Troarn, par Pierre Boullement, notaire à Troarn (1753). — Acquêt par Charles Le Dru, de Bellengreville, de grange au hameau de Franqueville, etc. (1667). — Arrêt du Conseil d'Etat, sur le traité du 15 juin 1699,

entre l'abbé de Sourches, abbé de Troarn, et Rémy Macquart, ancien procureur du Roi en l'Election de La Rochelle, ingénieur pour le dessèchement des marais et terres inondées, par lequel il s'est obligé faire à ses frais en deux ans le dessèchement du marais des Terriers, aux conditions y spécifiées, et notamment de jouir par led. entrepreneur de la moitié desd. marais desséchés en propriété et par led. abbé de l'autre moitié, d'entretenir par led. entrepreneur et ses associés pendant 5 ans à commencer du jour du partage la longueur et largeur des digues de circonvallation dud. marais, ensemble les levées des deux côtés du grand canal depuis la tête du marais jusqu'au bout de sa pente touchant et aboutissant à l'entrée de la grande rivière à un coude environ de demi-lieue au dessous du moulin de la Chaussée de Troarn, en conservant le droit des particuliers en communautés ayant droit aud. marais, en contribuant à la moitié accordée à l'entrepreneur ; procès-verbal de l'intendant de La Briffe (1711), constatant que les abbé et religieux de Troarn sont seigneurs tréfonciers du marais et que les habitants de Saint-Pair, Guillerville, Emiéville, Bellengreville et Vimont sont en possession des droits d'usage par indivis, pourquoi il est d'avis qu'il y a lieu d'ordonner le dessèchement du marais des Terriers, dont il sera fait trois lots, l'un pour les abbé et religieux, seigneurs tréfonciers, pour leur droit de triage, le 2e pour lesd. habitants, au droit de chaque paroisse, eu égard à l'étendue du terroir et au nombre de feux de chacune, et le 3e délaissé à l'entrepreneur pour l'indemniser, à charge d'entretenir les ouvrages pendant 10 ans et de faire les fossés séparant les parts des paroisses, le tout à faire dans 4 ans : arrêt conforme, sans préjudice du traité fait entre led. abbé et Macquart (9 juin 1711). Autre arrêt dud. Conseil ordonnant que Macquart aura la moitié du tiers réservé à l'abbé de Troarn dans le marais des Terriers et la moitié des deux tiers adjugés aux habitants desd. 5 paroisses, etc. (10 novembre 1711). Lettres patentes y relatives du 2 décembre 1711. Enregistrement en la Cour des Comptes de Normandie (1712). Signification par Jacques Gillet, sergent royal priseur vendeur à Troarn, immatriculé aux juridictions royales de Caen, requête dud. Macquart, à Jean-Louis du Bouchet de Sourches, abbé de Troarn (1712). Copie authentique. — Traité de société entre Louis-Anne du Buisson, sr du Breuil, et Elisabeth Parent, son épouse, séparée de biens, demeurant rue Gaillon, paroisse Saint-Roch, Jean Oursin, écuyer, receveur général des finances en la généralité de Caen, demeurant à Paris, Louis Bourée, écuyer, sr de Montigny, demeurant en lad. rue de Gaillon, et Louis-Charles Guill... Malo, sr de Maubuission, avocat en Parlement, demeurant rue de Cléry, paroisse Saint-Eustache, en conséquence du transport fait auxd. sr et dame du Buisson par led. Macquart de sesd. droits, pour partager également par quart les terres comprises dans la moitié adjugée à Macquart des terres desséchées du marais des Terriers (1712) ; renonciation de la veuve dud. de Montigny, Françoise-Marguerite du Buisson (1712), procurations y relatives, etc. — Bail par Jean-Baptiste Jacquin, agent des affaires du comte de « Verselle », porteur de procuration de Catherine Lescot, épouse de Jean-Baptiste Marnays Saint-André de Verselle, à Eléazar Le Pailleur, sr des Hays, md à « Aulney », et Philippe-François de La Tour, sr de Beaucoudré, md à « Brecotte », des portions de terres appartenant aud. seigneur dans le marais des Terriers (1715). — Arrêt du Conseil d'Etat, entre led. abbé de Troarn, Rémy Macquart et ses associés dans le dessèchement dud. marais, les prieur et religieux de Troarn, les habitants de Janville, Bellengreville et Vimont, Pierre des Anières de Fontenelles ,seigneur de Franqueville, portant que dans un mois led. de Fontenelles sera tenu de représenter ses titres devant l'intendant Guynet, qui en dressera procès-verbal, ainsi que des dires et contestations des parties ; acte aux associés du dessèchement des offres dud. abbé de leur donner à bail la portion qui doit lui appartenir à raison de 10 sols l'arpent, par eux accepté ; confirmation du jugement de l'intendant du 4 avril 1714, etc. ; les abbé et religieux, et les communautés de Bellengreville, Janville et Vimont condamnés aux dépens envers les associés (1717). — Autre bail par Antoine-François Bénard, de Guillerville, curé de Banneville, procureur de J.-B. de Saint-André Marnays, comte de « Versel », maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant des gardes du corps, gouverneur de la ville de Dole, des fruits et jouissances des parts et portions de tout le terrain et maisons appartenant aud. seigneur de « Vercel » dans le marais des Terriers, à Marie Jacquin, veuve de Pierre Jacquier, ancien officier des cadets de la citadelle de « Trasbourg », demeurant à Bellengreville, représentée par Jean-Baptiste Jacquin, commissai-

re directeur des poudres et salpêtres de la généralité de Caen (1722, en la maison dud. Jacquin, paroisse Saint-Pierre).

E Suppl. 1674. — DD 3. — (Liasse). — 62 pièces, papier.

1725-1731. — Requête à l'intendant Richer d'Aube par Jean Oursin, receveur général des finances de la généralité de Caen, intéressé au dessèchement du marais des Terriers, remontrant qu'il a été fait partage dud. marais entre l'abbaye de Troarn, les habitants de Vimont, Argences et Bellengreville et autres paroisses voisines, lui et autres intéressés aud. dessèchement, contre le seigneur de Vimont, pour lui faire défense de troubler led. Oursin et son fermier sans la jouissance de ses portions de marais et de fermer la barrière empêchant le chemin pour aller aux pièces dud. marais, etc.; autre requête des s^rs de Vimont, seigneur dud. lieu (1725).— Autre requête dud. Oursin, exposant que depuis 1721, Pierre-René de Saffray, seigneur de Vimont, a entrepris par plusieurs voies de fait et maltraitement de troubler Pierre Valentin, son fermier, dans la jouissance des portions du marais des Terriers à lui affermés par Oursin, etc. (1726) ; procédures y relatives entre Oursin et lesd. Pierre-René de Saffray, chevalier, seigneur de Vimont, à l'adjonction de Guillaume de Saffray, son oncle, et Pierre des Arières, seigneur de Jurques, maître particulier des Eaux et Forêts de la maîtrise de Caen, tous deux possédant héritages à Vimont et intéressés au marais dud. lieu. — Arrêt du Conseil subrogeant M. de Vastan, intendant de Caen, à Richer d'Aube, son prédécesseur, pour l'exécution du traité entre Macquart et ses associés et l'abbé de Troarn, — Richer d'Aube, subrogé en 1725 (1727) ; suite de lad. procédure devant led. de Vastan ; procès-verbal de Jacques-Charles Gohier de Jumilly, écuyer, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Caen, subdélégué général de l'intendant de Vastan (1727) ; autre (1728), etc. — Procédure en la maîtrise des Eaux et Forêts de Caen entre Pierre-René de Saffray, seigneur et patron de Vimont, Maisy et Escoville, et Ruault, Benard et Le Grand, de Vimont, et autres de Bellengreville, qui se donnent la liberté de couper des fouailles dont ils prétendent avoir obtenu permission de l'abbé de Troarn, dans la portion du marais des Terriers qui lui est échue, lesquelles fouailles ils apportent et charrient le long du canal de Vimont, déchargent sur le marais dud. lieu, et vendent à divers particuliers, ce qui endommage les digues et fait refluer les eaux sur les marais ; led. seigneur ne conteste pas aux habitants le droit de faire pâturer leurs bestiaux dans le marais, etc. (1730-1731).

E Suppl. 1675. — DD 4. — (Brochure imprimée). In-folio, 16 pages, papier.

XVIIIe siècle. — Mémoire pour les abbé, prieur et religieux de Troarn, seigneurs tréfonciers de l'intégrité du marais des Terriers, approchés en l'état de l'instance, contre Pierre-René de Saffray, chevalier, seigneur de Vimont, appelant de sentences de la Maîtrise particulière de Caen, des 23 juin et 15 septembre 1733, en présence des syndic et habitants de Vimont, intimés en appel et demandeurs en approchement, suivant les conclusions desd. abbé et religieux prises par leur requête signifiée le 4 septembre 1737. Dans sa requête introductive d'instance de 1733, le s^r de Vimont prétendait que le marais dud. lieu faisant constamment partie du domaine non fieffé de ses fiefs, dont on avait néanmoins toujours toléré l'usage aux habitants ; les abbés et religieux maintiennent, au contraire, que le marais de Vimont n'a jamais appartenu aud. domaine, qui est une portion du marais des Terriers, démembrée après le dessèchement et accordée aux habitants. C'est à tort que led. de Saffray parle de l'ingratitude des usagers et dit « qu'il avoit intérest d'arrêter dans sa course une populace mutinée et processive, dont la licence effrénée mettoit à prix toutes les occasions de nuire à leur seigneur et de lui donner des preuves de leur mauvaise volonté, après avoir secoué le respect et toutes les lois de la subordination. » Historique du procès. Procédure faite au siège général : M. de Saffray veut restreindre le droit d'usage des habitants à ne mettre des bestiaux dans le marais qu'à proportion des héritages qu'ils possèdent dans la paroisse, c'est-à-dire 30 acres de terre, le surplus, jusqu'à concurrence de 350 acres, appartient aud. de Saffray, tandis qu'il n'a droit aud. marais que comme les autres vassaux, même les plus pauvres, de l'abbaye. En 1548, fut faite une recherche des places vides, vacantes, inutiles, et forfaitures dans l'étendue des bailliages de Caen et Cotentin ; les bruyères et marais dépendant de la baronnie de Troarn furent saisis en la main du Roi ; Christo-

phe de Harville, abbé commendataire, et les religieux, firent opposition en 1551, portant qu'ils en étaient propriétaires et paisibles possesseurs, les donnant à ferme quand bon leur semblait, et y faisant pâturer les bêtes de leurs vassaux sous leur autorité et tènement ; ils produisirent des chartes des ducs Guillaume et Henri, de saint Louis, des papes Eugène III, Adrien IV et Innocent III, des sentences de mainlevée des grands maîtres réformateurs généraux des Eaux et Forêts de Normandie et de Picardie de 1451 et 1478, et ils obtinrent gain de cause, etc. — (De l'imprimerie de Michel Lallemant, vis-à-vis la porte du prieuré de Saint-Lo, [à Rouen].

E Suppl. 1676. — DD 5. — (Liasse). — 2 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.

1746-1766. — Procès-verbal, en exécution de l'ordonnance de l'Intendant, du curage et élargissement de partie du canal qui dessèche le marais des Terriers, par Pierre Simon, entrepreneur des ouvrages du Roi (1748). — Requête à l'intendant de La Briffe, par Pierre Oursin, éc., seigneur de Digoville, contre les abbé, prieur et religieux de Troarn, et les habitants de Janville, concernant la visite des ouvrages, l'arrêt du Conseil du 4 juillet 1746 ayant ordonné que les bordiers et riverains contribueraient au curage et nettoyage du canal de dessèchement du marais des Terriers, et que l'entretien demeurerait à la charge des riverains (1749) ; nouveau procès-verbal de Simon et signification aux abbé, prieur et religieux de Troarn (1749). Ordonnance de l'intendant de La Briffe (1750), significations, requêtes, procès-verbal de Jean Boisard, architecte de l'hôtel de ville de Caen (1751), etc., concernant led. canal. — Accord sur procès au Bureau des finances de Caen et par appel en Parlement de Rouen entre Louis-Robert-Guillaume d'Angerville d'Aurcher, chevalier, seigneur et patron du Mesnil-Touffray, Branville, Querville et autre lieux, demeurant à Caen, curateur de Rosalie-Félicité et d'Adélaïde-Flore-Clotilde de Nollent-Frénouville, et Pierre Oursin, éc., seigneur et patron de Digoville, Saint-Pierre-Oursin et autres lieux, receveur général des finances, demeurant ordinairement à Paris, à l'occasion d'un pont-passage que led. de Digoville avait pratiqué sur le terrain nommé Les Préaux appartenant auxd. demoiselles pour se faire un passage (1766).

E Suppl. 1677. — GG 1. — (Liasse, dans un carton). Moyen format, 124 feuillets, 11 pièces intercalées, papier.

1753-1792. — Eglise de Saint-Pierre-Oursin. — Curés : Gouye (1753-1756) ; en 1757, « Le Goupil », desservant, J.-B. de Lorme (en 1758), Policarpe-Guillaume-Maximin Bacheley (1789) (en 1792, il signe curé d'Oursin et de Bellengreville). —1755, 25 fév., bapt. de Pierre-Michel Robert, fils de Pierre Guesdon, facteur de M. de Digoville, et d'Elisabeth Cingal. 1758, 14 sept., bapt. de Jean-Pierre, fils de Jean Néel et Françoise Bonpain, demeurant en cette paroisse, en qualité de domestique chez M. du Valdestin, fermier de M. de Digoville, à la ferme qu'on appelle ferme d'Argence. 1759, 15 août, bapt. d'Anne-Elisabeth Guesdon, fille dud. Pierre ; marr. : Marie-Anne Mirleau de Saint-Hery ; parr. : Jean-Pierre Oursin, écuyer. 1760, 9 fév., bapt. de Pierre-Anne, fils de Houard, garde de M. de Digoville ; marr. : dame Anne-Reine Mirleau de Saint-Hery ; parr. : messire Pierre Oursin, éc., seigneur et patron de Saint-Pierre-Oursin, de Digoville, Monchevrel, Bur, Garancières, receveur général des finances, représentés. 1764, 19 mars, bapt. de Marie-Jeanne-Catherine, fille d'Antoine Monet, originaire de la ville d'Orléans, paroisse Saint-Pater, « et sorti de la branche maternelle des Epis dor de Chartre en Beauce, parroisse de Saint-Hilaire de Menvilliers », demeurant à présent en cette paroisse, chez M. de Digoville, receveur général des finances, en qualité de jardinier, et de Marie-Anne Hurelle, originaire de Saint-Germain du « Faussé », élection de Coutances. 1778, 14 oct., bapt. de Félicité, fille de François-Pierre Grilliard, originaire de Vandance, canton de Fribourg en Suisse, diocèse de « Lozane », fermier, et de Jeanne Honneur ; marr. : Félicité de Montmarqué (qui signe Félicité Geneviève Monmerqué de Monchevrel) ; parr. : Pierre-Etienne Oursin de Monchevrel, son mari, seigneur et patron, receveur général des finances de la généralité de Caen, demeurant ordinairement à Paris. 1787, 28 fév., bapt. de Michel, fils de Michel Gosse, originaire de Rocquancourt, homme d'affaires d'Oursin de Monchevrel ; parr. : Jacques-Guy Lentaigne de Logivière ; marr. : Marie-Perinne Lentaigne de Logivière, sa sœur. — Inhumations : 1758, 23 août, Claude Guillain, cocher de M. de Digoville, inh. par Thomas-Antoine Laumonier, curé de Cagny, doyen de Troarn. 1765, 2 janv., Louis-Antoine Le Villain de La Chappelle, notai-

re de Gapré, originaire de Courtomer, diocèse de Séez, demeurant depuis plusieurs années dans cette paroisse, chez M. de Digoville, receveur général des finances, en qualité de procureur et receveur général de ses terres d'Oursin et Montchevrel, 36 ans et 10 mois. 1766, 7 mars, Philippe « Gondtier », originaire de Bernay, paroisse de N.-D. de la Couture, ancien capitaine pour les fermes de la brigade ambulante de Vaucelles de Caen, homme d'affaires en second de M. de Digoville, 49 ans. 1777, 13 mars, un garçon de François-Pierre Grilliard, originaire de la paroisse de « Vendence », canton de Fribourg en Suisse, et de « Jenne » Honneur, originaire de Roucamps, demeurant en cette paroisse en qualité de fermiers de M. Oursin de Montchevrel, mort presque aussitôt après l'ondoiement fait par Aumont, chirurgien du bourg d'Argences, en présence de Floriot et Dumoutier, aussi chirurgiens dud. bourg d'Argences. 1788, 16 déc., par Jean-Robert Vasse, curé de Vimont et syndic député à la Chambre ecclésiastique du diocèse de Bayeux, inh. de Jean-Baptiste de Lorme, curé, 75 ans. 1791, 11 août, inh. de Pierre-Etienne, fils de François-Pierre Grillard, dit Fribourg, suisse de nation, et d'Ambroise Sabine, en présence d'Adrien Oursin ; 9 déc., par Jacques-François Le Nepveu, curé d'Emiéville, à la prière du curé Bacheley, de Françoise-Charlotte de Gouey, veuve de François-Antoine Outrequin. — Parmi les pièces annexées, mandement de J.-J.-François Godard, prêtre, licencié en chacun droit, professeur émérite de rhétorique et royal d'éloquence, membre et ancien directeur de l'Acad. des Belles Lettres, proviseur du collège du Mont, « Universitatis Cadomensis antiquus director », doyen du Saint-Sépulchre de Caen, official de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, au curé de Saint-Pierre « vulgo Doustin » (1770) ; de Joseph Pesnelle, prêtre, d[r] en théologie, professeur au collège du Mont, ancien curé de Saint-Ouen de Périers, vice-gérant de l'official du diocèse de Bayeux au siège de Caen (1770).

E Suppl. 1678. — II 1. — (Liasse). — 35 pièces, papier.

1720-1790. — Papiers Oursin. — Analyse de vente par le marquis et la marquise de Sainte-Suzanne à Gamas, bourgeois de Valognes, d'herbage aud. lieu, mouvant du Roi sous son domaine de Valognes (1786) ; poursuites au Bureau des finances contre Gamas en 500 livres, faute d'avoir fait sa déclaration exacte des herbages qu'il possède dans la mouvance du Roi (1788) ; mise en cause desd. de Sainte-Suzanne ; cession en 1786, par Louis-Bernardin-Jacques de Gigaud, marquis de Belfond, au marquis de Sainte-Suzanne, de son hôtel et autres fonds à Valognes, échange entre eux ; autres analyses d'actes concernant lesd. biens, le tout signifié requête d'Henriette-Françoise-Félix Grip de Savigny, veuve de Guillaume-Hyacinthe de La Cour, chevalier, seigneur d'Hacqueville, fille de Jacques-Guillaume, demeurant à Valognes, à Oursin de Montchevrel, receveur général des finances ; en raison de la vente faite aud. Jacques-Guillaume Grip de Savigny, par Jean Oursin, éc., receveur général des finances de la généralité de Caen, en 1729, avec assignation à comparoir au Bureau des finances pour être partie aud. procès pour raison du treizième prétendu par le Roi (1788). Pièces de procédures y relatives (1789-1790) : sommation de communiquer le contrat de la vente par Guillaume-Antoine de Bricqueville, seigneur et patron de Bretteville, à Jean Oursin, éc., conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, représenté par Julien Thoumin, receveur des tailles à Valognes (1720) ; lettre d'Oursin de Monchevrel à Lebrun, avocat à Caen (1789), de Bourdet, concernant l'écrit de M. de Chiffrevast : le fief du Theil lui appartenant est le fief dominant, le Domaine n'y a que des extensions, M. de Chiffrevast est seul recommandé au prône (Valognes, 1790) ; intervention de M. de Bricqueville, etc.

APPENDICE

TROARN

H Suppl. 1873. — A 1. — (Liasse). — 5 pièces, parchemin, 38 pièces, papier, 1 sceau.

1748-1768. — Fondation et organisation de l'hôpital. — Lettres patentes données à Marly, en janvier 1748, portant confirmation de l'établissement : autorisation à Du Bouchet de Sourches, évêque de Dol, abbé de Troarn, de fonder un hôpital à Troarn pour retirer les malades du lieu et des 15 paroisses qui en dépendent et y exercer l'hospitalité, par lequel établissement il a acquis un emplacement, des bâtiments et deux rentes fon-

cières produisant 1.000 livres. Le bureau de direction sera composé de l'Abbé, ou, en son absence, de son receveur général ou agent, du Prieur, ou, en son absence, du Sous-Prieur ou du Doyen, et de deux directeurs amovibles pris parmi les plus notables habitants du bourg, nommés pour 2 ans. — Arrêt du Parlement de Rouen, du 23 mars 1748, en mandement de Jean-Baptiste Deslandes, écuyer, sieur de Suslandes, chanoine de Coutances, conseiller au Parlement de Normandie, pour la publication desd. lettres royaux ; leur publication à Troarn, Bures, Saint-Pair, Janville, Sannerville, Argences, Caen (1748). — Opposition de dom Thomas-Jacques Guilbert, titulaire du bénéfice claustral de l'aumônerie en l'abbaye de Saint-Martin de Troarn, à l'enregistrement des lettres patentes, en tant qu'on entend comprendre les aumônes qu'il est obligé de faire en sa dite qualité. — Arrêt autorisant Joseph-Odet de Giry de Saint-Cyr, aumônier ordinaire de la Dauphine, conseiller d'Etat ordinaire, abbé commandataire de Saint-Martin de Troarn, à poursuivre dom Guilbert en desistement de partie des aumônes pour remplir les intentions de son prédécesseur (1753). Désistement dudit Guilbert, qui s'oblige pour lui et ses successeurs à livrer à l'hôpital 140 boisseaux d'orge, au lieu et place de la distribution du pain qu'il était obligé de donner aux pauvres trois fois par semaine, de la Trinité à la Saint-Clair.— Mémoire des débours et honoraires dus à Anthoine Baudard, procureur au Parlement de Rouen, pour M. de Saint-Cyr, abbé de Troarn, contre ledit Guilbert, s'élevant à 189 l. 17 s.; quittance à Quesnel, vicaire de Troarn. — Le 30 juillet 1753, enregistrement des lettres patentes de confirmation de l'hôpital. — Traité entre l'abbé de Saint-Cyr et les supérieure, assistante, économe et dépensière des Filles de la Charité de Paris, pour l'établissement de sœurs dans l'hôpital. La communauté s'oblige à tenir 3 filles ou un plus grand nombre, s'il est besoin, pour y servir les pauvres; on ne leur associe aucune femme ou fille pour le service des pauvres malades, afin que, par l'union et le rapport qui est entre elles, les pauvres soient mieux servis ; elles pourront, cependant, dans les travaux extraordinaires, se faire aider par quelques personnes sûres et bien connues, aux dépens de l'hôpital ; elles ne seront point obligées de soigner les femmes et filles de mauvaise vie, ni les personnes atteintes du mal procédant de l'impureté ; elles ne serviront point les personnes riches ni les femmes dans les accouchements qui ne doivent point être reçues à l'hôpital ; elles ne seront pas obligées d'aller dans les paroisses dépendant de l'abbaye de Troarn, ni dans le bourg servir les malades, mais seulement pour les visiter ; elles seront logées et meublées convenablement dans un appartement séparé, où les domestiques n'entrent pas ; elles seront nourries aux dépens de l'hôpital qui leur donnera 240 livres par an pour leur entretien d'habits et menus linges, etc.— Envoi par Louis de Bras, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des filles de la Charité, des sœurs Marie Huin, André-Méry et Marie-Anne Masson (1754). — Extrait du testament de l'abbé de Saint-Cyr, mort à Versailles, le 13 janvier 1761, à 67 ans, en date du 1er octobre 1758 : legs à l'hôpital de 4.000 livres ; legs de 4.000 livres aux pauvres du bourg de Troarn et des paroisses où sont situés les biens dépendant de la mense abbatiale.

H Suppl. 1874. — B 1. — (Liasse). — 22 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.

1710-1790. — Biens et droits. — Bail à ferme par Raphael-Augustin de La Cour, écuyer, sieur d'Ingreville, curé de Saint-Martin-de-Fontenay-le-Pesnel, à Gabriel Guillard, de Guillerville, de 3 vergées de terre au terroir de Guillerville, moyennant une rente de 20 livres tournois et 12 bécassines (Cheux, 15 juillet 1710). — Vente par Raphaël-Augustin de La Cour, écuyer, de Bretteville-sur-Dive, héritier dudit de La Cour, à Pierre Vattier, bourgeois dudit lieu, d'une partie de la dite rente (1717). — Bail à fieffe par Jacques Crevel, seigneur et patron de Creullet et Fresné-Saint-Gabriel, professeur aux droits en l'Université de Caen, à Denis Le Marchand, de Creully, de biens sis à Creully, hameau de Creullet, acquis par lui de Charles-Louis Gosselin, écuyer, sieur de la Rougerie (1746). — Transport de 800 livres de rente par ledit Jacques Crevel à l'Evêque de Dol, fondateur de l'hôpital, moyennant 20.000 livres (1746). — Arrêt permettant aux administrateurs de l'hôpital de Troarn de faire assigner les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Caen pour être déchus des cottes mortes des religieux de Troarn possédant bénéfice au dehors, ledit droit devant revenir à l'hôpital de Troarn (1764). — Constitution de 200 livres de rente au profit de l'hôpital sur les religieux de l'abbaye, et extrait de délibé-

ration capitulaire y relative (1772). — Bail à ferme par dom Robert Delan, religieux de Troarn, curé dudit lieu et sacristain de l'abbaye, en cette qualité seigneur de Billy, à Jacques-François Fleuriot, laboureur à Billy, de terres sises audit lieu (1773). — Bail par Henri Bollot, de Troarn, fondé de procuration de dom François-Guillaume-Robert Ygou, sous-prieur de l'abbaye, prieur du prieuré de Saint-Sauveur de Dive, à Charles Senécal, de Trousseauville, de la dîme de grains, foins, pommes, poires et autres, qu'il a droit de prendre à Dive et Périers, moyennant 550 livres et 2 poules grasses par an (1783). — Bail de la petite dîme de Troarn à Gilles Dubreuil, charpentier de Troarn, moyennant 250 livres de fermage par an (1783). — Emprunt par Elisabeth-Françoise Le Bourguignon-Duperré, veuve de Marin-Joseph-Gabriel Le Roux, trésorier de France au Bureau des finances de Caen et seigneur du Rosel, de l'hôpital de Troarn, par les mains de Jean-Jacques Housset, seigneur de Janville, Four, Saint-Pair et autres lieux, conseiller au Bailliage et Siège Présidial de Caen, économe séquestre des revenus de l'abbaye de Troarn et administrateur de l'hôpital, de la somme de 9.000 livres pour le compte de M. et de Mme de Sassy, son gendre et sa fille, pour acquitter partie du prix de l'acquêt fait par son mari de la terre de Baron (1790).

H Suppl. 1875. — D 1. — (Cahier). — Moyen format, 10 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Répertoire des titres et pièces concernant l'hôpital. — Acquisition par le fondateur Du Bouchet de Sourches, de Thomas Le Batard-Dumesnil, de maisons et bâtiments, devant Boullement, notaire à Troarn, le 13 novembre 1745 ; remise de droits d'indemnité faite par les religieux de l'abbaye en faveur de l'hôpital (1745). — Transport de 250 livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris fait à l'hôpital par dame Marie-Anne-Catherine Peau du Rouvre, veuve de Me Jacques Courtin du Saulsoy de Laffernas, chevalier (16 juin 1756). — Contrat de rente sur les aides et gabelles au profit de Jean-Baptiste de Ribodon (1714) ; son transport à l'hôpital en 1757. — Copie d'arrêt adjugeant aux hôpitaux de Caen la moitié de la cote-morte de dom Lossandière, prieur du Goulet, une autre moitié étant employée à la décoration de la chapelle et église du prieuré du Goulet (1713). — Acte capitulaire de l'abbaye de Troarn, consentant à la réunion des cotes-mortes à l'hôpital (1764). — Arrêt attribuant à l'hôpital de Troarn les cotes-mortes des religieux possédant des bénéfices externes (1765). — Lettres patentes d'octobre 1767, ordonnant l'exécution de l'arrêt du 8 octobre 1764, portant que les scellés des cotes-mortes seront faits par la Justice de Troarn, et les inventaires par des religieux, sous l'inspection de la Justice, sans assistance d'officiers ou notaires (1767), etc.

H Suppl. 1876. — E 1. — (Registre). — Moyen format, 138 feuillets, papier.

1778-1787. — Journal de recette et dépense pour l'administration de l'hôpital de Troarn. — Le 3 octobre 1778, reçu de MM. Gaultier, banquiers, par les mains de M. Ygou, prieur de Troarn et administrateur de l'hôpital, de 500 livres pour 6 mois environ qu'ils ont eu en dépôt 18.100 livres en intérêt. — Rente sur les aides et gabelles et sur l'Hôtel de Ville de Paris. — Pour avoir coupé et tranché 1.100 bourrées : 25 livres ; une somme 1/2 de chaux : 9 livres (1778). — Entrée d'un tonneau de cidre pour l'hôpital : 9 l. 14 s. — De M. Ygou, séquestre des deniers de la vendue des meubles de feu Guilbert, religieux, aumônier de l'abbaye de Troarn : 371 livres, pour appréciation de 140 boisseaux d'orge, mesure du tripot de Troarn, pour 1778. — Rente de M. La Rue. — Des religieux de Troarn, 152 livres 8 sols, pour appréciation de 36 boisseaux de froment, à raison de 4 l. 3 s. le boisseau, et 3 l. d'argent pour une année de la rente que les religieux sont tenus faire pour les obits de la manse conventuelle (1779). — Paiements à Le Bailly, notaire à Troarn, à Bénard, notaire à Caen, etc. — Le 17 septembre 1779, apuration par les administrateurs du compte d'Augustin-Paul Brière, receveur de l'hôpital : recette : 6.126 livres 7 sols 1 denier ; dépense : 6.028 l. 14 s. 3 d. — Fol. 14, journal de dépense pour l'administration et régie de l'hôpital de Troarn, tenu par Henri Bollot, chirurgien-juré, greffier de la baronnie de Troarn, receveur et régisseur de l'hôpital, commencé le 1er mars 1780. — En 1781, paiements à Roger, curé de Trun, et à Bénard, procureur à Argentan, pour l'affaire des réparations du clocher de Trun. — En 1782, prêt à Robert Brière, de 100 livres pour acquêt d'une maison à Troarn, avec promesse de le remettre sous deux ans, et à prendre sur dom Carlos pour ses

gages de *custos* à l'abbaye, et des mains de Me Poulain pour gages de son fils, enfant de chœur à l'abbaye. — Gages de la servante. — En 1783, 27 livres 13 sols pour 79 livres de viande fournie pendant le carême à raison de 7 s. la livre, et 382 livres 16 sols pour 1.276 livres de viande à raison de 6 s. depuis le 20 avril jusqu'au 11 octobre 1783 ; 45 livres 10 sols pour achat de vin d'Argences, pour distiller et faire de l'eau vulnéraire. — En 1784, 160 livres pour 6 mois des honoraires des 4 sœurs de l'hôpital, etc. — Blanc à partir du feuillet 72.

H Suppl. 1877. — E 2. — (Registre). — Moyen format, 146 feuillets, papier.

1780-1787. — Journal de recette pour l'administration de l'hôpital. — En 1780, de dom Carlos : 40 boisseaux de froment, à cause des obits de la manse abbatiale faisant partie des aumônes données à l'hôpital, estimés 177 l. 6 s. 8 d. — De Poulain, religieux de Troarn, à la décharge de l'office d'aumônier : 328 livres pour 140 boisseaux d'orge, que l'aumônerie est tenue de faire à l'hôpital, à raison de 16 l. 8 s. la somme. — De Gruchet : 110 livres 10 sols, pour moitié de la bannie de la boucherie de Carême. — De Housset, receveur des décimes : 53 livres 6 sols 6 deniers, au lieu de 8 deniers, les 2 deniers ayant été retenus par son commis, pour l'intérêt à 4 % des 4.000 livres qui ont été portés pour être placés sur le clergé général. — De M. Vauquelin : 400 livres, pour moitié de rente foncière sise au hameau de Creullet, à Creully-en-Bessin, — 900 livres de rente sur les Etats de Languedoc. — Fol. 28, état de ce qui est dû à l'hôpital de Troarn en 1785 : obits de la mense conventuelle de l'abbaye : 36 boisseaux de froment et 3 livres en argent ; l'aumônerie : 140 boisseaux d'orge, à raison de 1 livre 18 sols 4 deniers le boisseau ; les aides et gabelles : 547 livres 10 sols pour les 6 derniers mois ; la mense conventuelle : 200 livres de rente ; Luard, boucher, pour la boucherie de Carême : 145 livres ; les héritiers Tesson : 1.092 livres 16 sols 6 deniers, outre 35 livres 18 sols 3 deniers de frais. — Fol. 28, état de ce qui est dû à la cote-morte de dom Ygou : M. de Valgeois, à Dive, M. d'Escajeul, Poignon de Caudemuche, M. de Bernières, le trésor de Dive, la petite baronnie de Dive, Charles Sénécal, fermier des dîmes du prieur de Dive. — Blanc à partir du feuillet 33.

H Suppl. 1878. — E 3. — (Registre). — Grand format, 192 feuillets, papier.

1787-1810. — Journal de recette et dépense. — En 1789 : de l'économe séquestre de la mense conventuelle : 200 livres pour la rente due ; 467 livres 16 sols 8 deniers pour 140 boisseaux d'orge à cause de l'aumônerie ; 216 livres pour 36 boisseaux de blé de l'aumônerie et 3 livres d'argent ; de M. de Mathan : la rente de Creully : 1 sac de blé, 47 livres, 52 livres, 54 livres ; du bureau des aides de Troarn pour le brassage de 1.200 pots de cidre et l'entrée de 120 pots de bière : 19 livres 1 sol ; 905 livres pour la rente sur les Etats de Languedoc, et 422 livres 10 sols pour les 6 premiers mois de la rente sur les aides et gabelles. — Une armoire en chêne : 60 livres. Deux veaux de la même portée d'une vache de l'hôpital : 11 livres ; façon d'une pièce de toile : 30 livres 12 sols ; honoraires des 4 sœurs : 320 livres ; ferrure de l'armoire du bureau à tenir l'assemblée : 14 livres 12 sols ; une année de gages du domestique : 100 livres ; un baril de 26 pots d'eau-de-vie à 28 sols le pot : 36 livres 8 sols ; honoraires du receveur : 120 livres par an ; 2 pièces de bière : 48 livres ; 2 sommes de chaux : 12 livres. — Blanc à partir du feuillet 28.

H Suppl. 1879. — E 4. — (Liasse). — 5 pièces, papier.

1774-1787. — Compte rendu aux administrateurs de l'hôpital par Pierre Tesson, receveur, de l'année 1774 et partie de 1775. Le 19 juin 1775, reçu de l'abbé Terray, abbé de Saint-Martin de Troarn, par Fichet, son agent, pour l'aumône du comte-fondateur : 376 livres. Recette totale : 4.737 livres 8 sols 8 deniers. Dépenses : à la supérieure, dépense de la maison pendant l'année 1775 : 475 livres, 12 sols 6 deniers ; pain fourni pendant l'année : 1.165 l. 12 s. ; viande : 775 l. 17 s. 9 d. ; vin, eau-de-vie, cidre et autres : 475 l. 16 s. 11 d. ; sel : 110 l. 8 s. ; honoraires des sœurs : 320 l. ; 2 domestiques : 100 l., etc. Total : 4.146 livres 10 sols. — Compte-rendu par le même pour l'année 1775-1776. — Compte de Henri Ballot, du 4 août 1785 au 8 juin 1787, apuré le 8 juin 1787, par les administrateurs de l'hôpital : l'abbé de Véri, Mery de Berthenouville, Hausset de Janville, Poullain, etc. — Notes et quittances de Thierry, apothicaire à Caen (1787).

H Suppl. 1880. — F 1. — (Registre). — Grand format, 138 feuillets papier.

1754-1886. — « Registre servant à écrire les noms des pauvres malades de l'hôpital de Troarn.» — Le 3 novembre 1754, entrée du premier malade. En 1775, 19 entrées ; en 1789, 97. — Fol. 133 : « Le 3 septembre 1773, nous avons pour abey de l'abaye de Trouard, monseigneur Therray, qui a étoit nomée par le roy. C'est monsieure Fichest qui a aporté la nouvelle à tous les messieurs religieux, où il s'est fait un repas generalle. » Fol. 133 v° et 134 : notes de dépenses. — Fol. 134 verso : notes diverses : l'Evêque de Bayeux confirme à Troarn le 24 juin 1757, dans le cloître de l'abbaye ; le 29 juin 1767, visite de l'Evêque. « Monseigneur nous a donné un louye dorre de 24 livres et son vicaire nous a donné 3 livre pour faire fere une croysait au réfectoire. » — Fol. 135 : mission de 1769 ; plantation de la croix ; le 7 octobre 1769, l'Evêque de Bayeux arrive à Troarn. — Fol. 136 : enregistrement de sépultures faites de 1767 à 1772.

H. Suppl. 1881. — F 2. — (Liasse). — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Etat des meubles, linges et ustensiles trouvés à l'hôpital de Troarn.

APPENDICE II

BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE

Archives départementales du Calvados

4 E, arrondissement de Caen, 373. — Moyen format, 234 feuillets, papier.

1739-an X. — Baptêmes, mariages, inhumations. — *Lacunes :* année 1746, décès de 1751, année 1780, années 1789 à 1792. (*Nota :* les registres des années 1783 à 1785 sont reliés avant ceux des années 1781-1782). — Curés : Anthoine Bénard, + déc. 1744 ; Antoine Royer, pr., desservant en 1745 ; Jacques Thomas, 1746-mars 1782 ; Lequeux, pr., desservant en 1782 ; Blondel, 1785. — 1739, 10 avril, ondoiement, avec permission de M. l'abbé de Graville, vic. général, d'une fille née dudit jour, fille de Joseph Morin, chev., sgr de Banneville et de Marie-Louise-Armande de Heudey, en présence dud. seigneur, de Guillaume de Saffray et de damoiselle Marie de Coifferel ; 27 avril, bapt. de l'enfant nommée Marie-Louise-Armande par Marie-Armande de Tassé, dame de Pomainville, représentée par Marie-Anne-Elisabeth Morin, dame de Fierville, assistée d'Etienne-Antoine Morin, chev., sgr et patron de Banneville. 28 sept., inh., dans la nef, de Noël Ruelle, en présence de Christophe Vasnier, pr., chapelain de Banneville. 1740, inh. de Pierre Bringault, « pauvre mendiant de la paroisse du Boisroger,... lequel a déclaré être âgé de neuf ans (*sic*) », en présence de Vasnier. 18 sept., ondoiement d'un fils de Joseph Morin et de la dame de Heudey. 1741, 2 déc., bapt. de cet enfant, nommé Etienne Gabriel, « par haute et puissante dame Louise-Gabrielle des Gentils, veufve de haut et puissant seigneur messire Henry-Joseph comte de Tassé, premier cornette des chevau-légers de Bretagne et mestre de camp de cavalerie, marquis d'Equilly, sgr. de St Aug (*sic*), Martilly, La Folie, Bercy, Sancheville et autres lieux, représentée par noble dame Marie-Anne de Saffray, dame de Baneville, assistée de messire Jacques-Etienne de Heudey, sgr de Pomainville, Fontenay, Saint-Père, Le Mesnil-Beauval, Villepreux et autres lieux », présents : Etienne-Anthoine Morin, sgr et patron de Banneville, aïeul de l'enfant, Joseph Morin, sgr de Banneville, Guillaume de Saffray. 1742, 20 déc., inh., dans l'église, de noble dame Marie-Anne-Elisabeth Morin, épouse de messire J.-B. de Fribois, chev., sgr de Fierville, décédée le 19, âgée de 36 ans, en présence de Thomas, curé de Manneville ; Laude, c. de Démouville ; Gosse, prêtre, de Touffréville ; Vasnier, chap. de Banneville [et de Le Baron, c. de Lirose ; Philippard, c. de Sannerville, d'après les signatures.] 1744, 19 oct., bapt. d'Adrien-Joseph Morin, fils desd. Morin et Heudé ; parr. : Adrien-Bernardin Morin, chev., sgr de Vaulaville ; marr. : Catherine Morin, dame et baronne de Varaville ; présents : Etienne-Antoine Morin, sgr et patron de Banneville, de Joseph Morin, sgr de Banneville. 12 déc., inh., dans le chœur de l'église de Banneville, d'Anthoine Bénard, curé de la paroisse, décédé le 11, par Thomas-Anthoine Laumosnier, c. de Cagny, doyen de « Troüarn, présence de M^rs^ les Curés de St-Pair, proche Troarn et autres prêtres voisins, de M. Vasnier, pr. chapelain de Banneville ». Signatures : Laumosnier, c. de Cagny, Vasnier, J. Philipard, c. de Sannerville, Thomas, Le

Baron, A.-F. Royer, pr. — 1747, 3 juin, bapt. de Guillaume Desmortreux, fils de Pierre ; parr. : Guillaume Morin, sgr de Montcanisy, demeurant à Putot ; marr. : Marie-Louise-Armande de Heudé, épouse de Joseph Morin, sgr de Pomainville, y demeurant, représentée par Marie-Anne de Saffrey, épouse d'Etienne-Anthoine Morin, sgr. et patron de Banneville. 7 mai, inh. de François de Burges, « grand berger de M. de Baneville ». 15 juill., inh., dans le chœur de l'église, de Marie-Anne de Saffray, épouse d'Antoine Morin, sgr et patron de Banneville, décédée le 13, âgée de 70 ans, en présence de Laumônier, c. de Cagny et doyen de « Troüarn », des curés de Sannerville, Lirose, de Vanier, chapelain « et plusieurs autres curés du canton ». Ont signé : Laumonier, c. de Cagny ; Du Breüil, c. de Troarn ; Le Baron, c. de Lirose ; Lemarchand, c. d'Escoville. 1748, 12 fév., mariage par Esnault, c. d'Hérouvillette. 8 août, mariage par « Royer, prêtre, demeurant en la paroisse de Baneville. » 1749, 2 déc., inh., dans l'église, de Guillaume Morin, éc., sgr. de Montcanisy, décédé le 1er ; en présence des curés de Cuverville, Emiéville, Escoville, Sannerville, Démouville, de Vasnier, chap. de Banneville, et de Royer, pr. 1751, 12 août, mariage de Jacques-René Plichon, cer du Roi, commissaire de police du bailliage de Caen, fils de feu François Plichon et de Marie-Madelaine Legrand, de Saint-Gilles de Caen, avec Elisabeth Morel, fille de me Louis Morel, laboureur, et d'Elisabeth Ruette, avec dispenses de 2 bans accordées par « Monseignr de Bayeux et Made L'Abbesse de Caen. » 1753, inh., dans la nef, de Louis Morel, laboureur, 70 ans, en présence des curés de Lirose [Godard], Sannerville [Philipard], Manneville [Royer], de Vasnier, chap. de Banneville, de L. Dumont Le Goupil, pr. 2 juin, mariage par Christophe Vasnier, chap. de Banneville. 4 nov. 1756, bapt. de Louise-Constance, fille de Jean James, « coché de Monsieur de Baneville » ; parr. : Jean-Robert Gosselin, chev., sgr. et patron de Manneville, Noyers, Le Quênay et autres lieux ; marr. : noble demoiselle Marie-Louise-Armande Morin de Banneville. 6 sept. 1758, inh. d'Etienne-Antoine Morin, chev., sgr. et patron de Banneville, de Grenteville et autres lieux, décédé le 5, inh. dans le chœur de l'église, en présence des curés de Pomainville [qui n'a pas signé]), Grentheville [Hébert], Cormelles [P. Manchon de Gournay], de Cagny [qui n'a pas signé], de la Grosse Tour [Marie], d'Emiéville [qui n'a pas signé], de Lyrose [Godard], d'Escoville [Lemarchand], de Sannerville [Philipard], de Saint-Pair, de Guillerville, de Démouville, de Manneville, de Saint-Pierre-Oursin [qui n'ont pas signé]. 19 août 1762, inh., dans l'église, de Catherine Noël, ve de Georges Thomas, agée de 88 ans, par le curé de Cagny, doyen de Troarn [Laumonier], en présence des curés de la Grosse Tour, d'Emiéville, de Lyrose [Godard], de Démouville, de Giberville [Halley], de Guillerville, de Manneville [A.-F. Royer], de Saint-Pierre-Oursin [Delorme], de Sannerville [Hébert], de Touffréville [Millet], de Saint-Pair, de Troarn [Delan], de son vicaire [Carüé], de Briscard, vic. de Saint-Pierre de Caen, de Charles Le Boucher, chapelain de Manneville, de Le Prévost, vic. de Démouville. 19 oct. 1764, inh., dans l'église, d'Etienne-Gabriel Morin de Banneville, capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal-Piémont, décédé le 18, âgé de 24 ans, en présence des curés d'Emiéville, Lyrose [Godard], Guillerville, Démouville, Sannerville [Hébert], Touffréville [Millet], Manneville [Lebas], de Le Prévost, vic. de Démouville, de Peullier, chapelain de Banneville. En 1766, me Pegot, chapelain de Banneville, présent aux inhumations. 1767, 18 avril, Marie-Louise-Armande de Heudey, épouse de Nicolas-Joseph Morin, sgr et patron de Banneville, de Pomainville et autres lieux, marr. de Marie-Geneviève-Armande Osmont, fille de Pierre. 2 juin, mariage, par Pierre Le Rat, pr., de Saint-Julien de Caen, de Jacques Le Rat, son frère, avec Magdeleine-Elisabeth Le Coc. 11 février 1768, inh. de Marie Jame, fille de Jean Jame, cocher de M. de Banneville, en présence des curés de Lyrose, Sannerville, « de M. l'abbé Le Boucher, chapellain de Banneville, et nommé à la cure du Quesnay. » 22 août 1770, inh. de Richarde Dauge, ve de Lambert Osmont, en présence des c. de Touffréville [Millet], Sannerville [Hébert], Liroze [Quetel] et de Fremanger, pr., chap. 6 déc. 1771, bapt., par J. Requis, vic de Canon. 4 janv. 1772, inh. de Jean Daligas, « marchand de pierre noire, de la Chapelle-Biche », en présence de Requis, chapelain de Banneville. 7 août 1774, inh. d'André Feuillet, « surnommé Le Clos, paralisé dès sa jeunesse », âgé de 60 ans. 19 sept., inh. d'Etienne Boissard, « fermier de M. de Banneville ou représentant maître François Boissard, son père », en présence de Coutance, vic. de Trouarn, de Cogery, desservant d'Emiéville, de Requis. 8 sept. 1775, bapt., par Lequeux, chapelain de Banneville. 15 août

1776, inh., dans le chœur de l'église, de Nicolas-Joseph Morin, éc., sgr. et patron de Banneville, de Pomainville et autres lieux, décédé le 14, âgé de 68 ans, par le c. de Bavent [Delarue], en présence des curés de Trouarn, Manneville [Le Bas], Cuverville la Grosse Tour, de Lyrose, d'Emiéville, de Guillerville, de Sannerville, de de la Rue, pr., de Saint-Sauveur, de Langlois, chap. de Manneville, de Le Queux, chap. de Banneville. 25 mars 1777, inh. de Marc Bouët, maréchal, en présence des curés de Saint-Pair [Daligaux], Lyrose [Féron], Guillerville [La Rue] et de Le Queux, chap. de Banneville. 20 oct. 1780, inh. d'Anne Peullier, v^{e} de Robert Thomas, par Daligaux, en présence des mêmes. Fol. 109, 31 mars 1782, inh. de Jacques Thomas, curé de Banneville, « décédé à trois heures du matin et inhumé à cinq heures et demie du soir, à cause de la putridité de la maladie dont il est mort », âgé de 75 ans, par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, en présence des curés de Cuverville [Lefebvre], Lyrose [Féron], Frémanger, chapelain de Troarn, Le Queux, chap. de Banneville et Langlois, chap. de Manneville. Fol. 105, 19 mars 1785, bapt. d'Adrien-Louis-Armand Morin, fils d'Adrien-Joseph Morin, sgr. et patron de Banneville et de Marie-Françoise-Christine de Grieux ; parr. : Gabriel-François Mesnage, sgr. de Cagny ; marr. : Marie-Anne Le Vicomte de Manneville, représentant, comme fondés de procuration, Louis de Grieux et Armande de « Vassé », en présence du père. Fol. 159, 28 germinal an III, déclaration du décès de Hubert-Charles-Jacques de Malherbe, ci-devant professeur au collège national de La Flèche, fils de Gabriel de Malherbe et de Françoise Saint-Clair, né le 2 novembre 1767, à Saint-Aubin du Tilleul, district de Lisieux, décédé dans la nuit du 27 au 28. — Autres actes concernant les familles : Adeline, Ballière, Bellanger, Bénard, Bouet, Cassigneul, Dauge, Demortreux ou Mortreux, Dujardin, Fannet, Gaugain, Gosse, Gosset, Guesdon ou Guédon, Guillemin, James, Labare, Labbé, Lechandelier, Lechangeur, Lecocq, Lemarchand, Leromain, Leroy, Lepelletier, Letellier, Louis, Magloire, Mahyer, Maquerel, Milet ou Millet, Montpellier, Neuville, Osmont, Peullier, Poret, Prenpain, Renaux, Ruette, Tarin, Touzard, Travers, Viviers.

APPENDICE III

EMIÉVILLE

Archives départementales du Calvados

4 E, arrondissement de Caen, 500. — Registre factice, formé de cahiers, moyen et grand format, 402 feuillets, papier.

1712-an XI. — Bapt., mar., inh. — *Lacunes* : 11 janv. 1715 au 21 janv. 1747 ; 12 mai 1747 au 13 fév. 1748. — Curés : Bertot, 1712-1715 ; François Le Moine, 1747+1774 ; Jean Robert, desservant, 1774 ; J.-L.-E. La Rue, desservant ,1775 ; Jacques-François Le Nepveu, 1776. — 1712, 3 avr., inh. de Jean Collet, en présence des curés de Guillerville et de Manneville ; 21 mai, inh., dans la nef, de Charles-Laurens Le Boucher, éc., s^{r} de Rougemer, en présence des curés de Banneville, Guillerville, Manneville, qui n'ont pas signé ; 4 juill., bapt., par J.-B. Rioult, pr., c. de Tracy, de Catherine-Anne-Céleste Hébert, fille de Charles. 1713, 18 avr., inh. de Jeanne Collet, femme de Nicolas Germain, par le c. de Manneville, qui n'a pas signé ; 14 mai, bapt. de Françoise Brunet, fille de Henry et d'Angélique Mazeline ; parr. : Philippe-Auguste Le Boucher, éc. ; marr. : Françoise Le Boucher, en présence de « Mademoiselle du Doüet », mère desd. Le Boucher. 1714, 11 oct., bapt. de Barbe-Jeanne Brunet, fille des mêmes ; marr. : « damoiselle Le Boucher, assistée d'Anthoine » (*sic*). 1715, 11 janv., inh., dans la nef « a costé de Georges-Charles Le Boucher, éc., frère », de Henry Le Boucher, éc., s^{r} du Doüet, âgé de 45 ans. 1747, Gilles Bourrienne et Charles Germain, témoins des actes. 1748, 9 mai, bapt., par Joseph-François Lejeune, pr., de la par. de Saint-Gilles de Caen, de Marie-Magdeleine Castillon, fille de Thomas et d'Anne Bénard ; 4 juill., inh. de Marguerite Piéplus, 60 ans, par Pierre Cassigneul, c. de Manneville, en présence de Charles Brasnu, vic. de Guillerville. 1749, 6 oct., déclaration de grossesse par Madeleine Huet, laquelle « proteste quelle se gardera très soigneusement de rien faire qui puisse nuire au fruit qu'elle porte, comme elle a fait depuis qu'elle s'est reconnue enceinte, à quoy nous l'avons exhortée de notre mieux et a avoir une grande horreur pour le péché de luxure et à en éviter avec soin à l'avenir toutes les occasions.. » ;

27 nov., bapt. d'une « fille batarde » de lad. Huet, nommée Marie-Louise. 1750, 28 mars, bapt. de Jean-Ollivier Hue, fils de J.-J.; parr.: le s[r] curé; marr.: Françoise-Barbe-Jeanne Le Boucher ; 17 oct., Louis Le Boucher signe au mariage de Pierre Germain avec Marie-Anne Huard ; 16 oct., inh. de Marie-Catherine du Fresne, 2 mois, fille du s[r] du Fresne, bourgeois de Notre-Dame de Caen, morte chez sa nourrice, Marie Cassigneul ; 23 oct., inh., dans le cimetière, « ainsi qu'il l'avait souhaité », de Philippe-Auguste Le Boucher, éc., s[r] du Doüet, décédé la veille, 42 ans, par Osmont, c. de Frénouville; 1[er] déc., inh. d'une fille, 15 mois, du s[r] du Fresne. 1752, 17 nov., bapt., par Brasnu, c. de Guillerville, de Jean-Pierre Huard, fils de Louis ; 31 oct., inh., dans le chœur de l'église, d'Elisabeth de Rouen de Bermonville, épouse de Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron honoraire d'Emiéville et autres lieux, décédée le 30, par P.-Ph. Osmont, c. de Vimont, présence du c. d'Emiéville, de Jean Hareng, custos, et autres; 2 nov., inh., dans le chœur de l'église, de Charles Le Boucher, éc., sgr. et patron honoraire, décédé la veille, par M. de Saint-Martin, c. de Bellengreville, en présence des mêmes. 1753, 16 sept., inh., dans l'église, de Marie-Anne Gonard, épouse de Louis Le Boucher, éc., s[r] du Hosey, par Desjardins, c. de Démouville. 1754, 28 janv., bapt. de Véronique Le Boucher, fille d' « Abraham-Charles-Claude Le Boucher, chev., sgr. et patron des paroisses Desmiéville, du Périer, de Fontenay-le-Pesnel et autres lieux, seigneur haut justicier de Troart et de Janville, et de noble dame Marie-Louise de Malfillastre, son épouse »; 24 juill., inh. de Pierre Vivier, par François-Antoine Royer, c. de Manneville, en présence de Brasnu, c. de Guillerville. 1755, 15 fév., bapt. de Georges-Louis Le Boucher, fils d'Abraham-Charles-Claude Le Boucher, éc. et de Marie-Louise [de *barré*] Malfillastre. 1756, 25 mai, Françoise-Barbe-Jeanne Le Boucher, marr. de Françoise-Catherine Huard, fille de Pierre et de Catherine Clouaire, en présence de Louis Le Boucher, éc., et de Jacques Heuste, custos; 30 oct., bapt., par Guillaume-François Le Dru, pr., de la par. de Frénouville, de Jn.-François Brault, fils de Joseph et de Marie Cassigneul ; 30 avr., inh., dans l'église « au bas de la nef, contre le mur », par « Monsieur le Curé de la Grosse tour » [Marie, c. de Cuverville], de Marie Le Moine, mère du curé d'Emiéville, en sa présence et en celle de « plusieurs autres personnes ecclésiastiques et séculières. » 31 juill., un fils de Jacques Onfroy et de Madeleine Huet «ayant été baptisé sous condition à cause de la dificulté que la mère a eue à le mettre au monde et du doute où l'on estoit de sa vie, par Jeanne Hadebique, femme de Pierre Germain, de cette paroisse, sage-femme ordinaire de la paroisse et des paroisses circonvoisines », inhumé en la présence de lad. sage-femme et de Marie Ollivier, « qui estoit présente à l'accouchement », de Jacques Heuste, custos, et de Jacques Desloges. 1757, 21 avr., bapt., par Ch. Brasnu, c. de Guillerville, de Françoise-Jeanne-Charlotte Ricard, fille de Jean et de Marie-Thérèse-Françoise Brunet. En 1757, pas d'inh., le cahier « continué pour 1758. » 1758, 11 janv., inh., par Royer, c. de Manneville, de Jean-Georges Lebaudi, laboureur ; 30 mars, inh., dans la nef, du côté de l'Evangile, au-dessous du coffre du trésor, de Jean-André Le Boucher, éc., 68 ans, par Jacques Thomas, pr., c. de Banneville. 1759, 29 mai, mar. de François Lelarge, de Notre-Dame de Caen, fils de Thomas et de Marie Levavasseur, avec Marie-Charlotte Collevil-le, par le curé d'Emiéville, la messe et la bénédiction nuptiale par dom Pierre Desaunés, chanoine régulier de Saint-Augustin, de la maison-Dieu de Caen ; 18 août, mar., par Charles Le Boucher, pr., de la par. d'Emiéville, de J.-B.-Charles de Cairon, chev., 29 ans, fils de Charles-J.-B.-Richard de Cairon, chev., sgr. et patron de Cairon, sgr. haut justicier de Bretteville-l'Orgueilleuse, et de Geneviève Tilloque, avec Marie-Elisabeth-Thérèse Le Boucher, 19 ans, fille de feu Philippe-Auguste Le Boucher, éc., s[r] du Douet, et de feu Marie-Madeleine Osbert, « originaire de la paroisse d'Emiéville, domicile de Louis Boucher (*sic*), escuier, sieur du Hosey, son curateur, et de Mr. Desmieville, son cousin paternel du trois au quatre, la ditte demoiselle ayant son domicile actuel dans la paroisse de la Potterie de Bayeux », en présence du père de l'époux, du curateur de l'épouse, d'Abraham-Charles-Claude Le Boucher, éc., sgr. d'Emiéville, de la mère de l'épouse ; signatures : Ch. de Cairon, M. T.-E. Le Boucher, De Cairon, de Cairon, L. Le Boucher, « C. Genville (?) de la Bigne, épouse de Jacques Guéroult, curateur de l'épouse », G.-J.-M. de Cairon, J.-C.-F. de Cairon, Le Boucher d'Emiéville, Charles Le Boucher, Malfislastre Démiéville, F. Le Moine ; 20 nov., mar., par Charles Le Boucher, pr., de la paroisse d'Emiéville, d'Augustin « Dieu avant », éc., s[r] du Motel, de la par. de Soliers, 23 ans, fils de Daniel « Dieu

avant », éc., sr du Motel, et de Catherine « Jacque son », avec Françoise-Barbe-Jeanne Le Boucher, d'Emiéville, 28 ans, fille de feu Jean-André Le Boucher, éc., et de feu Anne-Françoise de Tolmer, en présence de Louis-Laurent Le Boucher, éc., frère de l'épouse, de Louis Le Boucher, éc., sr du Hosey, son oncle, de Marguerite Blanvillain, ve de Henry de Bauche, sr de Colombelle, de Louise-Marguerite de Bauche, épouse du sr du Hosey, de Gabrielle du Val Fleury, épouse de Mr. Godouet, et du curé de Merville. Signatures : Augustin Dieuavant, Louis Le Boucher, Françoise Le Boucher, Louis Laurent Le Boucher, Marguerite Blanvillain, Louise de Bauche, Duval Fleury, Charles Le Boucher, F. Le Moine; 26 juin, inh. de J.-J. Hue, en présence de Charles Le Boucher, pr. 24 juill., inh. de Madeleine Desloges, originaire de Poussy, par Royer, c. de Manneville, en présence de Le Dru, c. de Frénouville. 1761, 17 janv., Ch. Le Boucher, pr., présent à l'inh. de Madeleine Le Fèvre ; 8 juin, visa de Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux ; 23 oct., inh., par Ch. Le Boucher, prêtre, de Pierre Germain. 1762, 23 oct., inh. de Marie-Louise Malfillastre, épouse d'Abraham-Charles-Claude Le Boucher, éc., sgr et patron d'Emiéville, « du Périer », de Fontenay-le-Pesnel, sgr. haut justicier de Troart et de Janville, décédée la veille, dans le chœur de l'église, par Thomas-Antoine Laumonier, c. de Cagny, doyen de Troarn, en présence de : De l'Orme, « c. d'Oursin », de Le Dru, c. de Frénouville « *pro 2a* », de Thomas, c. de Janville, de Royer, c. de Vandœuvre, de R. Cauvet, c. du Mesnil-Frémentel, de C. Brasnu, c. de Guillerville, de Jacques Heuste, custos. 1763, Le Moine, se qualifie de « doyen du doyenné de Troart »; 19 juill., inh. d'André Germain, par Ch. Le Bas, c. de Manneville. Pas d'inh. en 1764, le cahier « continué pour 1765. » 1766, dimanche 11 mai « après vespres », inh. de Louis Le Boucher, éc., sr du Hosey, décédé le 10, dans l'église, « proche la chaire a prescher », par Desjardins-Lieux, c. de Démouvile. 1767, 28 mars, « un enfant femelle, ainsi qu'il nous a été attesté par Jeanne Hadebique, sage-femme de la paroisse Desmiéville, épouse de Pierre Germain, fils de Charles, l'aisné, tréfoncier de laditte paroisse, a été trouvé exposé à la petite porte de l'église,... et a été levé par la susditte sage-femme sur les unze heures du matin, laquelle nous a déclaré, présence Mr. Louis-Laurent Le Boucher, escuier, tréfoncier de la ditte paroise, et de Joseph Pasquier, ancien habitant, que ledit enfant avoit autour de soy une chiffe de langet avec deux petits morceaux de mauvais linge et un bonnet a sa teste, le tout enveloppé d'un mauvais morceau de tapisserie de droguet sans aucune autre marque....», l'enfant baptisée et nommée Marie-Geneviève, mise en nourrice chez Jacques Heuste, custos (décédée le 18 sept. 1768) ; sans date, inh. dans la nef, par l'abbé Le Boucher, chapelain de Banneville, de Daniel Lebaudi, fermier de la paroisse d'Emiéville. 1769, 3 août, bapt. de Véronique, fille de François-Marc Le Boucher, éc., sr de la Fredelle, et de Françoise-Renée de Paysant; marr. : Véronique Le Boucher ; parr. : Paul Le Boucher, d'Emiéville, éc., sgr. de Fontenay, le père présent ; 26 sept., bapt. de Louis-Laurent, fils de Louis-Laurent Le Boucher, éc., et de Marie-Louise Safrey. 1770, 30 janv., inh. de Marie-Anne Le Boucher, 3 ans, fille de François-Marc Le Boucher, éc., sr de la Fredelle, et de Françoise-Renée de Paysant, par Frémanger, chapelain de Banneville ; 1er mars, inh., dans l'église, par Thomas, c. de Banneville, de Louise de Sainte-Marie, ve de Le Boucher, éc., sr de la Fredelle, âgée de 72 ans, en présence de J. Frémanger, chap. de Banneville ; 7 mars, inh., par Noüel, c. du « Périer », en présence de Le Dru, c. de Frénouville *pro 2a*, de Françoise Galet. 1771, 28 avr., bapt. de Françoise-Gabrielle Le Boucher, fille du sr de la Fredelle ; marr.: Françoise Le Boucher, « épouse de monsieur du Motel écuyer »; parr.: Jacques-Gabriel Bonnet, éc., sr de Voisey ; 24 nov., bapt. de Marie-Charlotte-Julie-Cécile La Motte, fille de Charles et de Marie-Anne Aumonts ; parr.: Abraham-Charles-Claude Le Boucher, éc., sgr. et patron d'Emiéville, Le Périer et de Fontenay-le-Pesnel, sgr. haut justicier de Troarn; marr.: de Millier Le Vaillant, dame de Lambert, Culay, La Ville et autres lieux, l'un et l'autre représentés ; signatures : De Millière de Saint-Lambert, D'Emiéville. 1772, 7 avr., bapt. d'Augustin, fils de Louis-Laurent Le Boucher, éc., et de Marie-Louise de Saffrey ; parr. : Augustin Dieuavant, éc., sr du Motel ; marr.: Jeanne-Françoise-Barbe Le Boucher, son épouse. 1773, 24 janv., inh. de Claude de Montigny, ancien bourgeois de Caen, par le c. de Manneville (qui n'a pas signé). 1774, 9 avr., inh., par Jean-François Dubourg, pr., de Saint-Jean de Caen, représentant le curé d'Emiéville, en présence du c. de Manneville, de Jean-Charles Cotelle ; 30 avr., inh. de Catherine Hébert, sage-femme, par J. Requis, pr., chap.

de Banneville ; 6 juin, inh., dans le cimetière, par Thomas, c. de Banneville, de François Le Moine, pr., c. du lieu, doyen de Troarn, 79 ans, en présence de Le Bas, c. de Manneville, de Renouf, c. de Quatrepuits, et de Noüel, c. du Poirier. Jean Robert, pr., desservant ; 6 juin, mar. de Jean-Louis Jéhenne, laboureur « de Saint Paterne de Quatre-Puits », avec Marie Barbey, par le c. de Quatre-Puits, en présence d'Abraham-Charles-Claude Le Boucher, *chev.*, sgr. et patron des paroisses d'Emiéville, Le Périer, Fontenay-le-Pesnel, sgr. haut justicier de Trouarn, [et de Le Boucher de Bréville] ; J.-J. Germain, custos, présent signe tous les actes ; 26 nov., mar. de Robert Colette et de Marie-Catherine Gort, en présence de François-Marc Le Boucher, « *éc., chev.* », sgr de Brémoi et autres lieux, et de [Jacques Le Boucher]. 1775, 6 avril, bapt., par Jacques Thomas, c. de Banneville, en l'absence de la Rüe, desservant, de Marie-Rose La Motte, fille de Charles ; 5 nov., mar., par François-Nicolas Bouquet, pr., vic. d'Aqueville, de Michel Bouquet et de Marie-Magdeleine Pâquet ; 25 sept., inh., dans l'église, de Louis-Laurent Le Boucher, éc., 45 ans, par Le Bas, c. de Manneville, en présence de Le Dru, c. de Frénouville, de Hébert, c. de Sannerville ; 6 déc., inh., dans l'église, par Thomas, c. de Banneville, de Françoise-Renée de Paysant, épouse de François-Marc Le Boucher, sgr. de Brémoy, 43 ans, en présence de Le Dru, c. de Frénouville *pro 2ª*, de Le Bas, c. de Manneville, de Hébert, c. de Sannerville. 1776, 23 janv., mar., par Le Bas, c. de Manneville, de J.-J. Germain et Marie-Thérèse-Françoise Ricard ; 30 mai, premier acte de Jacques-François Le Nepveu, pr., licencié aux lois, professeur de troisième au Collège du Bois en l'Université de Caen, curé ; bapt. de Marie-Thérèse de La Lande, fille d'Augustin ; parr. : J.-B.-Charles de Cairon, sgr. et patron de Cairon et sgr. haut-justier de Bretteville-l'Orgueilleuse ; marr. : Marie-Elisabeth-Thérèse Le Boucher, par représentation ; signatures de Le Boucher-Cairon, De Cairon ; 4 juill., bapt., par Le Dru, c. de Frénouville, de Jeanne-Elisabeth Germain, fille d'André. 1777. Jeanne Halbique, sage-femme ; 1er déc., cérémonies de bapt. suppléées à Auguste-Amand Le Cocq, fils de Pierre-François et de Marie-Françoise Vivienne ; parr. : Charles-Gabriel-Auguste Le Boucher, éc. ; marr. : Véronique Le Boucher, en présence d'Elizabeth-Charlotte Le Boucher, George-Louis Le Boucher (d'après les signatures) ; 11 déc., inh., dans le cimetière proche la croix, par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, de Marie-Françoise Vivienne, épouse Lecocq, en présence de Pierre Le Dru, Julien-Pierre Massieu, c. de Frénouville, Julien-Ch. Noël, c. de Cagny. 1778, 23 sept., bapt. de Véronique-Julie Diacre, fille de Jean-Louis ; parr. : Charles Le Boucher de Brémoy ; marr. : Véronique Le Boucher, en présence de Georges et Louis Le Boucher (d'après les sign.). Jean-Charles Ricard, custos, témoin des actes ; 13 avr., inh., dans la nef, « près le banc du trésor », d'Anne Briard, vᵉ de Jacques Le Nepveu, bourgeois de Caen, 72 ans, par Le Bas, c. de Manneville, doyen de Troarn, en présence de Le Dru et Massieu, curés de Frénouville, de Noüel, c. du Poirier ; 1er déc., inh., par Le Bas, c. de Manneville, de Geneviève-Aimée-Pétronille Mondehard, épouse de Jacques-Boniface La Mâche de la Bénardière, président trésorier de France au Bureau des Finances, à Caen, en présence de Le Dru, c. de Frénouville, de Thomas, c. de Banneville. 1779, 26 juill., mar. de Pierre-François Le Cocq et de Madeleine Piquenard, en présence de Georges-Louis et Philippe Le Boucher, de Louis Le Boucher, éc., clerc, de Véronique et Elizabeth-Charlotte Le Boucher ; 16 déc., bapt., par Le Bas, c. de Manneville, de Marie-Françoise-Aimée Hettier, fille de Pierre-François Hétier, huissier en l'Amirauté de Caen, et de Marie-Madeleine Montigny ; 9 déc., inh. de Françoise Le Boucher du « Hauzey », 78 ans, proche la croix du cimetière, par Le Bas, c. de Manneville. 1780, 18 sept., « Louis-Arsène, domestique de la maison de Monsieur d'Emiéville, soit disant sorti d'un comédien et comédiene nommés Durand, âgé d'environ treize ou quatorze ans, ignorant absolument s'il a reçu le baptême, après les informations et recherches nécessaires en pareil cas, a été, de l'avis et sur la décision de Mrs. les vicaires généraux du diocèse de Bayeux, et ce suivant et avec les cérémonies prescrites par le rituel pour les adultes, baptizé sous condition.... » ; parr. : Georges-Louis Le Boucher, éc. ; marr. : Véronique Le Boucher d'Emiéville ; 15 nov., mar. de François Le Marchand et Marie Marc, en présence de Jacques-Boniface-Alexis La Mâche de la Benardière, président trésorier de France au Bureau des Finances, à Caen. 1783, 18 août, bapt., par Guillaume-François-Jean Jardin, pr., de la par. de N.-D. de Caen, de Jacques-François-Auguste La Mâche, fils du sr. de la Bénardière et de Marie-Françoise-Thomasse Jardin, « actuellement

demeurans sur cette paroisse »; parr.: ledit prêtre; marr.: Marie-Jacqueline Jouanne, vve de François Roze, avocat en Parlement. 1784, Le Nepveu se qualifie « licentié aux Loix, professeur émérite en l'Université de Caen. » 1785, 10 juill., bapt. de Jean-Gilles-Aimé La Mâche de la Bénardière, fils des mêmes, le père qualifié de : « sgr. et patron de Cormelles, N.-D. de Four, sgr. de Saint-Jullien, cer du roi, président trésorier général de France au Bureau des Finances et Chambre des Monnoies, à Caen »; parr.: Jean La Mâche, cer du roi en l'élection de Bayeux; marr.: Gillette-Anne-Marie Obelin de Maisonneuve, son épouse, de la par. d'Agnerville, par représentation, le père présent. 1786, 7 août, bapt., par Le Dru, c. de Frénouville, de Jean-François Panthou, fils de François ; 27 oct., bapt., par J. Le Couturier, c. du Mesnil-Frémentel, d'Anne-Françoise La Planche, fille de Pierre et de Françoise Hébert. Pas d'inh., le cahier « continué pour 1787. » 1787, 31 juill., mar., par Louis-Nicolas Briard, pr., de Pierre Magdeleine et de Marie-Anne Prévost ; 26 nov., bapt. d'Arsène, fils de Paul Le Boucher, chev., sgr. et patron d'Emiéville, Le Poirier, Fontenay-le-Pesnel, sgr. haut-justicier de Troarn et Janville, ancien garde du corps du roi, lieutenant de cavalerie, et de Magdeleine-Françoise-Thérèse Mollet; parr. : Philippe Le Boucher de Bréville; marr. : demoiselle Le Boucher d'Emiéville, frère et sœur; signatures : Véronique Le Boucher d'Emiéville, Mollet, le chev d'Emiéville. 1788, 15 oct., inh. de Jean Ricard, trésorier et custos de l'église, 74 ans, en présence de Jean-Marc Tribouillard, « faisant les fonctions de custos. » Jacques Germain, custos. 1790, 1er mai, inh. de Henri Le Boucher d'Emiéville, éc., 5 ans 1/2, « dans le cimetière, près la chapelle de la Vierge. » 1791, Marie-Catherine Germain, femme de Mathieu Vasnier, sage-femme ; 5 mai, bapt., par Le Lièvre, c. de Cagny, de Marie-Anne Catherine, fille de Charles et de Marie-Marguerite Desloges ; 1er sept., bapt. de Louis-Félix-Alexis, fils de Jacques-Boniface-Alexis La Mâche de la Bénardière, et de Marie-Françoise-Thomasse Jardin ; parr.: Jacques-François-Auguste La Mâche; marr. : Marie-Charlotte-Pauline La Mâche, frère et sœur (ne sachant signer). Auguste Germain faisant les fonctions de custos. 1792, 9 janv., mar. de Jean-François-Joseph Duhamel, veuf d'Anne Poutrel, avec Magdeleine Le Poutrel, avec dispense d'affinité de parenté accordée par « le sr. Hébert, curé de Vaucelles et vicaire épiscopal du Calvados ». A partir du 1er mai, Le Nepveu se dit : professeur émérite en la ci-devant Université de Caen. — Pas d'actes après le 26 nov. 1792. Pas de prise en charge des registres par la municipalité. — En 1793, Charles-Gabriel-Auguste Le Boucher est officier public, membre du Conseil général de la commune d'Emiéville, « élu le 18 nov. 1792 pour dresser les actes de l'état civil ». En l'an IV, il est agent municipal ; en l'an VIII, il est maire. En l'an VIII, Le Nepveu est agent municipal; dès l'an VII, il rédige les actes que signe l'agent Le Chevalier. — Autres actes concernant les familles : Adam, Alan, Anquetil, Barbey, Basin, Biot, Bisson, Boufey, Boulardière Bouquet, Brault, Brunet, Bry, Caillouet, Candavoine, Capron ou Capperon, Catherine, Catillon, Cautru, Chemin, Chuquet, Clouaire, Collet, Collette, Cotel, Defrêne, Delahaye, Delalande, Delauney, Desclets, Desloges, Diacre, Dubosq, Ducelier, Duchemin, Duchesne, Duhamel, Dumois, Fauvel, Féret ou Feray, Fontaine, Galet ou Gallet, Gefroy, Germain, Gosse, Gosset, Halbique, Hareng, Hébert, Helain, Hettier, Heuste, Hignet, Huard ou Houard, Hüe, Jean, Jeanne, Jéhenne, Jollain, Lamotte, Lamy, Laplanche, Laurent, Lausmonier, Laviney, Le Boucher, Le Brun, Lecocq, Lecœur, Lecouturier, Le Fèvre, Lelarge, Lemarchand, Lemèche, Lemercier, Leperreux, Le Prévost, Le Provost, Leterrier, Lethan, Loisel, Madeleine ou Magdeleine, Marescot, Marguerie, Marguerite, Maubant, Morant, Olivier, Onfroy, Panthou, Paris, Pasquier, Picquenard, Piedplus, Pierre, Plancher, Postel, Prempain, Provost, Ricard, Rondbuisson, Saffrey, Sauvage, Seigneurie, Varin, Vasnier, Vigne, Vivienne, Vivier.

APPENDICE IV

LAIZE-LA-VILLE

(Canton de Bourguébus)

On lira ci-après l'analyse du dernier registre des actes de catholicité de cette commune, qui s'est heureusement retrouvé depuis la publication du tome Ier de l'Inventaire d'E Supplément (*Caen*, 1897, *p.* 153) :

E Suppl. 292. — GG 8. — (Registre). — Moyen format, 197 folios.

1760-1793. — Bapt., mar., inh. — Curés : de Parfouru ; Pierre-François de Sainte-Marie, d'abord vicaire, puis prêtre desservant, 1760 + 1791 ; prêtre desservant : François-Joseph-Robert Le Tellier. — 1760, 16 juin, bapt. de Marie-Anne-Marguerite Bellanger, fille de Georges ; marr.: Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle du Castel ; 10 août, bapt. de Laurent-Robert-Jean Pauger, fils de Robert et de Marie du Castel ; parr.: Jacques-Christophe Cholet, qui signe : Chollet de Préfontaine, de N.-D. de Caen ; marr.: Jeanne du Castel ; 16 sept.; Joseph et Catherine du Castel, parr. et marr.; 18 juin, inh. de Robert Pauger, par P.-F.-C. Le Tellier, curé de May ; 27 août, inh., par Dessillons, vic. de Thiais, « diocèse et élection de Paris », de Marie Cahaigne, épouse d'Antoine Noël, en présence de M. de Sainte-Marie. — 1761, 16 janv., bapt. de Marie-Jeanne-Catherine Langevin, fille de Pierre et de Marie-Catherine Pauger ; parr. : Jean Le Dresseur, domestique de messire de Mailly ; 1er oct., mar. de Jean Aubourg, de Boulon, et de Marie-Magdeleine Lefebvre, après publication des bans tant à Laize qu'à Boulon, « suivant l'attestation du sr Borel, coadjuteur du sr curé de la paroisse de Boullon » ; 21 fév., inh., dans l'église, par Le Tellier, curé de May, de Pierre Garnier, fermier de l'abbé de Saint-Gervais, en présence de Levillain, vic. de Clinchamps.— 1763, 8 juil., inh. de Magdeleine du Castel, par Levillain, vic. de Clinchamps, en présence de Girard, prieur-curé de Clinchamps, et du curé de Laize ; 15 août, inh. de Gilonne Lefebvre, par L.-P. Eudes, « chapelain fondé dans l'église paroissiale de Saint-Etienne de Caen. » — 1764, 7 déc., bapt. de Marie-Anne Pauger, fille de Charles et de Geneviève Le Marié ; parr.: François Pauger, ancien sergent dans le régiment de « Béarne ». — 1765, 27 nov., inh. dans la chapelle de l'église de Laize, de n. h. Robert de Sainte-Marie, 75 ans, 2 mois, 13 jours, décédé le 25, par n. h. Jean-François de Baudre, curé de Fresney-le-Puceux, en présence de Le Tellier, curé de May, Borel, curé de Boulon, Leprovost, vic. de Mutrécy, Garselle, vic. de Clinchamps ; 23 juill., mar. de Charles Lefebvre et de Jeanne Lefebvre, ayant obtenu dispense du 3e au 4e degré, l'épouse, de « Monsieur l'abbé de Saint-Gervais, pr., docteur en Sorbonne, chanoinne de l'église primatiale de Normandie, prébendé de Laize et, en cette qualité, y exerçant la jurisdiction quasi-épiscopale », et l'époux, de l'évêque de Bayeux ; 2 oct., mar. de Louis Hervieu et de Françoise Pauger, ayant obtenu dispense « d'affinité du deux au troisième degré du Saint Siège, en datte de nonnes de février 1763, vû aussi l'acte de fulmination de Mr Le Clerc de Bauberon, official de messire Jacques-François-Auguste Carré de Saint Gervais, chanoinne de l'église métropolitaine de Rouen, prébendé de cette paroisse et, en cette qualité, y exerçant par indivis avec mon seigneur l'Archevêque la jurisdiction épiscopale, en datte du vingt-neuf juillet de la présente année..» — 1767, 15 sept., bapt., par Bréar, vic. de Clinchamps, de Marie-Anne Hélouin, fille de Jacques et de Marie Gombault. — 1768, 30 oct., inh. de Marie Garnier, « trouvée périe hyer dans la rivière de Laize », avec la permission de M. de l'Ile Duperré, avocat du Roi, pour l'absence du procureur. — 1770, 16 août, inh., dans l'église, par Borel, curé de Boulon, de J.-B. du Castel, 76 ans, en présence de : de Baudre, c. de Fresney-le-Puceux ; Le François, c. de Mutrécy ; Roger, vic. de Fresney, et Gaugain, vic. de Clinchamps ; 16 août, inh. de François Antoine, par Gaugain, vic. de Clinchamps, en présence de Lemoinne, pr., chapelain de l'hôpital général de Caen ; 5 mai, déclaration « conformément aux édits de nos Roys », faite par Anne Pauger, 24 ans, de sa grossesse (8 mois) en présence de François et Thomas Le Saunier ; 5 mai (*sic*), naissance et baptême de l'enfant « bâtarde ».— 1771, 19 janv., inh., dans l'église, de Jean-Marc-Antoine de Sainte-Marie, capitaine au régiment d'Angoumois, en présence des curés de Fresney-le-Puceux (de Baudre), May (Le Tellier), Clinchamps (Girard) et de Roger, vic. de Fresney. — 1772, 25 oct., inh., dans l'église, de « Gabriel » Lefebvre, veuve de J.-B. du Castel, en présence des curés de Boulon (Borel), de Clinchamps (Gérard), de Roger, vic. de Fresney ; 7 mai, bapt., par Le Tellier, c. de May, de Robert Niquet, fils de Pierre et de Magdeleine Rémond. — 1773, 24 janv., inh. de Thomas Le Saunier, dans l'église « à cause de sa charge de Thrésorier de lad. église, en conséquence d'une délibération des paroissiens qui a été faite ce jourdhuy à l'issue de la grande messe » ; 4 avril, inh. de Jacques Duval, de Courvaudon, « domestique chez Me Jean-Louis Gosse, fermier de la prébende » ; 8 avril, inh. de Robert Garnier, 70 ans, demeurant à Ifs, décédé à Fresney, « led. Robert aïant désiré en son vivant être inhu-

mé dans cette paroisse ». — 1775, 16 sept., mar. de François Colette et de Gillonne Pauger, avec dispense de deux bans, « obtenue tant en cette officialité qu'en celle de Bayeux » et « dispense pareillement obtenue des deux puissances de Rouen et de Bayeux de la parenté du quatre au quatre qui se trouve entre eux ».— 1778, 5 juin, inh. de n. d. Jeanne-Françoise de Sainte-Marie, ve de Robert de Sainte-Marie, éc., 83 ans, par Girard, prieur-curé de Clinchamps, en présence de Le Conte, c. de Saint-Ouen, Etienne, vic. des Moutiers, Roger, c. de Fontenay-le-Marmion (et Le Tellier, c. de May, Le Normand, pr., d'après les signatures).— 1779, 23 oct., André Aubourg, bourgeois de Caen, par. N.-D., parr., Françoise Le Dars, son épouse, marr. de François-Romain Le Lièvre, fils de François et de Jeanne Aubourg ; 10 août, inh. de Jean-Joseph du Castel, 80 ans, en présence de de Baudre, curé de Fresney-le-Puceux (qui ajoute à sa signature : promoteur), Girard, prieur-curé de Clinchamps, Le François, c. de Mutrécy, Le Normand, pr. et Roger, vic. de Fresney.— 1781, 1er août, mar. de Nicolas de Boaisne, marchand, fils de feu Philippe et d'Elisabeth Jouvain, demeurant à Saint-Michel de Vaucelles, à Caen, et de Catherine-Jeanne-Magdeleine-Geneviève Ducastel, fille de Jn.-Joseph, bourg. de Caen, et de Marie-Catherine-Geneviève Chollet. — 1782, 25 août, inh. de Pierre Antoine, 80 ans, par « M. Quermont, chapelain fondé en l'église de Vauxelles de Caen ».— 1783, 4 sept., mar. de J.-J. Ricard, « fermier général de la mance conventuelle de l'abbaye royale de Saint-Martin de Trouarn » et de Marie-Anne-Gabrielle-Charlotte Ducastel ; 5 sept., bapt. de Robert-Henry Mallet de Graville, fils de messire Giles-François Mallet de Graville, sgr. de Mailly, et de n. dlle Jeanne-Marguerite de Julienne ; parr. : Messire Fleury-François Le Forestier, éc., chev. de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, demeurant en sa terre de La Haye-le-Compte, proche Louviers ; marr. : n. d. Henriette-Olimpiade de Heaulne, épouse de Mre Jean-Charles Parent de Lignière, éc., demeurant à Ponteaudemer, l'un et l'autre représentés. — 1784, 15 août, bapt., par François-Joseph-Robert Le Tellier, prêtre, de Marie-Anne Le Saunier, fille de Thomas ; 17 août, bapt., par le même, de Marguerite Chauvet, fille de Jean-François.— 1785, 12 mars, bapt. de Louis-Justin de Graville, fils de Giles-François Mallet de Graville, sgr de Mailly, et de Jeanne-Marguerite de Julienne ; parr. : Louis-Valleri de Julienne ; marr. : Marie-Anne-Justine de Julienne, par représentation. Les actes de bapt. et mar. en copie sur papier non timbré, « le papier marqué du juge étant si mauvais qu'il est moralement impossible de lire les actes de la d. année.»— 1786, 1er mars, inh. de Pierre Martin, « par la permission de Mre Jacques-François-Simon Le Bart, avocat au Parlement de Normandie, bailli vicontal, maire et juge de police civile et criminelle au Bailliage d'Harcourt, et juge grurier dud. lieu, en datte de ce jour, led. Pierre Martin trouvé dans la forêt de Cinglais le vingt-sept février mort de la chutte du cheval sur lequel il étoit monté », présent Borel, c. de Boulon.— 1787, 20 oct., attestation par le curé de Laize, que le 12, « en la paroisse de Pennevil, diocèse de Rouen et à cinq lieues de la ville, dans le païs de Caux, en notre présence et de notre très respectueuse réquisition, Messire Louis-Augustin de Cairon, chanoine et grand vicaire de Bayeux, conseiller clerc au Parlement de Rouen, a donné la bénédiction nuptiale à Messire Robert de Sainte-Marie, éc., mon frère, fils de feu messire Robert et de noble dame Jeanne-Françoise de Sainte-Marie, aussi défunte..., et à noble damoiselle Izabelle-Gabrielle-Monique de Cairon, sœur dud. abbé, fille de feu messire Augustin, chevalier, seigneur de Fontenay et Caourches, et de feue noble dame Elisabeth-Gabrielle Patry, de la paroisse de Veaux la Campagne... » ; 7 nov., bapt. de Denis-Henry de Graville, fils de Giles-François de Graville, sgr. de Mailly et de Jeanne-Marguerite de Julienne ; parr. : Denis-Toussaint de Julienne, sr d'Auzicour, de la par. de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; marr. : dlle Henriette-Adélaïde de Julienne, de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, représentés par deux domestiques du sr de Graville ; 16 nov., inh. de Louis-Justin Mallet de Graville, 2 ans, fils des mêmes ; 28 déc., inh., par Le Normand, vic. de Fresney-le-Puceux, de Marie-Françoise David, en présence de Dumont, vic. de Clinchamps, Le François, c. de Mutrécy, et de Guérin « son vicaire ».— 1788, 16 août, bapt., par Le Tellier, pr., chapelain fondé en l'église paroissiale de Saint-Etienne de Caen, de Caroline-Marie de Sainte-Marie, fille de Robert de Sainte-Marie, éc., et d'Isabelle-Gabrielle-Monique de Cairon ; marr. : Marie-Louise « Desmalleville », épouse de Mre Alexandre-Anne-Auguste-Gabriel de Cairon, chev., marquis « des Malleville », sgr. et patron de Penneville, Carville, Rabu, Monnay, Ternent, Baron, et patron honoraire de Fréville, sgr.

des fiefs de Cany, Le Vay, Gruchet, Vaudin, Baudessard, Camuel, Vassoui, Callot, La Rivière, Bucheboc, Le Reçu, Château-Baudry, Le Plessis, Chantelou, les Roches, Bonneville-sur-Touques, Cavelot et autres lieux, tante maternelle de l'enfant; parr.: Mre Jean-Pierre-François de Sainte-Marie, pr., curé de Laize, oncle paternel de l'enfant, l'un et l'autre représentés, le père absent. — 1789, 3 févr., bapt. de Frédéric-Jean-Charles Mallet de Graville, fils de Mallet de Graville, sgr. de Mailly, et de n. d. de Julienne; parr.: haut et puissant sgr. Messire Jean-David de Faulcon, chev., marquis de Falconer, chev. de Saint-Louis, sgr. patron haut justicier des paroisses de la Motte-Fouqué, Saint-Patrice et Orgère, en partie de celles de Magni-le-Désert et Joué-du-Bois, sgr. suzerain du Haut et Bas Gassel, du Grand et Petit Ménil, au Maine, et autres lieux ; marr.: n. d^{lle} Aimée-Charlotte Mallet de Graville, fille dud. sgr., par représentation; 20 avr., bapt., par Le Normand, vic. de Fresney-le-Puceux, de Rosalie Duprey, fille de Louis et de Marie-Anne Le Neveu, de la par. de Fontenay-le-Marmion, « ledit enfant s'étant trouvé en danger de mort a été apporté en cette église la plus voisine »; 17 oct., bapt. de Henri de Sainte-Marie, fils de Robert de Sainte-Marie, « demeurant à Panneville dans le païs de Caux », et d'Isabelle-Gabrielle-Monique de Cairon; parr.: François de Cairon, éc.; marr.: Henriette de Cairon, « aussi demeurante en la même paroisse de Panneville », par représentation. — 1790, 21 août, bapt., par Le Tellier, chapelain fondé de « la paroisse St Etienne le Vieil de la ville de Caen », de Marie-Anne Le Saunier, fille de Pierre; 5 nov., bapt., par le même, de Jean-Pierre Patry, fils de Pierre.— 1791, 16 mai, inh. de François Pauger, par Le Tellier, curé de May, en présence de François-Robert Le Tellier, pr.; 16 mai, inh. de vénérable et discrète personne messire Jean-Pierre-François de Sainte-Marie, curé, décédé le même jour, 58 ans, par Le Tellier, curé de May, en présence des curés de : Mutrécy (Lefrançois), des Moutiers (Gérard), de Fresney-le-Puceux (de Baudre), et d'Esnault, pr., desservant de Saint-Laurent ; 25 août, inh. de Jacques, fils de Marguerite Busnel, v^{e} de Jacques Le Petit, dit Ranburson, de Saint-Martin-de-Sallen ; à la marge, le prêtre avait mis: *Anonime*, puis l'a rayé et remplacé par *Nothus* ; 7 déc., inh. de Thomas Le Saunier, en présence de m^{re} Robert de Sainte-Marie et d'Isabelle-Gabrielle-Monique de Cairon, qui ont signé ; 6 mai, bapt., par Le Tellier, pr., d'Anne-Marguerite Bonpain, fille de Pierre ; 18 juin, mar. de Charles Le Normand et de Marie-Madeleine-Rose David, en présence de Le Normand, vic. de Fresney-le-Puceux ; 8 nov., mar., par Le Tellier, c. de Mutrécy, de Pierre Angot et de Françoise-Marguerite Le Tellier. — 1792, 23 juill., bapt. d'Adélaïde-Madeleine de Sainte-Marie, fille de Robert et d'Isabelle-Gabrielle-Monique de Cairon ; marr.: Adélaïde-Félicité de Cairon d'Amblie, de la par. d'Amblie; parr.: Henry-Catherine-Loui-Augustin de Cairon de Fontenay, de la par. de Bretteville-l'Orgueilleuse; 23 juill., dernier acte de Le Tellier. — Pas de prise en charge des reg. de catholicité par la municipalité. Le 29 nov., acte de naissance constaté par le maire, qui n'a pas signé, « à deffaut de l'officier public qui n'est point encore nommé ». Le 31 déc., l'officier public est François Le Saunier. — 1793, deux actes de janvier signés : de Sainte-Marie, maire, Le Saunier, off. public et Le Saulnier, greffier, avec les déclarants. — Autres actes concernant les familles : Angot, Anne, Antoine, Aubourg, Bâtard, Bellanger, Bérault, Binet, Bisson, Bonpain, Boquet, Brion, Brunet, Bunel, Buret, Cahaigne, Canon, Carel, Cécire, Chauvet, Cholet, Clérisse, Colette, Conard, Couvrechef, David, Deloges ou Desloges, D'Orne, Ducastel ou du Castel, Duprey, Dutret, Duval, Fanet, Féret, Fillet, Filleul, Garnier, Gaugain, Godillon, Gombaut, Gosse, Gosset, Gouget, Guillemette, Hamard, Hamel, Hélouin, Hervieu, Hue, Lacoure, Langevin, Langliné, Launey, Lebœuf, Leboulenger, Lechevalier, Lecointe, Ledard, Lefebvre, Lefoulon, Legentil, Lelièvre, Lemaréchal, Lemarié, Le Normand, Lepelletier, Lepetit, Lesaunier, Levillain, Luard, Malon, Manourry, Marie, Martin, Niquet, Noël, Outardel, Pagny, Patry, Pauger, Perrette, Planche, Planquette, Poret, Quesnot, Renault, Revel, Reverd, Ricart, Robert, Roger, Rohier, Rouelle, Royer, Tournières.

ERRATUM

P. 1, ligne 6 : PAROISSES *(Suite)*.
P. 2, ligne 7 : *Saint-Samson.*
» ligne 26 : *de Gron.*
P. 3, 2[e] col., ligne 46 : *Saint-Samson.*
P. 5, ligne 51 : d°
» 2[e] col., ligne 20 : *Paultonnier.*
P. 6, ligne 33 : *Saint-Samson.*
P. 7, 2[e] col., ligne 21 : *Saint-Samson.*
» » ligne 33 : *sous-diacre.*
» » ligne 34 : *parr.*
P. 8, 2[e] col, ligne 20 : *Delan.*
P. 9, 2[e] col., ligne 38 : d°.
» 2[e] col., ligne 45 : *Saint-Samson.*
P. 10, 2[e] col., ligne 29 : *Delan.*
P. 14, 2[e] col., ligne 9 : *charrettes.*
P. 17, ligne 3 : *Eaux et Forêts.*
P. 22, 2[e] col., ligne 26 : *Amey, du Buisson.*
P. 36, 2[e] col., ligne 8 : *Escoville.*
P. 41, lignes 15-20 : cf. p. 32, 1[re] col., lignes 9-14.
P. 44, 2[e] col., ligne 51 : *Pierre Baudard.*
P. 50, 2[e] col., ligne 27 : *Louis-Henry.*
P. 51, 2[e] col., ligne 49 : *Beneauville.*
P. 52, 2[e] col., ligne 26 : *Jeanne-Elisabeth Daniel.*
P. 84, 2[e] col., ligne 41 : *Françoise Moulin.*
P. 87, titre courant : GUILLERVILLE.
P. 90, ligne 1 : *requeste.*
P. 92, ligne 22 : *...lad. parr.* »
» ligne 25 : *...S. M.* »
P. 117, 2[e] col., ligne 27 : *...d'autre, défendeurs.*
P. 122, ligne 37 : *prêtre.*
P. 123, ligne 2 : *Touchet.*
P. 127, ligne 23 : *fille.*
P. 132, ligne 42 : *Léonor-Henry Marie.*
P. 134, ligne 43 : *Henry-Guillaume André.*
P. 135, col. 2, ligne 11 : *Aimée-Henriette Marie.*
P. 136, col. 2, ligne 39 : **1751=1761.**
P. 138, lignes 8 et 11 : *Escoville.*
» 2[e] col., lignes 29 et 42 : *Escoville.*
P. 140, 2[e] col., lignes 40 et 49 : d°
» 2[e] col., ligne 48 : *Delan.*
P. 142, 2[e] col., ligne 6 : *Marie Rogère.*
P. 160, 2[e] col., ligne 20 : *Lechevalier.*
P. 173 : intervertir les lignes 40 et 41.
» 2[e] col., ligne 44 : *Eve.*
P. 189, 2[e] col., ligne 40 : *Escoville.*
P. 191, 2[e] col., ligne 50 : d°
P. 194, ligne 44 : *Escoville.*
P. 214, 2[e] col., ligne 12 : *Escoville.*
P. 215, ligne 20 : *parr., J.-B.*
» ligne 26 : *Escoville.*
P. 234, ligne 30 : *2 p. jointes.*
P. 235, ligne 20 : *semblent.*
P. 238, 2[e] col., ligne 10 : *Jean-Pierre-Nicolas Lucas.*
» 2[e] col., ligne 32 : *Escoville.*
P. 267, 2[e] col., ligne 41 : *Duverné.*
P. 268, 2[e] col., ligne 5 : **1674=1686.**
P. 270, ligne 40 : *la marr. Marguerite.*
P. 282, ligne 34 : *1722, 27 avril.*
P. 287, ligne 7 : **1607=1616.**
P. 291, 2[e] col., ligne 7 : *de la par.*
P. 302, ligne 44 : *curé de Cuverville.*
P. 307, ligne 40 : *1760+1775.*
P. 316, ligne 18 : *en charge.*
P. 342, 2[e] col., ligne 36 : *du Moustier.*
P. 350, ligne 27 : *Merville* ».
P. 366, ligne 7 : *Feuillant ;*
P. 373, 2[e] col., ligne 43 : *1713.*
P. 378, 2[e] col., ligne 6 : *1761.*
P. 379, ligne 42 : *Boutry, chapelain de Varaville.*
P. 386, 2[e] col., ligne 39 : *Jacques Lemoigne.*
P. 401-412, titre courant : LE BUISSON.
P. 417, 2[e] col., ligne 36 : *Baudouet, curé de Ranville,*
P. 443, 2[e] col., ligne 10 : *Millet, prêtre.*
P. 462, 2[e] col., ligne 31 : *Guillaume Jean.*
P. 510, 2[e] col., ligne 29 : *Sainte-Paix, pr., curé de Saint-Sylvain.*
P. 511, ligne 12 : *(Cf...*
» 2[e] col., ligne 24 : *Emilie.*
P. 512, ligne 31 : *garde-scel.*
P. 517, titre courant : SANNERVILLE.
» ligne 20 : *Royer.*
P. 537, 2[e] col., ligne 27 : *...Gaugain, par Lair,*
P. 540, 2[e] col., ligne 34 : *Brieux,*
P. 546, ligne 50 : *...Hache, par François-Michel.*

TABLE

58.853.- Sté d'Impression de Basse-Normandie, 10 rue de la Monnaie, Caen